



MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DES SIX PREMIERS SIECLES

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS DES AUTEURS ORIGINAUX.

AVEC UNE CHRONOLOGIE, OU L'ON FAIT UN abregé de l'Histoire Ecclesiastique & profane ; & des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la Chronologie.

TOME PREMIER.

QUI CONTIENT LE TEMPS DE NOTRE SEIGNEUR, ET LES APOSTRES.

PAR LE SIEUR LENAIN DE TILLEMONT.

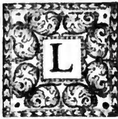


A BRUXELLES,
Chez EUGENE HENRY FRICX, Imprimeur de Sa Majesté ruë de la Magdelaine. M. DCC. XXXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



AVERTISSEMENT.



'HISTOIRE des Empereurs qu'on a commencé de publier il y a trois ans, n'ayant été faite que par raport à celle de l'Eglise, dont on donne presentement le premier volume, & n'en étant proprement qu'une partie, il seroit inutile de repeter à la tête de celle-ci ce qu'on a dit dans la préface de l'autre sur le dessein qu'a eu l'auteur dans ces deux ouvrages, & sur diverses choses qu'il y a cru devoir observer. Mais s'il a jugé y devoir demander quelque indulgence sur les défauts & sur la simplicité du style, il se sent encore plus obligé de le faire presentement. Car ayant commencé ce travail il y a plus de 30. ans, dans la seule vuë de s'instruire lui-même, les expressions les plus courtes & les plus simples lui étoient assurément les plus propres : Et quand il a depuis revu ce qu'il avoit fait, il n'a point cru qu'il fût necessaire d'employer beaucoup de tems & de peine pour orner des choses dont la simplicité même est souvent le meilleur ornement au goût des personnes les plus éclairées. En effet 'S. Basile nous assure que les ornemens des paroles peuvent bien relever les actions des hommes du siecle; mais qu'à l'égard des Justes, le simple recit de la verité suffit pour donner aux ames une joie spirituelle, pour glorifier Dieu dans ses Saints, pour representer l'éminence de leur vertu, & pour nous inspirer une sainte ardeur de les imiter. Basi. div. 19. t. 1. p. 444.

Quelques-uns se plaindront peut-être aussi qu'on entre quelquefois dans un trop grand détail, & qu'on s'amuse à de petites particularitez, qu'il auroit été meilleur de passer. Mais ces personnes peuvent considerer que dans la vuë qu'on a de fournir des memoires à ceux qui voudront entreprendre quelque travail sur celui-ci, il a été bon de leur ramasser tout ce qui se trouve dans les auteurs, afin qu'ils puissent juger eux-mêmes ce qu'il est à propos de dire ou de taire. D'ailleurs ce détail regarde d'ordinaire les Saints, à l'égard desquels il n'y a rien d'inutile : 'Et si nous pouvions savoir, dit saint Chrysostôme, jusques aux moindres particularitez de ce que les Apôtres ont fait ou ont dit, nous y trouverions par tout des instructions salutaires. 'Tout sert, tout édifie, ajoûte le même Pere, dans ceux qui agissent par l'esprit de Dieu. Il n'y a point de si petite partie de leurs Reliques que nous voulussions negliger. Chry. in Phile. h. 1. p. 671. a. b. c. d.

On n'a pû se dispenser de repeter ici les persecutions qui ont déja été mises dans l'histoire des Empereurs, puisqu'elles appartiennent absolument à l'histoire de l'Eglise, & qu'elles en sont une des plus importantes parties. Cette repetition n'est pas considerable pour les premiers qui sont courtes. Celles de Dece & de Valerien sont plus longues : & on ne les auroit pas mises dans le troisiéme volume des Empereurs, s'il n'eût été presque tout imprimé avant qu'on eût pris la resolution de donner au public ce qui regarde l'Eglise. C'est un défaut qu'on prie les lecteurs d'excuser, mais qui a été inévitable. On n'y retombera plus à l'avenir, & on ne mettra point dans l'histoire des Empereurs ni la persecution de Diocletien ni les autres dont on aura à parler, mais on les reservera pour ces Memoires.

L'Auteur aura plus de peine à se justifier dans l'esprit de beaucoup de personnes sur ce qu'il ne donne pas une histoire suivie & continuë, comme on a accoutumé de faire, mais divisée par titres, où l'on ne voit qu'une chose à la fois, sans qu'on sache ce qui se passoit en même tems dans le reste de l'Eglise, ni la liaison que les differens évenemens ont les uns avec les autres. Ainsi elle est assurément moins agréable, & moins avantageuse même pour les personnes qui veulent lire l'histoire Ecclesiastique, & s'en instruire en peu de tems. Mais on avouë que ce n'est pas proprement pour ces personnes que l'on a fait ce travail, quoi qu'elles fassent le plus grand nombre. On y a eu principalement en vuë,

comme on l'a marqué dans la preface des Empereurs, ceux qui veulent s'instruire des choses à fond, soit simplement pour connoître la verité & s'en nourrir, soit pour composer ensuite quelque ouvrage plus important. Or il sera peut-être aussi agréable & aussi avantageux à ces personnes de trouver une matiere traitée tout de suite sans interruption, que d'être obligez d'aller chercher dans une table les differens endroits où l'on en parle.

Mais dans la verité l'Auteur n'a suivi cette maniere que parce qu'il l'a trouvée plus facile pour lui, & plus proportionnée à son esprit. Il lui a été beaucoup plus aisé d'examiner un Saint ou une matiere en particulier, & de passer de celle-là à une autre, que de s'embarasser à discuter en même tems plusieurs faits qui n'avoient point de liaison ensemble, & qui demandoient des vuës & des connoissances toutes differentes. Ceux qui voudront de même examiner l'histoire à fond, trouveront peut-être aussi qu'ils le feront plus facilement en cette maniere. Après tout, celà n'est pas même sans exemple dans les anciens: car on peut dire que Plutarque a fait l'histoire Greque & Romaine dans ses vies des hommes illustres : & Appien a fait la même chose en divisant la sienne par les differentes provinces.

Une histoire generale de l'Eglise eût même obligé de traiter avec quelque exactitude ce qui en regarde les dogmes & la discipline ; & il eût fallu pour celà étudier à fond ces matieres, étant fâcheux & même dangereux de parler de choses si importantes sans en avoir une connoissance parfaite : & l'Auteur n'a jamais fait d'étude particuliere sur celà, ayant cru qu'il lui suffisoit pour son dessein de marquer ces choses autant qu'elles entroient dans la narration, sans avancer au-delà de ce qu'il trouvoit dans les Auteurs originaux.

On a tâché néanmoins de faire que l'ordre & la disposition où on a mis les titres, formât une espece d'histoire, en les rangeant autant qu'il se pouvoit selon la suite des tems. Et comme la mort des Saints est d'ordinaire ce qu'il y a de plus certain & de plus considerable dans leur histoire, au lieu que leurs commencemens sont presque toûjours assez inconnus, parce qu'ils n'entrent que peu à peu, & comme imperceptiblement dans les affaires; on les a placez d'ordinaire selon le tems de leur mort, ou lors qu'on ne le sçait pas, selon les dernieres choses que l'on trouve d'eux. On a douté si l'on n'excepteroit point les Papes de cette regle, parce qu'on sçait également le tems de leur entrée à l'épiscopat, & celui de leur mort, ou qu'on l'ignore également. Mais on a cru qu'il étoit plus à propos de suivre un même ordre à l'égard de tous les Saints, en exceptant néanmoins ceux du premier volume. Car pour ceux-ci on a jugé que le respect dû au Sauveur obligeoit de commencer par son histoire, & d'y joindre ensuite ceux qui y ont plus de liaison. Entre les Apôtres mêmes, on a cru qu'il valoit mieux ne pas s'attacher au tems de leur mort, ce qui eût obligé de mettre S. Jaque le Majeur le premier, & S. Jean le dernier de tous; mais les placer selon le rang que les Evangelistes & l'Eglise dans le Canon de la Messe & dans les Litanies ont accoutumé de leur donner.

A l'égard des persecutions & des heresies, on a suivi un ordre tout different, mais par la même raison. Car comme elles commencent d'ordinaire avec un grand éclat, & s'éteignent insensiblement; leur commencement est presque toûjours beaucoup plus connu que leur fin. On ne pouvoit pas même placer les heresies d'une autre maniere : & pour les persecutions, comme on y fait l'abregé & le plan du tems qu'elles ont duré, elles donnent un grand éclaircissement à l'histoire des Saints qui y ont souffert.

Pour suppléer encore davantage au défaut d'une histoire generale & continuë, l'on mettra une chronologie à la fin de chaque tome, où l'on pretend faire entrer en abregé non seulement ce qui sera dans le tome, mais encore ce qui se pourra trouver pour le même tems dans les autres, & même dans l'histoire des Empereurs; afin qu'on voie tout d'un coup tout ce qui s'est passé en une année, & les endroits où les choses sont traitées en particulier. Celà servira & pour ceux qui voudront apprendre l'histoire generale de l'Eglise, & pour ceux à qui Dieu pourra inspirer quelque jour d'en composer une qui merite veritablement ce titre. Car on avouë sans peine que celle-ci n'en est pas une : & l'Auteur a été bien aise de voir que presque tous ceux qu'il a consultez, ont cru qu'il étoit plus à propos de se contenter du titre de MEMOIRES, qui convient beaucoup mieux à son ouvrage.

Il y manque assurément bien des choses qui auroient été necessaires pour soutenir un aussi grand dessein qu'est celui d'une histoire Ecclesiastique, quand ce ne seroit que ce feu & cette noble ardeur d'esprit & de pieté qu'il faut avoir pour faire adorer la grandeur & la sagesse de Dieu dans la conduite de son Eglise & de ses Saints ; c'est-à-dire pour écrire de si grandes choses d'une maniere édifiante, & proportionnée à la dignité & à la sainteté de Dieu même dans le plus grand de tous ses ouvrages.

Mais

Mais chacun a receu son don de celui qui est le maître de tous les dons, & une mesure de talens exterieurs aussi bien que d'interieurs. On est donc obligé de se renfermer dans sa mesure, sans entreprendre ce qui est au-dessus de ses forces : & c'est la premiere regle que donne même [1] l'un des plus judicieux d'entre les Payens à ceux qui sont engagez à quelque travail. L'auteur de celui-ci a donc cru qu'il lui suffisoit d'offrir à Dieu le peu qu'il en a receu : Et il ne se croira pas tout à fait inutile à l'Eglise, s'il peut representer la verité toute simple de ce qui s'est passé dans ses premiers siecles, & l'établir autant que celà lui est possible par le témoignage des Auteurs les plus anciens. Il laisse à chacun d'y faire les reflexions que sa pieté lui suggerera, se contentant de marquer quelques-unes de celles que les Peres y ont faites, lors qu'il les a rencontrées dans leurs ouvrages. C'est pourquoi l'on pourra bien se plaindre qu'il y en a trop dans ce premier volume, parce qu'il est presque tout tiré du nouveau Testament, sur lequel les Saints ont beaucoup écrit. Mais l'Auteur craint davantage, qu'on ne se plaigne, & avec plus de raison, qu'il y en a trop peu dans la suite.

[1] Horace.

Il ne s'engage point non plus à examiner les consequences que l'on pourroit tirer des faits qu'il trouve établis par de bons Auteurs, ni à répondre aux objections que l'on y a faites, ou que l'on y pourroit faire; ce qui demanderoit une étude toute differente de la sienne. Il se contente de chercher la verité des faits : & pourvû qu'il la trouve, il ne craint pas que l'on en abuse; étant certain que la verité ne peut être contraire à la verité, ni par consequent à la pieté, qui doit être fondée sur la verité.

Il n'a pû se dispenser de faire une espece d'histoire de la vie de Nôtre-Seigneur. Mais comme c'est une matiere connuë de tout le monde, & qui a été traitée depuis peu d'années par [2] une personne très-habile avec beaucoup de soin & beaucoup d'onction; il a cru qu'il lui suffisoit d'en faire un simple abregé, sans entrer ni dans le détail des miracles & des predications du Sauveur, ni dans un grand nombre de questions sur lesquelles on peut consulter les Interpretes. Il ne s'est pas même trouvé assez fort pour examiner les grandes difficultez de chronologie qui se rencontrent dans l'histoire de la prédication de Nôtre-Seigneur, & sur le tems de sa mort. Ainsi il s'est contenté pour ce qui regarde l'ordre de ses actions, de suivre la Concorde imprimée en 1653. qui a été receuë avec une approbation generale, de l'aveu même de ceux qui en ont voulu depuis faire de nouvelles: & pour le tems de sa mort, il s'en est raporté à Usserius, comme au plus habile & au plus estimé de ceux qui ont écrit sur cette matiere. C'est donc sur son autorité qu'il a mis la mort de JESUS-CHRIST en l'an 33. de l'ere commune, sur quoi il a ensuite reglé le reste.

[2] M. le Tourneux.

Il a encore moins cru devoir s'arrêter à combatre les dogmes des heretiques, étant persuadé qu'il lui suffisoit de les raporter selon qu'il les trouvoit marquez dans les Peres, comme condannez par l'Eglise, & portant ainsi leur refutation avec eux. Que s'il y a joint quelquefois la doctrine de l'Eglise qui les combat, ç'a été comme par surcroît. Il auroit bien plus desiré en parlant des Saints, de marquer leur esprit & les regles qu'ils ont données pour la morale. Mais il a cru que celà étoit hors de son dessein, & peut-être aussi au-dessus de ses forces; & il s'est contenté d'en dire quelque chose en peu de mots lors qu'il s'est rencontré que celà se pouvoit faire historiquement, sur tout quand d'autres Saints l'avoient fait, & qu'il n'avoit qu'à les suivre. Car dans la verité il n'y a que des Saints qui puissent bien entrer dans l'esprit des Saints, & comprendre les raisons divines de leur conduite.

Il y a aussi quelques questions dont il n'a parlé qu'assez legerement & en passant, parce que d'autres les avoient traitées avec plus d'exactitude qu'il n'eût pû faire : & il auroit cru même perdre son tems d'examiner certaines choses qui passent pour entierement constantes parmi toutes les personnes de lettres, comme la fausseté de toutes les Decretales jusqu'à Sirice, chacun demeurant d'accord que le travail que Blondel a fait sur ce sujet comprend tout ce qu'on en peut dire de solide.

Comme il ne s'engage pas de traiter à fond de la discipline, il s'est moins arrêté à ce qui la regarde dans les Conciles. Il fait seulement le recit de ce qui s'est passé dans ces saintes assemblées, & marque les principales ordonnances qu'on y a faites, mais sans interrompre la suite de l'histoire pour en raporter les Canons. La maniere dont M. Fleuri a traité le Concile d'Elvire dans son histoire Ecclesiastique, nous donne lieu d'esperer qu'il traitera tous les autres avec la même exactitude, & qu'ainsi l'on trouvera dans son ouvrage ce qui peut manquer à celui-ci.

Il y aura peu de Conciles, qui aient leur titre particulier. Les autres se trouveront sous le titre de quelque Saint qui y aura assisté, ou de l'heresie qui y aura été condannée. Et il y aura de même des heresies, & plusieurs Saints, dont l'histoire sera comprise sous d'autres

tres

tres titres; parce qu'on s'est mis peu en peine de la maniere dont les choses sont placées pourvû qu'elles soient quelque part dans l'ordre du tems où elles sont arrivées, & qu'on ne passe rien de tout ce qui regarde les faits. La chronologie & les tables des matieres feront trouver tout sans peine.

Quoi que l'Auteur s'applique particulierement à ce qui regarde les Saints, il n'a pas cru néanmoins devoir entreprendre de parler de tous ceux que l'Eglise honore, y en ayant beaucoup dont on n'a autre chose à dire, sinon qu'ils sont dans les martyrologes; ce qui seroit tout ensemble ennuyeux & inutile. Mais pour tous ceux dont on a quelque monument ancien & authentique, ou des actes qu'il faut examiner, on a tâché de n'en oublier aucun. On y en ajoûte aussi quelques-uns des autres lors qu'ils sont celebres, particulierement de ceux de France. On n'a pas cru non plus devoir faire avec étenduë l'histoire de tous les Saints dont on traite, ni même quelquefois des plus considerables, comme de S. Antoine & de S. Martin. Car il seroit assez inutile de faire un long narré de ce que S. Athanase a dit de l'un, & Sulpice Severe de l'autre, pour repeter ce qui se lit par tout, & ce qui est sceu de tout le monde; sur tout dans un ouvrage qui n'est proprement fait que pour indiquer les Auteurs, & joindre ensemble leurs differentes narrations. On fait néanmoins un abregé de ces pieces, & souvent assez ample, sur tout lors qu'elles sont moins connuës, & qu'elles sont belles & assurées, comme celles dont le R. P. Dom Thierri Ruinard Benedictin a composé le recueil qu'il nous a donné en 1689. des actes les plus authentiques.

Peut-être que ceux qui aiment le plus la verité souhaiteront qu'on n'eût point employé d'autres pieces que de ce genre, c'est-à-dire de celles qu'on a sujet de regarder comme tout à fait certaines. On avouë néanmoins qu'on ne s'est pas borné à celles-là, & qu'on s'est servi de quelques autres, qui ne paroissant pas tout à fait authentiques, ont néanmoins des choses édifiantes & dignes des Saints, jointes à un air d'antiquité, qui fait presumer qu'au moins le fond vient de pieces originales. Mais on a eu soin de distinguer celles-ci des premieres, & de marquer ou dans le texte ou au moins dans les Notes, le jugement qu'on en doit faire, afin de ne point tromper la pieté des Fidéles en pretendant l'édifier. Ce n'est pas ici un ouvrage dogmatique, où il ne faille rien employer qui ne soit certain, & qui ne prouve. Ce seroit aller trop loin que de rejetter des narrations qui sont raisonnablement autorisées, lors qu'il ne s'agit pas d'établir des choses douteuses, mais de confirmer & d'orner, s'il faut ainsi dire, celles qui sont certaines d'ailleurs. C'est par la même raison que nous n'avons point cru devoir omettre ce que les anciens Peres ont dit de sainte Thecle, & d'autres choses de cette nature, les regardant comme sanctifiées par la bouche des Saints qui les ont dites, & étant assuré au moins qu'elles ne contiennent rien qui puisse blesser la pieté.

On n'a pas été obligé d'avoir le même respect pour les histoires des Ménées des Grecs, & pour les actes qui sont de Metaphraste, ou des autres Auteurs nouveaux, venus en des tems où la verité de l'histoire étoit alterée par diverses traditions populaires, & souvent par des fictions inventées à dessein. On n'a point cru, dis-je, qu'il fallût avoir aucun égard aux histoires de ce genre. Ce n'est pas qu'il ne puisse y avoir quelque chose de vrai; mais ce vrai sera toûjours incertain tant qu'on ne pourra pas le distinguer d'avec le faux.

Il pourra cependant y avoir quelques personnes pieuses, qui croiront qu'en voulant travailler à augmenter la pieté, on la détruit au contraire, & qu'on ruine le fruit qu'on doit tirer des vies des Saints, en faisant regarder comme faux & incertain une partie de ce qu'elles ont accoutumé de contenir, & les rendant par-là toutes incertaines à ceux qui n'ont pas la lumiere & les connoissances necessaires pour discerner les vraies d'avec les fausses. On prie donc ces personnes de considerer que s'il falloit condanner tous ceux qui nous avertissent de ne pas recevoir sans discernement tout ce qu'on nous dit avec quelque apparence de verité, il faudroit
1. Thess. 5. v. 21. peut-être condanner S. Paul même, ' qui nous ordonne d'éprouver & d'examiner tout, pour approuver ce qui est bon; ce que S. Augustin étend à toutes sortes d'ouvrages à l'exception des Ecritures canoniques.

Mais pour nous renfermer dans les vies des Saints, s'il y a du danger à dire qu'il y en ait de douteuses, & même de fausses, il y a long-tems que bien des personnes sages & pieuses l'ont fait depuis que le Pape Gelase a condanné diverses vies comme fausses & apocryphes. Cette liberté n'est pas rare non plus dans Baronius, sans qu'elle ait causé aucun scandale, ou au moins sans qu'on ait cru être obligé de s'y arrêter. Mais presentement que tout le monde sçait que beaucoup d'histoires des Saints passent pour incertaines, ceux qui le reconnoissent après les autres, ne sont guere coupables de ce scandale. On peut même esperer que les personnes les plus simples, & qui se meslent le moins de science, leur seront obligées de ce
Boll. 4. may, p. 443. d. qu'ils travaillent à examiner celles qui meritent d'être rejettées comme apocryphes, ' puisque

que par ce moyen on rend les bonnes beaucoup plus certaines : & plus ce discernement est exact, plus il est utile à l'Eglise, comme un savant Jesuite l'a remarqué depuis peu. ' Le P. Auct. 3. Combefis dit de même, que rien n'est plus propre pour allumer & pour entretenir la pieté, p. 479. 1. d. que le soin qu'on prend de rendre la verité claire & certaine. C'est la verité qui est nôtre voie & nôtre vie, & non pas les erreurs des hommes, ni les fictions des imposteurs. Nôtre pieté, comme dit si souvent S. Augustin, n'est point dans l'illusion & dans le mensonge, ce qui la feroit degenerer en superstition.

Ainsi ce sera sans doute un avantage considerable pour l'Eglise, si quelques personnes de pieté veulent continuer ce qu'on a déja commencé, & donner une Vie des Saints fondée sur des pieces veritables & authentiques. Si l'on y perd quelques histoires qui ont été celebres parmi le peuple, il sera aisé d'y suppléer par d'autres peu connuës jusqu'à present, qui ne seront pas moins utiles ni peut-être même moins agréables. En attendant que Dieu ait donné la volonté ou les moyens exterieurs à ceux qu'il a rendu capables de ce travail, ceux qui n'ont pas d'autres secours peuvent consulter quelque personne habile. Elles exerceront ainsi l'humilité, & montreront qu'elles aiment à fonder leur pieté sur la verité. Car il est toûjours à craindre que ce qui est faux ne tienne quelque chose de l'infection du pere du mensonge : & ce qui semble porter à la pieté, porte quelquefois à une pieté ou fausse, & superstitieuse, ou au moins toute humaine, bien differente de la pieté solide que Dieu demande de nous, & que la tradition de l'Eglise nous doit apprendre. Il se pourroit même rencontrer qu'on nous debiteroit des erreurs fort dangereuses, soit contre les dogmes de la foy, soit contre les regles de la morale : Et nous en avons trouvé des exemples, je ne dis pas dans des vies toutes nouvelles, mais 'dans d'autres assez anciennes. Vie de S. Auxibe.

Que si l'on demande quelles sont les regles par lesquelles on a pretendu discerner les pieces veritables des fausses, quand on n'en sçait point les Auteurs; ceux qui auront lû l'histoire du martyre de S. Polycarpe, celle des martyrs de Lion dans Eusebe, & les autres qui passent generalement pour incontestables, verront bien qu'en les lisant on se forme un goût pour discerner ce qui a cet air d'antiquité & de verité, d'avec ce qui sent la fable ou la tradition populaire. La connoissance de l'histoire, du style, & de la discipline fait juger encore de ce qui peut avoir été écrit dans un tems, & de ce qui n'en peut être que fort éloigné. Mais l'Auteur reconnoît avec joie qu'il a trouvé de grands secours dans les memoires 'd'une M. le personne qui a encore été moins illustre par son éloquence dans le barreau, que par la peni- Maitre. tence & la retraite où il a sanctifié une grande partie de sa vie, & qui, à une très-grande érudition, joignoit un jugement très-solide. Il a aussi tiré de grands avantages des conferences qu'il a euës avec diverses personnes de lettres, & des avis qu'ils lui ont donnez : Et il se reconnoît particulierement redevable aux lumieres de feu M. Hermant, avec qui il a eu le bonheur d'être lié d'une amitié très-intime.

On avouë que dans tout cet ouvrage on a plus consulté l'autorité que le raisonnement. On s'est convaincu par beaucoup d'exemples que les choses qui paroissent les plus improbables ne laissent pas néanmoins quelquefois de se trouver vraies. Car qui croiroit qu'un Prince eût jamais pû ordonner par un édit public, de ne rien demander à personne durant un mois, ni à Dieu même, si on n'en étoit assuré par l'autorité des Ecritures? On voit de même que des choses qui paroissent d'abord extrémement contraires, s'accordent néanmoins fort aisément quand on en sçait le détail : ce qui nous donne un grand sujet de nous humilier, en voyant que la plupart des difficultez ne viennent que de nôtre propre ignorance. C'est sur ce principe que lors qu'on a vû des choses appuyées par des Auteurs anciens & considerables, pour le témoignage desquels tous les enfans de l'Eglise Catholique doivent avoir du respect, comme ce qu'Hegesippe dit de S. Jaque le Mineur; on n'a point cru les pouvoir abandonner, à moins qu'on n'en ait vu des raisons extrémement fortes, quoi qu'on sache bien qu'en celà on s'éloigne du sentiment des plus celebres critiques de ces derniers tems.

Le respect qu'on doit de même au sentiment commun de l'Eglise a obligé de suivre encore cette regle à l'égard de ceux qui sont honorez comme Saints dans les martyrologes ordinaires. Car quoi qu'on soit souvent contraint de faire voir qu'on n'a rien d'assuré pour leur histoire, on n'a néanmoins jamais combatu leur sainteté, & on s'est même appliqué à rechercher dans l'antiquité les preuves de la veneration que l'Eglise a euë pour eux, si on n'en pouvoit avoir de leurs actions. On n'excepte que ceux qu'on trouve avoir été condannez par l'antiquité même, ou contre la sainteté desquels on a des preuves incontestables. On espere que les personnes équitables ne trouveront rien à redire en cette conduite. Et on ne voit pas en effet que personne ait trouvé mauvais que M. Hermant ait montré dans

la

la vie de S. Athanase, que Theodote de Laodicée, & Felix substitué par les Ariens au Pape Libere, ne meritent point d'être mis au nombre des Saints.

On a tâché au contraire d'être exact à observer la regle ordinaire de l'Eglise, de ne donner point le titre de Saints à ceux qui ne sont point dans les martyrologes, ou que nous ne trouvons point avoir été honorez nulle part publiquement, quelque persuadez que nous soyons de leur sainteté, comme de celle du Consul Clement martyrizé sous Domitien. Que si celà est échapé en quelque rencontre, c'est une faute qu'on me pardonnera aisément; & nous souhaiterions qu'il n'y en eût point qui eussent plus besoin de l'indulgence des lecteurs & de l'Eglise. Mais au moins l'auteur proteste qu'il est prêt de corriger toutes celles dont on l'avertira, faisant sa gloire d'être un humble enfant de l'Eglise Catholique, & très-soumis à ses Pasteurs.

Comme cet ouvrage est destiné à rechercher la verité de l'histoire, on sera obligé d'y remarquer quelquefois des fautes dans les plus grands Saints. C'est une necessité dont on eût voulu pouvoir être dispensé : mais si on ne peut pas cacher ce qui paroît dans les monumens publics, au moins on tâchera d'en parler avec le plus de modestie qu'il se pourra, & avec le respect que l'on doit à ceux qui seront un jour nos juges, en prenant pour modele la maniere si sage dont S. Augustin parle de l'erreur de S. Cyprien sur le batême. Après tout, il faut que les fautes mêmes des Saints nous puissent être utiles, puisque Dieu qui dispose tout pour l'avantage de ses élus, a permis qu'elles arrivassent, & qu'elles vinssent jusques à nous. Elles nous peuvent en effet servir à ne nous pas décourager dans nos foiblesses, à ne pas trouver étrange que les plus gens de bien ayent aussi quelques défauts, à ne pas mépriser le bien que Dieu a mis en eux à cause des restes de l'infirmité humaine qu'il n'a pas encore gueris. S'il ne paroissoit aucune foiblesse dans les Saints, on pourroit croire qu'ils étoient d'une nature differente de la nôtre. Mais en voyant qu'ils étoient foibles comme nous, nous avons lieu d'esperer de la grace toute-puissante de JESUS-CHRIST, que nos foiblesses ne nous empêcheront pas de participer à la force qu'ils en ont receuë pour devenir Saints. Enfin on voit dans les bonnes actions des Saints ce que nous avons receu par le sang & par la mort de nôtre Sauveur; & on voit dans leurs défauts combien nous sommes éloignez de la perfection qu'il nous donnera quand nous lui serons unis dans le ciel; comme on voit dans les méchans dont on est souvent obligé de parler, ce que nous serions sans la grace. Que si les personnes mal disposées abusent de ces sortes de choses, ou pour s'en railler avec impieté, ou pour se confirmer dans leur malice, ils seront eux-mêmes la cause de leur malheur, & verifieront ce que dit l'Ecriture, ' que la verité est une odeur de mort pour les uns, & une odeur de vie pour les autres; *a* qu'elle est venuë pour la ruine aussi bien que pour la resurrection de plusieurs; *b* que celui qui est souillé se souille de plus en plus, comme le juste devient sans cesse plus juste; *c* & que rien n'est pur pour les impurs, au lieu que tout est pur pour ceux qui ont la pureté dans le cœur.

2. Cor. 2. v. 16.
a Luc. 2. 34.
b Apoc. 22. v. 11.
c Tit. 1. 15.

Quoi que ce soit l'ordinaire au commencement des livres, d'en recommander l'utilité, & que tout le monde sache combien il seroit aisé de s'étendre sur l'avantage qu'on peut recevoir de l'histoire de l'Eglise, nous ne croyons pas néanmoins nous devoir arrêter sur un si vaste sujet, & par cette raison-là même que c'est une chose reconnuë de tout le monde. S. Chrysostôme est plein de reflexions admirables sur les premiers tems de l'Eglise, & sur cette maniere si nouvelle par laquelle Dieu a répandu dans toute la terre une religion entierement opposée à la raison humaine & à la cupidité, en n'y employant que douze personnes sans science, sans éloquence, sans biens, sans appui, malgré toute la puissance & toute la rage des hommes & des demons; ce qui est la preuve la plus claire & la plus sensible de la verité de cette religion, & de la divinité de JESUS-CHRIST. ' Il nous apprend encore que tant de supplices soufferts par les Saints doivent être nôtre consolation dans le peu que nous avons à endurer, nous doivent animer à combatre avec courage contre nos passions, & nous humilier en même tems, quelque avantage que nous puissions remporter dans une guerre si douce & si facile en comparaison de la leur.

Chry. t. 5 h. 26. p. 322. a. b.

On ne s'engage point, comme nous avons dit, à établir dans cet ouvrage les points de la foi qui ont été combatus par les Heretiques, ni à refuter leurs opinions. Et néanmoins la seule exposition de leurs dogmes en sera souvent la refutation; & l'histoire de l'opposition que l'Eglise y a faite, sera une grande instruction pour discerner l'erreur de la verité, afin que l'on puisse rejetter l'une, & embrasser l'autre.

Il y auroit bien des choses à dire sur le profit qu'on peut tirer des actions des Saints. Mais c'est ce que tout le monde reconnoît, & avec raison. Car Dieu nous ayant donné deux principaux moiens pour nous conduire à la justice & à lui-même, la parole & l'exemple; il semble

ble que l'exemple est encore quelque chose de plus favorable à nôtre foiblesse que la parole, puis qu'en voyant pratiquer à des hommes les veritez les plus élevées de l'Evangile, nous sommes convaincus que ce ne sont point de belles idées, ce qui a été le dernier retranchement de l'infidelité des Payens; mais des regles très-réelles de nôtre conduite, sur lesquelles nous devons nous former, & que nous pouvons pratiquer par la même grace qui les a fait pratiquer à tant d'autres. 'Pourquoi ne pourrons-nous pas, se disoit à lui-même S. Augustin, ce qu'ont pû tant de vieillards, tant d'enfans, & même tant de jeunes filles? S'il faut l'entreprendre par nos propres forces, nous avons raison de tomber dans le desespoir, en voyant combien nous sommes foibles. Mais si c'est la puissance de leur Dieu & de leur Seigneur qui a fait faire aux Saints ce qu'ils n'eussent pûa faire par eux-mêmes, ils n'ont point fermé après eux la porte de cette grace. Si nous en sommes indignes, nous ne le sommes pas plus que S. Paul. Le même Dieu a encore la même puissance & la même misericorde: & pourvû que nous implorions son secours avec l'ardeur & la perseverance de ceux qui savent la grandeur & la necessité de la grace qu'ils demandent, & avec l'humilité de ceux qui sont persuadez combien ils en sont indignes, nous ne pouvons manquer de recevoir de Dieu, sinon la grace des martyrs, au moins celle qui est necessaire à nos besoins. On supplie donc tous ceux qui liront cet ouvrage de demander à Dieu cette grace aussi bien pour l'Auteur que pour eux-mêmes, de peur que la connoissance de la verité & des exemples des Saints ne soient nôtre condannation, si nous negligeons d'imiter ceux que nous faisons profession d'honorer, & que nous n'honorons que parce qu'ils ont pratiqué la verité à proportion qu'ils l'ont connuë.

Aug. conf. l. 8. c. 12.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce Volume.

AVERTISSEMENT
Sur la Table ſuivante & ſur les Citations du Livre.

COMME *l'obligation que nous nous ſommes impoſée de marquer avec le plus d'exactitude que nous avons pû d'où eſt tiré ce que nous mettons, nous a engagez à charger les marges d'un grand nombre de citations; il a fallu les faire fort abregées, & par conſequent un peu obſcures. Afin donc qu'on les puiſſe entendre ſans difficulté, nous mettons au commencement de chaque tome une Table de toutes les Citations qui y ſeront employées. Nous y ſpecifions les éditions dont nous nous ſommes ſervis, afin que ceux qui les auront puiſſent aiſément trouver ce qu'ils chercheront par les pages ajoutées aux citations. On ne met point dans cette Table les citations de l'Ecriture ſainte, parce qu'on la cite de la maniere ordinaire & connuë de tout le monde.*

Quand après avoir cité un auteur à la marge du livre, on a beſoin d'en citer quelque autre endroit, on ſe contente de marquer dans la ſeconde citation ce qu'elle a de different de la premiere. Par exemple, après avoir mis à une citation, Euſ. l. 6. c. 31. p. 230. *on mettra ſeulement à celle d'après,* c. 33. p. 231. *en ſouſentendant* Euſ. l. 6. *ce qui ne ſe fait néanmoins que quand il n'y a point d'autres Auteurs citez entre deux. Quand il y en a, on repete la citation toute entiere, à moins qu'on n'ait à citer ſouvent un même livre: car en ce cas on abrege quelquefois, & on met ſeulement* Euſ. p. 230. *ſuppoſant que les lecteurs jugeront bien que cette page eſt du livre qu'on a déja cité pluſieurs fois: ou bien l'on met* ut ſup. *pour dire que cette citation eſt ſemblable à la derniere qu'on a miſe du même auteur. On n'a point d'égard pour les citations à celles qui ſe rencontrent quelquefois en plus petit caractere au bas des pages pour ſervir aux petites notes.*

Les citations qui dépendent de celles d'au-deſſus, & où l'on ne repete point le nom de l'auteur, ne commencent jamais par une lettre capitale. Ainſi par exemple, il ne faudra point aller chercher dans la table lib. arb. *ſur* lib. *mais on la trouvera ſur l'*A *& ſur les citations de S. Auguſtin, qui aura eſté marqué dans la citation precedente.*

Quand au contraire on a pluſieurs auteurs ou pluſieurs endroits d'un même auteur à citer ſur un même lieu, on les diſtingue par une barre |

Une citation eſt pour tout ce qui n'eſt point enfermé entre les crochets [] *juſqu'à la citation ſuivante, à moins que le texte n'emporte ſa citation, comme quand on y cite la chronique d'Euſebe, ou quelque choſe de ſemblable; ce qu'on met néanmoins pour l'ordinaire entre deux crochets.*

On met preſque toûjours les citations en latin, parce que la pluſpart des livres dont on s'eſt ſervi ſont en cette langue, & encore pour être plus court. C'eſt ce qui a obligé de mettre auſſi cette Table en latin, bormis dans les livres François. Et ceux qui ne ſçavent pas le latin, ne ſe mettront guére en peine de verifier les citations.

Le p. *marque indifferemment les pages, les feuillets, ou les colonnes qui ont leur chifre particulier.*

1. *mis après le chifre de la page, eſt pour la premiere colonne, ou le recto des feuillets, &* 2. *pour le verſo. Quand il y a plus de deux colonnes ſous un même chifre, on met auſſi* 3. & 4.

a, b, *&c. mis après les pages renvoient aux mêmes lettres qu'on met ſouvent dans les livres pour en partager les pages: & quand elles ſont partagées par le nombre des lignes, nous mettons* a *pour marquer le premier eſpace juſqu'à dix;* b *pour le ſecond juſqu'à* 20. *& le reſte demême. Pour celles qui ne le ſont point du tout, quelquefois nous n'y mettons rien, quelquefois nous mettons* a *pour le commencement,* m *ou* b *pour le milieu, &* f *ou* c *pour la fin.*

c *devant la page marque le chapitre, article, ou autre diviſion, ſelon les auteurs.*

l *ſignifie le livre; hormis dans les Codes, où il marque la loy, & peut-être dans quelques autres occaſions particulieres, qui ſeront marquées dans la Table.*

n *eſt pour renvoyer aux notes.*

pr. *ſignifie les prefaces ou avertiſſemens qui ſont à la teſte des livres, & ne ſont pas compris dans les chifres des chapitres.*

t *marque le tome, hormis dans les Codes, où il ſignifie les titres qui partagent les livres.*

§ *Cette figure eſt pour les ouvrages, où les chapitres ſont diviſez en paragraphes ou articles. Et quand on trouvera dans cet ouvrage à la marge interieure ou dans les tables,* v. N. S. §. 10. *c'eſt-à-dire qu'il faut aller voir l'article* 10. *dans le titre ou l'hiſtoire de nôtre Seigneur. Que s'il y a ſeulement* v. §. 10. *c'eſt pour renvoyer à l'article* 10. *du titre où l'on eſt.*

ap. *eſt pour* appendix, *ou pour* apud, *& pour dire que l'ouvrage n'eſt point de l'auteur avec lequel il eſt imprimé: & ces ouvrages ſont preſque toûjours dans l'appendix, quand il y en a.*

ib. *pour* ibidem *ſignifie, quand il eſt ſeul, que la citation precedente ſert encore pour cet endroit. Quand il eſt après le nom d'un auteur, il marque que l'ouvrage cité eſt du même titre que celui de la citation precedente. Ainſi après avoir mis* Chry. 2. Cor. *on mettra* Thdrt. ib. *pour dire que l'endroit eſt tiré de Theodoret ſur la* 2. *épître aux Corinthiens.*

Quand entre les chifres ſoit des chapitres, ſoit des pages, &c. il ſe rencontre une petite ligne, par exemple c. 1-5. p. 3-10. *celà ſignifie que ce que l'on raporte eſt traité dans tous les chapitres qui ſont depuis le premier juſqu'au cinquiéme, & dans toutes les pages depuis la troiſiéme juſqu'à la dixiéme. Que ſi après cette ligne il ne ſuit point d'autres chifres, c'eſt-à-dire que la citation comprend pluſieurs pages, qu'on ne s'eſt pas mis en peine de marquer.*

app. auj. comm. Ev. M. p. e. V. *qui ſe pourront rencontrer quelquefois dans les notes ou dans les tables, ſignifient* apparemment, aujourd'hui, commencement, Evêque, Martyr, peut-être, Vierge.

&c. *mis quelquefois à la marge interieure, eſt pour dire que la choſe eſt raportée plus amplement dans l'auteur cité à l'autre marge.*

TA-

TABLE
DES
CITATIONS.

A.

Abd. l. 3. p. 40.	ABDIAS Babylonius libro 3. qui eſt de S. Andræa. Pariſiis anno 1571.
Act. M.	Acta Martyrum ſincera & ſelecta per D. Theodoricum Ruinart. Pariſiis an. 1689.
Adam. l. 1. p. 8.	Adamantius in Marcionem, dialogo ſeu ſectione 1. unà cum Origenis libro de Martyrio per Rodolphum Wetſtenium græcè edito Baſileæ an. 1674.
Ado, chr. p.	Adonis chronicon, ætate ſexta. Baſileæ an. 1568. cum Gregorio Turonenſi.
feſt.	Tractatus de feſtivitatibus Apoſtolorum, martyrologio Baroniano additus. Antverpiæ an. 1613.
Ad. Præſ. p. 117.	Ad Præſidium epiſtola, apud Hieronymum tomo 4. Baſileæ an. 1565.
Alex. t. 5.	Natalis Alexandri Dominicani hiſtoria eccleſiaſtica, tomo ſeu volumine quinto, non ſæculo. Pariſiis an. 1677.
All. conſ.	Leonis Allatii de Eccleſiæ Occidentalis & Orientalis perpetua concenſione. Coloniæ an. 1648.
de Sim.	diatriba de Simeonibus. Pariſiis an. 1664.
in Meth.	notæ in Methodii Martyris convivium. Romæ an. 1656.
ſym.	opuſcula ſymmicta à Nihuſio edita Coloniæ an. 1653.
Amb. B.	Ambroſii noviſſima editio per Benedictinos. Pariſiis an. 1691.
ad Sim. p. 437.	ad Simplicianum epiſtola in Exodi caput 24. tomo 1. veteris editionis, anni 1603. Pariſiis; & ſic in reliquis ubi B non additur.
de Eli. p. 546.	de Elia ſermo, tomo 1. Eſt in Benedictinorum appendice ſermo 33. p. 434.
de Sal.	de Salomone, in Proverbiorum caput 5. to. 2.
de Sp.	de Spiritu Sancto, to. 4.
div. 1 p.	de diverſis ſermo 1. tomo 5.
exh. v. p. 435.	exhortatio ad virginitatem to. 4.
fid. p. 187.	de fide to. 4.
hex. p. 57.	in hexaemeron, to. 1.
in Job, p. 615.	de interpellatione Job, tom. 2.
in Luc. p. 216.	in Lucam tomo 3. veteris editionis, Benedictinorum primo.
inſ. v. p. 421.	de inſtitutione virginis ad Euſebium, tomo 4.
off.	de officiis, tom. 4.
par. p. 115.	de paradiſo, tomo 1.
pſ 36. p.	in pſalmum 36. to. 2.
ſacr. l. 3. p. 363.	de ſacramentis apud Ambroſium tomo 4.
ſanc. ſ. 11. p. 142. d.	ſermone undecimo de ſanctis, tomo 5.
ſym. c. 30. p. 107.	in Symbolum Apoſtolorum tom. 4.
v. B.	vita per Baronium in prolegomenis tomi primi veteris editionis.
vid. p. 497.	de viduis tomo 4.
virg. l. 3. p. 481.	de virginibus ad Marcellinam, tomo 4.
vit.	vita per Paulinum Diaconum, in prolegomenis tomi primi.
Ambſt. in Rom. 16. p.	Ambroſiaſter, ſeu Commentarii Ambroſio aſcripti in epiſtolam ad Romanos cap. 16. Apud Ambroſium tom. 3. Pariſiis an. 1603.
1. Cor. 1. &c.	in 1. ad Corinthios cap. 1.
Amf.	Amphilochio Iconienſi tributa per Combefiſium Pariſiis an. 1644.
Amm. l. 15. p. 44.	Ammianus Marcellinus lib. 15. ex prima recenſione Henrici Valeſii. Pariſiis anno 1636.
Anal. gr.	Analecta græca per Benedictinos Luteciæ anno 1688.
Anal. t. 4. p.	Joannis Mabillon Analectorum latinorum tom. 4. Luteciæ an. 1585.
Anaſt. c. 97. p.	Anaſtaſius bibliothecarius in vita Adriani, quem 97. Pontificem numerat. Pariſiis an. 1649.
And. Cæſ. c. 19. p. 57.	Andreas Cæſarienſis in Apocalypſim, Chryſoſtomi in Joannem homiliis adjunctus. Pariſiis anno 1636.
And. Cr. h. 10. p. 132.	Andreæ Cretenſis orationes unà cum Amphilochio à Combefiſio editæ. Pariſiis an. 1644.
Apol. Ty. l. 1. ſeu Ap. Ty. v.	Apollonii Tyanæi vita per Philoſtratum. Pariſiis an. 1608.
App. civ. l. 4. p. 320.	Appianus de bellis civilibus lib. 4. Luteciæ an. 1551.
b. Ill. p.	de bellis Illyricis.
Arat. l. 2. c. 1. p. 690.	Aratoris Romani Subdiaconi in Acta Apoſtolorum carmen, Bibliothecæ Patrum Pariſiis editæ tomo 8.
Arn. l. 2. p. 99.	Arnobius in Gentes. Lugduni Batavorum anno 1651.
Aſt. or. 12. p. 289.	Aſterii Amaſeni oratio in S. Stephanum, Bibliothecæ Patrum auctuario primo edito Pariſiis an. 1648.
Ath. ad Afr. p. 936.	Athanaſii ad Africanos Epiſcopos, tomo 1. Pariſiis an. 1627.
ad Dr. p. 956.	ad Dracontium epiſtola, tomo 1.
ad Max. p. 165.	ad Maximum tomo 1.
com eſſ. p. 230.	de communi eſſentia, &c. tom. 1. tamen Athanaſii.
dec. N p. 267.	de Nicænis decretis contra Euſebianos tom. 1.
de ſem. p. 1062.	de parabola ſeminantis, tom. 1. ſi fortè Athanaſii.
in Ar or. 4. p. 498.	in Arianos oratio 4. ut in editis numeratur, tomo 1.
inc. p. 597.	de carne à Verbo-Deo aſſumtâ to. 1.
in gent. l. 2. p. 89. c.	contra Gentes lib. 2. qui eſt de incar-

	natione Verbi tomo 1.
para.	in ſanctam Paraſceven ſermo apud Athanaſium tom. 2.
ſyn.	ſynopſis ſacræ Scripturæ tom. 2.
Athng.	Athenagoræ apologia, ſeu legatio pro Chriſtianis, edita cum Juſtino Pariſiis an. 1636.
Auct. 2.	Auctuarii ad bibliothecam Patrum, per Combefiſium additi tomus 2. Pariſiis an. 1648.
Aug. ad Bon.	Auguſtinus ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epiſtolas: Lovanienſium tomo 7. Pariſiis an. 1586. Si verò B. addatur, noviſſimam editionem notat per Benedictinos curatam.
ad con. p. 20.	contra mendacium ad Conſentium, tom. 4. Lovan.
ad conj. l. 2. p. 357.	de adulterinis conjugiis ad Pollentium, tom. 6. Lovan.
ad Pr. l. 2. c. 9. p. 561.	ad Proſperum & Hilarium liber 2. qui eſt De dono perſeverantiæ, tom. 7. Lovan.
ad Ren. l. 1. p. 489.	ad Renatum, de anima & ejus origine. Lovan. tom. 7.
ad Sim. q. 2.	quæſtione ſecundâ ad Simplicianum, Benedictin. tom. 6. p. 89.
ad Val.	ad Valerium Comitem de nuptiis & concupiſcentia, tom. 7. Lovan.
ag. ch. p. 192.	de agone Chriſtiano, tom. 3. Lovan.
bapt. p. 35.	de baptiſmo contra Donatiſtas, to. 7. Lovan.
bo. conj. p. 336.	de bono conjugali contra Jovinianum, tom. 6. Lovan.
civ.	de Civitate Dei Lovan. & benedict. tom. 7.
conf.	Confeſſionum lib. 10. tomo 1. Lovan. & Benedict.
conſ.	de conſenſu Evangeliſtarum, Benedict. tomo 3. parte 2. Lovanian. tomo 4.
de fid. c. 38. p. 240.	de fide contra Manichæos, tom. 6. Lovan.
de Trin.	de Trinitate, tom. 3. Lovan.
do. chr. p. 20.	de doctrina Chriſtiana, ibid.
ep. Jo. h. 2. p. 240.	homilia 2. in epiſtolam 1. Joannis Apoſtoli, tomo 9. Lovan.
fid. & op. p. 27.	de fide & operibus ad Conſentium, tom. 4. Lovan.
fid. & ſym. p. 62.	de fide & ſymbolo, tom. 3. Lovan.
gen. lit.	de Geneſi ad litteram lib. 12. tomi Benedict. 3. parte 1.
ge. P.	de geſtis Pelagii, ſeu Paleſtinæ apud Dioſpolim ſynodi, ſupplementi Vigneriani, tom. 1. Pariſiis an. 1654.
gr. Chr. p. 333.	de gratia Chriſti contra Pelagium & Celeſtium, to. 7. Lovan.
gr. & lib. *fm* de grat.	de gratia & libero arbitrio, ibid.
p. 519. h. 9.	de hæreſibus ad Quodvultdeum, hæreſi 9. tomo 6. Lovanienſium, Benedictinorum 8. p. 7.
in Adi.	contra Adimantum Manichæum, tomo 6. Lovan.
in adv.	contra adverſarium legis & prophetarum, Benedict. tom. 8. p. 550.
in Cre. p. 179.	in Creſconium, tom. 7. Lovan.
in Fauſt.	in Fauſtum, tom. 6. Lovan.
in Fel. l. 2.	de actis cum Felice Manichæo, ibid.
in Gal. 1. p.	in caput primum epiſtolæ ad Galatas, to. Lovan. 4. Benedict. 3.
in Jo. h. 120.	in Joannis Evangelium tractatus 120. Benedict. tomi 3. parte 2. Lovan. t. 9.
in Jul.	contra Julianum Pelagianum, Lovan. t. 7.

in Matt. q. 17. p.	liber quæſtionum evangelicarum ſecundùm Matthæum, quæſtione 17. Lovan. tom. 4.
in Rom p.	epiſtolæ Pauli ad Romanos inchoata expoſitio, Benedict. tom. 3. parte 2.
in P. r.	contra Parmenianum Donatiſtam, Lovan. t. 7.
lib. arb.	de libero arbitrio l. 3. Benedict. tom.
loc l. 1. p. 42.	locutionum liber 1. ſeu de Geneſi, Lovan. tom. 3.
mend. p. 5.	de mendacio, Lovan. tom. 4.
nat. & gr. c. 36. p. 316.	de natura & gratia, Lovan. tom. 7.
op. mon. c. 32. p. 304.	de opere monachorum, Lovan. to. 3.
pec. m. l. 2. p. 295.	de peccatorum meritis & remiſſione, Lovan. tom. 7.
pœni. p. 514.	de vera & falſa pœnitentia, apud Auguſtinum in appendice tom. 4. Lovan.
præd. p. 549.	de prædeſtinatione Sanctorum, Lovan. tom. 7.
pſ. 7.	in pſalmum 7. tomo 8. Lovan.
q. ev. l. 1. c. 23. p. 142.	quæſtionum Evangelicarum lib. 1. quæſt. 23. Lovan. tom. 4. Benedict. tomi 3. parte 2.
retr. l. 2.	retractationum liber 2. Lovan. & Benedict. tom. 1.
ſ. 69.	ſermo 69. ſemper ex tomo 5. Benedictinorum, etiam B. non addito.
ſanc. 29. p. 418.	de Sanctis ſermone 29. tom. 10. Lovan.
ſ. D. in m. p. 191.	de ſermone Domini in monte, Benedict. tomo 3. parte 2.
Sir. 25. n. p. 106.	Jacobi Sirmundi notæ in ſermonem 25. ex his quos Auguſtino addidit: Supplementi Auguſtiniani tomo 2. Pariſiis anno 1654.
ſp. & lit. c. 7. p. 307.	de ſpiritu & littera, Lovan. tomo 3.
t. 9. ap. 20. p. 445.	opuſculum 20. in appendice tomi 9. Lovan. quod eſt de rectitudine catholicæ converſationis.
t. 3. ap. q. 20 p.	Autor quæſtionum veteris & novi Teſtamenti, quæſt. 20. apud Auguſtinum in appendice tomi 3. Benedict.
vid. c. 7. p. 313.	de ſancta viduitate, tomi 4. Benedict.
virg. p. 338.	de ſancta virginitate, Lovan. tom. 6.
unit.	de unitate Eccleſiæ epiſtola contra Petilianum, tom. 7. Lovan.
Avit. ap. B. p. 357.	Alcimi Aviti epiſtolæ 4. in Baluzii miſcellaneis, tomo 1 Pariſiis anno 1678.
fr. p. 197.	fragmenta ex diverſis homiliis, Pariſiis anno 1648.
Aut. qu. 115. p. 121. 2.	Autor quæſtionum veteris & novi Teſtamenti quæſt. 115. apud Auguſtinum Benedict. tom. 3.

B.

Baluz. miſc. 1. 1.	Stephani Baluzii Miſcellanea, Pariſiis anno 1677.
Bar. ap. §. 19.	Baronii apparatus ad Annales, articulo 19.
34. §. 314.	Annales in anno Chriſti 34. paragrapho 314. Antverpiæ anno 1612.
3. aug. c.	in martyrologium ad 3. Auguſti diem nota c. ſeu 3. ibidem anno 1613.
Barn.	Sancti Barnabæ (ut fertur) epiſtola, per

	per Hugonem Menardum edita Parisiis anno 1645. Capitulorum distinctio ex editione est Cotelerii.
Baſ can. 1. p. 20.	Basilii Magni canon 1. ex his qui ad Amphilochium scripti sunt, epistolis præmissi, tom. 3. Parisiis anno 1637.
conſ. c. 22.	constitutionum monasticarum cap. 22. tom. 2.
de bapt. h. 13.	de baptismo homilia 13. tom. 1.
de Sp. c. 27. p. 352.	de Spiritu Sancto ad Amphilochium tom. 2.
div. 16. p. 434.	de diversis homilia 16. tom. 1.
reg. ſuſ. 8. p. 545.	in regulis fusiùs disputatis, regula 8. tom. 2.
virg. p. 645.	Autor Basilio suppar de vera virginitate ad Letoium, Basilij tom. 1.
Baſ. S. v. Th. l. 1. p. 230.	Basilius Seleuciensis in vita Sanctæ Theclæ, Parisiis editus an. 1622. cum Gregorio Thaumaturgo.
Baud. p. 200.	Le dictionaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand, à Paris en 1670. On ajoûte quelquefois *A. B.* pour marquer la lettre sous laquelle est la citation.
Bed. chr. p. 111.	Bedæ chronicon, seu de sex ætatibus tomo 2. Coloniæ Agrippinæ anno 1612.
in Act. 21. p. 660.	in Actuum Apostolorum caput 21. tomo 5.
in 3. Joan. p. 754.	in epistolam 3. Joannis, ibid.
in Marc. 9.	in Marci caput 9. ibid.
11. Jun.	martyrologium, die 11. Junii, apud Bollandum 2. martii tomo præfixum.
q. 3. p. 287.	lib. quæstionum, cap. seu quæst. 3. tomo 8.
retr. in Act. p. 15.	retractatio in Acta Apostolorum, tomo 6.
Bell. p.	Bellarminus de Scriptoribus ecclesiasticis, Parisiis anno 1658.
Bern. conſ. p. 8.	Bernardus de Consideratione ad Eugenium, tomo 4. editionis Horstianæ, Parisiis an. 1658.
div. 19 p. p. 208.	sermone 19. de diversis.
ep. 219.	epistola 219. tomo 1. novissimæ editionis Mabillonianæ, Parisiis anno 1690.
in Cant. h. 6.	in Cantica Canticorum homilia 6. tom. 3. editionis Horstianæ.
ſ. *ſeu* h. 9. p. 13.	sermone seu homilia 9. quæ est 2. super Missus est, tom. 2.
Bib. P. t. 7. p.	Bibliotheca Patrum tomo 7. ex editione Parisiensi anno 1644. Hac semper utimur.
Blond. ſib.	Traité de Blondel sur les Sibylles, à Charenton en 1649.
Boll. 13. feb. p.	Bollandus seu ejus continuatores ad diem 13. Februarii: & sic in reliquis.
app.	apparatus ad chronologiam pontificiam, in propylæo mensis maii.
feb. t. 1. p.	prolegomena in tomum 1. Februarii: & sic de aliis mensibus.
13. may. g. 12.	acta quæ græcè habentur pro die 13. Maii ad finem voluminis pag. 12.
pont. p. 15.	conatus in catalogum Romanorum Pontificum, parte prima in propylæo mensis Maii * pag. 15.
ſup.	in supplemento ad extremum maium addito, pag. 525.

Bona.	Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum, Romæ anno 1672.
Boſc t. t. 2.	Joannis à Bosco Cælestini bibliotheca Floriacensis, tomo seu parte 2. Lugduni anno 1605.
Buch p.	Buchetii de Cyclo Victorii & aliis Cyclis pascalibus, Antverpiæ anno 1633.
Bulen.	Julii Bulengeri pro Baronio contra Casaubonum, Lugduni anno 1617.

C.

Cæſa. h. 7. p. 54.	CÆsarii Arelatensis homilia 7. ex his quæ à Baluzio editæ sunt, Parisiis anno 1669.
q. 140. p. 660.	Cæsarii secretarii quæstio 140. Bibliothecæ Patrum tomo 11.
C. à Lap. in Act. p. 205.	Cornelii à Lapide in Actus Apostolorum, & sic de cæteris in Scripturam, Antverpiæ anno 1662.
Calviſ p.	Sethi Calvisii chronologia. Francofurti anno 1620. Si nec pagina notetur, is annus quærendus est cujus texitur historia.
Cang. de C.	Urbis Constantinopolitanæ descriptio per Carolum du Cange unà cum familiis Byzantinis edita Parisiis anno 1680.
num.	Ejusdem autoris dissertatio de inferioris ævi numismatibus, glossarii latini tomo 3. subjuncta, Luteciæ anno 1678.
Caniſ.	Canisii antiquæ lectiones, Ingolstadii anno 1602.
Capel. p. 109.	Ludovici Cappelli historia apostolica, anno 1634.
Caſ. ex. 16. §. 12.	Isaaci Casauboni exercitatio 16. in Baronium, articulo 12. Londini anno 1614.
Caſſ. col. 1. p. 300.	Cassiani collatio 1. Parisiis anno 1642.
de inc. *ſeu* in Neſt.	de Incarnatione contra Nestorium.
inſt. l. 7.	institutionum, seu de institutis cœnobiorum liber 7.
Caſſd. l. 4.	Cassiodori variarum epistolarum liber 4. Parisiis anno 1588.
Cat. in Jo. 12.	Catena græcorum Patrum in Joannis caput 12. Antverpiæ anno 1630.
Cedr. p.	Cedreni historiarum tomus primus, Parisiis anno 1647.
Chap.	Leodiensium episcoporum historici, collecti per Joannem Chapeauville: Leodii anno 1613.
Chef S. J.	Traité du chef de S. Jean Battiste par M. du Cange; à Paris en 1665.
Chr. Al. p. 580.	Chronicon Alexandrinum seu pascale, fastive Siculi à Radero editi, Munachii anno 1615.
Chr. ori.	Chronicum Orientale ab Ecchelensi versum, Parisiis an. 1651.
Chry. ad Th. l. 1. p. 579.	Chrysostomi ad Theodorum lapsum lib. 1. tom. 4. Parisiis an. 1636.
de ſac. l. 4. p. 67.	de sacerdotio, ibid.
in Act. h. 15.	in Actus Apostolorum homilia 15.
in Gal. 1.	in caput primum epistolæ ad Galatas.
in Gen.	homiliæ in Genesim tom. 2.
in Jo. h. 6.	in Joannis Evangelium hom. 6.
in M. h. 10.	in Matthæi Evangelium hom. 10.
in Phil.	in epistolam Pauli ad Philemonem.
in Phili.	in epistolam ad Philippenses.

in

pr Heb.	in epiſtolam ad Hebræos præfatio.
ſcan p. 756.	ad eos qui ob perſecutionem ſuam ſcandalizabantur, tom. 5.
c 1. or. ſeu h. 48.	homilia vel oratio 48. tomi primi, & ſic de cæteris tomis.
virg. p. 275.	de virginitate, tom. 4.
v. mon. l. 1. p. 361.	contra vituperatores vitæ monaſticæ, ibid.
Cl ad Cor. ſeu 1. Cor. c. 15. p. 98.	Clementis Papæ epiſtola 1. ad Corinthios, ex apoſtolicis Cotelerii, Pariſiis anno 1672.
recog. l. 7. c. 6. p. 476.	Recognitiones ei falsò adſcriptæ, ibidem.
Cl. epit.	Epitome de geſtis Petri Clementi Romano falsò adſcripta, in Apoſtolicis item Cotelerii.
h. 3. p. 596.	homiliæ ipſi itidem Clementi ſuppoſitæ, à quo Clementinæ nuncupantur: ibidem.
Cl. ſeu Cl. Al exc. p. 806.	Clementis Alexandrini excerpta ex libris Hypotyposeon, Lutetiæ anno 1641.
præd. l. 2. c. 8. p. 182.	pædagogus lib. 2.
1. Pet. p. 565.	in Epiſtolam 1. Petri, Bibliothecæ Patrum to. 1.
ſtr. 6.	ſtromatum lib. 6. Lutetiæ an. 1641.
Claud. v.	Claudii II. ſeu Gothici vita per Trebellium Pollionem, inter Auguſtæ hiſtoriæ ſcriptores, Pariſiis anno 1620.
Cod. ori. C.	Georgii Codini origines ſeu antiquitates Conſtantinopolitanæ, Lutetiæ an. 1655.
Cod. Th. Sir.	Codicis Theodoſiani appendix à Sirmundo edita, Pariſiis anno 1631.
Combf. de Chry.	Chryſoſtomi & aliorum opuſcula per Combefiſium edita, Pariſiis an. 1656.
in Baſ.	Baſilius Magnus ex manuſcriptis per Combefiſium reſtitutus, Pariſiis an. 1679.
opuſ.	Conſtantini Porphyrogenetæ, aliorumve opuſcula per Combefiſium edita, Pariſiis anno 1664. Allatii de Simeonibus diatribæ ſubjuncta.
Conc. c. 50.	Concordiæ Evangelicæ Pariſiis editæ an. 1653. caput 50.
c. 17. n. 1.	nota 1. ex iis quæ capiti 17. ſubjiciuntur, pag. 37.
c. 26. tit.	titulus ſeu nota præfixa capiti 26.
Conc.	Bernardi Lami Oratoriani concordia ſeu harmonia Evangelica, Pariſ. an. 1689.
Conc. L.	Conciliorum poſtrema editio per Labbeum curata, Pariſiis an. 1671.
Conſt. l. 3. c. 6. p. 216.	Conſtitutiones apoſtolicæ ex Apoſtolicis Joan. Cotelerii, Pariſiis an. 1672.
Cotel. ap. p. 42.	S. Barnabæ & aliorum Apoſtolorum ſcripta per Joan. Coteleriun edita Pariſiis an. 1672.
ap. n.	Cotelerii notæ in eadem ſcripta.
gr. t. 3.	Monumenta Eccleſiæ Græcæ per Coteleriun edita, tomus 3. Pariſiis an. 1686.
Cuſ. p. 323.	Cuſpiniani in faſtos Conſulares, Francofordiæ anno 1621.
Cyp. ad Quir. ſeu teſt. p. 387.	Cypriani de teſtimoniis ad Quirinium ex editione Pamelii, Pariſ. anno 1603.
bapt. p. 24.	de baptiſmo hæreticorum, inter opera Cypriano aſcripta, ex editione Oxonienſi anno 1682. parte 3.
de ele p. 304.	de opere & eleëmoſyna, Pariſiis anno 1603.
de Jaſ. p. 565.	Celſi ad Vigilium præfatio in diſputationem Joannis & Papiſci, inter Cypriani opera, Pariſiis anno 1603.
diſſ.	Diſſertationes Cyprianicæ per Dodowellum, Oxonii anno 1684.
ep. 73.	Cypriani Epiſtola 73. ex editione Pamelii, Pariſiis anno 1603.
vit. p. 9.	vita per Pontium Diaconum pag. 9. editionis Oxonienſis inter prolegomena.
Cy. Al. div. h 8. p. 367.	Cyrilli Alexandrini de diverſis homilia 8. tomi 5. parte 2. Pariſiis anno 1638.
in Jo 13.	in Joannis Evangeliſtæ caput 13. tomi 4.
in Jul.	opus contra Julianum Cæſarem: tomi 6. parte 2.
Cyr. cat. 17.	Cyrilli Jeroſolymitani Catecheſis 17. Pariſiis anno 1640.
myſt. 4. p. 137.	catecheſis 4. ex myſtagogicis.

D

Dale, p.	ANtonii van Dale de oraculis ethnicorum, Amſtelodami anno 1683.
Dall. de Ign. p. 337.	Joannis Dallæi de operibus Dionyſio & Ignatio tributis, Genevæ anno 1666.
D. Chr or. 21. p. 372.	Dionis Chryſoſtomi oratio 21. Lutetiæ anno 1604.
Dext.	Lucii Dextri pſeudepigraphum chronicon, Lugduni an. 1627.
Didy. in 1. Pet. p. 56.	Didymi Alexandrini in 1. Epiſtolam Petri: Bibliothecæ Patrum tomo 9.
Dio, l. 60. p	Dionis Caſſii hiſtoriarum lib. 60. typis Vechelianis anno 1606.
Dion. ecc. h. c. 5. p. 315.	Dionyſii Areopagitæ de Eccleſiaſtica hierarchia: Lutetiæ anno 1644.
div. n. c 8.	de divinis nominibus cap. 8.
Du Pin, p.	Bibliotheque des auteurs Eccleſiaſtiques par M. du Pin, à Paris en 1668. On ne s'eſt pas d'ordinaire mis en peine d'en marquer le tome, parce que les endroits ſur leſquels on le cite en font juger. On ſuit toûjours ſa premiere édition.
pr.	Les preliminaires qui ſont à la tête du 1. tome.

E

Emiſ.	GAllorum antiſtitum homiliæ, Euſebii Emiſeni nomine editæ, Lutetiæ anno 1547.
Epi. anc p. 36.	Epiphanii in Ancorato, tomo 2. editionis Petavianæ, Lutetiæ anno 1622.
30. c. 4. p. 128.	Panarium, ſeu adverſùs hæreſes, hæreſi 30. &c.
de Chr. c. 1. p. 47.	de Chriſto, tom. 1.
de fid. c. 12 p 1105.	de fide orthodoxa, ibid.
menſ. c. 14. p. 170.	de menſuris & ponderibus, tom. 2.
Eſt. in Rom. 15.	Eſtii in cap. 15. Epiſtolæ ad Romanos, Pariſ. an. 1640. & ſic de cæteris in Scripturas.
or.	orationes diverſæ, ibid.
Eva l. 3.	Evagrii ſcholaſtici hiſtoria Eccleſiaſtica lib. 3. ex editione Henrici

ci

	ci Valesii, Parisiis an. 1673.
Eucho.	Euchologium, seu Rituale Græcorum, cum notis Jacobi Goar Dominicani, Paris. an. 1647.
Euch. q. in Act. p. 370.	Eucherii Lugdunensis quæstiones in Actus Apostolorum, instructionum suarum libro 1. Romæ an. 1564.
Evod. l. 1. c. 6. p. 633.	Liber 1. de miraculis S. Stephani ad Evodium Uzalensem apud Augustinum in appendice tomi 7. Benedictinorum, Lovaniensium 10.
Eus. chr.	Eusebii Cæsariensis chronicon græcum, Lugd. Batavorum anno 1658.
chr. n. p.	Scaligeri in hoc chronicon notæ.
chr. n. P. p.	notæ Arnaldi Pontaci in idem chronicon.
dem. l. 6. c. 20. p. 263.	de demonstratione evangelica lib. 6. Parisiis an. 1627.
de Pal. c. 3. p. 321.	de martyribus Palestinis, quod opus historiæ Ecclesiasticæ subjungitur.
l. 2. c. 15. p. 38.	historia Ecclesiastica ex editione Valesii, Parisiis an. 1659.
n. p.	Henrici Valesii notæ in hancce historiam, ibid.
op. 4.	opusculum 4. ex his 14. quæ latina edidit Sirmundus, Parisiis anno 1643.
præp.	de præparatione evangelica, Paris. an. 1628.
ruf.	historia Ecclesiastica per Rufinum versa, Antverpiæ an. 1548.
v. Const. l. 3.	de vita Constantini lib. 3. cum historia Ecclesiastica editus.
Eus. Em. h. 3. p. 7.	Homilia 3. ex his quæ Eusebii Emiseni nomen præferunt, Luteciæ anno 1547.
Eus. χρ. add.	Historia græca de temporibus ad Eusebii Chronicon per Scaligerum addita; Lugduni Batavorum anno 1658.
Eust. hex.	Eustathi Antiocheni, seu alterius, in Hexaemeron commentarius, Lugduni an. 1629.

F

Fac. l. 1. c. 3. p. 22.	Facundi Hermianensis pro defensione trium Capitulorum, Parisiis an. 1629.
Ferrand, t. 1. p. 490.	Reflexions sur la religion Chrétienne par M. Ferrand, tome premier, à Paris en 1679.
Ferr. it.	Ferrarii de Sanctis Italicis, Mediolani an. 1613.
18. may.	martyrologium universale ad 18. maii, Venetiis an. 1625.
Flor. p. 336.	Florentinii notæ in martyrologium vetus Hieronymi nomine editum, Lucæ an. 1668.
Fort. l. 8. c. 4. p. 190.	Venantii Fortunati carminum lib. 8. Moguntiæ an. 1603.
Frass.	Caroli Frassenii Disquisitiones biblicæ, Luteciæ an. 1682.
Freculf.	Freculfi Lexoviensis chronicon, an. 1539.
From. in Act.	Liberti Fromondi in Acta Apostolorum, Parisiis an. 1670.
Front. cal. p. 106.	Frontonis calendarium Romanum, Parisiis anno 1652.
Fulg. ad Fab. fr. 36. p. 652.	S. Fulgentii fragmentum 30. ex libris contra Fabianum & Arianos, Parisiis anno 1684.
s. 2. p. 554.	sermo 2. ibid.

G

Gal. chr. l. 3. p.	Gallia Christiana San-Marthanorum, Luteciæ an. 1656.
Gallon. c. 3. p. 68.	Antonii Gallonii de cruciatibus Martyrum, Parisiis anno 1660.
Garc. c. 5. p. 1639.	Garciæ Loaisæ de Toletano primatu dissertatio, Conciliorum Labbæanorum to. 5.
Gaud. h. 17. p. 60.	Gaudentii Brixiani homilia 17. Bibliothecæ Patrum tom. 2.
Gen. c. 46.	Gennadii de scriptoribus Ecclesiasticis.
Geneb. p.	Gilberti Genebrardi chronologia: Parisiis anno 1600.
Gild. exc.	Gildæ Abbatis Epistola de excidio Britanniæ, inter antiquos rerum Britannicarum scriptores, Lugd. an. 1587.
Glyc. l. 3. p. 231.	Michaëlis Glycæ annalium liber 3. ex typographia regia anno 1660.
Grand. p. 10.	Jacobi Grandamici chronologiæ Christianæ pars tertia, Luteciæ anno 1668.
Greg. dial. l. 1.	Gregorii Magni dialogorum lib. 1. tom. 2. Parisiis anno 1675.
in Ev. h. 33. p.	in Evangelium homilia 33. to. 1.
in Ez. h. 18. p.	in Ezechielem hom. 18. ibid.
in Job l. 33.	in Job, seu Moralium liber 33. ibid.
in Reg. 9. p. 183.	in Regum libri 1. cap. 9. tom. 3.
l. 9. ep. 4.	Epistolarum libro 9. Epistola 4. tom. 2.
l. 2. ind. 11. p. 372.	epistolarum lib. 2. indictione 11.
mor. l. 26.	Moralium in Job liber 26. tom. 1.
vit.	Ejusdem vita per Joannem Diaconum anno ferè 980. ex Miræo scripta, inter to. 1. prolegomena.
Gr. Nys.	V. Nys.
Gron.	Joannis Gronovii observata in scriptoribus Ecclesiasticis: Daventriæ anno 1651.
Gr. T. gl. M. c. 28. p. 28.	Gregorii Turonensis de gloria Martyrum liber, seu primus de miraculis, Parisiis anno 1640.
h. Fr. l. 1. c. 24. p. 19.	historia Francorum, Basileæ anno 1588.
mir. l. 1. c. 17. p. 41.	de miraculis seu de gloria Martyrum, Parisiis anno 1640.
Grut. p. 434. 1.	Gruterii inscriptiones Romanæ pag. 434. inscriptio 1. typis Commelianis anno 1616.

H

Hall.	Petri Halloix de illustribus Orientalis Ecclesiæ scriptoribus qui sæculo 1. vel 2. floruerunt, Duaci anno 1636.
v. Ir. p. 473.	de S. Irenæo, tom. 2.
Heges. l. 3. c. 2. p. 463.	Hegesippi de excidio Hierosolymitano, Bibliothecæ Patrum tom. 7.
anac. p. 569.	ejusdem libri anacephalæosis, ibid.
Hier. ep. 84.	Hieronymi epistola 84. editionis Basileensis per Erasmum, annō 1565. tom. 2.
ep. 150. b. 4. q. 143.	epistola 150. ad Hebidiam, quæstione 4. tomo 3.
in Dan. 11.	in Daniëlis Prophetæ cap. 11. to. 5.
in Ez.	in Ezechiëlem Prophetam, ibid.
in Gal. p. 200.	in epistolam Pauli ad Galatas tom. 9.

in

in Helv. c. 9. p. 13.	in Helvidium, tom. 2.
in Jov. l. 1. c. 14.	in Jovinianum, ibid.
in If. 46. v. 12.	in Ifaiæ caput 46. ꝟ. 12. tom. 5.
in Luc. c. 3.	in Luciferianos, tom. 2.
in Matt. 1. v. 6.	in Matthæi caput 1. verfumque 6. tomo 9.
in Pel. l. 3. c. 1. p. 297.	in Pelagianos liber 3. quorum primus cenfetur epiftola ad Ctefiphontem, tom 2.
in Phile. p. 260.	in epiftolam Pauli ad Philemonem, tomo 9.
in Ruf. l. 2. p. 126.	in Rufinum liber 2. tom. 2.
in Vig. p. 122.	in Vigilantium, ibid.
l. heb. p. 278.	de locis hebraicis, tom. 3.
loc. Act. p. 295.	de locis quæ in Actis Apoftolorum occurrunt, apud Hieronymum, ibid.
n. heb. p. 321.	de nominibus hebraïcis, ibid.
q in G. p. 201.	Quæftiones feu traditiones hebraïcæ, in Genefim, ibid.
v. ill. c. 45. p. 283.	de viris illuftribus, feu fcriptoribus Ecclefiafticis, tom. 1.
v. perf. p. 54.	Autor incertus de viro perfecto apud Hieronymum, tom. 4.
Hil. de Tr. l. 6.	Hilarii de Trinitate lib. 6. Parifiis anno 1572.
fr. 2. p.	fragmenta à Pithœo edita, Parifiis anno 1598. pars 2. *Omnis quidem, &c.*
in Aux. p. 121.	in Auxentium Arianum, Parifiis anno 1572.
in Matt. c. 17. p. 167.	in Matthæum canone 17.
pf. 131.	in pfalmum 131.
Hipp. de Anti. p. 41.	Hippolyti martyris de Antichrifto per Marquardum Gudium editi Luteciæ an. 1661. in 8.
Huet, dem.	Petri Huetii demonftratio Evangelica; Parif. an. 1679.

I

Janf. in Deut. 25. 1	CORnelii Janfenii Yprenfis in Deuteronomii caput 25. Lovanii an. 1641.
in Matt. 1.	in Matthæi caput 1. Parifiis anno 1642. & fic de cæteris in Evangelia.
Ign. act.	Ignatii acta, item & Polycarpi, veris ejus Epiftolis fubjuncta per Ufferium, Londini an. 1647.
ad Phil.	Epiftola ad Philippenfes Ignatio falsò attributa, in Ufferiana fylloge: Oxoniæ an. 1644.
ad Tr. c. 2. p. 17.	Ignatii Epiftola ad Trallianos cap. 2. juxta editionem Cotelerii, pag. 17. ex Ufferianâ, Londini an. 1647.
prol. c. 11. p. 75.	Prolegomena Ufferii in Ignatium: Oxoniæ an. 1644.
Inn. ep. 3. c. 7. p. 1256.	Innocentii I. Papæ epiftola 3. cap. 7. Conciliorum Labbeanorum tomo 2.
Jo. D. im. l. 2. p. 755.	Joannis Damafceni de imaginibus lib. 2. Bafileæ an. 1575.
de aff. 2. p. 394.	de B. Mariæ affumtione oratio 2. ex editione latina, Parifiis anno 1577.
tran. p. 360.	de Transfiguratione Domini oratio græco-latina ex eadem editione.
Joinv.	Hiftoire de S. Louis par le Sire de Joinville, de l'édition de M. du Cange à Paris en 1668.
Joli ad CC.	Claudii Joli ad Cardinales Retzium & Bullonium pro Ufuardo, Rotomagi an. 1670.
de Uf.	de Ufuardo ejufdem autoris.
Jof. ant. l. 18.	Jofephi antiquitates Judaïcæ, Genevæ anno 1634.
bel. l. 2. c. 26. p. 801.	de bello Judaico lib. 2. cap. 26. ex divifione latini interpretis.
vit. p. 999.	de vita fua.
Iren. l. 3. c. 12. p. 266.	Irenæi contra hærefes, Luteciæ an. 1639.
If. H. fanc. p. 168 4.	Ifidori Hifpalenfis feu alterius, de vita & obitu Sanctorum pag. 18. columna 4. Parif. an. 1580.
If. P. l. 4. ep. 69.	Ifidori Pelufiotæ lib. 4. Epiftola 69. Parifiis anno 1638.
It. Bur.	Itinerarium Burdegalenfe feu Jerofolymitanum p. 43. inter addita ad Ptolemæi geographiam: Antverpiæ anno 1618.
Juft. ap. 2. p.	Juftini Martyris apologia major quæ fecunda ponitur in editione Parifienfi anno 1636.
dial. p. 234.	dialogus cum Tryphone Judæo.

K

Krantz.	ALberti Krantzii hiftoria Saxonica, Francofurti anno 1621.

L

Lab. chr.	ABregé chronologique du P. Labbe: à Paris en 1665.
Lact. paff. p. 936.	Incerti autoris carmen de Paffione Domini apud Lactantium, Lugduni Batavorum anno 1660.
Perf. c. 2. p. 2.	Lactantii de morte perfecutorum, apud Baluzium, Mifcellaneorum tomo 2. Parifiis anno 1679.
Lami. conc.	Bernardi Lami Oratoriani Concordia, feu Harmonia Evangelica, Parifiis anno 1689.
Laun. de Dio. t. 2.	Joannis Launoii varia de duobus Dionyfiis opufcula, parte 2. anno 1660.
de Magd. p. 7.	de Magdalenæ, Lazari, &c. in Provinciam appulfu: Parifiis anno 1660.
de Sul.	Sulpitii Severi fententia de primis Galliæ martyribus vindicata: Luteciæ anno 1651.
in Marc.	difpunctio Epiftolæ Petri de Marca: Parifiis anno 1659.
Leo, cod.	Codex Romanus à Pafchafio Quefnello editus cum Leone tomo 2. Parifiis anno 1665.
ep. 11.	Leonis Magni Epiftola 11. ex editione Quefnellii tomo 1.
f. 80. c. 5. p. 337.	fermo 80. ejufdem editionis to. 1.
voc. G. l. 2. c. 3. p. 40.	de vocatione Gentium apud Leonem tomo. 1.
Leo, oft. l. 2. c. 24. p. 213.	Leonis Oftienfis chronicon Caffinenfe: Neapoli anno 1616.
Lloyd, p. 223.	Dictionarium hiftoricum per Nicolaum Lloyd auctum: Oxoniæ anno 1671.
L. Tud. p. 75.	Lucæ Tudenfis Epifcopi chronicon mundi, Hifpaniæ illuftratæ tom. 4. Francofurti anno 1608.
Lub. in Uff.	Index geographicus in Ufferii ecclefiafticos annales per Auguftinum Lubin Auguftinianum, apud Ufferium. Parifiis editum anno 1673.
Lubin.	Ejufdem Lubini tabulæ geographicæ in Scripturarum libros. Parifiis anno 1670.

Luciani

Luci. de St. c. 8. p. 631.	Luciani Presbyteri epistola de inventione S. Stephani apud Augustinum Lovaniensium tomo 10. Benedictinorum 7.
Ms.	Diversæ lectiones in eandem epistolam ex manuscripto codice.
Luci. Philop.	Luciani Samosateni in Philopatride dialogo: Lutetiæ an. 1615.
Lucif. de hær. p. 1045.	Luciferi Caralitani de non conveniendo cum hæreticis, bibliothecæ Patr. tomo 9.
epi. p. 1113.	Epistolæ sive Luciferi sive de Lucifero, ibid.
Lup. in Tert.	Christianus Lupus in Tertulliani librum de præscriptionibus: Bruxellis an. 1675.
	M.
Mabi. dipl.	Joan. Mabillon de re diplomatica: Lutetiæ an. 1681.
it. It.	iter Italicum quod Musæi Italici tomo. 1. præmittitur. Parisiis an. 1687.
lit.	de liturgia Gallicana: Parisiis an. 1685.
muf.	Musæum Italicum. Parisiis anno 1687.
Macar. h. 12. p. 72.	S. Macarius homiliâ 12. editus cum Gregorio Thaumaturgo. Parisiis an. 1622.
Macr. sat. l. 2. c. 4. p. 179.	Macrobii Saturnalia: Lugduni Batavorum an. 1628.
Mald. in Luc. 8.	Maldonati in Lucæ caput 8. & sic de cæteris in Scripturas.
Mar. ad Val.	Petri de Marca de primis Galliarum Episcopis ad H. Valesium epistola, unâ cum Vigiliana dissertatione ac de primatibus edita Parisiis an. 1669.
Marc. chr.	Marcellini Comitis chronicon à Sirmondo editum Parisiis anno 1619.
Mari. l. 7. c. 10. p. 410.	Joannis Marianæ de rebus Hispaniæ, in Hispaniæ illustratæ tom. 2. Francofurti an. 1603.
Matt. P. p. 735.	Matthæi Paris historia Anglica, tom. 2. Londini an. 1640.
Mauc.	Dissertation de M. Mauconduit pour distinguer sainte Madeleine de Marie sœur de S. Lazare: à Paris en 1685.
Maud.	Analyse des épîtres de S. Paul & des autres Apôtres par le P. Mauduit de l'Orat. à Paris 1691.
Max. T. h. 45.	Maximi Taurinensis homilia 45. Editus est cum Leone, &c. Parisiis an. 1639.
Menæa, p. 80.	Menæa magna Grecorum, die in textu notato, pagina, seu columna ejusd. mensis p. 80. Venetiis an. 1528.
Men. U. p. 103. 2.	Græcorum Menologium seu horologium. Venetiis an. 1523.
Meth. conv.	S. Methodii martyris convivium Virginum: Parisiis an. 1657.
Min. F. p. 5.	Minutii Felicis Octavius, bibliothecæ Patrum tom. 9.
Mir. ap. c. 72. p. 62.	Auberti Miræi appendix de scriptoribus XVI. & XVII. sæculi cap. 72. Antverpiæ an. 1649.
c. 390. p. 158.	de scriptoribus ecclesiasticis auctuarium cap. 390. ibid. anno 1639.
Mol. ad 15. aug.	Joannis Molani notæ in Usuardum ad 15. diem mensis augusti. Antverpiæ an. 1583.
Morin. ord. p. 104.	Joan. Morini de sacris ordinationibus. Parisiis an. 1655.
Mosc. c. 1. p. 1018.	Joan. Moschi seu Sophronii Pratum spirituale: biblioth. Patrum tom. 13.
MS.	Diverses pieces copiées sur des manuscrits.
	N.
Naz. car. 140. p. 213.	Gregorii Nazianzeni carmen 140. ab ejus vita incipiendo, tom. 2. Parif. an. 1630.
ep. 16. p. 778.	epistola 16. tom. 1.
n.	Eliæ, Nicetæ, Billii, aliorumve notæ in Gregorium tom. 2.
or. 16 p. 640.	oratio 16. tomo 1.
trag. 280.	tragedia quæ dicitur Christus patiens inter Gregorii carmina tom. 2.
Nil. l. 2. ep. 48. p. 139.	Nili monachi lib. 2. epistola 48. Romæ an. 1662.
asc. c. 35. p. 51.	asceticus sermo, seu de exercitatione monastica, inter ejus opuscula edita Romæ an. 1673.
Noris. de Pis.	Henrici Noris cenotaphia Pisana C. & L. Cæsarum. Venetiis an. 1681.
epo.	de epochis Syromacedonum, Florentiæ anno 1652.
Notit. c. 1.	Notitia dignitatum Imperii Romani, capite seu sectione 1. Parisiis an. 1651.
Nov. Test. Ox.	Novum Testamentum græcum variis lectionibus illustratum: Oxoniæ an. 1675.
Nphr. l. 2. c. 36.	Nicephori Callisti historia ecclesiastica: Parif. an. 1630.
Nyss. ser. Gr. Nyss. beat. 8. p. 834.	Gregorii Nysseni de vita beata, seu de beatitudinibus, orat. 8. tom. 1. Parif. an. 1638.
christ. p. 270.	de professione christiana ad Harmonium, tom. 3.
de Bas.	de Basilio magno, ibid.
de ref. 1. p. 413.	de resurrectione hom. 2. ibid.
de St. p. 357.	de S. Stephano, ibid.
in Can. h. 15. p. 691.	in Cantica Canticorum hom. 15. tom. 1.
in Ecc. h. 7.	in Ecclesiasten hom. 7. ibid.
in Lum. p. 367.	in festum Luminum seu Epiphaniæ, tom. 3.
nat. Ch. p. 346.	in natale Christi, ibid.
perf. p. 295.	de perfectione Christiani ad Olympium, ibid.
v. Thau. seu Gr.	de vita Gregorii Thaumaturgi, ibid.
	O.
Oecu. t. 1. p. 525.	Oecumenius tomo 1. Lutetiæ anno 1630.
Op. imp. 2. p. 17.	Opus imperfectum in Matthæum hom. 2. Chrysostomi homiliis in Joannem adjunctum.
Opt. l. 3.	Optati Milevitani liber 3. Parisiis an. 1631.
Ori. div. h. 1. p. 416.	Origenis homiliæ in diversa Evangelii loca, tom. 2. editionis latinæ Basileæ an. 1571.
g. in Ex.	in Exodum, ex editione græca Huetii tom. 1. Rotomagi an. 1668.
g. in Jer. p. 72.	in Jeremiam, ibid.

in Celſ, l. 6. p. 493.	in Celſum lib. 6. Cantabrigiæ an. 1658.
in Gen. h. 1.	in Geneſim homilia 1. editionis latinæ Baſiliæ an. 1571.
in Ez. h. 1. p. 619.	in Ezechielem hom. 1. ibid.
in Joſ. h. 7. p. 298.	homilia 7. in librum Joſue, ibid.
n. Luc. h. 7. p. 216	hom. 7. in Lucam ejuſd. editionis tomo 2.
in Matt. t. 28. p. 13.	tomus, tractatus, ſeu ſectio in Matthæum, ibid.
in Matt. g.	in Matthæum, editionis græcæ tomo 1.
in Num. h. 13. p. 224.	in librum Numerorum hom. 13. latinæ editionis tomo 1.
in Rom. p. 630.	in epiſtolam Petri ad Romanos, editionis latinæ tom. 2.
marty. pr.	Joan. Rodolphi Wetſtein prolegomena in librum Origenis de martyrio à ſe editum. Baſileæ anno 1674.
phil. c. 23. p. 81.	Origenis Philocalia, quæ libris contra Celſum adjuncta eſt : Cantabrigiæ an. 1658.
princ. l. 4. c. 1. p. 757.	de principiis, ſeu περὶ ἀρχῶν, tom. 1. latinæ editionis.
Oroſ, l. 7. c. 4. p. 209.	Pauli Oroſii hiſtoria lib. 7. Biblioth. Patrum to. 15.
Oth. Fr. l. 6. c. 25. p. 131.	Othonius Friſigenſis chronicon ad annum 1146. ab Urſtiſio editum : Francofurti an. 1585.
Oxon.	Novum Teſtamentum Oxonii an. 1675. editum cum variis lectionibus.

P

Paci. ep. 2. p. 56.	PAciani Barcinonenſis epiſtola 2. Bibliothecæ Patrum tomo 3.
Pagi, p. ou Pag. diſſ. p.	Antonii Pagi Franciſcani diſſertatio de Conſulibus. Lugduni ann. 1682.
ap. § 130.	critica in apparatum Baronianum paragr. 130. Pariſiis an. 1689.
Paſc.	Chronicum Paſchale, ſeu Alexandrinum, ex editione Cangiaña. Pariſiis an. 1688.
P. Alex. c. 9. p. 18.	Petri Alexandrini canon 9. cum Gregorio Thaum. editus Pariſiis an. 1622.
Pall, lauſ. c. 103. p. 1023 a.	Palladii hiſtoria Lauſiaca, ſeu de vitis Patrum : Biblioth. Patrum tomo. 13.
v. Cry ſeu dial.	dialogus de vita Joannis Chryſoſtomi, à Bigotio græcè datus : Luteciæ an. 1680.
Pauli. car. 24.	Paulini Nolani carmen 24. Antverpiæ an. 1622.
ep. 16. p. 175.	epiſtola 16. ibid.
n.	Roſweidi notæ.
v. Mart.	Paulini Petragorici carmen de vita S. Martini : Bibliothecæ Patrum tom. 8.
Paul. v. Amb. p. 87.	Ambroſii vita per Paulinum Diaconum : in prolegomenis Ambroſianis : Pariſiis an. 1603.
P. Aur. ſp. c. 7. p. 115.	Petri Aurelii ad Hermanni Loemelii ſpongiam reſponſio, cap. 7. ſeu de 7. propoſitione : tom. 2. Pariſiis an. 1646.
P. Chr. ſ. 28. p. 95.	Petri Chryſologi ſermo 28. Rotomagi an. 1640.
Pearſ. an. 70 p.	Joannis Pearſonii Epiſcopi Ceſtrienſis Annales Paulini, cum lectionibus in Acta, ejus poſtumis operibus præfixi : Londini an. 1688.
de Ign. t. 1.	vindiciæ epiſtolarum Ignatii, parte prima : Cantabrigiæ anno 1672.
diſſ.	Henrici Dodwel diſſertatio, Pearſonii poſtumis ſubjecta, Londini an 1688.
poſt.	Pearſoni opera poſtuma, ibid.
P. de Nat. l. 2. c. 96. p. 28.	Petri de Natalibus liber 2. &c. Lugduni an. 1543.
Pet. chr.	Petavii chronologia qua conſtat ejus 13. liber de doctrina temporum : Pariſiis an. 1627.
doc. t. l. 1, c. 7. p. 304.	de doctrina temporum.
dog. t. 5.	dogmatum theologicorum tom. 5. qui ſecundus eſt de incarnatione : Pariſiis an. 1650.
rat. 2. l. 1.	Rationarii temporum parte 2. lib. 1. Pariſiis an. 1652.
Petr. D. op. 17. c. 3. p. 166.	Petri Damiani opuſculum 17. quod eſt de cœlibatu ſacerdotum, tom. 3. Pariſiis an. 1642.
h. 46.	homilia ſeu ſermo 46. tom. 2.
Phila. c. 89. p. 22.	Philaſtrii Brixienſis caput ſeu hæreſis 89. ſi jam ante Chriſtum ab Ophitis numeres : Bibliothecæ Patrum tom. 4. parte 1.
Philg. l. 7. c. 8. p. 505.	Philoſtorgii hiſtoriæ eccleſiaſticæ liber 7. ex editione Valeſii : Pariſiis an. 1673.
Phil. leg. p. 1014.	Philonis Judæi legatio ad Caium : Pariſiis anno 1640.
leg. ſpec. p. 788.	de legibus ſpecialibus.
in Fl. p. 967.	in Flaccum.
Philop. l. 2.	Joannis Philoponi de mundi creatione : Viennæ Auſtriacæ an. 1630.
de P.	diſſertatio de Paſchate.
Phot. c. 171.	Photii bibliothecæ caput ſeu codex 171. Genevæ an. 1612.
Piſt. p. 362.	Rerum Germanicarum ſcriptores per Joannem Piſtorium collecti : Francofurti an. 1583.
Plin. l. 1. c. 8.	Plinii Majoris hiſtoria naturalis : Francofurti an. 1599.
Plin. ep. l. 4. ep. 2.	Plinii junioris epiſtolarum liber 4. epiſtola 2. ex editione Pauli Stephani an. 1660.
Plut. or. def. p. 745.	Plutarchi de oraculorum defectu : Moralium tom. 3. editionis græcæ per Henricum Stephanum, an. 1572.
Poly. ad Phil. c. 5. p. 1009.	Polycarpi epiſtola ad Philippenſes ; inter apoſtolica Coteleriii : Luteciæ an. 1672.
Poſſev. t. 1. p. 967.	Poſſevini apparatus : Coloniæ an. 1608.
Præd. c. 11.	Autor anonymus de hæreſibus, à Sirmondo Prædeſtinati nomine editus, capite ſeu hæreſi 11. Pariſiis an. 1643.
Proc. æd. l. 5. c. 1. p. 95.	Procopii de ædificiis Juſtiniani lib. 5. tom. 2. Pariſiis anno 1662.
b. Per.	de bello Perſico, tom. 1.
Procl. h. ſeu or. 22. p. 580.	Procli Conſtantinopolitani homilia ſeu oratio 22. Romæ an. 1630.
Proſ. ſeu Proſp. chr.	Proſperii Aquitani chronicon Hieronymiano ferè ſubjectum, ſed integrum apud Labbæum Bibliothecæ novæ tom. 1. pag. 25. Pariſiis

Parisiis an. 1657.

ad R. p. 306. — epistola ad Rufinum Coloniæ Agrippinæ an. 1630.

sent. 203. p. 441. — sententiæ ex Augustino, sententia 203.

Prosp. prom. l. 4. p. 160. — Alterius Prosperi cum Aquitano editi de Promissionibus liber 4. seu Dimidium temporis.

Prud. de M. 2. p. 71. — Prudentii περὶ στεφανῶν seu de coronis Martyrum, hymno 2. Amstelodami an. 1631.

or. pec. p. 200. — ἁμαρτιγενία seu de peccatorum origine.

Ptol. l. 3. c. 1. p. 75. — Claudii Ptolomei geographicorum lib. 3. Antverpiæ. an. 1618.

R.

Rayn. 1268. §. 50. — ODerici Raynaldi appendix ad Annales Baronii an. 1268. artic. seu paragraph. 50. Romæ an. 1648.

Rec. l. 3. c. 65. p. 461. — Recognitiones Clementi Romano tributæ, inter apostolica Cotelerii : Parisiis an. 1672.

Rodr. l. 4. p. 75. — Roderici Ximenii Archiepiscopi Toletani de rebus Hispaniæ, inter Hispaniæ illustratæ autores tomo 2. Francofurti an. 1603.

Ruf. l. 1. c. 9. — Rufini historia ecclesiastica, seu ex Eusebio versa, seu Eusebio addita libro 1. Antverpiæ anno 1548.

in Hier. l. 2. p. 229. — contra Hieronymum, ipsius Hieronymi tomo 4. Basileæ anno 1565.

pro Orig. p. 172. — Apologia Pamphili pro Origine à Rufino versa, ibid.

symb. p. 539. — Rufini expositio symboli : est apud Cyprianum Parisiis editum anno 1603.

S.

Sacr. M. p. 39. — SAcramentarium Gregorii ab Hugone Menardo editum Parisiis an. 1642.

Scal. in Eus. p. 188. — Scaligeri notæ in Eusebii chronicon : Amstelodami anno 1658.

Serap. p. 863. — S. Serapionis Thmuensis in Manichæos : Bibliothecæ Patrum. tom. 4. parte 2.

Ser. r. Mog. l. 2. — Rerum Moguntiacarum lib. 2. per Nicolaum Serarium : Moguntiæ an. 1604.

Sev. in Gen. h. 1. — Severiani Gabalensis in Genesim homilia 1 : in auctuario 3. seu novissimo bibliothecæ Patrum : Parisiis. an. 1672.

Sic. san. — Sanctorum Siculorum vitæ per Octavium Cajetanum. Panormi an. 1657.

Six. S. l. 4. — Sixti Senensis bibliotheca sancta. Coloniæ an. 1626.

Soph. c. 2. p. 262. — Addita græca ad Hieronymi librum de viris illustribus, seu per Sophronium seu per alium recentiorem, capite 2. quod est de S. Andræa : apud Hieronymum tomo 1.

Soz. l. 4. c. 6. — Sozomeni historia ecclesiastica ex editione Valesii. Paris. an. 1668.

Spanh. l. 5. p. 864. — Ezechielis Spanhemii dissertatio, seu lib. 9. de præstantia & usu numismatum : Amstelodami an. 1671.

Spic. t. 3. p. 22. — Spicilegii Acheriani tom. 3. Parisiis an. 1659.

Steph. — Stephani de urbibus. Amstelodami an. 1678.

Strab. l. 14. — Strabonis geographi lib. 14. Paris. an. 1620.

S. Van. — Remarques des Peres dela Congregation de S. Vanne sur la Bibliotheque ecclesiastique : à Paris en 1691.

Suet. l. 6. c. 4. — Suetonii Tranquilli liber 6. qui est de Nerone : Lugduni Batavorum an. 1656.

Sueur, t. 1. — Histoire de l'Eglise & de l'empire par Jean le Sueur Calviniste, tome 1. à Geneve en 1674.

Suid. α, β. — Suidæ lexicon in littera α, β, & sic de cæteris. Genevæ anno 1619.

Sulp. S. l. 2. — Sulpicii Severi historiæ sacræ lib. 2. Antverpiæ anno 1574.

dial. 1 c. 2. p. 242. — dialogus 1.

Sur. 1. nov. p. 4. §. 4. — Surius primo novembris die, pag. 4. artic. 4. Coloniæ anno 1618.

Sync. — Georgii Sincelli chronographia. Parisiis anno 1652.

Synop. in Act. — Synopsis criticorum in actus Apostolorum : & sic de cæteris scripturæ libris. Londini anno 1674.

T.

Tac. an. 13 c. 10. p. 200. — COrnelii Taciti annalium lib. 13. Parisiis anno 1608. In capita libri dividuntur ex tabula quæ in eodem est volumine.

hi. l. 1. — historiarum lib. 1.

Tert. ap. c. 3. p. 2. — Tertulliani apologia seu apologeticus. Ex editione Rigaltii, Luteciæ anno 1634.

bapt. c. 12. p. 261. — de Baptismo.

cor. c. 14. p. 130. — de corona militis.

cul. f. c. 3. p. 171. — de cultu feminarum.

de an. c. 34. p. 337. — de anima.

fug. c. 13. p. 700. — de fuga in persecutione.

in Jud. c. 9. p. 217. — Adversus Judæos.

in Marc. l. 4. c. 7. p. 507. — contra Marcionem lib. 4. prosa scriptus.

monog. c. 16. p. 68. — de monogamia.

nat. l. 2. p. 72. — ad nationes.

pat. c. 3. p. 160. — de patientia.

præsc. c. 46. p. 249. — de præscriptione hæreticorum.

pud. c. 12. p. 727. — de pudicitia.

rediv. t. 2. — Tertullianus redivivus, seu notis illustratus per P. Georgium Ambianatem tom. 2. Parisiis anno 1646.

res. c. 5 p. 382. — Tertulliani de resurrectione carnis.

scor. c. 12. p. 630. — Scorpiace.

vel. c. 2. — de velandis virginibus.

Thdr. L. l. 2. p. 566. — Theodori Lectoris liber 2. à Valesio cum Evagrio, &c. editus Parisiis anno 1673.

Thdrt. de car. p. 689. — Theodoreti Cyrensis episcopi oratio de caritate, tomo 4. Parisiis anno 1642.

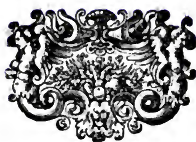
gr. aff. l. 8. p. 607. — de curandis Græcorum affectibus, ibid.

h. l. 1. c. 1. p. 191. — hæreticarum fabularum, &c. ibid.

in Heb. — in Epistolam ad Hebræos, tom. 3. & sic de cæteris in Paulum.

l. 5. c. 17. — historiæ ecclesiasticæ lib. 5. ex editione Sirmondi Parisiis an. 1642.

*** 2 — tom.



TABLE

TABLE DES ARTICLES ET DES NOTES.

HISTOIRE DE NOSTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

LA SAINTE VIERGE.

SAINT JOSEPH EPOUX DE LA VIERGE.

SAINT JOSEPH D'ARIMATIE.

SAINT JEAN BATISTE.

SAINT PIERRE.

SAINT PAUL.

SAINT JEAN L'EVANGELISTE.

SAINT JAQUE LE MINEUR.

NOTES SUR L'HISTOIRE DE N.S. JESUS-CHRIST.

XVI.

NOTES SUR LA SAINTE VIERGE.

NOTES SUR SAINT JOSEPH.

NOTE SUR SAINT JOSEPH D'ARIMATIE.

NOTES SUR S. JEAN BATISTE.

NOTES SUR SAINT PIERRE.

II. *Dif-*

NOTES
SUR
SAINT PAUL.

NOTES SUR SAINT ANDRÉ.

NOTES SUR SAINT JAQUE LE MAJEUR.

NOTES SUR SAINT JEAN L'EVANGELISTE.

NOTES SUR SAINT THOMAS.

NOTES SUR S. JAQUE LE MINEUR.

NOTES SUR SAINT PHILIPPE.

NOTES SUR S. BARTHELEMI.

NOTES SUR SAINT MATTHIEU.

NOTE SUR SAINT SIMON.

NOTES

NOTES SUR

SAINT JUDE.

NOTE SUR

SAINT MATTHIAS.

NOTES SUR

SAINT BARNABE'.

APPROBATION DES DOCTEURS.

NOUS *soussignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris, certifions que nous avons lû un Livre qui a pour titre:* Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique des six Premiers siecles, justifiez par les citations des Auteurs originaux, &c. tome I. *dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à la Foy Catholique & aux bonnes mœurs. Nous ne pretendons pas nous rendre garants de toutes les citations qui sont contenuës dans cet ouvrage: elles sont en si grand nombre, qu'il nous auroit fallu presqu'autant de temps pour les verifier, qu'il en a fallu à l'auteur pour les reduire en un corps d'ouvrage; outre que nous n'avons pas tous les livres d'où elles ont été extraites: Mais nous répondons au public de la sincerité & de l'exactitude de l'Auteur, qui ne s'avance sur rien qu'avec des preuves incontestables, & qui est d'une retenuë si grande qu'elle va jusqu'au scrupule. L'humilité qui est son vrai caractere paroît dans tout l'ouvrage, dans lequel on trouve par tout un fond d'érudition extraordinaire. Fait à Paris le 27. de Fevrier 1693.*

T. ROULLAND.
LE FEVRE, Professeur du Roy en Theologie.

EXTRAIT DU PRIVILEGE.

PHILIPPE par la grace de Dieu Roy de Castille, Leon, Arragon, &c. a octroyé à EUGENE HENRY FRICX, de pouvoir luy seul imprimer ce Livre, intitulé: *Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique des six premiers siecles, &c. Par le* SIEUR LENAIN DE TILLEMONT; défendant bien expressément à tous autres Imprimeurs & Libraires, de contrefaire ou imprimer ledit Livre, ou ailleurs imprimé porter ou vendre en ce Pays, dans le terme de neuf ans; à peine de perdre lesdits Livres, & d'encourir l'amende de trente florins pour chaque exemplaire, comme il se void plus amplement ès Lettres patentes données à Bruxelles le 14. Octobre 1705.

Signé,

LOYENS.

HISTOI-



Poenitentiam agite: Salvamini a generatione ista prava Act C. 2. V. 38. 40.

HISTOIRE ABREGÉE

DE LA NAISSANCE, DE LA VIE, DE LA PASSION, & de la Resurrection de Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST.

ARTICLE PREMIER.

L'Ange annonce la naissance de saint Jean, & de JESUS-CHRIST: *Mariage de la sainte Vierge.*

[LEs crimes dont toute la terre étoit souillée ne meritoient autre chose de la justice de Dieu sinon que la Verité s'en retournast en haut, selon l'expression du Prophete, qu'elle se renfermast dans la profondeur de ses secrets, & qu'elle ôtast aux hommes le peu de lumiere qui leur restoit, en les abandonnant à eux-mêmes & à leurs propres tenebres.] ' Saint Augustin n'a pas craint de dire que celà arriveroit un jour, lors que Dieu seroit prêt à exercer la rigueur de ses jugemens, & qu'il y en auroit alors fort peu qui conservassent une foy pure, & exemte de toute la corruption des fausses opinions; & qui ne sentissent cette famine de la parole, prédite par un Prophete. [Mais la bonté de Dieu voulant que le tems de la rigueur fust precedé par une misericorde infinie; la Verité au lieu de se retirer dans le ciel, voulut naître de la terre.]

Aug. ps. 7. v. p. 8. 17. 18 | Or. gr. in Jer. h. 4 p. 70. 71.

'La premiere nouvelle en fut apportée au Prêtre ",Zacarie, à qui l'Ange Gabriël vint annoncer que sa femme Elizabet, qui étoit sterile, & avancée en âge aussi bien que lui, auroit un fils nommé Jean, qui seroit le Precurseur [& le Prophete] du Messie. 'Lorsque selon la promesse de Dieu, Elizabet eut conceu un fils, & qu'elle étoit dans le sixiéme mois de sa grossesse, le même Ange Gabriël fut envoié de Dieu vers Marie, pour lui annoncer qu'elle devoit donner au monde celui que tous les hommes attendoient depuis 1 quatre mille ans; & qu'il s'appelleroit JESUS, parce qu'il venoit pour les delivrer du peché, ' & les faire enfans de Dieu même. [C'est le mystere que l'Eglise honore " le 25. de Mars sous le nom de l'Annonciation, parce que l'Ange y vint annoncer une nouvelle si heureuse pour toute la terre.

Luc. 1. 5. 25. | V. S. Jean Baptiste. | v. 26-38. | Joan. 1. v. 12. | NOTE 1.

["Marie étoit une fille de la tribu de Juda, & de la famille royale de David; à qui Dieu n'avoit néanmoins rien laissé de la splendeur d'une naissance si illustre; puisqu'elle avoit épousé Joseph "sorti

V. la S. Vierge.

1. ou environ selon le texte hebreu que la plus-part suivent à present. Selon les Septante il y a ... à 6. mille ans.

" sorti de la même famille, mais simple charpentier de la petite ville de Nazaret en Galilée. Aussi il falloit que Jesus naquist pauvre,] 'lui qui devoit être la gloire des pauvres, & la honte des riches, [& qui ne devoit donner ses richesses éternelles qu'à ceux qui seroient pauvres d'esprit & de cœur. Il falloit qu'il naquist dans l'humiliation, puisqu'il venoit guerir par l'humiliation d'un Dieu, les maux où l'homme s'étoit precipité par son orgueil.

V. S. Joseph. — Paulin car. 15. p. 531.

Luc. 1. v. 28. — Amb. inf. v. c. 5. p. 421. a. b. — Marie étoit donc [1] pauvre] 'mais pleine de grace ; & d'une grace si abondante, "que sans en avoir aucun exemple sur la terre, elle s'étoit consacrée à Dieu pour demeurer Vierge toute sa vie. 'Elle avoit néanmoins épousé Joseph par un conseil de la Sagesse divine, qui vouloit par là ôter au demon la connoissance du mystere de l'Incarnation du Sauveur. 'Car selon la pensée d'un des plus grands hommes de l'Eglise, le prince de ce siecle n'a point connu la virginité de Marie, ni la maniere dont elle a engendré son fils, ni la mort de Jesus-Christ ; Dieu aiant operé dans le silence ces trois mysteres, que toutes les paroles ne sauroient assez relever. 'Car si Jesus-Christ, dit encore ce Saint, a fait des miracles par ses paroles, ce qu'il a fait dans le silence n'est pas moins digne de son pere ; & celui qui possede veritablement la science & la parole de Jesus, peut "entendre son silence afin de devenir parfait. 'Dieu voulut dés lors confondre la vanité & les ruses du demon, de cet esprit si élevé mais si superbe, & nous apprendre que les lumieres les plus sublimes ne servent qu'à nous aveugler quand l'amour du peché corrompt nôtre cœur. 'La foi de la Vierge eut donc seule part au mystere de l'Incarnation du Verbe, 'avec l'operation du S. Esprit, & avec l'ombre, 'comme parle l'Ecriture, & la vertu du Très-haut.

1. — V. la S. Vierge. — Hier. in Matt. 1. p. 14. a. — Ign. ad Eph. p. 8 | Eus. dem. l. 10. c. 8. p. 499. d. — Ign. ad Eph. p. 7. — &c. — Ori. in Luc. h. 6. p. 215. — Aug. s. B. 69. p. 382. b. — Luc. 1. v. 35.

[Dés que le fils de Dieu se fut lui-même formé un corps de la plus pure substance de sa sainte mere,] 'ou dés qu'il fut né dans elle, selon l'expression de l'Ange, 'qui marque que son corps y fut tout d'abord entierement formé, il la porta à aller visiter Elizabet sa cousine, se hâtant d'aller sanctifier S. Jean, & voulant commencer par son Precurseur à exercer sa qualité de Sauveur des hommes.

Matth. 1. v. 20. — Bas. t. 1. h. 25. p. 508. b. — Amb. in Luc. p. 21. 22 | Ori. ib. h. 7. p. 215.

1. A la Purification elle offrit l'oblation des pauvres qui ne pouvoient acheter un agneau. Jesus-Christ n'avoit pas où reposer sa teste, &c.

ARTICLE II.

Dénombrement de toute la terre : Naissance de Jesus-Christ.

[Ce Sauveur devant donc bientôt se faire voir aux hommes dans l'état de son humiliation, fit néanmoins paroître en même tems la grandeur de sa majesté.] 'Car il obligea le plus grand Prince qui fust sur la terre d'être le ministre de ses volontez, [lors qu'il s'imaginoit agir par une puissance souveraine,

Chry. in Matt. h. 8. p. 95. d | t. 5. h. 33. p. 420. a.

& qu'il ne songeoit qu'à satisfaire son ambition ou son avarice.

Ainsi parceque le Sauveur vouloit naître à Bethleem, d'où la famille de David tiroit son origine, & que les Prophetes l'avoient predit,] 'l'Empereur Auguste ordonna que l'on feroit "un dénombrement de toutes les personnes qui reconnoissoient son autorité : 'ce qui obligeant tous les Juifs à se rendre dans le lieu dont leur famille étoit originaire, Joseph s'en alla avec la sainte Vierge à Bethleem qui étoit la Ville de David.

Luc. 2. v. 1. — v. 2. 3. — Note 1.

'S. Ambroise remarque que ce dénombrement étoit une figure de celui des Elus de Dieu, qui devoient donner leurs noms, & se reconnoître sujets non d'un Prince de la terre, mais du Roi du ciel ; non pour savoir les bornes de leurs heritages, mais pour posseder un héritage sans bornes ; non pour payer avec regret quelque argent à un Empereur, mais pour rendre à Dieu le tribut d'une foi & d'une vertu sincere, & nous exemter de payer [aux demons] le tribut [des pechez que sa tyrannie exige de nous.] 'Jesus-Christ voulut lui-même être compris dans ce dénombrement universel, pour s'unir davantage à nous, & nous sanctifier par la part qu'il prenoit [à cette marque de servitude.]

Amb. in Luc. p. 25. 26. — Ori. in Luc. h. 11. p. 220. b.

'Bethleem est qualifié tantôt la ville de David, ' & tantôt "un bourg ou un village. ' Il n'étoit qu'environ à deux lieuës de Jerusalem. a Ce futen ce lieu si petit & si peu considerable que Jesus-Christ voulut naître, soit dans le bourg même, "soit tout auprès : [& pour confondre encore davantage l'orgueil de l'homme,] ' il permit que quand Joseph & Marie y arriverent, ils ne trouverent point de place à l'hostellerie b à cause que le dénombrement avoit obligé beaucoup d'autres personnes de venir aussi à Bethleem. c Ainsi selon la tradition de plusieurs Peres qui ont vêcu dans la Palestine, & de divers autres, ils furent obligez de se mettre dans une caverne d qui servoit apparemment d'étable à l'hostellerie. e Car on remarque que Bethleem étoit bâti sur une montagne pleine de roches, dans lesquelles on avoit creusé plusieurs maisons. [Cette caverne devint depuis fort celebre, non seulement lorsque les Chrêtiens eurent la liberté de l'honorer avec les respects que leur pieté leur suggeroit :] f mais même parmi les payens lorsqu'ils persecutoient encore l'Eglise, g & qu'ils s'efforçoient de souiller la sainteté de ce lieu par les idoles qu'ils y adoroient. h Ceux du lieu la montroient à ceux des pays étrangers qui la venoient voir, i avec la creche qui avoit servi de berceau au Dieu des Chrêtiens.

Luc. 2. v. 4. — Joan. 7. v. 42. — Just. ap. 2. p. 75. e | Hier. l. heb. p. 276 d. — a Thdrt. gr. aff. l. 8. p. 593. — Luc. 2. v. 7. — b Chry. in Matt. h 8. p. 89. e. — c Just. dial. p. 304. a | Eus. v. Co. l. 3. c. 41. 43. p. 503. d | l. 504. d | Hier. ep. 17. 27. p. 126. d | 172. — d Epiph. de Chr. c. 1 p. 47. d. &c. — d Amb. in Luc. p. 27. m | Cas. ex. 2. §. 1. p. 161. — e Cas. p. 162 | Bar. an. Ch. 1. §. 2. — f Ori. in Cels. l. 1. p. 39. c. — g Hier. ep. 13. p. 102. d | Paul. ep. 11. p. 134. 135. — Καμώ. — V. S. Jerôme. §. 49. — Note 3.

k Le Sauveur voulut donc naître dans cette caverne si méprisable aux yeux des hommes : l & il y nâquit aussi-tôt que la Vierge & S. Joseph furent arrivez à Bethleem, pour montrer que c'étoit-là la veritable raison de leur voiage. [Il nâquit vers le milieu de la nuit "du 25. de Decembre selon l'ancienne tradition de l'Eglise, particulierement de la Latine : & l'opinion la plus commune est que ç'a été dans l'an 749. de la fondation de Rome, lors qu'Auguste achevoit son 12. Consulat,

h Eus. Dem. l. 3. c. 2. p. 97. c. — i Ori. in Cels. p. 39. c. — k Thdrt gr. aff. 8. p. 593. b. — l Chry. in Matt. h. 8. p. 89. e. — Note 4.

Consulat, aiant L. Sylla pour collegue. Selon la maniere que nous contons aujourd'hui les années de JESUS-CHRIST il ne seroit né que quatre ans après. ['La S. Vierge l'emmaillota ' elle-même, n'aiant point eu besoin des secours ordinaires, parce qu'elle enfantoit un Dieu, sans rien perdre des privileges de sa virginité.' Elle n'eut point d'autre lieu pour le mettre, que "la creche ou l'auge de cette étable, [afin qu'il y fust la nourriture de ceux dont toute la gloire est d'être aussi soumis à Dieu, que les animaux le sont à l'homme.]

Luc. 2. v. 7. Jans. in Luc. p. 26. 1. — Luc. 2. v. 7. — NOTE 5.

'Dieu voulut que des bergers qui veilloient durant la nuit à la campagne, 'en un lieu que l'on appelloit la tour d'Ader, receussent les premiers par le ministere d'un Ange la nouvelle de la naissance du Sauveur. ' Ils se hasterent d'aller voir la verité de ce que l'Ange leur avoit dit, parce qu'on ne doit point chercher JESUS-CHRIST avec froideur. [La bassesse dans laquelle ils le trouverent, ne les surprit point.] 'Ils louerent Dieu de ce qu'ils avoient vû & entendu, & remplirent d'admiration ceux à qui ils en parlerent. ' La Vierge ne refusa point d'apprendre d'eux ce qu'ils avoient appris de l'Ange : & elle le conserva dans son cœur; gardant toûjours au-dehors un humble silence, pour montrer que sa bouche n'étoit pas moins chaste que son corps, & observer les regles de S. Paul sans les avoir apprises de lui.

v. 8. 15. Hier. ep. 27. p. 173. 2. — Amb. in Luc. 2. v. 16. p. 29. e. f. — Luc. 2. v. 18. 20. — Amb. in Luc. 2. v. 19. p. 30. a. b.

'Le huitiéme jour étant arrivé, l'enfant fut circoncis, se soûmettant à la loi pour racheter ceux qui étoient sous la loi. Mais il receut en même tems le nom de JESUS, ' sous lequel tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre & dans les enfers. [Ce jour commençoit comme nous croions "la 42. année Julienne, en laquelle Calvisius Sabinus & Passienus Rufus étoient Consuls. ' Ainsi JESUS-CHRIST se consacra par les premices de son sang ce premier jour de l'année que le demon avoit tâché de s'attribuer par les superstitions & les dissolutions dont les paiens le profanoient.

v. 21. — Philip. 2. v. 10. — V. la note 4. — Bar. an. Ch. 1. § 18.

ARTICLE III.

JESUS-CHRIST *est presenté au Temple; & adoré par les Mages.*

'JESUS-CHRIST voulut demeurer [au moins] 40. jours à Bethleem pour donner lieu aux Juifs de s'informer, s'ils le vouloient, de la verité de sa naissance. [Quand ces 40. jours furent achevez, sa mere fut à Jerusalem pour obeïr à une loi dont sa pureté l'eût pû exemter, si elle n'eût voulu se soûmettre aussi bien que son fils à toutes les apparences du peché. Elle y presenta l'oblation des pauvres; mais elle y presenta en même tems son fils,]'qui meritoit veritablemant par sa sainteté souveraine d'étre presenté au Pere éternel.

Chry. in Matt. h. 7. p. 78. c. — Amb. in Luc. 2. v. 22. p. 30. d. e.

'L'Esprit de Dieu fit venir en même tems dans le Temple un saint vieillard nommé "Simeon, à qui il avoit promis qu'il verroit avant sa mort le Christ du Seigneur & la consolation d'Israël. [Le même Esprit le lui fit alors reconnoître:] 'Il le prit d'entre les bras de sa mere, & après avoir beni Dieu, *a* & témoigné qu'il ne souhaitoit plus que la mort, puisqu'il avoit vu son Sauveur; *b* il predit que cette lumiere de toute la terre & cette gloire d'Israël, seroit néanmoins l'occasion de la chûte d'un grand nombre de personnes. 'Il marqua aussi assez clairement les souffrances qu'il endureroit un jour, en predisant la part que sa mere y devoit avoir.

Luc. 2. v. 25. — NOTE 6. — Iren. l. 3. c. 18. p. 276. d. — *a* Amb. in Luc. 2. v. 27. 29. p. 31. h. i. — *b* Luc. 2. v. 34. — Aug. ep. 59. p. 117. 2. c.

'Après que diverses sortes de personnes avoient prophetizé sur JESUS-CHRIST, il étoit raisonnable que les veuves eussent aussi part à cette grace; & elles l'eurent en la personne d'Anne la prophetesse, dont la pieté étoit digne de cette faveur. 'Elle avoit en ce tems-là environ 84. ans, dont elle n'en avoit passé que sept dans le mariage: '& "elle faisoit une profession particuliere de vivre dans toutes sortes d'exercices de pieté. 'Cette sainte veuve vint donc alors dans le Temple, dont elle ne sortoit presque jamais; elle se mit à louër le Seigneur, & parloit de l'enfant à tous ceux qui attendoient la redemption d'Israël, 'l'aiant reconnu pour le Messie par la lumiere de l'Esprit de Dieu qui lui avoit apparemment fait connoître dès auparavant qu'il devoit bientôt naître d'une vierge: & S. Augustin croit que ce fut pour cela qu'elle n'avoit point voulu se remarier; puisqu'il n'étoit plus tems de contribuer au mystere de l'Incarnation par cette voie, mais de servir Dieu d'une maniere plus sainte par la pureté de la continence.

Amb. in Luc. 2. v. 36. p. 32. g. — Luc. 2. v. 36. 37. — ἀσκήτρια. — Cyr. cat. 10. p. 91. b. — Luc. 2. v. 37. 38. Jans. p. 33. — Aug. vid. c. 7. t. 4. p. 373. 1. 2.

L'Eglise fait le 2. de Fevrier [1] la memoire solennelle des mysteres qui se passerent en cette occasion. 'Les Grecs la nomment "d'un nom qui signifie aller au devant & à la rencontre de quelqu'un, à cause de ce concours de divers justes, entre lesquels Simeon & Anne sembloient venir au devant de JESUS-CHRIST. 'Elle fut instituée à Antioche selon Cedrene "l'an 527. après le tremblement effroiable qui avoit renversé la ville [l'année de devant;] '& à Constantinople, en "la 15. année de Justinien, ensuite d'une grande mortalité.' Elle étoit plus ancienne à Jerusalem, puisqu'une Dame nommée Icelie commença vers le milieu du V. siecle à l'y faire celebrer avec des cierges, [comme nous faisons encore aujourd'hui.]

b — ὑπαπαντή — Boll. 2. feb. p. 268. b. — Ced. p. 366. a. — NOTE 7. — l'an de J. C. 542. — Thphn. p. 188. 9. — Allat. in Meth. p. 344.

'Quand Joseph & Marie eurent accompli à Jerusalem tout ce qui étoit ordonné par la loi, ils s'en retournerent "[à Bethléem.]'On croit avec beaucoup d'apparence que Simeon & Anne moururent bientôt après le témoignage qu'ils avoient rendu à JESUS-CHRIST. ["Toute l'Eglise les honore l'un & l'autre au nombre des Saints & des Justes.]

Luc. 2. v. 39. — NOTE 8. — Ugh. t. 6. p. 1208. — V. la note 6.

'Il y avoit peu de tems que JESUS-CHRIST étoit né, "lorsque quelques Mages, 'qui étoient comme [les prêtres &] les philosophes "de la Perse, *a* arriverent à Jerusalem, & dirent qu'ils avoient appris en Orient par une étoile, qu'il

NOTE 9. — NOTE 10. — Matt. 2. v. 1. — Thdrt. l. 5. c. 38. p. 752. a. — *a* Matt. 2. v. 1. 2.

A 2

1. Nous l'appellons la Chandeleur à cause des chandeles de cire que l'on y porte à la procession.

qu'il étoit né un Roi des Juifs, & qu'ils venoient l'adorer.

Chry. in Matt. h. 6. p. 68. b. 'Comme les Mages étoient particulierement attachez à la speculation des astres, Dieu par une condescendance admirable les avoit voulu instruire par un nouvel astre, *a* d'une grandeur, d'un éclat, & d'un mouvement si extraordinaire, *b* qu'ils ne purent manquer de reconnoître que c'étoit un signe tout particulier. *c* S. Ignace remarque même que par une operation miraculeuse, il detruisoit toute la puissance de la magie. *d* S. Chrysostome croit que c'étoit moins un nouvel astre qu'un Ange qui en prenoit la figure. *e* Cet astre, selon divers anciens, les fit ressouvenir de la prophetie de Balaam: Qu'il devoit naistre "une étoile de Jacob: *f* Et Dieu agissant de plus interieurement dans leur ame, [ils connurent ce que tous les oracles des Prophetes n'avoient pû faire connoître aux Juifs.

a Ign. ad Eph. p. 8. *b* Euf. dem. l. 9. c. 1. p. 419. c. d. Pearf. de Ign. t. 2. p. 127. 128. *c* Ign. p. 89. *d* Chry. in Matt. h. 6. p. 66. b. c. *e* Ori. in Celf. l. 1. p. 46. in Num. h. 17. 18. p. 224. 243. c. Euf. dem. l. 9. c. 1. p. 417. d. *f* Chry. in Matt. h. 6. p. 70. a. *g* p. 66. d. — &c.

Aprés avoir connu Dieu, ils voulurent le glorifier;] *g* &" ils allerent chercher en Judée le Roi des Juifs, dont l'étoile leur avoit appris la naissance. 'Ils entrerent dans Jerusalem, & ne craignirent point d'exposer leur vie à un peril évident, en cherchant un nouveau Roi dans une ville qu'ils ne pouvoient ignorer en avoir un autre depuis plusieurs années. 'Le trouble où se trouva Herode à cette nouvelle n'est pas surprenant. 'Mais l'aversion ordinaire des Juifs pour la conduite de Dieu, [& leur complaisance pour Herode] fit que toute la ville de Jerusalem se troubla avec lui d'une chose qui devoit être le comble de leurs souhaits.

NOTE 11. — h. 6. p. 65. a. b. — 70. d. — e.

Matt. 2. v. 4. 8. 'Les Pontifes & les Docteurs de la loi rendirent néanmoins en cette rencontre le témoignage qu'ils devoient à la verité, [parce que l'envie & la jalousie ne les avoit pas encore aigris contre elle;] & reconnurent que le Messie devoit naistre à Bethléem. Herode y envoia donc les Mages, avec charge de lui venir dire des nouvelles de ce qu'ils auroient appris, dans le dessein non d'adorer cet enfant, comme il le disoit, [mais d'assurer par sa mort le roiaume à sa famille.]

Chr. h. 7. p. 82. c. 'Les Mages jugeant de lui par eux-mêmes, ne reconnurent point ses mauvaises intentions, & ne songerent qu'à suivre avec simplicité les instructions qu'ils avoient receues. [Ils meriterent par cette fidelité la conduite & les lumieres de Dieu.]

Matt. 2. v. 9. 'L'étoile leur apparut de nouveau, les conduisit à Bethléem, & s'arrêta sur le lieu qu'ils cherchoient depuis si long-tems.

[Plusieurs Peres disent que c'étoit encore la même étable & la même creche, qui avoit servi d'abord de retraite à JESUS-CHRIST & à sa mere.]

Chry. h. 8. p. 89. d. e. 'Néanmoins comme S. Matthieu parle d'une maison, S. Chrysostome croit que le monde que la Vierge avoit trouvé d'abord dans l'hostellerie s'étant retiré, elle y avoit trouvé place.

p. 90. a. b. 'Les Mages ne virent rien en ce lieu qui ne parût plûtôt digne de mépris que de respect. Mais la même lumiere de Dieu qui les avoit fait venir de si loin, animant leur foi, "ils adorerent l'enfant, & lui offrirent "trois presens [que l'Eglise a toûjours considerez comme pleins de mysteres,] & qui paroissent moins convenir à un homme qu'à un Dieu.

προσεκύνησαν. — NOTE 12.

[L'Eglise greque honore aujourd'hui ce mystere le 25. de Decembre avec celui de la naissance de JESUS-CHRIST, & "la latine le celebre le 6. de Janvier depuis quatorze siecles au moins, en faisant la principale partie de la solennité qu'elle appelle l'Epiphanie ou la Manifestation du Sauveur.]

Voiez la Note 9.

Aug. s. 5. 103. p. 916. 917. 'Et il est assurément bien juste que l'Eglise rende à Dieu par toute la terre une solemnelle action de graces, pour le salut qu'il a accordé aux Gentils en la personne des Mages qui en ont été les premices.

Florent. p. 200-202. 'On remarque que durant plusieurs siecles cette fête étoit encore plus grande que celle de Noël, & dans plusieurs Provinces où l'on donnoit ce jour là solennellement le baptême, & à Rome même, à cause qu'elle enferme la naissance de JESUS-CHRIST avec plusieurs autres mysteres.

Chry. in Matt. h. 8. p. 90. d. e. 'Les Mages après avoir adoré un Dieu enfant, s'en retournerent par un autre chemin en leur pays, sans aller retrouver Herode, préferant aux ordres de ce Prince l'ordre que Dieu leur avoit donné non plus par une étoile, mais par un Ange, auquel ils obeirent avec une ferme foi, sans en demander la raison.

Boll. 11. jan. p. 686. §. 10. 'S. Theodose qui devint depuis si celebre entre les Abbez de la Palestine, se retira vers l'an 455. & bâtit ensuite son celebre monastere auprès d'une caverne où l'on tenoit par tradition que les Mages avoient couché au sortir de Bethléem: & l'on remarque en effet que ceux qui vouloient aller de Bethleem en Orient sans passer par Jerusalem, avoient accoutumé de prendre ce chemin là.

Chry. h. 8. p. 91. b. 'Dieu renvoya les Mages en leur Pays, pour y être les Prédicateurs de ce qu'ils avoient vû eux-mêmes.

h. 6. p. 70. c. d. 'Car ils avoient fait paroître trop de generosité dans la Judée, pour douter de ce qu'ils firent dans la Perse.

Op. imp. h. 2. p. 17. a. c. 'L'ancien Auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu dit que les Mages eurent un grand soin de glorifier Dieu durant le reste de leur vie, qu'ils prêchérent sa foy, & y instruisirent beaucoup de personnes; & que S. Thomas étant venu en leur Pays après la resurrection de Nôtre Seigneur, ils se joignirent à lui, receurent le baptême de ses mains, & l'assisterent dans la prédication de l'Evangile.

a. b. 'Mais cet Auteur mesle à cela diverses choses, [qu'il est difficile de ne pas traiter de fables.]

ARTICLE IV.

JESUS-CHRIST *s'enfuit en Egypte; Martyre des Innocens.*

Matt. 2. v. 13. 'APRE'S que les Mages furent partis de Bethleem, l'Ange vint ordonner à Joseph de s'enfuir en Egypte avec l'enfant & sa mere, & d'y demeurer jusqu'à ce qu'il lui dît de revenir; parce qu'Herode devoit chercher l'enfant pour le tuer.

Chry. in Matt. h. 8. p. 93. a. b. 'Joseph accomplit sans delai, sans curiosité, sans murmure un ordre si fascheux, & qui paroissoit si peu proportionné

portionné à la dignité de l'enfant, 'mais qui étoit fort propre pour nous apprendre qu'en nous donnant à Dieu, nous devons d'abord preparer nôtre ame aux tentations & aux persecutions. 'Et de plus comme JESUS-CHRIST venoit pour sanctifier toute la terre, & donner aux plus grands pecheurs l'esperance du pardon, il vouloit commencer par les deux Provinces les plus connuës pour leur impieté, & aller en personne en Egypte, après avoir appellé les Mages de la Babylone. p. 92. b. a. b.

'C'est à cette vertu de la presence de JESUS-CHRIST que S. Chrysostome raporte ce grand progrés que le Christianisme a fait depuis dans l'Egypte, ces peuples entiers de Martyrs, ces saintes assemblées de Vierges, cette multitude infinie de solitaires & de moines qui en ont peuplé les deserts, & qui les ont rendu plus illustres, que les plus grandes villes n'ont fait les autres Provinces. [Avant même que les solitaires d'Egypte fussent devenus si celebres,] 'Eusebe remarque que la parole de Dieu avoit agi avec plus de force dans cette province que dans les autres: & il le raporte aussi à la presence de JESUS-CHRIST enfant selon la prophetie d'Isaïe. [S. Athanase ne veut peut-être marquer que la même chose,] 'lorsqu'il dit que la presence de JESUS-CHRIST enfant dans l'Egypte y ruina & y fit tomber les statues dont on faisoit des idoles: *a* & on peut encore donner ce sens à un auteur qu'on cite sous le nom d'Origene, *b* aussi bien qu'à S. Cyrille de Jerusalem, qui disent à peu près la même chose. p. 95; Euf. dem. l. 9. c. 2. p. 422. Euf. dem. l. 6. c. 20 p. 297. Ath. in gent. l. 2. p. 89. c ad Max. l. 1. p. 165. a. *a* Ori. div. h. 3. t. 2 p. 434. *b* Cyr. J. cat. 10. p. 86. d.

c Neanmoins dés le IV. siecle la tradition de l'Eglise étoit que JESUS-CHRIST étant venu jusques dans la Thebaïde avec Marie & Joseph, & étant entré dans un temple de la ville d'Hermopole en cette Province, toutes les idoles de ce temple étoient tombées par terre, & s'étoient brisées. Rufin, ou celui au nom de qui il parle, dit qu'il avoit vû ce temple. 'S. Jerôme ne s'éloigne pas de dire que tous les démons avoient tremblé en Egypte à l'entrée de JESUS-CHRIST, & que les idoles avoient commencé déslors à tomber. 'Sozomene semble dire même que toutes les idoles de l'Egypte furent alors agitées. 'Il dit aussi que la créance des Egyptiens étoit que JESUS-CHRIST vint à Hermopole en Thebaïde; & que lorsqu'il y entroit, un grand pêcher qui étoit à la porte, & auquel apparemment on rendoit des honneurs superstitieux, se courba jusqu'en terre comme pour l'adorer. Il ajoûte que cet arbre subsistoit encore de son tems, & qu'on tenoit que ses feuilles, son écorce, ou un petit morceau de son bois appliqué sur les malades, les guerissoit fort souvent, lors qu'ils le faisoient avec foi. [Ces relations quoiqu'anciennes, n'ont pas assurément une certitude entiere: Mais les heretiques n'ont pas droit] 'de les rejetter, comme ils font, sur ce qui est dit dans S. Jean, que JESUS-CHRIST fit son premier miracle aux nôces de Cana; ou sur ce qu'on lit dans les Peres, que JESUS-CHRIST n'a point fait de miracles dans son enfance. [Ces raisons condan- *c* Vit. P. l. 1. c. 7. p. 460. 1. Hier. in I. c. 19. v. 1. l. 5. p 62. c. Soz. l. 5. c. 21. p. 630. c. b. c. Casau. ex. 1. §. 14. p. 192.

neroient de même les miracles que l'Evangile nous apprend être arrivez à la naissance de JESUS-CHRIST. 'On raporte encore quelques autres traditions de ce que JESUS-CHRIST a fait en Egypte; mais elles sont tirées d'auteurs nouveaux, ou que nous ne connoissons point. B r. an. Ch. 1. §. 47. l Soz. n. p. 136. 1. 2.

'Herode s'apperceut [sans doute bientôt] que les Mages s'étoient moquez de lui. [Et sa colere jointe à ses défiances ordinaires le transportant de fureur,] il entreprit 'par une inhumanité fameuse même parmi les payens, de faire tuer tous les enfans masles de Bethléem & des environs, "agez de deux ans & au dessous. 'Sa cruauté lui fut inutile, [& ne servit qu'à la gloire de ces enfans,] 'que l'Eglise a appris des plus grands Saints, à honorer comme des Martyrs; *a* ne doutant pas qu'étant morts pour JESUS-CHRIST ils n'aient receu de lui une grande recompense. *q* Heureux enfans, dit S. Irenée, que JESUS enfant a trouvez dans la maison de David, qu'il a arrachez [au demon & au monde] en combattant Amalec par une force cachée, mais toute-puissante; & qu'il a envoyé devant lui en son Roiaume: Quel bonheur pour eux d'être nez en un tems si favorable! [L'Eglise Latine les honore le 28. de Decembre, & la Greque le lendemain. Matt. 2. v. 16. Macr. sat. l. 2. c. 4. p. 279. NOTE 13. Prud. cath. h. 12. p. 65. Iren. l. 3. c. 18. p. 277. 2 Ori. in ps. 36. h. 4 p. 417. 2 Aug. B lib. arb. l. 3. 5. 68. p. 638. c. *a* Chry. in Matt. h. 9. p. 101. d. *b* Iren l. 3. c. 18. p. 277. a.

Herode receut "bientôt la juste punition de ce crime & de tant d'autres dont il étoit coupable. Il mourut la même année avant Pâque consumé par une maladie & des douleurs effroyables. Après sa mort, ses Etats furent partagez entre trois de ses enfans. Archelaüs fut fait par l'Empereur Auguste Ethnarque ou Prince de Jerusalem & des environs, qui est ce qu'on appelloit proprement la Judée, de la Samarie, & de l'Idumée: Herode Antipas eut la Galilée, & Philippe l'Iturée & la Traconite, chacun sous le titre de [1] Tetrarque.] V. la ruïne des Juifs §. 2. 1.

'Archelaüs gouvernoit donc déja la Judée comme Roi [quoiqu'il n'en eût pas le titre,] lors que l'Ange qui avoit ordonné à Joseph de porter l'enfant JESUS en Egypte, lui dit de le rapporter dans la terre d'Israël. Joseph obeït aussitôt: mais aiant appris qu'Archelaüs étoit maître de la Judée [où est Bethléem,] il apprehenda d'y aller [à cause sans doute des cruautez qu'Archelaüs y exerçoit,] & aiant reçû en songe un avertissement du ciel, il se retira à Nazareth dans la Galilée' d'où il étoit. *a* Quelques martyrologes font une memoire de ce retour de JESUS-CHRIST le 7. ou l'onziéme de Janvier. [Mais rien ne nous en apprend le tems precis.] 'Il semble seulement que S. Joseph étoit déja en Judée lors qu'il apprit qu'Archelaüs y regnoit, & ne regnoit pas dans la Galilée. [C'étoit donc après qu'Auguste eut reglé ce qui regardoit la succession d'Herode, trois ou quatre mois après la mort de ce Prince, & apparemment assez peu après vers la fin de la même année. Ce qui est certain c'est que c'étoit avant qu'Archelaüs eût été deposé "en la 6. année de l'ere commune.] Matt. 2. v. 19-23. Luc. 2. v. 39. *a* Boll. 7. jan. p. 355. Matt. 2. v. 21. 22. V. les Juifs §. 4.

1. c'est-à-dire Prince de la quatriéme partie d'un Etat: *Ethnarque* signifie Prince d'une nation.

ARTCLE

ARTICLE V.

L'an 8 avant l'ere commune.

Jesus-Christ *est trouvé dans le Temple à douze ans.*

L'an 8. de Jesus-Christ selon l'ere commune.

Luc c. 2. v. 41. 42. 'JOSEPH & Marie alloient tous les ans de Nazareth à Jerusalem pour y celebrer la Fête de Pâque. Ils y furent donc à leur ordinaire, lors que Jesus eut 12. ans, [& l'y menerent avec eux.] v. 43. 'Mais lors qu'ils s'en revinrent, l'enfant demeura à Jerusalem sans qu'ils s'en apperçussent. Ori. in Luc. h 19. p. 229. c. 'Et peut-être qu'il s'étoit rendu miraculeusement invisible. *a* Ils crurent qu'il étoit avec quelqu'un de leur compagnie: *a* Luc. 2. v. 44. & aprés avoir marché durant un jour dans cette pensée, ils le chercherent [le soir] parmi leurs parens & ceux de leur connoissance. Ori. in Luc. h. 18 p. 228. c. 'Mais Jesus ne se trouve point parmi ceux qui ne lui sont unis que d'une maniere charnelle.

p. 229. a. 'Joseph & Marie furent fort affligez de ne le point trouver, & nous apprennent par leur douleur qu'il ne faut point chercher Jesus-Christ avec negligence, ni avec indifference, ni comme en passant. h. 19. p. 229. c. 'Sachant ce qu'il étoit, ils ne craignoient pas qu'il se fût égaré & se fût perdu. Mais ils craignoient, dit Origene, qu'il ne les eût voulu quitter: [ou plûtôt c'est que l'amour & la douleur agissent & cherchent avant que d'examiner pourquoi ils cherchent.] p. 230. a. 'Marie & Joseph retournerent donc à Jerusalem, où ils le trouverent le troisiéme jour dans le Temple assis au milieu des Docteurs pour les instruire; non pas néanmoins comme un maître; car il vouloit montrer aux enfans la modestie qu'ils doivent toûjours observer; mais en leur faisant des questions qui leur donnoient des lumieres qu'ils n'avoient pas, h. 20. p. 230. b. '& les obligeoient d'examiner des veritez sur lesquelles ils n'avoient pas encore fait assez de reflexion.

Luc. 2. v. 48. 49. 'Lorsque sa mere l'eut trouvé & lui eut demandé pourquoi il les avoit ainsi affligez en les quittant, il leur répondit: Ne sçavez-vous pas qu'il faut que je sois occupé à ce qui regarde le service de mon Pere, Ori. h. 20 p. 230. b. c| Aug. B. l. 51. S. 17. p. 291. d. '& dans les lieux qui lui appartiennent? ruinant en une seule parole toutes "les heresies qui ont opposé le Dieu des Juifs au Dieu des Chrétiens; & nous avertissant que c'est dans l'Eglise, & parmi ceux qui sont veritablement à Dieu, qu'il faut chercher Jesus & sa verité. (les Valentiniens, Marcionites, Manichéens, &c.)

c. 'Il s'en retourna ensuite avec eux à Nazaret, & il leur étoit soûmis, pour apprendre aux enfans l'obeïssance qu'ils doivent à leurs peres & à ceux qui leur tiennent lieu de peres par leur âge; & pour avertir tous les Chrétiens, que quelque vertu & quelque lumiere qu'ils puissent avoir, ils doivent demeurer soûmis aux Evêques & aux Prêtres que Dieu leur a donnez pour peres. Joseph reconnoissoit sans doute, dit Origene, que cet enfant qui lui étoit si soûmis, étoit néanmoins plus grand que lui; & ainsi il le conduisoit avec une autorité mêlée de crainte & de respect: en quoi il doit servir de modéle à ceux qui reconnoissent que des personnes qui leur sont inferieures dans le rang, sont néanmoins plus grandes qu'eux devant Dieu par leurs merites.

[Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de Jesus-Christ depuis son retour d'Egypte jusqu'à son Batême. Tout ce qu'on y peut ajoûter,] Joan. 7. v. 15. 'c'est qu'il n'étudia point les lettres, *a* Just. dial. p. 316. c. *a* mais qu'il exerça sans doute le métier de charpentier avec son pere, Marc. 6. v. 3. 'puisque les Juifs lui en donnent le nom. *b* Bas. const. c. 4. t. 2. p. 764. a. b. *b* Et comme son pere & sa mere étoient obligez par leur pauvreté de gagner leur vie en travaillant continuellement, on ne peut douter que Jesus-Christ ne leur ait témoigné son obeïssance en travaillant avec eux.

Iren. l. 1. c. 17. p. 104. b. c. 'S. Irenée raporte quelques contes que les heretiques faisoient de l'enfance de Jesus-Christ dans leurs livres apocryphes. Chry. in Joan. h. 16. p. 107. d. e. 'S. Chrysostome rejette aussi comme des faussetez les miracles que quelques-uns pretendoient avoir été faits par lui dans son enfance, qui l'eussent tiré de cet état humble où il vouloit demeurer inconnu aux hommes.

ARTICLE VI.

Batême & jeûne de Jesus-Christ *: Saint André lui amene S. Pierre, & S. Philippe Nathanaël: ce qu'on sçait du dernier.*

L'an de Jesus-Christ 29. selon l'ere commune.

[L'ANNÉE 15. de l'Empereur Tibere successeur d'Auguste aiant commencé "le 29. Aoust de l'année precedente, finit le même jour de celle-cy.] (V. Auguste n. 4.) Luc 3. v. 1. 'Ce fut dans cette quinziéme année que S. Jean Baptiste receut ordre de Dieu de commencer son ministere, & de prêcher le Batême de la penitence, parce que le roiaume de Dieu [& la venuë du Christ] étoit proche. ["Sa vie étoit si extraordinaire, & sa vertu si admirable,] (V. son titre.) v. 5. 'que tout le monde croioit qu'il pouvoit bien lui-même être ce Christ [& ce Messie] Act. 26. v. 6. 7. 'qui étoit l'attente & le but de toute la pieté & de toute la religion des Juifs. [Mais ce veritable ami de l'époux ne voulut pas se prevaloir de cette opinion qu'on avoit de lui. Il s'humilia d'autant plus qu'on l'élevoit d'avantage; & il ne se servit de l'estime qu'il s'étoit acquise, que pour rendre à l'époux un témoignage plus grand & plus authentique.]

Luc. 3. v. 1. 2. 'Lorsqu'il commença à prêcher, [la ville de Jerusalem & tout le pays qui en dépendoit, avec l'Idumée & la Samarie, obeïssoient aux Romains depuis 23. ans qu'Archelaüs en avoit été dépouillé par Auguste, &] étoient gouvernez [en leur nom] par Ponce Pilate.

La Galilée avoit pour Tetrarque Herode [Antipas fils du grand Herode;] & Philippe frere [d'Antipas] gouvernoit sous le même titre les pays qu'on appelloit "d'Iturée & de Traconite. NOTE 14.

Caïphe avoit la dignité de souverain Pontife, [& gouvernoit les choses de la religion] Jos. ant. l. 18. c. 3. p. 619. c. d. 'avec Anne, [ou Ananus son beaupere] NOTE 15. 'qui aiant eu cette dignité "quelques

L'an 29. de l'ere commune. "quelques années auparavant, & l'aiant vûë peu après entre les mains d'Eleazar son fils, [& de son gendre, se conservoit toûjours une grande autorité parmi les Juifs.] ' Caïphe se nommoit aussi Joseph. Il avoit été fait Pontife par Gratus predecesseur de Pilate ["en l'an 27. de l'ere commune au plûtard]' & il conserva cette dignité [jusque vers l'an 36.] au-delà peut-être des dix ans que Pilate fut Gouverneur.

Voiez la ruine des Juifs 5.5. — d. — Ibid. — c. 5. 6. p. 614. b. g.

L'AN DE JESUS-CHRIST 30. SELON L'ERE COMMUNE.

[Comme nous supposons avec ceux que nous croions avoir le mieux examiné ces sortes de difficultez, que JESUS-CHRIST est mort l'an 33. de l'ere commune à Pâque, après avoir prêché plus de trois ans; nous ne pouvons mettre son batême plus tard qu'au commencement de cette année,]' lorsqu'il avoit environ 30. ans, 'un peu plus ou un peu moins, [c'est-à-dire selon nôtre supposition, 33. ans, & 13. jours.]

Luc. 3. v. 23. — Just. dial. p. 315. c.

'S. Justin dit qu'il s'alluma un feu dans le Jourdain lorsque JESUS CHRIST y descendit. [Je ne voi pas qu'aucun autre en parle.]' S. Gregoire de Tours pretend que le lieu où JESUS-CHRIST fut batizé n'étoit qu'à deux lieuës de l'endroit où le Jourdain tombe dans la Mer-morte. Il dit que les lepreux étoient guéris miraculeusement en se plongeant plusieurs fois en cet endroit, '& qu'il en avoit vû plusieurs guéris de cette maniere. ' Bede raporte aussi diverses particularitez de ce lieu.

d. — Gr. Tur. mir. l. 1. c. 17. p. 41. — c. 19. p. 43. 44. — Bar. 31. §. 19.

NOTE 16. ["C'est une tradition presqu'unanime des anciens,] ' dont on trouve des preuves dés la fin du deuxiéme siecle, que JESUS-CHRIST a été batizé le 6. de Janvier. [Toute l'Eglise greque & latine en celebre encore la memoire ce jour-là: & dans la greque c'est l'unique sujet de la solennité si ancienne & si celebre de l'Epiphanie,]' à laquelle on a donné ce nom parce que JESUS-CHRIST y a été manifesté & declaré Fils de Dieu par le Pere même. ' C'est pourquoi l'on y donnoit solennellement le Batême dans l'Orient, & même dans diverses Eglises de l'Occident, a & S. Gregoire de Nysse dit que cette fête nous renouvelle la memoire des saints Mysteres qui nous ont purifiez. [Et comme le Batême s'appelloit l'Illumination parmi les Grecs, 1 ils donnent assez souvent à la fête de l'Epiphanie le nom de la fête des Lumieres.]

Clem. str. 1. p. 340. c. — Thom. fest. p. 240. 241. — p 31 Eucho. p. 467. 1. — Leo. ep. 16. c. 1. p. 161. — a Nyss. in Lum. c. 3. p. 367. c. d.

' On raporte que ce jour-là tous les Chrêtiens d'Orient benissent solennellement une riviere, où ils se plongent ensuite comme pour renouveller leur batême, & en emportent de l'eau chez eux. ' Dés le IV. siecle S. Chrysostome dit que le jour de l'Epiphanie les Fidéles puisoient de l'eau à minuit, & la gardoient durant une année entiere, & quelquefois durant plusieurs, sans qu'elle se corrompist : 'ce que les heretiques mêmes regardent comme un miracle suffisamment autorisé, puisqu'il l'est par un si illustre témoin. 'S. Epiphane dit aussi qu'en Egypte & dans divers autres pays,

Thom. fest. p. 244. — Chry. t. 1. h. 23. p. 178. c. — Cas. ex. 13. §. 10. p 251. — Epiph. 51. c. 30 p. 451. d.

1. V. S. Gregoire de Nazianze or. 39. p. 624.
b. S. Gregoire de Nysse sur la fête des Lumieres t. 3. p. 366. La chronique d'Alexandrie p. 496.

L'an 30. de l'ere commune. tous les Fidéles avoient soin de garder de l'eau qu'ils avoient puisée le 6. de Janvier. Mais il raporte celà au miracle de Cana, & ne dit point que cette eau se gardast sans se corrompre.

'Un auteur [qui écrivoit vers l'an 520.] dit que Pierre le Foulon [qui usurpa le siege d'Antioche en l'an 470.] établit la coutume de faire le soir l'invocation sur les eaux à la fête de la Theophanie. 'Ce n'étoit pas qu'on ne benît sans doute dès auparavant l'eau que les Fidèles emportoient chez eux; & on en peut encore moins douter de celle qu'on emploioit pour le batême. Mais au lieu qu'on le faisoit à minuit du tems de S. Chrysostome, Pierre le fit faire le soir de devant; ce que tous les Orientaux ont suivi.

Thdr. L. 1. 2. p. 566. b. c. — Eucho. n. p. 467. 2.

JESUS-CHRIST aiant été batizé, 'fut aussitôt dans le desert, où il passa quarante jours sans manger quoi que ce soit, [pour nous apprendre que c'est par la retraite & par le jeûne qu'on se doit preparer aux fonctions Ecclesiastiques, & au ministere de l'Evangile.] 'C'est à l'imitation de ce jeûne de quarante jours que l'Eglise a établi le jeûne sacré du Carême, nous apprenant à imiter en la maniere que nous le pouvons celui de JESUS-CHRIST, afin d'obtenir de lui qu'il nous donne l'esprit de penitence pour tout le tems que nous devons passer sur la terre, 'ce tems de douleur & d'affliction étant ordinairement figuré dans l'Ecriture par le nombre de quarante, comme S. Augustin le dit souvent. ' JESUS-CHRIST voulut encore être tenté durant ces quarante jours, pour nous consoler dans les tentations que ceux qui le voudront imiter souffriront jusques à la fin des siecles, [en nous consolant dans nos tentations, puisqu'il a bien voulu lui-même être tenté, en nous apprenant comment il faut resister à la tentation, & en nous donnant la force de vaincre le tentateur même.]

Marc. 1 v. 12. 13. Luc. 4. v. 1. — Aug. B. ep. 55. §. 28. p. 139. 2. b. cf Amb. B. in Luc. 4. p. 1338. e. — Aug. B. ep. 55. p. 139. c. Conf. Ev. l. 2. c. 4. p. 30. d. f. — Conf. Ev. p. 30.

[Il retourna ensuite où étoit S. Jean] ' qui baptizoit alors au-delà du Jourdain a en un lieu appellé Bethanie dans divers exemplaires, & Bethabara dans d'autres. b Les Juifs de Jerusalem avoient envoié en ce tems là des Prêtres & des Levites de la Secte des Pharisiens pour demander à S. Jean s'il étoit le Christ. S. Jean répondit qu'il n'étoit pas seulement digne de dénouër les cordons des souliez du Christ, qui étoit au milieu d'eux sans qu'ils le connussent. ' Et le lendemain voiant JESUS CHRIST qui venoit à lui, il l'appella l'agneau de Dieu, & le Fils de Dieu; & dit que pour lui il n'étoit venu baptizer ° que pour le faire connoître. ' Le jour suivant, S. Jean le voiant encore, dit une seconde fois que c'étoit l'Agneau de Dieu : ce qui fit que deux de ses Disciples le suivirent. S. André étoit l'un de ces deux; & dés le lendemain " il amena Simon son frere à JESUS-CHRIST qui lui donna le nom de Pierre.

Joan. 1. v. 25; v. 26. — a Epiph. h. 51. c. 13. p. 435. a. — b Joan. 1. v. 19-27. — v. 29-34. — &c. — v. 35-41. — Voiez S. Pierre.

' Le jour d'après le Sauveur partit pour venir en Galilée, & aiant rencontré Philippe, il lui dit de le suivre, c & l'attacha dès lors entierement à lui. d Philippe lui

v. 43. — c Aug. conf. l. 2. c. 17. p. 179. 2. d. — d Joan. c. 1. v. 45-51.

lui amena [aussitôt] Nathanael qui étoit de Cana en Galilée. Jesus-Christ rendit "un illustre temoignage à sa vertu, 'que S. Chrysostome releve avec son éloquence ordinaire : *a* Et néanmoins Jesus-Christ ne le mit pas au nombre de ses Apôtres, où il sembloit meriter de tenir le premier rang. *b* Mais c'est, disent les Peres, que de la maniere dont l'Evangile parle de lui, on a lieu de juger que c'étoit un homme docte, & bien instruit dans la loi. *c* Ainsi Jesus-Christ qui pour confondre nôtre orgueil, vouloit d'abord choisir des personnes qui n'eussent rien qui les fist estimer des hommes, ne voulut pas le mettre entre ses Apôtres, de peur qu'il ne semblât l'avoir choisi pour sa science. ' Il a voulu avoir pour predicateurs ceux qui étoient visiblement incapables par eux-mêmes de ce ministere, afin qu'on fût plus assuré que le fruit qu'ils faisoient ne venoit pas d'eux, mais de la verité [qui parloit par eux.]

(L'an 30. de l'ere commune. &c. — Chry. in Joan h. 19. p. 125. 128. *a* Aug. in Joan. h. 7. p. 29. 7. a. *b* a) Chry. p. 125. d) Gr. Nyss. in Cant h 15. p. 691. c) Greg. in Job. p. 983. b. *c* Aug. p. 29. 1. b) Ps. 65. p. 273. 2. Greg. in Job. l. 33. c. 15. p. 983. b.)

'Celà n'a pas néanmoins empêché les nouveaux Grecs de dire que Nathanaël est le même que S. Simon, ou quelqu'autre Apôtre, & particulierement S. Barthelemi. 'S. Epiphane dit que c'étoit lui qui accompagnoit Cleophas à Emmaüs le jour de la Resurrection. [Ce qui est certain c'est que le mépris apparent que Jesus-Christ avoit fait de lui en ne l'élevant point à l'Apostolat, ne le rebuta point, & ne l'empêcha point de continuer à le suivre ; parceque sa vertu étoit vraiment sincere, & vraiment humble.] 'Il se trouva avec S. Pierre & quelques autres Apôtres lors qu'ils furent pêcher dans la mer de Galilée peu de jours après la Resurrection, & qu'ils disnerent avec Jesus-Christ. [Hors celà l'Ecriture ni l'histoire ne nous apprennent rien de lui, 'Les Grecs l'honorent le 22. d'Avril, & lui donnent le titre d'Apôtre, [comme à tous les Disciples de Jesus-Christ.]

(Florent. p. 166. — Epiph. 23. c 6. p. 67. d. — Joan 21. v. 2. — Boll. apr. t. 1. g. p. 10. a.)

ARTICLE VII.

Jesus-Christ fait divers miracles dans la Galilée : Sa seconde Pâque.

Trois jours aprés [la vocation de S. Philippe & de Nathanaël] Jesus-Christ fit son premier miracle en changeant l'eau en vin aux nôces de Cana, "où il avoit été invité avec sa mere & ses Disciples, 'soit ceux que ce miracle lui acquit, soit ceux qui le suivoient déja, comme S. Philippe & Nathanaël, [& peut-être encore] 'S. Matthias, Joseph Barsabas, & les autres qui avoient toûjours accompagné Jesus-Christ depuis le Batême de S. Jean. Il y a assez d'apparence que ces nôces étoient celles de quelque pauvre parent de Jesus-Christ. ['Mais de vouloir dire de qui c'étoit, comme font quelques-uns, c'est deviner.]

(Joan. 2. v. 1-11. — Voiez la S. Vierge, §. 5. — August. cont. l. 2. c. 17. p. 179. 2. b. — d) Epiph. 51. c 15. p. 437. b. *d* Act. 1. v. 21-23. — Baron. 31. §. 19.)

[L'Eglise fait la memoire de ce premier miracle de Jesus-Christ le jour de l'Epiphanie;] '& il paroît qu'elle le faisoit de même dés le IV. Siecle ["quoi qu'apparemment il soit arrivé vers la fin du mois de Fevrier.] 'On avoit soin, comme nous avons dit, de garder de l'eau qu'on avoit puisée ce jour-là. Et même en divers endroits il y avoit des fontaines dont l'eau se changeoit en vin le même jour. S. Epiphane assure que diverses personnes le disoient des eaux du Nil; que quelques moines l'avoient éprouvé d'une fontaine de cette nature dans l'Eglise de la ville de Gerase en Arabie, & qu'il avoit bû lui-même de celle qui étoit à Cibyre " [dans la Phrygie ou] dans la Carie. 'Casaubon dit qu'on ne peut pas douter de la certitude de cette experience, & qu'elle est tout à fait admirable. 'Pline remarque que dans l'isle d'Andros il y avoit une fontaine dont l'eau prenoit tous les ans le goût de vin le 5. de Janvier : '& il semble que cela continuoit durant sept jours.

(Epiph. 51. c. 29. p. 451. b. c. — NOTE 17. — L'an 30. de l'ere commune. — c. 30 p. 451. c. — Cas. ex. 13. §. 22. p. 277. — NOTE 18. — Plin. 2. c. 103. p. 43. d. — 31. c. 2. p. 750. e.)

'Après les nôces de Cana Jesus-Christ fut demeurer quelques jours à Capharnaüm avec sa mere, ses parens, & ses Disciples. 'Il alla ensuite celebrer la feste de Pâque à Jerusalem, où il fit beaucoup de miracles, & fit paroitre son pouvoir en chassant du Temple pour la premiere fois, ceux qui en profanoient la sainteté. Il prophetiza deslors en termes obscurs sa passion & sa resurrection. [Ce fut là] ' qu'il instruisit Nicodeme Pharisien, & l'un des plus considerables d'entre les Juifs, qui le vint trouver la nuit.

(Joan. 2. v. 12. — v. 13-25. — 3. v. 1-21.)

'Quittant ensuite Jerusalem il passa quelque tems dans le pays d'alentour, où il donnoit le batême. 'Il est dit dans la suite que ce n'étoit pas lui qui batizoit, mais ses Disciples. 'Ainsi il y a bien de l'apparence qu'après avoir batizé d'abord "ses Disciples par lui-même, il se contenta depuis de batizer les autres par leur ministere.

(v. 22. — 4. v. 2. — Aug. ep. 108. p. 192. 1. d. — NOTE 19.)

'S. Jean batizoit encore alors en un lieu appellé Ennon *a* auprès du Jourdain, "à trois lieuës ou environ au dessous de Scythople : *b* & il venoit encore plus de monde recevoir le batême de Jesus-Christ que de S. Jean. [Les Disciples du dernier en conceurent quelque jalousie,] '& en firent des plaintes à leur maître, qui prit de là occasion de relever la gloire de Jesus-Christ & de s'humilier sous lui.

(Joan. 3. v. 23. — *a* Cas. ex. 13. c. 25. p. 281. b. — a. 8. milles. — *b* Joan. 3. v. 26. 4. v. 1. — 3. v. 26-36.)

'Jesus-Christ demeura assez longtems en ce lieu, & jusqu'à la détention de S. Jean, qu'on croit se devoir mettre sur la fin de cette année. ' Quand il eut sceu que S. Jean avoit été mis en prison, il se retira dans la Galilée 'pour éviter les mauvais effets de la jalousie que les Pharisiens avoient déja conceuë contre lui. 'Son chemin l'aiant obligé de passer par la Samarie, il y eut cet admirable entretien que S. Jean raporte, avec "une femme de ce pays, auprès de la ville de Sicar *c* qui est la même que l'ancienne ville de [1] Sichem *d* capitale de la

(Bar. 31. §. 43. — Matt. 4. v. 12. — Joan. 4. v. 1. 3. — v. 4. 42. — *c* Hier. ep. 27. p. 174. d. *d* Jos. ant. l. 11. c. 8. p. 386. c. — NOTE 20. 1.)

1. S. Jerôme dit même assez clairement que c'est une faute de lire *Sicar* en cet endroit, & qu'il faut *Sichem*. ' Il semble neanmoins dire en un autre endroit que Sichar & Sichem étoient deux lieux differens, quoique tous deux auprès de Naplouse. L'Itineraire de Bord. p. 43. 1. met mille pas entre deux.

(Hier. ep. 27. p 174. d. l. heb. p. 291. a 293. b) Cas. ex. 13. §. 28. p. 287. c.)

la province de Samarie du tems d'Alexandre, & bâtie près de la montagne de Garizim, 'environ à deux lieuës de la ville de Samarie [nommée alors Sebaste.] 'Il y avoit une Eglise dans le IV. Siecle auprès du puits où JESUS-CHRIST parla à la Samaritaine. 'Plusieurs croient que cela arriva [vers le mois *de Novembre] quatre mois avant la moisson, *e* qui commençoit en Judée dès Pâque.

Caf. ex. 13. §. 18. p. 487. Hier. ep. 27. p. 174. d. Bar. 31. 5. 43. Levit. 23. v. 10. | Jofué 3. v. 15. | 5. v. 10. 11.

NOTE 21.

a JESUS-CHRIST passa deux jours à Sicar, & revint en Galilée, où les peuples le receurent avec joie. *b* Il commença alors à prêcher que le tems [predit par les Prophetes] étoit accompli, que le regne de Dieu étoit proche, & qu'il falloit faire penitence. 'Le premier miracle qu'il fit à son retour fut la guerison du fils d'un officier du prince [Herode ou Philippe.] *c* Quelque tems après il appella * pour la seconde ou troisiéme fois S. Pierre & S. André, & les détacha de toutes choses pour les attacher entierement à lui. Il fit la même grace à S. Jaque fils de Zebedée & à S. Jean son frere.

a Joan. 4. v. 43. *b* Conc. Ev. 24. Joan. 4. v. 46-54. Hier. in If. c. 65. v. 1. p. 243. b. *c* Conc. Ev. c. 26.

Voiez S. Pierre.

ARTICLE VIII.

Seconde année de la predication de JESUS-CHRIST.

L'AN DE JESUS-CHRIST 31. SELON L'ERE COMMUNE.

[JESUS-CHRIST passa le commencement de cette année dans la Galilée,] '& il établit sa residence ordinaire * à Capharnaüm ville de cette province située sur le bord de la mer [ou du lac de Tiberiade] entre les Tribus de Zabulon & de Nephthalim. [Toutes les cartes la placent au lieu où le Jourdain entre dans le lac.]

Matt. 4. v. 13. | Luc 4. v. 31.

NOTE 22.

Quoi qu'elle fust de la Galilée, elle pouvoit bien néanmoins n'appartenir pas à Antipas, mais à Philippe son frere, ['à qui appartenoit certainement Bethsaïde,] que toutes les cartes mettent au midi de Capharnaüm, & plus avant dans la Galilée.

Jos. ant. l. 18. c. 3. p. 618. 4.

'JESUS-CHRIST y enseignoit tous les Samedis dans la synagogue: il y guerit la belle mere de saint Pierre, '& il y fit un très-grand nombre d'autres miracles. Mais parce que les peuples ne firent pas le profit qu'ils devoient de l'avantage que sa presence leur donnoit, il prononça contr'eux une malediction terrible. [On ne voit pas néanmoins dans l'histoire qu'ils aient plus souffert que les autres Juifs.] ' Et même cette ville subsistoit encore du tems de S. Jerôme. [Mais les effets de la colere de Dieu sont souvent d'autant plus grands qu'ils sont moins visibles.]

Luc. 4. v. 31. 39. Matt. 4. v. 23. Hier. loc. hebr. t. 3. p. 279. a.

'JESUS-CHRIST ne s'arrêta pas en ce lieu: il parcourut la Galilée; & passa même au-delà du Jourdain en traversant la mer de Galilée [ou de Tiberiade] dont il appaisa la violence par l'autorité de sa parole. 'Ce fut là qu'il chassa une legion de Demons du corps d'un seul homme, & qu'il permit à ces mêmes demons d'entrer dans deux mille pourceaux qu'ils

Conc. c. 29. 31. c. 32.

L'an 31. de l'ere commune.

vouloient submerger, 'lui qui n'exauça pas S. Paul qui le prioit avec tant d'ardeur de le délivrer de l'éguillon de sa chair; [pour nous apprendre qu'il peut refuser par misericorde, & accorder par une juste colere ce qu'on lui demande. Il ne faut pas s'étonner qu'il y eut une si grande quantité de pourceaux en cet endroit.] 'Car selon le texte grec de saint Marc, & de S. Luc, c'étoit devers Gadara, *a* qui étoit une ville greque, réunie à la Syrie par Auguste. *b* JESUS-CHRIST revint de ce pays à Capharnaüm, où il fit voir par la guerison d'un Paralytique qu'il avoit le pouvoir de remettre les pechez.

Aug. Marc. 5. v. 1 | Luc. 8. v. 26. *a* Jos. ant. l. 17. c. 13. p. 611. g. bel. l. 2. c. 4. p. 783. a. *b* Conc. c. 33.

'C'est après celà que les Evangelistes raportent la conversion de * S. Matthieu; '& ensuite la guerison de l'hemorrhoïsse, si celebre par son humble foi, & par * la statuë qu'elle fit dresser par reconnoissance à JESUS-CHRIST dans la ville de Paneade dont elle étoit selon que l'histoire de l'Eglise nous l'apprend. 'Quelques nouveaux grecs donnent à cette femme le nom de Beronique [ou Berenice.] 'Jaïre qui avoit demandé dès auparavant la guerison de sa fille, en obtint même la resurrection. [JESUS-CHRIST commença en cette action à faire voir l'empire qu'il avoit sur la mort, & aussi à témoigner à S. Pierre, à S. Jaque & à S. Jean une amitié & une confiance particuliere;] 'n'aiant voulu y être accompagné que d'eux trois.

c. 34. c. 35. Codi. ori. C p. 97. c. Conc. c. 35. c. 35.

V. son titre. Voyez la pers. de Julien.

[Après quelques autres miracles,] ' il alla à Jerusalem pour la fête ' de Pâque: Et ce fut la seconde fois qu'il y alla pour ce sujet depuis son batême. ' Il y donna des instructions très-relevées aux Juifs qui se scandalizoient de ce qu'il avoit gueri le jour du sabbat un homme malade depuis 38. ans; '& défendit ses disciples par l'exemple de David contre ceux qui les reprenoient d'avoir arraché quelques épics pour les manger. 'C'étoit, dit S. Luc, au sabbat second-premier, que les plus habiles de ce tems croient être celui qui suivoit le second jour de la fête de Pâque, ou des Azimes. 'Les scandales des Phariseens n'empêcherent point JESUS-CHRIST de guerir encore le jour du sabbat un homme qui avoit la main seche. 'Ils en furent tellement irritez qu'ils prirent dès lors un dessein formé de le faire mourir: ce qui l'obligea de les quitter, & de s'en aller vers la mer; [apparemment vers celle de Tiberiade, autour de laquelle il demeuroit d'ordinaire.]

Joan. 5. v. 1. Iren. l. 2. c. 39. p. 191. b. Joan. 5. Conc. c. 38. Caf. ex. 14. §. 1. p. 309. Conc. c. 39. Marc. 3. v. 6. 7.

ARTICLE IX.

Election des douze Apôtres: Sermon sur la montagne, &c.

IL est certain que ce fut dans la Galilée, que nôtre Seigneur se trouvant suivi d'un fort grand nombre de personnes, il monta sur une montagne, où après avoir passé la nuit en priere, il choisit entre ses disciples les douze qu'il nomma *Apôtres*, c'est-à-dire *Envoyez*, parce qu'il les vouloit envoier prêcher par toute la Judée [& ensuite par toute la terre.]

Conc. c. 40.

Ephes. 2. v. 20 | Apoc. 21. v. 14. a Conc. c. 40.

terre.] 'Ces douze personnes, que l'Ecriture appelle les douze fondemens de l'Eglise, *a* étoient Simon Pierre, André, Jaque & Jean fils de Zebedée, Philippe, Barthelemi, Matthieu, Thomas, Jaque d'Alphée, Jude, Simon, & Judas Iscariot. [Ce dernier est moins connu pour avoir été l'Apôtre de JESUS-CHRIST que pour en avoir été le traître.] 'Il est ordinairement surnommé Iscariot, soit qu'il fût du bourg d'Iscariot dans la Tribu d'Ephraïm: soit qu'il fût de la tribu d'Issacar. 'Car il semble que S. Jerôme ait cru qu'on pouvoit lire Issacarioth.

Hier. in Matt. p. 29. b | n. l. c. 28. p. 116. b. | n. heb. in Matt. p. 321. a.

Thdrt ps. 67. v. 28. p. 659. c. | Act. 2. c. 1. v. 9 | 2. v. 7. | *b* Chrys. in Act. h. 19. p. 125. b. c.

'Theodoret croit que les Apôtres étoient pour la plûpart des Tribus de Zabulon & de Nephtalim. 'Ils passoient tous pour Galiléens, *b* c'est-à-dire pour être d'un pays dont on ne croioit pas qu'il pût rien venir de bon, & où les hommes étoient plus rustiques, plus sauvages, & plus grossiers que dans les autres. Cependant ce fut de ce pays que JESUS-CHRIST voulut tirer ceux [qu'il destinoit à aller convertir toute la terre,] pour faire mieux voir quelle est l'étenduë de son pouvoir. 'Il est marqué que S. Pierre & S. Jean étoient des hommes sans lettres, [1] & du commun du peuple: [& ce que l'on disoit d'eux n'etoit pas sans doute moins vrai des autres.

Act. 4. v. 13.

Mais cette bassesse même faisoit d'autant plus admirer en eux la grandeur de Dieu.]' Voici, dit S. Hilaire, un miracle non moins admirable que de faire courir les boiteux, éclairer les aveugles, chasser les demons, & ressusciter les morts. Car pour éclaircir des veritez que tous les Philosophes n'ont pû connoître, j'ai pour guide un pauvre pêcheur, un inconnu, un ignorant, dont les mains ne savent manier que des filets, qui a des habits tous mouillez, des pieds pleins de bouë, " rien qui ne sente le marinier. Concevez la grandeur de cette merveille, & voiez s'il est plus aisé de ressusciter un mort que de donner à un homme si grossier la connoissance des veritez les plus relevées.

Hil. de Trin. l. 2. p. 102. a. — *totus è navi.* — NOTE 23.

Aug. in Jo. h 7. p. 19. b. c.

'JESUS-CHRIST voulut donc confondre l'orgueil du monde, & briser la tête des superbes, en choisissant pour instruire & pour convertir toute la terre, des personnes qui n'avoient ni science, ni noblesse, ni rien qui les relevât devant les hommes. Et ce fut pour cela qu'il ne voulut pas mettre entre ses Apôtres ceux d'entre ses disciples qui avoient plus de lumiere, quelque vertu qu'ils eussent, de peur qu'il ne semblât les avoir choisis pour leur science.' Il voulut convertir les puissans par les foibles, & les Orateurs par des ignorans, pour montrer que c'étoit la puissance de sa divinité & de sa grace qui convertissoit les hommes. *c* Il a choisi " non ceux qui avoient des qualitez &c. admirables, mais ceux en qui il a vû un grand vuide capable d'être rempli d'une grande grace.

b | ps. 36. 65. 149. p. 118. 1. b. 273. 2 | 716. 1. d | s. B. 43. p 213 | Greg. mor. l. 33. c. 15. p. 983. b d | *c* Aug B. s. 87. p. 468. a. b. 2.

[Nous lisons même dans un écrit fort ancien, & qui a été regardé de quelques-uns comme un livre de l'Ecriture,]

1. ἰδιῶται, qui signifie aussi des personnes ignorantes & sans esprit, des idiots.

Barnab. c. 5. p. 16. | *a* Ori. in Cels. l. 1. p. 49 | Hier. in Pel. l. 3. c. 1. p. 297. b. | *b* Conc. c. 100. §. 3. | *c* Aug. in Jo. h. 119. p. 225. 2. b. c. | *d* Mar. 1. v. 29. | *e* Jans. in Matt. v. 14. p. 71.

'Que JESUS-CHRIST a voulu choisir pour Apôtres de très grands pecheurs; *a* ce qui est cité par Origene & par [1] S. Jerôme. 1.

b Les Apôtres quitterent generalement toutes choses pour suivre pauvres JESUS-CHRIST pauvre, comme S. Pierre le proteste au nom d'eux tous; *c* en sorte qu'ils ne possedoient plus rien, & ne pouvoient plus dire que rien fût à eux. *d* Que s'il est parlé en un endroit de l'Evangile de la maison de S. Pierre & de S. André à Capharnaüm, *e* ce pouvoit être celle où ils avoient accoûtumé de demeurer auparavant, & qui appartenoit ou à leur pere, ou à la belle mere de S. Pierre, [ou à sa femme.]

Conc. c. 40-43.

'Après l'élection des douze Apôtres JESUS-CHRIST fit le celebre sermon sur la montagne, qui [contient l'abregé de la morale de l'Evangile. Il en scella la verité] 'par la guérison d'un lepreux qu'il fit aussi-tôt après. 'Il revint ensuite à Capharnaüm, où il admira & exauça la foi humble du Centenier, qui n'osa pas l'aller trouver lui-même, ni le prier de venir chez lui:' & puis il alla ressusciter le fils de la veuve de Naïm.

c. 44. | c. 45. | Luc. 7. v. 11.

Conc. c. 47.

'Cependant S. Jean Batiste, qui étoit toûjours en prison, envoia deux de ses disciples lui demander si c'étoit lui qui devoit venir [sauver le monde: " non qu'il en doutât, mais afin que ses disciples n'en pussent douter.] JESUS-CHRIST ne lui répondit en effet que par des miracles, & recompensa le témoignage que son précurseur lui avoit rendu, par les grands éloges qu'il donna à sa vertu.

V. S. Jean Bat.

[Ce Saint disparut peu après de dessus la terre, pour faire place à celui qu'il étoit venu annoncer aux hommes.]

c. 55.

'Car Herode qui l'avoit mis en prison, lui fit trancher la tête sur un serment fait sans y penser pour recompenser une fille qui avoit dansé.

c. 48.

'On place vers ce tems-ci l'histoire " de cette celebre pecheresse, qui lava tous ses crimes dans les larmes que son amour lui fit verser sur les pieds de son Sauveur.

V. S. Madelaine.

c. 49.

'JESUS-CHRIST ayant ensuite gueri un homme possedé du demon, & en même temps sourd & muet, ce miracle porta les Pharisiens déja animez d'envie à publier contre lui divers blasphemes, ausquels il répondit avec sa force & sa douceur ordinaire:' & il finit son instruction en declarant qu'il ne regardoit comme sa mere, ses freres, & ses sœurs, que ceux qui écoutoient & qui pratiquoient la verité; " [non pour exclure sa mere qui aimoit & observoit plus que personne la volonté du Pere celeste, mais pour nous apprendre que nous ne devons point souffrir que qui que ce soit nous détourne des emplois où Dieu nous engage.]

c. 50. — Voiez la S. Vierge.

c. 51-53. | c. 54.

'Après avoir instruit par diverses paraboles ceux qui le venoient écouter en foule auprès de la mer [de Tiberiade,] & ses Disciples en particulier, 'il vint à Nazaret, où il éprouva que nous avons peine à voir au-dessus de nous ceux que nous avons regardez long-tems comme nos égaux.

1. Il le cite de S. Ignace où cela n'est point.

ARTICLE

ARTICLE X.

Les Apôtres prêchent. Diverses actions & miracles de JESUS-CHRIST.

L'AN DE JESUS-CHRIST 32. SELON L'ERE COMMUNE.

'ON n'étoit pas bien éloigné de la fête de Pâque, *a* lors que JESUS-CHRIST envoia ses Apôtres deux à deux prêcher la penitence & le roiaume de Dieu. 'Il faisoit la même chose de son côté, & alloit dans toutes les villes & les bourgades [de la Galilée,] 'suivi non seulement de ses Disciples, mais encore de diverses femmes, qui le servoient & l'assistoient de leurs biens, 'lui fournissant ce qu'il avoit besoin pour la nourriture & le vêtement. Celà étoit ordinaire parmi les Juifs, & personne ne s'en blessoit. — Joan. 6. v. 4. / *a* Conc. c. 56. / Matt. 9. v. 35 | 11. v. 1. 27. v. 55 | Luc. 8. v. 2. 3. / Hier. in Matt. 27. p. 85. a. b.

'Les Apôtres revinrent fort peu avant pâque trouver JESUS-CHRIST, qui les mena au delà de la mer de Galilée dans le desert nommé de Bethsaïde, [vis à vis du bourg qui portoit ce nom,] tant pour leur donner un peu de repos, qu'à cause qu'on commençoit à parler de lui à la Cour d'Herode, qui s'imagina que c'étoit S. Jean qui étoit ressuscité. 'Ainsi l'on voit que ce Prince n'avoit eu aucune connoissance de JESUS-CHRIST jusqu'à la mort de S. Jean, & que par une espece de prodige il avoit ignoré une chose qui étoit publique & connuë de tout le monde. Baronius en cherche diverses causes; & revient enfin à ce que dit S. Chrysostome, 'que le faste de ce Prince éloignoit de lui la connoissance de la verité; que selon l'ordinaire des Grands du siecle, il se mettoit fort peu en peine des choses de cette nature [qui ne regardoient que Dieu, que la religion, & que le salut éternel.] 'Il souhaita neanmoins toûjours depuis de le voir. Mais il se contenta de le souhaiter, sans se mettre en peine de le chercher. [Car les affaires les plus importantes & qui regardent le salut, sont celles qui pour l'ordinaire occupent le moins l'esprit des Grands. Aussi Herode étoit indigne de voir le Sauveur,] 'puisqu'il ne le vouloit que pour lui voir faire des miracles, [comme si les merveilles de Dieu étoient pour satisfaire nôtre curiosité, & pour nous servir d'amusement.] — Conc. 57. / Bar. an. 33. §. 7. / Chry. in M. h. 49. p. 528. b. / Luc. 9. v. 9 | 23. v. 8 | Bar. 33. §. 8. / Luc. 23. v. 8.

'JESUS-CHRIST abordant au lieu où il alloit chercher la solitude, y trouva cinq mille personnes qui l'y attendoient, sans conter les femmes & les enfans. Il nourrit leurs ames du pain de sa parole, & leurs corps de cinq pains d'orge & de deux poissons. 'Les peuples admirant ce miracle, & ne doutant pas que celui qui l'avoit pû faire ne fust ce prophete qui devoit venir dans le monde, le vouloient faire Roi. Mais il s'enfuit sur la montagne pour prier,' nous apprenant par là qu'il n'y a point de tems où nous soions plus obligez de prier, que quand nous sommes contraints de fuir, [& que nous nous trouvons exposez à la tentation de la vanité.] — Conc. c. 57. / Joan. 6. v. 14. 15. / Aug. conf. l. 2. c. 47. p. 191. 2. b.

'Cependant ses Disciples, à qui il avoit commandé de retourner par mer à Bethsaïde, étoient agitez par la tempeste au milieu de la nuit: Et ils furent encore bien plus surpris lors qu'ils virent comme un fantôme qui marchoit sur la mer assez proche d'eux. Mais c'étoit JESUS-CHRIST même, qui leur dit aussi-tôt de ne rien craindre: & il donna à S. Pierre le pouvoir de marcher comme lui sur les vagues de la mer. 'Il aborda avec ses Disciples dans le pays de Genesaret, qui étoit fort proche de Capharnaüm, *a* & dont Joseph releve extrémement la fertilité & la beauté. — Con. c. 58. / Joan. 6. v. 24. 60 | Matt. 14. v. 34. / *a* Jos. bel. l. 2. c. 18. p. 861. b. c.

b Il fit le lendemain au peuple dans Capharnaüm ce sermon celebre sur le pain du ciel, *c* qui scandaliza tellement ceux qui ne l'écouterent pas avec assez d'humilité, que plusieurs de ceux qui le suivoient auparavant, l'abandonnerent.' S. Epiphane met de ce nombre les 72. Disciples, [qui néanmoins ne furent nommez que depuis, selon l'ordre de la Concorde que nous suivons.] 'S. Augustin semble avoir crû que les douze Apôtres demeurerent seuls avec lui. [Et JESUS-CHRIST pour faire voir qu'il n'a nul besoin des hommes,] 'leur demanda à eux-mêmes s'ils ne vouloient point aussi s'en aller. Mais S. Pierre lui répondit [au nom des autres:] „Seigneur, à qui irions-„nous? Vous avez les paroles de la vie „éternelle. — *b* Joan. 6. v. 22. 60. / *c* v. 61. 67. / Epip. 51. c. 6. 11. p. 428. a | 433. c. / Aug. in Jo. h. 27. p. 96. 2. c. / Joan. 6. v. 68. 70.

'JESUS-CHRIST n'alla point cette année en Judée pour la feste de Pâque; & il demeura dans la Galilée, à cause que les Juifs cherchoient à le tuer; 'voulant consoler par cette précaution dont il n'avoit pas besoin, ceux de ses membres à qui elle pourroit être necessaire.' Quelques Pharisiens qui étoient venus de Jerusalem, s'étant scandalisez de ce que les Apôtres negligeoient les purifications que leurs traditions avoient introduites, JESUS-CHRIST nous apprit en leur répondant, que la veritable pureté est celle du cœur. — 7. v. 1. / Jans. N. p. 171. 1. / Aug. in Joan. h. 28. p. 97. 98. / Conc. c. 60.

'Il fut ensuite dans le pays de Tyr & de Sidon, où dans l'exemple d'une femme payenne & Cananéenne, il nous fit voir un parfait modéle de la veritable priere. 'Il revint de là au rivage de la mer de Galilée, où il guerit divers malades, '& nourrit quatre mille hommes, sans les femmes & les enfans, avec sept pains & quelques petits poissons. 'Il fut ensuite aux environs de Cesarée de Philippe, où "S. Pierre reconnut par la lumiere divine, qu'il étoit le Christ & le fils du Dieu vivant. [Il y auroit bien des remarques à faire sur cet endroit de l'Evangile: mais qui regardent plutôt un commentateur qu'un historien.] — c. 61. / c. 61. 65. / c. 63. / c. 66. / &c.

'Huit jours après, JESUS-CHRIST fit paroître quelques raions de sa gloire sur une haute montagne, 'que S. Jerome dit être celle de Thabor: *d* & l'on croit que c'est une chose assez autorisée dans la tradition de l'Eglise & du pays, [1] 'pour n'en pas douter. *e* Cette montagne est au milieu de la Galilée, entre les Tribus de Zabulon, d'Issacar, & de — c. 67. / Hier. ep. 27. p. 175. a. / *d* Cas. ex. 15. §. 18. p. 441. / *e* Hier. loc. heb. p. 154. c.

1. 'Cependant l'Itineraire de Bordeaux porte que ce fut sur la pointe de la montagne des Oliviers [d'où JESUS-CHRIST monta au ciel.] Mais cet écrit n'est point à opposer à S. Jerôme. — It. Bord. p. 44. 1.

Jos. bel. l. 4. c. 2. p. 866. e. f. a Caf. ex. 15. §. 18. p. 442. b Bar. 33 §. 29. c Conc. c. 68.

de Nephthalim, 'haute " d'une lieuë & demie [de chemin.] Elle est celebre dans Joseph *a* & dans d'autres, " qui la nomment Itabyre ou Atabyre. *b* Dans la suite du tems on bâtit trois Eglises sur le haut de cette montagne. *c* JESUS-CHRIST en étant descendu le lendemain, guerit un enfant lunatique, possedé d'un demon sourd & muet.

L'an 31. de l'ere commune. de 30. stades. &c.

c. 69. 'Il continua à parcourir la Galilée, & étant venu à Capharnaüm, il fit trouver miraculeusement à S. Pierre quatre dragmes pour paier le Tribut pour eux deux.

Bar. 33. §. 30. 31| Caf. § 19. p. 442. d Ori. in M. gr. p. 315| Hier. ib. p. 53. b. c. 'C'étoit apparemment " le Tribut que tous les Juifs paioient alors pour le Temple. *d* L'honneur que JESUS-CHRIST avoit semblé faire à S. Pierre en cette rencontre & en d'autres, fut peut-être ce qui donna occasion aux Apôtres de rechercher qui étoit le plus grand d'entr'eux, & de le demander même à JESUS-CHRIST. Voyez S. Pierre.

Conc. c. 70. ' Mais au-lieu de les satisfaire sur celà, il leur dit que celui qui voudroit être le premier, devoit être le serviteur de tous les autres.

c. 70. 71. 'Il continua à leur donner diverses instructions sur l'humilité & sur le pardon des injures.

ARTICLE XI.

JESUS-CHRIST *quitte la Galilée : choisit les 72. Disciples.*

Joan. 7. 2. 'LA fête des Tabernacles [qui se faisoit vers le mois de Septembre ou d'Octobre] étant arrivée,

v. 11. 'JESUS-CHRIST qui avoit accoûtumé, ce semble, de l'aller passer à Jerusalem,

v. 10. 'quitta la Galilée [pour la derniere fois,] (car il ne paroît point qu'il y soit revenu depuis,) & s'en alla à Jerusalem.

Luc. 17. v. 4-19. 'Il guerit en chemin dix lepreux, dont il n'y en eut qu'un seul qui lui vint témoigner sa reconnoissance : & c'étoit un Samaritain.

Joan. 7. v. 14. 'Il arriva à Jerusalem au milieu des [huit] jours que duroit la fête.

v. 15-46. ' Il y fit admirer sa doctrine à ceux mêmes que les Pontifes avoient envoiez pour le prendre ;

v. 47-53. 'ce qui n'empêcha point les Pontifes & les Phariliens de perseverer dans leur aversion ordinaire pour lui sans vouloir examiner si elle étoit juste, comme Nicodeme leur representoit qu'ils étoient obligez de faire. [Mais lors que leur injustice osoit condanner la justice souveraine,]

c. 8. v. 1. 4. 'cette justice les força de se condanner eux-mêmes, & de prononcer contre leur iniquité propre, la sentence qu'ils vouloient que le Sauveur prononçât " contre une femme adultere, [lui qui n'étoit pas alors venu pour juger le monde, mais pour le sauver.] Voyez S. Jean l'Ev. n. 11.

v. 12-59. 'Il continua cependant à instruire le peuple dans le Temple jusqu'à ce qu'il jugea plus à propos de se retirer & de se cacher à ces esprits endurcis, lors qu'il vit que la verité les irritoit tellement qu'ils lui vouloient même jetter des pierres.

c. 9. ' Il ne laissa pas de guerir un homme aveugle de naissance, qui témoigna aussitôt avoir plus de lumiere & de sagesse que ce qu'il y avoit de plus considerable parmi les Juifs ; & plus de generosité que presque tous ceux mêmes qui croioient en JESUS-CHRIST.

c. 10. v. 1-21. 'S. Jean raporte après celà ce que le Sauveur dit du bon & du mauvais pasteur.

Conc. c. 79| Luc. 10. v. 1. ' C'est en cet endroit que l'on met l'élection des " septante ou septante-deux Disciples, que JESUS-CHRIST en voioit prêcher devant lui dans les endroits où il devoit aller. NOTE 24.

Hier. ep. 127. §. 6. t. 9. p. 44. a c. 1. Cor. 15. v. 7. b Boll. maii. t. 1. p. 7. 1. 11. 2. c Euf. l. 1. c. 12. p. 30. c. 'S. Jerôme dit qu'ils sont figurez par les 70. palmiers d'Elim ; *a* & que ce sont *tous ces Apôtres* à qui S. Paul dit que JESUS-CHRIST est apparu. *b* Les Grecs les honorent tous ensemble sous ce titre le 4. de Janvier, & les Latins le 15. de Juillet sous le nom de Disciples. *c* Il n'y en avoit aucun Catalogue dans l'Eglise du tems d'Eusebe : [ce qui suffit pour condanner ceux que nous en avons aujourd'hui. [1]] 1.

Bar. 35. §. 40.| Boll. maii, t. 1. p. 11. 2| 'outre les autres preuves visibles de leur fausseté. C'est pourquoi toutes les personnes habiles n'y ont point d'égard.

Est. in Rom. 16 v. 5. p. 181. d. Euf. l. 1. c. 12. p. 30. 31. e Epiph de Chr. c. 4. p. 50. c. d. *d* Eusebe croit qu'on peut mettre au nombre des 70. Disciples S. Barnabé, Sosthene qui étoit aux Corinthiens avec S. Paul, S. Matthias, Joseph Barsabas, & Thadée frere de S. Thomas, dont nous parlerons en leur lieu. *e* Saint Epiphane veut qu'on y mette encore les sept Diacres, avec [Saint Marc &] Saint Luc, [2] [ce qui reçoit assez " de difficulté. On y pourroit ajouter avec plus de fondement] 2. Voyez S. Pierre.

Rom. 16. v. 7. 'Andronique & Junias parens de S. Paul, qui avoient embrassé la foi avant lui, & qui étoient celebres entre les Apôtres ;

Act. 15. v. 22. 32. 'Jude surnommé Barsabas, & Silas qui étoient Prophetes, & des premiers d'entre les freres ;

13. v. 1. 3. 'Simon ou Simeon surnommé le Noir, Luce de Cyrene, & Manaen tous trois aussi Prophetes & Docteurs, qui imposerent les mains à S. Paul & à S. Barnabé ;

21. v. 16. 'Mnason qualifié un ancien Disciple ;

Bar. 33. §. 41 '& Anania qui baptiza S. Paul.

Euf. l. 3. c. 39. p. 111. b. d. 'Papias appelle Disciples de JESUS-CHRIST un Aristion, & un Jean qu'il surnomme le Prêtre ou l'Ancien, qui avoient été ses maîtres.

Conc. c. 9. 86. 'Après la mission des septante Disciples, l'histoire de l'Evangile rapporte diverses instructions que JESUS-CHRIST donna, tant lors qu'il fut loger chez Marthe & Marie, qu'en quelques autres rencontres. [Joseph ne nous fournit rien pour éclaircir ce que dit S. Luc]

Luc. 13. v. 1. 4. 'd'une tour qui avoit écrasé 18. personnes, & des Galiléens que Pilate avoit tuez au milieu de leurs sacrifices.

v. 10. 17. ' La crainte d'offenser les Pharisiens n'empêcha point JESUS-CHRIST de guerir le jour du Sabbat une femme courbée depuis 18. ans.

Joan. 10. v. 22. ' Il les irrita encore par le discours qu'il fit dans le Temple le jour de la Dedicace.

Jans. n. p. 194. 1| Uss. p. 335. c.| Bar. 33. §. 43. On croit que c'étoit celle de l'Autel ' rétabli par Judas Macabée, qui se faisoit le 25. du mois Casleu, c'est-à-dire vers le commencement de Decembre.

Conc. c. 89. §. 3. f c. 90- 101. g c. 96. 'Il se retira ensuite au-delà du Jourdain, où il fit divers miracles, *f* donna plusieurs instructions au peuple, *g* & lui enseigna la vertu tant par l'histoire du pauvre Lazare & du mauvais riche

c. 93. §. 3. 94. ' que par les paraboles celebres de l'enfant prodigue, de l'œconome infidèle à son maître, mais sage pour lui,

c. 99. 'du Pharisien & du Publicain.

1. Dans Hippolyte, dans Dorothée, dans la chronique d'Alexandrie p. 506. 530.

2. Il nomme ensuite Juste, Barnabé, &c. mais plûtôt, ce semble, entre les predicateurs qu'entre le 70. Disciples.

cain. 'Ce fut là encore qu'il fit voir en c. 100.
la personne de ce jeune homme qui sembloit avoir accompli toute la Loi, mais qui aimoit son bien, qu'il faut un miracle pour sauver un riche.

ARTICLE XII.

Resurrection de Lazare : Conversion de Zachée : Entrée de JESUS-CHRIST *à Jerusalem.*

L'AN DE JESUS-CHRIST 33. SELON L'ERE COMMUNE.

'LE Sauveur qui s'étoit retiré au delà du Jourdain, *a* en fut rappellé par la nouvelle que Marie & Marthe lui envoierent dire, que Lazare qu'il aimoit, & qui étoit leur frere, étoit malade à Bethanie proche de Jerusalem. Ainsi JESUS-CHRIST revint en Judée, & aiant trouvé Lazare déja dans le tombeau depuis quatre jours, il l'en tira, & lui rendit la vie du corps, [pour nous assurer qu'il peut rendre la vie de l'ame à ceux qui sont ensevelis dans les habitudes & les passions les plus envieillies ; parce que nul mal n'est incurable à un medecin tout-puissant.] Conc. c.89. §. 5. *a* Joan. 11. v. 1-44.

'Ce miracle fut cause dés-lors de la resurrection spirituelle d'un grand nombre de personnes qui crurent en lui : mais il fut cause aussi de la ruine d'un grand nombre d'autres. Car les Pontifes & les Pharisiens conclurent dans une grande assemblée qu'il falloit chercher tous les moiens de perdre leur Sauveur ; non qu'il fût coupable d'aucune faute, mais parce que tout le monde le suivoit. Ce fut en cette occasion que Caïphe prononça cette sentence plus veritable qu'il ne croioit, qu'il falloit que JESUS mourût pour le salut de tout le peuple. [Mais comme l'heure en laquelle JESUS vouloit mourir n'étoit pas encore venuë,] 'il se retira à Ephrem ville proche du desert, 'à "huit lieuës de Jerusalem du côté du nord, *b* où il demeura avec ses Disciples jusques à la semaine de devant Pâque, qu'il retourna à Bethanie. v. 45-53. v. 54. 10. milles. Hier. loc. heb. p. 281. b| 282. c. *b* Joan. 11. v. 54-56|12. v. 1.

c Il vint donc enfin mourir à Jerusalem : & en chemin il modera l'indignation trop grande que S. Jaque & S. Jean avoient conçuë contre des Samaritains qui n'avoient pas voulu le recevoir. 'Il refusa aussi la demande que les mêmes Apôtres lui firent par leur mere, d'être assis l'un à sa droite & l'autre à sa gauche, lors qu'il seroit dans sa gloire. 'En entrant à Jerico il convertit Zachée chef des Publicains, 'qui fut depuis élevé "à l'épiscopat, où il trouva les vraies richesses dans la pauvreté de JESUS-CHRIST. 'En sortant de Jerico JESUS-CHRIST guerit deux aveugles, dont l'ardeur surmonta toute l'opposition de ceux qui les vouloient empêcher de crier vers lui, & de flechir sa misericorde. *c* Luc. 9. v. 51-56. Conc. c. 104. Luc. 19. v. 1-10. NOTE 25. P. Chry. l. 54. p. 187. Conc. c. 107.

'[1] Six jours avant Pâque, il mangea avec Lazare à Bethanie chez Simon le lepreux, où il justifia la sainte prodigalité de Marie qui avoit répandu sur ses pieds & sur sa tête une boite de parfum de trés-grand prix. 'Le lendemain "JESUS-CHRIST fit une entrée solennelle à Jerusalem monté sur un ânon, & fut reçû comme le Messie par le même peuple qui cinq jours aprés demanda qu'on l'attachât à une croix. 'Il chassa alors pour la seconde fois ceux qui profanoient la sainteté du Temple, '& predit sa Croix & sa glorification en presence de quelques Gentils qui avoient demandé à le voir. c. 108. le 29. Mars. c. 109. c. 110. Joan. 12. v. 20-50.

'Il s'en alla le soir passer la nuit à Bethanie avec ses Apôtres ; & "le lendemain en s'en revenant à la ville, il fit secher par sa malediction un figuier qui n'avoit que des feuilles lors que le Sauveur y venoit chercher du fruit. 'Il revint encore "le jour d'aprés prêcher dans le Temple, où il fit plusieurs discours au peuple, predit la ruine de Jerusalem, & parla de son second avenement. Conc. c. 110. 111. le Lundi 30. de Mars. le 31. de Mars. c. 112 116.

1. C'étoit le samedi 28. de Mars. V. la note 26.

ARTICLE XIII.

Dernieres actions de JESUS-CHRIST : *Il va au jardin des oliviers.*

'ENFIN l'heure du salut du monde approchant, Judas l'un des douze que JESUS-CHRIST avoit élevez à l'apostolat, s'en alla trouver les Princes des Prêtres & les Magistrats, & s'offrit de leur livrer son maître pour une somme d'argent, 'qu'on ne croit pas avoir passé dix écus de nôtre monoie. 'Cela se fit deux jours avant Pâque ; *a* c'est-à-dire le mercredi : "& on croit que c'est pour cela que le jeûne du mercredi a été si commun & si celebre dans l'Eglise. Conc. c. 127. n. 3. Matt. 26. v. 2. 1. d'Avril. *a* Aug. ep. 86. p. 148. 2. a. b.

'Le jeudi ["deuxiéme d'Avril] qui estoit le premier jour des azimes, & au soir duquel il falloit manger l'agneau pascal, JESUS-CHRIST envoia S. Pierre & S. Jean lui preparer cette Pâque qu'il desiroit depuis si long-tems, chez une personne qu'il leur designa par quelques marques. 'Ainsi ce n'estoit pas chez S. Jean même comme l'ont écrit "quelques grecs modernes. NOTE 26. a| Conc. c. 128. NOTE 27. Bar. an. 34. §. 2. 11| Cas. ex. 16. §. 13. p. 459.

[Ce fut dans ce dernier souper, qu'aprés avoir accompli toutes les ceremonies de la loi ancienne, il lava les pieds de ses disciples, pour achever de les purifier, & montrer avec quelle pureté & quelle humilité on doit s'approcher du plus auguste de nos mysteres, qu'il institua aussitôt aprés, selon qu'il est rapporté par les Evangelistes & par S. Paul.] 'Il souffrit que Judas même y participât. [Mais cette nourriture divine ne fit qu'augmenter la corruption de son cœur ;] 'dont le demon se rendit entierement le maître, jugeant qu'il estoit tombé dans le comble de l'endurcissement, puisqu'aprés avoir pensé à trahir JESUS-CHRIST, il avoit encore la hardiesse de s'approcher d'un mystere dont il étoit si indigne. 'Ainsi ce qui eût dû être son salut, fut la cause de son impenitence, & enfin de son desespoir. Bar. an. 34. §. 62. Isid. P. l. 3. ep. 364. p. 398. c. l. 1. ep. 170. p. 72.

'Il quitta donc la compagnie du Sauveur & des Apôtres, pour aller consommer son crime, aprés que JESUS-CHRIST lui eust fait voir qu'il connoissoit sa trahison. 'Il ne voulut pas refuser de la faire aussi connoître à S. Jean qui reposoit sur sa poitrine. Conc. c. 131. Joan. 13. v. 23.

'Comme il avoit predit le crime de Judas, il predit aussi le peu de courage Conc. c. 132.

que

que ses autres Apôtres étoient prêts de faire paroître, particulierement S. Pierre qui croioit en avoir plus que les autres. L'an 33. de l'ere commune.

Joan. c. 14. 15. 16. 17. ' Il fit ensuite cet excellent discours que nous lisons dans S. Jean, & il le finit en demandant à son Pere l'esprit d'amour & d'union, & la grace de la perseverance pour ses Apôtres, & generalement pour tous ceux qui devoient croire en lui, & à qui il devoit donner sa gloire.

Conc. c. 137. N. 2. Lubin. p. 33. 2. Reg. c. 15. v. 23. Conc. c. 137. ' Etant sorti du lieu où il avoit fait la derniere cene, il passa avec ses Apôtres le torrent de Cedron, ou des Cedres' qui coule dans la vallée de Josaphat entre Jerusalem & la montagne des oliviers, ' & que David passa aussi lors qu'il fuioit un fils perfide & rebelle. ' Il monta sur la montagne des Oliviers, & entra dans le Jardin de la ferme de Gethsemani, qui étoit un des lieux où il avoit accoutumé de se retirer. Judas le savoit bien. [Ainsi Jesus-Christ sembloit vouloir aller au devant de ce traître, au lieu de le fuir.]

c. 137. ' Il laissa ses Apôtres en un endroit, & se retira en un autre avec S. Pierre, S. Jaque & S. Jean, dont il se separa aussi peu après pour aller prier seul; ' nous voulant apprendre à chercher le repos & la solitude pour offrir à Dieu nos prieres. Chry. in Matt. h. 84. p. 872. c.

Conc. c. 137. §. 1. 2. 3. ' Il recommanda à tous ses Apôtres de prier aussi pour se preparer à la tentation: [Et parce qu'ils negligerent de le faire, ils furent bientôt abatus.] Lui au contraire trembla jusqu'à suer le sang [à la vuë des maux qu'il alloit souffrir,] ' & des pechez tant des Juifs [que des autres hommes qui en sont la cause.] Mais aiant prié, il se trouva plus fort que tous les tourmens, & que la mort même. [Il n'avoit pas besoin de prier pour avoir de la force, lui qui est la force invincible du Tout-puissant: mais nous avions besoin qu'il nous donnât cet exemple.] Aug. ps. 87. p. 394. 2. b. c.

b. c. 93. p. 430. 431. 103. p. 491. 2. b. c. Conf. l. 3. §. 14. B. p. 107. b. ' La crainte & la tristesse qu'il sentit alors étoient encore pour nous. Car il n'avoit pas moins de courage que S. Paul & plusieurs autres Saints, qui ont couru au martyre sans trembler, & même avec joie; mais il avoit encore plus de misericorde que ces Saints. Comme il s'étoit chargé de nos pechez, il se chargeoit aussi de nos foiblesses; & vouloit consoler les plus foibles de ses membres, en les assurant par sa tristesse volontaire, que la tristesse involontaire qu'ils ressentent à l'approche des maux & de la mort, ne les rend point coupables, pourvu qu'ils soumettent comme lui leur repugnance à la volonté de Dieu. [Si dans cet etat, ils ont recours à Dieu par la priere, ce Pere des misericordes les fortifiera invisiblement,] comme il envoia visiblement un ange pour fortifier Jesus-Christ. ' Il prenoit sur lui la tristesse des hommes pour la leur ôter [en les purifiant de leurs pechez, & " pour leur communiquer sa joie] divine. Amb. in Luc. c. 22. p. 211. 212. &c.

Cette action est si fort au-dessus de la foiblesse des hommes, & si incomprehensible à leur orgueil,] ' que "diverses personnes ont cru autrefois qu'il la falloit ôter de l'Evangile; *a* & d'autres en ont voulu tirer des preuves contre la divinité du Sauveur. Mais [les humbles] " ne cherchent point à pallier & à couvrir cette foi- Epiph. anc. c. 31. p. 36. b. c. *a* Amb. in Luc. p. 211. k. Note 28. *excusandum non puto.*

blesse apparente; & rien au contraire ne leur fait tant admirer la grandeur & la majesté de Jesus-Christ, aussi bien que sa bonté. Il auroit moins fait pour moi, dit S. Ambroise, s'il n'avoit pris " jusqu'aux plus grandes de mes foiblesses. [Cet endroit a encore beaucoup servi à l'Eglise pour ruiner l'heresie des Apollinaristes, qui ne vouloient pas que Jesus-Christ eust une ame humaine. L'an 33. de l'ere commune. *meum affectum.*

Cas. ex. 16. §. 63. p. 591. ex. Euseb. ' Les Chretiens" venoient depuis avec joie faire leurs prieres dans le jardin de Gethsemani, où l'on bâtit une Eglise: & on croit que le grand nombre de ceux qui y venoient prier, y creusa peu à peu les pierres, qu'on pretendit dans la suite du tems conserver la marque & l'impression des genoux de Jesus-Christ. *προσκυνεῖν.*

ARTICLE XIV.

Jesus-Christ se laisse prendre par les Juifs: Il est condamné chez Caïphe, & livré à Pilate.

Conc. c. 137. §. 4. Amb. in Luc. p. 212. 213. Chry. in Matt. h. 84. p. 874. 875. ' Quand le Sauveur eut cessé de prier, le traître Judas parut avec ceux qui le suivoient, pour se saisir de lui; ' & il emploia encore le baiser de paix pour faire l'action la plus contraire à la paix. Jesus-Christ le receut cependant avec sa bonté ordinaire, pour nous apprendre à conserver la paix & la charité envers nos plus grands ennemis. Il lui reprocha néanmoins son ingratitude avec une bonté capable de lui percer le cœur, [s'il n'eust été dans le dernier endurcissement.]

Ibid. ' Le Sauveur ne se rendit point alors invisible, comme il avoit fait lors que son heure n'étoit pas encore venuë. Il se contenta de renverser d'un mot tous les Juifs, pour montrer qu'il ne souffroit que parce qu'il vouloit souffrir.

Conc. c. 137. §. 5. 6. 7. Leo, s. 57. c. 1. p. 263. ' Il leur permit ensuite de le prendre & de le lier pour ne point retarder la redemption de l'univers. Il arresta même l'impetuosité de S. Pierre, qui vouloit le défendre avec des armes humaines. Il fit voir en une même action la grandeur de sa bonté & de sa puissance en guerissant celui que S. Pierre avoit blessé. Et rien de tout cela n'aiant pû toucher les Juifs, parce que l'heure des tenebres étoit venuë; il leur défendit néanmoins comme leur maître de toucher à aucun de ses Disciples.' Les Apôtres l'abandonnerent alors, & s'enfuirent tous, perdant la foi qu'ils avoient euë en lui comme au Messie qui devoit regner dans Israël, & n'esperant plus qu'il les pût garantir de leurs ennemis, puisqu'il ne s'en garantissoit pas lui-même. [Il paroît bien que ce fut l'ordre seul de Dieu qui empêcha les Juifs de les prendre avec Jesus-Christ,] Greg. mor. l. 2. c. 21. p. 55. b. 14. c. 23. p. 418. a. Aug. ps. 74. p. 335. 1. a. Jans. in Matt. 26. v. 31. p. 229.

Marc. 14. v. 51. ' puisqu'ils arresterent" un homme qui se trouva là par rencontre. Voiez S. Jean l'Ev.

Conc. c. 138. §. 1. N. 3. ' Aiant donc lié Jesus, ils l'emmenerent chez Anne, beau-pere de Caïphe; & ensuite chez Caïphe, qui étoit alors grand Pontife, ' & dont la maison pouvoit être un peu plus éloignée, ou faire partie de celle où son beau-pere demeuroit. ' Ce fut là que le maître du monde fut interrogé comme un criminel, & bientôt condanné à la mort par tout ce qu'il y Syn. crit. in Jo. p. 1361. Conc. c. 138.

avoit

avoit de plus éminent dans la religion des Juifs, parce qu'il avoit confessé la verité; [pour nous apprendre à la confesser aussi aux dépens de nôtre vie lors que nous ne pouvons la taire sans mensonge & sans scandale.] Hors cela il souffrit sans rien dire & avec une patience [dont un Dieu seul est capable,] toutes les insultes & tous les outrages dont des insolens animez de haine & de fureur peuvent s'aviser.

'Un valet eut même l'audace de lui donner un soufflet, par un crime qui meritoit que la terre s'ouvrît, ou que le feu descendît du Ciel pour le punir. Et qui de nous ne souhaiteroit pas que Jesus-Christ eût fait voir en cette occasion ce qu'il pouvoit? Mais au lieu de montrer ce que peut le maître du monde, il aima mieux nous apprendre à vaincre le monde par la patience. Ainsi il répondit à ce valet avec verité, avec douceur, avec paix & tranquillité d'esprit; ce qui étoit encore plus que de lui presenter l'autre jouë. Et il n'eust pas eu de peine à la presenter, lui qui alloit exposer tout son corps aux plus grands tourmens, s'il n'eût jugé plus à propos de nous apprendre que nous devons être disposez dans le cœur à faire ces sortes d'actions, 'mais ne les pratiquer au dehors que quand elles peuvent servir aux autres.

Aug. B. in Jo. h. 112. p. 219. 1. c. d.

Jans. in Joan. p. 246. 2.

[Tout ce que Jesus-Christ souffrit chez Caïphe ne lui fut peut-estre pas si sensible que la "chute de S. Pierre. Mais il le releva aussitôt par le regard interieur de sa grace toute-puissante.]

Voyez S. Pierre.

'Lorsque "le jour fut venu, les Juifs resolus de faire mourir l'auteur de la vie, se rassemblerent pour deliberer de quelle maniere ils executeroient leur dessein. Ils convinrent qu'il le falloit mettre entre les mains de Ponce Pilate qui étoit Gouverneur de la Judée pour les Romains; 'non afin qu'il examinât s'il étoit coupable, mais afin qu'il executât le jugement qu'ils avoient déja prononcé. 'Car les Romains leur avoient ôté le droit de punir de mort, comme leurs auteurs le reconnoissent. *a* Ils marquent qu'on le leur avoit ôté 40. ans avant la ruine de Jerusalem. [Ainsi ce fut trois ans avant ce tems-ci, & lors que Jesus-Christ commença à prêcher son Evangile.] *b* Les Juifs étoient aussi bien aises de pouvoir rejetter sur un autre le crime dont ils étoient veritablement coupables: en quoy néanmoins ils ne faisoient pas voir leur innocence, mais leur folie; puisqu'on tue veritablement ceux dont on recherche la mort, dont on demande, dont on procure, dont on poursuit la condannation.

le vendredi 3. d'Avril.

Conc. c. 140.

Leo. s. 57. c. 2. p. 263.

Joan. c. 18. v. 31 | Jans. p. 247. 2 | Syno. in Jo. p. 1365 | C. à Lap. in M. p. 515. 2. *a* Cas. ex. 16 §. 71. p. 601. *b* Aug. in Jo. h. 114. p. 200. 1. b. c.

1. (margin)

1. Elle fut prise l'an 70. de l'ere commune.

ARTICLE XV.

Fausse penitence & desespoir de Judas.

'Judas cependant eut horreur de voir qu'il avoit servi de ministre à la cruauté des autres pour faire mourir son maitre. Il fut touché de repentir, il avoua sa faute, & l'avoua publiquement: Il restitua ce qu'il avoit receu pour le prix de son crime; il rendit même un témoignage authentique à la verité qu'il avoit trahie, & à l'innocence de Jesus-Christ. 'Mais il ne pleura pas comme S. Pierre: il n'eut pas recours à la misericorde de celui qu'il avoit offensé. Ainsi sa penitence lui fut inutile, & ne servit pas à justifier sa conscience, mais à lui faire souffrir un cruel tourment.

Matth. 27. v. 3. 4. 5.

Amb. in Luc. 22. p. 217. b | Leo. s. 52. c. 3. p. 248.

'Le demon qui luy avoit caché la grandeur de son crime jusqu'à ce qu'il l'eut executé; la lui laissa voir alors pour lui en faire sentir le poids effroyable, & le porter dans un desespoir, 'qui lui fut encore plus funeste que son premier crime. *a* Car "il alla se pendre & s'étrangler: *b* & étant [ensuite] tombé sur le visage, il creva par le milieu du corps, toutes ses entrailles furent répanduës par terre: & son juste supplice [si honteux pour les ennemis de Jesus-Christ] fut sceu de toute la ville de Jerusalem.

Chry. in Matt. h. 86. p. 889. 890.

Note 29.

Aug. s. 252. B. p. 1371. c.

a Matt. 27. v. 5.

b Act. 1. v. 18. 19.

'Voilà le fruit que Judas tira de son avarice. [Au lieu de combatre d'abord cette malheureuse passion, & de profiter des instructions que le Sauveur donnoit sur cela à tout le monde,] 'il s'étoit accoutumé à voler ce que les personnes de pieté lui donnoient pour Jesus-Christ: [& ce sacrilege le conduisit enfin jusqu'à trahir son maître & son Dieu.]

Chry. in Matt. h. 86. p. 890. 891.

Joan. 12. v. 6.

'Les Prêtres ne purent desavouer la protestation qu'il leur fit de son crime & du leur: mais leur passion étoit trop violente pour cesser de le commettre: Ils le rejetterent sur lui, comme s'ils eussent pû s'en décharger en l'en chargeant, [ou comme si c'eût été un crime de livrer un innocent à ses ennemis, & que ce n'en eût pas été un de profiter du crime d'un autre pour satisfaire sa passion contre un innocent.] Ils se condannerent encore en n'osant pas mettre dans le thresor sacré l'argent que Judas avoit reçû d'eux pour sa trahison, & qu'il avoit jetté à leurs pieds. Ces hommes [toûjours scrupuleux dans des choses de rien, & hardis à commettre les plus grands crimes,] crurent offenser Dieu de lui offrir cet argent, parce que c'étoit le prix du sang d'un homme: [& ils ne craignoient pas de répandre à ses yeux le sang de son Fils,] 'qu'ils ne pouvoient au moins douter être innocent des crimes dont ils l'accusoient. *a* C'est par le même aveuglement impie qu'en livrant Jesus à Pilate, ils ne voulurent pas entrer dans la maison de ce Gouverneur, de peur de se souiller 'par une chose que les seules traditions des Pharisiens défendoient, lors qu'ils se souilloient par la mort d'un innocent que nulles loix ne peuvent permettre.

Chry. in Matt. h. 86. p. 891.

Aug. in Jo. h. 114. p. 219. 2. d. *a* di Chry. in Jo. h. 82. p. 531. c.

Jans. in Jo. p. 246.

'Ils emploierent donc l'argent de Judas à acheter le champ d'un potier, pour enterrer les étrangers: en quoi ils furent la figure de ceux qui après avoir irrité Dieu en s'enrichissant du sang des pauvres, l'irritent de nouveau en lui offrant une partie du gain qu'ils ont fait; ce qu'un Pere appelle des aumônes Judaïques, ou plûtôt diaboliques.

Chry. in Matt. h. 85. p. 892. b. c.

Comme tout le monde savoit d'où venoit cet argent, on appella le champ qu'ils

a | Act. 1. v. 19.

qu'ils'en achetérent, *Le champ du sang* : & ce nom fut un témoignage authentique de leur crime à toute la posterité. Ils accomplirent ainsi sans y penser les
Amb in Luc. 22. p. 217. d. e.
oracles des Prophetes, ' & prophetizerent eux-mêmes en quelque sorte, dit S. Ambroise, ce qui devoit bientôt arriver ; puisque le prix du Sang du Sauveur a servi à racheter le monde, & à en faire le champ de ce divin potier, qui nous a tous formez d'un peu de boue, [& qui a sceu faire des vases d'honneur de ceux qui s'étoient rendus par le peché des vases d'ignominie.] C'est dans ce champ que les Gentils qui étoient autrefois étrangers à l'égard du peuple de Dieu, [& qui desirent de l'être toûjours à l'égard du siecle] sont ensevelis avec JESUS CHRIST [par le baptême,] & prennent part à sa mort, pour avoir part à sa resurrection & à sa gloire éternelle.

Hier. loc. Act. p. 295. a.
'Ce champ servoit encore plusieurs siecles aprés à enterrer les corps des pauvres, & à mettre ceux qu'on ne vouloit pas même se donner la peine d'enterrer. Il étoit au midi de Jerusalem.

ARTICLE XVI.

Pilate reconnoît l'innocence de JESUS-CHRIST, *veut le délivrer ; l'envoie à Herode.*

Chry. in Matt. h. 86. p. 891. c. d.
'DURANT que Judas se punissoit lui-même d'avoir livré JESUS-CHRIST aux Juifs, ceux-ci encore plus endurcis que lui ne songeoient qu'à consommer leur crime, & à procurer la mort du Sauveur.
Aug. conf. l. 3. § 35 B p. 119. a. b.
'Ils vouloient que Pilate le crût coupable parce qu'ils en étoient les ennemis ; & que leur autorité le fist condanner sans autre examen. [Mais parce que Pilate n'étoit pas persuadé que leur volonté fût la regle de la justice,]
Conc. Ev. c. 141. §. 1.
' ils commencerent à lui imputer des crimes d'Etat,
c. 115.
' dont peu de jours auparavant ils avoient tâché inutilement de le faire paroitre coupable :
c. 141. §. 1. 2.
' & l'accuserent de se dire le Roi des Juifs. Pilate l'interrogea sur celà, & apprit de lui qu'il étoit effectivement Roi, mais que son Roiaume n'étoit pas de ce monde, où il étoit venu pour rendre témoignage à la verité. Pilate lui demanda ce que c'étoit que
Aug. in Jo. h. 115. B. p. 792. 793.
cette verité, ' mais ne se mit pas fort en peine de l'apprendre, parce que tous n'appartiennent pas à la verité pour l'écouter des oreilles du cœur, comme la foi n'est pas pour tous.

[Néanmoins n'étant pas envenimé contre lui comme les Juifs, il découvrit
Conc. c. 141. §. 2.
aisément son innocence,] ' & dit aux Juifs qu'il ne le trouvoit nullement coupable. Ce témoignage n'arrêta pas les Princes des Prêtres, qui continuerent à charger JESUS-CHRIST de plusieurs crimes, sans qu'il dît un seul mot, ni à eux, ni à Pilate sur les nouvelles deman-
Chry. in Matt. h. 87. p. 895. 896.
des qu'il lui fit. 'Car il ne vouloit point répondre aux Juifs, qui s'aveugloient volontairement pour ne point voir la verité : Et il avoit assez répondu à Pilate, [pour le persuader de son innocence, &] pour faire voir que ce n'étoit pas par mépris qu'il ne lui répondit plus. Aussi Pilate s'étonna extrêmement de le voir demeurer dans ce silence, & dans cette [1] tranquilité ; [mais il n'est point dit
Amb. in Luc. c. 23. p. 218. a. b.
qu'il s'en offensa.] ' En ne se défendant point il faisoit voir non que ses accusateurs avoient raison, mais qu'il méprisoit leurs calomnies ; puisqu'on s'empresse de se justifier lors qu'on craint
Ath. ad Max. t. 1. p. 163. a.
d'être convaincu. ' Aussi en demeurant dans le silence, il a fait reconnoitre à
a Tert. pati. c. 3. p. 160. c.
toute la terre & son innocence *a* & même sa divinité : Car nul homme n'est capable d'une patience si invincible.
b Ambr. p. 218. a.
b Il nous vouloit apprendre avec quelle patience & quelle douceur nous devons souffrir tous les maux que les hommes nous peuvent faire ; & nous " meriter même cette patience [avec le mépris de la mort.] Car que craint celui qui ne se soucie pas de sa vie ?

immensum. *infunditur.*

Jans. in Luc. p. 107. a.
'Pilate ne cherchoit qu'à se débarasser de cette affaire.
c Luc. 23. v. 5-8.
c C'est pourquoi aiant appris des Juifs que JESUS étoit Galiléen (car il passoit pour être de Nazaret en Galilée) il l'envoia à Herode [Antipas] Tetrarque de cette Province qui étoit alors à Jerusalem. Herode qui avoit beaucoup oui parler de JESUS, souhaitoit depuis long-tems de le voir, & il esperoit qu'il feroit devant lui quelque
Aug. conf. l. 10. c. 35.
miracle. ' Mais ceux qui ne cherchent les merveilles de Dieu que pour satisfaire leur vanité ou leur curiosité, sont indignes de
Luc. 23. v. 9. 10.
les voir. ' Aussi quelque demande qu'Herode fist à JESUS-CHRIST, & de quelque crime qu'il fût accusé par les Pontifes qui l'avoient aussi suivi jusques chez ce Prince, il ne voulut pas dire un seul mot :
Amb. in Luc. 23. p. 218. a.
'comme il est muet dans son Evangile même, si on ne l'écoute avec un esprit de foi & de pieté.

[Herode au lieu d'admirer une patien-
Luc. 23. v. 11.
ce si divine,] ' ne la regarda qu'avec mépris. Il traita JESUS non comme un criminel, mais " comme un homme de néant ; il lui fit donner une robe [1] blan- *pro nihilo.*
Bar. 34. §. 80.
che, ' comme pour se moquer de sa roiauté pretendue, & le renvoia à Pilate. 1.
Luc. 23. v. 12.
'Ils n'étoient pas bien l'un avec l'autre : mais [cette civilité qu'ils s'étoient faite] les
Athan.
reconcilia, ' étant ordinaire que les méchans s'unissent ensemble pour combat-
Amb. in Luc. 23. p. 218. e. f.
tre la verité. ' Et peut-être même que JESUS-CHRIST, en reconciliant un Payen & un Juif, voulut marquer que son sang alloit faire de ces deux peuples si opposez un même peuple & un même corps.

Luc. 23. v. 13-16.
' Pilate voulut tirer avantage en faveur de JESUS-CHRIST de ce qu'Herode ne l'avoit point regardé comme un criminel, & il s'efforça sur cela de faire agréer aux
Conc. c. 142. §. 1.
Juifs qu'il le renvoiât. ' Et comme il avoit accoûtumé à la Fête de Pâque de délivrer celui des prisonniers que le peuple demandoit, il leur proposa de demander JESUS leur Roi, ou [2] Barabbas, 2.
qui étoit un voleur, un séditieux & un homicide. [Cette comparaison fait horreur,]

1. *λαμπρὰν*, *éclatante* ; ce qui se peut dire de toutes sortes de couleurs, mais particulierement du blanc, comme la vulgate l'a traduit en cet endroit. On marque que les Rois & les Prêtres s'habilloient alors de blanc en divers endroits.

2. [2] Il y avoit autrefois des exemplaires où il étoit appellé Jesus Barabbas.

horreur,]' & Pilate esperoit qu'elle toucheroit les Juifs. Mais l'envie aveugloit tellement les Pontifes, ' qu'ils persuaderent au peuple de demander que Barabbas fût delivré, & le Sauveur du monde attaché à une croix, quelque protestation que Pilate leur fist qu'il le trouvoit innocent. ' Car ce juge savoit fort bien que la jalousie des Pontifes contre lui étoit l'unique cause qui faisoit demander sa mort: '& dans ce tems là même sa femme l'envoia prier de ne se point embarasser dans l'affaire de ce juste; parce qu'elle avoit été extrêmement tourmentée dans un songe à cause de lui. ' On cite divers Peres * dont les uns disent que Dieu voulut par ce songe faire rendre témoignage à l'innocence de JESUS-CHRIST par une femme, comme Pilate le lui rendoit devant les Juifs; & les autres disent que ce fut le démon, qui commençant à s'appercevoir de la victoire que JESUS-CHRIST devoit remporter sur lui par sa mort, s'efforçoit d'empêcher qu'il ne mourût.

Chry. in Matt. h. 88. p. 897. b. c. Conc. c. 141. §. 2. Caf. ex. 16. §. 73. v. 603-637. §. 2. §. 2. C. à Lap. in Matt. p. 510 Ma'd | Janf. | Synopf.

NOTE 30.

ARTICLE XVII.

JESUS-CHRIST est foüetté & couronné d'épines: Pilate le craint & craint encore plus Cesar.

QUELQUE desir qu'eût Pilate de délivrer JESUS-CHRIST, [l'obstination des Juifs à demander sa mort fut la plus forte.] ' Le Sauveur se contenta que son juge "se fût reconnu obligé de l'absoudre : mais le mystere de nôtre redemption vouloit qu'il le condannât. 'Ce Gouverneur se voiant donc accablé par les cris des Juifs, [& n'aiant pas la force necessaire à un juge pour briser les efforts de l'iniquité,] crut d'abord leur devoir accorder quelque chose pour les appaiser; & ce fut pour cela qu'il fit foüetter JESUS-CHRIST par ses soldats. ' C'étoit un supplice reservé pour les esclaves, & si cruel que l'on y perdoit quelquefois la vie. *a* Le Fils de Dieu le voulut souffrir pour nous délivrer des fouets, s'il faut ainsi dire, & des tourmens dont la conscience des pecheurs est déchirée. *b* On croit qu'il le souffrit attaché à une colonne, que l'on montroit à la fin du IV. siecle, & qui soutenoit alors l'aile d'une Eglise dans Jerusalem.' Dans le VI. siecle les Chrêtiens avoient accoutumé de l'environner avec des cordons, qu'ils gardoient ensuite par devotion, pour s'en servir à la guerison de divers maux. ' On pretend en avoir aujourd'hui une partie à Rome dans l'Eglise de sainte Praxede.

absolvit judicio.

Aug. in Jo. h. 115. p. 221. 2. b. Amb. in Luc. 23. p. 218. b. Aug. in Jo h. 116. p. 221. a. d. Bar. 34. §. 84 | Janf. in Matt. p. 248 | C. à Lap. p. 523. *a* Hier. in Matt p. 83. a. *b* ap. 17. p. 172. d. Gr. T. gl. M. c. 7. p. 19. C. à Lap. in Matt. p. 524. 1.

A la douleur de la flagellation, les soldats *c* violant, dit Origene, l'ordre même de la discipline, joignirent des insultes outrageantes & même cruelles; & du Roi du ciel ils en voulurent faire un Roi de theatre. Ils lui mirent un manteau de pourpre, une couronne d'épines sur la tête, & un roseau à la main. Ils fléchirent ensuite les genoux, & en lui donnant des soufflets, & des coups de canne sur la tête, ils le saluoient comme Roi des Juifs; [en quoi ils étoient

Conc. c. 141. §. 4. *c* Ori. in Matt. 1. 35. p. 196. c.

l'image d'un grand nombre de personnes qui croiant adorer JESUS-CHRIST, se moquent de lui maintenant qu'il regne dans le ciel, en méprisant les commandemens qu'il nous a faits.] ' C'est ainsi que s'accomplissoit ce que JESUS-CHRIST même avoit prédit. C'est ainsi qu'il apprenoit aux Martyrs à souffrir avec constance tout ce que la passion peut inspirer aux persecuteurs. C'est ainsi que le Roi du ciel surmontoit l'orgueil du monde, non en répandant avec l'épée le sang de ses ennemis, mais en souffrant avec humilité qu'ils répandissent le sien propre. ' Il souffrit tout sans rien dire, voulant avant que de nous quitter, se rassasier du plaisir qu'il trouvoit dans la patience.

Aug. in Jo. h. 116. p. 221. 222. Chry. in Jo. h. 83. p. 537. c | Tert. pat. c. 3. p. 160. c.

' Dieu permit peu d'années après, " qu'Agrippa le dernier des Juifs qui ait été Roi de Jerusalem, " fût traité par les payens d'Alexandrie avec les mêmes indignitez en la personne d'un nommé Carabas, mais non avec la même cruauté. 'Car la couronne d'épines n'étoit pas seulement pour se moquer du Sauveur, mais encore pour percer sa tête & ses temples:' Et il voulut souffrir cette douleur, pour ôter de nôtre cœur "les épines des pechez que la terre de nôtre chair produisoit sans cesse. ' Un ancien Auteur soutient qu'il est indigne de ceux qui adorent un chef couronné d'épines, de se couronner de fleurs: '& un autre assure que c'étoit une pratique universelle parmi les Chrêtiens de n'en point user. [S. Louis ne vouloit pas par cette raison que ses enfans en portassent le vendredi:]' & Godefroy de Bouillon crut qu'il lui feroit honteux de paroitre avec la couronne royale en un lieu où JESUS-CHRIST n'en avoit eu qu'une d'épines.

L'an 38. de JESUS-CHRIST. V. la ruine des Juifs. §. 13. &c.

Bar. 40. §. 3| Phil. in Fl. p. 970. Tert. cor. c. 14. p. 130. c. Cl. Al. pæd. l. 2. c. 8. p. 182. d. a. Tert. cor. c. 2. p. 120. d. C. à. lap. in Matt. p. 528. 1.

'Pilate permit ou commanda même à ses gens de traiter ainsi le Sauveur, dans l'esperance qu'il suffiroit de le faire voir au peuple en cet état, pour l'adoucir, & pour lui ôter l'envie de lui demander sa mort. Mais il fut bien trompé dans son esperance: car aussi-tôt qu'il leur eut presenté JESUS-CHRIST, en disant, *Voilà l'homme*; les Pontifes & leurs ministres demanderent avec de grands cris qu'on le mît en croix.' Pilate fut indigné de leur impudence, & leur répondit que puisqu'ils souhaitoient si fort la mort d'un innocent, ils n'avoient qu'à le crucifier eux-mêmes.

Aug. in Jo. h. 116. p. 221. 2 d | Chry. ib. h. 83. p. 537. c. d. Chry. p. 538. a. b.

'Les Juifs n'osant donc plus insister [sur les crimes dont ils l'avoient accusé jusques alors,] ils commencerent à dire qu'il étoit digne de mort parce qu'il se disoit être Fils de Dieu. Ce mot fit trembler Pilate. Il voulut savoir de lui-même d'où il étoit: mais JESUS-CHRIST ne lui répondit point;' parce qu'il n'avoit pas profité autant qu'il devoit de ce qu'il lui avoit répondu auparavant. ' Pilate voulut l'épouvanter par la terreur de sa puissance; & JESUS-CHRIST reconnut en lui cette puissance;' mais pour rabattre la vanité qu'il en tiroit, il lui fit voir qu'il n'en étoit pas le maître, aiant à en répondre [à Dieu] qui la lui avoit donnée. ' Il lui reprocha en même tems [avec modestie] le crime qu'il alloit

b. d. Joan. 19. v. 10. 11. Chry. in Jo. h. 38. p. 539. a. In Matt. h. 87. p. 897. a.

 commet-

a] Aug. in Jo. h. 116. p. 222. 2. commettre en le condannant. ' Car en disant que ceux qui l'avoient livré entre ses mains par jalousie étoient plus coupables, il lui disoit assez qu'il seroit lui-même coupable, s'il cedoit par timidité à la passion des autres.

[Une réponse si ferme & si sage augmenta sans doute encore la crainte qu'avoit Pilate, qu'un homme si extraordinaire, qui se disoit être Fils de Dieu, ne le fût effectivement.] Joan. 19. v. 12. ' Ainsi il chercha [plus que jamais] quelque voie pour le delivrer. Mais les Juifs [le prirent enfin par son foible,] & lui dirent qu'il se déclaroit peu affectionné à l'Empereur, s'il protegeoit un homme qui pretendoit être Roi.

[On voit par ce que Joseph raporte de Pilate, qu'il n'avoit nulle complaisance pour les Juifs. Il n'avoit aussi nulle passion contre le Sauveur : il étoit au contraire persuadé de son innocence,] Aug. in Jo. h. 116. p. 222. 2. b. ' & il craignoit même d'irriter Dieu s'il le maltraittoit. [Il paroît d'ailleurs qu'il n'étoit pas tout à fait sans amour pour la justice ; mais il aimoit encore davantage sa fortune. C'étoit son Dieu auquel il falloit tout sacrifier, & pour lequel il falloit craindre lors même qu'il n'y avoit rien à craindre.] Il avoit raison de vouloir satisfaire son Prince, [& de s'opposer à ceux qui eussent voulu troubler l'Etat.] Chry. in Matt. h. 87. p. 897. ' Mais il falloit examiner dans les regles si celui qu'on accusoit de ce crime en étoit veritablement coupable.

a lin Jo. 83. p. 538. et 539. c. a in Jo. p. 539. d. b Joan. c. 19. v. 14. 15. Chry. in Jo. h. 83. p. 539. e. c Synop. in Jo. p. 1370. 1371.

a Il s'assit sur son tribunal, comme pour faire cet examen : *b* Mais il se contenta de reprocher aux Juifs [par une espece de raillerie,] qu'ils l'obligeoient à crucifier leur Roi. Sur cela les Pontifes dirent qu'ils n'avoient point d'autre Roi que Cesar, ' renonçant en quelque sorte à l'obeïssance qu'ils devoient à Dieu, *c* eux qui en d'autres occasions faisoient gloire de le reconnoître uniquement pour Roi & pour maître, ne regardant [Herode &] les Cesars que comme des usurpateurs & des tyrans ; ce qu'on voit encore dans leur Talmud. Ils renonçoient encore par là au Messie, qui étoit toute la gloire & l'esperance de leur nation. Conc. c. 141. §. 7. ' Cette impieté fut particuliere aux Pontifes : mais ce fut tout le peuple qui s'écria : Que son sang retombe sur nous & sur nos enfans, [s'engageant ainsi & eux & toute leur nation dans une malediction dont les effets seront visibles à toute la terre jusqu'à ce qu'ils adorent comme leur Dieu celui qu'ils ont crucifié comme un ennemi de Dieu.]

ARTICLE XVIII.

JESUS-CHRIST *est condanné, porte sa Croix au Calvaire, & y est Crucifié.*

Aug. in Jo. h. 116. p. 222. 2. c. a Matt. c. 27. v. 24. ' PILATE ne put resister d'avantage à sa propre timidité. *a* Il se fit apporter de l'eau, & crut se laver du crime horrible qu'il alloit commettre, ' en se lavant les mains devant tout le peuple, & en disant qu'il n'étoit point coupable du sang de ce juste : & enfin il leur abandonna JESUS, en ordonnant qu'il seroit crucifié ' par ses soldats, comme les Juifs l'avoient demandé. [" Cela se passa sur les onze heures du matin.] NOTE 31.

Aug. in Jo. p. 222. 2. c. d. Conc. c. 143. Syn. in Matt. p. 673. b.

' JESUS fut donc chargé de la croix où il devoit être attaché : ' & on remarque que c'étoit la coutume des Romains de la faire porter aux criminels. Mais comme cet innocent agneau paroissoit peut-être trop foible, on la fit ensuite porter ou toute, ou en partie par " un étranger de Cyrene nommé Simon, que l'on rencontra en chemin. NOTE 32. C. à Lap. in Matt. p. 519. d. ' Divers Peres croient qu'il étoit payen : *a* & ainsi il étoit propre pour montrer que ce seroient les Gentils " qui suivroient JESUS-CHRIST à sa passion, & qui porteroient la croix à son exemple. &c.

a Amb. in Luc. 23. p. 220. h. i. b Hier. in Matt. p. 83. c. d | l. heb. p. 265. b.

b On le mena au Calvaire, qui étoit [1] un lieu hors de Jerusalem du côté du Septentrion, où l'on avoit accoutumé d'executer les criminels ; ce qui lui avoit fait donner le nom de *Crane*, ou de *Calvaire*. Jans. in Matt. p. 250. a | Bar. 34. §. 108. ' Plusieurs Peres ont cru aussi que c'étoit le lieu où Adam avoit été enterré. Et l'un & l'autre convient fort bien à la mort que JESUS-CHRIST vouloit souffrir [pour nous délivrer de la condannation où le peché de nôtre premier pere avoit engagé tous les hommes.] Bar. 34. §. 107. ' Quelques-uns croient aussi que c'est la montagne de Moria, où Abraham mena son fils Isaac pour l'immoler.

Luc. 23. v. 27. ' JESUS en allant au Calvaire fut accompagné des larmes " de plusieurs femmes. NOTE 33. Aug. ps. 68. p. 259. a. d. ' Mais elles pleuroient une mort temporelle, qui alloit bien-tôt finir, & ne pleuroient point comme lui & avec lui les pechez des hommes qui en étoient cause. Luc. 23. v. 27-31. ' C'est pourquoi il leur apprit à se pleurer elles-mêmes dans la vûë des maux qui alloient fondre sur les Juifs, [& il nous apprit à tous à craindre par la vûë de ce que souffroit l'Innocent, ce que doivent souffrir les pecheurs impenitens lorsqu'il les punira dans toute la rigueur de sa justice.] Leo ser. 99. c. 3. p. 270. ' Il ne voulut point qu'on pleurât par une compassion humaine une mort qui étoit sa gloire, & qui le faisoit triompher de la mort & du demon ; mais que nous versassions sur nos pechez & sur ceux des autres des larmes d'une sincere penitence.

Cas. ex 16. §. 80. p. 623. ' Avant que de le crucifier, on lui presenta du vin, selon la coutume des Juifs qui donnoient du vin mixtionné à ceux qu'on alloit executer, pour leur ôter ou leur diminuer le sentiment de leur supplice. Aug. conf. l. 3. c. 11. p. 215. 2. d. ' Mais on y avoit mis de la myrrhe, qui est extrêmement amere, & même du fiel : Matt. 27. v. 34. in gr. ' & le vin qu'on avoit pris étoit de vrai vinaigre. Le Sauveur en goûta, mais ne le voulut pas boire.

Joan. 20. v. 25. ' Il fut enfin attaché à la Croix avec des cloux, [après avoir été dépouillé de ses habits,] 19. v. 23. ' que les quatre soldats commis pour le crucifier partagerent entr'eux. Ori. in Matt. 35. p. 196. 197. ' Origene paroit croire, qu'il avoit encore la couronne d'épines sur sa tête. [2] *c* On cite de Sedulius & de quelques autres auteurs, qu'il étoit tourné vers l'Occident. c C. à Lap. in Matt. p. 536. 1. d. [Ainsi il aura eu la ville de Jerusalem à sa gauche.]

d Ori. in Mat. t. 35. p. 196. b. 1. *d* Origene dit qu'il suivoit en cela un usage des Juifs, qui ne se pratiquoit point parmi les Romains.

Cyr. cat. 13. p. 140. b. 1. ' S. Cyrille de Jerusalem semble dire que c'étoit un lieu élevé. L'Itineraire de Bordeaux dit clairement p. 43. 32. que c'est une colline.

2. On cite la même chose de Tertulien *in Jud. c. 13. p. 226. d.* Je ne sçai si c'est son sens.

gauche.] 'Pilate fit mettre au-dessus de sa teste une inscription qui le qualifioit Roi des Juifs. Les Pontifes voulurent la faire changer. 'Mais Dieu qui l'avoit défendu dans le titre de plusieurs Pseaumes, empêcha Pilate de le faire, par une voix interieure qu'il lui fit entendre sans qu'il le sceût.

'L'Evangile décrit assez au long les railleries insolentes que toutes sortes de personnes firent alors de celui [qui d'un clin d'œil les pouvoit tous abimer.] 'C'étoit en effet un grand sujet de raillerie aux yeux de l'impieté : mais c'étoit "un grand sujet d'admiration & un mystére ineffable aux yeux de la pieté. &c.

'La Croix qui étoit un supplice honteux pour les autres, étoit à Jesus-Christ une chaire de verité, d'où il donnoit des leçons à toute la terre. 'Il nous y apprenoit particulierement l'humilité & la patience. C'est pourquoi il n'en voulut pas descendre, quoique les Juifs témoignassent être prêts de croire en lui s'il le faisoit, de peur qu'il ne semblât ceder à leurs insultes. Il voulut achever son œuvre, mourir sur la Croix, & se ressusciter ensuite, ce qui étoit bien plus que de descendre de la Croix; & ce qui ne convertit pas néanmoins la plûpart des Juifs. 'On vouloit "qu'il en descendît s'il étoit Fils de Dieu : & c'est parce qu'il étoit Fils de Dieu qu'il vouloit y demeurer, [& y mourir] pour l'amour de nous. 'Peut-être en effet que le demon qui commençoit déja à ressentir la vertu de la Croix, eût été bien-aise de l'en pouvoir faire descendre. &c.

Conc. c. 143. §. 4. | Aug. in Jo. h. 117. p. 223. 2. b. c. | Conc. c. 143. §. 6. | Aug. in Jo. h. 117. p. 223. 2. a| Leo. s. 57. c. 4. p. 264. | Aug. in Jo. h. 119. p. 225. 1. d. | h. 37. §. 10. p. 118. 1. c| ps. 34. p. 106. 2. a. &c| Ori. in Matt. t. 35. p. 199. a. b. | Chry. t. 5. h. 32. p. 426. 2. e. | Hier. in Matt. p. 84. a| Athan. t. 1. p. 1013. 1014.

ARTICLE XIX.

Du bon Larron.

'LA Croix de Jesus-Christ fut encore le tribunal d'un juge, où il commença dessors ce terrible discernement qu'il doit faire au dernier jour à la vûë de toute la terre. *a* Car aiant été crucifié entre deux larrons, [1] il condanna l'un, & il justifia l'autre. [Il abandonna l'un à son impieté,] *b* & il donna à l'autre le don de la foi, en répandant dans son cœur cette lumiere éternelle, qui éclaire ceux qui sont dans les tenebres, & en amolissant son cœur [plus dur &] plus insensible qu'une roche. C'étoit une grace [toute pure & toute gratuite, que ce voleur avoit été bien éloigné de meriter,] ayant été un scelerat comme son compagnon "jusqu'à ce qu'il eut été attaché à la croix, *c* & aiant peut-estre même prononcé d'abord des blasphêmes contre son Sauveur. *d* Mais c'étoit alors le moment de la grande misericorde, *e* & Jesus-Christ voulut faire voir par cet exemple ce que pouvoit le sang qu'il répandoit pour le salut de l'univers, *f* & quelle étoit sa puissance au milieu de sa plus grande infirmité.

NOTE 34.

g Ainsi d'un larron il fit en un moment un Confesseur de la verité, & le convertit par un changement admirable au milieu des plus violentes douleurs, & dans l'abattement que causent à l'esprit les approches

1. S. Hilaire (in Matt. c. 33. p. 184. 2. a.) dit que le bon larron étoit à la droite.

Leo, s. 53. c. 1. p. 251| 57. c. 7. p. 265| Aug. in Jo. h. 31. p. 105. 1. d. | *a* Aug. ps. 34. p. 104. 1. b| p. 113. B. §. 7. p. 233. b| s. 232. c. 6. p. 983. a. | *b* Leo, s. 51. c. 1. p. 246| Cyr. cat. 13. p. 136. a| Chry. t. 5. h. 32. p. 440. b| Gr. mor. l. 18. c. 23. p. 535. e. | *c* Ambr. in Luc. p. 221. d| Jans. in Matt. p. 253| Chry. | *d* Cyr. cat. 13. p. 136. a| Emif. h. 23. p. 65. 1. c. | *e* Emif. p. 64. 2. b. | *f* Chry. t. 5. h. 32. p. 439. 440. | *g* Leo, s. 5. c. 1. p. 246.

d'une mort [honteuse &] cruelle. Ce brigand n'avoit point vû les miracles que Jesus-Christ avoit faits, [ou il les avoit vûs inutilement.] Les prodiges qui parurent à sa mort, "ne commençoient pas encore. Il ne voioit exterieurement en lui qu'un compagnon de son supplice, ' persecuté par tout le monde, abandonné même de ceux qui avoient vû ses miracles, & qui l'avoient toûjours suivi. *a* Cependant il le reconnoît non seulement comme un innocent, mais comme son Seigneur, comme un Roy, *b* & un Roy dont le pouvoir s'étendoit au delà même de la mort. Quelle foi peut être plus grande que celle-là!

V. la Note 34.

'Il comprit, dit un ancien, que Jesus ne souffrant point pour ses propres fautes, il souffroit pour celles des autres : & ainsi reconnoissant ses plaies dans celles de son Sauveur, il fut enflammé d'amour pour lui. ' Sa foi fut jointe à l'humble confession de ses pechez, pour lesquels il reconnut que [Dieu] lui faisoit souffrir justement le supplice de la croix : '& sa penitence fut soutenuë par la confiance au pouvoir & en la misericorde de Jesus-Christ.

'Il devint en même tems le predicateur & l'Evangeliste de la verité qu'il avoit encore à peine connuë. Il soutint que cet homme contre qui toute la terre sembloit s'élever, étoit innocent, & injustement condanné. 'Et sa charité se répandant jusque sur les autres, il tâcha de guerir l'ame de son frere qui blasphemoit contre Jesus-Christ. *c* Ce fut seulement aprés cela qu'il osa s'addresser à son Sauveur, *d* & lui demander non qu'il le garantît de la mort, mais qu'aprés cette mort il se souvînt de lui quand il seroit dans son Roiaume. *e* Ainsi il offrit à Jesus-Christ tout ce qui lui restoit de libre, le cœur pour croire, & la langue pour confesser.

f Jesus-Christ qui [demandoit à son Pere] la grace de ceux qui lui insultoient [aprés l'avoir crucifié,] & qui la leur accordoit lui-même, *g* n'avoit garde de ne pas pardonner à un cœur converti & [humilié.] Et comme il donne toûjours plus qu'on ne lui demande, il lui promit que dés ce jour là même, il seroit avec lui dans le Paradis; 'soit dans le repos où les ames des Patriarches attendoient la descente de Jesus-Christ, 'soit dans le Paradis ["terrestre,] où Jesus-Christ étoit aussi selon sa divinité. [Mais en quelque endroit que fût ce voleur penitent, y étant dans la joie de Dieu, il étoit dans le Paradis,] 'puisque ce nom signifie tous les lieux où l'on vit dans le vray bonheur. [Les Peres se sont efforcez de relever par leurs éloges la conversion & la gloire de cet heureux larron,] *h* qui a ravi le ciel avec une sainte violence : *i* & plusieurs même lui ont donné le titre de [1] Martyr, *k* à cause du témoignage qu'il a rendu à la verité lors qu'elle sembloit être entierement accablée ; ce qui au jugement du souverain juge, qui sçait le veritable poids de chaque chose, n'étoit pas d'un moindre prix, que s'il eût souffert la croix pour elle. *l* C'est ce qu'il faisoit assurément dans la disposition de

V. la note 34.

1. Qui en son origine signifie *témoin*.

Chry. t. 5. h. 32. p. 441. a. b| Aug. B. s. 22. c. 3. p. 118. b. c| Emis p. 64. 65. | *a* Leo, p. 246. | *b* Aug. B. s. 232. c. 6. p. 983. | Amb. s. 49. p. 69. a. b. | Chry. t. 5. h. 32. p. 443. 444. | Greg. mor. l. 18. c. 23. p. 536. a. | Ath. paraf. t. 1. p. 508. c. | Chry. t. 5. h. 32. p. 442. d. e| 443. c| Greg. p. 536. a. | *c* Chry. p. 444. a. b. | *d* Emis. 23. p. 65. 2. a| Amb s. 49. p. 68. K l. | *e* Greg. mor. l. 18. c. 23. p. 535. e. | *f* Amb in Luc. p. 222. c. d| Aug. B. l. 67. c. 4. p. 376. | *g* d| 232. c. 6. p. 983. | Aug B. ep. 187. §. 6. p. 680. b. | in Jo. h. 111. p. 216. 1. c. | ep. B 187. p. 680. b. | *h* Aug. B. s. 232. B. c. 6. p. 983. c| Athan. t. 1. p. 1078. c. | *i* Emis. p. 65. a| Hil. de Tri. l. 10. p. 87. a. c| ps. 65. p. 237. 1. d| Hier. ep. 13 p. 102. c. | *k* Aug. ad Ren. l. 1. c. 9. p. 483. 1 n. | *l* c. b

de son cœur, avec toute la foi, l'esperance, & la charité qui fait les Martyrs. Ainsi il fut batizé dans le sang de son martyre, & entra aussi-tôt après sa mort "dans la felicité des Saints. ' S. Cyprien se sert de son exemple pour montrer que le sang des Martyrs est un veritable batême, & leur ouvre l'entrée du ciel.

L'an 33. de l'ere commune.

Cypr. ep. 73. p. 157. 2. — *tantam felicitatem.*

Boll. 25. mars. p. 543. e. 'L'Eglise latine l'honore publiquement le 25. de Mars, [auquel on a cru durant plusieurs siecles que le Sauveur avoit répandu son sang pour lui & pour nous.] Les Grecs en font la memoire le 23. du même mois, & d'autres en d'autres jours. 26. feb. p. 646. d. ' L'histoire de S. Porphyre Evêque de Gaza, " [que l'on croit originale,] rapporte que ce Saint étant malade, le Sauveur s'apparut à lui attaché à la Croix, & lui envoia le bon larron qui le guerit. — *sur la fin du IV. siecle.*

Emis.h.23. p. 64. 2. 'Le Sauveur fit voir en la personne de ce voleur, qu'il mouroit pour le salut des plus criminels, [& qu'en quelque état que nous soions, quand ce seroit même à l'extrêmité de nôtre vie, & quand nous serions prêts de souffrir la mort que nous aurions meritée par nos crimes, nous ne devons jamais desesperer de sa misericorde toute-puissante.] p. 67. 1. ' Mais il ne faut pas que cette esperance nous fasse remettre nôtre conversion à l'extrêmité de nôtre vie. C'est une grace accordée dans une occasion toute singuliere, & que nous ne devons point nous promettre.

1. ' On ne sçauroit conter, dit un ancien Evêque de France, le nombre de ceux que le Demon a perdus par cette fausse confiance. Dieu qui promet sa misericorde à tous ceux qui la demanderont avec la même foi que le bon larron, ne promet à personne le tems de la demander, comme on le voit tous les jours par tant de tristes experiences. 2. ' Et c'est une étrange folie de hazarder parmi tant de perils qui nous environnent, une éternité de biens ou de maux. Dieu a horreur d'une si étrange disposition; & il est difficile de croire que cet artifice par lequel l'on veut se moquer de sa bonté, soit bien propre pour en obtenir le tems [& la grace] necessaire pour une veritable conversion.

ARTICLE XX.

Jesus-Christ *recommande sa mere à S. Jean, & meurt ensuite.*

Aug. in Jo. h. 119. p. 225; Amb. in Luc. p. 224. 225. 'L'Homme-Dieu qui avoit agi en Dieu [dans la conversion du larron,] agit en homme pour nous apprendre comment les hommes doivent honorer ceux qui leur ont donné la vie humaine, & en prendre soin, lorsque voiant sa sainte mere au pied de sa Croix, il la donna pour mere à S. Jean son disciple bien aimé, afin qu'il l'assistât comme son fils dans tous ses besoins.

a Marc. 15. v. 25. *b* Conc. Ev. c. 143. §. 9. *c* Ori. in Matt. 35. p. 201; Sev. in Gen. h. 1. p. 217. c. d. *d* Eus. chr. p. 202. ex Phleg. — *a* Il n'étoit pas encore midi lors que le Sauveur fut crucifié: *b* & sur le midi le soleil aiant été [entierement] obscurci, *c* soit par plusieurs grosses nuées, ou par un brouillard épais, [soit par une operation encore plus miraculeuse de la toute-puissance de Dieu,] *d* puisqu'on écrit que les étoiles parurent en plein midi; — V. la N. 31.

Conc. c. 143. §. 9. ' toute la terre fut couverte de tenebres & d'une grande obscurité qui dura jusques à trois heures, Ori. in Matt. 35. p. 201. a. b. 'pour figurer les tenebres spirituelles qui couvroient l'esprit des Juifs, & qui le devoient couvrir de plus en plus, jusqu'à ce qu'ils aient recours à la fin du monde à ce soleil [de justice] qu'ils se sont efforcez d'éteindre. p. 200. 201. ' C'est pourquoi Origene a cru que ces tenebres n'avoient été que sur Jerusalem [& aux environs] ou au plus sur toute la Palestine. *a* Eus. chr. p. 77. ex Afric; C. a L. in Matt. p. 541. a. d. Synops. in Matt. p. 678. 979. — *a* Néanmoins plusieurs Peres ont dit qu'elles s'étoient étenduës sur tout ce que le Soleil éclairoit alors; ' & les interprêtes les suivent en cela, fondez sur l'éclipse *b* que "quelques auteurs payens ont marquée en cette année, & qu'ils disent avoir été la plus grande qui se fût encore vûë. *b* Eus. chr. p. 77. 201. Calvis. p. 307. 21. Grand-ami, t. 1. p. 189. — ' On assure que le soir même il y en eut une de lune selon les regles ordinaires de la nature. — Note 35.

c Conc. c. 143. §. 9. *d* Leo, f. 66. c. 1. 2. p. 292. 293. — *c* Sur les trois heures Jesus-Christ jetta un grand cri, & demanda à son Pere pourquoi il l'avoit ainsi abandonné *d* entre les mains des impies: non qu'il ignorât la cause de ses souffrances, ausquelles il s'étoit abandonné lui-même Jans. in Matt. p. 254. 255. par un choix tout volontaire: ' mais afin que les hommes pour lesquels il souffroit, se missent en peine de la chercher; & pour prier son Pere de leur accorder le pardon de leurs pechez, & la grace du salut, puisque c'étoit pour la leur meriter qu'il l'avoit livré à la mort.

Aug. in Jo. h. 119. p. 225. 2. c. d. ' Comme il disposoit & regloit en Dieu ses actions & ses souffrances, voiant approcher le moment auquel il avoit resolu de mourir, il voulut encore accomplir auparavant ce qui avoit été prophetizé Ps. 68. v. 22. dans le Pseaume: ' Ils m'ont donné dans ma soif du vinaigre à boire. Conc. c. 143. §. 10. " Ainsi il dit qu'il avoit soif: & aussi-tôt on lui presenta une éponge pleine de vinaigre au bout d'un bâton [1] d'hysope. Alors tout étant accompli, il recommanda son ame à son pere Jans. in Luc. p. 111. 'pour nous apprendre ce que nous devons faire en cette heure terrible; p. 111. 2. ' & il le fit avec une voix forte, & qui n'étoit nullement celle d'un homme accablé de douleurs & prêt à mourir: Marc. 15. v. 39. ' de sorte que le Centenier qui presidoit à son execution, commença par là à reconnoître qu'il étoit veritablement Fils de Dieu. Il baissa ensuite la tête, & rendit l'esprit, Aug. in Jo. h. 119. p. 226. 1. b. ' comme étant plus maître de sa vie & de sa mort, qu'un autre ne l'est de s'endormir, ou de quitter ses habits.

Conc. c. 143. n. 6. — 1. L'hysope n'est qu'une petite herbe en ce pays-cy: mais dans l'Orient elle pousse des branches assez hautes & assez fortes.

ARTICLE XXI.

Prodiges après la mort de Jesus-Christ: *Son côté percé: De S. Longin.*

[Dés que le mystere de son infirmité eut été accompli, il commença à faire paroître sa force & sa puissance divine] Conc. c. 143. p. 11. 'par divers prodiges, qui obligerent les soldats qui avoient été témoins de ses souffrances, à confesser qu'il étoit vraiment Fils de Dieu; & les autres

autres à s'en retourner au moins saisis de crainte & d'effroi. 'Car le voile du Temple se déchira en deux, laissant ainsi ce lieu sacré tout ouvert: pour nous montrer que JESUS le veritable Pontife entroit par sa mort dans le Sanctuaire du ciel, dont le Temple étoit la figure; qu'il nous alloit découvrir les mysteres cachez sous les voiles de la loi, '& qu'il abandonnoit ce Temple [avec toute la nation des Juifs.] La terre trembla [parce qu'elle alloit souffrir un renversement general dans les loix & les maximes que le démon y avoit établies: les pierres & les roches se fendirent, parce que le Sang de JESUS-CHRIST alloit briser toute la dureté de nos cœurs de pierre: & "les tombeaux furent ouverts, parce qu'en mourant, il avoit vaincu la mort & de nos corps & de nos ames.] (Amb. in Luc. p. 224. g| Jansf. in Matt. p. 256. 1. — Cyr. cat. 13. p. 137. b. — NOTE 36.)

'On voioit encore dans le IV. siecle sur le Calvaire les marques des roches qui se fendirent alors. a Un "auteur celebre qui vivoit dans le troisiéme, dit que le tremblement s'étendit extrémement loin, & fit de grands renversemens dans la Judée & dans le reste du monde. Les paiens qui ont marqué cette année une éclipse "qu'on croit ne pouvoir être autre chose que les tenebres de la Passion, y joignent un grand tremblement dans la Bithynie, qui renversa plus de la moitié de la ville de Nicée. (p. 140. b| Ruf. l. 9. c. 6. p. 149. 2. — a Eus. chr. p. 77. — Jule Africain. — V. la Note 35.)

NOTE 37. [On peut aussi "ne pas negliger]'l'histoire que Plutarque fait raporter dans un de ses ouvrages par Cleombrote, qui l'avoit apprise d'Emilien professeur en éloquence, & Emilien d'Epitherse Lacedemonien son pere, qui l'avoit lui-même veuë & ouïe. D'autres l'avoient aussi ouï raporter au même Emilien. Epitherse assuroit donc que s'étant mis sur un vaisseau pour aller en Italie, lors qu'il fut près de l'Isle des Paxes l'une des Echinades [à l'entrée du golfe de Corinthe,] on entendit une voix qui appelloit le "patron du vaisseau nommé Thamus. Thamus aiant répondu, la voix lui dit que quand il seroit vers Pelode, 'qui est le port de Buthrote en Epire, il avertit que le grand Pan étoit mort. 'Pan étoit une des principales divinitez du paganisme. a C'est pourquoi tous ceux du vaisseau qui entendirent parler de sa mort, en furent extrémement surpris. Thamus ne laissa pas de se resoudre à le dire, s'il arrivoit que le vent cessast lors qu'on seroit devant Pelode. Cela arriva de la sorte: & dès que Thamus eut crié de son vaisseau que le grand Pan étoit mort, on entendit comme un grand nombre de personnes qui jettoient des cris meslez de douleurs & d'étonnement. 'Quand le vaisseau fut arrivé à Rome, la chose se divulgua bientôt. Tibere qui regnoit alors, s'en informa de Thamus même, & témoigna en être persuadé. (Plut. or. def. c. 1. p. 745. — κυβερνήτης. — Cas. ex. 16. §. 92. p. 650. — Huet. dem. p. 88. Voss. idol. — a Plut. or. def. p. 745. — p. 745.)

'Plusieurs ont cru que ce Pan honoré par les paiens comme l'auteur de la nature, étoit JESUS-CHRIST même. Mais quoique Baronius semble pancher pour cette opinion, '& qu'elle ait été suivie depuis peu par un auteur considerable; [il est peu probable que le veritable Dieu ait voulu emprunter le nom d'un de ses ennemis.] Et il est plus glorieux à JESUS-CHRIST 'de croire avec Eusebe, qui raporte cet endroit de Plutarque, qu'il a obligé le demon de confesser lui-même sa propre honte, & de publier le coup mortel qu'il avoit reçû par la Croix. (Bar. an. 34. §. 126. — Huet. dem. p. 557. §. 4. — Eus. præp. l. 5. c. 17. p. 208. 2.)

'Quelques-uns tenoient dès la fin du IV. siecle, que le Centenier qui avoit reconnu JESUS-CHRIST pour fils de Dieu, s'étoit confirmé de plus en plus dans cette foi, jusqu'à répandre enfin son sang pour la soutenir: & on pretendoit avoir "l'histoire de son Martyre. [C'est ce qui donne quelque autorité au sentiment des Grecs,] 'qui disent que c'est S. Longin martyrizé depuis en un lieu nommé Adrales ou Sandrales près de Tyanes dans la Cappadoce. Ils l'honorent le 16. jour d'Octobre: "& c'est apparemment aussi celui que les Latins mettent le 15. de Mars. (Chry. in Matt. h. 89. p. 913. a. — μαρτύριον ἐστι. — Boll. 15. mars, p. 381. 382. — NOTE 38.)

[Le coucher du Soleil devoit commencer le Sabbat des Juifs,] 'qui étoit un jour fort solemnel pour eux, [soit qu'ils y fissent la Fête de Pâque, comme quelques-uns l'ont pretendu; soit que le samedi qui se rencontroit dans les Azymes, ils fissent encore une plus grande Fête que le jour de Pâque.] Ne voulant donc point qu'on vît ce jour là des corps attachez à la croix,' de peur que ce spectacle ne troublât la joie de leur fête, ils prierent Pilate de faire [1] casser les jambes à JESUS-CHRIST & aux deux voleurs, [afin qu'ils mourussent promtement,] & qu'on pût ôter leurs corps. Mais comme JESUS étoit déja mort, un Soldat lui ouvrit "le côté d'un coup de lance, 'pour s'assurer peut-être entierement s'il étoit mort, & en assurer toute la terre. Il sortit de cette plaie du sang & de l'eau, 'pour figurer les Sacremens [du Baptême & de l'Eucharistie] qui forment l'Eglise; ou les deux baptêmes du sang & de l'eau. Ainsi cette divine épouse de son Dieu a été tirée du côté du second Adam mort, ou plûtôt endormi sur la Croix, comme Dieu avoit endormi le premier Adam pour tirer Eve de son côté. (Joan. 19. v. 31. — Aug. in Jo. h. 120. p. 226. 1. c. — NOTE 39. — Sinop. in Jo. p. 1375. c. d. — Aug. in Jo. h. 120. p. 226. 1. d. p. 103. 117. p. 496. 2 d| 512. 1. d. — &c.)

1. [Les Romains ne pratiquoient donc pas encore alors] 'ce qu'Origene dit qu'ils faisoient de son temps, de percer sous les aisselles ceux qui étoient crucifiez, pour finir leurs tourmens par une plus promte mort. C'est pourquoi ils ne le faisoient pas aux plus criminels, qu'ils vouloient laisser souffrir davantage: & ils languissoient quelquefois jusqu'au soir du lendemain. (Ori. in Matt. t. 35. p. 205. b.)

ARTICLE XXII.

JESUS-CHRIST est mis dans le tombeau: Il ressuscite, & se montre aux femmes.

'VERS le soir du même jour "Joseph d'Arimathie dont l'Evangile fait un grand éloge, aiant obtenu de Pilate le corps de JESUS, il l'ensevelit assisté de Nicodeme dans un linceul tout neuf, & le mit dans un tombeau, où nul'autre n'avoit encore été enterré, Joseph l'aiant fait creuser pour lui dans le roc. Il étoit en un jardin proche du lieu où le Sauveur avoit été crucifié: & quand son corps y eut été mis, (V. son titre. — Conc. c. 144. §. 2. 3.)

mis, Joseph en ferma l'entrée avec une grosse pierre. Cela fut achevé avant le [coucher du Soleil,] qui commençoit le Sabbat, [sur les six heures du soir. L'an 33. de l'ere commune.

On sçait la veneration que l'Eglise a toujours euë, & qu'elle a encore pour ce saint Sepulchre où le Sauveur a voulu que son corps reposât durant trois jours.]

Aug. B. c. 1. v. D l. 22. c. 8. p. 667. a. b. 'On en transportoit de la terre jusqu'aux extremitez du monde, où on l'opposoit aux infestations du demon. Dieu s'en servoit pour operer des miracles, & les Chrétiens qui l'appelloient la terre sainte la conservoient avec beaucoup de respect, & bâtissoient des Eglises au lieu où on la gardoit. [C'est apparemment ce que marque S. Augustin] ep. 52. B. §. 2. p. 119. b. 'lors qu'il dit que les Donatistes mêmes adoroient la terre que l'on apportoit d'Orient.

Conc c. 144. §. 3. 'Les femmes qui avoient accoutumé de suivre & de servir Jesus-Christ dans la Galilée, remarquerent le lieu où on mettoit son corps pour le venir embaumer. Car elles l'avoient suivi jusques au Calvaire. Marie [femme] de Cleophas, & Marie Madelaine s'étoient même avancées jusqu'au pied de la Croix avec la S. Vierge. c. 143. §. 11. 'les autres étoient demeurées plus loin, avec divers hommes qui connoissoient [& qui aimoient] le Sauveur: Aug. Conf. l. 3. c. 217. p. 216. 1. c. '& Madelaine [avec la femme de Cleophas] aiant quitté la Croix, vinrent aussi se joindre à elles. Elles se retirerent ensuite pour aller acheter des parfums, & revenir quand le Sabbat seroit passé.

Matt. c. 27. v. 62-66 l Jans. n. p. 159. 1 Sinop. p. 691. 'Le jour du sabbat les Pontifes obtinrent de Pilate quelques soldats Romains pour garder le sepulchre; & mirent le seau à la pierre qui le fermoit, pour empécher selon leur pensée, que ses diciples ne vinssent la nuit enlever son corps, afin de faire croire qu'il étoit ressuscité: [& dans le dessein de Dieu c'étoit pour les confondre eux-mêmes, & les empécher de dire avec quelque apparence de verité, que ses disciples avoient enlevé son corps. 4. d'Avril.

Marc. 16. v. 9. 'Car lorsque l'heure de Dieu fut arrivée,] dès le [grand] matin " du premier jour de la semaine,' Apocaly. 1. v. 10. que les Chrétiens ont toûjours appellé le jour du Dimanche ou du Seigneur, [pour honorer le mystere qui se fit alors; ni les Gardes, ni le seau, ni la pierre n'empécherent point Jesus-Christ de ressusciter & de sortir du tombeau.] 5. Avril.

Conc. Ev. c. 145. 'Un ange descendit [ensuite,] fit trembler la terre, ôta la pierre du sepulchre, & par l'éclat de sa majesté épouvanta les gardes qui demeurerent comme morts.

§. 1. 'Ainsi lors que Madelaine & les autres saintes femmes, [dont la charité étoit toûjours la même pour Jesus-Christ, ou vivant ou mort,] arriverent au sepulchre vers le lever du Soleil, avec les parfums Luc. c. 23. v. 56 | Marc. 16. v. 1. 'qu'elles avoient achetez & preparez le vendredi, & le samedi au soir, elles furent bien surprises de le trouver tout ouvert, & de n'y point trouver le corps de Jesus. Joan. 20. v. 2. 'Madelaine courut aussitôt le dire à S. Pierre & à S. Jean, [& cependant] Conc. c. 145. §. 4. 'deux Anges s'apparurent aux autres femmes, leur annoncerent que Jesus étoit ressuscité, & leur ordonnerent d'aller porter cette nouvelle aux Apôtres: Aug. S. B. 232. p. 981. b. 'Dieu voulant qu'elles eussent part aussi bien que la Vierge au salut des hommes pour reparer le mal où ils sont tombez par la premiere des femmes. Conc. c. 145. §. 4. 'Elles coururent donc annoncer aux Apôtres ce qu'elles avoient veu & entendu, sans en rien dire à aucun [de ceux qu'elles rencontroient en chemin.

Durant qu'elles y alloient,] Joan. 20. v. 3-10. 'S. Pierre & S. Jean arriverent [par un autre chemin] au sepulchre, & l'aiant trouvé ouvert & vide, ils crurent [" qu'on avoit enlevé le corps de leur maître.] Voyez S. Pierre. Ils s'en retournerent ensuite chez eux, Luc. 24. v. 24. '& dirent aux autres ce qu'ils avoient fait. [Mais Madelaine qui étoit revenuë avec eux] Aug. B. Conf. l. 3. §. 69. p. 137. c. 'aiant un amour plus ardent pour Jesus-Christ a persevera plus long-tems que les autres à le chercher, & par sa perseverance elle merita de le trouver. a Greg. in Ev. h. 25. p. 1433. b. b Conc. c. 145. §. 3. b Elle vit d'abord deux Anges [comme avoient vû les autres femmes;] & ensuite Jesus-Christ même, qui voulut se montrer à elle, avant qu'aucune autre personne le vit.

§. 5. 'Il s'apparut [aussitôt après] aux autres femmes avant qu'elles fussent arrivées où étoient les Apôtres, & il leur permit de lui embrasser les pieds. Elles & Madelaine furent dire aux Apôtres & aux autres [Disciples] tout ce qu'elles avoient entendu & vû. Aug. B. f. 232. p. 981. a. 'Elles meritoient mieux d'être cruës par eux dans la verité qu'elles leur annonçoient de la part de leur Sauveur, qu'Eve dans le mensonge qu'elle avoit appris du serpent. Cependant par une étrange misere de la foiblesse des hommes, Adam avoit crû Eve pour son malheur; Luc. 24. v. 11. '& les Apôtres ne vouloient point ajouter foi à ce que leur disoient ces saintes femmes. Ils prenoient tout cela pour des contes, v. 22. 'qui les étonnoient néanmoins, mais qui ne les persuadoient pas.

Matth. 28. v. 11. 12. 'Durant que celà se passoit, quelques-uns des gardes du sepulchre vinrent dire aux Pontifes ce qui étoit arrivé. Les Pontifes tinrent Conseil aussitôt pour voir ce qu'ils avoient à faire. [Ils ne dirent pas, Rendons gloire à Dieu, & avouons que cet homme, de l'innocence & de la resurrection duquel il nous est impossible de douter, est veritablement Dieu, & le Messie qui est toute l'esperance de nôtre religion.] Tert. apol. c. 21. p. 22. c. 'Mais comme il étoit important à leur ambition & à leur interêt d'entretenir dans l'erreur les peuples qu'ils s'étoient assujettis, Matt. 28. v. 12-15. 'ils donnerent de l'argent aux soldats pour leur faire dire que durant qu'ils dormoient, les Disciples de Jesus étoient venu enlever son corps; en leur répondant que si Pilate se fâchoit de leur negligence, ils l'appaiseroient bientôt. [Ils pouvoient assez connoître la foiblesse de ce Gouverneur pour donner cette parole.] Aug. ps. 63. p. 265. 2. d. 'Mais ce qui est étonnant, c'est qu'ils ne rougissent pas de prendre pour témoins des gens qui dormoient, disoient-ils, & de leur faire attester ce qu'ils avouoient en même tems n'avoir pû savoir. Cependant les Juifs [qui n'avoient point d'autre moien de defendre leur opiniatreté,] Matt 28. v. 15. 'se laisserent persuader d'une fiction [si grossiere;] Just. dial. p. 335. c. '& même ils envoierent des gens la publier par toute la terre.

ARTI-

ARTICLE XXIII.

Diverses apparitions de JESUS-CHRIST *à ses Disciples.*

Con. Ev. c. 146. V. S. Jaque le Mineur. §. 2.

'SUR la fin du jour que le Sauveur étoit ressuscité, il s'apparut à Cleophas & à un autre Disciple, "qui alloient à Emmaüs; & se fit reconnoître à eux en leur rompant le pain; ' ce que plusieurs anciens ont entendu de l'Eucharistie. *a* Ils revinrent aussitôt à Jerusalem, pour dire aux Apôtres ce qu'ils avoient vû: & ils les trouverent déja persuadez de la resurrection de JESUS-CHRIST, parce qu'il s'étoit apparu à S. Pierre.

Pearf. an. Paul. p. 34. *a* Conc. Ev. c. 146.

' Lors qu'ils s'entretenoient sur celà, les portes fermées sur eux à cause de la crainte qu'ils avoient des Juifs, JESUS-CHRIST parut au milieu d'eux, leur donna sa paix, leur montra ses mains, ses piés, & son côté, afin qu'ils ne pussent douter que ce ne fût lui; & il voulut même manger avec eux, [aiant conservé le pouvoir de manger, sans en avoir le besoin.] 'Il but aussi avec ses disciples, [& peut-être en cette même apparition.] 'Il leur donna une seconde fois la paix avant que de les envoier [précher la verité & souffrir pour elle] comme son pere l'avoit envoié: & puis il leur donna le S. Esprit avec le pouvoir de remettre & de retenir les pechez. [Ce fut apparemment en cette occasion,] 'qu'aprés avoir dit à S. Pierre & aux autres de le toucher, il ajouta, selon S. Ignace, Voiez que je ne suis pas un "esprit incorporel. Ils le toucherent, dit ce Saint, & crurent au méme moment, ne pouvant resister, ni au [témoignage de] sa chair, ni à [l'impression de] son esprit, & devinrent par cette foy plus forts que la mort.

c. 147. Act. 10. v. 41. Joan. 20. v. 21-23. Ign. ad Smyr. p. 34. ἀσώματον.

'Huit jours aprés JESUS-CHRIST entra encore au lieu où étoient ses Apôtres, quoique les portes en fussent fermées, & il s'apparut à eux en faveur de S. Thomas, qui ne s'étant pas trouvé à la premiere apparition avec les autres, ne pouvoit se persuader qu'ils l'eussent vû. [Car JESUS-CHRIST permit qu'il doutât de sa resurrection plus long-tems que les autres, pour avoir occasion de nous donner de nouvelles preuves de ce mystere, qui est le principal fondement de nôtre foy.]

Joan. 20. v. 24-29.

' Les Apôtres furent ensuite dans la Galilée, *b* où JESUS-CHRIST dés devant sa mort leur avoit dit de se rendre: *c* & il le leur avoit encore ordonné depuis sa Resurrection, tant par ses Anges que par lui-même, leur disant que c'étoit là qu'ils le verroient. ' Il les vouloit retirer de Jerusalem, afin qu'ils pussent écouter "avec plus de liberté ce qu'il avoit à leur dire. *a* Il s'y apparut sur le bord du lac de Tiberiade à S. Pierre, à S. Jean, & à quelques autres de ses disciples, & leur fit prendre ces 153. grands poissons, 'que S. Augustin croit être la figure de tous les élûs. *d* S. Jean l'aiant reconnu le premier, S. Pierre se jetta dans l'eau [pour venir à lui plus promptement.] Il les fit ensuite manger avec lui, predit "à S. Pierre ce qui lui devoit arriver, "& cacha dans son secret les desseins qu'il avoit formez sur S. Jean.

Matt. 28. v. 16. *b* Con. c. 131. §. 3. *c* c. 145. §. 4. 5. Chry. in Act. h. 1. p. 9. 2. μετὰ ἀδείας. Joan. 21. v. 1-11. Aug. in Joan. 122. p. 229 230. & alibi. *d* Joan. 21. v. 7-23. Voyez S. Pierre. & S. Jean

'Ce fut aprés celà qu'il s'apparut à tous les Apôtres sur une montagne de la Galilée, où il leur avoit ordonné de se rendre: [à quoi les interpretes croient devoir rapporter] ' ce que dit S. Paul, qu'il fut veu par plus de 500. personnes ensemble, ' [dont] quelques-uns n'avoient pû se persuader jusqu'alors la verité de sa resurrection.' Il avoit consolé quelques-uns de ses disciples dans Jerusalem par des apparitions particulieres: mais il voulut, dit un auteur, qu'ils le vissent tous ensemble dans la Galilée.

Aug. B. conf. l. 3. §. 82. p. 148. f. 1. Cor. c. 15. v. 6. Con. c. 149. §. 1. N. 2. Aug. B. 1. 3. app. q. 10. p. 149. d.

' Il demeura ainsi avec ses Apôtres l'espace de 40. jours, ' qu'ils passerent [particulierement] dans la Galilée, *a* leur apparoissant assez souvent, quoique non pas tous les jours, *b* buvant & mangeant avec eux, *c* leur faisant voir par beaucoup de preuves qu'il étoit vivant, & leur parlant du Roiaume de Dieu. *d* Il ne se montroit pas ainsi à tout le peuple, mais seulement aux témoins que Dieu avoit choisis avant tous les tems, [parce que la veritable resurrection n'est que pour ceux qu'il rend ses amis,' parce qu'il ne falloit pas que [tous] les impies fussent délivrez de l'erreur; & afin que nôtre foy étant voilée de quelque obscurité, fût plus digne de la grande recompense que Dieu lui promet.

Act. 1. v. 3. Tert. apol. c. 21. p. 22. c. *a* Aug. conf. l. 3. §. 84. p. 149. *b* Act. c. 10. v. 41. *c* c. 1. v. 3. *d* c. 10. v. 41. Tert. apol. c. 21. p. 22. c.

a Il apprit alors à ses disciples ce qu'ils devoient enseigner à toute la terre, leur ouvrit le cœur, leur fit entendre les Ecritures qui jusqu'alors étoient demeurées obscures, & comme voilées, & leur donna divers ordres pour la predication de l'Evangile. [On écrit qu'il designa "S. Jaque le mineur pour gouverner l'Eglise de Jerusalem.] ' un auteur qu'on croit fort ancien, dit que personne n'ignore que le Sauveur a institué les Evêques dans les Eglises: car avant que de monter au Ciel, il ordonna, dit-il, les Apôtres Evêques en leur imposant les mains. 'Il donna aussi tous les ordres necessaires pour regler la discipline. *e* On cite de S. Clement d'Alexandrie, qu'aprés sa resurrection il donna "la science [des plus grandes veritez] au même S. Jaque, à S. Jean & à S. Pierre; que ceux-ci la communiquerent aux autres Apôtres, & les Apôtres aux septante disciples. ' Il commanda à ses Apôtres de précher & de declarer fortement au peuple que c'est lui qui a été établi de Dieu juge des vivans & des morts.

c l Lact. perf. c. 2. p. 2. V. son titre. Aut. qu. 97. ap. Aug. B. t. 3. p. 89. f. qu. 20. p. 140. d l Lact. perf. c. 2. p. 2. *e* Eus. l. 2. c. 1. p. 38. c. d. γνῶσιν. Act. 10. v. 42.

ARTICLE XXIV.

JESUS-CHRIST *monte au Ciel.*

'L'EVANGILE marque encore plusieurs autres instructions que JESUS-CHRIST donna à ses Apôtres aprés sa resurrection, 'soit dans la grande apparition sur la montagne de Galilée, comme S. Mathieu donne lieu de le croire de ce qu'il en rapporte, [soit en d'autres occasions. Mais ce fut sans doute dans sa derniere apparition] 'qu'il leur ordonna de ne point sortir de Jerusalem [où il les avoit ramenez,] jusqu'à ce qu'ils eussent été fortifiez par la vertu du S. Esprit, qui viendroit sur eux dans peu de jours.

Conc. c. 149. Matt. 28. v. 16-20. Luc. 24. v. 49 l Act. 1. v. 4. 5. 8.

Act. 1. 4. Luc. 24. v. 50. Act. 1. 12. Conc. Ev. c. 150.

Il ' mangea encore avec' eux dans cette derniere apparition ; ' & les mena ensuite hors de la ville jusqu'à Bethanie, ' & à la montagne des Oliviers " à une petite demi-lieuë de Jerusalem : ' & là lors qu'il étendoit les mains sur eux pour les benir, il s'éleva dans le ciel à leur veue, pour y être assis à la droite de son Pere [dans l'égalité de sa gloire, & y être en même tems nôtre avocat & nôtre Pontife, & nôtre mediateur,] jusqu'à ce qu'il en descende au dernier jour en la même maniere qu'il y est monté [pour rendre à chacun la recompense ou la peine duë à ses œuvres.]

L'an 33. de l'ere commune. 1. NOTE 40.

Eus. v. Const. l. 3. c. 41. 42 p. 503. d | 504. 505.

' Eusebe dit qu'à l'endroit où il monta au Ciel, qui étoit le plus haut de la montagne des Oliviers ; il y avoit une caverne, où on " tenoit pour une tradition fort assurée que le Sauveur * avoit fait entrer ses disciples dans la participation de ses mysteres les plus secrets. [† Et il * peut bien y avoir voulu joindre le repas sacré de l'âme à celui du corps.]

λόγος ἀληθὴς ἔχει. * μυεῖν τοὺς ἀπορρήτους τελετάς.

Scal. in Eus. chr. p. 208. 2. a | Hier. t. 3. p. 295. a. Hier. t. 3. p. 297. b.

' L'auteur du traité sur les lieux marquez dans les actes que Scaliger [& Erasme] approuvent extrémement, quoiqu'il y ait quelque difficulté à croire qu'il soit de S. Jerôme, au moins tout entier ; ' cet auteur, dis-je, assure que Jesus-Christ en montant au Ciel avoit laissé les vestiges de ses piés imprimez sur la terre, & qu'ils y étoient toûjours demeurez depuis, quoique les Fidéles emportassent tous les jours la terre de cet endroit, [pour la conserver par devotion.] ' S. Sulpice Severe dit la même chose : *a* & S. Paulin l'atteste aussi assez clairement. *b* S. Optat marque comme deux choses differentes, Que les vestiges sacrez du Sauveur sont imprimez dans l'Orient, & que ses piés adorables y ont marché. ' S. Augustin assure aussi que l'on alloit en Judée adorer les vestiges de Jesus-Christ, qui étoient au lieu d'où il est monté au Ciel.

† NOTE 41.

Sulp. S. l. 2. c. 48. p. 152. *a* Paulin. ep. 11. p. 136. *b* Opt. l. 6. p. 95. c. Aug. in Jo. h. 47. p. 141. 2. c.

[Ce que ces Saints disent du IV. & du V. siecle,] ' Bede le dit du VIII. où il vivoit. *c* Casaubon juge ce miracle si bien attesté, qu'il l'appelle une merveille trés-digne de foi : [Et cette merveille est d'autant plus grande, '] que durant le siege de Jerusalem une partie de l'armee Romaine fut long-temps campée sur la montagne des Oliviers. [Ainsi Dieu a accompli à la lettre ce qu'il avoit dit par un Prophete ;] ' ses pieds " demeureront un jour sur la montagne des Oliviers.

Bed. l. sanc. c 7. t. 3. p. 366. *c* Cas. ex. 16. 5. 154. p. 771. Jos. bel. l. 6. c. 3 5. p. 908. e | 912. e. Zachar. 14. v. 4.

stabunt.

(A ce miracle on en ajoûte un autre,) ' qui est que l'imperatrice Helene aiant fait bâtir la magnifique Eglise de l'Ascension, *d* au milieu de laquelle est cet endroit, *e* lors qu'on voulut le paver comme le reste, & le couvrir de marbre, on ne le put jamais, tout ce que l'on y mettoit pour l'orner quittant aussi-tôt : desorte qu'il fallut le laisser en l'état où il étoit auparavant, *f* & on assure qu'on le voit encore aujourd'hui de la même sorte.

Eus. v. Const. l. 3. c. 43. p. 504. 505 *d* Hier. l. Act. p. 297. b *e* Paul. ep. 11. p. 139 | v. Mart. l. 4. p. 871. d | Sul. S. l. 2. c. 48. p. 152. *f* Paul. N. p. 781. *g* Hier. l. Act. p. 297. b |

g On tient aussi qu'on ne pût fermer la voute qui répondoit sur cet endroit : Ainsi on laissa libre & découvert l'espace par lequel le Sauveur étoit monté dans le ciel, ou même selon Bede tout cet endroit qui faisoit le corps & le milieu de l'Eglise.

Bed. l. sanc. c. 7. p. 366.

' S. Augustin a cru que Jesus-Christ " avoit sanctifié l'heure de midy en montant au ciel. [Ce fut comme nous croions le Jeudi 14. de Mai, 40. jours aprés sa Resurrection.] ' Toute " l'Eglise en celebroit la fête au commencement du V. siecle [comme aujourd'hui] *a* le 40ᵉ. jour aprés celle de Pâque : *b* & S. Augustin l'appelle quelquefois la fête du quarantiéme. *c* La solennité en étoit si universelle, que [ne se trouvant point avoir été ordonnée par aucun Concile Oecumenique, il faut croire qu'elle est venue de la tradition même des Apôtres.] *d* Le livre des Constitutions ordonne qu'on la fera le jeudi. *e* Les Chrétiens de la Cappadoce l'appelloient " le jour du salut. *f* On la celebroit à Jerusalem au VIII. siecle avec un grand nombre de luminaires, qui brûloient toute la nuit dans l'Eglise de l'Ascension, en sorte qu'il sembloit que toute la montagne des Oliviers fut en feu. Bede, qui raporte cecy, ajoûte qu'en cette fête il venoit toûjours un si grand vent aprés la Messe, qu'il renversoit par terre tous ceux qui étoient dans l'Eglise.

Prosp. sent. 203. p. 441. Aug B. ep. 54. 5. 1 p. 124. b. c | f. 262. c. 5. p. 1070. b. *a* Leo. f. 71. p. 311. *b* Aug. B. f. 267. c. 3. p. 1090. a. b. *c* ep. 54. 5. 1. p. 124. b. c. *d* Const. l. 5. c. 20. p. 260. c. *e* Nyss. de rel. or. 3. t. 3. p. 441. b. *f* Bed. l. sanc. c. 7. p. 366.

V. la note 41. NOTE 42. ἐπισωζομένη.

[Voilà un abregé de ce que Dieu s'étant incarné a fait & a souffert pour nous délivrer du peché, & nous apprendre par quelle voie nous pouvons arriver au bonheur que tous les hommes desirent, mais que la vertu de la Croix nous peut seule faire obtenir ; en nous faisant meriter la grace d'accomplir ce que la doctrine & l'exemple de Jesus-Christ nous apprennent que nous devons faire.] ' Les Evangelistes même n'ont écrit qu'une trés-petite partie de ses actions, de ses paroles, & de ses miracles. Mais ils ont raporté tout ce que l'Esprit de Dieu leur a fait juger être necessaire afin que nous croiions que Jesus est le Christ Fils de Dieu [promis par les Prophetes,] & que par cette foi nous aions la vie en son nom.

Joan. 20. v. 30. 31 | 21. v. 25.

' S. Paul nous en a appris cette sentence, *Qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir*. ' Il nous a aussi conservé quelques paroles sur l'institution de l'Eucaristie, que les Evangelistes n'ont pas marquées. [Nous ne parlons point de celles qu'il a dites du ciel à S. Paul même, ou à S. Jean dans l'Apocalypse.] ' Quelques anciens citent encore comme de Jesus-Christ, *Que nous devons être de bons banquiers* ; pour dire que nous devons discerner avec soin la verité du mensonge, comme les banquiers savent connoître l'or & l'argent. ' S. Irenée attribue aussi à Jesus-Christ ces paroles qu'il n'explique point : *J'ai souvent desiré d'entendre un de ces discours, & je n'ai trouvé personne qui m'en dit.* ' On trouve encore quelques autres paroles citées comme de Jesus-Christ par S. Clement, & dans l'Epître attribuée à S. Barnabé, qui ne font point dans l'Evangile, & que les Fidéles pouvoient avoir apprises des Apôtres. [Pour ce qui est de " la lettre à Abagare Roi d'Edesse, nous en parlerons en un autre endroit, * aussi bien

Act. 20. v. 35. 1. Cor. 11. v. 24. 25. Cotel. v. ap. N. p. 166-168. Iren. l. 1. c. 17. p. 104. d. Pears. de Ign. t. 2. p. 101. 104. 105.

Voyez S. Thomas. * V. S. Pierre.

1. *b* S. Chrysostome explique le mot Grec συναλιζόμενος, non par *assembler*, qui est son sens ordinaire ; mais par *manger*, comme la vulgate, ou *donner à manger*.

b Chry. in Act. h. 1. p. 8. e.

bien que de la relation envoyée à Tibere par Pilate sur la mort de Jesus-Christ.]

'S. Irenée dit que tous les Disciples de S. Jean [qu'il avoit veus,] dont quelques-uns avoient aussi veu d'autres Apôtres, témoignoient avoir appris de lui que Jesus-Christ commençoit à vieillir lors qu'il prêchoit : ce qui fait croire à ce Saint qu'il avoit vécu plus de quarante ans, & même près de cinquante. [Nous pouvons tirer de là qu'il paroissoit plus âgé qu'il n'étoit. Car personne ne croit aujourd'hui qu'il ait vécu plus de 36. ans, trois mois, & quelques jours. — Iren. l. 2.c. 39. 40. p. 192.a.193.a

a Je ne sçai si cela a assez de raport] à la maniere dont les Grecs le dépeignent depuis le VIII. siecle au moins : [mais aussi on ne voit point qu'ils aient suivi aucune autorité assez ancienne pour croire qu'elle vienne d'une tradition authentique.] 'Ce n'est pas que dés le III. siecle il n'y eût des images de Jesus-Christ : & l'on voit sa statue à Paneade, faite comme on le croioit de son vivant même. [Cependant les anciens qui ont cru que son exterieur n'avoit rien eu d'agréable & d'attirant, ne se sont fondez que sur quelques passages de l'Ecriture qui paroissent assez manifestement se raporter aux douleurs de sa Passion. C'est pourquoi nous n'avons point cru nous y devoir arrêter ; comme il faut avoir encore moins d'égard à l'idée toute opposée que l'on en a voulu donner depuis sur d'autres passages qui se raportent à la beauté & à la gloire de sa divinité. Si cette connoissance nous eût été necessaire, il nous l'auroit donnée dans son Evangile. Ainsi l'exercice de nôtre pieté doit être non de connoître quel a été son corps ; mais de rendre nôtre ame conforme à la sienne, en obtenant de lui-même par de ferventes prieres la grace & la force de regler nôtre vie sur ses actions & sur ses préceptes. — Cang. num. p. 22. 23. — Eus. l. 7. c. 18. p. 265. b. c.



LA S.TE VIERGE
MARIE
MERE DE DIEU.

ARTICLE PREMIER.
De la famille de la sainte Vierge.



[CE n'est pas à nous à faire l'éloge de celle qui aiant été choisie de toute éternité pour être la mere de Dieu & de la Parole éternelle, est au-dessus de toutes les paroles des hommes. Il nous suffit de ramasser ce que nous trouvons d'elle dans l'Evangile, étant difficile de rien dire d'avantage de ses actions qui soit assuré, & d'y joindre quelques unes des reflexions que les anciens Peres y ont faites, quand nous les rencontrerons sans les rechercher beaucoup.

L'Evangile ne nous apprend rien de son origine,] ' sinon " qu'elle étoit de la race roiale de David, & originaire de Bethléem, ' S. Jean dit que Marie de Cleophas, [" qui étoit apparemment la mere de ceux que l'Evangile appelle freres, c'est-à-dire cousins de Jesus-Christ,] étoit sœur de la mere de Jesus : ' ce que S. Jerôme & d'autres anciens ont entendu dans le sens simple & ordinaire. *a* La sainte Vierge étoit aussi alliée dans la famille sacerdotale d'Aaron par Elizabet sa cousine, Mere de S. Jean Batiste. — Note 1. — V. S. Jacque le Mineur. — Luc. 1. v. 3. 4. 5. — Joan. 19. v. 25. — Hier. in Matt. 27. p. 85. b | Helv. c. 7. p. 11. a | ep. 150. qu. 4. p. 143. b | Thdrt. in Gal. p. 268. a | Bed. in Marc. 3. p. 113. b. c. — *a* Luc. 1. v. 5. 36.

b Pour le reste de sa genealogie & de sa parenté, c'est une curiosité assez superfluë, dit un des plus grands hommes du XI. siecle, de vouloir savoir ce que l'Evangeliste n'a point jugé necessaire de nous apprendre. Il le dit au sujet même du pere & de la Mere de la sainte Vierge : & il ajoûte que cette recherche seroit inutile. ' Car en effet nous sommes contraints d'avouër que tout ce que l'on en a jamais dit, " n'est fondé que sur des écrits entierement apocryphes & pleins de fables. [Ainsi il semble qu'il faut se contenter de savoir que l'Eglise honore aujourd'hui S. Joachim comme le pere, & sainte Anne comme la Mere de la Vierge ; ce qui a commencé depuis [1] prés de deux cens ans parmi les Latins ; & assez long-tems auparavant parmi les Grecs,] ' où l'on trouve une Eglise de sainte Anne dès le tems de Justinien, quoiqu'on n'assurât pas encore que ce fust la Mere de la sainte Vierge. — *b* Petr. D. h. 46. p. 106. d. — Boll. 20. mars. p. 77. b | 79. b. — Note 2. — 1. — Proc. æd. l. 1. c. 3. p. 11.

Dieu n'a point voulu non plus que nous sceussions rien de particulier " de la naissance de la sainte Vierge. Il a caché aux hommes les graces qu'il faisoit à celle qu'il destinoit pour être la Mere d'un Dieu caché. Mais l'Eglise ne pouvant assez reconnoître les faveurs dont elle est redevable à Jesus-Christ, se hâte de les honorer dans sa mere dès qu'elle commence à être. " Elle celebre sa Conception le 8. de Decembre en Occident, & le 9. en Orient, & sa naissance le 8. de Septembre, comme elle celebre la naissance du Saint Precurseur, ['dont les Grecs honorent même la Conception : *c* & beaucoup de Latins l'ont fait autrefois. " L'Eglise celebre aussi le 21. de Novembre la Presentation de la Vierge au Temple, où on croit communément qu'elle fut offerte à Dieu âgée seulement de trois ans. ' Mais sans nous arrêter à cela il suffit] d'être assuré par un Arcange qu'elle étoit " cherie de Dieu & agreable à ses yeux, comme le terme grec de S. Luc semble proprement signifier, 'ce que l'Ecriture n'a jamais dit d'aucun autre ; qu'elle étoit pleine de grace, comme l'Eglise Latine & plusieurs autres l'ont toûjours lû ; & que le Seigneur étoit avec elle. — Note 3. — Note 4. — le 23. septembre. — Boll. mai t. 1 p. 42. 1 | Menæa p. 291. 297. — *c* Florent. p. 855. — Note 5. — Luc. 1. v. 28. — κεχαριτωμένη. — Orig. in Luc. h. 6. p. 215. a. b

[Nous laissons aux autres à rechercher dans les Peres les effets particuliers que cette plenitude de grace produisoit dans elle. Il suffit pour nôtre dessein de dire avec saint Augustin] ' que la pieté nous porte à croire qu'elle a reçû une grace propor- — Aug. nat. & gr. c. 36. t. 7. p. 316. 317.

1. [Celà s'entend proprement de S. Joachim. Car je ne sçai pas encore quand a commencé la fête de sainte Anne,] *d* sinon que ç'a été après S. Bernard. Le P. Thomassin n'en marque rien avant Gregoire XV. [n. 613. Mais assurément elle est plus ancienne.] — *d* Bern. ep. 174. 5. 6. p. 76. 1. d | Thom. fest. p. 448.

proportionnée à sa dignité de Mere de Dieu, c'est-à-dire plus grande que celle de tous les Saints. ' Et à qui Dieu eust-il fait plus de graces qu'à sa propre mere? ' Puisqu'il falloit qu'il eût une Mere sur la terre, la proportion que sa sagesse garde dans toutes ses œuvres demandoit qu'il elevât à cette dignité celle [qui par les dons qu'elle avoit receus de lui,] surpassoit toutes les autres femmes en toutes sortes de vertus. [Aussi quelques éloges que les Peres & particulierement S. Augustin aient donné après Jesus-Christ à S. Jean-Batiste, pour le relever au-dessus de tous les autres Saints,] néanmoins S. Augustin ne fait point difficulté de reconnoître que la sainte Vierge peut avoir eu une éminence de grace au-dessus de S. Jean même pour vaincre entierement le peché.

Amb. inst. v. c. 6. p. 422. d. Phot. c. 222. p. 641. b. ex Jovio. Aug. nat. & gr. c. 36. l. 7. p. 316. 317.

[C'est cette grace interieure & cette vertu éminente qui fait proprement la grandeur de la sainte Vierge,] ' puisque la qualité même de Mere de Dieu ne lui eût servi de rien, si en portant le Verbe divin dans son sein, elle ne l'eût porté encore plus heureusement dans son cœur. *a* Sa principale gloire n'est pas de ce que sa chair a engendré la chair de Jesus-Christ; mais de ce qu'elle a fait la volonté du Pere, & observé les commandemens de son fils. ' Et c'est en cela, dit saint Chrysostome, qu'elle est plus veritablement sa mere.

Aug. virg. c. 3. t. 6. p. 339. 1. c | a | Chry. in Jo. h. 20. p. 134 | c. in M. h. 45. p. 496. d. *a* Aug. in Jo. h. 10. p. 37. 38. Chry. in M. h. 45. p. 499. c.

ARTICLE II.

La Vierge embrasse une chasteté perpetuelle; Elle épouse néanmoins S. Joseph.

[L'Une des plus grandes graces que Dieu répandit dans la sainte Vierge, est celle qu'il lui fit d'embrasser pour toute sa vie l'état de la virginité, qui fut accompagnée en elle de deux privileges tout singuliers.] ' Car elle est la premiere de son sexe qui a fait profession de demeurer Vierge toute sa vie. *b* Ainsi c'est par elle que la dignité des Vierges a commencé: *c* les premices de cet état saint lui appartiennent: *d* & elle a, pour dire ainsi, levé l'étendard d'une entiere pureté, *e* dont elle n'avoit trouvé le modéle que dans le ciel, y en aiant eu très-peu d'exemples avant elle sur la terre, [ou plutôt [1] n'y en aiant eu aucun dont nous ayons connoissance.] *f* Mais elle a encore eu l'avantage d'être comme l'Eglise Vierge & Mere, & Mere de son créateur & de son Dieu; *g* sans parler de sa maternité spirituelle, par laquelle elle est encore Mere de Jesus-Christ dans ses membres, aiant coöperé par sa charité à nous faire naître dans l'Eglise. 1.

Amb. inst. v. c. 5. p. 421. b | *b* epi. ph. 78. c. 14. p. 1057. b. *b* Aug. in Jo. h. 10. p. 37. 2. b | f. B. 51. p. 256. d. *c* Ori. in Matt. g. p. 223. b. c. *d* Amb. inst. v. p. 411. b. *e* Ambr. virg. l. 1. p. 459. g. h. *f* Aug. virg. c. 2. p. 339. 1. 2. *g* c. 6. p. 339. 2. b. *h* ad Val. l. 1. c. 12. p. 346. 1. 2 | in Jul. l. 5. c. 15. p. 427. 2. b. c. *i* virg. 4. p. 339. 1. c. d. *k* Philo, p. 877. e | Eus. præp. l. 8. c. 11. p. 380. c | l. 9. c. 3. p. 404. d | Jos. bel. l. 2. c. 7. p. 785. a. b.

h Toute la Tradition nous apprend que Dieu voulant naître homme pour sauver les hommes, & étant incapable d'être souillé par le peché que contractent les hommes qui naissent par la voie ordinaire, il a fallu qu'il ait pris sa naissance d'une Vierge. *i* Mais il n'a pas voulu attendre à lui ordonner de demeurer Vierge, en lui apprenant le mystere de son Incarnation; de peur qu'il ne semblât que celles qui ne pouvoient pas esperer d'être meres de Dieu, ne devoient point aussi pretendre à la gloire de la virginité. Il lui a inspiré le vœu de cette vertu celeste, lors qu'elle ignoroit absolument à quoi Dieu la destinoit; afin que sa virginité fût d'autant plus agreable [à Dieu] qu'elle étoit plus libre, & qu'elle l'embrassoit par le choix volontaire de son amour, & non par la necessité d'obeïr à la volonté d'un autre. [Il faut pour cela qu'il lui ait donné une lumiere & un courage, qu'il est presque aussi difficile de comprendre que d'imiter.

C | Nyss. nat. Ch. p. 347. d.

' Nonobstant cette resolution & ce vœu qu'elle avoit fait de demeurer Vierge toute sa vie, " elle ne laissa pas de prendre S. Joseph pour mari, comme l'Ecriture nous en assure, [sans nous en découvrir le mystere, & sans nous dire si avant que de l'epouser elle lui avoit declaré son dessein, & en avoit obtenu son consentement; ou si elle s'étoit contentée de s'offrir à Dieu, & s'étoit mariée ensuite;] ' parce que les mœurs des Juifs ne souffroient pas qu'elle fist autrement, [en s'abandonnant aux ordres de la Providence, comme quand Abraham fit dire en Egypte que sa femme étoit sa sœur. S. Augustin paroît avoir crû le dernier,] ' puisqu'il suppose [1] que S. Joseph s'étoit marié en la maniere ordinaire. NOTE 6. 1.

Aug. virg. c. 4. p. 339. 1. c. Aug. in Jul. l. 5. c. 12. p. 427. 1. a.

[La Tradition de l'Eglise nous instruit davantage du dessein qu'eut Dieu dans la conduite qu'il tint sur la Vierge. Car elle nous apprend que la sagesse éternelle ne devant naitre que d'une Vierge,] ' voulut néanmoins que cette Vierge fût mariée, afin que son honneur fût à couvert contre la malignité *a* de la médisance, aimant mieux que quelques-uns doutassent du miracle de sa naissance, que de la chasteté de sa mere; & voulant dés lors nous apprendre à ne donner aucune atteinte à nôtre reputation dans le bien même que nous faisons. ' Dieu vouloit encore que la Vierge eût un secours humain & ordinaire dans les peines & les fatigues dont il ne vouloit pas l'exemter; & ' même que le diable, à qui Jesus-Christ a toûjours caché sa divinité, " ne vît rien d'extraordinaire dans cette naissance; selon cette parole celebre de S. Ignace, ' que le prince de ce siecle n'a point connu la virginité de Marie, ni la maniere dont elle avoit engendré son fils. &c.

Hier. in Matt. 1. v. 18. p. 14. a. *a* Amb. in Luc. 1. v. 27. p. 17. e | inst. v. c. 6. p. 422. c. Hier. p. 14. a. a | Orig. in Luc. h. 6. p. 214. Ign. ad Ephes. p. 8.

' Il ne craignoit pas que toute la puissance des demons pût empêcher l'effet de sa misericorde envers les hommes: & il lui eût été facile de maintenir l'honneur du Fils & de la mere contre toutes les calomnies des Juifs, ou d'empêcher même la naissance de ces calomnies. Mais [cet ordre souverain] qui aime en toutes choses la beauté de l'ordre, a des tems pour faire éclater sa puissance, & d'autres tems pour faire admirer sa sagesse. Le silence étoit plus propre pour un mystere tout destiné à guerir nôtre orgueil, & à nous apprendre la douceur, & l'humilité: & puisque l'artifice du Demon avoit vaincu le premier homme en le trompant par une

Bern. s. 9. c. 12. p. 12. 13.

1. *k* Les Esséens de Philon & de Joseph vivoient dans une entiere continence. Mais ce n'étoient que des hommes; [& on ne trouve point qu'ils aient eu parmi eux ni filles ni femmes.]

1. *nec istam (Mariam) quæsisset, si necessariam conjugem non haberet, &c.*

&c. une vierge, " il étoit juste qu'il fût trompé
lui-même par une autre Vierge, pour être
ensuite vaincu par le second homme.

Le mariage de la sainte Vierge avec saint
Joseph, qui étoit comme elle de la race de
V. S. Jo- David, mais un simple " charpentier de
seph. la petite ville de Nazaret en Galilée, fait
voir que Dieu ne lui avoit rien laissé de
l'éclat & des richesses d'une famille si
illustre, voulant que toute sa grandeur fust
veritable & éternelle.]

ARTICLE III.

La Vierge devient Mere de Dieu ; va visiter sainte Elisabet.

[LA sainte Vierge étoit donc déja fian-
NOTE cée, " ou plûtôt mariée avec S. Jo-
7. seph,] ' & elle demeuroit chez lui à Na- Chry. in
zaret, lorsque l'Ange Gabriel lui vint Matt. h. 4.
annoncer qu'elle seroit Mere de Dieu. ' Il p. 37. d.
la trouva dans sa chambre, où il avoit Amb. in
accoutumé de la trouver, dit S. Ambroi- Luc. 1. v.
se; & elle y étoit seule, de peur que 28. p. 18 | virg. l. 2. p.
l'entretien des hommes ne la rabaissât 468. 1.
[vers la terre.] ' L'Ange la salua avec in Luc. p.
des éloges qui n'avoient jamais été don- 19. g | Orig.
nez à aucune créature : & ce fut cela mê- in Luc. h. 6.
me qui la troubla. ' Elle fit voir son ad- p. 215. b.
mirable vertu en ne recevant ces éloges Chry. in Matt. h. 4.
qu'avec peine, & en ne se répandant p. 41. b. c.
point [dans une vaine joie, comme une
autre qui auroit eu moins d'humilité.]
' Elle rougit même & eut peur, parce Amb. in
qu'elle croioit voir un homme; & il est Luc. p. 18.
toûjours seant à une Vierge de n'en voir 19 | virg. l.
qu'avec quelque crainte. 2. p. 468. 1.

' Après qu'elle eut appris de l'Ange Luc. 1. v.
qu'elle devoit être Mere du fils du Très- 30-34.
haut, & d'un Roi dont le regne n'auroit
point de fin, elle demanda comment cela
se feroit, ' ne doutant point, comme Za- Amb. in Luc. p. 20.
carie, de la verité des promesses de l'An- k. l. 21. c |
ge, mais étant obligée de s'informer de Aug. B. f.
la maniere en laquelle Dieu vouloit les 291. p.
NOTE accomplir, " pour s'y conformer. ' L'An- 1163. 1164.
8. ge l'assura que " le S. Esprit seul auroit part Chry. in
&c. à cet ouvrage, & qu'ainsi elle ne se devoit Gen. h. 49.
point mettre en peine des regles de la na- p. 553. c.
ture. ' Elle n'hesita point : & quelque inouï Amb. in
que fust ce miracle, a elle crut que Dieu Luc. p. 20.
accompliroit ce qu'il lui annonçoit [par 1.
son Ange. Ainsi sans rien demander davan- a Luc. 1. v.
tage,] ' elle se contenta de témoigner à 45.
Dieu son parfait assujettissement, en pro- v. 38.
testant qu'elle étoit son *humble* servante;
' & sa foi si promte ajoûta un nouveau me- Paul. car. 5.
rite à ceux qu'elle avoit déja acquis. p. 457.

[Ce fut en ce moment] ' que le Fils de Naz. car.
Dieu se forma lui-même de sa chair, puri- 77. p. 174.
fiée auparavant par le S. Esprit, le corps b.
mortel [qu'il vouloit offrir pour nous. En
s'incarnant dans son chaste sein,] ' il lui Aug. B. f.
donna la fecondité sans faire aucun tort à 69. p. 382.
sa virginité, la foi seule [& l'operation b.
du S. Esprit] ayant eu part à cette conce-
ption d'un Dieu fait homme : [Ce mo-
ment est un de ceux que l'Eglise honore &
honorera dans toute la suite des siecles,
pour n'oublier jamais qu'il a été pour elle
la source de toutes les graces, & le princi- b Aug. de
pe de tous les mysteres.] b Elle lui a consa- Trin. l. 4.
V. la n. 1. crée le 25. jour de Mars, auquel elle presu- c. 5. p. 112.
sur N. S. me que le Verbe s'est fait chair, c laissant 2. d.
J. C. à Dieu " d'en savoir le tems precis. c Thom. Fest. p. 299.

La sainte Vierge aiant conceu un Dieu
1. humilié, se hâta [1] aussi-tôt d'aller visi-
ter sa cousine Elizabet ; faisant voir par
cette action, que le choix que Dieu avoit
fait d'elle, [& qui la relevoit si fort,]
avoit encore augmenté son humilité.
' Car elle n'y alla pas pour s'assurer de ce Amb. virg.
que l'Ange lui avoit dit, comme si elle en l. 2. p. 469.
eût douté, mais pour s'en réjouïr avec sa a | in Luc. p.
cousine, & pour lui rendre les services 21. 22. 91.
dont elle pouvoit avoir besoin dans sa
grossesse. ' On croit, selon ce qu'en dit l'E- Bar. app.
vangile, qu'Elizabet demeuroit à Hebron. §. 77-79.
[Ainsi pour aller de Nazaret chez elle, il Casau. ex.
falloit traverser presque toute la longueur 1. §. 27. p.
de la Judée.] ' La Vierge se hâtoit d'y al- 127.
ler pour la servir. Et JESUS-CHRIST qui Amb. in
lui inspiroit cette ardeur nonobstant son Luc. p. 21.
amour pour la retraite, a vouloit aller 22 | Paul.
sanctifier S. Jean. b Il parut en effet dans car. 5. p. 457.
l'entretien que ces deux Meres eurent en- a Orig. in
semble, qu'elles prophetizoient toutes Luc. h. 7. p. 215.
deux par l'esprit & le merite de leurs en- b Amb. in
fans. Elizabet ayant donc été remplie de Luc. 1. v.
l'Esprit Saint, ' connut le mystere de l'In- 41. p. 22. b.
carnation [que la modestie de la Vierge Ori. p. 216 |
lui cachoit ;] & s'estima heureuse que Aug. ep. 57.
Dieu lui fist la grace de voir chez elle la p. 106. 2. a.
Mere de son Seigneur. [Ce fut alors que
Marie combattant ces éloges par la vûë
de sa bassesse naturelle, prononça cet ex-
cellent Cantique qu'on peut appeller la
gloire des humbles, & la confusion des
superbes. C'est apparemment à cause de ce
Cantique que] ' S. Augustin dit que la sain- Aug. cir.
te Vierge a prophetizé : c & un auteur qui D. l. 17. c.
écrivoit en l'an 235, la met entre les sain- 24. p. 218.
tes prophetesses. 2. c.

d Elle passa environ trois mois chez c Canit. f. t.
sainte Elizabet, pour augmenter de plus 2. p. 595.
en plus dans elle, dans son mari & dans 597.
son enfant par la presence de JESUS- d Orig. in
CHRIST, la grace qu'elle leur avoit ap- Luc. h. 9.
portée dès qu'elle étoit entrée chez eux, 10. p. 218 |
& preparer le Saint Precurseur aux fon- Amb. ibid.
ctions ausquelles il étoit destiné de Dieu. p. 23. k. l.
' La pureté dans laquelle S. Jean véquit Amb. inst.
toûjours, fut aussi un effet de cette on- vir. c. 7. p.
ction [& de cette grace] répanduë dans 423. k.
son ame par la presence de la sainte Vier-
ge. , Elle attendit, selon S. Ambroise, jus- in Luc. p.
qu'au tems qu'Elizabet devoit accoucher, 23. 1.
' & voulut voir naître celui pour lequel Bed. ib. t. 5.
elle étoit principalement venuë. p. 228. c.

' Elle retourna ensuite en sa maison, Luc. 1. v.
e où S. Joseph fut fort surpris de voir ce 56.
V. S. Jo- que le S. Esprit avoit fait en elle, " & e Matt. 18.
seph. dont il ne penetroit pas encore le myste- v. 25.
re. ' L'Evangile ne dit point qu'elle ait Chry. in
rien dit pour lui ôter cette peine, f nous Matt. h. 4.
donnant lieu de croire qu'elle se conten- p. 40. d.
ta d'attendre en silence que Dieu parlât f C. à Lap.
pour sa justification. Il parla effective- ib. p. 55. 2.
ment, ' & fit connoître à S. Joseph par a. b.
un Ange ce que toutes les protestations Chry. h. 4.
de la Vierge ne lui auroient peut-être pas p. 4. 41. 2.
persuadé.

1. Quelques-uns disent qu'elle alla faire Pâque & les Azymes à Jerusalem, & de là chez Elizabet. Chr. Al. p. 472.

ARTICLE IV.

Naissance de JESUS-CHRIST *& de ce que fit la Vierge jusqu'à ce qu'il fut batizé.*

[LORS que Marie fût prête d'accoucher, " l'ambition d'un Prince payen l'obligea de traverser au mois de Decembre presque toute la Judée. Mais elle suivoit dans l'ordre de ce Prince la conduite de la Sagesse, qui la menoit à Bethleem, où le Messie devoit naître selon les Prophetes. Elle n'y trouva pas seulement de place dans une hôtellerie; ce qui la reduisit à se contenter d'une étable: & ce fut là le palais, où elle donna au monde le Roi du ciel & de la terre, la nuit du 25. de Decembre.] ' Il sortit de ses flancs sacrez comme il entra depuis dans la chambre où les Apôtres s'étoient enfermez, la laissant aussi Vierge qu'elle l'étoit avant que de l'avoir conceu, [& la rendant même encore plus pure & plus Sainte.] *a* Aussi ce fut elle-même qui emmaillota l'enfant, & qui le mit dans la creche: ' & elle le nourrit du lait [dont celui même qui le suçoit avoit rempli ses mammelles.]

V. N. S. J. C.

Amb. inst. v. c. 7. p. 423. l. m | Gaud. h. 9. t. 2. p. 34. 35 | Aug. l. 376. p. 1468. g.
a Luc. 2. v. 7.
Aug. f. 188. p. 889. e.

b Les Pasteurs vinrent ensuite; trouverent Marie & Joseph, [à qui] " ils rapporterent ce qu'ils avoient vû & appris des Anges. [Il n'est point marqué ni en cette occasion ni en plusieurs autres semblables] ' que Marie ait rien dit. Elle paroît par tout aussi retenuë & aussi modeste dans ses paroles que dans ses actions; & fait voir que ce n'est pas le sexe qui porte les autres femmes à parler, mais le dereglement personnel de leur esprit. [L'Evangeliste au lieu de raporter d'elle des paroles,] dit plusieurs fois qu'elle " observoit avec grand soin ce qu'elle entendoit & ce qu'elle voyoit, qu'elle le mettoit & le conservoit dans son cœur.

Luc. 2. v. 16. 17. — ἐγνώρισαν.
Amb. in Luc. p. 30. a. b.
Luc. 2. v. 19. 51. — συνετήρει.

' Quoique celui qu'elle venoit de mettre au monde fust la pureté même, elle voulut néanmoins se purifier durant 40. jours, comme la loi l'ordonnoit aux [autres] femmes, avant que d'aller au Temple, & y presenter son fils à celui qui en étoit l'unique pere. ' Avec lui, elle y presenta l'offrande non des riches, mais des pauvres, [ne rougissant point de paroître tout ensemble pauvre & pecheresse.] Elle y écouta avec admiration [& avec joie] ce que Simeon & ' Anne disoient de son fils; Mais elle y apprit en même tems qu'il étoit venu pour la ruine des uns aussi-bien que pour la resurrection des autres, ' par un mystere que l'esprit de Dieu lui devoit mieux faire comprendre un jour, qu'elle ne le comprenoit alors. ' Elle y apprit, selon S. Augustin, qu'une épée de douleur lui perceroit un jour le cœur à elle-même lors qu'elle verroit son fils méprisé & rejetté des hommes mourir attaché à une Croix. Simeon la benit avant que de lui dire ces paroles.

Luc. 2. v. 21.
v. 24 | Levit. 12. v. 8.
Luc. 2. v. 35.
v. 34. 35.
Amb. in Luc. p. 31. m
Aug. B. ep. 149. §. 33. p. 515. g.

[" Elle revint de là à Bethleem,] ' où les Mages la trouverent avec l'enfant. 'Mais elle fut obligée aussi-tôt après de s'enfuir avec lui & avec Joseph en Egypte, & d'y demeurer jusques à la mort d'Herode, après laquelle S. Joseph les ramena à Nazaret, pour y faire leur demeure ordinaire ' jusqu'au tems que JESUS-CHRIST commença à prêcher l'Evangile.

V. N. S. J. C. n. 8.
Matt. 2. v. 8. 11.
v. 13. 15.
v. 19. 23.
Joan. 2. v. 12.

'Elle alloit de là tous les ans à Jerusalem à la fête de Pâque: mais elle y alloit avec S. Joseph; ' ne voulant jamais paroître hors de chez elle, non pas même pour aller au Temple, sans avoir ce fidele gardien de sa pudeur, afin de ne blesser en rien la modestie qui doit être la compagne inseparable de la virginité. Elle n'avoit pas besoin pour elle de cette precaution: mais d'autres avoient besoin qu'elle leur en donnât l'exemple.

Luc. 2. v. 41.
Amb. virg. l. 2. p. 468. h | 469. b.

'Elle mena son fils avec elle à Jerusalem lors qu'il eut " douze ans. Il s'echappa d'elle, & elle le chercha avec beaucoup de douleur: ' Elle fut fort suprise de le trouver au bout de trois jours au milieu des docteurs, & lui en fit quelque plainte, ' mais en des termes pleins de tendresse & de respect. *a* JESUS lui répondit qu'il avoit été occupé aux affaires de son Pere, ce que ni elle ni Joseph ne comprirent pas. ' Car quelque haute idée que la S. Vierge eût de son fils, étant néanmoins accoutumée à ne lui voir rien faire, & rien dire d'extraordinaire, [il ne faut pas s'étonner qu'elle n'ait point compris d'abord une parole qui étoit non d'un enfant, mais d'un Dieu.] ' Elle ne laissoit pas de conserver toutes ces choses dans son cœur, ' & de respecter tout ce que disoit cet enfant, lors même qu'elle ne le pouvoit comprendre; se souvenant toûjours qu'elle l'avoit conceu du Saint Esprit.

Luc. 2. v. 41. 51. — L'an 8. de l'ere commune.
v. 48.
C. à lap. in Luc. p. 69. l. 4.
a Luc. 2. v. 49. 50.
Chry. in Jo. h. 20. p. 132. d. e.
Luc. 2. v. 51.
Orig. in Luc. h. 20. p. 230. c. h. 19. p. 229.

ARTICLE V.

La Vierge se trouve aux nôces de Cana; de ce qu'elle fit durant les predications de JESUS-CHRIST.

L'EVANGILE ne parle plus de la Vierge jusqu'aux nôces de Cana,] ' où elle se trouva avec JESUS, [qui commençoit deslors à faire la fonction de docteur du monde & de Messie.] ' C'est pourquoi la Vierge qui s'étoit étonnée de le voir assis entre les docteurs à l'âge de 12. ans, aiant appris de lui dans la suite à attendre quelque chose de grand & de divin, ' & jugeant par ce que le saint Precurseur disoit de lui, que le tems qu'il avoit resolu de vivre inconnu, alloit finir, 'elle ne craignit point de lui demander " un miracle digne de lui.' Car le vin aiant manqué, elle qui étoit pleine de bonté en fut touchée. Elle dit à son fils; *Ils n'ont point de vin*:' marquant par ce peu de mots & sa compassion & sa modestie.

Joan. 2. 1. — L'an 30. de l'ere commune.
Amb. in. Luc. p. 32. l.
Chry. in Jo. h. 20. 131. d. e.
et Amb. p. 32. l.
Bern. f. 29. §. 2. p. 44. 1. c. — *Mysterium.*
87. §. 10. p. 125. 2. c.

' JESUS-CHRIST lui répondit d'une maniere [qui paroît dure:] *Femme*, lui dit-il, *qu'y a-t-il entre vous & moi? Mon heure n'est pas encore venuë.* ' Les Manichéens ont même pretendu tirer de là, qu'elle n'étoit pas veritablement sa mere. Et en effet quoiqu'elle fût mere de Dieu, elle n'étoit pas la mere de la divinité, par laquelle son fils pouvoit faire le miracle qu'elle demandoit. C'est pourquoi il lui dit, selon S. Augustin, que l'heure de montrer qu'il l'aimoit & prenoit

Joan. 2. 4.
Aug. B. in Jo. h. 8. p. 355. 358.

prenoit soin d'elle comme de sa mere, n'étoit pas encore venuë; se reservant de le faire sur la Croix.

'S. Chrysostome a cru qu'il vouloit dire, qu'il eût fallu attendre pour faire cette merveille, que le besoin parût davantage, & que ceux que cela regardoit, l'en priassent; afin qu'il ne semblât pas se porter de lui-même à faire des miracles: ce qui les eût rendu moins utiles, & eût eu quelque air de vanité; Que comme il avoit encore plus de soin de sa mere que de tous les autres, ce fut pour l'instruire de cette regle de discretion qu'il lui parla d'une maniere si forte; ' & que néanmoins il prevint son heure, comme dit aussi S. Ambroise, pour ne pas refuser quelque chose à une mere qu'il traitoit toûjours avec grand respect.

Chry. in Jo. h. 20. 21. p. 133. 134| 137. b. c.
h. 21. p. 137. d. e| Amb. in ps. 118. v. 26. p. 1033. b.

[On peut dire encore que la Vierge representoit en cette occasion les peres & les meres de ceux qui sont particulierement consacrez au service de Dieu; & que Jesus-Christ a repris en elle, non ses défauts, mais les défauts de ceux dont elle étoit la figure.] ' Car " il est naturel à ces personnes de vouloir tirer vanité des graces que Dieu fait à leurs enfans, ' & de s'attribuer l'autorité de regler toutes leurs actions. ' C'est pour corriger ce défaut, dit S. Chrysostome, que Jesus-Christ a répondu à la Vierge avec cette dureté apparente; & pour nous apprendre que quand un pere & une mere ne demandent rien à leurs enfans, qui empêche le service de Dieu, ils sont obligez à leur obeïr; ' & d'autant plus obligez, que leur état étant plus saint, demande d'eux une plus grande humilité; *a* mais que quand on leur demande des choses saintes à contre-temps, & qu'on les trouble dans les affaires de Dieu [& de l'Eglise,] il n'est point seur alors d'obeïr.

NOTE 9.
Chry. in Jo. h. 20. p. 132. 133. p. 133. b. a. b.
Aug. B. f. 354. c. 8. p. 1378. *a* Chry. p. 133. b.

[Quelque raison qu'ait pû avoir la bonté souveraine de répondre ainsi à une mere,] ' il savoit bien à qui il parloit: & la Sainte Vierge fit voir aussi qu'elle connoissoit bien celui qui lui parloit de la sorte. Comme elle étoit pleine de douceur & d'humilité, [cette espece de reprimande ne la troubla point,] & ne diminua rien de la confiance qu'elle avoit en la puissance & en la bonté de son fils. ' Elle voyoit " quelle est sa charité pour les hommes; *a* & le S. Esprit qui la remplissoit depuis qu'elle étoit devenue mere de la Sagesse éternelle, * ne souffrant pas que rien lui fût caché, non seulement elle penetra le sens mysterieux de ce refus apparent de Jesus-Christ, mais elle connut même dés lors tout ce qu'il avoit dessein de faire. ' C'est pourquoi sans s'arrêter à lui répondre, elle dit à ceux qui servoient de faire tout ce qu'il leur diroit. Et sa foi ne manqua pas d'obtenir ce que sa charité lui avoit fait demander. [Elle nous apprit par-là que le veritable moyen d'obtenir des graces de son Fils par son intercession, c'est de faire ce que Jesus-Christ nous commande dans son Evangile, & de ne nous point rebuter lors même qu'il semble ne pas écouter nos prieres.] ' C'est par ce moyen qu'on obtient de lui les graces même dont l'heure sans cela ne seroit pas encore venue.

Bern. ser. 29. p. 44. 1. c.
Ambr. ps. 118. p. 1033. b. *a* Gaud. h. 9. bib. P. t. 2. p. 35. c.
ejus affectum.
Quid enim latere, &c.
Bern. s. 25. p. 44. 1. c.
Amb. ps. 118. p. 1033. b.

' Jesus-Christ alla ensuite à Capharnaüm, avec sa mere, " ses cousins, & ses disciples. ' Il semble avoir voulu fixer dans cette ville sa demeure ordinaire ' ou au moins celle de sa mere & de ses parens. Et S. Chrysostome croit qu'il n'y vint proprement cette fois-ci, que pour y établir sa mere: Car ' il alla peu de jours aprés à Jerusalem pour Pâque. ' Ses " cousines continuerent de demeurer à Nazaret. *a* Ceux qui étoient venus avec Jesus à Capharnaüm, n'y demeurerent aussi alors que peu de jours, [& le suivirent sans doute à Jerusalem.] S. Chrysostome croit que Jesus-Christ établit la Sainte Vierge à Capharnaüm, afin qu'elle eût une demeure fixe, & qu'elle ne le suivît pas par tout où il iroit. *b* S. Epiphane au contraire croit qu'elle le suivoit par tout. [Et puisqu'il est certain qu'il y avoit plusieurs femmes de Galilée qui le suivoient pour le servir; qui meritoit mieux cet honneur, & qui le pouvoit faire avec plus de bienséance, que sa sainte mere? Cela n'est néanmoins jamais marqué: & il se pourroit bien faire que pour apprendre aux ministres de l'Eglise combien ils doivent être détachez de la chair & du sang, il l'auroit fait consentir à se priver de la joie qu'elle auroit eu de l'accompagner toûjours. Et c'est en effet l'instruction qu'elle nous a donnée dans la seule occasion où la suite de l'Evangile parle d'elle jusqu'au tems de la Passion.]

fratres.
sorores.
Joan. 2. v. 12.
C. à lap. in Joan.
Chry. in Jo. h. 22. p. 143. e. 144. a.
Joan. 2. v. 12. 13.
Matt. 13. v. 56|
Marc. 6. v. 3. *a* Joan. 2. v. 12.
Chry. in Jo. h. 22. p. 143. c. *b* Epiph. 78. c. 9. p. 1041. a| 1045. b.

' Cette occasion est " lors que Jesus-Christ étant dans une maison, il s'y assembla une si grande foule de peuple, que ni lui ni ses disciples n'avoient pas le loisir de manger. Cela fit courir le bruit " qu'il étoit tombé en défaillance: & sur cela " ses proches vinrent * pour le prendre; [& le tirer de cette maison où la foule l'étouffoit.] ' Ce fut sa mere & ses cousins qui y vinrent. *c* Et ne pouvant entrer à cause de la presse, ils lui envoyerent dire qu'ils étoient-là, & qu'ils demandoient à lui parler. ' Comme donc il étoit alors dans une action toute divine, occupé à prêcher la parole de Dieu, il témoigna qu'il ne connoissoit ni mere, ni parens, que ceux qui faisoient la volonté de son Pere. ' Il pratiquoit ainsi ce qu'il nous a enseigné *d* lui-même, qu'il faut preferer Dieu à toutes les liaisons humaines: & il nous apprenoit à ne point connoître nos parens lors qu'ils nous veulent empêcher d'exercer le ministere de la parole [quand Dieu nous l'a confié. Il ne faisoit d'ailleurs aucune injure à sa mere,] ' qui étoit [la premiere] de celles qui faisoient la volonté du Pere celeste.

L'an 31. de l'ere commune.
ἐξέστη. sui.
* NOTE 10.
Marc. 3. v. 20. 21.
v. 31| Mald. m. in Marc. p. 746. b. c. *c* Conc. Ev. c 40.
Aug. ep. 243. B. p. 870. f. & alib. 1.
virg. c. 3. p. 339. 1. b| Amb. in Luc p. 105. b. c. d. *d* Aug. fid. & Sym. c. 4. t 3. p. 63. 1. b. c.
Aug. in Jo. h. 10. p. 369. b. c.

' Immediatement avant que la Sainte Vierge arrivât, une femme s'étoit écriée en s'adressant à Jesus-Christ: Heureuses sont les entrailles qui vous ont porté, & les mammelles qui vous ont nourri. Surquoi le Sauveur lui répondit: Mais plutôt ceux-là sont heureux, qui entendent la parole de Dieu, & qui la pratiquent: ' nous apprenant par-là, comme les Peres ont dit plusieurs fois, non que sa mere n'ait pas merité d'être appellée heureuse dans la succession de tous les siecles, d'avoir été choisie par la Parole éternelle pour lui donner la naissance dans le tems;

Conc. c. 50| Luc. 11. v. 27. 28.
Aug. L. in Joan. h. 10. p. 369. c| Bed. in Luc. l. 4. c. 49. p. 341. Maldon. ib. p. 1048. c.

tems ; mais qu'elle étoit encore beaucoup plus heureuse d'avoir écouté, pratiqué, & aimé cette Parole.

Conc. Ev. c. 54. 'Lors que Jesus-Christ fut peu après à Nazaret où il avoit été nourri, ceux de la ville le reconnurent pour le fils de Marie : [mais ils n'avoient nulle connoissance de ce qu'il étoit en cette qualité.]

ARTICLE VI.

La Vierge à la Croix : Jesus-Christ *la donne à S. Jean pour mere.*

[LA Vierge fut à Jerusalem " à la derniere Pâque qu'y fit Jesus-Christ. Ainsi elle vit tout ce qui s'y passa alors. Mais l'Evangile ne nous dit rien de la part qu'elle y eut, jusqu'à ce que Jesus-Christ fut attaché à la Croix,] ' au pied de laquelle elle parut "avec un courage digne de la mere d'un homme-Dieu. ' Nous ne sçaurions douter qu'elle ne ressentit avec une extrême douleur la mort & la privation d'un tel fils, comme Simeon le lui avoit predit : [mais sa constance fut encore plus forte que sa douleur.] ' Lors que les hommes & les Apôtres fuyoient saisis de peur, elle demeura sans crainte au milieu des persecuteurs prête à mourir avec son fils, & regardant ses plaies "avec des yeux qui marquoient plus sa pieté [que sa douleur,] " parce qu'elle savoit que les plaies du Sauveur étoient la redemtion du monde.

L'an 33. de l'ere commune. — Amb. in Luc. 23. p. 225. a. — &c. — Aug. ps. 103. p. 502. 2. c. — Amb. in Luc. 23. p. 225. 2. b| inst. v. c. 7. p. 423. h. i. — *piis oculis.* — Note 11.

'Jesus-Christ qui étoit venu pour nous donner l'exemple de toutes sortes de vertus, voulut en cette extrémité nous apprendre encore, qu'en quelque état que nous soyons, nous ne devons jamais manquer à l'amour & au soin que la Loi de Dieu nous oblige d'avoir pour ceux qui nous ont donné la vie. ' Ainsi étant prêt de quitter sa mere, il lui donna pour fils en sa place S. Jean son disciple bien aimé, [qui étant vierge étoit le plus digne de prendre soin d'une mere vierge] & il inspira en même tems à S. Jean l'amour qui doit unir un fils avec une mere. 'Ce fut-là comme le testament que fit Jesus-Christ attaché à la Croix, par lequel il donna à sa mere un témoignage assuré de sa pureté ; puis que si elle eût eu un mari, [ou d'autres enfans, comme quelques-uns l'ont osé dire,] il ne l'auroit pas confiée à un étranger. "Ce ne fut pas aussi une petite faveur qu'il fit à S. Jean, de le charger du soin de sa mere. Il lui donna par là une illustre occasion d'exercer sa pieté, à laquelle aussi cet Apostre ne manqua pas, 'ayant fait " loger la Sainte Vierge au lieu où il demeuroit, comme plusieurs Peres nous en assurent, & ayant eu soin de lui procurer toutes les choses dont elle pouvoit avoir besoin.

ep. 25. p. 252. K| Chry. in Joan. 84. p. 544. c| Cy. Al. ib. l. 12. p. 1066. a. b. — Chry. p. 545. c. d. — Amb. inst. v. c. 7. p. 423. g| in Luc. p. 225. a. — *subscribitur.* — Ambr| Cyr. Al. P. Chr. l. &c. — Voyez S. Jean l'Ev. — Note 12.

'S. Luc nous apprend que Marie mere de Jesus étoit avec les Apôtres, & les autres qui attendoient le S. Esprit après l'Ascension dans l'union des cœurs & dans la priere. ' Tout le reste de sa vie nous est demeuré inconnu, parce que sa vertu, dit S. Epiphane, étoit trop admirable pour être connuë des hommes, qui ne peuvent que la mediter, sans la pouvoir exprimer par des paroles. [Dieu la conserva cependant toûjours dans son état humble :] 'Il ne voulut point qu'elle eût aucune part au Sacerdoce : Il ne lui, ordonna point de batizer, de benir les disciples, de prendre aucune autorité sur la terre. Il voulut seulement qu'elle fût " comme un sanctuaire sacré, en attendant le tems auquel elle devoit regner avec lui.

Act. 1. 14. — Epiph. h. 78. c. 11. p. 1043. c. — h. 79. c. 3. 7. p. 1059. 1060. 1064. c. — 1. — *ἁγίασμα τιμῆς.* — 2.

'S. Chrysostome dit que c'est le S. Esprit qui a fait connoître aux Apôtres tout ce qui regardoit l'histoire de Nôtre Seigneur, jusqu'au tems que S. Jean commença à batizer ; parce, dit-il, que personne ne le savoit. [Si cela est, il faut que la Sainte Vierge ait toûjours gardé un merveilleux silence sur ces choses qui lui étoient si glorieuses, & dont la connoissance étoit même si necessaire au salut des hommes.] Mais je ne sçai si l'autorité de ce Pere nous doit, ou nous peut même empêcher de croire que c'est elle à qui nous devons la connoissance de la conception, de la naissance, & de l'enfance du Sauveur.]

Chry. in Act. h. 3. p. 33. c.

1. On ne lui permit point, ἐκ ἐπιτρέψεν.

2. 'On tenoit au VII. siecle qu'elle avoit demeuré sur la montagne de Sion ; & l'on y montroit des pierres, qu'on pretendoit qu'elle avoit creusées en s'y agenouillant [pour prier.]

Andr. Cr. h. 10. p. 123.

ARTICLE VII.

Mort de la Vierge : Elle apparoît à quelques Saints.

'UN auteur du VII. & du VIII. siecle dit qu'on croyoit que la sainte Vierge étoit morte dans une extrême vieillesse, long-temps après Jesus-Christ ; [Et cela se rapporte fort bien avec ce que remarque Baronius,] 'qu'il y a bien de l'apparence qu'elle suivit l'Apôtre S. Jean à Ephese avec sainte Madeleine, ce qui seul peut donner grand lieu de juger " qu'elle y est morte aussi-bien que sainte Madeleine :] '& il paroît en effet par une lettre du Concile œcumenique d'Ephese, qu'on croyoit au V. siecle qu'elle y étoit enterrée. [" C'est tout ce que nous pouvons dire de sa bienheureuse fin. Car il semble que Dieu ait voulu favoriser son humilité dans sa mort aussi bien que dans sa vie, en permettant que l'une ait été encore plus inconnue que l'autre. S. Epiphane l'un des Peres du IV. siecle qui a eu le plus d'érudition,] 'declare qu'il ne peut dire si elle est morte, ou si elle est demeurée immortelle ; si elle est morte par le martyre, ou de quelque autre maniere ; si elle a été enterrée ou non ; qu'en un mot personne ne sçait quelle a été sa fin : mais qu'il sçait bien que si elle est morte, sa mort a été glorieuse ; qu'elle a remporté la couronne d'une pureté, & d'une chasteté entiere ; "& que son corps jouit du bonheur digne de celle par qui la lumiere s'est repandue sur la terre. [Ainsi ce Saint n'auroit eu nulle peine à entrer dans le sentiment qui a été embrassé depuis plusieurs siecles par la pluspart des écrivains de l'Eglise grécque & de la latine, que Dieu a ressuscité & glorifié son corps peu de jours après sa mort.] Car quoique

Andr. Cr. h. 9. p. 123. c. — Bar. 44. §. 29. — Note 13. — Conc. L. t. 3. p. 574. a. — Note 14. — Epiph. 78. c. 11. 23. p. 1043. 1044| 1055. c. d. — Note 15.

quoique S. Epiphane paroisse pancher davantage à croire que Dieu lui a même accordé la grace de l'immortalité; 'Néanmoins " ce sentiment n'a été reçû de personne dans l'Eglise, qui honore aujourd'hui " sa mort aussi bien que sa glorification le 15. d'Août. 'Il y en a eu davantage qui se fondant sur les paroles de S. Simeon, ont cru qu'elle avoit ajoûté à ses autres privileges l'honneur du martyre. 'Mais comme aucune histoire ne nous en apprend rien, *a* cette opinion n'a pas été suivie par les autres.

(Bar. § 15. Aug. — NOTE 16. NOTE 17. — Florent. p. 266. a. — Amb. in Luc. c. 3. p. 31. m. — *a* Bar. 48. § 12.)

b Nous avons une lettre qu'on pretend que la Vierge a écrite à S. Ignace, avec la réponse de ce Saint: mais on convient que ce sont toutes pieces apocryphes [& supposées;] 'aussi-bien que celle qu'on veut qu'elle ait écrite à ceux de Messine en Sicile, & dont un faussaire a fait trouver l'original hebreu fabriqué par lui. 'L'on en a encore une adressée aux Florentins, rejettée de tout le monde comme les autres.

(*b* Bar 48. §. 25. — Mabil. dipl. p. 25. e. f. — Du Pin. p. 6.)

'Nicephore tire d'un Epiphane une description de tout son extérieur, qui est belle & avantageuse [si elle étoit mieux autorisée. Car il y a bien de l'apparence qu'on l'a dépeinte telle qu'on a jugé qu'elle devoit être. Pour ce qu'il dit " de son visage, il l'a pu tirer] 'du portrait qu'un historien du VI. siecle dit que S. Luc en avoit fait, & qu'on envoia de Jerusalem à Pulquerie. [Mais ce n'est pas là proprement ce que nous devons considerer dans les Saints. Leur veritable tableau est l'idée que nous devons avoir de leur vertu, pour la representer dans nos actions.]

(Nphr. l. 2. c. 23. p. 171. 172. — &c. — c. 43. p. 210. c| Thdr. L. l. 1. p. 551. b. c.)

'S. Gregoire de Tours parle de quelques Reliques de la Vierge qu'on gardoit de son temps " en une Eglise d'Auvergne; [ce qui se doit sans doute entendre de quelque chose de ses habits. On a cru, & on croit encore en avoir en divers endroits. Mais ce seroit une chose infinie de ramasser tout ce qui s'en dit.]

(Gr. gl. M. l. 1. c. 9. p. 22. — *in Marciacensi domo.*)

'S. Gregoire de Nysse raporte que le grand Gregoire Thaumaturge aiant été fait Evêque de Neocesarée dans le Pont, " & étant en peine de la doctrine qu'il devoit prêcher à son peuple, la S. Vierge s'apparut à lui toute éclatante de lumiere, & en une forme plus qu'humaine, avec S. Jean l'Evangeliste; qu'elle pria cet Apôtre d'instruire Gregoire des mysteres de la foi; sur quoi S. Jean lui dit, que puisqu'elle le souhaitoit, il étoit tout prêt " d'obliger encore en cela la mere de son Seigneur; & donna ensuite un Symbole court & abregé à Gregoire, qui l'écrivit aussi-tôt. On le conserva toûjours depuis avec soin: & S. Gregoire de Nysse assure que ce fut en suivant ce Symbole que l'Eglise de Neocesarée conserva sa foi pure au milieu des troubles de l'Arianisme.

(Nyss. v. Thau. t. 3. p. 545. 546. — vers l'an 244. — *χαρίσασθαι.*)

'La sainte Vierge Justine, qui souffrit le martyre [sous Diocletien,] se voiant attaquée par tous les efforts de la magie que Cyprien employoit contre elle, elle eut recours à la Vierge Marie; & la conjura de secourir une Vierge contre la puissance de l'enfer. Ses prieres ne furent pas vaines; les Démons furent vaincus; & Cyprien convaincu de leur foiblesse embrassa la foi chrétienne, devint depuis un illustre Evêque dans l'Orient, & acquit enfin la couronne du martyre avec Justine.

(V. S. Cyprien & Ste. Justine. — Naz. or. 18. p. 279. d.)

'S. Sulpice Severe nous assure que la sainte Vierge visitoit souvent S. Martin, & qu'une fois il entendit lui-même ce Saint qui s'entretenoit avec elle, & avec sainte Agnés & sainte Thecle. Il nous en assure avec des circonstances qui ne nous laissent aucun lieu d'en pouvoir douter.

(Sulp. S. dial. 2. c. 14. p. 302. 303.)

ARTICLE VIII.

La sainte Vierge attaquée par divers heretiques.

[LA virginité & l'humilité de la Mere de Dieu furent combatuës à la fin du IV. siecle par des ennemis opposez.] 'Les premiers, à qui S. Epiphane donne le nom d'Antidicomarianistes ou ennemis de Marie, [" pretendoient qu'après la naissance de JESUS-CHRIST elle avoit cessé d'être Vierge, & avoit eu de S. Joseph ceux que l'Evangile appelle les freres de JESUS-CHRIST. Cette imagination dont l'origine venoit des Eunomiens, & des Apollinaristes,] ' se répandit particulierement dans l'Arabie. [Elle fut peu après debitée à Rome par Helvide & soûtenuë même par un Evêque qu'on croit être l'heresiarque Bonose. Dieu la détruisit par trois des plus grands hommes qui fussent alors, S. Epiphane, S. Jerôme, & saint Ambroise, sans parler de S. Augustin & des autres qui l'ont combattuë en passant. [Il n'est pas necessaire de rapporter icy les raisons dont ces Saints se sont servis. Il suffit d'apprendre de S. Basile,] ' que quoique cette opinion ne touche point le fond de nos mysteres & de la religion, à laquelle il suffit que Marie soit demeurée vierge jusqu'à la naissance de JESUS-CHRIST, comme l'Evangile nous en assure; néanmoins les oreilles des Fidéles ne sçauroient souffrir qu'on dise qu'elle ait jamais cessé d'être Vierge. [C'est ce qu'il seroit aisé de justifier par les Peres de l'Orient & de l'Occident: de sorte que ce point est un de ceux que l'on devroit croire selon la doctrine de S. Augustin, avoir été enseigné à l'Eglise par les Apôtres, quand l'Ecriture ne nous en assûreroit pas] 'en nous marquant la resolution que la Vierge avoit faite de servir Dieu dans une entiere pureté. On peut dire même que l'Eglise en fait une profession publique dans le Symbole, " [& toutes les fois que l'on parle d'elle, ' puisque le titre de Vierge est celui qui lui a toûjours été le plus propre, & le plus commun dans l'usage des Fidéles. 'Aussi l'Eglise a mis au nombre des heretiques ceux qui l'ont nié, & a traité leur opinion de blasphéme.

(Epiph 78. c. 1. 1033. c. — Voyez S. Jerôme. §. 39. — c. — Bas. t. 1. h. 25. p. 509. c. — *quoniam virum non cognosco.* — Luc. 1. 34. — *ex Maria Virgine.* — Epiph. 78. c. 6. p. 1037. 1038. — Aug. her. 56. 84. p. 11. a. d.)

a D'autres tomboient dans une folie opposée à celle-là, ou plûtôt dans l'idolatrie: & regardant la Vierge comme une Deesse, ils faisoient des assemblées & des oblations en son nom; & lui offroient une espece de pain que les grecs appellent Collyride: ce qui leur a fait donner le nom de Collyridiens. Ce n'étoient que quelques femmes d'Arabie qui tomboient dans cette impieté selon la foiblesse ordinaire

(Epiph. 78. c. 5. p. 1035. c. — *a* c. 23. p. 1054. 1055| h 79. c. 1. p. 1058.)

naire de leur sexe. S. Epiphane écrivit pour abolir cette superstition, & pour montrer qu'il faut bien distinguer l'honneur que nous devons à la sainte Vierge, de l'adoration & du Sacrifice que nous ne devons qu'à Dieu seul, de peur de servir la creature à la place du Createur. V. S. Cyrille d'Alexandrie

[Les Nestoriens succederent à ces deux heresies, & refuserent à la Vierge la qualité de Mere de Dieu, parce qu'ils ne vouloient pas que son fils fût veritablement le Dieu que nous adorons. Ils furent anathematizez l'an 431. par le Concile Oecumenique tenu à Ephese dans l'Eglise de la sainte Vierge, qui étoit la Cathedrale de cette illustre Metropole de toute l'Asie: & l'Eglise commença deslors à donner de plus grands éloges à cette maternité sacrée que l'heresie s'étoit efforcée d'obscurcir. On ne trouve jusques-là dans des auteurs dignes de foi aucune autre Eglise dediée sous le nom de la Vierge, que celle d'Ephese où elle avoit apparemment été enterrée.] Boll. 28. mars p. 716. §. 9. 'Mais il y a des preuves considerables que le Pape Sixte III. élû dès l'an 432. consacra sous ce titre Thdr. L. p. 551. b| 563. b. l'ancienne Basilique de Libere; '& que la sainte Imperatrice "Pulquerie fit aussi bâtir à Constantinople les Eglises de la Vierge appellée de Calcopratées & de Blaquernes. [Il est certain "que S. Elie de Jerusalem dedia l'an 501. l'Eglise de la Vierge bâtie par S. Sabas: & il en commença une autre à Jerusalem, que Justinien fit achever. V. son titre. V. S. Sabas.

L'heresie même des Euthychiens qui suivit bien-tôt celle de Nestorius, contribua à augmenter le culte & la veneration de la sainte Vierge. Car s'imaginant trouver un argument pour leur erreur dans sa qualité de Mere de Dieu, ils faisoient gloire de lui rendre encore plus d'honneur que les Catholiques. C'est ce qu'on voit dans Pierre le Foullon l'un des plus méchans d'entr'eux, qui aiant usurpé 1 trois fois le Siege d'Antioche,] Thdr. L. 1. 2. p. 566. c. 'commença le premier à faire nommer dans toutes les prieres la sainte Mere de Dieu. [Mais comme tout ce qui vient des heretiques n'est pas heretique, les Catholiques ont cru pouvoir continuer avec pieté ce qui avoit été commencé par ceux dont ils abhorroient l'heresie.] 1. V. Acace de Conf. §. 49.

1. En 470. 476. & 485. Il mourut en 488. V. Zenon & Acace de Constantinople.

S. JOSEPH EPOUX DE LA S.TE VIERGE,

Appellé Pere de JESUS-CHRIST.

Boll. 19. mars, p. 4. b. 'IL suffit pour faire l'éloge de saint Joseph de dire qu'il a été l'Epoux de la sainte Vierge, [& en un sens très-veritable, le Pere du Sauveur du monde.]

Matt. c. 1. v. 19. 'Mais saint Matthieu en fait encore un plus grand éloge, en nous assurant qu'il etoit juste. [Et on sçait quelle difference il y a entre être juste selon l'opinion des hommes, & l'être selon la verité de l'Evangile.] Chry. in Matt. h. 4. p. 39. c. d. 'Ainsi l'Ecriture en nous assurant que Joseph étoit juste nous assure qu'il possedoit toutes les vertus. Nous le verrons par la suite, où nous remarquerons particulierement sa bonté, sa douceur, [la fermeté de sa foy, & son humble soumission aux ordres de Dieu.]

Matt. c. 1| Luc. c. 3. ' Deux Evangelistes ont pris soin de faire sa genealogie, & de nous apprendre comment il étoit descendu d'Abraham & de David. Ils le font sortir du dernier par deux branches differentes: [ce qui forme une difficulté celebre,] Aug. in Faust. l. 3. c. 2. p. 92. 1. c| conf. B. l. 3. §. 43. p. 126. 'que Dieu a permise comme quelques autres de cette nature, pour exercer ceux qui l'examineront avec une pieté humble, & pour aveugler ceux qui meritent ce châtiment par leur orgueil. [" L'opinion la plus commune parmi les Peres, est qu'il étoit né de Jacob descendu de David par Salomon & tous les autres Rois de Juda; & fils selon la loi, d'Heli descendu de Nathan ' fils de David & de Bethsabée aussi-bien que Salomon: Jacob aiant épousé la veuve d'Heli son frere de mere, qui étoit mort sans enfans.] NOTE 1. 1. Paral. 3. v. 5.

Boll. 19. mars. 'Quoiqu'il fût d'une race si illustre, dont quelques modernes veulent même qu'il fût le chef & le principal heritier; Matt. 13. v. 55. 'il étoit néanmoins " reduit à gagner sa vie par le travail de ses mains *a* dans la ville de Nazaret en Galilée [dans la tribu de Zabulon.] *b* c'est celle que d'autres appellent le bourg de Nazares. *c* Il travailloit "à faire des charuës, *d* à abattre & à tailler des arbres, à bâtir des maisons & à d'autres ouvrages semblables. Il ne laissoit *e* pas d'être connu à Capharnaüm, *f* & en d'autres endroits de la Galilée, [assez éloignez de Nazaret. faber, tignarius. NOTE 2. *a* Luc 2. v. 4. 39. *b* Orig. in M. gr. p. 222. c| Eus. l. 1. c. 7. p. 23. b. *c* Just. dial. p. 316. c. *d* Ambr. in Luc. l. 3. p. 41. d. *e* Joan. 6. v. 42. *f* 1. v. 45.

Beaucoup d'anciens, " & même des principaux Peres, ont cru qu'avant que d'epouser la sainte Vierge il avoit eu une premiere femme, nommée Esca par quelques-uns, & qu'il en avoit eu S. Jaque le Mineur & les autres que l'Evangile appelle les freres du Seigneur. Mais cette opinion, qui vient originairement de quelques écrits apocryphes, est difficile à accorder avec l'Evangile sur lequel on pretend la fonder.] V. S. Jaque le Mineur. Hier. in Helv. c. 9. p. 13. 14. 'C'est pourquoy S. Jerome dit qu'il soutient "que S. Joseph est demeuré vierge, c'est-à-dire comme on le voit par la suite, qu'on n'a point de preuve qu'il ne l'ait pas toûjours été, comme il est certain qu'il l'a été à l'égard de la S. Vierge. [La maniere dont il a vécu avec elle est une preuve au moins qu'il possedoit avec éminence la vertu de la chasteté, & donne lieu de juger que s'il avoit auparavant usé du mariage, il en avoit usé, comme S. Augustin le dit des anciens Patriarches, non en esclave, mais en maître des passions les moins soumises à la raison, par une vertu dont plusieurs mêmes de ceux qui vivent dans la continence, ne sont pas capables. NOTE 3.

Le tems, auquel le Sauveur du monde

NOTE 4. de devoit paroitre, approchant, " Joseph fut choisi de Dieu pour être l'époux de celle qui en devoit être la mere, pour être le gardien de son honneur, & le témoin de sa chasteté, & pour être le pere du fruit sacré qui devoit naître d'elle seule.] ' Il falloit que ce mariage fust entierement chaste: & il n'en étoit pas moins un veritable mariage, comme S. Augustin l'a soutenu contre les Pelagiens; a puisque selon les Jurisconsultes mêmes, c'est le consentement des parties qui fait le mariage, & non ce qu'on en appelle la consommation.

b On trouve en effet dans cette union toute chaste de Joseph & de Marie, tous les biens qui doivent se rencontrer dans le mariage. La foi y a été inviolablement gardée de part & d'autre: le sacrement s'y est trouvé, parce que leur union a été indissoluble: la liaison des cœurs l'a rendu plus ferme que l'union des corps ne fait les autres mariages: il a eu même l'avantage de la fecondité, & nous a donné, non un enfant ordinaire, mais un enfant qui étoit Dieu. Car la S. Vierge même & l'Evangeliste appellent Joseph le pere de Jesus: ce qu'ils ne feroient pas, s'il ne l'eust été en un sens très-veritable, comme étant le veritable mari de celle, de laquelle seule il avoit tiré sa naissance, ' mais pour appartenir à tous les deux.

' Comme dans le mariage la principale personne est celle du mari; les Evangelistes ayant à marquer la genealogie de Jesus-Christ, ils ont pû, & même ils ont dû, dit S. Augustin, la prendre du côté de S. Joseph, comme ils l'ont fait effectivement, sur tout puisqu'il étoit descendu de David aussi-bien que la S. Vierge. 'Aussi il étoit plus le pere de Jesus-Christ en cette maniere, que s'il l'eust tiré d'une autre famille pour le faire entrer dans la sienne par une adoption [solennelle.] De sorte que quand même la Vierge n'eust pas été de la famille de David, ce qui étoit necessaire pour accomplir les propheties, il suffisoit que S. Joseph en fust pour dire que Jesus-Christ étoit comme lui le fils de David. 'Car même les enfans adoptifs entrent dans la famille de celui qui les adopte, [& succedent à tous ses droits.] C'est aussi une opinion fort commune parmi les interpretes anciens & nouveaux, que la S. Vierge n'avoit point de frere; & qu'ainsi étant heritiere de sa maison, elle avoit épousé S. Joseph comme son plus proche parent: de sorte que la genealogie de l'un est aussi la genealogie de l'autre.

c On l'a voulu établir depuis un siecle ou deux une feste du mariage de S. Joseph & de la Vierge, & on l'a fait en quelques endroits en differens jours.

d Le S. Esprit ne voulut pas découvrir d'abord à S. Joseph le mystere qu'il avoit operé dans la Vierge. Il attendit qu'il s'apperceût de lui-même qu'elle étoit grosse, e lors qu'après avoir passé trois mois chez S. Elizabet sa cousine, elle fut revenue chez lui. f Il en fut fort surpris; & sachant de quelle maniere il avoit vécu avec elle, il ne put croire autre chose, parce qu'il étoit homme, " sinon qu'elle avoit cessé d'être Vierge, & qu'elle étoit

NOTE 5.

Aug. ad Val. l. 1. c. 11. p. 346. 3 | in Faust. l. 23. c. 8. 9. p. 188 | conf. l. 2. c. 1. p. 170. 2 | in Jul. l. 5. c. 12. p. 416. 2.
a Ambr. inst. v. c. 6. p. 422. b | à Lap. in Matt. 1. v. 18. p. 52. 2. c.
b Aug. ut supra.
f. B. 51. §. 30 p. 199. a.
p. 298. 299 | ad Val &c. ut suprà.
conf c. 1. p. 170. 2. b. c | in Faust. c. 8. 9. p. 188 | f. B. 51. p. 296. c | Synopf. in Matth. p. 19. c.
Synopf. in Matt. p. 18. 8.
c Boll. 19. mars, p. 14. c. d.
d Chry. in Matt. h. 4. p. 40. c.
e Aug. B. conf. l. 2. c. 5. p. 36. b.
f f. B. 51. §. 9. p. 285. d | 343. p. 1385 | 82. p. 444. b. ep. 153. §. 9. p. 527. c Amb. inf. v. c. 5. p 421. 422. Just. dial. p. 303. c | Epiph. 78. c. 20. p. 1052. c.

coupable d'un aussi grand crime qu'est l'adultere. ' Dieu le permettoit ainsi, afin que son soupçon même nous fût une preuve de la pureté de la Vierge.

' Il " ne crut pas qu'il lui fût permis de retenir chez lui une personne coupable de cette faute, a de peur qu'il ne semblât y consentir & l'approuver. b La loi lui permettoit de la mettre en justice, & de satisfaire, en la faisant condanner à la mort, une colere aussi violente, [& qui paroît aussi juste,] que celle d'un mari à qui on a manqué de foi. ' Mais l'Evangile [écrit dans son cœur avant que de l'être sur le papier,] ordonne de pardonner à ceux qui nous ont offensés. Et c'est ce que fit Joseph, parce qu'il étoit juste, ' c'est-à-dire plein de bonté, c plus prêt à s'accuser lui-même qu'à accuser les autres, aimant mieux passer pour être trop doux, que d'être severe envers les fautes des autres. ' Il surmonta tout l'effort de sa douleur. d Il chercha, non à se vanger de celle qu'il croioit l'avoir offensé, mais à travailler pour elle.

'Ainsi non seulement il ne la voulut pas faire condanner, mais il tâcha même à ne la pas diffamer, [comme il eût fait, s'il l'eût chassée publiquement de chez lui;] '& il se resolut de la quitter secrettement; 'nous apprenant que quand on fait secrettement quelque faute contre nous, la charité que nous devons à nôtre frere nous oblige à l'en avertir en particulier, & à ne pas rendre sa faute publique, " ce qui seroit chercher à le deshonorer, & non pas à le corriger. [En attendant même qu'il la pût quitter,] ' il ne lui fit aucun reproche, dit S. Chrysostome; ne lui dit aucune parole rude; & s'efforça même de faire qu'elle ne s'apperceût pas de sa peine.

' La Vierge néanmoins voioit le trouble où étoit Joseph; & cependant elle demeuroit dans le silence. Mais Dieu parla bientôt pour elle. ' Il envoia un Ange, qui s'apparut à Joseph en songe. ' Car comme ce Saint avoit beaucoup de foi, il n'avoit pas besoin que Dieu lui parlât d'une maniere plus claire & plus visible. 'L'Ange l'assura donc que ce qu'il croioit être un crime dans son épouse, étoit un miracle de Dieu; e & qu'ainsi il ne devoit point craindre de la conserver chez lui, & de la reprendre en quelque sorte, puisque dans sa pensée elle étoit déja sortie de sa maison. 'Il l'appella, *fils de David*, pour le faire souvenir qu'il étoit de la famille dont le Messie devoit naître. [Mais il lui marqua encore davantage que ce Messie seroit l'enfant même qui naîtroit de Marie,] 'en lui disant que cet enfant sauveroit son peuple, & le delivreroit de ses pechez. Il lui ordonna de l'appeller, Jesus, 'lui donnant ainsi tout le pouvoir de pere sur celui qui étoit [le maître de l'univers,] autant que cela se pouvoit sans interesser la virginité de Marie; & l'assurant qu'il avoit part " au grand miracle de l'Incarnation du Verbe. ' S. Chrysosthome croit, comme S. Irenée, que l'Ange cita ensuite à Joseph les paroles d'Isaie, *Une Vierge concevra, &c.* comme à un homme juste, accoutumé à lire & à mediter les Prophetes.

παραδειγματίσαι ἐκκλησίας.
non ei corrector, sed proditor.
τῆς οἰκονομίας τῆς κατὰ τὴν οἰκονομίαν.

Chry. in Matt. 4. p. 39. b. c.
p. 40. a | 43. a. b | Hier. in M. p. 14. a. b.
a Aug. ep. B. 153. c. 4. p. 527. c.
b Chry. p. 39. 40.
Aug. ep. 153. c. 4. p. 527. d. e.
Chry. p. 39. d.
c Ambr. p. 118. v. 52. p. 930. b.
Chry. p. 40. a. b.
d Aug. B. f. 82. c. 7. p. 444. b. c.
Chryf. p. 39. c.
Aug. f. 82. c. 7. p. 444. a. b.
Chry. p. 40. c | 42. a.
40. 41. a.
Matt. 1. v. 20.
Chry. p. 42. b.
p. 43. b. c | Aug. ep. 153. §. 9. p. 527. e.
e Chry. p. 43. c.
p. 42. c.
Matt. 1. v. 21.
Chry p. 44. a. b | Aug. f. 51. § 16. 31. p. 291. b | 299. a.
Chry. h. 5. p. 56. b c | Iren. l. 4. c. 40. p. 378. c.

Matt. 1. v. 24. Chry. h. 5. p. 58. c. a b.

Dés que Joseph fut éveillé, 'il prit sa femme avec lui comme l'Ange le lui avoit ordonné, 'resolu de la garder & d'être un [fidele] ministre de l'œuvre de Dieu. *a* Il fit voir par cette prompte obeïssance que son cœur n'étoit point endormi, & qu'en toutes choses "il cherchoit uniquement l'ordre de Dieu. 'Il fit voir par là encore que lors même qu'il croioit que la S. Vierge étoit coupable, son soupçon ne venoit d'aucune malignité, mais de la seule infirmité humaine, ou même de l'obligation qu'il avoit de veiller sur sa conduite: ce qui le rendoit très-disposé à reconnoitre son innocence pour peu de raison qu'il en eust; 'à quoi la grande vertu qu'il voioit d'ailleurs en elle, contribuoit sans doute beaucoup.

ἀδιάκριτον. — hom. 4. p. 42. c| Aug. s. 343. §. 3. p. 1325. b c. — Hier. in Ma. p. 14. b| Op. imp. h. 1. p. 14. 15.

a Il ne la connut point, selon le langage de l'Ecriture, ni jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, *b* ni depuis, [comme nous en sommes assurez par toute la tradition. Que s'il est vrai] 'qu'il l'eût épousée dans la veuë & l'intention ordinaire des autres maris, ' comme S. Augustin paroit l'avoir creu, [sa chasteté en paroît encore plus grande & plus admirable, puisqu'on voit davantage combien il étoit maître de ses passions;] 'en quoi consiste proprement la chasteté.

a Matt. 1. 25. *b* Chry. in Matt. h 5. p. 59. a. Aug. in Jul. l. 5. c. 12. p. 427. 1. 2. — Naz. car. 138. p. 199. b

Environ six mois après,]' il fut obligé d'aller à Bethléem avec la S.te Vierge pour y donner son nom, comme étant descendu de David, dans le dénombrement general qu'Auguste faisoit faire de tout l'Empire. C'étoit-là le dessein des hommes. 'Mais dans le dessein de Dieu, Marie y venoit pour y enfanter le Verbe [fait chair,] & Joseph pour prendre soin de sa conservation. 'Ils n'y purent avoir d'autre logement qu'une étable. Ce fut-là que le Roi du ciel voulut naître; '& où les Pasteurs le trouverent avec Marie & Joseph.' S. Joseph prit le soin de l'élever comme son fils, & lui rendit avec joie [comme à son Dieu,] tous les services necessaires pour celà.' Il le porta 40. jours après à Jerusalem, où il receut la benediction de Simeon, & écouta avec admiration ce que ce Saint vieillard disoit de l'enfant.

V. N. S. J. C. — Luc. 2. v. 1-6. — Amb. in Luc. p. 26. d. — Luc. 2. v. 6. 7. — v. 6. — Iren. l. 4. c. 40. p. 378. d. — Luc. 2. v. 22. 27. — v. 33. 34.

["Il retourna delà à Bethléem,] 'où il vit avec beaucoup de joie les Mages venir d'Orient adorer Jesus. ' Mais la providence divine qui mesle toûjours dans la vie de ses Saints les amertumes & les douceurs, [pour les éprouver par les unes, & les consoler par les autres,] ' lui envoya bien-tôt un Ange, qui lui dit qu'Herode Roi de Judée alloit chercher l'enfant pour le tuer; qu'ainsi il falloit qu'il l'emmenât en Egypte avec sa mere, & qu'il y demeurât jusqu'à ce qu'il l'avertît de revenir.

V. N. S. J. C. n. 8. 9. — Chry. in Matt. h. 8. p. 93. d. — p. 93 b. — Matt. 2. v. 13.

'Il pouvoit sembler bien étrange à S. Joseph que celui qu'on lui avoit dit devoir sauver les autres, eût besoin de s'enfuir pour se sauver lui-même. Cependant il ne s'arrêta point à tout celà, parce qu'il avoit de la foi. Il obeït sans delai, & sans demander seulement combien dureroit cet exil, étant prêt de recevoir avec joie toutes sortes d'épreuves de la main de Dieu.' Aussi-tôt donc qu'il fût éveillé il partit dés la nuit même pour s'en aller en Egypte, & il y demeura jusqu'à ce qu'Herode étant mort, l'Ange revint lui dire en songe de ramener l'enfant & la mere dans la Palestine.

Chry. h. 8. p 93. a. b. — Matt. 2. v. 14. 15. 19. 20.

'L'Evangile nous donne lieu de croire que la premiere pensée de S. Joseph étoit de s'établir à Jerusalem [ou à Bethléem,] comme dans les lieux les plus propres pour l'éducation du Messie. 'Mais ayant appris que ce pays étoit sous la domination d'Archelaüs fils d'Herode, il eut peur [à cause de la cruauté que ce Prince avoit déja fait paroître,] '& se retira selon l'ordre que Dieu lui en donna dans un songe, en sa demeure ordinaire de Nazaret en Galilée, 'qui obeïssoit à Herode [Antipas] frere d'Archelaüs, [mais moins cruel,] & où la naissance de Jesus n'avoit point fait d'éclat, comme à Jerusalam & à Bethléem.

Aug. B. conf. l. 2. c. 9. p. 41. b. c. — Matt. 2. v. 22. — v. 23| Luc. 2. v. 39. — Chry. in Matt. h. 9. p. 103. 104.

'S. Joseph alloit de là tous les ans à Jerusalem avec la sainte Vierge pour y celebrer la Feste de Pâque; 'la crainte d'Archelaüs ne leur faisant point omettre ce devoir de religion: outre qu'ils n'étoient à Jerusalem que peu de jours, durant lesquels il leur étoit aisé de n'être pas connus parmi la foule de ceux qui y venoient aussi pour la fête. 'Y ayant mené Jesus avec eux lors qu'il eut douze ans, [& lors que la Judée étoit déja sous les Romains,] ils le perdirent durant trois jours, " ce qui leur causa une extrême affliction. Ils le retrouverent au milieu des Docteurs, & le ramenerent à Nazaret, où il leur étoit soumis.' Mais Joseph qui connoissoit sans doute la dignité de cet enfant, ne s'élevoit pas de la superiorité qu'il sembloit avoir sur lui, & " le conduisoit avec une autorité meslée de respect & de crainte.

Luc. 2. v. 41. — Aug. B. conf. l. 2. c. 10. p. 41. — Luc. 2. v. 42-51. — V. N. S. J. C. & la Sainte Vierge. — Orig. in Luc. h. 20. p. 230. c. — *trepidus moderabatur imperium.*

'Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de S. Joseph, & il ne faut pas esperer d'en trouver autre part rien d'assuré.' On croit avec beaucoup de probabilité qu'il étoit mort avant que Jesus-Christ commençât à prêcher l'Evangile, [& avant les " nôces de Cana,] ' où Jesus fut convié avec sa mere & ses Disciples, sans qu'il y soit parlé de S. Joseph; non plus que dans toute l'histoire de la prédication. ' Et Jesus-Christ en mourant recommanda sa mere à S. Jean: ' ce qui marque assez qu'elle n'avoit point de mari, Jesus-Christ n'étant point auteur de division ni de divorce.

Boll. 19. Mars, p. 6. c. c. d| Epiph. h. 78. c. 10. p. 1042. b. — Joan. 2. v. 1. 2. — en l'an 30 de l'ere commune. — 19. v. 26. 27. — Amb. in Luc. 23 p. 225. b| inf. y. c. 7. p. 423. g.

a On a montré son tombeau dans les siecles posterieurs en la vallée de Josaphat prés de Jerusalem. [Les anciens n'en ont point parlé:] & Bollandus croit même que ce pouvoit être le tombeau de Joseph le Juste, proposé avec S. Matthias pour être élevé à l'apostolat. 'On ne marque point qu'on ait nulle part aucune partie de son corps,' mais seulement quelques meubles qu'on dit lui avoir servi, ' & sur tout son anneau de mariage, qu'on pretend avoir à Perouze en Italie, à Semur en Bourgogne, & en quelques autres endroits.

a Boll. 19. mars, p. 7. b. c. — p. 17. a. — p. 16. — 16. e.

' Son nom se trouve dans des martyrologes Latins écrits il y a plus de 800. ans au 19. de mars.' On n'a fait néanmoins sa fête qu'assez tard; & apparemment parce qu'on le regardoit comme appartenant encore à l'ancien Testament. Les

7. d. e. — 6. d. e.

Grecs

1. *Quia spes commiscendæ carnis ablata est, &c.*

Grecs en font quelque memoire le dimanche de devant Noël, avec les autres justes de l'ancienne loi; & une plus solennelle le dimanche suivant, où ils le joignent avec la S. Vierge, David, & S. Jaque de Jerusalem. 'On pretend que les Cophtes & les autres Orientaux en font une fête fort solennelle le 20. de Juillet, auquel ils mettent sa mort sur l'autorité d'une vie pleine de fables.

7. a. b.

'Bollandus croit que les Carmes ont apporté d'Orient cette fête en l'Eglise d'Occident, '& que les Cordeliers l'aiant receuë en 1399. elle s'est ensuite répanduë dans toutes les Eglises Latines. ' Elles la font le 19. de mars, hors quelques-unes de l'Italie qui la font le 20. de Juillet, en quoi Bollandus croit qu'elles confondent encore l'Epoux de la Vierge avec Joseph le Juste. [Celà n'empêche pas néanmoins qu'on n'y puisse transferer sa fête, afin de l'ôter du tems du Carême. Le nouveau Breviaire de Cluni l'a mise au jeudi de la troisiéme semaine de l'Avent.]

f | 8. b. | 7. c.

' Le celebre Jean Gerson a travaillé par ses écrits à faire établir cette feste. *a* La devotion particuliere qu'a euë sainte Therese pour S. Joseph, a beaucoup contribué à en augmenter la solennité.

Florent. 20. mars, p. 390. 1. | *a* Boll. 19 mars, p. 17. e.

' Bollandus raporte plusieurs miracles qu'on croit que Dieu a faits dans ce dernier siecle par son intercession.

p. 19-24.

' Origene cite quelques endroits d'un livre apocryphe intitulé *la priere de Joseph*. Mais comme il dit que c'étoit un Livre des hebreux, [c'est plûtôt du patriarche Joseph fils de Jacob. Et il importe peu de savoir à qui l'on a supposé un si méchant livre.]

Orig. in Jo gr p. 77. 78.

SAINT JOSEPH D'ARIMATHIE.

' SAINT JOSEPH qui eut l'avantage de mettre le corps de JESUS-CHRIST dans son tombeau, 'étoit d'Arimathée [ou Arimathie] ville de la Judée, ' qu'on place vers Diospolis, entre Jerusalem & Joppé; ce n'étoit plus qu'un village du tems de S. Jerôme. On croit que c'est ce qu'on a depuis nommé Ramé ou Ramula, & ce que ceux du pays appellent maintenant Gotz. Quelques-uns disent aussi que c'est la ville de Ramatha [1] ou Ramathaïm-Sophim *a* dont étoit Samuel.

Matth 27. v. 60. | v. 57 | Luc. 23. v. 51. | Lubin. p. 15. 89 | Hier. ep. 27. p. 172. c | *a* 1. Reg. 1. v. 1. 19.

1.

b Quoique Joseph fût de ce lieu, il étoit néanmoins * Senateur de la ville de Jerusalem. *c* Il étoit riche, & autant des richesses du ciel que de celles de la terre. *d* Car c'étoit un homme vertueux & juste, du nombre de ceux qui attendoient le royaume de Dieu. *e* Aussi

* Βουλευτὴς, Decurio.

b Luc. 23. v. 50 | C. à Lap. in Matt. p. 551. 1. d. | *c* Matt. 27. v. 57 | Amb. in Luc. p. 226. c. | *d* Luc. 23. v. 50. 51. | *e* Luc. 23. v. 51.

1. [Les Septante ont en cet endroit ἀρμαθαίμ.] 'S. Jerôme croit qu'Arimathée est ce qui est appellé Ruma dans les Juges [selon le Latin,] & Aarima [ou Αριμα selon les Septante.]

Hier. l. heb. p. 290 d | Jud. 9. v. 41.

il n'avoit point consenti au dessein des autres [chefs des Juifs,] & à ce qu'ils avoient fait contre le Sauveur. ' Il étoit même son disciple. *a* Mais comme les Apôtres mêmes étoient alors dans une grande foiblesse, il ne faut pas s'étonner si Joseph *b* ne [1] se declaroit pas ouvertement pour être disciple de JESUS-CHRIST parce qu'il craignoit les Juifs.

1.

Joan. 19. v. 38. | *a* Hier. in Matt. p. 85. b | Amb. in Luc, p. 226. b. | *b* Joan. 19. v. 38.

' Cependant lors que JESUS-CHRIST fut mort, & que les Apôtres ne songeoient qu'à se cacher, ' il alla hardiment trouver Pilate, & lui demanda la permission de prendre le corps de JESUS [pour l'ensevelir.] ' Ce courage de Joseph, [qui a pour témoin les quatre Evangelistes,] *c* ne venoit que de sa justice, & de son amour pour JESUS-CHRIST. Car pour sa qualité & ses richesses, [ces avantages n'étant guere propres qu'à nous affoiblir, parce qu'ils nous exposent davantage, & nous attachent plus à la vie,] ils servent seulement à relever son grand cœur, qui lui faisoit mépriser la haine de tous les Juifs & la mort même qu'il avoit sujet de craindre en se declarant pour JESUS-CHRIST. 'Ainsi il fut le [premier] en qui se verifia ce que dit Isaïe, que le Pere donneroit les riches à son Fils en recompense de sa mort. 'Néanmoins sa qualité, qui pouvoit le faire connoitre & considerer de Pilate, put servir à lui faire obtenir plus aisément ce qu'il demandoit.

Amb. p. 226. b. | Marc. 15. v. 43 | Joan. 19. v. 38. | Amb in Luc. p. 225. f. | *c* ser. 53. p. 73. a | Chry. in M. h. 88. p. 913. d. | Aug. B. f. 44. 5. 7. p. 216. 217. | Chry. in Jo. h. 84. p. 547. 548

Pilate ayant donc sceu que JESUS étoit mort, il commanda qu'on donnât son corps à Joseph, ' qui aiant aussi-tôt été acheter un linge blanc, descendit [de la Croix] le corps du Sauveur, & l'envelopa de ce linge, ' dont la blancheur marquoit la pureté qu'il faut avoir pour recevoir JESUS-CHRIST dans son ame. *d* Il fut aidé dans ce ministere par Nicodeme, qui apporta une grande quantité d'aromates pour l'embaumer. ' Ainsi ils l'ensevelirent non comme un criminel, mais comme un homme extraordinaire & admirable, sans rien épargner pour la dépense. ' Ils l'embaumerent tant pour satisfaire à la coutume des Juifs, *e* que pour preserver son corps contre la corruption, témoignant par là que s'ils n'étoient pas encore assez éclairez pour connoître ce qu'il étoit, ' au moins ils avoient pour lui un amour ardent & genereux.

Marc. 15. v. 44. 45. | Hier. in Matt. p. 85. c. | *d* Joan. 19. v. 39. | Chry. in Jo h. 84. p. 548. | Joan. 19. v. 40. | *e* Chry in Jo. h. 84. p. 547. d. | in M. h. 88. p. 913. d.

' L'Evangile raporte ce soin qu'ils prirent du corps de JESUS-CHRIST pour louer leur pieté; & il nous apprend par là que c'est une action sainte de rendre ces derniers devoirs aux corps des morts, ' particulierement de ceux dont les membres ont été les organes du S. Esprit.

Aug. civ. D. l. 1. c. 13. p. 10. 1. 2. | p. 9. 1. d.

' Ce fut par une suite de la même pieté & du même amour pour JESUS-CHRIST ' que Joseph mit le corps du Sauveur dans un sepulchre tout neuf, qu'il avoit taillé dans le roc, ' en un jardin [qui lui appartenoit sans doute, &] qui étoit au lieu même où JESUS-CHRIST avoit été crucifié. Personne n'avoit encore été mis dans ce sepulcre, ' afin qu'on ne pût pas dire que c'étoit quelque autre mort qui étoit ressuscité au lieu de JESUS-CHRIST.

Chry. in Matt. 88. p. 913. d. | Matt. 27. v. 60. | Joan. 19. v. 41. | Chry. N. p. 548. a. b.

 'Joseph

1. [Ainsi il n'étoit pas des septante Disciples,] ' quoique S. Chrysostome ait crû qu'il en pouvoit être.

Chry. in Jo. h. 84. p. 547. c.

Matt. 27. v. 60. ' Joseph aprés avoir rendu ce devoir au corps du Sauveur roula une grande pierre à l'entrée du sepulcre, & se retira. [C'est tout ce que l'Evangile nous apprend de lui : & il ne faut pas pretendre en pouvoir sçavoir davantage. Ce n'est pas qu'on n'en dise encore bien des choses : " mais elles sont toutes ou entierement incertaines, ou visiblement fabuleuses.] NOTE.

Boll. 17. mars, p. 508. b. c. *a* p. 507. c. f. ' L'Eglise Greque fait sa fête le 31. de Juillet. [Les Latins l'ont moins honoré :] *a* & son nom n'est dans le martyrologe Romain que depuis l'an 1585. On l'y a mis le 17. de mars, auquel les Chanoines de S. Pierre de Rome en font la fête à cause d'un bras qu'ils croient p. 508. a. en avoir ' depuis l'an 1454. au moins. p. 509. c. f. ' On pretend que sous Charlemagne son corps fut apporté de Jerusalem à Moyenmonster, abbaïe [du diocese de Toul & du baillage de Nanci, assez près d'Estival & de la riviere de Meurte ;] mais qu'il en a depuis été enlevé par des moines étrangers qui le volerent.



S. JEAN BATISTE PRECURSEUR DE JESUS-CHRIST.

ARTICLE PREMIER.

Eloge de saint Jean : L'Ange Gabriël annonce sa naissance à son Pere.



[LA Verité même a fait l'éloge de saint Jean Batiste, & celui qui doit un jour être le juge de tous les hommes, s'est declaré par avance sur le jugement avantageux qu'il veut que nous fassions de ce Saint. Il a relevé quelques actions de Marie sœur de Lazare ; il a dit à saint Pierre qu'il étoit heureux de ce que Dieu lui avoit fait connoître la verité : mais il semble s'étendre avec plaisir sur les louanges de S. Jean.]

Joan. 5. v. 35. *b* Conc. Ev. c. 47. §. 2. ' Il nous assure donc que c'étoit une lampe ardente & luisante ; *b* Que ce n'étoit point un roseau que le vent fist pancher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; Que c'étoit un Prophete, celui en qui finissoit la loi & les Prophetes : & plus qu'un Prophete ; que c'étoit l'Ange que Dieu devoit envoïer devant son Christ, selon le Prophete [Malachie,] pour lui §. 2 | c. 67. §. 3. *c* c. 47. §. 2 | Aug. in Jo. h. 13. p. 391. B. b. preparer la voie ; ' Qu'il étoit Elie ; *c* En un mot que hors celui qui paroissoit alors après lui, c'est-à-dire hors lui-même, il n'y avoit personne entre ceux qui étoient nez de femmes qui fust plus grand que Jean Batiste.

[Ce dernier éloge le releve si fort, que quelques-uns l'ont voulu restreindre aux Saints qui avoient paru jusques alors, c'est-à-dire à ceux de l'ancien Testament. Mais les Peres n'y ont fait aucune exception.] Paul. car. 5. p. 463 | Aug. in Jo. h. 5. B. p. 329. c. ' Ils y comprennent generalement tous ceux qui l'ont ou precedé ou suivi. *a* Et quelques-uns ont été jusqu'à dire qu'il n'égaloit pas seulement, mais qu'il surpassoit même tout ce qu'il y a eu de plus grand parmi les hommes avant lui, & après lui, hors l'homme-Dieu. *a* Aug. s. B. 289. p. 1158. g | Op. imp. h. 27. p. 96. 2. a. *b* Si vous cherchez, dit le plus sage & le plus éclairé des Peres, " en qui la nature humaine paroît dans son éminence, c'est en S. Jean Batiste : *c* & puisque Jean declare que JESUS est plus grand que lui, il faut que JESUS ne soit pas seulement homme, mais qu'il soit Dieu. *b* Aug. in ps. 29. p. 60. 2. a. *c* s. B. 290. p. 1162. c. & sæpiùs. *d* Paulin. car. 5. p. 453. *d* Il étoit aussi grand, dit un autre Saint, que celui qui peut tout, le pouvoit faire. " excellentiam hominis.

[Nous raportons ce qu'ont dit les Peres, sans nous rendre juges de ces expressions qui paroissent si hardies, & sans pretendre qu'on s'en puisse servir pour combattre la créance qu'a l'Eglise, fondée sur S. Augustin & sur d'autres Peres, que la Mere de Dieu a une éminence de merite & de gloire au-dessus de tous les Saints & de S. Jean même.

Après cette idée que l'Evangile & les Saints nous donnent de la grandeur de S. Jean, il ne faut pas s'étonner [' si un Luc. c. 1. v. 11. 13. Ange est envoyé du ciel pour l'annoncer aux hommes ; ' s'il assûre qu'il sera un jour v. 14. la joie & la gloire de sa famille ; que plusieurs se réjouïront de sa naissance ; ' qu'il v. 15. sera grand devant le Seigneur ; que dès le ventre de sa Mere il sera rempli du Saint-Esprit ; ' qu'il marchera dans l'esprit & v. 17. dans la vertu d'Elie. [Il ne faut pas s'étonner non plus,] ' si son Pere inspiré de Dieu v. 67. 76. l'appelle un Prophete du Très-haut [si sa naissance a été accompagnée de prodiges, & si sa vie a paru si miraculeuse, que sans qu'il fist aucun miracle, tout le monde étoit disposé à croire qu'il étoit le Messie & le liberateur attendu par tous les Juifs. Mais sa gloire a consisté à être le Precurseur de ce Messie même ; & sa vertu à être l'humble témoin de cette importante verité :] ' Qu'il n'étoit pas la lumiere, mais Joan. 1. v. 6-9. qu'il étoit envoyé de Dieu pour rendre témoignage à cette lumiere, afin que tous crussent par lui.

v. 10. ' Lors donc que cette lumiere qui avoit toûjours été dans le monde, & qui n'avoit point cessé d'éclairer les hommes, sans que les hommes qui avoient été faits par elle, l'eussent connuë, [' voulut se montrer à eux couverte de l'ombre & de la nuée d'un corps humain, pour être plus proportionnée à nôtre foiblesse ; elle fit paroître avant elle cette étoile, dont la splendeur étoit la marque du soleil levant qui la devoit bien-tôt suivre, & de qui elle empruntoit tout son éclat.] ' La premiere nouvelle en fut Luc. 1. v. 9. 11. apportée à Zacharie son pere lors qu'il offroit à Dieu l'encens dans le Temple.

v. 5. ' C'étoit " un prêtre de la race d'Aaron, & de la famille d'Abia, ' la huitiéme des 24. familles ou classes que David avoit Paral. l. 1. c. 24. établies pour faire les fonctions sacerdotales chacune à son tour durant une semaine. l. 1. c. 23. v. 8 | Jos. ant. l. 7. c. 11. p. 248. g. *e* Elizabet femme de Zacarie étoit *e* Luc 1. v. 5. 36. aussi de la race d'Aaron, & parente de la sainte Vierge. NOTE 1.

v. 6.-17. ' Ils étoient tous deux justes & saints devant

vant Dieu même, & ils observoient tous ses commandemens d'une maniere irreprehensible. Ils n'avoient point d'enfans, parce qu'Elizabet étoit sterile; & ils étoient déja avancez en âge. Mais l'Ange Gabriël vint annoncer dans le Temple à Zacarie " qu'il auroit un fils, ordonnant que cet enfant seroit appellé Jean, & qu'il ne boiroit rien qui pût enïvrer.

&c.

'Zacarie n'eut pas assez de foi à ce que lui dit l'Ange : c'est pourquoi il demeura muet depuis ce tems-là jusqu'à la naissance de son fils, [tant pour rendre cette naissance plus illustre, que parce que Dieu châtie plus severement en ce monde les fautes de ses plus fidéles serviteurs,] 'non pour les condanner, mais pour achever d'ôter ce qui reste en eux d'imparfait. a S. Ambroise dit qu'il perdit l'ouïe avec la parole, comme " le texte Grec porte à le croire : b & l'Evangile dit en effet qu'on lui parloit par signes.

v. 18-22. | Aug. ps. 98. v. 8. p. 453. 2. a. | a Amb. in Luc. p. 24. l | Luc. 1. v. 22. | b Luc. 1. v. 62. | Κωφός.

'S. Paulin dit que son humilité même fut la cause de son doute, parce qu'il avoit peine à croire que Dieu lui voulût faire une grace dont il se croyoit indigne. [Mais il faut que l'humilité, qui n'attend rien de l'homme, soit accompagnée d'une genereuse confiance qui attende tout de la bonté toute-puissante de Dieu.] Zacarie s'en revint chez lui tout triste, dit le même Saint, en demandant pardon à Dieu pour ses pechez dans le secret de son cœur.

Paul. car. 5. p. 456.

'Lors que le tems de son ministere fut accompli, il s'en alla en sa maison, ' qui étoit en une ville [de la tribu] de Juda située en un pays de montagnes. ' On croit que c'est " celle d'Hebron. c Et quelque tems après, Elizabet conceut l'enfant que l'Ange lui avoit promis. d L'Eglise Grecque fait une fête de sa conception le 23. de septembre, e & les plus anciens martyrologes des latins la marquent aussi le lendemain. f Elizabet cacha durant cinq mois la grace qu'elle se réjouissoit d'avoir receuë de Dieu, g par une pudeur & une modestie digne de sa sainteté. Car elle avoit quelque honte de se voir grosse en un âge qui semble demander que des personnes sages vivent dans la continence. 'Et S. Ambroise croit qu'elle y vivoit elle & son mari depuis qu'ils se virent avancez en âge.

Luc. 1. v. 23. | v. 39. | NOTE 2. | Bar. app. S. 77-79 | Cal. ex 1. S. 27. p. 127. | c Luc. 1. v. 24. | d Menæa, p. 297. 298. | e Florent. p. 855 | Joly, de Us. p. 37. | f Luc. 1. v. 24. 25. | g Amb. in Luc. p. 16. g. h. | i.

ARTICLE II.

S. Jean connoist JESUS-CHRIST *avant que de naître : sa naissance.*

'ELISABET étoit dans son sixiéme mois, lors que Dieu voulant faire une grace encore plus grande à la S. Vierge en la rendant mere du Verbe divin, & lui montrer que rien n'est impossible à sa puissance, lui apprit qu'il avoit donné un fils à sa cousine.' La Vierge se hâta sur cela [de traverser une grande partie de la Judée, &] d'aller [à Hebron,] pour voir elle-même cette merveille de Dieu, pour s'en réjouir avec Elizabet, & pour lui rendre en cette occasion les assistances dont elle pouvoit avoir besoin : '& JESUS-CHRIST qu'elle portoit déja dans son sein, l'y faisoit aller pour sanctifier Saint Jean. ' C'est pourquoi, la Vierge étant entrée chez Zacarie, & aiant salué Elizabet, celle-cy fut la premiere à entendre sa voix ; mais son enfant fut le premier à en ressentir l'effet, & à reconnoître non la voix de Marie, mais la venue & la grace du Sauveur, ' de ce Verbe-Dieu enfermé dans les entrailles d'une Vierge.

Luc. 2 v. 36. 37. | v. 39 | Amb. in Luc. p. 21. 22. | Orig. in Luc. h. 7. p. 215. | Amb. in Luc. p. 22. b. | Hippol. de Anti. p. 62.

' Il le témoigna par un tressaillement de joie tout ' miraculeux, [qui ne pouvoit venir que de cet Esprit Saint,] a dont l'Ange avoit predit à Zacarie qu'il seroit rempli dés le ventre de sa mere, b & de " la connoissance qu'il eut que son Seigneur venoit le sanctifier. Ainsi son ame sainte connut deslors des secrets que [tout] Israël ignoroit. ' Il commença avant même que de naître à faire sa fonction de precurseur, pour montrer que les enfans les plus petits alloient recevoir du S. Esprit & de celui qui devoit naître de Marie une naissance toute nouvelle. c Ces choses ont passé pour des folies dans l'esprit des sages du monde. Mais heureux, dit un ancien, celui qui est assez fou pour croire la verité.

Luc. 1. v. 44. | Aug. B. ep. 187. S. 23. p. 685. | a Luc. 1. v. 15. | NOTE 3. | b Orig. in Luc. h 7. p. 216. b. | Hippol. de Anti. p. 61. 62. | c Orig. in Luc. h 7. p. 216. b.

d Estant rempli du S. Esprit par la parole de Marie, il en remplit aussi sa mere, selon l'expression d'un grand Saint, & ouvrit sa bouche pour lui faire confesser des merveilles qu'elle ne pouvoit pas voir. Elle prophetiza par l'esprit de son fils : '& connut par la revelation de Dieu ce que signifioit ce tressaillement extraordinaire qu'elle avoit senti dans ses entrailles. ' Elle s'estima heureuse de ce que Dieu lui faisoit la grace de recevoir chez elle la mere de son Seigneur : " elle publia le bonheur de cette mere sainte, en raporta la cause à sa foi, & l'assura que tout ce qui lui avoit été dit de la part de Dieu, seroit accompli.

d Amb. in Luc. p. 22. b. e | Orig. ib. h. 7. p. 216 | Op. imp. h. 17. p. 95. 1. d. | Aug. B. ep. 187. S. 23. p. 685. c. | Luc. 1. v. 41-45. | &c.

' Ce fut pour lui répondre, que Marie prononça " cet excellent Cantique [par lequel l'Eglise rend tous les jours graces à Dieu du mystere de l'Incarnation.] ' Elle passa environ trois mois chez Elizabet, ' pour augmenter de plus en plus dans elle, dans son mari, & dans son enfant par la presence de JESUS-CHRIST la grace qu'elle leur avoit apportée dés son entrée, pour preparer le saint Precurseur aux fonctions ausquelles Dieu le destinoit, ' & pour répandre dans son ame l'amour de la pureté dans laquelle il a toûjours vécu.

v. 46. | *Magnificat.* | v. 56. | Orig. in Luc. h. 9. 10. p. 218 | Amb. ib. p. 23. k. l. | Amb. inst. v. c. 7. p. 423. k.

' Elle y étoit encore selon quelques anciens, lors qu'Elizabet étant enfin arrivée à son terme, a causa par son heureux accouchement à tous ses proches & à ses voisins la joie que l'Ange avoit prédite. Lors qu'on vint le huitiéme jour pour circoncire l'enfant, sa mere voulut qu'on le nommât Jean, selon l'ordre que l'Ange avoit donné à son Pere. Les parens aimoient mieux le nommer Zacarie : surquoi le pere aiant écrit que son nom devoit être Jean, ' sa langue que son incredulité avoit liée, fut déliée par sa foi & par son obeïssance.

in Luc. p. 23. l | Bed. ib. t. 5. p. 228. c. | a Luc. 1. v. 57-64. | Amb. in Luc. 1. v. 64. p. 24. l.

' Non seulement il obtint le pardon de sa faute, mais il receut encore la grace de la prophetie, ' & publia par un celebre cantique, que Dieu alloit accomplir les promesses qu'il avoit faites à Abraham, que le Messie étoit prêt de paroître, & que son fils seroit son prophete & son precurseur.

p. 25. b. | Luc. 1. v. 68-79.

v. 55-66. curseur. ' Tous ceux qui demeuroient dans les lieux voisins furent saisis de crainte [& d'étonnement, en voiant une naissance accompagnée de tant de merveilles.] Le bruit s'en répandit dans tout le pays des montagnes de Judée; & tous ceux qui en entendirent parler, les conserverent dans leur cœur; & ils se disoient [les uns aux autres;] Quel pensez-vous que sera un jour cet enfant?

Aug. f B. 287. 290. 292. p. 1152. a| 1162. e.f| 1168. e. ' La naissance de S. Jean a toûjours été fort celebre dans l'Eglise, qui honorant la mort des autres Saints, n'honoroit dans les premiers siecles la naissance que de S. Jean seul, avec celle de JESUS-CHRIST, parce que sa naissance même avoit été une prophetie [& une predication] de JESUS-CHRIST. Bar. 24. jun. ' L'Eglise greque & la latine la celebre le 24. de Juin: ' Aug. ps. 131. B. p. 1490. a|f. 287. p. 1152. c. & S. Augustin n'a pas jugé indigne de lui de remarquer l'ordre de la providence divine, qui disposant toutes choses par les regles de sa sagesse, avoit fait naître S. Jean lors que les jours commencent à diminuer, & JESUS-CHRIST lors qu'ils commencent à croître, pour montrer que S. Jean ne devoit être grand que pour élever JESUS-CHRIST en s'humiliant au-dessous de lui; selon ce que S. Jean a dit lui-même, *Il faut qu'il croisse, & moi que je diminue;* ' f. 289. p. 1161. a. & que pour nous élever en Dieu " il faut nous humilier en nous-mêmes. &c.

Sacr. M. p. n 166. ' On remarque que l'Eglise celebroit autrefois la naissance de S. Jean par trois Messes differentes, en y comprenant celle de " la Vigile, qui ne se disoit apparemment que sur le soir à cause du jeûne. NOTE 4.

ARTICLE III.

S. Jean est élevé dans le desert: Mort de Zacarie son Pere.

Luc. 1. v. 66. ' LA main du Seigneur, dit l'Evangeliste, étoit avec Saint Jean encore enfant; ' v. 80. & en même tems que son corps croissoit, il se fortifioit en esprit ' Thphy. in Luc. p. 314. b. & en grace; l'esprit de Dieu qui étoit en lui se faisant paroître par des effets plus sensibles & plus merveilleux.

Luc. 1. v. 80. ' S. Luc nous assure qu'il demeura dans les deserts jusqu'au jour qu'il devoit paroître. ' Chry. in Matt. h. 10. 31. p. 117. a|437. a. a Hier. in Lucif. c. 3. t. 2. p. 138. d| Isa. 11. v. 8. Il y fut " élevé dès l'enfance, selon S. Chrysostome, *a* & S. Jerôme, & il accomplit à la lettre ce que dit le Prophete: que les enfans les plus petits se joueroient avec les serpens. Il se retira pour fuir le tumulte des villes & l'embarras de la multitude. Ses yeux destinez à voir le Sauveur du monde crurent tout le reste indigne d'eux. &c. ' Chry. h. 31. p. 437. a. b| 440. a| Ori. in Luc. h. 11. p. 220. a. Il alla chercher dans les deserts un air plus pur [& plus exemt de la corruption du siecle,] une demeure où il pût contempler le ciel avec plus de liberté, se familiariser avec Dieu, s'occuper à la priere en attendant que le tems de sa fonction fust arrivé, s'entretenir avec les Anges, parler au Seigneur, & l'entendre lors qu'il lui disoit comme à Moïse: *Me voici;* ' Hier. p. 138. d. & rendre sa voix digne d'être l'organe du Verbe, en la sanctifiant sans cesse par ses paroles divines. C'est ainsi que meritoit d'être élevé le Precurseur de JESUS-CHRIST. *b* Comme il avoit à reprendre les vices des hommes, il ne falloit point qu'il fût lié avec personne dont l'amitié ou le respect pût le retenir, & fouiller pour ainsi dire la liberté & la force de ses reprehensions.

b Thphy. in Luc. p. 314. b.

Mosc. c. 1. bib. P. t. 13. p. 1018. ' On croit sur une vision raportée par un auteur assez ancien, qu'il demeuroit en un lieu nommé Sapsas dans une caverne environ à un mille au-delà du Jourdain. L'on y bâtit une Eglise dans le VI. siecle, & l'on y établit un Monastere. Quelques-uns pretendent que JESUS-CHRIST l'y vint voir plusieurs fois: ' Chry. in Jo. h. 16. p. 107. 108. Néanmoins S. Chrysostome croit qu'il ne connut JESUS-CHRIST que lors qu'il fut prêt de le batizer: ' Joan. 1. v. 33. Et cela paroit bien plus conforme à l'Evangile.

[Dieu cacha les desseins qu'il avoit dans la retraite de saint Jean, en la faisant paroître involontaire & forcée. Car Saint Pierre d'Alexandrie l'un des plus anciens d'entre les Peres, & l'un des plus illustres d'entre les Martyrs,] ' P. Alex. c. 13 p. 27. a. dit comme une chose reçûë de tout le monde, que quand Herode chercha JESUS-CHRIST pour le tuër, il voulut aussi faire mourir S. Jean; ce qui obligea sa Mere de s'enfuir avec lui.

2\. ' Le même Pere ajoûte qu'Herode voiant qu'on avoit enlevé S. Jean à sa cruauté, fit tuër Zacarie son pere entre le temple & l'autel, ' Jans. in Matt. 23. v. 35. p. 191. a. c'est-à-dire entre le temple [où les prêtres seuls entroient,] & l'autel des holocaustes, qui étoit dans la place de devant. ' Menæa, 5. sep. p. 81. a Ught. c. 6. p. 1061. b. Les Grecs qui suivent ce sentiment dans leur office, *a* disent " qu'il s'étoit retiré dans le Temple, pensant éviter la fureur d'Herode. &c. ' Bar. an chr. 1. §. 52. Il n'y a rien en cela qui ne soit aisé à croire d'un Prince cruel & soupçonneux comme étoit Herode, après l'éclat qu'avoit fait la naissance de S. Jean: ' Matt. 23. v. 35. & il est certain qu'il y a eu un Zacarie tué entre le temple & l'autel, que JESUS-CHRIST met comme le dernier des justes ausquels les Juifs eussent ôté la vie. ' Hier. n. p. 70. b| Tert. scorp. c. 8. p. 624. c. On montroit encore dans le V. siecle en cet endroit du temple quelques " pierres rouges, qu'on croyoit conserver miraculeusement des vestiges de ce meurtre. NOTE 5. ' Boll. maii t. 1. p. 41. 1. Les Grecs honorent S. Zacarie le 5. de Septembre comme un Prêtre, un Prophete, & un Martyr. Usuard, Adon, & d'autres Latins l'honorent aussi comme un Prophete le 5. de Novembre; & le martyrologe Romain y joint avec lui Sainte Elizabet sa femme.

Paul. car. 5. p. 459. 460. [' S. Paulin qui n'avoit pas sçû la tradition de l'Eglise d'Orient sur la mort de Zacarie,] a cru que S. Jean avoit été élevé quelques années parmi ses parens, faisant paroître dès le berceau une gravité digne de la vigueur celeste qui l'animoit; qu'il apprit de son Pere & de la lecture des livres de Moïse les loix de Dieu, & la conduite sainte des Patriarches, & que lors que son corps fut fortifié par l'âge, il quitta la maison paternelle pour aller aprendre dans les deserts ce que les hommes ne lui pouvoient apprendre, & ne s'occuper plus que des preceptes du ciel.

Luc. 1. v. 15. [On ne peut douter que S. Jean n'ait pratiqué] ' ce que l'Ange avoit ordonné avant sa naissance, qu'il ne boiroit ni vin, ni rien de ce qui peut enivrer. ' Epiph. 29. c. 5 p. 121. b. C'est pourquoi

quoi S. Epiphane semble dire qu'il étoit de ceux que la loi appelle Nazaréens. [Mais il passoit beaucoup au-delà de ce qui lui avoit été prescrit.] ' Car bien loin de boire du vin, il ne mangeoit pas même de pain, ' mais seulement des sauterelles, & du miel sauvage *a* ou des autres choses qu'on peut trouver dans un desert: [& il en mangeoit si peu,] *b* que Jesus-Christ n'a pas craint de dire qu'il ne mangeoit & ne beuvoit point.

Luc. 7. v. 33. Matt. 3. v. 4 | Marc. 1. v. 6. *a* Paul. car. 5. p. 460. *b* Matt. 11. v. 18.

'Il mortifioit ainsi tous ses desirs naturels, & par le peu de nourriture qu'il prenoit, & par les qualitez desagréables de celle dont il usoit. ' Car le miel sauvage qu'il mangeoit, n'étoit pas une herbe ou une feuille d'arbre, comme quelques-uns l'ont cru; mais le miel que font les mouches sauvages dans les montagnes, " qui est très-amer, *c* ou au moins fort insipide. *d* On remarque la même chose des sauterelles, que les pauvres gens mangeoient dans la Palestine & en quelques autres endroits, & que la loi permettoit aux Juifs: *e* de sorte qu'il n'est point necessaire de dire avec S. Isidore de Peluse que c'étoient les bouts & les extrémitez des herbes & des branches d'arbres.

" πικρό-τατον.

Isid. P. l. 1. Ep. 132. p. 41. a. p. 40. e| Bar. 31. §. 13. *c* Jans. in Matt. p. 24. a. *d* 2. Bar. an 30. §. 13 | Cas. ex. 13. 67. p. 247. Levit. 11. v. 22. *e* Isid. l. 1. ep. 5. 132. p. 2. c|40. e| Jans. in Matt. p. 24.

f L'austerité de son vêtement [répondoit à celle de sa nourriture.] *g* Car il étoit de poil de chameau, & serré par une ceinture de cuir, qu'il portoit autour de ses reins, *h* comme Elie. *i* Aussi il a passé pour l'auteur de la vie austere & retirée des Anacoretes.

f Luc. 7. v. 25. *g* Matt. 3. v. 4 | Marc. 1. v. 6. *h* 4. Reg. 1. v. 8. *i* Hier. ep. 22. p. 147. b. & alii.

k Dieu vouloit toucher les Juifs par cette vie si fort au-dessus de la foiblesse des hommes, leur donner du respect pour la verité que S. Jean devoit annoncer, & les faire ressouvenir d'Elie, ' qu'ils savoient devoir preceder l'avenement du Messie. 'Il vouloit nous apprendre à tous à mépriser les plaisirs de la terre, *l* & confondre nôtre lâcheté en nous faisant voir un homme si grand & si saint dans une vie si penitente.

k Chry. in Matt. h. 10. 38. p. 116. e|440. a. Matt. 17. v. 10. Chry. h. 10. p. 117. b. *l* p. 118. c. d| Paul. car. 5. p. 461.

ARTICLE IV.

S. Jean prêche la penitence, donne le Batême, batize Jesus-Christ.

Aprés que S. Jean eut passé ' [trente ans & plus] de cette sorte dans le desert, Dieu le manifesta au monde en la quinziéme année de l'Empereur Tibere, [commencée le 19. Aoust de l'an 28. de l'ere commune.] Il lui parla dans le desert, & lui ordonna d'aller preparer la voie au Messie, selon ce qu'Isaïe & Malachie avoient prophetizé de lui. ' Il vint donc autour du Jourdain [dans le pays qu'on appelloit la Perée,] ' parce qu'il étoit " au-delà de cette riviere [à l'égard de Jerusalem.] ' Il se tenoit * dans les lieux les moins frequentez de [1] la province de Judée. ' Il y parut comme un Ange qui seroit descendu du ciel.

Luc. 1. v. 80. 3. v. 1. 2. v. 3. Conc. Ev. c. 89. §. 3. Matt. 3. v. 1. Chry. in Matt. h. 10.

" πέραν τοῦ Ἰορδάνου. * in deserto. 1.

a Il prêchoit à tout le monde de faire penitence, parce que le royaume des cieux étoit proche; *a* dequoi les anciens Prophetes n'avoient point parlé, & moins encore les imposteurs qui avoient paru vers ce tems-là, & avoient tâché d'attirer à eux des sectateurs dans les deserts. C'étoit en partie ce qui faisoit que ' les peuples venoient l'écouter en foule, tant de Jerusalem, & des environs du Jourdain, que de tous les endroits de la Judée, *a* & cet exterieur de penitence qu'on voyoit en lui, n'y contribuoit pas peu, ' parce que rien n'attire davantage l'estime & la veneration des hommes. 'S. Chrysostome croit même [1] qu'il paroissoit sur son visage une beauté & un éclat extraordinaire. Il y avoit d'ailleurs fort long-tems que les Juifs n'avoient point eu de prophete. 'Ainsi quoiqu'il ne fist aucun miracle, *a* tout le peuple fut persuadé que c'en étoit un.

p. 117. e. Matt 3. v. 1. Chry. in Matt. p. 118. 119. Conc. Ev. c. 13. §. 2. Chry. p. 116. c. h 38. p. 440. a. h. 10. p. 118. e. 1. Joan. 10. v. 41. *a* Luc. 20. v. 6.

a Il donnoit à chacun de ceux qui le venoient trouver, " les instructions necessaires selon son état, ' & leur parloit avec la même autorité que s'ils n'eussent tous été que des enfans. Il leur faisoit reconnoître leurs pechez, ' & les leur faisoit confesser, ' & pour marque qu'ils s'en repentoient, il les batizoit & les plongeoit dans l'eau du Jourdain, *b* disant en même tems aux peuples, qu'ils devoient croire en celui qui venoit après lui, *c* & qui les batizeroit dans le S. Esprit & dans le feu. *d* Il ne les instruisoit pas particulierement sur le Saint Esprit.

3. v. 10-14. " &c. Chry. in Matt. h. 10. p. 118. d. e. Matt. 3. v. 6. v. 11 | Luc. 3. v. 3 | Act. 19. v. 4. *b* Act. 19 v. 4. *c* Matt. 3. v. 11. *d* Act. 19. v. 2. 3.

'On fut surpris de l'authorité si extraordinaire qu'il se donnoit de batiser: *e* mais c'étoit Dieu même qui le lui avoit ordonné pour manifester le Messie. *f* Ce batême qui venoit du ciel, *g* étoit néanmoins propre à S. Jean, & n'étoit point le même que celui de Jesus-Christ comme celui que donnent maintenant les ministres de l'Eglise. C'est pourquoi 'S. Paul batisa à Ephese au nom de Jesus-Christ douze Disciples qui avoient déja reçû le batême de S. Jean. [Pour savoir en quoi consistoit la difference de ces deux batêmes, ce n'est pas ici le lieu d'en parler.]

Aug. B. in Jo. h. 4. p. 313. f. *e* Joan. 1. v. 31. 33. *f* Luc. 20. v. 4. 5. *g* Aug. Act. 19. v. 1-7.

' Aprés que S. Jean avoit instruit ceux qui s'adressoient à lui, qu'il les avoit batizés & qu'il les avoit exhortés à mépriser la terre pour ne desirer plus que le ciel; il les renvoioit chez eux, sans les retenir auprès de lui dans le desert, [hors ceux qui vouloient s'attacher plus particulierement à lui. L'Evangile parle souvent des disciples de S. Jean,] 'mais il n'en nomme aucun que S. André, 'qui même ne le suivoit pas toûjours. *h* S. Jean leur apprenoit à prier, *i* & ils le faisoient souvent. Ils jeûnoient de même souvent, *k* selon qu'ils l'avoient appris de lui.

Chry. in Matt. h. 10. p. 119. b. Joan. 1. v. 37. 40. Epiph. 51. c. 15. p. 437. a. *h* Luc. 11. v. 1. *i* 5. v. 33. *k* Chry. in Matt. h 31. p. 361. c.

[S. Jean executoit ainsi] *l* ce que l'Ange Gabriel avoit dit à son pere, qu'il convertiroit plusieurs des enfans d'Israël au Seigneur leur Dieu, qu'il réüniroit les cœurs des peres avec leurs enfans, qu'il rapelleroit les desobeïssans à la prudence des justes, qu'il prepareroit au Seigneur un peuple parfait. [Et il accomplissoit encore] ' ce que son pere lui avoit dit à lui-même, qu'il donneroit au peuple de Dieu la connoissance du salut, afin qu'ils obtinssent la remission de leurs pechez.

l Luc. 1. v. 16. 17. v. 77.

'Tous les enfans de la Sagesse, le peuple, & les publicains même glorifierent Dieu

7. v. 29. 35 Marc. 1. v. 5.

1. C'est-à-dire du païs qui dependoit de Jerusalem, & qui faisoit avec la Samarie & l'idumée le gouvernement de Pilate, au lieu que la Galilée appartenoit à Herode Antipas.

1. 'πολλὴν ἀπὸ τοῦ προσώπου τὴν χάριν ἔχοντα ἀπολάμποντα.

Dieu dans la vertu de S. Jean, & vinrent recevoir son batême : Chry. in Act. h. 19. p. 264. c. 'de sorte que sa reputation se repandit dans toute la terre [parmi les Juifs.] Luc. 7. v. 30 | 10. v. 5. ' Mais les Pharisiens & les Docteurs de la loi [qui étoient superbes, & se regardoient comme justes,] mépriserent le conseil de Dieu sur eux, & negligerent [pour la pluspart] de demander le batême à S. Jean. 7. v. 33. 'Ils se scandalisoient même de l'austerité de sa vie, & l'accusoient pour cela d'être possedé. Matth. 3. v. 7-10. 'Il y eut néanmoins "plusieurs (multos.) Pharisiens & Sadducéens, qui vinrent à son batême. Mais cet homme [rempli de Dieu, & par consequent rempli de charité,] les receut * avec des paroles (&c.) pleines de dureté & de reproches, jusqu'à les appeller des races de viperes ; Chry. in Matt. h. 11. p. 123. e. 'soit que Dieu lui fist voir que leur cœur étoit tout corrompu d'orgueil [& d'hypocrisie,] p. 124. a. b. 'soit qu'il jugeast les devoir humilier pour les porter à une parfaite conversion.

Luc. 20. v. 6. 'Non seulement tout le peuple étoit persuadé que Jean étoit un prophete ; 3. v. 15. 'mais chacun avoit même dans l'esprit qu'il pouvoit bien être le Christ. Aug. B. in Jo. h. 4. §. 6. p. 315. c. b. c | §. 1. p. 312. 'Ce fut en cela "plus qu'en toute autre chose (nullum tantum meritum habuit.) qu'on vit la vertu de S. Jean, '& que, comme il étoit le plus grand des hommes, il étoit aussi le plus humble. Car aiant une grace si extraordinaire, & un merite si éminent, qu'il pouvoit passer pour le Messie ; Conc. c. 13. §. 5. 'non seulement il declara toûjours qu'il ne l'étoit pas, & qu'il ne venoit que pour lui préparer le chemin ; mais il se rabaissa au-dessous de lui jusqu'à dire qu'il n'étoit pas digne de se prosterner devant lui pour dénouer les cordons de ses souliers. Aug. §. 1. p. 312. g. 'Il étoit jaloux non de sa gloire, mais de celle de l'époux, dont il étoit d'autant plus l'ami qu'il étoit plus humble.

Conc. c. 13. §. 5. 'Il prêchoit d'abord le Messie & le Christ sans marquer qui il étoit. Joan. 1. v. 31-34. 'Et il ne le savoit pas lui-même. Mais celui qui l'avoit envoié batizer, lui avoit dit que c'étoit celui sur qui il verroit descendre & demeurer le [S.] Esprit. Chry. in Jo. h. 16. p. 108. a. ' Dieu n'attendit pas néanmoins à le lui faire connoître par cette marque. Car lors que Jesus le vint trouver, 'l'Esprit Saint lui revela comme à un Prophete [que c'étoit le Messie & le redemteur des hommes.] NOTE 6.

107. c. 'Il étoit à propos, dit S. Chrysostome, qu'il ne le connût que de cette maniere, afin qu'on ne dît pas qu'il lui rendoit un témoignage si avantageux comme à son parent & à son ami.

[Il connoissoit donc déja sa grandeur; mais il ne savoit pas encore jusqu'où alloit son humilité.] Matth. 3. v. 13. 14. ' C'est pourquoi il fut fort surpris quand il vit celui qui venoit effacer les pechez du monde, lui demander le batême [comme s'il eût été un pecheur ;] il voulut l'en empêcher, reconnoissant que c'étoit lui-même qui avoit besoin d'être batizé [& purifié] par lui. *a* Mais il fut enfin obligé de ceder à celui qui vouloit accomplir toute justice, *b* c'est-à-dire toute humilité. *c* Il le batiza donc dans le Jourdain : & quand Jesus fut sorti de l'eau, *d* qu'il avoit sanctifiée * avec celui même qui l'avoit batizé, *e* les cieux s'ouvrirent, & le S. Esprit descendit sur Jesus-Christ sous la forme d'une colombe. *f* Ce miracle fut vû par S. Jean, par diverses personnes qui étoient dignes de cette grace, in Ma. h. 12. p. 138. d. e. '& peut-être même par tous ceux qui étoient presens. Que s'ils ne crurent pas tous, c'est qu'il ne suffit pas de voir les miracles de Dieu des yeux du corps, mais qu'il les faut voir des yeux de l'ame, & n'avoir point de passions qui nous empêchent de voir & de suivre la verité. [" On croit que ceci arriva le 6. de janvier l'an 30. de l'ere commune.] V. N. S. J. C. §. 6.

a v. 15. *b* Aug. B. in Jo. h. 4. p. 318. d. *c* Marc. 1. v. 9. 10. *d* Greg. Naz. or. 39. p. 633. a. *e* Conc. c. 14. *f* Chry. in Jo. h. 16. p. 108. c. d. NOTE 7.

ARTICLE V.

S. Jean déclare que JESUS *est le Christ & l'agneau de Dieu ; il se contente d'être sa voix & l'ami de l'époux.*

Marc. 1. v. 12. 13. 'JESUS-CHRIST ayant batizé, alla passer quarante jours dans le desert, Joan. 1. v. 28. 29 | 3. v. 26. '& revint ensuite auprès de S. Jean qui batizoit alors au delà du Jourdain, *a* en un lieu appellé Bethanie dans divers exemplaires, & Bethabara dans d'autres ; *a* Epiph. 51. c. 13. p. 43. a | C. à Lap. in Joan. p. 169. a. b. c. soit que ce fussent deux lieux differens, mais proches ; soit que ce fût un même lieu qui eût ces deux noms, dont l'un signifie [1] *maison du vaisseau*, & l'autre *lieu du passage*, parce qu'il y avoit là des batteaux pour ceux qui vouloient passer le Jourdain. On pretend que c'est le lieu où Josué avoit fait passer cette riviere aux Israëlites : [mais on n'en donne pas de preuve.] Joan. 1. v. 43. ' La suite fait voir au moins que ce n'étoit pas dans la Galilée.

4. Aug. B. n. h. 4. p. 313. e. f. 'La predication de S. Jean avoit fait un si grand éclat, que les Juifs croiant qu'il pouvoit bien être le Christ, Joan. 1. v. 19-24. ' envoierent de Jerusalem des Prêtres & des Levites de la secte des Pharisiens, pour lui demander qui il étoit. [Cette demande étoit capable de flatter sa vanité s'il en eût eu :] Aug. p. 313. e | 315. b. c. ' mais elle ne servit qu'à nous découvrir son humilité. Il confessa, il ne nia pas, il confessa, Greg. in Eu. h. 7. p. 1363 a. b. ' dis-je, qu'il n'étoit point le Christ, aimant mieux conserver la solidité de sa vertu en se renfermant dans l'état humble qui lui étoit propre, que se servir de l'erreur des autres pour s'élever au-dessus de ce qu'il étoit, tomber par cette vanité dans le precipice, Aug. f. B. 290. p. 1161. e. '& laisser éteindre sa lampe par le vent & le souffle de la vaine gloire.

in Jo. h. 4. p. 314 | Greg. p. 1363. c. d. ' On lui demanda ensuite s'il étoit Elie, qu'on savoit devoir preceder la venuë du Christ. Il pouvoit dire avec verité qu'il l'étoit, comme JESUS-CHRIST même l'a dit ; parce qu'il en faisoit la fonction, & qu'il en avoit l'esprit & le zele. Mais il aima mieux dire qu'il ne l'étoit pas, [prenant de deux sens veritables celui qui étoit le plus favorable à son amour pour l'humilité.] Chry. in Jo. h. 14. p. 99 b. c. ' On lui demanda encore s'il étoit le Prophete promis par Moïse, que les Juifs distinguoient du Messie, quoique Moïse l'entendît du Messie même : & il répondit qu'il n'étoit point ce Prophete, *b* ou même qu'il n'étoit point du tout Prophete, *c* lui qui étoit Prophete, plus que Prophete, *d* & envoyé pour nous montrer au doit celui que les Prophetes n'avoient annoncé que de loin. [Mais il ne prophetizoit pas ce qui devoit

b Greg. in Eu. h. 7. p. 1363. d. *c* Luc. 1. v. 76 | 7. v. 27. *d* Aug. in Jo. h. 4. p. 312. 313. 316. a. b.

1. *Le bac* exprime l'un & l'autre parmi nous.

voit arriver aprés sa mort sur la terre, comme les anciens Prophetes.]

Joan. 1. v. 22. 23. ‘Les deputez le presserent ensuite de dire, non ce qu'il n'étoit pas, moins ce qu'il étoit. Ne pouvant donc pas refuser de leur répondre, [il le fit en se rabaissant autant qu'il le pouvoit sans blesser la verité.] Car il leur dit seulement qu'il étoit une voix; mais la voix de celui qui crie dans le desert, *Preparez la voie du Seigneur*, comme avoit dit *le Prophete* Isaïe. [Il rapportoit ainsi à Dieu la gloire de tout ce qu'il faisoit, mais marquoit en même tems que c'étoit Dieu qui agissoit & parloit par lui, & que ce que les Prophetes avoient dit du Messie alloit s'accomplir.

Quoique les deputez fussent des Pharisiens, qui étoient ceux que l'on croyoit avoir le plus de lumiere & de pieté; ils ne comprirent pas néanmoins, ou feignirent de ne pas comprendre ce qu'il leur disoit;] ‘parce qu'ils avoient moins de zele pour connoître la verité, que de jalousie [contre celui qui la leur annonçoit, & dont la gloire sembloit diminuer la leur.] ‘Ainsi ils témoignerent trouver mauvais que n'étant pas même Prophete il entreprit de batizer. Il les écouta avec douceur & leur répondit de même, que son batême n'étoit que pour faire connoître celui qui devoit venir aprés lui, mais qui étoit beaucoup au-dessus de lui, & qui est, leur dit-il, au milieu de vous sans que vous le connoissiez: [Celà pouvoit être vrai à la lettre.]

Greg. in Ev. h. 7. p. 1364. a.

Chry. in Jo. h. 15. p. 100. 2. b.

Joan. 1. v. 29. 34. ‘Mais il s'expliqua encore plus clairement le lendemain. Car voiant JESUS qui venoit à lui, il declara "que c'étoit &c. le fils de Dieu, l'agneau de Dieu qui ôtoit les pechez du monde, & celui même à qui il venoit rendre temoignage.

Joan. 1. v. 35. &c. ‘Le jour suivant voiant encore JESUS, il dit de nouveau que c'étoit l'agneau de Dieu: & alors deux de ses disciples suivirent JESUS: S. André l'un de ces deux lui amena aussi tôt Simon son frere: [& le Sauveur commença ainsi à se manifester: & à paroître comme le Messie.]

NOTE 8. Chry. in Jo. h. 13. p. 88. a. b. ‘S."Chrysostôme attribuë encore a S. Jean Batiste ces belles paroles touchant JESUS-CHRIST: Que nous avons tous receu de sa plenitude, & grace pour grace; parce que la loi a été donnée par Moïse, mais la grace & la verité a été apportée par JESUS-CHRIST.

Joan. 5. v. 32-34. ‘JESUS-CHRIST n'avoit pas besoin pour lui-même que Jean lui rendît témoignage: mais son témoignage étoit necessaire au salut des hommes, [qui n'avoient pas les yeux de l'ame assez forts pour connoître la verité par sa lumiere propre.] S. Jean leur en rendit un témoignage veritable, [si clair & si public] ‘qu'on ne doutoit nullement qu'il ne parlât de JESUS. *a* Cependant [presque tous] les Juifs se contenterent de se réjouir quelque tems à la lueur de cette lampe, quoiqu'en elle-même elle n'eût pas moins de chaleur que de clarté. [Ils se contenterent, dis-je, de tirer vanité de ce qu'ils avoient parmi eux un si grand homme] ‘sans passer de lui à JESUS-CHRIST; ce qui étoit le but de sa mission aussi bien que de ses exhortations. *b* Ainsi ils se rendirent inutile ce grand effet de la miséricorde de Dieu, [particulierement] les Pharisiens & les Docteurs de la Loi.

3. v. 26. 10. v. 41. *a* 5. v. 34. Aug. in Jo. h. 23. p. 472. e. f. *b* Luc. 7. v. 30.

Matth. 21. v. 32. ‘Ils n'ajouterent point de foi au Saint Precurseur qui venoit dans la voie de la justice, [pour les y conduire s'ils eussent voulu l'écouter:] & quoi qu'ils vissent les publicains & les femmes prostituées croire ce que S. Jean leur disoit, cet exemple même ne les touchoit point de repentir, & ne les portoit point à suivre au moins ceux [qu'ils auroient dû preceder.]

Joan. 3. v. 23. ‘S. Jean passa [de Bethanie] à un lieu nommé Enon ou Ennon prés de Salim, ‘& du Jourdain "environ à trois lieuës au dessous de Scythople, *a* & aparemment [1] du même côté au deça du Jourdain à l'égard de Jerusalem. *b* Il batizoit en cet endroit ceux qui l'y venoient trouver, se servant pour cela des eaux qui y étoient en abondance. ‘JESUS-CHRIST qui avoit été passer la fête de Pâque à Jerusalem, ‘& delà étoit venu dans le pays des environs, y batizoit aussi en même tems; ‘& un grand nombre de personnes venoient à lui. ‘On publioit même qu'il batizoit plus de monde, & avoit plus de disciples que S. Jean: ‘& S. Augustin croit que S. Jean lui envoioit ceux qui s'adressoient à lui [& qu'il avoit batizez,] afin qu'il les batizât [encore.]

à huit mille. Cas. ex. 13. §. 25. p. 281. *a* Joan. 3. v. 26. *b* Joan. 3. v. 23. 2. v. 13. 3. v. 22. v. 26. c. 4. v. 1. Aug. B. in Jo. h. 13. p. 394. d.

J. Chrys. ib. h. 28. p. 179. ‘Les disciples de S. Jean moins humbles que lui, ne purent voir ce concours sans jalousie contre les disciples de JESUS-CHRIST qui batizoient en son nom,] & contre JESUS-CHRIST même: & cette jalousie forma une dispute entr'eux & un Juif, comme a lû S. Chrysostôme, où plusieurs Juifs, qui ayant receu le batême de JESUS-CHRIST ne pouvoient souffrir que les autres lui préferassent celui de S. Jean. Les disciples tâcherent d'inspirer leur passion & leur jalousie à leur maître. [Mais il étoit trop humble pour se laisser ébranler par le vent de la vanité.]

Chry. p. 180. a. ‘Il leur répondit avec douceur, de peur que s'ils l'abandonnoient ils ne tombassent dans un état encore plus dangereux: mais il s'efforça de leur faire voir qu'en s'oppos ant à JESUS, ils faisoient la guerre à Dieu même. [Ses paroles sont trop belles & trop humbles pour ne les pas raporter toutes entieres.] ‘L'homme, leur dit-il, ne peut rien recevoir, s'il ne lui a été donné du ciel.‘ Vous m'estes vous-mêmes témoins, que je vous ay dit que je ne suis point le Christ, mais que j'ay été envoié devant lui. ‘L'époux est celui à qui est l'épouse: mais l'ami de l'époux qui se tient debout & qui l'écoute, est ravi de joie à cause qu'il entend la voix de l'époux. Je me voi donc maintenant dans l'accomplissement de cette joie.‘ Il faut qu'il croisse; & moi il faut que je diminuë. ‘Celui qui est venu d'enhaut, est au-dessus de tous. Celui qui tire son origine de la terre, est de la terre, & ses paroles tiennent de la terre: Celui qui est venu du ciel est au-dessus de tous. ‘Il continuë ensuite à relever JESUS comme le vrai fils de Dieu, & menace de la colere du ciel ceux qui ne croiront pas en lui.

Joan. 3. v. 27. v. 28. v. 29. v. 30. v. 31. v. 32-36.

1. Casaubon le met de l'autre côté: ce qui nous paroît contraire à S. Jean.

ARTICLE VI.

S. Jean reprend Herode, est mis en prison, envoye ses disciples à JESUS-CHRIST.

Chry. in Jo. h. 28. p. 178. b. c. 'SAINT Jean continua à batizer jusqu'à son emprisonnement, [" qui arriva apparemment vers la fin de la même année] où il avoit batizé JESUS-CHRIST. NOTE 9.
c. d. ' Dieu lui "accorda comme une grace, selon l'expression de S. Chrysostome, 1 de disparoître bien-tôt aux yeux du monde afin que tout le peuple se portât unanimement à JESUS-CHRIST sans se partager entre l'époux & l'ami de l'époux; & afin qu'il pût lui envoier ses disciples, qu'il n'avoit encore pû détacher de sa personne, quelque effort qu'il fist pour s'humilier, & pour élever JESUS-CHRIST au-dessus de lui. L'an 30. de l'ere commune. συγχωρήσεως αὐτῷ. 1.

Luc. 3. v. 19| Marc. 6. v. 17. 'La cause de sa détention fut la liberté avec laquelle ce Saint reprenoit Herode [Antipas le Tetrarque] de toutes ses méchancetez, & particulierement de ce qu'il avoit épousé Herodiade femme de son frere Philippe, Jos. ant. l. 18. c. 7. p. 616. b|628. c. d. 'qui est nommé Herode par Joseph, & qui étoit né de Mariamme fille de Simon grand Pontife. Car il ne faut pas le confondre avec Philippe le Tetrarque son frere, l. 17. c. 1. p. 584. a| bel. l. 1. c. 18. p. 763. a. 'né d'une Cleopatre de Jerusalem. *a* ant. l. 17. c. 4. 6. p. 586. g|589. c. Cet Herode [Philippe] avoit été d'abord nommé par son pere pour succeder à la couronne au défaut d'Antipater. *b* l. 18. c. 7. p. 628. c. Herodiade sa femme étoit aussi sa niéce, fille d'Aristobule fils du grand Herode, & sœur d'Agrippa qui fut depuis Roi de Judée. p. 628. c. Elle eut de ce mariage une fille nommée Salomé' [" celebre dans l'histoire de l'Evangile.] NOTE 10.

p. 616. b. c. 'Herode le Tetrarque ayant vû cette Herodiade un jour qu'il logeoit chez son mari en allant à Rome, il conceut pour elle une passion illegitime, & lui parla de l'épouser. Elle n'eut point d'horreur d'une proposition si criminelle; & demeura d'accord de se retirer chez lui lors qu'il seroit revenu de Rome, à condition qu'il repudieroit la fille d'Aretas Roi d'Arabie, qu'il avoit épousée long-tems auparavant. [Et il ne faut pas s'étonner qu'Herodiade preferât contre son devoir & son honneur un souverain à un particulier:] c. 9. p. 637. 638. 'Car l'histoire nous la represente comme une femme qui faisoit son idole de la puissance & de la grandeur. c. 7. p. 628. c. d. 'Il semble que ce mariage où toutes les loix étoient violées, se fût fait [assez long-tems auparavant,] fort peu après la naissance de Salomé.

Marc. 6. v. 17. 18. 'S. Jean en representa le crime à Herode [le Tetrarque,] & lui dit qu'il ne lui étoit pas permis d'avoir la femme de son frere, Jos. ant. l. 18. c. 7. p. 628. d. 'à qui il l'avoit ravie de son vivant, [& dont elle avoit eu des enfans,] *c* l. 17. c. 15. p. 613. g. *c* ce qui suffisoit quand il eût été mort pour rendre ce mariage criminel, même selon les loix qui s'observoient alors parmi les Juifs. Hier. in Matt. p. 43. b. 'S. Jean faisoit voir encore en ceci, " qu'il avoit le zele & l'esprit d'Elie; &c. [& Herode qu'il avoit toute la dureté ou plutôt la cruauté ordinaire des Conc. c. 22. Juifs contre les Prophetes. 'Car ne pouvant souffrir des reprehensions si genereuses il fit arrêter le saint Precurseur, & Jos. p. 627. a. l'envoya, chargé de chaînes, 'au château de Maqueronte.

p. 626. 627. 'Joseph dit que ce fut par raison d'Etat & par politique qu'Herode fit emprisonner S. Jean, & le fit enfin mourir. [Et il n'est pas difficile que l'esprit d'un prince déja aigri, ait craint où il n'y avoit rien à craindre; sur tout si cette crainte lui étoit inspirée par les Pharisiens & les Docteurs de la loi,] Conc. 67. §. 3. N. 2. 'comme quelques-uns le tirent de l'Evangile. [Mais les paroles de Joseph sont trop remarquables pour ne les pas raporter ici.] Jos. p. 626. 627. "'Jean, dit-il, surnommé Batiste, étoit un homme de pieté, qui exhortoit fortement les Juifs à embrasser la vertu; à s'acquiter par la justice de ce qu'ils se devoient les uns aux autres; & par la pieté, de ce qu'ils devoient à Dieu; à purifier leur ame par l'exercice de la vertu; & à y joindre ensuite la purification du corps par le batême. Une grande quantité de peuple le suivoit, parce qu'on étoit ravi d'entendre ses discours; & les Juifs paroissoient prêts à entreprendre tout ce qu'il leur auroit ordonné. De sorte qu'Herode craignant que le pouvoir qu'il avoit sur eux n'excitât quelque sedition, crut devoir prevenir ce mal, pour n'avoir pas sujet de se repentir d'avoir attendu trop tard à y remedier."

Marc. 6. v. 19. 'Herodiade [ne se contentant pas de le voir en prison,] vouloit le faire mourir, Matt. 14. v. 5. '& Herode entroit [quelquefois] dans ses sentimens. Mais la crainte du peuple le retenoit; Marc. 6. v. 20. '& d'ailleurs ne pouvant pas ne point voir que c'étoit un Juste & un Saint, il avoit du respect pour lui, & suivoit ses avis en beaucoup de choses: Chry. in Matt. h. 49. p. 525. d. 'tant la vertu a de force pour se faire reverer même de ses ennemis. [Ainsi S. Jean demeura prisonnier, jusqu'à ce que son tems fut accompli.

Ses disciples avoient assez de generosité pour ne le pas abandonner dans la prison. Mais lui qui étoit venu pour preparer les voies au Seigneur, & non pas afin qu'on s'attachât à sa personne, ne songeoit qu'à leur faire connoître celui qui seul étoit tout ensemble leur liberateur & leur maître.] L'an 31. de l'ere commune. Conc. c. 47. 'Aiant donc appris d'eux les miracles par lesquels JESUS-CHRIST rendoit son nom celebre dans tout le pays, il en envoia deux lui demander s'il étoit celui que l'on attendoit [depuis le commencement du monde;] Hil. in Matt. can. 1. p. 156. 1. b. 'afin qu'ils connussent par la réponse qu'il leur feroit; que ce l'étoit effectivement. JESUS-CHRIST leur répondit en effet par des miracles qui étoient des preuves de sa divinité & de sa mission, plutôt que par des paroles. Et quand ils furent partis il donna de grands éloges à celui qui sembloit avoir douté de sa qualité de Christ: afin que personne ne crût que la lumiere du S. Esprit eût manqué à S. Jean dans la prison, où JESUS-CHRIST devoit donner à ses Apôtres une plus grande abondance de grace & de force. Aut. qu. 10. 14. 37. p. 148. a. b|152. a. d. d. 'Il avoit semblé douter qu'il fût le Christ: mais c'étoit seulement afin que ses disciples n'en pussent douter; & qu'aiant

1. S. Chrysostome le dit de sa mort, qui n'arriva qu'environ un an après.

qu'aiant vû ses miracles de leurs yeux, ils crussent plus fermement ce qu'il leur en disoit, & n'eussent point de difficulté à se rendre les disciples de celui qui étoit seul vrai maître de tous les hommes.

[Quelque tems auparavant,] les Pharisiens se voiant confondus en diverses rencontres par JESUS-CHRIST avoient persuadé aux disciples de S. Jean de se joindre à eux pour lui faire quelques questions, sur ce que ses disciples ne jeûnoient & ne prioient pas comme eux. Les disciples de S. Jean entrerent d'autant plus aisément dans cette espece de conspiration, qu'ils avoient toûjours quelque jalousie contre JESUS-CHRIST. Il leur répondit néanmoins avec beaucoup de douceur; & en se donnant le nom d'Epoux, il les fit ressouvenir de ce que Saint Jean leur avoit dit à son avantage.

Conc. e. 34. §. 3| Chrys. in Matt. 31. p. 360. 361.

ARTICLE VII.

Mort de S. Jean: Punition de ses persecuteurs.

HERODIADE trouva enfin une occasion favorable de satisfaire la haine qu'elle avoit contre S. Jean, elle qui eût dû l'honorer, si elle eût eu quelque pudeur, comme le vangeur de ses outrages. Car Herode faisant un grand festin à ceux de sa Cour le jour de sa naissance, Salomé, qu'Herodiade avoit euë de son mari legitime, *a* mais qu'elle avoit élevée comme le pouvoit être la fille d'une telle mere, oubliant la modestie & le secret, auquel son sexe, son âge, & sa qualité eussent dû la retenir, entra dans la sale du festin, & y dansa devant tout le monde. S. Chrysostome croit que ce fut Herodiade même qui dans la vuë de ce qui arriva, *b* prostitua ainsi l'honneur de sa fille en lui faisant faire une action qui n'étoit digne que d'une comedienne, "ou de la fille d'une adultere.

Conc. Ev. c. 55. Chry. in Matt. 49. p. 529. d. p. 530. c| Jos. ant. l. 18. c. 7. p. 628. c. *a* Amb. de virg. l. 3. p. 477. e. f. Chry. p. 531. b. c| Hier. ib. p. 43. b. *b* Chry. p. 530. d| Amb. virg. l. 3. p. 477. e. f| 478. c.

saltet, sed adultera, filia.

c Cependant cette danse si honteuse à une fille d'honneur, fut trouvée belle, mais dans un festin, & dans un festin diabolique selon l'expression des Peres; & aussi elle fut recompensée par un crime encore plus grand que n'étoit cette danse même. Car Herode aiant promis avec serment à la danseuse de lui donner tout ce qu'elle lui demanderoit, quand ce seroit la moitié de son roiaume, elle courut à sa mere, & par son conseil, elle vint dire qu'elle vouloit qu'on lui donnât à l'instant dans un bassin la tête de Jean Batiste. Herode fut fâché de cette demande, [qu'il n'attendoit pas sans doute d'une jeune fille.] Car il conservoit toûjours quelque respect pour S. Jean. Mais il rougit de manquer de parole devant tant de monde; & il ne rougit pas de commettre l'un des plus grands crimes qui ait jamais été commis, [dont il devoit avoir pour témoin toute la terre.]

c Chry. p. 529. b. c. Chry. p. 529. b.

Il envoia donc un officier à la prison en un jour de joie, au milieu d'un festin, & à la priere d'une jeune fille. Qui n'eût cru que c'eût été pour faire grace? Et S. Jean eût peut-être eu de la peine à accepter la liberté qu'on lui auroit donnée dans ces circonstances. Cependant c'étoit pour ôter la vie à Jean Batiste, & la mort du plus grand des hommes fut le prix de la danse d'une fille, fut la suite d'un serment fait sans y penser dans la chaleur du vin & de la débauche, & executé par une pieté, qu'on peut dire impie, & une religion plus criminelle que n'eût été le parjure même.

p. 530. d| Amb. virg. l. 3. p. 478. a. b. Aug. f. B. 307. p. 1243. f. g. g| Hier. in Matt. p. 43. c| Amb. vir. l. 3. p. 478. a.

a Voilà comment Dieu a permis qu'on traitât celui qu'il avoit relevé par tant d'éloges: "& qui peut se plaindre aprés cela qu'on le traite indignement? Mais il ne faut pas douter que S. Jean n'ait été aussi élevé dans le ciel qu'il a été humilié sur la terre. Il n'eut pas même la consolation de mourir pour le nom de JESUS-CHRIST qu'il avoit presché, & pour lequel il eût tout souffert avec joie, si l'occasion s'en fût presentée. Mais il falloit que JESUS-CHRIST même mourût le premier pour son nom. Ce qui n'empesche pas que S. Jean ne soit veritablement Martyr, puisqu'il est mort pour la verité, [pour la chasteté,] & pour la justice: [& toute l'Eglise l'honore en cette qualité. On peut dire même en un vrai sens qu'il a souffert le martyre pour la confession de JESUS-CHRIST, puisque JESUS-CHRIST est la verité. S Chrisostome va jusqu'à l'appeller le premier des Martyrs: *b* quoique néanmoins plusieurs des anciens Prophetes aient merité ce titre avant lui, en combattant les pechez des Juifs.

&c.

a Greg. mor. l. 3. c. 5. p. 71| Chry. in Matt. 49. p. 532. c. d. Aug. ps. 140. p. 669. Greg. l. 12. ep. 31. q. 6. p. 1129. d. Chr. scand. c. 19. t. 5 p. 804. c. *b* Aug. ps. 140. p. 669.

S. Gregoire cherche ce que Dieu avoit pû vouloir purger dans S. Jean par une mort si honteuse en apparence; & il montre que les hommes ne peuvent trouver en lui aucun défaut: [ce qui n'empesche pas que S. Jean même n'y en trouvât.] Car Pelage aiant nommé le saint Precurseur & la sainte Vierge entre beaucoup d'autres qu'il pretendoit n'avoir jamais peché, S. Augustin soutient que hors la Vierge dont il ne vouloit point parler, si on pouvoit demander à tous ces Saints, s'ils étoient sans peché, "ils répondroient tous, quelque éminente sainteté qu'ils aient euë, par ces paroles de l'Apôtre S. Jean; ,, Si nous disons que nous ,,n'avons point de peché, nous nous trompons nous-mêmes, & la verité n'est point ,,en nous. ,, Il le prouve encore autrepart de S. Jean en particulier contre les Pelagiens, tant parce qu'il étoit né par la voie ordinaire, que parce qu'il dit lui-même qu'il avoit besoin d'être batizé par JESUS-CHRIST.

Greg. in Job. l. 3 c. 5. p. 71. d. Aug. nat. & g. c. 36. p. 316. 317.

NOTE 11.

f. B. 293. p. 1182.

La tête de S. Jean fut apportée à Salomé, dans le lieu même où le festin duroit encore [selon divers Peres:] *c* ce qui fait que S. Jerôme compare cette action à celle de Flaminius General des armées Romaines, qui fit trancher la tête à un criminel devant lui dans un festin, pour satisfaire une miserable qui n'avoit point encore vû cette execution. Les Romains ne purent souffrir ce mélange de la cruauté avec le plaisir, & chasserent Flaminius du Senat. Salomé donna la tête de S. Jean à sa mere; & S Jerôme raporte que cette femme qui n'avoit pû souffrir de lui entendre dire la verité, lui perça la langue avec son aiguille de tête, comme la femme d'Antoine avoit fait à Ciceron. "

Conc. c. 55. Amb. virg. l. 3. p. 478. b. c| Jansf. in Marc. p. 276. 1. *c* Hier. in Matt. p. 43. c. d| Bar. 33. §. 3. Conc. c. 55. Hier. in Ruf. l. 3. c. 11. p. 247. b.

NOTE 12.

[Dieu n'attendit pas au dernier jour à vanger la mort de S. Jean.] Herode, comme

Jos. l. 18. c. 7. p. 616. b. c.

me nous avons dit, avoit repudié la fille d'Aretas Roi des Arabes, pour épouser Herodiade. e. ' Cela causa une guerre très-fâcheuse entre ces deux Princes: Herode y fut enfin défait: '& les Juifs mêmes reconnurent que c'étoit une juste punition de la mort de S. Jean Batiste.

f| 617. e| Chry. in Act. h. 26. p. 242. d. Jos. ant. l. 18. c. 9. p. 6. 37 639.

'Quelque" temps aprés, Herodiade ne pouvant souffrir de voir son mari simple Tetrarque lors qu'Agrippa son propre frere à elle prenoit le titre de Roi, elle obligea Herode de faire un voiage à Rome avec elle pour demander le même honneur à l'Empereur Caius: Mais Caius au lieu de satisfaire son ambition, priva Herode de sa Tetrarchie & le relegua à Lion. Il voulut faire quelque grace à Herodiade à cause d'Aggrippa: mais elle aima mieux suivre son mari dans le malheur où elle l'avoit jetté, [que devoir quelque chose à la consideration & à la fortune de son frere.]

en l'an 39.

Niceph. l. 1. c. 20. p. 89. c.| Dext. p. 34| Chef S. J. p. 232. a Jos. ant. l. 18. c. 7. p. 628. d. b c. 6. p. 625. f. Chry in Matt. 49. p. 530. d. 531. c. Jos. c. 7. p. 628.

Nicephore & Metaphraste pretendent aussi que Salomé fille d'Herodiade mourut d'une maniere tragique qu'ils raportent. [Mais les anciens n'en parlent pas, & ne disent rien de Salomé, sinon] a qu'elle fut mariée à Philippe le Tetrarque son oncle paternel, b qui mourut l'an 33. ou 34. de l'ere commune. [Ainsi il faut qu'elle eût environ 14. ans, lors qu'elle fut le principal instrument de la mort de S. Jean,]' qui ne souffroit que pour défendre les interêts de son pere, l'honneur de sa mere, & le sien propre. 'N'aiant point eu d'enfans de Philippe, elle se remaria à Aristobule [son cousin germain,] fils d'Herode [Roi de Calcide] frere d'Agrippa [& d'Herodiade :] & elle en eut plusieurs enfans.

ARTICLE VIII.

L'Eglise honore la mort de S. Jean : Les Payens brulent ses Reliques: Les Chrétiens en sauvent une partie.

Matt. 14. v. 12.

Les disciples de S. Jean ¹ vinrent apporter à JESUS-CHRIST les nouvelles de la mort de leur maître, ' s'humiliant enfin sous celui contre qui ils avoient toûjours eu de la jalousie. ' Saint Gregoire de Nazianze croit que S. Jean predisoit son martire, lors qu'il disoit à JESUS-CHRIST qu'il avoit besoin d'être batizé par lui. 'Il dit encore qu'il mourut avant JESUS-CHRIST," afin d'annoncer sa venuë " aux morts, comme il l'avoit annoncée aux vivans, ' & porter jusque dans les enfers, dit un autre Saint, cette heureuse nouvelle, que le Sauveur y descendroit bien-tôt, pour tirer les ames des Saints des mains de la mort. 1.

Chry. in Matt. h. 31. p. 361. a. Gr. Naz. or. 39. p. 633. b. 20. p. 369. b. Hipp. de Ant. p. 62. 63.

NOTE 13. εἰς ᾅδου.

c Jos. ant. l. 18. c. 7. p. 627. a. d Mald. in Matt. p. 304. a e Jos. bel. l. 7. c. 25. p. 980. f. g. f Conc. Ev. c. 57. 5. 1. g Chry. in Mat. h. 49. p. 528. b| Amb. virg. l. 3. p. 478. c.

c Nous apprenons de Joseph qu'il fut décapité " à Maqueronte d où il est aisé qu'Herode ait fait son festin. e Car c'étoit un palais, aussi-bien qu'une citadelle. f Herode entendant parler peu après des miracles de JESUS-CHRIST s'imagina que c'étoit S. Jean qui étoit ressuscité : [ce qui marque qu'il avoit une grande idée de ce Saint,] g & qu'il le redoutoit même après lui avoir fait trancher la tête. ' Il ne parloit plus, & on le craignoit encore.

NOTE 14.

Conc. c. 55. N| Joan. 6. v. 4| C. à Lap. in Matt. p. 595. 1.

conticescit & adhuc timetur.

Autant qu'on le peut juger de la suite de l'Evangile, la mort de S. Jean arriva sur la fin de l'an 31. de l'ere commune, ou au commencement de l'an 32. quelque tems avant Pasque. ' L'Eglise greque & latine en celebre la memoire le 29. d'août, sous le titre de sa Decollation, [soit que ce soit le jour de sa mort,] soit à cause de quelque translation de ses reliques, comme beaucoup de martyrologes le marquent, soit que Theophile d'Alexandrie ait dédié ce jour-là l'eglise celebre de ce Saint, qu'il fit bâtir à la fin du IV. siecle sur les ruines du temple de Serapis. [Mais pour dire le dernier, il faudroit rejetter l'autorité de Theophane,]' qui ecrit " que cette église fut dediée le 27. de mai.

Bar. 29. aug. a. Thphn. p. 64. b| N. p. 638.

V. la Note 14.

Cette feste de la Decollation de S. Jean est marquée dans les martyrologes de Bede, d'Usuard & d'Adon, '& dans d'autres plus anciens même que Bede, dans le Sacramentaire a de S. Gregoire, qui y met une belle Preface, & des benedictions, comme aux principales solennitez, ' dans de très-anciens ¹ Calendriers de l'Eglise Romaine, [& dans plusieurs autres monumens de l'office de l'Eglise.]' Elle est cependant moins solennelle que le jour de sa naissance, parce qu'elle regarde moins JESUS-CHRIST, & le mistere de son Incarnation. 1.

Bed. in Marc. l. 2. c. 16. p. 135. c. a Sacr. M. p. 127. Front. cal. p. 12| All. conf. p. 1491. Bern. ser. 76. S. 4. p. 107.

Conc. c. 55.

'Les disciples de S. Jean ayant appris sa mort, vinrent emporter son corps, & l'enterrerent dans un tombeau. [L'opposition qui étoit entre les Juifs & les Samaritains,]' ne souffre guere qu'on croie qu'ils l'aient enterré à Sebaste capitale de la Samarie. ' Il est certain néanmoins que son tombeau y étoit " lors que sous Julien l'Apostat les payens l'ouvrirent, * & brulerent une partie des os du Saint Precurseur. Les autres furent sauvez par quelques Chrétiens, qui les apporterent à un Abbé de Jerusalem nommé Philippe. Cet Abbé ne s'estimant pas digne de garder un si precieux thresor, les envoya à S. Athanase, qui les mit dans la muraille d'un autel, en disant par esprit de prophetie, qu'ils serviroient dans quelque tems. ' Cela s'accomplit lors que le grand Theodose ayant ordonné " de démolir le temple de Serapis, & de bâtir en la même place une Eglise magnifique de S. Jean Batiste, on y mit ces saintes reliques, ' le " 27. may de l'an 395. ou 396. selon Theophane.

Cas. ex. 15. S. 2. p. 343. Ruf. l. 11. c. 28 p. 190| Thdrt. l. 3. c. 3. p. 641. c| Ch. Al. p. 686. Ruf. c. 27. 28. p. 190. Thphn. p. 64. b.

vers l'an 362. * Voiez la pers. de Julien. L'an 389. NOTE 15.

[Le tombeau de S. Jean ne laissa pas de continuer à être honoré à Sebaste.]' Ste Paule étant venue " en cette ville, * où sont, dit S. Jerôme, les corps des Prophetes Elisée & Abdias, & de S. Jean Batiste, b elle s'y trouva toute saisie de fraieur par les merveilles que Dieu y faisoit paroître. Car elle y entendoit les demons heurler [dans ceux qu'ils possedoient,] à cause des supplices dont ils étoient tourmentez : elle y voyoit des hommes [possedez par eux] abboyer comme des chiens, & imiter les cris de differen-

Hier. ep. 17. p. 127. b| in Abd. p. 115. b| in Mich. l. 1. p. 136 d| in Os. l. 1. p. 7. a. b ep. 27. p. 174. d.

vers l'an 386. * *ubi siti sunt.*

1. S. Chrysostome dit qu'ils apportoient à JESUS-CHRIST les nouvelles de la prison de S. Jean ; [mais on voit dans l'Evangile que c'étoit celle de sa mort.]

1. Celui du P. Fronto la met le 30. d'août.

differentes sortes d'animaux ; d'autres se rouler sur la tête, être enlevez en l'air, & souffrir d'autres agitations violentes.

[Il ne seroit pas étonnant que les tombeaux vides de ces Saints operassent des miracles,] 'comme S. Gregoire de Nazianze dit que cela arrivoit quelquefois. *a* Mais puisque S. Jerôme dit en plusieurs endroits que leurs corps y étoient encore ; *b* il y a apparence qu'il y en demeura ou qu'on y en remit quelque partie. *c* S. Gaudence de Bresse qui avoit mis dans son Eglise des Reliques de S. Jean Batiste, [les avoit apparemment euës de Sebaste,]" où il dit que ce Saint étoit mort, [parce qu'il y avoit vû son tombeau. On apprend par quelques pieces qui sont à S. Jean de Nemours, qu'on pretendit en avoir trouvé des Reliques à Sebaste vers l'an 1145. ce qui y fit bâtir une nouvelle Eglise,]'dont on voit encore aujourd'hui des restes.

Greg. Naz. car. 140. p. 116. *a* Hier. ep. 17. 27. p. 127. b\| 174. d \| in Mich. l. 1. p. 136. d\| in Of. l. 1. p. 7. a. *b* Bar 362. §. 15\| Florent. p. 789. b. *c* Gaud. ser. 17. bib. P. 1. 2. p. 60. d. e. V. la note 14. Florent. p. 790. a. b.

ARTICLE IX.

Les Reliques de S. Jean sont portées en divers endroits : Son Chef est trouvé à Emese.

[IL y a apparence que l'Abbé Philippe n'envoya pas à Saint Athanase tout ce qu'on lui avoit apporté des Reliques de S. Jean, ou qu'on en avoit apporté à d'autres qu'à lui.] 'Car Innocent solitaire & Prêtre de la montagne des Oliviers mit des Reliques de ce Saint dans une Eglise qu'il avoit bâtie. 'Saint Paulin a eu des cendres de S. Jean', qu'il mit sous l'Autel de l'Eglise de S. Felix à Nole. 'Entre diverses Reliques que le grand Theodoret de Cyr receut de Phenicie & de Palestine, il y en avoit de S. Jean : & comme le très-illustre solitaire S. Jaque doutoit si elles n'étoient point de quelque autre Martyr de même nom, il fut assuré dans une vision qu'elles étoient de S. Jean Batiste. Ce Saint même lui apparut habillé & la main étenduë comme pour batizer. S. Jaque assura encore Theodoret que le saint Precurseur offroit sans cesse ses prieres à Dieu pour lui, & pour obtenir que le diocese de Cyr fût entierement purgé de l'heresie ; [ce qui arriva effectivement.] Ses prieres arresterent encore en faveur de Theodoret la fureur du demon en une occasion où sans cela il y auroit eu beaucoup de sang répandu.

Pall. lauf. c. 103. p. 1021. 1023. Paul. car. 24. p. 610. Thdrt. v. Pat. c. 11. p. 862. 863.

[Ce qu'il y a de plus remarquable pour les Reliques de Saint Jean, est la decouverte de son Chef" à Emese ville celebre de la Phenicie. Selon" un écrit ancien, & assez bien autorizé, mais que cependant nous n'osons pas approuver,] 'il avoit été enterré d'abord à Jerusalem, & transporté à Emese *a* dès le tems de Constantin, [Ce qui est certain, c'est qu'on n'y en avoit aucune connoissance lors qu'il y fut trouvé en l'an 453. dans une caverne de la maniere que nous l'allons raconter. L'histoire en paroit" aussi certaine que miraculeuse,]'ayant été écrite par celui même que Dieu a voulu rendre le témoin & le ministre de ses merveilles. [Ainsi nous n'avons qu'à abreger ce qu'il raporte plus au long.]

NOTE 16. NOTE 17. 18. Chef S. J. p. 208-211. *a* p. 234. V. la note 17. p. 216.

'Cet Auteur est l'Abbé Marcel, homme d'une vie irreprehensible, *a* qui étoit illustre par sa pieté, & dont les mœurs étoient agréables à Dieu. 'Il étoit Prêtre, ' & superieur d'un monastere voisin de la caverne dont nous venons de parler. ' Vers le commencement du mois de fevrier" de l'an 453. auquel le saint Empereur Marcien gouvernoit l'Orient, ' cet Abbé vit en songe un grand fleuve qui entroit en son monastere : & peu après il y vit entrer de grandes troupes de monde, qui chantoient chacune en leur langue, & qui disoient toutes : „ Voilà S. Jean „ Batiste qui vient se montrer. „ S. Jean arriva en effet aussi-tôt après, & entra dans l'Eglise, où toute cette foule vint recevoir de lui la benediction & le baiser de paix, en lui baisant la poitrine. Marcel y alla comme les autres, & lui baisa les pieds : Mais S. Jean le releva, & le baisa.

Mar. chr. p. 31. *a* Chef S. J. p. 238. Marc. chr. Chef S. J. p. 219. 138. p. 115. 116\| Marc. chr. & Alex. p. 740. Chef. S. J. p. 216-219. 139. 140. NOTE 19. &c.

'Peu de jours après Marcel eut encore un autre songe, où il vit S. Jean revetu d'habits blancs, " qui répandit sur ses mains un vase plein de miel, & entra avec lui dans le monastere, precedé par une colonne de feu.

p. 218. 219. 241. &c.

'Le desir qu'eut Marcel de savoir ce que signifioient ces songes, fit' qu'un soir après que les Religieux eurent mangé, (car l'on étoit alors dans le tems des jeûnes,) il leur ordonna de recommencer chacun le pseaume qu'ils avoient à dire : & durant qu'ils étoient assis pour cela, l'un d'eux nommé Isaac apperçut du feu à la porte de la caverne où étoit le chef de Saint Jean. Lui & tous les autres effrayez coururent à Marcel, qui leur dit de faire le signe de la Croix, & les rassura ; se doutant bien que c'étoit une suite des songes mysterieux qu'il avoit eus.

p. 241. p. 219. 220.

'Cinq jours après, qui étoit le dimanche" [16. de fevrier,] le Prêtre Etienne, Abbé d'un monastere voisin nommé Bethgales,' & Darome, *b* & qui étoit ou l'Exarque & le chef des monasteres du diocese d'Emese, ou le Corévesque de ce quartier-là, vint trouver l'Evêque nommé Urane, ' pour qui le grand" Theodoret avoit une consideration particuliere ; *c* qui assista au Concile de Calcedoine en 451. par Porphire son Archidiacre ; *d* & qui en maintint l'autorité par la lettre qu'il écrivit l'an 458. à l'Empereur Leon avec les autres Evêques de la seconde Phenicie. ' Estienne vint donc lui representer qu'il seroit à propos d'unir au monastere de Marcel la caverne qui en étoit proche : Et l'Evêque y ayant consenti, Estienne dés le lendemain matin vint en mettre Marcel en possession " en presence de plusieurs témoins. Il en ouvrit la porte, qui en étoit fermée à la clef ; ils y entrerent ensemble, & y firent oraison : & comme elle étoit en mauvais état, Estienne recommanda à Marcel d'en avoir soin ; à quoi Marcel commença à l'heure même de travailler avec ses freres. "

p. 220. V. la note 18. p. 225. *b* p. 220. 225. V. Theodoret. Thdrt. ep. 122. 123. p. 994-996. *c* Conc. L. t. 4. p. 84. d. &c. *d* p. 922. c. Chef. S. J. p. 223. &c. &c.

'Le jour suivant qui étoit le mardi 18. de fevrier, ' lors que Marcel dormoit après les prieres de la nuit, il fut éveillé comme par quelqu'un qui le frappa par trois fois ; & il entendit une voix qui lui disoit, „ 'Dieu me donne à vous ; „ suivez

p. 215. 221. p. 221. 222.

„suivez l'étoile qui vous conduira.„Il vit en même tems une étoile de feu à la porte de sa chambre. Il se leva dans une grande frayeur, & suivit l'étoile " qui s'avançoit toûjours devant lui. Il falloit passer plusieurs portes, qui se trouverent toutes ouvertes : & l'étoile le conduisit enfin jusqu'à une voute qui étoit dans la caverne. Il s'y prosterna contre terre, & y demeura long-tems en oraison. Il retourna ensuite en sa chambre, & lors que le jour fut venu, " & que deux Abbez qui avoient couché chez lui, furent partis, il prit l'encensoir avec " un pic, & s'en alla en priant, au lieu que l'étoile lui avoit marqué. ' Il commença à défaire la voute, au-dessous de laquelle il trouva 1 quantité de sable, & sous le sable une grande tuile, & sous la tuile une plaque de marbre. Il leva cette plaque, sous laquelle il vit " l'*urne*, dans laquelle étoit la tête de S. Jean, ' qui avoit encore ses cheveux. ' Il alluma aussitôt une lampe, mit de l'encens dans l'encensoir, adora Dieu dans une joie meslée de crainte, & puis recouvrit l'urne [avec la plaque de marbre.]

&c. &c. rastrum. p. 223. p. 242. 1. ὑδρίαν. p. 228. p. 223.242.

' Il sortoit ce semble de la caverne lors qu'il rencontra le Diacre Gennade Abbé "d'un monastere voisin, qui l'y fit rentrer, [comme pour lui parler en particulier.] En effet après qu'ils eurent prié ensemble, & qu'ils se furent embrassez, Gennade lui dit qu'il l'avoit vû dans une vision occupé avec lui dans cette caverne même, à distribuer des pains d'une blancheur extraordinaire, à un nombre infini de personnes qui leur en venoient demander. Comme cette vision confirmoit ce qui étoit arrivé, Marcel crut devoir declarer tout à Gennade, qui en fut fort étonné, ' Marcel lui montra aussi le lieu où étoit la Relique. Ils allerent ensuite ensemble chercher l'Abbé Estienne à Darome, afin qu'il en avertist l'Evêque. ' Mais Estienne étoit allé visiter les monasteres de la campagne. ' Marcel envoya prier le Diacre Cyriaque, qui étoit encore un autre Abbé, de le venir voir, pour lui dire la chose. Il vint, & leur rapporta une vision qu'il avoit euë lui-même, toute semblable à celle de Gennade : après quoi s'étant mis en prieres, ' Marcel lui rapporta comment S. Jean s'étoit découvert à lui.

p. 223.224. de Capatet. p. 225. p. 220.225. p. 221.225. p. 226.

ARTICLE X.

On bâtit des Eglises à Emese pour y mettre le chef de S. Jean : On croit l'avoir à Amiens.

Chef S. J. p. 226.244. ' MARCEL & les deux autres Abbez passerent cinq jours de la sorte, en attendant toûjours qu'Estienne revinst, pour en parler à l'Evêque Urane. Mais le samedi au soir Marcel se sentit tout d'un coup frappé au genou, & en même tems tomba dans une [paralysie] très-douloureuse, qui le tenoit tout courbé, sans qu'il se pust remuer. Gennade & Cyriaque lui representerent qu'il avoit trop tardé à parler à l'Evêque : Et étant ensuite allez à Vespres, ils lui dirent à leur retour ' qu'ils avoient promis à S. Jean avec serment de faire avertir l'Evêque dés le lendemain avant que le soleil fût levé : Il les en remercia ; & en même tems sa douleur se dissipa.

p. 227.

p. 227. ' Dés le lendemain donc qui étoit le Dimanche, Marcel & Cyriaque allerent trouver Urane qui revenoit " de Matines. Ils lui dirent que Dieu leur avoit découvert [le chef de] S. Jean Batiste, ' & lui rapporterent toutes les visions que nous avons dites ; ' dequoi il fut extrêmement surpris. Il promit d'y aller des le lendemain, ordonnant qu'on n'y touchât point cependant, & qu'on tînt la chose secrette. ἀπὸ τῶν ὀρθρινῶν. p. 245. p. 227.

p. 227. ' Il vint effectivement le lundi avec les Prêtres & les Diacres, qui étant arrivez, se prosternerent pour adorer [Dieu.] Un Prêtre nommé Malc témoigna douter que ce fût veritablement le chef du saint Precurseur. ' Mais y ayant voulu porter la main, il n'eut pas sitôt touché aux cheveux, que sa main devint seche, & demeura attachée au bord de l'urne. Elle se détacha, après qu'on eut fait beaucoup de prieres pour lui, & demeura néanmoins " paralytique. Urane assisté de tous ceux qui l'accompagnoient, leva l'urne avec le saint Chef qui étoit dedans, & la transporta dans la * sacristie de la très-sainte Eglise, [" c'est à dire de la Cathédrale,] en attendant qu'on eût bâti " une nouvelle Eglise pour la mettre. ' Cette translation se fit le 24. de fevrier, ' auquel les Grecs honorent conjointement la premiere revelation du chef de S. Jean, [lors qu'il fut transporté de Jerusalem à Emese,] & la seconde [qui est celle-cy.] ' Usuard & Adon [qui sans doute n'avoient pas vû l'écrit de Marcel,] ont pretendu que la seconde s'étoit faite le 29. d'aoust, & que c'étoit pour cela qu'on y celebroit la Decollation de S. Jean : [en quoi ils semblent avoir voulu suivre Bede, qui ne le dit pas néanmoins dans son martyrologe :] ' mais dans son commentaire sur S. Marc, il avouë que c'est sa pensée.

p. 228. ἀσθενῆ. διακονικῷ. NOTE 20. p. 216.246. Menol. V. p. 109. τὸ πρῶτον εὑρῆσθαι αὐτῆ. Usu. 29. Aug. Ad. 24. feb. Bed. in Marc. l. 2. c. 26. p 135. 136.

a Chef S J. p. 228. a La nouvelle Eglise de S. Jean fut bien-tôt bâtie ; & on y transporta le chef du Saint avec une procession solennelle le 26. octobre de la même année. Le Prêtre Malc eut sa main entierement guerie dans cette solennité, en la mettant sur l'urne où étoit la Relique, selon l'ordre qu'il en avoit eu de S. Jean même dans une vision. ' Cette Eglise de S. Jean étoit dans le monastere de la Caverne [où on avoit trouvé son chef.

Thphn. p. 362. c.

Urane en transferant le saint Chef, peut bien en avoir coupé quelques cheveux.] ' Car nous trouvons que S. Gregoire envoya des cheveux de S. Jean Batiste à Recarede le premier Roi Catholique des Gots en Espagne. ' On pretend qu'il y en avoit aussi à Constantinople dans une Eglise bâtie par Justin II.

Greg. l. 7. ep. 127. p. 882. c. Codi. Ori. C. p. 57. a.

[L'Eglise qu'Urane avoit fait faire auprès d'Emese pour mettre le Chef de S. Jean, ne pouvoit pas être fort considerable, puisqu'elle avoit été commencée & achevée en peu de mois. Soit donc qu'elle ne parût pas assez belle, soit qu'elle ait été ruinée ou par les guerres, ou par la longueur du tems ;] on en bâtit

1. Le texte porte ὡς ἄμμον χαλκῆν velut arenam ex ære fusam.

tit depuis une magnifique dans la ville, où on fit une " cave : & l'on y transporta le chef du saint Precurseur " en l'an [760. qui étoit le] 20. de Constantin Copronime. Il y étoit encore reveré des Fidéles vers l'an 800. & y répandoit, dit Theophane, une agréable odeur & corporelle & spirituelle, qui guerissoit tous ceux " qui s'en approchoient avec foy ; ' quoique la ville d'Emese fût soumise aux Sarazins Mahometans dés devant l'an 746.

NOTE 21. *καταβασις.* *πισωπ.* Chef S. J. p. 86.

' On croit que le chef de S. Jean fut depuis transferé d'Emese à " Comanes dans le Pont, & de là à Constantinople. NOTE 22. p. 87-95| 147-253.

' L'Eglise " d'Amiens pretend avoir aujourd'hui une grande partie de ce chef, c'est-à-dire toute la face jusqu'à la bouche, & ' l'avoir receu le 17. decembre 1206. ' par le moien de Walon de Sarton l'un de ses Chanoines, qui s'étant trouvé l'an 1204. à la prise de Constantinople par les François, rencontra cette Relique dans les ruines d'un vieux palais. NOTE 23. p. 132. p. 121. p. 106-110.

On dit encore beaucoup d'autres choses, tant " du chef de S. Jean, que de " ses autres Reliques. Mais comme elles sont moins importantes, ou peu assurées, il suffit qu'on les puisse trouver dans les Notes. NOTE 24. NOTE 25.

S. PIERRE PRINCE DES APOSTRES.

ARTICLE PREMIER.

Emploi & mariage de S. Pierre : Il devient disciple de JESUS-CHRIST.

1. *a* LE premier nom de S. Pierre étoit Simon *b* ou [1] Symeon. *c* Il étoit fils de Jonas, *d* qui est quelquefois nommé Jean dans le texte Latin de l'Evangile *e* & dans quelques manuscrits Grecs. Le lieu de sa naissance ou de sa demeure étoit *f* Bethsaïde, *g* bourg de la Galilée sur le bord du lac de Genesaret, dont Philippe le Tetrarque avoit fait une ville en lui donnant le nom de Julie. *h* Il étoit frere de S. André. *i* S. Epiphane qui croit qu'il étoit le cadet, [" quoique plusieurs Peres croient le contraire,] dit que Dieu ne laissa pas de le choisir pour " chef de tous ses Disciples, parce qu'il connoît le fond des cœurs. Et en effet il fit paroître dans la suite encore plus d'ardeur que son frere à suivre la voix de JESUS-CHRIST, *k* & plus d'amour pour lui que tous les autres Apôtres.

NOTE 1. *ἐξαρχον.*

a Joan. 1. v. 43. &c. *b* Act. 15. v. 14| 2. Pet. 1. v. 1. *c* Joan. 1. v. 43| Matt. 16. v. 17. *d* Joan. 21. v. 15. *e* Oxon. p. 41. 241. 304. *f* Joan. 1. v. 45. *g* Jos. ant. l. 18. c. 3. p. 618. g. *h* Joan. 1. v. 42. *i* Epiph. hær. 51. c. 17. p. 440. c. *k* Aug. s. 75. c. 1. p. 415. d.

l S. Pierre & S. André s'occupoient tous deux à pêcher. ' Ils avoient une maison à Capharnaüm, [ville de Galilée, celebre dans l'Evangile, & placée à l'endroit où le Jourdain entre dans le lac de Tiberiade.] ' Cette maison est d'ordinaire attribuée à S. Pierre seul, [& venoit apparemment] de sa belle mere qui y demeuroit, [c'est-à-dire de la mere de sa femme, comme les termes du Grec & du Latin nous en assurent. C'est sur cela sans doute] ' que S. Epiphane dit qu'il s'étoit marié à Capharnaüm.

l Matt. 4. v. 18. Marc. c. 1. v. 29. Matt. 8. v. 14| Luc. 4. v. 38. Epiph. hær. 51. c. 15. p. 437. d.

' L'Ecriture nous apprend donc qu'il étoit marié avant que d'avoir été appellé par JESUS-CHRIST, *a* mais elle ne nous l'apprend que de lui seul entre les Apôtres. On le dit encore de quelques autres, *b* qui tous aussi bien que S. Pierre renoncerent à l'usage du mariage depuis que JESUS-CHRIST les eut appellez à l'apostolat, & ne regarderent plus leurs femmes que comme leurs sœurs, ne s'en servant que comme de [1] Diaconisses dans la predication de l'Evangile à l'égard des personnes de leur sexe, ' & afin qu'elles " laissassent leur esprit entierement libre pour les fonctions apostoliques, [en prenant soin des necessitez de leurs corps.] S. Avit de Vienne croit que lors que S. Pierre suivoit JESUS-CHRIST, il menoit sa femme avec lui, mais sans faire tort à sa continence, & c'est sans doute en ce sens que] ' S. Jerôme dit qu'il " l'avoit abandonnée. *c* Il est mis entre ceux dont " la pureté étoit la plus illustre dans l'Eglise.

Hier. in Jovi. l. 1. c. 14. p. 34. d| Epiph hær. 30. c. 22. p. 147. a. *a* Hier. in Jov. p. 36. c. d| ep. 34. p. 207. b. *b* Cl. str. l. 3. p. 448. c. *spiritale solatium.* Baluz. misc. t. 1. p. 357. ex Avit. *reliquit.* *ἐγκρατ-των.* Hier. ep. 34. p. 207. b. *c* Chry. virg. c. 82. p. 350. d.

' On pretend que la femme de S. Pierre arriva enfin à la gloire du martyre : & cet Apôtre fit bien voir alors qu'il étoit marié comme s'il ne l'eût pas été, & qu'il aimoit les personnes qui lui étoient les plus cheres, sans aucune attache, & sans rien perdre de l'amour qu'il devoit à JESUS-CHRIST. Car la voyant mener à la mort, il se réjouit de la grace que Dieu lui faisoit, & lui dit d'un ton ferme & plein d'ardeur en la nommant par son nom, qu'elle se souvînt du Seigneur. Cl. str. 7. p. 736. b. c| Eus. l. 3. c. 30. p. 102. b.

' Quelques Peres disent que S. Pierre en avoit eu des enfans, [de quoi nous pourrons parler " dans la suite.] v. § 39. Cl. str. 3. p. 4. 8. b| Epiph. 30. c. 22. p. 147. a| Aut. qu. 127. p. 142. b.

[" S. André ayant eu le premier le bonheur d'être le disciple de JESUS-CHRIST] *d* la premiere personne qu'il rencontra, ou dés le jour même [* ou plus probablement le lendemain,] fut Simon son frere. *e* Son amour pour lui ne souffrit point qu'il differât de lui faire part de sa joie : *f* & il se hâta de lui annoncer l'heureuse nouvelle, qu'il avoit trouvé le Christ promis par les Propheties. Simon crut cette verité presque avant que de l'avoir entenduë ; & il se donna dessors de toute son ame au divin Agneau.

V. S. André. L'an 30. de J. C. selon l'ecomm. * Voiez S. André. *d* Joan. c. 1. v. 41| Epiph 51. c. 14. p. 436. c. *e* Procl. or. 20. p. 552. b. *f* Nyss. in Cant. h. 15. p. 690. d.

' André l'amena à JESUS, qui lui dit que desormais il s'appelleroit Cephas, c'est-à-dire Pierre [ou [2] rocher :] [& comme sa parole est la parole d'un Dieu,] ' il donna dessors à son ame " la fermeté de la pierre [en lui donnant les commencemens &c.

Joan. 1. v. 43| Aug. Conf. l. 2. c. 17. p. 179. 1. b. Nyss. p. 691. a. b.

1. *m* Origene dit que les Hebreux écrivoient Simon & Simeon par les mêmes lettres, & que Simeon fils de Jacob est aussi quelquefois appellé Simon. [On met aussi assez indifferemment Symeon ou Simeon.] *m* Ori. in Matt. t. 35. p. 197. c.

1. [C'est le nom qu'on donnoit aux veuves & aux vierges qui avoient quelque part au ministere de l'Eglise à l'égard des femmes]

2. ' S. Augustin le prend pour un dérivé de *petra*, [comme si c'étoit *petreius* ou *petrinus*. Aug. s. 76. c. 1. p. 415.

cemens de cette grace & de cette foi, qui s'étant accruë de jour en jour, devint enfin l'appui & l'affermissement de l Eglise.]

Tert. in Marc. l. 4. c. 13. p. 520.
' Jesus-Christ l'honora du nom de Pierre; parce qu'il est lui-même appellé la pierre; voulant qu'il participât à son nom,

Bas. div. 28. t. 1. p. 531. 532| Leo, s. 3. c. 2. p. 108.
' comme il participoit en la maniere qu'un homme le peut faire, aux qualitez dont lui-même étoit la source essentielle.

Chry. in Jo. h. 19. p. 125. c| Thphy. ib. 1. v. 43. p. 581. b.
' On croit que l'exemple de la conversion de S. Pierre & de S. André, & peut-être aussi leurs instructions, furent cause en partie de ce que S. Philippe suivit Jesus-Christ. " &c. v. S. André.

Aug. conf. l. 2. c. 17. p. 179. 1. a 2. b| in Jo. h. 7. p. 27. 2. a. a Epiph. 51. c. 15. 17. p. 437. c| 440. d. b Conc. 3. 17. n. c. 1. c Epiph. p.
' Après qu'ils eurent passé un jour avec le Sauveur, ils s'en retournerent le lendemain à leur occupation ordinaire de la pêche: a ce qui fait croire à quelques-uns " Ib. qu'ils ne se trouverent point avec lui aux nôces de Cana. b D'autres néanmoins croient qu'ils peuvent y avoir été: c & on demeure au moins d'accord qu'ils revenoient de tems en tems écouter Jesus-Christ & recevoir de lui les paroles de la vie. De sorte qu'ils pouvoient passer dés-lors pour être du nombre de ses disciples.

[" Cela dura jusque vers la fin de la même année, & jusqu'à ce que] NOTE 2.

Conc. c. 26.
' Jesus-Christ étant revenu de Jerusalem, rencontra sur le bord du lac de Genesaret Pierre & André occupez à leur métier de la pêche, & qui lavoient leurs filets. Ils avoient pour compagnons dans un autre batteau deux freres nommez Jaque & Jean. Il monta dans le batteau de Pierre & d'André,

Epiph. 51. c. 15. p. 438. b.
' comme étant déja familier avec eux, pour instruire le peuple qui venoit l'écouter en foule, & dit ensuite à Pierre de jetter ses filets en pleine mer pour pêcher. Pierre & André l'avoient fait inutilement toute la nuit. Mais quand ils eurent jetté leurs filets par ordre de Jesus-Christ, ils prirent tant de poissons, que leur batteau, & celui de Jaque & de Jean en furent remplis.

Luc. 5 v. 8.
' S. Pierre protesta alors qu'il étoit un pecheur indigne d'approcher de Jesus-Christ;

Naz. or. 24. p. 548. c. d.
' en quoi un Saint admire le profond respect qu'il avoit pour la grandeur de Dieu en Jesus-Christ.

Conc. c. 32. §. 3.
' Les Geraseniens prierent aussi Jesus-Christ de se retirer de chez eux; mais comme ils le faisoient par un [pur mouvement de crainte,] Jesus-Christ se retira d'eux & les quitta, [au lieu que l'humilité de S. Pierre le fit pleinement entrer dans son cœur.

Epiph. 51. c. 15. p. 438. c.
' S. Epiphane dit que cet Apôtre reconnut peut-être qu'il avoit fait une faute de le quitter, après en avoir été appellé la premiere fois. Lui & les trois autres furent si surpris de ce miracle, qu'ils abandonnerent leurs batteaux, leurs filets, & tout ce qu'ils pouvoient avoir pour suivre Jesus-Christ,

21 Aug. in Jo. h. 7. p. 27. 2. a.
' & ne se separer jamais d'avec lui.

ARTICLE II.

De ce qu'a fait S. Pierre jusqu'à la Passion.

[" QUELQUE tems après que S. Pierre & S. André se furent entierement donnez à Jesus-Christ,] L'an de J. C. 31.

Conc. Evang. c. 28.
' il vint à la maison qu'ils avoient à Capharnaüm; & il y guerit à la priere de l'un & de l'autre la belle mere de S. Pierre,

Ambr. vid. c. 4. p. 505. d. e. f.
' afin de nous apprendre combien les intercessions des amis de Dieu sont puissantes pour nous obtenir la guerison des maladies de nos ames, & le pardon des pechez dont nous ne pourrions pas par nous-mêmes obtenir la remission, pourvû néanmoins que nôtre devotion & nos aumônes nous donnent quelque droit de nous addresser à eux.

Luc. c. 8. 45.
' Lorsque Jesus-Christ en parlant de l'hemoroïsse, demanda qui l'avoit touché, S. Pierre témoigna être surpris qu'il fist cette demande au milieu d'une foule de monde qui le pressoit, [& fit voir par cette surprise qu'il n'avoit pas conceu le sens mysterieux de ses paroles. Jesus-Christ ne laissa pas aussi-tôt après de lui témoigner une confiance particuliere]

Marc. c. 5. v. 37.
' n'ayant voulû être accompagné que de lui, de S. Jaque, & de S. Jean dans la resurrection de la fille de Jaïre.

Conc. c 37.
Jesus-Christ qui avoit été passer la Fête de Pâque à Jerusalem,

c. 40.
' étant retourné dans la Galilée; il y fit l'élection des douze Apôtres, à la tête desquels l'Ecriture & la tradition met toûjours S. Pierre.

c. 56.
' Il les envoya quelque tems après deux à deux " prêcher la penitence & le royaume de Dieu. &c.

c. 58.
' Une nuit " que les Apôtres traversoient le lac de Tiberiade, ils virent Jesus-Christ qu'ils avoient laissé sur le bord, venir à eux en marchant sur les flots. L'an de J. C. 32.

Matt. 14. v. 28. Aster. or. 8. p. 140. d.
' S. Pierre lui demanda permission d'aller aussi sur la mer jusques à lui: ' Et Jesus-Christ pour recompenser son ardent amour & sa foi, lui accorda cette grace.

Matt. 14. v. 30. 31.
' Mais la crainte du vent ayant un peu diminué la fermeté de sa foi, il étoit près de se noyer, si Jesus-Christ ne l'eût soutenu de sa main,

Cyril. cat. 5. p. 42. c.
' sur la force de laquelle s'étant appuyé, il continua sans doute à marcher sur les eaux, jusqu'à ce qu'il eût regagné le batteau.

Aug. s. 76. c. 3 p 416. 417.
' Il falloit que ce premier de tous les Apôtres qui representoit toute l'Eglise, & les foibles comme les forts, " fist voir dans sa foi ce que nous pouvons par Jesus-Christ, & dans sa crainte ce que nous sommes par nous-mêmes; &c.

c. 4. p. 417. d.
' pour nous apprendre à tous que nul ne reçoit de Dieu la force dont il a besoin, que celui qui sent que de lui-même il est sans force.

Matt. 14. v. 34. a Joan 6. v. 67.
' Le Sauveur étant abordé dans le pays de Genesaret, a s'y trouva presque abandonné de tout le monde, [parce qu'il avoit prêché des veritez, que l'orgueil des hommes ne pouvoit goûter.]

v. 68. 69
' Il demanda alors aux Apôtres s'ils ne vouloient point aussi s'en aller. Mais S. Pierre lui répondit: „ Seigneur, à qui irions nous? Vous „ avez les paroles de la vie éternelle. „ &c.

v. 4. Conc. c. 60.
' Cela arriva un peu avant Pâque: ' & quelque tems après, S. Pierre témoigna encore son peu d'intelligence en prenant pour une parabole qui avoit besoin d'explication, ce que Jesus-Christ avoit dit, que ce qui nous souille, est ce qui sort du cœur, & non ce qui entre dans la bouche.

c. 66.
' Ce fut auprès de Cesarée de Philippe, [nommée aussi Dan & Paneade,] que S. Pierre fit cette illustre confession de la divinité de Jesus-Christ, qui lui fit meriter

meriter de la bouche de la verité même le titre d'heureux, la confirmation du nom de Pierre, les clefs du ciel, [& l'avantage de la primauté, qui a passé ensuite à ses successeurs.] Mais n'aiant pas cru qu'il fût digne de Dieu de souffrir la mort, cette

&c. même Verité " l'appella un satan. ' Et cette reprimande fut le remede de sa faute. a Huit jours après il fut témoin de la Transfiguration de Jesus-Christ avec saint Jaque & saint Jean, & témoigna

Serap. t. 4. a. p. 863. c. d. a Conc. c. 67.

&c. " qu'il se trouvoit bien en cet état, ne sachant pas ce qu'il disoit, selon les termes de S. Luc, [& desirant le repos avant que de l'avoir merité par les souffrances.

' Jesus-Christ étant venu quelque tems après à Capharnaüm, il fit trouver à S. Pierre quatre dragmes dans un poisson, dont il paya le tribut " qu'on lui avoit demandé pour Jesus-Christ & pour lui. [" C'étoit apparemment pour le Temple.]

Matt. 17. v. 23-26.

&c.

Note 3.

' L'honneur que Jesus-Christ avoit paru faire à S. Pierre en cette rencontre & en d'autres, fut peut-être ce qui donna occasion aux Apôtres de rechercher qui étoit le plus grand d'entr'eux. ' Comme il leur parloit ensuite sur le pardon des injures, S. Pierre lui demanda si c'étoit assez de pardonner sept fois : & Jesus-Christ lui répondit qu'il falloit pardonner jusqu'à septante fois sept fois; ' c'est-à-dire autant de fois que l'on nous peut offenser. a Il demanda de même en une autre occasion si c'étoit seulement aux Apôtres que Jesus-Christ ordonnoit de veiller, ou si c'étoit à tout le monde.

Orig. g. in Matt. p. 319. a. Hier. ib. p. 53. b. c. Matt. c. 18. v. 21.

Aug. s. 83. c. 3. p. 448. f. g. a Luc. 12. v. 41.

L'an de J. C. 33. ' Jesus-Christ étoit " près du tems de sa Passion, lorsqu'après avoir donné une juste terreur à tous ceux qui possedent ou qui aiment les biens de la terre, il promit au contraire de grandes recompenses à ceux qui renoncent à tout pour le suivre, comme Saint Pierre protestoit que lui & les autres Apôtres avoient fait.

Conc. c. 100.

le 31. mars, selon Usser. ' Le mardi de devant la Passion, S. Pierre fit remarquer à Jesus-Christ que le figuier qu'il avoit maudit la veille étoit devenu tout sec; [le même jour ou le lendemain,]' il lui demanda avec quelques autres Apôtres, quand la ruine du temple devoit arriver.

Marc. 11. v. 12-21.

c. 13. v. 34

ARTICLE III.

Cheute & penitence de S. Pierre.

1. d'Avril. ' LE jeudi " [qui étoit la veille du jour que Jesus-Christ devoit souffrir pour les hommes,] il envoia S. Pierre & S. Jean preparer ce qu'il falloit pour manger la Pâque le même jour : & dans ce dernier repas qu'il fit avec ses disciples, il leur voulut laver les piés, malgré " la resistance que S. Pierre y fit d'abord, [pour marquer avec quelle pureté on doit approcher du mystere de l'Eucharistie qu'il alloit instituer.]' Lors que Jesus-Christ parla de celui qui le devoit trahir, S. Pierre fit signe à S. Jean de lui demander qui c'étoit, ' n'osant pas le lui demander lui-même, [ou n'en aiant peut-être pas la même commodité.] ' Je-

Luc. c. 22. v. 78.

Joan. 13. v. 6-10.

&c.

v. 24.

Hier. in Jov. l. 1. c. 14. p. 34. d. Luc. 22. v. 31.

L'an de J. C. 33. sus-Christ declara bientôt après à S. Pierre que le demon avoit demandé de le cribler lui & les autres [Apôtres,] comme on crible le froment; ' c'est-à-dire de les tenter afin qu'ils le renonçassent. a „ Mais „ j'ay prié pour vous, lui dit-il, afin que „ vôtre foi ne défaille point; [& que si „ elle est ébranlée par la tentation,] elle se „ releve, [& persevere ensuite jusqu'à la „ fin,] ensorte que vous soiez même capa„ble de fortifier & d'encourager les autres.

Ambr. in ps. 43. p. 791. f. a Luc. 22. v. 32.

' S. Pierre lui demanda ensuite où il alloit, le croyant capable de le suivre par

&c. tout, " jusqu'à la prison, & à la mort même; ' parce qu'il en avoit effectivement la volonté. Mais Jesus-Christ qui le connoissoit mieux qu'il ne se connoissoit lui-même, savoit que cette volonté quoique sincere, étoit encore trop foible pour resister à la tentation. Il le voioit d'ailleurs enflé d'une presomption temeraire, [qui avoit besoin pour être guerie d'un remede qui l'humiliât.]' C'est pourquoi il lui predit que bien loin de mourir pour lui, il le renonceroit trois fois avant que

Conc. c. 32. §. 3.

Aug. s. 253. c. 2. p. 1045. e. f. g.

Conc. c. 132. §. 4.

Note 4. " l'heure du chant du coq fût venuë, [& avant le point du jour.]

' Au sortir du lieu où il avoit fait la Cene, il mena ses Apôtres dans le jardin de Gethsemani, où il voulut particulierement que S. Pierre, S. Jaque, & S. Jean fussent témoins de son agonie. Il les exhorta à se preparer comme lui à la tentation par la priere. Mais il fut obligé de reprocher à cet Apôtre si courageux, qui se vantoit de pouvoir mourir pour lui, de ne pouvoir pas même veiller une heure avec lui. ' S. Pierre mit néanmoins l'épée à la main lorsqu'il vit venir les Juifs pour prendre son maître; & après que lui-même ou d'autres avec lui eurent demandé au Sauveur s'ils fraperoient, il n'attendit pas qu'il répondît, mais coupa aussi-tôt l'oreille de Malc. Il apprit en même tems de Jesus-Christ que ce n'est pas par l'épée qu'il faut défendre la verité, mais en souffrant avec humilité les maux dont il plaît à Dieu de nous affliger. ' Il pécha en cette occasion, dit S. Augustin; & viola la regle de la justice, qui ne permet point de tirer l'épée que par le commandement ou la permission d'une autorité superieure & legitime. Mais sa faute étoit bien pardonnable, puisqu'elle ne venoit que de sa haine pour l'injustice des autres, & d'un amour encore charnel, mais sincere pour Jesus-Christ. Ainsi cette faute même marquoit les excellens fruits que ce grand cœur étoit capable de produire un jour, lors que Dieu y répandroit sa grâce, ' comme l'abondance des méchantes herbes marque quelle sera la fertilité d'une terre lors qu'on aura soin de la cultiver.

c. 137. §. 1. 3.

§. 6.

Aug. in Faust. l. 22. c. 70. p. 178. 2. c.

a.

' Quoique l'Evangile dise que tous les Apôtres s'enfuirent lorsqu'ils virent que Jesus-Christ au lieu d'user de son pouvoir, se livroit volontairement aux Juifs; S. Chrysostome croit néanmoins que S. Pierre a été assez genereux pour ne se pas enfuir avec les autres. [Il est certain au moins que s'il s'enfuit d'abord, il revint bientôt,] ' & suivit de loin Jesus-Christ chez Caïphe. Il y entra même par le moien d'un autre disciple.

Chry. in Matt. h. 85. p. 882. d.

Conc. c. 138. §. 2.

ciple. [Mais cette faveur qu'il receut du monde lui couta bien cher.] ' Car se trouvant meslé parmi les ennemis de Jesus-Christ, il n'eut pas assez de courage pour le confesser. Une parole d'une [1] servante l'abatit : & il protesta par trois fois " qu'il ne connoissoit point celui qu'il avoit reconnu être le Christ Fils du Dieu vivant. ' La crainte lui avoit tellement saisi le cœur, qu'il l'eût renoncé plus de trois fois, s'il en eût été pressé plus souvent. ' Ainsi en craignant de mourir [dans le corps,] il mourut [dans l'ame d'une mort plus malheureuse.] ' Voilà ce que sont tous les hommes quand il plaît à Dieu de les laisser à leur foiblesse.

L'an de J. C. 33. — c. 139. — 1. — &c. — Aug. f. 135. a. 7. p. 659. d. — f. 253. c. 2. p. 1045. f. — ap. f. 79 p. 144. f. g.

' Après une si grande faute, Jesus le regarda, [2] non des yeux du corps, ce que la difference des lieux où ils étoient fait juger être impossible ; mais par le regard secret de sa misericorde & de sa grace, [dont le chant du coq fut peut-être le signe exterieur.] Ce regard lui toucha le cœur : Il connut la grandeur de sa faute ; il sortit d'un lieu qui lui avoit été si funeste, & alla se punir lui-même par des larmes très-ameres. ' Il ne songea point à excuser son peché ; ce qui n'eût fait que l'augmenter : mais à l'avouer avec humilité dans son cœur, & à l'effacer par ses pleurs. Je ne trouve point, dit S. Ambroise, qu'il ait parlé [à Jesus-Christ] pour lui demander pardon : mais je trouve qu'il a pleuré. Heureuses larmes qui ne demandent point le pardon & qui le meritent! Je reconnois enfin pourquoi S. Pierre se taît. Il craint de faire une nouvelle faute en demandant sitôt qu'on lui pardonne la premiere. Ainsi il nous apprend à éviter la compagnie des méchans, de peur de tomber comme lui : & si nous sommes tombez, il nous apprend encore de quelle maniere nous devons nous relever.

Aug. B. conf. l. 3. c. 6. l p. 113. a. b. Chr. c. 45. p. 333. 1. a. — 2. — Amb. in Luc. p. 216. k. l. m.

' Dieu qui le destinoit à être un jour le chef de son Eglise, voulut qu'il eût cette experience de sa foiblesse, [afin que sa vertu ne fist point de tort à son humilité,] & " qu'il apprît tant pour lui-même, a que pour toute l'Eglise, à condescendre à la foiblesse des autres.

Aug. ap. f. 79. p. 144. f. g| Thdrt. de car. t. 4. p. 689| Greg. in Ev. h. 21. p. 1419. c. d. — &c. — a Aug. 28. Ch. c. 30. t. 3. p. 192. 1. c. d. — b Cæs. qu. 177. p. ... b.

1. b Un ancien auteur donne à cette servante le nom de Balila.

2. Le texte de S. Luc porteroit à croire qu'il le regarda aussi des yeux du corps. Cependant S. Augustin croit que cela ne se peut accorder avec la suite de l'Evangile ; & il est suivi de beaucoup d'autres.

ARTICLE IV.

Jesus-Christ *s'apparoît à S. Pierre, lui recommande ses brebis, & lui predit son martyre.*

' Lorsque Jesus-Christ fut ressuscité, " & que Marie Madeleine qui étoit allée à son tombeau, n'y eut point trouvé son corps ; elle vint en diligence dire à S. Pierre & à S. Jean que l'on avoit enlevé son Seigneur, & qu'elle ne savoit où on l'avoit mis. ' Ils y coururent tous deux. S. Jean y étant arrivé le premier, n'entra pas dans le sepulcre, mais se baissa seulement ; & vit les linges [dont on avoit enseveli le corps de Jesus-Christ.] S. Pierre qui le suivoit, fit la même chose. Il se pancha, & vit " les linges, ' sans entrer d'abord dans le sepulcre. a Mais il y entra ensuite, & S. Jean après lui. Ils crurent donc tous deux b que Jesus-Christ étoit ressuscité, c ou plutôt que l'on avoit enlevé son corps, comme la Madeleine le leur avoit dit. d Car ils n'avoient pas encore compris dans l'Ecriture qu'il devoit ressusciter. Ils s'en retournerent à leur demeure, e ne sachant ce que c'étoit que tout celà.

Joan. 20. v. 1. 2. — le 5. d'Avril. — v. 3-5| Luc. 23. v. 12. — &c. — Aug. conf. l. 3. c. 25. p. 220. 1. b. c. — a Joan. 20. v 6. 8. — b Ambr. in Luc. c. 24. p. 233. e. — c Aug. in Jo. h. 120. p. 227. 1. b. — d Joan. 20. v. 9. 10. — e Luc. 23. v. 12. — *secum mirans quod factum erat.*

f Lors que les Anges annocerent la resurrection aux saintes femmes, ils leur recommanderent de l'aller dire aux disciples, & nommément à S. Pierre : ' Et Jesus-Christ même s'apparut à lui dés le même jour, ' comme pour le consoler dans la douleur qu'il avoit de sa faute, & l'assurer qu'il agréoit sa penitence, aussi bien que pour satisfaire l'extrême desir que cet Apôtre avoit de le voir. g C'est la premiere apparition de Jesus-Christ à des hommes qui soit marquée dans l'Ecriture.

f Marc. 16. v. 7. — Luc. c. 24. v. 34. — 1. Cor. 15. v. 5 Chry. in 1. Cor. h 38. p. 413. c| 424. c. d. — g ib| Aug. conf. l. 3. c. 25. p. 220. f. c.

h Quelques jours après, S. Pierre alla pescher dans la mer de Galilée avec quelques autres Apôtres, i leur qualité d'Apôtres n'empêchant point qu'ils n'exerçassent comme auparavant un art aussi innocent qu'est celui de la pesche, sur tout dans la necessité d'avoir de quoi vivre. ' Jesus-Christ parut alors sur le bord, & S. Pierre se jetta dans l'eau " pour l'aller trouver. ' Jesus-Christ qui consideroit cet Apôtre comme representant toute l'Eglise, lui demanda par trois fois s'il l'aimoit, ' afin qu'il expiât par une triple confession de son amour, la timidité par laquelle il l'avoit renoncé trois fois. S. Pierre se contenta de répondre qu'il l'aimoit, ' mais ne voulut point dire qu'il l'aimoit plus que tous les autres, quoique cela pût être veritable, ne voulant point juger du cœur de ses freres qu'il ne voioit point.

h Joan. 21. v. 1-3. — i Aug. in Jo. h 121. p. 229. 1. a| Greg. in Ev. h. 24. p. 1429. a. b. — Joan. 21. v. 3-14. — &c. — Aug. f. 137. c. 3. p. 664. d. — g| 253. c. 1. p. 1043. a. — b| in Jo. h. 123. p. 231. a. c. — in Jo. h. 124. p. 233. a. b| f. 147. c. 2. p. 702. f.

' Jesus-Christ l'engagea à lui rendre ce témoignage public de son amour, parce que le voulant établir dans son Eglise au dessus des parfaits aussi bien que des imparfaits, il falloit qu'il fût le plus parfait de tous, & selon l'expression de S. Ambroise, le *Vicaire de son amour*. ' Car la qualité la plus necessaire à un pasteur c'est d'aimer uniquement Jesus-Christ & ses interêts, k sans quoi il n'est qu'un mercenaire & non un pasteur : l il n'est pas chaste ami [de l'époux,] mais un adultere ; m c'est de nourrir les brebis de Jesus-Christ comme étant à celui qui les a rachetées de son sang, & non à lui-même ; c'est de chercher dans cet emploi, non une gloire humaine, non le plaisir de dominer, non un profit temporel, mais la joie spirituelle de plaire à Dieu, de secourir les ames qu'il aime, & de leur obéir même [pour les sauver.] ' C'est par ce moien qu'on témoigne & qu'on exerce l'amour que l'on a pour Jesus-Christ.

Amb. in Luc. 23. p. 233. a. b. c. — Aug. in Jo. h. 123. p. 232. 1. c. — k f. 137. c. 9. p. 668. c. — l f. 253. c. 2. p. 1043. d. — m in Jo. h. 123. p. 231. a. b. — f. 253. c. 1. p. 1045. c.

' Comme cette charité d'un pasteur doit aller jusqu'à surmonter l'amour naturel que nous avons pour la vie, & être capable de mourir pour ses brebis ; Jesus-Christ predit à S. Pierre qu'il le suivroit & le glorifieroit enfin par le martyre : lui marquant même assez clairement que ce seroit par le martyre de la

d| 147. c. 3. p. 703. a| in Jo. p. 232. 1. c. d.

la Croix, & qu'ainsi il le suivroit encore en celà. [Cette prediction d'une mort honteuse & cruelle en eût affligé une infinité d'autres.] ' Mais Jesus-Christ la predit à S. Pierre pour le consoler, & pour lui ôter la crainte qu'il avoit après l'avoir renoncé, que l'amour qu'il sentoit alors pour lui, ne perseverât pas " jusqu'à la fin. Thdrt de car. p. 688. 689. — &c.

' S. Jean étoit alors avec eux : & S. Pierre l'aimoit particulierement, [comme nous le verrons " en un autre lieu.] C'est pourquoi jugeant qu'il seroit bien aise d'apprendre aussi ce qui lui devoit arriver, quoiqu'il n'osât le demander, il crut lui devoir rendre le même office que S. Jean lui avoit rendu à la cene, & pouvoir prendre la liberté de demander à Jesus-Christ qui lui témoignoit tant d'affection ce que deviendroit cet Apôtre. Mais comme c'étoit encore un reste de cette chaleur impetueuse qui lui étoit naturelle, le Sauveur arrêta sa curiosité, & lui apprit à se contenter de savoir ce qu'il avoit à faire, sans se mettre en peine de ce qui ne le regardoit pas. Chry. in Jo. h. 87. p. 568. b. c. — V. S. Jean l'Ev. §. 2.

' Ceci se passa dans la Galilée, *a* où Jesus-Christ avoit ordonné à ses Apôtres de se rendre pour le voir, *b* afin qu'ils pussent écouter " avec plus de liberté ce qu'il avoit à leur dire. *c* On croit que ce fut en cette occasion qu'il fut vû par plus de 500. personnes. *d* Eusebe cite de saint Clement d'Alexandrie, que Jesus-Christ après sa Resurrection donna " la science [des plus grandes veritez] à S. Jaque le Juste [ou le Mineur,] à saint Jean & à S. Pierre ; que ceux-ci la communiquerent aux autres Apôtres, & les Apôtres aux septante disciples. Joan. 21. v. 1. *a* Conc. c. 132. §. 3| 145. §. 4. *b* Chry. in Act. h. 1. p. 9. a. *c* Conc. c. 149. *d* Eus. l. 2. c. 1. p. 38. c. d. — μετὰ ἀδείας. — γνῶσιν.

ARTICLE V.

Les Apostres attendent le S. Esprit : Election de S. Matthias : Vertu de Joseph Barsabas.

' Après que Jesus-Christ fut monté au ciel, " les Apôtres [qui avoient été jusqu'alors si attachez à sa presence corporelle,] se trouverent néanmoins remplis de joie, [parce que la grace de l'Ascension du Sauveur, qui nous apprend à nous détacher de ce qui n'est pas éternel, commençoit déja à operer dans leurs cœurs.] ' Ils revinrent à Jerusalem, *e* pour y attendre le S. Esprit, selon que Jesus-Christ le leur avoit ordonné. Et ils nous apprirent dessors comment nous devons nous preparer à recevoir les graces du ciel.] ' Car " ils demeuroient dans une même maison, unis par le même esprit, & occupez à la priere, ' pratiquant [enfin] ce que Jesus-Christ leur avoit si souvent recommandé, de prier dans la tentation : car ils craignoient alors la persecution des Juifs. ' Ils prioient par ce desir spirituel qui naît de la foi : Ils prioient dans l'attente du S. Esprit, pour être remplis de ce vin nouveau qui devoit descendre du ciel dans " ces cœurs nouveaux. Luc. 24. v. 52. — le 14. de May. — Act. 1. v. 12. v. 45. — Note 5. — v. 14. — Chry. n. h. 3. p. 28. a. — Aug. f. 2'7. c. 1. p. 1089. e. — utres novi.

[Ainsi il ne faut pas s'étonner que] les Fideles aient eu soin de faire de ce lieu une Eglise & une maison de prieres, qui subsista plusieurs siecles, comme on le voit par S. Cyrille de Jerusalem, qui l'appelle l'Eglise haute & l'Eglise des Apôtres. ' S. Epiphane écrit qu'elle échapa à la desolation & à la ruine entiere de la ville par Tite. [Elle pourroit néanmoins avoir été détruite sous Tite ou sous Adrien, & avoir été rebâtie ensuite. "] ' Elle étoit sur la montagne de Sion : *a* c'est pourquoi il est dit que S. Estienne avoit été ordonné dans la sainte Eglise de Sion. *b* Il y en a qui disent que c'étoit la maison de Marie mere de Jean Marc, dont nous parlerons autre part. [C'est encore apparemment la même Eglise,] *c* dont un des portiques étoit soutenu dans le IV. siecle par la colone à laquelle on tenoit que Jesus-Christ avoit été attaché à sa flagellation. *e* Cyr. cat. 16. p. 177. a. b| Pearf. an. P. p. 30. 31. — Epiph. mens. c. 14 p. 170. b. c. — comme la Palée à Antioche. — c| Hier. ep. 27. p. 172. d. *a* Luci. de St. c. 8. 10. p. 631. a. b| 632. 1. a. *b* Alex. ap. Sur. 11. jun. §. 7. p. 170| C. à Lap. in Act. p. 52. 1. *c* Hier. ep. 27. p. 171. d.

d Les Apôtres étoient en ce lieu avec la S. Vierge mere du Sauveur, ceux que l'on appelloit ses freres qui avoient été si long-tems sans croire en lui, les femmes qui avoient accoutumé de le suivre, & d'autres personnes au nombre d'environ 120. ' Les septante Disciples pouvoient être de ce nombre, avec quelques autres de ceux qui avoient le plus d'amour [pour Jesus-Christ.] ' C'étoit dans cette assemblée qu'on pouvoit voir ce que c'est veritablement que l'Eglise, & qu'une compagnie d'Anges. Il n'y avoit entr'eux aucune division : toutes les pensées de la terre en étoient bannies. ' La maison n'avoit rien de ce qui enrichit les édifices du monde ; mais elle éclatoit par la charité ardente de ceux qu'elle renfermoit. *d* Act. 1. v. 14. 15| Chry. n. h. 3. p. 28. b. — p. 31. e. — p. 28. 29. — 31. e.

' Durant qu'ils étoient ainsi assemblez, S. Pierre qui étoit toûjours le premier à parler, [non plus] par son activité naturelle, [mais] comme le premier [des Apôtres,] & celui à qui Jesus-Christ avoit [particulierement] confié son troupeau, proposa d'élire une personne à la place de Judas. ' Il parla de la mort de cet Apôtre infidele, mais en des termes de compassion, sans exagerer sa faute, sans insulter à son malheur, ' & seulement pour faire voir la verité des oracles de l'Ecriture. Et comme David predit aussi qu'un autre prendroit sa place dans l'Episcopat ; il dit qu'entre ceux qui avoient toûjours suivi Jesus-Christ depuis le batême de saint Jean, il en falloit choisir quelqu'un pour remplir le nombre des Apôtres, & rendre par tout témoignage à la resurrection de Jesus-Christ. 28. c. — 29. c. — Act. 1. v. 20-22.

' Toute la compagnie presenta donc deux personnes, Joseph Barsabas surnommé Juste, & Matthias, ' comme les deux *e* qui étoient les plus dignes de ce rang selon le jugement humain. Mais ayant besoin de consulter Dieu pour savoir lequel des deux devoit être preferé ; ' ils se mirent en prieres, & lui dirent : „ Seigneur, vous qui connoissez les cœurs „ de tous les hommes, montrez-nous le„ quel de ces deux vous avez choisi pour „ entrer dans l'Apostolat à la place de Ju„ das. „ ' Ils parlent de la connoissance des cœurs, parce que c'est le cœur qu'il faut considerer dans ceux qu'on destine aux ministeres sacrez, & non les vertus exterieu- Chry. n. h. 3. p. 30. c. — Aug. ps. 30. v. 16. *e* 2. p. 71. a. b. — Act. 1. v. 24. — Chry. n. h. 3. p. 34. a.

res. Comme ils n'osoient pas demander un miracle pour savoir celui que Dieu avoit choisi, ne se croiant pas encore dignes d'en obtenir, 'ils le tirerent "au sort, & le sort tomba sur Matthias, qui fut ainsi associé aux onze Apôtres.

Act. 1. 25. — NOTE 6.

'Eusebe & Bede après S. Clement d'Alexandrie, croient que S. Matthias & Joseph Barsabas étoient tous deux des septante disciples. *a* S. Epiphane dit la même chose: [& il n'y a guere lieu de douter que l'on n'ait cru devoir suivre dans cette nomination le jugement de JESUS-CHRIST qui avoit élevé les septante disciples au dessus de tous les autres après les Apôtres. La preference qu'on leur donna en les choisissant peut aussi faire juger que même entre les septante disciples on faisoit une estime toute particuliere de ces deux-ci. Nous parlerons autrepart de S. Matthias.

Eus. l. 1. c. 12. p. 30. 31| Bed. retr in Act. t. 6. p. 3. *a* Epiph. de Chr. c. 4. p. 50. c. d.

'Pour l'autre, S. Chrysostome dit que nous pouvons nous assurer qu'il "ne s'offensa point que S. Matthias lui eût été preferé; puisque l'Ecriture, qui ne dissimule point ces sortes de fautes, ne nous en a rien marqué. 'Il attribuë particulierement cette humble douceur à la plenitude du S. Esprit, [qui agissoit déja dans son ame avant] qu'il le receust avec les autres le jour de la Penteoste. 'Papias qui vivoit immediatement après les Apôtres, nous apprend que ce Saint ayant bû du poison, la grace de JESUS-CHRIST l'empêcha d'en ressentir aucun mal.

Chry. in Act. h. 3. p. 34. b. — οὐκ ἤλγησε. — h 4. p. 40. b. — Eus. l. 3. c. 39. p. 112. a. b.

'Les martirologes d'Usuard & d'Adon, sans parler des nouveaux, mettent sa fête le 20. de Juillet, & disent de lui que s'occupant d'une maniere très-sainte au ministere de la predication, il souffrit beaucoup de persecutions de la part des Juifs, & qu'enfin il mourut en Judée, & eut une fin très-victorieuse. [Ces termes semblent lui attribuer la couronne du martyre. Mais il en faudroit avoir des authoritez plus anciennes."]

Usu. 20. jul. — NOTE 7.

'S. Chrysostome croit que S. Matthias étoit déja élû lorsque JESUS-CHRIST s'apparut aux douze Apôtres, comme on le lit dans S. Paul.

Chry. 1. Cor. h. 38. p. 423. c.

ARTICLE VI.

Les Apôtres reçoivent le S. Esprit.

[QUelque saint que fut l'état des Apôtres dans ces premiers jours d'après l'Ascension,] 'ils n'avoient pas néanmoins encore receu ce batême du S. Esprit, '& cette force celeste que JESUS CHRIST leur avoit promise. *b* Il eust pû leur donner cet Esprit Saint avant que de se separer d'eux; mais ils l'eussent reçû avec moins de joie, si l'absence de JESUS-CHRIST ne le leur eût fait desirer auparavant. Et il étoit même bien raisonnable que nôtre nature fût reçue dans le ciel, & que nôtre reconciliation fût entierement parfaite, avant que nous receussions ce don suprême. 'Il ne l'envoia pas non plus aussitôt après son Ascension, afin que ce petit delai le fist souhaiter aux disciples avec plus d'ardeur. 'Car c'est la conduite ordinaire de Dieu de ne verser ses graces que dans ceux qui soupirent pour les recevoir; 'parce que les ames tiedes & paresseuses ne sont point capables de ses faveurs, '& ceux qui ne les ont pas receues avec assez de soin, ne les conservent aussi qu'avec beaucoup de negligence. 'C'étoit encore pour exciter leur ardeur, & leur vigilance qu'il ne leur avoit point marqué en quel jour le S. Esprit descendroit. 'Il leur avoit dit seulement que ce seroit bien tôt, afin qu'ils ne se décourageassent point.

Act. 1. 5. — Luc. 24. v. 49. — *b* Chry. in Act. h. 1. p. 10. b. c. — a. b. — p. 11. c. — a. — c. — a. — p. 11. e.

'Il executa sa promesse au bout de dix jours [au plûtard,] *a* le même jour auquel "les Juifs celebroient la fête de la Pentecoste, *b* & on croit que c'étoit le dimanche 24. de May. *c* Il avoit autrefois donné par Moïse en ce jour la loi ancienne, [& il choisit ce même jour pour donner la derniere perfection à la loi nouvelle de JESUS-CHRIST en la gravant par le S. Esprit, qui est appellé le doigt de Dieu dans l'Evangile, non plus sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair, & dans le cœur de ses serviteurs.]

Aug. civ. D. l. 18. c. 49. p. 238. a. a. *a* Act. 2. v. 1. Chry. h. 4. p. 39. c. *b* Usser. p. 641| Pears. in Paul. p. 30. §. 6. *c* Exod. c. 19. — NOTE 8.

'Ce fut donc [en ce jour celebre,] que vers la troisiéme heure [au plûtard, c'est-à-dire sur les huit ou neuf heures du matin,] 'l'on entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent impetueux qui venoit du ciel, & qui remplit toute la maison où les disciples étoient assis, aussi unis d'esprit, que de lieu. En même temps ils virent paroître comme des langues de feu, qui se partagerent, & qui s'arrêterent sur chacun d'eux, 'c'est-à-dire sur tous les disciples qui étoient-là, hommes & femmes. *d* Ce feu, ces langues, & ce bruit exterieur & sensible étoient la marque du feu divin & de l'instruction interieure que Dieu répandoit invisiblement dans leurs cœurs. *e* Car aussi-tôt ils furent tous remplis du S. Esprit, & ils commencerent "à parler diverses langues, selon que le S. Esprit leur mettoit les paroles à la bouche, à publier les merveilles de Dieu,' & à dire des veritez admirables & très-relevées.

Act. 2. v. 15. — 1. 2. 3. — Chry. n. h. 4. p. 40. a. e| Aug. ep. Jo. h. 2. p. 240. 2. c. *d* Greg. in Job. l. 28. c. 2. p. 807. d. *e* Act. 2. v. 4. — NOTE 9. — v. 11. — Chry. n. 40. d|43. d.

'Ce don des langues étoit fort commun dans le commencement de l'Eglise, & marquoit la conversion de toutes les langues, & de toutes les nations du monde, qui devoient toutes se trouver rassemblées dans un seul corps par le S. Esprit. 'C'est pourquoi ce don a cessé lorsque l'Eglise a commencé à parler toutes les langues par la conversion de tous les peuples. *f* Comme la construction de la tour de Babel avoit commencé la division des langues, il falloit qu'elles se réünissent dans l'établissement de l'Eglise. 'Les Apôtres receurent en cette occasion, dit S. Chrysostome, une effusion & comme une source du S. Esprit, plus abondante qu'aucun des anciens prophetes, & que Moïse même. 'Aussi quoiqu'ils n'eussent pas à aller parler à Pharaon, mais à combatre le demon qui regnoit dans toute la terre, ils ne tâcherent pas néanmoins de s'en excuser, mais ils s'engagerent avec confiance, comme des Anges de lumiere, dans un combat si terrible.

Aug. civ. D. l. 18. c. 49. p. 238. 2. a| f. 175. c. 3. p. 836. e. &c. — f. 71. c. 17. p. 398. 399| Ps. 147. p. 755. 1. c. d. *f* Nys. de st. t. 3. p. 355. d. — Chry. in Act. h. 4. p. 42. b. c. — c. d.

'Il y avoit alors dans Jerusalem des Juifs religieux & qui craignoient Dieu, de toutes sortes de nations. Après donc qu'on eut entendu le grand bruit qui s'étoit fait, il s'en assembla un grand nombre à la maison où étoient les Apôtres; & ils étoient

Act. 2. v. 5-12.

étoient tous épouvantez de ce que chacun d'eux les entendoit parler en sa langue, quoiqu'on sçeût bien, que tous [ou presque tous] étoient des Galiléens. Ils ne savoient que dire de ce grand évenement, ' aimant mieux demeurer dans une humble incertitude, que de rien decider par une précipitation temeraire. Chry. n. h. p. 42. d|43. d.

'Mais d'autres, qui avoient moins de pieté, eurent aussi moins de modestie, & dirent en se moquant : que ces gens-là étoient ivres, & pleins de vin nouveau, 'quoique ce n'en fût pas même alors la saison, '& que des personnes qui étoient dans la persécution, & qui avoient à craindre les dernieres extrémitez, comme les Apôtres, ne fussent pas en état de songer à s'enivrer," sur tout à l'heure qu'il étoit. Mais ceux qui ne veulent point ceder [à la verité,] ne se soucient pas que ce qu'ils disent soit raisonnable, pourvû qu'ils disent quelque chose. 'S. Augustin remarque que cette accusation étoit une calomnie bien visible, puis qu'un homme ivre, bien loin de pouvoir apprendre une langue étrangere, ne peut pas même parler la sienne, & en perd l'usage; '& que néanmoins la verité parloit par la bouche de ces ignorans & de ces calomniateurs; puis que les Apôtres qui étoient devenus des vases nouveaux, étoient remplis du vin nouveau de la grace. p. 43. a. d. p. 41. b. p. 43. c. irapéτη. Aug. s. 266. §. 2. p. 1085. c. e|s. 267 p. 1089. e. g.

ARTICLE VII.

Discours de S. Pierre, qui convertit trois mille personnes.

'Le discours si sage que S. Pierre prononça alors devant tous les Juifs, fit bien voir que lui & les autres Apôtres n'avoient nullement l'esprit troublé par le vin. 'Il parla aux Juifs avec toute la douceur & la condescendance possible, mais sans les flater, ' attribuant le reproche qu'ils faisoient aux Apôtres, plûtôt à leur ignorance qu'à leur malignité. Et il ne s'arrêta pas même beaucoup sur ce reproche, que l'air serieux dont il leur parloit détruisoit assez. ' Mais il en prit occasion de leur faire voir que ce qu'ils attribuoient au vin, étoit l'operation du S. Esprit, & l'accomplissement de ce qui avoit autrefois été prédit par Joël, ' en quoi il imitoit Jesus-Christ qui a souvent allegué l'autorité des Prophetes comme une preuve encore moins sujette à la calomnie, que ses miracles mêmes. Chry. in Act. h. 4. p. 44. a. b. h. 5. p. 48. d|50. d. p. 48. d. e. Act. 2. v. 16-21. Chry. h. 5. p. 51. c.

'S. Pierre s'acquéroit par-là l'autorité dont il avoit besoin pour rendre témoignage à la verité; ' & en même tems il disposoit ses auditeurs à la rechercher, par les malheurs qui devoient bien-tôt arriver selon les paroles du Prophete Joël, & dont ceux-là seuls seroient exemts qui invoqueroient le nom du Seigneur, 'avec la pureté de vie, la disposition & la confiance necessaire. ' C'est pourquoi il commence aussi-tôt après à leur representer la faute qu'ils avoient faite de crucifier Jesus-Christ. Mais il diminuë cette faute autant qu'il peut, [afin qu'ils eussent moins de peine à la reconnoître,] '& qu'ils écoutassent plus volontiers tout ce qu'il avoit à leur dire. ' Il ne parle même encore de Jesus-Christ que comme d'un homme, sans rien dire de sa divinité.' Car si ce que l'on dit n'est utile, [quelque veritable qu'il soit,] c'est en vain qu'on le dit. 'Mais il en parle comme d'un homme envoié & autorisé de Dieu; [ce qu'on ne peut croire sans croire aussi qu'il est Dieu, puisqu'il l'a dit : & il ne s'agissoit ici que de donner les premieres instructions aux Juifs, & non pas de les admettre au batême.] p. 49. b. e|50. 52. b. h. 6. p. 57. b. c. p. 59. b. p. 57. b. c. p. 60. d. Act. 2. 22.

'Il passe ensuite à la resurrection de Jesus-Christ; & pour rendre cet article capital de nôtre foi moins incroiable, il fait voir qu'il a été prophetizé par David, en la personne duquel cette prophetie n'ayant pas été accomplie, il étoit aisé d'en inferer qu'elle se devoit entendre du Christ qui devoit naître de lui. 'Enfin il dit ouvertement que c'est lui qui leur a envoié le Saint Esprit : il fait voir par les paroles du Pseaume, qu'il étoit le Seigneur de David, assis à la droite du Pere, & que tous ses ennemis devoient être mis à ses pieds. 'Et il conclut par ces paroles : „ Que toute la maison „ d'Israël sache donc certainement que „ Dieu a fait Seigneur & Christ ce Jesus „ que vous avez crucifie. „ Chry. p. 58. 59. Act. 2. v. 33-35. v. 36.

'Voilà le discours que fit S. Pierre en presence de tout ce peuple plein d'ennemis qui ne cherchoient qu'à le faire mourir, lui qui deux mois auparavant avoit tremblé à la parole d'une servante. Cette generosité dans un homme de la condition la plus basse & qui n'avoit jamais étudié, étoit une preuve convaincante de la puissance du S. Esprit, & de la verité de la Resurrection du Sauveur. ' Nous aurions nous-mêmes part à cette force, dit S. Chrysostome; & l'ardeur du S. Esprit nous rendroit tout facile, si nous étions dignes de le recevoir, '& si nous l'attirions en nous comme les Apôtres, par nôtre assiduité à l'oraison, & par nôtre charité envers nos freres. Chry. h. 4. p. 44. a. b. c. c. p. 40. c. d.

'Il fit ce discours dans le logis même où il venoit de recevoir le S. Esprit, [qui pouvoit répondre sur quelque place capable de contenir cette foule de personnes qui l'écoutoient.] 'Il le fit au nom des autres Apôtres qui parloient tous par sa bouche, & qui l'autorisoient par leur presence.' Car il ne falloit pas qu'ils parlassent tous. h. 8. p. 77. c. h. 4. p. 44. b. d.

'On ne voit dans ce discours de S. Pierre que l'esprit d'un pere & d'un maître plein d'affection pour ceux qu'il instruit. Il ne les irrite pas, parce que la colere leur eût obscurci l'esprit, & les eût rendus plus incapables de reconnoître la verité. 'Au lieu de s'amuser à les vouloir convaincre de leur faute, il les excuse; & c'étoit le vrai moien de les porter à se condanner eux-mêmes : car l'homme est porté naturellement à contredire. 'C'est la maniere la plus propre de parler même aux grands pecheurs. h. 7. p. 65. e. p. 66. a. b. p. 65. d.

'En effet cette douceur de S. Pierre les toucha davantage que n'eût pû faire un discours plus vehement, qui souvent irrite & endurcit le cœur au lieu de le penetrer. 'Ils en furent & convaincus, & même convertis. 'Le crime qu'ils n'avoient point senti en le commettant, parce qu'ils ne le connoissoient pas, commença à leur percer e. e. Aug. s. 352. §. 2. p. 1363. f. g.

Chry. h. 7. p. 66. b. c. percer le cœur, comme une épine, & à les remplir de douleur. ' Ils dirent aussitôt aux Apôtres, *Mes freres, que ferons-nous donc?* reconnoissant par ces paroles, qu'ils se voioient en un danger dont ils ne pouvoient sortir que par leur secours, & qu'ainsi ils s'abandonnoient entre leurs mains, comme des malades entre les Aug. ps. 93. p. 427. 2. c. d| s. 175. c. 3. 4. p. 836. 837. c. mains d'un medecin. 'Ils étoient troublez & confus d'avoir fait mourir l'auteur de la vie : & ce trouble les aiant humiliez, ils eurent recours aux Apôtres pour apprendre d'eux quel pouvoit être le remede d'un si grand crime.

Aug. fid. & op. c. 8. p. 17. 2. b| Chry. h. 7. p. 66. c. d. ' Saint Pierre prit encore alors la parole pour tous les Apôtres, exhorta les Juifs à faire penitence, à recevoir le batême; ce qui comprenoit toutes les dispositions necessaires à ce sacrement soit pour la Act. 2. 38. foi, soit pour les mœurs ; '& leur promit qu'ils obtiendroient par ce moien, non seulement le pardon de leurs pechez, mais Chry. p. 68. b. c. même le don du S. Esprit. ' Il les instruisit par plusieurs autres discours, afin qu'ils sçûssent non seulement ce qu'ils devoient croire, mais aussi de quelle maniere ils Act. 2. 40. devoient vivre, '& il leur dit particulierement cette parole remarquable, *Sauvez-vous de cette race corrompuë*, ' Chry. p. 69. b| Aug. fid. & op. c. 8. 21. p. 27. 2. d| 133. 2. fd. c'est-à-dire, Quittez toutes les actions qui viennent de la concupiscence, & de la corruption naturelle à l'homme.

Act. 2. 41. 'Beaucoup de Juifs reçûrent ces paroles avec joie ; & il y en eut environ trois mille qui se joignirent dés ce jour-là aux disciples de JESUS-CHRIST & qui furent Chry. h. 7. p. 72. b. batizez ' aussi-tôt, selon S. Jean Chrysostôme, *a* *a* Aug. ps. 65 p. 274. 2. b| in Jo. h. 31. 38. p. 102. c| 119. 2. b| s. 87 c. 11. p. 469. b. trouvant ainsi leur remede dans la grace du medecin qu'ils avoient crucifié, & buvant dans le sacrement le sang d'un Dieu qu'eux-mêmes avoient répandu. *b* *b* Chry. in Act. h. 1. p. 9. c. d. Il ne pouvoit y avoir une preuve plus claire de la resurrection du Sauveur, [& de la force de cette grace qu'elle a fait descendre sur nous.] *c* *c* h. 7. p. 67. a. b. Aussi ce succès fut une plus grande consolation pour les Apôtres que les effets miraculeux que la presence du S. Esprit operoit Act. 2. 38. en eux. ' Ces nouveaux disciples furent batizez au nom de JESUS-CHRIST ; Cypr. ep. 73. p. 186. | Facund. l. 1. c. 3. p. 22. 'non qu'on le nommât [1] seul dans l'administration du Sacrement, mais parce qu'on le joignoit avec le Pere & le S. Esprit, & pour d'autres raisons encore qu'on peut From. in Act. p. 588. 1. voir dans les anciens. 'Car cette expression de S. Pierre marque moins la forme que la foi avec laquelle ils devoient être batisez ; [& la reconnoissance de JESUS-CHRIST en qualité de Fils de Dieu & de Messie étoit assurément l'article qu'on leur recommandoit le plus.]

Hil. in Matt. c. 17. p. 167. 2. b c| Amb. hex. l. 5. c. 6. p. 64. g. ' Quelques Peres disent que S. Estienne fut le premier fruit des predications de S. Pierre ; [ª ce qui néanmoins ne paroît pas bien assuré.] V. la note 14.

1. *d* Le Pere Alexandre a fait une dissertation pour prouver que l'Eglise n'a jamais cru que le batême donné au nom de JESUS-CHRIST pût estre valide. *d* Alex. t. 5. p 487-505.

ARTICLE VIII.

Changement que le S. Esprit fait dans S. Pierre.

Aug. in Jo. h. 92. p. 151. 2. c. 'ON vit donc alors dans S. Pierre ce que peut une abondante effusion de la grace du S. Esprit. Elle embrasa ce cœur auparavant si froid, jusqu'à lui faire rendre [publiquement] témoignage à celui [qu'il venoit de renoncer.] Elle ouvrit cette bouche que la crainte avoit fermée pour la verité ; & l'ouvrit avec un avantage tout singulier. Car tous ceux sur qui le S. Esprit étoit descendu, receurent le don de parler toutes sortes de langues. Mais S. Pierre fut ou ª le seul ou le premier de tous à prêcher hautement JESUS-CHRIST à cette foule de Juifs qui l'environnoient ; & à confondre par [la gloire de] sa resurrection ceux qui l'avoient fait mourir. ª *solus præ cæteris promtiùs emicaret.*

c. d. ' Si quelqu'un, dit S. Augustin, veut joüir avec plaisir d'un spectacle si saint & si agréable, qu'il lise le livre des Actes : Il y verra avec admiration prêcher JESUS-CHRIST par celui dont il lit avec douleur le renoncement dans l'Evangile. Il y verra ce cœur si lâche rempli de courage, cette langue esclave [de la crainte] pleine de liberté & de confiance, faire confesser JESUS CHRIST par trois mille langues ennemies, elle qui l'avoit renoncé trois fois, pour ne pouvoir resister à la parole d'une servante. En un mot la grace brilloit en lui avec tant d'éclat, le S. Esprit paroissoit en lui avec tant de plenitude, les paroles de la verité avoient tant de poids & d'autorité dans sa bouche, que cet homme, qui trembloit auparavant dans la crainte que les Juifs ne le fissent mourir avec JESUS-CHRIST, fait maintenant trembler les Juifs ennemis de JESUS-CHRIST ; en convertit un très-grand nombre ; & rend ceux qui avoient ôté la vie au Sauveur prêts à perdre la leur pour l'amour de lui. Voilà ce qu'a fait le S. Esprit.

[Il faut avouer néanmoins que si la grace paroît extrémement dans le courage de S. Pierre, elle ne paroît guerre moins Orig. g. in Jo. p. 381. c. d. dans son humilité.] 'Ce feu, cette activité, cette hardiesse à parler & à agir, que l'on a vuë jusqu'ici dans lui, disparoissent presque dans la suite, où nous verrons en diverses occasions un esprit si humble, si moderé, [si prêt à ceder aux autres, & à s'humilier devant tout le monde, qu'on a peine à y reconnoître le naturel de S. Pierre, & le rang qu'il tenoit dans l'Eglise au dessus de tous les au- Chry. in Act. h. 21. p. 197. c. tres.] 'Il n'y avoit que quand il s'agissoit des interêts de l'Eglise, & de s'exposer aux fatigues & aux dangers : car il paroît alors toûjours le premier. Mais hors celà il étoit bien aise de ne rien faire qu'en commun avec les autres, sans avoir aucun honneur particulier : [& son humilité dans ces occasions faisoit voir que] c. 5. h. 1. p. 5. c. 'la promptiude & la hardiesse qu'il témoignoit [dans les autres,] n'étoit plus l'effet de sa chaleur naturelle, mais de la charité [que le S. Esprit avoit] répanduë dans son cœur.

ARTI-

ARTICLE IX.

Vertu admirable des premiers Chrétiens.

ʻLEs Fidéles, que la prédication de S. Pierre avoit convertis, étoient appliquez à écouter les exhortations des Apôtres, ʻqui ne manquerent pas de les instruire avec soin durant plusieurs jours, comme des personnes qui entroient dans une vie toute nouvelle. ʻIls alloient tous les jours au Temple dans l'union d'un même esprit, & y perseveroient en prieres, ʻsans rien faire qui fust different des autres Juifs, parce qu'il n'étoit pas encore tems de se separer d'avec eux; mais ayant au contraire plus de dévotion pour le Temple, parce qu'ils avoient plus de pieté, & honorant le maître du temple par leur respect pour ce lieu qu'il avoit choisi. ʻMais en observant les ceremonies Judaïques, autant que l'utilité de l'Eglise le demandoit, ils ne les observoient plus néanmoins en Juifs. Act. 2. 42. Chry. n. h. 7. p. 68. e. Act. 2. v. 42. 46. Chry. n. p. 67. c|69. c. h. 8. p. 74. c.

ʻChez eux ils perseveroient dans la communion, & dans la fraction du pain: ʻce qui outre la participation des Mysteres, *a* peut même marquer qu'ils avoient déja appris de S. Pierre à jeûner, & à se contenter de la nourriture la plus simple. Act. 2. v. 42. 46. Pearf. an. Paul. p. 34. *a* Chry. in Act. h. 7. p. 68. a.

ʻMais ils faisoient encore de bien plus grands progrès dans la vertu. Car ils vendoient tout ce qu'ils possedoient, & en distribuoient l'argent à tous, selon que chacun en avoit besoin, voulant que ce qu'ils avoient, fût commun à tous leurs freres. [Ainsi ils se déchargoient de leur bien pour suivre Jesus-Christ avec une liberté entiere,] & méprisoient les richesses avec autant de generosité, que jamais les philosophes aient fait. [Mais ce qu'à peine deux ou trois philosophes ont fait, trois mille personnes le faisoient alors, ʻ & furent aussi tôt imitez par un bien plus grand nombre d'autres. Ils le faisoient encore d'une maniere beaucoup plus sage & plus sainte que ceux, qui par une extravagance ridicule, laissoient gâter leurs terres, ou jettoient leur argent dans la mer, [sans que personne en profitât.] p. 67. c. d.

ʻIls se réjouïssoient en quittant leurs biens, parce qu'ils en recevoient de plus grands. [Car sans parler des autres; quel bonheur étoit-ce de vivre dans une societé d'amis & de freres,] ʻoù personne ne craignoit ni l'envie, ni la jalousie, ni les reproches, ni les mépris. Ils se laissoient conduire comme des enfans; point de duplicité, point de malice, point de ces paroles si froides de mien & de tien. C'est cette charité qui leur donnoit cette joie, & dans leur repas, comme dit l'Ecriture, [& par tout ailleurs.] Ils regardoient ce qui étoit à eux comme à leurs freres, & ce qui étoit à leurs freres comme à eux. Ainsi le riche étoit sans faste, le pauvre sans confusion, & tous pleins d'amour, & de charité les uns pour les autres. [Peut-on seulement penser sans joie à un état si saint & si heureux?] ʻAussi la crainte même des persecutions n'étoit point capable de les attrister. p. 69. c. d. e. p. 70. 6.

ʻIls joignoient à la joie la simplicité du cœur: ʻcar l'une ne peut être sans l'autre. *a* Et cette simplicité étoit encore en eux une plus grande vertu, que la vente de leurs biens, que leurs jeûnes, que leur assiduité à la priere. Act. 2. 46. Chry. h. 7. p. 68. a. b. *a* 70. b. d. e.

ʻL'Ecriture dit ensuite qu'ils louoient Dieu: ʻ& ils le faisoient sans doute avec beaucoup de pureté, pour ne pas dire que vivre de la sorte c'est veritablement loüer Dieu. Act. 2. v. 47. Chry. h. 7. p. 70. b.

ʻEn un mot ils étoient tout d'un coup devenus des Anges; ʻon voioit en eux jusqu'où va la perfection du Christianisme, plus qu'on ne l'a vû dans ceux qui ont depuis été convertis parmi les gentils: Car Dieu voulut verser une plus grande abondance de graces, sur ceux qui aiant été comme sous la tutelle de la loi, avoient au moins appris d'elle à n'adorer que le veritable Dieu, qui s'étoient, s'il faut ainsi dire, trouvez plus près de la veritable pieté, [& qui étant plus particulierement les enfans & les successeurs de tant de saints Patriarches, sembloient avoir plus de droit aux benedictions que Dieu avoit données à ces grands Saints.] p. 69. a. Aug. doctr. Chr. l. 3. c. 6. p. 21. 2. c. d| Ps. 93. 101 p. 427. 2. a. b| 467. 1. b.

ʻAussi S. Augustin n'a voulu prendre que ce qui est dit d'eux dans les Actes pour regle & pour modéle des societez d'Ecclesiastiques les plus réformées. f. 356. §. 1. p. 1384. f.

ʻS. Chrysostome examinant d'où étoit venuë en si peu de tems la vertu éminente de ces premiers Chrétiens, si differente de la lâcheté qu'il voioit avec douleur dans ceux de son tems, dit qu'ils avoient tout d'abord embrassé la foi avec beaucoup d'ardeur & de pieté, ʻqu'ils avoient reconnu qu'ils ne pouvoient esperer de se sauver par eux-mêmes, qu'ils avoient conçû la grandeur de la grace dont ils avoient été favorisez; ʻque quand ils entendoient S. Pierre leur découvrir avec une éloquence celeste, les promesses que Dieu nous fait, ils étoient saisis d'une fraieur sainte, qui [au lieu de les porter dans le desespoir,] allumoit dans leurs cœurs un feu [admirable de pieté;] ʻqu'après celà ils n'avoient dans l'esprit que les biens du ciel, & qu'ils ne s'attendoient point comme nous à trouver leur repos & leur felicité sur la terre. ʻIl ajoûte à celà l'état de persecution & de souffrance où ils étoient toûjours, & dans lequel on apprend excellemment la veritable philosophie. ʻCar, dit ce Pere, des personnes à qui on a ôté tout ce qu'ils ont, ne sont guere sujets au peché; ʻau lieu que quiconque aime l'argent, n'a que faire de Demon ni de tentateur pour tomber dans l'enfer par mille endroits. Chry. in Act. h. 7 p. 71. c. p. 71. b. p. 67. c. c|71. a. p. 71. d. e. p. 73. b.

ʻLe changement qu'on vit tout d'un coup dans leur vie, & sans doute encore les prodiges que les Apôtres faisoient, causerent un effroi & un étonnement general dans ceux qui n'étoient pas encore convertis. ʻAinsi les Fidéles étoient respectez & aimez de tout le peuple. *a* Car qui n'auroit aimé & admiré des personnes de cette vertu, si simples & si sinceres, si pleines de charité, ʻ& qui faisoient du bien à tout le monde? p. 68. 69. Act. 2. v. 43. 47. *a* Chry. h. 7. p. 70. b. c. p. 68. b.

ARTI-

ARTICLE X.

S. Pierre guérit un homme perclus de ses jambes; & fait un second discours au peuple.

Act. 2. v. 47. ʹLE Seigneur augmentoit tous les jours le nombre de ceux qui entroient dans l'Eglise pour se sauver. Chry. n. h. 8. p. 74. d | 76. a. ʹEt il le fit principalement par un miracle celebre, que S. Luc, " qui en omet beaucoup d'autres, a rapporté en détail. NOTE 10.

Act. 3. v. 1. ʹCe fut S. Pierre & S. Jean qui le firent, en s'en allant au Temple pour être à la priere qui se faisoit à * l'heure de None. Chry. t. 5. h. 12. p. 160. e. ʹCar ils s'occupoient extrémement à la priere, a & ils l'alloient faire dans le Temple; a a. b. non qu'ils ne sçûssent que tout lieu étoit propre pour celà, mais pour guérir plus aisément les Juifs encore foibles en s'accommodant à leur foiblesse. Et comme toute la ville se rassembloit dans le Temple, c'étoit le lieu où leur predication pouvoit faire plus de progrès.

* vers le milieu de l'aprés-dinée.

Act. 3. v. 2. 10 | 4. v. 22. ʹLors donc qu'ils alloient au Temple, ils rencontrerent un homme âgé de plus de 40. ans, qui dès sa naissance, étoit tellement perclus de ses jambes, [que ne pouvant marcher ni gagner sa vie,] on le portoit tous les jours, & on le mettoit à la porte du Temple qu'on appelloit " la Belleporte, afin qu'il demandât l'aumône à ceux qui y entroient : de sorte qu'il étoit connu de tout le monde. NOTE 11. Chry. n. h. 8. p. 75. b. ʹCet homme voiant donc Pierre & Jean qui alloient entrer, les prioit, sans savoir qui ils étoient, de lui donner quelque chose: p. 76. c. ʹ& jusque-là il étoit l'image de tant de personnes, qui aiant, s'il faut ainsi dire, l'ame boiteuse, incapable de s'élever vers le ciel, & de faire aucun pas pour leur salut, au lieu de demander [à Dieu] la guerison des maladies de leur cœur, ne songent qu'à amasser de l'argent, même dans l'assiduité qu'ils rendent au Temple.

[S. Pierre eut compassion de son état:] Act. 3. v. 4. 5. 6. ʹIl lui dit de le regarder : Et comme ce boiteux s'attendoit à recevoir de lui quelque argent, il lui dit avec douceur qu'il n'avoit ni or ni argent; Chry. n. h. 8. p. 76. b. ʹnon qu'il n'en avoit pas sur lui, mais qu'il n'en avoit point du tout. Act. 3. v. 6. 11. „ʹMais ce que j'ai, ajoûta-t-„il, je vous le donne. Levez-vous au „nom de JESUS-CHRIST de Nazaret, „& marchez:„ Et l'aiant pris par la main droite pour le faire lever, ses pieds devinrent fermes en un moment. Il se leva aussi-tôt en sautant: [lui qui jusqu'alors n'avoit pû se soûtenir :] & entrant dans le Temple avec les Apôtres, il marchoit, sautoit, & louoit Dieu. Ceux qui le virent en cet état, furent remplis d'admiration & d'étonnement. Chry n. h. 8. p. 77. b. d. ʹ& comme il montroit assez les auteurs de sa guérison en tenant Pierre & Jean par la main, & en leur témoignant sans doute sa reconnoissance par ses benedictions & les louanges qu'il leur donnoit; a Act. 3. v. 11. a tout le peuple étonné de cette merveille s'assembla autour d'eux dans la galérie que l'on appelloit de Salomon. b Jos. ant. l. 15. c. 14. p. 543. 544 | 20. c. 8. p. 699 f | g bel. l. 6. c. 6. p. 915. f. b Cette galerie étoit bâtie dans le dehors du Temple du côté de l'Orient sur un précipice que Salomon avoit comblé, par un travail si grand, p. 699. g. ʹque le jeune Agrippa n'osa entreprendre d'en reparer les ruines.

Chry. h. 8. p. 76. b | 77. b. ʹS. Pierre qui étoit toûjours le premier à agir & à parler, [quand son devoir & la charité le demandoient,] pendant que S. Jean [comme le second aimoit à demeurer dans le silence; h. 9. p. 82. a. b | Greg. mor. l. 30. c. 2. p. 861. 862. ʹcet Apôtre, dis-je, voiant tout ce peuple autour de lui, commença à l'instruire; & rejetta d'abord la gloire qu'il sembloit pouvoir tirer de la guerison du boiteux, pour la donner toute entiere à JESUS-CHRIST, & gagner ainsi l'esprit de ses auditeurs, qui lui étoient d'autant plus favorables, qu'il se rabaissoit avec plus d'humilité [pour les porter à celui qui doit être l'unique objet de nôtre foi & de nôtre amour.] Chry. p. 82. d. e. ʹIl leur representa ensuite le crime qu'ils avoient commis en faisant mourir le Fils de Dieu, & l'auteur de la vie : & il le fit avec plus de force que dans son premier discours, à cause de l'autorité que lui donnoit le miracle qu'il venoit de faire, p. 85. e. ʹ& qui les rendoit plus disposez à reconnoître la verité.

p. 83. b. a | b. c. d. ʹMais il tempera aussi-tôt cette force en les excusant sur leur ignorance : ʹ& il ajoûta que Dieu avoit ainsi accompli ce qu'il avoit prédit par la bouche de tous ses Prophetes, que le Christ souffriroit la mort; les rendant d'autant plus susceptibles de cette verité, qu'il la leur dit, | non comme pour les instruire, mais comme pour diminuer leur faute. Act. 3. v. 19 26. ʹIl les exhorta ensuite à profiter de cette mort, à obeïr à ce Prophete que Dieu avoit suscité selon la parole de Moïse, & qui avoit été annoncé par tous les autres Prophetes; leur representant d'une part que c'étoit particulierement pour eux qu'il étoit venu, & de l'autre qu'il viendroit un jour du ciel pour recompenser les bons, [& par consequent, quoiqu'il ne le dise pas ici, pour punir aussi les méchans.]

ARTICLE XI.

S. Pierre & S. Jean mis en prison : cinq mille hommes convertis.

Act. 4. v. 1. 2. 3. ʹL'APOSTRE 1 parloit encore, lors que les Prêtres & les Sadducéens étant survenus, se saisirent de lui & de S. Jean; & les mirent en prison, ne pouvant souffrir qu'ils enseignâssent au peuple la resurrection de JESUS-CHRIST. 23. v. 8. ʹEt les Sadducéens ne croioient point du tout la resurrection des morts. Chry. n. h. 10. p. 94. c. d. ʹLes Juifs avoient cherché un traître pour se saisir de JESUS-CHRIST. Mais ici les Prêtres viennent arrêter eux-mêmes les deux Apôtres; parce qu'en perseverant dans le peché on s'accoutume à le commettre avec plus de hardiesse; & la honte qu'il nous donnoit au commencement se dissipe peu à peu. p. 95. a. ʹIls amenerent avec eux le Capitaine des gardes du Temple, [qui apparemment étoit luy-même un des Prêtres,] parce qu'ils craignoient le nombre de ceux qui honoroient les Apôtres, & parce qu'il falloit faire passer leur animo-

1. S. Luc dit *ils parloient*, [soit que S. Jean ait dit aussi quelque chose, soit qu'il parlast seulement par la bouche de S. Pierre.]

animosité particuliere pour une affaire d'Etat. ' Ils arrêterent donc les Apôtres, P.94.d.e. & les mirent en prison pour les interroger le lendemain, parce qu'il étoit déja tard ; ' & ils esperoient que ce délai P.95.a. amolliroit la vigueur de leur courage.

[S. Chrysostôme nous fait considerer sur ce sujet deux grands effets de la conduite de Dieu sur ses Saints, que l'on pourra remarquer en une infinité de rencontres dans la suite de l'histoire.] ' „ Voyez, p.94.b.c| 12. p. 113. 114.a „ dit ce Saint, avec quelle sagesse Dieu regle „ toutes choses. Les Apôtres [après avoir „ receu le S. Esprit] sont moquez [par „ ceux qui les accusoient d'être ivres :] „ cette tentation n'est pas petite. Les prin„ cipaux ensuite sont attaquez, [& mis en „ prison : celle-ci est encore plus grande. „ Après celà ils sont tous emprisonnez, & „ fouettez. Et enfin Dieu permet que les „ Princes s'en meslent, & portent leur vio„ lence jusqu'à répandre le sang de l'un des „ principaux d'entre'eux. Ainsi les maux „ croissent peu à peu, & les plus grands ne „ viennent qu'après qu'ils y ont été prepa„ rez par les moindres. „] Mais ils sont toûjours entremeslez de miracles, de conversions, & d'autres heureux succès qui les consolent, qui les fortifient, & qui les preparent aux combats. [Par cette vicissitude les afflictions qui servent d'exercice à leur vertu, les conservent dans l'humilité ; & les prosperitez les empêchent de se décourager & de s'abatre.]

' Les Prêtres arrêtoient publiquement h. 10. p. 95. b. c. les Apôtres pour intimider leurs auditeurs ; mais Dieu se moqua de leur dessein : & quoiqu'on vît mener S. Pierre en prison, le discours qu'il avoit fait, convertit plus de personnes encore que n'avoit fait celui de la Pentecoste. , Car il y en b| Aug. in Jo. h. 39. p. 121. 2. b. eut environ cinq mille qui entrerent ce jour-là dans l'union du corps de Jesus-Christ, sans conter ceux qui s'étoient convertis auparavant, ' comme la pluspart Synop. in Act. p. 1424. e. f| From. ib. p. 591. 1| C. à L. p. 101. 2. d. des nouveaux interpretes le reconnoissent : & ils veulent même que ces cinq mille * hommes ne comprennent ni les ἀνδρῶν. femmes, ni ceux qui étoient au dessous de 20. ans.

' Ces personnes reconnoissant la puis- Chry. h. 10. p. 95. b. c. sance du Crucifié dans la guérison du boiteux, voioient bien déja [par la ferveur de leur foi ,] que ce n'étoit point par foiblesse qu'il laissoit emprisonner les Apôtres, mais pour des raisons dignes de lui, & parce qu'en effet toutes les choses de la terre ne sont rien. Ainsi ils apprenoient des souffrances de leurs maîtres à mépriser les souffrances, & à ne point craindre les hommes : & les Juifs au contraire [s'irritant de ce qui leur devoit donner de l'admiration,] s'animoient d'une nouvelle fureur, parce qu'on ne les craignoit pas.

ARTICLE XII.

S. Pierre prêche Jesus-Christ *devant le Conseil des Juifs : Obeïr à Dieu plutôt qu'aux hommes.*

' Le lendemain donc 1 les Senateurs, Act. 4. v. 5. 6. les Magistrats, les Docteurs de la loi, & tous ceux qui étoient de la race des Pontifes, s'assemblerent dans Jerusalem. L'Ecriture en nomme quatre ; Anne [ancien] grand Pontife, Caïphe [son gendre, qui l'étoit alors,] Jean [* que Note 12. nous ne connoissons point,] & Alexandre, ' qu'on croit être * Alexandre Lysi- Voiez les Juifs §. 13. 70. Bar. an. 34. §. 260| Pearf. in Paul. p. 41| Jos. ant. l. 19. c. 4. p. 673. e| l. 20. c. 3. p. 690. b. maque frere de Philon. Car il étoit Prêtre, & c'étoit alors le plus riche de tous les Juifs d'Alexandrie, où il avoit eu la charge que l'on appelloit d'Alabarque. *a* C'est lui qui fit couvrir d'or & d'argent neuf portes du temple : *b* mais son fils nommé Tibere Alexandre devint idolâtre.

c On fit venir les deux Apôtres à cette *a* Jos. bel. l. 6. c. 6. p. 917. b. *b* ant. p. 690. b. *c* Act. 4. v. 27. *d* Chry. h. 10. p. 95. a. assemblée, & on leur demanda au nom de qui ils avoient fait le miracle dont nous avons parlé ; *d* non qu'on ne sceût assez, que c'étoit au nom de Jesus-Christ, mais pour voir si la vuë d'une si grande assemblée ne le leur feroit point desavouer. Car ils eussent crû remporter par là un grand avantage. ' Mais la nuit a. que les Apôtres avoient passée dans la prison, n'avoit fait qu'augmenter leur courage. ' Et Jesus-Christ verifia c| 96. a. alors en la personne de S. Pierre ce qu'il avoit promis à tous ses disciples, Que le S. Esprit seroit dans leur bouche lors qu'on les feroit comparoître dans les assemblées. ' Il parla aux Juifs avec respect, p. 96. 98 e. mais avec une élevation & une force qui les couvrit de confusion. ' Car il n'y avoit p. 96. e. rien à ménager avec des personnes qu'il ne falloit pas esperer de convertir [par la douceur, & qui combattoient la verité, non par ignorance, mais par malice. ' Il p. 99. e. leur parla comme un homme qui ne craint point d'exposer sa vie, faisant voir que quand il avoit agi avec plus de reserve, ç'avoit été par condescendance, non par lâcheté, & qu'il savoit témoigner de la hardiesse quand il le falloit.

„ ' Puisqu'il faut aujourd'hui paroître en p. 96. b. „ justice, leur dit-il, pour avoir fait du bien „ à un homme perclus de ses membres, au „ lieu des louanges que nous en pourrions „ attendre, & qu'on veut savoir au nom de „ qui il a été gueri ; que tout Israël sache que „ ç'a été au nom de Jesus-Christ de Naza„ ret, lequel vous avez rejetté & crucifié, „ & que Dieu a tiré d'entre les morts. Il „ n'y a point de salut par aucun autre, & „ nul autre nom n'a été donné aux hommes „ par lequel nous devions être sauvez. „

' La posture, le ton, les yeux des Apô- p. 99. d. e. tres répondoient à des paroles si hardies ; & l'on étoit bien surpris d'entendre parler avec tant de force des gens grossiers & sans étude, qu'on se souvenoit d'avoir vûs à la Passion de Jesus-Christ dans une

H timidité

1. ἄρχοντες, καὶ πρεσβύτεροι, ' ce qui s'ex- Synop. in Act. p. 1424. g. h. plique assez diversement. Quelques-uns croient que les uns & les autres sont ceux qui composoient le grand Sanedrin, c'est-à-dire le Conseil des Juifs qui jugeoit souverainement de la religion. ' Pearson veut que tous ceux qui sont nommez ici composassent le Sanedrin. Pearf. an. P. p. 41.

timidité & une bassesse entierément disproportionnée à cette grandeur de courage. [Il étoit d'autant plus difficile de leur répondre,] Act. 4. v. 10. 14. 'que celui qu'ils avoient gueri étoit present avec eux. a Car il eut assez de generosité pour ne les point abandonner dans cette occasion. a Chry. h. 10. p. 97. a.

b. 'Ils firent donc retirer les Apôtres pour deliberer entr'eux de ce qu'ils avoient à faire: & ils firent bien voir & dans leur deliberation, & dans leur resolution, qu'ils ne consideroient que les hommes, [& qu'ils ne consultoient guere ni la justice, ni la loi de Dieu.] c. d | 100. a b. 'N'osant donc nier le miracle, non parce qu'il étoit veritable, mais parce qu'il étoit trop public, ils ne laisserent pas de leur défendre avec de grandes menaces d'enseigner au nom de Jesus, & de parler [de lui,] en quelque maniere que ce fust. Mais Pierre & Jean leur répondirent : „Jugez „vous-mêmes s'il est juste de vous obeïr „plutôt qu'à Dieu : car pour nous, nous ne „pouvons pas ne point dire ce que nous „avons vû, & entendu. „Les Juifs les menacerent encore, & puis les renvoierent sans oser leur faire aucun mal; parce qu'un miracle si évident leur fermoit la bouche, tout le peuple l'admirant, & en rendant gloire à Dieu. p. 98. c. 'Ils n'osoient pas non plus, dit S. Chrysostome, les mettre entre les mains des Romains, comme ils avoient fait Jesus-Christ, de peur de leur donner encore cette nouvelle preuve de leur injustice.

ARTICLE XIII.

Nouvelle effusion du S. Esprit sur les disciples.

Chry. h. 11. p. 104. c. d | 100. d. e. 'Les deux Apôtres revinrent donc trouver leurs freres, à qui ils raporterent avec simplicité ce qui s'étoit passé en cette rencontre : & eux l'ayant entendu, ils s'addresserent à celui qui étoit leur force invincible, dans l'union d'un même esprit, & dans l'ardeur d'une même foi, parce qu'une priere faite sans ardeur n'est pas une priere. 104. e. 'Ils relevent d'abord la toute-puissance de Dieu, parce que c'étoit elle qui pouvoit abatre leurs ennemis; p. 107 | Act. 4. v. 25-30. ' & après avoir reconnu que tout ce qui s'étoit fait contre Jesus-Christ étoit un effet de la sagesse divine, qui use comme elle veut de la malice de ses ennemis pour executer ses desseins, & que c'étoit encore l'accomplissement des propheties, où Dieu promettoit en même tems de rendre inutiles tous les desseins de ses ennemis; ils lui demandent, non la mort de leurs persecuteurs, mais la force d'annoncer sa parole avec hardiesse, reconnoissant qu'il est l'auteur de cette hardiesse & de cette force : non qu'il les exemtât de souffrir pour son nom, mais qu'il étendît sa main pour faire des guérisons miraculeuses, des prodiges & des merveilles au nom de Jesus son Fils & son Christ; parce que sans celà tout ce qu'ils pouvoient faire étoit inutile.

Chry. h. 11. p. 105. c | 107. e. 'Après qu'ils eurent achevé leur priere, le lieu où ils étoient trembla; ce qui marquoit que Dieu les avoit exaucez, & les venoit visiter. p. 108. a. 'Car dans ces commencemens ils avoient besoin que Dieu parlât par des signes sensibles : ce qu'il n'a p. 105. c. d. plus fait depuis [qu'assez rarement. ' Ils furent aussi tous remplis d'une nouvelle ardeur que le S. Esprit avoit allumée dans d. leurs cœurs; ' & l'on vit aussi-tôt paroitre dans leurs actions l'effet de cette nouvelle Hier. ep. 8. p. 68. d. grace, ' de cette foi nouvelle que le sang de Jesus-Christ encore tout bouil-Act. 4. v. 31. 33. lant répandoit alors dans les cœurs. 'Les Apôtres annonçoient hautement la parole de Dieu, & rendoient témoignage avec grande force à la resurrection du Sauveur. La grace étoit grande même v. 32. dans tous les Fidéles. 'Toute la multitude de ceux qui croioient n'étoit qu'un cœur & qu'une ame. Nul ne consideroit ce qu'il possedoit comme étant à lui en particulier, mais tout étoit com-Chry. h. 11. p. 106. a. b. mun entre'eux, ' comme entre des enfans qui sont tous également nourris dans la maison de leur pere. Ceux qui avoient quelque chose ne le donnoient pas comme leur bien, mais ils s'en dépouilloient pour le distribuer comme un bien commun. b | 108. e. ' Ceux qui avoient des maisons, ou des terres, les vendoient, & en mettoient le prix, non entre les mains, mais aux pieds des Apôtres; témoignant par là leur humilité, aussi bien que leur mépris pour Hier. ep. 8. p. 68. d. les richesses, '& faisant voir que tous les biens de la terre ne meritent que d'être Chry. h. 11. p. 108. e. foulez aux pieds. 'Ils ne se dépouilloient pas d'une partie de leurs biens pour se reserver le reste, mais ils donnoient tout absolument comme des choses qui ne leur appartenoient point, pour être entretenus comme les autres sur le bien commun, d. e. suivant la volonté des Apôtres. 'Ainsi l'abondance de la grace faisoit que tous étant égaux, il n'y avoit point de pauvres par-p. 109. b. mi eux. 'Pour les esclaves, S. Chrysostome croit qu'ils leur donnoient la liberté.

[C'étoit l'ardeur de leur charité qui les portoit à imiter ainsi la pauvreté de Jesus-Christ, & à s'égaler aux moindres Act. 5. v. 4. d'entre les Fidéles.] 'Car les Apôtres leur laissoient la liberté de garder leurs terres s'ils le vouloient, ou de s'en reserver le prix après les avoir venduës.

Chry. h. 12. p. 116. e. 'Voilà le changement prodigieux qu'un pêcheur ignorant avoit fait dans le monde en très-peu de tems. Tant de miracles, & une vertu si admirable ne doivent-elles pas faire dire que la terre étoit deve-Act. 5. v. 12. 13. nuë un ciel? 'Aussi quoique les Chrétiens s'assemblassent [publiquement au Temple] dans la galerie de Salomon; nul des autres néanmoins n'osoit se joindre à eux. Le peuple les louoit extraordinairement, Chry. h. 12. p. 116. e. ' & les admiroit comme des Anges. Et en effet que ne meritoient pas des personnes qui ne cedoient, ni aux railleries, ni aux menaces, ni aux dangers les plus grands, p. 117. a. 'qui avoient une charité admirable pour tout le monde, & qui assistoient les uns par leurs aumônes, & les autres par des guérisons miraculeuses.

ARTICLE XIV.

Mort d'Ananie & de Saphire.

Act. 4. v. 36. 37. [Parmi tant d'éloges generaux de la vertu des Chrétiens,] 'l'Ecriture n'en

v. son nre. n'en donne de particuliers ' qu'à Saint
Barnabé, 'dont elle semble avoir voulu Chry. n. h.
relever la vertu, pour condanner davanta- 11. p. 112.
ge l'action d'Ananie & de Saphire qu'elle c.
raporte aussi-tôt après.

'Ananie avoit embrassé la foi avec Sa- c. d.
phire sa femme. Mais ni tant de miracles,
ni l'exemple de la vertu des autres, ni la
compagnie des Apôtres & de tant de
Saints, 'ne purent étouffer en eux la pas-
sion de l'avarice. [Ils eurent honte néan-
moins de n'être pas comme les autres
devant les hommes;] ' & quoi qu'il leur Act. 5. v.
fût libre de conserver une terre qu'ils 3. 4.
avoient; / ils se resolurent volontairement Chry. p.
de la consacrer à Dieu, promettant par 114. c. d. e|
vœu, selon l'expression de S Jerôme, de la 115. b|
vendre, & d'en donner tout l'argent [aux Hier. ep. 8.
Apôtres;] ce qui rendoit cet argent saint p. 68. d.
& sacré. Ils vendirent en effet leur terre: Bar. 34. S.
Mais pour l'argent, ils en furent des dis- 264.
pensateurs timides & infidéles. Ils se lais-
sérent aller à la tentation du demon: &
craignant des besoins que la veritable foi
ne craint point, ils reserverent de concert
une partie d'un argent qui n'étoit plus à
eux, mais à celui à qui ils l'avoient voué, &
apporterent le reste aux pieds des Apôtres.

'Personne ne savoit la chose. *a* Mais Chry. h. 11.
S. Pierre lut dans le secret de leur pensée: p. 112. d.
b & cet homme sans science connut par la *a* p. 113. a.
lumiere de l'Esprit de Dieu, ce que les *b* Cyr. cat.
plus habiles des Philosophes n'eussent ja- 16. p. 184.
mais pû connoître, ' Il se souvint alors a.
&c. qu'il étoit établi chef de l'Eglise; " non Greg. mor.
pour dominer sur ses freres, & pour re- l. 26. c. 19.
cevoir des honneurs particuliers des bons, p. 754. d. e.
mais pour s'opposer aux vices, & les com-
batre avec plus d'autorité, & plus de zele.
' Il avoit reçû le pouvoir de punir les pe- Aug. in
cheurs, parce qu'il avoit assez de charité Act. c. 17.
pour les aimer, & ne haïr en eux que le t. 6 p. 84.
peché. ' Voiant donc le mari qui étoit 1. d.
venu le premier, il lui dit: „ Ananie, est- Act. 5. v.
„ il possible que le demon ait rempli vôtre 3. 4.
„ cœur jusqu'à vous faire mentir au Saint
„ Esprit, & vous faire détourner une par-
„ tie du prix de vôtre terre? C'est à Dieu
„ que vous avez menti, & non pas aux
„ hommes. „ / Ces paroles penetrerent si Orig. g. in
avant dans l'ame d'Ananie, & il en fut Matt. p.
tellement épouvanté, qu'il tomba à l'in- 383. a.
stant, & rendit l'esprit. 'Quelques jeunes Act. 5. v.
enter- gens qui étoient-là " l'ensevelirent & l'em- 6.
rarent. porterent pour l'enterrer.

'Environ trois heures après, Saphire v. 7.
sa femme entra [chez S. Pierre,] sans sa-
voir ce qui étoit arrivé.' S. Pierre pour Chry. n. h.
lui donner lieu de reconnoître sa faute, 12. p. 113. b.
'lui demanda si elle n'avoit vendu sa Act. 5. v.
terre que tant. Elle répondit que non: 8. 9.
Et alors S. Pierre lui dit, comment vous
êtes-vous accordez ensemble, pour ten-
ter l'Esprit du Seigneur? Voilà ceux qui
viennent d'enterrer vôtre mari qui sont
à la porte, & ils vous vont porter en
terre. Au même moment elle tomba à ses
pieds, & rendit l'esprit, 'n'ayant peut-être Orig. g. in
pû suporter la honte de cette repriman- Matt. p.
de severe, jointe à la douleur de la mort 383. c.
de son mari, & peut-être au regret de la
faute qu'elle avoit commise. 'Ces jeunes Act. 5. v.
gens étant entrez, la trouverent morte, 10.
& l'allerent enterrer auprès de son mari.

'La faute de ces deux personnes étoit Chry. h. 12.
grande assurément. ' Mais quand elle p. 115. a.
eût été moins considerable pour eux, Cass. coll. 6. c. 11. p. 401. c.
elle l'étoit extrêmement pour l'exemple.
a Le S. Esprit n'aime pas l'argent, dit *a* Aug. s.
S. Augustin, mais il hait le mensonge; & 148. p. 703.
il ne peut souffrir que nous manquions à d| 704. a.
executer les vœux que nous lui avons
faits. 'Rien ne peut être plus opposé à Bar. 34. S.
l'Eglise, qui est la colonne & la base de la 264.
verité, que le déguisement & le menson-
ge: & rien n'est aussi plus pernicieux; puis-
que, si on lui ouvre une fois la porte, on
met toute la discipline Ecclesiastique dans Cass. coll.
le trouble & dans la confusion. ' Ce fut 6. c 11. p.
pour celà que Dieu punit si severement 401. c.
ces deux personnes, aussi-bien que celui
qui avoit ramassé quelque peu de bois le
jour du Sabbat. Car s'étant rendus les
premiers auteurs d'une faute & d'une
desobeïssance toute nouvelle, il falloit que
l'exemple & la crainte de ce qui leur
étoit arrivé, remediât au mal que l'exem-
ple de leur peché pouvoit causer, & que
ceux qui auroient à l'avenir la hardiesse de
les imiter, apprissent par la rigueur de leur
condannation, que si Dieu differoit de les
punir comme eux en ce monde, ils n'écha-
peroient pas néanmoins à sa justice dans
l'autre, ' où ils seront d'autant plus punis Chry. h. 12.
qu'ils l'auront moins été dans cette vie. p. 118. a.

'Ce fut donc par une sage prévoiance Cass. inst. l.
que S. Pierre tua ces deux coupables, 7. c. 25. p.
pour nous servir des termes d'un Saint; 166| Isid.
afin de faire voir combien est grand le cri- P. l. 1. ep.
me de l'avarice, & arrêter tout d'abord 181. p. 54.
le progrès de cette ivraie, que le demon c. d.
avoit semée dans l'Eglise: 'parce qu'on Aster. h. 8.
n'observe d'ordinaire jusqu'à la fin que ce p. 133. d.
qui a été établi dans les premiers com-
mencemens.

'Cette punition étoit même favora- Chry. in
ble à ceux qui la souffrirent, puisqu'elle Act. h. 12.
les empêchoit de tomber dans d'autres p. 115. a.
pechez. ' Origene a cru qu'elle avoit Orig. g. in
aussi effacé leur faute, & que Dieu les Matt. p.
avoit punis en ce monde pour leur faire 383. a.
misericorde en l'autre. 'Et S. Augustin pa- Aug. in
roit être dans le même sentiment: au Par. l. 3. c.
moins il l'a jugé probable. *b* Quoi qu'il 1. p. 23. a.
en soit, la mort [temporelle] de deux c| s. 148. p.
personnes fut l'instruction de beaucoup 703. e.
d'autres. *b* qui veillerent sur eux avec plus *b* Hier. ep.
d'attention qu'auparavant, *c* Et elle répan- 8. p. 68. d.
dit une grande fraieur [mais salutaire] *c* Chry. in
dans toute l'Eglise, & parmi tous ceux Act. h. 12.
qui en entendirent parler.' Elle étoit en p. 115. d.
même tems une grande preuve de la puis- *d* Act. 5. v.
sance de Jesus-Christ, en faisant voir 11.
que ses ministres avoient des Anges avec Aster. h. 8.
eux pour executer leurs volontez. p. 133. e.

ARTICLE XV.

Malades gueris par l'ombre de S. Pierre: Tous les Apôtres mis en prison, sont delivrez par un Ange & confessent Jesus-Christ.

'Cependant le nombre de ceux Act. 5. v.
qui croioient au Seigneur, tant 14.
hommes que femmes, se multiplioit de
plus en plus, ' & les Apôtres faisoient v. 12.
beaucoup de miracles & de prodiges.
' On voioit des troupes de peuple accou- v. 16.
rir

rir des villes voisines à Jerusalem, pour y amener les malades & ceux qui étoient tourmentez des esprits impurs; & ils étoient tous gueris.

v. 15.
'On mettoit même les malades dans les ruës sur des lits & sur des paillasses, afin que quand S. Pierre passeroit, son ombre au moins en couvrît quelques-uns, & qu'ils fussent gueris de leurs maladies;

Chry. n. h. 11. p. 113. e| Ast. h. 8. p. 136. c. d| Aug. in Jo. h. 44. p. 134. 1. a.
' en quoi se verifioit ce que Jesus-Christ a dit, que ceux qui croiroient en lui feroient les mêmes miracles que lui, & de plus grands encore.

[L'Ecriture ne dit cette merveille que de S. Pierre;] *a* & Arator qui la décrit fort élegamment, pretend que c'étoit un avantage accordé à lui seul, *b* dequoi S. Astere semble ne se pas éloigner. *c* Néanmoins S. Augustin *d* & S. Cyrille d'Alexandrie croient qu'il étoit commun à tous les Apôtres. *e* S. Chrysostome l'attribuë aussi à S. Paul. [Mais je ne sai d'où S. Augustin, qui est fort exact à ne rien avancer de lui-même, a tiré ce qu'il dit,] *f* Que l'ombre de S. Pierre avoit ressuscité un mort. *g* S. Ambroise dit que nous voions en quelque sorte le même miracle, lorsque des linges qui ont touché aux reliques des Saints, guerissent les maladies, comme il arriva de son tems dans la translation de S. Gervais.

a Arat. l. 1. c. 12. p. 685. a. d.
b Ast. h. 8. p. 136. c. d.
c Aug. in Jo. h. 44. p. 134. 1. a. 202. c.
d Cy. Al. in Jul. l. 6. p. 202. c.
e Chry. 1. Cor. h. 6. p. 53. b.
f Aug. ps. 130 v. 1. p. 621. 1. d.
g Amb. ep. 54. p. 316. 1. m.

Chry. in Act. h. 13. p. 119. d.
'Tant de preuves [de la sainteté, de la puissance, & de la constance invincible des Apôtres, n'arrêterent point leurs persecuteurs. Elles les irriterent au contraire de plus en plus.

Act. 5. v. 17. 18.
' Le Grand Prêtre [Caiphe,] & tous ceux de sa faction, qui étoit celle des Sadducéens, en conceurent une nouvelle haine contr'eux: de sorte qu'ils les firent prendre & les mirent dans la prison publique,

Chry h. 13. p. 119. e.
' ce qu'ils n'avoient pas encore fait selon S. Chrysostome.

Act. 5. v. 19. 23.
'Mais un Ange vint la nuit, ouvrit les portes de la prison, & les en fit sortir, sans que ceux qui les gardoient s'en apperceussent: & les portes ensuite se trouverent fermées comme auparavant.

v. 20. 21.
'Dés le point du jour les Apôtres entrerent au Temple & se mirent à prêcher, comme l'Ange le leur avoit ordonné.

v. 21-26.
'Cependant le grand Prêtre [qui croioit les tenir encore en prison, ayant assemblé le Conseil, tous les Pontifes, le Capitaine du Temple, & tous les Senateurs, ordonna qu'on les amenât. Ceux qu'il avoit envoiez, trouverent la prison bien fermée, & les gardes à la porte: Mais il n'y avoit personne dedans. Ils en firent leur raport au Conseil, qui se trouva fort embarassé. Et en même tems on vint dire que les Apôtres étoient dans le Temple, où ils prêchoient. Le Capitaine du Temple s'y en alla aussi-tôt avec ses gardes, & amena les Apôtres sans violence: car il craignoit d'être lapidé par le peuple;

Chry h. 13. p. 121. b.
' & ne craignoit pas la colere de Dieu, qui se declaroit pour eux par tant de miracles.

p. 122. b. c.
'Il les amena donc au grand Prêtre, qui leur demanda comment ils osoient encore prêcher après les défenses qu'il leur avoit faites, comme s'ils eussent promis d'y obeïr.

d.
' Les Apôtres qui voioient leur emportement avec plus de compassion que de colere, & qui ne cherchoient qu'à les en guerir,

Act. 5. v. 9.
'leur répondirent par la bouche de S. Pierre, avec une force meslée de douceur,

Chry. h. 13. p. 122. e.
'& avec une simplicité sans déguisement, & sans artifice, Qu'ils étoient plus obligés d'obeïr à Dieu qu'aux hommes:

Act. 5. v. 29. 32.
' Qu'ils étoient témoins de la resurrection de Jesus, & que le S. Esprit l'attestoit encore [par les miracles qu'il leur faisoit faire.]

ARTICLE XVI.

Gamaliel empêche la mort des Apôtres, qui se réjouissent d'avoir été fouettez.

Quelque sage que fust [la réponse des Apôtres, cependant Caïphe & les autres qui prenoient avec lui la qualité de juges,]

Act. 5. v. 33.
' en furent transportez de rage & ils deliberoient déja de les faire mourir.

v. 34.
' Mais ils en furent empêchez par Gamaliel celebre docteur de la Loy, & honoré de tout le peuple: qui après avoir fait retirer les Apôtres,

Chry. n. h. 14. p. 129. a.
'pour pouvoir parler avec plus de liberté en leur faveur, sans se rendre suspect aux autres,

Act. 5. v. 35-39.
'les avertit tout d'abord d'examiner leur zele, & de ne pas supposer que les Apôtres fussent coupables sans s'en être bien assurez; Qu'on avoit vû plusieurs autres soulevemens semblables, qui s'étoient bientôt dissipez; qu'il en arriveroit de même de celui-ci, si ce n'étoit qu'une faction humaine; mais qu'il pouvoit aussi y avoir quelque chose de Dieu, à qui il étoit & impie & inutile de se vouloir opposer.

Chry. n. h. 14. p. 131. a. b.
'C'est le sens du discours que Gamaliel fit dans cette assemblée: mais il le dit d'une maniere plus adroite, & plus couverte, afin qu'il persuadât plus aisément les Juifs.

c.
' Ils se rendirent en effet à la force de ses raisons, & à la douceur dont il leur parla,

b.
'& ne songerent plus à faire mourir les Apôtres. Mais pour satisfaire aussi en partie leur passion ils les firent fouetter,

Act. 5. v. 40.
'& puis les laisserent aller en leur défendant encore de parler de Jesus-Christ.

v. 41.
' Ainsi les Apôtres sortirent du Conseil; & ils en sortirent pleins de joie, [non de ce qu'ils avoient évité la mort,] mais de ce qu'ils avoient été jugez dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jesus,

Chry. n. p. 132. a. b.
' ce que S. Chrysostome dit être un miracle plus grand que beaucoup d'autres prodiges; & qu'il ne se lit point qu'aucun de ceux qui avoient souffert pour la verité dans l'ancien Testament, en ait ressenti de la joie.

129. d.
'Aussi Dieu ne les avoit mis à cette épreuve qu'après avoir fortifié leur foi par un grand nombre de miracles. [Ils n'eurent donc garde d'obeïr à la défense qu'on leur avoit faite,]

Act. 5. v. 42.
' & ils ne cesserent point d'enseigner tous les jours, & d'annoncer Jesus-Christ dans le Temple & dans les maisons.

[Nous verrons "autre part quel étoit Gamaliel dont Dieu se servit en cette rencontre pour conserver la vie aux Apôtres.] V. S. Gamaliel.

Act. 6. v. 7| Chry. n. h. 14. p. 133. e.
'S. Chrysostôme croit que ce fut le discours de Gamaliel qui fut cause de cette conversion d'un grand nombre de Prêtres, marquée peu après dans les Actes; parce qu'examinant la doctrine des Apôtres

tres

tres par les regles que leur maître & leur docteur leur en avoit données, ils en demeuroient convaincus.

ARTICLE XVII.

Election des sept Diacres: Beaucoup de Prêtres convertis: Mort de S. Etienne: S. Jaque établi Evêque de Jerusalem.

Bar. an. 34. §. 176. 'LE diable avoit inutilement employé la rage du lion, & la violence ouverte contre l'Eglise. Mais comme il ne peut jamais cesser de la combatre, il usa aussi-tôt de la ruse du serpent, & tâcha de la ruiner en ruinant par la division cette union admirable qui étoit entre les Fidèles. Chry. in Act. h. 14. p. 130. d| 132. d. 'Dieu permettoit que l'Eglise fust ainsi attaquée dés son origine, & au dehors par ses ennemis, & au dedans [par les scandales de ses enfans, pour consoler ceux qui devoient ressentir ces mêmes maux dans la suite de tous les siecles.]

Act. 4. v. 34. 35. 'Comme les Fidèles avoient mis tous leurs biens en commun, il falloit avoir soin de distribuer à chacun ce qui lui étoit nécessaire. [Les Apôtres ne pouvoient pas prendre ce soin, au moins dans le détail;] 6. v. 2. 'n'étant pas juste qu'ils quitassent la predication de la parole de Dieu pour prendre garde comment les tables étoient servies. [Soit donc que ceux qui en étoient chargez, ne s'en acquitassent pas avec assez de vigilance,] Chry. n. h. 14. p. 130. d|132. c. 'soit que celà vint de la faute des peuples, a comme l'Ecriture le semble marquer, en disant que le scandale vint, lorsque le nombre des disciples se multiplioit; a Act. 6. v. 1.
1. 'les Fidèles[1] des pays étrangers qui parloient grec, commencerent à murmurer contre les Naturels de la Palestine, & Chry. p. 130. a. à se plaindre qu'on méprisoit leurs veuves dans la dispensation de ce qui se donnoit chaque jour, 'ou parce qu'on ne Bar. an. 34. §. 178. leur donnoit pas le soin de distribuer les aumônes, [ou, ce qui semble plus probable,] Chry. p. 130. d. 'parce qu'on leur en distribuoit moins qu'aux autres.

d|133. a. 'Les Apôtres se hasterent de pourvoir à un mal si dangereux avant qu'il devinst plus grand. Act. 6. v. 2. 3. 4. 'Ils firent assembler les disciples, & leur dirent qu'ils pouvoient élire sept personnes d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit saint & de sagesse, „ à qui, dirent-ils, nous commettrons ce „ ministere; & pour nous, nous nous appliquerons entierement à la priere & à la „ predication de la parole.„ Chry n. h. 14. p. 132. 133. 'Ainsi ils rendent raison de leur conduite au peuple, & lui laissent même le choix des personnes, quoiqu'ils pûssent bien le faire eux-mêmes par la lumiere du S. Esprit. Et c'est, dit S. Chrysostome, ce qui se devroit faire encore. 133. b. c| 134. d. 'Ils veulent que ces personnes soient pleines de sagesse. Car quoique ce ne fût pas pour leur confier le ministere de la parole, néanmoins la dispensation même des aumônes demande beaucoup de prudence.

p. 133. c. d. 'Une proposition si sage ne manqua point d'être approuvée de tout le monde. Le peuple choisit sept personnes, & les presenta aux Apôtres, qui leur imposerent les mains aprés avoir fait des prieres; p. 134. c. '& c'étoit l'ordinaire des Apôtres de ne rien faire sans la priere, & sans le jeûne. p. 133. d. e. 'Car l'homme impose la main, mais c'est Dieu qui fait tout, dit S. Chrysostome, & qui touche la tête de celui qui est ordonné, lorsqu'il est ordonné comme il faut.

Act. 6. v. 5. 'Ces sept personnes étoient Estienne, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parmenas, & Nicolas. Ce fut par eux
NOTE 13. que commença "l'ordre sacré des Diacres. Cyr. cat. 17. p. 203. b. 'S. Cyrille de Jerusalem les appelle les premiers nez de son Eglise. a S. Epi-
NOTE 14. phane croit qu'ils étoient" du nombre des a Epiph. de Chr c. 4 p. 50. c. Septante disciples: [à quoi il y a peu d'apparence, puisque ceux-ci avoient été destinez par JESUS-CHRIST pour le ministere de la predication. Ainsi le plus seur est] Aug. s. 316. c. 3. p. 1267. c. d. 'd'avouer, comme fait S. Augustin à l'égard de S. Estienne, que nous ne savons point s'ils avoient été disciples de JESUS-CHRIST avant sa mort; ou s'ils n'ont été convertis qu'aprés la Pentecôte par la predication des Apôtres.

Iren. l. 3. c. 12 p. 226. c| Aug. s. 316. p. 1268. b. 'S. Estienne est nommé le premier entre les sept Diacres, comme S. Pierre entre les Apôtres; a & même l'histoire de la revelation de ses reliques l'appelle Archidiacre. a Luci. de St. c. 8. p. 631. 2. b. b Elle porte qu'il avoit receu cette dignité dans la sainte Eglise de Sion, [dont nous avons parlé ci-dessus.] b c. 9. p. 632. 1. a.

c Act. 6. v. 7. c L'Ecriture remarque aprés l'élection des sept Diacres, que la parole de Dieu se répandoit de plus en plus, & que le nombre des disciples augmentoit fort dans Jerusalem, Chry. n. p. 14. p. 133. e. 'parce que rien n'est si puissant [pour la conversion des cœurs] que l'établissement de l'ordre [dans ceux qui sont déja convertis.] e. 'Il y en avoit aussi beaucoup d'entre les Prêtres qui obeïssoient à la foi, touchez, comme nous avons dit, par le discours de Gamaliel. p. 135. a. 'Ainsi JESUS-CHRIST étoit adoré par ceux qui avoient procuré sa mort, qui avoient excité les peuples à la demander, & qui avoient insulté à ses souffrances.

Chry. p. 133. c. 'Ce progrés de l'Evangile fut cause d'une nouvelle persecution, & de la mort de S. Estienne, [dont nous parlerons" en un autre endroit.] Usser. p. 643. 'Cette mort
V. S. Estienne. § 1. arriva autant qu'on le peut juger probablement, [1] sur la fin de la même année en laquelle JESUS-CHRIST avoit voulu operer ses plus grands ouvrages. [Comme on prevoioit qu'elle pourroit avoir de grandes suites, les Apôtres jugerent peut-être qu'il étoit à propos de donner à l'Eglise de Jerusalem un pasteur propre, qui fust chargé du soin de tout ce qui y regardoit l'utilité des ames; ce que la tradition de l'Eglise a accoutumé de marquer par le nom d'Evêque.] Eus. l. 2. c. 1. p. 28 c. ex. Clem. Alex. 'S. Pierre, S. Jaque [le Majeur,] & S. Jean, ne songerent point, dit Eusebe aprés S. Clement d'Alexandrie, à s'attribuer cet honneur,

1. ἑλληνισταί. ' Pearson veut que ce fussent des Proselytes, [qui néanmoins ne pouvoient pas être en fort grand nombre.] Il allegue contre l'autre sens diverses raisons, [ausquelles il ne seroit pas difficile de répondre.] Pears. an. P. p. 52.

1. 'Pearson finit l'an 33 avant l'élection des sept Diacres: [Néanmoins puisqu'il paroît qu'on a toûjours fait la fête de S. Estienne le lendemain de Noël, il y a plus de raison de finir l'année par sa mort: & c'est l'opinion commune, contre laquelle Pearson n'allegue rien.] Pears. an. P. p. 49. 51.

neur, sous pretexte que JESUS-CHRIST les avoit preferez aux autres; mais ils le defererent à S. Jaque le Juste [ou le Mineur,] qu'ils choisirent pour être Evêque de Jerusalem, 'comme " JESUS-CHRIST même, selon quelques anciens, l'avoit déja choisi pour cela avant son Ascension. [Quoique la qualité d'Apôtre lui donnât une autorité generale pour la conduite de toute l'Eglise, il semble néanmoins qu'il ait été comme installé dans le gouvernement particulier de celle de Jerusalem par quelque ceremonie particuliere le 27. de Decembre,] ' auquel les plus anciens martyrologes marquent l'ordination de cet Apôtre par les autres.

Hier. in Gal. c. 1. v. 19. p. 164. d. — V. S. Jaque le Mineur §. 4 — Boll. 1. maii, p. 23. e.

ARTICLE XVIII.

Les Fidéles dispersez par la persecution portent l'Evangile en divers endroits.

L'AN DE JESUS-CHRIST 34.

Chry. in Act. h. 18. p. 169. d. p. 167. c. — 'LA mort de S. Estienne n'appaisa pas la fureur des Juifs. Elle ne fit au contraire que l'augmenter: ' & il s'éleva alors par la permission de Dieu " une grande persecution contre l'Eglise de Jerusalem. (Voiez S. Paul §. 2.) ' (Act. 8. v. 1.) Elle fut si violente & si generale, que de tout ce grand nombre de personnes qui avoient embrassé la foi, les Apôtres seuls selon l'expression de l'Ecriture, demeurerent à Jerusalem, ' (Chry. n. p. 168. c. d.) soit pour témoigner aux Juifs combien ils desiroient leur conversion, soit pour donner du courage aux Fideles, ' (p. 172. c.) comme dans la guerre les capitaines vont toûjours aux endroits où les ennemis sont les plus forts. ' (Act. 8. v. 1. 9. v. 2. 10. 14.) Tous les autres se disperserent par la Judée & la Samarie. ' Quelques-uns se retirerent à Damas. ' (a 11. v. 19.) D'autres passerent en Phenicie, en Cypre, & jusques à Antioche." NOTE 15.

[Mais cette dispersion des Fidéles fut moins l'ouvrage du Demon & de ses ministres,] ' (Chry. n. h. 18. p. 169. d.) que de la misericorde de Dieu, qui vouloit commencer à répandre la foi dans toute la terre. ' (Act. 8. v. 4.) Car ils prêchoient par tout les veritez de l'Evangile, [que les Juifs vouloient étouffer. ' (Ath. de Tem. t. 1. p. 1062. c.) Ils ne se dissipoient pas par foiblesse, puisqu'ils demeuroient toûjours unis par la même foi; mais selon l'expression de l'Ecriture, " ils étoient répandus par tout comme une semence, qui par la puissance du divin laboureur, produisoit une moisson, [dont le S. Esprit] formoit des pains vraiment celestes. (διεσπάρησαν.)

Aug. f. 116. c. 6. p. 579. e. f. 316. c. 4. p. 1170. b. — 'Tous ces fugitifs étoient comme autant de flambeaux, qui aiant été allumez dans Jerusalem du feu du S. Esprit, se contentoient d'éclairer & d'échauffer cette ville tant qu'on les y laissoit en paix. Les Juifs les dispersent pour les éteindre; & au lieu de s'éteindre, ils allument par tout le monde le même feu dont ils étoient embrasez. ' (Nyss. d. 81. t. 3. p. 357. 358.) Ainsi S. Estienne en succombant en apparence sous la puissance du Demon, le vainquit plus glorieusement, en donnant ouverture par sa mort à la propagation de l'Evangile, par lequel le Demon a été chassé de toute la terre.

Act. 9. v. 31. — [Il y eut en peu de tems] ' diverses " Eglises fondées dans toute la Judée, la Samarie, la Galilée, [& les provinces voisines. (ἐκκλησίαι.) Les Juifs ne les laisserent pas en repos, tant qu'il pleut à Dieu de lâcher la bride à leur haine pour la verité.] ' (v. 2.) Ce qu'ils firent à Damas dans la Phenicie [nous donne lieu de juger qu'ils ne manquerent pas d'envoier en divers endroits de la Palestine] pour amener prisonniers à Jerusalem, & ceux qui y prêchoient la foi, & ceux qui l'avoient reçûë par eux. ' (v. 1. 2.) Saul " se signala en cette occasion. (V. S. Paul) [Mais il fut pris en voulant prendre les autres.] ' (Aug. f. 175. c. 6. p. 838. b.) JESUS qu'il persecutoit dans ses membres, le renversa par le foudre [de sa parole,] non pour lui ôter la vie du corps, mais pour lui donner celle de l'ame. (fulminatur.) [Il le convertit par une seule parole,] ' (Galat. 1. v. 23.) & l'obligea d'être le plus grand predicateur de la même foi, dont il avoit été le plus cruel persecuteur.

ARTICLE XIX.

Tibere connoît JESUS-CHRIST par la relation de Pilate: défend de persecuter les Chrétiens.

Usser. p. 4 54. a. — 'LA persecution de l'Eglise finit peut-être par la conversion de saint Paul, ou au moins Dieu l'arrêta par l'autorité de l'Empereur Tibere, à qui il voulut que " Pilate même prêchât la divinité de JESUS-CHRIST.] NOTE 16. ' (Eus. l. 2. c. 2. p. 40. c. d | Cas. ex. 16. §. 154. p. 770. | Bar. 34. §. 224.) Comme c'étoit la coutume des Magistrats Romains de dresser des procès verbaux & des actes des jugemens qu'ils rendoient, & de tout ce qui se passoit de remarquable dans leur province, pour les envoier à l'Empereur, ' (Just. ap. 2. p. 84. c.) l'on ne manqua pas d'en dresser de ce qui regardoit JESUS CHRIST où on lisoit " les miracles qu'il avoit faits, ' (p. 76. c.) & même que les soldats avoient partagé entr'eux ses vêtemens; [ce qui marque que l'histoire de sa Passion y étoit raportée avec toutes ses circonstances.] NOTE 17.

Eus. l. 2. c. 2. p. 40. c. d. — ' Sa resurrection & son Ascension étant ensuite devenuës si celebres, qu'il n'y avoit personne dans la Palestine qui n'en parlât, Pilate fut obligé d'en informer l'Empereur, ' (Tert. apol. c. 5. p. 6. c. a Eus. p. 40. c. d.) qui apprit par ce moien les preuves que JESUS-CHRIST avoit données de la verité de sa divinité, a & qu'en effet un grand nombre de personnes le regardoient comme un Dieu.

Tert. c. 21. p. 22. c. — ' Tertullien après avoir fait un recit abregé de la vie, de la mort, de la resurrection, & de l'Ascension de JESUS-CHRIST, dit que Pilate fit raport de toutes ces choses à Tibere, témoignant qu'il avoit assez de lumiere pour embrasser la foi, s'il n'eût suivi que les regles de sa conscience. ' (Eus. Chr.) Il marquoit ce qui regardoit non seulement JESUS-CHRIST, mais aussi " la religion chrétienne: [& on ne peut guere douter] ' (Oros. l. 7. c. 4. p. 209. 1. c.) qu'il n'y parlât encore des miracles que ses disciples faisoient en son nom. (καὶ τῶ χριστιανῶν δογματος.)

Tert. ap. l. c. 5. p. 6. c | Eus. l. 2. c. 2. p. 41. c | Chry. 2. Cor. h. 26. p. 740. b. — 'Tibere écrivit de toutes ces choses au Senat, & même d'une maniere qui témoignoit assez qu'il les approuvoit; & qu'il vouloit bien qu'on décernât les honneurs divins à JESUS-CHRIST. Néanmoins le Senat " rejetta pour lors le culte NOTE 18.

&l'a-

& l'adoration du Sauveur, ' soit pour flatter Tibere en ne voulant pas accorder à un autre des honneurs [1] que ce prince avoit refusez, lors que le Senat les lui avoit voulu déferer, [soit sous le pretexte de maintenir son autorité,] ' & parce que d'autres avoient adoré le Sauveur sans avoir eu la permission de ces grands magistrats, ' qui pretendoient qu'un Dieu devoit dependre de leur puissance, & n'être Dieu que par leur permission & leur agrément. ' Mais dans l'ordre de Dieu la veritable raison de ce refus étoit que JESUS-CHRIST vouloit faire voir qu'il n'avoit que faire de l'assistance des hommes pour établir sa religion par toute la terre, '& qu'il vouloit estre reconnu seul & unique Dieu, & non être mêlé avec une multitude de fausses divinitez, qui n'avoient de pouvoir & de majesté qu'autant qu'il plaisoit aux hommes de leur en attribuer. ' Tibere ne laissa pas de continuer à témoigner de l'inclination pour les Chrétiens, & menaça même de la mort ceux qui les accuseroient, & leur feroient de la peine.

Perf. an. P. p. 64. — Chry. 2. Cor. h. 26. p. 740. b. — Tert. ap. c. 5. p. 6. b. c. — Euf. p. 41. a. — Chry. 2. Cor. h. 26. p. 740. b. — Tert. ap. c. 5. p. 6. c| Euf. p. 41. c| Chr| Gild. exc. c. 6. p. 116. b. c.

'Dieu voulut donner ainsi la paix à l'Eglise dans son origine, afin qu'elle pût se répandre sans obstacle en divers endroits. [Nous ne voions point qu'elle ait été troublée que vers la fin du regne d'Agrippa, lors que S. Jaque honora l'Apostolat par le martyre.

Euf. p. 41. c.

Il est difficile que S. Justin n'eût pas vû les Actes qu'il cite de la mort de JESUS-CHRIST, puisqu'il y renvoie les Empereurs, le Senat, & tous ceux à qui il adresse sa grande apologie. Tertullien parle aussi de la relation de Pilate à Tibere comme d'une chose dont il étoit pleinement assuré.] ' Mais il ne paroît pas que ces pieces aient été vûës ni par Eusebe, ni par aucun autre auteur posterieur. ['Et ceux qui ont pretendu les avoir, n'ont eu que des pieces supposées, bien differentes des veritables.]

Caf. ex. 16. §. 154. p. 771. — NOTE 19.

1. en lisant *quia in se non probaverat*. Au lieu d'*in se* Rigaut lit *ipse*, qui peut faire le sens marqué ensuite.

ARTICLE XX.

Haine des Juifs contre les Chrétiens.

[CETTE premiere persecution de l'Eglise nous donne occasion de rechercher de quelle maniere les Juifs qui en furent les auteurs, ont traité les Chrétiens tant dans cette rencontre que dans les autres.] 'Nous voions que du vivant de nôtre Seigneur ils resolurent que tous ceux qui le reconnoîtroient pour le Messie, seroient chassez de la Synagogue.

Joan. 9. v. 22.

[Mais depuis sa mort ils ne se contenterent pas de cette peine.] ' Car ils faisoient mourir les Chrétiens toutes les fois qu'ils en avoient le pouvoir. *a* Ce qu'ils firent bien paroître lors que s'étant revoltez contre les Romains sous l'Empereur Adrien, Barcoquebas chef de cette revolte, emploia contre eux seuls les plus rigoureux supplices, pour les obliger à blasphemer & à renoncer JESUS-CHRIST.] 'Et nous voions que même dans le III. siecle, ils tâchoient d'attraper les femmes Chrétiennes pour les fouetter & les lapider dans leurs Synagogues.

Just. dial. p. 234. c| 323. b. *a* ap. 2. p. 72. c. — Euf. l. 5. c. 16. p. 181. c.

'S'ils n'ont donc pas été continuellement homicides des Chrétiens, c'est que l'autorité des Romains les en empêchoit, [ce que l'on doit entendre principalement depuis que le progrès du Christianisme eut augmenté leur haine & leur envie contre ceux qui en faisoient profession, & depuis que la ruine de Jerusalem eut entiérement abatu leurs forces. Et néanmoins il y a encore grand sujet de croire, qu'avant même leur ruine, la crainte seule des Romains retenoit souvent leur violence.] 'Car ils reconnurent devant Pilate, qu'il ne leur étoit pas permis d'ôter la vie à personne.' Et lors qu'ils eurent fait mourir S. Jaque le Mineur par avis de tout leur Conseil, on s'en plaignit au Roi Agrippa, & au Gouverneur Romain, faisant même entendre à ce dernier, qu'ils n'avoient pas eu droit de tenir Conseil sans sa permission. ' Quand ils se saisirent aussi de S. Paul, & le voulurent faire mourir, le Commandant de la garnison Romaine l'enleva d'entre leurs mains. [Ainsi il semble que lors qu'ils ont condanné quelques Chrétiens à la mort, ce n'a pas tant été par un mauvais usage d'une puissance legitime, que par une usurpation seditieuse d'une autorité qui ne leur appartenoit pas.

Just. dial. 234. c. — Joan. 18. v. 31. — Jos. ant. l. 20. c. 8. p. 698. b. c. — Act. 21. v. 30. 31.

Ne pouvant donc pas assouvir leur passion par le Sang des Chrétiens, ils tâchoient au moins de la faire paroître par tous les moiens possibles. 'Ils les bannissoient de leurs villes, comme l'on voit par Nicodeme, '& leur donnoient des malédictions dans leurs Synagogues, *a* même après la ruine de leur ville & de leur pays. *b* Ils les maudissoient trois fois le jour sous le nom de Nazaréens, *c* qui est le nom que les Juifs donnent aux Chrétiens dans les Actes, *d* quoique S. Epiphane raporte ces maledictions, non aux Chrétiens, mais aux heretiques appellez Nazaréens. *e* Leurs Rabins même ne vouloient pas qu'ils parlassent aux Chrétiens, ni qu'ils écoutassent leurs discours, *f* & aimoient mieux les voir mourir, que de souffrir qu'ils fussent gueris par les miracles des Chrétiens, comme il s'en voit 'un exemple dans leur Talmud. *g* Lors qu'il s'agissoit de persecuter les Chrétiens, ils étoient toûjours des premiers & des plus ardens, comme remarque l'Eglise de Smyrne; '& prenoient le soin d'empêcher que les Chrétiens n'enlevassent les corps des saints Martyrs.

Luci. de St. c. 5. — V. S. Gamali. — Just. dial. p. 234. b. &c| Ori. g. in Jer. h. 18. p. 176. e. — *a* Just. dial. p. 335. d. — *b* Hier. in If. p. 178. c. — *c* Act. 24. v. 5. — *d* Epiph. 29. c. 9. p. 124. c. — *e* Just. dial. p. 256. b| 339. d. — *f* Bar. 63. §. 8. — *g* Euf. l. 4. c. 15. p. 133. a. 134. d. — V. S. Jaque le Mineur.

ARTICLE XXI.

Les Juifs envoient par toute la terre pour diffamer les Chrétiens par diverses calomnies.

[LES Juifs ne se contentoient pas de haïr eux-mêmes les Chrétiens:] 'Ils voulurent se rendre coupables, non seulement de la persecution qu'ils exciterent contr'eux, mais encore de celle que tous les hommes leur firent ensuite, & y avoir plus de part qu'aucune autre nation

Just. dial. p. 234. d| 235. a. c.

p. 334. e. tion de la terre. 'Car après avoir crucifié JESUS-CHRIST, & lors qu'ils ne pouvoient ignorer [que par un aveuglement tout volontaire,] qu'il étoit ressuscité, & monté aux cieux, comme les Prophetes l'avoient predit; non seulement ils ne firent pas penitence de tant de crimes qu'ils avoient déja commis, mais ils y en ajoutérent encore d'autres.

c| 335. c. 'Ils choisirent, dit S. Justin, par une commune deliberation des personnes [dignes d'être les ministres des plus injustes passions:] Ils les envoierent par toute la terre; & par leur moyen ils publierent de tous côtez, qu'il s'étoit élevé une nouvelle secte, qui portoit le nom de Chrétiens; & qui soutenoit l'atheïsme, & 'détruisoit toutes les loix.

p. 335. c. d. Que son auteur étoit un certain imposteur de Galilée nommé JESUS, lequel ils avoient fait mourir en croix; mais que ses disciples étant venus durant la nuit, avoient enlevé son corps du tombeau où on l'avoit mis: Que par ce moyen ils trompoient les hommes en leur faisant accroire qu'il étoit ressuscité & monté aux cieux; & que la doctrine qu'ils se vantoient d'avoir apprise de lui étoit une doctrine impie, detestable, sacrilege, & en un mot telle que les Juifs la dépeignoient à tout le monde pour l'animer contre ceux qui reconnoissoient JESUS pour le CHRIST, pour leur maitre, & pour Fils de Dieu.

p. 335. a. 'Car toutes les calomnies que ceux qui ne connoissoient pas les Chrétiens ont depuis publiées contr'eux, venoient de ces premieres que les Juifs avoient repandues dans toute la terre.

Ori. in Cels. l. 6. p. 293. 294. 'Origene reconnoit [après S. Justin] que lors que le Christianisme commença à paroître, les Juifs avoient semé par tout de faux bruits, pour le rendre odieux à tout le monde. En quoi ils avoient si bien réüssi, que ces fausses impressions n'étoient pas encore effacées deux cens ans après.

Tert. ad nat. l. 1. c. 14. p. 57. d. 'Tertullien attribuë aussi à cette nation les faussetez par lesquelles on décrioit nôtre foi & nôtre conduite,

in Marc. l. 3. c. 23. p. 498. b. '& il dit qu'ils sont les premiers auteurs de la mauvaise idée que les payens avoient de nôtre religion.

Synop. in Act. p. 1618. h. ' On pretend que les Juifs gardent encore aujourd'hui à Wormes sur le Rhein une de ces lettres qui furent alors envoiées par tout contre JESUS-CHRIST, & ses disciples.

ARTICLE XXII.

Abregé des calomnies répanduës contre les Chrétiens.

a Athng. p. 4. c| Just. ap. 1. p. 56. b. b Tert. ap. c. 16. p. 17. c. c p. 16. d| 17. d. d Min. F. p. 5. d. e e|p. 7. a| 17. a. b| Tert. ap. c. 16. p. 17. b. f Min. F. p. 6. d. e.

[MAIS puisque toutes les calomnies que l'on a depuis répanduës contre les Chrétiens, doivent leur origine à cette premiere diffamation que les Juifs firent de nôtre religion, il ne sera pas hors de propos d'en faire ici un abregé.]

a On les accusoit donc tantôt d'être des athées, b tantôt d'adorer le soleil, c ou la tête d'un âne, d ou des choses encore plus infames, e & quelquefois aussi d'adorer la Croix [comme une divinité.] f On disoit qu'ils ruinoient la liberté en faisant dépendre nos actions de Dieu, comme les autres les soumettoient au destin.

a Tert. ap. c. 42. p. 38. b c. 28-35. p. 29-32. c c. 35. p. 32. d. d Just. ap. 1. p. 58. e| Eus. de Pal. c. 11. p. 336. b. e Tert. ap. c. 40. p. 36. c| Ori. in Cels. l. 3. p. 120. a. — V. S. Domitille.

a On leur reprochoit " qu'ils demeuroient sans rien faire, & qu'ils étoient inutiles à la vie humaine. b On vouloit qu'ils fussent criminels de leze-majesté, en ne rendant pas aux Princes les honneurs qui leur étoient dûs, parce qu'ils ne leur en rendoient pas de sacrileges; c qu'ils fussent ennemis publics, d & qu'ils pensassent à établir quelque nouvelle monarchie, contre celle des Romains, parce qu'ils attendoient le regne de Dieu, mais dans le ciel. e Aussi quelque mal qui arrivât dans l'Empire, c'étoit toûjours sur les Chrétiens qu'on le rejettoit.

f Ori. in Cels. l. 1. p. 59. l. 6. p. 291-294. &c. l. 1. p. 7. e.

f Les Juifs les accusoient de mépriser la Loi. 'On leur attribuoit aussi quelquefois les sentimens des heretiques les plus détestables. 'On raportoit même leurs miracles à la magie.

l. 6. p. 293. c. & aliu. Tert. c. 2. 7. 8. p. 2. 8. 9. Bibl. P. t. 9. p. 5. e. Eus. l. 5. c. 1. p. 156. d| 159. a. Athng. p. 4. c. g Just. dial. p. 227. b. h Thphl. l. 3. p. 126. d. i Min. F. p. 5. d| 6. a| 18. c. d. k Ori. in Cels. l. 1. 3. p. 7. c| 120. a. b.

'On assuroit qu'ils mangeoient dans leurs mysteres de la chair d'un enfant qu'ils avoient tué, ' ce que Tertullien décrit & refute dans son Apologetique avec sa vehemence ordinaire. 'Il est encore parlé de cette calomnie dans Minuce Felix, où Cecile y ajoûte quelques nouvelles ceremonies, 'dans l'Epitre des Confesseurs de Lion, qui appellent ce crime des festins de [1] Thyeste, 'comme fait aussi Athenagore, g dans S. Justin, h dans S. Theophile d'Antioche, [& generalement dans tous les anciens,] i On croioit avoir liberté de soupçonner tout de leurs mysteres, parce qu'ils les tenoient cachez; k ce qu'ils disoient aussi de leur doctrine, quoique tout le monde connût ce qu'il y a de plus important [& de plus difficile à croire] dans la doctrine des Chrétiens; [& s'ils gardoient le secret dans leurs mysteres, c'est ce que leurs accusateurs pratiquoient eux-mêmes, pour ne pas dire qu'il n'y a point de nation & de religion qui ne l'ait aussi pratiqué.]

Tert. ap. c. 8. p. 9| Just. dial. p. 227. b| Eus. l. 5. c. 1. p. 156. d. &c. l Tert. ap. c. 39. p. 35| Min. F. p. 5. d.

'On pretendoit encore qu'ils accompagnoient leurs festins de Thyeste, d'incestes plus horribles que ceux [2] d'Oedipe; l & sur celà on blasmoit même dans eux l'amour si saint & si pur qu'ils avoient les uns pour les autres presque sans se connoître. On ne pouvoit non plus souffrir les noms de freres & de sœurs qu'ils se donnoient mutuellement.

Ori. in Cels. l. 8. p. 380. c. Min. F. p. 5. 6. p. 3. e| 7. b. c| 8. d. Ori. in Cels. l. 3. p. 137. c. p. 120. b.

'On leur reprochoit aussi qu'ils se separoient de tout le monde, & on les appelloit une troisiéme espece d'hommes, qui n'étoient ni Romains ni Juifs. ' On se moquoit de ce qu'ils n'étoient tous, disoit-on, que des ignorans, & des gens de la plus basse condition, ' & qu'ainsi ils étoient bien temeraires de pretendre être plus habiles que tous les anciens philosophes. ' On les accusoit de rejetter de leur religion toutes les personnes d'esprit & de science, de s'attirer le menu peuple en l'intimidant par des terreurs sans fondement & sans preuve.

Tert. ad nat. l. 1. c. 5. p. 49. d. m ap. c. 39. p. 35. c. d. n ad nat l. 1. c. 18. p. 62. b| Plin. l. 10. ep. 102. p. 631.

'On les traitoit d'impudens. On les taxoit tantôt d'avarice, m tantôt de prodigalité dans les Agapes & les festins de charité qu'ils faisoient ensemble. n On leur

1. à qui ont dit que l'on avoit fait manger ses propres enfans.
2. qu'on dit avoir épousé sa mere.

leur faiſoit même quelquefois un crime de leur courage & de leur fermeté, qu'on attribuoit à une obſtination puniſſable. *c* D'autres fois au contraire on les accuſoit de timidité, & d'être attachez avec excès à leurs corps, & à leur vie, eux qui ſe faiſoient une loi de repreſenter toûjours la mort de Jesus-Christ par la mortification de leurs corps, & de l'abandonner avec joie à tous les tourmens, & à la mort même, plûtôt que de rien faire contre leur devoir.

c Ori. in Celſ. l. 7. p. 357. c.

' Le Demon favoriſé par l'inclination que les hommes ont au mal, avoit inventé ces calomnies, pour rendre les Chrétiens odieux à tout le monde, & empêcher par là, s'il eût pû, tout le bien qu'ils étoient capables de faire : ' en quoi il avoit ſi bien réüſſi à l'égard de divers payens, qu'ils ne vouloient pas même parler aux Chrétiens. [Cependant la lumiere de la verité diſſipa toutes ces tenebres.] ' La vie des diſciples de Jesus-Christ ſuffiſoit ſeule pour refuter ce qu'on diſoit contr'eux ; étant viſible [à tous ceux qui vouloient ouvrir les yeux,] ' qu'on ne pouvoit par exemple ſoupçonner de meurtre & de cruauté ceux qui s'interdiſoient les ſpectacles des gladiateurs, [l'un des divertiſſemens ordinaires des Romains,] ' les combats des bêtes, & la vûë des executions même les plus juſtes. *a* La gloire qu'ils avoient d'avoir établi ſur la terre la virginité perpetuelle, tant de perſonnes qui de dereglées devenoient chaſtes en devenant Chrétiennes, ' & l'amour qu'on voioit en eux pour la pureté, qui leur faiſoit fuir tous les ſpectacles du theatre, détruiſoit tout ce que pouvoient dire leurs calomniateurs ſur un ſujet dont ils avoient même horreur de parler. [Mais nous n'entreprenons pas de faire ici l'éloge de la vertu des Chrétiens. Celà demanderoit un ouvrage particulier, 1 & qui pourroit être fort long, ſans être ennuieux à ceux qui cherchent la gloire de l'Egliſe & le ſalut de leurs ames.]

Juſt. ap. 1. 2. p. 51. b| 58. d.
Ori. in Celſ. l. 6. p. 294. a.
Thph. l. 3. p. 127. a.
p. 126. d e.
Athng. p. 38. b. c| Tert. ap.
a Juſt. ap. 2. p. 62.
Thph. l. 3. p. 126. 127.

1. On peut voir le livre de Mr. Fleuri, *Des mœurs des Chrêtiens.*

ARTICLE XXIII.

Converſion des Samaritains : L'hypocriſie fait entrer Simon le magicien dans l'Egliſe, & ſon ambition ſacrilege l'en fait chaſſer par S. Pierre.

[Pour retourner à l'hiſtoire de S. Pierre,] ' les diſciples que la perſecution des Juifs avoit répandus de tous côtez, ne prêchoient dans ces commencemens la parole de Dieu qu'aux Juifs. ' Mais comme les Samaritains étoient auſſi compris en quelque ſorte ſous le nom d'Iſraël & de la maiſon de Jacob, parce qu'ils recevoient la loi, & attendoient le Meſſie, ' & qu'ils étoient tout-à-fait diſtinguez des Gentils ; *a* ils eurent part dés ce tems-là à la connoiſſance de la verité par le moien de S. Philippe *"* l'un des ſept [diacres] qui y convertit & y batiza un grand nombre de perſonnes.

Aℓ. 11. v. 19.
Juſt. ap. 2. p. 88. b. c| Bar. 35. §. 7. 8.
Chry. in Aℓ. h. 24. p. 223. d.
a Aℓ. 8. v. 5-12| 21. v. 8.
V. ſon titre.

' Il y avoit alors dans la ville de Samarie [nommée Sebaſte par Herode] un magicien celebre appellé Simon qui par ſes enchantemens, ſe faiſoit paſſer dans toute la nation des Samaritains, pour quelque choſe de grand. Il y avoit déja longtems qu'il abuſoit par ſes illuſions de la ſimplicité de ce peuple ; de ſorte que tous, depuis le plus grand juſqu'au plus petit, diſoient que c'étoit la grande vertu de Dieu ; ' c'eſt-à-dire le Pere & le Dieu Souverain qui eſt au-deſſus de toutes choſes.

Aℓor. 8. v. 9 11.
Iren. l. 1. c. 20. p. 115. d| Tert. de præſc. c. 46. p. 249. c.

a Mais les predications de S. Philippe ayant detrompé les autres, *b* & l'éclat de ſes veritables miracles ayant entierement effacé tout ce qu'avoient pû faire les enchantemens de la magie ; *c* Simon en fut ſi ſurpris qu'il crut lui-même, [c'eſt-à-dire qu'il fit profeſſion de croire en Jesus-Christ ;] ' car la ſuite fit bien voir de quelle maniere il croioit, *d* & que ce n'étoit qu'une diſſimulation, [& non une veritable foi.] Il n'attribuoit même les miracles qu'il voioit faire à S. Philippe qu'à la magie, & non à la puiſſance de Dieu. ' Il ne laiſſa pas de recevoir le batême comme les autres : ' il jeûnoit, prioit avec aſſiduité, *e* ne quittoit point S. Philippe, *f* ſans que néanmoins ſon cœur fût changé, parce que ſa maladie étoit trop inveterée. *g* Auſſi il ne faiſoit tout celà que dans l'eſperance d'apprendre de S. Philippe le ſecret de faire les mêmes prodiges. *h* S. Philippe le receut au batême ſans le punir de ſa magie, ſe contentant qu'il ſe condannât lui-même ; [parce que les apparences exterieures lui donnoient lieu de croire que ſa converſion étoit ſincere.] ' Et Jesus-Christ le permettoit, comme il avoit ſouffert Judas parmi ſes Diſciples.

a Aℓ. 8. v. 12.
b Chry. n. h. 18. p. 171. a.
c Aℓor. 8. v. 13.
Aug. in Jo. h. 6. p. 24. 1. d.
d Iren. l. 1. c. 20. p. 115. c.
Aℓor. 8. v. 13.
Conſt. l. 6. c. 7. p. 270. c.
e Aℓ. 8. v. 13.
f v. 21. 23
Chry. n. h. 18. p. 169. e.
g Chry. n. p. 171. b.
h p. 172. a.
p. 169. e.

' Les Apôtres ſceurent à Jeruſalem que ceux de Samarie avoient receu la parole de Dieu : ' & quoi qu'ils fuſſent dans l'affliction & dans la perſecution, ils ne negligerent rien pour leur ſalut. ' Ils leur envoierent S. Pierre & S. Jean les principaux d'entr'eux, pour donner à ces nouveaux Chrétiens le S. Eſprit, ' que S. Philippe n'étant que Diacre ne leur avoit pû donner, parceque ce pouvoir étoit reſervé aux Apôtres, [comme il eſt reſervé aux Evêques leurs ſucceſſeurs, qui donnent ſeuls le S. Eſprit par l'impoſition des mains dans le Sacrement de Confirmation.] ' S. Pierre & S. Jean étant donc venus à Samarie, prierent pour eux afin qu'ils receuſſent le S. Eſprit ; & quand ils leur eurent impoſé les mains, le S. Eſprit deſcendit ſur eux ; ' ce qui paroiſſoit alors viſiblement, par le don des langues qu'ils recevoient en même tems.

Aℓor. 8. v. 14.
Chry. p. 170. c.
c.
b.
Aℓor. 8. v 15. 17.
Chry. p. 170. c| Aug. pſ. 130. v. 2. p. 610. a.

i Simon qui aimoit plus la puiſſance que la juſtice & la vertu des Apôtres, *k* voiant ce grand miracle qui ſuivoit l'impoſition de leurs mains, & s'imaginant que c'étoit l'effet d'une magie encore plus puiſſante que la ſienne, leur offrit de l'argent pour avoir le même pouvoir ; *l* comme ſi des perſonnes qui vivoient dans un entier dépouillement de toutes choſes, & qui fouloient aux pieds les richeſſes qu'on leur apportoit, euſſent été capables de lui vendre pour de l'argent la puiſſance du S. Eſprit. ' Mais il croioit les Apôtres avares, parce qu'il étoit lui-même [avare,] impie, & ſuperbe. *m* Son ambition lui faiſoit ſouhaiter de ſe voir [égal aux Apôtres,] & éleve

d| ſ. 99. c. 10. p. 525.
i Aug. p. 610. a. d| 30 p. 71. a. d| in Jo. h. 6. p. 24. 1. d.
k Irén. l. 1. c. 20. p. 115. c.
l Cyr. cat. 16. p. 279. b. c.
Aug. pſ. 30. v. 16, p. 72. 1. a.
m Chry. in Aℓ. h. 18. p. 171. e.

Aug. pf. 130. p. 610. a. d | in Jo. h. 10. p. 38. a. a.

vé au dessus de S. Philippe, & son avarice lui faisoit esperer de tirer un grand profit de ce pouvoir en vendant aux autres ce qu'il auroit acheté. [Ainsi il est devenu le Patriarche de ceux qui cherchent dans les charges de l'Eglise, ou l'honneur des hommes, ou le profit & l'interêt,] quoi qu'ils ne les aient pas achetées à prix d'argent.

Act. 8. v. 20-23. a Tert. præf. c. 46. p. 349. c. b Aug. pf. 130. p. 621. 1. 2. c Chry. in Act. h. 18. p. 170. a.

' S. Pierre eut horreur de cette pensée, & il lui fit une reprimande severe, a qui fut une juste sentence contre son impieté, b & par laquelle, comme avec un fouet, il chassa du temple de Dieu ce nouveau marchand, qui vouloit faire trafic de la puissance du S. Esprit. c Il ne lui ôta pas la vie comme à Ananie, parce que Dieu se contente de faire une fois de ces sortes de punitions visibles, pour servir d'exemple aux autres.

Act. 8. v. 22.

' Il l'exhorta au contraire à la penitence, comme au seul remede de son mal, [condannant dés-lors la dureté des Montanistes & des Novatiens, qui fermoient aux pecheurs cette unique porte, par laquelle ils peuvent encore esperer d'entrer dans le ciel.]

v. 22. v. 24. Tert. de an. c. 34. p. 337. c. d Chry. in Act. h. 18. p. 170. e. e p. 173. a.

' Mais il témoigna en même tems qu'il n'est pas aisé de faire une veritable penitence.' Et en effet Simon fit paroître de l'humilité & du repentir. Il demanda qu'on priât pour lui: ' il pleura, dit un ancien, mais tout celà en vain; d parce que sa penitence étoit foible, & ne venoit pas du fond du cœur. e Il ne s'humilioit en apparence, que parce qu'il craignoit le peuple, & qu'il n'osoit resister à des personnes, qu'il voioit faire tant de miracles.

Iren. l. 1. c. 20. p. 115. e. d.

' Car au lieu de se convertir sincerement, il devint plus endurci & plus incredule que jamais: il s'appliqua avec encore plus de curiosité à la magie; & fit gloire de resister aux Apôtres de tout son pouvoir, pour s'acquerir une vaine reputation parmi les hommes,

Tert. de an. c. 34. p. 337. c.

' & comme pour soulager sa douleur, & se vanger de S. Pierre. [Mais nous aurons occasion de parler plus amplement de lui * & de ses erreurs en d'autres endroits.] V. son titre.

Act. 8. v. 25.

' S. Pierre & S. Jean continuerent à rendre témoignage au Seigneur, & à prêcher sa parole dans Samarie, & s'en retournerent ensuite à Jerusalem, annonçant [en chemin] l'Evangile dans plusieurs bourgs des Samaritains.

ARTICLE XXIV.

S. Pierre guérit Enée; ressuscite Tabithe.

L'AN DE JESUS-CHRIST * 35. NOTE 20.

APRE'S que S. Luc a raporté dans les Actes la conversion de S. Paul, & les

Actor. 9. v. 31.

choses qui en furent la suite, ' il dit que les Eglises étoient en paix dans toute la Judée, la Galilée, & la Samarie; qu'elles s'établissoient & se multiplioient, marchant dans la crainte du Seigneur, & dans la consolation du S. Esprit.

Chry. n. h. 21. p. 196. e. p. 197. b.

' S. Pierre qui avoit demeuré à Jerusalem, tant que la persecution y avoit duré, en sortit alors, ' & alla visiter tous les Fidéles des environs, comme un General fait la ronde, pour voir si toutes choses sont dans l'ordre & dans l'état qu'elles doivent être.

Actor. 9. v. 32. Lubin, p. 69.

' Il arriva de cette sorte jusques à Lydde ' ville de la tribu d'Ephraïm, qui a depuis été celebre sous le nom de Diospolis.

Actor. 9. v. 33. 34.

' Aiant rencontré dans cette ville un paralytique nommé Enée, couché depuis huit ans sur son lit, il lui dit: Enée, JESUS-CHRIST vous guérit. Levez-vous, & faites vous-même vôtre lit. Et aussi-tôt Enée se leva.

Chry. n. h. 21. p. 197. 198.

' L'Apôtre n'attendit pas que ce malade témoignât desirer sa guérison, ni l'esperer de JESUS-CHRIST; parcequ'il ne faisoit pas ce miracle pour consoler les Fidéles, mais pour attirer ceux qui ne croioient pas encore.

Actor. 9. v. 35.

' Et en effet tous ceux qui habitoient dans Lydde, & dans * le canton de la Sarone, se convertirent lors qu'ils l'eurent appris. NOTE 21.

v. 36-38.

' Il y avoit en ce tems-là à Joppé proche de Lydde, une femme Chrétienne, dont le nom de Tabithe, qui signifie un chevreuil,

Chry. h. 21. p. 198. d. a Act. 9. v. 36. 37.

' marquoit l'esprit actif & vigilant. a L'Ecriture dit qu'elle étoit remplie de bonnes œuvres, & des aumônes qu'elle faisoit. Etant tombée malade elle mourut. On lava son corps [selon la coutume qui a duré très-long-tems dans l'Eglise;] & on le mit dans une chambre haute.

v. 37-40.

' Cependant les disciples sachant que S. Pierre étoit si près delà, lui envoierent deux hommes le prier de prendre la peine de venir jusque chez eux. Il partit aussitôt, & quand il fut arrivé, on le mena à la chambre où étoit le corps de Tabithe. Il y trouva toutes les veuves, qui [1] l'environnerent en pleurant, & en lui montrant les robes & les habits, que Tabithe leur faisoit lors qu'elle étoit avec elles. Saint Pierre fut touché de leurs larmes,

Cypr. de ele. p. 304. 2.

' & reconnut que JESUS-CHRIST pourroit accorder la resurrection de Tabithe aux bonnes œuvres, qu'elle avoit faites, & aux prieres de celles, en la personne de qui elle l'avoit si souvent vêtu,

p. 305. 1.

' quoique son corps fût déja lavé, & étendu sur la table [prêt à être enseveli.]

Chry. p. 198. e | 200. e. b Cypr. de ele. p. 305. 1. c Act. 9. v. 40. 41.

' Il fit donc sortir tout le monde de la chambre, afin que personne n'interrompit par des larmes humaines b la priere qu'il vouloit adresser à Dieu au nom des pauvres & des veuves, c Il se mit ensuite à genoux pour prier: & puis se tournant vers le corps, il dit: *Tabithe levez-vous.* A ces mots, Tabithe ouvrit les yeux, & aiant aperceu S. Pierre, elle se mit à son séant.

Cypr. p. 304. 2.

' Il lui donna la main, & la leva [tout-à-fait:] & aiant appellé les Saints & les veuves, il la leur rendit vivante, verifiant ainsi à la lettre ce que dit l'Ecriture, Que l'aumône delivrera de la mort.

Actor. 9. v. 42.

' Ce miracle fut sçû de toute la ville, & convertit beaucoup de personnes.

Boll. 1. febr. p. 282. b | Men. p. 308.

' Les Grecs honorent cette sainte veuve le 25. d'Octobre dans leurs Menées.

Chry. in Act. h. 21. p. 198. c. d Act. 9. v. 43 | Chry. n. p. 199. b. e Act. 10. v. 6. f Chry. p. 199. b. g h. 22. p. 206. c.

d S. Pierre demeura assez long-tems à Joppé, non chez Tabithe, ni chez quelqu'un des plus considerables de la ville, mais chez un corroyeur nommé Simon, e près de la mer f, pour nous donner toûjours des exemples d'humilité, g & d'amour pour la retraite.

1. C'est ce que porte aussi le grec des actes dans S. Chrysostôme : περιέστησαν αὐτόν.

ARTI-

ARTICLE XXV.

Vertu de Corneille : Dieu lui envoie S. Pierre.

ᶠSAINT Pierre ne sortit de chez Simon le corroyeur que pour aller batizer Corneille. ᶠ Ce Corneille demeuroit à Cesarée : où il étoit Centenier dans la cohorte appellée l'Italienne, [peut-être de celle] ᶠdes Volontaires Italiens que les inscriptions mettent en Syrie : ᶠ Et elle pouvoit être de la sixiéme legion, appellée la Ferrée, ᶠqui avoit son quartier dans la Judée au troisiéme siecle. (Actor. 10. v. 5. — v. 1. — Gruter, p. 434. 1. — Bar. 41. S. 3. — Dio, l. 55. p. 564. a. b.)

ᶠ L'Ecriture ne raporte pas celà pour relever Corneille, mais pour relever sa vertu, d'autant plus grande, que les dignitez, les richesses, & les emplois militaires y sont de plus grands obstacles : & d'ailleurs ces circonstances rendent l'histoire plus assurée. ᶠIl n'étoit point Juif, *a* ni circoncis, *b* mais du nombre des Gentils. *c* Aiant néanmoins connu le vrai Dieu par la loi, & par les Prophetes, [& par le commerce qu'il avoit avec les Juifs,] *d* il le servoit avec respect & pieté, faisoit beaucoup d'aumônes au peuple, prioit incessamment, ᶠ jeûnoit ᵃquelquefois jusqu'à trois heures [au moins,] ᶠ & avoit ce semble des tems reglez pour ses prieres, & ses autres exercices de pieté. (Chry. in Act. h. 22. p. 205. b. c. d. — Actor. 10. v. 28. — *a* 11. v. 3. — *b* v. 1. — *c* Iren. l. 3. c. 11. p. 265. b. — *d* Act. 10. v. 2. — v. 30. — NOTE 22. — Chry. h. 23. p. 214. c.)

ᶠToute sa maison servoit Dieu comme lui : *e* Ce qui est un grand éloge de sa vertu, & montre qu'il avoit autant de soin de porter ses domestiques à la pieté, qu'en ont les autres de s'en faire craindre & obeïr. ᶠ De sorte que quoiqu'il n'observât point la Loi, ᶠnéanmoins tous les Juifs lui rendoient un témoignage avantageux ; & il étoit digne, [s'il faut ainsi dire, que Dieu, qui lui avoit déja fait faire de si grandes avances vers la pieté,] commençât par lui la vocation des Gentils. ᶠ Car c'étoit Dieu qui avoit commencé à le purifier par sa grace, ᶠ & par la foi qu'il lui avoit donnée, & qui produisoit ses bonnes œuvres. Mais cette foi étoit encore imparfaite, & elle n'eût pas pû le sauver, s'il n'y eût ajoûté la connoissance de JESUS-CHRIST par l'instruction de Saint Pierre, ᶠ& s'il ne fust entré dans l'union du corps, & de la societé de l'Eglise par une même communion & par le batême. (Actor. 10. v. 2. — *e* Chry. h. 22. p. 210. b. c. — p. 205. b. — Actor. 10. v. 22. — Chry h. 22. p. 208. d. — Prof. ad Ruf. p. 306. — Aug. præd. c. 7. p. 549 550. — Bapt. l. 1. c. 8. p. 35. 1. 2.)

ᶠ Etant un jour à jeun, & en prieres vers les trois heures après midi, il vit clairement dans une vision entrer dans sa chambre un Ange de Dieu sous la forme d'un homme, revestu d'une robbe éclatante, qui l'appella par son nom. „ L'aiant „ regardé, & aiant aussi-tôt été saisi de „ fraieur, il lui dit : Seigneur, que de„mandez-vous de moi ? L'Ange lui répon„dit : Vos prieres & vos aumônes sont „ montées jusques à Dieu : & il s'en est „ souvenu. Envoiez donc présentement „ à Joppé, & faites venir Simon Pierre : „ c'est lui qui vous dira ce qu'il faut que „ vous fassiez pour vous sauver, vous & „ toute vôtre maison. „ Il lui enseigna où S. Pierre demeuroit, & se retira. ᶠ Il ne lui en voulut pas dire davantage, afin qu'il eût plus de desir & plus d'ardeur d'écouter S. Pierre ; ᶠ & c'est la conduite ordinaire du S. Esprit. ᶠ L'Ange pouvoit dire à Corneille tout ce qu'il avoit à faire pour être sauvé : Mais JESUS-CHRIST, qui avoit bien voulu se faire homme, veut aussi faire connoître sa volonté par les hommes, ᶠ pour nous établir dans l'humilité, pour nous unir ensemble par la charité, & pour nous apprendre que nous ne devons point chercher des revelations & des miracles, mais aimer les voies communes & ordinaires qu'il a établies. (Actor. 10. v. 2-7 | v. 30-32 | 11. v. 13. 14. — Chry. n. h. 22. p. 206. c. d. — 209. a. — Aug. ps. 96. pr. p. 443. 1. b. c. — do. chr. pr. p. 3. 4.)

ᶠ Quand l'Ange se fut retiré, Corneille appella deux de ses domestiques, & un soldat craignant Dieu, du nombre de ceux qu'il avoit toûjours auprès de lui. ᶠ Il leur dit ce qui lui étoit arrivé, & les envoia à Joppé prier Saint Pierre de venir. [Ils partirent en même tems,] ᶠ & arriverent le lendemain à Joppé sur le midi, ou un peu après. (Actor. 10. v. 7. — v. 8. — v. 9. 17.)

ᶠ Avant qu'ils arrivassent, Saint Pierre, qui étoit monté à une chambre haute pour prier ᶠen repos, & à l'écart, *a* durant qu'on lui preparoit à manger, y eut un ravissement d'esprit, où il vit le Ciel ouvert, & comme une grande nappe tenuë par les quatre coins, qui descendoit du ciel jusques à lui. Il y avoit dans cette nappe toutes sortes de bétes, de reptiles, & d'oiseaux : & il vint une voix qui lui dit, *Levez-vous, Pierre, tuez, & mangez.* ᶠ Il répondit à celà, qu'il n'avoit garde de rien manger qui fût impur [selon la Loi :] & qu'il ne l'avoit jamais fait. ᶠ Car quelque grande que fût sa lumiere, elle n'étoit pas néanmoins encore parfaite : *b* Et il n'avoit pas encore appris à passer de la loi de la lettre à celle de l'esprit. *c* Mais la voix continuant à lui parler, lui répondit : *N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.* La même chose se fit par trois fois, & puis la nappe fut retirée dans le ciel. (v. 9. — Chry. n. h. 22. p. 207. a. — *a* Act. 10. v. 10-13 | 11. v. 5-7. — 10. v. 14. — Greg. in Job. l. 19. c. 12. p. 844. b. — *b* Orig. in Cels. l. 2. p. 56. c. — *c* Actor. 10. v. 15. 16 | 11. v. 9. 10.)

ᶠ Il avoit besoin de cette vision pour communiquer les veritez de la foi à Corneille, & aux autres Gentils ; *d* ou au moins pour se justifier de l'avoir fait devant ceux qui avoient moins de lumiere, & trop d'attache à l'observation de la loi. ᶠ Il ne comprit pas d'abord le sens de cette vision, & il le cherchoit encore, lors que les hommes envoiez psr Corneille, vinrent frapper à la porte, & demanderent si c'étoit-là que Simon Pierre étoit logé. (Orig. in Cels. l. 2. p. 57. a. — *d* Chry. in Act. h. 22. p. 207. c | 209. c. — Act. 9. v. 17. 18.)

ᶠ Le S. Esprit lui dit en même tems interieurement, que c'étoit lui qui avoit envoié ces trois personnes, & qu'il ne fist point de difficulté d'aller avec eux. Ainsi il descendit, alla les trouver, pour leur dire qu'il étoit celui qu'ils cherchoient ; & après avoir sceu le sujet de leur voiage, il les fit entrer, & les retint chez lui [pour ce jour-là.] Le lendemain il partit avec eux, accompagné de six Chrétiens de Joppé, avec lesquels il arriva le jour d'après à Cesarée ᶠ vers les trois heures après midi. (v. 19-24 | 11. v. 12. — Greg. in Job. l. 28. c. 2. p. 807. c. — Actor. 10. v. 30.)

ARTICLE XXVI.

Batême de Corneille.

Actor. 10, v. 24.

'CORNEILLE attendoit S. Pierre avec tous ses parens, & ses plus intimes amis qu'il avoit fait assembler pour celà,

Chry. h. 23. p. 213. c.

'& qu'il avoit peut-être déja portez lui-même à la pieté.

a Act. 10 v. 25. 26.

a Quand il sceut donc qu'il étoit près de sa maison, il alla au-devant de lui, & se jetta à ses piés "avec le respect le plus humble. S. Pierre le fit lever aussitôt *adoravit.*

Aug. s. 266. §. 6. p. 1088. a.

'avec encore plus d'humilité que Corneille n'en avoit témoigné en se jettant à ses piés,

Actor. 10. v. 26-29.

'& lui protesta qu'il n'étoit qu'un homme non plus que lui. Ils entrerent dans la maison en s'entretenant ensemble. S. Pierre voiant beaucoup de monde assemblé, leur témoigna d'abord que quoique ce ne fût point la coutume des Juifs d'entrer chez les étrangers, il le faisoit néanmoins parce que Dieu lui avoit appris à n'estimer aucun homme impur & souillé; & il les pria ensuite de lui dire, pourquoi ils l'avoient envoié querir, [soit qu'il ne le sceût pas encore assez particulierement,]

Chry. h. 23. p. 214. a.

'soit qu'il voulût tirer de ce qu'on lui diroit une occasion de les instruire.

Actor. 10. v. 30-32. a v. 33 | Chr. h. 23. p. 216. c.

' Corneille lui fit donc l'histoire de l'apparition de l'Ange; a & y ajoûta que toute la compagnie étoit-là assemblée devant lui, ou plûtôt devant [1] Dieu même, puisque c'est lui qu'il faut écouter dans les paroles de ses serviteurs; pour apprendre de sa bouche, ce que Dieu lui avoit ordonné de leur dire de sa part.

Actor. 10. v. 34. 35 | Chry. h. 23. p. 214. e. b Actor. 10. v. 36-43.

' Saint Pierre admira alors la bonté de Dieu, qui répandoit sa grace aussi-bien sur les Gentils que sur les Juifs; b & puis leur dit en peu de mots comment Dieu avoit envoié JESUS-CHRIST le Seigneur de tous les hommes pour annoncer la paix à Israël, pour être le juge des vivans & des morts, & pour accorder la remission des pechez à quiconque croiroit en lui; Que les Juifs l'avoient crucifié quoiqu'il ne leur eût fait que du bien, mais que Dieu l'avoit ressuscité, & que ses disciples avoient beu & mangé avec lui depuis sa resurrection.

v. 44. 15. v. 9. 10. v. 44 | 11. v. 15.

' Durant que S. Pierre leur parloit de la sorte, 'le S. Esprit qui avoit purifié leurs cœurs par la foi, 'descendit sur tous ceux qui l'écoutoient, comme il étoit descendu à la Pentecôte sur les Apôtres.

10. v. 45. 46.

' Ils commencerent à parler diverses langues, & à glorifier Dieu, ce qui surprit extrémement les Fideles Juifs qui étoient venus avec Saint Pierre.

Aug s. 266. §. 7. p. 1088. c. d.

' Mais le S. Esprit qui est le maître absolu de ses graces, voulut se donner alors par lui-même, sans attendre l'imposition des mains des Apôtres, pour nous montrer que c'est par sa puissance que les hommes le donnent dans l'ordre ordinaire, non par la leur propre: & il prevint même le sacrement du Batême,

c. d | s. 99. c. 12. p. 526. e. f | Chry. in Act. h. 24. p. 222. c. d.

'parce qu'il falloit lever les difficultez que l'on eût pû trouver à l'accorder à des incirconcis, & apprendre à l'Eglise qu'on ne devoit plus refuser aux Gentils toutes les graces qui sembloient jusques alors avoir été particulieres aux Juifs.

Aug. s. 99. p. 526. f.

'Car c'étoit comme s'il eût dit clairement à S. Pierre: „ Pourquoi faites-„ vous difficulté de donner le batême à „ ceux à qui je me suis déja donné?„

[S. Pierre entendit bien ce langage.]

Actor. 11. v. 16. 17.

'Il se ressouvint du batême du S. Esprit que JESUS-CHRIST leur avoit autrefois promis: & comme il avoit trop d'humilité pour s'opposer aux desseins de Dieu,

10. v. 47. 48.

'il dit aussi-tôt: „ Peut-on refuser „ l'eau du batême à ceux qui ont déja „ receu le Saint Esprit comme nous?„ & il commanda qu'on les batizât au nom de JESUS-CHRIST.

Aug. bapt. l. 4. c. 21. 22. p. 56.

' Car ils avoient encore besoin de ce Sacrement: Et il falloit apprendre à toute la suite de l'Eglise, que quelque pieté & quelque science que puisse avoir un [1] Catécume, celà ne lui suffit point pour entrer dans le royaume des cieux, s'il néglige de recevoir la consecration interieure que Dieu donne par les hommes dans le batême.

Actor. 10. v. 48. Chry. h. 24. p. 223. b.

'Corneille pria S. Pierre de demeurer quelques jours avec eux; '& il n'en fit point de difficulté.

Actor. 11. v. 1.

'La nouvelle du batême de Corneille se répandit [bientôt] parmi tous les Apôtres & tous les freres qui étoient dans la Judée:

v. 1. 2 | Chry. h. p. 223. b.

'd'abord on fut scandalizé de ce qu'on avoit annoncé la parole de Dieu aux Gentils. C'est pourquoi quand S. Pierre fut revenu à Jerusalem, les Fidèles circoncis lui demanderent comment il avoit été chez des hommes incirconcis, & avoit mangé avec eux.

Greg. l. 9. ep. 39. p. 964. b. c.

' Ce premier Apôtre autorisé par tant de graces & de miracles, pouvoit ce semble leur imposer silence par son autorité, & leur dire que ce n'étoit pas à des brebis à reprendre leur pasteur. Mais s'il eût voulu user alors de sa puissance, il n'eût point assurément été un docteur de douceur & d'humilité.

Actor. 11. v. 4-17 | Chry. h. 24. p. 224. b. c | 226. c.

'C'est pourquoi il fit tout le contraire, & il justifia sa conduite en faisant voir par le recit de tout ce qui s'étoit passé, qu'il avoit ponctuellement suivi l'ordre de Dieu. Il cita même pour celà le témoignage des Fidèles de Joppé qui l'avoient accompagné en cette occasion, & étoient ensuite venus avec lui à Jerusalem,

Greg. l. 9. ep. 39. p. 964. d.

' & nous apprit ainsi, que quelque dignité que nous aions, soit dans l'Eglise, soit dans le siecle, nous devons satisfaire avec humilité par de bonnes raisons ceux qui trouvent à redire à nôtre conduite.

c | Chry. p. 224. b. Actor. 11. v. 18.

' Aussi son humilité & sa douceur gagnerent ceux qui s'étoient scandalizez: '& les Fidèles aiant entendu ses raisons, ils s'appaiserent, & glorifierent Dieu, d'avoir aussi fait part aux Gentils du don de la penitence pour leur donner la vie [éternelle.]

Greg. p. 964.

'Saint Gregoire paroît supposer que les Apôtres n'eurent point de part à ce murmure qui s'éleva contre Saint Pierre,

Chry. p. 223. b. a Epiph. 28. 2. p. 111. b c.

' & Saint Chrysostome le dit formellement. a S. Epiphane écrit que Cerinthe qui devint depuis heresiarque, fut un de ceux qui s'opposerent à Saint Pierre en cette rencontre, & que même il fut l'auteur du trouble.

c. 3. p. 112. b.

'Voilà comment Dieu "declara le grand mystere

L'an de J.C. 35. NOTE 23.

1. C'est ce que porte le texte grec.

1. C'est le nom qu'on donnoit à ceux qu'on instruisoit des principes de la religion, & à qui on faisoit le *catechisme* pour les disposer au batême.

mystere de la vocation des Gentils; comment il fit voir par tant de circonstances, que ce n'étoit point l'ouvrage des hommes, mais un conseil de sa sagesse; 'comment il approcha les deux murailles des Juifs & des Nations, & les unit en la personne de JESUS-CHRIST, qui est la pierre angulaire de l'édifice de l'Eglise. Aug. ps. 96. pr. p. 442. 2. c.

'S. Pierre se servit depuis de ce qui étoit arrivé en cette rencontre, pour montrer qu'on ne devoit point imposer aux Gentils convertis le joug de la circoncision, & des observations legales. Act. 15. v. 7-10.

'La maison que Corneille avoit à Cesarée devint depuis une Eglise de JESUS-CHRIST, que S. Paul visita [par devotion l'an 385. Il ne faut pas douter que sa vie n'ait répondu à une vocation si admirable. Mais nous pouvons dire "qu'elle est aussi inconnue que celle de la plus-part des Apôtres, quoique les Grecs ne manquent pas d'en dire assez de choses. Ainsi il faut se contenter de l'honorer comme] les premices des Gentils. *a* Les Latins en font la memoire le 2. de Fevrier, *b* & les Grecs en font une partie de leur grand office le 13. de septembre. Hier. ep. 17. p. 172. c. — NOTE 24. — Orig. in Num h 11. p. 110. c. *a* Boll. 2. febr. p. 280. §. 4. 8. *b* Menæa, p. 175. 189.

ARTICLE XXVII.

S. Pierre fonde l'Eglise d'Antioche: Saint Paul le vient visiter.

L'AN DE JESUS-CHRIST 36.

'LE batême de Corneille doit ce semble avoir précedé la separation des Apôtres, qui quitterent la Judée, pour aller porter l'Evangile dans les pays que le S. Esprit leur avoit marquez. [Nous en parlerons "en un autre endroit, où l'on verra les raisons qui nous font juger que cela peut être arrivé dés ce temps-ci.] 'Dans ce partage que douze pêcheurs firent entr'eux de tout l'univers, S. Pierre fut destiné à aller porter l'Evangile dans la capitale du monde Romain. C. à Lap. in Act. 11. — Voiez S. Matthieu n. 5. — Leo, s. 80. c. 3. p. 336.

[Mais il n'executa pas si tôt ce dessein.] 'Car selon les Peres il a fondé l'Eglise d'Antioche avant que d'aller "à Rome, '& il y a demeuré; *c* étant bien raisonnable que la ville qui a receu la premiere le nom des Chrétiens, ait eu aussi pour maître & pour pasteur le premier Apôtre. *d* Elle a été son premier siege, *e* & il en a été le premier Evêque. *f* C'est pourquoi les Evêques d'Antioche sont appellez les successeurs de la chaire de S. Pierre. *g* Les Papes ont pretendu que c'est en cette qualité que ces Evêques étoient chefs de tout [1] le Diocese d'Orient, [& tenoient le troisiéme rang dans l'Eglise.] *h* Origene & Eusebe disent que S. Ignace a été le second Evêque d'Antioche aprés S. Pierre. *i* Basile de Seleucie [celebre en 450.] parle des miracles faits par S. Pierre à Antioche, comme d'une chose sçuë & reconnuë de tout le monde, [ce qui suppose qu'il y a fait [2] un sejour considerable.] *k* S. Luc ne dit nulle part c. 5. p. 33-1 Eus. chr. | Hier. v. ill. c. 1. — en l'an 42. — Conc. L. t. 4. p. 1261. b. *c* Chry. t. 5. h. 12. p. 163. d | t. 1. h. 42. p. 503. e. *d* Conc. L. t. 2. p. 1469. a. *e* a | Hier. in Gal. 2. p. 168. c. & alii. *f* Chry. t. 5. h. 12. p. 163. d. *g* Conc. L. t. 2. p. 1269. a. — τῆς Ἀνατολῆς διοικήσεως. — *h* Orig. in Luc. h. 6. p. 214 | Eus. l. 3. c. 36. p. 106. d *i* Bas. S. v. Th. l. 1. p. 276. c. *k* Hier. in Gal. 2. p. 168. c.

1. Ou Departement, qui comprenoit plusieurs provinces sous un même Comte ou Vicaire.
2. Il parle néanmoins de même des miracles de S. Paul à Athenes [où il ne paroit avoir été que deux ou trois mois.]

que S. Pierre soit venu à Antioche, ni qu'il en ait été Evêque; comme il passe beaucoup d'autres choses que nous apprenons d'ailleurs. L'an de J. C. 36.

'Baronius croit que ce fut par un consentement commun des Apôtres, que saint Pierre fut établi Evêque de cette ville, qui étoit la capitale de la Syrie. 'Autant qu'on le peut juger par la suite de l'histoire des Actes, il n'y avoit encore que des Juifs qui y eussent embrassé la foi. 'S. Chrysostôme écrit que S. Pierre y demeura long-tems, '& on tient qu'il en fut sept ans Evêque; ["selon quoi il doit avoir commencé à l'être dès cette année.] *a* Il ne faut pas néanmoins pretendre qu'il y soit toûjours demeuré durant ce tems-là, comme la suite nous le fera voir. [Ainsi il paroît qu'il n'a proprement été Evêque d'Antioche, que pour prendre un soin particulier de cette Eglise, & non pas pour y resider toûjours. Car il semble qu'aucun Apôtre, hors saint Jaque de Jerusalem, n'ait été d'abord entierement attaché à aucune Eglise particuliere.] Bar. 39. §. 10. — §. 14 | Act. 11. v. 21. &c. — Chry. t. 1. h. 42. p. 503. e. — Greg. l. 6. ep. 37. p. 739. c. — NOTE 26. — *a* Bar. 39. §. 17.

'Les Evêques d'Asie dans le Concile de Calcedoine mettent saint Timothée pour le premier Evêque d'Ephese, [quoiqu'il n'ait gouverné cette Eglise que du vivant de S. Jean, qui y faisoit sa residence ordinaire,] '& qui en a aussi été consideré comme Evêque. *b* S. Chrysostôme dit que saint Pierre n'a point été mis sur le thrône de Jerusalem; parce que JESUS-CHRIST l'avoit établi le docteur, non pas d'une ville particuliere, mais de toute la terre. Conc. L. t. 4. p. 659. c. — Pall. v. Chry. p. 138. — *b* Chry. in Jo. h. 87. p. 567. e.

'L'Eglise latine fait tous les ans le 22. de Février la fête de l'Episcopat de saint Pierre à Antioche, sous le titre de sa Chaire. Cette fête est marquée dans les plus [1] anciens martyrologes, '& dans un ' calendrier qui semble avoir été écrit dès l'an 354. Mais il n'y est point parlé d'Antioche. 'Elle se faisoit aussi en France au sixiéme siecle. 'On croit que l'Eglise a mis cette solennité le vingt-deux de Février pour s'opposer aux superstitions funebres & aux débauches, dont ce jour étoit prophané par les payens. Boll. 22. feb. p. 281 | Flor. p. 335. 336 | Bed. &c. — Buch cycl. p. 267. — Coint. 566. §. 38. — §. 40 | Boll. Flor | Sacr. n. p. 47.

L'AN DE JESUS-CHRIST 37.

[Ce fut au plûtôt en l'an 37. que] 'S. Paul trois ans aprés sa conversion, vint à Jerusalem pour voir S. Pierre; 'voulant rendre ce respect à la dignité du premier Apôtre, & profiter de cet esprit [de sagesse & de pieté,] que nous admirons encore aujourd'hui dans ses Epîtres. Il demeura quinze jours auprès de lui; & n'eut pas besoin de plus de tems pour tirer un grand avantage de sa conversation; parce qu'il y avoit trois ans, dit S. Jerôme, qu'il s'y preparoit. 'Il ne vit dans ce voiage aucun autre Apôtre que lui & saint Jaque frere du Seigneur, les autres étant allé prêcher l'Evangile en divers endroits de la terre. Gal. 1. v. 18. — Chry n. p. 800. b | Hier. n. p. 164. c. — Gal. 1. v. 19. — Hier. n. p. 165. a.

1. *Natale Petri de Cathedra.* ' Antioche n'est point non plus nommée dans le Sacramentaire de S. Gregoire, ni dans le Concile de Tours, ni dans le Missel Gothique de Thomasius, *p.* 308. ' Il n'y a rien du tout le 22. de Février dans les calendriers Romains du P. Fronto & d'Allatius, ni dans le Missel Romain de Thomasius, *p.* 148. Sacr. n. p. 47. 1. — Front. cal. p. 18 | All. conf. p. 1488.

ARTI-

ARTICLE XXVIII.

S. Pierre prêche dans le Pont, la Cappadoce, &c., & fonde l'Eglise de Rome.

L'AN DE JESUS-CHRIST 38. 39. 40. ET 41.

[SAINT Luc ne nous dit plus rien de saint Pierre jusqu'à sa prison en l'an 44. Ainsi on peut mettre durant ce tems-là ce que l'histoire de l'Eglise nous apprend,] ' qu'il a prêché aux Juifs répandus dans le Pont, dans la Galatie, dans la Bithynie, dans la Cappadoce, & dans " l'Asie, 'après avoir fondé l'Eglise d'Antioche, " & avant que d'aller à Rome. *a* C'est ce que les historiens ont tiré de la lettre que saint Pierre écrivit [vers l'an 43.] à ces mêmes peuples. [Il emploia sans doute un tems considerable à cette fonction, ' qu'Eusebe marque comme une des plus importantes de son apostolat. ' Saint Epiphane dit que depuis qu'il fut venu à Rome, il quitta plusieurs fois cette Eglise pour venir visiter celles de la Bithynie & du Pont. NOTE 26. entre 37. & 42.

' La tradition de l'Eglise d'Amasée dans le Pont étoit que S. Pierre y étoit venu en s'en allant à Rome, y avoit prêché le premier la foi, y avoit converti diverses personnes, y avoit sanctifié un lieu qu'on appella toûjours depuis la Chaire des Apôtres, y avoit même passé quelque tems, & en s'en allant, y avoit ordonné pour Evêque un nommé Nicet, qui avoit une sainteté & une pureté angelique. ' Ceux de Sinope qui est une autre ville du Pont, tenoient qu'il avoit demeuré long tems parmi eux avec S. André, & montroient des chaires de pierre, qui leur avoient, disoit-on, servi à annoncer l'Evangile.

' S. Pierre souffroit que des femmes le suivissent dans ses voiages, 'afin de pourvoir à ses besoins; parceque comme celà étoit fort ordinaire parmi les Juifs, personne n'en étoit scandalizé. C'est pourquoi les autres Apôtres [qui prêchoient particulierement aux Juifs,] en usoient aussi de même.

' Les Constitutions disent qu'en prêchant même l'Evangile, ils s'occupoient à divers travaux, les uns à pêcher, les autres à cultiver la terre, les autres [comme S. Paul] à faire des tentes; soit pour n'être jamais oisifs, soit pour n'être pas à charge aux autres. 'Quelques Peres ont dit la même chose; [& il ne faut pas douter qu'ils ne le fissent, lorsqu'ils le jugeoient plus utile pour l'avancement de la foi. Mais pour l'ordinaire] ' hors S. Paul & S. Barnabé, ils usoient du pouvoir que JESUS-CHRIST & la loi naturelle leur donnoient, de vivre de l'Evangile qu'ils annonçoient.

' S. Gregoire de Nazianze dit que " Saint Pierre se contentoit de manger par jour pour " un sou de * lupins. NOTE 27. *θέρμια.* * 1.

L'AN DE JESUS-CHRIST 42.

'S. Pierre enrichi par tant de dépouilles qu'il avoit remportées sur le demon, entreprit de l'aller combatre jusque dans Rome : & lui, qui avoit tremblé devant une servante dans la maison de Caïphe, ne craignit point de s'engager dans une ville, qui n'étoit pas moins " l'esclave des folies & des impietez de toutes les nations, que la maistresse de tous les peuples. Son courage fut plus grand en cette occasion, que quand il marcha sur la mer. Mais ce courage étoit produit par cet ardent amour que JESUS-CHRIST lui avoit inspiré pour ses brebis en lui en confiant la conduite. ' Il y alla par l'avis des autres Apôtres, *a* qui l'avoient destiné pour la ville de Rome, afin que la lumiere de la verité se répandit avec plus d'efficace & de promtitude, de la tête sur tout le corps; aucun endroit de l'Empire ne pouvant ignorer ce qui se passoit à Rome. &c.

' Il y vint sous l'Empire de Claude, *b* en la [1] deuxiéme année de son regne selon quelques anciens, [lors que ce prince même étoit Consul avec C. Cæcina Largus,] & en la deuxiéme aussi de la 205. Olympiade. [C'étoit environ 25. ans avant sa mort,] ' qui est le tems que l'Eglise Romaine donnoit à son Episcopat, dés l'an 354. [lors qu'apparemment elle ne connoissoit point encore la chronique d'Eusebe, dont quelques-uns veulent qu'on ait tiré ces 25. ans qu'on a accoutumé de lui donner.] ' Divers heretiques de ce tems ont soutenu que Saint Pierre n'étoit jamais venu à Rome : ' mais l'un des plus habiles d'entr'eux mêmes a prouvé cette verité par toute l'autorité de la tradition, ' & a montré qu'on n'a jamais douté dans l'antiquité ni qu'il eût fondé l'Eglise Romaine, ni que les Papes fussent ses successeurs.

' Les Eglises latines celebrent aujourd'hui " le 18. de janvier le commencement de la premiere d'entr'elles sous le nom de la Chaire de Saint Pierre à Rome; & elle est marquée dans des martyrologes très-anciens. Il semble qu'on l'ait attachée à ce jour-là à cause de quelque dédicace de l'Eglise du même Apôtre. ' Nous avons encore l'office de la Messe qui se celebroit en France à cette fête, avant que Charlemagne y eût établi la Liturgie Romaine. NOTE 28.

'S. Pierre en quittant l'épiscopat d'Antioche, " établit, ce semble, S. Ignace, [& Saint Evode] pour remplir sa place. *c* Il paroit que S. Marc l'accompagna à Rome. *d* Il étoit son interprete, & son disciple. [Outre S. Marc,] *e* Baronius donne plusieurs compagnons à S. Pierre, comme S. Martial, S. Apollinaire, & quelques autres de cette sorte : [ce qui n'est pas fondé sur les anciens.] Voiez S. Ignace.

f S. Pierre établit dans Rome la religion Chrétienne par la verité de ses predications, prouvée par des miracles extraordinaires : *g* Et les Romains la receurent avec une foi & une obeïssance, qui les rendit bien-tôt celebres dans tout le monde, & leur fit meriter l'amour, l'estime, & les louanges de S. Paul.

'Comme cette plante toute nouvelle étoit encore foible, Dieu pour lui donner le

* 1. espece de pois ou de feve.

1. Cajus avoit esté tué le 24. janvier de l'an 41. & Claude luy avoit succedé dés le jour même. V. son titre.

le loisir de croître dans la paix & dans le repos, inspira à l'Empereur Claude un esprit de douceur & de bonté pour les peuples, & étoufa en peu de jours "des revoltes très-dangereuses, prêtes à renverser l'Empire. Ainsi l'Etat même participa à la grace que Dieu faisoit à la ville de Rome en lui envoiant cet Apôtre.

V. Claude §. 11.

'Baronius dit que S. Pierre convertit à Rome Pudent Senateur Romain; & logea ensuite chez lui. 'Il est certain qu'il y avoit à Rome en 65. un Chrétien de ce nom: [mais on ne voit pas qu'il fût Senateur; & on ne le dit apparemment que parce] 'qu'on le confond avec un autre Pudent qu'on dit avoir été pere de Ste Praxede & de Ste Pudentienne du tems du Pape "Pie, c'est-à-dire plus de cent ans après ceci, [& dont nous n'avons aussi rien de certain.]

Bar. 44. §. 61. — II. Tim. 4. v. 21. — Boll. 19. maii, p. 296. 297. — V. S. Pie N. 5.

'Pour le disciple des Apôtres, les Grecs l'honorent le 14. d'avril, 'avec S. Aristarque & S. Trophime, en font leur grand office, leur donnent le titre d'Apôtres, les mettent au nombre des septante disciples, disent qu'ils "suivoient S. Paul comme leur maître, & ajoûtent qu'après sa mort Neron les fit aussi décapiter. Mais ils fondent tout celà sur la [fausse] Synopse de Dorothée.

p. 297. a. — Menæa, p. 206. 210. — &c.

'Il y en a qui croient que Claudia, nommée après Pudent par S. Paul, [1] étoit sa femme.

Est. in 2. Tim. p. 858. 2 |

a La tradition commune est que S. Pierre a non seulement logé chez Pudent, mais y a encore celebré les divins mysteres, b & y a consacré la premiere Eglise de Rome, dont on a depuis fait celle de S. Pierre aux liens. Au moins le premier jour d'aoust auquel divers martyrologes marquent la dédicace de cette Eglise, 'les plus anciens de tous ont, *A rome la dedicace de la premiere Eglise bâtie & consacrée par S. Pierre*. Notker est encore plus formel. "[Les Chrétiens n'ont point eu de temples ni d'Eglises qui parussent jusqu'après la persecution de Severe: mais ils avoient assurément des endroits où ils s'assembloient. Il est aussi très-probable qu'ils le faisoient autant qu'ils pouvoient dans les mêmes lieux, & que ces lieux étoient consacrez pour celà par quelque benediction particuliere des Evêques. C'est en ce sens qu'on peut dire qu'il y a toûjours eu des Eglises.]

Boll. p. 296. c. — a Bar. 19. maii, b. — b Florent. p. 697. &c. — p. 693. 694 | Bona, lit. l. 1. c. 19. p. 154. — V. la perf. de Maximin I.

'On dit que S. Pierre étant à Rome sous Claude, y eut quelques conferences avec Philon, [l'un des plus celebres, & peut-être le plus savant homme que les Juifs eussent alors.] 'On ajoûte même qu'ils firent amitié ensemble.

Eus. l. 2. c. 17. p. 53. — Hier. v. ill. c. 11.

1. "On trouve dans Martial une Claudia femme d'un Pudent. [Mais ils paroissent posterieurs à ceux dont parle S. Paul.] Boll. 19. maii, p. 296. e. f.

ARTICLE XXIX.

S. Pierre combat à Rome Simon le magicien.

'LEs anciens ont dit que saint Pierre étoit particulierement venu à Rome pour combatre Simon le magicien, [lequel au lieu de profiter "de la reprimande de cet Apôtre, & de faire penitence, comme il le lui avoit ordonné] 'devint plus endurci que jamais, s'adonna avec plus d'application à la magie, & fit gloire de resister de tout son pouvoir aux Apôtres, 'comme pour soulager sa douleur, & se vanger du S. Esprit même par qui il avoit été condanné. 'Il abandonna la Samarie, parce qu'elle avoit déja receu la semence de l'Evangile, & parcourut les Pays où JESUS-CHRIST n'avoit point encore été prêché, pour prevenir les esprits des peuples par ses tromperies, & les rendre moins susceptibles des lumieres de la foi.

c. 11 | Eus. l. 2. c. 14. p. 52. c | Cyr. cat. 6. p. 54. a. — V. cy-dessus §. 23. — Iren. l. 1. c. 20. p. 115. c. d. — Tert. de ani. c. 24. p. 327. c. — Thdrt. hær. l. 1. c. 1. p. 191. c. d.

'Mais Dieu lui opposa S. Pierre, qui le suivoit, & dissipoit par l'éclat de la verité les nuages que ce malheureux tâchoit de répandre par tout. 'Neanmoins les convictions les plus évidentes ne l'empêchoient point de continuer la guerre qu'il avoit declarée à la verité.

d. — d.

'Après avoir donc couru diverses provinces, il vint enfin à Rome sous l'Empereur Claude, 'aiant quitté l'Orient, & traversé les mers pour se saisir le premier de la capitale de l'Empire, a & pour fuir la présence de S. Pierre. b Ce fut-là que par le moien des demons, tant de ceux dont il étoit possedé, que de ceux qui dominoient à Rome, il fit par la magie un si grand nombre de prodiges, qu'il y fut honoré comme un dieu, même par le Senat, [1] [si nous nous en raportons à ce qu'en ont dit plusieurs Peres.]

d | Just. apol. 1. p. 69. d. — Eus. l. 2. c. 13. 14. p. 50. b | 52. b. — a p. 52. b | Chry. in Act. h. 18. p. 137. b. — b Just. ap. 2. p. 69. d — Eus. l. 2. c. 14. p. 52. b.

'Ce feu allumé par Simon fut bien-tôt éteint par la presence de S. Pierre, qui étant venu exprès à Rome, a ruina en peu de tems & la puissance & la personne de cet imposteur. [Nous ne verrons néanmoins l'entier accomplissement de cette victoire qu'à la fin de la vie de cet Apôtre.]

Eus. l. 2. c. 14. p. 52. b | Hier. v. ill. c. 1 | Thdrt. hær. l. 1. c. 1. p. 191. 192. — a Eus. l. 2. c. 15. p. 52. d. — V. §. 34

'Il ne demeura pas long-tems à Rome dans ce premier voiage qu'il y fit, puisque nous allons voir "que l'année suivante, [ou en 44. au plûtard] il étoit à Pâque à Jerusalem.

Boll. apr. t. 1. p. 12. d. — V. la Note 29.

1. C'est ce que nous apprenons de S. Justin, *apol.* 2. *p.* 69. *d* | 91. *b.* de S. Irenée *l.* 1. *c.* 20. *p.* 115. *d.* de Tertulien *apolog. c.* 13. *p.* 15. *b.* d'Eusebe l. 2. c. 14. *p.* 52. *c.* de S. Cyrille de Jerusalem *cat.* 6. *p.* 53. *d.* de S. Augustin *de hær.* 1. *c.* 6. *p.* 62. *e.* de Theod. *de hær. l.* 1. *c.* 1. *p.* 191. *d* Nous examinerons sur le titre de Simon s'il y a des raisons suffisantes d'en douter.

ARTICLE XXX.

S. Pierre retourne à Jerusalem, où il est mis en prison, & delivré.

L'AN DE JESUS-CHRIST 44.

'C'Est Eusebe, ou plutôt l'Ecriture même qui nous oblige de dire que S. Pierre étoit "cette année à Jerusalem au tems de Pâque. 'Cette ville & toute la Palestine obeïssoit alors à Agrippa, 'que S. Luc appelle Herode, b & qui étoit petit Fils du grand Herode, [sous qui JESUS-CHRIST est né.] c Ce Prince, "qui témoignoit un grand zele pour la loi & la religion des Juifs, [en voulut donner une preuve en persecutant l'Eglise.] 'Car les Fidèles aiant joui du repos durant quelques années, l'ordre de Dieu vouloit que la guerre succedât à la paix. Cette seconde persecution fut plus rude que la premiere, parce qu'elle avoit pour auteur, non la violence de quelques particuliers, mais un Souverain secondé par l'inclination de tout le peuple. 'Il maltraita plusieurs [des enfans] de

Eus. l. 2. c. 10. p. 47. b. c — NOTE 29. — Jos. ant. 19. c. 4. p. 67. 3. d. e. — Act. 12. v. 1. — b Jos. p. 673. d. e. — c c. 5. p. 675. a. — Voiez les Juifs §. 30. — Chry. in Act. h. 26. p. 240. a. — Act. 12. v. 1. 2.

de l'Eglise, & fit même mourir par l'épée [l'un de ses principaux peres, l'Apôtre] ᵃ S. Jaque frere de S. Jean [l'Evangeliste.] V. son titre.

v. 3| From. n. p. 636. 1|Chry. ib. h. 26. p. 242. c.

ʹComme il vit que cette mort si injuste, étoit bien receuë des Juifs, il y voulut ajoûter celle de S. Pierre, qui eût encore eté d'une plus grande consequence pour l'Eglise. Il le fit donc arrêter : Mais comme on étoit alors à Pâque, ʹque les Juifs faisoient cette année-là le 2. d'Avril, & dans les jours des azymes, il voulut attendre que la fête fût passée, pour le faire mourir devant tout le peuple. ʹCar il n'étoit pas moins exact que les autres Juifs à observer les plus petites choses de la loy, lors qu'il la violoit par les plus grands crimes. Il le fit donc mettre cependant dans une prison, chargé d'une double chaîne, ʹ& gardé par seize soldats divisez en quatre bandes pour se succeder les uns aux autres. Il y en avoit [toûjours] deux auprès de lui, ausquels il étoit peut-être même attaché par ses chaînes, comme celà étoit ordinaire aux Romains ; & d'autres devant la porte de la prison.

Calvis. — Chry. in Act. h. 26. p. 240. b. c. — From. in Act. p. 636. 1.

ʹToutes ces precautions qu'Agrippa prenoit, peut-être parce qu'il avoit sceu comment les Apôtres avoient autrefois été délivrez miraculeusement de la prison, lui furent néanmoins inutiles, ʹ& ne servirent qu'à relever le nouveau miracle que Dieu vouloit faire. [Elles furent moins fortes que] ʹces prieres ″ardentes & continuelles, que l'Eglise adressoit à Dieu pour S. Pierre, dans la crainte où la mettoit la mort d'un Apôtre, & le danger de l'autre. ʹIls demandoient à Dieu la conservation de leur pere, & d'un pere plein de bonté. ʹIls ne s'abatoient point dans une si grande affliction. ʹIls ne se défendoient point non plus par des seditions & des tumultes, mais par la priere qui est plus invincible que toutes choses. L'humilité & la vuë de leur indignité ne les empêchoit point de se presenter à Dieu pour lui. ʹCar l'amour, dit S. Chrysostome, n'entre point dans tant de considerations. Ainsi la haine des Juifs ne servit qu'à rendre S. Pierre plus illustre, ʹ& les Chrétiens ″plus saints & plus vertueux.

C. à Lap. in Act. — Chry h. 26. p. 242. d. e. — ἐκτενής. — p. 240. d. — p. 241. e. — p. 245. d. — 241. e. — 243. a. — a|244. b. 245. d. — εὐδοκιμώτεροι.

ʹLa nuit donc [1] qui precedoit le jour qu'Agrippa avoit destiné au supplice de S. Pierre, un Ange vint dans la prison, & éveilla cet Apôtre, qu'un peril si present n'empêchoit pas de dormir, ʹparce qu'il se remettoit à Dieu de toutes choses, [& que, qui craint Dieu, ne craint pas même la mort.] L'Ange lui dit de s'habiller & de le suivre, rompit en même tems toutes ses chaînes, [lui ouvrit toutes les portes,] & le mena au travers de deux corps de gardes avec une lumiere ʹque lui seul voioit, jusque hors de la derniere porte qui étoit de fer. Il le conduisit encore le long d'une ruë, & puis disparut. ʹSaint Pierre qui jusque-là avoit regardé tout ce qui se passoit comme un songe, comprit seulement alors que Dieu l'avoit veritablement delivré de la main du Roi, & de [la fureur] du peuple, qui s'attendoit [à se rejouir le lendemain de la vuë de son supplice.]

Act. 12. v. 6. — Chry. p. 243. a. — p. 240. e. — e.

p. 244. a.

ʹAprès avoir reconnu où il étoit, il s'en alla fraper à la porte de la maison de Marie mere de ᵃ Jean Marc, où un grand nombre de Fideles étoient assemblez & en prieres. Une servante nommée Rhode vint pour savoir qui c'étoit, & aiant reconnu sa voix, ʹcomme les servantes parmi les Chrétiens n'ont pas moins de vertu que les autres, elle en eut une si grande joie, que sans songer à lui ouvrir, elle courut dire aux autres que Pierre étoit à la porte. On ne la vouloit pas croire, & on disoit que c'étoit plûtôt son Ange : d'où l'Eglise a appris que nous avons chacun un Ange [pour nous garder.] Mais comme il continuoit à fraper, on lui alla ouvrir, & on reconnut enfin avec autant d'étonnement [que de joie] que c'étoit lui-même. Il leur fit signe de se taire, afin de leur raconter comment Dieu l'avoit delivré ; & leur dit ensuite de l'aller faire savoir à S. Jaque [de Jerusalem,] & aux autres freres, [qui pouvoient aussi être assemblez & en priere en un autre endroit.]

V. son titre. — b|241. c.

Act. 12. v. 18. 19.

ʹQuand il fut jour, il y eut un grand trouble parmi les soldats, pour savoir ce que S. Pierre étoit devenu. Agrippa en fut bien-tôt averti, lors qu'aiant demandé qu'on le lui amenât, on ne le put trouver. Il fit donner la question à ceux qui en avoient été de garde, & n'en aiant pû rien apprendre, il les fit mener au supplice, ʹ& selon quelques-uns, ″les fit étrangler, sans qu'on puisse accuser S. Pierre de leur mort, quoiqu'il en ait en quelque sorte été la cause. a Dieu pouvoit les delivrer de la mort : mais ce n'est pas à nous à lui demander pourquoi il ne l'a pas fait. On peut dire néanmoins que s'il les eût fait échaper par la fuite, on auroit pû croire que S. Pierre les avoit gagnez pour s'enfuir lui-même ; & ainsi le miracle de sa delivrance auroit été moins visible, & sa victoire sur son persecuteur moins glorieuse. [L'Eglise qui avoit demandé à Dieu cette délivrance par tant de prieres, lui en rend graces tous les ans le premier jour d'Août, comme nous le dirons plus amplement en un autre endroit.]

Pet. Alex. can. 13. p. 26. b. — ἀπαχθῆναι. — a Chry. in Act. h. 27. p. 248.

ʹDieu ne differa pas long-tems à punir Agrippa de la mort de S. Jaque, & de l'emprisonnement de saint Pierre. ʹCar aussi-tôt après, ce Prince s'en alla à Cesarée, ʹoù il fit celebrer des jeux en l'honneur de l'Empereur : a Et le second jour de ces jeux, il fut frappé de Dieu, qu'il avoit irrité tout de nouveau ″par son orgueil, & mourut au bout de cinq jours rongé de vers. ʹSa mort apporta ″un grand soulagement aux Fideles, [& rendit la paix à l'Eglise.] b Son fils nommé aussi Agrippa, se trouvant trop jeune pour gouverner ses Etats, ″la Judée retomba sous la puissance des Romains.

Eus. l. 2. c. 10. p. 47. b. c. — Act. 12. v. 19. — Jos. ant. l. 19. c. 7. p. 678. — a p. 679. a. — c|Act. 12. v. 20-23. — Act. 12. v. 24| Chry. n. h. 27. p. 250. e. — b Jos. p. 680. d. — V. les Juifs § 32. &c. — ibid.

1. Ce pouvoit être la nuit du 8. ou 9. d'avril.

ARTI-

ARTICLE XXXI.

S. Pierre écrit sa premiere Epître, approuve l'Evangile de saint Marc, se trouve au Concile de Jerusalem. Les Juifs sont chassez de Rome.

L'AN DE JESUS-CHRIST 44. JUSQUES A 50.

'SAINT Pierre après avoir été delivré, n'alla pas prêcher publiquement dans le Temple. Il l'avoit fait sans rien craindre en une autre occasion, lors que l'Ange le lui avoit ordonné. Mais en celle-ci l'Ange l'aiant quitté sans lui rien dire, il crut devoir suivre l'ordre commun, & ne pas tenter Dieu en s'engageant de lui-même dans le peril. 'Ainsi il sortit [de la maison de Marie,] & se retira en un autre lieu, 'c'est-à-dire, ou dans une autre maison dans laquelle il pouvoit plus aisément demeurer caché, [ou même hors de Jerusalem & de la Judée: Car "aucun auteur considerable ne nous apprend rien de ce qu'il fit depuis ce temslà jusqu'au Concile de Jerusalem.] 'Le Pape Agapet dit qu'il a ordonné & établi divers Evêques dans l'Orient; [& il n'y a pas lieu d'en douter.

(Chry. in Act. h. 26. p. 244. e. | Act. 12. v. 17. | Thdrt. ep. 3. p. 900. d. | NOTE 30. | Conc. L. t. 5. p. 49. a. b.)

Puisque les Peres l'ont regardé comme aiant toûjours été Evêque de Rome depuis qu'il eut commencé à y prêcher; il y a bien de l'apparence qu'il y retourna au moins pour quelque tems, & même plusieurs fois. C'est apparemment à quelqu'un de ces voiages, plûtôt qu'au premier, qu'il faut rapporter sa premiere Epître] *a* qui est écrite de Babylone," c'est-à-dire de Rome, selon l'explication d'Eusebe & de S. Jerôme, *b* lorsque l'on donnoit déja aux Fidéles le nom de Chrétiens; [ce que nous croions n'avoir commencé" qu'en l'an 43. à Antioche;] *c* & avant que S. Marc l'eût quitté [pour aller par son ordre prêcher en Egypte;" ce qui paroît être arrivé en l'an 49.]

(*a* 1. Pet. 5. v. 13 | Eus. l. 2. c. 15. p. 54 | Hier. v. ill. c. 8 | Oecu. n. p. 526. a | Est. n. p. 1201. | *b* 1. Pet. 4. v. 16. | *c* c. 5. v. 13. | Voiez la note 31. | Voiez S. Paul. | Voiez S. Marc.)

d S. Pierre écrivit cette Epître pour ceux du Pont, de la Bithynie, de la Galatie, de l'Asie & de la Cappadoce. *e* Il l'adresse particulierement aux Juifs convertis, répandus dans toutes ces provinces; *f* quoi qu'elle parle aussi aux Gentils qui avoient embrassé la foi. *g* Quelques Peres l'appellent l'Epître à ceux du Pont, [parce qu'ils sont nommez les premiers dans l'inscription.] *h* Elle a toûjours esté reconnuë sans contradiction pour canonique.

(*d* c. 1. v. 1. | *e* Eus. l. 3. c. 4. p. 73. b | Ath. Syn. p. 136 | Didy. in 1. Pet. p. 56. | *f* Est. ib. p. 1150. | *f* Aug. ps. 146. p. 6, 8. 2. b | n Faust. l. 22. c. 89. p. 184. 2. a | *g* Tert. scor. c. 12. p. 630. c | Cyp. test. l. 3. c. 36. 37. 39. p. 381. 1.)

i On croit que S. Marc qui étoit [le disciple &] l'interprete de S. Pierre, l'aida à la composer pour les termes, & pour le style. *k* Elle fut envoiée par Silvain, *l* qui est, à ce qu'on croit, celui même" que S. Paul joint avec lui dans le titre de ses Epîtres aux Thessaloniciens, c'est-à-dire celui qui est celebre dans les Actes sous le nom de Silas. *m* Les interpretes croient" qu'elle a été écrite en Grec. *n* Grotius même y reconnoît une force & une vigueur digne du prince des Apôtres. *o* Elle est pleine d'une majesté Apostolique, & renferme de grands sens en peu de paroles.

(*h* Eus. l. 3. c. 3. p. 71. | *i* Hier. ep. 150. qu. 11. t. 3. p. 151. b. | *k* 1. Pet. 5. v. 13. | *l* Oecum. n. h. 525 | C. à Lap. n. p. 191. 1. a. | *m* C. à Lap. p. 191. 1. b. | *n* c. Synop. n. p. 1479. f. | *o* Estius, ib. p. 1150. | Voiez S. Paul. | NOTE 31.)

'S. Marc écrivit aussi l'Evangile à Rome dans le tems que S. Pierre y étoit, à la priere des Chrétiens de Rome, & particulierement de divers Chevaliers" Romains à qui cet Apôtre avoit prêché JESUS-CHRIST. Il ne le composa que de ce qu'il avoit entendu dire au même Apôtre; *a* qui l'aiant appris par la revelation de l'esprit de Dieu, dit S. Clement d'Alexandrie, approuva son ouvrage, & permit qu'on s'en servît dans l'Eglise. 'C'est pourquoi quelques-uns le lui ont attribué. *b* S. [1] Athanase ajoûte même que c'étoit lui qui l'avoit dicté. *c* S. Chrysostome dit que cet Evangeliste est plus court que les autres, parce qu'il imitoit S. Pierre, qui aimoit à parler peu. *d* Eusebe dit que comme il n'écrivoit que ce qu'il avoit entendu raporter à S. Pierre, il ne parle point de ce que JESUS-CHRIST dit à l'avantage de cet Apôtre aprés qu'il l'eut reconnu pour le Christ & le Fils de Dieu, [& ne dit point non plus qu'il ait marché sur les eaux;] mais raconte fort au long son triple renoncement; parce que S. Pierre racontoit à tout le monde cette faute qui lui avoit fait verser tant de larmes: au lieu qu'il ne parloit pas des choses qui auroient pû lui attirer de l'estime, étant bien aise que les autres ne le sceussent pas. 'Eusebe montre par là aux payens combien des personnes si sinceres, & si éloignées de la vanité, sont croiables dans ce qu'ils disent. 'Il ajoûte que ce fut l'humilité de S. Pierre qui l'empêcha d'écrire lui-même l'Evangile.

(Voiez S. Marc. | Caesareanis. | Eus. l. 2. c. 15. p. 53 | l. 3. c. 39. p. 113 | Hier. v. ill. c. 8 | Ep. 150. qu. 11. p. 151. b | Bib. p. t. 1. p. 563. b. | *a* Eus. l. 2. c. 15. p. 53. | Tert. in Marc l. 4. c. 5. p. 505. d | Hier. v. ill. c. 1. | *b* Athan. syn. t. 2. p. 155. c. | *c* Chry. in Matt. h. 4. p. 35. a. | *d* h. 59. p. 634. e | Eus. dem. l. 3. c. 5. p. 121. | Eus. p. 121. | p. 120. d.)

'S. Marc après l'avoir écrit, le porta en Egypte, *a* où il fut envoié [l'an 49.] par S. Pierre, [qui retourna peut-être en même tems en Orient, comme nous allons bientôt voir.

(Epiph. 51. c. 6. p. 428. a | Hier. v. ill. c. 8. p. 268. d. | *a* Epiph. p. 428. a.)

b Outre S. Marc, S. Pierre a eu encore un autre interprete nommé Glaucias; que Basilide heresiarque se glorifioit d'avoir eu pour maître.

(*b* Clem. str. 7. p. 764. d.)

'Il est certain que S. Pierre quitta de nouveau la ville de Rome en l'an 51. au plûtard, soit pour quelque raison qui ne nous est pas connuë, soit à cause *i* de l'ordre que l'Empereur Claude avoit donné à tous les Juifs d'en sortir, 'ne pouvant souffrir les tumultes qu'ils excitoient sans cesse, dit Suetone, poussez par un Chrest: 'Comme les payens donnoient souvent à JESUS-CHRIST le nom de Chrest, 'il est assez probable que Suetone lui attribuë les tumultes qui s'excitoient à son occasion entre les Juifs, par ceux qui demeuroient endurcis dans leur ancienne opiniâtreté.' Orose dit que celà arriva" en la neuviéme année de Claude. [Ainsi ç'aura été un an ou deux avant le Concile de Jerusalem," auquel on traita de la Circoncision, & des autres observations de la loi. Mais * plusieurs croient que les Juifs ne furent chassez de Rome que trois ans après le tems marqué par Orose.]

(Bar. 51. § 3. | Act. 18. v. 2. | Suet. l. 5. c. 25. p. 544. | Bar. 43. § 13. | 51. § 1. | de JESUS-CHRIST 49. | Oros. l. 7. c. 6. p. 210. 2. b. | tenu vers 51. V. S. Paul | * NOTE 32.)

L'AN DE JESUS-CHRIST 51.

S. Pierre, S. Jaque [de Jerusalem,] & S. Jean, qui étoient considerez comme les colonnes de l'Eglise, [se trouverent au Concile dont nous parlons.]

'Nous avons dans les actes le discours que S. Pierre

(Gal. 2. v. 9 | Act. 15. v. 7. &c.)

1. Si l'addition de la synopse est de lui.

S. Pierre y fit pour empêcher qu'on n'imposât aux nations le joug de la Loi que les Juifs mêmes n'avoient pû porter,' & son sentiment aiant été appuié par S. Jaque, fut embrassé par toute cette assemblée de Saints, comme la volonté du S. Esprit. [v. 12.] 'S. Paul qui étoit venu à ce Concile pour y défendre la liberté de l'Evangile, [Gal. 2. v. 2.] 'exposa en particulier aux principaux ce qu'il prêchoit. [v. 8. 9.] 'Et les trois Apôtres reconnoissant que Dieu lui avoit confié l'apostolat des Gentils, comme il avoit confié celui des Juifs à S. Pierre, convinrent que S. Paul & S. Barnabé prêcheroient aux Gentils, & eux aux Juifs. [L'an de J. C. 51. &c. — V. S. Paul &c.] [Chry. in Gal. p. 777. e.] 'C'est pour celà que S. Pierre & les deux autres toleroient l'usage de la Loi pour condescendre à la foiblesse des Juifs, [Act. 21. v. 20.] 'qui y demeuroient toûjours fort attachez. [a Chry. in Act. h. 37. p. 326. b. c.] a Il ne faut pas douter que Saint Pierre & les autres ne prêchassent aussi aux Gentils, quand l'occasion s'en rencontroit, [Act. 17. v. 2. &c.] 'comme S. Paul prêchoit toûjours d'abord aux Juifs.

ARTICLE XXXII.

S. Pierre est repris par S. Paul.

[Gal. 2. v. 11.] 'SAINT Paul "après avoir raporté dans son Epitre aux Galates ce qui s'étoit passé à Jerusalem, parle de ce qui se fit à Antioche, [NOTE 33.] [b Act. 15. v. 35.] b où il étoit venu ensuite du Concile. [Gal. 2. v. 11. 12. 14.] 'Saint Pierre y étoit aussi venu, & mangeoit avec les Gentils [c Est. n. p. 550. 1.] [convertis,] vivant comme eux, non comme les Juifs, c sans s'arrêter à la distinction des viandes prescrite par la loi. [d Gal. 2. v. 12. 13| Chry. t. 5. h 64. p. 718. e.] d Mais depuis celà quelques Chrêtiens "de Jerusalem étant venus à Antioche; [*à Jacobo*] de peur de les blesser, il commença à se separer des Gentils, & à ne plus manger avec eux, "par une espece de feinte, [Greg. in Ez. h. 18. p. 1294. a| C. à Lap. p. 426. 2. a| Aug. mend. c. 5. p. 5. 1. c| ad Conf. c. 12. p. 20. 2. e.] 'qui alloit à donner lieu de croire que l'observation de la loi étoit necessaire, [au moins pour les Juifs,] a & à obliger même les Gentils de s'y soumettre. b Ainsi il détruisoit ce qu'il avoit édifié, & "ébranloit la discipline de l'Eglise. [*dubitari fecerat.*]

[Cette conduite eut en effet des suites fâcheuses:] c Car tous les Juifs convertis à Antioche, qui vivant avec les Gentils, [a Gal. 2. v. 14. b Aut. qu. 55. p. 155. b. c Chry. t. 5. h. 64. p. 718. d.] s'étoient déja accoutumez à vivre comme eux dans la liberté de la foi, sans s'astreindre aux observations legales; d tous ces Juifs, dis-je, imiterent la dissimulation de S. Pierre, & S. Barnabé même s'y laissoit entraîner avec les autres. [d Gal. 2. v. 13. e v. 14. f v. 11. g v. 11| Est. n. p. 550. 1. h Gal. 2. v. 14.] e Mais S. Paul voiant qu'ils ne marchoient pas selon la verité de l'Evangile, f & que S. Pierre faisoit une chose, g qui meritoit d'être reprise, il lui resista en face, h & lui dit devant tout le monde qu'il avoit tort d'obliger les Gentils par sa maniere d'agir "à vivre selon la loi des Juifs. [*judaïzare*] [Aug. in Gal. 2. p. 949. b. B.] [1] 'Il le reprit devant tout le monde, parce que les autres aiant pris part à sa faute, il vouloit les guerir tous en le reprenant. [Il savoit d'ailleurs que] S. Pierre avoit une charité [& une humilité] assez ferme, pour agreer tout ce qui étoit utile au salut des ames, pour souffrir, & même avec joie, d'être repris "par un autre qu'il pouvoit regarder comme au-dessous de lui, [*posterioris pastoris.*] [& qui avoit persecuté l'Eglise pendant que lui l'établissoit par son courage & par ses miracles.]

[Orig. in Jo. gr. p. 381. c. d.] 'On vit en effet alors combien S. Pierre avoit profité des fautes où il étoit tombé au tems de la Passion. Car il receut avec un silence paisible & modeste la reprehension de S. Paul.' [Cyp. ep. 71. p. 178. 1.] Il ne pretendit point l'emporter par sa dignité éminente & sa primauté, ni obliger tous les autres à se soûmettre à son sentiment, parce qu'ils n'étoient entrez dans l'Eglise que depuis lui. Au lieu de mépriser S. Paul, qui avoit été persecuteur de l'Eglise, il receut sans peine le conseil que la verité lui donnoit par sa bouche; & il ne resista point à la lumiere de la raison qu'il lui presentoit. Il nous apprit par là comment il faut conserver l'union avec nos freres, comment il faut souffrir [qu'on nous reprenne,] qu'il ne faut point aimer nôtre sentiment avec opiniâtreté, mais croire que ce que nos freres nous apprennent de vrai & d'utile, est veritablement à nous. [Greg. in Ez. h. 18. p. 1294. c. d.] 'Il oublia en quelque sorte tout ce qu'il avoit de grand, [1] de peur de perdre le moindre degré d'humilité: [a b.] a Il voulut même depuis ce tems-là louër les Epîtres de S. Paul comme pleines de sagesse, quoi qu'on y lise une chose qui lui paroît si peu honorable.' [b. c.] Mais [2] cet ami de la verité se rejouïssoit qu'on sceût qu'il avoit été repris, & qu'on creût qu'il l'avoit été justement, [parce qu'il n'aimoit pas le mauvais sentiment,] qui avoit obligé saint Paul de le reprendre.' [Conc. L. t. 4. p. 1227. c. d. ex Gelas.] Ainsi il ne retomba jamais depuis dans cette faute où il s'étoit laissé aller comme homme par ignorance & par foiblesse. [t. 5. p. 622. b. c. d.] 'Toute l'Eglise, dit le Pape Pelage II., respecte & revere l'humilité avec laquelle il a cedé aux raisons de S. Paul, & a changé de sentiment.

[Aug. B. ep. 75. p. 170. f| 173. f| a Chry. t. 5. h. 64. p. 706. e.] 'Porphyre [l'un des plus grands ennemis qu'ait eu la religion Chrétienne] [à la fin du 3. siecle.] a pretendoit tirer avantage de cette querelle puerile, comme il l'appelloit, & vouloit qu'on regardât S. Paul comme un homme envieux de la grandeur de S. Pierre, comme un superbe & un insolent.' [Aug. ep. 82. p. 198. f. g.] S. Augustin lui répond qu'on ne peut que louër [3] & la juste liberté de S. Paul, & la sainte humilité de S. Pierre. Mais, ajoûte ce Pere, Si saint Paul apprend aux inferieurs même à ne pas craindre de resister avec liberté à ceux qui sont au-dessus d'eux, sans blesser la charité fraternelle, lors qu'il s'agit de défendre la verité de l'Evangile; [f g| in Gal. 2. p. 949. h. c.] 'S. Pierre nous fait voir en lui une vertu encore plus admirable & plus difficile à imiter. Car il est plus aisé de voir ce qu'il y a à corriger dans un autre, & de l'en avertir, que de voir soi-même ses fautes & s'en corriger. Quelle vertu faut-il donc avoir pour être bien aise d'être corrigé par un autre, de l'être "par un inferieur, de l'être à la vûë de tout le monde? [*posteriorem.*] Ainsi cette action de S. Pierre est le plus grand exemple de vertu

[Estius, n. p. 551. 2.] 1. 'Quelques-uns croient que tout ce qui suit dans S. Paul jusqu'à la fin du chapitre, sont encore les paroles qu'il dit alors à S. Pierre. [Il semble néanmoins difficile de le dire du v. 17.]

1. *ut unum fortiter humilitatis donum teneret.*

2. *Amicus veritatis laudavit etiam quòd reprehensus est, atque ei & hoc ipsum placuit, quia in his non placuerat, quæ aliter quàm debuerat, sensit .... Quæ illa mansuetudo, quæ quies animi, quæ soliditas mentis, atque imperturbata cogitationis! &c.*

[Aug. s. 350. p. 1349. e.] 3. *'Libera (caritas) in Paulo ad arguendum, humilis in Petro ad obediendum.*

vertu, qu'il nous pût donner, puisqu'il nous enseigne à conserver la charité, par l'humilité; qui est tout ce que JESUS-CHRIST nous est venu apprendre en ce monde.

'S. Augustin ne laisse pas de regarder cette faute de S. Pierre comme grande, ' aussi-bien que l'erreur de S. Cyprien sur le batême. Mais si la faute du dernier a été couverte par sa charité, [on peut dire que celle de S. Pierre l'a été particulierement] ' par cette humilité & cette douceur qui est [presque] inimitable aux autres hommes. ' Aussi étoit-il bien raisonnable que celui qui étoit le premier de tous les Apôtres par la dignité, le fût encore par l'humilité. — ag. chr. c. 30 p. 292. 1. d. de bapt. l. 2. c. 1. p. 39. 2. Greg. in Ez. h. 18. p. 1294. c.

V. la note 33. ' Quelques-uns ont pretendu que " celui qui fut repris par S. Paul, est different de l'Apôtre S. Pierre. Mais ils se trompent assûrément, & n'ont pas lû avec assez de soin les paroles de l'épître aux Galates. — el Chry. t. 5. h. 64 p. 719. 720.

[Nous ne parlons point de la dispute celebre qui fut entre S. Augustin & S. Jerôme sur cette reprehension de S. Pierre par S. Paul. Il la faut reserver pour l'histoire de ces deux Saints.] ' Il semble que le Pape Innocent I. peut marquer cette occasion où S. Pierre se trouva à Antioche avec S. Paul & S. Barnabé, ' lorsqu'il dit que cette ville avoit eu l'honneur de voir une très-celebre assemblée des Apôtres. [" Au moins les anciens n'en ont point remarqué de plus celebre dans cette ville.] — Alex. t. 2. p. 741. Conc. L. t. 2. p. 1269. 2. NOTE 34.

ARTICLE XXXIII.

S. Pierre sçachant qu'il mourroit bientôt, écrit sa seconde Epître : Il revient à Rome.

L'AN DE JESUS-CHRIST 52. JUSQU'EN 64.

[ON sait peu de choses de ce que S. Pierre a fait depuis ce tems-là jusques à sa mort. Ce que l'on en peut dire en general,] ' c'est qu'aiant receu de JESUS-CHRIST la charge de paître & de nourrir son troupeau, il n'a pas langui dans une molle oisiveté. Il n'a pas choisi une vie douce & paisible pour s'exemter des perils. Au contraire il a couru par toutes les parties de la terre, pour éclairer les aveugles par la lumiere de JESUS-CHRIST, pour servir de guide aux égarez, pour faire avancer ceux qui étoient déja dans le chemin de la pieté, pour combattre les ennemis de Dieu, pour encourager ses soldats, pour souffrir toutes sortes de persecutions, pour endurer l'horreur des prisons les plus affreuses, & en un mot pour prêcher l'Evangile au milieu de tous les travaux & de tous les dangers imaginables. — Aster. h. 1. bib. P. auct. 1. p. 148. 2.

a On pretend qu'il a porté l'Evangile en divers provinces de l'Occident, *b* & particulierement que c'est lui qui a donné à l'Afrique ses premiers Evêques ; [" ce qui n'est nullement fondé.] *c* Mais il est certain qu'il a prêché à Corinthe, *d* & que " ce n'a été qu'après S. Paul. *e* Il semble, selon Lactance, qu'il ait fait un voiage à Rome " en 58. & que le fruit qu'il y fit par ses predications & par ses miracles, fut une des causes de la persecution que Neron suscita contre l'Eglise [en l'an 64.] ' Il en fit apparemment un autre à Jerusalem en l'an 62. pour élire [& pour ordonner] S. Simeon Evêque de Jerusalem. — *a* Bar. 58. 5. 51. *b* §. 52. *c* Eus. l. 2. c. 25. p. 68. a. *d* Bar. 57. 5. 4. *e* Lact. pers. c. 2. p. 3. NOTE 35. NOTE 36. L'an de J.C. 52-64. V. la note 38. Eus. l. 3. c. 11. p. 86. 87.

L'AN DE JESUS-CHRIST 65.

' Le Sauveur, & avant sa mort, & aussitôt après sa resurrection, avoit predit à S. Pierre de quelle maniere il devoit glorifier Dieu dans sa vieillesse, & qu'il le suivroit un jour jusques à la mort de la croix. *a* Il lui revela [depuis] quand celà devoit arriver, *b* soit en lui marquant fort long-tems auparavant, comme S. Leon le semble dire, combien il avoit encore à demeurer sur la terre; ' soit en l'avertissant peu avant sa mort, qu'il en sortiroit bien-tôt, comme la plûpart des interpretes le croient. — Joan. 13. v. 36 | 21. v. 18. 19 | Aug. f. 147. p. 703. 2 | in Jo. h. 124. p. 232. 2. *a* 2. Pet. c. 1. v. 14. *b* Leo, f. 80. c. 5. p. 337. Est. in 2. Pet. p. 1209. 1.

' Cet Apôtre sachant donc qu'il étoit près de quitter son corps mortel, *c* voulut profiter de ce peu de tems qui lui restoit, pour éveiller les Fidéles, & les faire souvenir des veritez qu'il leur avoit enseignées. ' Et afin qu'ils pussent même se les remettre souvent dans l'esprit quand il seroit mort, ' il leur en voulut laisser un abregé par écrit. Ce fut pour celà qu'il écrivit sa seconde Epitre. ' Il semble l'avoir voulu adresser particulierement à ceux [du Pont & des Provinces voisines] à qui il avoit déja adressé la premiere. ' Ainsi on croit qu'elle parle proprement aux Juifs, [quoi qu'elle puisse parler aussi [1] aux Gentils.] — 2. Pet. 1. v. 14. *c* v. 12. 13. v. 15. Est. n. p. 1209. 2. 2. Pet. 3. v. 1. Est. n. p. 1203.

' S. Pierre y exhorte sur tout les Fidéles à perseverer dans la doctrine des Apôtres, & à s'appliquer aux bonnes œuvres sans se laisser corrompre par les illusions des faux docteurs, par où on croit qu'il marque les disciples de Simon le magicien & les Nicolaïtes, qu'il dépeint & qu'il combat avec des expressions fortes & prophetiques. — p. 1203.

' Il y parle avec éloge des Epîtres de saint Paul, *a* en quoi nous avons remarqué que S. Gregoire ne peut se lasser de louër & de reverer son humilité. *b* Il assure néanmoins qu'il y a quelques endroits difficiles, dont les ignorans abusoient dès ce tems-là. ' On croit que c'est ce que S. Paul dit pour relever la foi au-dessus des œuvres, dont on vouloit tirer qu'il suffisoit d'avoir la vraie foi, sans se mettre en peine de faire de bonnes œuvres, quoique S. Paul combatte cette erreur en divers endroits. ' S. Pierre marque une de ses Epîtres en particulier, ce qu'on raporte à celle aux Hebreux. — 2. Pet. 3. v. 15. *a* Greg. in Ez. h. 18. p. 1294. *b* 2. Pet. 3. v. 16. Est. n. p. 1234. 1235. p. 1233. 2.

NOTE 37. ' On a " douté durant quelque tems, si cette seconde Epître de S. Pierre étoit legitime, *c* & on ne la mettoit pas autrefois au rang des Ecritures Canoniques : — Eus. l. 6. c. 25. p. 227. a. ex Orig. *c* l. 3. c. 3. p. 72. a.

K 2 'ce

1. ' L'auteur du livre des promesses la nomme *l'Epître aux Gentils* : *a* & dans le sermon *de Cataclysmo* c. 5. attribué à S. Augustin, mais qu'on croit n'être pas de lui, elle est appellée *la seconde Epître de S. Pierre aux Gentils*. [Je ne sai si cette citation peu ordinaire, & assûrément peu fondée, ne peut point donner sujet de croire que ces deux ouvrages sont d'un même auteur. Ils sont au moins tous deux d'un Africain du V. siecle.] — Prosp. prom. l. 4. c. 2. p. 156. *a* Aug. t. 6. B. p. 606. b.

Did. in 2. Pet. p. 68. a. ʼce qui venoit de ce que quelques-uns, comme Didyme, la croioient corrompuë, ʼ& d'autres la soûtenoient supposée, à cause qu'elle n'est pas du même style que la premiere. ʼOn ne trouve pas néanmoins que cette diversité soit bien considerable, a & telle qu'elle soit, elle pouvoit venir de la diversité des interprétes dont S. Pierre se servoit, n'aiant plus alors S. Marc auprès de lui pour la composer. ʼAinsi cette raison n'a pû empécher que l'utilité qu'on retiroit de cette lettre ne l'ait fait lire & estimer comme le reste de l'Ecriture.

Hier. v. ill. c. 1. Est. in 2. Pet. p. 1202. a Hier. ep. 150. q. 11. p. 151. b. Eus. l. 3. c. 3. p. 72. a.

[Comme Dieu avoit revelé à S. Pierre le tems de son martyre, il lui en revela aussi le lieu. Car nous ne pouvons pas mépriser l'autorité de S. Athanase,] ʼqui dit comme une chose constante, que [le saint Esprit] dit à S. Pierre & à S. Paul, qu'il falloit qu'ils souffrissent le martyre à Rome. Ces deux Apôtres avoient fui & s'étoient cachez en d'autres rencontres pour éviter la mort. Cependant au lieu de differer ce voiage qui devoit terminer leur vie, ils l'entreprirent avec joie: Et cette conduite si opposée en apparence, fit voir que suivant en toutes choses l'ordre de Dieu, ils avoient fui la mort non par timidité, mais par sagesse, & couroient alors à la mort, non par une indiscrete temerité, mais par un veritable courage.

Ath. fug. p. 713. b. ἀκούσαντες.

ʼS. Denys de Corinthe "semble dire qu'ils furent ensemble en Italie, & passerent par Corinthe, [ce qui ne se peut mettre à l'égard de S. Paul qu'en l'an 65. Néanmoins ses paroles ne sont pas formelles:] ʼ& un autre Pere dit que lors que S. Paul vint à Rome, il y trouva saint Pierre, qui y étoit occupé à la predication de l'Evangile, & qu'il s'y joignit à lui. ʼAinsi ils prêcherent ensemble la parole de Dieu dans l'Italie, a & [particulierement] à Rome. b Lactance témoigne qu'ils y publierent diverses propheties, qu'ils avoient apprises de Jesus-Christ, dont l'une regardoit la ruine prochaine des Juifs, & que même ces propheties furent conservées par écrit. ʼQuelques-uns croient que cet écrit est celui que l'on avoit autrefois intitulé, La predication de S. Pierre, qui peut avoir été fait vers l'an 150. [Nous en parlerons encore dans la suite.]

Eus. l. 2. c. 25. p. 68. NOTE 38. Aster. h 8. p. 168. b. Eus. l. 2. c. 25. p. 68. b. a Ruf. ib. p. 33. 2. b Lact. l. 4. c. 21. p. 412. 413. Pearf. post. p. 33. 34.

ʼL'arrivée de S. Pierre à Rome y augmenta beaucoup la religion. Ses predications & divers miracles qu'il y fit par la vertu & la puissance que Dieu lui avoit donnée, y firent embrasser la justice à un grand nombre de personnes, [dans les cœurs desquels] il éleva à Dieu un temple stable & immobile.

Lact. pers. c. 2. p. 3.

ʼNeron regnoit alors à Rome. [On en a parlé amplement en un autre endroit, & il suffit de dire ici qu'il étoit digne d'être le ministre du Demon pour faire mourir S. Pierre & S. Paul.] [1] Ils l'irriterent & lui & ceux qui aimoient comme lui les plaisirs, en enseignant aux peuples les commandemens de Dieu, en prêchant la chasteté, " en détestant les danses, les festins, & tout ce qui en flatant les sens, abat la vigueur de l'ame, & corrompt la pureté. ʼL'envie & la jalousie [des méchans,] qui leur avoient déja fait souffrir tant de travaux, contribuerent encore à leur faire remporter la couronne de la patience & du martyre.

p. 3. Aster. h. 8. p. 168. b. c. d| Amb. s. 68. p. 100. i. k. l.| ἀσέλγειαν. λύουσαν. πόρνην. Clem. ad Cor. 1. c. 5. p. 53. 94.

ARTICLE XXXIV.

Simon le magicien entreprend de monter au ciel: S. Pierre & S. Paul le font tomber par terre.

a Beaucoup d'anciens raportent encore la mort des deux Apôtres à la victoire qu'ils remporterent sur Simon le magicien. b Ce malheureux pretendant qu'il étoit le Christ, & voulant montrer que comme fils de Dieu il pouvoit monter dans le ciel; [1] il se fit élever en l'air par deux demons c dans un chariot de feu, d se servant pour celà de la puissance de sa magie. e Mais S. Pierre s'étant mis en priere f avec S. Paul, g cet imposteur fut abandonné de ses demons, h tomba par terre, i & mourut de cette chûte, [mais non sur le champ.] k Il se cassa seulement les jambes, l & aiant été porté à Brunde, il se precipita de douleur & de honte du haut d'un logis en bas.

a Max. T. h. 54. p. 231. 2. b| Gr. T. h. Fr. l. 1. c. 25. p. 20. b Max. T. p. 231. 2. b. c Arnob. l. 2. p. 50. c. d Amb. hex. l. 4. c. 8. p. 57. a. e Arnob| Bar. 68. §. 17-20| Cyr. cat. 6. p. 54. a| Thdrt| Max. T. Philast. f Cyril| S. Sev. g ibid Arn. h ibid. & ceteri. i Isid. P. k Arn. Max. T| Const. ap. l. 6. c. 9. p. 272. d. l Arn.

[Il semble que ce lieu de Brunde fust dans Rome même:] m Car Simon mourut à Rome selon S. Philastre. n S. Epiphane écrit aussi qu'il mourut miserablement d'une chûte au milieu de cette ville: o & S. Augustin dit que S. Pierre le fit mourir à Rome par la vertu du Dieu tout-puissant. [Il seroit difficile de raporter à autre chose qu'à l'histoire dont nous parlons,] p ce que dit le même Pere, Que l'on publioit de Simon qu'il avoit un veritable dessein de monter dans le ciel par sa magie, & de passer de la nature humaine à celle de Dieu. [On ne peut pas dire que celà soit dans les Actes.] q Lucifer & les autres Legats du Pape Libere écrivant à S. Eusebe de Verceil, témoignent que le nom de Dieu avoit été glorifié à la venuë des bienheureux Apôtres, par la chûte & la ruine de Simon.

m Philast. c. 29. p. 9. a. n Epiph. 21. c. 5. p. 59. a. o Aug. her. 1. p. 6. 2. c. p Ps. 9. p. 27. 2. a. q Bar. 355. §. 8.

ʼPlusieurs Romains croioient que la coutume de jeûner le samedi à Rome, venoit de ce que S. Pierre aiant à combatre Simon le dimanche, avoit jeûné le samedi precedent avec toute l'Eglise de Rome; & que ce combat aiant eu un succès si glorieux on avoit depuis retenu la même pratique. Néanmoins la plus-part des Romains disoient que ce n'étoit point-là l'origine de ce jeûne.

Aug. ep. 86. p. 146. 2. d.

ʼLes Constitutions des Apôtres disent que Simon provoqua S. Pierre à ce combat. r Theodoret semble dire qu'il y fut provoqué par S. Pierre. f S. Isidore de Peluse dit que cette mort de Simon étoit très-celebre. [C'est-là sans doute] t la victoire que S. Pierre avoit remportée sur Simon selon S. Ambroise, un peu avant que de mourir. v Elle est décrite assez particulierement dans les Constitutions. x Plusieurs de ceux qui furent presens à cet évenement, se convertirent.

Const. l. 6. c. 9. p. 272. b. r Thdrt. hær. l. 1. c. 1. p. 192. a. f Isid. P. l. 1. ep. 13. p. 4. t Amb. s. 58. p. 100. i. v Const. l. 6. c. 9. p. 272. x Thdrt. hær. l. 1. c. 1. p. 192. a.

y Baronius entend de Simon ce qu'on lit dans Dion Chrysostome, Que Neron a nourrit long-tems dans sa cour un homme [2]

y Bar. 68. §. 14| D. Chr. or. 21. p. 371. c.

1. Arnobe *l. 2. p. 50. c.* S. Cyrille de Jerusalem *cat. 6. p. 54. a. b.* S. Ambroise (*in hexa. l. 4. c. 8. p. 57. a.*) S. Sulpice Severe (*hist. Eccl. l. 2. p. 45.*) S. Isidore de Peluse (*l. 1. ep. 13. p. 4. d.*) Theodoret *hær. fab l. 1. c. 1. p. 192. a| Apos. 237. 2. b.*

2. Je pense que Dion en parle comme d'une chose possible plutôt que comme d'un fait arrivé.

me qui avoit promis de voler en l'air. 'Suetone raconte aussi que dans des jeux un homme entreprit de voler en presence de Neron; mais que dés le premier effort, il tomba par terre, & que son sang réjaillit jusques sur le pavillon d'où ce Prince le regardoit: [Ce qui revient tout à fait à l'histoire de Simon:] car elle se passa en presence de Neron selon S. Philastre. [Je ne sai s'il faut raporter à la chûte de cet imposteur ce que dit S. Pacien,] 'Que S. Pierre l'avoit confondu avec la faveur & l'approbation du juge. a On montroit à Rome au VI. siecle une pierre un peu creusée, où l'on pretendoit que les deux Apôtres avoient demandé à Dieu à genoux le secours dont ils avoient besoin pour ce grand combat. 'D'autres montroient aussi des pierres teintes, disoient-ils, du sang de Simon.

Suet. l. 6. c. 12. p. 586. — Philast. c. 29. p. 9. 2. — Pacia. ep. 2. bib. Pat. 3. p. 56. 2. — a Gr. T. gl. M. c. 28. p. 68. — Cotelr. ap. n. p. 269. c. d. e. Eus. n. p. 331.

'Il y en a aujourd'hui qui veulent contester [non seulement ces dernieres particularitez moins autorisées, mais] generalement tout ce qui se dit de la chûte de Simon, non qu'ils alleguent rien de positif pour le combatre; mais parce que celà vient, disent-ils, originairement des apocryphes, ou pour d'autres raisons [qui sont encore moins considerables. Mais quand il seroit vrai que cette histoire seroit une fiction, nous aimerions mieux, tant qu'on n'aura point de preuve claire & convaincante de sa fausseté, nous tromper en ce point avec Arnobe, S. Cyrille de Jerusalem, les Legats du Pape Libere, Saint Ambroise, S. Augustin, S. Isidore de Peluse, Theodoret & plusieurs autres, que d'être obligez d'accuser d'une credulité indiscrete] 'un grand nombre des plus illustres & des plus graves maîtres de l'Eglise latine & greque, [sans autre raison, sinon qu'il n'est pas absolument certain qu'ils disent vrai.]

Cotelr. ap. n. p. 269. d. e.

ARTICLE XXXV.

S. Pierre sort de Rome, où JESUS-CHRIST le fait revenir: Il est mis en prison. De S. Processe & S. Martinien.

'SAINT Ambroise raporte qu'après la victoire de S. Pierre sur Simon, comme tous les Payens étoient irritez contre cet Apôtre à cause de la pureté de sa doctrine, les Chrétiens qui sceurent "qu'on le cherchoit, le prierent de se retirer pour quelque tems, & de se conserver pour instruire & pour affermir dans la foi le peuple de Dieu. S. Pierre cedant enfin à leur importunité, malgré le desir qu'il avoit de souffrir le martyre, se retira durant la nuit. Et il étoit déja à la porte de Rome, lors qu'il vit JESUS-CHRIST qui entroit par la même porte. Il lui demanda: „ Seigneur, où allez-vous? Je viens à Rome, lui répondit JESUS-CHRIST „ pour être crucifié de nouveau. „ S. Pierre comprit aussi-tôt le sens de cette parole, retourna sur ses pas, raconta cette vision aux Fidèles, & ayant aussi-tôt été pris, il glorifia JESUS-CHRIST par sa Croix, [& par sa mort.]

Amb. l. 68. p. 100. i. k. — NOTE 39. — 1.

[Il peut neanmoins y avoir eu quelque intervalle entre sa prise & sa mort.] 'Car on écrit que S. Paul & lui demeurerent neuf mois en prison: 'D'où Baronius a conclu qu'ils furent arrêtez au mois d'Octobre. [Et celà peut être vray de S. Pierre. Mais pour S. Paul, "il est difficile de ne pas croire que sa derniere prison a duré un an entier.]

L'an de J.C. 66. — Usu. Ado, 14. mars. — Bar. 68. §. 23. — 1. — V. S. Paul §. 49.

L'AN DE JESUS-CHRIST " 66.

NOTE 40.

'On assure que ces saints Apôtres après avoir passé "plus de huit mois dans la prison, y convertirent S. Processe & S. Martinien, qui étoient des principaux de leurs gardes, & 47. autres personnes de tout âge de l'un & de l'autre sexe. 'Les martyrologes d'Usuard, d'Adon, & plusieurs autres disent que ces 47. personnes souffrirent tous le martyre par ordre de Neron, & marquent leur fête le 14. de Mars.

novem jam mensis. — Sur. 2. jul. p. 27. §. 1. — Bol. 14. mars. p. 343.

'On pretend que S. Processe & S. Martinien remporterent la même couronne: & on a une histoire de leur martyre, ["mais qui n'est pas authentique.] 'Leurs noms se trouvent le 2. de Juillet, dans les martyrologes appellez de S. Jerome, dans celui de Bede, & dans tous les autres anciens & nouveaux, & dans le Sacramentaire du P. Menard, dans le calendrier du P. Fronto[2], [& dans celui d'Allatius.] 'Un Auteur [qu'on croit avoir vécu au milieu du V. siecle,] dit que vers l'an 392. un Prêtre, de la secte des Tertullianistes, s'empara du lieu où étoient près de Rome les corps des saints freres Martyrs Processe & Martinien, & où les Fidèles les venoient honorer, disant qu'ils avoient été Phrygiens, & qu'ainsi ils avoient suivi la même créance que Tertullien. Cet heretique fut bientôt chassé, & le lieu rendu aux Catholiques. [Si ce Tertullianiste pretendoit, comme il y a assez d'apparence, que les Saints avoient été Phrygiens de religion, c'est-à-dire Cataphryges, c'est une marque qu'on ne les croioit pas alors contemporains des Apôtres, les Cataphryges n'aiant commencé que vers l'an 170.]

Sur. 2. jul. p. 27. — NOTE 41. — Floren. p. 640. 641. — 2. — Præd. c. 86. p. 78. — 3.

'S. Gregoire a prêché sa 32. homelie sur l'Evangile en l'Eglise de ces Saints, & à leur tombeau le jour de leur fête. 'Il nous assure qu'ils avoient livré leurs corps à la mort parce qu'ils étoient pleinement persuadez qu'il y a une vie qui merite d'être achetée par la mort même: Que Dieu aussi les glorifioit par un grand nombre de miracles qui se faisoient à leur tombeau; que les malades y recevoient la guerison de leurs maux, que les possedez y étoient delivrez, & que les parjures y étoient livrez à la possession du demon. 'Il ajoûte qu'il avoit appris de quelques personnes de pieté que ces Saints s'étoient apparus à une Dame qui venoit souvent à leur Eglise, & l'avoient assurée qu'ils prendroient soin d'elle à sa mort, & l'assisteroient de tout leur pouvoir; ensuite de quoi cette Dame étoit devenuë encore plus appli-

Greg. t. 1. p. 1464. a 1468. b. — 1468. b c. — c. d.

1. 'S. Astere dit que Neron fit mettre les deux Apôtres en prison. [Mais ce n'est pas à dire qu'il les y ait fait mettre en même temps.] — Aster. h. 8. p. 168. d.

2. 'Les martyrologes de S. Jerôme les mettent encore le 31. de may; peut-être à cause de quelque translation. — Florent. p. 561-563.

3. C'étoit une branche des Cataphryges ou Montanistes formée par le celebre Tertullien.

appliquée qu'auparavant à la priere, aiant plus d'assurance d'être exaucée. ' Il exhorte ensuite les Fidéles à recourir à eux par la priere, afin de les avoir pour patrons & pour intercesseurs auprès du souverain juge. ' L'Eglise où étoient alors ces Saints, aiant eté ruinée, leurs reliques ont été transportées dans celle de S. Pierre au Vatican où ils sont encore aujourd'hui.

Bar. 2. jul. b.

ARTICLE XXXVI.

Martyre de S. Pierre : Son corps est enterré au Vatican.

[Il faut venir enfin] a au martyre par lequel S. Pierre couronna sa foi & son heureuse vieillesse. b Toute l'antiquité reconnoît qu'il le souffrit à Rome, [sans qu'il se soit jamais trouvé personne qui en ait douté, jusqu'aux heretiques de ces derniers temps.] c Il fut alors ceint [& lie] par un autre, & mené où il ne vouloit pas aller. d Car cette foiblesse & cet amour naturel de la vie par lequel personne ne veut mourir, est tellement enraciné dans nous, que la vieillesse même ne l'avoit pû ôter à S. Pierre. e Mais cette crainte par laquelle cet Apôtre & les Saints les plus éminens ont reconnu leur infirmité, leur a servi à glorifier davantage la puissance & la misericorde de Dieu. f Car la gloire des martyrs seroit moins grande si on pouvoit mourir sans quelque peine, & même sans une grande peine. g S. Pierre fut donc à la mort en le voulant, & ne le voulant pas. Il eût voulu ne pas mourir : mais il vouloit aller à JESUS-CHRIST, même en mourant, puisqu'il n'y pouvoit aller que par la mort. h Ainsi il souffrit la mort avec repugnance & avec crainte, & néanmoins avec joie; parce que ce chemin penible n'étoit que pour aller au triomphe & à un roiaume éternel.

i On croit que S. Pierre & S. Paul furent fouettez avant que d'être executez, & l'on montra encore à Rome des colonnes où l'on dit qu'on les attacha. k L'ancienne tradition de Rome est qu'ils furent conduits " ensemble hors la ville par la porte d'Ostie: l & Prudence dit clairement qu'ils ont souffert " en un même lieu & en un même champ, vers un marais qui étoit le long du Tibre. NOTE 42. NOTE 43.

[Nous parlerons en son lieu du martyre de S. Paul.] m Pour S. Pierre il fut ¹ crucifié, n où * attaché à un pôteau selon l'expression de quelques Grecs, [ce qui ne signifie que la même chose.] Il fut crucifié o la tête en bas, comme il l'avoit demandé lui-même aux executeurs. p Il souhaita d'être ainsi crucifié pour augmenter encore la douleur de la croix, q & de peur qu'on ne crût qu'il affectoit la gloire de JESUS-CHRIST, s'il eût été crucifié de la même maniere que lui. r Il étendit ses mains [sur la croix.] s Il fut attaché avec des clous selon plusieurs Peres. t Tertullien dit qu'il y fut lié avec des cordes: v Et on croit que l'on peut avoir fait l'un & l'autre.

1. * ἀνεσκολοπίσθη.

[" Le 29. de juin fut le jour auquel S. Pierre & S. Paul glorifierent JESUS-CHRIST, l'un par la croix, l'autre par l'épée,] ' auquel ils consacrerent par leur sang l'Eglise Romaine, & auquel ils l'éleverent au dessus de toutes les villes du monde. ' Deux saintes femmes nommées Basilisse & Anastasie eurent soin de leurs corps selon le menologe des Grecs. Elles furent décapitées pour ce sujet, après avoir eu, dit-on, les pieds & les mains coupées, " & avoir souffert d'autres tourmens. Les Grecs, & les Latins à leur imitation, en font la memoire le 15. d'avril, ou le 17. selon quelques Grecs. NOTE 44. &c.

' S. Gregoire dit qu'il est constant qu'après que les Apôtres eurent été martyrizez, il y eut quelques Chrêtiens d'Orient qui voulurent transporter leurs corps en leur pays, & qui les porterent jusqu'aux Catacombes à deux milles de Rome; mais que voulant les porter plus loin, ils en furent empêchez par une grande quantité d'éclairs & de foudres; & qu'alors les Chrêtiens de Rome étant sortis de la ville, prirent les corps des Apôtres, & les mirent dans le lieu où ils étoient encore à la fin du VI. siecle. ' Une histoire qu'on lisoit apparemment en France avant Charlemagne à la Fête de S. Pierre & de S. Paul, mais qui néanmoins ne paroît pas fort assurée, marque ce que dit S. Gregoire; & ajoûte que les corps des SS. Apôtres demeurerent dix-neuf mois aux Catacombes "avant que d'être transportez l'un au Vatican, l'autre sur le chemin d'Ostie. &c.

' Baronius raporte une épigramme du Pape Damase, où il est dit que S. Pierre & S. Paul avoient autrefois demeuré aux Catacombes; ' & il semble qu'on fit encore en ce lieu quelque solennité particuliere de S. Pierre au milieu du IV. siecle. [Il peut être assez probable, que lors que l'on eut retiré des mains des Orientaux les corps des deux Apôtres, les Juifs convertis obtinrent d'avoir parmi eux celui de S. Pierre, comme il avoit été particulierement leur Apôtre, & le mirent au Vatican.] ' Car ce quartier, & toute la region qui est au deça du Tibre étoit occupée & habitée par les Juifs.

' Il est certain que du tems de saint Jerôme, saint Pierre étoit enterré au Vatican près le chemin triomphal. a Dès le tems de Zephyrin, on montroit au Vatican & sur le chemin d'Ostie les trophées des deux Apôtres qui ont fondé l'Eglise Romaine. ' Il y en a qui mettent encore diverses translations des corps de ces deux Apôtres, ' mais sans aucun fondement considerable. " Ils étoient à Rome lors qu'elle fut prise par les Gots [en 410.] ' & sous S. Leon. [Et personne ne dit qu'ils aient jamais été transportez autrepart.] versus. V. la note 44.

' On assûre qu'aujourd'hui les chefs des deux Apôtres sont à S. Jean de Latran dans deux bustes d'argent faits sous le Pape Urbain V. & fort enrichis par Charle V. Roi de France.

1. ' σφαζόμενος, dit S. Athanase. [C'est un mot general, qui peut convenir à toute mort violente.]

a Hil. de Trin. l. 6. p. 43. 1. c. d. b Pears. post. p. 42. c Joan. 21. v. 18. d Aug. in Jo. h. 123. p. 232. 1. d | ps. 68. p. 294. 1. 2. b | ep. 120. c. 6. p. 222. 223. 225. 1. 2. e ps. 30. p. 65. 2. d. f in Jo. h. 122. p. 231. 2. 2 | s. 173. p. 819. 1. e. f. g Ps. 30. p. 65. 2. d. h Greg. in Job. l. 31. c. 16. p. 922. a. i Bar. 69. §. 8 k §. 9. l Prud. de Mart. 12. p. 144. m l'. Al. c. 9. p. 18. c | Lact. pers. c. 2. d. 3. n Nyss. beat. 8. p. 834. c | Eus. l. 3. c. 1. p. 71. a. ex Orig. o Ib | Eus. op. 4. 11. p. 106. 24 c | Prud. p. 144 | Ast. p. 148 | Chry. in Gen. h. 66. p. 709. a | t. 5. h. 68. p. 846. e. p 2. Amb. in Job. l. 1. c. 1. t. 1. p. 615. d. q Amb. ps. 118. p. 1079. g | Thdrt. de cur. p. 689. d | Aug. s. 203. app. p. 338. c. r Joan. 21. v. 18. s Ast. p. 148. b | Chry. t. 6. h. 30. p. 267 | Thdrt. de cur. p. 689. d | Aug. s. 253. c. 4. p. 5046. d. t Tert. scorp. c. 15. p. 633. b. v Rediv. t. 1. p. 186. 2. b. Ath. fug. p. 713. b.

Conc. L. t. 4. p. 1262. a. Boll. 15. apr. p. 372. Greg. l. 3. ep. 30. p. 567. 568. Mabi. lit. p. 159. Bar. an. 384. ap. p. 10 | Anal. t. 4. p. 504. Buch. cycl. p. 268. Philo, leg. p. 1014. c | Bar. app. §. 29. Hier. v. Ill. c. 1 | Prud. de M. 12. p. 145. a Caius ap. Eus. l. 2. c. 25. p. 68. a. Bar. 221. §. 36. Aug. s. 296. c. 9. p. 1202. c. Thdrt. ep. 113. p. 985. b. Mabi. it. It. p. 55.

ARTICL XXXVII.

Du respect qu'on a eu pour le tombeau de S. Pierre.

'LEs tombeaux des deux Apôtres étoient respectez à Rome par la veneration de toute la ville, [ou plûtôt de toute la terre.]' Ils étoient plus celebres que les tombeaux des Alexandres & des Cesars. On y éleva des Basiliques & des Eglises plus magnifiques que les palais des Empereurs, & où les peuples accouroient avec plus "de zele & de reverence.' 'Les Empereurs mêmes venoient prier avec respect au tombeau de S. Pierre & de S. Paul, *a* & ils reconnoissoient au milieu de leur grandeur & de leur puissance, qu'ils avoient besoin d'avoir pour intercesseurs & pour patrons un pêcheur, & un pauvre faiseur de tentes, & encore qui ne vivoient plus. Quelle est donc, dit saint Chrysostôme, l'excellence & le pouvoir de JESUS-CHRIST, qui a fait en eux de si grandes choses?

Hier. v. ill. c. 1. — Chry. 2. Cor. h. 26. p. 741. — Aug. ep. 42. p. 57. 2. b| Bar. 69. §. 23-29. a Chry. 2. Cor. p. 741. d. — ευλαβ. (margin)

'S. Gregoire de Tours fait une description de l'Eglise de S. Pierre au Vatican telle qu'elle étoit au VI. siecle. *b* S. Gregoire le grand assure qu'il s'y faisoit beaucoup de miracles : *c* & il en raporte quelques-uns.

Gr. T. gl. M. c. 28. p. 58. 59. b Greg. dial. l. 3. c. 25. p. 186. b. c c. 24. 25.

'Le jour de leur fête & de leur mort étoit connu de tout le monde. *d* Il étoit fort celebre & fort solennel à Rome. *e* Il étoit celebre aussi dans l'Afrique; quoiqu'il ne le fust pas autant que S. Augustin l'eût souhaité. *f* C'étoit aussi un jour d'assemblée dans le Pont, *g* & dans les extrémitez de la Syrie, "quel'on celebroit même, ce semble, avec des festins publics, mais sans y blesser en rien les regles de la temperance. *h* En un mot leur martyre se celebroit par toute la terre. *i* L'Empereur Theodose le jeune dans sa loi du 1. Février 425. met la memoire du martyre des Apôtres entre les jours qui étoient celebrez par tout le monde, qui étoient consacrez à la priere, & ausquels il défend de donner aucun spectacle, parceque les Esprits des Chretiens y doivent être tout occupez du culte de Dieu.

Aug. s. 298. c. 2. p. 1209. a| Chry. 2. Cor. p. 741. c. d Aug. conf. l. 1. c. 10. p. 162. 2. b Prud. de M. 12. p. 144. e Aug. s. 295. c. 1. p. 1194. b| 298. c. 2. p. 1209. 2. f Ast. h. 8. p. 114. c. g Thdrt. gr. aff. l. 8. p. 607. a. b. h Aug. s. 295. c. 5. p. 1196. e| Chry. 2. Cor. h. 26. p. 741. c. i Cod. Th. 15. t. 5. l. 5. p. 353. — ευωχίαις. (margin)

k Le Code de Justinien y défend de plus tous les actes de justice, même les arbitrages volontaires. *l* Cette memoire des Apôtres regarde assurément saint Pierre & S. Paul, quoiqu'elle puisse aussi comprendre les autres qu'on honoroit tous, selon quelques-uns, le jour de la fête des deux premiers. 'On ne trouve que l'Eglise de Cappadoce qui faisoit leur fête aussi-tôt après celle de Noël à la fin du IV. siecle;] " ce qui n'empéchoit peut-être pas qu'elle ne la fit encore au mois de Juin avec le reste de l'Eglise. 'Feste Patrice Romain, & ambassadeur du Roi Theodoric vers l'Empereur Anastase, fit encore augmenter la solennité de leur fête à Constantinople vers l'an 497. ' Les plus anciennes ordonnances que nous ayons en France pour les fêtes qui se doivent celebrer par le peuple, ne manquent point d'y comprendre celle de S. Pierre & de S. Paul.

k Cod. J. 3. t. 12. l. 6. p. 251. l Thom. fest p. 52. 53. — Nyss. de Bas. t. 3. p. 479. c. — V. la note 44. — Thdrt. L. p. 560. a. b| Thphn. p. 123. 2. — Thom. fest. p. 454. 455.

' Voilà comment JESUS-CHRIST a relevé ceux qui faisoient toute leur gloire d'être ses humbles disciples, pendant que personne ne connoissoit ni le tombeau ni le jour de la mort des plus grands conquerans; & de ceux même dont les payens faisoient des Dieux.' S. Paulin alloit tous les ans à Rome à cause de cette solennité. *a* Le Pape en ce jour faisoit premierement l'office" au delà du Tibre, [à S. Pierre,] où il passoit toute la nuit; & puis il retournoit le faire de nouveau [à S. Paul] de l'autre côté de la riviere, d'autant que l'on celebroit en un même jour la feste & l'office de S. Pierre & de S. Paul.

Chry. 2. Cor. 26. p. 740. 741. — Paul. ep. 16. p. 175. & alibi. a Prud. de Mart. 12. p. 144. 145. — en deçà à nôtre égard.

[On fait encore presentement la fête & la solennité de l'un & de l'autre le 29. de Juin : mais l'office y est presque tout de S. Pierre; & on fait le lendemain celui de S. Paul.] ' On croit que c'est S. Gregoire qui a établi cet ordre. Il est marqué 'dans le Sacramentaire, dans l'ancien calendrier Romain, [dans Usuard, & dans divers autres martyrologes; mais non dans celui de Bede, ni dans ceux qui portent le nom de S. Jerome. 'Le calendrier de Leo Allatius y ajoûte une vigile de S. Paul le jour même de S. Pierre.

Sacr. n. p. 168. — Front. cal. p. 100. — All. conf. p. 1490.

S. Pierre étant donc mort, comme nous croions, le 29. juin de l'an 66.] 'peut avoir tenu le siege de Rome durant 24. ans [depuis l'an 42. qu'il y vint; & quelques mois de plus,] *b* puisqu'on écrit qu'il a gouverné cette Eglise durant 25. ans. [" On lui donne ordinairement S. Lin pour successeur.] Il ne pouvoit guere avoir moins de 70. ou 75. ans, si on s'arrête à ce que dit S. Chrysostome, qu'au tems de la Passion [33. ans avant sa mort,] il n'étoit ni jeune ni vieux, mais " dans la vigueur de l'âge; [ce qui marque bien une personne de 40. ans ou environ.]

Ruf. in Hier. l. 2. p. 229. b. b Hier. v. ill. c. 1| Chrl Buch. p. 269. — V. S. Clement. — ἀκμῇ τινι. (margin)

ARTICLE XXXVIII.

Honneurs rendus aux Reliques de saint Pierre & à ses chaînes.

'CONSTANTIN bâtit à Constantinople une Eglise celebre des Apôtres, dans le vestibule de laquelle les Empereurs tenoient à honneur d'être enterrez. ' Mais il n'y en avoit point qui portât en particulier le nom de S. Pierre & de S. Paul, jusqu'au regne de Justin I. sous lequel Justinien son neveu en fit bâtir une". ' Il souhaita pour celà d'avoir quelque partie de leur corps : Et il sembloit qu'on ne le lui pût pas refuser. [Car on peut dire qu'il regnoit déslors sous le nom de son Oncle.] Il faisoit paroître un très-grand zele pour la foi, [& il venoit de rendre un signalé service à l'Eglise, en réünissant au S. Siege toutes les Eglises d'Orient, qui en avoient été separées prés de 40. ans.] Cependant en aiant parlé aux Legats du Pape Hormisda, ils s'excuserent sur la pratique de l'Eglise Romaine, ' & même de tout l'Occident selon S. Gregoire, qui étoit de ne toucher jamais aux corps des Saints. Mais lors qu'on en demandoit des reliques, on faisoit seulement descendre un * linge dans une boëte jusques sur leur tombeau, * tantôt plus bas, & tantôt moins.

Chry. 2. Cor. 26. p. 741. 742. — Proc. æd. l. 1. c. 4. p. 13. a. — l'an 519. — Conc. L. t. 4. p. 1515. c. d. — d| Greg. l. 3. ep. 30. p. 567. c. d. — * brandeum. * ad secundam cataractam.

moins. Ces linges qu'on appelloit "sanctifiez [étoient receus par tout avec respect,] se mettoient comme des reliques dans les Eglises que l'on dédioit, & Dieu y operoit les mêmes miracles que si les propres corps des Saints y eussent été. Ils rendoient même quelquefois du sang quand on les coupoit. 'On jeûnoit, on veilloit, on prioit beaucoup lors qu'on vouloit avoir en cette maniere des reliques de S. Pierre: & on pretend que quelquefois lors que Dieu agréoit davantage la disposition de ceux qui en demandoient, les linges qu'on avoit ainsi sanctifiez, pesoient beaucoup plus qu'auparavant.

sanctuaria.

Gr. T. gl. M. c. 28. p. 59.

[On osoit encore moins toucher au corps de S. Pierre & de S. Paul, qu'à ceux des autres martyrs.] 'Car il se faisoit tant de miracles & de prodiges terribles dans les Eglises où ils reposoient, qu'on n'en pouvoit même approcher qu'en tremblant pour y prier. S. Gregoire assure que ceux qui avoient seulement voulu changer quelque chose à leurs tombeaux, en avoient été punis visiblement; ce qu'il dit être arrivé sous son Pontificat même, & encore un peu auparavant en la propre personne du Pape [Pelage II.] son predecesseur.

Gr. l. 3. ep. 30. p. 567. a. b.

'Justinien entra dans les raisons des Legats d'Hormisda, *a* & ce Pape lui envoia ensuite de ces linges sanctifiez. *b* Les Legats avoient demandé aussi pour lui quelque chose des chaînes des Apôtres, si celà se pouvoit. [On ne voit point qu'Hormisda l'ait accordé, quoi qu'il y ait lieu de le presumer.] 'Car on envoioit assez communément de la limure des chaînes de S. Pierre & de S. Paul, par lesquelles Dieu faisoit de grands miracles. C'étoit le Pape même qui les limoit pour en avoir de la poudre; & souvent il tiroit cette limure sans peine. Mais il arrivoit d'autres fois que certaines personnes en demandant, on limoit long-tems sans en pouvoir rien avoir. 'On enfermoit cette limure tantôt dans une Croix, ' tantôt dans des clefs d'or [ou d'autre matiere,] que l'on mettoit aussi sur le tombeau de S. Pierre: *c* & l'on pretendoit que ces clefs penduës au cou pouvoient preserver de toutes sortes de maux. C'est ce que S. Gregoire mande au Roi Childebert en lui en envoiant une. ' Le même Pape raporte comment Dieu avoit puni un Seigneur Lombard qui en avoit voulu rompre une.

Conc. L. t. 4. p. 1515. d. *a* p. 1518. c. *b* p. 1515. e.

Greg. l. 3. ep. 30. p. 568. c | l. 11. ep. 49. p. 1078. a. d

p. 1078. a. l. 5. ep. 6 p. 650. d | 6. ep. 23. p. 723. b. c. *c* p. 650. d.

p. 723. b. c.

'Aussi le fer des chaînes de S. Pierre étoit plus estimé que l'or dans toutes les Eglises de Jesus-Christ, comme aiant été sanctifié "par le tourment même qu'elles lui avoient causé. 'On honoroit [sans doute particulierement à Rome] celles dont il n'avoit été déchargé que par la mort, ou pour être attaché à la croix. 'Mais Arator témoigne qu'on y possedoit aussi dans le VI. siecle celle dont Herode l'avoit fait lier à Jerusalem, & dont l'Ange l'avoit delivré. ' S. Chrysostôme " semble supposer qu'on les avoit de son tems, & souhaiter de les pouvoir aller voir. 'Il y avoit "à Rome une Eglise de S. Pierre aux Liens dès le V. siecle au moins. ' Et il paroit que cette Eglise aiant été dediée le premier jour d'Août, soit par S. Pierre même, soit depuis; c'est ce qui a fait faire ce jour-là la fête de la delivrance de cet Apôtre par l'Ange, qui est arrivée au mois d'Avril.

Aug. s. 203. ap. 5. 5. p. 398. b.

&c.

c.

Arat. l. 1. p. 690. 1. f.

Chry. in Epiph. h. 8. p. 923. c.

δεσμῶν.

Florent. p. 713.

NOTE 45.

p. 693.

'Les Grecs honorent aussi le 16. de Janvier "une des chaînes dont S. Pierre a été lié à Jerusalem par Herode, & ils en font leur grand Office. Elle étoit conservée à Constantinople dans une chapelle de S. Pierre, bâtie au-dedans de la grande Eglise de Ste. Sophie, '& on la montroit ce jour-là solennellement au peuple pour la venerer.

Ugh. t. 6. p. 1189. b | Menæa, p. 283-291 | Boll. 16. jan. p. 2. 1.

NOTE 46.

Boll. maii, t. 1. p. 9. 1.

'On faisoit faire de nouvelles clefs de la grille qui fermoit le tombeau de S. Pierre, pour emporter les vieilles par devotion, dans l'esperance qu'elles pourroient servir à la guerison des malades. Car une foy pure & ardente obtient tout de Dieu. Ces clefs étoient d'or.

Gr. T. gl. M. c. 28. p. 60.

'La vie de S. Hugue Abbé de Cluni parle "d'un vestement de S. Pierre apportée d'Antioche à Paris, & mis dans l'Eglise de Ste. Genevieve. S. Hugue "s'en servit pour guerir un paralytique à la vuë de toute la ville.

Bona, lit. l. 1. c. 5. p. 28 | Sur. 29. apr. p. 355. 5. 9.

planeta.

&c.

ARTICLE XXXIX.

Calomnies répanduës contre S. Pierre: écrits qu'on lui a supposez.

'Nicephore fait une description fort particuliere du visage & de tout l'exterieur de S. Pierre, 'qu'il avoit peut-être prise, dit Baronius, sur les anciens tableaux que l'on avoit faits de cet Apôtre. 'Car on en voioit plusieurs portraits, d'autant que ceux des payens qui avoient reçû quelque faveur de Jesus-Christ ou des Apôtres, la reconnoissoient en cette maniere. 'Et de plus il étoit fort ordinaire de peindre Nôtre-Seigneur sur les murailles, accompagné de S. Pierre & de S. Paul.

Nphr. l. 2. c. 37. p. 195. d.

Bar. 59. 5. 31.

Eus. l. 7. c. 18. p. 265. c.

Aug. cons. h. 1. c. 10. p. 162. 2. b.

b.

'Celà fut cause que des payens assez aveugles & assez impies pour vouloir attribuer des écrits de magie à Jesus-Christ, les lui firent addresser à S. Pierre & à S. Paul, comme à ses plus intimes amis, mais qu'ils n'avoient vû que sur des murailles, sans avoir jamais lû leurs lettres. 'D'autres [aussi bien instruits,] disoient que ce n'étoit pas Jesus-Christ, mais S. Pierre qui étoit magicien; qu'il avoit fait plusieurs malefices, qu'il avoit même tué & mis en pieces un enfant d'un an, afin d'obtenir que Jesus-Christ fût adoré durant 365. ans; & qu'aprés ce temps-là la religion Chrétienne devoit cesser. Ils pretendoient avoir appris d'un de leurs oracles ce mensonge aussi ridicule qu'impie.

Civ. D. l. 18. c. 53. p. 240. 1. c. d.

'Les Ebionites attribuoient à S. Pierre plusieurs de leurs superstitions, entr'autres de se laver [ou baigner] tous les jours pour se purifier 'avant le repas, *a* & de ne manger d'aucun animal, ni de tout ce qui en vient: *b* & ils avoient inseré ces mensonges dans un livre intitulé, Les voyages de S. Pierre, fait sous le nom de S. Clement.

Epiph. 30. c. 15. p. 139. c.

c. 21. p. 145. b.

a 15. 22. p. 139 c | 146. a.

b c. 15. p. 139. c.

c On l'a aussi fait lui-même Auteur de plusieurs livres, comme étoient ses Actes, son Evangile, son Apocalypse, un ouvrage "de la Predication, '& un autre du Jugement

c Eus. l. 3. c. 3. p. 71. a | Hier. v. ill. c. 1.

Hier. v. ill. c. 1 p. 262. d.

κήρυγμα.

Jugement. ' On croit que tous ces livres peuvent avoir été composez dans le second siecle par le même imposteur dont nous avons encore une grande histoire de S. Pierre attribuée à S. Clement, sous le titre de recognitions : & cet Auteur y paroît plus habile dans les principes de la philosophie que dans ceux du Christianisme, [dont l'un des premiers est la sincerité, sur tout en matiere de religion, & l'amour de la verité.

Cotelr. ap. n p. 343. a.

Ce qui est certain, c'est que] ' tous ces écrits sont apocryphes, & celà, dit Eusebe, parce que pas un Auteur Ecclesiastique n'en a cité aucun témoignage. 'Il en excepte autrepart S. Clement d'Alexandrie [qui emploie quelquefois les apocryphes.] Car dans ses Hypotyposes il parle de l'Apocalypse de S. Pierre, ' & en raporte même des choses qui paroissent heretiques. *a* On lisoit encore cette Apocalypse dans quelques Eglises de la Palestine, le jour du Vendredi Saint au V. siecle, quoique les anciens l'eussent rejettée comme un ouvrage entierement faux & supposé.

Eus. p. 72. a | Hier. p. 262. d. — Eus. l. 6. c. 14. p. 215. c. — Cl. exc. p. 806. a. c | 807. 1. c. d. *a* Soz. l. 7. c. 19. p. 735. c.

'Baronius dit que Rufin a cru que le Jugement de S. Pierre étoit "le livre celebre du Pasteur. 'Origene dans son traité des Principes rejette le livre de la Predication de S. Pierre. 'Il en raporte sur Saint Jean quelques paroles citées par l'heretique [1] Heracleon ; & il paroit desapprouver le livre ; mais il remet à une autrefois à examiner, s'il est legitime, ou supposé, ou mixte, [c'est-à-dire corrompu.] ' S. Clement d'Alexandrie le cite plusieurs fois, & en raporte de grands passages. *b* On croit que ce peut être le recueil des predications faites à Rome par S. Pierre, dont parle Lactance.

Voiez S. Hermas. — Bar. 44. §. 46. — §. 46. — Ori. in Jo. t. 14. p. 211. d, e. — Cl. str. 1. p. 357 | 2. p. 390. a | 6. p. 635. 639 | p. 678 | exc. 809. 1. b. *b* Pears. post. p. 34 | Lact. l. 4. c. 21. p. 422. 423.

c S. Serapion qui étoit Evêque d'Antioche [vers l'an 200.] permit pour le bien de la paix de lire dans l'Eglise de Rhosse [en Cilicie] l'Evangile de S. Pierre. Mais aiant appris depuis que l'on s'en [2] servoit pour appuyer l'heresie des [2] Docetes il le lut, & reconnut que quoique la pluspart des preceptes de ce livre fussent bons, il y en avoit néanmoins de faux, & de mauvais. Il en fit donc un extrait & une refutation, qu'il envoia à l'Eglise de Rhosse, en attendant qu'il y pût aller lui-même. 'Il dit entr'autres choses que ce livre est apocryphe & faux, parce que nous ne l'avons pas receu [de la tradition de l'Eglise.] ' Les heretiques Nazaréens se servoient de cet Evangile. *d* Origene en raporte quelque chose. [Il y a assurément plus de sujet de s'étonner de ce que] *e* S. Isidore de Peluse allegue les Actes de S. Pierre comme veritablement écrits par ce Prince des Apôtres. *f* On pretend qu'ils avoient été composez [non dans le second siecle, mais] "par les Manichéens.

c Eus. l. 6. c. 12. p. 213. 214. — p. 213. c. — Thdrt. hær. l. 2. c. 2. p. 219. *d* Ori. in Matt. c. 13. v. 25. p. 13. a. *e* Isid. p. l. 2. ep. 99. p. 167. c. *f* Du Pin, p. 11. — &c.

'Origene cite aussi un livre de la Doctrine de S. Pierre : mais il soutient que ce livre n'est ni de cet Apôtre, ni d'aucune autre personne inspirée de Dieu,

Ori. prin. pr. p. 666. c.

Hist. Eccles. Tom. I.

1. ' Pearson fait cet Heracleon maître de Cerdon, & conclut fort bien de là que la Predication a été faite dés le commencement du 2. siecle. 'Mais Heracleon n'est qu'un disciple de Valentin. [& ainsi est posterieur à Cerdon.]

Pears. post. p. 31. 34. Clem. str. 4. p. 501. b.

2. C'étoient ceux qui croioient que tout ce qu'a fait Jesus-Christ, n'étoit qu'en apparence.

[Ne seroit-ce point le même que sa Predication ?] ' S. Gregoire de Nazianze cite cette parole de S. Pierre ; Qu'une ame qui est dans l'affliction est proche de Dieu : 'ce qu'Elie de Crete dit être tiré du livre de la Doctrine. ' Nicetas remarque aussi que c'est du livre des Constitutions qu'est tirée cette parole que le même Pere attribuë à S. Pierre : „ ' Rougissez de honte „ vous qui retenez ce qui appartient aux „ autres. Imitez "la bonté de Dieu qui se „ répand également sur tous les hommes ; „ & il n'y aura plus de pauvres „.

Naz. ep. 16. p. 778. c. — or. 17. n. p. 684. d. — or. 16. n. 33. p. 672. d. — or. 16 p. 254. d. — ἰσότητα Θεοῦ.

'Nous avons une liturgie qui porte le nom de S. Pierre : Mais il est certain qu'elle n'est pas de lui dans tout ce qu'elle comprend, [ce qui rend douteuses & incertaines les choses mêmes qui pourroient venir de lui.] ' Le Cardinal Bona croit que ce peut être une piece du dernier siecle. 'Les Orientaux lui attribuent non seulement une, mais deux liturgies. ' Ils pretendent aussi avoir une lettre de lui à S. Clement traduite en Ethiopien.

Alexand. t. 1. p. 61. 62. — Bona, lit. l. 1. c. 8. p. 49. 50. c. 9. p. 64. — Cotelr. ap. n. p. 343. b.

ARTICLE XL.

De diverses choses attribuées à S. Pierre : De Ste. Petronille, De S. Torquat, & de quelques autres qu'on dit avoir été disciples de S. Pierre.

' ON raporte à S. Pierre & à S. Paul la coûtume de celebrer Pâque le Dimanche, *a* ce qui se peut appuyer sur Eusebe : ["& néanmoins on ne peut pas dire que ce soit une chose sans difficulté. *b* On attribuë encore à S. Pierre l'institution de la tonsure monacale, que les Ecclesiastiques ont aussi portée en de certains tems. ["Mais on n'en trouve rien que dans des auteurs du VIII. siecle.

Socr. l. 5. c. 22. p. 285. d. *a* Eus. l. 5. c. 23. p. 190. c. *b* Bed. h. Ang. l. 5. c. 22. p. 248. 251. — Note 47. — Note 48.

On pourroit dire plusieurs autres choses de S. Pierre en les prenant tant de ses Actes écrits sous le nom de S. Lin, que des Constitutions, & des Recognitions de S. Clement.]

'Mais tous ses livres n'ont pas grande autorité, étant ou supposez, ou corrompus. 'S. Epiphane dit que S. Clement avoit veritablement écrit "un livre des voiages de S. Pierre ; mais qu'il a été presque entierement changé par les Ebionites. ' On cite encore de grands dialogues de S. Pierre avec Appion, attribuez à S. Clement. Mais cet ouvrage n'a point été connu des anciens, dit Eusebe, & ne conserve point le caractere de la verité Apostolique. ' Quelques-uns croient que ce n'étoit qu'une partie de celui des Recognitions.

Bell. in Lino & Clem. — Epiph. 30. c. 15. p. 139. b. — περίοδοι. — Eus. l. 3. c. 38. p. 110. c. — Cotelr. ap. n. p 343 b.

[Nous n'avons point non plus osé rien raporter de ce qui n'est ni dans l'histoire d'un pretendu "Marcel disciple de S. Pierre, ni dans les actes de S. Processe & saint Martinien, ni dans ceux de S. Nerée & S. Achillée, ni dans plusieurs autres pieces de cette nature qui sont sans autorité, étant ou corrompuës, ou absolument supposées.

Note 49. — *c* Bar. 69. §. 31 | Cl. str. 7. p. 736. b. c | Eus. l. 3. c. 30. p. 101. b.

Nous avons remarqué " à l'entrée de ce discours] *c* que S. Pierre avoit eu la consolation de voir sa femme souffrir le martyre pour Jesus-Christ, & de l'y animer lui-même ; *d* s'il a eu des enfans, comme quelques Peres l'ont crû, [l'histoire

v. §. 1. — *d* Cl. str. 3. p. 448. b | Epi. 30. c. 22. p. 147. a | Aut. qu. 117. p. 142. b.

L

[l'histoire ne nous en a rien conservé.]

Boll. 31. maii, p. 410. §. 4. ' Divers martyrologes du IX. siecle, & le Romain parlent néanmoins d'une sainte Petronille Vierge, qu'ils disent être fille de S. Pierre. 12. may, p. 10. 11. ' Les actes de S. Nerée & S. Achillée en racontent plusieurs choses, & disent particulierement qu'elle fut guerie d'une paralysie par saint Pierre. Aug. in Adi. c. 17. t. 6. p. 84. a. a. ' S. Augustin parle aussi d'une fille de S. Pierre, qu'il guerit d'une paralysie, & de la fille d'un jardinier qu'il fit mourir par ses prieres. Mais il dit que celà étoit dans les écritures apocryphes reçuës des Manichéens. C'est pourquoi Bar. 69. §. 33. a 68. §. 13. ' cette histoire est fort suspecte : a & les actes de S. Nerée & S. Achillée ne sont pas fort capables de l'autoriser. 69. §. 33. Florent. p. 561. 1. ' Que si ce qu'on dit de sa mort, & de la recherche qu'en fit Flaccus pour l'épouser, est veritable, il y a apparence qu'elle étoit plûtôt fille de S. Pierre par la grace que par la nature. Son nom se trouve même dans les martyrologes qui portent le nom de S. Jerôme, dans celui de Bede, & dans plusieurs autres anciens, sans qu'elle y soit appellée fille de S. Pierre.

Boll. 31. may, p. 421. f. b d. ' On fait sa fête le 31. de may. b Il y a eu autrefois auprès de Rome un cimetiere & une Eglise de son nom, sur le chemin d'Ardea : & le Pape Gregoire III. y établit a. e. une station. ' On pretend que le Pape Paul I. en tira son corps, & le mit en l'Eglise e. f. de S. Pierre, ' où il a été honoré par divers Papes, & où l'on croit qu'il est encore. p. 422. ' D'autres Eglises pretendent aussi avoir son corps, ou une partie de ses reliques, soit que ce soit de quelque autre Saint de même nom, [soit pour d'autres raisons qu'il n'est point necessaire d'examiner.] p. 422. d. ' Nous l'appellons quelquefois S. Perrine.

[Nous pouvons encore ajoûter ici un mot de quelques Saints qu'on dit avoir été disciples de S. Pierre, quoiqu'on n'en trouve pas de preuve bien considerable.] Bar. 3. Aug. Ugh. t. 6. p. 24. ' On donne cette qualité à S. Aspren ou Asprenas mis dans le martyrologe Romain au 3. d'août que l'Eglise de Naple honore comme son premier Evêque. Ugh. p. 25-33. ' Ughellus en donne une longue histoire écrite vers l'an 1230. par un Alberic. [C'est un grand amas de paroles, & rien de plus.] Bar. 3. aug. d. a Ugh p. 25. a. ' Baronius en cite une autre encore plus nouvelle. a Ugellus parle encore d'une autre fort longue, imprimée par Ciocarelle. [Nous aimerions mieux avoir] celle qu'il dit être plus courte, & se garder à Naple dans le tresor de l'Eglise cathedrale. Ferr. it. p. 484. ' Le corps du Saint est dans la même église en une chapelle qui porte son nom.

[La Sicile croit avoir aussi receu de Boll. 3 apr. p. 237 b. S. Pierre, S. Pancrace & S. Peregrin.] ' Le nom du premier se lit le 3. d'avril dans les martyrologes de S. Jerôme, dans Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres, qui se contentent de marquer qu'on b. c. l'honoroit à " Tadormine, ' ville autrefois celebre entre Messine & Catane, mais ruinée par les Sarrazins sous Leon le Sage. Il paroît qu'avant cet accident p. 237-243. S. Pancrace y étoit fort honoré, ' & les nouveaux Grecs en ont dit beaucoup de choses, que Bollandus a ramassées avec soin, [mais qui ne peuvent pas avoir d'autorité, surtout si elles sont fondées sur]

" Tauromenii.

p. 237. 5. 31 10. may. a p. 506. c. ' les actes grecs du Saint, qui portent le nom d'un Evagre. a Car on reconnoît que c'est une piece supposée, pleine de fables, & de contes ridicules : de sorte qu'on ne les a jamais voulu imprimer, même après avoir donné au Pere Sirmond la peine de les traduire en latin.] Men. p. 81. ' Les Grecs marquent sa fête dans leurs Menées le 9. de Juillet, où ils en font leur grand Office. Ils l'honorent comme un Boll. 3. apr. p. 237. b. Evêque & un martyr; ' ce que les nouveaux Latins ont suivi. [On peut dire que de ce que son nom est dans les martyrologes de S. Jerôme, c'est une preuve considerable qu'il a été martyr : Florent. p. 415. 2. ' & un ancien martyrologe lui donne ce titre.

Boll. 30. jan. p. 1031. a | 1153. c. ' Le nom de S. Peregrin Confesseur est aujourd'hui fort celebre dans la ville de Caltabellotta au val de Mazare en Sicile. p. 1153. fl Sic. san. t. 1. p. 35. b Boll. p. 1031. a. c a | 1153 c. ' Mais tout ce qu'on fait est fondé sur une petite vie, que le nom de Caltabellotta [fait voir être fort nouvelle,] b puisqu'on pretend que cette ville a été bâtie par les Sarrazins. c On y fait la fête du Saint le 30. de Janvier, & sa translation le 18. d'Août.

[" Comme l'Eglise de France croit avoir reçû des successeurs de S. Pierre dans une seule mission sept de ses principaux Evêques;] Boll. 15. may, p. 442. a. ' l'Eglise d'Espagne croit avoir reçû la même faveur, mais des Apôtres mêmes S. Pierre & S. Paul. c. ' Ces sept Evêques sont S. Torquat, saint Ctesiphon, S. Second, S. Indalece, saint Cecile, S. Esice [ou Hesyque,] & saint 1 feb. p. 7. f. Euphraise. ' Le Pape Gregoire VII. dit positivement qu'ils ont été envoiez par S. Pierre & par S. Paul, [qui se sont trouvez ensemble " à Rome dans la der-15. may, p. 442. §. 2. 4. niere année de leur vie.] ' Adon, Usuard, & les autres martyrologes du IX. siecle disent en general qu'ils ont été ordonnez Evêques à Rome par les Apôtres, & en-§. 3. voiez prêcher en Espagne. ' Leur hymne dans le breviaire Mosarabe n'en dit rien de plus. [Ainsi ils pourroient bien avoir seulement été envoiez par les Papes, p. 442. c. ou ensemble, ou separément.] ' Cette hymne qui cite pour garant l'ancienne p. 443 b. tradition, ' & les martyrologes du IX. sie-1. feb. p. 9. §. 23. cle, sont ce qu'on en a de meilleur ' & de plus ancien : [& nous ne pretendons pas même répondre des évenemens assez peu probables qu'on trouve dans ces monumens. Ainsi on n'a rien de l'histoire de ces Saints qu'on puisse dire être tout-à-fait certain.

" V. S. Denys de Paris.

" en 65. & 66.

15. may, p. 442 b. f. d f. ' On ne leur donnoit en ce tems-là que le titre de Confesseurs, d & leur hymne ne dit point qu'aucun d'eux ait été martyr. 1. feb p. 7. fl 8. b. ' Gregoire VII. dit néanmoins en 1074. qu'ils ont consacré par leur sang les Eglises qu'ils ont fondées; p. 15. may, p. 443. §. 5. ' & la plûpart ne manquent pas aujourd'hui de les traiter 1. feb. p. 10. d. de martyrs. ' On a même trouvé ou fait des histoires du martyre de quelques-uns 15. may, p. 442. §. 1. d'eux; ' ce qui n'empêche pas que les Eglises de Tolede & de Burgos n'aient continué à les honorer sous le titre de Confesseurs.

[Bollandus traite amplement de ces Saints en divers endroits : mais il n'a rien §. 2. 4. trouvé de fondé ni d'ancien.] ' Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres martyrologes les mettent tous ensemble le §. 1. 15. de May, ' & quelques Eglises d'Espagne les honorent de la même maniere le premier

premier ou le 5. du même mois. ' On fait encore la fête [1] de chacun d'eux en particulier en divers jours. ' Usuard & les autres marquent les villes d'Espagne, où ils s'étoient reposez après avoir travaillé pour JESUS-CHRIST & pour l'Eglise, [& où étoient apparemment leurs corps au IX. siecle.] Ils mettent S. Torquat à Acci, ' appellée aujourd'hui Guadix [dans la Grenade,] d'où il a été " transporté dans l'Abbaye de la Celle-neuve au diocese " d'Orense [dans la Galice.] ' On parle encore de quelques autres translations de ces Saints, [ausquelles il n'est pas necessaire de s'arrester.]

S. 5. | S. 2. 4 | 1. feb. p. 9 c. d. | 15. may. p. 443. §. 5. | &c. | Auriens. | S. 4 | 6.

1. S. Euphraise le 14. Janvier, S. Cecile le 1. Février, S. Hesyque le 1. Mars, S. Ctesiphon le 1. Avril, S. Indalece le 30. S. Second le 2. May, saint Torquat le 14. de Juin.

SAINT PAUL
APOSTRE DES GENTILS.

ARTICLE PREMIER.
Naissance & éducation de S. Paul.

SAINT PAUL étoit Juif, de la race d'Abraham, & de la tribu de Benjamin. ' C'est pourquoi saint Augustin lui applique souvent cette prophetie de Jacob, qui marque fort bien ce qu'il a fait contre l'Eglise étant persecuteur, & ce qu'il a fait pour elle étant Apôtre : ' Benjamin est un loup ravissant, qui au matin enlevera sa proie, & au soir partagera les dépouilles. [Il nâquit deux ans après Nôtre-Seigneur [1],] ' s'il a vécu environ 68. ans, comme on le lit " dans un ancien auteur Grec.

NOTE 1. *a* Son pere étoit de la secte des Pharisiens. Il avoit une sœur & un neveu. *b* Andronique & Junie [qui pouvoient être des septante disciples,] *c* Herodion qu'il saluë dans l'Epître aux Romains, Lucius [qu'on croit être S. Luc,] Jason, & Sosipatre dont il parle dans la même lettre, étoient tous " de ses parens.

NOTE 2. ' Il fut circoncis le huitiéme jour d'après sa naissance [selon que l'ordonnoit la Loi de Moyse,] ' & nommé d'abord

NOTE 3. " Saul ou Saül : *d* mais il prit depuis le nom de Paul. ' Il étoit " né à Tarse, ville celebre

NOTE 4. dans la Cilicie *e* dont elle étoit dés ce tems-là la metropole ou la capitale ; *f* de sorte que par sa naissance il étoit citoyen Romain. *g* Car ceux de Tarse, qui avoient toûjours eu beaucoup d'affection pour la maison des Cesars, jusqu'à donner à leur ville le nom de Juliopole à cause de Jule Cesar, ' ayant extrémement souffert durant que Cassius l'un des assassins de Cesar étoit maître de l'Asie, & aiant perdu tous

Rom. 11. v. 1 | Philip. 3. v. 5. | Aug s. 333. c. 3. p. 1295. f. & alibi. | Gen. 49. v. 27. | Chry. s. 6. h. 30. p. 167. e. | *a* Act. 23. v. 6. 16. | *b* Rom. 16. v. 7. | *c* v. 11. 21. | Philip. 3. v. 5. | Act. 9. v. 1. 4. | *d* 13. v. 9. | Act. 21. v. 39 | 22. v. 3. | *e* D. Chry. or. 34. p. 415. c. | *f* Act. 22. v. 27. 28. | *g* Dio. l. 47. p. 342. a. p. 345. d. e | App. b. civ. l. 4. p. 320. c.

1. & deux ans avant l'ere commune.

les biens qu'ils possedoient tant en commun qu'en particulier ; ' Auguste se crut obligé de les recompenser de leurs pertes, & de les favoriser autant que Cassius les avoit maltraitez. Ainsi il leur donna des honneurs, ' des terres, des privileges, & d'autres avantages considerables, ' entre lesquels étoit le droit de colonie libre & de bourgeoisie Romaine.

' Strabon remarque que ceux de cette ville se portoient extrémement aux lettres & aux sciences, & qu'on en voioit beaucoup sortir de leur Pays pour aller étudier ailleurs. ' Il y avoit en effet plusieurs Juifs de Cilicie à Jerusalem, & il semble même qu'ils y avoient une Synagogue. ' C'est de cette maniere que Saul fut envoié par son pere & sa mere à Jerusalem, ' où il vécut dés son premier âge, [Dieu l'aiant tiré de bonne heure d'une ville,] ' dont les habitans vivoient alors [assez] generalement dans la faineantise, & dans les plaisirs.

' Il fut élevé à Jerusalem aux pieds de " Gamaliel, & instruit dans la maniere la plus exacte d'observer la Loi de Moyse. ' Il l'observoit en effet si ponctuellement, qu'il y étoit irreprehensible ; *a* & il prend même ses ennemis pour témoins de la maniere dont il avoit vécu dans sa jeunesse. ' Il s'attacha particulierement à la secte des Pharisiens, *b* la plus exacte & la plus severe de toutes, [mais aussi la plus superbe & la plus opposée à JESUS-CHRIST.] *c* Il étoit continuellement dans le temple avec Abibas, fils de Gamaliel. ' Ainsi on pouvoit dire qu'il avoit l'éclat & la blancheur de la glace ; mais il en avoit aussi le froid & la dureté, parce que Dieu ne l'appelloit pas encore, & ne répandoit pas encore dans son cœur la chaleur vivifiante de sa grace. ' Il falloit que Dieu envoiât sa parole & son feu celeste, pour faire fondre cette glace, & briser cette dureté insensible de son orgueil. ' Il ne pouvoit voir la verité, ni l'Eglise, parce que la vanité que lui donnoit sa fausse justice, étoit comme une enflure [qui lui fermoit les yeux.]

' Baronius remarque que c'étoit une pratique fort commune parmi les Juifs, de faire apprendre un métier à ceux qui étudioient les lettres saintes, soit afin qu'ils pussent gagner [honnêtement] leur vie, soit pour leur faire éviter les dereglemens qui naissent de l'oisiveté. Ainsi ce fut peut-être dans ce tems-là que S. Paul apprit le métier qu'il exerçoit même en prêchant l'Evangile. ' Néanmoins saint Augustin a cru qu'il n'avoit point été élevé à vivre du travail de ses mains, & qu'il n'apprit un métier que pour se pouvoir exemter de recevoir sa nourriture de ceux à qui il prêchoit. [L'un & l'autre est un exemple qui condanne bien nôtre molesse, & nôtre orgueil.]

d Son métier étoit de faire des tentes, *e* qui pouvoient servir aux soldats, & aux Mariniers. Celles dont on usoit en ce tems-là étoient de peaux cousuës ensemble. *f* C'est pourquoi S. Chrysostôme & Theodoret l'appellent un " tailleur de cuir.

D. Chry. or. 34. p. 415. c. d. | Spanh. l. 9. p. 785. | Strab. l. 14. p. 673. d. | Act. 6. v. 9. | Hier. v. ill. c. 5. p. 166. c. | Act. 26. v. 4. | Apol. Ty. l. 1. c. 5. p. 7. 8. | Act. 22. v. 3 | Luci. 8. de St. c. 3. p. 5. b. | Philip. 3. v. 6. | *a* Act. 26. v. 4. 5. | 23. v. 6 | Philip. 3. v. 5. | *b* Act. 26. v. 45. | *c* Luci. de St. c. 3. p. 6. e. | Aug. in ps. 147. v. 17. p. 707. 1. c. d. | 2 | Greg. mor. l. 27 | c. 18. p. 794. e | 19 c. 11. p. 842. 843. | Aug. s. 169. c. 7. p. 813. c. | Bar. 52. §. 17. | Aug. in Jo. h. 122. p. 219. 1. c. | *d* Act. 18. v. 3. | *e* Bar. an. 52. §. 18. | *f* Chry. 2. Tim. h. 4. p. 564 d | Thdrt gr. aff. l. 1. 9. p. 463. b | 615. a.

V. son titre. | σκυτοτόμον.

Chry. 2. Tim. h. 4. p. 564. d. ‘S. Chrysostome dit qu'il n'avoit point étudié les sciences, & qu'il ne savoit point d'autre langue que l'Hebreu. [Néanmoins étant né dans une ville greque, il étoit difficile qu'il ne sceût pas aussi le Grec.] Hier. in Gal. 4. v. 24. p. 185. a. b. ‘S. Jerôme infere des citations de quelques poëtes grecs qu'on trouve dans ses epîtres, qu'il avoit étudié les lettres humaines, quoiqu'il ne les sceût pas parfaitement. L'an de J.C. 33.

ARTICLE II.

S. Paul persecute l'Eglise.

L'AN DE JESUS-CHRIST 33.

Act. 22. v. 3. Gal. 1. v. 14. ‘SAUL avoit alors un grand zele pour Dieu, [ou plutôt pour la loi,]‘ & pour ses traditions judaïques : & il surpassoit en celà une grande partie de ceux de son âge. [Ce fut ce zele peu éclairé qui le rendit] 1. Tim 1. v. 13. ‘un blasphemateur, un persecuteur, & un outrageux ennemi de l'Eglise.

Act. 6. v. 9. [Il étoit apparemment de ces] ‘Ciliciens qui s'éleverent contre S. Estienne, 7. v. 57. 59 | 22. v. 20. ‘& qui disputoient contre lui. ‘Il est certain qu'il consentit à sa mort, qu'il y étoit present, & qu'il gardoit les manteaux de ceux qui le lapidoient, Aug. f. 382. p. 1483. c | pf. 147. p. 707. 1. c. ‘le lapidant ainsi par les mains de tous les autres. *a* On ajoûte même qu'il fut un des principaux auteurs de sa mort. *a* Bar. 34. §. 298 | Act. h. 8. p. 149. b. *b* Il entendit la priere que fit ce premier martyr pour ses persecuteurs, & s'en moqua, quoi qu'elle le regardât [plus que personne,] *b* Aug. f. 316. c. 4. p. 1270. a. *c* puisque nous n'aurions point aujourd'hui S. Paul, si S. Estienne n'avoit prié. *c* f. 382. c. 4. p. 1483. e.

L'AN DE JESUS-CHRIST 34.

d Chry. in Act. h. 18. p. 167. c. *d* Après la mort de S. Estienne, il s'éleva par la permission de Dieu une grande persecution contre l'Eglise de Jerusalem, *e* Bar. 34. §. 319 | Act. 22. v. 4 | 26. v. 10. *e* qui couronna apparemment plusieurs Fidéles, dont Dieu nous reserve la connoissance pour le jour de leur triomphe. [On vit donc deslors accomplir] *f* Matt. 23. v. 34. *f* ce que JESUS-CHRIST avoit predit des Juifs, qu'au lieu d'écouter les Prophetes, les Sages, & les autres qu'il leur envoieroit, ils les persecuteroient de ville en ville, les fouetteroient dans leurs Synagogues, en tueroient quelques-uns [par l'épée ou à coups de pierres,] en crucifieroient d'autres, Joan. 16. v. 2. ‘& s'imagineroient rendre un grand service à Dieu lorsqu'ils immoleroient [à leur cruauté] les plus fidéles de ses serviteurs.

Gal. 1. v. 13 | Act. 26. v. 11. ‘Saul étoit celui qui témoignoit le plus d'ardeur pour persecuter & pour ravager l'Eglise ; & son faux zele, comme il l'avoue lui-même, le portoit jusqu'à la fureur, Aug. f. 168. p. 806. e. f. ‘lui faisant joindre la cruauté à l'ignorance & à l'infidelité. *a* Act. 8. v. 3 | 22. v. 4. *a* Il entroit dans les maisons, il en tiroit par force les hommes & les femmes, il les chargeoit de chaînes, & les faisoit mettre en prison, 26. v. 10. ‘selon le pouvoir qu'il en avoit receu des Pontifes ; & quand on les faisoit mourir, il y contribuoit [avec joie] de son suffrage. v. 11 | 22. v. 19. ‘Il entroit de même dans toutes les Synagogues, où il faisoit battre de verges ceux qui croioient en JESUS-CHRIST, les traînoit en prison, & les contraignoit, [autant qu'il pouvoit] à force de tourmens & de supplices, de blasphemer [le 26. v. 9. nom du Sauveur.] ‘En un mot, il n'y avoit rien qu'il ne creust devoir faire contre le nom de JESUS-CHRIST. 9. v. 13. 14. ‘Le bruit des maux qu'il faisoit aux Saints dans Jerusalem se répandit jusque dans des villes fort éloignées, où son nom donnoit de la terreur aux plus genereux d'entre les Fidéles.

[C'est à ce tems-ci que quelques-uns raportent ce que nous lisons dans l'Epitre aux Hebreux ; si néanmoins on peut croire que saint Paul y parle de ce qu'il avoit Heb 10. v. 32-34. fait lui-même.] „ ‘Rapellez, dit-il, en „ vôtre memoire ce premier tems au- „ quel après avoir été illuminez par le „ batême, vous avez soûtenu de grands „ combats, & de grandes afflictions, aiant „ été les uns exposez devant tout le mon- „ de aux injures & aux tourmens, & les „ autres les compagnons de ceux qui ont „ souffert de semblables indignitez. Car „ vous avez compati à ceux qui étoient „ dans les chaînes, & vous avez vû avec „ joie tous vos biens pillez, sachant que „ vous aviez au dedans de vous d'autres „ biens plus excellens qui ne periront ja- „ mais. &c. „ [Ils perdoient leurs biens, soit que quelques-uns ne s'en fussent pas défaits, soit parce qu'on avoit pillé ce qui leur appartenoit en commun. Le soin que S. Paul prit depuis de recueillir des aumônes pour les Chrétiens de Jerusalem, montre assez leur pauvreté.] Bar. 34. §. 319. ‘On croit aussi que ce fut alors qu'arriva la persecution * de Nicodeme. V. son titre.

[Ces violences de Saul contre l'Eglise n'étoient pas capables de satisfaire son faux Act. 9. v. 1. zele.] ‘Il étoit encore tout plein de menaces, ne respirant que le sang des disciples du Seigneur ; Aster. or. 8. p. 149. b. ‘il * avoit encore les mains teintes du sang du premier des martyrs, NOTE 5. Act. 9. v. 1. 2 | 22. v. 5 | 26. v. 12. ‘lorsqu'il vint demander au grand-Prêtre [Caïphe,] aux Pontifes, & à tout le Conseil des Anciens, des lettres adressées aux Juifs & aux Synagogues de Damas. Il obtint [aisément] ces lettres, avec le pouvoir de prendre tous les Chrétiens qu'il y trouveroit, hommes & femmes, & de les amener à Jerusalem, pour les y Chry. n. b. 19. p. 180. d. faire punir ‘avec plus de liberté.

[Voilà quels étoient les merites que S. Paul avoit pû s'acquerir par toute la force d'une volonté qui aimoit le bien qu'elle connoissoit, qui s'y portoit avec ardeur, & qui avoit assez de pouvoir sur ses passions pour lui faire mener une vie irreprochable devant les hommes.] Aug. gr. & lib. c. 5. 6. p. 519. 520 | f. 168. c. 4. p. 806. c. ‘Ces merites étoient grands, mais grands pour son malheur & pour sa condannation, si Dieu qui l'avoit choisi particulierement dés le ventre de sa mere, ne l'eût appellé à son Evangile par une vocation f. 56. c. 3. 10. p. 324. a | 324. b | ap. f. 271. p. 448. a. b. gratuite & toute-puissante, ‘qu'il accorda à la charité de ceux qui étant persecutez par lui, demandoient sa grace & sa conversion à celui dont ils connoissoient 1 Tim. 1. v. 16. la bonté & la puissance. ‘Il lui fit misericorde pour faire éclater en lui son extrême patience, pour le rendre le modéle [& la consolation] de ceux qu'il appelleroit à la foi [après des pechez énormes, & pour humilier ceux qu'il auroit preservez des mêmes pechez.] Gr. in Job l. 29. c. 11. p. 843. b. ‘Car de qui devons-nous desesperer, & à qui pouvons-nous nous preferer, lorsque nous

nous voions [ce persecuteur de l'Eglise, cet homicide de S. Etienne,] devenir plus grand même que S. Etienne par la grace de l'Apostolat ?

'Jesus-Christ n'attendit pas pour le convertir que sa passion fût refroidie, il le prit dans le plus grand feu de la colere pour faire davantage admirer son pouvoir; comme l'art d'un medecin paroît particulierement lorsqu'il peut guerir une fievre dans sa plus grande violence.

Chry. t. 5. h. 13. p. 174. a. b.

ARTICLE III.

Conversion de S. Paul.

'Lors donc que Saul alloit à Damas pour executer l'ordre qu'il avoit obtenu, accompagné de quelques autres' qui devoient peut-être l'aider à prendre les Chrétiens, & les mener à Jerusalem, *a* & lors qu'étant en chemin il aprochoit déja de la ville, il vit tout d'un coup vers l'heure de midi venir du ciel une grande lumiere, 'plus brillante que le soleil, qui l'environna lui & tous ceux qui l'accompagnoient. 'Ils virent tous cette lumiere, & tomberent par terre [en même temps.] ' Dieu voulut d'abord abatre l'orgueil & la fierté dont Saul étoit rempli, afin qu'il receût avec soumission & avec humilité les ordres qu'il avoit à lui donner. 'Il le foudroia pour le sauver. *b* Il brisa toutes ces écailles dont parle Job, c'est-à-dire cette obstination superbe de la sagesse de la chair, qui avoit jusqu'alors endurci son cœur, & l'avoit rendu insensible à tous les traits de la parole de Dieu.

Act. 9. v. 3. | v. 7 | Chry. n. h. 19. p. 380. e. | *a* Act. 9. v. 3 | 22. v. 6. | 26. v. 13. | v. 13. 14 | 22. v. 9. | Chry. ib. p. 181. b | t. 5. h. 13. p. 174. d. e. | Aug f. 175. c. 6. p. 838. b. | *b* Greg. mor. l. 33. c. 24. p. 993. c. d.

'Après donc qu'il eut été ainsi terrassé, il entendit une voix qui lui disoit en Hebreu: '*Saul, Saul, pourquoi me persecutez vous* ? Et c'étoit Jesus-Christ qui lui parloit de la sorte. 'Il ne dit pas: Pourquoi persecutez-vous mes serviteurs, mes amis, mes freres ? mais, Pourquoi me persecutez-vous ? parce que tous les membres souffrent, quand un seul souffre; & que c'est la tête qui a accoutumé de se plaindre, lors qu'on blesse la moindre partie du corps. 'C'étoit aussi lui reprocher en quelque sorte, mais avec douceur, qu'il persecutoit celui qui ne l'avoit jamais offensé.

Act. 9. v. 4 | 26. v. 14. | 9. v. 5. | Aug. | Chry. in Act. h. 19. p. 181. b | t. 5. h. 13. p. 174. 175.

'Saul répondit: „Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur lui dit: Je suis „Jesus de Nazaret que vous persecutez: Il „vous est dur de regimber contre l'aiguillon.„ 'Il ne lui dit rien de sa grandeur, parce qu'il falloit que Saul adorât l'humilité même du Sauveur, que son orgueil lui avoit fait mépriser. 'Cette parole du Seigneur fut comme une douce rosée qui eteignit toute l'ardeur de sa fiévre spirituelle, & qui guerit entierement la maladie de son ame. [En effet] 'il répondit aussitôt tout tremblant & tout effraié: *Seigneur, que voulez-vous que je fasse ?*

Act. 9. v. 5 | 22. v. 8. | Gr. mor. l. 33. c. 24. p. 993. 994. | Chry. t. 5. h. 13. p. 174. b. | Act. 9. v. 6.

'Jesus-Christ ne voulut pas l'instruire de tout par lui-même: mais se contentant d'avoir comme amolli son cœur, il lui ordonna de se lever, & d'aller dans la ville où [un homme] lui diroit ce qu'il devoit faire, 'le renvoiant au sacerdoce qu'il a établi dans l'Eglise, " pour en recevoir le Sacrement & l'instruction de la vraie foi, aprés avoir gueri par lui-même les maladies interieures de son ame. 'Il lui declara néanmoins dés-lors, qu'il le vouloit établir ministre [ou predicateur,] & témoin des choses qu'il avoit vuës, & de celles qu'il lui montreroit encore à l'avenir; qu'il le delivreroit de tout ce que les Juifs ou les Gentils pourroient faire contre lui; & qu'il l'envoioit vers les Gentils, afin qu'il leur ouvrît les yeux, & que quittant leurs tenebres & la domination de satan pour suivre la lumiere de la connoissance de Dieu, ils obtinssent par leur foi la remission de leurs pechez, & l'heritage des Saints.

Chry. in Act. h. 19. p. 181. c. | Aug. q. ev. l. 2. c. 40. t. 4. p. 153. 1. a. b | do. chr. pr. p. 32. d. | L'an de J.C. 34. &c. | Act. 26. v. 16-18 | 22. v. 15.

' S. Paul n'eut pas seulement alors le bonheur de recevoir les commandemens de Jesus-Christ de sa propre bouche; *a* il eut encore celui " de le voir, *b* afin qu'en celà même il ne fût point inferieur aux autres Apôtres.

Note 6. | 22. v. 14. | *a* v. 14 | 9. v. 17. 27 | 26. v. 16. | *b* 1. Cor. 9. v. 1.

c Durant que ceci se passoit, les compagnons de Saul demeuroient debout, tout interdits & sans parole. Ils entendoient bien la voix de Saul, mais ils n'entendoient point la voix de celui avec qui il parloit; [ou plûtôt,] 'ils n'entendoient la voix de Jesus-Christ, que comme un son sans comprendre ce qu'elle disoit: & ainsi ils entendoient & n'entendoient pas. 'Ils ne voioient aussi personne à qui S. Paul répondit. *d* S. Chrysostome croit qu'ils ne se convertirent point, & que Dieu le permit ainsi, afin que le témoignage qu'ils rendroient au miracle qu'ils avoient vû, en fût plus incontestable.

c Act. 9. v. 7 | 22. v. 9. | Chry. n. h. 19. p. 181. c. | Euch. in Act. p. 370. b. | Act. 9. v. 7 | Chry. p. 181. c | *d* Chry. n. h. 47. p. 410. d.

'Saul s'étant ensuite levé de terre, & aiant les yeux ouverts, ne pouvoit néanmoins rien voir, 'aiant été ébloui, comme celà est ordinaire, par l'éclat trop vif de cette lumiere celeste: '& Dieu permit même qu'il se formât comme des écailles sur ses yeux.' Il aveugla les yeux de son corps pour ouvrir & pour éclairer ceux de son ame, 'afin qu'il n'en eût plus pour les choses vaines & passageres; qu'il ne vît plus que Jesus; qu'il ne trouvât plus de beauté & de douceur qu'en lui seul, & que tout le reste fût pour lui comme s'il n'avoit jamais été. 'Il fallut donc lui donner la main pour le conduire à Damas 'où il sembloit que Jesus-Christ le menât en triomphe à la vuë de tout le monde par la main même de ses ennemis.

Act. 9. v. 8. | 22. v. 11 | Chry. p. 181. b. | Act. 9. v. 18. | Aug. f. 279. p. 1129. f. | g f. 333. c. 3. p. 1295. g. | Act. 9. v. 8. | Chry. p. 181. d | 182. c.

'On le mena chez un nommé Judas, où il demeura trois jours sans voir, sans boire & sans manger, occupé à la priere, 'condannant sa vie passée, & demandant à Dieu le pardon de ses pechez, 'avec les ressentimens qu'on peut presumer d'un homme, qui après beaucoup d'années, & tant de choses qu'il avoit faites pour l'Eglise, gémissoit encore lors qu'il se souvenoit de l'avoir persecutée.

Act. 9 v. 9. 11. | Chry. p. 182. c. | t. 5 h. 13. p. 175. 176.

'Dieu le laissa durant tout ce tems-là dans l'aveuglement & dans la crainte, pour le purifier davantage, & le preparer à recevoir sa grace avec plus de sentiment & d'ardeur. Il conceut dans cet état d'humiliation une sainte horreur pour cette vie juste & irreprehensible qui lui avoit acquis tant d'estime & tant de gloire parmi les Juifs, [mais qui l'avoit rendu

in Act. h. 1. p. 12. b. | Aug f. 169. c. 8. p. 813. f.

du ennemi de Dieu,] parce qu'il s'en attribuoit la gloire à lui-même. ' Il la regarda comme une perte & un desavantage, comme du fumier & de l'ordure ; & ne soupira plus qu'après " cette justice qui vient de Dieu par la foi en JESUS-CHRIST.

L'an de J. C. 34. Philip. 3. v. 7-11. &c.

ARTICLE IV.

S. Paul est batizé par Ananie.

Act. 9. v. 10 | 11. v. 12. Il y avoit alors à Damas un disciple nommé Ananie, homme saint & irreprehensible selon la loi, & à la vertu duquel tous les Juifs rendoient témoignage. ' Il étoit aussi l'un des plus considerables d'entre les Chrétiens, *a* & S. Augustin croit qu'il avoit le sacerdoce de l'Eglise. [Ainsi ce n'est pas tout à fait sans fondement] *b* que les nouveaux Grecs disent que c'étoit l'un des septante disciples, & qu'il étoit Evêque de Damas. " Ils ajoûtent qu'il a été enfin martyrizé, & ils font sa fête le premier d'octobre. ' Les Latins depuis Usuard joignent sa fête avec celle de la conversion de S. Paul le 25. de Janvier. ' On pretend que sa maison a depuis été changée en une Eglise qui portoit son nom, & que les Turcs l'ont conservée, mais en ont fait une Mosquée, ' & on assure qu'ils ont une grande veneration pour " ce lieu. *c* D'autres disent que c'est la maison de Judas où S. Paul s'étoit retiré, & qu'on y a mis le corps de S. Ananie.

Chry. n. h. 20. p. 187. d. *a* Aug. q. Ev. l. 2. c. 40. p. 153. 1. b. *b* Boll. 25. jan. p. 613. §. 2. NOTE 7. §. 3. §. 5. From. in Act. 9. v. 18. p. 623. 2. *c* Boll. 25. janv. p. 615. d. &c.

' Le Seigneur s'apparut donc à cet Ananie dans une vision, & lui dit d'aller chercher Saul dans la maison où il étoit en priere. ' Le nom de Saul fit trembler Ananie : car on savoit bien ce qu'il avoit fait à Jerusalem, & pourquoi il venoit à Damas. Ainsi la crainte l'empêchant de songer à ce qu'il disoit, & à qui il parloit, il fit quelque difficulté de l'aller chercher. ' Mais le Seigneur lui repartit : „ Allez-le trouver, parce que c'est un homme que j'ay choisi pour aller porter mon „ nom devant les nations & les Rois, & devant les enfans d'Israël, & je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour „ mon nom. „ ' Il lui revela aussi comment il l'avoit converti. *d* En même tems que JESUS-CHRIST parloit ainsi à Ananie, Saul voioit en vision un homme qui lui imposoit les mains afin qu'il recouvrât la vuë.

Act. 9. v. 11. v. 13. 14. Chry. n. h. 20. p. 188. 2 | 189. e. Act. 9 v. 15. 16. v. 17 | 12. v. 14. *d* 9. v. 12.

' Ananie surmontant donc sa crainte pour obeïr à Dieu, *e* s'en alla trouver Saul ; & étant entré dans la maison, il lui imposa les mains, & lui dit : „ Mon „ frere Saul, le Seigneur JESUS qui vous „ est apparu sur le chemin, m'a envoié afin „ que vous recouvriez la vuë, & que vous „ soiez rempli du S. Esprit. „ ' Aussitôt il tomba des yeux de Saul comme des écailles, ' qui étoient les marques de l'endurcissement avec lequel il avoit rejetté auparavant la lumiere de la verité, ' & de ce voile qui empêchoit les Juifs de la connoître. *f* Ainsi il recouvra la vuë, & vit [avec joie & avec respect comme un ministre de Dieu celui qu'il étoit venu enchaîner comme un criminel & un prevaricateur de la loi de Dieu.]

Chry. p. 190. a. *e* Act. 9. v. 17 | 22. v. 19. 6. v. 18. Gr. mor. l. 33. c. 24. p. 993. d. Nys. de Bas. p. 483. 2. *f* Act. 9. v. 18 22. 13.

' Ananie lui declara encore que Dieu l'avoit destiné à aller porter son nom devant tous les hommes ; & il ajoûta, „ Qu'attendez-vous donc ? Levez-vous, recevez le batême, & lavez vos pechez en „ invoquant le nom du Seigneur. „ ' Il se leva aussitôt, & fut [1] batizé. [Il receut " en même tems le S. Esprit,] ' & en fut rempli, puisque c'étoit en partie pour celà que Dieu lui envoioit Ananie. ' Il mangea ensuite & reprit ses forces, ' que la crainte & l'affliction avoient abatues, aussi-bien que la fatigue du chemin, & les trois jours qu'il avoit passez sans manger.

22. v. 14-16. 9. v. 18. 1. NOTE 8. v. 17. v. 19. Chry. n. h. 20. p. 189 2.

[Voilà comment est arrivée la conversion de l'Apôtre des Gentils,] ' & du pere de presque toute la terre. [L'Eglise pour laquelle il a travaillé plus même que tous les autres Apôtres, en a voulu honorer le moment par la fête solennelle qu'elle en fait depuis plusieurs siecles le 25. de janvier, " auquel on faisoit dés auparavant une memoire particuliere de cet Apôtre à cause d'une translation de ses reliques.] ' La fête de sa conversion se faisoit en France il y a plus de 900. ans, comme on le voit par un ancien Missel de l'Eglise Gallicane. ' Saint Augustin semble dire qu'il y avoit de son tems une Eglise ou quelque autre monument de sa conversion à l'endroit où elle étoit arrivée.

Nyss. de Bas. p. 483. b | Sacr. n. p. 39. 40. V. la note 5. Mabi. lit. p. 225. Aug. s. 278. c. 1. p. 1. 23. c.

[Ce fut, comme nous croions, " en l'an 34. ou au plûtard en l'an 35. que Dieu fit ce grand miracle de sa grace. On en ignore le jour. S. Paul pouvoit avoir alors environ 36. ans, selon ce que nous avons dit de l'année de sa naissance. S'il avoit du bien, il ne faut pas douter qu'il ne l'ait quitté.] ' S. Augustin dit que lors qu'il prêchoit l'Evangile, il ne possedoit rien, & avoit quitté tout ce qu'il pouvoit avoir. ' S. Chrysostôme l'appelle un homme pauvre. [" On ne sait point s'il étoit marié :] ' mais il est certain qu'il fit profession d'une continence & d'une chasteté entiere & parfaite.

V. la note 5. Aug. ps. 48. v. 16. p. 186. 2. a. Chry. in 2. Tim. h 4. p. 564. d. NOTE 9. 1. Cor. 7. v. 7. 8 | Aug. op. mon. c. 31. p. 304.

1. *a* On montre encore aujourd'hui à Damas une fontaine où l'on pretend qu'il fut batizé.

1. c. *a* From. in Act. p. 1623. 2.

ARTICLE V.

Saint Paul prêche JESUS-CHRIST *à Damas, & en Arabie : Se sauve de Damas.*

' SAINT Paul demeura quelques jours avec les Fidéles qui étoient à Damas ; & pour obeïr aux ordres qu'il avoit receus dans sa vision, ' il commença aussi-tôt à prêcher non en secret, mais au milieu des Synagogues, & à prouver avec une force [1] pleine de douceur, que JESUS étoit le Christ, & le Fils de Dieu, ' étant déja tout prêt à donner sa vie pour lui, avec un courage qui étoit le fruit du martyre de S. Etienne. ' Il établit la foi Chrétienne avec autant d'ardeur qu'il en avoit eu jusques alors pour la combattre, ' & il ne rougit point de faire paroître son changement devant ceux mêmes qui avoient estimé le zele qu'il avoit auparavant contre l'Eglise. ' Il prenoit tous les jours de nouvelles forces pour

Act. 9. v. 19. v. 20. 22 | 26. v. 19. Chry. n. h. 20. p. 192. d. 1. Chry. p. 189 b | 91. e. Aster. or. 8. p. 156. b. Chry. p. 189. b. Act. 9. v. 22.

1. C'est ce que signifie συμβιβάζων selon S. Chrysostôme.

pour combattre les Juifs, & pour les confondre.

'Ceux qui savoient ce qu'il avoit fait à Jerusalem, & pourquoi il étoit venu à Damas, étoient étrangement surpris de l'entendre parler de la sorte, ' & ses discours faisoient par eux-mêmes beaucoup d'impression sur les esprits. Car il savoit parfaitement l'Ecriture ; ' Il avoit, dit un ancien Pere, l'esprit vif, subtil, & penetrant, une maniere d'agir qui gagnoit tout le monde, une autorité dans ses paroles qui trouvoit créance par tout. Et comme chacun étoit persuadé que possedant en perfection toute la religion des Juifs, il ne pouvoit pecher par ignorance; il étoit aisé d'en conclure qu'il ne faisoit rien en ceci que par un choix judicieux & solide, & qu'il n'avoit changé de sentiment que parce qu'il avoit trouvé la verité. ' Toutes les circonstances de sa conversion étoient des preuves si manifestes de la verité de la religion qu'il soûtenoit aprés l'avoir combatuë de toutes ses forces, que les Juifs en devoient être plus touchez que de tous les miracles [ordinaires.]

v. 21. — Chry. p. 189. c| Aſt. h. 8. p. 156. d. — Aſter. p. 156. d. e. — Chry. in Aſt. h. 20. p. 189. b| 191. c.

' Il n'eut pas besoin, pour prêcher l'Evangile de consulter les hommes, ni d'aller à Jerusalem se faire instruire par les Apôtres. [Car quoique Dieu ait voulu le recevoir dans l'Eglise par le ministere des hommes,] ' & d'un homme inferieur aux Apôtres, ce que S. Chrysostôme dit qu'il a fait pour le tenir dans l'humilité; ' néanmoins comme il vouloit lui confier l'apostolat des Gentils, de même qu'il avoit confié à S. Pierre celui des Juifs, ' il voulut aussi l'instruire par lui-même, afin que ' l'Evangile qu'il prêcheroit n'eût rien de l'homme [& fust tout de Dieu.]

Gal. 1. v. 16. 17. — Chry. p. 191. b. — Gal. 2. 7. 8. — 1. v. 12. — v. 11.

'Ainsi d'ennemi & de persecuteur de l'Eglise, il en devint tout d'un coup le maître & le docteur, & fut élevé tout d'abord à une vertu parfaite : en quoi on peut dire qu'il a eu quelque avantage au-dessus des autres Apôtres, aussi bien qu'en ce qu'il a été appellé par Jesus-Christ regnant dans le ciel.

Chry. in Gal. p. 779. a.

L'an de Jesus-Christ 35. et 36.

' Aprés avoir prêché d'abord Jesus-Christ à Damas, il s'en alla en Arabie, *a* c'est-à-dire peut-être à la campagne aux environs de Damas. *b* Car cette ville étoit alors à Aretas Roi [des Arabes.] *c* Il y fut, ou pour y vivre en retraite, [s'y purifier de plus en plus,] & y recevoir les lumieres, que Dieu lui vouloit donner sur l'Evangile; *d* ou pour y prêcher, & porter déja la foi dans les lieux où elle n'étoit point encore connuë. *e* S. Jerôme dit qu'il n'y fit peut-être rien de considerable, y étant demeuré dans le silence par l'ordre de Dieu, & que c'est pour celà que S. Luc ne parle point de ce voiage. 'D'autres inferent du même silence de saint Luc, ' qu'il n'y fut que peu de tems. *f* Il retourna de là à Damas, où il fut trois ans, [à conter depuis sa conversion, selon le sentiment general des interpretes.]

Aſt. 26. v. 20| Gal. 1. v. 17. — *a* Uſſer. p. 645. a. — *b* 2. Cor. 11. v. 32. — *c* Uſſ. p. 645. a| Pearſ. an. P. p. 2. — *d* Aug. in Gal. p. 378. a. b| Chry. ib. p. 799. b. c| Thdrt. p. 167. d. — *e* Hier. ib. p. 164. b. — Bar. 37. §. 1| Uſſ. p. 645. a. — *f* Gal. 1. 17.

Note 10.

L'an de Jesus-Christ 37.

'Aprés donc qu'il eut passé un tems considerable, c'est-à-dire trois ans [ou environ] à Damas & dans le pays d'alentour, ' les Juifs ne pouvant plus souffrir l'avantage que l'Eglise tiroit de sa conversion, & des predications qu'il faisoit, se resolurent, non de le mener devant les juges comme ils avoient fait S. Etienne, mais de le tuer, sans tant de formalitez. [Ils porterent] ' le gouverneur de Damas à faire garder les portes de la ville pour l'arrester. 'Ils y étoient eux-mêmes jour & nuit, [& la guerre qu'Aretas avoit alors avec les Romains, sembloit une raison suffisante pour faire garder la ville.]

Aſt. 9. 23 Gal. 1. 17. 18. — L'an de J. C. 37. — Chry. in Aſt. h. 20. p. 191. d. e. — 2. Cor. 11. v. 32. — Aſt. 9. 24.

'Néanmoins leur dessein ne put être caché à S. Paul, 'de sorte qu'il fut obligé de consentir au desir des disciples qu'il avoit deja selon S. Chrysostome, & de souffrir qu'on le descendît durant la nuit dans une corbeille par une fenêtre qui étoit sur la muraille de la ville. 'C'est ainsi qu'il se sauva, non par un miracle visible, mais en se servant des moyens que la prudence humaine lui fournissoit, & par lesquels Dieu execute souvent ses desseins. ' Ainsi on ne peut point l'accuser de n'avoir pas eu assez de confiance au secours de Jesus-Christ ; & c'eût même été tenter Dieu, si pouvant éviter par la fuite le peril qui le menaçoit, il eût voulu demeurer. 'Toute la suite de sa vie fera voir que s'il a semblé ceder & fuir en cette occasion, ç'a été non par lacheté, mais pour suivre la sagesse de l'Esprit de Dieu, qui veut quelquefois que nous nous exposions aux dangers, & quelquefois que nous les évitions. [Et il a certainement été très-avantageux à l'Eglise,] 'qu'il se soit reservé pour la predication de l'Evangile, & pour ces grands fruits de grace qu'il devoit offrir un jour à Jesus-Christ avec sa vie.

v. 24. — v. 25| Chry. n. p. 192. a. b| 2. Cor. 11. v. 33. — Chry. p. 193. a. b. — Aug. in Fauſt. l. 22. c. 36. p. 170. 171. — Gr. mor. l. 31. c. 14 p. 918. 919| Ath. fug. p. 713. b. — Chry. p. 192. c.

'Il fit assez paroître dès ce temps-là même qu'il n'avoit nullement agi en cette occasion par timidité, mais par une veritable prudence. Car [au lieu de se retirer en quelque endroit à l'écart,] & d'acheter son repos & sa sureté, comme celà est si ordinaire, 'par l'inaction & la paresse en abandonnant la verité de l'Evangile, 'il s'en alla à Jerusalem, *a* se jetter au milieu des plus violens ennemis de nôtre religion. C'est-là veritablement être enflammé du zele de Dieu; & il ne pouvoit mieux témoigner qu'il ressentoit la grace du pardon qu'il avoit reçû, & qu'il vouloit égaler par l'ardeur de son amour l'avantage que le tems donnoit aux autres sur lui.

e. — Hilar. fr. 1. p. 3. 4. — Aſt. 9. v. 26| Gal. 1. v. 18. — *a* Chry. n. p. 192. c.

ARTICLE VI.

Saint Paul va à Jerusalem voir saint Pierre, & de là à Tarse.

'SAINT Paul vint à Jerusalem pour voir S. Pierre, [son ardeur pour la vertu] ' lui faisant souhaiter de pouvoir profiter de cet esprit [de sagesse & de pieté] qui étoit en lui, ' & son humilité le portant à rendre ce respect à la dignité du premier Apôtre, à qui Saint Chrysostôme ne craint pas de dire qu'il étoit deslors égal [en merite.] ' Car ce n'étoit pas qu'il eût besoin de recevoir de

Gal. 1. 18. — Hier. n. p. 164. c. — Chry. ib. p. 800. b. — *d* Gal. 1. v. 12. 17. &c.

L'an de J. C. 37.

de lui aucune lumiere sur la doctrine, aiant été instruit par Jesus-Christ même : 'Hier. n. p. 164. c. & c'étoit encore moins par une simple curiosité indigne de la gravité d'un Apôtre.

Act. 9. 26. 'Lors qu'il fut arrivé à Jerusalem, il voulut se joindre avec les disciples. Mais ils le craignoient tous [& le fuyoient,] ne pouvant croire qu'il fust converti. a Saint Barnabé fut son secours dans cette peine, soit qu'il fust son ancien ami, (b & sa vie porte qu'ils avoient étudié ensemble sous Gamaliel;) c soit qu'il eust été depuis peu à Damas; & y eust appris sa conversion; d soit que par sa bonté ordinaire il se fust rendu plus facile à l'écouter & à croire ce qu'il lui dit. e Ce fut donc lui qui le mena aux Apôtres, f c'est-à-dire à S. Pierre, & à S. Jaque le Mineur. g Car S. Paul n'en vit point d'autre en cette occasion. h S. Barnabé leur raconta comment il avoit été converti, & tout ce qu'il avoit fait à Damas, ' ce que S. Paul eust eu peine à dire lui-même : ou plûtôt il ne l'eust jamais dit, s'il n'y eust été contraint : [& les Fideles le pouvoient aisément ignorer,] 'à cause de la guerre qui étoit alors, comme nous avons dit, entre Herode Tetrarque assisté par les Romains, & Aretas Roi d'Arabie. 'Ainsi les disciples aiant pris confiance en S. Paul, il étoit toûjours avec eux. 'Il demeura quinze jours avec S. Pierre, '& n'eust pas besoin de plus de tems pour profiter beaucoup de sa conversation, parce qu'il y avoit long-tems qu'il s'y preparoit.

aChry. n. h. 21. p. 199. c. | b Sur. 11. jun. §. 7. 9. p. 170. | c Chry. p. 196. b. | d a | Sur. p. 171. §. 10. 11. | e Act. c. 9. v. 27. | f Bar. 39. §. 7 | Uss. an. 37. p. 650. | g Gal. c. 1. v. 18. 19. | h Act. c. 9. v. 27. | Chry. n. h. 21. p. 199. d. | Jos. ant. l. 18. c. 7. p. 627 | Uss. Bar. | Act. 9. 28. | Gal. 1. 18. | Hier. n. p. 164. c.

Act. 9. v. 28. 29 | Chry. h. 21. p. 196. c. 'Il prêcha [durant ce tems-là] avec beaucoup de force la foi de Jesus-Christ, & il disputoit avec " les Juifs étrangers. Car ceux du pays ne l'eussent pas seulement voulu voir, dit S. Chrysostôme. Mais comme dans ces disputes il remportoit toûjours l'avantage sur ces Juifs, le depit d'être vaincus les porta jusqu'à le vouloir tuër. Note 11.

Chry. p. 199. d. | i Act. 9. 30. | 22. v. 17-21. 'Ce furent encore les Fidéles qui lui firent éviter ce danger. i Car aiant sceu le dessein des Juifs contre lui, ils le menerent à Cesarée. 'Jesus-Christ même s'étant apparu à lui lors qu'il prioit dans le temple, lui avoit ordonné de sortir promtement de Jerusalem, parce qu'on n'y recevroit point le témoignage qu'il y rendroit à la verité, quoi qu'il y dust avoir plus de force qu'en aucun endroit, & parce qu'il le vouloit envoier prêcher bien loin aux Gentils.

9. v. 30. | Chry. h. 21. p. 199. d. e. | p. 196. d. | Gal. 1. v. 21 | Chry. n. p. 802. a. | Gal. 1. v. 22-24. 'Il fut donc à Cesarée, d'où les disciples l'envoierent à Tarse, ' & apparemment par mer, pour plus grande sureté. 'Ils l'envoierent en son pays, afin qu'il prêchât l'Evangile, sans y avoir rien à craindre. ' Ainsi il alla porter la foi en Syrie & en Cilicie : [Car son zele étoit trop ardent pour demeurer nulle part dans le silence.] 'Les Eglises de la Judée ne le connoissoient pas encore de visage, mais elles avoient appris que ce [Saul] qui les persecutoit autrefois, annonçoit la foi qu'il s'étoit efforcé de détruire : & elles rendoient gloire à Dieu de ce qu'il avoit fait en lui. 'Il annonça [depuis] la penitence dans tout le pays de Judée: [Mais on n'en sçait ni le tems ni les circonstances.]

Act. 26. v. 20.

Orig. in Matt. gr. p. 225. d. ' Origene pretend qu'il n'a point prêché à Tarse, suivant ce que dit l'Evangile, qu'un Prophete n'est point honoté dans son pays. [Mais cette verité a certainement ses exceptions. Et que pouvoit faire un saint Paul, que de répandre dans les cœurs des autres le feu divin dont le sien étoit embrasé? Car il paroit même qu'il demeura plusieurs années à Tarse ou aux environs, & jusqu'à l'an 43. qu'il fut appellé à Antioche. L'Ecriture ne dit point ce qu'il y fit :] 'mais elle dit que lors qu'il traversa [en 51.] la Syrie, & la Cilicie, il y confirmoit les Eglises, qui par consequent y avoient déja été etablies auparavant.]

Act. 15. v. 41.

ARTICLE VII.

Saint Paul prêche à Antioche, où ses Disciples sont appellez Chrétiens: Il va à Jerusalem porter leurs aumônes.

" L'an de Jesus-Christ 43. Note 12.

[L'Ecriture ne nous apprend rien autre chose de S. Paul] 'jusqu'au tems que beaucoup de Gentils s'étant convertis à Antioche, S. Barnabé qui y avoit été envoié par les Apôtres & qui y avoit déja fait beaucoup de fruit, vint à Tarse chercher S. Paul, ' non seulement comme son ami particulier, mais comme un General de l'armée Chrétienne, comme un lion, comme une lampe brillante, comme une bouche capable de se faire entendre dans toute la terre. ' L'aiant trouvé il l'amena à Antioche, où ils demeurerent un an entier, " se trouvant à l'assemblée de l'Eglise, & instruisant un grand nombre d'Infideles. 'Personne n'y troubla le progrès de la foi par aucune persecution [qui allât jusqu'à obliger S. Paul de se retirer.] ' Car du reste on montroit dans le IV. siecle quelques cavernes au pied de la montagne proche d'Antioche, où l'on tenoit que S. Paul s'étoit retiré, & s'étoit caché.

Act. 11. v. 20-25. | Chry. n. h. 25. p. 232. e. | Act. 11. v. 25. 26. | Chry. h. 25. p. 235. d e. | Thdrt. v. P. c. 2. p. 782. c. | συναχθῆναι ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ.

Chry. p. 133 a. 'Ce ne fut pas un petit bonheur à la ville d'Antioche d'avoir eu [1] la premiere, dit saint Chrysostome, S. Paul pour predicateur, & de l'avoir eu si long-tems: [Car nous l'y verrons revenir plusieurs fois.] Mais la predication de S. Paul lui procura encore un honneur qui la rend illustre dans toute l'Eglise. 'Car ce fut à Antioche que les Disciples commencerent alors à être appellez du nom de *Chrétiens*, ' qui nous communiquant le nom adorable de Jesus-Christ nôtre Sauveur, nous rend aussi participans de tous les autres qui lui appartiennent, & nous oblige d'en faire paroitre les vertus, & les perfections dans nôtre vie. ' S. Gregoire de Nysse dit que c'est" par l'ordre des Apôtres que ce nom nous a été donné. 'Un autre Pere croit que le S. Esprit voulut accomplir en cette sorte ce que les Prophetes avoient promis, que Dieu donneroit à ses serviteurs un nom nouveau. ' Et en effet ne trouvant point de nom sur la terre qui nous fût commun, parce que nous ne sommes

Act. 11. v. 26. | Nyss. christ. t. 3. p. 270 | perf. p. 295. d. | p. 295. d. | κατὰ τὸ δόγμα. | Cyr cat. 17. p. 205. b. | Amb. ps. 36. p. 685. m.

1. [S. Paul avoit déja prêché la foi à Damas, & peut-être encore en Arabie, & en d'autres lieux. Mais on peut dire qu'il n'étoit, ce semble, regardé alors que comme un simple disciple ;] ' au lieu qu'il prêchoit à Antioche comme Docteur.

Act. 13. 1.

mes pas un seul peuple, mais ramassez de divers peuples, il a fallu que nous en ayons receu un du ciel. 'Jusque-là ceux qui embrassoient la foi de JESUS-CHRIST étoient appellez *ceux de la voie*, [ce qui ne signifie rien en particulier ;] ou Disciples, ou Croyans. Mais le nom de Chrétiens l'emporta en peu de tems sur tous les autres. Il passa aussi-tôt d'Antioche à Rome, s'il est vrai que S. Pierre qui l'emploie dans sa premiere Epître, l'ait écrite dés cette année, "comme quelques-uns le croient. Les Payens n'ont presque pas connu nôtre Religion sous d'autre nom :]' mais ne sachant pas le mystere de l'onction divine dont le mot de Chrétien est derivé selon la langue Greque, ils le tiroient [1] d'un autre mot de la même langue qui signifie bon & utile.

Chry. in Act. h. 25. p. 233. b. — Voiez S. Pierre. — Bar. 43. § 13 C. 2. Lap in Act. p. 205. — 1.

'Durant que S. Paul étoit à Antioche, il y vint de Jerusalem divers Prophetes, dont l'un nommé Agabe, predit qu'il y auroit une grande famine dans toute la terre : " ce qui arriva effectivement sous Claude qui regnoit [alors] ' & en la quatriéme année de son regne ". ' Cette famine dont Dieu punissoit les pechez des payens, & la haine des Juifs contre les Apôtres, fut avantageuse aux Chrétiens. Car elle leur donna occasion de pratiquer diverses vertus : ' & contribua à unir les Gentils, [qui composoient la principale partie de l'Eglise d'Antioche,] avec les Juifs qui avoient embrassé la foi dans la Judée. [Ceux-ci " avoient quitté leurs biens, ou en avoient été dépouillez.] ' C'est pourquoi les Fidéles d'Antioche resolurent de leur envoier chacun ce qu'il pouvoit selon son moien. S. Paul & S. Barnabé se chargerent de leurs aumônes, & furent à Jerusalem, où ils les mirent entre les mains des Prêtres.

Act. 11. v. 27. 28. — Voiez les Juifs §. 33. de l'era commune 44. — Euf. chr. — Chry. in Act. h. 25. p. 233. d. e. — p. 235. b. — Voiez S. Pierre. — Act. 11. v. 29. 30.

' Les Grecs disent que le Prophete Agabe étoit l'un des Septante disciples. *a* Il vint encore de Judée trouver S. Paul à Cesarée [en l'an 58.] & lui predit " qu'il seroit livré aux Gentils. ' On tient qu'il mourut à Antioche. Les Grecs en font un martyr. ' Ils marquent sa fête le 8. de Mars, ' & les Latins dés le IX. siecle la faisoient le 13. de fevrier.

Boll. 13. feb p. 644. c. — *a* Act. 21. v. 10. 11. — &c. — Boll. p. 644. b. c. — §. 2. — §. 1. — *a* Just. apol. 2. p. 55. 2 | Tert. ap. c. 3. p. 5. | Lact. l. 4 c. 7. p. 367.

1. *a* Au lieu de *Christiani* ils disoient *Chrestiani* du mot Grec χρηστός.

ARTICLE VIII.

S. Paul est declaré Apôtre avec S. Barnabé.

L'AN DE JESUS-CHRIST 44.

'SAINT Paul & S. Barnabé vinrent à Jerusalem apporter les aumônes des Fidéles d'Antioche, vers le même tems que saint Pierre fut mis en prison [l'an 44.] à Pâque, & delivré par un Ange. ' Aprés qu'ils se furent acquitez de ce ministere, ils retournerent à Antioche, amenant avec eux Jean surnommé Marc, qui étoit cousin de S. Barnabé. ' S. Paul ne parle point de ce voiage dans son épître aux Galates ; d'où quelques-uns tirent qu'ils n'y parlerent à aucun Apôtre. [Il est néanmoins bien difficile de croire qu'ils n'y aient pas vû saint Jaque le Mineur, quelque caché qu'il pust être à cause de la persecution d'Agrippa.]

Actor. 11. v. 30 | 12. v. 1. — 12. v. 25. — Pearf. an. P. p. 6.

L'an de J.C. 44.

' Il y avoit alors, dit S. Luc, dans l'Eglise d'Antioche divers Prophetes & Docteurs, savoir Barnabé, " Simeon, ou Simon le Noir, Luce de Cyrene, Manahen, & Saul. ' Voilà le rang que les hommes, & les Saints mêmes donnoient alors à S. Paul, [qui dans l'ordre de Dieu étoit si élevé au-dessus des autres.] ' Ces Saints étoient " occupez aux diverses fonctions de leur ministere, comme à offrir le sacrifice, & à prêcher : Ils jeûnoient aussi, ' & peut-être pour obtenir de Dieu qu'il donnât des ministres à son Eglise.

Act. 13. v. 1. — Voiez S. Barnabé. — Chry. n. h. 27. p. 249. c. — d. From. & alii. — λειτουργούντων — Chry. p. 251. a. b.

'Lors donc qu'ils étoient dans ces saints exercices, le S. Esprit leur dit par quelques Prophetes de lui separer [1] Saul & Barnabé pour l'ouvrage auquel il les avoit destinez, 'c'est-à-dire pour l'apostolat, & pour pouvoir prêcher avec [une pleine] autorité. On fit alors [tout de nouveau] des jeûnes & de prieres ; [Simeon,] Luce & Manahen imposerent les mains à S. Paul & à S. Barnabé, & on les laissa aller [prêcher l'Evangile où ils voudroient.] ' Simeon & les autres avoient sans doute reçu des Apôtres l'ordination Episcopale. *a* Le S. Esprit ne voulut point choisir " de personnes plus relevées " pour imposer les mains à S. Paul & à S. Barnabé, afin qu'on vist mieux que c'étoit lui-même, & sa puissance divine qui les élevoit à l'apostolat.

2. — 1. — p. 249 d. e. — From. in Act. p 640. — 2. — *a* Chry. p. 249. d. e. — NOTE 13. — " χειροτονεῖν.

'S. Paul receut donc l'ordination [s'il est permis de parler ainsi, par la main des hommes : Mais il ne fut choisi & appellé à l'apostolat que par le S. Esprit : il ne fut envoié que par lui :' il n'apprit sa doctrine que de lui : & dans cette occasion-ci même, où les hommes ont eu quelque part à son apostolat, ce ne sont point eux qui le nomment & qui le choisissent : ils ne font que suivre le choix que Dieu declare en avoir fait.] ' C'est pour celà qu'il dit qu'il n'a point été envoié par les hommes, & que ce ne sont point les hommes qui l'ont établi Apôtre, mais que ç'a été JESUS-CHRIST même, & Dieu son Pere.

c. — e | Gal. 1. v. 11. 12. — v. 1 | Chry. p. 249. e.

' S. Leon fonde sur ce qui se passa en cette rencontre la regle que l'Eglise a établie, de n'imposer les mains à personne qu'en y joignant le jeûne & la priere : pour nous apprendre avec quel respect il faut donner & recevoir l'ordination, de peur de profaner par quelque negligence un sacrement rempli de tant de benedictions.

Leo, ep. 11. c. 1. p. 436.

' Ce fut pour aller prêcher l'Evangile aux Gentils que S. Paul & S. Barnabé receurent l'imposition des mains ; [comme S. Paul dit si souvent qu'il étoit l'Apôtre des Nations, c'est-à-dire de tous les hommes de la terre à l'exception des Juifs, & peut-être des Samaritains] ' Dieu le lui avoit declaré dés sa conversion ; il l'avoit aussi revelé à Ananie : *b* & il semble que celà " fust assez connu par tous les Chrétiens. 'Ce fut donc pour cette œuvre qu'ils furent abandonnez à la grace de Dieu selon l'expression de l'Ecriture, ' & qu'ils livrerent eux-mêmes leurs ames [à toutes

p. 436 | Gal. 2. v. — Actor. 9. v. 15. 16. 26. v. 17. 18. — *b* 13. v. 1. — *in opus ad quod assumpsi eos.* — 14. v. 26. — 15. v. 26.

1. Le texte grec met Saul le dernier : & il est de même dans S. Chrysostôme p. 249 *d.* 251. *a.* Le nouveau Testament d'Oxford ne marque aucune diverse leçon sur celà.

toutes sortes de peines & de dangers] pour le nom de Jesus-Christ. L'an de J. C. 44.

[On ne peut douter que S. Paul en recevant la dignité de l'apostolat, n'ait aussi reçû toutes les graces & interieures & exterieures que Dieu y avoit jointes en faveur des autres Apôtres, s'il ne les avoit reçûës dés auparavant.] 'Car on voit qu'avant son ordination il étoit déja au nombre des Prophetes & des Docteurs; a & il seroit aisé de remarquer dans ses Epîtres diverses preuves de l'esprit de prophetie qui le remplissoit. b Il avoit de même avec éminence le don des miracles, c aussi-bien que celui des langues. d En un mot personne, selon Saint Augustin, n'oseroit dire qu'il n'avoit pas toutes ces sortes de graces du S. Esprit, que nous apellons particulierement gratuites.

Act. 13. v. 1 Thdrt. in 1. Cor. 12. v. 28. p. 194. a. a Hier. in Gal. p. 190. b| Nyss. in Eccl. 3. t. 1. p. 444. d. b Act. 18. v. 11. 12. &c. c 1. Cor. 14. v. 18 d Aug. gest. P. c. 14. p. 424. 2|426. 1. a.

ARTICLE IX.

Saint Paul est ravi au troisiéme ciel.

Bar. 44. §. 89. Pears. an. P. p. 6. e 2. Cor. 12. v. 2. 3. 4.

'Ce fut apparemment l'année même de cette ordination, que Saint Paul eut ces grandes revelations, e dont il parloit ["13. ou] 14. ans après aux Corinthiens. Il fut ravi jusques au troisiéme ciel, & jusques au paradis; ' soit qu'il ait été premierement ravi dans l'un, & puis dans l'autre, soit que le troisiéme ciel & le paradis soient la même chose. ' Et peut-être que ce troisiéme ciel n'est autre chose que la lumiere toute spirituelle par laquelle l'ame voit la verité, sans que ni les sens, ni même l'imagination y aient aucune part. vers la fin de l'an 57.

Aug. gen. lit. l. 12. c. 34 p. 321. e. B. c. 28. p. 317. 318.

Chry. 2. Cor. h. 26. p. 734. b. f Aug. gen. lit. l. 12. c. 27. p. 317. f. g. B. Ath. in Ari. or. 4. p. 498. b.

' Il ne faut pas pretendre savoir s'il fut ravi sans son corps, puisqu'il ne l'a pas sçû lui-même; f c'est-à-dire s'il a été absolument separé de son corps comme par une mort passagere, ou s'il a seulement été élevé au-dessus de tous les sens corporels. ' Mais on ne peut douter qu'il n'ait conservé alors la liberté de son jugement, sans tomber dans l'heresie des Montanistes qui pretendoient que les Prophetes étoient tellement ravis en extase, qu'ils parloient & agissoient sans savoir ce qu'ils faisoient; ' ce que ceux qui ont defendu l'Eglise contr'eux ont soutenu ne se pouvoir dire des veritables Prophetes.

Eus. l. 5. c. 17. p. 183. b. c| Hier. in Eph. l. 3. p. 216. b| 217. b. 2. Cor. 12. v. 4. Ambr. ps. 36. p. 679. k. Greg. in Job. l. 10. c. 8. p. 315. a. g Thdrt. 2. Cor. p. 256. a. b.

'Il entendit alors des merveilles ineffables, qu'il n'est pas permis à l'homme de raporter, ' & que les hommes ne sont point capables d'entendre, parce qu'elles ne se peuvent dire & entendre que dans le ciel, & non sur la terre. ' Il vit les secrets du ciel, & la splendeur de nôtre celeste patrie. g On peut croire qu'il vit les troupes des saints [Anges,] & qu'il entendit les cantiques par lesquels ils celebrent la gloire du Createur, quoiqu'il faille avouër que lui seul a pû savoir precisément ce qui se passa dans cette rencontre. ' On ne peut guere douter qu'il n'ait appris alors, ou qu'il n'ait connu plus clairement, les grandes veritez qu'il nous a découvertes dans ses Epitres, [comme] 'le mystere de la vocation des Gentils, qu'il dit avoir connu par revelation.

Corn. à Lap. 2. Cor. p. 403. a. Eph. 3. v. 3. Aug. ep. B. 147. c. 13. p. 485. g.

'S. Augustin croit qu'on peut dire qu'il fut élevé jusqu'à la vie & à la felicité des Anges, ' qu'il vit la vie dont nous esperons de vivre un jour dans l'éternité, qu'enfin il vit la gloire de Dieu 1 sans énigme, qu'il vit Dieu même face à face, autant qu'une creature en est capable. 'Quoiqu'il nous donne une grande idée de cette revelation, on peut assurer qu'il la rabaisse encore beaucoup au-dessous de ce qu'elle étoit dans la verité. 'Dieu lui fit peut-être cette faveur pour l'égaler aux autres Apôtres qui avoient eu l'avantage d'être instruits de la propre bouche de Jesus-Christ. ' Elle nous fait voir ce qu'il étoit dés ce tems-là, & nous fait juger ce qu'il a dû être dans la suite de sa vie, après avoir augmenté sa grace & son merite par tant de grandes actions & tant de souffrances. 'Elle nous fait admirer encore la grandeur de son humilité, puisqu'il fut 14. ans sans la découvrir; & il n'en eût jamais parlé, s'il n'eût été contraint de le faire pour l'utilité des autres.

gen. lit. l. 12. c. 28. 34. p. 318. a. b| 322. d. e. C. à Lap. 2. Cor. p. 403. 1. c. Chry. 2. Cor. h. 20. p. 734. d. a. 733. e| Amb. ps. 36. p. 697. h.

Uss. an. 46. p. 661. a. Luci. philop. p. 1122. a.

'Ce ravissement de S. Paul a été connu des payens mêmes, comme on le voit par un passage de Lucien, ou d'un auteur encore plus ancien que lui, 'qui faisant parler un Chrétien nommé Triphon, lui fait dire qu'il avoit été renouvellé dans l'eau par ce Galiléen (c'est le nom qu'on a quelquefois donné à tous les Chrétiens) qui avoit été élevé dans l'air jusqu'au troisiéme ciel, & y avoit appris des choses admirables.

Epiph. 38. c. 2. p. 277. c. Aug. in Jo. h. 98. p. 199. 2. d. p. 200. 1. a. Soz. l. 7. c. 19 p. 735. 736. p. 735. d.

' A l'occasion de ce ravissement, les heretiques Caïnistes composerent un livre infame, qu'ils attribuoient à S Paul, & dont les Gnostiques se servoient encore. Ils l'appelloient "*l'Elevation de S. Paul*," Saint Augustin parle aussi d'un livre supposé sous le titre d'Apocalypse de S. Paul: qui étoit plein de fables, ' & où l'on pretendoit raporter ces merveilles que S. Paul dit être ineffables, & ne se pouvoir dire aux hommes. [Ce dernier est peut-être celui même] ' dont Sozomene dit que beaucoup de moines faisoient grand état dans le V. siecle. Ils contoient qu'on l'avoit trouvé sous Theodose I. dans le logis de S. Paul à Tarse. 'Sozomene ajoûte que les anciens n'avoient pas connu ce livre: [ce qui peut faire douter si c'étoit le même que celui dont parle S. Epiphane, outre que ni S. Augustin, ni Sozomene ne marquent point qu'il y eût d'infamies dans le livre qu'ils ont connu; & s'il y en eût eu, les moines ne l'eussent pas produit comme un bon livre. Mais si ce n'étoit pas le même livre, il n'en valoit guere mieux.] 'Car Sozomene aiant voulu s'en instruire d'un ancien Prêtre de l'Eglise de Tarse, ce Prêtre lui dit qu'il n'avoit point oüi parler qu'on eût trouvé ce livre comme on le disoit, & qu'il étoit fort trompé si ce n'étoit une invention des heretiques. *ἀναβα-τικόν.*

p. 735. 736.

Naz. or. 34. p. 538. c.

1. S. Greg. de Nazianze paroit ne l'avoir pas cru.

ARTICLE X.

De la tentation de Saint Paul.

Chry. 2. Cor. h. 26. p. 733. d.

'Saint Paul n'exprime en particulier qu'une de ses revelations: Mais il en a eu plusieurs autres, & de si admirables, qu'elles le mirent en danger de le perdre

perdre par l'orgueil. 'Il semble incroiable qu'un homme que ni les empires, ni l'enfer même, [ni quoi que ce soit de ce qui est dans le ciel & dans la terre,] n'étoient capables de separer de JESUS-CHRIST, ait été en danger de tomber dans la vanité. Mais il l'avouë lui-même. 'Et c'est lors qu'on est le plus avancé dans la vertu, & qu'on a triomphé de tous les autres vices, qu'on a plus sujet de craindre celui de l'orgueil.

p. 736. a. Aug. nat. & gr. c. 31. p. 315. 2. e | ps. 58. h. 2. p. 243. a. a. b.

'On ne peut mieux voir combien cette enflure qui peut naître des dons mêmes de Dieu, nous est dangereuse qu'en considerant le remede terrible dont Dieu s'est servi pour en preserver S. Paul. 'Car il permit qu'il souffrist dans sa chair un aiguillon qu'il appelle un ange de satan, afin qu'en lui donnant des soufflets, & en lui en donnant sans cesse, il l'empéchât de s'élever. Ce sont les expressions de S. Paul même : '& il falloit être aussi humble que lui pour s'en servir.

a | ps. 130. p. 621. 2. 2. Cor. 12. v. 7 | Chry. n. p. 736. a. Aug. ps. 58. p. 243. 2. b.

'S. Chrysostôme a cru que cet aiguillon & cet ange de satan étoit l'opposition que le demon faisoit au progrés de l'Evangile par Hymenée, Philet, & les autres ennemis de la verité, qui faisoient des œuvres de satan, & qui maltraitoient même S. Paul en sa personne. *a* S. Gregoire de Nazianze semble l'entendre de l'envie qu'on lui portoit. 'Mais cette sorte de peine & la plûpart de celles qu'exprime S. Chrysostôme affligent plus l'esprit que la chair. *b* C'est pourquoi plusieurs Peres l'expliquent de quelque incommodité corporelle, comme d'un violent mal de tête, ou de quelque chose de semblable.

Chry. 2. Cor. n. 26. p. 736. c. d | t. 6. h. 54. p. 290. e. *a* Naz. or. 32. p. 527. c | n. 88. p. 932. c. C. à Lap. 2. Cor. p. 404. 2. b. *b* 2. b | Chry. p. 736. b | 290. a | Hier. in Gal. p. 18 2. b.

'S. Augustin qui avouë qu'il ne savoit pas au vrai quel étoit cet aigillon & cet ange de satan, 'ne rejette pas néanmoins ce qu'on disoit, que c'étoit quelque douleur violente. *c* Mais en d'autres endroits il semble insinuer que c'étoit une tentation, & une concupiscence de la chair. *d* On marque que S. Jerôme, Bede, & d'autres anciens ont été dans le même sentiment. *e* S. Gregoire le Grand paroît le dire formellement. *f* C'est pourquoi il admire que S. Paul ait porté en même tems dans lui le ciel & l'enfer; le ciel par la sublimité de ses lumieres [& de ses vertus,] & l'enfer par les tenebres que lui causoient les tentations de sa chair. *g* S. Gregoire de Nazianze que Dieu purifioit en cette maniere si humiliante, & qui ne rougit pas non plus de l'avouër publiquement, l'exprime en des termes qu'il prend visiblement de S. Paul.

C. à Lap. 2. Cor. p. 404. 1. d. Aug. ps. 130. p. 621. 2. e. *c* ps. 58. p. 243. 2. b | s. 154. e. s. p. 736 f | 163. c. 8 p. 788. d. *d* C. à Lap. 2. Cor. p. 405. 1. c. *e* Greg. mor. l. 33. c. 11. p. 979. d | in Reg. l. 6. c. 1. p. 318. a. b. *f* l. 10. c. 8. p. 315. a. *g* Naz. or. 20. p. 373. a.

'Ce sentiment est aujourd'hui le plus commun parmi les Theologiens; *b* & il semble être confirmé par cette loi du peché que S. Paul sentoit dans ses membres, & qui le faisoit crier avec tant d'ardeur; *Miserable que je suis, qui me delivrera de ce corps de mort?* [Rien ne meritoit mieux en effet que S. Paul priast Dieu de lui ôter cet ange de satan,] 'comme il dit qu'il l'avoit demandé par trois fois, [c'est-à-dire très-souvent; au lieu qu'on pourroit douter s'il auroit demandé d'être delivré des douleurs & des incommoditez corporelles.]

C. à Lap 2. Cor. p. 404. 2. c. *b* p. 405. 1. d | Rom. 7. v. 23. 24. 2. Cor. 12. v. 8.

'Dieu qui exauce si souvent les vœux des méchans, & qui en plusieurs rencontres avoit exaucé les demons mêmes, n'exauça point cette priere de S. Paul, '& se contenta de lui promettre qu'il le soutiendroit par sa grace, & qu'il perfectionneroit sa vertu par son infirmité même, parce que son infirmité le maintiendroit dans l'humilité. 'Ce divin medecin savoit mieux que le malade l'effet & la necessité du remede qu'il lui avoit appliqué. C'est pourquoi les prieres & les cris du malade qui n'en sentoit que la douleur & le feu, ne le purent obliger à le lever avant qu'il en fust tems. Il ne l'exauça pas, pour l'exaucer d'une maniere plus avantageuse; & il differa de faire ce qu'il vouloit, pour lui donner une parfaite santé. 'S. Augustin admire la sagesse de Dieu qui tira le contrepoison du poison même, & qui pour preserver S. Paul contre l'orgueil se servit de cet ange superbe que l'orgueil a fait devenir demon.

Aug. ad. Bon. l. 3. c. 7. p. 468. 2. a. s. 164. c. 7. 8. p. 788. p. 728 | ad Bon. l. 3. c. 7. p. 468. 1. 2.

ARTICLE XI.

De quelle maniere S. Paul prêche l'Evangile: Il travaille des mains.

[SI cet ange de satan étoit la tentation de la chair, il est aisé de voir pourquoi] 'S. Paul avoit tant de soin de châtier son corps, & de le reduire en servitude, de peur qu'aiant prêché aux autres, il ne fust reprouvé lui-même. 'Lui & les autres Apôtres étoient des hommes Saints; mais c'étoient encore des hommes. Ils étoient des vases d'élite, mais encore fragiles, parce qu'ils étoient encore pelerins sur la terre, & non dans la patrie celeste. [Ils terrassoient le demon;] mais le tems de leur triomphe n'étoit pas encore arrivé: [& quoi qu'ils fussent des anges par leur ministere,] 'ils n'étoient pas encore parvenus à la sainteté & à l'immobilité des Anges. *a* S. Paul ne se contentoit donc pas des travaux de son apostolat : il y joignoit encore les jeûnes, & les veilles, 'qu'il emploioit [ou à prier] ou à instruire, ou même à travailler des mains.

1 Cor. 9. v. 27. Aug. s. 154. c p. 736 | 6. f | ad Bon. l. 3. c. 7. p. 468. 1. d. *a* 2. Cor. 6. v. 5. Chry. n. h. 12. p. 620. c.

b Car quoique lui & S. Barnabé eussent pouvoir comme Apôtres de vivre de l'Evangile, & de recevoir ce qui leur étoit necessaire de ceux à qui ils prêchoient; ils n'usoient pas néanmoins de ce pouvoir : & S. Paul aimoit mieux travailler des mains nuit & jour, de peur de charger les Fidéles encore foibles, '& de les blesser en leur donnant quelque pretexte de le soupçonner d'avarice, 'ce qui auroit pû faire tort à [la gloire & au progrès] de l'Evangile. 'Il mettoit son honneur à prêcher ainsi gratuitement, & esperoit en être recompensé de Dieu plus que de la predication même. 'Il le faisoit particulierement en certains lieux, comme à Corinthe, ¹ à Thessalonique, *c* & en Asie.

b 1. Cor. 9. v. 1-15 | 1. Thess. 2. v. 7. 9 | 2. Thess. 3. v. 8. 9. Aug. s. 35 r. p. 1354. f. 1. Cor. 9. v. 12. v. 15-18. 1-15 | 2. Cor. 11. v. 7-10. *c* Act. 20. v. 34.

'C'est par la même raison que ni lui ni S. Barnabé ne menoient point de femmes avec eux [pour prendre soin de ce qui leur étoit necessaire,] comme faisoient les autres Apôtres [qui alloient prêcher aux Juifs, parmi lesquels celà étoit ordinaire", & ne pouvoit blesser personne.]

1. Cor. 9. v. 5. 6. V. Saint Pierre.

'S. Paul travailloit encore pour donner exemple à tous les Chrétiens de n'être pas oisifs,

2. Thess. 3. v. 7-12 | Act. 20 v. 34 35.

1. 1. Thess. 2. v. 7. 10 | 2. Thess. 3. v. 8. 9.

oisifs, ni à charge aux autres; mais de tâcher même à avoir de quoi soulager les L'an de J. C. 44. 45.
Act. 20. v. 34. besoins des infirmes. 'Aussi il nous assure que ses mains lui avoient fourni tout ce qui lui étoit necessaire, & pour lui, & même pour ceux qui étoient avec lui. 'Il travailloit, comme nous avons dit, à faire des tentes. ' Il ne laissoit pas dans quelques occasions de recevoir les secours que les Chrétiens lui envoioient: & il se réjouïssoit alors de leur charité, non pour lui, mais pour eux-mêmes. 'Car pour lui, aiant éprouvé de tout il étoit preparé à tout, toûjours content de l'état où il se trouvoit. Il savoit vivre dans l'indigence comme dans l'abondance, dans la faim comme dans le bon traitement. 'Il enseignoit aux autres à être contens quand ils avoient dequoi se nourrir & se couvrir: [& assurément il n'en faisoit pas moins pour lui.]

18. v. 3. — Philip. 4. v. 10-18. — v. 11. 12. &c. — 1. Tim. 6. v. 8.

Chry. in 1. Cor. h. 35. p. 392. a. b. 'Cependant on peut juger aussi qu'il observoit en tout les regles de la bienseance, & qu'il demeuroit toûjours dans les bornes d'une sage mediocrité, sans avoir dans son exterieur rien d'extraordinaire & de singulier, ou qui sentit plus l'affectation & la vanité, que le mépris des richesses, comme faisoient les Cyniques, qui par là s'attiroient l'admiration des hommes, mais sans leur servir de rien. Il ne se couvroit pas de haillons comme Diogene: mais il avoit autant de zele pour la modestie & toutes les autres vertus, que Diogene en avoit peu. Il eût pû se passer de logement aussi bien que lui, puisqu'il souffroit bien d'autres choses: Mais il craignoit plus le poison de la vaine gloire, que la rigueur du froid. [Ainsi il acceptoit les maisons que ses amis lui offroient: & quand on ne lui en offroit pas, ou qu'il ne jugeoit pas à propos de les accepter,] il en louoit, comme il fit à Rome.

Rom. 15. v. 20. 21. 'Il observoit encore autant qu'il pouvoit de ne point prêcher que dans les lieux où l'on n'avoit point encore porté l'Evangile. 'Il prêchoit d'abord aux Juifs, & quand ils rejettoient la verité, il les abandonnoit, & alloit prêcher aux Gentils. [C'est ce que nous verrons avec le reste de son esprit, & de sa conduite dans l'histoire de ses voiages apostoliques, que nous allons representer.]

Act. 13. v. 46 | 17. v. 1. 2.

ARTICLE XII.

Saint Paul prêche en Cypre; aveugle un magicien; convertit le Proconsul.

Chry. in Act. h. 28. p. 254. e. 'SAINT Paul & S. Barnabé aiant reçû l'imposition des mains, & la mission du S. Esprit, partirent aussi-tôt d'Antioche, où il y avoit assez d'autres personnes capables [d'instruire & de soutenir les Fideles:] Et la Phenicie étant jointe à la Palestine [ne manquoit pas de predicateurs.] C'est pourquoi ils se resolurent d'aller en Cypre. ' Ils avoient avec eux pour les aider Jean Marc qu'ils avoient amené de Jerusalem. 'Ils allerent à Seleucie [port de mer au-dessous d'Antioche,] & sans s'y arrester, parce qu'elle tiroit assez de secours du voisinage d'Antioche, ils passerent à Salamine capitale de l'Isle de Cypre. 'L'Evangile avoit déja été prêché dans cette Isle aux Juifs après la mort de S. Estienne: Mais elle avoit encore besoin d'instruction, & de maîtres tels que ceux-ci. ' Ils y prêcherent encore, & aux Juifs mêmes, les allant trouver pour celà dans leurs Synagogues, ' de peur de les rendre plus opiniâtres, s'ils eussent témoigné les negliger. ' Ils traverserent [ainsi] tout le pays jusques à Paphos, *a* qui est à l'autre extrémité de l'Isle. Ainsi ils peuvent bien n'y être arrivez que l'année suivante. 'Car comme on ne sait pas precisément en quelle année toutes ces choses se sont faites, on est obligé de les mettre à peu près selon qu'on le juge plus probable.

Act. 12. v. 25 | 13. v. 5. — 12. v. 4. 5 | Chry. p. 256. c. — Act. 11. v. 19 | Chry. p. 256. c. — Act. 13. v. 5. μαθητευ. — Chry. p. 255. a. — Act. 13. v. 6. — *a* Pearf. an. P. p. 6. — Bar. 46. 5. 12.

L'AN DE JESUS-CHRIST 45.

Act. 13. v. 6-8. 'L'Isle de Cypre avoit alors pour gouverneur le Proconsul Sergius Paulus, homme sage & prudent. Il desiroit d'entendre la parole de Dieu, & il envoia querir pour celà Barnabé & Saul. Ce sont les termes des Actes. Mais il avoit auprès de lui un Juif, ¹ magicien & faux prophete, nommé Barjesu, qui s'opposoit aux Apôtres, & s'efforçoit d'empêcher le Proconsul d'embrasser la foi, ' craignant de perdre la vaine autorité qu'il s'étoit acquise sur son esprit. *a* Alors Saul nommé aussi Paul, dit S. Luc, étant rempli du S. Esprit, lui dit ces paroles: „O homme „plein de fourberie & de malice, enfant „du Diable, ennemi de toute justice, ne „cesserez-vous jamais de pervertir les voies „droites du Seigneur?„ 'C'est ainsi, dit S. Chrysostôme, qu'il faut traiter les personnes dures & insolentes. Et S. Paul joignit encore à ces paroles severes un châtiment plus severe. Car il lui fit perdre la vûë, & le réduisit à chercher quelqu'un pour se conduire. ' Mais c'étoit pour le guerir par ce remede dont il avoit lui-même éprouvé la force. Et on croit en effet que par cet aveuglement qui ne devoit être que pour un tems, 'Dieu amollit le cœur de Barjesu, lui donna l'esprit de penitence, & lui rendit les yeux de l'ame avec ceux du corps, afin qu'il vît & le soleil materiel, & le Soleil de justice.

NOTE 14. — 1. — Chry n. h. 28. p. 255. b. d. — *a* Act. 13. v. 10. — Chry. p. 255. d. e. — e| 258. a. — Ori. g. in Exod. p. 22. 23. — NOTE 15.

Act. 13. v. 12. 'Pour le Proconsul il est certain que voiant le magicien devenu aveugle, il embrassa la foi, & apprit avec admiration les mysteres qu'elle renferme. [On ne fait rien de ce qu'il fit depuis.] 'Car si quelques-uns se persuadent que c'est celui que l'Eglise de Narbone honore comme son premier Evêque, ' les plus habiles croient que celui-ci est posterieur à l'autre de plus de deux siecles.

Boll. 22. mars, p. 372. — P 372. 373.

Aug. conf. l. 8. c. 4. B. p. 148. c. d. 'Quoique dans la maison de Dieu, dit S. Augustin, les riches ne soient point du tout preferez aux pauvres, ni les nobles à ceux qui ne le sont pas, & qu'au contraire Dieu ait choisi, [surtout dans ces commencemens de l'Eglise,] les choses les plus foibles pour confondre les plus fortes; néanmoins celui-là même qui se disoit être le moindre d'entre les Apôtres, après avoir dompté par les armes de la foi l'orgueil du Proconsul Paul, & l'avoir soûmis au joug si doux & si agreable de JESUS-CHRIST en le rendant simple sujet du Roi du ciel, d'officier qu'il étoit auparavant du Roi de la terre, &c. quitta

Syno. in Act. p. 1496. d. 1. 'Le nom d'Elymas que lui donne aussi saint Luc, signifie un magicien en Arabe.

quitta le nom de Saul, & prit celui de
Voiez la *Paul pour marque d'une si grande vi-
Note 3. ctoire. Car il est sans doute que nous remportons un plus grand trophée sur le demon, lorsque nous surmontons celui qu'il possede avec plus d'empire, & par lequel il en possede un plus grand nombre. Or il possede davantage les personnes illustres à cause de la vanité que leur donne leur noblesse; & il en possede par eux plusieurs autres, à cause du pouvoir que leur qualité donne à leur exemple. De plus ceux qui sont connus de plusieurs, ouvrent aussi par leur bon exemple le chemin du salut à plusieurs: & l'autorité de leur personne rendant leurs actions considerables, il s'en trouve beaucoup qui les veulent suivre. C'est pourquoi ceux qui ont été convertis avant eux, se réjouïssent extraordinairement de leur conversion, parce qu'ils prevoient qu'elle sera suivie de celle de beaucoup d'autres.

ARTICLE XIII.

Saint Paul prêche à Antioche de Pisidie.

ʼAPRÈS cette grande victoire que S. Paul avoit remportée à Paphos, il partit de Cypre avec ceux qui l'accompagnoient; & montant sur mer ils s'en allerent à Perge en Pamphylie, ʼ où Jean [Marc] les quitta pour retourner à Jerusalem, voiant qu'ils entreprenoient de si longs voiages, *a* & se lassant de travailler avec eux à l'œuvre de Dieu. Act. 13. v. 13. | v. 13 | 15. v. 37. 38. Chry. h. 28. p. 257. c. | *a* Act. 15. v. 38.

b S. Paul ne s'arresta ni à Perge, ni dans les autres villes où il passa, se hâtant d'aller à Antioche de Pisidie, qui étoit la capitale du pays, & où il commença proprement à prêcher, [& à faire les fonctions d'Apôtre.] Car il n'avoit prêché [dans l'Isle de Cypre] que comme en passant, parce que d'autres y avoient déja répandu la foi. *b* Chry. h. 28. p. 257. c. d.

ʼ Etant donc arrivé avec S. Barnabé à Antioche de Pisidie, ils s'en allerent tous deux le jour du Sabbat dans la Synagogue, & s'assirent avec les autres. Après la lecture de la Loi & des Prophetes, les chefs de la Synagogue ʼleur faisant civilité comme à des étrangers, leur envoierent dire que s'ils avoient quelque exhortation à faire au peuple, ils pouvoient parler. ʼ S. Barnabé " pouvoit pretendre par bien des raisons que S. Paul lui devoit ceder le droit de porter la parole. Mais comme ils n'avoient en vûë que le bien commun, [& non un honneur imaginaire, on voit que depuis qu'ils eurent commencé à porter l'Evangile parmi les peuples,] S. Barnabé cede par tout à S. Paul, [reconnoissant en lui sans envie une éminence de grace que lui-même n'avoit pas.] Act. 13. v. 14. 15. | Chry. h. 28. p. 257. d. | h. 29. p. 260. c. | ἀλλοι- μαλιϛα ...

ʼ S. Paul s'étant donc levé pour parler, tâcha de gagner l'esprit de ses auditeurs, en louant la bonté que Dieu avoit toûjours fait paroître pour leur nation, ʼ lors qu'il les avoit tirez de l'Egypte, qu'il les avoit rendu maîtres du pays de Canaan, qu'il leur avoit donné ensuite des Juges, & enfin Saül & David pour Rois. Etant ainsi tombé sur le discours de David, ʼil les fit d. | Act. 13. v. 17-22. | v. 23-25.

ressouvenir de la promesse que Dieu avoit faite à ce Roi [de faire naître de sa race] le Sauveur d'Israël, & declara que cette promesse avoit été accomplie en la personne de JESUS, ce qu'il prouva par le témoignage que S. Jean Batiste lui avoit rendu. ʼIl parla de sa mort predite par les Prophetes, ʼ& en rejetta le crime sur les Juifs de Jerusalem, pour laisser aux autres la liberté de ne prendre part qu'aux benedictions de Dieu qui en sont la suite. ʼ Il prouva ensuite que JESUS étoit ressuscité pour vivre éternellement, & il établit cette verité tant par l'autorité des Ecritures, que par le témoignage public que lui rendoient ses disciples de l'avoir vû durant plusieurs jours; ʼ ce qu'ils ne pouvoient faire qu'en s'exposant à toutes sortes de perils, & que par un courage que Dieu seul étoit capable de donner. v. 26-29. | Chry. h. 29. p. 262. d. | Act. 13. v. 30-37. | Chry. p. 264. e.

ʼ Il les exhorta donc enfin à recevoir ce Sauveur promis depuis si long-tems, à esperer de lui seul le pardon de leurs pechez, & la justice qu'ils n'avoient pû trouver dans la loi, & à craindre les malheurs terribles dont Dieu menace ceux qui méprisent sa parole. Act. 13. v. 38-41.

ʼIl ne répandit pas, pour parler ainsi, tout ce qu'il avoit à dire, & laissa même quelques difficultez dans son discours sans les éclaircir, afin qu'on souhaitât de l'entendre encore. ʼ Et en effet, comme il sortoit avec S. Barnabé, on le pria de vouloir parler de nouveau sur ce sujet au Sabbat suivant. Beaucoup de Juifs & de Proselytes suivirent même les Apôtres, [& embrasserent la foi.] ʼ Les Apôtres ne leur donnerent pas néanmoins aussi-tôt le batême; mais prirent du tems pour les affermir, & les exhorterent à perseverer dans la grace qu'ils avoient reçûë. Chry. h. 30. p. 269. 270. | Act. 13. v. 42. 43. | NOTE 16. | Chry. h. 30. p. 270. a.

ʼLe Samedy suivant presque toute la ville s'assembla pour entendre la parole de Dieu; ʼ ce qui donne lieu de croire que les Gentils mêmes, malgré les regles des Juifs, entrerent par force dans la Synagogue. ʼ Ce concours de peuple remplit les Juifs d'envie & de colere, & ils s'opposoient, avec des paroles de blaspheme, à ce que leur disoit S. Paul. ʼMais en resistant à la verité, ils meriterent d'être abandonnez d'elle, & donnerent une juste occasion aux Apôtres de leur dire hardiment, que puisqu'ils rejettoient la vie éternelle, " ils alloient prêcher aux Gentils. ʼ L'Ecriture dit que les Gentils se rejouïrent de se voir entrer en possession de ce qui devoit appartenir aux Juifs, [& elle ne dit point que les Juifs s'en soient attristez.] Leur obstination contre JESUS-CHRIST servit à étendre sa gloire. ʼ Tous ceux [des Gentils] qui étoient predestinez à la vie éternelle receurent la foi, & la parole du Seigneur se répandit dans tout le pays. Act. 13. v. 44. | Front. n. p. 646. 1. a. | Act. 13. v. 45-48. | Chry. p. 270. c. d. e. | &c. | Act. 13. v. 48. 49.

ʼLes Juifs joignirent bien-tôt une persecution réelle à celle des paroles & des injures. ʼ Ils animerent leurs devotes contre S. Paul & S. Barnabé, & souleverent contr'eux les principaux de la ville; de sorte que les Apôtres furent obligez de se retirer de tout le pays, après avoir secoué contr'eux la poussiere de leurs pieds, [comme JESUS-CHRIST ordonne Chry. h. 30. p. 270. e. | Act. 13. v. 50. 51.

L'an de J. C. 45.

donne de faire contre ceux qui en rejettant la verité se rendent plus criminels que Sodome & que Gomorrhe.] 'Les disciples ne furent point affoiblis par le traitement que l'on faisoit à leurs maîtres. Ils en prirent au-contraire un nouveau courage, & demeurerent remplis de joie & du S. Esprit.

Chry. p. 271. c. d. 274. b.

ARTICLE XIV.

S. Paul prêche à Icone & à Lystre; guerit un homme perclus: On le veut adorer & aussi-tôt on le lapide.

Act. 13. v. 51. 14. v. 1-4. Chry. n. h. 30. p. 271. d.

'Les deux Apôtres chassez d'Antioche s'en vinrent à Icone, [dans la Lycaonie ;] '& leur charité aussi-bien que leur courage leur faisant oublier la maniere dont ils venoient d'être traitez par les Juifs, ils allerent encore leur annoncer la verité dans leur Synagogue. [Dieu benit leur perseverance,] & ils convertirent un grand nombre de personnes tant des Juifs que les Gentils. Ils firent divers [1] miracles dans cette ville, & ils y demeurerent assez long-tems malgré l'opposition de ceux des Juifs, qui persisterent dans leur incredulité. 'Car ces obstinez irriterent contr'eux par leurs calomnies l'esprit des Gentils ; de sorte que toute la ville étoit partagée, les uns étant pour les Juifs, & les autres pour les Apôtres. 'Les deux Saints y demeurerent néanmoins tant qu'on se contenta" de les maltraiter sans les chasser. 'Mais enfin voiant qu'on les vouloit lapider, & que les Magistrats mêmes s'en méloient, ils s'en allerent porter l'Evangile à Lystre, à Derbe, & aux autres lieux de la Lycaonie, ' prêchant non seulement dans les villes, mais aussi dans la campagne, a comme si on ne les eût chassez d'Icone que pour les obliger à répandre l'Evangile en plus d'endroits.

Chry. p. 274. b. p. 271. e. Act. 14. v. 5-7. ἐπηρεάσαι. Chry. p. 274. c. d. a p. 272. b.

'On croit que ce fut à Icone que S. Paul convertit" Ste Thecle, & lui persuada de quitter celui qui la recherchoit en mariage, pour embrasser la virginité.' S. Chrysostôme raporte qu'elle donna" tout ce qu'elle avoit d'or pour avoir la liberté de voir S. Paul qui étoit alors en prison.

Usf. an. 45. p. 661. V. son titre. Chry. in Act. h. 25. p. 249. b. τὰ χρυσία.

L'AN DE JESUS-CHRIST 46.

[Entre les miracles que S. Paul fit alors dans ces Provinces de l'Asie, S. Luc ne décrit en particulier que] 'la guerison d'un homme perclus de ses jambes, & qui n'avoit jamais marché. S. Paul le remarqua entre ceux qui l'écoutoient à Lystre, ' il vit dans son ame [par une lumiere divine] la foi [& le desir] qu'il avoit d'être sauvé. Il crut donc devoir ajoûter la guerison de son corps à celle de son ame ; & lui dit à haute voix de se lever, afin que ce miracle fust d'autant plus utile aux autres qu'il seroit plus visible & plus public.

Act. 14. v. 7-10. Chry. h. 30. p. 272. d.

[Aussi il fit un effet prodigieux.] 'Car le peuple commença à crier en parlant de lui & de S. Barnabé, que c'étoient des dieux qui étoient descendus en forme d'hommes. Ils appelloient S. Barnabé Jupiter, & S. Paul Mercure, parce que c'étoit lui qui portoit la parole : & ils étoient prêts" de leur offrir même des sacrifices. &c.

Act. 14. v. 10-12.

'Dès que les deux Apôtres virent ce qu'ils vouloient faire, ils déchirerent leurs vêtemens, & s'avançant au milieu du peuple, ils crierent qu'ils n'étoient que des hommes, sujets aux mêmes infirmitez qu'eux ; que bien loin de vouloir être adorez, ils venoient leur apprendre " à n'adorer que le seul Dieu qui a fait le ciel & la terre. &c. 'Ils firent ainsi tout ce qu'ils purent pour faire voir combien ils detestoient cet honneur idolâtre qu'on leur vouloit rendre, & avec tout celà ils eurent encore bien de la peine à empêcher qu'on ne leur immolât des victimes. C'étoit un piege que le demon leur dressoit. ' Mais ils surmontoient toutes ses embûches, & " rendoient toûjours gloire à Dieu, &c. [soit par leur patience dans les persecutions, soit par leur humilité dans les honneurs & les louanges.]

Act. 14. v. 13-16. Chry. h. 31. p. 278. d. e. h. 30. p. 274. d. e.

'Ils éprouverent bien-tôt combien ces honneurs & cette estime des hommes sont des choses vaines & fragiles. 'Car quelques Juifs étant venus d'Icone & d'Antioche [à Lystre,] tournerent tellement l'esprit du peuple ; qu'il souffrit que ces Juifs lapidassent S. Paul, presque jusqu'à le tuer. 'Ainsi ces pierres servirent à la justice de Dieu pour le punir des pierres qu'il avoit jettées contre S. Etienne [par la main des autres,] & il expia la faute qu'il avoit commise alors, en souffrant le même supplice. ' Après l'avoir lapidé on le traîna hors de la ville, où on le laissa le croiant mort. Il ne l'étoit pas néanmoins, & les disciples s'étant amassez autour de lui, il se releva, & rentra encore dans la ville.

Bar. 48. §. 2. Act. 14. v. 19. Aster. or. 12. p. 197. a. Act. 14. v. 18. 19.

'Mais il en sortit le lendemain, pour ne pas irriter davantage les persecuteurs, & s'en alla avec S. Barnabé à Derbe, où il continua à prêcher l'Evangile, ' sans se souvenir des pierres dont il venoit d'être accablé, comme si le danger même de la mort l'eût animé davantage à s'y exposer. " On pouvoit le tuër, mais on ne pouvoit pas le vaincre. &c.

Chry. h. 31. p. 280. b. Greg. in Job. l. 31. c. 15. p. 931. c. d.

'Lui & S. Barnabé acquirent dans Derbe beaucoup de disciples à JESUS-CHRIST, & puis ils repasserent à Lystre, à Icone, & à Antioche [de Pisidie,] ordonnant des Prêtres dans chaque Eglise, avec des prieres & des jeûnes, y exhortant les Fidéles à perseverer dans la foi, & leur remontrant que c'est par beaucoup de peines, & d'afflictions que nous devons entrer dans le roiaume de Dieu. ' Voilà quelles sont les exhortations apostoliques, & c'est par là qu'ils ont persuadé toute la terre.

Act. 14. 20-22. Chry. h. 31. p. 280. d. e.

'Après avoir traversé la Pisidie, ils vinrent à Perge en Pamphylie, où ils prêcherent, passerent à Attalie, & de là par mer à Antioche de Syrie, où aiant fait assembler les Fidéles, ils leur raporterent ce que Dieu avoit fait avec eux, & comment il avoit ouvert aux Gentils la porte de la foi, [afin qu'ils lui en rendissent graces.] ' Ils témoignerent en rendant à l'Eglise cette soûmission, que de si grands succès ne les avoient pas rendu moins humbles.

Act. 14. v. 24-28. Chry. h. 31. p. 281. b. c.

Chry. in Act. h. 30. p. 272. a.

1. 'S. Chrysostôme paroît croire que S. Paul & S. Barnabé n'avoient point fait de miracles avant ce tems-ci. [Néanmoins l'aveuglement de Barjesu en étoit un bien visible.]

AR-

ARTICLE XV.

S. Paul porte l'Evangile jusqu'en Illyrie.

L'AN DE JESUS-CHRIST 47. JUSQU'EN 50.

'L'ECRITURE dit que S. Paul & S. Barnabé après leur retour d'Asie demeurerent " assez long-tems à Antioche, avec les disciples; [& elle ne nous marque point autrement ce que S. Paul a fait] ' durant " environ cinq ans qui se sont passez depuis son retour à Antioche, jusques au Concile de Jerusalem. Ainsi il y a quelque apparence que ce fut durant ce tems-là ' qu'il prêcha dans toute la Judée, [& qu'il acheva ce qu'il avoit déja commencé,] 'de porter l'Evangile depuis Jerusalem jusqu'à l'Illyrie, & dans les provinces d'alentour. [Car il y a au moins assez de probabilité qu'il n'a pas seulement été jusqu'aux confins de l'Illyrie, ce qui se pourroit entendre des predications qu'il a faites dans la Macedoine;] ' mais qu'il a porté la foi jusques dans l'Illyrie même, comme le dit S. Jerôme. 'S. Chrysostôme & Theodoret mettent encore la Cappadoce, le Pont, & la Thrace entre les provinces où il a porté la lumiere de la foi.

Act. 14. v. 27. — χρόνον οὐκ ὀλίγον. — NOTE 17. — Uss. an. 46. p. 661. c. — Act. 26. v. 20. — Rom. 15. v. 19. — NOTE 18. — Hier. ep. 148. p. 139. a. — Chry. in Rom. h. 29 p. 372. b | Thdrt. ib. p. 112. a.

[S'il avoit prêché comme nous avons dit dans la Syrie & la Cilicie vers l'an 37. lorsqu'il semble que l'Evangile ne s'annonçoit encore qu'aux Juifs, il peut y avoir encore prêché en ce tems-ci;]' puisqu'il est certain que le Christianisme étoit établi parmi les Gentils dans la Cilicie, & en diverses endroits de la Syrie outre Antioche " avant le Concile de Jerusalem. 'Ainsi S. Paul étoit comme une nuée divine poussée par le vent de la charité, " qui couroit par toute la terre pour y répandre la pluie de la parole de vie.

Act. 15. v. 23. — avant l'an 51. — Greg. in Job. l. 27. c. 6. p. 778. e | 30. c. 8. p. 871. — &c.

[Il laisse dans le secret de Dieu les prodiges dont ses predications étoient accompagnées, & les fruits qu'elles produisoient. Il ne nous a voulu apprendre que les souffrances qu'il y endura. Car outre ce que nous venons d'en dire, & ce que nous en trouvons dans S. Luc,] ' il fait gloire d'avoir souffert plus de travaux que [personne,] d'avoir plus reçû de coups, d'avoir enduré plus de prisons. Il se vit souvent tout près de la mort, ' tantôt sur des rivieres, tantôt entre des voleurs. Il courut de grands perils, & de la part des Juifs, & de la part même des faux Chrétiens; il en courut dans les villes & dans les deserts. ' Il souffrit toutes sortes de travaux & de fatigues, les veilles frequentes, la faim, la soif, les jeûnes réïterez, le froid, & la nudité. *a* Il dit entr'autres qu'il receut cinq fois des Juifs 39. coups [* 1 de fouet.] *b* Car c'étoit leur coûtume d'observer ce nombre de 39. coups, *c* qu'ils tiroient par une fausse interpretation de l'endroit du Deuteronome, où il est défendu d'en donner jamais plus de quarante. *d* Il nous apprend aussi qu'il avoit été 1 deux fois battu de verges [par les Romains,] qu'il avoit fait trois fois naufrage, & qu'il avoit passé une nuit & un jour 2 au fond de la mer, 'c'est-à-dire que son vaisseau s'étant brisé, il avoit été toute une nuit & tout un jour à errer de côté & d'autre sur la mer. 'S. Hilaire & Bede croient qu'il demeura effectivement au fond de la mer sans mourir, *e* & S. Sulpice Severe veut même qu'il y ait été trois jours; Dieu lui conservant la vie durant ce tems-là par un miracle qu'on peut dire avoir égalé celui par lequel saint Pierre marcha sur les eaux. [Il avoit souffert toutes ces choses avant que d'écrire sa seconde Epitre aux Corinthiens, c'est-à-dire avant l'an 58.]

2. Cor. 11. v. 23. — v. 26. — v. 27. — *a* v. 24. 25. — *b* Thdrt. n. p. 154. b | Jos. ant. l. 4. c. 8. p. 125. d. — *c* Jans. in Deut. p. 593 | Bed. q. 2. t. 8. p. 283. — *d* 2. Cor. 11. v. 25. — Thdrt. n. p. 154. b. — Hil. de Tr. l. 6. p. 39. 1. — *e* | Bed. q. 3. p. 287. — Sulp. S. ep. 1. p. 222.

'Ce seroit mal le louër que de pretendre qu'il eût une constance naturelle, qui le rendoit incapable de craindre les dangers, & insensible à la souffrance des maux. 'Il dit lui-même qu'il avoit été dans la crainte, & même dans un grand tremblement, ' qu'il s'étoit trouvé accablé par des maux qui passoient ses forces, jusqu'à trouver la vie ennuyeuse. ' Il étoit donc homme, & foible comme les autres. Mais c'est ce qui fait mieux voir la grandeur de son amour pour Dieu, & de ce courage [que la grace lui avoit donné,] puisque jamais la crainte du peril ne l'empêcha d'entreprendre tout ce que son devoir demandoit de lui, & que sa constance le fit toûjours sortir victorieux des plus grands maux.

Chry. 1. Cor. h. 6. p. 54. a. — 1. Cor. v. 3. — 2. Cor. 1. v. 8. — Chry. 1. Cor. h. 6. p. 54. a. b.

1. Avec des nerfs de bœuf: car on pretend que c'est dequoi se servoient les Juifs pour fouetter les criminels.

1. Nous ne marquons ici que ce qui n'est point dans les Actes.

2. ' Quelques-uns [suivant apparemment le grec, où il y a seulement ἐν τῷ βυθῷ,] l'entendent d'un cachot de la ville de Cyzic, qu'on nommoit *le Profond*, à cause qu'il étoit extrémement bas.

Bed. q. 3. p. 287 | Bar. 58. §. 43.

ARTICLE XVI.

Concile de Jerusalem; où les Gentils sont déchargez du joug de la Loi des Juifs.

L'AN DE JESUS-CHRIST 51.

'SAINT Paul & S. Barnabé étoient à Antioche, lorsque quelques personnes venuës de Judée y voulurent soûtenir que l'on ne pouvoit être sauvé sans la circoncision, & l'observation de la Loi. Ce qu'ils prêchoient [d'eux-mêmes] sans en avoir eu aucun ordre des Apôtres. ' Aussi S. Philastre dit que c'étoient l'heretique Cerinthe & ses sectateurs. 'S. Epiphane le dit aussi; mais il confond ce tems-ci avec celui auquel S. Paul fut arrêté. ' Dans cette difficulté, on resolut que S. Paul & S. Barnabé, qui soûtenoient contr'eux la verité, & la liberté de l'Evangile, iroient avec quelques autres à Jerusalem pour consulter les Apôtres & les Anciens. ' Car S. Paul ne pretendoit point qu'on s'en dût raporter à lui, quoique son autorité fust appuiée par tant de miracles. ' Dieu même lui ordonna par une revelation de faire ce voiage. ' Ainsi il fut à Jerusalem avec S. Barnabé & S. Tite, quatorze ans après 'le " premier voiage qu'il y avoit fait " ensuite de sa conversion. *a* Ils passerent par la Phenicie & la Samarie, où ils donnerent

Act. 20. v. 1. 2. 24. — Phila c. 36. p. 10. e. — Epiph. 28. c. 4. p. 112. 113. — Act. 15. v. 2. — Chry. in Act. h. 31. p. 287. c. — Gal. 2. v. 2. — v. 1. 2. — V. la note 17. en l'an 37. — v. 1 | Hier. n. p. 165. c. — *a* Act. 15. v. 3. 4.

nerent une grande joie à tous les freres en leur racontant la conversion des Gentils. Ils furent fort bien receus " à Jerusalem, [mais ils y trouverent les mêmes troubles qui agitoient l'Eglise d'Antioche, & dont ils étoient veuu chercher le remede.] ' Car quelques Chrétiens qui avoient été Phariſiens, vouloient que l'on obligeaſt les Gentils à la circoncision, & à l'obſervation de la loi; ' étant bien aiſes de ſe conſerver par là quelque autorité ſur eux, & n'aiant point encore aſſez d'humilité pour ſe ſoûmettre entierement à l'autorité des Apôtres. ' On croit que c'étoient eux qui ſans les conſulter avoient envoié ceux qui avoient excité ce trouble à Antioche. ' Auſſi S. Epiphane dit encore que c'étoient les Cerinthiens.

(L'an de J.C. 51. &c. — v. 5. — Chry. n. h. 32. p. 289. d | 290. a. b. — p. 290. b. — Epiph. h. 28. c. 4 p. 112. c.)

' Les Apôtres & " les Anciens [diſciples] s'aſſemblerent donc pour examiner une affaire ſi importante. ' S. Pierre, S. Jean, & S. Jaque [de Jeruſalem] y étoient certainement. ' S. Chryſoſtôme ſuppoſe qu'il y avoit encore d'autres Apôtres. *b* Il y avoit auſſi d'autres freres, & il ſemble que toute l'Egliſe de Jeruſalem y ait été appellée.

(Act. 15. v. 6. — v. 7. 13 | Gal. 2. v. 9. — Chry. in Act. h. 33. p. 295. b. — *b* Act. 15. v. 22 23 | From. n p. 654. 1. — ou les Prêtres.)

c Après que l'on eut bien examiné la difficulté, S. Pierre ſe leva pour parler, & fut d'avis de ne point impoſer aux nations un joug que les Juifs mêmes n'avoient pû porter, " & qui étoit inutile; ' ce qui alloit non ſeulement à en décharger les Gentils, *a* mais à montrer auſſi de la maniere que celà ſe pouvoit dire alors, que les Juifs n'y étoient plus aſſujettis. Et peut-être qu'une des raiſons pour leſquelles Dieu, qui regle tout par ſa ſageſſe, permit ce trouble, fut afin que S. Pierre eût occaſion de dire cette verité qu'il n'auroit oſé dire ſans celà.

(*c* Act. 15. v. 7-11. — &c. — Chry. or. 32. p. 288. b d. — *a* Act. 15. v. 23.)

' Tout le monde demeurant en ſilence après le diſcours de S. Pierre, S. Paul avec S. Barnabé raconterent ce que Dieu avoit fait par eux dans les nations, ' non pour ſe louer, mais pour juſtifier leur conduite. ' S. Jaque parlant enſuite, ſoûtint l'avis de S. Pierre, ajoûtant qu'il falloit ſeulement mander aux nations de s'abſtenir de ce qui avoit été offert aux idoles, de la fornication, des chairs étouffées, & du ſang, afin " d'apprendre aux Gentils à honorer la loi, *b* & que ces obſervations communes à la Synagogue & à l'Egliſe " ſerviſſent comme de lien pour unir enſemble les deux peuples, les Juifs & les Gentils. C'eſt pourquoi lorſque l'Egliſe aiant été établie entierement, n'a plus eu beſoin de ce lien, elle n'a plus cru avoir la même obligation à obſerver ces regles, & s'eſt abſolument diſpenſée en divers endroits " de celles qui ne ſont pas d'une obligation naturelle. ' S. Chryſoſtôme remarque que S. Jaque ne voulut pas qu'on ordonnât ces choſes aux Gentils comme commandées par la Loi. ' Il croit auſſi que cet Apôtre parla le dernier comme Evêque de Jeruſalem : [Mais il y a apparence que la charité qui ne conſidere pas toûjours l'ordre des dignitez, fut celle qui regla particulierement les ſeances dans cette aſſemblée apoſtolique.]

(Act. 15. v. 12. — Chry. p. 289. e. — Act. 15. v. 13-21. — NOTE 19. — Chry. h. 33. p. 294. a. — ἵνα μὴ δόξῃ ἀκυροῦν τὸν νόμον. — *b* Aug. in Fauſt. l. 32. c. 13 p. 200. 1. b. c | Bar. 51. §. 19-24. — &c. — &c. — Chry. h. 33. p. 294. a. — p. 293. b | 295. b | 296. c.)

' L'avis de S. Jaque fut ſuivi par le Concile, *a* qui deputa Jude ſurnommé Barſabé, & Silas, pour aller avec S. Paul & S. Barnabé à Antioche porter cet ordre, avec la lettre du Concile, ' que ſaint Luc raporte toute entiere, & qui étoit adreſſée aux Gentils convertis de la ville d'Antioche, & des provinces de Syrie & de Cilicie. ' Barſabé & Silas étoient tous deux prophetes, ' & des premiers d'entre les freres, [ce qui peut marquer qu'ils étoient des 70. diſciples; & c'eſt tout ce que nous trouvons de Barſabé. Nous parlerons plus amplement de Silas dans la ſuite.]

(Act. 15. v. 28. 29. — *a* v. 22. 23. 25-27. — v. 23. 29. — v. 32. — v. 22.)

ARTICLE XVII.

Saint Paul eſt reconnu Apôtre des Gentils; ſe charge du ſoin des pauvres de Judée.

' DANS ce même voyage que ſaint Paul fit à Jeruſalem, *a* il expoſa ' publiquement aux Fidéles la doctrine qu'il prêchoit parmi les Gentils; & outre celà il en confera encore en particulier avec les principaux, en preſence de S. Barnabé & de Tite, à cauſe ² de quelques points plus difficiles, & plus relevez, dont le commun des Chrétiens n'étoit pas capable de juger. ' Ce n'étoit pas que pour lui il ne fût pleinement aſſuré d'être dans la verité. Mais il eût travaillé en vain s'il n'en eût pas pû aſſurer les autres, en leur faiſant voir qu'il n'enſeignoit rien qui ne fût approuvé par tous les Apôtres. ' Ainſi cette conference étoit utile pour faire voir l'unité & l'uniformité qui doit être dans la doctrine de l'Egliſe. *b* Car quelques miracles qu'eût pû faire S. Paul, nous ne recevrions point ſa doctrine avec le reſpect que nous faiſons, & comme la doctrine de JESUS-CHRIST même, ou plûtôt l'Egliſe n'y auroit aucune creance, ſi elle n'étoit autoriſée par l'union qu'il a euë avec les autres Apôtres que l'on ſavoit avoir été inſtruits immediatement de JESUS-CHRIST.

(Chry. in Act. p. 293. b | Thdrt. in Gal. p. 168 | in Eph. p. 290. b. — *a* Gal. 2. v. 2 | Aug. n. B. t. 3. 2. p. 946. f. — 1. — 2. — Chry. n. p. 803. d. e. — Aug. q. Ev. l. 2. c. 40. t. 3. 2. B. p. 269. a. b. — *b* in Fauſt. l. 28. c. 4. p. 194. 1. c.)

' S. Jaque, S. Pierre, & S. Jean [avec qui il en confera] ne trouverent rien à corriger ni à ajoûter " [à une doctrine auſſi pure, &] à une ſcience auſſi parfaite que la ſienne, & ne purent qu'approuver ce qu'il avoit fait. ' Ils virent [avec joie] la grace que Dieu lui avoit donnée, & reconnurent qu'il l'avoit établi Apôtre des Nations, comme S. Pierre l'étoit de la Circonciſion, & qu'il l'avoit appellé à la converſion des Gentils, comme S. Pierre à celle des Juifs. C'eſt pourquoi ils s'unirent entierement à lui & à S. Barnabé, & conclurent qu'eux deux prêcheroient aux Gentils, & que pour eux ils prêcheroient aux Juifs; ' obeïſſant à l'ordre & à la volonté du Seigneur, qu'ils reconnoiſſoient avoir établi S. Paul miniſtre [du ſalut] pour les Gentils, & les lui avoir confiez, comme il avoit confié les Juifs à S. Pierre. *c* Ils lui recommanderent ſeulement d'avoir ſoin des pauvres, *d* c'eſt-à-dire d'exhorter les Chrétiens des Nations à aſſiſter ceux de Judée

(Gal. 2. v. 6 | Aug. n. p. 947. e. f | Chry. n. p. 807. d. e. — perfectioni ejus. — Gal. 2. v. 7. 9. — v. 8 | Aug. n. p. 947. e. f. B | Chry. t. 5. or. 64. p. 714. c. — *c* Gal. 2. v. 10. — *d* Aug. n. p. 948. d | Thdrt. in Rom. 15. v. 26. p. 113. — *e* Chry. in Gal. p. 804. b. — *f* Chry. ib p. 804. a. b | Hier. in Gal. p. 165. d.)

1. *e* S. Chryſoſtôme ne ſemble reconnoître qu'une expoſition faite aux trois Apôtres.

2. *f* S. Chryſoſtôme & S. Jerôme l'entendent de la liberté Evangelique & de l'abolition de la Loi. [Celà avoit néanmoins été decidé ſolennellement en plein Concile à l'égard des Gentils, & même aſſez clairement à l'égard des Juifs.]

Judée qui étoient dans la necessité, parce qu'ils avoient vendu tous leurs biens ou
v. 5. 2. *a* qu'on les en avoit dépouillez, "comme nous avons déja dit. *b* S. Paul s'acquita avec soin de cette commission, [comme nous le verrons assez dans la suite.

a Hebr. 10. v. 34.
b Gal. 2. v. 10.

Nous avons dit que] ' S. Paul avoit amené avec lui S. Tite, qui étoit Grec, & Gentil de naissance. Ceux qui vouloient assujettir à la loi la liberté que nous avons en Jesus-Christ, firent de grands efforts pour obliger S. Paul à le faire circoncir; afin d'en conclure que lui-même reconnoissoit la necessité de la Circoncision. Mais cette raison même fit que S. Paul, qui d'ailleurs y auroit pû consentir, comme il fit peu après circoncit S. Timothée, " ne leur voulut jamais ceder en ce point: & les autres Apôtres n'exigerent point celà de lui.

Gal. 2. v. 1. 3-5] Aug. n. p. 947. a. b. c| Chry. n. p. 804. c. d.

Note 20.

' Jude & Silas que les Apôtres avoient deputez pour aller apprendre aux Fidéles d'Antioche les resolutions prises dans le Concile, ' s'acquiterent de leur commission; & étant arrivez à Antioche avec S. Paul & S. Barnabé, il firent tous quatre assembler les Fidéles, & rendirent la lettre du Concile dont ils avoient été chargez. ' Elle fut luë, & donna à toute l'assemblée beaucoup de consolation & de joye. ' Jude & Silas y instruisirent & y fortifierent les freres durant quelque tems: ' après quoi Jude s'en retourna à Jerusalem, mais Silas demeura à Antioche: ' S. Paul & S. Barnabé, y demeurerent aussi quelque tems: ' & ce fut apparemment alors, *a* que S. Pierre étant venu à Antioche, " S. Paul fut obligé de le reprendre publiquement, ' & de montrer quelle est la force d'une liberté, & d'une generosité vraiement chrétienne.

Act. 15. v. 27.
v. 25. 30. 35.
v. 31.
v. 32-33.
v. 33. 34.
15. 35.
Pears. an. P. p. 10.
a Gal. 2. v. 11-16.
Greg. in Ez. h. 18. p. 1295. a.

Voiez S. Pierre §. 32.

ARTICLE XVIII.

S. Paul & S. Barnabé se separent: S. Paul avec Silas visite les Chrétiens de Pisidie; Circoncit Timothée.

' Aprés que S. Paul & S. Barnabé eurent passé quelque tems dans
&c. Antioche à instruire les Fidéles, " & à prêcher la foi aux Payens, ' S. Paul à qui le soin des Eglises ne donnoit jamais de relâche ni de repos, proposa à S. Barnabé d'aller ensemble visiter les Fidéles des autres villes où ils avoient porté l'Evangile. [Jean Marc demanda à les suivre dans ce voyage;] ' & S. Barnabé qui étoit tendre & indulgent, vouloit qu'on le lui accordât. Mais S. Paul " qui étoit plus ferme & plus exact, le prioit de considerer que celà n'étoit pas à propos, après la faute que Jean avoit faite de les quitter dans la Pamphylie. S. Barnabé ne put être persuadé par ses raisons, ni le persuader par les siennes: ce qui forma entr'eux quelque contestation; quoique S. Paul eût beaucoup de respect pour S. Barnabé, ' & S. Barnabé une amitié & une estime extraordinaire pour saint Paul.

Act. 15. v. 35. 36| Chry. n. h. 34. p. 303. a.
Chry. h. 34. p. 304. a.
Act. 15. v. 37-39| Chry. p. 301. d. 303
αυστηρότερος.
p. 306. a.

' Enfin chacun ne croyant point devoir renoncer à sa lumiere, parce qu'il ne s'agissoit point de son honneur, ni de son interêt propre, mais de celui de Jesus-Christ, & des ames; & ne voulant point non plus obliger l'autre à renoncer à la sienne, ils crurent qu'il étoit plus à propos qu'ils se partageassent, & qu'ils allassent prêcher en divers endroits. C'étoit peut-être pour celà que Dieu permettoit cette contestation, puisque ces deux grands hommes étoient capables d'éclairer chacun plusieurs Provinces, au salut desquelles Dieu les destinoit selon les differentes graces qu'il leur avoit faites.

p. 301-303

' S. Chrysostome nous assure qu'ils avoient chacun raison de leur côté, & il ne veut point que nous decidions lequel des deux en avoit le plus. Leur conduite quoiqu'opposée, ne tendoit qu'à un même but, & au salut même de Jean Marc. La juste & terrible severité de saint Paul lui fit concevoir la grandeur de sa faute; & la douceur de S. Barnabé l'empêcha de tomber dans le découragement. Il s'attacha à lui plus fortement, [& par lui à Jesus-Christ; ensorte qu'il merita même de retourner auprès de saint Paul, comme nous le pourrons voir "autrepart, & d'être honoré après sa mort comme un saint " par toute l'Eglise.] Plût à Dieu, dit S. Chrysostome, que nos disputes n'eussent jamais comme celle-ci, ni d'autre principe que la vuë de nôtre devoir, ni d'autre fin & d'autre succès que le bien des ames!

ib.
V. S. Jean Marc.
le 27. septembre.

' ' S. Paul & S. Barnabé se separerent donc de lieu, mais non de cœur, comme on le voit par la maniere dont S. Paul parle de l'autre dans ses Epîtres. ' S. Barnabé prit Jean Marc avec lui, & s'en alla en Cypre: Et S. Paul ayant choisi Sylas [dont nous venons de voir le merite,] s'en alla visiter les Eglises de Syrie & de Cilicie, après avoir été comme mis entre les mains de Dieu & de sa grace ' par les prieres que les freres firent pour lui. S. Chrysostome paroît croire qu'il fit ce
1. voyage ' à pied, pour édifier encore par là les Fidéles. ' Il recommandoit par tous les lieux où il passoit l'observation des choses qui avoient été ordonnées dans [le Concile de] Jerusalem. ' Il fortifioit les Eglises dans la foi par ses exhortations, & elles croissoient en nombre de jour en jour.

p. 303. b.
Act. 15. v. 39-41.
Chry. n p. 304. b.
Act. 15. v. 41| 16. v. 4.
16. v. 5.

' Il arriva ainsi jusqu'à Derbe & à Lystre [dans la Licaonie, qui avoient été le terme de sa premiere predication.] Ce fut en ces quartiers-là, & apparemment à Lystre, qu'il trouva S. Timothée, [alors encore fort jeune.] ' Il voulut néanmoins le mener avec lui: & comme tout le monde savoit qu'il étoit Gentil, & fils d'un Gentil, quoique sa mere fût Juive; il le fit circoncir à cause des Juifs du Pays. ' Car il étoit bien aisé de leur faire voir que s'il avoit refusé de circoncir Tite pour montrer que la Circoncision, & les autres observations de la Loi n'étoient plus alors necessaires, il ne les détruisoit pas néanmoins comme mauvaises, mais reconnoissoit qu'on les pouvoit encore pratiquer sans crime, jusqu'à ce que le tems les eût abolies peu à peu, ' à quoi la ruine de Jerusalem contribua extremement. ' C'est pour cette raison qu'il pra-

v. 1.
v. 3.
Aug. ep. ad Hier.
Sulp. S. l. 2. p. 149. 150.
Aug. ad Hier.

1. Je ne sai s'il ne veut point dire seulement qu'il le fit par terre, afin de profiter des occasions qu'il pourroit trouver en chemin pour annoncer l'Evangile.

pratiqua encore en d'autres occasions diverses ceremonies de la loi, se faisant tout à tous par une sagesse & une charité qu'on ne peut assez admirer, sans que dans une conduite qui paroit si opposée à elle-même on puisse trouver aucune ombre de déguisement & de mensonge. 'Une discretion pleine de charité lui fit faire en ces rencontres pour l'utilité de la foi, ce que l'utilité de la même foi l'avoit empêché de faire en d'autres. 'Il se faisoit Juif avec les Juifs pour les gagner à Jesus-Christ, & il observoit la Loi pour en abolir la servitude avec plus de facilité & d'autorité [dans les tems & en la maniere que le S. Esprit lui inspiroit.]

Greg. in Job. l. 28. c. 6. p. 819. a. b. Chry. t. 5. p. 837-839.

'S. Chrysostome croit que S. Paul ne prit S. Timothée avec lui, lorsqu'il le circoncit, que par un ordre particulier de Dieu: 'comme ce fut aussi ensuite d'une revelation qu'il lui imposa les mains, & le fit Evêque, a soit dés ce tems-ci, comme S. Chrysostome semble l'avoir cru, ["soit comme il y a plus d'apparence lors qu'il fut dans un âge plus avancé, & que sa vertu éminente eut été plus éprouvée.]

1. Tim. h. 5. p. 434. e. — 1. Tim. 4. v. 14 | 2. Tim. 1. v. 6. — a Chry. 1. Tim. pr. p. 401. b | 403. b. — Voiez S. Timothée.

ARTICLE XIX.

S. Paul prêche dans la Galacie: Dieu l'appelle en Macedoine.

[DE Lycaonie ['S. Paul passa dans la Phrygie & la Galacie: '& il y a tout sujet de croire "qu'il y prêcha l'Evangile, puisqu'il n'est point dit que le S. Esprit l'en ait empêché, [si l'on n'aime mieux dire qu'il n'y fit que passer,]' comme dans la Cilicie, pour y confirmer les Eglises, [parce qu'il y avoit prêché dès auparavant, en portant l'Evangile dans le Pont, & jusques en Illyrie.] 'Lorsqu'il vint [encore quelques années après] dans la Galacie & dans la Phrygie, S. Luc dit qu'il y affermissoit tous les disciples, [ce qui marque assez qu'il y en avoit déja fait.]

Act. 16. v. 6. Thdrt. in Col. pr. p. 343. b. — Note 21. — Act. 15. v. 41. — 18. v. 23.

'Comme Laodicée étoit la ville capitale de la Phrygie, & que la ville de Colosse étoit fort proche de Laodicée, Theodoret trouve qu'il n'y a pas d'apparence que S. Paul prêchant dans la Phrygie, n'ait pas prêché dans ces deux villes. 'Néanmoins "l'opinion la plus commune & la mieux appuyée, est qu'il n'y avoit point prêché lorsqu'il écrivit aux Colossiens plusieurs années après ceci. [Et la Phrygie avoit une grande étenduë.]

Thdrt. p. 343. b. — V. la note 68. — Est. in Col. p. 680 | Chry. ib. p. 148. c.

'Theodoret dit que S. Paul defricha le premier le champ inculte de la Galacie: [Et toute l'Epître que cet Apôtre écrivit depuis aux Galates semble le marquer. Celà peut néanmoins n'être vrai qu'à l'égard des Gentils; " puisqu'on croit que S. Pierre avoit déja prêché aux Juifs de cette province.

Thdrt. in Gal. pr. p. 161. d. — Voiez S. Pierre §. 27.

Dans le premier voiage que S. Paul fit dans la Galacie, 'il y fut reçû comme un ange de Dieu, comme Jesus-Christ même; '& ces peuples se fussent volontiers arraché les yeux pour les lui donner, s'ils eussent pû, 'quoique sa chair fust alors dans la foiblesse & dans la tentation, a ce qui marque les injures & les tourmens que l'on lui faisoit souffrir, a ou la bassesse qui paroissoit dans tout son exterieur, ou bien 'quelque maladie qu'il eut alors, & qui ne lui pût néanmoins faire interrompre les travaux de la predication. 1.

Gal. 4. v. 13. 14. — v. 15. — v. 13. — a Thdrt. n. p. 180. b | Hier. n. p. 181. b. — a Hier. p. 181. a. b.

'Il avoit eu dessein de prêcher dans l'Asie [proprement dite, appellée autrement l'Ionie, où est Ephese.] b S. Luc nous assure que l'esprit de Dieu l'en empêcha, & ne nous en dit point la raison, pour nous apprendre, dit S. Chrysostôme, "à croire & à obeïr à ce que Dieu nous dit, sans vouloir connoître pourquoi il le dit.' Il faut laisser à sa sagesse éternelle à savoir par quel dessein il fait prêcher en un endroit plûtôt qu'en un autre, & differe d'éclairer des peuples qu'il veut néanmoins éclairer peu de tems après. 'Saint Gregoire croit "qu'il y avoit encore des personnes en Asie qui meritoient que Dieu les laissât perir dans leur infidelité. &c.

Leo, voc. G. l. 2. c. 3. p. 40. — b Chry. in Act. h. 34. p. 305. a. — Leo, voc. G. l. 2. c. 3. p. 40. — Greg. in Job. l. 28. c. 6. p. 814. d. e.

'S. Paul traversa aussi la Mysie, sans s'arrêter beaucoup, dit S. Chrysostôme, dans les lieux où il passoit; parce que Dieu destinoit ce pays à S. Jean, qui y devoit demeurer long-tems; & il pressoit [interieurement] S. Paul d'aller porter l'Evangile en d'autres endroits. 'Le dessein de l'Apôtre étoit d'aller en Bithynie: Mais l'esprit de Dieu l'en empêcha encore: & lorsqu'il fut arrivé à Troade, un Macedonien s'apparut à lui, & le pria de passer en Macedoine pour la secourir. Il connut alors quelle étoit la volonté de Dieu, & ne pensa plus qu'à la suivre.

Chry. h. 34. p. 305. c. — Act. 16. v. 7-10.

'*Nous cherchâmes aussi-tôt les moiens de passer en Macedoine*, dit S. Luc; 'qui marque par cette façon de parler, "qu'il commença alors d'entrer en la compagnie de S. Paul, 'de laquelle on croit qu'il ne se separa point depuis.

v. 10. — Iren. l. 3. c. 14. p. 271. — Voiez S. Luc N. 3. — Hier. v. ill. c. 7.

1. Ce dernier sens paroît assez conforme aux termes du texte.

ARTICLE XX.

S. Paul prêche à Philippes, y convertit sainte Lydie; est fouetté, mis en prison, & delivré.

I. L'an de Jesus-Christ 52. 1.

'SAint Paul aiant été appellé de Dieu en Macedoine, s'embarqua à Troade, vint à Samothrace, le lendemain à Naple [ville maritime de Macedoine,] '& de là à Philippes, colonie Romaine, & capitale de cette partie de la Macedoine. Il y demeura [au moins] quelques jours, '& il y convertit entr'autres une marchande de pourpre, nommée Lydie, dont Dieu avoit ouvert le cœur. [Le martyrologe Romain en fait memoire le 3. d'Août.] Dés auparavant elle servoit Dieu, dit S. Luc, [terme dont il semble qu'on se servoit en ce tems-là, pour marquer les payens, qui embrassoient ou tout-à-fait ou en partie la religion des Juifs.] ' Aussi saint Paul la convertit par une exhortation qu'il fit aux femmes un samedi dans un Oratoire qui étoit hors de la ville. 'Car ces

Act. 16. v. 11. — v. 12. — v. 14. — v. 13. 14. — Epiph. 80. c. 1. p. 1067. 1068.

1. Le Concile de Jerusalem, & ce qui est arrivé depuis jusqu'à ce tems-ci, ne peut avoir tenu moins d'un an de tems. C'est ce qui fait que nous commençons ici l'année suivante.

ces Oratoires " étoient communs parmi les Juifs, & les Samaritains. Ils étoient d'ordinaire hors des villes, [& ils leur tenoient lieu de Synagogue dans les lieux où ils n'en avoient pas.] 'Lydie receut le batême avec sa famille, & obligea saint Paul & ceux de sa compagnie à venir loger chez elle, pour marque qu'ils la croioient fidéle au Seigneur. 'Il n'y avoit pas moien de resister à une priere si pleine d'ardeur & d'humilité, & qui étoit déja un fruit de la foi qu'elle venoit d'embrasser.

Actor. 16. v. 15. — Chry. n. h. 35. p. 311. c. d.

'Il y avoit alors à Philippes une fille esclave, possedée d'un demon qui la faisoit deviner, dequoi ses maîtres tiroient un grand gain. Cette fille aiant un jour rencontré S. Paul & ceux qui étoient avec lui, elle se mit à les suivre en criant que c'étoient des serviteurs du Dieu très-haut, qui annonçoient la voie du salut ; & elle continua de la sorte durant quelques jours. C'étoit un artifice, & comme dit S. Chrysostôme, une condescendance du demon, qui vouloit bien louër S. Paul, dans l'esperance que si cet Apôtre paroissoit recevoir son témoignage, celà l'autoriseroit, & lui donneroit moien de tromper même plusieurs Chrétiens. Néanmoins S. Paul qui ne s'engageoit pas à faire des miracles " sans necessité, le laissa dire d'abord : mais enfin comme il continuoit toûjours, il lui commanda au nom de Jesus-Christ de sortir de la fille, 'de même que Jesus-Christ avoit fait taire les demons qui publioient qu'il étoit le Messie & le fils de Dieu ; parce que c'est à l'esprit de Dieu à prêcher la verité, & non à l'esprit de mensonge.

p. 312 | Act. 16. v. 16-19. — ἁπλῶς. — Chry. p. 314. a. b.

'Le demon obeït à l'heure même. Mais l'avarice cruelle qui possedoit les maîtres de la fille, fit qu'ils eurent regret de la voir delivrée d'un si grand malheur : [& n'osant avouër la passion honteuse qui les déchiroit,] ils la colorerent " d'un crime d'Etat, bien plus sensible, & plus important pour les Magistrats de la ville, que la ruine de leur fausse religion, ce qui étoit le veritable crime des accusez. Ils se saisirent donc de S. Paul, & de Silas, & les traînerent devant les Magistrats, se plaignant que c'étoient des Juifs qui vouloient introduire parmi eux, qui étoient Romains, des coûtumes contraires aux loix Romaines. Ils ne s'étoient pas avisez de s'en plaindre avant que leur servante fût delivrée.

Act. 16. v. 18-24 | Chry. p. 312. d. et 313. a. — εἰς κατάστασιν.

Le peuple accourut sur celà en criant contr'eux, & les Magistrats [aussi peu raisonnables que le peuple,] sans examiner la chose & sans leur donner lieu de se défendre, firent déchirer leurs habits, leur firent donner publiquement plusieurs coups de verges, & les envoierent en prison, recommandant au geolier de les garder surement ; de sorte que le geolier les mit dans un cachot, & leur serra les pieds " dans les ceps ; 'ce qui les obligeoit de demeurer couchez sur le dos, sans qu'ils pussent se tenir debout.

Note 22. — Chry. t. 2. h. 80. p. 831. a.

'Tant de maux, tant d'ignominies, bien loin de les abatre, les remplirent d'une joie divine ; de sorte qu'au milieu de la nuit, ils se mirent à prier & à louër Dieu [avec tant d'ardeur] que les autres prisonniers les entendoient. 'Dieu voulut faire voir quelle étoit la force d'une telle priere. 'Car il se fit tout d'un coup un si grand tremblement de terre, que les fondemens de la prison en furent ébranlez, toutes les portes s'ouvrirent, & les liens mêmes de tous les prisonniers furent rompus ; [ce qu'un tremblement ordinaire ne pouvoit pas faire.] Le geolier s'étant éveillé, & trouvant les portes de la prison ouvertes, crut que les prisonniers s'étoient sauvez ; & [comme il en répondoit sur sa vie, de desespoir] il prit son épée pour se tuer. S. Paul le vit, quoiqu'on n'eût point encore apporté de lumiere ; & lui cria à haute voix de ne se point faire de mal, parce qu'aucun des prisonniers n'étoit sorti, 'n'aiant pas vû que les portes étoient ouvertes.

in Act. h. 36. p. 317. 318. — t. 2. h. 80. p. 831. a. — Act. 16. v. 6-19. — Chry. n. h. 36. p. 318. a. b.

'Le geolier [déja touché par le tremblement,] le fut encore davantage par cette bonté de S. Paul. Il accourut tout tremblant se jetter à ses pieds, & l'aiant tiré du cachot avec Silas, il leur demanda ce qu'il devoit faire pour être sauvé. 'C'étoit l'unique chose à laquelle il pensoit, parce que Dieu avoit ouvert les portes de son cœur, & rompu les liens de son ame : '& il receut cette grace par celui qu'il tenoit dans les liens. , S. Paul & Silas l'instruisirent, & tous ceux qui étoient chez lui, sur la foi " & la vie Chrétienne ; & après qu'il eût lavé leurs plaies, il fut lavé lui-même de ses pechez par le batême, que lui " & tous ceux de sa maison reçûrent en même tems. Il mena ensuite les Saints en son logement, où il leur servit à manger, à eux qui le nourrissoient [interieurement ;] & il se réjouïssoit avec toute sa maison, sans avoir reçû aucun bien sensible : Mais il avoit reçû la foi du Seigneur, & l'esperance des biens éternels.

b. — p. 319. 320. — p. 320. d. — a. b | 321. d. — &c. — οἱ αὐτοῦ.

'Le jour étant venu les Magistrats, qui pouvoient avoir sçû ce qui étoit arrivé, envoierent dire au geolier de laisser aller Paul & Silas : le geolier le leur vint dire, & alors S. Paul [qui ne s'étoit point plaint quand on l'avoit fouetté, & mis en prison,] commença à dire qu'il étoit bien étrange qu'on eût outragé comme on avoit fait [1] des citoiens Romains, sans connoissance de cause ; & qu'après celà on pretendit encore les faire sortir de la prison en secret [sans leur faire aucune reparation.] ,, Non, dit-il, ,, celà ne se passera pas de la sorte : Il faut ,, qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer. ,, 'Il étoit bien-aise de leur donner de la crainte, afin que les Fidéles de cette ville eussent plus de repos & de liberté : '& il étoit même avantageux [à l'honneur de la religion,] qu'ils ne fortifiassent pas de prison comme des coupables à qui on fait grace. Les Magistrats eurent peur effectivement, non parce qu'ils avoient fait une injustice, mais parce qu'ils l'avoient faite à un citoien Romain. [2] Ils vinrent à la prison, prierent les deux Saints d'en sortir, & quand ils furent dehors, ils les supplierent de se retirer de leur ville.

p. 318. d. — 1. — p. 319. a. — p. 320. b. c. — 2.

'Ils le leur demanderent comme une grace, [craignant sans doute que cette affaire ne fist du bruit.] Et il étoit tems que

c. d.

1. Il semble qu'on puisse tirer de cet endroit que Silas étoit citoyen Romain comme S. Paul.

2. a Les citoyens Romains avoient alors de grands privileges : b & les loix défendoient sur tout de les fouetter.

a Chry. in Act. h. 48. p. 416. c. — b Syno. ib. p. 1586. 1587.

que Saint Paul allât porter l'Evangile en d'autres lieux; puisque ceux de Philippes étoient suffisamment instruits [& par ses paroles, & par ses souffrances,] & par le miracle arrivé dans la prison, auquel son éloignement pouvoit donner encore plus de poids & plus d'éclat. ' Il alla donc visiter Lydie son hôtesse ; vit les Fideles qu'il avoit convertis, les consola, les encouragea, & puis sortit de la ville.

Act. 16. v. 40.

'Il se souvint toujours depuis dans ses prieres des Chrétiens de Philippes; & il s'en souvenoit d'autant plus volontiers, 'qu'ils prenoient tous part à sa grace, à sa joie, à ses souffrances, & à la predication de l'Evangile, [non par de simples souhaits,] 'mais en lui envoiant de l'argent ou d'autres secours dont il avoit besoin. Ils lui en envoierent deux fois à Thessalonique,' & depuis qu'il eut quitté la Macedoine, nulle autre Eglise que la leur n'eut l'avantage "de prendre part à ses biens en lui faisant part des siens. [Ainsi ce sont]' ces freres de Macedoine, qui vinrent à Corinthe apporter à Saint Paul les choses dont il manquoit. 'Ils firent la même chose long-tems après, lors qu'il étoit prisonnier à Rome.

Philip. 1. v. 4. — v. 5. 7. — c. 4. v. 16. — v. 15. — *in ratione dati & accepti.* — 2. Cor. 11. v. 9. — Philip. 4. v. 9-14. 18.

'Outre la grace que Dieu leur fit de croire en lui, [& de contribuer de leurs biens à l'avancement de l'Evangile,] ils receurent encore celle de souffrir pour JESUS-CHRIST, & d'entrer dans les mêmes combats où ils avoient vû S. Paul.

1. v. 29. 30.

ARTICLE XXI.

S. Paul prêche à Thessalonique, & à Berée.

'SAINT Paul & ceux de sa compagnie aiant quitté Philippes, passerent par Amphipoli, & par Apollonie, & vinrent à Thessalonique' capitale & metropolitaine de la Macedoine. *a* Car ils ne s'arrêtoient guere dans les petites villes, mais seulement dans les grandes, qui étoient comme des sources, d'où la verité se répandoit ensuite par tous les environs.

Act. 17. v. 1. — Thdrt. 1. Thess. pr. p. 364. & alibi. — *a* Chry. in Act. h. 37. p. 324. c.

' Ce que S. Paul avoit souffert à Philippes, ne l'empêcha pas de prêcher hardiment à Thessalonique, où il eut encore à soûtenir beaucoup de combats. 'Dieu y confirma ses paroles par des miracles, & par divers effets de la puissance du S. Esprit. 'Aussi son arrivée en cette ville ne fut pas vaine & sans fruit. ' Il prêcha trois samedis dans la Synagogue, "& il y convertit quelques Juifs, & beaucoup de Gentils, 'qui receurent ses discours comme venant de Dieu même, & avec beaucoup de joie, ' quoique parmi de grandes tribulations; ' de sorte" qu'ils servirent ensuite de modele aux Chrétiens de Macedoine, & d'Acaïe. ' Ils souffrirent beaucoup par la persecution de leurs concitoiens, aussi bien que les Chrétiens de Judée.

1. Thess. 2. v. 2. — c. 1. v. 5. — c. 2. v. 1. — Act. 17. v. 2-4. — &c. — 1. Thess. 2. v. 13. — 1. v. 6. — v. 7-9. — &c. — 2. v. 14.

' S. Paul se conduisoit envers chacun d'eux, comme un pere & une mere envers ses enfans: ' & dans l'amour qu'il sentoit pour eux, il eût souhaité de leur donner non seulement la connoissance de l'Evangile, mais aussi sa propre vie. ' Il les exhortoit, les consoloit, & les conjuroit de se conduire d'une maniere digne de Dieu, & de la gloire à laquelle il les avoit appellez. 'Il les instruisit de plusieurs choses,' & en particulier sur l'Antechrist, *a* & sur le travail des mains, dont il leur montroit l'exemple. *b* Car quoiqu'il fust occupé à la predication de l'Evangile, il ne laissoit pas de travailler jour & nuit, de peur de leur être à charge. 'Il y receut même par deux fois des Philippiens ce dont il manquoit. 'Il paroît qu'il y établit des personnes pour travailler au salut des autres, pour les avertir de leur devoir, & pour les gouverner selon le Seigneur.

v. 11. — v. 8. — v. 12. — 4. v. 1-6. — 2. Thess. 2. v. 5. — *a* 3. v. 7-10. — *b* 7. 8 | 1. Thess. 2. v. 7. 9. — Phili. 4. v. 16. — 1. Thess. 4. v. 11. 13.

'Il logeoit chez un [Chrétien] nommé Jason, *c* dont les Juifs qui étoient demeurez endurcis, vinrent pour ce sujet attaquer la maison " avec grand tumulte : Mais S. Paul & Silas ne s'y etant pas trouvez, les seditieux menerent Jason, & quelques Chretiens devant les Magistrats, criant qu'ils avoient receu ces gens qui troubloient toute la terre, qui se revoltoient contre Cesar, & qui disoient qu'ils avoient un autre Prince que lui, savoir JESUS. 'C'est ainsi que ne trouvant rien dans les Chrétiens dont ils leur pussent faire un vrai crime, ils leur en imputoient un faux, ' & s'efforçoient [comme à Philippes,] de les rendre criminels d'Etat, [pendant qu'ils troubloient eux-mêmes l'Etat par leurs tumultes seditieux.] ' Leurs cris n'empêcherent pas néanmoins les Magistrats de laisser aller Jason, & les autres Chrétiens " sur la caution qu'ils donnerent de representer S. Paul, [si l'on prouvoit quelque chose contre lui.] Ainsi par une generosité digne d'admiration, ils exposoient eux-mêmes leur vie pour sauver l'Apôtre.

Act. 17. v. 7. — *c* v. 5-8. — &c. — Chry. h. 37. p. 326. d. e. — d | 325. a. — 325. b | 327. d. — NOTE 23.

'C'étoit sur Jason que tomboit tout le danger & toute la gloire de cette action. ' Quelques-uns croient que c'est celui que S. Paul joint à Sosipatre, les appellant tous deux " ses parens, lorsqu'il saluë de leur part l'Eglise Romaine. [En ce cas il faut dire que c'est lui que] *d* les Grecs honorent aussi avec Sosipatre le 28. ou 29. d'Avril. Ils les mettent au nombre des Apôtres, c'est-à-dire des plus illustres disciples des Apôtres, [& qui prenoient part à leurs travaux apostoliques.] *e* Aussi saint Paul ne les auroit pas recommandez comme ses parens, s'ils ne lui eussent encore été plus unis par la pieté que par le sang. " [Nous parlerons autre part] ' de ce que quelques-uns croient que le parent de saint Paul est ce Jason Juif d'Alexandrie, mais Chrétien, qui convertit un autre Juif nommé Papisque par une dispute qui fut mise par écrit avant la fin du deuxième siecle.

p. 327. d. — Bar. 12. jul. b | Rom. 16. v. 21. Ori. n. p. 631 | Chry. n. h. 32. p. 401. a — *d* Boll. 28. 29. apr. p. 547. b. c | 612. b | Men. p. 342. — *e* Chry. in Rom. h. 32. p. 407. a. — NOTE 24. — Cypr. p. 565. a | 567. a. — Voiez S. Luc.

'Après le tumulte que les Juifs avoient excité contre saint Paul, 'les Chrétiens [qu'il avoit convertis à Thessalonique, ne voulant pas le laisser exposé à un si grand danger,] le conduisirent dès la nuit même hors de la ville avec Silas. Ils s'en allerent donc tous deux à Berée, [qui n'est pas bien éloignée de Thessalonique,] & ils entrerent dans la Synagogue selon leur coûtume ordinaire. ' Car quoique saint Paul ne fust point obligé d'instruire les Juifs, il le faisoit néanmoins tant qu'ils le vouloient bien souffrir,] parce qu'il avoit pour eux un amour inconcevable.

Act. 17. v. 8. 9. — v. 10. — Chry. n. h. 37. p. 324. d | 326. b.

'Il

'Il tâchoit de leur montrer la verité de JESUS-CHRIST dans l'Ecriture, qui étoit une preuve encore plus forte & plus incontestable que les miracles : [& elle lui servit beaucoup à Berée.] ' Car les Juifs de cette ville étant d'un naturel plus noble, c'est-à-dire "plus raisonnable, & plus doux que ceux de Thessalonique, receurent avec joie ce que S. Paul leur disoit [que JESUS-CHRIST étoit le Christ.] Ils ne s'en assurerent pas néanmoins sur sa parole, mais ils examinoient tous les jours les Ecritures, pour voir si ce qu'il leur disoit étoit veritable. [Ils se convainquirent ainsi par leurs propres yeux,] de sorte que beaucoup d'entr'eux embrasserent la foi. Plusieurs Gentils se convertirent aussi, & beaucoup de femmes Greques de qualité. p. 325. e. c. εὐγενέστεροι.

'Sosipatre parent de saint Paul, [dont nous venons de parler, & dont nous parlerons encore dans la suite, fut apparemment de ceux qui se convertirent alors.] ' Car il étoit de Berée. Le texte latin des Actes, & quelques manuscrits grecs, l'appellent "fils de Pyrrhus. [Les Grecs l'honorent, comme on a dit, avec S. Jason, le 28. ou 29. d'Avril. ['Les Latins en font la fête le 25. Juin, & le qualifient disciple de S. Paul. ' Rom. 16. v. 21. Act. 20. v. 4. Sosipatrum Pyrrhi. Usu. Adon. 1.

1 'Baronius cite d'Origene sur l'Epître aux Romains que Sosipatre a été Evêque de Thessalonique. Mais Origene p. 632. le dit de Caius, non de Sosipatre. Bar. 25. jun. a.

ARTICLE XXII.

Saint Paul va à Athenes ; y parle devant l'Areopage.

'L'EVANGILE fructifia ainsi dans Berée [sans opposition] jusqu'à ce que le peuple aiant été ému par quelques Juifs venus exprès de Thessalonique, les Chrétiens furent obligez de conduire S. Paul vers la mer. ' Dieu permettoit ainsi qu'il fust chassé des villes où il prêchoit, afin de le tenir toûjours dans l'humilité. Act. 17. v. 13. 14. Chry. n h. 37. p. 326. a.

' Ceux qui le conduisoient, le menerent jusques à Athenes. *a* Theodoret croit qu'il y fut par mer : [& néanmoins le texte des Actes portant qu'il partit de Berée comme pour aller vers la mer, semble plûtôt marquer qu'il quitta ce chemin, & qu'ainsi il fut par terre à Athenes.] ' Ceux qui l'y avoient mené, s'en retournerent avec ordre de dire à Silas & à Timothée qu'ils le vinssent promptement trouver. ' Car ils étoient demeurez à Berée : *b* Et S. Paul quelque grand qu'il fust, avoit besoin d'eux. ' Ainsi il fut obligé de s'arrêter à Athenes pour les attendre, plus qu'il n'avoit eu dessein d'y être. Act. 17. v. 15. *a* Thdrt. 1. Thess. pr. p. 364. c. Act. 17. v. 15. Act. 17. v. 14. *b* Chry. p. 327. c. Chry h 38. p. 333. c.

'La ville d'Athenes avoit été autrefois l'academie [des plus beaux esprits,] des hommes de lettres les plus habiles, & des plus illustres Philosophes : [Et tout le fruit qu'elle en avoit tiré,] 'c'est qu'il n'y avoit point de ville plus pleine d'idoles, & de superstitions. 'Elle adoroit tous les faux Dieux, ou plûtôt tous les demons qu'elle savoit être adorez des autres peuples : & de peur d'en avoir oublié quelqu'un qu'elle ne connût pas, elle avoit dressé un autel avec cette inscription, "*Au Dieu inconnu.*' On raporte diverses raisons de cet autel dedié au Dieu inconnu : Et on marque que c'est le nom que les payens donnoient quelquefois au Dieu des Juifs. 'Lucien prend l'Inconnu d'Athenes pour le Dieu que les Chrétiens adoroient. Aug. f. 150. c. 1. p. 711. d. Act. 17. v. 16. 22. Chry. h. 38. p. 332. b. c. NOTE 25. Bar. 52. §. 8. 9|16. P. l. 4. ep. 69. p. 450|Uss. p. 669 c. Luci. philop. p. 1129. b.

a Ce zele des Atheniens pour l'erreur, animoit celui de S. Paul pour la verité ; jusqu'à le faire comme secher de douleur. Il parloit [les samedis] aux Juifs & aux "Proselytes dans la Synagogue ; il parloit tous les jours dans la place à tous ceux qui s'y rencontroient : [Et il ne manquoit pas d'auditeurs] dans une ville où la principale occupation des habitans & des étrangers étoit de dire ou d'apprendre des nouvelles. Les Epicuriens, & les Stoïciens venoient entendre ce discoureur, comme ils l'appelloient, & ne savoient ce qu'il vouloit dire quand il leur parloit de JESUS, & de la resurrection des morts. ' Leur doctrine charnelle ou superbe étoit en effet bien differente de la sienne. Car les Epicuriens mettoient la felicité à joüir des plaisirs du corps & des sens ; & les Stoïciens à s'élever de leur vertu, comme si elle leur fût venuë d'eux-mêmes : & lui la mettoit à être uni à Dieu, à avoir en lui son esperance, [& à se réjouir en sa force.] *a* Chry. in Act. h. 38. p. 333. c. d. σεβομένοις. Aug. f. 150. p. 713|156. c. 7 p. 753. c.

'Quelque étrange que sa nouvelle doctrine leur parût ; ils se contentoient de se moquer de lui, sans aller jusqu'à le persecuter comme les Juifs. 'Ils le menerent néanmoins à l'Areopage, qui étoit la justice criminelle d'Athenes, 'extrémement "celebre dans l'histoire. *b* S. Chrysostôme croit qu'ils l'y menerent pour l'y punir, *c* comme on y avoit puni du dernier supplice divers philosophes qui avoient combatu le culte des dieux adorez dans cette ville. ' Il est certain qu'on l'y mena pour lui faire rendre conte de sa doctrine. Chry. p. 331. c. p. 332. a. &c. Bar. 52. §. a. 3. *b* Chry. p. 332. a. *c* Bar. 52. §. 5. Act. 17. v. 19. 20.

'S. Paul étant au milieu de ces juges, ne leur dit rien qui les pût choquer : *d* Il parla d'abord de leurs idoles en des termes qui n'en établissoient, & n'en ruinoient pas non plus le culte. 'Il se servit même avantageusement de l'autel qu'ils avoient dressé au Dieu inconnu, pour faire voir que ce n'étoit point faire une innovation de leur faire connoître une divinité qu'ils adoroient déja sans la connoître. [Il continua de même sans rien dire expressément contre les dieux des payens,] mais il établit contre tous les dogmes des philosophes l'adoration de celui qui a créé le ciel & la terre, qui n'a besoin de rien, qui n'habite point dans des temples materiels, qui forme tous les hommes, qui leur donne le mouvement & la vie, & qui leur ordonne de le chercher pour le connoître. Il se sert même d'un de leurs poëtes pour dire que nous sommes les enfans & la race de Dieu, 'c'est-à-dire ce qui en approche de plus près : Et c'est après cela qu'il conclut, que [si nôtre gloire est d'approcher de Dieu,] il est indigne de nous de croire que Dieu même soit semblable à de l'or, à de l'argent, & à des ouvrages faits par des hommes, '& inferieurs aux hommes. Chry. h. 38. p. 332. b. *d* p. 334. b. p. 332. c. d. p. 336. e. p. 337. a. b.

[Après avoir ainsi renversé toute l'idolâtrie

c. trie sans la combattre directement.] '& avoir fait voir que les hommes étoient inexcusables d'avoir méconnu jusques alors leur createur, Act. 17. v. 30. 31. 'il les exhorte pour éviter la rigueur du jugement dernier à embrasser le remede de la penitence, que Dieu accordoit alors aux hommes, par un homme dont il avoit etabli l'autorité en le ressuscitant après sa mort. v. 32. 33. 'Quelques-uns se mirent à rire en l'entendant parler d'un mort ressuscité; D'autres dirent qu'on l'entendroit une autre fois: & S. Paul sortit ainsi de l'assemblée. Mais il y en eut qui se joignirent à lui, & embrasserent la foi; entre lesquels fut S. Denys Senateur de l'Areopage, Chry. de Sac. l. 4. c. 7. p. 67. d | Aster. h 8. p. 162. b. & Damaris, 'qui selon quelques anciens, étoit sa femme. ["S. Denys fut depuis le premier Evêque d'Athenes, aiant été ordonné par S. Paul, selon tous les martyrologes, & finit sa vie par un illustre martyre.] V. son titre.

Hier. in Tit. 1. p. 248. c. 'Le vers que S. Paul cita dans l'Areopage étoit tiré des Phenomenes d'Aratus. a 1. Cor. 15. v. 33 | Tit. 1. v. 12. a Il cite encore en d'autres lieux quelques vers des poëtes payens: b Cl. str. 6. p. 636. c. d. b S. Clement d'Alexandrie' [qui tire beaucoup de choses des livres apocryphes & peu asseurez,] dit qu'il conseilloit même quelquefois de lire les livres des payens, & entr'autres "ceux de la Sibylle, & d'Hystaspe: Il rapporte un discours de lui sur ce sujet, NOTE 26. Bar. app. §. 19. 'pris peut-être de quelque exhortation au peuple, qui n'aura pas été écrite, mais se sera conservée par tradition dans la memoire des Chrétiens. Orig. in Matt. 27. v. 9. p. 193. c. 'Origene pretend aussi que S. Paul dans ses Epîtres cite quelques livres apocryphes, comme celui que l'on attribuoit [faussement] au Prophete Elie, & celui qui portoit le nom de Jannés & Mambrés, [sans pretendre les autoriser comme canoniques, non plus que S. Jude quand il cite nommément Enoc.

ARTICLE XXIII.

Saint Paul quite Athenes, & va à Corinthe. De S. Caïus.

1. Thess. 3. v. 1. 2. 'SAINT Timothée vint enfin trouver S. Paul, qui l'attendoit à Athenes. Il semble que Silas ne soit pas revenu avec lui. [Peut-être que quelque maladie, ou quelque autre empéchement le retint en Macedoine.

S. Timothée raporta ce semble à saint Paul la nouvelle] 2. v. 14. 'de la persecution que souffroient les Chrétiens de Thessalonique de la part de leurs concitoiens: v. 17. 18. 'Saint Paul qui les aimoit extrémement, souhaitoit beaucoup de les aller voir; & il fut deux fois dans le dessein de partir pour y aller. Mais en étant empéché par satan, comme il dit, 3. v. 1-5. 'il aima mieux demeurer seul à Athenes, & renvoia Timothée à Thessalonique, pour y fortifier les Chrétiens, & les exhorter à demeurer fermes dans la foi sans être ébranlez par ces persecutions, qu'il leur avoit predites lors qu'il étoit encore avec eux.

[On voit par ce que nous venons de dire que] Pearf. an. P. p. 12. 'Saint Paul passa un tems considerable à Athenes, [peut-être environ trois mois.] Chry. in Act. h. 39. p 341. c. e. 'Il ne paroît point qu'il y ait été persecuté: & néanmoins après y avoir jetté les semences de l'Evangile, il se hâta d'en sortir, dit S. Chrysostôme; parce que les Atheniens qui écoutoient assez volontiers la nouvelle theologie qu'il leur apprenoit, etoient accoûtumez a écouter tout pour s'en entretenir & s'en divertir, & non pour y faire une reflexion serieuse & en profiter. Act. 18. v. 1. 'Il quita donc Athenes, & vint à Corinthe [qui étoit la metropole de toute l'Acaïe, c'est-à-dire de la Grece, & d'Athenes même. Ainsi tant par cette raison, que par sa situation entre deux mers, qui y attiroient de toutes parts le commerce de l'Orient & de l'Occident, elle ne pouvoit manquer d'être fort peuplée & fort riche. Mais il semble que les habitans y fussent d'autant plus attachez à leurs biens, qu'ils étoient dans une plus grande abondance. Est. in Cor. p. 189. 'On croit qu'ils aimoient aussi beaucoup le faste de l'éloquence, & des autres sciences humaines. Bar. 57. §. 43. 'Et ce qu'on en remarque le plus, c'est que l'impudicité y regnoit d'une maniere effroyable.

Act. 18. v. 11 | Chry. n. h. 39. p. 341. d. 'Le saint Esprit amena donc S. Paul à Corinthe pour y demeurer durant dix-huit mois, & y prêcher la parole de Dieu, [qui seule en pouvoit bannir de si grands desordres. Il y vint "sur la fin de l'année,] NOTE 27. & y logea chez Aquila & Priscille sa femme, v. 2. 3. qui étoient Juifs, 'à cause qu'ils travailloient comme lui à faire des tentes; & il travailloit chez eux. 1. Cor. 9. v. 1-19 | 2. Cor. 11. v. 6-12. 'Car il voulut encore moins recevoir sa subsistance des Corinthiens, que des autres à qui il prêchoit; 2. Cor. 11. v. 7. 8. '& même se trouvant à Corinthe dans le besoin, il aima mieux être assisté par les autres Eglises, v. 9 | Phili. 4. v. 17. 'comme il le fut par celle de Philippes. a 2. Cor. 11. v. 10-12. a Il n'avoit pas moins d'amour pour les Corinthiens que pour les autres. Mais il crut qu'il lui étoit important d'en user ainsi, pour ôter tout pretexte à la calomnie. Greg. in Ez. h 18. p. 1195. 1196. 'On peut en celà estimer son desinteressement de n'avoir pas voulu recevoir les biens de la terre de ceux à qui il distribuoit les richesses du ciel: On y peut louer son courage d'avoir voulu manquer des choses les plus necessaires, sans en rien témoigner à ceux qui les avoient en abondance: "mais &c. S. Gregoire y admire sur tout sa douceur & sa charité, qui ne se lassoit point de supporter la foiblesse de ces Chrétiens un peu trop attachez à leur argent, & qui continuoit 18. mois à les instruire en attendant qu'ils se fortifiassent peu à peu, & qu'ils se portassent d'eux-mêmes à une vertu qu'il n'osoit leur ordonner. Dieu benit cette condescendance, comme on le vit par la liberalité qu'ils exercerent peu d'années après envers les pauvres de Jerusalem.

Actor. 18. v. 2. 'Aquila chez qui il logeoit, étoit originaire du Pont. [Il s'étoit établi à Rome, mais il avoit été obligé d'en sortir,] & étoit depuis peu venu d'Italie à Corinthe, 2. parce que l'Empereur "Claude avoit ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome. Voiez S. Pierre §. 31. [Nous parlerons autre part de sa vertu, & de celle de sa femme.]

1. Cor. 3. v. 6. 10 | Thdrt. n. p. 119. 132. 133. 'S. Paul est le premier qui ait planté la foi à Corinthe, où comme un sage architecte, il posa les fondemens de l'Eglise. b Actor. 18. v. 4. b Il y prêchoit tous les samedis dans la Synagogue, & s'efforçoit de faire entrer les Juifs & les Gentils dans la connoissance de la verité. 1. Cor. 16. v. 15. 'Il appelle la maison de Stephane

NOTE 28. phane ou Etienne " les premices de l'Acaïe, ' & il ne batiza à Corinthe que cette maison, avec Crispe, dont nous allons voir la conversion, & Caïus. 'Car il n'étoit pas envoié pour batizer, mais pour prêcher.

'On fait la fête de S. Crispe, & de saint Caïus le 4. d'Octobre. 'Il y a apparence que ce Caïus est celui même que S. Paul dit être son hôte, & celui de toute l'Eglise, lors qu'il fait ses recommandations aux Romains: ' & l'honneur qu'il avoit de loger S. Paul, fait voir quelle étoit non seulement sa liberalité, mais aussi sa pieté; puisque S. Paul choisissoit ses hôtes selon l'ordre de l'Evangile, & ne logeoit que chez ceux dont la vertu étoit digne de la sienne.

'Caïus étoit l'hôte de toute l'Eglise, parce qu'il recevoit chez lui avec joie tous les Fidéles. 'On tenoit par tradition qu'il avoit été fait Evêque de Thessalonique, [d'où il pouvoit être, quoi qu'il fût établi à Corinthe.] 'Car S. Luc parle d'un Caïus Macedonien disciple de S. Paul, qui étoit venu avec lui à Ephese, & qui y fut en danger " dans la sedition de Demetrius. (en l'an 57.)

'Bede [& Adon] croient que celui qui fut batizé par S. Paul, est celui à qui S. Jean écrit sa troisiéme Epitre, ' dans laquelle il l'appelle son fils, & lui témoigne beaucoup de tendresse. Il louë sa pieté sincere envers Dieu, & son ardente charité pour ses freres: & il lui promet de le venir bien-tôt voir. 'S. Athanase ou celui qui a fait les additions de sa synopse, paroît même avoir cru que Caïus hôte de S Paul avoit donné le style à l'Evangile

NOTE 29. de S. Jean. [Mais je ne sai " si Caïus connu par S. Jean n'étoit point plûtôt] ' un autre disciple de S. Paul, natif de Derbe [en Lycaonie;] 'qui peut aussi être celui, que les Constitutions pretendent avoir été fait Evêque de Pergame [en Asie] par S. Jean.

(Marginal references: 1. v. 14. 16. | v. 17. | Usu. Ado. | Bar. 4. oct. b| Rom. 16. v. 23| Ori. n. p. 632. b. | Chry. in Rom. h. 32. p. 401. b. | Bed. in 3. Jo. t. 5. p. 754. | Orig. in Rom. 16. p. 632. b. | Actor. 19. v. 29. | Bed in 3. Jo. p. 754. | 3. Joan. | Ath. Syn. p. 155. d. | Bar. 4. oct. b| Actor. 20. v. 4. | Const. l. 7. c. 46. p. 327. b| n. p. 302. d. e.)

ARTICLE XXIV.

Saint Paul écrit deux lettres aux Thessaloniciens.

'SILAS & Timothée revinrent de Macedoine à Corinthe rejoindre saint Paul, 'qui souffroit alors beaucoup de necessitez & de travaux. *a* Mais il fut fort consolé & fort réjoui du retour de Timothée, à cause de ce qu'il lui raporta de l'état des Fidéles de Thessalonique. *b* Il souhaitoit extrémement de les aller voir: mais ne le pouvant pas alors, 'il leur écrivit sa premiere Epitre peu après le retour de Timothée. 'Il le joint avec lui dans le titre de sa lettre, aussi-bien que Silvain, qu'il nomme le premier des deux. ' Ce Silvain est celui que les Actes appellent Silas, comme il paroît par la suite de l'histoire. ' S. Jerôme dit même, que c'est une faute de lire Silvain, & qu'il faut Silas. *c* Néanmoins Estius aime mieux croire avec Theodoret, que c'est le même nom un peu latinisé, *d* étant ordinaire aux Juifs qui converſoient avec les étrangers, de tourner leurs noms pour les rendre plus conformes à ceux des Grecs & des Latins.

' Cette lettre aux Thessaloniciens est la premiere de toutes celles de S. Paul. Elle fut écrite de Corinthe, comme on le voit

(Marginal references: Actor. 18. v. 5. | 1. Thess. 3. v. 7| 1. Cor. 2. v. 3| Thdrt. n. p. 128. c. | *a* 1. Thess. 2. v. 6. 9. | *b* v. 10. 11. v. 6. | 1. v. 1. | Thdrt. n. p. 365. & alibi. | Hier. ep. 144. t. 3. p. 123. 2. | *c* Est. 2. Cor. 1. p. 431| Thdrt. ib. p. 116. c. | *d* Est. in Rom. 16. p. 185. 186. | Thdrt. in Paul. pr. p. 3. a.)

L'an de J. C. 52.

NOTE 30. par cette suite; ' & " non d'Athenes, *a* comme quelques Peres l'ont cru. [Saint Paul témoigne dans toute cette lettre beaucoup de tendresse pour les Chrétiens de Thessalonique, & une estime toute particuliere de la ferveur de leur foi, & de la constance avec laquelle ils souffroient la persecution. Il les louë aussi de leur charité envers tous les Chrétiens de la Macedoine. Mais il les avertit d'user saintement du mariage, d'éviter l'oisiveté en travaillant des mains, & de pleurer les morts d'une maniere qui soit digne de la foi que nous professons. Il leur donne encore quelques avis pour n'être pas surpris par l'Antechrist, & sur divers autres points.] 'Il y témoigne avoir toûjours un grand desir de les aller voir, pour ajoûter ce qui pouvoit manquer encore à leur foi.

NOTE 31. ' La seconde Epître aux Thessaloniciens fut écrite " peu de tems après la premiere, ' comme on le peut juger par la conformité de la matiere & de l'inscription, qui porte aussi les noms de Silvain & de Timothée; ' & parce, dit S. Chrysostôme, que S. Paul l'écrivit à cause qu'il n'avoit peut-être pû aller à Thessalonique comme il avoit témoigné le souhaiter dans la premiere.

'Il l'écrivit pour refuter ceux qui voulant tirer de l'argent des Thessaloniciens, leur persuadoient que le monde alloit finir: ' ce qu'ils confirmoient, soit par une fausse interpretation de la premiere lettre de S. Paul, ' soit en supposant une fausse lettre de cet Apôtre. [Et le dernier peut paroître plus probable,] ' parce qu'il semble que ce soit pour distinguer ses veritables Epîtres d'avec celles qu'on lui pouvoit supposer, que S. Paul marque en celle-ci le signe dont il se servoit toûjours, qui étoit d'écrire de sa main le salut, & le souhait de la grace.

'Il exhorte encore les Thessaloniciens dans cette seconde lettre à souffrir courageusement les persecutions par lesquelles Dieu les rendoit dignes de son roiaume; & il les assure qu'il prie sans cesse pour celà. ' Il y reprend, comme il avoit déja fait, mais plus fortement, ceux qui aimoient mieux vivre du travail des autres que du leur, pour demeurer dans l'oisiveté: il veut qu'on marque ceux qui continueront à mener cette vie dereglée, & même qu'on se separe d'eux.

(Marginal references: Bar 52. §. 14| Uss. p. 670. b. | Pearf. p. 12. | *a* Ath. Syn. p. 147. a| Thdrt. p. 3. 24 | 1. Thess. 3. v. 10. 11. | Thdrt. in Paul. pr. p. 3. b. | Bar. 53. §. 1. | Chrysost. 2. Thess. h. 1. p. 361. a. | Ath. Syn. p. 148. a. | Uss. p. 670. b. | Bar. 53. §. 2. | 2. Thess 3. v. 17. 18| Thdrt n. p. 391| Bar. 60. §. 56. | 2. Thess. 1. v. 5-12. | 3. v. 6-15.)

ARTICLE XXV.

S. Paul prêche aux Gentils à Corinthe: JESUS-CHRIST *lui apparoît: Il est mis en justice. De S. Silas.*

'SILAS & Timothée étant donc revenus trouver S. Paul à Corinthe, comme nous l'avons marqué, il se sentit rempli d'un nouveau zele, & prêcha encore plus fortement aux Juifs qu'il n'avoit fait auparavant. Mais comme ils s'opposoient à lui avec des paroles de blasphéme, ' & qu'ils formoient même des conspirations pour le tuër; *a* il secoua ses vêtemens, & leur dit ces paroles terribles: „Que vôtre sang retombe sur vôtre tête: „Pour moi j'en suis innocent, & je m'en vas „desormais vers les Gentils.„ 'Il quitta même

(Marginal references: Actor. 18, v. 5. 6. | Chry. n. h. 39. p. 342. b. | *a* c. | d.)

me le logis [d'Aquila qui étoit Juif] & alla demeurer chez Juste, près de la Synagogue, ne voulant pas s'éloigner des Juifs, afin qu'ils le vissent toûjours, & que l'émulation [des Gentils qui se convertissoient,] les portât à se convertir aussi. L'an de J. C. 52.

p. 344. a. b. 'Car tout ce qu'il faisoit n'étoit que pour les porter à la penitence, & il ne les quittoit qu'afin qu'ils le recherchassent.

[Il réüssit au moins dans quelques-uns.]

Act. 8. v. 8. 'Car Crispe, qui étoit le chef de la Synagogue, embrassa la foi avec toute sa famille, 1. Cor. 1. v. 14. '& S. Paul le batiza lui-même, a. Const. l. 7. c. 46. p. 317. c. a & le fit depuis, à ce qu'on pretend, Evêque de [l'Isle] d'Egine [auprès d'Athenes. Nous avons déja dit, qu'on fait sa fête le 4. d'Octobre.]

From. in Actor. p. 668. 1. 'Juste chez qui S. Paul fut loger, étoit Gentil, mais serviteur de Dieu. Il avoit aussi le nom de Tite. " Mais néanmoins tout ce qui est dit de Tite dans les Epitres de S. Paul, se doit apparemment raporter à l'autre Tite, que cet Apôtre avoit pour disciple long-tems avant que de venir à Corinthe. NOTE 32.

Act. 18. v. 8. 'Après que S. Paul se fut ainsi separé des Juifs, plusieurs des Corinthiens [Gentils] aiant été instruits par lui, embrasserent la foi, & reçûrent le Batême. 2. Cor. 1. v. 19. 'Silas & Timothées s'emploioient avec lui à la predication de l'Evangile : [& c'est le dernier endroit où l'Ecriture parle de Silas. Le martyrologe Romain met sa fête le 13. de Juillet après Usuard & Adon.] Ado. fest. p. 38. 'Ce dernier ajoûte qu'il mourut en Macedoine, & semble même marquer que ce fut par le martyre.

Est. 2. Cor. 1. p. 431. a. b Boll. may t. 1. p. 35. a | Menæa. p. 299. 'Les Grecs, qui distinguent sans fondement Silas & Silvain, b les honorent tous deux le 30. du même mois, avec les SS. Crescent, Epenete, & Andronique : Ils font ce jour-là leur grand Office de ces Saints, & ils disent d'eux tous qu'ils moururent en paix après avoir prêché la parole de la foi Chrétienne à Calcedoine, dans la [1] Gaule, & en divers autres endroits du monde, & après avoir retiré de l'impieté, amené à la connoissance du vrai Dieu, & batizé un grand nombre de personnes. Menæa, p. 298. 'Ils font S. Silvain en particulier le defenseur de la ville de Thessalonique, Menol. V. '& lui donnent toûjours, aussi-bien qu'à ses compagnons, le titre d'Apôtre. [Adon & Usuard l'attribuent de même à S. Silas. " Quelques Eglises de France l'honorent en cette qualité. Et on peut dire qu'aprés saint Barnabé il n'y en a point qui la merite davantage.] Beauvais Bayeux. Act. 15. v. 22. 32. 'Car outre qu'il étoit Prophete, & avoit toûjours été consideré comme l'un des premiers d'entre les Chrétiens, [nous l'avons vû durant plusieurs années le compagnon des travaux, des souffrances, & de l'apostolat de S. Paul, non comme son ministre, mais comme son associé.] Orig. in Jer. h. 5. p. 588. b. 'Origene dit que le concours de ces deux nuées divines a rempli toute la terre de ses éclairs qui brillent dans les [deux Epitres qu'ils ont écrites ensemble] aux Thessaloniciens.

2. Cor. 8. v. 18. 19. [Il y en a qui rapportent à Silas] 'ce que dit S. Paul aux Corinthiens, Qu'il leur envoioit son frere, qui étoit devenu celebre dans toutes les Eglises, & qui avoit même été choisi par elles pour l'accompagner dans ses voiages. " [En ce cas il ne peut pas être mort avant l'an 58. Mais cette opinion ne paroît pas assez fondée.]

Chry. in Act. h. 39. p. 344. c. d. 'Plus l'Evangile faisoit de progrès à Corinthe par les predications de S. Paul, plus cet Apôtre avoit à craindre les efforts & la fureur de ceux qui en étoient les ennemis. 1. Thes. 3. v. 7. 'Il y souffrit, comme nous avons dit, beaucoup d'afflictions & de maux ; a 2. Cor. 11. v. 9. a & il s'y trouva quelquefois reduit a à manquer des choses les plus necessaires. 1. Cor. 2. v. 3. 'Il y fut dans un état de foiblesse, de crainte, & de tremblement ; Thdrt. n. p. 128. c. 'ce que Theodoret étend jusqu'à la prison, "aux fouets, & aux autres tourmens de la question. Chry. n h. 24. p. 213. 'S. Chrysostôme tire *1 de ses paroles que les autres Fidéles y furent aussi éprouvez avec lui par diverses persecutions assez violentes, quoiqu'elles n'allassent pas aux dernieres extrémitez, p. 214. a. '& jusqu'à la mort. in Act. h. 39. p. 344. d. 'Cependant quelques maux que S. Paul souffrist, tout lui étoit encore moins sensible que la dureté & l'obstination des méchans, & des personnes déraisonnables. 2. Thess. 3. v. 2. 'Car [le don de] la foi n'y étoit pas commun à tous. *cùm egerem.* *ἀναξύμεις.* * 1.

Act. 18. v. 9. 10 | Chry. p. 344. d. 'Mais Jesus-Christ lui apparut une nuit pour le consoler, & lui dit ces paroles : „ Ne craignez point, Parlez [& prê„ chez] sans cesse. Car je suis avec vous, & „ personne ne vous pourra maltraiter, par„ ce que j'ai un grand peuple dans cette vil„ le. „ [Aiant donc cette assurance,] Act. 18. v. 11. 'il demeura dix-huit mois à Corinthe pour y prêcher la parole de Dieu : Bar. 58. §. 44. 'ce qui n'empêche pas qu'il n'en soit sorti durant ce tems-là pour aller prêcher aux environs. 2. Cor. 1. v. 1. 'Et sa seconde lettre aux Corinthiens est adressée à l'Eglise de Corinthe, & à tous les Chrétiens qui sont dans toute l'Acaïe. Rom. 15. v. 20. 23. 'Il est certain que dés devant l'an 58. il n'y avoit plus de pays en ces quartiers-là, où la foi n'eût été prêchée.

Rom. 16. v. 23. v. 1. 2 | Thdrt. n. p. 115. [Outre le tems que S. Paul a passé chez Aquila, & chez Juste,] 'il a encore logé à Corinthe [soit en ce voiage, soit en un autre] chez Caïus '& chez Phebé Diaconisse de l'Eglise qui étoit déja établie à Cenchrée, quoique ce ne fût qu'un simple bourg, qui servoit de port à Corinthe du côté de l'Asie.

Il travailla à établir parmi les Corinthiens toutes les regles de la pieté chrétienne, & par ses paroles, & par son exemple,] 1. Cor. 11. v. 1. 'afin qu'ils fussent ses imitateurs, comme il l'étoit de Jesus-Christ. a v. 2-16 Chry. n. h. 26. p. 273. d. et 279. a Il leur apprit aussi que l'ordre & la modestie vouloient que les femmes fussent toûjours couvertes, & eussent " un voile, sur tout en priant & en prophetizant : car la grace de la prophetie étoit commune alors, & même parmi les femmes. Il recommanda au-contraire aux hommes de ne point avoir la tête couverte en priant, ce qui étoit une coûtume ordinaire aux paiens [dans leurs sacrifices,] & à porter toûjours les cheveux courts, sans les laisser croître comme faisoient les philosophes, [sur tout les Cyniques.] Il fut assurément obeï de plusieurs, mais non de tous : ce qui l'obligea de leur recommander les mêmes choses dans la lettre qu'il leur écrivit quelque tems après. ou une coiffe.

Men. 30. jul. p. 299. 1. 'Le texte des Menées porte l'Γαλλία. Il faut assurément Γαλλία comme on lit dans Maxime de Cythere p. 319. 2. & dans le Menologe de Canisius t. 2. p. 830.

1. *Tentatio vos non apprehendit nisi humana*, comme porte le Grec.

L'AN DE JESUS-CHRIST 53.

Bar. 53. §. 33 | Synop. in Act. p. 1551. g | Uss. p. 671 | Tac. an. 6 c. 3. p. 132 | Dio. l. 60. p. 688. c. | a Dio. l. 61. p. 713. e | Tac. an. 15. n. 157. p. 265. L'an de J. C. 52. 'L'Acaïe avoit [alors] pour Proconsul Novat frere de Seneque, qui étant entré dans l'adoption de Gallion banni sous Tibere, en avoit pris le nom de L. Junius Gallio. a Celà ne l'empécha pas d'avoir part au sort de ceux que la nature lui avoit donnez pour freres ; & Neron le fit enfin mourir comme eux.

b Act. 18. v. 12-16. bDurant qu'il étoit Proconsul, les Juifs s'étant saisis de S. Paul, l'amenerent devant son tribunal, l'accusant d'empêcher qu'on n'adorât Dieu selon leur Loi. Gallion ne donna pas à S. Paul le loisir de parler ; Chry. n. h. 39. p. 343. a. 'mais il se declara lui-même son défenseur, en disant aux Juifs qu'ils n'avoient qu'à se retirer, "& qu'il ne se méloit point de leurs contestations de religion, & de doctrine : &c. a | Synop. p. 1551. g. h. ' ce qui revient à ce que nous trouvons autrepart, que c'étoit un homme d'esprit, " doux, & agreable. &c.

Chry. p. 343 b. c. 'Sosthene chef de la Synagogue des Juifs, [qui pouvoit avoir succedé à S. Crispe] fut battu en cette occasion devant le tribunal même du Proconsul, qui ne témoigna point s'en offenser. ["On ne convient point par qui il fut battu, ni pourquoi.] NOTE 33. p. 344. c | Thdrt. 1. Cor. 1. p. 121. b. 'Mais on tient que s'il n'étoit pas encore Chrétien, comme S. Chrysostôme l'a cru, il le devint bien-tôt après. c Chry. p. 344. e. cLes Juifs " ne purent rien faire davantage alors contre S. Paul, parce que Dieu lui avoit promis sa protection. NOTE 34.

ARTICLE XXVI.

S. Paul quite Corinthe ; passe à Ephese : Des SS. Aquila & Priscille.

L'AN DE JESUS-CHRIST 54.

Act. 18. v. 18. 'SAINT Paul demeura encore assez long tems à Corinthe depuis ce tumulte : v. 11. 18. 'Mais après y avoir passé 18. mois au moins, il prit congé des Fidéles, & s'embarqua à Cenchrée pour s'en aller en Syrie, v. 21. ' & à Jerusalem, où "il falloit necessairement qu'il allât passer la fête prochaine, "[c'est-à-dire apparemment celle de la Pentecôte,] ἐπισημαίνως. 20. v. 16. 'qu'il voulut de même y aller celebrer quelques années après. V. la note 27.

18. v. 18. 'Avant que de partir de Cenchrée, " il se fit couper les cheveux, à cause d'un vœu qu'il avoit fait : NOTE 35. From. n. p. 669 | Bar. 53 | §. 35. 'c'est-à-dire qu'il avoit fait le vœu des Nazaréens auquel on donnoit alors par excellence le nom simple de vœu. Numer. 6. v. 2-12. 'Ce vœu obligeoit à ne boire point de vin, " & à laisser croître ses cheveux, jusqu'à ce que le tems qu'on avoit voué fût accompli : & alors on offroit des sacrifices, & on se faisoit couper les cheveux. Mais s'il arrivoit que durant le tems du vœu, quelqu'un mourût devant le Nazaréen, il se faisoit aussi-tôt couper les cheveux, offroit huit jours après " deux tourterelles, & recommençoit alors tout de nouveau le tems de son vœu. &c. C. à Lap. in Act. p. 283. 'On croit que cet accident étoit arrivé à S. Paul, & que ce fut ce qui l'obligea à se couper les cheveux à Cenchrée, en omettant l'oblation des tourterelles, qui ne se pouvoit faire qu'à Jerusalem. C'étoit peut-être pour accomplir les sacrifices ordonnez aux

L'an de J. C. 54. Nazaréens qu'il vouloit y aller. [Car ce qu'il dit qu'il falloit absolument qu'il y allât, marque quelque chose de plus qu'une simple resolution volontaire.] Synop. p. 1553. f. g. 'On pretend que les vœux des Nazaréens n'étoient guere alors que pour un mois : [& c'étoit à peu près le tems qu'il falloit à S. Paul pour aller de Corinthe à Jerusalem.]

Aug. B. ep. 8. §. p. 192. c. 2. 'S. Paul se faisoit ainsi Juif avec les Juifs, & se soûmettoit en quelques occasions aux ceremonies de leur loi, pour les gagner à JESUS-CHRIST, en leur faisant voir qu'il honoroit la loi comme sainte, mais non comme necessaire ; ce que le reste de sa conduite montroit assez. §. 16. p. 195. 196. 'Il falloit, dit S. Augustin, enterrer [& finir] avec honneur ces sacremens des anciens Peres.

Act. 18. v. 19-22. 'En allant en Syrie il aborda à Ephese, où il entra dans la Synagogue, & il y parla aux Juifs. Ils le prierent de demeurer quelque tems avec eux ; mais il s'en excusa, en leur promettant de revenir si c'étoit la volonté de Dieu. Ainsi il se remit sur mer pour aller à Cesarée [en Palestine,] laissant à Ephese Aquila & &c. v. 2. 3. 18. Priscille, 'qui avoient été "ses premiers hôtes à Corinthe, & qui l'avoient accompagné de là à Ephese. Chry. n. h. 40. p. 349. c. ' Il les y laissa pour y prêcher l'Evangile, a p. 351. c. b e. a & y être les docteurs de la ville d'Ephese ; b & ce ne fut pas sans sujet que le S. Esprit les y fit demeurer. Car il vouloit achever par eux ce qu'il avoit commencé dans un des principaux ministres de son Eglise, comme nous l'allons bien-tôt voir.

en 57. 1. Cor. 16. v. 19. ' Ils étoient encore à Ephese " lors que S. Paul saluoit les Corinthiens de leur part ; & ils avoient même encore cet Apôtre pour hôte selon nôtre vulgate. Est. n. p. 419. 1. 'Mais il est à craindre que cet endroit n'ait été ajoûté au texte depuis quelques siecles. Rom. 16. v. 4. ' Ce qui est certain, c'est qu'ils avoient exposé leurs têtes pour sauver sa vie, outre les autres services, par lesquels ils avoient travaillé avec lui à étendre l'Evangile. Aussi non seulement S. Paul, mais toutes les Eglises des Gentils se reconnoissoient obligées à eux. Ori. in Rom. 16. p. 628. a p. 629. 'Origene croit que c'étoit contre les embûches des Juifs qu'ils avoient défendu S. Paul, a & que l'obligation que toutes les Eglises leur avoient, venoit [encore] de ce qu'ils exerçoient l'hospitalité & d'autres offices de charité envers tous les Fidéles, soit Juifs, soit Gentils ; en quoi ils étoient secondez par la fidelité & la pieté de leurs domestiques, de qui ces sortes de bonnes œuvres dependent beaucoup. Rom. 16. v. 5 | Est. n. p. 181. 1. 'Car toute leur maison étoit si chrétienne & si bien reglée, que S. Paul l'appelle une Eglise. C'est pourquoi il la saluë dans ses lettres, 1. Cor. 16. v. 19. '& en fait les recommandations aux autres Eglises.

L'an 58. Rom. 16. v. 3-5. 'Ils étoient retournez à Rome " lors que S. Paul écrivit son Epître aux Romains, où il les saluë tous les premiers, & avec de grands éloges. L'an 65. 2. Tim. 4. v. 19. 'Ils étoient revenus en Asie, " lors que S. Paul écrivit sa seconde Epître à Timothée, où il le prie de les saluër de sa part. [On a cru sans doute qu'ils y étoient demeurez jusques à leur mort, puisque Usuard, Adon, & les autres martyrologes des Latins y marquent leur fête le 8. de Juillet.] Boll. may. t. 1. p. 33. 2 | Men. p. 125. 126. ' Les Grecs font leur grand Office de S. Aquila seul

seul le 14. du même mois, en lui donnant le titre d'Apôtre, d'Evêque, & de Martyr. 1 Ils disent qu'il se faisoit de grands miracles dans son Eglise, [qui n'étoit pas à Constantinople : au moins Mr. du Cange ne l'a pas sçû.] L'an de J.C. 44. 1.

2. Tim. 4. v. 19. 'Ste Priscille est quelquefois appellée Prisque [dont Priscille est un diminutif.] Elle est nommée en des endroits devant son mari, Chry. n. h. 10. p. 612. e. ' soit parce que l'on ne s'amusoit pas à prendre garde à ces sortes de choses, soit qu'elle fist encore paroître plus de zele & de foi qu'Aquila même. Boll. 18. jan. p. 187. §. 20. 'Dans les actes de Ste Prisque martyre de Rome, [qui d'ailleurs ne valent rien,] il est dit qu'elle fut enterrée par le Pape " Eutychien près de l'Arc Romain dans l'Eglise des saints martyrs Aquila & Prisque, P. de Nat. l. 2. c. 96. p. 29 1. ' ou Priscille, comme d'autres lisent. " Il gouverna depuis 275. juqu'en 283.

1. a Les Menées disent qu'il avoit rejetté l'erreur des demons, [comme s'il eût été payen :] b au lieu qu'il étoit Juif. a Men. p. 125. b Act. 18. v. 2.

ARTICLE XXVII.

De Saint Apollon.

Act. 18. v. 24. 25. [PEU de tems] ' après que S. Paul fut parti d'Ephese, il vint un Juif d'Alexandrie nommé " Apollon, qui étoit un homme éloquent, fort habile dans les Ecritures, & avec celà plein de zele & de ferveur. Il n'avoit reçû que le batême de S. Jean, & néanmoins il etoit assez instruit de ce qui regardoit Jesus-Christ, & " la foi chrétienne. Il l'enseignoit même aux autres, & la prêchoit * avec tout le soin & l'exactitude dont il étoit capable [selon sa science.] Chry. n. h. 40. p. 351. d. e. ' Saint Chrysostôme croit que c'étoit pour celà qu'il étoit venu à Ephese. a Act. 18. v. 26. a Il y parla avec beaucoup de hardiesse jusque dans la Synagogue : ce qu'Aquila & Priscille aiant sçû, ils le firent venir chez eux, où ils l'instruisirent plus amplement, & plus parfaitement de la voie de Dieu, Chry. p. 352. a. ' aiant été assez long-tems disciples de S. Paul, pour pouvoir être les maîtres des autres. Ils n'avoient point de jalousie, [qui les empêchât de faire part à leurs freres de ce qu'ils savoient ;] From. p. 670. a. ' & Apollon n'étant point enflé par les grands dons qu'il avoit deja, ne dedaignoit pas d'être le disciple d'un artisan & d'une femme. " Ἀπολλώς. " τὴν ὁδὸν τοῦ Κυρίου. * ἀκριβῶς.

[S. Luc ne dit point s'il receut alors le batême de Jesus-Christ :] Chry. p. 350. b. c. ' Saint Chrysostôme qui est assez embarassé sur celà, semble néanmoins le croire. 352. e. ' Mais il dit fort nettement que quoiqu'il n'eût pas encore toute la lumiere sur nos mysteres, il avoit néanmoins attiré en lui le S. Esprit comme Corneille, par ce zele & ce courage, [que le S. Esprit même lui avoit donné.]

Act. 18. v. 27. 'Il eut ensuite dessein 1 de passer en Acaïe, & les freres [qui étoient à Ephese] l'y exhorterent encore. Ils écrivirent pour celà aux disciples [de cette province,] afin qu'ils le receussent [selon son merite.] 19. v. 1. ' Celà arriva avant que S. Paul fût revenu à Ephese. 18. v. 27. 28. ' Apollon étant en 1.

1. 'Un manuscrit grec dit que ce furent quelques Corinthiens, qui se rencontrant alors à Ephese, le prierent de venir en leur pays : mais ce manuscrit est celui de Cambrige. [S. Chrysostôme n'a rien trouvé de celà dans le sien.] Oxon. p. 368.

Acaïe, il y servit beaucoup aux Fidéles par la grace dont il étoit rempli, & il confondoit publiquement les Juifs avec une grande force, en leur montrant par les Ecritures, que Jesus est le Christ, & le Messie. v. 28 | Oxon. p. 368 | Bed. retr. in Act. p. 25. ' Il alloit même dans les maisons particulieres pour y prêcher l'Evangile. a 1. Cor. 3. v. 5. 6. a Ainsi il arrosa ce que S. Paul avoit planté, b ibid. b selon le don qu'il avoit reçû du Seigneur comme son ministre. c Hier. in Tit. 3. p. 257. b. c S. Jerôme dit qu'il étoit Evêque de Corinthe. [Ce ne fut pas néanmoins si-tôt, s'il faut s'arrêter à un ancien auteur,] d Aut. qu. 48. t. 3. p. 153. d d qui croit, mais sur une raison assez foible, que cette ville n'avoit point encore d'Evêque bien établi en l'an 57. 1. Cor. 16. v. 12. ' Il est certain qu'Apollon n'étoit pas alors à Corinthe.

[Comme la malice du demon fortifiée par la corruption des hommes tire souvent le mal du bien même, l'éclat que la predication d'Apollon fit à Corinthe, y produisit deux ou trois ans après une division fâcheuse.] 1. Cor. 1. v. 10. ' Car les Fidéles qui eussent dû être tous unis ensemble dans un même esprit & dans un même sentiment, v. 12. 13 | Cl. 1. Cor. c. 47. p. 114. a. ' se divisoient & se partageoient entre des hommes excellens à la verité, mais qui néanmoins n'étoient que des hommes, disant, selon les termes de S. Paul, 1. Cor. 1. v. 12. ' *Pour moi je suis à Paul*, " *& moi à Apollon.* e Aug. f. 71. c. 18. p. 399. f. e Mais si les peuples se divisoient au sujet de Paul & d'Apollon ; pour eux ils ne se divisoient pas, & demeuroient unis ensemble dans un même esprit, & dans le lien de la paix. " &c.

Thdrt. 1. Cor. p. 123. d | 132. b. 'Beaucoup " ont cru que ce n'étoit point au sujet de S. Paul & d'Apollon que les Corinthiens se divisoient ; 1. Cor. 4. v. 6. ' Ils se fondent sur quelques paroles de S. Paul qui semblent les favoriser ; [Cependant il faut avouër que ce sentiment ne paroît pas assez appuyé ; & l'on peut ajoûter que] Cl. ad Cor. c. 47. p. 114 a. ' S. Clement paroît bien formel pour le sentiment contraire. " Voiez la Note 43.

f 1. Cor. 16. v. 12. f Mais au moins " S. Paul nous assure que lorsqu'il se plaignoit de cette division, Apollon étoit [à Ephese] auprès de lui, & non à Corinthe. Il le pria même alors extrémement d'y aller ; & il ne l'y pût faire resoudre. Il promet néanmoins aux Corinthiens qu'il y retournera quand il en aura la commodité. 2. Cor. 8. v. 22. 23 | Thdrt. n. p. 243. d. ' Quelques-uns croient en effet que c'est " le second des deux que S. Paul envoia * peu de tems après à Corinthe avec S. Tite, & qu'il qualifie les Apôtres ou les Deputez des Eglises, & la gloire de Jesus-Christ. Il dit en particulier de ce second, qu'il l'avoit reconnu en plusieurs rencontres zelé & très-vigilant. " Voiez la Note 44. " Voiez la Note 47. * vers le milieu de l'an 57.

Hier. in Tit. 3. p. 257. b. 'S. Jerôme croit que le déplaisir qu'Apollon eut de voir ce trouble arrivé à Corinthe [à son occasion,] le porta à se retirer en Crete avec Zene Docteur de la loi, qui s'appliquoit comme lui à établir des Eglises de Jesus-Christ ; & que ce trouble étant appaisé par la lettre que S. Paul écrivit pour celà, il retourna à Corinthe. Ce Pere ne donne celà que comme une simple conjecture, fondée sur ce que S. Paul recommande à Tit. 3. v. 13. 'Tite de donner le meilleur ordre qu'il pourroit pour le voiage de Zene & d'Apollon, afin que rien ne leur manquât. [Mais si S. Paul ne dit celà que six ou sept ans après le trouble de Corinthe, comme il y

il y a bien de l'apparence ; il vaut mieux avouër que nous ne savons point pourquoi Apollon étoit alors en Crete, ni où il alloit.]

'Les Grecs font la fête de S. Apollon le 8. de Decembre, & le qualifient Evêque de Duras, selon le menologe de Canisius, ou second Evêque de Colophon [en Asie] selon leurs Ménées : [& je ne sai s'ils ont plus de preuve de l'un ou de l'autre, que de ce qu'ils ajoûtent,] que lui & Cesar même étoient du nombre des septante Disciples. ' Ils disent de lui qu'après avoir bien gouverné l'Eglise qui lui avoit été confiée, & avoir beaucoup souffert pour Jesus-Christ [par la cruauté des idolâtres, il consomma enfin sa course ; ce qu'ils expriment " par un terme qui semble encore davantage lui attribuer l'honneur du martyre.] ' Ferrarius le fait Evêque de Cone en Phrygie sur l'autorité de Pierre des Noels, & met sa fête le 22. de juillet en citant [1] Molanus.

(Canis. t. 2. p. 925| Men. p. 134. — Men. p. 135. — ἐναθλήσας. — Ferr. 22. jul.)

1. Molanus a marqué S. Apollon le 22. de juillet dans ses additions à Usuard de l'édition de Louvain en l'année 1568. & l'a ôté dans l'édition d'Anvers en 1583.

ARTICLE XXVIII.

S. Paul va à Jerusalem, & en divers autres endroits ; revient à Ephese, & y prêche durant trois ans.

[Pour revenir à la suite du voyage de S. Paul ;] ' après être arrivé à Cesarée " en Palestine, *a* il monta, dit saint Luc, & salua l'Eglise, ce qui se doit entendre de celle de Jerusalem. *b* Car son dessein étoit d'y aller, & il ne pouvoit s'en exemter. *c* Il demeura ensuite quelque tems à Antioche *d* de Syrie, ne pouvant oublier cette Eglise, où il avoit receu tant de graces. *e* Delà il traversa de suite la Galacie, & la Phrygie, fortifiant & encourageant tous les Disciples *f* qu'il avoit faits dans son premier voyage. *g* Il ordonna aux Eglises de Galacie de mettre à part tous les dimanches ce qu'ils voudroient reserver pour les Chrétiens de Judée. [Mais on ne voit pas si ce fut en ce tems-ci, ou dans quelqu'une des deux années suivantes.]

(Note 36. — Act. 18. v. 21. 22| Bar. 54. §. 1| Uss. p. 672. 2. — *a* Act. 18. v. 22| Uss. ibi Synop. p. 1554. g. h. — *b* Act. 18. v. 21. — *c* v. 22. 23. — *d* Chry. n. h. 40. p. 349. b| Bar. 54. §. 1. — *e* Act. 18. v. 23. — *f* Chry. p. 349. e. — *g* 1. Cor. 16. v. 1-3.)

'Il parcourut ainsi les parties de l'Asie " les plus éloignées de la mer : & *h* saint Chrysostome croit qu'il fut alors jusqu'à Cesarée [en Cappadoce.] *i* Après celà il revint à Ephese pour y demeurer trois ans *k* & y " fonder cette Eglise, que S. Jean devoit ensuite affermir par sa presence, & honorer par sa mort. 'Il y amena avec lui Caïus dont nous avons déja parlé, & Aristarque qui étoit de Thessalonique en Macedoine. ' S. Timothée & Eraste [Corinthien] y étoient aussi avec lui, " & le servoient [dans son ministere.] 'On peut dire la même chose de S. Tite.

' La premiere fonction que S. Luc dit que S. Paul fit à Ephese, fut de " batizer au nom de Jesus-Christ douze personnes qui avoient déja receu le batême de S. Jean, & puis de les confirmer. 'Le S. Esprit qu'ils receurent étoit une preuve de la pureté de leur ame, &

(τὰ ἀνωτερικὰ. — Act. 19. v. 1. — *h* Chry. p. 351. a. — *i* Act. 19. v. 1| 20. v. 31. — Note 37. — *k* Iren. l. 3. c. 3. p. 234. — Act. 19. v. 29| 20. v. 4. — 19. v. 22. — διακονοῦντες αὐτῷ. — 2. Cor. 7. v. 13. 14. — Act. 19. v. 1-7. — ou faire batizer. — Chry h 40 p. 352. d.)

de l'entiere remission de leurs pechez ; ce que le batême de S. Jean ne leur avoit pas donné.

' S. Paul prêcha aux Juifs durant trois mois, *a* & puis voyant leur obstination, il se separa lui & ses disciples d'avec eux, de peur d'être engagé à des disputes inutiles, qui n'auroient servi qu'à les aigrir de plus en plus ; ' & demeura deux ans à prêcher tous les jours dans l'école d'un nommé Tyran, ' où il trouvoit plus de commodité & de repos. *b* Suidas parle d'un sophiste nommé Tyran, qui a écrit de la rhetorique. 'L'Evangile fut ainsi prêché à tous les Juifs & à tous les Gentils de l'Asie ; ' où S. Paul convertit presque par tout un grand nombre de personnes, aussi bien qu'à Ephese, leur faisant voir, que des ouvrages faits par des hommes ne pouvoient pas être des dieux. ' Ainsi il y a apparence que S. Paul ne demeuroit pas tellement à Ephese, qu'il n'allât aussi prêcher par tout dans les environs. ' Il appelle Epenete les premices " de l'Asie.

(Act. 19. v. 8. — *a* v. 9| Chry. h. 41. p. 358. e. — Act. 19. v. 9. 10. — Chry. p. 359. e. — *b* Suid. T. p. 958. a. b. — Act. 19. v. 10. — v. 26. — Bar. 58. §. 44| From. 2. Cor p. 187. 1. — Rom. 16. v. 5. — V. la note 18.)

L'an de Jesus-Christ 55. 56.

' S. Paul demeura à Ephese plus qu'en aucun autre lieu, parce qu'il y trouvoit à combattre beaucoup de philosophes, beaucoup de superstitions, [& mesme, comme nous verrons, beaucoup de magie. Apollone de Tyanes plus celebre par ses illusions magiques que par tout le reste de son histoire, & que le demon sembloit vouloir opposer à Jesus-Christ, " pouvoit y être en ce temps-ci, si l'on peut fonder quelque chose sur la confusion & l'ignorance de Philostrate son historien.]

(Chry. in Act. 42. p. 371. c. — V. son titre dans le 2. tome des Emp.)

'Saint Paul y prêchoit non seulement en public, " mais aussi dans les maisons, ne cachant rien, 'non de ce qu'il savoit (car c'eust esté une imprudence) mais de tout ce qui pouvoit être utile à ses auditeurs. ' Il faisoit même des exhortations à chaque personne en particulier, *a* étant resolu de tout faire pour une seule ame. *b* Il ne cessoit ni jour ni nuit de les instruire, & joignoit encore les larmes aux paroles, *c* parce que les larmes de la charité peuvent tirer des cœurs les plus endurcis les larmes de la componction. [Il prêchoit aussi par ses actions]' servant Dieu avec toute humilité, *d* & travaillant des mains " pour donner aux autres l'exemple d'un entier desinteressement.

(Act. 20. v. 20. 21. — &c. — Chry. h. 44. p. 385. a. — Act. 20. v. 31. — *a* Chry. h. 44. p. 387. d. — *b* Act. 20. v. 31. — *c* Chry. p. 387. e. — Act. 20. v. 19. — *d* v. 33-35. — &c.)

'Il y fit beaucoup de miracles tout à fait extraordinaires, non seulement par lui-même, mais aussi par les vêtemens qui avoient touché à son corps, lesquels guerissoient les malades, ' & même ressuscitoient les morts. Son " ombre seule guerissoit les maladies, *e* & " triomphoit de la mort, dit S. Chrysostôme. *f* Et néanmoins de si grands miracles ne touchoient point encore les Juifs.

(19 v. 11. 12. — Chry. in Rom. h. 8. p. 103. d| 1. Cor. h. 6. p. 53. b| 1. Tim. h. 16. p. 517. c. — Note 38. — ἀκιὰ. — *e* t. 5. h. 6. p. 99. e. — *f* in Act. h. 41. p. 359. a.)

g Il y avoit alors [à Ephese] sept freres Juifs fils de Sceva Prince des Prêtres, *h* c'est-à-dire, à ce qu'on croit, chef d'une des vingt-quatre familles sacerdotales. *i* Ces freres alloient de ville en ville comme plusieurs autres Juifs exorcizer les possedez, pour en tirer de l'argent. [Voyant donc le pouvoir que S. Paul avoit sur les demons par le nom de Jesus-Christ,] ils entreprirent de les conjurer aussi par le nom de Jesus que Paul

(*g* Act. 19. v. 14. — *h* Synop. n. p. 1560. — *i* Chry ib. h. 41. p. 357. e.)

p. 360. c. Paul prêchoit, 'quoiqu'ils n'eussent pas eux-mêmes le respect qu'ils devoient ni pour Jesus Christ ni pour S. Paul. L'an de J.C. 55. 56.

Luc. 9. v. 49. 50. ' Celà étoit arrivé du vivant du Sauveur, qui l'avoit souffert, a parce que c'étoit alors le temps de faire éclater sa douceur. a Chry. in Act. h. 41.

p. 359. d. Mais il ne voulut pas toûjours souffrir qu'on abusât de son nom par vanité & par interest : & il se servit du demon même pour en punir la profanation. Car le possedé dit à ces Juifs : „ Je connois „ Jesus, & je say qui est Paul: mais vous „ qui êtes-vous? „ Et en même temps se jettant [1] sur eux il les traita si mal, qu'ils furent contraints de s'enfuir blessez & tout nuds, 'parce que le possedé leur avoit peut-être déchiré leurs habits. 'Voilà comment le demon usa du pouvoir qu'il avoit receu sur ceux que leur infidelité lui avoit assujettis, '& comment il se vangea de ceux qui sembloient insulter à la foiblesse où [la croix du Sauveur] l'avoit reduit. 'Mais quelque méchant qu'il fût ' il n'osa témoigner aucun mepris pour le nom de Jesus-Christ, parce qu'il redoutoit sa puissance. p. 358. d. d| 359. e. p. 358. d. d| 359. c. p. 359. e.

p. 360. c. 'Cet accident remplit de crainte tous les habitans d'Ephese, Juifs & Gentils. Personne n'osoit parler de Jesus-Christ '' qu'avec respect. ' Beaucoup de personnes qui s'étoient amusez aux arts curieux [de l'astrologie & de la magie] ' comme on remarque que celà étoit fort commun à Ephese, brulerent publiquement les livres qu'ils en avoient, dont le prix montoit à une somme fort considerable :'ce que l'Eglise a imité depuis en de semblables occasions. a Ils aimoient mieux s'accuser eux-mêmes de peur que les demons ne les découvrissent,& ne les traitassent comme ils avoient fait les fils de Sceva. Act. 19. v. 19. ἐμεγάλυνον (?) From. n. p. 673. 1| C. à Lap. 291. 2. b. c. Aug. pf. 61. p. 258. 1. b a Chry. h. 41. p. 360. d.

Act. 19. v. 18. 'Les '' Chrétiens profiterent aussi de cet évenement, & beaucoup vinrent declarer & confesser les fautes dont ils se sentoient coupables. ' Ainsi l'on voit que la terreur est quelquefois plus utile aux hommes, que l'indulgence & la douceur. Note 39. Chry. h. 41. p. 359. d.

Act. 9. v. 20. ' La parole de Dieu se répandoit donc de plus en plus, & se fortifioit puissamment [dans Ephese.] 'S. Paul y avoit une grande porte ouverte, mais il y avoit beaucoup d'adversaires; '& il y souffrit beaucoup par les persecutions des Juifs. 'Il y étoit à toute heure exposé à divers perils; & il proteste avec serment '' qu'il n'y avoit point de jour où il ne se vît prés de la mort. ' Il y combatit contre les bêtes selon les hommes : [c'est-à-dire '' qu'il y fut exposé aux bêtes dans l'amphitheatre,] ' en sorte que les hommes avoient cru qu'il en seroit devoré, & qu'il n'avoit pas tenu à eux que celà n'arrivât, si Dieu ne l'eust delivré miraculeusement de ce danger contre toutes les apparences humaines. 1. Cor. 16. v. 9. Act. 20. v. 19. 1. Cor. 15. v. 30. 31. quotidie morior. v. 32. Note 40. Thdrt. n. p. 203. b| Chry. ib. h. 40. p. 454. b.

Oxon. p. 379. 1. Le texte latin, & ' quelques manuscrits grecs disent *sur eux deux*. [Et il se peut faire que quoiqu'il soit parlé auparavant des sept fils de Sceva, ils n'étoient néanmoins que deux en cette rencontre. Mais *eux deux* suppose qu'on a déja dit qu'ils n'étoient que deux, & on n'a parlé que de sept.]

ARTI-

ARTICLE XXIX.

S. Paul va une seconde fois à Corinthe; écrit aux Galates.

Bar. 58. 5. 44| From. 2. Cor. p. 187. 1. [Nous avons dit que] 'dans le temps que S. Paul passa à Ephese, il en sortoit quelquefois pour aller prêcher aux environs. 'Il faut apparemment mettre aussi dans ce temps-là '' le second voyage qu'il a fait à Corinthe, '& qui peut avoir esté assez court. a Il n'y fut point à charge aux Corinthiens non plus que dans le premier; b mais il leur protesta que s'il y revenoit encore, il ne pardonneroit plus à ceux qui auroient peché. From. p. 187. 1. Note 41. 1. Cor. 16. v. 7. a 2. Cor. 12. v. 13. 14. b 13. v. 1. 2.

12. v. 21. ' Car Dieu l'y humilia par les fautes dont il trouva que les Corinthiens étoient coupables : ' Et il fut obligé de son côté [de les humilier &] de les attrister [par la severité de ses reprimandes. 2. v. 1.

Nous avons vû ci-dessus comment S. Paul avoit esté prêcher deux ou trois fois dans la Galacie,] ' & avec quelle affection il y avoit esté receu, au moins la premiere fois. ' Les Galates receurent la foy qu'il leur prêcha, & le S. Esprit ensuite, 'avec les effets miraculeux qu'il avoit alors accoutumé d'operer. c Ils souffrirent même beaucoup pour la foy. 'En un mot ils couroient & couroient bien [dans la voie de Dieu] & dans l'obeissance à la verité. ' Mais ils furent arrestez dans leur course par un malheureux qui les troubla, ' & corrompus par le levain d'une doctrine qui ne venoit pas de Dieu. Gal. 4. v. 13-15. 3. v. 2. v. 5| Est. n. p. 555. 1. c Gal. 3. v. 4. 5. v. 7. v. 7. 10. v. 8. 9.

Chry. in Gal. 1. v. 1. p. 777. d. e. ' Quelques Juifs qui avoient embrassé la foy, [mais qui n'en connoissoient pas la vertu,] étant venus en Galacie, y prêcherent qu'il ne suffisoit pas de croire en Jesus-Christ pour être sauvé, mais qu'il falloit encore recevoir la circoncision. Ils allegoient pour celà l'exemple de S. Pierre, de S. Jaque, & de S. Jean, qui par condescendance pour la foiblesse des Juifs souffroient que l'on observât la loy. C'est pourquoi ils relevoient ces Apôtres, & au contraire tâchoient de rabaisser S. Paul, ' comme n'étant que le disciple des autres, obligé de se conformer à eux, & non un veritable Apôtre instruit comme eux par Jesus-Christ. ' Il y avoit un principal auteur de tout ce trouble. Est pr. Gal. p. 532. p. 577. 2.

Gal. 4. v. 17. ' Ces faux predicateurs témoignoient avoir un grand zele pour le salut des Galates, & ils n'en avoient en effet que pour leurs propres interests. Car ils ne vouloient '' ruiner dans leur esprit l'autorité de S. Paul que pour y établir la leur; ' & pouvoir se glorifier devant les Juifs d'avoir obligé les Galates à se faire circoncir, afin d'éviter par ce moyen la persecution que les Juifs faisoient à la croix du Sauveur, [& à ceux qui mettoient toute leur confiance en Jesus-Christ mort pour nous,] ' au lieu qu'ils persecutoient moins ceux qui recevoient la circoncision, les regardant presque comme Proselytes. d Ils évitoient encore, en passant pour Juifs, la persecution que les payens commençoient à faire aux Chrétiens, au lieu qu'ils laissoient jouir les Juifs d'une entiere liberté de religion. ἐκκλεῖσαι ὑμᾶς. 6. v. 12. 13. Aug. n. 5. 62. p. 978. a. b. B. d Synop. b. p. 664. g.

'Les

Hier. in Gal. pr. 2. p. 173. a. a b. Gal. 3. v. 1. b Hier. ib. p. 174. a | Naz. or. 14. p. 221. b. Gal. 3. v. 1.

ἀνόητοι.

'Les Galates originaires des endroits les plus barbares des Gaules, a avoient encore alors beaucoup de rudesse & de grossiereté, pour ne pas dire de "bêtise. b C'est pourquoi ils ont toûjours été faciles à tromper, & susceptibles de beaucoup d'erreurs, comme la suite de l'histoire Ecclesiastique le montrera. 'Ils se laisserent donc ensorceler, selon l'expression de S. Paul, par cette doctrine, qui les rendoit rebelles à la verité, 'les faisoit déchoir de la grace de Jesus-Christ, & les privoit du fruit de tout ce qu'il a fait pour les hommes. 'S. Paul s'opposa à ce mal, & leur dit la verité [soit en leur parlant la seconde fois qu'il y fut, soit par quelqu'un de ses disciples qu'il leur envoia.] Mais celà ne servit qu'à le leur rendre odieux.

5. v. 24. — 4. v. 16.

'Il fut donc obligé de leur écrire une lettre, où il fait paroître un zele extraordinaire, à cause de la grandeur du mal qu'il avoit à combattre, répandu dans toute une nation, & où il se trouve contraint de relever d'autant plus son apostolat, qu'on faisoit plus d'effort pour le rabaisser. 'Il fait voir qu'il ne tenoit sa dignité & sa doctrine que de Jesus-Christ même, & montre néanmoins qu'il étoit parfaitement d'accord avec les autres Apôtres. 'Il declare qu'il avoit été obligé de reprendre publiquement S. Pierre, de ce que sa trop grande condescendance à la foiblesse des Juifs, favorisoit ces predicateurs du Judaïsme, qui vouloient imposer aux Gentils le joug de la loi. 'Il raporte ensuite plusieurs preuves prises de l'Ecriture pour tirer les Galates de leur erreur, & pour leur faire voir que nous ne devons plus être esclaves sous la loi ancienne, mais joüir de la liberté de la nouvelle. Il mêle parmi ses instructions diverses exhortations à ce peuple, pleines des mouvemens d'une charité paternelle & apostolique; & selon la coûtume qu'il avoit, de prendre toûjours autant de soin des mœurs que de la foi, il leur donne principalement dans les deux derniers chapitres d'excellens avis pour la conduite de leur vie.

Chry. in Gal. p. 778. b. c. — Gal. 1. 1. — 2. v. 11-14. — Est. n. pr. p. 533.

'Il écrivit toute cette lettre de sa main, quoiqu'il se contentât ordinairement de dicter, & qu'il écrivît assez mal, comme saint Chrysostôme croit qu'on le peut tirer "des termes dont il se sert dans le texte original. 'Cette lettre, selon ce Saint, a precedé celle aux Romains: [ce qui revient à ce que ¹ divers modernes disent après S. Gregoire,] "qu'elle 'fut envoiée d'Ephese. c On marque que les anciennes inscriptions latines de cette lettre le portoient ainsi, d & comme il n'y parle point de ses liens, il y a plus d'apparence qu'elle n'a pas été écrite de Rome.

Gal. 6. v. 11 | Chry. n. p. 859. b. d. — πηλίκοις. — Chry. in Rom. pr. p. 4. 2. — 1. — Note 42. — Greg. in Job. l. 30. c. 8. p. 871. d. — c Est. n. Gal. pr. p. 533. — d Bar. 59. §. 19.

[Il se pourroit bien faire que ne se contentant pas d'avoir écrit cette lettre, il alla lui-même faire quelque voiage en Galacie, & que ce fut dans cette occasion] 'qu'il y ordonna que chacun mist à part tous les dimanches ce qu'il pourroit reserver pour les Chrétiens de Judée, comme il le mandoit aux Corinthiens [en l'an 57.]

1. Cor. 16. v. 1. 2.

1. Louis Capel dans son histoire des Apôtres p. 69. 70. Usserius sur l'an 58. p. 673. a. Pearson dans ses annales de S. Paul p. 15.

L'an de J.C. 55. 56.

ARTICLE XXX.

S. Paul envoie S. Timothée en Grece; écrit aux Corinthiens, & leur envoie S. Tite.

L'AN DE JESUS-CHRIST 56.

[SAINT Paul aiant déja passé un tems considerable à Ephese] 'il resolut d'en partir après la Pentecôte [¹ de l'année suivante,] 'pour passer en Macedoine & en Acaïe; demeurer ensuite à Corinthe un tems considerable, & peut-être tout l'hyver, 'afin de s'en aller de là à Jerusalem porter les aumônes qu'il avoit recueillies, & puis aller voir l'Eglise de Rome. a Car il y avoit plusieurs années qu'il desiroit d'aller à Rome, & il prioit continuellement Dieu de lui ouvrir quelque voie favorable pour celà, si c'étoit sa volonté. Il souhaitoit de voir les Chrétiens de cette Eglise, pour faire quelque fruit parmi eux, comme parmi les autres nations, pour leur faire part de quelque grace spirituelle, afin de les fortifier, & „ afin, leur dit-il, qu'étant „ parmi vous, nous recevions une mutuel-„ le consolation dans la foi qui nous est „ commune.„ 'S. Chrysostôme croit que c'étoit par esprit de prophetie qu'il disoit qu'il falloit qu'il allât à Rome. [Mais il ne comprenoit pas sans doute encore de quelle maniere Dieu l'y devoit faire aller.]

1. Cor. 16. v. 8. — 1. — v. 5. 6 | Act. 19. v. 21. — Act. 19. v. 21 | 1. Cor. 16. v. 3. 4 | 2. Cor. 1. v. 16. — a Rom. 1. v. 10-13 | 16. v. 23. — Chry. in Act. h. 42. p. 368. b.

'En attendant qu'il quittât l'Asie, il envoia Timothée & Eraste en Macedoine, 'avec ordre à Timothée d'aller à Corinthe, b & après celà de le revenir trouver. [Il l'y envoioit apparemment en partie pour faire preparer les aumônes qu'il recueilloit pour les Chrétiens de Jerusalem.]

Act. 19. v. 22. — 1. Cor. 4. v. 17. — b 16. v. 11.

'Ce fut en ce tems-là que l'Eglise de Corinthe fut troublée par la division [dont "nous avons déja parlé,] 'où les Chrétiens s'attachoient, les uns à des Apôtres illustres, les autres "à un homme approuvé & estimé des Apôtres mêmes, 'c'est-à-dire à S. Paul, à Cephas [qui est S. Pierre,] & à Apollon. c Il y avoit peut-être encore "quelques autres personnes, d qui s'enflant d'orgueil pour divers avantages exterieurs, étoient bien aises de regner, [& d'avoir un parti qui les suivît. e Outre celà il s'y commettoit quelques desordres dans les assemblées des Fideles. 'On se plaignoit que des Chrétiens faisoient des injustices à leurs freres; ce qui formoit des procès qu'on portoit devant les Magistrats payens: '& même un Chrétien de cette ville avoit commis un inceste avec sa belle-mere femme de son pere.

1. Cor. 1. v. 10-12. — V. §. 27. — Clem. ad Cor. ep. 1. c. 47. p. 114. a. — δεδοκιμασμένῳ παρ' αὐτοῖς. — 1. Cor. 1. v. 12. — c Est. n. p. 194. 2. — Note 43. — d 1. Cor. 1. v. 17. &c | 4. v. 8 | 5. v. 2. — e 11. v. 18-21. — 6. v. 1-8. — 5. v. 1.

'S. Paul apprit toutes ces choses de ceux de la maison de Cloé 'qui le lui manderent apparemment par le moien de Stephane, de Fortunat, & d'Acaïque. f Car ces trois Fidéles qui étoient les premices de l'Acaïe, & qui s'étoient consacrez au service des Saints [& de l'Eglise,] 'le vinrent trouver [à Ephese] de la part des Corinthiens; & selon S. Chrysostôme ils lui appor-

1. v. 11. — Chry. n. h. 44. p. 486. b. c. — f 1. Cor. 16. v. 15. — v. 17 | 7. v. 1 | Chry. n. p. 486. c.

1. Si ce que nous rapporions dans cet article s'est fait dés 56. Car on pouvoit aussi le mettre au commencement de 57.

L'an de J.C. 56.

apporterent des lettres que cette Eglise lui écrivoit pour le consulter touchant le mariage, & la continence, [& peut-être encore sur plusieurs autres sujets, qu'il traite dans la premiere Epître, qu'il écrivit pour leur répondre.] Chry. p. 486. c. ' Ils l'instruisirent aussi [sans doute] plus en détail de l'état des Corinthiens, & de ce que ceux de la maison de Cloé lui avoient écrit. 1. Cor. 16. v. 12. 'Apollon avoit aussi quitté Corinthe, [peut-être à cause de la division qui y etoit,] & s'étoit ce semble retiré auprès de S. Paul.

[Nous ne raportons point ce que contient la lettre que l'Apôtre écrivit alors aux Corinthiens, parce qu'il feroit difficile de le faire en peu de mots : & après tout, celà appartient plus à l'explication de l'Ecriture, qu'à l'histoire.] 1. Cor. 16. v. 8| Thdrt. in Paul. pr. p. 3. ' Cette lettre fut écrite "d'Ephese [ou des environs,] quelque tems avant la Pentecôte [de l'année suivante, & apparemment avant la fin de cette année, puisqu'il paroît certain que] NOTE 44. 2. Cor 8. v. 10 9. v. 2. ' la seconde Epître aux Corinthiens ne fut écrite que l'année d'après la premiere. 1. Cor. 16. v. 17. 18| Thdrt n.p. 209 d. ' Celle-ci fut envoiée par Stephane, Fortunat, & Acaïque, & non par Timothée, [qui, comme nous venons de voir,] a Act. 19. v. 22. a devoit passer en Macedoine devant que d'aller à Corinthe [& qui apparemment étoit déja parti lorsqu'elle fut écrite, puisqu'il n'est point nommé dans le titre.

Au lieu de lui [1. Cor. 1. v. 1. ' S. Paul y nomme Sosthene. b Euf. l. 1. c. 12. p. 30. d. b que l'on croioit du tems d'Eusebe être l'un des Septante disciples. [Cependant tous les commentateurs s'accordent à dire que c'est celui même qui fut fouetté à Corinthe à cause de saint Paul, & qui étoit prince de la Synagogue, soit qu'il fût Chrétien dès ce tems-là, soit qu'il ne se fût converti que depuis. NOTE 45. Les Latins l'honorent dès le IX. siecle comme un disciple de S. Paul le 11. de Juin, & le 28. de Novembre.] Menæa. p. 134. ' Les Grecs en font le 8. de Decembre, lui donnant le titre d'Apôtre, comme à l'un des septante disciples, & la qualité de premier Evêque de Colophon. p. 135. 'Ils semblent aussi le mettre, " comme S. Apollon, au rang des martyrs. v. 5. 27.

Capel. p. 72. 'Quelques-uns ont cru que S. Paul avoit écrit dès-auparavant aux Corinthiens une autre lettre qui est perduë, dont il avoit peut-être chargé S. Timothée. Thdrt. 1. Cor. 5. v. 9. p. 142. b| Bar. 57. §. 83. ' Mais les paroles dont ils le tirent peuvent aisément se raporter à ce que saint Paul avoit dit peu auparavant dans la même Epître. " *Nescitis quia modicum fermentum, &c.*

1. Cor. 16. v. 12. 'S. Paul exhorta fort Apollon de retourner à Corinthe avec les freres [Stephane & les autres :] mais il ne l'y put faire resoudre pour lors.

[S. Paul n'envoia pas S. Tite avec eux, puisqu'il ne parle point du tout de lui dans sa lettre. Mais quelque tems après,] 2. Cor. 12. v. 18. 'il le pria d'aller à Corinthe avec un autre disciple qui n'est pas nommé. 1. v. 15. 16. [Ce fut apparemment par eux] 'qu'il témoigna aux Corinthiens le dessein où il étoit de leur faire une double faveur, & de les aller voir tous les premiers [au sortir de l'Asie] pour passer de Corinthe en Macedoine; afin de retourner de Macedoine à Corinthe, & s'en aller delà en Judée. 17-23| 2. v. 1. ' Mais il changea depuis de resolution, & ne voulut point visiter d'abord les Corinthiens, afin d'attendre que tous le sujets qu'il avoit d'être mecontent d'eux fussent levez, & qu'ainsi sa venuë ne causast que de la joie dans cette Eglise qu'il aimoit tant, & qu'il n'en reçût aussi que de la joie.

[C'est ce qu'il attendoit de la misericorde de Dieu, & avec tant de confiance,] 7. v. 14. 'qu'en envoiant Tite à Corinthe, il lui fit tout esperer de la pieté des Corinthiens. Il ne fut pas trompé dans l'opinion avantageuse qu'il lui en avoit donnée. 2. v. 4. ' La lettre qu'il leur avoit écrite dans une extréme douleur, dans un serrement de cœur, & avec beaucoup de larmes, par le seul mouvement de la charité toute particuliere qu'il avoit pour eux, [forma dans eux les mêmes mouvemens qui l'avoient produite.] 7. v. 9. 10. ' Elle y causa de la tristesse, mais une tristesse utile, & selon Dieu, qui ne leur donna pas la mort, comme la tristesse du monde, mais le salut que nous procure une penitence stable [& permanente.] v. 7. 11. ' Elle y produisit le soin & la vigilance [contre leurs vices,] la crainte [de la colere de Dieu,] la satisfaction [envers l'Apôtre,] qu'ils témoignoient même par leurs larmes, le desir [de le revoir,] le zele [pour le défendre,] l'indignation [contre les auteurs de la division & des desordres, sur tout contre l'incestueux,] & le desir de vanger [ce crime.] 2. v. 6. 'Car tout le monde se souleva contre lui, & le couvrit d'une confusion, que S. Paul jugea être une satisfaction suffisante pour une faute aussi scandaleuse qu'étoit la sienne.

7. v. 15. ' Lors donc que Tite fut arrivé à Corinthe, les Fideles le reçûrent avec un respect qui alloit jusqu'à la crainte & au tremblement; v. 13. 15. ' & il fut entierement satisfait de leur soûmission. 12. v. 18| Thdrt. n.p. 258. d. ' Mais on ne le put jamais obliger à rien recevoir d'eux, parce qu'il vouloit marcher sur les traces de S. Paul, & suivre le même esprit que lui. 2. Cor. 8. v. 6. 16| 9. v. 2. 'Il commença deslors à faire preparer les aumônes que les Corinthiens vouloient envoier à Jerusalem; & ausquelles ils s'étoient portez d'eux-mêmes avant qu'on leur en eût parlé.

ARTICLE XXXI.

Sedition à Ephese contre S. Paul : Il passe d'Asie en Macedoine.

L'AN DE JESUS-CHRIST 57.

[AVANT que S. Paul sortît d'Ephese, sa patience y fut exercée par une nouvelle traverse.] Bar. 57. §. 178. 'Les payens de cette ville honoroient extrémement une statuë d'ébene ou d'autre bois, à laquelle ils avoient donné le nom de Diane, Synop. in Act. p. 1566. f. g. ' & qu'ils pretendoient être descenduë du ciel. a Bar. 58. §. 178. 179. a Ils lui avoient élevé un temple "très-magnifique, &c. extrémement reveré par tous les idolâtres; b C. à Lap. in Act. p. 193. 1. b| Synop. d. 1561. c. d. b dont on faisoit quantité d'images & de representations d'argent; soit par superstition, soit par curiosité. b Act. 19. v. 24. b Celà faisoit gagner un grand nombre d'ouvriers, & particulierement un orfevre nommé Demetre, qui en faisoit travailler beaucoup d'autres.

v. 25-27. 'Comme les predications de S. Paul alloient à ruïner le culte de Diane, Demetre assembla tous ceux qui travailloient à en faire des temples, leur representa

senta le mépris où leur déesse alloit tomber, & sur tout qu'ils ne trouveroient plus le debit de leurs ouvrages. &c. 'Car "l'argent est toûjours l'ame & le soûtien de l'idolâtrie. [Chry. n. h. 42. p. 369. a. c.] Ils auroient dû considerer que si S. Paul étoit assez puissant pour ruïner tous leurs dieux, le Dieu qu'il leur annonçoit devoit l'être encore beaucoup davantage; qu'il n'auroit pas de peine à leur donner plus qu'ils ne pouvoient tirer de leurs petits temples de Diane; '& qu'après tout [p. 371-372.] c'étoit en vain qu'ils s'opposoient à une chose où la puissance de Dieu étoit si visible. 'Mais des gens * tels que ceux-là n'étoient point capables d'un raisonnement [p. 369. b.] [* παλαίπωροι καὶ ψυχικοί.] [qui demande de la foi, non de la cupidité & de l'interêt.] 'Ainsi entrant en fureur [Act. 19. v. 28. 29.] [contre S. Paul,] ils se mirent à crier, *Vive la grande Diane des Ephesiens.* Toute la ville fut aussi-tôt remplie de tumulte, on courut au theatre, 'qui étoit souvent [Synop. p. 1563. f. g.] le lieu des assemblées du peuple, *a* & on [a Act. 19. v. 32.] y crioit les uns d'une façon, les autres d'une autre, la pluspart ne sachant pas seulement dequoi il étoit question. 'On [v. 29.] entraina au theatre Caïus & Aristarque, qui étoient venus à Ephese avec S. Paul, [peut-être pour les y massacrer.]

'S. Paul eut assez de courage pour vouloir se presenter dans cette assemblée [Greg. in Job. l. 31. c. 14. p. 918. a. b.] pleine de fureur & de trouble: *b* mais il eut aussi assez d'humilité pour ceder à [b Chry. in Act. h. 42. p. 370. b.] l'opposition que ses disciples lui firent: *c* & même quelques-uns 1 des principaux [c Act. 19. v. 31.] [1 ꝥ.] d'entre les payens, qui étoient ses amis, l'envoierent prier de ne se pas exposer à un danger si évident.

'Cependant on crioit indifferemment [Synop. p. 1565. a. b.] dans le theatre contre les Chrétiens & contre les Juifs. 'Et un Juif nommé Alexandre aidé de ceux de sa nation, aiant paru [Act. 19. v. 33-34.] pour parler, & justifier les autres, [2 en [2.] chargeant peut-être les Chrétiens] dès qu'on vit que c'étoit un Juif, tout le peuple commença à crier encore, *La grande Diane des Ephesiens*: & celà continua durant deux heures. 'Mais enfin le Greffier [v. 35-40.] de la ville arresta le bruit, & dissipa toute cette assemblée 'par un discours populaire, [Chry. h. 42. p. 370. e.] sans se mettre beaucoup en peine, si ce qu'il disoit étoit vrai ou faux: 'Car c'étoit [p. 373. a.] un payen *d* 'Il leur representa que ce tumulte [d Act. 19. v. 40.] pouvoit passer pour une sedition, [dont ils seroient responsables à l'Empereur:] 'Que si Demetre avoit des affaires parti- [v. 38.] culieres contre quelqu'un, il pouvoit aller à l'audiance, & demander justice au Proconsul: 'Que si c'étoit pour des affaires [Chry. p. 371. b.] publiques, il falloit en parler dans l'assemblée legitime, qui se tenoit trois fois par mois. 'Il les renvoia ainsi chez eux, & ce [p. 373. a.] feu s'éteignit avec autant de facilité qu'il s'étoit allumé, comme celà est ordinaire dans les mouvemens du peuple.

[Le danger où S. Paul se vit avec tous les Chrétiens par cette sedition, ne fut peut-être pas la seule affliction qu'il souffrit alors,] 'puisque S. Chrysostôme rapporte [p. 368. c] [Bar. 57. 58. §. 186.] à ce tems-ci ce qu'il écrivit peu après aux Corinthiens en ces termes: „Je [2. Cor. 1. v. 8-10.] „suis bien aise, mes freres, que vous sachiez l'affliction qui nous est survenuë en „Asie. Car elle a été telle, que la pesanteur des maux dont nous nous sommes „trouvez accablez, a été excessive, & au-dessus de nos forces. Nous desesperions „de nôtre vie, & nous avions prononcé „nous-mêmes l'arrêt de nôtre mort. Dieu „l'a permis ainsi, afin que nous ne missions point nôtre confiance en nous, „mais en Dieu qui ressuscite les morts, qui „nous a delivrez d'un si grand peril; qui „nous en delivre encore, & nous en delivrera à l'avenir; comme nous l'esperons „de sa bonté.„

'Après que le trouble excité par Demetre eut été appaisé, S. Paul assembla tous les [Act. 20. 1.] Chrétiens, & leur aiant dit adieu, il les quitta pour aller en Macedoine, 'aiant [v. 31.] prêché en Asie durant trois ans, [* dont [NOTE 46.] il s'en falloit apparemment quelques mois. Il partit d'Ephese autant qu'on en peut juger, dans les derniers jours du mois de Mai.] 'Timothée qui l'y étoit venu retrouver, [2. Cor. 1. v. 1 | Chry. n. h. 1. p. 497. d. e.] l'accompagna à son depart, & vint avec lui en Macedoine, comme on le conclud de ce qu'il est nommé dans le titre de la seconde Epître aux Corinthiens. '[Ainsi] S. Paul [Bar. 57. p. 189.] [ne] le laissa [pas] alors à Ephese, comme quelques-uns l'ont crû.

[S. Paul ne s'embarqua pas à Ephese, mais] 'il vint à Troade dans le dessein [2. Cor. 2. v. 12.] d'y prêcher l'Evangile. Dieu lui avoit ouvert en ce lieu une porte & une entrée favorable: mais il n'y eut point l'esprit en repos, parce qu'il n'y trouva pas Tite [qu'il avoit envoié, comme nous avons vû, à Corinthe,] 'Ainsi il prit [bien-tôt] [v. 13 | Act. 20. v. 1.] congé des Fidéles qui y étoient, & passa en Macedoine. 'Il souhaitoit Tite, parce [Hier. ep. 150. q. 11. p. 151. b.] que c'étoit son interprete, [& parce qu'il vouloit apprendre de lui l'état de l'Eglise de Corinthe.]

ARTICLE XXXII.

S. Paul écrit sa seconde Epître aux Corinthiens.

'SAINT Paul ne demeura pas longtems en Macedoine, selon Theodoret: [Thdrt. in Paul. pr. p. 3. c.] '& il paroît en effet qu'il n'y fit [1. Cor. 16. v. 5 | Act. 20. 2.] que passer sans s'y arrêter beaucoup: [ce qui n'empêche pas que comme il y avoit plusieurs Eglises à visiter, celà n'ait pû aller à quatre ou cinq mois.] 'Il y consola & y encouragea les Fideles par beau- [Act. 20. 2.] coup d'exhortations. 'Il y eut pour lui [2. Cor. 7. v. 5 | Chry. n. h. 14. p. 640. a. b.] beaucoup à souffrir. Ce ne fut que combats de la part des Infidéles, & que craintes pour les Fidéles, dont plusieurs étoient encore foibles, & sujets à diverses fautes. Ainsi il n'y eut aucun relâche selon la chair.

'Mais Dieu qui console les humbles & [2. Cor. 7. v. 6.] les affligez, le consola par l'arrivée de Tite, 'qui lui raporta "le bon état de l'E- [7-15.] &c. glise de Corinthe.' Tous les Chrétiens [Thdrt. n. p. 218. d.] s'y étoient separez de l'incestueux, jusqu'à ne vouloir point manger avec lui, [a 1. Cor. 5. v. 1-5. 9.] *a* comme il l'avoit ordonné dans la lettre qu'il

1. τῶν Ἀσιαρχῶν. 'Ces Asiarques étoient [Synop. in Act. p. 1564.] les Pontifes payens de l'Asie, choisis particulierement pour faire celebrer les jeux publics à leurs dépens. C'est pourquoi c'étoient toûjours les plus riches & les plus considerables des villes. S. Chrysostôme a crû qu'ils étoient Chrétiens, οἱ πιστοί, [Chry, ib. h. 42. p. 372. c.] s'il n'y a faute dans son texte. [Mais celà n'est pas aisé à croire.]

2. 'S. Chrysostôme a crû même qu'il prenoit [Chry. in Act. h. 42. p. 372. c.] cette occasion à dessein pour enflammer encore davantage les payens contre S. Paul, & ruiner entierement le Christianisme.

qu'il leur avoit écrite, en le livrant à Satan. 'Mais ils prierent S. Paul par Timothée & par Tite de lui pardonner, ' parce qu'il s'étoit corrigé, *a* marquant par ses œuvres qu'il étoit gueri de sa maladie, qu'il étoit devenu une humble brebi de Jesus-Christ, *b* qu'il avoit embrassé cette penitence stable qui opere le salut.

Thdrt. p. 219. b. Naz. or. 39 p. 635. d. *a* Chry. ep. 2. p. 612. c | 613. a. *b* Ori. in Matt. t. 35. p. 292. c.

[S. Tite assura aussi S. Paul que] *c* les aumônes des Corinthiens pour ceux [de Judée] étoient [comme] prestes : de sorte qu'il se servit de leur exemple pour encourager les Eglises de Macedoine, 'qui contribuerent " au delà même de leur pouvoir ; ' comme il se servit ensuite de cette charité sincere & ardente des Macedoniens pour enflammer de plus en plus celle des Corinthiens. ' Afin de le faire avec plus d'efficace, il exhorta Tite de retourner encore à Corinthe, ' desirant beaucoup que lorsqu'il s'y en iroit avec les Macedoniens, toutes choses se trouvassent prestes : '& Tite se resolut "très-volontiers à ce voyage.

c 2. Cor. 9. v. 1. 2. 8. v. 1-5. &c. v. 6-11. v. 6. 9. v. 3-5. 8. v. 16. 17. &c.

' Ce fut par lui qu'il envoya sa seconde lettre aux Corinthiens. *d* Il l'écrivit de Macedoine, [& s'il faut ajoûter foi à la note que les Grecs mettent à la fin de cette épître, ce fut de la ville de Philippes, la premiere où il eût annoncé l'Evangile dans cette province.] ' Cette épître s'adresse à tous les Chrétiens d'Acaïe. Timothée y est seul nommé dans le titre avec l'Apôtre.

Thdrt. n p. 212. d. *d* pr. ep. Paul. p. 3. c | Ath. Syn. p. 143. c. 2. Cor. 1. v. 1.

' S. Paul dans cette seconde lettre pardonne, à la priere des Corinthiens, à celui qu'il avoit excommunié dans la premiere. *e* Tertullien écrivant contre l'Eglise, & ne pouvant souffrir qu'elle accordât le pardon, comme S. Paul, aux plus grands pechez commis aprés le batême, soutient avec beaucoup de paroles & d'emportement, mais peu de raison, que l'indulgence de S. Paul ne regarde point l'incestueux. ' Aussi il n'a pas pû empêcher que toute Eglise n'ait cru aprés lui l'opinion qu'il combat, [comme elle l'avoit crue avant lui.

2. Cor. 2. v. 5-11 | Thdrt n. p. 219 | Chry. h. p. 543 | Ath. Syn. p. 143. d. &c. *e* Tert. pud. c. 13. p. 728. c. Est. 2. Cor. p. 435. 1.

' Il y avoit alors à Corinthe de faux Apôtres, c'est-à-dire des Chrétiens Juifs & circoncis, qui voulant trafiquer de l'Evangile, '& mesler la loy nouvelle avec celle de Moïse, tâchoient de décrier S. Paul dans l'esprit des simples. *f* Ils étoient de ceux qui y avoient formé les divisions, dont parle la premiere Epitre aux Corinthiens. ' Comme ils tiroient avantage de ce que cet Apôtre n'étoit pas venu d'abord à Corinthe aprés l'avoir promis [par Tite,] il se justifie sur ce point dés le commencement de sa lettre, ' protestant aux Corinthiens que sa même charité pour eux qui lui avoit fait desirer de les aller voir, l'en avoit empêché, de peur qu'il ne fût obligé d'agir envers les pecheurs avec plus de severité qu'il n'eût voulu. Car quelque bon succés qu'eût eu sa premiere lettre, ' il y avoit encore parmi eux " plusieurs pecheurs qui n'avoient point fait penitence. Il les exhorte à la faire promptement, & avant qu'il arrivât à Corinthe, où il esperoit se rendre bien-tôt; afin qu'il ne fût pas obligé d'employer contr'eux le pouvoir qu'il avoit receu de Jesus-Christ [& qui paroissoit souvent alors par des effets visibles & exterieurs.]

Est. 2. Cor. pr. p. 421. p. 421 | Ath. Syn. p. 143. d. *f* Ath. Syn. p. 143. d. Est. p. 421. 2. Cor. 1. v. 15. 23. 12. v. 20. 21. &c.

' Aprés leur avoir donné diverses preuves de sa charité pour eux, dont l'absolution de l'incestueux n'étoit pas une des moindres, ' il se justifie contre les faux Apôtres, mais d'une maniere si delicate, que ce qu'il est contraint de dire pour lui, tombe moins sur sa personne, que sur le ministere de l'Evangile dont il se trouvoit chargé. ' Il releve ce ministere au-dessus de celui de Moïse, pour distinguer l'Evangile d'avec la Loi contre ceux qui les vouloient confondre. 'Il represente aussi les qualitez & les persecutions des vrais ministres de l'Evangile, [tant pour les faire discerner de ceux qui n'en avoient que l'apparence,] 'que pour exhorter tous les Fidéles à embrasser une vertu digne de ceux qui étant devenus en Jesus-Christ une nouvelle creature, doivent montrer par un renouvellement general qu'ils n'appartiennent plus à l'ancienne loi, mais à la nouvelle.

2. v. 2. 13 | 7. v. 2-6. Maud. n. p. 283. c. 3. c. 4-7. Ath. Syn. p. 144. a.

' Les aumônes des Corinthiens n'étoient point encore aussi prêtes ou aussi abondantes qu'il l'eust souhaite. ' C'est pourquoi il les presse sur ce sujet par toutes les considerations qui étoient les plus capables de les toucher.

Est. n. p. 481. 2. Cor. c. 8. 9.

' Il revient ensuite aux faux Apôtres qu'il menace même de punir par la puissance qu'il avoit receuë de Jesus-Christ. ' C'est pour s'élever au-dessus d'eux, qu'il décrit la maniere si desinteressée dont il prêchoit l'Evangile; ou au moins pour faire voir qu'ils ne pouvoient pretendre aucun avantage au-dessus de lui. Car il y en a qui croyent que ces faux Apôtres étant riches, faisoient gloire de ne rien recevoir des peuples, afin de s'attirer plus de creance ; & les paroles de S. Paul portent assez naturellement à ce sens, quoiqu'il y ait d'autre part bien des raisons pour croire que ceux-ci n'avoient pas moins de cupidité & d'avarice qu'en ont presque toûjours les ennemis de la verité. ' L'obligation où il se trouvoit d'empêcher qu'ils ne seduisissent la simplicité des peuples, ' le contraint encore à parler de ses revelations ; sur quoi on peut voir ce que dit S. Chrysostôme. 'Mais il se glorifie avec bien plus de liberté & d'étenduë de ses persecutions, de ses souffrances, & de ses plus grandes foiblesses, dans lesquelles la grace de Jesus-Christ lui faisoit trouver sa force. ' Il dit encore plusieurs autres choses sur ce sujet ' avec une vehemence & une liberté toute apostolique : & on peut regarder cet endroit comme un chef-d'œuvre de cette éloquence vive & solide qui étoit naturelle à S. Paul.

c. 10. v. 1-11. 11. v. 7-15 | 12. v. 13-19 | Est. n. p. 511. 512. 2. Cor. 11. v. 1-3. 12. v. 1-7 | Chry. t. 5. h. 27. p. 336. 2. Cor. 11. v. 23-33 | 12. v. 7-10. c. 10-13. Maud. p. 284.

[S. Tite qui fut chargé de cette lettre, ne fut pas seul à Corinthe.] ' S. Paul y envoya avec lui un frere que les Eglises lui avoient associé pour recueillir les aumônes des Fidéles." *a* Quelques-uns croient que c'est S. Barnabé, [qui se seroit ainsi rejoint à S. Paul. Divers modernes l'entendent de Silas :] *b* Plusieurs tant des anciens que des nouveaux disent que c'est S. Luc : [" & cette opinion reçoit moins de difficulté que les deux autres.] *c* Il en envoya encore avec eux un troisieme, dont

2. Cor. 8. v. 18. 19. *a* Chry n. h. 18. p. 669. 670 | Thdrt. p. 243. a. *b* Chry. p. 669. c | 2. Tim. h. 10. p. 610 | Hier. v. ill. c. 7. &c. *c* 2. Cor. 8. v. 22. &c. Note 47.

dont il parle aussi avec éloge : ' & quelques-uns croyent que c'est Apollon ; [ce qui ne paroît pas non plus bien assuré.] Thdrt. n. 243. d.

' S. Paul envoioit toutes ces personnes pour recevoir les aumônes des Corinthiens. Et il prenoit cette precaution, afin que personne ne lui pût rien reprocher sur cette grande somme d'argent dont il devoit être le depositaire. Car il tâchoit de faire le bien avec tant de circonspection, qu'il fût approuvé non seulement de Dieu, mais aussi des hommes. 2. Cor. 8. v. 20. 21.

ARTICLE XXXIII.

S. Paul vient à Corinthe ; d'où il écrit aux Romains.

' SAINT Paul aiant traversé la Macedoine, vint en Grece, [c'est-à-dire en Acaïe,] où il ne demeura que trois mois. ' Ce fut durant ces trois mois qu'il vint à Corinthe, [capitale de l'Acaïe,] comme il l'avoit promis si souvent. ' Il y vint pour la troisiéme fois, [selon que nous l'avons déja expliqué. Nous ne trouvons rien de ce qu'il y fit.] ' Mais S. Augustin croit qu'il y regla toutes les choses qui regardoient le saint Sacrifice, établissant l'ordre que toute l'Eglise y a observé depuis uniformement, ' particulierement que pour témoigner plus de respect pour un si grand Sacrement, on recevroit à jeun le Corps du Seigneur, & non dans le repas ordinaire, comme celà se pratiquoit encore lorsque S. Paul écrivit la premiere fois aux Corinthiens.

Act. 20. 2. — Usf. p. 674. 2. & alii. — 2. Cor. 12. v. 14 13. v. 1. — 1. Cor. 11. v. 34 | Aug. ep. 118. c. 6. p. 213. 2. a. — 1. d.

L'AN DE JESUS-CHRIST 58.

' S. Paul aiant recueilli les aumônes de la Macedoine & de l'Acaïe, & étant prés de les porter à Jerusalem, écrivit sa lettre aux Romains. [Ainsi ce ne fut qu'aprés avoir été à Corinthe :] ' & ce qui fait croire que ce fut à Corinthe même, c'est que [non seulement il ne paroît point s'être beaucoup arrêté en aucun lieu depuis Corinthe jusqu'à Jerusalem, mais aussi que] dans les salutations qu'il y fait, il nomme diverses personnes de Corinthe.

Rom. 15. v. 25-28. — Ori. n. pr. p. 458. a | Thdrt. ib. p. 5. a | Ath. Syn. p. 140. c.

' Quoique cette Epître soit écrite aprés plusieurs autres, on la met néanmoins la premiere, ou à cause de la dignité de la ville de Rome, ou plûtôt à cause des instructions importantes que nous y trouvons [pour les mœurs,] & de la doctrine exacte & parfaite qu'elle contient pour les dogmes. ' Car c'est particulierement dans cette lettre que S. Paul explique le mystere de la grace qui justifie les impies ; ' en traitant cette grande question, si les Juifs avoient merité seuls de recevoir l'Evangile à cause des œuvres de la loi, ou s'ils avoient été justifiez, aussi bien que tous les Gentils, non par leur merite, mais par la seule grace que Dieu donne gratuitement.

Thdrt. ib. p. 6. b. — Aug. ep. 105. p. 175. 2. b. — in Rom. B. c. 1. p. 925. a. b.

' Le sujet de sa lettre est pris des disputes que les Chrétiens circoncis, toûjours zelez pour leurs ceremonies, formoient [à Rome aussi bien qu'ailleurs] contre les Gentils qui avoient embrassé la foi sans s'assujettir au joug de l'ancienne loi. [Car la vanité se meslant déja dans le regne de la verité] ' au lieu de se croire chacun inferieur à son frere selon la regle de l'humilité, ' ils cherchoient à se preferer les uns aux autres. Les Juifs se glorifioient que Dieu leur avoit donné sa loi, & ensuite le Messie qui n'avoit même prêché qu'à eux ; & ils pretendoient qu'aiant gardé la loi de Dieu, ils avoient merité de recevoir la lumiere de l'Evangile. ' Les Gentils répondoient au contraire que s'ils n'avoient pas été éclairez de Dieu comme les Juifs, leurs philosophes néanmoins l'avoient connu ; ' que si le Messie avoit été promis & donné aux Juifs, il avoit aussi été rejetté par eux ; [qu'ainsi il étoit plus juste que JESUS-CHRIST favorisât les Gentils qui l'avoient adoré aussi-tôt qu'ils l'avoient connu, que les Juifs qui l'aiant connu les premiers, l'avoient crucifié.]

b. — Philip. 2. v. 3. — Aug. in Gal. B. c. 1. p. 943. a. b | ad Sim. B. q. 2. c. 2. p. 88. g. — Est. in Rom. pr. p. 2. a. b. — Aug. in Gal. p. 943. b.

' S. Paul les instruit donc avec une telle sagesse, dit S. Augustin, qu'il ôte aux uns & aux autres l'orgueil du propre merite, & qu'il réünit ces deux peuples dans JESUS-CHRIST comme dans la pierre angulaire, par le lien de la grace, & par l'esprit d'humilité. ' Il confond premierement les Gentils en leur faisant voir l'aveuglement & l'impieté de leurs philosophes ; & ensuite les Juifs en leur montrant qu'ils faisoient eux-mémes ce qu'ils condannoient dans les payens. ' Il prouve par l'exemple d'Abraham que la vraie justice vient de la foi, [mais de la foi vivante & agissante par la charité, selon qu'il le dit ailleurs,] & que nul n'est justifié par les œuvres, comme le pretendoient les Juifs ; ce qu'il entend non des bonnes œuvres, qui est ce que veulent les heretiques, mais des œuvres de la loi ou de la nature destituée de la foi & de la grace. ' Il represente la plaie du peché originel, [& le pouvoir qu'a sur nous la concupiscence, même dans les Justes.] Il explique la question profonde de l'élection & de la reprobation sur le sujet du choix des Gentils & de l'abandonnement des Juifs ; & il joint aux dogmes de la foi l'édification des mœurs, principalement dans les 5. 6. 8. 12. & 13. chapitres, où il établit tous les principes & tous les devoirs de la vie & de la pieté chrétienne.

in Rom. B. c. 1. p. 925. c. — Est. in Rom. p. 2. b. — b. Aug. ad Sim. q. 2. c. 2. p. 89. a. — Est. p. 3. a.

' Cette lettre traite à peu près la même matiere que l'Epître aux Galates, mais avec cette difference que les Galates s'étant déja laissé surprendre aux défenseurs de la loi, ' S. Paul s'applique tout entier à leur montrer qu'elle ne nous peut donner le salut, & à faire voir que c'est la seule foi en JESUS-CHRIST dont nous pouvons l'attendre ; ' au-lieu que dans l'Epître aux Romains il se rend juge entre les Juifs & les Gentils.

Aug. in Gal. B. c. 1. p. 943. a. b. — p. 941. — p. 943. a.

[Dieu voulut que] ' ces veritez si importantes fussent d'abord publiées dans Rome, afin que de cette premiere ville [& de cette premiere Eglise] du monde, elles se répandissent plus aisément dans toutes les autres. [Mais comme elles sont d'autant plus incomprehensibles à la lumiere du raisonnement humain, qu'elles sont plus élevées, & plus dignes de la raison souveraine,] ' S. Jerôme étonné des grandes obscuritez que l'on y trouve, dit qu'il lui eût fallu non un livre, mais plusieurs volumes pour l'expliquer. ' S. Augustin étant encore Prêtre avoit entrepris d'en

ep. L. 105. p. 175. 2. b. — Hier. ep. 151. c. 8 p. 168. c. — Aug. retr. l. 1. c. 25.

d'en donner un commentaire. Mais aprés avoir fait un livre entier fur le feul titre, il n'osa continuer un ouvrage fi long & fi difficile. [On peut dire néanmoins qu'il l'explique dans tous fes ouvrages fur la grace, & que c'en eft un excellent commentaire.]

Rom. 1. v. 13. ' S. Paul n'avoit pas encore été à Rome lorsqu'il écrivit aux Romains. *a* Mais il étoit leur Apôtre auffi bien que des autres nations, *b* & avoit autorité de leur impofer des loix. *c* Il defiroit depuis plufieurs années de voir cette Eglife. *d* Mais comme fon emploi étoit de porter l'Evangile où il n'avoit pas encore été prêché, celà lui avoit donné affez d'occupation pour ne lui pas laiffer le loifir d'aller à Rome, [où la foi avoit déja été établie par S. Pierre.] Il avoit ainfi rempli du nom de JESUS-CHRIST tous les pays qui font depuis Jerufalem jufqu'à l'Illyrie; ' & ne trouvoit plus de lieu dans toutes les provinces [de l'Orient où l'Evangile n'eût point été annoncé. C'eft pourquoi il s'étoit refolu à aller en Efpagne, quand il auroit porté à Jerufalem les aumônes des Fidéles, & en y allant de paffer à Rome : [ce qui marque bien clairement que l'on n'avoit point encore prêché dans l'Efpagne.]

a v. 5. 6 | 15. v. 15. 16 | Thdrt. n. p. 12. *b* Ign. ad Rom. p. 23 | Thdrt. in Rom. 12. p. 94. c. *c* Rom. 1. v. 10. 11 | 15. v. 23 | Act. 19. v. 21. *d* Rom. 15. v. 20. 21. v. 23-28.

v. 31 | Thdrt. 11. p. 114. a. *e* Act. 20. v. 22. 23. ' Il femble qu'il previft déja ce qui lui devoit arriver à Jerufalem. *e* Mais il n'en favoit pas precifément le détail. Le S. Efprit l'avertiffoit feulement dans toutes les villes des chaînes & des tribulations qu'il devoit fouffrir à Jerufalem; v. 24. ' ce qui ne l'empêchoit pas d'y aller fans rien craindre, & fans fonger à autre chofe qu'à achever fa courfe avec joie, & à accomplir le miniftere qu'il avoit reçû du Seigneur JESUS. Rom. 15. v. 30. 31. ' Il demande les prieres des Romains, tant à caufe de ces tribulations, qu'afin que fon miniftere fuft agréé des Fidéles mêmes de Judée: *f* car ils n'avoient pas pour lui toute l'affection qu'ils euffent dû, *g* prevenus par ceux qui l'accufoient de porter tous les Juifs à renoncer à Moïfe & aux ceremonies de la Loi.

f Thdrt. n. p. 114. b | Chry. ep. Hebr. pr. p. 695. *g* ib. Act. 21. v. 20. 21.

Rom. 16. v. 22. ' Cette lettre aux Romains fut écrite par Terce, [à qui S. Paul la dicta,] *b* & portée autant qu'on en peut juger, par Phebé Diaconiffe de l'Eglife de Cenchrée, qu'il recommande aux Romains d'une maniere toute particuliere, les priant de la recevoir comme on doit recevoir les Saints, & de l'affifter dans toutes les occafions où elle auroit befoin d'eux, de même qu'elle avoit affifté beaucoup de perfonnes, du nombre defquels il étoit lui-même. Thdrt. n. p. 115. a. ' Theodoret croit qu'il avoit logé chez elle. Ces éloges qu'il lui donne, font voir qu'elle s'étoit rendu bien celebre par fa pieté & fes bonnes œuvres. Ufu. Ado. ' Les martyrologes en font memoire le 3. de Septembre. 1

b v. 1. 2.

Ori. in Rom. 16. p. 681. c | Thdrt. ib. c. 14 p. 107. d. *i* Hier. in Ep. 3. p. 217. b.

1. ' Ces paroles de l'Epître aux Romains, *Ei autem qui potest, &c.* font quelquefois à la fin de cette Epître, & quelquefois à la fin du 14 chapitre: *i* & il paroit même qu'il y avoit des exemplaires où elles n'étoient point du tout.

ARTICLE XXXIV.

S. Paul part pour aller à Jerufalem; reffufcite Eutyque.

Act. 20. 3. ' SAINT Paul ayant demeuré trois mois dans la Grece, refolut de s'en aller enfin en Syrie, ' porter aux Fidéles de la Judée les aumônes qu'il avoit recueillies pour eux dans la Macedoine & dans la Grece. ' Son premier deffein étoit d'aller par mer; mais aiant fceu que les Juifs lui dreffoient des embufches fur le chemin qu'il vouloit prendre, il aima mieux retourner par la Macedoine. ' Sopatre [a] ou Sofipatre l'accompagna avec Ariftarque, Second, Caïus, Timothée, Tyquique & Trophime. Ils l'accompagnerent jufques à Philippes, ' d'où par fon ordre, ils prirent le devant jufques à Troade, où ils l'attendirent. NOTE 48.

24. v. 17 | Rom. 15. v. 25. 26. Act. 20. 3. v. 4 | Rom. 16. v. 21. Uff. p. 674. a | Act. 20. 5.

Act. 20. v. 5. 6 | Chry. n. h. 43. p. 377. d. ' S. Paul s'arrêta à Philippes avec faint Luc [& quelques autres fans doute ;] étant bien aife de demeurer un peu davantage avec les Philippiens à caufe de leur pieté. Il ne les quitta qu'aprés les jours des Azymes: & il paroit, dit faint Chryfoftôme, qu'il tâchoit à celebrer les fêtes dans les grandes villes: [par où l'on voit que ce Pere a crû que faint Paul avoit paffé la fête de Pâque à Philippes.]

Bucher. ' On marque que le 14. de la lune de Pâque étoit cette année le famedi 25. de Mars. Act. 20. 6. ' Aprés les jours des Azymes [a], S. Paul joignit en cinq jours ceux qui l'attendoient à Troade, & demeura une femaine en ce lieu. Chry. p. 379. c. d. ' Car fi Troade n'étoit pas alors une ville confiderable par elle-même, elle pouvoit l'être par [le nombre de] ceux qui y avoient embraffé la foi.

[a] peut-être le Mecredi 5. Avril.

Act. v. 7. ' Le Dimanche [a] les Chrétiens s'affemblerent pour rompre le pain ' facré; Aug. ep. 86. p. 148. 1, b. foit que ce fuft le famedi au foir, dans le deffein de facrifier durant cette nuit qui appartenoit au Dimanche; b. c. ' foit que ce fuft le jour même du Dimanche, à l'heure ordinaire de l'affemblée & du facrifice, [c'eft-à-dire fur les neuf heures du matin: & c'eft ce femble le fens le plus naturel de l'Ecriture.] Act. 20 9. ' Ils étoient affemblez dans une chambre du troifiéme étage, où S. Paul prêcha jufques à minuit, parce qu'il devoit partir le lendemain. Chry. h. 43. p. 377. d. e | Aug. ep. 86. p. 148. 1. c. ' Ainfi ils pafferent fans peine & l'heure du dîner; quoique ce fuft un Dimanche, & le tems de Pâque, & celle même du fouper; ni lui ni fes auditeurs n'aiant de zele & de faim que pour la verité & pour le falut des ames.

[a] 16. d'Avril.

Chry. p. 377. e. ' Le diable voulut troubler cette joie, & ne fit que la rendre plus celebre. Act. 20. v. 9-12. ' Un jeune homme nommé Eutyque, qui étoit affis fur une fenêtre, s'étant endormi durant que S. Paul parloit, tomba de ce troifiéme étage en bas, & on l'emporta mort. Chry. p. 380. b. ' Cet accident marquoit la punition que meritent ceux qui écoutent la parole de Dieu avec negligence. Mais Dieu le fit fervir encore à la gloire de S. Paul. Car il defcendit auffi-tôt, fe jetta fur le mort, & en l'embraffant [lui rendit la vie.] p. 378. d. ' Il ne dit pas aux autres : Je l'ai reffufcité; mais couvrant ce miracle par fon humilité,

milité, il dit seulement, *Ne vous troublez point; car il est vivant.* ' Il remonta ensuite pour celebrer les sacremens, & faire un souper *a* si sobre, qu'il ne l'empécha point de continuer à instruire les Fidéles, & les Fidéles de l'écouter jusqu'au point du jour: *b* & peut-être les instruisoit-il même durant qu'il mangeoit avec eux. — Act. 20. v. 11. Aug. ep. 86. p. 148. 1. b. *a* Chry. h. 43. p. 378. d. *b* p. 379. e.

* 17. Avril. ' Il partit donc le lundi * de Troade, [1] & s'en alla à pied jusques à Asson, † y envoiant S. Luc & les autres par mer. ' Car il étoit bien aise de se separer même de ses disciples, [pour pouvoir s'entretenir plus librement avec Dieu seul,] & de leur laisser les voies les plus commodes, en prenant pour lui les plus rudes. Il ménageoit peut-être aussi par là l'occasion [d'instruire quelqu'un en chemin.] — † environ à 10. lieuës de Troade. — Act. 20. v. 7-11. 13. [1] Chry. h. 43. p. 378. 379.

18. Avril. ' S'étant embarqué " avec ses disciples à Asson, il arriva à Mitylene [dans l'Isle de Lesbos :] ce qu'il peut aisément avoir fait en un jour. ' Il passa le " lendemain devant l'isle de Chio, arriva le " jour suivant * jusqu'à celle de Samos, & alla aborder à Trogylle ' qui est un promontoire de l'Ionie proche de Samos. *c* Le lendemain " il vint à Milet *d* ville celebre sur la coste de l'Asie dans la province de Carie. — Act. 20. v. 13. 14. 15. — 19. avril. 20. avril. * NOTE 49. — Strab. l. 14. p. 636. c. d. *c* Act. 20. v. 15. *d* Synop. p. 1570. f. — 21. Avril.

1. Le texte porte πεζεύειν, qui peut signifier seulement, *aller par terre*, comme porte le latin : mais ordinairement il signifie *aller à pied*. Cornelius à Lapide p. 299. 2. a. dit que S. Chrysostôme assure qu'il fit ce chemin à pied. Mais ce Pere ne fait que se servir des termes du texte.

ARTICLE XXXV.

Discours de S. Paul aux Prêtres d'Ephese : Il arrive à Cesarée.

' SAINT Paul n'avoit pas voulu passer à Ephese de peur d'être obligé de s'y arrester trop long-tems. Car il avoit dessein d'être à Jerusalem à la Pentecôte, ' pour gagner plus aisément les Juifs par ce respect qu'il témoignoit pour leurs fêtes, & pour leurs ceremonies. — Act. 20. v. 16. — Chry. h. 43. p. 379. b.

' Mais étant à Milet, il envoia querir [1] les anciens ou les Prêtres d'Ephese, *e* c'est-à-dire les chefs de cette Eglise, que le S. Esprit y avoit établis par " l'ordination Evêques [& surveillans] pour gouverner le peuple de Dieu. ' Il leur fit un discours plein de zele & de charité pour les exhorter à s'acquiter pleinement de ce devoir. ' Il fut obligé de leur proposer pour celà la maniere dont il s'en étoit acquité lui-même : mais il le fit avec toute la modestie possible, ' & en leur donnant part à ce qu'il avoit fait de bien. ' Il leur representa son humilité, parce que rien n'est plus necessaire à ceux qui gouvernent. ' Il les exhorta à être toûjours preparez comme lui à toutes sortes de perils sans les craindre, ' & à être toûjours en garde pour s'opposer à ceux qui devoient s'élever d'entr'eux mêmes comme des loups contre le troupeau de JESUS-CHRIST, & prêcher une fausse doctrine, afin de se faire des sectateurs : ' car cette vanité est la source de toutes les heresies. — 1. χειροτονία. — Act. 20. v. 17. *e* v. 28 | Chry. h. 44. p. 383. c | 386. e. Act. 20. v. 18-35. Chry. h. 44. p. 383. d. p. 384. d. a. b. Act. 20. v. 21-24. v. 28-31. Chry. p. 388. c.

' Il finit son discours comme il a accoutumé de finir ses lettres, en les recommandant à Dieu & à sa grace, qu'il avoit toûjours en la bouche; parce que le souvenir de la grace nous portant à reconnoître ce que nous devons à Dieu pour le passé, & à nous confier en lui pour l'avenir, rien n'est plus propre à nous animer à la pieté. ' Aussi dès qu'il eut fini, lui & tous ceux qui l'accompagnoient se mirent à prier avec beaucoup de componction & de ferveur. — h. 45. p. 391. d. — p. 392. b. c.

1. *f* S. Irenée dit les Evêques & les Prêtres d'Ephese & des villes voisines. — *f* Iren. l. 3. c. 14. p. 271. e.

' Les Fidéles le conduisirent ensuite à son vaisseau en se jettant à son cou, & fondant en larmes, ' à cause particulierement qu'il leur avoit declaré qu'ils ne le verroient plus dans tous ces pays-là : ' ce que lui-même néanmoins ne prit pas pour une prophetie, ' puisqu'il est indubitable que depuis celà il a eu un dessein formel de retourner en Orient, [" & qu'il est très-difficile, ou peut-être impossible d'expliquer plusieurs passages de ses Epîtres, si l'on ne dit qu'il y est revenu.] ' Il est aisé de croire que S. Paul joignit lui-même ses larmes à celles des Fidéles en prenant congé d'eux, & en leur disant, à ce qu'il croioit alors, le dernier adieu. — Act. 20. v. 37. v. 25. 38. From. n. p. 677. 678. Phili. 1. v. 25. 26 | 2. v. 24 | Phile. v. 22 | Heb. 13. v. 23. — V. la note. — Chry. in Act. h. 45. p. 395. a.

' Il ne doit pas avoir demeuré plus d'un jour " à Milet selon la supputation de saint Chrysostôme. ' En étant parti, * il arriva en un jour à l'isle de Cos, le lendemain † à celle de Rhode, & de là aussi en un jour à Patare [en Lycie,] où il changea de vaisseau, & se mit dans un autre qui devoit décharger à Tyr, en laissant l'isle de Cypre à gauche. S. Chrysostôme dit qu'il arriva à Tyr en cinq jours : [ce qui n'est point dans les Actes : mais ce pouvoit être le tems qu'on avoit accoutumé de mettre à ce trajet.] ' Ainsi S. Paul peut y être arrivé [le dimanche 30. d'Avril,] 26. jours depuis qu'il fut parti de Philippes. — le 22. d'Avril. * le Dimanche 23 Avril † 24. & 2. — c. c | Act. 21. v. 1. 2. 3. — Chry. p. 395. c.

' Il demeura sept jours à Tyr, avec les Fidéles qu'il y trouva ; ne se pressant plus tant alors, parce qu'il étoit plus près de Jerusalem, [& plus assuré d'y pouvoir être à la Pentecôte, qui devoit arriver le 14. de May.] ' Les Chrétiens de Tyr le prioient par l'Esprit de ne point aller à Jerusalem, ' c'est-à-dire qu'ils lui predisoient par l'Esprit de Dieu les maux qu'il y devoit souffrir ; & ils y ajoûtoient par leur esprit propre, & par l'affection qu'ils avoient pour lui, la priere qu'ils lui faisoient de n'y point aller, ne sachant pas si Dieu vouloit qu'il y allast. S. Paul avoit eu assez de condescendance en d'autres rencontres pour se rendre à de semblables prieres ; mais c'étoit lorsque le Saint-Esprit ne s'y étoit pas opposé. — b. — Act. 21. 4. Chry. h. 45. p. 395. d. e.

' Ainsi " il partit de Tyr au bout de sept jours, & remonta sur mer pour achever son voiage. En partant il fut conduit jusque hors la ville par tous les Chrétiens avec leurs femmes & leurs enfans. Avant que de monter dans le vaisseau, il se mit à genoux pour prier Dieu : ' ce qu'il avoit fait aussi à Milet. [Ainsi on n'observoit pas encore ce que l'Eglise a depuis pratiqué universellement de ne point prier à genoux dans les cinquante jours du tems de Pâque. — le Dimanche 7. May. — Act. 21. v. 5. 6. 20. v. 36.

' Il vint de Tyr à Ptolemaïde, où il demeura un jour avec les Fidéles, [c'est-à-dire apparemment plus de la moitié du dimanche 7. de May, auquel il étoit parti de Tyr, n'y aiant que peu d'heures de na- — Act. 21. v. 7. 8.

 vigation

vigation de l'une à l'autre :] & en étant L'an de J. C. 58. 8. de May.
parti le " lendemain, il vint [apparemment
le jour même] à Cesarée, où il passa plusieurs jours, [qu'on ne peut néanmoins
étendre qu'à trois ou quatre, ¹ puisqu'il 1.
vouloit être le dimanche 14. de May à
Jerusalem. Il logea à Cesarée chez S. Philippe l'un des sept [premiers Diacres.]

Act. 21. v. 10. 11. 'Le Prophete Agabe lui aiant " predit &c.
qu'il seroit pris à Jerusalem par les Juifs,
v. 12. 13. & même livré aux Gentils, 'les Chrétiens de Cesarée & ses plus saints disciples
le conjurerent avec larmes de n'y point
aller. Sur quoi il leur fit cette réponse :
„ Pourquoi m'attendrissez-vous par vos
„ larmes? Je vous declare que je suis prêt
„ de souffrir, non seulement la prison,
„ mais la mort même pour le nom du Seigneur
Chry. n. h. 45. p. 396. c | Aug. f. 21. p. 117. d. Jesus. „ 'Ainsi les disciples jugeant par sa fermeté que c'étoit Dieu qui
agissoit en celà, ils se soûmirent humblement à sa volonté, & ne presserent plus
Cyr. cat. 16. p. 182. b. c. S. Paul de demeurer. *a* Dieu l'avertissoit
ainsi de ce qui lui devoit arriver, afin
qu'il le souffrît avec d'autant plus de joie,
qu'il en auroit été moins surpris.

1. On pourroit gagner une semaine en faisant partir S. Paul de Philippes, le mercredi 29. de mars; mais ce seroit dans les jours des Azymes, & non *après*, comme porte le texte de S. Luc.

ARTICLE XXXVI.

Saint Paul arrive à Jerusalem, où il est pris dans le Temple : Il parle aux Juifs.

Act. 21. v. 15-19. 'SAINT Paul & ceux qui l'accompagnoient " s'en allerent donc à Jerusalem, &c.
& furent le lendemain voir saint
Jaque chez qui tous les Prêtres s'assem-
v. 19. 20. blerent pour venir saluër saint Paul.' Ils
louerent Dieu de ce qu'il avoit fait par son
v. 20-25. ministere parmi les Gentils. ' Mais afin
de lever la prevention que les Juifs
avoient contre lui, ils lui conseillerent de
se sanctifier [selon que la loi l'ordonnoit, pour offrir à Dieu des sacrifices,]
& de faire les dépenses necessaires pour
l'oblation que devoient faire quatre Nazaréens, dont le tems expiroit alors.
Synop. n. p. 1579. b. 'C'étoit une chose ordinaire parmi les
Juifs de se joindre ainsi à des Nazaréens,
& de faire ou toute la dépense de leur sacrifice, ou seulement une partie ; [& c'est
Jos. ant. l. 19. c. 5. p. 675. a. apparemment en ce sens que] ' Joseph
pour marquer la religion d'Herode Agrippa, dit qu'il fit raser plusieurs Nazaréens.

Act. 21. v. 26. 'S. Paul accepta sans peine ce conseil :
& dès le lendemain s'étant purifié, il alla
au Temple avec les quatre Nazaréens,
pour declarer [aux Prêtres] le jour auquel le vœu de chacun d'eux finissoit, &
auquel il prioit qu'on offrît pour eux des
Synop. p. 1580. c | From. p. 681. 1. sacrifices. ' Quelques-uns croient qu'il
fit lui-même le vœu de Nazaréen pour
sept jours. *a* Et S. Jerôme dit qu'il se fit
a Hier. in Gal. 2. p. 167. d. couper les cheveux. [Nous ne voions pas
néanmoins que S. Luc nous oblige à le
dire.]

Aug. ep. 19. p. 28. 2. b. c. 'Ceux qui pretendoient que l'observation de la loi étoit necessaire pour le salut,
n'aiant point trouvé de plus fort adversaire que lui, ni de plus ardent predicateur
de la grace de JESUS-CHRIST, l'avoient
décrié parmi les Juifs, comme s'il eût enseigné que la loi étoit criminelle, & publiée par Moïse sans l'ordre de Dieu : de
sorte que pour ruiner absolument cette
calomnie, il voulut pratiquer à la vûë de
tous les Juifs ces mêmes ceremonies
qu'on l'accusoit de rejetter comme des
abominations & des sacrileges.

Act. 21. v. 27. 'Il y avoit déja sept jours presque en-
a 24. v. 11. tiers [" qu'il étoit à Jerusalem,] *a* sans NOTE 50.
qu'on l'eût vû ni disputer avec personne, ni assembler le peuple, soit dans
les Synagogues, soit dans le Temple, soit
v. 17. dans aucun endroit de la ville. 'Il ne
songeoit qu'aux aumônes qu'il étoit
venu apporter aux Juifs, & à offrir à Dieu
v. 18. des oblations. ' C'est à quoi il s'étoit occupé dans le Temple, après s'être purifié, sans amas de peuple, & sans tumulte,
21. v. 29. lors que quelques Juifs d'Asie, ' l'aiant vû
dans la ville avec Trophime qui étoit Gentil, & s'imaginant qu'il l'avoit fait entrer
v. 27. 28. dans le Temple, 'se jetterent sur lui, en
criant qu'il avoit profané ce lieu saint, &
que c'étoit-là celui qui dogmatizoit par
v. 30. tout " contre la loi. 'A ce cri toute la ville accourut: on se jetta sur l'Apôtre, on &c.
Chry. n. p. 401. d. le traîna hors du Temple ' pour le battre
& le massacrer avec plus de liberté, [&
Act. 21. v. 31. moins de scrupule :] '& ces furieux l'eussent tué effectivement, si on les eût laissé
24. v. 6 | Chry. h. 50. p. 431. c. faire. ' Voilà ce que les Juifs appelloient
juger un homme selon leur loi.

Act. 21. v. 31. 23. v. 26. 27. 'Le Tribun Claude Lysias commandoit la cohorte Romaine [qui étoit en
garnison] dans Jerusalem. *b* Et comme
b Jos. ant. l. 20. c. 4. 7. p. 690. | 697. et bel. l. 2. c. 11. p. 794. a. il y avoit " toûjours des soldats en armes V. la Note 50.
& en garde dans un portique près du
Temple, [particulierement] les jours
de fête pour empécher ces sortes de tumultes, [qui étoient fort ordinaires parmi les Juifs ;] Lysias fut [bien-tôt] aver-
Act. 21. v. 31. 32 | 23. v. 26. 27. ti que toute la ville étoit en trouble. Il
accourut en diligence avec ses soldats,
dont la vûë arresta ceux qui battoient saint
24. v. 7. Paul, & étoient près de le tuër. ' Lysias le
leur arracha par force d'entre les mains :
21. v. 33-36. '& comme il ne savoit point encore qui
il étoit, il le fit enchaîner, & ensuite
voiant que tout le monde crioit qu'il le
falloit faire mourir, sans qu'on pût savoir dequoi il étoit accusé, il le fit " mener dans le camp, ' qui étoit à ce qu'on &c.
Synop. n. p. 1582. c. d. pretend, la tour Antonia, dont Joseph
parle souvent.

Act. 21. v. 36-38. 'La fureur avec laquelle les Juifs demandoient sa mort, fit croire d'abord au
Tribun que c'étoit " un Egyptien qui avoit Voiez les Juifs §. 37.
excité des troubles quelque tems aupara-
Jos. ant. l. 20. c. 6. p. 695 | bell. l. 2. c. 12. p. 797. vant, '& dont Joseph raporte l'histoire.
c S. Paul l'assura qu'il étoit de Tarse, [&
non d'Egypte,] & aiant obtenu permission
de dire quelque chose au peuple, il parla
c act. 21. v. 39. 40 | 22. v. 1-21. assez long-tems en Hebreu, *d* c'est-à-dire
dans la langue dont les Juifs de Palestine
d Synop. p. 1583. c. se servoient alors, mêlée [d'Hebreu &]
de Syriaque.

Act. 21. v. 35. 37 40. 'Il fit ce discours se tenant debout sur
les degrez qui étoient à l'entrée du camp,
sans que les chaînes dont il étoit chargé,
Chry. h. 47. p. 408. 'ni cette foule de Juifs qui demandoient
sa mort, pussent rien diminuer de son
courage, & de la tranquillité de son ame.
Il leur parla avec douceur, & avec humilité, mais sans bassesse & sans flaterie. [Il
raporta

raporta tout au long l'histoire de sa conversion, moins pour se justifier lui-même, que pour condanner les Juifs qui demeuroient dans l'endurcissement après un si grand miracle, & donner plus de poids au témoignage qu'il rendoit à Jesus-Christ après l'avoir combatu.] 'Ainsi en faisant son apologie comme accusé, il faisoit en instruisant les autres [une fonction de son apostolat.] P. 409. d.

'Les Juifs entendirent néanmoins tout celà sans l'interrompre. a Mais lorsqu'il vint à raporter comment Jesus-Christ lui avoit dit d'aller prêcher aux Gentils, ils se mirent à crier qu'il étoit indigne de vivre, & à donner des marques d'un emportement extraordinaire. 'Ils ne l'accusoient d'aucun crime en particulier, parce qu'ils n'avoient rien en effet dont ils pussent l'accuser; mais ils s'efforçoient d'intimider le Tribun par leurs cris, afin qu'il leur accordât sa mort. Act. 21. v. 40|22. v. 2. a 22. v. 21-23. Chry. h. 48. p. 418. e.

ARTICLE XXXVII.

On veut fouetter S. Paul : On lui donne un soufflet : Les Pharisiens le défendent.

'Lysias voiant les Juifs si animez contre S. Paul, & n'en pouvant comprendre le sujet, il voulut l'apprendre de S. Paul même, & lui faire pour celà donner la question en le fouettant, 'usant de sa puissance non selon les regles de la justice, qui vouloit qu'il interrogeât les accusateurs, mais pour favoriser le peuple, & l'appaiser en lui donnant quelque satisfaction. 'S. Paul voiant qu'on l'étendoit pour le fouetter, [comme c'étoit alors la coûtume,] demanda s'il étoit permis de traiter ainsi un homme qui n'étoit point condanné? [C'étoit peu de chose.] Mais comme il ajoûta qu'il étoit citoien Romain, 'Lysias " eut peur, & fit retirer ceux qui lui devoient donner la question. 'Il semble qu'il auroit dû aussi lui ôter ses chaînes, puisqu'il n'étoit pas alors permis [à toutes sortes de Juges] d'enchaîner un citoien Romain. ["Néanmoins selon la suite il paroît difficile de le croire.] Act. 22. v. 24. Chry. h. 48. p. 416. b. Act. 22. v. 25. &c. v. 26-29. v. 30| Aug. B. S. D. in m. l. 1. c. 19. p. 191. e. NOTE 51.

'S. Paul se soucioit peu de sa qualité de citoien, & des privileges qui y étoient attachez. Mais étant parmi des gens qui l'estimoient beaucoup, & qui n'avoient que du mépris pour ce qui étoit en lui de veritablement grand & elevé, il se faisoit respecter par ce qu'ils estimoient, afin qu'ils pussent profiter des exemples qu'il leur donnoit par sa patience. Aug B. S. D. in m. l. 1. c. 19. p. 191. b. c. p.

'Lysias voulant néanmoins connoître au vrai de quoi il étoit accusé, ordonna le lendemain aux Pontifes, & à tout le Conseil des Juifs de le venir trouver hors du camp. Ils y vinrent, & S. Paul fut amené au milieu d'eux sans être enchaîné. 'Mais lorsqu'il voulut commencer à parler, 'Ananie fils de Nebedée alors souverain Pontife lui fit donner un soufflet. b S. Paul avoit le cœur preparé non seulement à presenter l'autre joue, comme l'ordonne l'Evangile, mais à souffrir toutes sortes de tourmens pour la verité sans cesser d'aimer ceux qui les lui auroient fait souffrir. Néanmoins se contentant de garder cette charité dans son cœur, il crut devoir témoigner au-dehors pour l'utilité des autres de la force & de la vigueur, & repousser l'outrage qu'on lui faisoit, par une reprimande severe. C'est pourquoi il reprocha à Ananie la violence injuste dont il usoit contre un homme de qui il pretendoit être le juge, le menaça que Dieu le fraperoit lui-même, & l'appella une muraille blanchie, c'est-à-dire, un hypocrite. Et cette parole étoit une prophetie, par laquelle le S. Esprit marquoit, selon saint Augustin, que le Sacerdoce & la Republique des Juifs qui conservoit encore quelque éclat au-dehors, n'étoit au-dedans que de la terre, & étoit prête de tomber' comme la muraille blanchie dont parle un Prophete. 'L'Apôtre en fit néanmoins excuse lors qu'on l'eut averti que c'étoit le grand-Prêtre de Dieu qu'il traitoit de la sorte, & il protesta" qu'il ne le connoissoit pas; 'témoignant par cette réponse pleine de douceur & d'humilité avec quelle tranquillité il avoit dit ces paroles si fortes; puisque des personnes troublées par la colere ne peuvent pas revenir à elles si promptement. 'S. Cyprien remarque sur cet endroit que S. Paul respectoit encore l'ombre du Sacerdoce dans ces Pontifes impies, sacrileges, & sanguinaires, à qui il ne restoit plus rien de l'honneur & de l'autorité sacerdotale. 'S. Chrysostôme [aussi bien que S. Augustin] veut que nous regardions ce que cet Apôtre lui dit, non comme une malediction, mais comme une prophetie, que la mort d'Ananie verifia. [" Car après qu'il eut contribué à avancer la ruine de son pays par une faction puissante qu'il y forma, & qui y fit beaucoup de maux : enfin lorsque les Juifs se furent revoltez, il fut tué des premiers en l'an 66. avec son frere, non par les armes des Romains, mais par le crime des Juifs d'une autre faction, dont son propre fils étoit chef.] 23. v. 1. v. 2| Jos. ant. l. 20. c. 3. p. 6. o. d. b Aug. mend. c. 15. p. 10. 1. b| S. D. in m. l. 1. c. 19. 21. B. p. 191. d. e| 196. f. B. NOTE 52. Ezech. 13. v. 10. Act. 23. v. 4. 5. Aug. S. D. in m. l. 1. c. 19. p. 191. e. f. NOTE 53. Cypr. ep. 55. p. 155. 2. Chry. t. 5. or. 47. p. 530. b. c. Voiez les Juifs §. 39. 43.

'Comme Jesus-Christ laisse souvent agir les Saints d'une maniere humaine & ordinaire, a S. Paul sachant que les Juifs qui paroissoient si unis contre lui, étoient divisez entr'eux par les opinions contraires des Pharisiens qui croioient la resurrection, & des Sadducéens qui la nioient; il s'écria qu'il étoit Pharisien, & qu'il n'étoit accusé qu'à cause de la resurrection des morts. [Et il ne disoit rien en celà que de très-vrai;] 'puisque la resurrection est la foi propre des Chrétiens, [qui fait toute leur confiance, & qui les distingue de tous les philosophes payens. A l'égard même des Juifs, dont plusieurs croioient la resurrection future, tout le crime de S. Paul étoit de soutenir que Jesus-Christ étoit non seulement mort, ce qu'ils disent comme nous, mais qu'il étoit aussi ressuscité. Cette parole fit l'effet que vouloit S. Paul.] 'Les Juifs commencerent à crier les uns contre les autres, & les Pharisiens " se declarerent même pour S. Paul. 'Lysias eut peur que dans ce tumulte, ils ne le missent en pieces : c'est pourquoi il envoia ses soldats pour le tirer de leurs mains, & le ramener dans le camp. 'Car il craignoit qu'on ne lui fist un crime de leur avoir abandonné un Romain : '& il étoit persuadé qu'il Chry. in Act. h. 49. p. 422. d. e. a Act. 23. v. 6-8| 24. v. 21. Aug. s. 241. p. 1003. f. Act. 23. v. 7-9. &c. v. 10. Chry. h 49. p. 423. c. Act. 23. v. 29.

qu'il n'avoit rien fait qui fust digne de la mort, ni de la prison. L'an de J. C. 58.

ARTICLE XXXVIII.

Les Juifs veulent assassiner saint Paul : Il est mené à Cesarée, où il demeure deux ans prisonnier.

Chry. in Act. h. 49. p. 427. a. Act. 23. v. 11.
'JESUS-CHRIST qui a accoutumé de faire de plus grandes faveurs à ses Saints dans leurs afflictions, 's'apparut à S. Paul la seconde nuit qu'il passa dans la prison, l'encouragea, & l'assura qu'il iroit lui rendre témoignage jusques dans Rome. ' Il étoit alors dans les chaînes. Chry. p. 427. a.

Act. 23. v. 12-15.
'Le jour d'après, plus de quarante Juifs " firent une conjuration pour assassiner S. Paul; & allerent ensuite trouver les Pontifes, [non pour demander pardon d'un dessein si detestable, mais] afin qu'ils y contribuassent eux-mêmes, & qu'ils demandassent à Lysias de faire encore comparoitre S. Paul le lendemain devant eux, resolus de le tuër avant qu'il fust arrivé à l'assemblée. [Car il ne falloit pas que ce crime souillast les yeux des Pontifes, dont il souilloit le cœur, & les fist paroître coupables devant les hommes.] ' Le neveu de S. Paul lui donna avis de cette conspiration, & par son ordre " il en avertit le Tribun. ' Car quoique S. Paul fust assuré de la protection de Dieu, il ne falloit pas néanmoins qu'il negligeast les moiens humains que sa providence lui donnoit pour sauver sa vie. &c. — v. 16-22. — &c. — Chry. h. 49. p. 425. a.

b. c.
' La conduite des Juifs qui avoient agi en toute cette affaire plûtôt en chefs de brigans qu'en Juges & en Pontifes, fit juger au Tribun que l'avis pouvoit aisément être veritable. ' C'est pourquoi aiant fait preparer " une bonne escorte, de peur que les Juifs ne fissent quelque violence, il fit partir S. Paul sur les neuf ou dix heures du soir pour être mené à Antipatride, & le lendemain à Cesarée, où étoit Felix Gouverneur de la Judée, à qui il en écrivit en même tems d'une maniere très-avantageuse à S. Paul. [Ainsi l'Apôtre ne demeura que neuf jours à Jerusalem, & "le dix ou onziéme il arriva à Cesarée.] ' Felix " l'aiant interrogé, lui dit qu'il examineroit sa cause quand ses accusateurs seroient venus, & le fit conduire au palais d'Herode. h. 50. p. 430. c | Act. 23. v. 23-33. — &c. — NOTE 54. — Act. 23. v. 34. 35. — " &c.

Chry. h. 49. p. 425. c.
' Les Pontifes vinrent apparemment demander à Lysias qu'il fist comparoître S. Paul devant eux, & furent bien confus d'apprendre qu'il leur étoit échappé. ' Lysias leur dit qu'ils pouvoient aller faire leurs plaintes contre lui au Gouverneur. Act. 23. v. 30 | 24. v. 8.

24. v. 1.
' Le grand Pontife Ananie y alla lui-même, avec quelques-uns " des principaux, & un avocat nommé Tertulle. Ils arriverent à Cesarée " cinq jours après [que saint Paul eût été pris dans le Temple,] ' & douze depuis qu'il fut venu à Jerusalem. τῶν πρεσβυτέρων. — v. 11. — Voiez la Note 50.

v. 1-9.
' Ananie, & les autres aiant comparu, accuserent S. Paul par la bouche de Tertulle, & par leur propre témoignage, " d'être un seditieux, un profanateur du Temple, & le chef de l'heresie des Nazaréens' (car c'est ainsi qu'ils qualifioient la religion Chrétienne) " sans néanmoins rien specifier. ' S. Paul nia tous ces chefs, & fit voir qu'ils les avançoient sans preuves, hors ce qu'ils appelloient la Secte des Nazaréens. ' Il fit paroître en cette occasion son humilité & sa douceur ordinaire ; se contentant de se justifier sur les points dont on l'accusoit, sans répondre aux injures des Juifs par d'autres injures, & sans même se plaindre de la maniere si indigne & si violente, dont il avoit été traité. ' Felix qui gouvernoit la Palestine " depuis plusieurs années, *a* savoit assez ce que les Juifs entendoient par la Secte des Nazaréens, [& ne la regardoit pas apparemment comme un grand crime.] ' Mais ne voulant pas aussi absoudre S. Paul, soit pour en tirer de l'argent, ' soit pour ne pas déplaire aux Juifs, ' il remit à juger l'affaire quand Lysias seroit venu à Cesarée, & l'en auroit informé, ' & ordonna que l'on laissast cependant beaucoup de liberté à S. Paul. &c. — Chry. h. 50. p. 433. b. — NOTE 55. — Act. 24. v. 10-21. — Chry. h. 50. p. 432. b. c | 434. e. — Act. 24. v. 10. — *a* v. 22. — depuis 8. ou 9. ans. — v. 26. — v. 27. — v. 22. — v. 23.

v. 25.
' Quelque-tems après, Felix étant avec sa femme Drusille, qui étoit Juive, ' & sœur du Roi Agrippa, mais qui l'avoit épousé contre les loix des Juifs, *b* il fit appeller S. Paul, & trembla quand il l'entendit parler de la justice, de la chasteté, & du dernier jugement. *c* Car S. Paul ne cherchoit pas à lui plaire, & à le flater pour en obtenir son élargissement, mais à le frapper d'une crainte salutaire. Voiez les Juifs §. 36. — Jos. ant. l. 20. c. 5. p. 693. d. e | Bar. 58. §. 55. — *b* Act. 24. v. 24. 25. — *c* Chry. h. 51. p. 440. a.

p. 439. e | Act. 24. v. 26.
' Felix le faisoit venir souvent de cette sorte pour lui parler, non qu'il voulust profiter de ses discours, mais dans l'esperance qu'il lui donneroit de l'argent pour acheter sa delivrance, & ' Tertullien dit même qu'il alla jusqu'à lui en parler en secret. *d* Ainsi durant que S. Paul relevoit devant lui la vertu & le mépris des choses du monde, cet homme aveugle & endurci ne songeoit qu'à satisfaire sa passion pour l'argent. ' Et il eût peut-être été bien aise de profiter des aumônes que S. Paul avoit apportées pour les pauvres. ' Mais il ne pût rien tirer ni de l'Apôtre, ni d'aucun de ses disciples. *e* Ce fut pour celà qu'il le retint deux ans en prison, aussi bien que pour s'acquerir l'affection des Juifs, [" qu'il avoit irritez par beaucoup de violences.] Tert. fug. c. 12. p. 698. c. — *d* Chry. p. 442. d. e. — Bar. 58. §. 155. — Chry. p. 442. e | Tert. fug. c. 12. p. 698. c. — *e* Act. 24. v. 26. 27 | Chry. h. p. 439. d. 442. — Voiez Juifs.

ARTICLE XXXIX.

Saint Paul appelle à l'Empereur.

L'AN DE JESUS-CHRIST 60.

Act. 24. v. 28.
'FESTE succeda à Felix deux ans " après [ce que nous venons de rapporter,] *f* c'est-à-dire après la prise de S. Paul, *g* que Felix en quittant la province, laissa en prison pour gratifier les Juifs. [Mais quoi qu'il fist alors pour gagner leur affection,] *h* celà n'empécha pas que plusieurs d'entr'eux n'allassent l'accuser à Rome ; & il ne fut sauvé que par son frere Pallas, ' qui avoit perdu son grand credit dès la premiere année de Neron, *i* mais qui possedoit encore de grandes richesses. NOTE 56. — *f* Genebr. Chr. p. 225 | Uss. an. 62 | Eus. n. p. 26. 1. b. — *g* Act. 24. v. 28. — *h* Jos. ant. l. 20. c. p. 696. f. — Tac. an. 13. 13. c. 14. p. 200. — *i* 14. c. 65. p. 240.

k Feste étant entré dans son gouvernement, s'en alla trois jours après à Jerusalem, *k* Act. 25. v. 1.

1. salem, ' où il demeura seulement [1] huit ou dix jours. ' Lorsqu'il y étoit, le souverain Pontife, [Ismaël successeur d'Ananie,] & les principaux de Jerusalem, ' c'est-à-dire, les Pontifes & les anciens, '& même toute la foule du peuple lui vinrent demander avec de grands cris la condannation de S. Paul, voulant son sang & sa mort. ' Feste leur dit qu'on ne pouvoit pas accorder la punition d'un homme sans l'écouter, & le confronter avec ses accusateurs. Ils le prierent donc de leur accorder au moins cette grace, de le faire venir à Jerusalem, voulant le tuër en chemin. ' Feste comprit sans doute leur mauvais dessein, [& conservant encore quelque reste d'équité, il ne voulut pas leur accorder ce qu'ils souhaitoient;] ' mais il leur répondit, qu'il s'en alloit à Cesarée où étoit Paul, & que ceux qui voudroient l'accuser pouvoient y venir avec lui. v. 6. v. 2. v. 15. v. 24. v. 2. 15. 24. v. 16. Chry. n. h. 51. p. 443. b. Act. 25. v. 4. 5.

'Ils accepterent ce parti: & dès le lendemain que Feste fut arrivé à Cesarée, il leur donna une audiance publique où il fit amener S. Paul. ' Les Juifs l'accuserent de beaucoup de crimes fort considerables, avec autant de hardiesse & d'impudence que de foiblesse. Et même desesperant de le pouvoir faire condanner sur tout ce qu'ils lui reprochoient au sujet de leur loi, ils en vinrent à l'accuser de crimes d'Etat & de leze-majesté, comme ils l'avoient pratiqué à l'égard de Jesus-Christ, & comme celà leur étoit ordinaire. ' Mais ils le firent avec si peu de couleur, que Feste jugea bien-tôt qu'il ne s'agissoit en tout celà que de disputes de religion, dont il se mettoit peu en peine. 'S. Paul au contraire se défendit si fortement sur tout, ' que quoique les Juifs demandassent encore sa mort, Feste non seulement ne crut pas qu'il la meritât, ' mais voulut même le mettre tout-à-fait en liberté. v. 6. 7. 17. v. 7. 8 | Chry. n. p. 440. c. Act. 25. v. 7. 18. 19. v. 8. v. 24. 25. 28. v. 18.

'Cependant voiant l'opposition des Juifs '& étant bien aise de les gratifier en leur abandonnant S. Paul, [parce que ceux qui n'ont pas un grand amour pour la justice] ' sont bien plus portez à contenter un peuple entier [qu'à soûtenir l'innocence d'un seul homme;] il fit semblant de se vouloir informer davantage de l'affaire, '& demanda à S. Paul s'il ne vouloit pas bien qu'il le jugeât à Jerusalem. ' L'Apôtre se trouva alors dans la necessité de recourir au dernier remede qui lui restoit pour n'être pas livré entre les mains des Juifs qui le vouloient massacrer, qui étoit d'appeller à l'Empereur: ' ce qu'il fit non pour son utilité propre, mais pour celle de toute l'Eglise, [à laquelle sa conservation étoit d'une extrême importance.] 'S. Athanase semble même dire qu'il receut un ordre particulier du S. Esprit pour agir comme il fit en cette rencontre. [Il ne faisoit néanmoins que suivre] ' la regle commune des Saints, d'être inebranlables dans les plus grands perils quand il plait à Dieu de nous y mettre, mais de ne nous y pas jetter de nous-mêmes. ' Il ne doutoit point de la protection que Dieu lui avoit promise pour le conduire jusqu'à Rome. Mais si sous pretexte de cette promesse, il se fust engagé volontairement dans des dangers dont il pouvoit s'exemter par des voies justes & innocentes; c'eût été non se confier en Dieu, mais le tenter. Ainsi il fit ce qu'il se trouva en état de faire, & en remit le succès à la providence divine. ' Il nous a appris en recourant à Neron ce que doivent faire les ministres de l'Eglise, lorsqu'ils la voient opprimée sous des Empereurs Chrétiens par la violence des heretiques. v. 19. 25. v. 9. 11. Chry. n. p. 441. c. Act. 25. v. 9. 10. v. 10-12; 21-25; 28. v. 19. Aug. B. ep. 185. p. 655. b. c. Ath. fug p. 711. 712. p. 711. Chry. n. h. 51. p. 441. b. Aug. B. ep. 185. p. 655. e.

1. C'est ce qu'on lit dans le texte latin de nôtre vulgate. Le grec ordinaire porte qu'il y demeura plus de dix jours. ' Le Nouveau Testament d'Oxford dit seulement que plusieurs manuscrits ont ὀ πλείας ἐκτώ. , Mais la Synopse assure que plusieurs ont comme le latin, que le Syriaque & l'Arabe ont de même, & que c'est le meilleur. Oxon. p. 389. Synop. p. 1601. e. f.

ARTICLE XL.

Saint Paul parle devant Agrippa : s'embarque pour Rome. De Saint Aristarque.

'Quelques jours après que S. Paul eut appellé à Cesar, Agrippa Roi [de quelques cantons de la Judée, & fils de celui qui avoit mis S. Pierre en prison,] vint à Cesarée, avec [sa sœur] Berenice, saluër le nouveau Gouverneur. Ils y demeurerent quelque tems; & comme Feste leur eut un jour parlé de S. Paul, ' en déguisant comme il put l'injustice avec laquelle il l'avoit traité; *a* Agrippa souhaita de l'entendre parler, faisant voir au moins par là qu'il en avoit une grande idée. Celà se fit le lendemain dans une audience "fort solennelle, où se trouverent les principales personnes de la ville, & à laquelle Berenice même voulut assister. ' Ce fut un des fruits que Saint Paul tira de sa persecution, sans laquelle il n'eût pas eu aisément occasion de parler à des personnes de cette qualité, & de les instruire. Act. 25. v. 13-21. Chry. n h. 51. p. 441. b. *a* d | Act. 25. v. 22. 23. &c. Chry. p. 445. b.

'Feste fit d'abord l'apologie de S. Paul, en declarant " qu'étant obligé de l'envoier à l'Empereur parce qu'il y avoit appellé, il ne savoit que lui en écrire. ' Car pour ce qui regarde Jesus-Christ, des Gouverneurs de province ne croyoient pas qu'il fust digne d'eux de savoir ce que c'étoit, ou plûtôt ils ne le meritoient pas. Chry. p. 444. d | h. 52. p. 449. b. &c. h. 51. p. 445. a.

'Agrippa aiant dit ensuite à S. Paul qu'il pouvoit parler pour sa défense, il fit un discours qui étoit moins pour justifier son innocence, que pour instruire les autres, ' non seulement sur la foi, & sur la remission des pechez, mais aussi sur la morale & la conduite de la vie. 'Il protesta d'abord, & sans flaterie, qu'il s'estimoit heureux de parler devant une personne instruite de toute la religion des Juifs comme étoit Agrippa; ce qui n'étoit pas seulement favorable à son innocence, ' mais lui donnoit quelque esperance de pouvoir toucher ce Prince, par le respect qu'il avoit pour les Prophetes, en lui faisant voir que tout ce qu'ils ont predit du Messie, ' dont l'attente étoit l'objet de toute leur pieté, s'étoit accompli en Jesus. *b* Il montre que ce Jesus étoit ressuscité parce qu'il lui avoit parlé lui-même, *c* & que dans l'opposition qu'il avoit alors pour le Christianisme, dont il avouë qu'il avoit été un cruel persecuteur, il falloit un aussi grand miracle que celui-la b. p. 442. d. h. 51. p. 449. 450. Act. 26. v. 6. 8. 22. 23. 27. 29. v. 7 | Chry. h. 52. p. 454. b. *b* Chry. h. 52. p. 450. d. *c* Act. 26. v. 9-15.

v. 16-22. là pour le convertir. 'Il ajoûte à celà le L'an de commandement que Jesus-Christ J. C. 60. lui avoit fait d'aller porter son nom, & prêcher la penitence par toute la terre, & que c'étoit pour s'être acquité de cet ordre, que les Juifs le persecutoient.

Chry. p. 452. b. c. 'Comme il s'animoit de plus en plus, en s'adressant toûjours à Agrippa, Feste à qui celà ne plaisoit peut-être pas, l'interrompit, & le traita même d'insensé. Act. 26. v. 25-29. 'S. Paul lui répondit avec simplicité qu'il n'étoit point insensé, & qu'il ne disoit rien qui ne fust & veritable, & de bon sens. Il prit Agrippa à témoin de tout ce qu'il avançoit, & recommençoit à lui representer avec une nouvelle ardeur les preuves de la verité, lors que ce Prince [qui songeoit peut-être plus à ne pas mécontenter Feste qu'à sauver son ame, lui dit Chry. p. 455. c. comme en raillant,] „ 'Je pense que vous „ voudriez presque me persuader de me „ faire Chrétien. „ A quoi S. Paul répondit [avec un zele aussi ardent que serieux,] „ [Plût à Dieu que vous & tous „ ceux qui m'écoutent, devinssiez tel que d|453. a. „ je suis, à la reserve de ces liens. „ 'Ce n'est pas qu'il ne regardât ses liens mêmes comme sa gloire: Mais cette generosité étoit trop disproportionnée à la disposition de ceux à qui il parloit.

Act. 26. v. 30-32. 'Agrippa & les autres se leverent ensuite, persuadez de l'innocence de S. Paul: & Agrippa dit à Feste que sans son appel on eût pû lui donner la liberté.

27. v. 1. 2. 'Comme on eut donc resolu qu'il falloit l'envoier à Rome, il fut embarqué avec quelques autres prisonniers sur un vaisseau "d'Adramytte, [ville de Mysie, en Note 57. attendant qu'on en trouvât quelque autre sur la route qui allât à Rome.] Il avoit S. Luc avec lui, & encore Aristarque de Coloss. 4. v. 10. 11. Thessalonique, 'Juif de naissance, a qui a Act. 19. v. 29. accompagnant S. Paul à Ephese, avoit été exposé à la fureur du peuple dans la sedition de Demetre [en l'an 57.] 20. v. 4. 'Il le suivit encore [l'année d'après] lorsqu'il passa de Grece en Asie pour venir à Jerusalem.

Col. 4. v. 10; Phil. v. 23. 'Dans des lettres que S. Paul écrivit [de Rome un an ou deux après ce voiage,] il l'appelle lui & Epaphras compagnons de Bar. 60. §. 11. sa captivité, 'marquant par ce terme qu'ils étoient prisonniers à Rome avec Phile. v. 24; Col. 4. v. 10. 11. lui. 'Il met encore Aristarque entre les compagnons de ses travaux, qui lui donnoient quelque consolation, & qui l'assistoient à Rome.] ["On en dit quel- Note 58. ques autres choses, mais peu assurées. Adon, Usuard, & d'autres Latins le mettent dans leurs martyrologes le 4. d'Août.] Menæa, ap. p. 210. 'Les Grecs en font leur grand office le 14. d'Avril en le joignant avec S. Pudent p. 366. & S. Trophime: '& ils en font encore une memoire le 27. de Septembre.

Act. 27. v. 1. 3. 'La garde de S. Paul avoit été donnée à un Centenier nommé Jule, qui le traita avec beaucoup d'humanité. Ils mouillerent l'ancre à Sidon, où S. Paul " eut per- &c. mission d'aller visiter ses amis, [accomv. 4 | Synop. p. 1613. a. b. pagné sans doute de quelque garde.] 'En estant partis, "ils passerent à la droite de ὑπεπλεύσαμεν τὴν Κύπρον. l'isle de Cypre, en la costoiant à cause que Act. 27. v. 5. le vent etoit contraire. 'Ils traverserent ainsi les mers de Cilicie, & de Pamphilie, v. 6. & arriverent à "Myre en Lycie.' Ils pri- Note 59. rent là un vaisseau d'Alexandrie, qui alloit en Italie; au-lieu que celui d'Adramitte les devoit mener le long des côtes de " l'Ionie. [En changeant de vaisseau ils ou de l'Asie proprement dite. v. 7. ne changerent pas de vent:] '& comme il leur etoit toûjours contraire, ils furent long-tems à approcher de Cnide, ville & Bar. 58. §. 168 | Act. 27. v. 7. promontoire de Carie.]' De là ils gagnerent Salmone, a promontoire de l'isle de a Plin. l. 4. c. 12. p. 80 | Sanson. Crete ou Candie qui regarde l'Orient. Pline l'appelle *Sammonium*; & on le nomme aujourd'hui le cap de Salamani. Act. 27. v. 8. 'Enfin en costoiant toûjours l'isle avec grande peine, ils arriverent à Beauxports lieu proche de la ville de Lasée ou Thalasv. 12. se,' mais qui n'avoit pas un assez bon port 12. 13. pour y pouvoir passer l'hyver. 'Il paroît que ce lieu étoit au midi de la Candie.

ARTICLE XLI.

S. Paul fait naufrage, & aborde à Malte.

Act. 27. v. 9. 12. 13. 'IL y avoit bien du tems [que l'on étoit parti de Cesarée;] & la navigation, dit S. Luc, étoit deja dangereuse Usser. an. 62. p. 676. c. à cause que "le jeûne étoit passé.' Usse- Note 60. rius l'entend du jeûne solennel du septiéme mois [qui peut s'être celebré cette Synop. p. 1614. c. année vers le 22. de Septembre;] ['ce que divers auteurs ont suivi, & on marque que c'est le tems où la mer est le plus Act. 27. v. 9. 10. sujette aux orages.' S. Paul étoit d'avis de demeurer à Beauxports de peur d'un Chry. n. h. 53. p. 464. a. b. naufrage, 'qu'il ne prevoyoit pas seulement par conjecture, mais aussi par esprit de prophetie, quoiqu'il ne le témoignât pas, parce qu'il n'avoit pas encore acquis assez d'autorité parmi ceux qui étoient avec lui dans le vaisseau. Act. 27. v. 11. 12 | Synop. p. 1615. b. 'Néanmoins la pluspart des autres furent d'avis de tâcher à gagner Phenice, port de Candie, sur la côte meridionale, mais Act. 27. v. 13. qui regarde l'Occident:' & comme on crut y pouvoir arriver à cause d'un petit vent de midi qui s'étoit levé, on partit en costoiant toûjours l'Isle " de fort près. Note 61.

v. 14. 15. 'Mais le vent se tourna bien-tôt vers l'Orient, & avec tant de violence, que les matelots ne purent plus être maîtres du vaisseau, & furent contraints de le laisser v. 16. 17 | Synop. p. 1617. a. b. aller au gré du vent. 'Il les porta près d'une petite isle appellée Claude, [1] qu'on met près de la Candie au Sud-ouest,' où Act. v. 17 | Syn. p. 1617. e. f. craignant d'être engagez dans les Syrtes, qui sont sur les côtes d'Afrique, ou quelques autres bancs de sable, ils ceignirent le vaisseau avec des cables, de peur que les sables ne le fissent ouvrir, & abaisserent le mast & les voiles, [afin que le vent les poussât avec moins de violence.] Ils avoient auparavant mis l'esquif dans le vaisseau avec beaucoup de peine, [de peur que le vent ne l'emportât, ou qu'il ne se brisât,] 'ou qu'il n'endommageât le vais- Syn. p. 1617. c. seau en le choquant. Le lendemain il fallut Act. 27. v. 18. 19. jetter les [marchandises,]' & le jour suivant l'équipage même du vaisseau. b Ils fub v. 20. 21. 33. rent quatorze jours sans voir ni soleil ni c v. 38. étoiles, & [2] sans manger, c quoiqu'ils n'eussent

Synop. p. 1617. a. b. 1. 'On croit que c'est la même que d'autres appellent Caude, ou Gaude. [Ainsi ce peut bien être celle de Gozzi, que Sanson place au midi des par- d Synop. p. 1621. a. b. ties les plus occidentales de la Candie.]

2. d Ou sans presque manger, disent divers in- e Chry. in Act. 43. p. 463. c. terpretes. [Mais je ne say si celà s'accorde assez avec les paroles de S. Paul.] e S. Chrysostôme l'entend à la lettre.

n'eussent pas jetté les vivres : ' la crainte de la mort les empêchant de songer à manger, [autant & plus que] l'agitation du vaisseau : ' Car on n'avoit plus aucune esperance d'échaper. Chry. n. h. 53. p. 463. d. e | Syn. p. 1618. f. Act. 27. v. 20.

' Dans cet extrême danger un Ange apparut à S. Paul, & l'assura que Dieu lui avoit accordé le salut de tous ceux qui étoient dans le vaisseau. ' Il y avoit 276. personnes. ' S. Paul leur raconta cette vision, & les exhorta à prendre courage, ' leur promettant qu'ils se sauveroient tous dans une isle, & que le vaisseau seul seroit perdu. ' Ce ne fut pas pour se faire honorer d'eux qu'il leur dit que Dieu lui avoit accordé leur conservation, ni afin qu'ils crussent lui en être redevables, mais afin qu'ils receussent plus aisément les instructions qu'il leur pouvoit donner [quand il en trouvoit l'occasion.] v. 23. 24. v. 37. 21-26. 22-26. v. 24 Chry. n. h. 53. p. 461. e.

' La 14. nuit les matelots reconnurent par la sonde qu'ils approchoient de la terre : & ils jetterent quatre anchres pour arrester le vaisseau jusques au jour. ' Mais ils songeoient en même tems à se sauver dans l'esquif, [soit que ce fussent des esclaves & des forçats, qui ne cherchoient qu'à s'enfuir, soit] ' qu'ils n'eussent pas assez de confiance en la promesse que S. Paul leur avoit faite. ' S. Paul s'apperceut de leur dessein, & en avertit le Centenier afin qu'on les arrestât, parce que sans celà on n'eût pas pû se sauver. ' Car ce que Dieu veut faire, il le veut faire par de certains moiens, que sa sagesse & sa providence rendent ainsi necessaires à l'execution de ses desseins & de ses promesses. Act. 27. v. 27-29. v. 30. Chry. n. h. 53. p. 462. c. d. Act. 27. v. 31. 32. Synop. n. p. 1620. g.

' En attendant que le jour vinst, S. Paul & par ses paroles & par son exemple fit enfin manger tous ceux de la compagnie, & puis on jetta les vivres pour en décharger le vaisseau. ' Un si grand accablement " ne l'empécha point de rendre graces à Dieu [& de le loüer] avant que de manger : ' & il le fit à la vûë de tout le monde. Act. 27. v. 33-38. Chry. h. 53. p. 465. a. d. &c. Act. 27. v. 35.

' Le jour étant venu, on vit la terre, mais sans pouvoir juger quel pays c'étoit. On étoit entré ou près d'entrer dans un golfe, qui avoit une rade de tous côtez, & non des écueils : & on resolut d'y pousser le vaisseau [le plus avant, & le plus près de la terre] qu'il se pourroit. C'est pourquoi [les mariniers] leverent les anchres, lâcherent [1] le gouvernail, qu'ils avoient lié à cause de la tempête, mirent "la petite voile au vent, & tirerent ainsi vers le rivage. ' Mais aiant rencontré une langue de terre, le vaisseau y échoua, la prouë y demeura enfoncée dans le sable, & la poupe fut rompuë par les flots. Act. 27. v. 39. 40 | Synop. p. 1621. 1622. 1. artemone. Act. 27. v. 41 | Bar. 58. §. 171. ex Bed.

[Il fallut donc que chacun pensât à sortir du vaisseau & à gagner la terre.] ' Et comme on craignoit que [dans ce tumulte] les prisonniers ne trouvassent moien de s'échapper, les soldats [qui étoient apparemment chargez d'en répondre,] étoient d'avis de les tuër. ' Mais la consideration de S. Paul, que le Centenier vouloit conserver, parce qu'il l'aimoit beaucoup, empécha l'execution de Act. 27. v. 42. v. 43 | Chry. n. h. 53. p. 463. b.

1. a Le texte dit *les gouvernaux*. Et on assure que les vaisseaux des anciens en avoient deux. a Synop. p. 1622. a. b. c.

L'an de J.C. 60. ce [barbare] dessein. ' On ne songea donc plus qu'à se sauver, & [comme saint Paul l'avoit promis,] tous arriverent au bord, "les uns à nage, les autres sur les débris du vaisseau : ' Car pour l'esquif, on l'avoit laissé aller la nuit precedente. ' Dieu ne voulut pas sauver le vaisseau, pour leur faire voir la grandeur du peril qu'ils avoient couru, & leur faire connoître que lui seul les en avoit retirez. Act. 27. v. 43. 44. NOTE 62. v. 32. Chry. n. p. 465. d.

' Voilà, dit S. Chrysostôme, ce que c'est que de vivre en la compagnie d'un Saint, quand ce seroit un prisonnier, & de l'avoir pour protecteur parmi tant de dangers qui nous environnent tous les jours [soit dans le corps, soit dans l'ame ;] pourvû néanmoins que nous ayons soin de faire ce qu'il nous dit. [Car autrement sa vertu sera nôtre condannation, comme nous l'apprenons du malheur des Capharnaïtes.] ' Le même Saint semble dire que tous ceux qui étoient dans le vaisseau avec S. Paul, furent convertis à la foi. c | 467. b. c. d. p. 462. d | 464. a. d.

ARTICLE XLII.

Saint Paul est bien reçû à Malte : guerit le pere de Publie ; arrive à Rome.

' LE lieu où S. Paul & les compagnons de son naufrage aborderent, étoit l'isle de "Malte. Ils y furent receus avec beaucoup de bonté par les habitans, qui eurent soin sur tout "de les faire bien chauffer. ' S. Paul alloit lui-même ramasser du bois pour mettre dans le feu, ' sans dedaigner de travailler, & de faire les choses les plus basses. Act. 28. v. 1. 2. NOTE 63. &c. v. 3. Chry. n. h. 54. p. 468. b. c.

' Comme il mettoit ainsi quelques brouſſailles dans le feu, il en sortit une vipere qui se jetta à sa main. On crut que le venin de cet animal lui alloit mettre le feu par tout le corps, & le faire enfler & "crever, comme celà arrive d'ordinaire : ou qu'il alloit aussi-tôt tomber mort. Cependant il se contenta de secouër la vipere dans le feu ; & il ne lui en arriva aucun mal. e | Act. 28. v. 3-6 | Synop. p. 1625. c. d. ἐμπίπρασθαι.

' Quand on vit d'abord cette vipere à sa main, les habitans qui jugeoient bien que c'étoit un prisonnier, crurent que c'étoit quelque homicide que la justice divine ne vouloit point laisser vivre. ' Car la lumiere de la nature, que de vains raisonnemens n'avoient pas corrompuë dans eux comme dans beaucoup de philosophes, leur faisoit reconnoître une justice & une providence élevée au-dessus des hommes, qui regle tout ce qui se passe ici-bas ; [quoiqu'ils ne sceussent pas encore que cette même justice par un ordre qui est au-dessus de nôtre raison, permet souvent que les plus grands maux tombent en ce monde sur ceux qui sont les plus innocens.] Ils se disoient seulement entr'eux cette pensée qu'ils avoient de S. Paul, sans lui insulter, & sans blesser le respect qu'on doit à des gens affligez, [& à des hôtes.] Mais quand ils virent au bout de quelque tems qu'il ne lui arrivoit aucun mal, ils passerent d'une extrémité à l'autre, & disoient que c'étoit un Dieu. Chry. p. 470. c. b. c | p. 468. d. e.

Bar. 58. §. 171.

L'an de J.C. 60. 61.

'On remarque presentement que tous les serpens qui sont à Malte n'ont aucun venin : ce qu'on attribuë aux merites de S. Paul, puisqu'on voit par cette histoire même, qu'on ne le peut pas attribuer à quelque proprieté naturelle du pays.

Act. 28. v. 7. 8 | Chry. n. p. 470. d | Hier. ep. 30. p. 201. a. a Chry. p. 468. 469.

NOTE 64.

'S. Paul & tous les autres qui s'étoient sauvez du naufrage, demeurerent trois jours chez Publie le plus considerable de cette isle, ["& qui en étoit peut-être aussi le Magistrat.] a Il les traita avec beaucoup d'humanité, sans autre raison que par la compassion de ce qu'ils avoient souffert. Son hospitalité fut bien-tôt recompensée.

Act. 28. v. 8. Greg. in Job l. 27. c. 11 p. 786. c. Act. 28. v. 9. 10.

'Car S. Paul guerit son pere malade d'une fievre, & d'une dyssenterie : 'esperant que ce miracle pourroit être utile pour la conversion de cette isle, qui étoit encore pleine d'infidéles. 'Il fit [pour le même sujet] beaucoup d'autres miracles à Malte.

Chry. p. 471. a. p. 469. b | Act. 28. v. 10.

[Il ne fut pas trompé dans son attente ;] '& la maniere dont les Maltois en userent à son égard, fait assez juger comment ils receurent les veritez qu'il leur annonçoit, & combien fut grand le nombre de ceux qui se convertirent. 'Car ils firent toutes sortes d'honneurs & à lui, & à ceux de sa compagnie à cause de lui. Ils les nourrirent tous durant les trois mois qu'ils demeurerent dans leur isle, & quand ils en partirent, ils les pourvurent de tout ce qui leur étoit necessaire.

Chry. p. 471. a.

'Ce n'étoit pas là une recompense pour saint Paul, [car il ne l'attendoit que de Dieu ;] mais c'étoit l'accomplissement de ce que dit JESUS-CHRIST : Que tout ouvrier merite qu'on le nourrisse.

L'AN DE JESUS-CHRIST 61.

Act. 28. v. 11. v. 12-14. Synop. p. 1613. d | 1627. c. Act. M. p. 705. 706.

en l'an 107.

'Après donc que S. Paul eut demeuré trois mois à Malte, il en partit avec ceux de sa compagnie dans un [autre] vaisseau d'Alexandrie qui y avoit aussi passé l'hiver. 'Il arresta trois jours à Syracuses, passa à Rhege, & arriva en deux jours à Pouzoles, 'où les vaisseaux qui venoient d'Alexandrie avoient accoutumé d'aborder. 'S. Ignace souhaita aussi d'y aborder quand il vint souffrir le martyre à Rome, "afin de marcher sur les vestiges de S. Paul : mais en étant empéché par la violence du vent, il se contenta de témoigner qu'il estimoit heureux les Fidéles qui y demeuroient.

Act. 28. v. 14 15 | Bar. 59. §. 3. Chry. n. h. 54. p. 469. c ; Act. 28. v. 15.

'Après que S. Paul eut demeuré sept jours en ce lieu, à la priere des freres, c'est-à-dire des Chrétiens qui y étoient déja, il arriva à Rome par le chemin d'Appie, aiant rencontré à vingt lieuës de la ville les Chrétiens qui venoient audevant de lui, 'sans craindre de s'exposer en rendant cet honneur à un prisonnier. 'Leur courage & leur joie en donna à S. Paul même, que sa haute vertu ne rendoit point incapable des mouvemens naturels aux hommes.

Bar. 59. §. 4 | Pearf. p. 18. Chry in Act. h. 55. p. 479. d.

'Il arriva à Rome au commencement du printems, ou même dès le mois de Février, quoique quelques martyrologes en marquent la fête le 6. de Juillet. 'Il entra chargé de chaînes dans cette capitale de l'Empire, avec le même [courage] qu'un Prince qui reviendroit triomphant après avoir vaincu ses ennemis.

b Act. 28 v. 16 | Usf. p. 677. b. Pearf. an. P. p. 18.

V. Neron.

b Tous le prisonniers furent remis par le Centenier [Jule] entre les mains du Prefet du Pretoire ; [qui n'étoit alors que le capitaine des Gardes de l'Empereur.] 'Cette charge étoit encore en ce tems-ci entre les mains d'Afranius Burrus ["dont l'histoire louë les bonnes qualitez, & qui retenoit autant qu'il pouvoit les mauvaises inclinations de Neron. On ne dit point ce qui arriva des autres prisonniers.]

Chry. h. 54. p. 470. a | 471. b. a Act. 28. v. 16. Chry. p. 471. c. d.

'Pour S. Paul, comme les payens mêmes l'admiroient, & le distinguoient fort des autres, a on lui permit de demeurer en son particulier avec un garde, 'qui étoit moins pour l'empécher de s'enfuir, que pour lui servir de sureté contre la mauvaise volonté des Juifs.

Act. 28. v. 20 | Syn. p. 1618. c. d. Jos. ant. l. 18. c. 8. p. 633. f | 634. d. b Act. 28. v. 23. 30. c Chry h. 55. p. 478. 479.

'Il demeuroit toûjours enchaîné ; & il l'étoit apparemment avec son garde comme Agrippa & d'autres. b Il loua un logis pour lui, où il demeura deux ans entiers. c Et ce ne fut pas du travail des autres, dit S. Chrysostôme, qu'il paya le louage de cette maison, mais de ce qu'il gagnoit lui-même par son travail.

ARTICLE XLIII.

S. Paul travaille à la conversion des Juifs de Rome, & plus utilement à celle des Gentils : Les Philippiens l'assistent, & il leur écrit.

Act. 28. v. 17. Chry. h 54. p. 470. a. d Act. 28. v. 17. 18.

'TROIS jours seulement après [que S. Paul fut arrivé à Rome,] il fit prier les principaux des Juifs de le venir voir, pour leur parler 'avant qu'ils fussent prevenus [contre lui.] d Il leur protesta de son innocence, & la leur prouva par le témoignage des officiers Romains qui l'avoient voulu mettre en liberté :

Chry. h. 55. p. 475. b. c. c | 478. b. Act. 20. v. 19.

'ce qu'il fit pour l'interest des Juifs mêmes, de peur que s'il passoit dans leur esprit pour coupable, [ils n'eussent moins de respect pour la verité qu'il prêchoit.] 'Mais quoiqu'il eût tant de plaintes à faire contre les Juifs de Jerusalem, il se contenta de dire avec douceur, 'qu'ils s'étoient opposez à son élargissement, & que c'étoit ce qui l'avoit contraint d'appeller à Cesar ; declarant en même tems qu'il n'avoit aucun dessein de les accuser de quoi que ce fust. [Il découvrit en finissant le veritable sujet de sa persecution,]

v. 20. v. 21.

'& dit que c'étoit à cause qu'il prêchoit [la venuë du Messie, c'est-à-dire de celui qui étoit] l'esperance d'Israël : 'Et ainsi il se declara du nombre des disciples de JESUS-CHRIST.

v. 21. 22. v. 23.

'Les Juifs l'assurerent qu'on ne leur avoit ni dit ni mandé quoi que ce fust à son prejudice ; mais qu'ils seroient bien aises de l'entendre parler sur cette secte, comme ils l'appelloient, qui étoit combatuë par tout. 'Ils prirent jour pour celà, & revinrent le trouver en grand nombre. S. Paul leur parla depuis le matin jusqu'au soir, leur expliqua ce que c'étoit que le roiaume de Dieu, & leur montra par Moïse & par les Prophetes la verité de ce qui regarde JESUS-CHRIST.

v. 24-27. Chry h. 55. p. 476. d | 478. d.

'Il en persuada plusieurs ; les autres demeurerent dans leur aveuglement prédit par Isaïe. S. Paul leur en cita les paroles, 'afin de

de confirmer dans la verité ceux qui l'avoient embrassée, & qu'ils ne se scandalizassent pas de l'endurcissement des autres. 'Mais pour toucher même ces obstinez (p. 476. e.) par la jalousie qu'ils avoient contre les Gentils, 'il ajoûta que [puisqu'ils rejettoient le salut que Dieu leur avoit envoié,] (Act. 28. v. 28. 29.) les Gentils le recevroient. Ils se retirerent ainsi, en disputant entr'eux [sur ce que S. Paul leur avoit dit.]

'Mais quoiqu'ils fussent sans doute fort irritez de la maniere si forte dont S. Paul leur avoit parlé; (Chry. h. 54. 55. p. 471. d e | 477. d.) ils n'oserent néanmoins rien entreprendre contre lui, parce qu'ils étoient à Rome, où ils n'étoient pas les maîtres comme en Judée. Ainsi tous leurs efforts contre S. Paul n'avoient servi qu'à le conduire en un lieu où ils ne pouvoient plus l'empécher de prêcher l'Evangile avec une liberté toute entiere. C'est ainsi que Dieu fait tout réüssir à l'avantage de ceux qui l'aiment, & souvent par les moiens qui y paroissent les plus opposez.

'Durant les deux ans que S. Paul fut à Rome comme prisonnier, *a* il receut tous ceux qui le vinrent trouver, & prêcha hautement l'Evangile, (Act. 28. v. 30. 31. *a* 30. 31.) ' de sorte que sa captivité servit beaucoup à la propagation de la foi, (Phili. 1. 12.) ' & rendit l'Apôtre celebre jusques dans la Cour, *b* où il y avoit même plusieurs Chrétiens. (v. 13 | Chry. n. *b* Phili. 4. 22.) *c* Elle fut cause encore que plusieurs prêcherent l'Evangile, quoique quelques-uns le fissent exprès pour faire persecuter S. Paul (*c* 1. v. 14-18.) ' en excitant la fureur de Neron par le progrès & l'éclat du Christianisme. (Chry. t. 5. or. 45. p. 515. a.) ' On dit que durant qu'il étoit à Rome, il eut grande liaison par lettres avec Seneque. (Bar. 66. §. 11.) (V. Neron §. 36.) ["Mais les lettres que l'on en montre aujourd'hui sont rejettées de tout le monde.]

'Les Chrétiens de Philippes en Macedoine, qui [comme nous avons vû,] (Phili. 4. v. 15. 16.) avoient donné en plusieurs rencontres à S. Paul des preuves de leur affection & de leur liberalité, 'firent refleurir en ce tems-ci les mêmes sentimens, (v. 10.) ' lors [qu'ils eurent sçû] qu'il étoit prisonnier à Rome pour Jesus-Christ. (1. v. 12. 13. *d* 2. v. 25. 4. v. 18 | Chry. n. h. 9. p. 87.) *d* Ils lui envoierent Epaphrodite leur Apôtre, *e* c'est-à-dire " leur Evêque, (NOTE 65.) (*e* Thdrt. n. p. 323. d | 333. c.) *f* tant pour lui porter de l'argent, *g* que même pour l'assister de sa personne en leur nom. (*f* Phili. 4. v. 18. *g* 2. v. 30 |) Il le fit en s'exposant à de grands dangers, *b* ce qui lui causa une maladie qui le reduisit à l'extrémité, & l'obligea de demeurer long-tems à Rome. (Chry. p. 87. d. e. *b* Phili. 2. v. 26. 27. 30 | Chry. p. 85. e.) Les Philippiens sçûrent sa maladie, & en furent fort affligez. C'est pourquoi lors qu'il fut gueri, il se hâta de retourner à Philippes [l'année suivante.] 'Saint Paul en le renvoiant lui donna une lettre pour les Philippiens, (Thdrt. pr. Phili. p. 322. c.) *i* laquelle il addresse *aux Evêques & aux Diacres de Philippes;* (*i* Phili. 1. v. 1.) 'Mais par les Evêques il entend les Prêtres; ces deux noms se confondant alors assez souvent. (Thdrt. n. p. 323. b | Chry. h. 1. p. 7. b.) [Il y témoigne beaucoup de tendresse pour les Philippiens;] ' quoique la joie qu'il ressentoit d'avoir été assisté par eux, fust plus pour eux que pour lui. (Phili. 4. v. 10-18.) Car dans leur don il consideroit moins le besoin où il se trouvoit, étant accoûtumé à vivre dans la pauvreté & dans l'abondance, que l'avantage qu'ils en tiroient, & la recompense qu'ils en pouvoient attendre de Dieu. [Il leur parle du fruit de ses liens. Il les exhorte à paroître comme de vrais enfans de lumiere, & comme des étoiles parmi les payens qui les environnoient. Il les fortifie contre les docteurs du Judaïsme, qu'il appelle des ennemis de la Croix. Il les porte à demeurer toûjours assujettis à Jesus-Christ, ennemis des disputes, amis de la priere, fermes dans les maux, & toûjours pleins de paix & de joie.] ' Il les conjure sur tout de vivre entr'eux dans une parfaite union: (2. v. 1-11.) & comme cette union ne peut subsister que par l'humilité qui nous fait preferer les autres à nous, il leur represente l'exemple de Jesus-Christ anéanti & obeïssant jusques à la mort de la Croix.

'Il recommande particulierement cette union à Evodie & à Syntyque deux femmes illustres par leurs bonnes œuvres, & qui avoient même eu part à ses travaux & à ses combats pour l'Evangile. (4. v. 2. 3 | Thdrt. n. p. 338 | Chry. h. 13. p. 124. 125.) Mais il paroît qu'il s'étoit formé entr'elles quelque division. Il prie donc quelqu'un des principaux & des plus vertueux d'entre les Chrétiens, qui pouvoit être le mari ou le parent de l'une d'elles, & qui selon l'opinion de quelques-uns s'appelloit Syzygue, de prendre soin de ces deux femmes, & de travailler à les maintenir dans la paix & la charité. 'Syntyque est marquée au nombre des Saintes le 22. de Juillet par Usuard, Adon, & d'autres martyrologes, qui disent que son corps repose à Philippes. (Bar. 22. jul. d.)

'Paul joint Timothée avec lui dans le titre de sa lettre aux Philippiens, (Phili. 1. 1.) '& il leur fait esperer de le leur envoier dans peu de tems, aussi-tôt qu'il auroit vû quelque jour en ses affaires. (2. v. 19. 23) 'Il avoit beaucoup d'esperance d'aller aussi lui-même les voir. (v. 24 | 1. v. 25. 26.) 'Car quoiqu'il souhaitât de mourir, il voioit bien néanmoins que Dieu lui conserveroit encore la vie. (1. v. 21-26.) 'Saint Chrysostôme croit que Dieu l'avoit laissé le maître de choisir de vivre ou de mourir. (Chry. n. h. 3. p. 30. e.)

ARTICLE XLIV.

Saint Paul convertit Onesime, & obtient sa grace de saint Philemon son maître, à qui il en écrit.

'UN des [plus illustres] fruits de la captivité de S. Paul fut la conversion d'Onesime, (Phile. v. 10.) 'qui d'esclave, voleur, & fugitif, devint un Fidéle serviteur de Jesus-Christ, (v. 15-18.) '& merita d'être appellé par S. Paul son cher & fidéle frere, (Colos. 4. v. 9.) 'son fils, " son cœur, (τὰ ἐμὰ σπλάγχνα.) un autre lui-même. (Phile. v. 10. 12. 17.) *a* Il étoit de Colosses *b* ville de Phrygie, esclave de Philemon habitant du même lieu, qui avoit embrassé la foi, (*a* Coloss. 4. v. 9. *b* Thdrt. pr. Phile. p. 516 | Chr. ib. h. 1. p. 679. b. c.) *c* & étoit fort uni à S. Paul. (*c* Phile. v. 17. 22.) *d* Onesime qui l'avoit toûjours fort mal servi, l'aiant enfin volé, avoit mangé ce qu'il avoit pris, & s'en étoit enfui à Rome pour se cacher. (*d* v. 11. 18 | Thdrt. n. p. 519. c |) [Mais la bonté de Dieu fit qu'il lui fut avantageux d'être tombé dans cet abîme de maux & de pechez.] *e* Car aiant rencontré S. Paul à Rome, cet Apôtre qui consideroit les grands & les petits comme une même chose en Jesus-Christ, (Hier. n. p. 261. d. *e* d | Chry. pr. p. 670. c.)

CHRIST, l'instruisit de la verité, & enfin le convertit, & le bâtiza.

Phile. v. 13. 14. 'Il souhaitoit de le retenir auprès de lui, afin qu'il lui rendît des services "que son maître même auroit été bien aise de lui rendre : mais il ne le voulut pas faire sans le consentement de celui à qui il appartenoit. ὑπὲρ σοῦ.

v. 12. 16. 'C'est pourquoi il le lui renvoia, & lui écrivit en même tems pour le conjurer de pardonner à cet esclave, & de le traiter même comme son frere : Est. n. p. 880. 'ce qu'il fait avec un admirable artifice de charité. a Phile. v. 18. 19. a Il s'obligea même à lui pour tout ce qu'Onesime lui pouvoit devoir, & le voulut écrire de sa propre main.

b v. 21 n. Thdrt p. 517. a | Chry p. 673. 674. b Pour obtenir plus aisément sa grace, il saluë dans le titre de sa lettre Appie femme de Philemon, & Archippe qui exerçoit quelque fonction Ecclesiastique à Colosses, c Boll. 10. mars, p. 82. §. 1. 2. | Clem. n. p. 303. d. e. c c'est-à-dire qui en étoit Diacre, ou Prêtre, d Hier. in Phile. p. 260 a | Ambrr. in Col. p. 550. d. d ou même Evêque, e à moins que cette dignité ne fût tenuë par Epaphras, qui étoit alors à Rome prisonnier pour JESUS-CHRIST, comme S. Paul. e Col. 1. v. 7 | 4. v. 12 | Phile. v. 23. f Les Constitutions & d'autres ont dit qu'il a [depuis] été Evêque de Laodicée en Phrygie. f Const. l. 7. c. 46. p. 327. e | Thdrt. g in Col. p. 363. c. g Mais Theodoret juge qu'il vaut mieux croire qu'il demeuroit à Colosses. h Col. 4. 17. h S. Paul écrivant [l'année suivante] aux Colossiens, ordonne qu'on l'avertisse de bien considerer le ministere qu'il avoit receu de Dieu, afin d'en remplir tous les devoirs; [ce qui semble marquer qu'il n'avoit pas tout à fait assez de zele.] Boll. 20. mars, p. 82. 'Néanmoins l'Eglise latine l'honore aujourd'hui au nombre des Saints le 20. de mars; en quoi elle suit Usuard, Florus, & plusieurs autres martyrologes. Menæa. p. 355. 'Les Grecs en font le 22. de Novembre, & disent "qu'il fut martyrisé à Colosses sous Neron. &c.

Phile. v. 9. 'S. Paul étoit déja vieux lors qu'il écrivit à Philemon, [âgé d'environ 63. ans.] v. 1. 9. 22. 'Il étoit encore dans les liens : mais esperoit d'être bientôt délivré, & d'aller à Colosses. C'est pourquoi il prie Philemon de lui preparer un logement : [Il n'est pas néanmoins necessaire que celà soit arrivé si tôt.] v. 1. 23. 24. 'Timothée étoit alors avec lui, aussi bien qu'Epaphras, Aristarque, Demas, S. Luc, & Marc, Est. in Col. p. 709. a. 'qu'on croit être Jean Marc, dont nous avons parlé ci-dessus. [De tous ces disciples,] Phile. v. 1. 'S. Paul ne joint avec lui que S. Timothée dans le titre de la lettre. Col. 4. v. 9 | Thdrt. n. p. 362. a. & alibi. 'Philemon l'ayant receuë, envoya Onesime à S. Paul, qui s'en servit depuis comme d'un homme très-fidéle, & d'un digne ministre de l'Evangile. [Nous en parlerons encore "bien-tôt.] v. §. 45.

Phile. v. 2 | Chry. pr. p. 670. a. b | Thdrt. ib. p. 517. a. 'Pour Philemon il avoit fait une Eglise de sa maison, par la pieté que tous ses domestiques avoient embrassée aussi-bien que lui. i Phile. v. 5. 6. 7. i S. Paul louë sa foi envers JESUS-CHRIST, & sa charité envers tous les Saints. La liberalité qui naissoit de sa foi, éclatoit aux yeux de tout le monde, se faisant connoître par beaucoup de bonnes œuvres qui se pratiquoient chez lui pour l'amour de JESUS-CHRIST. Les cœurs des Saints qui étoient dans l'affliction trouvoient du soulagement dans sa charité. Sa vertu donnoit une grande joie à S. Paul, v. 4. 'qui se souvenoit toujours de lui dans ses prieres, v. 8. 21. '& croyoit avoir droit de tout esperer de sa soumission, & de son obeïssance.

Chry. n. pr. p. 670. a. b. 'S. Chrysostome l'appelle un homme admirable, "& d'un cœur vraiment genereux dont la maison étoit le refuge & l'hospice de tous les Saints. γενναῖον. Phile. v. 19. 'Il se devoit lui-même à S. Paul, a Est. n. p. 885. a. a c'est-à-dire qu'il avoit receu de lui les premieres instructions de la foi & les Sacremens de JESUS-CHRIST, soit à Colosses, si S. Paul y a été, soit en quelque autre lieu, où ils s'étoient rencontrez, comme peut-être à Ephese.

Canis. t. 2. p. 918 | Ughell. t. 6. p. 1142. a. b. Menol. U. p. 93. 1. 'Les menologes des Grecs & le martyrologe Romain, portent "qu'il fut martyrisé avec Appie à Colosses sous Neron le 22. de novembre. NOTE 66. 'On dit assez de particularitez de leur martyre : [mais nous n'y voyons rien d'assuré.] Les Grecs y joignent celui de S. Archippe. b Thdrt pr. Phil. pr. p. 516. b On voyoit encore le logis de S. Philemon à Colosses du tems de Theodoret. c Cod. ori. C. p. 39. d | Cang. de C. l. 4. p. 133. c Il y avoit à Constantinople une Eglise de S. Philemon martyr, bâtie à ce qu'on pretendoit, sous Constantin. [Nous ne voyons point si c'est du disciple de saint Paul.]

Chry. in Phile. p. 671. a. 'Quelques personnes témoignoient autrefois faire peu de cas de la lettre à Philemon, parce qu'elle ne regarde qu'une affaire particuliere, & qui ne paroît pas être fort importante. Hier. ib. pr. p. 258. a. 'Il y en avoit même qui alloient jusqu'à soutenir 'qu'elle n'étoit pas de S. Paul, ou que si elle en étoit, [il ne falloit pas néanmoins la recevoir au rang des Ecritures,] parce qu'elle n'avoit rien de necessaire pour nôtre édification, ni qui fût digne du S. Esprit. 1. Mais elle n'auroit pas été receuë dans toute la terre & par toutes les Eglises, si on n'avoit été persuadé qu'elle étoit de S. Paul, [dont elle porte le nom avec tous les caracteres.] b. 'Marcion même l'avoit receuë sans y rien changer. Que si quelques-uns la regardoient comme inutile, ce n'est, dit S. Jerôme, que la faute de leur ignorance, qui les empêche de voir combien il y a de force, de beauté, & de sagesse Evangelique dans toutes les paroles de cette Epître, dont la breveté même est digne de celui qui est venu apporter sur la terre une parole abregée.

Chry. p. 671. a. b. c. d. 'S. Chrysostome répond aux mêmes personnes, que dans un Saint tel que saint Paul, il n'y a rien de petit, & dont on ne puisse tirer de grandes instructions. d. e. 'Nous apprenons en effet de cette lettre avec quel zele nous devons nous employer aux exercices de charité, puisque S. Paul en témoigne un si grand pour un esclave & pour un voleur : Nous y apprenons à ne desesperer de qui que ce soit, puis qu'Onesime est devenu digne de l'amour & des louanges de S. Paul : p. 672. d. 'Nous y apprenons "à estimer & à honorer les esclaves mêmes lors qu'ils ont de la vertu. μὴ ἐπαισχύνεσθαι. a. b. 'Enfin nous y apprenons de S. Paul avec quelle reserve on doit user pour les choses les plus saintes, de ceux qui sont dans la dépendance des autres : [& de Philemon, que nous devons nous priver avec joie de ceux qui dépendent de nous, & dont

Hier. p. 258. a. 1. 'Ils disoient que beaucoup d'anciens l'avoient rejettée : [mais on n'en trouve aucun.] a Eus. l. 3. c. 3. p. 72. c. a Eusebe met toutes les 14. Epît. de S. Paul entre les Ecritures receuës toujours unanimement & sans contestation comme canoniques, hors celle aux Hebreux.

dont nous pourrions avoir besoin, lors que le service de Dieu les appelle ailleurs.]

ARTICLE XLV.

Saint Paul écrit aux Colossiens. De S. Epaphras, & de S. Onesime.

L'AN DE JESUS-CHRIST 61.

NOTE 67. 'PHILEMON ayant " renvoyé Onesi- Col. 4. 9.
me à S. Paul, cet Apôtre écrivit Thdrt. n. p.
par lui à ceux de Colosses, *a* qui étoit, 361.
comme nous avons dit, une ville de *a* Thdrt. n. p. 343. b.
Phrygie voisine de celle de Laodicée
NOTE 68. capitale de la province. 'S. Paul " n'avoit Col. 2. v. 1.
point été prêcher dans ces quartiers-là.
'Mais l'Evangile qui se répandoit dessors 1. v. 6.
par tout le monde, y avoit aussi pro-
duit beaucoup de fruit, '& particuliere- v. 4.
ment une grande charité envers tous les
Saints. 'C'étoit S. Epaphras qui avoit v. 7. 8.
instruit ceux de Colosses, & il avoit ensuite
appris à S. Paul comment ces peuples
avoient connu la grace de Dieu selon la
verité, & l'avoient embrassée avec une
charité toute spirituelle. 'Il étoit alors 4. v. 12.
à Rome avec S. Paul, '& il y étoit mê- Phile. v.
me prisonnier pour JESUS-CHRIST com- 23.
me lui, lors que l'Apôtre écrivit à Phile-
mon. 'S. Paul ayant appris de lui la conver- Col. 1. v.
sion des Colossiens, ne cessa point depuis 9-11.
celà de prier pour eux, & de demander à
Dieu qu'il les remplît de la connoissance
de sa volonté, afin qu'ils se conduisissent
d'une maniere digne de lui.

'L'homme ennemi sema sur ce bon Col. 2. v. 8.
grain l'yvraie d'une philosophie trom- 18. &c.
peuse, & d'une humilité fausse. Car des Est. n. p.
seducteurs tâchoient de persuader aux 680.
Colossiens que nous ne devons pas nous
approcher de Dieu par JESUS-CHRIST,
parce qu'il est trop élevé au-dessus de
nous, mais par les Anges, qu'ils disoient
être nos mediateurs en un sens qui ne
peut convenir qu'à JESUS-CHRIST
seul. [Celà a du raport aux folies des
Platoniciens, dont beaucoup en suivant
ce chemin tomboient dans la magie.]
'Mais comme il paroît que ces faux pre- Col. 2. v.
dicateurs y joignoient quelques obser- 16. 21.
vations Judaïques, 'il semble que c'é- Est. p. 680.
toient des disciples de Simon le magi-
cien, [ou quelques Juifs qui vouloient
confondre l'Evangile avec la loy, plutôt
que des philosophes payens.]

'S. Paul peut avoir appris ceci partie Synop. in
d'Epaphras, [partie] *b* d'une lettre que Col. p. 889.
les Chrétiens de Laodicée lui écrivirent e. f.
[en ce tems-ci,] où l'on croit qu'ils se *b* 2. Col. 4. v. 16.
plaignoient des erreurs que l'on semoit Thdrt. n. p.
ou à Colosses, ou à Laodicée même. 'Quoi- 363. c.
qu'il n'eût point prêché à ces peuples, il Col. 2. v. 1.
n'en avoit pas moins d'affection pour eux, 2.
ni moins de desir de consoler leurs cœurs,
& de les voir affermis tous ensemble dans
la charité, & dans la connoissance des
mysteres de Dieu & de JESUS-CHRIST,
'dont il étoit le ministre à l'égard de ces 1. v. 23. 25.
peuples, 'aussi-bien que de tous les autres v. 28.
hommes.

[Ce fut donc pour celà qu'il écrivit son
epitre aux Colossiens, où après avoir rele-
&c. vé la grandeur de JESUS-CHRIST, " comme
étant l'image du Pere, & l'avoir representé
comme le reconciliateur des hommes avec
Dieu, & le chef de l'Eglise, qui répand
dans tous ses membres l'esprit & la vie; il
avertit les Colossiens de ne se point laisser
tromper par ceux qui tâchoient de les se-
duire. Il leur donne aussi principalement
dans le troisiéme chapitre, un excellent
abregé de toute la vie chrétienne.]

'Il envoya même à Colosses Tyqui- 4. v. 7. 8.
&c. que qui étoit " un fidéle ministre du Sei-
gneur, afin qu'il s'informât plus parti-
culierement de l'état où y étoit l'Eglise,
& qu'il y consolât & fortifiât les cœurs.
'Il envoya Onesime avec lui, *a* & les char- v. 9.
gea tous deux d'apprendre aux Fidéles de *a* v. 7. 9.
ces quartiers-là ce qui regardoit l'état de
ceux de Rome, & de lui en particulier.
[On croit sur celà que ce furent eux qui
porterent sa lettre.]

'Il recommanda aux Colossiens de fai- v. 16.
re lire cette lettre aux Fidéles de Laodicée
dans l'Eglise, [& dans l'assemblée publi-
que,] & de lire celle que ceux de Laodi-
cée [lui] avoient écrite. 'Il saluë tous v. 15.
ceux de Laodicée, particulierement Nym-
phas, & l'Eglise qui étoit dans sa maison,
'Nymphas aiant fait de sa maison [& de Thdrt. n. p.
sa famille] une [vraie] Eglise par la 363. b.
pieté dont il l'avoit embellie. 'Les Grecs Boll. 28.
l'honorent le 28. de Février avec le titre feb. p. 719.
d'Apôtre, ajoûtant qu'il mourut en paix; 3.
'& c'est tout ce que l'on en trouve. p. 720. d.
'S. Paul en écrivant cette Epitre, nous Col. 1. v.
apprend qu'il étoit toûjours dans les 24 | 4. v. 3.
liens. Mais il les portoit avec joie, parce
qu'il souffroit pour le mystere de JESUS-
CHRIST, pour les Fidéles qui sont ses
membres, & pour accomplir dans sa
chair ce qui manquoit encore aux souf-
frances du Sauveur.

'L'opinion la plus commune, & la Est. p. 681.
mieux appuyée, est qu'il écrivit de Rome Synop. p.
la lettre aux Colossiens. *b* S. Gregoire, s'il 889. & alii.
n'y a point de faute dans son texte, dit *b* Greg. in
qu'il l'écrivit d'Ephese où il étoit en pri- Job. l. 30.
son. [Et néanmoins nous n'avons point c. 8. p. 871.
de preuve qu'il ait jamais été prisonnier à d.
Ephese.] 'Il l'écrivit comme nous avons Thdrt. in
dit, après que Philemon lui eut renvoié Colos. p.
V. la note 67. Onesime. [" Ainsi c'étoit quelques mois 363. a.
après qu'il eut écrit à Philemon.]

'Il avoit alors auprès de lui S. Timothée Colos. 1. v.
nommé dans le titre de la lettre, *c* & enco- 1.
re Aristarque, [Jean] Marc cousin de *c* 4. v. 10.
S. Barnabé, & Jesus surnommé le Juste, 11.
qui étoient les seuls d'entre les Juifs qui
travaillassent avec lui pour le roiaume de
Dieu. C'est pourquoi ils étoient sa con-
solation. Il saluë les Colossiens de leur
part; '& encore de la part d'Epaphras, v. 12. 13.
dont il fait un grand éloge; de S. Luc, & 14.
de Demas 'qui l'abandonna depuis. 2. Tim. 4.
NOTE 69. [Quelques-uns " ont crû contre la veri- v. 10.
té, que S. Paul avoit aussi écrit en ce tems-
là à l'Eglise de Laodicée; & on a encore
une lettre qu'on pretend qu'il leur envoia.
Mais c'est une piece absolument fausse.]

'Epaphras, comme nous avons dit, Colos. 1. v.
avoit prêché le premier l'Evangile à Co- 7.
losses, 'dont il étoit; [& apparemment 4. v. 12. 13.
encore à Laodicée, & à Hieraple en
Phrygie:] car il avoit un grand zele pour
ceux de ces trois villes. C'étoit un
[vrai] serviteur de JESUS-CHRIST.
'S. Paul

1. v. 7. — Phile. v. 23. — Colos. 4. v. 12. — 1. v. 7.

'S. Paul l'appelle son cher [frere,] & son compagnon dans le service de Dieu. [Nous ne savons pas par quelle occasion] ' il se trouva prisonnier à Rome pour Jesus-Christ avec S. Paul, ' qui salua Philemon de sa part. [Il ne dit point en écrivant aux Colossiens s'il étoit encore prisonnier.] ' Mais il les assure qu'il combattoit sans cesse pour eux par ses prieres, afin qu'ils demeurassent fermes dans la perfection qu'ils avoient embrassée, & qu'ils accomplissent pleinement tout ce que Dieu demandoit d'eux, ' agissant comme un fidéle ministre de Jesus-Christ pour leur salut.

Ado. fest. p. 38. — p. 38 | P. de Nat. l. 6. c. 116. p. 122. 1. 2. — a Bar. 19. jul. a.

' Usuard, Adon & le martyrologe Romain, qui marquent sa fête le 19. de Juillet, disent qu'il avoit été ordonné Evêque de Colosses par S. Paul, & qu'il y souffrit depuis genereusement le martyre pour le troupeau qui lui avoit été confié. ' Adon ajoûte qu'il fut enterré dans la même ville. a Baronius assure que son corps est à present dans l'Eglise de Ste. Marie majeure à Rome; ce que l'on apprend, dit-il, des archives de cette Eglise.

Hier. ep. 62. c. 2. t. 2. p. 185 b. — b Const. l. 7 c. 46. p. 327. c. — Diaconum. — Note 70. — Nil. l. 3. ep. 333. p. 455 | asc. c. 35. p. 41. — Note 71. — Menæa, nov. — feb. p. 162-169. — Bed. Ado | Boll. 16. feb. p. 856 d.

[S. Onesime n'est pas moins illustre que lui dans l'Eglise. S. Paul s'en servit, comme nous avons vû, dans le ministere de l'Evangile.] ' D'esclave qu'il étoit, il devint, dit S. Jerôme, " Diacre de Jesus-Christ. b On croit que S. Paul le fit Evêque de Berée en Macedoine, [lors peut-être qu'il passa par là en revenant mourir à Rome. Car ce que quelques martyrologes disent que c'est l'Evêque " d'Ephese dont S. Ignace parle avec estime en l'an 107. n'est ni fondé, ni aisé à accorder avec l'histoire.] ' Il couronna enfin sa vie par la gloire du martyre, [" qu'il souffrit, selon les nouveaux Grecs, sous l'empire de Domitien vers l'an 95.] ' Ils le joignent avec S. Philemon & les autres martyrs de Colosses, qu'ils honorent le 22. de Novembre. ' Mais ils en font une fête particuliere le 15. de Fevrier, où leur grand office est de lui. [Bede, & les autres martyrologes des Latins en font memoire le lendemain.] ' Ils lui donnent les uns & les autres le titre d'Apôtre.

c Phili. 1. v. 1 | Colos. 1. v. 1. — d Phili. 2. v. 19. 23. — Heb. 13. v. 23.

c S. Timothée étoit, comme nous avons dit, avec S. Paul, lors qu'il écrivit aux Philippiens & aux Colossiens. d L'Apôtre avoit fait esperer aux Philippiens de le leur envoier bien-tôt : [Et rien ne nous empêche de croire qu'il accomplit cette promesse,] ' étant certain que Timothée n'étoit pas avec lui lors qu'il écrivit aux Hebreux.

ARTICLE XLVI.

De l'Epître aux Hebreux.

L'an de Jesus-Christ 63.

e Heb. 13. v. 24 | Chry. pr. Rom p. 3. d | Thdrt. ib. p. 6 a. — f Chry pr. Heb. p. 696. a. — g Thdrt. ib. p. 394. c. — h Bar. 60. §. 55 | Pearf. post. p. 58. 59. — a Hebr. 13. v. 7. — b 10. v. 34 Bar. 60. §. 42. — Pearf. post. p. 59. — Eus. p. 215. c | Thdrt. pr. Heb. p. 394. — Hebr. 13. v. 22.

e Saint Paul étoit encore à Rome, ou au moins en Italie, lors qu'il écrivit aux Hebreux, f c'est-à-dire aux Juifs convertis de Jerusalem & de Palestine, g pour les affermir contre les maux qu'ils souffroient par la persecution des autres Juifs. h C'est ce qui fait croire à quelques-uns, que c'est cette Epître de saint Paul dont parle S. Pierre. [La mort de S. Jaque leur Evêque arrivée l'année precedente,] a & dont il peut avoir voulu parler, [l'y engagea peut-être particulierement,] b aussi bien que le témoignage que les Chrétiens Juifs lui avoient rendu de la part qu'ils prenoient à sa captivité. ' Il n'y met pas néanmoins son nom, ni son titre d'Apôtre, ' tant à cause que les Juifs mêmes qui avoient embrassé la foi, avoient quelque éloignement de lui, ' que parce qu'il n'étoit pas [si proprement] leur Apôtre. [Peut-être même qu'il la regardoit moins comme une lettre, que comme un livre;] ' puisqu'il fait excuse de sa breveté. [Car elle est en effet courte pour un livre, mais longue pour une lettre. 1.

Thdrt. pr. Heb. p 395.

Son but dans cette Epître, aussi bien que dans celle aux Romains & celle aux Galates, est de montrer que la vraie justice ne vient point de la loi, mais que c'est Jesus-Christ qui nous la donne par la foi & par son Esprit. Il le montre de la loi morale & des œuvres destituées de la grace dans l'Epître aux Romains, des ceremonies & de la circoncision dans l'Epître aux Galates; & dans celle-ci il le montre particulierement des sacrifices. Pour établir donc cette verité,] il fait voir la grandeur de Jesus-Christ au-dessus des Anges & de Moïse. Il établit la vertu de son sacrifice, & l'excellence de son sacerdoce, après lequel le sacerdoce d'Aaron & tous les anciens sacrifices ont été abolis comme inutiles & sans effet : [par où il prouve invinciblement que la loi de Moïse étoit finie. Il fait voir aussi par l'exemple des Patriarches & des Prophetes, qu'on n'est justifié que par la foi. Il répand dans toute sa lettre de saints avis pour la conduite des Hebreux, qu'il exhorte à avoir toûjours une confiance ferme & inebranlable en Jesus-Christ parmi les maux qu'ils avoient déja soufferts, & ausquels ils étoient exposez tous les jours par la haine de ceux de leur nation.]

p. 395. c | Eus p. 215. c | l. 3. c. 38. p. 110. b. — c Bar. 60. §. 45. — d C. à Lap. in Matt. p. 41. 2. b. c. — Est. pr. Heb. p. 896 | Du Pin. p. 106. 4. — e Hier. in Is. c. 6. p. 31. a.

' Il leur écrivit en Hebreu selon plusieurs des anciens, [c'est-à-dire en la langue que les Juifs parloient alors;] c ce qui fait qu'elle n'est pas du style des autres, d & quelques-uns pretendent que le texte Syriaque que nous en avons aujourd'hui dans les polyglottes, est l'original, quoique d'autres croient pouvoir montrer par diverses preuves que ce n'est qu'une traduction faite sur le texte grec. ' Estius rapporte même beaucoup de raisons considerables pour montrer qu'elle a été écrite originairement en grec. e Et on remarque que les passages de l'Ecriture n'y sont point citez selon l'Hebreu, [mais selon les Septante,] de quoi même quelques-uns se sont voulu servir [quoique sans fondement,] pour rejetter l'autorité de cette Epître.

Cl. Al. ap. Eus. l. 6. c. 14. p. 215. c | 1. Pet. p. 563. b. — f Eus. l. 3. c. 38. p. 110. b.

' Ceux qui pretendent qu'elle a été écrite en Hebreu, croient qu'elle a été traduite en Grec, ou par S. Luc, ou par S. Clement Pape : f Et que S. Paul aiant plus de facilité à se bien exprimer dans sa langue naturelle,

1. Eus. l. 6. c. 14. p. 215. d. ex Clem. Alex | Chry in Hebr. præf. p. 695. d e. | t. 5. h. 6. p. 716. c | Hier. v. ill. c. 5. p. 267. a Aug. in Rom. t. 4. p. 362. 1. d.

le, ' & le traducteur aiant encore ajouté les ornemens de la langue grecque à l'élevation de l'original, c'est ce qui fait que cette Epître est d'un style assez different des autres. (Hier. v. ill. c. 5. p. 267. a.)

' Estius qui soûtient qu'elle a été écrite en grec croit que cette difference vient de ce que S. Paul en a fourni l'ordre & la matiere à S. Luc, qui l'a composée sur celà, & lui a donné son style; & qu'ensuite S. Paul l'a revûë, l'a approuvée, & l'a envoiée en son nom. [C'est à peu près le sentiment d'Origene,] ' qui croit que toutes les pensées sont admirables, & vraiment dignes de S. Paul; mais que le style, & la composition est de quelque autre, qui étant plein des instructions de cet Apôtre, les a mises par écrit. Si donc, ajoûte-t-il, quelque Eglise reçoit cette Epître comme de saint Paul, il la faut louër de son jugement, parce que ce n'est pas sans sujet que les anciens nous l'ont donnée comme de lui. Il dit qu'il ne sait pas qui l'a écrite; mais que quelques-uns l'attribuoient à S. Luc, & d'autres à S. Clement. (Est. pr. Heb. p. 894. — Eus. l. 6. c. 25. p. 227. c. d.)

' Il la cite lui-même en divers endroits sous le nom de S. Paul. *a* S. Jerôme dit aussi que les Eglises d'Orient, & tous les Peres Grecs jusques à son tems la recevoient comme de S. Paul, quoique la plûpart la crussent de S. Barnabé ou de S. Clement; mais qu'il n'importoit pas de savoir de qui elle étoit, puisqu'elle étoit d'un auteur ecclesiastique, autorisée par l'usage ordinaire des Eglises & par le témoignage des anciens qui l'avoient souvent citée comme un livre de l'Ecriture. ' Tertullien est de ceux qui l'ont attribuée à saint Barnabé, comme si c'eût été le sentiment commun de son tems. (Ori. in Gen. h. 3. 1. p. 20 | phil. c. 1. p. 10 | mart. p. 209. 210 | n. p. 133. *a* Hier. ep. 129. p. 6. b. — Tert. pud. c. 20. p. 741. c.)

' D'autres ont crû d'autant plus aisément que S. Clement l'avoit ou traduite, [ou composée sous S. Paul,] qu'on trouve une grande conformité de style entre sa lettre aux Corinthiens & l'Epître aux Hebreux; outre qu'il insere beaucoup de pensées de celle-ci dans l'autre, & quelquefois les termes mêmes, [quoique sans la citer;] ce qui marque que c'est un ouvrage fort ancien, ' reçû dès les premiers tems comme canonique par l'Eglise Romaine, ' & même qu'on a eu raison, dit Eusebe, de l'attribuer à S. Paul. (Eus. l. 3. c. 38. p. 110. a. b. — Bar. 60. §. 44. — Eus. p. 110. a. b.)

' Pour ce qu'on peut tirer de l'Epître même, il paroît en divers endroits qu'elle a été écrite avant la destruction de la ville & du Temple de Jerusalem. [Elle a un caractere d'autorité qui ne peut convenir qu'à un Apôtre; & néanmoins elle n'est d'aucun de ceux qui avoient été instruits immediatement par Jesus-Chrisst,] ' mais d'un homme instruit par eux, ' ce qui convient fort bien à S. Paul. Car quoiqu'il ait appris de Jesus-Christ les veritez capitales de la religion, c'étoit par une voie extraordinaire, qui même ne regardoit pas les Juifs ausquels il écrivoit alors. Les Apôtres lui avoient de plus dit les mêmes choses; & pour le détail des actions & des discours de Jesus-Christ, c'étoit d'eux seuls sans doute qu'il l'avoit appris. ' La promesse qu'il y fait d'aller voir les Juifs avec Timothée paroît une preuve indubitable qu'elle ne peut être que de S. Paul, & non d'aucun de ceux à qui on a voulu l'attribuër. (Est. pr. p. 891. — Heb. 2. 3. — Est. n. p. 918. — Pearf. post. 59. 60 | Du Pin, p. 105. p.)

[Pour terminer en un mot, ce qui regarde les difficultez qu'on a faites sur cette Epître, " les Grecs l'ont toûjours reçûë comme canonique, & ont fait peu de difficulté de la reconnoître comme de S. Paul: Et les Latins les ont suivis dès le IV. ou V. siecle au plûtard.] (Note 72.)

' Theodoret reproche aux Ariens [comme une folie qui leur étoit particuliere,] de rejetter cette Epître contre l'autorité de l'Eglise qui l'avoit reçûë de tout tems comme de S. Paul, & contre celle d'Eusebe même qu'ils regardoient comme le défenseur de leurs dogmes. Ils la rejettoient parce qu'elle prouve trop fortement la divinité de Jesus-Christ. ' Quelques Protestans l'ont encore voulu contester. Mais l'un des plus habiles d'entr'eux dit qu'il ne voit pas qu'on puisse douter qu'elle ne soit de S. Paul, si l'on ne croit devoir douter des choses les plus certaines, dès que quelqu'un en a douté. (Thdrt. in Heb. p. 395. — Pearf. p. 58. 60 | Syn. p. 1173 &c.)

' S. Paul mande aux Juifs dans cette lettre que Timothée avoit été délivré " de prison: & il leur promet que s'il revenoit bien tôt, il les iroit voir avec lui. ' Car Timothée n'étoit pas odieux aux Juifs. *a* Il leur demande leurs prieres pour l'accomplissement de ce dessein, *b* qu'il executa depuis selon S. Chrysostome. *c* Il leur souhaite enfin la grace, *d* ce qui est la marque de toutes ses lettres. (V. S. Timothée n. 4. — Heb. 13. v. 23. — Chry. n p. 985. c | Thdrt. p. 462. c. *a* Heb. 13. v. 18. 19. *b* Chry. n. pr. p. 696. b. *c* Heb. 13. v. 25. *d* 2. Theff. 3. v. 17. 18.)

ARTICLE XLVII.

S. Paul retourne en Orient, prêche en Candie; y laisse S. Tite, & S. Timothée à Ephese; leur écrit à l'un & à l'autre.

' Cette promesse si absoluë que S. Paul fait aux Juifs de les aller voir, donne lieu de croire qu'il étoit alors en liberté de le faire, & qu'ainsi il avoit enfin été délivré de sa longue captivité. [Il seroit inutile de chercher comment celà arriva, puisque ni lui, ni aucun ancien ne nous en dit rien,] ' sinon qu'Eusebe & quelques autres disent qu'il s'étoit justifié, raportant à ce tems-ci [" avec assez peu de probabilité,] ce que S. Paul mandoit [deux ou trois ans après] à S. Timothée: *e* Que la premiere fois qu'il avoit défendu sa cause, " nul ne l'avoit assisté. (Est. in Heb. p. 1092. a. — Eus. l. 2. c. 22. p. 61. 62 | Chry. in Act. h. 55. p. 480. a | Thdrt 2. Tim. p. 506 b. *e* 2. Tim. 4. v. 16. — V. la note 77. &c.)

' Il ne faut point demander ce qu'il fit après celà. Il fit ce qu'il avoit fait auparavant. *f* Il entreprit de nouveaux voyages, il courut diverses nations, pour y porter le flambeau de l'Evangile. *g* Il souffrit de nouveau les chaînes, les tourmens, les combats, les prisons, les embûches, les calomnies, les menaces d'une mort toûjours presente. (Chry. in Act. h. 45. p. 480. a. *f* Eus. l. 2. c. 22. p. 62. a | Thdrt. 2. Tim p. 506. b. *g* Chry. p. 480. a.)

' Plusieurs Peres ont cru qu'il avoit été alors " en Espagne: Mais ils ne paroissent point avoir eu d'autre raison de le croire, sinon qu'il en avoit le dessein lors qu'il écrivit aux Romains. C'étoit cinq ans avant qu'il l'ait pû faire: & dans ces cinq ans il étoit arrivé tant de choses qu'il ne prevoyoit pas sans doute alors, *h* que celà a suffi au Pape Gelase pour assurer qu'il n'y (Note 73. — Du Pin, p. 105. n. — *h* Conc. t. 4. p. 1253. e | Bar. 61. §. 2.)

n'y avoit point été, parce que Dieu avoit empêché l'execution de ce dessein. 'L'Eglise d'Espagne ne conserve en effet aucun vestige tant soit peu certain que saint Paul y ait jamais prêché; [& il ne pourroit l'avoir fait tout au plus que durant quelques mois de cette année.

Est. in Rom. p. 179. 1 | Bar. 61. §. 4.

Ce qui est certain, c'est que dans les Epîtres écrites de Rome, il ne parle jamais d'aller en Espagne, mais témoigne toûjours desirer & esperer de retourner en Orient,] attendant seulement, 'que S.Timothée le fût venu joindre, pourvû même qu'il vînt bien tôt. [Et [a] nous ne saurions douter qu'il n'y soit retourné effectivement, soit immediatement au sortir d'Italie, comme il est visible que c'étoit son dessein, soit après avoir eté passer quelque tems en Espagne, si on veut qu'il y ait été.]

Heb. 13. v. 23. — V. la note 75.

'Ce fut donc [a] en ce tems-ci, selon Theodoret, qu'il prêcha dans quelques isles, comme dans celle de Crete ou Candie: Et quand il y eut posé les fondemens de la foi, *a* il y laissa Tite, pour achever ce qui y manquoit encore, & mettre des Prêtres dans chaque ville, ou des Evêques, comme S. Chrysostome & Theodoret l'ont cru. [Et il est certain que l'ancien ordre de la discipline de l'Eglise est que chaque ville ait son Evêque.]'Il y laissa peut-être encore Apollon & Zene.

Thdrt. pf. 116. p. 871. a. | *a* Tit. 1. 5 | Hier. n. p. 245. a | Thdrt. ib. p. 509. b | Chry. ib h. 2. p. 619. c. — NOTE 74. | Tit. 3. 13.

L'AN DE JESUS-CHRIST 64.

'S. Paul fut alors en Judée, comme il l'avoit promis dans son Epître aux Hebreux: *b* & on ne peut pas douter non plus qu'il ne soit venu en Asie. *c* Il fut apparemment à Colosses, comme il l'avoit promis à Philemon. *d* Il passa quelque tems à Ephese, & lors qu'il en partit pour aller en Macedoine, [a] il y laissa saint Timothée, *e* lui donnant le soin de l'Asie.

Chry. pr. Heb. 656. b. | *b* 2. Tim. 4. v. 13. 20 | Usf | Geneb. p. 226. | *c* Usf | Phile. v. 22. | *d* 1. Tim. 1. v. 3. | *e* Thdrt. n. pr. p. 463. — V. S. Timothée.

[S. Paul étant passé en Macedoine,] *f* accomplit la promesse qu'il avoit faite aux Philippiens de les aller voir. *g* On croit que ce fut de [1] Macedoine qu'il écrivit sa premiere lettre à S. Timothée. *h* Il faut dire au moins selon S. Chrysostome, que ce fut dans les dernieres années de sa vie. *i* Il lui promet dans cette lettre de l'aller bien-tôt retrouver: *k* & afin que si celà n'arrivoit pas, il sceût comment il devoit se conduire dans la maison de Dieu, il lui marque quels sont les devoirs d'un Evêque [tant pour ce qui regarde les fonctions de son ministere, que pour le reglement de sa vie particuliere, instruisant ainsi en sa personne tous ceux qui veulent être de vrais Pasteurs. C'est pourquoi S. Augustin dit que ceux qui sont destinez à servir l'Eglise, doivent avoir sans cesse devant les yeux les deux Epîtres à Timothée avec celle à Tite, qui enseignent toutes trois quelle doit être la vertu & la conduite des ministres de JESUS-CHRIST.] 'Un des avis qu'il lui donne est de s'appliquer à la lecture. [Et comme il n'enseignoit aux autres que ce qu'il pratiquoit le premier;] 'un grand Saint dit qu'il nous montre par là que les grands dons qu'il avoit receus n'empêchoient pas qu'il ne donnât lui-même une partie de son tems à la lecture [des livres sacrez.]

f Chry. pr. Phili. p. 2. b. | *g* Ath. Syn. p. 149. c | Thdrt. pr. Rom. p. 4. b | *h* Chry. 2. Tim. n. 1. p. 531. | *i* 1. Tim. 3. v. 14 | 4. v. 13. | *k* 3. v. 15. | 4. v. 13. | Isi. P. l. 4. ep. 88. p. 460.

1. Tim. 5. v. 23. — 'Il recommande à S.Timothée de boire un peu de vin à cause de la foiblesse de son estomac, & de ses frequentes maladies; 'se servant d'un moyen tout humain, pour conserver un homme dont le secours lui étoit si utile, & non du pouvoir que Dieu lui avoit donné de guerir les maladies: parce que ce don n'étoit proprement que pour toucher les infidéles: & ainsi il ne crut pas s'en devoir servir en faveur de Timothée, dont la foi n'avoit nul besoin de ce miracle exterieur, '& à qui son infirmité étoit une occasion d'acquerir de grands merites.

Greg. in Job. l. 27. c. 11. p. 786. 787 | Chry. t. 1. h. 1. | Chry. ep. 4. p. 656. c.

'Il lui mande qu'il avoit excommunié Hymenée & Alexandre, *a* dont le premier disoit que la resurrection des morts étoit déja accomplie, *b* & l'autre étoit à ce qu'on croit un ouvrier en cuivre [dont nous parlerons encore dans la suite.]

1. Tim. 1. v. 20. | *a* 2. Tim. 2. v. 17. 18. | *b* 4. v. 14 | Est. n. p. 856. 1.

'Quelques-uns disent que cette premiere Epitre à Timothée fut portée par Tyquique: mais les preuves que l'on en donne [ne sont pas considerables.]

Bar. 60. §. 9.

'S. Paul fit dessein de passer l'hyver à [a] Nicople, *c* ville d'Epire sur le golfe d'Ambracie. *d* D'autres l'entendent de Nicople ville de Thrace à l'entrée de la Macedoine, [sur la riviere de Nesse.]

Tit. 3. 12. | *c* Hier. n. p. 257. b | Bar | Usf. | *d* Chry. n. p. 663. d | — auj. Prevesa. Sanf.

e Il y étoit déja, selon S. Jerôme & quelques autres, lors qu'il écrivit en Candie à Tite *f* de le venir trouver en cette ville, après qu'il lui auroit envoyé Tyquique ou Artemas *g* pour prendre sa place & lui succeder. Car il avoit affaire de lui pour le ministere de l'Evangile: mais sa charité ne pouvoit pas souffrir que les Fidéles de cette isle, qu'on croit avoir donné l'origine à l'idolatrie, manquassent d'une personne capable de les consoler, de les fortifier, & de les instruire. 'S. Chrysostome croit qu'il le vouloit former encore mieux qu'il ne l'étoit, durant l'hyver qu'il devoit passer à Nicople, & le renvoyer ensuite en Crete. 'Neanmoins il étoit l'année suivante en Dalmatie.

Thdrt. n. p. 315. & pr. ep. Pauli. p. 4. | *e* Hier. Tit. pr. p. 243 | Est ibid. p. 860. | *f* Tit. 3. v. 12. | *g* Hier. n. p. 243. a | 257. a. b. | Chry. ib. h. 6. p. 663. d. | 2. Tim 4. v. 10.

[S. Paul lui marque, comme il avoit fait à Timothée, les qualitez que doit avoir un Evêque, l'avertissant particulierement de reprendre avec force ceux qui étoient naturellement durs & obstinez, comme les Cretois, & de ne pas souffrir qu'ils se laissassent aller aux illusions des docteurs du Judaïsme. Il lui donne aussi divers preceptes pour les personnes de toutes conditions,] 'sans oublier les esclaves, puisque JESUS-CHRIST a répandu sa grace pour le salut de tous les hommes. 'Il lui recommande d'avoir soin de faire conduire Zene & Apollon ensorte que rien ne leur manquât. [Il pouvoit les avoir laissez en Candie avec Tite,]'ou lui avoir envoyé sa lettre par eux. 'Cet Apollon est celui dont il est parlé dans les Actes, [comme nous avons vû ci-dessus.] Pour Zene l'Ecriture n'en parle en aucune autre occasion; & nous n'en pouvons rien dire sinon, que c'étoit un homme Apostolique employé dans le même ministere qu'Apollon, & bien instruit des loix des Juifs [étant sans doute Juif de naissance.] *h* On lui attribuë une fausse histoire de S. Tite. *i* Les Grecs l'honorent le 27.

Tit. 2. v. 9-12. | 3. v. 13. | Cape. p. 66. | Hier. n. p. 257. b | Chry. p. 663. c. | *h* Boll. 4. jan. p. 163. §. 5. 9. | *i* Menæa, apr. p. 331 | sep. p.

1. On lit aujourd'hui à la fin de cette Epître selon le texte Grec, qu'elle fut écrite de Laodicée metropole de la Phrygie Pacatienne. Il faut que celà y ait été mis depuis le temps de Theodoret.

le 27. d'avril & le 27. de septembre sous
1\. le nom de Zenon.¹

L'AN DE JESUS-CHRIST 65.

NOTE 75. ʹ S. Paul ʺ retourna en Asie, comme il l'avoit promis à Timothée. ʹ Il passa à Troade, où il logea chez Carpe, *a* dont les Latins font le 13. d'octobre, sans en rien dire, sinon qu'il étoit disciple de S. Paul. (Uss. 2. Tim. 4. v. 13. *a* Usu Ado. &c.)

ʹ Les Grecs qui en font leur grand office
NOTE 76. le 26. de mai ʺ en disent bien plus de choses, [mais dont on ne voit point de preuve.] ʹ S. Paul laissa chez lui ʺ un habit *b* ou comme d'autres l'expliquent, un sac à mettre des livres ; & peut-être encore les livres, soit de ses Epîtres, comme S. Chrysostome le semble croire, [soit d'autres ;] ʹ avec des membranes, qui pouvoient être ʺ les volumes des Ecritures. (Menæa, p. 205-209. τὸν φελόνην. 2. Tim. 4. v. 13. *b* Chry. n. h. 10. p. 610. c. Thdrt. ib. p. 505 | Synop. p. 1136. ou rouleaux.)

[Il quitta apparemment à Ephese saint Timothée,] ʹ qui ne le put laisser aller sans répandre bien des larmes. *c* Après l'avoir quitté, il alla à Milet, qui n'en est pas bien éloigné, & y laissa Trophime malade. (2. Tim. 1. v. 4 | Chry. n. h. 1. p. 538. a. *c* 2. Tim. 4. v. 20 |)

d Ce fut peut-être en ce tems-ci qu'il souffrit à Antioche de Pisidie, à Icone, & à Lystres, les maux qu'il exprime en general dans sa seconde Epître à Timothée. [On les pourroit mettre aussi l'année precedente, où il peut avoir passé par ces villes en venant de Judée à Ephese.] (Chry. n. h. 10. p. 614. a. *d* 2. Tim. 3. v. 11 | Chry. n. h. 8. p. 596. a.)

1\. Ils le font Apôtre, l'un des septante disciples, ordonné Evêque de Diospolis par S. Pierre, &c.

ARTICLE XLVIII.

S. Paul retourne à Rome ; est mis en prison, & comparoît devant Neron.

ʹ LES Peres ont cru que Dieu avoit revelé à S. Paul [vers ce tems-ci] que la fin de sa vie étoit proche, & qu'il la couronneroit par le triomphe du martyre. Ils l'ont tiré de sa seconde lettre à Timothée, & croyent que c'est de cette assurance que vient la joie & la confiance extraordinaire qu'il témoigne dans cette Epître. ʹ S. Athanase dit que Dieu lui avoit revelé positivement qu'il souffriroit le martyre à Rome ; & qu'après cette revelation, au-lieu de fuir Rome, il s'y en alla avec joie. ʹ En y allant il passa par Corinthe, *e* où ʺ Eraste l'un de ses disciples demeura. (Aug. de pec. m. l. 2. c. 16. p. 397. 2. b | ser. B. 209. p. 1212. b. Voiez S. Pierre §. 33. Ath. fug. p. 713. b | 2. Tim. 4. v. 6-8. Eus. l. 2. c. 25. p. 63. V. §. 52. *e* 2. Tim. 4. v. 20.)

ʹ S. Paul étant arrivé à Rome avec S. Pierre, comme S. Denys de Corinthe semble l'assurer, *f* ou l'ayant trouvé à Rome, & s'étant joint avec lui, comme le dit S. Astere, il s'employa à instruire les Juifs dans les Synagogues, & à gagner les Payens dans les places & les assemblées publiques. Il se servoit de divers moyens pour communiquer à toutes sortes de personnes les grands biens qu'il leur annonçoit, en leur donnant une connoissance de Dieu toute pure & toute sincere, en leur exposant les regles saintes de la vertu & de la morale chrétienne, en les éloignant extrémement des danses, de l'ivrognerie, & de toutes ces voluptez sensuelles qui sont les compagnes de l'impudicité, ʹ ausquelles néanmoins & les peuples & le Prince avoient alors une attache prodigieuse. Aussi Neron ne put (Eus. l. 2. c. 25. p. 63. *f* Ast. h. 8. bib. P. anc. t. p. 168. b. e.)

voir sans indignation qu'on introduisist dans Rome une vie si sage & si pure, lui qui eût mieux aimé perdre l'Empire que ses plaisirs dereglez. ʹ C'est pourquoi il employa toute son autorité pour exterminer celui qui enseignoit cette pieté & cette chasteté nouvelle, & ce fut pour ce sujet qu'il mit en prison, & qu'il fit enfin mourir les deux Apôtres S. Pierre & S. Paul. (d.)

[S. Chrysostome explique plus en détail, ce que S. Astere ne fait que marquer obscurément.] ʹ Car il nous apprend que S. Paul avoit été, à ce qu'on disoit, saluer un échanson, & une concubine de Neron, pour les attirer à la foi ; ʹ & qu'en effet il avoit persuadé à la concubine d'embrasser les veritez qu'il lui enseignoit, & de renoncer absolument au commerce que les loix de la chasteté ne lui pouvoient permettre de continuer avec ce Prince : de sorte que Neron qui étoit passionné pour elle, traita S. Paul sur ce sujet de corrupteur & de vagabond, & le fit mettre prisonnier. (Chry. in Act. h. 46. p. 405. e. vit. nom. l. 1. c. 4. t. 4. p. 361. b.)

[On peut dire avec quelque apparence que S. Paul comparut ¹ alors devant
NOTE 77. ce Prince, & ʺ que c'est] ʹ ce qu'il appelle dans sa seconde Epître à Timothée sa premiere † justification, [disant que c'étoit la premiere, parce qu'il s'attendoit bien de comparoître une seconde fois.] (2. Tim. 4. v. 16. † ἀπολογίαν.)

ʹ Comme il étoit alors dans un extrême danger, aiant attiré sur lui pour sauver les ames la colere du prince, [& d'un prince tel que] Neron, ʹ il fut abandonné de tout le monde dans cette importante occasion, par une lâcheté qui lui fut d'autant plus sensible, qu'il aimoit davantage ceux qui y tomboient, & qu'elle leur étoit à eux-mêmes plus prejudiciable, puisque des soldats n'abandonnent point impunément leur chef dans le combat au milieu des ennemis. ʹ Ce crime ne tombe néanmoins apparemment que sur ceux qui aiant quelque credit, auroient été en état de l'assister s'ils eussent eu autant de courage qu'ils devoient ; & non pas sur S. Luc & les autres Saints qui étoient alors à Rome, & qui avoient sans doute assez de pieté & de generosité pour exposer leur vie pour lui, mais qui l'eussent fait inutilement, n'étant pas moins criminels que lui dans l'esprit des persecuteurs. (Chry. n. h. 3. p. 553. d. h. 10. p. 611. c. d. Est. ib. p. 857. 1.)

ʹ Mais s'il fut abandonné des hommes, il fut assisté du Seigneur, qui lui donna des forces & du courage, ʹ afin qu'il pût accomplir ce qui lui restoit encore de la predication de l'Evangile, & que tout le monde connût ʺ la gloire & l'excellence de la foi, & la protection visible que Dieu lui donnoit. [Car ce que Rome savoit, on peut dire que toutes les nations du monde le savoient.] Ce fut donc pour celà que Dieu le delivra alors de la fureur de Neron, [soit que demeurant prisonnier, il ait seulement échappé la mort dont on le menaçoit, comme il est plus vrai-semblable, soit qu'il ait entierement recouvré sa liberté, comme saint Chrysostôme paroît l'avoir cru, & qu'il ait été (2. Tim. 4. v. 16. 17. v. 17 | Chry. n. h. 10. p. 611. 612. ἡ περιφάνεια.)

R

1\. ʹ S. Chrysostôme paroît dire en un endroit que S. Paul dans ce dernier voyage comparut d'abord devant Neron, & fut absous ; διέφυγε ; mais qu'ayant ensuite converti l'échanson, Neron lui fit trancher la tête. (Chry. 2. Tim. h. 10. p. 611. e.)

été depuis remis en prison : ce qui ne devroit pas paroître étrange,] 'puisqu'il souffrit les chaînes & la prison sept fois differentes. 'Il est toûjours certain qu'il étoit prisonnier lors qu'il écrivit la seconde fois à Timothée. *a* S. Chrysostôme fait une belle description de S. Paul, lors qu'il comparut chargé de chaînes devant Neron.

(Clem. 1. Cor. c. 5. — 2. Tim. 1. v. 8. 16 | 2. v. 9. — *a* Chry. n. h 4. p. 565.)

'Alexandre ouvrier en cuivre s'opposoit alors à S. Paul, & lui faisoit beaucoup de peine. 'On croit que c'est celui qu'il avoit excommunié quelque tems auparavant. 'Tous les Asiatiques mêmes qui étoient à Rome s'éloignoient de lui. *b* Mais Dieu lui envoia Onesiphore, qui étant venu d'Asie, où il avoit déja beaucoup servi l'Eglise, & aiant trouvé S. Paul en prison aprés l'avoir bien cherché, l'assista souvent de tout son pouvoir. *c* C'est pourquoi S. Paul lui souhaite la benediction de Dieu, à lui, & à toute sa famille. 'Les Grecs en font la fête le 29. d'Avril, & le 8. de Decembre. *d* Abdon & d'autres Latins le 6. de Septembre. Le martyrologe Romain, & les nouveaux Grecs en disent [1] diverses choses [qui ne paroissent pas fort bien fondées.]

(2. Tim 4. 14. — Est. n p. 856. 1. — 2. Tim. 1. v. 15 | Chry. h. 3. p. 553. c. — *b* 2. Tim. 1. v. 16-18 | Thdrt. n. 495. — *c* 2. Tim. 1. v. 16. 18. — Menæa, apr. p. 347 | dec. p. 134. — *d* Bar. 6. sept. b.)

'La prison ne put pas empêcher S. Paul de continuer à instruire cette concubine de Neron, dont nous avons parlé ; & il ne cessa point de le faire jusqu'à ce qu'il l'eût entierement convertie. 'L'échanson [2] " se convertit aussi, *e* & le soin que l'Apôtre prit du salut de ces deux ames fut la cause de sa mort, aussi glorieuse pour lui, que honteuse pour le tyran. 'La jalousie en fut aussi un des principaux motifs [quoique nous n'en sachions pas le particulier. Quelques Peres l'ont encore attribuée à la chûte de Simon le magicien, à laquelle ils disent qu'il eut part. On le peut voir plus amplement sur S. Pierre, aussi-bien que plusieurs choses qui regardent son martyre & ses reliques, parcequ'elles sont communes à l'un & à l'autre, & qu'il seroit inutile de les repeter.]

(Chry. vit. mon. l. 1. c. 4. p. 361. b. — in 2. Tim. h. 10. p. 611. e. — *e* | vit. mon. p. 361. b. — Clem. 1. Cor. c. 5. — " κᾶλη- χοῦ)

1. Les Menées des Grecs au 29. d'Avril, *p.* 347. le font Evêque de Colophon [en Asie] le 8. de Decembre *p.* 134. ils le font Evêque de Cesarée sans dire où, 'ou de Coronée [en Beocie] comme porte la traduction de Canisius, & semblent lui attribuer le martyre. Il est toûjours pour eux l'un des 70. disciples. 'Je ne say d'où Baronius a pris ce qu'il dit de son martyre. Adon se tient aux termes de S. Paul.

(Canis. t. 2. p. — Bar. 6. sep. b.)

2. 'La fausse histoire de S. Lin fait divers contes sur Procule échanson de Neron, qu'elle dit aussi avoir été converti par S. Paul.

(Bibl. P. t. 7. p.)

ARTICLE XLIX.

S. Paul écrit sa seconde Epître à Timothée, & celle aux Ephesiens.

'CE fut dans cette [derniere] prison, & aprés avoir comparu devant Neron, que S. Paul écrivit pour la seconde fois à Timothée, 'qui étoit en quelque endroit de l'Asie, mais non pas à Ephese : au moins S. Paul ne paroît pas assuré qu'il y fust. 'L'Apôtre étoit alors à la fin de sa vie, & proche de son martyre, comme il nous en assure lui même, [1] & comme plusieurs anciens l'ont reconnu. 'Aussi S. Chrysostôme dit que cette lettre est comme son testament. *a* Il y prie S. Timothée de le venir trouver avant l'hiver. [Ainsi ce ne pouvoit pas être plus tard que vers le milieu de l'année : d'où il faut conclure que cette derniere prison, qui ne finit que par son martyre le 29. Juin de l'année suivante, dura au moins un an entier.

(2 Tim. 1. v. 8 | 2. v. 9 | 4. v. 16. — 4. v. 12. 13 | Thdrt. n. p. 505. — 2. Tim. 4. v. 6-8. 18. — Chry n. h. 9. p. 605. d. — *a* 2. Tim. 4. v. 8. 21.)

1. Tertullien dans son Scorpiaque *c.* 13. *p.* 632. c. Eusebe *l.* 2. *c.* 22. *p.* 62. S. Athanase *de fuga. p.* 113. S. Chrysostôme sur la 2. à Timothée *h.* 1. *p.* 536. Theodoret *ibid. p.* 491.

Il n'écrivoit pas simplement à S. Timothée pour l'appeller auprès de lui, mais pour l'exhorter tout de nouveau à s'acquiter de tous les devoirs d'un Evêque & d'un docteur, avec un zele digne de tant de graces qu'il avoit reçûës, & avec un genereux mépris de tous les maux de ce monde,] 'puisque l'esprit du Christianisme n'est point un esprit de crainte, mais de courage & d'amour, '& que tous ceux qui veulent vivre avec pieté en JESUS-CHRIST doivent être persecutez, 'comme il le voioit par son exemple. 'Il l'avertit de n'oublier jamais ce qu'il avoit appris de lui, *b* de ne se pas étonner si quelques-uns s'écartoient de la verité ; mais de la prêcher avec d'autant plus d'ardeur pour s'opposer à ceux qui la combattoient, '& qui dans la suite viendroient jusqu'à ne pouvoir plus souffrir la saine doctrine, & à chercher des docteurs qui les flatassent.

(v. 7. — 3. v. 11. — v. 9. 10. — 1. v. 13 | 2. v. 2. — *b* 1. v. 16-20. — 3. v. 1-5.)

'Ce qui lui faisoit souhaiter la presence de S. Timothée, c'est que hors S. Luc, il n'avoit plus auprès de lui aucun [de ses anciens disciples.] 'Car outre Eraste & Trophime qu'il avoit laissez en chemin, 'Demas l'avoit quitté, s'étant laissé emporter à l'amour du siecle, & s'en étoit allé à Thessalonique : Crescent étoit en Galacie " ou dans les Gaules, & Tite en Dalmatie. 'Il avoit encore envoyé Tyquique à Ephese. 'Il y avoit plusieurs autres Chrêtiens à Rome, dont il en nomme lui-même quelques-uns, mettant à leur tête S. Eubule, 'honoré par l'Eglise Greque le 28. de Février. *c* Ces Chrêtiens, qu'il ne nomme, dit S. Chrysostome, entre tant d'autres, que parce qu'ils étoient les plus éminens de tous par la ferveur de leur foi, par la lumiere de leur pieté, & par le genereux mépris qu'ils faisoient de toutes les choses du monde ; [ces Fidéles, dis-je, & beaucoup d'autres ne manquoient pas assurément de lui donner toute la consolation & tout le secours qu'ils pouvoient.]

(4. v. 8-12. — v. 10. — v. 10. — V. la Note 81. — v. 12. — v. 21. — Boll. 28. feb. p. 719. § 4. 4. — *c* Chry. 2. Tim h. 10. p. 614. c | 615. a.)

'Mais il étoit bien aise d'avoir plusieurs de ses disciples auprès de lui, tant pour l'aider dans le ministere de l'Evangile, ses liens ne le lui pouvant pas faire oublier, qu'afin qu'ils pussent consoler les Fidéles, & empêcher les troubles qui pourroient arriver dans l'Eglise après sa mort.

(p. 610. b.)

'Il lui parle du malheur de Philet & Hymenée qui s'étoient égarez de la foi, & avoient corrompu quelques personnes, en soutenant que la resurrection étoit déja faite ; ' parce que ne reconnoissant point d'autre resurrection que celle par laquelle l'ame ressuscite du peché à la grace, ils nioient celle de la chair.

(2. Tim. 2. v. 17. 18. — Aug in Jo. h. 19. p. 70. 2. 2.)

'Ce que S. Paul dit de Jannés & de Mambrés dans cette Epître, *d* est tiré à ce qu'on pretend, d'un livre apocryphe attribué à ces deux magiciens : & sur celà quelques-uns ont voulu rejetter toute l'Epître ; dequoi Origene se moque.

(2. Tim. 3. v. 8. — *d* Ori. in Matt. 27. v. 9. p. 193. c.)

Et

Et leur doute n'a pû l'emporter [sur
l'autorité de toutes les Eglises qui la
recevoient.]
'Ce que S. Paul mande à Timothée, 2. Tim. 4.
qu'il avoit envoyé Tyquique à Ephese, v. 12.
[nous donne lieu de croire qu'il écri-
NOTE vit "en ce tems-ci sa lettre aux Ephe-
78. siens.] ' Car il l'envoya par Tyquique Eph. 6. v.
a lors qu'il étoit en prison. b Cette Epitre 21. 22.
s'adresse aux Gentils d'Ephese [& des vil- a v. 20 | 3.
NOTE les voisines. Car on croit "qu'elle étoit v. 1 | 4. v. 1.
79. circulaire pour toutes les Eglises d'Asie : b 2. v. 11 |
d'où vient] 'qu'on la cite quelquefois 3. v. 1.
comme adressée à ceux de Laodicée. Tert. in
c Quelques-uns ont cru que S. Paul avoit Marc. l. 5.
écrit dés auparavant une autre lettre aux c. 11. 17.
Ephesiens. Mais ils entendoient mal les p. 593. c.
paroles de l'Apôtre dont ils le tiroient. 607. b.
Eph. 3. v. 3 | Thdrt. n. p. 303. b. Est. n. p. 591.
'S. Paul louë d'abord dans cette lettre
la foi & la charité des Chrétiens à qui il
l'écrit. Il a pour but néanmoins de les
instruire davantage des principaux my-
steres de la foi ; de la redemtion & de
la justification par la mort de Jesus-Christ,
de la predestination gratui-
te, de la vocation des Gentils, 'de la Maud. n. p.
réunion des deux peuples en un seul corps 415.
dont Jesus-Christ est le chef, &
de l'élevation de ce divin chef, au-dessus
de toutes les créatures spirituelles & cor-
porelles. C'est ce qu'il fait particuliere-
ment dans les trois premiers chapitres,
'où il est obscur & un peu embarassé pour Hier. n. p.
le style, à cause de la sublimité & de la 204. a | Est.
profondeur des matieres dont il traite, p. 592.
[sa langue ne pouvant suffire à son
cœur & à l'étenduë de ses pensées.] 'On Est. p. 591.
croit qu'il y combat non seulement les
Chrétiens qui judaïzoient, & qui vou-
loient joindre la loy avec l'Evangile ;
'mais encore les disciples de Simon le p. 592.
magicien, & les autres heretiques de ce
tems-là, qui prenoient le nom de Gno-
stiques, 'lesquels vouloient que les Anges Maud. p.
fussent mediateurs entre Dieu & nous 415.
[au lieu de Jesus-Christ,] & qu'il fal-
lût recourir à eux pour nous reconcilier
avec lui. [Comme ces heretiques n'atta-
quoient pas moins les mœurs que la foi,
S. Paul emploie les quatre derniers chapi-
tres de sa lettre à donner aux Fideles d'ex-
cellens preceptes pour vivre chrétienne-
ment dans toutes sortes de conditions.]
'Il y a apparence que Tyquique dont Bar. 60. §.
nous avons parlé, étoit celui dont S. Paul 9.
se servoit ordinairement pour porter ses
lettres, [comme nous avons vû qu'il
avoit porté celle aux Colossiens & celle
aux Ephesiens :] & quelques-uns croyent
aussi que ce fut lui qui porta la premiere
Epître à Timothée. [S. Paul ne l'en-
voyoit pas néanmoins simplement pour
porter des lettres,] ' mais aussi pour sa- Coloss. 4.
voir l'état des Eglises, [afin de lui en faire v. 7. 8 |
le raport,] pour leur apprendre à elles- Eph. 6. v.
mêmes tout ce qui le regardoit, pour 21. 22.
consoler & pour encourager les cœurs
des Fidéles. C'est pourquoi il l'appelle son
cher frere, un fidéle ministre du Seigneur,
& son compagnon dans le service de
Dieu. ' Il songea même, comme nous Tit. 3. v.
avons vû, à l'envoyer en Candie pour 12.
prendre soin de cette Eglise, & remplir
la place de S. Tite ; ' & on croit aussi qu'il Est. in Eph.
l'envoyoit en ce tems-ci à Ephese pour p. 855. 1.

L'an de J. C. 65. y gouverner l'Eglise durant que S. Timo-
thée iroit à Rome. ' Il étoit de la pro- Act. 20. v.
vince d'Asie, & avoit accompagné S. Paul 4.
l'an 58. "lors qu'il fit le voyage de Corinthe à
Jerusalem.
Usuard, Adon, & d'autres martyro-
loges marquent sa fête à Paphos en Cy-
pre le 19. d'avril. Usuard ne le qualifie
que Diacre. ' Les Grecs le font ordinai- Boll. 19.
&c. rement Evêque de "Colophon dans la apr. p. 613.
province d'Asie après S. Sosthene, & §. 3.
marquent sa fête le 8. ou 9. de decembre.
'Ils le mettent au nombre des septante Menæa. 8.
disciples (car celà leur coute peu) & dec. p. 134.
semblent dire aussi qu'il fut martyr. 135.

ARTICLE L.

Mort de S. Paul : De ses Reliques.

L'an de Jesus-Christ 66.

[Le desir que S. Paul avoit de quit-
ter son corps pour vivre avec Je-
Voiez S. Pierre n. 40. 41. 44. sus-Christ, fut enfin accompli " le
29. jour de juin de l'an 66.] ' au jour Prud. de
& à l'heure, dit Prudence, que l'esprit M. 12. p.
de prophetie dont il étoit rempli, lui 145.
avoit déja fait connoître. ' Il fut martyrizé Greg. l. 12.
au lieu appellé Aux eaux Salviennes, que ep. 9. p.
S. Gregoire le grand donna à cause de ce- 1104. b.
là à l'Eglise où reposoit son sacré corps.
1. ' Il a eu la tête tranchée, selon divers an-
ciens, [& il semble bien probable qu'un
citoyen Romain n'a point été executé
d'une autre maniere.] ' Néanmoins saint Nyss. beat.
Gregoire de Nysse lui donne la croix pour 8. p. 834. c |
instrument de son martyre ; & on ne peut Chry. t. 6.
pas dire qu'il parle par metaphore, ni qu'on or. 30. p.
ait mis dans son texte S. Paul pour S. Pier- 567. d.
NOTE re. [Quelques-uns ont dit "que sa tête
80. avoit jetté comme du lait au lieu de sang,
& que ce miracle avoit converti l'execu-
teur, & deux autres qui furent martyrizez,
ou avec lui, ou le 2. de Juillet, auquel on
en fait la fête. Mais il n'y a rien en celà
de bien fondé, non plus que dans plusieurs
autres circonstances qu'on dit de sa mort.]
' Il semble, selon S. Clement Pape, que Clem. 1.
ἐπὶ ἡγεμόνων. Neron "ait été present à sa mort. [Ce ty- Cor. c. 5.
ran en lui ôtant la vie, pretendoit sans
doute faire tomber par terre l'édifice de
l'Eglise, dont il avoit été le fondement &
l'architecte. Mais l'Eglise est encore plus
fondée sur Jesus-Christ, que sur les
Apôtres mêmes : & le sang de ceux qui
meurent pour elle, en est comme le ci-
ment & l'appui.] ' Ainsi la sentence que Aug. ep.
Neron rendit contre S. Paul fut [non pas 11. c. 3. p.
la destruction, mais] la confirmation de 20. 2. b.
tout ce que cet Apôtre avoit prêché.
'Il étoit enterré sur le chemin d'Ostie Eus. l. 2. c.
dès la fin du deuxiéme siecle. a L'on y 25. p. 68 a.
fit depuis bâtir une Eglise magnifique a Prud de
dont Prudence fait la description. b L'on M. 12. p.
avoit plus de respect pour son tombeau 145.
qu'on n'en eût eu pour un Prince vivant, b Chry. 2.
& regnant au milieu de Rome. C'est le Tim. h. 4.
miracle qu'operoit la toute-puissance de p. 566. 567.
R 2 Dieu,

1. C'est-à-dire selon S. Pierre d'Alexandrie dans son 9. Canon *p.* 18. *c.* Eusebe *l.* 2. *c.* 25. *p.* 67. *d.* S. Jerôme *v. ill. c.* 5. S. Chrysostome *in* 2. *Tim.* 4. *v.* 16. *h.* 10. *p.* 611. *c.* ἀπέτεμε. Prudence *de Mart.* 12. *p.* 145.

Dieu, non pour S. Paul, qui n'est pas monté au ciel pour estimer ces honneurs humains, lui qui les méprisoit étant encore sur la terre, mais pour nous-mêmes, & pour fortifier nôtre foi. Car si Dieu honore ainsi ses Saints dans le tems où leur vie est encore cachée en Jesus-Christ, pouvons-nous concevoir, dit S. Chrysostôme, quelle sera leur gloire & leur bonheur, lors que le tems de la recompense & des couronnes sera arrivé ? Et quelle idée devons-nous avoir de la grandeur & de la majesté de Dieu, lors que nous ne pouvons concevoir la gloire de ceux dont toute la grandeur est d'être ses humbles serviteurs?

[Nous avons marqué autre partce respect extraordinaire qu'on avoit pour le tombeau de S. Paul, auquel les Papes mêmes n'osoient toucher, bien loin d'en oser tirer la moindre partie de ses Reliques pour l'envoier aux premieres puissances de la terre qui en demandoient.] (Voyez S. Pierre §. 36. 38.)

(Greg. l. 3. ep. 30. n. p. 568 d. ep. 30. p. 566. 567.) 'C'est pourquoi Constantine fille de l'Empereur Tibere, qui avoit apporté l'Empire à Maurice en l'épousant, aiant prié S. Gregoire de lui envoier le chef de S. Paul, ou quelqu'autre partie de son corps, pour mettre dans une Eglise qu'elle faisoit bâtir en son honneur dans le palais de Constantinople; (p. 568. b.) ce Saint se plaint qu'on vouloit le mettre mal dans l'esprit de l'Imperatrice, en la portant à lui demander une chose (b| 567. a.) qu'il ne pouvoit & n'osoit faire. (568. b.) 'Il s'excusa même de lui envoier " un mouchoir (sudarium) qu'elle lui demandoit; parce qu'il étoit avec le corps de saint Paul, & qu'ainsi on n'y pouvoit toucher, comme on n'osoit approcher de ce saint Corps. [Il ne dit point ce que c'étoit que ce mouchoir, & il y a peu d'apparence d'en chercher l'explication dans un écrit aussi pitoiable & aussi mal fait qu'est l'histoire apocryphe de la mort de saint Paul supposée sous le nom de S. Lin.]

(Rayn. 1268. §. 50.) 'Le Pape Gregoire IX. tira néanmoins les chefs de S. Pierre & de S. Paul des lieux sacrez où ils avoient accoûtumé d'être, les montra au peuple, & puis les remit en leur place. (V. S. Pierre.)

(§. 50.) 'La B. Isabelle sœur de S. Louis avoit reçû des Grecs une tête qu'on pretendoit être celle de S. Paul. Le Pape Clement IV. lui en écrivit pour l'obliger à mettre cette tête entre les mains de son Legat, en l'assurant que ce ne pouvoit être le chef de S. Paul, qui étoit certainement à Rome; & que si les Grecs pretendoient l'avoir eu, c'étoit une pure imposture.

(Florent. p. 222. 1.) 'Le 25. Janvier auquel nous honorons aujourd'hui la Conversion de S. Paul, est marqué dans les plus anciens martyrologes comme la fête d'une translation de son corps à Rome : mais on ne sait ce que c'est; [Car " de plusieurs dont on parle, on n'en voit point qu'on puisse raporter à ce jour-là.] (Voyez S. Pierre §. 36.)

(Chry. in Eph. h. 8. p. 921. d. a p. 921. d. c d| 921. d.) 'Ses chaînes se conservoient à Rome : a & S. Chrysostôme dit que s'il eust eu plus de force de corps & moins d'occupation pour le service & les affaires de l'Eglise, il auroit entrepris avec joie un voiage aussi long qu'étoit celui] d'Antioche] à Rome, dans le seul dessein d'y voir la prison où S. Paul avoit été enfermé, & les chaînes dont il avoit été chargé pour Jesus-Christ, de baiser ces chaînes qui font trembler les demons, & qui sont reverées des Anges, de les embrasser, de les mettre sur ses yeux. (Greg. l. 3. ep. 30. p. 568. c|l. 11. ep. 49. p. 1078. a.) 'Elles faisoient beaucoup de miracles du tems de S. Gregoire, & l'on en tiroit " des limures, comme de celles de S. Pierre, que l'on envoioit par tout. (&c. V. S. Pierre §. 38.)

ARTICLE LI.

Des écrits de S. Paul vrais & supposez : De ses ennemis.

(2. Cor. 10. v. 10| Bar. 69. §. 14. a Nphr. l. 2. c. 37. p. 196| procl. or. 19. n p. 548. b Chry. t. 6. h. 30. p. 265. b. c. Lucia. philop. p. 122. a.) 'Il semble que l'exterieur de S. Paul n'eût rien que de méprisable : a & on peut voir la description qu'en donne Nicephore, & qu'en font les Grecs dans leurs Menées, si on y veut ajoûter quelque créance. b Un autre Grec l'appelle un homme de trois coudées, qui néanmoins touchoit au ciel. c Un auteur du deuxiéme siecle fait dire à un nommé Triephon, qui pretendoit avoir été batizé par lui, qu'il étoit chauve, & qu'il avoit un grand nez.

[Pour son esprit & sa vertu nous en pourrions tirer des Peres une infinité de choses, si nôtre dessein n'étoit de faire simplement son histoire, & non son éloge. S. Chrysostôme est celui qui s'est particulierement étendu sur ce sujet, & il y a emploié toutes les richesses de son éloquence. Car il aimoit, honoroit, & estimoit particulierement cet Apôtre,] (Chry. t. 1. h. 33. p. 378. d. c d| in Matt. h. 66. p. 706. e.) 'qu'il éleve quelquefois au-dessus de tous les Saints : d & il ne craint pas de dire que personne ne doute qu'aucun ne le precedera ou ne l'égalera même dans le ciel. [Mais il vaut mieux attendre le jugement de Dieu, que donner le nôtre sur des choses qui assurément nous sont inconnuës. Il est même fâcheux de vouloir faire des comparaisons entre les Saints. Celà ne sert d'ordinaire qu'à produire des disputes. Ils vivent entr'eux dans une parfaite paix; & nous ne saurions mieux les honorer que par la paix & l'union de nos cœurs.]

(Clem. 1. Cor. c. 5.) 'S. Clement Pape appelle S. Paul le plus grand exemple de patience que Dieu nous ait donné, & dit qu'il a enseigné la justice à toute la terre. (Chry. t. 5. h. 45. p. 512. b.) 'S. Chrysostôme avance qu'en moins de 30. ans, [ou tout au plus en 32. ans qu'il a vécu depuis sa conversion,] il a amené à la verité les Romains, les Perses, les Indiens, les Scythes, les Ethiopiens, les Sarmates, les Parthes, les Medes, les Sarrazins, & en un mot tout autant qu'il y a de nations parmi les hommes. [Il ne paroît pas néanmoins ni par ses Epîtres, ni par S. Luc qu'il ait jamais prêché hors de l'Empire Romain. C'est pourquoi je ne sai pas bien quel sens on peut donner à ces paroles de S. Chrysostôme.] (1. Cor. 14. v. 10. 4. v. 9-13| 2. Cor. 11. v. 26-29.) 'Ce qui est certain, c'est qu'il a plus travaillé qu'aucun des Apôtres. 'Il fait lui-même la deduction de ses travaux ordinaires.

(Aug. ps. 130. p 621. 2. b.) 'Il a aussi écrit plus qu'aucun autre Apôtre pour l'édification des Fidéles, & même avec une plus grande abondance de grace; de sorte que ses Epîtres " (magis vigent.) sont plus celebres dans l'Eglise que celles des autres, (Ps. 147. p. 707. 1. b.) ' C'est la partie de l'Ecriture que l'on

l'on cite le plus. Aussi le nom de S. Paul est le nom le plus connu, & le plus agréable aux Chretiens. ' Ses Epîtres le faisoient admirer même des Juifs & des payens, comme elles feront toûjours "la force, la consolation, & l'édification des Chrétiens, soit pour les dogmes, soit pour les mœurs, tant qu'il y aura des hommes sur la terre, & jusques au dernier avenement de Jesus-Christ. [Et Dieu leur a donné cette autorité & cette éminence sur les autres Epîtres canoniques, que] 'quand on cite simplement l'Apôtre, c'est toûjours lui qu'on entend. a C'a été par une conduite particuliere de la providence, qu'il a plus écrit que tous les autres Apôtres. Car aiant été ennemi de Jesus-Christ, le témoignage qu'il lui rendoit ensuite étoit plus authentique & moins suspect, que ce qu'en pouvoient dire les autres, qui avoient toûjours été ses disciples. ' Comme avant que d'aller au ciel, il s'y étoit preparé diverses couronnes par ceux qu'il y avoit envoiez avant lui, en les y conduisant par ses instructions, & par son exemple; aussi, dit un auteur du IV. siecle, tous ceux qui entrent ou qui profitent maintenant dans la vertu par [la lumiere & le feu] sacré de ses Epîtres, lui envoient [en quelque sorte] de nouveaux merites & de nouvelles couronnes.

Chry. sac. l. 4. c. 7. p. 68. &c. Aug. ad Bon. l. 3. c. 3. p. 464. 1. b| Chry. in Act. h. 55. p. 480. b. a Cyr. cat. 10. p. 90. b. c. Bas. virg. t. 1. p. 644. d.

'Ses Epîtres ont toûjours été reçûës dans l'Eglise sans contradiction, sinon que quelques Latins ont douté, "comme nous avons dit, de celle aux Hebreux. [Car on n'a point eu égard aux doutes de quelques particuliers sans nom & sans autorité sur celle à Philemon, & sur la seconde à Timothée.] 'Les Saints ont dit que toutes les paroles de ces Epîtres sont des tonnerres.

Eus. l. 3. c. 3. 25. p. 72| 97. a. v. §. 46. Bern. div. 19. c. 1. p. 108.

[S. Clement d'Alexandrie cite de lui quelques discours que nous n'avons point. "Nous en avons déja parlé. On lui a supposé plusieurs écrits, "comme l'Epître à ceux de Laodicée, "une troisiéme à ceux de Thessalonique, "une troisiéme aussi aux Corinthiens, "une seconde aux Ephesiens, "des lettres à Seneque, * un livre de ses actes, † une Apocalypse. Nous avons déja parlé de tout ceci.] ' On lui attribuoit encore un Evangile, condanné avec son Apocalypse dans le Concile de Rome sous Gelase, '& des voyages de lui & de Ste. Thecle, composez sous son nom par un certain Prêtre d'Asie, qui en aiant été convaincu, & l'aiant avoué à S. Jean, fut deposé du sacerdoce. ' Les disciples de Simon le magicien pour autoriser leurs folies, composerent un livre impie qu'ils intitulerent la predication de S. Paul.

v. §. 22. n. 69. 79. §. 24. §. 30. §. 49. §. 43. * n. 40. † §. 9. Bar. 44. §. 47. Tert. bapt. c. 17. p. 263. c| Hier. v. ill. c. 7. Cyp. ox. t. 3. bapt. p. 30. 1.

' Tertullien dit que quelques-uns attribuoient à S. Paul l'Evangile de S. Luc, d'autant que l'on donne aisément aux maîtres ce qui est mis au jour par les disciples. [Il lui appartiendroit bien davantage, s'il falloit recevoir ce qu'on trouve avec plusieurs autres choses peu fondées dans l'*appendix* ajoûté à la Synopse de S. Athanase : ' Que ce fut lui qui le dicta, [ou qui en fournit la matiere,] & que S. Luc le mit [seulement] par écrit, & le publia.

Tert. in Marc. l. 4. c. 5. p. 505. d. Ath. Syn. p. 155. c.

[' Cet Apôtre si éminent en grace & en sagesse,] ' n'a pas laissé d'avoir des calomniateurs. ' C'étoient particulierement quelques Chrétiens Juifs, qui voulant maintenir l'observation des ceremonies legales couroient par tout, & l'accusoient par tout d'être un deserteur & un ennemi de la loi de Dieu, 'qui abandonnoit la doctrine de S. Pierre & de tous les autres Apôtres. ' Ils l'accusoient même de marcher selon la chair, a c'est-à-dire d'observer en secret la loi de Moïse, qu'il combattoit en public à cause des Gentils. b Ils disoient aussi qu'il épouvantoit par les menaces qu'il faisoit de loin dans ses lettres; mais que quand on le voyoit, il n'étoit pas si fort à craindre. c On lui a encore attribué de dire que l'on pouvoit faire le mal, afin qu'il en arrivât du bien.

1. Cor. 4. v. 13. Thdrt. pr. 2. Cor. p. 211. pr. Gal. p. 263. a. 2. Cor. 10. v. 2| Thdrt. n p. 247. b. a 2. Cor. 10. v. 10| Thdrt. p. 248. d. b 2. Cor. 10. v. 10| Thdrt. p. 248. d. c Rom. 3. v. 8.

[Il faut mettre entre ses plus grands ennemis] ' une Marcelline de l'heresie des Carpocratiens, qui honoroit les images de Jesus-Christ & de S. Paul, avec celles d'Homere & de Pythagore, en les adorant, & leur offrant de l'encens.

Aug. hær. 7. p. 7. 1. c.

' Les faux actes du martyre de S. Paul, sous le nom de S. Lin, sont du même auteur que ceux de S. Pierre, [& une des pieces les plus mal inventées qui furent jamais.]

Bar. 69. §. 6. 10.

ARTICLE LII.

De S. Crescent & S. Eraste disciples de S. Paul.

Nous n'avons pas besoin de nous arrester ici beaucoup sur les disciples de S. Paul, aiant marqué dans la suite de cette histoire presque tout ce que l'on sait de la plûpart: & pour les principaux, comme S. Luc, S. Timothée, S. Tite, S. Clement, S. Denys, Jean Marc, Ste Thecle, il sera plus à propos d'en faire des titres particuliers. Nous n'avons néanmoins touché qu'en un mot ce qui regarde] 'S. Crescent, dont S. Paul parle dans sa seconde Epître à Timothée "comme d'un de ses disciples. Il étoit alors allé dans la Galacie, 'y aiant été envoié par l'Apôtre même pour y prêcher l'Evangile. 'Comme le mot de Galacie parmi les Grecs ne signifie pas seulement [la province d'Asie que nous appellons de ce nom ;] mais encore le pays des Gaules, [dont les Galates d'Asie ont tiré leur origine; "divers auteurs fort considerables] ont cru que S. Crescent avoit été envoié dans nos Gaules par S. Paul : & on pretend sur tout que c'est lui qui a fondé la celebre Eglise de Vienne en Daufiné. [Cependant ce sentiment reçoit de grandes difficultez; & on peut dire au moins que si S. Crescent est venu dans les Gaules, il y a été peu de tems, & n'y a pas fait beaucoup de fruit.] ' Ceux mêmes qui soûtiennent qu'il y est venu, croient néanmoins que le lieu de sa mission propre & de son apostolat a été la Galacie, comme le disent les Constitutions, & que c'est-là qu'il est mort. 'Le martyrologe Romain dit qu'il y fut martyrisé sous Trajan : [ce qui ne paroît pas fondé.] Les Latins font sa fête le 27. de Juin.

an. 65. 2. Tim. 4. v. 10. Thdrt. n. p. 505. c| b. Note 81. Ado. Usu Est. 2. Tim. p. 855. 1| Const l. 7. c. 46 p. 327. c. Bar. 27. Jun. a.

'Eraste

'Eraste [dont nous avons aussi dit quelque chose,] est appellé par S. Paul le " Tresorier de la ville ; ' c'est-à-dire apparemment de la ville de Corinthe, où S. Paul étoit alors, ' & où Eraste s'arrêta depuis. 'Les nouveaux Grecs l'entendent de l'Eglise de Jerusalem, *a* quoique Theodoret remarque que c'étoit une dignité civile, & non Ecclesiastique. *b* Un ancien la décrit d'une maniere assez approchante de celle du Lieutenant de la police.

c Eraste s'attacha à la suite & au service de S. Paul comme S. Timothée, *d* aiant sans doute quitté pour celà sa charge de Tresorier : ce qui n'empéchoit pas qu'on ne lui en donnât encore le titre, comme l'Ecriture le fait en d'autres rencontres : [& celà est ordinaire parmi nous.] 'S. Paul même en parlant de lui, le marque par cette qualité, pour montrer que la religion étoit aussi embrassée par des personnes considerables selon le monde, & que ni les dignitez ni les richesses, n'empêchent point de se sauver 1 quand on le veut de tout son cœur.

' Eraste étoit avec S. Paul à Ephese [en 56.] d'où cet Apôtre l'envoia avec saint Timothée en Macedoine, [peut-être pour preparer les aumônes des Fidéles.] 'Ils étoient tous deux avec lui [à Corinthe au commencement de l'an 58.] lors qu'il écrivit aux Romains, qu'il saluë de la part de l'un & de l'autre. [Il y a de l'apparence qu'il suivit toûjours depuis S. Paul jusqu'au dernier voiage que cet Apôtre fit à Corinthe " en allant souffrir le martyre à Rome. [' Car alors Eraste demeura à Corinthe, comme S. Paul le manda peu après à S. Timothée. [Il ne dit point par quelle raison il y étoit demeuré : & je ne voi pas non plus que les interprétes en disent aucune.

C'est tout ce que nous savons de lui avec assûrance. Car nous ne pouvons guere nous fonder sur ce que " les nouveaux Grecs & Latins y ont ajoûté.] 'Les derniers l'honorent le 26. de Juillet depuis le IX. siecle au moins, & les Grecs font leur grand office de lui & de quelques autres le 10. de Novembre.

1. τῷ προσέχοντι, à celui qui veille sur soi. Il semble que S. Chrysostôme crust qu'il gardoit encore sa charge.

ARTICLE LIII.

De divers Saints dont parle S. Paul dans l'Epître aux Romains.

[AUX disciples de S. Paul nous pouvons joindre ceux qu'il saluë ou dont il fait les recommandations dans son Epître aux Romains. L'Eglise les honorant presque tous comme des Saints sur le témoignage qu'il a rendu à leur pieté. Nous avons parlé de quelques-uns d'eux en d'autres endroits ; mais non] ' de Marie qu'il dit avoir beaucoup travaillé ou " pour lui-même, ou au moins pour les Fidéles de Rome. Elle étoit à Rome [au commencement de l'an 58.]

'Andronique y étoit aussi alors : & saint Paul prie les Romains de le saluër comme son parent, qui avoit embrassé la foi avant lui, & qui étoit même illustre entre les Apôtres ; ' c'est-à-dire entre les [premiers] disciples emploiez à la predication de l'Evangile. 'Ainsi c'est avec assez de fondement que les Grecs croient qu'il étoit du nombre des septante disciples, 'quoi que celà ne soit pas sans quelque difficulté. [On les peut encore moins blâmer] *a* de lui donner le titre d'Apôtre, [comme ils font à tous ceux qu'ils croient être disciples de JESUS-CHRIST.] *b* Outre tous ces éloges, S. Paul l'appelle le compagnon de sa captivité ; 'ce qui peut marquer d'une part qu'il sentoit comme lui le poids de cette vie mortelle qui nous separe de Dieu, & gemissoit avec lui dans cette dure captivité, ' & nous apprend de l'autre qu'il avoit eu grande part aux travaux apostoliques, & aux souffrances de S. Paul, '& qu'il avoit été prisonnier avec lui pour JESUS-CHRIST, [soit à Philippes,] soit en quelque autre endroit que nous ne connoissons pas.

' Les Grecs qui l'honorent solennellement le 17. de May, en disent 1 des choses magnifiques : [mais nous ne voions pas qu'elles soient fondées.] ' Quelques nouveaux Latins en font le 18. du même mois, & le qualifient premier Evêque d'Illyrie : ' de quoi il ne paroît pas aussi qu'on ait d'autre autorité que celle du faux Dorothée.

'S. Paul joint Junie à tout ce qu'il dit d'Andronique, & parle d'eux deux ensemble " d'une maniere 'qui fait croire à la plûpart des interprétes que Junie est aussi le nom d'un homme. 'Néanmoins saint Chrysostôme le prend pour celui d'une femme, & admire qu'une personne de ce sexe ait été assez heureuse pour avoir part au merite & au titre même des Apôtres : 'Et les Grecs l'honorent en cette qualité avec S. Andronique, la faisant la compagne de ses voiages & lui donnant part à tous les grands éloges qu'ils en font. *c* Elle est nommée Julie dans le commentaire d'Origene sur l'Epitre aux Romains, *d* & en divers autres endroits. On croit néanmoins que c'est une faute. 2

e Amplias aimé en JESUS-CHRIST par S. Paul, *f* est honoré le 31. d'Octobre par les Grecs, *g* & à leur imitation par quelques Latins. *h* Les premiers lui attribuent la qualité d'Apôtre, la couronne du martyre, beaucoup de miracles, le font ordonner Evêque d'Odyssople [en Mesie,] par S. André, *i* & pretendent avoir ses reliques à Constantinople.

k Les Grecs joignent S. Urbain & Saint Appelle à S. Amplias, les mettant tous trois au nombre des septante disciples, & des martyrs dont ils possedent les reliques à Constantinople. Il font Appelle Evêque d'une Heraclée, & Urbain de Macedoine, ordonné, disent-ils, par S. André. [Ce qui est plus certain, ' c'est qu'Urbain étoit le compagnon des travaux de saint Paul,

1. 'Ils disent qu'il a couru toute la terre pour prêcher JESUS-CHRIST, qu'il en a exterminé toutes les erreurs, 'qu'il a abbatu les temples, bâti par tout des Eglises, &c. fait un grand nombre de miracles, 'qui continuoient encore après sa mort dans son Eglise. *a* Ils le qualifioient Pontife & victime, ἱερεύς τε, θυσία τε, *b* & disent néanmoins assez clairement qu'il est mort en paix.

2. Ferrarius 17. May, dit quelques nouveaux livres des Grecs mettent S. Andronique à Apamée en Syrie, & sainte Junie à Comanes dans le Pont.

Paul, & Apelle un disciple fidéle & éprouvé de Jesus-Christ; 'titre qu'Origene & S. Jerôme relevent beaucoup. Origene doute si cet Apelle n'est point le même qu'Apollon, [qui auroit pû être à Rome en 58.] *a* Mais il semble que S. Paul en auroit encore dit quelque chose de plus. [Le martyrologe Romain met S. Urbain le 30. d'Octobre, & S. Apelle le 22. d'Avril,] 'auquel les Grecs font aussi d'un Saint de ce nom, qu'ils veulent être l'un des septante disciples, & qu'ils distinguent néanmoins de celui d'Heraclée, voulant qu'il ait eté Evêque de Smyrne.' Baronius & Bollandus "semblent les suivre.

b Herodion parent de S. Paul, c'est honoré par les Grecs le 8. d'Avril, [ce que Baronius a suivi dans le martyrologe Romain,] & encore le 28. de Mars, [" & le 10. de Novembre.] Ils en disent bien des choses, [qu'ils ne prouvent pas.]

'Après tous ceux dont nous venons de parler, S. Paul saluë ceux de la maison de Narcisse qui appartenoient au Seigneur. [" On ne sauroit tirer de là si ce Narcisse etoit Chrétien ou non.] 'Mais un ancien auteur assure qu'il étoit qualifié Prêtre en quelques manuscrits; à quoi cet auteur ajoûte, que Saint Paul ne le saluë pas luimême, parce qu'il n'étoit peut-être pas alors à Rome, mais qu'il étoit allé exercer autre part les fonctions de son sacerdoce, & animer les Fidéles à la pieté par ses exhortations.' Les Grecs & les Latins l'honorent le 31. d'Octobre comme un saint martyr, & quelques-uns le font Evêque d'Athenes ou de Patres.

'Le martyrologe Romain marque le 10. de Novembre la fête de Ste Tryphene & de Ste Tryphose, dont il est fort parlé dans l'histoire de Ste Thecle. [On ne peut rien fonder sur cette histoire:] ' mais S. Paul en les saluant, nous assure qu'elles travailloient à Rome pour le Seigneur. Il dit la même chose de Perside, en ajoûtant de plus qu'elle avoit beaucoup travaillé: & il l'appelle sa chere [sœur. Cependant je ne trouve point qu'elle soit honorée par aucune Eglise.]

'Les SS. Asyncrite & Phlegon, ont été mis dans le martyrologe Romain au 8. d'Avril à l'imitation des Grecs, qui les honorent ce jour-là, & font le premier, Evêque de l'Hyrcanie; & le second, de Marathon dans l'Attique. [mais tout celà sans aucune preuve.] 'Les Grecs y joignent S. Herme, qu'ils disent avoir été Evêque dans la Dalmatie, & l'un des septante disciples comme les autres. 'Les Latins n'en disent rien, [le confondant peutêtre avec Hermas, qu'on croit être auteur du livre celebre du Pasteur.]

'Patrobe & Philologue du nombre des Saints qui étoient à Rome, [en l'an 58.] 'sont honorez dans le martyrologe Romain le 4. de Novembre à cause des Grecs, 'qui les mettent quelquefois ce jour-là, *d* & quelquefois le lendemain. Ils les font Evêques, Philologue de Synope [dans le Pont] & Patrobe de Pouzoles [dans la Campanie] *e* ou de Naple. *f* Origene croit que Patrobe demeuroit avec Asyncrite & les autres que S. Paul saluë dans le même verset, que Philologue pouvoit être mari de Julie nommée avec lui, & que [1] Nerée, sa sœur, dont le nom n'est pas exprimé, Olympas ou Olympiade, & les autres que S. Paul marque ensuite en general, étoient tous leurs domestiques.' Les Grecs honorent S. Olympas le 10. de Novembre, où ils disent "qu'il fut decapité à Rome le même jour que S. Pierre y fut crucifié.

Margin notes: &c. — NOTE 83. — NOTE 84. — Orig. n. p. 629. c | Chry. h. 31. p. 391. c | Ambr. p. 333. c. | *a* Est. p. 182. 2. | Menæa, p. 272. | Bar. 22. apr. c | Boll. *b* p. 491. | *b* Rom. 16. v. 11. | Boll. 8. apr. p. 741. | Rom. 16. v. 11. | Ambr. n. p. 333 c. d. | Bar. 31. oct. c. | 10. nov. h. | Rom. 16. v. 12. | Boll 8. apr. p. 742. | p. 741. §. 1. 6. | §. 1 | 9 mai. p. 460 2. | Rom 16. v. 14. 15. | Bar. 4. nov. b. | Ugh. t. 6. p. 1113. | *d* Menæa, p. 78. | *e* Bar. 4. nov. b. | *f* Orig. in Rom. p. 630. 2. | 1. | &c. v. la Note 83. | Menæa, p. 147. 150. 155.

'Le même jour ils font aussi de S. Terce 'qui a écrit l'Epître aux Romains [sous S. Paul,] & qui y ajoûte sa salutation; 'afin de meriter davantage l'amour des Fidéles pour qui il l'avoit écrite: Et ce n'est pas aussi une petite marque de sa vertu, que S. Paul s'en servit pour le faire écrire sous lui. 'Il avoit sans doute grand soin de profiter de la familiarité de cet Apôtre, puisqu'il meritoit d'être le premier dépositaire de ses pensées.' Mais c'est sans aucun fondement que quelques-uns lui attribuent l'obscurité qu'ils trouvent dans cette Epître.' Les Grecs lui donnent de grands éloges, *a* & le font succeder à saint Sosipatre dans l'Episcopat d'Icone.

b Ils font encore le 10. de Novembre de S. Quarte l'un des septante disciples, "disent-ils, & Evêque de Berite. [Ils veulent sans doute marquer] 'celui dont saint Paul fait les recommandations aux Romains.' Usuard, Adon, & d'autres Latins en mettent la feste [non le 10. mais] le 3. de Novembre.

1. On doute si ce n'est point S. Nerée, qu'on honore comme martyr avec S. Achillée ' le 12. de mai. [Mais on met son martyre sous Trajan, près de 50. ans après ceci.]

Margin notes: p. 143. | Rom. 16. v. 22. | Chry. n. h. 32. p. 401. 2. | Thdrt. 16. p. 118. c. | Est. ib. p. 136. 2. | Menæa, 10. nov. p. 143. | *a* Ugh. t. 6. p. 1130. b. | *b* Menæa, p. 150. | &c. | Rom. 16. v. 23. | Bar. 3. nov. a. | Est. in Rom. p. 183. 2.

SAINT ANDRE
APOSTRE ET MARTYR.

'C'Est l'Evangile même qui nous apprend [presque tout ce que nous sçavons de] l'histoire de S. André.' Il étoit de la ville de Bethsaïde [en Galilée,] fils d'un Juif nommé Jonas [ou Jean,] & frere de S. Pierre, 'encore plus selon l'esprit que par la naissance. [" On ne sçait pas lequel des deux étoit l'aîné.] ' Ils avoient une maison à Capharnaum. *a* Leur exercice ordinaire étoit de pêcher.

' S. André s'étoit rendu disciple de Jean Baptiste, [non qu'il le suivist toûjours; mais comme il paroît que c'est le sens de S. Epiphane,] *b* il alloit quelquefois passer du tems avec lui, & puis retournoit à la pesche. *c* Lui aiant " une fois entendu dire que Jesus-Christ étoit l'agneau de Dieu, *d* & aiant [aussitôt] compris le sens de cette parole mysterieuse; il suivit le Sauveur avec un autre disciple de S. Jean. Ils furent au lieu où il logeoit, ' & passerent avec lui le reste du jour depuis les quatre heures du soir, & 'même la nuit suivante selon S. Augustin,

Margin notes: Voyez S. Pierre n. 1. | L'an 30. de l'ere commune. | Nyss. in Cant. h. 15. t. p. 690. d. | Conc. Ev. 17. §. 1 | Menæa, 30. nov. p. 476. | Hier. in Matt 10. v. 2. p. 29 b. | Marc. 1. v. 29. | *a* Conc. 26. §. 1. | 17. §. 1. | *b* Epiph. 51. c. 14 15. p. 436. c | 437. a. b. | *c* Conc. ev. 17. §. 1. | *d* Nyss. in Cant h. 15. p. 690. d. | Joan. 1. v. 39. | Aug. in Joan. h 7. p. 27. 2. 2.

gustin, pour accomplir cette parole de l'Ecriture, Que vôtre pied use [à force de marcher] les degrez & le seuil de la porte de l'homme sensé. 'Ainsi S. André est le premier des Apôtres que nous trouvons avoir eté choisi par Jesus-Christ, [& appellé par lui pour être du nombre de ses disciples. 'Aussi c'est " l'epithete que les Grecs lui donnent souvent. πρωτόκλητος.

'Dès [1] que S. André eut connu Jesus-Christ, *a* la premiere personne qu'il rencontra fut Simon son frere. *b* Il ne put differer de lui faire part de sa joie, *c* il lui annonça l'heureuse nouvelle, qu'il avoit trouvé le Christ promis par les Prophetes, & l'amena à Jesus. *d* Ils se rendirent dessors ses disciples, mais de la même maniere que S. André l'avoit été de S. Jean, pour le venir écouter de tems en tems, & puis retourner à leur métier. Ainsi après avoir passé alors un jour avec lui, ils s'en retournerent le lendemain à leur occupation ordinaire.

e Ce fut peut-être par leur exemple & par leurs instructions que [2] S. Philippe fut converti : *f* & S. Augustin écrit qu'eux deux, aussi-bien que S. Philippe, dirent à Nathanael qu'ils avoient trouvé le Messie. [Comme S. Pierre & S. André ne s'attachoient pas encore entierement à Jesus-Christ, *g* S. Epiphane croit qu'ils n'etoient pas du nombre des disciples qui assisterent aux nôces de Cana. [Cependant ni la raison de ce Pere qui est foible, ni son autorité n'empêchent pas que] 'd'autres ne croient qu'ils y assisterent, & qu'ils étoient dessors fort souvent en la compagnie de Jesus-Christ.

[Vers la fin de la même année,] 'Jesus-Christ les aiant rencontrez qui pêchoient ensemble, " il les appella tous deux en leur prometrant de les faire des pêcheurs d'hommes : & ils quitterent aussi tôt leurs filets pour le suivre, ' & ne se separer jamais d'avec lui. *h* Jesus-Christ vint peu après en leur logis à Capharnaüm, *i* où ils lui demanderent tous deux la guerison de la belle-mere de S. Pierre, & il la leur accorda aussi-tôt ; nous apprenant par là avec quelle bonté il exauce les prieres que les Anges, les Apôtres, & les Martyrs lui offrent pour la santé spirituelle de ceux qui se rendent dignes de leur intercession.

["L'année suivante,] 'Jesus-Christ qui avoit été passer la fête de Pâque à Jerusalem, 'étant revenu dans la Galilée, y fit l'élection de ses douze Apôtres, 'à la tête desquels S. Matthieu & saint Luc mettent S. Pierre & S. André. ["Quelques mois après,]'Jesus-Christ qui étoit allé dans le desert, demandant à ses disciples comment on pourroit donner à manger à cinq mille hommes qui l'y avoient suivi, S. André lui dit qu'il y avoit là cinq pains d'orge & deux poissons. 'Lorsque quelques Gentils voulurent voir Jesus-Christ "peu de jours avant sa Passion,

Marge : πρωτόκλητος. — 1. — 2. — V.S.Pierre §. 1. — L'an 31. — L'an 32. — L'an 33.

Gaud. h. 17. Bib. P. t. 2. p. 60. a. | Boll. mai, t. 1. p. 52. 2. | Epiph hær. 51. c. 14. p. 436. c. | *a* Joan. 1. v. 41. | *b* Procl. or. 20. p. 552. | *c* Nyss. in Can. h. 15. p. 690. d. | *d* Epiph. 51. c. 14. 15 | Aug. conf. l. 2. c. 17. p. 179. a. 712. b | in Jo. h. 7. p. 27. 2. a. | *e* Chry. in Jo. h. 19. p. 125. c | Thphy. ib. 1. v. 43. p. 581. b. | *f* Aug. in Faust. l. 12. c. 44. p. 116. 1. a. | *g* Epiph. 51. c. 17. p. 440. d. | Conc. c. 17. n. 1. | c. 26. | Aug. in Joan. h. 7. p. 27. 2. a. | *h* Conc. Ev. c. 28. | *i* c. 28 | Ambr. vid. t. 4. p. 505. d. e. f. | Conc. c. 37. | c. 40. | Matt. 10. v. 2 | Luc. 6. v. 14. | Conc. c. 57. § 3. | c. 110. § 3.

1. Le jour même qu'il vit Jesus-Christ selon S. Epiphane. Selon S. Augustin ce n'a pû être que le lendemain.

2. On lit dans S. Athanase que S. André appella S. Philippe à Jesus-Christ. [Mais c'est une faute de l'imprimeur, qui a repeté deux fois une ligne.]

Ath. Syn. t. 2. p. 131. d.

ils s'adresserent à S. Philippe, qui en parla à S. André : & eux deux ensemble le dirent à Jesus Christ. [Deux ou trois jours après,] 'S. André & trois autres Apôtres demanderent à Jesus-Christ quand la ruine du temple devoit arriver.

[Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de ce Saint : car il n'est point necessaire de s'étendre sur ce qu'elle dit des Apôtres en general : & c'est aussi presque tout ce que nous avons d'assuré pour son histoire. Car on sait fort peu de chose de ce qu'il a fait depuis la mort de Jesus-Christ.] 'Sophrone qui vivoit du tems de saint Jerôme, a traduit en grec plusieurs des ouvrages de ce Pere, '& entr'autres, à ce qu'on croit, le catalogue des écrivains ecclesiastiques, 'auquel lui [ou [1] quelqu'autre, a ajoûté tous les Apôtres qui n'ont rien écrit. ' Nous lisons donc dans ces additions que S. André a prêché dans la Scythie, la Sogdiane, & dans la grande ville de Sebastople 'près du Phase dans la Colchide. 'Nous trouvons à peu près la même chose dans Oecumenius, qui ajoûte les Saces ' peuples d'Asie, qu'on place vers la Sogdiane entre la Scythie & les Indes. ' Eusebe cite aussi d'Origene qu'il a prêché dans la Scythie.

a Theodoret écrit qu'il a porté dans la Grece les lumieres de la connoissance de Dieu. *b* S. Gregoire de Nazianze le dit particulierement de l'Epire, *c* & S. Jerôme de l'Acaïe. *d* S. Paulin ajoûte que ce divin pescheur aiant été envoié à Argos, il rendit muette la vaine éloquence [des philosophes :] *e* & divers martyrologes celebrent le 5. de Février l'ordination de son Episcopat à Patres en Acaïe, que quelques-uns appellent sa chaire. *f* S. Philastre paroît reconnoitre qu'il vint du Pont dans la Grece [2] : *g* & on assure que la ville de Synope dans le Pont croioit par une tradition ancienne avoir reçû de lui & de S. Pierre la parole de la verité. On y montroit la chaire où l'on pretendoit qu'ils l'avoient longtems prêchée, & on y gardoit une image qu'on tenoit être de S. André, & par laquelle on disoit qu'il faisoit divers miracles.

[Les nouveaux Grecs lui attribuent la fondation de l'Eglise de Constantinople appellée alors Byzance ; " ce qui ne paroit pas avoir été connu des anciens ; non plus que] *h* tout ce que disent aujourd'hui les Moscovites de divers endroits de leurs Etats, où ils pretendent que ce S. Apôtre a prêché. [On ne fonde aussi que " sur de fort méchantes histoires ce qu'on dit de Ste Polyxene,] *i* qui vint d'Espagne en Acaïe selon les Grecs pour être instruite par lui, & recevoir de lui le batême.

k S. André aiant attiré les peuples dans les filets de Jesus-Christ, confirma les veritez qu'il avoit prêchées, par le sang qu'il répandit à Patres en Acaïe, *l* aiant été condanné à être crucifié *m* par Egée

Procon-

Marge : 1. — 2. — Note 1. — V. S. Paul n. 73.

c. 121. §. 2. | Hier. v. ill. c. 134. p. 303. b. | p. 305. a | Du Pin, t. 3. | Eus. chr. n. p. 256. 1. | Soph. c. 2. ap. Hier. t. 1. p. 262. d. | Sanson. | Oec. t. 1. Prol. p. 13. | Baud. p. 148. | Eus. l. 3. c. 1. p. 71. a | Euch. qu. in Act. p. 370. a | *a* Thdrt. ps. 116. p. 871. b. | *b* Naz. or. 25. p. 438. a. | *c* Hier. ep. 148. p. 130. 2. | *d* Paulin. car. 24. p. 610. | *e* Boll. 5. feb. p. 594. b | Florent. p. 300. 301. | *f* Phila. c. 88. Bib. P. t. 4. 1. p. 22. b. | *g* Menæa, 30. nov. p. 486. | *h* Boll. may, t. 1. p. 54. 2. | *i* 16. feb. p. 857. d. | *k* Paul. car. 24. 26. p. 610 | 627. 628 | Soph. c. 2. p. 262. d. | Gaud. s. 17. p. 60. d. e. | *l* Soph. c. 2. Faust. ap. Aug. l. 14. c. 1. p. 222. 1. c. | *m* Oecu. prol.

1. [Il y a bien des choses dans ces additions, qui sentent plus la nouveauté que l'antiquité] 'Bollandus dit absolument qu'on y a fourré beaucoup de choses.

2. 'Les Menées lui donnent pour sa mission toutes les provinces qui bordent le Pont & le Danube, avec la Macedoine, la Grece, &c. disent qu'il souffrit beaucoup à Synope, &c.

Boll. 24. feb. p. 432. e. | Men. 30. nov. p. 477.

1. ¹ Proconsul de cette province. ʼS. Pierre Chryfologue qui a fait un fermon de cet Apôtre, dit qu'il fut crucifié à un arbre: P. Chry. f. 133. p. 466.
initiat. ex vet. lib. ʼ& le faux Hippolyte veut que ç'ait été " à un olivier. *a* Nous avons une hymne à fon honneur attribuée au Pape Damafe, où il eft dit feulement qu'il avoit ete crucifié. Auct. t. 2. p. 832. b. *a* Bibl. P. t. 8 p. 844. 2. c. d.

b On pretend que la croix qui a fervi d'inftrument à fon martyre, fe conferve encore à S. Victor de Marfeille, & qu'elle a la même figure que celle de nôtre Seigneur. [On ne dit point d'où vient *en X.* que] les peintures la reprefentent "d'une autre maniere. *b* Auct. 2. p. 835. c | Florent. p. 116. c.

[Les particularitez de fa mort font décrites plus amplement dans une lettre attribuée aux Prêtres & aux Diacres d'Acaïe fes difciples. Mais nous n'ofons en NOTE 2. rien raporter ici, "étant à craindre que ce ne foit une piece aflez nouvelle tirée d'une hiftoire condannée par tous les anciens, & compofée par des heretiques. Il eft certain néanmoins que ce qui y eft dit de l'amour de S. André pour la croix, eft bien digne d'un Apôtre ; & fi nous n'ofons pas affurer qu'il ait dit les paroles que cette hiftoire lui attribuë, & qui ont été relevées par Pierre Damien, par S. Bernard,] ʼ& par d'autres anciens auteurs; [perfonne ne fera difficulté de croire que les mêmes fentimens ont été gravez dans fon cœur.] Aug. pœni. c. 8 ap. t. 4. p. 514 1. b. c.

ʼOn ne fait point en quel tems il a été martyrifé. ʼQuelques-uns croient NOTE 3. ["fur des fondemens affez foibles] que ce n'a été que dans la perfecution de Domitien [en l'an 95. Tous les martyrologes anciens & nouveaux, & les Grecs avec les Mofcovites, auffi-bien que les Latins, s'accordent à en celebrer la memoire le 30. de Novembre.] Bar. 69. §. 34. Florent. p. 119. 120.

ʼSon corps fut enterré à Patres [où il étoit mort:] Il en fut enfuite tiré *c* & tranfporté à Conftantinople avec celui NOTE 4. de S. Luc [" en l'an 357.] *d* après avoir fait de grands miracles dans tous les lieux où il arrefta en paffant; *e* Il fut reçu à Conftantinople le Lundi 3. de Mars *f* avec une joie incroiable de tout le peuple, & mis en terre dans la bafilique des Apôtres, *g* qui étoit le lieu deftiné pour la fepulture des Empereurs. *h* Elle eft quelquefois appellée l'Eglife de S. André & de S. Luc. *i* Conftantin l'avoit fait bâtir afin qu'il y eût des reliques des Apôtres dans Conftantinople : [& Conftance fon fils accomplit ce qu'il avoit defiré. Le martyrologe Romain fait memoire de cette tranflation le 9. de May.] *k* Les demons témoignoient à Conftantinople être tourmentez par la prefence de ces Saints. [Et c'eft d'eux fans doute que parle S. Gregoire de Nazianze,] *l* lors que voulant quitter l'Eglife de Conftantinople, il dit adieu aux Apôtres, à cette illuftre colonie de laquelle il avoit appris à combattre pour la verité, mais dont fes envieux l'avoient empéché de celebrer fouvent la fête. *m* Comme on avoit auffi mis dans la même Eglife en l'an 356. le corps de S. Timothée, [il femble que ce foit] *n* ce qu'un ancien auteur

Paulin. car. 26. p. 617. *c* p. 618 | Hier. chr | v. ill. c 7 | in Vig. c. 2. p. 122. c | Idat. &c. *d* Paul. p. 618. *e* Idat | Thdr. L. 1. c. 2. p. 567. *d* | Chr. Al. p. 680 | Pagi. 357. §. 1. *f* Hier. chr. & Al. p. 680 | Philg. l. 3. c. 2. p. 476. d. *g* Bar. 336. §. 74. ex Chryf. *h* Chr. Al. p. 670. *i* Socr. l. 1. c. 37. p. 76. *k* Hier. in Vig. c. 2. p. 122. c. *l* Greg. Naz. or. 32. p. 527. c. d. *m* Idat. *n* Chry. t. 6. or. 21. p. 207. a. *o* Soph. c. 2. p. 262. d. *p* Euf. chr. n. p. 256. 1.

Hift. Ecclef. Tom. I.

1. *o* Sophrone (fi c'eft lui) appelle Egée Roi d'Edeffe : *p* ce qui eft ridicule.

1. appelle, *o* en prêchant à Conftantinople, une trinité d'Apôtres, qui rendoit témoignage à la Trinité fuprême & divine.

ʼCeux qui accompagnerent les reliques de S. André en eurent pour recompenfe une partie, qu'ils remporterent chacun chez eux. C'eft par ce moien que ces cendres facrées ont été répanduës comme des femences de vie, en divers endroits de la terre; ʼ& les moindres parties faifoient par tout de grands miracles. Paulin. car. c 26. p. 618. | p. 819.

ʼIl y en avoit à Milan dans l'Eglife que S. Ambroife avoit dediée près de la porte Romaine, avec des reliques des Apôtres, & fous leur nom. Les plus anciens martyrologes en marquent la fête le 9. de May. *a* S. Paulin en mit dans l'autel de l'Eglife qu'il fit bâtir à Fondi en Campanie. *b* Il y en avoit auffi dans l'Eglife de S. Felix à Nole, *c* dans celle de Breffe, appellée l'Affemblée des Saints, *d* & en- *&c.* core dans celle d'Agde, " où il fe faifoit plufieurs miracles. *e* Il y en avoit auffi à *In altari Noviticenfis Ecclefiæ.* " Neuvi en Touraine, qu'on y avoit apportées de Bourgogne: [& l'on voit encore en ce bourg une ancienne Eglife qui porte le nom de S. André.] Flor. 9. may, p. 517. 518 | Boll. ib. p. 364. a | Paul. v. Ambr. p. 87. g. i. k. *a* Paul. ep. 12. p. 155. *b* car. 24. p. 610. *c* Gaud. f. 17. p. 60. d. e. *d* Gr. T. mir. l. 1 c. 79. p. 175. *e* c. 31. p. 66. 67.

ʼS. Gregoire de Tours raporte plufieurs miracles faits en divers autres endroits où il y avoit des reliques du même Apôtre. ʼIl dit auffi que le jour de fa fête, fon *manna in modum farinæ.* tombeau à Patres rendoit " une efpece de mouffe ou d'huile odoriferante & miraculeufe, dont la quantité marquoit la fertilité ou la fterilité de la terre. ʼIl raporte encore la guerifon du Patrice Mommole arrivée à Patres fous Juftinien. ʼCette Eglife de S. André à Patres étoit encore celebre du tems de l'Empereur Bafile. [C'étoit apparemment] ʼla Cathedrale, qui fubfifte jufques aujourd'hui dans la citadelle, mais dont les Turcs ont fait leur mofquée. ʼCeux qui ont été depuis peu à Patres, affurent qu'il y avoit autrefois plufieurs Eglifes de S. André dans la ville & aux environs, & qu'on y en voit encore les reftes de deux. c. 31. p. 65-69. | p. 64. | p. 68. 69. | Florent. p. 117. | Vheler. p. 315. | p. 316. 318.

ʼIl femble qu'on avoit perdu à Conftantinople la memoire des reliques de S. André, lors que [vers l'an 550.] Juftinien voulant rétablir l'Eglife des Apôtres, on y trouva en creufant des cercueils de bois, avec les infcriptions qui marquoient que c'étoit les corps de faint André, de S. Luc, & de S. Timothée: ʼJuftinien & *&c.* tout le peuple " leur rendirent de grands refpects, & on les remit enfuite en terre, 2. ² le 28. de juillet, en leur élevant au-def- *τῦ ἱερῦ θυσιαστηρίυ.* fus un monument ʼau milieu " du chœur. *f* On pretend qu'il les mit dans une chaffe d'argent, qui fervit enfuite d'autel à cette Eglife. Procop. ædi. l. 1. c. 4. p. 14. d. | p. 15. a | Cang. de C. p. 107. | Menæa, 30. nov. p. 496. *f* ap. Occu. t. 2. p. 860. b.

ʼS. Gregoire le grand bâtit à Rome un monaftere de S. André, où il vécut luimême quelque tems: ʼ& il affure que cet Apôtre s'en declaroit vifiblement le protecteur par un grand nombre de miracles, dont il raporte quelques-uns. ʼIl y a entr'autres une vifion, où le Saint apparut comme un vieillard. [Mais il n'eft pas pour celà aifé de croire] ʼce que Baronius Bar. 581. § 8. | Greg. l. 9. ep. 38. p. 959. d. | p. 960. a. | Bar. 586. §. 2519. may, f.

S

1. app. en 381.
2. [Ainfi il ne faut pas dire avec Florentinius,] ʼque cette tranflation a pû fe faire le 9. de mai, & avoir donné occafion à la memoire que les Latins font ce jour-là de la premiere fous Conftance. Florent. p. 519. 1.

nius cite d'un manuscrit du Vatican, que S. Gregoire apporta de Constantinople un bras de S. André pour le mettre dans ce monastere, où on le montre encore aujourd'hui. [On sait que S. Gregoire croyoit devoir traiter d'une autre maniere les reliques des Apôtres.]' La ville de Vergi en Bourgogne pretend avoir aussi un bras de S. André.

V. S. Luc Note 10.

Cang. de C. l. 4. p. 106. a.

Ugh. t. 7. p. 272. 275.

'On lit dans les archives de l'Eglise d'Amalfi au royaume de Naple, que le Cardinal Pierre de Capouë, qui étoit de la même ville, revenant de sa legation de Constantinople [prise depuis peu par les François,] en apporta le corps de S. André, qu'il donna le 8. mai 1210. à l'Eglise cathedrale d'Amalfi, où l'on établit dés la même année une fête de cette translation pour le même jour. Le corps fut mis dans la Confession ou Eglise basse que le même Cardinal avoit fait faire,' & il y est encore aujourd'hui. L'Eglise cathedrale a porté depuis pour celà le nom de S. André, & la ville l'a pris pour son patron. [Le martyrologe Romain fait memoire de cette translation le 9. de mai :]' & Baronius y en joint une autre particuliere de son Chef à Rome sous Pie II. [Il ne dit point d'où on l'avoit apporté.] 'Le martyrologe Romain dit qu'il sort continuellement une liqueur medicinale de son tombeau à Amalfi : '& Baronius assure que ce miracle est attesté par toute la terre.

p. 242. a. — Bar. 9. may, f. — ib. — ib. Ugh. t. 7. p. 242. c.

Chr. A. p. 710. — Cang. de C. l. 4. p. 112. a. — Boll. 2. mars, p. 137. d. e. — a Fronr. cal. p. 153.

'Arcadie fille de l'Empereur Arcade fit bâtir [à Constantinople] une Eglise de S. André; 'à laquelle on joignit un monastere : & il y avoit dans la même ville plusieurs autres Eglises ou monasteres du nom de ce Saint. ' Le pape Simplice "en fit aussi bâtir une à Rome, a & un manuscrit porte que S. Gregoire y prononça la premiere de ses homelies sur les Evangiles. Symmaque en fit faire encore une autre [peu de tems après.]

vers l'an 470.

Sur. 27. nov. p. 613. §. 12.

' La vie de S. Maxime qui étoit Evêque de Riés en Provence vers l'an 440. raporte une aparition de S. Pierre & de S. André à ce Saint, attestée par la mort de celui qui la découvrit aux autres, & qui étoit un homme très-saint. Elle arriva à la fête de S. André, que S. Maxime celebroit avec beaucoup de solennité. [Nous avons déja parlé du sermon de S. Pierre Chrysologue]' prêché le jour de sa fête & de son martyre. [Cette fête est marquée, comme nous avons dit, dans les plus anciens martyrologes, & ensuite dans Bede, & les autres posterieurs.]' S. Gregoire en parle, b & le titre de sa 5. homelie sur l'Evangile porte qu'il la prononça le jour de la fête de S. André dans son Eglise. c Aussi l'ancien calendrier Romain marque cette fête; & avec sa vigile, d ce qu'on voit encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire, où la Preface du jour est fort belle. ' Le Missel Romain de Thomasius lui donne même une octave, & marque le jeûne que nous observons encore la veille. Le calendrier de l'Eglise de Carthage marque sa fête & son martyre. Il y avoit un office tout propre de lui dans l'ancien missel des Gaules. ' On voit par les Capitulaires & par les Conciles tenus au commencement du IX. siecle, qu'elle a été festée en France

P. Chry. f. 133. p. 465. — Greg. l. 9. ep. 38. p. 959. e. — b t. 1. p. 1358. a; 1359. c. — c Fr. cal p. — d Sacr. p. 145. 146. — Thom. p. 177-179. — Thom. fest. l. 1. c. 6 § 11-13. p. 77.

avant celles de la plûpart des autres Apôtres.

Procl. or. 20. p. 549. — All. de Sim. p. 97. — a All. p. 90. — p. 94. — p. 109. — b p. 115.

' Nous avons un éloge de S. André attribué à S. Procle Archevêque de Constantinople, & disciple de S. Chrysostôme. a On en cite encore de plusieurs autres Grecs, comme d'Epiphane Prêtre & moine, 'd'Arsene Archevêque de Corfou, 'd'Hesyque Prêtre de Jerusalem, b de Simeon Metaphraste. [Entre les Latins les sermons de Pierre Damien & de S. Bernard sont fort celebres.]

Eus. l. 3. c. 25. p. 97. d. — Bar. 44. §. 48.

'L'Eglise a toûjours rejetté " des Actes attribuez à S. André composez ou au moins corrompus par des heretiques. ' On lui a aussi supposé un faux Evangile.

V. la note 2.

SAINT JAQUE LE MAJEUR

APOSTRE ET MARTYR.

[ AINT JAQUE que nous avons accoûtumé de surnommer le Majeur, pour le distinguer de S. Jaque le Mineur Evêque de Jerusalem,] ' étoit frere de S. Jean l'Evangeliste, [& apparemment son aîné,] puisqu'il est toûjours nommé le premier; '& qu'on croit que S. Jean étoit le plus jeune de tous les Apôtres. [Que si " S. Jaque le Mineur étoit plus jeune que lui, comme il y a quelque apparence, il faut dire que le Majeur étoit né douze ans au moins avant JESUS-CHRIST; au lieu que S. Jean son frere n'est né que lors que JESUS-CHRIST avoit environ huit ans, comme nous le dirons en son lieu.]

Matt. 4. v. 21. & alibi. — Hier. ep. 1. p. 4. c. & al. — V. son titre n. 6.

Matt. 4. v. 21. — Ori. in Matt. p. 206. c. — Conc. c. 104. §. 2. — Amb. fid. l. 5. c. 2. p. 187 188.

' S. Jaque & S. Jean étoient tous deux fils de Zebedée, qu'ils quitterent pour suivre JESUS-CHRIST, ' & de [1] Salomé, que l'Evangile met entre les femmes qui avoient accoutumé d'accompagner le Sauveur dans la Galilée & de le servir. 'Ce fut elle qui demanda à JESUS-CHRIST que ses deux enfans fussent assis l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche." 'On peut voir ce que S. Ambroise & S. Jerôme disent pour excuser ce desir immoderé d'une mere pour l'élevation de ses enfans, de l'assistance desquels elle souffroit volontiers d'être privée, preferant l'avantage qu'ils avoient de suivre JESUS-CHRIST à son propre contentement. Et le Sauveur n'avoit pas encore gueri par son sang cette plaie de l'ambition, que la faute d'Eve a faite dans le cœur de tous les hommes. Aussi JESUS-CHRIST ne la rebuta point avec rudesse; & ne

vers la fin de l'an 30. de l'ere commune. &c.

Jans. in Matt. p. 157. a.

1. ' C'est ce que tous les Interpretes tirent après Origene du ch. 27. de S. Matthieu v. 56. en le joignant avec S. Marc ch. 15. v. 40.

& ne pouvant pas lui accorder ce qu'elle desiroit, parceque l'ordre de sa sagesse ne le souffroit pas, il tempera son refus par une douceur qui témoignoit que c'etoit même avec quelque sorte de peine & de confusion, dit S. Ambroise, qu'il ne pouvoit la satisfaire. Ce fut pour celà, selon ce Pere, qu'il adressa sa réponse à ses enfans, plûtôt qu'à elle. 'Cette faute même marquoit son estime pour JESUS-CHRIST, & la foi qu'elle avoit de sa grandeur. Hier. in Matt. p. 59. b.

'Origene outre les éloges qu'il donne en general aux femmes qui suivoient JESUS-CHRIST, semble dire que la foi de celle-ci, sa vie sainte, & la fidelité avec laquelle elle suivoit JESUS-CHRIST par tout, lui merita la grace d'assister à sa Passion, 'où elle fut presente avec les autres femmes qui l'avoient suivi de Galilée. 'Et elle fut aussi de celles " qui le vinrent chercher à son sepulcre pour l'embaumer lors qu'il étoit deja ressuscité. Ori. in Matt. p. 206. Conc. c. 143. §. 11. c.145. § 1. "&c.

NOTE 1. 'L'Eglise Latine en marque la fête dans divers martyrologes le 22. d'Octobre. *a* Les nouveaux Grecs la font fille de S. Joseph, pour faire ses enfans neveux de nôtre Seigneur. Ado. Usul Laun. de Mag. p. 173. 174. *a* Menæa, 8. may, p. 69.

'On croit que S. Jaque & S. Jean étoient de Bethsaïde dans la Galilée, comme S. Pierre & S. André. *b* Ils avoient le même art & la même profession, qui étoit de pescher; & ils étoient même associez ensemble. 'S. Jerôme dit qu'ils étoient d'une extraction noble, à cause qu'un disciple qu'il croit être S. Jean, étoit connu du grand-Prêtre.' Et il est vrai qu'ils avoient dans leur bateau des gens qu'ils paioient: [& c'est peut-être pour celà] 'qu'Origene semble [1] les relever un peu au-dessus de S. Pierre & de S. André. 'Mais c'étoient néanmoins des pescheurs, qui s'occupoient à raccommoder leurs filets, *c* & qui tiroient toute leur subsistance de leur bateau, selon S. Basile. *d* C'étoient des gens " du commun du peuple, sans lettres & sans étude, *e* ou qui même n'avoient jamais appris à lire. *f* S. Pierre Chrysologue ne reconnoit pas dans eux ni plus de noblesse, ni plus de science, ni plus de richesses, que dans S. Pierre & S. André. *g* Et S. Hilaire dit de S. Jean qu'il etoit " pauvre, inconnu, ignorant, & sans aucune science des lettres. Thdrt. in ps. 67. v. 28. p. 559. c. *b* Conc. c. 26. Hier. ep. 16. p. 119. a | Joan. 18. v. 15. Marc. 1. v. 20. Ori. in Cels. l. 1. p. 47. 48. Marc. 1. v. 19 | Luc. 5. v. 2. 7. 10. *c* Bas. reg. fus. 8. p. 545. a | P. Chry. 28. p. 95. *d* Act. 4. v. 13. *e* Ori. in Cels. l. 1. p. 48. b. *f* P. Chry. s. 28. p. 95. *g* Hil. de Trin. l. 2. p. 10. 2. a. b. 1. "ναύτας. "ἀγρεῖς.

h S. Epiphane croit que le disciple de S. Jean Batiste " qui vint trouver JESUS-CHRIST avec S. André, pouvoit être ou saint Jaque, ou S. Jean son frere; & qu' ils furent tous deux apellez par JESUS-CHRIST avant [2] S. Philippe, puisque dans le denombrement des Apôtres ils sont nommez avant lui. 'JESUS-CHRIST dit en effet que les Apôtres avoient été avec lui [3] dès le commencement. [Mais s'ils furent ses disciples dès ce tems-là, la suite de l'histoire oblige de dire que ce fut seulement comme saint Pierre & S. André, sans s'attacher encore entierement à le suivre.] 'C'est pourquoi S. Epiphane croit qu'aucun d'eux quatre ne se trouva aux nôces de Cana. [Ce sont des conjectures ausquelles on en peut opposer d'autres. *h* Epiph. 51. c. 14. p. 436. 437. "&c. Joan. 15. v. 27. Epi. c. 15. 17. p. 437. c | 440. d.

1. Il les appelle ναύτας, batteliers ou matelots, & les deux autres des pêcheurs, ἁλιεῖς.
2. Il fut appellé au commencement de l'an 30.
3. Celà ne prouve pas absolument, non plus que le passage du 1. c. des Actes v. 21. 22. puisque Saint Matthieu ne fut pas appellé si tôt.

V. S. André. "Ce qu'on trouve de positif dans l'Evangile, c'est que vers la fin de la 30. année de l'ere commune, 'S. Jaque & S. Jean aiant aidé S. Pierre dans la pesche miraculeuse que JESUS-CHRIST lui fit faire, '& aiant mis ensuite leur bateau à bord, ils quitterent tout pour suivre JESUS-CHRIST; 'avec dessein néanmoins de continuer leur exercice ordinaire, " si nous voulons suivre S. Augustin, qui croit que 'leur entiere vocation se fit quelque tems après, dans une autre occasion, 'lors que JESUS-CHRIST aiant appellé S. Pierre & S. André, *a* & s'étant encore un peu avancé, il vit S. Jaque & S. Jean dans un bateau avec leur pere, qui racommodoient leurs filets. Il les appella pour le suivre: '& eux abandonnerent aussi-tôt non seulement leurs filets, leur barque, leurs serviteurs, & leur pere, 'mais generalement tout ce qu'ils pouvoient avoir, 'ensorte qu'ils ne possedoient rien, & ne pouvoient plus dire que rien fust à eux. Luc 5. v. 7. 10. v. 11. Aug. con. l. 2. c. 17 p. 180. 1. a. b. b. V. saint Pierre n. 2. Matt. 4. v. 18-20. *a* v. 21. 22. | Marc. 1. v. 20. Conc. c. 100. § 3. Aug. in Jo. h. 109. p. 225. 2. b.

'S. Jaque assista ensuite avec son frere à la guerison de la belle-mere de S. Pierre, '& a la resurrection de la fille de Jaïre. Conc. c. 28. c. 35. §. 3. c. 40. §. 1.

L'an 31. de l'ere commune. [" Quelque tems après,] 'JESUS-CHRIST les fit Apôtres, & leur donna le nom de Boanerges ou fils du tonnerre. * 'Ils furent témoins avec S. Pierre † du miracle de la Transfiguration, 'comme étant les trois colonnes de l'Eglise. c. 67. * Voyez S. Jean l'Evang. † en l'an 32. Hil. de Trin. l. 6. p. 40. 1. b.

b Des Samaritains n'aiant point voulu recevoir JESUS-CHRIST dans un de leurs villages, S. Jaque & S. Jean lui demanderent s'il vouloit qu'ils fissent descendre le feu du ciel pour les consumer. 'Car ces enfans de tonnerre avoient déja assez de foi pour croire que le feu descendroit du ciel à leur parole, [si JESUS-CHRIST le vouloit.] Mais il arresta leur zele, '& leur repondit " qu'ils ne connoissoient pas l'esprit qui les animoit, ou qui les devoit animer, 'parce que ce qu'ils croioient faire par un pur zele de la justice, étoit accompagné de quelque mouvement de ressentiment & de colere; & que l'esprit de la loi nouvelle n'est pas un esprit de rigueur comme celui de l'ancienne,' mais un esprit de charité qui cherche à sauver les ames, & non à vanger ses injures. *b* Luc 9. v. 51-54. Amb. B. in Luc. p. 1417. f. "&c. Luc. 9. v. 55. 56. Aug. in Adi. c. 17. t. 6 p. 84. 1. c. Amb. p. 1417. f. g

[Cette reprimande n'empécha pas] 'qu'ils ne vinssent peu de jours après *c* lui demander d'être assis l'un à sa droite, & l'autre à sa gauche. Ils le lui demanderent, comme nous avons dit, par la bouche de leur mere: mais JESUS-CHRIST leur répondit à eux-mêmes, 'sachant, dit S. Jerôme, que c'étoient eux qui avoient porté leur mere à faire cette demande. 'Il leur predit qu'ils seroient tous deux martyrizez: *d* ce qui a été accompli dans S. Jean même, [comme nous verrons en son lieu.] Conc. c. 103. 104. *c* 104. § 2. Hier. in Matt. p. 59. b. c. Conc. c. 104. §. 2. *d* Hier. ib. p. 59. e. d.

'Lors que JESUS-CHRIST predit la ruine du temple, ils lui demanderent tous deux avec S. Pierre & S. André, quand celà devoit arriver. 'S. Pierre, S. Jaque & S. Jean furent les témoins de son agonie dans le jardin de Gethsemani. Conc. c. 121. §. 2. c. 137. §. 1.

'Quelques jours après la Resurrection, S. Jaque & S. Jean furent pécher avec quelques autres disciples dans la mer de Galilée. 'S. Clement d'Alexandrie dit qu'après Joan. 21. v. 2. 3. Eus. l. 2. c. 1. p. 38. c.

qu'après l'Ascension S. Pierre, S. Jaque & S. Jean ne pretendirent aucun honneur particulier, quoique Jesus-Christ "les eust élevez en diverses rencontres au-dessus des autres Apôtres; * mais choisirent S. Jaque le Juste pour être Evêque de Jerusalem. * 1

(margin: προτιμη-... μηνυσιν. * V. saint Jaque le Mineur. * 1.)

Boll. 24. feb. p. 432. §. 9. Sophr. c. 5. p. 264. d.

'La version greque du livre de S. Jerôme des hommes illustres faite par Sophrone son ami, mais augmentée depuis par un autre, 'porte que S. Jaque a prêché l'Evangile à toutes les douze tribus des Juifs dispersées [en divers endroits de la terre.

C'est tout ce que nous savons de lui jusqu'à son martyre, dont le S. Esprit même nous a voulu assurer;] 'nous apprenant qu'Herode [Agrippa Roi des Juifs, & petit fils du grand Herode,] le fit mourir par l'épée" à Jerusalem, 'pour satisfaire les Juifs, à qui cette mort fut fort agreable; 'parce que son zele [pour la predication de l'Evangile] le leur avoit rendu très-odieux. *a* Ainsi son ardeur pour Jesus-Christ qui l'élevoit tout d'abord au-dessus de toutes les choses de la terre, fit qu'il perdit bien-tôt la vie presente pour acquerir plus promptement l'éternelle.

(margin: Act. 12. v. 1. 2. 12-17. v. 3. Chry. in Matt. h. 57. p. 612. b. *a* h. 66. p. 707. c. d. — Note 2.)

'S. Clement d'Alexandrie raporte comme une chose qu'il avoit sçûë par tradition, que celui "qui avoit arrêté S. Jaque, & l'avoit amené devant les juges, voiant la generosité avec laquelle il rendoit témoignage [à Jesus-Christ,] il en fut touché, & confessa qu'il étoit luy-même Chrétien: de sorte qu'il fut condanné à avoir aussi la teste tranchée avec l'Apôtre. Comme on les menoit ensemble au supplice, il demanda en chemin pardon à S. Jaque, qui delibera un peu [non pass'il lui pardonneroit, mais s'il traiteroit comme frere un homme qui n'avoit point encore reçû les sacremens de Jesus-Christ. Dieu lui revela bien-tôt, comme il l'a revelé à toute l'Eglise, que le sang du martyre supplée à tout;] & aussi-tôt il l'embrassa, en lui disant, *La paix soit avec vous.* Ils eurent ensuite tous deux la tête tranchée.

(margin: Eus. l. 2. c. 9. p. 46. 47 | Suid. N. p. 1201. 1202. — Note 3.)

[Ceci arriva " neuf ans après la mort de Jesus-Christ, selon les uns, ou onze selon les autres, & dans la même saison, c'est-à-dire "un peu avant Pâque.] 'Car S. Luc dit qu'Agrippa voiant que la mort de S. Jaque avoit été agreable aux Juifs, il fit arrester S. Pierre durant les jours des Azymes, pour le faire aussi mourir après que ces jours solennels seroient passez. 'On marque que la Pâque des Juifs étoit le 2. d'Avril en l'an 44. [Ainsi S. Jaque sera mort sur la fin de Mars.] ' L'Eglise latine fait néanmoins sa fête" le 25. de Juillet, auquel elle est marquée dans les martyrologes de S. Jerôme, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans Bede, & dans beaucoup d'autres martyrologes. *b* Les Grecs la font le 30. d'Avril. *c* Les uns & les autres ont voulu l'éloigner des fêtes de Pâque. *d* On la faisoit en Afrique le 27. de Decembre avec celle de S. Jean Batiste, ou plutôt de S. Jean l'Evangeliste son frere, *e* & on

(margin: L'an 41. ou 44. V. saint Pierre N. 19. Act. 12. v. 3. 4. — Note 4. Calvis. p. 313. Florent. p. 681. 121. — Note 5. *b* Menæa, p. 349. 354 | Boll. may, t. 1. p. 23. f. *c* Florent. p. 121. *d* Anal. t. 3. p. 419. *e* Thomas. p. 272-275 | Mabi. lit. p. 196. Florent. p. 121. c.)

1. 'Quelques nouveaux Grecs, suivis par le menologe de Basile, n'ont pas laissé de pretendre que c'est S. Jaque frere de S. Jean qui avoit été chargé du soin de l'Eglise de Jerusalem.

faisoit autrefois la même chose en France, comme on le voit par la Messe de ce jour que nous avons encore, 'où il est marqué que Dieu avoit comme enfermé tous les Apôtres entre ces deux freres, dont l'un leur avoit donné le premier l'exemple du martyre, & l'autre en avoit achevé la consommation. 'Les benedictions qui sont pour donner la paix au peuple avant la Communion, semblent faire quelque allusion à l'histoire que S. Clement raporte de la mort de S. Jaque.

(margin: Thom. p. 273. 274. p. 275.)

Comme c'est le premier des Apôtres qu'on sache avoir souffert le martyre, 'il tient pour ce sujet le même rang entre les Apôtres que S. Etienne entre les autres Saints,' & ils sont tous deux [en un sens] les premices des Martyrs. *a* Sa mort servit à verifier ce que Jesus-Christ lui avoit dit qu'il boiroit un jour le calice qu'il devoit boire lui-même. 'Elle servit encore à la gloire de l'Eglise, & à faire voir que la generosité des Chrétiens ne venoit pas de l'esperance qu'ils avoient que Dieu les delivreroit des perils où ils se trouveroient exposez, comme il avoit fait plusieurs fois; [mais de ce qu'ils étoient prêts de mourir même avec joie.] Ce fut pour celà qu'il permit qu'on ôtât la vie à un de leurs principaux chefs. ' Et l'Eglise en perdant pour la terre l'une des trois colonnes sur lesquelles elle sembloit particulierement appuyée, ne demeura pas moins ferme qu'elle étoit auparavant; afin que ses ennemis mêmes sceussent que ce n'est pas sur les hommes qu'elle est établie, [mais sur la toute-puissance de Dieu.]

(margin: Bar. 44. §. 1. Hier. in Ez. c. 43. p. 541. d. *a* Chry. in Act. h. 26. p. 241. a. p. 240. c. p. 241. b. c.)

' S. Epiphane dit que S. Jaque conserva une virginité perpetuelle, aussi bien que S. Jean son frere, en combattant [contre la chair,] par la force de leur grand cœur, & qu'ils remporterent tous deux de ce combat une couronne & une gloire admirable. 'Il dit encore d'eux deux & de S. Jaque le Mineur, qu'ils ne se faisoient jamais couper les cheveux, qu'ils ne se baignoient jamais, qu'ils ne mangeoient ni viande ni poisson, qu'ils ne portoient qu'une seule tunique, & un simple manteau de lin.

(margin: Epiph. 58. c. 4. p. 491. 492. 78. c. 13. p. 1045. b. c.)

' On raporte plusieurs autres choses de S. Jaque dont on ne sait pas l'auteur, [ou plûtôt qu'on sait être d'Abdias, auteur apocryphe qui ne merite point de creance.] ' Toutes les Eglises d'Espagne pretendent qu'il a prêché le premier dans ce Roiaume. [" On ne voit point cependant qu'on en ait de preuve ni ancienne, ni authentique; & il s'y rencontre de grandes difficultez.]

(margin: Bar. 44. §. 2. §. 1. — Note 6.)

'On pretend que " l'année même de sa mort, ou quelque tems après, on transporta son corps à Irie en Galice le 25. de Juillet, & depuis à Compostelle: & que la memoire de cette translation s'étant entierement perduë, " son corps fut trouvé par miracle vers l'an 800. sous le Roi Alphonse le Chaste, & le Pape Leon III. 'qui transfera pour ce sujet le siege Episcopal d'Irie à Compostelle. [On ne dit point sur quoi cette pretention est fondée. Tout ce que nous trouvons d'un peu ancien sur les reliques de S. Jaque; c'est que Fortu-

(margin: Bar. 816. §. 71. 72 | Sur. 25. jul. pr. 294. §. 3. 4. — Note 7. Note 8. Bar. 816. §. 66.)

Fortunat qui étoit Evêque de Poitiers sur la fin du VI. siecle, ' dit que la Judée envoioit les deux Saints Jaques pour accompagner Jesus-Christ, [ce qui prouve que cet auteur a cru que leurs corps étoient alors dans la Judée, & sans doute aussi qu'on le croioit alors communément. Le corps de S. Jaque le Majeur pourroit en avoir été transferé dans le VII. ou le VIII. siecle, à cause que les Sarrazins étoient maîtres de l'Orient, & porté dans la Galice, ' où l'on voit par les martyrologes du IX. siecle que ses reliques étoient alors fort celebres, & fort reverées. ' Pour y augmenter encore le concours des pelerins, le Pape Callifte II. " y transporta en l'an 1124. les droits de la Metropole de Meride, qui étoit encore alors sous la domination des Sarrazins. ' On éleva, ce semble, vers le même tems une Eglise magnifique sur le tombeau du S. Apôtre, au lieu de la petite qui y étoit auparavant, bâtie, ou rebâtie ' selon quelques-uns, par le Roi Alphonse le Chaste.

Fort. l. 8. c. 4. p. 190.

Ado, fest. p. 31 | Usu. Not.

&c.

Conc. L. t. 5. p. 1639. et Vas. p. 619.

Conc. L. t. 5. p. 1639. c.

L. Tud. p. 75. et Vas. p. 619. f.

a Bollandus raporte de divers historiens, que Charles le Chauve donna le chef de S. Jaque le Majeur à l'abbaye de S. Vaast d'Arras. Qu'en l'an 1174. Philippe Comte de Flandre le transfera par force à Aire; mais que six ans après il le rendit à l'Eglise de S. Vaast; ce qui se fit le 3. de Janvier, avec plusieurs miracles. Que Philippe fut ensuite lui-même à Compostelle, où on lui avoua que le chef de S. Jaque avoit été autrefois transporté en Flandre; & qu'étant revenu à Arras, il obtint par prieres une partie de ce chef qu'il donna à l'Eglise d'Aire. ' Bollandus ajoûte que ceux de Toulouse pretendent aussi avoir le chef du même Apôtre, ' & qu'à Liege on conserve un de ses bras qui y fut apporté de Compostelle en 1056., & mis en une belle Abbaye de cette ville qui porte le nom de S. Jaque. ' On assure que sur la fin du X. siecle il y avoit aussi de ses reliques en Normandie dans une Eglise de son nom, dependante de l'Abbaye de Fleuri, [ou S. Benoît sur Loire;] & qu'il s'y faisoit un grand nombre de miracles.

a Boll. 3. jan. p. 158. 159.

p. 159. §. 8.

p. 158. §. 4 | Chap. t. 2. p. 18-26.

Sur. 25. jul. p. 297. §. 7.

S. JEAN
APOSTRE
ET
EVANGELISTE.

ARTICLE PREMIER.

Amour de Jesus-Christ *pour S. Jean; sa virginité: Il repose sur le sein de* Jesus-Christ.

V. S. Jaque le Majeur.



[SAINT Jean l'Evangeliste étoit frere de S. Jaque le Majeur, tous deux de Galilée, fils de Zebedée & de Salomé: & leur emploi étoit de gagner leur vie à la pesche.] b Plusieurs ont cru que le disciple de S. Jean Batiste " qui vint trouver Jesus-Christ avec S. André, étoit S. Jean même qui raporte ceci, mais qu'il n'avoit pas voulu se nommer. [Environ dix mois après, " l'étonnement où il se trouva par la pesche miraculeuse que Jesus-Christ avoit fait faire à S. Pierre, dont lui & son frere étoient associez, leur fit quitter à tous deux leur pere, leur batteau, & tout ce qu'ils pouvoient avoir, pour suivre pauvres celui qui s'étoit couvert de nôtre pauvreté pour nous enrichir.] ' Ils assisterent quelque tems après à la guerison de la belle-mere de Saint Pierre, ' & à la resurrection de la fille de Jaïre.

b Chry. in Jo. h. 17. p. 116. a | Epiph. 51. c. 14. p. 436. 437.

en l'an 30. de l'ere commune.

V. S. Jaque le Majeur.

Conc. c. 28.

c. 35. §. 3.

' Jesus-Christ en les appellant à l'apostolat, " leur donna le surnom de Boanerges, c'est-à-dire *enfans du tonnerre*, ' pour marquer la fermeté & la grandeur de leur foi, a & parce qu'ils étoient destinez à faire éclater la majesté de Dieu dans tout l'univers; à ne pas aimer la terre, mais à la faire trembler pour la soumettre à Jesus-Christ; à ne point craindre toute la puissance des hommes, mais à se tenir toûjours elevez au-dessus d'eux. ' Ce surnom est attribué particulierement à saint Jean, ' qui a veritablement paru un fils du tonnerre, lors qu'il nous a appris la divinité de Jesus-Christ par des paroles si sublimes, & qu'il a fait sortir les éclairs de la verité de ces secrets divins, qui comme des nuées nous en derobent la splendeur.

l'an 31. après Pâque.

Marc. 3. v. 17.

Hier. in Matt. 10. p. 29. b.

a Amb in Luc. c. 9. v. 27. p. 120. l. m.

m

Epiph. 73. c. 7. p. 854. a | Conc. L. t. 3. p. 1013. a.

' On croit que ce Saint étoit le plus jeune de tous les Apôtres, [" âgé peut-être de 25. ou 26. ans:] b & le long-tems qu'il a vêcu après la mort de Jesus-Christ, fait assez voir qu'il ne pouvoit être que " fort jeune lors qu'il commença à le suivre. ' Mais il égala en merite & en sagesse tous ceux qui le surpassoient en âge. Ses mœurs qui le rendoient venerable à tout le monde, lui tenoient lieu d'un grand âge, & sa prudence, de cheveux blancs. Il avoit dans une grande jeunesse cette vie pure & irreprehensible, qui [pour l'ordinaire] n'est accordée aux autres que dans la vieillesse, & après un long exercice dans la vertu.

V. la note 15.

ἔτι παῖς

Pauli ep. 386. c | Hier. ep. 1. p. 4. c. & alii.

b Hier. in Jov. l. 1. c. 14. p. 35. a.

Ambr. off. l. 2. c. 20. p. 56. k.

' Jesus-Christ avoit une affection particuliere pour lui, c & l'aimoit plus que les autres Apôtres; de sorte que quand ce Saint veut parler de lui-même il dit que c'est celui que Jesus aimoit. d S. Augustin croit que Jesus-Christ lui temoignoit un amour particulier pour autorizer davantage les veritez si relevées qu'il devoit prêcher un jour dans son Evangile. ' Et S. Jean meritoit cet amour, ou parce qu'il aimoit plus Jesus-Christ, e ce qui étoit néanmoins le privilege de S. Pierre, selon S. Augustin; f ou parce qu'il figuroit la felicité éternelle à laquelle se raporte l'amour que Jesus-Christ a pour nous; g ou parce qu'il étoit extrémement paisible, doux & modeste; h ou " parce qu'il avoit un amour singulier pour la pureté, i qu'il avoit vécu dès son enfance dans une grande chasteté, & qu'il n'étoit point entré dans le mariage.

Hier. ep 1. p. 4. c | in Jov. l. 1. c. 14. p. 34. d.

c Aug. in Jo. h. 124. p. 233. 1. d.

d h. 119. p. 225. 2. a.

Amb. in Luc. 9. v. 49. p. 114. K. L.

e Aug. in Joan. h. 124. p. 233. 1. 2.

f p. 234. 2.

g Chry. ib. h. 33. p. 209. 2 | Nil. l. 2. ep. 171. p. 206.

h Nil. p. 206.

i Aug. in Jo. h. 124. p. 235. 1. 2.

διὰ τὴν καθαρότητα.

Note 1.

k L'Ecriture sainte ne dit pas expressément qu'il fût vierge, mais elle favorise beaucoup cette pensée qui a été embrasfée

k 2.

se, par divers auteurs ecclesiastiques, 1.
& des plus considerables. [Et on peut dire que c'est le sentiment general aussi-bien des anciens que des nouveaux.] S. Augustin qui regarde en un endroit ce sentiment comme fort probable, 'paroît en un autre le supposer comme reconnu. *a* Sa virginité étoit marquée autrefois dans la Preface qu'on disoit à la Messe le jour de sa fête.

'S. Jerôme ne se contente pas de dire que l'histoire Ecclesiastique nous apprend que S. Jean a été vierge, mais il raporte à sa virginité les autres grands avantages qu'il a eus, '& il soutient qu'on n'en voit point d'autre cause.

'S. Jean crut donner à son maître une preuve de son amour, en empêchant " une L'an 32.
personne de chasser les demons au nom de Jesus-Christ, parce qu'il ne s'étoit pas mis au nombre de ses disciples. Il le raporta ensuite au Sauveur, qui ne le reprit pas de celà comme d'une faute, parce qu'il avoit agi par zele & par amour; mais il lui dit pour l'instruire, qu'il ne faut pas empêcher les foibles de faire le peu de bien qu'ils font, sous pretexte qu'ils ne font pas encore tout ce que nous jugeons qu'ils devroient faire. " &c.

'Lui & son frere assisterent à la Transfiguration. ' Ils témoignerent tous deux qu'ils n'étoient pas encore remplis de l'esprit de Jesus-Christ, " lors qu'ils V. S. Jaque le Majeur.
demanderent à faire descendre le feu du ciel sur des Samaritains qui ne les avoient pas voulu recevoir, & que Jesus-Christ les assurât d'être assis l'un à sa droite & l'autre à sa gauche. 'Ils lui demanderent aussi un peu avant sa Passion, quand la ruine du temple devoit arriver.

'Lors que Jesus-Christ voulut faire " sa derniere Cene avec ses Apôtres, il envoia S. Pierre & S. Jean pour tenir prêt L'an 33. le jeudi 2. d'avril.
tout ce qui y étoit necessaire, & ils la preparerent dans une chambre que le maître du logis leur donna pour celà. ' Ce n'étoit donc pas "chez S. Jean même, *b* comme NOTE 2.
quelques nouveaux Grecs l'ont voulu dire.

'Dans ce dernier souper où Jesus-Christ nous laissa à tous le plus precieux gage de son amour, 'il en donna une marque particuliere à S. Jean, en souffrant qu'il se reposât sur son sein, comme il avoit accoûtumé de faire, dit S. Augustin, lorsqu'il mangeoit avec lui. 'S. Jean remarque plusieurs fois cette circonstance : '& les Peres les plus anciens & les plus solides y ont fait une grande attention. Ils y ont trouvé une preuve ou une figure de cette communication spirituelle & ineffable que le Verbe lui a fait de ses lumieres, afin que s'étant rempli dans le sein de Dieu des veritez les plus sublimes, & des mysteres cachez dans le secret de sa sagesse, il les répandist sur les hommes, par son Evangile, son Apocalypse, [ses Epîtres, & ses autres instructions.] *c* Que s'il nous a découvert lui-même cette faveur si particuliere, c'est parce qu'il craignoit qu'il ne semblât s'attribuer ce qu'il avoit reçû. Car il ne vouloit pas qu'on raportât à son esprit les mysteres divins qu'il nous decouvroit, mais à la source dont il les avoit tirez.

' Ce fut dans cette posture qu'il demanda à Jesus-Christ qui étoit celui qui le devoit trahir; & il ne refusa pas de le lui découvrir lors qu'il le cachoit encore aux autres. S. Jean le demanda à la priere de S Pierre, 'qui n'osoit pas, dit S. Jerôme, le demander lui-même à Jesus-Christ, [ou qui n'étoit peut-être pas en une place si commode à le faire.

ARTICLE II.

S. Jean à la croix reçoit la Vierge pour mere ; court au sepulcre ; reconnoît le premier Jesus-Christ : son union avec S. Pierre.

'APRE'S la Cene Jesus-Christ fut au jardin de Gethsemani, où il ne voulut avoir que S. Pierre, S. Jaque, & S. Jean pour témoins de son agonie, & de la tristesse qu'il souffroit volontairement, pour nous consoler dans celles que nous souffrons malgré nous. 'S. Jean "ne NOTE 3.
s'enfuit point, selon S. Chrysostôme, lors que Jesus-Christ fut pris, *a* quoique l'Evangile dise que tous les Apôtres s'enfuirent. [Mais on sait que ces expressions generales souffrent aisément des exceptions. Et il est difficile qu'il ait fui,] 'si c'est " le disciple qui NOTE 4.
suivit Jesus-Christ jusque chez Caïphe, dont il étoit connu, & qui y fit même entrer S. Pierre, ' comme on le peut croire] avec quelques Peres,] quoiqu'il n'y ait pas assez de preuves pour l'assurer. ' S. Chrysostôme suppose que c'est lui, & dit sur celà de fort belles choses.

'Il suivit seul Jesus-Christ jusques à la croix, où il receut un témoignage très-singulier de son affection, ' par la part qu'il eut dans son testament. *b* Car Jesus-Christ le voiant qui se tenoit debout au pied de la croix, il lui donna la Ste. Vierge pour mere, 'remettant selon les Peres une mere vierge entre les mains d'un disciple vierge.

c Il representoit en cette occasion, comme le plus jeune des Apôtres, tous ceux d'entre les Gentils que le sang de Jesus-Christ devoit rendre enfans de l'Eglise. [Ainsi] *d* cette circonstance meritoit bien de n'être pas oubliée par cet Apôtre, qui s'arrête particulierement dans son Evangile sur les choses mystiques & relevées. Elle le meritoit [encore,] parce qu'elle sert à defendre l'honneur & la virginité de celle que Jesus-Christ lui avoit donnée pour mere, contre les calomnies des heretiques qui ont pretendu qu'elle avoit eu des enfans de S. Joseph.

'Depuis cette heure S. Jean se chargea du soin de pourvoir à tous les besoins humains de la Ste. Vierge, & de lui faire fournir ce qui lui étoit necessaire. Il n'avoit point de maison qui lui apartint en propre, aiant renoncé à tout pour suivre pauvre, Jesus-Christ pauvre. Mais Jesus-Christ lui en avoit promis cent, pour une

1. Par S. Epiphane *hær.* 58. *c.* 4. *p.* 491. *d.* par S. Ambroise de *Sym. c.* 30. *t.* 4. *p.* 107. *e*| *inst. virg.* 1. 7. *p.* 423. *h. k.* par S. Chrysostome *de virg.* 1. 82. *t.* 4 *p.* 350. *d.* par S. Paulin *ep.* 43. *p.* 386. par Cassien *coll.* 16. *c.* 14. *p.* 638.

une qu'il avoit quittée. ' Ainsi il amena la Vierge au lieu où il demeuroit, *a* comme Jesus-Christ le lui avoit ordonné, *b* afin qu'aiant à prêcher un Dieu né d'une Vierge, il eût chez lui la preuve de ce qu'il disoit. *c* Et avec qui cette Vierge pouvoit-elle plûtôt demeurer, qu'avec celui qu'elle savoit être l'heritier de son fils, un Fidéle observateur de la chasteté, *d* le possesseur de la grace [selon la force de son nom,] & où Jesus-Christ même faisoit sa demeure? *e* Il ne faut donc pas s'étonner que S. Jean nous ait revelé de si grands mysteres, " lui qui avoit toûjours auprès de lui ce thresor où Dieu avoit renfermé [durant neuf mois] tout ce qu'il y a de plus celeste & de plus sacré.

Epiph. 78. c. 10. 11. p. 1043. a. b| Naz. trag. p. 281. c. *a* Cy. Al. in Jo. l. 12. p. 1065. d. *b* P. Chry. s. 49. p. 171. *c* Amb. inst. virg. c. 7. p. 423. g. h. *d* exh. v. p. 436. g. *e* inst. v. c. 7. p. 423. k.

cui præsto erat aula cælestium Sacramentorum

'S. Jean nous assure d'une maniere toute particuliere, qu'il vit sortir le sang & l'eau du côté de Jesus-Christ percé d'une lance, [ce qui marque qu'il fut auprès de lui jusqu'après sa mort.] ' Le jour de la Resurrection Ste. Madeleine vint dire à " S. Pierre & à S. Jean que l'on avoit enlevé le corps du Seigneur. ' Ils y coururent tous deux, " S. Jean arriva le premier, ' & enfin ils crurent que Jesus-Christ étoit ressuscité, *f* ou plûtôt que l'on avoit enlevé son corps, comme la Madeleine le leur avoit dit. *g* Car quelques jours après S. Jean fut pescher dans la mer de Galilée avec son frere, & d'autres disciples. Jesus-Christ apparoissant sur le rivage, " S. Jean le reconnut le premier, & le dit à S. Pierre.

Conc. c. 144. §. 1. — c. 145. §. 1. — V. saint Pierre §. 4 &c. — §. 2. — Amb. in Luc. 24. p. 233. e. *f* Aug. in Jo. h. 120. p. 227. 1. b. *g* Joan. 21. v. 1-7. — &c.

'S. Jean & les autres dînerent alors avec lui. *b* Après le dîner, comme S. Jean le suivoit, S. Pierre qui le vit, demanda à Jesus-Christ ce qu'il deviendroit, ' comme s'il n'eût pas voulu abandonner cet Apôtre, avec lequel il avoit toûjours été fort uni. ' La réponse de Jesus-Christ fit croire à plusieurs que S. Jean ne mourroit point. [" Nous en parlerons plus amplement dans un autre lieu.]

Joan. 21. v. 12. *b* v. 20. — Hier. in Jov. l. 1. c. 14. p. 34. d. — Joan. 21. v. 23. — V. n. 17.

' On a pû remarquer en plusieurs endroits cette union particuliere de Saint Pierre avec S. Jean; & nous en verrons encore plusieurs preuves dans la suite. *i* L'égalité, non de l'âge, mais de la vertu, *k* forma entr'eux cette union & cette amitié sincere dont Dieu étoit l'auteur & le principe. Ils s'unissoient dans toutes leurs actions pour avoir Jesus-Christ au milieu d'eux, & même pour se fortifier mutuellement; nous apprenant par leur exemple combien ceux qui sont incomparablement plus foibles, ont besoin de se soûtenir les uns les autres par une amitié toute sainte. ' S. Chrysostôme releve en ceci l'humilité de S. Jean, qui cede par tout à S. Pierre, le laisse toûjours parler, agir, faire des miracles, bien different de ce qu'il étoit avant la Passion, lors que lui & son frere demandoient à tenir le premier rang entre les Apôtres.

Chry. in Act. h. 8. p. 74. d| in Jo. h. 87. p. 568. b. *i* Amb. off. l. 2. c. 20. p. 56. k. *k* Chry. 1. s. h. 11. p. 159. c. d. e. — in Matt. h. 66. p. 707. b.

ARTICLE III.

Diverses actions de S. Jean: Il prêche aux Parthes.

' UN ancien dit qu'après la Resurrection, Jesus-Christ communiqua le don de science à S. Jaque le Juste, à S. Jean, & à S. Pierre; qui le communiquerent aux autres Apôtres. S. Pierre, S. Jaque le Majeur, & S. Jean, élurent S. Jaque le Juste Evêque de Jerusalem.

Eus. l. 2. c. 1. p. 38. c. d. ex Cl. Al.

[Quelque tems après que les Apôtres eurent reçû le S. Esprit au jour de la Pentecôte,] ' S. Pierre & S. Jean " s'en allant au Temple, y guerirent un homme qui avoit toûjours été perclus de ses jambes; ' ce miracle qui fit un grand éclat, fut cause qu'on les mit en prison. ' On les en tira le lendemain en leur defendant de parler de Jesus-Christ. ' Mais ils declarerent qu'ils aimoient mieux obeïr à Dieu qu'aux hommes. ' On les laissa néanmoins aller en les menaçant. ' Ils raconterent ensuite aux Fideles ce qui s'étoit passé en cette rencontre.

V. saint Pierre §. 10-13. — Act. 3. v. 1-10. — 4. v. 1. 2. 3. — v. 5-18. — 19. 20. — 21. — 23-31.

' Comme ils continuoient " malgré les menaces des Pontifes, à rendre temoignage de ce qu'ils avoient vû & entendu; " ils furent encore mis en prison avec tous les autres Apôtres, & fouettez. [Nous ne touchons toutes ces choses qu'en un mot, parce qu'elles sont raportées plus amplement sur S. Pierre, avec ce qui regarde en general tous les Apôtres.] ' Les Juifs les vouloient tous faire mourir, si Dieu ne leur eût opposé l'autorité de Gamaliel, ' qu'on assure avoir receu le batême par les mains de S. Pierre & de S. Jean, de même qu'Abibas son fils, & Nicodeme son neveu.

V. saint Pierre §. 15. 16. &c. — 5. v. 17-41. — v. 33-34. — Phot. c. 171. p. 384| msf. p. 241.

' Tous les Fidéles qui étoient à Jerusalem ayant été dispersez " après la mort de S. Estienne, à la reserve des Apôtres; ' & S. Philippe Diacre qui étoit allé à Samarie y ayant batisé beaucoup de personnes, ' les Apôtres " y envoyerent S. Pierre & S. Jean, * " pour leur donner le S. Esprit. ' Ils prêcherent en beaucoup de bourgs de ce Pays, & puis retournerent à Jerusalem.

L'an 34. — Act. 8. v. 1. — v. 5-12. — V. saint Pierre §. 23. * &c. — v. 14-17. — v. 25.

' Lors que S. Paul vint à Jerusalem, " trois ans après sa conversion, il n'y vit aucun autre Apôtre que S. Pierre & S. Jaque le Mineur; [ce qui peut marquer que S. Jean ni les autres n'y étoient pas. Mais nous ne savons pas où ils étoient.]

l'an 37. — Gal. 1. v. 18. 19.

'S. Jean se trouva " au Concile de Jerusalem, * ' & y parut comme une des colonnes de l'Eglise. † Il prenoit particulierement soin des Juifs ' c'est pourquoi il toleroit l'usage de la loi pour condescendre à leur foiblesse; *a* & même S. Irenée le met entre ceux qui l'observoient le plus religieusement. *b* Il celebroit la Pâque le 14. de la lune: ce qui fit même que cette coutume dura assez long-tems dans l'Asie.

vers l'an 51. V. S. Paul §. 16. 17. * 1. † &c. — 2. v. 9. — Chry. in Gal. 2. v. 1. p. 777. c. *a* Iren. l. 3. c. 12. p. 268. c. d. *b* Eus. 5. c. 24. p. 191. c| 193. c.

[On sait peu de chose de ce qu'il a fait jusques à la persecution de Domitien. Car

* 1. ' Theodoret conclud de là que S. Jean n'avoit donc pas encore quitté la Judée. [Mais cette preuve est bien foible.]

Thdrt in Eph. pr. p. 290. c.

Bar. 44. §. 30 | Voss. h. g. l. 2. c. 9. p. 159. a Blon. Siby. l. 1. c. 7. p. 25.

Car nous ne nous arrêtons point à la narration de Procore,] ' qui est pleine de fables ridicules, *a* & qu'on pretend avoir été composée il n'y a qu'environ 300. ans.

b Bar. 44. §. 30. c Aug. qu. ev. l. 2. c. 39. p. 152. 1. c. d Est. in 1. Joan. p. 1152.

b Il paroît que S. Jean a prêché aux Parthes. *c* Car sa premiere Epitre a été quelquefois citée sous le nom d'Epître aux Parthes par S. Augustin, *d* & par quelques autres. Quelques-uns l'entendent particulierement des Juifs répandus en grand nombre parmi les Parthes. [Il ne nous reste aucune autre trace de ce qu'il a fait pour le salut de cette nation qui disputoit alors aux Romains l'Empire du monde.]

Bar. 44. §. 30.

e Les Jesuites disent que la tradition des Indiens est qu'il a aussi prêché l'Evangile en leur pays.

ARTICLE IV.

S. Jean vient demeurer en Asie : de ce qu'il y fit jusqu'à son exil.

Eus. l. 3. c. 11. p. 86.

[SAINT Jean fit apparemment un voyage à Jerusalem " en l'an 62.] ' pour y donner à l'Eglise un Pasteur digne de succeder à S. Jaque le Mineur, qui y avoit été couronné par un glorieux martyre. Car on tient, dit Eusebe, que tous les Apôtres & tous les disciples du Seigneur qui restoient encore sur la terre, s'y rassemblerent pour ce sujet de tous côtez. ' Ce fut S. Simeon qui fut choisi par une si sainte & si illustre assemblée. Voyez S Sim. de Jer. n. 1.

p. 87.

l. 5. c. 24. p. 191. ex Poly. & alii | Chry. in Eph. h. 1. p. 664. b | in Act. h. 34. p. 305. c.

' S. Jean a certainement prêché dans l'Asie Mineure, & ce pays a joui longtems de lui, particulierement la ville d'Ephese, qui en étoit la capitale. [" Il ne peut guere y être venu pour s'y arrêter, que vers l'an 66. au plutôt. Mais il y avoit déja fait apparemment quelque autre voyage en passant, lors que la Sainte Vierge mourut à Ephese. Sainte Madeleine qui pouvoit bien l'avoir suivie, continua] NOTE 5.

Phot. c. 275. p. 1525. b. c. 1. Cor 9. v. 5. Hier. in Matt. 17. v. 55. p. 85. a. b.

' toujours après sa mort à demeurer avec S. Jean, jusqu'à ce qu'elle mourut ellemême à Ephese. ' Car hors S. Paul & S. Barnabé, les autres Apôtres menoient avec eux quelque femme ' pour prendre soin de leurs besoins, celà étant ordinaire parmi les Juifs, & n'y faisant aucun scandale.

Boll. 24. janv. p. 566. §. 4. e Iren. l. 3. c. 3. p. 234. f Pall. v. Chry. p. 138. Bar. 101. §. 11. g Bar. 109. §. 55.

[Pour parler maintenant du sejour que S. Jean fit en Asie, & qui semble avoir duré jusqu'à sa mort,] ' on pretend que ce fut un naufrage qui le jetta d'abord à Ephese. *e* Il y fit depuis sa residence ordinaire; *f* de sorte qu'on l'en a quelquefois regardé comme [1] Evêque, [Cependant comme l'autorité apostolique est superieure aux Evêques mêmes,] *g* & qu'il ne s'attachoit pas à l'Eglise d'Ephese en particulier, mais prenoit soin de toute l'Asie, [ou plutôt de toute l'Eglise Catholique;] son sejour à Ephese n'empêchoit pas que S. Timothée n'en demeurât toûjours Evêque, [y ayant été établi par S. Paul avant même que Saint Jean y vint. Car la charité & l'humilité

Conc. L. t. 4. p. 699. c. Apoc. 2. v. 1-6.

accordent parfaitement les differentes jurisdictions. ' Les Evêques d'Asie reconnoissent S. Timothée dans le Concile de Calcedoine pour le premier Evêque d'Ephese. ' Il est visible que dans l'Apocalypse l'Ange de cette Eglise n'est pas S. Jean : & il y a bien de l'apparence qu'il n'avoit pas été etabli Evêque depuis un an ou deux au plus que l'Apôtre avoit été banni d'Ephese, [comme nous l'allons bientôt voir.]

Hier. v. ill. c. 9. a Tert. in Marc. l. 4. c. 5. p. 505. b. b Bar. 57. §. 2.

' S. Jerôme dit que S. Jean fonda & gouverna toutes les Eglises de l'Asie : *a* & Tertullien écrit que l'ordre Episcopal l'a eu pour auteur dans ce pays. *b* Celà ne peut être vrai à la lettre, puisque Saint Pierre & S. Paul y ont fondé plusieurs Eglises, [& y ont sans doute aussi établi des Evêques, comme on ne doute point que S. Timothée n'ait été établi par saint Paul. Mais on peut dire que S. Jean y a fondé la plus grande partie des Eglises,]

§. 3.

' & que même il les a toutes fondées en un sens, parce qu'il les a toutes affermies par sa conduite, par ses paroles, & par ses écrits. [Il se peut bien faire aussi que comme il y a demeuré long-tems, il y ait donné des Evêques ou à toutes les Eglises, ou à la plus grande partie.]

Eus l. 3. c. 23. p. 92. 2.

' Car jusque dans son extrême vieillesse, il alloit dans les Provinces de l'Asie, pour y établir des Evêques, & quelquefois même pour mettre dans le Clergé une seule personne que le S. Esprit lui avoit marquée.

l. 5. c. 18. p. 186. c | Soz. l. 7. c. 27. p. 750. b. Tert. bapt. c. 17. p. 263. c | Hier. v. ill. c. 7.

' Apollone qui défendoit l'Eglise au commencement du III. siecle, nous apprend que S. Jean ressuscita un mort à Ephese. ' Il deposa un Prêtre d'Asie, qui avoua avoir écrit de faux voyages de S. Paul & de Sainte Thecle, quoi qu'il l'eût fait pour honorer S. Paul à qui il les attribuoit.

Epiph. 51. c. 2. p. 423. b. 30. c. 24. p. 148. b. c | 78. c. 13. p. 1045. c. c Thdrt. hær. l. 2. c. 3. p. 220. a. d | Iren. l. 3. c. 3. p. 234. a | Eus. l. 3. c. 28. p. 100. c. d. Iren. p. 234. a. Epiph. 30. c. 24. p. 148. 149. Iren. p. 234. a.

' S. Epiphane dit que S. Jean vint en Asie par une conduite particuliere du S. Esprit, pour y combattre les heresies des Cerinthiens & des Ebionites, qui y soutenoient que JESUS-CHRIST étoit un pur homme. ' On raporte sur celà que cet Apôtre qui ne se baignoit jamais, alla néanmoins une fois au bain, soit par l'inspiration de l'Esprit de Dieu, *c* soit qu'il y fût contraint par quelque incommodité. *d* Mais ayant appris que " Cerinthe étoit dans le bain, il se retira promtement sans se baigner, de peur, dit-il, que le bain ne tombât à cause de cet ennemi de Dieu & de la verité. ' C'est ce que S. Irenée dit qu'on avoit sceu de la bouche même de S. Polycarpe disciple de S. Jean. ' S. Epiphane y ajoute diverses particularitez moins assurées & moins importantes. ' Voilà l'exemple que S. Jean nous voulut donner, pour nous apprendre à éviter toute sorte de communication avec ceux qui corrompent la verité. Celà arriva à Ephese. [Nous n'en savons point le tems, non plus que du reste de ce que S. Jean a fait en Asie.] NOTE 6.

Pall. v. Chry. p. 139.

1. ' La traduction de Pallade fait même S. Timothée successeur de S. Jean. [Mais il y a toute apparence que S. Timothée en étoit Evêque avant que S. Jean y demeurât, & qu'il est mort avant S. Jean. Le grec est defectueux en cet endroit, & ne donne point de sens.]

ARTI-

ARTICLE V.

Martyre de S. Jean à Rome, suivi de son bannissement à Patmos.

[VOILA tout ce que nous savons de saint Jean, jusques au tems de la V. cette seconde persecution de l'Eglise, ᵃ qu'on persecu- croit avoir commencé en l'an de JESUS-tion N. 1 CHRIST 95. ou la 15. année de Domitien, & qui finit l'année suivante avec la vie du même Prince.

NOTE 7. Rien n'a rendu " cette persecution si celebre, que le martyre de S. Jean.] ' Le courage avec lequel il méprisa la puissance des persecuteurs, & surmonta leurs efforts, fit voir que le Verbe eternel qu'il prêchoit aux autres, demeuroit veritablement en lui. ' On pretend qu'il fut attaqué par diverses calomnies qui furent cause que Domitien le bannit 1. ¹ d'Ephese. ' Il fut amené à Rome, où il fut plongé dans de l'huile bouillante sans en recevoir aucune incommodité. ' Il en sortit même encore plus net & plus vigoureux qu'il n'y étoit entré; [JESUS-CHRIST qui l'avoit favorisé si particulierement entre ses Apôtres, lui ayant voulu donner comme à eux la gloire du martyre, sans laisser aux hommes le pouvoir d'abreger une vie aussi precieuse que la sienne.] ' Divers martyrologes disent que celà se fit à la vuë du Senat qui étoit present. *a* C'est en cette maniere que fut accompli ce que JESUS-CHRIST lui avoit predit, qu'il boiroit le calice de sa Passion. *b* Aussi les anciens lui donnent le titre de martyr. *c* Car si on peut dire que le martyre lui a manqué, on ne peut pas dire qu'il ait manqué au martyre, & que son cœur n'ait pas été preparé à mourir pour JESUS-CHRIST. Il n'a pas souffert [jusques à la mort,] mais il l'a pu, dit S. Augustin. Dieu connoissoit de quoi il étoit capable, [& toute la terre l'a connu.] Les trois jeunes hommes ont été jettez dans la fournaise pour y être reduits en cendre. Cependant ils en sont sortis vivans. Dirons-nous pour celà que ce ne sont pas des martyrs? Si nous considerons les feux, ils n'en ont point été consumez: si nous considerons leur cœur & leur volonté, ils ont été couronnez.

' Ce miracle arriva près de la porte Latine, selon la tradition qui s'en est conservée dans Rome; & l'on en voit encore en ce lieu un monument fort illustre & fort ancien; ' les Chrétiens qui vouloient honorer la memoire de S. Jean & sa constance apostolique, y ayant bâti une fort belle Eglise de son nom. ' L'on visite cette Eglise avec un grand concours le 6. jour de mai, ' auquel on fait la fête du martyre de S. Jean: ' & cette fête est marquée dans quelques exemplaires du martyrologe de S. Jerôme, [dans ceux du IX. siecle,] ' & dans le Sacramentaire de S. Gregoire. ' L'ancien Missel de l'Eglise Gallicane donné depuis peu au public par Thomasius, après avoir marqué le 27. de Decembre la fête de S. Jaque & de S. Jean son frere, ' en met une de S. Jean seul entre l'invention de la sainte Croix & les Rogations. Mais dans la Messe de cette fête il n'y a rien de ce qu'il souffrit; ' au lieu que l'autre parle beaucoup de ses souffrances, que l'on celebroit aussi ce jour-là, & lui donne plusieurs fois la qualité de martyr.

' Aussi tôt après que S. Jean fut sorti de l'huile bouillante, *a* il fut relegué 1. par ¹ Domitien dans l'Isle de Patmos, *b* qui &c. est une " des Isles appellées Sporades dans la mer Egée. *c* S. Victorin Evêque de Pettau [en Stirie, martyr sous Diocletien,] & Primase celebre Evêque d'Afrique au VI. siecle, ajoûtent dans leurs ᵃ NOTE 8. commentaires sur l'Apocalypse, qu'il fut envoyé en cette Isle " pour y travailler aux mines: [Et je pense que c'étoit l'occupation, ou plutôt le supplice ordinaire des personnes du commun que l'on releguoit.]

Marginal notes (left): V. cette persecution N. 1 — NOTE 7. — 1. — 1. — &c. — NOTE 8. — *in metallum damnatum.*

Marginal notes (right): Amb. ps. 36. p. 701. c. — Boll. 24. jan. p. 566. §. 5. — Tert. præs. c. 36. p. 245. b. — Hier. in Jov. l. 1. c. 14. p. 33. a. — Usu| Ado| Boll. mars. t. 1. p. 19. a. — *a* Hier. in Matt. 20. v. 23. p. 59. c. d. — *b* Eus. l. 3. c. 31. p. 103. a. — *c* Aug. s. 296. c. 4. p. 199. e. — Bar. 92. §. 3. — Ado. 6. may. — ib| Usuard. — Bar. 92. §. 3. — Florent. p. 503. — Sacr. p. 87. 2. — Thom. p. 272. — p. 350. 351. — p. 273. 274. — Hier. in Matt. p. 59. c. — *a*| Apoc. 1. v. 9. — Tert. præs. p. 345 b. — *b* Bar. 92. §. 4. ex Plin. — *c* Bib. P. t. 1. p. 579. d| 1357.

Hist. Eccles. Tom. I.

1. ' S. Chrysostome dit qu'il fut banni à Ephese. [Mais au lieu d'ἐχεῖ, il faut peut-être ἐκεῖθεν, ou ἐχεῖ. Et alors le sens sera qu'il fut banni d'Ephese.] — Chry. in Eph. h. 1. p. 864. b.

1. Celà se trouve encore dans l'ancien Auteur des Questions sur l'ancien & le nouveau Testament, qu. 72. ap. Aug. B. t. 3. app. p. 71. *g.* dans le commentaire de S. Victorin sur l'Apocalypse, *bibl. P. t. 1. p. 579. d.* dans une oraison attribuée à S. Chrysostome, mais qui paroît moins ancienne & faite à Ephese, *Chry. t. 6 h. 67. p. 504 e.* dans le commentaire de Primase Evêque d'Afrique sur l'Apocalypse, *bibl. P. t. 1. p. 1357.* dans l'hist. de S. Sulpice Severe *l. 1. p. 149.*

ARTICLE VI.

S. Jean écrit son Apocalypse: Il revient à Ephese.

' SAINT Jean eut à Patmos les revelations de l'Apocalypse en un dimanche, ' sur la fin du regne de Domitien. *d* Ce fut en ce lieu qu'étant banni de la conversation des hommes, il entra dans la participation des plus grands secrets des Anges, *e* durant que son corps étoit comme ᵃ separé de son ame par une espece de sommeil & de ravissement.

NOTE 9. ' Comme ce livre est extrémement obscur & mysterieux, " plusieurs anciens ont eu peine à croire qu'il fust de l'Ecriture; de quoi ils n'ont pû douter qu'en doutant aussi qu'il fust de l'Apôtre S. Jean. ' Mais son autorité a été enfin reconnuë dans toute l'Eglise: & on ne trouve point que depuis la fin du IV. siecle personne ait fait difficulté de le recevoir.

' S. Denys d'Alexandrie à qui on objectoit ce livre, qui ne l'entendoit pas, ' & qui croyoit même qu'il étoit plûtôt d'un autre S. Jean que de l'Apôtre, ' le respectoit néanmoins comme un livre divin, à cause de l'estime qu'en faisoient les autres. ' Il étoit persuadé qu'il n'étoit pas moins admirable qu'il étoit obscur. „ Car „ encore, disoit-il, que je n'en entende „ pas les paroles, je croi néanmoins qu'il „ n'y en a aucune qui ne renferme de „ grands sens sous leur obscurité & leur „ profondeur; & que si je ne les entens „ pas, c'est que je ne suis pas capable de „ les entendre. Je ne me rends point juge „ de ces veritez, & je ne les mesure point „ par la petitesse de mon esprit; mais don„ nant plus à la foi qu'à la raison, je les „ croi si élevées au-dessus de moi, qu'il ne „ m'est pas possible d'y atteindre. Ainsi je „ ne les estime pas moins lors même que je „ ne puis les comprendre: mais au con-„ traire

Marginal notes (left): *secedente anima, non discedente.* — NOTE 9.

Marginal notes (right): Apoc. 1. 9. — Iren l. 5. c. 30. p. 485. — d| Vict. P. p. 580. c. — *d* Hier. v. pers. t. 4. p. 54. c. — *e* Prud. or. pec. p. 100. — Eus. l. 7. c. 25. p. 272. 273. — Bar. 97. §. 8| Du Pin p. 112. — Eus. l. 7. c. 25. p. 273 b. — d. — b. d. — b. c.

„ traire je les revere d'autant plus que je „ ne les comprens pas. „

Hier. ep. 103. p. 9 b. 'S. Jerôme dit aussi que toutes les paroles de l'Apocalypse sont autant de mysteres : „ Et c'est encore, dit-il, parler trop „ foiblement d'un livre qu'on ne peut assez „ estimer. Tout ce qu'on en peut dire est „ au-dessous de ce qu'il merite : & il n'y a „ point de mots qui ne renferment plu„ sieurs sens, si nous sommes capables de „ les y trouver.„

Eus. l. 4. c. 26. p. 147. a. 'S. Meliton Evêque de Sardes, " a fait un livre touchant l'Apocalypse de S. Jean. vers l'an 160.
Hier. v. ill. c. 61. 'S. Hippolyte * a fait depuis la même chose. NOTE 10.
Eus. l. 7 c. 25. p. 273. c. 'S. Denys d'Alexandrie *" l'avoit examiné toute entiere dans un ouvrage * [qui est perdu,] pour montrer qu'elle ne peut s'entendre dans le sens simple & litteral qu'elle presente d'abord. vers l'an 230.
Hier. v. ill. c 74. 'S. Victorin Evêque & martyr sous Diocletien, en a fait aussi un commentaire [duquel nous parlerons en traitant des autres écrits de ce Saint.]
Aug. civ. D. l. 20. c. 7. 17. p. 260. 266. 'S. Augustin en a expliqué le 20. chapitre, pour empécher l'abus que beaucoup de personnes en ont fait, en se figurant un regne terrestre de Jesus-Christ & des Saints sur la terre durant mille ans. " V. les Millenaires.

Vict. P. in Ap. p. 579. d. 'Un ancien Pere remarque que S. Jean se voiant banni à Patmos, & dans un âge fort avancé, esperoit bien-tôt finir sa vie, [& ses travaux] par le martyre; mais que Dieu lui ôta cette esperance en lui revelant, comme il le marque lui-même dans
Apoc. 10. v. 11. l'Apocalypse, 'qu'il falloit qu'il prophetizât encore devant les nations, devant les peuples, devant les hommes de diverses langues, & devant beaucoup de Rois. Ce Pere explique ces paroles de son rapel, qui arriva bien-tôt après par la mort de Domitien, & de la publication de son Apocalypse. [Il semble qu'il vaudroit encore
Aut. qu. 72. ap. Aug. B. t. 3. p. 72. a. mieux l'entendre de son Evangile,['comme un ancien auteur paroît avoir fait.

a Tert. apol. c. 5. p. 6. d. a On pretend que " Domitien même fit cesser la persecution qu'il avoit excitée contre l'Eglise, & rapella ceux qu'il avoit exilez. V. sa persecution.
b Dio, l. 68. p. 769. a. & alii. b Ce qui est certain, c'est qu'aiant été tué [l'an 96. au mois de Septembre,] le Senat cassa tout ce qu'il avoit fait.
c Eus. l. 3. c. 20. 23 p. 90. c| 91. a| c Saint Jean fut donc alors delivré de son exil de Patmos, d en aiant été rapellé par Nerva, qui avoit été fait Empereur à la place
Vict. P. in Ap. p. 579. d de Domitien; e & revint demeurer à Ephese, f où il avoit un petit logement, & des amis pleins d'affection pour lui.
d Eus. chr. e l. 3. c. 20. 23. p. 90. c| 92. a g Il y retourna en l'an 97. h & trouva en arrivant que S. Timothée, qui en étoit
f Hier. chr. g Eus. chr. h Boll. 24. janv. p. 566. §. 7. 8. Evêque, avoit été martyrizé le 22. Janvier de la même année. Les actes du martyre de ce Saint portent que S. Jean fut obligé, pour satisfaire au desir & à la priere " des Evêques qui se trouverent auprès de lui, de prendre le soin de cette Eglise, & qu'il la gouverna jusques à l'empire de Trajan. *qui tunc inventi sunt facerorum principes.*
Vict. P. 9. in Ap. p. 57 d. 'Quelques-uns pretendent que ce fut seulement après son retour de Patmos, qu'il donna [& publia] son Apocalypse.

Epiph. 51. c. 12. p. 434. a. 'Il étoit alors âgé d'environ 90. ans, selon S. Epiphane; & néanmoins une si
Eus. l. 3. c. 23. p. 91. a. ex Cl. Alex. grande vieillesse ' ne l'empéchoit pas d'aller, lors qu'on l'en prioit, dans les provinces voisines, tantôt pour y ordonner des Evêques, tantôt pour y " établir & y former des Eglises entieres, tantôt *ἁρμόσων.*
p. 91. b. pour d'autres besoins. ' Ainsi il gouvernoit [comme auparavant toutes] les Eglises de l'Asie. L'un de ceux qu'il ordonna [dans ces dernieres années de sa vie fut le grand S. Polycarpe son
Tert. præs. c. 32. p. 243. b. disciple,] ' & fait par lui Evêque de Smyrne.

ARTICLE VII.

Histoire d'un chef de voleurs converti par S. Jean.

Eus. l. 3. c. 23. p. 92. 'On met en ce tems-ci une [1] histoire celebre [qui est trop édifiante en elle-même, & qui fait trop voir la charité de S. Jean, pour ne la pas raporter ici toute entiere, quoi qu'elle soit assez connuë.] Elle est tirée d'un livre qu'Eusebe attribuë à S. Clement d'Alexandrie, [& d'autres à Origene, ce que nous pourrons examiner en un autre lieu.]
Chry. ad Th. l. 1. c. 11. p. 579. c. d| Bar. 98. §. 18. 'Elle est citée par S. Chrysostôme & par d'autres. [2]

a Eus. l. 3. c. 23. p. 92. a. a S. Jean, dit l'auteur, étant venu en une certaine ville proche d'Ephese, dont quelques-uns même savent le nom, après qu'il y eut établi la paix parmi les Chrétiens, il parla en presence de tout le peuple à l'Evê-
b. que; '& lui presentant un jeune homme, qui étoit fort de corps, agreable de visage, vif & ardent de son naturel, il lui dit en le regardant : „ Je vous recommande ce jeu„ ne homme autant que je vous le puis re„ commander, & vous le donne comme „ en depost en presence de Jesus-Christ „ & de l'Eglise. „ " L'Evêque l'aiant reçû, & lui aiant promis d'en avoir soin, il lui repeta encore la même chose, & l'en conjura une seconde fois. Il s'en retourna après celà à Ephese; & l'Evêque aiant pris chez lui ce jeune homme qui lui avoit été confié, il eut soin de l'entretenir, de veiller sur sa conduite, de l'animer à la vertu : & enfin " il lui donna le batême avec [la confirmation, comme] le seau du Seigneur, & la perfection de la vertu du Chrétien. *παρέθετο.* *ἐφώτισε.*

b. 'Mais après celà, comme si les Sacremens eussent mis ce jeune homme en une pleine assurance, il commença à n'en avoir plus tant de soin, & à ne se mettre
c. plus tant en peine de le conserver. 'Ainsi l'aiant laissé vivre un peu trop tôt dans une plus grande liberté, il fut corrompu par de jeunes gens de son âge, qui ne pensant qu'à se divertir, " s'étoient abandonnez à leurs plaisirs, & accoutumez à toutes sortes de vices. Ils l'attirerent d'abord par des festins, en le traitant magnifiquement. Ils l'emmenerent ensuite avec eux pour prendre la nuit quelque manteau; & bien-tôt après ils l'exhorterent à tenter ensemble quelque chose de plus grand. Ainsi il s'accoûtuma peu à peu à toutes sortes d'excès; & dans cette ardeur de son naturel, s'emportant hors du droit chemin, comme un cheval fougueux qui prend *ἀργοὶ καὶ ἀπηλγηκότες.*

1. [Il y a bien de l'apparence que S. Jean mit ce jeune homme entre les mains de l'Evêque avant son exil à Patmos, & qu'il le convertit en ce tems-ci après son retour.] 'S. Chrysostôme dit même
Chry. ad Th. l. 1. c. 4. p. 579. c. que ce jeune homme fut long-tems chef de voleurs

a Bar. 98. §. 18. 2. a Baronius dit qu'elle est citée par Cassien, *Coll.* 24. c. 21. Mais c'est une autre histoire que Cassien cite en cet endroit p. 817.

prend le frein aux dents, il se precipita avec impetuosité dans l'abime de tous les crimes. C'est pourquoi, ne lui restant à l'avenir aucune esperance de son salut, 'il ne pensoit plus à faire des actions mediocres; mais se considerant comme perdu entierement, il se resolut de surmonter encore la hardiesse de tous les autres. De sorte qu'aiant pris avec lui ses compagnons, il en forma une troupe de voleurs; & comme il étoit hardi, il se rendit leur Chef, & devint le plus violent, le plus cruel, & le plus dangereux de tous. d.

'Quelque-tems après, une rencontre qui survint obligea de prier S. Jean de venir encore dans la même ville; & quand il eut donné ordre aux affaires pour lesquelles il étoit venu, il dit "à l'Evêque: „Rendez-moi le depost, 'que Jesus-„Christ & moi vous avons confié en „presence de l'Eglise à laquelle vous presi-„dez. „L'Evêque d'abord fut surpris, s'imaginant qu'on lui redemandast injustement quelque argent qu'on ne lui eût point donné en garde, & ne pouvant ni croire qu'il eût reçû ce qu'il n'avoit pas reçû, ni ne pas croire à S. Jean qui lui parloit. S. Jean ajoûta donc, qu'il lui demandoit le jeune homme & l'ame de son frere qu'il lui avoit confiée. Alors l'Evêque baissant les yeux, lui dit avec soûpirs & avec larmes, qu'il étoit mort. „Comment, dit S. Jean, & de quel genre „de mort? Il est mort à Dieu, répondit „l'Evêque: Il est devenu un méchant, un „perdu, & pour dire tout, un voleur. Et „maintenant au lieu d'être ici dans l'Egli-„se, il s'est emparé d'une montagne, 'où „il demeure avec une troupe de gens sem-„blables à lui. d. Διαθή-κην. p. 93. a. b.

'Le saint Apôtre aiant entendu ces paroles, déchira son vêtement, & jettant un profond soûpir, lui dit en se frapant la tête: „Certes j'ai laissé en vôtre „personne un fidèle gardien de l'ame de „vôtre frere. Qu'on m'amene un cheval, „& qu'on me donne un guide. „ Et aussitôt il sort avec impetuosité de l'Eglise, part sur le champ, se rend au lieu qu'on lui avoit dit; & se voiant pris par les "sentinelles des voleurs, il ne s'enfuit point," il ne demande point la vie, mais criant à haute voix: „C'est pour celà, dit-il, que je suis „venu. Menez-moi à vôtre capitaine. „ 'On le meine vers ce jeune homme, qui l'attend d'abord avec ses armes. Mais lors qu'il eut reconnu S. Jean qui venoit à lui, étant saisi de honte, il commença à s'enfuir. Le Saint le poursuivit de toute sa force, oubliant la foiblesse de son âge, & criant après lui: Mon Fils, pourquoi me fuyez-vous? Pourquoi fuyez-vous vôtre pere, & un homme vieil & sans armes? „ Mon fils, „aiez pitié de moi, ne craignez point, il „y a encore esperance pour vôtre salut. „Je répondrai pour vous à Jesus-Christ. „Je souffrirai très-volontiers la mort „pour vous, comme Jesus-Christ „l'a soufferte pour nous tous. Je donnerai „mon ame pour la vôtre. Demeurez: „croiez-moi. C'est Jesus-Christ qui m'a „envoié vers vous. „ b. προφυ-λακῆς. μήτε παραι-τήσας. c.

'Le jeune homme l'entendant parler de la sorte, s'arrêta premierement, tenant les yeux baissez contre terre; puis il jetta ses armes, étant rempli de frayeur, & pleurant amérement. Et comme il vit le S. vieillard s'approcher de lui, il l'alla embrasser, satisfaisant pour ses fautes autant qu'il pouvoit par ses soûpirs, & trouvant un second batême dans ses larmes, aiant soin en même tems de cacher sa main droite, comme souillée par tant de crimes. Le saint Apôtre l'assura [tout de nouveau,] & avec serment qu'il lui obtiendroit du Sauveur par ses prieres le pardon de ses pechez. Il se mit même à genoux devant lui, '& par une condescendance qu'on ne peut assez admirer, il lui prit la main droite qu'il cachoit, & la baisa, comme aiant été purifiée par les larmes de la penitence. d. d | Chry. ad Th. l. 1. c. 11. p. 579. d.

'Il le ramena ainsi à l'Eglise & à l'assemblée des Fidéles, [afin que tout le monde fût témoin de sa penitence.] 'Après celà il offrit sans cesse à Dieu ses prieres pour lui, il se mortifia avec lui par des jeûnes continuels, il adoucit son cœur par diverses paroles de l'Ecriture comme par un saint enchantement, & ne se separa point d'avec lui, 'qu'il ne l'eût rétabli dans l'Eglise, "& dans la participation des Sacremens par l'absolution de ses pechez, faisant voir en sa personne un grand exemple de la veritable penitence. Euf. p. 93. d | N. p. 52. 1. c. l. 3. p. 93. 94. p. 94. a | n. p. 52. l. b. c. NOTE 11.

ARTICLE VIII.

S. Jean écrit l'Evangile.

'CE fut en Asie & dans la ville d'Ephese que S. Jean écrivit son Evangile, *a* après qu'il fut revenu de Patmos, selon les plus anciens auteurs, *b* quoi qu'on lise dans un ouvrage attribué à S. Athanase, qu'il le composa à Patmos, [ce qui est assez commun parmi les nouveaux Grecs,] & le publia quand il fut revenu à Ephese: *c* On trouve aussi dans quelques Latins, qu'il le fit durant son exil. *d* S. Epiphane marque qu'il avoit alors plus de 90. ans: *e* & un autre auteur veut qu'il en eût jusqu'à cent, [quoiqu'il n'en ait peut-être pas tant vécu.] Iren. l. 3. c. 1. p. 229. c. *a* Epiph. 51. c. 12. p. 434. a | Vict. P. p. 576. c | Aut. qu. 72. p. 72. a | Chry. t. 6. p. 506. a. *b* Ath. Syn. p. 155. d. *c* Op. imp. h. 1. p. 3. a. a. *d* Epiph. 51. c. 12. p. 434. a. *e* Chry. t. 6. h. 67. p. 505. b.

f Il l'écrivit à la priere de ses disciples, *g* de presque tous les Evêques d'Asie, & de tous les Fidéles des provinces voisines qui le vinrent trouver, pour le prier de rendre par écrit un témoignage autentique à la Verité. *h* Il en fut encore supplié par les deputations de beaucoup d'Eglises, *i* & il y fut enfin contraint par le S. Esprit, quelque repugnance qu'il y eût à cause de son humilité & de son respect pour les veritez qu'on le pressoit de traiter. *k* Car "les premiers Chrétiens aimoient mieux pratiquer les maximes de l'Evangile, que les écrire. *l* Il ne le commença qu'après un jeûne & des prieres publiques, & en prononça les premieres paroles au sortir d'une profonde revelation. *m* S. Gregoire de Tours fait une description assez particuliere du lieu où il composa son Evangile, & il en dit des choses considerables, si elles étoient bien assurées. *f* Euf. l. 6. c. 14. p. 216. b. ex Cl. Alex. *g* Hier. in Matt. pr. p. 11 | Vict. P. p. 576. c. *h* Hier. in Matt. pr. p. 11. *i* Epiph. 51. c. 12. p. 433. 434. *k* Euf. 3. c. 24. p. 94. *l* Hier. in Matt. pr. p. 11 | Chry. t. 6. h. 67. p. 506. e. *m* Gr. T. gl. l. 1. c. 30. p. 63. 64. *Cet endroit est important*

'Comme les autres Evangelistes avoient assez éclairci l'humanite de Jesus-Christ, 'S. Jean travailla à nous découvrir Euf. l. 6. c. 14. p. 216. b. l. 3. c. 24. p. 95. b.

vrir particulierement sa divinité, que le S. Esprit lui avoit reservée, dit Eusebe, comme au plus excellent de tous les Evangelistes. ' Un auteur inconnu écrit qu'il le fit en faveur des Gentils, qui ignoroient que Dieu eût un fils. [Mais l'opinion la plus commune & la mieux autorisée est] 'qu'il avoit principalement en vûë de refuter Cerinthe, Ebion, les Nicolaites, & les autres disciples de Satan qui étoient répandus dans le monde, [& dont la plûpart ne vouloient point croire que Jesus-Christ fût Dieu aussi-bien qu'homme.] 'Il l'écrivit encore pour suppléer à ce qui manquoit aux autres Evangelistes, principalement dans la premiere année de la predication de Jesus-Christ, qu'ils ont peu touchée.

' Son Evangile est écrit le dernier de tous, *a* mais c'est la principale partie de l'Ecriture, *b* le seau qui confirme les autres Evangelistes, & la colonne par laquelle Dieu a achevé d'affermir l'Eglise. *c* Il est celebre dans toutes les Eglises qui sont sous le ciel; *d* & c'est avec raison que S. Jean est comparé à l'aigle, "parce qu'il s'éleve au-dessus de toutes les choses créées pour arriver jusques à Dieu même. &c. *e* Plusieurs Peres ont remarqué cette eminence qu'a S. Jean au-dessus des autres Evangelistes. *f* S. Hilaire dit que c'est celui qui nous découvre principalement les choses spirituelles. [Et il ne faut pas s'étonner] qu'un Evangile fait¹ par un mouvement tout particulier du S. Esprit, soit un Evangile tout spirituel. *g* Tout ce qu'a dit cet Evangeliste est un mystere.

[C'est particulierement le commencement de cet Evangile qui lui a fait donner tant d'éloges.] *h* S. Paulin montre comment on y trouve la refutation de plusieurs heresies. *i* C'est comme un tonnerre qui vient d'une nuée extrémement haute, selon le nom de fils du tonnerre que Jesus-Christ avoit donné à S. Jean. [Mais ce tonnerre est accompagné] *k* d'une lumiere pleine de serenité, par laquelle S. Jean voioit ce qui étoit caché dans le sein du Pere. *l* En disant que le Verbe a été fait chair, il a exprimé toute la foi, [par laquelle l'Eglise a ruiné l'impieté des Nestoriens.]

m Un Platonicien disoit que ce qui y est dit de la grandeur du Verbe, meritoit d'être écrit en lettres d'or, & mis dans les lieux les plus éminens des Eglises. *n* Un autre Platonicien nommé Amelius, ["qui vivoit sur la fin du troisiéme siecle,] cite encore cet endroit d'un barbare, comme il l'appelle. *o* Et beaucoup d'autres Philosophes de ceux qui étoient les plus estimez pour leur science, l'ont admiré, & l'ont inseré dans leurs ouvrages. V. Ammone.

p L'Evangile de S. Jean a toûjours été reçû sans difficulté [par les Catholiques] & ceux qui ne l'ont pas reçû ont été traitez d'heretiques. *q* S. Epiphane leur a donné le nom d'Aloges, ou ennemis du Verbe, *r* en quoi il a été suivi par S. Augustin.

s Tout le monde demeure d'accord que S. Jean a écrit l'Evangile en grec : *t* & on assure que " l'original écrit de la main même de S. Jean s'en conservoit encore à Ephese au VII. siecle, & étoit en venera- NOTE 12.

1. πνεύματι θεοφορηθέντα. *ex Clemente Alex.*

tion aux Fideles selon la chronique d'Alexandrie. ' Il avoit été traduit en hebreu avant le IV. siecle; & les Juifs le gardoient secrettement dans leurs bibliotheques à Tiberiade. ' S. Denys d'Alexandrie fait cet éloge du style tant de l'Evangile que de la premiere Epître de S. Jean. „ Ces „ deux ouvrages, dit-il, non seulement „ suivent avec exactitude les regles de la „ langue greque, mais ils sont même „ écrits avec beaucoup d'élegance, soit „ pour les termes, soit pour les raisonne- „ mens, soit pour la construction. On n'y „ trouve rien de barbare & d'impropre, „ ni même de bas & de vulgaire : de sorte „ qu'il paroit, ajoûte S. Denys, que Dieu „ lui avoit donné non seulement la lumie- „ re & la connoissance des choses, mais „ aussi la grace de bien exprimer ce qu'il „ connoissoit. „ [Cette élegance est jointe] 'dans S. Jean avec une grande simplicité de style. Il repete souvent les mêmes termes, ce que les savans remarquent qu'il avoit tiré du Syriaque, aussi-bien que quelques autres choses que l'on remarque dans son style. [Et ces repetitions sont souvent assez agreables.]

' Il semble qu'on ait cru que S. Jean s'étoit servi pour son Evangile de Caius qui avoit été disciple "de S. Paul, [& qui peut être celui même à qui S. Jean adresse sa troisiéme Epitre.] V. saint Paul §. 13.

ARTICLE IX.

Des Epitres de S. Jean.

'L'Epître de S. Jean dont S. Denys d'Alexandrie loüe le style, est la premiere des trois qui portent son nom. 'Elle a toûjours été reçûë sans difficulté dans toute l'Eglise. [Nous avons "déja marqué] 'que S. Augustin, [& quelques autres,] la citent sous le nom d'Epître aux Parthes. *a* Elle est celebre dans l'Eglise, & fort agreable à tous ceux qui goûtent le pain de Dieu, à cause qu'elle est presque toute sur la charité, '& c'est à quoi se raporte tout ce qu'elle contient. 'Elle a une fort grande conformité avec l'Evangile de S. Jean, & pour le style, & même pour la matiere. [C'est particulierement à cette Epître qu'on peut raporter ce que dit S. Gregoire Pape:] 'Que si nous voulons que nôtre cœur soit embrasé du feu de la charité, il faut [écouter &] peser les paroles de l'Apôtre S. Jean, puisque tout ce qu'il dit étincelle, pour parler ainsi, des flammes de l'amour divin. V. §. 3.

'Pour les deux autres Epîtres de saint Jean, qui sont fort courtes, "on en a quelquefois douté, quelques-uns les aiant attribuées, non à S. Jean l'Evangeliste, mais " à quelque autre S. Jean. [Cette difficulté duroit encore à la fin du IV. siecle. Mais depuis celà les Peres & les Conciles s'accordent à les recevoir comme de l'Apôtre. Elles ont en effet tout le caractere de sa charité, jointe à un grand zele contre les méchans.] 'Eusebe dit que c'est par humilité qu'il ne met point son nom dans ses Epitres, & qu'il ne s'y qualifie ni Apôtre ni Evangeliste. NOTE 13. V S. Jean Marc.

'La premiere de ces deux Epitres est adressée

adreſſée à une Dame qu'il ſemble appel-
ler Electe : ["car celà n'eſt pas bien aſ- NOTE 14.
ſuré.] Il louë ſa pieté, & celle de ſes
enfans : ' mais il l'avertit de ne pas per- v. 8.
dre ſes bonnes œuvres, en ne témoignant
pas aſſez d'horreur pour les mauvaiſes
doctrines : ' & c'eſt ſur celà qu'il pronon- v. 9. 10.
ce cette ſentence, [qui eſt devenuë fort
celebre dans l'Egliſe.] Qu'il ne faut
point recevoir chez ſoy les heretiques,
ni même les ſaluër : [ce qui ne com-
prend pas néanmoins ceux qui conver-
ſent avec eux par une neceſſité indiſpen-
ſable, ou pour travailler à leur conver-
ſion.] 'Il fait eſperer à cette Dame de v. 12.
l'aller bien-tôt viſiter pour l'inſtruire plus
amplement. [Ainſi il n'étoit pas alors
dans ſon exil,] 'quoiqu'un auteur pre- Chry. t. 6.
tende, ſans en donner de preuve, que h. 67. p.
toutes ſes trois lettres ont été écrites à 505. a.
Patmos après ſon Apocalypſe.

'La troiſiéme eſt adreſſée à un Caïus, 3. Joan.
V.S.Paul § 23. [" que beaucoup croient être l'un des v. 1.
deux diſciples de S. Paul qui portoient
ce nom. En ce cas, il ſemble que
c'eſt plûtôt celui de Derbe, que celui
de Corinthe.] 'S. Jean louë ce Caïus 3. Joan. v.
d'avoir exercé l'hoſpitalité envers quel- 3. 6. 7.
ques Fidéles, & l'exhorte à l'exercer en-
core envers des perſonnes emploiées au
ſervice de l'Egliſe, & qui ne vouloient
rien recevoir de [leurs parens ou de
leurs amis qui étoient] gentils. ' Il en v. 9. 10.
1. écrivit à Caïus, ' & non à l'Egliſe du lieu
où il étoit, parce qu'elle étoit troublée
2. par un nommé Diotrephe, qui ² voulant
y être le premier, s'oppoſoit à S. Jean
même, juſqu'à répandre contre lui des
médiſances; & qui au lieu de recevoir les
étrangers, chaſſoit même de l'Egliſe ceux
qui vouloient les recevoir : [ce qui mar-
que qu'il en étoit Evêque.] S. Jean mena-
ce, que s'il va en cette ville, comme il
eſperoit d'y aller bien-tôt, il fera connoî-
tre ' à tout le monde quel il étoit. Il rend ap. Eſt. in
au-contraire un grand témoignage à la 2. Joan. p.
vertu d'un Demetrius, [dont nous n'a- 1319. 1 | From. ib.
vons pas d'autre connoiſſance.] p. 516. 2.

' Quelques-uns ont pretendu que cette Synop. in
Epître ne pouvoit être de S. Jean, parce 2. Joan. p.
qu'il n'y a point d'apparence, diſent-ils, 1633. f.
qu'aucun Chrétien ait eu l'audace de s'op-
poſer à un Apôtre. [Celà ſeroit bon s'il
s'agiſſoit d'un Timothée. Mais de quoi
un ambitieux comme Diotrephe n'eſt-il
point capable ? Rien n'étoit plus venera-
ble aux bons Chrétiens qu'un S. Jean : mais
il étoit bien aiſé que les méchans mépri-
ſaſſent un homme qui n'avoit ni la volon-
té, ni aucun pouvoir humain de ſe vanger.
Les heretiques ne reſpectoient pas ſans
doute beaucoup ſon autorité : & les ambi-
tieux devenoient aiſement heretiques en
ce tems-là.] 'Auſſi il y en a pluſieurs qui From. in
croient que Diotrephe l'étoit. [Nous ſe- 3. Joan. p.
rions heureux ſi parmi ceux qui font au- 516. 1.
jourd'hui profeſſion d'honorer le plus les
Apôtres, il ne s'en trouvoit point qui re-
jettaſſent leurs regles & leurs preceptes.]

'S. Jean ne prend point dans ces deux Anc. 3. p.
Epîtres le titre d'Apôtre, parce que ce ne 486. 1. c. d.
ſont que comme des lettres d'amitié à
des particuliers; mais il prend celui de
vieillard, que ſon grand âge lui faiſoit
peut-être donner ordinairement, [com-
me aux Doyens des Evêques dans l'Afri-
que.]

'S. Jerôme parlant des ſept Epîtres Ca- Hier. ep.
noniques, dit qu'elles ſont tout enſemble 103. p. 9. b.
courtes & longues : courtes pour les paro-
les, & longues pour les ſens & les myſte-
res; puis qu'ils y ſont en ſi grand nombre, & ſi élevez, qu'il y a peu de per-
qui non caecutiat. ſonnes " dont la vûë ne s'ébloüiſſe lors
qu'on les veut contempler.

1. Le texte grec porte qu'il en avoit écrit à l'E- ap. Eſt. in
gliſe : ' mais il l'avoit fait inutilement, ce qui faiſoit 3. Jo. p.
qu'il ne lui en écrivoit pas alors. [Selon le latin, il 1319. 1.
dit, *J'en aurois écrit à l'Egliſe* : ce qu'il ſeroit aiſé de
trouver dans le grec en ajoutant, ἂν. Mais le Nou-
veau Teſt. d'Oxford, ni la Synopſe des Critiques
p. 1641. *g.* ne diſent point qu'il ſoit dans aucun ma-
nuſc. Ainſi c'eſt une lett. de S. Jean qui eſt perduë.]

2. 'C'eſt-à-dire, qui mettoit ſa joie & ſa gloire ap. Eſt. in
à faire valoir l'autorité qu'il avoit dans l'Egliſe, 3. Jo. p.
dont il s'étoit [peut-être] fait lui-même le chef 1318. a.
[& l'Evêque.]

ARTICLE X.

Mort de S. Jean.

'DIEU laiſſa vivre S. Jean juſqu'à Hier. in
une extrême vieilleſſe, *a* ne l'aiant Gal. c. 6.
pas deſtiné pour ſouffrir le martyre, com- p. 100. d.
me S. Pierre & S. Jaque, mais pour affer- *a* Hil. de Trin. l. 10.
mir la predication de l'Evangile. p. 88. c. c.

'Dans cette extrémité de ſa vie, il fut Hier. in
reduit à ne pouvoir qu'à peine aller à Gal. c. 6. p.
l'Egliſe [& à l'aſſemblée des Fidéles,] 100. d.
porté par ſes diſciples. Comme il ne pou-
voit pas non plus faire de longs diſcours,
Collectas. il ne diſoit au peuple dans toutes " les aſ-
ſemblées, que ces paroles : *Mes chers en-
fans, aimez-vous les uns les autres.* On s'en
ennuya enfin; & comme on lui en parla,
dignam Joanne. il fit cette réponſe, " veritablement digne
du diſciple bien-aimé : „ C'eſt-là ce que le
„ Seigneur nous commande; & pourvû
„ qu'on le faſſe, il ne faut rien davantage. „

'Il étoit alors à Epheſe, où il demeura d | Iren. l.
juſque ſous Trajan, [qui ſucceda à Ner- 2. c. 39. p.
1. va au commencement de l'an 98.] ' Ce 191. a | l. 3. c. 3. p. 234.
fut en cette ville qu'il mourut *b* d'une b | Euſ. l. 3.
mort paiſible, exemte des peines & des c. 23. p.
tourmens du martyre. [" On croit ſur ce 91. b.
NOTE 15. qu'Euſebe en dit dans ſa Chronique, que *b* Aug. ſ.
ce fut en la troiſiéme année de Trajan, qui 253. c. 4.
eſt la centiéme de l'ere commune, lors p. 1046.
que Trajan & Fronton étoient Conſuls d. e.
pour la troiſiéme fois, ' & en la 68. année Hier. v. ill.
depuis la mort de JESUS-CHRIST. 'Il c. 9.
pouvoit avoir alors environ 94. ans, ſelon Epiph. 51.
S. Epiphane. *c* D'autres lui en donnent c. 12. p. 434. a.
98. & 99. *d* & quelques-uns vont juſqu'à *c* Bed. chr.
106. *e* & même juqu'à 120. [ce qui ne pa- c. 2. p. 111 | Uſu.
roit pas ſoûtenable.] *f* La chronique *d* Cedr. p.
d'Alexandrie dit qu'il mourut l'an 104. 247. d.
âgé de cent ans & ſept mois. *e* Chry. t. 6. h. 67. p. 505. b.

g Il fut enterré à Epheſe auprès de la
ville; ² & pluſieurs Peres ont remarqué *f* Chr. Al.
2. que ſon ſepulchre y étoit. *h* Le Pape p. 594.
Celeſtin exhorte les Evêques du Con- *g* Hier. v. ill. c. 9.
cile d'Epheſe à ſuivre les inſtructions de *h* Conc. L.
S. Jean, dont ils avoient le bonheur d'ho- t. 3. p.
norer les reliques, & de les avoir auprès 616. e.
d'eux.

1. Euſ. l. 3. c. 1. 31. p. 71. a | 103. a. *ex Polycrate.*

2. S. Denys d'Alexandrie dans Euſebe *l.* 7. *c.* 25. *p.* 275. *b* | Euſebe même *l.* 3. *c.* 39. *p.* 111. *c* | S. Jerôme *v. ill. c.* 9 | S. Auguſtin ſur l'Evangile de S. Jean *h.* 124. *p.* 233. 1. *a* | S. Chryſoſtôme ſur l'Epître aux Hebreux *h.* 26. *p.* 917. *a.* dit qu'on connoiſſoit ſon tombeau.

p. 573. a. d'eux. 'Ce Concile releve la ville d'Ephese, parce qu'elle possedoit ce divin p. 604. 605. Theologien.' Les Evêques qui y étoient venus de Syrie, se plaignent de ce qu'on les avoit empêchez d'aller baiser les tombeaux des Martyrs, & particulierement celui de cet Apôtre, qui a eu une si grande " familiarité avec JESUS-CHRIST.

709. a| 764 d. [Son corps étoit sans doute dans]' l'Eglise de son nom, dont il est parlé en divers endroits du même Concile. 'On l'ap- 712. b| 716. d. pelloit quelquefois simplement l'Apostolique. [Elle n'étoit pas néanmoins la Cathedrale, cet honneur étant reservé à Proc. æd. l. 5. c. 1. p. 51. a. b| Menæa, 8. may, p. 70. celle de la Ste. Vierge.]' Elle étoit hors de la ville sur un tertre, & une espece de roche nommée Libate. Justinien la fit rebâtir depuis, l'augmenta, & la rendit fort semblable à celle des Apôtres qui étoit à Constantinople. 'On voit encore aujourd'hui Vheler, p. 251. parmi les ruines d'Ephese une Eglise de S. Jean, mais changée en Mosquée. 'Pour p. 251. la ville, elle est reduite à 40. ou 50. familles de Turcs, sans qu'il y reste un seul Chrétien. [Vheler ne dit point qu'on y trouve même les vestiges de l'Eglise de la Vierge.]

Mosc. c. 180. bibl. P. t. 13. p. 1135. 'On marque d'un saint Abbé nommé Jean, qui vivoit vers le milieu du sixiéme siecle dans la Palestine, qu'il alloit quelquefois à Ephese visiter le tombeau de S. Jean.

Aug in Jo. h. 124. p. 233. 1. b. c. 'S. Augustin est le premier qui nous apprend qu'on voioit une espece de terre ou de poudre, qui sortoit de dessus ce tombeau, & sembloit croître tous les jours, comme si on l'eût poussée du dec. d. b. dans; '& quand on l'avoit emportée il en revenoit de nouvelle. 'Celà lui avoit été raporté par des personnes dignes de foi. d. 'Il dit que Dieu pouvoit avoir fait ce miracle pour honorer la mort de cet Apôtre, parce qu'elle n'avoit pas été relevée par le martyre. On emportoit cette terre, comme nous avons dit: [Et c'est sans Phot. c. 229. p. 800. b. c. doute]' ce saint parfum que tout le monde alloit prendre au tombeau de S. Jean, comme nous en assure S. Ephrem, qui étoit Patriarche d'Antioche [en l'an 530.]

Greg. T. gl. M. c. 30. p. 62. 'S. Gregoire de Tours dit que le miracle marqué par S. Augustin continuoit encore de son tems. Il appelle cette terre de la manne, & dit qu'elle étoit p 63. comme de la farine. 'Il ajoûte que cette manne étant transportée de tous côtez, faisoit par tout de grands miracles pour Laun. de Magd. p. 7. la guerison des maladies. 'S. Villebaud passant par Ephese en 745. admira encore cette manne qui sortoit du tombeau du saint Apôtre, & l'arrosa de ses larmes. 'Les Grecs en parlent fort dans Anc. 3. p. 455. a| Menæa, p. 56-70. leurs livres ecclesiastiques, & marquent qu'elle sortoit le 8. jour de May; dequoi on ne dit point de raison. Ils font pour celà le même jour une fête particuliere de S. Jean.

Boll. 9. may, p. 364. a. 'On trouve qu'il y avoit à Milan dans une Eglise des Reliques de l'Apôtre saint Jean, [" & elles y avoient apparemment V. S. André. été mises par S. Ambroise.]

Greg. l. 2. ind. 11. ep. 3. p. 482. b. 'On parloit du tems de S. Gregoire d'une tunique de S. Jean, qui étoit entre les mains d'un Evêque [près de Rome.] S. Gregoire pria qu'on la lui envoiast, ou que l'Evêque même accompagné [de quelques-uns] de son clergé, la lui apportât, afin qu'il eût la joie de vit. l. 3. c. 57-60. p. 73. voir & la tunique & l'Evêque. 'On assure," que cette tunique étoit de S. Jean NOTE 16. l'Evangeliste, & on ajoûte qu'aiant été apportée à Rome, elle s'y conservoit encore 300. ans après à S. Jean de Latran, & y étoit celebre par un grand nombre de miracles.

ARTICLE XI.

De ce qu'on dit de l'immortalité & de la resurrection de S. Jean.

Aug. in Jo. h. 124. p. 233. 1. b. 'QUELQUES-uns ont dit autrefois que S. Jean étant encore en santé, fit faire son sepulcre en sa presence, & qu'après qu'il fut creusé & preparé, il se mit dedans & mourut à l'heure même. 'S. Gregoire de Tours raporte à peu Greg. T. gl. M. c. 30. p. 62. près la même chose. [Il semble que S. Epiphane ait voulu marquer cette hiEpiph. 79. c. 5. p. 1062. b. stoire]' lors qu'il dit, Que Dieu, soit par sa propre bonté, soit à la priere de S. Jean, lui accorda une mort " extraordinaire & surprenante. [Mais il est bien à craindre que cette narration assez peu probable en elle-même, n'ait point d'auAug. in Jo. p. 233. 1. b. tre source que]' les écritures apocryphes dans lesquelles S. Augustin nous apprend qu'elle se lisoit.

b| Flor. p. 126| Phot. c. 229 p. 800. b. 'D'autres pretendoient que S. Jean s'étant seulement mis dans le sepulcre, y avoit paru comme mort; *a* que sur a Aug. p. 233. 1. b. cette creance on avoit fermé le sepulcre, mais qu'il y étoit demeuré endormi, pour ne se reveiller qu'au jour du jugement, & que ce que la terre sortoit de son tombeau, celà se faisoit par la force de sa c. respiration.' Il seroit inutile, dit S. Augustin, de refuter cette opinion, qui au lieu d'être favorable à S. Jean, nous embarasseroit dans une grande difficulté. Car on ne conçoit pas que JESUS-CHRIST eut fait une grande faveur à ce disciple qu'il aimoit plus que les autres, de le laisser dormir jusques à la fin des siecles, au lieu de lui faire la grace qu'il a accordée à S. Pierre, & que Saint Paul souhaitoit, de le retirer de son corps, afin qu'il pust être avec lui. Ephr. ap. Phot. c. 229. p. 797. c| 800. b. c. [C'est pourquoi]' d'autres ont dit que Dieu l'avoit aussi-tôt retiré du tombeau, & qu'il le reservoit pour venir rendre témoignage à la verité dans les derniers tems, & combattre l'Antechrist avec Elie & Enoc.

Joan. 21. v. 22. 23| Aug. n. p. 232. a. d. 'On a bien cru dès le commencement de l'Eglise, que S. Jean ne mourroit point, à cause que JESUS-CHRIST ne voulut point dire à S. Pierre les desseins que sa providence avoit sur lui. [" Quelques NOTE Peres sont entrez dans ce sentiment, sans 17. parler de ceux dont l'autorité est moins considerable.] Mais S. Jean a refuté luiTert. de ani. c. 50. p. 349 350. même cette pensée, 'qui s'est enfin trouvée fausse, dit Tertullien.

b Ephr. ap. Phot. c. 229. p. 820. a. *b* Il y en a eu qui reconnoissant qu'on ne pouvoit pas soûtenir que S. Jean ne deust point mourir, sans le démentir expressément, ont dit qu'il mourroit seulement à la fin du monde, comme Elie, pour ressusciter aussi-tôt. [Nous laissons à d'autres à juger si cette solution est bien solide. Il nous suffit de savoir que Aug. in Jo. h. 124. p. 233. 1. a. non seulement]' S. Augustin a cru que le corps

corps de S. Jean étoit dans son sepulcre, comme celui des autres morts, [mais que même Polycrate qui étoit Evêque d'Ephese vers l'an 160. ou 180. & qui ne pouvoit ignorer tout ce que l'on a jamais sçû de vrai de la mort de S. Jean,] 'le met (Euf. l. 5. c. 24. p. 191. b. c.) au nombre des autres Saints qui étant morts, attendent le dernier jour pour ressusciter. [On en verra encore " autre part de nouvelles preuves. (V. la note 17.)

Ces mêmes raisons nous obligent de n'avoir aucun égard " à ceux qui pretendent que S. Jean mourut veritablement, (NOTE 18.) mais que Dieu le ressuscita aussi-tôt après. On marque que cette opinion est embrassée aujourd'hui par tous les Grecs, & que même parmi les Latins plusieurs écrivains considerables l'ont reçûë depuis six cens ans. Mais elle n'est appuyée par aucune autorité de l'antiquité, & est directement contraire non seulement à Polycrate d'Ephese, & à plusieurs Peres, mais même au Concile œcumenique d'Ephese,] 'qui (Conc. t. 3. p. 573. a.) nous assure que S. Jean étoit alors en cette ville. [S'il faut s'arrester à une fausse histoire de S. Jean,] 'il est mort le Dimanche de Pâque. (Flor p. 136.) 'Nous avons deux oraisons (Conc. t. 3. p. 1022. b| 1023. c.) de S. Cyrille d'Alexandrie & de Theodote d'Ancyre, prononcées devant le Concile d'Ephese, dont le titre porte qu'elles ont été faites le jour de la fête de S. Jean l'Evangeliste. [Et si celà est, il faut dire que l'Eglise d'Ephese faisoit cette fête " dans les derniers jours du mois de Juin. (V. S. Cyr. d'Alex.)

L'Eglise latine la fait le 27. de Decembre depuis bien des siecles. Car elle est marquée ce jour-là dans les martyrologes de S. Jerôme, dans Bede, & dans le calendrier Romain du P. Fronto.] 'Quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire marquent deux Messes ce jour-là. (Sacr. n. p. 32.) [C'est sans doute par une faute du copiste,] 'qu'on lit le même jour dans le calendrier de l'Eglise de Carthage la fête de S. Jean Batiste avec celle de S. Jaque le Majeur. (Anal. t. 3. p. 419.) 'L'Eglise de France honoroit (Thomas. p. 272-275.) aussi autrefois " ces deux freres le 27. de Decembre. (V. S. Jaque le Majeur.) Mais il est surprenant que presque tout l'office de la Messe les faisoit martyrs l'un comme l'autre.

[Outre la fête qu'on fait de S. Jean le 27. de Decembre,] 'les plus anciens martyrologes en marquent encore quelque solennité le 25. de May & le 24. de Juin. (Flor. p. 552-614.) 'Les Grecs honorent sa mort le 26. de Septembre, & en font encore le 8. de May. (Boll. may, t. 1. p. 26. 1| 42. 2. a 8. may, p. 285. c.) On marque, comme nous avons dit, a que c'est particulierement à cause de la manne qui sortoit de son tombeau.

ARTICLE XII.

Quelques particularitez de la vie de S. Jean : Ses apparitions : Ecrits qu'on lui a supposez.

'Les Grecs donnent ordinairement à S. Jean le surnom de Theologien, (Boll. may, t. 1. p. 42. 2.) (1.) [à l'imitation ¹ de plusieurs anciens Peres,] & 'du Concile d'Ephese. a On croit que c'est particulierement le commencement (Con. e. t. 3. p. 573. a. a Proc. ed. l. 5. c. 1. p. 95. b.) de son Evangile qui lui a fait donner ce titre.

1. S. Athanase *in Synop.* p. 61. c| 151. a S. Cyrille de Jerusalem *cat.* 12. p. 104. c. S. Gregoire de Nysse *in S. Theodor.* t. 3. p. 586. a. S. Astere d'Amasée *h.* 8. p. 141. c. S. Isidore de Peluse l. 3. ep. 402. p. 408: c. & plusieurs autres. Celà est fort commun dans S. Ephrem.

'Polycrate Evêque d'Ephese écrit qu'il portoit une lame d'or sur le front comme Prêtre de JESUS-CHRIST. (Eus. l. 5. c. 24. p. 191. c| Hier. v. ill. c. 45.) b C'étoit une marque d'honneur que les premiers Evêques pouvoient porter à l'imitation des grands Pontifes des Juifs. (b Eus. n. p. 104. 1. c| Bar. 34. §. 288-293.)

'On n'a pas de peine à croire ce que dit S. Epiphane qu'il gardoit en tout une regle de vie admirable, & digne de lui : ' à quoi ce Pere ajoûte qu'il vivoit de la même maniere que S. Jaque le Mineur, lequel, selon lui, ne se faisoit point couper les cheveux, ne se baignoit jamais, ne mangeoit d'aucun animal, & n'avoit qu'une tunique, & qu'un manteau de lin. " (Epiph. 30. c. 24. p. 148. b. c. 78. c. 13. p. 1045. c.) (NOTE 19.)

'Le siecle des Apôtres finit par la mort de S. Jean. c Il laissa après lui plusieurs disciples, dont les principaux furent S. Ignace, S. Polycarpe, & Papias Evêque d'Hieraple. (66. e. 19. p. 636. a. b. c Hier. chr. an. 101.)

'S. Gregoire Thaumaturge aiant été fait " Evêque de Neocesarée lors qu'il (vers l'an 244.) étoit encore jeune, & étant en peine de ce qu'il devoit enseigner à son peuple, la Vierge & S. Jean l'Evangeliste lui apparurent, & à la priere de la Vierge, S. Jean lui donna un symbole qui se trouvoit encore écrit de la main de S. Gregoire sur la fin du IV. siecle, (Nyss. v. Gr. t. 3. p. 545-547.) ' & qui a été cité dans le cinquiéme Concile œcumenique. (Bar. 233. §. 19.)

(L'an 394.) 'S. Jean l'Evangeliste " s'apparut aussi au grand Theodose avec l'Apôtre S. Philippe, (&c.) & " ils lui promirent la victoire sur le tyran Eugene. (Thdrt. l. 5. c. 24. p. 739. a. b.)

'Les Ebionites ont autrefois supposé quelques écrits à cet Apôtre. (Epiph. 30. c. 23. p. 147. d.) a On lui a attribué un livre de ses voyages qui est apocryphe. (a Ath. Syn. p. 154. d.) [C'étoit peut-être la même chose que] 'le livre appellé les Actes de S. Jean, dont ¹ les Encratites se servoient, (1.) (Epiph. 47. c. 1. p. 400. a.) b aussi bien que les Manichéens & les Priscillianistes. (b Bar. 447. §. 6.) [On en attribuë la composition à Leuce, l'auteur ordinaire de ces livres faux & impies.]

'Quelques-uns encore citent sous le nom de S. Jean l'Evangeliste, un autre livre apocryphe de la mort & de l'assomption de la Vierge, ce qui n'est receu de personne. (Bar. 44. §. 48| Six. S. l. 2. p. 96. 1. b.) Sixte de Sienne & Baronius citent sur celà un sermon de S. Augustin, où il est dit que S. Jean n'a rien écrit touchant la mort de la Vierge. [Mais ce sermon est plustôt de Fulbert Evêque de Chartres, selon les Docteurs de Louvain, que de S. Augustin, puis qu'Isidore y est cité.]

'Gelase condanne en general tout ce qui a été supposé à S. Jean par Leuce, (Bar. 44. §. 43.) 'qui avoit écrit plusieurs Actes sous le nom des Apôtres, c & entr'autres de S. Jean, d & ces Actes étoient receus des Manichéens. (Aug. de fid. c. 38. t. 6. p. 240. 2. d.) e Il y étoit parlé d'un miracle de S. Jean qui avoit changé du foin en or. (c in adv. c. 20. p. 251. 2. b.) f Nous avons une histoire de Saint Jean attribuée à un Mellite Evêque de Laodicée, (d de fid. c. 4. p. 136. 1. d.) qui avertit toute l'Eglise de rejetter les faux Actes que Leuce avoit écrits de S. Jean, de S. André & de S. Thomas. (e 40. p. 241. 1. d. f Flor. p. 130.) [Mais ce Mellite même ne vaut guere mieux que Leuce. C'est apparemment, ou l'histoire apocryphe de S. Jean citée par S. Augustin, 'par S. Ephrem d'An- (Phot. c. 229. p. 800. b.)

1. Heretiques du II. siecle.

d'Antioche, & par d'autres; ou une piece faite sur celle-là. Il n'y a rien que de digne d'un réveur qui écrit ses imaginations, ou qui ramasse des contes repandus parmi le peuple.

Bar. 44. §. 48| 97. §. 13.

Nous avons parlé ci-dessus de la fausse histoire de Procore, qui est à peu près de même genre.] 'Baronius pretend que Cerinthe avoit publié ses fausses revelations sous le nom de S. Jean: [" ce qui n'a pas assez de fondement.] V. les Cerinthiens.

Bona, Liturg. l. 1. c. 9. p. 64.

'Les Orientaux ont encore aujourd'hui des Liturgies qu'ils attribuent à cet Apôtre.

SAINT PHILIPPE APOSTRE.

Joan. 1. v. 44.



'SAINT PHILIPPE étoit natif de Bethsaide [en Galilée sur le bord du lac de Genesaret. Il étoit marié,] ' & avoit plusieurs filles; [celà n'empéchoit pas] ' qu'il ne meditât continuellement, dit S. Chrysostome, la loi & les Prophetes: & ce fut-là qu'il apprit à connoitre & à attendre le Messie.' Il connut que JESUS étoit ce Messie, soit en apprenant ce qui étoit arrivé à S. André & à S. Pierre, qui se rendirent disciples de JESUS-CHRIST, un jour ou deux avant lui, 'soit par les instructions qu'il receut d'eux, soit qu'il eût entendu le témoignage que S. Jean Batiste lui avoit rendu. 'Il pouvoit avoir connu sa personne dès auparavant, comme étant du même pays.

Eus. l. 3. c. 31. p. 102. d. &c. Joan. 1. v. 45| Chry. n. h. 19. p. 124. d. Chrys. p. 125. a. c| Thphy. ib. p. 581. b. Chry. p. 125. a.

Joan. 1. v. 43.

'Lors donc que JESUS-CHRIST quittant le lieu où S. Jean batizoit, " s'en retournoit en Galilée, il rencontra Philippe, & lui ordonna de le suivre. 'Cette parole d'un Dieu opera son effet dans Philippe; [& on peut dire que sans celà toutes les bonnes dispositions qu'il avoit déja lui auroient été inutiles.] 'Quelques martyrologes font une memoire de sa vocation le 28. de Février: [Et c'en peut être le jour:] 'S. Clement d'Alexandrie dit comme une chose dont tout le monde convenoit, que ce fut S. Philippe [1] qui demanda " d'aller ensevelir son pere, & à qui JESUS-CHRIST répondit, *laissez les morts enterrer leurs morts;* lui marquant par là que pour lui il étoit du nombre de ceux que JESUS-CHRIST avoit ressuscitez, & avoit fait vivre en lui par la mort de leurs passions. 'Tertullien dit aussi que ce fut un Apôtre qui ne se mit pas en peine de se trouver aux funerailles de son pere. 'Il est certain que c'étoit une personne que JESUS-CHRIST destinoit à quelque chose de meilleur que ne sont même les devoirs de la pieté naturelle, c'est-à-dire à prêcher la parole vivante, & à faire vivre les ames.

L'an 30. de l'ere commune. Chry. h. 19. p. 125. c. Boll. 28. feb. p. 718. b. Cl. str. 3. p. 436. b. 1. &c. Tert. bapt. c. 12. p. 262. a. Aug. s. 62. c. 1. p. 357. e.

Chry. in Jo. h. 19 p. 124. e.

'S. Philippe devint en même tems le disciple & le predicateur de la verité. Il courut trouver Nathanael, '& lui fit part des lumieres dont il venoit d'être eclairé. *a* Car il lui dit qu'il avoit trouvé le Messie, *b* & l'appella afin qu'il vîut avec lui voir JESUS-CHRIST. Il lui parla sous un figuier. *c* Nathanael ne se rendit pas d'abord: Et S. Philippe au lieu de se fâcher de sa resistance, continua de l'exhorter à venir voir ce qu'il avoit peine à croire sur sa parole, témoignant dès cette premiere rencontre [une douceur,] une prudence & une fermeté digne d'un Apôtre.

Nyss. in Cant. h. 15. p. 691. c. *a* Joan. 1. v. 45. *b* v. 48| Chry. p. 127. d. *c* Joan. 1. v. 47| Chry. p. 126. e.

Aug. Conf. l. 2. c. 17. p. 179. 2. d| Chry. p. 124. e. *d* Joan. 2. v. 2.

'S. Philippe s'attacha dès lors entierement à JESUS-CHRIST selon les Peres, & ne le quitta jamais. [Ainsi il y a apparence qu'il l'accompagna] *d* trois jours après aux nôces de Cana, où ses disciples furent invitez avec lui.

Conc. c. 4. §. 1. Joan. 6. v. 5. 6. 7.

'Il fut fait Apôtre [l'année suivante. Environ " un an après,] ' lors que JESUS-CHRIST voulut nourrir cinq mille hommes qui le suivoient, il demanda à saint Philippe, pour le tenter, d'où on pourroit acheter du pain pour tant de monde: & S. Philippe lui répondit qu'il en falloit pour plus de " 200. deniers. 'Quelques Gentils voulant voir JESUS-CHRIST un peu avant sa Passion, " ils s'adresserent à S. Philippe qui en parla à S. André, & eux deux ensemble le dirent à JESUS-CHRIST. 'Dans la Cene S. Philippe se servant de la familiarité & de la liberté que l'apostolat lui donnoit avec JESUS-CHRIST, ' le pria de faire voir le Pere à ses disciples, & que c'étoit tout ce qu'ils souhaitoient: à quoi JESUS-CHRIST lui répondit qu'en voiant le Fils on voit le Pere.

L'an 31. environ 25. écus. 12. v. 20-22. L'an 33. Hil. de Trin. l. 7. p. 54. 1. d. Joan. 14. v. 8-10.

[C'est tout ce que nous trouvons de lui dans l'Evangile: & on peut dire que c'est " tout ce qu'on en sait,] ' sinon qu'il maria [quelques-unes de] ses filles; ' qu'il prêcha la verité dans les deux Phrygies, *e* & qu'il fut enterré à Hieraple [dans la Phrygie Pacatienne.] *f* On lit dans une homelie sur les douze Apôtres, attribuée à S. Chrysostome, qu'il conserve la ville d'Hieraple par ses miracles. [" On ne sait point s'il a souffert le martyre.]

NOTE 1. Cl. str. 3. p. 448. b. Thdrt. ps. 116. p. 371. *e* Eus. l. 3. c. 31 p. 102. d. *f* Chry. t. 6. h. 31. p. 269. b. NOTE 2.

' Polycrate qui étoit Evêque d'Ephese à la fin du deuxiéme siecle, assure qu'il celebroit toûjours Pâque le 14. de la lune. Il n'allegue que lui & S. Jean d'entre les Apôtres pour appuyer cette pratique. [Ainsi c'est de lui que parle S. Irenée,] ' lorsqu'il dit que S. Polycarpe qui suivoit cette coutume, s'autorisoit de Saint Jean & des autres Apôtres avec lesquels il avoit vécu. 'Et S. Polycarpe " n'aiant été Chrétien que vers l'an 81. au plûtôt, [S. Philippe a vécu au moins " jusques à cette année-là. Il a peut-être même encore vécu long-tems depuis l'an 81.] ' puisqu'il est marqué que S. Polycarpe fut fait Evêque par les Apôtres; [ce qui donne lieu de croire que plusieurs ont eu part à son ordination.] *g* Les fausses histoires qu'on a de lui portent qu'il mourut âgé de 87. ans, sous Domitien, *h* ou sous Trajan.

Eus. l. 5. c. 24. p. 191. b. c. p. 193. c. l. 4. c. 15. p. 132. a. V. S. Polycarpe. V. la note 2. Iren. l. 3. c. 3. p. 233. d. *g* Boll. 1. may, p. 10. c| 12. e. *h* 10. f| All. de Sim. p. 122.

i Eusebe, autant qu'on le peut tirer de ses paroles, qui sont fort obscures, dit que Papias [Evêque d'Hieraple] avoit appris

i Eus. l. 3. c. 39. p. 112. a.

1. 'L'Evangile le raporte long-tems après la vocation de S. Philippe, mais on croit qu'il joint par occasion des choses arrivées en differens tems.

Conc. c. 30. n. 2.

appris des filles de S. Philippe, qu'il y avoit eu un mort ressuscité du tems de cet Apôtre.[1]

b. 'On a supposé à S. Philippe de faux Actes, condannez par le Pape Gelase, ' & un Evangile, dont les Gnostiques se servoient. 'S. Epiphane nous assure que c'étoit un livre infame.

Bar. 44. §. 42. — §. 48. — Epi. 26. c. 13. p. 95. b.

'Nous apprenons de Theodoret, que S. Jean l'Evangeliste & S. Philippe Apôtre s'apparurent," au grand Theodose presque vaincu par Eugene, & lui promirent de lui faire remporter la victoire, comme celà arriva le lendemain par un miracle visible. Afin qu'on ne pût douter de cette vision, ces Apôtres s'apparurent la même nuit à un soldat, & lui dirent la même chose.

en l'an 394. — Thdrt. v. l. 5. c. 24. p. 232.

NOTE 3. [Nous ne manquons point " d'auteurs qui ont parlé de S. Philippe, & qui ont dit plusieurs circonstances de sa vie & de sa mort. Mais nous ne voions rien en tout celà qui paroisse fondé, & qui ne sente beaucoup la fable.] 'Les Grecs & tous les Orientaux font la fête de cet Apôtre le 14. de Novembre. 'Les martyrologes de S. Jerôme la marquent le 22. d'Avril: ' & ils la joignent encore le premier de May avec celle de Saint Jaque, ce que Bede & les autres martyrologes font aussi; & c'est le jour auquel nous la celebrons. 'On trouve même cette fête dans l'ancien calendrier Romain, à cause d'une Eglise dediée à Rome vers l'an 560. sous le nom de ces deux Apôtres.

Boll. 1. may, p. 8. b. f. — Florent. p. 452. — Boll. 1. may, p. 7. b. c. — Front. cal. p. 75.

'On pretend avoir aujourd'hui le corps de S. Philippe dans cette Eglise, & dans celle de S. Saturnin à Toulouse. On pretend de même avoir son chef à Troies, (où l'on dit qu'il a été apporté d'Orient vers 1204.) à Nôtre-Dame de Paris, à Prague, & en un monastere de Baviere. 'Nous avons une histoire originale; où l'on voit que le 2. de Mars 1204. on apporta de Palestine à Florence un bras de S. Philippe, que l'Empereur Manuel Comnene avoit donné à Marie sa fille, femme d'Amauri Roi de Jerusalem.

Boll. 1. may, p. 11. a. b. c. — p. 15-17.

NOTE 4. 'S. Philippe, comme nous avons dit, a eu des enfans, & a marié quelques filles, selon S. Clement d'Alexandrie. 'Polycrate d'Ephese parle de deux de ses filles qui ont vieilli dans la virginité, & qui ont été enterrées avec lui à Hieraple. 'Ce sont celles dont Papias dit qu'il avoit appris la resurrection d'un mort: ' & s'il en faut croire Sozomene, c'étoient elles-mêmes qui avoient ressuscité ce mort à Hieraple. ' Quelques-uns leur attribuent le don de Prophetie, [si on ne les confond point en celà avec les quatre Vierges filles de S. Philippe Diacre.]

Clem. str. 3. p. 448. b. — Eus. l. 3. c. 31. p. 102. d. — c. 39. p. 112. a. — Soz. l. 7. c. 27. p. 750. b. — Eus. l. 3. c. 31. p. 103. a | Nphr. l. 3. c. 20. p. 252. c.

' Polycrate parle encore d'une autre fille de S. Philippe Apôtre, laquelle " avoit vécu dans une grande sainteté & reposoit à Ephese. ' Cette distinction qu'il met entre elle & ses sœurs, [& les termes * mêmes dont il se sert, & dont il seroit difficile d'exprimer la force en nôtre langue, semblent marquer qu'elle avoit vécu dans la vie commune du mariage. Ainsi c'est peut-être d'elle que parle saint Clement, lors qu'il dit que les filles de S. Philippe étoient mariées.

ἐν ἁγίῳ πνεύματι πολιτευσαμένη. * πολιτευσαμένη. — Eus. l. 3. c. 31. p. 102. d. — N. p. 54. 2. c | Auct. 3. p. 491. 1. c.

'Polycrate met ces trois sœurs entre " les plus illustres lumieres de l'Eglise d'Asie.' On croit que la derniere peut être Sainte Hermione que les Grecs honorent le 4. de Septembre, qu'ils disent avoir été enterrée à Ephese, & qu'ils font fille de S. Philippe Apôtre; *a* quoi qu'ils disent quelquefois qu'elle étoit l'une des quatre vierges & prophetesses filles de S. Philippe Apôtre qui a batizé l'Eunuque de Candace, [c'est-à-dire du Diacre;] ' ce que Florentinius ne peut croire. 'Ils disent qu'après avoir beaucoup " souffert sous Trajan lorsqu'il vint à Ephese, elle consomma son martyre sous Adrien. [Nous voudrions avoir des preuves plus assurées de tout celà. Car l'histoire qu'ils en font dans leurs Menées est une des plus méchantes qu'on puisse voir.] 'Son tombeau est marqué entre les plus saints monumens de la ville d'Ephese, où on le voioit sur une montagne. 'Le martyrologe Romain & Adon parlent aussi d'une fille de S. Philippe Diacre sans la nommer, mais en emploiant les propres termes dont Polycrate se sert pour la fille de S. Philippe Apôtre morte à Ephese.

μεγάλα φωστῆρα. — &c. — Eus. l. 5. c. 24. p. 191. b. c. — N. p. 55. 1. a | Auct. 3. p. 491. 1. c | Ugh. t. 6. p. 1060. b. c. — *a* Menæa, p. 69. — Florent. p. 151. 152. — Men p. 69. 71 | Ugh. p. 1060. — Menæa, 8. may, p. 70. — Bar. 6. jun | Ado. de fest. p. 36.

' Les Grecs dans l'histoire de sainte Hermione disent qu'Eutyquie l'une de ses sœurs vint " avec elle à Ephese. *b* On pretend que les deux filles vierges de saint Philippe Apôtre acquirent à JESUS-CHRIST un grand nombre d'autres vierges.

&c. — Ugh. t. 6. p. 1060. b | Men. sept. p. 69. — *b* Boll. 1. may, p. 12. c.

'Les Grecs donnent aussi à ce Saint une sœur vierge nommée Mariamne ou Marie, laquelle, disent-ils, aiant participé à ses travaux, se retira après sa mort en Lycaonie où elle mourut en paix. Ils la mettent le 17. de Février.

p. 14. a. c. 17. feb. p. 45 | Menæa, 183.

1. καὶ αὐτόν, qui pourroit aussi signifier *du tems de Papias même*. Mais pourquoi auroit-il cité pour celà les filles de S. Philippe?

SAINT BARTHELEMI APOSTRE.

NOTE 1. SAINT Barthelemi " étoit Galileen, aussi bien que tous les autres Apôtres, ' au nombre desquels il fut mis par JESUS-CHRIST: " [Et c'est tout ce que l'Evangile nous en apprend.]

l'an 31. de l'ere commune. — Act. 1. v. 11 | 2. v. 7. — Conc. Ev. c. 40. §. 1.

'Il est dit dans l'homelie des douze Apôtres, [faussement attribuée à saint Chrysostome,] qu'il a appris la temperance aux peuples de la Lycaonie; [ce qui a été suivi par la plupart des nouveaux Grecs & Latins.] 'Nous avons des preuves plus certaines qu'il a prêché dans les Pays que les anciens appelloient les Indes, [& " qui ne sont peut-être autre chose que l'Arabie-heureuse,] ' qu'on dit aussi avoir receu de lui la lumiere de la foi. *c* Il porta dans les Indes l'Evangile de S. Matthieu écrit en hebreux; & S. Pantene l'y trouva cent ans aprés.

NOTE 2. — Chry. t. 6. h. 31. p. 269. a. — Eus. l. 5. c. 10. p. 175. c. — Auct. 3. p. 395. c. — *c* Eus. p. 175. c | Hier. v. ill. c. 36 p. 280. c.

 On

Bar 78 §. 1. *a* Flor. p. 157. 773. 774| Bed. Flor. p. 593. Fort. l. 8. car. 4. p. 190.

ʹ On ne sait point quand il est mort. *a* Les plus anciens se contentent de dire qu'il est mort dans les Indes, qu'ils appellent quelquefois la Perse, & Fortunat dit que l'Inde envoye ce Saint chargé de ses triomphes au-devant de JESUS-CHRIST. [Tous les nouveaux Grecs & Latins s'accordent à dire " qu'il a été martyrizé dans la ville d'Albane ou Albanople, nommée quelquefois par corruption Urbanople, qu'ils mettent en la grande Armenie ou Indienne, comme il leur plaît de l'appeller. Je pense que ce pourroit être la ville d'Albane en Albanie sur le bord de la mer Caspienne, qui confine avec l'Armenie.] NOTE 3.

Bar. 44. 48.

ʹ Les Heretiques ont fait sous le nom de S. Barthelemi un faux Evangile condanné par le Pape Gelase.

Thdrt. L. l. 2. p. 67. b. Proc. ædif. l. 2. c. 2. p. 31.

ʹ Theodore le Lecteur [qui écrivoit dans le VI. siecle,] nous assure que l'Empereur Anastase ayant bâti [vers l'an 508.] la ville de Daras en Mesopotamie, " il y fit transporter le corps de l'Apôtre S. Barthelemi. &c. *a* Procope parle de l'Eglise de S. Barthelemi à Daras sous Justinien. [Nous laissons à d'autres à accorder ceci avec ce qu'on voit par S. Gregoire de Tours,] *ʹ* que dans le même siecle on pretendoit avoir dans l'Isle de Lipare près de la Sicile le corps du même Apôtre, qui y avoit, disoit-on, été transporté du lieu où il avoit souffert : & on y avoit bâti une Eglise magnifique de son nom, où l'on disoit qu'il se faisoit divers miracles. [S'il n'y a point eu de fourberie de part ni d'autre, il faut qu'il y ait eu de l'erreur, & qu'on ait pris les reliques de quelqu'autre S. Barthelemi pour celles de l'Apôtre. La tradition de l'Eglise de Lipare paroît avoir été receuë generalement des Grecs aussi bien que des Latins depuis le IX. siecle. Mais ce qu'il y a de fâcheux, c'est que " la maniere dont elle pretend avoir receu le corps de S. Barthelemi est telle que nous n'oserions la raporter, de peur d'offenser toutes les personnes qui haïssent les fables, & qui les haïssent encore plus dans les choses de religion que dans les autres.] V. la Note 3.

Gr. T. mir. l. 1. c. 34. p. 78 79.

Spicil. t. 3. p. 22. 23.

ʹ Le corps de S. Barthelemi qu'on reveroit dans l'Isle de Lipare, y étoit encore en l'an 808. lors que les Sarrazins en ravageant cette Isle briserent son tombeau, & en jetterent les os. Un moine grec les ramassa : & peu après, quelques vaisseaux Lombards envoyez contre les Sarrazins les emporterent en Italie, où ils furent mis à Benevent sous un autel le 25. jour d'octobre l'an 809. On joint à celà quelques visions & divers miracles, qui sont attestez par Anastase le Bibliothecaire. Car c'est lui qui nous apprend l'histoire de cette translation dans un écrit adressé à Aion Evéque de Benevent. *ʹ* Elle est encore raportée dans l'écrit d'un Auteur grec inseré dans les Menées, qui dit que c'étoit le Duc de Benevent qui avoit envoyé exprés ces vaisseaux pour apporter le corps de S. Barthelemi. [Usuard & Adon parlent de cette translation de S. Barthelemi de Lipare à Benevent.

Auct. 3. p. 400. c. d| Men. 25. aug. p. 269.

Bar. 25. aug. b.

ʹ On croit avoir aujourd'hui le corps de cet Apôtre à Rome en une Eglise de son nom, dans l'Isle du Tibre, [que l'on appelle maintenant pour ce sujet l'Isle de S. Barthelemi.] *ʹ* Quelques Auteurs disent qu'on tenoit à Rome que l'Empereur Othon II. l'avoit emporté de Benevent pour punir cette ville, & l'avoit fait apporter à Rome, pour le transferer en Allemagne ; mais qu'il mourut sur celà *ʹ* le 17. Decembre 983. *a* Baronius montre par l'autorité du Pape Pascal II. qui vivoit en l'an 1113. que celà se fit sous Othon III. *ʹ* qui étant venu à Benevent en l'an 1000. y demanda le corps de cet Apôtre pour le mettre dans l'Eglise de S. Adalbert qu'il faisoit bâtir à Rome dans l'Isle du Tibre. Leon d'Ostie dit que ceux de Benevent, qui n'osoient pas le refuser, le tromperent ; & au lieu du corps de S. Barthelemi lui donnerent celui de S. Paulin de Nole, qu'il emporta, & mit dans l'Eglise de S. Adalbert ; qu'il s'apperceut de cette fourberie, & fut assieger Benevent ; mais qu'il fut contraint de lever le siege, & mourut peu de tems après. *ʹ* Baronius dit que plusieurs accusent de faux ce recit de Leon d'Ostie ; & il allegue divers actes des Papes & des Empereurs depuis l'an 1113. avec le témoignage du continuateur de Sigebert sur l'an 1157. pour prouver que le corps de S. Barthelemi est veritablement dans cette Eglise qui porte maintenant son nom, aussi bien que le corps de S. Paulin.

Otho. Fr. l. 6. c. 25. p. 131 | Krantz. S. ax. 4. c. 20. p. 91. c. Bar. 983. §. 14. *a* 1000 §. 8. § 6| Leo, Ost. l. 2. c. 24. p. 213. Bar. 1000. §. 6. 7. 8.

Florent. p. 593. Spicil. t. 3. p. 23.

ʹ Les plus anciens martyrologes marquent la fête de S. Barthelemi le 13. de Juin, *ʹ* qu'on pretend être celui de sa translation des Indes à Lipare ; & encore le 24. d'Aout, auquel Anastase dit que l'on celebroit sa mort. [C'est le jour auquel nous en faisons aujourd'hui la fête.]

Sacr. p. 125| n. p. 175. *b* Florent. p. 156. 157. 774. 2.

ʹ Le Sacramentaire de S. Gregoire la marque le même jour, *b* aussi bien que Bede, Usuard, Adon, & beaucoup d'autres. On la fait à Rome le lendemain, & on pretend que c'est à cause que le corps du Saint y fut apporté de Benevent ce jour-là ; [de quoi je ne croi pas qu'on ait aucune preuve :] & il y a même quelques martyrologes plus anciens que cette translation, qui mettent S. Barthelemi le 25. d'Aout. *ʹ* On en faisoit encore une troisieme fête au IX. siecle le 25. jour d'Octobre, auquel son corps avoit été mis sous l'autel de l'Eglise à Benevent.

Spicil. t. 3. p. 25.

Menæa, p. 267. 269. 11. jun. p. 81.

ʹ Les Grecs font aussi de cet Apôtre le 25. d'Aout à cause de sa translation à Lipare ou à Benevent : Car ils y lisent l'histoire de l'une & de l'autre. *ʹ* Ils en font encore le 11. de Juin, qu'ils honorent ce semble comme le jour de sa mort.

SAINT

SAINT MATTHIEU APOSTRE ET EVANGELISTE.

'SAint Matthieu s'appelloit aussi Levi. S. Marc lui donne le surnom d'Alphée, [qui pouvoit être le nom de son pere ;] '& celà a donné occasion à quelques anciens, & à tous les nouveaux Grecs, de dire que S. Jaque d'Alphée étoit son frere, ["quoi qu'il n'y ait en celà aucune apparence.] *a* Il étoit sans doute de Galilée comme les autres Apôtres, *b* publicain "de profession, [c'est à dire, qu'il avoit pris du public le parti & la recette de quelque impôt,] *c* & qu'il étoit de ceux qui selon l'expression de Tertullien, se rendoient coupables devant Dieu [& odieux aux hommes,] en leur faisant acheter l'usage de la terre, de la mer, & du ciel même. 'On pretend qu'il demeuroit à Capharnaüm. 'Mais il avoit son bureau hors de la ville sur le bord de la mer [de Galilée.]

Conc. c. 34 §. 1. | Chry. in Matt. h. 33. p. 381. e | Thdrt. ps. 67. v. 28. p. 659. c | Boll. 21. may. p. 19. c. | *a* Act. 1. v. 11 | 2. v. 7. | *b* Luc. 5. v. 27. | *c* Tert. pud. c. 9. p. 724. d. | Thdrt. ut sup. | Marc. 2. v. 13. 14.

Voiez S. Jacq. le Min. | NOTE 1.

'JESUS-CHRIST passant donc" par-là, & le voyant assis à son bureau, lui dit de le suivre ; & en même tems il se leva, quitta tout, & le suivit. 'Un ancien Auteur dit qu'il n'attendit point à suivre JESUS-CHRIST qu'il se fut déchargé du poids de son bien, qu'il eût dressé ses comptes, qu'il eût fait faire des criées de ses terres & de ses meubles pour ne les pas vendre moins qu'elles ne valoient, ni qu'il eût été chez lui voir pleurer toute sa famille. 'S. Basile dit que non seulement il méprisa le gain qu'il faisoit à son bureau, mais qu'il ne se mit pas même en peine des poursuites que les Officiers pourroient faire contre lui & contre sa famille, à cause qu'il laissoit les comptes de sa recette imparfaits. 'Neanmoins [si ces comptes se pouvoient rendre ou dresser en peu de tems,] l'Evangile n'empêche point de croire qu'il l'a fait ; 'puisque S. Luc, après même avoir dit qu'il abondonna tout, ajoûte qu'il fit un grand festin à JESUS-CHRIST dans sa maison.

en l'an 31. | v. 14 | Luc. 5. v. 28. | Ad Præfi. ap. Hier. t. 4. p. 117. b. | Bas. reg. fus. 8. p. 545. a. b | Jans. in Matt. 9. v. 10. p. 77. 1. | Luc. 5. v. 28. 29.

'Ce fut à l'occasion de ce festin que le Sauveur pour répondre aux murmures des Pharisiens, declara qu'il n'étoit pas venu appeller les justes, mais les pecheurs ; & qu'il établit en même tems la sainteté du jeûne, & la discretion avec laquelle il faut traiter les personnes foibles.

Conc. c. 34.

'On remarque que S. Marc & S. Luc raportant la conversion de S. Matthieu, l'ont appellé Levi, qui n'étoit pas son nom ordinaire, comme pour ne lui pas reprocher qu'il eût été publicain : mais que S. Matthieu la raporte sous le nom par lequel il étoit le plus connu, pour faire voir 'que personne ne doit desesperer de la misericorde de Dieu, quelque grand pecheur qu'il soit, puisqu'un publicain étoit devenu Apôtre. 'Dans le dénombrement des Apôtres il se donne seul le titre de publicain, *a* son humilité & sa sincerité faisant qu'il s'accuse par tout lui-même, [pour faire admirer davantage la puissance & la misericorde de celui qui l'avoit sauvé.]

Hier. in Matt. p. 26. d. | d | Chry. t. 6. h. 28. p. 250. a. b. | Matt. 10. v. 3 | Hier. d. p. 29. b. | *a* Eus. dem. l. 3. c. 5. p. 119. 120. a.

'Depuis sa conversion il ne retourna plus à son emploi, quoi que S. Pierre ait encore pêché après la Resurrection : Et c'est, dit S. Gregoire, qu'il y a des emplois qui sont innocens d'eux-mêmes ; & d'autres qu'on ne peut que très-difficilement, ou même point du tout exercer sans peché. Ce n'est pas que celui des publicains ne soit legitime en soi. Les Princes aiant un droit necessaire & incontestable de lever des imposts, il faut bien qu'ils trouvent des personnes qui leur rendent ce service. Mais ceux qui ont beaucoup d'honneur & de conscience s'empressent peu de le faire. Ce sont presque toûjours ceux qui ont le plus d'avarice, de cupidité, & souvent de dureté & d'insolence. Le moien donc que des personnes si mal disposées n'abusent pas du pouvoir que l'autorité des loix leur donne, pour opprimer les foibles par des injustices & des violences contraires à toutes les loix ? Ceux mêmes qui peuvent entrer dans cet emploi avec dessein de ne rien faire que selon les regles de la conscience & de la justice, sont exposez à un extrême danger, s'ils ne sont entierement au-dessus de la tentation si commune & si subtile de l'interest. Ce n'est donc pas sans sujet que les Juifs regardent les publicains dans l'Evangile comme les personnes les plus criminelles & les plus odieuses : [1] & les autres nations n'en ont pas jugé d'une maniere plus favorable,] 'jusque-là qu'un ancien ne craint pas de les appeller des pecheurs d'office ; [pour ne pas dire que c'est l'idée que nous en donne JESUS-CHRIST même.]

Greg. in Ev. h. 24. p. 1419. b. | Tert. pud. c. 19. p. 724. d.

'S. Matthieu fut fait Apôtre [la même année qu'il fut converti. [Il est quelquefois nommé le septiéme entre les Apôtres, '& quelquefois le huitiéme. [C'est tout ce que nous trouvons de lui dans l'Evangile, & tout ce que nous pouvons dire être assuré pour l'histoire de sa vie, si l'on n'y veut joindre ce que dit S. Clement d'Alexandrie,] *b* qu'il ne mangeoit point de viande, se contentant pour sa nourriture de legumes, de fruits, & d'herbes.

Conc. 40. §. 1. | Matt. 10. v. 3 | Act. 1. v. 13. | *b* Cl. pæd. l. 2. c. 1. p. 148. d.

c Rufin, Socrate, & d'autres écrivent qu'il a prêché dans "l'Ethiopie. *d* Saint Paulin dit qu'il est mort dans la Parthe ; [en quoi il s'accorde avec S. Ambroise,] qui dit que Dieu lui ouvrit le pays de Perse. *e* D'autres auteurs peu dignes de foi le font encore prêcher en d'autres provinces. *f* Fortunat de Poitiers, qui écrivoit vers le milieu du VI. siecle, suppose que son corps étoit en un lieu qu'il appelle le haut Naddaver. *g* On ne sçait ce que

NOTE 2.

c Socr. l. 1. c. 19. p. 50. b. c | Ruf. l. 10. c. 9. p. 164. 1 | Euch. qu. 1 | 1. p. 370. a | Fort. 1. 5. c. 1. p. 119 | Greg. in Reg. 9. p. 183. d. | *d* Pauli. car. 26. p. 627 | Amb. ps. 45. p. 814. m | *e* Bar. 21. sep. a. | *f* Fort. l. 7. c. 4. 5. p. 19. 204. | *g* n. p. 193 | Bandr. p. 506.

1. Voiez S. Chrysostome sur les Actes *hom.* 25. *p.* 237. *c* | *tom.* 5. *h.* 59. 71. *p.* 654. *e* | 893. 894 | *tom.* 5. *h.* 28. *p.* 249. *d* | 250. *a* | *in Matth. hom.* 31. *p.* 356. *e* | 357. *e* | & Suidas *in* τελώνης *p.* 831. *c.*

que c'eſt, ſinon que le faux Abdias dit que c'eſt une ville d'Ethiopie où S. Matthieu a prêché, & où il a ſouffert le martyre. ' Les Martyrologes de S. Jerôme, & d'autres, mettent ſa mort dans la Perſe, ou à Tarſiane dans la Carmanie, alors ſujette aux Parthes. ' Les nouveaux Grecs diſent auſſi qu'il a prêché aux Parthes & aux Medes. ' Quelques-uns d'eux ſemblent croire qu'il " eſt mort à Hieraple en Syrie [ſur l'Euphrate. Mais cette opinion auroit été connuë des anciens, ſi elle étoit vraie.]

Flor. p. 158. 159. 503. 849. Menæa, 16. nov. p. 257. Flor. p. 159| Ugh. t. 6. p. 1136. c.

'S. Clement d'Alexandrie cite d'Heracleon diſciple de Valentin, qu'il eſt ſorti de ce monde non par le martyre, [mais par une mort naturelle;] ' ce que le menologe de Baſile & d'autres Grecs paroiſſent ſuivre : [ſe fondant peut-être ſur ce que] 'S. Chryſoſtôme, dans un petit eloge qu'il fait de ſa vertu & de ſon courage, ne parle point de ſon martyre. 'Neanmoins les Grecs diſent auſſi quelquefois qu'il a conſommé ſa vie par le feu, [ſans donner lieu à l'explication de Nicephore,] ' qui pretend qu'après avoir " éteint par ſes prieres le feu qu'on avoit allumé autour de lui, il rendit ſon ame en paix. [Florus, Uſuard,] ' Adon, [& les autres Latins après eux] diſent qu'il eſt mort par le martyre, ' que Florus décrit comme l'aiant pris d'Abdias. *a* S. Chryſoſtôme ſuppoſe qu'il eſt mort avant l'an [70.] auquel Jeruſalem fut ruinée.

Cl. ſtr. 4. p. 502. b. Ugh. ut ſup. Flor. Chry. in Matt. h. 48. p. 524. c. d. Men. 16. nov. p. 257. 258. Nphr. l. 2. c. 41. p. 204. 205. Ado. feſt. p. 34. Boll. mart. t. 2. p. 32. c| Abd. l. 7. p. 94. 2. *a* Chry. in Matt. h. 77. p. 807. a. b.

b Le Pape Gelaſe condanne un livre de l'enfance de JESUS-CHRIST publié ſous le nom de S. Matthieu, dont Baronius croit que les Valentiniens tiroient quelques contes ' raportez par S. Irenée. *c* Les Ebionites ont auſſi ſuppoſé quelques écrits à cet Apôtre. *d* Quelques-uns lui attribuent une Liturgie Ethiopienne, qui eſt reconnuë pour la fauſſe.

b Bar. 44. §. 48. Iren. l. 1. c. 17. p. 104. b. *c* Epiph. 30. c. 23. p. 147. d. *d* Bona. lit. l. 1. c. 8. §. 2. p. 50.

e On cite une hiſtoire de S. Matthieu écrite par un auteur anonyme, & une autre par Metaphraſte, qui paroît être la même que celle qui eſt dans Surius. [On nous excuſera bien ſi nous n'avons pas cru en devoir rien tirer non plus que d'Abdias;] ' & de pluſieurs autres pieces qui n'ont aucune autorité.

e All. de Sim. p. 122. 126| Sur. 21. ſep. p. 217. Bar. 21. ſep. a.

' L'Egliſe grecque fait la fête de S. Matthieu le 16. de Novembre. L'Egliſe latine la fait aujourd'hui le 21. de Septembre [auquel elle eſt marquée dans Bede & dans le Sacramentaire de S. Gregoire.] ' Les martyrologes de S. Jerôme qui la mettent le même jour, la mettent encore le 7. d'Octobre, & le 6. de May, auquel le martyrologe Romain celebre aujourd'hui la tranſlation de ſon corps. ' Car aiant été, dit-on, tranſporté d'Ethiopie en Bretagne ou en Bithynie, il fut enfin transferé à Salerne l'an 954. ' & trouvé en cette ville l'an 1080. Le Duc Robert y fit bâtir une grande Egliſe ſous ſon nom, ' où ſon corps fut mis du tems de Gregoire VII. [Il eſt certain qu'on pretendit l'avoir trouvé à Salerne ſous ce Pape, & qu'on lui bâtit une Egliſe. Nous n'avons pas encore trouvé de preuve bien ſolide du reſte.

a. Florent. p. 848. 901. 903. Bar. 954. §. 2. 1080. §. 43. 6. may. k.

Nous avons differé juſques ici à parler de l'Evangile de Saint Matthieu, parce qu'il nous engagera à traiter diverſes choſes qui regardent moins ſon hiſtoire particuliere.] ' Les anciens nous apprennent donc que S. Matthieu aiant prêché quelque tems dans la Judée, & étant près de quitter ce pays pour aller prêcher dans les autres, ' il écrivit ſon Evangile lors qu'il étoit encore en Judée, *a* & à Jeruſalem. *b* Il le fit par quelque ſorte de neceſſité, *c* & afin que ceux dont il étoit obligé de ſe ſeparer, puſſent ſuppléer par ſon livre au défaut de ſa preſence.

Euſ. l. 3. c. 24. p. 95. a. Iren. l. 3. c. 1. p. 219| Hier. v. ill. c. 3| in. Matt. pr. p. 11. *a* Ath ſyn. p. 155. *b* Euſ. p. 95. a. *c* Chry. in Matt. h. 1. p. 5. d.

d Il donna à ſon ouvrage le nom d'Evangile, c'eſt-à-dire *bonne & heureuſe nouvelle*; & c'eſt avec raiſon qu'il porte ce titre, puiſqu'il annonce à tous les hommes, même aux plus méchans, qu'ils peuvent eſperer le pardon de leurs pechez, la délivrance des peines qu'ils ont meritées, la juſtice, la ſanctification, la redemption, l'adoption des enfans de Dieu, l'heritage de ſon roiaume, " & la gloire de devenir les freres de ſon fils unique. ' Ce ſont-là veritablement, dit S. Chryſoſtôme, d'heureuſes nouvelles : tout le reſte de ce qu'on nous peut promettre, richeſſes, puiſſance, & toute autre choſe ſemblable, n'étant que menſonge & vanité. ' Ce fut par l'Eſprit Saint dont S. Matthieu étoit rempli, qu'il écrivit de ſi grandes choſes.

d in Matt. h. 1. p. 3. c. e. b. c.

' Il s'eſt arrêté à décrire la generation temporelle de JESUS-CHRIST, laiſſant à S. Jean le ſoin d'achever ce qu'il avoit commencé, & de découvrir ſa naiſſance éternelle aux plus avancez. ' Il s'eſt auſſi particulierement attaché à ce qui regarde les mœurs.

Nyſſ. in Cant. h. 13. t. 1. p. 666. b. Amb. in Luc. pr. a.

[1] C'eſt lui qui a le premier écrit l'Evangile comme nous l'apprenons de pluſieurs Peres; ' & le rang même qu'il tient entre les Evangeliſtes ſuffit pour nous en aſſurer. ' Il étoit en effet bien juſte, dit un Pere, que celui qui s'étoit converti après beaucoup de pechez, & qui s'étoit levé du bureau des impoſts pour ſuivre JESUS-CHRIST, nous annonçât [le premier] cette miſericorde du Sauveur, qui eſt venu appeller, non les juſtes, mais les pecheurs, l'aiant éprouvée pour lui-même. Il falloit qu'après avoir reçû de JESUS-CHRIST non ſeulement la remiſſion de ſes pechez, mais encore le pouvoir de reſſuſciter les morts, de chaſſer les demons, & de guerir toutes ſortes de maladies, il en receuſt auſſi la grace d'annoncer à toute la terre cette parole du ſalut; afin que ceux qui ſe trouvent accablez ſous le poids de leurs pechez, appriſſent de ſon exemple auſſi bien que de ſes écrits, qu'ils peuvent tout eſperer de la miſericorde de Dieu s'ils embraſſent la penitence. ' Ainſi ſon Evangile eſt proprement l'Evangile des pecheurs : [d'où vient qu'il eſt plein, comme nous avons vû, [2] des marques de ſon humilité.]

Synop. in Matt. p. 9. a. Epiph. h. 51. c. 45. p. 425. c. d. Op. imp. p. 3.

e Il le compoſa particulierement pour les Juifs convertis, *f* qui l'en avoient prié, *g* & ſelon la commiſſion qui lui en avoit été donnée *h* par les Apôtres. ' C'eſt

e Euſ| Hier| Naz. car. 34. p. 98. *f* Chry. in Matt. h. 1. p. 5. c. *g*| Epiph. 51. c. 4. p. 425. b. *h* Bar. 41. §. 17. *i* Euſ. dem. l. 3. 7. 5. p. 110. b. c. *k* Act. 1. v. 13.

1. De S. Irenée *l. 3. c. 1. p. 229. c. d.* d'Euſebe *l. 3. c. 24. p. 95. a.* de S. Jerome *v. ill. c. 3.* de ſaint Epiphane *hær. 1. c. 4. p. 425. b.* de S. Auguſtin *de conſ. Evang. l. 1. c. 2. t. 4. p. 160. 2. a.*

i 2. Euſebe met entre ces marques, qu'il ſe nomme après S. Thomas, au lieu que les autres le nomment devant. *k* Mais dans les actes S. Luc ne le met auſſi qu'après S. Thomas.

'C'est pourquoi il l'écrivit en la langue des Juifs, [1] & en hebreu, comme plusieurs Peres nous en assurent, 'c'est-à-dire apparemment en une langue mêlée du Syriaque & du Caldaïque, *a* dont les Juifs se servoient alors dans la Palestine.

Iren|Euf. Hier. in Pel.l. 3. c. 1. p. 297.b. *a* Frass. p. 660. §. 2.

NOTE 3.

' On ne sait point par qui il a été traduit en grec, *b* quoiqu'on "tire de la Synopse attribuée à S. Athanase, que ç'a été par S. Jaque de Jerusalem, & qu'on cite d'Anastase Sinaïte, que ç'a été par S. Paul, & par S. Luc. ' Papias dit que chacun l'avoit traduit comme il avoit pû. [Mais puisqu'on ne voit point que les Grecs en aient jamais eu plusieurs traductions, il y a toute apparence, qu'il s'en est fait une d'abord, si autorisée ou par la qualité de celui qui l'avoit faite, ou par le consentement de l'Eglise, que toutes les autres n'ont point eu de lieu.] ' Les "mots hebreux y sont quelquefois expliquez, comme celà se voit aussi dans la traduction de la Genese.

Hier. v. ill. 3. *b* Ath. l. 2. 155. b| Frass. p. 660. §. 3. Euf. l. 2. c. 39. p. 113. Emmanuel, &c. Janf. in Matt. p. 5. 6.

' Lors que l'on trouva le corps de S. Barnabé vers l'an 488, il avoit sur sa poitrine l'Evangile de S. Matthieu, que S. Barnabé avoit écrit de sa propre main. *c* Il étoit écrit sur du bois de thye, *d* qui étoit un bois fort rare, que l'on apportoit d'Orient. *e* L'Empereur Zenon le voulut avoir, le baisa avec respect, l'enrichit d'or, & le fit garder dans le palais. [On ne dit point qu'il fust en hebreu, & il paroit même assez qu'il étoit en grec, 'puisque] tous les ans le jeudi Saint, on lisoit l'Evangile dans ce livre en la chappelle du palais. [Celà peut donc marquer que dès le tems des Apôtres, il y a eu, comme nous avons dit, une version authentique en grec de l'Evangile de S. Matthieu. Car si ce texte n'eût été le même que l'on avoit alors dans l'Eglise, quelqu'un en eût marqué les differences.]

Thdrt. L. l. 1. p. 557. 558| Sur. 11. jun p. 174. §. 30. *c* Sur §. 33| Suid. p. 1334. *d* 3. Reg. 10. v. 11. 12. *e* Sur. §. 33. §. 33.

' On dit que S. Pantene aiant été prêcher dans les Indes sur la fin du deuxiéme siecle, y trouva l'Evangile de S. Matthieu écrit en hebreu, que S. Barthelemi Apôtre y avoit laissé. S. Jerôme ajoûte que S. Pantene l'apporta à Alexandrie.

Euf. l. 5. c. 10. p. 175. c| Hier. v. ill. c. 36.

NOTE 4.

['Ce pere parle en divers endroits d'un Evangile qu'il avoit en hebreu, comme si c'eust été celui même de S. Matthieu. Mais ce n'étoit que celui qu'on appelloit des Hebreux, ou des Nazaréens, different de celui de S. Matthieu en plusieurs choses.] 'Il le traduisit néanmoins en grec & en latin. *f* Mais quand il voulut corriger le texte latin de S. Matthieu, il le fit sur le grec, [& non] sur ce texte hebreu, *g* comme quelques-uns l'ont pretendu. *h* Les Ebionites se servoient aussi de l'Evangile hebreu des Nazaréens. *i* Papias [disciple de S. Jean] s'est servi d'une histoire qui étoit dans l'Evangile des Hebreux, *k* & Origene le cite souvent. *l* On marque aussi que Bede le fait quelquefois.

Hier. in Matt. 12. p. 35. d| v. ill. c. 2. *f* in Matt. pr. p. 3. *g* Bar. 34. §. 166. *h* Hier. in Matt. 12. p. 35. d. *i* Euf. l. 3 c. 39. p. 113. b. *k* Hier. v. ill. c. 2. *l* C. à Lap. in Matt. p. 92. c. *m* p. 41. 1. c|a. b.

m Pour le texte Syriaque de S. Matthieu que nous avons aujourd'hui, on assure que ce n'est point l'original de cet Apôtre, comme quelques-uns l'ont cru, mais une traduction faite sur le grec.

1. Papias dans Eusebe *l. 3. c. 39. p. 113. b.* Origene *ibid. l. 6. c. 25. p. 226. c.* S. Athanase *in Synop. p. 155. b.* S. Cyrille de Jerusalem *cat. 14. p. 148. c.* S. Epiphane *hær. 51. c. 5. p. 426. a.* S. Jerome *vir. ill. c. 3.* S. Chrysostome *in Matt. h. 1. p. 5. d.* S. Augustin *de cons. Evang. l. 1. c. 2. p. 160. 2. b| l. 2. c. 66. p. 195. 1. d.*

' On en a encore donné d'autres textes hebreux, mais les plus habiles les tiennent tous pour suspects.

a. a 140 1. d| Janf. ib. p. 6| Sueur. p. 129.

V. la Note 41.

'Il y " a quelques modernes qui ont pretendu que S. Matthieu a écrit en grec. [Mais ils n'alleguent point de raison assez forte pour nous obliger d'abandonner les sentimens de tant de Peres qui disent qu'il a écrit en hebreu.

Syno. in Matt. p. 58.

Il étoit ce semble aisé que S. Matthieu eût appris de la Sainte Vierge, ou de ceux à qui elle l'avoit dit, ce qu'il raporte de la naissance & de l'enfance de Nôtre-Seigneur.] ' Néanmoins S. Chrysostome assure que c'est le S. Esprit seul qui a appris aux Apôtres tout ce qui a precedé la predication de S. Jean Batiste.

Chry. in Act. h. 3. p. 33. c.

'Lui & les autres Evangelistes ne craignent point de découvrir les fautes qu'eux mêmes, ou d'autres Apôtres avoient faites, [durant la vie de JESUS CHRIST,] non pour se deshonorer les uns les autres, mais pour faire admirer la grace de Dieu, qui avoit pû élever à une parfaite vertu des personnes si foibles & si imparfaites.

Bas. S. h. 25. p. 139. a. b.

[Pour le tems auquel S. Matthieu a écrit l'Evangile, nous avons deja dit qu'il l'avoit écrit le premier de tous.] 'Ainsi puisque S. Marc l'a écrit ou dès l'an 43. comme il le faut dire, si l'on veut s'attacher à Eusebe, [ou au moins "avant l'an 49. nous nous croyons obligez de dire que S. Matthieu l'avoit fait avant ce tems-là, " quoique S. Irenée le semble mettre beaucoup plus tard, en un tems où il y a bien de l'apparence que S. Luc avoit déja fait le sien.

Euf. Chr. V. saint Marc. NOTE 5.

Il semble même necessaire de dire que S. Matthieu a écrit trois ans seulement aprés la mort de JESUS CHRIST.] ' Car Baronius dit que tout le monde assure que cet Evangile fut écrit avant que les Apôtres quittassent Jerusalem, & se separassent pour aller prêcher dans les provinces. [Il ne cite personne qui le dise expressément, ' hors l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu. Mais on le peut inferer avec vraisemblance de ceux qui disent qu'il fut écrit en Judée. Le tems de cette division des Apôtres est incertain. Il semble néanmoins que " ç'a été vers l'an 36. puisqu'il paroit qu'il n'y avoit aucun Apôtre à Jerusalem lors que S. Paul y vint en 37. hors S. Pierre & S. Jaque le Mineur; que S. Pierre avoit été dés auparavant, à ce qu'on croit, fonder l'Eglise d'Antioche; & qu'il fut peu aprés prêcher en Asie, & jusques à Rome.]

Bar 41. §. 15. Op. imp. pr. p. 3. NOTE 6.

'Les Apôtres ne quitterent point la Judée selon quelques Peres, que lors qu'ils virent que les Juifs [pour la plus part] rejettoient la parole de verité qu'ils leur annonçoient, ' & que leur endurcissement étoit incurable, de peur que s'ils l'eussent fait plutôt, ils ne parussent fuir & abandonner ceux de leur propre nation, [à qui ils devoient les premiers effets de leur charité.] 'On pretend même que les Juifs les contraignirent de se retirer par la grande persecution qu'ils leur faisoient.

Ori. in Matt. gr. p. 225. e. Chry. in Act. h. 25. p. 234. d. in Matt. h. 70. p. 746. e. Op. imp. pr. p. 3.

a Ils crurent donc alors qu'il étoit tems d'executer ce que JESUS-CHRIST leur avoit commandé, d'aller instruire tous les peuples de la terre. *b* Ils distribuerent

a Ori. in Matt. gr. p. 225. d. e| Hier in I. s. l. 10. p. 142. a. *b* Leo, s. 80. c 3 p 336.

rent entr'eux les diverses parties du monde, ' soit par le sort, soit par quelque autre marque que le S Esprit leur donna de sa volonté. *a* Car ce fut le S. Esprit, dit S. Jerôme, qui les ayant rassemblez dans Jerusalem, leur distribua & leur marqua " leurs partages, afin que chacun d'eux se reposât [même après sa mort] dans la Province qui lui avoit été commise pour y annoncer l'Evangile. Ce Pere fonde cela sur une prophetie d'Isaïe.

Ruf. l. 10. c. 9. p. 164. | Socr. l. 1. c. 19. p. 50. b | Bar. 44. §. 20. 21. a Hier. in Is. c. 34. p. 140. a. — *sortes.*

'Il semble dire qu'outre les Apôtres il y eut aussi des Docteurs qui eurent leur part dans cette distribution des Provinces. 'Que s'il faut s'arrêter à ce qu'on dit de S. Marc, il fut deslors destiné à aller prêcher dans l'Egypte, & même dans l'Ethiopie, & dans la Nubie : [" ce qu'il semble néanmoins n'avoir executé qu'en l'an 49.

v. 159. d. — Bol. 25. pr. g. p. 46. a. b | Chr. ori. p. 109. — Voiez S. Marc, n. 7.

[Nous laissons à l'éloquence de saint Chrysostome à representer] ' combien c'étoit une chose ridicule & folle selon les hommes, que douze personnes qui n'avoient rien à l'exterieur que de méprisable, entreprissent d'aller changer la face de toute la terre, & de faire adorer par tout comme Dieu un homme mort sur une croix, sans rien promettre durant toute cette vie à ceux qui embrasseroient leur doctrine, que des peines, que des fatigues, que des mépris, que des croix, & que des supplices. Mais cette folie est digne de la sagesse de Dieu : Et rien ne fait mieux voir que la religion Chrétienne n'est point une invention des hommes, mais un ouvrage de la toute-puissance divine.

Bar. 44. §. 22-24 | Just. ap. 2 p. 78. a.

[On verra sur l'histoire de chaque Apôtre les lieux où l'on tient que Dieu les a envoyez.] ' On croit que quoiqu'ils aient pris en même tems la resolution de se distribuer dans les diverses Provinces, il n'est pas néanmoins necessaire qu'ils l'aient tous executé en même tems. La suite de l'histoire nous donne aussi lieu de juger qu'ils revenoient de tems en tems à Jerusalem, lors qu'ils le pouvoient, pour s'y reünir avec cette Eglise qui étoit la mere des autres, & où S. Jaque le Mineur étoit demeuré avec plusieurs des anciens disciples, comme on le voit par le Concile que les Apôtres y tinrent l'an 51.]

C. à Lap. in Act. 12. p.

'Les Apôtres accomplirent ainsi [en quelque sorte] ce qui avoit été predit par David : „ Leur voix a retenti par toute la „ terre, & leur parole s'est fait entendre „ jusques aux extrémitez du monde. „ [Ce qui n'a pas empéché que S. Augustin] ' & d'autres n'aient soutenu que plusieurs peuples n'ont eu aucune connoissance de l'Evangile que plusieurs siecles après.

Rom. 10. v. 18. — Socr. l. 1. c. 19. p. 50. b.

'Quelques martyrologes marquent le 15. de Juillet la fête de la division des Apôtres. Mais il y en a qui la raportent au tems que Jesus-Christ les envoya de son vivant prêcher aux Juifs. [C'est encore aujourd'hui la fête " d'une des Eglises de Paris.]

Usuard. ' app | Boll. mart, t. 2. p. 25. d. — Du college de Montaigu.

'Rufin assure avoir appris de la tradition des anciens, que lors que les Apôtres étoient près de se separer, ils s'assemblerent, & conferant ensemble les pensées qu'ils avoient chacun, ils composerent une regle de la foi qu'ils devoient tous prêcher, & l'appellerent *Symbole*; & c'est sous ce titre que cet abregé de la doctrine de l'Eglise est venu jusques à nous. ' Un sermon attribué [1] à S. Ambroise semble marquer la même chose. ' S. Jerôme dit que c'est le Symbole [& la marque] de nôtre foi & de nôtre esperance, qui nous a été donnée par les Apôtres. ' S. Fulgence assure qu'il a été " etabli par les Apôtres, & que Jesus-Christ nous a donné par eux dans le peu de paroles qu'il contient, une regle parfaite de la vraie foi. ' Il comprend, selon S. Leon, douze sentences [& douze articles] des douze Apôtres. ' Quelques-uns même pretendent que chaque Apôtre en a fait un article, & marquent quel est l'article que chacun d'eux y a mis : [" mais celà n'est appuyé d'aucune autorité considerable.] NOTE 7.

Ruf. Symb. p. 539. | Fort. l. 11. c. 1. p. 261. — Amb. de Eli. c. 1. p. 546. — Hier. ep. 61. c. 9. p. 173 b. — Fulg. ad Fab. fr. 36. p. 651. — *ordinatum.* — Leo, ep. 27. p 491. 492. — Bar. 44. §. 17.

a Rufin appelle le Symbole la foi commune. *b* On le faisoit reciter publiquement à Rome à ceux qui devoient être batizez. *c* On le faisoit aussi apprendre [2] au batéme dans l'Eglise d'Aquilée, *d* ce qu'on pratiquoit de même dans les Eglises d'Afrique : *e* & dans toute l'Eglise generalement on le prononçoit avant que de recevoir le batéme. *f* S. Hilaire demande aux Ariens si en renaissant par ce Sacrement, ils n'ont pas confessé que le Fils de Dieu étoit né de Marie. *g* Mais on voit qu'à Hippone, au moins on le recitoit le jour du batéme, devant tous ceux qui se trouvoient presens [à l'administration de ce Sacrement.] *h* S. Leon suppose que celà se pratiquoit de même dans l'Orient. [Ainsi ce qu'il pouvoit y avoir de plus à Rome,] *i* c'est qu'on le recitoit au Jubé devant toute l'Assemblée du peuple. *k* On ne le disoit pas tous les jours publiquement dans l'Eglise, *l* mais on exhortoit les Fidéles à le dire tous les jours en se levant & en se couchant.

a Ruf. pro Orig. p. 171. c. — b Sym p. 139. 2 | Aug. conf. l. 8. c. 2. p. 59. a. a. — c Ruf. Symb. p. 539. a. — d Aug. f. 58. p. 337. d. — e Leo, ep. 24. c. 1. p. 479. — f Hil. de Trin. l. 9. p. 77. 1. c. — g Aug. f. 58. c. 1. p. 337. e. f. — h Leo, ep. 97. c. 8. p. 637. — i Aug. conf. l. 8. c. 2. p. 59. a. a. — k f. 58. c. 11. p. 341. g. — l p. 343. a.

m Il a été donné à l'Eglise sans être écrit : *n* & même il étoit défendu de l'écrire, comme plusieurs Peres le témoignent. [Celà n'empéchoit pas néanmoins que les Auteurs Ecclesiastiques ne l'inserassent dans leurs ouvrages. Et c'est particulierement par ce moyen qu'il est venu jusques à nous. Car outre que les Peres en parlent souvent, ils ont même fait plusieurs sermons, & des traitez entiers pour l'expliquer.]

m Bos. de sp. c. 27. p. 353. d. — n Aug. f. 212. p. 938. b. c. d | Cyr. cat | Hier. ep. 61. c. 9. p. 173. b.

'On voit par ce qu'ils nous en disent, " qu'il n'étoit pas tout à fait le même par tout : Et cette diversité paroît principalement par celui dont on se servoit dans l'Eglise de Jerusalem. NOTE 8.

Voss. & Usf. de Symb | Alex. t. 1. p. 465.

'Rufin dit que cette diversité vient de ce qu'on y a ajouté quelques mots dans certaines Eglises, selon les heresies que l'on avoit à combatre. ' Mais on croit que l'Eglise de Rome l'a conservé long-tems tel qu'elle l'avoit receu d'abord, sans y ajoûter quoi que ce soit. ' Vigile de Tapse cite le Symbole, que cette Eglise avoit toûjours donné aux Fidéles depuis le tems des Apôtres jusques alors, [c'est-à-dire jusques à la fin du V. siecle.]

Ruf. Symb. p. 539. a. — b Amb. ep. 7. p. 186. a. b. — Vig. in Euty. l. 4. c. 1. p. 34.

'Celui dont nous nous servons aujourd'hui est plus ample que n'étoit autrefois celui de l'Eglise Romaine, comme on le voit

Usf. Symb. p. 5. 6.

Amb. B. t. 2. ap. p. 434. f.

1. ' Les Benedictins l'en ont fait le sermon 33. de l'*appendix*, & croient qu'il peut-être de S. Maxime de Turin.

2. C'est-à-dire quelques jours avant le bâtéme, comme celà est clair de Rome & de l'Afrique.

voit tant par ce qu'en dit Rufin, que par les copies qui en sont venuës jusques à nous. 'On peut voir encore plusieurs autres choses sur le sujet du Symbole dans les traitez qui en ont été faits en ces derniers tems. Voss. Uss. Alex. t. 1. p. 453.



SAINT THOMAS APOSTRE.

'SAINT Thomas étoit aussi appellé Didyme; a ces deux noms ne signifiant que la même chose, l'un en grec & l'autre en hebreux, c'est à dire double ou jumeau. 'Il avoit peut-être encore " le nom de Jude. Joan. 11. v. 16. a Jansf. n. p. 261. 2. NOTE 1. Eus. l. 1. c. 13. p. 33. a.

'Il fut fait Apôtre par JESUS-CHRIST [en l'an 31.] b Lors que le Sauveur, ["peu de tems avant sa Passion,] voulut aller ressusciter Lazare à Bethanie, saint Thomas * ' encouragea les autres Apôtres à le suivre pour aller mourir avec lui. 'Dans la Cene il lui demanda où il alloit, & quelle étoit la voie qu'il vouloit prendre: surquoi JESUS-CHRIST lui répondit qu'il étoit lui-même la voie, la verité, & la vie. Conc. Ev. c. 4. §. 1. b Joan. 11. v. 16. L'an 33. de l'ere commune. * 1. 14. v. 5. 6.

'JESUS-CHRIST s'étant apparu aux Apôtres le jour de sa resurrection, lors que S. Thomas n'y étoit pas, " il s'apparut huit jours après à lui & aux autres, & voulut qu'il mît ses doits & sa main dans les troux des cloux & de la lance, [afin " de le convaincre pleinement de sa resurrection.] 'Il avoit bien cru dés auparavant que l'on avoit pû voir JESUS-CHRIST comme on peut voir, dit Origene, les ames des morts: mais il n'avoit pas cru qu'il fût ressuscité avec un corps " palpable, & s'il faut dire ainsi, maniable & capable d'être touché. 'Son doute nous fut plus utile que la foi plus promte des autres disciples, puisqu'il donna occasion à JESUS-CHRIST de nous assurer de sa resurrection par des preuves plus sensibles. 20. v. 19-29. &c. NOTE 2. Orig. in Cels. l. 2. p. 97. ἀντιτύπῳ. Greg. in Ev. h. 29. p. 1450. d.

'Après avoir touché & manié les plaies du Sauveur, & y avoir trouvé l'affermissement & la perfection de sa foi, il en fit paroître la lumiere & la plenitude, en s'écriant *Mon Seigneur & mon Dieu*! reconnoissant Dieu qu'il ne voyoit pas dans l'homme qu'il voyoit & qu'il touchoit, c & détruisant ainsi par avance l'heresie de Nestorius, qui ne vouloit pas qu'en JESUS-CHRIST Dieu & l'homme fussent une seule personne. Cet Apôtre tout champêtre qui ignoroit l'art de la dialectique, qui ne savoit rien de toutes les subtilitez de la philosophie, n'avoit pas connu une si grande verité par l'élevation de son esprit, mais il l'avoit apprise de Dieu même. " Et parce qu'il étoit simple, pur, & saint, il se contentoit d'être le disciple de Aug. s. 156. p. 1059. d. e| Bern. in Cant. s. 25. p. 36. 1. a| Ath. inc. p. 557. b| Aug. in Jo. h. 121. p. 228. 1. d. c Cass. de Inc. l. 3. c. 15. p. 939. &c.

1. [Nous suivons le sens qu'on donne communément à cet endroit.] 'S. Chrysostôme le rejette néanmoins, & pretend que S. Thomas craignoit encore plus que les autres. Chry in Joan. h. 61. p. 398. b.

JESUS-CHRIST, & de dire ce que la lumiere celeste lui avoit appris, sans se mettre en peine des vaines distinctions que l'heresie a trouvées depuis pour ruiner la verité sous pretexte de l'éclaircir.

[Quoique les Peres disent generalement que S. Thomas toucha les plaies du Sauveur,] 'S. Augustin, qui l'a dit comme les autres, reconnoît néanmoins qu'il n'est pas absolument certain qu'il l'ait fait, puisque l'Evangile ne le dit pas; & qu'il se peut faire que JESUS-CHRIST lui ayant offert de les toucher, il n'en ait pas eu la hardiesse. Aug. s. 158. p. 762. g| in Jo. h. 121. p. 228. 1. d| 2. a.

'Peu de jours après, S. Thomas & quelques autres disciples ayant été pêcher dans la mer de Galilée, JESUS-CHRIST s'apparut à eux sur le rivage, & ils disnerent avec lui. Joan. 21. v. 1-13.

'La tradition des Fidéles du tems d'Origene étoit, que lors que les Apôtres distribuerent entr'eux les Pays où ils devoient porter l'Evangile, les Parthes " échurent à S. Thomas. 'Il alla donc prêcher à ces peuples, [qui tenoient alors toute la Perse, & balançoient la puissance des Romains.] a Quelques-uns marquent en particulier qu'il prêcha à divers peuples, [sujets ou membres de l'empire des Parthes,] c'est-à-dire aux Medes, aux Perses, ' aux Carmaniens, aux Hircaniens, aux Bactriens, & aux " Mages, ' ausquels Pline attribuë un Pays propre dans la Perse, [& qui étoient répandus dans plusieurs autres endroits de l'Orient.] ' L'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu, [qu'on croit être un Arien du V. siecle] dit que S. Thomas étant arrivé dans le Pays où vivoient encore les Mages qui étoient autrefois venus adorer JESUS-CHRIST à Bethléem, il les batiza, & les employa avec lui à la prédication de l'Evangile. 'Fortunat de Poitiers lui attribuë la conversion de la Perse. Eus. l. 3. c. 1. p. 71. a| Ruf. l. 10. c. 9. p. 164. 1. ἔλαχεν. Recog. l. 9. c. 29. p. 505. e| Euch. q. in Act. p. 370. a. a Soph. c. 8. p. 265| ap. œcu. t. 1. 1. NOTE 3. Plin. l. 4. c. 26. p. 127. c. Op. imp. h. 2. p. 17. 2. c. Fort. l. 5. c. 1. p. 119.

'Quelques-uns disent qu'il a été en Ethiopie: & plusieurs ² Peres marquent qu'il a prêché dans les Indes, " soit b qu'il ait effectivement porté l'Evangile dans les Pays que nous appellons proprement de ce nom, comme on pretend en être assuré par la tradition, & les vestiges qu'on dit s'y en être conservez jusques à present, [soit que par les Indes & l'Ethiopie, on ait entendu tout ce qui étoit hors de l'empire Romain du côté de l'Orient & du Midi,] 'comme celà est assez ordinaire aux Anciens. ap. Chry. t. 6. h. 31. p. 269. 2. 2. NOTE 4. b Bar. 44. §. 33. Florent. pr. 146. 147.

'S. Chrysostome dit que S. Thomas qui avoit paru d'abord le plus foible, [& le plus incredule] de tous les Apôtres, devint par l'indulgence qu'eut JESUS-CHRIST pour supporter sa foiblesse, & par la puissance de sa grace, plus fort, plus ardent, plus invincible que tous les autres, ' qu'il parcourut presque toute la terre, & qu'il demeura [sans rien craindre] au milieu des peuples émus de fureur, & qui ne cherchoient qu'à le tuer. Chry. in Jo. h. 61. p. 398. b. c.

On ne sait néanmoins rien de particulier

1. Peuples de Perse, *Sanson*. Dans l'anonyme d'Oecumenius il y a Γερμανοῖς au lieu de Καρμανοῖς.

2. S. Gregoire de Nazianze *or.* 25. *p.* 438. *b.* S. Jerôme *ep.* 148. *t.* 3. *p.* 139. *a.* S. Ambroise *ps.* 45. *p.* 814. *l.* S. Paulin *carm.* 26. *p.* 627. Sophrone *ap. Hier. vir. ill. c.* 8. l'anonyme d'Oecumene *p.* 14. S. Gaudence de Bresse *h.* 17. *bibl. P. t.* 2. *p.* 60. *d.* S. Gregoire de Tours, *de glor. Mart. c.* 32. *p.* 70.

culier de ce qu'il a fait dans la prédication de l'Evangile.] 'S. Augustin parle en plusieurs endroits de l'histoire d'un homme qui ayant donné un souflet à cet Apôtre, fut maudit de lui, & ensuite dechiré par un lion." Il dit qu'elle étoit tirée des livres que les Manichéens estimoient beaucoup, & qu'ils regardoient comme des livres canoniques, mais que les catholiques rejettoient comme apocryphes, & composez par des faiseurs de fables sous le nom des Apôtres. [Celà confirme le jugement qu'on fait des contes du faux Abdias,] ' où cette histoire se trouve tout de la même maniere.

Aug. f. D. in m. l. 1. c. 20. p. 542. 2. al in Adi. c. 17. p. 83. a. al in Faust. l. 22. c. 79. p. 181. 2. a. b. — &c. — Abd. l. 9 p. 104.

'On ne sait point en quelle année saint Thomas a fini sa vie, sinon 'que S. Nil dit assez nettement qu'il n'a souffert qu'après S. Pierre & S. Paul, [martyrisez en l'an 66.] ' Sophrone [1] dit qu'il est mort à Calamine ville des Indes. *a* S. Gaudence dit aussi que l'on croyoit qu'il étoit mort dans les Indes : *b* & c'est ce qu'on lit dans les plus anciens martyrologes. *c* S. Gregoire de Tours assure que celà est porté par les actes de son martyre, [ce qui ne contribuë pas à rendre cette tradition plus authentique.]' Les Portugais pretendent qu'il y a une ancienne inscription à Maliapur dans les Indes, où l'on apprend entr'autres choses que S. Thomas fut percé d'une lance au pied d'une croix près de cette ville. [C'est peut-être ce qui fait dire aux Auteurs nouveaux,] ' que Calamine est la même ville que Maliapur. [On ne marque point que les anciens en parlent :] ' mais seulement qu'on met une ville de Calamone en Arabie.

Bar. 78. §. 1. Phot. c. 276. p. 1537. a. — Sophr. c. 8. p. 2..5. 2. — *a* Gaud. h. 17. p. 60. d. — *b* Florent. p. 145. 146. — *c* Gr. T. gl. M c. 32. p. 70. — Bar. 57. § 15. 117. — Baudr. p. 147. &c. — Lloyd. p. 223.

' Pour son martyre, S. Clement d'Alexandrie raporte d'Heracleon heretique Valentinien, que S. Thomas n'a point été martyrisé. 'Néanmoins Theodoret met un S. Thomas entre les plus illustres martyrs, [[2] ce qu'il seroit difficile d'entendre d'un autre que de l'Apôtre : ' & S. Gaudence dit nettement que saint Thomas Apôtre fut tué par les infideles, & qu'il faisoit voir par les merveilles qu'il operoit, qu'il vivoit même après sa mort. 'S. Nil reconnoit aussi qu'il a été martyrisé. *d* S. Astere d'Amasée le met parmi les chefs des Martyrs.

Cl. str. 4. p. 502. b. — Thdrt. gr. aff. l 8. p. 607. a. — Gaud. f. 17. p. 60. d. — Phot. c. 276. p. 1537. a. — *d* Ast. h. 10. p. 196. c.

e S. Gregoire de Tours dit que son corps demeura assez long-tems dans les Indes, mais que depuis il fut transporté & inhumé à Edesse. [Le martyrologe Romain après Usuard & Adon, marque la fête de cette translation le 3. de Juillet.' Les plus anciens martyrologes le marquent ou le même jour, ou le 21. de Decembre. 'Saint Chrysostome dit que l'on ignoroit les sepulcres de presque tous les Apôtres; & que l'on connoissoit seulement ceux de saint Pierre, de S. Paul, de S. Jean, & de S. Thomas. [Celà marque qu'ils étoient tous dans l'étenduë de l'empire Romain ;] ' & Rufin dit nettement que les reliques de S. Thomas étoient à Edesse dans la Mesopotamie : ce qui a obligé Baronius de dire que c'est une chose aussi claire que le jour.

e Gr. T. gl. M. c. 32. p. p. 70. — Florent. p. 145. 145. 641. — Chry. in Heb. h. 26. p. 917. a. — Ruf. l. 11. c. 5. p. 179. 2 | Bar. 3. jul. i.

'Mais pour satisfaire aussi les Indiens & les Portugais, qui pretendent que le corps de S. Thomas a été trouvé dans ces derniers tems à Maliapur, & transporté de là à Goa, il leur en laisse la moitié : [quoiqu'il soit au moins assez difficile de trouver des exemples de ces sortes de partages dans les premiers siecles.]

Bar. 236. §. 5 | 3. jul. i Florent. p. 148 a.

'Le P. Combefis ne s'en satisfait nullement. Il combat la tradition des Indiens par la veneration de son corps à Edesse, & par la créance de Grecs, ' qui pretendoient sous Leon le sage avoir son chef à Constantinople. 'L'oraison sur S. Thomas qui est parmi les œuvres de S. Chrysostome, " & qui au moins paroit être faite en l'an 402. ' dit assez nettement que le corps de cet Apôtre étoit tout entier en un même endroit,' & au lieu où l'auteur parloit. [Nous sommes aussi obligez d'avouër que nous ne voyons point comment ni pourquoi on aura pû apporter son corps de Maliapur à Edesse, tout ce que l'on en dit n'ayant ni autorité ni vrai-semblance ; & nous serions fort portez à croire que Calamine est quelque lieu bien moins eloigné de la Mesopotamie que n'est Maliapur ; en sorte que les Chrétiens en étant chassez ou aussi tôt après le martyre de S. Thomas, ou quelque tems depuis, ayent pû aisément se retirer à Edesse avec le corps de ce Saint, sans traverser une partie des Indes, & toute la longueur de la Perse.]

Auct. 3. p. 487. 1. a. — p. 486. 2. d. — Chry. t. 6. h. 32. p. 274. — V. Arcade n. 16. — p. 271. d. — c / 274. b.

'Il y avoit à Edesse dans le IV. siecle une Eglise très-celebre sous le nom de saint Thomas, où à cause de la sainteté du lieu, dit Socrate, l'on tenoit " presque toûjours les assemblées [ecclesiastiques, qui dans l'antiquité, se tenoient tantôt dans une Eglise, tantôt dans une autre, parce que dans les villes ordinaires il n'y avoit qu'une Messe en un même jour. Saint Gregoire de Tours dit qu'à la fête de ce Saint, il s'y faisoit une foire franche qui duroit un mois, durant lequel S Thomas faisoit paroître " plusieurs marques visibles de son assistance. Il dit que cette fête se faisoit au cinquiéme mois : [& celà peut revenir à ce que le calendrier des Syriens donné par Genebrard, [1] met la memoire de S. Thomas au mois de Mars, qui est le cinquiéme selon eux, parce qu'ils commencent l'année au mois de Novembre.]

Soc. l. 4. c. 18. p. 218. b | Soz. l. 6. c. 18. p. 660. b. — ἀεὶ σχεδόν. — Gr. T gl. M. c. 32. p. 71. — &c.

' S. Gregoire ajoûte que dans les Indes au lieu où S. Thomas avoit été enterré d'abord, il y avoit un monastere, & une Eglise magnifique, dont la lampe bruloit continuellement sans huile ni méche ; ' ce qu'il dit avoir appris d'un Theodore qui avoit été sur les lieux.

p. 70. — p. 71.

'On pretend que la ville d'Edesse ayant été ruinée, le corps de S. Thomas fut porté en l'Isle de Chio, & depuis à Ortone [ville maritime de l'Abruzze.]

Florent. p. 147 | Bar. 3. jul. i.

' Vers la fin du IV. siecle il y avoit des reliques de ce Saint dans l'autel de S. Felix à Nole, 'dans la Basilique des Apôtres [que S. Ambroise avoit fait bâtir] à Milan prés de la porte Romaine, *a* & dans l'Eglise de Bresse appellée l'Assemblée des Saints.

Pauli. car. 24. p. 610. — Boll. 9. may, p. 364. a. — *a* Gaud. f. 17. p. 60. d.

' Theodoret parle d'une machine de guerre à laquelle on avoit donné le nom de S. Thomas, & dont Eunome Evêque de Theodosiople [dans la Mesopotamie

Thdrt. v l. 5. c. 37. p. 244. a. b.

1. Si c'est lui qui a ajouté S. Thomas, &c aux Hommes illustres de S. Jerôme.

2. Theodoret n'étoit pas loin d'Edesse où étoit le corps de S. Thomas Apôtre.

1. A la tête de son commentaire sur les pseaumes à Lion 1615.

tamie] se servit heureusement ᵃ pour punir les blasphemes d'un Roy barbare, qui assiegeoit la ville ᵃ avec les troupes des Perses.

' On a supposé à S. Thomas des actes composez par ᵃ Luce Carin, & condannez par le Pape Gelase, des Voyages, ' un Evangile, *a* & une Apocalypse aussi condannee avec son Evangile par Gelase. [C'est apparemment de ces actes ou de ces Voyages, qui étoient peut-être la même chose, que vient l'histoire que nous avons raportée après S. Augustin.] ' On cite encore de ses Actes, qu'il ne batizoit pas avec de l'eau, mais seulement avec de l'huile; ce qui étoit pratiqué par les Manichéens, & non par les Priscillianistes, quoi qu'ils se servissent aussi de ce même livre. ' L'Evangile qui porte son nom a été composé par Thomas disciple de Manichée, ' pour corrompre les ames simples par l'odeur agréable d'un nom aussi respecté des Chrétiens qu'est celui de l'Evangile.

[Nous avons déja marqué] ' qu'on faisoit ou la mort de S. Thomas, ou la translation de son corps à Edesse le 21. de Decembre, auquel l'Eglise latine celebre aujourd'hui sa fête, & le 3. de Juillet, auquel particulierement on honore cette translation. ' Les martyrologes de S. Jerôme marquent encore une fête de ce Saint le 3. de Juin, ' & une de ᵃ sa mort le 9. de Fevrier. *b* Les Grecs en font le 6. d'Octobre. *c* L'oraison sur S. Thomas que nous avons déja citée, prononcée en presence du tombeau du Saint, [& ainsi dans son Eglise à Edesse, *d* & le jour de sa fête;] cette oraison, dis-je, assure que cette fête se faisoit dans toutes les nations, parmi les barbares aussi bien que parmi les Grecs, *e* & que les Ariens la celebroient aussi avec toute la terre.

[A l'histoire de S. Thomas il faut joindre celle] ' de *S. Thadée*, ᵃ l'un des septante disciples, & Apôtre [de la ville d'Edesse en Mesopotamie, puisqu'ils étoient ᵃ freres selon quelques-uns,] & que ce fut S. Thomas qui l'envoya ' de Jerusalem à Edesse, ' peu de tems après que Jesus-Christ fut monté au ciel, [& ᵃ apparemment aussi-tôt après que l'Eglise eut été ouverte aux Gentils † par le batême de Corneille. * Car il se peut bien faire que les Apôtres eussent partagé entr'eux dés ce tems-là les Pays où ils devoient aller prêcher, & que la Mesopotamie fût comprise dans le partage de saint Thomas, aussi bien que le Pays des Parthes,] ' dont elle reconnoissoit l'autorité.

f Cette histoire est tirée des archives publiques de la ville d'Edesse où elle se trouvoit en Syriaque: Et Eusebe ayant jugé qu'elle pouvoit être utile à l'Eglise, il l'a inserée en grec dans son histoire, [& lui a donné par ce moyen une autorite d'autant plus considerable, qu'il a eu un fort grand soin de ne rien tirer du tout de tant de livres apocryphes qui couroient alors. Voici donc ce que porte cette histoire.]

' La ville ᵃ d'Edesse bâtie environ 400. ans avant Jesus-Christ par le grand Seleucus Roi de Syrie, [dans la partie de la Mesopotamie que l'on appelloit Osrhoëne] *g* avoit alors ses Princes particuliers toujours appellez Abgare ᵃ ou

&c. | vers l'an 421. | V. S. André. | *depositio.* | Note 5. | V. la note 1. | Note 6. | † vers l'an 35. | * V. Saint Matthieu | V. Saint Ephrem § 9. | &c. ibid. § 9.

Bar. 44. § 42. | Ath. Syn. p. 154. | Eus. l. 3. c. 25. p. 97. d. | *a* Bar. 44. § 48. | 447. § 9. | Cyr. cat. 6. p. 61. b. | 4. p. 38. a. | Florent. p. 145. 146. | p. 574. | p. 304. 306 | Boll. 9. feb. p. 277. a. | *b* Menæa, p. 66. | *c* Chry. t. 6. h. 32. p. 271. c | 274. b. | *d* p. 271. e. | *e* p. 272. b. | Eus. l. 1. c. 13. p. 32 a | 33. a. | p. 33. c. | p. 31. d. | Tacit. an. 12. c. 12-14. p. 175. | *f* Eus. l. 1. c. 13. p. 32. a. b | 33. a | 35. b. | Hier. chr. p. 139. | *g* Eus. l. 1. c. 13. p. 32 a | n p. 21. 1. a | Proc. b. Pers. l. 2. c. 12 p. 117. a.

Agbare qui étoit moins leur nom que leur titre: Car on croit que c'est un mot Arabe qui signifie *très-puissant*: ces Princes & leurs sujets étant Arabes. ' Tacite parle sur l'an 49. d'Abbare Roi des Arabes, & maître d'Edesse, qu'il accuse d'infidelité.

' Celui dont nous parlons, [qui pouvoit être son pere,] est appellé par Rufin, fils d'Ucanie, ou d'Ucame, *a* & a été illustre entre les autres. *b* S. Ephrem dit qu'il avoit ᵃ commencé & fondé, ou au moins relevé * la monarchie d'Edesse. *c* Eusebe écrit qu'il étoit Prince des nations d'au-delà de l'Euphrate, *d* & Roi de l'Osrhoëne. *e* On pretend néanmoins que celà se reduisoit proprement à une tribu & une nation des Arabes. *f* Au moins Joseph parle d'un Abia Roi des Arabes, & ce semble dans la Mesopotamie même, [qui ne pouvoit pas être fort éloigné du tems d'Abgare dont nous parlons.] *g* Cet Abgare est qualifié tantôt Toparque [ou Prince,] & tantôt Roi. *h* Procope en dit bien des choses qui sont agreables, mais qui sentent fort la fable.

i Ce Prince étoit travaillé d'une maladie fâcheuse & incurable, (ce que Procope entend de la goutte, & les nouveaux grecs de la lepre,) lorsqu'il entendit parler des miracles que Jesus-Christ faisoit en Judée. Jugeant donc sur celà que c'étoit veritablement le Fils de Dieu, il lui envoya un courier nommé Ananie, avec une lettre adressée *A Jesus Sauveur plein de bonté, qui paroît à Jerusalem*, pour le prier selon la lumiere encore foible que Dieu répandoit dans son ame, de vouloir venir à Edesse pour le guerir, & que cette ville, quoique petite, leur suffiroit à tous deux, puisque les Juifs ne cherchoient qu'à le maltraiter.

' Jesus-Christ n'alla pas à Edesse, [parce qu'il ne vouloit pas abandonner encore les Juifs.] Mais il honora ce Prince, dit Eusebe, d'une réponse que l'histoire raporte en ces termes. ' „ Vous êtes heureux, Abgare, de croire en moi sans „ m'avoir vû. Car c'est de moi qu'il est „ écrit [1] que ceux qui m'auront vû ne croi„ront pas en moi, afin que ceux qui ne „ m'auront point vû, croyent & reçoi„vent la vie. Pour ce que vous me priez de „ vous aller trouver, il faut que j'acomplisse „ ici toutes les choses pour lesquelles je suis „ envoyé, & qu'ensuite ᵃ je retourne à celui „ qui m'a envoyé. Quand j'y serai retour„né, je vous envoierai un de mes disci„ples, afin qu'il vous guerisse de vôtre in„commodité, & qu'il vous donne la vie „ à vous & à ceux qui sont avec vous. „

[Ce sont apparemment ces dernieres paroles] ' qui ont fait dire à S. Ephrem, en parlant de cette lettre, Que Jesus-Christ a beni pour toujours la ville d'Edesse, qu'il en a affermi les fondemens, & que cette benediction demeurera jusques à ce qu'il vienne du ciel au dernier jour. ' Le Comte Darius parle aussi de cette lettre en écrivant à S. Augustin. ' Procope, Evagre, S. Jean de Damas, S. Theodore Studite, en parlent de même, & témoignent la recevoir pour veritable. ' Baronius paroît entrer

X

ὁ κτίσας. | * ibid. § 10. | 1. | ἀναληφθῆναι.

Tacit. an. 12. c. 12-14. p. 175. | Ruf. l. 1. c. 15. p. 16. 1 | Eus. n. p. 21. 1. c. d. | *a* Eus l. 1. c. 13. p. 30. c. | *b* Boll. 1. feb. p. 63. d. | *c* Eus. l. 1. c. 13. p. 31. c. | *d* l. 2. c. 1. p. 38. d. | *e* n. p. 21. 1. b. | *f* Jos. ant. l. 20. c. 2. p. 688. c. | *g* Eus. l. 1. c. 13. p. 31. c | 32. b. | *h* Proc. b. Pers. l. 2. c. 12. p. 117. | *i* p. 118. a | Eus. l. 1. c. 13. p. 31. c. | *d* | 32. b. c. d. | Eus. p. 31. d. | p. 32. 33. | Boll. 1. feb. p. 62. e. f. | Aug. B. ep. 230. p. 838. c. d. | Alex. t. 1. p. 246. | Bar. 31. § 60.

1. C'est le sens de plusieurs propheties, comme d'Isaie c. 52. v. 15. 65. v. 1. 2.

Cedr. p. 735. c. entrer dans leur sentiment. 'On voit par Cedrene, qu'on pretendoit en avoir l'original à Constantinople sous l'Empire de Michel le Paphlagonien [vers l'an 1035.] & qu'on l'y conservoit avec respect.

[Toutes ces autoritez, entre lesquelles on ne peut douter que celle d'Eusebe & de S. Ephrem ne soient très-considerables,] Alex. t. 1. p. 243. 2441 du Pin, p. 2. 5. 'n'empêchent pas que plusieurs "n'aient de la peine à croire que cette lettre soit veritable : & ils soutiennent même qu'il la faut rejetter comme supposée, avec tout ce qu'Eusebe y joint sur la conversion de la ville d'Edesse; parce, disent-ils, que si cette lettre est veritable, elle doit être receuë comme canonique, & même comme la plus auguste partie de l'Ecriture. Cependant il est certain que jamais l'Eglise ne lui a donné ce rang : & même le Concile de Rome sous Gelase l'a mise entre les écrits apocryphes. NOTE 7.

[Cette difficulté est assurément très-considerable. Il semble néanmoins qu'on y peut satisfaire, en disant que l'Eglise n'ayant point receu cette lettre par la voie ordinaire par laquelle elle a receu l'Ecriture, c'est-à-dire ne l'ayant receuë que par une voie purement humaine, fondée sur l'autorité des archives de la ville d'Edesse, dans lesquelles on a pû inserer de fausses pieces, quelque peu d'apparence qu'il y ait qu'on y en ait inseré, & non par le canal authentique & assuré de la tradition perpetuelle venuë de main en main depuis les Apôtres; elle n'a point dû la recevoir au rang des Ecritures canoniques,] Bar. 31. §. 60. '& a pû pour cette même raison la traiter d'apocryphe, non comme fausse, mais comme n'étant pas suffisamment autorisée pour faire partie de l'Ecriture. Aug. in Faust. l. 28. c. 4. p. 194. 1. b. 'Car S. Augustin dit que si l'on produisoit quelque lettre de JESUS-CHRIST, il faudroit examiner de qui on l'auroit receuë, avant que de lui donner autorité. Ev. D. l. 15 c. 23 p. 83. 2. a. b. 'Il dit encore qu'on ne peut douter qu'Enoch n'ait écrit quelque chose de divin, puisque S. Jude nous en assure : & que néanmoins les Juifs ont eu raison de ne pas mettre les écrits qui portoient son nom dans le Canon des Ecritures gardé dans le temple, parce qu'on ne pouvoit pas trouver de preuve certaine qu'ils fussent de lui, n'étant point autorisez par des personnes qu'on pût croire les avoir receus de lui & les avoir conservez par une succession non interrompuë.

Aug. B. ep. ep. 230 c. p. 838. e. 'Le Comte Darius après avoir parlé de la lettre de JESUS-CHRIST à Abgare, ajoûte que le Sauveur ordonna que la ville d'Edesse seroit imprenable aux ennemis. Evag. l. 4. c. 27. p. 400. 401 | Proc. b. | Pers. l. 2. c. 12. p. 118. 119. 'Evagre remarque que quoique "celà ne fût point dans la lettre de JESUS-CHRIST, c'étoit néanmoins la créance commune des Fidéles, laquelle se fortifia beaucoup sous Justinien, lors que Cosrhoës Roi de Perse "qui y avoit mis le siege, fut contraint de le lever. NOTE 8. &c.

Evag. p. 401. b. 'Evagre attribuë principalement la levée du siege à une image faite, dit-il, *de la main de Dieu*, que JESUS-CHRIST avoit envoyée à Abgare. a n. p. 4106. a. b c. *a* C'est le premier que nous trouvions avoir parlé de cette image, b Bar. 31. §. 61. *b* qui depuis est devenuë fort celebre parmi les Grecs c Combf. opusc. 2. p. 75. *c* Nous en avons un long traité attribué à l'Empereur Constantin Porphyrogenete, donné en grec p. 95. [1] par le P. Combefis. 'On y voit comment on pretend que cette image fut apportée à Constantinople avec la lettre à Abgare, n. p. 103. 'sous l'Empereur Romain Lacapene. [Ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette piece. Il suffit d'y remarquer l'amour des nouveaux Grecs pour les fables,] p. 83. '& qu'ils n'avoient rien de bien assuré pour l'origine de cette image.

Eus. l. 2. c. 1. p. 38. 39. 'La promesse que JESUS-CHRIST avoit faite à Abgare de lui envoyer un de ses disciples, fut donc accomplie par S. Thomas, à qui Dieu inspira le mouvement d'envoyer à Edesse un Evangeliste pour y prêcher la foi de JESUS-CHRIST; & ce fut comme nous avons dit, S. Thaddée l'un des l. 1. c. 13. p. 33. d. septante disciples. 'Quoi que Thaddée sceût que c'étoit principalement pour Abgare b. c. que Dieu l'envoyoit à Edesse, 'il se logea néanmoins d'abord chez un particulier nommé Tobie, où il commença bien-tôt à éclater par un grand nombre de miracles qu'il faisoit au nom de JESUS CHRIST. Abgare en fut averti, & jugeant que c'étoit celui que le Sauveur lui avoit promis, il dit à Tobie de le lui amener.

d. 'Thaddée vint donc au palais, où les principaux Seigneurs du Pays étoient assemblez, & l'histoire remarque que lors qu'il entra dans la chambre, Abgare seul vit " quelque chose de fort extraordinaire sur son visage. ὅραμα μέγα Combf. opusc. 2. p. 84. 'Les nouveaux Grecs disent que c'étoit un grand éclat de lumiere. Eus. l. 1. c. 13. p. 33. d. 'Celà l'obligea " de se prosterner aux pieds de S. Thaddée, de quoi tous les assistans furent fort surpris. προσ-κύνησε

p. 34. a. 'Il lui demanda ensuite s'il étoit vrai, qu'il fût disciple de JESUS Fils de Dieu, qui lui avoit promis de lui envoyer une personne pour le guerir. Thaddée lui dit qu'oui : qu'il venoit pour recompenser la foi que ce Prince avoit en JESUS, & qu'il obtiendroit ce qu'il desiroit à proportion que cette foi croîtroit en lui. Abgare répondit [en homme de guerre,] Qu'il croyoit tellement en lui, que sans les Romains, il eût voulu aller tailler en pieces tous les Juifs qui l'avoient b. crucifié. 'Thaddée dit sur celà, que JESUS-CHRIST avoit accompli [par sa mort] la volonté de son Pere, & étoit ensuite retourné vers lui : Et Abgare ayant répondu qu'il croyoit en lui & en son Pere, Thaddée lui imposa les mains, & le guerit à l'instant. Abgare admira cette vertu si c. promte & si puissante, '& sa joie redoubla encore lors qu'un nommé Abdus tourmenté de la goutte s'étant aussi jetté aux pieds du Saint, il le guerit en priant pour lui, & lui imposant les mains. Thaddée fit encore beaucoup d'autres miracles semblables au nom du Sauveur.

d. 'Abgare le pria ensuite de l'instruire plus particulierement de ce qui regardoit JESUS-CHRIST. Thaddée n'avoit garde de le refuser : mais il le pria néanmoins d'attendre jusqu'au lendemain, & de faire assembler toute la ville, afin "que ce qu'il avoit à dire, pût servir à un plus &c. p. 35. b. grand nombre de personnes. 'Abgare donna les ordres pour celà, & en même tems

1. En 1664. avec le traité d'Allatius sur les Simeons.

I. tems fit presenter à Thaddée [1] une grande quantité d'or, que ce Saint s'excusa de recevoir, en lui disant ces belles paroles : „Si nous avons abandonné nôtre „bien, comment prendrions-nous le „bien des autres ?„

ʼVoilà ce qu'Eusebe a tiré des archives de la ville d'Edesse; ʼà quoi il ajoûte que S. Thaddée ayant étonné tous les Habitans par ses grands miracles, il disposa leurs esprits [à embrasser la verité ;] & qu'après leur avoir fait admirer & reverer la puissance de JESUS-CHRIST, il les rendit enfin les disciples de sa doctrine. La ville d Edesse embrassa ainsi toute entiere le nom & la foi de JESUS-CHRIST, qu'elle a toujours conservé depuis ce tems-là jusqu'à present, dit Eusebe : & elle est une preuve illustre de la grace du Sauveur. ʼL'histoire nous fournira de tems en tems diverses preuves de la foi & de la vertu de ses habitans, & même de ses Princes ; [comme on le pourra voir en " un autre endroit, où nous tâcherons de ramasser tout ce qui regarde la ville & l'Eglise d'Edesse.]

[Marginal notes: p. 34. a. b. | l. 2. c. 1. p. 39. a. | Chr. an. 1181 Epiph. 56. c. 1. p. 477. a. | V. Saint Ephrem. §. 9. 10.]

ʼS. Thaddée, [à qui Dieu a fait la grace de soumettre le premier au joug de JESUS-CHRIST une ville entiere avec son Roi,] est néanmoins peu connu dans l'Eglise, parce qu'on la presque toujours confondu avec l'Apôtre S. Jude nommé aussi Thaddée. [C'est pourquoi on ne marque point que les Latins lui rendent aucun honneur, si l'on ne veut dire que c'est un] ʼS. Thaddée qu'ils mettent en Asie le 11. de Mai, & qu'ils NOTE 9. semblent faire Martyr. *a* Mais " c'est lui apparemment dont les Grecs celebrent la memoire le 21. d'Aout, & qu'ils croient être mort en paix à Beryte en Phenicie, après y avoir batizé beaucoup de personnes.

[Marginal notes: Florent. p. 171. 172. | p. 523 | Boll. 11. may, p. 616. a. | *a* Florent. p. 172.]

1. χρυσὸν καὶ ἄσημον, de l'or monnoyé & non monnoyé.

SAINT JAQUE LE MINEUR APOSTRE ET EVESQUE DE JERUSALEM.

ARTICLE PREMIER.

De l'Apostolat de S. Jaque, & de sa famille.



ʼLes Grecs distinguent aujourd'hui S. Jaque d'Alphée, l'un des douze Apôtres, & S. Jaque frere du Seigneur & Evêque de Jerusalem, comme deux personnes differentes ; " nous réduisant ainsi à ignorer entierement l'histoire de S. Jaque d'Alphée, & à exclure le frere du Seigneur du nombre de ses douze principaux disciples. Mais l'opinion des Latins qui croient que ce n'est qu'un même Saint, & un même Apôtre, paroît plus conforme à l'Ecriture, & entierement appuyée sur l'autorité de S. Paul, ʼqui donne à S. Jaque frere du Seigneur le titre d'Apôtre, de même qu'il le donne à S. Pierre. " [C'est ce qui nous oblige de suivre ce sentiment, sans nous arrêter à toutes les raisons qu'on y oppose.]

[Marginal notes: Cotel. in Const. p. 171. c. d. | V. la note 1. | NOTE 1. | Gal. 1. v. 19.]

ʼS. Jaque étoit fils de Marie, qu'on croit être celle que S. Jean appelle Marie de Cleophas, & sœur de la Sainte Vierge. *a* C'est pourquoi quelques-uns le font fils 1. de Cleophas. [1] D'autres croyant que le surnom d'Alphée lui venoit de son pere, [donnent lieu de dire] *b* ou que Cleophas s'appelloit aussi Alphée, ou que Marie après la mort d'Alphée s'étoit remariée à Cleophas : [" & c'est ce qui nous paroît le plus probable. * Beaucoup d'anciens ont même cru qu'il étoit né d'une premiere femme que S. Joseph avoit euë avant que d'épouser la Sainte Vierge. Mais comme sa mere vivoit encore au tems de la Passion, il faudroit pour celà que S. Joseph eût eu deux femmes en même tems, & même deux sœurs contre l'ordonnance expresse de la loi, s'il faut prendre à la lettre, comme les Peres ont fait, ce que dit S. Jean que Marie de Cleophas étoit sœur de la Sainte Vierge.]

[Marginal notes: NOTE 2. | * NOTE 3. | Conc. c. 143. §. 11. | N. 9 | Joan. 19. v. 25. | *a* Chry. in Gal. p. 801. c. d | Thdrt. ib. p. 168. a. | *b* Bed. in Marc. l. 1. c. 16. t. 5. p. 113. b.]

ʼJoseph que le texte original appelle toûjours José, étoit [frere de S. Jaque, &] fils de la même Marie. ʼL'Apôtre S. Jude se qualifie aussi lui-même frere de S. Jaque. [Simon pouvoit l'être encore,] ʼpuisqu'il est qualifié frere [ou cousin] de JESUS-CHRIST comme les trois autres ; [& on croit que c'est "S. Simeon de Jerusalem fils de Cleophas.] Ils avoient des sœurs : ʼ & S. Epiphane en marque deux, à qui il donne le nom de Marie & de Salomé.

[Marginal notes: Marc. 15. v. 40. | Jud. v. 1. | Marc. 6. v. 3. | V. son titre. | Epiph. 78. c. 8. p. 1040. a.]

ʼLes enfans de Marie sœur de la Vierge étoient donc cousins germains du Sauveur par leur mere ; [& ceux qu'elle avoit eus de Cleophas l'étoient encore du côté de leur Pere selon l'opinion des hommes, & selon l'ordre des loix civiles.] ʼCar S. Hegesippe [le plus ancien historien de l'Eglise] nous assure que Cleophas, dont il est parlé dans l'Evangile, etoit frere de S. Joseph époux de la Vierge, [& en cette maniere] oncle de JESUS-CHRIST. ʼOn croit que c'est pour ce sujet que Saint Jaque & les autres sont appellez freres de JESUS-CHRIST ; étant ordinaire à l'Ecriture d'appeller freres ceux qui sont d'une même famille, *c* particulierement les cousins germains, à qui l'usage commun & populaire des Romains donnoit encore ce nom au milieu du cinquiéme siecle. S. Pierre Chrysologue a cru que tous ceux qui sont appellez freres de JESUS-CHRIST, étoient fils de Marie sœur de sa mere : *d* & S. Augustin croit aussi qu'ils étoient tous ses parens du côté de la Sainte Vierge, *e* quoique les parens de S. Joseph passassent aussi pour les siens.

[Marginal notes: Hier. ep. 150. q. 4. p. 143. b. & alibi | Thdrt. in Gal. p. 168. a. | Eus. l. 3. c. 11. p. 87. a | l. 4. c. 22. p. 142. c | Epiph. 66. c. 19. p. 636. c. & alibi. | Hier. in Helv. c. 7. 8. p. 11. 12 | Aug. in Matt. q. 17. t. 4. p. 159. 2. a. | b | in Faust. l. 22. c. 35. p. 170. a. c. | *c* Aug. t. 4. p. 159. a. | b | P. Chry. s. 48. 49. p. 169. 171. | *d* Aug. in Jo. h. 10. p. 37. a. c. | *e* in Matt q. 17. p. 159. a. b.]

[Nous parlerons autrepart en particu-

 lier

1. Aug. locut. l. 1. c. 3. p. 41. a. a. b.

lier de S. Jude, & de S. Simon ou Simeon second Evêque de Jerusalem. Pour Joseph nous n'en trouvons rien dans l'histoire. S'il n'étoit toûjours nommé José

Hier. in Helv. c. 6. p. 10. Act. 1. v. 23. — dans le texte grec,]' ce que S. Jerôme a suivi, [on pourroit être porté à croire que c'est le même]' que Joseph Barsabas surnommé le Juste, qui fut proposé avec S. Matthias pour être élevé à l'apostolat. Et neanmoins il s'y rencontreroit encore une grande difficulté.]

v. 21. 22. — 'Car Barsabas avoit suivi Jesus-Christ dés le commencement, au lieu que les freres de Jesus Christ ne croyoient point encore

Joan. 7. v. 5; Conc. c. 72. — en lui ' lors qu'il voulut aller à la fête des Tabernacles : [moins d'un an avant sa mort selon l'histoire de l'Evangile : ce qui ne se pouvant dire de S. Jaque & de S. Jude, qui étoient Apôtres long-tems auparavant, doit s'entendre de José & de Simon.]

Hier. in Helv. c. 7. p. 11. a. a Chry. in Matt. h. 5. p. 59. b| in Act. h. 3. p. 28. b| in Joh. h. 10. p. 134. e| Act. 1. v. 13. 14. b 1. Cor. h. 21. p. 218. a. — ' S. Jerôme paroît croire que ceux qui n'avoient pas alors la foi, la receurent depuis; a & S. Chrysostome dit qu'ils se signalerent enfin par la grandeur de leur foi & de leur vertu, [comme nous le verrons autrepart de S. Simeon de Jerusalem.] b S. Luc après avoir nommé S. Jaque & S. Jude entre les Apôtres qui attendoient le S. Esprit, y joint ensuite les freres de Jesus.

ARTICLE II.

De sainte Marie mere de S. Jaque, & de saint Cleophas.

Matt. 27. v. 55. — 'Marie mere de S. Jaque avoit accoutumé de suivre Jesus-Christ lors qu'il étoit en Galilée, & de le servir.

Marc. 15. v. 41. — ' Elle le suivit encore jusques à Jerusalem, lors qu'il y vint pour mourir.

Joan. 19. v. 25. Marc. 15. v. 40. Aug. conf. l. 3. c. 21. p. 216. 1. c. — ' Durant la Passion, elle étoit avec la Vierge au pied de la Croix, ' dont elle se trouva un peu éloignée lors qu'elle lui vit rendre l'esprit à son Pere, ' peut-être parce qu'elle s'étoit retirée après qu'il eut recommandé la Vierge à S. Jean.

Luc. 23. v. 54. 55. 24. v. 1. & alii. v. 5-9. — ' Elle fut aussi presente à sa sepulture, & prepara dés le vendredi des parfums pour l'embaumer. ' Mais étant allée à son tombeau le dimanche au matin, elle & quelques autres femmes, ' elles y apprirent de la bouche des Anges " qu'il étoit ressuscité. &c. Elles en furent porter les nouvelles aux Apôtres,

Matt. 28. v. 9. — ' & en chemin virent Jesus-Christ, & lui embrasserent les pieds en l'adorant.

Le martyrologe Romain fait memoire de cette sainte femme le 9. d'Avril; & le 25. de may il met une translation " de son corps en la ville de Veroli en la Campagne de Rome, où il dit qu'il fait beaucoup de miracles. NOTE 4. &c.

Boll. 9. apr. p. 814-817. — ' D'autres pretendent " qu'il est dans une petite ville de Provence appellée les trois Maries, sur le bord du Rhone & de la mer. &c.

p. 811. f. — ' Les grecs font le 8. d'Avril la fête des saintes femmes qui porterent des parfums pour embaumer le corps

f | Codi ori. C. p. 56. 57. — de Jesus-Christ, ' & pretendent avoir leurs corps à Constantinople dans une Eglise de la Sainte Vierge bâtie par Justin II.

[Quoique nous ne sachions pas si Cleophas étoit le Pere de S. Jaque, & que nous presumions plûtôt qu'il n'étoit que son beau-pere, nous ne laisserons pas de mettre ici ce qu'on en trouve.]

Eus. l. 3. c. 11. p. 87. a. &c. a Epiph. 78. c. 7. p. 1039. a. b. b Eus. l. 3. c. 11. p. 87. a. Luc 24. v. 20. 21. — ' Il étoit, comme nous avons dit, frere de S. Joseph, a & fils comme lui de Jacob, selon S. Epiphane. b C'est le même Cleophas dont il est parlé dans l'Evangile, ' qui étoit disciple de Jesus-Christ, & qui le regardoit comme devant être le redempteur d'Israël. Il perdit cette esperance lors qu'il le vit mourir sur une Croix ; [ne sachant pas que c'étoit par cette croix qu'il operoit la redemption de tout l'univers.]

v. 13-35. — ' Il alloit à Emmaüs avec un autre disciple, lors que Jesus-Christ " s'apparut à eux le même jour qu'il étoit ressuscité, & il se fit connoître à eux dans la fraction du pain, comme pour recompenser l'ardeur avec laquelle ils l'avoient retenu avec eux lors qu'ils le prenoient pour un étranger. &c.

Hier. ep. 27. p. 172. c. — ' S. Jerôme dit que celà se fit dans la maison de Cleophas, dont Jesus-Christ fit une Eglise, l'ayant consacrée [par cette action : ce qui marque apparemment qu'on y en fit une depuis.]

Soz. l. 5. c. 21. p. 630. a. b. — ' Sozomene dit qu'à Nicople, qui est le nom que les Romains donnerent à Emmaüs, lors qu'ils en eurent fait une colonie du tems de Vespasien, il y avoit devant la ville une fontaine, au lieu où Jesus Christ avoit voulu quitter Cleophas & l'autre disciple ; & que non seulement les hommes, mais même les animaux étoient gueris de divers maux en s'y lavant. On tenoit qu'elle avoit receu cette vertu depuis que Jesus-Christ étant un jour venu en cet endroit avec ses disciples, dans le tems de ses voyages, s'y étoit lavé les pieds.

Greg. in Job. l. 1. c. 1. p. 6. a. — ' Quelques-uns croyent que le disciple qui alloit à Emmaüs avec Cleophas, étoit S. Luc même qui raporte cet évenement.

Ori. g. in Jer. h. 19. p. 195. c| Bas. in Is. 6. t. 2. p. 171. b. c Epiph. 23. c. 6. p. 67. d. d Bar. 25. sept. a. e Canis. t. 2. p. 900. Menæa, p. 384. f Ado, fest. p. 39. — ' Origene & d'autres le nomment Simon. ' Saint Ambroise lui donne plusieurs fois le nom d'Ammoas ou Ammaon. 1. c Saint Epiphane veut que ce fut Nathanaël. d Les Latins honorent Cleophas au nombre des Saints le 25. de Septembre. Les Grecs en font le 13. d'Octobre, e ou plutôt le 30. & lui donnent le titre d'Apôtre. f Usuard & Adon disent qu'il fut martyrizé par les Juifs, & enterré dans la même maison où il avoit receu Jesus-Christ à sa table. [Nous avons parlé ci-dessus de ses enfans.]

1. Dans l'apologie de David l. 1. c. 8. p. 513. f| Sur S. Luc l. 2. p. 148. g| Sur le Symbole c. 29. t. 4. p. 106. c| de tempore f. 19. p. 15. c.

ARTICLE III.

De ce que nous savons de S. Jaque jusqu'à l'Ascension.

[Il faut venir maintenant à ce qui regarde en particulier la personne de S. Jaque.]

Marc. 15. v. 40. g Hier. in Helv. c. 7. p. 10. d. — ' Il étoit surnommé le Petit ou le Mineur, g pour le distinguer à ce qu'on croit de S. Jaque frere de S. Jean : [Et c'est particulierement par ce surnom que nous le connoissons aujourd'hui, & que nous le distinguons d'un grand nombre de Saints qui ont eu aussi le nom de Jaque.]

Eus. l. 2. c. 23. p. 63. d. — ' Car ce nom [qui est le même que celui de Jacob,] étoit alors fort com-

commun parmi les Juifs, [& l'a toûjours été parmi les Chretiens. Les Grecs le marquent plus souvent par la qualité de frere du Seigneur] ' que S. Paul lui donne. a Joseph même l'appelle frere de JESUS surnommé le Christ. [Nous avons marqué comment sa naissance lui donnoit ce titre,] b & son éducation pouvoit y avoir aussi contribué, puisqu'on croit qu'il avoit été élevé avec JESUS-CHRIST. [Mais ce qui lui est encore plus glorieux] c c'est qu'il l'a merité par sa sainteté admirable de ses mœurs, par son incomparable foi, & par sa sagesse extraordinaire.

d Son eminente vertu lui fit encore donner par tout le monde le titre de Juste & durant sa vie & après sa mort, e & encore celui " d'Oblias ou Ophlias, qu'on pretend signifier justice, & " soutien, rampart, ou citadelle du peuple. [Mais on ne voit point que les écrivains lui ayent donné ce dernier surnom.]

NOTE 5. [illegible]

f S. Gregoire de Nysse paroît croire qu'il est ne peu d'années avant JESUS-CHRIST, [" ce qu'il faut néanmoins étendre à onze ou douze ans.] g Quelques anciens marquent qu'il étoit Prêtre de la Loi, [& c'est ce qui nous porte à croire qu'il étoit plûtôt fils d'Alphée que de Cleophas, qui étoit sans doute de la tribu de Juda aussi bien que S. Joseph.] h Il etoit Saint dés le ventre de sa mere, dit Hegesippe, [c'est-à-dire apparemment qu'il fut consacré à Dieu avant que de naître, de même que Sanson, pour observer toute sa vie les regles prescrites aux Nazaréens, de quoi il s'acquita fidelement, comme nous le verrons dans la suite.]

NOTE 6.

i Quelques Peres disent qu'il demeuroit à Capharnaüm comme S. Matthieu, k & qu'il etoit aussi publicain: ce qu'ils n'ont fondé ce semble que sur le surnom d'Alphée, qui lui étant commun avec S. Matthieu, leur a fait croire qu'ils étoient freres, & de même profession. On peut juger néanmoins que S. Jaque vint effectivement demeurer à Capharnaüm avec JESUS-CHRIST,] ' qui vint " s'y établir * au commencement de sa predication avec ceux que l'on appelloit ses freres. ' S. Jaque fut ensuite appellé à l'apostolat par JESUS-CHRIST avec saint Jude son frere † en la seconde année de la predication du Sauveur, quelque tems après Pâque.

V. la Ste Vierge §. 5.
* L'an 30 de l'ere commune.
† L'an 31.

NOTE 7.

' On pretend, [" quoi qu'avec peu de fondement,] que JESUS-CHRIST lui apparut le jour qu'il ressuscita. ' Mais après que ce Sauveur se fut montré à plus de 500. disciples ensemble (' ce que l'on croit être arrivé dans la grande apparition de Galilée, que les Anges avoient predite; ' & ainsi plus de huit jours après la Resurrection) l JESUS-CHRIST s'apparut à S. Jaque, m à celui qui est appellé frere du Seigneur; n Ce qui marque non que JESUS-CHRIST ne lui eût pas encore apparu, mais que cette apparition lui étoit toute particuliere.

o S. Clement d'Alexandrie, l'un des plus anciens auteurs de l'Eglise, dit que JESUS-CHRIST après sa resurrection communiqua le don de science à S. Jaque le Juste, à S. Jean, & à S. Pierre, & que

Gal. 1. v. 19.
a Jos. ant. l. 20. c. 8. p. 698.
b Ori. in Cels. l. 1. p. 35 | Epiph. 78. c. 13. p. 1045. c.
& c | Nyss. de res. 2. p. 413. a.
c Ori. in Cels. p. 35 | Hier. in Gal. p. 164. d.
d Eus. l. 2. c. 1. 23. p. 38. b 63. d | 64. a | ex. Heges. & Cl. Al.
e c. 23. p. 64. a | N. p. 39. 2. b |
Epiph. 78. c. 7. p. 1039. b | Phot. c. 222. p. 641. ex. Jovio.
f Nyss. de res. 2. c. 3. p. 412. 413.
g Eus. l. 2. c. 23. p. 63. d. ex Heges | Epiph. 29. c. 4. p. 119. b | 78. c. 13. p. 1045. d.
h Eus. l. 2. c. 13. 63. d.
i Thdrt. ps. 67. v. 18. p. 659. c.
k Chry. in Matth. 33. p. 381. c.
Joan. 2. v. 12.
Conc. Ev. c. 40. §. 5.
Hier. v. ill. c. 2. p. 264. c.
1. Cor. 15. v. 6.
Bar. 34. §. 106.
Aug. conf. l. 3. c. 25. p. 223. 2. c.
l 1. Cor. 15. v. 7.
m Chry. n. p. 423. c |
Cyr. cat. 14. p. 128. a.
n Aug. conf. l. 3. c. 25. p. 224. 1. c.
o Eus. l. 2. c. 1. p. 38. c. d.

ceux-ci le communiquerent aux autres Apôtres. ' Origene & S. Jerôme ont aussi remarqué ce don de science dans S. Jaque entre les autres dons qui le rendoient encore plus veritablement le frere de JESUS-CHRIST que l'union du sang & de l'éducation.

Ori. in Cels. l. 1. c. 35 | Hier. in Gal. 1. v. 19. p. 164. d.

ARTICLE IV.

S. Jaque est fait Evêque de Jerusalem.

' JESUS-CHRIST s'en allant à son Pere, recommanda à S. Jaque, dit S. Jerôme, les enfans de sa mere, c'est-à-dire, l'Eglise de Jerusalem tirée de la Synagogue, comme à son veritable frere. ' Il lui confia son thrône sur la terre, a & lui laissa son épouse comme à son frere, afin d'acquerir par lui des enfans après sa mort, [& accomplir encore la loi en cette maniere. Ainsi ce Saint peut être consideré comme Evêque de Jerusalem dés l'Ascension:] ' Et c'est sur celà que S. Chrysostome releve sa " modestie, de ce qu'il ne parla point dans l'élection de S. Matthias. Les autres Apôtres ne témoignerent pas moins d'humilité de leur côté à l'égard de S. Jaque, en lui accordant sans aucune dispute une place si honorable, ' & qui sembloit mieux convenir à S. Pierre, si JESUS-CHRIST au lieu de lui donner le thrône de Jerusalem ne l'eût établi le docteur de tout l'univers. [S. Jaque avoit vû sans jalousie que JESUS-CHRIST lui preferoit en plusieurs rencontres saint Pierre, saint Jaque le Majeur, & S. Jean, quoi qu'ils ne fussent pas ses freres comme lui:] ' & aussi ces trois Apôtres reconnurent [sans envie] ce Juste pour Evêque de Jerusalem, & ne songerent point à s'attribuer cet honneur " sous pretexte des faveurs particulieres par lesquelles JESUS-CHRIST les avoit élevez au dessus des autres. ' Car cette premiere Eglise étoit [comme] dans le ciel, & n'étoit animée que par le feu de la charité, & par l'esprit de l'humilité qui étouffoit ces disputes & ces jalousies dont ils n'étoient pas exemts [avant que JESUS-CHRIST eut versé son sang pour eux.]

[illegible]

Les anciens raportent l'épiscopat de S. Jaque 1 tantôt à JESUS-CHRIST même, 2 tantôt à l'élection des Apôtres: ' & divers martyrologes latins fort anciens marquent la fête de son ordination par les autres Apôtres le 27. de Decembre. Elle se fait encore à Milan le 29. du même mois, auquel on l'a transferée à cause des autres fêtes. [Celà nous donne lieu de croire que les Apôtres suivirent par une deliberation formelle le choix que JESUS-CHRIST avoit fait de lui, en firent une declaration solennelle à tous les disciples, & l'inthronizerent, s'il faut ainsi dire, par quelque ceremonie exterieure, que l'on a marquée par le terme d'ordination.

Si

Hier. in Gal. p. 164. d.
Epiph. 78. c. 7. p. 1039. b. c.
a Bern. consid. l. 2. c. 8. t. 4. p. 8. 1. c.
Chry. in Act. h. 3. p. 31. d.
in Jo. h. 87. p. 567. c.
Eus. l. 2. c. 1. p. 38. c. ex. Cl. Al | Procl. N. p. 588.
Chry. in Act. 3. p. 31. c.
Boll. 1. may. p. 13. e | Mabi. lit. p. 196.

1. Eusebe *l.* 7. *c.* 19. *p.* 265. *d.* S. Chrysostôme *in* 1. *Cor.* 15. *v.* 7. *h.* 38. *p.* 423. *c.* S. Epiphane *hær.* 78. *c.* 7. *p.* 1039. *c.* S. Jerôme *Gal.* 1. *v.* 19. *p.* 164. *d.* S. Procle *h.* [illegible] *p.* 580. & les autres de même.

2. S. Clement d'Alexandrie dans Eusebe *l.* 2. *c.* 1. *p.* 38. *c.* Eusebe *l.* 2. *c.* 23. *p.* 63. *a* | 7. *c.* 19. *p.* 265. *d.* S. Athanase *in Synopsi.* *t.* 2. *p.* 155. *b.* S. Jerôme *v. ill.* *c.* 2. *p.* 263. *a* | *Chr* | l'Ambrosiaster *in Gal.* 1. *v.* 19. *p.* 467. *a.*

Si celà se fit effectivement "le 27. des Decembre, on a lieu de croire que les Apôtres attendirent jusqu'à ce que la persecution qui éclata par la mort de Saint Etienne, les fit songer à pourvoir plus particulierement à l'Eglise de Jerusalem craignant peut-être d'être contraints d'en sortir : & les obligea d'y établir un pasteur propre, qui s'engageast d'y demeurer jusques à la mort, & qui se chargeast du soin de tout ce qui étoit necessaire pour le bien des ames. C'est ce que l'Eglise a accoutumé de marquer par le mot d'Evêque. Ainsi S. Jaques a eu l'honneur d'être le premier des Evêques,] '& de gouverner le premier la premiere des Eglises [comme son propre pasteur, son Evêque, & son Archevêque,] qui est le nom que lui donnent les moines orthodoxes de Constantinople dans une requête qu'ils presenterent l'an 430. à l'Empereur Theodose. ' La chronique d'Alexandrie dit que S. Pierre inthronizà S. Jaque à sa place lors qu'il s'en alla à Rome. NOTE 8.

Hier. in Gal. p. 164. d. — Conc. L. t. 3. p. 426. c. — Chr. Al. p. 580.

' C'étoit apparemment pour marque de son Episcopat, qu'il portoit sur sa tête, selon S. Epiphane, " une lame [d'or] comme Polycrate Evêque d'Ephese à la fin du deuxieme siecle l'écrit de l'Apôtre S. Jean. *b* Quelques-uns remarquent la même chose de S. Marc : & on croit que ces Saints le faisoient à l'imitation des grands Pontifes de la loi. [C'est la seule marque exterieure que nous trouvions avoir été portée dans les premiers siecles par les Evêques. Et il ne paroît pas même qu'elle ait été usitée par d'autres. Aussi il ne faut pas s'étonner que dans les tems où les Evêques & les Ecclesiastiques étoient plus exposez à la mort que les autres, ils n'aient pas pris de marques exterieures qui les distinguassent.] 'L'on voit dans la vie de S. Cyprien par S. Ponce, qu'un soldat lui offrit son habit au lieu du sien, qui étoit tout trempé de sueur. [NOTE 9.

Eus. N. p. 104. 1. b. c | Epiph. hær. 29. c. 4. p. 119. b | 78. c. 14. p. 1046. a. — *a* Eus. l. 5. c. 24. p. 191. c | Hier. v. ill. c. 45. p. 283. a. — *b* Eus. N. p. 104. 1. c. — Cyp. vit. p. 9. c.

' Comme l'Eglise de Jerusalem a été la mere de toutes les Eglises, [l'origine de la foi,] '& la source de la religion Chrétienne, le rang d'Evêque que S. Jaque y a tenu, l'a extrémement relevé dans l'esprit des anciens, jusque-là que quelques-uns n'ont pas craint de l'appeller "le chef & l'Evêque des Apôtres mêmes, &c. '& S. Chrysostôme le fait au moins " le chef de tous les Juifs qui avoient embrassé la foi. [Nous ne nous arrêtons point à celà, & il nous suffit,] 'que S. Paul le nomme le premier des trois Apôtres qui passoient pour être les colonnes de l'Eglise.

Conc. L. t. 2. p. 966. b. — Cotelr. ap. N. p. 358. 359. — Chry. t. 5. 6. 64. p. 718. d. — Gal. 2. v. 9.

ARTICLE V.

De la vertu de S. Jaque, & du respect que les Juifs avoient pour lui.

P. Chry. t. 49. p. 171. — *c* Chry. in Act. h. 46. p. 400. d. — *d* Eus. l. 2. c. 23. p. 64. 65. ex Heg.

'SAINT JAQUE avoit à gouverner l'Eglise de Jerusalem parmi la fureur des Juifs [ennemis du nom de JESUS-CHRIST :] & il se conduisit dans cet emploi " d'une maniere si sainte, *c* qu'il n'étoit pas seulement regardé des Chrétiens comme un grand homme, & un Evêque admirable, *d* mais qu'il étoit même reveré de tous les Juifs, ' parce que sa justice & sa sainteté étoient connuës de tout le monde.

Hier. in Jovin. l. 2. c. 24. p. 45. a.

' Il avoit toûjours conservé une virginité & une pureté toute entiere. *a* Il étoit Nazaréen, dit S. Epiphane, [& il paroît, comme nous avons dit, qu'il avoit été consacré à Dieu sous ce titre dès sa naissance.] *b* Aussi on marque qu'il ne se faisoit jamais raser les cheveux, & ne buvoit ni vin ni rien qui pût enivrer. [Mais passant beaucoup au-delà des regles prescrites aux Nazaréens,] il ne se servoit point du bain, " ni d'huile pour se froter ; & ne mangeoit rien qui eût eu vie ; ' ce qui ne se doit entendre que de son usage ordinaire, & non pas lors que le contraire étoit commandé. Ainsi cette abstinence n'empéchoit pas qu'il ne mangeast l'agneau Pascal.

a Epiph. 78. c. 13. p. 1045. b. — *a* Epiph. p. 1045. d | c. 7. p. 1039. b — *b* Eus. l. 2. c. 23. p. 63. d. ex Heg. — Epiph. N. p. 333. b.

' On ajoûte à celà qu'il ne portoit point de sandales, *c* & qu'il ne s'habilloit jamais de laine, " mais seulement de lin, ' n'aiant qu'un simple manteau de cette étoffe, & une seule tunique. *d* En un mot, il vivoit d'une maniere si austere que tous ses membres étoient comme morts. *e* Il se prosternoit si souvent en terre pour faire oraison, que son front & ses genoux s'étoient endurcis comme la peau d'un chameau. ' On le trouvoit ainsi quelquefois tout seul à genoux dans le temple, qui adoroit Dieu, ou qui lui demandoit pardon pour le peuple. 'Y aiant eu une fois une grande secheresse, il étendit ses mains vers le ciel, & obtint aussi-tôt de la pluie par ses prieres. V. la note 10.

h. 78. c. 14. p. 1046. b. — *c* Eus. p. 63. d. — Epiph. c. 13. p. 1045. c. — *d* Chry. in Matt. h. 5. p. 59. c. — *e* Eus. l. 2. c. 23. p. 64. a. — Eus. p. 63. 64. — Epiph. 78. c. 14. p. 1046. a. b.

d Cette vertu éminente lui acquit une estime & une autorité extraordinaire dans tous les esprits ; parce qu'on étoit persuadé que c'étoit un homme juste, qui ne regardoit uniquement que la verité. *f* Aussi on lui donna, comme nous avons dit, le surnom de Juste par un consentement general, *g* & au lieu de son nom ordinaire, on ne l'appelloit plus que *le Juste*. *h* Les Juifs mêmes le nommoient ainsi. ' Joseph le surnomme de la sorte, ajoûtant que c'étoit effectivement un homme très-juste.

Eus. p. 64. a. e | Phot. c. 232. p. 641 | Hier. in Gal. p. 165. a. — *f* Eus. p. 63. d. ex Heg | l. c. 1. p. 38. ex. Cl. Al. — *g* Epiph. 78. c. 14. p. 1046. b. — *h* Eus. p. 65. a. — d | Ori. in Cels. l. 1. p. 35.

[Ce respect qu'on avoit pour sa vertu lui fit sans doute accorder] 'le privilege "qu'on marque qu'il avoit seul, d'entrer [quand il vouloit] dans le lieu Saint, 'qui étoit la partie du temple où les seuls Prêtres entroient, [& où il paroit par cet endroit qu'ils n'entroient pas ordinairement, hors le tems de leurs fonctions.] ' On peut s'étonner de ce grand respect que les Juifs avoient pour un frere & un Apôtre de JESUS-CHRIST. Mais il est difficile de douter d'un fait qui nous est attesté par un auteur aussi ancien & aussi grave qu'Hegesippe, & qui a ensuite été reçû par Eusebe, par S. Epiphane & par S. Jerôme. NOTE 10.

Eus. l. 2. c. 23. p. 63. d. — Epiph. N. p. 332. — p. 332.

'Ce dernier ajoûte qu'on faisoit une telle estime de Saint Jaque, que chacun s'efforçoit à l'envi de toucher le bord de son habit.' Les Ebionites, qui commencerent après la ruine de Jerusalem, [lors qu'il étoit déja mort,] ne firent semblant d'abord d'embrasser la virginité & la continence, qu'à cause de lui. Car dans la suite de leur heresie, ils la bannirent absolument.

Hier. in Gal. 1. v. 19. p. 165. a. — Epiph. 30. c. 2. p. 126. b. c.

ᵃLe Thalmud des Juifs raconte qu'un nommé Eligazer aiant été piqué d'une couleuvre, Jaque vint du bourg de Samma pour le guerir au nom de Jesus le charpentier : mais qu'un Rabbin soûtenant à Eligazer qu'il ne devoit point se laisser guerir par Jaque ; durant qu'ils disputoient l'un contre l'autre, le venin gagna le cœur d'Eligazer, & il tomba mort en presence du Rabbin, qui le felicita d'être sorti de ce monde en paix sans avoir violé les regles des sages. [C'est un exemple memorable de l'aveuglement & de l'endurcissement des Juifs.] ᵃLe même livre raconte plusieurs autres choses de ce Jaque, qui y est ordinairement nommé disciple de Jesus le charpentier. Il ne peut pas y avoir de difficulté à raporter celà à nôtre Saint, qui a été si reveré des Juifs, & qui a toûjours vécu avec eux dans Jerusalem, durant que les autres Apôtres étoient dispersez pour répandre l'Evangile par toute la terre.

Bar. 6. 63. §. 8.
§. 8.

ARTICLE VI.

De ce qu'on sait de S. Jaque jusqu'à sa mort.

[IL ne faut pas douter que plusieurs des anciens disciples ne soient demeurez à Jerusalem avec S. Jaque : & l'on peut juger par l'exemple de S. Pierre & de S. Paul, que les Apôtres étoient bien aises d'y revenir de tems en tems.] ᵃAussi l'on voit que cette Eglise prenoit soin des autres, *a* & dans les grandes difficultez, on envoyoit consulter les Apôtres, & les anciens, ou les Prêtres qui étoient à Jerusalem. (Act. 11. v. 22. *a* 15. v. 22.)

ᵃLors que S. Paul y vint [en l'an 37.] il y vit les Apôtres S. Pierre & S. Jaque frere du Seigneur, ᵃausquels il fut presenté par S. Barnabé. *b* L'Eglise de Jerusalem aiant appris le progrès que la foi faisoit à Antioche, on y envoia ᵃ le même S. Barnabé. ᵃ Lors que S. Pierre fut sorti miraculeusement de prison [en 44.] il ordonna d'en porter la nouvelle à S. Jaque. (Gal. 1. v. 18. 19. — Act. 9. v. 27. — *b* 11. v. 22. — vers l'an 42. — 12. v. 17.)

ᵃQuelques Chrétiens de Judée troublerent [vers l'an 51.] l'Eglise d'Antioche, en voulant obliger les Gentils à la circoncision, ᵃ sans en avoir eu aucun ordre de S. Jaque. ᵃOn ᵃ envoya pour celà Saint Paul aux Apôtres & aux Prêtres qui étoient à Jerusalem : ᵃEt S. Chrysostôme dit que ce fut à S. Jaque qu'on l'envoya. *a* L'on tint ensuite ᵃ le Concile de Jerusalem, où S. Jaque se trouva, & il y parla le dernier, ᵃcomme Evêque de Jerusalem, dit encore S. Chrysostôme, qui trouve dans son discours une douceur & une perfection particuliere, digne de former la conclusion du Concile. ᵃEt il faut, dit-il, que ceux qui ont l'autorité en main laissent dire aux autres ce qu'il y a de plus fâcheux, & disent eux-mêmes ce qui est plus favorable. ᵃLe resultat du Concile fut principalement formé sur ce que Saint Jaque avoit dit. (15. v. 1. — v. 24. — V. S. Paul §. 16. — v. 2. — Chry. in Act. h. 46. p. 400. d. — Ibid. §. 17. — *a* Act. 15. v. 6. 13. — Chry. in Act. h. 33. p. 293. b. c. — p. 295. c. — Act. 15. v. 20. 29.)

ᵃS. Paul exposa en cette occasion sa doctrine aux principaux, [c'est-à-dire à saint Pierre, à S. Jean, & à S. Jaque,] ᵃ qui paroissoient alors comme les colonnes de l'Eglise. [Et quoique S. Pierre tinst le premier rang par sa dignité, S. Paul nomme néanmoins S. Jaque avant les deux autres. Ils reconnurent tous trois la grace que Dieu avoit donnée à S. Paul pour la conversion des Gentils : C'est pourquoi ils convinrent que lui & S. Barnabé leur annonceroient l'Evangile, & qu'eux le prêcheroient aux Juifs. (Gal. 2. v. 2. — v. 9.)

[Comme S. Jaque étoit encore plus particulierement l'Apôtre & l'Evêque des Juifs, ᵃqui après avoir embrassé la foi de Jesus-Christ, ne laissoient pas de conserver tous un grand zele pour leur loi, ᵃ il en toleroit l'usage, ᵃ & s'y assujettissoit lui-même avec ceux de son Eglise. [ᵃ Celà donna occasion à ce qui arriva à Antioche peu après le Concile de Jerusalem.] *a* Car ᵃ quelques [Chrétiens] envoyez par S. Jaque y étant venus, & S. Pierre s'étant separé des Gentils pour ne pas blesser ces Juifs, il en fut repris par S. Paul. (Act. 21. v. 20. — Note 11. — Gal. 2. v. 12. Iren. l. 3. c. 12. p. 268. c. — Voiez S. Pierre. — Chry. in Gal. 1. v. 1. p. 777. — πρὸ τοῦ ἐλθεῖν — *a* Gal. 2. v. 11. 12. — Ἰουδαϊκὰ ... ἰακώβου.)

ᵃS. Paul étant venu à Jerusalem [en l'an 58.] alla dès le lendemain visiter saint Jaque. ᵃTous les Prêtres s'y trouverent aussi, & ils conseillerent à S. Paul de se purifier, & de faire quelques sacrifices, suivant la loi des Juifs, à quoi S. Paul consentit sans difficulté. ᵃCe conseil que S. Jaque lui donna, étoit l'effet d'un grand zele & d'une grande sagesse ; [ce qu'il n'est pas necessaire d'expliquer ici.] ᵃ Il ne parla pas à S. Paul ᵃ avec autorité comme l'Evêque du lieu ; mais avec modestie, & comme en deliberant avec lui de ce qui étoit le plus utile. ᵃ Il y avoit alors ᵃ un très-grand nombre de Juifs qui croyoient en Jesus-Christ, ᵃ& même beaucoup ᵃ des principaux avoient embrassé la foi ; de sorte qu'il sembloit que tout le monde fust prêt de reconnoître Jesus comme le Christ, & comme l'esperance du peuple. C'étoit-là le fruit des predications de S. Jaque. (V. S. Paul §. 36. — Act. 21. v. 17. 18. — v. 18. 25. — Chry. in Matt. h. 5. p. 59. d. — αὐθεντικῶς. — in Act. h. 46. p. 401. a. e. — Act. 21. v. 20. — πόσαι μυριάδες. — Eus. l. 2. c. 23. p. 64. b. — ᵃ τῶν ἀρχόντων.)

ᵃTous ces Juifs quoique Chrêtiens étoient, comme nous avons dit, zelez pour les ceremonies de la loi : ᵃ Et celà dura jusqu'au tems que l'Empereur Adrien interdit aux Juifs l'entrée de Jerusalem. Car jusques alors cette Eglise ne fut gouvernée que par des Juifs, & les Fideles qui la composoient joignoient presque tous le culte de Jesus-Christ, avec l'observation de la loi. (Act. 21. v. 20. — Sulp. S. l. 2. p. 143.)

ARTICLE VII.

Martyre de S. Jaque.

ᵃSAINT Paul aiant été envoyé à Rome [sur la fin de l'an 60.] par Feste Gouverneur de Judée, les Juifs qui se virent par là hors d'état d'executer les desseins qu'ils avoient faits contre lui, tournerent leur colere contre S. Jaque. ᵃIls ne la firent néanmoins éclater que [ᵃdix-huit mois après,] lors que Feste étant mort, & Albin qui lui succedoit, n'étant pas encore arrivé, la province se trouvoit sans Gouverneur. (Eus. l. 2. c. 23. p. 63. a. — Note 12. — Jos. ant. l. 20. c. 8. p. 697. 698.)

ᵃCe fut dans cet interregne, qu'Ananus grand Pontife, fils du celebre Ananus, [ou Anne dont il est parlé dans l'Evangile, (ibid.)

vangile,] & qui étoit un homme hardi & entreprenant, fit assembler un conseil de plusieurs juges, devant lesquels il fit comparoître diverses personnes, & entr'autres, dit Joseph, Jaque frere de

Eus. l. 2. c. 23. p. 65. b. JESUS appellé le Christ. 'Car les Docteurs de la loi, les Pharisiens, & les autres Juifs [incredules] étoient fort alarmez du progrès que faisoit la foi, par le zele de ce saint Apôtre, & excitoient un grand bruit.

[On ne marque pas bien nettement ce qui se fit dans cette assemblée.]

p. 65. b. ' On lit seulement que les Pharisiens & les autres s'imaginant pouvoir obtenir de S. Jaque qu'il renonçât à la foi de JESUS-

p. 64. b. b. c. CHRIST, ' & l'ayant fait venir en la presence de tout le monde, ' ils se plaignirent à lui que le peuple étoit dans l'erreur touchant JESUS, & le prenoit pour le CHRIST : Ils ajouterent que c'étoit à lui à le délivrer de cet égarement, puisque tout le monde étoit prêt de croire ce qu'il diroit, " à cause de l'estime generale qu'on avoit pour sa vertu, & pour sa sincerité. [Je ne sai s'ils croyoient pouvoir amolir par ces flateries celui qu'ils n'esperoient pas de vaincre par les tourmens. &c

L'histoire ne dit pas non plus quelle

c. d. réponse il leur fit,] 'mais seulement qu'on le fit monter [1] sur un endroit du dehors du Temple assez élevé, afin qu'il fût entendu de tout le monde. Car c'étoit alors la fête de Pâque, & Jerusalem étoit remplie de " Juifs qui y étoient accourus de tous les endroits de la terre ; & même de divers Gentils ; πᾶσιν αἱ φυλαί.

n. p. 40. 1. a | Joan. 12. v. 20. ' l'Evangile nous apprenant qu'il y en venoit plusieurs pour adorer Dieu dans cette fête.

Eus. l. 2. c. 23. p. 64. c. d | dem. l. 3. c. 7. p. 115. c. ' Lors qu'ils l'eurent fait monter au haut du temple, ils lui crierent [d'en bas,] „ Dites-nous, homme juste," ce que „ nous devons croire de JESUS qui a été „ crucifié. Car il faut que tous tant que „ nous sommes nous suivions ce que vous „ nous direz. Il répondit aussi-tôt à hau„te voix, & dit à tout le peuple : JESUS „ le fils de l'homme dont vous parlez, est „ maintenant assis à la droite" de la Majesté „ souveraine comme Fils de Dieu, & doit „ venir un jour porté sur les nuées du ciel. „ NOTE 13. de la grande vertu.

his. p 65. a. ' Ce témoignage de S. Jaque toucha un grand nombre de personnes qui rendirent gloire à [JESUS-CHRIST] Fils de David, en lui chantant *Osanna*. Mais les Docteurs & les Pharisiens se repentant trop tard d'avoir procuré eux-mêmes ce témoignage au Sauveur, s'irriterent contre celui qui le lui avoit rendu, & resolurent de le perdre " pour intimider ceux qui voudroient croire en JESUS-CHRIST. Ils commencerent à crier, Quoi ! le

65. Juste s'égare aussi ? ' Et montant où il étoit, [2] ils le precipiterent du haut du temple en bas. &c.

Eus. | Epiph. | Hier. p. 263. b. a Ibid Cæsa. h. 7. p. 54. b Eus. | Epiph | Hier. c Luc. 4. v. 9. ' Il ne mourut pas de cette chûte, mais se releva, & mettant les genoux en terre, a il demanda " pardon à Dieu pour ses ennemis, b qui voyant qu'il vivoit &c.

a Eus. p. 65. b. b | Epiph | Hier | Cæsa | Jos. ant. 20. c. 8. p. 698. b. c Jos. p. 698. b. d Act. 4. v. 11 | 5. v. 17. e Jos. p. 698. a. f Eus. l. 2. c. 23. p. 65. b. g Eus. | Epiph. | Hier. | Cl. Alex. encore, a s'animerent les uns les autres à le tuer, b & le lapiderent c par ordre d'Ananus & de son Conseil. Car Ananus étoit de la secte des Sadducéens, d aussi-bien que Caïphe [son beaufrere,] " & les autres de cette famille : e Et on remarque que ceux de cette secte, étoient les plus cruels de tous les Juifs dans leurs jugemens. f Un homme " de la race des Recabites leur reprocha leur cruauté, de massacrer ce juste qui prioit pour eux. [Mais rien ne pouvant arrêter leur fureur,] g enfin un foullon lui donna sur la tête un coup de levier dont il se servoit à fouller les draps, & acheva de le tuer. οἱ ἐν αὐτῷ. NOTE 14.

Petav. in Epiph. p. 332. [' Nous avons cru devoir raporter cette histoire telle qu'Eusebe l'a tirée d'Hegesippe qui vivoit au milieu du deuxiéme siecle, " quoique divers nouveaux la rejettent à cause de quelques difficultez qu'ils y trouvent.] V. la note 10. 13.

Epiph. n. p. 332. c. ' Mais ces difficultez ne nous paroissent point telles, qu'elles nous doivent faire rejetter l'autorité d'un homme si ancien & si considerable, appuyée par celle d'Eusebe, ennemi des

Eus. dem. Ev. l. 3. c. 7. p. 116. b. c. histoires apocryphes. ' Eusebe en marque quelques particularitez dans ses livres de la démonstration évangelique, & les propose aux payens comme des choses certaines & incontestables.

[La mort de S. Jaque arriva, comme nous avons dit, en l'an 62. à la fête de

Labb. chr. Boll. 1. b may. p. 23. 24. Paque,] ' qui en cette année-là tomboit vers le 10. d'Avril. b Beaucoup d'anciens martyrologes marquent sa fête le 25. de mars. [Ainsi il aura gouverné l'Eglise de Jerusalem prés de 28. ans entiers de-

Thdrt. in Heb. 13. v. 7. p. 459. d. puis l'Ascension.] ' Theodoret raporte nommément à S. Jaque le Juste ce que dit S. Paul aux Hebreux, lors qu'il leur recommande de se souvenir de leurs conducteurs, qui leur avoient prêché la parole de Dieu, & d'imiter leur foi en considerant quelle avoit été la fin de leur sainte vie.

ARTICLE VIII.

La mort de S. Jaque improuvée par les Juifs mêmes : De sa sepulture & de ses reliques.

Eus. l. 2. c. 23. p. 65. b. c | Hier. v. ill. c. 2. p. 264. c. 'SAINT Jaque fut enterré auprès du temple, au lieu même où il avoit été martyrisé, & on lui dressa en cet endroit un monument, qui fut fort celebre jusqu'à ce que Jerusalem eut été ruinée par Tite, & ensuite par Adrien.

Eus. ibid. 'Il duroit même encore du tems d'He-

i Hier. v. ill. c. 2. p. 264. c. Gr. T. gl. Mart. c. 27. p. 57. k Hier. p. 264. c. gesippe, n'étant pas impossible qu'il se fût conservé jusqu'alors, nonobstant les ravages que les Romains avoient faits dans la ville. i Quelques-uns ont cru que S. Jaque avoit été enterré sur la montagne des Oliviers : k Et cette opinion duroit encore du tems de S. Gregoire de Tours qui l'a suivie. Mais Saint

p. 263. b | in Jov. l. 1. c. 24. p. 45. a | Ori. in Cels. l. 1. p. 35 | in Matt. g. p. 223. c. d | Eus. p. 65. c. d. Jerôme qui étoit sur les lieux, nous assure qu'elle est fausse.

' L'estime generale qu'on avoit de sa pieté & de la sainteté de ses mœurs, fit croire aux plus sages des Juifs que la mort injuste d'un si grand homme, avoit

1. ἐπὶ τὸ πτερύγιον, 'c où JESUS-CHRIST avoit été porté par le demon. *V. Bollandus* 1. *may*, *p.* 23. *a. b.*

2. Cl. Alex. ap. Eus. l. 2. c. 1. 23. p. 38. d | 63. c | Epiph. 78. c. 14. p. 1046. d | Hier. v. ill. c. 2. p. 263. b | in Sophron. c. 2. v. 16. p. 214. b.

avoit été la cause des malheurs effroiables qui les accablerent bien-tôt après, *a* ne voulant pas reconnoitre avec les Chrétiens, que ces maux étoient la punition d'une mort encore plus injuste & plus criminelle, qui étoit celle du Sauveur. On cite ce sentiment de Joseph l'historien des Juifs, ' où néanmoins nous n'en trouvons rien aujourd'hui. [Cependant non seulement Origene & S. Jerôme en citent le sens, mais même Eusebe en raporte les termes formels.] De sorte qu'il faut dire ou qu'on a ôté ce passage de la suite de la mort de Saint Jaque, à quoi Spenser dans ses notes sur Origene ne repugne pas, [ou qu'il étoit dans quelque écrit de Joseph que nous n'avons plus.] ' La chronique d'Alexandrie paroît le citer d'un endroit du V. livre de la guerre des Juifs, où Joseph, aprés avoir raporté la ruine de Jerusalem en cherchoit les causes. [Celà pourroit donc avoir été dans le chapitre 12. du 7. livre, selon la division de nôtre traduction latine : & il faut dire ainsi qu'on l'en a ôté.]

a Orig. in Cels. l. 1. p. 35. 36. — n. p. 31. a. — Chr. Alex. p. 584. 586.

'La cruauté d'Ananus ne s'étendit pas sur S. Jaque seul : car il fit encore lapider d'autres personnes avec lui. Mais cet emportement fut trouvé si mauvais par " les personnes les plus sages de Jerusalem, qu'ils en firent des plaintes les uns au Roi Agrippa [le jeune,] ' & les autres à Albin qui arrivoit dans la province. Albin écrivit à Ananus, le menaçant de le punir ; & Agrippa lui ôta le pontificat, qu'il n'avoit exercé que trois mois.

Jos. ant. 20. c. 8. p. 698. b. — *ἐπιεικέστατοι.* — c.

' Le thrône Episcopal de S. Jaque se voyoit encore dans Jerusalem au IV. siecle, où les Fidéles " le gardoient avec soin, rendant par là un témoignage authentique du respect que les premiers Chrétiens avoient eu pour les Saints, & de celui que leurs successeurs avoient encore, honorant en eux le Dieu [qui les avoit rendu Saints. " S. Simeon fut assis le premier sur ce thrône après S. Jaque son frere.

Eus. l. 7. c. 19. p. 265. d. — *περιέποντες.* — V. son titre.

'Les plus anciens martyrologes marquent, comme nous avons dit, le martyre de S. Jaque frere du Seigneur le 25. de Mars. ' Il y en a qui le font le lendemain. *a* Les mêmes martyrologes marquent encore le 15. de Mars une memoire de ce Saint ; & le premier jour de May ils mettent un S. Jaque Apôtre sans s'exprimer davantage. Bede, Florus, Adon, Usuard, & les autres posterieurs l'entendent du frere du Seigneur : & c'est lui dont l'Eglise latine celebre aujourd'hui solennellement la fête en ce jour-là, avec celle de S. Philippe. ' Cette fête est marquée dans le Sacramentaire, & même dans les anciens calendriers du P. Fronto & de Leo Allatius : [Mais on n'y voit point de quel Saint Jaque elle est, si ce n'est que S. Jaque y est nommé le dernier ; ce qui convient moins au frere de S. Jean. Il semble que cette fête ait pû venir de la dédicace] 'd'une Eglise commencée à Rome sous le nom des Apôtres S. Philippe & Saint Jaque par le Pape Gelase I. vers l'an 558. & dédiée par Jean III. son successeur. ' C'est aujourd'hui celle des Cordeliers.

Boll. 1. may, p. 13. 14. — Florent. p. 397. 2. — *a* p. 380-381 | Boll. p. 24. a. — Sacr. M. p. 851 Fron. cal. p. 75 | All. conf. p. 1489. — Fr. cal. p. 75 | Boll. 1. may, p. 28. d. — Boll. p. 11. a.

'Les Grecs, les Syriens & les Egyptiens, honorent principalement S. Jaque frere du Seigneur le 23. d'Octobre. Ils en font encore memoire en d'autres jours. ' Ils l'honorent à Constantinople dans une Eglise de son nom, 'bâtie par l'Empereur Justin II. près de celle de la Vierge à Calcopratées : & ils pretendent que son corps est dans cette Eglise, avec ceux du vieillard S. Simeon, & du Prophete Zacarie : [ce qui a pû donner lieu à Saint Gregoire de Tours qui écrivoit vers le même tems, de croire] ' que Saint Jaque avoit enterré ces deux Saints sur la montagne des Oliviers, " dans le tombeau qu'il s'étoit fait faire pour lui-même. ' La translation de ces trois Saints est marquée dans quelques calendriers le premier jour de Decembre. ' On a toûjours néanmoins continué depuis à honorer le tombeau de Saint Jaque à Jerusalem.

p. 24. b. c. — d. — Codi. ori. C. p. 56. d. — Gr. T. gl. M. c. 27. p. 57. — *in memoria.* — Boll. 1. mai, p. 27. c. — d.

'On pretend avoir son chef à Compostelle en Galice ; mais on veut qu'il y ait été apporté de Jerusalem vers l'an 1125. ' & d'autres citent un acte authentique du 4. Mars 1380. par lequel le Patriarche de Constantinople donne ce même chef à la ville d'Ancone. ' Les Provençaux soûtiennent encore l'avoir en la ville des Trois-Maries dans la Camargue. ' On trouve qu'en l'an 855. Lothaire donna à l'Abbaye de Pruim la main & une partie du bras de S. Jaque frere du Seigneur. ' On veut encore que les corps de Saint Philippe & de Saint Jaque soient à Rome dans l'Eglise de leur nom, " & à Toulouse dans l'Eglise de Saint Saturnin. On n'en donne pas de preuve.

e. — p. 28. b. — a. b. — p. 755. a. — p. 28. d. e. f | sup. p. 525. — &c.

ARTICLE IX.

De l'Epître de S. Jaque, & des écrits qu'on lui a attribuez.

'SAINT Jaque de Jerusalem a écrit une Epître qui est l'une des sept Catholiques [ou universelles. " On a douté durant quelque tems si elle étoit de lui : Mais dés la fin du IV. siecle elle avoit acquis une autorité toute entiere.] 'S. Augustin a fait une fort longue lettre pour en expliquer un passage. ' Cette Epître est écrite à tous les Juifs convertis dans toutes les parties du monde : [ce qui a peut-être] ' fait dire à un ancien auteur, que S. Jaque écrit à toute la terre.

Hier. v. ill. c. 2. p. 263. a. — NOTE 15. — Aug. ep. 19. — Jacob. 1 v. 1 | Bar. 45. §. 21. — Cæsa. g. 140. bi. P. t. 11. p. 660. d.

'Sixte de Sienne assure que les plus anciens exemplaires latins, & même quelques grecs, donnent le titre d'Apôtre à S. Jaque au commencement de cette lettre. [Celà n'est pas dans la vulgate, où il se contente de prendre le titre de Serviteur de Dieu & de JESUS-CHRIST.] 'Et S. Athanase qui en raporte les premieres paroles, n'y met point le titre d'Apôtre. [Mais il est vrai que tous les Peres que nous avons alleguez " en un autre endroit pour l'autorité de cette Epître, la citent sous le nom de S. Jaque Apôtre.]

Six. S. l. 7. p. 770. a. b c. — Ath. Syn. p. 59. d. — V. la note 15.

'Aucun auteur soit ancien soit nouveau, n'a douté qu'elle ne fust de S. Jaque le Mineur.

Boll. 1. may, p. 22, c. 6.

Mineur. Il n'y a que quelques écrits d'Espagnols supposez, qui l'attribuent au frere de S. Jean. ' Outre S. Jerôme qui nous assure qu'elle est de S. Jaque de Jerusalem, on dit que S. Chrysostôme fait la même chose dans une homelie manuscrite. ' On le lit aussi dans Origene.

Auc. a. p. 849. d. e. Orig. in Rom. 5. v. 1. p. 519. a Hier. v. ill. c. 2. p. 263. a. b Inn. ep. 3. c. 7. p. 1056. e. c Epiph. 30. c. 23. p. 147. d. d Orig. g. in Matt. p. 223. a b. e Bar. 44. §. 48. f Ath. Syn. p. 155. e.

a S. Jerôme dit que S. Jaque n'a écrit que cette seule Epître, [par où il semble condanner comme faux tous les autres écrits qui portent son nom.] b Le Pape Innocent I. les rejette aussi tous en general. c Car les Ebionites en avoient supposé quelques-uns à S. Jaque. d Origene parle d'un livre de S. Jaque qu'il joint avec l'Evangile de S. Pierre. e Le Pape Gelase condanne aussi un Evangile de Jaque d'Alphée. f S. Athanase lui attribuë la version grecque de S. Matthieu, [si néanmoins cette fin de sa Synopse est de lui.]

Bar. 63. §. 17. g Procl. or. 22. p. 530. h Conc. L. t. 6. p. 1157. b. i Bar. 63. §. 17.

'Baronius dit "qu'il a écrit une liturgie, NOTE 16. g & celà se trouve autorisé par une oraison attribuée à S. Procle Evêque de Constantinople, h & par le 32. canon du Concile tenu dans le Dome du palais Imperial, en l'an 692. i On allegue encore comme une preuve considerable, qu'il y a une grande conformité entre la liturgie qui porte aujourd'hui son nom, & les Catecheses de S. Cyrille de Jerusalem. [Cette conformité pourroit néanmoins aussi-tôt faire croire que cette liturgie est un recueil de ce qui se pratiquoit dans l'Eglise de Jerusalem, mis sous le nom de S. Jaque, comme du premier Evêque de cette Eglise, qui selon toute l'apparence, a ordonné les choses principales de cet usage : comme nous appellons le breviaire de Milan le breviaire Ambrosien, parce qu'il regle l'office à peu près en la maniere qu'il se faisoit à Milan sous S. Ambroise.

Bas. de Sp. c. 27. t. 2. p. 351. c. d. e. Alex. t. 2. p. 62. 65 | All. sym. p. 189. 190. Bar. 63. §. 17.

Ce qui nous fait voir qu'on ne connoissoit point la liturgie de S. Jaque dans le IV. siecle, c'est que] ' S. Basile nous apprend que les Apôtres, & les autres grands hommes, qui ont les premiers reglé ce qu'il faut observer dans nos mysteres, leur ont conservé la reverence qui leur étoit duë en les gardant dans le secret, & sans les communiquer. ' On allegue plusieurs autres preuves pour montrer que cette liturgie est entierement supposée. Elles montrent au moins qu'elle a été fort alterée dans les siecles posterieurs : '& c'est ce que Baronius, [Bellarmin & beaucoup d'autres] reconnoissent.

SAINT SIMON APOSTRE.

Matth. 10. v. 4 | Marc. 3. v. 18. L'an 31. de l'ere commune.

[TOUT ce que nous pouvons dire d'assuré de S. Simon,] ' c'est que JESUS-CHRIST l'éleva a à la dignité de l'apostolat, & qu'il avoit le surnom de Cananéen ou Cananite, ' & de Zelé, a qui est ce que signifie en hebreu le mot de Cananéen. b Et rien ne peut mieux exprimer l'esprit apostolique que ce zele saint qui nous fait regarder les ennemis de Dieu comme nos veritables ennemis, quelque proches qu'ils nous puissent être selon la chair. Quelques-uns néanmoins ont cru que le surnom de Cananéen marquoit seulement qu'il étoit de Cana en Galilée où JESUS-CHRIST changea l'eau en vin.

Luc. 6. 15 | Act. 1. 13. a Hier. in Matt. 10. v. 4. p. 29. b. b Ambr. ps. 118. v. 139. p. 1045. c. d | Hier. ep. 53. p. 119. a. Thdrt. ps. 67. v. 28. p. 659. c | Hier. in Matt. p. 29. b.

' Theodoret ajoûte qu'il étoit de la tribu de Zabulon ou de Nephthalim, [& il le distingue par là de Simon, qui est appellé frere de JESUS-CHRIST ; & qui ainsi devoit être de la tribu de Juda. "Il y a encore d'autres raisons qui nous font croire que le frere du Seigneur n'est point l'Apôtre, mais plûtôt S. Simeon second Evêque de Jerusalem.] NOTE

Nphr. l. 2. c. 40. p. 202. b. c.

'Nicephore dit que l'Apôtre eut le surnom de Zelé à cause de son zele tout de feu pour JESUS-CHRIST, & de son exactitude toute particuliere à pratiquer ce qu'il nous enseigne dans l'Evangile pour le reglement de nos mœurs. [Nous souhaiterions trouver la même chose dans un auteur plus ancien, aussi-bien que ce qu'ajoûte Nicephore,] ' qu'après avoir été rempli du S. Esprit à la Pentecôte, il parcourut l'Egypte, la Cyrenaïque, & l'Afrique ; qu'il prêcha l'Evangile dans la Mauritanie, & dans toute la Libye ; que penetrant jusqu'à l'ocean occidental, il porta même la foy dans les isles Britanniques ; qu'il releva la gloire de JESUS-CHRIST non seulement par ses predications, mais aussi par un grand nombre de miracles ; qu'il fut éprouvé par une infinité de persecutions ; & qu'enfin il retourna à JESUS-CHRIST par la mort de la croix, laquelle il receut avec un courage & une joie incroyable.

Men. 10. jun. p. 93. Ussr. Brit. c. 1. p. 7.

'Les Grecs disent à peu près la même chose dans leurs Menées : & ils ajoûtent positivement qu'il mourut & fut enterré dans la grande Bretagne. [Ce qui paroît certain sur celà c'est que "l'Eglise d'Afrique n'avoit aucune connoissance au IV. siecle qu'elle eût reçû la foy de S. Simon,] '& l'Eglise Britannique n'en fait rien non plus que par ces Grecs sans autorité. Voyez S. Pierre n. 35.

Fort. l. 8. c. 4. p. 190. Bed. retr. in Act. c. 1. v. 13. t. 6. p. 3. Abd. l. 6. p. 83. 84. c p. 83. 1. Bed. p. 3. Florent p. 632-637. p. 938, 1.

[Elle a eu même avec le reste de l'Occident une tradition toute contraire. Car Fortunat qui étoit Evêque de Poitiers sur la fin du VI. siecle,] 'dit que S. Simon est enterré dans la Perse. [Et ce témoignage seroit encore plus considerable,] ' si nous ne voyions par Bede que celà vient des histoires apocryphes des Apôtres, où il étoit marqué que les prêtres idolâtres avoient fait souffrir un glorieux martyre à S. Simon dans Suanir ville de Perse. ' Et c'est ce que nous lisons encore dans les fables d'Abdias, c qui pretend avoir été fait Evêque de Babylone par saint Simon même & par S. Jude.

'Bede ajoûte que ce qu'on disoit du martyre de S. Simon, étoit autorisé par le martyrologe fait par Eusebe, & traduit par S. Jerôme. [C'est apparemment celui que Florentinius nous a donné,] ' où l'on trouve qu'il souffrit dans la Perse ; ' & quelques manuscrits portent que ce fut

1. fut dans la ville de Suanir. [1] [Ce martyrologe paroît assurément le plus ancien que nous ayons, quoi qu'il ne soit pas exempt de beaucoup de fautes, & qu'il ne puisse être ni d'Eusebe ni de S. Jerôme en l'état que nous l'avons.] Il marque la fête de S. Simon & de S. Jude le 28. d'Octobre, qui est le jour que nous la faisons aujourd'hui, & le 29. de Juin; & il met leur martyre le 1. de Juillet, 'auquel Abdias écrit qu'ils furent massacrez dans un tumulte que les prêtres des idoles avoient excité contr'eux. 'Les Grecs l'honorent le 10. de Juin, où ils disent tout ensemble que c'étoit Nathanaël, & l'époux des nôces de Cana, [sans se mettre en peine si celà se peut accorder.] 'Ils en font encore une memoire le 22. d'Avril en supposant que c'est Nathanaël, dont ils honorent ce jour-là la vocation. Abd. l. 6. p. 84. 85. Men. p. 93. p. 172.

[On ne connoît point dans l'histoire] 'la grande ville de Suanir, comme l'appelle Abdias, [si l'on ne veut dire que ce sont] 'les peuples appellez *Suani* ou *Suvani* dans Pline & dans Ptolemée, qu'on place vers la Colchide, ou même encore plus haut dans la Sarmatie. [Celà pourroit avoir quelque raport avec ce qu'on lit] 'dans une [fausse] histoire de S. André, que dans le Bosphore Cimmerien, on
2. voyoit en une grotte sous terre [2] un tombeau, dont l'inscription portoit que c'étoit de Simon surnommé Zelé & Cananite. [Mais le plus sûr en tout celà est d'avouër que nous ignorons ce que nous ignorons en effet, & de soûmettre nôtre curiosité à la sagesse de Dieu, qui nous cache ses plus grands Saints, pour nous apprendre à aimer nous-mêmes à demeurer cachez & inconnus aux hommes, pour être mieux connus de lui. C'est ainsi que nôtre justice s'élevera au-dessus de celle des Scribes & des Pharisiens, qui faisoient tout pour être vûs & honorez par les hommes.] p. 83. 2. Baudr. p. 220. Menæa, 30. no. p. 489.

1. [Au 28. d'Octobre, la pluspart des exemplaires ne marquent point de lieu;] 'ce que Bede fait aussi dans son martyrologe. D'autres ont ajoûté *à Suanes dans la Perse*, &c. Adon dans son martyrologe 28. *oct.* suit Bede. Dans son livre des fêtes p. 36. il le fait martyriser dans la Perse, ce qu'Usuard & les autres ensuite font aussi. Boll. mars, t. 2. p. 36. b.

2. Le texte porte qu'il y avoit deux tombeaux de deux Apôtres de même nom, Simon le Zelé & Simon le Cananite. [On voit en celà l'exactitude & l'érudition des Grecs modernes.]

SAINT JUDE APOSTRE.

a L'APOSTRE S. Jude étoit autrement appellé Thaddée, b & encore surnommé Lebbée selon le grec, c & selon les versions Orientales. d Ainsi il avoit trois noms selon S. Jerôme, e mais quelques-uns pretendent que Jude & Thad-
1. dée [1] ne sont que le même nom dans la langue originale. f S. Jerôme traduit le *corculum.* nom de Lebbée par "un terme g qui signi- a Conc. c. 40. 1. b Matt. 10. v. 3. c Auct. 3. p. 501. 1. c. d Hier. in Matt. p. 19. b. e Syn. ib. p. 282. a. f Hier. ib. p. 19. b. g Syn. p. 282. a. h Auct. 3. p. 501. 1. d.

1. h Le P. Combefis soutient que celà est faux.

fie un homme de sens & de tête. a Le même Pere ["& quelques autres,] attribuent encore à S. Jude le titre ou le surnom de Zelé, [qui est donné dans l'Evangile à S. Simon;] & disent qu'il l'avoit merité en se rendant illustre par cette vertu. NOTE 1. a Hier. in Gal. 4. v. 17. p. 183. b| in Helv. c. 7. t. 2. p. 11.

b Il étoit frere de S. Jaque [le Mineur. Ainsi " c'est le même] c Jude qui est appellé frere de Jesus-Christ, ["parce qu'il étoit fils de Marie sœur de la Ste. Vierge, & de Cleophas frere de S. Joseph.] NOTE 2. V. S. Jaque le Mineur. b Jud. v. 1. Luc. 6. v. 16| Act. 1. v. 13. c Matt. 13. v. 55.

[Il fut marié, & eut des enfans,] 'puisqu'Hegesippe au raport d'Eusebe, parle de deux martyrs ses petits fils, [comme nous le dirons dans la suite:] 'Nicephore a même trouvé à sa femme le nom de Marie. Eus. l. 3. c. 20. p. 89 c. Nphr. l. 1. c. 33. p. 114. a.

'Il fut fait Apôtre l'an 31. de l'ere commune, un peu après Pâque. d Dans la Cene, il demanda à Jesus-Christ pourquoi il devoit se manifester à eux, & non pas au monde. Conc. c. 38. 40. d Joan. 14. v. 14.

'Nous lisons dans S. Paulin que Dieu a *Libyam* donné "cet Apôtre à la Libye, pour y dissiper les tenebres de l'erreur par une si vive lumiere. Il semble dire que le corps de S. Jude y étoit demeuré: [mais on ne voit pas s'il parle de la Libye Cyrenaïque, qu'on croit communément avoir reçû l'Evangile par S. Marc, ou de la Tripolitaine, ou peut-être de quelqu'autre partie plus meridionale de l'Afrique. Car nous ne trouvons aucune autre marque de la predication de S. Jude dans ces pays.] Pauli. ca. 26. p. 617.

'S. Paul nous apprend que les freres de Jesus-Christ menoient avec eux dans les provinces quelques femmes Chrétiennes, 'qui les servoient & les assistoient de leurs biens selon la coutume qui s'observoit en Judée. [Celà se doit entendre particulierement de S. Jude, puisque nous ne lisons point que les autres freres du Seigneur aient été prêcher dans les provinces.] 1. Cor. 9. v. 5. Hier. in Jov. l. 1. c. 14. p. 34. c.

[Nous allons voir qu'il a vécu apparemment jusqu'après la ruine de Jerusalem. Ainsi nous avons tout lieu de juger qu'il fit un voyage en cette ville vers l'an 62.] 'Car après le martyre de S. Jaque son frere, les Apôtres & les parens de Jesus-Christ s'y rassemblerent de tous côtez pour lui donner un successeur: & l'on choisit pour celà S. Simeon, qu'on croit avoir aussi été frere de S. Jude. Eus. l. 3. c. 11. p. 86. 87.

'Nous avons une Epître de S. Jude, [qu'on met la derniere] des sept à qui on donne le nom de Catholiques, [peut-être
1. parce qu'elles s'adressent [1] à tous les Fidéles en general, & non à aucune Eglise particuliere.] 'On croit néanmoins que celle-ci est proprement pour les Chrétiens convertis du Judaïsme. 'Il avoit toûjours souhaité de leur écrire sur le salut que Jesus-Christ est venu apporter à tous les hommes: [mais comme les Saints au lieu de suivre leurs pensées & leurs desirs, s'attachent aux regles de Dieu, dont le tems n'est pas toûjours prêt,] il attendit qu'il se vist obligé d'exhorter les Chrétiens à combattre pour la foi qui leur avoit été enseignée, '& à rejetter les faux Hier. v. ill. c. 4. Sino. in Jud. p. 1643. g. Jud. v. 3. v. 4. &c.

1. Hors les deux petites de S. Jean, qu'on n'a pas voulu separer de la grande.

faux docteurs qui s'efforçoient de la corrompre. ' On croit que c'étoient les Nicolaites, les Gnostiques, les Simoniens, & les autres de ce genre-là, dont les mœurs n'étoient pas moins corrompuës que la doctrine, parce qu'ils se contentoient d'une foi sterile & sans œuvres. Ainsi il traite le même sujet que S. Pierre dans sa seconde Epître, dont il prend tellement l'esprit, qu'il imite ses pensées, & quelquefois même ses expressions. [Mais parceque les excès de ces heretiques se répandoient & s'augmentoient de plus en plus, il s'éleve contr'eux avec encore plus de force que S. Pierre. Cependant comme le zele de la charité est sans amertume & sans haine,]' il exhorte les Fidéles à travailler avec humilite à les sauver, & à les retirer du feu [où leur folie les precipitoit. 'Il semble citer expressément la seconde Epître de S. Pierre, & marquer même que la plufpart des Apôtres étoient déja morts. Ainsi il peut bien n'avoir écrit son Epître qu'après le regne de Neron, & après la ruine de Jerusalem : [" & c'est la seule époque que nous ayons de sa mort.]

Sino. n. p. 1643. b| Est. ib. p. 1237. — Jud. v. 23. — v. 17. 18| Est. p. 1237. — NOTE 3.

'Plusieurs "ont douté autrefois de l'autorité de son Epître, parce que le livre d'Enoc, qui est apocryphe, s'y trouve cité. Mais celà n'a pas empêché que cette Epitre étant autorisée par son antiquité, n'ait été reçûë au catalogue des Ecritures divines, dès devant la fin du IV. siecle, [par un consentement general :]' Et saint Augustin soutient qu'on ne peut nier qu'Enoc n'ait écrit quelque chose par l'esprit de Dieu, puisque S. Jude le dit dans son Epître Canonique. 'Origene dit que cette Epitre dans le peu de lignes qui la composent, contient beaucoup de paroles " pleines de la force & de la grace du ciel.

Hier. v. ill. c. 4. — NOTE 4. — Au. civ. D. l. 15. c. 23. p. 183. 1. a. — Ori. gr. in Matt. p. 223. d. e. — ἐῤῥωμένων λόγων.

[Voilà tout ce que nous trouvons d'assuré & de fondé pour l'histoire de S. Jude. On en dit néanmoins encore bien d'autres choses, qu'il ne sera peut-être pas inutile de toucher ici en un mot.]

a S. Jerôme dit qu'après l'Ascension "il fut envoyé à Abagare Roi d'Osrhoëne, & il cite pour celà l'histoire ecclesiastique. *b* L'anonime d'Oecumenius paroît avoir cru la même chose. *c* Mais l'histoire ecclesiastique même nous apprend "que S. Thadée qui y fut envoyé, étoit un des septante disciples, comme Eusebe le dit en trois endroits differens. *d* Celà n'empêche pas que les nouveaux Grecs & Latins ne disent que S. Jude a prêché à Edesse & dans toute la Mesopotamie, 'y affermissant, dit Nicephore, l'ouvrage de Dieu que S. Thaddée y avoit commencé. Cet historien ajoûte qu'il a aussi prêché dans la Judée, la Galilée, la Samarie, l'Idumée, & dans toute la Syrie.

a Hier. in Matt. 10. v. 4. p. 29 b. — *b* Oecu. prol. p. 14. — *c* Bed. retr. in Act. 1. 6. p. 3. b. — *d* Nphr. l. 2. c. 40. p. 201. 203| Menæa, 19. jun. p. 143.| Usu. Ado fest. p. 34. — Nph. p. 202. d. — &c. — V. Saint Thom n. 5.

'Il paroît encore qu'on a cru qu'il avoit établi la foi & l'épiscopat dans la grande Armenie : ' & on assure que les Armeniens tiennent par tradition qu'il a souffert dans leur pays.

Florent. p. 172. a. — Auct. 3. p. 500. 1. c| 502. 2. a. b.

[Nous avons vû que] ' S. Paulin le donne à la Libye. *e* Fortunat dit qu'il est enterré dans la Perse, *f* ce que les martyrologes Latins ont suivi : *g* Bede en dit plus de particularitez, mais sur les histoires qui contiennent, dit-il, les souffrances des Apôtres, & que la plufpart croient apocryphes. [Aussi ce qu'il en dit revient tout-à-fait à Abdias, qui nous conte " une grande histoire de ce que S. Jude fit & souffrit dans la Perse avec S. Simon.

Pauli. car. c. 26. p. 627. — *e* Fort. l. 8. c. 4. p. 190. — *f* Florent. p. 175. — *g* Bed r tr. in Act. p. 3. a. — V. S. Simon.

' Les Constitutions disent qu'il y avoit des Apôtres qui même en prêchant l'Evangile cultivoient la terre, afin de n'être jamais oisifs : & quelques-uns l'entendent de S. Jude, [peut-être parce que c'étoit l'emploi de ses petits fils.] ' Mais on ne peut rien assurer sur celà, non plus que sur plusieurs autres choses que les nouveaux Grecs disent de lui.

Const. l. 2. c. 63. p. 210. c. d. — n. p. 193-195.

' Quelques Grecs disent qu'il est mort en paix à Beryte, [" en quoi il y a bien de l'apparence qu'ils le confondent avec S. Thaddée Apôtre d'Edesse.] ' Leurs Menologes qui en font le 19. de Juin, disent qu'il fut tué à coups de fléches ' en un lieu que nous ne connoissons point. ' Les plus anciens martyrologes Latins marquent la fête de S. Simon & de S. Jude le 29. de Juin & le 28. d'Octobre, & leur martyre le 1. de Juillet. Bede met simplement leur fête le 28. d'Octobre, auquel nous les honorons aujourd'hui. Usuard & Adon le suivent pour le jour, mais ils parlent plus amplement de leur histoire, & marquent qu'ils ont souffert le martyre.

Nph. l. 2. c. 40. p. 203. 2| Oecu. prol. p. 14. — V. Saint Thomas n. 10. — Menæa, p. p. 143. — r. — Florent. p. 632. 637.

' On croit avoir aujourd'hui leurs corps à Rome dans l'Eglise de S. Pierre, sans qu'on dise quand ni comment ils y ont été apportez. 'On assure que les Armeniens pretendent avoir celui de S. Jude.

p. 176. a. — Auc. 3. p. 500. 1. c.

' On a attribué à cet Apôtre un faux Evangile condanné par le Pape Gelase.

Bar. 44. §. 48.

'L'Histoire, comme nous avons dit, parle de deux petits fils de S. Jude, *a* qu'on ne peut douter avoir été Chrétiens. *b* Ils avoient à eux deux 39. "arpens de terre valant " environ 3400. livres, qu'ils cultivoient eux-mêmes : ' & celà leur suffisoit tant pour s'entretenir que pour payer les tributs, *c* que Domitien exigeoit des Juifs avec beaucoup de rigueur.

Eus. l. 3. c. 20. p. 89. c. — *a* p. 90. b. — *b* p. 89. d. — πλέθρα. — 9000. deniers. — Eus. l. 3. c. 20. p. 89. c. d. ex. Heges. — *c* Suet. l. 12. c. 12. p. 802.

d Cet Empereur ayant excité la seconde persecution contre l'Eglise en l'an [95. de JESUS-CHRIST,] qui étoit le 14. de son regne, *e* commanda que l'on fist mourir les descendans de David, *f* parce qu'il craignoit la venuë du CHRIST aussi bien qu'Herode. Eusebe dans sa chronique met cet ordre en la derniere année de Domitien, qui est la 96. de l'ere commune. 'Quelques Juifs furent sur celà denoncer les petits fils de S. Jude, comme descendus de David, & parens du CHRIST. ' Ils furent donc amenez à Domitien par un " Exemt : *g* & ce Prince les aiant interrogez de leur race, de leurs biens, du Messie & de sa royauté, ils répondirent sur tout celà avec beaucoup de sincerité & de franchise. Leurs mains endurcies par le travail, faisoient assez voir que ce qu'ils disoient de leur pauvreté étoit veritable ; '& pour le Messie, ils declarerent qu'il étoit veritablement

d Eus. chr.| Hier. v. ill. c. 9. — *e* Eus. l. 3. c. 19. p. 89. b. — *f* c. 20. p. 89. c. — c. 19. 20. p. 89 b. c. — c. 20. p. 89| n. p. 50. 1. b. c. — *g* c. 20. p. 89. 90. — 2. — p. 90. a.

1. ἐν Ἀρταξάτῃ πόλει. Faudroit-il ἐν Ἀρμαβῇ πόλει. 'On marque une ville de ce nom dans l'Armenie, mais ce semble dans la petite. [Artaxate est fort celebre dans la grande.]

Baudr. p. 66.

2. [Le texte porte *un Evocat.*] 'C'étoient ceux qui aiant servi leur tems dans les armées, y étoient rappellez à des conditions plus honorables. Auguste en avoit fait un corps, qui subsista après lui jusques en 230. au moins.

Dio, l. 45. 56. p. 276. b| 565. b.

ment Roi, mais dans le ciel & non sur la terre, où son regne ne paroîtroit qu'à la fin du monde, lorsqu'il viendra dans sa gloire juger les vivans & les morts.

a. ' Domitien n'eut que du mépris pour leur pauvreté & leur foiblesse : mais jugeant aussi qu'il n'avoit rien à apprehender de leur part, il ne les regarda plus comme criminels, & les mit en liberté.

b| Tert. apol. c. 5. p. 6. c. d. ' On ajoûte qu'il appaisa même par un édit la persecution qu'il avoit excitée contre l'Eglise : [& il peut l'avoir fait " dans les derniers jours de son regne, qui finit le 18. Septembre en l'an 96.] Voiez la perf. de Domit.

Eus. l. 3. c. 20. 32. p. 90. b. c| 104. c. ' Les deux petits fils de S. Jude furent depuis fort honorez dans l'Eglise, & comme parens de Jesus-Christ, & comme martyrs : [ce titre s'étant donné dans les trois premiers siecles, à tous ceux qui avoient rendu un témoignage public à la verité, quoiqu'ils ne fussent pas morts pour elle.] Ils furent établis sur [quelques] Eglises, & même " conduisirent toute l'Eglise, [s'il faut s'arrester aux termes d'Hegesippe.] Ils vécurent jusque sous Trajan, ' & jusqu'au tems que S. Simeon de Jerusalem souffrit le martyre, ' vers l'an 107. προηγῶνται πάσης ἐκκλησίας. p. 104. c. in chr.

Chry. in Jo. h. 20. p. 134. 135. ' S. Chrysostôme dit aussi que les parens du Seigneur s'étant rendu admirables par leur vertu, furent long-tems respectez par tout, quoique nous ignorions aujourd'hui leurs noms. ' On marque particulierement d'eux qu'ils eurent beaucoup de part à l'élection de S. Simeon de Jerusalem [vers l'an 62.] & ils étoient alors en assez grand nombre. ' On les connoissoit par le titre " de parens du Seigneur, [comme par leur titre particulier, qui leur étoit très-honorable parmi les Fidéles,] ' & qui néanmoins leur eût été inutile, s'ils n'eussent joint à la proximité du sang la pratique de ce que Jesus-Christ nous a ordonné. Eus. l. 3. c. 11. p. 86. 87. Chry. in Jo. h. 20 p. 135. a. ἀδελφόσυνοι. p. 134. d. e.

Eus. l. 1. c. 7. p. 22. c| 23. c. ' Jule Africain, [celebre auteur du III. siecle,] dit avoir appris diverses choses sur la genealogie de Jesus-Christ par ceux qui étoient ses parens selon la chair, & qui des bourgs de Nazares [ou Nazaret,] & de Cocabe dans la Judée, s'étoient répandus en divers endroits de la terre.

SAINT MATTHIAS APOSTRE.

Act. 1. v. 21. 22. a Cl. str. 4. p. 483. a. ' SAint Matthias a toûjours été avec Jesus-Christ & les Apôtres, depuis le baptême de S. Jean jusqu'à l'Ascension. [Et ainsi ce ne peut pas être le même que Zachée, converti peu avant la mort de Jesus-Christ,] a quoique quelques-uns l'aient pretendu, comme nous l'apprenons de saint Clement d'Alexandrie. b Il étoit l'un des septante Disciples selon le même Pere, & quelques autres anciens : [" & nous avons tout sujet de le croire. Nous nous contentons de marquer ici en un mot,] ' qu'il fut élevé à l'apostolat aussi-tôt après l'Ascension, [pour ne pas repeter ce qu'on a pû voir " sur l'histoire de saint Pierre.] b Bed. ret in Act. c. 6. p. 31| Eus. l. 1. c. 2. p. 30. 31 Epiph. de Chr. c. 4. p. 50. d. Voiez S. Pierre. Act. 1. v. 16-26. Ibid.

Cl. str. 3. p. 436. ' On raportoit de lui cette parole, Qu'il faut combattre contre sa chair, & " la domter entierement, en ne lui accordant rien de ce que demandent les desirs dereglez de la sensualité ; & qu'il faut au contraire fortifier & faire croître l'ame par la foi & la connoissance. παραχρῆσθαι.

2. p. 380. a| 7. p. 748. c. ' S. Clement d'Alexandrie cite quelque chose d'un livre des Traditions de S. Matthias, [dont Eusebe ne dit pas seulement un mot.] ' Aussi Baronius le rejette comme un livre apocryphe, a ou qui au moins est trop incertain pour faire aucune autorité. [C'est peut-être ce que S. Clement a voulu dire,] ' lors que parlant des heretiques Basilidiens, qui se vantoient de suivre les sentimens de S. Matthias, il dit qu'ils s'en vantoient sans fondement, puisque les Apôtres ne nous ont laissé qu'une même tradition, comme ils n'avoient tous qu'une seule & même doctrine. ' On a aussi supposé à S. Matthias un Evangile, que l'Eglise n'a point receu. b Le Pape Innocent I. condanne en general tout ce qu'on attribuoit à S. Matthias. Bar. 44. §. 43. a 53. §. 14. Cl. str. l. 7. p. 765. c. Ori. in Luc. h. 1. p. 210| Eus. l. 3. c. 25. p. 97. d. b Conc. L. t. 2. p. 1256. c.

c Bollandus raporte quantité de choses sur la vie, la mort, & les reliques de S. Matthias, lesquelles étant prises des Auteurs modernes, ne peuvent avoir beaucoup d'autorité. d Ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les actes du martyre de ce Saint, tirez selon la preface d'un livre Hebreu intitulé *le livre des condannez*, par ce qu'il contenoit la condannation & la mort de ceux qui [selon les Juifs] avoient violé la loi, c'est-à-dire de S. Matthias, des deux Saints Jaques, & de S. Estienne. ' Ces actes ont été traduits en latin dans le XII. siecle par un moine de l'Abbaye de S. Matthias à Treves, ' en laquelle on pretend que sont les reliques de cet Apôtre. c Boll. 24. feb. p. 431. &c. d p. 441. 442. p. 433. d. p. 435. 436.

p. 441. e. f. ' Ce Moine étant en peine de quelle maniere il pourroit trouver l'histoire de S. Matthias, laquelle, comme il dit, n'est dans aucun Auteur ecclesiastique, un Prêtre l'assura qu'un Juif de sa connoissance lui en apporteroit les actes, s'il vouloit se charger de les traduire : Car il avoit appris un peu d'hebreux. Le Juif pensant le tromper, au lieu de lui apporter le livre des condannez, lui apporta le Cantique des Cantiques. Le moine reconnut aussi tôt sa fourberie, & la lui reprocha hautement ; „ De sorte que le Juif „ fut obligé de lui promettre avec serment „ qu'il le contenteroit, craignant, dit le „ moine, que je ne lui rendisse quelque „ mauvais office auprès du Prince, avec „ lequel j'étois alors assez bien.

f. „ Il m'aporta donc, continuë le moine, „ un autre livre intitulé, *la vie de S. Matthias*, & me l'expliqua tout du long, dans „ la créance qu'il avoit que je l'entendois „ comme lui. ' Un an après, l'Archevêque „ [de Treves] se fit expliquer le même livre „ par un autre Juif, qui se trouvant dans un „ fort grand danger, [avoit besoin de son „ secours :] & son explication se rencontra „ toute p. 442. a.

„toute conforme à la premiere, hormis en „un article: Et le Moine dit que Dieu revela „la même chose à une Recluse, qui avoit „jeûné trois jours pour obtenir cette fa-„veur. b. 'Le Moine composa donc sur celà la „vie de S. Matthias que nous avons, & il le „fit par ordre de son Abbé, à qui il la dédie. „Mais il avouë qu'il l'avoit un peu étenduë.

c. 'Ce qu'elle contient de S. Matthias, outre ce que l'Ecriture nous en apprend, c'est qu'il étoit de Bethléem, de la tribu c. d. de Juda, d'une naissance illustre; 'Qu'il fut fort bien instruit tant par ses Parens, que par un homme incomparable nom- f. mé Simeon; 'Qu'après la Pentecôte il p. 443. b. c. eut pour partage la Palestine; 'Qu'il y fit un grand nombre de miracles, & y con- p. 443-445. vertit beaucoup de monde; 'Que 33. ans après la passion ou environ; (car il n'y en a que 28. ou 30. au plus;) le jeune Ananus ayant fait mourir S. Jaque le Mineur à Jerusalem, S. Matthias fut pris en même tems en Galilée, & amené devant Ananus, lequel lui ayant fait une longue harangue, & ayant écouté sa réponse qui n'est pas plus courte, voyant qu'il persistoit à confesser Jesus-Christ, il le condanna à être lapidé. Celà fut aussi tôt executé, & puis on lui trancha la tête à la Romaine.

[Nous avons crû devoir donner cet abregé d'une histoire qui semble d'abord Florent. p. 176. 177. avoir quelque autorité.] 'Mais Florentinius dit nettement "qu'elle est du même NOTE genie que les celebres fables qui portent Boll. 24. feb. 442. n| Auc. 3. p. 503. 1. c. le nom d'Abdias. 'Bollandus la tient aussi pour suspecte, & dit que diverses personnes la rejettent comme apocryphe. a Auc. 3. p. 503. 2. b. a Le P. Combefis croit que le meilleur est de ne rien dire du tout de S. Matthias, [hors Boll. p. 432. 433. ce qui en est dans les Actes.] 'La tradition des Grecs est qu'il a prêché, & qu'il est mort dans la Colchide, à laquelle il leur plait de donner le nom d'Ethiopie. p. 431. a. b| 432. e. 'Ils font sa fête le 9. d'Aout, & les Latins le 24. de Fevrier.

p. 434-436. 'On pretend avoir son corps à Rome & may, t. 3. p. 6. e. f. à Treves: 'Mais Bollandus doute si les reliques qui sont à Rome ne sont point plutôt de S. Matthias Evêque de Jerusalem [vers l'an 120.] dont il semble qu'on ait aussi confondu l'histoire avec celle de l'Apôtre.

SAINT BARNABÉ APOSTRE DES GENTILS.

Act. 4. v. 36.  'Saint Barnabé s'appelloit en son premier nom José ou [1] Joseph. b v. 36. Chry. n. h. 11. p. 106. c. b Le nom de Barnabé, c'est-à-dire, fils de consolation, lui fut donné par les Apôtres, 'peut-être parce qu'il avoit une vertu & un don particulier pour consoler les affligez, [& h. 21. 34. pour encourager les foibles.] 'Car ce que p. 196. a| 301. d| 303. d. l'Ecriture en raporte nous donne lieu de juger qu'il étoit d'une humeur fort douce, tendre, & très-porté à pardonner, a 25. p. 232. e. a bon & simple, b 21. p. 196. a. b très "affable: & mê- εὐπρόσιτος. me on dit qu'il étoit fort aimable & fort 15. p. 141. c. d. agréable de visage, comme sont ordinairement les personnes de ce caractere: c 32. p. 274. d. c Et en même tems néanmoins "il avoit, selon l'opinion de S. Chrysostome, un air ἀπὸ τῆς ὄψεως ἀξιοπρεπής. de majesté qui imprimoit le respect.

Act. c. 4. v. 36. 'Il étoit de la tribu de Levi, quoique sa famille fût établie dans l'Isle de Cypre. Cl. str. 2. p. 410. c| Eus. l. 1. c. 12. p. 30. c| l. 2. c. 1. p. 38. d| Epiph. 20. c. 4. p. 50. d| Chr. Al. p. 530. 'Plusieurs anciens écrivent qu'il étoit "l'un des Septante disciples de Jesus-Christ: NOTE 1. d Men. v. p. 118. 1. d & les nouveaux Grecs veulent dans leur Office qu'il en ait été le premier. e Act. 4. v. 37. e Il avoit une terre; f Chry. n. h. 12. p. 112. d. f & c'étoit en quoi consistoit tout son bien. g Sur. 11. jun. p. 170. §. 5. g Quelques-uns disent que c'étoit une terre fort belle & fort bien bâtie auprés de Jerusalem: [& si celà est, sa vertu en paroîtra encore plus grande.] h Act. 4. v. 37. h Car il la vendit après l'Ascension, & en mit l'argent aux pieds des Apôtres.

i 9. v. 26. 27. i Lors que S. Paul fut venu "à Jerusa- en l'an 37. lem [trois ans] après sa conversion, "S. Barnabé "l'amena aux Apôtres. v. S. Paul §. 6. k Sur. 11. jun. p. 170. §. 6. k On [1] pretend qu'ils avoient étudié en- "&c. semble sous Gamaliel.

["Environ cinq ans après,] l Act. 11. v. 20. 21| Chry. N. h. 25. p. 232. b. l quel- vers l'an 42. ques Fidéles originaires de Cypre & de Cyrene étant venus prêcher à Antioche, & y ayant fait divers miracles, y convertirent beaucoup de Grecs, [c'est-à-dire "de Gentils, & de payens,] m Act. 11. v. 18. m à qui la por- NOTE 2. te de l'Evangile & de la penitence avoit déja été ouverte en la personne de Corneille. [Il semble assez probable que Luce qui étoit de Cyrene, Simon ou Simeon surnommé le Noir, & Manahen, sont ceux dont Dieu se servit pour cette Act. 13. v. 1-3. grande œuvre.] 'Ils étoient Prophetes & Docteurs, & ce furent eux qui étant à Antioche [un an ou deux après ceci] imposerent les mains à S. Paul & à S. Barna- v. S. Paul §. 8. Fromond. N. p. 640. a. bé: 'ce qui fait juger qu'ils avoient receu eux-mêmes l'ordination Episcopale.

Boll. 6. may, p. 99. 'L'Eglise latine honore S. Luce le 6. de Mai. Usuard & Adon pretendent que les Apôtres l'ont ordonné premier Evêque de Cyrene. D'autres lui donnent d'autres Evêchés: & tout celà sans preu- Est. in Rom. 16. v. 21. p. 185. 2. 3 ve authentique. 'S. Paul saluë les Romains de la part d'un Luce son parent: n Boll. 24. may, p. 273. Usuard. Adon. mais on croit que c'est S. Luc. n Les Latins honorent aussi le 24. de Mai S. Manahen, & disent qu'il mourut à Antio- o Act. 13. v. 1| From. N. p. 640. a| Synop. N. 1494. f. p. che. o S. Luc remarque [2] qu'il avoit été nourri avec Herode le Tetrarque: ainsi il pouvoit être d'une naissance considerable, & esperer d'Herode une grande fortune sur la terre, s'il n'eût mieux aimé être grand dans le ciel avec Jesus-Christ. p Boll. 24. may, p. 273. f. p On ne trouve point que l'Eglise honore Simeon le Noir, que S. Luc nomme avant les deux autres. q C. à Lap. in Matt. p. 530. 1. b. q Quelques-uns croient "que c'est le même que Simon le Cyre- v. N. S. J. C. n. 32. néen qui porta la croix de Jesus-Christ. 'S. Epi-

Oxon. p. 318. 1. [selon la vulgate latine,] "& selon quelques manuscrits grecs.

1. C'est le moine Alexandre, dont on parlera dans la Note 3.

2. συντρεφόμενος, que la vulgate a traduit par *collactaneus, frere de lait*, & fils de sa nourrice. La plûpart des interpretes le prennent plus generalement.

'S. Epiphane met un Niger ou le Noir Epiph.
entre les Septante disciples. 20. c. 4 p. 50. d.
a L'Eglise de Jerusalem ayant sceu le a Act. 11.
progrès que l'Evangile faisoit dans Antio- v. 22-24.
che, elle y envoya S. Barnabé, qui vit
avec joie les merveilles que la grace de
Dieu y avoit operées [dans les cœurs.]
τῇ προ- Il exhorta ces nouveaux Fidéles à perse-
θέσει verer dans le service du Seigneur "avec
τῆς καρ- un cœur pur & sincere : & il en augmen-
δίας. ta encore beaucoup le nombre [par ses
instructions & par ses vertus. Car outre sa
douceur naturelle,] 'c'étoit un homme v 24| Chry.
ἀγαθός. "vraiement bon, c'est-à-dire simple, sans n. h. 25. p.
déguisement, qui souhaitoit beaucoup le 234.
salut des autres : ' & de plus il étoit rem- Act. 11. v.
pli du S. Esprit, & plein de foi. b Il étoit 24.
même Prophete, & Docteur. c Le Con- b 13. v. 1.
cile des Apôtres lui donne cette louange, c 15. v. 26.
qu'il avoit livré son ame pour le nom de
Jesus-Christ, [& s'étoit entierement
consacré aux travaux de la predication.]
'Il fut ensuite à Tarse pour chercher 11. v. 25.
S. Paul ; & l'ayant trouvé, il l'amena à 26.
Antioche, [sans craindre que les gran-
des qualitez de S. Paul diminuassent son
autorité & sa reputation,] ' parce qu'il Chry. n. h.
ne regardoit pas ses interêts propres, 25. p. 232.
[mais ceux des ames & de Jesus- d. e.
Christ.] 'Ils demeurerent tous deux
un an entier à Antioche, où ils firent en- Act. 11. v.
core connoître la verité à un grand nom- 26.
bre de personnes : & ce fut-là que les dis-
ciples commencerent à être appellez
V. S. paul "Chrétiens.
§. 7.
Ibid. §. 'Les deux Saints" quitterent Antioche v. 29. 30.
12. [en l'an 44. de Jesus-Christ,] pour
aller porter les aumônes que les Fidéles
de cette Eglise envoyoient à ceux de Ju-
dée. 'Ils furent [pour celà] à Jerusalem ; 12. v. 25.
& en s'en retournant à Antioche, ils ame-
nerent avec eux Jean surnommé Marc,
'qui étoit disciple de S. Barnabé, selon Hier. v. ill.
V. S. Jean S. Jerôme, d & que "quelques autres con- c. 6.
Marc. jectures assez fortes nous font croire être d Bar. 45.
celui ' qui est nommé par S. Paul cousin §. 44.
de S. Barnabé. Col. 4. v. 10.
'Lors que S. Paul & S. Barnabé étoient Act. 13. v.
donc à Antioche, le S. Esprit ordonna 1. 2 | Chry.
par la bouche peut-être des Prophetes n. h. 27. p.
qui étoient-là, qu'on les lui separât, & 251. a.
χειροτο- qu'on les "consacrast tous deux, pour les
νῆσαι. emploier à la fonction qu'il leur avoit
destinée, 'c'est-à-dire à l'apostolat des Gen- Chry. p.
tils, afin qu'ils pussent prêcher avec [une 249. e | Gal.
pleine] autorité. 'S. Paul met en effet 2. v. 9.
S. Barnabé aussi bien que lui au nombre 1. Cor. 9.
de ceux qui étoient veritablement Apôtres v. 5. 6.
comme les freres du Seigneur. 'S. Luc Act. 14. v.
leur donne également ce titre. [Il nom- 4. 13.
me même assez souvent S. Barnabé le pre-
mier ;] ' & le Concile des Apôtres garde 15. v. 25.
le même ordre.' C'est pourquoi S. Clement Clem. str.
d'Alexandrie donne absolument le titre 2. p. 373.
1. [1] d'Apôtre à S. Barnabé ; ' & Bede se con- b | 375. b.
tente de le marquer " par cette qualité dans Boll. mars
Barnaba son martyrologe.' S. Jerôme le conte avec 1. 2.
Apostoli. S. Paul pour le 13e. & le 14e. Apôtre. e Auf- Hier. in Is.
si S. Barnabé n'étoit point indigne, dit 17. p. 87. b.
S. Ambroise, de tenir rang dans l'auguste e Ambr. de
college des Apôtres, puisqu'il avoit été Spir. l. 2.
choisi par l'ordre du S. Esprit pour leur c. 12. t. 4.
être associé. Et cet ordre est une preuve p. 254. a.

qu'il excelloit en toutes sortes de graces
& de merites. Car ceux que le même Esprit
divin avoit choisis, étoient sans doute il-
lustres par l'éclat des mêmes vertus. [L'E-
glise latine & la greque s'accordent à l'ho-
norer comme un Apôtre : & nous lui de-
vons même un respect particulier entre
les Apôtres, puis qu'il a été établi l'A-
pôtre des Gentils avec S. Paul.]
'Suivant donc l'ordre du Saint-Esprit, Act. 13. v.
après le jeûne & les prieres lui & S. Paul 3.
V. S. Paul "reçûrent l'imposition des mains [de Si-
§. 8. mon le Noir,] ' de Luce le Cyrenéen, Chry. n. h.
& de Manahen. a Ils partirent ensuite 27. p. 249.
d'Antioche pour aller prêcher, & mene- d.
rent Jean Marc avec eux pour les servir. a Act. 13.
'Car ils ne se servoient point de femmes v. 3-5.
pour celà, quoiqu'ils en eussent le pouvoir 1. Cor. 9.
Ibid. §. "aussi bien que les autres Apôtres. ' Ils v. 5. 6.
11. avoient aussi pouvoir comme Apôtres de v. 6. 12.
recevoir ce qui leur étoit necessaire de
ceux à qui ils prêchoient. Mais ils ne vou-
loient pas se servir de ce pouvoir, aimant
mieux travailler des mains, & supporter
toutes sortes d'incommoditez, de peur de
faire quelque tort à l'Evangile.
[Quoique S. Barnabé eût été appellé
à la foi avant S. Paul, & par Jesus-
Christ même, selon les plus an-
ciens auteurs de l'Eglise ;] 'quoiqu'il lui Chry. in
eût servi comme de patron & de pere Act. h. 29.
lors qu'il revint de Damas ; [quoi qu'il p. 260. c.
l'eût produit dans l'Eglise d'Antioche en
l'associant à la mission que les Apôtres
lui avoient donnée dans cette Eglise ;]
quoique son exterieur même eût quel-
que chose de plus venerable & de plus
grand ; 'quoi qu'avant leur vocation à Act. 13.
l'apostolat il passât pour le premier des v. 1.
Docteurs qui étoient à Antioche, & Saint
Paul pour le dernier ; 'quoi que le S. Esprit v. 2.
même eût gardé cet ordre dans leur vo-
cation selon le texte original ; ' & que v. 7 | 14.
S. Luc le garde encore quelque-tems après ; v. 13.
'néanmoins depuis qu'ils eurent entrepris Chry. in
d'aller ensemble porter l'Evangile en di- Act. h. 29.
vers endroits, on voit que S. Barnabé ce- p. 260. c.
de toûjours à S. Paul, 'comme S. Jean à Act. 14. v.
S. Pierre, sur tout quand il s'agit de par- 11.
ler. 'C'est avec raison que S. Chrysostô- Chry. p.
me admire en celà [son humilité &] son 260. c.
desinteressement [de tout honneur pro-
pre,] pour ne considerer que ce qui étoit
utile au bien public de l'Eglise.
en 44. & 'Ils allerent donc ensemble " à * Se- Act. 13. v.
45. leucie, à Salamine, à Paphos, b & à Perge, 4-6.
* V. S. où Jean Marc les quitta, & retourna à Je- b v. 13.
Paul §. rusalem. 'Ils continuerent leur voyage,
12-14. & furent prêcher à Antioche de Pisidie", v. 14-50.
&c. 'à Icone où on les voulut lapider, c à Ly- v. 51 | 14.
stre & à Derbe. On prit à Lystre S. Barnabé v. 5.
pour Jupiter & S. Paul pour Mercure, & c 14. v. 6.
&c. on voulut même " leur y offrir des sacrifi- 11-13.
ces. 'De Derbe ils retournerent à Lystre, v. 19. 20.
à Icone, à Antioche, [de Pisidie,] ' & à v. 24. 25.
Perge, d'où ils descendirent à Attalie, &
se rendirent enfin à Antioche de Sirie, ' où v. 27.
ils demeurerent assez long-tems.
Ib. §. 15. [Il y a de l'apparence que "S. Paul
precha ensuite dans la Judée, & fut por-
ter la foi dans la Galacie, dans le Pont,
dans la Thrace, & jusques en Illyrie ; &
nous n'avons aucune raison de croire que
S. Barnabé ne l'ait pas accompagné dans
ce voyage comme dans le precedent.
L'an

1. f En d'autres endroits il l'appelle seulement un homme apostolique. f Cl. str. 2. p. 410. c | 411. c.

c. 15. v. 2. ' L'an 51.] ' S. Barnabé " fut envoyé d'Antioche à Jerusalem avec S. Paul, " & s'y trouva au Concile des Apôtres, ' où il fut reconnu pour compagnon de S. Paul dans la prédication de l'Evangile aux Gentils; ' & on leur recommanda seulement le soin des pauvres [de la Judée.] ' Ils retournerent aussi-tôt à Antioche, *a* où S. Pierre qui y étoit venu [peu de tems après,] "se laissant aller à autoriser l'observation de la loi, pour ne pas blesser quelques Juifs venus de Judée; S. Barnabé même se laissa emporter par son autorité à cette dissimulation. [Mais il se corrigea sans doute bien-tôt avec lui par la genereuse liberté avec laquelle] ' S. Paul condanna publiquement ce qu'il voyoit n'être pas selon la verité de l'Evangile.

Ib. §. 16. &c. — Gal. 2. v. 9. — v. 10. — Act. 15. v. 25. 30. 35. — *a* Gal. 2. v. 11. 14. — V. saint Pierre §. 32. — v. 14.

' S. Paul voulant aller ensuite visiter avec S. Barnabé les Eglises qu'ils avoient fondées, S. Barnabé souhaita que Jean Marc [son cousin] vînt avec eux: à quoi S. Paul ne pouvant consentir, parce que Jean les avoit déja quittez une fois; ces deux Apôtres se separerent l'un de l'autre, ' sans " violer néanmoins leur amitié, & sans qu'on puisse dire qu'aucun des deux ait eu tort, ni même que l'un ait eu moins de raison que l'autre. ' Ils continuerent aussi chacun de leur côté à s'acquiter de l'emploi qui leur avoit été donné, & à prêcher l'Evangile. ' S. Paul tourna du côté de l'Asie, & S. Barnabé ayant pris Marc avec lui, s'en alla en Cypre, ' où sa douceur suffisoit pour gagner les ames, sans l'aide de cette fermeté vigoureuse de S. Paul, dont d'autres avoient plus de besoin.

Act. 15. v. 36-39. — Chry. n. h 34. p. 301-303. — V. S. Paul §. 18. — Hier. v. ill. c. 6. — Act. 15. v. 39-41. — Chry. n. p. 302. a.

[C'est tout ce que nous pouvons dire d'assuré de S. Barnabé.] ' Un moine de Cypre nommé Alexandre en raconte beaucoup de choses; [mais outre " qu'il paroît assez moderne,] ' c'est plûtôt un panegyriste qu'un historien: & même il y a des endroits où il est contraire aux Actes. [C'est pourquoi nous ne nous en servons pas, si ce n'est dans les choses qui se sont passées plus près de son tems. Nous ne pouvons non plus faire aucun fond sur le *Prædestinatus* du P. Sirmond,] ' qui dit que S. Barnabé " condanna en Cypre l'heretique Carpocrate. ' Pour les actes de S. Barnabé qui portent le nom de Jean Marc, c'est un ouvrage supposé, plein de fables & d'impertinences. ' Ce qui est raporté de lui dans les Recognitions, n'est pas plus fidéle.

Sur. 11. juin. p. 169. — NOTE 3. — Bar. 51. §. 33. — Præd. c. 7. p. 13. — &c. — Bar. 51. §. 51. — §. 52. 53.

[Il y a tout lieu de croire qu'il ne demeura pas toûjours en Cypre, mais qu'il alla porter l'Evangile en divers endroits. Et nous n'aurions nulle peine à recevoir ce qu'on pretend qu'il a prêché dans la Ligurie, " & y a fondé l'Eglise de Milan, si nous en avions des preuves plus fortes que celles qu'on en allegue.]

NOTE 4.

' Theodoret croit que c'est S. Barnabé que S. Paul envoia à Corinthe avec Saint Tite [en l'an 57.] *b* S. Chrysostôme dit que plusieurs étoient de ce sentiment, dans lequel il entre beaucoup. [Si celà est vrai, nous avons une preuve claire que S. Barnabé est retourné en la compagnie de S. Paul: Et on a d'ailleurs quelque sujet de le croire, puisque] ' S. Paul parle de lui aux Corinthiens, comme d'une personne qui leur étoit fort connuë, & qui lui étoit tout-à-fait unie. ' Mais d'autre part est-il bien probable qu'il " eût voulu prendre assez d'autorité sur S. Barnabé pour l'envoyer comme une personne inferieure à lui; ou même comme un compagnon & un second de S. Tite.

Thdrt. in 2. Cor. 8. v. 18. 19. p. 243. a. b. — *b* Chry. ib. h. 18. p. 669. 670. — 1. Cor. 9. v. 5-12. — Est. in 2. Cor. p. 496. 1. — V. S. Paul n. 44.

[Il faut donc se contenter d'être assurez] ' que S. Barnabé vivoit encore lors que S. Paul parloit de lui aux Corinthiens [en l'an 56.] ' S. Chrysostôme suppose qu'il vivoit même encore lors que S. Paul écrivoit aux Colossiens [vers l'an 63.] croyant que c'étoit lui qui avoit donné quelques ordres aux mêmes Colossiens touchant Marc son cousin. [Ainsi il aura prêché en ces quartiers-là, long-tems après s'être separé de S. Paul.] ' Que s'il est veritablement auteur de la lettre qui porte son nom, & dont nous allons parler, il faut qu'il ait vécu jusqu'après la ruine de la Ville & du temple de Jerusalem, c'est-à-dire [1] après l'an 70.

1. Cor. 9. v. 6. — Chry. in Col. h. 11. p. 244. d. — Cotelr. ap. n. p. 7. c. — 1.

' Le moine Alexandre raporte assez au long, [mais d'une maniere peu probable,] qu'il fut lapidé par les Juifs à Salamine: ' & les Grecs le suivent dans leurs Menées. *a* Son corps fut en effet trouvé en Cypre du tems de Zenon.] C'étoit aussi apparemment une opinion commune parmi les Eglises de Syrie, qu'il avoit consommé sa vie par le martyre] ' puisque dans la promotion du grand Oeconome elles ont accoutumé de l'invoquer avec la qualité d'Apôtre & de genereux martyr. ' Baronius a suivi cette opinion, & l'a mise dans le martyrologe Romain. [Du reste nous ne voyons point que ni les Latins, ni les Grecs, aient sçû que S. Barnabé fust martyr.] ' Les uns & les autres font [2] sa fête le 11. de Juin.

Sur. 11. jun. p. 172. §. 19-22. — Men. 11. jun. p. 82. — *a* Thdr. L. l. 2. p. 557. d. — Morin. ord. p. 104. 115. b. — Bar. 51. §. 54. — Bed. &c. — 2.

' Il fut enterré, dit Alexandre, " à un quart de lieuë de Salamine, *b* & son sepulcre demeura long-tems inconnu à cause de la persecution qui suivit sa mort. ' Il s'y faisoit néanmoins tant de miracles sans qu'on en sceust la cause, que le lieu de sa sepulture étoit appellé *le lieu de Santé*. Mais enfin le Saint ' s'apparut à Antheme Evêque de Salamine, " & lui découvrit le lieu où il reposoit. ' Son sepulcre étant ouvert, on y trouva son corps, & sur sa poitrine l'Evangile de S. Matthieu " que S. Barnabé avoit écrit de sa propre main. *c* Le sepulcre fut refermé & cacheté. *d* Ceci arriva [" vers l'an 488.] sous l'empire de Zenon. *e* Antheme se servoit avantageusement de cette rencontre pour maintenir les droits de l'Eglise de Cypre, que Pierre le Foullon pretendoit, contre les decrets du Concile d'Ephese, dépendre de son Patriarcat d'Antioche. *f* Antheme envoya l'Evangile de S. Matthieu à Zenon, " qui le fit garder dans le palais, ' & fit bâtir une Eglise magnifique en l'honneur de S. Barnabé au lieu où étoit son corps. ' Alexandre assure qu'il s'y faisoit un nombre infini de miracles. ' Di-

Sur. 11. jun. p. 172. §. 21. — *b* §. 22. — §. 23. — §. 29. 30. — 31. Thdr. L. l. 2. p. 557. 558. Suid. θ. p. 1334. d. Cedr. t. 1. p. 353. a. — *c* Sur. 11. jun. p. 173. §. 31. — *d* §. 27. Thdr. L. p. 557. — *e* Sur. 11. jun. §. 28-33. — *f* §. 33. — §. 33. 34. — §. 35. — à cinq stades. — &c. — NOTE 5. — V. Acace de Const. — &c.

1. Le moine Alexandre veut qu'il soit mort durant que S. Paul étoit à Ephese avant son premier voyage de Rome, [& ainsi avant l'an 58.] Il dit même que c'étoit avant que S. Marc écrivit son Evangile. [Il brouille tout.]

Sur. 11. jun. p. 172. §. 22.

2. Elle n'est point marquée dans les martyrologes de S. Jerôme, ni dans le calendrier du P. Fronto, ni même dans le Sacramentaire.

NOTE 6. 'Divers anciens ont attribué à S.Barnabé " une Epître écrite pour l'édification de l'Eglise; ' & qui aussi se lisoit assez communément parmi les Fideles. Il paroît même que plusieurs la regardoient comme un livre de l'Ecriture: ' Et il faut, ce semble, mettre de ce nombre [S. Clement d'Alexandrie &] Origene, qui en alleguent souvent l'autorité. 'Eusebe même, qui ne veut pas appuyer ce sentiment, ne s'y oppose pas néanmoins. ' Et veritablement il est difficile de croire qu'elle soit de S. Barnabé, sans croire aussi qu'elle est canonique. Cependant l'Eglise ne l'a point reçûë comme telle : '& c'est en partie pour celà qu'on croit devoir douter si elle n'est point plûtôt de quelqu'autre Barnabé different du collegue de S. Paul.

Hier. v. ill. c. 6. Eus. l. 3. c. 25. p. 97. c. d. Cotelr. ap. n. p. 6. a. Eus. p. 57. c. d. Cotelr ap. n. p. 5. c. c. 17. b.

'Le P. Menard nous l'a donnée depuis quelques années; & montre fort bien que c'est celle que les anciens ont connuë, puisqu'on y trouve tout ce qu'ils en ont cité, hormis un passage dans lequel S. Clement d'Alexandrie semble avoir mis le nom de S. Barnabé au lieu de celui de Saint Clement Pape. 'Quel qu'en soit l'auteur, elle est assurément digne de veneration, & par l'estime que l'on en a faite, & par son antiquité. Car il est certain au moins qu'elle étoit déja connuë avant la fin du deuxiéme siecle; & son style qui a le caractere des tems apostoliques, ne nous permet pas de la mettre beaucoup après les Apôtres. 'Il semble même qu'on peut tirer d'un endroit qu'elle a été écrite avant la ruine des Juifs, [c'est-à-dire avant l'an 70.] 'Mais on voit clairement dans un autre, que ce n'a été qu'après la destruction du temple & de la ville de Jerusalem.

Barn. n. p. 76. Cotelr. ap. n. p. 7. c. d. Barn. c. 9. p. 32. c. 16. p. 57.

&c. 'Elle est faite pour prouver l'abolition de la loi par l'Evangile, 'l'inutilité " des ceremonies legales, & la necessité de l'incarnation & de la mort de JESUS-CHRIST. 'Ainsi elle s'addresse apparemment aux Hebreux, c'est-à-dire aux Juifs qui avoient embrassé la foi Chrétienne, mais qui avoient encore trop d'attache aux observations de leur loi. ' Origene l'appelle [peut-être pour cette raison] une Epître Catholique, [c'est-à-dire qui s'addresse à toute une nation, & non à une Eglise ou à une personne particuliere.]

n. M. p. 79. Du Pin, p. 18. Cotelr. ap. n. p. 9. b. Ori. in Cels. l. 1. p. 49.

περίψημα τῆς ἀγάπης ὑμῶν. 'L'auteur se qualifie " le dernier, & comme la baliûre de ceux à qui il écrit. 'Il dit qu'il ne parle pas des choses à venir, parce qu'il ne l'eust pû faire qu'en paraboles; & on ne l'eust pas entendu. 'Il donne dans sa seconde partie de fort belles regles pour les mœurs. a Il demande à la fin les prieres de ceux à qui il écrit, qu'il appelle les enfans de la charité & de la paix.

Barn. c. 6. p. 19. c. 17. p. 60. 61. c. 19. p. 61-66. a c. 21. p. 70.

'La conformité du sujet de cette lettre & de son inscription avec l'Epître de S. Paul aux Hebreux, a pû tromper Tertullien & quelques autres, qui ont fait S. Barnabé auteur de celle qui appartient à S. Paul, n'ayant peut-être pas vû celle que les Grecs connoissoient sous le nom de S. Barnabé.

Cotelr. ap. n. p. 9. b. c | Tert. pud. c. 20. p. 741. c | Hier. ep. 129. t. 3. p. 68. d.

'Quelques-uns ont aussi attribué à ce Saint un Evangile plein d'infamies, condamné par le Pape Gelase.

Bar. 44. §. 48.

NOTE 7. ' Les nouveaux Grecs donnent "un frere à S. Barnabé nommé Aristobule, b que quelques-uns croyent être celui dont parle S. Paul. [Et ils en disent bien des merveilles. Mais on ne voit en tout celà rien de fondé.]

Boll. 15. mars, p. 374 | Menæa, p. 126. b Bar. 15. mars, b.





NOTES ET ECLAIRCISSEMENS

Sur les Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique.

NOTES SUR L'HISTOIRE DE NOSTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

NOTE I.

Pour la page 1. §. 1.

Sur le jour que JESUS-CHRIST *a été conçû.*

Aug. de Trin. l. 4 c. 5. p. 112. a.



'SAINT AUGUSTIN dit que l'Eglise croioit de son tems par une ancienne tradition que JESUS-CHRIST avoit été conçû le 25. jour de Mars. [Et quoique ces traditions ne soient pas toûjours des preuves fort assurées de la verité de ces sortes de faits, sur lesquels l'Eglise n'est point fondée, néanmoins celle-ci a été reçûë par un consentement qu'on peut dire universel, s'il est vrai que] 'non seulement les Grecs & les Latins aient pris le 25. de Mars pour celebrer ce mystere, mais que les Syriens, les Caldéens, & les Cophtes fassent aussi la même chose. 'Les Eglises d'Espagne en ont autrefois remis la solennité au 18. de Decembre, '& celle de Milan au dimanche de devant Noël, pour ne la pas faire durant le jeûne du Carême. 'Il faut néanmoins reconnoître que quand on met la conception de N. Seigneur le 25. de Mars, c'est parce qu'on suppose qu'il est né le 25. de Decembre, & parce que les enfans ont accoutumé d'être 9. mois dans le ventre de leurs Meres. Mais comme ils y sont quelquefois plus de neuf mois, & ordinairement moins, on ne peut point dire qu'on sache assurément en quel jour JESUS-CHRIST a été conçû.

Boll. 25. mars, p. 537. e. — p. 530. c. e. — Thom. fest. p. 299.

'S. Jerôme dit que de son tems il y avoit une Eglise au lieu où l'Ange étoit venu trouver la Vierge.

Hier. loc. heb. t. 3. p. 297. b.

NOTE II.

Pour la page 2. §. 2.

Sur le dénombrement fait en Judée par Quirinus.

Bar. app. §. 95.

'Il semble assez étrange que les historiens n'aient point parlé du dénombrement de tout l'Empire fait par Auguste à la naissance de Nôtre Seigneur. Mais nous n'avons que Dion qui ait fait une histoire exacte d'Auguste: '& nous avons perdu les dix années de son histoire où ce dénombrement auroit dû être marqué, depuis l'an 748. de Rome jusqu'en 758. 'Il faut bien cependant que ce fust une chose celebre, *a* puisque S. Justin & Tertullien renvoient les payens & les heretiques aux registres qui s'en conservoient encore.

§. 95; Caf. exer. 1. §. 30. p. 137. — Bar. app. §. 96. — *a* Just. apol. 1. p. 75. e. Tert. in Marc. l. 4. c. 7. p. 507. d. 7.

b Pline le naturaliste parle d'une description & d'une division de l'Italie faite par Auguste. [Je ne sçai si celà auroit rapport au dénombrement dont nous parlons,] *c* ou à cette autre description geometrique de tout l'Empire commencée, selon Ethicus, par Jule Cesar, & achevée par Auguste avant la naissance de Nôtre Seigneur, ' ou peut-être vers ce tems-là. *d* Dion parle d'un dénombrement qu'Auguste ordonna l'an 13. de l'ere de JESUS-CHRIST de tous les biens possedez par les villes & par les particuliers. Mais il semble que ce dénombrement ait été seulement ordonné & soit demeuré sans execution.

b Plin. l. 3. c. 5. p. 53 d. — *c* Bar. app. §. 97. — Caf. exr. 1. §. 33. p. 149. — *d* Dio. l 56. p. 588. 589.

'Cassiodore assure que du tems d'Auguste on avoit fait la division & le dénombrement de toutes les terres de l'Empire, afin qu'on fust assuré de celles que chacun possedoit, & du tribut qu'il devoit payer à proportion de ses terres, [ce qui peut aisément s'entendre du dénombrement dont parle S. Luc, quoique néanmoins les Juifs ne fussent point encore alors obligez de payer tribut aux Romains.

Casid. l. 3. ep. 52. p. 56. a.

On y peut rapporter encore ce qu'on trouve dans Suidas,] ' qu'Auguste voulant savoir le nombre de toutes les personnes de l'Empire, choisit 24. hommes d'une probité irreprochable, qui firent le dénombrement & des personnes & de leurs biens; & qu'il trouva par ce dénombrement quatre millions, 101017. personnes: à qui il imposa un tribut à proportion de leurs facultez. 'Ce nombre de quatre millions est assurément trop petit pour tout l'Empire, *e* sur tout puisque les enfans mêmes étoient compris dans les dénombremens; d'où vient que les anciens ont dit que JESUS-CHRIST y avoit été marqué.

Suid. t. 1. p. 362. b| 487. a. f. — Caf. ex. 1. §. 33. p. 147. 148. — *e* Bar. app. §. 92.

f S. Ambroise reconnoit avec les autres que ces

f Amb. in Luc. 2. v. 1. p. 26.

ces sortes de dénombremens se faisoient pour regler l'imposition des tributs. [Mais il n'est pas necessaire que cette raison eût lieu par tout, & il y a apparence que dans les pays qui avoient leurs Princes, comme la Judée, c'étoit à ces Princes à lever comme ils vouloient l'argent qu'ils devoient payer aux Romains, s'ils avoient à leur en payer.] ' Car on pretend qu'il ne se trouve point qu'Auguste tirât aucun tribut des Rois alliez; quoique ses successeurs l'aient fait.

Pagi, ap. §. 119. p. 30.

' Ce fut peut-être sur ce dénombrement qu'Auguste fit le memoire dont parle Tacite, *a* où étoient marquées toutes les forces de l'Etat, combien il y avoit de citoyens & d'alliez dans les armées, combien de flotes, combien de royaumes [soûmis & alliez,] combien de Provinces, combien de tributs & d'impôts, & combien de charges & de dépenses.

§. 119 | Usser. p. 599. c.
a Tac. an l. 1. c. 11. p. 11.

'S. Luc dit que ce dénombrement se fit en Judée par Cyrin ou Cyrenius, (c'est-à-dire par P. Sulpicius Quirinius,) qui commandoit en Syrie, ' & néanmoins Tertulien dit que ce fut par Sentius Saturninus, *b* qui en effet étoit gouverneur de Syrie vers ce tems-ci selon Joseph. *c* Celà n'est pas difficile à accorder, puisque Quirinius pouvoit commander en Syrie comme Lieutenant de Saturnin, & être venu faire le dénombrement en Judée par son ordre & en son nom; ' ou bien il pouvoit être un de 24. Commissaires nommez extraordinairement par Auguste, & avoir eu la Syrie & la Pelestine pour son département : ce qui n'empêchoit pas que Saturnin ne demeurât toûjours gouverneur, & n'eût même part dans le dénombrement; ' si l'on ne veut pas dire avec Baronius & Casaubon, que Tertulien a parlé à son ordinaire d'une maniere dure & impropre. [Nous verrons même dans la note 4. que le plus court est d'abandonner absolument Tertullien avec son époque de Saturnin.]

Luc. 2. v. 1.
Tert. in Marc. l. 4. c. 19. p. 532. b. c.
b Jos. ant. l. 17 c. 7. p. 590. d.
c Usser p. 600. a.
a | Cas. ex. 1 §. 31. p. 141 | Pagi, ap. §. 120. p. 31.
Bar. app. §. 91 | Cas. p. 142. 143.

'On croit que ce Quirinius étoit vers ce tems-ci gouverneur de Cilicie. *d* Nous verrons qu'il fut depuis gouverneur de Syrie, & qu'il fit alors un [nouveau] dénombrement des personnes & des biens dans la Judée. [Et c'est peut-être ce que S. Luc veut marquer lors qu'il dit que celui qu'il fit à la naissance de Jesus-Christ fut le premier.] 'Mais d'ailleurs on croit même qu'il n'y avoit eu jusques alors aucun dénombrement dans la Judée, & que c'est pour cette raison que 'S. Justin dit que Quirinius en a été le premier Intendant, ἐπίτροπος.

Usf. p. 590. c | Cas. p. 140.
d Jos. ant. l. 18. c. 1. p. 616. a. b.
Cas. ex. 1. §. 31. p. 142.
Just. app. 2. p. 75. c. 6

NOTE III.

Pour la page 2 §. 2.

Si Nôtre Seigneur est né dans Bethléem, ou tout auprès.

'S. Justin dit que la caverne où Jesus-Christ est né n'étoit pas dans Bethléem, mais auprès. [Et comme ce Saint étoit de la Palestine même, on ne peut guere douter que celà ne fust, au moins selon l'état où Bethléem étoit de son tems. L'expression que Jesus-Christ est né à Bethléem, ou même si l'on veut, dans Bethléem, n'y est point contraire : & quand il seroit certain que cette caverne servoit d'étable à l'hostellerie où Joseph avoit voulut se loger, il est aisé qu'il y eût une hostellerie hors de la ville, ou hors du corps du village, si l'on veut que Bethléem ne fust qu'un village. Car il y a apparence que ce lieu étant si proche de Jerusalem, il n'étoit pas moins peuplé que les villages de la Galilée,] *e* dont les moindres avoient quinze mille habitans. *f* On remarque encore quelques autres choses qui peuvent favoriser ce sentiment. *g* Baronius cite même un endroit d'Eusebe, qui porte que Jesus-Christ est né dans un champ; διὰ τῆς τοῦ ἀγροῦ δείξεως. ' Quelques-uns croient qu'il faut lire τοῦ ἄντρου, [& celà est assez probable; mais non pas necessaire, puisqu'en disant qu'il est né dans un certain champ, ce n'est pas a dire qu'il ne soit né dans une caverne, ou même dans une maison qui auroit été dans ce champ à l'entrée du bourg, & qui auroit servi d'hostellerie pour les plus pauvres.

Just. dial. p. 304. a.
e Jos. bel. l. 3. c. 4. p. 833. b.
f Cas. ex. 2. §. 1. p. 159 160 | Jans. in Luc. 2. v. 8. p. 26. 2.
g Bar. an. Ch. 1. §. 2 | Eus. dem. l. 7. c. 4. p. 343. b.
Cas. ex. 2. §. 1. p. 163.

NOTE IV.

Pour la page 2. §. 2.

Sur le jour & l'année de la naissance de Jesus-Christ.

'On croit que Jesus-Christ nâquit la nuit, parce que ce fut la nuit que l'Ange annonça sa naissance aux pasteurs.

Luc. 2. v. 8 | Bar. app. §. 123.

'La tradition de l'Eglise, dit S. Augustin, est que ç'a été le 25. de Decembre. *a* Casaubon reconnoît qu'il ne la faut pas rejetter aisément sur ce qu'on pretend que c'est une saison trop froide pour faire parquer les troupeaux, y aiant bien de la difference entre ces pays-ci & la Judée : & il assure que même en Angleterre on laisse les vaches à l'air toute l'année. 'S. Chrysostome allegue diverses raisons pour prouver qu'il est effectivement né le 25. Decembre : [mais elles sont assez foibles hors ce qu'il assure] 'que ç'a toûjours été la créance des Eglises de l'Occident. 'S. Epiphane qui veut que ç'ait été le 6. de Janvier, [ne s'en éloigne que de douze jours.] *b* Saint Clement d'Alexandrie dit que de son tems les uns mettoient la naissance de Jesus-Christ au 19. ou 20. d'Avril, d'autres au 20. de May. Il en parle comme ne voyant en celà rien d'assuré.

Aug. de Trin. l. 4. c. 5. p. 112. 2. d.
a Cas. ex. 2. §. 7. p. 174.
Chry. t. 5. h. 33. p. 418-426.
p. 418. d | 419. d.
Epiph. 51. c. 29. p. 451. a.
b Clem. str. 1. p. 340. b. c.

'On cite d'un Jean de Nicée que ce fut seulement sous le Pape Jule que la fête de la Nativité fut fixée à Rome au 25. de Decembre. 'Le P. Combefis qui nous a donné la lettre de cet auteur, avoüe qu'il est fort nouveau; [à quoi l'on peut ajoûter qu'il est plein de contes, & qu'il ignore entierement & l'histoire & la discipline de l'antiquité. Ainsi il vaut mieux s'arrêter au témoignage de S. Chrysostôme] 'qui assure que depuis long-tems, ἄνωθεν, & par une tradition fort ancienne elle se celebroit [le 25.] de Decembre dans l'Occident, c'est-à-dire dans tous les pays qui sont depuis la Thrace jusqu'à Cadis, [& aux extrémitez de l'Espagne.] 'Il le dit nommément de Rome, & il croit qu'on y avoit pû trouver que c'étoit le vrai jour de la naissance du Sauveur dans les registres de la description de la Judée faite en ce tems-là, supposant qu'on les y gardoit encore. 'Nous trouvons cette fête marquée au 25. Decembre dans l'ancien calendrier Romain, [fait apparement dès 354.

Florent. p. 199. b.
Auct. 2. p. 297. 309.
Chry. t. 5. h. 33. p. 418. b. d | 419. e | 426. d.
p. 419. c. d.
Buch. cycl. p. 367.

'Selon ce que S. Augustin en dit en divers endroits, on ne peut douter qu'elle ne se fist de même en Afrique par une tradition ancienne & immemoriale: '& c'est lui qui nous apprend que cette fête étoit dès ce tems-là precedée d'un jeûne public : *die jejunii natalis Domini*. 'Il dit dans sa lettre 118. que la Passion de Jesus-Christ, sa Resurrection, son Ascension, & la descente du S. Esprit se celebroient tous les ans dans tous les lieux où l'Eglise étoit repanduë. [Il n'y joint point la fête de Noël, sans autre raison put-être, sinon] 'qu'il ne pretendoit pas marquer en cet endroit toutes les choses de ce genre. 'On croit néanmoins que ç'a pû être aussi parce qu'il ne voioit pas qu'elle fût celebrée par tout en un même jour, ni qu'elle fût si ancienne que les autres.

Aug. ep. 119. p. 213. 2. c. d.
ep. 236. p. 336. 2. d.
ep. 118. c. 1. p. 212. 1. c.
c.
Thom. fest. p. 48.

[L'incertitude de S. Clement d'Alexandrie sur le jour de la naissance de Jesus-Christ, & le peu de

cas qu'il témoigne faire de cette question, donnent assez sujet de croire que la fête ne s'en faisoit point encore alors, au moins dans l'Egypte où il vivoit, & dans les provinces voisines.] 'Elle s'y faisoit à la fin du IV. siecle conjointement avec celle du batême le jour de l'Epiphanie. [C'étoit apparemment le 6. de Janvier auquel la fête de l'Epiphanie a toûjours eté attachée. L'Eglise de Cypre suivoit ce semble en celà celle d'Egypte,] 'puisque S. Epiphane soutient que JESUS-CHRIST est né le 6. de Janvier, qu'il marque même par le mois Egyptien de Tubi, [comme ayant reçû cette créance de l'Egypte.] Il appelle aussi cette fête la Theophanie & l'Epiphanie.

Cas.n.coll. 10.c.2.p. 501.
Epiph. 51. c.29.p.451.

'On attribuë la même chose aux Eglises d'Asie. [De quoi je ne voi pas néanmoins qu'on ait de preuve particuliere.] 'On voit par l'homelie de S. Basile sur la naissance de Nôtre-Seigneur, qu'on en faisoit une fête dans la Cappadoce; [pourvû que cette homelie soit toute de lui: mais je ne croi pas qu'on y trouve que ce fût en Janvier plûtôt qu'en Decembre, ou en tout autre mois de l'année, ni que cette fête fût jointe avec celle du Batême. Il semble même que les Eglises de Cappadoce distinguoient la naissance de l'Epiphanie, puisque] 'S. Gregoire de Nazianze dit qu'ayant été ordonné Prêtre [l'an 361.] en un Mystere, il se retira [aussi-tôt après dans le Pont] en un autre Mystere, & revint du Pont en un troisiéme Mystere. On voit qu'il revint à Pâque: 'ainsi il y a tout sujet de croire qu'il avoit été ordonné à Noël & qu'il se retira à l'Epiphanie. [S. Basile est mort selon toutes les apparences le 1. jour de Janvier en l'an 379. *v. son titre n.* 81.] 'Et S. Gregoire de Nysse dit que sa fête suivoit de bien près celles de Noël, de saint Estienne, de S. Pierre, de S. Jaque & de S. Jean. 'Dans une oraison attribuée à S. Amphiloque on lit qu'il mourut le jour de la Circoncision entre la naissance de JESUS-CHRIST & son Batême. 'S. Gregoire de Nysse dit que la fête des Lumieres & du Batême de JESUS-CHRIST se celebroit quelques jours après sa naissance.' L'autre S. Gregoire marque bien des Mysteres qui se celebroient à Nazianze avec la Naissance, les Mages, *&c.* mais il n'y dit rien du Batême. [Que si néanmoins la fête de Noël se faisoit en Cappadoce le 25. de Decembre, il faut dire que S. Chrysostôme l'a ignoré,] 'puisqu'il n'attribuë cette pratique qu'à la Thrace & aux provinces plus Occidentales.

Usser. in Ig. pr. p. 47.
Bas div. h. 25.t.1.p. 511.c.
Naz.or.41. p 673.c.d.
n. p. 1093. a.
Nys. de Bas.t. 3.p. 479. b. c.
Amph. or. 2.p.17.d.
Nys. in Lum.t.3. p. 368. b.
Naz. h. 9. p 159.
Chry t. 5. h. 31. p. 413. d.

[Ce que ce Saint dit de la Thrace se peut confirmer par l'homelie 38. de S. Gregoire de Nazianze. Car nous croyons qu'elle est faite à Constantinople, ['& il la prononça à la feste de la naissance de JESUS-CHRIST, *a* qui devoit bientost estre suivie de celle de son Batême. 'Il dit que la premiere étoit appellée la Theophanie, '& l'autre la feste des Lumieres. [On trouve autre part cette Theophanie distinguée de l'Epiphanie & de la feste du Batême.] 'S. Chrysostome dit expressément que la Theophanie est la feste du Batesme & differente de celle de Noël.

Naz or.38. p.613.a.
a p. 622. b.
p. 613. d.
h. 39. 40. p. 624. b| 638. b.
Chry. t. 2. h. 31. p. 356 d.

[En l'an 377. ou peu après] 'quelques personnes venuës de Rome apporterent en Syrie la pratique de celebrer la Naissance de nôtre Seigneur au mois de decembre le même jour qu'on la faisoit en Occident; '& cette fête y fut si bien receue qu'en moins de dix ans elle se trouvoit tout à fait établie à Antioche, & s'y celebroit par tout le peuple avec beaucoup de solennité, 'quoique quelques-uns en murmurassent comme d'une innovation. 'Saint Chrysostome, qui nous apprend tout ceci, en parle d'une maniere qui fait dire au P. Thomassin, non que la naissance de JESUS-CHRIST avoit été celebrée jusques-là hors de son jour à Antioche, mais qu'absolument on ne l'y avoit point celebrée du tout.

t. 5. h. 33. p. 419. e.
p 418. a. b.
d.
Thom. fest. p. 241.

'S. Chrysostome semble dire que cette feste s'étoit répanduë en même tems dans les provinces voisines d'Antioche: [mais il ne le faut pas étendre jusqu'à l'Egypte]' comme nous l'apprenons du passage de Cassien. Cet auteur semble parler nonseulement du tems qu'il etoit en Sceté [vers 399.] mais encore de celui où il écrivoit sa 10. conference [vers 420. ou 425. Mais il paroit que dés l'an 432. l'Egypte avoit aussi embrassé la pratique de Rome.] 'Car Paul d'Emese dans le discours qu'il fit alors à Alexandrie le 29. de Coiac, qui est le 25. de decembre, dit que c'étoit le jour que JESUS-CHRIST étoit né, *&c.*' S. Isidore de Peluse en Egypte parle en effet de la Theophanie & de la naissance du Sauveur selon la chair comme de deux festes differentes. [Nous avons été surpris de lire] 'dans une oraison de Basile de Seleucie sur S. Estienne, que Juvenal de Jerusalem, [qui peut avoir été fait Evêque vers l'an 420.y] a le premier celebré la Naissance du Sauveur. [C'auroit été à l'Eglise de Jerusalem à en donner l'exemple à toutes les autres.] 'Nicephore dit que Justin fit fester Noël par toute la terre: [je pense qu'il l'entend du second. Mais que veut-il dire?]

Chry. p. 418. d.
Cass. coll. 10. c. 2. p. 501.
Conc. t. 3. p. 1096. b. c.
Isid. l.3 ep. 110 p. 301.
Combf. de Chry. p. 301.
Nphr. l.17. c.18.p 779. d.

'On voit dans S. Fulgence que le jour de Noël on annonçoit celui de Pasque, [ce qui se fait aujourd'hui le jour de l'Epiphanie.] 'En Egypte ce n'étoit même qu'après l'Epiphanie.

Fulg. ser. 2. c. 8. p. 554.
Cass. coll. 10. c. 2. p. 502.

[Il faudroit nous étendre bien d'avantage sur l'année de la naissance de JESUS-CHRIST, si nous pretendions traiter à fond les difficultez qui la regardent. Mais nous ne les avons point assez étudiées pour en parler. Nous dirons donc seulement qu'étant certain qu'il est né avant la mort du grand Herode, nous ne voyons pas comment on peut répondre aux raisons que l'on a pour dire que ce prince est mort l'année Julienne 42. de Rome 750. *v la ruine des Juifs n.* 1. & qu'ainsi supposant la naissance de nôtre Seigneur au 25. de decembre, il la faut mettre au plustard quatre ans entiers avant l'ere commune que nous suivons: c'est-à-dire à la fin de l'année en laquelle Auguste étoit Consul pour la douziéme fois avec L. Sylla, qui étoit la 41. année Julienne, ou depuis la correction du calendrier par Jule Cesar; la 40. d'Auguste depuis la mort de Cesar, ou la 27. à conter depuis la bataille d'Actium; la 36. depuis qu'Herode avoit été declaré Roy de Judée, la 749. de la fondation de Rome, la 4. de la 193. Olympiade, l'an 4000. de la creation du monde selon Usserius, & la 4709. de la Periode Julienne. C'est l'opinion qui est suivie aujourd'hui par presque toutes les personnes habiles:] '& pour laquelle le P. Noris s'est encore declaré.

Noris, de Pis.

a Il y a néanmoins trouvé depuis de la difficulté, parce que d'une part *b* Tertullien dit que JESUS-CHRIST a été marqué dans le dénombrement fait par Sentius Saturninus, [ce qu'on ne sauroit bien expliquer, comme on l'a vû dans la Note 2. si on ne dit qu'il étoit gouverneur de Syrie dans le tems que JESUS-CHRIST est né;] '& que de l'autre nous apprenons de plusieurs medailles que Quintilius Varus étoit gouverneur de Syrie dés l'an 748. de Rome, & avant l'autonne de la 40. année Julienne, en laquelle Decimus Lælius Balbus & C. Antistius Vetus étoient Consuls.

a epo. p. 217.
b Tert. in Marc. l. 4. c. 19. p. 532. b. c.
Noris, epo. p. 217.

'Le P. Pagi a cru sur celà devoir mettre la naissance de nôtre Seigneur en la même année 748. avant que Saturnin fût sorti de charge. [Mais à moins qu'il ne veuille mettre la naissance de nôtre Seigneur vers le mois de may, il a dû selon ses principes la mettre le 25. de decembre de la 39. année Julienne en l'an de Rome 747. six ans entiers

Pagi, ap. S. 121. 127.

tiers

§. 117. tiers avant l'ere commune,]' puisqu'il reconnoit [avec le P. Noris] que la 25. année du regne d'Auguste en Syrie, en laquelle Varus gouvernoit déja, a commencé en cette 39. année Julienne. [Nous ne voyons rien qui empêche absolument de mettre des ce tems-là la naissance de JESUS-CHRIST. Mais plus on l'éloignera de nous, plus on augmentera la difficulté qu'il y a à accorder sa naissance avec ce que dit S. Luc,] 'qu'il avoit environ 30. ans lors qu'il fut batizé en la 15. année de Tibere, c'est-à-dire en l'an 29. de l'ere commune, si ç'a été le 6. de janvier. Ainsi je pense qu'il vaut mieux abandonner absolument Tertullien, qui peut n'avoir pas été plus exact dans l'histoire qu'en beaucoup d'autres choses,] & dire avec le P. Noris que Varus étoit déja gouverneur de Syrie lors que JESUS-CHRIST est né.

Luc 3. v. 1. 23.

Noris, epo.p. 217. c.

NOTE V.

Pour la page 3 §. 2.

Sur le bœuf & l'âne de la Créche.

Bar. an. chr. 1. §. 3.
'Baronius cite plusieurs Peres pour prouver qu'il y avoit un beuf & un âne dans l'étable où JESUS-CHRIST fut mis. 'Néanmoins il semble que tous ces Peres se peuvent expliquer en un sens plus allegorique. Et ceux qui ont interpreté S. Gregoire de Nazianze [& Prudence] l'ont pris en cette maniere. 'Celà est visible de S. Ambroise: [aussi Baronius ne le cite pas.

Caf. ex. 2. §. 2. p. 166.

Amb. in Luc. 2. v. 7. p. 27. k. l.

Je ne sçay pas non plus si l'on trouveroit qu'aucun des anciens commentateurs d'Isaïe ait expliqué à la lettre l'endroit de ce prophete qui paroist avoir donné lieu à cette tradition.] 'Origene le cite même sur la créche de nôtre Seigneur, mais pour luy donner un sens mystique. Pour celuy d'Abacuc qui porte selon la version Latine des Septante (car l'Hebreu lit tout autrement) *Vous serez connu au milieu de deux animaux*, 'S. Jerôme en raporte quatre interpretations differentes; & il dit que le peuple l'entendoit des deux larrons entre lesquels JESUS-CHRIST fut crucifié: mais il ne dit pas un mot du bœuf ni de l'âne de la créche.
'S. Augustin raporte aussi trois explications de cet endroit, & n'y neglige point celle des deux larrons; mais ne parle point de l'autre.

Ori. in Luc. h. 13. p. 122. c.

Abac. 3. v. 2.

Hier. n. t. 6. p. 196. a.

Aug. civ. D. l. 18. c. 32. p. 230. 1. d.

'S. Cyrille de Jerusalem, que Baronius cite avec les autres, prend encore un autre sens tout different, & lit *Ζωῆς vitarum*, & non point *Ζώων animalium*. [Ainsi il semble que cette tradition, que les peintres ont rendu si celebre, n'a point été marquée bien precisément avant] l'auteur du livre des promesses, [qui vivoit vers le milieu du V. siecle, '& qu'on ne connoît que par son ouvrage, où il y a assez peu d'érudition & d'exactitude.] 'On la trouve marquée dans un poëme attribué à Lactance, [mais dont on sçait seulement qu'il n'est point de Lactance ni de son tems.]' On trouve aussi le passage d'Abacuc expliqué dans S. Chrysostome des animaux qui étoient à la créche: mais c'est dans un discours du VI. tome visiblement indigne d'être attribué à ce Pere.

Cyr. cat. 12. p. 11. 4. al Caf. ex. 2. §. 2. p. 166.

Prosp. pro. l. 3. c. 5 p. 131.

Lact. de pass. p. 936.

Chry. t. 6. h. 33. p. 277. c.

'Baronius cite d'un discours attribué à S. Chrysostome, mais qui est d'un auteur latin, que la créche où JESUS-CHRIST fut mis étoit de terre; & qu'on l'avoit ôtée pour en mettre à la place une d'argent.

Bar. an. chr. 1. §. 5 I Caf. ex. 2. § 4. p. 168. 169.

'Baronius dit encore qu'on tient que lors que la Vierge accoucha, il sortit miraculeusement une fontaine de la roche qui formoit la caverne. Il n'en allegue point d'autorité, sinon qu'il semble le citer du livre de Bede sur les saints lieux, qui ne le dit pas néanmoins, 'outre qu'il dit plusieurs choses dans cet ouvrage qui sont peu probables, ou certainement fausses.

Bar. an. ch. 1. §. 4.

Caf. ex. 2. §. 3. p. 167

NOTE VI.

Pour la page 3. §. 3.

Sur Simeon & Anne.

'Baronius rejette avec raison ce que des méditations peu solides, ou des traditions incertaines ont ajouté à l'histoire de S. Simeon. Il met en ce rang ce que dit Celse auteur d'une preface qui est parmi les œuvres de S. Cyprien, quoique cet auteur paroisse avoir vécu dans le tems des persecutions. 'Que Simeon étoit aveugle, & qu'il recouvra la vuë en recevant JESUS-CHRIST entre ses bras. Baronius pretend même que celà est contraire à l'Ecriture; parce que Simeon fit, dit-il, en cette occasion une fonction sacerdotale; ce qu'il prouve par les images, & parce que c'est le sentiment de presque tous les Peres. [Allatius dans sa dissertation des Simeons, où l'on peut voir combien les nouveaux grecs sont feconds à inventer des histoires,]' cite plusieurs auteurs anciens & nouveaux qui disent qu'il étoit Prêtre. *a* L'autorité de S. Athanase [est assurément considerable, si néanmoins le traité *de communi essentia, &c.* est veritablement de lui: car bien des personnes en doutent; *v. son titre n.* 106. Pour les autres pieces qu'Allatius cite comme anciennes, elles sont toutes assez suspectes.] 'Divers auteurs soutiennent que Simeon étoit plutost un simple laïque. [Il est certain qu'il ne paroît point du tout par l'Evangile qu'il fût autre chose.]

Bar. an. 1. §. 40.

ap. Cypr. p. 564. 1.

All. de Sim. p. 3. *a* Ath. com. ess. t. 1. p. 230. a.

All. de Sim. p. 3.

'On assure que les reliques de S. Simeon étoient à Constantinople dans une chapelle de S. Jaque le Mineur bâtie par Justin II. dans une église de la Vierge auprés de Ste Sophie, 'd'où l'on dit que les Venitiens les ont transportées à Venise vers l'an 1220. & les ont mises dans une église bâtie long-tems auparavant sous le nom de ce Saint même. 'On montroit autrefois son tombeau dans la vallée de Josaphat prés de Jerusalem. 'Le menologe de Canisius joint sa fête à celle de la Purification. Celui de Venise *p.* 107. 1. & celui d'Ughellus *t.* 6. *p.* 1208. la mettent le lendemain, 'selon la coutume ordinaire des Grecs, de faire le lendemain des mysteres une memoire de ceux qui y ont eu part. 'Les plus anciens martyrologes des Latins marquent la fête de ce Saint, *depositionem*, le 5. Janvier, auquel on pouvoit faire quelque memoire de la Purification. 'D'autres le mettent le 2. & le 4. de Fevrier. Les martyrologes d'Usuard & d'Adon le mettent le 8. d'Octobre, ce que le Romain a suivi. Les mêmes martyrologes marquent Ste Anne la prophetesse le premier jour de Septembre. Le menologe de Canisius *t.* 2. *p.* 851. la met le 28. d'Août. Celui d'Ughellus *p.* 1208. la joint le 3. de Février à celle de S. Simeon, ce que font aussi les Menées *p.* 40.

Codin. or. c. p. 56. d I Men. 3 feb. p. 40. Cang. de Const. l. 4. p. 86. c.

Boll. 19. mars. p. 7. c. Canif. t. 2. p. 736.

Boll. may. t. 1. p. 8. 1.

Florent. p. 224.

Boll. 2. 4. feb. p. 167. I 1449. d.

NOTE VII.

Pour la page 3. §. 3.

Sur la fête de la Purification.

'Baronius ne craint point d'avancer qu'on ne sauroit trouver avant le tems de Justinien, aucun sermon prononcé le jour de la Purification, soit dans les Grecs, soit dans les Latins. 'On en trouve néanmoins qui sont attribuez à S. Athanase, à S. Cyrille de Jerusalem, [& à celui d'Alexandrie,] à S. Gregoire de Nysse, à S. Amphiloque, & à S. Chrysostôme. [Il faudroit voir si toutes ces pieces sont bien assurées, ce que nous n'examinerons pas ici. Celle qu'on attribuë à S. Methode n'est pas du Martyr, *v. son titre*,]'& Bollandus avouë au moins que celle qui porte le nom de S. Athanase, est amplifiée par d'autres. Le P. Thomassin

Bar. 2. feb. a.

Boll. 2. feb. p. 168-270.

p. 169. c.

massin dans son traité des fêtes, *l. 2. c. 11. p. 292. 295.* assure comme Baronius qu'on ne trouve aucun sermon ancien sur la fête de la Purification, & que ceux qu'on allegue des Peres ou ne sont pas d'eux, ou sont composez de leurs commentaires sur les paroles de l'Evangile qu'on lit à cette fête.

[Il faut pourtant prendre garde que les auteurs sur lesquels Baronius fait commencer la fête de la Purification au VI. siecle, ne sont pas fort anciens, & ne parlent que de quelques lieux particuliers comme d'Antioche & de Constantinople.]
All. in Meth. p. 344. 'Nous apprenons au moins de la vie de S. Theodose Abbé qu'elle se faisoit à Jerusalem au milieu du V. siecle : & il paroît qu'elle n'y étoit point nouvelle. [On peut croire que la fête de la *Purification*, &c. marquée dans les anciens martyrologes de S. Jerôme au 2. de Février y a été ajoûtée
Flor. n. ; p. 295. par les copistes, & d'autant plus] 'qu'elle ne s'y lit point dans quelques exemplaires. [Mais je ne sçai si on peut dire la même chose de ce qu'on lit
p. 224. au 5. de Janvier,] '*In Jerosolyma Simeonis prophetæ cùm obtulit ei Dominum Jesum Christum Ma-*
p. 225. *ria & Joseph.* 'Celà donne grand sujet de croire que quelques Eglises Latines au moins ont fait ce jour-là long tems avant Justinien, quelque memoire de la Purification, pour la joindre aux autres mysteres de l'enfance de Jesus-Christ. [Il semble que celà se puisse confirmer par ce que dit saint
Leo, ep. 16. c. 2. p. 462. Leon,] '*Aliud tempus est .... quo infans circumciditur, aliud quo hostia pro eo legalis offertur, aliud cùm tres Magi, &c.* Car on voit dans ces paroles la Purification mise entre la Circoncision & l'Epiphanie. [Mais je croi qu'il suit plûtôt en cet endroit l'ordre du tems que celui des fêtes. Pour l'Eglise Greque même S. Gregoire de Nazianze dit
Naz. or. 39. p. 632. a. à Constantinople] 'qu'on avoit embrassé Jesus-Christ avec Simeon, &c. avant que de celebrer son batême le jour de l'Epiphanie. [Mais ce peut être seulement parce qu'on avoit honoré ce mystere le jour de Noël avec les autres dont il parle au même endroit. On pouvoit néanmoins en avoir fait en quelqu'autre jour une memoire particuliere, que Justinien aura seulement transferée au 2. de Février & renduë plus solennelle.]

NOTE VIII.

Pour la page 3. §. 3.

Que la Vierge est retournée à Bethléem après la Purification.

Aug. conf. Ev. l. 2. c. 5. t 4. p. 173. 1. c. 'S. Augustin paroît supposer que la Vierge & S. Joseph ne revinrent point à Nazaret qu'après leur retour d'Egypte. [Il semble en effet qu'ils soient allez en Egypte non de Nazareth, mais de Bethléem, où ils etoient par consequent revenus
Matt. 2. v. 13. de Jerusalem après la Purification. 'Car l'Ange ordonna à Joseph d'aller en Egypte à cause qu'He-
v. 16. rode devoit chercher l'enfant pour le tuër. ' Or Herode ne le fit chercher qu'à Bethléem & aux environs. [Ainsi il y a toute apparence que Joseph
v. 22. 23. y étoit encore alors avec sa famille.] 'On voit aussi que la pensée de S. Joseph au retour d'Egypte étoit de demeurer en Judée où est Bethléem, &
Aug. conf. Ev. l. 2. c. 9. p. 176. 1. d. non à Nazaret. 'Et il pouvoit croire que Jesus étant le Messie attendu des Juifs, il devoit demeurer à Jerusalem où étoit le Temple, [& tout le culte de leur religion, ou aux environs, & particulierement à Bethléem où il étoit né, d'où il devoit sortir selon les Prophetes, & qui étoit le lieu propre de la famille de David dont il descendoit.]

Luc. 2. v. 39. 'S. Luc dit cependant que la Vierge après la Purification s'en retourna à Nazaret, [sans parler de
Aug. conf. Ev. l. 2. c. 4. p. 173. 1. c. d. sa fuite en Egypte.] 'Mais S. Augustin répond à celà que c'est l'ordinaire des Evangelistes de décrire des choses qui sont fort éloignées l'une de l'autre comme si elles se suivoient immediatement, lors qu'ils jugent devoir omettre ce qui est arrivé entre deux :[Ceux qui croient, comme nous al-
Epiph. de Chr. c. 1. p. 48. a. lons dire, que les Mages ne sont venus qu'après les 40. jours, seront obligez de dire que la Vierge étoit revenuë de Jerusalem à Bethléem, s'ils ne veulent dire avec S. Epiphane,]'que les Mages l'y trouverent parce qu'elle y étoit venuë de Nazaret par rencontre, & par une espece de visite qu'elle y faisoit de tems en tems: [ce qu'on avouera sans peine avoir beaucoup moins d'apparence. Et selon la chronologie ordinaire qui ne met la naissance de Jesus-Christ qu'environ trois mois avant la mort d'Herode, elle n'en a guere eu le loisir.]

NOTES IX.

Pour la page 3. §. 3.

Quand les Mages sont venus adorer nôtre Seigneur.

Aug. conf. Ev. l. 2. c. 11. p. 176. a. 'S. Augustin a cru que les Mages étoient venus à Bethléem avant la Purification : [Mais il n'en donne point de preuve,]se contentant de répondre aux objections qu'on peut faire contre ce sentiment: [de sorte qu'il semble n'avoir point eu d'autre raison pour le croire, que la pratique de l'Eglise d'Occident de celebrer l'adoration des Mages le 6. de Janvier, 13. jours après la naissance de Jesus-Christ & près d'un mois avant la Purification. Au moins tous ceux qui sont de ce sentiment après Baronius n'en donnent point d'autre.

Cependant je ne sçai si cette raison doit paroitre bien considerable, étant aisé que l'Eglise ait celebré ce mystere le 6. de Janvier, sans songer s'il étoit arrivé le même jour. Car comme nous avons vû dans la Note 4. le 6. de Janvier étoit originairement en Orient la fête de la nais-
Cass. coll. 10. c. 2. p. 502. sance de Jesus-Christ.] 'Cassien ajoûte qu'on y celebroit aussi son batême. [ce qui est confirmé par toutes les homelies des Peres Grecs sur la fête de l'Epiphanie ou des Lumieres, qui sont les deux noms qu'on donnoit alors à la fête qui se faisoit ce jour-là. Cassien ne dit point qu'on celebrât aucun autre mystere dans la solen-
Boll. 6. jan. p. 323. §. 3. nité de l'Epiphanie:] '& Bollandus assure que les Grecs n'y en honorent point d'autre presentement que le batême de Jesus-Christ. [On peut seulement douter si l'Eglise de Cypre n'y honoroit point le miracle de Cana comme les La-
Epiph. 50. c. 29. p. 451. b. c. tins, au lieu du batême,] ' puisque S. Epiphane croit que le miracle s'est fait vers le 6. de Jan-
c. 28. p 450. vier, '& met le batême au 6. jour de Novembre.
de fid. c. 22. p. 1005. a. 'En parlant en un autre endroit de la fête de l'Epiphanie, il ne lui donne pour sujet que la naissance de Jesus-Christ.

[Si donc les Grecs ont jamais fait l'adoration des Mages le 6. de Janvier; il faut dire que ce n'a été que comme une suite de la naissance de Jesus-Christ, à laquelle ils semblent l'avoir
Naz. or. 38. 39. p. 623. a. b; 632. a. toûjours attachée.] ' On voit en effet que saint Gregoire de Nazianze joint ensemble ces deux mysteres ; & il y ajoûte encore ceux de la Purification, [qui assurément ne sont pas arrivez le même jour : de sorte qu'il paroît que l'Eglise Greque a eu dessein d'honorer tous les mysteres de l'enfance de nôtre Seigneur avec sa naissance.] 'S. Basile joint aussi la naissance & les
Bas. div. h. 25. t. 1. p. 511. 512. Mages en une même fête. *a* S. Chrysostome en annonçant la fête de Noël [pour le 25. de
a Chry. t. 1. h. 31. p. 357. Decembre] parle assez amplement de l'adoration des Mages. *b* Dans un autre sermon fait
b t. 6. h. 53. p. 419. b. le jour de Noël il dit encore plus formellement, *Aujourd'hui les Mages se sont venu adorer ..... & il*

Boll. 6. jan. p. 323. §. 31 may, t. 1. p 7. a. *il court en Egypte.* ' Tous les Grecs honorent encore aujourd'hui la venuë des Mages le 25. de Decembre avec la naissance de Jesus-Christ, reservant seulement le Batême pour le 6. de Janvier. [Ainsi il est visible qu'on ne trouve rien dans toute l'Eglise d'Orient qui porte à croire que les Mages soient venus ce jour-là à Bethléem.

Pour l'Eglise Latine, il est certain que depuis le commencement du V. siecle au moins, elle a honoré ce jour-là l'adoration de Jesus-Christ par les Mages : mais à ce mystere elle y a toujours joint le Batême & les nôces de Cana.]' *Et Dieu seul sçait*, dit S. Maxime de Turin, *laquelle de ces trois merveilles s'est proprement faite en ce jour.* ' S. Paulin reconnoît aussi que ni lui ni les autres ne le savoient pas. *c* Baronius raporte ces passages & d'autres encore de plusieurs anciens Auteurs qui témoignent le même doute, 'exprès pour montrer qu'il n'y a point sur celà d'autorité certaine dans l'Eglise; & que quand elle nous fait chanter dans l'office, Qu'une telle chose s'est faite en ce jour, celà signifie simplement dans son usage que c'est le jour auquel on en fait la memoire. Le P. Thomassin raporte ce sentiment de Baronius, l'approuve & l'etend encore.

Max T. h. 11. 17. p. 199. 2. 21 204. 1. b. Pauli. car. 24 p. 599. c Bar. 31. §. 34. 35 §. 34.

[Mais l'Eglise même nous fait lire dans l'Office les paroles de S. Maxime, afin que personne ne puisse douter que quand elle fixe en de certains jours la solennité des Mysteres, elle ne pretend nullement nous faire une decision qu'ils soient arrivez en ces jours-là : Et elle les fait lire dans l'octave de l'Epiphanie pour nous l'apprendre nommément de ceux qu'elle celebre le 6. de Janvier.

Il faut bien au moins demeurer d'accord que le batême de Jesus-Christ & son premier miracle à Cana ne sont pas arrivez tous deux en un même jour, n'y ayant, comme je croi, personne aujourd'hui qui ne mette plus de deux ou trois mois entre l'un & l'autre. Peu de personnes aussi pretendent que les Innocens aient été tuez le 28. ou le 29. de Decembre, quoique l'Eglise Latine en fasse la fête le 28. de ce mois, & la Greque le 29. Et ce qui est certain, c'est qu'on ne peut pas le pretendre en croyant que les Mages sont venus le 6. de Janvier.

Nous ne nous serions pas arrêtez si long-tems sur une chose reconnuë de Baronius & de beaucoup d'autres, & qu'on peut dire ne recevoir pas de difficulté parmi ceux qui s'appliquent à l'histoire de l'Eglise, si nous ne savions que des personnes habiles en d'autres matieres se font presque une maxime de religion de s'attacher à ce qui semble fondé sur l'Office de l'Eglise. Mais c'est l'Eglise qui nous permet de quitter quelquefois sa lettre pour suivre son esprit, & de ne nous attacher dans ce qui regarde l'histoire des faits qu'à ce qui est certain selon les regles de l'histoire.] 'Florentinius en fait un principe qu'il applique à cette occasion particuliere; ' & il panche fort à croire que les Mages ne sont point venus le 6. de Janvier, mais quelque tems après la Purification.

Flor. p. 234. c. p. 237. 239.

[S'il y a donc aussi peu d'obligation de fixer la venuë des Mages au 6. de Janvier à cause de l'Eglise Latine, qu'il y en a peu de la fixer au 25. de Decembre à cause de l'Eglise Greque, je croi qu'on avouera sans peine qu'il est bien plus naturel de ne la mettre qu'après la Purification, fort peu avant la fuite de nôtre Seigneur en Egypte. Car il y a assurément peu d'apparence qu'Herode ait été près d'un mois sans s'informer de ce qu'étoient devenus les Mages; & sans s'apercevoir qu'ils s'étoient moquez de lui, comme parle S. Matthieu. Tout ce que la lumiere de S. Augustin lui a pû fournir pour répondre à cette objection, n'empêche pas qu'elle ne demeure toûjours très-forte: sur tout si l'on considere ce que S. Augustin paroît n'avoir pas sceu, que jamais Prince ne fut plus soupçonneux ni plus violent qu'Herode, ni plus passionné de faire passer à ses enfans la grandeur qu'il s'etoit acquise. On voit par le trouble où le jetta la venuë des Mages, & par la cruauté inouïe qu'il commit ensuite, qu'il ne negligeoit nullement ce qu'on disoit de la naissance de ce nouveau Roi.] ' On peut voir ce que Florentinius dit sur celà. [La plus ancienne Concorde que nous avons de l'Evangile, & qu'on croit être d'Ammone si celebre au commencement du III. siecle,]' ne met l'histoire des Mages qu'aprés celle de la Purification, 'On cite la même chose de Juvencus [qui vivoit dans le IV. siecle,] & même d'Origene & d'Eusebe dans les Chaines greques. S. Leon suit le même ordre dans son Epitre 10. *c.* 2. *p.* 462.

p. 235-237. Bibl. P. t 7. p. 8. 9. Florent. p. 234. b.

[La chronique de saint Jerôme ne met le meurtre des Innocens que plus de deux ans après la naissance de Jesus-Christ:] ' ce qui revient à ce que S. Epiphane & d'autres ont cru, *a* que les Mages n'étoient venus que dans ce tems-là; & ils se fondent sur ce qu'Herode s'étant informé du tems qu'ils avoient vû l'étoile, fit tuer sur celà tous les enfans nez à Bethléem depuis deux ans.

Bar. an. Ch. 1. §. 32. a Epiph de Chr. c. 1. p. 48. a.

'S. Chrysostome répond à celà que l'étoile pouvoit avoir commencé à paroitre long-tems avant la naissance de Jesus-Christ, *b* & qu'Herode conduit par sa crainte & par sa colere, avoit encore pris plus de tems pour une plus grande sureté.

Chry. in Matt. h 7. p. 81. d. b p. 82. a.

'Papebroc ne laisse pas de tirer de là que l'étoile avoit commencé à paroitre dés le tems de la conception de Jesus-Christ, que les Mages vinrent à Bethléem le 25. de Decembre auquel les Grecs en font la fête, un an après la naissance du Sauveur, & que les Innocens furent tuez le 28. ou le 29. du même mois. Mais comme il est certain que celà arriva avant Pâque de la 42. année Julienne, qu'il reconnoit être le tems de la mort d'Herode, il avance la naissance de Jesus-Christ d'un an, & la met dés la 40. année Julienne, cinq ans & sept jours avant l'ere commune. [Mais il est visible, comme nous avons dit, que le dessein de l'Eglise Greque & Latine a été d'honorer l'adoration des Mages & le martyre des Innocens avec la naissance du Sauveur, parceque ce sont des suites du même mystere, sans songer beaucoup aux jours où ces choses sont arrivées. Ainsi on n'en peut tirer aucune preuve solide pour l'histoire, non plusque] 'des images des Grecs qui representant l'adoration des Mages, y dépeignent Jesus-Christ comme un enfant d'un an.' C'est ce que Papebroc même a enfin reconnu, quoique l'autorité de Jean de Nicée qu'il allegue [soit bien foible pour celà.] Il veut donc presentement que l'étoile ait commencé à paroitre lors que l'Ange s'apparut à Zacarie; que les Mages soient venus environ deux ans après, huit ou neuf mois depuis la naissance de nôtre Seigneur; & que les Innocens aient été tuez vers le mois d'Août.

Boll apr. t. 1. p. 8. 13 may, t. 1 p. 7. a | 56. 57. may, t. 1. p. 56. 1. Sup. p. 519. 520.

'Les plus habiles croient que le mot τότε dont S. Matthieu se sert pour joindre la venuë des Mages à la naissance de Jesus-Christ, ne souffre pas qu'on les separe beaucoup; [ce qui ne favorise pas néanmoins ceux qui veulent que les Mages soient venus dès le 6. de Janvier; puisqu'il faut aussi qu'ils mettent environ un mois entre la venuë des Mages & la fuite en Egypte, que S. Matthieu joint par la même particule. Il ne seroit peut-être pas même bien difficile de répondre à cet τότε; & nous mettrions assez volontiers un an & deux même entre la naissance de Jesus-Christ & la venuë des Mages : ce qui nous laisseroit la liberté de mettre leur arrivée le 25. de Decembre ou le 6. de Janvier. Mais nous n'osons éloigner la naissance de Jesus-Christ de la 15. année

Cas. ex. 2. §. 9. p. 180.

année de Tibere, qu'autant qu'une necessité absoluë nous y contraint. La mort d'Herode très-fixe selon toute nôtre lumiere en la 42. année Julienne, nous oblige de dire que Jesus-Christ est né dès la fin de la 41. Mais pour la reculer davantage, il nous faut des preuves sans réponse.

Après avoir montre, comme nous croyons, qu'il n'y a aucune preuve que les Mages soient venus le 6 de Janvier; il n'est point fort necessaire pour nôtre sujet de chercher pourquoi les Latins y honorent ce mystere. Néanmoins comme celà regarde aussi l'histoire de l'Eglise, nous dirons ce que nous en pouvons conjecturer. Il se pourroit donc peut-être bien faire que l'Eglise Latine aussi-bien que la Greque auroit celebré d'abord la naissance de Jesus-Christ, & par une suite naturelle l'adoration des Mages le 6. de Janvier, & qu'ensuite elle auroit transferé la naissance au 25. de Decembre, & laissé l'adoration des Mages en son ancien jour.] 'Florentinius paroit être assez de ce sentiment, *a* & il remarque qu'on trouve dans l'Ordre Romain que l'Epiphanie se regardoit à Rome même comme une seconde fête de la Naissance, & encore plus solennelle que celle du 25. Decembre, parce qu'outre ce mystere on y en honoroit plusieurs autres. [Nous n'alleguons point Jean de Nicée auteur indigne qu'on en parle.] 'Florentinius cite du sermon 14. *de tempore* dans S. Augustin, qu'on honoroit en un même jour la naissance de Jesus Christ, & son adoration par les Mages: [mais je ne trouve point cet endroit ni dans le 14. ni dans le 34. Que s'il est plus probable, comme il nous le paroît, qu'on a toûjours fait la Naissance dans l'Occident le 25. de Decembre, on a pû mettre l'adoration des Mages au 6. de Janvier pour la joindre au Batême comme une seconde manifestation de Jesus-Christ, & pour s'occuper davantage de ce mystere de la vocation des Gentils qu'on n'eust pû faire le jour de Noël.]' Il semble au moins que l'adoration des Mages ne s'est pas toûjours faite le 6. de Janvier parmi les Latins, puisque tous les sermons qu'on a dans saint Ambroise sur le jour de l'Epiphanie ne parlent que du Batême. [On ne croit point que ces sermons soient de S. Ambroise; mais ils peuvent avoir été faits à Milan, puisque cette Eglise paroît avoir eu plus d'usages propres qu'aucune autre de l'Occident; & il a été plus aisé d'attribuer à S. Ambroise ce qui étoit de ses successeurs.

Florent. p. 199. 132. *a* p. 200. 201. — p. 138. — p. 128. 11 a, & b.

Le calendrier de Bucherius qui marque la fête de Noël, ne parle point de celle de l'Epiphanie. Je ne sçai s'il en faudroit conclure qu'on ne faisoit point encore celle-ci à Rome en 354.] 'Que si les Donatistes ne la faisoient point du tout, (car il semble que ce soit le sens de ce que dit S. Augustin, *Meritò istum diem nunquam heretici Donatistæ celebrare voluerunt*;) [c'est une grande preuve que cette fête n'a commencé en Afrique que depuis que les Donatistes eurent fait schisme vers 310.] 'Il est certain qu'on la faisoit dans les Gaules en 361. & fort solennellement, puisque Julien l'apostat, [qui assurément se mettoit peu en peine des fêtes de l'Orient où il n'étoit pas,] n'osa se dispenser d'aller ce jour-là à l'Eglise, [ne s'étant pas encore declaré pour apostat: c'étoit apparemment à Vienne. Les sermons de S. Augustin sur l'Epiphanie nous assurent de la celebrité de cette fête en Afrique dès la fin du IV. siecle: & ceux de S. Leon nous apprennent la même chose pour l'Eglise de Rome dans le V.

p. 138. 11 Aug. f. 202. B. p. 215. b. — Amm. l. 21. p. 181. a.

Pour ce qui est des Grecs,] 'on trouve dans S. Clement d'Alexandrie la fête du Batême de Jesus-Christ, [qui par consequent doit avoir commencé au moins dès le second siecle:] mais il dit que c'étoient les Basilidiens qui la festoient en passant toute la nuit precedente dans la lecture. Ils la faisoient apparemment le 10. de Janvier. [Depuis celà je ne voi rien pour cette fête jusqu'à l'an 372.] 'auquel Valens se trouvant à Cesarée en Cappadoce le jour de l'Epiphanie, il vint à l'Eglise des Catholiques qu'il y trouva assemblez en fort grand nombre.' Cette fête paroît toûjours depuis dans l'histoire entre les plus solennelles, [& il seroit inutile d'en citer les passages.] 'elle est quelquefois appellée la fête des Lumieres à cause du Batême à qui on donne souvent le nom d'Illumination. [Mais son titre le plus commun est celui d'Epiphanie.] 'S. Jerôme pretend qu'il lui est tellement propre, qu'il ne veut pas qu'on le donne aussi à la fête de la naissance de nôtre Seigneur, comme quelques-uns le faisoient, [par où il semble avoir voulu marquer les Egyptiens & ceux de Cypre:] & il dit même qu'il ne convient point du tout au jour de Noël, quoique sur une raison [à laquelle il seroit aise de répondre. Mais je ne sçai pourquoi] il met le Batême & l'Epiphanie le 5. de Janvier [au lieu du 6. Est-ce une pure bevuë? Nous avons remarqué dans la n. 4. que] 'S. Epiphane ne donne que la naissance de Jesus-Christ pour sujet à la fête du 6. de Janvier, & ne laisse pas de l'appeller l'Epiphanie. 'L'on donnoit aussi quelquefois le nom de Theophanie à la fête de la Naissance distinguée de celle du Batême, '& quelquefois à celle-ci distinguée de l'autre. [Nous parlerons sur S. Chrysostôme de la difficulté qu'il forme] *a* en commençant l'énumeration des fêtes par celle de l'Epiphanie, [sous laquelle il pouvoit comprendre tous les mysteres que nous celebrons au tems de Noël.]

Clem. str. p. 340. c. — Naz. or. 20. p. 351. a. b. — Thom. fest. p. 137. — Naz. or. 40. p. 638. b. c. — Hier. in Ez. c. 1. p. 378. b. — Epiph. de fid. c. 22. p. 1150. a. — Naz. Bas. — Ibid. p. l. 3. ep. 110. p. 301. a. Chry. t. 1. h. 23. *a* Chry. t. 5. h. 39. p. 469. c.

NOTE X.

Pour la page 10. §. 3.

D'où venoient les Mages.

'S. Chrysostôme dit toûjours que les Mages venoient de Perse; & il ne le met point en question. 'Plusieurs autres Peres suivent le même sentiment. *b* S. Theodote Martyr à Ancyre sous Diocletien, cite pour témoins de la divinité de Jesus-Christ les Caldéens, les Mages & les plus habiles des Perses, qui lui étoient venu offrir des presens comme à un Dieu. [Aussi personne n'ignore que les Mages ont toûjours été très-celebres parmi les Perses.] 'S. Justin & quelques autres anciens ont cru qu'ils venoient seulement d'Arabie.

Chry. in Matt. h. 6. 7. — Jans. in Matt. p. 16. — *b* Boll. 18. may, p. 160. f. — Just. dial. p. 304. a. Bar. an. ch. 1. §. 25.

NOTE XI.

Pour la page 2. §. 3.

Si l'étoile a conduit les Mages à Jerusalem.

'S. Chrysostôme [& plusieurs autres] croient que l'étoile conduisit les Mages jusques à Jerusalem. ' Il faut néanmoins avouër que ces paroles du texte, *Nous avons vû son étoile en Orient*, & ce qui est dit ensuite, qu'ils furent fort aises de revoir l'étoile qu'ils avoient vuë en Orient, tout celà est bien fort pour croire qu'ils ne l'avoient point vuë dans la Judée.

Chry. in Matt. h. 6. p. 66. d. e. — Jans. in Matt. p. 18. a.

NOTE XII.

Pour la page 2. §. 3.

Du nombre, des noms, & de la qualité des Mages.

[Ce sont assez vrai-semblablement les trois presens offerts par les Mages, qui ont donné lieu de dire que les Mages mêmes étoient au nombre de trois: Car l'Evangile ne marque point combien ils étoient.] *c* S. Leon parle de ces trois Mages en divers sermons sur l'Epiphanie. *d* L'auteur appellé Eusebe d'Emese le fait aussi.

c Leo. f. 1. 5. 6 ep. 16. c. 2. — *d* Emes. ser. 4. p. 8. a.

'D'autres

Cas. ex. 1. §. 10. p. 184. a Boll. may, t. 1. p. 8. 1. b p. 7. 8.

'D'autres leur ont donné depuis des noms, les uns d'une façon, les autres d'une autre: *a* ce qui n'a pas commencé avant la fin du XII. siecle.[Baronius n'a pas cru que celà fust digne de ses Annales, non plus que les autres choses que les auteurs posterieurs ont écrites sur le sujet de ces Mages. *b* Aussi aprés les plus exactes recherches qu'on en a faites depuis, Bollandus conclud qu'il n'y a rien en tout celà de solide, & que c'est perdre le tems de chercher dans les fables des modernes la verité des choses dont l'antiquité ne nous a rien dit. 'Il y en a même qui croyent qu'on n'a trouvé des noms aux Mages que pour les employer à des usages illicites: & celà paroît par des écrits impies que l'on a encore.

Cas. ex. 1. §. 10. p. 184.

Tert. in Jud. c. 9. p. 217. c. Bar. an. ch. 1. §. 29. c §. 30.

'Tertullien semble favoriser l'opinion du peuple qui les appelle des Rois. [Mais il est si obscur à son ordinaire, que] ' Baronius même n'a pas osé assurer que ce fust son sens. *c* C'est pourquoi il ne fonde la royauté des Mages que sur la pieuse tradition des Fidéles, & sur Theophylacte [qui n'a pas assez d'autorité pour rendre cette pieté solide.] Baronius dit qu'ils pouvoient être Rois ou princes de quelques villes [sous les Romains ou les Parthes. Il ne reste qu'à montrer qu'ils l'étoient effectivement.]

Pour la page 5. §. 4.

NOTE XIII.

Sur les Innocens.

Bar. an. Ch. 1. §. 33. Jans. in Matt. 2. v. 16. p. 20. 21.

'Il y en a qui croient qu'Herode ne fit point tuer les enfans nez depuis Jesus-Christ, & depuis le tems que les Mages disoient avoir vu l'étoile, & que c'est en cette maniere qu'il faut entendre ce que dit S. Matthieu, *secundùm tempus quod exquisierat à Magis.* [Mais cette explication, qui ne paroît pas avoir été connuë dans l'antiquité, semble bien forcée.

Jans. in Matt. 2. v. 18. p. 21. 2.

'Les Grecs dans leur menologe, & les Ethiopiens dans leur Liturgie, pretendent qu'il y eut 14. mille enfans de tuez: [ce qui n'est nullement aisé à croire, si l'on ne veut dire que Jerusalem étoit comprise dans ce carnage: Mais celà est sans apparence. S. Matthieu l'auroit sans doute marqué. Et Joseph qui n'épargne point Herode, n'auroit pû omettre une cruauté qui auroit dû faire un étrange éclat.] ' Bollandus met ce nombre de 14. mille entre les fables ordinaires des Grecs, quoiqu'ils l'ayent persuadé aux Moscovites.

Boll. may, t. 1. p. 57. 1 | 59. 2.

Cas. ex. 2. §. 16. p. 193. 194 | Macr. sat. l. 2. c. 4. p. 279.

'Il n'est pas non plus aisé de croire ce que dit Macrobe, qu'entre ces enfans Herode fit mourir son propre fils. [Auguste avoit assez de sujet sans celà de dire qu'il valoit mieux être le pourceau d'Herode que son fils; & un homme qui vivoit 400. ans aprés, ne peut pas autoriser suffisamment une chose si incroyable. Mais il se pourroit bien faire qu'Auguste auroit appris à peu prés en même tems le carnage des enfans de Bethléem, & la mort funeste, quoique juste, d'Antipater fils aisné d'Herode, & l'*inter* de Macrobe ne signifie peut-être pas autre chose. Antipater fut executé cinq jours avant la mort d'Herode vers la fin de mars; & le meurtre des Innocens ne peut avoir precedé au plus que d'environ six semaines.]

Codi. or. C. p. 56. d.

'On marque que dans une Eglise de Constantinople bastie par Justin II. il y avoit des reliques des Saints Enfans. [On pretend encore en avoir en d'autres endroits.

Pour la page 6. §. 6.

NOTE XIV.

Sur la Tetrarchie de l'Abilene.

Luc. 3. 1.

'S. Luc marquant ceux qui commandoient dans la Judée lors que S. Jean commença à prescher, nomme entre les autres un Lysanias Tetrarque de l'Abilene. [Pour savoir ce que c'étoit, il faut remonter] ' jusqu'à un Ptolemée fils de Mennée dont parle Strabon, & qui possedoit les villes de Calcide & d'Heliople, avec les montagnes de l'Iturée: ' luy ou Mennée son pere s'étant emparé de ces pays dans la foiblesse où le royaume de Syrie se trouvoit reduit à cause des guerres civiles des deux freres Antiochus Grypus & Antiochus de Cyzic, & de leurs enfans. [Joseph parle de ce Ptolemée en divers endroits,] '& nous apprend qu'il mourut peu de tems avant qu'Herode fust fait Roy de Judée. Il laissa sa principauté à Lysanias son fils [avec le consentement & l'autorite d'Antoine,] ' qui fit ensuite ce Lysanias Roy de l'Iturée, *a* & le fit mourir quelque tems aprés pour donner une partie de l'Iturée à Cleopatre. *b* Zenodore prit depuis à ferme ἐμμίσθωσε (des Romains sans doute) les Seigneuries de Lysanias: la Traconite, l'Auranite, & la Batanée y étoient ce semble comprises: & Zenodore en jouissoit sous le titre de Tetrarque. Mais comme il favorisoit les voleurs de la Traconite au lieu de les reprimer, Auguste luy osta ces trois Seigneuries, & les donna au Roy Herode. ' Elles firent depuis le partage de Philippe fils d'Herode, avec une partie de ce qu'on appelloit, dit Joseph, la Seigneurie de Zenodore; [Auguste avoit donc encore laissé quelques terres à Zenodore, dont la partie qui fut donnée à Philippe pouvoit être l'Iturée, puisqu'elle avoit appartenu à Ptolémée & à Lysanias son fils,] '& qu'elle faisoit partie de la Tetrarchie de Philippe. ' Néanmoins Joseph dit en un autre endroit que cette partie des terres de Zenon (ou plutôt de Zenodore) donnée à Philippe étoit devers Jamnia, si au lieu de τὰ περὶ, on ne lit τά τε περὶ, ou καὶ τὰ περὶ, comme on a mis dans la Note de la nouvelle édition d'Angleterre *p.* 109. ou si on n'entend cette Jamnia d'un bourg de même nom dans la haute Galilée, dont Joseph parle dans sa vie *p.* 1013. *a. b.*

Str. l. 16. p. 753. a.

Noris, epo. p. 271. a.

Jos. ant. l. 14. c. 23. p. 494. d.

Dio, l. 49. p. 44. b. a cl Jos. ant. l. 15. c. 4. p. 516. a. b Jos. c. 13. p. 539. c. d | Dio, l. 54. p. 526. d | Cas. ex. 13. §. 3. p. 239.

Jos. ant. l. 17. c. 13 p. 611. f.

Luc. 3. 1. Jos. bel. l. 2. c. 4. p. 782. g.

'L'histoire ne dit point ce que devint l'autre partie des Seigneuries de Zenodore. Mais on juge que c'étoit cette Tetrarchie de l'Abilene que S. Luc dit avoir été possedée en ce tems-ci par un Lysanias, [qui pouvoit être petit-fils de l'autre.] ' Ptolemée le geographe met Abila la seconde ville de la basse Syrie, & l'appelle Abila *surnommée de Lysanias.* ' Pline met aussi une Abila entre les principautez qui bornoient ou qui coupoient la province de Decapolis entre la Judée & la Syrie. ' Ainsi S. Luc a eu raison d'en parler, puisqu'elle faisoit en quelque sorte partie de la Palestine. [Le P. Lubin dans son *index* geographique sur Usserius dit que l'Abilene étoit bornée par l'Antiliban à l'Occident & au midi, & par la riviere d'Abana à l'Orient. Il pretend que la ville qui lui donnoit le nom est celle qu'on a depuis appellée Belinas. Il me semble néanmoins qu'on croit que Belinas est l'ancienne ville de Dan ou Cesarée de Philippe; & le P. Lubin lui-même le dit ainsi.] ' Cette [Abila ou] Abela de Lysanias, comme l'appelle Joseph, retourna ensuite aux Romains, & demeura entre leurs mains jusqu'au regne de Claude, qui la donna à Agrippa Roi de Judée. ' Et depuis au jeune Agrippa fils de celuy-ci.

Cas. ex. 13. §. 3. p. 246.

Ptol. l. 5. c. 15. p. 160. Plin. l. 5. c. 18. p. 102. d.

Cas. ex. 13. §. 3. p. 238. 239.

Jos. ant. l. 19. c. 4. p. 673. e.

l. 20. c. 5. p. 693. b.

' Joseph aprés avoir dit que Claude donna à ce dernier Agrippa la Tetrarchie, ou comme il l'appelle le royaume de Lysanias, ' ajoute que Neron y joignit depuis la ville & la Toparchie d'Abila dans la Perée. [Cette Abila étoit sans doute differente de l'autre.] '& c'est le sentiment du P. Lubin, qui place celle-ci dans la tribu de Manassé à sept mille de Philadelphie & à douze de Gadara. Adricome la met dans la tribu de Gad.

bel. l. 2. c. 11. p. 796. a. c. 12. p. 796. c. Lub. in Uss.

Pour la page 6. §. 6.

NOTE XV.

Pourquoy Caïphe & Anne sont tous deux appellez grands Pontifes?

Luc. 3. 2. Euf. n. p. 18. 1. d. 2. b. c. Caf. ex. 13. §. 5. p. 243. §. 4. p. 242. Euf. n. p. 18. 2. b. Joan. 18. v. 13.

[Il y a beaucoup de difficulté à savoir pourquoi] 'S. Luc dit que S. Jean commença à prêcher lors qu'Anne & Caïphe étoient grands Pontifes. 'Car Joseph ne marque point qu'il y ait jamais eu deux grands Pontifes à la fois: '& il est certain selon lui que Caïphe l'étoit alors. [Ce qui paroît de plus probable,] 'c'est que ceux qui avoient été grands Pontifes en retenoient toûjours le nom: ' & que S. Luc a voulu nommer Anne avec Caïphe, & même le nommer le premier, tant parce qu'il avoit une grande autorité parmi les Juifs, comme il paroît par Joseph, 'que parce qu'il étoit beaupere de Caïphe.

Caf. §. 5. p. 243. 244. §. 4. p. 242. Jof. ant. l. 7. c. 8. p. 597. d. c. Caf. p. 242. a. Euf. n. p. 18.

'Car du reste les plus habiles soutiennent contre Baronius qu'on ne sauroit prouver qu'Anne fût chef ni d'une des 24. familles ou classes sacerdotales, ni du grand Conseil appellé Sanedrin, & qu'il est faux que le chef de ce Conseil fust appellé grand Pontife. 'Et de l'autre quoique Casaubon pretende que c'est une chose très-constante & par l'Ecriture & par tous les Rabins, que le grand Pontife avoit toûjours un Vicaire pour faire les fonctions pontificales lors qu'il ne le pouvoit pas; [nous ne voions point que ce qu'il cite de l'Ecriture le prouve, ni que celà se puisse accorder avec Joseph, dont l'autorité est plus grande que celle de tous les Rabins ensemble.] 'Car Matthias grand Pontife se trouvant hors d'état de faire sa fonction le jour du jeûne [solennel de l'expiation] dans les dernieres années d'Herode; Joseph ne dit point que son Vicaire la fit au-lieu de lui, mais qu'on fit un second Pontife pour ce jour-là seul. ' Casaubon dit qu'il a répondu autre part à cette difficulté: [mais il ne dit pas où, ni comment.] ' M. Valois se moque de ces Vicaires perpetuels, & il soutient qu'on n'en sauroit donner de preuve. Il remarque qu'on n'en trouve aucun vestige dans Joseph; [dont aussi Casaubon ne cite rien pour celà;] & que quand Anne auroit été Vicaire de Caïphe, celà ne l'eût pas fait nommer le premier.

Pour la page 7. §. 7.

NOTE XVI.

Que JESUS-CHRIST *a été batizé le 6. de Janvier.*

Hier. in Ez. c. 1. v. 1. p. 378. a. *a* Bar. an. 31. §. 18. *b* Orig. in Ez. h. 1. p. 6-9. b. Clem. Al. str. 1. p. 340. c. *c* Bar. 31. §. 17. Epiph. 51. §. 28. p. 450. a. *d* Thom. fest p. 240. 241.

'S. Jerome suppose que JESUS-CHRIST a été batizé le 5. [ou le 6.] de Janvier. *a* Baronius cite la même chose d'une lettre d'Eusebe de Cesarée à Marin, [que je n'ay pû encore voir:] *b* & on lit dans Origene, Nous savons que JESUS-CHRIST a été batizé au mois de Janvier, quoique cet endroit soit assez embarassé. ' S. Clement d'Alexandrie dit aussi que quelques-uns mettoient son batême le 6. de Janvier, & d'autres le 10. *c* Il n'y a que S. Epiphane qui dise que ce fut le 6. de novembre. *d* Il est certain qu'on a pû savoir plus aisément le jour du batême de JESUS-CHRIST, que celui de sa naissance.

Pour la page 8. §. 8.

NOTE XVII.

En quel tems il faut mettre les nôces de Cana.

Epiph. 51. c. 29. p. 451. b. c. c. 28. p. 450. a. Joan. 2. v. 11-13. Bar. 31. §. 34-36. Epiph. 51. c. 30. p. 451. c.

'S. Epiphane dit que les nôces de Cana se firent vers le 6. de Janvier, [auquel l'Eglise latine en fait la memoire. Et cela se peut en supposant, comme fait ce Saint, que] 'JESUS-CHRIST a été batizé le 6. de Novembre. [Mais en mettant son batême le 6. Janvier, comme le veut Origene même, *v. la note 16.* il faut dire que les nôces de Cana se firent sur la fin de Fevrier, ou peu après. Et celà s'accorde fort bien avec la suite de l'histoire.] ' Car après les nôces de Cana, JESUS-CHRIST fut passer quelques jours à Capharnaüm, & de là il s'en alla à Jerusalem pour Pasque. 'On ne sauroit mettre le batême & les nôces de Cana le 6. de Janvier, si on ne veut s'engager à soutenir que JESUS-CHRIST a été batizé quinze mois avant la premiere Pasque marquée par S. Jean, & que les Evangelistes n'ont rien dit de ce qu'il fit dans cette premiere année, ou plutôt que JESUS CHRIST la passa encore dans la retraite & dans le silence: ce qui n'a aucune apparence de verité: [& je ne sçay point que personne ait osé le dire.] 'Pour les miracles dont parle S. Epiphane, [comme il ne nous est point necessaire de savoir en quel jour les Mysteres se sont operez, Dieu peut les honorer par des miracles aux jours que l'Eglise a choisis pour les celebrer.]

Pour la page 8. §. 7.

NOTE XVIII.

De quelle province est Cibyre.

Epiph. 51. c. 30. p. 451. c. *a* Baudr. p. 193. c. *b* Plin. l. 5. c. 28. p. 106. Steph. p. 342.

[Je ne trouve point que les auteurs mettent] ' la ville de Cybyre dans la Carie, comme fait S. Epiphane. *a* Baudrand pretend que Pline y met celle que Ptolemée place dans la Phrygie. *b* Il peut sembler en effet que Pline met la jurisdiction de Cibyre dans la Carie, [ce sont ses termes:] mais pour la ville il la met dans la Phrygie. [Il paroit néanmoins assez par là qu'elle étoit bien près de la Carie. Ainsi il est aisé ou que S. Epiphane s'y soit trompé, ou qu'elle fût comprise de son tems dans la Carie, la distinction des pays étant sujette à changer parmi les Romains. Je ne voi point qu'Estienne le geographe en parle] 'que par occasion sur Cabalis, où il ne dit point de quelle province elle étoit. La geographie sacrée *p.* 245. la met dans la Carie: ce qui est mieux fondé sur la Notice *p.* 16. que sur les souscriptions du Concile de Nicée.

Pour la page 8. §. 7.

NOTE XIX.

Que les Apostres ont receu le batême de JESUS-CHRIST.

Mosc. c. 176. bid. Pi. t. 13. p. 1133. d. e. *c* Caf. ex. 13. §. 24. p. 280. c. *d* Tert bapt. c. 12. p. 261. *b* Chry. in Act. h. 1. p. 11. d. *e* Aug. ep. 108. p. 191. 1. *f* Joan. 13. v. 10. *g* Amb. in Luc. 18. v. 20. p. 188. *h* Hil. in Matt. 19. c. 20. p. 170. a. c.

'Jean Mosc [qui vivoit au commencement du VII. siecle] cite du 5. tome des Hypotyposes de S. Clement d'Alexandrie, qu'on tenoit que S. Pierre seul avoit été batizé par JESUS-CHRIST, & avoit batizé S. André; que S. André avoit batizé S. Jaque & S. Jean, & ceux-ci les autres Apôtres. *c* Cette tradition n'est pas assurément fort constante. *d* Mais si l'on ne peut douter raisonnablement selon Tertullien & S. Chrysostome, que les Apôtres n'aient receu le batême de S. Jean, *e* on peut encore moins douter qu'ils n'aient receu celui de JESUS-CHRIST *f* qui dit qu'ils étoient purs & lavez. *g* S. Ambroise le dit comme un fait constant: *h* & S. Hilaire marque apparemment la même chose, lors qu'il dit que les Apôtres ont suivi JESUS-CHRIST dans la regeneration, aiant été lavez par le batême, dans la sanctification de la foi, dans l'adoption qui les a fait heritiers, *&c.*

Pour la page 8. §. 7.

NOTE XX.

Fables sur le martyre de la Samaritaine.

Boll. 20. mars, p. 80. may, t. 1. p. 21. c.

'Les Grecs donnent à la Samaritaine à qui JESUS-CHRIST parla, le nom de Ste Photine, & font de grandes histoires de son martyre, &

& de celui de divers autres qu'ils lui donnent pour enfans & pour sœurs. Mais ces grandes histoires sont remplies de grandes difficultez, pour ne pas dire que ce sont de grandes fables. Bollandus croit que ce peuvent être des Saints & des Saintes Samaritains de race & de pays, dont on ne sçait rien autre chose: & c'est ce qu'il semble qu'on ait voulu suivre dans le martyrologe Romain, où on les a mis comme font les Grecs, le 20. de Mars, sans les raporter au tems de Jesus-Christ; [ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas pretendre rien appuier avec assurance sur un fondement aussi ruineux qu'est ce que les Grecs disent de ces Saints.]

Pour la page 9. §. 7.

NOTE XXI.

Sur la chronologie des années de la predication de Jesus-Christ.

Nous finissons avec Baronius & d'autres la premiere annee de la predication de Jesus Christ, à son retour en Galilée après qu'il eut passé à Sicar à cause de ce qu'il dit alors à ses Apôtres, Qu'il n'y avoit plus que quatre mois jusqu'à la moisson.

Jos. 3. v. 1 | 4. v. 19 | 5. v. 10. 11.

'Car la moisson commençant en Judée dés Pasque, [ces paroles doivent avoir été dites au mois de Novembre au plutôt. Que si néanmoins ces quatre mois ne marquent pas la saison où l'on étoit alors, mais sont une espece de proverbe, comme quelques-uns le croient, on peut mettre l'emprisonnement de S. Jean Batiste, & la vocation des quatre Apôtres non à la fin de l'année, mais dés l'été; & ce seroit peut-être le meilleur, étant fâcheux de dire que les quatre premiers Apôtres n'ont point entierement suivi Jesus-Christ que prés d'un an depuis qu'il eut commencé à prêcher. Nous pourrons parler sur S. Jean Batiste *note* 9. de ce que quelques-uns disent qu'il fut mis deux fois en prison.

Pour ce qui est des autres années, nous y mettrons, comme fait Baronius, tout ce qui ne paroîtra point approcher de la feste de Pasque de l'année suivante.]

Pour la page 9. §. 8.

NOTE XXII.

Sur la ville & la fontaine de Capharnaüm.

Bar. an. 31. §. 65.

Jos. bel. l. 3. c. 18. p. 861. c.

a Cas. ex. 13. §. 32. p. 299. 300.

b Jos. p. 861. d.

c 860. c.

d Matt. 14. v. 34 | Joan. 6. v. 25. 59.

e Cas. §. 32. p. 300.

'Baronius croit que la ville de Capharnaüm, ou Capernaüm comme porte le texte grec, a pris son nom de la fontaine de Caparnaüm 'que Joseph met dans la terre de Genesar. *a* Celà est difficile, supposé que la terre de Genesar ou Genesaret fût à l'autre extrémité du lac, comme le marquent les Cartes. *b* Car ce canton n'avoit que 30. stades de longueur, *c* & le lac en avoit 140. [Mais quoiqu'en puissent dire les cartes,] *d* il paroît par l'Evangile que Capharnaüm étoit dans la terre de Genesar, ou au moins fort proche. *e* Casaubon pretend que Joseph ne donne point le nom de Capharnaüm à la fontaine qui arrosoit le pays de Genesar: & il accuse Baronius de s'être trompé en le croiant. [Je ne sçay pas quels termes Joseph auroit pû trouver pour le dire plus clairement qu'il ne fait.]

Pour la page 10. §. 9.

NOTE XXIII.

Eloge des Apôtres par S. Chrysologue.

Nous croions pouvoir mettre ici un passage de S. Pierre Chrysologue sur les Apôtres, parce qu'il est beau, & qu'il seroit bien difficile de le traduire en François.

P. Chry. s. 28. p. 95.

'*Petrus & Andreas*, dit-il, *Jacobus & Joannes germanitas combinata, ingeminata paupertas in Apostolorum principes eliguntur, pauperes censu, loco humiles, viles arte, obscuri vitâ, labore communes, addicti vigiliis, fluctibus mancipati, negati honoribus, injuriis dati .... Sed in istis quantùm vilis mundanus videbatur aspectus, pretiosas tantùm animas Dei intuitus tunc videbat*; [ce qu'il faudroit raporter avec la suite aux dons que Dieu a depuis mis en eux.] *Erant censu pauperes, sed innocentiâ locupletes; loco humiles, sed sanctitate sublimes; viles arte, sed simplicitate pretiosi; obscuri vitâ, sed vitæ merito perlucentes; labore communes, sed proposito singulares; addicti vigiliis, sed ad cælestes victorias jam vocati; fluctibus mancipati, sed fluctibus non demersi; negati honoribus, ditati* (fortè *dicati*) *magis honoribus, non negati; injuriis dati, sed non injuriis relicti.*

NOTE XXIV.

Pour la page 12. §. 11.

Sur les 72. disciples.

Luc. 10. v. 1.

'Le texte grec de S. Luc ne conte que 70. disciples; le latin en met 72; [soit que l'on ait conté 70. au lieu de 72. pour abreger; ce qui est ordinaire & naturel, soit que de 70. l'on en ait fait 72. à cause des 72. Interpretes, & des 72. anciens choisis par Moyse.] *a* L'auteur des Recognitions qui en met 72. aussi-bien que celui des Constitutions apostoliques, dit que Jesus-Christ les choisit en ce nombre à l'imitation de ceux de Moyse. 'D'autres anciens disent la même chose, ou d'autres équivalentes. ' Baronius cite plusieurs anciens grecs & latins, qu'il dit avoir lû 72. *b* Nous lisons le nombre de 70. dans Eusebe selon les imprimez, *c* & selon la traduction de Rufin: [& Monsieur Valois ne remarque point que les manuscrits aient autrement.] *d* Le sentiment de S. Jerôme paroît clair dans l'épître 127. où il dit que les 70. palmiers d'Elim marquent les 70. disciples. [Car l'Ecriture ne dit point qu'il y ait eu plus de 70. palmiers:] '& néanmoins on lit dans Origene tantôt qu'il y en avoit 70. & tantôt 72. *e* Pour les Disciples nous lisons aussi *septuaginta* dans le commentaire de S. Ambroise, même selon les dernieres éditions, & selon celle des Benedictins. La chronique d'Alexandrie *p.* 506. 522. & la pretenduë Synopse de Dorothée n'en content que 70. [ce qui marque le sentiment ordinaire du tems où ces ouvrages ont été faits.] 'Néanmoins M. Cotelier remarque fort judicieusement que l'usage aura plus aisément fait 70. de 72. que 72. de 70.

a Rec. l. 1. c. 40. p. 409. 1. c | Const. l. 2. c. 55. p. 101. c.

n. p. 351.

Bar. 33. §. 38.

b Eus. l. 1. c 12. p. 30. c. 31. a.

c Ruf. l. 1. c. 14. p. 15. a.

d Hier. ep. 127. §. 6. p. 44. c.

Cotelr. ap. n p. 351. d.

e Amb. in Luc. 10. 1. p. 1411. a.

Cotelr. app. n. p. 351. e.

NOTE XXV.

Sur Zachée.

Pour la page 13. §. 12.

'On lit dans les Constitutions & les autres écrits supposez à S. Clement, que S. Pierre fit Zachée le publicain Evêque de Cesarée en Palestine: Celà y est même raporté fort au long: & les Constitutions ajoûtent que S. Pierre ordonna encore Corneille son successeur. *f* Rufin dit la même chose dans sa preface sur les fausses Recognitions de S. Clement qu'il avoit traduites. *g* Eusebe Evêque de Cesarée même n'a pas sans doute ignoré ce qu'on lisoit dans ces livres à la gloire de son Eglise: & néanmoins il n'en a rien mis dans son histoire Ecclesiastique. C'est sans doute qu'il ne jugeoit point qu'on pust rien fonder sur des livres supposez & apocryphes; [& qu'il n'a point trouvé non plus que celà fust fondé sur aucun monument authentique de son Eglise. Si le *Prædestinatus* du P. Sirmond pouvoit faire quelque autorité,] 'on y trouve un S. Zachée Evêque de Cesarée, mais qui con-

Const. l. 7. c. 46. p. 327. a | Rec. l. 3. c. 65-74. p. 451-453 | Clem. h. 3. c. 63-72. p. 596-597.

f Rec. pr. p. 398.

g n. p. 297. c.

Præd. c. 11. 13 p. 15.

A a 2

condanna les Valentiniens & les Ptolemeïtes secte formée par un disciple de Valentin. [Ainsi ce Zachée doit avoir été posterieur au publicain de plus d'un siecle. Si celà est vrai & que ce second Zachée ait été Evêque de Cesarée en Palestine, il peut bien avoir servi de fondement aux contes du faux Clement sur l'autre. Nous avons cru néanmoins pouvoir donner à l'autorité de S. Pierre Chrysologue, que le publicain a été Evêque : & il ne faut pas de grandes preuves pour le croire d'un disciple de JESUS-CHRIST.]

Clem. str. 4. p. 488. a. 'S. Clement d'Alexandrie en raportant l'histoire de Zachée, ajoute *ὁ Ματθίας φασί*, [comme si quelques-uns disoient que Zachée est le même que S. Matthias. Il est certain cependant que Act. 1. v. 21-23. celà ne peut être;] 'S. Matthias ayant été l'un des plus anciens disciples de JESUS-CHRIST, [& Zachée n'aiant été converti que peu de jours avant sa Passion.]

NOTE XXVI.

Pour la page 13 §. 13.

Sur le tems de la mort de JESUS-CHRIST, & sur sa derniere Pâque.

Nous suivons l'opinion des plus habiles chronologistes de ces derniers tems, qui ont cru que JESUS-CHRIST avoit souffert l'an 33. de l'ere commune, le vendredy 3. d'Avril; sans oser entreprendre d'examiner les raisons sur lesquelles ils s'appuyent, ni de répondre aux difficultez que l'on y peut opposer.

Nous voudrions bien n'entrer pas non plus dans les grandes questions qui regardent sa derniere Pâque, pour savoir s'il mangea l'agneau pascal le même jour que les Juifs, ou s'il le mangea même absolument. Le P. N. de l'Oratoire a traité depuis peu ces questions avec étenduë: & il nous paroît prouver assez bien qu'il est difficile que JESUS-CHRIST ait mangé l'agneau pascal separément d'avec les Juifs. Nous supposons donc ce point avec lui, ou au moins nous ne voulons point le lui contester, n'aiant pas assez d'étude & de lumiere pour le bien examiner.

Mais nous avons plus de peine à entrer dans ce qu'il soutient, que les Juifs n'immolerent l'agneau pascal que le vendredy au soir, & qu'ainsi JESUS-CHRIST ne le mangea point du tout. Ce n'est pas que nous ne trouvassions une fort belle analogie à dire que JESUS-CHRIST le veritable agneau est mort sur la croix dans le même tems que la loi ordonnoit d'immoler celui qui en étoit la figure. Mais les analogies sont bonnes quand les choses sont prouvées, & sont foibles pour les prouver; parce que Dieu a des raisons bien differentes de celles qui nous frapent davantage : & peut-être qu'on trouveroit aussi quelque belle analogie dans le sentiment contraire.

Tout ce qu'on peut tirer des livres des Rabins, peut aussi paroître assez peu considerable, leurs écrits étant d'ordinaire pleins de fables, de fadaises, & d'imaginations, où l'on voit les tenebres dans lesquelles le peuple Juif est tombé depuis son abandonnement; & tous ceux que l'on en a, étant assez éloignez du tems de nôtre Seigneur.

Je ne croi pas non plus qu'on puisse tirer un grand secours des regles de l'astronomie, à moins qu'on ne fust assuré que les Juifs étoient plus habiles pour les connoître & plus exacts à les suivre que nous ne sommes nous-mêmes aujourd'hui, où nos épactes s'éloignent quelquefois d'un jour ou deux du calcul précis & astronomique de la lune.] 'Le P. Petau dit agréablement qu'on est communément aussi persuadé de l'exactitude des Juifs en ce point, qu'on en est peu assuré. Pet. doc. l. 12. c. 15. p. 440. a.

[Ainsi quand le Pere N. aura prouvé que le 14. de la lune pascale commençoit le vendredi au soir l'année de la mort de JESUS-CHRIST, il lui restera encore à prouver que ce ne pouvoit pas être le 15. dans le cycle que les Juifs suivoient alors. Car de croire qu'on allast tous les mois voir sur les montagnes quand la lune commençoit à paroître pour regler sur celà les fêtes; j'avouë que quand tous les Rabins le diroient tout d'une voix, j'aurois bien de la peine à me le persuader, puisqu'il s'agissoit non pas de la seule ville de Jerusalem, ni même de la Palestine, mais de tous les Juifs répandus dans les diverses provinces des deux Empires des Parthes & des Romains. Ils devoient tous s'accorder dans la celebration de leurs fêtes, & ainsi ils ne se pouvoient pas regler sur la lune qu'on avoit vûë en Judée le même mois ou celui d'auparavant. Il semble même que] 'supposé ce que veut le P. N. que conc. p. 350. la lune ait été pleine à la mort de nôtre Seigneur le vendredi au soir, [ce vendredi pouvoit se conter fort raisonnablement pour le 15. de la lune, puisque ce quinziéme pris mathematiquement depuis la conjonction, avoit commencé le vendredi à six heures du matin, & même devant.

Nous ne voyons donc que les textes des Evangiles qui puissent decider solidement cette question : & tout ce qu'il y a à faire, c'est de voir s'il est plus aisé d'expliquer S. Jean pour le raporter aux trois autres, ou de raporter les autres à lui, étant indubitable qu'ils s'accordent tous dans une même verité? Or j'avouë qu'il me paroît étrangement difficile de reduire Saint Matthieu, S. Marc, & S. Luc au sens du P. N.]

'Le premier jour des azymes, dit S. Matthieu, les Matt. 26. v. 17. disciples vinrent dire à JESUS; Où voulez-vous que nous vous preparions ce qu'il faut pour manger la Pâque? [On convient qu'ils parloient du souper qui se devoit faire le jeudi : ainsi c'étoit certainement quelques heures avant le soir de ce jour-là.] 'Car il fallut ensuite aller à la ville trouver la mai- v. 18. 19. son où JESUS-CHRIST devoit manger, & y preparer le souper. 'Et le soir étant venu, continuë le même v. 20 / Luc. 22. v. 14. Evangeliste, *cùm facta esset hora*, dit S. Luc, il se mit à table, *&c.* 'Les azymes ne commençoient conc. p. 297. 298. selon la Loy qu'avec le quinziéme de la lune au souper de l'agneau pascal. Le P. N. le reconnoît,' & tâ- p. 298-300. che néanmoins de montrer que les Juifs avoient avancé les azymes jusqu'au commencement du quatorze. 'Mais il avouë en même tems qu'ils ne p. 300. croyoient pas qu'il leur fust défendu de manger du pain levé les cinq [ou plûtôt les 18.] premieres heures du quatorziéme, & qu'ils se contentoient qu'il n'y eust plus de levain ce jour-là à midi.] Je croi avoir appris de personnes fort habiles dans les rites des Juifs, que les azymes ne se cuisoient que durant la nuit du quatorziéme. M. Piezнus qui a répondu au P. N. pretend montrer par les Rabins, que non seulement on ne commençoit point à manger des azymes avant onze heures ou midi; mais qu'il étoit défendu de les commencer plûtôt. On doute néanmoins s'il a bien pris le sens des auteurs dont il le cite. Quoi qu'il en soit, on voit que la fin du 14. ou tout le 14. si on le veut accorder au P. N. peut être appellé le premier jour des azymes. Mais le jeudi jusqu'à six heures du soir étoit encore du 13. Cependant c'est ce que S. Matthieu & S. Marc appellent le premier jour des azymes, & S. Luc le jour des azymes, sans que le P. N. nous dise ni nous puisse dire pourquoi on lui donnoit ce nom.]

'Le second jour des azymes étoit le 16. de la lu- Jos. ant. l. 3. c. 10. p. 93. c. ne, comme Joseph le dit très-formellement : [& on ne peut avoir un meilleur témoin de ce que les Juifs pratiquoient du tems de nôtre Seigneur. C'est donc tout ce qu'on peut faire]' que de comprendre Aug. ep. 86. p. 148. a. a. les dernieres heures du 14. dans le premier des Azymes, soit comme l'a cru S. Augustin, par une espece

espece d'anticipation, [ce qui est assez naturel quand il ne s'agit que de peu de chose, soit parce que les Juifs avoient avancé l'usage des Azymes jusqu'à midi : car c'est tout ce que Joseph nous peut permettre d'accorder aux Rabins. On pourroit même le leur contester très-legitimement,]

a. 'puisque S. Augustin dit que les Azymes commençoient avec la manducation de l'agneau, & avec le 15. de la lune : ce qui nous donne grand sujet de croire que de son tems même la superstition des Juifs ne les avoit point encore avancez.

Je ne sçai si cette preuve ne suffiroit point seule pour ruiner le systeme du P. N. mais elle n'est pas seule. Les Apôtres demandent à Jesus-Christ où

conc. p. 351. ils lui prepareront la Pâque. ['Qu'est-ce que cette Pâque selon le P. N? C'est un souper tout ordinaire, sinon qu'il y avoit [peut-être] du pain azyme. [Qui le croira? Pourquoi donc tant de prepara-

p. 346. tions?]' Le P. N. semble quelquefois vouloir que les Apôtres songeassent à preparer la Pâque pour le lendemain. [Mais puisqu'il ne le dit pas formellement, nous n'osons point lui attribuer une pensée si visiblement contraire à l'Evangile, étant clair que les Apôtres ne parlent que du souper qu'ils firent le jour même avec Jesus-Christ.

Marc. 14. v. 12. 'Lors que les Apôtres vinrent faire cette demande à Jesus-Christ, c'étoit le jour *quando*

Luc. 22. 7. *pascha immolabant*, dit S. Marc, '*in qua necesse erat occidi pascha*, selon saint Luc.] Quand ces paroles auroient été dites le jeudi après le coucher du soleil, pourroit-on croire qu'elles se raportent à ce qui se devoit faire le lendemain à trois heures après midi? Mais si elles ont été dites quelques heures avant le coucher du soleil, comme on n'en sauroit douter, par quelle subtilité peut-on soutenir le sentiment du P. N?]

conc. p. 346. 347. 'Il pretend que quand nôtre Seigneur dit dans S. Luc 22. *v.* 15. *Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum*, il l'entendit de l'Eucaristie. [Je ne doute point que ce ne fust une partie de sa pensée : mais il vouloit dire aussi quelque chose que ses Apôtres entendissent. C'étoit donc autre chose

Matt. 26. v. 18. que l'Eucharistie, aussi bien que] 'quand il faisoit dire à celui chez qui il devoit manger, *Apud te facio*

Marc. 14. v. 14. *pascha cum discipulis meis* : '*Ubi est refectio mea, ubi pascha cum discipulis meis manducem*?

J'avouë que je ne voi aucun moien d'expliquer tous ces passages en suivant le sentiment du P. N. Mais on conviendra sans douteau moins que celà est plus difficile que d'expliquer les endroits où S. Jean semble dire qu'on n'immoloit l'agneau pascal que le vendredi. Nous ne voions pas lieu de douter qu'il ne faille raporter au soir du jeudi ce que dit cet Apôtre, *Ante diem festum paschæ, &c.* La feste étoit donc commencée selon l'opinion commune que nous suivons. Mais elle devoit être aussi-tôt en quelque sorte interrompuë par la nuit, & durer le lendemain tout le long du jour, ou encore les six jours suivans, puisque le grec ne parle que de la fête de Pâque, & non du

Bar. 34. S. 28. jour de la fête.] 'Qui peut donc trouver étrange que S. Jean ait regardé tout le jeudi comme le jour de devant la fête?

[Il est aussi aisé, & plus encore, de répondre]

Joan. 13. v. 29. 'à la pensée qu'eurent les Apôtres que Jesus-Christ disoit à Judas d'aller acheter ce qui étoit necessaire pour la fête; [puisqu'ils ne pretendoient pas ne point manger tout le vendredi.]

18. v. 28. 'S. Jean dit que les Juifs n'entrerent point chez Pilate, *ut non contaminarentur, sed ut manducarent pascha*; 'ce que le P. N. explique lui-mê-

conc. p. 285. 346. Bar. 34. S. 29. me fort bien en disant que *manducare pascha* n'est pas seulement manger l'agneau pascal, mais encore toutes les autres choses qui étoient propres à la Pâque, & les victimes qu'on y immoloit.

[Il y a un peu plus de difficulté sur le dernier endroit, 'où Saint Jean dit que lors que Jesus-Christ fut condanné, *erat parasceve paschæ*. Joan. 19. v. 14. [Car celà semble d'abord signifier que c'étoit la veille & la preparation de la Pâque. Mais puisque tous les vendredis s'apelloient *parasceve* ou preparation, comme des personnes habiles le soutiennent, parce qu'il y falloit preparer toutes choses pour le Sabbat; ne peut-on pas dire que] '*parasceve paschæ* signifie simplement le vendredi de Jans. in Jo. p. 251. Pâque, c'est-à-dire le jour auquel il *falloit se preparer au Sabbat*, & qui outre celà tomboit dans la fête de Pâque, [comme nous disons le lundi, le vendredi de Pâque, *&c.* Car si le mot de *parasceve* donne par lui-même l'idée de preparation & de veille, il faut fort distinguer l'étymologie de l'usage.

Comme nôtre vuë n'est nullement de combattre le P. N. mais de chercher avec lui la verité, nous ne dissimulons pas que ce qui nous paroitroit de plus fort pour son opinion, c'est que le jeudi au soir & le vendredi il étoit certainement permis d'acheter les choses necessaires pour manger, ou pour ensevelir les morts.] 'On Joan. 19. v. 31. voit aussi que les Juifs presserent la mort des deux larrons, afin que leurs corps ne demeurassent point sur la croix le jour du Sabbat. 'Il paroît v. 42. de même qu'on se hâta de mettre le corps de Jesus-Christ dans le tombeau à cause que le Sabbat alloit commencer. 'Il semble donc qu'il Pet. doct. l. 12. c. 16. p. 443. n'y avoit point de fête le vendredi, & qu'ainsi ce n'étoit point le premier jour des Azymes. C'est en effet la conclusion qu'en tire le P. Petau, qui croit que nôtre Seigneur avoit fait la Pâque le jeudi, mais que les Juifs ne la faisoient que le vendredi. [Cependant le Pere N. ne se sert point du tout de cette raison, & M. Pieznus en lui repondant ne se met point non plus en peine d'y satisfaire. Celà nous fait croire qu'ils ont trouvé dans les Rabins que la solennité de Pâque & des Azymes n'empéchoit point toutes ces choses, & que les Juifs n'observoient point cette fête avec la même rigueur que le Sabbat.] 'Il est certain au moins par Exod. 12. v. 16. l'Ecriture qu'il étoit permis d'apprêter à manger le jour des Azymes, [ce qui étoit défendu le jour du Sabbat,] '& peut-être aussi de l'acheter : car *ex-* Bar. 34. S. 30. *ceptis his quæ ad vescendum pertinent*, peut paroître assez general. [Que si l'Ecriture ne met point d'autre difference entre le Sabbat & les jours de fête, ce n'est pas à dire que les traditions des Juifs n'y en eussent pas mis davantage. Leur Sabbat est beaucoup plus celebre dans les auteurs que toutes leurs fêtes, dont les payens parlent fort peu.] 'Les édits Jos. ant. l. 16. c. 10. p. 561. f. 562. a. d'Auguste & d'Agrippa ne veulent point qu'on les oblige de comparoître en justice le jour du Sabbat, ni les trois dernieres heures du vendredi : [mais ils n'y ajoutent aucun autre jour.

Il faut remarquer d'ailleurs que la fête de Pâque étoit commencée selon ceux qui la remettent au vendredi, lors qu'on acheta un linceuil pour ensevelir Jesus-Christ, puisque c'étoit après trois heures. Celà étoit donc permis en un jour de fête : Car tout le monde suppose que l'immolation de l'agneau pascal étoit une fête. Je ne sçai néanmoins si celà avoit été ordonné par Moïse, & si l'on trouve nulle part dans l'Ecriture que la fête commençât avant le 15. Mais il falloit bien que celà fût du tems de nôtre Seigneur, ['puisque Joseph donne huit jours en un endroit Jos. ant. l. 2. c. 5. p. 65. d. à la fête des Azymes,] même selon l'édition d'Angleterre. 'Le P. N. cite du Talmud, qu'on conc. p. 349. ne travailloit en Judée le jour de Pâque, c'est-à-dire le 14. de la lune, que jusqu'à midi, que même dans la Galilée on n'y travailloit point du tout.

[Enfin S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc, font trop

trop exprès pour nous permettre de douter que le vendredi ne fust effectivement le jour des Azymes. Le P. Petau y peut répondre en quelque sorte, non pas le P. N.

C'est par cette raison encore que nous ne pouvons avoir égard] 'à ce que les Juifs avoient resolu d'abord de ne point faire mourir Jesus-Christ dans le jour de la fête. 'La proposition que Judas leur fit ensuite de le leur livrer, 'leur fit peut-être changer de dessein, *a* comme l'a cru Origene: [& quoi qu'il en soit, S. Augustin ne fait pas difficulté de dire que l'ordre de Dieu, qui vouloit que Jesus-Christ mourût au jour de la fête, fut plus fort que la resolution contraire qu'avoient prise les Juifs. 'L'histoire de celui qui avoit ramassé du bois le jour du Sabbat, [est bien considerable pour montrer que les fêtes n'empêchoient pas qu'on ne jugeast les affaires criminelles qui regardoient la religion. Que si l'on trouve que celà fut defendu, il est bien aisé que la passion ait fait trouver moien aux Pontifes de le leur croire permis,] 'soit sur le pretexte qu'ils ne faisoient pas mourir Jesus-Christ eux-mêmes, comme le dit le P. N. [soit sous quelqu'autre.] 'Quand ils dirent qu'il ne falloit point faire mourir Jesus-Christ le jour de la fête, [ils n'alleguerent point que cette action étoit contraire au respect dû à la solennité, mais seulement] qu'on pouvoit craindre quelque tumulte de la part du peuple.

Matt. 26. v. 5. — v. 14. 15. — Bar. 34. 5., 32. — *a* Ori. in Matt. t. 35. p. 170. b. — Num. 15. v. 33. — conc. p. 349. — Matt. 26. v. 5.

[Comme l'opinion commune est que la Pentecôte arriva cette année-là le dimanche, on en tire que la premiere gerbe s'est dû offrir aussi le dimanche. Elle s'offroit, selon Joseph, le 16. de la lune, & le second jour des Azymes; d'où il semble necessaire de conclure que le premier des Azymes n'avoit été que le samedi, & qu'ainsi l'agneau pascal n'avoit été immolé que le vendredi au soir. Nous esperons néanmoins montrer dans la Note 8. sur S. Pierre, que cette conclusion n'est point necessaire, & qu'il n'y a point non plus de certitude que la Pentecôte soit arrivée cette année-là le dimanche.]

conc. p. 349. 'On cite du Talmud que les Juifs y disent qu'ils ont crucifié Jesus le soir de Pâque. [Celà ne peut faire aucune difficulté, si la Pâque peut marquer toute la solennité des Azymes, comme il me semble que c'est assez l'usage: & il faut bien la prendre de la sorte] 'lors que S. Luc dit qu'Herode aiant fait arrester S. Pierre durant les jours des Azymes, vouloit le presenter au peuple après la Pâque. 'Cet Evangeliste dit même positivement que la fête des Azymes s'appelloit la Pâque. [Que s'il faut restreindre la fête de Pâque à la manducation de l'agneau, nous ne sommes point garans de tout ce qui est dans le Talmud.

Act. 12. v. 3. 4. — Luc. 22. v. 1.

Quelques-uns remarquent encore que Simon le Cyrenéen fut obligé de porter la croix de Jesus-Christ. Mais il est aisé de croire que ce fut par les Romains. Et après tout, ce qu'il fit étoit-il défendu en un jour de fête? Que s'il venoit de sa maison des champs, cette maison pouvoit n'être éloignée de Jerusalem que d'autant de chemin qu'on en pouvoit faire le jour du Sabbat. Et d'ailleurs comme je ne croy point que la loy préscrive rien sur celà, les traditions ou les superstitions des Juifs, pouvoient n'y être pas aussi rigoureuses pour les fêtes que pour le Sabbat. On verra dans la Note 32. qu'on ne sçait pas même si ce Simon étoit Juif.]

conc. p. 347. 350. 'Le P. N. après avoir marqué quelques ceremonies qu'il falloit faire pour la manducation de l'agneau pascal, demande si l'on en trouve un seul vestige dans l'Evangile lors qu'il y est parlé de la Cene? [Il est aisé de lui répondre que S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc, comprennent tout celà lors qu'ils disent que S. Pierre & S. Jean preparerent la Pâque. Mais on lui peut demander à lui-même où ces ceremonies sont marquées pour toutes les autres années de Jesus-Christ, & s'il veut inferer de là qu'il n'ait jamais fait la Pâque?

Voilà ce me semble tout ce qu'on peut alleguer pour le sentiment du P. N. & je croi qu'on avouera qu'il n'y a rien en celà de bien pressant, ou au moins qu'il n'y a rien d'assez fort & d'assez clair pour douter seulement d'une chose qui paroît manifestement établie par les trois premiers Evangelistes.

Ce n'est donc pas sans raison que generalement tous les peres & tous les auteurs ecclesiastiques ont crû que Jesus-Christ avoit mangé la Pâque avant que d'instituer l'Eucaristie qui est la Pâque des Chrêtiens. Ils ne l'ont dit certainement que parce qu'ils l'ont cru voir dans l'Evangile: & il seroit fâcheux de pretendre que toute la tradition a mal expliqué l'Evangile dans un point qui assurément n'est pas de petite consequence, & de dire que les plus éclairez des Peres,] 'n'ont pas vû une chose qui est indubitable & toute visible, si nous en croyons le P. N. [Il faudroit des preuves claires comme le soleil, s'il faut ainsi dire, pour se reduire à une si étrange extrémité.] 'Car si Cedrene [qui n'est qu'un simple historien très-peu habile dans l'antiquité,] *a* & si deux écrivains anonymes, qu'on ne connoit que par un endroit de Photius qui leur oppose le sentiment de S. Chrysostôme & de l'Eglise, '& dont il paroît que l'un est Philopone [celebre entre les heretiques du VI. siecle; si, dis-je, quelques auteurs sans nom & sans aucune autorité, ont eu sur celà des sentimens particuliers, qui n'ont été suivis de personne; ce n'est point-là pour faire une exception à la tradition universelle.

Conc. p. 340. — Cas. ex. 16. §. 12. p. 464. — *a* Phot. c. 115. 116. p. 292. 293. — Philop. de P. p. 284.

'Le P. N. cite encore S. Pierre d'Alexandrie, [& il ne seroit point étonnant qu'un Saint même, frapé d'abord par le sens que les paroles de S. Jean nous presentent quand on les considere seules, eût fait moins d'attention à ce que nous lisons dans les trois autres Evangelistes.] 'Mais ce qu'on allegue de ce Saint, est un traité, ou plûtôt divers fragmens d'un traité, 'qui cite S. Athanase, *b* qui parle de Constantin, du Concile de Nicée, *c* du cycle de 19. ans, composé, dit il, par les saints & divins Peres, θεοφόρων, 'des fêtes de l'Annonciation de la Vierge & de la Purification, comme établies publiquement dans l'Eglise. [Ainsi nous ne craignons point d'assurer que ce traité ne peut être ni] 'de S. Pierre d'Alexandrie martyrizé [en l'an 312,] comme le porte le titre, [ni même de Pierre qui succeda à S. Athanase. Nous esperons en parler plus amplement sur S. Pierre d'Alexandrie, & montrer que ce traité peut bien n'avoir été fait que dans le 6. ou 7. siecle.]

Conc. p. 352. 353. — Pasc. p. 5. 6. — p. 4. b. — *b* p. 8. — *c* p. 9. 2. — p. 11. — p. 1.

'Le P. Petau a eu cet opuscule, & il l'avoit inseré dans son Uranologe p. 396. avant que M. du Cange l'eût fait mettre à la tête de sa nouvelle édition de la chronique d'Alexandrie: '& sans avoir égard ni à son titre magnifique, ni aux raisons par lesquelles l'auteur pretend montrer que Jesus-Christ n'a point mangé l'agneau pascal, il se contente de dire que ce traité est d'un certain Pierre d'Alexandrie, qui défend cette opinion avec beaucoup de chaleur, & qui pretend l'appuyer sur S. Hippolyte de Porto, S. Apollinaire d'Hieraple, & Saint Clement d'Alexandrie. [Mais toutes ces grandes citations que nous ne saurions verifier,] 'n'empêchent pas le P. Petau de soutenir que son opinion est fausse, qu'elle est absurde, que c'est un vrai monstre; *portentum*. [Le titre

pr. p. 38. 5. 44. — Pet. doc. l. 12. c. 15. p. 438. b. — c. 46. p. 512. c.

titre d'Evêque de Porto attribué à S. Hippolyte, ne prouve pas l'antiquité de cet ouvrage.

Je pense qu'on peut aussi conter pour quelque chose l'avantage que l'opinion du P. N. donneroit aux Grecs contre nous sur la consecration du pain azyme. Car n'étant pas constant que nôtre usage soit venu de la premiere antiquité & de l'institution des Apôtres, & le mot de pain par lui-même étant plus favorable pour marquer du pain levé, que celui qui ne l'est pas, si avec celà nous venons à accorder aux Grecs que Jesus-Christ a fait l'Eucaristie avant le jour des azymes, il nous restera peu de réponses solides à leur faire. Ce seroit une pitoyable ressource que d'être obligé de leur prouver par les Rabins que les Juifs avoient établi l'usage des azimes dés le commencement du 14. Ils pourroient bien en un mot appeller de tous les Rabins, comme d'ennemis de la verité & de la foi, ou alleguer ceux dont on pretend tirer qu'on ne commençoit point à manger des pains sans levain avant le midi du 14.

Nous avons declaré d'abord que nous n'entrions point dans la grande difficulté qu'il y a pour sçavoir si Jesus-Christ a fait la Pasque en son particulier, ou s'il l'a faite avec le corps de la Synagogue. Cette question n'est point necessaire, si les paroles de S. Jean permettent, comme nous le croions, de dire que les Juifs avoient mangé l'agneau pascal dés le jeudi. Que si néanmoins on pouvoit trouver de la probabilité à ce que quelques-uns ont tenu, comme je croi, qu'il y eût de la difficulté sur cette feste l'année que mourut Jesus-Christ, en sorte que les Juifs & les Prêtres mêmes furent partagez, & que le plus grand nombre l'aiant differée au vendredi, il y en eut néanmoins un nombre considerable qui la fit dés le jeudi; celà concilieroit bien plus aisément les Evangelistes, & satisferoit, ce me semble, à toutes les raisons par lesquelles le P. N. montre qu'il est difficile de soutenir que Jesus-Christ ait fait la Pâque en particulier. Mais je ne sçai s'il y a aucune apparence qu'on ait laissé une partie des Juifs faire cette fête en un autre jour que les autres. Cette division auroit néanmoins été fort propre pour leur montrer que leurs ceremonies finissoient: Et quelque peu d'apparence qu'il puisse y avoir dans cette opinion, il y en a sans doute encore moins à croire que dans la derniere Cene Jesus-Christ n'ait point mangé l'agneau paschal.]

NOTE XXVII.

Pour la page 13 §. 13.

Chez qui Jesus-Christ *a fait la derniere Pâque.*

Niceph. l. 1. c. 18. p. 164. b. 'C'est particulierement à Nicephore & à Cedrenus que l'on attribuë cette fable, que Jesus-Christ ait fait la Pâque chez S. Jean l'Evangeliste. 'Pour ce que dit le moine Alexandre que ce fut dans la maison de Marie mere de Jean Marc, où Jesus-Christ avoit acoutumé de loger lors qu'il étoit à Jerusalem, où il s'apparut aux Apôtres & à S. Thomas aprés sa resurrection, & où les Apôtres attendirent & receurent le S. Esprit, [c'est une chose qu'il est difficile & de rejetter absolument, & de donner comme fort assurée sur la foi d'un auteur qui ne vivoit qu'à la fin du V. siecle, ou même encore plus tard.] Sur. 11. Jun. p. 170. §. 7.

Act. 12. v. 12. 'Il est seulement certain par les Actes que les premiers disciples s'assembloient quelquefois dans cette maison.

NOTE XXVIII.

Pour la page 14. §. 13.

Sur l'agonie de nôtre Seigneur.

'Il y avoit autrefois plusieurs exemplaires Grecs & Latins, où l'on ne trouvoit pas ce que S. Luc raporte *ch.* 22. *v.* 43. 44. que Jesus-Christ sua du sang dans le jardin des Olives; & qu'un Ange s'apparut à lui. 'S. Jerôme citant cet endroit, dit seulement, qu'il se trouvoit dans quelques exemplaires Grecs & Latins. *a* S. Epiphane avouë que celà venoit de quelques Catholiques, qui avoient osté ce passage, l'un des plus considerables que nous aions dans l'Ecriture, parce qu'ils n'en voioient pas la force & l'importance, & qu'ils craignoient qu'on n'en abusast; [comme s'ils eussent été plus sages & plus habiles que Dieu même, qui l'a fait écrire par S. Luc.] Ce Pere en appuye la verité par le témoignage de S. Irenée, qui s'en étoit servi dans son ouvrage contre les heresies pour prouver la réalité de l'Incarnation. 'Et celà se trouve en effet dans le troisiéme livre de S. Irenée. 'Le grand S. Hippolite l'emploie de la même maniere. *b* On le cite encore du dialogue de S. Justin avec Tryphon, & de la Concorde d'Ammone, [au III. siecle.] *c* S. Chrysostome s'en sert comme d'un passage indubitable de l'Evangile, [& tous les autres Peres ensuite.]

Hil. de Trin. l. 10. p. 88. 2. c. — Hier. in Pel. l. 2. p. 288. c. — *a* Epiph. anch. c. 31. 37. p. 36. b. c. 42. b. — Iren. l. 3. c. 32. p. 300. b. — Bib. P. t. 15. p. 613. 2. d. — *b* S. Van. p. 43. — *c* Chry. in Matt. h. 84. p. 872. c.

NOTE XXIX.

Pour la page 15. §. 15.

Sur la mort de Judas.

'Quelques nouveaux interpretes font diverses questions sur la mort de Judas, & semblent ne vouloir pas qu'il se soit pendu, comme porte le texte Latin de S. Matthieu & de S. Luc, mais qu'il ait été suffoqué par la violence de sa douleur, ou par quelque espece d'esquinancie. 'Nous ne voions point de difficulté à suivre simplement le texte de l'Ecriture, étant aisé qu'aprés s'être pendu, il soit tombé sur le ventre, & soit crevé. Synop. in Matt. p. 658. — Cas. ex. 16. §. 69. p. 598.

'Pour savoir s'il se pendit à un figuier, comme on le cite de Juvencus, ou à un sureau, comme on le croit en quelques pays, [ce n'est pas une chose fort importante.

S. Matthieu nous porte à croire qu'il se pendit le jour même du Vendredi Saint;] '& avant que Jesus-Christ fût mort, comme le disent S. Chrysostome & S. Leon: [mais il ne nous y oblige pas absolument, s'il y a quelque raison de croire le contraire; ce que nous ne voions pas.] 'Car pour ce qu'Oecumenius & Euthyme citent de Papias disciple de l'Apôtre S. Jean touchant la mort de Judas, dont ils disent bien des choses; on y auroit plus d'égard si on avoit de bonnes preuves que ce recit vînt effectivement de Papias. 'Les raisons qu'allegue l'ancien auteur des questions sur l'ancien & le nouveau Testament, pour montrer que Judas n'a pû se pendre ni le jour de la Passion de Jesus-Christ, ni le lendemain, [ne sont pas non plus fort considerables, étant aisé qu'une partie des Pontifes fût dans le Temple, pendant que les autres étoient occupez à poursuivre la mort de Jesus-Christ.

C. à Lap. in M. p. 517. 1. a | From. in Act. p. 580 | Bar. 34. §. 76. — Leo, s. 52. c. 3. p. 140 | Chry. in Matt. h. 26. p. 891. b. c. — Bar. 34. §. 75. — Aug. B. q. 94. t. 3. ap. p. 84. 85.

NOTE XXX.

Pour la page 17. §. 16.

Sur la femme de Pilate.

'Baronius *an.* 34. §. 83. & d'autres citent S. Ignace dans ses épitres à S. Policarpe & aux Philippiens entre ceux qui croient que le songe de la C. à Lap. in Matt. p. 521. 1. d.

Ign. ad. Phil. p. 175.

la femme de Pilate venoit du demon: ' & on le trouve effectivement dans celle aux Philippiens qui porte son nom: [Mais elle n'est pas de lui. Outre ceux que l'on nomme pour le sentiment contraire,] 'il y faut ajoûter S. Athanase dans son traité à Maxime.

Ath. l. 1. p. 163. a.

Vinc. B. l. 7. c. 41. p. 235.

'Vincent de Beauvais cite de l'Evangile apocryphe de Nicodeme, que la femme de Pilate s'appelloit Procule, &c. Et on trouve la même chose dans Nicephore *l. 1. c. 30. p. 107. d.* Ainsi il ne faut pas s'étonner si on la voit encore dans le faux Lucius Dexter *p. 21.* qui ajoûte qu'elle crut en Jesus-Christ, & qu'elle obtint le salut. 'Cornelius à Lapide dit même que les Grecs la mettent sous ce nom au nombre des Saintes: [mais il n'en marque pas le jour: & je ne trouve aucune Ste Procle ou Procule, ni dans Ferrarius, ni dans le menologe de Canisius.] Ce qu'il cite d'un sermon attribué à S. Augustin, [mais qui n'est pas de lui,] *Pilatum uxor provocat ad salutem*, [n'ajoute rien au texte de l'Evangile.]

C. à Lap. in Matt. p. 521. 2. d.

Pour la page 18. §. 18.

NOTE XXXI.

Comment on peut accorder S. Marc & S. Jean sur l'heure que Jesus-Christ fut condanné & crucifié.

Joan. 19. v. 14.

'S. Jean dit qu'il étoit environ la sixiéme heure, [qui est celle de midi, [lors que Pilate s'assit sur son tribunal, pour abandonner Jesus-Christ aux Juifs: 'Et S. Marc dit qu'il étoit la troisiéme heure, [c'est-à-dire neuf heures du matin,] lors qu'il fut attaché à la Croix. 'Cette contradiction apparente forme une grande difficulté, que S. Augustin a cru ne pouvoir mieux resoudre, qu'en disant que S. Marc a pris pour l'heure du crucifiement celle en laquelle les Juifs demanderent que Jesus-Christ fût crucifié, & qui pouvoit aisément être celle de neuf heures, voulant nous marquer que les Juifs étoient les veritables auteurs de sa mort, & l'avoient effectivement attaché à la croix, plutôt que Pilate & les soldats Romains, qui n'avoient été proprement que les ministres & les executeurs de la Sentence que les Juifs avoient prononcée.

Marc. 15. v. 25.

Aug. in Joh. 117. p. 273. 1| conf. l. 3. c. 13. p. 212. 214.

Synopf. in Marc p. 826. 827.

'Les modernes cherchent plusieurs autres solutions. Celle qui paroît la plus probable, c'est qu'on ne contoit guere alors que la premiere heure, la troisiéme, la sixiéme, & la neuviéme; chacune de ces heures durant jusqu'à ce que la suivante fût sonnée. Ainsi Jesus-Christ peut avoir été condanné vers les onze heures, lors qu'on approchoit de midi, selon S. Jean; & il fut crucifié avant que la sixiéme heure, qui est celle de midi, fût sonnée, de sorte que c'étoit encore dans la troisiéme heure, comme on le lit dans S. Marc.

Pet. doc. t. 1. l. 12. c. 19. p. 454. a.

'L'auteur de l'ouvrage attribué à S. Pierre d'Alexandrie, dont nous avons parlé dans la Note 27. pretend que dans l'original de S. Jean, écrit de la main même de cet Apôtre, & que les Fideles d'Ephese conservoient avec grand respect, on lisoit comme dans S. Marc, *vers la troisiéme heure.* La chronique d'Alexandrie *p. 518. 520.* dit la même chose, & elle ajoûte que les exemplaires les plus correcls portoient aussi *la troisiéme heure.*

Ign. prol. c. 11. p. 75. Synopf. p. 827.

'On en voit encore aujourd'hui qui lisent de même, [comme on l'a marqué dans le nouveau Testament imprimé à Oxford en 1675. où l'on ne trouve au contraire aucune diverse leçon sur l'endroit de S. Marc.]

Pet. doc. t. p. 454. b. c.

'Le P. Petau aimeroit mieux néanmoins qu'on lust la sixiéme heure dans S. Marc, suivant le commentaire sur le Pseaume 77. attribué à S. Jerôme. [Mais il ne dit point que celà soit autorisé par aucun manuscrit:] '& Usserius soutient que tous les exemplaires sont contre cette correction.

Ign. prol. c. 11. p. 75.

[S. Augustin aprés avoir beaucoup travaillé pour concilier ces deux endroits,] ' dit que dans toutes ces sortes de difficultez, où ceux dont Dieu gouvernoit le cœur & la plume, & qu'il a élevez dans l'Eglise à un comble suprême d'autorité pour nous instruire de la verité, disent néanmoins des choses qui semblent contraires, il ne faut pas être assez hardi, ou plutôt assez superbe pour y trouver rien à redire, mais il faut recourir à la profondeur des richesses de la science & de la sagesse de Dieu, à qui il plaît d'aveugler les uns par les mêmes choses qui éclairent les autres, en abandonnant les premiers à la corruption de leur sens & de leurs desirs, parce qu'ils le meritent, & fournissant aux seconds un exercice de pieté dans le soin qu'ils ont de chercher la verité avec une ardeur humble & soumise. Qui peut comprendre, dit-il, la justice de cette conduite d'un Dieu également sage & tout-puissant? Mais nous pouvons au moins reconnoître que nous ne sommes que des hommes, incapables de comprendre les desseins de Dieu, & capables [par sa grace] de les adorer.

Aug. conf. l. 3. c. 13. p. 213. 2. c. d.

NOTE XXXII.

Sur Simon le Cyrenéen & ses enfans.

Pour la page 18. § 18.

[Divers Peres ont cru que Simon le Cyrenéen étoit gentil: Et si celà est, on ne peut pas dire que ce soit le même que Simon surnommé Niger dans les Actes *c. 13. v. 1.*] ' comme quelques-uns le veulent. [Et en effet Niger est nommé Simeon par S. Luc, selon le texte Grec des Actes, au lieu que le Cyrenéen est toûjours nommé Simon, même par S. Luc. 'Le texte Latin de S. Marc, où nous lisons qu'il venoit de la ferme *de villa*, donneroit un assez grand lieu de croire qu'il avoit des terres auprés de Jerusalem, & qu'ainsi il n'étoit pas gentil, mais Juif de religion, d'une famille habituée à Cyrene, comme Saint Barnabé étoit de Cypre. Mais le Grec dit seulement qu'il venoit des champs [ἀπ' ἀγροῦ.]

C. à Lap. in Matt. p. 530.

Marc. 15. v. 21.

'S. Marc dit qu'il étoit pere d'Alexandre & de Rufe, [qu'on peut juger par là avoir été celebres parmi les Chrétiens.] 'S. Paul dans l'Epitre aux Romains salue Rufe, & sa mere qu'il regardoit comme la sienne propre. 'S. Polycarpe dans sa lettre aux Philippiens [écrite l'an 107.] leur propose S. Ignace & Rufe comme des modéles de patience: [& Usuard, Adon,] '& d'autres anciens martyrologes, qui mettent Rufe entre les Saints Martyrs le 18. de Decembre, disent qu'il étoit l'un des anciens disciples, par lesquels les premieres Eglises ont été fondées parmi les Juifs & les Gentils. [Mais nous n'avons point de preuve particuliere que ce soit le fils de Simon le Cyrenéen.] 'Pour S. Rufe Evêque de Tortose en Catalogne honoré le 12. de Novembre, ou plutôt le 14. selon Ferrarius, & S. Alexandre qu'on dit être son frere, & avoir souffert le martyre à Carthagene le 11. de Mars: [nous croirons ce que les Espagnols en disent, quand ils nous en auront donné de meilleures preuves que leur faux L. Dexter & tous ses commentateurs. ' Bollandus croit que cet Alexandre marqué le 11. de Mars, ou est mis par erreur pour la ville d'Alexandrie, ou a souffert à Carthage dans l'Afrique.

v. 21.

Rom. 16. 13.

Cotelr. ap. p. 1010. c.

Boll. mart. t. 1. p. 41. f.

C. à Lap. in Matt. p. 530. 1.

Boll. 11. mars, p. 53. a | 55. §. 6.

NOTE XXXIII.

Sur la Veronique.

Pour la page 18. §. 18.

'La tradition du peuple est que lors que nôtre Seigneur alloit au Calvaire, une femme nommée

Boll. 4. febr. p. 449. 450.

mée Veronique lui donna son mouchoir pour s'essuyer le visage; que nôtre Seigneur en s'en essuiant y imprima son image, & que c'est-là l'image du chef de Jesus-Christ que l'on conserve à Rome, & que l'on appelle la Sainte Face, ou la
p.449 ff.7. Veronique. 'Bollandus ramasse avec grand soin
p.455.c.d. tout ce qui se trouve sur ce sujet: '& il paroît que dés l'an 1011. on connoissoit à Rome le sacré Suaire & la Veronique. [Marianus Scotus qui
Pistor. p. 362. 2. écrivoit sur la fin du même siecle,] 'en parle sur l'an 39. & cite ce qu'il en dit d'un Methode,
a Boll. 4. febr.p.450. f. a que Bollandus veut être le grand S. Methode de Tyr. [Mais c'est faire injure à ce Saint Martyr, que de lui attribuer les fables que Marianus cite de son Methode: il ne faut pour celà que voir cet
d. endroit même: '& Bollandus le reconnoit. b On
b c. parle d'une histoire manuscrite de la Veronique, & on en parle avec estime. [On en jugera quand elle sera publique: mais c'est un prejugé fascheux de ce qu'elle ne l'est pas encore.]

p.451. f| 452. 'Quelques modernes ont mis la Veronique au nombre des Saintes le 4. de Fevrier, & en d'autres jours. [Mais elle n'est point dans le martyrologe Romain,] quoiqu'on pretende qu'elle est morte
p. 454. à Rome, & que son corps y est encore. 'On veut que ce soit la même que l'on honore en quelques endroits sous le nom corrompu de Ste Venice.
Caf. ex.16. §. 102. p. 659. 'Casaubon marque qu'un Joannes Rainoldus homme de grande erudition a écrit sur la Veronique. '[Je pense que c'est plutôt pour combattre cette tradition, que pour l'appuyer.]

Il y en a qui croient que le nom de Veronique est corrompu de ceux de *vera icon*, c'est-à-dire *la vraie image*, & qu'ainsi il marque l'image même, & non aucune personne qu'on ait appellée ainsi. Je ne croi point en effet qu'on trouve jamais aucune Veronique dans les auteurs. Mais ce pourroit bien être le même nom que celui de Berenice, assez commun en ce tems-là parmi les Juifs.

Si quelqu'un a sur ce sujet quelque chose de plus certain, & de mieux fondé dans l'antiquité, que ce que nous en avons trouvé jusques ici, nous profiterons avec joie de ses lumieres.

NOTE XXXIV.

Pour la page 19. §.19.

Sur le tems que le bon larron a été converti, & sur quelques autres points de son histoire.

[Il est certain que le bon larron ne fut converti que sur la croix, s'il est vrai qu'il y ait d'a-
Matt. 27. v. 44 | Marc. 15. v. 32. bord blasphemé contre Jesus-Christ,] 'selon ce que disent S. Matthieu & S. Marc; Que les larrons crucifiez avec lui, lui disoient des injures comme le peuple. Origene *in Matt. h.* 35.
C. à Lap in Luc p.229. b. *p.* 199. *c.* l'a cru de la sorte; 'Et on le cite encore de plusieurs autres Peres. Mais d'autres, & particulierement S. Ambroise *in Luc. p.* 222. *d.* S. Jerôme *in Matt. p.* 84. *b.* & S. Augustin *de cons. Ev. l.* 3. *c.* 15. *p.* 214. 2. *c. d.* remarquent qu'il est fort ordinaire qu'on dise de plusieurs ce qui n'est vrai que d'un seul, & qu'ainsi S. Matthieu & S. Marc ne nous obligent point de croire que le bon larron ait dit aussi des injures à Jesus-Christ. [Et il peut sembler même que s'il l'eust fait, il n'eust pas repris l'autre de ce crime dans les termes que S. Luc raporte, S. Ambroise & S. Jerôme marquent néanmoins qu'il pouvoit avoir blasphemé d'abord.]

Aug. ad. Ren. l. 1. c. 9. c 7. p. 433. b. c| l. 3 c. 9. p. 496. 2. b. 'Il n'est donc pas absolument certain [qu'il n'ait été converti que sur la croix, ni même] qu'il n'eust pas été batizé dans la prison avant sa condannation. Mais c'est le sentiment & l'expression de S. Augustin [& de tous les autres Peres,] qu'il a été converti à la Croix. S. Augustin dit qu'on croyoit que le sang & l'eau qui sortirent du côté de Jesus-Christ ouvert par la lance, avoient pû rejaillir jusque sur lui, & lui servir de batême. 'Néanmoins, selon ce que dit Joan 19. v. 32. 34.
l'Evangile, il y a grand lieu de croire qu'il étoit mort lors qu'on perça le côté à Jesus-Christ.

'Au lieu que S. Leon dit qu'il fut converti avant Leo, f. 51. c. 1. p. 246.
les prodiges qui arriverent à la Passion, a nous a Hier. in
trouvons dans S. Jerôme que ce furent ces mêmes Matt. p 84.
prodiges qui le convertirent; b & on cite la même b.
chose de S Chrysostome, qui ne le dit pas néanmoins. Cependant il est difficile d'accorder ce sentiment avec l'Evangile, qui ne met ces prodiges qu'après la mort de Jesus-Christ. Il n'y a que les tenebres qui avoient commencé dés midi: c & aussi Origene, qui dit que ce prodige peut l'avoir touché, n'y joint pas les autres. d Mais S. Luc ne parle même des tenebres qu'après avoir raporté sa conversion. b C. à Lap. in Luc. p. 229. d | Chry. t. 5. h. 32. p. 440. b. c Ori. in Matt h.35. p. 199. c. d Luc.c 23. v. 43. 44.

'On pretend que la tradition est qu'il étoit crucifié à la droite de Jesus-Christ. [Celà se peut C. à Lap in Luc p.228. a.
presumer: mais ceux qui l'autorisent sur la tradition ne raportent cependant aucun passage des anciens qui l'ait marqué.] 'Saint Augustin ne Aug. in Jo.
le dit pas lors qu'il avoit le plus d'occasion de h. 31. p.
le dire, [s'il eust cru pouvoir avancer de luy- 105. 1. d.
même sans necessité les conjectures les plus probables.] 'Nous le trouvons néanmoins dans Hil. in
Saint Hilaire. Matt c.33. p. 184. 2. a.

e S. Cyrille de Jerusalem dit que le bon larron e Cyr. cat.
entra dans le ciel avant Abraham, Moyse, & 13. p.136. e.
tous les Prophetes. f S. Chrysostome & d'autres f Chry. t.5.
le confirment, en disant que Jesus-Christ h. 32. p.
dés le jour de sa mort lui ouvrit le paradis qui 439. c.
avoit été fermé *jusques alors*, '& l'y fit entrer p. 441. c|
le premier avant tous les autres hommes. [Ce- Emis. 23.
pendant on peut dire au moins que celà est bien p. 65. 2.
difficile à croire.] 'S. Augustin montre que *hodiè* Aug. ep.
mecum eris in paradiso peut avoir plusieurs autres B. 187. p.
sens. g Il dit en un endroit que son ame pouvoit 679. 680.
être non dans l'enfer avec celle de Jesus-Christ, g in Jo. h.
mais avec sa divinité dans le paradis. [Je pense 111. p.216.
qu'il pouvoit l'entendre du paradis terrestre.] 1. c.

'Quelques-uns donnent au bon larron le nom Boll. 25.
de Dimas ou Dismas, & en raportent diverses fa- mart, p.
bles, que l'on cite en partie de l'Evangile preten- 543. c. d|
du de Nicodeme, *&c.* P. de Nat. l. 3. c. 228. p. 61. 62.

b Les deux larrons furent sans doute attachez à b Greg. in
la croix avec des cloux, aussi bien que nôtre Sei- Job. l. 18.
gneur. [Car on ne voit pas pourquoi les Romains c. 23. p.
auroient fait distinction entre lui & eux: Et lors 535. c.
qu'on trouva les trois croix, il fallut des miracles pour reconnoître celle de Jesus-Christ; au-lieu qu'il eust été aisé de le faire par les trous des cloux, s'il n'y en eust pas eu de même aux deux autres.

NOTE XXXV.

Pour la page 02. §.20.

Sur les tenebres arrivées à la mort de nostre Seigneur.

·[Nous ne nous arrestons pas à l'auteur des ouvrages attribuez à S. Denys l'Areopagite,] 'qui Diony. ep.
pretend avoir remarqué à Heliople en Egypte, 7. p 775. a.
les tenebres arrivées à la mort de Jesus-Christ, & qui veut qu'elles vinssent d'une éclipse veritable, & causée comme les autres par l'interposition de la lune entre la terre & le soleil, quoiqu'entierement miraculeuse, & contre la nature des autres éclipses. [Peu de personnes habiles se laissent persuader aujourd'hui par ces sortes d'autoritez.

Il y a bien plus sujet de croire que Phlegon affranchi de l'Empereur Adrien, qui a écrit l'histoire par les Olympiades en 16. livres jusque vers l'an 140. *v. Adrien* §. 18.] 'a marqué les tenebres arrivées à la mort de Jesus-Christ, lors qu'il dit qu'en la quatriéme année de la 202. Olympiade [qui devoit finir vers le milieu de l'an 33. de l'ere commune,] il y eut une éclipse de soleil, la plus grande de celles qui s'étoient jamais vuës, l'obscurité aiant été si prodigieuse à l'heure même de midi, que l'on avoit vû les étoiles dans le ciel. Il ajoûte ensuite qu'il y eut un fort grand tremblement de terre dans la Bithynie.

Euf. chr. p. 202. & Hier. p. 158. & Alex. p. p. 520.

'Il ne marquoit pas néanmoins que cette obscurité qu'il prenoit pour une éclipse, fust arrivée dans la pleine lune, où il est impossible selon l'ordre de la nature qu'il en arrive jamais. C'est pourquoi Origene remarque fort sagement qu'il ne faut pas s'opiniâtrer à soutenir contre les payens que Phlegon a parlé de ce qui est arrivé à la mort de Jesus-Christ.

Ori. in Matt. 35. p. 200. a.

'Celà n'empéche pas que nous n'ayons tout sujet de le croire, & d'autant plus qu'on soutient que dans toute l'année marquée par Phlegon il n'y a point eu, & n'y a pû avoir aucune éclipse naturelle de soleil. 'Et pour ce qu'objecte Origene, on peut dire que Phlegon aiant vû cette nuit extraordinaire marquée dans la relation que Pilate envoia à Tibere sur la mort de Jesus-Christ, comme celà est assez probable, ou dans les memoires de quelqu'autre qui ne marquoit pas le jour que celà étoit arrivé, ou qui n'étant pas mathematicien n'avoit pas songé à mettre qu'elle étoit arrivée dans la pleine lune; Phlegon qui pouvoit lui-même n'être pas fort habile en cette science, n'avoit pas été rechercher si c'étoit une éclipse naturelle ou non, &c. Il est certain que cette difficulté n'a point arrêté Eusebe ni divers autres auteurs. [Mais le P. Petau se sert d'une expression un peu forte] 'quand il dit que tous les anciens Peres ont prononcé unanimement, que l'éclipse marquée par Phlegon est ce qui arriva à la mort de nôtre Seigneur. [Car je pense que tous ces Peres se réduisent à S. Jerôme qui traduit Eusebe: & si par les Peres il entend les auteurs ecclesiastiques, celà ne s'étendra peut-être pas à plus de quatre ou cinq.

Fernand, t. 1. p. 321.

p. 323. 324.

Pet. doc. t. l. 12. c. 21. p. 458. b.

George le Syncelle en citant un passage d'Africain auteur Chrétien du troisiéme siecle, y fait entrer l'autorité de Phlegon, & lui fait dire *p.* 322. *d.* qu'il y eut sous Tibere une éclipse totale du soleil depuis midi jusqu'à trois heures dans la pleine lune. [Mais aprés la maniere dont Eusebe, S. Jerôme, Philopone, & la chronique d'Alexandrie citent ce passage, & sur tout aprés ce qu'en dit Origene, il est visible que ce que nous y lisons dans le Syncelle ne s'y lisoit point de leurs tems. Le même passage d'Africain est dans la chronique d'Eusebe par Scaliger (*p.* 77.) & on y lit quelque chose de ce qui est dans le Syncelle, mais non la pleine lune, ni même le nom de Phlegon. Je n'aurois pas de peine à croire que la ressemblance d'ἔκλειψις & ἐκλείψεω a fait sauter de l'un à l'autre dans cette édition. Mais il y a aussi bien de l'apparence que dans l'un & l'autre endroit, il faut lire tout d'une suite ἔκλειψις ὑπονοείσθω, τίς δ' ἡ κοινωνία. &c. & que ce qui est entre deux dans le Syncelle, & en partie aussi dans Scaliger, est une addition faite à la marge par quelque personne peu exacte, qu'on a ensuite mise dans le texte.

Tertullien peut marquer le passage de Phlegon] 'lors qu'il renvoye les payens à leurs archives, *in arcanis*, pour y trouver la nuit arrivée en plein midi au tems de la Passion, que l'on avoit prise pour une éclipse. 'Rufin fait aussi dire aux payens par S. Lucien Prêtre d'Antioche martyrizé [en l'an 312.] Consultez vos annales, & vous trouverez que lors que Jesus-Christ souffrit du tems de Pilate, le soleil cessa de paroître, & le jour fut interrompu par des tenebres extraordinaires.

Tert. apol. c. 21. p. 22. b.

Ruf. l. 9. c. 6. p. 149. 2.

'Outre Phlegon, Eusebe cite encore d'autres memoires où il avoit trouvé l'éclipse de soleil, & le tremblement de la Bithynie. Africain, dont nous venons de parler, dit qu'un historien nommé Thallus cité par S. Justin, Tertullien & d'autres anciens, avoit marqué les tenebres de la Passion, comme une éclipse, ce qu'Africain croit estre contre la raison.

Euf. chr. p. 77. 202. p. 77 | Tert. apol. c. 10. 19. p. 12. b | 19. d | Voss. h. g. l. 3. p. 417.

Si l'on doit raporter l'éclipse de Phlegon où l'on vit les étoiles, aux tenebres de la Passion, il faut dire que ces tenebres se firent par un obscurcissement du soleil entierement miraculeux, & non par des nuages ou par un brouillar, comme l'a cru Origene: Car l'un & l'autre auroit encore plus empêché de voir les étoiles que le soleil.

Il ne faut pas oublier de remarquer la difficulté que forme ici le P. Petau,] 'en pretendant que le passage de Phlegon est corrompu dans Eusebe, & qu'au lieu qu'on y lit que l'éclipse arriva en la *quatriéme* année de la 202. Olympiade, il faut lire dans la *deuxiéme*; ce qui oblige de dire ou que Jesus-Christ est mort dés l'an 31. de l'ere commune, ou que l'éclipse de Phlegon ne regarde point sa mort. Sa raison est qu'Africain, Eusebe & les autres qui ont cité le passage de Phlegon & celui de Thallus, ne mettent point la mort de nôtre Seigneur en la quatriéme année de la 202. Olympiade, mais en la seconde ou en la troisieme; & qu'ainsi ils n'auroient point cité Phlegon pour eux, si selon lui il eût fallu la mettre dans la quatriéme. [Je ne sçai à quoi bon parler ici de Thallus:] 'car Africain qui le cite, ne dit point en quelle année il mettoit l'éclipse dont il parle. [Il n'est donc question que de Phlegon, qu'Africain cite selon que son passage est raporté dans le Syncelle *p.* 322. *d.* pourvû que ce ne soit pas une addition, comme nous venons de dire, & qu'il ne cite point selon qu'on le lit dans la chronique d'Eusebe de Scaliger *p.* 77. *c.* Mais il le cite selon le Syncelle sans marquer sur quelle année Phlegon mettoit l'éclipse, ce qui n'est pas une preuve qu'il pretendît s'assujettir à suivre sa chronologie. Eusebe le cite plus exactement,] 'mais selon le P. Petau il met la mort de nôtre Seigneur en la 3. année de la 202. Olympiade. [Ainsi il faudra mettre cette troisiéme année dans Phlegon:] '& néanmoins le P. Petau conclut qu'il y faut mettre la *seconde*. 'M. Ferrand infere du raisonnement du P. Petau qu'Eusebe a mis la mort de nôtre Seigneur dans la quatrieme année. [C'est une discussion dans laquelle nous n'entrons point: il nous suffit que nous ne voions point de raison de rien changer dans le passage de Phlegon.] 'On y lit encore cette *quatriéme* année dans la chronique d'Alexandrie 'qui paroît aussi y mettre la mort de nôtre Seigneur: [& ainsi c'est ce qu'il y faut lire effectivement selon le raisonnement du P. Petau. Ce Pere a eu raison de ne pas citer Philopone,] 'quoiqu'on y lise la deuxiéme année: *a* car peu de lignes aprés on y lit deux fois *la quatriéme*: & le raisonnement que Philopone fait sur celà montre que c'est effectivement ainsi qu'il a voulu mettre: [ce qui est une grande preuve qu'il faut lire de même dans Phlegon. Car Philopone paroit parler sur l'original; & non sur le passage cité par Eusebe ou par quelqu'autre.

Pet. doc. t. l. 12. c. 21. p. 458. b. c.

Euf. chr p. 77. c.

Pet. doc. t. p. 458. b. c. d.

Ferr. p.

Chr. Al. p. 520.

p 514. 534.

Philop. l. 2. c. 21. p. 88. a p. 89.

NO-

Pour la page 21. §. 21.

NOTE XXXVI.

Sur ceux qui ressusciterent avec JESUS-CHRIST.

Matt. 27. v. 52. 53.

ʼ L'Evangile porte non seulement que les sepulcres s'ouvrirent aprés que JESUS-CHRIST fut mort, mais aussi que plusieurs corps des Saints ressusciterent, *&c.*

Aug. ep. B. 164. §. 9. p. 576. d|pl. 129. p. 619. 1. a. p. 576. c| C. à Lap. in Matt. p. 584. 1. 2.

ʼ S'ils sont ressuscitez dès le jour même de la Passion, il faut dire qu'ils sont encore morts depuis, étant certain que JESUS-CHRIST est le premier qui soit ressuscité pour ne plus mourir. ʼ C'est pourquoi quelques-uns ont dit que les tombeaux s'étoient ouverts aussi-tôt après la mort de JESUS-CHRIST, mais que les Saints n'étoient ressuscitez qu'après lui: Et S. Matthieu le dit assez formellement *c.* 27. *v.* 53. S. Augustin ne rejette pas cette solution:

Aug. ep. B. 164. §. 9. p. 576. f. g.

ʼ & neanmoins il a peine à croire que ceux qui ressusciterent alors soient demeurez immortels; étant difficile de croire que David ne fust pas de ceux qui ressusciterent, & de ne pas croire aussi qu'il étoit encore dans son tombeau, lors que S. Pierre en parloit le jour de la Pentecôte.

C. à Lap in Matt. p. 519. 1. c.

ʼ On objecte encore S. Jean Batiste; [& il faut ajoûter Samuel, Elisée, & d'autres Prophetes,] dont on a depuis eu les reliques.

Aug. ep. 164. §. 9 p. 576. g.

ʼ S. Augustin ne voit pas bien aussi qu'on puisse accorder cette opinion avec ce que dit S. Paul *Heb.* 11. *v.* 40. que les Patriarches n'ont point reçû la recompense qui leur avoit été promise, Dieu aiant voulu par une faveur particuliere qu'il nous a faite, qu'ils ne receussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur.

f. 87. c. 4. p. 464.

ʼ Il dit positivement en un autre endroit qu'Abel, Noé, Abraham, Moïse, & generalement tous les Saints de l'ancienne loi, ne recevront le bonheur de la resurrection qu'avec nous à la fin du monde.

Chry. in Heb. h. 28. p. 933.

ʼ On trouve la même chose dans S. Chrysostôme, qui comprend dans cette loi tous les Saints de l'ancien & du nouveau Testament, & S. Paul en particulier; afin, dit-il, que tout le corps de l'Eglise soit glorifié en même tems, & que chacun des Saints reçoive sa couronne avec d'autant plus de joie, qu'il verra tous ses freres la recevoir avec lui.

Thdrt. in Heb. 11. v. 40. p. 452. d. a C. à Lap. ib p 949. a. c.

ʼ On peut dire que ce Pere est suivi en celà par Theodoret, *a* & par les autres Grecs qui ont accoutumé de tirer leurs explications de luy.

b Amb. in Job. l. 1. c. 7. p. 621. il Avit. fr. p. 197. c Amb. in Luc. c. 8. p. 109 c.

b S. Ambroise & S. Avit de Vienne disent aussi que JESUS-CHRIST est le seul jusqu'à present qui soit ressuscité pour ne plus mourir: *Solus ipse adhuc resurrectione perpetuâ resurrexit:* & S. Hippolyte est encore assez exprès sur celà dans son traité sur l'Antechrist *p.* 63. *c* S. Ambroise dit même nettement que ceux qui ressusciterent à la Passion ne ressusciterent que pour un tems: *Sic & resurrectio temporalis in passione Domini celebratur, ut perpetua illa credatur.*

Chry. in 1. Cor. h. 40. p. 452. d.

ʼ S. Chrysostome ne dit pas moins clairement comme une chose qui n'est pas même contestée, que ceux qui ressusciterent au tems de la Passion, moururent une seconde fois, aussi-bien que Lazare.

C. à Lap. in in Matt. p. 548. 549.

ʼ Cornelius à Lapide qui croit que l'opinion la plus veritable est que ceux qui ressusciterent alors, monterent au ciel avec JESUS-CHRIST, dit que les modernes la soutiennent communément, & nomme plusieurs Peres qu'il assure l'avoir suivi. Il l'appuye par diverses raisons, [dont il y en a de très-mauvaises: & je ne voi point qu'il touche celle de Maldonat, qui paroît considerable.]

Matt. 27. v. 53. Mald. in Matt. p. 666. c. d.

ʼ Car S. Matthieu dit que ces Saints étant ressuscitez apparurent à plusieurs, ʼ & non pas qu'ils parurent visiblement à tout le monde. Ainsi il semble que leur resurrection étoit plus semblable à celle de JESUS-CHRIST, qu'à celle de Lazare, & que leurs corps étoient des corps glorieux, puisqu'ils n'étoient pas visibles aux yeux des hommes.

[Cette raison paroît forte assurément. Et néanmoins oseroit-on dire que lorsque Moïse fut vû à la Transfiguration, il étoit ressuscité comme Lazare, & en état d'être vû de tout le monde? Il n'étoit pas non plus ressuscité pour ne plus mourir.]

Aug. in Jo. h. 114. p. 233. a.

ʼ Cependant S. Augustin suppose comme une chose constante qu'il étoit alors ressuscité, mais seulement pour un tems, *ad horam*; de même, dit-il, que ceux qui ressusciterent à la mort de JESUS-CHRIST, & qui après sa resurrection s'apparurent à beaucoup de personnes. [Il paroît donc que le sentiment de ce Pere & de plusieurs autres est que leur resurrection tenoit le milieu entre celle de JESUS-CHRIST, & celle de Lazare.

Entre les anciens qui peuvent avoir cru qu'ils étoient ressuscitez pour ne plus mourir, il faut sans doute mettre Eusebe,]

Eus. dem. l. 10. c. 8. p. 501. c.

ʼ qui dit que JESUS-CHRIST aiant brisé les portes de l'enfer, les corps des Saints entrerent avec lui dans la veritable cité de Dieu.

Ori. in Cant. p. 546. c.

ʼ Origene paroît être aussi dans ce sentiment. Car il dit que JESUS-CHRIST en se ressuscitant lui-même a ressuscité en même tems ceux que la mort tenoit captifs, & les a menez avec lui en montant au ciel, n'y aiant pas seulement élevé leurs ames, mais aiant encore ressuscité leurs corps, comme nous l'apprenons de l'Evangile, qui dit que beaucoup de Saints étant ressuscitez entrerent dans Jerusalem la sainte cité du Dieu vivant.

Ign. ad Magn. c. 9. p. 13.

ʼ S. Ignace dit que les Prophetes avoient attendu JESUS-CHRIST en esprit comme leur maître; & qu'aussi lors qu'il est venu, il les a ressuscitez des morts. [Cette expression absoluë porte naturellement à une resurrection parfaite & éternelle. Cependant il faut abandonner ce sens, ou excepter du nombre des Prophetes ressuscitez tous ceux dont on a depuis trouvé les corps, sur tout S. Jean Batiste, qui meritoit apparemment mieux qu'aucun autre d'avoir part à cette faveur de JESUS-CHRIST.]

Pour la page 21. §. 21.

NOTE XXXVII.

Sur la mort de Pan.

[Antoine Dale Protestant qui a écrit des dissertations sur les oracles des payens, imprimées en 1683.]

Dale, p. 25-35.

ʼ se recrie fort dans cet ouvrage contre l'histoire que Plutarque raporte sur la mort de Pan, comme contre une pure fable. [Mais hors son autorité je ne voi pas qu'il allegue rien de considerable pour la détruire;] & il reconnoît lui-même que des personnes d'esprit aussi-bien entre les Protestans qu'entre les Catholiques l'ont receuë pour veritable. [Telle qu'elle soit, ce n'est point un des fondemens de nôtre religion: mais nous n'avons pas cru devoir omettre une histoire celebre, qu'Eusebe s'est donné la peine de transcrire tout au long dans un de ses principaux ouvrages.

Pour la page 21. §. 21.

NOTE XXXVIII.

Sur S. Longin.

[Nous avons divers actes de Saint Longin.]

Allat. de Sim. p. 127. a Bar. 34. §. 127. 38. §. 2.

ʼ Ceux qui sont dans Surius 15. *mars p.* 177. sont reconnus pour être de Metaphraste. *a* C'est pourquoi Baronius qui les avoit citez d'abord comme une autorité considerable, ʼ en parle ensuite comme d'une piece à laquelle il ne s'arrestoit pas beaucoup.

All. de Sim. p. 101. b Boll. 15. mars, p. 382. §. 38. 39.

ʼ Allatius en cite d'autres, qu'il croit écrits par un témoin oculaire. *b* Mais Bollandus qui les a vus, n'en a pas seulement voulu tirer copie, tant il les a trouvé remplis de contes: & ce qu'il en raporte en

 peu

peu de mots suffit pour justifier le jugement qu'il
p. 386. 389. en fait. 'Il en donne d'autres écrits par un Hesyque
a. Prêtre de Jerusalem, *a* dont il remarque que sont
a p. 382. e. tirez tous les éloges que les Grecs font de S. Longin dans leur office & dans leurs menologes : '& il
f. croit aussi que les actes faits par Metaphraste, sont
e. composez sur ceux-ci. 'Il prend cet Hesyque pour le celebre Prêtre de Jerusalem qui fleurissoit au commencement du V. siecle, *v. son titre.* [Mais je ne sçai qui l'en croira. Car la conformité d'un nom fort commun, est une foible raison pour attribuër à un auteur si ancien & si illustre une piece telle que celle-là.

C'est une histoire qui ne contient que peu de faits, & beaucoup de mots en style Metaphrastique. Et ces faits, pour les dire en un mot, 'sont que S. Lon-
p. 387. a. 736. e. gin aiant été chargé avec ses soldats de garder le tombeau de Jesus-Christ, comme il l'avoit été de le garder à la Croix, il ne voulut point recevoir d'argent des Pontifes pour dire que ses disciples avoient enlevé son corps; ce qui irrita Pilate jusqu'à le vouloir perdre, sans le pouvoir. Que pour se donner entierement à Jesus-Christ il re-
p. 736. f. nonça à la milice 'sans congé de Pilate, *b* & se reti-
b e. ra chez lui, avec deux de ses soldats qui avoient suivi son exemple; Qu'il s'en retourna ensuite avec eux en Cappadoce (il n'avoit point dit qu'il en fust venu) & là il commença à prêcher la foi comme
p. 736. f. un Apôtre, 'même aux Gentils; Que les Juifs aiant sçû qu'il répandoit la foi en beaucoup de pays, persuaderent à Pilate d'écrire à l'Empereur pour demander la punition de ces deserteurs, qui prêchoient le regne du Christ, & envoierent en même tems de l'argent à Rome pour en obtenir ce qu'ils vouloient ; Que l'Empereur [Tibere] aiant ordonné qu'ils seroient punis de mort comme deserteurs, Pilate envoia des soldats en Cappadoce ;
p. 737. ' que ces soldats sans autre formalité trancherent la tête à Longin & à ses deux compagnons ; & qu'ils apporterent sa tête à Pilate, *&c.* [Voilà ce qu'on pretend qu'un homme habile & judicieux
p. 736. e. a écrit,]'sur ce qui en avoit, dit-il, été raporté autrefois par des témoins oculaires.

p. 738. 'Il faut ajoûter à celà ce qui est dit dans la même histoire touchant la revelation & la translation du chef de S. Longin, raporté de Jerusalem en Cap-
p. 383. b. padoce. Car celà est si pitoiable, 'que Bollandus aime mieux prendre ce qui regarde ce fait de l'autre Vie qu'il traite de fabuleuse, croiant qu'elle est encore plus vraisemblable en ce point, que celle d'Hesyque. [La verité est que ni l'une ni l'autre ne l'est guere.

Sans s'arrester à tous ces actes, s'il est vrai que S. Longin ait receu la foi à la mort de Jesus-Christ, & qu'il l'ait conservée, il semble devoir meriter l'honneur des premices des Gentils plûtôt que Corneille : Car sachant dès le jour de la Pentecôte que ceux qui croyoient en Jesus-Christ recevoient tous le batême, il est bien difficile qu'il ne l'ait pas demandé : Il le devoit assûrément demander s'il avoit la foi : Et le lui aura-t-on refusé? Ainsi il vaut mieux recourir à ce
Aug. conf. l. 3. c. 20. p. 215. 2. d. que dit S. Augustin,] ' que quand il reconnut Jesus-Christ pour Fils de Dieu, il pouvoit bien ne prendre point ce terme dans toute l'étenduë qu'il a effectivement, mais il entendoit seulement que c'étoit un homme juste, [& qui avoit quelque chose au-dessus des autres hommes. Sa foi ne fit donc que commencer alors, & demeura quelque tems imparfaite, se pouvant même faire que Pilate l'ait emploié hors de Jerusalem dès devant la Pentecôte, jusqu'à ce que la porte de la penitence & du batême aiant été ouverte aux Gentils en la personne de Corneille, Dieu acheva en lui par la predication des Apôtres ce qu'il y avoit commencé. Cette difficulté ne feroit pas, s'il étoit
vrai] ' que le Centenier fust Juif, comme nous Sur. 15. mars, p. 177. §. 1.
le lisons dans la traduction de Metaphraste. [Mais il n'est pas aisé de se persuader que les Romains missent des Juifs dans les troupes qu'ils avoient dans la Judée, ni peut-être même dans les autres, à cause des aigles & des autres figures que les Juifs regardoient comme contraires à leur loi.]

'Les Latins ont aussi leur S. Longin, qu'ils di- Boll. 15. mars, p. 376. 377.
sent être le soldat qui perça d'un coup de lance le côté de Jesus-Christ. Ils le mettent la plû-
part le 15. de Mars. 'Bollandus en donne des p. 384-386.
actes, qui portent qu'il se convertit aussi par les tenebres & les autres prodiges arrivez à la mort de nôtre Seigneur, & qu'il dit [comme le Centenier :] *Cet homme étoit vraîment Fils de Dieu :* [C'est-à-dire qu'il osa percer de sa lance celui qu'il reconnoissoit pour Fils de Dieu.] Ces actes ajoûtent qu'aiant été instruit par les Apôtres, il quitta les armes, & se retira à Cesarée en Cappadoce, où il passa 28. ans dans une vie solitaire, en prêchant néanmoins la foi, jusqu'à ce qu'il y fut martyrizé sous le Gouverneur Octave, le 15. de Mars selon quelques manuscrits, & le 22. Novembre, ou le 2. Decembre selon d'autres. [Ce qu'on peut dire en un mot de ces actes, est qu'ils ne valent rien du tout, & qu'ils ne peuvent faire aucune
autorité, ni par consequent empêcher] ' que Bar. 34. §. 117. | 15. mars, 2.
nous ne rejettions toute cette histoire avec Baronius, & que nous ne croyions comme lui, que le nom de Longin & le martyre appartiennent au
Centenier selon l'opinion des Grecs, ' quoique Boll. 15. mars, p. 376. 377.
celle des Latins soit appuyée par Usuard, par Adon qui le met le premier de Septembre, par plusieurs autres martyrologes anciens & nouveaux, & qu'elle soit demeurée dans le martyrologe Romain. On la cite même de S. Germain qui fut fait Evê-
que de Constantinople en 715. On a sans doute p. 383.
confondu le Centenier avec le soldat. Car de croire, comme veut Bollandus, que l'un & l'autre s'appelloit Longin, se retira en Cappadoce, & y fut martyrizé, [c'est à quoi il y a au moins peu d'apparence.

'Bollandus raporte encore d'autres pretentions p. 377-381. 383-384.
de ceux de Mantouë, & des Espagnols sur S. Longin : Mais il reconnoît qu'elles sont sans fondement. Il s'étend aussi sur les lieux où l'on pretend avoir de leurs reliques, [en quoi nous ne voyons rien de certain.]

NOTE XXXIX. Pour la page 21. §. 21.

Divers faits incertains ou faux sur le côté de Jesus-Christ *percé d'une lance.*

' Prudence a cru que la lance avoit percé les C. à Lap. in Joan. p. 528. 2. c. d.
deux côtez de Jesus-Christ en sorte que le sang étoit sorti par une des plaies, & l'eau par
l'autre. ' Néanmoins S. Jean dit simplement Joan. 19. v. 34.
latus ejus aperuit, & non *latera*. ' Jesus- Joan. 20. v. 20. 25. 27.
Christ dans ses deux apparitions, & S. Thomas, ne parlent que d'un côté & d'y mettre une main.

'La tragedie intitulée, *Le Christ souffrant*, Boll. 15. mars, p. 379. b.
qu'on croit être d'Apollinaire, ou de quelque autre auteur du IV. siecle, ' dit que le Soldat éton- Naz. t. 2. p. 272. b.
né de voir sortir le Sang & l'eau, s'écria qu'assûrément ce mort étoit Fils de Dieu, qu'il se jetta à terre, embrassa la Croix, & ramassant cette liqueur qu'il avoit répanduë, s'en frotta les yeux comme pour les sanctifier. [Celà est conforme à ce que les Latins disent de S. Longin. Mais c'est un poëte, & un poëte qui ne fait pas de scrupule d'avancer beaucoup de choses qui non seulement

ment ne sont pas appuiées par l'Evangile, mais qu'on peut assurer être contraires à la verité.]

Boll. 15. mars, p. 379. d. On pretend que c'est de cet endroit mal expliqué, que quelques-uns ont pris que ce Soldat étoit aveugle, & recouvra la vuë en se lavant les yeux du Sang du Sauveur. C. à Lap. in Joan. p. 518. 1. d. 'On dit encore plusieurs autres choses sur ce sujet, qui n'ont point de fondement.

Pour la page 14 §. 24.

NOTE XL.

En quel lieu JESUS-CHRIST *est monté au Ciel.*

Luc. 24. v. 50. 'S. Luc dans son Evangile dit que JESUS-CHRIST mena les Apôtres jusqu'à Bethanie; & que lors qu'il les benissoit, il fut élevé au ciel: Act. 1. 12. '& dans les Actes il dit qu'après qu'il fut monté dans le ciel, les Apôtres revinrent de la montagne des Oliviers; Synopf. in Act. p. 1395. h. 'd'où il faut dire par consequent qu'il étoit monté au ciel. Celà n'est pas difficile à accorder, puisque Bethanie étoit sur la montagne des Oliviers, ou au moins sur la descente.

p. 1396. 'On a plus de peine à expliquer ce que S. Luc ajoûte, que cette montagne est éloignée de Jerusalem d'autant de chemin qu'on en peut faire le jour du Sabbat. Ce chemin, à ce que pretendent les interpretes, n'est que d'un mille, c'est-à-dire de huit stades, Joan. 11. v. 18. '& Bethanie étoit à 15. stades de Jerusalem. [On apporte diverses solutions à cette difficulté.] C. à Lap. in Luc. p. 242. 1. a| Jansf. ib. p. 119. 2. ' Les uns disent que JESUS-CHRIST mena d'abord les Apôtres à Bethanie chez Lazare & ses sœurs, & les ramena ensuite sur la montagne des Oliviers; [ce qui n'a rien que d'aisé à croire.] Synopf. p. 1396. ' D'autres disent que les stades des Juifs étoient plus petites que celles des Grecs, & qu'ainsi les 15. stades de Jerusalem à Bethanie marquées par S. Jean, ne font que les huit stades des Grecs, [c'est-à-dire une petite demi-lieuë. Je pense qu'on pourroit même dire que S. Luc a voulu marquer combien la montagne étoit éloignée de Jerusalem, pour faire connoitre à peu prés le lieu où JESUS-CHRIST a quitté la terre, sans se mettre en peine de dire l'endroit précis de cette montagne, qui pouvoit bien avoir un quart de lieuë d'étenduë.

Pour la page 14. § 24.

NOTE XLI.

Touchant les mysteres celebrez par JESUS-CHRIST *sur la montagne des Oliviers.*

[Il est assez difficile d'entendre ce que dit Eusebe,] Eus. v. Const. l. 3. c. 43. p. 505. a. 'que nôtre Seigneur communiqua ses mysteres secrets à ses disciples dans une caverne sur la montagne des Oliviers, μυεῖν τὰς ἀπορρήτους τελετάς. [Il ne pretend pas sans doute qu'il y ait fait sa derniere Cene:] Matt. 26. v. 18. 'car il est certain qu'il la fit dans la ville: *Ite in civitatem ad quemdam, &c.* Voudroit-il dire qu'on tenoit seulement par tradition qu'il y avoit celebré les saints mysteres depuis sa resurrection? Ou ne feroit-ce point que supposant qu'il joignoit toûjours la viande du ciel à celle de la terre, lors qu'il mangeoit après sa resurrection avec ses disciples, Aug. conf. B. l. 3. §. 72. p. 141 | 'comme S. Augustin croit qu'il fit à Emmaüs; C. à Lap. in Luc. p. 237. 2. b [la tradition du pays étoit que c'étoit en cet endroit qu'il avoit fait avec eux le dernier repas dont parlent les Actes *c.* 1. *v.* 4. Et je ne voi pas que l'Ecriture y soit fort contraire. Je ne sçay pas même sur quoi on peut fonder] Prof. sent. 203. p. 441. ' ce que S. Prosper cite de S. Augustin, que nôtre Seigneur est monté au ciel à midi, [s'il n'a supposé que ç'a été immediatement après le repas marqué par S. Luc.]

Eus. n. p. 131. 1. d. 'M. Valois croit qu'Eusebe veut dire seulement que nôtre Seigneur avoit donné en ce lieu quelques instructions à ses Apôtres en particulier, c'est à dire celles qui sont marquées dans le chapitre 24. de S. Matthieu sur la ruine de Jerusalem, & la fin du monde. [J'aurois peine à croire que les termes d'Eusebe ne marquassent pas quelque chose de plus.

Pour la page 14. §. 24.

NOTE XLII.

Que JESUS-CHRIST *est monté au ciel le jeudi.*

In Act. h. 3. p. 29. d. 'S. Chrysostome croit que JESUS-CHRIST monta au ciel le samedy. Il reconnoît néanmoins lui-même que la raison de sa conjecture n'est pas tout à fait forte: Act. 1. 3. '& puisque celà se fit 40. jours après que JESUS-CHRIST fut ressuscité, [il faut dire que c'étoit le jeudi, auquel l'Eglise en celebre toûjours la feste,] Conf. l. 5. c. 19. p. 260. c. 'comme celà est même marqué dans les Constitutions apostoliques.

[Il semble qu'on doit conclure de là qu'on ne celebroit point encore alors la feste de l'Ascension ni à Antioche, ni à Constantinople, puisque S. Chrysostome étant deja Evêque, croyoit que JESUS-CHRIST pouvoit être monté au ciel le samedi:] Chry. in Act. h. 1 p. 19. b. 'Et en un autre endroit il dit que le S. Esprit vint huit ou neuf jours après que JESUS-CHRIST fut monté au ciel. a t. 5. h. 38. p. 457. b. *a* Cependant nous avons un sermon fait le jour de l'Ascension, [que personne ne doute être de lui: Et s'il est de lui,] p. 458. a. ' il l'a fait certainement à Antioche [avant son épiscopat. Ainsi nous ne voions rien à dire, sinon qu'il étoit homme, & capable aussi bien que nous, de ne pas faire attention en des rencontres aux choses qu'il sçavoit le mieux. Car y auroit-il apparence à dire qu'on la celebroit en quelqu'autre jour que le 40e. d'après Pâque, & par consequent le jeudi?]

NOTES SUR LA SAINTE VIERGE

Pour la page 25. §. 1.

NOTE I.

Comment on prouve qu'elle étoit de la race de David.



Aug in Faus. l. 13. c. 4. p. 187. a. 2. 'FAUSTE heretique Manichéen supposoit comme une chose constante, que Joachim pere de la Sainte Vierge étoit de la tribu de Levi, & prêtre de la loi. c. 9. p. 188. a. b. c. 'S. Augustin lui répond pour lui fermer la bouche, que si ce fait étoit constant, il faudroit dire que Joachim, quoique Prêtre, ne laissoit pas d'appartenir ou par sa mere, ou de quelqu'autre maniere que ce soit, à la famille de David: & il semble croire que celà pourroit suffire pour montrer que les Manichéens n'ont aucun droit d'accuser de mensonge les passages de l'Ecriture, qui disent que le Messie devoit naître de la race de David. [Mais il ne se contente pas de celà;] a1 c. 10 p. 188. 2. d. '& il soutient que sans s'arrester aux livres apocryphes de ces heretiques, on ne peut point douter que la Vierge ne fût veritablement de la race de David, puisqu'elle seule a eu part à la generation de JESUS-CHRIST, qui en étoit certainement selon l'Ecriture. [Il ne se peut rien de plus formel que ce que

dit

Heb. 7. v. 13. 14. dit S. Paul,] 'qu'il est clair que nôtre Seigneur est de la tribu de Juda, dont aucun ne s'est approché de l'Autel, & non de celle de Levi.

Amb. in Luc. 2. p. 43 g | Chry. t. 5. h. 33. p. 419. c. 'Les Peres se sont servis aussi de ce que dit S. Luc, que lors que tout le monde fut obligé d'aller à la ville dont il tiroit son origine, & que S. Joseph fut pour ce sujet à Bethléem, comme étant de la famille de David; la Vierge y fut en même tems.

Luc. 2. v. 3. 4. 'L'ordre des paroles de S. Luc, donne en effet tout sujet de croire qu'elle n'y alloit pas simplement pour accompagner S. Joseph, mais pour y être écrite avec lui.

Hier. in Matt. p. 13. d | Jans. in Matt. 1. p. 10. 11. 'S. Jerôme & beaucoup d'autres anciens, alleguent encore que la loi obligeoit les filles à se marier dans leur tribu. [Cependant il est certain par l'exemple de David & de Joiada, que même les personnes les plus saintes ne se croyoient point obligées à celà.] Jans. p. 10. 11 | Synop. in Matt. p. 19 21. 'Aussi les nouveaux restreignent la loi aux filles, qui n'aiant point de freres heritoient des biens de leur maison, ou seules, ou avec d'autres sœurs, qui est le cas des cinq filles de Salphaad, sur lequel la loi fut faite: & ils pretendent tirer des paroles de la loi, qu'elles devoient se marier non seulement dans leur Tribu, mais même dans leur famille. Ils supposent ensuite que la Vierge étoit dans ce cas, & ils inferent de là que la genealogie de S. Joseph est aussi celle de la Vierge jusqu'à son grand pere.

[Je ne sçai si l'on peut dire que la loi obligeast les heritieres à se marier dans leur famille, & qu'elle ne leur permît pas de choisir dans leur Tribu. Il est certain qu'elle leur laisse quelque Num. 36. v. 6. choix, '*Nubant quibus volunt.* Nous ne voions point d'ailleurs qu'on ait aucune preuve que la Vierge fût heritiere de sa maison. Néanmoins celà se peut croire aisément, n'y aiant non plus aucune preuve du contraire; & nous ne trouvons point que qui que ce soit ait jamais donné aucun frere à la Vierge, quand il a été question d'expliquer comment S. Jaque & les autres étoient parens de JESUS-CHRIST. Car pour Marie de Cleophas appellée sa sœur par S. Jean, la loi aiant été faite sur cinq sœurs filles de Salphaad, il est visible que le nombre des sœurs n'empeschoit pas que chacune d'elles ne passast pour heritiere, & ne fût obligée de se marier selon la loi des heritieres. Peut-être que ces paroles assez obscures de S. Epiphane, Epiph. 78. c. 7. p. 1038. d. 'que la Vierge épousa Saint Joseph, κλήρου εἰς τῦτο ἀναγκαζόντων αὐτὴν ἔχειν, peuvent signifier qu'elle l'épousa comme son plus proche parent, parce qu'elle étoit heritiere de sa maison.

Ce qui est certain, c'est que celà n'est point necessaire pour montrer que JESUS-CHRIST & la Vierge étoient de la race de David.] Naz. car. 39. p. 100. b. c. 'S. Gregoire de Nazianze dit même sur cette question, que les loix qui regardoient la distinction des Tribus, n'avoient plus de lieu depuis la captivité de Babylone; & que les Tribus étoient confonduës les unes avec les autres [par les mariages. La confusion est encore bien plus visible pour ce qui est des terres: & S. Joseph qui étoit de la Tribu de Juda, demeuroit à Nazareth dans la Tribu de Zabulon.]

Aug. in Faus. l. 23. c. 8. p. 186. a. 2. 'S. Augustin examinant pourquoi les Evangelistes ont plutôt raporté la genealogie de S. Joseph que celle de la Vierge, & celà dans l'endroit même où il veut prouver que la Vierge étoit de la race de David, dit seulement que ç'a été pour honorer le sexe du mari, & son mariage même, qui pour avoir été chaste n'en a pas été moins veritable. Amb. in Luc. 3. v. 23. p. 40. d. e. f. 'S. Ambroise allegue la même raison: C'est, dit-il, parce que celui qui s'étoit fait homme, a voulu suivre les regles des hommes, *seculi debuit more describi*, selon lesquelles il étoit veritablement fils de S. Joseph. 'Il marque néanmoins aussi la raison de la parenté de la Vierge. f.

NOTE II.

Pour la page 25. §. 1.

Sur le pere & la mere de la Vierge.

Joan. 19. v. 25. 'S. Jean donne pour sœur à la Vierge une autre Marie, qu'il surnomme de Cleophas, *a* parce que c'étoit, dit S. Jerôme, le nom de son pere, ou de sa famille, ou pour quelqu'autre raison qui ne nous est pas connuë. *a* Hier. in Helv. c. 7. p. 11. a. [Ainsi ce Pere paroît n'avoir point trouvé de difficulté à croire que le pere de la Vierge s'appelloit Cleophas. Néanmoins il semble que JESUS-CHRIST n'auroit point chargé S. Jean du soin de la Vierge, si elle eust encore eu son pere. Car il est certain que Cleophas vivoit encore après la Passion.

L'opinion qui avoit commencé avant S. Jerôme, & qui s'est tout à fait établie depuis, est que le pere de la Vierge étoit nommé Joachim.] Epiph. 79. c. 5. p. 1062. c. 'S. Epiphane le cite des traditions & de l'histoire de la Vierge. [Je ne sçai si ce ne seroit point] Nyss. nat. Ch. t. 3. p. 346. c. 'cette histoire secrette ou apocryphe de la Vierge, dont S. Gregoire de Nysse raporte des choses qui sont tout à fait insoutenables. *b* Il semble dire que cette histoire ne se debitoit qu'en secret: *b* 347. d. [& c'est apparemment] Epiph. 78. c. 7. | 10; 8. d. 'ce que Saint Epiphane appelle la tradition des Juifs, [c'est à dire des heretiques Nazaréens.] Eust. hex. p. 70 75. 'Ce que lui & S. Gregoire en citent, se trouve aussi dans un écrit sur l'Hexaëmeron, que Leo Allatius nous a donné sous le nom de Saint Eusthate d'Antioche: [mais cet endroit & quelques autres font douter à des personnes habiles, si cet ouvrage est veritablement de ce Pere. *V. son titre n.* 7.] p. 71 | n. p. 28. 286. 'Cet auteur quel qu'il soit, cite ce qu'il dit de la Vierge *d'un certain Jaque*, dont il paroît qu'on a encore l'écrit. Allatius pretend, sans en donner de preuve, que ce Jaque étoit à peu près du même tems que les Apôtres: mais il ajoûte que les heretiques, pour combattre la doctrine Catholique, ont certainement ajoûté dans son écrit beaucoup de choses que S. Eusthate a retranchées: [Ce qui est certain, c'est que dans l'ouvrage attribué à S. Eusthe, il y a plusieurs choses que personne n'oseroit soutenir.

Aug. in Faust. l. 23. c. 4. p. 187. a. a. 'Fauste le Manichéen disoit aussi, comme une chose constante, que la Vierge avoit eu pour pere Joachim qui étoit Prêtre de la Loy: *c* ce que Saint Augustin soutient n'être fondé que sur une histoire apocryphe qui ne faisoit pas d'autorité dans l'Eglise: & il faut au moins avouër qu'il ne pouvoit pas être Prêtre de la race d'Aaron. *c* c. 9. p. 188. a. b. c.

Boll. 20. mars. p. 77. b. 'Bollandus assure que tout ce que les Peres mêmes ont dit de S. Joachim & de Ste Anne, n'est fondé que sur un écrit intitulé, *De la naissance de la Vierge*, attribué faussement à S. Jaque de Jerusalem, p. 78. a. b | may, t. 1. p. 35. 1. 'ou à S. Cyrille d'Alexandrie, rejetté par les Peres comme apocryphe, dit Fulbert de Chartres; *d* & sur l'imposteur Seleuque, qui a supposé un écrit sur ce sujet à S. Matthieu. *d* 20. mars, p. 77. b. *e* C'est pourquoi il ne veut point raporter tout ce que l'Eglise d'Orient a tiré de ces sources corrompuës, *e* p. 79. b. p. 77. b. c. '& consent qu'on regarde tout celà comme des choses sans aucune autorité, à la reserve des noms de Joachim & d'Anne, que l'on peut croire, dit-il, s'être conservez dans la tradition de l'Eglise. [J'aimerois mieux dire que ces imposteurs étant assez anciens pour avoir sceu les veritables noms du pere & de la mere de la Ste Vierge, il est à presumer qu'ils n'en ont pas inventé de faux, n'aiant point de raison de le faire. Car pour l'Eglise, il est visible par S. Augustin & S. Jerôme, qu'elle n'avoit aucune tradition que le

b. le pere de la Vierge fût un Joachim.] 'Bollandus ne veut pas en effet qu'on s'en assûre beaucoup, & il croit qu'on peut bien avoir donné au pere & à la mere de la Vierge les noms de Joachim & d'Anne, parce que le premier signifie *la preparation du Seigneur*, & l'autre *la grace*. Il semble citer celà de S. Fulbert. Quoiqu'il en soit, comme il dit, celà est de peu d'importance.

p. 78-80. 'Il examine diverses choses sur S. Joachim ausquelles nous ne nous arrestons pas, parce que nous n'y voions rien de solide. 'Procope nous (Proc. æd. l. 1. c. 3. p. 11. b.) apprend que Justin I. fit bastir à Constantinople [vers l'an 550.] une belle Eglise (ἱερὸν) de Ste. Anne, que quelques-uns, dit cet auteur, croient être mere de la Ste Vierge, & ayeule de Jesus-Christ. 'Codin dit que Justinien II. après son (Cod. ori. C. p. 49. d.) rétablissement, [c'est à dire après l'an 705.] fit bastir à Constantinople une Eglise de Ste. Anne ensuite d'une apparition de cette Sainte, dont le corps fut aussi apporté à Constantinople sous le même Prince. 'Louis Comte de Blois en (Cang. de Conf. l. 4. p.) envoia le Chef à Nôtre-Dame de Chartres [vers l'an 1210.] On trouve encore d'autres Eglises de Ste. Anne basties depuis à Constantinople. 'On (Boll. 20. mars, p. 77. c. e.) y honore S. Joachim & Ste. Anne le 9. de Septembre, à cause que c'est le lendemain de la naissance de la Ste. Vierge, & on y celebre leur mort le 25. de Juillet, particulierement celle de Ste. Anne. On croit que celà se fait depuis assez long-tems.

Anas. c 98. p. 117. b. 'Pour ce qui regarde l'Eglise latine, on trouve que vers l'an 800. le Pape Leon III. fit dépeindre sur un ornement de l'Eglise de Saint Paul l'histoire de Saint Joachim & de Ste. Anne, selon les termes d'Anastase. Mais celà n'avoit pas eu de suite:] 'Car il est visible que les Oc- (Pet. D. h. 46. p. 106. 2. d | Bern. ep. 174. §. 16. p. 76. 1. d.) cidentaux ne connoissoient encore ni l'un ni l'autre du tems de Pierre Damien, ni même du tems de S. Bernard. *a* On pretend que Jules II. établit la fête de S. Joachim au 20. de Mars vers (*a* Boll. 20. mars, p. 77. 78.) l'an 1510. & que néanmoins elle est marquée le 17. Septembre dans un breviaire Romain imprimé en 1528. & les Cordeliers la faisoient ce jour-là dés 1522. Un martyrologe imprimé en 1491. mettoit ce Saint le 9. de Decembre: [& c'est ce qu'on en trouve de plus ancien parmi les Latins.] Pie V. l'osta du breviaire Romain. 'Gre- (p. 79. b.) goire XV. l'y a remis en 1620. au 20. de Mars, [auquel quelques autres Eglises en font encore. Les Eglises Latines font aussi de Ste. Anne le 26. de Juillet ou les jours suivans.

Puisqu'on fait la fête de S. Joachim & de Ste. Anne, il semble qu'il faut croire qu'ils ne sont morts que depuis la naissance de Jesus-Christ,] (Bern. ep. 98. p. 47. 48.) 'l'Eglise n'aiant point accoutumé, comme remarque S. Bernard, de faire l'Office d'aucun des Saints qui ont precedé cette naissance, à l'exception des seuls Macabées; [ce qui seroit néanmoins plus fort, si les fêtes que l'on fait de S. Joachim & de Ste. Anne, venoient de la plus (Bar. app. §. 58.) ancienne tradition de l'Eglise.] 'Il ne faudroit pas opposer à cette raison l'autorité de Cedrene, qui dit que la Vierge perdit son pere & sa mere à onze ans. [Mais ce qui peut être plus considerable, c'est que ni l'un ni l'autre ne paroît jamais dans l'Evangile.

NOTE III.

Pour la page 15. §. 2.

Sur la naissance de la Sainte Vierge.

Bar app §. 39. 'Baronius reconnoît que l'on a publié plusieurs fables sur le sujet de la Vierge, & de sa naissance: [mais je ne voi pas bien comment il distingue de ces fables ce qu'il appelle sa veritable histoire. Car nous venons de voir qu'on ne peut pas tenir pour fort assûré ce que Saint Epiphane & Saint Gregoire de Nysse raportent de ces traditions anciennes, qui ont pour auteurs des gens ou inconnus, ou que l'on connoît trop pour les croire, & qui sont mêlées de circonstances trés-peu probables au moins; quoique S. Jean de Damas, & d'autres auteurs posterieurs n'aient pas laissé de les embrasser.]

'Ces traditions portent que le pere de la Sainte Vierge étoit un homme celebre pour ses bonnes (Nyss. nat. Ch. p. 346. c.) œuvres, & extrémement exact à observer la loi de Dieu: mais qu'il demeura jusqu'à un âge fort avancé sans avoir d'enfans à cause de la sterilité de sa femme. 'L'un & l'autre emploierent donc les (Epiph. 79. c. 5. p. 1061. c.) prieres, & toutes sortes de bonnes œuvres (πάσης ἐπιμελείας) pour obtenir de Dieu un enfant : *a* Et (*a* Nyss. p. 346. c. d.) [Anne] imitant [l'autre Anne] mere de Samuël, alla au temple prier Dieu de ne la pas priver de la benediction que la loi donnoit à la fecondité; puisqu'elle n'avoit jamais violé la loi, lui promettant de lui consacrer l'enfant qu'il lui donneroit. Ces traditions ajoûtent qu'elle entra pour celà dans le Saint des Saints, [ou le sanctuaire] 'dans lequel le grand Prêtre seul entroit, (Heb. 9. 7.) & une seule fois l'année. 'Aussi Nicephore ne l'a (Nphr. l. 1. c. 7. p. 63. b.) pas voulu mettre en copiant cet endroit.

'Dieu accorda à Anne la grace de la fecondité, (Nyss. p. 346. d | Epiph. p. 1061. c. d.) & Joachim étant dans le desert, un ange lui vint dire que sa femme avoit conçû : ce que S. Epiphane a assez de peine à accorder avec ce qu'il reconnoît être certain dans la doctrine de l'Eglise, que la Vierge n'a été conçûë que par la voie ordinaire. C'est pourquoi il veut que cette parole de l'ange ne soit qu'une promesse de ce qui alloit certainement arriver; [quoique l'Ange ait bien sçû exprimer la même chose en des termes plus intelligibles à Abraham, à la mere de Samson, à Zacarie, & à la Sainte Vierge. Si Scot avoit eu ce passage, il en auroit bien fait son profit : malgré l'explication de S. Epiphane. Mais l'Eglise a condanné en 1677. un Italien de Naple nommé Imperial, qui avoit eu la hardiesse d'avancer que Sainte Anne avoit été mere sans cesser d'être Vierge : ce que toute la tradition nous apprend être un privilege reservé uniquement à la mere du Sauveur.]

'Je croi que la tragedie intitulée, Jesus-Christ *souffrant*, marque aussi que la Ste. Vierge étoit née (Naz. t. 2. p. 276. c. d.) d'une maniere miraculeuse, & que dans ce vers

τεκεῖν μ' ἔθηκε παραδόξως σ', ὦ τέκνον,

il faut lire παραδόξως, ὦ τέκνον.

Cette piece est parmi les poësies de S. Gregoire de Nazianze. 'Mais Bellarmin & divers autres tant (Labb. Scri. t. 1. p. 369.) catholiques qu'heretiques croient qu'elle est de l'heresiarque Apollinaire, ou de quelqu'autre poëte inconnu, plûtôt que de ce Pere.

'Baronius dit que tous les Peres anciens & nou- (Bar. app. §. 41.) veaux soutiennent que la Vierge n'avoit ni frere ni sœur. [Il ne cite néanmoins rien sur celà; & tout ce que nous en avons trouvé,] 'c'est que Marie (Joan. 19. v. 25.) de Cleophas étoit sa sœur selon les termes de l'Evangile; [ce que rien n'oblige d'expliquer d'une cousine germaine, puisque quand la Vierge seroit née de la maniere miraculeuse que nous venons de dire, celà n'empêcheroit pas qu'elle n'eût eu ensuite des freres & des sœurs, comme en eut Samuël qui étoit né de la même maniere; ou que son pere n'eût eu des enfans d'une autre femme.

Saint Jerôme paroît avoir crû que Marie de Cleophas étoit effectivement sœur de la Vierge,] *b* puisqu'il l'appelle ainsi sans aucune explication (*b* Hier. in M. 27. p. 85. b | in Helv. c 7. p. 11. a) dans son commentaire sur S. Matthieu, & dans le livre contre Helvide, & celà en traitant la question des

des freres du Seigneur. Bede fait la même chose. S. Jerôme ajoûte même dans tous les deux endroits qu'elle etoit la tante maternelle de nôtre Seigneur, *a* & il y en avoit d'autres qui le disoient aussi-bien que lui. *b* Theodoret dit aussi que S. Jaque le Mineur étoit cousin germain de Jesus-Christ, ἀνέψιος, parce qu'il etoit fils de la sœur de sa mere. *c* Car beaucoup croient que celle que S. Jean appelle Marie de Cleophas, est celle qui étoit mere de Jaque le Mineur, & de José selon S. Matthieu & S. Marc: ' & S. Jerôme le tient lui-même. *d* S. Pierre Chrysologue a cru aussi qu'elle étoit sœur de la Vierge, & que ses enfans étoient à cause d'elle cousins germains de Jesus-Christ. ' Il est visible aussi que Bede a été dans la même opinion. *e* Le martyrologe Romain l'appelle absolument sœur de la Sainte Vierge.

a ep. 150. qu. 4. t. 3. p. 143. h. — *b* Thdrt. in Galat. p. 268. a. — *c* Hier. ep. 150. 143. b. in Matt. p. p. 85. b. — *d* P. Chry. f. 48. 49. p. 167. 171. — Bed. in Marc. 3. v. 18. p. 113. b. c. — *e* Bar. 9. apr. i.

[Cependant comme les noms de frere & de sœur se donnent quelquefois dans l'Ecriture aux proches parens, & sur tout aux cousins germains, beaucoup de nouveaux auteurs ont cru que Marie de Cleophas étoit seulement cousine ou belle sœur de la Vierge, comme nous le remarquerons plus amplement dans la note 3. sur S. Jaque le Mineur, dans l'histoire duquel nous traitons ce qui regarde cette Marie sa mere. Mais le sens literal & simple de l'Ecriture est toûjours le plus favorable, quand il n'y a rien qui le combatte, comme en cette occasion, où il est même appuyé par l'autorité des Peres. Il nous donne de plus beaucoup de facilité pour expliquer la genealogie de ceux qui sont appellez freres de Jesus-Christ, & pour montrer qu'ils n'étoient pas fils d'une premiere femme de S. Joseph, comme beaucoup de Peres l'ont cru. *v. S. Joseph & S. Jaque le Mineur.*

Boll. 9. apr. p. 812. — 'Outre Marie de Cleophas la tradition populaire a trouvé à la Vierge une seconde sœur, savoir Salomé, à laquelle on a aussi donné le nom de Marie: & sur celà beaucoup d'Eglises ont fait autrefois la fête des trois sœurs & des trois Maries. [Nous avons quelques memoires de l'Eglise d'Evreux, où l'on voit particulierement dans la prose, qu'on les faisoit toutes trois filles de Ste Anne, mais de differens peres. Claude de Saintes a changé cet Office, & a laissé la fête qui se fait encore le 22. d'Octobre, & s'apelle la fête des Maries. Mais comme nous ne voions aucun fondement à dire que Salomé fust sœur de la Sainte Vierge, nous n'avons pas cru pouvoir avoir aucun égard à cette pretendue tradition, non plus qu'à la persuasion opposée où diverses personnes sont aujourd'hui, qu'il faut que la Vierge ait été unique, sans avoir ni freres ni sœurs. Cette derniere opinion est plus ancienne que l'autre, & elle paroît tirer son origine des histoires apocryphes de la Vierge. Mais aussi elle combat, comme nous avons vû, la lettre de l'Evangile & le sentiment de plusieurs Peres.] 'Le Jesuite Maldonat soûtient comme une chose sans difficulté que Marie de Cleophas étoit sa sœur. *f* Possevin dit sans autre explication que S. Jaque étoit fils de Marie sœur de la Vierge. [M. Fleuri l'a mis sans difficulté dans son histoire Ecclesiastique.]

Mald. in Matt. 12. v. 46. p. 274. c. & alibi. — *f* Possev. app. p. 777. d.

NOTE IV.

Pour la page 25. §. 1.

Sur les fêtes de la Conception & de la Nativité de la Vierge.

Bar. 8. dec. a. — 'Baronius croit que la fête de la Conception de la Vierge a commencé en Angleterre sur la fin du XI. siecle. ' Il est certain que quand les Chanoines de Lyon voulurent l'établir vers le milieu du XII. sous pretexte de quelque revelation, S. Bernard s'y opposa par plusieurs raisons, & entr'autres parce que c'étoit une nouveauté, qui n'avoit encore eté reçûë que de quelques particuliers. ' La fête n'a pas laissé de s'établir; & a été autorisée [par le Concile de Basle,] & par le Pape Sixte IV. Elle se fait le 8. de Decembre. 'Les Grecs en font aussi, mais le 9. du même mois selon la constitution de Manuel Comnene vers 1150. [Et celà se voit ainsi dans leurs Menées *p.* 129. 152. & dans plusieurs menologes. Dans celui de Canisius *p.* 930. on lit seulement ce jour-là *commemoratio sanctæ Annæ, &c.* [Je pense qu'il faudroit *Conceptio*: car c'est ainsi que cette fête est exprimée dans leurs Menées. 'Il semble selon Baronius qu'ils l'aient faite dès le tems de Leon le Sage [vers l'an 900.] 'Néanmoins le premier monument que le P. Thomassin ait trouvé pour cette fête [dans l'Orient] est celui de Manuel.

Ber. ep. 174. c. 9. p. 76. 2. d. — Bar. 8. dec. — Boll. may. t. 1. p. 55. — Lt Thom. fest. p. 209. — Bar. 8. dec. — Thom. fest. p. 209.

'La fête de la Nativité de la Vierge est beaucoup plus ancienne, selon Baronius, quoi qu'on ne la fist pas encore du tems de S. Augustin. Il marque qu'elle se faisoit à Rome du tems du Pape Sergius [vers 688.] & que S. Ildephonse en parle. C'est pourquoi elle est marquée dans Bede, & même dans Usuard, & dans Adon, quoi qu'elle ne fust pas encore reçûë en France du tems de Charlemagne & de Louïs son fils, [pour être festée du peuple par tout le royaume. Car dés le VIII. siecle.] 'S. Boniface de Mayence l'avoit mise entre les grandes solennitez.

Bar. 8. sept. a. — Mab. lit. p. 104. 105.

'Cependant le P. Thomassin soutient que le premier auteur qui en ait parlé est Fulbert de Chartres vers l'an mille. Et néanmoins il ne conteste aucune des preuves contraires 'sinon l'Ordre Romain sujet à avoir été alteré, & le traité de Saint Ildephonse sur la virginité, qu'il dit n'être pas de lui selon les plus habiles critiques. [Veut-il dire seulement que le peuple ne celebroit pas cette fête, quoi qu'on en fist l'office dans l'Eglise? Si c'est sa pensée, je voudrois qu'il l'eût marqué:] 'car il dit generalement que la fête n'a commencé que vers le tems de Fulbert. 'On la trouve dans l'Angleterre en 994. *a* Elle étoit établie en France & par toute la terre du tems de S. Bernard. *b* On croit qu'elle a pû commencer vers l'Anjou, parce que dans ces quartiers-là on l'appelle l'Angevine.

Thom fest. p. 409. — p. 410. 411. — p. 411. — Front. cal. p. 130. — *a* Ber. ep. 174. c. 5. p. 76. 1. c. — *b* Thom. fest. p. 411.

Tous nos martyrologes la mettent le 8. de Septembre, auquel les Grecs la font comme nous. Elle est marquée le même jour dans le Sacramentaire de S. Gregoire *p.* 128. mais elle est le 9. dans le calendrier du P. Fronto *p.* 129. 'D'autres la marquent le 16. d'Août.

Florent. p. 816. 1.

NOTE V.

Pour la page 25. § 1.

Sur la presentation de la Vierge au Temple.

'L'histoire apocryphe citée par S. Gregoire de Nysse portoit qu'après que la Vierge eut été sevrée, on la mena au Temple pour y être consacrée à Dieu, & qu'elle y fut élevée par les prêtres comme Samuel. ' On trouve à peu près la même chose dans la tragedie intitulée Jesus-Christ *souffrant*. ' Nicephore cite même d'Evode successeur des Apôtres [à Antioche, [*c* qu'elle demeura onze ans dans le Sanctuaire, [ce que personne n'oseroit soutenir,] depuis l'âge de trois ans [jusqu'à quatorze.]

Nyss. nat. Ch. p. 346. d. — Naz. t. 2. p. 276. d. — Nphr. l. 2. c. 3. p. 134. a. — *c* c.

d Nous voyons que Josabeth femme du grand Pontife Joïada fit élever dans le temple auprès d'elle le Roi Joas son neveu avec sa nourrice. *e* S. Ambroise dit même qu'on lit qu'il y avoit des vierges consacrées pour le service du temple, *templo deputatas*. *f* On ne voit point où il peut avoir lû

d 4. Reg. 11. v. 2. 3 | 2. Paral. 22. v. 11. 12. — *e* Amb. de virg. l. 1. p. 459. 1. — *f* Cas. ex. 1. §. 13. p. 119.

lû celà, [s'il ne l'a pris de ce qu'on trouve dans l'Ecriture,] 'qu'il y avoit des femmes qui veilloient à la porte du tabernacle. *a* S. Luc dit aussi d'Anne fille de Phanuel, qu'elle ne quittoit point le Temple. [Mais quoiqu'il en soit, l'exemple de Josabeth suffit pour montrer que des femmes pouvoient demeurer dans le temple, & y élever des enfans. Il n'est donc point impossible que la Vierge y ait été élevée. Pour ce qui est du fait, celà n'a que l'autorité qu'on voudra donner à l'histoire apocryphe citée par S. Gregoire de Nysse: & il est difficile en considerant tout ce que ce Saint en cite, de lui en donner beaucoup. Outre les autres choses que l'on peut dire sur le JESUS-CHRIST *souffrant*, on n'oseroit pas soutenir ce qu'on y lit,] 'que la Vierge fut nourrie miraculeusement dans le temple par les mains d'un Ange. [Et pour la lettre attribuée à S. Evode, quand ce que Nicephore en cite ne suffiroit pas pour la faire rejetter,] 'Baronius avoüe que c'est une piece entierement inconnuë à l'antiquité.

Exod. 38. v. 8 | 1. Reg. 2. v. 22. *a* Luc. 2. v. 37. Naz. t. 2. p. 276. d. Bar. an. 71. §. 13. app. §. 47.

'Il paroît par la constitution de Manuel Comnene que la fête de la Presentation est assez ancienne parmi les Grecs. 'On n'en trouve rien dans l'Occident jusqu'en l'an 1372. qu'on commença à la faire à Avignon. 'On a une lettre de Charle V. en l'an 1375. pour la faire celebrer en France, comme on avoit commencé de faire à Rome. Ce fut le Chancelier de Cypre qui persuada aux Latins d'imiter en celà les Grecs. Elle n'étoit pas au Breviaire Romain avant l'an 1585.

21. nov. a. Boll. may, t. 1. p. 51. 1. Thom fest. p. 411. 412.

NOTE VI.

Pour la page 26. §. 2.

Fausses traditions sur le mariage de la Ste Vierge.

Les traditions des Juifs citées par S. Epiphane & par S. Gregoire de Nysse supposoient, ce semble, que la Vierge aiant été consacrée à Dieu dès l'enfance, devoit toûjours demeurer vierge.] ' C'est pourquoi elles portoient que quand elle fut en âge d'être mariée, les Prêtres delibererent beaucoup de ce qu'ils en devoient faire. Car la bienseance ne souffroit pas qu'elle continuast à demeurer parmi eux dans le temple; & d'autre part c'étoit, disent ces relations, une chose trop contraire à la raison, & un veritable sacrilege d'assujettir à un homme par le mariage un corps consacré à Dieu. [Ces paroles veulent marquer assurément ce qu'il y a de contraire à la virginité dans le mariage. Car toute autre soumission n'est point indigne des personnes consacrées à Dieu; & JESUS-CHRIST même a bien voulu s'assujettir à toutes sortes de personnes.]

Nyss. nat. Chr. p 347. a.

'Dans cette difficulté, continuent ces traditions, on s'avisa de la marier à une personne qui vécût avec elle comme n'étant que fiancé, & qui fust capable d'être le gardien de sa virginité : & ce fut dans ce dessein qu'on la maria à Joseph, qui fut jugé propre pour celà, 'parce qu'il étoit veuf, dit-on, depuis beaucoup d'années, qu'il avoit perdu sa premiere femme, & qu'il étoit âgé de plus de 80. ans. Ces relations vont donc à dire que Marie avoit été consacrée à la virginité dès son enfance par ses parens, & que c'étoit une chose connuë. Or l'un & l'autre est sans apparence. Nous ne voyons pas aussi que celà se puisse accorder avec la remarque des Peres les plus solides & les plus illustres, qui disent que Dieu avoit voulu que la Vierge eût un mari, pour couvrir & son honneur, & le miracle de son enfantement sous le voile d'un mariage legitime.]

b. Epiph hær. 78. c. 8. p. 1040. a.

NOTE VII.

Pour la page 27. §. 3.

Quelques remarques sur l'état où étoit la Vierge quand l'Ange lui vint parler.

'Les termes de l'Ecriture portent à croire que la Vierge n'étoit que fiancée lors que l'Ange la vint trouver, *a* & beaucoup d'anciens l'ont dit: *b* Neanmoins nous voyons que S. Luc se sert du même terme de *desponsata* immediatement avant la naissance de JESUS-CHRIST, lors qu'on ne peut pas douter que la Vierge ne fust mariée autant qu'elle le pouvoit être, sans interesser sa virginité. 'Ainsi il y a quelque lieu de croire que l'Evangile ne se sert du terme de fiancée, *desponsata*, que pour marquer qu'elle n'avoit point cessé d'être vierge. 'Que si elle n'eût passé pour mariée qu'après que l'Ange eut dit à S. Joseph, *noli timere accipere Mariam conjugem tuam*; elle eût aussi-tôt paru grosse que mariée, & auroit accouché six mois après son mariage; ce qui eût exposé son honneur, & eût été contre le dessein de Dieu. [Le voyage de trois mois qu'elle fit aussitôt après qu'elle eut conceu JESUS-CHRIST ne convient pas, ce semble, à une fille qui n'est pas mariée.]

Jans. in Matt. c. 1. p. 12. 1. *a* C. à Lap. in Matt. p. 52. 1. b. *b* Luc. 2. v. 5. Jans. in Luc. p. 10. 11. in Matt. p. 12. 1.

'Baronius supposant qu'elle n'étoit que fiancée lors qu'elle apprit la gloire à laquelle Dieu la destinoit, croit qu'elle étoit encore dans la maison paternelle; comme c'étoit, dit-il, la coûtume des filles qui n'étoient que fiancées : & il cite celà de Philon, 'qui néanmoins n'en dit rien. *c* Saint Chrysostome assure qu'elle étoit chez S. Joseph, pretendant [contre la pensée de Baronius,] que selon la coûtume des anciens les fiancez mêmes demeuroient ordinairement ensemble. *d* S. Bernard dit la même chose des Juifs : [& il n'y avoit peut-être pas de difference parmi eux entre les fiançailles & le mariage, que ce qu'on en appelle la consommation.]

Bar. app. §. 55. Phil. leg. Spec. p. 788. a. *c* Chry. in Matt. h. 4. p. 37. d. *d* Bern. f. 9. c. 12. p. 12. 2. a.

'Ce que l'on dit que la Vierge n'avoit que quinze ans à la naissance de JESUS-CHRIST [ne se peut en aucune maniere appuyer sur la fausse] lettre d'Evode, que Nicephore nous debite. Mais il ne laisse pas d'y avoir toute apparence qu'elle étoit fort jeune, [s'il est vrai qu'elle ne soit morte que 62. ans après, comme nous verrons que celà est assez probable.]

Bar. app. §. 47.

NOTE VIII.

Pour la page 27. § 3.

Disposition de la Vierge sur sa virginité.

'Quelques-uns ont dit que la Vierge preferoit sa virginité à la promesse de l'Ange, & étoit absolument resoluë à la conserver. [Mais les actions les plus saintes faites contre l'ordre & la volonté de Dieu, que nous devons aimer & chercher en toutes choses, sont des pechez, & non des vertus.]' Aussi S. Bernard dit qu'elle eût été prête de renoncer à son vœu, *frangere votum*, si c'eust été la volonté de Dieu, en lui soumettant, quoique non sans regret, la volonté qu'elle avoit de l'observer.

Nyss. nat. Chr. p. 347. 348. Ber. ser. 11. c. 3. p. 17. 2. a.

NOTE IX.

Pour la page 29 §. 5.

Sur ce que JESUS-CHRIST dit à la Vierge dans les nôces de Cana.

'S. Chrysostôme a cru que JESUS-CHRIST avoit dit à la Vierge : *Quid mihi & tibi, mulier*: pour lui apprendre qu'elle ne devoit pas pretendre agir à son égard avec l'autorité d'une mere; mais le considerer encore plus comme son Dieu, que comme son fils. ' Il croit aussi qu'elle pouvoit être

Chry. in Jo. h. 20. p. 133. b. c. d. p. 132. c.

rien sur celà, ni sur la mort de la Vierge, soit dans les Ecritures, soit dans l'histoire; [ce silence fait au moins autant contre lui, que pour lui.]

Pour la page 30. §. 7.

NOTE XIII.

Que la Vierge est apparemment morte à Ephese.

Bar. 48. §. 4. 'Baronius parle de la mort de la Vierge sur l'an 48. à cause d'un endroit de la chronique d'Eusebe, [qui se trouve effectivement dans les anciennes éditions, mais non dans les nouvelles qui sont plus correctes, ni dans le Grec de Scaliger.] Euf.chr. n. P.p.466.a. 'Aussion marque un grand nombre de manuscrits, où il ne se trouve point. [On y cite des revelations, ce qui n'est nullement le style d'Eusebe; & il semble qu'on y ait voulu marquer la resurrection de son corps, *ad filium in cœlum assumitur*; de quoi on ne parloit point encore dans le IV. siecle.] Bar. 48. §. 4-7. 'Baronius raporte encore diverses opinions, tant sur l'année de la mort de la Vierge, (ce qu'on fonde aussi sur des revelations,) que sur son âge : & il montre fort bien qu'il n'y a rien en tout celà que d'incertain. [C'est à quoi il faut apparemment s'en tenir.] And.Cr.h. 9.p.123.c. 'Car si André de Crete dit qu'on tient que la Vierge est morte dans une extrême vieillesse; [c'est un auteur du VII. & du VIII. siecles, & par consequent trop nouveau pour faire foi dans une chose si ancienne.]

Bar. 44. §. 29. From in Apoc. c. 1. v. 9. p. 712. 2. a Conc. L. t. 3. p. 574. a. 'Nous ne voions pas moien de douter qu'elle n'ait été à Ephese, [& même qu'elle n'y soit morte,] après ce que nous en dit *a* le Concile d'Ephese. ἔνθα..... ὁ θεολόγος - παρθένος ἡ ἁγία Μαρία : [Et il seroit aussi assez difficile de dire par quelle occasion elle y a pû venir, si ce n'a été en suivant S. Jean. Mais c'est une grande difficulté de savoir quand S. Jean y est venu. Nous ne saurions même croire qu'il y ait fait aucun sejour considerable avant l'an 65. pour le plûtôt, *v. S. Jean l'Ev. n. 5.* Ainsi supposé que la Vierge eût 15. ans à la naissance de Jesus-Christ, quatre ans avant l'ere commune, elle auroit eu alors 84. ans. Il y a assurément peu ou point d'apparence qu'elle soit venuë à Ephese dans un si grand âge. Ainsi il faut dire que Saint Jean y étoit venu dès auparavant sans s'y arrêter, & que la Vierge mourut alors; ou qu'elle s'y arrêta avec Ste. Magdeleine, étant trop âgée pour continuer à suivre S. Jean, & qu'elle y mourut quelque tems après. S. Jean peut être venu de cette sorte à Ephese dès l'an 37. auquel apparemment il étoit hors de Jerusalem, ou quelques années après, lors que S. Pierre vint prêcher en Asie. *V. S. Matthieu* n. 5. Mais ce ne sont que des possibilitez sans fondement; & le plus seur, comme nous avons dit, est d'avouër qu'on ne sçait rien du tems que la Sainte Vierge est morte.

Le passage que nous venons de citer du Concile d'Ephese, n'est pas la seule raison que nous ayons de croire qu'elle est morte en cette ville. Conc. L. t. 3. p. 561. d. Il y faut joindre] 'ce que nous apprenons des actes du même Concile, Que la cathedrale d'Ephese étoit dediée sous son nom, [& que nous n'en trouvons aucune autre en ce tems-là dans des auteurs dignes de foi. Car quoiqu'on ait toûjours eu beaucoup de respect pour la Sainte Vierge, néanmoins l'usage des premiers siecles étoit de ne pas bâtir des Eglises sous le nom d'un Saint par une simple devotion, mais seulement quand on avoit de ses reliques, ou dans le lieu où il avoit souffert, ou pour quelqu'autre raison de cette nature : Et l'Eglise d'Afrique l'a expressément ordonné par un canon.

Nous verrons sur le titre de Ste. Madeleine, que cette Sainte est morte à Ephese : & il est assez naturel de croire qu'elle y avoit accompagné la Sainte Vierge.

Nous savons bien] *a* qu'on pretend que Marcien & Pulquerie étant en peine de trouver le corps de la Vierge pour le mettre à Constantinople dans l'Eglise de Blaquernes qu'ils avoient fait bâtir, s'adresserent à Juvenal alors Evêque de Jerusalem, qui leur dit que son tombeau, σορὸς étoit à Gethsemani auprès de Jerusalem, &c. & que Marcien fit apporter ce tombeau à Blaquernes ; Joan. de Assum. 1. p. 394. 2 | Nphr. l. 2. c. 23. p.171 | 15. c. 14. p. 608.609. And.Cr.h. 9. p. 126 c. 'quoique selon d'autres on n'ait pas laissé de le montrer depuis à Gethsemani dans une église magnifique: Bar. an. 48. §. 29. 'ce que Baronius ne voit pas bien qu'on puisse accorder. *a* On ajoûte que la figure du corps de la Vierge y paroissoit dans la pierre, & que ce n'étoit point un ouvrage de la main des hommes. *a* And. Cr. h. 9. 10. p. 122. a 126. c. d | 141. c. [Nous savons, dis-je, qu'on pretend tout celà. Mais nous allons voir dans la Note suivante que ni Juvenal, ni Euthyme, ni André de Crete, ni ceux qui les ont suivis, ne sont pas des auteurs fort capables de nous assurer de ces faits. Il se peut bien faire qu'on ait trouvé sous Juvenal l'inscription du nom de Marie à Jerusalem sur quelque tombeau vuide, & que sur celà Juvenal, ou d'autres gens aussi peu scrupuleux que lui aient fait le reste de l'histoire.

'Baronius qui veut que la Vierge soit morte à Jerusalem, & que son tombeau y ait toûjours été, est néanmoins contraint de dire que ce tombeau est demeuré caché & inconnu jusque vers le tems de Juvenal; étant certain que ni S. Epiphane, ni S. Jerôme, ni aucun autre de leur tems, n'avoient aucune connoissance qu'il fût dans la Palestine. Bar. 48. §. 18. 19. Epiph. h. 78 c. 11. p. 1043. 'Il est vrai que Saint Epiphane n'a point sceu non plus qu'il fût à Ephese. [Mais nous ne trouvons point qu'il ait jamais été à Ephese, ou dans les provinces voisines, alors toutes infectées de l'heresie Macedonienne; ni qu'il eust aucun commerce particulier en ces quartiers-là: au-lieu qu'il avoit passé une grande partie de sa vie prés de Jerusalem, qu'il y venoit encore depuis qu'il eut été fait Evêque de Constance en Cypre qui n'en est pas bien éloignée, & qu'il y avoit commerce avec Saint Jerôme.]

Leo, ep. 110 c. 1. 2. p. 661. 'S. Leon écrivant à Juvenal en l'an 454. ramasse tout ce que cet Evêque avoit de monumens de la verité du corps de Jesus-Christ dans son diocese, comme son tombeau, les saints lieux, la Croix, &c. [C'étoit une occasion bien naturelle d'y parler aussi du tombeau de la Vierge, qui devoit alors être celebre s'il avoit été découvert depuis peu, & que Juvenal en eust appris la nouvelle à la Cour de Marcien deux ou trois ans auparavant; & néanmoins S. Leon ne songe pas à lui en dire seulement un mot. Plus on dit de merveilles de ce tombeau, plus ce silence paroît étrange.

Ce qui peut faire plus de peine dans ce que nous disons que la Vierge est morte à Ephese, & non à Jerusalem, c'est de savoir comment la tradition de l'Eglise d'Ephese autorisée par un Concile œcumenique, a été tellement absorbée, qu'on n'en entend plus du tout parler depuis, & que tout le monde est persuadé comme d'une chose indubitable, que le tombeau de la Vierge étoit à Jerusalem.

On peut néanmoins répondre que peu d'étrangers alloient à Ephese, au prix de ce grand nombre de pelerins qui accouroient de toutes parts à Jerusalem, qui en revenoient remplis de l'idée d'y avoir vû le tombeau de la Mere de Dieu, & qui remplissoient tout le monde de la même idée; de sorte

qu'on n'euſt pas ſeulement écouté ceux d'Epheſe qui euſſent voulu s'oppoſer à ce torrent. La lettre du Concile d'Epheſe n'étoit point un acte important qu'on luſt beaucoup. De plus, Dieu n'a point rendu l'Egliſe d'Epheſe celebre par un grand nombre de perſonnes illuſtres en vertu ou en ſcience : & il y en a fort peu qui paroiſſent avec honneur dans l'hiſtoire de l'Egliſe.

En un mot quelque difficulté qu'il y ait en celà, il n'y en a peut-être pas davantage qu'à ce que nous voions touchant les reliques de Ste Madeleine. On a cru durant pluſieurs ſiecles qu'elles étoient à Vezelay en Nivernois. Les Rois, les Cardinaux, & toute la terre eſt venuë les y reverer. Cependant la tradition de la Ste Baume commencée il y a 400. ans, & fondée comme l'on ſçait, l'a tellement emporté, qu'il n'y a peut-être pas aujourd'hui cent perſonnes qui ſachent ce qui étoit alors connu ou cru de tout l'Occident.]

Pour la page 30 §. 7.

NOTE XIV.

Qu'on ne ſçait aucune particularité de la mort de la Vierge.

[Nous ne raportons aucune particularité de la mort de la Ste Vierge, quoique l'on en diſe aſſez, mais ſur des autoritez qui ne ſont nullement conſiderables.] 'Le Pape Gelaſe a mis au rang des livres apocryphes un écrit, *De la mort de la Vierge Marie.* Baronius croit que c'eſt celui que nous avons dans la Bibliotheque des Peres *t. 7. p. 579.* ſous le titre ſuppoſé de S. Meliton Evêque de Sarde, qui a beaucoup paru au commencement du deuxiéme ſiecle. 'Il eſt certain au moins que ce traité étoit connu du tems de Bede. Mais quoiqu'il fût autoriſé d'un ſi grand nom, & qu'il fût aſſez bien receu de pluſieurs, cet auteur ſavant s'eſt cru obligé de le refuter, & de montrer qu'il eſt contraire au livre des Actes, en ſorte que tout ce qu'il dit doit être ſuſpect. [C'eſt aſſez pour en juger:] '& de plus Baronius le rejette comme entierement indigne de porter le nom de S. Meliton, & comme plein de choſes folles, ſottes, & dont les Chrétiens ne doivent pas entendre parler, quoiqu'on y ait corrigé quelque choſe depuis Bede. [Ceux qui n'en croiront pas Bede & Baronius, meritent d'avoir la peine de le lire. C'eſt ſans doute de cette ſource que] 'Saint Gregoire de Tours avoit tiré les particularitez peu probables qu'il raporte de la mort de la Vierge.

Bar. 48. §. 11. — Bed ret. in Act p. 15. 16. 20. — Bar. 48. §. 12. — Gr. T. gl. M. l. 1. c. 4. p. 9.

'On convient que la lettre de S. Jerôme à Paule & à Euſtoquie ſur l'aſſomption de la Vierge, n'eſt ni de S. Jerôme, ni de Sophrone ſon ami, mais une piece entierement ſuppoſée, écrite vers le tems des Conciles d'Epheſe & de Calcedoine, ou même depuis, 'avant le ſiecle d'Hincmar, qui ſemble dire qu'on l'avoit depuis peu apportée d'Orient : 'On marque néanmoins qu'elle avoit déja été citée par S. Ildephonſe de Tolede. [Mais ſi c'eſt dans le traité de la Virginité,] 'on pretend que ce traité n'eſt point de S. Ildephonſe.

Bar. 48. §. 15 | 15. aug. — Florent. p. 267. b. c. — Joli de Uſardo, p. 119. — Thom. feſt.

'Baronius croit que les Grecs ont tiré du livre ſuppoſé de Meliton, ou d'autres ſources auſſi peu aſſurées, tout ce qu'ils diſent ſur la mort de la Ste Vierge. C'eſt pourquoi il traite tout celà d'apocryphe; non qu'il ne puiſſe y avoir quelque choſe de vrai, [mais parce qu'il n'y a rien de fondé.] *a* Les Grecs s'appuient ſur le témoignage de Juvenal Evêque de Jeruſalem, que S. Jean de Damas cite d'un Euthyme hiſtorien, *b* & que Nicephore raporte enſuite. [Nous ne ſavons qui eſt cet Euthyme, ni quand il a été:] 'Le P. Combefis, [aſſez facile en ces matieres,] avouë néanmoins que cette hiſtoire d'Euthyme, & tout ce qu'on en cite lui eſt fort ſuſpect. [Pour S. Jean de Damas, le tems où il a vécu, & ſa facilité à recevoir toutes ſortes d'hiſtoires, font qu'il n'a pas grande autorité.

Bar. 48. §. 13. 14. — *a* Joa. D. de Aſſum. 2. p. 394. e. — *b* Nphr. l. 15. c. 15. c. 14. p. 608. 609. — Auct. 3. n. p. 491. a. a. c.

Mais quand il ſeroit certain que Juvenal auroit dit ce qu'Euthyme lui fait dire, il faut ſavoir que Juvenal eſt un homme dont S. Cyrille a deteſté l'ambition, qui avoit merité la dépoſition par la part qu'il avoit priſe aux violences de Dioſcore dans le faux Concile d'Epheſe, & que S. Leon accuſe d'avoir ſuppoſé de fauſſes pieces pour y fonder ſon nouveau Patriarcat de Jeruſalem : & il n'étoit pas moins capable de feindre de fauſſes hiſtoires pour ſe mettre bien dans l'eſprit de l'Empereur Marcien, dont la protection lui étoit alors bien neceſſaire. *V. Juvenal.*

'On trouve dans le Livre des Noms divins *c. 3. p. 452.* attribué à S. Denys l'Areopagite, que lui & beaucoup d'autres s'étoient aſſemblez pour voir le corps de la Vierge, &c. Baronius reçoit ce temoignage pour vrai, & en tire diverſes concluſions. [On pourroit en effet ajoûter quelque foi au témoignage d'un auteur du V. ou VI. ſiecle, qui eſt le tems où l'on croit que ce livre a pû être écrit, s'il parloit comme aiant appris ce qu'il dit de ceux qui l'ont precedé. Mais cet auteur feignant qu'il eſt le veritable S. Denys l'Areopagite, on peut auſſi preſumer que tous les autres faits qu'il avance ſont feints comme celui-là.] 'Il paroît même qu'en cet endroit on a quelquefois lû σήματος au lieu de σώματος : ce qui a fait que beaucoup de latins l'ont raporté, non au corps de la Vierge, mais au tombeau de Jesus-Christ. 'Le P. Combefis appuye ce ſens de l'autorité de S. Maxime, & ſoutient que cet endroit ne peut guere fortifier la creance de la reſurrection de la Vierge. 'Le P. Thomaſſin paroît croire auſſi qu'il faut lire σήματος, parce qu'on voit qu'Hilduin & Hincmar ont lû de la ſorte, & parce que les épithetes qui y ſont jointes, y conviennent mieux.

Bar. 48. §. 6-8. — Joli. ad CC. p. 18. 19. — Auct. 3. p. 491. a. c. d. — Thom. feſt. p 997.

[André qui après avoir vécu quelque tems à Jeruſalem, fut fait Archevêque de Crete ſur la fin du VII. ſiecle, marque auſſi quelques particularitez de la mort de la Vierge dans les trois Oraiſons qu'il en a faites : mais il en marque moins que les autres,] 'ſe ſervant des apocryphes, dit le P. Combefis, avec plus de jugement & de reſerve. 'Il avouë qu'il a cherché tout ce que l'on avoit dit avant lui ſur ce ſujet, & qu'il n'a pû rien trouver que le paſſage du pretendu Saint Denys, dont il tire ce qui y eſt, & ce qui n'y eſt pas.

And. Cr. n. p. 356. 1. c. h 9. p. 123. 124.

'On cite un diſcours de S. Athanaſe ſur ce ſujet : mais on avouë en même tems qu'il ne peut être de lui. [On voit par là avec combien de ſageſſe l'Egliſe latine en faiſant la fête de la mort & de l'Aſſomption de la Vierge, n'a voulu meſler dans ſon office aucune circonſtance hiſtorique.]

Bar. 48. § 19 | 15. aug. a.

NOTE XV.

Sur la reſurrection de la Sainte Vierge.

Pour la page 30. §. 7.

[Nous ne pretendons point nous rendre juges] 'de l'opinion qui ſemble receuë par le commun conſentement des Fidéles, que Dieu a reſſuſcité la Ste Vierge [trois jours après ſa mort, ſelon les uns, ou quarante ſelon d'autres. Nous nous contentons de repreſenter aux perſonnes habiles les difficultez qu'on y peut faire : & nous voudrions que nôtre ſujet nous permiſt de nous exemter d'entrer dans cette diſcuſſion.]

Bar. 15. aug. a.

'Baro-

an. 48. §. 17. 'Baronius qui parle de cette opinion dans ses Annales comme d'une chose dont il n'est pas permis de douter, se fonde, non sur les decrets de l'Eglise, (car il assure qu'elle n'en a point fait sur celà,) mais sur le consentement unanime de beaucoup de Peres; sur les Scolastiques, & sur toutes les parties de l'Office du jour de l'Assomption. [Cependant de tout ce nombre de Peres, il n'en cite pas un seul: & nous ne voions pas en effet qui il auroit pû citer. Car je ne croi pas que ni aucun Pere, ni aucun autre auteur en ait parlé avant S. Gregoire de Tours à la fin
§. 19. du VI. siecle.] 'Mais au moins Baronius même reconnoît qu'il n'y en a point eu avant le
Florent. p. 265. c. milieu du cinquiéme. 'Florentinius avouë que S. Ambroise a témoigné [au moins] ne la pas regarder comme certaine,
Amb. in Luc. p. 32. m. 'lors qu'il dit que les historiens ne nous apprennent point si la Vierge étoit morte par le martyre. [Et on peut dire qu'il se seroit exprimé d'une autre maniere, s'il eust sceu ce qu'on a dit depuis de sa mort &
Epiph. h. 78. c. 11. p. 1043. 1044. de sa resurrection.] 'Il est visible que S. Epiphane avoit toute la disposition & toute l'inclination possible à la croire, si on en eust parlé
And. Cr. h. 9. 10. p. 123. 124. 131. c. de son tems. 'André de Crete en établissant au VII. ou VIII. siecle la mort miraculeuse, & la resurrection de la Vierge, avouë qu'il n'en a pû rien trouver dans les auteurs, hors ce qu'il tire de S. Denys, [qui ne parle point du tout de sa resurrection.

Mais il semble même que le sentiment des Peres & des Conciles soit positivement contraire à celui de la resurrection. Car on peut voir dans la note 36. sur nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, que divers Peres comme S. Hippolyte, S. Ambroise, S. Augustin, S. Chrysostome, & les Grecs qui l'ont suivi, disent que hors JESUS-CHRIST, tous les Saints attendent leur resurrection au dernier jour; se fondant, ce semble,
Heb. 11. v. 40. sur ce que dit S. Paul, 'que Dieu par une faveur particuliere qu'il nous a faite, a voulu que les anciens Patriarches ne receussent qu'avec nous l'accomplissement de leur bonheur; & sur le denier donné en même tems à tous ceux qui avoient travaillé à la vigne. S. Avit de Vienne qui fleurissoit au commencement du VI. siecle,]
Avit. fr. p. 197. 'dit de même, que jusqu'alors JESUS-CHRIST seul étoit ressuscité pour ne plus mourir, *hactenus solus est*: [ce qui est bien fort pour croire que le livre supposé de S. Meliton, ou n'étoit point encore connu dans la France, ou y étoit rejetté.]

Conc. L. t. 3. p. 573. a. 'Le Concile œcumenique assemblé à Ephese l'an 431. écrivant au clergé & au peuple de Constantinople sur Nestorius, dit qu'il avoit été condanné en cette ville-là, *in qua Theologus Joannes & Dei genitrix virgo sancta Maria*, ἔνθα ὁ θεολόγος Ἰωάννης, καὶ ἡ θεοτόκος παρθένος ἡ ἁγία Μαρία.
And. Cr. h. 9. n. 2. p. 354. 'Cette expression suspenduë & sans verbe, a donné lieu à diverses explications. Le P. Combefis en raporte trois, en substituant *aliquando habitaverunt*, ou *ædes habent*, ou *celebri in honore habentur*. [Mais pour tout celà, il faut dire que l'endroit est corrompu, au lieu qu'il peut avoir son sens complet, en y sousentendant le verbe substantif, *est*, comme celà est très-ordinaire dans le grec & dans le latin. Il faudra donc traduire, *Nestorius a été condanné à Ephese, où est S. Jean le Theologien, & la Ste. Vierge Marie mere de Dieu.* Or ces paroles dites de personnes mortes peuvent-elles signifier autre chose, sinon que leurs corps y étoient? Il faudra donc dire que la tradition de l'Eglise d'Ephese étoit qu'elle possedoit le corps de la Ste. Vierge, comme il est certain qu'elle croyoit avoir celui de S. Jean l'Evangeliste; & qu'un Concile œcumenique, où Juvenal de Jerusalem tenoit le second rang, a cru cette tradition, & l'a bien voulu autoriser.

Je ne voi aucune réponse à celà tant qu'on ne changera point l'endroit sur les manuscrits, que de dire que l'on marque souvent les églises par les noms simples des Saints en l'honneur desquels elles sont basties: & cette réponse pourroit être solide, s'il y avoit seulement *ubi Joannes Theologus, & Sta. Maria Deipara*. Mais croira-t-on qu'une église ait été appellee *La Ste. Vierge Marie mere de Dieu?* Celà est peu probable, & sans exemple. L'église de la Vierge à Ephese est souvent marquée dans les actes du Concile; mais toûjours sous le seul nom de Ste. Marie,] '& peut-être une seule fois Conc. L. t.
Ste. Marie mere de Dieu, dans une lettre de S. Cyrille, [qui a pû y ajoûter ce titre de lui-même. 3. p. 575. c.
Car si c'eust été l'usage ordinaire de la ville d'Ephese, il l'auroit sans doute fait mettre par tout dans les actes du Concile, & n'auroit pas manqué d'en tirer un avantage considerable contre Nestorius. Après tout ce n'étoit pas fort relever la ville d'Ephese, que de dire qu'il y avoit une église de la Vierge, & une de S. Jean: à quoi il faut encore ajoûter que cette église de la Vierge est l'unique que nous sachions avoir porté alors son nom:]
'& c'étoit même la grande église, [c'est-à-dire la c. 561. d.
Cathedrale, quoique cet honneur dust plutôt appartenir à celle de S. Jean où étoit le corps de cet Apôtre, si l'autre n'eût été dédiée sous le nom de la Vierge que par une simple devotion.]

'Aussi à bien considerer tout ce qu'André de And. Cr. h.
Crete dit de la resurrection de la Vierge dans les 10. 11. p.
trois Oraisons sur sa mort, il paroît ne le fon- 138. c. d|
der que sur ce qu'on avoit trouvé son tombeau 151. b.
à Jerusalem sans que son corps y fût. 'Baronius Bar. 48. §.
paroît avoir eu aussi la même pensée. [Cepen- 19.
dant on voit combien cette raison est foible, quand même il y auroit eu preuve que ce tombeau étoit celui de la Vierge.] 'Et en effet An- And. Cr. h.
dré témoigne en un endroit qu'il ne se tenoit 138. d|
pas lui-même fort assuré si la Ste. Vierge étoit Auc. 3. p.
ressuscitée, ou si Dieu n'avoit point seulement 485. 1. b.
transporté son corps en quelque endroit comme celui de Moïse.

[Non seulement ce tombeau vide est un fondement assez foible; mais il peut même aisément être suspect d'imposture, étant certain, comme nous avons dit, qu'on ne connoissoit point ce tombeau du tems de S. Epiphane & de S. Jerôme.] 'Baronius croit qu'il fut trouvé vers Bar. 48. §.
le tems de Juvenal: [c'est ce Juvenal qu'Eu- 19.
thyme, S. Jean de Damas, & Nicephore, disent avoir appris l'an 451. la premiere nouvelle de la resurrection de la Vierge, comme une simple conjecture, à Marcien & à Pulquerie, qui cherchoient le corps de la Vierge, croiant qu'il étoit encore dans le tombeau: Et on sçait de quoi Juvenal étoit capable. Le livre pretendu de Meliton a paru apparemment vers ce tems-là, si c'est celui que Gelase a condanné: de sorte qu'il semble y avoir quelque lieu de douter si le livre n'a point fait trouver le tombeau, ou plutôt si le tombeau trouvé n'a point fait faire le livre.

On ne marque point que la creance de la resurrection de la Vierge ait eu peine à s'établir parmi les Grecs, toûjours fort susceptibles des devotions populaires, solides ou non.] 'André de And. Cr. h.
Crete qui l'avoit ce semble apprise à Jerusalem, 10. p. 132.
a paroît avoir été un des premiers à la prescher b.
sur la fin du VII. siecle. *b* Il n'y a que l'Empereur *a* p. 131. b.
Leon le sage, dont on dit qu'il témoigne en dou- *b* c. Joli. de
ter beaucoup. Usf. p. 20.

'Pour l'Occident, on voit par S. Gregoire de Gr. T. gl.
Tours, qu'elle y étoit receuë dés le VI. siecle, M. l. 1. c. 4.
quoiqu'il semble que ce fût sur l'autorité du faux p. 9. 10.
Meli-

Bed. retra. in Act. p. 15. 16. *a* Thomas. p. 290|Mab. lit. p. 212. 213. *b* Front. cal. p. 122.

Meliton, ' à qui Bede se plaint que l'on donnoit trop de creance. *a* On la trouve de même assez étenduë dans l'ancien Missel des Gaules. *b* Le Pape Pascal I. la fit representer en broderie sur un ornement d'église vers l'an 810.

Bed. l. san. c. 6. t. 3. p. 365. *c*| Joli, de Us. p. 56| ad CC. p. 40. *c* Joli, ad CC. p. 38. 39. *d* p. 41. *e* Us. 15. aug. *f* Ado, fest. p. 45.

[Il ne paroît pas néanmoins qu'elle y ait jamais été receuë unanimement & paisiblement.] 'On peut dire que Bede la nie positivement, quoiqu'il sceust qu'on montroit son tombeau à Jerusalem, & que son corps n'étoit ni là, ni en aucun autre lieu que l'on connût. *c* On sçait que S. Ildephonse, celebre pour sa devotion envers la Vierge, *d* Adon, honoré comme Saint dans le martyrologe Romain le 16. Decembre, *e* & Usuard, veulent qu'on parle sur cette matiere avec beaucoup de reserve; *f* parce que les paroles des Evangelistes, dit Adon, suffisent pour nous faire connoître la vie & la vertu de cette Vierge Mere de Dieu, & l'Eglise ne juge point qu'il soit necessaire de rien chercher davantage. [Le témoignage d'Usuard est d'autant plus considerable, que son martyrologe a été reçû à Rome, & dans la plûpart des autres Eglises, dont quelques-unes continuent toûjours de s'en servir.

Plusieurs auteurs ont encore continué depuis jusqu'à nôtre siecle, à dire que la resurrection de la Vierge étoit une chose qui se pouvoit croire, mais qui ne se devoit pas assurer comme certaine, moins encore comme appartenant à la doctrine de l'Eglise,] ' dont la modestie & la sagesse, ne s'engage point dans ces sortes de difficultez, dit Guibert celebre Abbé Benedictin en 1160. [On peut voir le recueil & les termes de ces auteurs dans la Dissertation que M. Joli a faite en 1669. sur Usuard, approuvée par trois celebres Docteurs; & dans la lettre qu'il a écrite sur le même sujet à deux Cardinaux en l'an 1670. Et ce qui est remarquable, c'est que plusieurs de ces auteurs parlent au nom de l'Eglise, & comme témoins de ses sentimens.

Joli, ad CC. p. 43.

Act. 3. p. 485. 1. c. And. Cr. h. 9. n. p. 351. 2.

Il y faut joindre le P. Combefis Jacobin,] 'qui assure que toutes les pieces sur lesquelles on fonde la resurrection de la Vierge, ne valent quoi que ce soit; '& qu'il louë la reserve avec laquelle les anciens ont parlé sur ce sujet, que Dieu, dit-il, a voulu être un peu obscur: Et s'il est permis maintenant d'être un peu plus libre dans les expressions, il faut néanmoins se tenir dans les termes d'une créance pieuse, puisque nous ne pouvons pas pretendre être plus éclairez que nos peres. [Il y faut joindre Florentinius,] ' qui dit que la resurrection de la Vierge ne passoit pas parmi les anciens pour une chose bien claire, *liquida*. Il suppose qu'elle nous l'est davantage: [mais il ne dit point d'où cette nouvelle clarté nous pourroit être venuë.

Florent p. 754. 1.

Bar. 48. §. 15. 15. aug. a; Joli, de Usu. p. 17.

Il y faut joindre Baronius même] ' qui dans ses annales ne desapprouve pas tout-à-fait la retenuë d'Usuard & d'Adon, *Laudanda fortè modestia*, dit il. ' Mais dans ses notes sur le martyrologe, il les prend pour les témoins du sentiment des anciens. Et après avoir raporté leurs paroles sans y rien reprendre, il ajoûte seulement que l'Eglise paroît avoir plus d'inclination à croire que le corps de la Vierge a été élevé dans le ciel avec son ame, puisqu'elle fait lire le jour de l'Assomption les homelies des Peres qui le confirment, (c'est-à-dire de S. Jean de Damas,) & que ce sentiment semble maintenant reçû, & par l'autorité de beaucoup de theologiens, & par le consentement commun des Fidéles.

Cas. ex. 14. §. 11. p. 332. b. *a* Mol. ad 15. aug. *b* Joli, ad CC. p. 25.

[Nous laissons à d'autres à juger quelle déference on doit avoir, soit pour ce consentement commun des Fidéles,] 'pour lequel les heretiques mêmes veulent qu'on ait du respect, *a* & que néanmoins Molanus distingue de la creance de l'Eglise; *b* soit pour les raisons de convenance qu'on croit être la preuve la plus forte & la plus solide sur ce sujet. [Nous ne traitons tout ceci que suivant les principes de l'histoire, & non sur ceux de la theologie. C'est pourquoi si Baronius s'appuye sur le sentiment des scholastiques, & sur l'Office de l'Eglise, nous ne craindrons pas de lui dire que les scholastiques n'ont guere accoûtumé d'être citez pour les faits & pour l'histoire de l'Eglise: & quant à l'Office, on sçait l'autorité qu'il a dans l'histoire, sur tout celui des Grecs.

p. 43. p. 37. 53. p. 83.

Mais je ne voi pas même qu'il y ait rien dans l'Office de l'Eglise Latine qui demente] ' cette modestie prudente que louë l'Abbé Guilbert, [ni qui favorise la resurrection, hors les leçons de S. Jean de Damas.] ' Mais elles n'y sont que depuis fort peu, & jusqu'au dernier siecle on y lisoit la fausse lettre de S. Jerôme, qui ne veut point qu'on affirme rien sur ce sujet. ' On assure que les Chartreux tirent encore presentement de cette lettre leurs leçons de l'Assomption. [Celles de S. Jean de Damas ne sont point dans le breviaire de Vienne: & ce qui en est dans celui de Paris, ou n'exprime point la resurrection, ou ne la marque que d'une maniere fort obscure.

Florent. p. 754. 1.

Il y en a qui croient que l'Oraison *Veneranda, &c.*, la favorise, quoiqu'il soit aisé de lui donner un autre sens.] ' Et même Florentinius l'allegue entre les objections qu'on peut faire contre la resurrection. Dans le livre intitulé *Sacrarium Agrippinæ*, fait par un Chartreux, & imprimé à Cologne en 1607. il y a un recueil d'Oraisons, où dans celle de l'Assomption *p.* 128. au lieu de ces mots, ***nec tamen mortis nexibus deprimi potuit***, il y a, ***per quam assumta est ad vitam sempiternam***. Mais quoi qu'il en soit, l'Oraison ordinaire de S[te] Catherine dit nettement que les Anges ont porté son corps sur la montagne de Sinaï! Et je ne pense pas néanmoins qu'il nous soit défendu d'en douter.

Il faut donc avouër, que ni les Peres & la Tradition ecclesiastique, ni les monumens de l'histoire, ne sont point favorables à la creance de la resurrection de la S[te] Vierge. Ce n'est pas néanmoins une raison suffisante pour assurer qu'elle soit fausse. Car tout ce que nous avons dit ne nous donne point de certitude que Dieu n'ait pas voulu preserver de la corruption le corps sacré dont Jesus-Christ a tiré le sien; comme il est indubitable qu'il l'a pû. Ce qu'on en lit même dans le Concile œcumenique d'Ephese, n'est pas une preuve assurée du contraire. Les Evêques voyant à Ephese le tombeau où elle avoit été enterrée, & ni l'Ecriture, ni l'histoire, ni la tradition, ne leur apprenant point que Dieu l'en eût tirée, ils ont eu raison de croire qu'elle y étoit encore, laissant à Dieu le pouvoir de faire des miracles secrets qu'il ne lui plaît pas de nous reveler.

Ce qui pourroit paroître de plus fort, c'est ce que plusieurs Peres, & des plus illustres, ont dit que Jesus-Christ seul étoit ressuscité pour ne plus mourir, & que les autres hommes ne recevront cette grace qu'au dernier jour: Et si tous les Peres avoient parlé de la même sorte, on ne voit pas comment il pourroit être permis d'excepter même la S[te] Vierge d'une regle établie par toute la tradition, & fondée assez clairement sur l'Ecriture, laquelle nous sommes obligez d'expliquer par le consentement des Peres. Mais nous n'en sommes pas en ces termes,] 'puis-

C. à Lap. in Mat. 17. v. 53. p. 549. 1. 6. 'puisqu'on assure qu'il y a aussi plusieurs Peres qui ont dit, que ceux qui ressusciterent avec JESUS-CHRIST, ne moururent plus depuis: [& il y a en effet des raisons considerables pour le croire, comme on l'a marqué dans la Note 36. sur nôtre Seigneur JESUS-CHRIST. Que s'il y a fondement dans la Tradition, pour faire une exception à la regle generale en faveur de ces Saints, on ne peut point alleguer cette regle comme une decision contre l'opinion de la resurrection de la Sainte Vierge.

Il est certain que la creance qu'on en a communément, est une creance pieuse, c'est-à-dire qui favorise le respect que nous devons avoir pour celle par qui nous avons reçû en JESUS-CHRIST toutes les graces du ciel. Mais si la pieté n'est fondée sur la verité, elle degenere aisément en superstition & en illusion. Et la verité ne nous peut permettre de regarder comme certaines les choses dont ni l'autorité ni la raison ne nous donnent point d'assurance.

NOTE XVI.

Pour la page 31. §. 7.

Si l'on peut douter de la mort de la Vierge.

[On a quelque sujet d'être surpris de voir] Thom. fest. p. 419. 'qu'un homme d'esprit & fort habile, semble vouloir dire qu'on n'a aucune preuve de la mort de la Vierge qu'autant qu'on en a de sa resurrection; & que ceux qui doutent de l'un, doivent aussi douter de l'autre : [c'est-à-dire que si on ne se tient assuré d'une chose qui fait une exception à une regle generale, ou presque generale, on doit aussi douter d'une autre qui est dans l'ordre commun & dans la regle universelle de tous les hommes; en sorte que pour en douter, il faudroit des raisons presque aussi fortes qu'il en faut pour croire l'autre.

L'unique fondement qu'on donne à ce paradoxe, c'est] Epiph. 78. c. 11. p. 1043. 1044. 'qu'effectivement S. Epiphane a cru pouvoir douter si la Ste Vierge étoit morte, parce que l'Ecriture ne parle point de sa mort. [On voit sans peine combien la raison de ce Saint est foible : & aussi nous ne trouvons point que qui que ce soit y ait eu égard. Tout le monde a cru que la Sainte Vierge étoit morte, aussi bien ceux qui ont douté de sa resurrection, que ceux qui ont cru en être assurez. L'Eglise fait profession de la croire dans Bar. 48. §. 11. l'Office de l'Assomption;] '& elle ne souffre point du tout que l'on en doute, dit Baronius. C'est en Heb. 9. v. 27. effet une suite necessaire 'de la sentence par laquelle tous les hommes ont été condannez à la mort [depuis le peché d'Adam: de sorte qu'il faudroit, comme nous avons dit, des preuves très-claires pour excepter la Sainte Vierge de cette loi dont JESUS-CHRIST même n'a pas voulu s'exemter.

[On a peut-être peu parlé de la mort de la Vierge avant que le bruit de sa resurrection se fût répandu à la fin du V. siecle, parceque dans les premiers tems on parloit moins d'elle; & qu'on n'examinoit guere que ce qui est dans l'Ecriture. Et néanmoins si l'on vouloit se donner la peine de chercher dans les écrits faits avant l'an 450. je ne doute point qu'on n'y trouvast que la mort de la Vierge étoit une chose cruë communément. Mais on s'est encore peu appliqué à remarquer ces endroits, parce qu'on ne croioit pas que ce fust une chose qui se pust mettre en Conc. L. t. 3. p. 573. a. question.] 'Le passage du Concile d'Ephese dont nous parlons dans la Note 15. [suffit, ce me semble, pour montrer qu'on n'en doutoit point au commencement du V. siecle. Que si nonobstant tout celà on peut encore douter raisonnablement que la Vierge soit morte, il y a assurément encore beaucoup plus sujet de douter qu'elle soit ressuscitée; & il seroit bien difficile de mettre ces deux choses dans une égale probabilité, ou une égale difficulté.

NOTE XVII.

Pour la page 31. §. 7.

Sur la fête de l'Assomption.

[Toute l'Eglise grecque & latine celebre aujourd'hui la mort & la glorification de la Ste Vierge le 15. d'Août.] 'Les Grecs appellent cette fête *le sommeil* κοίμησιν, & quelquefois *le passage* de la Ste Vierge, μετάστασιν. Les Latins se sont aussi servis du nom de *sommeil* : mais ordinairement ils lui donnent celui d'*Assomption*, 'que l'usage a attribué particulierement à la Vierge, 'quoiqu'on s'en soit aussi quelquefois servi pour marquer la mort des autres Saints. On en raporte divers exemples, [ausquels on peut ajoûter celui de S. Augustin,] 'qui parlant d'un enfant ressuscité par l'intercession de S. Etienne, & mort une seconde fois après avoir été batizé, se sert des mêmes termes : *assumtus est*. 'Le P. Thomassin reconnoît cet usage du mot d'*assomption* : [c'est pourquoi il est un peu étonnant] qu'il en ait fait une preuve de la resurrection de la Vierge. Boll. may, t. 1. p. 38. 1. & alii | Florent. p. 164. Joli. ad CC. p. 13. 15. Joli. ad Ca. p. 9. 10. Aug. 8. f. 324. p. 1280. a. Thom. fest. p. 411.

[Cette preuve est d'autant plus fausse] 'que l'Eglise celebre proprement le jour de la mort de la Vierge le 15. d'Août dans la fête de l'assomption, [comme on le voit par les Oraisons dont elle se sert, aussi bien que par le terme de *sommeil* commun parmi les Latins, & encore plus parmi les Grecs. Or personne ne pretend qu'elle soit ressuscitée le jour même de sa mort. 'Les uns disent trois jours aprés, les autres quarante : & ceux qui sont de cette derniere opinion en ont marqué la fête le 23. de Septembre supposant par consequent qu'elle étoit morte le 15. d'Août. 'Les anciens calendriers Romains donnez l'un par le P. Fronto, l'autre par Leo Allatius, marquent la fête de l'Assomption par le titre de *repos*, *pausatio*. 'Dans le Sacramentaire de S. Gregoire, outre les Oraisons de la veille & du jour qui se disent encore, on met la veille l'Oraison ordinaire *Concede misericors Deus*, en changeant *memoriam* en *requiem*. On dit cette Oraison de la même maniere le jour de la fête à None dans les monasteres des Bernardins selon leur breviaire imprimé en 1648. Joli ad CC. p. 9. 10. p. 9. 10 | Florent. p. 752. Front. cal. p. 121 | All. conf. p. 1491. Sacr. M. p. 123.

'Nicephore dit que ce fut l'Empereur Maurice qui ordonna le premier de fester par tout l'Empire d'Orient la mort de la Ste Vierge κοίμησιν, le 15. d'Août; 'ce qui n'empêche pas qu'on n'en fist dés auparavant quelque solennité. [Cent ans aprés Maurice,] 'André de Crete dit que la mort ou la resurrection de la Vierge étoit honorée de tout le monde, mais qu'on n'en faisoit la fête qu'en peu d'endroits: μυστήριον ὂν παρὰ πολλοῖς ἤδη τελούμενον. Nphr. l. 17. c. 28. p. 779. d. Bar. 15. aug. Andr. Cr. h. 10. p. 131. b.

[Comme cette solennité est proprement la fête de la Vierge, il semble qu'on y puisse raporter ce que nous trouvons dans la vie du grand Abbé Theodose, qui fleurissoit auprès de Jerusalem dans le V. & le VI. siecle;] 'Qu'en une fête de la Vierge, qui étoit extrémement solennelle, quantité de monde étant venu pour celà au monastere du Saint, Dieu y multiplia miraculeusement les vivres. Boll. 11. jan. p. 690. §. 31.

[On peut par la même raison entendre de l'Assomption] 'la fête de la Vierge que S. Gregoire de Tours dit qu'on faisoit au milieu de l'onziéme mois, & en laquelle il dit avoir vû une clarté extraordinaire en une Eglise où il y avoit des reliques Gr. T. gl. M. l. 1. c. 9. p. 22. 23.

rejette ce sentiment que pour en proposer un qui
Aug. B. c. 3. app. qu. 56. p. 64. est encore moins probable, 'savoir que c'est JESUS-CHRIST même qui étoit fils d'Heli & de tous les autres qui sont nommez par S. Luc, comme il étoit fils de tous les Patriarches.

Les modernes ont depuis cherché de nouvelles solutions, aussi-bien que les anciens. Chacun a la sienne; ce qui fait une confusion, dans la discussion de laquelle nous ne nous croyons pas obligés d'entrer. On en peut voir une partie dans Maldonat *in Matth.* dans Cornelius à Lapide *in Luc.* dans Bollandus 19. Mars, & sur tout dans la Synopse des critiques *in Matth. p.* 18-28. Nous nous contentons de dire que beaucoup croient qu'Heli pere de Joseph selon S. Luc, étoit son beaupere, & le pere de la Vierge, soit qu'il s'appellast ainsi, & non Joachim; soit qu'il eût l'un & l'autre nom; soit qu'Heli, Eliachim & Joachim ne fussent qu'un même nom. Plusieurs croient aussi que quand une branche venoit à manquer, le chef de la branche la plus proche, quelque éloigné qu'il fût, non seulement succedoit aux biens de la branche finie, comme nous l'avons vû dans le Roi Henri IV. mais passoit encore pour le fils de celui en qui cette branche avoit manqué; que c'est en cette maniere que Salathiel descendu de Nathan etoit fils de Jeconias descendu de Salomon; & que de même Zorobabel aiant eu deux fils, Abiud, & Resa, la race d'Abiud finit en Jacob, & S. Joseph descendu de Resa succeda à tous ses droits comme s'il eust été son fils.

Comme il faut necessairement, quelque parti que l'on prenne, s'arrêter à des conjectures, il semble que le plus raisonnable est de s'en tenir au sentiment d'Africain embrassé generalement par les Peres, & qui n'est pas une simple conjecture, étant fondé sur la tradition de ceux qui pouvoient mieux savoir ces choses.

Eus. l. 1. c. 7. p. 21. c. &c. 'Il faut remarquer qu'Africain donne au pere d'Heli le nom de Melchi; au lieu que nous lisons aujourd'hui dans S. Luc *c.* 3. *v.* 23. 24. Mathat
n p. 14. 1. b. c. Syno. in Matt. p. 15.161 in Luc. p. 918. étoit pere d'Heli, & petit fils de Melchi. 'Saint Augustin (*retr. l.* 2. *c.* 7. *p.* 44. *f.*) & d'autres Peres qui ont suivi le sentiment d'Africain touchant la double filiation de Joseph, l'ont aussi suivi en celà: ce qui donne lieu de croire que le texte de
N. v. Tes. Ox. p. 155. S. Luc le portoit ainsi de leur temps. 'Et on marque qu'il y a encore aujourd'hui des manuscrits qui font Melchi pere d'Heli, & fils de Matthat.

Pour la page 32. §. 2.

NOTE II.
Sur le métier de S. Joseph.

[Outre les passages de S. Justin & de S. Ambroise qui disent que le métier de S. Joseph étoit de travailler en bois, on y peut raporter ce que dit
a Thdrt. l. 3. c. 18. p. 656 c. d. Theodoret,] *a* que Libanius demandant à un Chrétien pour se railler de JESUS-CHRIST, ce que faisoit le fils de l'artisan, τοῦ τέκτονος: le Chrétien
b Boll. 19. mars, p. 17. d. lui répondit qu'il faisoit une biére. *b* On cite pour la même opinion S. Irenée *lib.* 1. *cap.* 17. [où je
c Hil. in Matt. c. 14. p. 161. 1. 2. n'en trouve rien.] *c* S. Hilaire & S. Pierre Chrysologue *s.* 48. *p.* 166. ont cru qu'il étoit serrurier.
d Amb. in Luc. l. 3. p. 42. c. *d* Et même S. Ambroise dans l'endroit où il le depeint comme un charpentier, ne laisse pas de dire qu'il travailloit avec le vent & le feu: [ce
e Bed. in Marc. c. 6. p. 130. b. qui marque un serrurier.] *e* Bede le suit en celà, & copie ses paroles. *f* On cite du 5. sermon de
f Boll. 29. mars, p. 17. c. S. Augustin sur Noël, qu'il étoit maçon. [Je n'y en trouve rien, & ce sermon n'est pas de S. Augu-
g C. à Lap. in Matt. 13. p. 289. stin. C'en est apparemment quelque autre,] *g* dont Cornelius à Lapide cite un endroit, où il
h Synop. in Matt. 13. p. 371. c. est dit qu'il bastissoit des maisons; mais c'est plutôt comme charpentier que comme maçon. *h* Les versions Orientales le font aussi, les unes charpentier, *lignarium*, les autres serrurier.

Pour la page 32. §. 2.

NOTE III.
Si S. Joseph a été vierge.

Hier. in Helv. c. 9. p. 13. 14. 'S. Jerôme pretend prouver que Saint Joseph a toûjours vécu dans la continence; afin, dit-il, que JESUS vierge sortist d'un mariage vierge. Sa preuve est qu'il a certainement été plutôt le gardien que le mari de la Ste. Vierge, qu'on ne lit point qu'il ait eu d'autre femme, & qu'il ne nous est point permis de soupçonner de fornication un homme si juste. [Ce qu'il dit qu'on ne lit point qu'il ait eu d'autre femme, ne s'entend que des Ecritures Canoniques. Car il n'ignoroit pas qu'on le lisoit dans beaucoup de Peres, dont l'autorité l'emporteroit par le nombre & par l'antiquité audessus de la sienne, si d'une part il ne paroissoit qu'ils n'ont pas tiré ce sentiment de ceux qui les avoient precedez, mais qu'ils l'ont fondé sur quelques endroits de l'Evangile qui certainement ne le prouvent pas; & si de l'autre leur sentiment ne tomboit dans des inconveniens tout à fait absurdes, comme nous l'avons expliqué dans la Note 2. sur S. Jaque le mineur.

Ce qu'on peut donc dire être certain, c'est qu'il n'y a aucune preuve que S. Joseph ne soit pas vierge: & de là il est aisé d'aller jusqu'à dire qu'il est bien probable que la souveraine Pureté qui a voulu naître d'une mere vierge, lui a aussi voulu donner un époux vierge. Et il ne faut pas objecter que s'il étoit aussi vieux que les peintres nous le representent d'ordinaire, il y auroit peu d'apparence qu'il fût demeuré si longtéms sans se marier, puisque celà n'étoit pas ordinaire parmi les Juifs. Quelque estime qu'on fasse de l'art des peintres, on sçait qu'ils sont peu considerez dans l'histoire. Il ne faut donc pas s'étonner qu'on croye aujourd'hui assez communément dans l'Eglise que Saint Jo-
Petr. D op. 17. c. 3. t. 3. p. 166. a. d. Bar. app. §. 63. seph étoit vierge.] 'Le Cardinal Pierre Damien dit même que c'est la foi de l'Eglise; [ce qu'il faut sans doute entendre de cette creance commune. Car ce grand homme étoit trop habile pour ne pas savoir que ce seroit renverser le fondement de l'Eglise de faire un article de foi d'une chose dont l'Ecriture & la tradition ne disent rien, dont le contraire a été cru par plusieurs Peres, & qui n'est soutenuë entre tous les anciens que par S. Jerôme, & celà en passant, dans la chaleur de la dispute, non comme la creance de son tems, mais sur une raison fort foible. Car pour
Boll. 19. mars. p. 6. f. ce que] 'Bollandus soutient que c'est le sentiment des Peres latins;] je voudrois qu'il en eust allegué quelques autres autoritez.]

'Il pretend aussi trouver la virginité de S. Joseph dans l'office des Grecs. [Ce ne seroit pas une grande preuve selon son jugement même. Mais de plus je n'en voi rien parmi ce grand nombre d'éloges qu'ils donnent à S. Joseph dans leurs Menées le 26. de Decembre, & le dimanche d'après Noël, sinon qu'ils y disent en un endroit qu'il étoit entierement pur; ce qu'il est aisé d'expliquer d'une autre maniere. Aussi Bollandus ne cite point ce passage. J'y trouve même dans la suite, que S. Jaque frere du Seigneur y est appellé *fils du charpentier*; & je ne voi pas qu'on le puisse entendre que de S. Joseph. Tout ce qu'il cite donc des Menées pour la virginité de Saint Joseph, ce sont ces paroles, τῆς παρθενίας ἐχρημάτισας, ce qui ne fait point de sens. Il y a dans le texte, φύλαξ ἀμώμητε ἀληθείας παρθενίας ἐχρημάτισας, que je n'entens pas non plus. En ostant ἀληθείας, le sens seroit que S. Joseph a été le gardien de la virginité de la mere de Dieu.

Je n'entens pas non plus comment on peut accorder avec l'Ecriture & avec la Tradition] 'la pensée que Bollandus avance comme fort honorable à la Vierge & à S. Joseph, qu'étant obligez par la loi de se marier ensemble comme les plus proches, ils crurent par là être dispensez du vœu de virginité, qu'ils avoient, dit-il, fait l'un & l'autre, *solutum fuisse eâ religione utrumque*; ou qu'au moins ils douterent s'ils n'y devoient point renoncer; qu'ils resolurent de vivre quelque tems ensemble dans la continence, en demandant cependant à Dieu qu'il leur fist connoître sa volonté, *&c.* & que l'aiant enfin connuë, ils renouvellerent leur vœu. [Il vaut bien mieux ignorer ce qu'il n'a pas plû à Dieu de nous découvrir, & se tenir à la simplicité des Ecritures, ou ne l'expliquer que par la lumiere certaine de la tradition, sans mesler nos pensées humaines à des actions qu'on peut dire toutes divines, puisque c'étoit Dieu qui les inspiroit & les conduisoit.

p. 15. a. b.

NOTE IV.

Pour la page 33.

Pourquoi on dit peu de choses de S. Joseph.

Boll. 19. mars, p. 6. c| 7. b.

'Nous nous contentons de ce que l'Evangile nous aprend de S. Joseph & de son mariage avec la Vierge. Car tout le reste de ce qu'on en dit est tiré d'écrits apocryphes, & ainsi est tout à fait incertain, & ne merite pas, qu'on prenne la peine de le transcrire. Bollandus met en ce rang ce qu'on en trouve même dans quelques Peres, comme dans S. Epiphane (*51. c.* 8. *p.* 432. *d.* 78. *c.* 7. 8. *p.* 1438. 1040.) & dans l'homelie de Saint Gregoire de Nysse sur la Nativité *t.* 3. *p.* 347. *a. b.* [Il y a encore plus de raison d'y mettre les tableaux où l'on nous depeint Agabus qui n'aiant pû épouser la Vierge, rompt de dépit son baston, & va se rendre Carme.]

NOTE V.

Pour la page 33.

Pourquoi S. Joseph a voulu quitter la Vierge.

Hier. in Matt. p. 14. b.

'S. Jerôme dit que S. Joseph sachant d'une part quelle étoit la chasteté de la Vierge, & voiant de l'autre sa grossesse dont il ne pouvoit pas comprendre la raison, il se resolut de tenir cette affaire secrette. 'L'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu dit la même chose avec plus d'étenduë, & pretend que Joseph étoit dans le doute si cette grossesse venoit d'un crime, ou d'une operation extraordinaire de l'Esprit de Dieu, la Vierge lui aiant, dit-il, protesté avec serment qu'elle ne savoit pas d'où celà venoit: [ce qui ne seroit pas une réponse digne d'elle.] 'S. Basile, si cet endroit est de lui,] a cru même que Saint Joseph avoit sceu dés devant l'apparition de l'Ange, que la Vierge avoit conceu du S. Esprit, & que c'étoit par respect pour elle qu'il s'en vouloit separer. 'On trouve la même chose dans une homelie attribuée à Origene, [mais qui ne paroît pas être de lui.

Op. imp. h. 1. p. 14. 15.

Bas. t. 1. h. 25. p. 507. 508.

Ori. div. 1. t. 2. p. 426. a.

' S. Bernard suit aussi ce sentiment, comme étant celui des Peres; [y raportant peut-être ce que dit S. Jerôme, ou à cause de l'ouvrage imparfait qui passoit pour être de S. Chrysostôme, quoiqu'il soit d'un Arien, & à cause de l'homelie pretenduë d'Origene: car pour celle de S. Basile, je ne sçai pas si elle étoit alors traduite en latin.] 'Il ne rejette pas néanmoins ceux qui disent que Joseph avoit douté comme homme de l'innocence de la Vierge. ' C'est en effet en l'en assurant que l'Ange lui persuade de la retenir; *a* Ainsi il est visible qu'il en doutoit au moins auparavant. C'est pourquoi Maldonat soutient que la pensée de S. Basile & de S. Bernard ne convient point à la suite de l'Evangile. [On pourroit peut-être croire que la vertu qui paroissoit assurément dans toute la conduite de la Vierge, balançoit un peu dans l'esprit de S. Joseph les preuves qu'il croyoit avoir de sa faute, & que c'est ce qui le faisoit resoudre à ne la point diffamer: & S. Jerôme n'a peut-être pas voulu dire autre chose. Néanmoins l'Evangile n'attribuë cette resolution qu'à sa justice, & non à aucun doute, ni à aucune suspension d'esprit.]

Ber. h. 9. c. 14. p. 13. 1.

c. 15. p. 13. 1. c.

Matt. 1. v. 20.

a Mald. n. p. 37. c. d.

NOTE SUR SAINT JOSEPH D'ARIMATHIE.

Histoires incertaines ou fausses que l'on en fait.

Pour la page 35.

[POUR verifier ce qu'on dit dans le texte, que hors ce que l'Evangile nous aprend de S. Joseph d'Arimathie, on n'en a rien qui ne soit ou incertain ou fabuleux, il ne faut que ramasser icy en peu de mots ce qu'on en trouve.] 'On pretend donc, mais sur l'autorité de quelques histoires apocryphes, que lui & Nicodeme, recueillirent avec grand soin tout ce qu'ils purent ramasser du Sang de nôtre Seigneur, pour le partager entr'eux & le conserver; & que c'est de ce Sang que le Patriarche de Jerusalem envoya à Henri III. Roy d'Angleterre, qui le receut avec de grandes solemnitez l'an 1247. &c.

Matt. p. 735. 736| ad. p. 161-163.

'On dit encore que les Pontifes des Juifs, en haine de ce que Joseph avoit mis JESUS-CHRIST dans son tombeau, l'enfermerent en une chambre, où ils le gardoient eux-mêmes: mais que lors que JESUS-CHRIST fut ressuscité, un Ange vint lever les murailles de la chambre, fit passer Joseph par dessous pour se sauver, & puis remit la chambre en son état, &c. C'est ce que S. Gregoire de Tours cite des actes de Pilate envoiez à Tibere: ' & on trouve la même chose dans le faux Evangile de Nicodeme. Baronius le rapporte, & en fait excuse.

Gr. Tur. h. Fr. l. 1. c. 21. p. 17. 18.

Bar. 34. §. 186.

'Quelques-uns le mettent dans le vaisseau de Ste. Madeleine, le font venir avec elle en France, d'où ils l'envoient prescher en Espagne & en Angleterre. Et celà est fondé originairement sur les gestes du Roi Artus. 'D'autres le retiennent à Jerusalem enfermé dans une muraille, & nourri seulement par les Anges, jusqu'à ce que Tite en ruinant la ville, le delivra; ce qui a pour garant Pierre des Noëls. On nous pardonnera bien, si nous n'avons pas voulu mesler ces belles histoires, avec ce que l'Evangile nous apprend de lui.]

35. §. 5| Boll. 17. mars, p. 509. §. 8. 9. 10.

Boll. 17. mars, p. 509. §. 7.

NOTES SUR SAINT JEAN BATISTE.

NOTE I.

Que Zacarie son pere n'a point été grand Pontife.

Pour la page 36. §. 1.

'SAINT Augustin supposant que l'oblation des parfums appartenoit seulement au grand Pontife, a cru avec Saint Ambroise, [S Chrysostôme,] & divers autres anciens, que Zacarie avoit cette di-

Aug. in Jo. h. 49. p. 619. b| Bar. app. §. 69.

gnité

gnité. Mais nous ne voions point par l'Ecriture que les parfums fussent reservez au grand Prêtre. [Heb. 9. v. 3. 4.] 'Car si S. Paul met un encensoir ou un autel d'or (θυμιατήριον) pour les parfums dans le Sanctuaire, [il falloit qu'il y en eust un autre hors le Sanctuaire, [Exod. 30. v. 7. 8.] sur lequel on pût offrir tous les jours,] 'puisqu'on devoit offrir les parfums deux fois par jour. [Jos. bel. l. 6. c. 6. p. 917. 918.] 'Joseph met aussi hors le Sanctuaire & dans la seconde partie du temple, l'autel des parfums. Il dit qu'on y en bruloit de treize sortes.

[Bar. app. §. 70-71|Jans. in Luc. p. 6. 1.] 'Ainsi cette fonction de Zacarie ne nous oblige point de dire qu'il fut grand Pontife, puisque S. Luc ne l'appelle que Prêtre, puisqu'il exerçoit son ministere dans le rang de sa *classe*, & puisqu'il arriva par le sort, selon ce qui s'observoit entre les prêtres, que ce fût à lui à offrir l'encens. Car il est certain par Joseph, que quelque dereglement qu'il y eust parmi les Juifs, néanmoins les fonctions du grand Prêtre ne dépendoient point du sort ni de l'ordre des classes. [Bar. app. §. 75.] 'Il faut ajoûter que Joseph qui marque avec grand soin tous ceux qui ont possedé la grande sacrificature, ne parle point de Zacarie: [Pet. dog. t. 5 p. 656| Cas. ex. 1. §. 26. p. 114.] '& le P. Petau dit qu'une personne qui voudroit le soutenir aujourd'hui, se feroit moquer de tout le monde.

[a Cas. §. 25. p. 123. b Boll. may, t. 1 p. 42. 1| Menæa, p. 291. 298. c Joli, de Us. p. 37 | Florent. p. 855. 856. d Ughel. t. 6. p. 1081. e Phot. c. 231. p. 891. f Cas. ex. 1. §. 25. p. 123.] *a* Il y en a qui pretendent montrer que le tems du service de Zacarie fut depuis le vingt-un Juillet jusqu'au 28. *b* Les Grecs font le 23. de Septembre une fête de la conception de Saint Jean Batiste, *c* qui se trouve aussi marquée le même jour ou le lendemain dans les plus anciens martyrologes des latins, & dans presque tous les autres. *d* Le menologe la met le 22. *e* Estienne Gobar a pretendu qu'elle étoit arrivée au mois d'Octobre ou de Novembre. *f* Casaubon cite d'une homelie de S. Cyrille sur ce sujet, qu'on faisoit en Egypte la naissance de ce Saint le 23. d'Avril.] Mais je ne trouve aucune homelie dans S. Cyrille sur la conception de S. Jean Batiste.]

Pour la page 37. §. 1.

NOTE II.

Où étoit la maison de Zacarie.

[Nous suivons l'opinion la plus commune, en mettant à Hebron le lieu de la demeure de Zacarie, & de la naissance de Saint Jean.] [Florent. p. 869-871.] 'D'autres le mettent plus près de Jerusalem vers Emmaüs: & il semble que ce soit la tradition de ceux du pays: ce qui n'est peut-être pas une grande preuve. [p. 855.] 'Quelques martyrologes fort anciens marquent la conception de Saint Jean au chasteau de Maqueronte [celebre par la mort du même Saint,] [p. 632|873.] 'soit que l'on en fist particulierement la fête en ce lieu-là, [p. 860. &c.] 'soit que ce fût effectivement le lieu de la demeure de Zacarie; ce qui ne paroît pas contraire à l'Ecriture. Car Maqueronte étoit dans un pays de montagnes, non pas à la verité dans la tribu de Juda, puisque c'étoit au-delà du Jourdain dans la tribu de Ruben; mais néanmoins dans le païs de Juda, c'est à dire dans la Judée. [Jos. b. Jud. l. 7. c. 25. p. 980. f.] 'Il y avoit une ville que le grand Herode avoit bastie avec le chasteau.

Pour la page 37. §. 2.

NOTE III.

Que S. Jean a connu JESUS-CHRIST, *& a été sanctifié avant que de naître.*

[Aug. B. ep. 187. §. 23. 24. p. 685.] 'S. Augustin semble douter si S. Jean a eu effectivement l'usage de la raison & de la volonté lorsqu'il tressaillit de joie dans le ventre de sa mere. Il montre qu'il est difficile de le prouver absolument par l'Evangile, & que ce tressaillement a pû se faire d'une autre maniere. Néanmoins il ne determine rien: [g conf. Ev. B. l. 2. c. 15. p. 46. f.] *g* & dans un autre endroit il suppose comme constant que S. Jean avoit alors connu JESUS-CHRIST. [C. à Lap. in Luc. p. 24. a. b.] 'On marque que quelques auteurs ont suivi le doute de Saint Augustin.

[Jans. in Luc. p. 17. 1 | Hipp. de Anti. p. 62.] 'Plusieurs autres Peres ont dit positivement qu'il avoit eu alors l'usage de la raison. Et S. Augustin n'explique pas comment n'aiant point de raison, il auroit pû avoir une veritable joie. Quelques-uns même veulent qu'il l'ait toûjours eu depuis; quoiqu'il soit plus vraisemblable que ce n'a été que comme un rayon passager; de même que les lumieres extraordinaires que Dieu donnoit quelquefois aux Prophetes. [Or. in Luc h. 10. p. 249. a. b| Amb. ib. p. 25. d.] 'Origene & S. Ambroise disent néanmoins que son pere s'addresse à lui dans son Cantique, parce qu'il l'entendoit.

[a Aug. B. ep. 187. §. 30-37. p. 689. a.] *a* Dans la même lettre où S. Augustin parle de cette difficulté, il soutient que ni S. Jean, ni Jeremie, ni qui que ce soit hors JESUS-CHRIST n'a jamais été Saint, & n'a jamais été fait le temple de Dieu avant que de naître, c'est-à-dire avant que de sortir du ventre de sa mere; parce, dit-il, qu'il faut naître avant que de pouvoir renaître. [§. 37. p. 690. d. e.] 'C'est pourquoi quand Dieu dit à Jeremie qu'il l'a sanctifié avant qu'il sortit du ventre de sa mere, il veut que celà se raporte à JESUS-CHRIST, ou que celà s'entende de la predestination à la sainteté.

[Mais dans toute cette discussion qui est assez longue, il ne s'objecte jamais ce que l'Ange dit à Zacarie sur S. Jean, qu'il seroit rempli du S. Esprit dés le ventre de sa mere. Ceux qui connoissent sa candeur & son amour pour la verité, ne croiront jamais qu'il ait dissimulé volontairement cette objection. Ainsi il faut reconnoître que Dieu a permis qu'il ne se soit point du tout souvenu alors de ce passage si formel, & qui apparemment lui auroit fait changer de sentiment. Car je ne voi pas quelle solution solide il y auroit pû donner:] [§. 33. p. 689. b.] 'au lieu qu'il avouë lui-même sur ces paroles de l'Ange à Saint Joseph, *Quod in ea natum est, de Spiritu Sancto est*, qu'on peut dire quelquefois qu'un enfant est né avant que de sortir du ventre de sa mere: [Et il met par tout dans la conception & non dans la naissance, la corruption du peché originel, qui nous rendant enfans du diable, nous oblige de renaître pour être faits enfans de Dieu.

Aussi son autorité n'a pas empesché S. Gregoire de dire] [Greg. in Job. l. 3. c. 5. p. 71. c.] 'que S. Jean a été rempli de l'esprit de prophetie dans le ventre de sa mere, & est, pour le dire ainsi, rené avant que de naître.

[Bern. ep. 174. c. 4. p. 76. a. b.] 'S. Bernard dit aussi qu'il ne peut douter que S. Jean n'ait été rempli du S. Esprit & sanctifié dans le ventre de sa mere, & qu'il n'en soit sorti avec cette sanctification. „ Mais pour savoir „ quel effet cette sanctification a eu contre le pe„ ché originel qu'il avoit contracté par sa con„ ception, c'est, dit ce Saint, sur quoi je n'o„ serois rien decider. Il est bien dur de dire „ qu'un enfant rempli du S. Esprit, soit enco„ re enfant de colere, & que s'il fût mort en „ cet état, il eust été sujet aux peines de la dan„ nation. Oui celà est dur, mais je n'oserois „ rien decider par moi-même sur ce point.„ [Cette reserve de S. Bernard nous doit apprendre à retenir beaucoup nôtre precipitation dans des choses bien moins claires que celle-là, & à ne pas avancer ce que l'Ecriture ou la Tradition ne disent pas nettement.

Pour la page 38. §. 1.

NOTE IV.

Sur la Vigile de S. Jean.

[La Vigile de S. Jean est marquée dans les martyrologes de Bede, d'Usuard, & d'Adon.]

 'Baro-

Bar. 23. jun. a | Gr. T. h. Fr. l. 10. c. 31. p. 593. a Aug. t. 10. app. p. 725. a. a.

'Baronius la cite de S. Gregoire de Tours: [mais je pense que le mot de *Vigiliæ*, ne marque en cet endroit que l'office de la nuit, & ce que nous appellons Matines.] *a* L'auteur des sermons *ad fratres in eremo*, dit dans le 25. que les infidéles même solennisoient la veille de S Jean, & passoient la nuit de la fête dans le lieu de leurs assemblées.[Je pense que cet auteur a assez d'autorité pour croire que celà n'étoit pas tout-à-fait faux de son tems.]

t. 9. app. 10. p. 445. a. b. b | S. B. app. 197. p. 331.

'On voit par des traitez qui sont parmi ceux de S. Augustin, qu'il y a long-tems que le demon fait profaner la fête de S. Jean par diverses superstitions, ' & par des chansons deshonnêtes & diaboliques.

NOTE V.

Pour la page 38. §. 3.]

Sur la mort de Zacarie pere de S. Jean.

Hier. in Matt. 23. v. 35. p. 70. b.

'S. Jerôme se moque de la simplicité de ceux qui croyoient que la rougeur des pierres qu'on voyoit à l'endroit où l'on croyoit que Zacarie avoit été tué, venoit du sang de ce Prophete.

Tert. scor. c. 8. p. 624. b.

'Néanmoins on voit par Tertullien que c'étoit une opinion bien ancienne, & reçuë par les personnes les plus graves.

Hier. ib. p. 70. a. b.

'S. Jerôme ne veut pas non plus que le pere de S. Jean soit ce Zacarie que Jesus-Christ dit avoir été tué entre le temple & l'autel; parce, dit-il, que ceux qui disent qu'il fut tué pour avoir publié l'avenement du Sauveur, [comme il fit dans son Cantique,] ne fondent celà que sur des songes & des livres apocryphes, & non point sur l'autorité des Ecritures. Et néanmoins l'opinion qu'il suit sur ce sujet, n'est fondée que sur l'Evangile apocryphe des Nazaréens, & est même contraire à l'Ecriture. [De sorte que sa raison ne nous doit pas empécher de recevoir avec quelque respect une opinion] 'qui est approuvée par S. Pierre d'Alexandrie. *b* On la cite encore du traité de la vie des Prophetes attribué à S. Epiphane: [Mais le P. Petau remarque dans sa preface que ce traité est trop plein de fautes pour l'attribuer à ce Saint, & pour lui donner aucune creance.]

P. Alex. c. 13. p. 27. a. b Bar. an. Chr. 1. §. 53.

Epiph. 26. c. 12. p. 94. a. b.

'Les livres des Gnostiques disoient aussi que Zacarie pere de S. Jean, avoit été tué dans le temple, quoiqu'ils apportassent une raison de sa mort aussi ridicule que fausse, & pleine de blasphême.

Ori. in Matt. 26. p. 126. 21 Bas. t. 1. h. 25. p. 509. 510 | Nyss. nat. Ch. t. 3. p. 345. c. d.

[Il est encore bien difficile de recevoir] 'celle qu'en rend Origene, & après lui S. Basile & Saint Gregoire de Nysse; qui est qu'il y avoit dans le temple un lieu destiné pour les filles entre le temple & l'autel; Que la Vierge s'y voulut mettre encore après la naissance de Jesus-Christ: Que comme on en murmuroit, & qu'on l'en vouloit faire sortir, Zacarie qui étoit alors en fonction, dit qu'il falloit qu'elle y demeurast, parce qu'elle étoit encore vierge; & que celà fut cause que le peuple le massacra sur le lieu même comme un manifeste violateur de la loi. Cette tradition, comme l'appelle Origene, [est trés-considerable par la qualité de ceux qui l'ont suivie. Mais nous ne voyons point qu'elle convienne à la modestie de la Ste Vierge,] 'ni à ce qu'il paroit que Dieu a voulu cacher le miracle de sa virginité, [jusqu'à ce que l'éclat de la resurrection de Jesus-Christ eût rendu les hommes capables de croire une chose si inouïe.]

Chry. in Matt. h. 5. p. 59. b.

Menæa, 5. sep. p. 81. c Bar. an. 1. § 53. Cyr. c. 27. t. 6. p. 397. 398.

'Cette tradition se trouve encore dans les Menées des Grecs. *c* Baronius la cite aussi du traité de S. Cyrille d'Alexandrie contre les Anthropomorphites, ' où celà se trouve effectivement. [Mais il faut remarquer que toute la fin de ce traité depuis le chapitre 24. ne sont que des extraits de l'oraison de S. Gregoire de Nysse sur le jour de la naissance de Jesus-Christ.]

Bar. an. 1. §. 55 | Thdrt. l. 4. c. 7. p. 668. b. c.

'Baronius veut montrer par une lettre de Valentinien, que ceux qui tuérent Zacarie en furent punis. Mais l'endroit paroît si obscur, qu'il est difficile d'en pouvoir rien tirer de solide.

Ughell. t. 6. p. 1061. b.

'Les Grecs disent qu'après qu'Herode eut fait tuër Zacarie dans le Temple, il fit jetter son corps du haut d'un rocher, [craignant peut-être qu'il ne fût pas encore mort;] & que ses proches ayant ramassé ce qu'ils purent de ses membres, le mirent dans le tombeau de sa famille. 'Baronius dit qu'on conserve sa tête à Rome dans l'Eglise de S. Jean de Latran, & qu'on pretend qu'il en est autrefois sorti du sang.

Bar. 5. nov. a.

NOTE VI.

Pour la page 40. § 1.

Quand & comment S. Jean a connu Jesus-Christ.

Joan. 1. v. 31-34.

'S. Jean Batiste dit qu'il ne connoissoit point Jesus [pour être le Messie:] mais que Dieu lui avoit dit, *Celui sur qui vous verrez descendre l'Esprit, est celui qui batize par le S. Esprit. Je l'ay vû*, ajoûte S. Jean, *& j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu.* 'Jesus-Christ étoit déja batizé lors que S. Jean vit descendre le S. Esprit sur lui. [Il semble donc que S. Jean ne l'ait connu qu'alors.] 'Cependant lors que Jesus-Christ vint pour être batizé, S. Jean l'en empéchoit en lui disant: *C'est moi qui ai besoin d'être batizé par vous: & vous venez à moi?* 'Il le connoissoit donc avant que de le batizer, & avant que le S. Esprit descendit sur lui.] *a* Saint Augustin pour resoudre cette difficulté, dit que S. Jean savoit déja bien que Jesus étoit le Christ; & que ce qu'il apprit par la descente du S. Esprit, est que lui seul batizoit par le S. Esprit; en sorte que quiconque batizeroit après lui & par son ordre, ce seroit toûjours Jesus-Christ qui batizeroit par lui.

Matt. 3. v. 16.

v. 13. 14.

Aug. cons. B. l. 2. c. 15 p. 46. f. a glin Jo. h. 5. 6. 7.

[Ce sentiment ne leve pas encore toutes les difficultez.]'C'est pourquoi Maldonat s'arrête plûtôt à celui de S. Chrysostôme, *b* qui est que S. Jean aiant toûjours vécu dans le desert, ne connoissoit point effectivement Jesus-Christ: *c* Mais que lors que Jesus lui vint demander le batême, Dieu lui revela qui il étoit: [à quoi il faut ajoûter que la descente du S. Esprit s'étant faite aussi-tôt après, S. Jean raporte la connoissance qu'il en avoit euë, non à sa revelation particuliere, qui ne faisoit pas d'autorité pour les autres, mais à cette manifestation qui avoit été plus publique. C'est une espece de confusion qui est ordinaire dans le langage des hommes.

Mald. in Matt. p. 80. d. b Chry. in Jo. h. 16. p. 107. c. c p. 108. a.

Et même il faut remarquer que S. Jean ne dit pas positivement qu'il n'eût connu Jesus-Christ que par la descente de la colombe. Car s'il le disoit, nous nous croirions obligez de suivre precisément les paroles de l'Evangile, & de dire que Jesus-Christ étant venu trouver S. Jean, soit lors qu'il voulut recevoir le batême, soit quelque tems auparavant, le S. Esprit parut alors sur lui en forme de colombe: & que la même chose arriva encore après son batême; la premiere apparition n'ayant été que pour S. Jean, & la seconde pour le peuple.]

NOTE VII.

Pour la page 40. §. 4.

Si S. Jean a été batizé par Jesus-Christ.

d Il y en a qui croient que S. Jean après avoir batizé

d C. à Lap. in Matt. p. 91. b. c.

batizé JESUS-CHRIST fut aussi batizé par lui. On cite pour celà ce que dit S. Gregoire de Nazianze, 'que JESUS-CHRIST lui dit, *Laissez-moi faire pour cette heure*, parce qu'il savoit bien qu'il batizeroit dans peu de tems celui par qui il vouloit alors être batizé. 'Mais Elie de Crete dit que S. Gregoire entend par ce batême la nouvelle pureté que S. Jean reçut en touchant le chef sacré du Sauveur, [lors qu'il le batiza,] & par la descente du S. Esprit [sur JESUS-CHRIST. Saint Gregoire même nous donne lieu de l'expliquer du martyre de S. Jean,]' dont il avoit parlé un peu auparavant, & en lui donnant le nom de batême.

(Marg.: Naz. or. 39. p. 633. c. — n. p. 1032. c. — or. 39. p. 633. b.)

'On cite encore pour prouver que JESUS-CHRIST a batisé S. Jean, S. Jerôme & Saint Chrysostôme, qui disent qu'il l'a batizé de son esprit, *in spiritu*. [Mais cette expression ne peut servir qu'à faire croire qu'il ne lui a point donné le batême de l'eau.] 'S. Jerôme ajoûte qu'en lui disant, *Sine modò*, il lui promettoit le batême du martyre, & qu'il recevroit encore son batême au jour du jugement : *Scito in die judicii meo te esse baptismate baptisandum* : ce qu'il n'explique pas. L'auteur de l'ouvrage imparfait sur S. Matthieu cite des apocryphes qui disoient clairement que S. Jean avoit été batizé par JESUS-CHRIST, ce qu'il paroît entendre simplement du batême de l'eau. Il ajoûte néanmoins aussi-tôt, 'que Jean donna à JESUS le batême de l'eau, & que JESUS donna à Jean celui de l'Esprit. [Mais il peut entendre par là celui de JESUS-CHRIST, qui par l'eau donne le S. Esprit.]

(Marg.: C. à Lap. p. 91. c | Mald. in Matt. p. 81. a. — Hier. in Matt. p. 16. b. — Op. imp. h. 4. p. 29. 1. b.)

'On cite encore Theophylacte & Euthymius. *a* Le premier dit bien que S. Jean avoit besoin d'être purifié par JESUS-CHRIST, parce qu'étant descendu d'Adam, 'il en avoit tiré, comme les autres, la souillure de la desobeïssance, 'qui produisoit en lui quelques pechez, quoique legers. [Mais il ne dit point que ce fust par le batême de l'eau qu'il en devoit être purifié :] 'Et expliquant *sine modò*, il fait dire à JESUS-CHRIST, *Laissez-moi maintenant* [*m'humilier.*] *Il viendra un tems où je jouïrai de la gloire qui m'est duë*, '*& où vous me verrez*, dit S. Chrysostôme, *en l'état où vous me voudriez voir dès à present.*

(Marg.: Mald. p. 81. a. — *a* Matt. p. 20. b. c. — C. à Lap. in Matt. p. 91. 1. a. — Thphy. p. 20. c. — Chry. in Matt h. 12. p. 137. c.)

[S. Augustin paroît plus formel.] 'Car après avoir montré contre les Pelagiens, qu'on ne pouvoit dire que S. Jean eût été sans peché, puisqu'il étoit né par la voie ordinaire, & non d'une Vierge comme JESUS-CHRIST, 'il le prouve encore comme Theophylacte, parce qu'il dit à JESUS-CHRIST, *Ego à te debeo baptizari*; après quoi il ajoûte, *Et hoc illi ibi præstitum est : Quando enim Dominus in aquam, non ille præter aquam.* [Cependant dans les livres à René, où il soûtient le plus la necessité du batême de JESUS-CHRIST, il ne dit point que S. Jean l'ait reçû. Ainsi il peut bien avoir voulu marquer simplement dans l'autre endroit quelque sanctification particuliere que JESUS-CHRIST lui avoit donnée alors, & qui s'étant faite dans l'eau, lui tenoit en quelque sorte lieu de batême.] 'Quand il dit dans un sermon, *Plus hic de baptismo dico, à Joanne baptizatus est Christus, &c.* [il est visible ce me semble qu'il ne croyoit point que S. Jean eût aussi été batizé par JESUS-CHRIST.]

(Marg.: Aug. B. 5. 293. p. 1182. c. e. — f. g. — 292. c. 2. p. 1169. d.)

'On remarque avec quelque raison que les disciples de S. Jean ne lui auroient pas témoigné être surpris de ce que JESUS-CHRIST batizoit, si S. Jean même avoit été batizé par lui.

(Marg.: C. à Lap. in Matt. p. 91. 1. c. d | Joan. 3. v. 26.)

NOTE VIII.

Pour la page 41. §. 5.

De quel S. Jean sont ces paroles, *Et de plenitudine ejus, &c.*

'S. Augustin ne distingue point les versets 16. 17. & 18. du premier chapitre de S. Jean, d'avec le 15. & ainsi il semble les attribuer tous à S. Jean Batiste. 'Il lui attribuë positivement le 16. en d'autres endroits. *a* S. Chrysostôme lui attribuë d'abord les versets 16. & 17. *b* & dans la même homelie, (ce qui est un peu étrange,) il dit qu'ils sont de l'Evangeliste. [Je ne sçai en effet si S. Jean Batiste s'est jamais servi du terme de JESUS-CHRIST :] 'Pour le v. 18. S. Chrysostôme dit toûjours qu'il est de l'Evangeliste; *c* quoiqu'il puisse être aisément de S. Jean Batiste, si le 16. & le 17. en sont. *d* Les autres Peres sont partagez sur celà.

(Marg.: Aug. B. in Jo h. 3. p. 307. — h. 13. p. 394. f. — *a* Chry. ib. h. 13. p. 88. a. b. — *b* p. 85. 2. a. | p. 85. 2. a | h. 14. p. 93. a. b. — *c* Mald. in. Joan. p. 1179. a. — *d* p. 1175. e.)

NOTE IX.

Pour la page 42 §. 6.

Quand S. Jean a été mis en prison, & s'il y a été mis deux fois.

'JESUS-CHRIST quitta la Judée lors qu'il eut appris que S. Jean avoit été mis en prison, & s'en retourna en Galilée. 'Il passa par la Samarie, où il parla à la Samaritaine *e* quatre mois avant la moisson : *Nonne vos dicitis quòd adhuc quatuor menses sunt & messis venit.* 'C'étoit donc sur la fin de l'année, puisque la moisson commençoit en Judée vers Pâque. [Ainsi il y a apparence que S. Jean fut mis en prison vers le mois de Novembre ou Decembre :] 'Il y en a néanmoins qui croient que ces paroles, *Nonne vos dicitis, &c.* sont une espece de proverbe, [comme si JESUS-CHRIST vouloit dire : On se rejouït quand on approche de la moisson, & qu'elle n'est plus éloignée que de quelques mois : Vous avez donc grand sujet de vous rejouïr, puisque la moisson des peuples à laquelle vous devez travailler, est déja blanche & toute mûre. Selon ce sens, on ne peut point tirer des paroles de JESUS-CHRIST en quel tems il a quitté la Judée pour se retirer dans la Galilée, après l'emprisonnement de S. Jean ; & on a toute liberté de croire que ç'a été assez peu de tems après Pâque, comme peut-être vers la Pentecôte : & celà est même plus favorable pour l'histoire de l'Evangile. *V. N. S. J. C. n.* 21.

(Marg.: Matt. 4. v. 12. — Joan. 4. v. 3. 4. — *e* v. 35. — Synop. in Joan. p. 1198. g. — Conc. c. 13. n. 5.)

'Un auteur dont on estime beaucoup la pieté & la science, a proposé depuis quelques années une nouvelle opinion, qui est que S. Jean a été mis deux fois en prison, premierement à Jerusalem par l'ordre du Sanedrin, qui étoit le conseil souverain des Juifs pour les choses de la religion; d'où aiant été délivré par la crainte du peuple qui l'aimoit, & en promettant de ne plus prêcher dans la Judée, il s'en alla dans la Galilée, où Herode offensé de la liberté de ses reprehensions, le mit une seconde fois en prison [à Maqueronte & le fit mourir.]

(Marg.: Lami, conc. p. 45. 48.)

'Cette double prison est, comme il dit, le fondement du nouvel ordre de sa Concorde ou harmonie de l'Evangile ;] & c'est ce qui peut d'abord en donner une impression peu avantageuse. Car si c'est par une suite necessaire de cette nouvelle opinion,] 'qu'il met l'élection des douze Apôtres avant la conversion de S. Matthieu, '& la reception de JESUS-CHRIST chez Marthe avant la conversion de la femme pecheresse, qu'il suppose être Marie sœur de Marthe; [ces deux conclusions si peu probables pour ne dire rien de plus, donnent grand lieu de douter du principe sur lequel elles sont fondées.]

(Marg.: p. 43. — p. 57. 86. — p. 117. 130.)

'Il

p. 38. 40. 43. 'Il ne soûtient au moins la prison de S. Jean à Jerusalem, qu'en mettant la premiere vocation de S. André & de S. Pierre, entre le batême de Jesus Christ & sa retraite dans le desert, quoique S. Marc dise, ***Statim expulit eum spiritus in*** p. 39-42. ***desertum;*** '& en mettant ensuite les 40. jours de sa retraite entre la vocation de S. André & celle de S. Philippe, quoique S. Jean mette celle-ci le p. 42. 43. lendemain de l'autre, ***in crastinum, &c.*** ' Il est vrai qu'il soûtient que ce ***crastinum τῇ ἐπαύριον***, repeté trois fois dans le même chapitre de Saint Jean, peut signifier ***quelque tems après***, non ***le lendemain :*** [mais je ne sçai s'il le pourra persuader à bien des gens, même avec les exemples qu'il allegue, comme je croi, en un autre ouvrage; *Cras respondebit mihi justitia mea*, & peut-être quelques autres semblables, qui sont d'un genre tout different de ceux-ci. Quelques raisonnemens qu'il puisse faire, la simple lecture du texte de S. Jean effacera tout.

Je ne sçai si c'est encore par la necessité de p. 49 | pr p. 13. soûtenir son opinion sur S. Jean, que] 'ce Pere se croit obligé de suivre exactement l'ordre de S. Matthieu & de S. Jean; parce que ce sont, dit-il, des Apôtres qui ont été témoins de ce qu'ils raportent, au lieu que S. Marc & S. Luc n'ont écrit que ce qu'ils ont appris des autres.

Eus. l. 3. c. 39. p. 113. a. [S'il se fonde simplement sur ce que] ' Papias dit que S. Marc ne s'est pas mis en peine d'écrire les choses selon l'ordre que Jesus-Christ les avoit faites ou dites, [il n'en sauroit tirer que S. Matthieu & S. Jean se soient plus attachez à cet ordre. Que si c'est parce que S. Luc & Saint Marc n'étoient pas témoins oculaires comme ceux-ci, il est fascheux qu'il semble faire des histoires humaines de ces ouvrages qu'il reconnoît sans doute être tous divins. Car je ne doute nullement qu'il ne soit prêt de souscrire Aug. B. conf. l. 1. c. 1. 35. p. 3. a. b | 26. d. e. à ce que dit S. Augustin,] 'que c'est l'autorité du S. Esprit & la main de Jesus-Christ que nous respectons dans tous les quatre Evangelistes, non le témoignage des hommes; & que c'est pour celà que Dieu a fait écrire l'Evangile par S. Marc & par S. Luc, qui n'étoient disciples que des Apôtres, & non pas de Jesus-Christ même. [Il a pû se servir de la connoissance humaine que S. Matthieu & S. Jean avoient de l'histoire de Jesus-Christ pour leur faire observer l'ordre du tems, quand il a été à propos qu'ils l'observassent. Mais il n'a pas été fort difficile au S. Esprit de le faire aussi garder aux deux autres.

conc. pr. p. 8. Je ne conçois pas non plus comment] 'le P. N. accuse de temerité le sentiment de la Peire, qui s'étoit persuadé, dit-il, que l'ordre suivi par les Evangelistes est venu du Saint-Esprit: Aug. B. conf. l. 2. c. 11. p. 54 | l. 3. c. 13. p. 116. a. b. 'S. Augustin en a été persuadé aussi, aiant cru que les Evangelistes n'avoient rien mis que selon l'ordre & la maniere que le S. Esprit leur suggeroit. [Je croi pouvoir ajoûter que tout homme qui reconnoît l'Evangile pour une Ecriture canonique, se le persuade encore; & je ne doute point que le P. N. n'en soit lui-même persuadé, pour conc. pr. p. 8. peu qu'il y fasse de reflexion.] 'Il objecte qu'il est certain que les Evangelistes n'ont pas toûjours suivi l'ordre du tems. [Mais est-ce l'unique ordre qu'on puisse suivre?

Pour venir plus precisément à la double prison conc. p. 44. 48. de S. Jean,] ' le P. N. pretend que si on ne l'admet, il faut renverser toute l'œconomie des actions & des instructions de Jesus-Christ, & mettre une étrange discorde entre les Evangelistes. Je n'ai pas assez étudié cette matiere pour répondre absolument à cette difficulté : mais je voi qu'elle n'a pas empéché qu'on n'ait fait depuis le commencement de l'Eglise un grand nombre de concordes sur l'Evangile, & je ne trouve point que les choses soient si fort renversées dans celle qu'on attribuë à M. Arnauld,' & pr. p. 10. 12. que le P. N. reconnoit avoir été la plus estimée de toutes.

[Mais voici enfin le raisonnement sur lequel il croit qu'on est obligé d'admettre une premiere prison de S. Jean, differente de sa detention par Herode.] 'Il est certain par S. Matthieu & par conc. p. 43. S. Marc, que Jesus-Christ après avoir surmonté le demon dans le desert aussi-tôt après son batême, revint dans la Galilée lors qu'il eut sçû que S. Jean avoit été arresté : & l'on voit plus precisément, dit le P. N. par l'Evangile de Saint Jean, qu'il retourna en Galilée pour les nôces de Cana aussi-tôt après son batême : Donc S. Jean Batiste fut arresté aussi-tôt après le batême de Jesus-Christ, & avant que Jesus-Christ fût retourné du desert dans la Galilée, & avant les nôces de Cana. Cependant l'Evangile dit très-nettement qu'après les nôces de Cana, Jesus-Christ fut à Capharnaüm, de là à Jerusalem pour Pâque, & de Jerusalem dans les pays des environs, où il batizoit en même tems que Saint Jean Batizoit aussi à Ennon. Celà ne se peut accorder, dit le P. N. si nous n'avouons que Saint Jean après avoir été mis en prison en fut delivré, & continua encore à batizer. [Voilà ce me semble tout le raisonnement du P. N. non pas dans les mêmes termes, mais d'une maniere qui est, comme je croi, encore plus claire & plus forte que la sienne.

Ce raisonnement paroît demonstratif, mais à ceux qui ne prennent pas garde à une remarque assez commune,] '& que S. Augustin n'a pas Aug. B. conf. l. 1. c. 5. p. 34. d. oubliée, qui est que les Evangelistes, [& souvent même les historiens profanes,] raportent comme de suite des choses qui sont néanmoins fort éloignées l'une de l'autre, lors qu'ils jugent à propos d'omettre ce qui s'est passé entre deux. [Il est donc vrai que S. Matthieu & S. Marc après avoir raporté les tentations de Jesus-Christ dans le desert, disent qu'il vint ensuite en Galilée lors que S. Jean eut été mis en prison. Il reste à prouver que ce retour de Jesus-Christ en Galilée soit celui dont parle S. Jean l'Evangeliste, & qui preceda de peu de jours les nôces de Cana : mais c'est ce que le P. N. ne prouve pas, & ce qu'il ne sauroit prouver. Que si ce retour est celui que S. Jean l'Evangeliste marque après l'entretien de la Samaritaine, le P. N. n'en peut rien conclure pour la double prison de S. Jean.]

'Mais il est constant, dit-il, ***liquet***, que Saint Conc. p. 44. Matthieu & S. Marc raportent après la prison de S. Jean, beaucoup de choses arrivées avant qu'il eust été arresté par Herode. [Et par où celà est-il constant? Car toutes ces choses se trouvent dans la Concorde de M. Arnauld après la detention de S. Jean par Herode : & je ne voi point que celà fasse aucune confusion ni aucun embaras; sur tout si nous mettons la prison de S. Jean, non sur la fin de l'année, mais à la Pentecôte.

'Le P. N. tire de ces paroles de Jesus-Christ sur S. Jean, ***Fecerunt in eo quæcumque voluerunt***, que les Pharisiens ont persecuté p. 45. 46. le Saint Precurseur. [Mais ils peuvent l'avoir fait par Herode : & ce sens convient même mieux aux paroles de Jesus-Christ. Car si après l'avoir mis en prison, ils ont été obligez de le relâcher, ils n'ont pas fait contre lui tout ce qu'ils vouloient.

Je ne voi donc rien qui puisse, non pas prouver, mais favoriser même le sentiment du P. N.] ' que la remarque qu'il fait sur ce que p. 47.

S. Marc

S. Marc & S. Matthieu disent que JESUS-CHRIST vint en Galilée à cause de la détention de S. Jean. Car si c'étoit Herode qui avoit fait mettre S. Jean en prison, JESUS-CHRIST devoit plutôt fuir la Galilée qui appartenoit à Herode. [Mais je pense que le P. N. avouera lui-même que cette raison prise dans toute sa force est encore bien foible pour avancer un fait de cette importance inconnu à toute l'antiquité. JESUS-CHRIST n'avoit point à craindre d'Herode dont sa sagesse vouloit souffrir les déreglemens sans en rien dire; & il savoit bien arrêter s'il le vouloit les effets de sa mauvaise volonté. Quelques-uns pretendent même que Capharnaüm, où il fit son principal sejour, étoit à Philippe plutôt qu'à Herode. Pour ce que le P. N. suppose que la détention de S. Jean est mise comme la cause pour laquelle JESUS-CHRIST vint en Galilée, les Evangelistes disent simplement qu'il y vint après avoir appris cette détention. Elle peut néanmoins en avoir été la cause, si JESUS-CHRIST a voulu paroître particulierement dans la Galilée, & n'y paroître avec grand éclat qu'après que S. Jean fut comme disparu par sa prison.

p. 44. 'Ce Pere s'étonne de ce que personne n'a remarqué la difficulté qu'il y a de voir pourquoi S. Matthieu parle de la prison de S. Jean hors de son lieu, pretendant que celà a dû donner sujet de juger qu'il ne parloit pas de son emprisonnement par Herode, mais de quelqu'autre. [S'il l'entend de ce que dit S. Matthieu dans le chapitre 4. v. 12. *Cùm autem audisset Jesus, quòd Joannes traditus esset*, je ne voi rien qui empesche de croire que celà ne soit mis tout à fait en son lieu & en son tems, en le raportant même à sa détention par Herode. Que si le P. N. parle de l'histoire que S. Matthieu fait de son emprisonnement dans le chapitre 14. c'est une preuve bien forte que cet Evangeliste ne s'étoit pas fait une loi non plus que les autres de suivre toûjours l'ordre du tems, puisqu'il ne raporte en cet endroit la détention de S. Jean qu'à l'occasion de sa mort, & sa mort même qu'à l'occasion des miracles que JESUS-CHRIST n'avoit faits, ou qu'au moins Herode n'avoit sceus que quelque tems après avoir fait mourir Saint Jean. *In illo tempore, audivit Herodes Tetrarcha famam Jesu: & ait pueris suis; Hic est Joannes Baptista; ipse surrexit à mortuis; & ideò virtutes operantur in eo. Herodes enim tenuit Joannem, &c.*

p. 101. 'Le P. N. pretend trouver une grande preuve, *efficacissimum argumentum*, que S. Jean étoit prisonnier à Jerusalem, & non pas à Maqueronte, lors qu'il envoya de sa prison deux de ses disciples à JESUS-CHRIST; parce qu'immediatement auparavant, Saint Luc en parlant du fils de la veuve de Naïm ressuscité par JESUS-CHRIST, avoit dit que le bruit de ce miracle s'étoit répandu dans toute la Judée. [Mais il oublie ce que S. Luc ajoûte, *& in omnem circa regionem*. Ainsi ce bruit peut aisément s'être étendu jusqu'à Maqueronte.

p. 102. 'Il ajoûte que les disciples de S. Jean, n'avoient pas apparemment beaucoup de liberté de lui parler dans une place forte comme Maqueronte, où les Rois avoient accoutumé d'avoir leurs thresors. 'Mais Herode qui honoroit S. Jean, même après l'avoir fait mettre en prison, [pouvoit bien permettre aussi qu'il fût visité par ses disciples, & donner ordre en même tems qu'il n'eust rien à craindre pour ses thresors s'ils étoient-là; ce que je ne me souviens pas d'avoir lu. (Marc. 6. v. 20.)

Voilà ce me semble, toutes les raisons fortes ou foibles que le P. N. allegue pour son opinion: & je pense que ceux qui les examineront avec un peu de soin, ne s'étonneront pas que le public ne les ait pas receues trop favorablement, & n'ait point été persuadé de la solidité de ses conjectures. Il seroit même assez difficile de les accorder avec ce qu'on lit dans l'Evangile,] 'que quand S. Jean batizoit à Ennon après sa premiere détention, selon le P. N. il n'avoit point encore été arresté: *nondum enim missus fuerat Joannes in carcerem*. Le P. N. dit que c'est qu'il n'avoit pas encore été mis en prison pour la seconde fois: [mais assurément cette solution est un peu forcée. (Joan. 3. v. 23. 24 | Lami. conc. p. 47.)

Nous n'avons point voulu embarasser cette question de quelques autres difficultez qu'on peut faire sur la Note du P. N. mais qui ne font rien pour la décision du fond, comme sur ce qu'il avance que] 'selon l'Evangile de S. Jean, JESUS-CHRIST fut en Galilée aussitôt après son batême, *sine mora*. [Cependant S. Jean ne parle point du tout du batême: de sorte que tout ce qu'il dit dans son premier chapitre, se peut mettre un an après si l'on veut: & nous ne doutons pas qu'il ne le faille mettre après les 40. jours du jeûne:] '& le P. N. le reconnoît en partie. (conc p. 43. | p. 41-43.)

[Je ne sçai si le respect qu'on doit à la vertu de S. Jean, peut permettre de dire sans preuve,] 'qu'il étoit sorti de prison à condition de ne plus prescher dans la Judée. Le P. N. pretend montrer qu'il avoit quitté la Judée, 'parce qu'il preschoit à Ennon dans la Galilée. [Mais il ne se met point en peine de montrer qu'Ennon étoit dans la Galilée.] 'Que si ce lieu étoit à huit mille au dessous de Scythople, comme Casaubon le cite d'Eusebe, [je pense que c'étoit dans la Judée plutôt que dans la Galilée.] (p. 47. | p. 47. 48. | Cas. ex. 13. §. 15. p. 281.)

'Il dit que Joseph en revenant d'Egypte en Galilée, ne voulut pas même passer par la Judée. [Je ne voi pas cependant quel autre chemin il pouvoit prendre, à moins qu'il n'allast par mer. (Lami, conc. p. 48.)

'Il dit que JESUS-CHRIST aiant appris qu'Herode avoit fait mourir S. Jean, s'enfuit de là dans le desert. 'S. Matthieu se sert du terme de *secessit, il se retira*, [qui est plus respectueux; & je ne sçai si l'Evangile dit jamais qu'il ait *fui*, que lors qu'on le voulut faire Roi.] 'Selon la suite de l'endroit de Saint Matthieu, il se retira, non sur la nouvelle de la mort de S. Jean, mais sur ce qu'Herode disoit de lui-même, le reste n'étant que comme une parenthese. 'Il paroit même qu'il avoit alors moins à craindre la cruauté d'Herode, que son estime & sa curiosité. Aussi selon S. Marc, il se retira pour faire reposer les Apôtres. (p. 48. | Matt. 14. v. 13. | Conc. c. 57. n. 2. | §. 1. 2.)

NOTE X.

Pour la page 41. §. 7.

Sur la fille & le premier mari d'Herodiade.

'Nous donnons à la fille d'Herodiade, dont parle l'Evangile, le nom de Salomé, comme d'autres l'ont fait avant nous, *a* parce que Joseph dans la déduction qu'il fait de la famille du Roi Agrippa, ne donne aucun autre enfant à Herodiade. Elle l'avoit euë de son premier mari avant que d'être enlevée par Antipas: '& S. Chrysostôme croit aussi que celle dont parle l'Evangile, étoit sortie de ce mariage. (C. à Lap. in Marc. p. 593. 1. d. | *a* Jos. ant. l. 18. c. 7. p. 628. c. | Chry. in Matt. 49. p. 530. c. d.)

'Ce premier mari d'Herodiade étoit Philippe selon l'Evangile, & Herode selon Joseph: [ce qui n'est pas plus difficile à accorder que quand le Tetrarque de Galilée & le Roi des Juifs qui fit mourir S. Jaque, sont appellez Herodes par Saint Luc; au lieu que Joseph appelle le premier Antipas, & l'autre Agrippa. Comme tout le monde de- (Marc. 6 v. 17. | Jos. p. 623. c.)

demeure d'accord que l'un s'appelloit Herode Antipas, & l'autre Herode Agrippa; je ne sçai pas pourquoi] 'Maldonat demande d'autres preuves pour croire que le premier mari d'Herodiade se nommoit Herode Philippe; [ni pourquoi] 'Casaubon dit qu'il est impossible de concilier Joseph avec l'Evangile.

Mald. in Matt. p. 301. c. d. | Cas. ex. 13. §. 26. p. 282.

'S. Jerôme dit qu'Herodiade étoit fille d'Aretas Roi [d'Arabie;] *a* en quoi il peut bien avoir été trompé par Eusebe, *l. 1. c. 11. p. 29. a. b.* Car quoiqu'il soit assez clair en cet endroit, il ne l'est pas néanmoins si fort, qu'en le lisant un peu viste, on ne puisse douter si c'est Herodiade qu'il dit être fille d'Aretas, ou si c'est la premiere femme d'Herode Antipas: Et en effet, Rufin, *c. 13. p. 14. 2.* l'a pris dans le premier sens, [qui est le faux; ne s'étant pas donné la peine d'aller consulter l'endroit de Joseph que cite Eusebe.]

Hier. in Matt. p. 43. a. b. | *a* Mald. in Matt. p. 302. a.

'S. Jerôme ajoûte qu'Aretas aiant marié sa fille Herodiade à Philippe le Tetrarque, il la lui osta ensuite & la donna à Herode Antipas. Il cite celà d'une vieille histoire. [Mais ce Saint qui aimoit la verité & la raison, n'auroit pas sans doute trouvé mauvais qu'on eust preferé à cette histoire sans nom l'autorité de celle de Joseph, qui apparemment n'est pas moins ancienne, qui nous décrit dans le particulier comment tout celà s'étoit passé,] 'qui nous assure que le mariage d'Herodiade avec Antipas forma une guerre entre Aretas & lui, *b* & qui nous apprend même que Philippe le Tetrarque épousa la fille qu'Herodiade avoit euë de son premier mari. [Quand nous n'aurions point Joseph, l'Ecriture ne donnant point la qualité de Tetrarque à Philippe, nous aurions grand sujet de douter qu'Antipas eust osé enlever la femme d'un frere qui étoit de la même qualité que lui, quoique moins riche.]

Hier. in Matt. p. 43. a. b. | Jos. ant. l. 18. c. 7. p. 616. | *b* p. 618. c. d.

NOTE XI.

Pour la page 43. §. 7.

Sur ce que dit S. Paulin, que S. Jean a été sans peché.

'S. Paulin dans le poëme qu'il a fait de la vie de S. Jean, semble le faire entierement exemt de toute la souillure du peché, & de tout ce qui pouvoit avoir besoin d'être purgé. Mais il faut distinguer entre S. Paulin, qui dans un poëme avance une pensée vrai-semblable lorsqu'on ne considere que la vertu de S. Jean, & ce que nous savons de ses actions; & entre S. Augustin qui assure une chose en plusieurs endroits, en défendant l'Eglise contre ses ennemis, sur un point qu'il avoit fort examiné dans l'analogie & la suite de toutes les veritez de la religion.

Paul. car. 5. p. 455. 460. 461.

NOTE XII.

Pour la page 43. § 7.

Histoires peu assurées sur la mort de S. Jean.

'On cite une histoire de la mort de Saint Jean, écrite par un nommé Euripe, qui se qualifie le second des disciples de ce Saint: & il dit qu'il l'a ecrite, afin que tous ses freres en JESUS-CHRIST festent le 29. jour d'Aoust la memoire & le repos de Jean l'ami & le precurseur de Christ. 'On ne doute pas que ce ne soit une fable: & ce peu de lignes que nous en avons le prouve assez.

Allat. de Sim. p. 92. | Boll. may, t. 1. p. 39. 1.

'S. Gregoire de Tours dit qu'une femme des Gaules venuë dans la Palestine pour voir JESUS-CHRIST aiant sceu qu'on alloit couper la tête à S. Jean, y accourut, & obtint à force d'argent la permission d'entrer dans la prison pour recueillir de son sang, &c. & qu'elle l'apporta à Bazas [en Gascogne,] & le mit dans l'autel d'une église qu'elle y fit bastir sous le nom du S. Precurseur. [Bien des gens ne croiront pas cette histoire quand elle seroit même raportée par des auteurs plus anciens & plus exacts: & ce ne sera pas par là qu'on prouvera que les Chrétiens ont eu des églises avant le III. siecle.

Gr. T. gl. Mar. c. 12. p. 30.

NOTE XIII.

Pour la page 44. §. 8.

Si S. Jean a annoncé JESUS-CHRIST *aux morts.*

'Ce que dit S. Gregoire de Nazianze après Saint Hippolyte & Origene, que Saint Jean a annoncé même aux morts la venuë de JESUS-CHRIST, [est, ce me semble, une pensée assez commune parmi les anciens.] *a* Neanmoins S. Chrysostôme la rejette, & s'en moque même, comme d'une badinerie qui n'est bonne que pour des enfans. Mais il ne rejette proprement que ceux qui vouloient que S. Jean eust été prêcher la penitence aux morts, pour lesquels il n'y a plus de confession [& de penitence] selon l'Ecriture, [en quoi il peut bien avoir eu en vuë Origene,] 'qui dit que S. Jean & les Prophetes sont descendus dans les enfers, comme les medecins vont dans les lieux où les malades ont besoin de leur secours. 'Et il combat dans le même endroit une autre pensée qu'Origene joint à celle-là. [Ainsi ce que dit ce Saint peut bien ne se pas raporter au sentiment de S. Hippolyte,] 'qui dit que Saint Jean alla annoncer dans les enfers que JESUS-CHRIST y descendroit bientôt pour sauver des mains de la mort les ames des Saints, [sans rien dire des autres. S. Gregoire de Nazianze ne s'explique point du tout.]

Naz. or. 20. p. 369. b | Orig. in 1. Reg. p. 34. a | Hipp. de Anti. p. 62. 63. | *a* Chry. in Matt h. 37. p. 430 431. | Orig. in 1. Reg. p. 35. b | p. 35. c. | p. 34. c | Chry. p. 430. c. | Hipp. de Anti. p. 63.

NOTE XIV.

Pour la page 44. §. 8.

Que S. Jean n'a point été martyrizé à Sebaste.

[Comme le tombeau de S. Jean a été celebre à Sebaste dans la Samarie dès le IV. siecle au moins, c'est sans doute] 'ce qui a fait croire dans la suite du tems qu'il y a été mis en prison, & décapité.] 'S. Gaudence même l'a cru, quoique sans l'assurer, [n'aiant pas assez examiné l'etat où étoient ces païs du tems de Saint Jean. Car quand Joseph ne nous assureroit pas que celà est arrivé à Maqueronte, il est certain que Sebaste obeissoit alors aux Romains, & non à Herode Antipas, qui n'y avoit ni jurisdiction, ni prison, ni droit d'y faire executer personne.]

Chef. S. J. p. 7. 9. | Gaud. f. 17. bib. P. t. 2. p. 60. d. e.

NOTE XV.

Pour la page 44. §. 8.

Sur la dedicace de l'Eglise de S. Jean à Alexandrie.

'Theophane dit que les reliques de S. Jean Batiste furent transferées à Alexandrie l'an 4. d'Arcade, le 6. des calendes, au mois de Pauni. 'Le P. Goar raporte celà à la dedicace de l'église de ce Saint bastie par Theophile à la place du temple de Serapis: & je pense que personne ne fera difficulté de le suivre en celà. Le mois de Pauni commence le 26. de May. Ainsi le 6. des calendes doit s'entendre de celles du mois de Juin, & marquer le 27. de May.] 'Que si l'on trouve des manuscrits qui lisent *6. calendas Julii, mensis Pauni die secundâ*, il faut assurément lire *Junii*, le 6. des calendes de Juin étant effectivement le 2. de Pauni, au lieu que le 6. des calendes de Juillet, c'est-à-dire le 26. de Juin, est le 2. d'Epiphi.

Thphn p. 64. b. | n. p. 567. 2. | p. 518. 638. 2.

[Pour l'année, celà est fort brouillé dans Theophane à l'ordinaire.] 'Car on le met en la quatrieme année d'Arcade, [qui est au moins l'an 398.] en la premiere du Pape Innocent, [qui est l'an 402.] en la 14. de Nectaire, [qui est l'an 395.] & deux ans avant l'ordination de S. Chrysostôme, [faite en 398. Si on veut que Theophile ait dedié son

p. 64. b.

son église un dimanche, le 27. May étoit le dimanche en 395. On voit par là qu'il se faut peu arrester à l'histoire de la translation du chef de S. Jean à Angeli,]'où on lir que cette église fut dediée par ordre de Theodose le 29. d'Aoust.

ap. Cyp. p. 407.

NOTE XVI.

Pour la page 45. §. 9.

Que le Chef de S. Jean a été enterré à Jerusalem, & transferé delà, non à Constantinople, mais à Emese.

[Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il y a de grandes difficultez sur le Chef de S. Jean Batiste.] 'On cite de Nicephore & de Metaphraste qu'Herodiade le fit enterrer dans le palais de Maqueronte: 'Mais ils disent seulement que ce fut dans le palais, sans en determiner le lieu. [Ils paroissent avoir voulu suivre l'histoire de la premiere découverte du Chef de S. Jean,]'qui s'exprime comme eux: *a* mais c'est après avoir dit que S. Jean avoit revelé son Chef à deux moines qui étoient venus à Jerusalem. [Marcelin en parle de même sur l'an 453. C'est pourquoi] 'Adon & Pierre des Noëls, qui avoient vû la même histoire que les autres, disent que ce fut dans le palais d'Herode à Jerusalem qu'il fut enterré. [Sozomene, qui comme nous allons voir, a suivi des memoires tous differens, s'accorde néanmoins en ce point,] 'puisqu'il dit que le Chef de S. Jean fut trouvé chez des moines qui avoient d'abord demeuré à Jerusalem. 'C'est pourquoi Mr. du Cange le suppose par tout comme une chose constante.

Florent. p. 783. c. Niphr. l. 1. c. 19. p. 89. a| Sur. 29. aug. p. 322. §. 21. 24. Chef S. J. p. 210. *a* p. 208. Ado, 29. aug| P. de Nat. l. 7. c. 132. p. 150. a. Soz. l. 7. c. 21. p. 737. c. Chef. S. Jean p. 6.

'Cependant l'histoire de la seconde découverte de ce Chef porte dans le latin, que l'Abbé Marcel demandant à S. Jean dans une vision, d'où il venoit, ce Saint répondit qu'il venoit de Sebaste. [Cette opinion n'est peut-être pas moins probable que les autres. Néanmoins nous n'avons pas osé former un sentiment nouveau sur cet endroit qui n'est pas même dans le grec.

p. 219.

Il y a encore plus de difficulté sur le lieu où il fut transporté que sur celui où il avoit été mis en terre. Nous verrons sur Theodose I. §. 68.] 'qu'on pretend qu'il fut trouvé à Jerusalem chez des moines sectateurs de l'heresie des Macedoniens, transporté peu après en Cilicie; delà à Cosslai ou Cosilas village prés de Calcedoine en 371. au plustard; & que sous Theodose il fut osté des mains des Macedoniens, & porté à Calcedoine sur la fin de 391. puis à l'église de S. Jean à Hebdomon prés de Constantinople. Et cette histoire est fondée sur Sozomene, sur la Chronique d'Alexandrie, *p.* 708. & sur quelques éditions de celle de S. Prosper.

Soz. l. 7. c. 21. p. 737. c. d.

'D'autres disent que le Chef du même S. Jean Batiste aiant été trouvé à Jerusalem du tems de Constantin, fut transporté secrettement à Emese en Phenicie, où il demeura caché assez long-tems, jusqu'à ce qu'il y fut découvert en 453. sous l'Empire de Marcien. [Cette narration est appuyée dans ses premieres parties sur l'autorité d'une piece qui est ancienne; & sa derniere est certifiée par une histoire, qui paroît originale & tout à fait authentique, comme on le verra dans la Note 17.] 'L'on remarque que les Grecs ne connoissent plus aujourd'hui dans leur Office que cette translation, aiant tout à fait oublié celle dont parle Sozomene.

Chef. S. J. p. 208. &c. p. 31. 43. 51.

[Il faut necessairement que l'une des deux translations soit fausse, ou qu'au moins l'une n'ait pas été du veritable Chef de S. Jean Batiste. Sozomene a un grand avantage pour lui, qu'il décrit une chose faite à la vuë de Constantinople, ou plutôt de toute la terre, & si prés de son tems, qu'on ne peut douter qu'il n'ait vû la moitié de ceux qui y avoient assisté. Car de dire que ce qu'on en lit dans son histoire, y ait été ajoûté, c'est une chose sans aucune probabilité: Et puisqu'on pretend que cette translation est demeurée inconnuë aussitôt après; qui a pû s'aviser de mettre dans son histoire une chose que personne ne disoit plus?

Mais Sozomene n'est pas seul qui la raporte. Elle se lit dans la chronique de S. Prosper, qu'on ne dit point avoir accoutumé de suivre Sozomene; elle est encore dans la chronique d'Alexandrie, où l'on en trouve des particularitez qui ne se lisent point dans les autres. Ainsi ce sont trois auteurs differens qui appuyent une même chose, tous trois considerables, & dont deux au moins peuvent passer pour originaux, si néanmoins cet endroit est veritablement de S. Prosper, de quoi nous parlerons dans la suite. On ne peut donc, ce me semble, revoquer en doute la narration de Sozomene, au moins pour ce qui est des choses qui se sont passées publiquement.

Il semble qu'on la peut encore appuier par le temoignage] 'd'une oraison attribuée par quelques-uns à S. Chrysostôme; mais que le style, & S. Jean de Damas qui la cite, font voir être de Severien Evêque de Gabales en Syrie qui vivoit & preschoit du tems de S. Chrysostôme. 'Car elle est prononcée dans une ville où il y avoit des reliques de S. Jean Batiste: [Et néanmoins il est aisé de juger que ce n'étoit ni à Jerusalem, ni à Sebaste, ni en aucun autre lieu de la Palestine,] 'mais en un païs plus septentrional que cette province, [ce qui exclud encore Alexandrie, & peut fort bien au contraire marquer Constantinople, où il est certain que Severien a souvent presché; d'où vient que le P. Combefis croit que c'est cette ville dont il parle.] 'Ce que dit Severien, qu'un autre avoit déja parlé avant lui; [convient aussi fort bien à Constantinople, où il y avoit toûjours grand nombre d'Evêques.

Combf. de Chry. p. 221| Joan. Dam. imag. l. 3. p 809. Combf. de Chry. p. 235. p. 255. p. 222.

Néanmoins ce témoignage qui seroit très-considerable s'il étoit plus positif, n'est pas assez formel pour rien prouver. Car quoiqu'on dise, on ne sauroit montrer qu'il parle à Constantinople. Il pouvoit y avoir des reliques de S. Jean à Antioche. Il y en pouvoit avoir à Gabales, & en bien d'autres endroits que nous ne savons pas. Car Severien ne dit pas que ce fût le chef de ce Saint. De sorte que quand on montreroit qu'il preschoit à Constantinople, celà ne prouveroit pas encore assez pour l'histoire raportée par Sozomene.

'Baronius reçoit absolument le recit de cet historien, & rejette au contraire ce qu'on dit, que le Chef de S. Jean a été trouvé à Emese sous Marcien. Il en a eu sujet s'il n'a point vû d'autre autorité pour cette derniere histoire, que ce qu'en raporte Metaphraste sur la vie de S. Jean, & dans celle de Ste. Matrone, ou ce qui s'en lit dans le traité attribué à S. Cyprien. Mais outre ce qui en est dans la chronique de Marcellin, [dont il eust pû faire un peu plus de cas, & dans celle d'Alexandrie, dont l'autorité est sans doute considerable; Mr. du Cange qui a traité à fond ce qui regarde les reliques de S. Jean, l'autorise par des preuves, de la verité desquelles nous ne croions pas pouvoir douter.

Bar. 391. §. 7. 12| 29. aug. b.

Il faut donc necessairement reconnoître que Theodose, & l'Abbé Marcel qui nous assure de la découverte faite à Emese, aiant cru chacun avoir le Chef de S. Jean Batiste, l'un des deux s'est trompé dans sa creance. Ce n'est pas qu'absolument parlant, & en rejettant l'histoire anonyme de la translation du Chef de S. Jean de Jerusalem à Emese, laquelle n'est pas tout à fait assurée, comme nous le verrons dans la Note 17. on ne puisse dire qu'après que Theodose eut mis cette relique à Constantinople, elle en fut enlevée & portée à Emese, où elle demeura cachée jusqu'à ce que Dieu la découvrit à l'Abbé Marcel. Car

cet Abbé ne dit point comment ni d'où elle étoit venuë à Emese. Mais celà a si peu d'apparence, qu'il est plus aisé de croire, qu'on a pris le chef de quelqu'autre Saint pour celui de S. Jean Batiste. On ne le peut dire, ce me semble de Marcel,] Chef S. J. p. 117. 'puisque la revelation qu'il eut, nomma positivement S. Jean qui a batizé JESUS-CHRIST; p. 117. 118. '& un Prêtre aiant témoigné douter que ce fust le Chef du Precurseur, le miracle dont il fut aussitôt puni, [confirma sans doute la verité qu'il contestoit.

On ne voit pas la même certitude pour le chef que Theodose mit à Constantinople; puisqu'elle n'est fondée que sur le témoignage de moines accusez d'être Macedoniens, qui ainsi pouvoient bien ne faire pas conscience de mentir. Et ils peuvent même s'être trompez de bonne foi : car les payens brulerent bien d'autres os que ceux de Saint Jean Batiste. Ainsi s'il y avoit quelque Saint inhumé vers le même endroit, qui ait aussi été deterré; comme les payens jetterent les reliques de S. Jean par la campagne, on les aura aisément confonduës avec les autres. Il faut toûjours que ce chef fust de Soz. l. 7. c. 21. p. 737. c. d. quelque Saint,]' puisque Dieu fit un miracle pour empêcher que Valens ne les portât à Constantinople.

Chef S. J. p. 31. 43. 51. 'On remarque, comme nous avons dit, que le recit de Sozomene n'a point été reçû des Grecs posterieurs, qui n'ont [presque] point connu d'autre chef de S. Jean que celui qui a été à Emese.

[S'il faut ajoûter foi à ce que dit Metaphraste,] Sur. 29. aug. p. 326. §. 11. 'il pretend que Justinien aiant fait rebâtir l'Eglise d'Hebdomon y fit apporter pour la dedier diverses reliques, lesquelles il fit ensuite reporter au lieu où Chef S. J. p. 45. elles avoient accoutumé d'être : '& on remarque que celà s'est aussi pratiqué dans l'Occident. a Sur. 29. aug. p. 326. §. 11. a Entre les autres reliques, il fit apporter d'Emese le Chef de S. Jean. [On n'avoit donc alors aucune pensée qu'il fust dans l'Eglise même d'Hebdomon.

Mais sans nous arrester à Metaphraste, le Comte Marcellin, qui vivoit du tems de Justinien même, n'auroit pas dû raporter, comme il fait, la découverte du Chef de S. Jean à Emese, avec la date, & diverses particularitez, comme une chose qui n'étoit contestée de personne, si l'Eglise de Constantinople eust cru alors avoir le même chef; ce qu'il n'eût pû ignorer. Il faut dire la même chose de Theophane, qui étoit persuadé que ce Chef étoit à Emese lors qu'il écrivoit à Constantinople.

Nous verrons dans la note 22. que vers l'an 850. on apporta de Comanes à Constantinople un chef de S. Jean qu'on pretendoit être celui Ughel. t. 6. p. 1126. b. d'Emese,] '*ut in S. Joannis fide urbis* (f. urbs) *& tutelâ esset*, dit un menologe. [L'histoire de cette translation, quelque peu d'autorité qu'on lui veuille donner, suffit toujours pour montrer que l'on ne croyoit point alors avoir à Constantinople le Chef de S. Jean, soit qu'on eût reconnu que celui que Theodose y avoit apporté, n'étoit pas le veritable, soit qu'il eût été perdu sous les Empereurs Iconomaques.

Soz l. 7. c. 24. p. 741. d. On peut remarquer encore que] 'Theodose avant que de partir pour faire la guerre à Eugene, alla prier dans l'Eglise de S. Jean Batiste qu'il avoit c. 21. p. 737. a. fait bâtir, '& où il avoit mis le chef qu'il croyoit Thdrt. l. 5. 24. p. 739. a. être du même Saint : '& néanmoins ce fut l'Apôtre S. Jean avec S. Philippe qui l'assista dans cette guerre.

[Ce que l'on trouve de la translation faite sous Theodose dans la chronique de S. Prosper, n'est point dans les éditions de Duchesne & du Pere Euf chr. P. p. 109. L'Abbé.]' Le Sr. de Pontac l'a mis dans la sienne en p. 768. d. italique, comme une addition : '& il marque que celà ne se trouve point dans plusieurs manuscrits.

NOTE XVII.

Pour la page 45. §. 9.

Quelle autorité a ce qu'on dit de la translation du Chef de S. Jean à Emese, & de sa découverte sous Marcien.

'Monsieur du Cange nous a donné deux discours grecs & latins sur la translation du Chef de S. Jean à Emese, dont le second est un sermon fait vers la fin du IX. siecle, & que Leo Allatius *de Sim. p.* 128. assure être de Metaphraste. Chef S. J. 208-228/229. 'Le premier, dont l'autre est tiré presque mot à mot, contient deux parties, dont la premiere raporte p. 208-215. comment le Chef du Saint fut trouvé la premiere fois dans le palais d'Herode, & apporté à Emese où il demeura long-tems sans y être connu que de très-peu de personnes, & enfin par le seul Eustathe Prêtre Arien, qui aiant été chassé lors qu'on eut reconnu son heresie, la connoissance de la relique se perdit entierement dans la ville. 'La seconde p. 215. partie est la relation que l'Abbé Marcel fait de la revelation qui lui fut faite à lui-même du lieu où étoit ce Chef, & comment il le fit connoître à Urane son Evêque, & ensuite à toute la ville.

[Il semble difficile de soutenir la premiere partie, tant parce qu'on n'en sçait point l'auteur, qu'à cause de quelques circonstances assez peu probables. Car il est étrange que]' les deux moines à p. 211. qui S. Jean avoit revelé où étoit son chef, aient confié à d'autres une chose si precieuse, & encore à un potier qu'ils avoient rencontré, & qui couroit le pays pour gagner sa vie. Ce potier, dit-on ensuite, eut revelation de S. Jean que c'étoit son chef qu'il portoit, & qu'il n'avoit qu'à l'emporter, & à quiter les moines : & tout le fruit que lui apporte une chose aussi sainte que le Chef de S. Jean Batiste, c'est une felicité temporelle, [sans qu'il soit dit un mot de sa pieté.]

'En mourant il laissa ce Chef à sa sœur dans une p. 212. cassette cachetée, & lui dit de ne point ouvrir la cassette jusqu'à ce que ce qui étoit dedans lui marquât qu'il vouloit sortir, μηνύων τὴν ἔξοδον. [C'est une imagination un peu extraordinaire.]

'Il est dit encore qu'Eustathe l'Arien s'attribuoit p. 213. les guerisons que recevoient ceux qui venoient visiter le lieu où il avoit caché ce Chef. [Il faisoit donc des miracles entre les mains de cet Arien : & il n'est point dit qu'il en ait fait, lors qu'il étoit entre les mains des Catholiques; comme en effet celà ne convient pas] 'à ce qu'on pretend qu'il demeuroit p. 237. alors caché. [Aussi Metaphraste même ne parle point du tout de ces miracles, que les Menées n'ont pas néanmoins oubliez, 24. *feb. p.* 257.

Mais ce qui rend plus suspect tout le recit de cette premiere découverte du Chef de S. Jean, c'est que] p. 49. 'la memoire ne s'en étant conservée que par une p. 212. 213. seule personne' qui le disoit en mourant à son successeur, & celà jusqu'à Eustathe, après lequel on ne voit pas que personne en ait eu connoissance: [il est difficile de deviner comment ceux qui en ont écrit, l'ont pû savoir. Car encore si la seconde revelation eût été faite du vivant d'Eustathe, on pourroit croire que voiant les merveilles qui se firent en cette rencontre, il se seroit converti, & auroit découvert ce qu'il avoit sceu par la tradition que nous avons dite, qui néanmoins auroit toûjours été suspecte pour les circonstances, puisque ce qui ne se conserve durant 120. ans que dans la memoire de quelques personnes, ne peut pas être fort sûr.]

p. 214. 'Mais il est dit expressément qu'aprés qu'Eustathe eut été chassé de la caverne où il avoit caché le Chef de S. Jean, cette caverne fut habitée par plusieurs moines qui se succederent les uns aux autres, jusques à Marcel sous qui la relique fut découverte.

Il faut remarquer encore que quoique, selon cette rela-

relation, le Chef de S. Jean fût depuis long-tems à Emese, & qu'il y eût été apporté de Jerusalem, où elle dit qu'il avoit d'abord été enterré; cependant lors queMarcel demanda à ce Saint dans une vision,
p. 219. d'où il venoit, ' il répondit qu'il venoit de Sebaste.

p. 205-208. ' Néanmoins on pretend que cette narration a été traduite en latin par le celebre Denys le Petit; & le Comte Marcellin en a inseré l'abregé dans sa chronique, aussi-bien que de la relation de Marcel.
Bar. 391. §. 11. ' Car pour ce que pretend Baronius que cet endroit a été ajoûté, & n'est pas de Marcellin, qui a accoutumé, dit-il, de marquer les choses en un mot, & non pas de les traiter aussi au long qu'il fait cette histoire, [cette raison est assez foible en elle-même, & absolument fausse en cette rencontre, y aiant plusieurs points dans cette chronique traitez aussi amplement que celui-ci. Voilà pour ce qui regarde cette premiere partie que je n'oserois ni rejetter ni défendre.

Cang. p. 216. ' Pour la seconde, elle est écrite par Marcel Prêtre & Superieur du monastere & de la caverne où étoit le Chef de S. Jean: [& c'étoit un homme d'une vie irreprehensible, selon le témoignage du Comte Marcellin.] Ce fut à lui-même que S. Jean se revela; & il ne raporte que ce qu'il a vû & oüi: de sorte que je ne voi aucun lieu de douter de cette relation, à moins que de dire que c'est un pur imposteur; ce que l'on ne doit pas avancer sans en avoir des fondemens considerables, puisqu'on ruineroit par là toute l'histoire de l'antiquité. Or je ne trouve quoi que ce soit dans cette relation qui puisse donner fondement à ce soupçon.

Il y a à la verité beaucoup de visions: mais on ne pouvoit pas découvrir une chose inconnuë à tous les hommes que par une revelation; ni en être bien
Aug. f. 318. p. 127. 1. c. d. assuré, à moins qu'il n'y en eût plusieurs.]' C'est par des revelations, dit S. Augustin, que Dieu a accoutumé de découvrir, quand il lui plait, les corps des martyrs. [S'il se trouvoit dans ces revelations quelque chose de badin ou de superstitieux, on auroit raison de les soupçonner d'imagination ou d'imposture. Mais j'avouë que je n'y trouve rien que de grave & de digne du sujet qu'elles traitent.

Pour le reste de la piece, on y voit, ce me semble, beaucoup de simplicité, beaucoup d'union entre les Superieurs des moines, beaucoup de correspondance & de soumission à leur Evêque. Ce ne sont pas là des marques d'imposture. On y trouve quelque difficulté pour les dates que nous examinerons ci-
Sur. 8. nov. p. 203. §. 14. 15. aprés.] 'La vie de S^te. Matrone raporte quelques particularitez de la découverte du Chef de S. Jean: [& il y en a que je ne voi pas se pouvoir accorder avec la relation de Marcel. Mais je ne croi pas que cette vie soit d'aucune autorité. *V. S^te. Matrone.*

Le Pape Gelase semble avoir rejetté l'histoire
Conc. L. t. 4. p. 1263. d. de Marcel,]' lors qu'il dit qu'il y avoit de nouvelles relations de l'invention de la Croix, & du Chef de Saint Jean Batiste, qui étoient luës par quelques Catholiques: mais que quand on rencontroit ces sortes d'écrits, il falloit observer la regle que donne S. Paul, d'examiner toutes choses, & de ne prendre que ce qui est bon. [On ne peut guere douter que ces nouvelles relations ne regardent l'histoire dont nous parlons, qui n'aiant pas été écrite avant l'an 453. étoit bien nouvelle à Rome en 494. Mais quoique Gelase n'ait pas voulu la recevoir au nombre des écrits tout à fait assurez, il ne l'a pas mise aussi parmi ceux qu'il rejettoit. Il n'en a point jugé, mais il a averti les autres de ne la pas lire sans la juger, & l'examiner avec soin: & c'est ce que nous avons tâché de faire.]

Chef S. J. p. 205. a p. 27. 51. ' La traduction que nous en avons, porte le nom de Denys; a & on met comme une chose constante, que c'est Denys le Petit. Elle est assez differente & plus ample que le texte grec, dont on peut avoir ôté pour l'abreger, quelques circonstances moins necessaires, sans changer le fond & la suite de l'histoire. Metaphraste paroît avoir assez suivi le texte grec. Nous avions dés auparavant la même histoire dans Surius, 29. *aug. p.* 322-324. Je pense qu'elle a passé par quelque main Metaphrastique. Elle est aussi plus conforme au texte grec. Ce qui autorise le latin, outre le nom de Denys le Petit; c'est que ce qu'il dit de plus que le grec peut aisément en avoir été retranché: & on ne peut guere presumer qu'on l'ait ajoûté dans le latin.

NOTE XVIII. Pour la page 45. §. 9.

Histoire de la translation du Chef de S. Jean à Emese.

' Comme l'histoire de la découverte du Chef Chef S. J. p. 210.
de S. Jean à Jerusalem & de son transport à Emese ne nous a pas paru assez autorisée pour la mettre dans le texte, & que néanmoins diverses personnes pourront souhaiter d'en avoir quelque connoissance; voici en abregé ce qu'on en trouve.]

' On pretend donc qu'Herodiade ne voulut p. 208.
point permettre qu'on ensevelît la tête de S. Jean avec son corps, comme si elle eust eu peur qu'il ne ressuscitât pour lui reprocher encore son crime; & que l'aiant gardée quelque tems, elle la fit enfin enterrer en un lieu fermé à la clef dans le palais d'Herode à Jerusalem, [où Herodiade peut être venuë peu aprés la mort de S. Jean.]

'[On ajoûte que du tems de Constantin, ' deux p. 234.
moines étant venus d'Orient; c'est-à-dire appa- p. 208. 209 |
remment de Syrie,] à Jerusalem pour y voir la p. 234. 235.
Croix & les saints Lieux, S. Jean même leur découvrit où étoit sa tête, leur ordonnant par deux fois de la tirer de là, & de l'emporter. Ils trouverent ainsi cette precieuse relique, & la mirent dans un sac pour s'en retourner chez eux. ' Mais un pau- p. 211. 235.
vre potier s'étant joint à eux; ils lui donnerent le sac à porter sans lui dire ce qui étoit dedans. On veut que S. Jean le lui ait declaré, & lui ait même ordonné de l'emporter, & de laisser là les moines.
' L'histoire dit qu'il le fit, & qu'il s'enfuit avec le p. 212. 236. |
sac à Emese, d'où il étoit. En mourant il laissa ce Marc. chr.
saint Chef à sa sœur dans une cassette cachetée, lui ordonnant de le laisser de même à quelque personne de pieté, quand elle se verroit hors d'état de lui rendre les mêmes devoirs qu'il lui avoit toûjours rendus.

' La Relique passa ainsi à diverses personnes Chef S. J.
l'une aprés l'autre, jusqu'à ce qu'elle tomba en- p. 213. 237.
tre les mains d'un Prêtre nommé Eustathe, qui paroissoit avoir beaucoup de pieté, mais qui suivoit secrettement l'erreur d'Arius. Il mit la Relique dans une urne de terre, ' qu'il cacha dans p. 237.
une caverne; & il couvrit l'endroit avec une pierre & quantité de sable. ' Il se faisoit en ce p. 213.
lieu divers miracles, dont Eustathe se donnoit l'honneur. ' On sçut enfin qu'il étoit Arien; p. 214. 237.
& les magistrats le chasserent d'Emese. Il demanda avec instance qu'on lui donnât seulement un jour de délai pour sortir: car il vouloit déterrer la Relique, & l'emporter: mais on le lui refusa. Ainsi la caverne fut possedée par divers moines qui se succederent les uns aux autres, ' sans p. 238.
connoître le tresor qu'ils possedoient, jusques à Marcel, à qui Dieu le découvrit de nouveau.

' Les Grecs font sur cette histoire la fête de la p. 238 |
premiere revelation où invention du Chef de Saint Men. V. p.
Jean le 24. Fevrier; [en quoi ils ont aussi 109. 2 |
été suivis par Usuard & par Adon.] Ughell. t. 6. p. 1126. a. b.

Pour la page 45. §. 9.

NOTE XIX.

En quelle année & en quel jour le Chef de S. Jean a été trouvé à Emese.

Chef. S. J. p. 238. 246 | Boll. 24. feb. p. 430. b. c | Ugh. t. 6. p. 1226. a. | a Menol. V. p. 109. 2. | Chef S. J. p. 215. | b p. 216.

'Les Grecs, comme nous venons de dire, celebrent le 24. de Février la premiere revelation du Chef de S. Jean lors qu'il fut trouvé à Jerusalem. [Usuard & Adon les imitent en celà ;] mais ils se trompent en mettant cette revelation sous Marcien. [C'est le tems de la seconde,] a que les Grecs celebrent aussi le même jour 24. de Février. ' Car l'Abbé Marcel aiant trouvé la Relique le 18. de ce mois, b elle fut transferée solennellement à l'Eglise le 24.

p. 215. 216. | Mar. chr. & Alex. p. 740.

'Elle fut trouvée sous les Empereurs Valentinien [III.] & Marcien, indiction sixiéme, 'lors qu'Opilion & Vincomale étoient Consuls.] Toutes ces choses ne se rencontrent qu'en l'an 453.]

Chr. Alex. p. 740 | Chef S. J. p. 215. | Usser. an. p. 245. b | Noris, epo. p. 58 | Pet. chr. p. 604. | Usser. p. 245. b. p. 247. b.

'La chronique d'Alexandrie & l'Abbé Marcel content cette année-là pour la 763. selon l'ere [de Seleucus,] dont les Macedoniens de Syrie se servoient.' Cette ere commence parmi les Syriens en l'autonne de l'an 4402. de la periode Julienne qui étoit la premiere année de la 117. Olympiade, la 442. de Rome, & la 312. avant Jesus-Christ. 'C'est ainsi que la conte le second livre des Macabées. Le premier la commence la même année, mais au printems, & les Caldéens au printems de l'année d'après. [Mais il s'agit ici des Syriens, selon lesquels il faut donc dire que l'an 763. de l'ere de Seleucus finissoit en l'autonne de l'an 1205. de Rome, & de l'an 5165. de la periode Julienne: '

Pet. chr. p. 792.

& le P. Petau fait concourir l'une & l'autre avec l'an 452. de Jesus-Christ, [qui par consequent doit avoir été l'année de la découverte du Chef de saint Jean.] La même année 452. est selon lui la 4. de la 307. Olympiade ; [ce qui revient au même conte, en commençant cette 4. année au 1. Juillet 452. Car celà nous donne 190. Olympiades, qui font 760. ans, & trois années non completes de la 307. L'ere de Jesus-Christ s'y accorde encore. Car nous avons 311. ans, & trois ou quatre mois avant Jesus-Christ. Et si nous y ajoûtons 451. ans & deux mois, celà fera environ 762. ans & demi. Ainsi en s'arrêtant à l'an 763. de l'ere de Seleucus, il faut dire que le Chef de S. Jean a été trouvé dès 452.]

p. 792.

'Cependant le P. Petau le met en 453. & en l'an 763. de l'ere des Seleucides. [Je voudrois qu'il nous eût expliqué comment il accorde ce conte avec ses principes. Je voudrois aussi que le P. Noris qui a examiné avec tant de soin l'ere des Seleucides, par raport aux villes de Syrie,]

Noris. epo. p. 80.

'& qui n'a pas oublié celle d'Emese, qu'il dit s'être servi de la même ere, [eût songé à éclaircir cet endroit, aussi-bien que quelques autres de l'histoire de l'Eglise.

Chef S. J. p. 228. 229.

Il faut aussi beaucoup remarquer que] 'la relation de l'Abbé Marcel conte encore l'an 763. & l'indiction 6. au 23. Octobre de la même année.

Chr. Alex. p. 740. | c Usser. p. 484. c | Noris, epo. p. 141 | Pet. chr. p. 654.

'La chronique d'Alexandrie ajoûte qu'on contoit alors l'an 501. d'Antioche. c C'est une Epoque qui commence au mois de Septembre ou d'Octobre, 49. ans avant celle de Jesus-Christ. [Ainsi le mois de Février 453. tomboit justement en l'an 501. de cette ere. Tout s'accorde donc à l'an 453. hors l'ere des Seleucides, soit qu'on ait mis *τρίτα* pour *τετάρτα* dans l'Abbé Marcel par une faute de copiste, qui aura passé de là dans la chronique d'Alexandrie, soit par quelqu'autre raison qui ne nous est pas connuë.

L'Abbé Marcel, *p.* 215. & la chronique d'Alexandrie disent que le 18. Février auquel le Chef de S. Jean fut découvert, étoit au milieu de la semaine des saints jeûnes, ou en la semaine du milieu des saints jeûnes, *ἐν τῇ μέσῃ ἑβδομάδι*. Le Comte Marcellin qui a mis le 24. au lieu du 18. par la raison que nous marquerons ci-après, dit que c'étoit le milieu de la semaine des jeûnes de Pâque ; ce qu'il a pris sans doute de la version de l'Abbé Marcel attribuée à Denys le Petit, qui ajoûte au texte grec le mot de Carême: & c'est ce qui embarasse. Car bien loin que le 18. de Février fût au milieu du Carême, il n'étoit pas seulement au commencement en l'an 453.]

Buch. cycl. p. 59.

'où Pâque tombant au 12. d'Avril, le Carême, supposé qu'il fût de sept semaines, commençoit le lundi 23. Février. [Ainsi il faut, ce me semble, que ce fût quelque jeûne particulier. Car oseroit-on dire qu'au lieu de *τῶν νηστειῶν*, il faut lire *τῇ πρὸ τῶν νηστειῶν*. Celà est hardi ; & ce qui embarasseroit, c'est que]

Chef S. J. p. 219.

'la semaine de devant étoit déja un tems de jeûne.] Car je pense qu'il seroit difficile de l'entendre du jeûne ordinaire du mecredi,] puisqu'on ne mangeoit que le soir ; ' ce qui est encore marqué du lundi suivant. (p. 221.)

Pet. chr. p. 792.

'Le P. Petau dit que le 18. Février étoit le mecredi de la premiere semaine du jeûne solennel [du Carême: Mais trouve-t-on que le Carême eût alors huit semaines en Orient ?]

Chef S. J. p. 219.

'Ce que nous avons dit que la semaine de devant étoit déja un tems de jeûne, embarasse encore dans cette opinion : [& pour faire le sens du P. Petau, il faudroit toujours changer le texte, & y ajouter *πρώτη*.]

Buch. cycl. p. 59.

'En 452. Pâque etoit le 23. de Mars : [& ainsi la premiere des sept semaines du jeûne commençant le lundi 3. Février, le 18. étoit assez avant dans le Carême : mais il n'étoit néanmoins que dans la troisiéme semaine, & non dans la quatriéme, qui étoit celle du milieu. Il n'étoit pas même au milieu de la semaine, mais le lundi : & c'est encore une nouvelle preuve que la chose n'est point arrivée en 452. mais en 453.

Il se pourroit peut-être faire que les moines de Syrie imitoient en quelque chose ce que S. Euthime pratiquoit dans la Palestine. Car comme ce Saint commençoit sa retraite du Carême le 14. de Janvier, après l'Octave de l'Epiphanie, *v. son titre* ; on peut dire que d'autres commençoient leur jeûne dès le même tems : & en ce cas le 18. de Février se trouvera vers le milieu du Carême, en le finissant au 5. d'Avril, qui étoit le dimanche des Rameaux. Car le jeûne de la semaine Sainte se distinguoit souvent de celui du Carême, & s'appelloit le jeûne de Pâque.

Ce soin que l'on a eu de marquer par tant de caracteres differens l'époque de la revelation du Chef de S. Jean Batiste, fait voir qu'elle a été fort celebre dans l'Eglise, & qu'on l'a considerée comme une chose très-importante ; ce qui rend d'autant moins probable le soupçon qu'on pourroit avoir que l'histoire que nous en avons, ne fût supposée. Il se trouve néanmoins ici un embaras assez surprenant.]

Chef S. J. p. 215. | p. 220. | p. 221. | p. 221-226. | p. 226. | p. 227. | p. 228.

'Car le même Prêtre Marcel qui dit que le Chef de S. Jean fut trouvé le 18. de Février, 'dit que le dimanche precedent on avoit demandé à l'Evêque qu'il donnât la caverne où il étoit, à l'Abbé Marcel, pour l'unir à son monastere qui en étoit proche. L'Evêque l'accorda ; la caverne fut donnée à Marcel dés le lendemain ;' & la nuit suivante, qui étoit donc le mardi, comme le latin le dit expressément, Marcel après quelques relations découvrit la Relique, & le dit à quelques Abbez qui étoient là. 'Il resolut deslors d'en avertir l'Evêque Urane : mais aiant differé cinq jours, il en fut puni le samedi au soir par une paralysie ; 'ce qui l'obligea d'en aller avertir l'Evêque dès le lendemain, qui étoit le dimanche au sortir de matines. L'Evêque défendit d'en parler, ni de toucher à la Relique jusqu'au lendemain qu'il y viendroit lui-même. Il y vint en effet ce jour-là avec son Clergé, '& transporta le Chef de S. Jean dans la sacristie, *ἐν τῷ διακονικῷ*,

διακονικῷ, pour l'y laisser en depost jusqu'à ce qu'on eût fait bâtir une Eglise de ce Saint.

[Il paroît certain par tout ce recit que la Relique fut trouvée le mardi, & transferée le lundi.]

p. 115. 116. 'Le Prêtre Marcel dit que l'un se fit le 18. & l'autre le 24. de Février : Buch. cycl. p. 59. '& néanmoins selon le calendrier de Bucherius, le D. étant la lettre dominicale de l'an 453. & non l'E qui ne l'a point été au mois de Fevrier depuis 447. jusqu'en 458. [il faut necessairement que le 18. Fevrier fût le mecredi, & le 24. le mardi.

C'est à ceux qui sont habiles en ces matieres à decider ce point, auquel je ne trouve point de bonne solution, si l'on ne veut dire que] Petav. rat. 2. l. 1. c. 13. p. 41. 'comme les Egyptiens selon le P. Petau, mettoient le bissexte quelques mois plûtôt que les Romains, [les Syriens au-contraire le mettoient un an plûtard. Car les Romains l'aiant eu en 452. avec les lettres dominicales F E les Syriens l'auront eu en 453. & l'E aura été leur lettre dominicale jusqu'au 25. de Fevrier. Celà aura néanmoins brouillé pour la Pâque de 452. & pour toutes les autres années bissextes, dans lesquelles il faudra dire que les Eglises de Syrie faisoient cette feste & celles qui en dépendent, en un jour different des autres Eglises : & c'est ce qu'il n'est pas aisé de croire.

Il faut encore remarquer que le Chef de S. Jean n'aiant été montré publiquement que le 24. de Fevrier, lors qu'il fut transporté de la caverne à la sacristie de l'Eglise, c'est sans doute ce qui a donné lieu au Comte Marcellin de dire qu'il fut trouvé ce jour-là.]

NOTE XX.

Pour la page 46. S. 10.

Additions de Metaphraste sur la translation du Chef de Saint Jean.

All. de Sym. p. 128. 'L'histoire des trois translations du Chef de S. Jean Batiste, qu'Allatius attribuë à Metaphraste, a Chef S. J. p. 235. a porte que ce saint Chef répandoit une bonne odeur, & même un grand éclat, tant lors qu'il fut trouvé à Jerusalem, p. 245. 'que lors qu'Urane le transporta à son église. Elle ajoûte qu'Urane vint avec des cierges pour le transporter. [On voit en celà le genie de Metaphraste, qui suppose que les choses ont été telles qu'il s'imaginoit qu'elles devoient être. Car on ne trouve rien de celà, ni dans l'ancienne relation de la premiere invention, ni dans celle de Marcel, où Metaphraste change beaucoup d'endroits,] p. 239. 'quoiqu'il raporte la chose en son nom, & qu'il fasse profession de le suivre mot à mot, πρὸς λέξιν.

128. 'Marcel ne dit point quelle étoit l'église, dans la sacristie de laquelle Urane mit le Chef de Saint Jean. p. 246. 'Le sermon de Metaphraste dit que l'Evêque le mit en dépost *dans son église*. [C'étoit donc dans la cathedrale. Je croi en effet que c'est proprement la cathedrale qu'on appelloit *la très-sainte église* sans autre explication :] p. 128. 'Et c'est l'expression dont l'Abbé Marcel se sert ici.

NOTE XXI.

Pour la page 47. S. 10.

Fautes sur la translation du Chef de de S. Jean en 760.

Chef S. J. p. 38. 'Quelques-uns pretendent que la translation du Chef de S. Jean faite l'an 760. selon Theophane p. 360. 2. c. est celle qu'Adon & Usuard disent s'être faite le 29. d'Aoust, & avoir donné occasion de faire ce jour-là sa décollation. [Mais il est visible, au moins pour Adon, 24. *Feb.* qu'il parle de celle de l'an 453. Il est clair encore que l'un & l'autre n'ont fait que suivre ce que dit Bede dans son martyrologe, & dans son commentaire sur le 6. chapitre de S. Marc. *l.* 2. *c.* 26. *t.* 5. *p.* 135. 136. Or Bede écrivoit avant cette translation de 760. & il cite la feste de Saint Jean au 29. d'Aoust du Sacramentaire, & d'un martyrologe plus ancien que lui.].

'M. du Cange met cette translation en 761. p. 37. [Mais c'est assurément en 760. comme on le voit,] 'parce qu'on fit Pâque cette année-là, les Thphn. p. 362. c. uns le 6. & les autres le 13. d'Avril, a & par une a d. éclipse arrivée le vendredi 15. jour d'Aoust. [Car tout celà fait voir que la lettre dominicale de cette année-là étoit l'E.]

NOTE XXII.

Pour la page 47. S. 10.

Translations du Chef de S. Jean à Comanes & à Constantinople.

'On pretend qu'après l'an 760. le Chef de Saint Jean fut enlevé d'Emese, & transporté à Comanes Chef. S. J. p. 87. 90 | p. 247. 248. dans le Pont ou dans l'Armenie, sans qu'on sache ni quand ni comment. 'Ce que l'on en dit, c'est p. 247. que la ville d'Emese étant tombée entre les mains des barbares, 'ou plutôt les Arabes qui la possedoient p. 84-87. depuis long-tems, n'y laissant plus aux Chrétiens le libre exercice de leur religion, 'une p. 247. personne de pieté prit ce Chef, & l'emporta secrettement à Comanes, 'où il demeura quelque p. 248. tems caché, à cause que les Iconomaques bruloient alors les saintes reliques, 'sous Leon l'Armenien, p. 89. [qui commença en 813.] sous Michel le Begue, & sous Theophile, [qui mourut en 841.]

'Mais Michel [fils de Theophile] étant parvenu p 249. à l'Empire avec Theodore [sa mere,] Saint Ignace qui fut fait Evêque de Constantinople après S. Methode 'en 847. & fut banni en 858. p. 94. connut par une vision le lieu où étoit cette Relique, p. 250. 251. & la fit apporter à Constantinople, [dequoi néanmoins la vie de ce saint Evêque, ne dit rien du tout. [La Relique fut placée dans la chapelle du palais imperial le 25. de May. 'Elle fut mise p. 253. peu après dans une église qui portoit le nom de Saint Jean même, 'c'est-à-dire, à ce qu'on croit, p. 91. 92. dans le celebre monastere des Studites, dont l'Abbé nommé Alexis la porta à l'Empereur Constantin Porphyrogenete, le jour même que ce prince mourut l'an 1025. 'Le menologe d'Ughellus Ughel. t. 6. p. 1126. b. marque seulement que l'Empereur Michel le restaurateur de la foi orthodoxe, & le Patriarche Ignace, transporterent à Constantinople le Chef de S. Jean porté autrefois à Emese, afin que la ville imperiale fust sous la garde & la protection du Saint Precurseur. 'C'est cette translation que Menæa, p. 201 | Boll. may, t. 1. p. 27. 1. les Grecs apellent la troisiéme découverte du Chef de Saint Jean, a & qu'ils celebrent le 25. de May. a Chef S. J. p. 249. 251.

b Les Empereurs de Constantinople se glorifioient b p. 59. vers l'an 1100. d'avoir chez eux une teste si precieuse encore toute entiere, avec les cheveux, la barbe, & la peau; 'ce qui semble être marqué p. 259. par une oraison sur cette translation attribuée à un Theodore Studite, 'different de celui qui est celebre p. 93. 94. sous ce nom. 'La même oraison semble dire p. 256. que la teste de S. Jean avoit fait beaucoup de miracles à Constantinople : [Néanmoins celà n'est point remarqué par l'homelie sur les trois inventions du Chef de S. Jean,] 'quoiqu'on croie Allat. de sim. p. 128. qu'elle soit de Metaphraste.

NOTE XXIII.

Pour la page 47. S. 10.

Sur le Chef de S. Jean honoré à Amiens.

'M. du Cange cite une histoire qui raporte Chef S. J. p. 122. 123. comment le Chef de S. Jean fut transferé de Constantinople à Amiens. Mais il avouë que quelque peine qu'il y ait prise, il n'a pû recouvrer

p. 116-124. vrer le texte latin de cette histoire. ʼIl reconnoît que dans ce qui s'en est conservé en françois, il y a quelques difficultez. [Et outre celà, je ne sçay s'il est bien probable que les Empereurs Grecs, qui se faisoient une gloire vers l'an 1100. d'avoir le Chef de S. Jean tout entier avec la chair, l'aient divisé fort peu après.] [p. 113.] ʼM. du Cange croit que ce fut Constantin Monomaque qui le fit. [Pet. rat. t. l. 8. c. 18. p. 431.] ʼMais ce prince étoit mort dés l'an 1054.

NOTE XXIV.

Pour la page 47. §. 10.

De diverses Eglises qui pretendent avoir le Chef de S. Jean.

Chef S. J. 146-157. ʼOn croit avoir diverses parties du Chef de Saint Jean en plusieurs Eglises, qui en ont encore moins de preuves que celle d'Amiens, ou qui n'en ont point du tout, comme celle de Nemours.

p. 55-66. ʼCelle de S. Jean d'Angeli en Saintonge pretend l'avoir tout entier: Et nous avons parmi les œuvres supposées à S. Cyprien, un discours fait pour montrer comment il y a été apporté. Mais ce discours est trop plein de fautes pour meriter quelque creance: & il donne lieu de croire que le Chef dont il parle, est plutôt celui de S. Jean martyrisé à Alexandrie avec S. Cyr, que celui du Saint Precurseur.

p. 158-170. ʼCelui qu'on montre à Rome dans l'église de S. Silvestre du Champ de Mars, & qu'on assure aussi être entier à la reserve du menton, n'est pas mieux autorisé. Tout ce qu'on en trouve, c'est qu'on le disoit du tems de Boniface VIII. Baronius même a témoigné ne s'en tenir pas fort assuré. Le Pape Clement VIII. a voulu avoir quelque petite partie de celui d'Amiens. Le P. Sirmond a cru, à ce qu'on assure, que ce pouvoit être le Chef de S. Jean martyr à Rome, dont on fait la feste le 23. de Juin: & que comme on montroit sa teste au peuple ce jour-là, & pendant l'octave, ce qui comprend la feste, & presque toute l'octave de S. Jean Batiste, on a peu à peu confondu ces deux Saints. [M. Chastelain.] ʼL'Eglise de S. Silvestre où il est, est appellée *S. Silvestri ad Caput*. Elle est tenuë presentement par des Cordelieres Urbanistes.

NOTE XXV.

Pour la page 47. §. 10.

Sur les autres Reliques de Saint Jean.

Gr. T. gl. M. c. 14. p. 35-37. ʼS. Gregoire de Tours marque diverses églises de France, qui croioient avoir des reliques de S. Jean Batiste, comme celle [de S. Jean] de Maurienne [en Savoye,] où on en montroit un pouce, [c. 15. p. 38.] ʼcelle de S. Martin de Tours, où il en avoit mis luy-même, [c. 16. p. 40.] ʼ& celle de Langeay en Touraine, *Alangaviensis*. Il raporte divers miracles faits en tous ces lieux, [c. 20. p. 44. 45.] ʼ& encore en une église de Tours dediée sous le nom de la Vierge & de S. Jean Batiste. Sigebert sur l'an 613. marque que les reliques de S. Jean à Maurienne etoient celebres par divers miracles: Mais il n'en raporte que ce que Saint Gregoire de Tours mort avant ce tems-là en avoit dit.

Boll. may, t. 1. p. 8. 1. ʼOn écrit qu'au X. siecle un Diacre d'Antioche nommé Job, apporta à Constantinople une main de S. Jean, & que les Grecs en font tous les ans la memoire le 7. de Janvier. Mais on ajoûte que S. Luc avoit apporté cette main de Sebaste à Antioche; [ce qui ne contribuë pas à rendre cette histoire fort assurée.] [a Sur. 29. aug. p. 324. Bar. 29. aug. b.] *a* Surius en donne une relation; mais elle est de Metaphraste; [b Chef. S. J. p. 182.] *b* & peu approuvée des plus habiles. On pretend que cette main est aujourd'hui à Cisteaux, [c p. 186-194.] *c* & l'autre aux Jacobins de Perpignan. M. du Cange en parle amplement, [d 173-201.] *d* aussi-bien que de toutes les autres reliques de S. Jean qu'on croit avoir en differentes eglises.

ʼUne personne assure que la relique qui est aux Jacobins de Perpignan, est un bras qui est encore en chair, & non une main: & il l'assure après l'avoir vû luy-même avec la boite dans laquelle il fut apporté de Grece, où il y a quelques lignes de grec gravées, qu'on a peine à dechifrer. Elles sont ainsi traduites sur un reliquaire moins ancien: *Deus descendit in omnem salvationem: veni tu precursor declarare verbum.* [M. Chastelain.]

NOTES
SUR
SAINT PIERRE.

NOTE I.

Pour la page 47. §. 1.

Lequel étoit l'aîné de S. André ou de S. Pierre.



ʼSAint Epiphane écrit que S. André étoit aîné de S. Pierre, & il en parle comme d'une chose certaine. [Epiph. 51. c. 17. p. 440. c.] ʼCependant saint Chrysostome ne dit pas moins positivement que S. Pierre étoit l'aîné de sa famille, πρωτότοκος, quoiqu'il semble se fonder sur ce qu'il paya le didragme comme Jesus-Christ, [Chry in Mat. h. 59. p. 634. c.] [ce qui ne prouveroit rien.] ʼUne oraison sur S. André que l'on a attribuée à ce Pere, mais que l'on soutient être de S. Procle, l'un de ses successeurs, *a* dit aussi, comme une chose reconnuë de tout le monde, que S. André étoit moins âgé que S. Pierre. [Procl. or. 20. p. 553. All. de Sim. p. 97. a Procl. or. 20. p. 552. a.] ʼBaronius veut qu'on entende cet endroit de leur martyre: [mais assurément saint Procle ne l'a pas voulu.] [Bar. 30. nov. a.] ʼCassien dit encore que S. Pierre precedoit tous les Apôtres par l'âge aussi bien que par le rang: *b* & l'auteur du livre des Noms divins, a suivi le même sentiment, lors qu'il a dit que Saint Pierre étoit ἡ κορυφαία καὶ πρεσβυτάτη τῶν θεολόγων ἀκρότης. [Cassn. in Nest. l. 3. c. 12. d. 936. b Dion. div. n. c. 3. §. 2. p. 452. d.]

NOTE II.

Pour la page 47. §. 2.

Difficultez sur le tems de la derniere vocation de S. Pierre & de S. André.

ʼIl semble que Jesus-Christ étoit à Samarie quatre mois avant la moisson: *a* Et la moisson commençoit en Judée dés Pâques. [Joan. c. 4. v. 35. a Lev. 23. v. 10. Jos. 3. v. 15. 5. v. 10. 11. b Conc. c. 24. c c. 26.] [Ainsi il y étoit vers le mois de Novembre ou de Decembre.] *b* On voit par l'histoire de la Concorde Evangelique, qu'il revint de là en Galilée, *c* & que quelque tems après il appella S. Pierre, avec S. André, S. Jaque & S. Jean. Ainsi c'étoit tout à la fin de cette année-là, que nous contons pour la 30. de l'ere commune suivant Usserius, ou au commencement de la suivante. On peut voir neanmoins dans la note 21. sur nôtre Seigneur, qu'il n'est pas tout à fait certain qu'il fût à Samarie quatre mois avant la moisson, & que c'étoit peut-être dés l'été; ce qui fera avancer à proportion la vocation des quatre Apôtres.

[Nous supposons que leur vocation raportée par S. Luc, est la même que celle qui est marquée par S. Matthieu & par S. Marc; parce que c'est une chose qui semble aujourd'hui receuë de tout le monde,] *d* au moins elle est suivie par les plus habiles d'entre les Catholiques & les Protestans. *e* Casaubon la trouve la plus probable: *f* L'auteur de la Concorde dit même que c'est une chose indubitable. *g* S. Epiphane entre les anciens, suit le même sentiment. [d Jans. in Matt. 4. v. 18. p. 34. Usser. p. 622. e Cas. ex. 13. §. 11. p. 253. c. f Conc. c. 25. tit. g Epiph. h. 51. c. 15. p. 438. a.]

[Néan-

[Neanmoins on voit par la Concorde même, qu'il est assez difficile d'allier ensemble ces deux narrations.] ' C'est pourquoi S. Augustin les a distinguées, & a cru que les quatre Apôtres avoient encore continué leur métier de pêcheurs après ce que raporte S. Luc, & n'avoient entierement suivi Jesus-Christ, que lors que saint Matthieu & S. Marc disent qu'il les appella. ' Baronius qui reçoit la même distinction, met la derniere vocation des Apôtres au miracle décrit par S. Luc, [& je ne sçai si celà ne seroit point plus conforme à l'ordre des Evangelistes. Car quoique S. Matthieu & S. Marc disent que Jesus-Christ les appella, & leur dit de le suivre, je ne pense pas néanmoins que celà nous oblige absolument de dire qu'ils l'aient alors suivi pour toûjours.]

Aug. conf. l. 2. c. 17. p. 180. 1. b. | Bar an. 31. §. 57. 62.

NOTE III.

Pour la page 49 §. 2.

Que le didragme payé par Jesus-Christ *étoit pour le Temple.*

'Le tribut de deux dragmes que l'on demanda à Jesus-Christ se payoit à l'Empereur selon S. Jerôme, ' & Jesus-Christ en étoit exemt; puisque si les enfans des Rois de la terre sont exemts de tribut, le fils du Maître des Rois l'est bien davantage. ' Mais S. Hilaire croit que l'on demandoit les deux dragmes pour le Temple; & que Jesus-Christ n'étoit pas obligé à ce tribut, parce qu'il étoit le fils du maître du Temple. C'est ce que les paroles de Jesus-Christ concluent directement: Et ce sentiment est favorisé par ce que nous apprenons de Joseph, ' Que les Juifs payoient en ce tems-là deux dragmes par tête pour le temple, [qui est le même tribut que l'on demandoit à Jesus-Christ.]

Hier. n. t. 9. p. 52. d. | Aug. q. ev. l. 1. c. 23. t. 4. p. 142. 2. c. d. | Hil. in Matt c. 17. p. 167. 1. d|1. a|Bar. 33. §. 30. 31. | Jos. ant. l. 18. c. 12 p. 644. d| bel. l. 7 c. 26. p. 983. e.

NOTE IV.

Pour la page 49 §. 3.

Comment S. Pierre a renoncé Jesus-Christ *avant que le coq chantât, & après qu'il eut chanté la premiere fois.*

' Selon saint Matthieu, S. Luc, & S. Jean, Jesus-Christ dit que S. Pierre le renonceroit trois fois avant que le coq chantât: & selon S. Marc, il predit que ce seroit avant qu'il eût chanté deux fois. [Celà ne seroit pas difficile à accorder,] ' si S. Marc ne disoit positivement que le coq chanta dés que S. Pierre eut renoncé la premiere fois. ' S. Augustin croit que pour accorder cette contrarieté apparente, il suffit de dire que Jesus-Christ consideroit toutes les trois negations de S. Pierre comme une seule action, qui devoit commencer avant le premier chant du coq; de sorte qu'il a pû, selon l'usage ordinaire des hommes, qui cherchent toujours à abreger leurs expressions, dire en une occasion plus confusément, qu'elle se feroit avant que le coq chantât, & marquer plus exactement en une autre, qu'elle ne s'acheveroit qu'avant que le coq eût chanté deux fois.

Conc. c. 132. §. 4. | c. 139 §. 1. | Aug. B. conf. l. 3. c. 2. p. 103. 104.

' Les nouveaux recourent à ce que quoi que le coq chante dés minuit, néanmoins le tems qu'on appelle proprement le chant du coq, est lors qu'il chante davantage, deux ou trois heures avant le lever du soleil; & que c'est ce dernier chant, comme plus connu de tout le monde, que les trois Evangelistes se sont contentez de marquer par le terme general.

Jans. in Matt. p. 230| Synop.

NOTE V.

Pour la page 51. §. 5.

Si les Apôtres alloient souvent prier dans le Temple entre l'Ascension & la Pentecôte.

' Il semble, selon les Actes, que les Apôtres soient demeurez enfermez dans une maison particuliere depuis l'Ascension jusqu'à la Pentecoste: ' Et néanmoins S. Luc dans son Evangile, dit qu'étant retournez à Jerusalem après l'Ascension, ils étoient continuellement dans le Temple à louër & benir Dieu; ' ce que Theophylacte entend des jours qui precederent la Pentecôte. ' On cite la même chose de plusieurs autres, & particulierement de Bede, [où je ne le trouve pas néanmoins, ni sur S. Luc, ni sur les Actes.

a Divers interpretes croyent que celà se peut accorder avec les Actes, qui ne disent pas positivement que les Apôtres soient toûjours demeurez dans le lieu où ils s'étoient retirez d'abord, & qu'ainsi ils pouvoient y faire leur demeure ordinaire, & néanmoins aller prier une partie du jour dans le temple. ' D'autres croyent que le lieu de leur retraite étoit dans l'enceinte du Temple, & servoit de logement à quelque disciple qui étoit Prêtre ou Levite, comme S. Barnabé. [Je ne sçai si celà se pourroit accorder avec ce que nous avons dit dans le texte sur l'autorité des Peres, que ce lieu étoit sur la montagne de Sion, & servit depuis d'église aux Chrétiens. Le plus aisé semble être de suivre] ' ceux qui croyent que S. Luc marque en general dans son Evangile les premiers tems de l'Eglise, & ce qu'il dit dans les Actes, ' Qu'après la Pentecôte les Fidéles alloient tous les jours au Temple & y perseveroient en prieres.

Act. 1. v. 13. 14| 2. v. 1. | Luc. 24 v. 52. 53. | Thphy. in Luc p 547. | Jans in Luc. p. 120. 2| From. in Act. d. 579. 1. | *a* ibid. | Synop. in Luc. p. 1142| in Act. p. 1397. | C. à Lap. in Luc. p. | Act. 2. v. 46.

NOTE VI.

Pour la page 52. §. 5.

Sur le sort dont on se servit à l'élection de S. Matthias.

'S. Chrysostome dit que S. Matthias fut élu par le sort, parce que les Apôtres n'avoient point encore receu le S. Esprit, ' & ne s'estimoient pas dignes de connoître la volonté de Dieu par quelque miracle. [Ainsi il ne s'accorde pas avec l'auteur de la Hierarchie ecclesiastique,] ' qui pretend que ce sort étoit quelque signe miraculeux de la volonté de Dieu. ' S. Augustin l'a entendu d'un sort ordinaire aussi bien que S. Chrysostome; *b* & il ajoûte que le sort n'est point un sortilege, ni une chose mauvaise, mais une marque de la volonté de Dieu dans les occasions où les hommes ne peuvent pas la connoitre. ' Il ne desaprouve pas même en un autre endroit, qu'on se serve du sort pour decider des difficultez importantes à l'Eglise, lors qu'on ne le peut pas autrement, quoique celà fût extraordinaire, & qu'il ne se souvînt pas alors d'en avoir veu aucun exemple dans l'Ecriture. ' On marque aussi que des Conciles ont consenti qu'on s'en servît dans l'élection même des Evêques, lors qu'on avoit peine à convenir entre des personnes dont le merite paroissoit à peu prés égal. [Il n'est pas necessaire d'ajoûter à celà ce que disent, après Bede & S. Thomas, Fromond sur les Actes, *p.* 582. 1. & Corderius sur S. Denys *p.* 320. 2.]

'C'est apparemment à l'occasion de l'élection de S. Matthias, qu'on fit un livre intitulé les Sorts des Apôtres, que Gelase condanne comme apocryphe.

Chry. in Act. h. 3. p. 31. b. p. 34. a. | Dion. ecc. h. c. 5. p. 315. d. | Aug. ps. 30. 67. p. 71 2. b|187. 1. c. | *b* p. 71. 2. b. | ep. 180. p. 307. 1. d. | Alex. t. 1. p. 3. 4. 39. | Bar. 34. §. 233.

NOTE VII.

Pour la page 52. §. 5.

Sur Joseph Barsabas.

' La chronique d'Alexandrie veut que S. Juste, qui fut fait troisiéme Evêque de Jerusalem

Chr. Al. p. 596.

[vers]

[vers] l'an 107. soit Joseph Barsabas proposé pour l'apostolat avec S. Matthias. [Mais outre que le tems ne le permet guere, & qu'Eusebe ni S. Epiphane, qui parlent de Juste de Jerusalem, n'en disent rien de particulier ; ' Eusebe après Hegesippe termine le tems de ceux qui avoient vu JESUS-CHRIST, à la mort de saint Simeon predecesseur de ce Juste. [Il y auroit plus d'apparence de dire que c'est le même que saint Barnabé,] ' qui s'appelloit aussi José ou Joseph: *a* Car il y a des manuscrits qui au lieu de Βαρσαβᾶν, lisent Βαρναβᾶν. [Mais il est visible que saint Luc au chap. 4. des Actes, v. 36. veut marquer particulierement qui étoit S. Barnabé : & ainsi il n'auroit pas manqué de dire que c'est celui dont il avoit parlé auparavant. Il dit que c'étoient les Apôtres qui lui avoient donné le nom de Barnabé : & il est difficile de croire qu'ils l'aient fait avant la Pentecoste.

Eus. l. 3. c. 32. p. 104. d. — Oxon. p. 308. — *a* p. 307.

Nous ne voyons point non plus qu'il y ait aucune raison de croire que Barsabas soit le même que Joseph cousin de JESUS-CHRIST, qui est toûjours nommé José dans le grec.] ' Car si quelques exemplaires donnent aussi le nom de José a Barsabas, celà n'est pas ordinaire. [Et de plus José ne paroît pas avoir cru en JESUS-CHRIST aussi tôt que Barsabas. *V. S. Jaque le Mineur* §. 1.

p. 307 | From. in Act. p. 581. a.

Je ne sçai aussi s'il y a grand lieu de fonder des éloges de Barsabas sur ce que le nom de Juste signifie en latin & en françois, puisque S. Luc ecrivoit en grec, & parloit d'un Juif.

Pour la page 52 §. 6.

NOTE VIII.

Quelques difficultez sur le jour auquel le saint Esprit est descendu.

From. p. 582. a | C. à Lap. in Act. p. 62. c. d.

'Il y en a qui pretendent que par le jour de la Pentecôte, auquel le S. Esprit est descendu, saint Luc marque la Pentecôte des Chrétiens distinguée de celle des Juifs ; [parce que Pâque, c'est à dire le premier jour des Azymes, & le 15. de la lune, ayant été le vendredi, les cinquante jours de la Pentecôte qui se contoient du lendemain de Pâque, auquel on offroit la premiere gerbe, devoient finir le samedi ;] ' au lieu que la tradition de l'Eglise est, selon Baronius, que le S. Esprit a été donné le dimanche. [Je ne sçai si l'on pourroit prouver que les Chretiens eussent dans ces premiers tems de l'Eglise, & lors que saint Luc écrivoit, des fêtes de Pâque & de la Pentecôte distinguées de celles des Juifs : au moins celà n'est pas probable du commun des Chrétiens circoncis, ' qui jusqu'à la ruine de Jerusalem étoient tous zelez pour la Loi. [Ainsi ils faisoient sans doute Pâque selon la Loi avec les autres Juifs,] ' comme on voit que S. Jean & S. Philippe ont toûjours fait. Car si S. Pierre & S. Paul ont fait autrement à Rome, *V. la note* 47. c'étoit apparemment parce qu'il y avoit là plus de Gentils convertis que de Juifs. ' S. Paul même qui [en l'an 58.] vouloit être à Jerusalem le jour de la Pentecôte, & S. Luc qui le raporte & qui l'accompagnoit, [ne songeoient point apparemment à faire cette fête en leur particulier. Mais quoi qu'il en soit pour la suite, S. Luc parle ici de la Pentecôte de l'année en laquelle JESUS-CHRIST est mort. Or il est certain qu'il n'y en avoit point d'autre cette année-là que celle des Juifs.

Bar. 34. §. a 34. — Act. 21. v. 20. — Eus. l. 5. c. 24. p. 191. c. d. — Act. 20. v. 16.

Pour la difficulté que l'on propose, il est aisé d'y répondre selon ceux qui croyent que les Juifs, ou une partie considerable d'entr'eux, avoient transferé Pâque du vendredi au samedi. Car par ce moyen l'oblation de la premiere gerbe se devoit faire le dimanche, & la Pentecôte tomber le même jour. Néanmoins s'ils n'avoient transferé Pâque que pour n'avoir pas deux fêtes de suite, & en partie à cause de la chaleur, les mêmes raisons les devoient encore plus empêcher de faire la Pentecôte le dimanche, puisqu'il faisoit alors encore plus chaud qu'à Pâque. Et ainsi la difficulté demeure à l'égard de ceux qui sont de cette opinion.

Baronius qui croit que la Pâque avoit été le vendredi, ce qui nous paroît aussi le plus probable,] ' pretend que comme il n'étoit pas permis de moissonner le jour du Sabbat, il avoit fallu differer l'oblation de la premiere gerbe au lendemain, & qu'ainsi la Pentecoste etoit arrivée le dimanche. ' Mais on luy répond, qu'il n'est point dit dans l'Ecriture que la gerbe qu'il falloit offrir dust être coupée le jour même, & que si elle l'eust dû être, c'eust été une action de religion qui n'eust point violé le Sabbat, non plus que l'immolation des victimes.

Bar. 34. §. a 34. — Fron. p. 582. a.

[S'il ne s'agissoit que de l'Ecriture, il seroit aisé de dire que la Pentecoste tomboit toûjours le dimanche,] ' puisqu'il est dit que la premiere gerbe se devoit offrir le lendemain du Sabbat, *altero die Sabbati*, [sans même qu'on puisse juger que ce dust être durant les jours des azymes. Mais comme il s'agit ici de l'usage de ce tems-là, nous sommes obligez de nous en raporter à Joseph, [' qui dit que celà se faisoit le second jour des azymes, & le 16. de la lune.

Levit. 23. v. 11. 15. — Jos. ant. l. 3. c. 10. p. 39. c.

[Je pense que ceux qui savent mieux que nous les traditions des Juifs, pourront trouver quelque solution plus solide ou plus facile à cette difficulté. Mais comme dans la verité on ne sçait les pratiques qu'ils observoient en ce tems-là, que par les traditions de ceux qui ne sont venus qu'assez longtems depuis, souvent assez differentes les unes des autres, & non par aucun témoignage autentique des auteurs du tems ; je ne sçay s'il ne vaudroit point mieux laisser les coutumes des Juifs dans leur obscurité, & s'arrester avec simplicité à la creance commune, que le S. Esprit est descendu le dimanche, ' puisqu'il semble qu'elle fust receuë dés le tems de S. Augustin. Mais il faut avouër en même tems qu'une creance du V. siecle, ne peut faire qu'une probabilité & non une certitude pour un fait arrivé il y avoit près de 400. ans. Nous ne voyons pas aussi sujet de douter que l'Eglise n'ait toûjours fait la Pentecoste le dimanche, & elle ne pouvoit pas choisir un jour plus propre pour honorer la descente du S. Esprit. Mais quand on en auroit sceu le vray jour lors qu'on a commencé à en faire une feste distinguée de la Pentecoste Judaïque, on auroit pû avoir raison de ne la pas mettre le samedi pour ne pas autoriser le Sabbat des Juifs.

Aug. civ. D. l. 18. c. 54. p. 242. a. d | 241. t. a.

Ce qui peut paroitre encore plus fort, c'est que la Loy aiant été donnée aux Juifs 50. jours après la Pâque, il semble que l'analogie de la foy nous porte à croire que le S. Esprit qui est venu pour graver cette loy dans nos cœurs, a voulu venir aussi 50. jours après nôtre Pâque. Mais ces analogies qui font souhaiter que les choses se trouvent veritables, ne prouvent jamais guere qu'elles le soient, parce que les pensées de Dieu ne sont pas les nôtres. De plus cette analogie est un peu embarassée : car nôtre Pâque est proprement la mort de JESUS-CHRIST arrivée le vendredi Saint, qui aussi est fort souvent appellée dans l'antiquité la feste de Pâque, & peut-être aussi souvent que le jour de la Resurrection. Ainsi si le S. Esprit étoit venu le samedi, ç'auroit été le cinquantiéme jour d'après nôtre Pâque, de la même maniere que la Pentecoste des Juifs étoit le cinquantiéme d'après leur Pâque, en ne contant point le premier jour des azymes,] *a* de même qu'il paroît que la Loy fut donnée le 5. jour

a Exod. 19. v. 1-11. Num. 33. v. 3.

Num. 33. v. 3. jour du 3. mois, [qui étoit le 50. d'après,] 'le 15. du premier mois auquel le peuple sortit d'Egypte, [en ne contant point non plus ce 15e C'est ce que S. Augustin dit si expressément, que nous avons cru devoir traduire ici ses paroles.

Aug. B. ps. 90. 2. p. 977. f. ',, La loy écrite du doit de Dieu, dit-il, a été ,, donnée le 50e jour depuis l'immolation de l'a- ,, gneau; & le S. Esprit est venu le 50e jour depuis ,, la Passion de Jesus-Christ nôtre Seigneur. ,, L'agneau a été immolé: on a fait la Pâque; & ,, au bout de 50. jours la Loy a été donnée. Mais ,, cette Loy étoit pour la crainte, non pour l'amour. ,, Afin donc que la crainte fust changée en amour, g. ,, 'le Juste, la veritable [victime,] dont l'agneau ,, que les Juifs immoloient n'étoit que la figure, a ,, été sacrifié. Il est ressuscité ensuite afin d'envoyer ,, le S. Esprit. & depuis le jour de la Pâque [& ,, de l'immolation] du Seigneur, comme depuis ,, le jour de la Pâque où l'agneau avoit été immo- ,, lé, on conte 50. jours, après lesquels le S. Esprit ,, est venu pour nous apporter, non la crainte de ,, la peine, mais la plenitude de l'amour. ,,

[Si nous pouvions donner quelque creance aux actes pretendus du Concile de Cesarée en Palestine, tenu vers l'an 196. nous remarquerions Bar. 198. §. 4. que] 'parmi toutes les prerogatives vrayes & fausses attribuées par ces actes au jour du dimanche, il n'est point parlé de la descente du S. Esprit.

34. §. 234. 'Baronius qui veut qu'on regarde comme une chose certaine que ç'a été le dimanche, cite pour celà les Constitutions de S. Clement, le sermon 154. de S. Augustin *de tempore*, S. Leon, & quelques autres posterieurs. Les Constitutions de Saint Clement, [c'est-à-dire celles qui portent à faux Const. l. 5. c. 10. p. 261. a. le nom des Apôtres,] 'disent seulement, que 50. jours après le dimanche de Pâque, il faut celebrer la feste de la Pentecoste, en laquelle Jesus-Christ a envoyé le S. Esprit. [Et quand elles diroient clairement qu'il l'a envoyé le dimanche, on sçait que cet écrit n'a pas une grande autorité.

Aug. S. ap. 267. p. 292. a. b. 'Le sermon 154. *de tempore*, a été reconnu pour douteux par ceux de Louvain: & ceux qui ont encore examiné davantage les ouvrages de S. Augustin, l'ont mis entre ceux qu'on pouvoit assurer n'être pas de lui. [Je ne croy pas que Baronius voulust attribuer au dimanche tout ce qu'en dit ce sermon. Il auroit dû plutost alleguer ce Aug. ps. 150. p. 717. s. d | civ. D. l. 18. c. 54. p. 240. 2. d | 241. 1. a. que dit veritablement S. Augustin,] 'Que le Saint Esprit est descendu le 50. jour d'après la resurrection de Jesus-Christ, qu'il suppose être arrivée le 27. de Mars en la 29. année de l'ere commune: & de là il conclud que le S. Esprit est descendu le 15. de May. [Ce jour se rencontroit au dimanche en l'an 29. & néanmoins S. Augustin ne le dit pas, pour montrer qu'il ne s'attache pas à celà, & n'y fait point de fondement. Il ne songe qu'au 50. jour d'après la Resurrection, sans aucun égard à la Pâque des Juifs, qui néanmoins a dû regler leur Pentecoste. Mais quand il l'auroit dit p. 240. 1. c. d. aussi positivement,] 'qu'il dit que Jesus-Christ est mort le 25. de Mars sous le consulat des deux Gemines, [son témoignage ne seroit pas plus fort pour l'un de ces points que pour l'autre. Et nous avons vû] ps. 90 2. B. p. 977. g. 'qu'il dit aussi quelquefois que le Saint Esprit est venu 50. jours après la mort de Jesus-Christ.

Leo, ep. 11. c 1. p. 436. 'S. Leon dit nettement que le Saint Esprit est venu le dimanche: [mais il est assurément moins exact que S. Augustin à ne rien avancer que de certain, & il est encore plus nouveau. Les autres que Baronius cite ensuite sont aussi plus nouveaux que S. Leon, & ont beaucoup moins d'autorité. Leur fondement a bien pû être qu'ils ont vû qu'on celebroit la feste de la Pentecoste le dimanche: ce que tous ceux qui celebroient Pâque le dimanche, ont sans doute fait.

Entre les Protestans, qui sont souvent aussi exacts sur les faits, qu'ils le sont peu sur la doctrine & les choses essentielles, Usserius dans ses annales *p. 642. a.* Pearson dans ses notes postumes sur les Actes *p. 30.* la Synopse des Critiques sur les Actes *p. 1402. d. e.* disent que le S. Esprit est descendu le dimanche. Mais ils n'en donnent point de preuves, ou ils en donnent dont je ne voy point la force. Si celà n'est pas tout à fait certain, il n'en est pas moins certain que c'est sur le S. Esprit que l'Eglise est fondée, & non pas sur le jour auquel il est venu: & quand il ne seroit pas venu le dimanche, il nous suffit pour honorer ce saint jour, & pour l'appeller le jour du Seigneur, de sçavoir que c'est celui auquel Jesus-Christ est ressuscité, comme il nous en a assuré par ses Evangelistes; au lieu qu'il n'a pas voulu qu'ils nous aient appris le reste.]

NOTE IX.

Que les Apôtres ont parlé, ou toutes les langues ou plusieurs. Pour la page 52. §. 6.

'Quelques-uns ont douté si les Apôtres parloient effectivement plusieurs langues; ou si le miracle n'étoit point en ce que parlant seulement leur langue naturelle, chacun les entendoit néanmoins en la sienne, 'comme on pretend que celà est arrivé à quelques Saints des derniers siecles. 'Les termes de l'Ecriture, [tant en cet endroit que dans tous les autres,] nous portent bien plus à croire le premier. 'Et sans celà le miracle eust été plutost dans les peuples qui écoutoient, au lieu qu'il étoit visiblement dans ceux qui parloient; 'puisqu'on les accusa d'être yvres. Theodoret *in I. Cor. 14. 2. p. 189. a.* le reconnoist, aussi-bien que S. Augustin *in ps. 18. exp. 2. p. 40. 1. a. ser. 175 c. 3. p. 836. e.* [Mais je voudrois que nous trouvassions quelques autoritez dans les Peres, pour dire que] 'Dieu fit l'un & l'autre miracle ensemble, comme le croit Cornelius à Lapide. Naz. or. 44. p. 715. 716. | C. à Lap. in Act. p. 71. | From. ib. p. 503 2. | Naz or. 44. p. 716. 2. | a | Act. 2. v. 13. | C. à Lap. p. 71. 1. b.

[S. Augustin dit en divers endroits que chaque Apôtre parloit toutes sortes de langues: & je pense que c'est le sentiment commun.] 'Saint Chrysostome semble dire néanmoins qu'ils ne parloient chacun que les langues des pays où ils devoient un jour prescher l'Evangile, & pour lesquels Dieu les destinoit par cette marque. [Cependant le don des langues étoit alors commun dans l'Eglise à ceux mêmes que Dieu ne destinoit point pour la prédication. Ainsi il semble qu'il n'y ait pas sujet de le vouloir restraindre dans les Apôtres.] Chry. t. 5. or. 40. p. 485. c. d.

NOTE X.

Que la guerison du boiteux n'est point le premier miracle de S. Pierre. Pour la page 56. §. 10.

'Dans un sermon attribué à S. Ambroise & à S. Augustin, [mais que les Benedictins reconnoissent n'être ni de l'un ni de l'autre,] nous lisons que la guerison du boiteux est le premier miracle de S. Pierre; [ce qui ne se peut entendre que de ceux qui sont écrits. Car outre ceux que les Apôtres avoient faits du vivant de Jesus-Christ,] 'S. Luc avoit dit dans le chapitre precedent qu'ils faisoient beaucoup de prodiges & de miracles. Amb. sanc. f 11. p. 141. d | Aug. f. ap. 201. p. 335. a. | Actor. 2. 3.

NOTE XI.

Sur la Belleporte. Pour la page 56. §. 10.

'Baronius croit que la porte du Temple appellée la Belleporte, est celle qui étoit revetuë d'airain Bar. 34. §. 257 | Jos. bel. l. 6. c. 6. p. 916. g.

d'airain de Corinthe, selon Joseph, & plus belle que celles qui étoient couvertes d'or & d'argent. Jos. p. 917. a. 'Néanmoins Joseph semble dire que cette porte étoit du costé des femmes, [au lieu que c'étoient assurément les hommes qui entroient par la Belleporte.]

NOTE XII.

Pour la page 57. §. 10.

Qu'on ne connoît point Jean l'un des chefs des Juifs, marqué dans les Actes.

Bar. 34. §. 262. Act. 4. v. 6. 'Baronius veut que Jean joint par S. Luc à Anne, à Caïphe, & à Alexandre, soit un fils de ce même Anne qu'on voit, dit-il, par Joseph avoir eu beaucoup de pouvoir parmi les Juifs. a Pearf. an. P. p. 41. a Synop. p. 14. 25. a. 'Et Pearson entre dans son sentiment a aussi-bien que quelques interpretes. [Cependant entre les cinq enfans d'Anne qui furent grands Pontifes, il n'y avoit point de Jean: *V. les Juifs* §. 5.] Jos. ant. l. 20. c. 8. p. 698. a. Bel. l. 2. c. 25. p. 822. c. '& il est assez visible par Joseph, qu'il n'a point eu d'autres fils que ces cinq. 'Aussi dans l'endroit que cite Baronius, & où il est en effet parlé d'un Jean, il y est appellé fils, [non d'Anne ou Ananus, comme Joseph nomme toûjours le beaupere de Caïphe, mais] d'Ananias, [qui peut être cet] Actor. 23. v. 2. 'Ananias grand Pontife [en l'an 58.] lors que S. Paul fut pris à Jerusalem. [Ainsi Jean son fils pouvoit être de qualité à se trouver dans l'assemblée dont nous parlons: mais il est difficile de croire qu'il eût encore assez de consideration & assez d'âge:] Jos. bel. l. 2. c. 25. p. 822. e. 'Car on lui donna le soin de l'Acrabatene après la défaite de Cestius, [environ 35. ans depuis ceci,] lors qu'on donnoit le commandement de toute la Galilée à Joseph, vit. p. 998. c. 'qui n'étoit pas encore né en ce tems-ci.

NOTE XIII.

Pour la page 61. §. 17.

Que S. Etienne & S. Philippe, &c. étoient Diacres, distributeurs du bien de l'Eglise, & ministres des Sacremens.

Chry. in Act. h. 14. p. 134. a. b. 'S. Chrysostôme demande quelle ordination & quelle dignité receut S. Etienne & les autres qui furent élus avec lui. [Son passage est assez obscur, aussi-bien que presque tout son Commentaire sur les Actes: & il peut même être corrompu.] Ce Saint semble néanmoins conclure qu'ils n'étoient proprement ni Evêques, ni Prêtres, ni Diacres, mais ordonnez pour la distribution des aumônes. Il fait difficulté de dire qu'ils fussent Diacres, parce, dit-il, que la distribution des biens de l'Eglise n'appartient pas aux Diacres, mais aux Prêtres.

[Celà peut être vrai de Constantinople, où étoit alors S. Chrysostôme; aussi-bien que de la Syrie, où il avoit toûjours vécu avant son episcopat: & je ne sçai si de son tems celà n'étoit point general dans tout l'Orient. Car je croi qu'on trouvera toûjours que les œconomes y étoient Prêtres, & non Diacres.] a Isi. P. l. 1. ep. 269. p. 73. | l. 2. ep. 127. p. 179. 180. a Maron & Martinien étoient Prêtres & œconomes de Peluse du tems de S. Isidore. b Prud. de Mar. 2. p. 71 | Leo, s. 83. c. 2. p. 346. b Mais pour l'Occident, S. Laurent Archidiacre de Rome avoit la garde & la dispensation des richesses de l'Eglise. c Amb. off. l. 1. c. 50. p. 39. h. c S. Ambroise témoigne aussi assez clairement, que les biens de l'Eglise etoient gardez & distribuez par les Diacres, au moins à Milan. d Bar. 34. §. 281. d On en voit encore d'autres exemples dans l'Occident: [Et c'est pour celà sans doute que] e Hier. in Ez. p. 564. b | ep. 85. p. 329. b. e S. Jerôme attribuë les richesses aux Diacres. [Et même il faut que celà ait aussi été en certain tems dans l'Orient,] f Const. l. 2. p. 31. 32. p. 181. 182. f puisque les Constitutions des Apôtres ordonnent que les Diacres ne donneront rien à l'insceu de l'Evêque.

[Mais quoiqu'il en soit de ce doute de S. Chrysostôme, je ne croi pas que d'autres aient fait difficulté de croire,] a Hie. ep. 85. p. 329. b. a avec Saint Jerôme, qu'on voit dans l'ordination de S. Estienne, & des autres, le commencement de l'ordre sacré des Diacres. b Iren. l. 3. c. 12. p. 266. c | Cyr. cat. 17. p. 203. b | Aug. s. 315. p. 1261. d. b Il n'est pas assurement extraordinaire de voir S. Etienne appellé Diacre, ou premier Diacre par les Peres. c Evod. l. 1. c. 6. p. 633. a. d. c Il apparut du tems de Saint Augustin habillé en Diacre. [Il est aussi aisé de juger que c'est à cause de ces sept premiers,] que d Eus. l. 6. c. 43. p. 244. a. d l'Eglise Romaine avoit sept Diacres du tems de S. Corneille en 251. e Prud. de Mar. 2. p. 71. e Prudence remarque la même chose de cette Eglise du tems de S. Laurent, f 5. p. 93. f & de celle de Saragoce du tems de S. Vincent, c'est-à-dire sous Diocletien. g Conc. t. 1. p. 1448 c. g Le 14. Canon du Concile de Neocesarée, ou 15. selon le grec, ordonne qu'il n'y en aura pas davantage, même dans les plus grandes villes, & cite pour celà le livre des Actes. h Hier. ep. 85. p. 329. b. h Aussi Saint Jerôme dit que les Diacres étoient fort considerez, parce qu'ils étoient en petit nombre. i Zonar. in Can p. 145. a b. i Mais parce qu'il y avoit beaucoup plus de sept Diacres à Constantinople, même dans des Eglises particulieres, k p. 143. 144. k le Concile appellé *in Trullo*, pour éluder le canon de Neocesarée, pretendit dans son 16. Canon, que ces sept premiers Diacres (car il leur donne ce nom) n'étoient que pour la distribution des aumônes, & ainsi ne regardoient point les Diacres qui servoient à l'Autel.

[S. Jerôme les rabaisse encore davantage,] Hier. ep. 85. p. 329. a. b | in Ez. p. 564. b. 'en pretendant qu'ils n'étoient dans leur origine que les serviteurs des veuves & des pauvres. [Néanmoins outre qu'on est obligé de reconnoître qu'ils étoient établis pour avoir soin du bien de l'Eglise, & pour le distribuër à chacun selon son besoin, ce qui n'étoit pas un emploi peu important,] in Ez. p. 564. b. 'S. Jerôme ne desavouë pas quelquefois qu'ils ne fussent aussi les ministres des Evêques, *sacerdotum*: [& je pense qu'il l'entend même des premiers.] Aug. ep. 118. c. 6. p. 213. 1. d. 'Aussi il faut remarquer avec S. Augustin, que selon S. Paul, les Chrétiens ont quelquefois joint le repas sacré de l'Eucaristie avec le repas commun: Bar. 34. §. 279.-281 | Pearf. an. P. p. 53. 54. '& peut-être que dans ces premieres années, où la simplicité & la pieté interieure étant plus grande, la profanation étoit moins à craindre, c'étoit l'usage ordinaire. [Ainsi il est à presumer que les Diacres qui avoient soin du repas commun, & qui étoient déja des personnes publiques & consacrées au service de l'Eglise, étoient les premiers qu'on employoit dans la distribution de l'Eucaristie, & dans les fonctions sacrées où les Apôtres avoient besoin de ministres.]

Ign. ad Tr. c. 2. p. 17 b. 'S. Ignace dit que les Diacres sont les ministres des mysteres de Jesus-Christ, & non pas du boire & du manger. Polyc. ad Phil. c. 5. p. 1009. b. 'S. Polycarpe dit de même, qu'ils sont les ministres de Dieu & de Jesus-Christ, ou en Jesus-Christ, & non pas des hommes. Just. ap. 2. p. 98. c. 'On voit dans Saint Justin que les Diacres portoient l'Eucaristie à ceux qui n'avoient pas pû se trouver le dimanche à l'assemblée des Fideles. [Ainsi il n'y a pas sujet de douter que les Diacres n'aient été ministres de l'autel dès le commencement de l'Eglise aussi-bien que dispensateurs des aumônes.]

NOTE XIV.

Pour la page 61. §. 17.

Que les sept Diacres n'étoient point apparemment du nombre des 72. Disciples.

Epiph. p. Chr. c. 4. p. 50. c. 'S. Epiphane dit que les sept Diacres étoient du nombre des 72. disciples. l Const. l. 2. c. 55. p. 201. c. l Les Constitutions au contraire les en distinguent, & néanmoins les mettent parmi ceux qui avoient appris la verité de la bouche de Jesus-Christ même. m Aug. s. 216. c. 3. p. 1269. c. d. m Saint Augustin dit qu'on ne sçait pas si S. Etienne avoit cru en Jesus-Christ durant qu'il étoit encore

core sur la terre, ou s'il avoit été converti par la predication des Apôtres, '& il semble le mettre en un endroit entre ceux qui furent touchez & convertis le jour de la Pentecôte. 'S. Hilaire dit même assez clairement qu'il a été converti le premier par les predications de S. Pierre, c & S. Ambroise l'a imité en celà; [si l'on ne veut dire que ces passages se doivent expliquer de son martyre, comme il semble que S. Ambroise même y donne lieu en un autre endroit,] 'où il dit que le premier poisson pesché par S. Pierre, & qui avoit dans sa bouche une piece de quatre dragmes, marquoit le premier martyr S. Etienne, qui avoit dans sa bouche le thresor de la confession de JESUS-CHRIST. 'S. Cyrille de Jerusalem appelle les sept Diacres les premiers nez de son Eglise.

Pl. 168. p. 519. 1. a. Hil. in Matt. c. 17. p. 167. 2. b. c. c Amb. hex. l. 5. c. 6. p. 64. g. in Luc. c. 5. v. 4. p. 73. d. Cyr cat. 17. p. 203. b.

'On peut remarquer encore que pour appaiser le murmure des Juifs étrangers, il falloit ce semble qu'une partie des sept Diacres fust de leur nombre. Fromond croit même qu'ils en étoient tous, & allegue pour celà que tous leurs noms sont de Grecs plûtôt que de Juifs. 'Nous voyons au moins que Nicolas étoit d'Antioche, & même proselyte, [c'est-à-dire qu'étant gentil de race, il avoit embrassé le Judaïsme. Or il semble plus probable que JESUS-CHRIST avoit choisi pour disciples des naturels du pays, & des Galiléens: S. Barnabé même, que l'on veut avoir été de ses Disciples,] 'avoit toûjours été élevé en Judée, selon le moine Alexandre, quoi qu'il fût natif ou originaire de Cypre.

From. in From. p. 604. 2. Act. 6. v. 5. Sur. 11. jun. p. 170.

[Je croi qu'on peut dire même que la fonction des Diacres étoit inferieure à celle des 72. disciples,] 'destinez pour aller annoncer le roiaume de Dieu. [Ainsi aiant été appellez par JESUS-CHRIST même au ministere de la parole comme les Apôtres, il n'y a point d'apparence qu'on le leur ait fait quitter pour les abaisser au ministere des tables,] 'ce que S. Pierre regarde comme une chose qui eust été tout-à-fait contre l'ordre & la raison.

Luc. c. 10. Actor. 6. v. 2.

NOTE XV.

Pour la page 26. §. 18.

Conjectures peu fondées sur la dispersion des premiers Chrétiens.

'Baronius croit que les Galates, à qui Saint Paul dit c. 3. v. 1. *ante quorum oculos Jesus Christus praescriptus est, in vobis crucifixus*, étoient des Juifs qui aiant vû crucifier JESUS-CHRIST, & aiant été convertis après la Pentecôte, s'étoient retirez en Galacie à cause de la persecution qui suivit la mort de Saint Etienne. 'Il croit la même chose de ces Juifs dispersez dans le Pont, dans la Galacie, dans la Cappadoce, dans l'Asie, dans la Bithynie, à qui Saint Pierre écrit sa premiere Epitre; & de ses douze tribus dispersées, à qui S. Jaque addresse la sienne. [Mais d'autres expliquent ces passages d'une maniere fort differente. Et je douterois fort au moins que Saint Paul n'ait parlé dans son Epître aux Galates qu'à ceux qui avoient été Chrétiens avant lui.

Bar. an. 35. §. 1. 2.

Nous ne voyons pas non plus beaucoup d'assurance à la conjecture d'Usserius,] 'qui dit qu'Andronique & Junias parens de Saint Paul convertis avant lui, & des hommes considerables parmi les Apôtres, étoient peut-être venus à Rome dès ce tems-ci, 'Il nous suffit de savoir qu'ils y étoient lors que S. Paul y écrivit.

Uss. p. 643. b. Rom. 16. v. 7.

NOTE XVI.

Pour la page 62. §. 19.

Quand Pilate a écrit à Tibere sur JESUS-CHRIST.

La chronique d'Eusebe ne met la relation que Pilate envoia à Rome sur la mort & la resurrection de JESUS-CHRIST que sous les Consuls de l'an 36. Elle ne la pouvoit pas differer davantage, puisque Pilate fut depossedé du gouvernement de la Palestine dès le commencement de l'année suivante au plûtard.] 'Mais il y a peu d'apparence qu'il ait même attendu jusqu'en l'an 36. à informer l'Empereur d'une chose qui avoit si fort éclaté dès l'an 33. & qui étoit au moins connuë de toute Palestine par la mort de S. Etienne. 'Pearson commence par là l'an 34. a Il y a des manuscrits de la chronique de S. Jerôme qui le mettent en la 21. année de Tibere, qui est l'an 35. [Il ne faut pas néanmoins mettre l'ordre de Tibere en faveur des Chrétiens avant la conversion de S. Paul.

Bar. 34. §. 225. Pearf. an. P. p. 5c. a Euf. chr. n. P. p. 556. c.

Les actes que cite S. Justin peuvent avoir été faits aussi-tôt aprés la mort de JESUS-CHRIST, & n'avoir été envoiez à Tibere que quelque tems aprés, avec la relation de ce qui s'étoit passé depuis.]

NOTE XVII.

Pour la page 62. §. 19.

Endroit de S. Justin corrigé.

'Le Grec de S. Justin porte dans l'endroit que nous citons, ἐκ τῶν γενομένων αὐτῷ. Mais b Casaubon soutient qu'au lieu de αὐτῷ il faut lire αὐτων. Et la traduction latine le suppose ainsi.

Just. ap. 2. p. 84. c. b Casf ex. 16. §. 154. p. 770 l Pearf. an. Paul. p. 50.

NOTE XVIII.

Pour la page 62. §. 19.

Diverses fautes sur ce qui se fit à Rome sous Tibere touchant JESUS-CHRIST.

S. Jerôme dans sa chronique, '& Orose après lui disent que le Senat ordonna que les Chrétiens seroient chassez de la ville. [Celà n'est point dans Tertullien, qui est l'auteur de cette histoire, ni même dans l'histoire d'Eusebe, non plus que dans ce que Scaliger a cru appartenir à sa chronique. Il n'y avoit pas même encore apparemment alors de Chrétiens à Rome. Outre que Tibere témoignant de l'inclination pour eux, c'étoit assez pour un Senat aussi esclave que celui-là, d'éluder la proposition du Prince par une raison qui leur paroissoit plausible, sans s'y opposer directement.

Oros. l. 7. c. 4. p. 209. 1. c.

'Le Févre [celebre Protestant de Saumur] a pretendu rejetter ce que dit Tertullien sur ce sujet. Mais il a été refuté entre les Protestans mêmes par Pearson Evêque de Chestre, qui montre que toutes les raisons dont il pretend s'appuyer, sont ou fausses, ou trop foibles.

Pearf. an. P. p. 64. 65.

NOTES XIX.

Pour la page 63. § 1.

Divers faux actes de la Passion de nôtre Seigneur.

[Les payens inventerent de faux actes de la Passion de JESUS-CHRIST vers le commencement du IV. siecle, comme on le verra dans l'histoire de la persecution de Diocletien §. 43.] 'Il y avoit des actes de Pilate dont se servoient les Quartodecimans, & qui portoient selon quelques exemplaires que JESUS-CHRIST avoit souffert le 25. de Mars ou le 18. selon d'autres. [Ces actes étoient assurément differens des premiers, puisque des gens qui portoient le nom de Chrétiens, n'eussent pas voulu se regler sur l'autorité d'une piece] 'supposée par des payens, & pleine de blasphemes contre JESUS-CHRIST. [Mais quoi que ce fust que ces Actes des Quartodecimans,] 'S. Epiphane en rejette assez clairement l'autorité, ἀπὸ τῶν ἄκτων Πιλάτου, & abandonne leur date.

Epiph. 50. c. 1. p. 420. a. b. Euf. l. 9. c. 5. p. 350. c. Epiph. p. 420. a. b.

Gr. T. h. fr. l. 1. c. 24. p. 19.

' S. Gregoire de Tours pretendoit avoir les actes que Pilate avoit envoyez à Tibere, des miracles, de la mort, & de la resurrection de Jesus-Christ. ' Mais l'histoire qu'il en cite touchant Joseph d'Arimathie, [fait voir que cette piece ne valoit pas mieux que les autres.] ' On a encore aujourd'hui une fausse histoire de N. S. envoyée, dit-on, à Tibere par Pilate, & trouvée à Jerusalem dans un registre du tems de l'Empereur Theodose.

c. 21. p. 17. 18.

Boll. 4. feb. p. 450. d. e.

' Pour la lettre de Pilate à Tibere qui se lit dans la Recapitulation du faux Hegesippe, [c'est peu de se contenter] ' comme fait Baronius, de ne vouloir pas assurer qu'elle soit legitime; *a* puisqu'il est difficile de la lire, sans en connoître aussi-tôt la fausseté, [quoiqu'elle soit ancienne,] puisque l'auteur qui la raporte peut être du IV. ou du V. siecle. ' La même lettre se trouve encore dans un écrit attribué à un Marcel disciple de S. Pierre, ' qui est un ouvrage supposé. *V. la note* 49. Sixte de Sienne *lib.* 2. *p.* 123. la raporte aussi avec quelque difference de style ' qu'on croit venir de quelqu'un qui s'est voulu exercer à la rendre un peu plus élegante.

Bibl. P. t. 7. p. 573. a. b.
Bar. 34. §. 222. 223.
a Cas. ex. 16. §. 154. p. 771. c | Pears. an. 1. p. 50.
Florent. p. 105.
p. 112. a.

' Florentinius en raporte une autre fort differente, trouvée parmi de vieux papiers, qui est comme écrite aussi-tôt après la mort de Jesus-Christ, & datée du 2. d'Avril. [Elle a bien meilleur air que celle de Baronius. Mais je ne croi pas que Pilate eût donné à N. S. le titre de Christ: *De Jesu Christo, &c.* Il marque la conspiration des Scribes & des anciens contre lui, sans parler des Pontifes, qu'il ne manque point de marquer dans l'Evangile : *Gens tua & Pontifices tradiderunt te mihi* : & je ne me souviens point qu'il y parle *de Scribes ni d'Anciens*, qui n'étoient peut-être pas des qualitez fort considerées des Romains. Il dit que les signes qui parurent à la mort de Jesus-Christ menaçoient le monde d'une ruine universelle selon le jugement des philosophes. C'est un témoignage bien fort pour un payen. Je ne sçai aussi s'il trouvoit beaucoup de philosophes à Jerusalem : & je douterois fort qu'il y en eût mené. Mais le fabricateur de la lettre se trahit lui-même, lors qu'il fait dire à Pilate, *Vigent illius discipuli, opere & vita continentiâ magistrum non mentientes, imò in ejus nomine beneficentissimi.* Il falloit au moins quelques mois aprés la Pentecôte pour pouvoir parler de la sorte : Mais on suppose que c'est aussi-tôt après la Passion, & ce semble dès le lendemain, puisqu'il n'y est rien dit de la Resurrection. Les dernieres lignes ne s'entendent point.

p. 112. 113.

NOTE XX.

Pour la page 66. §. 24.

Année du batême de Corneille.

' S. Luc après avoir raporté le voiage de S. Paul à Jerusalem, [qu'on ne peut mettre avant l'an 37.] ' dit que les Chrétiens joüissoient de la paix dans toute la Judée, & que S. Pierre y visitoit toutes les Eglises, ' à quoi il joint le batême de Corneille comme une suite de cette visite. [Mais il est aisé de croire qu'il n'a mis les choses dans cet ordre que pour ne pas interrompre le discours qu'il avoit commencé touchant S. Paul. Ainsi cette suite de sa narration ne nous doit pas empécher de nous rendre aux raisons qui portent à mettre le batême de Corneille dès l'an 35. On les pourra voir dans la *note* 5. sur S. Matthieu. La chronique d'Alexandrie *p.* 542. met ce batême deux ans après l'Ascension.

Act. c. 9. v. 26-30.
v. 31. 32.
c. 10.

NOTE XXI.

Pour la page 66. §. 24.

Sur la Sarone.

' Les geographes mettent une ville de Sarone entre Joppe, Antipatride, & Lydde. *a* C'étoit aussi le nom du pays qui s'étendoit depuis Cesarée jusqu'à Joppé, [& qui comprenoit la ville de Lydde. L'article τὸν qui est en cet endroit dans le grec, marque que S. Luc l'a pris en ce sens.] ' Dans Saint Chrysostôme il y a l'Assarone, [que je ne trouve point dans le livre de S. Jerôme sur les lieux de l'Ecriture.

Sans. | Lubin, p. 95.
a Hier. l. heb. p. 193. a. Ferr.
Chry. in Act. h. 21. p. 197. d.

NOTE XXII.

Pour la page 67. §. 25.

Sur le jeune de Corneille.

[Le texte latin des Actes ne dit point que Corneille jeûnât *b* comme on le lit aujourd'hui dans le grec. *c* Mais on le trouve de même dans le texte de S. Chrysostôme. [Il faut qu'on l'ait lû aussi autrefois dans le latin.] *d* Car S. Augustin & S. Prosper mettent les jeûnes entre les autres bonnes œuvres de Corneille. ' Saint Epiphane l'avoit déja fait avant eux. *e* Je ne trouve point dans le Nouveau Testament d'Oxford que νηστεύων manque dans aucun manuscrit, *f* que dans un de Rome.

b Act. 10. 30.
c Chry. in Act. h. 23. p. 214. b.
d Aug. ps. 26. pr. p. 441. 2. b | Prosp. ad R. p. 306. a.
Epiph. 28. c. 3. p. 112. c.
e Oxon. p. 339.
f p. 651.

NOTE XXIII.

Pour la page 68. §. 26.

Que Corneille doit être regardé comme les premices des Gentils.

' S. Augustin dit en quelques endroits qu'il y avoit déja des Gentils convertis à la foi avant Corneille, & que la question étoit déja émuë dans l'Eglise, savoir s'il les falloit admettre au batême, à moins qu'ils ne fussent circoncis. [Neanmoins à considerer bien tout l'endroit des Actes, & le murmure des Juifs convertis, il est visible que Corneille est le premier qui ait reçû le batême d'entre les Gentils, c'est-à-dire de ceux qui n'avoient point la circoncision, (car les Proselytes & les Samaritains l'avoient) & qu'avant celà on n'avoit pas même la pensée de les recevoir dans l'Eglise.] S. Pierre marque clairement l'histoire de Corneille, lors qu'il dit que c'étoit par sa bouche que Dieu avoit voulu faire entendre aux Gentils la parole de l'Evangile. [Pour l'Eunuque d'Ethiopie, il n'est point certain qu'il fust Gentil : *v. S. Philippe Diacre;* & quand il l'auroit été, c'étoit un cas tout particulier qui n'avoit point de suite pour le corps de l'Eglise, renfermé dans la Palestine & les provinces des environs, puisqu'il s'en alla aussi-tôt en Ethiopie : & son batême ne fut peut-être même sçû que depuis celui de Corneille. Au moins il est visible que ce n'est point celui qui a ouvert l'Eglise à la multitude des Gentils.] ' Saint Augustin même reconnoît assez clairement en d'autres endroits que celà s'est fait dans Corneille. ' Origene dit aussi que c'est le premier des Nations qui a cru, & a été rempli du S. Esprit, & qu'il en est ainsi les premices.

Aug. f. 99. c. 12. p. 526. e | f. 166. §. 6. p. 1087. d.
Act. 15. v. 7.
Aug. ps. 96. pr. p. 442. a. c.
Ori. in Num. h. 11. p. 210. c.

NOTE XXIV.

Pour la page 69. §. 26.

Tout ce qu'on dit de la vie de Corneille, incertain.

' Usuard & les autres Latins font S. Corneille Evêque de Cesarée : [& celà pourroit avoir quelque autorité, s'il n'y avoit apparence qu'ils l'ont pris des Constitutions Apostoliques,] ' qui mettent un Corneille Evêque de Cesarée en Pale-

Boll. 2. feb. p. 280. §. 4.
Const. l. 7. c. 46. p. 327. a.

Palestine après Zachée, sans dire néanmoins
a p.197. e. que ce soit le Centenier.] 'Le silence d'Eusebe
Evêque de la même Eglise rend très-suspect
tout ce qu'on dit de son Episcopat en cette
ville. [Origene qui prêchoit apparemment à
Orì. in Num. h.11. p. 210. c. Cesarée même,] 'se contente de l'appeller
les premices de cette Eglise, [sans dire qu'il
Boll.2. feb. p. 180. d. en ait été Evêque.] 'Les nouveaux Grecs
le font Evêque, les uns d'Ilium, les autres de
Scepsis qui n'en est pas loin, [aiant peut-être
trouvé quelque Corneille entre les premiers Evêques de ces deux Eglises.

Nous avons ses actes dans Lipoman, dans Surius,] 'p. 281. & dans Bollandus. a Baronius reconnoît qu'ils n'ont point d'autorité, & n'en a rien voulu mettre dans ses Annales. 'Beaucoup d'autres choses que les Grecs en raportent, & qu'on peut voir dans Bollandus, n'en peuvent pas avoir davantage. 'Car pour les contes des nouveaux Espagnols, ils ne meritent pas qu'on en parle. 'Je ne sçay pourquoy les Grecs dans leur menologe le traitent de Martyr. 'Ses actes disent qu'il fut mis en prison, '& mourut en paix.

(a Bar. an. 41. §. 9. — Boll.2. feb. p.180.281. — p.179.280. — p. 281. — p.283.a. e.f.)

Bar. 2. feb. 'Baronius veut que l'Eglise de Cesarée soit devenuë la metropole de toute la Palestine à cause du batême de Corneille. [Mais les autres croiront plutôt sans doute que c'est parceque cette ville étoit la premiere de la province, & la metropole civile, comme il est certain qu'elle l'étoit:] 'an. 29. §. 11. & c'est ceque Baronius reconnoît en un autre endroit.

NOTE XXV.

Pour la page 69. §. 27.

De ce qu'on sçait & de ce qu'on ne sçait pas touchant l'épiscopat de S. Pierre à Antioche.

[L'épiscopat de S. Pierre à Antioche est une chose assez embarassée. L'autorité d'Eusebe, de S. Chrysostôme, & de S. Jerôme citez dans le texte ne nous permet pas d'en douter; & celle d'Innocent, de Gelase, & de S. Gregoire nous donne lieu de croire que la memoire s'en étoit conservée dans la tradition de l'Eglise Romaine, aussi bien que dans la Greque, quoiqu'elle puisse aussi l'avoir appris de S. Jerôme, & lui d'Eusebe.] 'Eusebe, S. Leon, [& presque tous les autres] mettent cet épiscopat avant le voyage de S. Pierre à Rome, c'est-à-dire selon Eusebe avant l'an 42. [de sorte que si nous voulons] 'qu'il ait duré sept ans, comme le dit S. Gregoire, a il faut qu'il ait commencé au moins en 36. [Nous ne voyons pas que celà soit impossible. Mais comment accorder ce point avec Saint Chrysostôme,] 'qui dit que quand les Apôtres eurent appris les progrés de l'Evangile à Antioche, [ce qu'on ne peut guere mettre avant l'an 40.] ils y envoyerent S. Barnabé, & n'y furent pas eux-mêmes, comme ils avoient été à Samarie, parce qu'ils ne vouloient pas encore s'éloigner si fort de la Judée? Il est vray que 'Baronius veut que S. Pierre ait pû fonder l'Eglise d'Antioche, & y établir son siege sans y aller; parceque tout celà ne signifie autre chose sinon que par son autorité il l'a érigée en un siege Patriarcal. [Mais je ne sçay si beaucoup de personnes le voudroient suivre en celà.

(Eus. chr. l. Leo, s.80. c. 5. p. 73. — Greg. l. 6. ep. 37. p. 739. c. — a Boll. 22. feb. p.283 a. — Chry. in Act. h.25. p.254. c.d. — Bar. 39. §. 16.)

En supposant que S. Pierre a fondé l'Eglise d'Antioche dés l'an 36.] '§. 14. il faut dire avec Baronius, qu'il n'y a établi que l'Eglise des Juifs, & que l'Evangile n'y a été presché aux Gentils que quelque tems aprés.' Car lors que l'on en eut eu la nouvelle à Jerusalem, on y envoya S. Barnabé, 'qui alla ensuite chercher S. Paul à Tarse. Ils passerent un an à Antioche, '& vinrent à Jerusalem dans le tems qu'Agrippa mit S. Pierre en prison; [C'est-à-dire en 44. comme nous croyons.] 'Ils y vinrent apporter les aumosnes pour la famine, qui arriva l'an 44. selon Eusebe. [L'Evangile ne peut donc guere avoir été presché aux Gentils à Antioche que vers l'an 40.] 'Il est certain encore que S. Barnabé étoit à Jerusalem lors que Saint Paul y vint, [ce qu'on ne peut mettre avant l'an 37.] 'Et S. Paul passa ensuite quelque tems dans la Cilicie avant que de venir à Antioche.

(Act. 11. v. 21. 22. — v. 25. 26. — v. 30| 12. v. 1. 25. — 11. v. 29. 30. — 9. v. 27. — 11. v. 25.)

'Quelques éditions de la chronique d'Eusebe marquent sur la derniere année de Tibere, [qui est l'an 37. de JESUS-CHRIST,] l'épiscopat de S. Pierre à Antioche. Mais celà ne se trouve point dans un grand nombre de manuscrits, ni dans l'édition de Scaliger.] 'La chronique d'Alexandrie le met en la quatriéme année depuis la Passion, [ce qui revient à l'an 36.] & elle peut confirmer ce que nous avons dit que cette Eglise n'étoit alors composée que de Juifs. [Mais elle brouille tout, & il vaut mieux l'abandonner absolument,] 'aussi-bien que les Recognitions pretenduës de S. Clement, dont quelques martyrologes ont tiré une partie de ce qu'ils disent sur le 22. de Fevrier; [& qui ne pourroient servir qu'à nous faire douter si la tradition de l'épiscopat de S. Pierre à Antioche ne viendroit point de cette source corrompuë; ce qui la rendroit tout à fait incertaine, n'aiant qu'un si mauvais fondement.

(Eus. chr. n. p. p. 557. — Chr. Al. p. 542. — Boll. 22. feb. p. 283. b.)

NOTE XXVI.

Pour la page 69. §. 28.

Que S. Pierre peut avoir presché dans l'Asie.

'On remarque que S. Leon dans le denombrement qu'il fait des provinces où S. Pierre avoit presché avant que d'aller à Rome, ne parle point de l'Asie selon plusieurs manuscrits; & on croit qu'il l'a pû omettre à dessein, parce qu'il semble que l'Asie proprement dite,] où est Ephese, ait receu les semences de la foy par le ministere de S. Paul. [Je ne voy pas néanmoins qu'il y ait de preuve que Saint Paul ait presché le premier dans l'Asie plutôt que dans la Galacie, qui n'est pas néanmoins oubliée dans cette énumeration de S. Leon. Au contraire l'épître aux Galates semble donner assez lieu de dire qu'il leur a le premier fait connoître JESUS-CHRIST;] '& c'est ce que dit Theodoret: au lieu que pour l'Asie, nous n'avons que la regle generale de S. Paul, de ne prescher que dans les lieux où d'autres n'avoient point encore presché.

(Leo. s. 80. p. 337. n. 2. — Thdrt. in Gal. pr. p. 262. d.)

Ce qu'il faut donc dire apparemment pour l'Asie & pour la Galacie, c'est que cette regle de S. Paul n'empeschoit pas absolument qu'il ne preschast aux lieux où l'on avoit déja presché, mais où la foy n'étoit pas encore bien établie, sur tout si on ne l'avoit guere preschée qu'aux Juifs, comme il y a apparence que faisoit S. Pierre.] 'Il est certain qu'Apollon avoit presché à Ephese, & qu'il y avoit encore d'autres Chrétiens, avant que Saint Paul y vinst prescher. [Que si la premiere épître de Saint Pierre a été écrite vers l'an 43. comme il le faudroit dire si on vouloit s'attacher absolument à Eusebe, il est certain qu'il y avoit des Chrétiens en Asie & en Galacie long-tems avant que S. Paul y vinst, quand on voudroit soutenir que S. Pierre n'y seroit jamais venu.

(Act. 18. v. 24-27. 19. v. 1.)

On pourroit dire encore que Saint Pierre n'auroit presché qu'en quelques endroits de la Galacie & de l'Asie, & que S. Paul auroit presché dans les autres, comme à Ephese. Mais je ne pense pas que rien nous oblige à celà.]

'Un auteur grec marquant les lieux où S. Pierre a porté la foy, n'y met point l'Asie. [Ainsi il peut bien y avoir eu des exemplaires grecs & latins qui ne

(ap. Occum. t. 1.)

ne lisoient point le mot d'*Asie* dans l'épitre de Saint Pierre, & que ce soit-là la veritable raison de l'omission de S. Leon, s'il est vray que le mot d'Asie ait été ajoûté à son texte.] 'Néanmoins le nouveau Testament d'Oxford ne marque point que ce mot soit omis dans aucun manuscrit grec de l'épître de S. Pierre.

Oxon. p. 578. 658.

'Pearson soutient de son autorité que S. Pierre n'a presché dans aucune des provinces ausquelles il addresse sa premiere épître. [Mais nous ne voyons pas pourquoi son autorité seroit preferée au sentiment commun,] fondé, comme il l'avouë, sur S. Epiphane & S. Jerôme,' & il devoit y ajoûter encore Eusebe qui le dit deux fois. *a* Il pretend que si Saint Pierre n'a été à Babylone en Egypte qu'après avoir presché dans ces provinces, il n'y a jamais été. [Je ne voy point la necessité de cette consequence, ni que rien nous oblige non plus d'avouër que Saint Pierre ait jamais été en Egypte.]

Pearf. post. p. 56. 57. Euf. l. 3. c. 14. p. 71 | 73. a. *a* Pearf. p. 57.

Pour la page 70. §. 28.

NOTE XXVII.

Quelques remarques sur l'abstinence de S. Pierre.

'Nicetas remarque dans son commentaire sur S. Gregoire de Nazianze *p. 659. a.* que ce que ce Saint dit de S. Pierre, qu'il se contentoit d'un sou de lupins pour sa nourriture, est pris de quelque livre dont l'Eglise n'a pas accoutumé de se servir. 'S. Epiphane marque que les Ebionites avoient inseré diverses choses sur ce sujet dans le livre intitulé les Voyages de S. Pierre: [mais il ne parle point de cet article.] 'Les pretenduës Recognitions de S. Clement disent qu'il se contentoit de pain & d'olives, mangeant même rarement des herbes, &c. [& ne parlent point non plus de lupins.]

Cotelr. ap. n. p. 381. d. e. Epiph. h. 30. c. 15. p. 139. c. Recog. l. 7. c. 6. p. 476. 1. a | Clem. h. 12. c. 6 p. 677. c

'S. Clement d'Alexandrie dit qu'il ne mangeoit point de porc: mais il raporte aussitôt après la vision où Dieu luy dit que tout ce qu'il avoit purifié n'étoit point impur. [De sorte qu'il semble ne parler que du tems qui avoit precedé cette vision, auquel il est certain que S. Pierre ne mangeoit ni de porc, ni d'aucune autre viande défenduë par la loy.]' *Je n'ay jamais rien mangé*, dit-il dans cette vision, *qui fust impur & souillé.*

Clem pæd. l. 2. c. 1. p. 149. a. Act. 10. v. 14.

Pour la page 70. §. 28.

NOTE XXVIII.

Sur la chaire de S. Pierre celebrée au mois de Janvier.

'La chaire de S. Pierre à Rome n'est point marquée dans le Sacramentaire de S. Gregoire, ni dans le calendrier Romain du P. Fronto, [& d'Allatius,] ni en divers autres, [ni dans le martyrologe de Bede.] 'Elle est dans Usuard, & dans Adon, *&c.* *b* dans les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerôme, *c* & dans un martyrologe de Languedoc ancien de 900. ans où il est marqué qu'on faisoit la chaire de S. Pierre le 18. de Janvier dans les Gaules sans rien dire de Rome ni d'Antioche, non plus qu'en divers autres endroits de l'antiquité, qui parlent en general de la Chaire de Saint Pierre. Ainsi il semble que les Eglises voulant honorer l'épiscopat de Saint Pierre, celle de Rome l'ait fait le 22. de Fevrier, & celles des Gaules le 18. de Janvier: [Et ceux qui ont voulu marquer toutes les deux fêtes comme les martyrologes de Saint Jerôme, Usuard, & d'autres ensuite, ont appellé l'une de Rome, l'autre d'Antioche.] 'Le P. Quesnel croit aussi que jusqu'à Paul IV. l'Eglise Romaine a celebré l'épiscopat de S. Pierre en general le 22. de Fevrier. [Ce que nous avons dit ne laisse pas de faire voir] *d* que ce Pape en établissant la fête de la chaire de Saint Pierre à Rome au 18. de Janvier par sa bulle du 15. Janvier 1558. a pû dire avec verité, qu'il ne faisoit que rétablir une chose qui avoit déja été autrefois. Il assure même qu'elle se faisoit alors en plusieurs Eglises de France & d'Espagne.

Florent p. 271. 1 | Front. cal. p. 15. Boll. 18. jan. p. 182. §. 5. *b* Flor. p. 261. 1. *c* Mabil. lit. p. 121. Leo, ser. 96. n. p. 378 | Coint. 566. §. 40. p. 74. *d* Bol. 18. jan. p. 82. §. 2. 3.

'Les sermons 15. & 16. *de Sanctis* dans les anciennes éditions de S. Augustin sont sur la Chaire de S. Pierre. Mais le premier a été mis par les Docteurs de Louvain le 74. de ceux qui certainement ne sont pas de ce Pere. 'Les Benedictins ont fait la même justice à l'autre, qu'ils croient pouvoir être de S. Maxime de Turin. [On les a placez après la Conversion de S. Paul, & ainsi on les a raportez à la Chaire d'Antioche, plutôt qu'à celle de Rome. Mais il n'y a rien dans ces sermons qui determine plutôt à l'une qu'à l'autre.] 'Le P. Quesnel nous a donné un nouveau sermon sur cette feste, qu'il a cru d'abord être de S. Leon: 'mais depuis il a reconnu par la difference du style qu'il n'en pouvoit être.

Aug. Lov. t. 10. p. 411. f. B. ap. 194. p. 319. 3. Leo. f. 96. p. 378. pr. §. 3. p. 12.

'On pretend conserver dans Rome la chaire épiscopale de S. Pierre, que Baronius dit être de bois. [Néanmoins des personnes qui ont vû en 1666. celle qu'on destinoit pour placer solemnellement dans l'église de Saint Pierre, assurent qu'elle est d'ivoire, que les moulures en sont anciennes de trois ou quatre cens ans, & que l'on y voit gravez les douze travaux d'Hercule.

Bar. 45. §. 11 | Bol. 18. jan. p. 181. §. 9.

Pour la page 71. § 30.

NOTE XXIX.

Sur l'année de la prison de S. Pierre & de la grande famine sous Claude.

[Il y a quelque chose de difficile à croire dans ce que nous disons, que S. Pierre étant allé à Rome en 42. selon Eusebe & S. Jerôme, fut mis en prison à Pâque l'an 44. à Jerusalem. Cependant c'est ce qu'Eusebe nous oblige de dire,] 'en nous assurant que cette prison de S. Pierre fut aussi-tost suivie de la mort d'Herode Agrippa, 'qui doit être arrivée selon Joseph dans la quatrieme année de Claude [commencée le 24. Janvier 44 *V. les Juifs n.* 17.]

Euf. l. 2. c. 10. p. 47. b. c. Jos. ant. l. 19. c. 7. p. 678. g | 679. e | Usser. p. 559.

a Outre celà la prison de S. Pierre arriva dans le tems que S. Paul étoit venu à Jerusalem apporter des aumosnes pour la famine predite par Agabe. *b* Or Eusebe met cette famine sur l'an 44. & S. Jerôme la place dans sa chronique après la mort d'Agrippa. 'Il paroît en effet par Joseph qu'après la mort de ce Prince elle affligea la Palestine durant plusieurs années. 'On peut juger par l'Ecriture même, que lors qu'il mourut, ou elle étoit commencée, ou elle continuoit encore dans la Judée & dans les provinces voisines. [L'opinion d'Eusebe suit la lettre des Actes,] 'qui raporte la mort du même Prince comme arrivée aussitost après l'emprisonnement de Saint Pierre. 'Et S. Chrysostôme l'a cru sur celà aussi bien qu'Eusebe.

a Act. 11. v. 27. 30 | 12. v. 1. 3. 25. *b* Euf. chr. Jos. ant. 20. c. 3. p. 690. c. Chry. in Act. h. 27. p. 250 b. c | Usser. p. 558. Act. 12. v. 19-23. Chry. in Act. h. 27. p. 249. a | 250. c. d.

[Néanmoins comme il est ordinaire à l'Ecriture de raporter de suite des choses qui sont assez éloignées, il se peut bien faire qu'Eusebe se soit trompé de joindre ensemble ces deux évenemens. Et il s'embarasse en effet beaucoup, puisque selon luy il faut dire & que S. Pierre a écrit dés 43. sa premiere épître, & que néanmoins le nom de Chrétiens, qui y est employé, n'a commencé que la même année. (V. S. Paul.) Nous avons cru être obligez de l'abandonner pour le tems de l'épître de S. Pierre. Si on veut encore l'abandonner pour le tems de la prison du même Apôtre, il faudra la mettre en 42. avant qu'il allast à Rome, comme a fait Baronius. Car nous ne voions rien qui empesche absolument de faire aussi commencer la famine dés ce tems-là.

'Le

Pet. doc. l. 11. c. 12. p. 316. 'Le P. Petau, & le P. Labbe dans sa chronologie, l'ont mise même dés l'an 41. [Mais il n'y a guere d'apparence qu'Agrippa fût déja revenu de Rome cette année-là avant Pâque. *V. la ruine des Juifs* §. 30.

Dans cette incertitude nous n'avons pas cru devoir abandonner Eusebe, qui a été suivi par Calvisius, Usserius *p.* 658.] 'Pearson, &c. & qui a suivi luy-même le sens simple & naturel de l'Ecriture, comme en effet on le doit toûjours preferer aux autres, s'il n'y a des raisons considerables qui en empeschent; ce qui ne nous paroît point ici. Au contraire si l'on veut mettre la prison de Saint Pierre dés 42. avant qu'il eust été à Rome, on sera obligé de dire, selon S. Jerôme & S. Leon, qu'aprés avoir été prescher dans l'Asie & dans le Pont, il n'alla pas de là droit à Rome, mais revint auparavant à Jerusalem. Il sera encore difficile de ne pas faire commencer la grande famine dés l'an 41. ou 42. plusieurs années avant la mort d'Agrippa: ce qui la rendra bien longue,] 'puisqu'il paroît par Joseph qu'elle a duré plusieurs années aprés cette mort. [Mais il ne dit point qu'elle eust commencé auparavant. Divers anciens qui ont dit que S. Pierre étoit allé à Rome pour suivre Simon le magicien, semblent n'avoir pas cru que ce fût la persecution d'Agrippa qui l'ait obligé de quitter la Palestine.

Pearf. an. P. p. 5. — Jos. ant. l. 20. c. 3. p. 690. c.

NOTE XXX.

Pour la page 73. §. 31.

Voyages imaginaires de Saint Pierre.

Sur. 29. jun p. 353. 'Metaphraste fait une grande description des voyages qu'il pretend que fit S. Pierre, aprés qu'il eust été délivré de prison; & dit en un mot qu'il parcourut toutes les provinces de la Syrie & de l'Asie mineure, faisant par tout des Evêques & des miracles, d'où il revint à Antioche, & à Jerusalem pour Pâque, où S. Paul trois ans aprés sa conversion le vint visiter; Que de là il retourna en Asie; Qu'étant à Nicomedie, il receut commandement de Dieu de passer en Occident; Qu'aprés avoir dit adieu aux Chrétiens, il retourna jusques à Antioche, où il fut repris par S. Paul; Que d'Antioche il alla enfin à Rome par l'Asie, la Macedoine, la Grece, & la Sicile; Qu'aiant demeuré peu de tems à Rome, où il fit tomber Simon, & laissa S. Lin pour Evêque, il fut en Espagne, de là en Afrique, & à Carthage, puis en Egypte, & jusques en Thebaïde, & qu'ayant laissé S. Marc à Alexandrie, il eut revelation de se trouver à Jerusalem à la mort de la Vierge; Que de là il revint à Rome, par l'Afrique, passa de Rome à Milan, & jusques en Angleterre, où aiant demeuré long-tems, il eut ordre de Dieu de retourner à Rome, pour y être martyrizé, & qu'ayant trouvé que S. Lin étoit mort, il y établit S. Clement au lieu de lui.

Bar. 44. §. 27. 'Baronius rejette cette narration imaginaire, comme étant sans aucune autorité, & absolument insoutenable en divers points. §. 28. 'Il raporte quelques traditions communes, tant pour les lieux où il a passé, que pour les personnes qui l'ont accompagné: [Et il n'y a pas plus de certitude.] §. 12. 'Il tire d'un passage du Pape Agapet, qu'il a fondé l'Eglise de Constantinople, & qu'ainsi les Grecs modernes ont tort de raporter la fondation de cette Eglise à Saint André. Conc. L. t. 5. p. 49. a. b. 'Mais tout ce que dit Agapet, c'est que S. Pierre a ordonné divers Evêques dans l'Orient.

NOTE XXXI.

Pour la page 73. §. 31.

Que la premiere épître de S. Pierre a été écrite en grec & non en hebreu; à Rome, non à Babylone.

Bar. 45. §. 23. 'Baronius croit que la premiere épître de Saint Pierre a été écrite en hebreu, & traduite en grec par S. Marc, Hier. ep. 150. q. 11. p. 151. b. 'à cause de ce que dit S. Jerôme, qu'on voit par la difference du style de cette lettre & de la seconde, que S. Pierre s'étoit servi de differens interpretes. [Mais je croy qu'on peut voir dans cet endroit même,] que par ces interpretes S. Jerôme entend, non ceux qui traduisoient en grec ce que les Apôtres avoient dit ou écrit en hebreu, mais ceux qui leur aidoient à s'exprimer mieux dans les langues mêmes qu'ils savoient par le don du Saint Esprit, comme étoit S. Tite à l'égard de Saint Paul, *qui divinorum sensuum majestatem*, dit S. Jerôme, *digno non poterat Graci eloquii explicare sermone.*

C. à Lap. in 1. Pet. p. 191. b. c. Ainsi cet endroit ne nous doit point empescher de suivre le sentiment general des interpretes, qui croient que S. Pierre l'a écrite en grec, & qui dans les doutes recourent au grec comme au texte original.

1. Pet. c. 5. v. 13. [Il y a plus de difficulté sur Babylone,] 'd'où S. Pierre dit qu'il l'a écrite. *a* Eusebe dit que c'est Rome qu'il marque par là d'une maniere figurée: mais il le dit par un φασί, [qui peut marquer ou une opinion commune en general, ou en particulier celle de Papias & de Clement d'Alexandrie qu'il venoit de citer.] 'Rufin l'a pris dans ce dernier sens. *b* S. Jerôme dit la chose absolument comme certaine; en quoy il est suivi par *c* Bede & par Oecumenius dans leurs commentaires sur cet endroit de S. Pierre. *d* Pearson attribuë ce sentiment en general à beaucoup de Peres: [Je voudrois qu'il les eust marquez.]

a Eus. l. 2. c. 15. p. 53. b. — Ruf. ib. p. 36. 1. — *b* Hier. v. ill. c. 8. — *c* Bed. t. 5 p. 713 | Oecu. p. 526. a. — *d* Pearf. post. p. 56.

p. 48. 56. 'Il ne les suit pas néanmoins, & veut, [comme la plusspart des Protestans,] prendre le nom de Babylone à la lettre. p. 56. 'Il refute fort bien ceux qui l'entendent de la grande Babylone, montrant que ce sens ne convient point à l'épître de Saint Pierre. p. 49-51. 'Que Babylone n'étoit alors qu'un amas de ruines & une ville toute dépeuplée, p. 51-84. '& qu'aprés le massacre qui s'étoit fait des Juifs en ces quartiers-là vers l'an 40. il n'y en pouvoit rester que peu, ou point du tout, lors que S. Pierre écrivit sa lettre [en 43. ou depuis.]

p. 54-56. 'Il se reduit donc à Babylone d'Egypte, [qui ne paroît pas avoir été en ce tems-là un lieu assez considerable, pour que S. Pierre se donnât la peine de le marquer. Pearson qui n'a rien de particulier à alleguer pour son opinion]' p. 59. c. semble vouloir l'appuyer sur ce que S. Marc, qui est nommé dans cette épître, a presché l'Evangile dans l'Egypte. [Mais ceux qui parlent de ce qu'il a fait dans cette province, n'y meslent point du tout S. Pierre. Ils ne paroissent point non plus avoir sceu que cet Apôtre eust porté la foy dans leur pays. Les Papes l'ont aussi entierement ignoré, lors que voulant raporter à S. Pierre les trois Eglises Patriarcales, ils ont dit que Saint Pierre avoit fondé celle d'Alexandrie par S. Marc.

Il est fort remarquable que Grotius abandonne les Protestans en ce point,] Synops. in Pet. p. 1540. b. 'voulant avec les anciens, que S. Pierre ait écrit de Rome, où, dit-il, aucun Chrétien n'a jamais douté qu'il n'ait été: Et il entre dans la pensée [de Baronius,] qu'il s'est servi de ce terme figuré, pour ne pas faire connoître où il étoit. p. 1541. c. 'Quelques Protestans abandonnant aussi les deux Babylones, veulent que par ce nom on entende Jerusalem. [Mais il vaut bien mieux suivre les anciens, que des con-

conjectures sans fondement de gens qui n'ont nulle autorité.]

Pour la page 73. §. 31. 1

NOTE XXXII.

En quel tems les Juifs ont été chassez de Rome par Claude.

Act. 18. v. 2.

'Lorsque S. Paul vint à Corinthe [vers l'an 52. ou 53.] il y trouva Aquila nouvellement venu d'Italie, προσφάτως, à cause que Claude avoit ordonné aux Juifs de sortir de Rome. [Il semble donc que cet ordre n'avoit eté donné que depuis peu.] Usserius *p.* 669. & Pearson *an. Paul. p.* 11. 12. ont suivi cette opinion, sans s'arrester à Orose, 'qui dit que ce fut en la neuviéme année de Claude, [de JESUS-CHRIST 49.] Orose le cite de Joseph, [où l'on n'en trouve rien aujourd'hui, & même il ne dit pas un mot de cette expulsion des Juifs sous Claude; ce qui est une faute inexcusable ou de luy ou de ses copistes. Tacite n'en dit rien non plus: Et c'est peut-être une marque qu'elle n'eut pas de suite considerable, & que les Juifs obtinrent bien-tôt la permission de revenir. Que si celà est, leur expulsion ne se peut mettre que vers l'an 52. lors qu'Aquila vint à Corinthe. Car si elle a duré, on pourroit dire que l'ordre en ayant été donné en 49. comme veut Orose, Aquila étoit sorti de Rome dès ce tems-là, mais qu'il avoit passé quelque tems en Italie avant que de venir à Corinthe, soit pour voir si l'ordre ne changeroit point, soit parce que ses affaires l'y retenoient.

Orof. l. 7. c. 6. p. 210. 2. b.

Pearſ. an. Paul p. 11. 12.

'Pearson se porte encore à ne mettre l'expulsion des Juifs qu'en 52 parce qu'il croit que ç'a pû être une suite des troubles qui arriverent en Judee sous Cumanus l'année precedente, *V. les Juifs* §. 35. [& celà a sa probabilité: quoique d'ailleurs il semble plus naturel de croire, que les Juifs de Rome étoient plûtôt punis pour les fautes qu'ils commettoient eux-mêmes à Rome, que pour celles où d'autres Juifs pouvoient tomber dans la Judee.]' Suetone porte naturellement à croire que celà se passa de la sorte.

Suet. l. 5. c. 25. p. 544.

Uſſer. p. 669. c.

'Usserius ne se peut persuader qu'il faille entendre JESUS-CHRIST par le *Christ*, que Suetone dit avoir donné occasion à l'expulsion des Juifs.

Pour la page 74. §. 32.

NOTE XXXIII.

Quelques difficultez sur S. Pierre repris par S. Paul.

Aug. B. ep. 28. p. 193. d.

Conc. L. t. 5. p. 622. c.

a Gal. 2.

b Bar. 51. §. 31 | Eſt. in Gal. 2. p. 547. 2.

'S. Augustin a cru que c'étoit apparemment avant le Concile de Jerusalem, que S. Paul avoit repris S. Pierre, '& le Pape Pelage II. le suit en celà. *a* Néanmoins, comme Saint Paul le raporte après avoir parlé du Concile, *b* Baronius, Estius, [& divers autres,] ont cru qu'il valoit mieux suivre cet ordre.

Oxon. p. 482. 483 | Pearſ. poſt. p. 37.

Euſ. l. 1. c. 12. p. 30. d.

[Le latin de S. Paul met en cet endroit le nom de Cephas, au lieu de celui de Pierre:] 'Et il y a encore aujourd'hui des manuscrits grecs, qui portent la même chose. Il y en avoit de même dans les premiers siecles, 'puisqu'Eusebe cite de Saint Clement d'Alexandrie, que quelques-uns disoient que ce n'étoit pas l'Apôtre S. Pierre, mais un des septante disciples, qui portoit comme lui le nom de Cephas. [Neanmoins je croi qu'on ne trouvera point qu'aucun interprete ancien ou nouveau, ait douté que ce fust de S. Pierre que parloit Saint Paul dans cet endroit celebre, & qui a donné matiere à tant d'écrits.] *c* Il paroit que S. Jerôme a lu aussi Cephas en cet endroit: mais il se moque de ceux qui vouloient dire que ce n'étoit pas S. Pierre. 'S. Chrysostôme & S. Gregoire le grand, les refutent aussi. [Outre les raisons dont ils se servent, on peut dire que S. Barnabé ne se seroit pas laissé emporter à l'autorité de tout autre que de S. Pierre.]

c Hier. in Gal. 2. p. 168 b q Eſt. ib. p. 547. 1 | Coteler. ap. n. p. 99. e.

Chry. t. 5. h. 64. p. 719. 720 | Greg. in Ez. h. 18. p. 1294. 2.

Pour la page 471. §. 32.

NOTE XXXIV.

Qu'on ne trouve point de Concile des Apôtres à Antioche.

Alex. t. 2. p. 75.

'Le P. Alexandre croit que quand Innocent I. parle d'une celebre assemblée des Apôtres tenuë à Antioche, il peut bien s'être brouillé, & avoir raporté à Antioche ce qui s'étoit fait à Jerusalem au sujet de l'Eglise d'Antioche. [D'autres, sans accuser ce Pape d'avoir manqué de memoire, croient qu'il y a faute dans son texte, & qu'au lieu d'*apud se*, il y faut lire *pro se*.

Bar. 101. p. 19. 20.

'Baronius raporte ses paroles à un Concile qu'il pretend que les Apôtres ont tenu à Antioche, & dont il dit que Gregoire Evêque de Pessinonte, cita un Canon pour les images dans le VII. Concile œcumenique. 'Turrien pretend avoir aussi trouvé ce Canon, & sept ou huit autres attribuez à un Concile des Apôtres à Antioche, dans un manuscrit de S. Pamphile Martyr, tiré de la bibliotheque d'Origene. 'Le S. Alexandre ne craint pas de démentir Turrien, & de dire qu'il ne merite pas qu'on l'en croie. [Et veritablement il est un peu étrange que Turrien aiant trouvé dans le livre d'un Martyr des Canons des Apôtres, se soit contenté de les donner en abregé, hors celui que Gregoire avoit cité. Ce qu'on peut dire de plus favorable pour lui, c'est qu'il s'est défié lui-même de la foi de son manuscrit, & ne l'a osé produire. Mais il eût mieux fait de marquer au moins son doute.] 'Le P. Alexandre pretend même montrer que ces Canons contiennent plusieurs choses absurdes, fausses, & indignes des Apôtres; '& sur tout que le Canon sur les images cité par Gregoire, est tout-à-fait contraire à l'usage de l'Eglise dans les premiers siecles: 'de sorte qu'il le faut mettre au nombre de tant d'autres pieces fausses, qui ont aussi été citées dans le VII. Concile. [L'auteur grec du Synodique, qui a ramassé tout ce qu'il a pû connoitre de Conciles, & qui en met même quelques-uns qui ne meritent pas ce nom, n'a point cru que l'autorité de Gregoire lui dust faire admettre ce Concile d'Antioche, quoiqu'il conduise son ouvrage jusqu'après le VII. Concile.]

Tur. in Magd. l. 1. c. 25. p. 91. 92.

Alex. p. 740.

p. 738. 739.

p. 740.

p. 742.

Pour la page 75. §. 26.

NOTE XXXV.

Que l'Afrique peut avoir reçû la foi de Rome, mais non de Saint Pierre.

Bar. 58. §. 52.

'Baronius pour montrer que l'Afrique a reçû la foi par S. Pierre, & qu'il en a ordonné les premiers Evêques, cite l'Epître 75. du second, [ou plûtôt du premier] livre de S. Gregoire, où il dit, *p.* 434. *d.* que les Evêques de Numidie avoient demandé, *ut omnes vobis retrò temporum consuetudines servarentur, quas à B. Petri Apostolorum principis ordinationum initiis hactenus vetustas longa servavit.* [Je doute fort que beaucoup de personnes trouvent ce passage bien clair pour ce qu'il pretend.] Il yajoûte deux endroits, l'un de Tertullien, l'autre de S. Cyprien: 'dont le premier ne signifie peut-être autre chose, sinon que la verité qu'il soûtenoit étoit appuyée par l'Eglise Romaine, aussi-bien que par les autres ausquelles les Apôtres ont écrit: mais toûjours il ne

Tert. præſ. c 36. p. 245. b.

Cyp. ep. 41. p. 85. a. ne parle point de S. Pierre : ' Et S. Cyprien dit qu'il recommandoit à ceux qui alloient à Rome de s'unir à l'Eglise Catholique, [c'est-à-dire à la communion de S. Corneille, & non à celle de l'Antipape Novatien.] ' Pour Metaphraste qui fait venir S. Pierre à Carthage, Baronius même rejette son témoignage.

Bar. 44. §. 38.

Aug. s. 43. c. 6. p. 213. f. [Il y auroit plus de raison d'alleguer] ' ce que dit S. Augustin en parlant de S. Pierre : *ad cujus missa per mundum retia cum ceteris etiam populus iste pertinuit*. [Mais il lui est assez ordinaire de regarder Saint Pierre comme representant tous les Apôtres, ou plûtôt l'unité de tout le corps de l'Eglise : Et je croi que c'est le sens de cet endroit.] ' Les Donatistes pretendoient que l'Afrique avoit reçû la foi, ou la derniere, ou au moins l'une des dernieres. ' Saint Augustin le confirme plûtôt que de le nier. [Et celà montre que l'on n'y avoit point alors de connoissance que ni Saint Pierre, ni aucun autre Apôtre y eût prêché. ce qui suffit pour rejetter encore] ' ce que les Grecs disent de Saint Simon, qu'il a prêché dans l'Afrique, & dans la Mauritanie. ' Tertullien dit aussi que les Eglises d'Afrique étoient posterieures à celles de Grece fondées par les Apôtres, ou par des hommes Apostoliques. ' Et on tire la même chose de quelques endroits de S. Augustin. [On ne trouve rien de l'Afrique dans l'histoire de l'Eglise, que sur la fin du deuxiéme siecle.]

Aug. unit. c. 15. p. 151. 1. d. 2. a. — Bar. 44. §. 38. — Tert. de vel. vir. c. 2. p. 193. b. — Lupus in Tert. p. 564.

p. 563 | Tert. præf. c. 36. p. 145. b. ' On pretend que Tertullien marque qu'elle a reçû la foi de l'Eglise Romaine, lors qu'il dit, *Habes Romam, unde nobis quoque autoritas præsto est ... Videamus quid cum Africanis quoque Ecclesiis contesserarit*. [Mais cet auteur est obscur à son ordinaire.] ' Le Pape Innocent I. y est net & formel dans son Epitre à Decence. ' S. Gregoire le Grand étoit aussi persuadé que l'Afrique avoit reçû de l'Eglise Romaine le commencement de son Sacerdoce. [La proximité, & le commerce continuel de Rome & de l'Afrique, donnent tout lieu de le croire.] ' On cite encore pour celà ces paroles de S. Augustin. ' *Et Romanæ Ecclesiæ ..... & ceteris terris unde ad ipsam Africam Evangelium venit .... conjunctus*. [Il est visible qu'elles ne prouvent rien pour Rome : & même elles prouveroient contre, si on les vouloit prendre à la rigueur.

Lup. p. 565. — Greg. l. 7. ep. 32. p. 775. e. — Bar. 44. §. 39. — Aug. B. ep. 43. p. 91. e.

Quand on parle de l'Afrique dans l'histoire de l'Eglise, on n'entend guere que ce que les Romains y possedoient, à la reserve même de l'Egypte, & de la Libye appellée Pentapole, ou Cyrenaïque. Ainsi cette Afrique comprenoit la Libye Tripolitaine, la Proconsulaire où est Carthage, la Byzacene, la Numidie, & la Mauritanie. C'est ce qui faisoit la jurisdiction de l'Evêque de Carthage.]

NOTE XXXVI.

Pour la page 75. §. 28.

Que S. Pierre n'a point prêché à Corinthe avant S. Paul.

Pearf. post. p. 37. ' Il semble que S. Pierre ait prêché à Corinthe avant que S. Paul écrivît sa premiere Epitre aux Corinthiens, ' puisqu'il y marque que quelques personnes s'y autorisoient de S. Pierre. *a* Mais d'autre part il y parle comme s'il n'y eût eu que lui & Apollon qui eussent travaillé jusqu'alors dans cette Eglise. Et il se peut faire en effet que ceux qui s'autorisoient de S. Pierre eussent été convertis par lui en d'autres pays, & fussent ensuite venus à Corinthe; ou qu'ils eussent un respect particulier pour lui par d'autres raisons, comme il est aisé de le croire des Juifs. ' Pearson le nie; [mais je ne voi pas qu'il en ait aucun fondement.] ' Theodoret croit même, [après S. Chrysostôme,] que S. Paul ne se sert des noms de S. Pierre & d'Apollon, & du sien propre, que par figure, & pour épargner ceux qui étoient les veritables chefs de la division.

1. Cor. 1. v. 12. — *a* 3. v. 5. 6 — Bar. 57. §. 3. 4. — Pearf. post. p. 38. — Thdrt. in 1. Cor. 1. v. 12. p. 123. & 3. v. 4. p. 132. b.

Pearf. post. p. 38. Cl. 1. ad Cor. c. 47. p. 14. a. ' Pearson allegue ce que dit S. Clement, que les Corinthiens s'étoient autrefois divisez au sujet de S. Pierre & de S. Paul, & d'Apollon, qui étoit un homme approuvé & estimé d'eux : & il ne peut l'avoir été, ajoûte Pearson, si S. Pierre ne l'avoit vû à Corinthe avant que Saint Paul en parlât dans son Epitre aux Corinthiens. [Je ne voi point de necessité à celà. S. Clement qui veut relever Apollon, a pû alleguer l'estime qu'en faisoit S. Pierre en quelque tems qu'il l'ait connu. S. Pierre a pû le connoître sans l'avoir vû à Corinthe, & même sans l'avoir vû du tout sur le témoignage que d'autres lui en avoient rendu : & nous n'avons point en effet de preuves que S. Paul l'eust vû quand il en parle. On ne peut pas non plus assurer absolument que S. Pierre l'ait connu, & l'ait estimé, puisque S. Clement auroit toûjours pû dire qu'il avoit été *estimé d'eux*, après avoir parlé de deux Apôtres quand il ne l'auroit été que d'un seul; ces expressions abregées & imparfaites étant ordinaires. Il est donc au moins assez incertain, ce me semble, que S. Pierre ait été à Corinthe avant que S. Paul ait écrit aux Corinthiens: mais il est certain de l'aveu de tout le monde, qu'il n'y a pas été avant S. Paul,] ' qui nous assure que c'est lui qui y a posé le fondement de l'Eglise, ' & qu'en y prêchant l'Evangile il n'a point bâti sur ce qu'un autre avoit preparé.

1. Cor. 3. v. 10. — 2. Cor. 10. v. 16.

NOTE XXXVII.

Pour la page 75. §. 33.

Autorité de la seconde Epître de S. Pierre.

[Outre Origene, Eusebe, Didyme, & S. Jerôme citez dans le texte,] ' S. Amphiloque remarque aussi que l'on doutoit de son tems de la seconde Epître de S. Pierre.

ap. Naz. car. 125. p. 194. d.

' Mais à moins qu'on ne dise qu'elle est absolument supposée, & l'ouvrage d'un imposteur, on ne peut douter qu'elle ne soit de cet Apôtre. ' Car elle en porte le nom dans l'inscription ; *a* & elle est d'un des trois Apôtres presens à la Transfiguration de JESUS-CHRIST, *b* ce que Saint Gregoire le Grand regarde comme une preuve capable de lever tous les doutes qu'on pourroit avoir.

Bell. in Pet. p. 381 | Du Pin, p. 106. — 2. Pet. 1. v. 1. — *a* v. 18. — *b* Greg in Ez. h. 18. p. 1395.

Aussi elle a été inserée comme indubitable dans le catalogue des Ecritures par S. Athanase, dans son Epitre pascale & dans sa Synopse *t.* 2. *p.* 39. *e.* 137. Et ce Saint l'employe même contre les Ariens, *orat.* 2. *p.* 322. *c.* Elle y a été inserée de même par S. Cyrille de Jerusalem *cat.* 4. *p.* 38. *a.* par le 60. Canon du Concile de Laodicée *Conc. L. t.* 1. *p.* 1507. *b* par le 47. du 3e Concile de Carthage [en 397.] *ib. t.* 2. *p.* 1177. *b.* par S. Gregoire de Nazianze *car.* 34. *p.* 98. *d.* par Saint Augustin dans le 2. livre de la doctrine Chrétienne *c.* 8. *tome* 3. *p.* 12. 1. *a.* par le Pape Innocent I. *ep.* 3. c. 7. *Conc. L. t.* 2. *pag.* 1256. *e.*

Elle se trouve aussi citée par Saint Cyrille de Jerusalem, *myst.* 4. *q.* 237. *c.* par S. Hilaire *de Trin. l.* 1. *p.* 4. 2. *c.* par S. Macaire *h.* 39. *p.* 203. *c.* par S. Ambroise *de Incarn. c.* 8. *p.* 296. *m.* 297. *b.* par S. Ephrem contre les impudiques *p.* 98. 1. *a.* & en d'autres lieux ; par S. Jerôme contre Jovinien *l.* 1. *c.* 24. 25. *p.* 46. *c.* par un ancien auteur que quelques-uns croient être Jean de Jerusalem, *ap. Chry. t.* 6. *b.* 51. *p.* 399. *a. b.* par Saint Augu-

Augustin sur le pseaume 76. *p.* 343. 2. *c.* & sur le 142. *p.* 676. 2. *c.* & dans la Cité de Dieu où elle est employée comme une autorité certaine *lib.* 11. *cap.* 33. *pag.* 134. 1. *a.* par l'auteur du traité de la vocation des gentils *lib.* 1. *c.* 8. *ap. Amb. t.* 4. *p.* 528. *g.* & par l'auteur du livre *de Singularitate Clericorum ap. Cyp. p.* 528. 2. Origene dans l'homelie 7. sur Josué *t.* 1. *p.* 298. l'attribuë sans difficulté à S. Pierre.

Pour la page 76. §. 33

NOTE XXXVIII.

Tems du dernier voiage de S. Pierre à Rome.

Lact. perf. c. 2. p. 3. 'Lactance semble dire que la persecution que Neron excita contre l'Eglise [l'an 64.] vint du progrès que les predications de Saint Pierre faisoient à Rome. [En ce cas il faudroit dire que Saint Pierre y seroit venu dès l'an 63. ou même dès 58.] 25. ans après la Passion, comme il semble encore que Lactance ait voulu dire. [Nous ne voions rien qui empêche de suivre ce sens; & nous le suivrions, si Lactance le disoit un peu plus clairement. Il est vrai que s'il faut dire que ç'a été-là son dernier voiage à Rome, on ne pourra plus soûtenir,] ap. Eus. l. 2. c. 25. p. 68. b. ' qu'il y vint avec Saint Paul, comme Saint Denys de Corinthe le semble dire. [Mais il seroit aisé d'expliquer les paroles de ce Saint en un autre sens. L'endroit de Saint Athanase *de fug. p.* 713. *b* n'oblige point non plus à dire qu'ils y soient venus ensemble, ni à peu près en même tems. Il faudroit dire encore que la seconde Epître de Saint Pierre a été écrite de Rome, comme la premiere, puisqu'il l'écrivit peu de tems avant sa mort; & rien n'empêche qu'on ne le dise.

Alex. t. 1. p. 496. 497 | 2. Tim. 4. v. 16. 'Il semble au contraire qu'on pourroit croire qu'il n'est venu à Rome qu'après S. Paul, & qu'il n'y étoit pas encore arrivé lorsque cet Apôtre y comparut la premiere fois devant Neron, puisqu'il se plaint d'avoir été abandonné de tout le monde en cette rencontre. Mais cette plainte de Saint Paul ne peut tomber que sur ceux qui eussent été en état de lui donner quelque assistance, & non sur Saint Pierre, qui n'étoit pas pour le défendre devant Neron, n'étant pas apparemment moins persecuté que lui. 2 Tim. 4. 11. ' Quand S. Paul dit aussi que S. Luc seul étoit avec lui, [il est aisé de voir qu'il ne l'entend que de ses disciples ordinaires.] v. 21. ' Et il parle aussi-tôt après de Saint Lin, & de plusieurs autres Chrétiens qui étoient à Rome.

[Quand Lactance diroit positivement que S. Pierre est venu à Rome en 58. & S. Denys de Corinthe qu'il y est venu dans son dernier voiage avec Saint Paul, qui n'y peut-être venu que l'année de devant sa mort, c'est-à-dire en 65. selon ce que nous dirons dans la note 40. il ne seroit pas difficile de les accorder, puisque Saint Pierre peut aisément être retourné de Rome en Orient après l'an 58. & y être revenu avec saint Paul en 65.]

Pearf. post. p. 34-37 | Eus. n. p. 42. 2. d. 'Pearson s'étend beaucoup sur ce passage de Saint Denys, particulierement pour reprendre M. Valois, qui croit qu'au lieu de φυτεύσαντες, il y faut lire φοιτήσαντες, comme il est dans George le Syncelle *p.* 341. *a.* & que S. Pierre & Saint Paul vinrent ensemble en Italie. Ruf. l. 2. c. 25. p. 33. a. 'L'*adventantes* de la traduction de Rufin [donne sujet de croire qu'il a lû aussi φοιτήσαντες. Et quoique cette correction ne paroisse pas necessaire, je ne voi pas non plus qu'il y ait lieu de la condamner.] Pearf. p. 36. 'Car ce que dit Pearson que φοιτήσαντες, seroit de S. Pierre & de S. Paul des disciples & des écoliers, [n'est qu'une chicane indigne de lui : comme si φοιτᾶν ne signifioit jamais qu'aller étudier chez un maître.

Je ne croi pas non plus qu'on puisse soutenir] 'ce qu'il pretend, que ὁμόσε διδάξαντες doivent signifier *audacter docentes.* P. 36. Car je ne croi point qu'il trouve jamais qu'ὁμόσε signifie *audacter* qu'avec ἰέναι, ou d'autres verbes qui signifient *aller.* Ainsi au lieu de ce sens] 'qui n'est que metaphorique, comme Pearson le cite d'Harpocration, P. 37. [il faut lui donner son sens naturel de *simul*, & avouër que toute la faute de M. Valois, est de faire dire à Saint Denys que S. Pierre & S. Paul furent ensemble en Italie, au lieu que ce qu'il dit precisément, c'est qu'ils y enseignerent ensemble. Mais pour ce dernier, je ne croi pas qu'on puisse douter que Saint Denys ne l'ait voulu dire; εἰς Ἰταλίαν peut même insinuer l'autre.

NOTE XXXIX.

Pour la page 77. §. 35.

Quand Jesus-Christ *s'est apparu à Saint Pierre sortant de Rome.*

'Au lieu que S. Ambroise dit que l'on cherchoit S. Pierre, lors qu'il sortit de Rome, Amb. f. 68. p. 100. K. a Bar. 59. §. 7. *a* ce qui suppose qu'il n'étoit point encore arresté, l'histoire de son martyre qui porte le nom de S. Lin *bib. P. t.* 7. *p.* 151. *c.* 154. *c.*' & les actes de S. Processe & de S. Martinien disent qu'il étoit en prison depuis Sur. 2. jul. p. 27. §. 1. 2. neuf mois. [Cette contrarieté est avantageuse à S. Ambroise, puisqu'elle nous donne lieu de croire qu'il avoit tiré cette histoire de quelque source plus pure. Car les ouvrages attribuez à S. Lin n'ont aucune autorité : *v. son titre;* & les actes des SS. Processe & Martinien ne meritent guere d'en avoir, comme nous le dirons dans la note 41.] 'Hegesippe qui a écrit l'histoire de la ruine de Jerusalem, Heges. l. 3. c. 2. bib. P. t. 7 p. 463. a. b dit aussi que S. Pierre se retira sur ce qu'on avoit donné ordre de l'arrester, &c.

'Ce que Jesus-Christ dit alors à S. Pierre, *Je viens à Rome pour être encore crucifié*, est cité dans le commentaire sur le pseaume 101. *v.* 2. Greg. t. 3. p. 411. c. attribué à S. Gregoire. 'Mais on montre *p.* 367. P. 367. que ce commentaire est plûtôt de Gregoire VII. que de S. Gregoire le Grand. 'Origene cite aussi Orig. g. in Jo. t. 11. p. 298. et n. p. 118. cette parole : mais il la cite des actes apocryphes de Saint Paul.

NOTE XL.

Pour la page 77. §. 35.

Pourquoi l'on met la mort de S. Pierre en l'an 66.

Eusebe dans sa chronique met la mort de saint Pierre & de S. Paul, en la même année que mourut Neron, qu'il conte pour la 14. de ce prince, & la 69. de Jesus-Christ. [Tout celà revient à l'an 68. de l'ere commune, que le nombre d'Eusebe precede toûjours d'un an. S. Jerôme le suit dans sa chronique : Et ainsi il ne faut point chercher d'autre sens à ce qu'il dit dans son catalogue des hommes illustres,] 'qu'ils moururent en la 14. année de Neron. Hier. v. ill. c. 1. 5. [Cependant s'ils sont morts le 29. de Juin, de quoi je ne croi pas qu'il y ait lieu de douter, *v. la note* 44. ce ne peut pas avoir été en 68. Neron étant mort cette année-là même, avant le 29. de Juin, comme tout le monde en convient. Car Eusebe & saint Jerôme veulent qu'il ait fait mourir les Apôtres, & aucun auteur ne dit le contraire.

S. Jerôme qui souvent n'est pas bien exact, abandonne Eusebe, & s'abandonne lui-même en un autre endroit,] 'où il dit que Seneque est C. 12. mort deux ans avant S. Pierre & S. Paul. [Car Seneque est mort certainement au mois d'Avril sous le

le Consulat de Vestinus, c'est-à-dire en 65. *v. Neron* §. 20. Ainsi les Apôtres seront morts en 67. dans la 13. année de Neron, ou même dès 66. un an & quelques mois après Seneque.

[Saint Epiphane suit ce dernier sentiment,] Epiph. 27. c. 6. p. 107. c. d. 'puisqu'il met la mort de saint Pierre & de saint Paul en la 12. année de Neron. [Il y faut raporter un auteur grec qu'on a mis sans nom à la tête du commentaire d'Oecumenius sur les Actes.

Oecum. prol. p. 16. 'Car cet auteur écrivant sous le 4. Consulat d'Arcade, & le 3. d'Honoré, indiction 9. [c'est-à-dire en l'an 396] dit qu'il y avoit 330. ans que S. Paul étoit mort. Il semble qu'il écrivoit celà le propre jour de sa fête le 29. de Juin. Il dit que S. Paul est mort en la 69. année depuis la venuë de Jesus-Christ, & en la 36. depuis sa Passion. Nor. epo. p. 19. 2| 405. c. 'L. P. Noris cite cet auteur sous le nom du Diacre Euthale, [sans marquer d'où il a appris son nom & sa qualité.] Il remarque que les mois dont il se sert sont ceux de Gaza, d'Ascalon, & de quelques autres villes de Syrie voisines d'Egypte: [Ainsi il pouvoit être de ces quartiers-là.

Le plus ancien catalogue des Papes, & qu'on Bucher. cycl. p. 269. croit fait l'an 354.] 'porte que S. Pierre & S. Paul souffrirent tous deux le 29. Juin sous le Consulat de Nerva & de Verus. [Comme ce Consulat ne se trouve pas, Bucherius qui a fait imprimer le catalogue, a mis celui de Neron & de Vetus, [qui est l'an 55. Et ce qui fait juger qu'il peut avoir eu raison en celà,] c'est que le même catalogue commence l'épiscopat de Saint Lin, successeur de S. Pierre, sous les Consuls Saturnin & Scipion, [qui sont ceux de l'an 56.] & continuë toute la Cusp. fast. p. 313. a. suite des Papes sur ce même pied. 'Cuspinien suppose qu'il y a en cet endroit *Neronis & Veteris*, [l'aiant lû ainsi, ou aiant jugé qu'il le Boll. ap. t. 1. p. 14-16. l. falloit lire.] 'Cependant Bollandus a mieux aimé lire au même lieu *Nerve & Vestini*, & l'a fait imprimer de la sorte, sans nous avertir de ce que porte le manuscrit: & sur celà il soutient que Saint Pierre est mort en l'an 65. [Mais il importe peu de savoir p. 3. ce que porte ce catalogue,] 'puisqu'il est assez plein de fautes jusqu'à Saint Anthere, [comme il seroit aisé de le montrer. Il est certain au moins que Saint Paul n'est point mort en l'année 55. qui n'est que la premiere de Neron.

Voilà ce que les anciens ont marqué pour l'année de la mort des Apôtres: à quoi il faut joindre l'époque des 25. ans que l'on donne à l'épiscopat de S. Pierre à Rome; ce qui est fondé sur le même catalogue dont nous venons de parler, sur la chronique de S. Jerôme, & sur son traité des hommes illustres *c.* 1. Le catalogue y ajoûte un mois & neuf jours, qui finissant au 29. de Juin, doivent commencer au 20. de May. Ainsi s'il faut commencer cet épiscopat en l'an 42. avec Eusebe & S. Jerôme, il le faut finir en l'an 67. qui est l'opinion de Baronius, du P. Petau, d'Usserius, & de divers autres.]

p. 8-10. 'Bollandus qui met la naissance de Jesus-Christ cinq ans avant l'ere commune, & sa mort l'an 29. de la même ere, met aussi la venuë de S. Pierre à Rome dés l'an 39. Ainsi il ne trouve point de difficulté à mettre sa mort en l'an 65. sous le Consulat de Nerva & de Vestinus: Du Pin, pr. p. 105 trep. p. 44. [& il l'auroit peut être mise,] 'comme fait Mr. du Pin, dés l'an 64. auquel la persecution commença, [s'il n'avoit consideré qu'elle n'a commencé qu'après l'embrasement de Rome arrivé au mois de Juillet, & ainsi après le 29. de Juin, auquel il faut mettre la mort des Apôtres. Mais pour oser mettre cette mort dés 64. ou 65. il faudroit examiner à fond toutes les difficultez de la naissance, & de la mort de Jesus-Christ, à quoy nous n'avons pas crû nous devoir engager.] 'Le P. Pagi qui suit le même sentiment, Pagi, 67. §. 3. l'appuie du témoignage d'Orose, qui dit que le sang des deux Apôtres fut vangé l'autonne suivante par une furieuse peste: & nous apprenons de Tacite qu'il y en eut une fort grande à la fin de l'an 65. [Mais l'autorité d'Orose n'est point fort considerable en matiere de chronologie.] 'En cet endroit même il fait suivre ou la Orof. l. 7. c. 7. p. 211. a. mort des Apôtres, ou la peste par les pertes qui arriverent en Angleterre & en Armenie. [Et néanmoins autant qu'on en peut juger par l'histoire, ces malheurs arriverent plutost en 61. ou 62. qu'en 65. ou 66. *v. Neron.* §. 13. 16.] Il joint à tout celà le tremblement de terre qui ruina trois villes d'Asie: '& on voit par Tacite que ce tremblement étoit arrivé dés l'an 60. Tac. an. 14. c. 27. p. 228.

[Ce qu'il y a de defectueux dans l'opinion de Baronius & des autres qui mettent la mort de Saint Pierre en 67. c'est qu'elle n'est point appuyée des anciens, hors l'endroit de S. Jerôme sur la mort de Seneque. Car l'unique raison de Baronius & de ceux qui le suivent, c'est qu'il est certain qu'il ne la faut pas mettre plustard. Outre ce defaut Bollandus remarque une chose qui n'est point à negliger. C'est que Neron étoit en Acaïe au mois de Juin 67.] 'Car il paroît par Dion qu'il y alla sous Dio, l. 63. p. 716 | 719. a. les Consuls Telesin & Paulin, c'est-à-dire en 66. lors que l'année étoit déja avancée, puisque ce ne fut qu'après le couronnement de Tiridate. *v. Neron* §. 24. 25.] 'Il y étoit déja lors que Cestius luy Jos. l. c. 24. 25. p. 821. f. g. manda la nouvelle de la revolte des Juifs, & de sa défaite arrivée le 8. Novembre de la même année. 'Bollandus dit qu'il en revint au commen- Boll. apr. t. 1. p. 16. a. cement de 68. durant l'hiver. [Celà n'est pas clair.] Car ce qu'il dit qu'il revint durant l'hiver 'est pris d'un endroit de Dion, où χειμὼν paroît Dio, l. 63. p. 723. c. plutôt signifier une tempeste. *a* Suetone ne dit *a* Suet. l. 6. c. 40. p. 635. point non plus, qu'il revenoit encore d'Acaïe, comme Bollandus le pretend, lors qu'il apprit à Naple vers le 19. Mars [68.] les troubles des Gaules. 'Il raporte separément son entrée à Rome à c. 25. 41. p. 605. 636. son retour d'Acaïe, & celle qu'il y fit lors qu'il eut appris que Vindex s'étoit revolté; & il represente ces deux entrées comme assez differentes l'une de l'autre. [On peut seulement juger qu'il fut au moins un an en Acaïe,] 'puisque Dion dit que Dio, l. 63. p. 723. b. toute l'année ne suffisoit pas pour les festes qu'il falloit faire à cause des victoires qu'il y remportoit sur les theatres. 'On voit aussi qu'après le 8. Sep- Jos. bel. l. 5. c. 17. p. 862. c. tembre [de l'an 67.] Vespasien envoya à Neron 6000. Juifs, ἐκ τὸν ἰσθμὸν, dit Joseph. [Il paroît donc que Neron étoit encore alors en Grece, occupé à faire couper l'Isthme de Corinthe, comme les historiens le raportent.

[Si donc il faut dire que Neron étoit present à la mort des Apôtres, il la faut mettre en l'an 66. cette opinion n'aiant rien qui la combatte, étant appuyée par le témoignage de S. Epiphane, & d'un auteur aussi ancien que luy, & le nombre des 25. ans du pontificat de S. Pierre à Rome s'y rencontrant aussi, en ne les prenant que pour 24. ans, & quelques mois, comme fait Baronius qui les commence au 28. Janvier 43. Car rien ne nous empesche de les commencer le même jour, ou tel autre que nous voudrons de l'an 42.] 'Rufin Ruf. in Hier. t. 1. p. 229. b. ne conte que 24. ans. Et si nous voulons nous attacher au nombre de 25. ans, un mois, & neuf jours, il n'y aura qu'à dire, qu'Eusebe a mis un an trop tard l'arrivée de S. Pierre à Rome, ne luy étant pas extraordinaire de se tromper.

[Il faut donc voir si nous sommes obligez de dire que Neron fust à Rome lors que les Apôtres furent martyrizez.] *a* Tertullien dit seulement *a* Tert. scor. c. 15. p. 633. b.

 qu'ils

qu'ils souffrirent dans la persecution de Neron. [Eus. l. 3. c. 1. p. 71. b.] 'Origene se contente aussi de dire que Saint Paul souffrit sous luy. [a l. 2. c. 25. p. 67. c. d.] *a* Eusebe met en un endroit que ce tyran s'emporta jusqu'à faire mourir les Apôtres : mais il se reduit aussitost à dire qu'ils avoient été martyrizez de son tems, καθ' αὐτόν. Et dans sa chronique il dit que ce fut dans la persecution que ce Prince avoit excitée. [Bucher. p. 269.] 'L'ancien catalogue des Papes n'en dit pas davantage.

[Saint Jerôme suit Eusebe dans sa chronique.] [Hier. v. ill. c. 1.] 'Mais dans ses Hommes illustres il dit que ce fut Neron qui fit crucifier Saint Pierre, *à quo crucifixus*, *&c.* [Lact. pers. c. 2. v. 3.] 'Et Lactance avoit déja dit la même chose. [b Prud. de Mart. 12. p. 144. 145.] *b* Prudence dit que S. Pierre fut condanné par les loix de Neron : mais il luy fait donner un ordre exprés pour la mort de Saint Paul ; & qui fut aussitost executé. [Ast. h. 8. p. 148 ⎮ 167. d. e.] 'S. Astere dit de même que ce fut luy qui fit executer l'un & l'autre. [Il seroit difficile aussi de donner un autre sens à ce que dit S. Chrysostôme,] [Chry. in Rom. 2. p. 65. c.] 'que Saint Paul eut la teste coupée, παρὰ τοῦ τότε τυραννοῦντος.

Nous savons bien qu'on peut répondre que ce qui se fait par les ordres generaux des Princes, & par leurs officiers, s'attribuë aisément aux Princes mêmes ; & que ceux qui parlent plus particulierement de Neron, peuvent n'avoir pas été les mieux instruits. C'est ce que nous dirions si nous avions quelque raison considerable qui nous determinast à l'an 67. plutôt qu'à 66. Mais puisque ces deux années nous sont indifferentes, la raison semble nous obliger à choisir celle qui suit plus naturellement les termes des Peres & des auteurs.]

[2. Tim. 4. v. 16. 17.] 'Nous ne saurions douter au moins que S. Paul n'ait comparu devant Neron peu de tems avant sa mort, comme on le voit par sa seconde épître à Timothée. [Clem. 1. Cor. c. 5. p. 94. a.] 'S. Clement dit qu'il fut martyrizé, ἐπὶ τῶν ἡγουμένων. [Celà ne signifie-t-il pas qu'il mourut à la vuë & en la presence du Prince?] [Pears. post. 62.] 'Car s'il vouloit dire seulement qu'il est mort par l'ordre des magistrats, il n'avoit que faire de le dire : [c'étoit une chose commune à tous ceux qu'on executoit, qui ne relevoit point du tout S. Paul.] [p. 62.] 'Que s'il parle de plusieurs princes, [il est trés-ordinaire de le faire, quoiqu'on ne l'entende que d'un seul.

Il est vray, comme nous allons voir, que quelques anciens mettent un an entre la mort de Saint Pierre, & celle de Saint Paul : mais c'est toûjours en mettant celle de S. Paul la derniere. Ainsi celà ne pourroit que nous obliger de mettre celle de S. Pierre dés 65. ce que nous n'osons pas faire, à cause des 25. ans qu'on donne à son épiscopat. Si l'on peut tirer quelque autorité des fautes d'Eusebe, il met la mort des Apôtres dans sa chronique avant la revolte des Juifs, qu'on sçait bien avoir commencé en 66.]

NOTE XLI.

Pour la page 77. §. 35.

Sur les actes de S. Processe & de S. Martinien.

[Sur. 2. jul. p. 27. c Bar. 68. §. 24.] 'Nous avons dans Surius des actes de S. Processe & de S. Martinien, *c* que Baronius croit être d'autant plus fidéles, qu'ils sont plus courts. [Néanmoins des personnes judicieuses trouvent que c'est peu de chose, & qu'ils ne peuvent faire beaucoup d'autorité : Un homme trés-habile croit que pour l'histoire de ces Saints il faut se contenter de ce qu'en dit S. Gregoire. C'est ce que nous suivons, & c'est ce qui fait encore que nous ne nous servons point non plus de ce que ces actes disent de S. Pierre. Ils sont en effet contraires à S. Ambroise, comme on l'a vû dans la note 39. [Sur. 2. jul. p. 27. § 1.] 'Je douterois fort que les termes de *Magistriani*, & de *Mello-principes* fussent en usage dés ce tems-là. Le terme de la *Trinité*, n'est point non plus si ancien dans l'Eglise. On aura sans doute aussi peine à croire que des soldats en demandant le batême, se soient servis de cette expression, *Donnez-nous de l'eau, parce que nous sommes en danger de mourir de soif.* En voilà assez dans le premier article, pour ne pas examiner les autres.

NOTE XLII.

Pour la page 87. §. 36.

Que S. Pierre & S. Paul ont apparemment souffert en même tems.

'Tout le monde, comme je croy, demeure d'accord que S. Pierre & S. Paul ont souffert en un même jour. [Bar. 69. §. 3.] 'Mais Prudence dit que ce ne fut pas en la même année, & que S. Paul ne souffrit qu'un an aprés S. Pierre. [Prud. de Mart. 12. p. 144.] 'S. Augustin dit aussi que quoiqu'ils aient souffert en un même jour, S. Pierre a néanmoins precedé, & S. Paul a suivi. [Aug s. 196. c. 7. p. 1297. c.] 'Il dit même que c'est ce qu'on sçait par la tradition des Peres. [s. 381. p. 1481. a.] *a* Dans un autre sermon qui luy a été long-tems attribué, il est dit de même qu'ils ont souffert en des années differentes. [a 205. ap. p. 340. g.] 'Arator dit encore qu'ils ont souffert à un an l'un de l'autre. [Arat. l. 2. p. 700. a. d.] 'Entre les Grecs, Photius cite un endroit de S. Nil, qui met assez nettement le martyre de S. Pierre avant celui de S. Paul. [Phot. c. 276. p. 1537. a.]

'S. Denys de Corinthe, qui vivoit dans le deuxiéme siecle, dit qu'ils sont morts en même tems, κατὰ τὸν αὐτὸν καιρόν, ce qu'Eusebe a suivi, [Eus. l. 2. c. 25. p. 68. b.] [& l'a ce semble entendu de la même année, puisque dans sa chronique il joint leur mort sous un même Consulat.]

'Le calendrier de Bucherius met la mort de S. Paul sous les mêmes Consuls que celle de Saint Pierre, & le même jour. [Buch. p. 269.] 'S. Epiphane dit aussi qu'ils sont morts la même année. [Epiph. h. 27. c. 6. p. 107. c.] *b* S. Jerôme reconnoît plusieurs fois qu'ils sont morts la même année, aussi bien que le même jour. [b Hier. v. ill. c. 1. 5. 12.] *c* S. Astere joint aussi tellement leur martyre, qu'il paroît n'avoir point du tout cru qu'il y ait eu un an entre deux. [c Aster h. 8. p. 167. d. e.] [Tous ceux qui donnent part à Saint Paul dans la chûte de Simeon le magicien, nous donnent lieu de croire qu'il n'est pas mort aprés S. Pierre.]

'Le Concile de Rome sous Gelase soutient que S. Pierre & S. Paul ont consacré ensemble, *pariter*, l'Eglise Romaine, & ont été couronnez dans le même tems & dans le même jour, *uno tempore, uno eodemque die*, & non en differens tems, comme les heretiques le disoient. [Conc. t. 4. p. 1260. a.] 'On trouve la même chose dans la preface du Code Romain donné par le P. Quesnel, [Leo, cod. p. 11.] [qui croit que ce Code peut être encore plus ancien que Gelase.

Les passages qui separent leur mort sont assurément beaucoup plus considerables en eux-mêmes. Car étant certain qu'ils avoient souffert à peu prés en même tems, dans le même lieu, & en un même jour, ceux qui n'en ont pas sceu davantage ont pû être portez naturellement à croire & à dire qu'ils avoient souffert aussi la même année. Au lieu que ceux qui dans ces circonstances ont dit qu'ils étoient morts à un an l'un de l'autre, n'ont pû le faire raisonnablement sans en avoir des autoritez positives. L'autorité de S. Denys de Corinthe ne suffiroit point pour les combattre, puisque quand il y auroit eu un an entre leur mort, on auroit toûjours pû dire cent ans aprés, qu'ils étoient morts dans le même tems, κατὰ τὸν αὐτὸν καιρόν.

Mais le Concile de Rome satisfait davantage à cette difficulté, en nous apprenant que cette opinion venoit des heretiques, c'est-à-dire apparemment des écrits apocryphes faits ou corrompus par les heretiques. Il faut ajoûter à celà ce que nous avons

avons remarqué dans la note 40. qu'il est difficile que S. Pierre soit mort avant 66. ou que S. Paul soit mort plustard.]

Gr. T. gl. M. c. 29. p. 60. a h. Fr. l. 1. c. 25. p. 20. 'S. Gregoire de Tours suit Prudence dans son livre de la gloire des Martyrs. *a* Dans son histoire de France, il semble dire qu'ils ont souffert en même tems.

NOTE XLIII.

Pour la page 87. §. 36.

Que S. Pierre & S. Paul ont été martyrisez en un même lieu.

Bar. 69. §. 9. 'Baronius aprés avoir dit que Saint Pierre & S. Paul furent conduits ensemble hors de Rome pour être martyrisez, ajoûte qu'on ne peut néanmoins douter qu'ils n'ayent ensuite été separez, & que S. Paul n'ait souffert sur le chemin d'Ostie, & S. Pierre sur la montagne du Vatican, appellée autrement le Janicule. Il n'en cite aucune autorité, §. 15. 'sinon que le Pontifical attribué faussement à Damase, dit que S. Pierre fut enterré au Vatican prés du lieu où il avoit souffert: §. 17. 18. 'ce que Baronius ne reçoit même qu'en disant que S. Pierre fut enterré au bas du Vatican, & qu'il fut martyrizé sur le haut. Il le prouve parce qu'on a depuis peu rétabli une église en ce lieu en memoire du martyre de S. Pierre, & que cette montagne s'appelle presentement le Mont d'or, sans doute, dit-il, à cause de l'honneur qu'elle a receu par la mort de cet Apôtre.

Mabl. it. It. p. 48. 'Les Romains ne conviennent pas tous de ce que dit Baronius, & quelques-uns assignent un autre endroit au martyre de S. Pierre. [Mais quelle que soit aujourd'hui la tradition de Rome, nous apprenons de Prudence qu'elle y étoit du IV. siecle:] Prud. de Mar. 12. p. 144. '& cet auteur dit clairement que la même prairie a été arrosée du sang de S. Pierre, & de celui de S. Paul.

NOTE XLIV.

Pour la page 87. §. 36.

Que S. Pierre & S. Paul sont morts le 29. de Juin, non le 22. de Fevrier.

[Le jour de la feste des Saints n'est pas toûjours une preuve de celui de leur mort, comme on le voit par une infinité d'exemples. Mais c'en est une fort considerable dans ceux qui ont toûjours été extrêmement reverez, & dont on ne peut douter qu'on n'ait fait tous les ans la memoire aussitost aprés leur mort.] Act. M. p. 708. 'Le soin qu'on a eu de rendre ce devoir en Asie à S. Ignace dés le commencement du deuxiéme siecle, Eus. l. 4. c. 15. p. 135. a. b. 'à S. Polycarpe vers le milieu du même siecle, *b* Cyp. ep. *b* & à des Saints beaucoup moins celebres en Afrique dans le troisiéme, [nous oblige de croire que l'Eglise Romaine n'a jamais manqué de rendre le même respect aux deux princes des Apôtres, qu'elle a toûjours considerez comme ses peres & ses fondateurs, & qu'ainsi le 29. de Juin auquel elle celebre solennellement leur feste, est le veritable jour de leur mort.] Uss. an. 67. p. 683. c. 'Usserius quoique Protestant, reconnoît que c'est une verité dont les calendriers de l'Eglise tant Orientale qu'Occidentale nous assurent.

Cyp. diss. 11. c. 14. p. 233-235. 'Ceux qui veulent que l'on n'ait honoré à Rome la feste de S. Pierre & de S. Paul que depuis l'an 250. n'alleguent rien de formel pour leur opinion, c. 15. p. 235. Tert. cor. c. 3. p. 121. d. 'eux qui reconnoissent que dés le tems de Tertullien c'étoit une tradition ancienne & immemoriale dans l'Eglise de celebrer tous les ans le jour de la mort des martyrs.

Leo, f. 80. p. 335. n. 'L'unique difficulté qu'on fait sur celà, c'est que dans des fastes d'un Polemeüs Silvius, qu'on pretend être écrits à Rome l'an 449. il y a au 22. de Fevrier, *Depositio SS. Petri & Pauli*, & rien d'eux au 29. de Juin. D'où quelques-uns veulent conclure qu'on faisoit leur feste au V. siecle le 22. de Fevrier, & qu'on n'a commencé que depuis à la faire le 29. de Juin. [Nous embrasserions cette opinion avec joie, si nous la pouvions croire assez autorisée. Car rien ne nous empescheroit alors de suivre Eusebe, & de mettre la mort des Apôtres le 22. de Fevrier de l'an 68.] Mais il faudroit pour celà combattre tous les monumens de l'Eglise, [dont il y en a de plus anciens que ce Silvius.] 'Car le calendrier donné par Bucherius marque le 29. de Juin la feste de S. Pierre aux Catacombes, & de Saint Paul sur le chemin d'Ostie: Buch. cycl. p. 263. '& le 22. de Fevrier il met *Natale Petri de Cathedra.* p. 267. 'Il marque encore dans le catalogue des Papes que S. Pierre est mort avec S. Paul le 29. de Juin. p. 269. 'Un auteur anonyme dans Oecumenius, que le P. Noris appelle Euthale Diacre, Noris, epo. p. 19. al 405. c. *a* Oecu. prol. p. 16. *a* & qui écrivoit l'an 396. dit que S. Paul eut la teste tranchée à Rome sous Neron le 29. de Juin, cinquiéme du mois appellé Paneme par les Syromacedoniens, & Epiphi par les Egyptiens, le 3. des calendes de Juillet: [tout celà revient au 29. de Juin.]

Aug. f. 295. c. 5. p. 1196. c. 'Il est aisé de juger par les passages que nous avons citez dans le texte §. 37. que la feste de Saint Pierre & de S. Paul se faisoit par tout, & en un même jour, Chry. 2. Cor. h. 26. p. 741. c. 'puisque Saint Chrysostôme dit que le jour de leur mort est connu de tout le monde, & est un jour de feste pour toute la terre. [Il faudroit donc que les Grecs qui le faisoient le même jour qu'à Rome avant l'an 449. en eussent changé le jour avec Rome, pour la faire aussi le 29. de Juin, auquel ils la celebrent aujourd'hui: & c'est ce que la jalousie qu'ils avoient contre les Occidentaux ne permet guere de croire. Nous pourrons voir dans l'histoire de S. Leon que l'on faisoit apparemment à Rome une grande feste de S. Pierre le 22. de Fevrier: mais il paroît en même tems que cette feste étoit particuliere à S. Pierre, & n'étoit point commune à S. Paul.] Pauli. ep. 16. p. 175. 'S. Paulin alloit tous les ans à Rome pour la feste des Apôtres: ep. 13. p. 163. 'mais c'étoit durant l'esté qu'il y alloit, [& non au mois de Fevrier.]

Pagi. 67. §. 4. 'Le P. Pagi pour excuser Silvius pretend que *depositio* en cet endroit ne signifie pas la mort des Apôtres, mais quelque translation de leurs reliques. [Nous n'examinons point si cette explication est recevable ou non. Il nous suffit qu'on ne puisse point tirer de cet endroit que S. Pierre & S. Paul soient morts en un autre jour que le 29. de Juin.]

Cyp. an. p. 62. §. 2. diss. 11. c. 14. p. 235. 'Jean [Pearson] Evêque Protestant de Chestre, qui a travaillé au S. Cyprien d'Angleterre, se fonde aussi sur l'endroit de Polemeüs Silvius, pour dire que S. Pierre & S. Paul furent martyrizez le 22. de Fevrier en l'an 66. & il ajoûte que le 29. de Juin est celui auquel leurs trophées, c'est-à-dire leurs corps qui étoient au Vatican & sur le chemin d'Ostie vers l'an 200. comme il avouë que nous l'apprenons de Caïus, furent transportez en l'an 258. aux Catacombes par le Pape Sixte II. afin qu'ils fussent dans un lieu plus sûr pour tenir les assemblées des Fidéles durant la persecution. Ce qui lui fait dire celà, c'est que Buch. cycl. p. 268. 'dans le calendrier Romain donné par Bucherius, il y a au 29. de Juin *Petri in Catacombas & Pauli Ostiense, Tusco & Basso Conss.*

[J'aime mieux avouër que je n'entens point cet endroit, que d'y fonder une chose de cette importance qui n'y est exprimée que d'une maniere si foible & si obscure. On pourroit même dire que ce Calendrier marque seulement qu'on faisoit une solennité particuliere de S. Pierre aux Catacombes, soit parce que son corps y avoit été autrefois, comme on voit par S. Gregoire & par d'autres que c'étoit la tradition de Rome; soit pour quelqu'autre raison qui ne nous est pas connuë. Si cet endroit

prouve

prouve une translation de S. Pierre aux Catacombes en 258. il ne prouvera guere moins qu'il y etoit encore lors que ce calendrier a ete fait, c'est-à-dire comme on croit en 354. Et qui est-ce qui l'a raporté depuis ce tems-là au Vatican, où il étoit selon le consentement de tout le monde à la fin du même siecle, comme Caïus nous apprend qu'il y étoit dés l'an 210. Il faudra dire par la même raison que S. Paul fut transporté le même jour 29. Juin 258. sur le chemin d Ostie, où nous apprenons encore de Caïus qu'il étoit dés l'an 200.

Cyp an. p. 61. §. 1. Ce qui est un peu surprenant, ['c'est que Pearson dit que ce qui fut fait par Sixte en 258. est raporté à S. Corneille par les Pontificaux, & par une Decretale qu'Isidore luy a supposée: *idem voluit*, dit-il, *&c.* Cependant les Pontificaux & la Decretale de Corneille disent tout au contraire, que ce Pape tira des Catacombes les corps de Saint Pierre & de S. Paul, & les fit transporter le 29. de Juin l'un au Vatican, & l'autre sur le chemin d'Ostie. ' Et comme Baronius avoit combatu cette narration par l'autorité de S. Gregoire, 'Pearson avouë que ce Saint luy est contraire, & il n'y répond qu'en disant hardiment que ce que S. Gregoire raporte n'est pas digne de foi. [Ainsi l'on voit qu'il confond ensemble deux choses toutes differentes, & même contraires.]

Bar. 221. § 3-6.

Cyp. an p. 11. §. 2.

Pour ce qui est du calendrier de Bucherius, s'il ne marque point le martyre de S. Paul le 29. de Juin, il ne le marque point du tout. Car pour le 22. Février, il y a seulement *Natale Petri de Cathedra*; par où il n'a pas sans doute pretendu nous faire entendre qu'on faisoit ce jour-là la fête de la mort de S. Paul: & on peut dire même que cette expression marque trés-mal la mort de S. Pierre. Il seroit de plus assez étrange que la fête du martyre des deux premiers Apôtres fut devenuë moins celebre que celle de leur translation, & encore d'une translation dont la solennité devoit avoir été abolie dès devant la fin du IV. siecle par une autre translation. C'est de cette derniere qu'il eût plûtôt fallu faire la fête.

diss. 11. c. 14. p. 234. ' Dodouel qui veut comme Pearson son maître que la solennité du 29. de Juin vienne de la translation de leurs reliques, met cette translation sous Corneille, 'rejette les Consuls Tuscus & Bassus de l'ancien pontifical, comme une pure bevuë, ' & en un mot avouë qu'il ne sçait si cette translation n'est point une fable, *sive vera, sive commentitia fuerit.* [Ainsi l'Eglise Romaine dès l'an 354. au moins, & toute l'Eglise ensuite aura fait la fête des Apôtres le 29. de Juin à cause d'une translation qui ne fut peut-être jamais.

p. 235.

p. 234.

Il peut bien cependant n'avoir raison qu'en ce dernier point, puisque cette translation sous Corneille ou sous Sixte n'est fondée que sur un passage très-obscur, abandonné par ceux qui pretendent l'entendre & le faire le plus valoir, ou sur des pieces qui n'ont nulle autorité. Outre celà, il faudroit dire que les corps des Apôtres qui étoient au Vatican & sur le chemin d'Ostie du tems de Caïus & du Pape Zephyrin vers l'an 200. ou 210.]

Boll. apr. t. 1. p. 26. d. 'furent transportez delà aux Catacombes avant S. Corneille, (car c'est ainsi que le veulent les Pontificaux;) & reportez aussi-tôt des Catacombes au Vatican & sur le chemin d'Ostie par S. Corneille, [sans qu'on rende aucune bonne raison de tant de changemens, qui étoient même défendus par les loix civiles.] 'Onuphre a cru qu'il avoit fallu ôter du Vatican le corps de S. Pierre sous Heliogabale pour faire une place: mais Baronius soûtient par la situation des lieux, qu'il n'y en a pû avoir de necessité; d'où il conclud avec raison que celà ne s'est point fait: [étant certain que le respect des anciens, pour les corps des Saints les a portez à n'y point toucher sans une grande necessité.

Bar. 221. §. 3.

Ce que nous avons dit que l'Eglise greque faisoit la fête de S. Pierre & de S. Paul le 29. de Juin avant l'an 450. semble recevoir de la difficulté,] 'puisque S. Gregoire de Nysse dit qu'aussi-tôt aprés Noël on faisoit les fêtes de S. Etienne, de S. Pierre, de S. Jaque, de S. Jean, & de S. Paul: Nyss. de Bas. t. 3. p. 479. c. [Mais ce pourroit être une simple memoire, qui n'empêchoit point qu'on ne fist d'autres fêtes de ces Saints aux jours de leur mort. Car on ne pretendoit pas assurément que tous ces Saints fussent morts dans les premiers jours qui suivoient Noël: & on y separoit Saint Pierre d'avec S. Paul. Ou bien ce pouvoit être une pratique particuliere à l'Eglise de Cappadoce, puisqu'on n'eût pas pû dire] 'que le jour du martyre de S. Pierre & de S. Paul étoit connu & celebre dans tout le monde, [s'il ne l'eût point été dans un nombre considerable d'Eglises. Chry. 1. Cor. h 16. p. 741. c.

On peut objecter encore] ' la loi de Theodose le jeune du 1. Février 425. où après avoir parlé de la solennité de Pâque & de la Pentecôte, il ajoûte *que tempore & commemoratio Apostolicæ passionis .... à cunctis jure celebratur.* Car il paroit par là que la fête des Apôtres se faisoit entre Pâque & la Pentecôte. Mais il se pourroit bien faire que les Grecs eussent en ce tems-là une solennité generale des Apôtres; & une particuliere de S. Pierre & de S. Paul au 29. de Juin.] 'Ils font encore aujourd'hui cette memoire generale des Apôtres le 30. de Juin, le lendemain de la fête de S. Pierre. [Que si au lieu de *quo tempore, &c.* on lit *& quo tempore*, celà distinguera tout-à-fait la fête des Apôtres de celle de Pâque & de la Pentecôte. 'Dans le Code de Justinien il y a *& quo tempore.* a On lit dans une homelie attribuée à S. Chrysostôme, que S. Pierre & S. Paul sont morts le 29. de Juin. [Mais on ne sçait point de quel tems est cette homelie.]

Cod. Th. 15 t. 5. l. 3. p. 353.

Menæa, p. 141.

Cod. J. 3. t. 12. l. 6. p. 251.
a Chry. t. 6. h. 30. p. 268. 2.

NOTE XLV.

Pour la page 80 §. 38.

Sur les chaînes de S. Pierre gardées à Rome.

'Baronius remarque qu'il est dit dans les Actes de S. Alexandre Pape, que sous son pontificat on trouva les chaînes dont S. Pierre avoit été lié à Rome. 'Mais il reconnoît lui-même [& avec raison,] que ces actes sont corrompus. ' Il est certain par Arator qu'au VI. siecle on croioit avoir à Rome l'une des deux chaînes dont Herode Agrippa avoit fait lier S. Pierre à Jerusalem: [mais je ne sçai si l'on en peut savoir davantage.] ' On dit, (c'est le terme de Baronius;) que l'Imperatrice Eudoxie femme de Theodose le jeune, qui fut à Jerusalem l'an 439. en raporta ces deux chaînes, qu'elle en donna une à l'Eglise de Constantinople, & envoia l'autre à sa fille Eudoxie mariée à Valentinien III. & qu'Eudoxie fit bâtir à Rome pour la mettre, l'Eglise de S. Pierre aux Liens, nommée aussi le titre d'Eudoxie, sur le mont Esquilin. ' Dès la fin du même siecle, il y avoit des Prêtres de S. Pierre aux Liens. 'Baronius raporte à cette Eglise une inscription où l'on trouve que Theodose II. avec sa femme & sa fille s'étoient acquitez d un vœu. ' Néanmoins dans Gruter, d'où Baronius a tiré cette inscription, on ne voit point du tout à quoi elle se raporte. [Il est certain au moins qu'elle n'a point de liaison avec celle que Baronius met auparavant, *His solidata fides, &c.*] 'puisque dans Gruter il y en a une entredeux, a & que cette premiere n'est autre chose que la fin du premier livre d'Arator. [Ainsi il paroit que le senti-

Bar. 69. § 30.
132. §. 1.
Arat. l. 1. p. 690. 1. f.
Bar. 439 § 4. 7.
Florent. p. 713.
Bar. an. 439. app. p. 16.
Grut. p. 1174. 6.
4. 6.
a Bib. P. t. 8. p. 690. 1. f.

sentiment de Baronius sur la fondation de l'Eglise de S. Pierre aux Liens, est fondé sur quelques conjectures, mais assez foibles, & qui paroîtront en- Flor. p. 713. 714. core plus foibles, s'il est vrai,] 'comme le pretend Florentinius, que le titre d'Eudoxie ait été distingué originairement de l'Eglise de S. Pierre aux Liens.

Bar. 1. aug. a. 'Baronius rejette, comme supposée & pleine de fautes, une lettre attribuée à S. Jerôme sur les chaînes de S. Pierre. Il rejette de la même maniere un sermon attribué à Bede, qui commence par ces Florent. p. 711. mots, *Solennem observantiam*, 'dans le settiéme tome de l'édition de Basle *p.* 501. [Je ne le trouve point dans l'édition de Cologne en 1612. Les fautes que Baronius y remarque, se trouvent aussi dans une piece sur la fête de S. Pierre aux Liens, que nous avons manuscrite, & qui commence par ces mots, *Hujus diei observantiam*. Elle ne vaut quoi que ce soit, ni pour le style, ni pour les choses.

Je ne voi point que Baronius ni Florentinius, raportent rien pour autoriser ce qu'on lit dans les breviaires, que la chaîne apportée de Jerusalem, ayant été mise auprès de celle que l'on conservoit à Rome, elles s'unirent ensemble, & ne firent qu'une seule chaîne. Cependant c'est une chose qui ne se peut croire que sur des autoritez incontestables.

NOTE XLVI.

Pour la page 80. §. 38.

Sur la chaîne de S. Pierre gardée à Constantinople.

Ugh. t. 6. p. 1189. b. 'Les Grecs parlent quelquefois comme s'ils avoient à Constantinople toutes les deux chaînes dont S. Pierre fut lié à Jerusalem par Agrippa: Menæa, 16. jan. p. 191. 'mais d'autres fois ils se reduisent à une. *a* On trouve l'un & l'autre dans un même article d'un grand *a* Sur. 1. aug. p. 5. §. 10. discours sur les chaînes de S. Pierre, fait à Constantinople: [Je ne sçai si c'est par la faute du traducteur.] On voit dans le même discours un assez long narré de la maniere dont cette chaîne a été apportée en la chapelle de Saint Pierre à Constantinople: [mais on voit en même tems que ce ne sont que des conjectures, propres à faire juger qu'on n'en savoit rien du tout. Il n'y est parlé ni d'Eudoxie, ni d'aucune autre personne en particulier.]

Bar. 439. §. 5. 6 | 1. aug. a. 'Metaphraste nous a donné ce discours sous le nom de S. Chrysostôme, ce que Baronius avouë être faux: Et parce qu'il ne peut être de Saint Chrysostôme, il est plûtôt de S. Procle, dit Baro- 1. aug. a. nius; 'ou comme il ajoûte dans ses notes sur le martyrologe Romain, de S. Germain de Constantinople [mort vers 730. C'est-à-dire qu'on ne sçait de qui il est: Et il importe peu de le savoir. Car pour juger de l'estime que nous en devons faire, il Sur. 1. aug. p. 6. §. 23. suffit d'y lire ce qu'il dit,] 'Que S. Pierre portoit toûjours avec lui l'épée dont il avoit coupé l'oreille à Malc, tant pour s'exciter à la generosité, & au ressouvenir de la Passion de JESUS-CHRIST, que même pour s'en servir dans le besoin.

NOTE XLVII.

Pour la page 81. §. 40.

Sur la tradition de faire Pâque le dimanche.

Socr. l. 5. c. 22. p. 285. d. 'Socrate qui dit que les Romains & les autres Occidentaux, raportoient à S. Pierre & à S. Paul la coûtume de ne celebrer jamais Pasque que le dimanche, témoigne en douter beaucoup, & croire que c'étoit plûtôt une simple coûtume locale, qu'une institution des Apôtres. Et en effet, Eus. l. 5. c. 24. p. 193. c. 'S. Irenée raportant l'entretien de S. Anicet avec S. Polycarpe sur ce sujet, dit seulement que saint Anicet se fondoit sur la coûtume des Prêtres qui avoient été avant lui, quoique Saint Polycarpe citast pour l'opinion contraire l'autorité de Saint Jean, & des autres Apôtres avec lesquels il avoit vécu. 'Néanmoins Eusebe dit que dès le tems c. 23. p. 190. c. de S. Irenée, les Romains fondoient leur coûtume sur la tradition des Apôtres, ἐξ ἀποστολικῆς παραδόσεως.

NOTE XLVIII.

Pour la page 81. §. 40.

Si la Tonsure clericale vient de Saint Pierre.

'C'est l'Abbé Ceolfrid, qui attribuë dans Bede à S. Pierre l'institution de la tonsure des Clercs & des Moines en forme de couronne, [telle apparemment que la portent aujourd'hui les Benedictins:] & il fait un grand discours de la difference qui étoit entre la tonsure de S. Pierre, & celle de Simon le magicien, sans dire d'où on avoit appris une chose dont nous ne trouvons aucun vestige dans les sept premiers siecles de l'Eglise.] Car cet Abbé vivoit vers l'an 710. 'S. Germain Evêque de Constantinople, [mort en 730. selon Bellarmin,] dit que cette institution vient de ce que les infidéles raserent S. Pierre par ignominie: & quoiqu'il ne marque point d'où il a tiré ceci, il faut croire néanmoins, dit Baronius, qu'il l'a appris des anciens: [c'est-à-dire qu'il faut recevoir indifferemment tout ce qui est écrit par les anciens & par les nouveaux. Si les tableaux qu'on fait communément de S. Pierre, viennent] 'de ceux qu'on en a eus dès le commencement de l'Eglise, [comme celà peut être, on n'y voit aucune marque de couronne.]

Bed. h. Aug. l. 5. c. 22. p. 248-251. — Bar. 58. §. 115. — Eus. l. 7. c. 18. p. 265. c.

NOTE XLIX.

Pour la page 81. §. 40.

Sur la fausse histoire de Saint Pierre par Marcel, & sur l'abregé de la ruine des Juifs par Hegesippe.

'Florentinius nous a donné depuis peu dans son Florent. p. 103-111. martyrologe une histoire des combats de S. Pierre & de S. Paul contre Simon le magicien, & de la mort tant de Simon que des Apôtres. 'Cette p. 110. 111. histoire porte le nom d'un Marcel disciple de Saint Pierre, & témoin oculaire de ce qu'il raporte. 'Florentinius semble la donner pour bonne; *a* & il 103. *a* 112. ne veut pas néanmoins en répondre. Il s'en remet au jugement des autres, & se contente de dire qu'il ne doute pas qu'elle ne contienne plusieurs choses veritables, & qu'il ne croit point qu'il la faille absolument rejetter. [Mais il n'y a point de milieu: Un homme qui se pretend disciple de S. Pierre, & ne dire que ce qu'il a vû, est un témoin irreprochable, ou un faussaire, & un imposteur indigne de toute créance. Ainsi Florentinius en n'osant pas soûtenir absolument cette piece, la condanne absolument.] Aussi il avouë qu'elle n'a point plû à Hessels Docteur celebre de Louvain, & que quoiqu'elle soit fort commune dans les manuscrits, & que Surius n'ait pû manquer de l'y voir, il ne l'a pas néanmoins voulu donner au public. [Ceux qui voudront avoir des raisons particulieres pour la rejetter, n'ont qu'à la lire. Il la faut mettre au rang des écrits de S. Lin, des Recognitions, & des autres ouvrages de ce genre, où s'il y a quelque chose de vrai, on ne le peut discerner de ce qui est faux, de sorte que c'est perdre le tems que de l'emploier à les lire & à les examiner.]

'On pretend que Marcel qu'on fait auteur de Bar. 7. oct. Flor. p. 102. 901. 902. cette histoire, est celui que l'Eglise honore le 7. Octobre comme martyr avec S. Apulée. Il est parlé

lé de S. Marcel dans les actes des SS. Nerée & Achillée, & on croit que c'est de là qu'Usuard & Adon ont tiré ce qu'ils en disent. Il est marqué dans les martyrologes de S. Jerôme, dont quelques exemplaires le font Evéque.

[Nous n'avons point non plus osé nous servir] 'de ce qu'il y a de S. Pierre dans l'histoire des Juifs qui porte le nom d'Hegesippe, quoique la maniere elevée & agreable dont elle décrit les choses, porte à croire qu'elles sont vraies, parce qu'on desire qu'elles le soient : Mais on ne sçait quel est cet auteur, ni en quel tems il a vécu. Il fait profession ouverte de la religion Chrétienne. Il est visible par son style que c'est un auteur latin, & jamais un Grec n'auroit fait] 'la faute ridicule qu'il commet sur le nom de l'Oronte qui passe à Antioche. [Celà suffit pour le distinguer de l'ancien Hegesippe, qui a vécu dans le second siecle de l'Eglise, quand on n'auroit pas la preuve qu'on tire] 'de ce que le Latin parle de la ville de Constantinople. [Leur genie n'est pas moins different que leur langue, l'ancien aiant écrit avec autant de simplicité que celui-ci a d'élegance & d'élevation d'esprit.

Hegesf. l. 3. c. 1. Bib. P. t. 7. p. 462. 463. — c. 5. p. 465. a. — p. 466. a.

On ne peut donc dire qu'il ait vécu avant le tems du grand Constantin, ni même avant la fin du IV. siecle,] 'puisqu'il dit que Constantinople après avoir été quelque tems la quatriéme ville de l'Empire, s'étoit augmentée jusqu'à mettre Antioche [& Alexandrie] après elle. 'Mais Vossius veut même qu'il n'ait vécu que sur la fin du X. siecle, après qu'Antioche eut été reprise sur les Sarrazins par l'Empereur Nicephore Phocas l'an 968. [& avant qu'elle fust retombée sous la puissance des infidéles:] 'ce qu'on tire de ce qu'il dit que cette ville servoit alors à repousser les Perses, après en avoir été la capitale. [Il est veritablement assez difficile de dire quand Antioche avoit été la capitale des Perses avant le tems des Sarrazins. Car il n'est guere probable qu'Hegesippe ait voulu marquer le tems de Gallien, & d'Odenat mari de Zenobie,] 'quoiqu'il ait raporté un peu auparavant une chose arrivée à Antioche vers ce tems-là. [Les Perses ne garderent point alors Antioche; & si on peut dire qu'elle a été la capitale d'Odenat, ce Prince n'avoit rien de commun avec les Perses, dont il étoit le plus redoutable ennemi.

a. — Voss. h. gr. l. 2. c. 11. p. 230. — Hegesf. l. 3. c. 5. p. 466. a. — p. 465. d.

Mais d'autre part le latin, l'air, & le style de cet auteur, sont si differens de ceux du X. & du XI. siecle, que j'aimerois mieux croire que ces mots, *Persarum quondam caput, nunc repulsorium*, y ont été ajoûtez,] 'comme Vossius le pretend de ceux qui suivent immediatement après. [Et il est visible que l'on a ajoûté les uns ou les autres. Il est visible encore, en ôtant même ce que veut Vossius, que Rome & Alexandrie étoient alors de l'Empire, puisque ce n'est qu'en les comprenant, qu'Antioche en étoit, comme il dit, la quatriéme:] '*Urbs, tertio loco antè ex omnibus quæ in orbe Romano sunt civitatibus æstimata, nunc quarto, postquàm Constantinopolis excrevit, civitas Byzantiorum: Persarum quondam caput, nunc repulsorium* : après quoi suit 'ce que Vossius veut qu'on ôte, & ce qu'on dit ne se trouver point dans des manuscrits: *Prima enim Roma, secunda Alexandria, tertia Antiochia, quarta Constantinopolis*. [Il est visible, dis-je, que Rome & Alexandrie etoient encore alors au monde Romain, comme parle cet auteur. Cependant ni l'une ni l'autre n'en étoit plus au X. siecle.] 'Enfin le P. Mabillon cite deux manuscrits d'Hegesippe, dont l'antiquité fait voir que cet ouvrage a été composé & avant le X. siecle, & même avant le VII.

Voss. h. gr. p. 230. — Hegesf. p. 466. a. — Voss. p. 230. — Mabi. it. It. p. 14.

[Cet endroit touchant Antioche ne nous doit donc point apparemment empêcher de croire que l'ouvrage d'Hegesippe a été composé dans le tems où il y avoit encore des personnes qui cultivoient la langue latine; ce qui n'a guere passé le V. siecle. On sçait que dans ce siecle il y eut plusieurs personnes de qualité, & instruites dans les belles lettres, comme S. Paulin, Sulpice Severe, Aper, S. Eucher, S. Hilaire, &c. qui renoncerent aux esperances du monde, pour ne penser qu'à Dieu & à leur salut. Il est aisé que quelqu'un d'eux, soit qu'il se nommât Hegesippe, soit qu'il ait pris ce nom pour cacher le sien, ait fait cet ouvrage pour s'occuper saintement, & utilement dans son loisir. Il paroît par les descriptions que c'étoit une personne encore assez jeune.] 'Pearson croit aussi que c'est un auteur du IV. ou du V. siecle.

Pears. an. Paul. p. 50.

'Il avoit auparavant composé une histoire des Juifs sur les quatre livres des Rois, ou *des Regnes*, comme il les appelle [selon la maniere de parler des anciens:] & il fit ensuite l'écrit dont nous parlons, qui est une continuation de l'histoire des Juifs depuis le tems des Macabées jusqu'à la ruine de Jerusalem par les Romains. Il n'y fait presque que suivre Joseph, & il en fait lui-même une declaration ouverte dans sa preface. 'On marque qu'il fait quelquefois des fautes en s'en écartant. 'Mais dans l'endroit que Scaliger reprend avec beaucoup d'aigreur, il est autorisé pour le fond par la chronique d'Eusebe, quoique Scaliger pretende, sans en donner de preuve, que cet endroit y a été ajoûté.

Hegesf. l. 1. p. 38. b. — Voss. h. gr. l. 2. c. 14. p. 230. — Eus. chr. n. p. 153. a.

'On marque que cette histoire est citée par Jean de Salisberi [au XII. siecle.] *a* Tritheme l'a aussi connuë : mais il l'attribuë à l'Hegesippe du second siecle. 'Lipse la regarde comme un ouvrage qui n'est nullement à mépriser.

Voss. h. la. l. 3. p. 706. *a* Trit. p. 4. 2. — Tacit. hi. l. 2. n. 38. p. 42.

[Nous n'avons pas cru cependant nous devoir servir de ce que cet auteur dit de S. Pierre; parce que quand même il auroit vécu dans le V. siecle, comme nous le croions sans l'assurer, il est à craindre qu'il n'ait tiré ce qu'il en dit, de quelques-uns des livres apocryphes qui couroient alors : Et il n'a pas l'autorité qu'a S. Ambroise, pour sanctifier en quelque sorte ce qui a passé par sa plume, & pour nous obliger de recevoir avec quelque respect, ce qu'il nous dit, lors même qu'il ne peut nous le faire croire comme certain.]

Après l'histoire d'Hegesippe,' il y a une Anacephaleose ou recapitulation, qu'on attribuë au même auteur: [Mais je ne sçai si l'on en a assez de fondement, étant aisé qu'un autre que lui ait fait un abregé ou un extrait de son ouvrage, en y changeant & y ajoûtant ce qu'il lui plaisoit.] *a* Il y a des endroits qui en sont tirez mot à mot. *b* Ce n'est que dans cette recapitulation qu'on trouve la fausse lettre de Pilate à Tibere sur JESUS-CHRIST, *V. la note* 19.

Hegesf. anac. p. 569. — *a* p. 453. al 571. d e. — *b* p. 573. a.

[Nous avons été bien aises de trouver presque tout ce que nous avons dit d'Hegesippe confirmé par Gronovius, dont les Observations ecclesiastiques imprimées en 1651. regardent particulierement cet auteur.] 'Il ne s'éloigne pas de croire que c'est S. Ambroise même, comme le portent quelques manuscrits & quelques éditions, que Vivés '& M. Valois ont suivies. *c* Il remarque pour celà quantité d'expressions de S. Ambroise qui se trouvent dans cet ouvrage : & comme ce n'est presque qu'une traduction libre de Joseph, qui a pris en grec le nom de Ἰώσηππος, tourné en latin *Josippus* dans cet écrit même, il croit que l'auteur s'est pû donner à dessein le nom d'Hegesippe qui en approche : [ou bien on peut dire que cette traduction portant le nom de *Josippus*, pour celui de Joseph,] 'comme le P. Mabillon l'a trouvé dans un fort ancien manuscrit de Milan, [la corruption en a fait dans la suite *Egesippus* ou

Gronov. obs. eccl. c. 1. p. 6. — Amm. n. p. 108. — *c* Gronov. p. 6. — Mabi. it. It. p. 14.

ou *Hegesippus.*] Gronovius reconnoît que si c'est S. Ambroise, il étoit encore dans le commencement de son épiscopat, ou dans sa premiere jeunesse;] ce qui seroit encore plus probable. Mais je ne sçai si l'on ne trouvera point que le style de cet auteur est trop aisé & trop coulant pour S. Ambroise: & ce Saint a-t-il jamais eu le loisir de faire un si grand ouvrage, qui n'étoit encore que la suite d'un autre de même genre? Car pour la conformité de quelques expressions, il est aisé qu'elles fussent communes à plusieurs dans un même tems.]

c. 21. p. 224. 225.

Pour l'endroit où il est dit qu'Antioche avoit été autrefois la capitale des Perses, ' Gronovius ne marque point que celà ne soit pas dans les manuscrits: & il croit que le meilleur sens qu'on y puisse donner, c'est de le raporter au tems des Seleucides Rois de Syrie & maîtres de la Perse, lesquels on sçait avoir eu Antioche pour capitale.

c. 24. p. 265. 268.

'Il soûtient aussi que l'auteur de la recapitulation est tout different de celui des cinq livres: & il en parle avec un très-grand mépris, aussi-bien que de la pretenduë lettre de Pilate.

NOTES SUR SAINT PAUL.

NOTE I.

Pour la page 38. §. 1.

Sur le tems qu'il a vécu.

Chry. t. 6. h. 30. p. 267. e.

'L'ENDROIT où nous trouvons que S. Paul a vecu environ 68. ans, est une Oraison sur S. Pierre & sur S. Paul, qui est dans le 6. volume des œuvres de S. Chrysostôme. 'Le titre même porte qu'on doute si elle est de ce Pere. [Savilius la met entre celles qui n'en sont pas: & le 6. tome n'est qu'un ramas des pieces qu'on croit porter son nom à faux titre. Aussi nous ne citons pas celle-ci comme une autorité fort considerable, mais parce que nous ne trouvons rien de meilleur, & que nous ne voyons rien qui nous paroisse y être contraire.] ' S. Paul est appellé un jeune homme, *νεανίας*, à la mort de Saint Estienne, [lors que selon cette Oraison il devoit avoir 35. ans. Mais c'est que les anciens appelloient jeunesse ce que nous appellons l'âge viril; d'où vient que] ' S. Augustin dit qu'à l'âge de 30. ans il entroit en sa jeunesse. *a* S. Irenée la conte depuis 30. ans jusqu'à 40. *b* S. Paul étoit certainement déja vieux lors qu'il écrivit à Philemon; [ce que nous mettrons en l'an 62. & ainsi il avoit alors 64. ans, s'il en a vécu 68. étant mort, autant que nous en pouvons juger, en l'an 66. *v. S. Pierre, n.* 40. 42.]

p. 263. e. — Act. 7. v. 58. — Aug. conf. l. 6. c. 11. p. 51. 2. c/7. c. 1. p. 53. 1. *a* Iren. l. 2. c. 39. p. 192. a. *b* Philem. v. 9.

Epiph. 30. c. 16. p. 140. c. d.

'Les Ebionites contoient plusieurs fables, tant de l'extraction & de l'éducation, que de la conversion de S. Paul. [Elles ne valent pas la peine d'être raportées.]

NOTE II.

Pour la page 38. §. 1.

Sur ceux que S. Paul appelle ses parens.

Ori. in Rom. 16. p. 632. b.

'Origene croit que Saint Paul parlant toûjours d'une maniere spirituelle & élevée, appelle ses parens ceux qui lui étoient unis par le batême. [Je ne sçay s'il entend ceux qui avoient été batizez avec Saint Paul, ou ceux qu'il avoit batizez, ou generalement tous les Fidéles. Mais S. Paul même exclud tous ces sens,] ' puisqu'il

Rom. 16. v. 7.

met entre ses parens Andronique & Junie, qui étoient en JESUS-CHRIST [& batizez sans doute] avant luy, ' & qu'il n'y met pas Caius *a* qu'il avoit batizé luy-même.

v. 23. — *a* 1. Cor. 1. v. 14. — Bar. 58. § 57. *b* Bar. 58. §. 59.

b Baronius veut qu'il regarde tous les Juifs comme ses parens. Mais il ne donne point ce titre à Aquila & à Priscille, qui étoient Juifs. Baronius répond que c'est qu'ils étoient assez connus, & assez considerez sans celà. [Je ne pense pas que cette raison satisfasse beaucoup de monde.] 'C'est pourquoi il y en a qui se reduisent à dire qu'il appelle ses parens, ceux qui étoient comme lui de la tribu de Benjamin.

Est. in Rom. 16. v. 7. p. 182.

'Mais il n'y a rien qui nous empesche de croire qu'Andronique & les autres luy étoient parens dans le sens simple & ordinaire. [S. Chrysostôme & Theodoret qui n'ont point expliqué ce terme, l'ont apparemment pris de la sorte.] 'Et celà est visible de S. Chrysostôme. [Il est vray que Luce, si c'est le même que S. Luc, étoit d'Antioche, & peut-être Gentil, *v. S. Luc note* 1.] 'que Timothée étoit de Lycaonie, & Gentil; (car Origene croit que S. Paul le met aussi au nombre de ses parens,) que Jason étoit de Thessalonique, & Sosipatre de Berée en Macedoine, & aussi tous deux Gentils selon Origene. Tout celà est bien éloigné de Tarse dont étoit S. Paul. [Mais il n'est pas extraordinaire qu'une famille soit répanduë en plusieurs endroits fort éloignez: & on voit par S. Timothée même dont la mere étoit Juive, qu'un Juif pouvoit avoir des parens parmi les Gentils.

p. 182. — Chry. in Rom. h. 31. p. 401. — Orig. in Rom. 16. p. 632. b.

NOTE III.

Pour la page 38. §. 1.

Quand l'Apôtre a pris le nom de Paul, & pourquoi.

[Il y a de la difficulté à savoir d'où vient le nom de Paul à l'Apôtre des Nations. 'Origene, ou plutôt Rufin, qui reconnoît avoir ajouté cet endroit, croit qu'il avoit dés le commencement tous les deux noms de Saul & de Paul, & qu'après s'être servi du premier tandis qu'il vivoit parmi les Juifs, il prit l'autre, qui étoit un nom Romain, lors qu'il eut à annoncer l'Evangile parmi les Nations, c'est-à-dire parmi les Grecs & les Romains. 'Et en effet S. Luc commence à le luy donner lors qu'il preschoit en Cypre, & en faisant l'histoire de la conversion du Proconsul Sergius Paulus.

Orig. in Rom pr. p. 458. b. c. — Act. 13. 9.

'Cette circonstance à laquelle S. Luc commence à changer son nom, a donné lieu à S. Jerôme de dire qu'il avoit pris alors le nom de Paul, comme pour marque de cette premiere victoire que JESUS-CHRIST luy faisoit remporter sur le demon [depuis qu'il l'avoit appellé à l'Apostolat,] comme les anciens capitaines Romains prenoient le nom des provinces qu'ils avoient conquises. *c* S. Augustin dit à peu prés la même chose, [& on y peut encore raporter ce qu'il dit autrepart,] *d* qu'il prit le nom de Paul, lors qu'étant Apôtre il commença à prescher. *e* Rufin qui ne suit pas ce sentiment, ne le rejette pas aussi.

Hier. in Philem. p. 259. b. c. — *c* Aug. con. l. 8. c. 4. p. 60. 1. c. *d* f. 315. c 5. p. 1266. a. *e* Orig. in Rom p. 458.

'Mais d'autres [qui ne peuvent pas néanmoins pretendre connoître mieux les vertus Chretiennes que S. Jerôme & S. Augustin,] veulent que cette raison soit indigne de l'humilité de S. Paul; & ils aiment mieux croire que ç'a été le Proconsul même qui a voulu donner son nom à l'auteur de son salut, comme les Romains le donnoient quelquefois pour marque d'affection à ceux qui étoient audessous d'eux.

Bar. an. 36. §. 11. 12.

'S. Chrysostôme dit que l'Apôtre changea de nom lors qu'il fut ordonné à Antioche, comme Saint Pierre [lors qu'il fut appellé par JESUS-

Chry. in Act h. 28. p. 255. c.

CHRIST: mais il ne rend point de raison particuliere de ce changement.] 'S. Astere dit qu'il prit un nouveau nom lors qu'il prit de nouveaux sentimens, [c'est-à-dire dès sa conversion,] 'ce qu'on lit aussi dans un des sermons, qui portent le nom de Saint Ambroise. 'Theodoret dit qu'il n'a point receu de sa famille le nom de Paul; mais qu'il en a été honoré après sa vocation, comme Simon de celui de Pierre, &c.

Aster. h. 8. p. 157. b. Amb. f. 31. p. 43. k. Thdrt. in Rom. v. 1. p. 9. a b.

'Pour S. Augustin qui dit en divers endroits que S. Paul a pris ce nom ou à sa conversion, ou depuis, à cause que dans le latin, il signifie peu ou petit, [il semble avoir plutôt voulu tirer une instruction morale de ce changement, que s'être mis en peine d'en chercher la cause.]

Aug. sp. & lit. c. 7. t. 3. p. 307. 1. c | f. 77. 315. p. 420. b | 1266. a. &c.

'Bede remarque que de son tems le nom de Paul étoit dans le texte grec où il est dit qu'il vouloit se joindre aux disciples lors qu'il vint à Jerusalem [l'an 37. trois ans après sa conversion.] 'Le grec ordinaire y met aujourd'hui le nom de Saul: mais il y a des manuscrits où on lit celui de Paul. 'On le lit aussi dans S. Chrysostôme à la teste de l'homelie 21. *a* Mais lors que le Saint raporte les paroles du texte pour les expliquer, il n'y a ni Paul, ni Saul.] 'Il n'y étoit point non plus dans le latin du tems de Bede, [comme il n'y est point encore aujourd'hui. Et il y a apparence qu'il n'y étoit point non plus originairement dans le grec, mais que pour rendre l'endroit plus clair, les uns ont ajouté à la marge le nom ordinaire de Paul, & les autres auront remis celuy de Saul, voyant que S. Luc s'en servoit encore dans la suite.

Act. 9. v. 26 | Bed. n. retr. t. 6. p. 17. Oxon. p. 335. Chry. in Act. h. 21. p. 195. a. a c. Bed. p. 17.

Quoiqu'il en soit,] 'Bede dit qu'il n'avoit point encore alors le nom de Paul, & qu'il n'a commencé à le porter qu'après avoir converti le Proconsul de même nom. [C'est ce qui paroît le plus conforme aux Actes, & le plus autorisé par les Peres, soit qu'il ait pris ce nom de luy-même pour rendre graces à Dieu de ce grand avantage qu'il luy avoit fait remporter sur le demon, & à cause des Grecs avec qui il commençoit davantage à converser; soit que le Proconsul l'ait obligé de le prendre pour lui donner cette marque de son amitié.]

p. 17.

NOTE IV.

Pour la page 83. §. 1.

Que S. Paul est né à Tarse, non à Giscala.

'Il y en a qui ont dit que S. Paul & sa famille étoient de Giscala petite ville de Galilée; *b* Que tout ce pays aiant été ravagé par les Romains, ils avoient tous été enlevez de leur pays, & transportez à Tarse avec S. Paul alors encore fort petit. S. Jerôme appelle celà une fable, & néanmois il ne le rejette pas. 'Il le raporte même autre part, non plus comme l'opinion des autres, mais comme la sienne propre. [Il y eut assurément du trouble dans la Judée après la mort d'Herode. Si Saint Paul étoit né dès ce tems-là, il avoit 38. ans au moins à sa conversion, & 70. ans quand il mourut. Mais s'il n'étoit point né à Tarse, ni fils d'un bourgeois de Tarse, on ne voit pas comment sa naissance l'eust rendu citoyen Romain. Enfin il nous suffit] 'qu'il nous dise luy-même qu'il est né à Tarse, dequoi assurément S. Jerôme ne se souvenoit pas quand il le faisoit naitre en Judée.]

Hier. in Philem v. 23 p. 263. d | Jos. bell. l. 4 c. 4. *b* p. 868. c. v. ill. c. 5. p. 266. c. Act. 22. v. 3.

NOTE V.

Pour la page 84. §. 2.

Sur le tems de la conversion de S. Paul.

[Il est certain qu'on ne peut pas mettre la conversion de S. Paul plustard qu'en l'an 40.] 'puisqu'il y avoit quatre ans au moins qu'il étoit Chrétien lors qu'il apporta les aumosnes de l'Eglise d'Antioche à Jerusalem vers le même tems que S. Pierre y fut mis en prison, & que le Roy Agrippa mourut, [c'est-à-dire en l'an 44.

Act. 11. v. 26. 30 | 12. v. 1-25.

Toutes les personnes qui ont mieux examiné l'histoire dans ces derniers tems, semblent même convenir qu'il a été converti un an ou deux après la Resurrection; c'est-à-dire, selon les auteurs que nous suivons, en 34. ou en 35. Il n'y a pas de raisons bien fortes pour se determiner à l'une de ces deux années plutôt qu'à l'autre.] 'Car ce que l'on dit que Saint Paul a servi JESUS-CHRIST durant 35. ans, [qui se terminant au plustard à l'an 66. *v. S. Pierre n.* 40. 42. devroient commencer dés l'an 31. ou 32.] n'est tiré que d'une homelie attribuée à S. Chrysostôme, [que les plus savans reconnoissent au moins être fort suspecte: outre que ces sortes de contes ne passent jamais pour des preuves convaincantes, étant rare qu'ils soient exacts.

Bar. 36. §. 2 | Chry. t. 6. h. 30. p. 267. e.

Il faut dire la même chose d'un autre endroit qui est veritablement de Saint Chrysostôme,] 'où on trouve qu'en moins de 30. ans il a converti les Romains, les Perses, &c. [Car si nous commençons ces 30. ans à sa conversion, nous ne la pourrons mettre au plutost qu'à la fin de l'an 36. Mais on pourroit ne les conter que depuis que Saint Barnabé l'amena à Antioche, qui est proprement le tems où il a commencé à prescher avec quelque éclat.

Chry. t. 5. h. 44. p. 512. b.

L'autorité des martyrologes d'Usuard, d'Adon, & d'autres, qui disent que la conversion de S. Paul arriva la seconde année d'après l'Ascension, n'est point une autorité fort considerable,] 'quoi que Baronius puisse dire pour la relever; [& elle peut aisément s'accommoder à toutes les deux opinions, quand même on s'attacheroit au 25. de Janvier, ce qui n'est point necessaire, comme nous le dirons dans la suite. Il est difficile que ce qui est raporté dans les Actes entre la mort de S. Estienne & la conversion de S. Paul, se soit fait en un mois de tems. Mais il suffit que S. Philippe ait pû commencer dans ce tems-là à prescher à Samarie. Car celà supposé, l'Ecriture a pû, selon l'ordre de toutes les histoires, raporter toutes les suites de cette predication, & de ce qui regarde S. Philippe, avant que de parler de la conversion de S. Paul, quand même elle seroit arrivée avant une partie de ces suites. Quoiqu'il en soit, cette difficulté est assez peu importante, puisqu'en mettant la conversion de Saint Paul en 34. ou en 35. on ne laisse pas de pouvoir toûjours mettre son voyage de Jerusalem en 37. & de regler sur celà toute la suite de son histoire.

Bar. 36. §. 3.

Ce qui fait donc que nous aimons mieux la mettre, non en 35. (comme font Baronius, qui conte 36. Usserius, & Pearson dans ses annales de la vie de S. Paul,) mais en 34. c'est que] 'ceux qui suivent davantage ces chronologistes, les abandonnent en ce point. Et de plus y aiant toute apparence que les Juifs étoient en paix avec Aretas maître de Damas, lors que S. Paul y fut faire valoir les lettres du grand Pontife, il vaut mieux éloigner ce voyage de la fin de Tibere, dans les dernieres années duquel il y eut guerre entre Aretas & Herode Tetrarque de Galilée soutenu par les Romains.] S. Chrysostôme dit que S. Paul fut converti aussi-tost après la mort de S. Estienne. 'S. Astere dit qu'il avoit encore les mains teintes de son sang. [La suite des Actes porte naturellement à le croire: & s'il y a quelque difficulté à le mettre un mois après, il n'y en a point à le mettre huit ou dix mois plustard. Car comme nous avons dit, rien ne nous attache au 25. de Janvier. Ni les breviaires d'aujourd'hui, ni les martyrologes d'Usuard, & d'Adon qui marquent ce jour-là la conversion de S. Paul, ne sont pas des autoritez qui nous puissent lier dans une chose si ancienne.

Spond. Lancelot. Chry. t. 5. or. 13. p. 173. d. e. Ast. or. 8. p. 149. b.

cienne. Les Grecs n'en font point. Le martyrologe de Bede n'en marque rien. Ainsi on n'a pas droit de pretendre que cette feste ait toûjours été dans l'Eglise, & on ne peut pas nous empescher de croire que quand on a commencé à la faire, on l'a mise le 25. de Janvier, ou par hasard, ou par quelque raison particuliere qui n'avoit point de liaison avec le jour de cette conversion.] Flor. p. 282. 1. 'Et l'on voit en effet dans Florentinius que les plus anciens martyrologes avoient ce jour-là non la conversion de S. Paul, mais une translation de ses reliques à Rome. [Le calendrier Romain du P. Fronto ni celui d'Allatius ne marquent rien du tout pour le 25. de Janvier.] Sacr. p. 22. 'Le Sacramentaire y met sa conversion.

Pour la page 85. §. 3.

NOTE VI.

De quelle maniere S. Paul a vû JESUS-CHRIST *dans sa conversion.*

[Les termes de l'Ecriture portent naturellement à croire que S. Paul a vû JESUS-CHRIST des yeux du corps dans sa conversion;] Hil. de Tr. l. 3. p. 17. 1. a. '& S. Hilaire dit qu'il vit son humanité. [Je ne croy pas qu'on puisse dire que cet éclat qu'il vit d'abord, & qui fit qu'il demeura aveugle, l'en ait dû empescher.] Aug. s. 279. p. 1129. f. g. 'S. Augustin dit qu'il voyoit JESUS-CHRIST dans le tems où il étoit aveugle pour tout le reste, & y trouve une belle figure de l'état où doit être un homme vraiment converti.

Chry. t. 5. h. 13. p. 175. b. c. 'Néanmoins S. Chrysostôme dit qu'il ne le put voir, *a* & qu'il ne le vit que par les effets. *a* in Act. h. 20. p. 190. 191. *b* S. Astere dit aussi qu'il ne le vit point sous une forme humaine, mais sous la figure de cet éclair de feu & de lumiere, de la même maniere que Moyse avoit vû Dieu, sous la figure du buisson ardent. *b* Ast. or. 18. p. 151. 153. [Cependant il est difficile de douter que, soit en cette occasion, soit en quelque autre,] 1. Cor. 9. v. 1 | 15. v. 5-8. 'JESUS-CHRIST ne se soit apparu à lui de la même maniere qu'il s'est apparu depuis sa resurrection à S. Pierre, aux autres Apôtres, aux 500. freres, *&c.* C'est pour prouver sa resurrection qu'il dit qu'il l'a vû. Act. 9. v. 17. 27 | 22. v. 4 | 26. v. 16. 'Les termes mêmes par lesquels il est dit qu'il l'a vû dans sa conversion, [sont bien forts & bien précis, pour y pouvoir donner aucune explication.]

Pour la page 86. §. 4.

NOTE VII.

Ce qu'on dit du martyre d'Ananie, incertain.

Boll. 25. jan. p. 613. §. 2. 3 | 614. f. 'Ce que les Grecs & le martyrologe Romain après eux disent de Saint Ananie, qu'il fut lapidé par ordre du Gouverneur Lucien, [n'est pas une chose aisée à croire, puisque les Romains ne condannoient point à être lapidé. Et aussi elle n'est point du tout autorisée: car les anciens n'en disent rien,] p. 613. 614. '& les Actes que Bollandus en raporte, [sont dignes de la reputation de Metaphraste,] All. de Sim. p. 127. 'à qui Leo Allatius les attribuë. *c* Ils portent qu'Ananie fut martyrizé à *Bethagaure d'Eleutherople*; *c* Boll. 25. jan. p. 613. e. [& ainsi dans la Palestine, qu'on ne trouve point cependant avoir eu aucun Lucien pour Gouverneur dans tout le tems qu'on peut donner à la vie du Saint.

[Nous ne nous arrestons pas non plus à ce que] Boll. 25. jan. p. 1151. a. 'Bollandus dit de son Chef transporté de Rome à Prague en Boheme, [parce qu'on ne nous donne sur celà aucun monument authentique.]

Pour la page 86. §. 4.

NOTE VIII.

Comment S. Paul a receu le S. Esprit, & s'il a eu d'abord le don des miracles.

Act. 9. 17. 'JESUS-CHRIST avoit envoyé Ananie afin que S. Paul fust rempli du S. Esprit. [Il receut donc le S. Esprit avec le batême, soit aussi-tost après selon la regle commune, par le ministere d'Ananie, qu'on peut aisément croire avoir été Evêque,] 'soit dés auparavant par une voie extraordinaire, comme Corneille, & dés qu'Ananie lui eut parlé, s'il faut s'arrester à la pensée de Saint Chrysostôme. Chry. n. h. 20. p. 291. a. [Le premier est le plus naturel, & le plus aisé à croire: & il semble que c'est ce qu'a voulu marquer S. Jerôme,] 'lors qu'il a dit qu'Ananie avoit donné le Saint Esprit à S. Paul. Hier. in Lucif. c. 3. p. 138. c. [Mais il nous embarasse] en disant de la même maniere, que Philippe, qu'il reconnoît avoir été le Diacre, a aussi donné le Saint Esprit à l'Eunuque. [Je ne sçay pas bien quelle peut avoir été sa pensée. On verra sur S. Philippe Diacre ce qui regarde l'Eunuque.]

'S. Chrysostôme dit que Dieu pour humilier S. Paul, & faire davantage paroître sa foy, ne luy donna point le don des miracles en lui donnant le Saint Esprit. Chry. in Act. h. 20. p. 251. b. [On ne voit pas bien quelle preuve il peut avoir euë de celà.] *a* Il est certain que Saint Paul a eu ce don dans la suite de sa vie, *a* Act. 19. v. 11. 12 | 20. v. 10. *b* aussi bien que les autres dons exterieurs du S. Esprit. *b* Aug. gest. P. c. 14. p. 442. 2 | 426. 1. 2.

Pour la page 86. §. 4.

NOTE IX.

Si S. Paul a été marié.

'S. Clement d'Alexandrie dit que S. Paul étoit marié lors qu'il écrivoit aux Philippiens, & aux Corinthiens. Cl. Al. str. 3. p. 448. b. 'Et Eusebe cite ses paroles comme pour les approuver. Eus. l. 3. c. 30. p. 102. a. *c* Origene dit que les uns le croyoient, & que d'autres le nioient, & il laisse la chose indecise. *c* Ori. in Rom. t. v. 1. p. 459. b.

d S. Methode dit assez nettement qu'il vivoit dans la viduité & la continence lors qu'il se proposoit pour exemple aux Corinthiens. *d* Meth. conv. p. 45. a. *e* S. Chrysostôme dit que S. Jean Batiste & S. Jean l'Evangeliste ont été vierges, que S. Pierre & S. Paul ont été illustres pour la continence. *e* Chry. virg. c. 82. t. 4. p. 350. d. *f* Pour le passage de S. Ignace qui met nettement S. Paul au nombre de ceux qui ont vécu dans le mariage, tout le monde le pretend corrompu, ou avoue qu'il est supposé. *f* Dall. de Ign. p. 353. &c. | Uss. in Ign. pr. p. 121. &c.

'Tertullien paroît l'avoir cru non seulement continent, mais même vierge. Tert. monog. c. 3. p. 674. b. *g* Saint Epiphane semble dire la même chose. *g* Epiph. 58. c. 4. p. 492. b. *h* S. Jerôme rejette absolument l'opinion contraire. *h* Hier. ep. 22. p. 140. d. *i* S. Chrysostôme ne veut point aussi qu'on dise qu'il parle de sa femme dans l'épître aux Philippiens. *i* Chry. in Philip. h. 13. p. 114. b. c. *k* Theodoret fait la même chose, & pretend même qu'il est plus probable qu'il n'avoit point du tout été marié que non pas qu'il fust veuf, à cause de l'âge où il avoit été converti; *k* Thdrt. ib. p. 338. 339. [ce qui paroît néanmoins plutôt contre lui, étant rare que ceux qui veulent se marier ne l'aient pas encore fait à 35. ans.] Il allegue encore ce que dit S. Paul aux Corinthiens in 1. Cor. p. 149. c. *ep.* 1. *c.* 7. *v.* 7. 8. *Je voudrois que tous les hommes fussent en l'état où je suis... Pour ce qui est de ceux qui ne sont point mariez, & des veuves, je leur declare qu'il leur est avantageux de demeurer en cet état, comme j'y demeure moy-même.*

[Ces paroles prouvent assurément que soit qu'il eust une femme, soit qu'il fust veuf, soit qu'il fust vierge, il avoit fait profession,] 'comme dit Saint Augustin, d'une continence parfaite. Aug. ep. mon. c. 32. t. 3. p. 504. c. c. *l* S. Clement d'Alexandrie & Origene en tombent d'accord: *l* Cl. str. 3. p. 448. c | Ori. in Rom. p. 459. [& c'est tout ce que nous en pouvons apprendre par l'Ecriture.]

Pour la page 87. §. 5.

NOTE X.

Que S. Paul a pû demeurer long-tems à Damas & peu en Arabie.

m Au lieu que plusieurs croyent que S. Paul fut *m* Bar. 37. §. 1 | Uss. p. 645. a.

Cap.h. Ap. p. 9.

peu de tems en Arabie, parce que S. Luc ne dit pas même qu'il y ait été : ' Louis Capelle croit qu'il y passa la plus grande partie des trois ans qui s'écoulerent entre sa conversion & son retour à Jerusalem, parce qu'y aiant un grand commerce entre les villes de Damas & de Jerusalem, on ne voit pas comment les Chrétiens de Jerusalem auroient ignoré, comme ils faisoient, la conversion de S.Paul, s'il eust presché durant près de trois ans à Damas. [Mais nous apprenons de l'histoire que dans ces trois ans mêmes, qui sont les dernieres années de Tibere, Aretas Roy d'Arabie & maître de Damas faisoit la guerre à Herode Tetrarque de Galilée, & que les Romains prirent part à cette guerre en faveur d'Herode. *V. la ruine des Juifs* §. 10. Ainsi il est aisé qu'il y ait eu alors peu de commerce entre Damas & Jerusalem.]

NOTE XI.

Pour la page 88. §.6.

Si S. Paul a disputé à Jerusalem avec les Gentils.

Chry. in Act. h. 21. p. 196 c. Front. p. 625 C à Lap. p. 181. 1.

'Le texte grec de S. Luc porte que S. Paul disputoit à Jerusalem, πρὸς τοὺς ἑλληνιστάς, c'est-à-dire avec les Juifs qui usoient de la langue greque, ' parce qu'ils n'étoient pas de Palestine, mais des pays où la langue ordinaire étoit le grec. La vulgate latine ajoûte qu'il parloit aussi aux Gentils : ce qui n'est point dans le texte grec, ni dans les interpretes, ni dans le Syriaque, ni même dans Bede : & il y a encore beaucoup d'exemplaires latins où il n'est point : ce qui fait croire à quelques-uns qu'il a été ajoûté par des ignorans. [Nous croyons que la porte de l'Evangile étoit dès ce tems-là ouverte aux Gentils par le batême de Corneille : mais S. Luc ne l'aiant point encore raporté, il est difficile de croire qu'il ait dit que S. Paul disputoit déja avec les Gentils.

NOTE XII.

Pour la page 88. §. 7.

En quel tems S. Paul est venu d'abord à Antioche.

[Si S. Pierre n'a été mis en prison à Pâque par Agrippa, qu'à la fin du regne de ce Prince, & en l'an 44. de Jesus-Christ, comme le veut Eusebe, & comme celà nous paroît plus probable, on ne peut guere mettre la venuë de S. Paul à Antioche qu'en l'an 43.] 'Car après avoir passé un an dans cette ville, il alla à Jerusalem à peu près dans le même tems qu'arriva l'emprisonnement de S. Pierre. [Que si l'on met cet emprisonnement deux ans plûtôt, comme beaucoup le veulent, *v. S. Pierre n.* 29. il faudra dire que S. Paul vint à Antioche en l'an 41. & qu'il receut l'imposition des mains en 42. ou 43.

Act. 11. v. 26. 30 | 12. v. 1. 25.

NOTE XIII.

Pour la page 89. § 8.

Que les Apôtres n'ont point imposé les mains à Saint Paul.

Leo, ep. 11. p. 436. Arat. l. 2. c. 1. Bib. Pat. t 8. p. 690. 2. a. Chry. in Act. h. 27. p. 249. d. e.

'S. Leon dit que ce furent les Apôtres qui imposerent les mains à saint Paul & à S. Barnabé pour les envoier prêcher aux Gentils, '& Arator dit que S. Pierre les consacra. [S. Leon se peut expliquer, si l'on veut que sous le nom d'Apôtre il ait entendu même les premiers disciples des Apôtres, comme celà se peut. Pour Arator, 'il est certainement contraire à S. Chrysostôme ; & je ne sçai pas si on peut dire qu'il ne le soit pas même aux Actes.]

NOTE XIV.

Pour la page 92 §. 12.

Des Gouverneurs de l'isle de Cypre.

From. in Act. p. 641. 1 | Dio, l. 53. p. 504. a. d. Dio, l. 53. 54. p. 504. a. c | 523. b. Spanh. l. 6. p. 563. Bar. 46. §. 11.

'On remarque que Strabon met l'isle de Cypre entre celles qui étoient gouvernées par des Preteurs au nom de l'Empereur, à qui elles appartenoient particulierement. Et celà a été effectivement durant quelques années. 'Mais Dion nous apprend qu'Auguste la rendit depuis au peuple ; de sorte qu'on commença à y envoier des Proconsuls, *v. Auguste* §. 2. ' On trouve Eprius Marcellus qualifié Proconsul de Cypre sous Vespasien. [25. ou 30. ans au plus après Sergius. Il ne faut donc point] 'recourir à une union pretenduë de l'isle de Cypre avec la Cilicie, qui se voit peut-être quelquefois du tems de la Republique, [& jamais du tems des Empereurs, sous lesquels la Cilicie même n'avoit point de Proconsuls, mais des Propreteurs,] 'puisqu'elle appartenoit à l'Empereur. 'Le Gouverneur de l'isle de Cypre prenoit dans les siecles suivans le titre de Consulaire.

Dio. l. 53. p. 504 a. Notit. g. 1. p. 3.

NOTE XV.

Pour la page 92. 11.

D'un livre attribué à Barjesu contre S. Paul.

Bar. 46. §. 12. Dion. div. n. c. 8. §. 6. p. 623. d.

'Baronius soûtient que Barjesu bien loin d'être converti par son aveuglement, se declara de plus en plus ennemi de la verité, & publia même un livre contre la foi Chrétienne, & contre S. Paul. Il fonde celà sur le livre des Noms divins attribué à saint Denys l'Areopagite, 'qui refute une parole du magicien Elymas (car il l'appelle ainsi) contre la seconde Epître de S. Paul à Timothée. [Mais comme le fond des livres du pretendu S. Denys, est une fiction mêlée de plusieurs faits feints & supposez, il est à craindre que ce fait-ci ne soit du même genre. Ce qui paroît au moins de certain, c'est qu'Origene, à la diligence duquel peu de livres ecclesiastiques sont échapez, & S. Chrysostôme, n'ont eu aucune connoissance de ce livre de Barjesu,] 'puisqu'ils ont cru, sur tout le premier, qu'il avoit reconnu la verité. [Ainsi cet endroit pourroit bien encore servir de preuve de la fausseté des livres attribuez à S. Denys.]

Ori. g. in Exod. p. 22. 23 | Chry. in Act. h. 28. p. 255. a.

NOTE XVI.

Pour la page 93. §. 13.

Quelques difficultez du texte grec sur la predication de S. Paul à Antioche de Pisidie.

Act. 13. v. 42. From. n. p. 645. 2. 2 | Synop. p. 1506. C. à Lap. n. p. 244. 1. d. Chry. in Act. h. 30. p. 269 e. C. à Lap. 244. 1. d. Synop. Crit. p. 1506.

'Le texte grec porte que ce furent les Gentils τὰ ἔθνη, qui prierent saint Paul à Antioche de Pisidie de leur parler sur le sujet qu'il venoit de traiter dans la Synagogue. 'Celà supposeroit que les Gentils avoient entrée dans la Synagogue des Juifs, ce que quelques personnes jugent peu probable. 'C'est pourquoi ils l'expliquent des Proselytes, c'est-à-dire de ceux qui étant Gentils de naissance avoient embrassé la religion des Juifs. [Mais je douterois fort qu'on les marquât jamais par le simple nom de Gentils. Ils sont designez dès le verset suivant par leur nom ordinaire de Proselytes.] 'Ainsi il vaut mieux dire que le mot de *Gentils* ne doit point être dans le grec, comme il n'est point dans le latin, ni dans le Syriaque, ni même dans plusieurs exemplaires grecs. 'Il n'est point non plus dans le texte de S. Chrysostôme, & ce Pere ne l'explique point, ' non plus que Theophylacte.

'Les interpretes du grec sont encore plus embarassez à expliquer εἰς τὸ μεταξὺ σάββατον. Beaucoup veulent qu'on lise σαββάτων, contre la foi de tous les exemplaires, [& le nouveau Testament

ment d'Oxford n'en marque aucun pour cette correction.] Ils l'entendent des jours de la semaine qui étoient entre les deux sabbats. D'autres remarquent que le mot de μεταξὺ se prenoit alors quelquefois, non pour *inter*, mais pour *sequens;* & ainsi ils l'expliquent du samedi suivant, comme porte le latin. [Le nouveau Testament d'Oxford marque même que quelques exemplaires au lieu de μεταξὺ lisent ἑσπέραν ou ἑξῆς.] 'La suite oblige
Act. 13. v. 44. assurement de croire que cela se doit entendre du sabbat suivant : [Et c'est une nouvelle preuve que τὰ ἔθνη ne doit point être dans le grec. Car les Gentils n'avoient que faire de demander à S. Paul qu'il leur parlât le samedi suivant, le sabbat ne leur étant pas plus propre pour celà que tout autre jour.]

Pour la page 95. §. 15.

NOTE XVII.

En quelle année s'est tenu le Concile de Jerusalem.

[Nous mettons cinq ans entre le retour de saint Paul à Antioche après sa premiere predication dans l'Asie, & le Concile de Jerusalem, parce que d'une part nous ne voions rien qui nous oblige de donner plus de deux ans à cette predication. Ainsi aiant commencé en 44. aussi-tôt après son ordination, elle peut avoir fini en 46. Et d'autre part le Concile de Jerusalem ne se doit mettre
Gal. 1. v. 18 | 2. v. 1. qu'en l'an 51.] 's'il n'a été tenu que 14. ans depuis que S. Paul fut venu à Jerusalem trois ans après sa conversion, [c'est-à-dire en l'an 37.] comme S. Paul même le semble dire assez clairement.

Pearf. an. P. p. 7. 'Pearson change beaucoup cet ordre : Car il fait durer le voiage d'Asie jusqu'à la fin de 47.
p. 8. '& met le Concile de Jerusalem dès 49. quatorze ans après l'an 35. auquel il croit que saint Paul s'est converti. [Son sentiment a sa probabilité : car on ne voit pas bien clairement d'où S. Paul conte les 14. ans dont il parle. Mais on
p. 8. voit encore moins] 'qu'il les conte clairement de sa conversion, comme le pretend Pearson.
Syno. in Gal. p. 673. h. 'Cette clarté n'a point paru [à Usserius,] ni à divers autres modernes [dont nous suivons le sentiment,] 'ni à S. Jerôme, qui met ce voiage
Hier. in Gal. p. 165. c. 17. ans après la conversion de S. Paul. *a* Grotius qui veut qu'on lise *quatre* au lieu de *quatorze*,
a Syno. ib. p. 674. a. b. les conte de même. *b* Capelle qui [par une assez étrange imagination,] les conte depuis la mort
b Capel. h. App. p. 56. de JESUS-CHRIST, *c* avouë néanmoins que le
c p. 55. texte porte naturellement à les conter depuis le premier voiage de S. Paul à Jerusalem. [S'il y a donc de la clarté, elle est apparemment de ce côté-là plûtôt que de l'autre.]

Pearf. an. P. p. 9. 'Pearson objecte qu'entre ces deux voiages de Jerusalem, saint Paul en met un autre en Syrie & en Cilicie. [Mais il ne songe pas que] 'saint Paul
Gal. 1. v. 18. 21 | Act. 9. v. 30. n'aiant été que 15. jours à Jerusalem dans son premier voiage, s'en alla aussi-tôt en Cilicie. [Ainsi ces deux voiages ne changent rien aux 14. ans.

Nous ne voions donc rien qui nous empêche de suivre le sens qui paroît le plus naturel dans les paroles de S. Paul. Je pense que c'est aussi le plus commun & le mieux autorisé parmi les personnes habiles. Et d'ailleurs, si S. Paul a prêché dans l'Illyrie avant que d'écrire aux Romains, dequoi nous allons parler dans la note 18. nous ne trouvons point de tems où nous puissions mieux placer ce voiage qu'entre son retour d'Asie & de Lycaonie, & le Concile de Jerusalem. Ainsi il est avantageux de pouvoir mettre plusieurs années entre ces deux choses.

Bar. 58. §. 45. 'Baronius veut néanmoins que S. Paul ait prêché jusqu'à l'Illyrie dans les trois mois que S. Luc dit qu'il passa en Grece [l'an 57. & 58.] parce, dit-il, que le mot de Grece comprend en cet endroit toutes les provinces qui sont depuis l'Acaïe jusqu'en Illyrie, [dont la Macedoine est la principale.] 'Cependant S. Luc la distingue claire- Act. 20. v.
ment de la Grece dont il parle, en disant dans 1. 2. 3.
l'endroit même que cite Baronius, qu'il vint en Grece après avoir traversé la Macedoine, & qu'il en revint par la Macedoine.[Je pense que d'autres croiront que par le mot de Grece, S. Luc marque proprement ce que les Romains appelloient la province d'Acaïe, dont Corinthe étoit Metropole, c'est-à-dire celle que les geographes appellent l'Acaïe, où est Athenes, Thebes, Delphes, &c. avec le Peloponese.] 'Ce qui est certain c'est que saint ib | 2. Cor.
Paul étoit passé de Troade en Macedoine, & de 2. v. 12. 13 |
Macedoine dans la Grece, avec dessein d'aller à 13. v. 1.
Corinthe, 'où Baronius avouë qu'il fut. [Ainsi Bar. 58. §.
il n'a pas eu grand loisir d'aller autre part qu'en 46.
Acaïe. 'La Grece dont parle saint Luc étoit un Act. 20. 3.
lieu dont naturellement on alloit par mer en Palestine; [ainsi elle n'étoit pas du côté de l'Illyrie.] En un mot, si S. Paul n'a été que jusqu'aux confins de l'Illyrie, c'est-à-dire jusqu'en Macedoine, nous savons assez quand il y a été. Que s'il a prêché dans l'Illyrie, les trois mois dont nous parlons ne suffisent point pour celà, & d'autant
moins,] 'que c'étoient les trois mois [d'hiver] Act. 2. v.
qui precedoient Pâque. Ainsi il faudra toûjours 3. 6.
revenir au tems qui suivit son retour de Lycaonie, & qui preceda le Concile de Jerusalem.

NOTE XVIII.

Pour la page 95. §. 15.

Sur la predication de S. Paul en Illyrie.

Pour entendre ce que dit S. Paul, 'Qu'il a porté l'Evangile dans cette grande étenduë de pays Rom. 15. v. 19.
qui est depuis Jerusalem jusqu'à l'Illyrie, [il faut savoir ce que c'est que l'Illyrie. Il est certain que depuis Diocletien, ou au moins depuis Constantin, elle comprenoit toutes les provinces enfermées entre les Alpes, la mer Adriatique, le Danube, avec la Macedoine, l'Epire, la Thessalie, &
toute la Grece.] 'Il semble que du tems de Vale- Claud. v. P.
rien la Thrace même y étoit comprise. *a* Mais la *a* Geog. fac.
Macedoine & les provinces plus meridionales p. 69. a.
n'en étoient peut-être pas. [Pour ce qui est du
tems de S. Paul, dont il s'agit ici,] 'Strabon pa- Strab. l. 7.
roît enfermer l'Illyrie entre la Thrace, la Mace- p. 313-320.
doine, la mer Adriatique, les Alpes, & le Danu-
be. 'Suetone lui donne les mêmes bornes. *b* Ap- Suet. l. 3. c. 16. p. 300
pien [qui écrivoit vers l'an 150.] fait la même *b* App. b.
chose. *c* Ptolemée [vers le même tems,] semble ill p. 61.
la retrecir un peu, & lui ôter les deux Pannonies: *c* Ptol. l. 2.
mais il lui laisse le reste, *d* & étend aussi ses bor- c. 15-17. p. 61-65.
nes jusques à la Macedoine. *d* p. 65. a.

[On ne voit point dans S. Luc, que S. Paul ait jamais prêché dans l'Illyrie selon ce qu'elle étoit de son tems. Mais on y voit qu'il a prêché depuis Jerusalem jusque dans la Macedoine qui confine avec l'Illyrie : & il semble que celà peut suffire pour expliquer S. Paul qui ne dit pas expressément qu'il ait prêché dans l'Illyrie.] 'Grotius Syno. in
l'entend de cette sorte, & la Synopse ne marque Rom. p.
pas même qu'aucun commentateur en dise davan- 314. g. h.
tage. [Par ce moien S. Paul pourra être demeuré toûjours à Antioche, ou dans les provinces voisines depuis son retour de Lycaonie jusqu'au Concile de Jerusalem : ce qui est assez conforme à ce que porte le texte des Actes,] 'qu'il demeura alors Act. 14. v.
long-tems à Antioche, χρόνον οὐκ ὀλίγον, [sans 27.
nous en apprendre rien davantage. La plûpart des interpretes ne croient pas même que S. Paul ait fait d'autres voiages que ceux qui sont marquez dans

dans les Actes : & il semble en effet assez peu probable que S. Luc en eût omis de plus considerables, ou au moins de plus longs que ceux qu'il raporte.

2. Cor. 11. v. 24. 25. Cependant il faut necessairement avouër qu'outre ce que S. Luc nous apprend des souffrances de S. Paul,] 'cet Apôtre a été fouetté cinq fois par les Juifs, a été deux fois battu de verges, a fait trois fois naufrage, &c. Tout celà est arrivé avant qu'il ait écrit sa seconde Epitre aux Corinthiens, [c'est-à-dire dans le tems dont S. Luc a fait l'histoire. Cependant S. Luc n'en dit rien. Ainsi il est certain, ou qu'il a omis les circonstances les plus remarquables des évenemens qu'il raporte, ou que S. Paul a fait plusieurs voiages dont il n'a point du tout parlé. Ce dernier est sans doute moins improbable que l'autre, & il est même autorisé par les Peres.] ' Car Theodoret dit que les paroles de S. Paul marquent qu'il a prêché même dans le Pont & dans la Thrace ; *a* & S. Jerôme dit qu'il a prêché dans l'Illyrie. [Ainsi ces deux Peres ont reconnu dans les paroles de S. Paul, un voiage dont S. Luc ne parle point. Car je ne croi pas qu'on voulût soûtenir que S. Jerôme par l'Illyrie, entend la Macedoine & la Grece, qui en étoient de son tems. Il. fait visiblement allusion au passage de S. Paul ; & ainsi il a voulu parler de l'Illyrie telle qu'elle etoit du tems de Strabon & de Suetone:] 'S. Chrysostôme comprend dans les voiages de S. Paul, marquez en general dans son Epitre aux Romains, non seulement la Capadoce, mais encore les Sarrazins, les Perses, les Armeniens, & les autres barbares. [Ainsi il n'a pas cru que S. Paul n'a fait que ce que nous lisons de lui dans les Actes.]

Thdrt. in Rom. 15. v. 19. p. 112. a. *a* Hier. ep. 148. t. 3. p. 139. a.

Chry. in Rom. h. 29. p. 372. b.

NOTE XIX.

Pour la page 96. §. 16.

Sur l'ordonnance du Concile de Jerusalem pour s'abstenir du sang & des viandes suffoquées.

Act. 15. v. 20. 29. 'Nôtre texte ordinaire porte aujourd'hui, selon le grec & selon le latin, que les Apôtres ordonnerent dans le Concile de Jerusalem de s'abstenir des chairs étouffées & du sang. Origene lit de la même maniere dans son 8. livre contre Celse *p.* 396. *c.* & S. Chrysostôme après lui *in Act. h.* 33. *p.* 294. *a. e.* Mais S. Irenée *l.* 3. *c.* 12. *p.* 268. *b.* Tertullien *de monog. c.* 5. *p.* 676. *d.* *de pudic. c.* 12. *p.* 728. *a.* S. Cyprien *ad Quir. l.* 3. §. 119. *p.* 389. 2. S. Augustin *in Faust. l.* 32. *c.* 13. *p.* 200. 2. *b.* S. Pacien *ap. Bar.* 51. §. 17. citent ce passage sans parler des chairs suffoquées. 'L'Ambrosiaster a lû de même, & soûtient de plus, que cet article est une addition que les Grecs ont faite au texte sans necessité. S. Augustin *ibid.* & S. Gaudence *s.* 15. *Bib. Pat. t.* 2. *p.* 57. *b. c.* en parlent non comme d'une partie du texte, mais comme d'une explication du mot de sang.

Ambr. in Gal. 2. p. 469. 12.

Au lieu des chairs suffoquées, S. Irenée & S. Cyprien mettent le precepte de ne point faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fist. S. Bernard cite en un endroit ce même precepte de l'Epitre des Apôtres aux Nations, ' & il y a aussi des manuscrits grecs qui suivent cette leçon.

Oxon. p. 356.

Chry. in Act. h. 33. p. 295. a. *a* Ambr. in Ga. p. 468. m. *b* Cyp. test. l. 3. §. 119. p. 389. 2. *c* Ambr. p. 468. m. *d* Eus. l. 5. c. 1. p. 159. a. Bar. 51. §. 19.

'S. Chrysostôme dit que par le sang les Apôtres défendent le meurtre. *a* Cette explication n'étoit pas rare parmi les Grecs, *b* & S. Cyprien lit comme le texte des Actes *à sanguinis effusione*, *c* Mais l'Ambrosiaster remarque avec raison que les Apôtres n'avoient pas besoin de défendre une chose condannée aussi generalement que le meurtre, & par les loix naturelles & par celles des Romains. *d* Il est certain que dans les premiers siecles de l'Eglise les Chrétiens ne croioient point qu'il leur fust permis de manger du sang.

NOTE XX.

Pour la page 97. §. 17.

Que S. Tite n'a point été circoncis.

'Comme le texte de S. Paul, lors qu'il parle de Tite, est assez embarassé, Tertullien a cru qu'il avoit cedé, & qu'il fit circoncir Tite. *a* On marque que Primase [Evêque d'Afrique au VI. siecle,] l'a suivi en celà, & dit que quoique les Apôtres n'obligeassent point Tite à recevoir la circoncision, il l'avoit reçûë néanmoins à cause de l'importunité des autres. Mais outre que ce sens est contraire à toute la suite de S. Paul, 'il oblige Tertullien à dire que le texte est corrompu lors que S. Paul dit, *quibus neque ad horam cessimus, &c.* [Ainsi il vaut mieux sans difficulté suivre le sens de S. Augustin, de saint Chrysostôme, & de S. Jerôme,] ' & dire avec le dernier, qui paroît vouloir refuter directement Tertullien, que si quelques exemplaires latins ont, *quibus ad horam cessimus*, ce sont ceux là qui sont veritablement corrompus, ou que ce qu'ils veulent dire, est que S. Paul avoit en quelque sorte cedé aux défenseurs de la Loi, lors qu'il avoit consenti à venir demander le jugement des Apôtres à Jerusalem.

Tert. in Marc. l. 5. c. 3 p. 579. a. b. *a* C. à Lap. in Gal. p. 423. 2. c.

Tert. p. 579. a.

Hier. in Gal. 2. p. 165. 166.

NOTE XXI.

Pour la page 98 §. 19.

Que S. Paul peut avoir prêché dans la Phrygie & la Mysie.

[Il y en aura peut-être qui pour montrer que S. Paul n'a prêché ni en Phrygie, ni en Galacie, ni en Mysie,] 'lors qu'il passa par ces provinces avant que d'aller en Macedoine, pretendront que l'Asie dans laquelle le S. Esprit ne voulut pas qu'il s'arrestast pour prêcher, [doit s'entendre ici de l'Asie Mineure, dans laquelle la Galacie même pouvoit être alors comprise, quoi qu'elle en fust separée dans le IV. siecle. Mais outre ce que nous avons dit dans le texte pour montrer qu'il a prêché dans la Phrygie & la Galacie ; la Lycaonie & la Pisidie étoient aussi de l'Asie en la prenant en ce sens : Et néanmoins il est certain que Dieu ne lui défendit point de prêcher dans ces provinces. Il y a bien de l'apparence que la défense de prêcher dans l'Asie, ne regardoit que l'Asie proprement dite, ou l'Ionie. Quand on voudroit l'étendre à tout ce qui dépendoit du Proconsul d'Asie, la Galacie n'en étoit pas, mais avoit son gouverneur particulier.]

Act. 16. v. 6. 7.

NOTE XXII.

Pour la page 99. §. 20.

Ce que nous entendons par les ceps.

'On voit par divers endroits des actes des Martyrs, que les Romains avoient dans les prisons des morceaux de bois avec des trous d'espace en espace, où l'on mettoit les pieds des prisonniers, en les étendant plus ou moins selon qu'on les vouloit faire souffrir davantage. [C'est ce que nous avons cru pouvoir appeller *des ceps.* Les Latins disent quelquefois simplement *lignum* ou *nervum.*] 'Car ces deux mots sont la même chose, comme S. Chrysostôme le remarque sur cet endroit même de la prison de S. Paul. *b* M. Valois avoit d'abord entendu de ces ceps de la prison, ce qu'Eusebe dit qu'Origene eut durant plusieurs jours les pieds étendus jusqu'au quatriéme trou *du bois de punition*, τοῦ κολαστηρίου ξύλου. Il a depuis cru que c'étoit le chevalet. [Mais je ne sçai si on étendoit plûtôt les pieds que les mains sur le chevalet : & je ne croi pas qu'on y laissast personne durant plusieurs jours.]

Gallon. c. 3. p. 68.

Chryf. in Act. h. 35. p. 314. d. *b* Eus. l. 6. c. 39. p. 234. 235 | n. p. 130. 1. b. c.

'Gal-

Gal. c. 3. p. 68. 'Gallonius dans son traité des tourmens des Martyrs, croit que ces ceps sont ce que les Latins appelloient souvent *compedes*. Aug. ps. 101. b. 2. p. 467. 2. d. 'Néanmoins S. Augustin dit qu'on ne trouvoit pas que les Martyrs eussent été affligez de cette sorte de peine : *missos in compedes non novimus*. [Peut-être que celà se faisoit moins en Afrique.]

NOTE XXIII.

Pour la page 100. §. 21.

Sur ce que Jason fit pour lui & pour S. Paul à Thessalonique.

Act. 17. v. 9. 'Le texte des Actes porte que les Magistrats laisserent aller Jason, λαβόντες τὸ ἱκανὸν παρὰ αὐτοῦ, [ce qui étant obscur, donne lieu à diverses explications.] Chry. n. h. 37. p. 315. b. 317. d. 'Saint Chrysostôme paroit l'entendre d'une promesse & d'une caution donnée par Jason de representer S. Paul s'il en étoit besoin, puisqu'il dit qu'il exposoit sa vie en le faisant ensuite échapper. Ori. in Rom. l. 10. p. 631. a. b. 'Origene paroit avoir voulu dire la même chose. *a* C. à Lap. n. p. 260. 1. d. *a* C'est le sens que Bede & d'autres encore ont suivi. [On pourroit dire plus simplement qu'il s'obligeoit de se representer lui-même quand les magistrats le demanderoient.] *b* d. From. p. 661. 1. *b* D'autres croient que Jason justifia S. Paul du crime d'Etat dont on l'accusoit, & de ce qu'on pretendoit qu'il troubloit & renversoit toute la terre. [Mais ce sens convient mieux à *satisfactio*, qui est dans le latin, qu'à l'ἱκανὸν du grec.]

Pet. Alex. c. 12. p. 25. b. 'S. Pierre d'Alexandrie croit que cet ἱκανὸν marque une somme d'argent, que Jason donna aux magistrats pour se tirer de la vexation qu'on lui faisoit. Il autorise cette conduite par d'autres endroits de l'Ecriture, & s'en sert pour justifier les Chrétiens, Tert. fug. c. 5. p. 693. a. qui, 'comme S. Rutile, [& des Eglises entieres,] se rachetoient de la persecution pour de l'argent. C. à Lap. p. 260. 1. 2. 'Cornelius à Lapide reconnoît que c'est le sens que S. Pierre donne à cet endroit : & néanmoins il le juge peu probable, & peu digne de la generosité Evangelique. [Mais je doute que nous devions porter la generosité plus loin qu'un grand Evêque, & un grand Martyr.]

NOTE XXIV.

Pour la page 100. §. 21.

De S. Jason de Thessalonique, & de S. Mnason de Cypre.

[On peut trouver quelque difficulté à croire que Jason parent de S. Paul, fust habitant de Thessalonique. Il n'y a néanmoins en celà rien d'impossible. v. la note 1.] Ori. in Rom. l. 10. p. 632. 'Origene paroit supposer que Jason & Sosipatre étoient Gentils, [ce qui n'empecheroit pas encore qu'ils ne pussent être parens de S. Paul :] & il reconnoît néanmoins qu'ils pouvoient aussi être Juifs.

Boll. 28. apr. p. 547. b. 'Bollandus dit que les Grecs mettent S. Jason & Sosipatre du nombre des 70. disciples : ce que je ne trouve point, ni dans le menologe grec de Venise, *p.* 113. 2. ni dans celui de Canisius *t.* 2. *p.* 766. [Dans leurs Menées bien loin de le dire,] Men. 29. apr. p. 345. 'ils les font nettement disciples de S. Paul, & les Actes nous donnent tout sujet de croire qu'ils ont raison en ce point. [Je voudrois qu'on pust dire la même chose de tout le reste de ce qu'ils nous en raportent.] p. 345. 'Mais après avoir dit que Jason fut fait Evêque de Tarse sa patrie, & Sosipatre d'Icone, p. 345-348. 'ils nous font une longue histoire de leur martyre sous le Roi Cercyllin, [qui est une longue fable, propre à faire douter de tout ce qu'en disent les Menées. *c* Boll. apr. t. 1. gr. p. 11. 12. *c* Le menologe de Basile en fait les mêmes contes, quoi qu'en moins de mots. Il met leur fête le 27. d'Avril. *d* Boll. 29. apr. p. 547. b. c \| 612. b. *d* D'autres livres des Grecs la font le 28. Les Menées, &c. la marquent le 29.

Bar. 12. jul. b. 'Baronius met deux Jasons, l'un qui est celui de Thessalonique, parent de S. Paul, & l'autre qui est cet ancien disciple originaire de Cypre, que les Actes appellent Mnason *c.* 21. *v.* 16. Car Baronius pretend qu'il s'appelloit Mnason & Jason. [Mais il ne dit point sur quoi il fonde ces deux noms, & le nouveau Testament d'Oxford ne marque point que Mnason soit appellé Jason dans aucun manuscrit. Je croi bien néanmoins que S. Jason marqué dans Usuard, dans Adon, & dans le martyrologe Romain le 12. de Juillet, est le S. Mnason des Actes. Car tous ces martyrologes le mettent en Cypre, avec la qualité d'ancien disciple : & dans Adon *p.* 116. il est nommé Nason dans le texte, & à la marge Jason ou Mnason. Molanus marque aussi que beaucoup d'exemplaires d'Usuard lisent Nason. Il soûtient avec raison que c'est une faute. Mais il en fait lui-même une plus grande de mettre Jason. Ainsi il faut dire que les Grecs n'honorent que S. Jason, & les Latins que S. Mnason sous le faux nom de Jason.]

NOTE XXV.

Pour la page 101. §. 22.

Sur l'autel d'Athenes dedié au Dieu inconnu.

'S. Jerôme croit que la vraie inscription de l'autel d'Athenes dont parle S. Paul, n'étoit pas *Au Dieu inconnu*, mais *Aux dieux de l'Asie, de l'Europe, & de l'Afrique; aux dieux inconnus & étrangers*. Hier. in Tit. v. 13. p. 248. c. d. 'Néanmoins comme Lucien jure *par le Dieu inconnu à Athenes*; Luci. philop. p. 1121. a. *a* & que d'autres payens parlent au plurier des autels consacrez à Athenes aux dieux inconnus; *a* Apol. Ty. 16. c. 2. p. 262. a. *b* ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'il y avoit un autel dedié au Dieu inconnu, & un autre qui avoit l'inscription que raporte S. Jerôme. *b* Bar. 52. §. 7. *c* Tertullien dit aussi qu'il y avoit à Athenes des autels dediez aux dieux inconnus, & d'autres à Rome aux dieux incertains. *c* Tert. nat. l. 2. c. 9. p. 72. a \| in Marc. l. 1. c. 9. p. 435. d.

NOTE XXVI.

Pour la page 102. §. 22.

Sur ce qu'on pretend que S. Paul conseilloit de lire les Sibylles.

Blondel dans son ouvrage sur les Sibylles *l.* 1. *c.* 5. *p.* 15. soûtient que le témoignage cité par S. Clement d'Alexandrie comme de S. Paul, pour autoriser la lecture des Sibylles, est tout-à-fait faux & supposé, parce qu'il a un entier raport avec les huit livres des Sibylles tels que nous les avons aujourd'hui : & il pretend que ces livres n'ont été faits que quelque tems aprés S. Paul. [Nous n'entrons point dans les questions qui regardent les Sibylles, n'aiant rien à ajoûter au peu que nous en avons dit sur l'Empereur Tite Antonin §. 12. Mais il est vrai que S. Clement est assez sujet à citer des livres apocryphes pour craindre que ce qu'il dit sur celà de S. Paul n'en vienne aussi. Et quand même il l'auroit veritablement tiré de quelque predication de S. Paul conservée de main en main, on ne pourroit pas y faire un grand fond, étant ordinaire que dans ces sortes de traditions on ajoûte & on diminuë toûjours quelque chose.]

'M. Cotelier croit que S. Clement n'attribuë rien du tout à S. Paul en faveur des Sibylles; Cotel. ap. n. p. 106. d. e \| Cl. str. 6. p. 636. d. & que dans le passage qu'on croit qu'il cite de S. Paul pour celà, λάβετε καὶ τὰς ἑλληνικὰς βίβλους, &c. c'est S. Clement même qui parle, & non S. Paul. Mais celà l'engage à dire que quand S. Clement ajoûte

ajoûte à la fin de ce passage, εἴτα ἐν λόγῳ πνηθάνεται ἡμῶν, il faut le raporter à S. Pierre, qui n'a néanmoins été cité que devant S. Paul. [Celà paroît dur, & d'autant moins probable,] que saint Clement voulant citer S. Pierre la ligne d'après, ne manque point de le nommer. [Il eût dû plûtôt le nommer où il commençoit à le citer.] D'ailleurs en disant δηλώσει ... ὁ ἀπόστολος λέγων παῦλος, [il paroit avoir eu dessein de raporter quelques paroles de S. Paul. Il vaut donc mieux apparemment suivre le sens que les défenseurs & les ennemis des Sibylles ont donné à cet endroit.] 'M. Cotelier est abandonné en ce point par les plus habiles.

S. Van. t. 1. p. 110.

NOTE XXVII.

Pour la page 101. §. 23.

En quel tems S. Paul est venu à Corinthe, & en est sorti.

Act. 18. v. 11. 18. 'S. Paul fut dix-huit mois au moins à Corinthe. Il en partit pour aller par mer à Jerusalem, où il vouloit se trouver à une fête. 'Grotius croit que c'étoit celle de Pâque. [Mais par ce que l'on voit dans le 20. chapitre des Actes, on peut juger qu'il eût été obligé pour celà de s'embarquer dès le mois de Février, qui n'est pas un tems propre pour la navigation. Aussi Grotius allegue seulement que *la fête* sans addition est la fête de Pâque. Mais S. Paul dit *la fête prochaine.* Il vaut donc mieux l'entendre de la Pentecôte,] 'que S. Paul voulut encore aller passer à Jerusalem peu d'années aprés. ' Selon le calcul de Bucherius elle pouvoit être le 29. de May en l'an 54. *a* auquel nous croions avec Pearson qu'il quitta Corinthe. [Il en sera donc parti dès le commencement d'Avril, & ainsi il étoit venu sur la fin de l'an 52.]

Syno. p. 1554. c. — Act. 20. v. 16. — Buch. cycl. p. 17. — *a* Pearf. an. P. p. 14.

'Usserius convient aussi qu'il en sortit au commencement d'une année; mais il croit que ce fut en 56. [Nous aimons mieux suivre autant que nous pouvons, la chronologie de la grande Bible de Vitré. Usserius semble être favorisé par le Proconsulat de Gallion, durant lequel S. Paul étoit à Corinthe. Car Gallion étant frere de Seneque, on peut croire qu'il obtint cette dignité par le credit de son frere, qui étoit precepteur de Neron, & qu'ainsi il ne fut fait Proconsul que lors que Neron fut Empereur, c'est-à-dire après le mois d'Octobre de l'an 54.] ' Mais Seneque avoit été rapellé d'exil, & chargé du soin de Neron dès l'an 49. par la faveur d'Agrippine qui pouvoit tout sur l'esprit de Claude. [Ainsi il est aisé que Gallion ait été Proconsul avant l'Empire de Neron.]

Usser. p. 672. — Tac. an. l. 12. c. 8. p. 174.

NOTE XXVIII.

Pour la page 103. §. 23.

Qu'Epenete étoit plûtôt les premices de l'Asie que de l'Acaïe.

Rom. 16. v. 5 | 1. Cor. 16. v. 15. 'Le texte grec de S. Paul appelle Epenete les premices de l'Acaïe, aussi-bien que la maison de Stephane. S. Chrysostôme *in Rom. h.* 31. *p.* 388. 389. & Theodoret *ib. p.* 115. *d.* ont lû de la même maniere. [Celà se peut accorder en disant que l'un fut le premier des Juifs, & l'autre le premier des payens que saint Paul convertit en Acaïe.] 'Epenete pouvoit aussi être fils de Stephane. Mais il est plus court de suivre le latin, qui appelle Epenete les premices de l'Asie, & non pas de l'Acaïe. 'Et celà est même autorisé par quelques manuscrits grecs. ' Origene, ou au moins Rufin son traducteur, a mis en cet endroit le mot d'Asie. *a* Saint Jerôme dit qu'il y en a que S. Paul appelle les premices de l'Asie: [ce qui ne se peut raporter qu'à Epenete. On peut

Synop. p. 321. d. e. — Oxon. — Ori. in Rom. 16. p. 619. a. — *a* Hier. in Ez. 33. v. 18. p. 541 d.

juger qu'il étoit à Rome en l'an 58.] 'lors que S. Paul lui fit l'honneur de le saluër comme une personne qu'il aimoit particulierement, τὸν ἀγαπητόν μου. [Je ne trouve point qu'il soit honoré par les Latins.] 'Les Grecs en font le 30. Juillet. [Je ne sçai pourquoi la chronique d'Alexandrie n'en a pas fait un des Septante disciples. Il le meritoit bien autant qu'Acaïque, Caius, Stephane, batizez par Saint Paul, & bien d'autres de même genre.] 'Dorothée le fait Evêque de Carthage.

Rom. 16. v. 5. — Men. p. 299 | Boll. may, t. 2. p. 35. 2. — Bar. 58. §. 56.

NOTE XXIX.

Pour la page 103. §. 23.

Que Caïus de Derbe est different du Macedonien, & peut-être celui qui est loué par S. Jean.

'Grotius veut que Caïus le Macedonien soit le même que celui de Derbe [en Lycaonie,] qui étoit, dit-il, originaire de Derbe, & né à Thessalonique. [Il faudroit donc encore dire qu'il étoit habitué à Corinthe. Car il n'y a point de raison de le distinguer de celui qui fut batizé à Corinthe, & qui y étoit l'hoste de S. Paul,] quoique Grotius l'en distingue, aussi-bien que celui à qui écrit saint Jean. *a* Mais il est difficile de croire, que si S. Luc eust voulu marquer le même Caïus, il l'eust fait Macedonien en un endroit, & presque aussi-tost aprés, Lycaonien. 'Il est vray que Grotius pretend, que dans l'endroit même où S. Luc dit qu'il étoit de Derbe, il dit aussi que luy & S. Timothée étoient de Thessalonique. 'Mais Saint Chrysostôme soutient que cet endroit ne le prouve point pour S. Timothée; [& ainsi il ne le prouve pas non plus pour Caïus de Derbe.

Synop. in Act. p. 1563. h. — *a* Est. in Rom. 16. p. 186. 2 | Act. 19. v. 29 | 20. v. 4. — Act. 20. v. 4 | Synop. p. 1568. g. — Chry. in Act. h. 43 | p. 377. c.

Comme Derbe est en Asie, où S. Jean a passé ses dernieres années, il y a apparence que c'est à Caïus de Derbe qu'il adresse sa 3. épître, plutôt qu'à celui de Macedoine,] 'qui étoit Evêque de Thessalonique, selon ce qu'on croyoit du tems d'Origene. *b* Car il paroît que S. Jean n'écrit point à un Evêque.

Ori. in Rom. 16. p. 631. b. — *b* 3. Joan. v. 9.

NOTE XXX.

Pour la page 103. §. 24.

Que la premiere épître aux Thessaloniciens n'a point été écrite d'Athenes, ni portée par Saint Timothée.

[Pour soutenir que la premiere épître aux Thessaloniciens a été écrite d'Athenes, comme quelques Peres l'ont dit, & comme on a accoutumé de l'ajoûter à la fin du texte grec, il faudroit pretendre que Timothée étant venu trouver Saint Paul à Athenes, & aiant été renvoyé à Thessalonique, le soit revenu trouver à Athenes avec Silas: que S. Paul ait alors écrit sa premiere lettre aux Thessaloniciens, & même la seconde selon Theodoret, & que Timothée soit encore retourné de nouveau d'Athenes en Macedoine, avant] 'que de venir joindre S. Paul à Corinthe avec Silas, comme on le lit dans les Actes. 'Saint Athanase croit en effet que la lettre fut portée par Timothée même, '& on l'a mis dans la version Syriaque. [Il n'y en a rien néanmoins dans toute la lettre.] Au contraire, Timothée est nommé dans le titre comme l'un de ceux qui l'écrivoient, ce qui suffit pour dire qu'il n'en a pas été le porteur.

Act. 18. v. 5. — Ath. Syn. p. 147. b. — Est. t. Thes. pr. p. 713. c.

'D'autres disent qu'elle fut portée par Onesime. Mais si on l'entend de celui dont parle l'épître à Philemon, il ne fut converti que longtems depuis.

b.

NOTE

Pour la page 103 §. 24.

NOTE XXXI.

Que la seconde épître aux Thessaloniciens a été écrite sous Claude après la premiere, & apparemment à Corinthe.

Ath. Syn. p. 174. d. *a* Bar. 59. §. 19. Est. 2. Thes. pr. p. 738. Synop. 2. Thes. p. 973. 974.

'Saint Athanase dit que la seconde épitre aux Thessaloniciens fut écrite de Rome. *a* Mais, comme dit Baronius en parlant de l'épitre aux Galates, il n'y a pas d'apparence qu'elle soit écrite de Rome, puisqu'elle ne parle point des liens de S. Paul: 'outre que celà éloigneroit trop cette seconde épitre de la premiere.

'Grotius dit qu'elle a été écrite sous Caligula, avant celle qui passe pour la premiere. [Il faudroit des preuves tout à fait fortes pour mettre la premiere celle qui a toûjours passé dans l'Eglise pour la seconde. Et non seulement il n'y en a aucune,] 'mais on voit même que la seconde cite assez clairement la premiere. [C'est de l'Ecriture même que l'on tire que cette premiere a été écrite à Corinthe, *v. la note* 30.] '& que S. Paul ne vint à Corinthe que sous Claude. *b* Il est certain encore qu'il n'écrivit la seconde qu'après qu'il eut presché à Thessalonique, [peu de tems avant que de venir à Corinthe.] 'Aussi Grotius est abandonné en ce point par les heretiques mêmes, & ils avouent qu'il s'est trompé grossierement, *toto cælo aberravit*, dit Usserius.

2. Thes. 2. v. 14. Act. 18 v. 2. *b* 2. Thes. 2. v. 5. 14. &c. Synop. p. 974 | Usser. an 54. p. 670. b.

'Les Grecs disent qu'elle a été écrite d'Athenes: ce qui est encore plus visiblement faux de celle-ci que de la premiere, & il y a toute apparence qu'elle a aussi été écrite de Corinthe: [Si on ne veut dire que durant les 18. mois que S. Paul passa à Corinthe, il alla faire quelque tour à Athenes. Mais pour le dire, il en faudroit avoir d'autres preuves. Je ne croy pas non plus que l'autorité des titres latins suffise pour nous faire croire qu'elle a été portée par Tite Diacre, & par Onesime Acolyte.] 'Au moins ce n'a pas été par Onesime serviteur de Philemon.

Est. 2. Thes. p. 738. p. 738.

Pour la page 104. §. 25.

NOTE XXXII.

Sur Tite Juste converti à Corinthe.

From. in Act p. 668 1.

'Fromond remarque que S. Paul quittant la maison d'Aquila parce qu'il étoit Juif, quoique converti, pour montrer qu'il abandonnoit les Juifs; il n'y a point d'apparence que Juste chez qui il alla loger, fust ni Juif, ni même Proselyte: d'où il conclud que ceux que S. Luc appelle si souvent serviteurs de Dieu, σεβομένους τὸν Θεὸν, ou simplement σεβομένους, du nombre desquels étoit Juste, ne sont pas seulement les Proselytes, 'comme S. Chrysostôme le dit en un endroit; [mais generalement tous ceux qui avoient appris par le commerce des Juifs à adorer le vray Dieu, soit qu'ils eussent receu la circoncision & les autres observations de la loy, comme les Proselytes, soit qu'ils ne les eussent point receuës, comme Corneille.]

Chry. in Act.

Oxon. Synop. in Act. p. 1551. a. *c* Chry. in Act. h. 39. p. 342. c d | 344. b. *d* in Tit. h. 1. p. 619. c. p. 620. a. Synop. in Tit. p. 1339. e.

'Juste dont nous parlons, est nommé Tite Juste dans divers manuscrits grecs, aussi bien que dans le latin. 'On marque que le nom de *Tite* se trouve aussi dans le Syriaque, & dans l'Arabe. Il semble qu'il y soit seul. *c* Dans le commentaire de S. Chrysostôme sur les Actes nous ne trouvons que le nom de *Juste*. [Cependant il y a lû le nom de Tite:] *d* puisqu'il croit que Tite à qui S. Paul écrit, est celui dont il est parlé dans les Actes, '& qu'il étoit apparemment de Corinthe, à moins qu'il n'y en eust un autre de même nom. 'Grotius a cru aussi que celui à qui Saint Paul écrit, étoit celui de Corinthe dont nous parlons. [Néanmoins la fonction que S. Paul lui avoit donnée de regler tout ce qui regardoit l'Eglise de Crete, paroit convenir davantage à l'autre Tite, qui étoit deja son disciple avant le Concile de Jerusalem; aussi-bien que ce qu'il dit de Tite dans la seconde aux Corinthiens, où il en parle comme du compagnon de ses fonctions apostoliques,] '& qui avoit droit de vivre de l'Evangile à Corinthe. [Car celà ne convenoit guere à une personne qui etoit de Corinthe même, non plus que tout le reste de ce qui est dit de lui dans cette épitre.] ' Bede soutient que ce n'est pas à Tite Juste que S. Paul écrit, mais à l'autre. Cornelius à Lapide *in Act. p.* 281. 1. *a.* & Fromond *p.* 668. 1. en parlent comme d'une chose sans difficulté.

2. Cor. 12. v. 18. Bed. ret. in Act. p. 24.

Pour la page 105. §. 25.

NOTE XXXIII.

Sur Sosthene Prince de la Synagogue à Corinthe; par qui il a été battu.

Act. 18. v. 17. Bed. retr. in Act. p. 24. *a* Aug ep. B. 93. § 7. p. 233. a. Bed. p. 24. Synop. in Act p. 1553. b. c. b.

'Le texte latin des Actes, comme nous l'avons aujourd'hui, ne dit point précisément par qui Sosthene fut fouetté; [ce qui porte à croire selon la suite, que ce fut par les Juifs:] ' Il étoit de même du tems de Bede. *a* Mais celui de Saint Augustin portoit que c'étoit par les Grecs. Et S. Augustin se sert de cet exemple, pour montrer que les méchans peuvent aussi-bien être persecutez que les gens de bien. 'Bede croit qu'il faut lire en cette maniere, & que les Grecs, [c'est-à-dire les payens qui pouvoient aimer saint Paul,] voiant que les Juifs avoient été mal receus par Gallion, voulurent pour leur insulter encore, battre le chef de leur Synagogue. ' C'est ce que Grotius a cru aussi [après lui, & après S. Augustin. 'D'autres veulent simplement que Gallion aiant dit aux Juifs de se retirer, ses Officiers donnerent quelques coups à Sosthene, pour l'obliger lui & les autres Juifs à s'en aller plus promtement. [Mais en ce cas S. Luc n'auroit pas remarqué que Gallion laissoit battre Sosthene sans s'en mettre en peine.]

Bed. p. 24. Thdrt. 1. Cor. 1. p. 121. c. Chry. in Act. h. 39. p. 343. b. p. 315. a. p. 343. b. p. 344. c | 345. a | in Heb. pr. p. 696. e. Oxon. Synop. p. 1552. g.

'Bede dit que le texte grec portoit de son tems que c'étoient les Grecs qui avoient batu Sosthene. [C'est ce qu'il porte encore aujourd'hui.] 'On lit de même dans Theodoret, qui semble croire que les payens l'avoient maltraité en haine de ce qu'il étoit Chrétien, [quoique celà paroisse assez peu probable. 'Οἱ Ἕλληνες se lit aussi dans le texte des Actes raporté en un endroit de S. Chrysostôme. [Mais il faut dire que les copistes l'y ont ajoûté. Car il est visible que S. Chrysostôme n'y a point lû ce mot, non seulement] 'parce qu'il n'est point dans un autre endroit où il raporte le même texte, ' mais parce que dans l'endroit même où on a mis le mot de *Grecs*, '& en trois autres, il dit toûjours que ce furent les Juifs & les ennemis de S. Paul, qui battirent Sosthene. 'Il y a en effet encore aujourd'hui des manuscrits grecs, qui ôtent οἱ Ἕλληνες, & d'autres même qui y substituent οἱ Ἰουδαῖοι. 'On marque que *les Grecs* n'est point aussi dans l'Arabe.

Chry. in Act h. 39. p. 344. c. Synop. p. 1552. h. Act. 8. v. 4.

'Comme Sosthene est qualifié Chef de la Synagogue, saint Chrysostôme, qui dit que les Juifs le battirent, parce qu'il étoit Chrétien & ami de S. Paul, croit qu'il peut être le même que Crispe, dont S. Luc avoit marqué peu auparavant la conversion, & qu'il avoit l'un & l'autre nom. [Mais je ne sçai pourquoi S. Luc l'auroit marqué sous ces deux noms differens sans en avertit.] 'Aussi d'autres croient qu'il pouvoit avoir succedé à Crispe, & s'être ensuite converti comme lui, on que les Juifs avoient plusieurs Synagogues dans Corinthe; 'quoique néanmoins

S. Luc parle comme s'ils n'en eussent eu qu'une. 'Les interpretes croient que ce Sosthene est celui qui écrit avec S. Paul la premiere Epître aux Corinthiens, '& Theodoret même, qui croit qu'il avoit été battu par les Grecs, suit aussi ce sentiment. 'D'autres néanmoins ont cru que c'étoit l'un des Septante disciples, [ce qui ne convient point au chef de la Synagogue.]

Est. 1. Cor. 1. p. 190. a. Thdrt. ib. p. 121. b. c. Eus. l. 1. c. 12. p. 30. d.

NOTE XXXIV.

Pour la page 105. §. 25.

Que S. Paul n'a point été battu à Corinthe.

'On cite de la preface de S. Chrysostôme sur la premiere Epître aux Corinthiens *p.* 2. *a*, que saint Paul même fut battu devant le tribunal de Gallion. [Mais je ne comprens pas comment S. Luc l'eût dit de Sosthene, & ne l'eût pas dit de S. Paul. Aussi plusieurs doutent de cette preface.] 'Sixte de Sienne, qui en marque plusieurs autres comme étant de S. Chrysostôme, ne dit rien de celle ci. 'Il y est dit que ce fut à Corinthe que des Juifs furent maltraitez du demon, en voulant l'exorcizer, *&c.* 'ce qui n'est pas arrivé à Corinthe, mais à Ephese. *a* Après tout, JESUS-CHRIST aiant assuré S. Paul que personne ne le maltraiteroit à Corinthe, on ne peut point dire, selon S. Chrysostôme même, que les Juifs lui aient pû faire autre chose que de le mener devant le Proconsul.

Bar. 53. §. 54. Sixt. S. l. 4. p. 314. a. a. Chry. 1. Cor. pr. p. 2. a. Act. 19. v. 13. *a* Chry. in Act. 39. p. 342. e.

NOTE XXXV.

Pour la page 105. §. 26.

Si ce fut S. Paul ou Aquila qui se fit couper les cheveux à Cenchrée.

[Le texte des Actes est assez obscur pour donner lieu de douter si ce fut S. Paul qui se fit couper les cheveux à Cenchrée, ou si ce fut Aquila. Le latin porte même plûtôt à croire que ce fut Aquila.] 'Et on marque que S. Isidore l'a pris de la sorte. [Il est plus naturel de l'entendre de S. Paul selon le grec;] '& néanmoins S. Chrysostôme l'a entendu d'Aquila. *a* Au contraire S. Jerôme qui suivoit une traduction plus nette que nôtre vulgate, l'a entendu de S. Paul, & a pretendu en tirer avantage contre S. Augustin, *b* qui en lui répondant, ne fait aucune difficulté de l'entendre aussi de S. Paul. *c* C'est pourquoi Bede qui marque l'ambiguité de cet endroit, croit qu'il faut suivre le sentiment de ces deux Peres. *d* On enferme aujourd'hui en parenthese dans le latin ce qui est dit d'Aquila, afin qu'on ne lui attribuë pas ceci.

C. à Lap. in Act. p. 282. 2. d. Chry. in Act. h. 40. p. 349. c. *a* Aug. ep. B. 75. §. 9. p. 173. 2. *b* ep. 82. §. 8. p. 192. c. *c* Bed. in Act. p. 656 | retr. p. 25. *d* C. à Lap. in Act. p. 282. 2. d.

NOTE XXXVI.

Pour la page 107. §. 28.

Que S. Paul au sortir d'Ephese alla en Palestine, non en Cappadoce.

'Bede *in Act. c.* 20. *p.* 656. & quelqus autres Latins après lui ont cru que S. Paul au sortir d'Ephese fut non à Cesarée de Palestine, mais à Cesarée de Cappadoce, & à Antioche de Pisidie. [Mais il n'y a guere d'apparence que S. Paul, après s'être excusé de s'arrester à Ephese, parce qu'il falloit qu'il fust en un certain jour à Jerusalem, s'en soit allé à Cesarée en Cappadoce qui étoit bien éloignée du chemin d'Ephese à Jerusalem. Il ne falloit point non plus passer par la Galacie pour aller d'Antioche de Pisidie, soit à Jerusalem, soit en Asie, c'est-à-dire sans doute à Ephese.] 'Saint Chrysostôme entend Antioche de Syrie, *a* & c'est celle que l'on marque toûjours quand on n'y ajoûte rien, parce qu'elle est beaucoup plus celebre que toutes les autres villes du même nom. [Le mot ἀνήχθη dont se sert S. Luc quand S. Paul partit d'Ephese, ne se dit guere que pour les voyages de mer. Et c'est par mer qu'on alloit souvent d'Ephese en Palestine, mais non pas en Cappadoce.] 'Son dessein au sortir de Corinthe étoit d'aller par mer en Syrie, ἐξέπλει εἰς τὴν Συρίαν. [Ainsi il ne pensoit point à aller en Cappadoce.

C. à Lap. p. 283. 284. Chry. in Act. 40. p. 349. b. *a* C. à Lap. p. 284. 1. b. Act. 18. v. 18.

Cette opinion de Bede & de quelques autres Latins est apparemment celle qu'a voulu suivre celui qui dés le VI. siecle, à ce que l'on croit, a fait tant de changemens que l'on voit dans le manuscrit de Cambrige.] 'Car on y lit au commencement du 19. chap. des Actes, que S. Paul voulant aller à Jerusalem, comme il l'avoit resolu, l'esprit de Dieu lui dit de retourner en Asie. [Il a peut-être pretendu se tirer par cet ordre de Dieu, de la contradiction qui se trouve entre ce sentiment & la necessité où étoit S. Paul d'aller à Jerusalem. Mais il faut d'autres autoritez pour nous persuader des choses de cette importance.]

Oxon. p. 368.

NOTE XXXVII.

Pour la page 107. §. 28.

Que c'est S. Paul qui a fondé l'Eglise d'Ephese, & non S. Jean.

'Quelques-uns ont cru que saint Jean avoit prêché le premier à Ephese. Néanmoins Theodoret pretend que l'histoire des Actes nous apprend que S. Paul y est venu le premier. [Les raisons qu'il en allegue ne convainquent point.] 'Mais S. Irenée paroit être de ce sentiment lors qu'il dit, Que l'Eglise d'Ephese peut rendre un témoignage authentique de la tradition des Apôtres, puisqu'elle a été fondée par S. Paul, & que saint Jean y a demeuré jusques au tems de Trajan. 'On sçait d'ailleurs que S. Paul se faisoit une regle de ne point bâtir sur le fondement d'autrui, & de ne prêcher l'Evangile qu'aux lieux où il n'avoit point encore été prêché. [Ainsi l'aiant prêché à Ephese, non en passant, mais à dessein, & durant trois ans, plus qu'il n'a fait en aucun endroit, hors peut être Antioche, on peut asseurer que si S. Pierre & S. Jean y étoient déja venus, ils ne s'y étoient point arrêtez, & n'y avoient point encore établi d'Eglise. Il y avoit seulement quelques Chrétiens, comme Aquila & Priscille, que S. Paul même y avoit amenez de Corinthe lors qu'il y passa,] '& apparemment encore quelques autres, [qui pouvoient y être venus d'ailleurs, ou que quelque predicateur pouvoit avoir converti en y passant.] 'Le bon accueil que les Juifs y firent à S. Paul lors qu'il y étoit venu en allant en Syrie, [est une grande marque que le Christianisme faisoit encore peu d'éclat dans cette ville.]

Thdrt. in Eph. pr. p. 290. 291. Iren. l. 3. c. 3. p. 234. Rom. 15. v. 20. 21. Act. 18. v. 27. v. 20.

NOTE XXXVIII.

Pour la page 107. §. 28.

Que l'ombre de S. Paul a pû guerir les malades.

a Baronius veut que ce que dit S. Chrysostôme, Que l'ombre de S. Paul guerissoit les malades, soit une exageration d'orateur; parce qu'il a prouvé, dit-il, que ce privilege est particulier à S. Pierre. *b* Sa preuve est l'autorité d'Arator poëte, qui vivoit à Rome 150. ans après S. Chrysostôme. *c* Saint Astere dit seulement que cette merveille n'est raportée que de saint Pierre; [ce qui est vrai en l'entendant de ce qui est raporté par l'Ecriture.] Car pour les autres auteurs, non seulement S. Chrysostôme le dit de S. Paul, ' mais S. Augustin & S. Cyrille d'Alexandrie croient que ç'a été un avantage commun à tous les Apôtres.

a Bar. 55. §. 11 | Chry. in Rom. h. 8. p. 103. d | 2. Cor. h. 6. p. 53. b. *b* 34. §. 269 | Arat. l. 1. c. 12. p. 685. a. c | Bell. *c* Ast. h. 8. p. 136. c. Aug. in Jo. h. 44. p. 134. 1. a | Cyr. in Jul. l. 6. p. 262. c.

NO-

Pour la page 108. §. 18.

NOTE XXXIX.

Que ceux qui confessoient leurs pechez à Ephese étoient des Chrétiens.

From. in Act. p. 672. 673.

'Fromond veut que ceux qui venoient confesser leurs fautes après l'accident des fils de Sceva, fussent des payens qui se convertissoient, ou qu'au moins c'en pouvoit être, parceque le mot de *credentes* se prend en ce sens au *chap.* 11. des Actes *v.* 21. [Il peut y avoir sur celà quelque difficulté dans le latin : mais le grec l'ôte entierement. Car dans le *chap.* 11. il n'y a pas *multus numerus credentium*, mais *credens* : πιστεύσας ; & dans le *chap.* 19. *v.* 18. il y a πεπιστευκότων, qui ne peut point signifier ceux qui embrassoient alors la foi, mais ceux qui l'avoient déja embrassée.]

C. à Lap. ib. p. 290. 2. q 191. 1. b. a Bar. 56. §. 40.

'Pour ceux qui s'étoient adonnez à la magie, rien n'oblige de le raporter aux mêmes personnes, *a* comme Baronius paroit avoir fait : [& quand il le faudroit, il ne seroit point étonnant que ceux qui avoient autrefois fait profession de magie, s'étant convertis, eussent néanmoins conservé jusques alors les livres qui en traitoient.]

Pour la page 108. §. 28.

NOTE XL.

Du combat de S. Paul avec les bêtes à Ephese.

Bar. 55. §. 71 Est. 1. Cor. 15. p. 396.

'Baronius & d'autres croient qu'il faut expliquer en un sens allegorique ce que dit S. Paul, *qu'il avoit combatu contre les bêtes selon les hommes* ; & ils veulent qu'il n'ait marqué autre chose par cette metaphore, que la cruauté de ceux avec qui il étoit, & les persecutions qu'il avoit souffertes en Asie. 'Ils alleguent qu'on voit bien des martyrs exposez aux bêtes, mais qu'on n'en voit point qui aient combatu contre les bêtes, & que celà paroit tout-à-fait indigne de S. Paul. [Tout celà est veritable : mais θηριομαχεῖν & *pugnare ad bestias* se prend dans l'usage pour ceux mêmes qui étoient exposez aux bêtes sans se défendre contre elles. C'est ce qu'on voit par les actes celebres de Ste Perpetuë, qui dit d'elle & des compagnes de sa prison, *p.* 16. *Munere enim castrensi eramus pugnaturi.* Je croi que celà se pourroit verifier par beaucoup d'autres passages.]

Est. p. 395.

Bar. 55. §. 7.

'On se fonde encore sur ce que le supplice des bêtes n'étoit pas pour les citoiens Romains. [Mais S. Paul auroit pû l'avoir enduré, comme il endura celui du fouët à Philippes. Les Gouverneurs passoient même quelquefois par-dessus les privileges des citoiens Romains,] 'comme on le voit dans Saint Attale l'un des martyrs de Lion. Car quoiqu'il eût ce même titre, 'il fut néanmoins exposé aux bêtes pour gratifier le peuple.

Eus. l. 5. c. 1. p. 162. b. p. 163. c.

'On ajoûte que S. Paul ne parle point d'une chose si remarquable lors qu'il raporte ce qu'il avoit souffert. [Ce qui vient peut-être de ce que Dieu l'aiant delivré de ce supplice sans qu'il en eût rien enduré, il s'est contenté de le marquer en general] 'parmi les dangers qu'il avoit courus, & dans lesquels il s'étoit souvent vû près de la mort.

2. Cor. 11. v. 23-27. v. 23.

'Baronius s'appuye de l'autorité de Saint Chrysostôme dans ses homelies quarantiémes sur la premiere aux Corinthiens & sur les Actes. [Je ne voi rien dans la derniere ni pour lui ni contre lui. Mais pour l'autre je pense que S. Chrysostôme l'y condanne entierement, en n'expliquant point du tout ἐθηριομάχησα, ce qui marque qu'il le prenoit dans le sens simple & litteral ;] '& en disant sur *secundùm hominem*, que Dieu l'avoit tiré de ce danger où il devoit perir selon toute l'opinion des hommes. 'Theodoret le suit, sinon qu'il dit qu'il auroit été devoré par les bêtes si Dieu ne l'avoit sauvé par un miracle.

Bar. 55. §. 6. 7. Chry. in 1. Cor. h. 40. p. 454. b. Thdrt. ib. p. 203. b.

'Baronius se fonde aussi sur Tertullien, *a* lequel dit veritablement dans son livre de la resurrection de la chair, que ces bêtes sont les maux qu'il avoit soufferts en Asie, & qui l'avoient mis en danger de la mort : [ce qui n'exclud point le sens litteral. Au contraire Tertullien semble l'avoir voulu enfermer dans ces paroles,] puisqu'il s'en sert comme d'une souffrance corporelle, pour prouver la resurrection du corps. 'Et dans le livre de la chasteté il allegue ce même passage pour mettre S. Paul au rang des martyrs : 'ce que le P. George dans ses notes a cru être assez clair & assez formel pour expliquer ce qu'il y avoit de plus obscur dans le livre de la resurrection de la chair.

Bar. 55. §. 6. 7. a Tert. res. c 48. p. 417. 2. b. Pud. c. 22. p. 744. c. Tediv. t. 1. p. 81.

S. Cyprien paroit aussi avoir pris à la lettre ces paroles de S. Paul.] 'Car il met *post flagella*, & *post bestias*, sans en faire aucune distinction. [C'est encore apparemment ce qu'a voulu dire S. Hilaire par ces paroles :] '*Edictione Regis Paulus, cùm in theatro spectaculum ipse esset, Christo Ecclesiam congregabat ?* [Car le terme de theatre marque ordinairement les combats des bêtes : & je ne pense pas que nous trouvions que S. Paul ait paru sur le theatre en aucune autre occasion.

Cypr. ep. 6. p. 19. 1. Hil. in Aux. p. 121. 2. a.

Ainsi l'unique raison qui puisse porter à expliquer ce combat de S. Paul en un sens metaphorique, c'est que comme nous avons dit, il n'en parle point expresément dans sa seconde Epître aux Corinthiens. Mais si cette raison est quelque chose, je pense qu'il faut aussi conter pour quelque chose la difficulté que Baronius & ceux qui le suivent ont à expliquer *secundùm hominem* : Car elle n'est pas petite. Il faut encore considerer que S. Paul veut marquer un danger extraordinaire où il s'étoit trouvé à Ephese : au lieu que les persecutions des Juifs lui étoient ordinaires par tout, & l'avoient même obligé à sortir de Philippes, de Thessalonique, & de Berée.]

a Nphr. l. 2. c. 25. p. 175. 176. b Bar. 55. §. 5. c Ori. princ. l. 1. c. 2. p. 670. c| Eus. l. 3. c. 25. p. 97. b.

a Cet endroit de S. Paul a fourni à Nicephore le sujet d'une grande histoire, prise, à ce qu'il dit, de ceux qui ont écrit les voyages de Saint Paul, *b* c'est-à-dire du livre intitulé les Actes de S. Paul, *c* qui est cité par Origene, & qu'Eusebe a mis à la tête de ceux qui sont certainement supposez.

Pour la page 108. §. 29.

NOTE XLI.

Du second voyage de S. Paul à Corinthe.

2. Cor. 12. v. 14 | 13. v. 1. d 13. v. 2.

'S. Paul dans sa seconde Epître aux Corinthiens, témoigne qu'il étoit près de les aller voir pour la troisiéme fois. *d* Il marque en effet quelque chose de ce qu'il avoit fait la seconde fois qu'il y avoit été, comme porte le grec, ὡς παρὼν τὸ δεύτερον ;] & on ne dit point que τὸ δεύτερον manque dans aucun manuscrit.] 'Au contraire Estius reconnoît qu'il doit être dans le latin. *e* Il faut donc admettre un second voiage de S. Paul à Corinthe, dont S. Luc ne parle point, 'puisqu'il n'en met point entre le premier que S. Paul y fit au sortir d'Athenes, & les trois mois qu'il passa en Grece après avoir quitté Ephese ; ' ce qui ne se doit mettre, comme nous verrons, qu'après la seconde Epître aux Corinthiens.

Est. n. p. 528. 1. e Bar. 58. §. 44. Act. 18. 1. 20. v. 2. 3. Est. 2. Cor. p. 526. 1.

'Baronius a cru sur celà que durant les 18. mois que S. Paul passa à Corinthe selon S. Luc, il en sortit pour aller prêcher l'Evangile en quelques autres endroits de l'Acaïe, & puis y revint, & qu'ainsi l'on pouvoit dire qu'il y avoit fait deux voyages dés ce tems-là. 'Mais s'il ne sortit alors de Corinthe que pour y revenir peu après : en sorte que Corinthe fust toûjours le lieu de sa residence ; ce ne sont point proprement deux voya-

Bar 58. §. 44. From. 2. Cor. 12. p. 187. 1.

 ges:

ges : & s'il avoit quitté tout-à-fait Corinthe durant quelque tems, on ne peut pas dire qu'il y ait demeuré 18. mois. Ainsi il semble plus naturel de croire que durant les trois ans qu'il fut à Ephese, il prit peut-être un mois de tems pour aller visiter l'Eglise de Corinthe, & y regler quelques affaires.]

Est. 2. Cor. p. 526. 1. 'Estius pretend qu'il n'est point necessaire d'admettre ce second voyage à Corinthe, dont S. Luc ne parle point : & il veut que quand saint Paul dit qu'il est près d'y aller pour la troisiéme fois, celà signifie qu'il se preparoit pour la troisiéme fois à y aller, parce qu'après y avoir été la premiere fois, il s'étoit preparé à y faire un second voyage, & avoit ensuite changé de p. 528. 529. dessein. 'Pour l'endroit *εἰς πάλιν τὸ δεύτερον*, il s'en tire comme il peut ; [car j'avouë que je n'y p. 526. comprens rien.] 'Ce qui l'a engagé dans cette opinion, & à expliquer les termes de S. Paul d'une maniere [qui paroit extrémement forcée,] 2. Cor. 1. v. 15. c'est ce que dit S. Paul, '*J'avois resolu de vous aller voir afin que vous receussiez une seconde grace* : d'où il a conclu que S. Paul n'avoit donc été jusques alors qu'une seule fois à Corinthe. [Mais en joignant ces paroles avec le verset qui les suit, il est aisé de juger que S. Paul vouloit faire une seconde, ou plûtôt une double grace aux Corinthiens dans un même voyage, c'est-à-dire qu'il vouloit aller d'abord chez eux avant que d'aller en Macedoine, & de Macedoine revenir From. 2. Cor. 3. p. 187. 1. chez eux.] 'Fromond donne encore une autre solution à cet endroit, [mais elle paroît moins naturelle.]

NOTE XLII.

Pour la page 109. §. 29.

Si l'Epître aux Galates a été écrite à Rome ou à Ephese.

Thdrt. in Paul. pr. p. 5. c. Est. in Gal. pr. p. 533. 'Theodoret croit que l'Epître aux Galates a été envoyée de Rome, & la premiere de celles que S. Paul y écrivit. 'D'autres ont cru aussi après lui que S. Paul l'avoit envoyée de Rome, & en raportent diverses raisons, [qui ne paroissent pas néanmoins bien considerables. C'est pourquoi nous avons mieux aimé suivre ceux qui croient qu'elle a été écrite à Ephese ; non qu'on puisse dire aussi que celà soit bien certain, mais parce que celà nous paroît mieux venir à la suite de l'histoire.]

NOTE XLIII.

Pour la page 109. §. 30.

Que les Corinthiens se divisoient au sujet de S. Paul & d'Apollon.

1. Cor. 1. v. 12. 'Quoique S. Paul reprenne les Corinthiens de se diviser en differens partis, en disant, *Pour moi je suis à Paul ; & moi à Cephas, & moi à Apollon* ; 'Néanmoins S. Chrysostôme croit qu'il Chry. n. h. 3. t. 12. p. 10. d. e | 116. ne se sert de ces noms illustres que pour épargner la pudeur de ceux qui étoient les veritables auteurs de la division, & pour montrer que s'il n'est point permis de se diviser pour les premieres personnes de l'Eglise, il est encore moins permis de le faire pour toute autre. Il fonde ce 1. Cor. 4. v. 6. sens sur ce que' S. Paul dit dans la suite : *J'ai proposé ces choses comme par figure*, transfiguravi, *en ma personne, & en celle d'Apollon à cause de vous*. Il a été suivi par Theodoret, 1. *Cor.* Est 1. Cor. 1. 193. 2. 2. *p.* 123. *d* | 132. *b.* 'par les autres Grecs, & par beaucoup de Latins.

'Néanmoins Estius montre qu'il s'agissoit personnellement de S. Paul & d'Apollon, puisque S. Paul parle ensuite du peu de personnes qu'il avoit batizées, & qu'il marque au chap. 3. ce que lui & Apollon avoient fait dans l'Eglise de Corinthe. 'S. Augustin a cru aussi que c'étoit p. 195. 1. veritablement au sujet de S. Pierre, de S. Paul & d'Apollon que les Corinthiens se divisoient. [Mais ce qui est encore plus considerable, c'est que S. Clement, qui selon toutes les apparences devoit être bien informé de ce fait,] 'dit que Cl. 1. Cor. c. 47. p. 114. a. S. Paul marquoit les inclinations des Corinthiens pour des Apôtres illustres & pour un homme estimé par les Apôtres : *προσεκλίθητε ἀποστόλοις μεμαρτυρημένοις, καὶ ἀνδρὶ δεδοκιμασμένῳ παρ' αὐτοῖς &c.*

Est. 1. Cor. p. 194. 2 | 224. 2. 'Estius croit qu'il faut joindre les deux interpretations ensemble à cause de *Hæc transfiguravi, &c.* & dire qu'outre S. Pierre, S. Paul & Apollon, il y avoit encore d'autres personnes moins illustres au sujet desquels on se divisoit, [& qui contribuoient peut-être à la division.] 'S. Athanase le dit en ef-Ath. Syn. p. 143. d. fet de ces faux Apôtres, que S. Paul combat avec tant de force dans sa seconde Epître aux Corinthiens, '& qu'on croit avoir été des Chrétiens Est. 2. Cor. pr. p. 421. Juifs.

NOTE XLIV.

Pour la page 110. §. 30.

Que la premiere Epître aux Corinthiens a été écrite d'Ephese ou d'auprès, l'année de devant la seconde.

'Les Grecs mettent à la fin de la premiere aux Est. 1. Cor. p. 190. Corinthiens, qu'elle fut écrite de Philippes en Macedoine. Les inscriptions latines disent que ce fut d'Ephese : '& on le lit ainsi dans l'Arabe. C'est Capel. p. 71. aussi le sentiment de S. Athanase dans sa Synopse *p.* 142. *c.* [fondé sans doute sur ce qu'y dit S. Paul,] 'qu'il continuera à demeurer à Ephese, 1. Cor. 16. v. 8. *ἐπιμενῶ.* *a* Et il y saluë les Corinthiens de la part *a* v. 19. des Eglises d'Asie. 'Il est vrai qu'il y semble dire v. 5. qu'il traversoit alors la Macedoine : *Μακεδονίαν γὰρ διέρχομαι.* 'Mais ce present est dans le sens un Capel. p. 71. & alii. veritable futur, comme le latin l'a fort bien traduit, *pertransibo.* 'Ce qui pourroit porter à croire 1. Cor. 15. v. 32. qu'il n'étoit plus à Ephese, c'est l'endroit où il dit, *Si ... ad bestias pugnavi Ephesi.* 'Capelle ne croit Capel. p. 71. pas néanmoins que celà doive empécher de croire qu'il y étoit encore. [Quesi cet endroit nous obligeoit de reconnoître qu'il n'y étoit pas alors, il faudroit dire qu'il étoit en quelque lieu voisin dans l'Asie, & qu'il y devoit retourner comme au lieu de sa residence ordinaire, jusques à la Pentecôte. 'Usserius paroît avoir suivi ce sens. Uff. p. 673. b.

b Il semble la mettre en la même année que la *b* b. c. seconde, c'est-à-dire dans celle où S. Paul quitta Ephese. 'Pearson met aussi tout celà sur l'an 57. Pears. an. P. p. 25. *c* Cependant S. Paul dit deux fois dans la seconde, *d* 2. Cor. 8. v. 10 | 9. v. que les Corinthiens preparoient leurs aumônes dès l'année de devant, *ἀπὸ πέρυσι.* *d* Et dans la premiere il leur parle de preparer ces aumônes. [Il *d* 1. Cor. 16. v. 1-4 y a donc au moins beaucoup d'apparence] *e* que *e* Bar. 57. §. 215. §. 36. Capel. p. celle-ci est écrite l'année de devant l'autre. C'est le sentiment de Baronius & de Capelle : [mais je ne trouve pas qu'ils en donnent de raison. Je croi que celle que nous allegons paroîtra considerable, sur tout n'y aiant rien, ce me semble, qui la combate.]

NOTE XLV.

Pour la page 110. §. 30.

Sur S. Sosthene.

Le martyrologe Romain fait le 28. de Novembre la fête de S. Sosthene le chef de la Synagogue. Adon met le même jour S. Sosthene disciple des Apôtres : & le 11. de Juin il met encore à Corinthe la fête de S. Sosthene disciple de S. Paul. 'Une Boll. mars. t. 2. p. 12. b. addition du martyrologe de Bede met le même jour S. Sosthene disciple de S. Paul ; '& le 28. de No-p. 40. 2. vembre, S. Sosthene disciple des Apôtres. Usuard qui

qui met aussi ce jour-là S. Sosthene disciple de S. Paul, dit que c'est celui dont il parle aux Corinthiens, & met sa fête à Corinthe. Menæa, p. 134. 'Les Grecs mettent le 8. de Decembre S. Sosthene, dont parle S. Paul, à la tête de plusieurs des Septante disciples [& autres] qu'ils honorent ce jour-là, & le font Evêque de Colophon [en Asie, &c. Ce qui paroît certain c'est que l'Eglise a voulu honorer celui que S. Paul avoit honoré en joignant son nom avec le sien à la tête d'une de ses lettres.]

Pour la page 111. §. 31.

NOTE XLVI.

Combien S. Paul a demeuré à Ephese : Quand il en est sorti.

Act. 19. v. 9. 10. 'S. Luc dit que S. Paul prêcha trois mois à Ephese aux Juifs, & deux ans ensuite aux Gentils. 20. v. 31. 'S. Paul même dit qu'il y a prêché trois ans. Bar. 55. §. 2. 'Celà n'est pas difficile à accorder, puisque dans la maniere ordinaire de parler, deux ans & trois mois passent pour trois ans. [Et il se peut faire même qu'il faille encore ajoûter quelques mois aux deux ans marquez par Saint Luc, qui les aura omis pour abreger.] Pearf. an. P. p. 15. 'Pearson paroît se contenter des deux ans & trois mois.

Uff. an. 59. p. 673. 'Usserius veut que S. Paul aprés avoir passé deux ans & trois mois à Ephese, ait été prêcher environ neuf mois dans les villes voisines de l'Asie, & qu'étant ensuite revenu à Ephese, il en soit sorti aprés la sedition de Demetre. Cependant dans la premiere Epitre aux Corinthiens, qu'Usserius avouë avoir été écrite dans les neuf derniers mois que S. Paul passa en Asie, il dit qu'il demeura à Ephese jusqu'à la Pentecôte : [ce qui suppose que c'etoit alors le lieu de sa demeure ordinaire, & qu'il n'avoit pas dessein d'en changer jusques-là.

Ainsi pour soûtenir la pensée d'Usserius, il faudroit dire qu'il fut deux ans & trois mois à Ephese sans en sortir, & neuf mois à prêcher aux environs, revenant néanmoins de tems en tems à Ephese, comme au lieu ordinaire de son sejour. Mais j'aurois bien de la peine à croire qu'il ait été deux ans & trois mois sans sortir d'Ephese. Nous avons vû qu'il fut apparemment alors à Corinthe ;] Act. 19. v. 10. '& c'est selon S. Luc, dans ces deux ans & trois mois, que tous ceux d'Asie oüirent la parole du Seigneur. [Ainsi si nous étions obligez de dire que S. Paul a été trois ans entiers en Asie, j'aimerois mieux dire qu'il y avoit passé quelques mois avant que de venir à Ephese.] Synop. p. 1574. d. 'Il y en a qui pour trouver ces trois ans, les commencent dès le tems que S. Paul vint à Ephese [l'an 54.] en passant de Corinthe en Syrie. [Celà paroît bien forcé.]

Act. 20. 1. 'Quoique S. Luc marque assez que S. Paul quitta Ephese peu après la sedition de Demetre, [il ne dit pas néanmoins que cet accident l'en ait fait sortir plûtôt qu'il n'avoit resolu. Bar. 55. §. 2. ' Ainsi nous avons toûjours lieu de croire avec Baronius qu'il en sortit après la Pentecôte, [c'est-à-dire à la fin de May,] Buch. cycl. ' puisque Bucherius marque Pâque en 57. le 10. d'Avril, & le 19. de la lune. Chry. 1. Cor. h. 1. p. 497. d. 'S. Chrysostôme paroît croire aussi qu'il quitta Ephese après la Pentecôte, comme il l'avoit mandé aux Corinthiens:

Act. 20. v. 3. 6. 'il demeura trois mois dans la Grece, [c'est-à-dire apparemment à Corinthe,] d'où étant retourné par terre à Philippes en Macedoine, il y passa les jours des Azimes, Labb. c. 1. ' qui en 58. étoient vers le 26. de Mars. [Ainsi il peut avoir passé à Corinthe les mois de Decembre, Janvier, & Fevrier, & il aura emploié six mois à aller depuis Ephese jusqu'à Corinthe en visitant les Eglises : ce qui ne demandoit guere moins de tems.

Etant donc parti d'Ephese, comme nous croions, à la fin de May 57. il peut y être venu vers la fin de 54. ou au commencement de 55.]

NOTE XLVII.

Pour la page 112. §. 32.

Qui sont ceux que S. Paul envoya à Corinthe avec S. Tite?

[Les anciens & les nouveaux sont partagez sur les deux personnes que S. Paul envoia à Corinthe avec Saint Tite.] 2. Cor. 8. v. 18. 19. 'Pour le premier dont S. Paul dit qu'il étoit devenu celebre dans toutes les Eglises par l'Evangile, &c. Chry. n. h. 18. p. 667. c. 'les uns croient, dit saint Chrysostôme, que c'est S. Luc ; les autres que c'est S. Barnabé. *a* Il incline lui-même davantage en un endroit pour S. Barnabé, *a* p. 670. d. Thdrt. ib. p. 243. a. 'en quoi il a été suivi par Theodoret : *b* mais dans d'autres il dit positivement que c'est S. Luc. *b* Chry. 2. Tim. h. 10. p. 610. a | in Act. h. 1. p. 2. c. Origene l'avoit dit avant lui *in Luc. h.* 1. *p.* 211. comme la tradition commune de l'Eglise, *c* & S. Jerôme le dit en divers endroits. *c* Hier. v. ill. c. 7 | in Matt. pr. p. 11 | in Phil. p. 164. a. [S'ils l'ont dit en entendant les paroles de S. Paul de l'Evangile écrit par S. Luc, leur fondement n'est pas bien solide,] *d* puisqu'elles peuvent avoir un autre sens, *d* Chry. 2. Cor. h. 18. p. 669 e. *e* & qu'il n'est pas certain que S. Luc eust déja écrit l'Evangile. *e* Est. p. 496. 1. [Mais du reste nous ne voions rien qui empêche de lui raporter cet endroit.] Car si nous ne trouvons point qu'il ait été choisi par les Eglises pour aller avec S. Paul recueillir les aumônes des Fideles, [ce n'est pas une preuve que celà ne se soit pas fait, peut-être depuis la mort ou la separation de S. Silas. Il n'y a que S. Barnabé dont nous le trouvions marqué :] & les éloges de saint Paul conviennent sans doute très-bien à cet Apôtre. Mais il y a quelque lieu de douter si saint Paul auroit pris assez d'autorité sur une personne si considerable pour l'envoyer comme son inferieur. Il semble même l'envoyer comme compagnon de Tite, [& son second ; ce qui ne conviendroit point du tout à S. Barnabé. Hors celà nous serions bien aises d'avoir cette preuve qu'il se seroit reüni avec S. Paul. Car si S. Luc ne le dit pas, on sçait que les écrivains sacrez disent & taisent les choses par des regles superieures à celles des histoires humaines.]

è. 'Estius panche tout à fait pour S. Silas. Et il est vrai qu'aiant pris la place de S. Barnabé auprès de S. Paul, on peut croire qu'il entroit aussi dans la commission que les Apôtres avoient donnée à S. Barnabé comme à S. Paul, de prendre soin des pauvres de la Judée. [Mais je croy aussi qu'on y peut former la même difficulté qu'à l'égard de S. Barnabé. Car quoiqu'on ne doive pas les égaler l'un à l'autre, neanmoins S. Silas paroît avoir été fort consideré dans l'Eglise, & beaucoup plus que S. Tite ne l'étoit alors. Il y a même grand lieu de croire qu'il n'étoit plus avec S. Paul, puisque Saint Luc n'en parle plus depuis qu'il fut venu joindre S. Paul à Corinthe, & S. Paul ne le nomme plus à la teste des lettres qu'il a écrites depuis qu'il fut sorti de cette ville en 54.] Chry. 2. Cor. 18 p. 673. b. 'S. Chrysostôme a cru que c'étoit une personne qui n'étoit point encore connuë des Corinthiens : [ce qui certainement exclud S. Silas, & apparemment aussi Saint Luc. Mais l'endroit de S. Paul dont S. Chrysostôme le tire ne me paroît pas bien formel pour celà. Synop. ib. p. 618. a. 'Grotius, dont le bon sens humain est considerable, & Fromond sont pour S. Luc.]

Chry. p. 673. b. 'Pour l'autre personne dont S. Paul parle au *v.* 22. S. Chrysostôme croit de même qu'elle n'étoit pas connuë des Corinthiens. Thdrt. ib. p. 242. d. 'Néanmoins Theodoret dit que plusieurs l'entendoient d'Apollon, & il ne rejette point leur sentiment. *f* Diversautres l'ont encore dit depuis luy. *f* Est. ib. p. 497. 1 | From. ib. p. 176. 1. Fromond entre dans la pensée de S. Chrysostôme : [& il est difficile de croire que S. Paul n'eust pas marqué Apollon d'une autre

autre maniere, s'il eust voulu parler de luy. Estius] Synop. ib. p. 619. d. '& d'autres nouveaux proposent d'autres personnes, mais sans aucun fondement particulier.

Pour la page 114. §. 31.

NOTE XLVIII.

Sur Sopatre ou Sosipatre.

Act. 20. v. 34. 'Le texte latin des Actes porte que lors que Saint Paul retourna de Grece en Judée [l'an 58.] Sopatre le suivit [avec] Aristarque, Trophime, *&c.* Le grec ajoûte qu'il l'accompagna, ou qu'ils l'accompagnerent *jusqu'en Asie:* [ce qui est obscur. Car 1°. ni Sopatre ni les autres ne suivirent pas S. Paul à la rigueur jusqu'en Asie.] v. 5. 6. 'puisqu'ils l'attendirent quelques jours à Troade durant qu'il étoit encore à Philippes. [Ainsi il y a apparence qu'ils vinrent avec luy jusqu'à Philippes, & que de là il les envoya avant lui à Troade. 2°. On ne peut pas dire qu'ils ne l'ayent accompagné que jusqu'en Asie,] 21. v. 29. 'puisque Trophime au moins vint avec luy jusques à Jerusalem. [On pourroit peut-être dire que Sopatre seul s'arresta en Asie. Mais je ne voy point que le grec souffre qu'on separe des autres aucun de ceux qui sont nommez en cet endroit, & je ne trouve personne qui le fasse.] Oxon. p. 653. 'On marque deux manuscrits grecs qui n'ont point *jusqu'en Asie.*

ap. 373. 'Il y en a aussi qui lisent Sosipatre au lieu de Sopatre. Orig. in Rom. 16. p. 632. b. 'Origene l'a lû ainsi: *a* & Grotius pretend que Sopatre & Sosipatre ne sont qu'un même nom. *b* Aussi presque tout le monde croit après Origene, que ce Sopatre n'est pas different de Sosipatre que S. Paul appelle son parent, & dont il fait les recommandations aux Romains. *c* Il étoit de Berée, c'est-à-dire apparemment de celle de Macedoine où Saint Paul avoit presché. Le latin l'appelle [fils] de Pyrrhus: ce qui est autorisé par divers manuscrits grecs, *d* & par Origene.

a Synop. in Act. p. 1568. g. *b* Est. in Rom. 16. v. 21. p. 186. 1. *c* Act. 20. v. 4. Syn. p. 1568. g. *d* Ori. in Rom. p. 632. b.

Pour la page 115. §. 34.

NOTE XLIX.

Si S. Paul été à Trogylle.

Strab. l. 14. p. 636. c. d. 'Trogile, comme l'écrit Strabon, est un promontoire de l'Asie, proche d'une petite isle de même nom, l'un & l'autre fort peu éloigné de l'isle de Samos. Act. 20. v. 15. 'Si c'est ce que Saint Luc appelle Trogylle, [comme il y a toute apparence,] il faut dire que S. Paul arriva jusqu'à Samos, & en approcha, mais que sans s'y arrester, il alla aborder à Trogylle.

Act. 20. v. 15. 'S. Luc dit qu'ils y demeurerent, μείναντες; Chry. n. h. 45. p. 395. c. [& S. Chrysostôme semble avoir entendu par là qu'ils y arresterent un jour.] 'Car il conte six jours depuis Troade jusqu'à Milet, [au lieu qu'il n'y en a que cinq, si Saint Paul n'a arresté nulle part. Je ne sçay néanmoins si Saint Chrysostôme ne conte point ces six jours de Troade à Milet, en y comprenant le jour que S. Paul doit avoir passé à Milet pour envoyer querir de là les Prêtres d'Ephese, les attendre, & leur parler. Car hors celà il ne le fait point du tout arrester à Milet.] Il met Trogylle vis à vis de Chio, [ce qui est faux,] ou une station entre Chio & Samos, [ce que la distance des lieux & l'ordre de Saint Luc, ne permettent point encore. Le latin ne parle point de Trogylle.] C. à Lap. p. 299. 1. c. 'Le Syriaque le met.

Pour la page 116. §. 36.

NOTE L.

Sur le jour que S. Paul fut pris à Jerusalem.

Act. 21. v. 27. 'S. Paul fut pris dans le Temple ὡς ἔμελλον αἱ ἑπτὰ ἡμέραι συντελεῖσθαι, [ce qui dans l'usage ordinaire doit signifier, *lors que les sept jours étoient prés de finir:* On demande ce que c'est que ces sept jours; & il est assez difficile de le trouver. Ce qui est encore plus difficile, c'est qu'on ne voit pas que ces sept jours puissent commencer plutost qu'à l'arrivee de S. Paul à Jerusalem. En ce sens il faut dire que S. Paul fut pris le settieme jour d'après: & ce sens peut paroître assez naturel: car dans un grec qui n'est pas tout à fait exact, comme celui de S. Luc, αἱ ἑπτὰ ἡμέραι peut signifier simplement *sept jours*, comme s'il n'y avoit point d'article.

Mais voici ce qui fait la difficulté. Saint Paul aiant été arresté le settieme jour après son arrivée, comme nous le supposons,] C. à Lap. in Act. 21. p. 314. 'demeura encore deux jours à Jerusalem. Il fut mené en deux jours à Cesarée: *a* & cinq jours après, Ananie & ses autres accusateurs y etant aussi venus, il comparut devant le Gouverneur Felix. [C'étoit donc seize jours depuis son arrivée à Jerusalem:] *a* Act. 24. 1. v. 11. 'Et cependant S. Paul dit à Felix, *Il vous est aisé de savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis venu à Jerusalem.*

From. in Act. 24. v. 1. p. 689. 1. 'Pour expliquer cette difficulté, Fromond croit qu'Ananie arriva à Cesarée un jour seulement après Saint Paul, mais cinq jours après qu'il eut été pris.

C. à Lap. in Act. 21. v. 37. p. 314. 1. 2. 'Cornelius à Lapide croit que S. Paul avoit fait un vœu de Nazareen pour sept jours, & qu'il fut pris lors qu'il commençoit [ou qu'il étoit prés] d'accomplir ses sept jours, [comme nous dirions qu'une personne est prés d'accomplir sa neuvaine lors qu'elle va à l'église pour la commencer.] Ce premier jour des sept n'étoit que le troisiéme depuis l'arrivée de S. Paul. Il fut à Cesarée quatre jours après, & Ananie cinq jours après luy; & celà fait les 12. jours. [Mais cet auteur ne répond pas à une difficulté à laquelle il donne lieu luy-même,] 1. Jos. bel. 2. l. 2. c. 15. p. 801. c. 'en citant un endroit de Joseph qui marque que le sacrifice ne s'offroit qu'au bout du tems qu'on avoit voué, *a* & c'est aussi ce que la loy ordonne à l'égard des Nazaréens. [S. Paul ne le devoit donc offrir qu'au bout des sept jours.] *a* Numer. 6. v. 13. 14. Act. 24. v. 17. 18. 'Et néanmoins il fut pris lors qu'il offroit le sacrifice: ἐν οἷς εὗρόν με, *&c.* [Je croy aussi que selon ce sens il faudroit ἐπιτελεῖσθαι, au lieu qu'il y a συντελεῖσθαι.

Bed. in Act. 21. p. 661. 'Bede paroît entendre les sept jours de l'arrivée à Jerusalem, qui étoient achevez, dit-il, à quelques jours prés, [c'est-à-dire à la moitié prés. Mais pourquoi n'y aiant que trois ou quatre jours, diroit-on qu'il y en avoit sept qui s'achevoient, lors que rien n'obligeoit à marquer le nombre de sept plutôt qu'un autre. Je ne croy pas même que le grec souffre ce sens.] Synop. in p. 1381. c. d. 'On marque encore d'autres sens qui paroissent bien forcez.

[Je ne sçay si on ne pourroit point dire aussi que S. Paul, qui ne parloit pas fort bien en grec, a mis ἑπτὰ pour ἕνατος, & a voulu dire qu'il n'y avoit que douze jours qu'il étoit à Jerusalem lors qu'on l'avoit pris. Pour celà il faudroit dire encore qu'il avoit fait un vœu de sept jours, qui commençoit le 6. jour de son arrivée, & finissoit le 12. Mais quand cette conjecture seroit probable, je pense que le sens de Fromond étant le plus simple & le moins embarassé, devroit toûjours passer pour le meilleur.] Chry. ib. h. 45. 50. p. 402. b | 431. c. 'S. Chrysostôme croit qu'il ne fut pris que six jours après son arrivée.

[Si la feste de la Pentecoste eust duré sept jours comme celle de Pâque, on pourroit croire que ce sont les sept jours marquez par Saint Luc. Mais en ce cas il faudroit dire que S. Paul ne seroit pas arrivé à Jerusalem pour le jour solennel de la Pentecoste, comme il en avoit le dessein, & com-

comme il le pouvoit en s'arrestant moins à Cesarée: mais seulement trois jours après, ce qui n'a point d'apparence; Et d'ailleurs je ne croy point qu'on trouve jamais ni dans l'Ecriture ni dans Joseph que la feste de la Pentecoste durast plus d'un jour.

Comme les Romains vinrent fort promtement tirer S. Paul des mains des Juifs,] & que Joseph ne dit point qu'ils fissent garde auprés du Temple que les jours de feste, il semble qu'il faille dire que S. Paul ait été pris en une feste, ou au moins en un jour de sabbat. Mais nous ne voyons pas moyen d'ajuster celà avec l'an 58. auquel on croit que la Pentecoste étoit le Dimanche. Ainsi il n'y avoit ni feste ni sabbat que le 7e jour d'après: & si l'on veut que S. Paul ait été pris ce jour-là, il faudra qu'il soit arrivé à Jerusalem le propre jour de la Pentecoste, quoique celà ne fust ni dans son dessein, ni permis par la loi,] 'qui défendoit aux Juifs de voyager le jour de la Pentecoste. [Et quand cette loy n'eust été qu'une tradition judaïque, il n'y a point d'apparence que S. Paul l'ait voulu violer en cette rencontre. Aussi il est aisé de croire ou qu'on faisoit toûjours quelque garde autour du Temple, quoiqu'on y en fist une plus grande aux festes, ou que le camp des soldats Romains n'en étoit pas fort éloigné.] 'On assûre en effet qu'ils campoient ou tous ou en partie dans la tour Antonia, [qui tenoit aux galeries exterieures du Temple.]

Jos. ant. l. 13. c. 16. p. 450. b.

Synop. in Act. p. 1481. c. d.

NOTE LI.

Pour la page 117. §. 37.

Que S. Paul quoique reconnu citoyen est demeuré enchaîné.

[S. Luc ne dit pas que Lysias ait fait oster les chaînes à S. Paul dés qu'il eut sceu qu'il étoit citoyen Romain.] 'Il ne le dit qu'en parlant de ce qui se fit le lendemain. [Et s'il ne les luy fit oster qu'alors, il faut dire que ce ne fut point] 'à cause de sa qualité de citoyen qu'il le fit, comme quelques-uns l'ont cru, [& comme nous le croirions volontiers, si celà paroissoit assez autorizé.] 'Dans la suite S. Paul est toûjours qualifié *lié*, δέσμιος, [ce qui pourroit peut-être signifier seulement qu'il étoit prisonnier, quoique sans être enchaîné.] 'Mais S. Chrysostôme semble supposer qu'il étoit enchaîné lors que JESUS-CHRIST luy apparut. *a* En parlant devant Agrippa, il souhaite que tout le monde luy ressemble, *à la reserve de ces liens*, [Celà est bien fort pour marquer qu'il étoit alors actuellement dans les fers,] 'ce qui n'empeschoit pas qu'il n'eust la liberté d'étendre la main.

Act. 22. v. 30.
C. à Lap. n. p. 320. a. 2.
Act. 23. v. 18| 24. v. 27.
Chry. in Act. h. 49. p. 417. a.
a Act. 26. v. 29.
v. 1.

NOTE LII.

Pour la page 117. §. 37.

Sur le grand Pontife Ananie.

'Ananie fils de Nebedée avoit été fait grand Pontife avant la 8. année de Claude [de JESUS-CHRIST 48.] par Herode Roy de Calcide. *b* Jonathas fils d'Ananus [ou Anne] avoit ce semble la même dignité, lors qu'il arriva un grand trouble entre les Samaritains & les Juifs, 'avant la fin de la 12. année de Claude, & avant que Felix eust le gouvernement de la Judée. [Il le semble, dis-je, puisque] 'Joseph dit que Quadratus gouverneur de Syrie envoya à Rome les grands Pontifes, ἀρχιερεῖς, Jonathas & Ananie, nommant Jonathas le premier. [On n'en peut pas cependant inferer que Jonathas fust actuellement grand Pontife plutost qu'Ananie. Car nous voyons dans l'Evangile & dans les Actes qu'Anne pere de ce même Jonathas est nommé devant Caïphe, qui exerçoit néanmoins alors le Pontificat. Jonathas étoit relevé par la consideration de son pere, de ses quatre freres, de Caïphe son beau-frere, tous grands Pontifes.] 'Il l'avoit été luy-même [long-tems avant Ananie,] ayant succedé à Caïphe [vers l'an 36.] '& Joseph en parle comme d'un homme qui avoit une reputation extraordinaire. [Il faut remarquer même que vers l'an 41.] 'Agrippa luy aiant offert le pontificat, il refusa cette dignité, se contentant de l'avoir euë une fois. [Ainsi il y a peu d'apparence qu'il l'ait acceptée d'un autre dix ans après. Ce qui est certain c'est que Joseph ne dit jamais qu'il l'ait euë deux fois, & qu'il ne met aucun grand Pontife entre Ananie] '& Ismaël fils de Fabei, qui fut établi sur la fin du gouvernement de Felix, [peut-être en 59. ou 60. Ainsi rien n'empesche qu'Ananie ne fust actuellement grand Pontife au mois de May 58.] 'Aussi il agit alors comme chef du Conseil des Juifs, &c. *a* & c'est luy qui va soutenir à Cesarée la cause des Juifs contre S. Paul.

Jos. ant. l. 20. c. 3. p. 690. d.
b bel. l. 2. c. 11. p. 597. c. e.
ant. l. 20. c. 5. p. 693. b.
bel. p. 795. c.
ant. l. 18. c. 6. p. 622. g.
l. 19. c. 6. p. 676. d.
d. e.
l. 20. c. 6. p. 696. d.
Act. 23. v. 2-5.
a 24. 1.

'Capelle dans son catalogue des Pontifes, veut qu'il eust été déposé en 50. [ou 52.] *b* lors que Quadratus l'envoya prisonnier à Rome, pour rendre raison de la conduite des Juifs. [Mais je douterois que cette raison fust suffisante, & d'autant plus que les Juifs gagnerent leur cause en cette rencontre. On devroit trouver dans Joseph qui est-ce qui fut mis en sa place. Mais au moins Capelle ne devoit pas choisir pour celà Jonathas,] 'qui fut aussi envoyé alors à Rome avec Ananie. *c* Il semble se vouloir fonder sur ce que dit Joseph, que Felix fit assassiner le grand Pontife Jonatas. Mais auroit-il ignoré que ceux qui avoient eu une fois ce titre, le gardoient toute leur vie? *d* Pearson croit aussi qu'Ananie tenoit le Pontificat lors qu'il fit donner un soufflet à saint Paul: *e* & Grotius dit qu'Ismaël lui succeda peu de tems après. Il doute si ce fut par la deposition ou par la mort d'Ananie, [Mais on apprend de Joseph qu'Ananie ne mourut que le 7. Septembre 66. *V. les Juifs* §. 43.

Capel. p. 87.
b Jos. ant. l. 20. c. 5. p. 692. c.
bel. l. 2. c. 11. p. 795. e.
c Capel. p. 87| Jos. ant. l. 20. c. 6. p. 695. a. b.
d Pears. ant P. p. 16.
e Synop in Act. p. 1588. g.

NOTE LIII.

Pour la page 117. §. 37.

Sur ce que S. Paul dit qu'il ne connoissoit pas le grand Pontife Ananie.

'Quelques-uns ont cru que c'étoit par ironie que S. Paul disoit qu'il ne connoissoit pas le grand Prêtre Ananie; *f* ou que son sens étoit qu'il ne le reconnoissoit point pour grand Prêtre, mais JESUS-CHRIST seul; *g* étant difficile, dit saint Augustin, qu'un homme qui avoit toûjours été élevé à Jerusalem parmi les Juifs, ne connût pas celui qui étoit le chef de leur religion, [& dont la dignité pouvoit même se remarquer par son rang.] *h* Cependant il y a grande apparence qu'il ne le connoissoit point effectivement, parce qu'il étoit mêlé parmi plusieurs autres personnes; cette assemblée n'étant point solennelle ni reguliere. 'Et comme saint Paul n'avoit presque pas été à Jerusalem depuis 24. ans, il étoit aisé qu'il ne connût pas Ananie.

Chry. in Act. h. 48. p. 417. d| 418. b|
Aug. B. ep. 138. §. 13. p. 415. d. e.
f Aug. B. f. D. in m. l. 1. c. 19. p. 191. f.
g ep. 138. p. 415. e.
h Chry. h. 48. p. 418. b| 419.
p. 418. b| C. à Lap. in Act. p. 323. 324.

NOTE LIV.

Pour la page 118. §. 38.

En combien de tems Saint Paul fut mené de Jerusalem à Cesarée.

'La lettre des Actes porte à croire que S. Paul étant parti de Jerusalem à la troisiéme heure de la nuit, c'est-à-dire sur les neuf ou dix heures du soir, (car c'étoit après la Pentecôte) arriva à Cesarée le jour d'après, n'aiant été en chemin qu'une nuit

From. in Act. 24. v. 31. p. 688. a.

It. Bur. p. 44. 1.

nuit & un jour. [Celà n'est pas impossible,] 'selon l'Itineraire de Jerusalem, ou de Bordeaux, qui conte 42. milles de Jerusalem à Antipatride, & 16. milles d'Antipatride à Cesarée; [ce qui fait en tout 19. lieuës de trois mille pas, ou 23. en contant 2500. pas pour une lieuë, comme nous faisons d'ordinaire.] 'Il y en a qui ne mettent que 16. lieuës. *a* Mais d'autres disent qu'il y avoit pour 17. heures de chemin de Jerusalem à Antipatride, & huit d'Antipatride à Cesarée: de sorte qu'il n'auroit pû y arriver que le deuxiéme jour, sur tout étant accompagné jusqu'à Antipatride de 400. hommes d'infanterie.

Synop. in Act. p. 1594. h. *a* hl C. à Lap. ib. p. 314.

Pour la page 118. §. 33.

NOTE LV.

Si Saint Paul a attribué de la justice à Felix.

Oxon. p. 367. Chry. in Act. h. 50. p. 431. d. e|133. e.

'Divers manuscrits grecs font dire à S. Paul que Felix étoit un juge juste & équitable, δίκαιον κριτήν. 'On lit de même dans S. Chrysostôme, & l'explication de ce Pere fait voir qu'il l'avoit ainsi dans son exemplaire. [Cependant selon que l'histoire décrit ce Felix, il est difficile de voir comment on l'a pû appeller un bon juge sans flatterie & sans mensonge, *v. les Juifs* §. 36-38. Le grec ordinaire n'a point δίκαιον, non plus que le latin.

Pour la page 118. §. 39.

NOTE LVI.

Que S. Paul a été deux ans prisonnier à Cesarée, & jusqu'en l'an 60.

Jos. vit. p. 997. b. c. d.

'Felix étant gouverneur de Judée, envoya à Rome quelques prêtres Juifs pour être jugez par Neron. Joseph l'historien aiant appris que dans leur malheur, ils demeuroient fermes dans la pieté, s'en alla à Rome en la 26. ou la 27. année de son âge, μετ' εἰκοστὸν καὶ ἕκτον, & les délivra par la faveur de Poppée femme de Neron. 'La 26. année de Joseph commence en 26. [Et ainsi il semble qu'il faut dire que Felix est demeuré en Judée jusqu'en 62. & que S. Paul n'a été à Rome qu'en 63.] 'C'est ce qu'a suivi Usserius.

p. 998. c.

Uss. p. 676. a.

[Mais selon ce calcul il faut que S. Paul soit demeuré prisonnier à Rome jusqu'en 65. Ainsi il n'y aura eu qu'un an entre sa delivrance & sa mort, que nous ne saurions mettre plûtard qu'en 66. *V. S. Pierre.* Or ce terme est trop court assurément pour faire retourner S. Paul en Asie, ce que nous nous croions obligez d'admettre,] 'comme Usserius l'admet aussi; [sans parler de l'Espagne, où plusieurs Peres assurent qu'il a prêché au sortir de Rome. C'est ce qui fait que nous aimons mieux ne pas suivre le sens naturel de Joseph, & dire que Felix aiant quitté son gouvernement en 60. & aiant alors envoyé à Rome ces Juifs dont parle Joseph, leur cause fut long-tems en suspens comme celle de saint Paul le fut durant deux ans: & qu'enfin sur la nouvelle qu'ils étoient en danger, ou même par la seule compassion de les voir souffrir si long-tems, Joseph s'en alla à Rome pour les assister: en quoi il s'est pû couler deux ou trois années.] 'Et en effet Joseph revenant de ce voiage, trouva les Juifs déja tout émus, & tout portez à la revolte contre les Romains; [ce qu'on ne peut guere mettre qu'en l'an 65.] 'Pearson finit aussi le gouvernement de Felix en l'an 60. *a* & differe le voiage de Joseph en Italie jusqu'en 64.

p. 681.

Jos. vit. p. 999. e.

Pears. an. P. p. 17. | *a* p. 21.

Ceci peut suffire pour accorder Joseph avec ce que nous croions que Felix est sorti de Judée dès l'an 60. Mais il est bien difficile de l'accorder avec Eusebe & S. Jerôme, qui disent que S. Paul vint à Rome en la deuxiéme année de Neron, de JESUS-CHRIST 56. Cependant Joseph raconte ce qu'il voioit, & ce qu'il faisoit. Ainsi on ne peut faire difficulté de preferer son autorité,] 'à toutes les foibles raisons que Baronius allegue pour soûtenir celle d'Eusebe. Il est vrai qu'il cite même S. Luc pour celà, pretendant que quand il dit que Feste succeda à Felix *après que deux ans furent passez*, il signifie que celà arriva dans la deuxiéme année de Neron. [Mais S. Luc n'a jamais dit un mot de Neron. Comment donc auroit-il voulu que nous l'entendissions de lui? Il est visible que ces deux ans ne se peuvent entendre que du gouvernement de Felix, ou de la prison de S. Paul.] Baronius avouë qu'on ne peut l'entendre du premier, & qu'en l'entendant de la prison de S. Paul, on ne peut pas soûtenir qu'il soit venu à Rome en la 2. année de Neron.

Bar. 58. §. 158. 159.

'Quelques-uns disent que Neron en venant à l'Empire, avoit continué Felix dans le gouvernement de la Judée que Claude lui avoit donné, & qu'il faut entendre saint Luc des deux ans de cette continuation. [Quand cette continuation auroit été, je pense que tout le monde auroit néanmoins conté les années de Felix depuis son entrée dans le Gouvernement. Les flateurs n'y manquent pas, & les autres les suivent. Mais je croi qu'on ne peut trouver aucun vestige que les nouveaux Empereurs donnassent un nouveau pouvoir à ceux qu'ils laissoient dans leurs emplois, ni qu'ils fissent autre chose pour les y continuer, que de ne les pas rapeller.]

From. in Act. 24. v. 27. p. 691. a.

'On marque que Bede, Oecumenius *in prol.* Lyranus, la Glose, Denys le Chartreux, Onuphre, & d'autres, ont entendu ces deux ans de la prison de S. Paul. [Pearson & plusieurs autres personnes habiles les ont encore suivis depuis, au nombre desquels il faut mettre M. Valois,] 'qui dit que saint Paul fut alors très-long-tems en prison.

C. à Lap. ibid p. 335. a. c.

Eus. n. p. 26. 1. b.

[Pour Usserius qui veut que Feste successeur de Felix ne soit venu en Judée qu'en 62. outre ce que nous en avons déja dit, il faut considerer que Feste eut Albin pour successeur, & Albin Florus, 'dont le gouvernement a commencé en la 10. ou 11. année de Neron, [c'est-à-dire en 64. ou au plûtard dès le commencement de 65. Ainsi il n'y aura que deux ans pour Feste & Albin; ce qui certainement est bien peu.

Jos. ant. l. 20. c. 9. p. 702. d. e.

Mais de plus, je ne voi pas de moien de douter qu'Albin ne fust gouverneur de Judée dès l'an 62.] 'Car il l'étoit déja lors que Jesus fils d'Ananus, commença à predire le malheur de la ville de Jerusalem à la fête des Tabernacles, quatre ans avant la guerre, sept ans & cinq mois avant le siege. 'La guerre commença au mois de May 66. *a* & le siege au mois d'Avril de l'an 70. *V. les Juifs.* [Ainsi la prediction de ce Jesus commença sur la fin de l'an 62.] 'Il est vrai que dans Photius au lieu de 7. ans & 5. mois, on lit 6. ans & trois mois: 'ce qu'Usserius n'a pas manqué de suivre. [Mais il y a déja certainement faute dans Photius pour les mois, n'y aiant pas moien de ne mettre que trois mois entre la fête des Tabernacles, qui se celebroit au septiéme mois, & le commencement du siege. C'est même tout ce qu'on peut faire de n'y en conter que cinq complets, & il faut sans doute y ajoûter encore une bonne partie du sixiéme. Aussi Usserius a suivi le texte de Joseph pour ce point. Et pour les années, les quatre ans de devant la guerre ne peuvent s'accorder qu'avec les sept de devant le siege:] 'ce qui a obligé Usserius de dire que c'étoit quatre ans avant que Vespasien eut la conduite de la guerre. [Mais Joseph dit quatre ans avant la guerre: & c'est ce que nous sommes obligez de suivre.]

Jos. bel. l. 7. c. 12. p. 961. a. c. d.

Uss. n. 66. p. 682. *a* an. 70. p. 685.

Phot. c. 47. p. 34. c.

Uss. an. 63. p. 679.

p. 678.

NO-

Pour la page 110. §. 40.

NOTE LVII.

Que S. Paul s'est embarqué pour Rome sur un vaisseau d'Adramytte.

Act. 27. v. 2. — v. 5.

'Le vaisseau où saint Paul fut mis pour aller à Rome étoit d'Adramytte [en Mysie,] selon le grec, & d'Adrumet [en Afrique] selon le latin. Mais ce vaisseau devoit aller costoyer 'l'Asie : & en effet il prit son chemin à droite le long des côtes de la Phenicie. [Tout celà est très-naturel s'il alloit à Adramytte : au lieu que pour aller à Adrumet, il eût fallu prendre la pleine mer, ou tourner à gauche le long de l'Egypte. Celà est encore plus fort, si par l'Asie, S. Luc entend en cet endroit l'Ionie & la province d'Ephese, comme il fait par tout ailleurs.] ' Aussi on marque que divers manuscrits latins ont Adramytte; *a* au lieu que de quatre manieres dont on lit ce mot dans le grec, il n'y en a pas une pour Adrumet.

From. n. p. 697. c. *a* Oxon. p. 394.

Pour la page 110. §. 40.

NOTE LVIII.

Sur Saint Aristarque.

Ado, fest. p. 39.

'Adon [& le martyrologe Romain,] disent que saint Aristarque a été Evêque de Thessalonique, & qu'après beaucoup de combats qu'il soûtint long-tems pour Jesus-Christ, il fut couronné par lui & se reposa. [C'est dire assez clairement qu'il n'a point souffert le martyre,] 'Cependant les Grecs pretendent qu'il a eu la teste tranchée par ordre de Neron avec saint Paul, [aussi-tôt] après lui, & ils lui donnent pour compagnons de son martyre, S. Pudent & saint Trophime. [Mais quelque peu d'autorité qu'ait leur témoignage, ils l'infirment encore] en citant pour garant Dorothée de Rome, dont ils font un éloge magnifique. Ils disent que ces trois Saints furent compagnons de tous les voiages & de toutes les souffrances de S. Paul, [dequoi Adon & le martyrologe Romain conviennent avec eux à l'égard de saint Aristarque. Mais je ne sçai si celà s'accorde tout-à-fait bien avec ce qu'ils ajoûtent,] qu'ils étoient du nombre des septante disciples; ce qui fait qu'ils ne manquent point de leur donner le titre d'Apôtres. Voilà ce qu'ils en disent le 14. d'Avril, auquel ils en font leur grand office. 'Ils font encore une memoire de saint Aristarque le 27. de Septembre, où ils le joignent avec Jean Marc, & Zenas qu'ils appellent Zenon, & ils le mettent aussi ce jour-là au rang des Septante disciples. Ils ajoûtent qu'il a été Evêque d'Apamée en Syrie, que comme un autre S. Jean, il se nourrissoit de sauterelles & de miel sauvage, & qu'il portoit une ceinture de cuir : [mais ils ne parlent point du tout de son martyre. Usuard se contente de l'appeller disciple de S. Paul.]

Menæa, 14. apr p. 109. 110. — 27. sep. p. 366.

Pour la page 110. §. 40.

NOTES LIX.

Que S. Paul a abordé au port de Myre en Lycie.

Act. 27. v. 5 | Oxon p. — From. n. p. 697. 1.

'Le vaisseau où étoit saint Paul aborda à Lystre en Lycie selon le latin, & selon les manuscrits grecs du Marquis de Velés, ou à Myre dans la même province selon le grec. 'On ne connoît point d'autre ville de Lystre, que celle qui est en Lycaonie bien loin de la mer : & il n'y a pas d'apparence de dire qu'il y en avoit aussi une en Lycie, qui n'a pas été marquée par les anciens; puisqu'il paroît que celle-ci étoit une ville de commerce, qui par consequent doit avoir été connuë.

'Grotius pretend que Myre même est trop éloignée de la mer pour être un port; & qu'ainsi il ne faut lire en cet endroit ni Lystre ni Myre, mais Limyre, qui est certainement un port de mer dans la Lycie. [Cette conjecture ingenieuse seroit considerable, si elle étoit appuyée sur quelque manuscrit, ce que Grotius même ne dit point. Mais je ne pense pas qu'il soit necessaire d'y avoir recours. ['Car Myre n'étoit qu'à 20. stades de la mer,] c'est-à-dire à une petite lieuë. Ainsi il pouvoit y avoir sur la mer un port, qui passoit pour une partie de la ville; comme je croi qu'on trouve souvent dans l'histoire que des vaisseaux étoient abordez à Ravenne, quoique celà s'entendit proprement de Classe, qui étoit le port de Ravenne,] & qui en étoit éloigné de près de trois milles, [qui font 24. stades.] 'Limyre même étoit aussi à vingt stades de la mer. *a* Plusieurs modernes abandonnent la vulgate en cet endroit.

Synop. p. 1613. a b. c. — Strab. l. 14. p. 666. a. — Baudr. p. 200. 1. — Strab. p. 666. a. — *a* From. p. 697. 1.

Pour la page 110. §. 41.

NOTE LX.

Tems du naufrage de Saint Paul.

Bar. 58. §. 168. — Uss. an. m. 3414. p. 71. c. — *a* Act. 27. v. 9 | From. n. p. 697. 2. — Uss. p. 676. c | Synop. p. 1614. c.

'Baronius croit que le jeûne après lequel saint Paul fit naufrage, est celui du dixiéme mois, 'institué en memoire du commencement du siege de Jerusalem sous Sedecias, & celebré au mois de Janvier. *a* Mais on ne peut pas raporter au mois de Janvier ce que dit S. Luc, Que la navigation étoit déja perilleuse. [Celà convient mieux au mois d'Octobre,] 'après le jeûne du settiéme mois des Juifs, comme Usserius & plusieurs autres l'ont entendu : [& le simple mot de jeûne marque mieux celui-là que tout autre, puisque c'étoit le jeûne solennel de l'Expiation. Il pouvoit tomber en l'an 60. vers le 22. de Septembre,] 'puisque le 6. d'Avril étoit le 18. du premier mois Juif.

Buch. cycl. p. 17.

[Il y a cependant une objection considerable à faire.] 'Car quand S. Luc dit que le jeûne étoit déja passé, c'étoit peu avant la tempête, *b* qui après avoir duré 14. jours, jetta S Paul à Malte. [C'est donc tout ce qu'on peut faire que de dire qu'il aborda à Malte à la fin d'Octobre.] 'Il en repartit au bout de trois mois pour aller à Rome. [Ainsi il se sera remis en mer dès le commencement de Février : & c'est de bonne heure. Cependant nous n'avons point cru devoir abandonner sur celà l'opinion commune des plus habiles, n'en voiant point de meilleure dans tout ce que les autres disent. 'Pearson ne trouve point de difficulté à croire que S. Paul arriva à Rome dès le mois de Février.

Act. 27. v. 9-14. — *b* v. 33. — 28. v. 11. — Pears. an. P. p. 18.

Pour la page 120. §. 41.

NOTE LXI.

Du lieu d'Asson mis en Candie par la Vulgate.

Act. 26. v. 13. — Synop. n. p. 1615. b. — f. g.

'Le latin des Actes porte que le vaisseau de Saint Paul partit d'Asson, prenant pour un nom propre ce qu'on lit dans le grec, ἄραντες ἆσσον, &c. [En ce sens, le grec signifieroit plûtôt qu'on leva l'anchre à Beaux-ports, pour tirer vers Asson, & de là à Phenice :] 'Mais on soûtient que selon la construction greque, cet endroit ne peut signifier, ni qu'on partit d'Asson, ni qu'on partit pour Asson, '& qu'ainsi ἆσσον en ce lieu n'est point un nom propre, mais doit signifier *proche*. On marque même que s'il y avoit une ville d'Asson en Candie, c'étoit dans les terres, & non sur la côte.

Pour la page 121. §. 41.

NOTE LXII.

Faute de Sulpice Severe sur le naufrage de S. Paul.

Sulp. S. ep. 1. p. 112. 113.

'S. Sulpice Severe dit que l'Evangeliste [Saint Luc] nous apprend que S. Paul avoit été submergé dans les eaux, & étoit demeuré trois jours & trois nuits au fond de la mer, par un miracle non moins extraordinaire que celui de Saint Pierre, qui avoit marché sur les eaux. [Il confond apparemment cet endroit des Actes, avec ce que dit S. Paul en la seconde Epitre aux Corinthiens *c.* 11. *v.* 25. écrite plus de trois ans auparavant. Car de la maniere dont Saint Luc dit que l'on aborda à Malte, il n'y a point du tout d'apparence que personne ait alors été submergé dans la mer ; & S. Paul moins qu'aucun autre. Il n'est même parlé dans l'Epître aux Corinthiens que d'un jour & d'une nuit, & non de trois. Aussi j'ai vû un manuscrit de S. Sulpice, qui au lieu de ***post triduum totidemque noctes***, a ***post diem ac noctem***.

Pour la page 121 §. 42.

NOTE LXIII.

Que Saint Paul est abordé à Malte, non à Melite sur la côte de Dalmatie.

Act. 27. v. 27 | 28. v. 1. Synop. n. p. 1619. 1620. p. 1623.

'S. Luc dit que le naufrage de saint Paul, qui le jetta en l'isle de Melite, arriva dans la mer Adriatique.' Mais c'est qu'il comprend sous ce nom toute la mer qui est proche de l'Italie, comme on voit par divers auteurs que c'étoit alors l'usage. 'Car la qualité du vent qui poussoit le vaisseau, & la route que Saint Paul tint depuis pour aller à Rome, ne permettent pas de croire qu'il soit abordé à l'isle de Melite qui est dans la mer Adriatique & dans le golfe de Venise sur les costes de Dalmatie, [& moins encore à Mitylene] 'comme S. Jerôme semble avoir lû, s'il n'y a faute dans son texte, qui fait une isle de Mitylene, [au lieu que c'est une ville dans l'isle de Lesbos.] ' Ainsi l'isle de Melite où il aborda, ne peut être autre que celle qui est aujourd'hui si connuë sous le nom de Malte.

Hier. ep. 30. p. 201. a. Synop. p. 1623. d. e.

Pour la page 122. §. 42.

NOTE LXIV.

Que Publie de Malte n'est point Saint Publie d'Athenes.

Synop. p. 1626. b.

'Grotius & d'autres croient que Publie n'étoit pas seulement le plus considerable habitant de l'isle de Malte par ses richesses, &c. Mais qu'il en étoit aussi le Magistrat, & que c'est ce que marque le mot de πρῶτος.

Ado, fest. p. 39.

'Adon dit que ce Publie s'étant entierement attaché à S. Paul, cet Apôtre l'ordonna Evêque, & l'envoya prêcher l'Evangile; qu'il gouverna depuis l'Eglise d'Athenes, & finit sa vie par un glorieux martyre. 'Mais il n'est suivi en celà que par très-peu de latins, *a* & ne se trouve autorisé d'aucun auteur grec. *b* Au contraire, il est visible par S. Denys de Corinthe, que S. Publie Evêque d'Athenes n'a été martyrizé que vers le tems de M. Aurele. On en a parlé dans la persecution de ce prince §. 6.

Boll. 21. jan. p. 338. *a* Laun. de Dion. t. 2. p. 257. *b* Eus. l. 4. c. 23. p. 143. d | n. p. 81. 1. a. b.

Pour la page 123. §. 43.

NOTE LXV.

Sur Saint Epaphrodite.

Boll. 22. mars, p. 370. §. 2. 3.

' Les Grecs font de S. Epaphrodite dont parle S. Paul, le 8. ou 9. de Decembre, aussi bien que le 29. & le 30. de Mars, & le qualifient Apôtre, l'un des septante disciples, & Evêque d'Adriaque, d'Andraque, &c. [ce qui n'est pas fort fondé, s'il ne l'est pas plus que] leur pretendu S. Cesar Evêque de Corone, dont ils font en même-tems, [& qui n'est autre que l'Empereur Neron. Il est visible que S. Epaphrodite étoit de l'Eglise de Philippes, lors qu'il vint trouver S. Paul ;] ' & même il en étoit Evêque selon Theodoret, qui se fonde sur ce que Saint Paul l'appelle l'Apôtre des Philippiens. [Car n'étant point leur Apôtre pour leur avoir apporté le premier la foi, ce qui appartient à saint Paul même, il ne le pouvoit estre que comme leur Evêque, si c'est ici un nom de dignité. Mais il peut se prendre dans sa signification naturelle d'envoié, ou de deputé, & en ce sens il ne prouve point qu'il fust Evêque.]

Thdrt. in Phili. p. 323. d | 333. c.

'Un discours attribué à Metaphraste veut que S. Pierre ait ordonné un Epaphrodite Evêque à Terracine, qui est dans la Campagne de Rome. [Le martyrologe Romain en fait le 22. de Mars, & autant qu'on en peut juger par Ulghellus *t.* 1. *p.* 200. *a.* & par Ferrarius *p.* 161. on n'en a point d'autre connoissance.] ' Baronius veut que ce soit celui dont parle S. Paul ; [c'est-à-dire que de Rome il soit retourné à Philippes, & de là presque aussi-tôt à Rome pour être fait Evêque de Terracine. Nous ne craignons point de dire que celà est aussi peu probable, que peu fondé & peu necessaire.] 'Et Baronius même panche plutôt en un autre endroit à distinguer trois Epaphrodites, fondez l'un sur saint Paul, l'autre sur Dorothée, & le troisiéme sur Metaphraste. [Mais les deux derniers sont de bien mauvais garans, & le plus sûr est de ne s'y point arrester du tout, quoique les Grecs paroissent avoir tiré de Dorothée leur épiscopat d'Adriaque.]

Boll. 22. mars, p. 350. §. 1. Bar. 22. mars, c. Bar. 60. §. 2.

NOTE LXVI.

Pour la page 124. §. 44.

Diverses choses peu assurées sur S. Philemon.

' Les Constitutions des Apôtres disent que Saint Paul fit S. Philemon Evêque de Colosses. *a* Celà n'a pas empêché les nouveaux Grecs dans leurs Menées, de le faire sortir de [cette ville] sa patrie, ' pour aller être l'Apôtre & le premier Evêque de Gaza [en Palestine,] ' où il abatit les temples des idoles, bâtit des Eglises, &c. [Je ne sçai s'ils en ont de meilleures preuves, que de ce qu'ils disent avec la même assurance] ' qu'il étoit du nombre des Septante disciples, ' & qu'il avoit vû de ses yeux le Verbe [incarné.] Ils semblent dire aussi le dernier d'Archippe, d'Appie, & même d'Onesime. ' Dans un titre ils mettent aussi Archippe & Appie au nombre des Septante disciples. [C'est sans doute pour celà qu'ils leur donnent largement le titre d'Apôtres en bien des endroits de leur Office.]

Const. l. 7. c. 46. p. 327. c. *a* Men. 22. nov. p. 351. p. 346. 357. 358. p. 350. p. 351. p. 347. 361. p. 354.

' Ils font pourtant revenir Philemon à Colosses pour y souffrir le martyre, &c. avec Archippe & Appie du tems de Neron, & sous Androele gouverneur d'Ephese, [c'est-à-dire Proconsul d'Asie ; quoiqu'il soit bien difficile de trouver du tems de Neron des Proconsuls qui aient eu des noms aussi peu Romains que celui d'Androcle. Nous ne raportons point les particularitez qu'ils disent de leur martyre, n'y voiant rien d'assuré.] ' Ils ajoûtent que le corps de S. Philemon demeura à Colosses, & qu'il y faisoit beaucoup de miracles. 'Le menologe de Basile raporte le martyre de S. Philemon autrement que les Menées, & ne dit point ce qui arriva d'Appie prise avec lui. Il fait Androcle Intendant des vivres à Ephese. [Mais je ne sçai s'il y avoit de ces magistrats hors de Rome, ni s'ils eussent eu le droit de condanner à mort.]

p. 355. p. 346. 360. Ugh. t. 6. p. 1142. b.

NO-

Pour la page 125. §. 45.

NOTE LXVII.

Que S. Paul a écrit à Philemon en 61. & aux Colossiens en 62.

Hier. in Philem. p. 159. d | Bar. 60. § 40 | Uss. p. 680. b.
a Chry. pr. Rom. p. 3 | Thdrt. ib. p. 5. 6. & alibi.
b Thdrt. in Col. p. 362. a.
c Col. 4. v. 9.

[Comme la lettre à Philemon, & celle aux Colossiens furent toutes deux portées par Onesime, ou au moins envoiées avec lui;] 'quelques-uns ont cru qu'elles avoient aussi été envoiées en un même tems. *a* Mais S. Chrysostôme & Theodoret, soutiennent que la lettre aux Colossiens n'a été écrite qu'après celle à Philemon, *b* & Theodoret ajoûte expressément que ce ne fut qu'après que Philemon eut renvoié Onesime à S. Paul. [C'est ce qui paroît le plus vraisemblable, y aiant peu d'apparence] *c* que S. Paul eût recommandé Onesime comme un frere fidéle, & qu'il cherissoit, [à ceux qui ne le pouvoient connoître encore que comme un esclave fugitif, sans parler au moins de sa conversion, Saint Chrysostôme paroît avoir suivi ce sentiment pour la même raison.] 'Car la preuve qu'il allegue pour montrer que l'Epître à Philemon a été écrite avant celle aux Colossiens, c'est qu'Onesime a porté celle-ci.

Chry. p. Rom. p. 3. 4.

[Comme S. Paul joint avec lui S. Timothée à la tête des Epîtres aux Colossiens & aux Philippiens, celà nous oblige de dire que ces deux lettres ont été écrites en l'an 62. afin que S. Timothée qui étoit alors avec S. Paul, ait eu le tems d'aller à Philippes, & d'y demeurer assez longtems en prison avant que S. Paul écrivit aux Hebreux, c'est-à-dire avant le commencement de l'an 63. de quoi on verra la raison sur S. Timothée n. 4.

Mettant l'Epître aux Colossiens en 62. il faut mettre celle à Philemon dès 61. Ainsi on voit que S. Paul esperoit dès le commencement de sa captivité de Rome d'être bien-tôt délivré, & que celà n'arriva pas néanmoins si-tôt. Ce qui ne surprendra pas ceux qui savent que Dieu n'éclaire les plus grands Prophetes qu'au tems, & en la maniere qu'il lui plaît.

Pour la page 125. §. 45.

NOTE LXVIII.

Que S. Paul n'avoit point vû les Colossiens quand il leur a écrit.

Est. pr. Col. p. 680 | Uss. an. 64. p. 680. Col. 2. v. 1.

'C'est le sentiment commun des commentateurs grecs & latins, que S. Paul n'a point prêché à Colosses, ni à Laodicée, à cause de ce qu'il dit aux Colossiens : '*Je suis bien aise que vous sachiez combien est grand le soin que j'ai pour vous, pour ceux de Laodicée, & pour tous ceux qui ne m'ont point vû.* 'S. Chrysostôme est entré dans le même sentiment.

Chry. n. h. 1. p. 148. c.
Thdrt. ib. p. 342. 343 | 350. d.

'Néanmoins Theodoret, [qui a accoutumé de suivre ce Pere,] aime mieux croire qu'il y a prêché; & pour les paroles que nous avons citées, il veut qu'on les explique ainsi : *J'ai un grand soin non seulement de vous, mais de ceux même que je n'ai point vû.* Il se fonde sur ce que S. Paul aiant prêché dans la Phrygie, il y a toute apparence qu'il a prêché à Laodicée qui est la capitale de cette province, & par consequent à Colosses, qui est proche de Laodicée. 'Cette raison assurément est foible, étant aisé que saint Paul ait prêché en divers endroits de la Phrygie, qui est une province assez étenduë, sans aller du côté de Laodicée : 'Et il est difficile au contraire, de ne pas dire que le sens que Theodoret donne aux paroles de saint Paul, est forcé & peu naturel. 'Mais comme dit sur celà Theodoret même, il importe peu quel sentiment on suive dans ces sortes de questions, qui n'interessent point la foi [ni les mœurs.]

Est. ib. p. 680.
p. 689. a.
Thdrt. ibid. p. 343. b. c.

Pour la page 125. §. 45.

NOTE LXIX.

Sur la fausse Epître de S. Paul à ceux de Laodicée.

Col. 4. v. 16 | Est. n. p. 711. a.
Thdrt. n. p. 563. d | Est. p. 712 | a.
Col. 4. v. 15.
Bar. 60. §. 13.
Est. p. 711. 712.

'Le texte latin de l'Epître aux Colossiens, qui porte, *Et eam quæ Laodicensium est*, a pû donner quelque lieu de croire que S. Paul avoit écrit à ceux de Laodicée. 'Mais le texte grec τὴν ἐκ Λαοδικείας, fait voir que c'étoit une lettre écrite de Laodicée, non par S. Paul qui n'y avoit jamais été, mais à S. Paul par ceux de Laodicée. 'Et puisque S. Paul ordonne aux Colossiens de saluër de sa part ceux de Laodicée, 'c'est une marque indubitable qu'il ne leur écrivit point alors. 'Ainsi il ne faut pas s'arrêter à ce que quelques auteurs latins, entre lesquels il semble qu'il faille mettre même S. Gregoire le Grand *in Job. l. 35. c. 15. p. 1046. b.* & Saint Philastre de Bresse *c. 89. bib. Pat. t. 4. 1. p. 22. c.* ont cru que saint Paul avoit effectivement écrit à l'Eglise de Laodicée.

Thdrt. p. 363. c.
c | Hier. v. ill. c. 5. p. 267. b.
Est. p. 711. a.
a Phila. c. 89. p. 22. c.

'Cette fausse opinion n'a pas laissé de se repandre même parmi les Grecs, & on alla jusqu'à produire une lettre pretenduë de S. Paul à ceux de Laodicée. 'Mais elle a été rejettée de tout le monde comme une piece supposée, 'ce qui est même attesté par le VII. Concile œcumenique. *a* S. Philastre dit aussi que l'on parloit d'une épître de S. Paul à ceux de Laodicée, & que l'on ne la lisoit point dans l'Eglise, parce que des heretiques y avoient ajoûté quelque chose.

Est. p. 711. a.

'On en trouve encore une aujourd'hui dans S. Anselme & dans d'autres, que Sixte de Sienne, qui la raporte aussi *l. 2. p. 113.* croit être celle dont les anciens ont parlé. On en doute, parce qu'on ne voit rien qui paroisse y avoir été inseré par les heretiques. Mais on ne doute pas qu'elle ne soit aussi supposée. Estius en donne quelques raisons.

Tert. in Marc. l. 5. c. 11. 17. p. 598. c | 607. b.

'Tertullien dit que Marcion donnoit à l'épître aux Ephesiens le titre d'épître à ceux de Laodicée. [Nous en parlerons dans la note 79.]

Pour la page 126. §. 45.

NOTE LXX.

Que S. Onesime a plûtôt été Evêque de Berée que d'Ephese.

Boll. 16. feb. p. 856. f.

'Usuard, Adon, & d'autres martyrologes, disent que S. Paul ordonna Evêque S. Onesime serviteur de Philemon, lui donna le soin de la prédication de l'Evangile, & le laissa à Ephese [en 64. ou 65. lors qu'il en partit pour revenir mourir à Rome.] Celà pourroit être vrai, en l'entendant d'un épiscopat general, non attaché à l'Eglise d'Ephese, [quoique ces auteurs ne soient pas propres pour nous assurer d'une chose si éloignée d'eux. Mais de plus ils paroissent entendre que S. Paul l'ordonna Evêque d'Ephese ;] ce que divers martyrologes disent positivement : & le Romain ajoûte même que c'étoit après S. Timothée [comme si Saint Paul l'eût survécu. Il y a donc bien de l'apparence que tout le fondement de ces auteurs, c'est que] 'S. Ignace parle d'un Onesime Evêque d'Ephese [en l'an 107.] 'Et en effet Adon raporte expressément ce qu'il en dit au serviteur de Philemon. [Cependant il y a bien loin depuis l'an 61. ou environ que cet Onesime fut converti dans un âge sans doute déja avancé, jusqu'à l'an 107. Et S. Ignace ne le releve ni par son grand âge, ni par l'amour & le soin que S. Paul avoit eu pour lui, &c. De plus il est certain que les Grecs n'ont point du tout cru que le serviteur de Philemon ait été Evêque d'Ephese. Car les Constitutions dont l'autorité

Ign. ad Eph. p. 2.
Ado, fest. p. 37.

telle

telle qu'elle soit, est encore plus grande que celle d'Usuard & d'Adon,] 'disent qu'Onesime de Philemon fut fait Evêque de Berée en Macedoine. 'Cedrene & Nicephore disent que S. Onesime souffrit le martyre sous Domitien : [ce que tout le monde entend du même Onesime ; & il n'y a pas d'apparence de l'entendre d'un autre. Ainsi il sera mort dix ans au moins avant l'Evêque d'Ephese. Il semble aussi qu'Eusebe en parlant d'Onesime Evêque d'Ephese, auroit dit que c'est celui dont parle Saint Paul.] Usserius *in Ign. p. 5.* ' & M. Cotelier, panchent à croire que ce sont deux. *a* Bollandus croit même plutost que le serviteur de Philemon n'a point du tout été Evêque : [mais je ne voy pas qu'il cite jamais le passage des Constitutions, qui marque au moins qu'il y a long-tems qu'on l'a cru.]

Const. l. 7. c. 46. p. 327. c. Cedr. p. 245. d | Nphr. l. 3. c. 11. p. 240. b.

Cotelr. ap. n. p. 443. d. *a* Boll. may. t. 1. p. 17. 1.

Pour la page 116. §. 45.

NOTE LXXI.

L'histoire du martyre de Saint Onesime très-incertaine.

'Nous avons dans Surius au 16. de Fevrier, des actes du martyre de S. Onesime attribuez à Metaphraste, [& qui sont dignes de luy. Ils passent tout d'un coup de sa conversion à son martyre, sans dire qu'il ait été Evêque ni de Berée ni d'Ephese. Ils font commencer son martyre à Rome, & finir à Pouzoles, au moins autant qu'on en peut juger parmi l'obscurité de cette piece mal digerée.] 'Les Grecs qui ont apparemment suivi ces actes, disent nettement qu'il a souffert à Pouzoles, ce que quelques Latins ont dit aussi. *b* Mais Bollandus soutient que celui qui a souffert à Pouzoles, est un autre Onesime dont on fait le 31. de Juillet, & qui n'a souffert que dans le III. ou le IV. siecle. Usuard, Adon, & les autres qui les ont suivis, disent qu'il fut amené à Rome, où il fut lapidé, & son corps reporté à Ephese. [Je pense qu'il est fort permis d'avouër qu'on ne sçait rien de tout celà, & de croire qu'il est souvent inutile de chercher dans les modernes ce que les anciens n'ont point dit.]

Bar. 16. feb. a.

Boll. 16. feb. p. 858. b. c | Ugh. t. 6. p. 1219. c. *b* Boll. 16. feb. p. 858 | may, t. 1. p. 14. 2.

'Les Grecs pretendent qu'il fit un voyage en Espagne pour y remener une vierge Chrétienne qu'on avoit enlevée ; & on veut même qu'il en ait écrit les actes. [Mais tout celà n'est qu'une fort méchante histoire, dont nous parlerons dans la note 73.]

Boll. 16. feb. p. 857. d | All. de Sim p. 112.

Pour la page 117. §. 46.

NOTE LXXII.

L'épître aux Hebreux toûjours receuë par les Grecs, & dés l'an 400. par les Latins.

'Ce que S. Jerôme dit que les Peres Grecs recevoient l'épître aux Hebreux comme canonique, & même comme de Saint Paul, [paroist non seulement par ce que nous avons raporté d'Origene dans le texte, mais aussi par S. Clement d'Alexandrie *ap. Eus. l. 6. c. 14. p. 215.* par les lettres de S. Denys d'Alexandrie '& du Concile d'Antioche à Paul de Samosates ; *c* par la lettre de S. Alexandre d'Alexandrie à celui de Constantinople ; par Eusebe même *l. 3. c. 325. p. 72. b | 97. a.* par S. Athanase *de Nicæ. decr. p. 265. c | de Synod. p. 919. b. c.* & en plusieurs autres endroits ; par S. Cyrille de Jerusalem *cat. 417. p. 38. b |* par le 60. Canon du Concile de Laodicée, *Conc. L. t. 1. p. 1507. c.* 'par S. Epiphane en répondant aux Novatiens, qui pretendoient y trouver leur heresie ; par Saint Basile *const. mon. c. 22. t. 2. p. 789. e.* par S. Gregoire de Nazianze dans son catalogue des écritures canoniques, *car. 34. p. 98.* & dans le panegyrique qu'il a fait de Saint Athanase *or. 21. p. 378. d.* par Saint Gregoire de Nysse *de hypost. t. 3. p. 35. b.* par Saint Amphiloque *ap. Gr. Naz. car. 125. p. 194. d.*

Hier. in 119. t. 3 p. 68. b.

Bibl. P. t. 11. p. 284. c | 305. d. *c* Thdrt. l. 1. c. 3. p. 529. c.

Epiph. 59. c. 2. p. 494. a.

'S. Jerôme ajoûte que la coutume des Latins ne la recevoit pas entre les Ecritures canoniques ; mais que pour luy il aimoit mieux la recevoir, & s'attacher en ce point aux anciens. [Je ne sçay s'il veut seulement dire qu'il la recevoit, parce que les anciens Peres Grecs l'avoient receuë, aussi-bien que ceux de son tems ; ou s'il veut marquer que les anciens Latins l'avoient receuë, quoique ceux de son tems ne la receussent plus.] 'Néanmoins on ne trouve point de Pere Latin dans les trois premiers siecles qui l'ait citée hors Tertullien, lequel l'attribuë à S. Barnabé. *a* Et Eusebe raporte que quelques-uns l'avoient rejettée sur ce qu'ils disoient que l'Eglise Romaine ne la recevoit pas comme de S. Paul. ' Caïus disputant à Rome sous Zephirin [vers 210.] & voulant reprendre la hardiesse des Montanistes, qui supposoient de nouveaux livres de l'Ecriture, ne parle que de treize épîtres de S. Paul, & omet celle aux Hebreux ; d'autant, dit Eusebe, que même à present quelques Romains ne la croyent point de S. Paul.

Hier. ep. 119. p. 68. b | Est. pr. Hebr. p. 887.

Bar. 60. §. 51 | S. Van. p. 37. *a* Eus. l. 3. c. 3. p. 72. b. c. l. 6. c. 20. p. 222. 223.

'S. Irenée & S. Hippolyte ne croyoient pas non plus qu'elle en fust, comme Photius le raporte d'Estienne Gobar. ' Le premier ne laissoit pas néanmoins de la citer au raport d'Eusebe : [Mais on ne dit pas s'il la citoit comme de S. Paul.] ' Le commentaire sur l'Apocalypse attribué à S. Victorin, faisant le dénombrement des épîtres de S. Paul, ne parle pas non plus de celle aux Hebreux, & fait un mystere de ce que S. Paul n'a écrit, dit cet auteur, qu'à sept Eglises, comme S. Jean dans l'Apocalypse. ' Saint Philastre dit que plusieurs soutenoient qu'elle n'étoit pas de S. Paul, la trouvant trop éloquente, y blasmant la maniere dont elle parle de la penitence, & trouvant mauvais ce qui y est dit que JESUS-CHRIST a été fait. ' Mais ce Pere répond à ces difficultez, & en des termes qui font voir qu'il étoit dans un sentiment contraire au leur. ' Le titre de cet article traite même leur opinion d'heresie. [S. Augustin cite assez communément cette lettre sous le simple titre d'épître aux Hebreux, sans l'attribuer à personne :] *b* & il remarque que quelques-uns doutoient qu'elle fust de S. Paul, ou le nioient même absolument, '& craignoient de la recevoir dans le Canon des Ecritures, parce que le nom de S. Paul n'y étoit pas. *c* Il declare que pour luy il croyoit devoir plutost suivre l'autorité des Eglises d'Orient, qui la regardoient comme Canonique aussi-bien que [les autres épîtres de S. Paul.]

Phot. c. 232. p. 904. a. Eus. l. 5. c. 26. p. 194. c. Vict | P. p. 570. d.

Phila. c 89. p. 22. c. d.

d. e.

c.

b Aug civ. D. l. 16. c. 22. p. 196. 1. 2 | pecm. l. 1. c. 27. p. 287. 1. c. in Rom. p. 362. 2. d. *c* pec. mer. l. 1. c. 27. p. 287. 1. c.

'Il dit ailleurs que la pluspart la recevoient comme de cet Apôtre, [ce qu'on peut même entendre des Occidentaux.] ' En effet elle est citée sous le nom de S. Paul par plusieurs Peres Latins du IV. & du V. siecle, comme par S. Hilaire *de Trin. l. 4. p. 21. 1. e.* par Lucifer de Cailleri *de non conveniendo cum hereticis bib. P. t. 9. p. 1054. c.* par S. Ambroise *de fide ad Grat. l. 1. c. 4. t. 4. p. 118. b.* par Rufin dans son exposition du Symbole *ap. Cypr. p. 539. 2 | 553. 1.* par S. Augustin même, & sans hesiter dans son catalogue des livres Canoniques *de doct. Chr. l. 2. c. 8. p. 12. 1. a.* & sur le pseaume huitiéme *p. 22. 2. a.* 'par tous les Evêques du troisiéme Concile de Carthage en 397. par Cassien *coll. 1. c. 14. p. 294. d* & enfin par le Pape Innocent I. dans sa lettre à Saint Exupere *cap. 7.* 'Baronius cite encore pour celà plusieurs Peres Latins du même tems ; *e* & les Pelagiens ne faisoient point difficulté de s'en servir. [Ainsi il paroît que dés le commencement du V. siecle, elle fut receuë comme de S. Paul

civ. D. l. 16. c. 22. p. 196. 1. 2. Est. Heb. pr. p. 888.

Conc. L. t. 2. p. 1177. b. *d* p. 1256. d.

Bar. 60. §. 50. *e* Aug pec. mer. l. 1. c. 27. p. 287. 1. c.

S. Paul par l'Occident aussi-bien que par l'Orient :] 'ce qui se voit encore par le Concile de Rome sous Gelase, qui l'a receuë sous ce même titre. Bar. 60. §. 54.

§. 43. 'On peut dire même que dés le tems des Apôtres, l'Eglise Romaine la recevoit, ou comme de Saint Paul, ou au moins comme canonique, 'puisque S. Clement Pape en a transcrit ou imité plusieurs choses dans sa lettre celebre aux Corinthiens. [Car quoiqu'il le fasse sans la citer,] néanmoins Eusebe conclud de là, non seulement l'antiquité de cette épître, 'mais même qu'on a eu raison de l'attribuër à S. Paul. 'Estienne Gobar met le même S. Clement entre ceux qui l'attribuoient à S. Paul.

Eus. l. 3. c. 38. p. 110. a. — a. b. — Phot. c. 232. p. 904. a.

Marcion la rejettoit: [mais il n'étoit pas de l'Eglise, non plus que] 'les Ariens qui l'ont rejettée aussi [dans l'Orient. a Il semble même que les Ariens ne l'aient fait que dans la suite du tems, & non dans le commencement de leur heresie.] b Car Eusebe marque assez qu'il la reconnoissoit de S. Paul. Et S. Athanase l'employe fort souvent contr'eux, sans que je sache aucun endroit où il marque qu'ils la contestassent.] 'L'on voit par S. Hilaire & S. Athanase, qu'ils la citoient pour autoriser leur heresie. c Mais ils ne laisserent pas de continuer à le faire, depuis même qu'ils eurent commencé à pretendre qu'elle n'étoit pas de S. Paul.

Epiph. h. 42. c. 9. p. 310. a. — a 69. c. 37. p. 760. a | Thdrt. pr. Heb. p. 393. — b Eus. l. 3. c. 3. p. 71 | c. 25. p. 97. — Hil. de Trin. l. 4. p. 21. 1. c | Ath. dec. Nic. p. 267. c. — c Epiph. p. 760. a.

Pour la page 117. §. 47.

NOTE LXXIII.

Ce qu'on dit du voyage de S. Paul en Espagne & dans les Gaules, incertain : Des Saintes Xantippe & Polyxene.

Les Peres qui disent que S. Paul a été prescher en Espagne, sont 'S. Athanase, dont le passage peut néanmoins signifier seulement qu'il étoit tout prest d'y aller μὴ ὀκνῶν; d S. Cyrille de Jerusalem, qui peut recevoir le même sens; S. Epiphane *her. 27. c. 6. p. 107. e.* Saint Chrysostôme *ad Hebr. pref. p. 696.* Saint Jerôme *in Isai. 11. v. 14. p. 50. d.* Theodoret *in 2. Tim. 4. v. 17. p. 506. b.* Saint Gregoire le Grand *in Job. l. 31. c. 22. p. 936. a.* e On en remarque encore plusieurs autres.

Ath. ad Drac. p. 956. a. — d Cyr. cat. 17. p. 204. c. — e Bar. 61. §. 3. 4.

f L'heretique Pelage au contraire, dit que ce voyage est une chose incertaine. g Estius croit qu'il est plus probable qu'il n'y a point été. 'Le Pape Gelase l'assure formellement. h Innocent I. dit dans sa premiere épître, que Saint Pierre est le seul Apôtre qui ait presché en Occident. Cocus p. 1054 revoque cette lettre en doute à cause en partie de cet article: 'Et Baronius pour resoudre la difficulté, dit qu'Innocent exclud les autres Apôtres, mais non pas Saint Paul. 'S. Clement Pape marque qu'il est venu en Occident; & un peu après, qu'il a été jusques au bout de l'Occident, ἐπὶ τὸ τέρμα τῆς δύσεως, & a souffert le martyre. 'Pearson croit que par ce τέρμα τῆς δύσεως, il marque l'Espagne. [Et ce seroit une preuve bien plus forte du voyage d'Espagne, que tout ce qu'on allegue des Peres: Car il y a toute apparence qu'ils n'en ont parlé que sur ce que S. Paul en dit lui-même aux Romains. Mais je ne sçay si Saint Clement ne veut point marquer simplement que Saint Paul, après être retourné d'Occident en Orient, revint encore en Occident, & y souffrit le martyre, prenant τέρμα comme *finis*. Car on sçait que *finis Occidentis* dans le langage de l'Ecriture, ne marque autre chose que l'Occident. C'est sans doute une chose considerable,] i qu'on ne trouve en Espagne aucun vestige un peu fondé de la prédication de Saint Paul. [Car nous ne contons point comme une chose qu'on puisse alleguer dans l'histoire,] 'ce que quelques nouveaux Espagnols en disent.

f ap. Her. c. 9. p. 297. b. — g Est. in Rom. p. 179. 2 — Conc. L. t. 4. p. 253. e. — h t. 2. p. 1245. d. — Bar. 61. §. 5. — Clem. 1. Cor. c. 5. p. 94. a. — Pearf. an. P. p. 20. — i Est. in Rom. 15. v. 28. p. 179. 1. — Boll. 1. feb. p. 7. §. 16.

'Les Grecs font le 23. de Septembre de Ste. Xanthippe & Ste. Polyxene sœurs, qu'ils disent que S. Paul convertit en Espagne; & ils en raportent bien des choses: Mais ils veulent que ç'ait été sous l'Empire de Claude; 'ce que Bollandus même ne leur accordera pas. a Ils pretendent que S. Paul aiant instruit Ste. Polyxene, la laissa néanmoins sans luy donner le batême; de sorte qu'ayant été ensuite enlevée, elle ne le put recevoir qu'en Grece de S. André. Encore disent-ils qu'elle avoit vû auparavant S. Philippe. 'D'autres veulent même qu'elle ait été par devotion en Acaïe chercher S. André. [Mais tout celà n'est rien au prix de ce que] 'Metaphraste raporte de Sainte Xanthippe, & qu'il cite d'Eusebe. Glycas en dit quelque chose *l. 3. p. 236. 237.* [Ceux qui voudront voir des fables, pourront lire ce qu'ils en disent. Les autres se contenteront que] 'cette hardiesse à citer Eusebe, ait rendu tout le reste suspect à Baronius. [Ainsi c'est une histoire peu probable, toute fondée sur la foy des nouveaux Grecs.] 'Car quoi qu'on pretende que Ste Xanthippe étoit femme de Probe gouverneur d'Espagne, que Probe même ait été converti par Saint Paul avec beaucoup d'autres, & avec tout le pays, dit Metaphraste; que Ste. Polyxene, depuis qu'elle fut revenuë de Grece, ait encore fait beaucoup de conversions & de miracles; 'néanmoins Baronius voulant les mettre dans le martyrologe Romain, n'a pû citer aucun auteur, ni d'Espagne, ni d'aucun autre endroit de l'Occident qui en ait parlé. [Les noms mêmes de ces Saintes sont tout grecs.] 'Leo Allatius cite des actes des mêmes Saintes, écrits par S. Onesime disciple de S. Paul. [Nous nous consolons aisément de ne les avoir pas.]

16. feb. p. 857. c. d | Ugh. t. 6. p. 1082. b. c. — Boll. 1. feb. p. 7. §. 16. — a Menæa, 23. sep. p. 300. — Ugh. t. 6. p. 1082. b. c. — Sur. 29. jun. p. 356. §. 21. — Bar. 61. §. 4. — Boll. 16. feb. p. 857. c. d. &c. — Bar. 23. sep. g. — All. de Sym. p. 112.

'On pretend que S. Paul allant en Espagne passa par les Gaules, & qu'il laissa S. Trophime à Arles, Sergius Paulus à Narbonne, & S. Crescent à Vienne. [On verra dans la note 81. & sur Saint Denys de Paris, que c'est une pretention peu ou point fondée.] 'Et pour S. Trophime il est absolument impossible qu'il soit demeuré alors dans les Gaules, si l'on ne dit qu'il est revenu trouver S. Paul peu de tems après.

Bar. 61. §. 4 | Boll. 1. feb. p. 8. §. 20. — 2. Tim. 4. v. 20.

NOTE LXXIV.

Pour la page 118. §. 47.

Que S. Paul est retourné de Rome en Orient.

'Nous savons bien que Baronius, Cappelle, & d'autres, ont parlé autrement que nous du tems que Saint Paul laissa S. Tite en Candie, & S. Timothée à Ephese, & du tems qu'il écrivit à l'un & à l'autre. Mais sans nous engager à refuter leurs opinions, & à montrer qu'elles tombent dans des inconveniens dont il est peut-être impossible de se tirer, [il suffit que celle que nous suivons soit claire & nette, débarassée de toutes sortes de difficultez, trés-conforme à l'Ecriture, & autorisée par les Peres. Toute la question consiste, au moins pour ce qui regarde Baronius, à savoir si S. Paul après les deux ans qu'il passa à Rome, est retourné en Orient. Il est certain par toutes ses épîtres écrites de Rome, qu'il l'a voulu, qu'il l'a esperé, & qu'il l'a fait esperer aux Orientaux. S. Chrysostôme *pr. in Heb. p. 696. b | in Philip. p. 2. b.* & Theodoret *in ps. 117. p. 871. a.* assurent plusieurs fois qu'il avoit executé ce dessein. Entre les nouveaux c'est le sentiment de Genebrard *chron. p. 226.* de Cornelius à Lapide *in Act.*

Pearf. post. p. 77. 82.

Act. p. 299. 2. *d.* d'Usserius dans ses annales *an. Chr.* 65. *p.* 681. de Pearson dans son histoire de S. Paul *p.* 22-25. [& comme je croy, de presque tous ceux qui dans ces derniers tems ont examiné avec quelque soin l'histoire ecclesiastique sans s'attacher à Baronius. Et c'est ce qui fait que nous croyons nous pouvoir dispenser de nous arrester beaucoup sur celà. Le martyrologe Romain même revu par Baronius, dit sur le 16. de Fevrier, que S. Paul ordonna Onesime Evêque d'Ephese. Il a donc été à Ephese après avoir converti Onesime à Rome. Ce qu'il y a encore de plus fort, c'est que sans celà on ne sauroit expliquer raisonnablement les Epîtres à Timothée & à Tite, sur tout la 2. à Timothée. On peut voir ce point traité, ou plûtôt démontré, quoi qu'en peu de mots, dans le ch. 44. de la chronologie imprimée en 1662. à la fin de la grande bible de Vitré, & plus au long dans la 11. dissertation du P. Mauduit sur S. Paul, *t.* 2. *p.* 469.]

S. Van. t. 1. p. 35. 'On en parle comme d'une chose dont tout le monde convient aujourd'hui.

NOTE LXXV.

Pour la page 129. §. 47.

Que Saint Paul est retourné à Ephese après sa premiere Epître à Timothée.

1. Tim. 3. v. 14 | 4. v. 13. 'S. Paul fait esperer à S. Timothée dans sa premiere Epître, qu'il iroit bien-tôt le retrouver [à Ephese.] Chry. 2. Tim. h. 1. p. 535. 2. 'S. Chrysostôme croit qu'il ne le fit pas, [en aiant été empêché par d'autres affaires;] & que ce fut pour celà qu'il lui écrivit sa seconde lettre peu de tems avant sa mort. [Nous ne voions rien néanmoins qui nous oblige de dire que S. Paul n'ait pas executé sa promesse, & ne soit pas retourné en Asie.] Usser. an. 66. p. 681 | Pearf. an. P. p. 23 24. 'Usserius & Pearson croient qu'il le fit, & que ce fut dans ce tems-là qu'il laissa quelques hardes à Troade, & Trophime malade à Milet, 2. Tim. 4. v. 13. 20. 'comme il le mande à S. Timothée dans sa derniere lettre. [La maladie de Trophime sur tout n'étoit guere une chose à lui mander, à moins qu'elle ne fust toute nouvelle.] 1. Tim. 1. v. 3. 'En quittant Saint Timothée à Ephese avant sa premiere lettre, il s'en alla en Macedoine. [Il ne passa pas sans doute alors à Milet, qui n'étoit point du tout son chemin. Ce fut donc ou avant que de laisser à Ephese S. Timothée, qui par consequent aura appris dessors la maladie de Trophime, ou dans un voiage posterieur.

NOTE LXXVI.

Pour la page 129. §. 47.

Sur Saint Carpe.

Menæa, 26. may, p. 208. 209. 'Les Grecs disent que Saint Carpe étoit le ministre de S. Paul dans la predication de l'Evangile, & même que S. Paul se servoit de lui [comme de Tyquique,] pour porter ses lettres. [Je ne sçai si celà s'accorde assez avec ce qu'ils veulent aussi] qu'il fust l'un des Septante disciples, p. 207. 208. 'qu'il ait éclairé toute la terre comme une brillante étoile depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, portant par tout la lumiere de l'Evangile, convertissant beaucoup de villes & de peuples, & faisant sans cesse un grand nombre de miracles. [Il seroit difficile d'en dire davantage de S. Paul même,] p. 209. 'Ils le font Evêque de Berée, [sans dire de laquelle; car nous en connoissons trois.] p. 208. 'Dans sa legende ils disent, qu'après avoir souffert beaucoup de persecutions, &c. il se reposa dans un sommeil très-doux. [C'est-à-dire bien nettement qu'il est mort en paix.] p. 205. 'Cependant dans ses éloges ils pretendent qu'il a été immolé pour Dieu par le martyre, μάρτυς τέθυται. p. 207. 208. 'Ils assurent qu'il se faisoit tous les jours un grand nombre de miracles à son tombeau.

'On sçait l'histoire celebre raportée dans les Epîtres attribuées à saint Denys l'Areopagite touchant un Carpe Prêtre ou Evêque de Candie. Bar. 59. §. 16. 17. [Mais on ne sauroit rien fonder sur ce témoignage.]

NOTE LXXVII.

Pour la page 129. §. 48.

Que la premiere apologie de S. Paul appartient à son second voiage de Rome.

'Eusebe & Theodoret disent que la premiere comparution, justification, ou apologie de saint Paul, dont il parle dans la 2. Epître à Timothée, arriva en son premier voiage de Rome. *a* S. Chrysostôme appuye quelquefois ce sentiment: *b* mais d'autres fois il le combat. *c* En effet saint Paul mandoit celà à Timothée peu de tems avant sa mort, selon les mêmes auteurs. *d* Lui eût-il ainsi mandé une chose arrivée plusieurs années auparavant, & que Timothée ne pouvoit par ignorer, *e* comme remarque S. Chrysostôme. [Car il fut toûjours, ou presque toûjours avec S. Paul dans ce premier voiage de Rome; & il l'avoit certainement vû depuis.] 'Si ce que dit S. Paul, que tout le monde l'avoit abandonné, [doit se joindre, comme il y a toute sorte d'apparence, avec] 'ce qu'il dit dans la même Epître, que tous ceux d'Asie s'étoient éloignez de lui: 'saint Chrysostôme en expliquant ce dernier endroit, dit que S. Paul étoit alors dans un grand danger, parce qu'aiant converti un de ceux qui appartenoient à Neron, il avoit attiré sur lui la colere de ce prince: [& celà a un entier rapport avec] 'ce que ce Pere dit avoir causé la mort de S. Paul.

2. Tim. 4. v. 16 | Thdrt. n. p. 506. b | Euf. l. 2. c. 22. p. 62. a. *a* Chry. in Act. 1. 55. p. 480. a. *b* pr. Phili. p. 2. b. *c* Euf. p. 62. a | Thdrt. *d* Tim. pr. p. 491. *e* Chry. pr. Phil. p. 2. 2. Tim. 4. v. 16. 1. v. 15. Chry. n. h. 3. p. 533. d. h. 10. p. 611. ev. mon l. 1. c. 4. p. 301. b.

Pour la difficulté que l'on pourroit faire sur le verset 17. du ch. 4. elle est aisée à resoudre par l'explication que nous en avons rapportée dans le texte, tirée de S. Chrysostôme. [Et ce Pere paroît être tellement persuadé que cette premiere apologie ou comparution de S. Paul n'arriva que dans son dernier voiage à Rome,] 'qu'il s'en sert comme d'un principe, pour montrer que cette seconde Epître à Timothée, fut écrite sur la fin de la vie de S. Paul. 2. Tim. h. 1. p. 536. 2.

NOTE LXXVIII.

Pour la page 131. §. 49.

Pourquoi on joint l'Epître aux Ephesiens avec la seconde à Timothée.

'L'Epître aux Ephesiens est écrite durant que S. Paul étoit dans les liens & dans la captivité. Eph. 3. v. 1 | 4. v. 1. &c. 'Theodoret la joint avec celle aux Colossiens, Thdrt. pr. Col. pr. p. 342. a. parce qu'elles ont toutes deux été écrites par Tyquique. Mais outre ce voiage que Tyquique fit en Asie durant la premiere prison de S. Paul à Rome, 'l'Apôtre l'y envoia encore, & à Ephese même, dans le tems qu'il écrivit sa seconde Epître à S. Timothée, 2. Tim. 4. v. 12. [environ un an avant sa mort. Ainsi il est indifferent à cet égard de la joindre à l'une ou à l'autre. Mais nous avons cru] 'qu'il étoit plus à propos de la joindre avec la seconde à Timothée, comme ont fait Baronius & Estius, Bar. 59. §. 15. 19 | Est. pr. Eph. p. 592. puisqu'Onesime n'y est point joint à Tyquique, comme dans l'autre, ni S. Timothée nommé dans le titre avec S. Paul, comme il l'est dans celle aux Colossiens, & dans toutes les autres qui sont écrites du premier voiage de Rome. 'Celà est favorisé par S. Jerôme qui doute si S. Paul n'avoit point déja été en Espagne avant que d'écrire aux Ephesiens, Hier. in Eph. 3. v. 13. p. 218. b. [& il ne peut y avoir été qu'après son premier voiage de Rome. Et ainsi ce Pere semble avoir reconnu la foiblesse] *f* des conjectures sur lesquelles il avoit cru auparavant *f* in Phile. p. 259. d | 260. a.

paravant que l'Epitre aux Ephesiens avoit été écrite avec celle aux Colossiens durant la premiere prison de saint Paul.

Pour la page 131. §. 49.

NOTE LXXIX.

Que l'Epitre aux Ephesiens peut avoir encore été adressée à d'autres.

Bas. in Eun. l. 2. c. 2. p. 733. a. b. 'Le titre de l'Epitre aux Ephesiens étoit conçû en ces termes dans les anciens exemplaires τοῖς ἁγίοις τοῖς οὖσι καὶ πιστοῖς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, ce que S. Basile explique d'une maniere mystique, Hier. in Eph. p. 104. b. 'que S. Jerôme refute néanmoins; mais de telle sorte qu'il semble n'avoir pas pris garde qu'elle étoit fondée sur l'omission des mots ἐν Ἐφέσῳ. Uss. an. 64. p. 680. 'Usserius croit que cette Epitre étoit une lettre circulaire pour l'Asie, & qu'ainsi l'on avoit mis τοῖς οὖσι .... *à ceux qui sont* .... sans marquer où, pour remplir du nom de chaque ville, à qui l'on envoioit la lettre; mais que comme Ephese étoit la metropole, elle en a retenu le nom; & que Marcion en aiant rencontré un exemplaire rempli du nom de Laodicée, il la citoit sous ce titre, comme on le voit par Tertullien: car celà lui étoit indifferent.

Epiph. 42. c. 9. p. 310. a|371. 374. a. 'S. Epiphane dit que cet heretique reconnoissoit une Epitre aux Ephesiens, & une autre à ceux de Laodicée. *a* Mais le passage qu'il rapor- a 374. a. b. te, comme cité par Marcion de l'Epitre à ceux de Laodicée, [se trouve dans l'Epitre aux Ephesiens. Peut-être qu'il citoit une même lettre sous ces deux titres.] *V. les Marcionites n.* 1.

Pour la page 131. §. 50.

NOTE LXXX.

Diverses choses fausses ou peu assurées qu'on dit sur la mort de S. Paul.

On dit que lors que saint Paul fut martyrizé, sa Bar. 69. §. 11. 12. tête rendit du lait au lieu de sang. 'Baronius n'a pas osé l'autoriser par l'histoire ridicule de la mort de S. Paul supposée sous le nom de S. Lin; mais il cite un sermon de S. Ambroise, & une oraison de S. Chrysostôme. [On sçait en general qu'entre les sermons qui portent le nom de S. Ambroise, il y en a beaucoup qui ne sont pas de lui. Et il y a bien de l'apparence que celui-ci qui est le 68. dans les anciennes éditions, & le 11. sur les Saints dans celle de Paris *p.* 141. *f.* n'en est pas non plus. Car il n'a rien de la vivacité, du feu, & de l'élevation de S. Ambroise.] La fin de ce sermon, *Ideò fratres, &c.* n'a aucun raport à ce qui precede, & est en mêmes termes dans le premier sermon sur les Saints *p.* 129. *d.* Les Peres Benedictins qui nous ont donné la nouvelle Edition de S. Ambroise, n'ont pas même voulu mettre celui-ci dans l'appendix, parce qu'il étoit déja le 201. dans l'appendix de ceux de S. Augustin selon la nouvelle Edition *t.* 5. *p.* 334.

[Pour l'oraison citée de saint Chrysostôme on convient qu'elle n'est point de ce Pere, *v. la note* Chry. t. 6. h. 30. p. 667. d. 1.] '& l'endroit même où il est dit qu'il parut comme du lait sur l'habit de l'executeur, ce qui le convertit lui & ses compagnons, est enfermé entre des crochets, [comme n'étant pas dans d, e. tous les manuscrits.] 'En effet cet endroit porte encore que S. Paul mourut en croix, τῷ σὺ ἀνασκολοπίσαντι, au lieu que ce qui precede & ce qui suit marque qu'il mourut par l'épée, & qu'on lui trancha la tête, [comme c'est l'opinion de saint Chrysostôme, & de plusieurs autres anciens.

On peut raporter à cette conversion de l'execu- Bar. 68. §. 11. 2. jul. c. teur & de ses compagnons,] 'ce que disent Adon & Usuard, qu'il y eut trois soldats martyrisez avec S. Paul, dont on ne fait néanmoins que le 2. de Juillet. Le martyrologe Romain dit qu'ils avoient été convertis par le martyre de S. Paul: & Baronius veut que ce fussent ceux que le pretendu S. Lin appelle Longin, Aceste & Megiste. 'Cet auteur en parle néanmoins d'une autre ma- Bibl. P. t. 7. p. 161-164. niere. [Mais il importe fort peu qu'il dise une chose, ou qu'il la nie.]

'On pretend que la tradition de Rome est que Bar. 68. §. 13. la tête de S. Paul fit trois bonds, qui firent sortir de la terre trois fontaines qui ont donné le nom au lieu où on croit que S. Paul souffrit. [Un homme savant a cru que cette tradition étoit venuë de] 'ce que dit S. Chrysostôme en parlant de Chry. in Rom h. 32. p. 402. d. S. Pierre & de S. Paul; *Quales* [*Roma*] *habet fontes?* [Quoi qu'il en soit, elle n'a commencé apparemment qu'après le pretendu S. Lin. Car il ne l'auroit pas oubliée.]

'Pour l'histoire du mouchoir donné par Plau- Bar. 68. §. 10. 13. tille à S. Paul, & qui lui fut rendu miraculeusement, 'quand la lettre de S. Gregoire citée Greg. l. 3. ep. 30. p. 568. b. par Baronius en parleroit, [ce qui est fort incertain, je ne croi pas que ce qu'elle en dit pût suffire pour autoriser ce qu'en conte le faux S. Lin.]

Pour la page 133. §. 52.

NOTE LXXXI.

Si Saint Crescent a été envoié dans les Gaules par Saint Paul.

'S. Paul écrivant sa seconde Epitre à Timo- 2. Tim. 4. v. 10. thée [en l'an 65.] lui mande entr'autres choses que Crescent étoit allé εἰς Γαλατίαν. [L'ambiguité de ce mot, que l'on peut expliquer ou de nos Gaules, ou de la Galacie province de l'Asie mineure, cause de la difficulté parmi les interpretes. Il semble néanmoins que les anciens Grecs l'aient entendu universellement de la Gaule.] 'Car Eusebe Eus. l. 3. c. 4. p. 74. a. dit que par ce passage, S. Paul témoigne avoir envoié Saint Crescent dans les Gaules, εἰς τὰς Γαλλίας. 'S. Epiphane dit même que ceux qui Epiph. 51. c. 11. p. 433. d. l'entendent de la Galacie se trompent. [Et à voir l'assurance dont ces deux écrivains en parlent, il semble qu'ils aient lû dans S. Paul, εἰς τὴν Γαλλίαν au lieu d'εἰς Γαλατίαν, quoique le nouveau Testament d'Oxford ne marque point qu'aucun manuscrit lise Γαλλίαν.] 'Mr. Valois croit qu'ils ont Eus. n. p. 44. 2. c. d. effectivement lû de la sorte; & il y ajoûte Saint Jerôme, [ou plûtôt] 'Sophrone, qui dit que Soph. c. 13. p. 265. b. S. Crescent a prêché l'Evangiles dans les Gaules, ἐν Γαλλίαις. [On y pourroit ajoûter la chronique d'Alexandrie *p.* 594. & l'anonime d'Oecumenius *p.* 16. qui parlent de même que Sophrone, & ne sont peut-être que le même auteur.] 'Theo- Thdrt. 2. Tim p. 505. b. doret même, qui lit constamment εἰς Γαλατίαν, ne l'entend pas moins constamment des Gaules.

Il est donc difficile de douter que ce n'ait été une tradition reçûë communément dans l'Orient que S. Crescent avoit prêché dans les Gaules.] 'Car pour ce que l'on allegue que le texte Laun. de Sulp. c. 15. p. 80. 81. d'Eusebe est corrompu, d'autant qu'Hilduin a lû dans Rufin *ad Galatas*, & non *ad Gallias*, comme nous y lisons aujourd'hui, [celà seroit plus considerable si l'on ne savoit la liberté de Rufin dans ses traductions, pour ne pas dire que son texte pouvoit aussi-bien avoir été corrompu avant Hilduin,] comme l'on pretend qu'il l'a été depuis, & comme l'on veut que celui d'Eusebe même l'ait été. [Ce qu'Usuard dit de la predication de S. Crescent dans les Gaules, ne vient apparemment que de Rufin.] Pour Christophorson, qui a mis à la marge d'Eusebe εἰς Γαλατίαν, & qui a suivi cette correction dans sa traduction; [il est fort à douter s'il l'a fait] sur l'autorité des manuscrits: [& Mr. Valois ne témoigne point qu'au-

qu'aucun des siens ait lû de cette sorte. Après tout neanmoins, si nous n'avions aucun autre passage sur ce sujet que celui d'Eusebe, on pourroit se rendre à l'autorité de Rufin cité par Hilduin. Mais puisqu'il n'y a aucun lieu de dire que les passages de S. Epiphane & de Theodoret soient corrompus, on ne peut pas changer le texte d'Eusebe que nous avons reçû jusques à present, sans en avoir une raison plus considerable.

Nous n'alleguons point ici l'autorité de Nicephore, ni de la Synopse de Dorothée, qui met S. Crescent dans les Gaules; le témoignage de ces sortes d'auteurs n'étant pas de grand poids en de semblables questions, de quelque côté qu'ils panchent.

Mais bien que le sentiment de l'Orient soit assez indubitable sur la predication de S. Crescent dans les Gaules, il n'est pas néanmoins aisé de juger quelle creance l'on y doit donner. Il est difficile de ne pas croire avec Mr. Valois que le mot de Gaules se trouvoit dans quelques exemplaires de S. Paul, & qu'Eusebe l'a eu dans le sien. Mais pour savoir s'il l'y falloit lire, comme l'a pretendu S. Epiphane, il y a au moins sujet d'en douter.] 'Car nous lisons *Galatiam* dans S. Irenée. *a* Nous ne trouvons point que nôtre vulgate latine ait jamais eu autrement. Theodoret lit constamment εἰς Γαλατίαν. Mr. de Marca accorde la même chose de saint Chrysostôme, & de l'Ambrosiaster. 'Et on assure qu'il ne se trouve aujourd'hui aucun exemplaire qui n'ait de même. *b* Il y a donc tout lieu de croire que c'est le veritable texte de saint Paul, comme le soûtient le P. Petau contre saint Epiphane, [& par consequent que εἰς Γαλλίας est une pure faute, laquelle aura jetté Eusebe dans l'erreur, & l'autorité d'Eusebe y aura ensuite entraîné les autres.

Iren. l. 3. c. 14. p. 271. c.
a Mart. ad Val. c. 3. p. 425.
Synop. crit. p. 1135. c.
b Epiph. n. p. 90.

En supposant qu'il faut lire dans S. Paul εἰς Γαλατίαν, qui marque la Galacie & les Gaules, il semble plus naturel de l'entendre de la Galacie, qui ne se marquoit jamais par un autre nom, & qui étoit bien plus connuë que les Gaules à S. Timothée. Ainsi c'est celle que ce Saint devoit entendre naturellement; & si S. Paul lui eût voulu marquer les Gaules, il auroit sans doute ajoûté τὴν δυτικὴν, ou il auroit mis τὰς Γαλλίας, comme Eusebe, ou τὴν Κελτικὴν, ou quelqu'autre terme qui les distinguast de la Galacie.

On peut objecter que S. Paul venant alors de devers la Galacie, n'auroit eu qu'à y laisser saint Crescent, sans l'amener à Rome, pour le renvoier ensuite en Orient. Mais combien Saint Paul peut-il avoir eu de raisons que nous ne saurions savoir, d'amener S. Crescent d'Orient à Rome, s'il est vrai même qu'il l'y ait amené, pour l'y renvoier ensuite? Que si l'on demande pourquoi il écrit à S. Timothée qui étoit en Asie, que Saint Crescent étoit allé dans la Galacie; on peut demander de même pourquoi il lui écrit qu'il avoit laissé Trophime malade à Milet, ce que Saint Timothée pouvoit encore moins ignorer.

On pourra peut-être dire que la corruption même du texte de S. Paul ne s'est pas faite sans quelque raison, & qu'il faut presumer qu'elle vient de ceux qui sachant d'ailleurs que Saint Crescent étoit venu dans les Gaules, ont voulu ôter l'équivoque des termes par lesquels S. Paul le marquoit. Cette conjecture pourroit avoir quelque probabilité si elle étoit appuyée par la tradition de l'Eglise de France, au lieu qu'elle y est même contraire en quelque sorte. Car S. Sulpice Severe, lequel nous devons considerer plus que tout autre en ce qui regarde la France,] 'marquant que les premiers martyrs des Gaules sont sous M. Aurele, ajoûte aussi-tôt que la religion

S. Sev. l. 2. p. 150.

avoit été reçûë assez tard au-deçà des Alpes. 'De plus les sept Evêques de France qui écrivent à Ste. Radegonde, *a* & les actes de S. Saturnin témoignent que le progrès de la foi a été fort lent dans les Gaules, & qu'elle y étoit encore assez foible jusqu'au IV. siecle.

Gr. T. h. Fr. l. 9. c. 39. p. 512.
a Sur. 29. nov. p. 650. §. 2.

[Nous pouvons dire même que nous ne trouvons en France aucun vestige de la predication de S. Crescent.] 'Il est vrai qu'on le fait aujourd'hui fondateur des Eglises de Vienne & de Mayence. Mais pour celle de Vienne, quoiqu'Adon le dise, ce n'est pas encore une autorité fort ancienne ni fort considerable. Il semble qu'il n'ait pû persuader son opinion à son Eglise, 'qui ne mettoit point encore S. Crescent dans ses litanies il y a 150. ans, qui n'en faisoit qu'une simple memoire dans son office, & où il ne se trouve aucune Eglise ni aucun ancien monument de ce Saint. [Dans le nouveau breviaire de Vienne on n'en fait qu'un office simple, sans leçon; & on lui donne le titre d'Apôtre, mais non celui d'Evêque de Vienne, comme l'on fait à tous ceux qui sont reconnus pour tels.]

Laun. de Sulp. c. 16. p. 85.
p. 86. 87.

'Il paroît même certain que dans le V. siecle on n'avoit point de connoissance que S. Crescent disciple de S. Paul eût fondé l'Eglise de Vienne, puisqu'il n'en est point parlé dans la dispute qui s'éleva entre cette Eglise & celle d'Arles touchant le droit de Metropole. 'Et il est remarquable qu'il se trouve un martyrologe dont on se servoit autrefois à Geneve dans la province de Vienne, qui marque distinctement le 27. de Juin, en Galacie S. Crescent disciple de S. Paul, & à Vienne un autre S. Crescent premier Evêque de cette ville. 'Et on ne sauroit montrer, disent Mrs. de Ste. Marthe, que ce Crescent soit plus ancien que S. Irenée. [Car pour ce que l'on dit de l'antiquité des premiers Evêques de Vienne, nous esperons montrer sur S. Irenée que c'est au moins une chose très-peu certaine.]

p. 87.
p. 88.
Gall. chr. t. 1. p. 794. 1. b.

'Dans les antiquitez de l'Eglise de Vienne par du Bosc, il se trouve une lettre du Pape Paul I. à Charlemagne, où il est dit que cette Eglise a eu pour maître S. Crescent collegue des Apôtres. Mais outre que ces antiquitez sont fort suspectes, 'l'on voit que cette lettre n'a point été produite dans le Concile de Francfort où elle eût été très-necessaire.

Laun. de Dion. c. 2. p. 35.
37.

[La fondation de l'Eglise de Mayence par saint Crescent n'est pas mieux fondée que celle de l'Eglise de Vienne.] 'Serarius en parle dans son histoire de Mayence. Son plus ancien auteur est Rupert, dont il ne raporte pas même les termes, disant seulement qu'il fait prêcher S. Crescent à Mayence & à Cologne. Il y a ajoûté des catalogues manuscrits, [que nous ne saurions examiner,] Adon, Bede, & Usuard [qui n'en disent rien,]& bien des auteurs nouveaux entre lesquels Cochlæus dit *ferunt*, ce qui le fâche. [Il ne dit rien, du martyrologe de Raban Evêque de Mayence même; & c'est un mauvais signe.] Il reconnoît de bonne foi qu'il faut lire Γαλατίαν dans S. Paul, & qu'il n'y a pas un mot de S. Crescent dans le breviaire de Mayence, ni dans le missel, ni dans aucun autre livre semblable.

Ser. r. Mog. l. 2. c. 1-7. p. 245.

'Les raisons que nous avons raportées, & quelques autres encore, ont fait croire à Mr. de Launoy que saint Crescent disciple de saint Paul n'étoit jamais venu en France: [& c'est apparemment le plus veritable, quoique sans aller si loin, on puisse accorder tous les passages qui paroissent contraires l'un à l'autre, en disant qu'il y est venu, mais qu'il n'y est pas demeuré longtems, & n'y a pas fait beaucoup de fruit. On pourroit dire encore que la Gaule dont parlent les

Laun. de Dion. c. 2. p. 41.

Grecs,

Grecs, est la Cisalpine plus proche de Rome.]

Est. 1. Tim. p. 855. 1. 'Estius croit que le passage de saint Paul s'entend de la Galacie, & que S. Crescent en a été ordonné Evêque, comme Adon même l'avouë, [ruinant par là toute l'autorité des passages d'Eusebe, de saint Epiphane, & de Theodoret;] mais que de la Galacie il est venu prêcher dans les Gaules, & est retourné ensuite en Galacie. [Nous laissons à juger aux autres s'il n'est pas bien plus probable qu'on ne le fait venir dans les Gaules que par l'équivoque du mot de Γαλατία.]

Soph. c. 13. p. 165. b. 'Pour ce qui est de sa mort, Sophrone, [la chronique d'Alexandrie, & l'anonyme d'Oecumenius,] disent qu'il est mort & a été enterré dans les Gaules: [ce qui ne seroit pas improbable, vû qu'ils ne le font point martyr, si l'on ne voyoit que ce Saint n'a jamais été aussi celebre en France qu'il eust dû être, si l'on y eust possedé ses reliques.] Laun. de Sulp. c. 16. p. 77-79. 4. 'De plus on voit que les martyrologes de France, même ceux qui le font prescher dans les Gaules, mettent sa mort dans la Galacie.

Chr. Alex. p. 194. 'La chronique d'Alexandrie dit qu'il mourut sous Neron, quoiqu'elle en parle sous Trajan: [ce qui favoriseroit beaucoup ceux qui disent qu'il est mort en France, supposé que Saint Paul l'y eust envoyé; Neron n'ayant pû vivre plus de deux ou trois ans depuis la seconde épitre de S. Paul à Timothée.] Bar. 27. jun. a. 'Le martyrologe Romain dit que ce fut sous Trajan, & ajoûte qu'il fut martyrizé. an. 118. §. 7. 'Baronius tient l'un & l'autre, mais il n'en allegue aucune autorité. a Laun. de S. Sev. c. 16. p. 77. a Il suit peut-être la Synopse de Dorothée. Car dans tous les martyrologes que Mr de Launoy allegue sur ce sujet, qui sont au nombre de dix, il n'y a rien de celà.

Pour la page 134. §. 51.

NOTE LXXXII.

Diverses traditions peu certaines sur S. Eraste.

Usu. 26. jul | Ado, fest. p. 38. 'Usuard, Adon, & le martyrologe Romain disent que S. Paul avoit laissé S. Eraste en Macedoine, & l'en avoit fait Evêque: [mais ils ne disent point d'où ce fait est pris, ni comment on le peut accorder avec ce que S. Paul dit d'Eraste en sa 2. épître à Timothée; car celà ne paroît pas aisé.] Ils ajoûtent qu'il fut enfin martyrizé à Philippes. Ugh. t. 6. p. 1130. b | Men. 10. nov. p. 150. 'Les Grecs au contraire disent qu'il mourut en paix, & le font Evêque de Paneade. Ils luy donnent le titre d'Apôtre, le mettent au nombre des septante disciples, [ce qui est fort croyable d'un officier de Corinthe,] Menæa, p. 143. 149. '& disent qu'il a couru par toute la terre pour annoncer la foy de JESUS-CHRIST.

Pour la page 135. §. 53.

NOTE LXXXIII.

Sur S. Herodion.

Menæa, 8. apr. p. 69 | Boll. ib. p. 741. 'Les Grecs qui ne manquent pas de mettre Herodion dont parle S. Paul, au nombre des Septante disciples & des Apôtres, disent qu'il ne laissoit pas de se rendre le ministre de tous les Apôtres, ὑπηρέτης, & de leur obeir en toutes choses: qu'il fut ensuite ordonné Prêtre par eux, & enfin Evêque de la nouvelle Patres &c. Ils ajoûtent à celà une assez longue histoire du martyre, qu'il souffrit dans la même ville, massacré dans une sedition que les Juifs firent contre luy. Boll. p. 741. 742. 'On ne sçait ce que c'est que cette ville de la nouvelle Patres, s'il la faut distinguer de celle de Patres connuë de tout le monde dans l'Acaïe. Menæa, p. 147-150. 157 | Ugh. t. 6. p. 1130. a. 'Ce qui embarasse encore davantage, c'est que les mêmes Grecs font le dix de novembre d'un S. Rhodion, qu'ils mettent aussi au nombre des Septante disciples & des Apôtres. Mais ils y ajoûtent qu'ayant suivi S. Pierre à Rome avec Olympas, ils y eurent tous deux la teste tranchée par ordre de Neron, le jour même que S. Pierre y fut crucifié. [D'où ont-ils pris ce Rhodion, si ce n'est pas le même qu'Herodion? Et si c'est le même, pourquoi en font-ils deux histoires si differentes?] Sur. 29. jun. p. 355. §. 11. 'Metaphraste appelle Herodion celui qu'il pretend avoir été martyrizé à Rome avec S. Pierre: au moins nous lisons ainsi dans Surius.

Pour la page 135 §. 53.

NOTE LXXXIV.

Si Narcisse dont parle S. Paul, est un Chrétien & un martyr.

Bar. 31. oct. c. 'Le martyrologe Romain honore le 31. d'Octobre un S. Narcisse comme martyr, qu'il dit être celui dont Saint Paul parle aux Romains, Rom. 16. v. 11. 'en les priant de saluer de sa part les Fideles de la maison de Narcisse. [Ces paroles de S. Paul n'obligent pas néanmoins par elles-mêmes à dire que ce Narcisse fust Chrétien, non plus que lors que] Phili. 4. v. 22. 'S. Paul saluë les Philippiens de la part de ceux de la maison de Cesar. a Est. n. p. 679. 1. a Car l'on n'entend guere aujourd'hui ce dernier endroit que de l'Empereur Cesar Neron, & l'on se mocque du faux Dorothée, qui en a fait un des Septante disciples.

Bar. 58. §. 56. 'Il y en a en effet plusieurs qui croyent que ce Narcisse nommé dans l'épître aux Romains est le celebre affranchi de Claude, que personne ne fit jamais Chrétien. Baronius soutient que ceux qui sont dans ce sentiment se trompent, parce que ce Narcisse étoit mort quelques années auparavant. [Mais ceux qui avoient été de sa maison pouvoient encore être connus par là; & sa maison, dont Neron s'étoit sans doute emparé, pouvoit conserver le nom de son ancien maître.] Synop. in Rom. p. 312. f. 'Grotius a cru que ce Narcisse quel qu'il fust, étoit un payen: & celà convient à ce que remarque Origene, Ori. 16. p. 619 c | C. à Lap. ib. 'que l'expression de S. Paul donne lieu de croire que cette maison n'étoit pas toute Chrétienne.

[Ce n'est donc pas de ce passage de S. Paul, que l'Eglise peut avoir appris à mettre ce Narcisse au nombre des Saints,] Menæa, 31. oct. p. 395 | Bar. ib. c. 'comme font les Grecs, à l'imitation desquels Baronius l'a mis aussi dans le martyrologe Romain. [Si celà s'est fait avec toute la consideration & toute la maturité que l'on doit apporter dans ces sortes de choses, il faut que la sainteté de ce Narcisse ait été certifiée par des monumens que nous n'avons plus, ou par quelque ancienne tradition: & celà se peut autoriser par l'Ambrosiaster,] Ambr. in Rom. p. 333. c. d. 'qui dit qu'on apprenoit par quelques exemplaires que ce Narcisse étoit un Prêtre. Menæa, 31. oct. p. 396. 'Les Grecs & les Latins le font martyr. Les Grecs l'honorent même du titre d'Apôtre, le mettent au nombre des Septante disciples, Men. V. p. 88. a. '& semblent dire que ses reliques sont avec celles des SS. Urbain & Amplias, b Ugh. t. 6. p. 119. d. b c'est-à-dire à Constantinople. c Menæa, p. 394. 395 | c Ils le font Evêque d'Athenes [après Saint Denys.] Bar. 58. §. 56. d Bar. 31. oct. c. d D'autres le font Evêque de Patres en Acaïe, [& apparemment avec autant ou aussi peu d'autorité les uns que les autres.]

NOTES SUR SAINT ANDRÉ.

NOTE I.

Pour la page 136.

Qu'il n'y a pas de preuve que S. André ait fondé l'Eglise de Byzance.

Niphr. l. 2. c. 39 p. 199. d. 'NICEPHORE Calliste dit que S. André prescha dans la Cappadoce, la Galacie, & la Bithynie; qu'après avoir encore costoyé le Pont-Euxin du costé du midi & du nord, il vint enfin à Byzance; 'qu'y aiant presché quelque tems, & voiant que le tyran Zeuxippe le cherchoit pour le faire mourir, il s'en alla en un lieu [voisin] nommé Argyrople, où il demeura deux ans, bastit une église, ordonna Staquys pour Evêque de Byzance, & se retira à Sinope [ville du Pont.] 'Beaucoup de nouveaux Grecs sont aussi dans ce sentiment que Saint André a fondé l'Eglise de Byzance, '& ils marquent fort en particulier ce qu'il y a fait, où il a presché, où il a demeuré, &c. Le martyrologe Romain confirme la même chose sur le 31. d'Octobre. [Et cette opinion étoit déja née dans le IX. siecle,] 'puisqu'on la trouve dans la chronique de Nicephore.]

p. 200. a| l. 8. c. 6. p. 540. c. | Bar. 44. §. 12. | Cod. Ori. C. p. 59. c. d| n. p. 203. | Syno. p. 412. c.

'Mais les anciens Grecs qui ont si fort tasché de relever le siege de Constantinople, n'en aiant rien dit, on ne la peut pas tenir pour assurée. 'Et même le Pape Nicolas I. soutient que l'Eglise de Constantinople n'a été establie par aucun Apôtre. 'Baronius pretend en effet que l'opinion des nouveaux Grecs est certainement fausse. a Une de ces raisons c'est que l'Eglise de Constantinople n'a pas toûjours été metropolitaine, mais a été quelque tems soumise à celle d'Heraclée; [ce qui néanmoins est foible, puisqu'on ne peut pas dire avec probabilité que toutes les Eglises fondées par les Apôtres aient toûjours été metropolitaines.] 'Il fait un grand fort sur ce qu'il pretend que S. Pierre même a ordonné le premier Evêque de Byzance: & pour le prouver il allegue une lettre d'Agapet, où ce Pape dit que depuis S. Pierre, nul Evêque d'Orient n'avoit été ordonné par le S. Siege jusques à Menne Patriarche de Constantinople, ordonné par ce Pape. [On voit cependant que cette lettre ne prouve ce que veut Baronius qu'en cas qu'il n'y eust point d'autre Evêque en Orient que celui de Constantinople. Il semble qu'Agapet fasse simplement allusion à la predication de S. Pierre dans le Pont & la Bithynie, qui est voisine de Constantinople.]

Bar. 314. §. 96. | Proc. or. 20. n. p. 554. | Bar. 44. §. 12. 31| 314. §. 96. | a 44. §. 12| 319. §. 96. | Ibid.|

44. §. 31. 'Baronius infirme en particulier la narration de Nicephore sur ce qu'il parle d'un tyran Zeuxippe à Byzance, qui étoit alors soumise aux Romains.

[Mais la fausseté d'une circonstance ne ruine pas toûjours le fonds d'une histoire. Et même il ne seroit pas tout à fait improbable que ce Zeuxippe étoit toleré dans la principauté de Byzance par les Romains, comme beaucoup d'autres petits princes; ou au moins que c'étoit quelque Seigneur particulier des environs, qui avoit beaucoup de credit & de pouvoir dans la ville pour y faire ce qu'il luy plaisoit.]

Mais quoique la pretention des nouveaux Grecs ne puisse pas être absolument convaincuë de faux,] 'elle ne peut pas avoir aussi beaucoup d'autorité, n'étant pas fondée sur les anciens. b Et même puisque S. Gregoire de Nazianze aiant à se défendre contre ceux qui luy reprochoient d'être un predicateur étranger dans Constantinople, allegue la predication de Saint André dans l'Epire, [sans parler de Constantinople & de la Thrace, c'est une grande marque qu'on n'avoit alors aucune connoissance qu'il eust porté la foy dans cette province. Peut-être que les Grecs dans le dessein de relever leur Eglise de Constantinople, en ont voulu faire un siege Apostolique, & l'ont attribuée à S. André plutost qu'à un autre Apôtre, parce que ses reliques y étoient, comme nous verrons.]

Bar. 69. §. 24. & alibi. | b Naz. or. 25 p. 438. a.

'Ils font de S. Staquys le 31. d'Octobre, en quoy le martyrologe Romain les suit: & Baronius ajoûte suivant la chronique de Nicephore, que c'est celui même à qui S. Paul fait ses recommandations dans l'épitre aux Romains 16. *v.* 9. & qu'il appelle son bien aimé. Aussi les menologes ne manquent pas de le mettre au nombre des 70. disciples, & de lui donner le titre d'Apôtre. [Nous ne trouvons rien de tout celà dans les anciens, quoiqu'il soit aisé d'accorder à la tradition de l'Eglise de Constantinople qu'elle a eu un Staquys pour premier Evêque.]

Bar. 31. oct.| Ugh. t. 6. p. 1119| Menæa, p. 396.

NOTE II.

Pour la page 137.

Examen des actes de S. André.

'Nous avons des actes du martyre de S. André, dont le titre porte qu'ils sont écrits par les Prêtres & les Diacres d'Acaïe témoins oculaires de ce qu'ils raportent, & adressez à toutes les Eglises du monde. [Ainsi c'est la piece la plus ancienne & la plus authentique que nous aions dans l'Eglise après les Ecritures canoniques, pourvû que ce titre soit veritable.

Sur. 30. nov. p. 653. §. 1.

'On peut dire que generalement parlant la piece est fort belle; & il est seulement à craindre qu'elle ne le soit trop pour la simplicité de ces tems apostoliques. Elle est conforme à tout ce que les anciens nous ont appris de la mort de S. André.] 'On marque que dés le VIII. siecle Ethere Evêque d'Osme en Espagne en a cité le passage celebre sur l'Eucharistie. a L'ancien missel des Gaules [qui est au moins du même siecle,] la suit entierement. Il paroît qu'Usuard & Adon l'avoient vuë. Elle est aussi citée par Remi d'Auxerre qui vivoit dans le IX. siecle, par S. Lanfranc, par le B. Wolpheme, par Pierre Damien, par Ive de Chartres, par S. Bernard, par l'auteur de la vraie & de la fausse penitence qui est parmi les œuvres de S. Augustin *t.* 4. *p.* 514. 1. *b. c.* 'S. Philastre même semble l'autoriser en disant que les disciples de S. André ont écrit ce que cet Apôtre avoit fait en venant du Pont dans la Grece. 'Ainsi il ne faut pas s'étonner que Baronius reçoive ces actes comme legitimes: en quoi le P. Alexandre l'a suivi *t.* 1. *p.* 91.

§. 1. | Alex. t. 1. p. 91. 92| Bar. 30. nov. a. | a Thom. p. 303. | Bar. 30. nov. | Phil. c. 88. t. 4. 1. p. 22. b. | Bar. 69. §. 34| 30. nov. a.

'Cependant des personnes très-habiles ont peine à luy donner une entiere autorité, [& croient que supposé même que l'histoire de la mort de S. André ait été écrite par ses disciples, nous ne l'avons pas néanmoins aujourd'hui dans sa pureté: & c'étoit le sentiment de feu Mr. de Sainte-Beuve.] 'Il est certain que dés le commencement de l'Eglise il y a eu des actes de S. André composez ou publiez par des heretiques. 'Les Encratites s'en servoient particulierement, b aussi bien que les Priscillianistes, & les Manichéens, qu'on pretendoit même les avoir composez, comme nous l'apprenons de S. Turibe. 'Innocent I. dans son épître 3. *cap.* 7. rejette aussi des actes de S. André composez par Nexocaride & Leonide philosophes. 'S. Augustin, ou plutost Saint Evode d'Uzale son ami, cite diverses folies des actes écrits par un Leuce sous le nom des Apôtres, où il étoit parlé

Du Pin, t. 1. p. 48. | Eus. l. 3. c. 25. p. 97. d. | Epiph. 47. c. 1. p. 400. a. | b Bar. 447. §. 6. | Conc. L. t. 2. p. 1256. c. | Aug. de fid. c. 38. t. 6. p. 140. a. d.

parlé de S. André, d'Egete, [ou Egée,] & de Maxi-
c.5.p.136. mille. 'Il raporte encore un passage des actes de
1.2. S. André receus par les Manichéens écrits par Leu-
in Fel. l. 2. ce ou Leonce, 'qui est aussi cité par S. Augustin.
c.6.t.6.p. a Photius parle d'un livre intitulé: Les voyages des
213 1.a. Apôtres, qui contenoit les actions de S. Pierre, de
a Phot. c. S. Jean, de S. André, de S. Thomas, & de S. Paul.
114.p.292. Il dit que ce livre étoit d'un nommé Luce Carin, & il le décrit comme un très-méchant ouvrage,
Florent. tant pour la doctrine que pour le style. 'Le pre-
p. 130. c. tendu Mellite disciple de S. Jean nous avertit aussi de rejetter les actes du même Apôtre, de S. André, & de S. Thomas écrits par un certain Luce, &c.
Phila c. 88. 'S. Philastre qui croit que les actes de S. André ont
p. 12. b. été veritablement écrits par ses disciples, ajoûte néanmoins qu'ils avoient depuis été corrompus par les Manichéens.

[Ce que nous tirons de là, c'est que tous les anciens qui ont parlé de ces actes de S. André, les aiant rejettez comme pleins d'erreurs, aucun néanmoins n'a songé à dire qu'il y en eust d'autres estimez & respectez dans l'Eglise comme écrits par les Prêtres d'Acaïe & par les propres disciples du Saint, qui ne contenoient rien de ce qu'on condannoit dans les autres. C'est un grand sujet de croire que cette lettre de l'Eglise d'Acaïe n'étoit guere connuë, & qu'ainsi elle n'étoit peut-être point du
Alex. t. 1. tout.] 'Car même pour ce que dit S. Philastre,
p. 94. ceux qui défendent la lettre soutiennent que ce n'est point l'ouvrage dont ce Pere parle.

[On pourroit avoir moins d'égard à cette remarque, si la lettre avoit un tel caractere d'antiquité & de verité, qu'elle se soutinst par elle-même contre toutes les difficultez dont on la pourroit combatre. Mais c'est ce que nous n'osons nullement dire: & l'on y trouve même diverses choses capables d'en diminuër beaucoup l'autorité, si
Sur. 30. elles ne la ruinent entierement.] 'On y lit d'abord
nov.p.653. une confession très-expresse de trois personnes di-
§. 1. vines, avec le propre terme de *la Trinité*; & la consubstantialité du Fils avec le Pere y est fort bien marquée par ces termes, *hoc esse unigenitum Filium quod est & ille qui genuit*. [Celà paroît bien net pour être du premier siecle, & on ne voit point que l'Eglise en ait jamais tiré l'avantage qu'elle eût trouvé dans une piece si ancienne contre l'erreur des
§. 1. Ariens.] 'L'expression greque que le S. Esprit procede du Pere, & demeure dans le Fils, [n'est point non plus une expression des premiers tems de l'E-
Bar 30. glise.] 'Baronius remarque qu'elle n'est point dans
nov. 2. Mombritius, ni dans les anciens exemplaires.
Du Pin, 'Mais s'il a été aisé aux Grecs de l'ajoûter à l'origi-
p. 48. nal, il a encore été plus aisé aux Latins de l'en ôter.]
Sur. 30. 'On ne voit pas bien comment S. André se trou-
nov.p.654. ve devant le Proconsul; [& cette obscurité ne con-
§. 2. vient pas à une piece originale.] Il semble néanmoins qu'il se soit venu presenter de lui-même:
Ign. act. 'ce qui ne seroit pas conforme à la regle d'un
p. 13. martyre évangelique, comme parle l'Eglise de Smyrne. [Mais le moien de croire que S. André
Sur.p.654. ait seulement songé] 'à abatre les temples des ido-
§. 2. les dans la Grece, *b* & qu'il n'y eust point de ville
b §. 8. dans l'Acaïe où leurs temples ne fussent abandonnez? [On peut douter encore si l'on commençoit
§. 2. déja a parler de plusieurs Empereurs, '*Romani Principes*, en un tems où il ne pouvoit y en avoir qu'un, & lors qu'on n'en avoit encore jamais vû deux regner ensemble. Le nom même d'*Ægeas* qui est tout barbare, ne convient guere pour ce tems à un Proconsul d'Acaïe, c'est-à-dire à l'un des premiers Senateurs Romains.

§. 3. 'La citation des propres termes de l'Evangile, & de ce que Jesus-Christ avoit dit à S. Pierre *son frere*, [ne paroît pas bien naturelle dans la bouche de S. André. Je ne sçai aussi s'il se seroit si fort pressé] 'de dire à un Proconsul payen, que Jesus- §. 5.
Christ est né homme parfait d'une Vierge. [Ce n'est pas par là que les Apôtres commençoient.

On n'est pas aujourd'hui fort disposé à croire]
'que toute une province tût preste à se soulever, §. 7. 9. 10. 11.
& à tuer un Proconsul, pour sauver un Apôtre. [Si les peuples faisoient des seditions, c'étoit contre les Chrétiens, & non pas pour eux.] '*Isti*
dolores aut leves sunt & tolerantur, &c. [est mot §. 7.
à mot un raisonnement d'Epicure.]

'Aprés que toute l'Acaïe s'est assemblée, dit- §. 7. 8.
on, en un jour pour tüer Egée, ce Magistrat parolt le lendemain aussi froid & aussi peu ému, que si personne n'eût branlé. [Nous laissons à d'autres
à examiner] 'si ce qu'il dit ensuite à S. André, §. 8.
[est bien raisonnable; & s'il est probable] 'qu'il §. 13.
ait voulu écrire à l'Empereur pour se plaindre de ce que Maximille avoit fait enterrer S. André.

'La fin de ce Proconsul, qui meurt possedé du §. 13.
demon, & tué par lui au milieu de la place, [est d'un genre plus ordinaire dans les actes de Metaphraste, que dans les veritables histoires.] Le scrupule de Stratocle son frere, qui ne voulut point toucher à sa succession de peur de participer à son crime, [n'est pas non plus bien commun.] Il dit que son frere avoit fait mourir Saint André par avarice. [Celà n'est pas aisé à comprendre, & les actes ne l'expliquent point.]

'Ce qui est à la fin qu'il se faisoit jusqu'a- §. 14.
lors plusieurs miracles au tombeau du Saint, *usque in præsentem diem*, [n'y a pas apparemment été mis par ses disciples, non plus que ce qui est ensuite,] qu'il ne resta personne qui ne crust en Jesus-Christ.

Cette piece recevant donc tant de difficulté par elle-même, & étant encore combatuë par le silence des six ou sept premiers siecles où l'on avoit assez souvent sujet d'en parler; il est bien à craindre que ce ne soit une piece composée dans les siecles posterieurs, ou sur ce que la tradition avoit conservé de la mort de S. André, ou même sur les actes de Leuce, dont on n'aura tiré que ce qui
y paroissoit de meilleur. Car on voit] 'par ce Aug. de
qu'en cite S. Evode, que ces actes étoient fort fid. c. 38.
differents de la lettre, & qu'elle y a néanmoins p. 240. 2.d.
quelque raport. La maniere dont la lettre commence tout d'un coup sa narration, *Proconsul itaque Ægeas*, &c. donne sujet de croire que c'est comme un fragment tiré d'une plus grande histoire. Les actes de S. Ignace, de S. Polycarpe, des Martyrs de Lion, &c. ne commencent point si subitement.

Ce qui peut faire douter si la lettre a été tirée
de Leuce, 'c'est qu'il paroît que cet imposteur at- Aug. in
tribuoit ses ouvrages aux Apôtres mêmes, *a* ce qui Fel. l. 2. c.
faisoit que les Manichéens les recevoient comme 6. p. 213 1.
des livres de l'Ecriture. [Ainsi il ne pouvoit pas a. & alii.
leur faire raporter leur mort, ni les choses qui a p. 212. 2.
l'avoient suivie. Mais il pouvoit les raporter lui- d.
même par une addition, comme la mort de Moïse est dans les ouvrages qu'il a écrits.] 'On voit au Faust. ap.
moins que les Manichéens reconnoissoient [aussi- Aug. l. 14.
bien que les Catholiques,] qu'il avoit été crucifié. c. 1. t. 6. p.
122. 1. c.
'Allatius cite des actes de S. André qui com- All. de
mencent comme la lettre de l'Eglise d'Acaïe, par Sim. p. 115.
ces mots. *Ἅπερ τοῖς ὀφθαλμοῖς ἡμῶν ἐθεασάμεθα πάντες*. Et néanmoins il les met entre les pieces anonymes. [De sorte qu'il semble que les exemplaires grecs ne les attribuent point aux Prêtres & aux Diacres d'Acaïe. Et ils peuvent être en-
core differens des latins en d'autres points.] 'Car Nphr. l. 2.
on lit dans Nicephore & dans les Menées, que c. 59. p.
Maximille étoit femme d'Egeate, comme ils 200. a |
l'appellent, & qu'elle avoit été convertie par Men. 30.
S. André, aussi-bien que Stratocle frere d'Egeate; nov. p. 477. 478.

te; [ce qui n'est point dans la lettre de l'Eglise d'Acaïe.] Ils ajoûtent que S. André fut cloué à la croix, προσηλωθείς. 'au lieu que la lettre porte qu'Egée ne voulut pas qu'on le clouast, mais qu'afin qu'il souffrît plus long-tems, il le fit lier & étendre par les pieds & par les mains, comme sur le chevalet: [ce qui peut avoir donné occasion à dépeindre la croix de S. André comme une X. Ce que Nicephore dit de Maximille & de Stratocle] 'est conforme à ce qu'on en lit dans Abdias: *a* mais cet auteur veut comme les actes latins, que saint André ait été lié à la croix, & non cloué.

Sur. 30. nov p. 655. §. 9. 10.

Abd. l. 3. p. 41. 2. *a* p. 43. 1.

[Au reste nous ne croyons pas avoir besoin de nous excuser, si nous ne raportons rien d'Abdias, ni sur saint André, ni sur les autres Apôtres.] 'Car tout le monde convient aujourd'hui que ce pretendu disciple des Apôtres ou de Jesus-Christ même n'est qu'un veritable imposteur. On marque qu'il cite Hegesippe & Jule Africain, [qui vivoient l'un dans le II. & l'autre dans le III. siecle. 'On assure que son histoire a été condannée par le Pape Paul IV. [Ce n'est pas le même que Leuce, puisqu'il parle comme historien, & ne fait pas parler les Apôtres. Et nous n'y trouvons pas tout ce qu'on cite de Leuce. Mais il peut bien avoir puisé dans cette source corrompuë:] 'Car dans l'histoire de S. André il y a divers endroits qui semblent peu favorables au mariage. *b* Il fait néanmoins dire en un endroit à S. André: *Nos nuptias non evertimus aut vitamus; sed... verùm incesta potiùs damnamus.* [S'il est plus ancien que S. Philastre, on lui peut raporter l'endroit de ce Pere.] 'Car il se pretend témoin oculaire du martyre de S. André; '& il lui fait faire un voiage d'Acaïe à Amasée & à Sinope [dans le Pont,] 'pour retourner de là en Macedoine; *c* & ensuite en Acaïe; & ce retour fait la plus grande partie de son histoire.

Du Pin, t. 1. p. 47.

Alex. t. 1. p. 79.

Abd. l. 3. p. 34. 1| 42. 1. *b* p. 36. 1.

p. 44. 2.

p. 21. 2| 23. 1.

p. 25.

c p. 33. 2.

'On trouve dans les Menées bien des particularitez pour l'histoire de S. André, sur tout pour ses voiages, [dont nous n'avons néanmoins osé nous servir, ces sortes de monumens aiant trop peu d'autorité dans l'histoire. Ce qu'ils en disent paroit être l'abregé] 'd'un grand discours qui y est inseré ensuite, 'fait à Constantinople [par quelque nouveau Grec, qui raporte une infinité de miracles meslez de circonstances insoûtenables, comme d'Eglises bâties, de temples abbatus, *&c.* Ainsi il merite la même censure qu'Abdias, quoiqu'il en soit fort different.] 'Il y est dit en termes formels que Maximille après avoir été convertie par le Saint, refusa absolument le devoir du mariage au Proconsul son mari, qui déchargea sa colere sur le saint Apôtre & le fit mourir pour celà. 'Abdias s'étoit contenté de dire qu'elle le lui rendoit plus rarement. [Celà donne grand sujet de croire que toutes ces pieces viennent originairement de celles des Manichéens & des Encratites.

Men. 30. nov. p. 477. 478.

p. 478.

p. 496.

p. 493. 494.

Abd. l. 3. p. 42. 2. 1.

'Il semble que les Grecs aient cru autrefois que S. André avoit été crucifié la tête en bas: au moins il est difficile de trouver un autre sens à leur κατακεφαλῆς & à leur ἀντίστροφον σταυρῶσαι, qu'on lit dans les vers de leurs Menées. 'Celà seroit entierement opposé à ce que porte la lettre de l'Eglise d'Acaïe, qu'il vécut deux jours en croix, instruisant toûjours le peuple. On dit que Jaque Chifflet le medecin avoit preparé un livre sur la forme de la croix de S. André, mais tout fondé sur les sculptures & les peintures. [Je n'ay point vû celui que Mr. du Saussay a fait sur le même Apôtre.

Men. p. 467 | Boll. mai, t. 1. p. 52. 2.

Boll. p. 52. 2.

NOTE III.

Pour la page 137.

Qu'on ne sçait point le tems du martyre de S. André.

'Baronius croit que S. André est mort après S. Pierre, fondé sur une vision raportée dans le livre des souffrances des Apôtres. [Je pense que c'est Abdias,] 'où cette vision se trouve, [mais qu'on sçait n'avoir aucune autorité.]

Bar. 69. §. 34.

Abd. l. 3. p. 32. 2.

'Florentinius croit qu'il ne souffrit que dans la persecution de Domitien, supposé que l'on obligeast alors tous les Chrétiens de sacrifier par ordre de l'Empereur,' comme le porte la lettre attribuée à l'Eglise d'Acaïe. *a* Car Neron donna la liberté à l'Acaïe [en l'an 67. *v. Neron* §. 25.] ce qui ne dura que jusqu'à Vespasien, & jusqu'à sa 5. année selon la chronique de S. Jerôme, c'est-à-dire jusqu'à l'an 73. ou 74. de Jesus-Christ.] Ce prince la reduisit de nouveau en province, & y rétablit les magistrats Romains: *v. son titre* §. 14. '& depuis ce tems-là il n'y eut point de persecution jusqu'à celle de Domitien [en l'an 95.]

Florent. p. 118. 119.

Sur. 30. nov. p. 654. §. 1. *a* Eus. chr. n. p. 199. 200.

Flor. p. 119.

Je ne voi rien néanmoins qui empêche qu'il n'ait souffert dans la persecution de Neron, commencée en l'an 64. Car quand même il auroit souffert aprés S. Pierre, ç'auroit pû être le 30. Novembre 66. saint Pierre étant mort comme nous croions, le 29. Juin de la même année. Si nous avions des preuves bien certaines que le juge qui l'a condanné à la mort se nommoit Egée; comme ce nom ne paroit point être celui d'un Consul Romain dans le premier siecle, nous croirions aisément que ce n'étoit point un Proconsul, quoiqu'il soit qualifié ainsi dans la lettre de l'Eglise d'Acaïe, dans Abdias, *&c.* mais que c'étoit le Magistrat de la ville de Patres: & sur celà nous mettrions le martyre du Saint dans le tems de la liberté de la Grece vers l'an 70. Il faudroit néanmoins examiner si les magistrats des colonies avoient droit de condanner à la mort.] 'Car Patres étoit une colonie Romaine depuis Auguste qui la rebâtit.

Vheler. p. 314.

'Quelques anciens martyrologes marquent le martyre de saint André Apôtre à Bethléem sous le Roi Herode. Mais c'est un autre saint André; & au lieu d'*Apostoli*, il faut lire *&* *Aporii* ou *Aponii*. Ainsi ce sont deux martyrs qui peuvent avoir souffert en 44. sous Herode Agrippa, selon ce que dit S. Luc,] 'Que ce prince emploia sa puissance à maltraiter quelques personnes de l'Eglise.

Flor. p. 119. 120. 307. 308.

Act. 12. 1.

NOTE IV.

Pour la page 137.

Que le corps de saint André a été porté à Constantinople en 357.

'S. Paulin dit que la translation de S. André à Constantinople se fit sous Constantin. Et saint Jerôme le dit de même dans son livre contre Vigilance selon les éditions de Basle en 1565. *p.* 122. *c.* & d'Anvers en 1579. 'selon l'exemplaire manuscrit de Scaliger, [& encore selon la même édition d'Anvers dans le traité des hommes illustres *ch.* 7.] 'On lit aussi dans le menologe d'Ughellus au 30. de Novembre que ce fut sous Constantin.

Pauli. car. 16. p. 618.

Eus. chr. n. p. 256. 1.

Ugh. t. 6. p. 1148.

[Pour ce qui est de saint Jerôme, il met nettement dans sa chronique que cette translation se fit sous Constance: ce qu'on ne peut pas pretendre être une faute de copiste; & ainsi on doit corriger sur celà tous les autres endroits de ce Pere, dans lesquels on a pû aisément changer *Constantius* en *Constantinus*. 'Aussi Scaliger ne doute pas que dans le livre contre Vigilance il ne faille lire Constance au lieu de Constantin. Il a lû de même dans le catalogue des hommes illustres; & c'est ce que porte l'édition de Basle en 1565.

Eus. chr. n. 256. 2.

On

On ne peut pas dire la même chose de faint Paulin ; fon vers & la fuite de fon difcours voulant neceffairement qu'on life *Conftantinus*, & non pas *Conftantius*.] ' Baronius dans fon martyrologe n'ofe pas decider qui a raifon des deux. ' Dans fes annales il renvoie la difficulté à l'an 359. [où il n'en parle point du tout.] *a* Il cite fur l'an 358. ce qui eft dit dans la vie d'Arteme Duc d'Egypte, que Conftance lui donna cette dignité, parce qu'il s'étoit bien acquité de la commiffion qu'il lui avoit donnée de faire apporter d'Acaïe à Conftantinople les corps de S. André & de S. Luc: [mais il n'y examine point du tout la difficulté. Néanmoins tous les auteurs pofterieurs ont fuivi la chronique de S. Jerôme, comme Idace dans fes faftes, la chronique d'Alexandrie *p.* 680. Adon dans fon livre des fêtes des Apôtres *p.* 32. Theodore le Lecteur *l.* 2. *p.* 567. *d.* Philoftorge *l.* 3. *c.* 2. *p.* 476. *d.* les Menées des Grecs 30. *Nov. p.* 478. 496.

Bar. 9. may. f. — an. 356. §. 73. — *a* 358. §. 25.

Les trois derniers ne marquent point l'année de cette tranflation. Les trois premiers, avec S. Jerôme dans le catalogue des hommes illuftres *c.* 7. *p.* 268. *d.* felon l'édition de Bafle en 1565. difent que ce fut l'an 20. de Conftance, [fous le Confulat 9. de Conftance felon Idace, ou 11. felon la chronique d'Alexandrie qui en met toûjours deux de plus, & fous le 2. de Julien,] ' indiction 15. [c'eft-à-dire en l'an de l'ere commune 357. La chronique de faint Jerôme felon l'édition de Scaliger le met l'année fuivante l'an 21. de Conftance.] ' Mais Scaliger même dit nettement que c'eft une faute, *a* & Rofweyde dans fes notes fur S. Paulin affure que les plus anciens manufcrits le mettent en la 20. année de Conftance ; [ce qui a été fuivi par le Mire & Mr. de Pontac dans leurs éditions de la Chronique d'Eufebe.]

Ch. Al. p. 680. — Hier. chr. n. p. 256. 1. — *a* Paul. n. p. 864.

NOTES SUR SAINT JAQUE LE MAJEUR.

NOTE I.

Pour la page 139.

Sur Sainte Salomé.

' LE martyrologe Romain met la fête de Sainte Salomé à Jerufalem, par où il femble condanner quelques modernes, qui pretendent, fans en alleguer aucune preuve confiderable, qu'elle eft morte en Provence, & que fon corps y eft encore. Ce martyrologe femble en celà avoir voulu fuivre les anciens, qui joignent la fête de Sainte Salomé avec celle de Saint Marc Evêque de Jerufalem.

Lucen. de Magd. p. 173. 174.

' On ne fçait pourquoi le martyrologe Romain l'appelle Marie Salomé. Car on ne trouve ni dans l'Evangile, ni dans aucun Auteur, qu'elle s'appellât Marie. [Baronius ne cite rien pour celà dans fes notes ;] ' & dans fes annales il ne l'appelle que Salomé. *b* C'eft une erreur venuë de quelques méchantes hiftoires, qui nous ont donné les trois Maries, la Sainte Vierge, Marie mere de Jaque, & Marie Salomé, qu'elles difent avoir été fœurs des deux autres. [Nous ne nous arrêtons point non plus] ' aux nouveaux Grecs, qui font fainte Salomé fille de S. Jofeph. ' S. Epiphane donne veritablement à S. Jofeph une fille nommée Salomé, [ce qui même n'eft ni guere fondé, ni fort receu : mais il ne dit point que ce fût la femme de Zebedée.

Auct. 3. p. 480. 2. d. — Bar. app. §. 65. Jan. 34. §. 182. — *b* Boll. 9. apr. p. 812. b. d. — Auct. 3. p. 481. 1. — Epiph. 78. c. 8. p. 1040.

NOTE II.

Pour la page 140.

Que Saint Jaque eft mort à Jerufalem, & non à Cefarée.

[Il eft certain par les Actes, que S. Pierre ne fut point mis en prifon à Cefarée,] ' où Agrippa s'en alla après fa délivrance, en quittant la Judée ; [mais à Jerufalem,] ' où étoit S. Jaque le Mineur, ' où étoit la maifon de Marie mere de Jean Marc, ' où étoit proprement alors l'Eglife. [En un mot, on n'en fauroit douter en lifant les Actes. Que fi S. Pierre a été en prifon à Jerufalem, on ne peut guere douter non plus, que S. Jaque n'y ait été auffi martyrifé,] ' quoique le menologe de Bafile dife que ç'a été à Cefarée.

Act. 12. v. 19. — v. 17. — v. 12. — v. 5. — Florent. p. 122. a.

NOTE III.

Pour la page 140.

Sur celui qui fut martyrizé avec Saint Jaque.

' Celui qui fut martyrifé avec Saint Jaque, après lui avoir demandé pardon, étoit felon Saint Clement d'Alexandrie cité par Eufebe, O' εἰσαγαγὼν αὐτὸν εἰς δικαστήριον. ' Celà peut s'entendre d'un accufateur qui aura demandé & pourfuivi la mort de Saint Jaque, ou d'un Officier qui l'aura prefenté devant Agrippa. M. Valois prefere le premier fens, parce qu'un Officier ou un Soldat, qui ne fait qu'executer l'ordre de fon Superieur, paroit, dit-il, exemt de toute faute, & n'avoir point de pardon à demander. ' Suidas qui raporte la même hiftoire, en y changeant quelques circonftances, dit que c'étoit l'accufateur ' du Saint, ὁ κατήγορος αὐτοῦ, qui avoit parlé contre luy.

Euf. l. 2. c. 9. p. 47. 2. — n. p. 19. 1. c. d. — Suid. n. p. 1101. f. — p. 1202. 2.

[Cependant quel accufateur falloit-il pour des perfonnes qui declaroient d'eux-mêmes toutes les chofes dont on leur faifoit des crimes ? Il ne falloit que quelqu'un qui euft la charge de les prendre, & de les amener devant ceux qui les vouloient condanner. Il fe peut bien faire auffi que S. Jaque fe fuft caché, & euft été découvert par quelque Juif, qui l'avoit amené devant Agrippa. De quelque maniere que celà fe foit fait, il n'y a point lieu de s'étonner qu'un homme converti en cette occafion, ait eu un très-grand regret d'avoir contribué à la mort d'un Apôtre, & en ait demandé pardon à luy & à Dieu, quelque obeïffance qu'il euft été obligé de rendre aux hommes. Je penfe que le bourreau a accoutumé de demander pardon aux plus criminels avant que de les faire mourir. ' Et le P. Combefis ne pretend nullement accorder à M. Valois, que des fubalternes puiffent toûjours être exemts de faute, quand ils ne font qu'obeïr à leurs fuperieurs, lors qu'on leur commande des chofes contraires à la loy de Dieu, & d'agir contre des ferviteurs de Dieu, qui n'ont point d'autre crime que d'être des ferviteurs de Dieu, [& d'aimer mieux luy obeïr qu'obeïr aux hommes. Les exemples de S. Genés d'Arles, & de Benevole fous Valentinien II. font formels pour celà. Mais il n'en faut point d'autres que ceux de tous les martyrs, ou plutôt de tous les Chrétiens, qui ont mieux aimé fouffrir toutes chofes que d'obeïr contre la loy de Dieu, à ceux à qui ils fe reconnoiffoient obligez d'obeïr en tout le refte.]

Auct. 3. p. 480. 1. b.

' Abdias embellit par quantité de circonftances toute cette narration du martyre de S. Jaque & de

de son compagnon. [Mais ce qui n'est que dans cet auteur, peut passer pour n'être nulle part. C'est pourquoi nous n'avons pas cru être obligez de perdre le tems à le lire. d. 'Car quand il diroit quelque chose de vray, [on ne le sauroit discerner] des contes & des fables qu'il y mesle.

Pour la page 140.

NOTE IV.

Que Saint Jerôme ne met point la mort de Saint Jaque le 2. jour des azymes.

Bar. 44. §. 2. 'Baronius cite de S. Jerôme, que selon l'opinion de quelques-uns, S. Jaque avoit été martyrizé le second jour de Pâque. [Neanmoins Saint Jerôme ni ceux qu'il cite, ne parlent point de Pâque.] Hier. in Ez. c. 43. p. 541. d. 'Mais ils expliquent de S. Jaque & de S. Estienne, les deux boucs que Dieu, selon les Septante, veut qu'Ezechiel immole ou fasse immoler le second jour de la consecration de l'autel. C'est pourquoi ils disent de même que S. Estienne a été offert le second jour.

Pour la page 140.

NOTE V.

Qu'on ne sçait point pourquoi on fait la feste de Saint Jaque le 25. de Juillet.

Bar. 25. jul. a. 'Baronius dit dans ses notes sur le martyrologe, que la feste de S. Jaque a été mise le 25. de Juillet, à cause que c'est le jour auquel son corps a été transferé d'Irie à Compostelle. an. 816. §. 71. 'Dans ses Annales il cite d'une lettre de Leon III. que nous n'avons point, qu'il fut apporté ce jour-là à Irie. [Nous n'avons encore rien trouvé de bon sur ces translations, bien loin d'en pouvoir dire le jour. Mais je ne sçay comment Baronius en a fait dépendre la feste de S. Jaque au 25. de Juillet marquée dans Bede, & même dans les martyrologes de S. Jerôme,] §. 66-72. 'luy qui croit que ces translations n'ont été faites ou connuës que long-tems après & vers l'an 800. [Il vaut donc mieux se contenter d'honorer ce jour-là S. Jaque avec toute l'Eglise d'Occident, sans nous mettre beaucoup en peine pourquoi on le fait ce jour là, puisqu'apparemment nous ne le trouverons pas.]

Pour la page 140.

NOTE VI.

Si Saint Jaque a presché en Espagne.

Bar. 25. jul. a. 'Ce qu'on dit de la predication de S. Jaque en Espagne, est fondé sur le traité *de vita & morte Sanctorum* c. 73. qui porte le nom d'un Isidore, a| Alex. t. 1. p. 522. 'mais dans lequel il y a plusieurs mensonges indignes d'être attribuez à S. Isidore de Sevile, [qui vivoit au VII. siecle:] Bar. 816. § 69. '& Baronius l'appelle le faux Isidore. *a* Dans cet endroit même il attribuë à S. Jaque frere de S. Jean, l'épître de Saint Jaque frere du Seigneur. *b* A cet Isidore on ajoûte les recueils de Bede, *c* dans lesquels il n'y a presque rien qui soit digne de l'esprit de ce Pere; *d* un écrit attribué à S. Julien de Tolede, qui vivoit vers l'an 691. & qui paroît néanmoins encore trop ancien pour être auteur de cet ouvrage; Bar. 25 jul. a. 'les lettres du Pape Calixte II. [qui vivoit au XII. siecle, le breviaire de Tolede,] *e* & un écrit supposé à l'Archevêque Turpin.

a Isi. H. sanc. c. 73. p. 168. 3. *b* Bar. 25. jul. a. *c* Bell. p. 250| Alex. p. 523. *d* Alex. p. 524. 525. *e* Alex. p. 523. 524.

Auct. 3. p. 479. 2. c. 'Outre que tous ces témoignages sont fort foibles par eux-mêmes, *f* ils sont encore extrémement suspects de fausseté, parce qu'un auteur Espagnol raporte que dans le Concile general de Latran en 1215. sous Innocent III. l'Archevêque de Compostelle se pretendant exemt de la primatie de Tolede, à cause que le corps de S. Jaque Apôtre d'Espagne étoit dans son Eglise, Rodrigue très-savant Archevêque de Tolede, luy soutint publiquement qu'il ne pouvoit raporter aucune preuve que Saint Jaque fût jamais venu en Espagne, & que pour luy il n'en avoit jamais rien lû, mais qu'il l'avoit seulement ouï dire autrefois à de bonnes veuves, & à quelques saintes Religieuses : & l'Archevêque de Compostelle n'eut rien à repliquer sur celà. Bar. 816. §. 70. 'Baronius croit qu'on peut encore montrer par une lettre de Gregoire VII. écrite en 1074. que jusques-là l'Eglise Romaine, ou ignoroit ou rejettoit tout ce qu'on dit du voyage de S. Jaque en Espagne. § 69. 'C'est pourquoi il conteste les lettres qu'on cite du Pape Calixte II. §. 68. '& il retracte ou suspend au moins tout ce qu'il avoit dit dans ses notes sur le martyrologe, pour montrer seulement que ce voyage n'est pas absolument impossible. Alex. t. 1. p. 515. 516. 'Il paroit néanmoins par divers auteurs du IX. siecle, que cette opinion s'établissoit alors dans l'Occident. [La réponse de Rodrigue fait voir au moins, que ce qui se lit sur ce sujet dans le breviaire de Tolede, n'y a été mis qu'après le XIII. siecle.] p. 520. 'On remarque que cet Archevêque a fait une histoire d'Espagne fort exacte, sans y dire un mot du pretendu voyage de saint Jaque en ce pays-là.

f Bar. 816. §. 56| Carr. c. 5. p. 1639. c. di Alex. p. 519. 521. 524.

[L'an 58. long-tems après la mort de saint Jaque,] Rom. 15. v. 20-28. 'S. Paul dit que sa coutume étoit de ne prescher que dans les lieux où l'Evangile n'avoit point été annoncé. Que c'étoit ce qui l'avoit empesché jusques alors d'aller à Rome. Mais qu'enfin ne trouvant plus de lieu en Orient [où l'Evangile n'eust été porté, il avoit dessein de passer à Rome pour aller de là en Espagne. Alex. t. 2. p. 528. 'Celà marque assez évidemment que l'on n'y avoit pas prêché jusqu'alors. *a* Et c'est le sentiment d'Estius sujet d'Espagne, *b* qui suit en celà l'Ambrosiaster & saint Jerôme sur le ch. 5. d'Amos.

c Le Pape Innocent I. soutient que l'on ne peut trouver aucun Apôtre que saint Pierre, qui ait prêché en Espagne; & que toutes les Eglises de ce pays avoient été fondées par saint Pierre ou ses successeurs: *d* ce qui reduit Baronius, avant qu'il eust abandonné ce voyage, à soutenir que si saint Jaque a été en Espagne, il est certain au moins qu'il n'y a fondé aucune Eglise: [Et quelle apparence y a-t il qu'un des principaux des Apôtres ait porté l'Evangile dans un pays fort éloigné, & n'y ait fondé aucune Eglise? Car on ne peut pas dire qu'il n'y ait été qu'en passant. On ne va point en Espagne pour aller ailleurs.]

a Est. in Rom. 15. v. 20. p. 177. 1. *b* Ambr. ib. p. 330. f| Hier. t. 6. p. 93. d. *c* Conc. t. 2. p. 1245. d. *d* Bar. 25. jul. a.

a| Alex. t. 1. p. 519| Sur. 25 jul. p. 304. §. 2. 'Quelques-uns pour montrer que S. Jaque ne peut avoir été en Espagne, ont encore allegué qu'il étoit mort avant la separation des Apôtres; [ce qui n'est pas néanmoins si considerable, parce que nous ne savons pas en quel tems se fit cette separation. *V. S. Matthieu.*]

Auct. 3. p. 479. 2. d. 'Les Grecs ni anciens ni nouveaux, n'ont eu aucune connoissance du voyage de saint Jaque en Espagne, & ils ne disent jamais qu'il ait presché que dans la Judée & la Samarie.

Pour la page 140.

NOTE VII.

Sur la translation du corps de Saint Jaque, en Galice.

Bar. 816. §. 71. 'Ce qu'on dit que le corps de saint Jaque fut transporté de Jerusalem à Irie en Galice l'année même de sa mort, & de là à Compostelle, est fondé par Baronius sur une lettre du Pape Leon III. Il n'en raporte point les termes, [& cette lettre n'a point été inserée dans les Conciles avec les autres lettres de ce Pape.

Il est même bien difficile de croire qu'on ait tran-

transporté le corps de saint Jaque en Espagne aussitost après sa mort. On ne le pourroit attribuer qu'à quelques Juifs de Galice, qui auroient embrassé la foy à Jerusalem, & auroient ensuite voulu s'en retourner en leur pays. Ce seroit une question de savoir s'il y avoit des juifs en cette extremité de l'Espagne. Mais quand il y en auroit eu, n'est-il pas assez probable que ces premiers Chrétiens demeuroient autant qu'il leur étoit possible dans les pays où le Christianisme étoit déja établi, & où ils en pouvoient faire les exercices, à moins qu'ils ne fussent engagez à la propagation de la foy. Et en ce cas la foy aura été preschée en Espagne long-tems avant que S. Paul songeast à l'y aller porter. D'ailleurs les loix Romaines défendoient de transporter les corps des morts.

Oecu. pr. p. 13. 'L'anonyme d'Occumenius dit que le corps de S. Jaque étoit dans la ville de Marmarique, ou dans une ville de la Marmarique, *ἐν πόλει τῆς Μαρμαρικῆς*. Isi H. sanct. c. 65. p. 168. 3. f. '[C'est sans doute] la Carmarique, où le pretendu Isidore dit aussi qu'il étoit enterré. [Je ne sçay s'ils l'entendent de la Lybie Marmarique ou Cyrenaïque. Mais quoy qu'il en soit, on ne voit point que celà ait de raport avec Irie ni la Galice.

Ce que nous trouvons de plus ancien & de mieux fondé, c'est ce que dit Fortunat vers le milieu du VI. siecle,] Fort. p. 190. b. l. 8. c. 4. 'que la Palestine envoye les deux SS. Jaques au devant de Jesus-Christ, Bar. 816. §. 71. '& celà montre qu'il croyoit que le corps de l'un & de l'autre étoit encore alors à Jerusalem. [On répondra qu'il a pû se tromper en celà, comme il se trompe] b. 'de mettre les reliques de S. André en Acaïe, [quoiqu'elles eussent été transportées à Constantinople dés l'an 357. Il a pû assurément se tromper de même sur S. Jaque; & nous croirons sans difficulté qu'il s'y est trompé quand nous en aurons des preuves aussi certaines, que nous en avons sur S. André. Mais en les attendant, il semble que la raison nous oblige de nous tenir à ce qui est de plus probable & de mieux fondé.] §. 71. 'Baronius avoüe au moins que cet endroit de Fortunat prouve que de son tems on n'avoit aucune connoissance que le corps de S. Jaque fût en Espagne.

[Il y auroit donc plus de probabilité à dire que dans les desordres du VII. siecle & parmi les ravages que les Sarrazins firent alors & depuis dans la Palestine, le corps de S. Jaque fut transporté en Galice par quelque occasion, & y est ensuite demeuré inconnu jusques vers l'an 800. à cause des troubles que causa dans toute l'Espagne l'invasion qu'en firent les Sarrazins au VIII. siecle; si néanmoins il est necessaire de dire qu'il soit demeuré quelque tems caché, de quoi nous parlerons dans la Note 8. c'est une conjecture sans preuve, mais qui est néanmoins aussi bien prouvée que ce que l'on dit sur ce sujet.] Je croi qu'elle debarasseroit mieux toutes les difficultez, & donneroit plus de facilité à soutenir que les Reliques de Compostelle sont veritablement de S. Jaque le Majeur.

Bosc. t. 2. p. 181. 182. 'Le P. du Bosc Celestin a tiré de la bibliotheque de Fleuri, un écrit fait, à ce qu'il croit, vers l'an mille par un Moine de la même abbaye, qui y raporte comment le corps de S. Jaque fut apporté de Jerusalem en Galice. Sur. 25. Jul. p. 294 §. 3. 'L'Auteur ne veut pas que ç'ait été aussi tôt après la mort de S. Jaque, qui avoit d'abord été enterré [à Jerusalem;] p. 295. b. 'mais lors que le nom de Jesus-Christ étoit p. 294 §. 4. déja répandu par tout le monde: '& il pretend que celui qui l'apporta en Galice, fut Saint Ctesiphon ordonné Evêque par les Apôtres, avec quelques autres, pour aller répandre la semence de l'Evangile. [Mais cet Auteur déja trop nouveau pour faire aucune autorité, mesle dans sa narration des circonstances si étranges & si fabuleuses, qu'elles décrieroient les histoires qui seroient d'ailleurs les plus autentiques. Ainsi le P. du Bosc a pû le conter parmi] 'ce grand nombre d'autres, qui ont écrit, comme il dit, bien des choses de S. Jaque toutes diverses, & presque toutes incertaines ou douteuses. Bosc. t. 2. p. 182. a. 'Vasæus peut avoir eu quelque histoire assez semblable à celle-ci. Vas. chr. p. 635. d.

NOTE VIII.

Pour la page 166.

Sur la découverte des Reliques de Saint Jaque.

[Nous ne pretendons point contester] 'la découverte du corps de S. Jaque, qu'on dit s'être fait à Irie ou à Compostelle, au commencement du IX. siecle, Bar. 816. §. 66. 71. 'comme l'Archevêque Rodrigue n'a pas voulu la contester.] Garc. c. 5. Conc. L. t. 5. p. 1639. c. Mais il est vrai qu'on souhaiteroit en avoir des preuves plus authentiques que celles que nous en voyons. Car Baronius ne nous dit point du tout d'où il a pris] 'l'histoire fort courte qu'il en fait. Bar. 816. §. 71. [Il ne cite aucun Auteur du tems qui en parle, & qui nous dise quand & comment ces reliques ont été trouvées & reconnuës, quoi qu'il ait accoutumé de le faire dans ces rencontres quand il en trouve.] 'Il cite en general tous les historiens d'Espagne, §. 66. [ce qui n'est rien;] & il ne les cite pas même pour l'histoire de la découverte, mais seulement pour dire que le corps de Saint Jaque ayant été trouvé à Compostelle, le Pape Leon III. y transporta le siege d'Irie à la priere du Roi Alphonse le Chaste.

'Dans ses notes sur le martyrologe Romain il cite des lettres & des sermons du Pape Calixte sur la translation de S. Jaque. 25. jul. a. [Et où sont-ils? Ne sont-ils point du même genre que] 'la lettre de ce Pape qui parle de la prédication de S. Jaque en Espagne, & que Baronius même accuse pour ce sujet de fausseté? an. 816. §. 69. 'Il cite encore cinq livres du même Pape sur les miracles de Saint Jaque, 25. jul. a. en avouant que quelques-uns de ces miracles n'ont été faits que depuis la mort de ce Pape. [Il est donc à craindre que nous ne soyons reduits]' au *creditur* de Rodrigue, Garc. c. 5. p. 1639. c. [& qu'il ne faille s'en raporter à l'opinion commune, sans trop aprofondir une chose dont on ne trouveroit peut-être pas de preuves bien claires. Car ne pourroit-il pas y avoir eu à Compostelle un S. Jaque que l'on aura confondu avec l'Apôtre?

Je ne trouve point du tout dans l'histoire d'Espagne faite par le même Rodrigue, ni comment ces reliques sont venuës en Galice, ni comment elles y ont été connuës. Celà n'est point au moins dans tout le regne d'Alphonse.] 'Il y dit seulement que le chemin de saint Jaque n'a point été fait par Charlemagne, Rodr. l. 4. c. 11. Hisp. ill. t. 2. p. 75. c. d comme quelques-uns le vouloient, [& entr'autres Luc de Tuy;] mais long-tems après lui, lors que le grand nombre des miracles qui se faisoient à l'Eglise de cet Apôtre, y eut attiré de tous côtez les penitens. 'Ce Luc Diacre & puis Evêque de Tuy, Mir. scrip. c. 390. p. 158. [ville de Galice assez près de Compostelle, ne nous apprend rien non plus que je sache, ni de la prédication de S. Jaque en Espagne, ni de sa translation, ni de la revelation de ses Reliques.] 'Il dit seulement qu'Alphonse détruisit la ville d'Irie, bâtit l'Eglise de S. Jaque Apôtre L. Tud. Hisp. ill t. 4. p. 75. c. [à Compostelle,] & y établit avec le consentement de Leon III. un siege metropolitain, [ou plutôt un simple siege Episcopal selon Rodrigue,] 'qui soutient que l'Eglise de Compostelle n'a été faite metropolitaine qu'en l'an 1124. Garc. c. 5. p. 1639. c. *a* en quoi il est suivi par Jean Vasæus *b* natif de Bruges en Flandre, qui s'étant depuis établi en Espagne, y a écrit une chronique de l'histoire de ce pays il y a *a* Vas. chr. p. 629. d. *b* Mir. ap. c. 71. p. 62.

environ

environ 150. ans, & s'est acquis par là beaucoup d'estime.

Vas. chr. p. 635. 706. ' Cet Auteur parle un peu plus amplement que les autres des Reliques de S. Jaque, & cite pour celà l'histoire de la ville de Compostelle. [Il ne dit point quand cette histoire a été écrite : mais la maniere dont elle parle] 706. e. ' de Theodemir premier Evêque de Compostelle, qu'elle dit avoir trouvé les Reliques, [fait voir qu'elle est fort recente, & bien eloignée de ce Theodemir.] *Prenotatis Episcopis fertur successisse Theodemirus ....* p. 707. a. *' multis referentibus audivimus.* a L'Auteur avouë a p. 706 e. qu'on ne savoit quoi que ce soit des predecesseurs de Theodemir hors leurs noms. p. 636. a. ' Vasæus en semble citer que S. Jaque avoit prêché en Espagne: [Ainsi l'on voit que c'est une piece tout à fait sans autorité.]

Mari. l. 7. c. 10. p. 410. ' Cependant Mariana suit presque mot à mot cette histoire, & ne paroit point avoir rien eu de meilleur, p. 710. 711. ' sinon qu'il cite une piece d'Alphonse le Chaste conservée à Compostelle, où ce prince dit que le corps de S. Jaque avoit été trouvé de son tems. [Mais il ne nous la donne point pour l'examiner.] p 710. d. ' Il avouë qu'on ne raporte point du tout quelles marques on a euës que le corps honoré à Compostelle soit celui de S. Jaque le Majeur. [Ainsi tout ce qu'on en peut dire, c'est que la raison ne permet guerre de croire que ce grand concours de pelerins qu'on a vû depuis venir à Compostelle, ait pû se faire que sur des miracles certains & averez ; & que la pieté nous porte aussi à juger, que Dieu n'a point autorisé par des miracles un culte, ni faux (si les reliques qu'on y honore ne sont point de celui dont elles portent le nom,) ni superstitieux, & en quelque sorte idolâtre, si ce ne sont point des reliques d'aucun Saint.]

NOTES SUR SAINT JEAN L'EVANGELISTE.

NOTE I.

Pour la page 1. 2 §. 1.

Quel est Saint Jean vierge selon Saint Augustin.

Aug. in Jo. h. 124. p. 235. 2. a. a bo. conj. c. 21. t. 6. p. 336. a. d. ' SAINT Augustin qui ne veut point assurer la virginité de l'Apôtre S. Jean en expliquant son Evangile, a oppose en un autre endroit le celibat de S. Jean au mariage d'Abraham. [Mais il y a apparence que dans ce dernier endroit il parle de S. Jean Batiste, aussi bien que Tertullien,] Tert. monog. c. 17. p. 688. a. ' quand il appelle Saint Jean eunuque de JESUS-CHRIST.

NOTE II.

Pour la page 142. §. 1.

Que JESUS-CHRIST n'a point fait la derniere Cene chez Saint Jean.

Nphr. l. 1. c. 18 p. 104. b. ' Nicephore écrit qu'on disoit que JESUS-CHRIST avoit fait la derniere Cene dans une maison qui appartenoit à Saint Jean l'Evangeliste. Bar. 34. §. 21. ' Baronius cite la même opinion de Cedrene, & de quelques autres Grecs, b & la trouve fort douteuse, b §. 22. parce que S. Jean même fut envoyé par JESUS-CHRIST, pour chercher la maison où il devoit faire la Cene, &c. [Il faut ajoûter qu'elle est très-certainement fausse,] Conc. c. 1. 8. ' puisque JESUS-CHRIST marqua à S. Jean ce qu'il devoit dire au pere de famille & au maître de la maison.

[Il semble que pour refuter cette imagination des Grecs, il suffiroit d'alleguer] ' qu'étant Apôtre, il avoit abandonné toutes choses pour suivre Aug. in Jo. h. 109. p. 225. 2. b| Amb. exh. v. p. 436. g. JESUS-CHRIST, comme S. Pierre le declare, tant en son nom, qu'au nom des autres Apôtres: ce qui fait que S. Augustin dit nommément de S. Jean, qu'il ne possedoit ni maison, ni quoi que ce fût, & qu'il ne pouvoit point dire que rien fût à lui. [Il se pourroit bien faire néanmoins qu'il eût renoncé de cœur à son bien s'il en avoit, mais non encore d'effet, parce qu'il n'étoit pas en état d'en disposer.] Matt. 4. v. 22. ' Car il avoit encore son pere lors qu'il suivit JESUS-CHRIST, a & sa mere n'est a 27. v. 56. morte qu'aprés la Resurrection, v. *Saint Jaque le Majeur.* Naz. t. 2. p. 281. b. c. ' Dans la tragedie intitulée *Christus patiens*, [qu'on attribuë assez communément à Apollinaire,] Chri. pat. ap. Gr. Naz. p 281. ' on lit même que S. Jean avoit une maison à Jerusalem au tems de la Passion. [Mais c'est un Poete, qui ne fait pas scrupule d'inventer des choses qui n'ont point été.]

NOTE III.

Pour la page 143. §. 2.

Que S. Jean n'est point le jeune homme qui s'enfuit nud.

Amb. ps. 36 v 24 p. 701. c| Marc. 14. v. 51. 52. ' S. Ambroise dit que saint Jean étoit ce jeune homme qui n'avoit qu'un linge sur lui, comme le raporte S. Marc, & qui s'enfuit tout nud de peur d'être pris avec JESUS-CHRIST. b Greg. mor. l. 14. c. 23. p. 417. d. e| b Saint Gregoire, Bede, & plusieurs autres ont du même sentiment. Bar. 34. §. 68. Baronius dit que si quelques nouveaux Auteurs en ont douté, ç'a été principalement pour n'avoir pû comprendre pourquoi il n'auroit eu qu'un linge sur lui. c §. 39. 68. c Mais la raison qu'il en raporte d d Casaub. ex. 16. §. 65. p 593. n'est propre qu'à faire voir qu'il est difficile d'y en trouver une bonne. e Il y a plus e Conc 137. n. 10. d'apparence, que ce jeune homme étoit quelqu'un de la maison voisine, que le bruit fit eveiller & sortir du lit. Chry. in Matt. h. 85. p. 881. d. e ' S. Chrysostôme dit clairement que S. Jean ne s'enfuit point.

NOTE IV.

Pour la page 144 §. 2.

Que Saint Jean peut avoir suivi JESUS-CHRIST chez Caïphe, mais que celà n'est pas certain.

Chry. in Matt. h. 66. 85. p. 707. c| 881. e| Hier. ep. 16. p. 119. a. ' S. Chrysostôme & S. Jerôme, disent que ce fut S. Jean qui suivit JESUS-CHRIST chez Caïphe, & y fit entrer S. Pierre. f S. Augustin ne desapprouve pas cette opinion. [Mais comme il étoit fort reservé à ne rien avancer sans preuve,] f Aug. in Jo. h. 113. p. 218. 2. a. il remarque qu'il y auroit de la temerité à l'assurer. [On ne voit pas en effet qu'il y ait rien de bien concluant dans ce que dit S. Chrysostôme,] Chry. in Act. 4. v. 13. h. 10. p. 99. d. ' que ce qui est porté par les Actes, Que les Juifs reconnoissoient saint Pierre & saint Jean pour avoir été avec JESUS-CHRIST, marque qu'ils l'avoient accompagné dans sa Passion. Hier. ep. 16 p. 119 b. ' Ce que dit S. Jerôme que S. Jean étoit connu du Pontife à cause de sa noblesse, [peut paroître encore moins fondé & moins solide.] Chry. in Jo. h. 81. p. 529. 530. ' Ce que S. Chrysostôme en dit sur S. Jean [est fort beau; & c'est ce qu'on en peut dire de meilleur. Mais il suppose plûtost la chose qu'il ne la prouve.] Niphr. l. 1. c. 28 p. 104. b. ' Nicephore devine que c'étoit parce qu'ayant une terre en Galilée, il l'avoit venduë à Caïphe, & en avoit emploié le prix à acheter une maison à Jerusalem dans l'enceinte de Sion.

Pour la page 141. §. 4.

NOTE V.

Que Saint Jean n'est point venu demeurer à Ephese avant l'an 66.

Bar. 97. §. 1. Iren. l. 3. c. 3. p. 234. Rom 15. v. 20. Thdrt. pr. Eph. p. 290 291. 1. Timoth.

'Baronius croit que saint Jean n'est venu à Ephese qu'après la mort de S. Pierre & de S. Paul, [c'est-à-dire aprés l'an 66.] 'Au moins S. Irenée marque assez clairement qu'il ne gouverna l'Eglise d'Ephese qu'après S. Paul, à qui il en attribuë la fondation, [c'est-à-dire après les trois ans que S. Paul y demeura depuis 54. jusqu'en 57. *V. S. Paul* §. 29-31. Et celà paroît d'autant plus certain,] 'que S. Paul ne vouloit prêcher que dans les lieux où la foi n'avoit point encore été établie par d'autres. 'C'est aussi le sentiment de Theodoret, que S. Jean n'y est venu que depuis celà.

[On peut dire même qu'il n'y étoit point encore en l'an 64.] 'lors que S. Paul y laissa saint Timothée comme Evêque, pour s'opposer à ceux qui y répandoient des erreurs, pour ordonner & juger les Prêtres, pour établir même des Evêques, &c. [sans marquer aucune subordination de lui à S. Jean. S. Epiphane s'accorde aisément à tout celà,] 'puisqu'il dit que saint Jean ne vint en Asie que lors qu'il étoit déja vieux, μετὰ γηραλέαν ἡλικίαν. 'Les actes de saint Timothée, [dont Photius s'est donné la peine de faire un abregé,] disent aussi que saint Jean ne vint à Ephese qu'après le martyre de S. Pierre & de saint Paul, & même après la mort de [plusieurs de] leurs disciples. Ils le citent de S. Irenée; [marquant peut-être le passage dont nous avons parlé.

Epiph. 51. c. 2. p. 423. b. Boll. 24. jan. p. 566. §. 4. Conc. L. t. 3. p. 573. a.

On peut objecter contre celà,] 'qu'il paroît par le Concile d'Ephese que la Sainte Vierge est venuë à Ephese, & y est morte. *V. son titre n.* 13. [Or on ne voit point par quelle occasion elle y pourroit être venuë, que pour suivre S. Jean. Et il n'y a cependant guere d'apparence à dire qu'elle n'y soit venuë qu'en 66. Car supposant qu'elle eust seulement 15. ans à la naissance de JESUS-CHRIST, quatre ans avant l'ere commune, elle eust eu 85. ans en 66. ce qui est un grand âge pour faire encore des voiages. Il faut donc dire que S. Jean ne vint à Ephese pour y faire ou sa residence ordinaire, ou un sejour considerable, que vers l'an 66. Mais il pourroit y être venu auparavant sans s'y arrester, & y avoir amené la Sainte Vierge, qui y étoit morte.]

Pour la page 144. §. 4.

NOTE VI.

Saint Epiphane met Ebion pour Cerinthe.

Epiph. 30. c. 24. p. 148. d. Bar. 74. §. 9. Iren. n. p. 240. 2. b. Iren. n. p. 240. 2. b.

'S. Epiphane dit que c'étoit Ebion qui étoit dans le bain, lors que S. Jean y vint. [Mais nous avons cru devoir nous arrêter à S. Irenée, suivi par Eusebe & Theodoret, qui disent que c'étoit Cerinthe.] 'Peut-être, dit Baronius, que l'un & l'autre y étoit. [Mais il n'est point necessaire de recourir à cette conjecture, n'étant pas rare que saint Epiphane se trompe dans l'histoire.]

'Feuardent cite de S. Jerôme contre les Luciferiens, que le bain tomba effectivement, & écrasa Cerinthe. [J'ai lû exprès tout ce traité sans y rien trouver de semblable.]

Pour la page 145. §. 5.

NOTE VII.

Que Saint Jean a été plongé dans l'huile bouillante sous Domitien.

Hier. in Jov. l. 1. c. 14. p. 35. a. Tert. præs. c. 36. p. 245. b. Hier v. ill. c. 9. p. 270. c. in Matt. c. 20. p. 59 c. Tert. præs. c. 36. p. 245. b.

'Saint Jerôme dit que Saint Jean fut plongé dans l'huile bouillante sous Neron, & il le cite de Tertullien, 'qui le met en effet immediatement après le martyre de S. Pierre & de S. Paul, [mais sans rien dire qui marque que celà se soit fait en même tems. On marque même que dans saint Jerôme, où les imprimez lisent *à Nerone*, il y a des manuscrits qui lisent *Rome* : ce que Victorius a suivi dans son édition. Autrement il faudroit dire que S. Jerôme se contrediroit.] 'Car il dit au même endroit qu'il fut relegué à Patmos par Domitien : '& en un autre il dit qu'il y fut relegué aussi-tôt après avoir été plongé dans l'huile bouillante, 'comme Tertullien l'avoit déja dit avant lui. [Ainsi c'est avec raison qu'Usuard 6. *may*, dit que celà arriva sous Domitien: & je pense que tout le monde en tombe aujourd'hui d'accord.]

Pour la page 145 §. 5.

NOTE VIII.

Touchant le commentaire sur l'Apocalypse, attribué à Saint Victorin.

Bell. scrip. p. 90.

'Bellarmin, [& d'autres encore,] doutent du commentaire sur l'Apocalypse, attribué à saint Victorin Evêque de Pettau, & Martyr, qui vivoit à la fin du troisiéme siecle. [Mais il y a beaucoup de raisons qui font croire qu'il est veritablement de lui, ou de quelqu'autre auteur aussi ancien. *V. S. Victorin.*]

Pour la page 145. §. 6.

NOTE IX.

Sur l'autorité du livre de l'Apocalypse.

Plusieurs Peres témoignent que l'Apocalypse est de l'Apôtre S. Jean, comme S. Justin en son dialogue avec Tryphon *p.* 308. *a.* S. Irenée qui dit qu'elle est de S. Jean disciple de JESUS CHRIST, lequel avoit reposé sur sa poitrine dans la Cene, *l.* 4. *c.* 37. *p.* 373. *a. b.* Tertullien dans son Scorpiaque *c.* 12. *p.* 630. *d.* contre Marcion *l.* 3. *c.* 14. *p.* 489. *a.* dans le livre de la prescription *c.* 33. *p.* 244. *a. b.* &c. saint Hippolyte Evêque & martyr, dans un traité contre Noët. *bibl. P. t.* 15. *p.* 623. 1. *c.* & dans son ouvrage sur l'Antechrist que l'on nous a donné en 1661. *p.* 48. Origene dans sa 7e. homelie sur Josué *t.* 1. *p.* 293. *c.* & dans sa preface sur l'Evangile de S. Jean *t.* 2. *gr. p.* 5. *e.* &c. S. Victorin *bibl. P. t.* 1. *p.* 576. *c.* Eusebe dans sa chronique sur la 14. année de Domitien; S. Athanase dans sa Synopse *t.* 2. *p.* 61. q 152. *a* Saint Hilaire *de Trin. l.* 6. *p.* 44. 1. *e.* S. Basile *in Eunom. l.* 2. *t.* 1. *p.* 738. *a.* Gregoire de Nysse *hom. de ordinatione sua*, *t.* 2. *p.* 44. *a.* S. Ambroise sur le Symbole *c.* 27. *t.* 4. *p.* 105. *d.* & dans l'Epître à Chromace sur Balaam *t.* 1. *p.* 460. *c.* Saint Paulin *ep.* 24. *p.* 213. *b.* S. Epiphane *her.* 51. *c.* 32. *p.* 455. *a.* saint Jerôme dans son catalogue des hommes illustres *c.* 9. *p.* 270. *a.* & sur le 23. chapitre d'Ezechiel *v.* 1. *t.* 5. *p.* 537. *d.* l'auteur du livre de l'homme parfait *ap. Hier. t.* 4. *p.* 54. *c.* S. Augustin dans les traitez 13. & 36. sur l'Evangile de S. Jean *p.* 47. 2. *a*| 114. 2. *b.* 'On assure que S. Chrysostôme la cite aussi. *a* saint Sulpice Severe la croit si assurée, qu'il dit que ceux qui ne la recevoient pas, quoiqu'ils fussent en grand nombre, étoient des fous ou des impies.

Bar. 97. §. 8. *a* Sulp. S l. 2. p. 149.

[Ce livre a encore été cité comme de l'Ecriture par plusieurs autres Peres, dont quelques-uns le citent sans nommer l'auteur,] comme S. Clement d'Alexandrie dans son Pedagogue *l.* 2. *c.* 10. *p.* 201. *a.* S. Cyprien *ep.* 63. *p.* 149. 1. & en plusieurs autres endroits; les Confesseurs de Rome sous Dece, dans saint Cyprien *ep.* 26. *p.* 53. 1. Firmicus Maternus dans son livre contre l'idolatrie, *ch.* 20. *bib. P. t.* 4. 1. *p.* 98. *e. d.* Saint Macaire d'Egypte *hom.* 30. *p.* 178. *c.* S. Pacien dans sa premiere Epître *bib. P. t.* 3. *p.* 52. *e.* 'Et encore les Ariens dans le Concile de Nicée.

Ath. dec. Nic. p 267. c|ad Afr. p. 935. a.

[D'autres l'attribuent à S. Jean sans s'expliquer davantage,] 'comme S. Theophile qui étoit Evêque d'Antioche [vers l'an 170.] Clement d'Alexandrie *str.6.p.667.b.a* Apollone [qui écrivoit au commencement du troisiéme siecle ;] l'auteur du traité contre Novatien, qui est parmi les œuvres de S. Cyprien, *p.* 438. 1. [& que Bellarmin croit être de saint Cyprien même ;] S. Methode dans l'extrait qu'en raporte Photius *c.* 234. *p.* 924. *b.* S. Athanase dans son troisieme discours contre les Ariens *t.* 1. *p.* 394. *a. b.* dans un endroit cité par Theodoret *dial.* 1. *t.* 4. *p* 39. *c.* & dans son Epître à Amon, où il fait le catalogue des livres de l'Ecriture *t.* 2. *p.* 38. *c.* saint Phebade d'Agen dans son traité contre les Ariens *bibl. P. t.* 4. 1. *p.* 175. 176. S. Gregoire de Nazianze *or.* 32. *p.* 516. *c.* Rufin dans l'exposition du Symbole *ap. Cypr. p.* 541. 1. le troisiéme Concile de Carthage en 397. *Can.* 47. *Conc L. t.* 2. *p.* 1177. *b.* le Pape Innocent. I. dans sa troisiéme Epître *c.* 7. *ibid. p.* 1256. *e.*

Euf. l. 4. c. 24. p. 146. a.
a l. 5. c. 18. p. 186. c.

[On voit par cette énumeration, que S. Jerôme a eu raison de dire,] 'que les anciens avoient reçû l'Apocalypse comme un livre canonique, & qui avoit autorité dans l'Eglise. *b* S. Athanase dit de même qu'elle a été reçûë comme de saint Jean & inserée [dans le canon des Ecritures] par les anciens Peres, hommes saints & inspirez de Dieu.

Hier. ep. 129. t. 3. p. 63. d.
b Ath. syn. p. 61. c.

[Celà n'étoit pas néanmoins tout-à-fait sans exception. 'Car dans les premiers siecles plusieurs soûtenoient non seulement qu'elle n'étoit pas de S. Jean l'Evangeliste, mais même qu'elle venoit de l'heresiarque Cerinthe, qui l'avoit attribué à S. Jean pour autoriser ses imaginations. [Celà pouvoit venir de ce que] 'Cerinthe avoit aussi écrit une Apocalypse semblable en quelque chose à celle de l'Apôtre S. Jean. *V. les Cerinthiens note* 3.

Dio. Al. ap. Euf. l. 7. c. 25. p. 272. 273.
Thdrt. hær. l. 2. c. 3. t. 4. p. 219. 220.

'S. Denys d'Alexandrie ne doutoit pas que ce livre ne fust d'un homme Saint, & inspiré de Dieu qui portoit le nom de Jean, '& il le citoit quelquefois comme un livre de l'Ecriture. *c* Il avoit peine seulement à croire qu'il fust de S. Jean l'Evangeliste, à cause que le style & l'esprit de ce livre lui paroissoient differens de l'Evangile & de la premiere Epître du même Apôtre. 'Il trouvoit qu'il n'avoit pas la même pureté de style, qu'il étoit moins grec, qu'il y avoit quelquefois des expressions barbares, & d'autres qui étoient même contraires aux regles de la grammaire. 'C'est pour cette raison qu'il croyoit que l'Apocalypse pouvoit plûtôt être d'un autre S. Jean, dont le sepulcre étoit à Ephese, aussi bien que celui de S. Jean l'Evangeliste, *v. Jean Marc.* 'Eusebe même ne s'éloigne pas de ce sentiment, [quoique dans sa chronique il eût absolument attribué l'Apocalypse à S. Jean l'Evangeliste.]

Euf. p. 293. d.
c. 10. p. 255. d.
c c. 25. p. 273-276.
p. 276. d.
p. 275.
l. 3. c. 39. p. 111. d.

Il ne faut pas néanmoins s'etonner que l'air de l'Apocalypse soit different de celui qu'on remarque dans les autres écrits de S. Jean, parce que la matiere en est extrémement differente. Pour la langue, outre les autres raisons qu'on en pourroit rendre, peut-on pas dire qu'étant relegué à Patmos, il n'avoit pas auprès de lui les mêmes personnes qu'il avoit à Ephese pour se faire aider dans le choix des termes & des expressions. Et peut-être même que la chaleur de l'esprit de Dieu le pressoit d'écrire promptement ce qu'il avoit vû, sans songer à une pureté & à une élegance qui n'est rien du tout devant Dieu.

d Cette difficulté n'étoit pas encore terminée dans le IV. siecle. *e* S. Jerôme dit que les Grecs ne recevoient point de son tems l'Apocalypse : [& il est certain qu'au moins elle n'étoit pas reçûë de tout le monde.] *f* Car S. Epiphane qui la reçoit, *g* n'ose pas condanner ceux qui la rejettoient. *h* Le Concile de Laodicée marque tous les autres livres du nouveau Testament dans le Canon 60. mais ne parle point de l'Apocalypse. 'S. Cyrille de Jerusalem & S. Gregoire de Nazianze ne la mettent point dans leur catalogue des Ecritures : & ils ajoûtent que tout ce qui n'etoit point dans ce catalogue n'étoit pas legitime. 'S. Cyrille parlant de l'Antechrist, dit qu'il tire ce qu'il en prêche non des apocryphes, mais de Daniel. 'Nous avons vû néanmoins que S. Gregoire de Nazianze citoit ce livre. 'S. Amphiloque dit que quelques-uns le recevoient, mais que la plûpart le rejettoient. *a* Baronius marque que S. Basile & S. Gregoire de Nysse ne s'en servent pas ; 'quoique la citation de S. Basile soit très-expresse. *b* Que si S. Gregoire de Nysse cite l'Apôtre S. Jean ἐν ἀποκρύφοις, [cela ne marque point que ce Saint crust l'Apocalypse apocryphe. 'Car on voit qu'il prend le mot ἀπόκρυφος dans sa signification originaire, qui marque une chose cachée & mysterieuse. ' Et S. Epiphane paroît le prendre aussi en ce sens au sujet du même livre.

d c. 24. 25. 96. 97.
e Hier. ep. 129. p. 68. d.
f Epiph 51. c. 32 p 454.
g c. 3. p. 423. d.
h Conc. L. t. 1. p. 1507. b. c | 1521 e.
Cyr. cat. 4. p. 38. a. b.
Naz. car. 34. p. 98.
Cyril. cat. 15. p. 165. d
Naz. or. 32. p. 516. c.
car. 125. p. 194. 195.
a Bar. 97. §. 6.
Baf. in Eun. l. 2. p. 738. a.
b Nyss. t. 2. p. 41. a.
M. Herm. c.
Epiph. 51. c. 3. p. 423. d.

'Il y a eu des heretiques nommez Aloges par saint Epiphane, qui rejettoient non seulement l'Apocalypse ; mais encore l'Evangile de S. Jean. 'Une des choses qu'ils objectoient à l'Apocalypse, c'est qu'elle est adressée à l'Eglise de Thyatire, qui n'étoit point. Et il est vrai qu'il n'y avoit point d'Eglise à Thyatires du tems de ces heretiques, qui étoit au commencement du troisieme siecle, d'autant que les Montanistes en avoient perverti tous les Catholiques. Et c'est ce que saint Jean avoit predit, 'aussi-bien que le retablissement de cette Eglise qui se fit quelque tems après.

d.
c. 33. p. 455. a. b.
c. d.

'Cerdon & Marcion sont du nombre des heretiques qui rejettoient l'Apocalypse. *c* Luther & plusieurs autres des derniers heretiques les ont imitez. Mais Beze même l'un des plus celebres d'entre les Protestans, les a refutez, & a fort bien répondu à toutes leurs objections.

Tert. præf. c 51. p. 153. d | in Marc. l. 4. c. 5. p. 505. b.
c From. in Apoc. p. 718.

NOTE X.

Pour la page 146. §. 6.

Si S. Justin & S. Irenée ont expliqué l'Apocalypse.

'S. Jerôme dans son catalogue des hommes illustres dit que S. Justin & S. Irenée ont expliqué l'Apocalypse. Il le dit aussi dans sa chronique sur l'an 65. mais seulement de S. Irenée. ' Néanmoins lors qu'il fait le dénombrement des écrits de ces deux Peres, il ne parle d'aucun commentaire sur l'Apocalypse. [Eusebe n'en parle point non plus, '& aucun autre ancien ne dit qu'ils en aient fait. [Dans l'endroit de la chronique où S. Jerôme le dit de S. Irenée, le grec d'Eusebe porte seulement qu'il paroît par S. Irenée que S. Jean l'Evangeliste a écrit l'Apocalypse sous Domitien.] 'Peut-être même que S. Jerôme ne veut pas dire que ces Saints aient fait aucun commentaire sur l'Apocalypse, [mais marquer couvertement le sens extraordinaire qu'ils y donnoient suivant l'opinion des Millenaires sur le titre desquels on parlera de ce sens. Celà seroit clair si au lieu de *interpretantur* on lisoit *malè interpretantur.*] 'Le P. Halloix croit qu'il ne veut dire autre chose, sinon que ces deux Saints ont expliqué divers endroits de l'Apocalypse dans leurs ouvrages.

Hier. v. ill. c. 9.
c. 23. 35.
Hall. v. Iren. p. 473. a.
Du Pin, t. 1. p. 103. a.
Hal. p. 472. 473.

NOTE XI.

Pour la page 147 §. 7.

Que S. Jean n'a point élevé à la Clericature le voleur converti.

'Rufin en traduisant ce que dit Eusebe du voleur converti par S. Jean, dit *p.* 45. 2. que cet Apôtre lui donna le gouvernement de l'Eglise, *quàm*

Euf. n. p. 52. 1. c. d.

quàm eum etiam Ecclesiæ præficeret; ce que Christophorson a suivi. Cette conduite seroit surprenante, & bien opposée à la discipline que l'Eglise a tirée des Apôtres mêmes, laquelle ne souffroit point qu'on élevast aux dignitez de la Clericature ceux qui avoient été obligez de faire penitence à cause des crimes qu'ils avoient commis depuis le batême. [Je ne voi point que le mot de *κατέστησε* qui est dans le grec ordinaire, puisse signifier *præfecit*;] & encore moins celui de *ἀποκατέστησε*, que Mr. Valois a trouvé dans quatre manuscrits. C'est pourquoi ce savant homme a traduit, *quàm eum Ecclesiæ restitueret*, 'qui est le sens que d'autres personnes habiles avoient déja pris avant lui. 'Le P. Combefis qui veut qu'on lise *κατέστησε*, l'explique d'une autre maniere qui paroît moins simple & moins naturelle; mais il reconnoît aussi que le sens de Rufin ne se peut pas soûtenir.

Tradit p. 5. Auct. 3. p. 194.

NOTE XII.

Pour la page 148. §. 8.

Quelques remarques sur l'Evangile de S. Jean : De la femme adultere.

'On pretend que l'exemplaire original de l'Evangile de saint Jean, & les autres manuscrits les plus corrects, portoient que JESUS-CHRIST fut condanné vers la troisiéme heure, & non pas vers le sixiéme, comme nous lisons aujourd'hui. 'On en a trouvé depuis qui disoient la même chose. [Nous en avons parlé dans la note 31. sur nôtre Seigneur JESUS-CHRIST.]

Chr. Al. p. 518. 520. Ign. prol. c. 11. p. 75.

'Euthymius [moine grec du XII. siecle] dit que l'histoire de la femme adultere raportée au 8. chapitre de S. Jean, ne se trouvoit pas dans les meilleurs exemplaires, ou qu'elle y étoit marquée comme fausse. [Et il est vrai que S. Chrysostôme ne l'explique pas, 'non plus qu'Origene, saint Cyrille d'Alexandrie, Nonus, & Theophylacte. 'Saint Jerôme dit seulement qu'elle se trouvoit dans beaucoup d'exemplaires grecs & latins : mais il ne laisse pas de l'alleguer dans le même endroit pour refuter les Pelagiens. S. Athanase en parle dans sa Synopse p. 132. 'S. Ambroise dit que cette histoire a toûjours été très-celebre dans l'Eglise, & en fait une lettre entiere. *a* S. Augustin l'explique dans la suite de l'Evangile de S. Jean. Il avouë en un autre endroit *b* qu'elle manquoit dans quelques exemplaires, mais parce qu'on l'en avoit ôtée: & il ajoûte que ceux qui l'avoient fait, étoient des gens de petite foi, ou plûtôt des ennemis de la veritable foi.

Six. S. l. 1. p. 30. 2. c. S. Van. p. 41. Hier. in Pel. l. 3. c. 6. p. 288. d. Amb. ep. 51. p. 310. e. *a* Aug. in Jo. h. 33. p. 107. 2. d. *b* ad Conj. l. 2. c. 7. t. 6. p. 358. 1. c.

'Il y en a qui croient que cet endroit a été tiré de l'Evangile apocryphe des Hebreux [ou des Nazaréens,] 'parce qu'Eusebe parlant de Papias, dit qu'il raporte l'histoire d'une femme accusée de plusieurs crimes devant JESUS-CHRIST, & que cette histoire est dans l'Evangile des Hebreux. 'Mais cette femme n'est point celle dont parle saint Jean, qui n'étoit accusée que d'un crime, & non pas de plusieurs.

Six. S. l. 1. p. 30. 2. d. Eus. l. 3. c. 39. p. 113. b. Bar. 99. §. 6.

NOTE XIII.

Pour la page 148 §. 9.

Sur les deux petites Epîtres de S. Jean.

'Saint Denys d'Alexandrie paroît n'avoir pas trouvé de difficulté à croire que les deux petites Epîtres de saint Jean sont de l'Apôtre, quoiqu'il en parle comme d'une chose douteuse. 'S. Amphiloque dit que les uns les recevoient, & les autres les rejettoient. 'S. Jerôme dit qu'on croyoit qu'elles étoient de Jean Prêtre, dont le tombeau étoit à Ephese. 'Néanmoins il les cite lui-même toutes deux sous le nom de S. Jean l'Evangeliste. Saint Athanase les reçoit de même dans son Epître pascale *p.* 39. *c.* & dans sa Synopse, *p.* 60. *a. b* 139. 'S. Cyrille de Jerusalem dans son catalogue des livres canoniques, y met les trois Epîtres de S. Jean, ce que fait aussi S. Gregoire de Nazianze *car.* 34. *p.* 98. *d.* le Canon 60. du Concile de Laodicée *Conc. L. t.* 1. *p.* 1507. *b*; le troisiéme Concile de Carthage en 397. dans le Canon. 47. *ib. t.* 2. *p.* 1177. *b.* Rufin dans l'exposition du Symbole *ap. Cyp. p.* 553. 1. S. Augustin *de Doctrina Christiana l.* 2. *c.* 8. *p.* 12. 1. *a.* le Pape Innocent I. *ep.* 3. *c.* 7. *Conc. L. t.* 2. *p.* 1256. *e.*

Eus. l. 7. c. 25. p. 274. c. Naz. car. 115. p 194. Hier. v. ill. c. 9. ep. 85. p. 319. a. Cyr. cat. 4. p. 38. a.

'S. Clement d'Alexandrie citant la premiere Epître de S. Jean, l'appelle la plus grande, [comme s'il eust voulu la distinguer des deux petites.] 'S. Ambroise attribuë aussi à saint Jean l'Evangeliste *les Epîtres* où il a mieux aimé prendre le titre de vieillard que celui d'Apôtre.

Clem. str. 2. p. 389. b. Ambr. ps. 36. t. 2. p. 703. e.

La seconde Epître de S. Jean a été citée comme de l'Apôtre par un Evêque du grand Concile de Carthage sous saint Cyprien *ap. Cypr.* 403. 1. 'par Lucifer de Cailleri, dans son traité *de non conveniendo cum hereticis*, & par S. Jerôme *ep.* 11. *p.* 91. *a.* Elle est citée par S. Irenée sous le nom de S. Jean disciple de JESUS-CHRIST, *l.* 1. *c.* 12. *p.* 94. *a.* 'Par S. Alexandre Evêque d'Alexandrie, & S. Athanase sous le nom du bien-heureux saint Jean; *a* par le celebre Concile d'Aquilée en 381. qui l'attribuë à un homme Saint, en qui parloit le Saint-Esprit. *b* L'homelie des faux Docteurs attribuée à S. Chrysostôme, mais qui n'est faite qu'après Nestorius, & apparemment long-tems depuis, *c* cite cette Epître sous le nom de S. Jean le Theologien. *d* Theophile d'Alexandrie la cite aussi, mais sans en marquer l'auteur.

Bib. P. t. 9. p. 1050. c. d. Socr. l. 1. c. 6. p. 13. cl. Lucif epi. p. 1118. c. *a* Cod Th. fir. p. 70. *b* Chry. t. 6. or. 51. p. 401. a. d. *c* p. 356. e; 398. a. *d* Hier. ep. 72. p. 311. b.

NOTE XIV.

Pour la page 149. §. 9.

A qui S. Jean adresse sa seconde Epître.

'La seconde Epître de saint Jean est adressée *ἐκλεκτῇ κυρίᾳ*. *e* S. Jerôme traduit le mot de *κυρίᾳ*, par *Dominæ*. [Et il est difficile de le traduire autrement dans le *v.* 5. où S. Jean le repete encore.] 'Néanmoins S. Athanase met *γράφει κυρίᾳ, καὶ τοῖς τέκνοις αὐτῆς*, [par où il paroît avoir pris le mot de *κυρία* pour un nom propre.] 'Et on trouve de la difficulté à croire que *ἐκλεκτὴ* en soit un, parce que S. Jean *v.* 13. le donne aussi à la sœur de cette Dame, n'étant pas ordinaire que deux sœurs aient le même nom : '& parce qu'il auroit dû être devant *κυρίᾳ*, plûtost qu'après. *f* C'est ce qui a fait croire au Continuateur d'Estius, & à quelques autres, que ni *κυρία*, ni *ἐκλεκτὴ* n'étoient point des noms propres, mais des Epithetes d'honneur.

2. Joan. v. 1. *e* Hier. ep. 11. p. 91. a. Ath. syn. p. 139. a. ap. Est. in 2. Joan. p. 1310. 1. Maud. t. 2. p. 592. 593. *f* p. 593; Est. p. 1310. 1.

'Que si néanmoins il est peu probable que saint Jean n'ait point exprimé le nom de la personne à qui il écrit, il vaut mieux suivre l'opinion la plus commune aujourd'hui, qui est que cette dame s'appelloit Electe, [ou Eclecte, comme le celebre affranchi qui tua Commode, est nommé tantost Electe, & tantost Eclecte. *v. Commode n.* 3.]

From. in 2. Joan. p. 511. 1.

'On cite d'Oecumenius & de quelques autres, que cette lettre n'est point écrite à une personne particuliere, mais à une Eglise. 'Oecumenius dit en effet que c'étoit le sentiment de quelques personnes, ausquelles il ne vouloit pas s'opposer: 'mais pour lui il dit toûjours qu'il croit qu'elle est écrite à une Dame, dont il paroît avoir cru que le nom étoit Electe. [Et veritablement il est difficile en la lisant de s'imaginer qu'elle parle à une Eglise. Je ne sçai pourquoi il ne l'auroit pas nommée.] 'Le P. Mauduit allegue bien des raisons pour faire trouver de la probabilité dans cette opinion [extraordinaire & bizarre. Mais je pense que la plûpart des lecteurs se serviront de la liberté qu'il leur laisse de n'en rien croire. Il ne sera peut-être pas diffi-

Maud. t. 2. p. 593. Oec. in 2. Jo. p. 612 c. p. 605. b; 606. c. d. Maud. t. 2. p. 593. 599.

 cile

cile de répondre à toutes ses raisons en particulier si on le juge necessaire. Mais comme celà seroit long & ennuieux, nous n'osons pas l'entreprendre presentement.]

Pour la page 149 §. 10.

NOTE XV.

Sur le tems de la mort de S. Jean.

[Ce qui est de certain de la mort de saint Jean, c'est ce que nous dit saint Irenée,] 'qu'il a vécu jusques sous Trajan. *a* Eusebe a cité celà dans sa chronique sous le troisiéme Consulat de Trajan & de Fronton, qui est l'an 100. de l'ere commune, sans en rendre de raison particuliere, & apparemment sans en avoir. Cependant ce hazard a servi de regle aux autres. Car c'est sur celà que 'S. Jerôme dit positivement qu'il est mort en la 68. année d'après la Passion; [sur quoi Baronius, le P. Petau, & d'autres se sont reglez. Nous le suivons aussi; mais nous ne pretendons pas que ce soit une chose bien assurée.

Iren. l. 2. c. 39. p. 192. a. &c. *a* Pearf. post. p. 176. Hier. v. ill. c. 9| in Jov. l. 1. c. 14. p. 35. a.

Car si l'on considere d'une part] 'les voyages qu'il faisoit encore selon S. Clement d'Alexandrie après être revenu de Patmos [en 97. & de l'autre] 'la caducité que S. Jerôme lui attribuë jusqu'à pouvoir à peine parler, & être porté à l'Eglise; [il semble qu'il faudroit mettre sa mort plûtard qu'on ne fait. Et je ne sçai s'il ne vaudroit point mieux suivre la chronique d'Alexandrie,] 'qui après avoir rapporté sur la quatriéme année de Trajan ce qu'Eusebe cite de S. Irenée, *a* dit un peu après, Que le Theologien, (c'est-à-dire S. Jean) a demeuré sur la terre 72. ans après la Passion; & elle ajoûte encore, qu'on disoit que S. Jean étoit mort âgé de cent ans & sept mois, sous les Consuls Syrien, [ou Sura] pour la seconde fois, & Marcel. Elle le dit sur la 7. année de Trajan, [c'est-à-dire en l'an 104. de l'ere commune, dont les neufs derniers mois appartiennent à la 72. année depuis la mort de Jesus-Christ, s'il est mort en l'an 33. Ces particularitez si precises, qui ne sont point copiées d'Eusebe, peuvent n'être point à negliger dans une chronique où il y a quelquefois de bonnes choses meslées parmi des fautes grossieres.

Eus. l. 3. c. 23. p. 92. a| 93. b. Hier. in Gal. c. 6. p. 260. d. Chr. Al. p. 592. 593. *a* p. 594.

On ne peut guere douter au moins que S. Jean ne fust mort en l'an 107. puisque S. Ignace n'auroit pû manquer de parler de luy dans sa lettre aux Ephesiens, s'il eust encore été vivant.

S'il avoit cent ans & sept mois en 104. il avoit environ 29. ans en l'an 33. lors que Jesus-Christ mourut, & il l'aura suivi depuis l'âge de 25. ou 26. ans.] 'Pour les 120. ans que luy donne une homelie preschée à Ephese, qu'on attribuë à Saint Chrysostôme, [mais qui n'a point du tout son style, ils nous obligeroient d'étendre la vie de Saint Jean jusqu'à l'an 117. auquel Trajan mourut,] 'puisque selon la même homelie c'étoit 20. ans après qu'il eut écrit l'Evangile à son retour de Patmos.

Chry. t. 6. h. 67. p. 505. a. a. b.

Pour la page 150. §. 10.

NOTE XVI.

Sur la tunique de S. Jean gardée à Rome.

'Jean Diacre qui a écrit la vie de S. Gregoire le Grand vers l'an 875. *a* dit que la tunique de S. Jean dont parle ce Saint dans une de ses lettres, étoit celle que l'on gardoit de son tems à Rome sous l'autel de S. Jean l'Evangeliste dans la basilique de Constantin, [qui est S. Jean de Latran,] qu'on en donnoit de petits morceaux comme des reliques, & qu'elle faisoit divers miracles, *&c.* Il croit que c'est celle dont l'Apôtre Saint Jean se servoit en celebrant le sacrifice. Il y avoit sous le même autel une autre tunique, dont les manches étoient plus larges; & à cause de celà il l'appelle une Dalmatique. Le peuple croyoit aussi qu'elle étoit de S. Jean. Cet historien pretend qu'elle étoit plutôt de S. Pascase Diacre. [Je ne voy point que tout ce qu'il dit ait de fondement assez solide:] *b* & il paroît par les termes de S. Gregoire qu'il demandoit à voir cette tunique de S. Jean pour la renvoyer ensuite, & non pas pour la garder.]

Boll. 12. mars, p. 180. b. *a* Greg. v. l. 3. c. 57-60. p. 73. *b* Greg. l. 2. ind. 11. ep. 3. p. 482. b.

Pour la page 150. §. 11.

NOTE XVII.

Contre ce que quelques-uns disent que S. Jean n'est point mort.

'La parole que Jesus-Christ dit de S. Jean, *Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que vous importe?* a fait croire à plusieurs dés le commencement de l'Eglise qu'il ne mourroit point, ' & cette opinion a continué même encore depuis qu'il est mort. *a* Il paroit que ç'a été la pensée de Saint Hilaire, [si néanmoins il parle de la personne de S. Jean, & non des veritez qu'il nous a enseignées dans son Evangile.] *b* Saint Ephrem d'Antioche [qui vivoit au VI. siecle,] a cru & a soutenu nettement, non qu'il ne mourroit point, ce qu'il reconnoist être contraire à Saint Jean même, mais qu'il ne mourroit qu'à la fin du monde, comme Elie & Enoch, & pour ressusciter aussi-tost.

Joan. 21. v. 22. 23. Aug. in Joan. h. 124. p. 232. 233. *a* Hil. de Trin. l. 6. p. 43. a. *b* Phot. c. 229. p. 797. 800.

'S. Jean de Damas paroît suivre aussi, ou au moins ne pas rejetter le sentiment de ceux qui croyoient que cet Apôtre ne mourroit pas avant le second avenement de Jesus-Christ, ou même qu'il ne mourroit point du tout.' André de Cesarée [dont on ne dit point le tems,] marque aussi ce sentiment comme probable. *c* On cite à peu prés la même chose d'Aretas de Cesarée posterieur à André. 'On y joint ceux dont parle le pretendu Cesaire frere de S. Gregoire de Nazianze, Strabus, le faux Hippolyte, le faux Dorothée, Metaphraste, & d'autres dont le sentiment n'est pas de grand poids.

Joan. D. tran. p. 360. g. h. And. Cæs. c. 29. p. 57. c. *c* Florent. p. 124. p. 123.

'On pretend même que S. Ambroise suit ce sentiment dans le panegyrique de S. Satyre, où il tire seulement des paroles de Jesus-Christ, qu'il pouvoit rendre S. Jean immortel, '& dans deux autres endroits, où il marque cette opinion sans la rejetter, mais aussi sans l'appuyer. [Il est plus formel dans un autre endroit, que Florentinius, qui a beaucoup travaillé sur cette matiere, n'a point remarqué.] '*Antichristus*, dit ce Pere, *ex abysso ascendit, ut adversùs Eliam, atque Enoch, atque Joanni, qui propter testimonium Domini Jesu terris sunt redditi, prælietur, ut legimus in Joannis Apocalypsi.* [La syntaxe demande qu'au lieu de *Joanni* on lise *Joannem*. Mais je ne sçai si cette faute avec le double *atque* ne nous donne point lieu de croire que ce mot y a été ajoûté par d'autres.] ' En effet les Benedictins remarquent dans leur nouvelle édition, que tous les manuscrits hors un, & presque tous les imprimez ne parlent point ici de S. Jean. [Il est certain au moins qu'on ne trouve point dans l'Apocalypse que S. Jean doive paroître à la fin du monde;] ' & il y dit même plutôt le contraire, n'y parlant jamais que de deux Predicateurs.

p. 123. Ambr. in ps. 118. v. 163. p. 1064. 1| in Luc. c. 9. p. 126. k. in ps. 45. v. 3. p. 811. d. t. 1. B. p. 930. f. Bar. 101. §. 3.

'S. Gregoire de Nazianze appelle cet Apôtre le precurseur de Jesus-Christ. *a* On en rend differentes raisons, & entre les autres, Elie de Crete dit que c'est selon l'opinion de quelques-uns, parce qu'il doit preceder Jesus-Christ au dernier avenement. [Mais il n'y a aucune preuve que ce soit-là celle de S. Gregoire,] & l'Abbé de Billi, qui cite pour celà S. Maxime, lui en attribuë une toute differente.

Gr. Naz. or. 34. p. 550. d. *a* n. 42. p. 945. b. c.

[Il faut avouër que le texte latin, *Sic eum volo manere*, comme nous lisons aujourd'hui, favorise expré-

extrémement ceux qui ont cru que S. Jean ne mourroit point ; & il ne faut pas s'étonner que quelques anciens soient tombez dans cette pensée, s'ils ont lû cet endroit comme nous. On le lit ainsi dans S. Augustin *in Joan. h.* 124. sans que les Benedictins ayent même marqué aucune differente leçon sur celà. Pour le grec qui a *si* au lieu de *sic*, il laisse absolument la chose dans le doute.] 'Le Syriaque a de même que le grec : & on ne peut douter que ce ne soit le veritable texte de saint Jean, tant parce qu'aucun manuscrit ne lit autrement, que parce qu'il est aussi difficile que de ὅτως on ait fait ἐὰν, comme il est aisé que de *si*, on ait fait *sic*.] On marque que divers manuscrits Latins ont encore *si*. [On l'a imprimé de la sorte dans S. Ambroise *in Luc c. 9. p.* 120. k. & même dans Bede sur S. Jean, où il ne fait que copier le texte de S. Augustin.]

Jans. in Joan p. 268. 1.

Florent. p. 124. c.

'Pour l'histoire on cite un passage de S. Polycarpe disciple de S. Jean même, où il est dit, qu'il étoit mort non par le martyre, mais après avoir souffert beaucoup d'afflictions & d'exils.[Ce passage est moins fort, parce qu'on ne convient pas tout à fait qu'il soit de S. Polycarpe. *V. son titre.* Mais Polycrate d'Ephese qui avoit vû les Disciples de S. Jean, & qui n'a pû ignorer ce que l'on disoit de lui, 'nous assure qu'il reposoit à Ephese, κεκοίμηται, pour ressusciter au dernier jour. C'est en un endroit où il le releve autant qu'il peut, pour fortifier l'autorité qu'il en tiroit contre tout le reste de l'Eglise, & contre le Pape Victor. 'Baronius a raison de dire que c'est une autorité à laquelle tout doit ceder.

Eus. l. 3. c. 31. p. 102. d.

Bar. 101. §. 2.

[S. Irenée ne nous en dit rien aussi,] ' sinon qu'il a demeuré à Ephese jusques à Trajan, [sans parler ni d'immortalité, ni de resurrection.] 'Florentinius avouë que c'est une preuve de sa mort, '& Eusebe croit en avoir fait l'histoire en raportant ce passage. *a* Tertullien dit qu'il est mort, & qu'ainsi l'esperance qu'on avoit euë qu'il demeureroit jusqu'au [second] avenement de Jesus-Christ s'est trouvée fausse. *b* Le vrai S. Hippolyte le met avec Isaïe, Jeremie & Daniel, disant d'eux tous également qu'ils sont morts avec Jesus-Christ, [ou comme Jesus-Christ,] & qu'ils vivront avec lui. ' Origene dit qu'il mourut à Ephese, *c* S. Denys d'Alexandrie parle de son tombeau.

Eus. l. 3. c. 23. p. 91. c. d. Flor. p. 124. 125. Eus. l. 3. c. 31. p. 102. c. *a* Tert. de ani. c. 50. p. 349. 350. *b* Hipp. de Anti. p. 41. Eus. l. 3. c. 1. p. 71. a. *c* l. 7. c. 25. p. 275. b.

[Il est visible qu'Eusebe & S. Jerôme n'ont point sceu que l'on en dit rien de plus, que ce que nous en apprend S. Irenée, ou n'ont pas cru se devoir arrêter à ce qu'on en disoit :] '& le dernier dit nettement qu'il mourut accablé de vieillesse, & fut enterré à Ephese. [S. Epiphane qui n'est que trop facile à recevoir des opinions peu fondées,] 'reconnoît néanmoins qu'il est mort ; car il est visible que le mot de κοίμησις en cet endroit ne signifie point autre chose : & c'est au même lieu où il releve Elie parce qu'il n'est point mort. 'Nicephore même reconnoît que S. Chrysostome dit aussi que S. Jean est mort : ' ce Pere parle de son tombeau comme de ceux de S. Pierre & de S. Paul. *d* S. Augustin combat formellement ceux qui disoient le contraire. *e* S. Cyrille d'Alexandrie rejette l'opinion de ceux qui voudroient dire que quelques Apôtres ne mourroient point jusqu'au jour du jugement ; & il croit que la parole de Jesus-Christ qui semble le promettre, s'est accomplie dans la Transfiguration. 'Dans l'éloge qu'il fait de saint Jean dans le Concile d'Ephese, il ne parle ni d'immortalité, ni de rien qui en approche. 'On voit la même chose dans l'homelie sur S. Jean qui est dans le VI. volume de S. Chrysostome, & qui paroit aussi faite à Ephese. 'Le Pape Celestin écrivant aux Peres du Concile d'Ephese, les exhorte à suivre les instructions de S. Jean, *cujus reliquias*, dit-il, *præsentes veneramini*. [C'est visiblement forcer ces paroles] 'que de les entendre de ses habits, ou de quelques reliques semblables. *a* Les Orientaux venus à ce Concile se plaignent de ce qu'on les avoit empêchez d'aller baiser les tombeaux des saints Martyrs ; λείψανα, & particulierement celui de saint Jean l'Evangeliste.

Hier. v. ill. c. 9. Epiph. 79. c. 5. p. 1062. b. Nphr l. 2. c. 42. p. 208. c. d. Chry. in Heb. h. 26. p. 917 a. *d* Aug. in Jo. h. 124. p. 232. 233. *e* Cyr. div. h. 8. t. 5. p. 367. d. e. h. 10. p. 380. b. c. Chry. t. 6. h. 67. p. 504. 505. b. Conc. L. t. 3. p. 615. d. Florent. p. 128. *a* Conc. L. t. 3. p. 604. 605.

'Enfin tout le Concile Oecumenique en corps reconnoît que S. Jean étoit alors à Ephese, ἔνθα ὁ θεολόγος Ἰωάννης, [ce qui ne se peut entendre raisonnablement que de son corps. *v. la sainte Vierge n.* 15. Ainsi à moins que de recourir à l'imagination de ceux dont se mocque S. Augustin, qui disoient que S. Jean étoit vivant & endormi dans son tombeau, il faut reconnoître que tout le Concile Oecumenique, & Memnon Evêque d'Ephese, qui y tenoit un des premiers rangs, étoient persuadez que S. Jean est mort comme les autres hommes, & atend dans le tombeau la resurrection generale. C'étoit donc là la tradition de l'Eglise d'Ephese, qui ignoroit ou méprisoit tout ce que l'on disoit alors de contraire. Ces autoritez suffisent, & il n'est point necessaire de rechercher ce que l'on a dit depuis.]

p. 573. a.

NOTE XVIII.

Sur la pretenduë resurrection de S. Jean.

Pour la page 151. §. 11.

[Il semble que la vuë du tombeau de S. Jean à Ephese, & les témoignages positifs des Peres qui nous assurent de sa mort, aient enfin obligé tout le monde aussi bien que Nicephore de reconnoître cette verité. Mais au lieu de celà, on a commencé à dire qu'il étoit ressuscité aussi-tôt après sa mort.] 'On pretend trouver ce sentiment dans saint Jerôme, lors qu'il dit sur les paroles de Jesus-Christ, *Si je veux qu'il demeure*, &c. ' *Ex quo ostenditur virginitatem non mori, nec sordes nuptiarum ablui cruore martyrii, sed manere cum Christo, & dormitationem ejus transitum esse non mortem.* [S'il faut prendre ces paroles à la lettre, elles marquent ce que refute S. Augustin, que saint Jean n'est qu'endormi, & qu'il n'est pas mort. Mais il faudroit pour celà que S. Jerôme se contredit,] puisque 'lors qu'il exprime avec simplicité sa pensée, il dit nettement qu'il est mort. [Ainsi ces paroles figurées, & de panegyriste, ne signifient apparemment autre chose sinon que la grande pureté de saint Jean a fait qu'il n'a pas eu besoin d'expier les restes de ses fautes par les douleurs du martyre, comme S. Pierre qui avoit été marié, & lui a merité de finir sa vie par une mort douce & paisible, qui l'a fait passer à la gloire du ciel, non selon le corps, mais selon l'ame.

Florent. p. 126. Hier. in Jo. l. 1. c. 14. p. 35. a. v. ill. c. 9.

'On cite encore des prefaces sur l'Evangile de S. Jean & sur l'Apocalypse, qui sont dans les éditions ordinaires de la Bible, [mais non dans les dernieres,] & qui sont, dit-on, de S. Jerôme ou de quelque Auteur grave. [Il suffit qu'on ne sache point de qui elles sont, & qu'on ne les mette pas même dans le corps des ouvrages attribuez à S. Jerôme. Mais d'ailleurs ce qu'on en cite ne dit autre chose sinon qu'il est mort sans maladie & sans douleur, ce qu'on croiroit sans peine si celà se trouvoit dans quelques Auteurs dignes de foy.]

Florent. p. 141.

'On cite encore un sermon attribué à S. Ambroise, à S. Augustin, & à S. Leon, où on n'en sauroit rien trouver. 'On cite S. Hippolyte [qui est une piece reconnuë pour fausse,] & le faux Dorothée. ' On cite les martyrologes qui marquent la fête de S. Jean par le mot d'Assomption, comme si ce terme étoit le même que celui de resurrection, & qu'on ne l'employât pas pour une mort ordinaire. *V. la Sainte Vierge n.* 17. [Voilà tout ce qu'on cite comme ancien pour prouver que Dieu a fait en faveur de saint Jean une

p. 129. p. 126. p. 119.

une exception à la regle generale de ne ressusciter les Saints qu'au dernier jour.

Pour les derniers siecles, on assure que toute l'Eglise greque a embrassé ce sentiment, & qu'elle en fait une profession publique dans son Office. Ainsi il n'est pas necessaire de citer Nicephore *l.* 2. *c.* 42. *p.* 208. *d.* & les autres Grecs modernes.

117. 118. 'Entre les Latins Fulbert de Chartres, & Pierre Damien ont cru qu'il étoit de la pieté de croire & d'assurer probablement, que S. Jean est ressuscité aussi bien que la Vierge, & qu'il joüit avec elle du p. 116. bonheur du ciel. 'On cite la même chose des revelations de sainte Brigide & de sainte Gertrude. p. 143. 'On pretend que S. Thomas, Albert le grand, S. Vincent Ferrier, & S. Thomas de Villeneuve p. 119. ont soutenu & prêché la même chose. 'Enfin Florentinius qui se declare pour cette opinion, y veut engager l'Eglise Romaine, parce qu'elle n'a pas mis dans le Breviaire tout ce que S. Augustin dit sur la mort de S. Jean, & parce qu'elle lui applique les paroles de JESUS-CHRIST, *sunt de his stantibus*, *&c.* [que plusieurs Peres entendent de lui & des deux autres qui furent presens à la Transfiguration.]

117. 118. 'Autant qu'on en peut juger par les Auteurs qui ont cru la resurrection de S. Jean, cette opinion vient originairement de la manne qui sortoit de son tombeau. On a dit ensuite, comme on le voit dans une histoire que Florentinius nous a donnée sous le nom d'un pretendu Mellite, que son tombeau ayant été ouvert [ce qu'aucun Auteur assuré 116. 117. n'a jamais dit,] 'on n'y avoit trouvé que de cette manne. On a ajoûté à celà, qu'on ne trouvoit nulle part aucune relique du corps de S. Jean, [comme on n'en trouvoit point de S. Pierre & de S. Paul, ni de beaucoup d'autres du tems de saint Gregoire. Il n'en a pas fallu davantage. Les raisons de convenance sont venuës ensuite. Je ne sçai après celà comment Baronius a pû dire pieuse-Bar. 27. dec. a. ment] 'que le corps de S. Jean étoit encore dans son tombeau du tems de S. Chrysostôme. *a* Le *a* Auct. t. 2. p. 837. c. P. Combefis soutient qu'on ne s'est jamais assuré si le corps de S. Jean etoit ou n'étoit pas dans son t. 3. p. 485. 1. b. c. tombeau: '& que supposé qu'il n'y fût pas, Dieu peut l'avoir transporté autre part, comme celui de Moïse, sans l'avoir ressuscité. Il ajoûte que tout le reste sont des fictions d'imaginations pieuses, [si la vraie pieté peut jamais aimer le Flor. p. 114. mensonge.] 'Florentinius semble vouloir que S. Jean soit mort, & soit aussi-tôt ressuscité pour venir prêcher à la fin du monde, & mourir une seconde fois. [Si c'est-là son sentiment, je pense qu'il lui est tout particulier.]

NOTE XIX.

Pour la page 151. §. 12.

Sur la Perdrix de saint Jean.

Cass. coll. 24. c. 21. p. 817. 'Cassien pretend que S. Jean se divertissoit quelquefois à caresser une perdrix, & qu'une personne qui étoit venu pour le voir sur l'estime qu'on lui avoit faite de lui, s'étonnant qu'un homme si celebre, & dont la reputation s'étendoit par tout, s'amusât à un divertissement si bas; cet Apôtre lui fit voir par la comparaison d'un arc, qui se romproit si on le tenoit toujours bandé, qu'il faut donner quelque relâche à la contention de l'esprit, de peur qu'il ne s'affoiblisse, & ne devienne incapable de s'appliquer avec force & avec vigueur dans les occasions necessaires. [Cassien ne dit point d'où il a tiré cette narration; & nous n'avons pas cru la devoir mettre dans le texte, parce que plusieurs personnes de pieté & de jugement la trouvent peu digne de l'idée que nous avons de la vie & de la gravité d'un Apôtre.] 'Cassien même ne p. 817. la raporte que comme un bruit commun, & une tradition populaire: *fertur*.

NOTES SUR SAINT THOMAS.

NOTE I.

Pour la page 159.

S'il avoit le nom de Jude, & s'il étoit frere de Thaddée.



'EUSEBE cite des archives de la ville Eus. l. 1. c. 13. p. 35. a. d'Edesse que Jude appellé aussi Thomas envoya Thaddée à Abgare, *&c.* & on lit de même dans la version de Rufin *p.* 16. 2. [Il n'y a pas à douter si celà se doit entendre de S. Thomas ou de S. Jude,] 'puis p. 32. 2|l. 2. c. 1. p. 38. d. qu'Eusebe l'entend toûjours du premier. *a* Mais je ne sçai si cet endroit singulier suffit pour nous *a* Florent. p. 173. b. c. assurer que S. Thomas se nommoit aussi Jude, aucun ancien, ni Eusebe même ne l'ayant point remarqué.

Le texte grec de l'édition de Geneve en 1612. *p.* 23. *b.* & la traduction de Musculus *p.* 13. appellent ce Thaddée frere de S. Thomas. 'Néanmoins Eus. n. p. 21. 2. c. celà ne se trouve point dans la plupart des manuscrits, ni dans la version de Rufin, ni dans Nicephore.

NOTE II.

Pour la page 159.

Que Saint Thomas avoit vraîment douté de la resurrection de JESUS-CHRIST.

'S. Gaudence pretend que S. Thomas n'avoit Gaud. f. 17. bib. P. t. 2. p. 60. a. d. point du tout douté de la resurrection de JESUS-CHRIST, & que ce qu'il dit qu'il ne croiroit point s'il ne voioit ses plaies, étoit une marque non de son incredulité, mais du desir qu'il avoit de n'être pas privé du bonheur que les autres avoient eu de voir le Sauveur. [Mais quelle apparence de le vouloir excuser contre ses propres paroles, *Non credam*: & contre celles de la Verité même, *Noli esse incredulus. Quia vidisti me, credidisti?*]

NOTE III.

Pour la page 159.

Que S. Thomas peut avoir prêché aux Mages.

'Quelques-uns croient que saint Thomas a Florent. p. 147. b. prêché non aux Mages, mais aux Marges, qu'on dit être des peuples de la Mede. On le cite de l'anonyme d'Oecumenius, [où je ne trouve rien ni des Mages, ni des Marges pour ce qui regarde saint Thomas.] 'On le trouve dans le faux Hippolyte. Auct. 2. p. 832. d. *b* Le P. Combefis croit qu'il faut *aux Mardes* peu-*b* p. 839. e|3. p. 468. a. b. ples d'Hircanie. Mais il avoue qu'il n'y a point de necessité de changer le mot de Mages, quand même ils n'auroient pas tenu un pays particulier, comme nous le lisons dans Pline.

NOTE XIV.

Pour la page 159.

Si Saint Thomas a été prêcher dans les Indes.

'Ce que plusieurs anciens ont dit que S. Tho-Florent. p. 146. 147. mas a porté la foi dans l'Ethiopie & dans les Indes, ne nous oblige point de croire qu'il ait prêché hors de l'Etat des Parthes, puisqu'on sçait que les anciens qui connoissoient fort peu ce qui passoit les

les bornes de l'Empire Romain, donnoient souvent le nom d'Inde & d'Ethiopie aux pays éloignez du côté de l'Orient & du Midi, [& celui de Scythie à tout ce qui étoit vers le Septentrion.

La ville de Calamine où quelques-uns disent que S. Thomas est mort, ne nous éclaircit guere davantage. Car je croi que hors celà, c'est un lieu entierement inconnu dans l'antiquité. Et ce qu'on dit que c'est celle de Maliapur dans les Indes, ne paroît fondé que sur ce qu'on pretend qu'on y a trouvé le corps de S. Thomas, ce que nous laissons à d'autres à examiner. Il est peut-être même assez probable que Calamine est le même lieu que Calamone ville d'Arabie selon le dictionnaire de Lluyd *p.* 223. Il est au moins bien plus aisé que le corps de saint Thomas ait été transporté d'une ville d'Arabie à Edesse possedée par un Prince Arabe, que de Maliapur. Car il est certain que dans le IV. & le V. siecle son corps étoit à Edesse.

Thdrt hær. l. 1. c. 26. p. 214. c.
Ce qui embarasse encore] 'c'est que Theodoret dit que Thomas disciple de Manichée fut répandre dans les Indes les folies de son maître, où il méloit le nom de Jesus-Christ pour tromper les simples : 'de sorte qu'il y a quelque sujet de craindre qu'on n'ait confondu un Apôtre de Manichée avec un Apôtre de Jesus-Christ. 'Le disciple de Manichée quitta les Indes, après y avoir été fort maltraité : [mais il peut y être retourné depuis. 'Le Sueur Calviniste cite de quelques Jesuites, que vers l'an 800. un Thomas envoie par le Patriarche de Babylone, rétablit le Christianisme dans les Indes, mais y méla les erreurs du Nestorianisme dont il étoit infecté ; & que c'est de lui que viennent ceux qu'on appelle en ce pays-là les Chrétiens de saint Thomas.

Florent. p. 146.

Thdrt. p. 214. c.

Sueur, t. 1. p. 240.

[Quoi qu'il en soit, nous laissons l'examen de ce qui regarde l'apostolat de S. Thomas dans ce que nous appellons aujourd'hui les Indes, à ceux qui savent au vrai ce qu'on y a trouvé, & qui sont capables d'en tirer les consequences raisonnables & solides : & nous nous contentons de marquer ce que nous trouvons dans les anciens.] 'Nicephore fait assurément prêcher S. Thomas dans nos Indes, puisqu'il parle des Bracmanes & de l'isle de Taprobane. Mais il mêle à celà des contes, [qui paroissent ne venir que d'Abdias. Et sans celà, on sçait quelle est maintenant l'autorité de Nicephore.]

Nphr. l. 2. c. 40. p. 201.

Pour la page 161.

NOTE V.

Que Thaddée envoyé à Edesse n'est point l'Apôtre Saint Jude.

Euf. l. 1. c. 13. p. 33. a. *a* n. p. 21. a. c. d.
'Thaddée envoié à Edesse est quelquefois qualifié Apôtre, *a* parce que ce titre se donne souvent aux Septante disciples, & même à d'autres qui leur étoient inferieurs. [Et néanmoins il semble que saint Jerôme se soit laissé tromper par l'équivoque de ce terme,] 'lors qu'il dit que l'histoire Ecclesiastique nous apprend que saint Thaddée Apôtre, autrement nommé Lebbée, & Jude frere de Jaque, fut envoié à Edesse vers Abagare Roi d'Osrhoëne. *b* Bede l'avoit d'abord suivi en celà. *c* Mais aiant depuis consulté l'histoire Ecclesiastique même, [c'est-à-dire Eusebe,] il y trouva que ce Thaddée n'étoit pas l'Apôtre, mais l'un des Septante disciples, & abandonna le sentiment de S. Jerôme. *d* Car au même lieu qu'Eusebe l'appelle Apôtre, il ajoute aussi tôt que c'étoit l'un des Septante disciples, *e* ce qu'il avoit déjà dit par deux fois. *f* Nicephore suit Eusebe, *g* & je croi qu'on ne trouvera guere qu'un Apôtre en ait envoié un autre. [Ce Thaddée est toûjours appellé Tatthée dans la traduction de Rufin.]

Hier. in Matt. 10. v. 4. p. 29. b.
b Bed. in Act. 1. v. 13. t. 5. p. 629. a.
c retr. t. 6. p. 3. b.
d Euf. l. 1. c. 13. p. 33. a.
e p. 32. a'11. p. 31. a.
f Nphr. l. 2. c. 7. p. 141. c.
g Auct. 3. p. 502. 1. b.

Pour la page 161.

NOTE VI.

L'année que Thaddée fut envoyé à Edesse n'est pas certaine.

[On a peine à dire precisément en quel tems Thaddée fut envoié à Edesse.] 'Eusebe dit que la promesse que Jesus-Christ avoit faite à Abgare de lui envoier un de ses disciples, ne fut pas long-tems sans être accomplie ; '& il semble même dire que ce fut aussi-tôt après la Pentecôte. [Néanmoins personne ne disant qu'Abgare fust Juif, & paroissant au contraire qu'il ne l'étoit pas,] 'puisqu'il parle lui-même des Juifs comme de gens qui lui étoient entierement étrangers, '& qu'il dit qu'il eût volontiers levé une armée pour les aller mettre en pieces, à cause qu'ils avoient crucifié Jesus-Christ ; [il est difficile de pretendre qu'il ait reçû la foi avant que l'Eglise fust ouverte aux Gentils par le batême de Corneille, que l'on ne peut guere mettre avant l'an 35. Il est difficile aussi de croire que ç'ait été avant que les Apôtres eussent partagé les provinces entr'eux, puisqu'autrement c'eust plûtost été à S. Pierre à envoier un predicateur en Mesopotamie, ou à tout le college des Apôtres, & non pas à S. Thomas.]

Euf. l. 1. c. 13. p. 31. d.
l. 2. c. 1. p. 38. d 139 b.
l. 1. c. 13. p. 31. d.
p. 34. a.

L'édition de Geneve *p.* 25. & la traduction de Musculus *p.* 15. portent que celà se fit en l'an 43. & on lit de même dans la traduction de Rufin *p.* 17. 2. Christophorson l'a pris pour l'an 43. de Jesus-Christ, & Baronius qui l'a suivi, a mis cette histoire en cette année-là. Mais comme on n'a commencé que long-tems après à conter depuis la naissance de Jesus-Christ, particulierement dans des actes publics ;] ('car il paroît que cette date est celle qui étoit dans le registre d'Edesse) [il y auroit plus d'apparence de dire que c'est l'an 43. du regne d'Abgare.]

n. p. 23. 1. a.

'M. Valois dit que les manuscrits portent l'an 340. & non 43. & il l'explique de l'ere dont on se servoit à Edesse, dont la 340. année tombe dans la 15. ou 16. de Tibere, [& finit selon les principes du P. Noris en l'autonne de la 29. annee de l'ere commune. Mais si la supposition de M. Valois est veritable, il faut ou que la date soit fausse, ou qu'elle ne regarde que les lettres d'Abgare & de Jesus-Christ, personne n'étant aujourd'hui dans la creance que nôtre Seigneur soit mort en la 16. année de Tibere. Il faut même pour celà que la 340. année de cette ere, qui commençoit en Septembre selon M. Valois *p.* 23. 2. *b.* commençast sur la fin de l'an 29. de l'ere commune pour finir sur la fin de l'an 30. s'il est vrai comme nous croions que Jesus-Christ n'ait commencé à prêcher qu'en l'an 30. & dire que dès la même année avant la fin de Septembre] 'on savoit à Edesse non seulement que Jesus-Christ faisoit des miracles, mais même que les Juifs formoient des desseins contre lui comme Abgare le dit dans sa lettre. [Celà est difficile à croire. Et s'il faut commencer l'an 340. de l'ere d'Edesse au 20. Septembre de l'année de devant, comme le croit Scaliger, & comme il le faut dire selon le P. Noris ; l'opinion de M. Valois ne se peut absolument ajuster avec Usserius & les autres que nous suivons pour la chronologie de la vie de Jesus-Christ.]

p. 22. 23.

Euf. l. 1. c. 13. p. 32. c. d.

Que si cette 340. année est la date de l'envoi de Thaddée & de la conversion d'Abgare, comme M. Valois paroît l'avoir cru, & comme l'acte raporté par Eusebe semble obliger de le croire ; il faudra necessairement avouër que nôtre Seigneur est

est mort dès la 29. année de l'ere commune. Cependant Eusebe ne l'a point cru, & n'a pas laissé de recevoir cette date, quoiqu'il connust l'ere d'Edesse, puisqu'il la cite au sujet de l'heresie des Manichéens. Il faut donc ou que l'an 340. ne marque point l'an 29. ou qu'il y ait faute dans ce nombre, & qu'il faille lire 347. ou quelque chose d'approchant.

n. p. 25. 1. a. 'Pour ce que dit M. Valois qu'Eusebe *l.* 2. *c.* 1. marque cette histoire comme arrivée sous Tibere; [Eusebe n'en marque point precisément le tems, mais en parle seulement comme d'une des premieres choses qui soient arrivées après la mort de Jesus-Christ. Et néanmoins nous n'avons pas de peine à croire qu'elle est arrivée en l'an 36. l'année de devant la mort de Tibere.]

Pour la page 161.

NOTE VII.

Réponse aux difficultez que l'on fait sur la lettre de nôtre Seigneur à Abgare, & sur l'histoire de la conversion de ce prince.

Alex. t. 1. p. 243-248. 'Le P. Alexandre raporte plusieurs raisons pour prouver que la lettre de Jesus-Christ à Abgare est fausse. [Nous avons satisfait dans le texte aux p. 243-244. deux principales,] 'qui sont que cette lettre, si elle est veritable, doit être reçuë comme canonique; que cependant elle ne l'a jamais été, & qu'au contraire Gelase l'a rejettée comme apocryphe. [Nous avons, dis-je, satisfait à ces objections, ou au moins nous avons dit ce qui nous a paru sur celà de plus probable, & ce que nous avons appris de Mr. de Ste. Beuve.

Il nous a encore été plus facile de répondre en un mot] p. 244. 'à ce que pretend le P. Alexandre, que la lettre fait allusion aux paroles que Jesus-Christ dit à S. Thomas après sa resurrection. Il dit que Jesus-Christ devoit guerir Abgare sans differer, *&c.* [Mais il est le maître de faire ce qu'il lui p. 244. 245. plaît, & par lui-même, & par les autres.] 'On n'a point objecté aux Ariens l'Epître d'Abgare.

[Est-ce qu'on la croyoit fausse? Plusieurs certainement la croyoient vraie; & puisqu Eusebe l'a autorisée comme telle, on pouvoit assurément la citer. Que si on ne l'a pas fait, c'est qu'il y a une infinité d'omissions & de faits dont on ne sauroit rendre raison.]

p. 245. 'S. Thomas d'Aquin soutient, dit-on, que Jesus-Christ n'a rien écrit. [Mais celà regarde-t-il une lettre de peu de lignes qui ne contient rien de p. 248. dogmatique? 'S. Augustin que l'on allegue aussi, Aug. conf. l. 1. c. 7. p. 161. 2. d| in Faust. l. 28. c. 4. p. 194. 1. a. b. 'ne pretend point du tout prouver que Jesus-Christ n'a rien écrit. Il le suppose seulement, parce qu'on n'en a aucun ouvrage qui contienne sa doctrine, & qui rende témoignage à sa nature divine. C'est tout ce qu'il dit dans l'endroit que l'on cite, & dans un autre qu'on auroit pû citer de même. Ainsi quand il auroit alors connu la lettre à Abgare, & qu'il l'auroit cru veritable, je ne sçay s'il en auroit parlé en ces deux endroits, puisque ce n'étoit pas une piece authentique comme l'Evangile, ni dont il pust tirer aucun avantage considerable contre les payens. Il faudroit voir encore s'il avoit vû dés ce tems là l'histoire d'Eusebe: & quand il l'auroit vuë, il seroit aisé que cette lettre ne se fust pas alors presentée à sa memoire.]

Alex. p. 247. 'On pretend tirer avantage de ce que S. Jerôme n'a pas parlé d'Abgare dans son traité des hommes illustres. Est-ce qu'on pretend qu'il eust dû faire de ce prince un auteur ecclesiastique, parce qu'il a écrit une lettre? Il eust plustost dû le faire Eus. l. 4. c. 9. 13. p. 123. 126. d'Adrien, de M. Aurele, de Gallien, *&c.* 'dont Eusebe raporte des lettres plus importantes à l'Eglise que celle d'Abgare.

Du Pin, p. 2. 'Mr. du Pin qui a suivi le sentiment du P. Alexandre, [laisse-là presque tous ses argumens, & même la censure du Pape Gelase.] Mais il trouve mauvais qu'Abgare ait dit que sa ville quoique petite étoit assez grande pour Jesus-Christ, & p. 4. pour luy: '& il traite d'extravagance, *a* que ce Prince dist encore, qu'il eust voulu aller faire la *a* Eus. l. 1. c. 13. p. 34. a. b guerre aux Juifs pour vanger la mort de Jesus-Christ sans la crainte des Romains. [Est-ce donc qu'Eusebe, S. Ephrem, & tant d'autres étoient des gens sans esprit pour ne pas voir ces extravagances? Ou plutôt quelle extravagance y a-t-il à croire qu'Abgare ait souhaité d'avoir Jesus-Christ dans sa ville, & de l'y traiter avec le respect dû à celui dont il attendoit sa santé, & qu'il regardoit comme Fils de Dieu? Est-il fort étrange aussi qu'il ait eu la pensée d'aller vanger sa mort, & que ne le pouvant pas à cause des Romains, il n'ait point examiné les autres raisons, qui eussent pû s'opposer à un dessein qu'il n'avoit jamais eu la pensée d'executer? La difficulté de la date est plus considerable. On peut voir ce que nous en avons dit dans la note 6. Mais telle qu'elle soit, Eusebe avec les supputations duquel elle semble ne se pas accorder, n'a point cru qu'elle le dust arrester.

On peut aussi faire quelque attention] 'à une autre objection que propose M. du Pin sur ce Du Pin, p. 2. qu'Abgare dit dans sa lettre, 'qu'ayant oüi parler des miracles de Jesus-Christ, il s'étoit persuadé ou qu'il étoit Dieu, ou que c'étoit le Fils de Dieu. Eus. l. 1. c. 13. p. 32. c. [Car d'où connoissoit-il le Fils de Dieu? si l'on ne veut dire qu'ayant commerce avec les Juifs, il savoit qu'ils attendoient un Messie Fils de Dieu. Il pouvoit aussi avoir sceu que Jesus-Christ passoit pour Fils de Dieu, ce que les demons mesmes publioient.]

'Mr. du Pin ne veut pas que l'on considere l'autorité d'Eusebe en ce point, étant visible, dit-il, Du Pin, p. 4. qu'il a ajoûté foy trop legerement aux memoires qu'on luy avoit envoyez. [Mais c'est justement la question s'il faut accuser en celà Eusebe de legereté. Il a assez d'autres défauts: mais celui dont il est le plus coupable n'est pas d'avoir aimé les fables, & de n'avoir pas sceu discerner les veritables histoires des fausses & des apocryphes.] 'Qui p. 4. 6. ne sçait, dit-on, combien les archives des Eglises sont sujettes à caution dans les histoires de cette nature? [J'avouë néanmoins que je ne sçay point encore qu'on ait trouvé beaucoup de fables au III. & au IV. siecles dans les monumens publics des Eglises ou des villes.] 'Car Eusebe paroît citer Eus. l. 1. c. 13. p. 32. a. b. plutôt les archives de la ville d'Edesse que de l'Eglise: [& il seroit à souhaiter que nous n'eussions rien de plus méchant dans l'histoire ecclesiastique, que ce qu'on auroit pû tirer de monumens aussi authentiques que ceux-là.

'Il est certain qu'Eusebe qui avoit assurément du p. 31-35. discernement pour ces sortes de choses, a cru ceux-ci très-veritables.] Il en a fait une partie considerable de son premier livre, '& il en a parlé c. 12. p. 31. a| l. 2. c. 1. p. 38. 39. encore en deux autres endroits comme de la chose du monde la plus certaine. [S. Ephrem Diacre d'Edesse qui peut bien n'avoir jamais vû l'histoire d'Eusebe,] 'cite visiblement la même lettre de Boll. 1. feb. p. 64. e. f. Jesus-Christ à Abgare, comme receuë de tout le monde sans difficulté. [Il me semble qu'il faudroit des demonstrations invincibles pour rejetter comme supposées des pieces qui sont appuyées sur l'autorité de deux personnes si considerables, l'une en discernement & en science, l'autre en esprit & en pieté. Nous ne pretendons point qu'elles soient certainement vraies; car tout homme se peut tromper: mais nous esperons que les personnes habiles qui la pluspart sont portez aujourd'hui à les croire fausses, nous pardonneront aisément, si nous ne voulons point abandonner nôtre regle, de

ne

ne point rejetter ce qui est suffisamment autorisé dans l'antiquité, à moins que nous n'y soyons contraints par des raisons tout à fait fortes.

Pour la page 162.

NOTE VIII.

Que Jesus-Christ *n'a point promis de conserver toûjours la ville d'Edesse.*

Evag. l. 4. c. 27. p. 400. b. c.

'Evagre reconnoît de bonne foy que Jesus-Christ ne promettoit point à Abgare que la ville d'Edesse ne tomberoit point sous la puissance des ennemis, & que c'étoit seulement une creance du peuple, [qui s'est enfin trouvée fausse dans la suite des siecles.] 'Et même dés l'an 116. ou 117. Lucius Quietus General de Trajan l'avoit prise de force, & brulée. *V. Trajan* §. 23.

Dio. l. 68. p. 785. b.

Cependant les Grecs ont bien sceu faire enfin trouver dans la lettre de Jesus-Christ ce qui n'y étoit pas.] 'Car le discours attribué à Constantin Porphyrogenete la raporte avec cette clause inconnuë à Eusebe & à Evagre, *καὶ ποιήσει τῇ πόλει σου τὸ ἱκανὸν πρὸς τὸ μηδένα τῶν ἐχθρῶν κατισχῦσαι αὐτῆς.* [Ce qui nous surprend davantage,] 'c'est que le P. Combefis dans ses notes voudroit nous persuader, non seulement que cette addition est veritable (ce que je ne voy pas comment on peut soutenir sans blasphême, depuis qu'Edesse est tombée sous la puissance des Sarazins & des Turcs) mais que c'est Eusebe qui l'a retranchée à dessein, avec toute la belle histoire de l'image. [Je ne sçay comment un homme si habile, & qui avoit tant lû & tant traduit d'auteurs grecs, connoissoit si peu le genie des Grecs, la liberté qu'ils se donnent d'inventer de pieuses fables, & la legereté avec laquelle ils croient celles que d'autres ont inventées.]

Combf. opusc. a. p. 81.

a. p. 105.

Pour la page 163.

NOTE IX.

De ce que les Grecs disent de S. Thaddée Apôtre d'Edesse.

Menæa, p. 143.

'Les Grecs font le 19. Juin de saint Jude Apôtre frere du Seigneur, dont nous avons une Epître, & ils disent qu'il fut tué à coups de fléches dans la ville d'Arara: '& le 21. d'Août ils mettent saint Thaddée Apôtre, qui après avoir batizé Augare [ou Abgare] Prince d'Edesse, *&c.* prêcha en diverses villes de Syrie, & mourut en paix à Beryte. [Il est visible que ce sont deux Saints differens.] 'Ainsi quoi qu'ils disent du premier qu'il a gueri Abgare Roi d'Edesse, *a* & du second, qu'il s'appelloit aussi Lebbée, [ce qui appartient à saint Jude; ce n'est qu'une marque du peu d'exactitude des Grecs, & n'empéche pas qu'on ne voie que le dessein de l'Eglise greque est d'honorer le 19. de Juin S. Jude l'un des douze Apôtres, & le 21. d'Août Saint Thaddée l'un des Septante disciples, & Apôtre de la ville d'Edesse.]

p. 230.

19. jun. p. 143.

a 21. aug. p. 230. a

p. 230.

'Pour savoir si ce dernier étoit natif d'Edesse même, s'il a été disciple de S. Jean Batiste, & s'il a prêché en Syrie, comme ils le disent; [nous attendons qu'ils nous en donnent des preuves. Mais nous les dispensons d'en chercher pour ce qu'ils ajoûtent,] qu'il bâtit plusieurs Eglises.

p. 230.

NOTES SUR SAINT JAQUE LE MINEUR.

Pour la page 163. § 1.

NOTE I.

Que S. Jaque d'Alphée est le même que S. Jaque de Jerusalem.

[C'EST une question fort ancienne & fort celebre, de savoir si Jaque d'Alphée l'un des douze Apôtres est le même que Jaque frere du Seigneur, que Jaque le Mineur, que Jaque Evêque de Jerusalem.] 'Jaque le Mineur étoit frere de José ou Joseph, & fils de Marie [appellée sœur de la Vierge, comme nous verrons dans la note suivante. Ainsi il n'y a pas de difficulté à croire que c'est lui,] 'qui est appellé frere du Seigneur avec José, Simon & Jude. [Je pense que c'est une chose reconnuë generalement par les anciens & par les nouveaux.

Marc. 15. v. 40.

6. v. 3 | Matt. 13. v. 55.

Je ne croi pas non plus que personne doute que] 'Jaque frere du Seigneur que S. Paul vit à Jerusalem dans son premier voiage, [ne soit l'Evêque de Jerusalem. Outre les historiens ecclesiastiques qui le reconnoissent,] 'Joseph dit qu'Ananus grand Pontife des Juifs condanna à la mort dans Jerusalem Jaque frere de Jesus appellé le Christ. C'étoit sous Neron; [& par consequent on ne le peut confondre avec S. Jaque frere de saint Jean,] 'qu'Agrippa avoit fait mourir [dans les premieres années du regne de Claude, comme celà est constant.

ad Gal. 1. v. 19.

Jos. ant. l. 20. c. 8. p. 698. b.

Act. 12. 2.

Toute la question se reduit donc à savoir si c'est le même que Jaque d'Alphée.] 'Il semble que les Grecs modernes soient portez generalement à les distinguer, *a* quoique celà ne soit pas tout-à-fait sans exception, *b* comme au contraire les Latins ne sont guere moins portez à croire, que ce n'est qu'une même personne: [& ils n'en font qu'un même office.

Cotelr. ap. n. p. 175. c. d.

a Florent. p. 95.

b Cotelr. p. 175. c. d.

Plusieurs anciens les distinguent,] 'comme S. Gregoire de Nysse dans sa seconde oraison sur la Resurrection. 'S. Chrysostôme met assez clairement S. Jaque de Jerusalem au nombre de ceux qui ne furent convertis qu'après la resurrection de Jesus-Christ. 'Il dit qu'il étoit illustre par son siege; & que néanmoins il n'avoit pas tant d'autorité sur les esprits, parce qu'il n'étoit pas ancien [entre les disciples.] 'Theodoret après avoir dit que saint Jaque & S. Jean étoient de Bethsaïde, & que les freres du Seigneur étoient de la tribu de Juda, ajoûte qu'on tenoit, que S. Matthieu & S. Jaque demeuroient à Capharnaüm, [supposant ce semble qu'ils étoient freres, à cause qu'ils sont tous deux surnommez d'Alphée, quoiqu'ils ne soient jamais joints ensemble dans l'Evangile; & c'est peut-être par la même raison que] 'S. Chrysostôme dit que Jaque [d'Alphée] étoit publicain. *c* Les Constitutions semblent mettre entre les 72. disciples le frere du Seigneur, *d* & le distinguent bien clairement des Apôtres. [On allegue aussi] *e* ce que dit Hegesippe, qu'il prit le gouvernement de l'Eglise de Jerusalem avec les Apôtres ou après les Apôtres [ce qu'il est néanmoins aisé d'expliquer. *v. la note* 8.] 'L'Ambrosiaster le met aussi entre ceux qui ne croyoient point en Jesus-Christ, [lors que Jaque d'Alphée

Nys. t. 3 p. 413. c.

Chry. in Matt. h. 5. p. 59. d. e.

in Act. h. 33. p. 293. d.

Thdrt. ps. 67. p. 659. c.

Chry. in Matt. h. 33. p. 381. e.

c Const. l. 2. c. 55. p. 201. b. c.

d l. 6. c. 12. p. 227. a.

e Eus. l. 2. c. 23. p. 63. d.

Ambr. in Gal. 19. p. 467. k.

Florent. p. 619 620.

d'Alphée étoit déja Apôtre.] 'Les anciens martyrologes qui portent le nom de saint Jerôme mettent le 22. de Juin la fête de saint Jaque d'Alphée, non à Jerusalem, mais en Perse. [Voilà les principales autoritez que l'on allegue pour distinguer l'Apôtre de l'Evêque de Jerusalem.]

Euf. l. 1. c. 12. p. 31. b. n. p. 20. 2. c. | l. 2. c. 1. p. 39. d | Florent. p. 58. c.

'Eusebe semble mettre S. Jaque frere du Seigneur entre ceux qui n'étoient pas du nombre des douze: ' mais c'est seulement selon les imprimez & un manuscrit. Car celà n'est point dans les autres manuscrits dont Mr. Valois s'est servi, ni dans la version ce Rufin 15. 2. ' Il est visible que S. Clement d'Alexandrie n'a reconnu que deux S. Jaques Apôtres, le frere de S. Jean, & l'Evêque de Jerusalem.

Chry. in Gal. 1. v. 19. p. 801. d. | in Act. h. 26. p. 242. b. | h. 33. p. 293. c.

'S. Chrysostôme qui fait une reflexion sur ce que S. Paul donne à S. Jaque la qualité de frere du Seigneur, quoi qu'elle ne lui appartint pas proprement selon lui; [on pouvoit faire une semblable sur ce qu'il lui donne la qualité d'Apôtre, s'il ne croioit pas qu'il fust du nombre des douze. Et néanmoins il ne dit rien du tout sur celà.] Dans un autre endroit, il remarque que S. Luc appelle S. Jaque [le Majeur] frere de S. Jean, parce qu'il y avoit un autre Jaque qui étoit le frere du Seigneur: [& il ne dit point qu'il y en eust un troisiéme. Ainsi il semble n'avoir pas eu de sentiment bien arresté sur ce point.] 'Et il fait profession d'examiner peu ces sortes de difficultez historiques.

a Aug. in Cre. l. 2. c. 37. p. 179. 1. c | ep. 29. B p. 42. 2. c. | b Boll. 1. may, p. 22. c. | c Conc t. 3. p. 426. c. | d Anal. gr. p. 69. | e Epiph. 29. c. 3. p. 119. a. 79. c. 3. p. 1060. b | Pearf. post. p. 30.

[On pourroit citer plusieurs Peres qui donnent à S. Jaque de Jerusalem la qualité d'Apôtre sans explication ni restriction,] *a* comme S. Augustin, qui la donne à l'auteur de l'Epître Canonique, *b* que personne ne doute être de saint Jaque de Jerusalem; *c* comme les moines de Constantinople dans une requeste dressée en l'an 430. où ils le nomment même devant S. Jean, *d* comme la vie originale de S. Euthyme c. 16. [Mais cette preuve est moins forte,] *e* puisque S. Epiphane qui fait la même chose dans un endroit où il parle de Saint Jaque fort amplement, 'le met assez clairement en un autre endroit hors du nombre des douze Apôtres.

Hier. in Helv. c. 7. p. 10. 11. | f in Gal. p. 164. d. | in Is. 17. v. 5. 6. p. 60. c. | p. 87. b.

'S. Jerôme avoit soutenu à dessein dans son traité contre Helvide que Jaque d'Alphée est le frere du Seigneur. *f* Néanmoins il semble tenir le contraire dans son commentaire sur l'épistre aux Galates. ' Et même depuis, dans sa premiere exposition sur le chapitre 17. d'Isaïe, il met positivement le frere du Seigneur avec S. Paul hors du nombre des douze. 'Mais dans la seconde il changea cet endroit, & mit Saint Barnabé au lieu de Saint Jaque.

Florent. p. p. 100. c. | Cyr. cat. 4. p. 54. c.

'On pretend que même S. Cyrille de Jerusalem [interessé ce semble à soutenir pour l'honneur de son Eglise, que celui qui en avoit été le premier pasteur étoit du nombre des douze Apôtres,] a néanmoins reconnu le contraire, 'puisqu'en recommandant la défense de manger des viandes immolées, il dit qu'elle avoit été faite par les Apôtres, & par S. Jaque le premier Evêque de cette Eglise. [Mais je ne sçay pas quelle difficulté l'on trouve dans ces paroles; & il me semble que l'homme le plus persuadé de l'Apostolat de S. Jaque, devoit naturellement s'en servir.] 'On allegue encore un endroit semblable, où il dit après S. Paul 1. *Cor.* 15. v. 6. 7. que Jesus-Christ s'apparut aux douze, puis à 500. disciples, & ensuite à Jaque; ce qu'il entend de celui de Jerusalem. [Mais si l'on tire de cet endroit que S. Jaque n'étoit pas des douze, il en faudra de même exclure S. Pierre,] *g* puisque S. Paul dit que Jesus-Christ s'apparut à Cephas, puis aux douze, *h* ce que Saint Cyrille raporte aussi.

cat. 14. p. 152. a | Boll. 1. May, p. 26. c. d | Florent. p. 97. | g 1. Cor. 15. v. 5. | h Cyr. cat. 14 p. 152. a. | i Hier. in Helv. c. 7. p. 11. a.

i S. Jerôme soutient contre Helvide que le frere du Seigneur est Jaque d'Alphée, parce qu'il est certain par S. Paul qu'il étoit Apôtre [On pourroit répondre à celà par S. Jerôme même,] 'qui nous apprend que le nom d'Apôtre se donnoit à tous ceux qui aiant vû Jesus-Christ durant sa vie preschoient sa doctrine après sa mort, ce qui se montoit au moins à 500. personnes & plus; & qu'on le donna encore dans la suite à ceux qui etoient élus par ces douze Apôtres [d'une maniere particuliere pour gouverner l'Eglise, c'est-à-dire ce semble aux Evêques. Mais il est difficile de dire que cette remarque convienne aussi bien au passage de S. Paul, comme elle est veritable en elle-même.]

in Gal. 1. v. 19. p. 164. d. | Gal. 1. 19. | v. 18.

'Car premierement S. Paul y parle de l'Apostolat de S. Jaque comme il fait de celui de S. Pierre. 2. 'S. Paul aiant demeuré alors quinze jours à Jerusalem avec S. Pierre, [il est bien difficile de pretendre qu'il n'y ait vû aucun des 500. disciples qui avoient vû Jesus-Christ ressuscité. 3. Que si ce voyage de Jerusalem est le même que celui que décrit S. Luc, au 9. chapitre des Actes, v. 27. 28. comme personne n'en doute; il est certain qu'il y vit S. Barnabé, à qui l'Eglise donne aujourd'hui le nom d'Apôtre plus qu'à aucun de ceux qui n'étoient pas du nombre des douze, après S. Paul;] '& qui étoit l'un des 72. disciples selon plusieurs des anciens. [Cette raison paroît si forte à des personnes très-habiles & très-judicieuses, qu'ils croyent qu'elle le doit emporter sur toutes les raisons & toutes les autoritez que Bollandus ramasse pour soutenir le sentiment des Grecs modernes.]

Clem. str. 2. p. 410. c | Euf. l. 1. c. 1. p. 38. d | Epiph. de Chr. c 4. p. 50. d.

' S. Jerôme allegue encore le surnom de *Mineur* qui est donné par S. Marc à Jaque fils de Marie, & frere de José, ce qui nous donne lieu de croire qu'il n'y avoit que deux Jaques entre les disciples. 'Car pour ce qu'on répond que dans le grec il n'est pas appellé *le Mineur*, mais *le Petit*, [il est aisé de voir que ces deux noms sont la même chose en cette rencontre: & quand il aura eu ce surnom parce qu'il étoit petit de corps, comme celà peut être, c'étoit toûjours apparemment pour le distinguer d'un autre Jaque, & non pas de deux.

Hier. in Helv. c. 7. p. 10. 11. | Boll. 1. may, p. 26. b.

A ces deux raisons que S. Jerôme a cru suffisantes, on peut ajoûter que quelque autorité que l'épiscopat de Jerusalem donnât à S. Jaque, il ne l'égaloit pas aux Apôtres. Et néanmoins on voit que S. Paul l'égale au moins aux premiers Apôtres,] 'lors qu'il dit que Jaque, Cephas, & Jean paroissoient être les colonnes de l'Eglise. ' Mais il est visible qu'on le preferoit même à Saint Jude comme plus considerable & plus connu, 'lors qu'on appelle cet Apôtre *Judam Jacobi* ou frere de Jaque. [On pourroit peut-être dire que saint Jude dans son Epître prend le surnom de son frere, à cause qu'il avoit déja souffert le martyre. Mais on ne dira pas que S. Luc n'ait écrit les Actes des Apôtres, ou au moins son Evangile que depuis la mort de S. Jaque. [Il semble donc que Dieu ayant donné à saint Jaque une autorité qu'on peut dire avoir été éminente entre les Apôtres mêmes, comme celà paroît par tout dans les Actes & dans saint Paul, elle ne peut avoir été fondée que sur la dignité de l'apostolat, sur tout celà étant important pour faire rendre à l'Epitre qu'il a écrite le respect & la créance qu'on doit aux Ecritures divines.]

Gal. 2. v. 9. | Boll. supp. p. 525. 2. | Luc. 6. v. 16 | Act. 1. v. 13.

'Aussi Bollandus veut qu'il ait eu la même autorité que les douze Apôtres, & qu'il ait été élevé à la dignité de l'apostolat par une vocation extraordinaire, comme S. Paul & S. Barnabé; 'ce que Florentinius paroit dire aussi. [Mais ces nouveaux Auteurs avancent une chose si importante de leur propre autorité sans en alleguer aucune preuve. Il n'y a aucun endroit de l'Ecriture où cette vocation extraordinaire soit marquée comme le sont celle

Boll. 1. may, p. 755. a. | Florent. p. 100.

celle de S.Matthias, & celle de S.Paul & de S.Barnabé. Je ne croi pas non plus qu'on la puisse appuier sur aucun passage des Peres qui soit exprès. Ainsi il la faut tirer par des consequences qui sont toûjours bien dangereuses dans des matieres de religion lors que l'Eglise ne parle point.

Ce que nous avons dit fait voir ce me semble, qu'il n'y a aucune necessité de s'engager à celà en distinguant Jaque d'Alphée du frere du Seigneur, puisque les anciens & les nouveaux sont partagez sur ce point. On sçait combien il y a d'erreurs de cette nature parmi les Grecs des derniers siecles.]

Cotelr. ap. p. 175. c.

'Les Ethiopiens qui croient comme eux que S. Jaque de Jerusalem est different de celui d'Alphée, le croient sur l'autorité des Constitutions, qu'ils regardent comme un livre de l'Ecriture.

Pearf. an. Paul. p. 58.

'Pearson croit que c'est aussi à cause de ces fausses Constitutions & des fausses Recognitions que cette opinion est devenuë commune parmi les Grecs. [Ce qu'on pretend que Jaque d'Alphée est ainsi nommé à cause de son Pere, n'est point certain,]

Hier. in Helv. c. 7. p. 11. a.

'ces surnoms pouvant se donner pour plusieurs raisons: [& il peut fort bien avoir été fils d'Alphée, sans être pout celà different de S.Jaque de Jerusalem, comme nous l'allons montrer dans la Note suivante.

Chry. in Matt. h. 5. p. 59.

'Il est visible que ce qui a porté S.Chrysostôme à dire que Jaque frere du Seigneur ne s'étoit converti que depuis la Resurrection, (ce qui ne se peut accorder avec les anciens qui disent qu'il fut établi Evêque de Jerusalem dès devant la Pentecoste)

Joan. 7. 5.

'c'est ce que dit S.Jean, que l'année de devant la mort de Jesus-Christ ses freres ne croioient

Chry. in Jo. h. 47. p. 305. b.

point encore en lui. 'Car il entend celà expressément de S. Jaque de Jerusalem. [Mais je croi que tout le monde demeure d'accord aujourd'hui qu'il en faut excepter S.Jude; & ainsi on peut bien en

Hier. in Helv. c. 7. p. 11. a.

excepter aussi S. Jaque,] 'étant aisé que les uns aient cru tout d'abord, & que les autres soient demeurez long tems incredules. Ainsi il n'y a rien dans l'Ecriture qui nous empêche de croire que S. Jaque de Jerusalem est le même que S. Jaque

Cotelr. ap. p. 175. d.

d'Alphée. 'Mr. Cotelier dit qu'elle favorise même ce sentiment, [& en effet je ne voi pas moyen de répondre solidement à l'autorité qu'il tire des termes de S.Paul.] Entre les Grecs la chronique d'Alexandrie dit nettement (*p.* 104.) que Jaque d'Alphée l'un des douze Apôtres est celui qu'on surnommoit le Juste & le frere du Seigneur.

[Il faut joindre à celà que l'antiquité ne nous apprend rien de Jaque d'Alphée, si nous le distin-

Boll. 1. may, p. 19. d. e| 30. d. e.

guons de celui de Jerusalem.] 'Car pour ce que les Grecs disent aujourd'hui qu'il prêcha à Eleuteropole, à Gaza, à Tyr, dans les païs circonvoisins, & jusqu'en Egypte, & qu'il fut enfin crucifié à Ostracine, ville qui est à l'extrémité de l'Egypte du côté de la Palestine; il ne s'en trouve point d'auteur plus ancien que Nicetas David, qui écrivoit au IX. sie-

p. 19. c.

cle. 'Et même le menologe fait au X. siecle par ordre de l'Empereur Basile, porte en general qu'il prêcha l'Evangile aux Juifs & aux Grecs, & qu'enfin les Juifs [qui n'étoient pas maîtres dans Ostracine,] après l'avoir beaucoup tourmenté, l'assommerent à coups de bâtons; [ce qui peut bien être pris du martyre de S. Jaque de Jerusalem.

Si nous osions distinguer Jaque d'Alphée du

f | 10. a.

frere du Seigneur, nous suivrions plutôt] 'le martyrologe qui porte le nom de S. Jerôme, & qui met S. Jaque d'Alphée en Perse; puis qu'on assure qu'un exemplaire de ce martyrologe est copié il y a mille ans sur un autre encore plus ancien. [Mais quelque antiquité qu'on puisse donner à ce martyrologe, il n'est pas néanmoins exemt de beaucoup de

10. a.

fautes.] 'Et ceux mêmes qui le produisent pour distinguer Jaque d'Alphée du frere du Seigneur, rejettent ce qu'il dit que cet Apôtre souffrit en Perse.

a. b.

'Il y a des exemplaires qui portent que ce fut dans les Gaules; ce qu'on ne reçoit point non plus.

Pearf. an. P. p. 58.

'Pearson croit qu'il est tout à fait probable que Jaque d'Alphée est le même que l'Evêque de Jerusalem, & que ç'a été la pensée d'Eusebe.

NOTE II.

Pour la page 163. §. 1.

Du Pere & de la Mere de S. Jaque.

[S Jaque frere du Seigneur étoit comme nous venons de dire, frere de José & fils de Marie. Celà porte assez naturellement à croire que cette Marie

Matth. 13. v. 50 | Marc. 6. v. 3.

étoit encore mere des autres] 'qui sont appellez freres de Jesus-Christ, comme Jude, Simon, & quelques femmes. *a* Au moins c'est ce qu'a cru

a Epiph. 78. c. 8. p. 1040. a.

S. Epiphane, [& nous ne voions rien qu'on puisse opposer à celà.] *b* Car si Marie n'est appellée mere

b Marc. 15. v. 40.

que de Jaque & de José, [celà n'empêche pas qu'elle n'eût encore d'autres enfans;] *c* & elle est

c v. 47. | 16. v. 1.

quelquefois appellée simplement Marie de José, '& quelquefois Marie de Jaque. *d* Nous voions

d Jud. ep. v. 1.

en effet que S. Jude s'appelle frere de S. Jaque, '& que Saint Luc l'appelle *Judam Jacobi*. *e* Ni-

Luc. 6. v. 16 | Act. 1. v. 13

cephore dans sa chronologie appelle aussi S. Simeon de Jerusalem frere de S. Jaque.

e Euf. Xe. add. p. 307.

f S. Jerôme dit que diverses personnes soute-

f Hier. ep. 150. q. 4. p. 143. b.

noient que Marie mere de Jaque & de José étoit la tante maternelle de Jesus-Christ, *g* c'est-à-dire que c'étoit celle-là que S. Jean appelle Marie

g in Matt. 27. v. 56. p. 85 b.

de Cleophas, & sœur de la sainte Vierge. Il suit lui-même ce sentiment. *h* Theodoret dit aussi que

h Thdrt. in Gal. 1. v. 19. p. 268. a.

S. Jaque le Mineur étoit cousin germain de Jesus-Christ ἀνέψιος, parce qu'il étoit fils de la sœur de sa mere. [On peut trouver quelque difficulté à croire que deux sœurs eussent le même nom, & c'est en partie pour celà que beaucoup de modernes veulent que Marie de Cleophas fût seulement cousine de la Vierge, étant ordinaire aux Juifs d'appeller les proches parens freres & sœurs;]

Boll. 9. apr. p. 811. c.

'ou qu'elles passoient pour sœurs, parce qu'elles avoient épousé les deux freres, [comme nous le dirons dans la suite. Nous ne voions point que les anciens se soient arrêtez à cette difficulté, qui sera moindre, si elles étoient de deux differens mariages, comme il y a quelque lieu de le croire, puisque nous verrons que S. Jaque son fils étoit né onze ou 12. ans avant Jesus-Christ.]

Hier. in Helv. c. 7. p. 11. c.

'Cette Marie est surnommée de *Cleophas* ou *Clopas* à cause de son pere, dit S. Jerôme, ou de sa famille, ou pour quelqu'autre raison qui ne

P. Chry. f. 48. 4. p. 167. 171.

nous est pas connuë. 'S. Pierre Chrysologue a pris le nom de Cleopha pour le nom propre de la sœur de la Vierge, *Cleophæ sororis Mariæ filii sunt*.

Boll 9. apr. p. 811. d.

'D'autres croyent qu'elle étoit femme de Cleophas. [Et c'est sans doute le sentiment] *i* de ceux

i Thdrt. in Gal. p. 268. a.

qui disent que saint Jaque étoit fils de Cleophas, *k* ce que S. Chrysostome fonde même sur l'Evan-

k Chry. in Gal. p. 801 c. d.

gile, *l* prenant comme S. Jerôme, Marie mere de Jaque & Marie de Cleophas pour la même

l Boll. 1. may, p. 25. b.

personne. *m* Hegesippe & Eusebe donnent aussi pour fils à Cleophas S. Simeon de Jerusalem, qui est le même que Simon frere du Seigneur. *V. son titre.*

m Euf. l. 3. c. 11. p. 87. a | l. 4. c. 22. p. 142. c.

[Ce que nous disons que Marie femme de Cleophas étoit mere de saint Jaque le Mineur, paroît combattu par les raisons qui nous obligent de dire que ce Saint est le même qui est appellé

Aug. locut. l. 1. t. 3. p. 42. 2. a. b.

Jaque d'Alphée,] 'c'est-à-dire fils d'Alphée selon S. Augustin. *n* Bede répond que Cleophas &

n Bed. in Marc. l. 1. c. 16. t. 5. p. 113 b.

Alphée peuvent être la même personne; *o* & même quelques savans croyent que ce n'est qu'un

o Quesnel.

même nom dans les langues Orientales, exprimé differemment dans les nôtres: ce qui satisfait à S. Chrysostôme, & aux autres qui disent

b.

que saint Jaque étoit fils de Cleophas:] 'L'on peut

Nn 2

peut dire encore que Marie sœur de la Vierge avoit premierement épousé Alphée, dont elle avoit eu Jaque; & qu'après la mort d'Alphée
Boll. 9. apr. p. 812. f. elle s'étoit remariée à Cleophas. ' D'autres ont cru qu'elle pouvoit être fille de Cleophas premier mari de sainte Anne, & femme d'Alphée. [On peut ajoûter qu'il n'est pas même certain
Hier. in Helv. c. 7. p. 11. a. que Jaque d'Alphée fût fils d'Alphée,] ' ces surnoms ne se tirant pas toûjours du pere, comme on le voit par S. Jude, *a* appellé *Judas Jacobi*, à
a Act. 1. v. 13. cause de son frere. *b* Marie de Cleophas est quel-
b Marc. 15. v. 40. 47. quefois appellée Marie de Jaque, & Marie de José ses enfans. *c* Joseph parle d'un Matthias
c Jos. vit. p. 989. b. d'Ephlie, ὁ ἠφλίου, qui etoit fils d'un Simon.

[On voit par ce que nous venons de dire qu'il n'est nullement certain que S. Jaque fût fils de Cleophas: & même quoi qu'il soit dangereux de rien assurer dans des choses si anciennes, où nous avons très-peu de lumiere, il semble néanmoins que le plus probable, ou au moins le plus aisé, est de dire qu'il étoit fils d'Alphée, & que cet Alphée étoit descendu d'Aaron, & non de
Eus. l. 3. c. 11. p. 87. a\| l. 4. c. 22. p. 142. c. David,] ' puisque d'une part Cleophas étant frere de S. Joseph selon Hegesippe, *d* & fils d'un même pere selon S. Epiphane, [étoit par consequent de la tribu de Juda :] *e* & que de l'autre
d Epiph. 78. c. 7. p. 1039. a. saint Jaque étoit Prêtre de la Loy selon le même saint Epiphane, [dont le témoignage seroit
e c. 13. p. 1045. d\|29. c. 4. p. 119. b. moins considerable,] *f* si Hegesippe ne nous assuroit que saint Jaque avoit la liberté d'entrer dans la partie du Temple appellée *Sancta*, [où
f Eus. l. 2. c. 23. p. 63. d. les seuls Prêtres entroient.

Ainsi si l'on veut soutenir que saint Jaque étoit fils de Cleophas, il faudra dire malgré l'autorité de S. Epiphane que Cleophas n'étoit frere de S. Joseph que par sa mere, & étoit descendu par son pere de la race sacerdotale. Mais cette solution tombera dans une nouvelle difficulté.]
l. 3. c. 20. p. 89. 90. 'Car Hegesippe nous apprend que les petits-fils de S. Jude, [fils de Cleophas] furent persecutez comme descendus de David. [Et il ne suffiroit pas de répondre qu'ils étoient censez descendus de David par la parenté qu'ils avoient avec Jesus-Christ. Ces sortes de parentez ne se considerent guere que par les masles, sur tout parmi les Juifs, qui n'avoient assurément aucun égard aux filles lors qu'ils attendoient un Messie de la race de David. Car il paroît que ce fut au sujet de cette attente que les petits-fils de saint Jude furent persecutez. *V. S. Jude.* Ainsi il faudroit encore recourir à une autre supposition, & dire qu'ils étoient nez d'une fille de S. Jude, & d'un homme de la race de David.

Si S. Jaque étoit effectivement Prêtre de la Loy, il faut dire que Theodoret n'a pas parlé tout à fait
Thdrt. ps. 67. p. 659. exactement, lors qu'il a dit generalement,] 'que ceux qui sont appellez freres du Seigneur, étoient de la race de David, [celà n'étant vrai que de quelques-uns. Mais il n'y a aucun moyen d'ex-
Epiph. 29. c. 4. p. 119. b. cuser S. Epiphane,] ' qui dit tout ensemble que S. Jaque étoit fils de Joseph, descendu certainement de David, & qu'il exerçoit le sacerdoce
Hebr. 7. v. 13. Legal, ' qui n'a jamais été exercé par aucune personne de la tribu de Juda [dont étoit David.

Il y a même de la difficulté à croire qu'aucun des Apôtres ait pû être Prêtre de la Loy. Car les Peres leur attribuent assez communement
Act. c. 4. v. 13. à tous] ' ce qui est dit de saint Pierre & de saint Jean, que c'étoient des gens sans lettres, & du commun du peuple, ἰδιῶται [Mais nous ne sommes pas assez hardis pour contester sur celà un fait avancé par un Auteur aussi ancien qu'Hegesippe, & receu par Eusebe, par S. Jerôme, & par
Jos. bel. l. 4. c. 18. p. 872. f. beaucoup d'autres.] 'Ce que Joseph dit de Phannias le dernier grand Pontife des Juifs, [fait assez voir qu'il y avoit des Prêtres très-peu habiles, très-peu considerez, & qui ne passoient que pour de simples païsans. On pourroit encore objecter]
'qu'il est marqué dans les Actes comme une chose nouvelle, qu'un grand nombre de Prêtres crurent en Jesus-Christ. [Mais assurément celà n'empêche pas que plusieurs autres n'ayent cru dés auparavant que c'étoit le Messie: Et quand on voudroit leur appliquer ce que] Act. c. 6. v. 7.
'saint Jean dit de beaucoup de Senateurs, qu'ils croyoient en Jesus-Christ, mais qu'ils ne se declaroient pas, parce qu'ils aimoient plus la gloire des hommes que celle de Dieu ; [en pourroit-on conclure que celà fût vrai sans aucune exception, & que Jesus Christ n'ait pas voulu faire la grace à aucun Prêtre de se rendre son disciple?] 'Pour ce que Scaliger pretend qu'il est de la derniere certitude qu'aucun Apôtre n'étoit seulement de la tribu de Levi, [nous le croirons quand nous en aurons vû de bonnes preuves. Car nous ne sommes nullement disposez à nous en tenir à sa parole.] Joan. c. 12. v. 42. 43. Eus. chr. n. p. 193. 2.

NOTE III.

Pour la page 163. §. 1.

Que S. Jaque n'est point fils de S. Joseph.

a Comme l'Evangile appelle saint Jaque, José, Jude, & Simon freres de Jesus-Christ, *b* celà a donné lieu à l'erreur d'Helvide, qui disoit qu'ils étoient nez de la sainte Vierge. *c* Mais les oreilles des Fidéles ne peuvent pas souffrir que l'on dise que la mere de Dieu ait jamais cessé d'être Vierge. *V. son titre.* *a* Conc. Ev. c. 5. §. 2. *b* Hier. in Helv. *c* Bas. div. 25. t. 1. p. 509\| Aug. in Jo. h. 10. p. 37. 1. b.

d C'est pourquoi plusieurs anciens ont mieux aimé croire qu'ils étoient bien fils de S. Joseph, mais d'une autre femme, *e* nommée Esca. *f* Saint Epiphane dit que S. Joseph avoit eu une premiere femme qui étoit de la tribu de Juda, & qu'il en avoit eu quatre fils, saint Jaque, José, Simon, & Jude, *g* & deux filles Marie & Salomé. *h* Nicephore dit à peu près la même chose, sur un passage de S. Hippolyte, [qui vivoit au troisiéme siecle,] *i* Mais ce passage [qui est indigne de ce grand Saint, est d'un Hippolyte de Thebes qui vivoit après Metaphraste, comme on le voit dans Canisius. *d* Hier. in Helv. c. 9. p. 3. b. *e* in Matt. 12. v. 46. p. 38. c. *f* Epiph. 28. c. 7. p. 115. c\|78. c. 7. 8. p. 1039. 1040. *g* p. 1040. a. *h* Niph. l. 2. c. 3. p. 135. c. *i* Canis. t. 3. p. 4046.

k Eusebe dit aussi que saint Jaque étoit fils de S. Joseph d'une premiere femme : au moins c'est ainsi que Mr. Valois explique ce qu'il dit, qu'il étoit appellé fils de saint Joseph. *l* Saint Hilaire reçoit cette opinion comme bonne, aussi bien que saint Gregoire de Nysse dans sa seconde homelie sur la Resurrection, *p.* 412. 413. *m* Elle est suivie par un auteur qui porte le nom de S. Amphiloque. *n* Saint Ambroise dit qu'elle peut être vraie, & que si on examine bien la chose, on trouvera qu'elle l'est. *o* Saint Chrysostôme semble la suivre. L'Ambrosiaster l'appuie nettement, *in ep. ad Gal.* 1. *v.* 19. *p.* 467. K. *k* Eus. l. 2. c. 1. p. 38. b\| n. p. 14. b. *l* Hil. in Mt. 1. p. 140. 1. c. *m* Amph. h. 4. p. 56. c. *n* Ambr. inst. v. c. 6. p. 422. c. *o* Chry. in Matt. h. 5. p. 59. b.

p Origene ne s'en éloigne pas non plus; mais il témoigne qu'elle est prise de la tradition des Hebreux, fondée sur les Evangiles de S. Pierre & de S. Jaque, *q* qui sont apocryphes. *r* C'est pourquoi S. Jerôme dit que ceux qui la soûtiennent, ne suivent que les imaginations & les folies des livres apocryphes, *s* & que leur hardiesse a plus de temerité que de pieté & de religion. *t* S. Augustin dans son commentaire sur l'Epitre aux Galates, écrit lors qu'il n'étoit encore que Prêtre, *v* laisse indecis si S. Jaque étoit fils de saint Joseph, ou s'il étoit parent de Jesus-Christ en quelque autre maniere: *x* Mais dans l'explication des idiotismes ou façons de parler de l'Ecriture, faite depuis qu'il *p* Ori. gr. in Matt. 13. v. 55. p. 223. a. b. *q* Inn. ep. 3. c. 7. p. 1256. c. *r* Hier. in Matt. 12. v. 46. p. 38. c. *s* in Helv. c. 9. p. 13. b. *t* Aug. retr. l. 1. c. 24. p. 17. 1. a. *v* in Gal. 1. v. 19. t. 4. p. 378. 2. b. *x* retr. l. 2. c. 54. p. 36. 2. a.

Locut. l. 1. t. 3. p. 42. a. a. b.

qu'il fut Evêque, 'il dit que par ces mots *Jaque d'Alphée*, on n'entend autre chose, sinon que saint Jaque étoit fils d'Alphée.

[Il est étrange que tant d'anciens aient cru que S. Jaque étoit ou pouvoit être fils de saint Joseph, sans faire reflexion que Marie mere de saint Jaque vivoit encore au tems de la Passion.]

Bar. app. §. 65.

'Car celà obligeroit à dire que saint Joseph avoit épousé & cette Marie, & la sainte Vierge sa sœur, & qu'il les avoit toutes deux pour femmes en même tems, [ou qu'il avoit repudié la premiere. C'est ce qu'apparemment ni Mr. Valois]

Eus. n. p. 24. 1. c. d.

'qui croit que l'opinion la plus veritable est que S. Jaque étoit fils d'une premiere femme de saint Joseph, [ni qui que ce soit ne voudroit dire.]

Nyss. de res. h. 2. t. 3. p. 413. *a* Chry. S. t. 5. h. 115. p. 740. d. n. p. 545.

'Il est vrai que S. Gregoire de Nysse *a* & l'auteur d'une homelie faussement attribuée à S. Chrysostôme, disent que cette Marie mere de Jaque & de José étoit la Vierge même, appellée leur mere, parce qu'elle etoit leur belle-mere, & qu'elle avoit eu soin de leur éducation. [Mais je pense que tous les interpretes l'abandonnent en ce point, & conviennent que Marie mere de Jaque est la même que Marie de Cleophas.]

Hier. in Helv. c. 7. p. 11. a.

'Il seroit assurément bien difficile de trouver une raison pourquoi l'Evangile auroit appellé la sainte Vierge mere de Jaque & de José, plûtôt que mere de JESUS-CHRIST; [& je ne pense pas que personne veuille avoir recours à une solution si étrange.

Nous ne craignons donc point d'avancer que tant qu'on se tiendra aux termes de l'Evangile & des anciens qui font Marie de Cleophas sœur de la Vierge, il n'y a aucun moien de soûtenir que S. Jaque & Jose son frere fussent fils de S. Joseph. Et comme on n'a point de raison de le croire de S. Jude & de S. Simeon, qui ne soit commune aux deux autres, toute l'autorité de ceux qui le disent n'empêche pas que cette opinion ne soit encore fort incertaine au moins, à leur égard même.

Comme il y a bien de l'apparence que Marie étoit femme de Cleophas frere de S. Joseph,]

Boll. 9. apr. p. 118. c.

'quelques modernes veulent, comme nous avons dit, que la sainte Vierge & elle ne soient appellées sœurs que parce qu'elles avoient épousé les deux freres. [Je ne sçai si cette opinion a quelque probabilité. Il est certain qu'elle est contraire aux anciens. Elle obligeroit de dire que S. Jaque & les autres n'étoient parens de JESUS-CHRIST que comme S. Joseph étoit son pere:] ou même que S. Jaque ne l'étoit point du tout, à moins qu'il ne fust fils de Cleophas: ce qui est au moins assez douteux comme nous l'avons montré.

NOTE IV.

Pour la page 164. §. 2.

Sur les reliques de Sainte Marie de Cleophas.

Boll. 9. apr. p. 812-817.

'Bollandus raporte amplement ce que l'on dit des reliques de sainte Marie mere de S. Jaque le Mineur, & de sainte Salomé mere de S. Jaque le Majeur soit à Veroli dans la Campagne de Rome, soit aux Trois-Maries dans la Camargue en Provence. [Je pense qu'on auroit bien de la peine à trouver rien de certain dans ces sortes de traditions, dont on ne rencontre rien dans l'antiquité.]

p. 814. d. e.

'Il semble qu'à Veroli on ne pretend avoir qu'un corps. Mais ceux qui en parlent sont si peu instruits dans l'histoire, qu'on ne sauroit discerner, s'ils entendent la mere de S. Jaque le Mineur, ou sainte Salomé à qui ils donnent aussi le nom de Marie, quoique celà ne soit point fondé. [La relation addressée au Pape Innocent III. sur la découverte de ce corps, paroit imparfaite, si elle n'est fausse.]

p. 813. e.

'Car celui qui l'écrit commence tout d'un coup son histoire: *Quidam juvenis, &c.* dit-il, sans mettre seulement un mot de civilité pour le Pape.

p. 812.

'Bollandus parle encore d'une grande Legende de la vie des trois Maries, où on a ramassé toutes choses sans aucun discernement, de sorte qu'il ne l'a pas jugée digne de tenir place dans son recueil.

NOTE V.

Pour la page 165. §. 3.

Sur le nom d'Oblias donné à Saint Jaque.

Eus. chr. n. p. 194. 1.

'Scaliger soûtient que le mot d'Oblias ne peut signifier *justice*, comme le dit Hegesippe *ap. Eus. l. 2. c. 23. p. 64. a.* mais qu'Ophlia peut signifier *ὀχύρωμα θεοῦ*, la fortification & la citadelle de Dieu.

Epiph. 78. c. 7. n. p. 331.

'Le P. Petau en tombe d'accord. [Nous laissons aux habiles à examiner si ce qui ne se trouve point dans l'hebreu, ne se pouvoit point trouver dans le Syriaque vulgaire de ce tems-là.]

Eus. n. p. 39. 2. b| Hall t. 2. p. 724 725.

'Quelques-uns pour ôter du texte d'Hegesippe ce qu'ils ont cru être une faute, ont cru qu'au lieu de *ἐκαλεῖτο δίκαιος καὶ ὠβλίας, ὅ ἐστιν ἑλληνιστὶ περιοχὴ τοῦ λαοῦ καὶ δικαιοσύνη*, il falloit lire *ἐκαλεῖτο σαδδὶκ καὶ ὠζλιαμ, ὅ ἐστι δίκαιος καὶ περιοχὴ τοῦ λαοῦ*. [Cette correction, quoique hardie, n'est peut-être pas improbable:] & Mr. Valois la reçoit. [Nous voudrions néanmoins qu'elle pust être autorisée par des manuscrits.]

NOTE VI.

Pour la page 165. §. 3.

Sur l'âge de Saint Jaque.

Nyss. de res. 2. t. 3. p. 412. 413.

'Au lieu que S. Gregoire de Nysse dit seulement, que S. Jaque & José étoient un peu plus âgez que nôtre Seigneur, *παιδιὰν ἄγοντας τὴν ἡλικίαν*,

Epiph. h. 78. c. 8. p. 1040. a.

'S. Epiphane veut que S. Jaque fust né 40. ans au moins avant JESUS-CHRIST. [De sorte qu'il auroit eu 106. ans lors qu'il mourut en l'an 62. de l'ere commune.

Ori. in Cels. l. 1. p. 35| Nyss. t. 3. p. 412. 413. Epiph. 78. c. 13. p. 1043. c. Nyss. p. 412. 413.

'Ceux qui disent que saint Jaque le Mineur avoit été élevé avec JESUS-CHRIST, comme Origene & saint Gregoire de Nysse le semblent dire, '& comme saint Epiphane même le dit nettement, [ne donnent pas lieu de croire qu'il y eust 40. ans de difference entr'eux.] 'Saint Gregoire de Nysse qui pretend que la Vierge est appellée sa mere, & ce semble parce qu'elle avoit pris soin de son éducation, [ne supposoit pas qu'il eust 25. ans plus qu'elle, comme il le faut dire si elle est devenuë mere de JESUS-CHRIST à quinze ans.]

Hier. in Helv. c. 7. p. 10. d.

'S. Jerôme dit qu'il étoit surnommé le Mineur pour le distinguer de S. Jaque frere de S. Jean. [Je pense que S. Jerôme est suivi en celà de tout le monde, & nous avons accoûtumé de donner le surnom de Majeur au frere de S. Jean. Ces surnoms semblent marquer la difference de leur âge: Et si celà est, ils sont tout-à-fait contraires à l'opinion de saint Epiphane. Car saint Jean étant fort jeune lors qu'il suivit JESUS-CHRIST, & âgé d'environ 25. ans, il n'y a point d'apparence que son frere, dont le pere & la mere vivoient encore, en eût alors 75. au moins, comme saint Jaque le Mineur, ni que celui-ci eût été appellé le Mineur, si celui dont on le vouloit distinguer par là, n'eût pas été plus âgé que lui de plusieurs années. Ainsi si ce grand âge qu'on attribuë à saint Jaque le Mineur étoit veritable, il faudroit recourir à dire qu'on l'appelloit le Mineur ou le Petit comme porte le grec *ὁ μικρός*, à cause de la petitesse de sa taille. S. Jaque le Mineur même avoit encore sa mere au moins à la mort de JESUS-CHRIST: & elle avoit encore

la

la force de faire des voiages. Cependant, selon le conte de saint Epiphane, elle auroit dû avoir alors 90. ans au moins.

[Ce qui paroît de plus solide pour l'âge de
Matt. 13. v. 55. S. Jaque,] 'c'est qu'étant toûjours nommé devant José & Simon ou Simeon, [il avoit apparem-
Marc. 6. v. 3. ment deux ans au moins plus que Simeon. Or celui-ci, si c'est l'Evêque de Jerusalem, com-
Eus. l. 3. c. 32. p. 104. a. c | chr. me nous le croions,] 'est mort l'an 107. de l'ere commune au plûtard, âgé de 120. ans. [Il étoit donc né 13. ans avant l'ere commune, & neuf ans avant Jesus-Christ. Ainsi il faut que saint Jaque eût au moins onze ou douze ans lors que Jesus-Christ naquit.]

Pour la page 165. §. 3.

NOTE VII.

Sur une apparition de Jesus-Christ *à S. Jaque.*

Hier. v. ill. c. 2. p. 264. c. 'Saint Jerôme cite de l'Evangile [apocryphe] des Hebreux, que saint Jaque après avoir bû le calice du Seigneur, avoit juré de ne point manger qu'il n'eût vû Jesus-Christ ressuscité. C'est pourquoi, dit cette histoire, Jesus-Christ étant ressuscité, lui apparut, & le fit manger, *&c.* [Si cette apparition est ve-
Bar. 34. §. 107. ritable, 'elle paroît être arrivée le jour même de la Resurrection. [Mais les circonstances dont
Boll. 1. may, p. 22. b. c. elle est accompagnée, font que 'Bollandus & beaucoup d'autres en doutent.]

Pour la page 166. §. 4.

NOTE VIII.

Sur le commencement de l'Episcopat de saint Jaque.

Eus. l. 2. c. 23. p. 63. d. n. p. 39. 1. b. 'Hegesippe dit que saint Jaque fut Evêque de Jerusalem, μετὰ τῶν ἀποστόλων, c'est-à-dire, *avec les Apôtres*, si Hegesippe a parlé selon la pureté de la langue greque : Et Rufin l'a entendu
Hier. v. ill. c. 2. de la sorte. 'Saint Jerôme a néanmoins traduit *après les Apôtres*, [les deux regimes de μετὰ, qui forment ces deux sens, se confondant assez souvent dans ceux dont le style n'est pas exact, & le mot de διαδέχεται dont Hegesippe se sert, a pû porter S. Jerôme à prendre ce dernier sens plûtôt que l'autre. En l'expliquant ainsi on peut dire que quoique S. Jaque fust déja Evêque de Jerusalem lors que les Apôtres y étoient encore, son épiscopat commença néanmoins davantage à paroître lors que les Apôtres se disperserent pour aller prescher en d'autres endroits. Et après tout, nous n'avons point de certitude que les Apôtres l'en aient établi Evêque avant qu'ils fussent prests de se separer. La chronique d'Alexandrie *p.* 560. dit que Saint Pierre l'inthroniza en sa place, lors qu'il s'en alla à Rome. Ainsi il étoit en quelque sorte le successeur des Apôtres, qui jusques-là avoient gouverné cette Eglise en commun.

Soit que S. Jaque ait gouverné l'Eglise de Jerusalem avec les Apôtres, soit que ç'ait été après les Apôtres, celà ne prouve point qu'il ne fust pas luy-même Apôtre; non plus que quand il est dit]
Act. 8. v. 14. 'que les Apôtres envoyerent S. Pierre & S. Jean à Samarie.

Eusebe dans sa chronique met le commencement de son épiscopat l'année d'après la Passion ; [ce qui ne doit pas empescher de croire qu'il n'ait été inthronizé dés le 27. Decembre de la precedente, étant aisé qu'Eusebe ait negligé ces cinq jours de reste. Et on pretend qu'il ne commence pas ses années au premier de Janvier, mais au mois de Septembre.]

NOTE IX. Pour la page 166. §. 4.

Faute de S. Epiphane sur la lamme de S. Jaque.

'S. Epiphane cite Saint Clement & Eusebe Epiph. 29. pour ce qu'il dit de la lamme que portoit S. Ja- b. 4. p. 119. que. [Je n'en trouve rien dans ces deux auteurs, c. & j'ay peur qu'il ne veuille marquer] 'ce qu'Eu- Eus. l. 5. c. sebe cite de Polycrate d'Ephese non pour S. Ja- 24. p. 191. que, mais pour Saint Jean. c.

NOTE X. Pour la page 166 §. 5.

De ce qu'on dit que S. Jaque entroit dans le Temple : & s'il faut rejetter ce qu'Hegesippe dit de lui.

'Hegesippe dit qu'il étoit permis à Saint Jaque Eus. l. 2. c. seul d'entrer dans le lieu Saint, εἰς τὰ ἅγια ; par- 23. p. 63. d. ce qu'il ne portoit point de laine, mais seulement de la toile σινδόνας. [Cette consequence est assez obscure. Je ne sçay s'il voudroit dire que Saint Jaque portoit toûjours l'habit de lin, ordonné aux Prêtres de la Loy, lors qu'ils étoient dans l'exercice de leurs fonctions; ce qui étant joint avec la pureté de sa vie, faisoit qu'il étoit toûjours en état d'entrer dans la partie du Temple appellée le Saint, *Sancta*.] 'Le P. Halloix aime Hall. vit. t. mieux dire que γὰρ ne signifie rien en cet en- 2. p. 722. droit, ou qu'il en doit être osté. [Il faudroit 723. peut-être le changer en γοῦν. Mais assurément dans le grec des Syriens, tel que paroît être celui d'Hegesippe, il faut peu s'arrester à ces sortes de particules.]

'Scaliger pretend qu'il n'étoit pas permis aux Eus. chr. n. Prêtres mêmes d'être habillez de lin que lors qu'ils p. 193. 2. servoient actuellement dans le temple : & il prouve assez bien que ce n'étoit pas l'usage qu'ils portassent l'habit sacerdotal qui étoit de lin, hors du tems de leurs fonctions. [Mais je ne sçay si cet usage est une preuve convaincante qu'on ne permist point aux personnes dont la pieté & la pureté étoient reconnuës de tout le monde, ce qu'on ne permettoit pas ordinairement. On peut dire d'ailleurs que quoique l'habit sacerdotal fust de lin, il pouvoit y avoir des habits de lin differens de ceux des Prêtres.] 'David en conduisant l'arche étoit 2. Reg 6. revestu d'un ephod de lin. *a*Samuel [que personne v. 14. ne dit avoir été au plus que Levite,] en portoit aussi a 1. Reg. 2. un étant enfant. v. 18.

'Scaliger ajoûte qu'il est indubitable que ni Saint Eus. chr. Jaque, ni aucun Apôtre n'étoit pas même Le- n. p. 193. 2. vite : ce qu'accorde aussi le P. Petau dans ses notes sur S. Epiphane *p.* 332. & le P. Halloix dans la vie de Saint Hegesippe *p.* 722. 1. *d. e.* [Je ne sçay pas néanmoins d'où ces auteurs tirent cette assurance, dont ils ne rendent aucune raison : & nous avons vû dans la note 2. que l'on pouvoit dire avec quelque probabilité & quelque autorité que S. Jaque étoit non seulement Levite; mais même Prêtre. Ainsi ce qu'il aura eu de particulier, ce sera qu'au lieu que les autres Prêtres n'entroient dans le lieu Saint que quand leur tour de servir étoit venu, il avoit permission d'y entrer quand il vouloit : Ce qui n'est nullement incroyable. Au lieu que quelque respect qu'on eust pour luy, il est bien difficile de se persuader qu'on luy permist d'entrer dans le lieu Saint, s'il n'étoit pas Prêtre, puisqu'on convient que les seuls Prêtres avoient le pouvoir d'y entrer.]

'Saint Jerôme traduisant le passage d'Hege- Hier. v. ill. sippe, au lieu de *Sancta*, met *Sancta Sanctorum*. c. 2. p. 263. 'Mais les Juifs reconnoissoient en ce tems-là mê- Philo. me, que c'étoit un crime irremissible au souve- legat. p. rain Pontife d'entrer dans le Sanctuaire ou le 1035. a. Saint des Saints plus d'une fois l'année ; & à quelqu'autre que ce fust, d'y entrer une seule fois.

'Le

Epiph. n. p. 332. c. 'Le P. Petau explique S. Jerôme en disant que *Sancta Sanctorum* ne signifie quelquefois que le *Sancta*. p. 333. a. 'Mais il reconnoît qu'on ne peut pas excuser Saint Epiphane qui suivant Hegesippe presque en tout, dit néanmoins, h. 29. c. 4. p. 56. n. p. 332. c. 'Que parce que S. Jaque étoit Prêtre de la Loy, il luy étoit permis d'entrer une fois l'année dans le *Sancta Sanctorum*, comme la loy le permettoit au grand Prêtre. [S. Epiphane cite pour celà Eusebe & Saint Clement; mais il ne marque pas l'endroit.]

n. p. 332. c. 'La conclusion du P. Petau sur cette difficulté est que, puisque des auteurs considerables nous assurent que Saint Jaque avoit la liberté d'entrer dans la partie exterieure du Temple, qu'on appelloit *Sancta*; nous pouvons rechercher les raisons de ce qu'ils disent, mais non pas douter de leur rapport.

[Des personnes très-éclairées, pour qui nous avons le plus de respect, & dont nous souhaiterions de pouvoir suivre le sentiment en toutes choses, voudroient qu'on se debarassast de cette difficulté, & des autres qui se rencontrent dans le recit d'Hegesippe, en abandonnant entierement cet auteur, qui quoique venerable pour son antiquité, n'est pas néanmoins tout à fait original, n'ayant vécu que près d'un siecle après la mort de S. Jaque; & qui semble, disent-ils, avoir cru assez legerement, comme Papias, ce qu'il avoit ouï dire à des personnes mal informées.

Je ne sçay s'il est tont à fait vray qu'il faille faire ce jugement d'Hegesippe : au moins Eusebe ne nous précautionne point en cette maniere sur ce qu'il raporte de luy,] Eus. l. 3. c. 39. p. 112. c. 'comme il le fait à l'égard de Papias. Et ce défaut même qu'il remarque dans Papias ne l'a pas empesché d'en citer plusieurs choses; [parce que si ces sortes de personnes n'ont pas la même autorité que des esprits plus graves & plus solides; néanmoins quand on voit qu'elles aiment la verité, on a sujet de recevoir avec quelque respect ce qu'elles nous disent, lors qu'il n'y a rien qui le détruise. Car l'histoire seroit bien courte, si on n'y donnoit place qu'aux faits entierement indubitables.

Pour ce qu'on dit qu'Hegesippe n'a vécu que dans le II. siecle, c'est déja une assez grande antiquité; & ce qui augmente encore l'autorité de son témoignage,] l. 4. c. 22. p. 142. 'c'est qu'il a recherché avec grand soin dans toutes les églises ce qu'elles avoient receu par la tradition, [c'est à dire qu'il a appris ce qui regardoit les Apôtres, des disciples mêmes des Apôtres, y en aiant beaucoup qui vivoient encore de son tems.

Eusebe dont on estime assez la solidité pour le jugement des auteurs & pour le discernement des histoires qui sont dignes de foi ou apocryphes, est celui qui nous a fait connoître Hegesippe, en emploiant souvent son autorité. Il le fait non seulement dans son histoire, mais encore dans des écrits dogmatiques.] dem. l. 2. c. 7. p. 116. b. 'Car dans ses livres de la Demonstration Evangelique, il cite diverses choses [qu'il n'avoit apprises que de lui,] & les propose néanmoins aux payens comme des faits certains & incontestables. [Il les a persuadez à saint Jerôme qui les emploie fort souvent, & à beaucoup d'autres. On ne peut douter encore que saint Chrysostôme n'ait tiré de là] Chry. in Matt. h. 5. p. 59. c. 'diverses particularitez qu'il raporte de l'histoire de saint Jaque.

[Nous ne croions donc point devoir violer, à l'égard d'un auteur si ancien & si bien autorisé, la regle que nous suivons, de ne point abandonner les auteurs ou contemporains ou qui sont assez proches des faits qu'ils raportent, à moins que nous n'y soions contraints par des raisons extrêmement fortes. Ainsi tout se reduit à savoir si l'on peut trouver quelques faussetez certaines dans ce que dit Hegesippe.] Epiph. n. p. 333. 'Le P. Petau a déja répondu à une partie des objections de Scaliger : Le P. Halloix l'a fait encore depuis dans la vie de S. Hegesippe *p.* 721-727. [Et nous esperons montrer par les éclaircissemens qu'on trouvera ici, soit dans le texte soit dans les notes, qu'il n'est pas non plus impossible de répondre aux autres.] p. 332. b. 'Mais quand il se trouveroit même quelque particularité dont on ne pourroit pas rendre raison, il seroit fâcheux de rejetter pour celà tout le reste, [n'y aiant point d'auteurs si certains & si exacts, où il ne se rencontre de semblables difficultez; souvent parce qu'ils ne raportent que de certains faits separez les uns des autres, omettant ceux qui les lient, & qui en feroient voir la possibilité ou la probabilité.

Outre les anciens qui ont reçû avec respect ce qu'Eusebe nous a conservé d'Hegesippe, l'autorité ni les raisons de Scaliger n'ont pas empéché que plusieurs des plus habiles de ces derniers tems n'aient reçû comme veritables les faits qu'il nous a appris. On le voit du P. Petau entre les Catholiques; & entre les Protestans,] *a* Pearson & Douel ne font point de difficulté de citer ce qu'il nous raporte comme les choses les plus certaines.

a Pears. an. P. p. 57| post. p. 203| Cyp. diss. 12. c. 3. p. 357.

NOTE XI.

Pour la page 167. §. 6.

Si Saint Jaque faisoit Pâque le Dimanche.

Eus. l. 5. c. 23. 25. p. 190. c. d| 194. a. b. 'Eusebe nous apprend que S. Narcisse de Jerusalem, Theophile de Cesarée, Cassius de Tyr, Clarus de Ptolemaïde, & les autres Evêques du Concile de Palestine, qui deciderent à la fin du II. siecle qu'on ne pouvoit faire la fête de la Resurrection que le dimanche, pretendoient que c'étoit une tradition qu'ils avoient reçûë des Apôtres. [Il semble donc que saint Jaque ait été l'auteur de cette tradition, ou qu'au moins il l'ait observée; & qu'il ait toûjours fait Pâque le dimanche, & non precisément le 14. de la lune, comme la Loi l'ordonnoit aux Juifs.] Act. 21. v. 20. 'Cependant puisque les Juifs convertis dont il étoit Evêque étoient tous extrémement zelez pour la Loi, [il n'y a aucune apparence qu'il s'en soit écarté en ce point,] Eus. l. 5. c. 24. p. 191. c. d| 193. c. 'puisque S. Jean même & saint Philippe avoient cru devoir condescendre sur celà à la foiblesse des Juifs, [quoi qu'ils n'en eussent pas les mêmes raisons que saint Jaque, & que S. Jean ait survécu 30. ans à la ruïne de Jerusalem, qui fut l'abolition presque entiere de la Loy. Ainsi il faut raporter à d'autres Apôtres ce que disent les Peres du Concile de Palestine.]

NOTE XII.

Pour la page 167. §. 7.

Sur le tems de la mort de S. Jaque.

'Le martyre de Saint Jaque arriva à Pâque, Eus. l. 2. c. 23. p. 64. c| p. 65. 66. ex. Jos. 'après la mort de Feste, & lors qu'Albin son successeur n'étoit pas encore arrivé. [Feste vivoit encore sur la fin de l'an 60. & Albin étoit en Judée sur la fin de 62. comme nous l'avons montré dans la note 53. sur S. Paul : & ainsi il faut mettre la mort de S. Jaque en 61. ou 62. L'une & l'autre année s'accorde avec ce qu'a cru Theodoret,] Thdrt. hebr. 13. v. 7. p. 459. 'que S. Paul parloit de Saint Jaque déja mort dans son épître aux Hebreux,] écrite au commencement de 63.

Eusebe dans sa chronique met sa mort dans la settieme année de Neron, [c'est à dire en l'an 61. Et celà s'accorde fort bien avec ce qu'il dit dans son histoire,] Eus. l. 2. c. 23. p. 63. a. 'que les Juifs firent mourir S. Jaque en haine de ce que S. Paul [qui fut envoyé à Rome en 60.] étoit échapé à leur fureur. [Nous ne voyons rien qui nous empesche de suivre Eusebe en

en celà, pourveu que ce que Joseph dit s'être passé sous le gouvernement de Feste, ait pû se faire en sept ou huit mois; ce qui ne paroit pas aisé, *v. la ruine des Juifs* §. 38. 39. *n.* 21. Et c'est ce qui nous a obligés de choisir l'an 62. Pour S. Jerôme qui dans sa chronique met la venuë d'Albin en Judée dés l'an 60. & la mort de S. Jaque en 61. c'est une contradiction toute visible.]

Hier. v. ill. c. 2. p. 264. c. 'Ce même Pere dit que Saint Jaque gouverna 30. ans l'Eglise de Jerusalem. [Mais quand on commenceroit ces 30. années dés le jour de l'Ascension, la 29. ne finiroit qu'au mois de may 62. Et S. Jaque étoit mort au plustard dés le mois d'avril. Selon la chronique d'Eusebe, qui met son commencement en 34. & sa mort en 61. il ne peut avoir gouverné que 27. ans, & un peu plus de trois mois.

Epiph. 78. c. 14. p. 1046. c. d. Je ne sçay d'où S. Epiphane tire] 'qu'il n'a vécu qu'environ 24. ans depuis l'Ascension. [Nous ne pouvons point non plus avoir d'égard]

Chr. Al. p. 580. a p. 584. 586. 'à la chronique d'Alexandrie qui met sa mort en 69. *a* & qui semble la mettre encore l'an 71. si elle ne veut dire que Joseph en parlant de la prise de Jerusalem dans son 5. livre de la guerre des Juifs, y parloit par occasion de la mort de S. Jaque; [ce qui ne s'y trouve point aujourd'hui.]

Pour la page 168. §. 7.

NOTE XIII.

Sur le témoignage demandé à S. Jaque touchant Jesus-Christ.

Eus. l. 2. c. 23. p. 64. a. d. 'Hegesippe raporte par deux fois que les Juifs demanderent à S. Jaque *quelle étoit la porte de* Jesus.

n. p. 39. 2. c. 'Mr. Valois répond que comme la porte de S. Jean étoit la penitence, aussi la porte de Jesus-Christ est la foy de la Trinité, & la remission des pechez par le batême. [Mais il est visible que les Juifs ne demandoient pas comment il falloit entrer dans la religion de Jesus-Christ, ni ce qu'il avoit enseigné, mais s'il étoit le Christ. Ainsi cette expression qui pouvoit alors être commune parmi eux, paroit ne signifier autre chose, sinon ce qu'il falloit croire de Jesus.

c. 23. p. 64. 65. Il y a plus de difficulté à comprendre] 'comment les Juifs ne pouvant pas ignorer combien S. Jaque étoit attaché à la religion Chrétienne, semblent néanmoins le prendre pour juge de ce qu'il falloit croire de Jesus-Christ, & s'étonner ensuite du témoignage qu'il luy avoit rendu, comme s'ils n'eussent pas dû s'y attendre. [Scaliger ne s'est pas arresté à cette improbabilité apparente: & néanmoins elle frappe tellement des personnes très-judicieuses, que c'est la principale raison qui leur fait croire qu'il faudroit abandonner entierement toute cette narration d'Hegesippe.

Cependant il n'est pas rare de trouver de ces sortes d'improbabilitez dans les histoires les plus certaines: & si la loy de Darius qui défendoit de demander rien à personne durant un mois, se trouvoit autrepart que dans l'Ecriture, je ne sçay qui se pourroit persuader qu'on l'eust jamais faite. La demande qu'on fit à Saint Jaque de son sentiment sur Jesus-Christ n'a rien d'extraordinaire. C'est à peu prés celle qu'on a faite à tous ceux qui se declaroient le plus pour être Chrétiens, & qu'on esperoit le moins de faire changer, comme S. Cyprien, & divers autres.

Pour ce qu'on voit que les Juifs semblent le prendre pour juge, ils n'en firent guere moins à

Act. 28. v. 22. 23. l'égard de S. Paul,] 'lors qu'ils témoignerent à Rome souhaiter d'aprendre de luy ce qu'il pensoit sur le sujet du Christianisme, & vinrent en grand nombre l'écouter serieusement sur celà. [Ils ne pouvoient pas ignorer qu'il ne fust l'un des principaux chefs des Chretiens, quand ce ne seroit que par la lettre qu'il avoit écrite à Rome il n'y avoit que trois ans. Quoiqu'ils n'ignorassent pas non plus ce que S. Jaque étoit parmi les Chrétiens, ne peut-on pas croire qu'ils esperoient l'ébranler par cette espece d'honneur qu'ils luy faisoient, & le porter, sinon à renoncer à Jesus-Christ, au moins à biaiser & à parler de luy seulement comme de quelque grand homme; ce qu'ils eussent peut-être bien voulu qu'on eust cru, pourvu qu'on ne le regardast pas comme Fils de Dieu & comme le vray Messie. Quand même il y auroit en celà quelque chose qui ne paroistroit pas tout à fait dans les regles ordinaires de la raison, Jesus-Christ n'a-t-il pas pû le permettre pour faire servir les Juifs mêmes à la conversion de plusieurs personnes? comme il s'est fait rendre divers témoignages par la Pythonisse des Actes, par les demons dans l'Evangile, & en plusieurs autres occasions.

Nous disons ce qui nous vient sur un endroit qui assurément est difficile. D'autres pourront l'éclaircir davantage. Mais quoiqu'il en soit, nous croyons que l'on y peut appliquer] 'ce que dit le P. Petau Epiph. n. p. 332. c.
sur un autre endroit d'Hegesippe, qu'il vaut mieux chercher pourquoi celà s'est fait, que de rejetter le témoignage d'un auteur si grave, si ancien, & si illustre. 'Eusebe l'a raporté comme un fait croyable & recevable, non seulement en citant les paroles d'Hegesippe, *a* & les approuvant, mais encore lors qu'il parle de luy-même: *b* & c'est particulierement cet endroit qu'il allegue contre les payens dans sa Demonstration Evangelique. [Ce que dit Hegesippe] *c* que S. Jaque fut jetté du haut du temple, ἀπὸ τοῦ πτερυγίου est encore confirmé par Saint Clement d'Alexandrie. [S'il l'a pris d'Hegesippe, il l'a donc regardé comme un auteur digne d'être cru & d'être cité.] Eus. l. 2. c. 23. p. 64. 65. a p. 63. b. c. b Dem. l. 3. c. 7. p. 116. b. c. c hist. l. 2. c. 23. p. 38. d/63. c.

NOTE XIV. Pour la page 168. §. 7.

Sur le Recabite qui reprocha aux Juifs la mort de S. Jaque.

'Hegesippe dit que celui qui reprocha aux Juifs leur cruauté contre Saint Jaque, étoit un Prêtre du nombre des fils de Recab fils de Recabeim, ou plutôt des Recabites; 'ce qui signifie, selon quelques savans, que c'étoit un homme fils d'un nommé Recab, descendu de l'ancien Recab chef de la race des Recabites, qui est celebre dans Jeremie *ch.* 35. Eus. l. 2. c. 23. p. 65. b. n. p. 40. c. a. b| Hall. t. 2. p. 727. a.

[Si Hegesippe a entendu que cet homme étoit Prêtre de la Loy, comme l'entendent ceux qui le blâment & qui le défendent, on croit que celà ne peut être, parce que le premier livre des Paralipomenes *c.* 2. *v.* 53. nous donne lieu de croire que les Recabites étoient du nombre des Cinéens dont il est parlé en divers endroits de l'Ecriture. Or il est visible que ces Cinéens n'étoient pas du peuple d'Israël, ni descendus de Jacob, mais Madianites; & il semble que tous les interpretes conviennent de ces deux points. Ainsi ils n'avoient aucune part au sacerdoce des Juifs. Peut-il pas néanmoins être arrivé que divers Juifs, & même des Prêtres, se soient joints aux Recabites pour mener la même vie qu'eux, & aient ensuite été compris sous le nom de fils de Racabeim, c'est-à-dire de Recabites?

Celà accorderoit même Hegesippe avec S. Epiphane,] 'qui attribuë à Simeon cousin [ou plutost frere] de S. Jaque, ce qu'Hegesippe dit de ce Recabite. [Que si ces deux auteurs ne se pouvoient pas accorder, nous ne pourrions faire aucune difficulté de preferer Hegesippe à S. Epiphane, Epiph. 78. c. 14. p. 1046. d.

phane, qui ne paroît point avoir rien sceu de cette histoire, que ce qu'il en avoit appris de l'autre. Et il y a même toujours lieu de douter de ce qu'il dit. Car le témoignage que S. Simeon rendoit, selon luy, à son cousin ou à son frere, ne pouvoit guere servir qu'à attirer sur luy-même la fureur des Juifs.]

Pour la page 169. §. 9.

NOTE XV.

Sur l'Epître de S. Jaque.

Hier. vir. ill. c. 2. p. 163. a Eus. l. 2 c. 23. p. 66. c. 'S. Jerôme dit qu'on assuroit que l'épitre de S. Jaque avoit été écrite par un autre sous le nom de cet Apôtre. *a* Eusebe est de ce sentiment. Il dit même absolument qu'elle est fausse, & que peu d'anciens en ont parlé. Il reconnoît néanmoins en même tems qu'elle étoit receuë dans la pluspart des Eglises. Hier. v. ill. c. 2. b Bar. 63. §. 9. 'S. Jerôme dit aussi qu'avec le tems elle avoit acquis l'autorité *b* que le doute où l'on étoit de son auteur avoit empesché qu'on ne luy donnast d'abord.

Elle est mise dans le catalogue des livres canoniques par S. Athanase *in Synop. t. 2. p.* 59. 136. par S. Cyrille de Jerusalem *cat. 4. p.* 38. *a.* qui en raporte quelques paroles *cat. 7. p. 68. a. b.* Conc. L. t. 1. p. 1507. b. 'par le 60. canon du Concile de Laodicée, *c* & par le 47. du troisiéme Concile de Carthage en 397. c t. 2. p. 1177. b. par S. Gregoire de Nazianze *t. 2. p.* 98. par S. Amphiloque, qui la met comme indubitable, quoiqu'il doute de celle de S. Jude, de la seconde de S. Pierre, & des deux dernieres de S. Jean *ap. Greg. Naz. t. 2. p.* 194. par Rufin dans son exposition du Symbole *ap. Cypr. p.* 553. *a.* par S. Augustin dans le 2. livre *de doctrina Christiana cap.* 8 *p.* 121. *a.* t. 2. p. 1256. c. 'par Innocent I. dans son épître 3. à S. Exupere *can.* 7.

Elle est aussi citée sous le nom de l'Apôtre Saint Jaque par Origene dans sa 3. homelie sur l'Exode *p.* 68. *b.* & dans son commentaire sur l'épître aux Romains *chap.* 5. *v.* 1. *t.* 2. *p.* 520. *a.* qui ajoûte *p.* 519. *c.* que c'étoit de Saint Jaque frere de Jesus-Christ; par S. Athanase *or.* 4. *in Arian. t.* 1. *p.* 511| *de Nicenis decretis p.* 252. *a.* par S. Hilaire *de Trin. l.* 4. *p.* 20. 2. *c.* par S. Cyrille de Jerusalem *myst.* 5. *p.* 243. *b c.* par S. Basile *de baptismo l.* 1. *c.* 2. *t.* 1. *p.* 557. *a.* par S. Ambroise *de arbore interdicta t.* 1. *p.* 414. *f.* par S. Epiphane *hær.* 70. *c.* 3. *p.* 814. *d.* par l'auteur du livre premier de la vocation des Gentils *ap. Ambr. t.* 4. *p.* 530. *f.* par Saint Jerôme non seulement lors qu'il écrit aux Catholiques comme dans la lettre 103. *t.* 3. *p.* 9. *b.* où il en fait le même éloge que des épîtres de Saint Pierre & de S. Jean les plus incontestables; mais même lors qu'il refute les heretiques, comme dans le premier livre contre Jovinien *c.* 24. *t.* 2. *p.* 45. *a.* & dans le second contre les Pelagiens *c.* 7. *p.* 289. *b.* où il la cite sans marquer qu'elle fût contestée, quoi qu'il le remarque au même endroit de plusieurs autres passages qu'il cite. S. Macaire la cite dans son homelie 37. *p.* 195. *a* sans nommer l'auteur. [On peut juger par-là qu'elle étoit receuë universellement de toute l'Eglise dès le IV. siecle, ou au moins dès le commencement du cinquiéme.] S. Augustin s'en sert fort souvent.

Pour la page 170 §. 9.

NOTE XVI.

Sur la Liturgie attribuée à S. Jaque.

All. syn. p. 176. 'Leo Allatius a fait une longue dissertation pour montrer que la Liturgie qui porte le nom de S. Jaque vient veritablement de lui. [Il traite ce point avec autant de chaleur que d'étenduë, moins comme une personne qui cherche la verité, que comme un homme qui veut faire valoir l'opinion qu'il a embrassée. Cependant aprés avoir bien declamé contre ceux qui rejettent cette liturgie, heretiques & catholiques,] 'il se reduit à dire que S. Jaque en a composé une, dont on a fait celle que nous avons, en conservant le fond de l'original, mais en y retranchant, ajoûtant, & changeant diverses choses: en sorte qu'il n'est pas aisé de savoir assurément ce qui vient de S. Jaque, comme le Cardinal Bellarmin l'a remarqué [fort judicieusement:] p.183.199. '& Allatius avouë au moins que pour lui il ne peut pas faire ce discernement. p. 191 b. c.

[Voilà, ce me semble, à quoi se reduit son sentiment, qui ne me paroît pas bien different de celui qu'il rejette avec tant de feu & tant de hauteur. Car je ne pense pas que personne fasse difficulté de lui accorder que S. Jaque & les autres Apôtres ont établi dans les Eglises la maniere dont on doit celebrer les saints mysteres, & qu'on présume aisément que ce qui se pratique sur celà dans une Eglise apostolique, est ce qu'elle a reçu des Apôtres. Je ne croi pas non plus qu'on lui conteste que cette liturgie est celle de l'Eglise de Jerusalem, & que par consequent il peut y avoir plusieurs choses venuës de S. Jaque. Toute la difficulté se reduit donc à savoir] 'si S. Jaque a donné par écrit l'ordre de la liturgie, comme Allatius le pretend de lui & des autres Apôtres, p. 182. 183. [ou s'il l'a seulement donné, parce qu'il l'a pratiqué ou fait pratiquer aux autres. Je ne voi pas qu'il soit d'une grande importance pour nous de le savoir, puisque ce qu'il a laissé sur celà, soit par écrit, soit par tradition, ayant été alteré par la suite des tems, je ne sçai pas bien comment on peut discerner ce qui vient de lui ou ce qui n'en vient pas, ni par consequent rien établir sur cette liturgie qu'on puisse dire être fondé sur une autorité apostolique. Car pour ce qu'on appelle le Canon même, il est certain que celui de l'Eglise latine n'est point tout à fait tel qu'il peut avoir été dressé par S. Pierre.] 'Il n'y a donc que les choses qui, comme dit Allatius, se trouvent les mêmes dans toutes les liturgies. p. 191. [Car pour celles-là je pense qu'au moins tous les Catholiques ne font point difficulté de croire qu'elles viennent des Apôtres, soit par écrit, soit par tradition.

S'il faut néanmoins examiner si S. Jaque a écrit ou non ce qu'il a établi dans l'Eglise de Jerusalem,] 'le passage celebre de S. Basile, qui met la consecration de l'Eucaristie entre les traditions apostoliques, mais entre celles qui n'ont point été écrites, Bas. de Sp. c. 27. p. 351. d. e. [est bien fort pour montrer qu'on ne reconnoissoit point alors dans l'Eglise aucune liturgie écrite par les Apôtres.] ' Le Canon 32. du Concile appellé *in Trullo* en 692. est trop [nouveau] pour l'opposer à une autorité si considerable & si ancienne. Alex. t. 1. p. 65 Conc. t. 6. p. 1157. b. [Tout ce qu'Allatius ramasse des nouveaux Grecs, est encore plus foible.] 'L'endroit qu'il cite de Leonce de Byzance, parle seulement de la Messe des Apôtres en general, All. sym. p. 183. [qui peut être celle des Constitutions apostoliques, si même il parle d'une liturgie écrite: car on ne le voit pas dans les paroles qu'Allatius en raporte.

' Il n'y a que le passage cité de saint Procle Proc. or. 21. p. 380. [qui merite d'être consideré. Car quoique ce saint soit posterieur à S. Basile, ce n'est que d'environ 70. ans: Et dira-t-on que dans ce tems-là on a fait la liturgie qu'on attribuë à S. Jaque? Il n'est pas néanmoins impossible que celà soit: Juvenal qui a été long-tems Evêque de Jerusalem, & qui étoit assez entreprenant, avoit bien pû faire recueillir & mettre par écrit les prieres dont on se servoit dans son Eglise: aprés quoi il aura été aisé d'appeller ce recueil la liturgie

de S. Jaque, parce qu'elle en venoit originairement, quoiqu'avec divers changemens : & on attribuë assez communément à S. Pierre ce qui se fait dans son siege & dans son Eglise.

Il faudroit voir seulement si ce que remarque Casaubon] ' que le grec de cette liturgie ne paroit pas être de la premiere antiquité; [peut souffrir qu'on la fasse remonter jusqu'au tems de Juvenal. Car pour dire la verité, quoique nous ne voyions pas de preuves que le fragment sur les liturgies qu'on attribuë à S. Procle, ne soit pas de lui : nous ne voions pas aussi qu'il y ait lieu d'assurer beaucoup qu'il en soit.] ' Au moins Vincent Ricard qui a recueilli les ouvrages de S. Procle, n'en donne point d'autre preuve, sinon que Baronius & d'autres nouveaux l'ont cru. [Je ne sçai si ce n'est point faire tort à S. Procle] ' de vouloir qu'il ait mis S. Jaque aprés S. Clement entre ceux qui ont succedé aux Apôtres. Le Trisagion *Sancte Deus, &c.* qui se lit dans la liturgie de S. Jaque [n'a commencé que sous l'épiscopat de Saint Procle même selon tous les Grecs : & ce qui est certain c'est qu'on ne le trouve point avant le Concile de Calcedoine. *V. S. Procle.*] ' Possevin qui attribuë la liturgie à S. Jaque, ne veut pas cependant qu'on s'appuie sur le passage de S. Procle, *etiamsi vera sint*, dit-il, [ce qui paroît marquer qu'il doutoit de la verité de cette piece. Un Protestant qui a écrit sur le Trisagion en 1674. promet *p.* 7. de montrer qu'elle est supposée.] ' Je ne voi point que Mr. du Pin en parle.

Caf. ex. 16. c. 58 p. 583. a. b.

Procl. p. 582.

Procl. or. 21. p. 580.

Alex. t. 1. p. 64.

Possev. t. 1 p. 779. b.

Du Pin, t. 4. p. 171.

All. Sim. p. 189.

'Quoi qu'en puisse dire Allatius, si la liturgie de S. Jaque avoit été connuë dans l'Eglise comme un ouvrage de cet Apôtre, on s'en seroit souvent servi pour combattre les heretiques. [Et je ne voi pas même comment on ne l'auroit pas receuë parmi les Ecritures canoniques, ' ce qu'Allatius ne veut pas. Car qu'y a-t-il qu'on puisse assurer davantage venir du S. Esprit, qu'un écrit fait par un Apôtre, & par l'un des plus considerables d'entre les Apôtres, pour regler ce qu'il y a de plus auguste & de plus sacré dans la religion Chrétienne.] ' Allatius s'objecte le mot de consubstantiel qui y est souvent repeté. Il ne dit point que ce soit une addition faite depuis le Concile de Nicée, mais suppose que celà vient de S. Jaque : & comme il est naturel aprés celà de demander pourquoi donc le Concile de Nicée, [où étoit Saint Macaire de Jerusalem,] n'a point employé une autorité si considerable ; 'toute la solution qu'il y trouve, c'est que ce n'est pas à lui à répondre de ce qu'ont fait ou n'ont pas fait les Peres de ce Concile. [Celà est aisé, mais qui s'en contentera?] ' Il auroit peine à donner une meilleure réponse à la maniere dont la Vierge y est appellée mere de Dieu.

p. 182.

p. 195.

p. 195. 196.

Alex. t. 1. p. 62. 63.

'Il semble, selon ce qu'il cite des derniers Grecs, qu'ils ne donnent pas plus d'autorité à cette liturgie, qu'on ne lui en donne communément parmi nous.

All. sym. p. 177.

'Le Cardinal Bona suit le sentiment d'Allatius : mais je ne voi point qu'il allegue rien de nouveau que quelques auteurs Syriens, [qui en celà n'ont pas plus d'autorité que les Grecs.] 'Aussi le respect de ce savant Cardinal n'a pas empêché Mr. du Pin de la rejetter avec toutes les autres qu'on a attribuées aux Apôtres, & dont on croit que celle-ci est la plus ancienne.

Bona. lit. l. 1. c. 8. p. 50-52.

Du Pin. t. 1. p. 23. 24.

NOTES SUR S. PHILIPPE. APOSTRE.

NOTE I.

Pour la page 152.

Qu'il n'y a point d'apparence que saint Philippe ait prêché la foy dans les Gaules.



'LE traité de la vie & de la mort des Saints attribué à S. Isidore de Sevile porte que S. Philippe est venu prêcher l'Evangile dans les Gaules ; ce que Freculphe & quelques autres ont suivi. ' Cependant on ne voit point que celà ait été connu ni dans les Gaules par aucun de ceux qui le pouvoient mieux savoir, ni à Rome, puisque le Pape Innocent I. prend pour principe qu'aucun Apôtre hors S. Pierre n'a prêché dans l'Occident. a Saint Sulpice Severe & sept illustres Evêques de France dans le VI. siecle, disent que Dieu avoit envoyé S. Martin dans les Gaules, afin qu'elles ne fussent pas inferieures aux pays où les Apôtres avoient prêché. [Ils ne croyoient donc pas que ni S. Philippe, ni aucun Apôtre eût prêché la foy dans les Gaules. Les histoires greques & latines que Bollandus nous donne de S. Philippe, telles qu'elles soient, ne disent point qu'il soit jamais venu en Occident.] ' Aussi Baronius croit qu'il faut lire *la Galacie* dans le traité attribué à S. Isidore, & non *les Gaules*, [quoique l'auteur ait assurément voulu parler des Gaules qui sont bordées par l'Ocean.] ' Ce qui est certain, c'est que ce traité est trop plein de fautes & de mensonges, pour [s'y arrêter, & pour] croire qu'il soit du grand S. Isidore de Sevile : [& quand même il en seroit, il ne pourroit pas faire une grande autorité, ce Saint étant mort bien avant dans le VII. siecle.]

Bar. 44. §. 32. Marc. ad Val. c. 56. p. 417. 418.

Laun. de Sulp. p. 92. 95.

a Sulp. S. dial. 3. c. 21. p. 331 | Gr. Tur. H. Fr. l. 9. c. 39. p. 512.

Bar. 44. §. 32.

25. jul. a.

NOTE II.

Pour la page 152.

Que le martyre de S. Philippe est au moins tout à fait douteux.

' Baronius cite de la Chronique d'Eusebe qu'en l'an 12. de Claude, [de JESUS-CHRIST 52.] S. Philippe Apôtre prêchant à Hieraple en Asie fut crucifié, & tué à coups de pierres. [Celà se trouve en effet dans l'édition de Basle en 1540.] 'Mais dans celle de Scaliger, celà n'est ni dans le grec ni dans le latin. Et il paroît que l'on convient assez generalement aujourd'hui que cet endroit n'est ni d'Eusebe ni de S. Jerôme, & qu'il ne s'y faut point arrêter. [Les histoires apocryphes de S. Philippe disent qu'il a vécu jusqu'à l'âge de 87. ans, & qu'il est mort sous Domitien, ou même sous Trajan.

Bar. 54. §. 3.

Boll. 1. may, p. 10. §. 18.

' Florus qui écrivoit au IX. siecle, dit qu'il souffrit le martyre. C'est le sentiment des Grecs & des Latins qui sont venus depuis lui, & nous avons des actes de son martyre. 'Cependant Polycrate d'Ephese ne dit point qu'il soit martyr, dans une occasion où il avoit tout sujet de le dire : '& saint Clement d'Alexandrie cite un passage d'Heracleon disciple de Valentin, qui met saint Philippe entre ceux qui n'avoient point acquis le salut en confessant le nom de JESUS-CHRIST devant

Boll. 1. may, p. 7. b.

ap. Eus. l. 5. c. 24. p. 191. c.

Cl. str. 4. p. 502. b.

devant les hommes: & il le dit comme une chose qui n'étoit pas contestée. Il est vrai qu'il dit la même chose de S. Matthieu & de saint Thomas, [& que nous avons beaucoup d'autoritez contraires pour le dernier : mais nous n'en avons point de considerable pour le martyre de S. Philippe.]

Boll. 1. may, p. 7. b. 'Raban qui vivoit du même tems que Florus, dit même expressément qu'il mourut en paix.

Pour la page 153.

NOTE III.

Diverses histoires de S. Philippe, toutes sans autorité.

Boll. 1. may, p. 7. 8. 11. 12. 'Bollandus nous a donné des actes latins de saint Philippe, dont il parle avec estime, comme s'ils étoient beaucoup plus purs que ceux qui portent le faux nom d'Abdias, & qui sont rejettez de tout le monde. [Mais il ne faut que les lire, & sur tout l'histoire du dragon, pour voir que cette piece a bien moins de raport aux histoires originales, qu'aux fables inventées pour amuser les ignorans. Il nous suffit qu'elle ne soit appuyée par aucun témoignage ancien:] p. 7. f. '& la lettre du pretendu Mellite [n'est propre qu'à nous en donner du mépris. *V. S. Jean l'Evangeliste.*]

p. 12. 733. p. 8. b. 'Bollandus donne encore des actes grecs tirez de Metaphraste, 'mais qu'il croit être fort anciens, & avoir été seulement inserez par Metaphraste dans son recueil sans avoir été composez par lui. All. de Sim. p. 119. 'Cependant Leo Allatius croit qu'ils sont de la composition de Metaphraste, [& je ne voi point qu'il y manque rien de tout ce qui nous peut porter à le croire.]

Auct. 3. p. 379. a Boll. 1. may, p. 8. b. b All. de Sim. p. 106. c p. 122. 'Nous avons aussi l'éloge de saint Philippe par Nicetas le Paphlagonien *a* surnommé David, qui vivoit du même tems que Metaphraste, & qui n'a fait que paraphraser les autres actes. *b* Allatius cite encore un éloge de S. Philippe Apôtre par un moine nommé Michel, *c* & une histoire de son martyre, qui le mettoit sous Trajan autant qu'on le peut juger des termes par lesquels elle commence.

Menæa, 14. nov. p. 225-233. 'Les Grecs raportent dans leurs Menées divers miracles de S. Philippe, [qui ont toute l'autorité que peuvent avoir des prodiges souvent sans apparence, qu'on ne lit que dans les nouveaux Grecs.] Boll. 1. may, p. 9. al 14. f. 'Bollandus ne les donne pas pour fort certains, & il pretend même qu'ils regardent pour la plûpart saint Philippe Diacre, à qui les Grecs donnent aussi le titre d'Apôtre.

Pour la page 153.

NOTE IV.

Que S. Philippe Apôtre a eu des filles selon Polycrate, & qu'il n'y a point de juste sujet d'en douter.

Bar. 58. §. 114. 'Baronius pretend que ce qu'on dit des filles de saint Philippe Apôtre, ne vient que de ce qu'on l'a confondu avec S. Philippe Diacre, [à qui l'on a pû donner le nom d'Apôtre, comme on l'a donné à tous les premiers disciples.] Il allegue pour celà ce que dit saint Jerôme, Hier. in Jov. l. 1. c. 14. p. 34. d. 'qu'on ne peut prouver qu'aucun Apôtre ait été marié hormis saint Pierre. Mais deux lignes auparavant saint Jerôme declare qu'il n'agissoit alors que par l'Ecriture: v. ill. c. 45. p. 283. a. '& il raporte lui-même le passage de Polycrate d'Ephese qui parle des filles de S. Philippe l'un des douze Apôtres. [Nous ne saurions aussi douter que S. Jude n'ait eu des enfans. *V. son titre.*

Pour ce qui est de la confusion qu'on a pû faire des deux SS. Philippes,] Eus. l. 3. c. 31. p. 102. d| l. 5. c. 24. p. 191. c. 'Polycrate, comme nous venons de dire, parle des filles de S. Philippe l'un des douze Apôtres, selon deux endroits du texte d'Eusebe, selon la traduction de S. Jerôme *vir. v. ill. c. 45. p. 283. a.* & selon Nicephore *l. 4. c. 37. p. 338. a.* Niphr. l. 3. c. 2. p. 252. c. 'qui même en un autre endroit dit positivement que selon Papias les filles de S. Philippe qui étoient à Hieraple, n'étoient pas filles du Diacre, mais de l'Apôtre. Eus. n. p. 54. 2. b. 'Mr. Valois qui semble croire avec Baronius que l'on a confondu les deux Philippes, ne marque point qu'aucun manuscrit d'Eusebe lise autrement, & il accuse Christophorson de temerité, d'avoir traduit dans Eusebe *l'un des sept Diacres.* Const. n. p. 261. 262. 'Mr. Cotelier qui croit aussi que tous ceux qui ont donné des filles à S. Philippe Apôtre, l'ont confondu avec le Diacre, soûtient néanmoins qu'il faut lire dans Eusebe *l'un des douze Apôtres*, & que ceux qui lisent autrement corrompent son texte.

Ruf l. 5. c. 24. p. 90. 2. a l. 3. c. 31. p. 49. 2. b 1. 'Il est vrai que Rufin a traduit dans le second endroit *Philippe l'Evangeliste.* *a* Mais dans le premier il a mis l'un *des Apôtres*, *b* a traduit la conclusion qu'Eusebe en tire, que Polycrate parle de S. Jean & de saint Philippe Apôtre, & donne pour titre à ce chapitre, *De la mort des Apôtres S. Philippe & S. Jean.* Eus. l. 3. 39. p. 112. a. 'Dans un autre endroit, où Eusebe en citant celui-ci, donne à S. Philippe le titre d'Apôtre, Ruf. p. 53. 1. 'Rufin le change en celui d'Evangeliste.

[Outre cet endroit de Polycrate,] Clem. str. 3. p. 448. b. 'saint Clement d'Alexandrie cite pour le mariage l'exemple des Apôtres saint Pierre & S. Philippe, dont le dernier a même marié ses filles. Eus. n. p. 542. c| Auct. 3. p. 491. 1. c. 'Pour raporter ce passage à S. Philippe Diacre, dont les quatre filles étoient Vierges & Prophetesses selon saint Luc, on est reduit à dire qu'elles ne sont pas demeurées vierges, & qu'il y en a eu quelqu'une de mariée depuis que saint Paul logea chez elles [en l'an 58. auquel la plus jeune devoit avoir 25. ans, si elles étoient nées avant que leur pere fust diacre, comme il y a bien de l'apparence. C'est une étrange extrémité, d'être obligé de pretendre que des filles dont l'Ecriture prend soin de marquer la virginité & l'esprit de prophetie, se soient mariées depuis. J'aimerois mieux croire qu'outre ces quatre filles, S. Philippe Diacre en avoit encore quelque autre qui étoit mariée. Quand même on n'auroit pas cette raison, seroit-il aisé de croire que c'est un Diacre que S. Clement place entre S. Pierre & S. Paul, & qu'il cite exprès pour presser ses adversaires par l'autorité des Apôtres ?

Au témoignage de ce Pere, & de Polycrate il faut joindre] Boll. 1. may. p. 10. b| Flor. p. 151. b. 'la remarque de Bollandus, qu'il est certain que saint Philippe Diacre & ses filles avoient leur logement en Palestine, & que saint Philippe Apôtre étoit enterré à Hieraple. Eus. l. 3. c. 31. p. 102. d. 'Or les filles de S. Philippe étoient enterrées à Hieraple selon Polycrate, a p. 103. a. *a* & y étoient enterrées avec leur pere, selon un autre passage raporté par Eusebe. [Il faudra donc dire aussi que S. Philippe Diacre a été enterré à Hieraple. C'est ce qui n'est guere probable, *v. S. Philippe Diacre n. 6.* & il y a bien de l'apparence que Polycrate ne l'a pas sçû, puisqu'il ne le dit pas.

Il faut avouër néanmoins qu'il y a quelque embaras à tout celà.] a. b. 'Car ce dernier passage qui est de Procle Montaniste, porte qu'on avoit à Hieraple en Asie les tombeaux des quatre filles de Philippe qui étoient Prophetesses. Eusebe dit que ce passage s'accorde avec celui de Polycrate: & confirme ensuite tout celà par ce que dit S. Luc des filles de S. Philippe Diacre. Auct. 3. p. 492. 1. b. 'C'est ce qui a fait dire au P. Combefis que le texte de Polycrate est corrompu lors qu'il dit que saint Philippe étoit l'un des douze. [Mais à moins qu'on ne justifie cette corruption par des manuscrits, nous aimons mieux avouër avec Florentinius *p. 151.* qu'Eusebe s'est brouillé en cet endroit: Et pour le passage de Procle, il est aisé de juger qu'il le faut corriger par celui de Polycrate qui étoit plus ancien,

ancien, & ne pouvoit manquer d'être bien informé de ce qu'il disoit, étant très-aisé au contraire que Procle qui parloit à Rome après l'an 210. ait confondu les filles de l'Apôtre avec celles du Diacre, & en ait fait quatre de deux seulement qui étoient à Hieraple.

Nous n'osons donc point abandonner l'autorité de Polycrate & de Saint Clement: & tant qu'on lira dans le texte du premier que Saint Philippe l'un des douze Apôtres a eu des filles,]

Boll. 1. may, p. 9. c.

'comme on assure que celà est dans tous les manuscrits & les imprimez, nous le croirons avec Florentinius & Bollandus: [n'y aiant nulle apparence qu'il ait confondu un Apôtre avec un Diacre. Et la traduction de Rufin ne nous persuadera pas qu'il ait lû dans Eusebe autre chose que ce que S. Jerôme & Nicephore y ont lû; puisque chacun sçait combien Rufin a été hardi à changer les auteurs qu'il traduisoit en pretendant les corriger ou les éclaircir.]

p. 9. b.

'L'opinion que Saint Philippe Apôtre a eu des enfans a été suivie par plusieurs de ceux qui ont parlé de ce Saint, latins & grecs.

NOTES SUR S. BARTHELEMI.

NOTE I.

Pour la page 153.

Diverses conjectures sans fondement sur ce Saint.

Bar. 25. aug. a.

'Baronius se moque avec raison de quelques personnes qui se sont imaginez sur une fausse etymologie du mot de *Bartholomaeus*, que S. Barthelemi étoit fils d'un Ptolemée, qu'ils ont ensuite fait Roy de Syrie, & il montre qu'il n'y a aucune raison de le distinguer des autres Apôtres, qui sont tous appellez Galiléens par les Anges, *Act.* 1. *v.* 11. & qui ont tous passé pour des pescheurs, & des personnes qui n'avoient rien de grand & de relevé selon les hommes.

a a an. 31. §. 28.
b Florent. p. 166.
c Aug. in Joan. 7. p. 29. 1. 2. b| ps. 65. p. 273. 2. a. b| Greg. in Job l. 33. c. 15. p. 983. b.

a Il rejette aussi ceux qui ont dit que c'étoit la même personne que Nathanaël; *b* cette opinion qui a été embrassée de quelques Latins & de quelques Grecs, [n'aiant aucun fondement,] *c* & étant contraire à S. Augustin & à S. Gregoire qui croyent que Nathanaël n'a point été Apôtre. *V. Nôtre Seigneur* §. 6.

NOTE II.

Pour la page 153.

Ce que c'est que les Indes où S. Barthelemi a presché.

Eus. l. 5. c. 10. p. 175.

'On tenoit du tems d'Eusebe, & apparemment dés celui de S. Pantene, [c'est à dire à la fin du II. siecle,] que S. Barthelemi avoit presché dans l'Inde. [Mais ce nom est extrêmement vague parmi les anciens; & je pense qu'ils le donnoient à tous les pays du Midi & de l'Orient qu'ils connoissoient peu, & qui étoient hors des deux Empires des Parthes & des Romains.]

Ruf. l. 10. c. 9. p. 164. 1.

'Rufin dit que l'Inde qui avoit été donnée en partage à S. Barthelemi, étoit l'Inde citerieure jointe à l'Ethiopie.

Socr. l. 1. c. 19. p. 50. b.
d Soph. c. 7. p. 265. a.
e Men. 11. jun. p. 81.
f Auct. 3. p. 395. c.

'Socrate le suit. [Sophrone ou celui qui a ajoûté les Apôtres aux hommes illustres de saint Jerôme, *d* dit que cette Inde s'appelloit l'Heureuse, *e* ce qu'on lit aussi dans les Menées des Grecs, [& dans les prolegomenes d'Oecumenius.] *f* Nicetas dit que S. Barthelemi a presché l'Evangile dans l'Arabie heureuse, dans les Indes, & dans l'Ethiopie orientale: [Et tout celà n'est peut-être autre chose que l'Arabie heureuse, qui aura été ainsi le païs éclairé de la foy par cet Apôtre.]

Abd. l. 8. p. 96.

'Abdias après avoir distingué trois sortes d'Indes, se contente de dire que S. Barthelemi a presché dans l'Inde.

Nph. l. 2. c. 39. p. 200. b.

'Nicephore ne le fait aller que dans la Syrie & la haute Asie.

Bar. 44. §. 34. 35.

'Baronius cite du 3. livre d'Origene sur la Genese que saint Barthelemi a été dans l'Inde citerieure, & S. Thomas dans l'Ethiopie. [Cependant je ne voy point que nous ayons rien d'Origene sur ce sujet]

Eus. l. 3. c. 1. p. 71.

'hors l'endroit qu'en cite Eusebe, [où il n'est point du tout parlé de S. Barthelemi.] Et pour S. Thomas, on y trouve qu'il alla dans la Parthe, [mais non dans l'Ethiopie.]

NOTE III.

Pour la page 154.

Qu'on ne sçait rien de la vie ni de la mort de S. Barthelemi.

Gr. T. mir. l. 1. c. 34. p. 78.

'Saint Gregoire de Tours cite une histoire du martyre de S. Barthelemi, où on lisoit qu'il avoit souffert en Asie; [ce qui est bien general, si nous entendons par cette Asie l'une des quatre parties du monde: & d'ailleurs on ne sçait ce que c'est que cette histoire.]

Sur. 24. aug. p. 254.
All. de Sim. p. 103.

'Surius nous a donné un panegyrique de Saint Barthelemi écrit par un Joseph, & tiré du recueil de Metaphraste. 'Leo Allatius le marque. Le style en general est grec, & ne contient que peu de faits, savoir qu'il étoit pescheur, qu'il souffrit beaucoup à Hieraple avec S. Philippe, & qu'enfin étant venu dans une certaine ville, il y fut crucifié. L'auteur y ajoûte la translation de son corps en l'isle de Lipare, qu'il expose d'une maniere tout à fait incroyable.

Bar. 44. §. 34.
54. §. 3.
25. aug. a.

'Baronius parlant de S. Barthelemi sur l'an 44. ne cite pas seulement cet auteur: '& en un autre endroit il accuse de fausseté une chose qu'il raporte. 'Dans ses notes sur le martyrologe Romain il en parle comme d'une piece qui ne peut faire d'autorité.

Auct. t. 3. 497. t. a.
Spicil. t. 3. p. 13. 14.

'On croit que ce Joseph est plus ancien que Saint Theodore Studite, [qui vivoit dans le IX. siecle,] '& dont nous avons aussi un discours sur saint Barthelemi, traduit par Anastase le bibliothecaire. Ce discours est composé de diverses reflexions sur ce que l'Evangile dit [des Apôtres en general,]

p. 17.
p. 18.

'& de quelques faits tirez, comme il dit, de la tradition des relations anciennes. 'Ces faits sont que S. Barthelemi a presché dans la Lycaonie, comme celà se lit, dit-il, dans ses actes les plus anciens & les plus fidéles; ensuite dans les Indes, & enfin dans la grande Armenie, comprise dans les Indes,

p. 16.

'& que Dieu luy avoit donnée pour partage *ab Evilath usque Gabaoth*; [ce que nous laissons à examiner aux habiles geographes.]

p. 16. 18.

'Il ajoûte que le Saint après avoir souffert beaucoup de tourmens insupportables, fut écorché, & ensuite décapité à Albane ville d'Armenie.

Auct. t. 3. p. 495. a. b.

'Les Grecs [& les Latins] ont suivi Saint Theodore en ce dernier point.

p. 494. a. c.
p. 395. a. b.
c.

'Nicetas le Paphlagonien qui a paru un peu après luy, a fait aussi un panegyrique de S. Barthelemi, 'où il dit [comme Joseph] qu'il souffrit beaucoup à Hieraple avec S. Philippe, & y fut crucifié pour la premiere fois, 'qu'il alla prescher dans l'Arabie-heureuse, dans les Indes, dans l'Ethiopie Orientale,

p. 396. b| 397. b.

'& qu'étant arrivé à une extrême vieillesse, il fut fouetté & attaché [de nouveau] avec des cloux à une croix, où il mourut, dans la ville d'Urbanople en la grande Armenie.

Nphr. l. 2. c. 39. p. 200. 101.
a Soph. c. 7. p. 265. a.

'Nicephore suit assez Nicetas, y ajoûtant néanmoins diverses circonstances dignes de luy. Il met Urbanople en Cilicie. *a* Sophrone (si c'est luy) dit simplement qu'il mourut, ἐκοιμήθη, à Al-

à Albanople ou Albane ville de la grande Armenie. 'Oecumenius ajoûte seulement que cette Armenie étoit dans l'Inde. 'Mais le faux Hippolyte dit qu'il y fut crucifié la teste en bas, κατωκεφαλῶς.

Oecu. prol. Auct. t. 2. p. 831. c.

[Outre que le tems où Joseph, S. Theodore, & Nicetas ont vécu, ne leur donne pas grande autorité, on voit qu'ils se détruisent l'un l'autre pour le principal fait, qui est la mort du Saint. Mais ce qui rend leur narration encore plus suspecte, c'est ce que disent les deux premiers,] 'que les payens d'Albanople se trouvant importunez des miracles que S. Barthelemi & quatre autres Martyrs faisoient en ce pays-là, ils jetterent leurs corps avec leurs cercueils dans la mer, & que ces cinq cercueils furent portez sur l'eau tout le long du Pont-Euxin & de la mer Egée [en passant devant Constantinople] costoyerent la Grece & la Sicile, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivez à l'isle de Lipare près de la Sicile, où celui de S. Barthelemi s'arresta, & les autres s'allerent distribuer en d'autres endroits marquez avec les noms des quatre Martyrs, & divers miracles dans S. Theodore, '& dans les Menées des Grecs: car tout celà est raporté fort serieusement dans les Menées, a comme des merveilles qui passent tout ce qui s'est jamais vû. [Mais la question est de savoir si elles sont vraies. 'Le P. Combefis en parlant de ce que les Menées p. 268. ajoûtent encore après S. Theodore, Qu'une montagne voisine de Lipare qui jettoit des flames, s'en éloigna alors de sept stades:] ce Pere, dis-je, remarque avec raison, qu'il n'est pas aisé de persuader ces sortes de faits, non seulement à des Infidéles, mais à ceux mêmes qui ont un respect sincere pour les ouvrages extraordinaires de la main de Dieu. Cette main est toute-puissante, mais il est aisé de tromper la foy simple des peuples par de faux miracles: [Plus les évenemens sont grands & extraordinaires, plus ils ont besoin de preuves certaines & authentiques: & c'est ce qui manque tout à fait à celui-ci. Il n'a pas néanmoins été inventé dans le IX. siecle,] 'puisque S. Gregoire de Tours en raporte dans le VI. la principale partie.

Spicil. t. 3. p. 19. 20| Sur. 24. aug. p. 255.

Men. 25. aug. a p. 268. p. 269.

Auct. 3. p. 497. 1. a| Spic. t. 3. p. 20.

Gr. T. mir. l. 1. c. 34. p. 78.

[Ce qui fait voir encore combien ces auteurs étoient peu instruits, c'est qu'ils disent tous que le corps de Saint Barthelemi fut porté d'Albanople à Lipare, n'ayant point sceu] 'que l'Empereur Anastase l'avoit fait apporter [vers l'an 500.] à Daras en Mesopotamie, [qui est bien éloignée de toutes sortes de mers, & n'a même aucune riviere qui tombe dans le Pont-Euxin, ni dans la Mediterranée.]

Thdr. L. l. 2. p. 567. b.

'Les Latins s'accordent avec Saint Theodore pour la mort du Saint, & conviennent qu'il fut décapité dans les Indes, 'ou écorché à Albane en Armenie. [Ils semblent néanmoins l'avoir pris de quelqu'autre, puisqu'ils disent que ce fut par l'ordre d'un Roy Astyage, dont S. Theodore ne parle point. Ils ont peut-être suivi la fausse histoire d'Abdias,] 'qui se reduit toute à dire que S. Barthelemi a presché dans les Indes, y a converti un Roy nommé Polymius, y a été persecuté par Astyage frere de Polymius, foueté, décapité, & enterré. [Mais il ne dit point qu'il ait été écorché.] 'Le faux Isidore au contraire ne luy attribuë que ce supplice, [& ne parle point d'Astyage.] 'Les plus anciens martyrologes, comme ceux de S. Jerôme & de Bede, se contentent de mettre la feste de Saint Barthelemi dans les Indes, & quelquefois dans la Perse.

Florus, Usu. Ado. Bol. mars, t. 2. p. 30. a| Frecult. Druthm.

Abd. l. 8. p. 101. 102.

Isid. H. sanct. c. 77. p. 168. g. Florent. p. 156. 157.

[Sanson & les autres geographes mettent une ville d'Albane dans l'Albanie qui confine avec l'Armenie; & il n'est peut-être pas improbable que ce soit le lieu du martyre de S. Barthelemi, puisqu'on convient qu'il a souffert à Albane, Albanople, ou Urbanople, qui peut être une corruption du mot d'Albanople. Mais si celà est, c'est une nouvelle preuve contre le transport du corps de S. Barthelemi d'Albane à Lipare. Car selon cette histoire il faut qu'Albane fust sur le bord du Pont-Euxin, au lieu que l'Albane des geographes, & toute l'Albanie est sur la mer Caspienne. On sçait d'ailleurs que les Armeniens n'avoient point de ville sur le Pont-Euxin.]

NOTES SUR S. MATTHIEU.

NOTE I.

Pour la page 155.

Que les Juifs étoient quelquefois publicains.



'L'Exemple de S. Matthieu, qu'on ne peut pas douter avoir été Juif, fait voir que Tertullien a eu tort de soutenir contre l'Eglise, 'que tous les publicains étoient Gentils, & non pas Juifs.

Hier. ep. 146. t. 3. p. 127. a. b.

Tert. de pud. c. 9. p. 724. d.

'On remarque que les publicains s'appelloient Gabbain en Syriaque, & que c'est peut-être de là qu'est venu le nom de Gabelle.

Bar. an. 31. §. 173| Cas. ex. 13| §. 37. p. 504.

NOTE II.

Pour la page 155.

Que S. Matthieu n'a point presché dans l'Ethiopie septentrionale.

'Cornelius à Lapide, & après luy Florentinius disent qu'on voit encore aujourd'hui des églises de S. Matthieu dans une province d'Ethiopie appellée Sonnar, qui est l'une des plus septentrionales, & des plus proches de l'Egypte, & qu'on tient qu'il est mort dans une ville de cette province appellée Luah ou Luch. [Je ne trouve point tous ces noms dans Sanson ni dans Baudrand. Et de plus nous esperons montrer autre part que ces parties de l'Ethiopie les plus proches de l'Egypte sont celles qui receurent les premieres semences de la foy dans le quatrieme siecle par le moyen de S. Frumence, & dans lesquelles] 'Rufin dit que ni Saint Matthieu ni aucun autre Apôtre n'avoit jamais annoncé la foy.

C. à Lap. in Matt. pr. p. 12. 1. a| Florent. p. 158.

Ruf. l. 10. c. 9. p. 164. 1.

NOTE III.

Pour la page 157.

Si Saint Jaque de Jerusalem a traduit l'Evangile de Saint Matthieu en grec.

'Le P. Frassen met Saint Jaque de Jerusalem entre ceux qu'on dit avoir traduit d'hebreu en grec l'Evangile de S. Matthieu, & cite pour celà la Synopse qui porte le nom de S. Athanase, [ou plutost une addition à la fin de cette Synopse, qu'on n'a pas les mêmes raisons d'attribuer à S. Athanase que le corps du livre.] 'Les termes de cette addition sont *que l'Evangile écrit en hebreu par S. Matthieu a été expliqué* ou *traduit par S. Jaque*; [car le mot ἡρμηνεύθη peut signifier l'un & l'autre: & dans cette incertitude il semble qu'il vaudroit mieux le prendre simplement pour *expliquer* de la maniere que les Peres expliquent les Ecritures au peuple. Car S. Jaque destiné pour conduire les Juifs de Jerusalem, étoit celui de tous les Apôtres qui avoit le moins d'occasion & de necessité de traduire l'Evangile de saint Matthieu en une autre langue.]

Frass. p. 660. §. 3.

Ath. t. 2. p. 155. b.

NO-

Pour la page 157.

NOTE IV.

Que l'Evangile des Nazaréens n'étoit point celui de Saint Matthieu.

Hier. v. ill. c. 3 | in Pel. l. 3. c. 1. p. 297. b. — 'S. Jerôme dit que le texte hebreu de S. Matthieu étoit à Cesarée dans la bibliotheque de saint Pamphile, & qu'il en avoit lui-même une copie tirée de l'exemplaire dont se servoient les heretiques Nazaréens de la ville de Berée, in Pel. p. 297. b. 'Mais cet exemplaire gardé dans la bibliotheque de Cesarée, que la plûpart croyoient être celui de saint Matthieu, in Mat. 12. p. 35. d. '& appelloient même l'authentique de saint Matthieu, *a* in Pel. p. 297. b. *a* n'étoit dans la verité que celui qu'on appelloit l'Evangile des Hebreux, ou des Apôtres, dont se servoient les [heretiques] Nazaréens, in Mat. p. 35. d. '& même les Ebionites, *b* in Pel. p. 297. b | v. ill. c. 3 | in Is. 11. p. 48. b. c | Ori. in Joan. *b* & dont saint Jerôme cite plusieurs choses, qui ne sont point dans nôtre texte, [& qu'on peut dire n'être guere ni bonnes, ni croyables.] *c* C. à Lap. in Mat p. 9. 1 a. *c* Ainsi s'il est vrai que cet Evangile des Nazaréens fust celui de S. Matthieu, il faut dire au moins qu'il avoit été alteré par diverses additions; ce qui fait qu'on n'en pourroit tirer d'autorité.

[Mais il y a plus d'apparence que c'est celui] Hier. in Matt. pr. p. 11. a. 'que saint Jerôme appelle autrepart l'Evangile des douze Apôtres, & qu'il met entre ceux qui aiant été entrepris sans l'Esprit & sans la grace de Dieu, avoient été l'origine de diverses heresies, *&c.* in Ev. pr. p. 3. 'Aussi lors qu'il voulut corriger le texte latin de S. Matthieu, il le fit non sur l'hebreu, mais sur le grec; [ce qui marque qu'il ne reconnoissoit pas cet Evangile des Nazaréens pour le texte original.] Epiph. 29. c. 9. p. 124. c. d. 'S. Epiphane dit aussi en un endroit que les heretiques Nazaréens avoient le texte hebreu de S. Matthieu très-parfait & très-accompli. d. 'Et néanmoins il doute au même lieu si la genealogie de JESUS-CHRIST y étoit.

Fraff. p. 661 | 662 | Sueur. t. 1. p. 129. 130. 'Quelques modernes ont même pretendu qu'il est plus probable que S. Matthieu n'a point écrit en hebreu, mais en grec comme les autres Evangelistes. Ils avouent qu'on ne peut point alleguer pour celà les mots hebreux qui y sont expliquez, puisqu'on voit la même chose dans le Pentateuque, & dans la version latine de l'Apocalypse *c. 9. v. 11.* Mais il se peut faire, disent-ils, que les Peres qui ont dit qu'il avoit écrit en hebreu, se soient trompez, en prenant l'Evangile apocryphe des Nazaréens écrit en cette langue pour le veritable texte de saint Matthieu.'

[Ce ne sera jamais une raison de démentir un homme de quelque consideration, de dire qu'il a pû se tromper. Mais je ne sçai pas s'il est permis à des Chrétiens d'avancer sans aucune preuve que les plus anciens & les plus celebres des Peres aient pris un ouvrage tout humain appuyé par des heretiques, pour l'ouvrage d'un Apôtre dicté par le Saint Esprit. Papias pouvoit avoir appris des Apôtres ce qu'il en dit: Saint Irenée l'avoit pû savoir de saint Polycarpe & des autres disciples des Apôtres. Saint Pantene n'avoit que faire d'aller chercher dans les Indes, ou dans l'Ethiopie un texte qui ne devoit pas être rare dans la Palestine si voisine d'Alexandrie où il enseignoit.] Fraff. p. 661. 662. 'Mais, dit-on, aucun des anciens ne témoigne avoir vû le texte hebreu de S. Matthieu. [S'ils l'ont vû, ce raisonnement ne prouve rien: & on assure que S. Pantene l'a vû. S'ils ne l'ont point vû, ils n'ont pas cru que ce leur fust une raison de douter que saint Matthieu n'eût effectivement écrit en hebreu; & ainsi ce n'en doit pas non plus être une pour nous.]

d Hier. in Pel. l. 3. c. 1. p. 297. b. *e* v. ill. c. 16 | Ign. ad Smyr. p. 34. *d* Pour revenir à l'Evangile des Nazaréens, il étoit écrit en une langue [mélée de] Syriaque & de Caldaïque; [qui est celle que les Juifs parloient alors,] mais en caracteres hebreux. *e* Saint Jerôme croit que c'est de cet Evangile que S. Ignace cite une parole de JESUS-CHRIST que nous n'avons ni dans S. Matthieu, ni dans les autres Evangelistes, Ori. princ. l. 1. pr. p. 666. c. '& qui se trouve encore dans le livre apocryphe intitulé *La doctrine de S. Pierre.* [Mais S. Ignace avoit pû apprendre cette parole de la bouche des Apôtres, sans qu'elle fust écrite nullepart.] Ambr. in Luc. c. 1. p. 5. b. 'Saint Ambroise parle du faux Evangile des douze Apôtres. *a* Thdrt. hær. l. 2. c. 2. p. 219. b. *a* Il semble selon Theodoret que les Nazaréens attribuassent quelquefois à saint Pierre l'Evangile dont ils se servoient.

Pour la page 157.

NOTE V.

En quel tems Saint Matthieu & Saint Marc ont écrit leurs Evangiles.

Iren. l. 3. c. 1. p. 219. b. c. 'Saint Irenée dit que S. Matthieu a composé son Evangile lors que saint Pierre & saint Paul prêchoient à Rome, & y établissoient l'Eglise, [ce qui ne peut être arrivé avant l'an 61.] Bar. 41. §. 15. 'Baronius pretend que ce passage se peut entendre du tems que S. Pierre étoit seul à Rome; & que si saint Irenée y a joint saint Paul, il ne l'a fait que selon la maniere de parler ordinaire tant à lui qu'aux autres Peres, qui joignent ces deux Apôtres dans la fondation de l'Eglise de Rome, parce qu'ils l'ont tous deux consacrée de leur sang, & que saint Paul a bâti sur les fondemens que S. Pierre avoit posez. Eus. n p. 94. 1. 2. 'Mr. Valois ne fait point difficulté de reconnoître que saint Irenée est contraire à Eusebe, [selon lequel il faut dire que S. Marc écrivit l'Evangile en 43. Il seroit au moins bien difficile de soûtenir que ç'ait été plûtard qu'en l'an 49. auquel il alla en Egypte. *V. son titre.* Et ainsi il faut que S. Matthieu qui a écrit le premier selon S. Irenée aussi bien que selon les autres, l'ait fait avant ce tems-là.]

Iren. l. 3. c. 1. p. 219. c. 'Il est vrai que saint Irenée dit au même endroit que S. Marc n'écrivit l'Evangile qu'après que saint Pierre & S. Paul furent sortis: [ce qui selon toutes les apparences s'entend de leur mort,] Eus. l. 5. c. 8. p. 171. d | n. p. 93. b. d. 'comme Mr. Valois l'a entendu après Rufin. [Mais saint Irenée est abandonné en ce point de tout le monde, & d'Eusebe même, qui quoiqu'il ait inseré ce passage dans son histoire, n'a pas laissé de mettre la mort de saint Marc avant celle de saint Pierre. Aussi on croit qu'il y a faute en cet endroit dans le texte de S. Irenée. *V. S. Marc n. 3.*

C'est aussi l'opinion ordinaire des anciens, que S. Luc a écrit l'Evangile du vivant de S. Paul, & apparemment dès devant l'an 57. *V. S. Luc.* En un mot il faut abandonner ou cet endroit de saint Irenée, ou tous les autres auteurs.]

Bar. 41. §. 14. 'Baronius dit que selon la chronique d'Eusebe, saint Matthieu écrivit l'Evangile l'an 3. de Caïus, [de JESUS-CHRIST 39. Celà se lit en effet dans l'édition de Basle en 1540. Mais il n'y en a rien ni dans le grec, dans le latin de l'édition de Scaliger.] Bar. 41. §. 16. 'Pour ce qu'on cite de Nicephore, qu'il écrivit 15. ans après la Passion, [il faudroit savoir d'où il a pris cette date.]

Pour la page 157.

NOTE VI.

En quel tems les Apôtres se sont dispersez pour aller prêcher l'Evangile.

[On pourroit peut-être croire que les Apôtres se sont separez simplement par occasion, selon que les differens besoins les appelloient de côté ou d'autre; & que se trouvant en une province, ils passoient de là dans une autre, selon les rencontres qui se presentoient, ou selon les mouvemens que Dieu leur donnoit, comme on le voit de S. Paul. Mais les Auteurs ecclesiastiques sem-

semblent reconnoître qu'ils partagerent entr'eux les differentes regions de la terre, & qu'ils se separerent les uns des autres par un dessein formé pour aller chacun dans les pays que Dieu leur avoit destinez.

On ne peut dire precisément quand cette separation se fit, & tout ce qu'on peut faire, c'est de suivre les vestiges qui nous en restent pour voir ce qu'il y a en celà ou de certain ou de plus probable. Car il est constant que celà n'arriva pas aussi-tôt après la mort de S. Estienne,] 'puisqu'au contraire les autres Fidéles s'étant alors dispersez, les Apôtres en sont exceptez. 'Et S. Pierre ayant été envoyé quelque tems après à Samarie avec S. Jean, ils revinrent tous deux à Jerusalem [comme à leur demeure ordinaire. C'est apparemment en cette maniere que] 'saint Pierre alloit visiter les Eglises de la Judée, 'pour revenir ensuite à Jerusalem. 'Et on trouve en effet qu'il n'y a pas d'apparence que les Apôtres se soient dispersez par le monde avant que l'Eglise eût été ouverte aux Gentils par le batême de Corneille, 'après lequel il est parlé des Apôtres qui étoient alors en Judée.

Act. 8. v. 1. | v. 14. 25. | c. 9. v. 32. | c. 11. v. 2. | C. à Lap. in Act. p. 211. 1. 2. | Act. 11. v. 1.

'Nous voyons d'autre part que lors que S. Paul vint à Jerusalem [en l'an 37.] il n'y vit aucun autre Apôtre que S. Pierre & S. Jaque frere du Seigneur, [ce qui donne grand lieu de croire que les autres n'y étoient pas.] 'Et S. Jerôme dit en effet qu'ils étoient déja dispersez par toute la terre pour aller prêcher l'Evangile, ' ce que Saint Anselme & d'autres ont dit après lui.

Gal. 1. v. 18. 19. | Hier. n. p. 165. 2. | C. à Lap. in Act. 12. p. 211. 2.

[Ces deux choses semblent d'abord se contredire,] 'puisque S. Luc ne met le batême de Corneille qu'après la venuë de Saint Paul à Jerusalem. [Mais il ne dit pas que celà soit arrivé dans cet ordre ; & il est très-ordinaire aux historiens d'être obligez pour suivre leur matiere de ne suivre pas toûjours l'ordre du tems. Ainsi cet endroit de saint Luc ne nous empêche point de croire que Corneille peut avoir été batizé dés l'an 35. ou environ, peu après la conversion de saint Paul, & que les Apôtres se sont ensuite separez vers l'an 36. Celà est favorisé par la fondation de l'Eglise d'Antioche, qu'il faut mettre en 36. selon Eusebe, & qui nous oblige par consequent de dire que les Apôtres ne se renfermoient plus alors dans la Judée. Nous sommes aussi obligez de mettre le plutôt qu'il se peut la conversion de la ville d'Edesse; & nous n'oserions pas néanmoins la mettre avant le batême de Corneille, ni même avant que les Apôtres eussent partagé entr'eux les pays où ils devoient aller prêcher. *V. S. Thomas.*

Act. 9. v. 26 | 10. v. 1.

Après que saint Pierre fut revenu d'Antioche à Jerusalem, où S. Paul le trouva en 37. il alla prêcher dans le Pont, l'Asie, la Galacie, *&c.* & enfin il alla à Rome en 42. selon Eusebe, *v. saint Pierre* §. 28. '& il y fut, dit saint Leon, en consequence de la distribution des Provinces que les Apôtres avoient faite. [Elle étoit donc faite dés l'an 41.]' Et en effet lors que S. Barnabé fut envoyé vers ce tems-là à Antioche, S. Luc ne dit pas que ce furent les Apôtres qui l'y envoyerent ; mais il ne parle que de l'Eglise qui étoit à Jerusalem.

Leo, f. 80. c. 3. p. 336. | Act. 11. v. 22.

[On peut faire une difficulté sur ce que l'Eglise étant ouverte aux Gentils dés l'an 35. comme nous le supposons, on ne voit pas néanmoins que la foy ait fait aucun progrés parmi eux jusqu'au tems qu'elle fut prêchée à Antioche de la maniere que le raportent les Actes *c.* 11. *v.* 20. ce qu'on ne peut mettre que vers l'an 40. au plûtôt. *V. S. Paul.* Mais il paroît par l'histoire que beaucoup de Juifs convertis conservoient toûjours leur ancienne jalousie contre les Gentils, & ainsi étoient peu portez à leur annoncer la verité. Ceux qui avoient plus de charité attendoient peut-être que Dieu leur ouvrît des occasions, n'osant entreprendre une chose qui n'étoit point encore ordinaire, sans un ordre particulier. Mais ce qui est encore plus certain, c'est que S. Luc a pû omettre beaucoup de choses, & raporter seulement ce qui se fit à Antioche à cause des grandes suites que celà eut pour toute l'Eglise, & sur tout pour S. Paul, dont il vouloit particulierement faire l'histoire.]

'Baronius dit qu'il est clair par les Actes que les Apôtres ne se separerent point avant la mort de S. Jaque le Majeur, arrivée selon lui en 42. [& selon Eusebe en 44.] Mais je ne voi point dans les Actes ce qu'il a cru y voir, & je serois néanmoins bien aise de l'y voir, pour pouvoir soûtenir l'opinion d'Apollone qui écrivoit pour l'Eglise contre les Montanistes au commencement du troisiéme siecle.] 'Car cet auteur dit comme une chose qu'il avoit reçûë par tradition, que Jesus-Christ avoit ordonné aux Apôtres de ne point quitter Jerusalem durant douze ans, [ce qui se pourroit entendre jusqu'après Pâque de l'an 44. où commençoit la douziéme année. Nous voudrions, dis-je, pouvoir suivre cet ancien auteur : mais nous ne l'osons faire à cause des preuves que nous avons raportées. Car si ce passage s'entend à la rigueur, il est contraire à l'Ecriture, qui marque divers voyages de saint Pierre avant ce tems, sans parler des autres. S'il veut dire seulement que les Apôtres ne devoient pas aller prêcher dans les provinces éloignées ; Eusebe même qui nous a donné ce passage, paroît n'y avoir point eu d'égard, puisqu'il met le voiage de S. Pierre à Rome en 42. Et nous n'osons pas rejetter ce que plusieurs anciens nous disent, qu'avant que d'aller à Rome il avoit fondé l'Eglise d'Antioche, & avoit prêché en diverses provinces de l'Asie Mineure. *V. S. Pierre.*

Bar. 44. §. 14. | Eus. l. 5. c. 18. p. 186. c.

'Un auteur nouveau pretend que Clement d'Alexandrie dans le VI. livre de ses Stromates avoit dit la même chose qu'Apollone dès la fin du deuxiéme siecle. [Mais je n'en trouve rien dans tout ce livre, à moins que cet auteur n'ait mal pris] 'ce que dit S. Clement, Que les nombres de 30. & de 12. marquent la predication, parce que Jesus-Christ a prêché à l'âge de trente ans, & qu'il y avoit douze Apôtres. 'On dit que le livre apocryphe de l'Itineraire de S. Pierre marque aussi que Jesus-Christ avoit ordonné aux Apôtres de demeurer douze ans à Jerusalem ou en Judée. [Mais ce n'est pas une autorité.]

C. à Lap. in Act. 12. p. 210. a. d. | Cl. str. 6. p. 658. a. b. | C. à Lap. in Act. p. 210. a. d.

'Il y en a qui croient que les Apôtres ne se sont dispersez qu'après le Concile de Jerusalem tenu l'an 51. 'auquel il est dit en general que les Apôtres se trouverent ; *a* & qu'on deputa à Jerusalem vers les Apôtres & les Prêtres. [Il est certain en effet que S. Pierre & S. Jean étoient alors à Jerusalem, avec saint Jaque qui y demeuroit toûjours, outre S. Paul & saint Barnabé, qui y vinrent pour le Concile, *v. S. Paul.* Nous ne savons point qu'il y ait eu d'autres Apôtres : Et il ne seroit pas néanmoins impossible qu'il y en eût eu, quoiqu'ils se fussent déja dispersez. Car l'Eglise de Jerusalem étoit alors comme le centre de la religion, & il est aisé de croire que les Apôtres qui le pouvoient, y venoient de tems en tems. Au moins nous le voyons de saint Pierre & de saint Paul. Car personne d'entre les Catholiques ne fait difficulté de croire que saint Pierre avoit déja été à Rome. ' On cite pour cette opinion l'homelie 25. de saint Chrysostôme sur les Actes. [Mais ce Saint y dit encore plus:] *a* Car il pretend que les Apôtres demeurerent en Judée,

p. 211. | Act. 15. v. 6. | *a* v. 2. | C. à Lap. p. 211. 1. b. | *a* Chry. in Act. h. 25. p. 234. d.

Judée, jusqu'à ce que S. Paul alla à Rome [en 61.] 'Il dit en general dans une autre, qu'ils y demeurerent fort long-tems.

in Matth. h. 70. p. 746. e.

' Un écrit apocryphe attribué à S. Meliton, portoit que les Apôtres s'étoient divisez pour prêcher dans les provinces, dès la deuxiéme année d'après l'Ascension. ' Bede condanne ce sentiment comme contraire aux Actes, dans lesquels il est dit que les Apôtres demeurerent à Jerusalem après la mort de saint Estienne. [Ils pourroient néanmoins en être sortis en 35. deux ans après l'Ascension, & 15. mois après la mort de S. Estienne. Mais il est fort inutile de refuter ou de justifier ce qui est dans cet écrit, qui ne peut jamais faire aucune autorité.]

Bed. ret. in Act 8 t. 6. p. 15. p. 16.

NOTE VII.

Pour la page 158.

Ce qu'on dit que chaque Apôtre a fait un article du Symbole n'est point fondé.

'Le seul endroit de l'antiquité où Baronius ait trouvé que chaque Apôtre fit un des articles du Symbole, est le sermon 115. *de tempore* parmi ceux de S. Augustin. Baronius qui suit ce sentiment, avouë néanmoins que plusieurs doutent que ce sermon soit de celui dont il porte le nom. 'Ceux de Louvain le mettent le 42. & les Benedictins le 241. entre ceux que l'on sçait assurément n'être point de saint Augustin. ' Le P. Alexandre reconnoît aussi qu'il n'en est point, ou qu'au moins l'endroit cité par Baronius, y a été ajoûté par quelqu'un, qui pour en savoir trop, ne savoit rien.

Bar. 44. §. 17.

Aug. B. t. 5. ap. p. 395. f.

Alex. t. 1. p. 461.

' Les articles du Symbole se trouvent encore attribuez chacun à un Apôtre dans un sermon publié depuis quelques années sous le nom de saint Augustin, dont il est aussi peu que l'autre. Mais ce qui est admirable, c'est que hors saint Thomas, S. Jude, & Saint Matthias, ces deux sermons ne s'accordent point dans les articles qu'ils font dire à chaque Apôtre. Ainsi il est visible qu'on n'a suivi en celà que son imagination, [& non aucune autorité ancienne.]

Aug. app. f. 240. p. 394. c.

NOTE VIII.

Pour la page 158.

Si le Symbole a été composé par les Apôtres.

' On voit par les monumens de l'antiquité que le Symbole des Apôtres n'étoit pas tout à fait le même dans toutes les Eglises pour ce qui est des termes: Et celà a donné lieu à quelques personnes de croire que comme la doctrine qu'il contient vient certainement des Apôtres, néanmoins les paroles en ont été composées differemment par les differentes Eglises. On tâche de confirmer la même chose par quelques autres raisons. ' Mais les Benedictins de la Congregation de S. Vanne qui ont traité ce point avec beaucoup d'exactitude, montrent que tout ce qu'on allegue pour ce sujet est fort foible, & qu'il y a beaucoup plus de raison de se tenir avec simplicité au sentiment des Peres, qui attribuent absolument le Symbole aux Apôtres, aussi bien pour la composition & pour les paroles que pour la doctrine, quoi que la difference des traductions, la necessité de s'opposer à quelques heresies, & les divers usages qui alterent aisément les choses qui ne se conservent que par la tradition, comme étoit ce Symbole, y aient apporté quelques changemens peu considerables.

Alex. t. 1. p. 465 | Du Pin, p. 16-19.

S. Van. p. 81-92.

[Je voudrois que ces Peres eussent encore répondu à une objection qu'on leur peut faire sur celà. Car il paroît que depuis que la foy catholique eut triomphé tout à fait de l'Arianisme, on se servoit en Orient du Symbole dressé par le Concile de Nicée, & augmenté par celui de Constantinople. Les Conciles d'Ephese & de Calcedoine defendirent même d'en employer aucun autre, sans qu'on trouve, comme je croi, qu'on ait excepté celui des Apôtres. On peut donc avoir quelque peine à croire qu'on ait ainsi en quelque sorte aboli un Symbole qu'on auroit cru avoir été composé par les Apôtres mêmes, pour servir de regle à toute l'Eglise. Cette difficulté peut paroître considerable. Cependant elle ne sera guere moindre, quand on aura cru seulement que c'étoit une piece receuë de toute l'antiquité dans l'Eglise comme la doctrine des Apôtres; de quoi cependant personne ne doute. Ainsi c'est une difficulté qu'il faudra que les uns & les autres tâchent d'éclaircir, s'il y a quelque moyen de le faire; mais qui ne nous doit pas obliger à abandonner ce qui paroit le mieux établi sur l'autorité & sur la raison.

NOTE SUR SAINT SIMON.

Pour le distinguer de Saint Simeon de Jerusalem, & de quelques autres.

Pour la page 170



' LE faux Hippolyte, le faux Dorothée, Sophrone, ou quelqu'autre Grec auteur des additions faites aux hommes illustres de saint Jerôme, [& l'anonyme d'Oecumenius] disent que S. Simon Apôtre avoit aussi le nom de Jude: & Florentinius se debat beaucoup pour les soutenir. [Ce qui est certain c'est que tous ces Grecs ensemble, & cent autres de même genre joints avec eux, ne feront jamais capables de nous assurer d'une chose de cette nature. Il est encore certain que quand S. Simon auroit été appellé Jude, & que S. Jude auroit aussi eu comme quelques anciens le disent, le surnom de Zelé que l'Evangile ne donne qu'à S. Simon;] 'Saint Luc nous obligeroit toûjours à distinguer Saint Simon surnommé le Zelé, & S. Jude [Thaddée frere] de Jaque, comme deux Apôtres differens.

Florent. p. 162.

Luc. 6. v. 15. 16 Act. 1. v. 13.

'Les mêmes Grecs qui donnent à S. Simon le surnom de Jude, paroissent croire que c'est S. Simeon de Jerusalem qui succeda à Saint Jaque. Florentinius soutient encore ce point contre Baronius par un grand nombre de paroles, & diverses raisons [ou très-foibles, ou même fausses; comme il feroit aisé de le faire voir. Pour le fond, on ne peut pas montrer par l'Ecriture que S. Simon Apôtre soit distingué de S. Simeon de Jerusalem. Mais on le peut montrer parce qu'Eusebe, qui parle beaucoup de saint Simeon, ne le nomme jamais Apôtre, & marque clairement qu'il ne le croyoit pas,] 'puisque pour prouver qu'il avoit été disciple de JESUS-CHRIST, il ne se fonde que sur son grand âge, & sur ce qu'il est parlé de Marie de Cleophas dans l'Evangile. ' De plus il termine à la mort de saint Jean & de saint Philippe tout ce qu'il avoit à dire des Apôtres & des tems apostoliques. 'Ensuite dequoi il passe aussi-tôt à saint Simeon de Jerusalem. 'Saint Epiphane remarque aussi que saint Jean [mort quelques années avant saint Simeon,] a le plus vécu de tous les Apôtres.

Florent p. 163-170.

Eus. l. 3. c. 32. p. 104. a. b.

c. 31. p. 103. b.

c. 32. p. 103. c. d.

Epiph. 66. c. 19. p.

[Saint

[Saint Simon Apôtre n'est pas non plus Simon appellé frere du Seigneur dans saint Matthieu *c.* 13. *v.* 55. ni selon Origene ′] qui témoigne qu'il n'avoit rien trouvé touchant Simon frere du Seigneur; [ni selon Eusebe & les autres qui donnent cette qualité à saint Simeon de Jerusalem. *V. S. Simeon* : ni selon Thodoret,] ′qui dit que les freres de Jesus-Christ étoient de la tribu de Juda, & que saint Simon Apôtre étoit de celle de Zabulon ou de Nephthilim. ′Bede se retracte d'avoir suivi ceux qui disoient que c'etoit un même Saint, ou au moins de l'avoir écrit comme une chose assurée.

Ori. in Matt. p. 223. c. | Thdrt. ps. 67. v. 28. p. 659. c. | Bed. retr. in Act. c. 1. 1. 6. p. 3.

′Origene & saint Basile nomment Simon celui qui étoit avec Cleophas lors que Jesus-Christ s'apparut sur le chemin d'Emmaüs. *a* Mais ce Simon n'étoit pas l'Apôtre, *b* puisque Cleophas & lui étant revenus à Jerusalem, trouverent les onze [Apôtres] ensemble.

Ori. in Jo. pr. p. 7. c | 10. c | in Cels. l. 2. p. 98 102 | Bas. in Is. 6. t. 2. p. 172. b. | *a* Florent. p. 165. | *b* Luc. 24. v. 33.

NOTES SUR SAINT JUDE.

NOTE I.

Pour la page 171.

Si S. Jude a eu le surnom de Zelé.



Saint Jerôme donne par deux fois à S. Jude le surnom de Zelote ou Zelé. *b* S. Chrysostôme fait la même chose. *c* Ils sont suivis par le Pape Gelase, & par de fort anciens martyrologes : *d* & Origene l'avoit fait avant eux tous. [Ainsi je ne sçai s'il suffit de dire] *e* avec Baronius, que c'est qu'on l'a confondu avec S. Simon, à qui ce surnom appartient selon l'Evangile *f* Les manuscrits du Marquis de Velés lui donnent dans S. Matthieu le nom de Cannée, qui peut signifier zelé, au lieu de celui de Lebbée.

a Hier. in Gal. 4. p. 183. b | in Helv. c. 7. p. 11. | *b* Chry. t. 5. or. 32. p. 409. e. | *c* Florent. p. 170. c. | *d* Ori. in Matt. c. 35. p. 195. b. | *e* Bar. 68. § 6 | Auct. 3. p. 502. 1. | *f* Oxon. p. 21.

NOTE II.

Pour la page 171.

Que Jude appellé frere de Jesus-Christ *est le même que l'Apôtre.*

′S. Chrysostôme expliquant ce que dit S. Jean, Que les freres de Jesus-Christ ne croyoient point en lui, dit que ceux qui n y croyoient point alors, n'ont pas laissé d'éprouver enfin la puissance de sa grace : ce qu'il prouve par l'exemple de S. Jaque de Jerusalem, & de Jude, *qu'on tient*, dit-il, *être devenu un homme admirable.* [On ne parle point ainsi d'un Apôtre : & tous les Apôtres avoient été convertis, choisis, nommez, envoyez avant le tems auquel] ′saint Jean dit que les freres de Jesus-Christ ne croyoient point en lui. Car il paroît que c'étoit environ sept mois avant la Passion, vers la fête des Tabernacles qui la preceda immediatement. ′Origene parle aussi de Jude frere du Seigneur & de Jaque, sans dire qu'il ait été Apôtre : [mais il ne dit rien qui y soit contraire.

Chry. in Jo. h. 47. p. 305. | Joan. 7. v. 2. 5. | Ori. gr. in M. p. 223. d. e.

Pour S. Chrysostôme, il y a bien de l'apparence qu'il n'a pas fait attention en cette rencontre à ce qu'il reconnoît lui-même en un autre endroit,] ′que Jude Thaddée l'un des douze Apôtres est le même que Jude de Jaque, comme nous l'apprenons de S. Luc, *a* qui le dit en deux endroits. [Il n'auroit pas apparemment douté que ce *Jude de Jaque* ne fust le même que] *b* Jude frere de Jaque, & auteur de l'Epître canonique. Tout le monde convient, comme je croi, que ce Jaque est l'Evêque de Jerusalem appellé frere du Seigneur. Et le moien de douter après celà que Jude son frere ne soit pas le même que Jude mis avec S. Jaque entre les freres du Seigneur ? La liaison de toutes ces choses est si naturelle,] ′que Florentinius ne craint pas de dire qu'il est hors de doute que Jude de Jaque etoit l'un des douze Apôtres.

Chry. in Matt. h. 33. p. 381. d. | *a* Luc. 6. v. 16 | Act. 1. v. 13. | *b* Jud. v. 1. | Flor. p. 165. a.

′Je sçai bien qu'Henschenius pretend que Jude de Jaque & Jude frere de Jaque sont deux personnes differentes, parce qu'il prend pour regle que *Judas Jabobi*, & les autres expressions semblables supposent toûjours *filius*. [Mais comme il avance cette regle de sa pure autorité sans aucune preuve, d'autres croiront n'avoir pas moins d'autorité pour la nier que lui pour l'avancer : & je pense qu'ils trouveront pour le moins autant de partisans que lui entre ceux qui ont écrit jusques à present.] ′Ils auront au moins saint Epiphane formellement pour eux, au sujet de saint Jude même. [Nous n'entreprenons point d'examiner tout le reste du systeme qu'il fait sur la famille de Jesus-Christ : & celà seroit peut-être assez inutile,] ′puisqu'il est rempli de diverses choses nouvelles, comme il le reconnoît lui-même, [& nullement prouvées. Nous remarquerons seulement ce qui fait davantage à nôtre sujet,] ′qu'il assure que les divers surnoms donnez aux personnes dans l'Evangile, marquent autant de personnes differentes. [Celà supposé, Jude Thaddée mis par saint Matthieu & par saint Marc entre les Apôtres, doit être distingué de celui que S. Luc appelle Jude de Jaque : & celà nous donnera treize Apôtres au lieu de douze.

Boll. app. p. 39. b. | Epiph. h. 26. c. 11. p. 92. d. | p. 40 a. | p. 39. b.

Pour revenir à S. Chrysostôme, je pense qu'on peut trouver encore par saint Paul l'apostolat de Jude frere du Seigneur.] ′Car il met assez clairement des freres du Seigneur entre les Apôtres qui menoient des femmes avec eux. [Il ne le faut pas raporter à S. Jaque le Mineur qui demeuroit fixe à Jerusalem. Il faudra donc l'entendre de saint Jude : car nous n'avons point d'autre Apôtre qu'on dise avoir été frere du Seigneur. Tertullien, Origene, & la plûpart des autres Peres qui ont cité saint Jude, comme on le verra dans la note 4. lui ont donné le titre d'Apôtre.]

1. Cor. 9. v. 5.

NOTE III.

Pour la page 172.

Sur le tems de la mort de S. Jude.

′Baronius pour prouver que S. Jude n'est mort qu'après l'an 66. allegue seulement que son Epître a beaucoup de raport avec la seconde de S. Pierre écrite cette année-là [ou assez peu auparavant :] & il croit que c'est une marque assurée que celle de S. Jude a été écrite après l'autre. [Il semble cependant qu'on en pourroit conclure avec la même probabilité que celle de Saint Pierre a été écrite aprés celle de S. Jude, si l'on ne veut dire que Saint Pierre n'étoit pas assez humble pour se servir des écrits d'un autre Apôtre.]

Bar. 68. § 5.

′Aussi d'autres alleguent avec plus de vraisemblance ces paroles de Saint Jude *v.* 17. *Souvenez-vous, mes Freres, de ce que les Apôtres de nôtre Seigneur* Jesus-Christ *ont propheti-zé*, ou *vous ont dit devant moy*; ce qu'ils croient se devoir raporter particulierement à la seconde épître de Saint Pierre, & pouvoir même montrer que S. Jude n'a écrit qu'après la mort de la plûpart des Apôtres.

Flor. p. 174. ex Oecu. Est. in Jud. p. 1237 | Syno. ib p. 1655. f.

[Il semble qu'on pourroit juger que S. Jude n'a pas vécu jusqu'à la persecution de Domitien, puisqu'on ne dit point qu'il ait été persecuté par ce Prince comme le furent ses petits fils, parce qu'ils étoient

étoient de la famille de David. Mais il pouvoit être alors hors de l'Empire, dans des pays qui ne reconnoissoient pas l'autorité de Domitien.

Pour la page 172.

NOTE IV.

Pour l'autorité de l'épître de S. Jude.

Naz. car. 125 p.194. d. Eus. l. 2. c. 23. p. 66. c. Eusebe *l.* 3. *c.* 25. *p.* 97. *b.* S. Jerôme, *vir. ill. c.*4. '& S. Amphiloque dans son poëme à Seleuque, marquent que quelques-uns doutoient de l'épître de S. Jude; '& Eusebe ajoûte que peu d'anciens l'avoient citée. Mais il remarque en même tems qu'on s'en servoit publiquement dans la pluspart des Eglises. 'Et ainsi étant autorisée par son antiquité, & par l'usage que l'on en faisoit, elle a été receuë au catalogue des saintes Ecritures dés devant la fin du IV. siecle.

Hier. v. ill. c. 4.

Conc L. t. 1.p 1507 b. t. 2. p. 1177. b. 'Elle s'y trouve inserée par le 60. Canon du Concile de Laodicée, 'par le troisiéme de Carthage [en 397.] *Can.* 47. par Saint Athanase dans son épître pascale, & dans sa synopse *t.* 2. *p.* 39. *c*|60. *b*| 139. par S. Cyrille de Jerusalem *cat.* 4. *p.* 38. *a.* par Saint Gregoire de Nazianze *car.* 34. *p.* 98. *d.* par Rufin dans son exposition du Symbole *ap. Cypr. p.* 553. 1. par Saint Augustin, *de doctrina Christiana l.* 2. *c.* 8. *p.* 12. 1. *a.* par Innocent I. dans son épître 3. *ch.* 7. *Conc. L. t.* 2. 1256. *e.*

Eus. l. 6 c. 14 p. 215. Est. in Jud. p. 1237. a Tert. cul. f. c. p. 172. a. b Ori. in Jos. h. 7. p. 298. 'S. Clement d'Alexandrie en a fait une espece d'explication dans ses livres des Hypotyposes: '& on l'a encore aujourd'hui. *a* Tertullien la croit si authentique qu'il s'en sert pour autoriser le livre d'Enoc. *b* Origene la reconnoit comme un veritable ouvrage de S. Jude.

Elle se trouve encore citée sous le nom de ce Saint par S. Clement d'Alexandrie dans son Pedagogue *l.* 3. *c.* 8. *p.* 239. *c. d.* & dans ses Stromates *l.* 3. *p.* 431. *b.* par Origene dans le livre 5. sur l'épître aux Romains *t.* 2. *p.* 530. *c.* & dans son commentaire sur S. Matthieu *gr. p.* 223. *d.* *Si néanmoins*, dit-il *p.* 488. *d. quelqu'un la reçoit*; par l'auteur de l'écrit contre Novatien que nous avons dans S. Cyprien *p.* 438. 1. par Lucifer de Cailleri dans son traité *de non conveniendo cum hereticis*, *bibl. P. t.* 9. *p.* 1060 *e.* par S. Ambroise *in Luc.* 8. *v.* 24. *p.* 106. *b.* par S. Jerôme *in Hier.* 29. *v.* 8. *p.* 334. *d.* par Saint Epiphane *heres.* 26. *ch.* 11. *p.* 92. *d.* par S. Augustin dans ses Retractations *l.* 2. *c.* 27. *t.* 1. *p.* 23. 2. *b.* & dans son livre de la Foy & des œuvres *c.* 25. *t.* 4. *p.* 35. 2. *a.* & en d'autres endroits.

c Hier. v. ill. c. 4. d in Tit. c. 1. p. 249 a. e Jud. v. 14. f Aug. civ. D. l. 15. c. 23. p 183. 2. a.b|18. c. 38. p. 233. a. a. b. g Est. in Jud. p. 1245. 1 c. h i|Du Pin, prel. p. 65. i Tert. cul. f. c 3. p. 171. k Syno. in Jud. p. 1654. a. b| Du P. p. 65. l Est. p. 1242. 1| Jud. v. 9. m Est. p 1242. Du Pin, prel. p. 66| Syno. in Jud. p. 1650. b.

c Ce qui l'a fait d'abord rejetter à plusieurs, c'est qu'Enoc y est cité. S. Jerôme qui fait cette objection, *d* répond luy-même que l'Apôtre Saint Jude a pû citer un livre apocryphe, puisque Saint Paul cite même des payens. [Celà ne satisfait pas néanmoins tout à fait à l'objection,] *e* parceque Saint Jude cite Enoc comme prophete, προεφήτευσε. [Ainsi il vaut mieux recourir à ce que dit S. Augustin,] *f* que quoique le livre d'Enoc fust apocryphe, il pouvoit néanmoins y avoir des choses qui venoient de Dieu: *g* & la lumiere du S. Esprit a pû faire discerner à S. Jude ce qui en venoit effectivement de ce que d'autres y avoient ajoûté ensuite. *h* Car on cite plusieurs choses de ce livre que l'on ne peut pas soutenir, *i* quoique Tertullien ait pretendu qu'on le devoit recevoir comme un livre canonique. *k* Il a été celebre dans les premiers siecles: mais nous n'en avons plus aujourd'hui que quelques extraits.

l Estius croit qu'on peut répondre de la même maniere sur ce que Saint Jude dit de la contestation de S. Michel avec le diable touchant le corps de Moïse. *m* Car beaucoup croient que celà est tiré d'un livre apocryphe intitulé l'Assomption ou l'Ascension de Moïse, où parmi plusieurs faussetez il pouvoit y avoir des choses très-veritables. Estius trouve néanmoins qu'il vaut mieux dire que ce fait venoit de quelque tradition non écrite, qui s'étoit conservée parmi les Juifs, comme on le croit des noms de Jannés & Mambrés marquez par S. Paul.

'Grotius [par une pretention assez bizarre,] veut que l'épître de S. Jude soit de Jude 15ᵉ. Evêque de Jerusalem. Il n'allegue quoi que ce soit pour appuyer cette imagination, & est reduit à dire en l'air qu'il faut effacer ces mots, *frere de Jaque*, 'comme ajoûtez par les copistes. [S'il falloit dire que cette épître n'est pas de l'Apôtre Saint Jude, il seroit plus supportable de l'attribuer à Jude Barsabé] 'qui étoit un Prophete, & l'un des principaux d'entre les freres selon Saint Luc. Syno. in Jud. p. 1643. c. p. 1644 c. Act. 15. v. 22. 32.

NOTE SUR S. MATTHIAS.

NOTE.

Pour la page 174.

Diverses choses insoutenables dans son histoire.

[ENTRE les choses qui peuvent rendre suspecte l'histoire de S. Matthias, traduite, dit-on, de l'hebreu, on peut mettre] 'ce qu'elle porte; Que Saint Matthias a été élevé & instruit par le grand Prêtre Simeon; *a* Que le jeune Ananus avoit receu le Pontificat de Caïphe; 'Que plusieurs milliers de Juifs avoient été tuez par les armées Romaines avant le commencement de la guerre. [Il y faut joindre] 'ce qu'elle fait dire à Saint Matthias, Qu'il reconnoissoit JESUS-CHRIST comme vray Fils de Dieu, consubstantiel, coëternel, & égal en toutes choses à son Pere, [& diverses autres choses que l'on y peut encore remarquer.] Boll. 24. feb. p. 442. d. a p. 443 b. c. p. 444. f.

NOTES SUR S. BARNABÉ.

NOTE I.

Pour la page 174.

Que ce Saint peut avoir été l'un des Septante disciples.

'BEDE s'est étonné de ce qu'Eusebe [& d'autres] mettoient Saint Barnabé au nombre des 70. Disciples, puisque S. Luc nous apprend clairement, dit-il, qu'il n'a été converti que par les Apôtres après l'Ascension; & qu'il est visible que la doctrine Evangelique ne souffroit point qu'un disciple de JESUS-CHRIST conservast encore la terre que Saint Barnabé ne vendit qu'après l'Ascension. Bed. retr. in Act. c. 4. t. 6. p. 22.

'S. Luc donne assurément quelque lieu de croire que S. Barnabé étoit un de ceux qui furent convertis après la Pentecôte, 'mais néanmoins il ne le dit pas. Pour sa terre, il n'est point dit positivement que les Septante disciples eussent renoncé Act. 4. v. 36. Cotelr. ap. n. p. 5. a.

renoncé à tout comme les Apôtres: & il se peut faire encore que S. Barnabé n'ait joui de ce cette terre, ou n'ait été en pouvoir d'en disposer, que depuis l'Ascension.

Pour la page 174.

NOTE II.

Que les Chrétiens de Cyrene ont preſché dans Antioche aux Gentils.

Act. 11. v. 20. 'Au lieu que dans le latin des Actes nous lisons que les Fidéles de Cypre & de Cyrene prescherent l'Evangile aux Grecs d'Antioche, [c'est-à-dire aux Gentils,] le texte grec porte qu'ils le prescherent aux Hellenistes, [ce qui marqueroit seulement les Juifs qui parloient grec, comme S. Chrysostôme l'explique plusieurs fois. 'Mais on assure qu'il y a ἕλληνας, c'est à dire les Gentils, dans un très-ancien manuscrit; & que le Syriaque & l'Arabe suivent ce sens. 'S. Chrysostôme a lû de la même maniere: Car il dit que ces Fidéles prescherent aux Grecs ἕλλησιν εὐαγγελίζοντες, *a* & que les aumosnes des Chrétiens d'Antioche venoient des Nations. 'Bede a cru aussi que ces Chrétiens étoient des Gentils. [Et l'Ecriture qui le met immediatement après le batême de Corneille, semble nous assurer que c'est son veritable sens.] 'De sorte que plusieurs même de ceux qui lisent ἑλληνιστάς, avouent néanmoins qu'il faut l'entendre des Gentils, comme s'il y avoit ἕλληνας.

Uſſ. p. 657. c | Syno. in Act. p. 1487. a. Chry. in Act. h. 25. p. 232. b. | a p. 235. b. Bed. in Act. 11. t. 5. p. 649. Synop. in Act. p. 1486. h.

[Nous mettons ceci vers l'an 42. en supposant que saint Pierre a été mis en prison par Herode Agrippa en 44. *V. S. Pierre.* Que si ç'a été dés l'an 42. il faudra aussi avancer de deux ans la predication de l'Evangile aux Gentils d'Antioche, & tout ce qui l'a suivie, en y comprenant la vocation de Saint Barnabé & de Saint Paul à l'Apostolat. *V. S. Paul n.* 12.

Pour la page 176.

NOTE III.

De ce qu'Alexandre & d'autres ont écrit de S. Barnabé.

Bar. 485. §. 4. 'Baronius a cru qu'Alexandre moine de Cypre qui a fait le panegyrique de S. Barnabé, vivoit sur la fin du V. siecle, parce que 'parlant de quelques mots inserez dans les prieres de l'Eglise par Pierre le Foullon, qui vivoit sous Zenon [vers 480.] il dit que c'étoit une corruption faite depuis peu par les heretiques. 'Mais la maniere dont il parle de ce même Pierre, qu'il pretend avoir été rétabli par Zenon dés le commencement de son regne, avoir aussitost été condanné, & s'être ensuite enfui du tems de Basilisque; [tout celà, dis-je, fait voir qu'il savoit très-peu l'histoire de ce siecle-là, & qu'apparemment il en étoit bien éloigné.] 'Il marque assez clairement les lettres de Felix, d'Acace, *&c.* sur le Trisagion à Pierre le Foullon, [que l'on soutient être fausses. *V. Acace de Constantinople.*

Sur. 11. jun. p. 173. §. 26. §. 15-27. §. 25.

Quand il seroit du tems de Zenon, son autorité seroit toûjours bien foible pour nous assurer de ce qui s'est passé du tems des Apôtres; & ce qui la diminuë encore, c'est] 'qu'il écrit plutôt en panegyriste qu'en historien. [Mais outre celà il fait des fautes considerables,] 'comme quand il dit que Saint Barnabé fut le premier qui prescha l'Evangile à Rome, & celà depuis qu'il eut été envoyé à Antioche, & avant que d'y faire venir S. Paul: [ce qui est tout à fait insoutenable. On ne peut pas aussi défendre] 'ce qu'il pretend que Saint Marc Evangeliste est le même que Jean Marc, & qu'il n'a écrit l'Evangile qu'après la mort de S. Barnabé. *V. Saint Jean Marc.* 'C'est pourquoi, quoiqu'il dise qu'il a tiré de S. Clement d'Alexandrie & d'autres anciens auteurs, ce qu'il dit de la vie & du martyre de ce Saint, [nous n'avons pas cru néanmoins en devoir charger le texte de l'histoire, & il suffira d'en mettre ici les principales circonstances.

Bar. an. 51. §. 33. Sur. 11. jun. §. 13-14. p. 171. §. 22. p. 172. 173. §. 4. p. 170.

'Cette vie porte donc que le pere & la mere de S. Barnabé qui étoient fort riches, l'envoyerent de Cypre à Jerusalem lors qu'il fut un peu âgé, pour y étudier sous Gamaliel, où il eut Saint Paul pour condisciple: [ce qui est fondé sans doute sur l'union qui parut tout d'abord entre ces deux Saints.] §. 5. 6.

'Comme il étudioit donc à Jerusalem, il connut Jesus-Christ, dit cet auteur, par la guerison de celui qui étoit malade depuis 38. ans, & par les autres miracles que le Sauveur y fit [en l'an 31.] Il se rendit son disciple, & le fit connoître à Marie mere de Jean Marc sa tante, laquelle, dit-il, obligea le Sauveur à prendre sa maison pour y loger lors qu'il feroit à Jerusalem. 'Barnabé le suivit lors qu'il fut en Galilée, & lors qu'il choisit ses Septante disciples, Barnabé y fut compris tout le premier, '& vendit ensuite tout le bien que son pere & sa mere, qui étoient morts, luy avoient laissé, pour le distribuer aux pauvres, hormis une fort belle terre qu'il avoit auprès de Jerusalem, qu'il se reserva pour vivre, & dont il ne se défit qu'après la Pentecôte. §. 7. §. 8. §. 9.

'Alexandre fait ensuite un abregé de ce qui est dit de saint Barnabé dans les Actes. 'Mais après avoir dit que les Apôtres l'envoyerent à Antioche, il le fait aller prescher à Rome, comme nous avons dit, en sortir par humilité pour fuir la gloire qu'il y avoit acquise, 'aller ensuite porter la foy à Alexandrie, revenir à Jerusalem, & delà à Antioche, pour aller enfin à Tarse chercher S. Paul. 'Il dit qu'après s'être separé de S. Paul, il convertit beaucoup de peuples à Salamine & dans tout le reste de l'isle de Cypre, à quoy il joint une longue description de tout son exterieur; '& il passe aussi-tost à l'histoire de sa mort, [dont nous disons un mot dans le texte. §. 12-16. §. 13. §. 14. §. 18. §. 19.

Nous ne nous amusons point à raporter] 'ce qui se trouve de S. Barnabé dans les Recognitions & les autres ouvrages semblables attribuez à Saint Clement, *a* n'osant pas nous fonder sur des écrits qui ont si peu d'autorité dans l'histoire. Rec. l. 1. c. 7. 13. p. 400-402 | Clem. h. 1. c. 9-16. p. 551 | epit. c. 9-15. p. 753.

b Baronius parle d'une autre piece intitulée les Actes de S. Barnabé, composée par un imposteur sous le nom de Jean Marc, & toute pleine de faussetez. Il dit qu'elle est dans Abdias, & ne l'en juge pas plus authentique. [Je ne la trouve point dans l'Abdias imprimé à Paris en 1571. C'est assurément] 'la Passion de saint Barnabé que Sigebert attribuë, selon Vossius, à saint Marc l'Evangeliste. [Je ne voi point que Vossius parle nulle part du moine Alexandre.] 'Les Grecs dans leurs Menées semblent suivre cet historien, à qui ils ajoûtent néanmoins que saint Barnabé a prêché le premier non seulement à Rome & à Alexandrie, mais même à Jerusalem. *a* Bar. 51. §. 52. 35. *b* §. 51. Voſſ. hi gr. l. 2. c. 9. p. 207. Men. 11. jun. p. 82.

Pour la page 176.

NOTE IV.

Qu'on n'a aucune preuve que Saint Barnabé ait prêché à Milan: de S. Anathalon.

'Baronius dit que la tradition constante & les monumens de l'Eglise de Milan, confirmez par les témoignages de plusieurs écrivains, [dont il ne nomme pas un seul,] sont des preuves indubitables qui nous assurent que S. Barnabé est venu en Italie, qu'il a prêché dans la Lombardie, & qu'il a fondé l'Eglise de Milan. 'S'il faut ajoûter foi à une inscription tirée d'Alciate qui porte le nom d'un Mirocle Evêque, & que Baronius attribuë à saint Mirocle Evêque de Milan qui assista au Concile de Rome en 313. il est constant Bar. 51. §. 54. 25. sep. f. 3. dec. g.

 que

que S. Barnabé a préché à Milan, & que delà il a envoié S. Anathalon prêcher a Bresse. [Mais je doute fort que cette piece puisse passer pour authentique : car les savans remarquent qu'Alciate en produit assez souvent de fausses.] Elle nous obligeroit de reconnoître des images des Saints faites par des Saints dès le commencement du IV. siecle; [ce qui n'est pas une chose bien commune. Saint Ambroise avoit une belle occasion de parler de S. Barnabé,] 'lors qu'il dit qu'il ne pouvoit pas abandonner la foi qu'il avoit reçüë comme par succession de S. Denys, de S. Eustorge, de S. Mirocle, & de ses autres predecesseurs. 'Le P. Mabillon remarque que dans un très-ancien catalogue des Evêques de Milan, saint Barnabé est mis à la tête, mais ajoûté d'une main toute nouvelle. 'Ce Pere raporte toutes les fêtes marquées dans un antiphonier de Milan écrit il y a environ 500. ans. [Je n'y trouve point celle de S. Barnabé. Il faut donc que la tradition des Milanois sur ce Saint soit bien moderne.]

Amb. div. 1 p. 101. c| Mabi muf. t. 1. p. 109.
Mab. muf. t. 1. p. 109.
p. 107-109.

'Saint Anathalon est mis le premier dans le catalogue des Evêques de Milan dont nous venons de parler, & sa mort marquée au 25. de Septembre, 'auquel Baronius a mis sa fête dans le martyrologe Romain, suivant, dit-il, les monumens, *tabulas*, de l'Eglise de Milan. 'Cette fête n'est point marquée dans l'antiphonier du P. Mabillon. [Ainsi il semble qu'on peut juger que c'est le premier Evêque de Milan, ou au moins le premier que l'on connoisse; mais qu'on n'en a rien sçû de considerable, & qu'ainsi son Eglise ne lui a rendu aucun honneur particulier que depuis assez peu de tems.] 'L'épigramme attribuée à S. Mirocle qui le qualifie hoste de S. Pierre, & compagnon de S. Barnabé, le fait plûtôt Evêque de Bresse que de Milan. [Je ne sçai pas si c'est sur celà] qu'Ughellus dit que S. Barnabé le fit passer de l'Evêché de Bresse à celui de Milan : mais il ne cite rien autre chose. Il dit qu'en 1572. son corps fut transferé de l'Eglise de S. Florien à la cathedrale.

p. 109.
Bar. 25. sep. f.
Mab. muf. t. 1 p. 109.
Ugh. t. 4. p. 55.

'Le catalogue du P. Mabillon ne marque que neuf Evêques entre lui & S. Ambroise; & quoiqu'il donne à quelques-uns d'eux 53. & 59. ans d'Episcopat, il ne les fait néanmoins durer que 265. ans en tout : [selon quoi il faudroit mettre la mort de S. Anathalon en l'an 109. & son entrée en 96.] 'puisqu'on lui donne 13. ans. [C'est bien tard pour croire qu'il ait été ordonné par saint Barnabé. Et il faut même rabatre quelque chose de cette antiquité :] 'car le catalogue met 68. ans entre la mort de S. Mirocle & celle de S. Denys. [Cependant saint Mirocle assista encore en 314. au Concile d'Arles; & S. Denys est mort au plûtard en 362. ce qui ne fait que 48. ans.] On voit en effet par le tems que ce catalogue donne à saint Ambroise & à S. Simplicien [qu'il augmente plûtôt la durée des Evêques, qu'il ne la diminuë.]

Mab. muf. t. 1. p. 109. 110.
p. 109.
p. 110.

NOTE V.

Pour la page 176.

Sur l'Evangile trouvé dans le tombeau de S. Barnabé.

'Alexandre fait dire à S. Barnabé, qu'il avoit reçû *excepi*, de S. Matthieu l'Evangile qui étoit dans son tombeau. Cependant cet Evangile étoit écrit de la main de S. Barnabé, comme on le voit par Alexandre même, '& comme Theodore le Lecteur le dit encore plus nettement. [S. Barnabé n'avoit donc point reçû ce livre de S. Matthieu, & Alexandre n'a voulu dire ou n'a dû dire autre chose, sinon que c'étoit l'Evangile composé par saint Matthieu. Voudroit-il dire que saint Matthieu le lui avoit dicté, & qu'il l'avoit écrit sous lui ? car c'est ce que signifie proprement *excipere*.

Sur. 11. jun. p. 174. c. 30.
Thdrt. L. l. 2. p. 558. a.

Au lieu qu'Alexandre, Theodore, & tous les autres disent que c'étoit l'Evangile de saint Matthieu,] 'les Grecs dans leurs Menées disent que c'étoit celui de S. Marc. [Cependant ils devoient bien le savoir,] 'puisque cet Evangile fut porté à Constantinople, *a* & qu'on l'y lisoit tous les ans solennellement le jeudi de Pâque; [je pense que c'est le jeudi Saint. Le nom de S. Marc s'est apparemment glissé dans les Menées par une pure faute de copiste. Il est certain au moins qu'Alexandre n'a point voulu mettre l'Evangile de saint Marc,] 'qu'il pretend n'avoir été écrit qu'après la mort de S. Barnabé.

Men. 11. jun. p. 81.
Thdrt. L. l. 2. p. 558. a.
a Sur. 11. jun. p. 174. §. 33.
p. 172. §. 22.

NOTE VI.

Pour la page 177.

Sur l'Epître attribuée à S. Barnabé.

[S. Jerôme parle fort avantageusement de l'Epître attribuée à S. Barnabé.] 'Car il suppose que c'est lui effectivement qui l'a écrite pour l'édification de l'Eglise : *b* & il en explique les mots hebreux avec ceux des livres de l'Ecriture. *c* S. Clement d'Alexandrie en emploie souvent l'autorité, supposant toûjours qu'elle est veritablement de l'Apôtre S. Barnabé. Origene la cite de la même maniere dans le 3. livre des Principes *ch. 2. t. 5. p. 725. a.* & dans le premier livre contre Celse *p. 49. b.* il l'appelle une Epitre Catholique. *d* On croit même que dans un endroit il la cite absolument comme de l'Ecriture, quoique sans la nommer.

Hier. v. ill. c. 6 | in Ez. c. 43. p. 541. c.
b Ic. 3. p. 327. b.
c Cl. str. 2. p. 373. b| 375 b| 389. d| 396 d| 410. c| 5. p. 571. d| 577. d.
d Cotelr. ap. n. p. 6. a| Ori. in Rom. p. 468. a.

[Mais il faut reconnoître que lui & saint Clement citent assez souvent les apocryphes; C'est pourquoi il ne faut pas s'arrester beaucoup] 'à ce que remarque Eusebe, que S. Clement l'expliquoit dans ses Hypotyposes avec tous les livres de l'Ecriture. Car il y expliquoit de même la [fausse] apocalypse de saint Pierre. 'On pretend même qu'il la combat quelquefois, sans néanmoins la nommer.

Eus. l. 6. c. 14. p. 215. c.
Cotelr. ap. n. p. 6. c.

'Pour S. Jerôme en même tems qu'il paroît croire qu'elle est de saint Barnabé, il ajoûte néanmoins aussi-tôt qu'elle se lisoit au rang des Ecritures apocryphes. Eusebe semble dire assez formellement qu'elle n'est point de S. Barnabé,] 'puisqu'il met entre les Ecritures supposées, ἐν νόθοις, la lettre qui lui est attribuée, ἡ φερομένη Βαρνάβα. *e* Il paroît néanmoins par la suite que ce n'est pas sa pensée, & que prenant le mot de νόθοις en un sens extraordinaire & impropre, il entend par là les livres non pas supposez, mais dont l'autorité étoit contestée, que les uns mettoient au rang des Ecritures saintes, & que les autres en excluoient. [Le mot de φερομένη ne marque point non plus qu'Eusebe crust qu'elle portast à faux le nom de saint Barnabé.] 'Car il met de même un peu auparavant, τὴν φερομένην Ἰωάννου προτέραν, [quoique personne n'ait jamais douté qu'elle ne fust de saint Jean l'Evangeliste.] 'On pretend même prouver qu'il a cru que l'Epitre attribuée à S. Barnabé étoit de lui parce qu'il l'appelle simplement *l'Epître de Barnabé*, au lieu qu'il dit *l'Apocalypse attribuée à S. Pierre* : *a* mais en un autre endroit il dit simplement *l'Apocalypse de S. Pierre*. Il dit de même, *la seconde Epître de S. Pierre*, en même tems qu'il marque qu'on la contestoit, [étant ordinaire de se servir indifferemment de ces sortes d'expressions plus claires ou plus abregées lors qu'il n'est pas question de marquer les difficultez.

Hier. v. ill. c. 6 | in Ez. p. 541. c.
Eus. l. 3 c. 25. p. 97. b. c.
e n. p. 52. 53.
c. 25. p. 97. a.
Du Pin, t. 1. p. 20. t.
Eus. l. 6. c. 13. 14. p. 214. d. 215. c.
a l. 3. c. 25. p. 97. b.

Tout ce qu'on peut donc dire, c'est qu'Eusebe n'est point entré dans la question si la lettre étoit ou n'étoit pas de S. Barnabé, soit qu'il ne l'eût pas examinée, soit qu'il ne jugeât pas à propos de

Pearf. in Paul p. 44. de se declarer sur celà. Ainsi Pearson a quelque raison de dire] 'que personne n'a fait difficulté d'attribuer cette lettre à saint Barnabé, [pourvû qu'il ne l'entende que des anciens. Car pour les nouveaux, celà n'est pas si general.] Bullus la reçoit, & dit que Hamond & Vossius [Protestans] l'ont reçûë aussi sur l'autorité de S. Clement & d'Origene. 'D'autre part le P. Menard qui l'a donnée le premier au public, n'assure pas lui-même qu'elle soit de S. Barnabé. 'M. Cotelier panche plus à croire qu'elle n'est pas de lui, mais de quelqu'autre qui portoit aussi le nom de Barnabé, ou qui l'a pris.

Bar. M. n. p. 79. Cotelr. ap. n. p. 7. b.

p. 5. c. 'Et veritablement si elle étoit de S. Barnabé, comment est-ce que l'Eglise [qui honore ce Saint comme un Apôtre,] ne l'auroit pas reçûë au rang des livres sacrez & canoniques? 'C'est par où S. Augustin rejette les faux ouvrages que des heretiques attribuoient aux Apôtres; [& par où il auroit rejetté aussi cette Epître. Car on ne trouve point qu'aucun Concile l'ait mise au rang des Ecritures, ni même aucun Pere, hors peut-être S. Clement d'Alexandrie & Origene. [Car pour S. Jerôme, il l'en exclud formellement.]

Aug. in ad. v. l. 1. c. 20. B. 8. p. 570. c.

Du Pin, p. 16. 'Ceux qui rejettent le raisonnement [de saint Augustin ne sauroient néanmoins marquer aucun écrit reconnu pour être d'un Apôtre, que l'Eglise n'ait pas reçû comme canonique: encore moins un écrit dogmatique comme celui-ci, & qui n'est pas fait pour un particulier, mais comme on croit, pour instruire tous les Juifs sur le point capital de nôtre religion.] On allegue Hermas & S. Clement Pape: [On y pouvoit ajoûter S. Polycarpe & S. Ignace, duquel on peut dire que les lettres sont dignes en quelque sorte d'être canoniques. Mais ce ne sont point des Apôtres: & l'Eglise a toûjours regardé l'autorité des Apôtres comme beaucoup élevée au-dessus de celle de leurs disciples.]

Cotelr. ap. n. p. 5. c. d. 'On trouve même dans l'Epître de S. Barnabé plusieurs choses qui paroissent difficiles à accorder avec l'estime que nous devons faire de ce Saint. 'Car l'auteur y cite divers passages qui ne se trouvent point dans les saintes Ecritures. *a* Il dit que tous les Syriens, les Arabes, & tous les prêtres des idoles ont la circoncision; 'que toutes choses seront terminées en l'espace de six mille ans; 'que Jesus-Christ est monté aux cieux le Dimanche.

Barn. M. c. 7. 12. p. 24. 25. 43. *a* c. 9. p. 32. c. 15. p. 54. p. 65.

Du Pin, p. 17. 18 'On excuse comme on peut [ces fautes &] quelques autres que l'on pourroit encore remarquer. [Mais ne vaut-il point mieux ne se pas reduire à être obligé d'excuser des fautes dans un Apôtre?]

NOTE VII.

Pour la page 177.

De S. Aristobule qu'on fait frere de S. Barnabé.

Les nouveaux Grecs parlent beaucoup d'un saint Aristobule, qu'ils donnent pour frere à S. Barnabé. Ils disent qu'il étoit l'un des 70. Disciples; qu'il fut ordonné Evêque ou par saint Barnabé, ou par saint Paul, lequel il accompagnoit dans ses predications selon quelques-uns d'eux; qu'il fut envoié en Angleterre; qu'il y souffrit de grands travaux, y convertit beaucoup de monde, & y finit enfin sa vie. Ils en font le 15. & le 16. de Mars; & Baronius sur leur autorité l'a mis le 15. dans le martyrologe Romain, avec la qualité de martyr que le traducteur du Menologe imprimé dans Canisius lui avoit attribuée le premier. Ceux qui sont venus depuis Baronius y ont encore ajouté bien d'autres choses. Le témoignage le plus autheutique sur lequel on fonde tout ce qu'on dit de cet Aristobule, est la Synopse du faux Dorothée remplie de fables: [si ce n'est que la chronique d'Alexandrie, qui a voulu faire un catalogue des Septante disciples tiré de S. Paul,] 'jusqu'à y mettre S. Timothée, *a* n'y a pas oublié Aristobule [marqué dans l'Epitre aux Romains. Mais pour croire ce qu'on dit de sa mission en Angleterre, il faudroit la voir attestée par Bede, qui n'a pas pû ignorer ce qui étoit connu des Grecs.]

Chry. Alex. p. 510. *a* p. 506.

Bar. 15. mars, b. 'Dorothée & Baronius veulent que cet Aristobule Evêque en Angleterre soit celui *b* dont parle S. Paul, en saluant ceux de sa maison qui étoient à Rome. 'Bollandus fait difficulté de le croire à cause que les Grecs ne le disent pas: *c* Ils le disent néanmoins assez sur le 31. d'Octobre. [Mais il est difficile de se persuader qu'un des Septante disciples, compagnon des voyages de S. Paul, eust des domestiques & un établissement à Rome. L'endroit de S. Paul ne prouve pas même que cet Aristobule fust Chrétien. Mais c'étoit peut-être la tradition de l'Eglise Romaine,] 'puisque l'Ambrosiaster croit qu'il rassembloit chez lui plusieurs Chrétiens, & que S. Paul saluë sa congregation, pour témoigner combien il estimoit cette action de pieté.

b Rom. 16. v. 10. Boll. 15. mars, p. 375. a. *c* Menæa, p. 392. a.

Ambr. in Rom. 16. p. 333. c.

[Il n'y a guere moien de douter que cet Aristobule ne soit] 'celui que les Grecs honorent le 31. d'Octobre avec S. Amplie, S. Urbain, & d'autres dont saint Paul parle au même endroit. Ils leur donnent le titre d'Apôtres, '& semblent dire que Dieu avoit rassemblé leurs reliques en un même lieu, 'c'est-à-dire à Constantinople, où elles reposoient en un endroit qu'on appelloit la Fontaine.

Men. V. p. 88 | Menæa, p. 389-402. Men. V. p. 88. a. Ugh. t. 6. p. 1119. d.

AVER-

AVERTISSEMENT

Sur la Chronologie suivante.

On a marqué dans l'avertissement mis à la tête de ces Memoires, que la Chronologie comprendroit tout ce qui s'est passé dans un même tems. On ne le fait pas néanmoins encore dans ce volume, parce que presque tout le tems qu'il comprend se trouvera aussi compris dans le second. Car la mort de S. Jean l'Evangeliste qui est dans celui-ci, va jusqu'à la fin du premier siecle, & le second doit commencer par S. Estienne suivi par sainte Madeleine, dont presque toute l'histoire regarde le tems de Nôtre-Seigneur. Ainsi pour faire la Chronologie de l'un & de l'autre volume complete, telle qu'on l'a promise : il auroit fallu mettre tout le premier siecle dans celui-ci, & le repeter inutilement dans le second, au moins depuis l'an 32. ou 33.

Celà nous avoit fait penser à ne mettre aucune Chronologie dans ce volume, en avertissant qu'on la reservoit pour le second. Mais une personne pour la lumiere de laquelle nous n'avons pas moins de respect, que de soumission pour son autorité, a cru qu'il en falloit absolument une à celui-ci, quelque abregée qu'elle fust. Nous lui obeïssons avec joie, & nous ne doutons point que son jugement ne forme celui du public, ou ne nous en soit une assurance. Ainsi nous allons mettre comme dans l'histoire des Empereurs, un simple abregé de ce qui est dans ce volume, sans y rien ajoûter d'ailleurs, le reservant pour le second, où nous mettrons la Chronologie entiere du premier siecle, en la continuant jusques vers l'an 160.

On auroit pû au-contraire mettre ici la Chronologie entiere du premier siecle, & ne la point mettre dans le second tome. Mais outre qu'il eût fallu faire une nouvelle revision d'une grande partie de ce second Tome, les nombres des articles & des notes que nous aurions été obligez de marquer, se seroient quelquefois trouvé changez dans l'impression du second volume; mais au moins on n'auroit pas pû en marquer les pages, qui sont d'un grand soulagement pour ceux qui veulent aller chercher les endroits où les choses sont traitées.

Nous ne repetons point ici ce qui a été marqué dans l'Avertissement sur la Chronologie des Empereurs. Nous en avons changé la maniere pour suivre celle dont le P. Petau & plusieurs autres se sont servis, comme plus claire & plus nette : & afin que l'on ait encore moins de peine à trouver ce que l'on y cherche, nous avons fait mettre en italique les choses qui ne regardent que l'histoire profane ; ce qui se reduira à peu pour ce volume.

CHRONOLOGIE, OU ABREGÉ

Des principales choses contenuës dans ce volume, mises selon l'ordre du tems.

Le *p.* marque la page, & le *c.* la colonne de la page.

* L'an d'Auguste depuis la bataille d'*Actium* 12. — Avant l'ere de Jesus-Christ 20. — L'an de Rome. 734.

*La Sainte Vierge peut être née vers ce tems-ci. *p.* 25. *c.* 2.

a 16. 16. *a* Et S. Jaque le Mineur environ quatre ans après, *p.* 286. *c.* 1. 738.

26. 6. *Quintilius Varus gouvernoit la Syrie dès l'autonne après Sentius Saturninus, p.* 180. *c.* 2. & 181. *c.* 1. 748.

L'Auge annonce à Zacarie la naissance de S. Jean Batiste vers le mois de Septembre, *p.* 36. *c.* 2.

27. 5. Sainte Marie destinée à être la mere de Dieu, embrasse la virginité, *p.* 26. *c.* 1. épouse néanmoins S. Joseph, *p.* 2. *c.* 1 26. *c.* 2 | 27. *c.* 2. ferrurier ou plûtôt charpentier à Nazaret, *p.* 209. *c.* 1. 749.

Le Verbe s'incarne dans la Sainte Vierge le 25. de Mars, *v. N. S.* §. 1. *p.* 1. *c.* 1. | *la Sainte Vierge* §. 3. *pag.* 27. *c.* 1. La Vierge visite aussi-tôt Elizabet, & demeure trois mois chez elle, *v. la Sainte Vierge* §. 3. *p.* 27. *c.* 1. | *S. J. B.* §. 2. *p.* 37. *c.* 1.

L'an d'Auguste depuis la bataille d'*Actium*. 27. — Avant l'ere de Jesus-Christ. 5. — L'an de Rome 749.

S. Jean naît le 24. de Juin, *v. son titre* §. 2. *p.* 37. *c.* 2.

L'Ange apparoit à S. Joseph, &c. *v. S. Jos. p.* 33. *c.* 1.

Auguste fait faire un dénombrement de tous les peuples soûmis ou alliez à l'Empire, v. N. S. §. 2. *p.* 2. *c.* 2. | n. 2. *p.* 178. *c.* 1.

Jesus-Christ naît à Bethleëm dans une caverne le 25. de Decembre, *p.* 2. *c.* 2. | *b.* 28. *c.* 1. | 179. *c.* 1.

4. 28. J. C. est circoncis le 1. jour de l'an, *v. N. S.* §. 2. *p.* 3. *c.* 1. est presenté au Temple le 2. de Février, *ib.* §. 3. *p.* 3. *c.* 1. & 2. reporté à Bethleëm, *n.* 8. *p.* 182 *c.* 1. où il est adoré par les Mages, §. 3. *p.* 4. *c.* 1. | *n.* 9. *p.* 182. *c.* 2. & va en Egypte, *ib.* §. 4. *p.* 4. *c.* 2. 750.

Herode fait massacrer les Innocens à Bethleëm & aux environs ; *ib.* §. 4. *p.* 5. *c.* 2. On croit qu'il fit mourir en même tems Zacarie, & qu'Elizabet sa femme fut obligée de cacher S. Jean dans le desert, *v. S. J. B.* §. 3. *p.* 38. *c.* 2.

Herode meurt lui-même bientôt

L'an d'Auguste depuis la bataille d'*Actium* — Avant l'ere de J. C.

750. *tôt après, un peu avant Pâque*, v. N.S. §. 4. *p.* 5. *c.* 2.
J.C. revient en Judée avant l'an 6. de l'ere commune, *ibid. p.* 5. *c.* 2.

751. On croit que S. Paul est né 3.
756. vers cette année, *v. S. Paul n.* 1. 27.
p. 241. *c.* 1. & S. Jean l'Evangeliste huit ans après nôtre Seigneur, *p.* 276. *c.* 1. 34. L'an de l'ere commune de J. C. 4.

759. *Archelaüs est relegué à Vienne; la Judée reduite en province*, v. N.S. §. 6. *p.* 6. *c.* 2. 37. 6.

761. J. C. demeure dans le Temple à Pâque avec les Docteurs, *ib.* 5. *p.* 6. *c.* 1. | *la Sainte V.* §. 4. *p.* 28. *c.* 2. saint Joseph meurt quelque tems après, avant l'an 30. de l'ere commune, *v. S. Jos. p.* 34. *cap.* 2. 39. 8.

767. *Auguste meurt à Nole le* 19. *d'Août*, v. Auguste §. 16. *Tibere lui succede*, v. Tib. §. 6. *& regne* 22. *ans*, 7. *mois*, *&* 7. *jours, ou* 10. *jours moins*, ib. 44. de Tibere 1. 14.

772. *Herode Antipas enleve vers ce tems-ci Herodiade à Herode Philippe son frere en revenant de Rome*, v. S. J. B. §. 6. p. 42. *c.* 1. 5. 6. 19.

782. S. Jean commence à prêcher la penitence & à batizer, *v. S. J. B.* §. 4. *p.* 39. *c.* 1. | *N. S.* §. 6. *p.* 6. *c.* 2. 15. 16. 20.

783. J.C. est batizé le 6. de Janvier comme on croit, *p.* 7. *c.* 1. 40. *c.* 1. *&* 2. | 168. *c.* 1. va ensuite dans le desert, *&c. V. N. S. p.* 7. *c.* 2. S. Jean B. annonce sa venuë, declare qu'il est l'agneau de Dieu, *v.* S. *J. B.* §. 5. *p.* 40. *c.* 2. | 41. *c.* 1. S. André, S. Pierre, S. Philippe, & Nathanaël commencent aussi-tôt à le suivre, *v. N. S.* §. 6. *p.* 7. *c.* 2. & S. André le premier, *v. S. And. p.* 135. *cap.* 2. 16. 17. 30.

J. C. change l'eau en vin à Cana vers la fin de Février, *v. N. S. n.* 17. *p.* 186. *c.* 1. S. Pierre & S. André pouvoient être avec lui, *v. S. And. p.* 136. *c.* 1. Il établit sa mere à Capharnaüm, puis va à Jerusalem pour Pâque, *v. N. S.* §. 7. *p.* 8. *c.* 2. | *la Ste. V.* §. 5. *p.* 29. *c.* 2. Il batize aux environs, & les disciples de S. Jean en murmurent, &c. *v. S. J. B.* §. 5. *p.* 41. *c.* 2.

S. Jean B. reprend l'inceste d'Herode Antipas, & est arrêté vers Novembre ou p. e. dès l'été, *p.* 42. *c.* 1. *&* 2. | 187. *c.* 1. | 213. *c.* 2. J. C. revient alors dans la Galilée, où saint Pierre, S. André, S. Jaque, & S. Jean s'attachent tout-à-fait à lui, *v. N. S.* §. 7. *p.* 9. *c.* 2. | *S. Pierre* §. 1. *p.* 48. *c.* 1. *n.* 2. *p.* 222. *c.* 2.

Quarante ans avant la ruine de Jerusalem, les Romains ôtent aux Juifs le droit de punir de mort, v. N.S. §. 14. p. 15. *c.* 1.

784. J. C. appelle S. Matthieu, *v. S. Matt. p.* 155. *c.* 1. choisit ses douze Apôtres après Pâque, *v. N. S.* §. 9. *p.* 9. *c.* 1. ne connoît pour mere & pour freres que ceux qui pratiquent sa parole; *v. la Sainte V.* §. 5. *p.* 29. *c.* 2. louë S. Jean qui lui avoit envoié ses disciples, *v. S. J. B.* §. 6. *p.* 41. *c.* 2. 17. 18. 31.

S. Jean Batiste est décapité vers la fin de cette année ou peu après, *ibid.* §. 7. 8. *p.* 43. *c.* 1. *&* 2.

785. J. C. envoie ses Apôtres prêcher l'Evangile, *v. N. S.* §. 10. *p.* 10. *c.* 2. Avec cinq pains il nourrit cinq mille personnes vers Pâque; *ibid. p.* 11. *c.* 1. marche sur la mer, & y fait marcher saint Pierre, *ibid. p.* 11. *c.* 2. *S. Pierre* §. 2. *p.* 48. *c.* 2. prêche sur l'Eucharistie à Capharnaüm, &c. *v. N. S. p.* 11. *c.* 2. & est presque abandonné de tout le monde, mais non de ses Apôtres, *ibid* | *S. Pierre* §. 2. *p.* 48. *c.* 2. Il passe Pâque dans la Galilée, *v. N. S. p.* 11. *c.* 2. Après Pâque saint Pierre le reconnoît pour le Christ & le Fils de Dieu, mais ne veut pas qu'il souffre la Croix, *p.* 11. *c.* 2. | 48. *c.* 2. 49. *c.* 1. Il se transfigure huit jours après sur le Thabor, &c. *ibid. p.* 11. *c.* 2. Il paye le tribut au Temple, mais en Dieu, *p.* 11. *c.* 1. | 49. *c.* 1. 223. *c.* 1. 18. 19. 32.

L'Apôtre S. Jean empêche un homme de chasser les demons au nom de J. C. *v. son titre* §. 1. *p.* 142. *c.* 1. veut faire descendre à cause de lui le feu du ciel, *v. saint Jaq. le Maj. p.* 139. *c.* 2. demande sa droite & sa gauche, *p.* 139. *c.* 2.

J. C. quitte la Galilée vers le mois d'Octobre, choisit les 72. disciples, *v. N. S.* §. 11. *p.* 12. *c.* 1. Il écrit, à ce qu'on pretend, à Abgare Roi d'Osrhoëne, qui l'avoit prié de venir à Edesse pour le guerir, *v. S. Thomas*, p. 161. *c.* 2.

Philippe le Tetrarque épouse vers ce tems-ci Salomé la danseuse sa niece, v. S. Jean B. §. 7. p. 44. *c.* 1.

786. J. C. ressuscite Lazare, *v. N. S.* §. 12. *p.* 13. *c.* 1. entre à Jerusalem le dimanche 29. de Mars, *ibid. p.* 13. *c.* 1. *&* 2. 19. 20. 33.

S. Pierre & S. Jean lui preparent le jeudi 2. d'Avril sa derniere Pâque, &c. *v. N. S.* §. 13. *p.* 13. *c.* 2. | *S. Pierre* §. 3. *p.* 49. *c.* 1. qui ne se fit pas chez S. Jean, *v. N. S.* §. 13. p. 13. *c.* 2. | *n.* 27. *p.* 191. *c.* 1. *S. Jean l'Ev.* §. 1. *p.* 142. *c.* 1. | 272. *c.* 1. *&* 2. Il y mange l'agneau pascal, *v. N. S. n.* 26. *p.* 188. *c.* 1. S. Jean y repose sur sa poitrine, *ibid.* §. 13. *p.* 13. *c.* 2. *S. Jean l'Ev.* §. 1. *p.* 142. *c.* 1.

J. C. est pris la nuit suivante, *v. N. S.* §. 14. *p.* 14. *c.* 2. reprend saint Pierre qui avoit tiré l'épée pour le défendre, *ibid. p.* 14. *c.* 2. *S. Pierre* §. 3. *p.* 49. *c.* 2. Cet Apôtre le renonce trois fois chez Pilate avant l'heure du chant du coq, &c. *p.* 49. *c.* 1. | 50. *c.* 1. | *n.* 4. *p.* 223.

L'an de Rome. 786. *p.* 223. *c.* 1. Il est condanné par Pilate, &c. & attaché à la croix, *v. N. S.* §. 14-18. *p.* 15. *c.* 1. où il donne la Vierge pour mere à saint Jean, *v. la sainte V.* §. 6. *p.* 30. *c.* 1. | *S. J. l'Ev.* §. 2. *p.* 142. *c.* 2.

Il meurt en croix pour sauver les hommes le vendredi 3. d'Avril, *v. N. S.* §. 20. 21. *p.* 20. *c.* 2. Il est embaume & enseveli, *ibid.* §. 22. *p.* 21. *c.* 1. *&* 22. *c.* 1. | *Jos. d'Ar. p.* 35. *c.* 2.

Il ressuscite le dimanche 5. d'Avril, &c. *v. N. S.* §. 22. 23. *p.* 22. *c.* 1. S. Pierre & S. Jean viennent à son tombeau qu'ils trouvent vide, &c. *ibid.* §. 22 *p.* 22. *c.* 2. | *saint Pierre* §. 4. *p.* 50. *c.* 1. Il apparoît le même jour à S. Pierre, *v. N. S.* §. 23. *p.* 23. *c.* 1. | *S. Pierre* §. 4. *p.* 50. *c.* 1. se fait connoître à Cleophas dans Emmaüs, *v. N. S.* §. 23. *p.* 23. *c.* 1. | *S. Jaq. le Min.* §. 2. *p.* 164. *c.* 2. appaıoît 8. jours après pour saint Thomas, &c. *v. N. S.* §. 23. *p.* 20. *c.* 2. | *S. Thom. p.* 159 *c.* 1. Ses disciples vont en Galilée pour le voir, *v. N. S.* §. 23. *p.* 23. *c.* 1. Il ordonne quelques jours après à S. Pierre de paistre ses brebis parce qu'il l'aimoit, & lui prédit son martyre, &c. *v. S. Pierre* §. 4. *p.* 50. *c.* 2. *&* 51. *c.* 1. Il apparoît aussi à S. Jaque le Mineur, l'établit Evêque de Jerusalem, &c. *v. S. Jaq. le Min.* §. 3. 4. *p.* 165. *c.* 1. *&* 2. Il monte au ciel le jeudi 14. de May, *v. N. S.* §. 24. *p.* 23. *c.* 2.

Les Apôtres attendent le saint Esprit sur la montagne de Sion, où l'on fit depuis l'Eglise haute des Apôtres, *v. S. Pierre* §. 5. *p.* 51. *c.* 1. *&* 2. S. Matthias est élû Apôtre, *ibid. p.* 51. *c.* 2.

Le S. Esprit descend sur les Apôtres p. e. le dimanche 24. de May, *ibid.* §. 6. *p.* 52. *c.* 1. *&* 2 | *n.* 8. *p.* 224. *c.* 1.

Suite du commencement de l'histoire de l'Eglise, *p.* 52. *c.* 2. | 53-461. *c.* 1. Election des sept premiers Diacres, *ibid.* §. 17. *p.* 61. *c.* 1. | *n.* 13. *p.* 226. *c.* 1. saint Estienne peut avoir été lapidé le 26. de Decembre, *ibid.* §. 17. *p.* 61. *c.* 2. *&* 62. *c.* 1. & S. Jaque le Mineur avoir été établi le 27. par les Apôtres Evêque de Jerusalem, *p.* 62. *c.* 1. 165. *c.* 2.

34. 20. 21. S. Paul & les Juifs persecutent l'Eglise: Nicodeme est chassé. Les Fidéles dispersez prêchent par tout, fondent plusieurs Eglises, *p.* 62. *c.* 1 | 48. *c.* 1. *&* 2. Les Juifs écrivent par toute la terre contre J. C. & ses disciples, *p.* 63. *c.* 2. *&* 64. *c.* 1. 787.

S. Philippe Diacre prêche à Samarie, batize Simon le magicien, *p.* 65. *c.* 1. *&* 2. saint Pierre va à Samarie avec saint Jean, y condanne l'avarice & l'ambition de Simon, *p.* 65 *c.* 2.

S. Paul est converti près de

L'an de J. C. 34. L'an de Tibere 20. 21. Damas en 34. ou 35. on n'en sçait pas le jour, *p.* 85. *c.* 1. | 242. *c.* 1. *&* 2. Il va peu après en Arabie, d'où il retourne à Damas, *p.* 87. *c.* 1. L'an de Rome 787.

35. 21. 22. S. Pierre guerit Enée à Lydde, ressuscite Tabithe à Joppé, *p.* 66 *c.* 1. *&* 2. Il ouvre vers ce tems-ci l'Eglise aux Gentils par le batême de Corneille, *p.* 67. *c.* 1. | 228. *c.* 2. 788.

36. 22. 23. *Herode Antipas est défait vers ce tems-ci par Aretas Roi d'Arabie*, *p.* 43. *c.* 2. *&* 44 *c.* 1. 789.

Jonathas succede vers l'an 36. à Caïphe son beau frere, *p.* 843. 844.

On croit que saint Pierre est venu à Antioche en 36. y a fondé l'Eglise, & y a établi son épiscopat durant 7. ans, *p.* 69. *c.* 1. | 229. *c.* 1. Les Apôtres s'etoient p. e. déja separez pour aller prêcher l'Evangile par toute la terre, *p.* 157. *c.* 2. | 294 *c.* 2. *&* 295. *c.* 1. Beaucoup croient qu'avant que de se separer, ils composerent le Symbole, *p.* 158. *c.* 1. *&* 2. saint Matthieu ecrivit alors son Evangile, *p.* 157. *c.* 1.

S. Thomas envoie vers le même tems à Edesse saint Thaddée l'un des 70. disciples, qui y convertit le Roi Abgare & toute la ville, *p.* 161. *c.* 1. | 122. *c.* 1. *&* 2.

37. 23. *Tibere meurt à Misene le 16. ou 26. de Mars*, *p.* 183. *c* 2 *&* 184. *c.* 1. *Caïus Caligula lui succede*, *p* 186. *c.* 2. *Il regne 3. ans, 9. mois, & 28. jours, ou dix jours deplus*, *p.* 186. *c.* 2. 790.

de Caïus 1. S. Paul se sauve de Damas, vient à Jerusalem, & de là à Tarse, *p.* 87. *c.* 1. *&* 2.

39. 2. 3. S. Pierre peut avoir prêché vers ce tems-ci dans le Pont, la Galacie, & les provinces voisines, *p.* 70. *c.* 1. 792.

41. 4. de Claude 1. *Caïus est tué le 24. Janvier*, *p.* 207. *c.* 1. *Claude lui succede*, *p.* 211. *c.* 2. *regne 13. ans, 8. mois, & 19. jours*, *p.* 59. *c.* 1. 794.

42. 2. On croit que saint Pierre vint à Rome en 42. y établit son siege, & l'y tint durant environ 25. ans, *p.* 70. *c.* 2. Il peut avoir mis en sa place à Antioche S. Ignace & S. Evode, *ibid.* Il combat à Rome Simon qui s'y faisoit adorer, *p.* 71. *c.* 1. *&* 2. 795.

L'Evangile est prêché aux Gentils à Antioche vers 40. ou 42. S. Barnabé y est envoyé par les Apôtres, *p.* 174. *c.* 2. | 299. *c.* 1.

43. 3. S. Paul vient de Tarse prêcher à Antioche en 41. ou 43. Les disciples commencent à y être appellez Chrétiens, *p.* 88. *c.* 2. | 244. *c.* 1. 796.

44. 4. S. Paul & S. Barnabé apportent à Jerusalem les aumônes des Chrétiens d'Antioche, *p.* 89. *c.* 1. 797.

Herode Agrippa fait mourir saint Jaque le Majeur vers Pâque, *p.* 140. *c.* 1. p. e. encore saint André

L'an de Rome | L'an de Claude 5. | L'an de J. C. 44.

797. dré & S. Apone à Bethleëm, p. 268. c. 2. & emprisonner S. Pierre, qui est delivré par un Ange, p. 72. c. 1. à Jerusalem, non à Cesarée, p. 269. c. 2.

Agrippa meurt peu après, & la Judée retourne aux Romains, p. 72. c. 2.

S. Paul & S. Barnabé sont faits Apôtres des Gentils à Antioche en 42. ou 44. p. 89. c. 1. & 2 | 175. c. 1. & 2.

S. Paul fut ravi en ce tems-ci au troisiéme ciel, p. 90. c. 1. Il va prêcher en Cypre, & y convertit le Proconsul Sergius Paulus en 44. ou 45. p. 92. c. 1. & 2.

798. S. Paul prêche en Pamphylie, 5. 45. en Pisidie, en Lycaonie, p. 93. c. 1.

S. Pierre peut être retourné à Rome vers ce tems-ci, & y avoir écrit sa premiere Epître, p. 73. c. 1. S. Marc qui l'y avoit suivi, y écrit aussi son Evangile, &c. p. 73. c. 2.

799. S. Paul revient vers ce tems-ci 6. 46. de l'Asie à Antioche, p. 95. c. 1. | 245. c. 1. Il peut ensuite avoir prêché en Judée, & avoir été porter l'Evangile dans le Pont, la Thrace, & l'Illyrie, p. 95. c. 1. | 245. c. 1.

Ce fut p. e. dans ce voyage qu'il prêcha dans la Galacie, p. 90. c. 1.

800. *Ananie fils de Nebedée est fait* 7. 47. *grand Pontife avant l'an* 48. p. 255. c. 1. & 2.

801. S. Pierre peut avoir écrit à Ro- 8. 48. me vers ce tems-ci sa premiere Epitre, p. 73. c. 1.

Quelques-uns mettent cette année la mort de la Vierge : on n'en sçait rien, p. 203. c. 1. non plus que de beaucoup d'autres choses qu'on dit de sa mort, n. 13-16. p. 203. 207. c. 1. On croit seulement qu'elle est morte fort âgée à Ephese, p. 30. c. 2.

802. S. Marc paroît être venu en 49. 9. 49. prêcher à Cyrene & aux environs, p. 73. c. 2.

804. Concile des Apôtres à Jerusa- 11. 51. lem, qui décharge les Chrétiens gentils du joug de la Loi, p. 73. c. 2. | 74. c. 1. | 96. c. 1. | 167. c. 1. S. Paul & saint Barnabé sont reconnus par l'Eglise Apôtres des Gentils, p. 96. c. 2.

S. Pierre vient à Antioche & y est repris par S. Paul, p. 199. c. 1.

S. Paul & S. Barnabé se separent : S. Barnabé va en Cypre avec Jean Marc ; & S. Paul avec Silas dans l'Asie mineure, où il circoncit Timothée, & le prend avec lui, p. 97. c. 1. & 2. | 176. c. 1. Il prêche dans la Phrygie & la Galacie, p. 98. c. 1.

805. S. Paul va à Philippes en Ma- 12. 52. cedoine, y est fouetté avec Silas, &c. p. 98. c. 2. & 99. c. 1. Il va ensuite à Thessalonique, à Berée, & à Athenes, où il convertit saint

L'an de Rome 805. | L'an de Claude 12. | L'an de J. C. 52.

Denys, p. 100. c. 1. Il vient vers la fin de l'année à Corinthe, & il y demeure 18. mois, p. 102. c. 2.

Trouble en Judée, à cause duquel Jonathas & Ananie grands Pontifes sont envoiez à Rome par Quadratus gouverneur de Syrie, p. 255. c. 1. & 2.

806. S. Paul écrit sa premiere Epî- 13. 53. tre aux Thessaloniciens en 52. ou 53. & la seconde un peu après, p. 103. c. 1. & 2. Il est amené devant Gallion Proconsul d'Acaïe, p. 105. c. 1.

S. Silas peut être mort vers ce tems ci, p. 104. c. 1.

807. S. Paul quitte Corinthe dans 14. 54. les premiers mois de cette année, p. 248. c. 1. passe à Ephese, va à Jerusalem, & de là à Antioche, visite la Galacie & la Phrygie, revient à Ephese sur la fin de l'année, ou peu après, & y demeure environ 3. ans, p. 105. c. 1. | 107. c. 1. | 253. c. 1. Durant qu'il étoit en Syrie Apollon vient à Ephese, & va ensuite à Corinthe, &c. p. 106. c. 1.

Claude empoisonné par Agrip- de Neron 1. *pine meurt le 13. d'Octobre*, v. Claude §. 28. *Neron lui succede le même jour*, v. Neron §. 1. *& regne 13. ans, 7. mois, & 27. ou 29. jours*, ibid. §. 31.

808. Les enfans de Sceva sont bat- 1. 2. 55. tus vers ce tems-ci à Ephese par le demon, &c. p. 107. c. 2. & 108. c. 1. saint Paul y est exposé aux bêtes, p. 108. c. 1. 251. c. 1. & 2. Il va à Corinthe, & revient aussitôt à Ephese, p. 108. c. 2. Il écrit aux Galates troublez par les Juifs, p. 109. c. 2.

809. S. Paul envoie saint Timothée 2. 3. 56. en Macedoine & à Corinthe, p. 109. c. 2. Il se forme des divisions & des scandales parmi les Corinthiens, p. 109. c. 2. sur quoi saint Paul leur écrit sa 1. Epitre, p. 110. c. 1. & leur envoie ensuite saint Tite, p. 110. c. 1.

810. Demetre excite une sedition 3. 4. 57. à Ephese contre saint Paul, p. 110. c. 2. & 111. c. 1. qui quitte Ephese sur la fin de May, vient à Troade, de là en Macedoine, p. 111. c. 2. 253. c. 1. Il y rassemble des aumônes pour les Chrétiens de Judée, p. 112. c. 1. Tite l'y vient trouver, & il le renvoie porter sa seconde épitre aux Corinthiens : saint Timothée étoit alors avec lui, ibid. p. 111. c. 2. & 112. c. 1. saint Paul vient sur la fin de l'année en Acaïe & à Corinthe où il demeure 3. mois, p. 113. c. 1.

811. S. Paul écrit de Corinthe aux 4. 5. 58. Romains, ibid. p. 113. c. 1. en saluë beaucoup d'entr'eux que l'Eglise honore comme des Saints, p. 134. c. 1. Il quitte la Grece pour aller à Jerusalem par Philippes, où il passe Pâque le 25. Mars, par Troade où il ressuscite Eutyque, p. e. le 16. d'Avril, &

L'an de J. C. 58. L'an de Neron 4. 5. par Milet, *p.* 114. *c.* 2. sept jours L'an de Rome 811.
après être arrivé à Jerusalem, &
vers le 22. de May, il est pris
dans le Temple par les Juifs :
Lysias officier Romain les em-
peche de le tuër, & l'envoie à
Felix gouverneur de la Judée,
qui le retient 2. ans prisonnier à
Cesarée, *p.* 116. *c.* 1. & 2. | 254.
c. 2. & 255. *c.* 1. | 256. *c.* 1.

Saint Pierre peut être venu cet-
te année à Rome, *p.* 234. *c.* 1.

59. 5. 6. *Ismaël fils de Fabei est fait grand* 812.
*Pontife vers ce tems-ci au lieu
d'Ananie*, *p.* 255. *c.* 2.

60. 6. 7. *Porcius Festus est fait gouver-* 813.
*neur de Judée à la place de Fe-
lix*, *p.* 118. *c.* 2. Il trouve saint
Paul en prison & le veut livrer
aux Juifs : S. Paul appelle à Ne-
ron, *ibid. p.* 118. *c.* 2. & 119. *c.* 1.
Agrippa juge saint Paul innocent,
p. 119. *c.* 2. & 120. *c.* 1. saint Paul
est embarqué pour aller à Rome,
il fait naufrage & aborde à Malte
sur la fin d'Octobre, *p.* 120. *c.* 1.
& 2. 257. *c.* 2.

61. 7. 8. S. Paul arrive à Rome vers le 814.
mois de Février, & y demeure
2. ans, *p.* 122. *c.* 1. & 2. Il con-
vertit Onesime & écrit pour lui
à Philemon son maître, *p.* 123.
c. 2. & 124. *c.* 1. Ceux de Laodi-
cée lui écrivent, *p.* 259. *c.* 2. Les
Philippiens lui deputent Epa-
phrodite leur Evêque, &c. *p.* 123.
c. 1.

62. 8. 9. S. Paul écrit aux Philippiens, 815.
p. 125. *c.* 1. & aux Colossiens, *p.* 123.
c. 1. saint Timothée qui étoit
alors avec lui, fut p. e. ensuite
à Philippes, & y fut mis en pri-
son, *p.* 126. *c.* 1. | 259. *c.* 1.

S. Jaque Evêque de Jerusalem
est martyrizé vers Pâque par or-
dre d'Ananus, qui est déposé peu
après pour celà, *p.* 281. *c.* 1. & 2.
Quelques-uns pretendent qu'A-
nanus fit aussi lapider S. Matthias,
p. 174. *c.* 1.

Tous les Apôtres se rassem-
blent à Jerusalem, & y choisis-
sent S. Simeon pour en être Evê-
que, *p.* 144. *c.* 1.

63. 9. 10. S. Paul est mis en liberté, écrit 816.
aux Hebreux, *p.* 126. *c.* 1. & 2.
Il va p. e. en Espagne, retourne
en l'Orient, prêche en Candie,
où il laisse S. Tite, va en Judée,
p. 127. *c.* 1. & 128. *c.* 1. 261. *c.* 1.

64. 10. 11. S. Paul vient en Asie, où il 817.
souffre beaucoup, laisse S. Timo-
thée Evêque à Ephese pour aller
en Macedoine, d'où il lui écrit.
Il rappelle S. Tite auprès de lui,
p. 128. *c.* 1. passe l'hiver à Nico-
ple, *p.* 128. *c.* 1. & 2.

65. 11. 12. S. Pierre écrit vers ce tems-ci 818.
sa seconde Epitre, *p.* 75. *c.* 2.

S. Paul va en Asie, passe à Troa-
de, à Ephese, & à Milet, *p.* 189.
c. 1. | 262. *c.* 1.

S. Pierre & S. Paul peuvent être
venus à Rome vers ce tems-ci,
aprés que Dieu leur eut revelé

L'an de J. C. 65. L'an de Neron 11. 12. qu'ils y souffriroient le martyre, L'an de Rome 818.
&c. *p.* 75. *c.* 2. & 76. *c.* 1 | 129. *c.* 1.
On croit qu'ils y firent tomber
Simon le magicien qui vouloit
voler, *p.* 76. *c.* 2. Ils sont ensuite
mis en prison, S. Pierre p. e. au
mois d'Octobre, *p.* 77. *c.* 1. & 2.
& S. Paul dès le mois de Juillet,
p. 130. *c.* 1. & 2. pour avoir con-
verti une concubine & un echan-
son de Neron, *p.* 129. *c.* 1. & 2. Il
se justifie devant Neron, *ibid.*
p. 129. *c.* 2. Il écrit alors à S. Ti-
mothée & aux Ephesiens vers le
mois de Juillet, *p.* 130. *c.* 1. & 2. |
262. *c.* 2.

On pretend que S. Pierre & saint
Paul ont envoié sept Evêques prê-
cher en Espagne, *p.* 82. *c.* 2.

66. 12. 13. S. Pierre & saint Paul sont 819.
martyrizez ensemble à Rome le
29. de Juin, *p.* 78. *c.* 1. | 131. *c.* 2. |
234. *c.* 2. | & 235-238. saint
Pierre est enterré au Vatican,
saint Paul sur le chemin d'O-
stie, &c. *p.* 78. *c.* 2. S. Lin suc-
cede au Pontificat, *p.* 79. *c.* 2.

S. Jean peut être venu demeu-
rer en Asie vers ce tems-ci, *p.*
273. *c.* 1.

68. 14. *Neron se tuë lui même le* 9. 821.
ou 11. *de Juin*, v. Neron §. 30.
ou 31. *Galba*, *Othon*, *Vitellius*,
Vespasien, & *Tite*, *se succedent
l'un à l'autre & regnent jusqu au*
13. *Septembre* 81. v. leurs titres.

81. 1. *Domitien est fait Empereur le* 834.
13. *Septembre*, v. son titre §. 2.
& *regne* 15. *ans* & 5. *jours*, ibid.
§. 21.

S. Philippe Apôtre vivoit en-
core en 81. & p. e. long-tems
après, *p.* 152. *c.* 2.

95. 14. 15. S. Jean l'Evangeliste est plon- 848.
gé à Rome dans l'huile bouil-
lante, *p.* 145. *c.* 1. | 273. *c.* 1. & 2.
& ensuite relegué en l'isle de Pat-
mos, où il eut les visions de l'A-
pocalypse, *p.* 145. *c.* 2.

Quelques-uns croient que saint
André a souffert en ce tems-ci
à Patres en Acaïe sous le Procon-
sul Egée, *p.* 137. *c.* 1. | 268. *c.* 2.

96. 15. 16. *Domitien est tué le* 18. *de Sep-* 849.
de Nerva 1. *tembre*, *p.* 146. *c.* 1. *Nerva est fait
Empereur, rapelle S. Jean qui re-
tourne à Ephese*, ibid.

97. 1. 2. S. Jean convertit vers ce tems- 850.
là un chef de voleurs, *p.* 146.
c. 2. & 147. *c.* 1. & 2. Il écrit l'E-
vangile, *p.* 147. *c.* 2.

98. 2. *Nerva meurt le* 21. *ou* 27. *de* 851.
de Trajan 1. *Janvier*, v. son titre. *Trajan
prend l'Empire*, v. Traj. §. 7. &
regne 19. *ans*, 6. *mois*, & 15.
jours, ibid. §. 24.

100. 2. 3. On croit que l'Apôtre S. Jean 853.
est mort cette année, ou en l'an
104. âgé d'environ 100. ans, *p.*
149. *c.* 2. | 276. *c.* 1.

BARCOQUEBAS chef des
Juifs revoltez en 134. perse-
cute les Chretiens, *p.* 63. *c.* 1.

Les corps de saint André & de
S. Luc

S. Luc apportez d'Acaïe, sont reçûs à Constantinople en 357. le lundi 3. de Mars, & mis dans l'Eglise des Apôtres, *p.* 137. *c.* 1.| 268. *c.* 2. & 269. *c.* 1.

Les payens ouvrent le tombeau de S. Jean Batiste à Sebaste vers 362. & brûlent ses os, dont quelques-uns sont sauvez, & portez à Alexandrie, *p.* 44. *c.* 2. Son tombeau continuë d'être honoré à Sebaste, est visité par sainte Paule vers 386. *ibid.*

La fête de Noël commence vers 377. à se celebrer à Antioche le 25. de Decembre, *p.* 180. *c.* 1.

On apporte à Constantinople en 391. un chef qu'on croyoit être de S. Jean B. mais qui étoit de quelque autre Saint, *p.* 217. *c.* 1.

Les Tertullianistes s'emparent d'une Eglise près de Rome vers 392. *p.* 77. *c.* 2.

Theophile bâtit une Eglise de S. Jean B. à Alexandrie sur les ruïnes du temple de Serapis, & la dédie p. e. en 395. le dimanche 27. de Juin, *p.* 44. c. 2.| 216. *c.* 2.

Euthale Diacre écrit sur la mort de S. Paul en 396. *p.* 235. *c.* 1.

Le chef de S. Jean B. est trouvé à Emese le mardi 18. Février 453. *p.* 45. *c.* 2. & 46. *c.* 1.| 219. *c.* 2. & 220. *c.* 1. transporté le lundi 24. à la cathedrale, §. 10. *p.* 46. *c.* 2. & mis dans une nouvelle Eglise du Saint le 26. d'Octobre, *ibid. p.* 46. *c.* 2.

Le corps de S. Barnabé est trouvé en Cypre près de Salamine sous Zenon vers l'an 488. *p.* 176. *c.* 2.

Feste Ambassadeur de Theodoric à Constantinople vers 497. y fait augmenter la fête de saint Pierre & de S. Paul, *p.* 79. *c.* 1.

L'Empereur Anastase fait bâtir Daras en Mesopotamie vers 508. & y fait transferer le corps de S. Barthelemi, *p.* 154. *c.* 1.

Justinien bâtit à Constantinople en 519. une Eglise de saint Pierre & de saint Paul; mais ne peut avoir de leurs reliques. *p.* 79. *c.* 2. & 80. *c.* 1.

S. Gregoire le Grand refuse le chef de S. Paul à l'Imperatrice Constantine, *p.* 132. *c.* 1.

L'an 760. le chef de saint Jean B. est transferé à Emese dans une nouvelle Eglise, *p.* 46. *c.* 2. & 47. *c.* 1.| 221. *c.* 1. & 2.

On croit que le corps de saint Jaque le Maj. fut trouvé à Compostelle en Galice vers l'an 800. *p.* 140. *c.* 2.

On dit que le corps de S. Barthelemi a été apporté de Lipare à Benevent, & mis sous un autel le 25. d'Octobre 809. *p.* 154. *c.* 1.

On trouve en 1145. des reliques de S. Jean B. à Sebaste en Palestine, où on bâtit une nouvelle Eglise de son nom, *p.* 45. *c.* 1.

Le chef de S. Jean B. est envoie, dit-on, en partie à Amiens le 17. Decembre, 1206. *p.* 47. *c.* 1.

Le corps de S. André est apporté de Constantinople à Amalfi le 8. May 1210. *p.* 183. *c.* 1.

On donne à la B. Isabelle sœur de S. Louis un pretendu chef de S. Paul : Clement IV. le fait rendre en 1268. *p.* 132. *c.* 1.

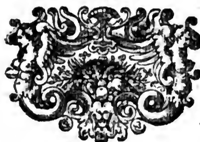


TABLE DES MATIERES.

Le *p.* marque la Page, & le *c.* la Colonne de la page.

D.

E.

Elymas

Juste

Neron

Les

Sopatre.

T.

FIN DE LA TABLE.

AVIS.

P*Age* 152. Après saint Jean l'Evangeliste on auroit dû mettre S. Thomas, S. Jaque le Mineur, S. Philippe, S. Barthelemi, S. Mathieu, *&c.* selon l'ordre du Canon & des Litanies. Mais cet ordre n'ayant pas été observé par mégarde dans le Texte, on l'a suivi dans les Notes.

MEMOIRES
POUR SERVIR
A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE
DES SIX PREMIERS SIECLES.

JUSTIFIEZ PAR LES CITATIONS DES AUTEURS ORIGINAUX.

AVEC UNE CHRONOLOGIE, OU L'ON FAIT UN abregé de l'histoire Ecclesiastique & profane; & des Notes pour éclaircir les difficultez des faits & de la Chronologie.

TOME SECOND.

Qui comprend les disciples de notre Seigneur & des Apostres, la suite de l'Histoire de l'Eglise jusqu'a l'an 177. avec une lettre au R. P. Lami, sur la derniere Pasque de N. S.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.



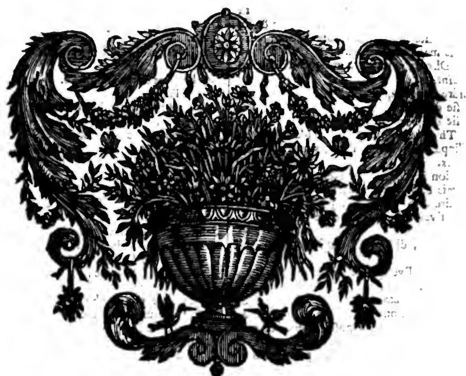
A BRUXELLES,

Chez Eugene Henry Fricx, Imprimeur de Sa Majesté, vis-à-vis de l'Eglise de la Madelaine, M. DCC. XXXII.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.

TABLE DES TITRES

CONTENUS DANS CE SECOND VOLUME.



T A-

TABLE DES CITATIONS.

Abd. l. 3. p. 40. ABDIAS Babylonius libro 3. qui est de sancto Andrea. Parisiis anno 1571.

Abulf. Gregorii Abulfaraji historia Orientalis à Pocockio ex Arabico latinè reddita. Oxoniæ an. 1672.

Act. M. Acta martyrum sincera & selecta per D. Theodoricum Ruinart. Paris. an. 1689.

Adam. l. 1. p. 8. Adamantius dialogo seu sectione 1. in Marcionem, una cum Origenis libro de martyrio par Rodolphum Wetstenium græcè editus Basileæ an. 1674.

Ado, an. 163. Adonis chronicon in anno Christi 163. Basileæ editum anno 1568. cum Gregorio Turonensi.

chr. p. — Idem chronicon, ætate sexta.

fest. — tractatus de festivitatibus Apostolorum, martyrologio Baroniano additus. Antuerpiæ anno 1613.

30. jun. n. p. 226. Heriberti Rosweidi notæ in Adonis martyrologium Baroniano additum. Antuerpiæ anno 1613.

Ad Præf. p. 117. Epistola ad Præsidium apud Hieronymum tomo 4. Basileæ an. 1565.

Adric. Carte de la Terre-sainte par Adricome.

Adr. v. Adriani Augusti vita per Spartianum, in historia Augusta. Paris. an. 1620.

Ælii de aci. seu tact. Claudii Æliani tactice, seu de instruenda acie, cum Vegetio aliisque de re militari scriptoribus. Antuerpiæ an 1607.

Æli. v. Ælii Veri Cæsaris vita per Spartianum. Parisiis anno 1620.

Afr. de S. Julii Africani epistola ad Origenem de Susanna, cum Adamanti dialogis edita Basileæ anno 1674.

Afr. eccl. l. 3. Ecclesia Africana per Emmanuelem à Schelstrate, libro seu dissertatione 3.

Aga. l. 1. Agathias de imperio Justiniani. Paris. an. 1660.

Agap. Vies de quelques Saints traduites de Metaphraste en grec vulgaire par Agapius; à Venise en 1544.

Agob. Agobardi Lugdunensis episcopi opera. Paris. an. 1665.

Albert. Edmundus Albertinus de Eucharistia. Daventriæ an. 1655.

Alb. obs. l. 1. c. 13. p. 37. Gabrielis Albaspinæi Aurelianensis episcopi observationes ecclesiasticæ, Optato subjunctæ. Paris. 1631.

Ald. p. 275. S. Aldhelmi Occidentalium Saxonum episcopi liber de laudibus virginitatis. Bibliothecæ Patrum tomo 3. Parisiis anno 1644.

Natalis Alexandri Dominicani historia ecclesiastica, tomo seu volumine 5°. Paris. an. 1677. Alex. t. 5.

Alexandri Augusti vita per Lampridium, in historia Augusta. Paris. an. 1620. Alex. v.

Alfordi annales Britannorum anno Christi 123. Leodii anno 1663. Alf. 123. §. 5.

Leonis Allatii de Ecclesiæ Occidentalis & Orientalis perpetua consensione. Coloniæ an. 1648. All. cons.

— diatriba de Simeonibus. Paris. an. 1664. de Sim.

— notæ in Methodii convivium. Romæ anno 1656. in Meth.

— opuscula symmicta à Nihusio edita, Coloniæ an. 5653. sym.

Concilii Aquileiensis acta apud Ambrosium tomo 5. editionis Parisiensis an. 1603. Amb. sc. Aq.

Ambrosii epistola ad Simplicianum in Exodi caput 24. tomo 1. ad Sim. p. 437.

Sic denotatur novissima editio Ambrosii per Benedictinos. Paris. an. 1691. Si B. desit, est Parisiensis an. 1603. b.

Ambrosii sermo de Elia tomo 1. Est in appendice Benedictinorum sermo 33. pag. 434. de Eli. p. 546.

— de Salomone in Proverbiorum caput 30 tomo 2. de Sal. p. 1094.

— de obitu Satyri fratris, tomo 4. de Sat. p. 311.

— liber 2. de Spiritu sancto, Ib. de Sp. l. 2.

— sermo 1. de diversis, tomo 5. div. 1. p. 107.

— epistola 46. Ib. ep. 46.

— exhortatio ad virginitatem, tomo 4. exh. v. p. 435.

— de fide, Ib. fid. p. 187.

— in hexaemeron, tomo 1. hex. p. 57.

— in Exodi caput 24. Ib. in Exod. 24. p. 437.

— de interpellatione Job, tomo 2. in Job, p. 615.

— in Lucam, tomo 3. veteris editionis, Benedict. 1°. in Luc. p. 216.

— de institutione virginis ad Eusebium, tomo 4. inst. v. p. 421.

— de officiis, Ib. off. l. 1. c. 50.

— de paradiso, tomo 1. par. p. 115.

— in psalmum 36. tomo 2. ps. 36.

De sacramentis, apud Ambrosium, tomo 4. sacr. l. 3.

Sermo undecimus de Sanctis, tomo 5. sanc. s. 11.

Sermo 57. in appendice editionis Benedictin. s. B. 57.

ſym. c. 30. p. 107. Ambroſii in ſymbolum Apoſtolorum, tomo 4.

v. B. — vita per Baronium, tomo 1.

vid. — de viduis, tomo 4.

virg. l. 3. — de virginibus ad Marcellinam, ib.

vit. — vita per Paulinum Diaconum, tomo 1.

vit. c. 45. p. 12. Eadem per Benedictinos data in appendice, tom. 2.

Ambſtr. in Rom. 16. p. 333. Ambroſiaſter ſeu commentarii Ambroſio aſcripti in epiſtolæ ad Romanos caput 16. Apud Ambroſium tomo 3. veteris editionis, Benedictinorum 2°.

1. Cor. 2. — in primæ ad Corinthios epiſtolæ cap. 2.

Amſi. h. Homiliæ Amphilochio Iconienſi tributæ per Combefiſium. Pariſ. an. 1644.

exc. p. 136. Ejuſdem ex diverſis operibus excerpta, ib.

Amm. l. 15. p. 44. Ammianus Marcellinus ex prima recenſione Henrici Valeſii. Pariſ. an. 1636.

in. p. 138. Valeſii notæ in eundem Marcellium.

an. Anonymus Ammiano per Valeſium ſubjunctus.

f. Ammiani editio poſtrema in folio Pariſ. an. 1661.

Anal. t. 4. Joannis Mabillon Analectorum tomus 4. Luteciæ an. 1685.

g. Analecta græca per Benedictinos. Luteciæ an. 1688.

Anaſ. c. 7. Anaſtaſius bibliothecarius in vita Adriani quem 97. pontificem numerat. Pariſ. an. 1649.

coll. Collectanea ad Joannem Diaconum, per Sirmondum edita Pariſiis an. 1620.

Anat. p. 439. Anatolii Laodicenſis epiſcopi canon paſchalis à Bucherio editus in opere de Cyclis. Antuerpiæ an. 1633.

And. Cæſ. c. 1. 57. Andreas Cæſarienſis in Apocalypſim, Chryſoſtomi in Joannem homiliis adjunctus.

And. Cr. h. 10. p. 132. Andreæ Cretenſis orationes una cum Amphilochio à Combefiſio editæ Pariſ. an. 1644.

Ante. ſym. Joſephi Antelmi nova de ſymbolo Athanaſiano diſquiſitio. Pariſiis anno 1693.

Anti. M. t. 3. De la lecture de l'Ecriture ſainte contre M. Mallet: à Anvers en 1680.

Anto. v. l. 1. c. 4. Marci Aurelii Antonini de ſeipſo lib. &c. Londini anno 1643.

Apol. Ty. l. 1. Apollonii Tyanæi vita per Philoſtratum. Pariſ. anno 1608.

App. b. civ. l. 4. Appianus de bellis civilibus lib. 4. Luteciæ an. 1551.

b. Ill. de bellis Illyricis: ſic de aliis.

Ap. Ty. v. Apollonii Tyanæi vita. Pariſiis an. 1608.

Apul. met. l. 1. Apuleii Madaurenſis metamorphoſeon liber 1. Francofurti an. 1621.

ap. p. 274. — pro ſeipſo apologia.

Arat. l. 2. c. 1. p. 690. Aratoris Romani Subdiaconi in Acta Apoſtolorum carmen: Bibliothecæ Patrum tomo 8.

Aring. l. 3. p. 246. Pauli Aringhi Roma ſubterranea. Coloniæ an. 1659.

Ariſn. ep. Ariſtæneti epiſtolarum liber 1. Pariſ. an. 1596.

Ælii Ariſtidis ſophiſtæ oratio 16. tomo 1. Genevæ anno 1604. Ariſt. or. 16.

Arnobius in Gentes. Lugduni Batavorum an. 1651. Arn. l. 2. p. 99.

Arriani Periplus Erythræi maris. Genevæ an. 1577. Arri. de Ery.

— Periplus Ponti Euxini, Ib. de Pont.

— commentarii diſputationum Epicteti. Lugduni an. 1600. ex Epi.

— mandata in Alanos, græcè edita cum Mauricii arte militari. Upſaliæ an. 1664. in Al. p. 69.

— tactica ibidem edita. tact.

Arſchotana numiſmata Croii Ducis, tabula 93. Antuerpiæ an. 1604. in folio. Arſc. num. t. 63.

Eadem p. 68. Antuerpiæ anno 1615. in quarto. q. 68.

Artemidori de ſomniis. Luteciæ an. 1603. Artem.

Aſterii Amaſeni oratio 12. in S. Stephanum. Bibliothecæ Patrum auctuario primo, per Combefiſium edito. Pariſiis an. 1648. Aſt. h. ſeu or. 12. p. 285.

Athanaſii epiſtola ad Africanos Epiſcopos, tomo 1. Pariſiis anno 1627. Ath. ad Afr. p. 935.

— ad Dracontium, Ib. tomo 1. ad Dr. p. 956.

— ad Maximum, Ib. ad Max. p. 165.

— apologia prima quæ eſt ad Conſtantium, ib. ap. 1. p. 696.

— de blaſphemia in Spiritum ſanctum, ib. bl. Sp. p. 971.

— de communi eſſentia, &c. tomo 1. ſi tamen Athanaſii. com. eſſ. p. 230.

Concilii Alexandrini epiſtola ad Euſebium de Antiochena Eccleſia: apud Athanaſium tomo 1. de Ant. p. 574.

Athanaſii de Nicænis decretis contra Euſebianos, Ib. dec. N. p. 267.

— pro ſententia Dionyſii Alexandrini, ib. de Dio. p. 553.

— de parabola ſeminantis, ib. fortè Athanaſii, de ſem. p. 1062.

— Spiritum ſanctum non eſſe creaturam, ad Serapionem Epiſcopum, ib. de Spi. p. 175.

— de Synodis Armini & Seleuciæ habitis, ib. de ſyn. p. 869.

— de fuga ſua, ib. fug. p. 713.

— oratio 4. in Arianos, ut in editis numeratur, ib. p. 498. in Ar. or. 4.

— de carne à Verbo Deo aſſumta, tomo 1. inc. p. 597.

— in gentes ſeu de Incarnatione Verbi, Ib. p. 93. in gent. l. 2. p. 89.

— in Arianos oratio 2, ut in editis numeratur, tomo 1. or. 2. p. 363.

In ſanctam Paraſceven ſermo apud Athanaſium, tomo 2. para. p. 508.

Fragmentum epiſtolæ paſchalis Athanaſii 362. ib. paſc. p. 38.

Ejuſdem ad ſolitariam vitam agentes. tomo 1. ſol. p. 857.

— ſynopſis ſacræ ſcripturæ, tomo 2. ſyn. p. 155.

— de vita S. Antonii, ib. v. Ant. n.

Athenæi Deipnoſophiſtæ, typis Commelianis an. 1611. Athen.

Notæ Caſauboni in Athenæi librum 1. Lugduni an. 1621. n. l. 1. c. 2.

Athenagoræ apologia, ſeu legatio pro Chriſtianis, edita cum Juſtino, Pariſ. an. 1636. Athng.

... tractatus de reſurrectione, Ib. p. 40. reſ.

Ælii Auc-

Auct. 2. Auctuarium 2. ad bibliothecam Patrum per Combefisium. Parif. an. 1648.
3. Auctuarium 3. Parisiis an. 1672.
Aug. ... p. 177. Augustinus contra Academicos, tomo 1. Lovaniensium, Parif. an. 1586. & Benedictinorum novissimæ editionis itidem tomo. 1.
ad Bon. ... ad Bonifacium Pontificem contra duas Pelagianorum epistolas. Lov. t. 7. p. 468. Bened. 10. p. 411.
ad Con. p. 14. ... contra mendacium ad Consentium, tomo 4. Lov. Bened. 6. p. 447.
ad conj. ... de adulterinis conjugiis; Lov. t. 6 p. 357. Ben. 6. p. 387.
ad Or. ... ad Orosium contra Priscillianistas & Origenistas, unaque Orosii ad Aug. consultatio, Lov. t. 6. p. 267. Ben. 8. p. 611.
ad pr. l. 2. ... ad Prosperum & Hilarium liber 2. qui est De dono perseverantiæ, Lov. t. 7. p. 561.
ad Ren. ... de anima ejusque origine libri 4. ad Renatum aliosque scripti, Lov. t. 7. p. 486. Ben. t. 10. p. 338.
ad Sec. ... adversus Secundinum Manichæum, Lov. t. 6. p. 118.
ad Sim. q. 2. ... quæstio secunda ad Simplicianum, Lov. t. 4. p. 264. Ben. 6. p. 89.
ad Val. ... ad Valerium Comitem de nuptiis & concupiscentia, Lov. t. 7. p. 346. Ben. t. 10. p. 279.
ago. ... de agone christiano, Lov. t. 3. p 292. Ben. t. 6. p. 245.
à Pr. Prosperi & Hilarii literæ ad Augustinum, Lov. t. 7. p 542.
ap. f. Sermones Augustino male olim tributi: in Bened. tomi 5. appendice.
B. Hæc litera novissimam editionem notat per Benedictinos curatam. Si absit, est Lovaniensium anni 1586.
bapt. Augustini de baptismo contra Donatistas, Lov. t. 7. p. 35. Ben. t. 9. p. 79.
bo. conj. ... de bono conjugali, Lov. & Ben. t. 6.
b. vit. ... de beata vita, Lov. & Bened. t. 1.
cat. ru. ... de catechisandis rudibus, Lov. t. 4. p. 295. Bened. t. 6. p. 263.
catacl. ... de cataclysmo sermo, Lov. t. 9. p. 321. Ben. t. 6. p. 602.
civ. ... de civitate Dei, Lov. t. 5. Ben. t. 7.
col. d. 3. ... breviculus collationis Carthaginensis, in gestis diei tertiæ, Lov. t. 7. p. 220. Ben. t. 9. p. 545.
conf. ... Confessionum libri, Lov. & Ben. t. 1.
cons. ... de consensu Evangelistarum, Lov. t. 4. p. 5. Bened. t. 3. parte 2. p. 1.
corr. ... de correptione & gratia, Lov. t. 7. p. 531. Ben. t. 10. p. 750.
cult. ag. ... de cultura agri dominici, Lov. t. 9. p. 318. Ben. t. 5.
cur. m. ... de cura pro mortuis agenda, Lov. tomo. 4. p. 294. Bened. t. 6. p. 515.
de ch. ... de decem chordis sermo, Lov. t. 2. p. 271.
de div. s. 94. p. 566. ... serm. 94. de diversis, Lov. t. 10.
de fid. p. 24. ... de fide contra Manichæos, Lov. t. 6. Ben. app t. 8. p. 25. Evodii Uzalensis potius quàm Augustini.
de Tr. l 4. p. 112. ... libri de Trinitate, Lov. t. 3. Ben. t. 8. p. 479.
de chr. l. 2. ... de doctrina christiana, Lov. & Ben. t. 3.
ep. ... epistolæ, Lov. & Ben. t. 2.
ep. Jo. h. 2. p. 240. ... homiliæ in epistolam primam Joannis Apostoli, Lov. t. 9. Ben. t. 3 part. 2. p 825.
fid. & op. ... de fide & operibus, Lov. t. 4. p. 27. Ben. 6 p. 165.
fid. & sym. p. 62. ... de fide & symbolo, Lov. t. 3. Ben. 6. p 151.
fr. 1. p. 615. ... sermonum fragmenta, Lov. t. 10. p. 615.
gen. lit. l. 12. p. 321. ... libri de Genesi ad litteram, Ben. t. 3. parte 1.
gen. M. ... de Genesi contra Manichæos, Lov. & Ben. t. 1.
ge. P. c. 14. p. 424. ... de gestis Pelagii, seu Palestinæ apud Diospolim synodi, supplementi Vigneriani t. 1. Parisiis an. 1654. & Ben. t. 10. p. 191.
gr. Ch. ... de gratia Christi liber, qui primus est contra Pelagium & Cælestium, Lov. t. 7. p. 330. Ben. t. 10. p. 230.
gr. lib. ... de gratia & libero arbitrio, Lov. t. 7. p. 519. Bened. tom. 10. p. 718.
h. 9. ... de hæresibus ad Quodvultdeum, hær. 9. Lov. t. 6. p. 7. Ben. t. 8. p. 7.
in Adi. .... contra Adimantum Manichæum, Lov. t. 6. p. 84. Ben. t. 8. p. 111.
in adv. ... contra adversarium legis & prophetarum, Lov. t. 6. p. 263. Ben. t. 8 p. 550.
in Cre. ... in Cresconium, Lov. t. 7. p. 179. Ben. t. 9. p. 389.
ind. P. Index operum Augustini per Possidium, inter Lovaniensium prolegomena.
in Em. Augustini de gestis cum Emerito, Lov. t. 7. p. 250.
in Faust. ... in Faustum, Lov. t. 6. Ben. t. 8. p. 183.
in Fel. ... de actis cum Felice Manichæo, Lov. t. 6. p. 213. Ben. t. 8. p. 471.
in Gal. 1. p. 378. ... in caput primum epistolæ ad Galatas, Lov. t. 4. Ben. t. 3.
in Gaud. ... contra duas epistolas Gaudentii Tamugadensis, Lov. t. 7. Ben. t. 9. p. 635.
in Jo. h. 5. ... tractatus 5. in Evangelium Joannis, Lov. t. 9. Bened. tom. 3. parte 2.
in Jul. l. 5. p. 428. ... contra Julianum, Lov. tom. 7. Ben. t. 10. p. 498.
in Matt. q. 17. ... liber quæstionum evangelicarum secundum Matthæum, quæstione 17. Lov. t. 4. p. 159. Ben. t. 3. parte 2. p. 277.
in Par. ... contra Parmenianum Donatistam, Lov. t. 7. p. 23. Ben. t. 9. p. 11.
in Pet. ... in Petilianum Donatistam de unico baptismo, Lov. t. 7. p. 82. Ben. t. 9. p. 527.

... epist.

B.

Bar. 34. §. 5. Baronii annales in anno Chriſti 34. paragrapho 5. & ſic de quibuſque annis, Antuerpiæ an. 1512.

284. ap. in appendice ad annum 384.

app. §. 19. apparatus ad annales § 19.

3. aug. c. in martyrologium, ad 3. augusti nota c ſeu 3. Antuerpiæ an. 1613.

Barn. S. Barnabæ (ut fertur) epiſtola per Hugonem Menardum, edita Pariſ. anno 1645. Capitulorum diſtinctio ex editione eſt Cotelerii an. 1672.

Baſ. can. 1. p. 10. Baſilii Magni canon 1. ex his qui ad Amphilochium ſcripti ſunt, epiſtolis præmiſſi, tomo 3. Luteciæ an. 1637.

conſt. c. 22. ...conſtitutiones monaſticæ, tomo 2.

de bapt. h. 13. ...de diverſis homilia 13. quæ eſt de baptiſmo, tomo 1. p. 415.

de Sp. p. 352. ...de Spiritu ſancto ad Amphilochium, tomo 2.

ep. ...epiſtolæ, tomo 3. Paginæ in edito ſæpiſſime errant.

exc. Conciones morales ex Baſilii operibus excerptæ per Simonem Metaphraſtem, tomo 3.

hex. h. 4. p. 92. Baſilii in hexaemeron homilia 4. tomo 1.

h. pœni. p. 531. ...homilia de pœnitentia, Ib.

in Eun. ...in Eunomium, tomo 2.

in Iſ. 6. p. 172. .. in Iſaiæ caput 6. ib.

reg. fuſ. 8. ...regularum fuſiorum octava, ib. p. 545.

virg. p. 645. Autor Baſilio ſuppar de vera virginitate, tomo 1.

Baſ. S. v. Th. p. 230. Baſilius Seleucienſis in vita Sanctæ Theclæ: Editus eſt cum Gregorio Thaumaturgo, Pariſiis anno 1622.

Baſil. Baſilicon, ſeu juris Græco-romani tomi duo per Marquardum Freberum dati Francofurti anno 1596.

Baud. p. 20. Le dictionaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand; à Paris en 1670. On ajoute quelquefois *A. B.* pour marquer la lettre ſous laquelle eſt la citation.

B:arn. Hiſtoire de Bearn par M. de Marca: à Paris en 1640.

Bed. ch. p. 111. Bedæ chronicon, ſeu de ſex ætatibus, tomo 2. Coloniæ Agrippinæ an. 1612.

hiſ. ... hiſtoria gentis Anglorum, Ib. an. 1601.

in Act. 21. p. 660. .. in Actuum Apoſtolorum caput 21. tomo 5.

in 3. Jo. p. 754. ... in epiſtolam 3. Joannis, ib.

in Luc. ... in Lucam, ib.

in Marc. c. 9. ... in Marci caput 9. ib.

11. jun. ... martyrologium, die 11. junii, apud Bollandum in prolegomenis ad 2. martii tomum.

l. ſanc. c. 7. p. 366. ... de locis ſanctis: tomo 3. Coloniæ an. 1612.

q. 3. p. 287. ... libri quæſtionum capite ſeu quæſt. 3. tomo 8.

ret. in Act. p. 15. ... retractatio in Acta Apoſtolorum, tomo 6.

Bell. p. Bellarminus de ſcriptoribus eccleſiaſticis, Pariſiis anno 1658.

Bern. conſ. p. 8. S. Bernardi liber de Conſideratione ad Eugenium, tomo 1. editionis Horſtianæ, Pariſiis an. 1658.

div. 19. p. 208. ... ſermo 19. de diverſis, tomo 2. ejuſdem editionis.

... epiſtola 219. tomo 1. editionis Mabillonii, Pariſiis an. 1690. ep. 219.

... homilia 6. in Cantica Canticorum, tomo 3. editionis Horſt. in Cant. h. 6.

... ſermo, ſeu homilia 9. quæ eſt 2. ſuper Miſſus eſt, tom. 2. Ib. ſ. ſu. h. 9. p. 13.

... vita in prolegomenis tomi 1. Horſtii. v. l. 4. c. 1. p. 38.

... vita, tomo 6. Mabillonii. v. B. l. 4. §. 2. p. 1130.

Philippi Labbe bibliotheca nova, Pariſiis anno 1657. Bib. nov.

Bibliotheca Patrum, tomo 7. Pariſiis anno 1644. Hac ſemper utimur. Bib. P. t. 7.

Franciſci Mediobarbi Biragi numiſmata, Mediolani an. 1683. Bir.

De la primauté en l'Egliſe par Blondel; à Geneve en 1641. Blond. p.

Ejuſdem cenſura in Decretales epiſtolas; Genevæ anno 1628. decr.

... traité ſur les Sibylles, à Charenton en 1649. ſib.

Bollandus, ſeu ejus continuatores, ad diem januarii 20. & ſic in reliquis menſibus. Boll. 20. jan.

Apparatus ad chronologiam pontificiam, in propylæo menſis maii. app.

Prolegomena in tomum 1. februarii; & ſic de aliis menſibus. feb. t. 1.

Acta quæ græce habentur pro die 13. maii ad finem voluminis p. 12. 13. may, g. 12.

Conatus in Catalogum Romanorum pontificum, parte 1. in propylæo ad menſem maium. pont. p. 15.

... in ſupplemento ad extremum maium addito. ſup. p. 525.

Cardinalis Bonæ rerum liturgicarum, Romæ 1672. Bona.

... de divina pſalmodia, Pariſiis anno 1663. pſ.

Antonii Bonfinii rerum Hungaricarum decadis primæ liber 1. Hanoviæ anno 1606. Bonf. l. 1.

Joannis à Boſco Cœleſtini bibliotheca Floriacenſis, tomo, ſeu parte 2. Lugduni anno 1605. Boſc. t. 2.

Eccleſia Gallicana per Franciſcum du Boſquet, libro 5. ſeu parte 2. quæ acta complectitur, Pariſiis anno 1636. Boſq. l. 5.

Les vies des Saints d'Auvergne par le Pere Jacques Branche; au Puy en 1652. Branch.

Ægidii Bucherii de cyclo Victorii & aliis cyclis paſcalibus, Antuerpiæ anno 1633. Buch.

... Belgium Romanum, ſeu de hiſtoria Belgica, Leodii anno 1655. bel.

Georgii Buchanani rerum Scoticarum, Edimburgi 1643. Buch. r. Sc.

Georgii Bulli defenſio fidei Nicenæ, libro ſeu ſectione ſecunda, Oxonii anno 1688. Bul. l. 2. p. 69.

Julii Beulengeri pro Baronio contra Caſaubonum; Lugduni anno 1617. Bulen.

Hiſtoire monaſtique d'Orient par Mr. Bulteau; à Paris en 1680. Bult. ori.

Byzantina hiſtoria per Auguſtorum familias diſtincta, autore Carolo du Cange; Luteciæ anno 1680. Byz. fa.

** C.

C

Cadurc. CAdurcensium episcoporum historia per Guillelmum de la Croix, Cadurci anno 1626.

Cœcil. B. Gesta purgationis Cæciliani & Felicis, tomo 2. Miscellaneorum Baluzii.

opt. Eadem apud S. Optatum Parisiis anno 1631.

Cæs. h. 7. B. p. 54. Cæsarii Arelatensis homilia 7. ex his quæ à Baluzio editæ sunt Parisiis anno 1669.

Cæs. dial. Cæsarii secretarii dialogi, Bibliothecæ Patrum tomo 11.

q. Ejusdem quæstiones, Ib.

C. à Lap. in Luc. Cornelii a Lapide in Lucæ Evangelium commentarii: & sic de cæteris in Scripturam, Antuerpiæ anno 1662.

Calp. ecl. l. v. 50. T. Calphurnii ecloga 1. versu 50. in corpore poëtarum, Lugduni edito anno 1603. tomo 2. p. 501.

Calvis. Sethi Calvisii chronologia, Francofurti anno 1620. Si nec pagina notetur, is annus quærendus est cujus texitur historia.

Camuz. Promtuarium antiquitatum Tricassinæ diœcesis per Nicolaüm Camuzatum, Augustæ Trecarum anno 1610.

Cang. de C. Urbis Constantinopolitanæ descriptio per Carolum du Cange. una cum familiis Byzantinis, edita Parisiis anno 1680.

gr. κ. Ejusdem glossarium mediæ & infimæ græcitatis, littera κ. Lugduni anno 1688.

lat. S. ... glossarium mediæ & infimæ latinitatis, littera S. Luteciæ anno 1678.

num. ... dissertatio de inferioris ævi numismatibus, glossarii latini tomo 3. subjuncta.

Cani. t. 2. p. 830. Canisii antiquarum lectionum tomus 2. Ingolstadii anno 1602.

Capel. Ludovici Capelli historia apostolica, anno 1634.

Carth. col. 3. §. 20. Acta collationis Carthaginensis anno 411. habitæ, §. 20. in his quæ die 3. dicta sunt: apud Optatum Parisiis anno 1631.

Car. v. Antonini Caracallæ vita per Spartianum, in historia Augusta Parisiis anno 1620.

Cass. Cassiodori fasti consulares seu chronicon, tomo 1. editionis Garetii Rhotomagi an. 1679. & alibi editi.

l. 4. ep. 5. ... variarum epistolarum lib. 4. epist. 5. Parisiis anno 1588.

in ps. c. 11. ... præfatio in psalterium, tomo 2. editionis Garetii.

inst. p. 227. ... de Institutione Scripturarum seu de diversis lectionibus, Parisiis anno 1588.

Cas. ex. 16. §. 16. p. 593. Isaaci Casauboni exercitatio 16. in Baronium articulo 16. Londini anno 1614.

in Gord. ... notæ in Gordiani vitam & sic de cæteris Augustis, in historia Augusta edita Parisiis anno 1620.

Cass. v. Avidii Cassii tyranni vita per Vulcatium, Parisiis anno 1620.

Cassiani collationes Patrum, Parisiis anno 1642. Cass. col. 1. p. 306.

... de Incarnatione contra Nestorium. de inc. seu in Nest. p. 939.

... institutiones, seu de institutis cœnobiorum. inst. l. 7. p. 166.

Catena Græcorum Patrum in Joannis caput 12. Antuerpiæ anno 1639. Cat. in Jo.

Memoires de l'histoire de Languedoc par Guillaume Catel à Toulouse en 1633. Catel. p.

Cedreni historiarum tomus primus, Parisiis anno 1647. Cedr. p.

Censorini de die natali, Lugduni Batavorum anno 1642. Censor.

Vies des Saints de Challon dans le second tome de l'histoire de cette ville; à Lion en 1662. Chal. f. ou v.

Traité du chef de S. Jean Battiste par Mr. du Cange, à Paris en 1665. Chef S. J.

Petri Chiffletii dissertatio de uno Dionysio, Parisiis anno 1676. Chif. de D.

Childerici regis anastasis per Jacobum Chiffletium, Antuerpiæ anno 1655. Child. an.

Chronicon Alexandrinum seu paschale, fastive Siculi à Radero editi Munachii an. 1615. Chr. Al.

Chronicon orientale ab Ecchellensi versum, Parisiis anno 1651. Chr. ori.

Chronicon Alexandrinum seu paschale ex editione Caroli du Cange, Parisiis anno 1688. Chr. pas.

Joannis Chrysostomi ad Cæsarium monachum epistola contra Apollinaristas edita per Jacobum Basnage, Ultrajecti anno 1687. Chry. ad Cæs.

... epistolæ ad Innocentium Papam, tomo 4. editionis Parisiensis anno 1636. Cum vero utimur editione Anglicana Henrici Savilii, addimus litteram S. vel id in citationibus inferioribus annotabitur. ad In. p. 595.

... libri ad Theodorum lapsum, t. 4. p. 579. ad Th. l. 1. p. 579.

... vita per Græcum anonymum, Savilianæ editionis tom. 8. Etonæ anno 1612. ano. p. 294.

... ne regulares feminæ viris cohabitent, Parisiis t. 4. cohab. p. 225.

... in primam ad Corinthios epistolam homiliæ: sic de similibus. 1. Cor. h.

... homilia de S. Babyla. t. 1.

... oratio de Diodoro à Bigotio edita cum Palladii dialogo, Parisiis anno 1680. de Ba. p. 641. de Di.

... homiliæ de Paulo. de Pau. h.

... libri de sacerdotio, t. 4. de sac. l. 4. p. 67.

... de divinitate Christi, seu quod Christus sit Deus, t. 5. p. 725. div. Ch. p. 725.

... epistolæ, t. 4. ep.

... eædem epistolæ apud Savilium, t. 7. ep. S.

De Chrysostomi vita epitome per Bigotium cum Palladio data Parisiis anno 1680. epi. p. 227.

Quædam Chrysostomi opuscula à Combefisio edita Parisiis anno 1656. ex Combef.

Alia per Cotelerium data, Parisiis anno 1661. ex Cot.

Opus imperfectum in Matthæum, cum Chrysostomi in Joannem homiliis editum. imp.

Cas- Chry-

in Act. — Chrysostomi homiliæ in Actus Apostolorum.

in Dan. c. 6. — ... in Danielis caput 6. opus à Cotelerio editum Parisiis anno 1661.

in Eph. h. 9. — ... homilia 9. in epistolam ad Ephesios.

in Gal. 1. — .. commentarius in caput 1. epistolæ ad Galatas.

in Gen. — ... homiliæ in Genesim, t. 2. Parisiensi.

in gent. — ...liber de S. Babyla contra gentiles, t. 1. p. 647.

in Jo. h. — ... homiliæ in Joannis Evangelium.

in Jud. h. 3. p. 429. — ... homiliæ in Judæos.

in M. h. — ... homiliæ in Matthæi Evangelium.

in Phile. — ... in epistolam Pauli ad Philemonem.

in Phili. — ... in epistolam ad Philippenses.

an. p. 800. — Frontonis Ducæi notæ in Chrysostomum.

ne. læd. p. 458. — Chrysostomi neminem nisi à se lædi, t. 4.

obsc. 1. p. 799. — ...de prophetarum obscuritate oratio 1. t. 3.

pr. heb. — ... præfatio in epistolam ad Hebræos.

prov. l. 2. p. 172. — ... de Providentia ad Stagirium, t. 4.

S. *seu* sav. — Græca Chrysostomi editio per Henricum Savilium, Etonæ anno 1612.

sav. n. — Ejusdem Savilii notæ, in postremam 8. tomi partem conjectæ.

scan. p. 756. — Chrysostomi ad eos qui ob persecutionem illius scandalizabantur, t. 5.

sub. p. 247. — ... ad Clericos subintroducta habentes, t. 4.

1. Tim. h. — ... homiliæ in primam ad Timotheum epistolam.

t. 1. or. *seu* h. 2. — ..., oratio seu homilia 2. primi tomi: & sic de aliis tomis.

v. G. p. 158. — ... vita per Georgium Alexandrinum, Savilii t. 8.

vie, l. 1. — Sa vie en françois par Mr. Hermant; à Paris en 1664.

virg. p. 275. — Chrysostomi de virginitate, tomo 4.

v. mon. l. 1. p. 360. — ... contra vituperatores vitæ monasticæ, Ib.

Ciac. col. T. §. 14. — Alphonsi Ciaconii de columna Trajana opus, à Fabretto suo tituli ejusdem operi subjunctum, non paginis sed capitulis distinctum. V. Fabr.

Cl. ad Cor. *seu* 1. Cor. *seu* ep. 1. p. 98. — S. Clementis Papæ epistola 1. ad Corinthios, ex apostolicis Cotelerii, Parisiis anno 1672.

h. 3. p. 596. — Clementina 3. seu homiliæ Clementi Romano falsò adscriptæ, ib.

n. *vel* pr. J. — Patricii Junii in hanc à se datam præfatio & notæ, Oxonii anno 1633.

recog. l. p. 476. — Recognitiones Clementi falsò adscriptæ, ex Cotelerio.

Cl. *ou* Cl. Al. ap. Eus. — Clementis Alexandrini verba apud Eusebium.

adm. p. 1. — ... protrepticon seu admonitio ad gentes. Luteciæ anno 1641.

ex. p. 806. — ... excerpta ex libris Hypotyposeon, ib.

pæd. l. 2. p. 181. — ... pædagogus, ib.

1. Pet. p. 563. — ... in 1. epistolam Petri, Bibliothecæ Patrum tomo 1.

str. 2. — ... Stromatum liber 2. Luteciæ anno 1641.

Claud. b. Gil. p. 70. — Claudiani de bello Gildonico carmen, Lugduni Batavorum anno 1650.

cons. H. 6. — de sexto Honorii consulatu.

de Pal. p. 198. — epithalamium in Palladii & Celerinæ nuptias.

de Se. p. 192. — laus Serenæ reginæ.

de St. p. 123. — de laudibus Stiliconis.

de Th. p. 84. — in consulatum Manlii Theodori.

Clerm. ori. — Origines de la ville de Clermont en Auvergne par Savaron; à Paris en 1662.

Cl. M. an. p. 630. — Mametti Claudiani Presbyteri de statu animæ, Bibliothecæ Patrum tomi 4. parte 1.

Coc. — Roberti Coci censura veterum Patrum; Londini anno 1614.

Cod. J. 9. t. 8. l. 7. — Codicis Justinianæi liber 9. titulo 8. lege 7. Lugduni anno 1650.

Cod. ori. C. — Georgii Codini origines seu antiquitates Constantinopolitanæ, Luteciæ anno 1655.

Cod. reg. t. 2. — Codicis regularum per Benedictum Anianensem collecti pars secunda, Parisiis anno 1663.

Cod. Th. 9. t. 40. l. 13. p. 305. — Codicis Theodosiani liber 9. titulo 40. lege 13. Lugduni anno 1665.

t. 6. p. 212. — Gothofredi commentarii in hunc codicem, t. 6.

Sir. — Appendix ad hunc ipsum codicem à Sirmondo edita, Parisiis anno 1631.

Coint. 279. §. 2. — Caroli le Cointe annales ecclesiastici Francorum, ad annum Christi 279. articulo 2. Parisiis anno 1665.

chr. — ... chronologia tomo primo annalium præfixa.

Coll. 1. c. 159. p. 1395. — Collationis Carthaginensis quæ primo die acta sunt cap. 159. t. 2. Conciliorum Labbæi.

Col. r. — Veterum Romanæ Ecclesiæ monumentorum collectio, ab Holstenio edita Romæ an. 1662.

Combf. act. — SS. Eustathii, Petri, &c. acta græca, seu lecti triumphi, per Franciscum Combefis, Paris. an. 1660.

de Chry. — Chrysostomi & aliorum opuscula ab eodem edita Paris. an. 1656.

in Bas. — Basilius Magnus per eundem ex manuscriptis restitutus, Paris. an. 1679.

opusc. — Constantini Porphyrogenetæ aliorumve opuscula ab eodem edita, & Allatii de Simeonibus diatribæ subjuncta, Paris. an. 1664.

Com. v. p. 45. — Commodi Augusti vita in historia Augusta, Parisiis edita anno 1620.

Conc. — Concordia Evangelica, Parisiis anno 1653.

c. 17. n. 1. — ... Nota 1. ex iis quæ capiti 17. subjiciuntur.

c. 26. tit. — ... Titulus seu nota præfixa capiti 26.

Conc. ap. — Conciliorum appendix per Baluzium, Paris. an. 1683.

B. t. 1. — Concilia generalia editionis Binianæ, t. 1.

L. *seu* Conc. t. 2. — Conciliorum postrema editio per Lab-

Labbeum, Parif. an. 1671.

Conft. l. 3. c. 6. p. 216. Conftitutiones apoftolicæ ex editione Cotelerii, Parifiis anno 1672.

can. 86. p. 484. Canon 86. ex divifione latina, inter apoftolicos canones qui Conftitutionibus fubnectuntur, apud Cotelerium.

Cofm. & D. Simonis Wangnerickii & Rainoldi Dehnii fyntagma de SS. Cofma & Damiano.

Cotel, ou Cotelr. ap. S. Barnabæ & aliorum Apoftolicorum fcripta à Joanne Coteler̄io edita, Parif. an. 1672.

ap. n. Cotelerii notæ in eadem fcripta.

gr. t. 3. Monumenta Ecclefæ græcæ per Cotelerium, Parif. an. 1686.

in Chry. n. Cotelerii notæ in aliquot Chryfoftomi opufcula, Parif. edita an. 1661.

Craff. Differtation du P. Craffet fur les Sibylles; à Paris en 2678.

Cuj. in Cod. Th. Jacobi Cujacii epiftola Codici Theodofiano præfixa in editione Parifienfi an. 1586

Cufp. p. 323. Cufpiniani in faftos, Francofordiæ an. 1621.

Cyp. act. Cypriani paffionis acta inter prolegomena editionis Oxonienfis an. 1682.

ad Dem. p. 282. ... liber ad Demetrianum ex editione Pamelii, Parifiis anno 1603. ficque de aliis Cyprianicis, nifi aliter notetur.

ad ou in Nov. p. 433. Anonymi ad Novatianum hæreticum, inter opera Cypriano adfcripta apud Pamelium.

al Qui. p. 387. Cypriani de teftimoniis ad Quirinum.

an. 250. Annales Cyprianici, qui Cypriani opera antecedunt in editione Oxonienfi, ad annum 250.

bapt. p. 24. Anonymi de baptifmo hæreticorum inter opera Cypriano adfcripta, in editione Oxonienfi, tomo feu parte 3.

conc. p. 397. Concilii Carthaginenfis, acta apud Cyprianum.

conf. p. 54. Cypriani Antiocheni confeffio, in Cypriano Oxonienfi tom. 5.

de ele. p. 304. Cypriani de opere & eleemofyna.

de Jaf. p. 565. Celfi ad Vigilium præfatio in difputationem Jafonis & Papifci, inter Cypriani opera.

de Paf. p. 70. Computus de Pafchate Cypriano adfcriptus, editionis Oxonienfis tom. 5.

diff. Differtationes Cyprianicæ per Dodwellum, Oxonii an. 1684.

dif. ap. Appendix ad iftas differtationes, Ibid.

ep. 73. p. 187. Cypriani epiftola 73.

exh. m. ... de exhortatione martyrii.

lafp. p. 238. ... epiftola feu oratio de lapfis.

lau. mar. p. 422. De laude martyrii liber Cypriano affictus.

lom. Les œuvres de S. Cyprien traduites par Mr. Lombert; à Paris en 1672.

mort. p. 298. Cypriani de mortalitate.

n. Pamelii notæ in Cyprianum, Parif. an. 1603.

op. p. 565. Diverfa opufcula Cypriano adfcripta apud Pamelium.

Cypriani de oratione dominica. orat.

... opera Oxonii edita. an. 1682. ox.

Hujus editionis prolegomena. ox. pr.

Præfatio quæ ibi prolegomena antecedit. ox. praef.

Cypriani liber de patientia. pati. p. 319.

Prolegomena in S. Cyprianum à Pamelio editum. pr.

De difciplina & bono pudicitiæ, inter opera Cypriano afcripta. pud. p. 417.

Cypriani opera cum Rigaltii & aliorum notis per Priorium, edite Parif. an. 1666. rig. ou R.

Liber de fpectaculis inter opera Cypriani dubia. fpec. p. 412.

Cypriani de teftimoniis ad Quirinum. teft. l. 3. p. 382.

... de vanitate idolorum. van. id. p. 290.

... de difciplina & habitu virginum. virg. p. 227.

... vita per Pontium Diaconum, in prolegomenis. vit.

... de unitate Ecclefiæ Catholicæ. unit. p. 256.

Cyrilli Alexandrini homiliæ de diverfis tomi 5. parte 2. Parifiis an. 1638. Cy. Al. div. h. 8. p. 367.

... epiftolæ; tomi 5. parte 2. fub fuo numero. ep.

... in Joannis Evangeliftæ caput 13. t. 4. in Jo. 13.

... opus contra Julianum Cæfarem, t. 6. parte 2. in Jul.

Cyrilli Jerofolymitani catecheses, Parif. an. 1640. Cyr. cat. 17.

... catechefis 4. ex myftagogicis. myft. 4.

D.

ANtonii van Dale de oraculis ethnicorum, Amftelodami an. 1683. Dale. p.

Joannis Dallæi de operibus Dionyfio & Ignatio tributis, Genevæ an. 1666. Dall. de Ign. p. 357.

Dionis Chryfoftomi orationes, Luteciæ an. 1604. D. Chr. or. 21. p. 372.

Excerpta de legationibus ex Dexippo, in corpore hiftoriæ Byzantinæ, Parifiis an. 1648. Dex. leg.

Lucii Dextri pfeudepigraphum chronicon, Lugduni an. 1627. Dext.

Diadumeni vita per Lampridium in hiftoria Augufta, Parifiis anno 1620. Diad. v. p. 10.

Didymi Alexandrini in 1. epiftolam Petri, Bibliothecæ Patrum t. 9. Didy. in 1. Pet. p. 56.

Digeftorum lib. 37. tit. 14 lege vel articulo aut cap. 5. Lugduni an. 1650. Dig. 37. tom. 14. l. 5. p. 1292.

Dionis Caffii hiftoriarum lib. 60. typis Wechelianis an. 1606. Dio, l. 60.

Ejufdem & aliorum hiftoricorum excerpta per Valefium, Parif. an. 1634. val. p. 670.

Ifaaci Cafauboni præfatio in notas quibus Diogenem Laertium illuftravit, Londini anno 1664. Diogn. L. n. C. pr.

Dionyfii, Areopagitæ dicti, de ecclefiaftica hierarchia, Luteciæ an. 1644. Dion. ecc. h. c. 5. p. 315.

... de divinis nominibus. div. n.

S. Maximi fcholia in Dionyfium, Dionyfii t. 2. n. Max.

Ec-

Du B. Ecclesiæ Parisiensis historia per Gerardum du Bois, Parisiis anno 1690.

Du Ch. Historiæ Franciccæ scriptores collecti per Andræam du Chesne, Parisiis an. 1636.

Du P. p. Bibliotheque des auteurs ecclesiastiques par Mr. de Pin; à Paris en 1686. On ne s'est pas mis d'ordinaire en peine d'en marquer le tome, les endroits sur lesquels on le cite en font assez juger. On suit toujours la premiere edition.

pr. ... Les preliminaires à la teste du 1. tom.

rep. ... Reponse aux remarques des Peres de S. Vanne, dans le tom. 7.

E.

Edic. Dec. Decii Augusti edictum contra Christianos à Bernardo Medonia datum, Tolosæ anno 1664.

mis. Gallorum antistitum homiliæ Eusebii Emiseni nomine editæ, Lutetiæ an. 1547.

Enn. car. 18. p. 594. Ennodii Ticinensis episcopi carmen 18. Paris. an. 1611.

epig. 8. p. 602. ... epigramma 8.

n. Sirmondi notæ in Ennodium.

Ephr. op. 111. p. 449. S. Ephræm Edesseni Diaconi opusculum 111. Antuerpiæ anno 1619.

Epi. 30. c. 4. p. 128. Epiphanii Panarium adversus hæreses, hæresi 30. Lutetiæ anno 1622.

aac. p. 126. ... anacephalæosis, seu Panarii breviarium, t. 2.

anc. p. 36. ... Ancoratus, Ib.

de Ch. p. 47. ... de Christo, t. 1.

fid. c. 22. p. 1105. ... brevis expositio fidei catholicæ, Ib.

ind. ... indiculus hæreseon cuique Panarii tomo præfixus.

mens. c. 14. p. 170. ... de mensuris & ponderibus, tomo 2.

n. Petavii notæ in Epiphanium, Ibid.

vit. p. 370. Epiphanii vita Polybio discipulo falsò tributa, Ib.

Eric. Erici seu Herici Autissiodorensis monachi de miraculis S. Germani, in Bibliotheca nova Labbei, Paris. an. 1657.

Est. in Rom. Estii in epistolam ad Romanos commentarius, & sic de cæteris Scripturis, Paris. an. 1640.

or. ... orationes diversæ, Parisiis anno

pr. in Gal. p. 532. ... præfatio in epistolam ad Galatas: & sic de cæteris.

Eva. l. 3. Evagrii scholastici historia ecclesiastica à Valesio edita, Parisiis an. 1673.

n. p. 83. Valesii notæ in Evagrium.

Euch. ad Val. p. 14. Eucherii Lugdunensis episcopi epistola ad Valerianum de contemptu mundi, Antuerpiæ anno 1621.

q. in Act. p. 370. quæstiones in Actus Apostolorum, Instructionum suarum lib. 1. Romæ an. 1564.

Eucho. Euchologium, seu Rituale Græcorum, cum notis Jacobi Goar Dominicani, Parif. an. 1647.

Eulogii Cordubensis memoriale Sanctorum, Bibliothecæ Patrum tom. 9. Eul. mem.

Eunapii sophistæ de vitis sophistarum caput 2. quod est de vita Porphyrii, Genevæ an. 1616. Eun. c. 2. p. 19.

Præfatio in easdem vitas. pr. p. 11.

Liber de miraculis S. Stephani ad Evodium Uzalensem, apud Augustinum. t. 10. Lovan. Bened. 7. in appendice. Evod. l. 1. c. 6. p. 633.

Eusebii Cæsariensis historia ecclesiastica lib. 2. ex editione Valesii, Lutetiæ an. 1659. Eus. l. 2. ou hi. l. 2. p. 38.

... chronicon græcum ex editione Scaligeri, Lugduni Batavorum an. 1658. chr.

Notæ Scaligeri in hoc chronicon. chr. n.

Notæ Arnaldi Pontaci in idem chronicon, Burdegalæ an. 1604. chr. n. P.

In idem chronicon Scaligeri prolegomena. chr. pr.

Eusebii libri de Demonstratione evangelica, Paris. an. 1627. dem. l. 6. c. 20. p. 163.

... de martyribus Palestinis, cum historia ecclesiastica. de Pal. c. 3. p. 321.

... in Hieroclem liber cum Philostrato editus, Paris. an. 1608. in Hier. p. 434.

... de theologia ecclesiastica liber 2. qui est 4. contra Marcellum Ancyranum, cum Demonstration. evangel. in Marc. l. 4. p. 115.

Henrici Valesii notæ in historiam ecclesiasticam, cui subjiciuntur in editione sua, Paris. anno 1659. l. 1. n. p.

Eusebii opusculum 4. ex his 14. quæ latinè edidit Sirmondus, Paris. ann. 1643. op. 4.

Constantini oratio ad Sanctorum cætum, Eusebianæ historiæ subjuncta. or. Const.

Eusebii de Præparatione evangelica, Paris. an. 1628. præp. l. 5. c. 17. p. 207.

... historia ecclesiastica per Rufinum versa, Antuerpiæ an. 1548. Ruf. l. 9. c. 6. p. 149.

... oratio habita in tricennalibus Constantini. tric.

... libri de vita Constantini. v. Con. l. 3. p. 503.

Historia græca ad Eusebii chronicon per Scaligerum addita, Lugduni Batavorum an. 1658. Χρ. p. 340.

Homilia 3. ex his quæ nomen Eusebii Emiseni præferunt, Lutetiæ an. 1547. Eus. Em. h. 3. p. 7.

S. Eustathii Antiocheni, seu alterius in Hexaemeron commentarius, Lugduni an. 1629. Eust. hex.

... de pythonissa, seu engastrimutho contra Origenem. pyth. p. 340.

Eutropius in ejus Imperatoris vita de quo agitur, in historia Augusta, Francofurdi edita anno 1588. Eutr. p. 583.

Eutropii versio græca per Pæanium cum Zosimo, &c. edita Francofurdi an. 1590. gr. p. 63.

Eutychii Alexandrini annales ecclesiastici, Oxoniæ anno 1659. Euty. p. 328.

F.

Raphaelis Fabretti de columna Trajana, Romæ an. 1683. Fabr.

Joan-

Gron. — Joannis Gronovii observata in scriptoribus ecclesiasticis, Daventriæ an. 1651.

Grot. pr. Got. — Hugonis Grotii prolegomena in historiam Gothorum, Amstelodami an. 1656.

Gr. T. gl. C. — Gregorii Turonensis de gloria Confessorum, Parif. an. 1640.

gl. M. c. 8. p. 28. — ...liber 1. de gloria martyrum, ibid.

de Jul. — ... de gloria martyrum liber 2. qui est de S. Juliano, ib.

h. Fr. l. 1. c. 24. p. 19. — ...historia Francorum, Basileæ an. 1568.

mir. l. 1. c. 17. p. 41. — ...de miraculis, seu de gloria martyrum, Parif. an. 1640.

m. M. — ...de miraculis S. Martini; ib.

v. Pa. — ...vitæ Patrum, quæ miraculorum libris subjunguntur.

Gr. Th. ep. can. 5. — Gregorii Thaumaturgi epistola canonica, canone 5. Ejus opera cum Macario & Basilio Seleuceno edita sunt, Parif. an. 1622.

Grut. p. 434. 1. — Gruteri inscriptiones Romanæ, p. 434. inscriptione prima, typis Commelianis an. 1616.

not. pr. — ...præfatio in Tironis & Senecæ notas suis Inscriptionibus subjectas.

Guesn. — Joannes Cassianus illustratus per P. Joannem Guesnay, Lugduni an. 1652.

Gyl. bosf. — Petri Gyllii de Bosphoro Thracio, Lugduni Batavorum an. 1632.

H.

Hall. v. Iren. p. 473. — Petri Halloix de vita S. Irenæi: & sic de aliis illustrioribus primi aut secundi Ecclesiæ sæculi scriptoribus, Duaci an. 1636.

v. Ori. — ...vita Origenis, seu Origenes defensus, Leodii an. 1648.

Ham. l. 5. c. 1. p. 257. — Henrici Hammundi presbyteri Angli de episcopatus juribus, Londini an. 1651.

Hegef. l. 3. c. 2. p. 463. — Hegesippi de excidio Hierosolimitano, Bibliothecæ Patrum t. 7.

anac. p. 569. — Ejusdem libri anacephaleosis, ib.

Heli. v. — Heliogabali vita per Lampridium, in historia Augusta, Parif. an. 1620.

Hemer. — Augusta Veromanduorum, seu Antiquitates urbis S. Quintini per Cl. Hemeræum, Parif. an. 1643.

Her. l. 3. — Herodiani historiarum liber 3. in historia Augusta, Francofurti edita an. 1590.

Herm. p. 180. — Hermiæ Christiani, gentilium philosophorum irrisio, post opera Justini, Parif. edita an. 1636.

Herm. l. 1. — Hermæ Pastor, *vide* Past.

Hess. cens. — Diversorum actorum censuræ per Hesselium, in ejus Catechismi t. 1. Lovan. an. 1670.

Hier. an. 21. — Hieronymi chronicon anno Christi, ut ibi numeratur 21. ex recensione Scaligeri, Amstelodami anno 1658.

chr. n. — Scaligeri in illud chronicon notæ, & reliqua eadem quæ in Eusebii chronicon: quæ vide ad Euf.

ep. 84. — Hieronymi epistolæ tribus prioribus tomis contentæ, sub uno tamen numero: ex editione Erasmi Basileæ an. 1565. qua semper utimur.

ex An. p. 201. — Quæ Rufinus ad Anastasium, seu Anastasius contra Rufinum scribit: apud Hieron. t. 4.

ex Did. p. 397. — De Spiritu Sancto liber, ex Didymo ab Hieronymo versus, tomo 9.

ex Ruf. l. 1. p. 204. — Rufini in Hieronymum liber 1. Hieronymi t. 4.

ho. Ez. pr. — Hieronymi præfatio ad Origenis in Ezechielem homilias à se versas: apud Origenem tomo 1. Basileæ an. 1571.

fal. 18. p. 99. — Opusculum 18. ex his quæ Hieronymo falsò tribuuntur, in 4. tomum abacta.

in Abd. p. 115. — Hieronymi in Abdiam prophetam, t. 6.

in Cant. p. 176. — Origenis duæ homiliæ in Cantica ab Hieronymo versæ, t. 3.

in Dan. 11. — Hieronymi in Danielis caput 11. t. 5.

in Ecc. p. 82. — ...in Ecclesiastem, t. 7.

in Ez. — ...in Ezechielem prophetam, tomo 5.

in Gal. p. 200. — ...in epistol. Pauli ad Galatas, tomo 9.

in Hab. 3. p. 202. — ...in Habacuc prophetæ caput 3. t. 6.

in Helv. c. 9. p. 13. — ...contra Helvidium, t. 2.

in Jer. — ...in Jeremiam prophetam, tomo 5.

in Jon. pr. — ...præfatio in Jonam, t. 6.

in Jov. — ...contra Jovinianum, t. 2.

in Is. 46. p. 137. — ...in Isaiæ caput 46. t. 5.

in Luci. c. 3. p. 138. — ...contra Luciferianos, t. 2.

in Luc. pr. p. 208. — ...præfatio ad Origenis homilias in Lucam à se versas: apud Origenem tom. 2. Basileæ anno 1571.

in Marc. p. 89. — Commentarii in Marcum Hieronymo affícti, t. 9.

in Matt. 1. v. 6. — Hieronymi in Matthæi caput 1. versu 6. t. 9.

in Nah. p. 166. — ...in prophetam Nahum, t. 6.

in Os. 7. — ...in Oseæ prophetæ 7. caput, Ibid.

in Pel. l. p. 287. — ...dialogorum adversus Pelagianos liber secundus, t. 2.

in Phil. p. 260. — ...in epistolam ad Philemonem, tom. 9.

in Ruf. l. 2. — ...libri contra Rufinum, t. 2.

in Soph. 1. p. 214. — ...in Sophoniæ prophetæ caput 1. t. 6.

in Tit. 3. p. 256. — ...in caput 3. epistolæ Pauli ad Titum, t. 9.

in Vig. p. 221. — ...contra Vigilantium, t. 2.

in Zac. — ...in Zacariam prophetam, tomo 6.

l. Act. p. 295. — De locis in Actis Apostolorum citatis; apud Hieron. t. 3.

l. heb. p. 278. — Hieronymi de locis hebraicis, Ibid.

n. heb. p. 321. — ...de nominibus hebraicis, Ib.

n. Mir. — In librum Hieronymi de viris illustribus, Auberti Miræi notæ, Antuerpiæ an. 1639.

q. heb. p. 225. — Hieronymi quæstiones hebraicæ, t. 3.

q in G. p. 201. — ...quæstiones seu traditiones hebraicæ in Genesim, Ibid.

sym. p. 101. — Explanatio symboli per Rufinum, t. 4.

v. Hil. p. 258. — Hieronymi de vita Hilarionis, tom. 1.

...de

v. ill. c. 45. p. 283. ... de viris illustribus, seu scriptoribus ecclesiasticis, Ibid.

v. Mal. 255. ... de vita beati Malchi, t. 1,

v. Pau. p. 237. ... de vita Sancti Pauli Eremitæ, Ibid.

v. perf. p. 54. Autor incertus de viro perfecto, Hieron. t. 4.

Hil. can. 17. p. 167. Hilarii Pictaviensis in Matthæum, canon seu caput 17. Paris. an. 1572.

de Trin. ... libri de Trinitate.

fr. 2. ... fragmenta à Pithæo, edita Parisiis anno 1598. parte 2.

in Aux. p. 321. ... contra Auxentium Arianum.

in Const. ... oratio contra Constantium.

in Matt. c. 17. ... in Matthæum, canone 17. p. 167.

ps. 131. ... in psalmum 131.

Hinc. op. 33. Hincmari Remensis episcopi opusculum 33, seu 55. capitula, Luteciæ an. 1645.

Hipp. chr. p. 35. Hippolyti Thebani chronicon, antiquarum Canisii lectionum t. 3. Ingolstadii an. 1603.

Hipp. de Anti. p. 41. Hippolytus Martyr de Antichristo per Marquardum Gudium editus, Luteciæ an. 1661. in 8o.

Holst. ad Ste. Lucæ Holstenii notæ & castigationes in Stephani Byzantii opus de urbibus, Lugduni Batav. anno 1684.

geo. ... notæ in geographiam sacram cum aliis ejus geographicis, Romæ an. 1666.

mart. ... notæ in martyrologium Romanum editæ cum actis Stæ Perpetuæ, Paris. an 1674.

Huet. dem. Petri Huetii demonstratio evangelica, Paris. an. 1679.

ori. ou v. Or. ... Origeniana, seu de vita & rebus Origenis, suo operum Origenis t. 1. præmissa. Rhotomagi an. 1668.

I.

Jans. in Deut. 25. CORnelii Jansenii Yprensis in Deuteronomium, Lovanii anno 1641.

in Matt. p. 230. ... in Matthæum: & sic de aliis Evangelistis, Paris an. 1643.

pro. p. 5. ... liber proœmialis, operum de Gratia t. 2. Rothomagi an. 1643.

Ibid. ou Ib. Marque la continuation de la citation precedente, ou que la seconde est sur la mesme chose que la premiere.

Idat. ou Idat. fast. Idatiani fasti integri, Bibliothecæ Labbæi tom. 1. p. S. Paris. an. 1657.

chr. Idatii chronicon, tum alibi, tum à Sirmondo editum, Luteciæ an 1619.

Ign. act. 4. Ignatii martyris acta, item & Polycarpi, veris Ignatii epistolis subjuncta per Usserium, Londini an. 1647.

act. n. 4. Jacobi Usserii nota 4. in eadem acta, Ibid.

ad Phil. p. 175. Epistola ad Philippenses Ignatio falsò tributa in Usseriana sylloge, Oxoniæ an. 1644.

ad Phlad. p. 31. Ignatii epistola ad Philadelphenos, Londini an. 1647.

ad Poly. p. 875. ... ad Polycarpum, inter apostolica Cotelerii, Paris. an. 1672.

... ad Romanos, ex editione Usserii, Londini an. 1647. ad Rom. p. 23.

... ad Trallianos; capita ex Coterio, ex Usserio paginæ citantur. ad Tr. c. 2. p. 17.

Usserii notæ in veras Ignatii epistolas, Oxoniæ anno 1644. ep. n.

Falsarum seu falsatarum Ignatii epistolarum tertia; ex Usseriana sylloge, Oxoniæ an. 1644. f. ep. 3.

Cotelerii notæ in Ignatium, in suis Apostolicis, Paris. an. 1672. n. C. p. 460.

Prolegomena Usserii in Ignatium, Oxoniæ an. 1644. prol. c. 11. p. 75.

Justiniani Augusti institutionum lib. 3. cap. seu titulo 4. Editæ sunt cum Codice illius, Lugduni an. 1650. Inst. J. l. 3. c. 4.

Joannes Climacus, scalæ suæ gradu 4. cap. 104. Jo. cl. 4. c. 104.

Joannis Damasceni de imaginibus liber 2. ex editione græca, Basileæ an. 1575. Jo. D. im. l. 2. p. 755.

... de B. Mariæ assumtione oratio 2. ex editione latina, Parisiis anno 1577. deass. 2. p. 394.

... de his qui in fide dormierunt, ex editione græca. def. p. 420.

... de Transfiguratione Domini oratio, ex editione latina. tran. p. 360.

Histoire de S. Louis par le Sire de Joinville; à Paris en 1668. Joinv.

Claudii Joli epistola ad Cardinales Retzium & Bullonium pro Usuardo, Rothomagi an. 1670. Joli ad CC.

Joannis Maxentii dialogorum contra Nestorianos liber 2. Bibliothecæ Patrum t. 4. parte 1. Jo M. dial. 2. p. 477.

Joannis Jonsii de scriptoribus historiæ philosophicæ, Francofurti an. 1659. Jons.

Jornandes episcopus Ravennas de Getarum sive Gothorum origine & rebus gestis, Amstelodami anno 1655. Jorn. r. Got. p. 65 ou

... de regnorum ac temporum successione, cum Sigonio, Eutropio, & aliis Romanæ historiæ scriptoribus, Francofurti anno 1588. reg.

Josephi antiquitates Judaicæ, Genevæ an 1634. Jos. ant. l. 18.

... de bello Judaico; capita sunt ex divisione latini interpretis. bel. l. 2. c. 26. p. 801.

... de Machabæis. de Macab. p. 1084.

... in Appionem. in Api. p. 1061.

... de vita sua. vit. p. 999.

Irenæi contra hæreses cum Francisci Feuardentii notis, Luteciæ anno 1639. Iren. l. 3. c. 12. p. 266.

... vita per Feuardentium, seu alia ab illo Irenæi operibus præmissa, Ib. vit.

Isidori Hispalensis originum, sive etymologiarum lib. 6. p. 37. columna 3. Paris. an. 1580. Is. H. ori. l. 6. p. 37. 3.

... forte alterius, de vita & obitu Sanctorum, ib. sanc. p. 168. 4.

... de scriptoribus ecclesiasticis, genuinum Isidori opus, ib. p. 161. item apud Miræum, p. 80. scr. c. 4.

Isidori Pelusiotæ epistolarum liber 4. epist. 69. Paris. an. 1638. Is. P. l. 4. ep. 69.

Itinerarium quod Antonini vocant: inter addita ad Ptolemæi geogra- It. Ant. p. 10.

graphiam, Antuerpiæ an. 1618.

It. Bes. p. 43. Itinerarium Burdegalense seu Jerosolymitanum, ibid.

Jul. ad. Them. p. 489. Juliani Augusti ad Themistium, Luteciæ an. 1630 t. 1.

cæs. Ejusdem Cæsares.

ep. ... epistolæ.

mis. ... misopogon, t. 2.

Juli. v. Didii Juliani Augusti vita, in historia Augusta, Parisiis anno 1610.

Just. ad Diog. Epistola ad Diognetum apud Justinum martyrem, p. 494. editionis Parisiensis an. 1636.

ad Gr. p. 9. Justini ad Græcos seu gentiles cohortatoriæ orationes duæ, Ib.

ad ort. q. 82. Incerti autoris responsa ad quasdam orthodoxorum quæstiones, quæst. 82 Ibid.

ap. 1. p. 46. Justini apologia brevior, quæ prima ponitur, Ibid.

ap. 2. p. 53. ... apologia major.

dial. p. 234. ... dialogus cum Tryphone Judæo.

exh. *Vide* ad Gr.

prol. Prolegomena in Justinum.

Justel. Bibliotheca juris canonici per Christophorum Justellum, Luteciæ an. 1661.

Juv. sat. 10. v. 9. Juvenalis satyra 10. versu 9. Lugduni Batavorum an. 1664.

K.

Kirc. JOannis Kircmanni de funeribus Romanorum, Hamburgi anno 1605.

Kran. sax. Alberti Krantzii historia Saxonica, Francof. an. 1621.

L.

Lab. bib. PHhilippi Labbæi Bibliotheca nova manuscriptorum, Parisiis anno 1657.

chr. ... Abregé chronologique; à Paris en 1665.

scr. ... de scriptoribus ecclesiasticis, Paris. an. 1660.

syl. ... syllabus eorum quæ unoquoque suæ bibliothecæ novæ tomo continentur, eidem tomo præfixus.

Lact. l. 4. p. 425. Lactantii institutionum contra gentes liber 4. Lugduni Batavorum anno 1660.

pass. p. 530. Incerti autoris carmen de Passione Domini, apud Lactantium.

pers. c. 2. p. 2. Lactantii de morte persecutorum, apud Balusium, Miscellaneorum t. 2. Paris. an. 1679.

Lami, conc. Bernardi Lami presbyteri Oratoriani Concordia seu Harmonia evangelica: Paris. an. 1689.

pasc. ... Traité de l'ancienne Pasque des Juifs; à Rouen en 1673.

Lampr. v. Alex. Lampridii de vita Alexandri Imper. in historia Augusta.

n. S. *seu* C. Salmasii seu Casauboni notæ in Lampridium aliosve Augustæ historiæ scriptores, Parisiis anno 1620.

Laun. bapt. Joannis Launoii de notione plenarii Concilii apud Augustinum in causa baptismatis, Parisiis anno 1661.

... de veteribus Parisiensium basilicis disquisitio, Dionysiacorum suorum parte 2. Ib. an. 1660. bas.

... varia de duobus Dionysiis opuscula, Ibid. de Dio. t. 2.

... Gregorius Turonensis de septem Episcopis defensus, Ibid. an. 1651. de Gr.

... de Juliani Cenomanensis epocha dissertatio, cum aliis edita. Ib. de Jul.

... de Magdalenæ, Lazari, &c. in Provinciam appulsu, Ibid. an. 1660. de Magd. p. 7.

... Sulpitii Severi sententia de primis Galliæ martyribus vindicata, Ibid. an. 1651. de Sul. p. 89.

... dispunctio epistolæ Petri de Marca, Ibid. an. 1659. in Marc.

... de Hadriani Valesii disceptatione, quæ de basilicis est, judicium, Ibid. an. 1658. in Val.

... assertio inquisitionis in chartam S. Germani, parte seu libro 4. Ibid. s. Ger. l. 4.

Jacobi Sirmondi dissertatio de duobus Dionysiis, Launoii de re eadem opusculis præfixa, Ibid. an. 1660. Sir.

Launoii epistolarum pars 8. Paris. an. 1673. t. 8.

Vies des Saints de Bretagne par le P. Albert le Grand de Morlais, partie 1. qui traite des Saints de cette province: la seconde traite des Evesques: à Rennes en 1659. Le Gr. t. 1.

Codex Romanus à Paschasio Quesnel editus cum Leone, t. 2. Luteciæ an. 1675. Leo, cod.

Leonis Magni epistolæ, Ibid. tom. 1. ep.

In Leonis opera dissertationes & notæ per eundem P. Quesnel, Ibid. tom. 2. n.

Leonis sermo 80. ib. t. 1. s. 80. p. 337.

Incerti autoris de vocatione gentium, ib. voc. G. l. 2. p. 40.

Leonis Ostiensis chronicon Cassinense, Neapoli an. 1616. Leo. ost. l. 2. c. 24. p. 213.

Historici Leodiensium episcoporum collecti per Joannem Chapeauville, Leodii an. 1612. Leod.

Ceremonies modernes des Juifs par le Rabin Leon de Modene; à Paris en 1674. Leo. I.

Leontii Byzantini in Nestorium & Eutychen, Bibliothecæ Patrum t. 4. part. 2. Leon. in Eut.

.. de sectis, actione 8 Ib. t. 11. sec. 8. p. 525.

Chronologia Lerinensium per Vincentium Barralem, Lugduni an. 1613. Ler. chr.

Libanius sophista in secundi tomi oratione 11. prout numeratur in indice: in textu est nona: & sic de cæteris. Paris. an. 1627. Lib. or. 11.

Liberati Diaconi breviarium causæ Eutychianæ, Paris. an. 1675. Liber. c. 20. p. 142.

Dictionarium historicum per Nicolaum Lloyd auctum, Oxon. an. 1671. Lloyd, p. 223.

Lodovensium præsulum chronologia per Joannem de Plantevit, an. 1634. Lodov.

Lucæ Tudensis episcopi chroni- L. T. p. 75.

con mundi, Hispaniæ illustratæ t. 4. Francof. an. 1603.

Lub. in Uss. Index geographicus in Usserii ecclesiasticos annales per Aug. Lubin Augustinianum, apud Usserium Parisiis editum an. 1673.

Lubin. ... tabulæ geographicæ in Scripturarum libros, Parisiis anno 1670. in 12.

Luci. apol. p. 235. Luciani Samosateni pro his qui mercede conducti in familiis divitum vivunt, Luteciæ anno 1615.

hist. p. 346. ... quomodo historia sit conscribenda.

indoc. p. 868. ... in indoctum multos libros ementem.

philop. p. 1128. ... in Philopatride dialogo.

pseu. p. 473. ... pseudomantis, seu de Alexandro præstigiatore.

tox. p. 611. ... Toxaris, seu de amicitia.

v. Dem. p. 555. ... de vita Demonactis.

v. Per. p. 993. ... de morte Peregrini Protei.

Luci. de St. c. 8. p. 631. Luciani presbyteri epistola de inventione S. Stephani, apud Augustinum in appendice tomi 10 Lovaniensium, Benedictinor. 7[1].

mss Diversæ lectiones in eandem epistolam, ex manuscripto codice.

Lucif. hær. p. 1045. Luciferi Caralitani de non conveniendo cum hæretico; Bibliothecæ Patrum t. 9.

de Ath. l. 1. p. 954. ... ad Constantium pro Athanasio.

epi. p. 1013. ... epistolæ sive Luciferi sive de Lucifero.

mori. p. 1097. ... moriendum pro Dei filio.

non par. p. 1060. ... de non parcendo in Deum delinquentibus.

reg. apo. P. 1031. ... de regibus apostaticis.

L. Ver. Lucii Veri Augusti vita, in historia Augusta, Paris. an. 1620.

Lup. in Tert. p. 564. Christianus Lupus in Tertulliani librum de præscriptionibus, Bruxellis an. 1675.

ep. 56. p. 131. Diversæ epistolæ anno fere 432. scriptæ, per eundem Lupum editæ Lovanii an. 1682. capite seu epist. 56.

M.

Maan. Ecclesia Turonensis per Joannem Maan, Turonibus 1667.

Mabi. Ben Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti edita per D. Joannem Mabillon, Paris. an. 1668.

dipl. Ejusdem de re diplomatica, Ib. an. 1681.

it. It. ... iter Italicum, quod Musæi Italici t. 1. præmittitur, ib. an. 1687.

lit. ... de Liturgia Gallicana, ib. an. 1685.

muf. ... Musæum Italicum, ibid. anno 1687.

Macar. h. 12. p. 74. Macarii homiliæ cum Gregorio Thaumaturgo editæ, Parisiis anno 1622.

Macr. sat. l. 2. p. 279. Macrobii saturnalia, Lugduni Batavorum an. 1628.

som. ... in somnium Scipionis.

Macr. v. Macrini Augusti vita in historia Augusta, Paris. an. 1620.

Maire, t. 3. Antiquitez d'Orleans par le Maire, 3[e] partie qui regarde l'Eglise; à Orleans en 1648.

Maldonatus in Lucæ cap. 8. & sic de aliis Scripturis. Mald. in Luc. 8. p. 101.

Constantini Manassis breviarium historicum, Paris. 1655. Man.

Petri de Marca de primis Galliarum episcopis ad H. Valesium epistola cum subsequente opere edita. Mar. ad V.

... dissertatio de Primatibus, Paris. an. 1669. prim. c. 62. p. 158.

Marcellini & Faustini Luciferianorum libellus precum ad Theodosium, Paris. an. 1650. Mar. & F.

Marcellini Comitis chronicon à Sirmondo editum Paris. an. 1619. ad annum Christi 398. Marc. an. 398. ou ch.

Marcelli Ancyrani verba ab Eusebio contra eum scribente allata, cum Demonstratione evangelica edita, Paris. an. 1628. Marc. ap. Eus. p. 23.

Joannis Marianæ de rebus Hispanicis, in Hispaniæ illustratæ t. 2. Francof. an. 1603. Mari. l. 7. c. 10. p. 410.

Metropolis Remensis historia per Guillelmum Marlot, cujus prior tomus editus est Insulis an. 1666. Marl.

M. Aurelii Antonini opus de seipso, Londini an. 1643. M. Ant. l. 1.

Matthæi Paris historia Anglica, ib. an. 1640. Mat. P. p. 735.

Additamenta ad eandem historiam, t. 2. add. p. 193.

Dissertation de Mr. Mauconduit pour distinguer Sainte Madeleine de Marie sœur de Lazare; à Paris 1685. Manc.

Analyse des Epistres de S Paul, &c. par le P. Mauduit de l'Oratoire; à Paris en 1691. Maudi

M. Aurelii vita, in historia Augusta, Paris. an. 1620. M. Aur. v. p. 27

Les histoires des Menées mises en grec vulgaire par Maxime Evesque de Cythere; à Venise en 1530. Max. C.

Maximi abbatis & Confessoris disputatio cum Pyrrho, ejus operum t. 2. Paris. an. 1675. Max. in Py.

Maximi Taurinensis homiliæ editæ cum Leone, Paris. an. 1639. Max. T. h. 45.

. Maximinorum vitæ in historia Augusta, Paris. an. 1620. Max. v. p. 138.

Pomponii Melæ de situ orbis, Lugduni Batav an. 1646. Mela, l. 3. c. 6. p. 125.

Græcorum Menologium seu horologium, Venetiis an. 1523. Men. V. p. 103. 2.

Menæa magna Græcorum, die in textu notato, pagina seu columna ejusdem mensis octogesimâ, ib. an. 15 8. Men. p. 80.

Marii Mercatoris opera, seu alia iisdem adjuncta in Nestorium, t. 2. editionis Garnerii, Parisiis anno 1673. Merc. in N. ou t. 2.

Itidem in Pelagium, t. 1. in P. ou t. 1.

Ejusdem editio per Rigberium seu D. Gabrielem Gerberon, Bruxellis an. 1672. R.

S. Methodii Martyris convivium Virginum, Paris. an. 1657. Meth. conv.

Minutii Felicis Octavius sub proprio numero cum Cypriano editus, Paris. an. 1666. Min.

Idem Bibliothecæ Patrum, tomo 9. Min. F. p. 5.

Auberti Miræi de scriptoribus eccle- Mir. c. 390. p. 258.

clesiasticis auctuarium, cap. 390. Antuerpiæ an. 1639.

ep. c. 72. p. 62. … appendix de scriptoribus XVI. & XVII sæculi, ib. an. 1649.

n. Hier. 24. p. 11. … notæ ad Hieronymi caput 24. de viris illustribus, ib. an. 1639.

Misc. t. 2. Stephani Baluzii Miscellaneorum tomus 2. Paris. an 1679.

Mol. ad 15. aug. Joannis Molani notæ in Usuardum, ad diem 15. mensis augusti, Antuerpiæ an. 1583.

S. B. … natales Sanctorum Belgii, Duacian. 1616.

Mombr. t. 2. Mombritius de vitis Sanctorum.

Mori. ord. t. 3. p. 104. Joannis Morini de sacris ordinationibus pars tertia, Paris. anno 1655.

bib. … exercitationes biblicæ, ib. an. 1669.

Mosc. c. 1. p. 1018. Joannis Moschi, seu Sophronii Pratum spirituale, Bibliothecæ Patrum t. 13.

Ms. Diverses pieces copiées sur des manuscrits.

N.

n. ... Chry. n. CHrysostomi seu cujusvis alterius notæ vel commentarii in locum Scripturæ superius allatum.

Naz. car. 140. p. 113. Gregorii Nazianzeni carmen 140. ab ejus vita incipiendo, t. 2. Paris an. 1630.

ep. 16. p. 778. … epistolæ, t. 1.

or. 16. p. 640. … orationes, ib.

n. Eliæ, Nicetæ, Billii aliorumve notæ in Gregorium, t. 2.

trag. p. 280. Tragædia quæ dicitur *Christus patiens*, inter Gregorii carmina, ibid.

Nem. c. 30. p. 774. Nemesii philosophi Græci de natura hominis, Bibliothecæ Patrum, t. 12

Nest. h. 12. p. 86. Nestorii sermones per Garnerium editi ex Mario Mercatore, t. 2. Paris. an. 1673.

Neust. Neustria pia, seu de abbatiis Normaniæ per P. Arturum du Monstier. Rothomagi an 1663.

Nicet. Nicetæ Choniatæ thesaurus orthodoxæ fidei, Luteciæ an. 1580

Nil. l. 2. ep. 4. Nili monachi lib. 2. epistola quarta, Romæ an. 1662.

asc. c. 35. p. 41. … asceticus sermo, seu de exercitatione monastica, inter ejus opera, Romæ edita an. 1673.

de Th. c. 7. p. 13. … de Theoduli filii captivitate, Paris. an. 1658.

… epistolarum pars per Possinum edita, Paris. an. 1656.

Nor. dec. Henri Noris dissertatio de votis decennalibus Imperatorum, Patavii an. 1686

de Dio. de & Lic. … de Diocletiani & de Licinii nummo, ib.

ep. con. … epistola consularis, Bononiæ an. 1681.

apo. … de epochis Syromacedonum, Florentiæ an. 1689.

fast. … fasti consulares, quædamque alia epochis subjecta.

h. P. … historia Pelagiana, Patavii an. 1673.

Not. G. Notitia Galliæ per Adr. Valesium, Paris. an. 1675.

Notit. c. t. Notitia dignitatum imperii Romani, cap. seu sectione 1. Paris. an. 1651.

Nov. Test. gr. Nouveau Testament grec imprimé à Oxford en 1675. avec beaucoup de diverses leçons.

Nphr. l. 2. c. 36. Nicephori Callisti historia ecclesiastica, Paris. an 1630.

Nphr chr. Nicephori Patriarchæ Constantinopolitani chronicon editum cum Eusebii chronicis, cum Syncello, &c.

Nys. ani. p. 91. Gregorii Nysseni de anima, t. 2. Paris. an. 1638.

beat. 8. p. 834. … de vita beata seu de beatitudinibus oratione 8. tomo 1.

christ. p. 270. … de professione christiana ad Harmonium, t. 3.

de Bas. … de Basilio magno oratio, Ib.

de Qua. 2. p. 505. … de Quadraginta martyribus homilia 2. Ibid.

de res. 2. p. 413. … de resurrectione hom. 2. Ib.

de St. p. 357. … de S. Stephano, Ibid.

in can. h. 15. … in Cantica Canticorum hom. 15. t. 1. p. 691.

in Ecc. h. 7. … in Ecclesiasten, homilia 7. tom. 1.

in Lum. p. 367. … in festum Luminum, seu Epiphaniæ, t. 3.

nat. Ch. p. 346. … in natale Christi, Ibid.

perf. … de perfectione Christiani, Ib

v. Th. ou Gr. p. 554. … de vita Gregorii Thaumaturgi, Ibid

v. Ma. p. 178. … de vita Sanctæ Macrinæ sororis suæ, t. 2.

v. Mos. p. 167. … de vita Mosis, t. 1.

O.

Occ. ADolphi Occonis numismata, Augustæ Vindelicorum anno 1601.

Occu. t. 1. Oecumenius tomo 1. Luteciæ ann. 1630.

Onu. app. Onuphrii Panvinii appendix, ubi fasti Capitolini, Cassiodori chronicon, &c. Heidelbergæ anno 1588.

fast in f. … fasti consulares commentarii in eosdem fastos, Ibid.

lud. p. … libri de ludis sæcularibus, &c. fastis subjuncti.

pont. … de Romanis episcopis, Venetiis ann. 1557.

pr. … prolegomena in fastos.

r. Rom. … de Republica Romanorum commentarii, Francofurti anno 1557.

Op. imp. h. 2. p. 17. Opus imperfectum in Matthæum, hom. 2 Chrysostomi in Joannem homiliis adjunctum.

Opt. l. 3. Optati Milevitani lib. 3. Paris. an. 1631.

Ori. ad Afr. p. 243. Origenis ad Africanum epistola de Susanna, cum Adamantii dialogis edita, Basileæ ann. 16·4.

apol. p. 760. Pro Origene apologia per Pamphilum martyrem. Origenis latini tom. 1. ib. ann. 1571.

div. h. 1. p. 428. Origenis homiliæ in diversa Evangelii loca, Ibid. t. 2.

g. in Ex. … in Exodum, ex editione græca Huetii, t. 1. Rhotomagi anno 1668.

g. in Jer. p. 70. ... in Jeremiam, Ibid.

g. in Jo. l. 5. p. 92. ... in Joannis Evangelium liber seu tomus 5. Ibid t. 2.

Huet. ... vita reique per Huetium descriptæ, Ibid. t. 1.

in Celf. l. 6. p. 493. ... libri in Celsum, Cantabrigiæ ann. 1658.

in Ez. h. 1. p. 619. ... homiliæ in Ezechielem, edit. latin. t. 1.

in Gen. h. 1. ... in Genesim, Ibid.

in Jer. h. 8. p. 595. ... in Jeremiam, Ibid.

in Jos. h. 7. p. 298. ... in librum Josue, Ibid.

in Luc. h. 7. p. 216. ... in Lucæ Evangelium, Ibid. tomi 2.

in Matt. t. 6. ... tomus, tractatus, seu sectio 6. in Matthæum, Ibid.

in M. g. ... in Matthæum, editionis græcæ Huetii, tom. 1.

in Num. h. 13. p. 224. ... homiliæ in librum Numerorum, edit. latin. Ibid.

in Reg. p. 361. ... homilia in Regum caput. 1 de Anna, Ibid.

in Rom. p. 630. ... in epistolam Pauli ad Romanos, Ibid. t. 2.

mart. pr. Joannis Rodolphi Wetstein prolegomena in librum Origenis de martyrio à se editum, Basileæ anno 1674.

orat. l. 1. p. 3. Origenis de Oratione liber 1. qui 59. priora capita continet ad pag. 56. ex Græcis editis Oxoniæ ann. 1686.

phil. c. 23. p. 81. ... Philocalia, quæ libris contra Celsum adjuncta est, Cantabrigiæ ann. 1658.

prin. l. 4. c. 1. p. 377. ... de principiis, *seu περὶ ἀρχῶν* edit. lat. tom. 1.

prol. Erasmi, &c. de Origene judicia, huic 1. tomo præfixa.

pyth. p. 28. Origenis homilia græca de Pythonissa, Huetii tom 1.

Oro. l. 7. p. 109. Pauli Orosii historia, Bibliothecæ Patrum t. 15.

Oth. Fr. l. 6. p. 131. Othonis Frisingensis chronicon, Francof. ann. 1585.

Oudin. Supplementum de scriptoribus ecclesiasticis per Casimirum Oudin, Præmonstratensem, Parisiis anno 1686.

Ouvr. Des missions apostoliques dans les Gaules par Mr. Ouvrard, premiere partie; à Paris en 1678.

Oxon. Novum Testamentum græcè editum, Oxon. an. 1675. cum variis lectionibus.

P.

Paci. ep. 2. p. 56. PAciani Barcinonensis epistola 2. Bibliothecæ Patrum, t. 3.

Pagi, 20. §. 2. Antonii Pagi Franciscani critica in annales Baronii ad annum Christi 20. paragr. 2. Parisiis ann. 1689.

ap. p. 305. ... addenda ad eam criticam, Ibid.

ap. §. 130. ... critica in apparatum Baronianum, Ibid.

diss. ... dissertatio de Consulibus, Lugduni ann. 1682.

pr. ... præfatio in eandem dissertationem.

P. Alex. c. 9. p. 18. Petri Alexandrini can. 9. cum Gregorio Thaumat. Parisiis anno 1622.

Pall. lauf. c. 103. p. 1013. Palladii historia Lausiaca, Bibliothecæ Patrum t. 13.

Pall. dial. au v. Chry. Palladii dialogus de vita Joannis Chrysostomi, à Bigotio datus Luteciæ ann. 1682.

Pamp. au Pamf. p. 176. Pamphili martyris apologia pro Origene, inter Hieronymi opera, Basileæ ann. 1565. edita t. 4.

Pane. 8. Eum. Panegyrica oratio Eumenii, quæ est 8. ex duodecim panegyricis Plinio juniori subjunctis in editione Castanæana ann. 1600.

Pasc. Chronicon paschale seu Alexandrinum, ex editione Cangiana, Paris. an. 1688.

Past. l. 1. c. 2. §. p. 4. 4. Hermæ Pastor libri 1. capite, seu visione, vel similitudine 2. inter apostolica Cotelerii, Luteciæ ann. 1672.

n. Cotelerii in Pastorem notæ.

Paul. c. 24. Paulini Nolani carmen 24. Antuerpiæ ann. 1622.

ep. 16. p. 175. ... epistolæ, Ibid.

ill. Paulinus illustratus per P. Chifflетium, Divione ann. 1662.

n. Rosweidi notæ in Paulinum, Antuerpiæ ann. 1622.

vit. b. Paulini vita per N. le Brun digesta, suæque Paulini editioni subjuncta, Paris. an. 1685.

vit. f. ... eadem vita per N. Sacchinum, cum Paulino edita à Rosweido, Antuerpiæ an. 1622.

Paul. v. Mart. Paulini Petragorici carmen de vita S. Martini, Bibl. Pat. tom. 8. p. 870.

Paul. v. Amb. p. 87. Ambrosii vita per Paulinum Diaconum, in prolegomenis Ambrosianis, Paris. an. 1603.

Paul. euch. Paulini pœnitentis eucharisticon poëma, editum in appendice veteris Bibl. Pat. apud Sonnium an. 1579.

P. Aur. ep. G. p. 46. Petri Aurelii pro epistola Gallicanorum antistitum: tomo illius operum primo, Parisiis anno 1646.

sp. c. 7. p. 115. ... ad Hermanni Lœmelii spongiam responsio, cap. 7. seu de 7. propositione, tom. 2.

Paus. l. 6. p. 186. Pausanias in Eliacorum libro 2. ex editione græca, Francof. anno 1583.

in Arc. seu l. 8. ... in Arcadicis, & sic de cæteris.

P. Chr. l. 28. Petri Chrysologi sermones, Rotomagi an. 1640.

P. de N. l. 2. Petri de Natalibus liber 2. Lugduni an. 1543.

Pears. an. P. Joannis Pearsonii episcopi Cestriensis annales Paulini, cum lectionibus variis in Acta, ejus postumis operibus præfixi, Londini anno 1688.

de Ign. t. 2. ... vindiciæ epistolarum Ignatii pars 1. Cantabrigiæ an. 1672.

diss. Henrici Dodwel dissertatio, Pearsonii postumis subjecta, Londini anno 1688.

ep. V. Isaaci Vossii epistolæ duæ additæ ad Pearsonii Ignatiana, Cantabrigiæ an. 1672.

in Ign. *Vide* de Ign.

post. Pearsonii opera postuma, Londini an. 1688.

post. D. Quæ ad hæc postuma variis in lo-

locis per Dodwellum addita sunt.

pr. c. 6. Pearsonii procemium in Ignatianas vindicias, Cantabrigiæ an. 1672.

Pel. ad D. p. 378. Pelagii ad Demetriadem epist. apud Augustinum in appendice, Lov. t. 2.

Perp. act. Perpetuæ martyris acta per Valesium cum aliis edita, Paris. an. 1664.

act. ox. Eadem acta, Oxonii edita anno 1680.

act. r. Eadem inter acta Martyrum selecta per Theodoricum Ruinart, Paris. an. 1689.

act. v. p. 79. Eadem ex bibliotheca Sancti Victoris edita per Valesium, an. 1664.

Pet. chr. Dionysii Petavii chronologia, seu liber 13. de doctrina temporum.

doc. l. 12. p. 304. ... de doctrina temporum, Parisiis an. 1627.

dog. t. 5. ... dogmatum theologicorum t. 5. Ibid. an. 1650.

rat. 2. l. 1. ... Rationarii temporum parte 2. lib. 1. Ibid. an. 1652.

Pet. D. h. 46. Petri Damiani homiliæ seu sermones, ejus operum t. 2. Parisiis an. 1692.

op. 17. p. 166. ... opusculum 17. quod est de cælibatu sacerdotum, t. 3.

Pez. def. Défense de l'antiquité des temps par D. Paul Pezron; à Paris en 1692.

Phil fest. p. 1190. Philonis de festivitatibus Judæis, Paris. an. 1640.

leg. p. 1014. ... legatio ad Cajum.

leg. spec. p. 788. ... de legibus specialibus.

in Fl. p. 967. ... contra Flaccum.

v. cont. p. 894. ... de vita contemplativa, seu de supplicum virtutibus.

Phils. c. 89. p. 22. Philastrii Brixiensis caput, seu hæresis 89. si jam ante Christum ab Ophitis numeres, Bibliothecæ Patrum t. 4 parte 1.

Philg. l. 7. c. 8. p. 505. Philostorgii historia ecclesiastica, Paris. an 1673.

Philst. ico. p. 831. Philostrati icones seu imagines. Paris. an. 1608.

soph. 21. p. 520. ... de vitis sophistarum caput 21. quod est de Scopeliano.

Phleg. mir. Phlegontis Tralliani de rebus mirabilibus, Londini an. 1620.

Philop. l. 2. Joannis Philoponi de mundi creatione, Viennæ Austriacæ ann. 1630

de P. p. 284. ... dissertatio de Paschate, Ibid.

Phot. c. 8. Photii bibliothecæ caput seu codex 8. Genevæ an. 1612.

Pist. p. 361. Rerum Germanicarum scriptores per Joannem Pistorium collecti, Francof. an. 1583.

Plin. l. 2. c. 5. Plinii majoris historia naturalis, Ibid. an. 1599.

Plin. l. 4. ep. 2. Plinii junioris epistolarum lib. 4. epist. 2. ex editione Pauli Stephani an. 1660.

pan. p. 60. ... panegyricus Trajano dictus.

Plot. l. 18. p. 202. Plotini liber 18. seu enneadis secundæ nonus, qui est contra Gnosticos, Basileæ an. 1585.

v. Ejusdem vita per Porphyrium, Plotini operibus præfixa, Ibid.

Plut. or. def. p. 745. Plutarchi de oraculorum defectu; Moralium tom. 1. ex editione græca Henr. Stephani an. 1572.

Polycarpi acta ex epist. Smyrnensis Ecclesiæ, inter Ignatiana Usserii, Londini an. 1647. Poly. act.

Usserii in hæc acta nota 10 Ib. act. n. 10.

Polycarpi epistola ad Philippenses, inter apostolica Cotelerii, Luteciæ an. 1672. ep. ex ad Phil. c. 5. p. 1009.

Cotelerii in hanc epistolam notæ, ib. ep. n. C.

Usserii notæ in eamdem, ejusdem notis in Ignatium præfixæ. Oxoniæ. ep. n. an n. U.

Juliani Pomerii de vita contemplativa, inter opera S. Prosperi edita, Coloniæ an. 1630. Pomer. l. 2. p. 245.

Histoire des Archevesques de Rouen par le P. François Pommeraie; à Rouen en 1667. Pomm.

Pontii Diaconi de S. Cypriani vita, in prolegomenis Cypriani, Oxoniæ edit. an. 1682. Pont. ox.

Porphyrii philosophi vita per Holstenium, an. 1630. Porph. h. ou v.

Index sermonum Augustini per Possidium Calamensem Episcopum. Poss. ind.

Augustini vita per eundem, inter Augustini prolegomena apud Lovanienses. vit.

Possevini apparatus, Coloniæ an. 1608. paginas in tres partes distinguimus appositis litteris a. b. c. Poss. ap. ou Possev. p. 957. b.

Thesauri ascetici per Possinum editi opusculum 2. Poss. asc. 2.

Autor anonymus de hæresibus, à Sirmondo Prædestinati nomine editus, capite seu hæresi 11. Paris. an. 1643. Præd. c. 11.

Gabrielis Prateoli de vita, sectis, & dogmatibus omnium hæreticorum, Coloniæ an. 1583. Prat.

Procopii de ædificiis Justiniani, t. 2. Paris. an. 1662. Proc. æd. p. 95.

... arcana historia seu anecdota, ib. arc.

... de bello Gothico, tomo 1. & sic de cæteris bellorum libris. b. Got.

Procli Constantinopolitani homilia seu oratio 21. Romæ an. 1630. Procl. h. ou or. 21. p. 580.

Prosperi Aquitani epistola ad Rufinum, Colon. an. 1630. Prof. ad. R. p. 306.

... chronicon Hieronymiano fere subjectum: integrum extat apud Labbeum, bibliothecæ suæ tomo 1. Paris an. 1657. chr.

Celestini Papæ epistola contra Semipelagianos, apud Prosperum. ex Cel. p. 887.

Prosperi contra collatorem. in coll. c. 30 p. 331.

... contra ingratos seu Semipelagianos carmen. ing.

... sententiæ ex Augustino: sententia 203. sent. 203. p. 441.

Alterius Prosperi cum Aquitano editi de promissionibus liber 4 seu Dimidium temporis. Prof. pro. l. 4. p. 160.

Tironis Prosperi chronicon, cum Hieronymiano à Scaligero datum in thesauro temporum, Amstelodami an. 1658. Prosp. T. p. 50.

Prudentii περὶ στεφάνων, seu de coronis Martyrum, hymno 2. Amstelod. an 1631. Prud. de M. 2. p. 71.

... ἁμαρτιγένεια seu de peccatorum origine. or. pec. p. 100.

Claudii Ptolemei geographicorum Ptol. l. 3. c. 1. p. 75.

rum liber 3. Antuerpiæ an. 1618.

Q.

Quint. l. 10. c. 1. p. 52. — QUintiliani institutiones oratoriæ, Parif. an. 1554.

R.

Rayn. 1268. §. 50. — ODerici Raynaldi appendix ad annales Baronii, in an. 1268. articulo seu paragrapho 50. Romæ, an. 1648.

Rec. l. 3. c. 65. p 461. — Recognitiones Clementi Romano tributæ, inter Apostolica Cotelerii, Parif. an. 1672.

Rein. — Thomæ Reinesii inscriptiones, Lipsiæ & Francofurti an. 1682.

Rig. in Tert. p. 72. — Nicolai Rigaltii notæ in Tertullianum, Luteciæ an. 1634.

Riv. l. 1. c. 12. p. 173. — Andreæ Riveti criticus sacer, Genevæ an. 1660.

Rodr. l. 4. p. 75. — Roderici Ximenii Archiepiscopi Toletani de rebus Hispaniæ, inter Hispaniæ illustratæ scriptores tomo 2. Francof. an. 1603.

Ruf. l. 1. c. 9. p. 140. — Rufini historia ecclesiastica, seu ex Eusebio versa, seu Eusebio addita, Antuerpiæ an. 1548.

ad An. p. 201. — ... ad Anastasium Pontificem epistola, item Anastasii ad Joannem de Rufino, Hieronymi t. 4.

ad. Or. p. 195. — ... de adulteratis Origenis libris, Ibid.

ben. l. 1. p. 2. — De benedictionibus Patriarcharum ad S. Paulinum, inter opera Rufini, Parif. an. 1580.

de Ori. p. 778. — Rufini de adulteratis Origenis libris. inter Origenis opera, tom. 1. Basileæ an 1620.

ex Pam. p. 760. — Apologia Pamphili pro Origene à Rufino versa, Ibid.

in Hier. l. 2. p. 229. — Rufini contra Hieronymum, ipsius Hieronymi tom. 4.

pro Or. p. 172. — Apologia Pamphili pro Origene à Rufino versa, Ibid.

symb. p. 539. — Rufini expositio symboli, apud Cyprianum Parisiis editum anno 1603.

S.

Sacr. p. 39. — SAcramentarium Gregorii ab Hugone Menardo editum, Parif. an. 1642.

Salv. l. 7. — Salviani Massiliensis Presbyteri, de gubernatione Dei lib. 7. Parif. an. 1663.

ep. 9. p. 210. — ... epistolæ, Ibid.

Sanf. — Les cartes de geographie de Sanson.

Savar. p. 350. — Les origines de Clermont en Auvergne par le President Savaron; à Paris en 1662.

Sauf. p. 921. — Andreæ du Sauſſay martyrologium Gallicanum, Parif. an. 1637.

sup. p. 1090. — ... supplementum ad idem martyrologium, Ibid.

Scal. in chr. eu in Euf. p. 188. — Scaligeri notæ in Eusebii chronicon, Amstelodami an. 1658.

isag. p. 113. — ... isagoge in canones chronicos, Ibid.

Scult. — Abrahami Sculteti medulla Patrum, Francof. an. 1634.

Seg. — Petri Seguini selecta numismata, Lutetiæ an. 1684.

Joannis Seldeni in Eutychii Ægyptii origines Alexandrinas notæ, Londini an. 1642. — Seld. in Euty.

Senecæ epistolæ, cum cæteris illius opusculis, Parif. an. 1599. — Sen. ep. 4.

S. Serapionis Thmuensis in Manichæos, Bibliothecæ Patrum tom. 4. parte 2. — Serap. p. 863.

Rerum Moguntinarum liber 2. per Nicolaum Serrarium, Moguntiæ an. 1604. — Ser. r. Mog. l. 2.

Severiani Gabalensis in Genesim homiliæ, in auctuario 3. Bibliothecæ Patrum, Parif. an. 1672. — Sev. in Gen. h. 2.

Septimii Severi Augusti vita: in historia Augusta, Parif. edita ann. 1620. — Sev. v.

Sanctorum Siculorum vitæ per Octavium Cajetanum, Panormi an. 1657. — Sic. san.

Apollinaris Sidonii libri 1. epistola septima: ex editione Sirmondi, Parif. an. 1652. — Sid. l. 1. ep. 7. p. 19.

... carmen nonum versu 5. — car. 9. v. 5.

Sigeberti Gemblacensis de scriptoribus ecclesiasticis liber, post Hieronymum, Gennadium, &c. à Miræo editus Antuerpiæ anno 1639. — Sig. v. ill. c. 3. p. 131.

... chronicon anno Domini, ut ille numerat, 411. — an. 411.

Theophylacti Simocattæ de historia Mauricii Augusti, Ingolstadii an. 1604. — Simoc.

Sixti Senensis bibliotheca sancta, Coloniæ an. 1626. — Si x. S. ou Sixt. l. 4.

Socratis historia ecclesiastica: ex editione Valesii, Parif. an. 1668. — Socr. l. 5. c. 22. p. 285.

Addita græca ad Hieronymi librum de viris illustribus, seu per Sophronium, seu per alium recentiorem, cap. 2. quod est de S. Andrea: apud Hieronymum tomo 1. — Soph. c. 2. p. 262.

Sozomenis historia ecclesiastica, ex editione Valesii, Parisiis anno 1668. — Soz. l. 4. c. 6

Ezechielis Spanhemii dissertatio seu lib. 5. de præstantia & usu numismatum, Amstelodami anno 1671. — Spanh. l. 5. p. 864.

Casauboni, vel Salmasii notæ in Spartianum & alios Augustæ historiæ scriptores, Parisiis anno 1620. — Spart. n. C. ou S.

Spicilegii Archeriani tom. 3. Ib. an. 1659. — Spic. t. 3. p. 21.

Jacobi Sponii Miscellanea antiquæ eruditionis, Lugduni anno 1685. — Spon.

Histoire de Geneve par le mesme; à Lion en 1682. — hi. G.

Stephani de urbibus, Amstelodami an. 1678. — Steph.

Strabonis liber 14. Parif. anno 1620. — Strab. l. 14.

Remarques du P. Petitdidier de la Congregation de S. Vanne sur la Bibliotheque ecclesiastique de Monsieur du Pin; à Paris en 1691. — S. Van. t. 8.

Suetonii Tranquilli lib. 6. qui est de Nerone, Lugduni Batavorum an. 1656. — Suet. l. 6. c. 4.

... de grammaticis. — gram. p. 837.

Va-

var.inſc. Variæ inſcriptiones in notis ad Suetonium.

v.Galb. Idem de vita Galbæ, & ſic de cæteris Cæſaribus.

Sueu., t. 1. Hiſtoire de l'Egliſe & de l'Empire par Jean le Sueur Calviniſte, t. 1. à Geneve en 1674.

Suid. α. β. Suidæ lexicon in littera α. β. & ſic de cæteris, Genevæ an 1619.

Sl. 2. Sulpitii Severi hiſtoriæ ſacræ liber 2. Antuerpiæ an 1574.

dial. 1. c. 2. p. 141. ... dialogus primus.

ep. 1. p. 222. ... epiſtola 1.

v. Ma. 196. ... de vita S. Martini.

Sur. 1. nov. p. 4. §. 4. Surius primo die novembris, & ſic de ſingulis menſibus, Coloniæ an. 1618.

Sync. Georgii Syncelli chronographia, Pariſ. an. 1652.

Syno. in Act. p. 1461. Synopſis criticorum in actus Apoſtolorum, & ſic de cæteris Scripturæ libris, Londini an. 1674.

T.

Tac. an. 13. c. 10. p. 200. Cornelii Taciti annalium liber 13. Pariſ. an. 1608. In capita libri dividuntur ex tabula quæ in eodem eſt volumine.

hi. l. 1. ... hiſtoriarum liber 1.

orat. v. 17. p. 161. Dialogus de claris oratoribus inter Taciti opera editus.

v. Ag. c. 4. p. 140. Taciti de vita Agricolæ.

T. Ant. v. p. 17. Titi Antonini Pii vita per Capitolinum, in hiſtoria Auguſta, Pariſ. an. 1620.

Tat. Tatiani Aſſyrii oratio contra Græcos S Juſtini operibus ſubjuncta, ib. an 1636.

Tert. ad M. Tertulliani ad Martyres, ex editione Rigaltii, Luteciæ an. 1634.

ad Sc. p. 87. ... ad Scapulam.

ad ux. p. 182. ... ad uxorem.

ani. c. 34. p. 337. ... de anima.

ap. c. 3. p. 2. ... apologia, ſeu apologeticus pro Chriſtianis.

bapt. c. 12. p. 261. ... de baptiſmo.

car. c. 1. p. 358. ... de carne Chriſti.

car. c. 46. p. 249. ... hæreſeon catalogus libro de Præſcriptione additus.

cor. c. 14. p. 130. ... de corona militis.

cul. f. c. 3. p. 171. ... de cultu feminarum.

dean. c. 34. p. 237. ... de anima.

& Or. Hiſtoire de Tertulien & d'Origene par Mr. de la Motte, à Paris en 1675.

exh. ... Tertulliani de exhortatione caſtitatis.

fug. c. 13. p. 700. ... de fuga in perſecutione.

idol. p. 119. ... de idololatria.

jej. c. 1. p. 701. ... de jejunio.

in Her. p. 265. ... adverſus Hermogenem.

in Jud. p. 217. ... adverſus Judæos

in Marc. l. 4. p. 507. ... in Marcionem liber 4. proſa ſcriptus.

in Marc. c. 3. p. 802. ... in Marcionem liber 3. ex his qui verſibus ſcripti Tertulliano tribuuntur.

in Pr. c. 1. p. 634. ... in Praxeam.

in Val. c. 4. p. 290. ... adverſus Valentinianos.

mono. p. 687 ... de Monogamia.

n. R. p. 796. Nicolai Rigaltii notæ in Tertullianum.

nat. l. 2. p. 72. Tertulliani ad nationes liber 2,

ora. p. 154. ... de oratione.

... de pallio. pal. p. 131.

... de patientia. pat. p. 160.

... de pœnitentia. pœni. p. 139.

... de præſcriptione hæreticorum. præſ. c. 46. p. 249.

... de pudicitia. pud. p. 715.

Tertullianus redivivus, ſeu notis illuſtratus per P. Georgium Ambianatem, tom. 2. Pariſ. ann. 1646. red. t. 2.

Tertulliani de reſurrectione carnis res. p. 382.

... ſcorpiace. ſcor. p. 630.

... de ſpectaculis. ſpect. p. 90.

... de teſtimonio animæ. teſt. an. p. 80.

... de velandis virginibus. vel. p. 193.

Diſſertatio de Tertulliani vita & ſcriptis, quodam Calviniſta autore. vit.

Theophili Alexandrini epiſtola paſchalis quæ ſecunda numeratur, Bibliothecæ Patrum t. 3. Th. Al. ep. 2. p. 96.

Theodori Cantuarienſis pœnitentiale, cum pluribus aliis à Jacobo Petit editum, Pariſiis anno 1677. Th. can.

Gregorii Thaumaturgi panegyrico in Origenem oratio, cum Macario, &c. edita Ibid. an. 1622. Thau. in Or. p 67. ou de Or.

Theodori Lectoris liber 2. à Valeſio cum Evagrio, &c. editus. Ib. an. 1673. Thdr. L. l. 2. p. 566.

Theodoreti hiſtoriæ eccleſiaſticæ liber 3. ex editione Sirmondi t. 3. Pariſ. an. 1642. Si additur v. deſignatur editio Valeſii, Ibid. an. 1673. Thdrt. l. 3. c. 6. p. 644.

... oratio de Caritate, t. 4. de car. p. 689.

... dialogus 1. contra Eutychianos, Ibid. dial. 1. p. 22.

... epiſtolæ, tom. 3. ep. p. 980.

... de curandis græcorum affectibus, tom. 4. gr. aff. l. 8. p. 607.

... hæreticarum fabularum liber 1. Ibid. h. l. 1. c. 1. p. 191.

... hiſtoriæ eccleſiaſticæ liber 3. &c. hi. l. 3. 6.

... in Geneſim interrogatio 20. tomo 1. in G. q. 20. p. 21.

... in epiſtolam ad Hebræos, & ſic de cæteris in Paulum, t. 3. in Heb.

... præfatio ad epiſtolas Pauli, Ibid. pr Paul. p. 3.

... in pſalmi 67. verſum 28. tomo 1. pſ. 67. v. 28.

... religioſa hiſtoria, ſeu de vitis Patrum, t. 3. v. Pat. c. 29. p. 804.

Themiſtii oratio 5. ex editione Harduini, Lutetiæ an. 1684. Them. or. 5.

Joſephi Thomaſii codices ſacramentorum, Romæ an. 1680. Thom. p. 151.

Ancienne & nouvelle diſcipline de l'Egliſe par le P. Thomaſſin de l'Oratoire, à Paris en 1688. Thom. diſc.

Traité ſur les feſtes par le meſme, Ibid. an. 1683. feſt.

Theophili Antiocheni liber 3. ad Autolycum, una cum Juſtino Martyre, Pariſ. an. 1636.. Thph. l. 3.

Theophanis chronographia, Ib. an. 1665. Thphn. p. 188.

Theophylacti in Joannis cap. 1. verſu 43 Ibid. an. 1635. Thphy. in Jo. 1. v. 43.

Theophili Rainaudi tom. 1. Lugduni an. 1665. Th. R. t. 1.

Nicolai Toinardi notæ in Lactantii Toin. in Lac.

ſtantii librum de perſecutorum mortibus, Pariſ. an. 1690.

Tom. 1. 2. Hiſtoire de la ville & de l'abbaye de Tornus ou Tournus, par le P. Chifflet, 2ᵉ partie où ſont les preuves; à Dijon en 1664.

Trad. p. 83. La tradition de l'Egliſe ſur la penitence & la Communion page 83. du texte aprés la preface; à Paris en 1653.

Trev. an. Trevirenſium antiquitates & annales per Chriſtophorum Browerum, Leodii an. 1670.

Trig. ty. c. 11. p. 191. Triginta ſub Gallieno tyrannorum hiſtoria per Trebellium Pollionem, cap. 11. quod eſt de Maeriano; in hiſtoria Auguſta, Pariſ. edita an. 1620.

Trip. Hiſtoria Eccleſiæ tripartita ex Theodoreto, Sozomeno & Socrate ab Epiphanio verſis, per Caſſiodorum digeſta, Ib. an. 1561.

Trit. Joannes à Trittenhem Abbas Spanhemenſis de ſcriptoribus eccleſiaſticis, Coloniæ an. 1531.

Turr. in Mag. l. 1. c. Franciſcus Turrianus pro canonibus apoſtolicis & epiſtolis decretalibus adverſus Magdeburgenſes, Luteciæ an. 1573.

Typic. Typicon S. Sabæ, Venetiis an. 1543.

V.

Val. de baſ. Hadriani Valeſii diſceptatio de baſilicis, Pariſiis anno 1657.

in Laun. ... diſceptationis hujus defenſio contra Launoium, Ibid. ann. 1660.

not. G. ... notitia Galliæ.

r. Fr. ... rerum Francicarum, Ib. anno 1646.

Valer. h. 15. S. Valeriani Cemelienſis epiſcopi homiliæ, cum Leone Magno editæ Pariſ. an. 1639.

Valer. v. p. 173. Valeriani Auguſti vita, in hiſtoria Auguſta, Ibid. an. 1620.

Vand. Vandalicæ perſecutionis hiſtoria per D. Theodoricum Ruinart, Ib. anno 1694.

Vaſ. p. 635. Joannis Vaſæi rerum Hiſpanicarum chronicon, Hiſpaniæ illuſtratæ tomo 1. Francofurti anno 1603.

Vaſt. Petri Waſtelii Carmelitæ, vindiciæ Joannis Jeroſolymitani, Bruxellæ anno 1643.

V. de Pal. Voyage de la Paleſtine ou de la Terre ſainte; à Paris en 1679.

Vel. P. l. 2. c. 129. Velleii Paterculi hiſtoria, cum Tacito Pariſiis edita anno 1608.

Velſ. mon. 35. p. 389. Marci Velſeri momumenta Auguſtana, capite ſeu lapide 35. Norimbergæ an. 1682.

Vendr. Willelmi Wendrockii in octavam Provincialem, Coloniæ anno 1665.

Ver. v. L. Ælii Veri Cæſaris ab Adriano adoptati vita per Spartianum in hiſtoria Auguſta.

Veſ. t. 1. Joannis Jacobi Chiffletii medici Veſontio, parte 1. Lugduni an. 1650.

Ugh. p. 1140. Baſilii menologium ab Ughello datum in ſua Italia ſacra, tomo 6. Romæ an. 1653.

n. 1. 2. Italiæ ſacræ tomo 1. parte 2.

Wheler. Voyage de Conſtantinople, d'Aſie, & de Grece, par George Wheler Proteſtant Anglois; à Anvers en 1689.

Vict. epi. p. 543. Victor junior ſeu Victorinus, in illius Cæſaris vita de quo ſermo eſt; inter Auguſtæ hiſtoriæ ſcriptores editus, Francof. anno 1588.

Vict. P. p. 580. Victorini Petavionenſis in Apocalypſim Bibliothecæ Patrum t. 1. editionis Pariſienſis.

Vict. V. Victor Vitenſis de perſecutione Africana ſeu Vandalica, Divione an. 1665. Librorum capita ſicubi addantur, ſunt ex editione D. Theodorici Ruinart, Pariſ. anno 1694.

Vig. in Euty. l. 4. p. 34. Virgilius Tapſenſis in Eutychianos, libro 4 editus cum Victore Vitenſi, Divione an. 1665.

Vi. L. Vincentii Lerinenſis commonitorium, cum Salviano editum, Pariſ. an. 1667.

Vinc. B. Vincentii Bellovacenſis tom. 4. ſeu Speculum hiſtoriale, Duaci an. 1624.

Vit. P. Vitæ Patrum per Roſweidum editæ, Antuerpiæ an. 1615.

Vop. v. ſat. p. 245. Vopiſcus de vita Saturnini tyranni: & ſic de aliis. Editus inter hiſtoriæ Auguſtæ ſcriptores, Pariſ. an. 1620.

Vorb. Vorburgi hiſtoria Romano-Germanica, Francof. an. 1645.

Voſſ. h. gr. ou lat. Voſſii de hiſtoricis græcis, vel latinis, Lugduni Batavorum anno 1651.

idol. l. 2. c. 62. p. 52. 1. ... de idololatria, Amſtelodami.

in Mel. ... obſervationes ad Pomponium Melam, Hagæ Comitis an. 1651.

in Sim. ... ad objectiones criticæ Simonianæ reſponſio, cum libro de Sibyllis edita, Oxoniæ an. 1680.

po. gr. ou lat. ... de poëtis græcis vel latinis, Amſtelodami an. 1654.

reth. ... de rhetorices natura, Lugduni Batavorum an. 1622.

ſiby. ... de Sibyllinis oraculis, Oxon. an. 1680.

Uſſ. p. Jacobi Uſſerii annales veteris & novi teſtamenti, Pariſiis anno 1673.

an. 46. Iidem annales anno Chriſti 46.

an. m. 3414. Iidem anno ab orbe condito 3414.

an M. Uſſerii de Macedonum & Aſianorum anno ſolari diſſertatio cum annalibus ſupradictis edita.

in Ign. n. ... notæ in veras Ignatii epiſtolas, quibus ejus Ignatiana clauduntur, Oxoniæ an. 1644.

in Ign. pr. p. 56. ... prolegomena in Ignatium, Ibid.

r. Br. ... Britannicarum Eccleſiarum antiquitates, Dublinii an. 1639.

ſymb. ... diſſertatio de veteribus ſymbolis, chronologiæ ſacræ adjecta, Oxonii an. 1660.

Uſu. Uſuardi martyrologium, ex Molani editione, Lovanii anno 1568.

X.

X.

Xiph. Xiphilini ex Dionis historia epitome, inter autores græcos historiæ Augustæ edita Francofurti an. 1590.

Z.

Zon. p. 15. Zonaræ annalium tomus 2. in illius Principis vita de quo sermo est, Basileæ, an. 1557.

can. p. 145. ... commentarii in canones, Parif. an. 1618.

t. 3. p. 143. ... annalium tomus 3. à Constantino incipiens.

Zos. l. 2. p. 686. Zosimi Comitis historiarum liber 2. in historia Augusta, Francofurti an. 1590.

TABLE DES ARTICLES ET DES NOTES.

SAINT ESTIENNE PREMIER DIACRE ET PREMIER MARTYR.

LES

LES HERESIES DES MARCIONITES.

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMP. M. AURELE.

S. POLYCARPE DISCIPLE DE S. JEAN L'EVANGELISTE, EVESQUE DE SMYRNE, ET MARTYR

SAINT JUSTIN LE PHILOSOPHE, APOLOGISTE, MARTYR ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

S. CONCORDE PRESTRE ET MARTYR A SPOLETE. 184

S. ANICET, PAPE. 186

S. MELITON EVESQUE DE SARDES, PROPHETE & APOLOGISTE. 187

LES ENCRATITES, SEVERIENS, APOSTOLIQUES, & HYDROPARASTATES, HERETIQUES SECTATEURS DE TATIEN. 188

LES

MONTANISTES

OU

CATAPHRYGES.

S. DENYS EVESQUE de CORINTHE 205

S. CLAUDE APOLLINAIRE, APOLOGISTE, & EVESQUE d'HIERAPLE EN PHRYGIE. 207

LES HERETIQUES BARDESANE, ET HARMONIUS SON FILS. 208

LES ALOGES, HERETIQUES. 209

S. SOTER, PAPE. ibid.

NOTES

SUR

SAINT ESTIENNE.

NOTES

SUR

SAINT GAMALIEL.

III. Di-

NOTES SUR

Ste MARIE MADELEINE.

NOTES SUR

SIMON LE MAGICIEN.

NOTES SUR LES

NICOLAITES.

NOTES SUR LES

CERINTHIENS.

NOTES SUR

SAINTE THECLE.

NOTES SUR

S. PHILIPPE DIACRE.

NOTES SUR LA

PERSECUTION DE NERON

NOTES SUR

S. GERVAIS ET S. PROTAIS.

NOTES SUR S. NAZAIRE ET S. CELSE.

NOTES SUR SAINT MARC.

NOTES SUR S. JEAN MARC.

NOTE SUR SAINT APOLLINAIRE.

NOTES SUR LES EBIONITES.

NOTES SUR SAINT HERMAS.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DOMITIEN.

NOTES SUR S. DENYS L'AREOPAGITE.

NO-

NOTES SUR SAINTE DOMITILLE.

NOTES SUR SAINT LUC.

NOTES SUR SAINT TIMOTHE'E.

NOTES SUR SAINT CLEMENT PAPE.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE TRAJAN.

NO-

NOTE SUR SAINT SIMEON DE JERUSALEM.

NOTES SUR SAINT IGNACE.

NOTE SUR SAINT EVARISTE.

NOTE SUR BASILIDE.

NOTES SUR LA PERSECUTION D'ADRIEN.

NOTES SUR SAINT ALEXANDRE.

NOTES SUR SAINTE SYMPHOROSE.

NOTES SUR SAINTE SABINE.

NOTES SUR SAINT TELESPHORE, PAPE.

NOTES SUR LES CARPOCRATIENS.

NOTES SUR LES VALENTINIENS.

NOTES SUR LES MARCIONITES.

NOTES SUR SAINT PIE, PAPE.

NOTE SUR LES MARCOSIENS.

NOTES SUR SAINT PAPIAS.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE M. AURELE.

NOTES

SUR

SAINT POLYCARPE.

NOTE

SUR

SAINT PTOLEMÉE.

NOTES

SUR

SAINT JUSTIN.

NOTES

Sur Saint

CONCORDE.

NOTES

Sur Saint

ANICET.

NOTES

Sur Saint

MELITON.

NOTES

SUR LES

ENCRATITES.

NOTES

SUR LES

MONTANISTES.

II. Que

NOTE

SUR SAINT

DENYS DE CORINTHE.

NOTES

SUR SAINT

APOLLINAIRE D'HIERAPLE.

NOTE

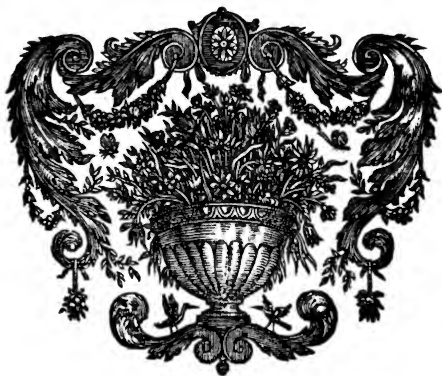
SUR

BARDESANE.

NOTES

SUR SAINT

SOTER, PAPE.





EXTRAIT
DU
PRIVILEGE.

CHARLES par la grace de Dieu Roy de Castille, Leon, Arragon, &c. a octroyé à EUGENE HENRI FRICX, de pouvoir luy seul imprimer ce Livre, intitulé: *Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique des six premiers siecles, &c. Par le* SIEUR D. T. défendant bien expressément à tous autres Imprimeurs & Libraires, de contrefaire ou imprimer ledit Livre, ou ailleurs imprimé porter ou vendre en ce Pays, dans le terme de neuf ans; à peine de perdre lesdits Livres, & d'encourir l'amende de trente florins pour chaque exemplaire, comme il se void plus amplement és Lettres patentes données à Bruxelles le 2. Janvier 1692.

Signe,

LOYENS.

S. ESTIEN-



S. ESTIENNE PREMIER DIACRE ET PREMIER MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Saint Estienne en preschant JESUS-CHRIST *s'attire la haine des Juifs.*

V. S. Pierre §. 17. * L'an 33. de l'ere commune.

LES sept Diacres * qui furent établis par les Apostres [* la mesme année, à ce qu'on croit, que JESUS-CHRIST estoit monté au ciel,] estoient tous remplis du S. Esprit, pleins de foi, & de sagesse. Mais cette plenitude du Saint Esprit, de foy, de grace, & de force, est particulierement attribuée à Saint Estienne, que l'Ecriture nomme le premier d'entr'eux, ' & à qui les anciens donnent quelquefois le titre d'Archidiacre. ᵃ Ainsi il estoit veritablement le premier [& par le rang, &] par le merite & la grace. [On ne sait rien de son age, sinon, que] ᵇ dans diverses visions il apparut comme ᵃ un jeune homme. [Les uns disent qu'il estoit du nombre des septante disciples, [ce qui paroist peu probable;] & les autres qu'il fut le premier fruit de la prédication que fit Saint Pierre le jour de la Pentecoste.] ᶜ Les Peres l'ont loué comme tres savant, ᵈ & trouvent beaucoup d'éloquence dans le discours qu'il fit aux Juifs.

Juvenis V. S. Pierre n. 14.

Act. c. 6. v. 3. 5. 8. Iren. l. 3. c. 12. p. 266. c| Luci. de St. c. 8. 9. p. 631. 2. b| 632. 1. a. ᵃ Chry. in Act. h. 15. p. 138. d| Aster. 12. p. 288. c. ᵇ Evod. 1. 1. c. 6. p. 633. 2. d| 2. c. 2. 5. p. 637. 1. b| 639. 1. d. ᶜ Hier. in If. c. 45. v. 12. p. 173. b. ᵈ Aug. f. ap. 217. p. 319. d. ᵉ Chry. in Act. h. 15. p. 138. d. e.

ᵉ Il avoit receu l'ordination avec les autres Diacres; mais il y avoit receu une grace plus abondante: Et s'il avoit esté choisi comme un homme déja rempli de l'Esprit saint & de foy, l'ordination luy donna encore une nouvelle plenitude de foy & de force, qu'il n'eust pu avoir par la seule grace du battesme.

Jusques là il n'avoit point fait de miracles; mais depuis il faisoit de grands prodiges à la vue du peuple. ' Il travailloit aussi tous les jours à faire rentrer dans le bon chemin ceux qui estoient égarez, & à y affermir ceux qui y marchoient déja.

Aster. or. 12. p. 288. c.

[Dieu luy ouvroit par là le chemin au martyre,] ' qu'il souffrit fort peu aprés; comme s'il n'eust esté élevé au diaconat qu'afin de répandre son sang pour JESUS-CHRIST. ' Car l'éclat de ses miracles luy suscita des envieux, & sa ferveur dans la prédication luy attira la haine du demon, & des ennemis de la foy; ' sous lesquels le prince du mensonge se cachoit pour tascher d'étouffer la verité que preschoit le Saint.

Euf. l. 2. c. 1. p. 38. a. b.| Aug. f. 316. c. 1. p. 1268. c. Chry. in Act. h. 15. p. 139. c. Ast. or. 12. p. 288. c. Nyf. de St. t. 3. p. 357. a.

1\. ' Ceux qui s'opposoient principalement à luy, estoient les Juifs [1] qui avoient esté emmenez captifs à Rome, & mis ensuite en liberté, ceux de Cyrene en Lybie, & ceux d'Alexandrie, de Cilicie, & d'Asie, qui demeuroient à Jerusalem, & y avoient chacun leur Synagogue, selon Saint Chrysostome. D'autres croyent qu'il n'y en avoit qu'une, commune à tous les étrangers: [& cela paroist plus conforme au texte des Actes.] Ces Juifs disputoient avec S. Estienne, dans le dessein de luy faire dire

Chry. in Act. h. 15. p. 139. b. c| Pearf. an. Paul p. 59.

1\. ' *Libertini*, qui autrefois signifioit les enfans des affranchis: mais dés le temps de l'Empereur Claude, & peutestre dés auparavant, il se prenoit pour les affranchis mesmes. [Ici on le peut entendre & des affranchis, & de leur posterité.]

Suet. l. 5. c. 24. p. 142.

dire quelque parole qui leur pust donner prise sur luy : ' (Aster. or. 12. p. 288. d.) & les Alexandrins faisoient voir dans ces disputes leur chaleur ordinaire, & leur esprit porté naturellement à la sedition. ' (p. 289. a) Mais ni eux ni les autres ne pouvoient resister à la sagesse sans artifice & sans étude d'Estienne, ni au Saint Esprit qui parloit par luy.

' (Chry. in Act. h. 15. p. 139. a.) Neanmoins comme il disoit peut-estre quelque chose, quoiqu'obscurément, de l'abolition des ceremonies de la loy, ' (Act. 6. v. 11.) ils subornerent des gens à qui ils firent dire qu'ils l'avoient entendu blasphemer contre Moyse & contre Dieu. ' (Chry. p. 139. c.) Car ils le vouloient perdre dans les formes de la justice, & luy oster en mesme temps la vie & l'honneur. ' (Aug. s. 315. c. 1. p. 1261. f.) Ils l'accusoient non de ce qu'il avoit dit, mais de ce qui en approchoit le plus, par une calomnie d'autant plus odieuse & plus criminelle, qu'elle s'éloignoit moins de la verité. [Car plus leur mensonge estoit semblable à la verité, plus il estoit difficile de l'en distinguer, & de s'en défendre.] Mais il fut en cela conforme à JESUS-CHRIST, aussi bien que dans presque toutes les autres circonstances de son martyre. ' (Procl. or. 18. p. 514. 515| Chry. h. 15. p. 142. b. c.) Ils accusoient de dire des blasphemes contre Dieu, un homme que Dieu glorifioit tous les jours par des miracles, eux qui faisoient sans cesse blasphemer son nom par leurs actions criminelles. Ils ne se souvenoient de luy: que quand il falloit persecuter ses serviteurs. Ils témoignoient mesme beaucoup plus d'ardeur pour Moise que pour Dieu. Car en effet ce n'étoit pas l'honneur de Dieu qui les touchoit.

' (Act. 6. v. 12-14| Chry. h. 15. a.) Ils émurent donc le peuple, les Anciens, & les docteurs de la loy; & se jettant sur Estienne, ils l'entrainerent, & le menerent au Conseil où ses ennemis devoient estre ses juges; & là ils produisirent leurs faux temoins, qui déposerent qu'il ne cessoit point de proferer des blasphemes contre le Temple & contre la Loy. Car, disoient-ils, nous luy avons ouy dire que ce JESUS de Nazaret détruira ce lieu saint, & changera les ordonnances que Moyse nous a laissées. ' (Nyss. de St. p. 357. c. d.) Le demon regnoit dans cette assemblée, possedant également les accusateurs, les faux témoins, & les juges; & les animant tous à répandre le sang innocent, sans considerer combien la victoire qu'il sembloit remporter sur le Saint, lui seroit prejudiciable à luy-mesme.

ARTICLE II.

Discours de S. Estienne aux Juifs.

' (Chry. p. 142. d. e| Sever. in Gen. h. 2. p. 223. b.) DIEU avoit laissé agir les hommes lorsqu'on n'avoit accusé ses Apostres que d'annoncer sa resurrection, & d'autres choses qui leur estoient glorieuses. Mais parce qu'on calomnioit ici son serviteur, & qu'on l'accusoit de blaspheme, il prit visiblement sa defense, & fit éclatter son innocence sur son visage, ' (Act. 6. v. 15.) en y répandant une beauté & une grace si grande, qu'il sembloit à tous ceux qui le regardoient que ce fust le visage d'un ange. ' (Chry. in Act. h. 15. p. 141. c. d.) C'estoit l'effet de sa foy, de la simplicité & de la pureté de son ame: ' (p. 140. a. b.) Et il n'est pas étrange que Dieu donne quelquefois à ses serviteurs un agrément qui vient de la beauté de leur ame, & qui les rend en mesme temps aimables aux gens de bien, & terribles à leurs ennemis.

' (b.) Dieu le fit peutestre en cette rencontre, afin que les Juifs " écoutassent [avec plus de paix] (ἡσυχώ-τερ.) le discours que Saint Estienne leur vouloit faire: ' (Aug. de div. 93. c. 2. p. 564. a. b.) Car au lieu que JESUS-CHRIST avoit voulu mourir sans rien dire, selon que les Prophetes l'avoient prédit; [il voulut que] son serviteur defendist la verité par sa langue aussibien que par son sang, luy ayant ordonné de publier sur les toits ce qu'il avoit appris en secret. ' (Act. c. 7. v. 1.) Aprés donc que le grand Prêtre [Caïphe] qui presidoit à l'assemblée, luy eut demandé si ce qu'on disoit de luy estoit veritable, ' (Ast. or. 12. p. 289. b| Aug. s. 319. c. 1. p. 1273. d.) il fit un discours assez long, afin de donner temps à la fureur de ses ennemis de se ralentir: & il le commença pour ce sujet avec beaucoup de douceur, en les appellant ses freres & ses peres. ' (Ast. p. 289. a.) Il le remplit moins de ce qu'il avoit appris, que de ce que le S. Esprit luy inspiroit; & le prononça avec assurance, ' (Nyss. de St. p. 361. b.) sans que la crainte des supplices & de la mort pust intimider son ame, qui méprisoit déja toutes les choses de la terre. Ainsi il fit de cette assemblée d'assassins une école de sagesse & de verité.

' (Act. c. 7. v. 2-8.) Il témoigna d'abord son respect pour les anciens Patriarches, s'arrestant particulierement sur la pieté avec laquelle Abraham avoit obeï à Dieu, & sur la promesse qu'il en avoit receue, ' (Chry. h. 15. p. 142. e.) sans l'avoir meritée ni par la Circoncision, ni par le Temple, ni par les sacrifices; [ni par aucune des ceremonies de la loy.] ' (Act. c. 7. v. 9-16.) Il s'étendit encore sur la gloire de Joseph vendu par ses freres, [ce qui estoit une figure de JESUS-CHRIST.] ' (v. 17-39.) Il passa de Joseph à Moyse, & fit bien voir qu'on avoit eu tort de l'accuser d'avoir parlé contre ce serviteur de Dieu. Mais il ne manqua pas de remarquer que les Juifs avoient rejetté d'abord ce Prophete, que Dieu avoit envoié pour les délivrer de l'Egypte; & que mesme aprés cette délivrance, & aprés tant de miracles, ils avoient encore refusé de luy obeir. (v. 37.) Il n'oublia pas non plus la promesse que Moise avoit faite que Dieu leur envoyeroit un Prophete comme luy, auquel il faudroit obeir. ' (v. 39-43.) Il joignit à cela quelques passages qui faisoient voir combien les Juifs avoient esté portez à l'idolatrie.

' (Aug. s. 319. c. 1. p. 1273. e. Act. c. 7. v. 8. v. 38.) Comme on l'avoit accusé d'estre ennemi de la Loy [& du Temple,] il en voulut faire l'éloge; ' Il reconnut que la Circoncision avoit esté établie de Dieu; Que les paroles de la Loy étoient les oracles vivans du Seigneur, apportez à Moyse par un ange; ' (v. 44-47.) Que c'estoit par

par l'ordre de Dieu que Moyse avoit dressé le Tabernacle, & que David qui avoit trouvé grace devant le Seigneur, avoit voulu bastir le Temple avant que Salomon le fist: Mais il prouve aussitost par les Prophetes, que Dieu n'habite point dans des bastimens faits de la main des hommes; [comme s'il y estoit renfermé, ne voulant pas qu'ils s'attachassent à une chose sainte d'une maniere profane.] 'Ainsi tout son discours prouvoit, sans qu'on s'en apperceust, qu'il ne falloit point s'arrester ni au Temple, ni à la Loy, sans laquelle Abraham & les autres Patriarches avoient esté sanctifiez; & que tous les efforts des Juifs n'aneantiroient point la prédication de l'Evangile, puisque Dieu a accoûtumé de faire réussir ses desseins lors que cela paroist le plus impossible aux hommes.

'Mais voyant [peut-estre par la lumiere de Dieu,] que les instructions qu'il leur donnoit ne faisoient point d'impression sur leurs cœurs, & qu'ils demeuroient toujours dans leur endurcissement, il ne crut plus devoir ménager leurs esprits, & il leur parla avec toute la force & la liberté d'un homme qui n'attendoit plus que la mort ('car S. Chrysostome croit que Dieu le luy avoit revelé) & qui n'avoit que la croix de JESUS-CHRIST devant les yeux.

„ 'Testes dures, leur dit-il, hommes incirconcis de cœur & d'oreilles: vous resistez toujours au Saint Esprit, & vous estes tels que vos peres ont esté. Qui est le Prophete qu'ils n'aient point persecuté? Ils ont tué ceux qui leur prédisoient l'avenement du Juste; & vous, vous venez de le trahir, & d'estre ses meurtriers.

'Voilà ce que leur dit un homme rempli du S. Esprit. 'Il paroit en colere: mais c'est la colere d'une colombe qui n'a point de fiel: ou plutost c'est un medecin qui n'applique des remedes brulans sur un malade que pour le guerir. Car sa derniere action fit voir combien il aimoit ceux qu'il taschoit d'émouvoir par ces paroles toutes de feu, que le seul déplaisir de les voir dans un état si malheureux avoit tirées de sa bouche, & non aucun transport de colere. 'La langue crie & reprend, dit S. Augustin, mais le cœur aime, '& l'esprit ne songe qu'à leur obtenir misericorde. 'Les Juifs au contraire étoient non pas dans la colere, mais dans la rage, & grinçoient les dents contre luy, ne voulant pas se rendre à la verité, parce que ce n'estoit pas elle qu'ils cherchoient; & ne trouvant dans les paroles du Saint aucun pretexte pour le faire mourir avec apparence de justice.

ARTICLE III.

Saint Estienne voit JESUS-CHRIST; *prie pour les Juifs qui le lapidoient.*

'ESTIENNE estoit au milieu de ces furieux, abandonné de tout le monde. Mais JESUS pour lequel il combatoit, ne l'abandonna pas dans ce besoin. 'Comme c'estoit la premiere fois que l'on combatoit pour son nom jusques à la mort, & qu'il falloit que ce martyre fust entierement parfait pour servir d'exemple aux autres; JESUS-CHRIST ne voulut pas envoier un ange, mais il parut luy-mesme 'en la forme qu'il avoit eue sur la terre, & en laquelle il pouvoit estre vu d'un homme. [a] Il parut debout, marquant par cette posture, qu'il estoit là pour assister son Soldat dans le combat, & le couronner aprés la victoire.

'Estienne levant donc les yeux en haut, vit les cieux ouverts, avec [1] la gloire de Dieu, & JESUS-CHRIST debout à la droite de son Pere. 'Il eut seul cette vision, parce qu'elle estoit particulierement pour luy: [b] mais il declara à tout le monde ce qu'il voyoit, afin qu'on receust avec plus de soumission la verité qu'il preschoit. 'Il dit qu'il voyoit *le Fils de l'homme*, sans l'appeller Fils de Dieu; parce qu'il falloit établir alors la gloire de l'humanité de JESUS-CHRIST contre les Juifs qui la combatoient. 'Mais les Juifs qui avoient dechiré leurs vestemens lorsque JESUS-CHRIST leur avoit dit presque la mesme chose, se boucherent ici les oreilles, comme s'ils eussent entendu un blaspheme, 'parce que leur envie les rendoit incapables de croire & de voir ce qu'il leur disoit, & ils verifierent ainsi à la lettre ce que dit le pseaume, *Que les méchans estant furieux comme des aspics, se bouchent les oreilles de peur d'entendre les charmes* sacrez de la verité.

'Trouvant donc enfin l'occasion de se vanger eux mesmes sous pretexte de défendre la religion, ils s'écrierent tout d'une voix, & se jetterent sur luy tous ensemble; 'sans qu'il opposast à leur colere que sa patience, à leurs menaces que sa generosité, à la crainte de la mort que le mépris de la vie, à leur haine que sa charité, & à leur fureur que le desir de leur salut. 'Ils le trainerent ainsi hors de Jerusalem du costé de la porte du septentrion sur le chemin de [la ville de] Cedar, 'qui est de ce costé là dans la province de Galaad: Car le desert de Cedar est au midi. NOTE 1. 'Ce fut là qu'il fut " lapidé, [ce qui estoit le supplice ordonné par la Loy contre les blasphemateurs.]

'Les témoins qui selon l'ordre de la loy, devoient commencer les premiers à le lapider, 'mirent leurs vestemens aux piez d'un jeune homme nommé Saul, [qui est cet Apostre si celebre par les peines qu'il a causées à l'Eglise sa mere, & par celles qu'il a ensuite endurées pour elle.] 'il ne se contentoit pas d'estre present à l'effusion du sang de ce saint Martyr, & d'estre bien aise de sa mort: 'Il le lapidoit mesme en quelque sorte par les mains de tous ceux dont il gardoit les habits.

[c] Durant qu'on traitoit Estienne avec tant de cruauté, il imitoit dans un esprit luy,

1. Un sermon attribué à S. Augustin, porte qu'il vit la Trinité mesme, ce qui fait rejetter ce sermon comme indigne de S. Augustin.

tranquille l'exemple de Jesus-Christ. Il l'invoquoit dans ses souffrances, [d] & le prioit de recevoir son esprit, comme voulant dire qu'il avoit vécu pour luy, & qu'il mouroit encore pour luy. ' Il fit cette priere debout, parce qu'il demandoit une chose promise ou même due aux Martyrs, & aisée à obtenir. Mais il se mit ensuite à genoux, comme ayant à en demander une autre bien plus difficile: Et c'estoit le pardon de ceux qui le faisoient mourir. ' Car il ne vouloit pas qu'une mort qu'il savoit luy devoir estre tres avantageuse, & qu'il regardoit comme sa vraie vie, fust la condannation & la mort de ceux qui la luy procuroient. ' *Seigneur*, dit-il de toute la force de sa voix, *ne leur imputez point ce peché*. Il ne demande pas que leur peché demeure impuni: c'auroit esté combattre la justice divine: [mais qu'ils le punissent eux mesmes par la penitence.] Comme s'il eust dit, selon que l'explique un grand „ Evesque, Donnez-leur, Seigneur, „ [une crainte salutaire,] une crainte „ de componction: Faites-les repen- „ tir de la faute qu'ils commettent, „ ne permettez pas qu'ils meurent en „ cet état: Attirez-les par la penitence à „ la connoissance de vostre nom: Allu- „ mez dans leurs cœurs la flamme de „ l'Esprit saint. Par ce moyen leur peché „ ne demeurera point sur eux. ' Voila comment ceux qui voyent Jesus-Christ se vangent de leurs ennemis. [On vit bien alors de quel esprit venoient ces paroles si vehementes, par lesquelles il avoit tâché de rompre la dureté du cœur des Juifs.] ' Il nous osta ainsi le pretexte que nostre infidelité auroit pû prendre pour s'excuser d'aimer ceux qui nous font les plus grands maux. Car sans l'exemple de S. Estienne, on pretendroit que c'est une vertu dont il n'y a qu'un Dieu qui soit capable.

' Saul entendoit cette priere, & s'en moquoit sans doute: & c'estoit luy neanmoins qu'elle regardoit [plus qu'aucun autre.] ' Car sans cette priere de S. Estienne, l'Eglise n'auroit pas aujourd'hui S. Paul.

d.e. f.|319. c. 4. p. 1274. d. e.| 49. 4. 10. p. 276. d.| 386. p. 1492. f. g. — Nyss. de St. p. 362. e. — Act. c. 7. v. 59. — Aster. or. 12. p. 295 a. b. — Nyss. de St.| p. 362. c.| — Aug. f. 49. c. 9. p. 275. e| 315. c. 6. p. 1266. f.| 317. c. 2. p. 1270. a| 386. p. 1492. f| 382. c. 3. p. 1483. b. f. 316. c. 4. p. 1270. a. — f. 382. c. 4. p. 1383. e.

ARTICLE IV.

Mort & enterrement de Saint Estienne.

' Aprés ce grand témoignage que S. Estienne avoit rendu de sa charité, il ne dit plus aucune parole. Il se tut, il s'en alla, il s'endormit au Seigneur dans le repos de l'amour, & trouva en Dieu " la joie ineffable d'une souveraine paix, parce qu'il avoit souhaité la paix à ses ennemis, & leur avoit pardonné sa mort, sans qu'ils fussent mesme dans la disposition de demander le pardon de cette faute. [Voilà quelle fut la mort ou plutost le triomphe de S. Estienne; qui comme S. Irenée, & tous les autres ensuite l'ont reconnu,] ' a marché le premier sur les traces que Jesus-Christ nous a marquées par sa Passion, & a le premier souffert la mort pour le nom de celuy qui l'avoit sauvé par sa mort, ' luy rendant le premier le sang qu'il a bien voulu verser pour nous. ' S. Gregoire de Nysse le met au rang des Apostres & des Prophetes. ' Et il a mesme precedé par le temps de son martyre ceux qui le precedoient comme ses maistres par la dignité de l'apostolat.

Aug. f. 386. p. 1491. f.| 90. p. 493. d. — pacem pinguissimam. — Iren. l. 3. c. 12. p. 266. c. — Max. T. h. 45. p. 224. 2. b. — Nyss. de Bas. t. 3. p. 479. c. — Max. T. h. 45. p. 224. 1. d.

[Sa mort arriva, comme nous croyons, " à la fin de l'année mesme en laquelle Jesus-Christ avoit répandu son sang pour nous; qui selon l'opinion la plus commune aujoud'hui parmi les personnes habiles, est la 33. de l'ere commune.] ' L'Eglise celebroit solennellement la memoire de son martyre dés le 4. siecle au moins, le lendemain de la naissance du Sauveur: [Et l'union de ces deux festes nous peut marquer] ' que jamais les hommes n'eussent eu la force de mourir pour Dieu, si Dieu ne se fust fait homme afin de mourir pour eux. NOTE 2.

Aug. f. 314. p. 1260. b| Nyss. — Aug. app. f. 215. p. 357. b.

' Les Princes des Prestres ne se contentant pas d'avoir fait mourir S. Estienne, voulurent qu'on laissast son corps exposé aux bestes sans l'enterrer: Et il demeura en effet un jour & une nuit en cet état dans le lieu où il avoit esté lapide, [1] sans que neanmoins aucune beste ni aucun oiseau y touchast. Enfin Gamaliel jaloux de l'honneur de ce fidele ministre de Jesus-Christ, persuada à plusieurs Chrétiens de ceux qu'il connut avoir le plus de pieté, d'aller la nuit enlever son corps, de le mettre sur son chariot, & de le porter secrettement à une terre qu'il avoit à huit lieues de Jerusalem, nommée de son nom Caphargamala. Ce fut là qu'il fut enterré ' par quelques serviteurs de Dieu, qui firent ses funerailles avec un grand dueil, ' c'est à dire avec autant de magnificence [que le temps le pouvoit permettre,] [a] durant [2] quarante jours au moins. [b] S. Jerome dit que les Apostres mesmes voulurent prendre part à cette pompe, pour nous apprendre le respect que nous devons aux Reliques des Martyrs.

Luci. de St. c. 5. p. 631. 1. a. — Act. c. 8. v. 2. — Hier. ep. 25. p. 159. b. — a Luci. de St. p. 631. 1. a. — b Hier. ep. 53. p. 119 b.

' On le pleura d'abord selon les ceremonies de ce temps là, en un lieu où pour marque de ce dueil on mit un monceau de petites pierres, & de là on le transporta à l'endroit destiné pour sa sepulture, un peu plus vers le nord. ' Gamaliel le fit mettre dans un monument tout neuf, où il y avoit plusieurs " grottes. On le mit dans celle qui estoit à l'Orient. theca.

Luci. de St. c. 8. p. 631. 2. c. — d|c. 5. p. 631. 1. p. c.

' On pretend que les dépenses des funerailles estoient fort grandes parmi les Juifs. ' Mais Gamaliel, qui estoit bien aise de ménager cette occasion pour obtenir quelque recompense de Dieu, & pour participer aux merites du saint Martyr, voulut qu'on prist sur son bien tout ce qui seroit necessaire pour cette dépense. Et lors qu'il fut mort, on l'en-

Bar. 34. § 304. — Luci. de St. c. 5. p. 631. 1. a. b.

1. [Quelques manuscrits n'ont point ceci.] ' Il est dans les deux editions des Benedictins.

2. a Quelques manuscrits ont 40. jours. & d'autres 70. Bede a lû 45.

Aug. B. t. 7. app. p. 5. 6. b. — a ib. p. 5. g.

l'enterra dans le mesme monument en une grotte separée.

[S. Estienne n'a pas eu à souffrir de la seule cruauté des Juifs, mais encore de la malice des heretiques,] ' qui luy ont attribué de fausses revelations, condannées par le Pape Gelase. Bar. 44. §. 48.

ARTICLE V.

Dieu revele le corps de S. Estienne, qui est transporté à Jerusalem. Lucien en écrit l'histoire.

a LE corps de S. Estienne demeura long-temps caché, b pendant que c la gloire de sa sainteté brilloit dans le ciel & sur la terre. Le long espace des années avoit fait perdre la memoire du lieu de sa sepulture: ' & il estoit couvert sous les ruines d'un vieux tombeau, b où il y avoit une Eglise, & un Prestre qui la desservoit. ' Enfin il plut à Dieu de le reveler, & de le rendre celebre par quantité de miracles, afin qu'il éclairast toute la terre. ' Il le fit paroistre comme les corps des saints Martyrs ont accoutumé de paroistre, en faisant connoistre par divers signes au temps que sa providence jugea à propos, le lieu où il reposoit: & l'effet fit voir que ces signes estoient veritables, [& venoient de luy.]

' Il découvrit donc ce tresor à Lucien prestre [de l'Eglise] a de Jerusalem, b & Curé du lieu où reposoient ces saintes reliques. c Il l'avoit choisi pour cela, en le preferant à plusieurs excellens Solitaires qui estoient dans les deserts; & dans ce dessein il l'avoit tiré d'un autre village où il estoit auparavant, pour le faire prestre [& Curé] de Caphargamala. d Aussi il est qualifié un homme saint, & un serviteur de Dieu tout occupé dans la pieté, qui travailloit avec ardeur à tout ce qui estoit agreable à Dieu.

e Ce fut Gamaliel qui s'apparut à luy en songe, un vendredi 1 3. decembre

1. sur les 8. heures du soir en 2 l'an 415.

2. f Gamaliel luy declara où estoient les corps tant de luy que d'Abibas son fils, de S. Estienne, & de Nicodeme; luy recommandant d'en avoir soin, & de ne les laisser point davantage dans le tombeau negligé où ils estoient; b mais de dire à Jean qui estoit Evesque de Jerusalem, qu'il vinst ouvrir leur tombeau pour détourner les maux dont le monde estoit menacé; parce qu'il falloit qu'ils fussent découverts sous son episcopat, [qui finit environ un an aprés.]

' Lucien s'éveillant aprés cette apparition, se prosterna en terre pour prier, & demanda à Dieu que si la vision qu'il avoit eue, venoit de luy, il luy plust de faire qu'il l'eust encore deux fois. Il se prepara à cette grace par le jeûne; il ne mangea que des viandes séches, 'c'est à dire du pain sec avec du sel, & ne but que de l'eau comme nous avons accoutumé, dit-il, de faire en Caresme. ' Il vécut de la sorte jusqu'au vendredi suivant a que Gamaliel luy apparut une seconde fois, & luy montra sous la figure de quatre corbeilles pleines de fleurs, les differens merites des quatre Saints dont les corps estoient dans le mesme tombeau.

' Lucien ayant continué son jeune, enfin le troisiéme vendredi a Gamaliel luy apparut pour la troisiéme fois à la mesme heure: Et en mesme temps, Lucien se trouva en songe avec Jean de Jerusalem, qui luy disoit en termes figurez qu'il falloit transporter le corps de S. Estienne à Jerusalem, & luy laisser les autres. ' S'estant éveillé là dessus, aprés avoir rendu graces à Dieu, il s'en alla promtement à Jerusalem trouver Jean, à qui il dit tout ce qui luy estoit arrivé, sans luy parler neanmoins de la translation du corps de Saint Estienne, voulant voir s'il luy en parleroit le premier: Et Jean ne manqua point de le faire. Il ne vint pas luy même à Caphargamala: ' car il avoit à se trouver au Concile de Diospolis: mais [comme il avoit sans doute vu les lieux en d'autres rencontres,] ' il dit à Lucien de faire creuser à un tas de pierre qu'il luy marqua; & que s'il trouvoit quelque chose, il l'en fist avertir par le diacre [de son Eglise.]

' La nuit [du 18.] Gamaliel s'apparut à un moine fort simple & fort innocent

1. nommé 1 Migece, & luy marqua expressément le lieu où luy & les autres estoient enterrez, particulierement le grand & le juste, [c'est à dire S. Estienne.] Lucien ayant sceu le lendemain ce que Migece avoit vu, fit neanmoins creuser d'abord à l'endroit que Jean luy avoit marqué. Mais ce fut inutilement: de sorte qu'il fit aller les ouvriers au lieu que Migece luy disoit, où il trouva le

NOTE 3. jour mesme [qui estoit a le 18. ou 19. de decembre] le tresor qu'il desiroit, selon la revelation que Dieu luy en avoit faite.

Il y avoit dans le tombeau une pierre où estoit gravé le mot de *Cheliel*, qui en hebreu signifie une couronne comme στέφανος en grec. [L'Eglise latine celebre le 3. d'aoust par une feste particuliere, cette découverte du corps de S. Estienne & de ses compagnons, & elle est marquée ce jour là non seulement dans les martyrologes d'Usuard, d'Adon, & dans tous les autres depuis le IX. siecle, mais dans ceux mesmes qui portent le nom de Saint Jerome, & qui sont les plus anciens de tous ceux que nous avons.] On a peine à juger pourquoi on a mis cette feste en un temps si éloigné du mois de decembre; & quelques uns croyent que cela vient originairement de l'Eglise d'Ancone, a qui pou-

Margin: Aug. s. 319. c. 6. p. 1274. a Combf. de Chry. p. 298. Luci. de St. c. 8. p. 631. 2. c. d. b c. 3. p. 630. 2. a. Aug. s. 319. c. 6. p. 1274. 2. s. 318. p. 1271. c. p. Phot. c. 171. p. 384. c. Idat. fast. Marc. chr. a Phot. p. 384. c. b Combf. de Chry. p. 300. c Luci. de St. c. 7. p. 631. 2. a. d Marc. chr. Combf. p. 300. Bed. retr. in Act. c. 5. e. 6. p. 13. e Bed. p. 13. Phot. c. 171. p. 384. Luci. c. 4. Idat. fast. & chr. Marc. chr. f Luci. c. 5. Phot. p. 384. b. Bed. in Act. 5. 8. p. 13-16. g Phot. c. 171. p. 385. a. b Luci. c. 4. p. 6. 30. 2. c. c. 6. & in MS. — in MS. Luci. c. 6. 10. decembre. c. 7. 17. decembre. c. 7. 8. c. 9. c. 8. c. 8. V. la note 1. Bar. 3. aug. 2.

' 1. C'est sans doute à cause de cette premiere apparition, que les fastes d'Idace disent que S. Estienne fut revelé à Lucien le vendredi 3 decembre.

2. Bede copié par Adon, dit que ce fut la settiéme année d'Honore, [c'est à dire en l'an 401, quatorze ans avant le Concile de Diospolis, & avant qu'Orose fust en Palestine.] Bed. chr. t. 2. p. 114| Ad. 3. aug| chr. p. 155.

1. ' C'est ainsi qu'ont mis les Benedictins suivant les manuscrits. Les autres editions ont *Negece*. Aug. B. t. 7. ap. p. 9.

pouvoit celebrer ce jour là la dedicace d'une tres ancienne chapelle de Saint Etienne, [dont nous parlerons dans la suite.] V. §. 10.

Luci. c. 9. Lucien ayant trouvé les corps des Saints, il le fit aussitost savoir à Jean de Jerusalem, qui vint du Concile de Diospolis avec les Evesques de Sebaste & de Jerico. Ils ouvrirent le cercueil de S. Estienne, & en mesme temps la terre trembla. On sentit une odeur excellente, & un grand nombre de malades furent gueris. &c.

c. 9| Phot. c. 171. p. 385. Luci. c. 9. Combf. de Chry. p. 298. Luci. c. 9. Le corps du Saint estoit reduit en cendres, hormis les os, qui estoient tous entiers, & dans leur situation naturelle, dit Basile de Seleucie. On en mit quelques uns à part pour les laisser dans le lieu, avec ses cendres; & aprés avoir refermé le cercueil, on le transporta solemnellement [1] dans l'Eglise de Sion, qui estoit [2] la plus ancienne Eglise [de Jerusalem:] & à la même heure il vint une grande pluye, au lieu que jusqu'alors il avoit fait une extrême secheresse. c. 7. a c. 10.

[Cette revelation que Dieu fit du corps de S. Estienne, est un des plus celebres évenemens du V. siecle.] S. Augustin en parle en divers endroits; Sozomene qui l'appelle une chose toute extraordinaire & toute divine, promet d'en inserer la narration dans son histoire: mais c'est justement depuis cet endroit qu'elle est perdue. [Les fastes & la chronique d'Idace, & la chronique de Marcellin, la marquent comme un évenement memorable.] Nous en avons beaucoup de particularitez dans un discours sur S. Estienne, attribué à Basile Evesque de Seleucie au milieu du V. siecle, & donné au public en 1656. par le P. Combefis. Photius en cite une relation faite par un nommé Chrysippe Prestre de Jerusalem, qu'on croit estre celui à qui la vie de S. Euthyme donne de fort grands éloges, & qui mourut vers l'an 478. Ce mesme Prestre en raportoit encore diverses particularitez dans un discours fait sur le saint Martyr Theodore.

Aug. B. t. 7. ap. p. 3. 4. b Soz. l. 4. c. 16. p. 817. d. Bar. 415. § 57. Combf. de Chry. p. 283. Luc. c. 10. Phot. c. 171. p. 384. b. Boll. 20. jan. p. 318. || 319. a. Phot. c. 171. p. 384. c.

[Mais ce qui nous en reste de plus considerable & de plus certain, c'est] la relation qui en fut faite par Lucien mesme, dont Dieu s'estoit voulu servir pour cette œuvre de sa misericorde. Il l'écrivit en grec, & l'adressa à toute l'Eglise, afin de donner part avec une entiere simplicité à tous les fideles, des merveilles dont il avoit esté le témoin [& le ministre.] Avite Prestre Espagnol qui estoit alors à Jerusalem, l'obligea par ses instances à nous donner cette relation. Il la traduisit ensuite en latin, & l'envoya en Occident par Orose, avec une lettre adressée à Balcone Evesque de Brague [en Portugal,] & à toute son Eglise, dont cet Avite estoit Prêtre. Gennad. c. 46. NOTE 4. Luci. de St. c. 3. Gennad. c. 47| Luc. c. 4. 1. 3| Idat. fast. V. S. Augustin. ou Palcone. Idat. fast.

[Cet-

1. Le 24. 25. ou 26. decembre: car les manuscrits lisent differemment. Les Benedictins ont mis le 26. sans parler des autres leçons: & on lit ainsi dans Adon 3. aug.

2. Le texte dit *prima*, qui pourroit aussi signifier la principale. Mais la principale & la cathedrale estoit celle de la resurrection.

[Cette relation de Lucien a esté tres celebre dans l'Eglise, & y a toûjours esté regardée comme une histoire tres fidele & tres assurée.] C'est pourquoi S. Augustin parle des faits attestez par les visions mesmes qui y sont contenues, comme de veritez certaines, connues & receues presque de toutes les nations. Bede dit la mesme chose. v. l'an 4. Aug. in Jo. h. 120. p. 226. 2. b. c. Bed. retr. in Act. c. 6. p. 13.

ARTICLE VI.

Orose porte des reliques de S. Estienne à Minorque, où tous les Juifs se convertissent.

Aug. f. 318. p. 1071. d. Combf. de Chry. p. 305. Luci. de St. c. 2. 10. BEAUCOUP de personnes eurent des reliques de Saint Estienne. & selon l'expression de Basile de Seleucie, elles sanctifierent & rendirent illustres toutes sortes d'endroits & de pays. Avite [qui estoit sans doute ami particulier de Lucien,] luy en demanda quelques unes de celles qu'on luy avoit laissées: & Lucien qui avoit beaucoup de respect pour luy, luy donna en secret non seulement des cendres de son corps; mais mesme quelques os, pleins d'une onction, dit Avite, qui estoit une preuve visible de leur sainteté, surpassant les parfums nouvellement faits, & les odeurs [les plus agreables: ce qui semble marquer qu'il en sortoit quelque huile odoriferante.] pinguia.

c. 1. 2. Avite se resolut d'envoyer ce riche present à l'Eglise de Brague, & à Balcone qui en estoit Evesque, [lequel avoit sans doute succedé à Paterne Evesque de la mesme Eglise en 399. ou 400. Balcone vivoit encore en 447. au moins,] Avite qui estoit Prestre de Brague, voulut donc luy envoier ces reliques de S. Estienne, dans l'esperance que ce premier Martyr s'estant revelé pour sauver le monde des malheurs qui l'accabloient, il obtiendroit de Dieu ou l'expulsion des barbares qui ravageoient alors toute l'Espagne, ou l'adoucissement de leurs esprits inhumains. Mais n'osant encore y aller porter luy mesme ce riche tresor, il le confia à Orose, qui estoit apparemment de Brague mesme aussi bien que luy, & qui s'en retournoit alors en Espagne. Ce fut aussi par luy qu'il écrivit à l'Eglise de Brague, & qu'il envoya la relation de Lucien qu'il avoit traduite, afin qu'on ne pust douter de la verité des reliques dont Orose estoit chargé. V. les Priscillianistes. V. S. Leon. Idat. fast. Luci. de St. c. 1. 2.

Marc. chr.| Genn. c. 47. c Aug. ep. 28. 90. p. 38. 1. b| 157. 1. d. Ainsi Orose estant parti de Palestine en 416. apporta le premier en Occident des reliques de S. Estienne. Il vint en Afrique vers le milieu de 416. avant que de s'en retourner en Espagne, comme S. Augustin l'en avoit prié. [Mais on ne voit pas s'il y laissa aucune partie des reliques qu'il portoit: & il paroist même plutost qu'il ne le fit pas, quoiqu'il y ait dû passer quelque temps, s'il est vray qu'il ait écrit son histoire en 416. & 417.] NOTE 5. V. S. Augustin.

Bar. 418. §. 40-43. §. 69. §. 43. On ne doute pas que ce ne soit luy dont Severe Evesque de l'isle de Minorque, parle dans sa relation faite au mois

mois de fevrier 418. où il dit que peu de temps auparavant, & à peu prés dans le mesme temps qu'il avoit esté fait Evêque de cette isle, ' qui est presque également éloignée de la Mauritanie & de l'Espagne: ' il y estoit abordé un Prestre de tres grande sainteté, qui venoit de Jerusalem, & qui en avoit apporté des reliques de S. Estienne revelées depuis peu de temps; que ce Prestre avoit resolu de les porter en Espagne, mais qu'il n'avoit pu y passer [à cause que les Gots & les Vandales l'occupoient toute;] & qu'ainsi aprés avoir demeuré quelque tems à Magone ' l'une des deux villes de l'isle, [& qui en porte aujourd'hui le nom,] ' il s'en estoit retourné en Afrique, laissant les reliques qu'il portoit dans l'Eglise de Magone, ' qui estoit un peu hors de la ville. §. 42. §. 43. §. 42. §. 43. §. 62.

' La suite fit assez juger que cela s'étoit fait par l'inspiration du S. Esprit. ' Car il y avoit dans cette ville un assez grand nombre de Juifs, ' & des plus qualifiez du lieu, qui peu de temps aprés se convertirent tous en huit jours, hommes & femmes, au nombre de 540. personnes: & leur conversion fut accompagnée d'un grand nombre de miracles & de prodiges, qui marquoient visiblement le doit de Dieu. ' Ils commencerent à se convertir le samedi 2. fevrier en l'an 418. ' Severe Evesque de l'isle écrivit la relation de tout ce qui se passa alors, & il l'adressa à toute l'Eglise. Baronius l'a tirée d'un manuscrit du Vatican, & l'a inserée dans ses Annales, où on la peut voir. [Les Benedictins l'ont jointe aussi au recueil qu'ils ont fait des pieces qui regardent les reliques de S. Estienne, dans l'appendix du settiéme tome de S. Augustin.] §. 43. §. 42. §. 43-69. §. 49. 69. §. 41. 42. §. 41.

ARTICLE VII.

Reliques de S. Estienne à Usale: S. Evode en fait écrire l'histoire.

LA relation de Severe passa bientost en Afrique,] où S. Evode [celebre entre les amis de S. Augustin, &] Evesque d'Usale, ville [de la Proconsulaire, voisine de celle d'Utique,] la fit lire publiquement dans son Eglise le jour même qu'il y receut solemnellement des reliques de S. Estienne; & elle y fut écoutée avec beaucoup de devotion. [Cela nous fait juger que l'Eglise d'Uzale n'avoit eu ces reliques qu'en 418. au plutost.] ' Elle les pouvoit avoir eues de quelques moines qui les avoient fait venir d'Orient sur le raport ᵛ d'Orose. Evod. l. 1. c. 2. p. 632. 2. d. c. 1. p. 632. 2. a. b. V. la note 5.

' Ces moines les avoient déja sans qu'on le sceust, & personne n'esperoit encore en pouvoir avoir à Uzale, lorsqu'il plut à Dieu d'en donner des marques par diverses visions. ' Et environ 40. jours aprés, on les apporta dans une eglise de Martyrs prés d'Uzale, sur laquelle quelques personnes virent une étoile qui sembloit venir au devant du saint Martyr. ' Ces reliques consistoient en une fiole où il y avoit des gouttes de sang, & de petits fragmens d'os. ' L'Evesque [Evode receut ces reliques, ' & aprés qu'on eut celebré les saints mysteres, il les porta à la ville assis dans un char accompagné de beaucoup de peuples qui chantoient les louanges de Dieu, & d'un grand nombre de cierges & de luminaires. l. 2. c. 2. p. 632. 2. b. c. c. 1. p. 632. 2. a. c. 2. p. 632. 2. c. d.

' Lorsque les reliques estoient encore dans l'Eglise des Martyrs, un nommé Concorde qui avoit eu le pié rompu, y vint remercier Dieu ᵃ d'avoir esté gueri la nuit de devant par Saint Estienne. L'histoire porte qu'aprés y avoir prié longtemps, il y alluma des cierges, & y laissa le baston avec lequel il estoit venu. c. 4. p. 633. ᵃ &c.

' Les reliques furent portées dans l'eglise de la ville ᵃ au Jubé, & placées ᵇ sur un throne orné de tentures, ' avec un ᶜ linge qui les couvroit. Et le mesme jour une femme aveugle ayant seulement touché ce linge, † recouvra la vue la nuit suivante. ' Elles furent mises ensuite en un lieu fermé avec de petites portes, afin que l'on n'y touchast pas. ' Il y avoit une petite fenestre par où l'on y faisoit toucher des linges, qui servoient ensuite à guerir divers maux. ᵃ Elles y estoient posées sur une espece de lit. c. 3. p. 633. 1. a. b. l. 2. c. 2. p. 637. 1. c. d. l. 1. c. 12. p. 634. 2. b. c. e| l. 2. c. 2. p. 636. 1. c. a l. 2. c. 2. p. 637. 1. d.

ᵃ in loco absida. ᵇ super cathedram velatam. ᶜ palla. † &c.

ᵇ Evode avoit d'abord separé une partie des reliques, & les avoit mises en une petite chasse d'argent dans son monastere, ' pour les porter en une eglise de son diocese qu'il avoit retirée des [1] Donatistes. Mais la veille qu'il devoit faire cette translation, le peuple d'Uzale l'ayant sceu, s'y opposa, & obligea l'Evesque de promettre avec serment, qu'il mettroit cette partie des reliques dans l'eglise [de la ville] avec le reste. Cet évenement avoit esté prédit par deux revelations, qui marquoient que Dieu n'agreoit point cette translation. Et on remarque en effet qu'elle eust esté capable de causer quelque division. ' Evode accomplit sa promesse, & porta avec grande solennité à l'Eglise cette partie des reliques qu'il avoit reservée dans son monastere. Dieu augmenta la joye de cette solennité en rendant la vue à un aveugle qui vint en chemin toucher la chasse du Saint. b l. 1. c. 8. p. 634. 1. c. c. 7. p. 634. 1. a. b. c. 8.

' Depuis que les reliques de Saint Estienne furent mises dans l'eglise d'Uzale, il s'y fit un tres grand nombre de miracles, ᵃ & on y vit venir de tous costez une affluence incroyable de peuple. c. 4. p. 633. 2. b. e| Aug. f. 322. 323. p. 1277. c| 1278. g| civ. D. l. 22. c. 8. p. 299. 1. 2.

ᵇ S. Evode croyant qu'il estoit de son devoir de publier de tous costez, ᶜ [& de conserver à la posterité] les merveilles que Dieu operoit dans son eglise; ordonna à une personne de les écrire. Cette personne luy obeït; ' & ne pouvant pas neanmoins mettre tous les miracles qui se faisoient, il choisit seulement ceux qui estoient les plus connus, dont il fit un livre, ' où il proteste qu'il n'a travaillé qu'à rapporter les faits avec toute la verité & la simplicité possible, ayant mesme mis quelquefois les propres a Evod. l. 1. c. 4. p. 633. 2. a. b praef. p. 632. 1. b. c. c. 4. 15. p. 633. 2. b. c| 635. 1. c. praef. p. 632. 1. c.

1. heretiques d'Afrique, qui reiteroient le batesme, &c.

pres termes dont les malades s'estoient
„ servis. Car les personnes sages & reli-
„ gieuses aiment toûjours mieux, dit-
„ il, la verité, quelque barbares que soient
„ les termes dont on l'exprime, que le
„ mensonge orné des expressions les
„ plus eloquentes & les plus polies. Il dit luy-même qu'il estoit de l'Eglise d'Uzale ' & qu'il estoit present lorsque les reliques de Saint Estienne furent apportées dans la ville. Il paroit aussi qu'il demeuroit dans un monastere avec S. Evode. ' Il adresse son discours quelquefois à S. Evode, ' quelquefois à ses peres & à ses freres, [qui estoient peutestre les Ecclesiastiques & les moines d'Uzale.]

l. 1. c. 1. p. 635. 1. d. | l. 1. c. 2. p. 632. 2. c. | l. 2. c. 5. p. 639. 2. c. d. | præf. p. 631. 1. c. | l. 2. c. 1. p. 635. 1. d.

' Il faisoit ce recueil pour estre lu publiquement le jour de la feste de Saint Estienne. ' On le lut en effet; & aprés qu'on avoit lu un miracle, on faisoit monter au jubé la personne dont on venoit de raporter la guerison, lorsqu'elle se trouvoit presente, afin qu'elle en rendist elle mesme un temoignage autentique. ' Il n'y eust point de cœur si dur & si insensible, qui ne répandist alors des larmes, & qui ne se sentist touché par des mouvemens de respect & de pieté. On interrompit la lecture des miracles par des cris de joie: & cette joie se redoubloit encore lorsqu'on voyoit paroistre ceux en qui les miracles s'estoient operez. Ainsi le cœur touché en mesme temps par ce qu'il entendoit & ce qu'il voyoit, se trouvoit penetré des flammes du divin amour. Chacun copia aussi l'écrit.

l. 1. c. 15. p. 635. 1. c. | l. 2. c. 1. p. 635. 1. 2. | 2. b.

ARTICLE VIII.

Miracles operez à Uzale & à Calame par les reliques de S. Estienne.

[' LE mesme auteur qui avoit écrit l'histoire dont on vient de parler, composa depuis un second livre partie des guerisons, partie de divers autres prodiges que Dieu avoit operez par le moyen des reliques de S. Estienne depuis qu'il avoit écrit le premier. ' On voit dans ces deux livres que le Saint apparoissoit assez ordinairement comme un jeune homme, ' & quelquefois ᵃ en habit de diacre ᵃ On y voit aussi plusieurs morts ressuscitez; ᵇ & entr'autres l'enfant dont parle Saint Augustin, ᵃ à qui Dieu rendit la vie pour recevoir le battesme.

Evod. l. 2. c. 1. p. 635. c. 1. p. 635. 2. b | l. 1. c. 6. 11. p. 633. 2. d | l. 634. 2. 2. c. 6. p. 633. 2. d. c. d | 4. p. 633. 2. a. b. | b c. 15 | Aug. f. 323. 324. p. 1270. | ᵃ habitum | præferens. | &c.

' Entre les autres miracles, on peut remarquer celui de Restitute du diocese d'Hippone, paralytique de tous ses membres, & de la langue mesme; qui ayant oui parler des reliques de Saint Estienne à Uzale, s'y fit porter; [ce qui marque qu'il n'y en avoit pas encore à Hippone.] Il ne fut gueri que peu à peu: & comme il vouloit s'en retourner au bout de quatre mois, avant que d'estre tout à fait gueri, il receut ordre [dans une vision] d'attendre encore quatre mois, aprés lesquels il s'en retourna à pié. ' Un autre paralytique fut gueri avec un peu de poussiere qu'on luy apporta du lieu où reposoient les reliques du saint Martyr. ' Un aveugle ayant receu la vue au mesme lieu, aprés y avoir passé huit jours, y offrit en action de grace une chandelle d'argent. ' L'histoire du dragon de feu qui fit trembler toute la ville d'Uzale, est particulierement remarquable à cause du tableau qu'il parut que Dieu mesme en avoit envoyé, & qui fut mis devant ᵃ la chasse ou la chapelle de S. Estienne.

Evod. l. 1. c. 11. p. 634. | c. 12. | c. 13. | l. 2. c. 4. p. 638. | ᵃ Memoriam.

' On n'avoit point accoutumé à Uzale de faire donner à ceux qui avoient esté gueris par miracle, des memoires de leur maladie & de leur guerison, pour les faire lire devant le peuple, comme on faisoit en d'autres endroits. Mais S. Augustin y estant venu ᵃ à peu prés dans le temps qu'une Dame de qualité nommée ᵃ Petronie, avoit esté guerie miraculeusement, il exhorta cette Dame à la priere d'Evode, de donner un memoire de ce miracle: à quoy elle se soumit tres aisément: & il y a apparence que les autres firent depuis la mesme chose. [Il y a de mesme tout sujet de croire que ce fut par le conseil de S. Augustin; & pour suppléer au defaut de ces memoires qu'Evode fit écrire les miracles qui s'étoient faits dans son Eglise.]

Aug. civ. D. l. 22. c. 8. p. 299. 1. a. | ᵃ vers l'an 426. | NOTE 6.

L'Eglise de Calame eut des reliques de S. Estienne quelque temps aprés celle d'Uzale, par le moyen de Posside son Evesque qui y en apporta: & on y vit aussi paroistre des prodiges semblables à ceux que Dieu avoit operez autrefois. De sorte que S. Augustin & les autres Evesques, jugeant qu'il estoit utile de publier par tout ces merveilles, introduisirent l'usage des memoires dont nous avons parlé. S. Augustin dit que pour recueillir seulement ces memoires, sans parler de beaucoup d'autres miracles dont on n'en avoit pu avoir, il eust fallu faire plusieurs livres. Et cela est aisé à croire, puisqu'il y en avoit infiniment davantage à Calame qu'à Hippone, où neanmoins on en trouvoit environ 70.

p. 298. 1. c. d | 2. d | Bar. 416. § 24.

' Entre ce grand nombre de miracles, S. Augustin remarque l'histoire d'Euquaire prêtre d'Espagne gueri de la gravelle, & depuis ressuscité par le moyen d'une de ses chemises qu'on avoit portée à la chasse du Saint. ' Il remarque encore deux gouteux, dont l'un fut tout à fait gueri, & l'autre apprit par revelation un remede qui appaisoit la douleur de sa goute toutes les fois qu'elle le prenoit. ' Mais il s'arreste particulierement sur un homme de qualité nommé Martial, qui estant déja fort âgé, & malade à la mort, ne vouloit point entendre parler de se faire Chrêtien. Son gendre qui estoit battizé depuis un an, s'en alla prier devant la chasse de S. Estienne, ' avec tous les effets que peut produire une pieté veritablement ardente & sincere. En s'en retournant, il emporta de l'autel les premieres fleurs qu'il y trouva, & les mit lorsqu'il fut nuit sous la teste de son beaupere. Le lendemain dés le grand matin, Martial demanda qu'on allast promtement querir l'Evesque: Il declara qu'il croyoit en JESUS-CHRIST, & fut aussi-tost battizé avec la joie & l'ad-

Aug. p. 298. 1. c. d. | 2. a. | 1. d. | 2. a.

l'admiration de tout le monde. Depuis cela jusqu'à sa mort qui arriva peu aprés, il eut toûjours ces paroles à la bouche, JESUS-CHRIST *recevez mon Esprit*, quoiqu'il ne sceust point du tout que c'eussent esté les dernieres paroles de S. Estienne.

ARTICLE IX.

Saint Augustin honore les reliques de Saint Estienne, & apprend aux autres à les honorer.

' L'EGLISE d'Hippone n'eut des reliques de S. Estienne qu'aprés celle de Calame, moins de deux ans avant que S. Augustin écrivist son dernier livre de la Cité de Dieu, [" c'est à dire ce semble vers le commencement de 425. On peut juger de quelle maniere Saint Augustin les receut,] par la lettre qu'il écrit à un Evesque nommé Quintien, où aprés luy avoir recommandé quelques dames qui alloient chez luy, il dit qu'elles portoient des reliques du tres heureux & tres glorieux martyr Saint „ Estienne: à quoy il ajoute, Vostre „ sainteté n'ignore pas combien elle est „ obligée d'honorer ces reliques, ainsi „ que nous avons fait de nostre part. Aug. civ. D. l. 22. c. 8. p. 298. 2. d. | V. S. Augustin. | Aug. ep. 103. p. 174. 1. b.

' Nous avons encore un sermon qui peut estre celui qu'il fit à la reception des reliques de S. Estienne. On y voit que ces reliques consistoient en un peu de poudre de sa chair; & il admire que ce peu de poudre eust assemblé un si grand nombre de personnes; & encore une poussiere cachée [dans un reli- „ quaire.] Mais, dit-il, les graces que „ l'on en reçoit ne sont pas cachées. „ Considerez quelles peuvent estre les „ recompenses que Dieu nous reserve „ dans la terre des vivans, puisqu'il ac- „ corde de si grandes choses par les seu- „ les cendres des morts. La chair de S. „ Estienne devient celebre en toutes „ sortes d'endroits; mais ce n'est que „ pour relever le merite de sa foy. Sou- „ haitons de telle sorte d'obtenir des „ graces temporelles par son interces- „ sion, que nous meritions en l'imitant „ d'en recevoir d'éternelles. ' Il continue à montrer que la veritable maniere d'honorer les Saints, est d'imiter leurs vertus, & que celle dont S. Estienne nous donne particulierement l'exemple, est l'amour des ennemis. ' Il promet enfin que ce Saint veillera dans ses cendres [pour obtenir de Dieu les graces qu'on luy demandera.] s. 317. p. 1269. a. g. | b. d. | p. 1271. b.

' On mit les reliques de S. Estienne dans un lieu saint environné d'une balustrade, [a] qui estoit dans l'eglise, [b] & qui en estoit neanmoins separé en quelque sorte: [Et ce pouvoit estre quelque chapelle particuliere qui tenoit à l'eglise, & qui estoit enfermée dans le mesme cloistre.] ' On éleva un autel non à S. Estienne, mais à Dieu " sur les reliques de S. Estienne; ' & le jour qu'elles y furent mises, S. Augustin fit un sermon au peuple, ' où il luy recommande de respecter ce lieu & ce jour, pour y honorer S. Estienne, & y adorer Dieu qui luy a accordé la couronne, & a donné à tous les Martyrs la grace de vaincre non seulement tous les attraits du monde, mais encore ses plus grands supplices. ' Cet autel estoit apparemment dans une " chapelle, à la voute de laquelle S. Augustin fit mettre quatre vers, pour apprendre à tout le monde, comme on le juge par la suite de son discours, que c'est à la vertu de Dieu qu'il faut raporter les miracles que font les Saints, & que c'est de luy que nous recevons des graces par eux. civ. D. l. 22. c. 8. p. 299. 2. a. | a 1. d. | b 2. c. 5. | s. 318. p. 1271. c. | de reliquiis. | b. | c. s 1273. c. | cella. | s 319. c. 7. 8. p. 1275.

' Il recommande fort cette verité en divers endroits, craignant sans doute [que la pieté ne degenerast en superstition,] qu'on ne discernast pas assez le serviteur du maistre, [& qu'on ne s'arrestast à Saint Estienne sans passer par luy jusqu'à Dieu;] au lieu que tous les miracles qui se font par ses reliques, se font au nom [& par la vertu] de JESUS-CHRIST, afin qu'il soit adoré avec plus de respect, & qu'on s'assure de plus en plus qu'il viendra un jour juger les vivans & les morts. ibi 1273. s. 317. p. 1268. c | d. e.

' S. Augustin parle d'une Memoire de S. Estienne à Hippone " hors de la ville. [il n'exprime pas si c'estoit la mesme dont il parle ordinairement, ou une seconde.] ' Il dit qu'en moins de deux ans il se trouvoit déja environ 70. relations d'autant de miracles faits à Hippone depuis qu'il y avoit des reliques de ce Saint, sans parler de plusieurs autres dont il savoit assurément qu'on n'avoit pas donné de memoires. civ. D. l. 22. c. 8. p. 298. 2. c. | in suburbano. | d.

' Entre ces miracles il marque seulement trois resurrections de morts, dont l'une se fit par le moyen de [1] l'huile du saint Martyr (ce sont ses termes) dont on frota le corps du mort, ' & la guerison de Paul & de Palladie sa soeur, qui trembloient toûjours. [Nous pourrons rapporter " autrepart les particularitez de ce miracle, qui sont tres considerables. Il suffit de dire ici] ' qu'il se fit aprés plusieurs autres, le dimanche ' & le mardi de Pasque ". b. c. | p. 299 | s. 320 323. p. 1275. | V. S. Augustin. | s. 320. p. 1275. c. | s. 323. p. 1279. a. | apparemment en 425.

' Nous avons un sermon que Saint Augustin fit en un jour fort chaud, ' aprés qu'on eut lu ce que les Actes portent de S. Estienne. ' Il vouloit lire ce jour là un memoire de quelque grace que Dieu avoit accordée par le mesme Saint: mais à cause que la lecture [des Actes] avoit esté fort longue, il remit cela au dimanche. ' Dans ce sermon „ il avertit ses auditeurs que les prie- „ res de S. Estienne obtenoient beau- „ coup de choses, mais non pas tout. „ Car nous trouvons, dit-il, dans les „ memoires que l'on nous donne de ces „ miracles, qu'il a eu quelquefois de la „ peine à obtenir de certaines graces, „ quoiqu'il les ait enfin obtenues, lors- „ que la foy de celui qui les luy deman- „ doit ne s'est point lassée. On ne s'est „ point ennuyé, on a toûjours prié, & „ enfin Dieu a accordé la grace par Saint „ Estienne. Nous avons les paroles par les- s. 319. c. 8 p. 1275. d. | p. 1273. d. e. | p. 1275. d. | a.

1. Cette huile estoit apparemment celle des lampes qui bruloient devant les reliques du Saint. On voit dans l'histoire que Dieu a souvent fait des miracles par cette huile.

,, lesquelles il l'a demandée, & on luy a
,, répondu; La personne pour qui vous
,, priez n'est pas digne de recevoir cette
,, faveur: Elle a fait telle & telle chose.
,, Neanmoins il a persisté, il a conjuré,
,, & enfin il a obtenu. Par où il nous a
,, fait voir qu'il prie comme serviteur,
,, & que Dieu comme maistre accorde
,, ce qu'il veut & à qui il veut.

f. 94. p. 907. b. 'Dans un autre sermon il dit qu'il preschera peu, parce qu'on sera bien aise d'entendre lire un memoire des graces que Dieu avoit accordées par le saint Martyr. f. 79. p. 428. c. 'L'on voit la mesme chose en d'autres endroits. f. 286. c. 8. p. 1151. c. d. 'Il remarque dans un sermon que le Martyr apparut une fois à une femme qui souffroit de tres grandes douleurs; & sur ce qu'elle se plaignoit qu'elle ne pouvoit les supporter, il luy dit avant que de la guerir: *Et si vous aviez à endurer le martyre?* comme voulant dire qu'elle devoit regarder son mal comme un martyre; car il paroist que S. Augustin l'a pris en ce sens.

ARTICLE X.

Miracles faits en divers endroits par les reliques de S. Estienne. L'Imperatrice Eudocie fait bastir une Eglise de son nom à Jerusalem, où l'on met son Corps.

[OUTRE les Eglises d'Uzale, de Calame, & d'Hippone, S. Augustin remarque encore divers endroits de l'Afrique où les reliques de S. Estienne avoient fait plusieurs miracles.] Aug. civ. D. l. 22. c. 8. p. 298. 1. a. 'L'Evesque Projecte en apportoit en un lieu de la Numidie appellé les Eaux de Tibile; & un tres grand nombre de personnes venoient audevant. Dans cette foule il y avoit une femme aveugle; qui demanda qu'on la fist approcher de l'Evesque. Elle donna des fleurs pour faire toucher aux reliques: & quand on les luy eut rendues, elle les mit sur ses yeux, & recouvra la vue en mesme temps.

c 'Lucille Evesque de Synice [ou Sinite] auprés d'Hippone, avoit depuis long-temps une fistule, & il estoit prest d'y faire mettre le fer. Mais depuis qu'il eut apporté à son eglise des reliques de S. Estienne, sa fistule ne parut plus ayant esté guerie dans le temps qu'il les portoit.

2. b. 'Il y eut aussi deux morts ressuscitez en un village nommé Audure, dans l'eglise duquel il y avoit "des reliques (memoria.) du mesme Saint, f. 319. c. 6. p. 1274. e. 'qui en rendant ainsi la vie aux morts, faisoient bien connoistre de quelle vie [& de quelle gloire] il jouissoit luy mesme [devant Dieu.

On ne voit point par Saint Augustin qu'il y eust de ses reliques à Carthage: & il paroist mesme plutost qu'il n'y en avoit pas,] civ. D. l. 22. c. 8. p. 299. 1. a. b. 'puisque Petronie qui y demeuroit, vint à Uzale pour invoquer le secours de S. Estienne. Evod. l. 2. c. 2. p. 636. 2. b. 'On voit la mesme chose dans l'histoire de Megecie, [" si elle est differente de Petro- (V. la note 6.) c. 15. p. 639. nie.] 'Et Florent qui estoit officier dans Carthage, se croyant redevable de sa vie à S. Estienne, s'en vint tout seul à Uzale dont il ne savoit pas seulement le chemin, pour le remercier de cette grace. Prosp. prom. l. 4. c. 5. p. 160. 'Il est certain neanmoins qu'il y en avoit vers l'an 434. dans un monastere de Vierges, où il se fit un miracle extraordinaire raporté par un auteur de ce temps-là.

[Pour ce qui est des autres provinces,] Aug. f. 322. 323. p. 1277. b| 1278. d| div. 31. 32. p. 488. 2. a| 489. 1. a. b. 'S. Augustin nous assure qu'il y avoit à Ancone en Italie "une fort ancienne "eglise de S. Estienne, qu'on (V. la note 7. memoria.) croyoit mesme estre du temps des Apostres. Ils'y faisoit quantité de miracles, mais seulement depuis que Dieu eut revelé les reliques de ce Saint. Greg. dial. l. 1. c. 5. p. 24. e. 'Saint Gregoire le Grand parle aussi de cette eglise qui estoit auprés d'Ancone, Aug. f. 323. p. 1278. d. e. 'La tradition du pays estoit qu'elle avoit esté bastie à l'occasion "d'une des pierres dont on avoit lapidé S. Estienne, qui ayant esté ramassée par un Chrétien present à cette action, avoit depuis esté apportée en cette ville.

Greg. T. mir. l. 1. c. 24. 25. p. 51-55. Il y avoit des reliques de S. Estienne dans une eglise de Portugal en une campagne appellée Osen. S. Gregoire de Tours raporte comment le battistere s'y remplissoit tous les ans le samedi-saint par un miracle visible, & comment Dieu punit les heretiques qui voulurent la profaner.

c. 33. p. 73-74. 'Le mesme Saint témoigne "qu'il y avoit à Tours des reliques de Saint Estienne, qu'il mit dans une chapelle dediée long-temps auparavant sous son nom; p. 75-78. 'qu'il y en avoit aussi à Bordeaux; p. 74-75| h. Fr. l. 1. c. 31. p. 25. '& qu'on conservoit de son sang dans l'eglise cathedrale de Bourges, [qui porte encore aujourd'hui le nom de Saint Estienne.] Il raporte diverses merveilles faites en tous ces lieux. L'on voit par ce qu'il dit de Bordeaux, que ces reliques n'estoient pas toujours du corps du Saint. Sur 31. dec. p. 381. 526. 'Sainte Melanie la jeune mit des reliques de Saint Estienne dans l'eglise du monastere des Vierges qu'elle avoit fait bastir à Jerusalem.

[Aprés avoir parlé des reliques de ce Saint répandues dans tout le monde, il ne faut pas oublier ce qui regarde son corps entier. Nous avons vu que de son tombeau à Caphargamala il avoit esté porté à Jerusalem, & mis dans l'eglise de Sion.] Combf. de Chry. p. 301. 302. 'Il fut depuis transferé en une eglise magnifique que l'on fit bastir auprés des murailles de Jerusalem, dans le lieu mesme où il avoit esté lapidé. Basile de Seleucie "dit que ce fut Juvenal qui la fit bastir: [mais ce fut sans doute des deniers de l'Imperatrice Eudocie femme de Theodose le jeune,] l. 1. c. 22. p. 280. d. 'qui estant venue à Jerusalem [pour la seconde fois vers l'an 444.] y fit bastir à prés d'une stade de la ville une eglise de S. Estienne fort belle & fort exhaussée, où elle fut enterrée aprés sa mort. Nphr. l. 14. c. 50. p. 559. a. Conc. L. t. 7. p. 92. a. b. 'Nicephore ajoute mesme expressement, que c'estoit dans ce lieu où ce Saint avoit souffert. 'Il y pouvoit tenir dix mille personnes au moins. Anal. g. p. 67. 'Eudocie mit vers 456. un "Su-

ἡγούμενος. " Superieur dans la maison de S. Estienne vers Jerusalem, [qui semble par là avoir esté un monastere;] ' & Metaphraste luy en donne expressément " le titre. Cotelr. g. t. 2. p. 273. φροντιστήριον. ' Cette eglise n'estoit pas neanmoins encore tout à fait achevée en l'an 460: auquel elle fut dediée le [mercredi] 15. de juin: & Eudocie y assigna alors de grands revenus. §. 87. Anal. g. p. 73.

' Des l'an 439. il y avoit à Jerusalem une eglise de S. Estienne [differente de celle-ci.] Sur. 31. dec. p. 383. §. 34.

' Eudocie s'en retournant à Constantinople en la mesme année 439. aprés un premier voyage qu'elle avoit fait à Jerusalem, elle y apporta des reliques de S. Estienne, qui furent mises dans l'eglise de S. Laurent le 21. de septembre, auquel depuis ce temps là on fit [dans cette eglise] la feste de l'un & de l'autre de ses saints [Diacres. " On a quelque lieu de croire que ce fut une main de S. Estienne qu'Eudocie apporta, & qu'on la mit ensuite dans une eglise qu'on fit bastir sous le nom du mesme Saint.] ' On marque jusqu'à neuf eglises ou chapelles de S. Estienne dans Constantinople, & quelques-unes qu'on pretend anciennes. ' Celle qui estoit dans le palais, & qu'on dit avoir esté bastie par Pulquerie, est celebre dans l'histoire, parceque plusieurs Empereurs & Imperatrices y ont receu la couronne. Marc. chr. Thdr. L. l. 2. p. 568. c. NOTE 7. Cang. de C. l. 4. p. 136 139. p. 136.

SAINT
NICODEME
CONFESSEUR.

' NICODEME estoit un Juif de la secte des Phariſiens, [en qui l'humilité de la prédication de JESUS-CHRIST trouva une opposition toute particuliere, parce qu'estant les plus exacts en l'observation des pratiques exterieures de la vertu, ils estoient en mesme temps les plus superbes; & par consequent les plus vides de la vertu solide & interieure.] ' Nicodeme passoit mesme pour un maistre & un docteur du peuple d'Israël, quoiqu'il ignoraſt les veritez les plus necessaires au salut: [& il estoit encore enflé du faste des grandeurs & des dignitez du siecle,] ' puisque l'Evangile luy donne la qualité de " Prince des Juifs; [qui marque peutestre qu'il estoit Senateur de Jerusalem. Cependant la grace l'abaissa sous le joug & sous la bassesse de la Croix.] Joann. c. 3. v. 1. v. 10. v. 1. ἄρχων.

L'an 31. de l'ere commune. ' Lors donc " que le Sauveur commença à faire connoistre sa puissance dans Jerusalem par ses miracles, Nicodeme ne douta point que ce ne fust un maistre envoyé de Dieu [pour l'instruction des hommes; & il le vint trouver pour apprendre de luy la voye du salut.] Mais il y vint la nuit, ' n'osant pas encore faire profession de la verité qu'il reconnoissoit en son ame; ' & ainsi il estoit de ceux qui croyoient déja en JESUS-CHRIST, mais à qui JESUS-CHRIST ne se confioit pas neanmoins, parce qu'ils n'avoient pas une foy assez éclairée & assez ferme, & n'estoient pas encore regenerez de l'eau & du S. Esprit. v. 2. Aug. in Joan. h. 11. p. 41. 1. b. b| h. 12. p. 43. 2. a.|

' Comme il estoit enflé de la vaine estime de sa science, JESUS-CHRIST pour l'humilier [luy dit des veritez ausquelles il ne comprenoit rien.] Il vouloit qu'il naquit de l'Esprit: & personne ne naist de l'Esprit s'il ne devient humble. Il rabat donc sa vanité. ' Il luy reproche " sa bestise, dit S. Chrysostome. ' Il luy insulte comme à un ignorant, non pour paroistre au dessus de luy, mais pour " piquer son orgueil. *Vous estes*, luy dit-il, *maistre en Israël; & vous ignorez ces choses*: comme s'il luy disoit, Prince superbe; connoissez que vous ne savez rien. h. 12. p. 45. 1. b. c. Chry. in Jo. h. 25. p. 163. b. ἰδιώτης. Aug. p. 45. c. exagitat.

[Comme c'estoit la charité aussi bien que la verité qui parloit d'une maniere si forte, & que le Sauveur en l'humiliant au dehors, luy inspiroit au dedans la grace de l'humilité; Nicodeme ne s'offensa point de ce qu'il luy dit:] & il paroist par l'Evangile qu'il revint ensuite d'autres fois vers JESUS-CHRIST pour recevoir ses instructions. ' Il le defendit mesme [ouvertement] en une occasion contre les Phariſiens, en leur remontrant qu'il falloit écouter un homme, & l'examiner avec soin, avant que de le condanner. [Et il se declara encore plus ouvertement son disciple aprés sa mort,] ' losqu'il vint ensevelir son corps, & qu'il apporta beaucoup de parfums pour l'embaumer. Joan. c. 7. v. 50. 51. 19. v. 39-42.

' On sait qu'il fut battisé par les disciples de JESUS-CHRIST, [quoiqu'on ne sache pas si ce fust devant la Passion, ou aprés la Pentecoste.] ᵃ Quelques uns disent que ce fut par S. Pierre & par S. Jean. ᵇ Les Juifs ayant sceu qu'il s'estoit fait battizer, le déposerent de la dignité qu'il avoit, l'anathematizerent, [le chasserent de la synagogue,] & le bannirent de Jerusalem. ᶜ On croit que cela arriva " dans la persecution qui suivit la mort de S. Estienne. ' Quelques relations moins autorisées disent mesme qu'on voulut le faire mourir, mais qu'à la consideration de Gamaliel, qui estoit son oncle ou son cousin germain, on se contenta de le battre presque jusqu'à rendre l'ame, & de piller tout son bien. ' Il est certain que Gamaliel voyant qu'il estoit persecuté pour JESUS-CHRIST, le retira dans sa maison de campagne, où il luy fit fournir sa nourriture & son vestement tant qu'il vécut; & quand il fut mort, il le fit enterrer avec honneur auprés de S. Estienne. Aug. in Jo. h. 120. p. 225. 2. b. c| Luci. de St. c. 5. p. 631. 1. b| a Phot. c. 171. p| 384. c. Luci. MS. b Phot. p. 384. c| Luci. de St. c. 5. p. 631. 1. b. c Bar. an. 34. §. 319. au commencement de l'an 34. Phot. p. 384. c| Luci. MS. p. 241. Luci. c. 5. p. 631. 1. b.

' Quelques uns disent qu'il ne vécut que peu chez Gamaliel: [ce qui a peut- Luci. MS. p. 241.

Phot. c. 171. p. 384. c. Luci. MS. p. 241. peuteſtre fait que Photius croyant qu'il eſtoit mort de ſes bleſſures,] 'a dit qu'il avoit eſté couronné du martyre; 'quoique la relation manuſcrite qui parle de ſes ſouffrances, luy donne ſeulement le titre de Confeſſeur,
p. 244. Luci. de St. c. 6. p. 631. 1. c. d. '& diſe expreſſément que S. Eſtienne avoit eſté Martyr, & non luy. 'Dans la revelation de ſon corps il fut figuré par des roſes blanches dans un panier d'or, comme Gamaliel, & non par des
c. 3. 4. p. 630. 631. rouges comme S. Eſtienne. 'Car Dieu revela ſon corps en l'an 415. "avec ceux de S. Eſtienne & de Gamaliel, comme d'autant de Saints qui pouvoient appaiſer ſa colere irritée contre les hommes. V. S. Eſtienne.
Florent p. 720. 721. Uſu. Ado. &c. "& l'Egliſe latine les honore tous enſemble le 3. d'aouſt dans les plus anciens martyrologes.
Florent. p. 722. a. 'On pretend avoir aujourd'hui ſon corps dans l'Egliſe Cathedrale de Piſe.
Boll. 17. mart. p. 509. a. "'Nous avons encore aujourd'hui ſous le nom de Nicodeme & de Joſeph d'*Arimathie*, un Evangile apocryphe; plein de narrations fabuleuſes, quoique
P. de Nat. l. 3. c. 228. p. 62. 1. Boll. p. 509. a. 'Pierre des Noels & d'autres modernes les aient priſes pour des veritez. "Le titre de cette piece porte qu'elle a eſté trouvée ſous Theodoſe; ce qui peut donner ſujet de croire qu'elle n'a eſté faite au plutoſt que ſous ce prince: & je ne croy pas en effet qu'on trouve que les anciens auteurs en aient parlé, ni meſme qu'elle ſoit
Conc. L. t. 4. p. 1264. c. d. marquée 'dans le decret de Gelaſe fait long-temps aprés les deux Theodoſes.



SAINT GAMALIEL DOCTEUR de la LOY, ET SAINT ABIBAS SON FILS.

Act. 5. v. 34. 'GAMALIEL eſtoit un Phariſien, docteur de la loy, tres conſideré de tous les Juifs.
22. v. 3. 'Auſſi S. Paul entre les choſes qui pouvoient le rendre recommandable aux Juifs, leur dit qu'il avoit eſté élevé aux pieds de Gamaliel,
Luci. de St. c. 5. p. 631. 1. a. ap. Aug. t. 10. Sur. 11. jun. p. 170. §. 6. 'que c'eſtoit luy qui l'avoit nourri, & luy avoit enſeigné la loy dans Jeruſalem. On pretend que S. Barnabé eſtoit auſſi ſon diſciple.

Act. 5. v. 34. [Peu de temps aprés que le S. Eſprit eut formé l'Egliſe le jour de la Pentecoſte: "] 'les Juifs voulant faire mourir les Apoſtres qu'ils avoient fait venir devant l'aſſemblée des Preſtres, Gamaliel "qui y eſtoit preſent, commanda qu'on les fiſt retirer, "voulant par la crainte où il les mettoit, empeſcher que les Juifs ne le ſoupçonnaſſent d'eſtre d'intelligence avec eux, [& ne rejettaſſent ce qu'il vouloit dire en leur faveur.] en l'an 33. V. S. Pierre §. 16.
Chry. in Act. h. 14. p. 129. a. Il parla enſuite à l'aſſemblée avec tant de diſcretion & de prudence, que ſans ſe rendre ſuſpect, "il leur allegua des preuves qui montroient que la religion Chrétienne eſtoit une œuvre de Dieu: '& il leur perſuada au moins de ne pas faire mourir les Apoſtres, comme ils en avoient la penſée. 'Ce diſcours fut cauſe encore de la converſion de beaucoup de Preſtres, qui conſideroient Gamaliel comme leur maiſtre & leur chef. Ko
Act. 5. v. 33-40. 'S. Chryſoſtome s'étonne comment un homme d'un ſi ſage diſcernement, & qui avoit ouvert un avis ſi équitable, "n'avoit pas encore embraſſé la foy. Mais il n'eſt pas poſſible, ajoute-t-il, qu'il ſoit toûjours demeuré dans ſon infidelité. NOTE 1.
Chry. p. 133. c. 'Il dit meſme en un autre endroit, comme une choſe conſtante, qu'il "fut converti avant S. Paul. autrefois.
p. 128. a. [Ce que le ſeul inſtinct de la foy faiſoit juger à ce Pere, Dieu nous l'a depuis appris d'une maniere plus certaine, ou au moins plus claire, par l'hiſtoire de la revelation des reliques de S. Eſtienne.]
h. 19. p. 182. c. 'Car nous liſons dans cette hiſtoire qu'aprés que S. Eſtienne eut eſté martyrizé, "Gamaliel encouragea les Chrétiens, & les exhorta à aller la nuit enlever ſon corps, leur donna ſon chariot pour l'aller porter en une terre qu'il avoit "à ſix ou ſept lieues de Jeruſalem, nommée de ſon nom *Caphargamala; fournit les frais, 'qui eſtoient grands, 'pour luy faire rendre tous les honneurs de la ſepulture, & le fit mettre dans un monument tout neuf qu'il avoit deſtiné pour luy & pour ſa famille. V. S. Eſtienne §. 4. 20. ou 22 milles. *c'eſt à dire ville ou terre de Gamaliel.
Luci. de St. c. 5. p. 631. 1. a.
Bar. an. 34. §. 304. 'Il fit cela non ſeulement par une affection & une compaſſion [humaine] pour ce miniſtre de JESUS-CHRIST, mais encore [1] parcequ'il vouloit menager cette occaſion pour ſe faire un merite auprés de Dieu, & pour obtenir dans la reſurrection quelque part à la foy de ſon ſerviteur, dont il connoiſſoit la ſainteté. ii
Luci. p. 631. b. 'On croit que ce fut aprés cela qu'arriva la perſecution "de Nicodeme. 'On pretend qu'il eſtoit "neveu ou couſin de Gamaliel, & qu'à ſa conſideration les Juifs qui le vouloient faire mourir, ſe contenterent de le battre & de le chaſſer. 'Gamaliel voyant qu'il ſouffroit cette perſecution pour JESUS-CHRIST, le retira chez luy à la campagne, donnant ordre à ſon receveur de luy fournir tout ce qui luy ſeroit neceſſaire; & quand Nicodeme fut mort il le fit enterrer honorablement auprés de S. Eſtienne. V. ſon titre. ci-deſſus. neveu.
Bar. an. 34. §. 319. Phot. c. 171. p. 384. c. Luci. MS. p. 241. Luci. de St. c. 5. p. 631. 1. b. [Il y a bien de l'apparence que Gamaliel eſtoit déja battizé lorſqu'il faiſoit ces actions de pieté envers les ſerviteurs de JESUS-CHRIST. Quoy qu'il en ſoit pour le temps,] 'il eſt certain par l'hiſtoire de la découverte du corps de S. Eſtienne, qu'il receut auſſi

1. *ſeſtinans habere mercedem a Domino.*

auſſi luy meſme le batteſme de JESUS-CHRIST par les mains de ſes diſciples: ' & quelques uns marquent que ce fut par celles de S. Pierre & de S. Jean. ' De deux fils qu'il avoit, le ſecond nommé Abibas fut battizé avec luy à l'age de 20. ans ou environ. C'eſt pourquoi Gamaliel le conſideroit comme ſon tres cher fils. ' Il mourut peu aprés avant ſon pere, ayant toûjours vécu dans la virginité, & dans une pureté toute entiere de corps & d'eſprit. [* Avant ſa converſion meſme] ' il eſtoit toûjours occupé dans le temple [à la priere] avec S. Paul, qui n'eſtoit pas encore Apoſtre, [ni peut-eſtre meſme Chrétien.] Dans un age ſi peu avancé, il avoit une connoiſſance parfaite de la loy, [que ſon pere luy avoit ſans doute appriſe.] ' Il fut enterré dans le meſme monument que S. Eſtienne, en une grotte ſeparée & un peu plus haute. ' Aprés ſa mort, Dieu le figura dans une viſion par une corbeille d'un argent tres pur, pleine de ſaffran, qui rendoit une odeur tres agreable.

MS. p. 241 | Phot. c. 171. p. 384. c. | Luci. de St. c. 5. p. 631. 1. b. d. | c. 5. 6. p. 631. 1. b. d | MS. p. 241. 244. | NOTE 2. | MS. p. 241. | Luci. de St. c. 5. p. 631. 1. b. | c. 6. p. 631. 1. d.

' Le fils aiſné de Gamaliel nommé Sedemias ou Selemias, ne voulut point embraſſer avec luy la foy de JESUS-CHRIST, non plus qu'Ethna ou Athée ſa mere, femme de Gamaliel. Ils ſe ſeparerent même de luy & d'Abibas, & ſe retirerent en une terre qui appartenoit à Ethna. Ils y furent enterrez, laiſſant vides les places qui leur avoient eſté deſtinées dans le monument de Caphargamala, parcequ'ils eſtoient indignes d'eſtre dans la ſocieté des Saints.

c. 5. p. 631. 1. b | MS. p. 241.

[Gamaliel ſurvéquit peu à Abibas,] ' s'il eſt vray " qu'ils ſoient tous deux morts peu de temps aprés leur batteſme, comme on le prétend. ' Il fut mis dans la meſme grotte & dans le même tombeau que ſon fils, auprés de celui de S. Eſtienne,

MS. p. 244. | Luci. de St. c. 5. p. 631. 1. b. | Theophri Jamnus.

' Ce fut luy " qui s'apparut l'an 415. au Preſtre Lucien, pour luy découvrir où eſtoient les corps de S. Eſtienne, de Nicodeme, d'Abibas, & le ſien. Il s'apparut ſous la forme d'un vieillard, qui avoit les cheveux blancs, la barbe longue, la taille haute, le viſage venerable, couvert d'une robe blanche, enrichie de boutons d'or où la croix eſtoit gravée. ' Ses ſouliez eſtoient auſſi enrichis d'or, & il tenoit une baguette d'or à la main. Il ſe repreſenta auſſi ſous la figure d'une corbeille d'or, pleine de roſes blanches comme des lis.

c. 4. p. 630. 2. d. | M. S. p. 239. | p. 244 | Luci. de St. c. 6. p. 631. 1. c. d.

' Son corps demeura à Caphargamala, avec ceux de Nicodeme & d'Abibas. ' On pretend qu'ils ont depuis eſté tranſportez à Piſe, & qu'ils y ſont encore aujourd'hui dans l'Egliſe cathedrale. [Uſuard, Adon, divers autres martyrologes,] ' & les plus anciens meſmes qui portent le nom de S. Jerome, les mettent tous trois au nombre des Saints le 3. d'Aouſt, en marquant la découverte de leurs corps avec celle de S. Eſtienne: [Et le martyrologe Romain les ſuit en cela.]

Luci. de St. c. 7. p. 631. 2. b. | Florent. p. 722. 2. | p. 720.

' Pluſieurs ont cru que les Patriarches qui gouvernoient les Juifs ſous Conſtantin, [& juſques vers l'an 420.] deſcendoient de Gamaliel dont nous parlons: [& ils pouvoient venir de Selemias ſon fils aiſné. L'on dit encore " diverſes choſes conſiderables ſelon le ſiecle, tant de luy meſme que de ſes anceſtres & de ſa poſterité. Mais nous ne voyons pas qu'elles ſoient tout à fait certaines.]

Epiph. 30. c. 4. p. 128. b. | NOTE 3.

SAINTE MARIE MADELEINE,

AVEC

S. LAZARE,

Et ſes ſœurs

Ste MARTHE & Ste MARIE.

C'EST une ancienne queſtion dans l'Egliſe, & ſur laquelle l'on n'eſt pas encore d'accord, " ſavoir ſi Ste Marie Madeleine eſt la meſme que Marie ſœur de Lazare, & que la femme pechereſſe de l'Evangile, ou ſi ce ſont trois perſonnes differentes. Nous n'entreprenons point de decider ici cette difficulté: & quoiqu'il y ait bien des raiſons pour croire que ce ſont trois perſonnes: nous raporterons neanmoins ſous un meſme titre tout ce que nous en avons pu trouver, en diſtinguant ſeulement ce qui peut appartenir à chacune d'elles, pour ſatisfaire & ceux qui les diſtinguent, & ceux qui ne les diſtinguent pas.

NOTE 1.

' S. Luc rapporte premierement l'hiſtoire de la femme pechereſſe, qui vint trouver JESUS-CHRIST lorſqu'il diſnoit chez un Phariſien, & qui obtint le pardon de ſes pechez par la grandeur de ſon amour, qu'elle témoignoit par ſes larmes, par les parfums qu'elle répandoit ſur les piez de JESUS-CHRIST, par les baiſers qu'elle leur donnoit, & par l'humilité avec laquelle elle les eſſuyoit de ſes cheveux.

Luc. 7. v. 37.

[La ſuite de S. Luc demande que ceci ſoit arrivé dans " la Galilée, * en la deuxiéme année de la prédication de JESUS-CHRIST.' Et c'eſt tout ce que nous ſavons de cette illuſtre penitente.] ' Les Grecs l'honorent le 21. de Mars ſans luy donner aucun nom.

NOTE 2. | * l'an 31. de l'ere commune. | Boll. may, t. 1. p. 34. 2|21. mars, p. 257. 2.

' Le meſme Evangeliſte continuant la narration des voyages de JESUS-CHRIST dans la Galilée, dit qu'il eſtoit accompagné de quelques femmes qu'il avoit delivrées des eſprits malins, & gueries de diverſes maladies; & met à la teſte de ces femmes Marie que l'on appelle Madeleine. ' Saint Matthieu & Saint Marc la nomment auſſi la premiere entre les femmes qui avoient accoutumé de ſuivre JESUS-CHRIST lors meſme qu'il venoit à Jeruſalem, & qui

Luc. 8. v. 2. | Matt. 27. v. 55. 56 | Marc. 15. v. 40. 41.

Hier. in Matt. p. 85. a. b. Ori. ib. h. 35. p. 206. b.

qui le servoient, 'en luy fournissant la nourriture & le vestement selon la coutume ordinaire des Juifs. 'Elles le suivoient non pour demeurer oisives, mais pour faire tout ce qu'il leur ordonnoit.

Hier. ep. 150. q. 4. p. 143. b| Bar. 32. §. 23. & alii. a C. a Lap. in Luc. 8. p. 111. 1. b. c.

'On croit que cette Marie avoit tiré son surnom de Madeleine du bourg de Magdale, a qu'on place dans la Galilée prés de Bethsaide & de Capharnaüm, sur le bord du lac de Tiberiade, 'ou d'un autre Magdalé placé de l'autre costé du mesme lac, & qui est appellé Magedan dans le texte latin de S. Matthieu.

Lubin. p. 71| Matt. 15. v. 39. Conc. Ev. c. 56. § 1| 145. § 3. Bar. 32. §. 24| C. a Lap. p. 111. b| Ambr. de Sal. c. 5. p. 1094. b. b Greg. in Ev. h. 33. p. 1470. a. c Maldon. in Luc. 8. p. 1011. 1. d Ambr. de virg. l. 3. p. 481. d. e. e Phot. c. 275. p. 1525. b. c.

'S. Luc & S. Marc témoignent que Marie Madeleine avoit esté delivrée de sept demons par JESUS-CHRIST, 'ce que Baronius & divers autres entendent à la lettre aprés Saint Ambroise. b Saint Gregoire qui a cru que c'estoit la femme pecheresse, entend par ces sept demons tous les vices & tous les crimes qui l'avoient possedée avant sa conversion: c En quoy on marque qu'il a esté suivi par quelques autres. d Mais au contraire S. Ambroise met assez nettement Marie Madeleine au nombre des Vierges. e S, Modeste qui estoit Patriarche de Jerusalem [au commencement du VII. siecle,] dit aussi qu'elle a toûjours vécu dans la virginité, & dans une pureté toute entiere, ce qu'il cite des monumens de l'histoire, & des actes de son martyre.

Conc. c. 143. § 11. § 8. § 12. Aug. conf. l. 3. c. 21. p. 216. 1. c. Conc. c. 143. §. 11.

'Sainte Madeleine suivit encore JESUS-CHRIST "au dernier voyage qu'il fit de Galilée à Jerusalem pour y sauver les hommes par sa mort: '& elle se trouva alors au pié de sa croix avec la Sainte Vierge. 'Elle y demeura encore jusqu'aprés sa mort; mais alors elle en estoit plus éloignée, 'peutestre parcequ'elle s'en estoit un peu retirée aprés que JESUS-CHRIST eut recommandé la Vierge à S. Jean. 'Elle fut presente lorsqu'on mit le corps de JESUS-CHRIST dans le sepulcre, ensuite de quoy elle fut preparer des parfums pour l'embaumer.

l'an de l'ere commune 33.

c. 144. §. 3. c. 145. §. 1. §. 2. §. 3.

'Elle demeura en repos le jour du samedi; '& le lendemain, estant venue au sepulcre avec d'autres femmes elles furent étonnées de n'y point trouver le corps de JESUS. 'Madeleine le fut aussitost dire à S. Pierre & à Saint Jean, "qui y accoururent, & s'en retournerent ensuite. 'Mais Madeleine demeura toûjours auprés du tombeau, 'parceque l'ardeur de son amour ne luy permettoit point de s'éloigner, ni de se croire jamais assez assurée que ce qu'elle desiroit y trouver n'y estoit pas. Aussi en perseverant à chercher JESUS-CHRIST elle le trouva enfin, [non pas mort, mais vivant & glorieux.] 'Car s'estant encore baissée pour regarder dans le sepulcre, elle vit d'abord deux Anges à qui elle parla: & puis s'estant retournée, "elle apperceut JESUS-CHRIST qu'elle ne reconnut que quand il l'appella par son nom.

Greg. in Ev. h. 25. p. 1432. 1433. Joan. 20. v. 11-13. v. 14-16.

Marc. 16. v. 9. Joan. 20. v. 17.

'Elle eut ainsi le bonheur de le voir la premiere le matin de sa resurrection. 'Mais "il luy défendit de la toucher. &c.

Conc. c. 145. §. 3. Chry. in 1 Cor. h. 38. p. 424. d. Aug. s. 143. B. §. 3. 4. p. 692.

'Elle porta [aussitot] la nouvelle de cette apparition aux Apostres, qui neanmoins ne la crurent pas. JESUS-CHRIST voulut apparoistre d'abord à une femme, pour honorer ce sexe dans sa resurrection aussibien que dans sa naissance, parceque sa bonté prend un soin tout particulier des foibles. 'Mais il ne voulut point qu'elle le touchast, pour luy apprendre & à elle & à toute l'Eglise dont elle estoit la figure, qu'il faut que nostre foy nous releve au dessus de toutes les choses visibles, & de la chair de JESUS-CHRIST mesme considerée d'une maniere charnelle, afin que nous montions avec luy jusques à son Pere, que nous ne voyions plus ni JESUS-CHRIST incarné, ni quoy que ce soit, que par les yeux de l'esprit, & d'une maniere toute celeste.

Glyc. l. 3. p. 231. a. b. Phot. c. 275. p. 1525.

[Voilà ce que l'Evangile nous apprend de Ste Marie Madeleine. Nous en trouvons "peu de choses dans l'histoire de l'Eglise.] 'Glycas se moque avec raison, d'un entretien qu'on pretendoit qu'elle avoit eu avec Galien, qui vivoit plus d'un siecle aprés. S. Modeste dont nous avons déja parlé, dit qu'elle s'en alla à Ephese, ["pour y suivre apparemment la Ste Vierge;] aprés la mort de laquelle elle demeura toûjours auprés de S. Jean l'Evangeliste, sans jamais vouloir quitter cet Apostre vierge tant qu'elle vécut. Il ajoute qu'elle finit sa vie toute apostolique par un glorieux martyre, dont on avoit mesme les actes, & qu'on y lisoit une chose assez étrange, savoir qu'à cause de sa virginité & de sa chasteté toute entiere, elle parut aux yeux de ceux qui la tourmentoient aussi pure & aussi transparente qu'un crystal. [Nous pourions mieux juger de la qualité de ce fait, si nous avions encore ces actes. Nous ne voyons pas non plus sur quoy est fondé] 'ce qu'on lit dans un ouvrage attribué à S. Jérome, que Ste Madeleine estoit veuve.

NOTE 3. NOTE 4.

Hier. in Marc. 15. p. 143. a. Gr. T. gl. M. c. 30. p. 64. Laun. de Magd. 7. p. 10. 275. Men. 22. jul. p. 222. 8. may. p. 70.

'S. Gregoire de Tours témoigne comme S. Modeste, que le corps de Ste Madeleine estoit à Ephese "& il ajoute que son tombeau n'estoit point couvert. 'On honoroit encore ses reliques à Ephese en 745. comme il paroist par la vie de Saint Villebaud. 'Un martyrologe de France marque sa feste en la mesme ville. 'Les Menées des Grecs marquent aussi qu'elle y est morte, & qu'elle y a esté enterrée. [Elle estoit sans doute dans] 'une eglise de son nom sur une des montagnes [qui environnoient] Ephese, nommée Quileon. 'L'Empereur Leon le Sage qui commença à regner en 886. "fit transporter ses reliques à Constantinople, & les fit mettre dans une eglise qu'il avoit fait bastir sous le nom de Saint Lazare. Cedrene dit qu'il les fit apporter d'Ephese.

22. jul. 320| Laun. p. 4| Zon. t. 3. p. 143. c| Cod. orig. C. p. 63. c| Ced. p. 599. b| Caug. de C. l. 4. p. 128. f Phot. c. 275. p. 1525.

NOTE 5.

f S. Modeste appelle Sainte Madeleine "la premiere, & comme la conductrice de toutes celles de son sexe qui suivoient JESUS-CHRIST, tenant entr'elles "le mesme rang que S. Pierre &c. tenoit

tenoit entre les hommes. ' Les Grecs luy donnent le titre " d'Egale aux Apostres. Ils en font comme nous la feste le 22. de juillet, auquel elle est marquée par Bede, Usuard, & Adon. [1]

Men. 22. jul. p. 220.

NOTE 6. ' Pour ce qui est de Marie sœur de Lazare & de Ste Marthe, l'on voit qu'elle demeuroit avec sa famille prés de Jerusalem à Bethanie, ' que l'Evangile appelle " pour ce sujet leur chasteau ou leur bourg. [Marthe est presque toûjours nommée avant Marie;] ' de sorte qu'il y a lieu de croire qu'elle estoit l'aisnée: & cela convient à ce que [plusieurs Saints] ont cru que Marthe figuroit la vie active, & Marie la contemplation qui est le fruit des bonnes œuvres. ' JESUS-CHRIST avoit une affection particuliere pour cette famille, [& l'on voit qu'il se retiroit assez souvent à Bethanie où estoit leur maison.]

Bar. 34. §. 2. | Joan. 11. v. 1. | Bern. ser. 87. §. 1. p. 118. | Joan. 11. v. 3. 5.

l'an de l'ere commune 32. ' Estant un jour logé chez elles, il declara que Marie, qui estoit assisse à ses piez pour l'écouter, avoit choisi la meilleure part; & la défendit contre Marthe qui se plaignoit de ce qu'elle la laissoit travailler toute seule pour luy preparer à manger. ' Ses paroles entrant dans le cœur de Marie avec une vertu secrette & spirituelle, y répandoient une grace & une force divine, dont luy seul connoissoit le prix. Marthe ne demeura pas aussi sans recompense; & les services qu'elle rendoit à JESUS-CHRIST avec tant d'affection, luy firent avoir part avec le temps à la mesme grace. ' Car si Marie avoit choisi la meilleure part, celle de Marthe ne laissoit pas d'estre bonne & sainte, & " c'estoit par une grande pieté, qu'elle prenoit soin que les Saints, [& le Saint des Saints,] ne manquassent de rien chez elle.

Luc. 10. v. 38-43. | Macar. h. 12. p. 72. c. d. | Aug. s. 169. B. c. 14. p. 817. e. f | & sæpius.

l'an 33. ' Quelque temps aprés, " Lazare estant tombé malade, ses sœurs en avertirent JESUS-CHRIST, & quatre jours aprés qu'il fut mort, " JESUS-CHRIST le vint ressusciter. ' On bastit depuis une eglise sur le tombeau où il avoit alors esté enterré: ' & divers martyrologes qui parlent de cette eglise, semblent dire qu'elle estoit [consacrée à Dieu] sous le nom de Saint Lazare & de Sainte Marthe. Elle estoit prés de Bethanie: ' & Pallade parle d'un lieu voisin de Jerusalem appellé " Lazaret.

Joan. 11. v. 1-45. | Hier. l. heb. t. 3. p. 278. c. | Laun. de Magd. 7. 8. | Pall. lauf. c. 103. Bib. P. t. 13. p. 1023. 2.

' Six jours avant la Passion, JESUS-CHRIST mangea à Bethanie chez Simon le lepreux. Marthe le servit, & Marie [sa sœur] parfuma ses piez, les essuya de ses cheveux, & répandit encore une boëte de parfums sur sa teste. ' Les disciples en murmurerent contr'elle; mais " JESUS-CHRIST la défendit encore, & declara qu'en faisant cela elle avoit prevenu sa sepulture.

Conc. Ev. c. 108. §. 1. | §. 2.

' Lazare estoit à ce festin avec JESUS-CHRIST, ce qui y fit venir beaucoup de monde. De sorte que les Pharisiens voyant que le miracle de sa resurrection " causoit la conversion de diverses personnes, vouloient mesme le tuer. [Ils n'executerent pas neanmoins] ' ce dessein aussi vain que criminel & impie, [puisque les Evangelistes ne le disent point,] ' & que la tradition du IV. siecle estoit qu'il avoit trente ans lorsque JESUS-CHRIST le ressuscita, & qu'il vécut encore trente ans depuis. [Ainsi ayant esté ressuscité en l'an 33. il a vécu jusqu'en 63.]

108. §. 3. | Aug. in Jo. h. 50. B. p. 634. d. e. | Epiph. 66. c. 34. p. 652. b.

' Un Nicephore [qui apparemment est assez moderne,] dit que ses deux sœurs furent chercher JESUS-CHRIST dans le tombeau pour l'embaumer, avec Madeleine & les autres femmes qui sont nommées dans l'Evangile. L'Ordre Romain le dit de Marie & de Marthe.

Cotelr. ap. n. p. 204. d. | Bar. 34. §. 182.

[Aucune histoire digne de foy ne nous apprend ce qu'elles devinrent depuis ce temps-là. Les anciens Latins] ' & les Grecs modernes paroissent croire qu'elles sont demeurées à Jerusalem, & y sont mortes. ' Car divers martyrologes tres anciens y marquent leur feste le 19. de janvier. Flodoard dit que Sainte Madeleine y estoit encore de son temps, c'est à dire vers l'an 690. Les Latins font aujourd'hui la feste de Sainte Marthe le 29. de juillet, ' où Molanus a mis ce qu'Usuard en avoit dit sur le 17. de decembre. ' Car divers martyrologes en marquent aussi la feste ce jour-là, avec celle de Saint Lazare son frere. ' Notker la met le 19. de janvier, & le 17. d'octobre. ' Les Grecs font de Marie sœur de Lazare le 18. de mars, à cause des parfums qu'elle répandit vers ce jour là sur JESUS-CHRIST. ' Ils font encore [1] le 4. de Juin la memoire des saintes femmes Marthe & Marie.

Boll. may, t. 1. p. 34. 2. | Florent. p. 272. 1 | 273. 1 | Laun. de Magd. p. 7. 11 | 239. 240 | Sacr. M. n. p. 37. | Laun. de Magd. p. 8. | p. 6-8. | p. 10. 31 | Menæa. p. 154 | Boll. may, t. 1. p. 34. 2. | Canis. t. 2. p. 789. | Laun. de Magd. p. 87-99.

NOTE 7. [C'est sans doute " à la sœur de Lazare qu'il faut raporter] ' ce qu'on pretend qu'un nommé Baidilon Abbé de Leuze [en Hainaut,] du diocese de Cambray, apporta de Jerusalem [peut-estre vers l'an 920.] le corps de Sainte Marie Madeleine, & le mit en l'abbaye de Vezelay [qui est en Bourgogne, & du diocese d'Autun, où il pouvoit demeurer alors.] ' Car on assure qu'il a esté moine à Vezelay avant que d'estre Abbé de Leuze. [Dans le XII. & le XIII. siecle, on venoit de tous costez à Vezelay pour y reverer les reliques de Ste Madeleine.] ' Comme quelques uns doutoient neanmoins si elles y estoient, deux Evesques les visiterent l'an 1265. & les trouverent en terre sous le grand autel, avec une attestation du Roy Charles le simple. ' Deux ans aprés on en fit une translation le 20. d'avril 1267. & on les mit dans une chasse d'argent. S. Louis assista à cette translation " avec le Cardinal Simon Legat en France. Ils en retinrent l'un & l'autre quelques reliques. ' Simon en prit une coste qu'il donna à l'Eglise de

p. 99. | p. 67. 68 | 269. 274. | 70-79. | p. 79. 80.

1. Ces trois martyrologes ne mettent rien qui ne convienne à Sainte Madeleine seule. Le calendrier Romain du P. Fronto & d'Allatius, ni le Sacramentaire, ni le Missel Romain de Thomasius, ne marquent rien pour le 22. de juillet: Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, n'y font point de mention de Sainte Madeleine.

1. Cela n'est pas dans les Menées.

de Sens l'an 1281. peu de mois aprés avoir esté fait Pape sous le mon de Martin IV. & dans l'acte qu'il en adressa à l'Archevesque & à l'Eglise de Sens, il declare que le corps de Ste Madeleine estoit encore alors à Vezelay.

[" La creance la plus commune aujourd'hui, & qui estoit commencé dés l'an 1254. est que le corps de Ste Madeleine est dans l'eglise des Jacobins de S. Maximin au diocese d'Aix en Provence. Mais on ne trouve point que cette creance soit fondée que sur des revelations, ou des histoires fort suspectes.. NOTE 8.

Il ne paroit pas non plus que ce qu'on tient que le corps de Ste Marthe est à Tarascon en Provence, ait aucun fondement considerable] ' Car tout ce qu'on en voit, c'est qu'on pretend que l'on y trouva son corps l'an 1187. & que le [dimanche] premier jour de juin de l'an 1197. Imbert Archevesque d'Arles y consacra une eglise sous le nom de cette Sainte. L'un & l'autre s'apprend par des vers qu'on lit encore dans cette eglise. ' Une chronique qui finit en l'an 1190. marque aussi qu'on disoit que le corps de Ste Marthe estoit à Tarascon auprés d'Arles.

Alex. t. 2. p. 619. 160.

p. 598. 610| Laun. de Magd. p. 46-54.

' S. Ambroise dit que JESUS-CHRIST avoit " gueri Marthe d'une grande perte de sang; [ce qui n'est point dans l'Evangile.] NOTE 9.

Amb. de Sal. c. 5. p. 1094. b.

' Pour Lazare leur frere, nous avons déja dit qu'il pouvoit estre mort l'an 63. de l'ere commune, selon S. Epiphane: [& la tradition que cite ce Pere merite d'autant plus de creance, [que les Grecs disent que son tombeau estoit à Cytie [ville assez celebre] dans l'isle de Cypre, [dont S. Epiphane estoit metropolitain.] ' Quelques auteurs latins confirment la mesme chose, & témoignent qu'on y voyoit encore de leurs temps des eglises dédiées sous son nom. Ils veulent mesme qu'il en ait esté Evesque, & la Prose qu'on dit à sa feste dans quelques Eglises, y ajoute encore la qualité de Martyr. [Mais comme aucun des Grecs n'a remarqué ces deux circonstances, elles ne peuvent pas estre bien assurées.

Laun. de Magd. p. 222-225.

223-224.

' L'Empereur Leon le Sage ayant fait bastir une fort belle eglise de S. Lazare à Constantinople [vers l'an 890.] il envoya en Cypre, où l'on trouva son corps enterré à Cytie, ou auprés dans un tombeau de marbre, dont l'inscription portoit que c'estoit Lazare aimé de JESUS-CHRIST, & ressuscité par luy au bout de quatre jours. On le mit dans une chasse d'argent, & on le porta à Constantinople, où Leon le fit mettre dans l'eglise de son nom. Et les Grecs celebrent tous les ans le 17. d'octobre cette translation du saint & juste Lazare, comme ils l'appellent; outre la memoire de sa resurrection, qu'ils font la veille du dimanche des Rameaux.

221| Zon. t. 3. p. 143. d.| Men. 17. oct. p. 210| Cotr. p. 599. b| Cod. ori. C. 5. 63. e| Cang. de C. l. 4. p. 128.

' Beaucoup de martyrologes latins mettent Saint Lazare le 17. de decembre aprés Raban, Usuard, & Adon-

Laun. de Magd p. 31-33.

[On en fait à Paris le 2. de septembre, & le premier dans la Congregation de Cluni.] ' Il y a une eglise de son nom à Autun, où l'on prétend avoir ses reliques: mais cela n'est pas fondé, ' quoiqu'on l'ait cru dés la fin du XII. siecle.

p. 93-96.

p. 46.



SIMON
LE
MAGICIEN
HERESIARQUE.

L'HERESIE de Simon est la premiere de toutes, ᵃ la source & la racine de ce grand nombre de sectes qui ont corrompu la vraye foy. ᵇ Ce Simon étoit d'un bourg de Samarie nommé Gitton, que Saint Epiphane dit avoir autrefois esté une ville. ᶜ Il estoit magicien, & abusoit tellement tout le pays de Samarie par ses illusions, qu'il y estoit tenu universellement pour la grande vertu de Dieu, ' c'est à dire pour le Pere élevé au dessus de toutes choses.

Tert. praes. c. 46. p. 249. c| Epiph. 21. c. 1. p. 55. a. a Iren. l. 1. c. 19. 20. p. 115. a. d. b Just. ap. 2. p. 69. d| Epiph. 21. c. 1. p. 55. a. c Act. 8. v. 9-11. Iren. l. 1. c. 20. p. 115. d.

' On a vu " autre part qu'il ne laissa pas d'embrasser le Christianisme en l'an 34. de JESUS CHRIST, qu'il merita aussitost la malediction de Saint Pierre, en voulant acheter de luy le pouvoir de donner le Saint Esprit. ' Au lieu de recourir au remede de la penitence, comme S. Pierre l'y avoit exhorté, il s'appliqua plus que jamais à la magie, fit gloire de resister aux Apostres, & infecta tous ceux qu'il put des erreurs [que nous allons bien-tost marquer.] ' Il quitta [pour cela] la Samarie, & courut diverses provinces, cherchant les pays où JESUS-CHRIST n'avoit point esté presché, pour y prevenir les esprits. v. S. Pierre § 21.

Act. c. 8. v. 12-24.

Iren. l. 1. c. 20. p. 115. c. d.

Thdrt. h. l. 1. c. 1. t. 4. p. 191. c. d.

p. 192. c| Just. ap. 2. p. 69. e. d Iren. l. 1. c. 20. p. 115. d. &c. e Tert. de an. c. 34. p. 337. c. f Just. p. 69. e| Iren. p. 115. d. &c. g Epiph. 21. c. 2. p. 56. c. h Iren. p. 116. a| Tert. an. 34. p. 337. d. i Thdrt. h. l. 1. c. 1. p. 191. d. k Iren. l. 1. c. 20. p. 115. d.

' Estant à Tyr en Phenicie, il y acheta une femme publique nommée Helene, ᵈ ou Selene selon quelques ¹ Latins, ᵉ & l'acheta, dit Tertullien, du mesme argent dont il avoit voulu acheter le Saint Esprit. ᶠ Il la menoit par tout où il alloit, ᵍ commettant secretement avec elle toutes sortes de crimes. ʰ Il pretendoit que c'estoit l'Helene de Troie, [& en disoit plusieurs autres choses que l'on pourra voir dans la deduction de ses erreurs.]

ⁱ Aprés avoir couru diverses provinces, ᵏ & s'estre fait admirer d'un grand nombre de personnes qu'il trompoit par

1. Les Latins traduisent quelquefois l'esprit rude des Grecs par une *s*.

par ses enchantemens; [a] enfin il quitta l'Orient, & s'en vint à Rome du temps de Claude, [c'est à dire en l'an 41. ou peu aprés.] [b] Si nous en croyons [c] les plus illustres & les plus anciens auteurs de l'Eglise, il y fut honoré comme une divinité par le Senat mesme, & s'y vit dresser une statue dans l'isle du Tibre, avec les deux titres [qui luy convenoient le moins] de Saint & de Dieu. [d] Il en fit eriger non seulement pour luy, mais aussi pour son Helene, [e] la depeignant sous la figure de Minerve, & luy sous celle de Jupiter.

NOTE 2.

[f] L'histoire de l'Eglise dit que ce fut particulierement pour dissiper les illusions de Simon, que S. Pierre vint à Rome [en l'an 42.] [c] Il ruina en peu de temps & la puissance & la personne de cet imposteur, dit Eusebe, [d] selon lequel il est difficile de ne pas mettre la mort de Simon dés le temps de Claude. [Neanmoins plusieurs auteurs du IV. & du V. siecle, la mettent sous Neron; ce que nous suivons, d'autant que cette opinion s'accorde plus aisément avec les diverses circonstances que l'on raporte de cette mort. Nous ne les marquons point ici, parcequ'on les peut voir [a] sur l'histoire de S. Pierre. Il suffit de dire en un mot que selon beaucoup d'anciens, Simon ayant entrepris de s'élever en l'air par le secours de ses demons, la puissance du ciel implorée par S. Pierre & par S. Paul, le fit tomber à terre en presence de Neron. Il en mourut peu de tems aprés, & apparemment l'année de devant le martyre de S. Pierre & de S. Paul, c'est à dire en 65.]

V. S. Pierre § 34.

[e] Pour ce qui est de ses erreurs, il souffroit comme nous avons dit, qu'on l'appellast la grande vertu de Dieu; & il portoit son impieté jusqu'à enseigner qu'il estoit le Dieu souverain. Il disoit qu'il estoit descendu comme Pere à l'égard des Samaritains, comme Fils à l'égard des Juifs, & comme Saint Esprit à l'égard de toutes les autres nations; mais qu'il ne se soucioit pas quel nom les
„ hommes luy donnassent. S. Jerome
„ cite ces blasphemes d'un de ses livres,
„ Je suis la parole de Dieu: Je suis la
„ beauté de Dieu: Je suis le Paraclet:
„ Je suis le Toutpuissant: Je suis tout ce
„ qui est en Dieu.

[[a] Il a esté l'inventeur des *Eons*] [f] devenus si celebres dans l'heresie des Valentiniens: & on croit que c'estoit comme autant de personnes, dont ils composoient leur [a] Plenitude & leur divinité fantastique. [f] Simon en avoit huit au moins, [g] & il mettoit de ce nombre une [a] Profondeur [1] & un Silence, dans lesquels luy & ses sectateurs ont merité de se perdre enfin. [f] On pretend qu'entre ces Eons il plaçoit le Verbe au 5e. degré, [bien au dessous du premier;] [g] & qu'il a esté ainsi le premier pere de l'Arianisme.

[h] Il appelloit son Helene sa premiere [a] intelligence, [i] & la mere de toutes choses. [k] Il l'appelloit quelquefois le S. Esprit, & luy donnoit aussi le nom de Prunique, [l] comme quelques autres heresies l'ont nommée Barbero ou Barbelo, [m] c'est à dire fille de Baal. [n] Pour le nom de Prunique on sait peu ce qu'il signifie. [o] Il l'appelloit aussi Minerve, [p] voulant qu'on crust qu'elle estoit la Minerve des poëtes, comme luy leur Jupiter.

Margin (left column): a Just. ap. 2. p. 69. d| Eus. l. 2. c. 13. p. 50. b. — b Just. p. 69. d| 91. b| Iren| Tert| Eus| Cyr| Aug| Thdrt. Aug. hær. 1. p. 6. 2. c. — c| Epiph. 21. c. 3. p. 58. a. b. — Eus. l. 2. c. 14. p. 52. b| Hier. v. ill. c. 1| Thdrt. hær. l. 1. c. 1. p. 191. 192. — c Eus. l. 2. c. 15. p. 52. d. — d a. p. 53. 1. b. — Act. 8. v. 10. — Iren. l. 1. c. 20. p. 115. d. — Hier. in Matt. 24. p. 70. d. — *ἐννοίας.* — Fleur. l. 3. c. 26. 27. p. 395-397. — *Æons.* — Naz. or. 44. p. 705. 706. — πλήρωμα. — f h. 23. p. 414. c| Eus. in Marc. l. 4. c. 9. p. 114. c. — *Βυθός.* 1. — f Naz. or. 23. n. 16. p. 819. c. — g Bull. l. 3. c. 1. p. 308. — h Just. ap. 2. p. 69. c. — i Iren. l. 1. c. 20. p. 115. d. — ou conception, ἔννοιαν.

[q] C'estoit par cette premiere intelligence, disoit Simon, qu'il avoit eu d'abord dessein de créer les anges. Mais elle connoissant cette volonté de son pere, [r] & prevenant son dessein, [r] estoit descendue plus bas, & avoit engendré les anges, & les autres puissances spirituelles, [s] ausquelles elle n'avoit donné nulle connoissance de son pere. [t] Ces anges & ces puissances avoient ensuite fait le monde [u] & les hommes. [u] Simon donnoit à ces anges divers noms barbares qu'il inventoit: & supposant qu'il y avoit plusieurs cieux, il attribuoit chaque ciel à quelques uns des anges.

[f] Ces anges, disoit-il, ne voulant pas qu'on sceust qu'ils eussent esté engendrez par un autre, avoient retenu leur mere parmi eux, [f] & luy avoient fait toutes sortes d'outrages [& de violences,] pour l'empescher [1] de remonter vers son pere. Ils l'avoient mesme enfermée dans des corps de femmes, & entr'autres dans celui d'Helene femme de Menelaüs, qui fut cause de la guerre de Troie; [c] & il expliquoit cette guerre d'une maniere toute mystique. [f] Il ajoutoit que son intelligence passant toujours d'un corps en un autre, estoit enfin venue dans cette Helene de Tyr qu'il menoit avec luy; que c'estoit la brebis égarée; qu'il estoit descendu des cieux pour la racheter, [f] & qu'en passant par chaque ciel, il avoit pris la figure de la puissance qui y dominoit, de peur d'estre reconnu, [f] de mesme qu'estant parmi les hommes, il avoit pris la figure d'un homme, quoiqu'il ne le fust point en effet, [f] & avoit esté crucifié en apparence par les Juifs.

[f] Il se pretendoit ainsi estre le Christ, [w] & mesloit dans ses crimes & dans ses enchantemens ce nom sacré, [x] par le moyen duquel il s'attiroit plusieurs personnes. [y] Aussi ses disciples estoient compris par les payens sous le titre de Chretiens. [z] Mais il ne reconnoissoit point du tout que JESUS fust le Fils de Dieu: au contraire il [se regardoit comme son rival, &] s'efforçoit de faire, au moins en apparence, tout ce que le Sauveur a fait tres réellement par sa puissance divine, pour s'acquerir, s'il eust pu, la mesme reputation que luy, & la mesme autorité parmi les hommes.

[f] Il disoit qu'il estoit descendu du ciel non seulement pour délivrer son Helene,

Margin (right column): k Epiph. 21. c. 2. p. 56. c. — l d. — m p. 40. — n p. 43. 44. — o p. 21. c. 3. p. 57. d. — p Aug. hær. 1. p. 6. 2. c. — q Iren. l. 1. c. 20. p. 115. d. — Tert. de an. 34. p. 337. c. — r c| Iren. l. 1. c. 20. p. 115. d. — s Iren. l. 1. c. 20. p. 116. a. — t 115. d. — u Epiph. 21. c. 2. p. 56. c. d. — u c. 4. p. 58. c. — Iren. l. 1. c. 20. p. 115. 116. — p. 116. a. — Epiph. 21. c. 2. 3. p. 56. 57. — Iren. l. 1. c. 20. p. 116. a. — a| Epiph. 21. c. 2. p. 56. c. — Iren. l. 1. c. 20. p. 116. a. — b. — Aug. hær. 1. p. 6. 2. c. — w Epiph. 21. c. 1. p. 55. a. — x c. 2. p. 56. b. — y Just. ap. 2. p. 70. b. — z Orig. in Cels. l. 5. p. 272. b. — Iren. l. 1. c. 20. p. 116. a.

1. Elie de Crete dit que les autres Eons de Simon estoient l'Esprit, la Verité, le Verbe, la Vie, l'Homme, & l'Eglise.

[a] *Hist. Eccl. l. II.*

1. Il semble qu'aprés ce qu'elle avoit fait, elle ne devoit plus songer à son pere, ni luy à elle. Mais nous mettons ce que nous trouvons: Et il ne faut pas chercher de suite dans un systeme dont le fond est une extravagance & une folie aussibien qu'une impieté.

ne, mais encore pour rétablir l'univers troublé par l'ambition des Anges, dont chacun vouloit estre le premier, & pour sauver les hommes en se faisant connoistre à eux. ' Il ne reconnoissoit neanmoins ni salut ni resurrection pour la chair, mais seulement pour l'ame, [e] laquelle ne devoit rien esperer que de sa grace, sans s'arrester aux bonnes œuvres; toutes les actions estant, disoit-il, indifferentes d'elles-mesmes, & la distinction des bonnes & des mauvaises n'ayant esté établie que par les Anges pour s'assujettir les hommes; qu'ainsi ceux qui esperoient en luy & en son Helene, estoient délivrez de cette superstition; & estoient libres pour faire tout ce qu'ils vouloient. ' On voit les consequences que le demon pouvoit luy faire tirer de ce principe.

Epiph. 21. c. 4. p. 58. c. d | Aug. h. 1. p. 6. 2. c.
e Iren. p. 116. b.
Epiph. 21. c. 4. p. 58. b | p. 52. a. b.

' Regardant les Anges comme des ennemis de Dieu [vraiement] bon, & comme des puissances mauvaises, qui estoient hors ″ de la plenitude, selon ses termes, [& de la participation de la divinité;] & voulant d'ailleurs qu'ils eussent créé le monde, [il ne faut pas s'étonner] ' s'il méprisoit ″ & s'il rejettoit la loy donnée à Moyse [par le Createur,] s'il disoit qu'il estoit venu l'abolir, ' & s'il ne vouloit point non plus qu'on craignist les menaces des Prophetes, qui n'avoient, disoit-il, esté inspirez que par les Anges. ' Il attribuoit de mesme tout l'ancien Testament à divers Anges, la loy à l'un, les pseaumes à l'autre, & ainsi du reste. [Non seulement il ne rendoit pas à ces paroles divines le respect qui leur est dû;] mais il menaçoit mesme de la mort [& de la dannation] tous ceux qui y deferoient.

p. 58. 59.
τοῦ πληρώματος.
NOTE 2.
Const. l. 6. c. 19. 20. p. 284. a. d.
Iren. p. 116. b.
Epiph. 21. c. 4. p. 58. d.

' Les disciples de Simon profiterent admirablement de cette doctrine de leur maistre. Car ils vivoient autant qu'ils pouvoient dans toutes sortes de débordemens, ' qui surpassoient de beaucoup tout ce que l'on pourroit s'imaginer; bien loin que ceux qui ont quelque pudeur osassent jamais les exprimer, soit par la parole, soit par écrit. Et ces miserables avouoient eux mesmes dans leurs livres, que ceux qui entendroient parler pour la premiere fois de leurs mysteres les plus secrets, seroient surpris d'étonnement & d'effroi.

Iren. l. 1. c. 20. p. 116. b.
Eus. l. 2. c. 13. p. 51. c.

' Outre l'impudicité ils s'adonoient encore à toutes sortes de sorcelleries, [a] se vantant mesme de pouvoir attirer des enfers les ames des Prophetes. [b] Et quoiqu'ils fissent semblant d'imiter la divine philosophie des Chrétiens, neanmoins ils retomboient jusque dans l'idolatrie, dont ils sembloient s'estre retirez. ' Car ils avoient des images de Simon & d'Helene, representées sous la figure de Jupiter & de Minerve. [c] Ils adoroient ces images, [d] se prosternoient devant elles, & leur offroient de l'encens, ″ des victimes, & du vin.

Iren. l. 1. c. 20. p. 116. b.
a Tert. an. 57. p. 356. a.
b Eus. l. 2. c. 13. p. 51. b.
b | Iren. l. 1. c. 20. p. 116. c.
c ib | Aug. h. 1. p. 6. 1. c.
d Eus. p. 51. b.
θυσιῶν.

' Ils regardoient mesme le culte commun des idoles comme une chose indifferente, & par ce moyen ils n'avoient pas de peine à éviter toutes les persecutions que l'on faisoit aux Chrétiens, outre que le demon sachant bien que leur secte ne luy faisoit aucun tort, ne les vouloit pas persecuter. S. Justin témoigne aussi que les payens les laissoient en repos lorsque l'on persecutoit le plus ouvertement les Catholiques.

Orig. in Cels. l. 6. p. 282. c.
Just. ap. 2. p. 70. c.

[Quoique Simon se declarast par toute sa doctrine ennemi des Anges, neanmoins] ' il leur rendoit ″ un culte idolatre; [e] prétendant que l'on ne pouvoit estre sauvé sans offrir au souverain Pere des sacrifices abominables, par le moyen des principautez & des puissances qu'il plaçoit dans chaque ciel, [f] non pour obtenir d'eux quelque assistance; mais pour les adoucir, & empescher qu'ils ne s'opposassent aux hommes, [soit durant leur vie, soit] aprés leur mort.

NOTE 3.
Tert. præs. c. 33. p. 244. b.
e Epiph. 21. c. 4. p. 58. c | Thdrt. h. l. 5. c. 9. p. 273. 274.
f Epiph. n. p. 41.

' Cet imposteur fut adoré comme un Dieu non seulement durant sa vie, mais encore aprés sa mort. [g] Et S. Justin remarque que vers l'an 150. presque tous les Samaritains, & encore quelque peu d'autres en divers pays, le reconnoissoient pour le plus grand de tous les dieux. ' La statue que l'on luy avoit érigée à Rome estoit encore debout en ce temps là. ' S. Clement d'Alexandrie dit que ses sectateurs ″ l'adoroient [encore de son temps,] & taschoient de se rendre semblables à luy, [ce qui ne leur estoit pas bien difficile.] ' Il y en avoit encore plusieurs vers l'an 220. [h] Ces heretiques estoient connus sous le nom de Simoniens, afin qu'on ne pust ignorer de qui venoit leur doctrine impie: ' & ils s'estoient eux mesmes donné ce nom. [i] On les appelloit aussi Heleniens [à cause d'Helene.

Just. ap. 2. p. 69. c. d.
g c. d | dial. p. 349. c.
p. 91. c.
Cl. str. 2. p. 383. b.
τῷ ἑστῶτι ὃν σέβουσι.
Tert. de an. c. 57. p. 356. a.
h Iren. l. 1. c. 20. p. 116. b.
Thdrt. h. l. 1. c. 1. p. 193. a.
i Orig. in Cels. l. 5. p. 272. b.

Quelque nombreuse que cette secte ait esté dans son commencement, & jusqu'à l'an 150.] ' Origene dit que lorsqu'il écrivoit son premier livre contre Celse [vers 249.] elle se trouvoit reduite à environ trente personnes au plus: Car il s'en trouvoit encore alors quelques uns dans la Palestine. ' Dans le cinquiéme livre du mesme ouvrage, il dit qu'on n'en trouvoit plus pas un. [Mais il y en avoit sans doute encore en d'autres endroits,] ' soit qu'Origene ne le sceust pas, [soit qu'ils eussent quitté le nom de Simoniens. Car un auteur qui a écrit sur le battesme contre S. Cyprien, & ainsi vers l'an 256.] ' dit que quelques uns des heretiques descendus de Simon, faisoient paroistre du feu au dessus de l'eau quand ils donnoient le battesme pour relever leurs mysteres, & tromper les simples & les curieux, en leur faisant croire que leur battesme estoit plus saint & plus veritable que celui de l'Eglise Catholique. Cet auteur doute s'ils faisoient paroistre ce feu par quelque illusion & quelque adresse purement naturelle, ou si c'estoit par magie. Pour autoriser ce battesme, ils avoient supposé un livre intitulé, La prédication de S. Paul, plein de blasphemes contre JESUS-CHRIST, & de fautes contre l'histoire, dont on en remarque quelques unes.

l. 1. p. 44. c.
l. 5. p. 272.
l. 1. p. 44. c.
Cyp. ox. t. 3. bapt. p. 30. 1.

' Il restoit encore un assez grand nombre de Simoniens plus de 50. ans aprés

Eus. l. 2. c. 1. p. 39. 40.

Ori-

Origene & S. Cyprien : [Mais ils ne formoient plus de sectes,] se meslant parmi les Catholiques, & recevant le batesme dans l'Eglise comme Simon, pour tascher de répandre parmi les autres la doctrine contagieuse dont ils estoient infectez : & ils firent ainsi un grand tort à quelques personnes. Plusieurs furent découverts dans le commencement du IV. siecle, & chassez de l'Eglise, comme S. Pierre en avoit chassé leur maistre.

[Il y a bien des endroits dans S. Paul & dans les autres Apostres, qui se peuvent raporter aux Simoniens.] ' S. Cyrille de Jerusalem applique à Simon ces paroles de la premiere epistre de Saint Jean : ' Ils ont quitté nostre compagnie, mais ils n'estoient pas de nostre compagnie. [Et ainsi, selon ce Pere, ce sont les Simoniens que S. Jean dans le mesme endroit appelle des Antechrists. S. Paul peut bien les marquer encore] ' lorsqu'il avertit S. Timothée de fuir les profanes nouveautez de paroles, & tout ce qu'oppose ᵃ une doctrine qui porte faussement le nom de science. ' Car Simon a esté le pere de tant d'heretiques, ᵃ qui se vantant faussement d'avoir une science & une lumiere particuliere sur les choses interieures & divines, prenoient le nom de Gnostiques, qui signifie savans & illuminez, [c'est à dire de presque tous ceux qui se sont élevez les uns aprés les autres contre la doctrine de l'Eglise jusqu'aprés le milieu du II. siecle. Il a encore esté le pere de ceux qu'on appelloit Docetes ou *Apparens*, parcequ'ils croyoient que les mysteres de l'humanité du Sauveur n'avoient esté operez qu'en apparence : ' & c'estoit l'heresie commune de tous les Gnostiques.

Cyr. cat. 6. p. 53. c. — 1. Joan. 2. v. 18. 19. — 1. Tim. 6. v. 20. — τῆς ψευδωνύμου γνώσεως. — V. les Gnostiques. — Iren. l. 1. c. 20. p. 115. c. — Pearf. in Igo. c. 2. p. 6. — Bull. p. 192.

[Mais entre les diverses sectes des Gnostiques assez differentes les unes des autres,] ' il y en a plusieurs qu'on marque avoir tiré [plus particulierement] leur origine de Simon, en faisant quelques changemens peu considerables dans les impietez qu'elles avoient apprises de luy. Les Entyquites ou Eutyquetes sont les plus anciens que l'on connoisse. ᵃ Ils osoient dire que les ames ne sont envoyées dans les corps que pour y honorer les Anges createurs du monde, par toutes sortes de crimes. ' Origene ¹ les met entre ceux qui opposoient le Dieu de l'Evangile à celui de la Loy & des Prophetes, voulant que JESUS-CHRIST fust Fils non de celui-ci, mais d'un autre Dieu inconnu. Il paroist qu'ils subsistoient encore de son temps.

Thdrt. h. l. 1. c. 1. p. 193. b. — b | Cl. str. 7. p. 765. c. d. — a Thdrt. h. l. 5. c. 9. p. 273. — p. 274 | Cotelr. gr. t. 3. p. 640. c. — Ruf. ex. Pam. p. 760. a.

' Aux Eutyquetes Theodoret ajoute les Cleobains, les Dosithéens, les Gortheniens, les Masbothéens, les Adrianistes, & les Canistes, dont les noms sont aussi inconnus que les sentimens. ' Hegesippe parle des Cleobains & des trois autres suivans. ' Theodoret ne nous en apprend rien davantage, sinon qu'aprés avoir eu fort peu de durée, ils s'estoient entierement éteints. [Nous en pourions dire quelque chose de plus, particulierement sur Dosithée, si cela en valoit la peine, & s'il ne falloit tirer une partie de ce qu'on en pourroit dire d'écrits apocryphes & supposez. Il n'est point necessaire non plus de parler ici des Simoniaques, trop connus à la honte & au malheur de l'Eglise. Car quoiqu'ils ayent merité ce nom parcequ'ils imitent l'exemple de ce prince des heretiques, au nombre desquels les Canons les mettent, & parce qu'ils ont part à sa malediction ; ils ne viennent neanmoins de luy que par une suite interrompue durant quelques siecles.]

Thdrt. h. l. 1. c. 1. p. 193. b. — Euf. l. 4. c. 22. p. 141. d. — Thdrt. p. 193. b.

' Nous avons vu que S. Jerome cite quelques paroles d'un livre de Simon. ' L'auteur du livre des Noms divins, dit que cet impie avoit composé plusieurs discours contre la foy de JESUS CHRIST, & qu'il les avoit intitulez. ' Contradictoires. ' Les Constitutions disent que Simon & Cleobe le compagnon de ses erreurs, avoient composé sous le nom de JESUS CHRIST & de ses disciples divers ouvrages empoisonnez, qu'ils avoient répandus par tout pour tromper ceux qui aimoient le nom du Sauveur. ' On parle d'un Evangile publié par les disciples de Simon, qu'ils appelloient le livre des quatre coins du monde, parce qu'il estoit divisé en quatre parties. [Nous avons vu aussi ce que c'estoit que] ' leur Prédication de S. Paul.

Hier. in Matt. 24. p. 70. d. — Dionys. div. n. c. 6. p. 594. b. — ἀντιῤῥητικοί. — Const. l. 6. c. 8. 16. p. 271. b | 280. d. — c. p. 274. b. c. — Cyp. bapt. p. 30. 1.

NICOLAS DIACRE,

AVEC LES HERETIQUES NICOLAITES ET CAINISTES.

' NICOLAS estoit d'Antioche, & s'estoit fait Proselyte, [c'est à dire qu'estant Gentil de naissance, il avoit embrassé la religion des Juifs.] ' Il receut ᵃ la foy de JESUS-CHRIST, ' & il estoit mesme des plus saints & des plus fervens d'entre les Chrétiens : ' de sorte qu'il fut choisi par l'Eglise de Jerusalem entre ceux de qui l'on avoit meilleure opinion, qu'on jugeoit estre pleins du S. Esprit, & qui paroissoient les plus éminens en sagesse, pour estre fait ᵃ l'un des sept premiers Diacres.

Act. 6. v. 5. — NOTE 1. — a v. 5. — Epi. 25. c. 1. p. 76. c. — Act. 6. v. 3. 5. — a V. S. Estienne.

' Les anciens conviennent qu'ayant une femme qui estoit fort belle, il se separa d'elle pour vivre dans la continence, comme il voyoit que faisoient ceux qui s'appliquoient [plus particulierement] à Dieu. Mais on ne convient pas de la suite.] S. Epiphane dit que le diable s'estant emparé de son cœur, il ne fut pas assez fort pour perseverer dans la continence qu'il avoit embrassée, ' & pour

Epiph. 25. c. 1. p. 76. c | Clem. str. 3. p. 436. b. | Epiph. 25. c. 1. p. 76. c.

1 ' Il les appelle Eutychiens ; au lieu de quoy on lit Ethniens dans le mesme ouvrage imprimé parmi les œuvres de S. Jerome. — Cotelr. gr. t. 3. p. 640. c.

pour surmonter la passion qu'il ressentoit pour sa femme. Voulant donc trouver des pretextes pour retourner à son vomissement, & justifier son incontinence à ses propres yeux & aux yeux des autres, il se fit des principes opposez aux regles de la verité & de la pureté. Il reprit enfin sa femme, & cette faute en attira bientost d'autres. Car le desir de couvrir sa honte, & les jalousies qu'il conceut, l'engageant encore à de nouveaux excés,

p. 77. a.

' enfin il tomba dans les dernieres extremitez, & donna commencement à la secte des Nicolaites,

c. 2. p. 77. a. b.

' aussibien qu'à celle des Gnostiques, & à quantité d'autres dont [1] les noms sont la plusspart inconnus, & qui suivant chacune leurs passions, inventerent mille sortes de méchancetez & de crimes.

S. Epiphane est ' appuyé en cela par [2] S. Irenée, Tertullien, S. Hippolyte, S. Hilaire, S. Gregoire de Nysse, S. Philastre de Bresse, S. Jerome, Cassien, S. Gregoire le Grand, qui tous disent que Nicolas a esté le maitre de la secte impie & infame des Nicolaites.

Cotelr. ap. n. p. 257. a.

On y ajoute encore S. Pacien, le Pape Gelase, Gildas, & quelques autres plus nouveaux.

[S. Clement d'Alexandrie témoigne au contraire beaucoup d'estime pour Nicolas, & raporte son histoire d'une maniere bien differente.]

Cl. str. 3. p. 436. c.

' Car il dit que les Apostres luy ayant fait quelques reproches, comme s'il eust esté trop jaloux de sa femme; il la fit venir devant tout le monde en leur presence, & permit de l'épouser à quiconque le voudroit. Cette parole qu'il dit simplement, & sans y faire de reflexion, n'étoit dans la verité qu'une preuve qu'il estoit parfaitement exent de passion. Et en effet j'ay appris, dit Saint Clement, qu'il n'avoit jamais eu la compagnie „ d'aucune autre femme. Et pour son „ fils & ses filles, lesquelles vécurent fort „ longtemps, ils ont toûjours conservé „ leur chasteté & leur virginité toute en„ tiere. Mais ceux qui estoient bien aises „ de s'autoriser de son nom, prirent „ pretexte sur cette action de s'aban„ donner à toute sorte de débauches.

c|l. 2. p. 411. c.

' Ils se fondoient encore sur une autre parole qu'ils rapportoient de ce mesme Nicolas, Qu'il falloit abuser de sa chair:

l. 2. p. 411. c.

' par où ce genereux Diacre nous „ apprenoit, dit S. Clement, que nous „ devons reprimer les mouvemens de la „ volupté & de la concupiscence, & par „ cet exercice, mortifier les passions & „ les impetuositez de la chair: Au lieu „ que ces disciples de la volupté expli„ quoient ses paroles selon leur sensuali„ té, & non selon la pensée de cet hom„ me apostolique.

l. 3. p. 436. d.

' On raporte de S. Matthias une parole toute semblable à celle de Nicolas, & qui en fait voir l'innocence. [Nous voyons donc que Saint Clement ne reconnoist point d'autre faute dans Nicolas qu'une parole un peu indiscrette, laquelle ne l'empesche pas de l'appeller homme apostolique.]

Eus. l. 3. c. 29. p. 101. c.

' Eusebe ayant dit que les Nicolaïtes se vantoient d'avoir eu pour maistre Nicolas Diacre, les refute en raportant tout au long ce passage de S. Clement.

Thdrt. hær. l. 3. c. 1. p. 226. 227.

' Theodoret fait la mesme chose, & témoigne encore plus ouvertement approuver le sentiment de S. Clement,

p. 225. d.

' excusant mesme la permission que Nicolas donnoit d'épouser sa femme, en disant qu'il l'avoit fait non pour le souffrir effectivement, mais simplement pour confondre ceux qui l'accusoient d'en avoir de la jalousie.

Aug. hær. 5. t. 7. 1. 2.

' S. Augustin raporte aussi en abregé ce que dit Saint Clement, & paroist croire comme luy que Nicolas a plutost esté l'occasion que l'auteur des infamies de ceux qui ont pris son nom.

Vict. bib. P. t. 1. p. 571. d.

' S. Victorin de Pettau dit que les Nicolaites avoient formé leur heresie sous le nom de Nicolas Diacre.

Cotelr. ap. n. p. 265. b.

' On marque que S. Isidore, le Concile de Tours, & quelques autres,

S. Van. t. 2. p. 127.

vont encore à le décharger. ' Et veritablement il semble que le seul nom des Nicolaites a pu suffire pour croire que leurs erreurs venoient de celui dont leur nom venoit; & qu'au contraire Saint Clement d'Alexandrie n'a pu justifier Nicolas contre ce préjugé, qu'aprés s'estre bien assuré de ce qu'on luy avoit appris pour sa décharge.

Bar. 68. §. 10| Ign. ad. Trall. p. 78| ad. Phlad. p. 102| Const. l. 6. c. 8. p. 271. d.

' On cite pour son innocence S. Ignace, & les Constitutions apostoliques, qui disent que les Nicolaites prennent faussement ce nom: [ce qui decideroit absolument la difficulté, si les Constitutions avoient plus d'autorité, ou si les passages qu'on cite de S. Ignace se trouvoient dans les meilleurs exemplaires. Nicolas seroit encore bien mieux justifié, si l'Esprit de Dieu en parlant des Nicolaïtes, l'eust fait en la maniere qu'on attribue à ces deux auteurs. Mais il est fascheux qu'il n'ait pas au moins teu leur nom. Le témoignage de Saint Irenée qui le condanne, est encore un grand préjugé contre lui.

Ce qui est certain, c'est que s'il n'a pas esté criminel en formant l'heresie détestable des Nicolaites, il a au moins esté malheureux d'y avoir donné occasion; & c'est avec raison]

Boll. may, t. 1. p. 35. d.

' qu'il ne se trouve point que ni les Grecs, ni les Latins, [ni aucune autre Eglise,] ait jamais rendu aucun honneur à sa memoire.

Cass. col. 18. c. 16. p. 696.

' Car pour ce que Cassien raporte, que quelques personnes disoient que Nicolas auteur des Nicolaites estoit different du Diacre, [nous ne voyons point qu'aucun autre l'ait dit avec luy.

Quoy qu'il en soit de la personne de Nicolas,]

Apoc. 2. v. 6. 15.

' les Nicolaites ont esté condannez nommément de la bouche de Dieu mesme; [ce que nous ne lisons point d'aucune autre secte:] JESUS-CHRIST proteste qu'il hait leurs actions. Il fait un merite à l'Evesque d'Ephese de ce qu'il les hait aussi; & fait

1. Les Phibionites, Epiphaniens, Stratiotiques, Levitiques, & plusieurs autres.

2. S. Irenée *l. 1. c. 27. p.* 128 *a.* Tertulien *de præsc. c. 47. p.* 250. *b.* S. Hippolyte dans Photius *c.* 232. *p.* 901. *c.* S. Hilaire *in Matt. c. 25. p.* 178. 1. *b.* S. Gregoire de Nysse *in Eun. l. 11. t. 2. p.* 704. *a.* S. Philastre de Bresse *c.* 33. *bibl. P. t.* 4. 1. *p.* 10. *a.* S. Jerome *ep.* 1. *p.* 4. *c. & alibi*, Cassien *coll.* 18. *c.* 16. *p.* 696. S. Gregoire le Grand *in Evang. h.* 38. *p.* 1504. *d.*

fait un reproche à celui de Pergame, de ce que quelques uns dans son Eglise suivoient leur doctrine. [C'est sans doute sur cela que] ' le Prædestinatus pretend qu'ils furent condannez par Saint Jean, qui ordonna mesme, s'il en faut croire cet auteur, " que ceux qui auroient seulement quelque commerce avec eux, seroient aussitost exclus de la communion de l'Eglise.

Præd. c. 4. p. 11.

&c.

' Ce qu'en dit l'Apocalypse nous apprend, selon S. Irenée, que les adulteres, & les viandes immolées aux idoles, passoient parmi eux pour des choses indifferentes. ' Car ils mangeoient ces viandes aprés les avoir exorcizées, & ils accordoient la paix aux fornicateurs huit jours aprés leur peché. ' Aussi ils vivoient dans un entier libertinage. ' Leurs sentimens sont si abominables, qu'on n'ose pas les raporter. ' Les deux caracteres de cette secte sont l'impureté & la folie.

Apoc. 2. v. 14 | Iren. l. 1. c. 23. p. 128. a.

Vict. P. p. 571. d.

Iren. p. 128. a.

Tert. præf. c. 47. p. 250. b. c.

Thdrt. h. l. 3. c. 1. p. 226.

' S. Epiphane fait une longue déduction tant de leurs actions criminelles, que de leurs opinions extravagantes sur la divinité, & sur la creation : ' S. Irenée & Saint Philastre en disent aussi quelque chose. [Nous nous contentons de cet abregé qu'en a fait S. Augustin.] ' Outre la communauté des femmes, dit ce Pere, ces heretiques ne mettent aucune difference entre les viandes ordinaires, & celles qui ont esté immolées aux idoles; & en un mot ils ne font point de scrupule de toutes les superstitions du paganisme. Ils content je ne say quelles fables [de la creation & de la disposition] du monde, meslant à cela des noms barbares [d'anges &] de princes, pour épouvanter leurs auditeurs; quoique pour les personnes d'esprit ce soient plutost des sujets de moquerie que de terreur. Tous leurs déguisemens n'empeschent pas qu'on ne voye qu'ils veulent que le monde n'ait pas esté créé de Dieu, mais qu'il est l'ouvrage de certaines puissances qu'ils inventent eux mesmes avec une temerité insupportable, ou qu'ils croyoient sur la foy d'autrui par une legereté criminelle. S. Irenée les appelle une branche des Gnostiques: & il dit que ce fut contr'eux que S. Jean écrivit son Evangile.

Epiph. 25. c. 3. &c. p. 77.

Iren. l. 3. c. 11. p. 257 | Phil. a. c. 33. p. 10. a.

Aug. hær. 5. p. 7. 1. a.

Iren. l. 3. c. 11. p. 257. a.

' Ils s'autorisoient d'un livre qu'ils consideroient comme une prophetie, & qu'ils avoient peut estre composé eux mesmes. S. Clement d'Alexandrie raporte quelques paroles de ce livre, par lesquelles ils avoient l'effronterie d'attribuer leurs infamies à Dieu mesme.

Cl. str. 3. p. 437. 438.

' Ils subsisterent fort peu de temps, selon Eusebe. a Tertullien dit qu'ils avoient seulement changé de nom, & que leurs heresies avoient passé dans la secte des Cainistes. b mise par S. Irenée entre celles qui ont produit les Valentiniens [vers l'an 130.] ' quoique c S. Epiphane semble faire venir les Cainistes des Valentiniens aussibien que d des Nicolaïtes; ' en quoy Theodoret paroist l'avoir voulu suivre. [La chose est peu importante.]

Eus. l. 3. c. 29. p. 101. a.

a Tert. præsc. c. 33. p. 2 4. a.

b Iren. l. 1. c. 35. p. 139. b. c.

c Epiph. 38. c. 2. p. 277. b.

d Thdrt. h. l. 1. c. 15. p. 206.

' Ces Cainistes reconnoissoient une vertu superieure à celle du Createur. Ils appelloient la premiere, *Sagesse*: & l'autre, " *Vertu posterieure*. Ils pretendoient qu'eux & tous ceux qui sont blasmez dans l'ancien Testament, comme Caïn, Esaü, Coré & sa suite, les Sodomites, & Judas mesme, appartenoient à la Sagesse; & tous les justes au Createur; ' Que par cette raison Caïn a surmonté Abel; Que pour les autres, il est vray que le Createur les a combatus, mais qu'il ne leur a pu nuire, parceque la Sagesse les a retirez à elle; ' Que Judas savoit seul tous ces mysteres; & que c'est pour ce sujet qu'il a livré JESUS-CHRIST, ' soit qu'il s'apperceust, disoient ces impies, qu'il vouloit ruiner la verité, soit pour procurer au monde les grands biens que la mort de JESUS-CHRIST y a apportez; & que les puissances du Createur vouloient empescher en s'opposant qu'il ne mourust. ' Aussi ces heretiques louoient Judas comme un homme admirable, & luy rendoient des actions de grace. ' Ils blasphemoient contre la loy aussibien que contre le Dieu de la loy; & nioient la resurrection.

Iren. p. 139. b. c.

ὑστέρα.

Tert. præsc. c. 4 p. 251. b. 7.

Iren. l. 1. c. 35. p. 139. b.

b. c.

Tert. præf. c. 47. p. 251. b. c.

b | Præd. c. 18. p. 19.

Aug. h. 18. p. 7. 2. d.

[Leur morale n'estoit pas moins impie que leur foy.] ' Car ils pretendoient, conformément à la doctrine que Carpocrate a enseignée [depuis,] qu'il faut faire toutes sortes d'actions pour estre sauvé; & ils mettoient la perfection de la lumiere à commettre hardiment les œuvres de tenebres que la pudeur défend de nommer. Ils disoient encore que chaque action a un ange qui luy preside; & ils invoquoient cet ange en la faisant.

Iren. l. 1. c. 35. p. 139. c.

' Ils avoient divers livres apocryphes, comme l'Evangile de Judas; quelques autres écrits faits pour exhorter à détruire les ouvrages du Createur; un autre écrit intitulé " l'Ascension de S. Paul, fait sur le sujet de son ravissement, " où ils avoient mis des choses abominables."

ἀναβατικόν.

V. S. Paul.

NOTE 2.

Epiph. 38. c. 2. p. 277. c.

' Une femme de cette secte nommée Quintille, estant venue [en Afrique] du temps de Tertullien, y pervertit beaucoup de monde, particulierement en détruisant le battesme: [& il semble que ce fut cette occasion qui obligea Tertullien, de composer peu de temps aprés son ouvrage du battesme.]

Tert. bapt. c. 1. p. 255. c.

' S. Jerome dit que ce fut aussi contre les Cainistes que Tertullien écrivit son Scorpiaque, a dans lequel il refute les Valentiniens, les Gnostiques, & les autres heretiques qui disoient que le martyre estoit inutile. b Cette heresie si dangereuse ayant esté longtemps éteinte ou assoupie, a esté renouvellée, dit S. Jerome, [à la fin du IV. siecle] par Vigilance, qui ne voulant point qu'on rendist d'honneur aux reliques des martyrs, ruinoit le martyre par une consequence necessaire.

Hier. in Vigil. c. 3. p. 123. b.

a Tert. Scor. c. 1. 15. p. 616. c | 633. d.

b Hier. in Vig. p. 123. b.

' Les Nicolaïtes [aprés avoir esté condannez par JESUS-CHRIST mesme, ont esté refutez par Saint Irenée,

Thdrt. h. l. 3. c. 1. p. 227. a.

nee, par Saint Clement d'Alexandrie, par Saint Hippolite Evesque & Martyr, & par Origene.]

MENANDRE

HERESIARQUE

Iren. l. 1. c. 21. p. 117. c. | a Just. ap. 2. p. 69. c| Const. n. p. 264. e. | b Thdrt. h. l. 1. c. 2. p. 193. b. | c Id. 2. pr. p. 216. b. | d Just. p. 69. c. | e c| 70. a| Iren. l. 1. c. 21. p. 117. c| Eus. l. 3. c. 26. p. 98. b. | f Tert. praes. c. 46. p. 249. c. d| Epi. 22. c. 1. p. 61. a. | g Thdrt. h. l. 1. c. 2. p. 193. c. | h Iren. l. 2. c. 21. p. 117. d. | i Id. | k Tert. res. c. 5. p 381. b. | Iren. l. 1. c. 21. p. 117. d.

[1] MENANDRE estoit Samaritain de race, [a] natif d'un village appellé Capparetaje, [b] ou Cabraï selon Theodoret. [c] Il parut dés le vivant des Apostres.

[d] Il estoit disciple de Simon le magicien, [e] mais il l'égaloit ou le surpassoit mesme dans la science de la magie. Il fut aussi le successeur de son heresie, [f] & embrassa les mesmes sentimens que luy, [c'est à dire les mêmes folies.] Tout ce que Simon s'étoit attribué, Menandre se l'attribuoit aussi. [g] Il ne pretendoit pas neanmoins estre la souveraine vertu, [h] laquelle il soutenoit estre cachée & inconnue à tout le monde: Mais il se vantoit d'avoir esté envoyé par cet Estre invisible pour sauver les hommes.

[i] Il disoit comme Simon, que les anges avoient esté engendrez par l'intelligence divine; que le monde [k] & le corps mesme de l'homme avoient esté fait par eux; ' que pour luy il étoit venu en qualité de Sauveur, donner aux hommes par sa magie la science & le moyen de vaincre les anges createurs du monde; ' qu'on ne les pouvoit vaincre qu'en apprenant sa magie, [l] & en recevant le battesme qu'il donnoit en son propre nom; que ce battesme estoit une resurrection, [m] & qu'aprés l'avoir receu on devenoit immortel & incorruptible sans vieillir jamais. [n] Mais par cette immortalité imaginaire, il se faisoit à luy & à ses disciples une loy réelle de ne mourir pas pour Dieu mesme.

Eus. l. 3. c. 26. p. 98. c. | l c| Iren. p. 117. d| Tert. praes. c. 46. p. 249. d. | m Iren. p. 117. d| Just. ap. 2. p. 70. a| Tert. de an. c. 50. p. 349. c. | n Tert. an. c. 50. p. 349. d. | o Id.

[o] Quoique ce battesme fust si commode & si seur, selon ce qu'il en disoit, neanmoins il estoit tenu fort secret, & estoit frequenté de peu de personnes; [y en ayant peu d'assez fous pour se laisser persuader de ces chimeres.]

Just. ap. 2. p. 70. a. | Eus. l. 3. c. 26. p. 98. d. | Cotelr. ap. n. p. 264. c. | Thdrt. h. l. 1. c. 1. p. 193. b| l. 2. pr. p. 218. c. | p Just. ap. 2. p. 70. a| 91. b.

' Le lieu où Menandre s'attira plus de sectateurs, fut Antioche. ' Ils prenoient le nom de Chrétiens, le diable estant bien aise de se servir d'eux pour diffamer la religion Chrétienne. ' Mais les autres les appelloient Menandriens ou Menandrianistes: d'où quelques uns croyent que sont venus par corruption les Adrianistes, avec Adrien leur chef, ' marquez par Theodoret entre les sectes sorties de celle des Simoniens. [p] Il y avoit encore quelques Menandriens du temps de S. Justin; assez stupides pour croire la pretendue immortalité que leur maistre leur promettoit.

Thdrt. h. l. 1. c. 2. p. 193. c. d. | Praed. c. 2. p. 10. | Cotelr. ap. n. p. 267. d.

' Theodoret remarque que ces erreurs ont esté refutées par S. Justin, S. Irenée, & Origene. [On y pourroit ajouter les autres Peres qui ont combattu tous les heretiques.] ' Pour S. Lin Pape, qu'on dit avoir fait un écrit contre les Menandriens, & les avoir chassez de l'Eglise, cela n'est fondé que sur le Prædestinatus donné par le P. Sirmond, [dont il suffit de dire une fois] ' que c'est un ouvrage " sans autorité, [dont on ne fait ni par qui ni quand il a esté fait, & qui est plein de fautes & d'ignorances]

Thdrt. p. 193. d. | Iren. l. 3. c. 4. p. 243. a.

' Les plus celebres disciples de Menandre ont esté Saturnin & Basilide, [dont on parlera en leur lieu.] ' Les Gnostiques ont aussi tiré de luy leurs impietez.

L'HERESIE DES GNOSTIQUES.

[QUOIQUE nous fassions un titre propre des Gnostiques à l'imitation de S. Epiphane, on peut dire neanmoins que ce n'est pas tant une secte particuliere, qu'un nom que presque tous les anciens heretiques affectoient de prendre, pour marquer les nouvelles connoissances & les lumieres extraordinaires qu'ils se vantoient d'apporter au monde; le mot de Gnostique signifiant parmi les Grecs un homme savant & éclairé. C'est ce qui paroist parceque nous voyons ce nom attribué à toutes les premieres heresies.]

Epiph. 27. c. 1. p. 102. c. | 23. c. 2. p. 63. b| Iren. l. 1. c. 20. p. 116. c. | Iren. l. 3. c. 11. p. 157. a. | q Hier. ep. 29. p. 196. c. | v. ill. c. 21. p. 275. b. | r Iren. l. 1. c. 24. p. 122. d. | s Eus. l. 4. c. 7. p. 120. b. | t Id. 5. c. 7. p. 171. b| Iren. l. 2. pr. p. 143. 144| l. 4. pr. p. 227. c. 80. p. 427. c| l. 5. pr. p. 431. b.

Les Gnostiques, dit S. Epiphane, sont des heretiques extremement corrompus dans les mœurs, dont les impietez viennent de Simon, de Menandre, de Saturnin, de Basilide, de Nicolas, de Carpocrate, & de Valentin. ' Ils ont trouvé leur commencement & leur origine dans Simon le magicien, dit le mesme Pere aprés S. Irenée, & leur accroissement dans les impietez infames des Nicolaïtes, que Saint Irenée appelle une branche & une portion des Gnostiques, [q] Basilide est nommé Gnostique par S. Jerome, [r] & chef des Gnostiques, tant par luy que par la chronique d'Eusebe. [s] Les Carpocratiens se sont aussi glorifiez de ce titre; [t] & Eusebe dit que Carpocrate a esté le pere de cette secte, [parcequ'il leur a appris de nouveaux crimes.] [t] Enfin S. Irenée qui a particulierement écrit contre les Valentiniens, & à leur occasion contre tous les autres heretiques dont

dont les dogmes approchoient des leurs, n'a fait autre chose que refuter les pretendus Gnostiques, comme il dit luy mesme, & Eusebe aprés luy dans son histoire de l'Eglise. ' Marcion qui a bientost suivi Basilide, n'a fait qu'étendre ou ajuster d'une autre maniere ce qu'il avoit appris de luy, & des autres Gnostiques plus anciens. (Bull. l. 3. c. 1. p. 304. 305.)

[Sur cette idée il n'est pas difficile de croire ce que disent Saint Clement d'Alexandrie & S. Chrysostome,] ' que S. Paul a pu vouloir condanner les Gnostiques, lorsqu'il exhorte S. Timothée à rejetter tout ce qu'oppose à la verité * une doctrine qui porte faussement le nom de science. [C'est le mesme terme dont Saint Irenée a accoutumé de se servir quand il veut parler des Gnostiques.] (Cl. str. 2. p. 383. c | 1 Tim. 6. v. 20 | Chry. n. h. 18. p. 531.) (* ψευδωνύμου γνώσεως.)

' On leur a donné divers noms, comme de Borborites ou Bourbeux, à cause de leurs saletez; de Coddiens, d'un mot qui en syriaque signifie un plat ou une marmite, d'autant que personne n'osant manger avec eux à cause de leurs infamies, ils se trouvoient obligez d'avoir toujours leur cuisine, & s'il faut ainsi dire, leur plat à part. ' En Egypte on les appelloit Stratiotiques, ' ou militaires, parceque [quelques uns] d'eux venoient de soldats. On les a encore appellez Floriens, ' Phibionites, Zacquéens, & Barbelites, [de quoy il est difficile & peu important de savoir les raisons particulieres. Nous allons voir que ce sont aussi les mesmes que les Docetes, dont il est quelquefois parlé dans l'antiquité. On ne s'étonnera pas beaucoup de cette diversité de noms, en considerant que le nom de Gnostiques estoit commun à beaucoup de sectes toutes differentes,] ' chacun parmi eux estant bien aise de se rendre le pere & le chef de quelque nouvelle opinion. [C'est ce qui fait, que, comme nous verrons, on leur attribue des heresies toutes contraires.] (Epiph. 26. c. 3. p. 85. a. b. | P. 42. | Phil. c. 57. p. 15. a. | Epi. p. 85. a. b. | Iren. l. 1. c. 4. p. 143.)

' Ce seroit perdre trop de temps que de vouloir décrire en détail toutes leurs extravagances. [Nous n'en raporterons que ce qui nous paroistra plus considerable,] (Epiph. 26. c. 2. p. 83. b.)

' On dit qu'ils reconnoissoient deux principes, l'un bon & l'autre mauvais. ' Ils mettoient huit differens cieux, & à chacun un prince pour le gouverner, qu'ils nommoient à leur fantaisie. ' Le prince du settiéme [en remontant] estoit Sabaoth, selon quelques uns d'eux. ' C'est luy, disoient-ils, qui a fait le ciel & la terre, les six cieux qui sont au dessous de luy, & plusieurs anges qui luy appartiennent. Ils le faisoient auteur de la loy des Juifs. Ils disoient qu'il avoit la forme d'un asne ou d'un cochon; [ce que nous ne remarquons, que parce] ' qu'on a accusé autrefois les Chrétiens d'adorer la teste d'un asne. Ils mettoient dans le huitiéme ciel leur Barbelo ou Barbero, à qui ils donnoient des cheveux de femme, & qu'ils appelloient tantost le pere, & tantost la mere de l'univers. (Aug. hær. c. 6. p. 7. 1. c. | Epi. 26. c. 10. p. 91. a. b. | b. | c. | Tert. ap. c. 16. p. 16. d. | Epiph. 26. c. 10. p. 91. b | 92. a.)

' On assure que tous ceux d'entre les heretiques qui ont pris le nom de Gnostiques, distinguoient le Createur de l'univers, du Dieu qui s'est fait connoistre aux hommes par son Fils, qu'ils reconnoissoient pour le Christ. Ainsi ils établissoient deux dieux, [quoique quelques uns ne donnassent peutestre pas le titre de Dieu au Createur.] On croit encore qu'il n'y a eu que les seuls Gnostiques qui aient osé proferer ce blasphéme: [car les Manichéens suivoient assez les principaux dogmes des Gnostiques, quoiqu'on ne leur en donne pas ordinairement le nom. (Bull. l. 3. c. 1. p. 291.)

' S. Irenée nous assure aussi que quoiqu'ils eussent des sentimens fort differens sur JESUS-CHRIST, ils s'accordoient neanmoins à nier ce que dit S. Jean, que le Verbe s'est fait chair; voulant tous que le Verbe de Dieu, & le Christ qu'ils se figuroient dans leurs premiers degrez [de la divinité,] eust paru sur la terre sans s'incarner, sans naistre ni de la Vierge, [ni de quelque autre maniere que ce fust,] sans avoir de corps qu'en apparence, sans souffrir réellement, [& par consequent] ' sans ressusciter aussi: ' de sorte qu'en mesme temps que les vrais Apostres publioient [que nous sommes sauvez par] le sang qu'un Dieu fait chair venoit de répandre dans la Judée, [de faux apostres] enseignoient que sa chair, [son sang, ses souffrances,] n'estoient qu'une imagination & un fantosme. [Theodoret qui ne fait point de titre particulier des Gnostiques,] ' nous assure que tous ceux dont il compose son premier livre des heresies, avoient appris de Simon le magicien à établir plusieurs principes au lieu d'un seul, & à dire que nostre Sauveur n'a paru aux hommes * qu'en apparence. (Iren. l. 3. c. 11. p. 257. d | Epiph. 26. c. 10. p. 91. c. | Bull. p. 292. | Hier. in Luci. c. 8. p. 146. c. | Thdrt. hær. pr. p. 188. c.) (* δοκήσει.)

' Ainsi les heretiques appellez [1] Docetes ou Apparens à cause des dogmes qu'ils enseignoient, ' c'est à dire parce qu'ils pretendoient que JESUS-CHRIST n'estoit né, n'estoit mort, & n'estoit ressuscité qu'en apparence, ne sont autres que les Gnostiques. Et c'est contr'eux encore que [l'Apostre S. Jean,] S. Ignace, & S. Polycarpe, établissent avec tant de soin la verité du mystere de l'Incarnation, & de tous ceux qui en sont la suite. ' Il est aisé de croire aussi que ce sont ou tous les Docetes, ou quelques uns d'eux, que S. Ignace accuse de s'abstenir de l'Eucaristie, parcequ'ils ne croyoient pas que ce fust la chair de JESUS-CHRIST crucifiée pour nos pechez. (Cl. str. 7. p. 765. c. | Pearf. in Ig. 1. 2. p. 6. 131 | Bull. p. 292. | Pearf. p. 130-132. | Ign. ad Smyr. p. 35-36.)

' Jule Cassien qui estoit ce semble * le plus signalé prédicateur de cette impieté vers l'an 200. & dont S. Clement d'Alexandrie cite quelques paroles tirées d'un ouvrage qu'il avoit fait sur la continence; estoit de la secte de Valentin; [& ainsi ce pourroit bien estre] ' un Cassien que Theodoret met entre les Valentiniens qui avoient formé de nouvelles sectes. ' Cassien n'estoit tombé dans (Cl. str. 3. p. 465. b. c. | Thdrt. h. l. 1. c. 8. p. 201. a. | Cl. str. 3. p. 469. a.) (* ὁ τῆς δοκήσεως ἐξάρχων.)

1. ' Tertullien insinue ce nom de Docetes ou Docites en parlant de Marcion & d'Appelle. Theodoret aussi l'exprime hær. fabul. 5. c. 12. p. 283. b. (Tert. carn. c. 1. p. 358. c.)

dans son Docisme que par l'aversion qu'il avoit pour le mariage & la generation ; [ce qui estoit assez ordinaire à ceux qui ne vouloient mettre aucune borne à leurs impudicitez.

Epiph. 26. c. 6. p. 87. 88. Quelques uns d'entre] ' les Gnostiques usoient du vieil & du nouveau Testament. Mais ils en attribuoient ce qui leur sembloit les favoriser, à l'esprit de verité ; & ce qui les combatoit, à l'esprit du monde. ' Car ils vouloient Iren. l. 1. c. 65. p. 125. a. que les propheties vinssent de differens dieux. ' Dans le nouveau Testament Cl. str. 2. p. 383. c. ils rejettoient les epistres à Timothée, parceque Saint Paul les y condanne nommément [Pour la plupart] ' ils Epiph. 26. c. 15. p. 97. b. rejettoient absolument & la loy & les c. 8. p. 87. d. prophetes, ' aussibien que [l'Esprit de] celuy qui avoit parlé dans l'ancien Testament. ' Ils blasphemoient non c. 11. p. 93. 94. seulement Abraham, Moyse, Elie, & tous les autres prophetes, mais aussi le Dieu qui les avoit choisis.

Aug. hær. c. 6. p. 71. d. ' Ils disoient que la substance des ames estoit la mesme que celle de Dieu.

Epiph. 26. c. 4. p. 85. d. ' Pour ce qui est de leurs infamies, il suffit de dire que les femmes estoient communes parmi eux. [Il n'est point necessaire d'exprimer les consequences de cette maxime. On sait assez que le nom de Gnostiques dans les anciens, marque proprement ceux qui faisoient profession des dernieres impuretez.] Elles estoient si excessives, que comme nous avons dit, l'on n'osoit pas mesme manger un morceau de pain avec c. 3. p. 85. b. eux. ' C'est contre leurs abominations que parle S. Jude dans son epistre Catholique : [& on peut dire apparemment de mesme chose de la seconde epi- c. 11. p. 92. d. stre de S. Pierre.]

c. 5. p. 87. d. ' Il ne faut pas s'étonner si aprés cela c. 13. p. 95. b. ils détestoient le jeûne, ' & s'ils se moquoient de ceux qui aimoient une vie austere, ou qui embrassoient la pureté & la virginité.

c. 15. p. 97. ' Ils ne croyoient point non plus de c| Phila. c. 39. p. 15. 2. resurrection ni de jugement, ' mais ils Epiph. 26. s'imaginoient que ceux qui n'auroient c. 10. p. 91. d. pas esté instruits de leurs maximes retourneroient dans le monde aprés leur mort, & passeroient en des corps de pourceaux & d'autres bestes semblables. Phila. c. 100. p. 26. d. e. [C'est peut estre en ce sens, que] ' S. Philastre dit qu'ils donnoient de la raison aux bestes, aux serpens, & aux oiseaux.

Epiph. 26. c. 8. p. 89. b. ' Ils avoient la hardiesse de faire Jesus-Christ auteur de leurs plus grandes impietez. [Ils les fondoient aussi sur divers livres apocryphes qui c. 13. p. 95. b. avoient cours parmi eux,] ' comme un Evangile de S. Philippe disciple de no- c. 8. p. 89. b. tre Seigneur, ' divers autres Evangiles qu'ils attribuoient aux Apostres, des revelations sous le nom d'Adam, plusieurs livres qu'ils avoient supposez sous c. 1. p. 82. le nom de Seth, ' un autre qu'ils appelloient Norie, du nom imaginaire qu'ils c. 12. p. 94. a. donnoient à la femme de Noé, ' un autre intitulé " l'accouchement de Marie, γέννα. c. 8. p. 89. b. ' des interrogations de Marie qu'ils distinguoient en grandes & en petites, ' un Evangile de la perfection, ' & en- c. 2. p. 83. d. | c. 1. d. fin le livre du prophete Barcabbas, dont le nom fort convenable à son sujet, signifie en Syriaque fils d'impureté.

c. 13. p. 95. a. b. ' Il y en avoit parmi eux qu'ils appelloient Levites, lesquels comme ils étoient les plus corrompus, estoient aussi les plus estimez.

Dans le troisiéme siecle, Adelphe, Aquilin, & quelques autres heretiques, Plot. v. p. 10. c. d. ' sortis, dit un payen, de l'ancienne philosophie, soutenoient la secte des Gnostiques par leurs impostures. Ils avoient ramassé quantité de livres d'Alexandre le Lybien, de Philocome, de Demostrate, & de Lyde, [tous apparemment docteurs de magie :] & ils y ajoutoient des revelations qu'ils attribuoient à Zoroastre [le pere des magiciens,] à Zostrien, & à quelques auteurs semblables, par lesquels ils faisoient tomber plusieurs personnes dans l'erreur où ils estoient tombez les prémiers. Comme ils pretendoient penetrer plus que Platon dans la connoissance de l'Estre spirituel, Plotin [qui estoit alors le chef de l'école des Platoniciens,] les refutoit souvent dans ses discours. Il écrivit mesme un livre contr'eux vers l'an 265. & porta ses disciples à faire la même chose : de sorte qu'Amelius fit 40. livres pour refuter celui de Zostrien ; & Porphyre en fit encore beaucoup pour montrer que celui de Zoroastre estoit nouveau, & composé par ces heretiques mesmes qui vouloient faire passer leurs resveries sous le nom d'un ancien auteur.

Plotin. l. 18. p. 203. ' Nous avons encore l'écrit que Plotin fit contr'eux. Il y soutient qu'ils ont pris toute leur doctrine de Platon, en inventant seulement quelques nouveaux mots, & y ajoutant quelques faussetez pour faire une nouvelle secte. On y voit qu'ils croyoient la metempsycose ; qu'ils ne donnoient que le p. 205. a| 206. a. troisiéme rang au Createur ; ' qu'ils ne luy attribuoient que la nature de l'ame ; p. 204. g. ' qu'ils blasphemoient contre luy, & condannoient ses ouvrages, mais sur tout l'union de l'ame avec le corps ; p. 208. d. ' qu'ils disoient que Dieu prend seulement soin des hommes, & non du reste p. 209. d. f. de l'univers ; ' qu'ils avoient diverses p. 212. e. f. g. folies sur la creation du monde ; ' qu'ils se servoient d'enchantemens & de ma- p. 214. b. c. gie, quoiqu'ils le dissimulassent ; ' qu'ils recommandoient de " regarder Dieu, βλέπε πρὸς θεόν. mais qu'ils ne parloient point de la vertu, ni des moyens de l'acquerir, quoiqu'on ne puisse voir Dieu sans la vertu, & qu'il soit aisé au contraire d'avoir le nom de Dieu [dans la bouche &] dans la memoire, en mesme temps qu'on s'abandonne à toutes les passions, sans p. 213. 214. songer seulement à s'en retirer. ' Plotin soutient en effet que leur doctrine n'étoit propre qu'à faire méprisér entierement la vertu, & à porter les hommes au libertinage aussibien que celle d'Epicure.

Epiph. 26. c. 14. p. 97. a| Hier. in Vig. c. 2. p. 123. a. ' Les Gnostiques duroient encore à la fin du IV. siecle, comme S. Epiphane & S. Jerome le témoignent. Et il paroist par le dernier, qu'ils s'étendoient jusque dans l'Espagne, [où l'on peut dire qu'ils se renouvellerent dans les Philg. l. 3. c. 15. p. 50. 51. Priscillianistes.] ' Philostorge avoue que son " Aëce fut surmonté [vers l'an 350.]

le plus impie des Ariens. 350.] dans une dispute qu'il eut avec les Borboriens en Cilicie. ' S. Epiphane estant encore jeune fut tenté par deux femmes de cette secte, qui s'efforcerent de le perdre & de le faire tomber dans leurs filets. Mais Dieu dont il implora le secours, l'en preserva par sa misericorde. Ce fut d'elles qu'il apprit les mysteres de cette secte; & ne s'estant pas contenté de leurs discours, il lut luy mesme leurs livres: & s'estant ainsi affermi dans la verité, il découvrit ces miserables, qui se tenoient cachez, aux Evesques du pays, & fit si bien que l'on en chassa environ 80. hors la ville: [il entend apparemment celle d'Hebron dont il estoit.] ' Il jugea aussi necessaire de les dénoncer en quelque sorte à tout l'univers, en publiant dans ses écrits & les extravagances, & les infamies de leurs sectes, pour couvrir d'une confusion [salutaire] ceux qui y estoient déja engagez, & pour empescher que les autres ne s'y laissassent surprendre. Sans cette necessité jointe à l'engagement où il se trouvoit de parler de toutes les heresies, il n'auroit rien dit de celle-ci, & l'auroit ensevelie dans un entier silence, comme un corps deja pourri, qui n'exhaloit qu'une odeur de mort & de peste.

Epiph. 26. c. 17. p. 99. 100. — c. 14. p. 96. 97.



L'HERESIE DES CERINTHIENS.

Thdrt. hær. pr. p. 188. c.

' L'EGLISE a esté troublée dés sa premiere origine par deux heresies opposées, qui ont produit chacune plusieurs sectes: L'une [qui est venue des Samaritains,] ayant eu Simon pour premier auteur, avoit pour dogmes capitaux d'établir [deux dieux &] deux principes, le Createur, & un autre [au dessus de luy:] & de dire que le Sauveur n'avoit paru homme, [& n'avoit operé tous les mysteres de nostre salut] qu'en apparence. [Ce sont ceux à qui l'on donne en general " les noms de Gnostiques & de Docetes, sous qui l'on comprend presque toutes les sectes des deux premiers siecles, aussi fecondes en crimes contre les mœurs, qu'en erreurs contre la doctrine.]

c. d.

' L'autre heresie opposée à celle-là [est venue des Juifs qui avoient embrassé la foy Chrétienne, mais non dans toute son étendue.] Ils reconnoissoient la verité d'un seul principe [& d'un seul Dieu, & la realité de la nature humaine en JESUS-CHRIST.] Mais ils le croyoient tellement homme, qu'ils ne le croyoient rien de plus, [& ne confessoient point sa divinité. Ils s'attachoient encore aux ceremonies de la Loy avec une superstition qui affoiblissoit la liberté & la majesté de l'Evangile.

V. les Gnostiques.

S. Paul & S. Jean l'Evangeliste se sont particulierement opposez à ces derniers, comme S. Pierre & S. Jude ont combatu les dereglemens des autres avec toute l'autorité apostolique:] ' & on croit que c'est toujours aux uns ou aux autres qu'il faut raporter ce que S. Ignace dit contre les heretiques, [avec une force vraiment digne d'un martyr. Mais quelque contraires que soient entr'eux aussibien qu'à la verité, les dogmes qui forment ces deux heresies, nous allons voir neanmoins que le demon a trouvé moyen de les joindre, pour en former le corps monstrueux de la doctrine des Cerinthiens.]

Pears. in Ign. l. 2. p. 6. 7.

' Cerinthe chef de cette secte, a vécu & a presché son heresie dés le temps des Apostres, [& mesme dés l'origine de l'Eglise, au moins s'il en faut croire S. Epiphane que nous suivons: " car il y a aussi des raisons pour ne le mettre qu'aprés l'an 80. sous Domitien.] ' Il estoit circoncis, [& apparemment Juif de naissance.] ' Il demeura longtemps en Egypte où il apprit les sciences & la philosophie. Il fut depuis en Asie, & ce fut là qu'il forma une secte à laquelle il donna son nom.

Iren. l. 3. c. 3. p. 234. ex. Polycarp. — NOTE 1. — Epiph. 28. c. 2. p. 111. c. — Thdrt. h. l. 2. c. 3. p. 219. c.

' Mais avant que d'y aller, & de tomber dans le profond abysme où il se jetta enfin, il avoit excité beaucoup de trouble dans Jerusalem, selon S. Epiphane, [qui attribue à luy & à ceux de sa faction, tout ce que nous trouvons de l'opposition que faisoient les Juifs convertis à la prédication de l'Evangile parmi les Gentils.] Car il dit que ce fut luy qui excita les Juifs à murmurer de ce que S. Pierre avoit battizé Corneille [vers l'an 35.] ' Que les Chrétiens venus de Judée, ' qui prescherent à Antioche la necessité de la circoncision [en 50.] ' estoient des sectateurs de Cerinthe, lesquels il avoit envoyez exprés tant en cette ville qu'en beaucoup d'autres endroits; ce qui excita un grand trouble dans l'Eglise; ' Que les Phariziens convertis au Christianisme, qui soutinrent à Jerusalem contre S. Paul, qu'il falloit obliger tous les fideles & à la circoncision & à tout le reste de la loy, ' estoient Cerinthe & ses disciples; [a] Que c'estoient eux qui vouloient obliger S. Paul à faire circoncir S. Tite; [b] Que ce sont eux enfin que le mesme Saint Paul appelle de faux Apostres, des ouvriers trompeurs & perfides, qui se transformoient en Apostres de JESUS-CHRIST, [c'est à dire que tout ce que S. Paul dit dans ses epistres contre les Juifs qui soutenoient la necessité de la loy,] ' comme dans l'epistre aux Galates, se raporte particulierement aux Cerinthiens. ' Et l'on remarque en effet que leur dogme s'est fort étendu dans l'Asie [mineure,] & la [1] Galacie.

Epiph. 28. c. 2. p. 111. c. — V. S. Pierre §. 25. — Act. 15. v. 1. — Epi. c. 4. p. 113. b| Ibid. c. 36. p. 10. c. — Act. 15. v. 5. — Epi. c. 2. 4. p. 111. b| 113. — a c. 4. p. 112. c. d. — b p. 113. b. — Præd. c. 8. p. 13. — Epi. c. 6. p. 114. a. b.

1. [Cerinthe ne vint peut estre répandre ses erreurs en ces provinces, que lorsqu'il les vit trop connues & trop décriées parmi les fideles de Jerusalem.]

D ' Car

1. ' Le Prædestinatus du Pere Sirmond dit que S. Paul les y anathematiza. Præd. c. 8. p. 13.

Phila. c. 60. p. 15. d. ' Car il fut declaré heretique, & chassé de l'Eglise par les Apostres. Hier. ep. 89. t. 2. p. 341. a. ' S. Jerome dit que les Peres l'avoient anathematizé par cette seule raison, qu'il joignoit les ceremonies de la Loy avec les preceptes de l'Evangile; [c'est à dire parce qu'il croyoit que la Loy estoit necessaire,] Aug. ep. 19. l. 2. c. 29. 2. b. comme il paroist par la réponse de Saint Augustin à Saint Jerome. [Car le simple usage de la Loy n'estoit pas encore condanné du temps des Apostres, comme on le voit par Saint Paul qui l'observoit quelquefois.] Iren. l. 3. c. 12. p. 268. c. d. ' Et S. Irenée dit nettement que S. Pierre, S. Jacque & S. Jean, observoient religieusement les ceremonies Judaiques. Act. 21. v. 20. ' Il est certain que [jusqu'à la revolte des Juifs au moins] ce grand nombre de personnes qui avoient embrassé la foy à Jerusalem, estoient tous zelez pour la Loy, sans que S. Jacque ni S. Paul y trouvassent à redire.

[Du temps mesme de S. Justin, c'est à dire vers l'an 160. la Loy n'estoit pas encore rejettée universellement de toute l'Eglise.] Just. dial. p. 265. 266. ' Car ce Saint estant pressé par le Juif Tryphon de dire si ceux qui croyant en Jesus-Christ, & reconnoissant l'inutilité de la loy, voudroient neanmoins l'observer autant qu'on le pouvoit alors, pouvoient encore estre sauvez; il répond que son sentiment étoit qu'ils le pouvoient estre, pourvu qu'ils ne voulussent point porter les autres à cette observance qu'on ne leur accordoit que pour condescendre à leur foiblesse. p. 266. a. ' Il reconnoist neanmoins qu'il y en avoit d'autres d'un sentiment different, & qui ne vouloient pas seulement avoir la moindre communication avec ceux qui gardoient encore quelques ceremonies de la Loy.

[On ne s'étonnera pas beaucoup du sentiment de S. Justin, si l'on considere ce que dit S. Sulpice Severe.] Sulp. S. l. 2. p. 149. ' Que jusques au temps qu'Adrien ruina entierement les Juifs [vers l'an 136.] presque tous les Chrétiens [de cette nation] adoroient Dieu sous l'observation de la Loy. Et ce fut, continue ce Saint, un effet de la providence de Dieu, qu'Adrien défendit alors aux Juifs l'entrée de Jerusalem, afin que la liberté de la Foy & de l'Eglise, fust entierement exente de la servitude de la Loy.

[Origene semble dire que de son temps tous les Juifs convertis l'observoient encore.] Orig. in Cels. c. 2. p. 56. b. ' Car Celse les accusant d'avoir changé de nom & de vie, Origene répond qu'ils suivoient la Loy, & estoient appellez Ebionites. [Neanmoins il s'explique un peu aprés,] p. 59. a. 'declarant que des Juifs Chrétiens, il y en avoit quelques uns qui avoient abandonné la Loy, & d'autres aussi qui la joignoient avec la foy de Jesus-Christ. [Ces derniers estoient les heretiques Nazaréens, les Cerinthiens, & les Ebionites,] Phila. c. 37. p. 11. a. 'dont l'auteur estoit disciple de Cerinthe. Ori. in Cels. l. 1. p. 27. e. ' Origene avoit reconnu auparavant que Jesus-Christ avoit aboli la circoncision, ne voulant pas que ses disciples la receussent.

a Iren. l. 1. c. 25. p. 126. c. b Epiph. 28. c. 1. p. 110. d. [a] C'est en Asie, comme nous avons dit, que Cerinthe a [particulierement] semé ses erreurs, [b] y [*] ayant établi [enfin] sa demeure. c Thdrt. hær. l. 2. c. 3. p. 219. c. [c] C'est là que le nom des Cerinthiens a pris naissance; d Epiph. p. 110. d. [d] & S. Epiphane dit que Cerinthe y a commencé à prescher, [non la necessité de la Loy, mais les autres erreurs encore plus grandes, où il s'engagea enfin comme 51. c. c. 2. p. 423. b. nous l'allons dire.] ' On marque que ce fut pour s'opposer à sa fausse doctrine, que le S. Esprit envoya en Asie [*] l'Apostre Saint Jean, [que nous ne croyons pas s'y estre établi avant l'an 66.] Iren. l. 3. c. 3. p. 234. a. & alii. ' Saint Irenée cite de S. Polycarpe, que Saint Jean entrant dans un bain à Ephese, & apprenant que Cerinthe y estoit, se hasta d'en sortir, de peur, disoit-il, que le bain ne tombast à cause de cet ennemi de la verité.

* *in Asia constituit* — V. S. Jean § 4.

[Il faut estre persuadé de ce que Saint Augustin nous apprend, que Dieu punit les passions injustes des mechans par des aveuglemens incomprehensibles, mais justes, pour croire les contradictions qui se trouvoient dans les opinions de Cerinthe.] Epiph. 28. c. 2. p. 111. a. ' Car en mesme temps qu'il vouloit que l'on obeist à la Loy, comme estant bonne, Aug. h. 8. p. 7. 1. d. ' & que l'on observast la circoncision, & les autres ceremonies semblables; Epiph. p. 111. a. ' il pretendoit neanmoins que celui qui avoit donné la Loy estoit méchant.

Thdrt. h. l. 2. c. 3. p. 219. c. [c] Il ne reconnoissoit qu'un seul Dieu de l'univers: a Iren. l. 1. c. 25. p. 126. c. [a] & cependant il ne reconnoissoit pas qu'il fust l'auteur des creatures; mais il pretendoit que le monde avoit esté fait par une vertu l. 3. c. 11. p. 257. d. & une puissance bien inferieure ' aux estres invisibles, qui n'avoit point du l. 1. c. 25. p. 126. c. tout de communication avec eux, ' & qui mesme n'avoit aucune connoissance de Dieu. p. 257. a. b. ' Il attribuoit à ce Createur un fils unique, mais né dans le temps & tout different du Verbe ' Fils de celui qu'il disoit n'estre né d'aucun autre, [c'est à dire apparemment du Dieu supreme.] 1. ' Tertullien, S. Epiphane, S. Augustin, & Theodoret, disent qu'il attribuoit la creation 2. du monde à plusieurs Anges, & à diverses puissances inferieures. Naz. or. 23. p. 414. c. ' Il avoit son Silence, sa Profondeur, a Iren. l. 3. c. 11. p. 257. b. [a] sa Plenitude, plusieurs estres invisibles & [*] ineffables au dessus du Createur, b Bull. p. 295. [b] c'est à dire toutes les folies que Valentin a suivies, & a encore amplifiées. c Epiph. 28. c. 1. p. 110. c. [c] Ainsi il joignoit les superstitions des Juifs avec les folies de Carpocrate, [& des autres Gnostiques, les plus opposées au Judaïsme.]

* *innominabiles.*

c. ' Il soutenoit donc que la loy & les Prophetes venoient comme le monde, [non du vray Dieu, mais] des Anges; Tert. præsc. c. 48. p. 252. b. ' Que le Dieu des Juifs n'estoit qu'un Ange, & non le Dieu souverain; d Epiph. p. 110. c. [d] & que celui qui avoit donné la loy, estoit c. 2. p. 111. a. un des createurs du monde, ' & mesme un mauvais [Ange] selon S. Epiphane, Iren. l. 1. c. 25. p. 126. c| Thdrt. h. l. 2. c. 3. p. 219. c. [qui s'accorde bien en cela avec] ' ce que S. Irenée & Theodoret nous assurent,

Bull. p. 296. 1. [*Filium unigeniti.* Je n'y vois point de sens: mais je pense qu'il faudroit *ingeniti.*] Neanmoins Bullus croit y pouvoir donner un sens different de celui que nous suivons. [Cela n'est pas de grande consequence.]

2. Tert. præscr. c. 48. p. 252. a| Aug. hær. 8. p. 7. 1. c| Epiph. hær. 28. c. 1. p. 110. c| Thdrt. hær. l. 2. c. 3. p. 219. c.

rent, que selon Cerinthe le Createur du monde n'avoit aucune connoissance de Dieu. ' Ce mépris qu'il faisoit de l'auteur de la loy, donne sujet de croire qu'il [Bull. l. 3. c. 1. p. 293. 294.] ne l'observoit point par maxime & par principe de conscience, mais seulement pour eviter les persecutions que les Juifs faisoient aux Chrétiens; & que mesme plusieurs de ses disciples en la voulant faire observer aux autres, ne l'observoient pas. ' Au moins S. Ignace [Ign. ad. Phil. p. 28.] assure qu'il y en avoit qui enseignoient le Judaïsme sans estre neanmoins circoncis: [& ce peut estre un sens literal de ce qui est dit dans l'Apocalypse,] ' contre les blasphemes de ceux [Apoc. 2. v. 9.] qui se pretendoient Juifs, & ne l'étoient pas, mais estoient une synagogue de satan.

' Pour ce qui regarde nostre Seigneur, [Epi. 28. c. 1. p. 110. d | Iren. l. 1. c. 25. p. 126.] Cerinthe distinguoit entre JESUS & le Christ. Il disoit que JESUS estoit un pur homme, né comme les autres de Joseph & de Marie, mais qu'il excelloit sur tous les autres en justice, en prudence, & en sagesse: Que JESUS ayant esté battizé, le Christ du Dieu souverain, c'est à dire le Saint Esprit, selon S. Epiphane, estoit descendu sur luy sous la figure d'une colombe, luy avoit revelé le Pere, qui estoit encore inconnu, & par son moyen l'avoit revelé aux autres, & que c'estoit par la vertu de Christ que JESUS avoit fait des miracles: Que JESUS avoit souffert & estoit ressuscité; mais que le Christ l'avoit quitté, ' & estoit remonté dans sa Plenitude sans rien souffrir. [Iren. l. 3. c. 11. p. 257. b.] ' Ainsi il ruinoit comme tous les autres [d.] Gnostiques cette verité [fondamentale de nostre salut,] que le Verbe a esté fait chair. [Quoiqu'il pretendist que le Sauveur estoit né de S. Joseph,] il [a. b.] semble neanmoins qu'il disoit qu'il estoit fils du Createur, & que mesme [par son union avec le Christ,] il estoit devenu fils du Dieu supreme. ' Ce [Epiph. 28. c. 6. p. 113. d.] menteur ne se souvenoit pas mesme toûjours de ce qu'il avoit avancé.

' Car il pretendoit quelquefois que [d | Aug. h. 8. p. 7. 1. d.] NOTE 2. [b] JESUS n'estoit pas encore ressuscité, & qu'il ne ressusciteroit que dans la resurrection generale.

' Il y en avoit mesme parmi eux qui [Epiph. 28. c. 6. p. 114. c.] nioient absolument la resurrection des morts: ' & selon S. Epiphane, ce sont [b. c | 1. Cor. c. 15.] les Cerinthiens que S. Paul refute en établissant le dogme de la resurrection de JESUS CHRIST & de tous les hommes. [On leur peut raporter encore] ' l'endroit où Saint Polycarpe traite [Polyc. ep. J. p. 20.] d'Antechrists quelques personnes qui combattoient l'Incarnation de JESUS-CHRIST, le mystere de la Croix, la resurrection & le jugement. ' On tient [Epiph. 28. c. 6. p. 114. b | 1 Cor. 15. v. 29.] de mesme que ce sont les Cerinthiens, qui, comme remarque Saint Paul, se faisoient battizer au nom de ceux d'entr'eux qui estoient morts sans battesme, de peur qu'estant ressuscitez ils ne fussent punis pour n'avoir pas receu ce sacrement, & ne tombassent sous la puissance du Createur. ' Leur [Hier. in Luci. c. 9. p. 147. a.] battesme estoit admis par l'Eglise selon S. Jerome.

' Ce fut en partie pour refuter les [Iren. l. 3. c. 11. p. 257. a. b | Hier. v. ill. 9. p. 269.] heresies de Cerinthe, que S. Jean écrivit son Evangile; [a] Ce qui n'a pu empescher que quelques heretiques n'aient dit que cet Evangile estoit de Cerinthe [a Phila. c. 60. p. 15.] mesme. ' Cependant les Cerinthiens [c. 36. p. 10 | Epi. 30. c. 3. p. 127. c.] ne recevoient ni l'Evangile de S. Jean, ni aucun autre que celui de Saint Matthieu, ' dont ils retranchoient mesme [28. c. 5. p. 113. b.] une partie. [b] Ils rejettoient aussi les [b Philr. c. 36. p. 10.] Actes des Apostres, ' mais sur tout [Epiph. p. 113. c.] S. Paul, comme ennemi de la loy.

' Il y a assez d'apparence que S. Ignace [Bull. l. 3. c. 1. p. 288. 301.] marque les Cerinthiens, [a] lorsqu'il avertit les Magnesiens de ne se pas laisser tromper pas les fables anciennes [a Ign. ad Mag. p. 8. 13. 14.] mais inutiles de ceux qui ayant un autre nom outre celui de Chrestien, vouloient vivre selon la loy des Juifs, quoiqu'ils professassent le nom de JESUS-CHRIST: Il semble leur attribuer en mesme temps d'introduire un Verbe sorti du Silence, & de nier la naissance, la mort, & la resurrection réelle de nôtre Sauveur.

[Outre tant d'autres extravagances,] [Phila. c. 36. p. 10.] S. Philastre dit que Cerinthe honoroit Judas, & rejettoit au contraire les martyrs avec execration.

' Il est encore tombé dans une autre [Aug hær. 8. p. 7. 1. d. Euf. l. 3. c. 28. p. 100. ex Di. Al. & Caio | Thdrt. hær. l. 2. c. 3. p. 219. 220.] erreur, qui a fait donner aussi à ses disciples le nom de Quiliastes [ou Millenaires,] à cause d'un regne chimerique & tout charnel qu'ils pretendoient devoir durer mille ans sur la terre. ' Car comme Cerinthe estoit un homme tout sensuel, il n'esperoit point d'autres plaisirs que ceux de la chair, c'est à dire des festins & des noces; & pour rendre ces voluptez un peu plus honnestes, des festes, des sacrifices, & des immolations de victimes qui se feroient à Jerusalem durant mille ans aprés la resurrection. C'est ce qu'il enseignoit dans une Apocalypse ou un livre de revelations, qu'il avoit pris la hardiesse de debiter comme s'il eust esté quelque grand Apostre. ' Quelques uns mesme [Euf. l. 7. c. 25. p. 272. 273. ex Di. Al.] NOTE 3. lui ont attribué [a] l'Apocalypse de S. Jean, croyant qu'il avoit voulu autoriser ses resveries sous un si grand nom.

[Il y auroit plusieurs autres choses à dire des Millenaires: Mais comme elles sont longues à deduire, & qu'elles ne regardent pas particulierement Cerinthe, nous en ferons un titre particulier.

Si ce sont principalement les Cerinthiens que S. Ignace combat dans ses epistres, comme le croit Bullus, il faudra leur raporter les reproches qu'il fait dans la lettre à l'Eglise de Smyrne,] ' à ceux qui combatoient la grace apportée aux hommes par JESUS-CHRIST. [Ign. ad Smyr. §. 6. p. 35.] „ Ils ne se mettent point en peine, dit-il, „ de [pratiquer] la charité; ils n'ont soin „ ni de la veuve, ni de l'orfelin, ni de „ l'affligé, ni de ceux qui souffrent, soit „ dans les prisons, soit dehors, ni de „ ceux qui ont faim ou soif. ' Ils s'ab- [§. 7.] „ stiennent de l'Eucaristie & de la priere „ [publique,] parcequ'ils ne confessent „ pas que l'Eucaristie soit [a] la chair de [&c.] „ nostre Sauveur. Ainsi en s'opposant au „ don de Dieu, ils meurent par leurs que- „ stions

„ ſtions & leurs diſputes, au lieu de reſ-
„ ſuſciter par l'amour.

Epi. 28. c. 8. p. 115. d| Aug. h. 8. p. 7. 1. c. ' Les Cerinthiens ont auſſi eſté appellez Merinthiens, ſoit que Cerinthe ait eu un Merinthe pour coadjuteur de ſes folies, ſoit qu'on luy ait donné l'un & l'autre nom.



SAINTE THECLE VIERGE, ET PREMIERE MARTYRE.

[LE grand nombre des anciens auteurs qui ont parlé de Ste Thecle, fait voir qu'elle a eſté l'une des plus illuſtres, auſſibien que l'une des plus anciennes Saintes que Dieu ait données à ſon Egliſe. Nous ſouhaiterions ſeulement que ſes actions fuſſent auſſi connues que ſon nom, & auſſi certaines que ſa ſainteté.] Tert. de bapt. c. 17. p. 263. e| Hier. v. ill. c. 7. p. 267. c. ' Tertullien expliqué par S. Jerome, nous apprend qu'un Preſtre d'Aſie avoit compoſé un livre des voyages de S. Paul & de Ste Thecle, qu'il avoit attribué à S. Paul: mais qu'ayant eſté convaincu de cette fauſſeté, & l'ayant avouée à S. Jean, il fut depoſé pour ce ſujet. Bar. 47. §. 2. ' C'eſt pourquoi le Pape Gelaſe a rejetté ce livre comme apocryphe, ſous le titre d'Actes de S. Paul & de Ste Thecle.

[Au lieu de cette hiſtoire, nous avons aujourd'hui une vie de Ste Thecle compoſée vers le milieu du V. ſiecle par Baſile Eveſque de Seleucie, dont le nom eſt celebre dans les Conciles. " Nous ne nous ſervirons pas neanmoins de cette piece, qui ne tire guere d'autorité de ſon auteur, qui contient pluſieurs choſes inſoutenables & ſans apparence,] NOTE 1. Baſ. S. v. Th. l. 1. p. 230. a| 231. a. ' & qui ſuit [trop] exactement l'ancienne hiſtoire de Ste Thecle, [c'eſt à dire celle qui avoit eſté condannée par S. Jean. Nous nous contenterons donc de ramaſſer ce que divers Peres de l'Orient & de l'Occident ont dit de cette Sainte, l'ayant ſans doute appris de ce qui s'eſtoit conſervé d'elle dans la memoire des fideles, & dans la tradition de l'Egliſe. Car ſi cette voie n'eſt pas aſſez certaine pour établir des veritez conteſtées, elle ſuffit neanmoins pour nous faire recevoir avec reſpect ce que ces grands hommes ont jugé digne d'eſtre écrit par eux, & d'eſtre receu par les fideles pour édifier leur pieté.]

Meth. conv. p. 94. b. ' S. " Methode [qui vivoit dans l'Aſie mineure à la fin du III. ſiecle,] NOTE 2. nous aſſure d'abord qu'elle poſſeda autant que perſonne & la philoſophie p. 130. profane, & les belles lettres. ' Il loue l'eloquence, la force, la facilité, la grace, la modeſtie avec laquelle elle parloit: p. 94. b. ' & pour ſa ſcience divi-
„ ne & evangelique, Qu'eſt-il neceſſaire,
„ dit-il, d'en parler, puiſque c'eſt Saint
„ Paul qui l'a inſtruite, & qui l'a rendue
„ ſavante?

Aug. in Fauſ. l. 30. c. 4. p. 196. 1. d. ' Fauſte heretique Manichéen dit que cet Apoſtre eſtant à Icone, a Act. 13. v. 51| 14. v. 21. * où il fut deux fois ſelon l'Ecriture [vers l'an 45.] ' alluma par ſes diſcours dans le cœur de Ste Thecle, déja fiancée, l'amour de la virginité: Aug. p. 196. 1. d. d| 2. a. ' Ce qu'il allegue non comme une choſe receue ſeulement des Manichéens, & conteſtée par les Catholiques, mais comme une verité reconnue des uns & des autres. Epi. 78. c. 16. p. 1048. c. ' La Sainte eſtoit recherchée en mariage par un jeune homme fort bien fait, des premiers & des plus conſiderables de la ville, qui eſtoit tres riche, & d'une humeur fort genereuſe & fort liberale: Ambr. virg. l. 2. p. 459. c. ' Et ſelon S. Ambroiſe, elle eſtoit déja accordée. a Epiph. p. 1048. c. * Mais quand elle eut eſté inſtruite par S. Paul, elle quitta toutes les penſées du mariage. Ambr. virg. l. 3. p. 484. m. ' Sa vertu la rendit capable d'embraſſer la virginité, en un age qui paroiſſoit encore peu avancé pour une ſi grande reſolution.

Nyſ. in Cant. h. 14. t. 1. p. 676. 677. ' S. Gregoire de Nyſſe ayant declaré que la myrrhe marquoit ordinairement dans l'Ecriture la mortification des ſens, qui vient du deſir ardent des biens celeſtes, ajoute ces paroles:
„ C'eſtoit cette ſorte de myrrhe, meſlée
„ avec le lis tres pur de la chaſteté, que S.
„ Paul faiſoit découler de ſa bouche dans
„ les oreilles d'une ſainte Vierge. Et cette
„ Vierge eſtoit la bienheureuſe Thecle,
„ qui ayant receu dans une ame bien pre-
„ parée cette liqueur precieuſe, entreprit
„ de donner la mort à l'homme exte-
„ rieur, éteignant dans elle meſme tou-
„ tes les penſées & toutes les affections
„ de la terre. Depuis cette inſtruction
„ qu'elle receut de S. Paul, elle eſtoit mor-
„ te à toutes les paſſions de ſa jeuneſſe,
„ elle eſtoit morte à ſa beauté, elle eſtoit
„ morte à tous les ſens de ſon corps. Il
„ ne reſtoit rien de vivant en elle que
„ l'eſprit & la raiſon, par le moyen de la-
„ quelle tout le monde eſtoit mort pour
„ cette Vierge, comme elle eſtoit morte
„ pour tout le monde.

Chry. t. 1. h. 71. p. 783. c. ' Son pere & ſa mere qui ignoroient le pact que leur fille avoit fait [avec Dieu] de conſerver ſa virginité, & qui ne ſavoient pas que JESUS-CHRIST luy avoit donné la main du haut du ciel, pour aſſurance du mariage qu'il contractoit avec elle, luy faiſoient de longs diſcours meſlez de ſeveres reprimendes pour la porter au mariage. 784. ' Sa mere l'en preſſoit par ſon autorité, celui qui la recherchoit l'en conjuroit par les ſoumiſſions les plus humbles, ſes parens l'y exhortoient par leurs paroles flateuſes, ſes ſerviteurs l'en ſupplioient par leurs larmes, & les juges meſmes s'efforçoient de l'y contraindre en l'intimidant par la crainte des ſupplices. 784. c. ' Elle fut neanmoins délivrée de ce procés, dit " Saint Chryſo- NOTE 3.

fostome, [qui ne marque pas si elle souffrit alors les tourmens dont nous allons parler.]

' Aussitost qu'elle fut délivrée, elle alla chercher Saint Paul ' pour entendre ses discours. ' Elle méprisa & quitta sa mere, sa maison toute pleine d'or [& de richesses,] la splendeur de sa famille, la compagnie des filles avec qui elle avoit esté élevée, sa patrie, avec tous les attraits par lesquels le démon s'efforçoit de la gagner, ne songeant qu'à trouver JESUS-CHRIST qui luy tenoit lieu de toutes choses, & à meriter d'estre aimée de luy. ' Elle fut poursuivie de fort prés par celui à qui elle estoit accordée: ' & Saint Ambroise dit que refusant de se marier, elle fut condannée par la fureur de celui qui la recherchoit à estre déchirée des bestes. ' Elle parut nue sur le theatre pour estre exposée à leur rage; mais comme elle estoit revétue de son innocence, l'ignominie de cet état n'eut pour elle que de la gloire & des couronnes. ' Elle se rejouit au milieu des lions, & attendit sans crainte ces animaux furieux qui épouvantent les autres par leur seul rugissement. ' Sa virginité la délivra de leur fureur. [a] Car les lions qu'on avoit laschez contre elle se coucherent à ses piez, se contentant de les lescher, & de les baiser comme par respect, [b] sans oser violer ni l'integrité de son corps par la moindre blessure, ni la sainteté de sa virginité par un regard un peu trop libre; [ce qui est décrit élegamment par S. Ambroise.]

(c. — h. 77. p. 837. c. d. — Meth. conv. p. 161. a. b. c. — Chry. t. 1. or. 72. p. 785. a. — Amb. virg. l. 2. p. 469. c. — Chry. t. 6. h. 44. p. 337. a. — Amb. ps. 104. p. 866. a. — vir. p. 459. c. f. — [a] Naz. car. 4. p. 59. a. 156. p. 300. b. — Meth. p. 161. b. — [b] Amb. virg. p. 469. c. f. — [b] Amb. ep. 25. p. 242. a.)

' Elle fut délivrée non seulement des lions, mais aussi du feu, [c] & de la tyrannie tant de celui qui la recherchoit en mariage, que de son propre pere [1] qui la tyrannizoit encore plus cruellement. [d] L'auteur de la vie de Ste Syncletique la compare à Ste Thecle, dont chacun sait, dit-il, que le martyre a esté tel, qu'aprés avoir passé par le feu, & avoir esté exposée à la fureur des bestes, il n'y a point d'autres tourmens qu'elle n'ait aussi éprouvez. ' S. Basilisque dans ses actes, [qui sont assez bons, quoiqu'ils ne le soient peutestre pas tout à fait,] prie Dieu de le délivrer comme il avoit délivré Thecle de l'amphitheatre. ' Un ancien martyrologe dit que ce fut à Rome " que Dieu éteignit les feux pour luy conserver la vie.

(Naz. car. 4. p. 59. a. 156. p. 300. — Meth. p. 161. b. — [c] or. 18. p. 279. c. — [d] Boll. 5. jun. p. 243. §. 8. — 3 mars, p. 239. a. — Florent. p. 852. — " ignes depressit.)

' S. Chrysostome raporte encore d'elle, qu'elle donna [tous] " ses ornemens d'or pour avoir la liberté de voir S. Paul.

(Chry. in Act. h. 25. p. 239. b. — " τὰ χρυσία.)

' Saint Methode qui la fait paroistre dans son celebre banquet des Vierges, luy met en la bouche un fort long discours sur la virginité, & luy fait mesme remporter la premiere couronne par le jugement de la Vertu, comme à celle qui avoit paru la premiere, & avec plus d'éclat que toutes les autres. Il la choisit aussi pour rendre graces à Dieu au nom des autres Vierges. ' Il ajoute encore qu'elle n'avoit rien dit dans son long discours que ce qu'elle avoit pratiqué, pour rendre témoignage à JESUS-CHRIST de la vehemence de son amour dans les grandes occasions qu'elle avoit eues, & dans les grands combats où elle s'estoit souvent signalée avant toutes les autres, ' en faisant voir qu'elle avoit tout le zele & tout le courage des Martyrs, & que son corps répondoit parfaitement à la vigueur de son esprit.

(Meth. conv. p. 94-130. — p. 161. a. — p. 130. d. — p. 131. a.)

' S. Isidore de Peluse & Evagre, luy donnent le titre de premiere martyre; [a] & c'est le titre sous lequel les Grecs ont accoûtumé de la marquer. [b] S. Gregoire de Nazianze la nomme entre les plus illustres victimes de JESUS-CHRIST. ' Saint Chrysostome dit qu'elle a acquis la double couronne du martyre & de la virginité. ' C'est en cette qualité de vierge & de martyre, que S. Augustin l'oppose à Ste Crispine qui estoit martyre sans estre vierge.

(Isid. P. l. 1. ep. 109. p. 30. a. Eva. l. 3. c. 8. p. 341. a. — [a] Eva. n. p. 83. 1. a. — [b] Naz. or. 3. p. 76. d. — Chry. t. 1. h. 72. p. 782. d. — Aug. virg. c. 44. t. 6. p. 348. 1. a.)

' C'est ce qui a fait croire à Baronius que Ste Thecle estoit morte effectivement dans les supplices. [Mais s'il a des raisons considerables pour luy, " il y en a d'autres qui sont peutestre encore plus fortes, pour croire qu'elle a fini sa vie dans la paix par une mort naturelle; & qu'on ne l'a considerée comme Martyre, que parceque dans le premier usage de l'Eglise on donnoit ce nom à tous ceux qui avoient souffert pour la foy, quoiqu'ils ne fussent morts que longtemps aprés.]

(Bar. 47. §. 14. — NOTE 4.)

' Theodoret loue Ste Thecle comme " celebre par les belles victoires qu'elle a remportées. ' S. Isidore de Peluse dit que cette Sainte est le comble des victoires & des trophées des femmes, une colonne immobile qui publie sans cesse la gloire & la vertu de la pureté, un phare élevé au milieu de la mer des passions, qui par son exemple nous conduit malgré les tempestes au port d'une heureuse tranquilité. ' S. Jerome excitant Ste Eustoquie à aimer & à estimer la virginité, dit que la Ste Vierge viendra au devant d'elle, accompagnée de toutes celles qui ont esté les imitatrices de sa pureté, & que Thecle accourrera avec joye pour l'embrasser. ' S. Epiphane voulant marquer les plus grands Saints que l'on pouvoit en quelque sorte comparer avec la Ste Vierge, ne nomme qu'Elie, S. Jean l'Evangeliste, & Ste Thecle.

(Thdrt. v. P. c. 29. p. 894. b. — " καλλίνικον. — Isid. P. l. 1. ep. 87. p. 28. b. c. — Hier. ep. 22. l. 1. p. 149. b. — Epi. 79. c. 5. p. 1062. b.)

' Saint Jerome dit que Ste Melanie l'ayeule estoit si celebre en toutes les vertus, & particulierement en humilité, qu'on la nommoit Thecle à Jerusalem. ' S. Gregoire de Nysse dit que Ste Macrine sa sœur portoit aussi ce nom en secret, parceque sa mere estant preste d'accoucher d'elle, avoit eu en une vision un ordre reiteré par trois fois, de luy donner le nom de cette Sainte si celebre entre les Vierges. [Quoiqu'Eusebe n'en parle jamais expressément, on voit bien neanmoins qu'il l'a connue, puisque] ' parlant d'une Martyre de ce nom, il l'appelle *la Thecle de nostre temps.*

(Hier. 22. 375. — Nyss. v. Mac. t. 2. p. 178. d. — Eus. de Pal. c. 3. p. 321. b.)

1. ' Billi ne croit pas qu'on puisse donner d'autre sens à cet endroit. (Naz. or. 18. n. 18. p. 692. 2. d.)

[Les martyrologes de S. Jerome, de Bede, & tous les autres latins, mettent sa feste le 23. de septembre: les Grecs en font le lendemain.] ' Elle estoit enterrée à Seleucie en Isaurie, ' que Saint Gregoire de Nazianze appelle la Seleucie de Ste Thecle. ' Il y avoit en cette ville une eglise de son nom; & ce Saint s'y retira pour quelque temps. ' Saint Isidore de Peluse loue un Taraise d'avoir fait la mesme chose. ' Les deux Stes Marane & Cyre, vinrent de Berée ville de Syrie vers le commencement du V. siecle, en Isaurie pour visiter son tombeau, afin de s'enflammer de plus en plus dans l'amour de Dieu. Elles ne mangerent point ni en allant ni en revenant. ' L'eglise où elle reposoit n'estoit pas dans la ville, ' mais apparemment sur une hauteur qui en estoit éloignée " d'une petite demi-lieue du costé du midi. ' L'autel y estoit posé sur son corps, " sous une couppole soutenue de plusieurs colonnes, & toute brillante d'argent.

Bar. 47. §. 13. — Naz. or. 21. p. 386. b. — a car. 1. p. 9. c. — Isid. P. l. 1. ep. 160. p. 50. a. — Thdrt. v. P. c. 29. p. 894. b. — Bas. S. v. Th. l. 2. c. 6. p. 286. c. d. — l. 1. p. 275. d. — p 276. c. — d'un mille. — ὡς ἐν κύκλῳ.

' Sainte Thecle s'apparoissoit quelquefois à S. Martin. [Basile de Seleucie en raporte plusieurs autres apparitions, & divers miracles faits par son intercession vers le milieu du V. siecle, dont quelques uns paroissent bien autorisez par les circonstances qu'il en marque.] ' On dit aussi qu'elle s'apparut à l'Empereur Zenon chassé par Basilisque, l'exhorta à reprendre l'Empire, & luy promit un heureux succés de cette entreprise. Ce qui estant arrivé [en l'an 477.] ce prince luy bastit à Seleucie une [nouvelle] eglise tres considerable, tant pour sa grandeur que pour sa magnificence, & ses enrichissemens.

Sulp. S. dial. 2. c. 14. p. 302. 303. — Eva. l. 3. c. 8. p. 341. a.

' On croit que ses reliques sont aujourd'hui à Milan dans l'eglise cathedrale, ' qui est dediée sous son nom.

Boll. may, t. 1. p. 42. d. — Bar. 47. §. 14.

SAINT PHILIPPE EVANGELISTE,

L'UN DES SEPT PREMIERS DIACRES.

' SAINT PHILIPPE estoit de Cesarée en Palestine, selon Saint Isidore de Peluse. [Il a esté marié,] ' & a eu quatre filles [dont nous parlerons dans la suite.] a Il fut élu le second des sept premiers Diacres, ' comme un homme plein de foy, rempli du Saint Esprit, & qui avoit beaucoup de reputation, [ce qui se fit comme nous croyons " l'année mesme de la mort de JESUS-CHRIST.] ' Il s'acquit par le zele & par le talent particulier qu'il avoit pour prescher l'Evangile, ' le surnom d'Evangeliste que Saint Luc luy donne. ' Il peut aussi l'avoir merité pour avoir le premier porté l'Evangile parmi les Samaritains.

Isi. P. l. 1. ep. 449. p. 114. d. — Men. 11. oct. p. 131. — Act. 21. v. 9. — a 6. v. 5. v. 3 | Chry. n. h. 14. p. 130. c. — l'an 33. de l'ere commune. — Aug. f. 266. p. 1086. c. — Act. 21. v. 8. — Bar. 35. §. 8.

' Car aprés la mort de S. Estienne tous les Chrétiens ayant quitté Jerusalem, hormis les Apostres, & s'estant dispersez en divers endroits, " S. Philippe alla prescher dans la ville de Samarie, [qui dans l'usage du peuple, comme cela est ordinaire, gardoit toûjours son ancien nom,] ' quoiqu'Herode en la rebastissant luy eust donné celui de Sebaste. Il l'avoit fait la capitale de tout le pays des Samaritains. [On ne sait pas si Philippe y vint simplement par occasion, & pour y trouver une retraite,] ' ou s'il y avoit esté envoyé exprés par les Apostres, comme Saint Cyprien le semble dire. ' Il y prescha le premier l'Evangile de JESUS-CHRIST ressuscité; & avec une telle plenitude de la force du Saint Esprit, ' qu'il y fit un grand nombre de miracles. Car les esprits impurs sortoient des corps de plusieurs possedez en jettant de grands cris; & beaucoup de paralytiques & de boiteux y furent aussi gueris. Ces miracles ayant rempli la ville d'une grande joie, firent que tout le peuple se rendit attentif aux discours de S. Philippe: chacun les écouta avec une mesme ardeur: ' Et la grace de Dieu cooperant abondamment avec luy, ces peuples crurent ce qu'il leur annonçoit du royaume de Dieu, ' & ils furent battizez hommes & femmes au nom de JESUS-CHRIST.

Act. 8. v. 1. — NOTE 1. — Jos. ant. l. 15. c. 11. p. 535. b. c. — Cyp. ep. 73. p. 184. 1. — Eus. l. 2. c. 1. p. 39. c. — Act. 8. v. 6-9. — Eus. p. 39. c. — Act. 8. v. 12-16.

' Ils ne recevoient neanmoins pas encore le S. Esprit, parceque S. Philippe n'estant que Diacre, n'avoit pas le pouvoir de le leur donner: [ou pour parler plus exactement,] a ils le recevoient pour la remission des pechez, mais non pas pour le don des miracles, [& les autres graces qui se donnoient par l'imposition des mains, dont les miracles visibles, & particulierement le don des langues estoient alors la marque ordinaire.] ' Car le pouvoir de donner le S. Esprit en cette maniere estoit un privilege particulier aux Apostres, [ou aux autres qui pouvoient avoir l'ordination episcopale.] ' C'est pourquoi Saint Philippe ayant fait savoir aux Apostres que ceux de Samarie avoient receu la parole de Dieu, afin que ceux qu'il avoit battizez receussent d'eux le S. Esprit, ' S. Pierre & S. Jean y furent envoyez de Jerusalem; ' Simon le magicien estoit alors à Samarie, où depuis longtemps il trompoit " les peuples par ses prestiges. Mais les predications de S. Philippe ayant ouvert les yeux aux autres, ' & ses veritables miracles ayant entierement effacé tout ce qu'avoient pu faire les enchantemens de la magie: ' Simon mesme en fut si surpris, qu'il fit profession de croire en JESUS-CHRIST, demanda le battesme, & ne quittoit point Saint Philippe, ' quoique son cœur ne fust point changé. ' S. Philippe [qui ne connoissoit point son hypocrisie,] ' le receut au battesme, sans le punir de sa magie, se

Chry. n. h. 18. p. 170. b || Epi. 21. e. 1. p. 55 b | Isi. P. l. 1. ep. 450. p. 114. d. e. — a Chry. p. 169. d. — p. 170. b | c. — Aug. f. 266. p. 1086. c. — Act 8. v. 14-17. — v. 9-13. — V. S. Pierre § 13. — Chry. n. h. 18. p. 171. a. — Act. 8. v. 13. — v. 21. — v. 13. — Chry. n. h. 18. p. 172. a.

se contentant qu'il se condannast luy
mesme [en y renonçant.]
' Ce que Saint Philippe fit à Samarie, Bar. an.
n'est point contraire à ce que dit S. Luc, 35. §. 7| Act. 11. v.
que les fideles dispersez aprés la mort de 19.
S. Estienne ne preschoient l'Evangile
qu'aux Juifs. Car le mot de Juifs exclud
en cet endroit les Gentils, mais non pas
les Samaritains qui avoient la circonci-
sion & la loy comme les Juifs, ' qui Just. ap. 2.
estoient compris comme eux sous le nom p. 88. b. c.
d'Israelites & de maison de Jacob, [qui
recevoient comme eux les livres de
Moyse, qui adoroient comme eux le
Createur,] ' qui attendoient avec eux Joan. 4. v.
le Messie, ' & qui estoient tout à fait 25.
distinguez des Gentils. [La ville de Se- Chry. in Act. h. 24.
baste ou Samarie estoit peuplée de Gen- p. 223. d.
tils aussibien que de Samaritains.] ' Mais Act. 11. v.
Dieu differoit encore un peu de leur 18.
donner part à la grace de la penitence.
' S. Philippe estoit apparemment en- Chry. h.
core à Samarie, lorsqu'un ange luy vint 19. p. 177.
1. ordonner d'aller du costé du midi ' à a. b| Bar.
un chemin desert qui menoit de Jeru- 35. §. 27.
salem à Gaza. ' Il ne demanda point Chry. p.
pourquoi on l'envoyoit là, mais il s'y en 177. b.
alla aussi-tost. ' Il y trouva un Eunuque Act. 8. v.
Ethiopien, Surintendant de tous les 27.
NOTE 2. thresors " de ² Candace reine de ce
2. pays, ' joint à la partie la plus meridio- Strab. l. 17.
nale de l'Egypte, & dont la ville capi- p. 820.
tale estoit celle de Meroé, dans une isle 822. d.
du Nil qui portoit le mesme nom.
NOTE 3. ' L'opinion " la plus probable est que Synop. in
cet Eunuque estoit Juif ou Proselyte. Act. p.
[Il pouvoit au moins estre circoncis:] 1465. f.
' car on écrit que les Ethiopiens l'é- Jos. ant. l. 8.
toient. ª Il avoit quitté la Cour, & c. 4. p. 279.
toutes les affaires que luy donnoit sa f.
charge, & estoit venu de ce pays si éloi- a Chry. p. 177. c|
NOTE 4. gné " adorer Dieu à Jerusalem. Il s'en Hier. ep. 103. p. 7. a.
retournoit alors en Ethiopie assis dans
un chariot, & lisoit le Prophete Isaie;
tant il avoit d'amour & d'application
pour les lettres saintes. Il le lisoit & le
meditoit avec respect dans les endroits
mesme où il ne l'entendoit pas.
' Philippe par ordre de l'esprit [saint] Act. 8. v.
s'approcha de luy: & l'ayant entendu 29. 30.
qui lisoit l'endroit où Isaie predit la Pas-
sion de JESUS-CHRIST, il luy deman-
da s'il entendoit bien ce qu'il lisoit.
' L'Eunuque au lieu de s'offenser qu'un Chry. p.
homme en qui il ne paroissoit rien que 179. a. b.
de méprisable, vint le traiter d'igno-
rant, luy avoua avec simplicité qu'il
avoit besoin que quelqu'un le luy expli-
quast. Il pria Philippe de monter dans
son chariot, & de s'asseoir auprés de luy
pour l'instruire; & luy proposa ensuite
ses difficultez d'une maniere fort civile.
' Un homme [à qui Dieu avoit déja b.
fait la grace de] chercher la verité avec
tant de sincerité, d'ardeur, & d'humi-
lité, ne pouvoit manquer de la trouver,
selon la promesse du Sauveur. ' Aussi Hier. ep.
Philippe la luy annonça, & luy décou- 103. p. 7.
vrit JESUS caché sous cette lettre qui a.

1. ' ou bien *au chemin qui mene à Gaza, ville alors* Pears. an.
deserte. Car Gaza estoit effectivement deserte en ce P. p. 71.
temps-là, comme on l'apprend de Strabon. L'autre From in
sens paroist neanmoins plus naturel. C'est app. celui Act. p. 618.
de S. Chrysostome. 1.

2. ' Le menologe de Basile [& d'autres] donnent Ugh. t. 6.
[par erreur] le nom de Candace ou Candax à l'Eu- p. 1101.
nuque mesme.

luy paroissoit si obscure. ' Il luy apprit Aug. fid.
en mesme temps toutes les autres veri- & op. c. 9.
tez necessaires ou pour éclairer son es- t. 4. p. 28.
prit, ou pour regler ses mœurs. ' Et il b. c.
n'eut pas beaucoup de peine à instruire Iren. l. 4. c. 40. p. 379.
un homme qui avoit déja appris bien a.
des choses des Prophetes, & sur tout à
craindre Dieu, & à qui il ne manquoit
plus que la connoissance de la venue du
Messie.
' L'Eunuque n'eut point besoin de Chry. in
miracles pour se rendre à cette verité, Act. h. 19
parce qu'il lisoit les Ecritures " avec soin, p. 183. b.
avec application, & dans le desir d'y
connoistre ce qu'il devoit faire. ' De d e| Bas.
sorte qu'ayant rencontré de l'eau aprés div. h. 15.
avoir fait quelque chemin, il dit à Phi- p. 415. d.
lippe avec un humble empressement,
qui marquoit sa joie, & l'ardeur de sa
charité, Voilà de l'eau: Qu'est-ce qui
empesche que je ne sois battizé? ' L'o- Tert. bapt.
peration de Dieu estoit trop visible en c. 18. p.
cette rencontre, pour user des delais 253. 264.
& des preuves qui sont necessaires à
l'égard de ceux dont on connoist moins
la foy & la conversion. ' C'est pour- Act. 8. v.
quoy Philippe luy dit, que s'il croyoit 37. 38.
de tout son cœur il pouvoit estre bat-
tizé. L'Eunuque protesta qu'il croyoit
que JESUS-CHRIST estoit le Fils de
Dieu, & fit en mesme temps arrester
son chariot. Ils descendirent tous deux
dans l'eau, & Philippe le battiza ' avec Aug. fid.
les ceremonies que la tradition de l'E- & op. c. 5.
glise nous apprend estre necessaires en p. 28. 1. b.
cette rencontre. ' S. Jerome dit que Hier. l.
cette eau estoit une fontaine proche de heb. p.
20. millia Bethsur ou Bethsoron, à " 8. lieues de 277. a| Pears. an.
Jerusalem sur le chemin d'Hebron; & P. p. 72.
que cette fontaine sortant du pied d'u-
ne montagne rentroit aussitost dans la
terre.'
' Philippe & l'Eunuque estant remon- Act. 8. v.
tez hors de l'eau, l'Esprit du Seigneur, 39.| Amb.
c'est à dire un Ange, enleva Philippe; sym. c. 22.
& l'Eunuque ne le revit plus: ª ce que p. 108. k|
Dieu permit tant pour relever S. Phi- Chry. in Act. h. 19.
lippe, & faire voir à l'Eunuque & aux p. 178. b.
autres à qui il devoit annoncer l'Evan- a Chry. p. 178. a|
gile, que c'estoit Dieu qui le faisoit agir, 180. a|
' que parceque l'Eunuque [qui estoit p. 178. b
appellé en d'autres endroits] auroit
voulu s'attacher à luy. Saint Chryso-
stome nous fait remarquer dans cette
histoire combien les Anges prennent de
part à la predication de l'Evangile [& à
la conversion des ames. Et il ne faut pas
douter qu'ils n'aient encore aujourd'hui
la mesme charité pour nous, quoiqu'ils
ne l'exercent pas d'une maniere si sen-
sible, parceque la foy n'a plus besoin de
ces miracles exterieurs pour s'établir.]
' Quoique l'Eunuque n'eust esté bat- Aug. f. 99.
tizé que par un Diacre qui n'avoit pas le 266. p.
NOTE 5. pouvoir de donner le S. Esprit; " il le 525. d| 1686. g.
receut neanmoins aprés que le mystere
& le Sacrement du Battesme eut esté
accompli; parceque cet Esprit tout-
puissant est maistre de se donner aux
hommes ou par le ministere des hom-
mes, comme il fait ordinairement, ou
par luy mesme, comme il a fait en quel-
ques rencontres, pour montrer que
quand les hommes le donnent, c'est luy
mesme qui se donne par les hommes.
[Et

Greek marginal note: μεμε-
ριμνη-
μένη
ἐν ἀ
ψυχῇ
αὐτοῦ.

[Et il falloit bien que l'Eunuque eust receu la plenitude du S. Esprit, pour] ' continuer son chemin avec la joie que marque l'Ecriture, quoiqu'il ne vist plus Saint Philippe, ' & pour devenir l'Apostre de l'Ethiopie, comme l'appelle S. Jerome.

' Car de disciple qu'il estoit estant devenu tout d'un coup le maistre & le docteur des autres, ' il fut envoyé [par le S. Esprit,] & mesme par S. Philippe, dit S. Cyrille de Jerusalem, prescher en son pays ' la doctrine qu'il avoit apprise [1] dans le desert. ' Les Abissins croyent encore aujourd'hui en avoir receu la foy Chrétienne : & on dit qu'ils lisent l'histoire de sa conversion dans les ceremonies du battesme. ' Les anciens remarquent que cet Eunuque est la figure des veritables eunuques, c'est à dire de ceux qui sont purs & saints de corps & d'esprit ; qu'il est nommé *a homme* par l'Ecriture à cause de la force de sa foy, ' & qu'il a verifié ce que dit le pseaume 67. *L'Ethiopie se hastera de venir offrir ses presens à Dieu.* ' Les Grecs [2] l'honorent entre les Saints le 27. d'aoust.

' Philippe que l'Ange avoit enlevé d'auprés de luy [dés qu'il eut fait son œuvre,] se trouva dans la ville d'Azot, ' l'Ange luy ayant fait faire tout le chemin en un instant, & l'ayant laissé dans le lieu où Dieu vouloit qu'il annonçast l'Evangile. [Aprés y estre demeuré autant qu'il le jugea necessaire,] ' il passa en d'autres endroits, & annonça l'Evangile en diverses villes, jusqu'à ce qu'il arriva [enfin] à Cesarée [en Palestine,] ' où S. Isidore de Peluse semble croire qu'il établit sa demeure. a Il est certain que quand S. Paul vint à Cesarée [en l'an 58.] il y logea chez luy durant quelques jours avec ceux de sa compagnie. [C'est peutestre sur cela] ' que S. Isidore dit qu'il en estoit.

' Quand Sainte Paule vint en la mesme ville [en 386.] elle y voulut voir *a* le petit logis de Philippe, & les chambres de ses filles. Car il avoit, comme nous avons dit, quatre filles vierges & prophetesses, ' qui eurent la gloire de donner à l'Eglise, [aprés la Mere du Sauveur,] l'exemple de la virginité : ' Et ce fut par le merite de leur pureté qu'elles acquirent la grace de la prophetie.

[Voilà ce que l'Ecriture mesme nous apprend de Saint Philippe & de ses filles. Que si l'on y ajoute *a* quelques faits, le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'ils ne sont pas trop bien fondez.] ' Les Grecs font la feste de S. Philippe qu'ils qualifient en mesme temps Apostre & Diacre, le 11. d'octobre. ' Les Latins aprés Adon & Usuard, la mettent le 6. de juin.

NOTE 6.

[Il faut ajouter à l'histoire de S. Philippe le peu que nous trouvons touchant S. Procore, S. Nicanor, S. Timon, & S. Parmenas, les collegues de S. Philippe dans le diaconat. Car pour S. Estienne nous en avons parlé en particulier ; & pour Nicolas il faut voir l'heresie des Nicolaites. On peut s'assurer que ces quatre Saints avoient tous les qualitez que les Apostres demandoient dans ceux qui devoient estre choisis pour ce ministere.

' Les Grecs les honorent tous ensemble, & en font leur grand office le 28. de juillet, où ils leur donnent le titre d'Apostres & de Diacres. Ils ajoutent qu'ayant prefché la foy en divers endroits, ils souffrirent beaucoup de persecutions, & furent enfin martyrizez ; ' que S. Nicanor fut consumé dans le feu avec deux mille autres par la cruauté des Juifs, le mesme jour que S. Estienne ; ' que S. Timon fait Evesque de Bostres [en Arabie,] fut aussi brulé par le commandement des impies. Mais ils disent seulement de Saint Parmenas qu'il s'endormit aux yeux des Apostres ; ' & de S. Procore, qu'il fut le premier Evesque de Nicomedie. ' Bollandus se moque avec raison de ces deux mille hommes brulez avec S. Nicanor le mesme jour que S. Estienne fut lapidé : ' Et mesme dans une memoire particuliere que les Grecs font de S. Nicanor le 28. de decembre, ils disent simplement qu'il se reposa en paix. Ils ne le qualifient qu'Apostre : [mais il y auroit peu d'apparence à croire que ce fust un autre que le Diacre.]

' Les Latins font aussi ces quatre Diacres Prédicateurs & Martyrs ; & disent que S. Procore souffrit à Antioche le 9. d'avril aprés s'estre rendu celebre par ses miracles ; Saint Nicanor le 10. de janvier en Cypre, où il avoit fait admirer sa foy & sa vertu ; S. Timon le 19. d'avril à Corinthe, où estant venu, aprés avoir presché quelque temps à Berée, les Juifs & les payens le jetterent dans le feu, & voyant qu'il en estoit sorti miraculeusement l'attacherent à une croix ; & S. Parmenas le 23. de janvier à Philippes en Macedoine. ' Le martyrologe Romain met la mort du dernier sous Trajan. ' Les Grecs en font memoire [non seulement le 28. de juillet avec les trois autres, mais encore le 2. de mars, le 6. & le 12. de may, sans neanmoins en rien dire de particulier en aucun de ces trois jours, ausquels ils repetent de mesme plusieurs autres Saints.] ' Les écrits supposez sous le nom de Dorothée, font Saint Timon Evesque tantost de Bostres comme les Grecs, tantost de Tyr & de Sidon. ' On dit encore plusieurs autres choses de luy, qui ne sont pas mieux fondées.

' Nous avons en grec & en latin une histoire de S. Jean l'Evangeliste sous le nom de S. Procore. ' Mais elle est pleine de contes fabuleux & impertinens. C'est pourquoi Baronius l'appelle le faux Procore. ' Vossius croit que c'est le mesme écrit que S. Athanase appelle les voyages de S. Jean, qu'il met au nombre des apocryphes. D'autres veulent qu'il n'ait esté composé que depuis trois cents ans : [de quoy ils ne donnent point de raison particuliere.]

1. ' Quelques grecs disent qu'il prescha l'Evangile dans l'Arabie heureuse & dans la Taprobane, isle de la mer rouge, ajoutant qu'on tenoit qu'il y avoit souffert le martyre, & y avoit esté enterré fort honorablement, &c.

2. Les Menées, p. 254. & Maxime de Cythere p. 341. 2. ne marquent pas proprement la feste de l'Eunuque, mais celle de son battesme.

LA

LA
PERSECUTION
DE
L'EGLISE
PAR
NERON.

[DIEU qui a tout fait pour l'établissement & pour la perfection de son Eglise, a voulu qu'elle ait esté agitée durant prés de trois siecles par des persecutions presque continuelles, afin de l'affermir par les efforts mesmes que les hommes faisoient pour la ruiner. Car rien n'étoit plus propre à établir les fideles dans le mépris de toutes les choses de la terre & dans le desir de celles du ciel, ce qui est le but & la fin du Christianisme, que le danger où ils se voyoient sans cesse de perdre tout ce qu'on peut aimer dans la vie, & la vie mesme. Et rien ne pouvoit mieux faire voir à tous ceux qui ne vouloient pas s'aveugler eux mesmes, que nostre religion n'estoit point l'ouvrage des hommes, mais de la toutepuissance de Dieu, que de voir toute la terre armée contr'elle durant trois cents ans sans la pouvoir vaincre.]

'Aprés les loix imperiales faites pour declarer qu'on ne vouloit plus qu'il y eust de Chrétiens, [Orig. in Jos. h. 9. p. 307. c.] le Senat, les Magistrats, le peuple Romain, tous les ordres de l'Empire, & toutes les villes se soulevere nt contr'eux. [Mais ce fut en vain que les princes & les nations firent éclater leur fremissement & leur rage contre Dieu, contre son Christ, & contre ses serviteurs.] Comme tous les Rois de la Palestine qui s'estoient rassemblez contre Josué, n'avoient trouvé dans cette guerre que leur confusion & leur ruine; 'de mesme, dit Origene, [p. 308. a.] les princes & les peuples soulevez contre le nom de celui dont Josué estoit la figure, ne purent empescher par tous leurs efforts que la religion Chrétienne ne s'étendist toûjours de plus en plus. Il arrivoit des Chrétiens comme du peuple d'Israël dans l'Egypte, que plus on les opprimoit, plus on voyoit augmenter leur nombre & leur force.

[De la part des hommes ces persecutions avoient ordinairement trois principales causes. Car les Princes les plus sages avoient peine à souffrir une religion qui s'élevoit malgré eux dans toutes les parties de leur Empire. On la rendoit odieuse par beaucoup de crimes dont on vouloit que ceux qui l'embrassoient se rendissent coupables dans le secret: & au contraire ceux qui aimoient la corruption effroyable qui regnoit alors presque dans tous les hommes, haïssoient cette pureté de vie qu'ils voyoient malgré eux dans les Chrétiens, parcequ'elle les condannoit.

On peut juger encore que le courage que Dieu donnoit aux martyrs, estoit une des choses qui irritoit le plus leurs persecuteurs;] ' & Saint Augustin ne [Aug. f. 276. §. 3. p. 1113. b. c.] craint pas de dire que Dacien en faisant rostir S. Vincent sur un gril sans le pouvoir soumettre à sa volonté, estoit consumé luy mesme au dedans par un feu plus violent & plus cruel. [Il n'y a point d'homme qui soit infaillible, & il n'y en a presque point qui ne veuille le paroistre. Ainsi aprés qu'un Prince avoit fait une ordonnance pour obliger les Chrétiens à sacrifier, ou qu'un Gouverneur l'avoit ordonné à un martyr, c'estoit un crime de leur desobeïr, parceque c'estoit leur reprocher qu'ils avoient eu tort de faire ce commandement. Ils regardoient leur honneur comme interessé à soutenir ce qu'ils avoient fait, & sans examiner si on n'avoit point raison de leur desobeïr, il falloit faire ceder les Chrétiens, ou leur faire sentir les plus terribles effets de la colere des princes & des magistrats. C'est ce qu'on voit clairement dans Pline le jeune, l'un des plus sages & des plus moderez d'entre les payens.] ' Il fit tout ce [Plin. l. 10. ep. 102. p. 630-633.] qu'il put pour trouver du crime dans les Chrétiens. Il se vit contraint d'avouer aprés ses recherches, qu'il n'y avoit pu rien découvrir que de louable ou d'in-,, nocent. Et sur cela il les condanna à la ,, mort, 'parceque telle que soit, disoit- [p. 631.] ,, il, leur religion, je ne puis douter ,, qu'il ne faille punir leur opiniastreté ,, & leur obstination inflexible. [Est-ce ainsi qu'il jugeoit d'Anaxarque, & de ce petit nombre d'autres payens, qui ont mieux aimé souffrir toutes choses, que de rien faire contre leur devoir? Mais leur inflexibilité ne blessoit point son orgueil, & celle des Chrétiens l'offensoit.

Les persecutions se rallentissoient quelquefois un peu, & recommençoient ensuite avec plus de violence, selon qu'il plaisoit à Dieu de donner quelque repos aux foibles, ou d'exercer la vertu des forts; de donner moyen à l'Eglise de former & d'établir sa discipline, ou de punir les fautes qui se commettoient dans les temps d'une plus grande tranquillité. C'est par ce moyen que de la persecution generale qui a duré jusqu'à Constantin, on a fait diverses persecutions particulieres,] ' que [Aug. civ. D. l. 18. c. 52. p. 239. 2.] l'on fait ordinairement monter à dix, quoiqu'on en puisse aisément compter davantage.

' On met pour la premiere celle de [a. a.] Neron, non que l'Eglise n'en eust déja souffert plusieurs autres, [mais parceque] ' Neron employa le premier [Tert. apol. c. 5. p. 6. c| Scorp. c. 5. p. 633. b| Lact. de pers. c. 2. p. 3.] l'espée imperiale contre les Chrétiens. Car Tibere bien loin de les persecuter, [V. S. Pierre §. 19.] n'avoit usé de son autorité que pour les

les défendre. [Nous ne lisons point que Caius ait rien fait qui les regardast.]

Act. 18. v. 2. 'Claude " en chassa quelques uns de Rome, mais comme Juifs, [& non pas comme Chrétiens,] Ibid § 31. 'Il semble que "Pomponia Græcina l'une des premieres Dames de Rome, dont nous avons raporté l'histoire dans un autre endroit, ait esté accusée comme Chrétienne en l'an 57. Elle fut renvoyée à son mari, quoique ce fust sous Neron. [Mais c'estoit dans ses premieres années, où il passoit presque pour un bon prince. Tac. an. 13. c. 32. p. 208. V. Neron § 5.

Il ne faut point demander pourquoi il commença depuis à hair les Chrétiens] 'Ceux qui savent quel il estoit dans ses dernieres années, comprennent sans peine qu'une religion aussi pure qu'est celle de JESUS-CHRIST, ne pouvoit qu'estre condannée par ce monstre de toutes sortes de crimes. [Ce n'est pas ici le lieu de marquer quels estoient alors les Chrétiens. "Un savant auteur nous a déchargez de cette peine: Et ceux qui voudront l'apprendre dans les sources, peuvent ramasser ce qui s'en trouve dans les écrits des Apostres, & dans l'epistre de Saint Clement aux Corinthiens: à quoy il semble qu'on puisse ajouter l'excellente epistre à Diogenete qui est parmi les œuvres de "Saint Justin, mais qui paroist plus ancienne, '& où l'on voit une fort belle description de la vie & de la vertu des premiers Chrétiens.] Tert. apol. c. 5. p. 6. c. Mr. Fleuri. NOTE 1. Just. ad. Diog. p. 494.

'Le bruit de cette nouvelle religion que Saint Pierre preschoit alors à Rome, selon Lactance, autant par ses miracles que par ses paroles, '& qui commençoit à y faire de grands progrés, ª vint donc jusqu'aux oreilles de Neron. Il sceut que dans Rome & par tout ailleurs, un grand nombre de personnes abandonnoient le culte des idoles, & condannoient leurs anciennes superstitions. Ce tyran execrable & cruel ne le put souffrir: Il se hasta de détruire, s'il eust pu, le temple que Dieu s'estoit élevé dans les cœurs des hommes, de chasser la justice de la terre, & de persecuter les serviteurs du Dieu vivant. Lact. de pers. c. 2. p. 3. Tert. apol. c. 5. p. 6. c. ª Lact. p. 3.

'Il commença à répandre leur sang à l'occasion de l'embrasement " qui consuma presque toute la ville de Rome [l'an 64. au mois de juillet.] 'Car voyant que tous les autres moyens dont il s'estoit servi, ne pouvoient pas empescher que tout le monde ne le crust auteur de cet embrasement, il voulut étouffer cette creance generale, en rejettant la cause & la haine de l'incendie sur ceux que le peuple, dit Tacite, appelloit Chrétiens; & les fit tourmenter par les supplices les plus horribles avec d'autant plus de liberté, qu'ils estoient en horreur à tout le monde, comme coupables des crimes les plus detestables. Ils tirent leur nom, continue cet historien, d'un Christ, que Ponce Pilate Lieutenant en Judée, avoit fait executer sous Tibere. Et cette superstition pernicieuse, qui [par ce moyen] avoit esté reprimée pour un temps, paroissoit alors avec une nouvelle vigueur, non seulement en Judée, d'où ce mal avoit tiré son origine, mais dans Rome mesme, où tout ce qu'il y a dans le monde de criminel & d'infame se vient rendre de tous costez, & y trouve des sectateurs & de l'appui. On se saisit premierement de ceux qui paroissoient publiquement estre Chrétiens, & par le moyen de ces premiers on en découvrit un grand nombre d'autres, qui furent condannez non tant comme coupables de l'embrasement, que comme victimes de la haine du genre humain. Sulp. S. l. 2. p. 146. V. Neron § 18. Tac. an. 15. c. 44. p. 255.

p. 255. 'On insulta mesme à leur mort, & ils servirent de jouet & de divertissement au peuple. Car on en couvrit quelques uns de peaux de bestes pour les faire déchirer par les chiens; on en attacha d'autres à des croix; & on en fit perir quelques autres par les flammes, en les faisant bruler durant la nuit, comme pour servir de feux & de lumieres, dit encore Tacite: 'qui se trouve éclairci tant par Seneque, que par Juvenal & par son commentateur: Car nous apprenons de ces auteurs, que Neron punissoit les "sorciers, par où ils entendent assurément les Chrétiens, en les faisant couvrir de cire & d'autres matieres propres à bruler; & qu'aprés leur avoir mis un pieu pointu sous le menton pour les faire tenir droits, on les faisoit bruler tous vifs. Bar. 66. § 4 | Senec. ep. 14. p. 83. b | Juv. sat. 1. v. 156 | 8. v. 235. malefica

Le martyrologe Romain fait le 24. de juin une memoire generale de tous ces saints martyrs disciples des Apostres, & les premices de tant de martyrs dont l'Eglise Romaine, si feconde en ces fruits divins, a peuplé le Ciel. Ceux-ci y precederent les Apostres [S. Pierre & S. Paul qui leur en avoient montré le chemin par leurs instructions,] & les autres les y suivirent.

'Neron, ajoute Tacite, donna ses jardins pour servir de theatre à ce spectacle. Il y representoit en mesme temps des jeux du Cirque, & il y paroissoit en habit de cocher, tantost meslé parmi la foule du menu peuple, tantost monté sur un des chariots qui devoient courir. Et c'est ce qui faisoit trouver de la compassion aux Chrétiens dans leurs souffrances. Car quoiqu'ils fussent criminels [dans l'esprit du peuple,] neanmoins leurs plus grands ennemis reconnoissoient bien qu'ils estoient sacrifiez non à l'utilité publique, mais à la cruauté du prince. Tac. an. 15. c. 44. p. 255.

'Suetone parle des supplices dont Neron affligeoit les Chrétiens, & met cela entre les bonnes actions de ce prince. Car il s'imaginoit [aussibien que Tacite,] que le Christianisme n'estoit qu'une superstition nouvelle " meslée de magie, 'sans se mettre en peine d'examiner s'il avoit raison de se l'imaginer. Ces grands genies qui avoient tant de soin de chercher la verité dans l'histoire, & dans des choses indifferentes, n'avoient que de la froideur pour la chose qui leur importoit le plus de savoir. Ils condannoient dans leurs ouvrages l'injustice des Princes qui punissoient avant que de s'assurer du crime: Suet l. 6. c. 16. p. 591. malefica. Tert. apol. c. 1. p. 1. 2. & alibi.

&

& ils ne rougissoient pas de commettre la mesme injustice, en haïssant pour des crimes inconnus ceux en qui ils ne voyoient rien qu'ils ne fussent contraints de louer.

[Ce fut donc, comme nous avons dit, en l'an 64. que commença la persecution.] 'Mais aprés ce premier commencement [décrit par Tacite] " on fit des loix, & on publia des edits qui défendoient d'embrasser la foy Chrétienne: Et ces edits [n'estoient pas pour la seule ville de Rome, mais] 'generalement pour toutes les provinces de l'Empire. [On marque divers martyrs dans la Toscane, qu'on dit avoir souffert du temps de Neron, comme S. Paulin Evesque & patron de Lucque martyrizé à Pise, S. Torpete qu'on croit avoir esté couronné dans la mesme ville, S. Romain Evesque de Nepi, & S. Ptolemée qu'on tient avoir aussi esté Evesque d'une ville voisine nommée Pentapolis. L'Eglise honore tous ces Saints: " mais nous n'en avons rien d'ancien.

Sulp. S. l. 2. p. 146| Oros. l. 7. c. 7. bib. P. t. 15. p. 211. 1. a. Oros. l. 7. c. 7. p. 211. 1. a. NOTE 1. NOTE 3.

Il paroist que la persecution fut grande à Milan, puisqu'il y a assez d'apparence que " S. Gervais, S. Protais, S. Nazaire & S. Celse, y furent couronnez sous Neron. S. Vital doit aussi avoir souffert à Ravenne sous le mesme prince, s'il est vray qu'il fut pere de S. Gervais & de S. Protais, comme le dit la fausse lettre 53. de Saint Ambroise, & beaucoup de nouveaux auteurs.] 'Cela se lit aussi dans ses actes, " qui ne sont pas neanmoins capables d'autoriser beaucoup ni ce fait, ni aucun autre.

V. S. Gervais & S. Nazaire. P. de Nat. p. 387. NOTE 4.

'Ils portent qu'un Chrétien nommé Ursicin, qui avoit beaucoup souffert pour JESUS-CHRIST, estant enfin condanné & prés d'estre décapité, fut saisi tout d'un coup d'une frayeur qui sembloit le devoir faire renoncer à la foy, S. Vital qui estoit officier & ami du Juge nommé Paulin, & qui jusques là s'estoit contenté d'assister [secrettement] les Chrétiens, se declara alors ouvertement, & anima tellement Ursicin, qu'il en fit un saint Martyr.

Boll. 28. apr. p. 564. c. d.

'Fortunat Evesque de Poitiers parle du tombeau de S. Ursicin à Ravenne. Il lui donne le titre de " doux, & dit qu'il est devenu bienheureux par le mesme sort que S. Paul, [c'est à dire en perdant la teste.]

Fort. v. Mart. l. 4. p. 431. mitis.

'Usuard, Adon, Raban, & d'autres martyrologes, mettent " sa feste le 19. de juin: auquel elle se trouve mesme marquée dans les plus anciens qui portent le nom de S. Jerome.

Florent. p. 601. NOTE 5.

'S. Vital eut, dit-on, le loisir de rendre à son corps les devoirs de la sepulture. Mais ayant esté arresté bientost aprés, & étendu sur le chevalet, 'Paulin le fit enterrer tout vif en un lieu appellé la Palme; ' ce qui est attesté par le mesme Fortunat, [qui vivoit au milieu du VI. siecle,] ' & qu'on dit avoir esté élevé à Ravenne mesme. Il met Saint Vital entre les illustres Martyrs de l'Eglise. ' Il parle de son tombeau à Ravenne, ª & remarque qu'il y avoit de ses reliques dans une eglise de Saint André bastie par un autre Vital Evesque de cette ville.

Boll. 28. apr. p. 564. d. e. f. Fort. l. 1. c. 2. p. 33. vit. p. 4. v. Mart. c. 4. p. 341. a l. 1. c. 2. p. 33.

'Il y a à Rome une eglise fort ancienne de S. Vital, ᵇ marquée dans le calendrier de Leo Allatius. ᶜ Il en est parlé à la fin du VIII. siecle.

Boll. 28. apr. p. 563. f. b All. conf. p. 1490.

ᵈ Bede met un S. Vital martyr le 28. d'avril, ce que Florus a entendu de celui de Ravenne, ᵉ dont en effet Usuard, Adon, & les autres posterieurs mettent la feste en ce jour là. Neanmoins les plus anciens martyrologes marquent le méme jour un S. Vital dans la Pannonie.

c Front. cal. p. 73. d Boll. mart. t. 1. p. 17. 2. e Florent. p. 465.

'On croit que le corps de celui de Ravenne est aujourd'hui dans une grande eglise de son nom, bastie au lieu où l'on tient qu'il a souffert le martyre, & dediée selon une ancienne inscription le 18. d'avril de l'an 547. 'On pretend en avoir la teste à l'Isle en Flandre. ' On peut voir encore dans Bollandus diverses choses sur ce Saint, [qu'il n'est point necessaire d'ajouter ici.]

Boll. 28. apr. p. 562. e. p. 564. a. p. 562-564.

'Ste Valerie que l'Eglise honore le mesme jour que luy, estoit sa femme selon son histoire: & on pretend qu'estant venue à Ravenne sur la nouvelle de sa mort, & s'en retournant peu aprés à Milan, d'où ils estoient l'un & l'autre, elle rencontra en chemin des paysans qui faisoient une feste de leurs idoles, & qui la battirent tellement, parceque qu'elle ne voulut pas prendre part à leur rejouissance criminelle, qu'elle en mourut trois jours aprés. 'On trouve la méme chose dans Adon. ᶠ Les plus anciens ' martyrologes joignent ensemble au 19. de juin Ste Valerie, S. Vital, & S. Ursicin, avec un S. Marcel ' inconnu d'ailleurs.

p. 565. c. d. Ado, 28. apr. f Florent. p. 602. p. 603. a.

'On met aussi sous Neron aprés la mort de S. Pierre, [c'est à dire en 66. au plutost,] le martyre de " S. Hermagore, que les modernes disent avoir esté premier Evéque d'Aquilée, & de S. Fortunat, qui estoit, dit-on, son Archidiacre. ' Ce dernier paroist neanmoins avoir esté plus connu des anciens: ' & un autre S. Fortunat qui vivoit au VI. siecle, en parle comme d'un illustre martyr. [On fait leur feste le 12. de juillet,] ' & on marque que leurs corps ont depuis esté transportez à Grado, [isle de la coste voisine, où le siege episcopal d'Aquilée a aussi esté transferé durant quelque temps.]

Mombrit. t. 2. p. 1. NOTE 6. Florent. p. 658. Fort. v. Mart. l. 4. p. 340| car. l. 8. c. 4. p. 191. Ugh. t. 5. p. 28. b.

'L'eglise de Saragoce en Espagne honore le 13. de fevrier Saint Polycete, comme un saint Diacre qu'elle croit avoir souffert sous Neron dans un lieu voisin nommé Caraves: & on en dit encore d'autres choses, [² mais qui paroissent peu fondées.] ' Il s'est trouvé un marbre en Espagne, qui porte une action de graces à Neron pour avoir purgé la province tant des voleurs, que de ceux qui apportoient une nouvelle superstition au genre humain: ce qui marque ou avec une entiere certitude,

Boll. 13. feb. p. 645. Bar. 69. § 46.

1. Divers exemplaires les joignent à des martyrs de Rome. Il y en a un neanmoins qui les en distingue: abb.

2. Tout ce qu'on en dit est tiré d'une hymne fort barbare, qui parle de la predication de S. Jaques en Espagne.

tude, ou avec beaucoup de probabilité, qu'il y avoit alors des Chrétiens dans l'Eſpagne, & peuteſtre meſme qu'il y euſt quelques martyrs, [ſuppoſé neanmoins que ce marbre ſoit veritable. Car generalement ceux d'Eſpagne ſont fort ſuſpects:] ' & on doute de celui-ci en particulier.

Suet. l. 6. c. 16. p. 591. n. 41 Godeau an. 69. p. 224.

[Nous ne doutons pas que cette perſecution n'ait couronné beaucoup d'autres Saints dont Dieu s'eſt reſervé la connoiſſance: & on en trouve meſme quelques uns dans les martyrologes, que nous ne marquons pas ici, parceque nous ne voulons parler que de ceux qui ſont plus celebres. Si le livre du Paſteur eſt écrit, " comme il ſemble, vers l'an 92. avant la perſecution de Domitien. On peut raporter à celle de Neron ce qui y eſt dit,] ' que Dieu avoit déja couronné pluſieurs perſonnes, les unes pour avoir ſouffert " divers maux plutoſt que d'abandonner ſa loy, & d'autres pour avoir combattu contre le diable, & l'avoir [entierement] vaincu en donnant meſme leur vie, ' & en ſouffrant pour le nom de Dieu les priſons, les fouets, les croix, & les dents des beſtes. ' De ceux-ci les uns avoient ſouffert ſans heſiter, avec un courage intrepide tout ce que les puiſſances avoient voulu leur faire endurer. D'autres avoient tremblé d'abord, & avoient deliberé s'ils confeſſeroient la foy. Mais [la grace les ayant tirez] de ce doute qui leur euſt donné la mort, ils avoient abandonné leur corps pour ſauver leur ame, & avoient ainſi receu la remiſſion de tous leurs pechez, ' avec l'honneur meſme du martyre, quoique non pas dans le meſme degré que les premiers.

V. S. Hermas. — Paſt. l. 3. c. 8. §. 3. p. 67. — vexationes. — l. 1. c. 3. §. 2. p. 38. — l. 3. c. 9. §. 28. p. 79. — p. 78.

[La perſecution dura ſans doute juſqu'à la mort de Neron:] ' & cette mort fut ſelon Lactance, la juſte punition des maux qu'il faiſoit ſouffrir au peuple de Dieu. [Mais au moins] ' on ne peut douter qu'elle n'ait duré juſqu'à la mort de S. Pierre & de S. Paul [en l'an 66.] ' & leur martyre eſt marqué comme une ſuite de cette perſecution par les plus anciens auteurs Eccleſiaſtiques.

Lact. perſ. c. 2. p. 3. — Bar. 67. §. 7. — Tert. Scorp. c. 15. p. 633. b| Euſ. l. 2. c. 25. p. 66. c. d| S. Sev. l. 2. p. 146.

SAINT GERVAIS ET S. PROTAIS, MARTYRS A MILAN.

Amb. ep. 54. p. 316. k.

' SAINT GERVAIS ET S. PROTAIS ont ſouffert lorſque l'Egliſe de Milan, quoique mere de pluſieurs enfans, eſtoit neanmoins ſterile en martyrs: [ce qui fait juger qu'ils ont eſté les premiers martyrs de Milan, " & qu'ainſi ils ont apparemment ſouffert dés le temps de la perſecution de Neron. Les anciens nomment tantoſt S. Gervais le premier, tantoſt S. Protais.] ' Ces Saints eſtoient fort grands de corps. ' La grace les prepara longtemps au martyre par le bon exemple que donnoient leurs mœurs, & leur vertu, & par la conſtance avec laquelle ils reſiſterent à la corruption du ſiecle.

NOTE 1. — p. 315. m. — p. 316. h.

[S. Ambroiſe montre aſſez qu'ils furent tous deux decapitez,] ' lorſqu'il dit que leurs reliques furent trouvées toutes dans leur ſituation naturelle, la teſte ſeparée du corps. ' Tous les monumens de l'Egliſe greque s'accordent avec luy en ce point.

p. 317. b. Menæa, 14. oct. p. 177. Ugh. t. 6. p. 1104. b.

' L'Egliſe de Milan avoit entierement perdu la connoiſſance de ces Saints dans le IV. ſiecle; ' & à peine lorſque leurs corps furent trouvez, comme nous allons dire, les vieillards ſe purent-ils reſſouvenir de les avoir oui nommer autrefois. [C'eſt ce qui fait que nous n'avons oſé raporter pluſieurs particularitez qu'on trouve d'eux dans diverſes pieces, " qui d'ailleurs n'ont pas beaucoup d'autorité.] ' Leurs corps eſtoient devant les bareaux ' qui environnoient les ſepulcres des Saints martyrs Nabor & Felix. Mais on ignoroit également & leur nom, & le lieu de leur ſepulture, que l'on fouloit meſme aux piez pour aller aux tombeaux de ces autres Saints.

Amb. ep. 54. p. 316. k| 317. b. c. 317. b. — NOTE 2. — p. 315. l. — vit. p. 81. c.

' Ils ne manquoient pas neanmoins d'aſſiſter l'Egliſe de Milan dans ſes beſoins. ' Mais enfin lorſqu'elle eſtoit dans le plus grand danger [" en l'an 386.] & qu'elle avoit beſoin d'un ſecours extraordinaire, ' Dieu les découvrit pour arreſter la fureur d'une femme, mais d'une femme qui eſtoit Imperatrice. [C'eſtoit Juſtine veuve de Valentinien I. & mere de Valentinien le jeune qui regnoit alors,] ' & qui eſtoit à Milan meſme. ' Cette princeſſe faiſoit tous ſes efforts pour chaſſer Saint Ambroiſe de ſon Egliſe, [& pour ruiner meſme la foy Catholique, afin d'établir l'impieté des Ariens qui l'avoient ſeduite.

Amb. ep. 54. p. 316. 317. 316. m. — V. S. Ambroiſe & S. Auguſtin. — Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. 1. c. — civ. D. l. 22. c. 8. p. 296. 2. a. — a Paul. v. Amb. p. 81.

Ce fut en une conjoncture ſi importante, que] ' Dieu revela à S. Ambroiſe par une viſion ᵇ qu'il eut en ſonge, ' en quel lieu eſtoient les reliques de ces Saints; [c'eſt à dire apparemment qu'il luy revela qu'ils eſtoient dans l'egliſe de S. Nabor.] ' Ce furent ces Saints meſmes qui ſe revelerent à luy; [ce qui ne s'eſtant fait que par l'ordre de Dieu, peut eſtre attribué à Dieu meſme.]

Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. 1. c| ſ. 318. p. 1271. c. conf. 9. c. 7. p. 66. 1. c. — Amb. vit. p. 81. c| Gaud. ſ. 17. p. 60. e.

' Saint Ambroiſe eſtant donc prés de dedier une nouvelle egliſe, [c'eſt à dire, comme on le voit par la ſuite, ce qu'on appella à cauſe de luy, la Baſilique Ambroſienne,] ' & qu'on nomme encore aujourd'hui Saint Ambroiſe le grand; pluſieurs perſonnes luy ſouhaiterent tout d'une voix, qu'il la dediaſt " avec la meſme ſolennité qu'il en avoit conſacré une autre " dans le quartier qui eſtoit prés de la porte Romaine, ' où il en avoit dedié une ſous le nom des Saints Apoſtres, ' & y avoit mis de leurs

Amb. ep. 54. p. 315. l. — ep. B. 22. p. 875. f. — ſicut. — in Romano ou Romanam. — vit. p. 87. g. i. k| Flor. p. 517. 518.

leurs reliques. ᵃ Il répondit qu'il feroit ce que le peuple souhaitoit, pourveu qu'il trouvast des reliques des martyrs. a Amb. ep. 54. p. 315. l.

„ ' Aussitost, dit ce Saint, je sentis un „ mouvement & une ardeur particuliere, „ qui me fut comme un presage de ce qui „ devoit arriver; & quoique les Clercs en „ eussent peur, ¹ je fis fouiller la terre de- „ vant les bareaux de S. Felix & S. Nabor. Son esperance ne fut pas trompée; ' & l'on trouva en cet endroit mesme deux hommes extremement grands, ″ avec tous leurs os entiers, ' & en leur disposition naturelle, sinon que la teste estoit separée du corps; tout le tombeau plein de sang, & toutes les autres marques que l'on pouvoit desirer [que c'étoient de vrais martyrs. On ne dit point si leurs noms se trouverent marquez sur leur tombeau, ou si S. Ambroise les avoit appris d'eux mesmes par revelation. Cela se passa apparemment ″ le mercredi 17. de juin.] ' S. Augustin dit que Dieu avoit gardé depuis plusieurs années les corps de ces Saints martyrs comme dans le thresor de son secret, & les avoit conservez afin de les découvrir dans le besoin. 1. | 1. | m. | NOTE 3. m|317. b. | V. la note 4. | Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. 1. c.

' On avoit amené plusieurs possedez pour leur imposer les mains: [& c'étoit apparemment une maniere de verifier les reliques.] Aussi le premier témoignage [que Dieu donna] de la vertu des deux martyrs, fut, dit Saint Ambroise, qu'avant mesme ″ que l'on commençast les exorcismes, une des possedées fut saisie [& agitée du demon,] & jettée sur le lieu du saint sepulcre. Amb. ep. 54. p. 317. m. | Adhuc nobis silentibus.

' Les os furent levez de terre, & mis dans des littieres, ' chacun en leur rang & en leur situation naturelle, ᵇ couverts ″ de quelques ornemens: ᶜ & comme il estoit déja tard, on les transporta dans la Basilique ² de Fauste, [qui estoit apparemment prés de celle de Saint Nabor.] ' Durant toute la nuit on fit ″ des prieres, & on imposa les mains sur les possedez, lesquels estoient extremement tourmentez. ᵈ Il se fit un prodigieux concours de peuple durant deux jours [que les reliques furent exposées,] ' & ce concours ne cessoit pas mesme durant la nuit. vit. p. 81. d. | ep. B. 22. p. 875. a. | veste. | b p. 879. a. | c p. 875. a. | 2. | p. 878. d| 879. c. 880. b. | vigiliæ. | d p. 875. a. | b|878. b. c. | p. 878. b.

' Le ″ lendemain on les transporta en la Basilique Ambrosienne avec l'honneur dû à ces Saints martyrs, & une réjouissance publique de toute la ville. En chemin arriva la guerison celebre d'un aveugle ' nommé Severe, ᵉ bourgeois de Milan ᶠ fort connu dans toute la ville, lequel ayant autrefois esté boucher, avoit esté obligé de quitter cet emploi public par son incommodité, & estoit nourri par les charitez de quelques personnes. ᵍ Cet homme ayant demandé & appris quel estoit le sujet de cette joie, qui causoit un si grand bruit parmi le peuple, il se leva & pria celui qui le conduisoit de le mener au lieu où étoient les saintes reliques. Y estant arrivé, & ayant obtenu permission de toucher ' le ¹ bord des ornemens dont les reliques des martyrs estoient couvertes, il recouvra la vue à l'heure mesme. Le jeudi 18. de juin. | p. 875. a| Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. 1. c. | Amb. ep. B. 22. p. 878. 879| vit. p. 81. d. | e Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. d. | f d| Amb. ep. B. 22. p. 879. a. | g Aug. conf. p. 66. 1. c. d. | 1. | Amb. ep. B. 22. p. 879 a| vit. p. 81. d.

' Ce miracle se fit en presence d'une infinité de peuple. ʰ Celui qui avoit esté gueri publia hautement la merveille que Dieu avoit faite en sa faveur, ⁱ & promit de servir toute sa vie à l'eglise de ces Saints, [c'est à dire] à celle où estoient leurs corps, qui estoit l'Eglise Ambrosienne: & il accomplit son voeu. Il y servoit déja actuellement lorsque Saint Augustin quitta Milan [en 387.] & il perseveroit encore en cet exercice lorsque Paulin écrivoit la vie de Saint Ambroise [vers l'an 411.] Aug. civ. D. l. 22. c. 8. p. 296. 2. 4. | h Amb. ep. B. 22. p. 878. 879. | i Aug. l. 286. p. 1150. b| Amb. v. p. 81. d.

' Beaucoup d'autres personnes furent aussi gueries de diverses maladies en touchant les ornemens qui couvroient les corps des Saints. ' On jettoit dessus ces reliques beaucoup de linges & des vestemens, qui faisoient ensuite divers miracles. Tous ceux qui touchoient seulement les bouts des linges, estoient gueris. ' Plusieurs le furent ″ par la seule ombre de ces saints corps, dit S. Ambroise. [Je ne say s'il veut dire qu'on estoit gueri en approchant seulement des corps, ou si c'est qu'il regardoit les linges qu'on y faisoit toucher comme une ombre de leurs corps. Amb. ep. 54. p. 316. l. | m. | umbrâ quadam. | l. m.

' Les demons mesmes avouoient par la bouche des possedez, que ces Saints estoient de veritables martyrs, ' & reconnoissoient qu'ils ne pouvoient endurer les peines qu'ils leur faisoient souffrir. ' Ils nommoient non seulement S. Gervais & S. Protais, mais aussi S. Ambroise, quoiqu'il fust alors éloigné & occupé à toute autre chose; avouant que ce Saint les tourmentoit aussibien que les martyrs · & ils les conjuroient tous trois de les épargner. ' Plusieurs possedez furent aussi délivrez devant tout le monde. ep. B. 22. p. 880. b. | b|878. d. | vit. p. 81. e| Aug. cur. m. c. 17. t. 4. p. 294. 1. d. | Amb. vit. p. 81. d| ep. 54. p. 316 l| Aug. conf. p. 66. 1. c.

ᵏ Les corps des martyrs estant enfin arrivez en l'eglise Ambrosienne, S. Ambroise placé entre l'un & l'autre, fit un discours au peuple sur leur sujet. Il insere ce discours dans la lettre qu'il écrit à Sainte Marcelline sa soeur sur ce grand évenement. ' Il avoit destiné sa sepulture [dans la cave qui estoit] sous l'autel de la Basilique Ambrosienne. [Il retint pour luy le costé gauche,] & ceda la droite aux martyrs. Il vouloit les y renfermer ce mesme jour. ' Le peuple demanda que l'on remist cette ceremonie jusqu'au ″ dimanche; neanmoins S. Ambroise obtint qu'elle se feroit dés ″ le lendemain. k Amb. ep. 54. p. 316. g. h. | 54. p. 317. c. | d.

' Ce jour auquel les reliques devoient estre mises sous l'autel, estant venu, le diable declara par les possedez à qui l'on imposoit les mains, Que nul ne pouvoit estre sauvé s'il refusoit de croire au Pere, au Fils, & au S. Esprit, ″ & que quiconque nieroit la divinité du Saint Esprit, ep. B. 22. p. 879. 880. | 21. de juin. | le vendredi 19.

1. [Nous supposons que cela se fit immediatement aprés les cris du peuple, & qu'ainsi la vision de Saint Ambroise avoit precedé. Cela n'est pas neanmoins necessaire; car il peut avoir laissé passer quelques jours depuis les cris du peuple, & avoir eu cependant la vision.] ' Les Benedictins paroissent avoir pris ce sens. Amb. B. t. 2. p. 874. f.

2. ' Elle s'appelle aujourd'hui S. Vital & S. Agricole, & celle de S. Nabor est celle de S. François. Amb. ep. B. 22. p. 875. f.

1. S. Augustin dit un lingue qu'il avoit fait toucher au cercueil des Saints.

Esprit, souffriroit les mesmes peines que les martyrs luy faisoient souffrir alors. [Paulin raporte une chose toute semblable, & qui est peutestre la mesme,] vit. p. 81. a. ' savoir que l'un des Ariens qui combatoient, comme nous dirons, la gloire de ces Saints, fut tout d'un coup possédé par l'esprit impur, & commença à crier qu'il souhaitoit que tous ceux qui combatoient les martyrs, ou qui nioient l'unité de la Trinité que preschoit Ambroise, éprouvassent les mesmes supplices que luy.

b. ' Les Ariens, ajoute Paulin, furent si confus de cet accident, qu'ils noyerent ce malheureux. [Car tant de merveilles toutes divines ne les convertirent pas.] p. 81. c. ' Ils avoient mesme la hardiesse de se railler de cette faveur si visible que Dieu avoit faite à l'Eglise Catholique. ep. B. 22. p. 878. c. d | 880. b. ' Car ils pretendoient que ce n'estoient point de veritables martyrs, a p. 878. d. e. d | 880. b. ' & que ce que l'on en disoit estoit faux, mesme la guerison de l'aveugle. ' Ils avoient aussi la folie de soutenir que ce que les demons reconnoissoient souffrir par leur puissance, n'estoit qu'une fable, vit. p. 81. c. ' & que S. Ambroise avoit aposté des hommes à qui il donnoit de l'argent, pour les obliger de faire semblant d'estre possedez, & d'estre tourmentez par les martyrs, & par S. Ambroise mesme.

ep. B. 22. p. 879. c. ' Mais quoiqu'ils soutinssent en public que la guerison de l'aveugle estoit fausse, ils ne laisserent pas de s'en informer secrettement; [& ils ne manquerent pas d'en trouver plus de preuves qu'ils n'eussent voulu.] Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. 1. d. ' Aussi si ce miracle & les autres n'eurent pas la force de guerir l'esprit de Justine, & de la ramener à la vraie foy, ils en eurent neanmoins assez pour arrester la fureur avec laquelle elle persecutoit les Catholiques; Amb. vit. p. 81. d. e. ' & les Ariens malgré toutes les railleries & les mensonges avec lesquels ils taschoient de décrier dans son esprit les merveilles de Dieu, virent l'Eglise rentrer peu à peu dans son premier calme.

Hier. t. 4. p. 41. ' L'auteur du traité De la vie de l'homme parfait, meslé avec les œuvres de S. Jerome, [qu'Erasme reconnoist estre un homme fort habile & fort eloquent, & qui a visiblement écrit peu aprés qu'on eut trouvé ces Saints martyrs, & mesme assez prés de Milan;] p. 51. b. ' cet auteur, dis-je, raporte une partie des blasphemes que les Ariens disoient en general contre les miracles que Dieu faisoit par ces Saints, p. 51-56. ' & tasche par un long discours, de montrer pourquoi Dieu les avoit honorez par tant de merveilles si longtemps aprés leur mort.

Amb. ep. B. 22. p. 878. 880. ' C'est sur cette obstination des Ariens, plus grande que celle des Juifs, & des demons mesmes, que S. Ambroise fit un discours à son peuple immediatement avant que de mettre sous l'autel les corps des martyrs. p. 875. 878. ' Il l'envoya à sa sœur Sainte Marcelline, avec celuy qu'il avoit fait la veille, pour achever l'histoire de cette translation, dont il luy fait le recit: [& ce recit est d'autant plus indubitable, qu'il se trouve entierement conforme à ce qu'en ont écrit S. Augustin & Paulin. Ce dernier semble mesme avoir pris plaisir de copier une partie du second sermon.'

On ne peut pas douter que l'Eglise de Milan n'ait celebré tous les ans une grace aussi grande que celle de cette revelation,] Aug. s. 286. p. 1150. a. ' puisqu'on voit par S. Augustin que la feste s'en faisoit mesme en Afrique. Et ce saint Evesque fit un sermon au peuple en ce jour là dans une eglise qui estoit dediée sous leur nom. [Nous avons donc tout lieu de croire qu'elle est arrivée le 19. de juin,] Anal. t. 3. p. 398. ' auquel la feste de S. Gervais & de S. Protais est marquée dans le calendrier de l'Eglise d'Afrique, [& auquel toute l'Eglise latine fait encore aujourd'hui leur feste. Car comme jusque là on ne les connoissoit point à Milan mesme, il n'y a pas d'apparence qu'on ait choisi d'autre jour pour les honorer que celui de leur translation. Il faut seulement prendre garde que " le 19. n'est pas apparemment le jour qu'ils furent trouvez, mais celui où ils furent posez deux jours aprés, sous l'autel de l'Eglise Ambrosienne.] NOTE 4. Florent. p. 602. &c. ' Leur feste est marquée ce jour là " dans les plus anciens monumens des Latins. NOTE 5. Menea. p. 169-181. &c. ' Les Grecs les honorent aussi, mais le 14. d'octobre, auquel ils en font méme leur grand office.

[C'est apparemment de la feste de ces Saints que parle S. Ambroise,] Amb. ps. 118. p. 919. 920. ' lorsqu'il dit: Nous avons lu aujourd'hui " heureusement ces paroles de l'Evangile, *Je vous envoye comme des brebis au milieu des loups.* Car nous celebrons le jour auquel [Dieu] a revelé au peuple les corps des Saints martyrs, qui aprés s'estre dépouillez comme de " sages serpens de leur chair mortelle, aprés avoir surmonté les rigueurs & comme l'hiver des tentations; & aprés avoir esté renouvellez par la grace du S. Esprit, nous ont apporté par l'éclat dont Dieu les a revetus, la lumiere [& la chaleur] de l'esté, & ont esté envoyez comme des agneaux au milieu des loups, c'est à dire des persecuteurs & des heretiques. [Ces derniers mots particulierement conviennent à S. Gervais & à S. Protais, qui parurent au milieu de la persecution des Ariens, & en arresterent la violence. (pulchrè) (boni)

Il y a bien de l'apparence que c'est d'eux aussi que parle Saint Augustin,] Aug. ep. 137. p. 251. 1. a. ' lorsqu'il dit qu'il y avoit à Milan une eglise de martyrs, où par une merveille étonnante les demons estoient contraints d'avouer la verité; & où il savoit qu'un voleur estant venu pour faire un faux serment, il avoit esté obligé de confesser son vol, & de rendre ce qu'il avoit pris.

Amb. ep. B. 22. p. 880. d. ' Dieu fit divers miracles non seulement par les corps de ces deux martyrs, mais encore par le sang qui s'estoit trouvé en abondance dans leur tombeau, [& ce fut mesme principalement par ce sang que Dieu répandit leur nom & leur veneration dans l'Eglise.] Gaud. s. 17. p. 60. a. ' Car on en recueillit une partie avec du plastre, Gr. T. gl. M. c. 47. p. 108. 109. ' & " on y trempa aussi des linges que l'on distribua ensuite en divers endroits: & ce fut par ce moyen que les Eglises de France, d'Italie, [& de plusieurs autres NOTE 6.

tres pays,] se trouverent remplies de leurs reliques.

' Il y avoit une eglise de leur nom à dix ou douze lieues d'Hippone, où il se faisoit plusieurs miracles; & S. Augustin en raporte un considerable. [Que si son sermon 286. a esté presché dans Hippone, comme il y a beaucoup d'apparence,] ' il y en avoit encore une en cette ville. ' D'où nous apprenons que l'on avoit apporté de leurs reliques en Afrique; ' le 14. Canon du V. Concile de Carthage, défendant de bastir aucune eglise de martyrs, à moins que l'on n'en ait " des reliques certaines. Aug. civ. D. l. 22. c. 8. p. 297. 298. t. 5. B. p. 1150. 2. Bar. 387. §. 42. §. 42. Conc. L. t. 2. p. 1118. a.

' S. Severin de Baviere receut avec beaucoup d'honneur " des reliques de S. Gervais & de S. Protais. Elles luy furent données par un homme qui les avoit depuis quelque temps, & qui fut ravi de trouver un Saint comme luy à qui il en pust confier la garde. Car il avoit beaucoup prié ces Saints martyrs de le décharger de ce dépost dont il se croyoit indigne, & auquel, disoit-il, il s'estoit soumis non par une temerité presomptueuse, mais par un engagement dont la pieté ne luy avoit pas permis de se dispenser. Saint Severin les accepta ensuite d'une revelation, qu'on peut voir dans sa vie originale; & il ne recevoit jamais de reliques d'une autre maniere, sachant que nostre adversaire " nous trompe souvent sous le nom des Saints. Il les fit mettre par le ministere des Prelats dans l'eglise de son monastere [de Favianes, quelques lieues au dessus de Vienne en Austriche. Boll. 8. jan. p. 488. §. 16. &c. vers l'an 470. subrepere sub nomine sanctorum.

Il semble qu'on ait porté des reliques de ces Saints jusqu'à Antioche, & que cette capitale de l'Orient en ait fait tous les ans la memoire le 30. d'octobre] ' S. Paulin en mit dans une eglise qu'il fit bastir à Fondi. Paul. ep. 12. p. 155.

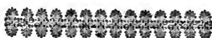
' Toute la France, & particulierement la ville de Tours, s'en trouvoit remplie au VI. siecle. Gr. T. gl. M. c. 47. p. 108.

' Baronius croit que S. Ambroise avoit gardé quelque partie des corps de ces Saints, pour en distribuer dans les eglises. [Mais cela n'est point necessaire.] ' Car comme nous avons vu, S. Gregoire de Tours dit que c'estoient divers linges que l'on avoit trempez dans leur sang. ' Ce Saint cite une lettre de S. Paulin, par laquelle on voyoit que l'on en avoit envoyé plusieurs de cette sorte à S. Martin. ' S. Gaudence mit à Bresse dans son eglise, appellée l'Assemblée des Saints, du sang de ces martyrs recueilli avec du plastre. Bar. 387. §. 42. Gr. T. p. 109. 109. Gaud. s. 17. p. 60. c.

' Il y avoit à Rome du temps de Saint Gregoire le Grand, une eglise sous le titre de Saints Gervais & de S. Protais, bastie [1] apparemment dés le commencement du V. siecle. ' Car Anastase dit qu'une Dame de Rome nommée Vestine, avoit laissé par testament tous ses ornemens & ses pierreries pour bastir cette eglise: ce qui fut executé aprés sa mort par le soin de quelques Ecclesiastiques de Rome: & l'eglise ayant esté achevée, le Pape Innocent I. la " dedia, en fit un titre, y donna " beaucoup de vaisseaux sacrez, & y assigna divers revenus. ' Il est parlé du titre de Vestine dans les Conciles sous Symmaque, [vers l'an 500.] & en quelques autres endroits. Greg. l. 9. ep. 22. p. 946. c. Front. cal. p. 95. Anast. c. 41. p. 22. 23. vers l'an 405. &c. Front. cal. p. 44. 45.

' Il y avoit une eglise de S. Gervais & de S. Protais à Paris dés le temps de S. Germain, [c'est à dire vers l'an 550. & elle est encore aujourd'hui une des plus considerables de la ville.] ' Ils sont patrons des Eglises cathedrales de Soissons, de Sées, & de Leitoure; ' & l'ont esté autrefois de celle du Mans,] où ils sont encore honorez comme les protecteurs de l'Eglise & de tout le diocese.] Sur. 28. may. p. 320. §. 67. Saust. 19. jun. p. 368. Boll. 27 jan. p. 761. §. 4.

1. ' Le P. Fronto dit qu'il ne croit pas que l'eglise de S. Gervais & S. Protais bastie de l'argent de Vestine, soit la mesme que le titre appellé de Vestine. [Il n'allegue rien neanmoins pour les distinguer;] ' & dans la suite, il dit que l'eglise de ces Saints estoit aussi appellée le titre de Vestine. Front. cal. p. 44. 45. p. 95.



SAINT NAZAIRE ET SAINT CELSE, MARTYRS A MILAN.

NOTE 1. [" DIVERS monumens de l'Eglise latine, & mesme de la greque, parlent de S. Nazaire & de Saint Celse. Mais nous avons cru nous devoir contenter pour l'histoire de leur vie, de ce que nous en apprenons d'Ennode Evesque de Pavie, qui fleurissoit à la fin du V. siecle, & d'un sermon fait ce semble à Rome vers le mesme temps, que nous citerons neanmoins sous le nom de S. Ambroise, dans les ouvrages duquel on l'a inseré. Si ces deux pieces n'ont pas toute l'autorité que nous pourrions desirer, on ne peut pas dire aussi qu'elles n'en ayent point du tout. Mais ce que nous dirons de la translation de ces Saints, doit passer pour entierement certain, estant tiré de Paulin qui écrivoit la vie de S. Ambroise [vers l'an 411.] & qui raporte ce qu'il avoit vu luy mesme.] ' Il dit qu'il n'avoit pu encore savoir en quel temps S. Nazaire avoit souffert. [Florus, Usuard avec les autres martyrologes latins, les Grecs, & generalement tous les modernes, disent que ce fut sous Neron.] ' On trouve la mesme date dans l'histoire de S. Syr par Paul Diacre. ' Et elle est au moins fondée sur Ennode. Paul. v. Amb. p. 87. g. Sur. 12. sep. p. 127. §. 4. Enn. car. 18. p. 594.

' Il estoit sorti d'une race illustre & considerable. Son pere estoit payen & portoit les armes; ' mais sa mere qui estoit Chrétienne, suivoit avec ardeur les p. 593. Amb. s. 14. p. 145. d. Amb. p. 145. d. e.

les traces de Jesus-Christ. [L'Eglise l'honore le 4. d'aoust sous le nom * de Ste Perpetue.] Saint Nazaire [instruit sans doute par elle,] refusa tout d'un coup estant encore enfant, de suivre son pere & dans son emploi, & dans sa doctrine: & comme il n'estoit pas encore battizé, il conjura sa mere * de luy faire obtenir cette grace. NOTE 2. &c.

f|146.a| Enn.car. 18.p.594. ' Aprés avoir receu le battesme, [& s'estre fortifié dans la vertu aussibien que dans l'âge,] * il parcourut plusieurs provinces, pour y prescher la foy, & y fit quantité de miracles. *lustravit orbem.* Euf.l.3.c. 37.p.109. ' C'est ce qu'Eusebe nous apprend que faisoient dans le premier & dans le second siecle, plusieurs d'entre les successeurs des Apostres, qu'il appelle pour ce sujet des Evangelistes. Enn.car. 18.p.594. ' Il confirmoit ses prédications tant par l'exemple de sa pieté, pratiquant le premier ce qu'il enseignoit aux autres, que par les diverses souffrances qu'il endura. Amb. f. 14. p.146.a. ' Car on pretend que presque toute la terre s'éleva contre luy pour luy faire souffrir de cruels supplices. Tantost il enduroit les plus rigoureuses questions, tantost il estoit envoyé en exil dans des pays éloignez. On lit dans le sermon dont nous avons parlé, qu'il fut jetté dans la mer par le commandement de l'Empereur [Neron,] & que Dieu l'en retira * par un miracle. &c.

b| Enn. car. 18.p. 594. ' Enfin estant arrivé à Milan, il fut délivré de toutes sortes de peines par l'arrest de sa condannation, & finit son martyre par l'épée, Paul.vit. p.87.g. ' qui luy trancha la teste. Enn.car. 18.p.593. ' Et cette mort sainte, ou plutost ce triomphe glorieux, recompensa la breveté de sa vie.

Amb. f. 14.p.146. b. ' Un jeune enfant nommé Celse, qu'il avoit pris avec luy pour l'exenter de la corruption du siecle, receut la mesme sentence, & fut le compagnon de son martyre. Menæa, 14.oct.p. 176| Sur. 19.jun.p. 255.§.4. ' Les Grecs disent qu'il l'avoit amené * de Cimiez [prés de Nice en Provence. *in Kemelensi.*

4. a Paul. vit. Amb. p.87.g. h.i. [a] S. Nazaire & luy furent enterrez dans un jardin hors la ville de Milan, mais en deux endroits differens. [b] Les proprietaires de ce lieu defendirent à leur posterité de quitter jamais cet héritage, parcequ'il y avoit là de grands thresors: 87.g. ' Et ce fut là que leurs corps furent trouvez par S. Ambroise aprés la mort de Theodose I. [& ainsi en 395. ou 396. [1] Baronius le met en l'an 395. 1.

Gaud. f. 17.p.60. e| Enn. car. 18.p. 594. ' Saint Nazaire se revela luy mesme à Saint Ambroise, comme estant * dans un lieu indigne de luy, dit Ennode. *sede non digna.* Paul.v. Amb.p. 87.g. ' Il y avoit du sang dans son tombeau encore aussi frais que s'il eust esté répandu le mesme jour: Gaud.p. 60.e. ' & on le recueillit [partie] avec du plastre, [partie avec des linges, comme celui de S. Gervais.] Paul.v. Amb.p. 87.g. ' La teste qui estoit separée du tronc, étoit toute entiere & sans aucune corruption, avec les cheveux & la barbe, tout de mesme que si on n'eust fait que de la laver & la mettre dans le tombeau. h. ' On sentit une odeur plus agreable que celle de tous les parfums. Paulin, qui raconte toutes ces choses, y estoit luy mesme present. On leva le corps du martyr, & aussitost on le mit sur un * brancard. *lecticam.*

h. ' Dés que cela fut fait, Saint Ambroise alla prier avec ceux qui l'accompagnoient, en un autre endroit du mesme jardin, où il n'avoit jamais prié. On prit cela pour une marque que Dieu luy avoit revelé qu'il y avoit quelque martyr g.i. en cet endroit: & l'on y trouva en effet le corps de S. Celse.

Enn.car.p. 87. ' Les [1] corps de ces deux Saints furent transportez dans la basilique des Apostres, * prés de la porte Romaine, ' que Saint Ambroise avoit bastie en forme de croix. Le corps de S. Nazaire fut placé au haut de l'eglise, qui estoit en rond. Serene [niece du grand Theodose,] & femme de Stilicon, enrichit cet endroit avec du marbre d'Afrique. 1. *in Romana.* Paul.v. Amb.p. 87.k. ' S. Ambroise honora cette translation par un sermon, qui fut interrompu, parcequ'un possedé commença à crier qu'Ambroise le tourmentoit. Le Saint le fit taire, & luy dit que c'estoit la foy des Saints, & non pas luy qui le tourmentoit.

Amb. f. 14. p.145. c| 146.b. ' Le corps de S. Nazaire demeura tout entier à Milan: mais sa benediction se répandit dans toute la terre par ses merites & par ses reliques. Paul.e. 24.p.610. ' S. Ambroise envoya de ses reliques à S. Paulin, qui les receut avec un extreme respect, en mit dans l'eglise de S. Felix à Nole, ep.12.p. 155| ' & dans celle qu'il fit bastir à Fondi. Gaud. f. 17.p.60. e. ' S. Gaudence de Bresse en mit aussi dans son eglise. C'estoit du sang de ce martyr recueilli avec du plastre; & il ne demandoit rien davantage. Enn.l.2. ep.14.p. 58.59. ' Les Evesques d'Afrique releguez [* en Sardaigne l'an 508. par la persecution des Vandales,] demanderent la benediction [c'est à dire quelques reliques] des Saints martyrs Nazaire & Romain: le Pape Symmaque leur en envoya. *V. S. Fulgence.* Amb. f. 14.p.145. b. ' Le sermon attribué à Saint Ambroise est fait en un lieu où des étrangers qui s'y estoient refugiez, avoient apporté des citoyens du ciel, [c'est à dire apparemment des reliques de S. Nazaire & de S. Celse.]

Fort.l.1. ep.10.p. 37. ' Nous avons une epigramme de Fortunat sur S. Nazaire, à l'occasion d'une eglise que Leonce Evesque [de Bordeaux,] avoit fait bastir à l'honneur de ce saint martyr, au lieu d'une chapelle qui y estoit auparavant. Laun.de Magd.c. 8.p.95. Sauss.6. nov.p. 838. ' L'eglise cathedrale d'Autun estoit dediée dés l'an 815. sous le nom de S. Nazaire, ' dont on marque qu'elle a receu des reliques le 6. de novembre: & l'on trouve encore aujourd'hui de la monnoie d'Autun sous le nom du mesme Saint. Laun.p.95. ' Un auteur du siecle passé met aussi S. Celse pour patron de cette Eglise.

Amb. f.9 14.p.145. d. ' L'auteur du sermon dont nous venons de parler, dit que l'Eglise universelle celebroit de son temps par une commune solennité, la victoire que S. Nazaire avoit remportée sur le demon. Florent. p.602. 684.939. ' Les anciens martyrologes qui por-

1. Theodose mourut le 17. janvier 395. & S. Ambroise le 4. avril 397.

1. Paulin dit *Translato itaque corpore Martyris.* [Mais ayant parlé de S. Nazaire & de S. Celse, que sera devenu l'autre, si ceci ne s'entend de tous les deux? S'il ne parle que d'un, c'est S. Celse qu'il avoit nommé le dernier.] Enn.n.p. 78. ' Et il est certain que Saint Nazaire fut mis dans la basilique des Apostres.

portent le nom de S. Jerome, joignent
la feste de S. Nazaire & de S. Celse, avec
celle de S. Gervais & S. Protais le 19. de
juin, le 28. de juillet, & le 30. d'octo-
bre : ' Et les Grecs les honorent aussi (Menæa. p. 169. 181| Ugh. t. 6.)
tous ensemble le 14. d'octobre. [Usuard,
Florus, & le martyrologe Romain,
marquent S. Nazaire & S. Celse seuls
le 28. de juillet,] ' auquel l'Eglise de (Mabi. muf. t. 1. p. 508.)
Milan les honoroit il y a au moins 500.
ans. ' Adon dit que c'estoit le jour de (Ado, 12. iun.)
leur mort, qu'on en faisoit encore une
memoire solennelle le jour de S. Ger-
vais [19. de juin,] & que le 12. de juin
auquel il les met, estoit le jour que leurs
corps avoient esté trouvez, & transferez
par S. Ambroise. ' Neanmoins l'Eglise (Bar. 10. may. il Boll. ib. p. 493. f.)
de Milan fait aujourd'hui la feste de leur
translation le [1] 10. de may ; ce que le
NOTE 3. martyrologe Romain a suivi [*].

S. MARC
EVANGELISTE,
APOSTRE DE L'EGYPTE, ET MARTYR.

LE style de S. Marc confirme (Synop. in Marc. p. 711. c| ex Grot.)
ce que dit Bede, qu'il estoit
Juif, & fait assez voir que la
langue hebraïque luy estoit (Bed. ib. t. 4. p. 92. b. c.)
plus naturelle que la greque. ' Ses actes
NOTE 1. [[*] qui paroissent anciens, quoiqu'ils (Boll. 25. apr. g. p. 46. §. 2.)
ne soient pas originaux,] disent qu'il
estoit du pays de Cyrene dans la pro-
vince [de Lybie,] appellée Pentapo-
lis [ou Cyrenaïque.] ' Bede dit enco- (Bed. in Marc. p. 92. b. c.)
re qu'on tenoit qu'il estoit de la ra-
ce sacerdotale [d'Aaron :] ' & cela (Hier. in Marc. pr. p. 87. a.)
se trouve dans un ouvrage qui porte
le nom de Saint Jerome, quoiqu'il ne
soit pas de luy.
NOTE 2. 'Quelques [*] anciens ont dit qu'il estoit (Epiph. 51. c. 6. p. 428. b.)
du nombre des 70. Disciples de Jesus-
Christ. [a] Neanmoins la tradition (a Papias| Aug| Chry| Thdrt| Bed.)
la plus commune & la mieux autori-
sée, est qu'il a esté converti aprés la re-
surrection de Jesus-Christ, par la
2. predication des Apostres. [a] Beaucoup
de Peres ont dit qu'il estoit disciple &
interprete de S. Pierre, & que c'est le (Papias| Hier| Origenes. ap. Eus. l. 6. c. 25. p. 226. c.)
mesme Marc que cet Apostre appelle
son fils dans sa premiere epistre, [a] par-
cequ'il l'avoit engendré en Jesus-
Christ. [b] Les Constitutions le font (a Hier. in Is. 65. v. 23. p. 250. d.)
compagnon des travaux de Saint Paul,
comme Saint Luc ; [c] en quoy il y a ap-
V. S. Jean Marc note 1. parence [*] qu'on l'a confondu avec Jean (b Const. l. 2. c. 57. p. 203. c. c n. p. 180. 181.)
Marc, dont il est parlé dans les Ac-
tes, & dans les epistres de Saint Paul :

1. ' Le calendrier de Milan donné par le P. Mabillon, ne marque rien pour le 10. de may ni pour le 12. de juin. [Usuard parle bien plus amplement d'eux au 12. de juin qu'au 28. de juillet. Il n'en parle point au 10. de may.] (Mab. muf. t. 1. p. 108.)

2. Papias dans Eusebe *l. 3. c. 29. p. 113. a* S. Irenée *l. 3. c. 11. p. 256. d.* Tertullien contre Marcion *l. 4. c. 5. p. 505. c. d.* S. Jerome dans ses hommes illustres *c. 8. p. 268. d.* & dans sa chronique.

[Car plusieurs n'ont pas distingué ces
deux Saints.]
V. S. Pierre §. 31. ' Lorsque S. Pierre alla à Rome [[*] pour (Epiph. 51. c. 6. p. 428. a| 1 Pet. 5. v. 13.)
la seconde fois, aprés avoir esté delivré
en l'an 44. de la prison d'Herode,] Saint
1. Marc l'y accompagna, ' ce fut là, se-
lon la pluspart des Peres, qu'il écrivit
son Evangile, 'quoique quelques uns (Chry. in Matt. h. 1. p. 5. d. Naz. car. 45. p. 103. c.)
aient dit au raport de S. Chrysostome,
qu'il l'avoit fait en Egypte. ' Il l'écri-
vit pour les Italiens se confiant sur Saint
Pierre, [c'est à dire suivant ce qu'il avoit
appris de luy.]
' Il le composa à l'instance des Chré- (Euf. l. 2. c. 15. p. 53. a| Hier. v. il. c. 8| Cl. Al. 1. Pet. p. 563. b.)
tiens de Rome qui le conjurerent de
leur laisser par écrit ce que S. Pierre leur
avoit presché, & ne cesserent point de
l'en presser jusqu'à ce qu'il eust achevé
cet ouvrage. ' Ainsi il mit par écrit ce (Iren. l. 3. c. 1. p. 229. c| Euf. l. 6. c. 25. p. 226. c. ex Orig| Jem. l. 3. c. 39. p. 110. d.)
qu'il avoit entendu prescher à S. Pier-
re, ' ne prenant garde qu'à ne rien ou-
blier de ce qu'il avoit oui dire à cet
Apostre, & à ne mettre rien de faux,
sans se soucier beaucoup de garder l'or-
dre du temps. ' Il le commença & l'é- (d Euf. l. 3. c. 39. p. 113. a. ex Papia.)
crivit selon que le S. Esprit le luy ordon-
noit [interieurement.] ' On y peut re-
marquer [son humilité aussibien que] (Epiph. 51. c. 6. p. 428. b.)
celle de S. Pierre, en ce qu'il raporte
moins que les autres Evangelistes, ce (Chry. in Matt. h. 50. 86. p. 624. d. e| 889. b.)
qui est le plus avantageux à cet Apostre
son maistre, & s'étend au contraire sur
ce qui luy paroist moins honorable. [Il
ne fait ordinairement qu'abreger Saint
Matthieu : mais en l'abregeant il y ajou-
te quelquefois en un mot des choses tres
importantes. Il avoit appris cette bre-
ibid. veté [*] de l'amour qu'avoit Saint Pierre
pour le silence.]
' Il parle assez clairement de la gene- (Epiph. 51. c. 6. p. 428. b. c.)
ration divine & éternelle du Verbe,
[pour ceux qui ont les yeux de la foy.]
Mais comme il ne la marque pas en ter-
mes formels, son ouvrage servit ' aussi- (a. c| 427. d.)
bien que celui de S. Matthieu, à aveugler
de plus en plus ceux qui aimant le siecle
present avoient abandonné la voie de la
verité, & refusoient de croire ce que les
disciples de Jesus-Christ leur di-
soient de vive voix, pour suivre les te-
nebres de leurs pensées propres.
'S. Pierre apprit par la revelation de (Euf. l. 2. c. 15. p. 53. a| Hier. v. il. c. 8. p. 268. d.)
l'Esprit de Dieu, que S. Marc avoit écrit
l'Evangile, & il fut ravi de voir le zele
que les Chrétiens avoient témoigné
[pour la parole de la Verité. [Il approu-
va cet ouvrage, & le mit par son auto-
rité dans l'usage de l'Eglise. 'C'est pour (Bar. 45. §. 30.)
cette raison, dit Baronius, que quelques
uns le luy ont attribué, 'comme nous le (Tert. in Marc. l. 4. c. 5. p. 505 c. d| Hier. v. il. c. 1. p. 262. d.)
voyons dans Tertullien & dans S. Jero-
me ; ou plutost, comme dit Tertullien
mesme, c'est parceque ce qui est mis
au jour par les disciples, s'attribue aisé-
ment au maistre. ' On lit mesme dans (Ath. Syn. p. 155. c.)
un ouvrage qui porte le nom de S. Atha-
nase, que ce fut S. Pierre qui le dicta.
' Quelques uns mettent ceci dix ans (Bar. 45. §. 19.)
aprés la Passion de Jesus-Christ,
NOTE 3. [c'est à dire en l'an 43. [*] Il vaut en-
core mieux le differer de deux ou trois
ans.

1. S. Clement d'Alexandrie dans Eusebe *l. 2. c. 15. p. 53. a. b.* S. Epiphane *hær. 51. c. 6. p. 428. a.* S. Gregoire de Nazianze *car. 34. 45. p. 98. d| 103. c.* S. Jerome *v. ill. c. 8. p. 268. d.*

ans. Mais il y a au moins bien de l'apparence que ce fut avant l'an 49. " Tous les anciens nous assurent que S. Marc a écrit en grec, cette langue estant alors tres commune à Rome; quoique quelques modernes aient avancé sans en avoir aucun fondement, qu'il l'avoit fait en latin.] ' On pretend avoir aujourd'hui à Venise " l'original de cet Evangile écrit de la propre main de S. Marc. Quelques uns disent qu'il y en a une partie à Prague en Boheme. NOTE 4. — Boll. 25. apr. p. 345. 346. — &c.

' Il y a eu des heretiques qui ne recevoient que l'Evangile de S. Marc: & c'eust esté assez pour les corriger de leurs erreurs, s'ils l'eussent lu avec un amour sincere de la verité. [" Il y a eu au contraire des Catholiques qui ont douté si la fin de cet Evangile estoit de Saint Marc. Mais on ne voit pas que ce doute se soit beaucoup répandu.] Iren. l. 3. c. 11. p. 258. d. — NOTE 5.

' Dieu voulut que S. Marc & S. Luc écrivissent l'Evangile, quoiqu'ils ne fussent pas Apostres, de peur qu'on ne crust que la grace d'annoncer l'Evangile estoit renfermée dans les Apostres, & ne pouvoit passer à d'autres. Aug. t. 220. p. 998. a. b.

[Beaucoup d'anciens croient, comme nous avons dit, que nostre Saint est le mesme Marc] ' que S. Pierre appelle son fils, & de la part duquel il salue les fideles dans sa premiere epistre, écrite de Rome. ' Saint Jerome ajoute mesme que ce fut luy qui en fournit les paroles & le style, ce qui estoit proprement la fonction d'un interprete. 1 Pet. 5. v. 13. — Hier. ep. 150. q. 11. p. 151. b.

' Divers modernes assurent que S. Marc fut envoyé de Rome à Aquilée par S. Pierre, qu'il y demeura deux ans & demi, & qu'y ayant converti un grand nombre de personnes, il établit & forma cette Eglise, qui a depuis esté l'une des plus celebres de l'Occident. [" Mais on ne voit point que cette tradition soit fondée sur l'antiquité. Boll. 25. apr. p. 345. d| 347. — NOTE 6.

On croit sur l'autorité d'Orose, " que tous les Juifs furent chassez de Rome " en la neuviéme année de Claude; & il est certain que S. Pierre estoit peu aprés en Orient. ' Ce fut " en cette mesme année, selon les historiens d'Egypte, que Saint Marc alla prescher l'Evangile à Alexandrie, [ou plutost dans les pays qui en dépendoient alors,] ' & qui comprenoient toute l'Egypte, la Thebaïde, & la Lybie Pentapolitaine ou Cyrenaïque. ' Ce fut S. Pierre qui l'envoya en ces pays, [a] pour y prescher l'Evangile qu'il avoit écrit luy mesme, [b] & qu'il y porta. [c] On tient que personne n'avoit esté envoyé en Egypte avant luy, & n'y avoit presché la foy. [d] Son histoire porte que dés le temps que les Apostres avoient distribué entr'eux les regions de l'Univers, Saint Marc avoit eu pour partage le pais d'Egypte, [e] avec l'Ethiopie & la Nubie. Il quitta donc Rome pour venir prescher l'Evangile en ces pays, ' pleins " de superstitions & de crimes. V. S. Pierre §. 31. — en l'an 49. — Euty. t. 1. p. 328. — NOTE 7. — Geog. sac. p. 264. — Epi. 51. c. 6. p. 428. a — Conc. L. t. 4. p. 1262. b. — a Eus. l. 2. c. 16. p. 53. c| Epiph. p. 428. a. — b Hier. v. il. c. 8. — c Eus. p. 53. c. — d Boll. 25. apr. g. p. 46. §. 1. — e Chr. ori. p. 109. — Boll. g. p. 46. b. — b| Chr. ori. p. 109.

' Il descendit d'abord à Cyrene dans la Pentapole, [qui donne le nom à cette partie de la Lybie,] & dont on pretend qu'il estoit originaire. Il y fit quantité de miracles, & y convertit un grand nombre de personnes, qui briserent leurs idoles, & abatirent, dit-on, les bois qu'ils avoient consacrez aux demons. ' Il répandit aussi le premier l'Evangile dans les autres parties de la Lybie, c'est à dire dans celles qu'on appelloit la Marmarique, & l'Ammoniaque, [" à quoy il peut avoir employé environ douze ans. Il alla apparemment aussi dans ce temps là porter l'Evangile dans l'Egypte & la Thebaïde.] ' Car on assure que c'est de luy que toute l'Egypte l'a receu, [& il est difficile de trouver un autre temps pour placer cette partie si importante de son apostolat.] ' Philon assure que dans tous les " cantons de l'Egypte on voyoit un grand nombre de ceux qu'il appelle Therapeutes, [& dont nous allons bientost parler. Ce fut par S. Marc] ' que Dieu répandit sur l'Egypte cette benediction qu'il luy avoit promise par ses Prophetes, & pour laquelle JESUS-CHRIST avoit voulu y venir estant enfant: & cette benediction fut si abondante, que ce pays ayant esté le plus attaché de tous aux superstitions les plus ridicules de l'idolatrie, ce fut ensuite celui de tous dans lequel la parole de l'Evangile se répandit avec plus de force & plus d'effet. ibid | Bol. 25. apr. — V. la note 7. — ibid. — Phil. v. cont. p. 892. d. — νομοὺς. — Eus. dem. l. 6. c. 20. p. 297. a. b.

[S. Marc preschoit ainsi aux environs d'Alexandrie, sans entrer dans cette ville, attendant peutestre une mission particuliere de Dieu pour cet ouvrage, plus important & plus difficile que tout ce qu'il avoit fait jusques alors.] ' Enfin [lorsqu'il estoit ce semble vers Cyrene,] le S. Esprit luy ordonna dans une vision, d'aller aussi répandre la semence de la foy dans cette grande ville, [qui estoit la premiere de l'Empire aprés Rome,] ' & où personne n'avoit presché avant luy. ' Ce genereux athlete entreprit avec joie cette carriere; il prit congé de ses disciples, en leur disant l'ordre qu'il avoit receu de Dieu, & eux l'ayant conduit jusqu'au vaisseau où il devoit s'embarquer, l'histoire dit qu'ils mangerent ensemble un peu de pain; [ce qui n'est peutestre pas sans mystere.] ' Les disciples prierent Dieu de benir son voyage; & luy pria Dieu de fortifier ses freres qui connoissoient son saint nom, jusqu'à ce qu'il les revint trouver. ' Il partit ainsi pour Alexandrie, où il arriva en deux jours, ' en la " settiéme année de l'Empire de Neron. Boll. g. p. 46. e| Chr. ori. p. 109. — Hier. v. ill. c. 8. — Boll. g. p. 46. c. — Chr. ori. p. 109. — Boll. g. p. 46. c. Chr. ori. p. 109. — commencée l'an 60. au mois d'octobre.

' Il entra dans la ville par un quartier appellé [1] Bennide, ' & on raporte que dés qu'il entra, son soulier s'estant rompu, un savetier nommé Annien, à qui il l'avoit donné à racommoder, se blessa de son haleine à la main, & s'écria de douleur, " *Ha mon Dieu*. ' Car toute la corruption de l'idolatrie n'a jamais pu empescher que dans les occasions imprevues, où l'on voit mieux les mouvemens naturels, l'ame des payens mêmes ne parust Chrétienne, dit un ancien, en re- Boll. g. p. 46. c. c| Chr. ori. p. 109| Euty. p. 328. — NOTE 8. — Tert. ap. c. 17. p. 18. b. c| test. an. c. 2. p. 81.

Boll. 25. apr. p. 349. b. — a Epi. 69. c. 2. p. 728. c.

1. ' D'autres lisent *Mendie*: [a] & S. Epiphane marque à Alexandrie une eglise de Mendidie.

reconnoissant un seul Dieu, & ne s'adressant qu'à luy seul. ' Aussi cette parole donna de la joye à S. Marc, & luy fit esperer que Dieu l'assisteroit en cette rencontre. Il l'en pria dans son cœur. ' Et s'adressant à Annien : il luy parla [de cet unique Dieu qu'il avoit invoqué, &] de JESUS-CHRIST, par le pouvoir duquel il luy fit esperer de le guerir. ' En mesme temps il fit un peu de boue avec sa salive, en mit sur la plaie en invoquant le nom du Sauveur, & aussitost la main d'Annien fut guerie.

Boll. 25. apr. p. 46. d | Chr. or. p. 109. Euty. p. 328. 331. p. 331 | Boll. p. 46. d | Chro. ori. p. 109. 110.

' Annien touché de ce miracle, & encore *a* de l'exterieur mortifié du Saint, ne doutant point que ce ne fust un homme de Dieu, il l'obligea par une violence qui luy fut agreable d'entrer chez luy. Dés qu'il y fut, il se mit en priere avec ceux [qui l'accompagnoient.] Annien le fit manger, & luy ayant donné luy mesme occasion de l'instruire par les questions qu'il luy fit, enfin il crut à la verité, & fut battizé avec toute sa maison, & beaucoup d'autres personnes que les instructions & les grands miracles de S. Marc avoient aussi converties.

ibid. — *a* τὸ ἀσκητικὸν.

[Voilà ce que des histoires d'une autorité mediocre raportent du commencement de la religion Chrétienne dans Alexandrie.] ' Le nombre des Chrétiens s'y multiplia en tres peu de temps d'une maniere prodigieuse, & S. Marc y établit des Eglises, dit Eusebe, [qui a peutestre voulu marquer par là qu'il divisa la ville en cantons, ou en Paroices, comme nous avons accoûtumé de parler, ordonnant que ceux de chaque canton s'assembleroient en un certain lieu sous le Prestre qui en seroit chargé, pour y recevoir l'instruction de la parole de Dieu, & les Sacremens.] ' C'est ce qui se pratiquoit à Alexandrie dés le commencement du IV. siecle au moins ; ' au lieu que dans la plusport des autres villes tout le peuple s'assembloit en un mesme lieu [avec l'Evesque.]

Eus. l. 2. c. 16. p. 53. c. — Epiph. 69. c. 1. p. 727. c. d. — n. p. 276.

' Non seulement un fort grand nombre de personnes fit profession à Alexandrie de la foy de JESUS-CHRIST, mais il y en eut mesme beaucoup qui embrasserent les regles les plus élevées & les plus étroites de la perfection Chrétienne, ' animez par l'exemple que Saint Marc leur en donnoit le premier. ' Car Eusebe & S. Jerome croient, que ceux dont Philon décrit [1] les mœurs dans le traité qu'il intitule *De la vie contemplative*, & ausquels il donne le nom de Therapeutes, c'est à dire medecins ou serviteurs, estoient les premiers Chrétiens d'Alexandrie, [ou au moins de l'Egypte,] qu'il croyoit estre Juifs, parce qu'estant Juifs de naissance pour la pluspart, ils conservoient encore beaucoup de choses des ceremonies Judaïques.

Eus. l. 2. c. 16. p. 53. c. — Hier. v. ill. c. 8. — c. 8. 11 | Eus. l. 2. c. 17. p. 54. a | Epi. 29. c. 5. p. 120. b.

' Les principales raisons sur lesquelles Eusebe s'appuye, sont la grande conformité qui se trouve entre ces Therapeutes, & les premiers Chrétiens de Jerusalem décrits par les Actes ; ' Ce grand nombre de vierges volontaires, que Philon dit estre parmi eux, ce qui ne se peut rencontrer, dit Eusebe, que dans la religion Chrétienne ; ' Ce que dit Philon qu'ils estoient répandus en beaucoup d'endroits, mesme des pays barbares ; ' Leurs grandes austeritez, & le reste de leur vie fort conforme à ce que ceux ' que l'on appelloit Ascetes, [& les moines ensuite,] ont pratiqué dans l'Eglise. ' Aussi Cassien & Sozomene raportent à ces Therapeutes l'origine & l'institution de la vie monastique, *a* quoique le nom de moines & une partie de leurs exercices, n'aient commencé que longtemps aprés.

l. 2. c. 17. p. 54. c. d. — d. 56. c. d. — p. 55. a | Philo. p. 891. d. — Eus. 56. 57. — 53. 54. — Cass. inst. l. 2. c. 5. p. 21 | Soz. l. 1. c. 12. p. 419. d. — *a* Eus. n. p. 341. c. d.

' Beaucoup de nouveaux auteurs ne veulent pas que ces Therapeutes fussent des Chretiens : & ils en apportent plusieurs raisons ; [ausquelles il est aisé de répondre, en observant avec Eusebe & S. Jerome, que Philon en décrit la vertu comme pour relever sa nation, parceque l'Eglise d'Alexandrie estant composée principalement de Juifs, retenoit encore beaucoup d'observations Judaïques. On peut donc s'assurer qu'il ne leur attribue rien qui ne s'accordast avec le Judaïsme, & qu'on ne puisse par consequent attribuer aux Chrestiens Juifs de ce temps-là,] ' qui judaïzoient encore, comme dit S. Jerome, [& en qui les Apôtres toleroient les exercices & les pratiques du Judaïsme, qui n'avoient rien de contraire à la foy.] ' C'est ainsi encore que Philon [voyant qu'ils lisoient les anciens interpretes des livres sacrez,] dit que c'estoient les ouvrages des anciens auteurs de leur secte, [quoiqu'il puisse estre vray que Philon qui n'avoit pas une entiere connoissance de la verité, ait pris pour anciens les écrits des Apostres, voyant le respect & la veneration qu'on avoit pour eux. Que s'il y a quelque chose qui ne puisse pas convenir à tous les Chrétiens, on peut ajouter que Philon a decrit particulierement la vie de ceux d'entr'eux qui estoient dans l'état le plus parfait du Christianisme. De sorte que si le sentiment d'Eusebe, & de tous les grands hommes qui l'ont suivi, n'a pas une entiere certitude, laquelle il est difficile de trouver en ces sortes de choses, *a* il a au moins l'avantage de ne pouvoir estre refuté ; & par consequent est preferable à tous les autres par le privilege de l'antiquité, & par la qualité de ceux qui l'ont appuyé.]

p. 35 | Anc. 3. p. 505. 506 | Blond. sibr. l. 1. c. 7. p. 26. 28. — Hier. v. ill. c. 8. — Phil. v. cont. p. 893. d. — NOTE 9.

' Le nombre [& la vertu] de ceux qui s'estoient convertis à Alexandrie par le moyen de S. Marc, fit que toute la ville se souleva contre ce Galiléen, qui estoit venu renverser le culte de leurs faux dieux. Comme cela alloit jusqu'à luy vouloir oster la vie, il crut qu'il devoit se retirer. ' Mais ce ne fut qu'aprés avoir ordonné un Evesque ; & il choisit pour cela ce mesme [1] Annien [ou Agnan] qu'il y avoit converti le premier. ' Il est quelquefois nommé Ananie. *a* Eusebe met le commencement de son episco-

Boll. 25. apr. g. p. 46. e. f. — f | Chr. ori. p. 110 | Euty. p. 331 | Bed. 25. apr. Euty. p. 331 | Seld. in Euty. p. 4. *a* Eus. l. 1. c. 24. p.

1. On le peut voir dans l'histoire Ecclesiastique de M. Fleuri, l. 2. c. 6. p. 174-178.

1. On met ordinairement *Anianus*, ' quelquefois *Anianus* ; &c. [*Anianus* dont se sert Eusebe, estoit plus ordinaire en ce temps-là.]

86. d | chr. Seld. in Euty. p. 3.

pat sous le consulat de Celse & de Gallus, & en la huitiéme année du regne de Neron; [qui est l'an 62. de JESUS-CHRIST, " quoiqu'apparemment il ne le faille mettre au plutost qu'à la fin de l'année suivante.] ' Il conte S. Annien comme le premier Evesque d'Alexandrie; ce que fait aussi Eutyque l'un des successeurs de ce Saint. ' Ainsi l'on voit que S. Marc a été plutost consideré comme un Apostre, qui est le titre ' qu'Eusebe mesme luy donne, que comme un Evesque particulier attaché à une certaine Eglise. Cela n'a pas empesché que le siege d'Alexandrie n'ait toujours passé pour le siege de S. Marc, parcequ'il en avoit esté le fondateur & le pere:] ' & Eusebe dit quelquefois qu'Annien en a esté le premier Evesque aprés luy.

V. la note 15.

l. 3. c. 14. p. 87. d | Chr. Euty. p. 331. Euf. n. p. 49. 1. c. l. 2. c. 24. p. 66. d. d.

' Les actes de S. Marc portent qu'avec Annien il ordonna seulement " trois Prestres, sept Diacres, ' & onze autres personnes pour servir de ministres. Ces trois Prestres sont nommez Melie, Sabin, & Cerdon, ' dont on croit que le premier & le dernier ont esté Evesques d'Alexandrie aprés Saint Annien. ' S. Marc s'en retourna ensuite dans la Pentapole, où il demeura encore deux ans. Il y confirma les fideles, & y établit des Evesques & d'autres ministres. Il revint de là " à Alexandrie, & fut ravi d'y voir les fideles augmentez en foy & en grace, aussibien qu'en nombre. ' Il les encouragea tout de nouveau, il pria pour eux, ' & puis il se retira. [L'histoire de sa vie ne nous dit point en quel endroit il se retira,] mais si nous en croyons la Chronique orientale, il fut present [à Rome] au martyre de " S. Pierre & de S. Paul. ' Il revint de Rome à Alexandrie: ' où les payens ne pouvant souffrir les grands miracles que Dieu operoit par luy, & les railleries que les Chrétiens leur faisoient sur leurs idoles, ils le chercherent pour le prendre, " criant que c'estoit un magicien.

Boll. 25. apr. g. p. 46. f. Chr. ori. p. 110. NOTE 10. Boll. p. 349. b. g. p. 46 f | Chr. ori. p. 110 | Euty. p. 331 | Pearf. in Ign. t. 1. p. 179. au commencement de 65. Chr. ori. p. 110. le 29. juin 66. 110 | Boll. g. p. 45. 47. &c.

' Dieu le cacha durant quelque temps. Mais enfin un jour qu'ils celebroient la feste de leur idole de Serapis, quelques gens qui n'avoient rien à faire ayant esté envoyez pour le chercher, ' ils le trouverent qui offroit à Dieu la priere de l'oblation [& du sacrifice.] Car c'étoit un jour de Dimanche, [& comme on croit, " le 24. avril de l'an 68.] Ils se saisirent de luy, luy mirent une corde au cou, & le trainerent en criant qu'il falloit mener ce bufle à Bucoles, ' qui estoit un lieu près de la mer plein de roches & de precipices, [destiné apparemment pour nourrir les bœufs.] ' Durant qu'on le trainoit ainsi depuis le matin jusqu'au soir, & que l'on couvroit la terre & les pierres de son sang, & des morceaux de chair qui s'arrachoient de son corps, il benissoit Dieu, & luy rendoit graces de ce qu'il l'avoit jugé digne de souffrir pour son saint nom. Quand le soir fut venu ils le mirent dans une prison, en attendant qu'ils eussent resolu comment ils le feroient mourir.

Boll. g. p. 47. §. 7. §. 7 | Chr. ori. p. 110 | Bed. 25. apr. NOTE 11. Boll. p. 46. f | 47. b. p. 47. a. b | Chr. ori. p. 110.

' Dieu le consola la nuit par deux visions, [que Bede a cru dignes d'estre marquées dans son martyrologe.] Il luy envoya d'abord un ange, qui en faisant trembler la terre, vint l'assurer " que son nom estoit écrit dans le livre de vie. Et lorsque le Saint remercioit Dieu de cette faveur, " & le prioit de ne le point priver de sa grace, JESUS-CHRIST s'apparut à luy en la mesme forme qu'il avoit eue sur la terre, & luy donna la paix.

Boll. p. 47. b. c. &c. &c.

' Le lendemain dés le matin les infideles le tirerent de la prison, & le trainerent comme le jour precedent, jusqu'à ce qu'enfin il rendit son ame à Dieu, & consomma " son martyre le 25e jour d'avril, ' auquel toute l'Eglise greque & latine, aussibien que les Egyptiens & les Syriens, celebrent aujourd'hui sa feste. ' Les payens ne se contentant pas de luy avoir osté la vie, brulerent son corps en un lieu appellé " les Messagers ou les Anges, l'ayant trainé de Bucoles jusqu'en cet endroit. Mais un grand orage qui survint les ayant obligez de se retirer, les Chrétiens ramasserent ce qui restoit de son corps, le porterent au lieu ' de Bucoles, où ils avoient accoutumé de s'assembler pour prier, ' & l'enterrerent en cet endroit du costé de l'Orient en un lieu creusé dans le roc, ' prés d'une vallée où il y avoit plusieurs tombeaux. ' Il est marqué qu'ils l'enterrerent " avec les ceremonies du pays; en y joignant la priere.

c d | Chr. ori. p. 110 | Bed. 25. apr. NOTE 12. Boll. 25. apr. p. 344. b. d | 345. b. g. p. 47. d | Euty. p. 336 | Chr. Al. p. 594. εἰς ἀγγέλα. Boll. g. p. 46. f. p. 47. c. Combf. act. p. 212. Boll. g. p. 47. c. &c.

' Les actes de S. Pierre d'Alexandrie, [s'ils meritent quelque creance,] disent positivement que Saint Marc fut martyrizé à Bucoles, ' & qu'il y avoit " une eglise bastie en cet endroit vers l'an 310. & un cimetiere de S. Marc. Ils ajoutent que S. Pierre souffrit aussi le martyre au mesme lieu, ' & qu'ayant auparavant obtenu des executeurs la liberté d'aller prier au tombeau de S. Marc, il luy recommanda son eglise comme à celui qui en avoit esté le premier Pasteur, le pria de luy obtenir la grace de souffrir le martyre, baisa son tombeau, & ceux des autres Evesques ses predecesseurs, & alla ensuite avec joie recevoir le coup de la mort. ' Sur la fin du IV. siecle, le saint Prestre Philorome vint à pied de Galacie ou de Cappadoce, visiter le tombeau de ce glorieux athlete.

Combf. act. p. 208. p. 211. 212. μαρτύριον. p. 208-211. Pall. lauf. c. 113. p. 1028. c. d.

' L'on gardoit encore au VI. siecle le manteau ou le *Pallium* de S. Marc; & c'estoit la coutume de l'Eglise d'Alexandrie que le nouvel Evesque, aprés avoir enterré son predecesseur, " se revestoit de ce manteau, aprés quoy il pouvoit legitimement " prendre possession de son throne. ' Les actes de S. Pierre d'Alexandrie portent que ce Saint " n'osoit souvent s'asseoir dans le throne episcopal, parce qu'il voyoit " comme une majesté divine toute éclatante de lumiere, qui y estoit assise: ' ce que quelques uns raportent à la chaire episcopale qui avoit servi à S. Marc.

Liberat. c. 20. p. 142. accipere collo. sedere. Combf. Act. p. 217-219. &c. Virtutem. 219 | Florent p. 854. a.

[La feste de ce saint Evangeliste se fait comme nous avons dit, dans toute l'Eglise le 25. d'avril.] ' Les martyrologes

p. 852.

ges qui portent le nom de S. Jerome, la marquent le 23. de septembre; [de quoy on ne sait point la raison.] 'Les Grecs font encore une memoire particuliere de l'Apostre S. Marc, comme ils l'appellent, le 11. de janvier, en un quartier de Constantinople appellé le Taureau, [peutestre à cause de la dedicace] d'une grande eglise bastie sous son nom en cet endroit, dont ils attribuent la premiere fondation au grand Theodose.

'Les Egyptiens donnent sept ans à son episcopat, [depuis l'an 60. ou 61. qu'il vint à Alexandrie, jusques à sa mort. Nicephore n'en conte que deux, attribuant le reste à S. Annien.

Outre son Evangile, & la part qu'il peut avoir eue à la premiere epistre de S. Pierre,] 'les Syriens pretendent que c'est luy qui a traduit le nouveau Testament en leur langue. Mais on croit que cette version n'est pas assez digne de S. Marc, & qu'elle est mesme posterieure à S. Jean de Damas. 'On ne croit point aussi qu'il soit auteur d'une Liturgie que nous avons sous son nom, & dont les Egyptiens se servent presentement. Et quoique Nicetas le Paphlagonien semble avoir voulu la luy attribuer, Balsamon n'a pas laissé d'en rejetter l'autorité. Il est certain au moins que S. Marc ne l'a pas faite telle qu'elle est.

'L'histoire de sa vie marque diverses particularitez de son exterieur. Il nous suffit de savoir que tout y ressentoit la mortification & la penitence, & marquoit la grace dont Dieu remplissoit son ame. 'Nous ne parlons point non plus de quelques fables qu'on fait de luy.

'Outre cette histoire, Bollandus en cite une autre écrite en grec qu'il n'a pas donnée, parcequ'il la croit moins ancienne & moins fidele que celle dont nous nous sommes servis. 'Il nous a donné un eloge du Saint par un Procope Diacre, qu'il croit avoir vécu avant qu'Alexandrie tombast sous la puissance des Sarrazins [vers le milieu du VII. siecle. Ce ne sont que des discours generaux sans presque aucun fait.] 'Nous avons encore un panegyrique de Saint Marc par Nicetas David, qui vivoit au IX. siecle, donné par le P. Combefis. 'Ces deux dernieres pieces sont marquées par Leo Allatius.

'Le corps de Saint Marc estoit encore reveré à Alexandrie au VIII. siecle, [quoique la ville fust alors sous la domination des Mahometans.] Il y reposoit dans la terre sous un tombeau de marbre devant l'autel d'une eglise qu'on trouvoit à droite en entrant dans la ville du costé de la terre, 'hors de la porte Orientale. Il y avoit là un monastere, qui subsistoit encore avec l'eglise en 870. 'On pretend que vers l'an 815. sous l'Empire de Leon l'Armenien, le corps du Saint en fut osté & transporté à Venise. [Nous sommes contraints d'avouer que nous n'avons point d'hi- NOTE 13.
stoire de cette translation, qui nous en apprenne aucune particularité qu'on puisse regarder comme certaine.] 'Mais pour le fond, Bernard moine François, qui fit le voyage d'Orient en l'an 870. nous assure que le corps de Saint Marc n'estoit plus à Alexandrie, parceque les Venitiens l'avoient enlevé à celui qui en avoit la garde, & l'avoient porté dans leur isle. [Les Venitiens croyent l'avoir encore aujourd'hui dans la superbe chapelle de leurs Ducs, qui porte le nom de Saint Marc.] 'Il paroist qu'on ne sait pas precisément en quel endroit il est. 'Il est certain que dans le XIV. siecle le Duc & les Procurateurs de la Republique pretendoient le savoir seuls, & en faisoient un secret aux autres. 'Cette Republique a pris Saint Marc pour son patron & son protecteur, & elle fait la memoire de sa translation le 31. de janvier. 'Cette tradition de l'Eglise de Venise, n'empesche pas qu'on ne pretende avoir en d'autres endroits diver- NOTE 14.
ses reliques de S. Marc, ou mesme le corps entier.

[Nous avons vu la principale partie de la vie de S. Annien disciple & successeur de S. Marc, en voyant sa conversion & son ordination.] 'Tout ce qu'on en sait de plus, c'est que c'estoit un homme aimé de Dieu, & admirable en toutes choses. 'Il gouverna, selon NOTE 15.
l'opinion la plus probable, 18. ans & 7. mois depuis la mort de S. Marc, & mourut l'an 86. le dimanche 26. de novembre. 'Le martyrologe Romain marque sa feste le 25. d'avril avec celle de S. Marc. 'D'autres la mettent le premier & le deuxiéme d'octobre. 'Il y avoit une eglise de son nom à Alexandrie dans le IV. siecle. [a] Baronius dit que son corps a esté transporté à Venise aussibien que celui de S. Marc, 'de quoy on ne marque point d'autorité plus ancienne que celle de Pierre des Noels, 'qui ajoute à cela beaucoup d'autres choses que Baronius & Bollandus n'ont pu approuver.

[b] Son successeur fut Saint Abilius, selon Eusebe. [c] La Chronique orien-
1. tale l'appelle [1] Melien. [d] On croit que c'est le premier des trois Prestres que Saint Marc avoit ordonné à Alexandrie. 'Les Constitutions disent qu'il fut consacré par S. Luc. [Nous marquerons en son lieu le reste de son histoire.]

1. 'Il est appellé *Milie* dans les actes de S. Pierre d'Alexandrie. D'autres lisent Melie, Amile, &c. Eutyque p. 344. à Philece.

SAINT JEAN MARC, DISCIPLE ET COUSIN de S. BARNABÉ.

'LA mere de Jean surnommé
Act. 12. v. 12. Marc, s'appelloit Marie. [Le
martyrologe Romain en fait
memoire le 29. de juin, &
met sa feste en Cypre: sur quoy Ba-
v. 12. ronius ne cite rien.] 'Elle avoit une
maison dans Jerusalem, où beaucoup
de fideles estoient assemblez " & en en l'an 44.
priere durant la nuit, lorsque Saint
Pierre " fut délivré de la prison par un &c.
Ange. [Ainsi il y a quelque apparen-
v. 5. ce que] 'l'Eglise qui estoit dans une
oraison continuelle pour cet Apostre,
v. 17. [estoit assemblée dans ce lieu.] 'Saint
Jacque Evesque de Jerusalem n'y étoit
pas neanmoins lorsque Saint Pierre y
vint aprés sa délivrance: [mais il pou-
voit s'estre retiré, voyant la mort de
S. Jacque le Majeur & l'emprisonne-
ment de S. Pierre. C'est peutestre sur
ce fondement qu'Alexandre moine de
Cypre, qui a écrit la vie de S. Barna-
bé,] 'dit que " cette maison estoit le lieu NOTE
Sur. 11. jun. p. 170. §. 7. de toutes les assemblées Chrétiennes 1.
que l'Ecriture dit s'estre faites dans Je-
rusalem. Il ajoute qu'on en a fait la
sainte & celebre eglise de Sion.

'Jean Marc fils de cette Marie, " que NOTE
Bar. 45. §. 46. quelques uns confondent par erreur 2.
avec Saint Marc l'Evangeliste, 'estoit
Hier. v. ill. c. 6. disciple de S. Barnabé, [& apparem-
ment encore son cousin, comme nous
le verrons dans la suite.] 'S. Paul &
Act. 12. v. 25. S. Barnabé s'en retournant de Jerusa-
lem à Antioche, " l'emmenerent avec en l'an 44.
13. v. 5. eux. 'Il les suivit lorsqu'ils furent pre-
scher l'Evangile en Cypre, & il les ser-
voit, [soit pour leurs besoins tempo-
rels, soit mesme pour leurs fonctions
apostoliques.] 'Mais " lorsqu'ils fu-
v. 13. rent arrivez à Perge dans la Pamphy- l'an 45.
lie, 'voyant qu'ils entreprenoient un
Chry. in Act. h. 28. p. 257. c. plus grand voyage, [a] il les quitta; &
a Act. 13. v. 13|15. retourna à Jerusalem, au lieu d'aller tra-
v. 36-39. vailler avec eux [pour l'Evangile.]
C'est pourquoi lorsqu'ils furent prests
" de retourner en Asie, quoique Saint l'an 51.
Barnabé fust d'avis de mener Jean dans
ce voyage, S. Paul ne le voulut point
souffrir.

Chry. n. h. 34. p. 302. 303. 'La severité de Saint Paul & la dou-
ceur de S. Barnabé luy estoient égale-
ment necessaires, & luy furent toutes
p. 303. d. deux utiles. 'La fermeté de S. Paul
luy fit connoistre la grandeur de sa
faute, le fit rentrer en luy mesme, &
le porta à une crainte salutaire: & la
tendresse de S. Barnabé fit qu'il ne de-
meura pas abandonné [à luy mesme,
& à un funeste desespoir,] mais qu'il
conceut une grande affection pour ce
Saint, qui avoit pris si fortement sa
Act. 15. v. 39. protection, [ce qui le mit en état de
profiter mieux de ses avis.] 'S. Paul
& S. Barnabé s'estant separez à cause
de ce differend, S. Barnabé prit Jean
Marc auprés de luy, & le mena avec
luy en Cypre.

[L'Ecriture ne nous dit point clai-
rement ce que Jean Marc fit depuis.]
Bar. 45. §. 44| Est. in Col. p. 709. 2. 'Mais ce soin que S. Barnabé prenoit de
luy, est une grande marque " que c'est NOTE
a Coloss. 4. v. 10. luy [a] que S. Paul dans son epistre aux 3. en 63.
Colossiens, " appelle Marc cousin de
Barnabé, dont il leur fait les recom-
mandations, & qu'il met dans le petit
nombre des Juifs qui l'assistoient & qui
luy donnoient quelque consolation [à
Rome dans ses liens.] Il leur mande
aussi de le recevoir s'il alloit à Colosse,
Thdrt. n. p. 362. c. & leur parle des ordres qu'ils avoient
b Chry. ib. h. 11. p. 244. d. receus sur son sujet, 'soit de luy mesme,
c Est. ib. p. 709. 2. [b] soit de Saint Barnabé, [c] soit de l'Eglise
d Est. p. 709. 2| 855. 1| p. 886. 2. Romaine. [d] C'est encore de luy qu'il
e Bar. 97. §. 10| 2. Tim. 4. v. 11. parle dans " l'epistre à Philemon, & dans écrite en
" la seconde à Timothée. [Ainsi selon 62.
les epistres à Philemon & aux Colos- en 65.
siens, il estoit à Rome avec S. Paul en
62. & 63. & selon la seconde à Timo-
thée, il estoit en Asie en 65.] [e] Car
Saint Paul prie Timothée [qui estoit en
Asie,] de l'amener à Rome avec luy,
en ajoutant qu'il luy estoit utile pour
le ministere de l'Evangile.

Bar. 27. sept. f. 'Les Grecs, & les Latins à leur imi-
tation, l'honorent le 27. de septem-
bre, & disent qu'il a esté Evesque de
Biblide en Phenicie: [ce qui pour-
roit estre considerable, s'il paroissoit
estre fondé sur quelque auteur plus
autentique que n'est la Synopse preten-
Menæa, p. 366. due de Dorothée.] 'Les Grecs ajoutent
qu'il se rendit si agreable à Dieu en pre-
schant l'Evangile, que son ombre seule
guerissoit les maladies. Ils luy donnent
Thdrt. in Eph. p. 290. c. le titre d'Apostre. 'Theodoret l'appel-
le le bienheureux Marc.

Bar. 51. §. 51. 'Il y a des actes de S. Barnabé sous
le nom de Jean Marc: mais c'est un
ouvrage supposé, plein de fables &
d'impertinences.

Eus. l. 3. c. 39. p. 111. b| Hier. v. il. c. 9. 'Papias parle d'un Jean surnommé
" l'Ancien, ou le Prestre, selon que l'a πρεσβύ-
traduit S. Jerome, qu'il dit avoir esté τερος. [illegible]
disciple de JESUS-CHRIST. Il le met
entre ceux dont il avoit connu la doctri-
ne & par le raport des autres, & par sa
Eus. p. 111. d. propre experience. 'Eusebe ne s'eloi-
gne pas de luy attribuer l'Apocalypse,
[ce qu'il avoit pris de S. Denys d'Ale-
l. 7. c. 25. p. 275. b| xandrie,] qui panche fort pour ce
a Hier. v. il. c. 9. sentiment. [a] D'autres l'ont fait auteur
b c. 9| Eus. l. 3. c. 39. p. 111. c. des deux dernieres epistres de S. Jean
l. 7. c. 25. p. 275. b. l'Evangeliste. [b] Son tombeau estoit fort
c Chry. or. 67. p. 504. b. celebre à Ephese: [& c'est sans doute
d Bar. 97. §. 10. à cause de luy,] [c] qu'un auteur dit
qu'il y avoit plusieurs [Saints] du nom
de Jean dans cette ville. [d] Baronius
croit qu'il est fort probable que ce
Saint Jean Prestre, est le mesme que
Jean Marc: [& s'il n'y a pas de preu-
ve pour l'assurer, " il n'y en a peut- NOTE
estre pas aussi de considerable qui nous 4.
empesche de le croire.] 'La

' La vie de Saint Auxibe premier Evesque de Soli ou Solea, sur la coste septentrionale de l'isle de Cypre, a porte qu'il avoit esté ordonné Evesque par l'Apostre Saint Marc ' compagnon de S. Barnabé : & on y lit encore quelques autres particularitez de ses actions. Boll. 19. feb. p. 124. a | Baudr. p. 20. b Boll. p. 125. §. 5. §. 4.

NOTE 5. [" Mais c'est une piece incapable de faire foy, soit pour l'histoire, soit pour la doctrine. S'il est vray, comme l'auteur l'écrit,] ' que S. Auxibe ait esté battizé peu aprés la mort de Saint Barnabé, ' estant encore assez jeune, " & qu'il ait esté cinquante ans Evesque, [il semble qu'on ne peut pas mettre sa mort plutost que vers l'an 125.] ' Les Grecs en font memoire le 17. de fevrier : ' & Baronius le met le mesme jour dans le martyrologe Romain. §. 4. 5. §. 2. 3. 4. a p. 124. d. Menæa, p. 84. Boll. p. 124. §. 4. 5.



SAINT APOLLINAIRE EVESQUE DE RAVENNE, ET CONFESSEUR.

' SAINT APOLLINAIRE estoit Evesque de Ravenne : [& on n'y en connoist point de plus ancien que luy,] ' Il souhaitoit le martyre avec ardeur : Mais son Eglise qui estoit encore dans son premier age, retarda l'effet de son desir, & obtint qu'il demeurast avec elle pour l'assister dans les combats qu'elle avoit à soutenir. Il combatit souvent pour la foy, & répandit souvent son sang pour la verité. L'ennemi l'attaqua avec toutes sortes d'armes, mais NOTE " il ne fut point cause de sa mort. P. Ch. f. 128. p. 453. p. 454.

Neanmoins le titre de Confesseur ne luy oste point l'honneur du martyre, puisque ce n'est pas tant la mort qui fait un martyr, que la foy, & que le desir du martyre. Aussi S. Pierre Chrysologue, [le plus illustre de ses successeurs,] luy donne souvent le nom de martyr dans le sermon qu'il a fait de luy, ' & ajoute même qu'il est le seul qui ait relevé l'episcopat de Ravenne par la gloire du martyre. p. 454. p. 453.

S. Gregoire le Grand luy donne aussi le nom de martyr ; [car ce titre a esté donné d'abord à tous ceux qui avoient souffert quelque chose pour JESUS-CHRIST, quoiqu'ils ne fussent pas morts par les tourmens. L'Eglise a mesme accoutumé de l'honorer sous ce titre, aussibien que le celebre S. Felix de Nole, quoique celui qui leur appartient proprement selon l'usage établi dés le III. siecle, soit celui de Confesseur. Greg. l. 5. ep. 33. p. 674. c.

' Le corps de S. Apollinaire reposoit à Ravenne [au V.] & au VI. siecle. ' Il semble selon S. Pierre Chrysologue, que ce fust dans la ville, & dans la cathedrale mesme. ' Neanmoins une fort ancienne inscription qui se voit dans l'eglise de Classe, porte que le corps de Saint Apollinaire estoit demeuré dans un fort beau tombeau de marbre blanc qui est encore dans cette eglise, jusqu'à la huitiesme année d'aprés le Consulat de Basile", [c'est à dire jusqu'à l'an 549.] auquel Maximien Evesque de Ravenne l'avoit transporté le 9. jour de may, " en un endroit plus secret de la mesme eglise, [c'est à dire apparemment] dans la cave qui est sous le grand autel, où l'on voit encore son tombeau qui est de marbre : ' & les fideles l'y vont visiter avec respect. ' Ce lieu de Classe est environ à une lieue de Ravenne, [à laquelle il servoit autrefois de port.] On y a basti un celebre monastere, dans l'eglise duquel on voit encore les tombeaux de beaucoup d'Evesques de Ravenne ; mais il est presque tout à fait abandonné. a. c. b | P. Chr. f. 455. Mabi. it. It. p. 41. 12. indiction. in adyta. Ugh. t. 2. p. 327. a. Mabi. p. 41.

' Fortunat exhorte un de ses amis d'aller à Ravenne se prosterner dans l'eglise [& au tombeau] de S. Apollinaire. ' S. Gregoire ordonne d'y faire jurer des personnes, pour savoir la verité de quelques droits pretendus par l'Evesque de Ravenne. Fort. v. Mart. l. 4. p. 341. Greg. l. 5. ep. 33. p. 674. a. b. c.

' On marque que le Pape Honorius bastit à Rome une eglise de S. Apollinaire [vers l'an 630.] ' Sa feste est marquée le 23. de juillet dans l'ancien calendrier Romain,] dans Bede, & dans tous les autres martyrologes,] ' mesme dans ceux qui portent le nom de S. Jerome, dont quelques uns neanmoins la mettent le jour de devant. ' Ses actes, & ceux qui les ont suivis, mettent sa mort sous Vespasien, [ce que nous faisons aussi, ne trouvant rien de meilleur ; car " ces actes ne peuvent pas faire une grande autorité.] Anast. c. 71. p. 46. Fronteau. p. 106. Florent. p. 676. 677. Bar. 75. §. 5. V. la note.

' Nous avons une histoire manuscrite d'un moine de Saint Benigne de Dijon, sur les miracles qui se faisoient dans une eglise de S. Apollinaire, ' bastie, disoit-on, par Ste Clotilde, qui y avoit mis quelques reliques de ce Saint apportées de Ravenne. ' Cet auteur paroist avoir vécu au plutost vers le X. siecle. ' Il dit que les Hongrois lorsqu'ils vinrent courir & piller jusques en France, firent inutilement tous leurs efforts pour bruler cette eglise. MS. p. 221. &c. p. 224. p. 225. 232. p. 225. 226.

Il marque en general un fort grand nombre de miracles, ' & en particulier la guerison d'un nommé Martin, tellement perclus de tous ses membres qu'il ne pouvoit que se trainer, & d'un Evrard de Dijon paralytique. ' Le premier passant la nuit en priere dans l'eglise de S. Apollinaire, s'y endormit, & vit quelqu'un qui luy dit de se lever & de le suivre. Dans l'effort qu'il fit pour cela il se leva effectivement, & peu de jours aprés il se trouva entierement gueri. p. 233. 235. p. 233. 235.

gueri. Il s'en alla ensuite à Ravenne rendre graces à Dieu de sa guerison dans l'eglise où estoit le corps de S. Apollinaire, y prit l'habit de Religieux, & y edifia longtemps tout le monde par l'exemple de son humilité & de sa " dou- gratia. ceur. p. 235-236 ' Evrard aprés avoir beaucoup prié au tombeau de Saint Benigne, où il se faisoit alors divers miracles, entendit aussi une voix qui luy ordonnoit d'aller en l'eglise de S. Apollinaire. ' Il y alla, pria beaucoup, se lava de l'eau d'un puits qui estoit dans la mesme eglise, & peu de temps aprés se trouva tout d'un coup gueri. Il se fit Religieux à Saint Benigne, où on le receut avec charité, & il y persevera jusqu'à la mort avec beaucoup de pieté, & dans une exacte p. 228. 230. obeissance. ' On voit dans la mesme histoire qu'on portoit alors les reliques des Saints dans les endroits où l'on tenoit des conferences pour la paix.



L'HERESIE DES NAZAREENS.

Epi. 29. c. 6. p. 121. c. d. ' LE nom des Nazaréens s'est donné d'abord à tous les Chrétiens, à cause que JESUS-CHRIST estoit de la ville de Nazaret. c. 7. p. 122. c. ' Mais depuis il est demeuré propre à une secte d'heretiques, qui affectoient de le prendre plutost que celuy de Chrétiens. Aussi ils estoient moins Chrétiens que Juifs, c. 5. p. 120. d. ' estant Juifs de naissance, Aug. in Faust. l. 19. c. 4. 18. p. 143. 1. a| 146. 2. a. ' ayant la circoncision, gardant la sabbat, avec toutes les autres observations prescrites par l'ancienne loy, & s'abstenant de toutes les viandes défendues aux Juifs. p. 143. 1. a. ' Fauste le Manichéen, dit qu'ils faisoient profession d'estre Chrétiens. Epi. 29. c. 17. p. 117. a| 122. c. d. ' S. Epiphane assure qu'ils n'en prenoient point le nom. Mais il convient qu'ils reconnoissoient JESUS-CHRIST pour le Messie, & il dit mesme qu'ils recevoient le nouveau Testament comme l'ancien; [ce qu'il ne faut peutestre entendre que de l'Evangile.] Aug. in Cresc. l. 1. c. 31. p. 168. 1. d. ' Ils avoient aussi le Battesme des Chrétiens.

Thdrt. h. l. 2. c. 2. p. 219. b. ' Theodoret dit qu'ils honoroient JESUS-CHRIST comme un homme juste. S'ils l'adoroient en mesme temps comme Fils de Dieu, [ils estoient veritablement Chrétiens, & n'ont pu passer pour heretiques que lorsque les ceremonies de la Loy ont commencé à estre regardées de toute l'Eglise non seulement comme inutiles, mais comme entierement abolies, & comme défendues; " ce qui n'a esté que quelque V. les Cerinthiens. temps aprés la derniere ruine des Juifs arrivée en l'an 136.] h. pr. p. 188. c. d. ' Mais l'expression de Theodoret paroist marquer que selon luy ils ne regardoient JESUS-CHRIST que comme un pur homme; [& ainsi ils pechoient contre le principal article de nostre foy.] Epi. 29. c. 7. p. 123. a. b. ' S. Epiphane doute de leur sentiment sur ce point, & sur la maniere dont ils croyoient que le Sauveur est né de la Ste Vierge. p. 122. d| 53. c. ' Neanmoins il dit quelquefois qu'ils confessoient JESUS-CHRIST Fils de Dieu. Hier. in Is. 8. p. 38. a| in Ez. 16. p. 425. b| Aug. hær. 9. p. 7. 2. d. a in Faust. l. 19. c. 18. p. 146. 2. a. ' S. Jerome & S. Augustin ne font consister leur heresie que dans leur attachement aux observations de la Loy: a mais S. Augustin ajoute qu'ils vouloient y obliger mesme les Gentils, & qu'ils estoient une suite de ceux contre lesquels S. Paul avoit esté obligé d'agir & de parler si souvent. [Leur opiniastreté dans cette pretention condannée par les Apostres dans " le Concile de Jerusalem, vers 51. a pu les faire separer de l'Eglise vers le temps de Domitien,] Thdrt. h. l. 2. c. 2. p. 219. ' sous qui Theodoret 1 fait commencer leur heresie, 1. [" ou un peu auparavant.] V. les Ebionites.

Epi. 29. c. 7. p. 123. b. c. ' Saint Epiphane dit qu'ils venoient [comme les Ebionites,] des Chrétiens " qui abandonnerent Jerusalem par l'ordre de JESUS-CHRIST, 2 peu avant V. les Juifs § 46. 2. le siege, & se retirerent dans le pays d'au delà du Jourdain, qu'on appelloit pour ce sujet la Perée, en la ville de Pella, & aux environs: C'est là, dit ce Pere, d'où ces heretiques ont tiré leur origine. Cl. str. 7| p. 765. c. [Ainsi ce sont] ' ceux qu'on appelloit quelquefois Peratiques, à cause du lieu où leur secte avoit commencé.

Aug. in Faust. l. 19. c. 18. p. 146. 2. a. b Epiph. 29. c. 7. p. 123. b. ' Il y en avoit encore quelques uns du temps de S. Augustin. b Ils demeuroient vers la ville de Pella dans la Decapole, [region de la Judée au delà du Jourdain,] à Cocabe dans le pays de Basan, & à Berée ville [celebre] de la basse Syrie. p. 122. d. ' Ils savoient parfaitement l'hebreu, dit S. Epiphane, & lisoient en cette langue, de mesme que les Juifs, tous les livres de l'ancien Testament. c. 9. p. 124. c. d. ' On ajoute qu'ils avoient mesme conservé l'Evangile de S. Matthieu en la langue hebraique, " en laquelle il a esté V. S. Matthieu. composé, & qu'ils l'avoient dans toute sa pureté, [ce qui n'est nullement aisé à croire.] S. Epiphane qui le dit, doute luy mesme s'ils n'en avoient point osté la genealogie de JESUS-CHRIST. Hier. v. il. 3. p. 264. d. ' Ceux de Berée permirent à S. Jerome de tirer une copie de cet Evangile hebreu de S. Matthieu. Thdrt. h. l. 2. c. 2. p. 219. b. ' Ils se servoient aussi de l'Evangile apocryphe de S. Pierre.

[Ces heretiques tenant le milieu entre les Juifs & les Chrétiens, avoient pretendu être amis des uns & des autres. Cependant ils se virent traitez d'heretiques par l'Eglise;] Epi. 29. c. 9. p. 124. b. c. ' & les Juifs les haissoient encore plus qu'ils ne haissoient les autres Chrétiens, dautant qu'estant Juifs comme eux, ils reconnoissoient JESUS-CHRIST pour le Messie. c. ' S. Epiphane dit qu'ils les maudissoient & les anathematizoient trois fois le jour dans leurs synagogues. Just. dial. p. 234. b. &c| Hier. in Is. c. 49. p. 178. d. ' Neanmoins S. Justin, & S. Jerome encore plus expressément, raportent à toute la religion

1. Il le cite d'Eusebe qui ne parle que des Ebionites. Mais ils estoient assez conformes.

Pred. c. 9. p. 14. 2. [On peut juger par là] ' de ce que dit le *Predestinatus*. Que S. Paul condanna les Nazaréens dans la Galacie.

gion Chrétienne ces maledictions que les Juifs prononçoient tous les jours contre les Nazaréens.

'Le mesme S. Jerome dit qu'il y avoit parmi les Juifs une secte condannée par les Phariliens, repandue dans toutes les synagogues de l'Orient sous le nom de Mineens, & que ce sont ceux que l'on appelle communément les Nazaréens, qui croyoient en JESUS-CHRIST Fils de Dieu & de la Vierge Marie, mort & ressuscité sous Ponce Pilate; mais que ces gents voulant estre tout ensemble & Chretiens & Juifs, ne pouvoient estre ni l'un ni l'autre. ' On leur a donné aussi le nom de Symmaquiens, [" à cause de Symmaque interprete de l'Ecriture.] *Hier. ep. 89. p. 341. a.* *Aug. in Faust. l. 19. c. 4. 18. p. 143. 1. a| 146. 2. a|* *V. les Ebionites.*

[a] S. Philastre reconnoist les Symmaquiens, sectateurs d'un Patrice heretique de Rome: Mais selon les dogmes qu'il leur attribue, ils ont plus de raport avec les Gnostiques qu'avec les Nazaréens ou les Ebionites. Les Patriciens qu'il leur joint, comme venant du mesme auteur, & ayant les mesmes dogmes, [estoient aussi plutost Marcionites ou Manichéens, que Nazaréens,] puisqu'ils detestoient la chair jusqu'à se tuer quelquefois eux mesmes, parcequ'ils pretendoient que c'estoit le diable qui l'avoit formée, & non pas Dieu. *in Cre. l. 1. c. 31. p. 168. 1. d.* *a Phila. c. 62. 63. p. 16. a. b.*

'Saint Augustin parle de ces Patriciens en mesmes termes; [b] & ajoute qu'ils estoient ennemis de l'ancien Testament, & du vray Dieu createur du monde, auteur de la loy des Juifs & des prophetes. ' Gennade leur attribue aussi la haine de la chair. [On ne trouve point quand ils ont esté.] *Aug. hær. 61. p. 12. 1. d.* *b in adv. l. 2. c. 12. 1. 6 p. 266. 2. a.* *Gen. dog. c. 76. ap. Aug. t. 3. p. 384. 1. c.*

' Theodoret dit que S. Justin, S. Irenée, & Origene, ont écrit contre les Nazaréens. [Nous ne trouvons pas neanmoins que S. Irenée ni Origene en ayent parlé expressément. Mais c'est les refuter que de refuter les Ebionites.] *Thdrt. h. l. 2. c. 2. p. 219. b.*

'S. Epiphane parle d'une autre espece de Nazaréens, [1] à qui il donne un nom un peu different des autres. Mais comme c'estoit une secte de Juifs qui avoit commencé avant JESUS-CHRIST, [cela ne nous regarde point.] ' S. Philastre en parle aussi. *Epi. 18. c. 1. p. 38.* *Phila. c. 8. p. 4. b.*



L'HERESIE DES EBIONITES.

' LES Ebionites ont renfermé dans une seule secte le venin " de quantité d'autres. ' Ils sont particulierement conformes aux Nazaréens: ' Ils ont, comme eux, tiré leur origine des Chrétiens circoncis, qui s'estoient retirez de Jerusalem à Pella durant la guerre des Juifs contre les Romains, ' & ils ont commencé comme eux aprés la ruine de Jerusalem, ' vers le temps de Domitien, " ou un peu auparavant. [Origene paroist mesme avoir confondu ces deux sectes,] ' lorsqu'il dit que les Juifs qui croyoient en JESUS-CHRIST vivoient conformément à la loy, & estoient appellez Ebionites. ' Neanmoins les Ebionites ajoutoient plusieurs erreurs à celle des Nazaréens, comme nous verrons en son lieu. *Epi. 30. c. p. 11. 25. b. c.* *a.* *c. 2. p. 126. c. d.* *b.* *NOTE 1.* *Thdrt. h. l. 2. c. 2. p. 219. b.* *Orig. in Cels. l. 2. p. 56. a.* *Epi. 30. c. 1. p. 125. a.*

' Comme le nom d'Ebion signifie en hebreu un homme pauvre & miserable, Eusebe & quelques autres semblent avoir cru qu'on le leur avoit donné à cause des sentimens bas & indignes qu'ils avoient de JESUS-CHRIST. ' Ces heretiques au contraire se glorifioient de ce nom, qu'on leur avoit donné, disoient-ils, à cause qu'ayant vendu tous leurs biens pour les mettre aux piez des Apostres, ils s'estoient reduits à une pauvreté volontaire. ' Mais tout cela n'estoit que des allusions à leur nom, ' dont la veritable origine venoit de ce que cette secte avoit pour auteur un homme qui avoit toujours eu le nom d'Ebion; Dieu l'ayant ainsi permis pour marquer combien luy & ses disciples seroient denuez des veritables richesses de la foy & de la grace. *Eus. l. 3. c. 27. p. 99. a. d| Cotelr. ap. n. p. 474. c. d.* *Epiph. 30. c. 17. p. 141. a.* *Cotelr. ap. n. p. 474. c.* *Epiph. 30. c. 17. p. 141. a. b.*

' Cet Ebion qu'un ancien dit avoir esté un philosophe stoïcien plutost [qu'un docteur de la verité,] ' estoit disciple de Cerinthe, [a] & son successeur. [b] S. Epiphane le fait sortir de l'école des Nazaréens. [Et toutes ces sectes s'accordoient en ce qu'elles s'attachoient à l'observation de la loy.] Mais il ajouta de nouvelles erreurs à celles qu'il avoit apprises des autres. ' Il commença de dogmatizer à Cocabe village au delà du Jourdain, où il demeuroit. ' Il a presché en Asie, & mesme à Rome. Ses dogmes infecterent aussi l'isle de Cypre. ' On lit dans le Prædestinatus, que S. Luc trouva des Ebionites à Antioche, & les condanna, en soutenant contr'eux que JESUS-CHRIST est né Fils de Dieu, par l'operation du S. Esprit. *Merc. in Nest. p. 128. §. 13.* *Phila. c. 37. p. 11. a.* *a Tert. præf. c. 48. p. 252. b| Hier. in Lucif. p. 145. c.* *b Epiph. 30. c. 1. p. 125. a.* *c c. 2. p. 126. c.* *c. 18. p. 142. a.* *Præd. 10. p. 14.*

' S. Epiphane dit que l'Esprit de Dieu envoya S. Jean en Asie pour y combatre Cerinthe & Ebion. ' On croit au moins que ce fut particulierement contre son heresie, qui commençoit alors à faire beaucoup de scandale, que cet Apostre écrivit son Evangile [en l'an 97.] ' Le mesme Saint Epiphane dit que c'estoit Ebion qui estoit dans le bain lorsque " S. Jean se hasta d'en sortir, de peur que le bain ne tombast à cause de cet ennemi de Dieu. [Les autres Peres disent que c'estoit Cerinthe.] *Epi. 51. c. 2. p. 423. b.* *Hier. v. il. c. 9| Merc. Nest. p. 128. 1.* *Epiph. 30. c. 24. p. 148. c. d.* *Voiez S. Jean.*

' Le Ebionites avoient, comme nous avons dit, les mesmes erreurs que les Nazaréens. ' Ils ont esté anethematizez par les Peres, d'autant qu'ils vouloient *c. 1. p. 125.* *Hier. ep. 89. p. 341. a.*

1. Il les appelle Νασαραίους, & les autres Ναζωραίους.

loient allier les ceremonies de la loy avec l'Evangile. ' Car ne croyant pas que la foy de JESUS-CHRIST fust suffisante pour les sauver, ils pensoient qu'il estoit necessaire d'y ajouter les observations de la loy. ' Ainsi ils solennisoient & le samedi & le dimanche. ' Ils avoient & des Prestres & des princes de la synagogue ; car ils appelloient leur assemblée Synagogue, & non pas Eglise. ' Ils se baignoient tous les jours [comme cela estoit ordinaire aux Juifs,] & ils avoient encore [comme les Chrétiens,] un battesme ' qui estoit admis par l'Eglise selon Saint Jerome. a Ils celebrent " leurs mysteres, dit S. Epiphane, à l'imitation de ceux de l'Eglise ; mais ils n'y mettent point de vin, se servent de pain azyme, & les celebrent tous les ans. ' Eusebe semble dire neanmoins qu'ils le faisoient tous les dimanches.

[Ils ajoutoient à la loy diverses superstitions.] ' Car ils adoroient Jerusalem comme la maison de Dieu. ' Ils ne vouloient pas, non plus que les Samaritains, que personne d'une autre religion les touchast. ' S'il arrivoit qu'en sortant de se baigner ils rencontrassent quelqu'un, ils se baignoient de nouveau. ' Ils ne vouloient manger d'aucun animal, ni d'aucune des choses où il entre de la chair, [ni de tout ce qui en vient,] ' comme le lait. ' Et de peur qu'on ne leur objectast l'endroit de l'Evangile où JESUS-CHRIST dit avoir desiré de manger la Pasque, ils avoient corrompu cet endroit. ' Quand ils estoient malades ou picquez d'un serpent, ils se mettoient dans l'eau, & invoquoient toutes sortes de choses à leur secours.

' Ils demeuroient d'accord que le monde a esté créé de Dieu. a Mais ils ne convenoient pas entr'eux mesmes sur JESUS-CHRIST, les uns disant avec Ebion, qu'il estoit né comme un autre homme de Joseph & de Marie, & qu'il n'avoit acquis la sanctification que par ses bonnes œuvres ; & les autres avouant comme nous, qu'il est né d'une vierge, ' mais ne voulant pas qu'il fust le Verbe & la Sagesse de Dieu, ni qu'il eust esté avant sa generation humaine. ' Ainsi il n'y a pas d'apparence qu'ils l'appellassent jamais le Verbe. ' Ils disoient que c'estoit le seul vray Prophete, mais cependant un pur homme, qui par sa vertu estoit arrivé jusqu'à estre appellé Christ, & Fils de Dieu. [La creance qu'il estoit né de Saint Joseph estoit sans doute la plus commune parmi eux ;] ' Car Saint Irenée & Eusebe la leur attribuent à tous generalement. b Saint Epiphane ajoute diverses autres opinions des Ebionites sur le mesme sujet, qu'il dit n'avoir esté inventées qu'aprés Ebion. c Ils supposoient que le Christ & le diable estoient deux principes " que Dieu avoit opposez l'un à l'autre.

[Quoiqu'ils suivissent la loy, ils étoient neanmoins differens des Juifs en beaucoup de points.] ' Ils reconnoissoient la sainteté d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Moyse, d'Aaron, & de Josué : ' Mais ils se moquoient de tous ceux qui sont venus aprés eux, & ils les anathematizoient. ' Ils rejettoient mesme quelques paroles du Pentateuque : & quand on les pressoit trop fort par ce livre, ils l'abandonnoient entierement. ' S. Irenée dit qu'ils taschoient d'expliquer les propheties avec trop de curiosité.

' Dans le nouveau Testament, ils ne recevoient que l'Evangile de S. Matthieu, ' c'est à dire celui qui estoit écrit en hebreu, d & qu'on appelloit " l'Evangile selon les Hebreux. e Mais ils en ostoient les deux premiers chapitres, & en corrompoient divers passages. f S. Epiphane cite quelques faussetez d'un livre appellé parmi eux l'Evangile. [Je ne say si c'estoit quelque autre chose.] ' Marius Mercator [qui a écrit vers l'an 430.] dit qu'Ebion se servoit quelquefois de l'autorité de S. Marc & de S. Luc, aussibien que de celle de Saint Matthieu. [Et il peut n'avoir pas esté suivi en cela par ses disciples.] ' Ils rejettoient absolument Saint Paul comme apostat & ennemi de la loy, g & publioient mesme plusieurs calomnies contre luy.

V. S. Matthieu.

h Ils avoient de faux actes des Apostres, où ils avoient meslé quantité de fables. [Car] pour autoriser davantage leurs mensonges, i ils avoient composé divers livres sous les noms des Apostres, comme de S. Jacque, de Saint Matthieu, & de S. Jean mesme. ' Ils se servoient aussi " des Voyages de Saint Pierre écrits par Saint Clement [Pape, ou plutost sous son nom.] Mais ils avoient entierement corrompu ce livre, sans y laisser presque rien de vray, y ayant ajusté toutes choses selon leur doctrine.

V. S. Clement.

' Pour ce qui est de leur vie, Saint Epiphane dit qu'ils imitoient celle des Carpocratiens, [les plus infames de tous les heretiques.] ' Ils estimoient au commencement la virginité à cause de S. Jacque le Mineur ; & leurs livres s'adressoient aux Prestres & aux Vierges. Mais depuis ils rejetterent & la virginité, & la continence, que les autres heretiques semblables à eux, rejettoient aussi. ' Ils obligeoient les enfans de se marier extremement jeunes. ' Mais ils permettoient aux personnes mariées de se separer pour en épouser d'autres, jusques à deux, trois, & même sept fois. Car, comme ajoute S. Epiphane, parmi eux tout est permis. ' Tous ces desordres ne venoient pas neanmoins d'Ebion. Car les Ebionites ajouterent beaucoup de points à sa doctrine, depuis qu'ils se furent joints à Elxai [auteur des " Elcesaites,] ' lequel parut sous Trajan.

V. leur titre.

' S. Justin, S. Irenée, & Origene ont écrit contr'eux, [sans parler de ceux qui l'ont fait depuis.]

' Symmaque auteur d'une des versions de l'Ecriture, estoit Ebionite, selon Eusebe & Theodoret. k S. Jerome dit

dit que luy & Theodotion, qui en a aussi fait une traduction, estoient des heretiques qui judaïsoient; & parlant d'eux conjointement avec Aquila, il dit que c'estoient des interpretes Juifs & Ebionites. Saint Epiphane dit que Symmaque estoit Samaritain; mais que n'ayant pu devenir le premier dans sa nation, comme il souhaitoit, il s'estoit rendu Juif, & s'estoit fait circoncir de nouveau. Ce Saint ajoute qu'il publia sa version sous Severe: [Mais il est plus probable que ce fut sous M. Aurele.] On voyoit encore du temps d'Eusebe quelques uns de ses ouvrages, où il paroissoit établir l'heresie des Ebionites, pretendant l'appuyer de l'autorité de S. Matthieu, sur lequel Saint Jerome nous apprend qu'il avoit fait un commentaire. Une Vierge Chrétienne nommée Julienne, qui avoit receu ces livres de Symmaque mesme, avec sa traduction de la Bible, les donna à Origene à Cesarée en Capadoce. Nous avons vu que les Nazaréens estoient quelquefois appellez Symmaquiens.

Pour Theodotion que S. Jerome appelle aussi Ebionite, S. Irenée dit qu'il estoit d'Ephese, & proselyte des Juifs. S. Jerome l'appelle un heretique, & un homme qui suit les Juifs. S. Epiphane qui le fait originaire du Pont, & Saint Athanase, disent qu'il avoit esté Marcionite, & qu'ayant quelque dépit contre ces heretiques, il les quitta, & se fit Juif. [Il fit sa version dans les premieres années de Commode vers l'an 185.]

in Ruf. l. 1. p. 226. c. | Epi. mens. c. 16. p. 172. b. | V. Origene | Euf. l. 6. c. 17. p. 218. b. | NOTE 1. | b| Hier. v. il. c. 54. p. 285. b. | Euf. p. 218. b. c| Pall. lauf. c. 147. p. 1049. | Aug. in Cresc. l. 1. c. 31. p. 168. 1. d. | Hier. in Ruf. l. 2. p. 226. c| in Dan. p. 568. a| v. ill. c. 54. p. 825. b. | b Iren. l. 3. c. 24. p. 291. c. | 1. | Hier. in Ruf. p. 228. c. | a Epi. mens. c. 17. p. 172 d| Ath. syn. p. 156. d. | V. Origene § 8.

S. HERMAS
DISCIPLE DES APOSTRES,
Que l'on croit avoir écrit le livre du
PASTEUR.

SAINT Paul écrivant aux Romains [en l'an 58.] les prie de saluer de sa part un Chrétien nommé Hermas. Adon, Usuard[1] & le martyrologe Romain, marquent sa feste le 9. de may, & luy donnent cette louange de s'estre sacrifié pour Dieu, de s'estre rendu une hostie digne d'estre agreée de luy, & de s'estre acquis une grande reputation élevée sur le fondement solide de sa vertu. Les Grecs en font le 8. de mars, & encore le 5. d'octobre, où ils le mettent au nombre des Apôtres, & des 70. Disciples. Ils ajoutent qu'il a esté Evesque de Philippes [en Macedoine,] ou de Philippople [en Thrace; de quoy nous voudrions avoir de meilleures preuves.]

Rom. c. 16. v. 14. | Ado p. 36. Boll. 9. may, p. 360. a. b. | 2. | Menæa, p. 61. p. 78| Ugh. p. 1123.

Origene croit que cet Hermas est celui qui a écrit le livre du Pasteur. a Eusebe & S. Jerome témoignent que plusieurs autres estoient dans ce sentiment, b qui est suivi par Adon, [quoiqu'il brouille un peu,] c & par l'Eglise greque dans son Office: d & nous n'avons rien qui nous donne sujet d'en douter.

Ori. in Rom. p. 630. a. | a Euf. l. 3. c. 3. p. 72. c| Hier. v. ill. c. 10. p. 270. e| b Ado, fest. p. 36. c Boll. 9. may, p. 360. b.

[Il paroist en effet que le livre du Pasteur a esté écrit à Rome ou aux environs, durant que S. Clement estoit Pape, peu avant la persecution de Domitien, & ainsi vers l'an 92.] Quoique nous ne l'ayons aujourd'hui qu'en latin, on ne doute pas qu'il n'ait esté écrit originairement en grec: & Saint Jerome dit qu'il estoit beaucoup plus connu des Grecs que des Latins. [Il est en effet assez visible que le texte latin que nous avons est traduit du grec:] Mais on croit que c'est une traduction qui peut avoir esté faite dés les premiers temps de l'Eglise: & on trouve qu'elle se raporte exactement aux passages grecs citez par les anciens. [Nous tirerons de ce livre ce qui regarde la vie de son auteur, avant que de traiter de son autorité.]

NOTE 1. | d Cotelr. ap. n. p. 42. e| Du Pin, p. 74. | Sirt. l. 2. p. 85. 2. b| Du Pin, p. 75. | Hier. v. ill. c. 10. | Cotelr. ap. n. p. 44. c. d. Du Pin, p. 76.

Hermas vivoit en Italie & à Rome. a Il estoit marié, & avoit encore sa femme & ses enfans. [Il semble que sa femme fust payenne,] puisqu'il eut revelation qu'elle seroit un jour sa sœur: si l'on ne veut dire que Dieu leur promettoit à l'un & à l'autre, la grace de la continence. Il avoit esté riche autrefois, & en cet état il estoit, dit-il, inutile pour le royaume de Dieu. Il estoit mesme tombé dans diverses fautes. a Il s'accuse entr'autres choses d'avoir trompé beaucoup de monde par ses dissimulations & ses mensonges. [Mais autant qu'on en peut juger par ce que nous allons voir, c'estoit sa sincerité mesme qui luy faisoit trouver de grandes fautes où il n'y en avoit peutestre que d'assez legeres.]

Past. l. 1. c. 1. p. 35| Sir. l. 2. p. 86. 1. c. | a Past. c. 2. p. 37. | NOTE 2. | Cotelr. n. p. 45. a. | Past. l. 1. c. 3. § 6. p. 40. 2. | l. 2. c. 4. § 2. p. 46. 2| &c. | Ori. in Rom. p. 630. | a Past. l. 2. c. 3. p. 45. 2.

Il avoit esté trop indulgent à ses enfans: & comme il les aimoit beaucoup, il leur donnoit trop de liberté: & ils en avoient abusé contre luy mesme. Ils s'estoient aussi portez à des actions violentes, & s'estoient mesme engagez dans les débauches. Sa femme estoit sujette à la médisance. Ces desordres de la maison d'Hermas avoient irrité Dieu contre luy, parcequ'il les regardoit avec trop d'indifference, & n'avoit pas assez de soin de les corriger.

l. 1. c. 1. § 3. p. 36. | c. 2. § 2. p. 37. | § 3. p. 37. 2.

En punition de ces fautes, il se trouva engagé en beaucoup d'affaires, & de peines seculieres, dont il se trouva consumé. Il fut livré pour quelque temps à l'ange de la peine, selon le langage de ce livre; & cet ange luy fit souffrir des supplices tres rigoureux. Dieu luy

2| c. 1. § 3. p. 36. | l. 3. 6. 7. p. 65. | l. 1. c. 3. § 6. p. 40. 2.

1. C'est à dire l'auteur des additions faites à sa Synopse.
2. [Usuard l'appelle Hermés. Et Saint Paul nomme un Hermés avec Hermas.] Les Grecs honorent Hermas le 28. d'avril. Les Latins n'en font point. Boll. 9. may, p. 369. a.

luy osta ses richesses : mais en le ren-
dant pauvre, il le rendit propre pour
c. 2. §. 3. p. 37. 2. la vie & le salut eternel. ' Car comme
il n'avoit pas abandonné Dieu, aussi
Dieu usa de misericorde envers luy. Sa
simplicité & son [a] abstinence singuliere *a continence.*
c. 1. §. 2. p. 36. furent causes de son salut. ' Car il est
loué comme un homme fort patient,
fort modeste, toujours gay, éloigné
de toutes sortes de mauvais desirs, d'une
simplicité & d'une innocence non com-
l. 3. c. 5. §. 1. p. 60. mune, ' & qui avoit accoutumé de se
purifier par le jeûne.

l. 2. pr. p. 43| Orig. in Rom. p. 630. c. ' Il fut mis entre les mains de l'ange
de la penitence, afin d'estre presenté
par luy à JESUS-CHRIST lorsque le
temps en seroit venu, dit Origene ; &
c'est peutestre parcequ'il estoit encore
en cet état, continue cet auteur, que
Saint Paul ne fait aucun eloge particu-
lier de luy lorsqu'il en parle aux Ro-
Past. l. 2. pr. p. 44. mains. ' Il donne à cet ange de la pe-
p. 43. 1. nitence le nom de Pasteur : ' car il luy
apparoissoit sous la figure d'un berger :
2|l. 3. c. 9. §. 10. p. 73 ' & il parle quelquefois de sa panetiere.
[C'est pourquoy son livre porte ordi-
c. 10. §. 2. 5. p. 81. nairement le titre du Pasteur.] ' Il fut
fort fidele aux instructions de cet ange,
§. 1. p. 8. l. 2. pr. p. 43. 2. ' lequel luy avoit esté donné pour pro-
tecteur par un autre ange, qu'il ne de-
signe point autrement qu'en l'appellant
cet ange venerable.

[Dieu le voulut rendre non seule-
ment le modele, mais encore le predi-
cateur de la penitence. Ce qu'il fit par
diverses visions qui composent le livre
l. 1. c. 1. §. 1. p. 35. celebre du Pasteur.] ' Car ayant eu
quelque pensée passagere qui n'estoit
pas entierement pure sur le sujet d'une
femme ; cette femme luy apparut en
songe, comme luy reprochant ce pe-
ché, & l'en accusant devant Dieu.
§. 3. p. 36. 2. ' Ce reproche l'ayant accablé de dou-
leur, il vit auprés de luy une vieille
femme assise dans une chaire, qui luy
ayant demandé le sujet de son affliction,
le consola un peu, & l'avertit que Dieu
estoit en colere contre luy à cause des
desordres de sa maison, l'exhorta à y
remedier, & l'assura que ses enfans
feroient penitence, & que luy seroit
l. 3. c. 9. §. 1. p. 69. écrit au livre de vie. ' Cette femme
estoit, dit-il, le Fils de Dieu, qui a-
voit pris cette figure pour luy repre-
l. 1. c. 1. §. 3. p. 36. 2. senter l'Eglise. ' Elle lut quelque cho-
se dans un livre, dont Hermas n'enten-
l. 3. c. 7. p. 65. dit qu'une partie, & puis elle disparut.
' Les enfans d'Hermas profiterent des
avertissemens de leur pere, & firent
penitence ; Mais leurs pechez [b] ne pu- *b &c.*
rent s'effacer qu'avec beaucoup de
temps & d'afflictions.

l. 1. c. 2. §. 1. p. 36. ' Hermas eut une nouvelle vision un
an aprés la premiere, où il vit encore
c. 3. §. 10. 12. p. 41. 42. la mesme vieille femme, ' qui avoit
neanmoins le visage plus jeune & plus
c. 2. §. 1. p. 36. gay que la premiere fois. ' Cette fem-
me ayant lu un petit livre en se pro-
menant, elle le donna à Hermas pour
en tirer une copie, & le montrer aux
p. 37. élus de Dieu. ' Hermas décrivit ce li-
vre lettre à lettre, ne pouvant pas mê-
§. 2. p. 37. me en trouver les syllabes. ' Mais
quinze jours aprés, ayant jeûné & prié,
Dieu luy donna l'intelligence de ce li-
vre, par lequel il estoit averti de faire
faire penitence à sa femme & à ses en-
fans, avec assurance du pardon, non seu-
lement pour eux, mais aussi pour tous
les pecheurs qui se convertiroient à
§. 3. p. 37. Dieu de tout leur cœur. ' Il avoit ordre
aussi de pardonner à ses enfans toutes
les injures qu'ils luy avoient faites,
d'avertir ceux qui gouvernoient l'Eglise
de se conduire en toutes choses avec jus-
tice, & d'exhorter les fideles à soute-
nir avec courage la persecution qui é-
toit preste d'arriver.

§. 4. p. 37. ' Cette vieille femme s'apparut à luy
c. 3. §. 10. 13. p. 41. 42. pour la troisiéme fois : ' Mais il n'y
paroissoit plus rien de vieil que les
cheveux ; & elle avoit mesme un visa-
c. 2. §. 4. p. 37. ge fort gay & fort ouvert. ' Ayant sceu
qu'Hermas n'avoit pas encore donné
aux [a] Anciens le livre qu'il avoit écrit, *a senioribus.*
elle y ajouta quelque chose, & luy dit
d'en faire deux copies, & d'en donner
une à Clement pour l'envoyer aux au-
tres villes, & l'autre à Grapté pour la li-
re aux veuves & aux orphelins ; & pour
luy, qu'il liroit ce livre aux Anciens qui
gouvernoient l'Eglise dans la même vil-
le, [c'est à dire, ce semble, à Rome.]
Orig. princ. l. 4. c. 2. p. 741. a. ' Origene donne à cet endroit un sens
fort mystique, [a] mais qui n'empesche
pas la verité du sens historique & litte-
a Past. n. p. 48. c. l. 1. ral. ' Ce qu'Hermas devoit ajouter dans
c. 3. p. 38. 42. ce livre estoit la vision de l'edifice de l'E-
glise, & des divers états qui la compo-
sent ; de quoy il eut la revelation quel-
ques jours aprés en plein midi, dans un
lieu écarté à la campagne, aprés avoir
demandé cette faveur par beaucoup de
jeûnes & de prieres.

c. 4. p. 42. 43. ' Il eut encore quelques autres visions,
& entr'autres celle de la persecution qui
devoit bientost arriver, laquelle il vit
dans le chemin de la Campanie sous la
figure d'une beste monstrueuse.

l. 2. pr. p. 43. 44. Une autre fois l'ange de la penitence,
à qui il avoit esté commis, & qu'il nom-
me le Pasteur, luy estant apparu, luy
ordonna d'écrire diverses instructions
qu'il vouloit luy donner, & diver-
ses images qu'il vouloit luy faire voir,
tant pour son profit que pour celui de
plusieurs autres : [ce qui comprend les
deux dernieres parties de ce livre du
c. 11. §. 3. p. 56| l. 3. c. 8. §. 11. p. 69. Pasteur.] ' Cet ange ordonna mesme
expressément à Hermas de prescher la
penitence, l'assurant qu'il retireroit
un grand avantage de cet emploi, s'il
l. 1. c. 3. §. 12. 13. p. 42| l. 3. c. 8. §. 6. p. 68| 9. §. 33. p. 81| 10. §. 2. p. 81. s'en acquittoit soigneusement. ' Her-
mas le fit effectivement : & cette pre-
dication de la penitence [a] produisit *a &c.*
beaucoup de fruit dans l'Eglise. [a] Il y en
eut neanmoins qui en demeurerent
a l. 3. c. 8. §. 6. p. 68. plus endurcis, [b] & il semble mesme
b l. 1. c. 4. §. 1. p. 42. que quelques uns en aient esté scanda-
c c. 3. §. 1. p. 38. l. 2. lisez. [c] Dieu luy promet assez claire-
ment dans une de ces visions, qu'il ar-
riveroit un jour jusqu'à la grace & à
la gloire du martyre.

[Il y a bien d'autres choses que l'on
pourroit remarquer dans cet ouvrage,
soit pour l'état & la discipline de ces
premiers temps de l'Eglise, soit pour
la doctrine de la foy, soit pour la con-
duite des mœurs, surquoi il s'étend
davantage, & dit de fort belles cho-
ses.]

ses.] 'On en peut voir une partie dans l'histoire Ecclesiastique de Mr. Fleuri, qui fait un fort long extrait de cét ouvrage, [comme de l'un des plus importans, aussibien que des plus anciens entre ceux qui composent la tradition ecclesiastique.] 'Il a esté assurément tres celebre dans l'antiquité, & beaucoup d'anciens auteurs s'en sont servis, 'comme on le voit par les passages de ceux qui nous restent aujourd'hui, mis par Mr. Cotelier à la teste de cet ouvrage. [On peut dire mesme qu'on a esté trop loin dans l'estime qu'on en a faite.] 'Car S. Irenée s'en sert contre les heretiques, comme si c'eust esté un livre de l'Ecriture. 'Origene dit non seulement, qu'il est fort utile, mais aussi qu'il croit que c'est une Ecriture inspirée de Dieu. 'Tertullien estant encore Catholique, en parle de mesme: '& estant devenu Montaniste, il reconnoist que les Catholiques s'en servoient contre luy pour établir la verité de la penitence aprés le battesme.

'Saint Clement d'Alexandrie allegue comme une chose divine ce que *l'Ange avoit revelé à Hermas; & il l'employe plus souvent qu'il ne fait aucun autre livre ecclesiastique. 'Saint Athanase l'appelle un livre tres utile, par lequel la doctrine divine, & la foy en JESUS-CHRIST nous parlent & nous instruisent. Il le cite conjointement avec la Genese & l'epistre de S. Paul aux Hebreux. 'Il marque que les Ariens en tiroient contre l'Eglise quelques objections dont il fait voir la foiblesse. 'Il paroist aussi par Eusebe que beaucoup de personnes le recevoient comme un livre de l'Ecriture. 'S. Maxime mesme, qui vivoit dans le VII. siecle, le cite encore avec Daniel, comme si c'estoient deux livres d'une egale autorité. 'On le trouve encore aujourd'hui dans quelques anciennes Bibles, & dans divers catalogues des livres sacrez.

'Cet excés d'estime que quelques uns en faisoient, [estoit peut-estre cause que] d'autres ne l'estimoient pas assez. 'Car il y en avoit qui le meprisoient. 'Tertullien s'estant separé de l'Eglise, & voyant que ce livre, qui appelle à la penitence les Chrétiens fornicateurs, aussibien que les autres, estoit directement contraire à la rigueur de son Paraclet, en parle d'une maniere fort pleine de mépris: & il avance mesme, que toutes les Eglises Catholiques l'avoient rejetté comme faux & apocryphe. [Mais il est certain que sa passion l'a emporté un peu trop loin à son ordinaire. Car c'est du temps mesme de Tertullien que S. Clement d'Alexandrie & Origene citent ce livre avec honneur: sans parler de luy mesme lorsqu'il estoit encore Catholique: & les Catholiques qui le luy objectoient, ne le regardoient point comme un livre faux & digne de mépris.

Ce qui est le plus contraire à l'estime de ce livre,] 'C'est que S. Prosper rejette le témoignage qu'en tiroit Cassien, comme estant sans autorité; '& que le Concile de Rome sous Gelase le met au rang des apocryphes. 'On peut croire que S. Prosper le connoissoit peu, selon ce que dit Saint Jerome, 'qu'il estoit presque inconnu aux Latins. 'Mais ce qui paroist de plus solide, c'est que S. Prosper & Gelase l'ont rejetté, non comme faux ou supposé, ou comme ayant quelque chose de mauvais, mais comme n'estant point de l'Ecriture, [ni par consequent assez autorisé pour estre produit comme une regle certaine dans les disputes qui regardent la doctrine de l'Eglise. Or nous ne pouvons douter que le livre du Pasteur ne soit apocryphe en ce sens, estant certain que l'Eglise ne le reçoit point comme canonique.] 'Dans le temps mesme qu'il estoit le plus estimé, & regardé de plusieurs comme de l'Ecriture, ce sentiment n'étoit point universel, mais combatu par beaucoup d'autres. 'Aussi Origene le cite souvent en hesitant, & en NOTE 3. témoignant qu'il n'estoit pas *receu de toute l'Eglise. ᵃS. Jerome fait quelquefois la mesme chose, ᵇ& mesme le rejette expressément du Canon de l'Ecriture; ᶜaussibien que S. Athanase. [Et il n'y a jamais esté compris par aucun Concile, ni mesme par aucun Pere. C'est sans doute dans ce mesme sens,] ᵈqu'Eusebe le met * au nombre des livres faux & supposez.

ᵉLe plus seur est donc de tenir le milieu, & de s'arrester au sentiment du mesme Saint Athanase, ᶠqui ayant fait dans une epistre Pascale le catalogue des Ecritures canoniques, ajoute ces paroles. „Pour une plus grande exactitude, je suis encore obligé de dire, que „nous avons d'autres livres *qui ne sont „point dans le Canon, mais qui selon „l'institution des Peres, doivent estre lus „à ceux qui entrent dans nostre religion, „& qui veulent estre instruits des maximes de la pieté. 'Il met en ce rang non seulement le livre du Pasteur, mais même la sagesse de Salomon, la sagesse de Sirac, [ou l'Ecclesiastique,] Esther, Judith, & Tobie, [parce que ces livres n'estoient point encore receus dans le Canon des Ecritures par un consentement unanime de l'Eglise, comme ils l'ont esté depuis.]

'Avant Saint Athanase, Eusebe avoit dit aussi que beaucoup de personnes jugeoient le livre du Pasteur tres utile pour ceux qui avoient besoin des premieres instructions du Christianisme. [Et sur la fin du mesme siecle,] 'Rufin le met avec la Sagesse, l'Ecclesiastique, Tobie, Judith, & les Maccabées, entre les livres qu'il appelle Ecclesiastiques, c'est à dire entre ceux qui n'estant pas reconnus des anciens pour canoniques, & capables de prouver la verité de nostre foy, estoient neanmoins lus dans l'Eglise selon l'ordre de ces mesmes anciens [pour edifier la pieté des fideles.] 'Saint Jerome nous assure aussi que le livre du Pasteur est certainement utile; & il confirme 'ce qu'Eusebe nous avoit appris, qu'il se lisoit publiquement dans

 que

quelques Eglises de la Grece. [Ces Peres qui rejettent quelquefois l'autorité du livre du Pasteur, lorsqu'on l'a voulu faire passer pour canonique, nous apprennent comment nous devons entendre ce qu'en disent S. Prosper & Gelase, qui n'en auroient peutestre pas parlé moins avantageusement que les autres, s'ils avoient eu occasion, comme eux, de s'en expliquer plusieurs fois.

Du reste " nous n'avons point sujet de craindre que le livre du Pasteur que nous avons aujourd'hui, soit different de celui que les Peres ont tant estimé, puisque tous les passages qu'ils en ont citez s'y trouvent encore. Ce qui y est dit de l'unique penitence aprés le battesme, est entierement conforme à la discipline que l'Eglise a observée durant plusieurs siecles: & bien loin qu'on le puisse accuser de favoriser l'heresie des Novatiens, qui ne vouloient point que l'Eglise pust remettre les pechez commis aprés le battesme; les Catholiques s'en sont servis, comme nous avons vu, contre Tertullien, & les autres Montanistes qui avoient eu la mesme erreur avant les Novatiens. Que s'il y en a qui avouant que ce livre est celui qui a esté connu des anciens, le jugent plus digne de mépris que de respect, ils nous pardonneront si nous ne preferons pas leur sentiment au jugement qu'en ont porté S. Irenée, S. Athanase, & S. Jerome.] *Du Pin, p. 76.* ' Ce grand nombre de visions & de similitudes qui peuvent le faire paroistre ennuyeux à quelques uns, [peuvent le rendre plus agreable,] & en mesme temps plus utile à d'autres, sur tout aux personnes simples qui commencent à gouster la verité, ausquels la simplicité de son style convient fort bien, & en faveur desquels on le lisoit particulierement dans l'Eglise."] NOTE 4. NOTE 5.

LA PERSECUTION
DE L'EGLISE
PAR
L'EMPEREUR
DOMITIEN.

Tert. ap. c. 5. p. 6. c | Lact. pers. c. 3. p. 4 | Euf. l. 3. c. 17. p. 88. c. Euf. l. 4. c. 26. p. 148. ab. ex Melit. Suet. v. Dom. c. 12. p. 802.

' DOMITIEN imitateur des vices de Neron, & sur tout de sa cruauté, l'imita aussi dans sa haine contre l'Eglise, ayant esté excité à persecuter le peuple des justes par les demons, ' & par quelques personnes envieuses [de la gloire de JESUS-CHRIST.] ' Il obligeoit, dit Suetone, ceux qui avoient embrassé à Rome la vie des Juifs, de payer les imposts que l'on exigeoit avec grande rigueur de ceux de cette nation, comme s'ils se fussent declarez Juifs; [ce qui se doit entendre des Chrétiens selon le style des auteurs de ce temps-là.]

Oros. l. 7. c. 10. p. 212. b. ' Mais il en vint enfin à publier par tout l'Empire des edits cruels, pour renverser, s'il eust pu, l'Eglise de Dieu, déja tres fermement établie dans toute la terre. Ce fut là le dernier degré de ses crimes, auquel il arriva par tous les autres. *Euf. chr | Hier. v. il. c. 9.* ' Car il paroist que cela ne se fist " qu'en l'an 95. de JESUS-CHRIST, qui estoit la quatorzieme, [& la penultieme année de son regne.] NOTE 1.

Herm. l. 1. c. 2. §. 2. 3. p. 37 | c. 4. §. 2. p. 44. ' On voit par le livre du Pasteur [écrit " vers ce temps là mesme,] que Dieu avoit averti l'Eglise de cette grande tribulation, avant qu'elle arrivast, afin que les Chrétiens s'y preparassent par la pureté du cœur, par la sainteté de la vie, & par une pleine confiance en sa toute-puissance & en sa misericorde. *V. S. Hermas.* [Ce mesme livre nous apprend qu'il y avoit beaucoup de choses dont Dieu vouloit purger son Eglise par ce moyen.] *l. 3. c. 8. §. 1. p. 66.* ' Car quoique la pluspart de ceux qui la composoient fussent des Saints, il y en avoit neanmoins quelques uns qui ne l'étoient pas; *c. 9. §. 26. p. 78.* ' & on trouvoit déja des ministres qui s'acquitoient mal de leur emploi, qui pilloient ce qui appartenoit aux veuves & aux orfelins, & qui par un crime digne de la mort éternelle, employoient pour eux mesmes les oblations [des fideles,] au lieu de les distribuer aux autres. [Les Saints mesmes n'estoient pas sans divers defauts, dont ce livre leur recommande de faire penitence; & il marque sur tout les petites divisions qui ne sont que trop communes entre ceux mesmes qui ont de la charité, mais qui ne l'ont pas aussi grande qu'elle devroit estre.

Eus. l. 3. c. 18. p. 89. a. ' La religion Chrétienne paroissoit deslors avec tant d'éclat, que mesme les historiens payens ont parlé de la persecution que Domitien excita contr'elle, & des martyrs qui s'y signalerent. *Dio. l. 67. p. 766. a.* ' Dion marque sur l'an 95. la mort du " Consul Clement, l'exil de Domitille sa femme, & l'execution de beaucoup d'autres, tous condamnez, dit-il, comme athees, pour avoir suivi les mœurs des Juifs. *V. Sainte Domitille.* *Eus. p. 89. a.* ' Un autre payen nommé Brutius marque l'exil de Sainte Domitille [vierge] niece du mesme Consul, & le martyre, ou au moins le bannissement de plusieurs autres Chrétiens.

Bar. 98. §. 7. ' Il est en effet aisé de juger de quelle maniere Domitien traitoit les autres, puisqu'il épargnoit si peu des personnes si illustres, & qui luy estoient les plus proches. *Thdrt. gr. aff. l. 9. t. 4. p. 611. 612.* ' Aussi on écrit qu'il employa toutes sortes d'efforts, & tous les supplices imaginables pour renverser le Christianisme, sans autre effet [que de glorifier] beaucoup de Chrétiens, à qu'il faisoit oster la vie. [Quelques uns croyent qu'il faut mettre en ce temps là le Martyre de " Saint André, de Saint Denys l'Areopagite, de " Saint Onesime converti par Saint Paul, & de " Saint Nicomede Prestre de Rome, où l'on voit qu'il a esté fort celebre, quoique son histoire soit peu connue. *V. leurs titres. V. S. Paul. V. Sainte Domitille.* *Apoc. c. 2. v. 13 | c. 3. v. 8. 10.* On y peut raporter encore] ' ce qui est dit dans l'Apocalypse à la loüange des

An-

Anges des Eglises de Pergame & de Philadelphie, qu'ils n'avoient point renoncé la foy, qu'ils avoient gardé la parole de Dieu, & la patience qu'elle nous commande.

Clem. ep. ad Cor. c. 6. p. 94. ʼ S. Clement Pape nous dit aussitost aprés cette persecution, qu'on avoit déja vû un grand nombre d'élus, à qui l'envie [des méchans] avoit fait souffrir beaucoup d'indignitez & de tourmens, & qui estoient devenus l'exemple des autres, comme ils avoient eux-mesmes suivi l'exemple de S. Pierre & de S. Paul. Il ajoute que l'envie avoit persecuté mesme des femmes qui avoient enduré infr. parte. ʺ les tourmens les plus rudes & les plus cruels pour arriver jusques au bout de la carriere, où l'on éprouvoit leur foy, & recevoir une recompense d'autant plus glorieuse, que leur corps estoit plus foible. Il semble mettre en ce rang V. S. Clement. une Danaé ʺ ou Danie, & une Dircé, [qu'on peut juger par là avoir esté martyrisées à Rome sous Domitien.]

Apoc. 2. v. 13| Cypr. diff. n. c. 16. p. 237. ʼ On raporte à ce temps ci le martyre de S. Antipas tué à Pergame, que Jesus-Christ mesme appelle son témoin ou son martyr fidele. Boll. 11. apr. p. 5. c. ʼ Nous avons ses actes, [dont on peut dire NOTE 2. ʺ que ce ne sont que des paroles.] On y apprend qu'il se faisoit beaucoup de miracles au lieu où il avoit esté martyrizé. p. 4. a, b. ʼ Les Grecs ajoutent dans leur office, que son tombeau qui estoit dans l'Eglise de Pergame, jettoit sans cesse une huile miraculeuse. Ils en font fort solemnellement l'office l'onziéme d'avril; c. ʼ & les Latins ont enfin appris d'eux depuis un siecle à l'honorer le mesme jour.

Baud. p. 84| Ugh. t. 6. p. 510. 511. 557. a. ʼ La ville d'Atin dans le Latium, [& à present dans la terre de Labour,] conte ses Evesques depuis le temps des Apostres jusques vers l'an 1150. que le siege episcopal en fut eteint à cause qu'elle estoit presque ruinée. Ugh. p. 512. 513. ʼ Elle met à la teste S. Marc qu'elle croit avoir esté disciple de S. Pierre, & martyrizé sous Domitien le 28. d'avril, 63. ans aprés la passion de Jesus-Christ, [c'est à NOTE 3. dire vers l'an 96.] p. 538. 539. ʼ Et ʺ dans un manuscrit qu'on croit estre du V. siecle, on lit qu'aprés avoir presché la foy dans la Campanie, il fut tué par les payens, qui luy enfoncerent deux cloux dans la teste, durant qu'il levoit les yeux au ciel pour prier Dieu. Boll. 28. apr. p. 550. f. ʼ Baronius a mis sa feste dans le martyrologe Romain.

p. 557. f. ʼ On bastit à Atin une eglise sur son corps, qui s'estant ruinée par la suite du temps, en sorte qu'on ne savoit plus mesme que son corps y fust, p. 558. b| 559. a. ʼ on l'y trouva neanmoins le samedi 17. juillet NOTE 4. de l'an 1046. [ou ʺ plutost 1053.] sous Leon, alors Evesque d'Atin, p. 558. b. c| 559. d. e. ʼ ce qui ne se fit pas sans quelques miracles. Il fut porté à l'eglise cathedrale de la Sainte Vierge, 558. c. ʼ en attendant qu'on eust rebasti l'eglise d'où on l'avoit tiré pour l'y reporter: e. f. ʼ Et durant ce temps là on trouva aussi son chef en un autre endroit de la mesme eglise avec les deux cloux qui y estoient encore enfoncez. p. 559. e. ʼ Le bastiment de l'Eglise estant achevé, V. la note 4. [ʺ en 1057.] l'Evesque vouloit attendre jusqu'au 17. juillet de l'année suivante à la dedier. Mais S. Marc mesme s'apparut à une personne pour se plaindre de ce qu'il laissoit si longtemps son corps &c. ʺ hors de terre: d. ʼ de sorte que le mercredi [premier jour d'octobre] l'Evesque, & quelques autres aprés avoir jeuné, le porterent le soir à la nouvelle eglise, & le mirent en terre fort secrettement, afin qu'aucun autre n'en sceust le lieu: ensuite de quoy l'Evesque indiqua le jour de la dedicace de l'eglise, a. ʼ qui fut le [dimanche] 5. d'octobre.

p. 550. f. ʼ L'Eglise d'Atin fait encore la memoire de la revelation des reliques de S. Marc le 17. de Juillet. b. c. ʼ L'histoire en est raportée fort amplement par un homme d'Atin mesme, qui écrit ce qu'il avoit appris de ceux qui avoient vû la chose, & dont quelques uns déja âgez lorsqu'elle arriva, estoient encore vivans. [La simplicité de son style & de sa narration est une grande preuve de sa sincerité, & de la verité de son recit.

Tous les Saints qui sont morts dans la persecution de Domitien, ne l'ont V. S. Jean l'Ev. §. 5. point rendu si celebre, que le ʺ miracle que Dieu fit à Rome pour conserver la vie à l'Apostre S. Jean, que l'on avoit plongé dans l'huile boüillante. Il fut ensuite relegué en l'isle de Patmos dans l'Archipelage.]

Lact. pers. c. 3. p. 4. ʼ Dieu avoit longtemps souffert les crimes de Domitien tant qu'il n'avoit exercé ses cruautez que sur ses sujets [payens.] Mais lorsqu'il les eut étendues jusques sur Jesus-Christ mesme, en la personne de son peuple, il fut abandonné à la juste punition qu'il meritoit, & tué dans sa chambre [le 18. septembre de l'an 96.] Bar. 98. §. 9. ʼ & c'est ce que Juvenal semble avoir reconnu [avant Lactance,] Juv. sat. 4. v. 153. ʼ lorsqu'il se plaint que Domitien avoit vécu en sureté, tant qu'il avoit répandu le sang des Lamies, & des autres personnes de la prémiere qualité, & qu'il estoit peri, lorsqu'il avoit commencé à attaquer cerdones. ʺ les personnes les plus viles. Suet. v. Dom c. 15. p. 807. ʼ Suetone reconnoist aussi que la mort du Consul Clement avança la sienne.

[Neanmoins si nous en croyons deux des plus anciens auteurs ecclesiastiques.] Tert. ap. c. 5. p. 6. a| Eus. l. 3. c. 20. p. 90. ʼ Hegesippe cité par Eusebe, & Tertullien, Domitien avoit arresté avant que de mourir la persecution qu'il avoit excitée contre l'Eglise, & ordonné le rapel de ceux qu'il avoit bannis. Eus. l. 3. c. 19. 20. p. 89. 90. ʼ Car comme il persecutoit non seulement les V. S. Jude. Chrétiens, mais aussi tous ceux ʺ qui estoient de la race de David, d'autant qu'il craignoit aussi bien qu'Herode, la puissance & le regne du Messie; depuis qu'il eut reconnu par l'interrogatoire des petits fils de [l'Apostre] Saint Jude, qui estoient de cette famille, l'indigence & la pauvreté à laquelle ils estoient reduits, il vit bien qu'il n'y avoit rien à craindre d'eux; & ainsi il rendit la paix, non seulement à ceux de la race de David, mais encore à tous les Chrétiens.

[Il ne le fit assurément qu'à l'extremité de sa vie.] Lact. pers. c. 3. p. 4. ʼ Car Lactance attribue la fin de la persecution à la mort de ce tyran, & à l'arrest par lequel on cassa tous ses edits. Eus. l. 3. c. 20. p. 90. c. ʼ On raporte aussi le rapel

pel de S. Jean à l'edit par lequel Nerva successeur de Domitien rapella tous les bannis, ' & S. Clement d'Alexandrie dit, que cet Apostre ne revint de son exil de Patmos, qu'aprés la mort de Domitien. 'Ce fut aussi Nerva qui défendit d'accuser personne de vivre en Juif, ' c'est à dire d'embrasser la Religion Chrétienne.

c. 23. p. 92. a. — Dio, l. 68. p. 769. b. — Lact. perf. n. p. 358. — c. 3. p. 4.

' L'Eglise fut donc ainsi entierement rétablie dans sa paix, dont elle jouit [en quelque sorte] jusques au regne de [Severe,] aucun prince ne l'ayant persecutée pendant ce temps là [par des edits publics, quoi qu'elle n'ait jamais cessé de souffrir beaucoup, particulierement sous Trajan & sous M. Aurele.] Durant ce calme [ou plutost cette guerre moins declarée,] elle prit une nouvelle beauté & une nouvelle vigueur, & elle s'étendit à l'Orient & à l'Occident; en sorte qu'au temps de Dece, il n'y avoit, dit Lactance, aucun endroit de la terre, ni aucun coin si reculé, où la religion de Dieu n'eust penetré; point de nation si barbare qui ne fust adoucie par le culte du vray Dieu, & qui ne changeast ses mœurs cruelles en des actions de bonté & de justice. [On sait neanmoins que ces expressions generales reçoivent beaucoup d'exceptions, & S. Augustin assure que de son temps mesme, plusieurs nations n'avoient eu encore aucune connoissance du Christianisme.]

S. DENYS L'AREOPAGITE, EVESQUE D'ATHENES, ET MARTYR.

Cesa. q. 112. bib. P. t. 11. p. 617. e.

[SAINT DENYS le plus ancien de tant de Saints qui ont porté le mesme nom,] ' estoit originaire de Thrace selon les dialogues attribuez à Saint Cesaire frere de Saint Gregoire de Nazianze; [mais qui ne sont pas si anciens. Cela n'empesche pas qu'il ne puisse avoir esté] citoyen d'Athenes, " comme le dit S. Chrysostome.

Chry. de Sac. l. 4. c. 7. t. 4. p. 67. c. — Act. 17. v. 34. — a Chry. n. h. 38. p. 332. a | Bar. 52. §. 2. 3. — b Aster. or. 8. p. 161. b. — c Act. 17. v. 34.

ὁ τῶν διανοίας μεγιστάνων πόλεως ἐκείνης.

' Il estoit membre du Conseil de l'Areopage, a qui estoit proprement la justice criminelle de cette ville, & celebre par la severité de ses arrests. b On pretend mesme qu'il estoit le chef de ce Conseil. c Ce qui est certain, c'est que lorsque Saint Paul vint prescher à Athenes la penitence, la connoissance d'un seul Dieu, & l'adoration de Jesus-Christ mort en croix, mais ressuscité; les autres se moquant d'entendre parler d'un mort ressuscité; Saint Denys fut du petit nombre de ceux qui crurent, & qui voulurent bien se rendre ' les disciples de S. Paul. ' Saint Chrysostome " croit que Dieu les avoit preparez à cette grace par une vie plus reglée que n'estoit ordinairement celle des payens: ' & on assure que personne n'estoit receu dans l'Areopage, qu'aprés qu'on avoit examiné plusieurs fois fort severement sa vie & ses mœurs. ' Une femme nommée Damaris eut part au mesme bonheur, ' & quelques Peres ont dit qu'elle estoit femme de S. Denys.

Chry. n. h. 39. p. 341. c. — Baron. 51. §. 2. — Act. 17. v. 34. — Chry. de Sac. l. 4. c. 7. p. 67. d | Aster. or. 8. p. 161. b.

1. οἱ ἐπιμελέστερον βιοῦντες.

d Ce Saint fut depuis fait premier Evesque d'Athenes, comme nous l'apprenons de S. Denys " de Corinthe, [& les martyrologes grecs & latins disent que ce fut Saint Paul qui l'eleva à cette dignité,] ' comme on le lit dans les Constitutions.

d Eus. l. 3. c. 4. p. 74. a. b | 4. c. 23. p. 144. a. — Const. l. 7. c. 46. p. 327. b.

qui vivoit en 170.

' Il couronna sa vie par un glorieux martyre, aprés avoir rendu un illustre témoignage de sa foy, & souffert de tres horribles tourmens, comme Usuard & Adon dans leurs martyrologes le citent de l'Apologie d'Aristide, faite sous l'Empereur Adrien. Je ne say neanmoins si ces martyrologes suffisent pour nous assurer que ceci fust dans Aristide, vu qu'Eusebe n'en dit rien, ni lorsqu'il traite de S. Denys, ni lorsqu'il parle d'Aristide.] ' S. Sophrone de Jerusalem écrivant au Pape Honorius, donne aussi à S. Denys la qualité de martyr. ' Les nouveaux Grecs en demeurent d'accord, & assurent " qu'il fut brulé. ' Pour le temps, Adon dit que ce fut sous Adrien, & semble le citer aussi d'Aristide. Neanmoins la pluspart des auteurs disent que ce fut " sous Domitien.*

Usu. Ado, 3. oct. — Laun. de Dio, t. 1. p. 29. — p. 20. 37. — p. 38-42.

*NOTE 1. — NOTE 2. — *NOTE 3.*

' Le jour de la feste de Saint Denys l'Areopagite est le 3. d'octobre selon les Grecs & les Latins, hormis quelques nouveaux Latins qui croyent que c'est le mesme que Saint Denys Apostre de Paris. [C'est une question celebre dont nous pourrons dire quelque chose en parlant des Saints du III. siecle.

p. 162. 167 | Ugh. t. 6. p. 1090. d | Menæa, p. 29. &c.

Il y a une autre difficulté bien plus importante à l'Eglise, sur les livres attribuez à S. Denys l'Areopagite. Mais nous ne croyons point devoir rien ajouter ici à ce que le P. Morin, le P. Sirmond, & d'autres, ont écrit en ce temps-ci, pour montrer " qu'ils n'ont guere esté composez avant le VI. siecle, auquel quelques Eutychiens commencerent à les citer. Les Jesuites de Flandre nous font esperer sur cela une dissertation d'une personne encore plus illustre par sa pieté que par sa science, qui prétend en donner des preuves demonstratives.] ' Les Orientaux attri-

NOTE 4.

Bona. lit. l. 1. c. 3. p. 64.

1. ' Hilduin Abbé de S. Denys pres de Paris au IX. siecle, raporte plusieurs miracles & plusieurs discours de S. Paul à Athenes touchant la conversion de S. Denys, ' que Baronius mesme n'approuve pas tout à fait. Ceux qui voudront en croire Hilduin, les trouveront dans les Areopagitiques, & dans Baronius.

Sur. 9. oct. p. 122. §. 6. 8. — Bar. 52. §. 10. 12.

tribuent à Saint Denys une Liturgie, [qui n'a pas sans doute plus d'autorité.]

1 ' L'Eglise de [1] Soissons croit avoir le chef de S. Denys l'Areopagite, que Nivellon Evesque de cette ville y apporta de Constantinople en 1205. *Laun. de Dio. t. 3. p. 251-244.* ' Innocent III. envoya à l'abbaye de Saint Denys [2] le corps du mesme Saint qu'on luy avoit apporté de Grece, afin qu'on ne doutast plus que ses reliques ne fussent en France. *t. 1. p. 33.*

' La vie de S. Denys l'Areopagite a esté composée par divers nouveaux Grecs, mais on croit que c'est sur les memoires d'Hilduin. *p. 114 | t. 2. p. 401.* Il y en a une entr'autres dont on fait auteur Saint Methode de Constantinople. ' Leo Allatius dit que d'autres l'attribuent à un Metrodore. *All. de Sim. p. 99.* ' Mr. de Launoy a donné un recueil de ce qui s'en trouve dans les anciens jusques en 450. *Laun. de Dio. t. 2. p. 394.*



SAINTE FLAVIE DOMITILLE, VIERGE ET MARTYRE,

Avec son Oncle CLEMENT, CONSUL ET MARTYR.

[ENTRE ceux qui ont souffert dans la persecution de Domitien, il n'y en a guere eu de plus illustres que ses plus proches parens,] ' sçavoir Flavius Clemens son cousin germain, [& les deux Flavies Domitilles, l'une femme & l'autre niece de ce Clement.] *Dio. l. 67. p. 766. a | Suet. v. Dom. c. 15. p. 807.* [a] Flavius Clemens estoit, à ce que dit le commentateur de Suetone & les autres modernes, fils de Flavius Sabinus frere unique de Vespasien, *a p. 807. n. 1 | Onuph. & alii.* ' lequel estant Prefet de Rome [*v*] fut tué sous Vitellius, à la fin de l'an 69. *Tac. hi. l. 3. c. 69. p. 79-81.* [*v. Vitellius § 9.*] [" Flavius Sabinus son fils aisné, Consul en l'an 82. fut tué peu de temps aprés par Domitien.] *V. Domitien § 3.*

' Flavius Clemens avoit pour femme Flavie Domitille, que Domitien luy avoit fait épouser, & qui estoit elle mesme parente de ce prince. *Dio. l. 67. p. 766. a.* Philostrate dit qu'elle estoit sa sœur. *Apol. Ty. l. 8. c. 10. p. 414. 2.* ' Mais Domitille son unique sœur estoit morte avant que Vespasien son pere fût Empereur, [c'est à dire en 69. au plustard. *Suet. v. Vesp. c. 3. p. 733 | Boll. 12. may, p. 9. b.* La suite nous fait juger que Flavie Domitille femme de Clement estoit fille de celle ci, & niece de Domitien.] ' Clement [en] eut deux enfans que Domitien destinoit pour luy succeder à l'Empire. *Suet. v. Dom. c. 15. p. 807.* C'est pourquoy il avoit changé leurs premiers noms, & avoit fait appeller l'un Vespasien & l'autre Domitien. [Ainsi il n'y a guere lieu de douter que ce ne soient] ' les deux petits fils de sa sœur, dont il avoit donné la conduite à Quintilien, pour prendre soin de leurs mœurs & de leurs estudes. *Quint. l. 4. pr. p. 105. 2.*

' Clement fut Consul ordinaire en l'an 95. de JESUS-CHRIST. *Dio. l. 67. p. 766. a |* [a] Mais à peine fut-il sorti du Consulat, que Domitien le fit mourir sur un soupçon tres leger, dit Suetone; *Idat. &c. a Suet. v. Dom. c. 15. p. 807.* [& qui n'étoit peutestre mesme qu'un pretexte dont on couvrit la veritable cause de sa mort.] ' Car Dion dit qu'il fut accusé d'impieté ou d'atheisme, crime, ajoute cet historien, qui en fit condanner alors beaucoup d'autres qui avoient embrassé les mœurs des Juifs: *Dio. l. 67. p. 766. a.* ' Cela marque visiblement le Christianisme, que l'on confondoit encore depuis avec le Judaïsme, *Bar. 98. § 4 | Scal. in Eus. p. 205. b.* ' comme il paroist par Origene: *Ori. in Cels. l. 1. p. 5. b.* ' & dans l'état où estoient alors les Juifs, il n'y a pas d'apparence qu'un Consul cousin germain de l'Empereur, recherchast fort leur Religion. *a Bar. 98. § 4.* ' Pour l'accusation d'atheïsme & d'impieté, c'estoit une des calomnies les plus ordinaires contre les Chrétiens. *Just. ap. 1. p. 56. b. & alii.*

' Suetone dit que Clement estoit tout à fait méprisable à cause de sa paresse: *Suet. v. Dom. c. 15. p. 807.* [a] Et c'estoit un des reproches que les payens faisoient aux Chrétiens, [b] fondé peutestre en partie sur ce qu'ils travailloient à éteindre en eux toute sorte de passion pour la gloire & les dignitez, & qu'ils ne croyoient pas qu'aucunes affaires les regardassent moins, que celles qui regardoient le public, [lorsque l'ordre de Dieu ne les engageoit pas à s'en mesler.] *a Tert. ap. c. 42. p. 38. a. | b c. 38. p. 34. b.*

' Les martyrologes ne parlent point de cet illustre Martyr, comme le qualifie Baronius: & il y a, dit-il, apparence que les anciens monumens de l'Eglise ayant esté perdus par la persecution de Diocletien, ceux des siecles posterieurs ont confondu ce qu'ils ont pû trouver de Clement Consul avec Saint Clement Pape, qui vivoit du mesme temps. *Bar. 98. § 7 | Pearf. post. D. p. 215. 216.* ' On croit que c'est aussi de cette confusion que vient ce que disent quelques auteurs, que S. Clement Pape estoit de la famille Imperiale. *Pearf. p. 215.*

' Neanmoins les anciens martyrologes qui portent le nom de Saint Jerome, [où l'on ne trouve guere que des Martyrs,] marquent deux Saints Clemens à Rome, l'un seul le 21. de Novembre, & l'autre avec un Simprone, le 7. du mesme mois. *Florent. p. 959. 989.* [Et rien n'empesche qu'on ne croye que l'un des deux est le Consul, quoi qu'aussi rien n'y oblige.] ' Celui du 7. novembre est marqué dans l'ancien calendrier Romain de Bucherius. *Buch. cycl. p. 269.* [Mais quand il ne se trouveroit plus aujourd'hui aucune marque que l'Eglise ait honoré Flavius Clemens comme un Saint, &

H comme

1. D'autres disent qu'il est à Longpont abbaye de l'Ordre de Cisteaux à 3. lieues de Soissons.

2. Il dit simplement *le corps de S. Denys*. Mais son raisonnement seroit entierement absurde, s'il n'entendoit que c'est le corps que les Grecs croyoient estre celuy de l'Areopagite.

Bar. 98. §. 7. comme un Martyr,] 'les preuves que nous avons alleguées suffisent pour nous assurer que la veritable & l'unique cause de sa mort a esté l'amour de JESUS-CHRIST, & qu'ainsi il merite tres bien la qualité de Martyr, Pearf. post. D. p. 215. ' que les Protestans mesmes luy donnent; [Et certes il estoit juste que Dieu ayant fondé l'Eglise sur des pescheurs pour l'establir dans l'humilité, & faire voir que luy seul estoit toute sa grandeur & toute sa force, il ne rejettast pas aussi les grands du monde,] Greg. mor. l. 31. c. 1. p. 93. c. ' & qu'il s'assujettist par les miracles des derniers des hommes ces superbes rhinoceros, selon le langage de l'Ecriture, que leur vanité avoit fait resister aux tonnerres de sa parole.

[Il mourut, comme nous avons dit, aussitost aprés son consulat: Et il estoit rare que l'on tinst alors cette dignité plus de six mois. Ainsi on peut juger qu'il mourut dés l'an 95. auquel il fut Consul: C'est peutestre ce que Dion Dio. l. 67. p. 766. a. c. veut marquer] 'lorsqu'il dit qu'il mourut estant Consul. Mais il met expressément sa mort avant l'an 96. auquel Domitien fut tué.

' Sa femme eut [la gloire] de se voir accusée d'estre impie comme luy, [c'est à dire d'avoir embrassé la veritable pieté: & de plus,] Apol. Ty. l. 8. c. 10. p. 414. 2. 'Domitien vouloit l'obliger trois ou quatre jours seulement aprés avoir osté la vie à son mary, d'en épouser un autre. [Mais comme elle preferoit JESUS-CHRIST & son Dio. l. 67. p. 766. a. honneur à toutes choses,] ' il la relegua en la mesme année, dans l'isle Boll. 12. may, p. 9. 2. de Pandataire ' nommée aujourd'hui Sainte Marie, dans le golfe de Pouzoles.

Apol. Ty. p. 424. 2. b | Suet. v. Dom c. 15. 17. p. 807. 809. a Suet. p. 811. b p. 809 | apo. Ty. p. 424. a. b. ' Les historiens payens remarquent que la mort de Clement hasta celle de Domitien. [a] Il fut tué le mois de septembre suivant [en 96.] par Estienne [b] Intendant de Domitille dont nous venons de parler, irrité ou de la mort de Clement, ou de tant d'autres cruautez que Domitien faisoit alors.

[L'histoire ne dit point ce que devinrent les deux fils de Clement. Il ne faut pas s'étonner que la mort de leur pere & celle de Domitien leur ait fait perdre l'empire auquel ils estoient destinez. On peut presumer de la bonté de Nerva & de Trajan qu'on les laissa vivre. " Clement eut aussi appa- NOTE 1. Gruter. p. 245. 5. remment] ' une fille nommée comme sa mere Flavie Domitille, & mariée à un Flavius Onesimus. Trig. ty. c. 11. p. 191. b. ' On trouve vers l'an 265. un Domitien grand capitaine, qui pretendoit tirer son origine de l'Empereur de ce nom, & de Domitille, [c'est à dire assez probablement de la niece de Domitien mariée à Clement, dont on peut juger par là que les enfans ont eu de la posterité. Car on ne trouve point que Domitien en ait laissé aucune.]

Eus. l. 3. c. 18. p. 89. a | chr. ' Eusebe parle d'une Flavie Domitille releguée par Domitien " en l'an (en l'an 15. de Domitien.) [95. ou] 96. parcequ'elle estoit Chrétienne. Mais il dit qu'elle fut releguée dans l'isle Ponce, [prés celle de Pandataire & sur la mesme coste de l'Italie:] Chr. n. p. 205. 2. & il la fait fille d'une sœur du Consul Flavius Clemens. ' Scaliger veut que ce soit la mesme Domitille que la precedente, & qu'on corrige Eusebe par Dion. [Mais il n'est point raisonnable de trouver des fautes dans de celebres auteurs, lorsqu'on les en peut exemter, comme il est aisé de faire en cette rencon- Bar. 9. may, b. tre] ' en distinguant deux Domitilles: Boll. ib. p. 5. d. [Et l'Eglise confirme cette distinction,] ' puisque depuis plus de 800. ans elle honore Ste Domitille niece du Consul Clement, sous la qualité de Vierge.

Eus. l. 3. c. 18. p. 89. a | chr. ' Eusebe n'en parle que sur l'autorité d'un historien payen, nommé Brutius: [ce qui autorise le témoignage que nous tirons de Dion, quoique Voss. h. lat. l. 3. p. 698. payen, pour le martyre de son oncle.] Ce [1] Brutius peut estre Brutius Præsens qui fut Consul en l'an 139. 1. Plin. l. 7. ep. 3. p. 408. [ou un Præsens] ' à qui écrit Pline Scal. in chr. p. 205. 1. le jeune, & qui selon son commentateur s'appelloit aussi Brutius. ' L'histoire de ce temps là nous en fournit encore d'autres.

[On peut raporter en partie aux deux Domitilles ce que dit Tacite,] Tac. v. Agr. c. 45. p. 152. ' que Domitien bannit sur la fin de sa vie plusieurs femmes tres illustres par Bar. 98. § 12. leur naissance. ' Baronius ne doute point qu'elles ne soient toutes deux revenues à Rome aprés la mort de Domitien, lorsque Nerva rapella tous ceux que son predecesseur avoit bannis injustement. L'histoire n'en dit rien, [& Nerva pouvoit avoir des raisons particulieres de ne pas faire paroistre si tost à Rome des nieces de Domitien qui estoient encore aimé des soldats. Il seroit difficile de restreindre à quelques Hier. ep. 27. t. 1. p. 171. b. mois ce que dit Saint Jerome] ' que Ste Domitille [la jeune] avoit souffert un long martyre dans l'isle Ponce. Les souffrances de cette Sainte, la plus illustre des femmes, dit ce Pere, rendoient celebre cette isle, où elle avoit esté releguée sous Domitien pour la confession de la foy Chrestienne. Lorsque Sainte Paule fut à Jerusalem, [sur la fin du IV. siecle] elle passa par là, & la vue des petites cellules où cette Sainte avoit demeuré, donna à sa foy de nouvelles ailes.

[Il y a lieu de croire que Ste Domitille couronna enfin son long martyre en souffrant mesme la mort pour Usu. Ado, Nork. &c. JESUS-CHRIST,] ' puisque l'Eglise l'honore comme Martyre aussi bien que comme Vierge depuis le IX. sie- Boll. 12. may, p. 13. a. cle au moins. ' Les actes de S. Nerée & Saint " Achillée (ou Achille) [qui sont plutost les siens;] portent qu'ayant esté enfermée dans une chambre à Terracine Bar. 68. § 22. 23. sous Trajan, on y mit le feu. ' Il est vray que Baronius reconnoist " que (fide non integra.) ces actes ne doivent pas estre crus en tout, [& il seroit aisé de montrer par le

Bar. 98. § 2. 1. ' Baronius panche à croire que c'est un Erutius Clarus dont parle Pline. [Mais on voit qu'il n'y a point de necessité de changer le nom de Brutius.]

le détail que c'est une tres méchante piece, digne de passer pour une fiction des Manichéens ennemis du mariage; c'est pourquoi nous n'avons point voulu nous servir de quantité de choses qu'ils raportent de Sainte Domitille. Mais dans les histoires les plus fausses, il y a d'ordinaire quelque chose de vray pour le fond.] 'Usuard & les autres martyrologes suivans mettent la feste de Sainte Domitille Vierge le 7. de may. Boll. 12. may, p. 5. d. e.

'La moitié de son corps fut trouvée à Rome dans l'Eglise de S. Adrien l'an 1213.' d'où le Cardinal Baronius la fit transporter avec son chef dans celle de S. Nerée & Saint Achillée le 12. may 1597. 'On prétend aussi avoir de ses reliques, & mesme son chef en d'autres endroits. ' Une chronique qui finit en l'an 1184. marque que l'on avoit les reliques de cette Sainte au monastere de Saint Augustin de Limoges. p. 15. e. e. p. 6. Lab. bib. t. 2. p. 286. c.

[Nous joindrons à Ste Domitille S. Nerée & S. Achillée,] ' puisqu'on pretend qu'ils ont esté ses domestiques, & ses eunuques ou chambellans. [Nous aurions bien des choses à en dire, si nous osions nous arrester à leurs actes. Mais tout ce que nous croyons en pouvoir tirer,] 'c'est que ces Saints furent decapitez à Terracine, & enterrez à une demie lieue de Rome sur le chemin d'Ardea: ce qu'il faut mettre au plustard sous Nerva selon leurs actes. Boll. 12. may, p. 7. a. p. 11. d. e.

[Mais si leur histoire est fort incertaine, leur veneration est tres ancienne & tres assurée.] ' Anastase marque que S. Jean Pape & martyr fit retablir ou acheva vers l'an 525. un cimetiere du nom de ces Saints martyrs sur le chemin d'Ardea. ' Il y en avoit un titre à Rome du temps de Saint Gregoire le Grand, ' qu'on dit s'estre nommé auparavant le Titre de Fasciole. ' L'inscription de l'homelie 28. de ce Saint sur les Evangiles, porte qu'elle a esté faite le jour de leur feste dans leur Eglise: ' Et il y dit ces paroles: „ Ces „ Saints, devant le tombeau desquels „ nous sommes, n'ont eu que du mé„ pris pour le monde, & l'ont foulé aux „ piez, lorsqu'une longue paix, les an„ nées fertiles, une santé vigoureuse, de „ grandes richesses, sembloient le ren„ dre digne d'estre aimé, s'il pouvoit „ meriter de l'estre.] Mais tous ces a„ greémens apparens n'avoient aucun „ attrait pour leurs coeurs. p. 5. f. Greg. l. 4. ep. 44. p. 631. b. Front. cal. p. 78. Greg. in Ev. h. 28. p. 1448. c. p. 1449. e.

[La feste de ces Saints se fait encore le 12. de may,] ' auquel elle est marquée dans le Missel Romain qu'on attribue au Pape Gelase, ' dans quelques exemplaires du Sacramentaire de Saint Gregoire, ' dans le calendrier du P. Fronto, dans les martyrologes attribuez à S. Jerome, qui les mettent à Rome, [dans celui de Bede qui fait la mesme chose, & ensuite dans Usuard, & les autres plus nouveaux, qui y ajoutent quelques circonstances tirées de leurs actes.] Thomasi. p. 151. Sacr. n. p. 152. Front. cal. p. 78. Florent. p. 525.

'Baronius ayant fait rétablir à Rome l'eglise de leur nom, dont il estoit Prestre titulaire ou Cardinal, y fit transporter en 1597. la moitié de leurs reliques le jour mesme de leur feste, les ayant trouvées dans l'eglise de S. Adrien comme celles de Ste Domitille, qui y estoient jointes depuis l'an 1213. au moins. ' Leurs chefs ont esté mis depuis dans l'eglise des Peres de l'Oratoire de Rome. ' On peut voir dans Bollandus quelques autres endroits où on croit qu'il y a de leurs reliques. Boll. 12. may, p. 13-16. p. 16. c. p. 6. d. e| 29. jan. p. 950. §. 16. 17.

'Leurs actes parlent assez amplement de Ste Felicule; [& ce qu'ils en raportent seroit beau, s'il estoit mieux autorisé. Il est certain que Ste Felicule a esté illustre à Rome,] ' puisque sa feste est marquée dans le calendrier Romain du P. Fronto, dans les martyrologes de Rome, dans Bede, & dans [1] divers autres, qui la mettent tous le 13. de juin; [Usuard & d'autres ensuite, marquent expressément qu'elle est martyre, & y ajoutent la qualité de vierge:] ' en quoy ils suivent les actes de Saint Nerée, qui mettent son martyre peu aprés celui de Ste Domitille, [dans les premieres années de Trajan.] ' On croit que son corps est aujourd'hui à Parme dans une eglise de S. Paul. Sup. p. 707. e. 12. may. p. 10. 11. Front. cal. p. 94| Florent. p. 593. 2. Boll. 12. may, p. 10. 11. Ferrar. It. p. 362.

'Les mesmes actes disent que le corps de Ste Felicule ayant esté jetté dans un cloaque, S. Nicomede Prestre l'en retira, & l'enterra dans une petite terre qu'il avoit à deux ou trois lieues de Rome; & que les persecuteurs l'ayant sceu, il fut tellement battu, qu'il expira dans ce supplice; & il fut enterré pres de Rome sur le chemin de Nomente. 'Usuard met son martyre sous Domitien: [a] & c'est l'opinion commune [à laquelle nous sommes obligez de nous arrester, ne trouvant rien de meilleur, quoiqu'il le fallust mettre sous Trajan, si l'on s'arrestoit aux actes de S. Nerée.] Sa feste est marquée le 15. de septembre dans les martyrologes de S. Jerome, de Bede, & de tous les autres posterieurs, dans le calendrier du P. Fronto, ' & dans le Sacramentaire de S. Gregoire, 'qui en met encore une nouvelle feste le premier de juin, à cause de la dedicace d'une eglise de son nom, ' c'est à dire de celle dont il est parlé dans les Conciles de Rome sous Symmaque: ' & cette seconde feste de S. Nicodeme se lit encore dans tous les autres martyrologes. ' Il y avoit aussi à Rome un cimetiere de Saint Nicomede, qui fut achevé & consacré par Boniface V. vers l'an 620. Boll. 12. may, p. 10, 11. &c. 31 may, p. 420. §. 3. a Florent. p. 833. Sacr. p. 131. p. 104. Bar. 15. sep. b. Florent. p. 565. 2. Anast. c. 70. p. 45.

'Les actes de S. Nerée parlent encore de quelques autres martyrs, entre lesquels nous pouvons remarquer S. Victorin, qui apparemment estant officier de Ste Domitille, l'avoit suivie dans son exil: & elle avoit, dit-on, une confiance particuliere en luy. Il fut banni à [*] 24. lieues de Rome pour y travailler comme un esclave. Il y fut ordonné Prestre, & ayant esté [*] mar- Boll. 12. may, p. 11. f. 60. milles.

1. Dans Raban, Usuard, Adon, Vandelbert, &c. Le calendrier du P. Fronto marque sa feste le 14. de juin, peutestre par une pure faute de copiste.

martyrizé, quelques Chrétiens enleverent son corps, & l'enterrerent auprés de la ville d'Amiterne. Selon ce qu'en disent ces actes, il doit avoir souffert sous Nerva en 97. ou dans les premieres années de Trajan. Usuard [Adon,] & divers modernes le mettent sous Nerva. On pretend qu'il fut martyrizé pres de Rieti dans le pays des Sabins, où estoit aussi la ville d'Amiterne, des ruines de laquelle on croit que s'est formée celle d'Aquila, celebre aujourd'hui dans l'Abruzze. A deux lieues d'Aquila il y a un bourg qui porte le nom de S. Victorin: & on croit que ce sont les restes de l'ancienne ville d'Amiterne. La feste du Saint s'y fait le 5. de septembre. Usuard, Adon, & divers autres martyrologes, la marquent le 15. d'avril, avec celle de S. Eutyche & de S. Maron, dont les actes de Saint Nerée disent à peu pres les mesmes choses que de luy.

[Quelques uns font, sans fondement, S. Victorin Evesque d'Amiterne, & on ajoute à son histoire diverses particularitez, qu'on croit appartenir à un saint penitent de mesme nom, qui vivoit au VI. siecle.] NOTE 1.



SAINT LUC
EVANGELISTE.

SAINT LUC estoit originaire d'Antioche en Syrie, gentil & payen d'origine. Plusieurs croyent que c'est celui que S. Paul dans l'epistre aux Romains appelle Lucius, en rendant son nom un peu plus latin: & cela est d'autant plus vraisemblable, que les Actes nous assurent que Saint Luc estoit alors avec Saint Paul. Ainsi il estoit parent de cet Apostre. NOTE 1.

Il estoit [1] medecin. S. Jerome dit mesme qu'il estoit tres habile dans cette profession, & qu'il n'eut jamais ni femme ni enfans. Ses écrits font juger qu'il avoit une grande connoissance de la langue greque. Car on trouve que son style est plus poli, & ressent plus l'éloquence humaine que celui des autres écrivains Canoniques: [ce qui peut faire juger qu'il estoit plutost Grec d'origine, que [2] Syrien.] On tient qu'il savoit peu l'hebreu, & mesme beaucoup ont cru qu'il ne le savoit point du tout.

[Il y a assez d'apparence qu'il passa du paganisme au Christianisme, sans recevoir la circoncision: & ainsi il seroit difficile d'admettre] ce que quelques uns ont dit qu'il avoit esté disciple de JESUS-CHRIST. [Aussi beaucoup d'anciens croyent] qu'il a seulement esté disciple des Apostres, particulierement de S. Paul, dont S. Jerome l'appelle le fils spirituel. Il a encore conversé avec les autres Apostres, & a pris un grand soin de profiter de ce qu'il apprenoit d'eux. NOTE 2.

Il estoit leur disciple non seulement pour les suivre & pour les accompagner, mais encore pour prendre part à leurs travaux, pour prescher & pour annoncer l'Evangile avec eux, sur tout avec Saint Paul, dont il estoit inseparable, estant presque toûjours avec luy. Car il aimoit le travail, souhaitoit d'apprendre, & avoit beaucoup de patience. Aussi Saint Paul l'appelle son bien-aimé. Sa perseverance à ne point quitter cet Apostre est la plus grande preuve de sa vertu. Les Grecs disent qu'en le suivant il a éclairé toute la terre, & que le Verbe qui connoist ce qui est dans les cœurs, l'a choisi pour estre avec cet Apostre le docteur des Nations.

Il passa certainement avec luy de Troade en Macedoine, dans le premier voyage que S. Paul fit en Grece [vers l'an 51.] Nous n'avons point de preuve qu'il l'eust suivi auparavant. [Mais de la maniere dont S. Irenée & d'autres Peres en parlent, nous avons lieu de presumer que depuis ce temps-là il fut le compagnon inseparable de tous ses voyages. Nous ne marquerons neanmoins ici que ce que l'Ecriture nous en apprend expressément.] NOTE 3.

Il accompagna S. Paul de Troade jusqu'à Philippes en Macedoine, où il demeura quelques jours. [Il ne dit point ce qu'il devint ensuite jusqu'à ce que S. Paul retourna de Grece à Jerusalem en l'an 58. NOTE 4.

L'année de devant S. Paul envoya de Macedoine S. Tite à Corinthe, avec une autre personne dont il parle fort avantageusement: [& l'opinion la plus probable aussibien que la plus commune, est que c'étoit S. Luc] Nous apprenons donc de cet endroit, que S. Luc avoit esté associé par les Eglises à cet Apostre pour l'accompagner dans ses voyages, & recueillir avec luy les aumosnes des fideles, ce que S. Paul mesme avoit souhaité, afin d'avoir un témoin irreprochable de son entier desinteressement. [C'est peutestre pour ce sujet] qu'il est appellé l'Apostre [ou le deputé] des Eglises.

S. Paul nous assure au mesme endroit qu'il estoit la gloire de JESUS-CHRIST, & qu'il estoit devenu celebre par l'Evangile dans toutes les Eglises. Plusieurs Peres ont expliqué ceci de l'Evangile qu'ils croyent que S. Luc avoit déja écrit. [Mais quand il ne l'auroit écrit que depuis, de quoy nous parlerons dans la suite,] on merite des louanges en preschant l'Evangile aussibien qu'en l'écrivant.

[S. Paul suivit bientost S. Tite & Saint Luc à Corinthe, d'où] il écrivit aux Romains, & leur fit des recommandations de Lucius son parent, que plusieurs,

1. Quelques uns doutent si le medecin est le mesme que l'Evangeliste, mais il n'y a aucune raison de douter de ce qu'Eusebe & tous les anciens ont cru, &c.

2. Grotius croit neanmoins qu'on voit dans son grec divers idiotismes du syriaque. Il fait bien d'autres conjectures sur S. Luc, que ceux qui les aiment peuvent voir.

fieurs, comme nous avons dit, croyent estre le mesme que S. Luc.

[Un mois ou deux aprés,] ' S. Paul s'en alla en Asie par la Macedoine, & S. Luc estoit en sa compagnie. Il partit de Philippes avec S. Paul, & alla avec luy à Troade. 'S. Paul voulant aller par terre jusques à Asson, il ordonna à S. Luc & à quelques autres d'y aller par mer : ' & S. Paul estant alors entré dans le vaisseau, ils furent ensemble "jusqu'à Cesarée, ' où S. Luc & beaucoup d'autres "tascherent en vain de l'empescher d'aller à Jerusalem. ' S. Luc y fut avec luy, & l'accompagna encore lorsqu'aprés son arrivée il alla rendre visite à S. Jacque. ' Il le suivit aussi " depuis Cesarée " jusques à Rome, lorsqu'aprés son appel il y fut conduit par ordre de Feste, pour y estre jugé par Neron. ' Il estoit à Rome " lorsque S. Paul écrivit de là à Philemon, ' & " aux Colossens.

(Act. 20. v. 5. 6. — v. 13. — v. 14. 15 | 21. v. 1-8. — 21. v. 12-14. — v. 15-18. — c. 27. 28. — Philem. v. 24. — Col. 4. v. 14. — &c. — &c. — m 60. & 61. &c. — m 61. — m 62.)

' Il semble qu'il n'estoit pas avec luy lorsque cet Apostre comparut d'abord devant Neron " la seconde fois qu'il fut à Rome. ' Il y estoit, & estoit le seul [de ses anciens disciples] qui luy tinst une fidele compagnie, lorsqu'il écrivit la seconde lettre à Timothée un peu avant son martyre : ' & ainsi il l'a accompagné jusques à la fin de sa vie.

(2 Tim. 4. v. 16. — v. 11. — v. 6. — Chry. in Act. h. 1. p. 3. a. — m 65.)

[Il doit avoir beaucoup survécu Saint Paul,] ' puisqu'on assure qu'il n'est mort que dans une grande vieillesse, à l'age " d'environ 80. ou 84. ans. [Mais on sait peu ce qu'il a fait durant ce temps-là. Nous n'en trouvons rien,] ' que ce que dit S. Epiphane, qu'il receut la commission de prescher l'Evangile, & qu'il le prescha dans la Dalmacie, dans les Gaules, dans l'Italie & la Macedoine. [" L'Eglise des Gaules ne conserve aucune memoire qu'il y ait presché: ainsi s'il l'a fait, ses predications n'y ont pas eu beaucoup de suite.] ' Nicephore dit qu'aprés avoir esté à Rome avec S. Paul, il revint en Grece, & conduisit beaucoup de personnes à la lumiere de la verité. ' Metaphraste dit qu'il fut prescher dans l'Egypte, la Lybie, & la Thebaïde : [a] de quoy Fortunat entre les Latins, ne s'éloigne pas : [b] & on pretend qu'il ordonna Abilius troisiéme Evesque d'Alexandrie [vers l'an 86.] [c] Le Prædestinatus du P. Sirmond, dit qu'il condanna à Antioche l'heresie des Ebionites, [née vers le temps de Domitien.

(NOTE 5. — NOTE 6. — Hier. v. ill. c. 7. — Epi. h. 51. c. 11. p. 433. c. — Nphr. l. 2. c. 43. p. 210. b. — Occu. t. 2. p. 857. d | All. de Sim. p. 115. — a Fort. l. 8. c. 4. p. 190. — b Const. l. 7. c. 46. p. 387. a. — c Præd. c. 10. p. 14.)

Nous avons voulu raporter tout ce que nous savons des actions de S. Luc, avant que de parler de ses écrits, qui rendent son nom si celebre & si venerable dans l'Eglise; c'est à dire de son Evangile, & du livre des actes des Apostres.]

NOTE 7. ' L'Evangile fut écrit le premier, [" & apparemment dés l'an 53.] ' On convient que ç'a esté aprés que S. Matthieu & S. Marc avoient déja écrit l'Evangile, [a] & lorsque les Apostres, qui pouvoient juger de son ouvrage, vivoient encore. [d] Il estoit alors [dans la Grece] vers l'Acaïe & la Beotie.

[e] Il le composa sur ce qu'il avoit appris non seulement de Saint Paul, mais aussi des autres Apostres, [f] qui avoient suivi Jesus-Christ depuis le commencement de sa predication. ' Il l'entreprit sur ce que plusieurs autres qui s'estoient efforcez d'écrire l'Evangile, ' mais sans le mouvement de la grace, ' & poussez par leur esprit propre plutost que par celui de Dieu, [g] avoient esté abandonnez du secours de Dieu, [h] & ainsi, ou n'avoient pas achevé leur ouvrage, [i] ou avoient été rejettez de l'Eglise. [k] Mais pour luy, ce fut l'Esprit de Dieu qui le poussa, ou mesme qui le contraignit d'écrire ce qu'il vouloit alors faire ajouter à ce que Saint Matthieu & S. Marc avoient déja publié sur ce sujet.

(Act. 1. v. 1. — Hier. in Matt. pr. p. 11. & alii. — Aug. cons. Ev. l. 4. c. 8. p. 155. g. — d Hier. in Matt. pr. p. 11 | Naz. car. 33. p. 98. d. — f Hier. v. ill. c. 7. — f Luc. 1. v. 2. — v. 1. — Ori. a. p. 210. — Hier. in Matt. pr. p. 11. a. — g Amb. in Luc. p. 5. 6. — h b | Aug. cons. Ev. l. 4. c. 8. p. 226. 2. b. — i Ori. in Luc. p. 210. — k Epi. 51. c. 7. p. 428. c. d.)

NOTE 8. [l] Il l'adresse " à Theophile, [m] soit qu'il entende en general par ce mot tous ceux qui aiment Dieu, [ou qui sont aimez de luy,] selon la signification du terme grec, soit qu'il l'adresse à une personne particuliere qui portast ce nom. ' S. Chrysostome le loue d'avoir entrepris cet ouvrage pour un seul homme.

(l Luc. 1. v. 3. — m Epi. 51. c. 7. p. 429. a. — Chry. in Act. h. 1. p. 6. b.)

' Il y en a qui ont cru que lorsque S. Paul se sert de ces termes, *selon mon Evangile*, il parloit de l'Evangile de S. Luc. ' Tertullien remarque que quelques uns mesmes l'en faisoient auteur, d'autant qu'il est assez raisonnable d'attribuer au maistre les ouvrages publiez par les disciples. [n] On lit dans un écrit attribué à S. Athanase, que c'estoit luy qui l'avoit dicté, & que S. Luc l'avoit seulement publié : [par où l'on n'a peut-estre voulu marquer autre chose que ce que dit S. Irenée,] ' que S. Luc a mis par écrit l'Evangile que S. Paul preschoit. ' S. Gregoire de Nazianze dit qu'il l'a écrit " se confiant sur le secours de S. Paul. Baronius croit que c'estoit S. Paul qui l'avoit porté à l'écrire. Origene remarque qu'il a esté fait pour les Gentils.

(p. 2. 3. | Eus. l. 3. c. 4. p. 73. d | l. 6. c. 25. p. 226. c. ex Ori. — Tert. in Marc. l. 4. c. 5. p. 505. d | Chry. in Act. h. 1. p. 3. a. — n Ath. Syn. p. 155. c. — Iren. l. 3. c. 1. p. 229. c. — Naz. car. 43. p. 102. c. — Παύλῳ θαρραλέος. — Eus. l. 6. c. 25. p. 226. c.)

' Les Marcionites ne recevoient aucun autre Evangile que celui de S. Luc; mais aprés l'avoir tronqué & corrompu. ' Aussi ils ne luy donnoient le nom ni de S. Luc, ni d'aucun autre auteur.

(Tert. præs. c. 51. p. 253. d. & alibi. — in Marc. l. 4. c. 2. p. 503. a.)

' S. Luc ayant écrit son Evangile sur ce qu'il avoit appris des autres, ' écrivit ensuite le livre des Actes, ' sur ce qu'il avoit vu luy mesme, dit S. Jerome. [o] Il a intitulé ce livre, les Actes ou les actions des Apostres ; parcequ'il vouloit que nous y cherchassions non les miracles qu'ils ont fait, mais leurs actions & leurs vertus pour les imiter. ' Il y a mis ce qu'il a cru suffire pour edifier la foy des lecteurs; & l'a écrit avec tant de sincerité [& tant de grace,] qu'entre un grand nombre de livres qu'on a faits sur l'histoire des Apostres, le sien seul a esté receu de l'Eglise comme digne de foy; & on a rejetté tous les autres. ' Aussi quoiqu'il semble ne faire autre chose que nous raconter une histoire, & representer avec simplicité la naissance & l'enfance de l'Eglise, si neanmoins nous faisons reflexion sur celui qui en est auteur, nous verrons que toutes les paroles de ce sacré medecin, sont autant de remedes contre les langueurs de nos ames.

(Luc. 1. v. 23. — Act. 1. v. 1. — Hier. v. ill. c. 7. — o Chry. t. 5. h. 12. p. 158. b. — Aug. B. conf. l. 4. c. 8. p. 155. f. g. — Hier. ep. 103. p. 9. b.)

' Ce livre peut ne nous estre pas moins utile que l'Evangile mesme, soit pour le reglement de nos mœurs, soit pour l'établissement de la doctrine. Car nous y voyons l'accomplissement de diverses cho-

(Chry. in Act. h. 1. p. 1. 2.)

choses que JESUS-CHRIST avoit predites, la descente du Saint Esprit, & le changement prodigieux qu'il a operé dans l'esprit & dans le cœur des Apostres. Nous y voyons le modele de la perfection Chrétienne, [soit pour les simples fideles dans les premiers Chrétiens de Jerusalem,] soit pour ceux qui gouvernent l'Eglise dans la vertu incomparable des Apostres, & sur tout dans leur union & leur charité parfaite.

p. 2. d. ' Nous y apprenons aussi des dogmes que nous ne trouvons en aucun autre livre de l'Ecriture avec la mesme clarté.

p. 4. e. ' On peut dire sur tout, que ce livre est particulierement la preuve de la Resurrection de JESUS-CHRIST, de laquelle toutes les autres veritez de la religion suivent sans peine.

p. 3. 4. ' S. Chrysostome y admira encore la condescendance dont les Apostres usoient par l'inspiration du S. Esprit, en établissant beaucoup l'humanité, la Resurrection, & l'Ascension de JESUS-CHRIST, sans parler que fort peu de sa divinité, de peur de rebuter leurs auditeurs en les accablant par des veritez disproportionnées à leur foiblesse, au lieu de les laisser croistre peu à peu, & devenir assez forts pour se nourir de ce qui les auroit étouffez d'abord, [& pour estre ensuite incorporez à l'Eglise par les Sacremens.]

Oecu. p. 20. ' Un ancien a dit que comme l'Evangile nous apprend les actions de JESUS-CHRIST, les Actes nous apprennent les actions & la conduite du S. Esprit.

Chry. in Act. h. 1. p. 2. d. h. 20. p. 192. b. ' Comme S. Luc estoit disciple de S. Paul, il décrit principalement ce qui le regarde: ' mais il le fait avec une entiere simplicité, sans relever jamais ni ses actions, ni ses souffrances.

Act. 28. v. 30. ' Il en conduit l'histoire jusqu'à la seconde année que cet Apostre demeura à Rome, [c'est à dire jusqu'en l'an 63.]

Hier. v. il. c. 7. ' d'où nous pouvons juger que ce fut à Rome qu'il l'écrivit [dans ce temps là mesme.]

Chry. in Act. h. 1. p. 3. a. ' Et il ne faut pas demander pourquoi il n'a pas achevé de faire l'histoire de S. Paul, puisque ce qu'il en a écrit suffit pour nostre instruction, si nous savons en profiter, & que le dessein de ces hommes Apostoliques n'estoit pas d'écrire beaucoup.

[Je ne say d'où peut estre venu ce qu'on lit dans un écrit attribué à S. Athanase.]

Ath. syn. p. 155. d. ' que ce fut S. Pierre qui dicta le livre des Actes à S. Luc.

Epi. 30. c. 3. 6. p. 127. d| 130. d. ' Ce livre a esté traduit du grec en hebreu. [Car personne ne doute que S. Luc n'ait écrit en grec.]

Amb. in Luc. pr. p. 2. ' On remarque qu'il suit plus le style ordinaire des histoires,

a Hier. in If. 6. p. 30. d. a & que son expression est meilleure & plus greque que celle des autres écrivains canoniques. On voit aussi qu'il cite plutost l'Ecriture selon le grec des Septante, que selon l'hebreu; ce qu'on attribue à ce que les anciens auteurs Ecclesiastiques ont remarqué, qu'il savoit mieux la langue greque que l'hebraïque.

in Philem. p. 264. a. ' Ce fut par le moyen de son Evangile & de son histoire des Actes, que de medecin des corps il devint medecin des ames: & il exerce cette medecine divine autant de fois qu'on lit ses ouvrages dans les Eglises.

Menol. V. p. 86. ' Il a chassé les tenebres de toute la terre, & a merité qu'on l'appellast l'étoille de l'Eglise.

Sacr. p. 137. 2. ' Aprés que S. Luc, fortifié par la puissance invincible de la grace, eut longtemps combatu contre le demon & contre lui mesme, & qu'il eut arrosé l'Eglise par ce fleuve [de lumiere] qu'on trouve dans son Evangile, [& dans son histoire des Actes,] il alla recevoir la couronne des merites que Dieu luy avoit donnés. Il mourut " en Acaïe, & peutestre à Patres ville de cette province, déja celebre par le martyre de S. André.] NOTE 9.

Florent. p. 849. 923. ' Toute l'Eglise greque & latine en fait presentement la feste le 18. d'octobre. Quelques anciens martyrologes marquent ce jour là " une translation de son corps, [que nous ne connoissons point,] & mettent sa feste le 21. de septembre. NOTE 10.

Anal. t. 3. p. 414. ' L'Eglise d'Afrique l'honoroit le 13. d'octobre.

[Ni S. Jerome, ni les martyrologes grecs ou latins, ne nous apprennent rien de particulier sur sa mort, & leurs termes portent à croire qu'il est mort en paix.]

Naz. or. 3. n. 63. p. 322. 323. ' Elie de Crete, celebre par ses commentaires sur S. Gregoire de Nazianze, suppose mesme qu'il est constant qu'il n'est point mort par le martyre non plus que S. Jean l'Evangeliste, mais qu'aprés avoir beaucoup souffert pour JESUS-CHRIST & pour l'Evangile, il est retourné en paix vers le Dieu de paix.

[Cependant S. Gaudence de Bresse, qui vivoit à la fin du IV. siecle, & qui avoit beaucoup voyagé dans l'Orient,]

Gaud. f. 17. p. 60. d. ' met Saint Luc entre ceux qui aprés avoir presché le royaume de Dieu & sa justice, avoient esté tuez par les impies.

Paul. ep. 12. p. 155. Anal. t. 3. p. 414. ' S. Paulin luy donne aussi, " selon quelques uns, la qualité de Martyr: ' & le calendrier de l'Eglise d'Afrique le qualifie positivement Evangeliste & Martyr. NOTE 11.

Naz. or. 3. d. 76. c. d. ' Entre les Grecs, Saint Gregoire de Nazianze reproche à Julien l'apostat de n'avoir point respecté ces victimes immolées pour JESUS-CHRIST, ces glorieux athletes Jean, Pierre, Luc, Thecle, & les autres qui ont exposé leur vie pour la verité, qui ont combatu contre le fer & le feu, contre les bestes & les tyrans, " comme si leurs corps eussent esté insensibles, ou qu'ils n'eussent point eu de corps. &c.

Glyc. l. 3. p. 237. b| Cedr. p. 212. c| Nphr. l. 2. c. 43. p. 210. b. ' Quelques nouveaux Grecs ont dit encore plus positivement que S. Luc avoit esté martyrizé, & assurent qu'il mourut attaché & crucifié à un olivier. [Mais s'il n'est pas certain que sa mort ait esté honorée par le martyre, on peut dire neanmoins que sa vie a esté un long martyre, & que comme l'Eglise le dit de luy, il a sans cesse porté sur son corps la mortification de la Croix.

Menea 18. oct. p. 123| Proc. ad. l. 1. c. 4. p. 14. d. ' Les Grecs [& les Latins mesmes,] luy donnent le titre d'Apostre.

Glyc. Cedr. Nphr. ib. Gaud. f. 17. p. 60. d. ' Nous ne raportons point la maniere miraculeuse dont les nouveaux Grecs disent que son corps fut trouvé par ses disciples. ' Il suffit d'apprendre de S. Gaudence, qu'il faisoit voir par les merveilles qu'il operoit, qu'il vivoit toujours à l'égard de Dieu.

Hier. v. il. c. 7| Philg. l. 3. c. 2. p. 476. c| Idat. fast. b Proc. ' Ses reliques furent " portées d'Acaïe à Constantinople avec celles de S. André, en l'an 357. & mises dans la Basilique des Apostres. b On les y trouva enter- &c. V. S. André.

terrées dans des coffres de bois, lorsque Justinien voulut rebastir cette eglise: & aprés qu'elles eurent esté exposées à la veneration des peuples, elles furent remises en terre au mesme lieu. On pretend que lorsque le corps de S. Luc fut apporté à Constantinople, Anatole eunuque & chambellan de Constance, s'estant meslé parmi ceux qui le portoient, fut aussitost " gueri d'un mal incurable dont il estoit travaillé.

' Il y avoit des reliques de Saint Luc dans l'eglise de S. Felix à Nole, ' & Saint Paulin en mit dans celle qu'il fit bastir à Fondi. ' S. Gaudence de Bresse en mit aussi dans son eglise. On pretend que S. Gregoire le grand revenant de sa legation de Constantinople, en raporta à Rome le chef de S. Luc, pour le mettre dans le monastere qu'il y avoit fondé sous le nom de ce Saint & de S. André; & que ce chef se conserve encore aujourd'hui dans le Vatican.] " On parle encore de diverses reliques de Saint Luc apportées à Padoue & en d'autres endroits d'Italie: mais il n'y a rien en tout cela de fondé.]

'Personne n'ignore que l'on attribue aujourd'hui a Saint Luc la qualité de peintre, & qu'on prentend qu'il a laissé plusieurs tableaux de sa main, comme de S. Pierre, de S. Paul, de JESUS-CHRIST mesme, & particulierement celui de la Vierge, ' que Pulquerie mit dans une eglise qu'elle avoit " fait bastir à Constantinople. [Nous aurions omis cette particularité, aussibien que] ' plusieurs autres choses que Nicephore dit de ce Saint, si Theodore le Lecteur ne parloit aussi du tableau de la Vierge fait par S. Luc, & envoyé de Jerusalem à Pulquerie, [quoique peutestre cet historien mesme, qui vivoit au VI. siecle, ne soit guere propre pour autoriser une chose dont ni Eusebe ni aucun autre ancien n'a parlé. Et il est aisé qu'on ait pris quelque peintre nommé Luc pour l'Evangeliste.] ' Bollandus dit que la pieuse credulité des fideles fait S. Luc peintre, à cause de plusieurs images qu'on honore comme si elles estoient de luy.

'Outre l'Evangile & les Actes des Apostres, S. Clement d'Alexandrie & S. Jerome, disent que S. Luc " a traduit en grec l'epistre de S. Paul aux Hebreux. ' D'autres ont cru qu'il pouvoit mesme l'avoir composée des pensées & des paroles qu'il avoit retenues de Saint Paul. ' Estius ne s'éloigne pas tout à fait de croire qu'il l'a écrite sur la matiere, l'ordre, [& les pensées] que S. Paul luy avoit fournies.

' Le mesme S. Clement luy a encore attribué un autre ouvrage, qui est la dispute de Jason & de Papisque. Nonobstant cette autorité, Saint Maxime Abbé [au VII. siecle,] dit qu'elle a esté mise en écrit par Ariston de Pella, [" qui peut avoir vécu du temps de T. Antonin vers l'an 140, Et assurément de la maniere dont Saint Jerome & Origene parlent de cet ouvrage, il n'y a nulle apparence qu'il ait esté écrit par Saint Luc. Nous ne laisserons pas neanmoins de mettre ici par occasion ce que nous en avons trouvé.]

' Cet ouvrage estoit une conference de Jason Juif d'origine, & Chrétien de religion, avec un Juif d'Alexandrie nommé Papisque, qui y défendoit sa superstition avec toute l'obstination ordinaire aux Juifs. Cependant Jason le convainquit si bien " par les passages de l'ancien Testament, par la clarté avec laquelle il prouva que les propheties ont esté accomplies en JESUS-CHRIST, & par la force pleine de douceur avec laquelle il combatit sa dureté, que Papisque éclairé au dedans de son cœur par l'infusion du S. Esprit, reconnut la verité, ou plutost fut admis à la connoistre: & touché de la crainte du Seigneur par la grace du Seigneur même, il crut en JESUS-CHRIST Fils de Dieu, & pria Jason de luy faire obtenir le sceau [de sa foy & de sa religion, c'est à dire le battesme.]

' Jason y representoit fort cette verité, l'une des plus importantes pour les mœurs, Que Dieu voit présentement & jugera un jour non seulement nos actions & nos paroles, mais jusques à nos pensées, qu'ainsi nous ne devons ni rien penser, ni rien faire qu'il puisse condanner, mais tout faire jusques aux moindres choses par rapport au desir [que nous devons avoir] de luy plaire.

' Cette conference qualifiée par Origene, " Contradiction, ᵇ & Altercation par Saint Jerome, ᶜ fut écrite en grec, ᵈ non par Jason mesme, mais [par S. Luc, si on le veut croire sur l'autorité de Saint Clement, ou par Ariston, ou] par quelque autre qui la jugea digne de passer à la posterité, & capable d'edifier ceux qui la liroient.

' Celse l'Epicurien en parloit avec mépris en écrivant contre les Chrétiens [vers le milieu ou la fin du II. siecle:] ' à quoy Origene répond qu'il n'y a rien dans ce livre si digne de raillerie ni de mépris. Il en appelle à tous ceux qui voudront se donner la peine de lire l'ouvrage, & il soutient qu'ils mépriseront moins le livre que celui qui en parle si desavantageusement. ' Il dit neanmoins en mesme temps, que c'étoit un des moins considerables de ceux qui ont esté faits pour la défense de nôtre religion, & il avoue qu'il est plus capable d'instruire les simples, que de satisfaire les doctes. Mais il paroist reduire ce défaut à la simplicité du style, & aux explications allegoriques de l'Ecriture, qui apparemment n'estoient pas assez naturelles. [S. Jerome le cite en deux endroits, quoiqu'il n'en parle point dans ses Hommes illustres.] ' Il y reprend une opinion qu'il dit estre de quelques autres anciens.

[Puisque cet ouvrage a esté connu de Celse l'Epicurien,] ' il faut qu'il ait esté écrit au plustard vers le milieu du II. siecle. ' Pamelius pretend mesme que Jason, qui y soutenoit la verité de la religion, est " le parent de Saint Paul dont il est parlé dans le chapitre 16. de l'epistre aux Romains, & dans le

Marginal notes (left column): ed. l. 1. c. 4. p. 14. 15. — Ap. Occu. l. 2. p. 859. c. d. — &c. — Paul. car. 24. p. 610. ep. 12. p. 155. — Gaud. h. 17. p. 60. d. — Bar. 586. § 25 | 581. § 8. — V. la note 10. — Nphr. l. 2. c. 43. p. 210. c. — l. 15. c. 14. p. 607. 608. — &c. — l. c. c. 43. p. 210. b. c. — a Thdr. L. l. 1. p. 551. b. c. — Boll. may. t. 1. p. 46. 2. — Eus. l. 6. c. 14. p. 215. c | Hier. v. ill. c. 7. — V. S. Paul. — Ori. ap. Eus. l. 6. c. 25. p. 227. d. — Est. in Heb. p. 893. c. — Eus. n. p. 61. 1. b. — V. les revoltes des Juifs.

Marginal notes (right column): Cyp. de Jas. p. 565. 2. — hebreu admonitionis. — Ori. in Cels. p. 200. 2. — ἀντιλογία. — Ori. in Cels. l. 4. p. 199. b. ᵇ Hier. in Gen. p. 201. b | in Gal. 3. p. 175. c. — ᶜ Cyp. op. 565. 2. ᵈ Ori. p. 200. 1. — p. 199. a. — b. c. — a. — Hier. q. in Gen. p. 201. b. — S. Van. t. 1. p. 3. — Cyp. de Jas. n. p. 567. 2. — V. S. Paul. § 21.

Cyp. ox. t. 4. p. 31. 2. le 17. des Actes. ' Les Protestans d'Angleterre ont copié cette note dans leur edition de Saint Cyprien: ' & Spenser dans ses notes sur Origene, raporte la mesme pensée, ' sans la contester. ' Elle paroist venir originairement de Sixte de Sienne. [Cependant la simple conformité du nom est une raison bien foible pour avancer une chose de cette importance.]

' Un Chrétien nommé Celse, jugeant que cet écrit pouvoit estre utile pour vaincre la dureté des Juifs, ' encore plus ennemis de JESUS-CHRIST que les payens mesmes, ' le traduisit de l'original grec en latin, en faveur de ceux qui ne savoient pas le grec, & l'adressa à un saint Evesque nommé Vigile, qui savoit l'une & l'autre langue, afin qu'il jugeast de sa traduction. Et nous avons encore cette preface par laquelle il la luy adresse. ' Car pour l'ouvrage nous ne l'avons plus aujourd'hui ni en latin ni en grec. ' On ne sait point qui est ni ce Celse, ni l'Evesque Vigile;] " si-non qu'ils vivoient apparemment durant les persecutions de l'Eglise, & avant le Concile de Nicée.] V. S. Vigile de Trente.



SAINT TITE
DISCIPLE DE SAINT PAUL, ET EVESQUE DE CANDIE.

Gal. 2. v. 3. Tit. 1. v. 4. ' SAINT TITE estoit [a] Gentil. ' S. Paul l'appelle son fils, [ce qui donne lieu de croire, qu'il l'avoit converti.] ' Il l'appelle aussi son frere. ' Saint Jérome se fondant sur ce que S. Paul l'exhorte de donner aux autres l'exemple d'une vie pure & sans tache, croit qu'il avoit receu l'Evangile & le battesme lorsqu'il estoit encore dans une entiere pureté de corps, & qu'il demeura vierge tout le reste de sa vie. ' Il servoit d'interprete à S. Paul. 1.

' Cet Apostre le mena avec luy lorsqu'il fut en [l'an 51. au Concile de] Jerusalem, ' où quelques faux freres voulurent l'obliger à le faire circoncir. Mais " quelque instance qu'on fist pour cela, ni S. Paul ni Tite n'y consentirent jamais. V. S. Paul §. 17.

' S. Paul " l'envoya [d'Ephese] à Corinthe [sur la fin de l'an 59. à cause des divisions qui estoient dans cette Eglise.] ibid. §. 30. ' Il y fut receu avec beaucoup de crainte & de respect, ' & fut entierement satisfait de la soumission & de la penitence des Corinthiens: ' mais il ne voulut jamais rien recevoir d'eux.

' Il commença deslors à faire preparer les aumosnes que les Corinthiens devoient envoyer à Jerusalem: ' de sorte que lors qu'il s'en retourna, on pouvoit dire qu'elles estoient prestes. ' Les Corinthiens le prierent aussi de demander à Saint Paul le pardon de l'incestueux, & il ne put pas refuser de se rendre leur intercesseur, ' ayant conceu dans ce voyage une tendresse toute particuliere pour eux.

' S. Paul estant parti d'Ephese [vers le milieu de l'an 57.] vint à Troade, où il esperoit & souhaitoit beaucoup de trouver S. Tite. Mais Dieu ne luy donna pas alors cette consolation: Ainsi n'y pouvant avoir l'esprit en repos, il ne s'y arresta pas, & passa en Macedoine, ' où Dieu le consola enfin par l'arrivée de ce disciple, ' & par les nouvelles qu'il luy apporta de l'etat où il avoit laissé les Corinthiens. ' Comme il l'assura que leurs aumosnes estoient prestes, Saint Paul se servit de ce raport pour encourager les Eglises de Macedoine, ' qui contribuerent au dela mesme de leur pouvoir: ' Et sur cela, S. Paul qui vouloit aller bientost à Corinthe, pria Tite d'y retourner auparavant, de peur que lorsqu'il iroit avec les Macedoniens, les choses ne fussent pas entierement prestes. ' Tite à qui Dieu n'avoit pas donné moins de zele pour le salut & la gloire des Corinthiens, accepta sans peine cette nouvelle fatigue à laquelle il se trouvoit tout disposé de luy même, & "partit sans differer. ' On ne doute pas qu'il ne se soit aussi chargé de la seconde epistre que S. Paul écrivit alors aux Corinthiens. sur la fin de l'an 57.

[Nous ne trouvons plus rien de luy jusqu'à l'an 63. auquel] ' S. Paul ayant eu la liberté de sortir de Rome, " & s'en retournant en Orient, vint en l'isle de Crete, [que nous appellons aujourd'hui Candie,] & y prescha quelque temps. ' Il fut [bientost] appellé autrepart par les besoins des Eglises: & ne voulant pas quitter cette nouvelle plante sans luy donner un homme apostolique capable de la cultiver, il choisit S. Tite, ' & le laissa en Candie pour achever ce qui y manquoit encore, ' & pour mettre des Prestres dans chaque ville, [a] ou plutost des Evesques: [b] Car la suite fait voir que c'est le vray sens de S. Paul. [L'un & l'autre prouve que S. Tite estoit ordonné Evesque.] [c] Baronius dit que tout le monde demeure d'accord, que S. Paul l'ordonna Evesque de Candie, [d] comme on le lit dans les Constitutions. [e] Eusebe l'appelle Evesque des Eglises de cette isle: [f] & S. Chrysostome veut que l'importance d'une charge si étendue nous fasse juger de l'estime que S. Paul faisoit de Tite. V. S. Paul §. 7.

[L'A-

1. Il conteste seulement que Jason fust de Thessalonique; ce qu'on tire des Actes, ch. 17. v. 5. 6. V. S. Paul n. 24.

1. S. Chrysostome in Tit. h. 1. p. 610. a. dit qu'il estoit peut-estre de Corinthe. [Mais c'est qu'il le confond avec un autre Tite surnommé Juste. V. S. Paul note 32.

Marginal references: Ori. in Cels. n. p. 57. 1. — Six. S. l. 2. p. 8. — Cyp. de Jud. p. 265. 2. — p. 563. 1. — d. 565. 2. — ox. t. 4. p. 30. — Ori. in Cels. n. p. 57. 1. — 2 Cor. 2. v. 13. — Hier. in Tit. p. 252. a. — ep. 150. q. 11. p. 252. b. — Gal. 2. v. 1. — v. 3-5 | Hier. n. p. 166. a. — 2 Cor. 12. v. 18. — 7. v. 15. — v. 7. 15. — 12. v. 18 | Thdrt. n. p. 258. d. — 2 Cor. 8. v. 6. 10 | 9. v. 2. — 9. v. 3. — 2. v. 10 | Thdrt. n. p. 218. b. — 2 Cor. 7. v. 15. — 2. v. 12. 13 — 7. v. 6. — v. 7-15. — 9. v. 1-3. — 8. v. 1-15. — v. 6 | 9. v. 3-5. — 8. v. 16. 17. — Thdrt. n. p. 212. d. — Thdrt. pf. 116. p. 871. a. — Hier. in Tit. 3. p. 257. a. — Tit. 1. v. 5. — v. 5 | n. Thdrt. p. 509 | Hier. ib. p. 245. a. — a Chry. in Tit. 2. p. 619. c. — b 1. Aur. sp. c. 7. p. 111. c. — c Bar. 58. §. 1. — d Const. l. 7. c. 46. p. 317. c. — e Eus. l. 2. c. 4. p. 73. c | Sophr. c. 12. p. 265 b. — f Chry. in Tit. h. 1. p. 619.

[L'Apostre marqua encore la mesme
estime pour luy l'année suivante, mais
d'une autre maniere.] ' Car estant à Ni- Ath. syn.
cople, [ou dans le dessein d'y aller,] ' & p. 151. | Hier. in.
ayant besoin de luy, dit S. Jerome, pour Tit. 3. p.
perfectionner les Eglises qu'il fondoit, 257. a.
il ' luy écrivit une lettre, où il luy man- a| Tit. 3.
de que quand il luy auroit envoyé Ty- v. 12.
quique ou Artemas pour tenir sa place
en Candie, il le vinst trouver à Nicople
où il devoit passer l'hiver.

' Lorsque S. Paul écrivit de Rome sa se- 2 Tim. 4.
conde lettre à Timothée [en 65.] S. Ti- v. 10.
te estoit allé en Dalmacie ' par ordre mé- Thdrt. n.
me de S. Paul, pour y prescher [ou y p. 525. b.
établir] l'Evangile. ' Il retourna depuis c. Sophr. c.
en Candie, & porta, dit-on, l'Evangile 12. p. 165.
dans les isles circonvoisines. [' Il mou- b| Paul.
rut & fut enterré dans celle de Candie, cor. 16. p.
a agé de 94. ans selon les nouveaux 628| Ado.
Grecs, qui le qualifient Evesque de Gor- fest. p. 36.
tyne [ancienne metropole de la Can- a Menæa,
die,] & luy donnent le titre d'Apostre. 25. aug. p. 269. 270.
Mais ils ajoutent à cela plusieurs mer-
veilles de la vie de ce Saint, [qui ont plus
de raport à des songes, qu'à une verita-
ble histoire. ' Bollandus en raporte des Boll. 4.
choses de mesme genre tirées de quel- jan. p. 154.
ques auteurs Latins. Les uns & les au-
tres se fondent sur la vie de ce Saint écri-
te, disent-ils, par ce Zene dont parle
S. Paul dans l'epistre à Tite. [Nous nous
consolons sans peine de ne l'avoir pas.]

' Les Grecs font la feste de S. Tite le Menæa, p.
25. d'aoust, auquel ils en joignent l'of- 259-277.
fice avec celuy de Saint Barthelemi. Boll. 4. jan. p. 163.
[Usuard, Adon, &] ' tous les Latins §. 1.
aprés eux] le mettent le 4. de janvier.
' Ils disent qu'aprés avoir esté ordon- Usu. Ado.
né Evesque de Candie par Saint Paul,
& s'estre acquité avec une entiere fi-
delité de la charge qu'il avoit de pre-
scher l'Evangile, il acheva sa vie par
une heureuse mort, & fut enterré dans
l'Eglise dont il avoit esté un digne mi-
nistre. ' Bollandus ajoute que la cathe- Boll. p.
drale de la ville de Candie est dediée 164. §. 15.
sous son nom, & que l'on y conserve
son chef tout entier.

SAINT TIMOTHÉE DISCIPLE DE SAINT PAUL, EVESQUE D'EPHESE ET MARTYR.

NOTE 1. a SAINT TIMOTHÉE estoit Act. 16.
de Derbe ou [a plutost] de Ly- v. 1.
stre, toutes deux villes de Ly- 14. v. 6.
caonie. ' Son pere estoit Gen- 16. v. 1.
til; mais sa mere estoit Juive, ' & Ori. in
NOTE 2. [a peutestre] parente de Saint Paul. Rom. 16. p. 632.
' Elle s'appelloit Eunice. Sa grande 2 Tim. 1.
mere se nommoit Loide : & elles a- v. 5| Act.
voient toutes deux embrassé la reli- 16. v. 1.
gion Chrétienne avant S. Timothée.
Saint Paul les loue pour la sincerité de
leur foy.

en l'an 51. ou 52. ' Lorsque cet Apostre passa a à Derbe ibid.
& à Lystre, il y avoit, disent les Actes,
un disciple nommé Timothée (' ce Est. 1 Cor.
qui marque qu'il estoit Chrétien dés au- 4. v. 17. p. 228. b.
paravant) ' à qui les freres de Lystre & Act. 16.
d'Icone rendoient un témoignage avan- v. 2.
tageux. ' Il avoit appris les saintes let- 2 Tim. 3.
tres dés son enfance. ' S. Paul voulut 15. Act. 16.
qu'il le suivist, ' & Timothée preferant v. 3. Thdrt.
à toutes choses la compagnie de cet 1 Tim. p.
Apostre, abandonna son pays, sa mai- 463. b.
1. son, ' son pere, & sa mere, afin de le
suivre. ' Ainsi, dit Saint Chrysostome, Chry. in
Dieu rendit à S. Paul en Timothée ce Act. h. 34.
qu'il luy avoit osté par la retraite de p. 306. c.
S. Barnabé. [C'est relever extremement
ce nouveau disciple.] ' Il estoit pauvre Aug. s.
aussi bien que S. Paul: [& il n'eust pas 177. §. 7.
pu estre son disciple, s'il n'eust aimé la p. 846. 2.
pauvreté, les souffrances, & toutes
les autres peines dont celui qu'il pre-
noit pour maistre, faisoit sa gloire &
sa joie.

V. S. Paul. §. 18. ' S. Paul a le circoncit à Lystre avant Act. 16. v.
que de le prendre en sa compagnie. 3| Thdrt. in Rom
b S. Chrysostome admire la penetra- 16. v. 21. p.
tion d'esprit avec laquelle S. Timothée 118. b.
comprit les raisons de sagesse & de pru- b Chry.
dence qui obligeoient S. Paul à le fai- 1. Tim. pr.
re circoncir: [& on peut encore admirer p. 402. a. b.
l'humilité avec laquelle il s'y soumit.]
' Saint Paul mesme nous apprend qu'il 1. Tim. 1.
s'estoit fait diverses propheties sur son v. 18.
sujet, ' par où il nous marque peutestre Chry. n. h.
qu'il ne l'avoit pris avec luy & ne l'avoit 5. p. 434. a.
circoncis que par un ordre exprés du
S. Esprit.

' Aprés qu'il fut circoncis, S. Paul Chry. 1.
luy confia, dit S. Chrysostome, toute Tim. pr.
l'œconomie [& le ministere de la pre- p. 402. b.
dication] ' quoiqu'il fust encore bien p. 403. b.
jeune; ' de sorte qu'il fut fait en mesme p. 402. a.
temps disciple & maistre; sa vertu ex- p. 403. b.
traordinaire suppleant au defaut de l'a-
ge. Et aussi il paroist que le sentiment
de S. Chrysostome a esté que Timothée
fut fait Evesque aussitost aprés sa circon-
cision. ' On ne peut douter au moins in Phil. h.
en l'an 64. qu'il ne le fust lorsque Saint Paul a luy 1. p. 7. b. c.
écrivit, puisqu'il luy parle de l'imposi-
tion des mains, [& des accusations con-
tre les Prestres] ' Il ne fut fait Evesque 1. Tim. 4. v.
que par une prophetie & un ordre par- 14| Chry.
ticulier du saint Esprit. ' Ce fut S. Paul n. h. 5. p.
qui luy imposa les mains: d & en rece- 434. c. c 2 Tim. 1.
vant par cette imposition la grace du S. v. 6. d Chry. n.
Esprit, il receut le pouvoir, non seule- h. 1. p. 539.
ment de gouverner l'Eglise, mais en- b.
core de faire des miracles. ' Aussi Saint 1 Tim. h.
Chrysostome dit qu'il ressuscitoit mes- 13. p. 487.
me les morts. a.

' Il travailloit avec S. Paul pour l'E- Phil. 2. v.
vangile comme un fils avec son pere; 22.
' & cet Apostre l'appelle non seulement 1 Cor. 4.
son v. 17.

1. ' Saint Chrysostome croit qu'il demeura dans son infidelité, puisque Saint Paul n'en parle jamais. Chry. r. 2. h. 76. p. 782. c. d.

1 Thess. 3. v. 2. son fils tres cher & tres fidele, ' mais aussi son frere, le compagnon de ses travaux, v. 2| Rom. 16. v. 21. '& en un mot un homme de Dieu. 1 Tim. 6. v. 11. ' Il assure qu'il n'avoit personne qui fust [a] uni avec lui d'esprit & de cœur, ἰσόψυχον, Phili. 2. v. 20. comme l'estoit son Timothée. 1 Cor. 16. v. 10. 11. ' Il recommande aux Corinthiens de ne le pas mépriser, parcequ'il travailloit pour le Seigneur aussibien que luy; [& il le joint avec luy dans le titre de plusieurs de ses lettres;] Chry. 1. Tim. pr. p. 402. b. ' & cette affection que S. Paul avoit pour luy suffit pour juger de l'estime que nous en devons avoir.

[Cet apostre aprés avoir pris avec luy S. Timothée, passa de l'Asie en Macedoine, où il prescha à Philippes, à Thessalonique, & à Berée.] Act. 17. v. 14. ' En quittant [a] Berée pour aller à Athenes, il y laissa Silas & Timothée: [a] l'an 52. v. 15. ' & lorsqu'il fut à Athenes, il leur manda par quelques Chrétiens de l'y venir promtement trouver. [S. Timothée y estant venu,] 1. Thess. 3. v. 1. 2. 3. ' S. Paul le renvoya d'Athenes à Thessalonique pour y fortifier la foy des Chrétiens contre les persecutions qu'ils souffroient alors. v. 2. ' Il l'appelle Diacre ou ministre de Dieu: [& il se peut bien faire qu'il ne fust encore que Diacre.] v. 6. ' Timothée trouva l'Eglise de Thessalonique en fort bon état, Act. 18. v. 5. 1. Thess. 3. v. 6. ' & revint avec Silas trouver S. Paul à Corinthe. ' Peu de temps aprés l'Apostre écrivit sa premiere epistre aux Thessaloniciens, 1. v. 1. ' où il joint avec luy ces deux Saints dans l'inscription: 2. Thess. 1. v. 1. ' & il fait la mesme chose dans sa seconde lettre à la mesme Eglise: Est. 1. Thess. pr. p. 713. c. ' ce qui suffit pour montrer que S. Timothée n'a porté ni l'une ni l'autre, quoique quelques uns le pretendent.

[De Corinthe Saint Paul alla faire un voyage à Jerusalem, d'où il revint prescher à Ephese, & aprés y avoir passé environ deux ans,] Act. 19. v. 21. 22. ' comme il estoit dans le dessein de quitter l'Asie pour retourner en Macedoine & en Acaïe, [a] il envoya devant luy en Macedoine deux de [a] sur la fin de 56. ceux qui [1] le servoient, savoir Timothée & Eraste. [C'estoit apparemment pour faire preparer les aumosnes qu'il recueilloit pour les Chrétiens de Jerusalem.] 1. Cor. 4. v. 17. ' Il donna aussi ordre à Timothée d'aller à Corinthe, pour y representer aux Chrétiens l'exemple de sa vertu, pour leur remettre dans l'esprit la doctrine qu'il leur avoit apprise, comme il l'enseignoit par tout ailleurs, Chrys. n. h. 44. p. 483. ' & peutestre aussi pour leur faire de severes reprimendes. 1 Cor. 16. v. 10. 11. ' Ecrivant [peu aprés] aux Corinthiens, il leur recommande d'avoir soin que Timothée fust chez eux en assurance, & de le reconduire en paix. 2. Cor. 2. v. 10| Thdrt. n. p. 219. b. ' On croit que lorsque S. Timothée fut venu à Corinthe, les Chrétiens le prierent de demander de leur part à S. Paul le pardon de l'incestueux qu'il avoit excommunié: & il fit ce qu'ils souhaitoient.

Chry. ib. h. 1. p. 497. d. e. ' Aprés qu'il eut reglé toutes choses à Corinthe, il retourna en Asie trouver S. Paul qui l'attendoit, & qui ayant mis ordre avec luy, dit S. Chrysostome, aux affaires de l'Asie, passa en Macedoine, ' où

1. Ce terme peut-il permettre de croire que S. Timothée fust déja Evesque?

ibid. ' où il le mena avec luy. [a] Il joint son nom au sien dans le titre de la seconde epistre aux Corinthiens, écrite [a] peu de mois aprés, NOTE 3. [a] vers le milieu ou la fin de 57. Rom. 16. v. 21. ' & il fait ses recommandations aux Romains dans la lettre qu'il leur écrivit [lorsqu'il fut venu de Macedoine [a] à Corinthe.] V. S. Paul § 33.

Act. 20. v. 4-6. ' S. Timothée [a] l'accompagna encore jusques à Philippes, lorsque de Corinthe il voulut retourner à Jerusalem: & [a] l'ayant laissé à Philippes, il l'alla attendre à Troade, où S. Paul le vint rejoindre quelques jours aprés. [a] au commencement de 58. V. S. Paul n. 48.

[On ne dit point ce que devint S. Timothée durant [a] les deux années que S. Paul fut prisonnier à Cesarée en Palestine. Il peut neanmoins estre demeuré dans ce temps là mesme auprés de luy.] [a] 58. 59. & 60. Uss. an. 62. p. 676. c. ' On presume aussi qu'il l'accompagna lorsqu'il fut [a] mené prisonnier à Rome. [a] en 60. & 61. [Il est certain en effet que S. Timothée estoit à Rome lorsque cet Apostre écrivit [a] à Philemon, [b] aux Philippiens, & aux Colossiens, puisqu'il est nommé conjointement avec luy dans le titre de ces trois lettres.] [a] en 61. [b] en 62.

Phili. 2. v. 19-23. ' S. Paul mande aux Philippiens qu'il esperoit de le leur envoyer bientost, afin d'apprendre par son moyen en quel état ils estoient. [[a] Il y a apparence qu'il le fit, & que Timothée eut le bonheur dans ce voyage d'estre fait prisonnier pour le nom de JESUS-CHRIST. NOTE 4. Heb. 13. v. 23| Chry. n. h. 34. p. 985. d. ' Car Saint Paul écrivant aux Hebreux [l'année suivante] leur mande que Timothée estoit sorti de prison. 1. Tim. 6. v. 12. ' & il est certain qu'avant l'an 64. il avoit confessé glorieusement la verité en presence d'un grand nombre de témoins. Heb. 13. v. 23. ' Il n'estoit pas encore revenu trouver S. Paul, lorsque cet Apostre écrivit aux Hebreux, à qui il mande que s'il revenoit bientost, il les iroit voir avec luy. [C'estoit comme un merite qu'il se faisoit auprés d'eux. Chry. n. p. 985. e| Est. ib. p. 1092. 2. ' Car il y a apparence que S. Timothée n'estoit pas odieux aux Juifs, en faveur desquels il avoit bien voulu se soumettre à la circoncision.

[Il revint apparemment assez tost pour accompagner S. Paul en Orient.] 1. Tim. 1. v. 3. 4. ' Au moins nous savons que S. Paul passant d'Asie en Macedoine [l'an 64.] le laissa à Ephese, & le pria d'y demeurer pour corriger quelques personnes [a] qui semoient une fausse doctrine. [a] &c. c. 2. v. 1. 8. 9. &c. ' Pour y regler les prieres de l'Eglise, y prendre soin de la conduite de toutes sortes de personnes, 5. v. 17. 20. ' & de la subsistance des Prestres, v. 22. ' y reprendre publiquement les pecheurs, y juger les Prestres mesmes; y imposer les mains [à ceux qu'il faudroit elever au ministere de l'Eglise,] 3. v. 8. ' ordonner des Diacres, [a] & mesme des Evesques. a v. 1. Chry. n. h. 15. p. 510. c| Thdrt. ib. pr. p. 463. ' Car il luy remettoit le soin de toutes les Eglises d'Asie. [b] Ainsi S. Paul l'établit Evesque d'Ephese; [c] & c'est luy qui se trouve en avoir gouverné le premier l'Eglise en cette qualité. b Const. l. 7. c. 46. p. 327. b. c Eus. l. 3. c. 4. p. 73. c. [d] On voit dans le Concile de Calcedoine que S. Timothée estoit alors consideré comme le premier des Evesques d'Ephese, dont on en contoit 17. jusqu'à Estienne deposé par ce Concile. d Conc. L. t. 4. p. 699. c. [e] Maxime estoit Proconsul d'Asie, selon les actes de S. Timothée, lorsque ce Saint en e Boll. 24. jan. p. 566. § 3.

en fut établi Evesque par S. Paul.
' On croit que l'Apostre n'estoit pas Thdrt. in Rom. pr. p. 4. b. c| Ath. syn. p. 149. c.
encore parti de Macedoine ou des environs, lorsqu'il luy écrivit sa premiere epistre, [où il luy donne divers preceptes tant pour se regler luy mesme, que pour gouverner les autres,] ' afin que s'il ne pouvoit pas le voir sitost, il sceust de quelle maniere il se devoit conduire dans l'exercice de sa charge. ' Il esperoit neanmoins aller bientost le revoir. 1. Tim. 3. v. 14. 15. v. 14 | 4. v. 13.

' Nous apprenons de cette lettre que Saint Timothée ne buvoit que de l'eau. Mais comme il estoit souvent malade, & qu'il avoit l'estomac fort foible, ' se l'estant gasté par ses grandes austeritez, ' & ayant bien voulu estre infirme pour plaire à Dieu; ' S. Paul luy ordonna de boire un peu de vin, ' afin qu'il rétablist sa santé: mais il ne luy ordonna ' pas d'en boire beaucoup; parcequ'il nous est utile que la chair soit foible, afin que l'esprit en soit plus fort & plus vigoureux. ' Il luy eust esté aisé de le guerir par miracle, comme il en guerissoit tant d'autres. Mais la foy de Timothée étoit trop forte pour avoir besoin de cette faveur exterieure & temporelle. ' S. Timothée étoit encore alors assez jeune, [ce qui ne nous oblige pas neanmoins de dire qu'il eut moins de 40. ans. 5. v. 23. Pomer. l. 2. c. 22. p. 245. Salv. l. 1. p. 11. 1. Tim. v. 23. Salv. l. 1. p. 11. Greg. mor. l. 27. c. 11. p. 786. 787. 1. Tim. 4. v. 12.

Rien ne nous empesche de croire que S. Paul le vint " revoir à Ephese, comme il le luy avoit fait esperer. Il ne le quitta cette derniere fois que pour retourner à Rome, & y aller recevoir la couronne du martyre. [' S. Timothée qui estoit attaché à luy par un amour extremement tendre, ne le put laisser aller sans répandre beaucoup de larmes. S. Paul n'oublia jamais cette marque de sa tendresse. ' Il se souvenoit continuellement nuit & jour dans ses prieres de ce cher disciple, ' dont il aimoit si fort la foy sincere: ' & il regardoit mesme ce souvenir comme une grace qu'il avoit receue de Dieu. V. S. Paul n. 75. 2. Tim. 1. v. 4 | Chry. n. h. 1. p. 538. a. 2. Tim. 1. v. 3. v. 5. v. 3

' Il ne perdit aussi jamais le desir de le voir encore, dans l'esperance que cette vue luy donneroit à luy mesme une pleine joye. ' C'est pourquoi estant [arrivé " à Rome, &] déja fort proche de sa mort, il luy écrivit une seconde lettre qui estoit ' toute pleine de tendresse & de consolation, & comme son testament, ' par laquelle il luy manda de le venir promptement trouver avant l'hiver. ' Car il souhaitoit de le voir, non seulement pour avoir cette consolation avant sa mort, mais peutestre encore pour luy recommander & luy confier " beaucoup de choses. ' Il luy mande d'amener Marc avec luy, & de luy apporter diverses choses qu'il avoit laissées à Troade ' [ce qui marque que S. Timothée pouvoit estre alors dans l'Asie] ' quoiqu'apparemment il ne fust pas à Ephese; [Et S. Paul pouvoit l'avoir chargé en le quittant de visiter les Eglises d'alentour.] ' Il luy mande qu'il avoit envoyé Tyquique à Ephese: ' & quelques uns croyent que c'estoit pour y tenir sa place durant qu'il feroit le voyage de Rome. v. 4. en l'an 65. 4. v. 6-8. Chry. n. h. 9. p. 605. d. 2. Tim. 4. v. 10. 21. Chry. n. h. 10. p. 609. d. &c. v. Saint Paul § 49. 2. Tim. 4. v. 11. 13. v. 12| Thdrt. n. p. 505. c. 2. Tim. 4. v. 12. Est. in Eph. p. 855. 1.

[C'est tout ce que nous avons d'asseuré de S. Timothée; car pour le reste de sa vie nous n'en trouvons rien dans les autheurs authentiques. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que comme Eusebe l'appelle Evesque d'Ephese,] ' & que cette Eglise commençoit par luy la liste de ses Evesques, [nous avons lieu de croire qu'il s'est particulierement employé à sanctifier les peuples par l'exemple de sa vie, & par la force de ses exhortations.] Car quoique S. Jean l'Evangeliste y demeurast en mesme temps, neanmoins il n'en estoit pas Evesque particulier; mais il avoit soin en general de toutes les Eglises d'Asie, [par une autorité superieure à celle mesme des Evesques.] Conc. t. 1. 4. p. 699. c. Bar. 106. § 55.

' Nous lisons dans les additions faites aux Hommes illustres de S. Jerome, que S. Timothée finit sa vie dans la mesme ville par un glorieux martyre. ' Le martyrologe Romain dit qu'il fut lapidé lorsqu'il reprenoit ceux qui sacrifioient à Diane, & qu'il expira peu aprés. Sophr. c. 11. p. 265. b. Baron. 24. jan.

NOTE 5. [" Tout cela est assez conforme à ses actes écrits apparemment par un Ecclesiastique d'Ephese, peut estre dans le V. ou VI. siecle, & dont Photius s'est donné la peine de nous faire un abregé.]

' Ces actes portent que sous l'Empire de Nerva [1] & le Proconsul Peregrin, " lorsque " S. Jean estoit encore à Patmos, [& ainsi " en l'an 97.] ' les payens firent le 22. de janvier une feste appellée par les Asiatiques, Catagoges ou conduite, ' en laquelle ils portoient les images de leurs Dieux, & commettoient mille insolences, avec d'autant plus de liberté, qu'ils estoient masquez & armez de grosses massues: ' que S. Timothée s'estant jetté au milieu d'eux pour empescher cette feste abominable, ils le battirent à coups de pierres & de massues, jusqu'à luy oster la vie; & que ses disciples l'ayant retiré de là à demi mort, le porterent sur une montagne proche de la ville où il mourut. Il fut enterré, ajoutent ces actes, dans un lieu appellé Pion, ' & S. Jean ayant appris sa mort lorsqu'il revint à Ephese, se chargea du gouvernement de son Eglise. Boll. 24. jan. p. 566. § 8 | § 5. au commencement de 97. V. S. Jean. NOTE 6. § 8 § 5. § 6. § 7.

' Les Grecs semblent mettre le tombeau de S. Timothée auprés de celui de S. Jean sur une montagne appellée Libate. ' Ils rapportent son martyre à peu prés comme nous le lisons dans ses actes. Ils en font leur grand office le 22. de janvier. ' Usuard & quelques autres Latins le marquent le mesme jour: [b] mais la pluspart aprés [Bede, Raban, & Adon le mettent le 24. auquel l'Eglise Romaine & beaucoup d'autres en font l'office. ' Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome mettent sa memoire le 27. de septembre. [2] Menæa, 8. may, p. 70. 22. jan. p. 386 | Ugh. t. 6. p. 1196. Boll. 24. jan. p. 562. § 4. b § 1. § 5 | Florent. p. 878. 2.

[Bede & Adon dans leurs martyrologes luy donnent le titre d'Apostre: cela est encore plus ordinaire parmi les Grecs.] ' On ne sait pourquoi ils disent dans leurs Menées, qu'il a non seulement preché l'Evangile, mais qu'il l'a aussi ecrit. [S'il n'est mort qu'en l'an 97.] Boll. p. 563. § 3.

1. Nerva regna depuis le mois de septembre 96. jusqu'en janvier 98.

2. 'Vandelbert le met le 16. de may: & on ne cite Boll. § 5. cela que de luy.

97.] ' il semble necessaire de dire que c'est l'Ange de l'Eglise d'Ephese auquel S. Jean écrit dans l'Apocalypse. ' Onesime qui a merité les eloges de S. Ignace, remplissoit le siege d'Ephese [en l'an 107.] & rendoit luy mesme un témoignage avantageux à la pieté de son Eglise.

Boll. 24. jan. p. 564. § 11. Ign. ad Eph. p. 2. 3. p. 4.

' Les reliques de S. Timothée furent transferées d'Asie & d'Ephese à Constantinople sous Constance, [a] & firent beaucoup de miracles en chemin. ' [b] Elles furent receues avec toute sorte d'honneur à Constantinople " le 24. de juin, [c] ou le premier du mesme mois, sous le 8[e]. consulat de Constance, & le premier de Julien [qui est l'an de JESUS-CHRIST 356.] On raporta encore à Constantinople " le 3. mars de l'année suivante, les corps de S. André & de S. Luc: ' & le martyrologe Romain fait une memoire commune de la translation de ces trois Saints le 9. de may; auquel quelques autres ne parlent que de celle de S. Timothée. ' Les corps de ces trois Saints furent mis sous l'autel de l'Eglise des Apostres, ' où les demons témoignoient par leurs rugissemens combien ils ressentoient leur presence. ' S. Chrysostome dans la premiere de ses homelies au peuple d'Antioche, où il fait un grand eloge de S. Timothée, dit que ses os & ses reliques chassoient les demons.

Chr. Al. Hier. &c| Philg. l. 3. c. 2. p. 476. d. a Paul. car. 26. p. 628. b Thdr. L. p. 567. d| Chr. Al. p. 680. c Idat. fast. — NOTE 7. — V. S. André. — Boll. 24. jan. p.| 564. §. 13. §. 14. — §. 20|Chr. Al. p. 680. — Hier. in Vigil. c. 2. p. 122. c. — Chry. t. 1. h. 1. p. 3. d.

' Ceux qui accompagnerent son corps lorsqu'on le transporta à Constantinople, eurent de ses reliques pour leur recompense; ' & la moindre partie de ses cendres faisoient par tout de grands miracles. [' Il semble qu'on en ait porté à Rome, & qu'on les ait mises dans une chapelle du Saint prés de l'eglise de S. Paul, & que cela ait donné occasion d'en faire la feste à Rome & en Afrique le 22. d'aoust. ' Son corps " fut trouvé à Constantinople sous Justinien, & ensuite remis en terre comme il estoit.

Paul. car. 26. p. 628. — V. S. Pie n. 5. — b. 629. — Procop. ad. l. 1. c. 4. p. 14. d. — V. S. André.

S. CLEMENT

PAPE ET MARTYR,

DISCIPLE DES APOSTRES.

ARTICLE PREMIER.

Saint Pierre fait S. Clement Evesque de Rome: Il cede cette dignité à S. Lin.

NOUS aurions beaucoup de choses à dire de S. Clement, si nous voulions prendre tout ce qui en a esté écrit dés les premiers siecles de l'Eglise. Mais nous aimons mieux en dire peu, & ne rien dire, s'il nous est possible, qu'on puisse accuser de n'estre pas assez fondé. On verra dans la suite pourquoi nous ne nous servons point de tout ce qu'on en trouve dans les Recognitions, dans les Constitutions des Apostres, & dans diverses lettres qu'on luy attribue.

[Nous n'osons pas mesme nous assurer beaucoup de ce que dit S. Eucher,] ' qu'il estoit sorti d'une ancienne famille de Senateurs, & parent des Césars; & qu'avant que d'entrer dans la voie des justes, il s'estoit rempli de toutes sortes de sciences, & d'une grande connoissance des belles lettres. S. Nil dit de même, que Clement le philosophe de Rome n'a point voulu mêler la douceur des lettres humaines, dont il estoit fort bien instruit, avec la force de la doctrine des Apostres. [Mais nous ne voyons pas de quels bons auteurs] ' ces deux Saints, & quelques autres anciens, qui attribuent aussi à Saint Clement une grande connoissance des sciences humaines, [ont pu apprendre ces choses: Et il est à craindre qu'ils n'ayent suivi en cela que les fables des Recognitions,] ' ou que S. Eucher n'ait confondu S. Clement Pape avec Flavius Clemens neveu de Vespasien. ' Il y a mesme quelque lieu de croire " qu'il estoit Juif de naissance, & de la race de Jacob [plutost que de celle des Cesars. Aprés tout, ni la noblesse ni la science ne font point la grandeur des Saints.]

Euch. ad. Val. p. 19. — Nil. l. 2. ep. 49. p. 140. — Cotelr. ap. n. p. 384. b. — Pearf. ep. V. 2. p. 12. c. — Clem. ep. 1. c. 4. p. 93. c.

' Ce qui peut veritablement entrer dans son eloge, c'est que S. Paul écrivant aux Philippiens, met un Clement entre ceux dont les noms estoient écrits au livre de vie, & qui avoient travaillé avec luy pour l'Evangile. ' Car Origene, Eusebe, [1] & plusieurs autres anciens, marquent comme une chose sans difficulté que cela s'entend de S. Clement Pape, ' qu'on juge par là avoir esté à Philippes " dans le temps que S. Paul y annonça la foy, y avoir travaillé avec luy pour l'Evangile, & avoir mesme eu part à ce qu'il y endura. ' Saint Chrysostome croit qu'il estoit un des compagnons ordinaires des voyages & des travaux de cet Apostre, comme Saint Luc & S. Timothée.

Chry. in Phili. h. 13. p. 124. b. c. d Phili. 4. v. 3. — Ori. in Jo. g. p. 143. a| Eus. l. 3. c. 15. p. 87. — Est. in Paul. p. 673. 2. b. — Chry. 1. Tim. pr. p. 403. 2.

' S. Irenée nous assure au moins qu'il a vu les Apostres, qu'il a conversé avec eux, que lorsqu'il fut fait Evesque de Rome, il entendoit encore, s'il faut ainsi dire, retentir à ses oreilles le bruit de leurs predications, & qu'il avoit toujours devant les yeux " les regles qu'ils luy avoient données, & l'exemple de leur conduite. ' Origene l'appelle disciple des Apostres: [b] Rufin ajoute, & presque Apostre; [c] & S. Clement d'Alexandrie luy donne mesme le titre d'Apostre. [d] Le Pape Zozime dit qu'il a esté instruit dans l'école de Saint Pierre, qu'il a corrigé sous sa conduite ses erreurs anciennes, & a fait de grands progrés dans la verité. [C'est tout ce que nous pouvons dire de luy jusqu'à son episcopat, si nous ne voulons

Iren. l. 3. c. 3. p. 232. d. — Ori. princ. l. 2. c. 3. p. 591. b. e Ruf. ad Ori. p. 195. a f Cl. str. 4. p. 516. a. g Bar. 417. §. 20.

1. S. Jerome *vir. ill. c. 15. p. 272. d. & alibi.* S. Epiphane *her. 27. c. 5. p. 107.* 2. Rufin *de adult. Orig. ap. Hier. t. 4. p. 195. a.*

lons ajouter qu'il estoit apparemment à Philippes, lorsque S. Paul parloit de luy aux Philippiens en l'an 62.]

'S. Epiphane dit que S. Pierre & S. Paul ne pouvant pas toujours estre à Rome, à cause des voyages qu'ils étoient souvent obligez de faire pour aller prescher l'Evangile; & la ville de Rome ne pouvant pas demeurer sans Evesque, il fallut y en mettre d'autres pour y faire les fonctions ecclesiastiques. 'Rufin dit à peu pres la mesme chose, non comme une conjecture, mais "comme une tradition. [Et ce n'est pas un sentiment particulier à Saint Epiphane & à Rufin:] 'C'est une opinion tres commune, [a] suivie par Bede entre les anciens, [b] & embrassée entre les nouveaux par Baronius & par Bollandus, qui la fondent sur le Pontifical d'Anastase. Epi.27.c.6.p.107.b.c. Bar.69.§.35. Recog.pr.p.398. Epi.n.p.47. a Pearf.post.p.159. b Bar.69.§36.43| Boll.apr.t.1.p.1.b| 26.apr.p.411.a.b|

[c] Elle est marquée dans les Constitutions, qui portent qu'assez longtemps avant la mort de Saint Pierre, S. Lin fut ordonné Evesque de Rome par S. Paul. [d] S. Irenée dit que ce furent S. Pierre & S. Paul, qui aprés avoir fondé & établi l'Eglise de Rome, confierent à S. Lin le ministere de l'episcopat. [Mais il ne dit pas si c'estoit pour l'exercer en leur absence, ou aprés leur mort.] 'S. Epiphane croit que S. Clement peut avoir esté ordonné par S. Pierre, pour tenir sa place durant ses voyages. 'Rufin dit que [a] S. Lin & Saint Anaclet eurent cette charge, 'ce qui a esté suivi par Anastase & par Baronius, qui remarquent seulement qu'il ne faut pas dire qu'ils ayent eu un pouvoir égal à celui de Saint Pierre. 'Bollandus met tous les trois ensemble, [a] & au moins nous sommes assurez par Tertullien que S. Clement a receu l'ordination episcopale de Saint Pierre: [quoiqu'il ne soit pas tout à fait clair si ç'a esté pour gouverner l'Eglise Romaine, ou pour aller prescher JESUS-CHRIST comme les Apostres, à ceux qui ne le connoissoient pas encore.] Pearf.post.p.158. c Const.l.7.c.46.p.327.b. d Iren.l.3.c.3.p.232. Epi.27.c.6.p.107.b. Recog.pr.p.398.| Bar.69.§36.43. Boll.apr.t.p.17.§36|pont.p.15. a Tert.praesc.c.32.p.243.b.

'S. Chrysostome croit que S. Paul se voyant prés de mourir, faisoit venir à Rome S. Timothée & d'autres de ses disciples, de peur qu'il n'y arrivast du trouble parmi les fideles aprés sa mort. Chry.2.Tim.h.10.p.610.b.|

NOTE 1. [Il semble en effet qu'il y ait eu "quelque difficulté lorsqu'il fut question de choisir entre ceux qui conduisoient les fideles de Rome, celui qui les devoit gouverner avec la puissance supreme de chef unique [a] & d'Evesque: Et la cause de cette difficulté est aisée à trouver, si nous recevons]'ce que Rufin tire en partie de la tradition, & en partie de quelques pieces apocryphes, que S. Lin & S. Anaclet ayant administré l'episcopat de Rome sous S. Pierre, cet Apostre choisit neanmoins enfin Saint Clement pour estre successeur de sa chaire & de sa doctrine. [Il est difficile, si cela est, qu'entre les fideles les uns se rendant à l'autorité & au jugement de S. Pierre, les autres n'ayent pas souhaité de demeurer sous ceux dont ils avoient déja éprouvé la conduite & la pieté. Recog.p.398.

'S. Clement savoit parfaitement ce que doit faire dans ces rencontres un homme qui à l'exemple de Moïse prefere le salut des peuples au sien propre. 'Qui d'entre vous a du courage? dit-il luy mesme dans une occasion semblable. Qui a des entrailles de mere? Qui est rempli de charité? [Qu'il le témoigne par ses actions, &] qu'il dise, „ si l'on dispute, si l'on se divise, si l'on „ fait des schismes à cause de moy, je „ cede, je me retire, je consens à tout „ ce que le peuple desire de moy, pour„vu seulement que le troupeau de JESUS-CHRIST, & les Prestres établis „ [pour le gouverner,] demeurent dans „ l'union & dans la paix. Qui se conduira de la sorte, ajoute ce Saint, s'acquerera une grande gloire devant le Seigneur, & trouvera par tout une retraite [tranquille,] puisque la terre est à „ Dieu avec tout ce qu'elle contient. „ C'est ce qu'ont fait, & ce que feront „ encore ceux qui veulent vivre selon „ Dieu d'une maniere dont ils n'ayent „ point sujet de se repentir. 'Saint Epiphane croit qu'il peut avoir pratiqué luy mesme la regle qu'il donne en cet endroit, & qu'aprés avoir esté fait Evesque de Rome par Saint Pierre, il refusa d'exercer cette charge, jusqu'à ce qu'aprés la mort de S. Lin & de S. Anaclet, il fut contraint de le faire. "Il semble citer cela de quelques memoires plus anciens, & neanmoins il n'en veut rien assurer. 'Tout ce qu'on peut donc dire estre certain, c'est que [d] S. Lin succeda à S. Pierre, S. Anaclet à S. Lin, & S. Clement à S. Anaclet. Cl.1.Cor.c.53.p.116. c.54.p.116.117. Epi.27.c.6.d.107.|b.c.d. V.la note 1. Iren.l.3.c.3.p.232. d|Euf.l.3.c.2.4.21.p.71.74.91.&c.

ARTICLE II.

De S. Lin premier successeur de Saint Pierre; & de S. Anaclet successeur de S. Lin.

'ON croit que S. Lin est celuy même dont S. Paul fait les recommandations à Saint Timothée [en l'an 65.] 'Quelques uns veulent sur l'autorité du livre des Constitutions, qu'il fust fils de Claudia dont Saint Paul parle au mesme endroit. [a] Un auteur [dont on ne sait pas le temps] l'appelle un grand homme, & fort approuvé du peuple. Il suffit qu'entre tant d'illustres maistres de l'Eglise, eminens en vertu [& en sagesse,] que les Apostres avoient alors pour disciples, [Dieu] l'ait choisi pour gouverner le premier "aprés les Apostres [morts en 66. la premiere de toutes les Eglises,] & remplir le siege de S. Pierre; cela suffit, dis-je, pour croire qu'il avoit de fort grandes qualitez.] Il le choisit par la voix de [toute] l'Eglise Romaine, [& enco- Iren.l.3.c.3.p.232. d|Euf.l.3.c.2.p.71. c|Thdrt.2.Tim.p.506.d. f Const.l.7.c.46.p.327.b|a. p.300.c. Tert.in Marc.3.p.803. NOTE 2.

1. Mr. Godeau l. 1. c. 30. p. 224. & M. Fleuri l. 2. c. 26. p. 213. dans leur histoire Ecclesiastique, croyent que S. Lin peut avoir esté établi Evesque de Rome par les Apostres, pour la gouverner sous eux. 'Vossius le soutient de S. Lin & de S. Clet ensemble. Pearf.ep.2.V.p.33.

2. Par raport à S. Lin, S. Anaclet & S. Clement.

Iren. l. 3. c. 3. p. 232. d. encore,] ' comme nous l'avons cité de S. Irenée, par le ministere de tous les deux Apostres S. Pierre & Saint Paul. [Ce fut durant son pontificat qu'arriva la ruine de Jerusalem, en l'an 70. de JESUS-CHRIST.

Eus. l. 3. c. 13. p. 87. c. ' Il gouverna " douze ans [& quelques mois: de sorte qu'il doit estre mort sur la fin de l'an 78. Sa feste est mise par Florus, par Usuard, & par le martyrologe Romain, le 23. de septembre, auquel les Pontificaux marquent qu'il mourut. Adon la met le 26. novembre, & quelques Eglises de France la font ce jour là: l'appendix d'Adon la marque le 7. d'octobre] ' auquel Bede la met aussi. Les Grecs l'honorent le 5. de novembre avec quelques autres qu'ils pretendent avoir esté comme luy du nombre des septante disciples: C'est pourquoi ils leur donnent le titre d'Apostres. [L'Eglise Latine l'honore tous les jours dans la celebration des saints Mysteres entre les martyrs; & ainsi nous avons sujet de croire qu'il a merité ce titre en souffrant pour JESUS-CHRIST, " quoiqu'apparemment il n'ait souffert pour luy jusqu'à la mort que dans la disposition de son cœur.] NOTE 3. NOTE 4.

Boll. mars, p. 34. d. a Menæa, p. 78| Ugh. t. 6. p. 1123.

Bib. P. t. 7. p. 151. ' On a sous le nom de S. Lin des actes du martyre de Saint Pierre & de S. Paul. ' Mais c'est une piece remplie de beaucoup d'erreurs. Baronius soutient qu'elle est supposée, ou du moins fort corrompue, si elle a jamais esté veritable. ' Plusieurs auteurs en portent le mesme jugement. [b] Tritheme attribue aussi à S. Lin une histoire de la dispute de S. Pierre contre Simon, qui ne se trouve plus. [C'est peutestre quelque piece semblable à celle dont nous venons de parler. Au moins Eusebe ni S. Jerome n'en parlent pas davantage.] ' Les decrets qu'on pretend qu'il a faits [ne peuvent pas non plus avoir d'autorité,] ne se lisant que dans Anastase ou dans des auteurs semblables. Ce qu'on dit qu'il fit pour l'excommunication de l'heretique Menandre, & pour la condannation de ses erreurs, [ne peut pas passer pour beaucoup plus autentique, n'estant fondé que sur le Prædestinatus du P. Sirmond.]

Bar. 69. § 6|80. § 4. Voss. hi. g. l. 1. c. 9. p. 101. b Bar. 80. § 4. § 4.

Menæa, 18. jun. p. 133. 136. ' Les nouveaux Grecs mettent [sous son pontificat, &] sous le regne de Vespasien, le martyre que S. Leonce & quelques autres avec luy souffrirent à Tripoli [1] en Phenicie. ' On lit la même chose dans les actes de S. Leonce, qui viennent de Metaphraste, [& qui ont son style & ses faits.] ' Les Grecs en font leur grand office le 18. de juin [auquel le martyrologe Romain le met aussi.] ' Ils paroissent dire qu'il se faisoit beaucoup de miracles à son tombeau. ' Theodoret conte un S. Leonce entre les plus illustres martyrs. [c] L'Eglise du grand martyr Saint Leonce estoit fort celebre à Tripoli en Phenicie dans le V. siecle. [d] Justinien fit bastir à Damas une eglise de S. Leonce. [e] On parle

Sur. ib. p. 251. § 1. Menæa, d. 133-139. p. 133. 134. 136. Thdrt gr. aff. l. 8. p. 607. a. c Evag. l. 3. c. 33. p. 363. b| Conc. L. t. 5. p. 121. a. d Proc. æd. l. 5. c. 6. p. 107. c. e Boll. 20. jun. p. 323. § 129.

1. Ils disent quelquefois à [Tripoli] en Afrique p. 186.

vers le mesme temps d'un monastere du grand martyr S. Leonce dans la ville ou dans le diocese de Tripoli.

f Iren. Eus. Epi. Hier. [f] S. Anaclet qui succeda à S. Lin, est toujours nommé Anenclet par les Grecs, c'est à dire *Irreprehensible*. [Nous croyons avec les anciens, & les plus savans hommes de ce temps, " que c'est le mesme à qui S. Epiphane entre les Grecs, & divers Latins, donnent par abbreviation le nom de Clet.] NOTE 5.

Eus. l. 3. c. 15. p. 87. d| Epi. 27. c. 6. p. 107. c| Ado, 26. ap. Buch| Anal. t. 3. p. 426. 428. ' Il gouverna [2] douze ans selon Eusebe: ' à quoy d'autres ajoutent quelques mois, les uns plus, les autres moins. [Ainsi il est mort en l'an 91. Sa feste est marquée dans Bede, Usuard, Adon, & divers autres martyrologes, tantost le 26. d'avril, tantost le 12. ou le 13. de juillet. Bede mesme luy donne le titre de martyr: [& l'Eglise l'honore entre les martyrs dans le Canon de la Messe. Ainsi il faut croire qu'il a merité ce titre, " mais seulement de la même maniere que S. Lin.] ' On trouve encore dans des Pontificaux " qu'il est mort en paix: [ce qui selon l'usage ordinaire marque une mort naturelle, & non violente.] v. la note 4. *sepultus est in pace.*

Pearf. post. p. 19.

Bol. 26. apr. p. 410. b. 4 p. 411. f. d. ' On écrit qu'il a esté enterré au Vatican auprés de S. Pierre, & l'on croit avoir encore aujourd'hui son corps [au Vatican] dans l'eglise de cet Apostre. ' La ville de " Ruvo dans la terre de Bari l'honore comme son patron, croyant avoir receu la foy de luy, & l'avoir même eu quelque temps pour Evesque avant qu'il le fust de Rome. [Et cela se peut croire, si l'on en a des preuves un peu fortes. Car la discipline de l'Eglise qui defend de passer d'un Evesché à un autre, ne pouvoit pas estre encore gardée si inviolablement en ce temps là; & il peut mesme avoir établi l'Eglise à Ruvo sans y avoir esté attaché comme Evesque.] *Rubi.*

Bar. 112. 2. ' Nous avons trois Decretales sous le nom de S. Clet. [Nous ne les examinons point; & nous esperons que les lecteurs nous dispenseront de mesme d'examiner les autres pieces de cette nature; puisqu'il seroit difficile de rien ajouter * aux écrits où cette matiere a esté examinée à fond,] ' & que toutes les personnes habiles conviennent aujourd'hui que les epistres decretales attribuées aux Papes jusques à Sirice, qui nous viennent de la collection d'Isidorus Mercator, font toutes fausses & supposées. * Blondel. Turrian.

Bona, lit. l. 1. c. 3. p. 11. 13| Alex. t. 1. p. 743-769| Conc. L. t. 1. p. 78. 82| Pag. 100. § 3-7.

ARTICLE III.

S. Clement succede à S. Anaclet: Schisme entre les Chrétiens de Corinthe: L'Eglise Romaine leur écrit.

Epi. 27. c. 6. p. 107| c. d. Iren| Eus| Hier.| ' SAINT Clement fut donc enfin contraint d'accepter la conduite de l'Eglise Romaine aprés la mort de S. Anaclet: & ce fut, comme nous venons

Pearf. | post. p. 170. 2. ' Nicephore & Eutique ne mettent que deux ans, ayant sans doute lu β, dans Eusebe au lieu de ιβ.]

nons de voir, en l'an 91. de JESUS-CHRIST, qui estoit la dixieme année de Domitien.] 'On faisoit autrefois le 23. de janvier une feste de sa Chaire, c'est à dire de son ordination, [ou de son inthronization.

Boll. 9. mars, p. 14. f.

Il avoit, selon ce que nous avons dit, donné la paix à l'Eglise de Rome, en renonçant à l'episcopat, & Dieu se servit ensuite de son episcopat pour donner la paix à une autre Eglise. 'Car dans le temps de son pontificat, il arriva une division considerable entre les Chrétiens de Corinthe. [a] Cette ancienne Eglise estoit tres ferme, & tres solidement établie, [b] & fleurissoit [1] en toutes sortes de vertus Chrétiennes. [c] Mais ce comble d'honneur & de gloire y produisit la jalousie, & ensuite la division & la guerre. L'envie éleva les particuliers contre ceux qui estoient dans les emplois & dans les charges, ceux qui n'estoient connus de personne contre ceux qui estoient dans l'estime de tout le monde, les fous contre les sages, les jeunes contre les vieux.

Iren. l. 3. c. 3. p. 232. d| Eus. l. 3. c. 15. p. 88. ex Heg. a Cl. 1 Cor. c. 47. p. 114. b. b c. 1. 2. p. 91. 92. c c. 3. p. 92.

'Cette sedition excitée seulement par une personne ou deux, 'mais qui estoient hardies, entreprenantes, & temeraires, 'attaquoit particulierement les Prestres: 'Et elle alla si avant, que contre l'ordre de la justice l'on en deposa quelques uns, quoique leur conduite fust tres sage; & on les priva d'un ministere qu'ils honoroient par une vie sainte & irreprochable. 'Ce schisme [a] beaucoup plus criminel que celui dont S. Paul reprend les mesmes Corinthiens, 'avoit causé la ruine de beaucoup de personnes, fait tomber les autres dans le découragement, jetté plusieurs dans le doute & la défiance [de la verité de nostre religion,] accablé tous les Chrétiens de Rome d'affliction & de douleur; & estant passé jusques aux oreilles des infideles, il leur avoit fait blasphemer le nom du Seigneur.

c. 47. p. 114. a. c. 1. p. 91. c. 47. p. 114. b. c. 44. b. 112. c. c. 47. p. 114. a. b. c. 45. p. 113. e. c. 47. p. 114. b.

'Ce malheur funeste pour sa durée aussibien que pour ses effets, & qui ternissoit entierement la gloire de la vertu & de la charité des Corinthiens, les obligea de demander secours aux autres Eglises. 'Ils s'adresserent à l'Eglise Romaine, qui fut obligée de demeurer quelque temps dans le silence par les calamitez qui l'affligeoient; 'ce qui marque apparemment la persecution [a] que Domitien excita contre l'Eglise, [& qui ne finit qu'en 96. Mais Dieu ayant rendu la paix aux fidéles,] 'l'Eglise de Rome leur répondit enfin par cette grande & admirable lettre, [d] que les Peres ont appellée tres-puissante [e] & tres-utile; [f] qui étoit receue universellement de tout le monde; [g] qui se lisoit publiquement, non seulement à Corinthe, comme nous le voyons par saint Denys Evêque de cette ville, vers 180. [h] mais encore en beaucoup d'autres Eglises, jusqu'au temps d'Eusebe [i] & de S. Jerome; & que quelques uns

c. 46. p. 113. e. c. 1. 47. p. 91| 114. a. p. 91. d. p. 82. c. n. Iren. l. 3. c. 3. p. 232| d| Eus. l. 3. c. 16. p. 88. d Iren. p. 232. d. e Hier. v. ill. c. 15. f Eus. l. 3. c. 38. p. 110. a. g l. 4. c. 23. p. 145. b. h l. 3. c. 16. p. 88. Hier. v. ill. c. 15. p. 272. d. i Clem. n. p. 81. b. c.

1. L'endroit qui est fort beau, est traduit dans M. Fleuri l. 2. § 33. p. 241-242.

ont même voulu mettre au rang des Ecritures Canoniques.

[l] C'est dans cette lettre que l'Eglise Romaine nous ayant donné une excellente idée de la vertu Chrétienne, en nous décrivant celle des Corinthiens avant ce schisme, [m] en deplore la ruine causée par cette sedition impie & detestable: [ce sont ses termes:] 'Et elle fait voir par là combien les effets de la jalousie sont dangereux & funestes. 'Mais ne se contentant pas de découvrir cette plaie, elle en fournit le remede, en exhortant les Corinthiens à embrasser la pénitence, & leur representant les avantages qui se trouvent dans la soumission à l'ordre de Dieu, '& dans l'humilité sainte. [n] Et enfin montrant la source du sacerdoce des Prestres, [o] elle exagere le crime qu'ils avoient commis en déposanr de bons prestres, sans en avoir de sujet.

l Cl. 1. Cor. c. 1. 2. p. 91. 92. m c. 1. 3. p. 91. 92. c. 4. 6. p. 93. 94. c. 7. 8. p. 94. 95. c. 9-12. p. 95. 96| 19. p. 101. n c. 13-19. p. 97-101. o c. 37-44. p. 109. 112.

'Elle finit en exhortant les auteurs de ce desordre à recourir aux larmes & à la pénitence, 'de ceder non à ses exhortations, mais à la volonté de Dieu, à se soumettre aux [p] Prestres, & même à se retirer en quelque autre endroit, si cela étoit necessaire pour le rétablissement de la paix. 'Elle employe pour cela non seulement l'exemple de beaucoup de Chrétiens qui s'étoient mis en prison afin d'en delivrer d'autres, ou qui s'étoient vendus pour esclaves, afin de nourrir les pauvres du prix de leur liberté: & elle cite même ce qu'ont fait divers payens [comme Codrus, les Deces, & plusieurs autres,] pour délivrer leurs citoyens par leur propre sang des maux qui les menaçoient.

p. 112. c. d. c. 52. p. 116. c. 56. p. 117. d. c. 57. p. 118. c. p c. 54. 117. a. c. 55. p. 117. b| n. p. 101. c.

'Claude, Ephebe, Valerien, Viton & Fortunat furent deputez pour porter cette lettre. Et l'Eglise Romaine prie les Corinthiens de les renvoyer promtement, afin qu'elle eut bien-tôt sujet de se réjoüir [par les nouvelles que ses deputez luy apporteroient] de la paix & de l'union qu'elle esperoit que Dieu leur rendroit.

c. 59. p. 119.

ARTICLE IV.

Que la lettre de l'Eglise Romaine aux Corinthiens est de S. Clement: Diverses remarques sur cette lettre.

[NOus avons toujours parlé de cette lettre comme estant de l'Eglise Romaine,] au nom de laquelle elle est écrite. [Car non seulement c'est elle qui parle dans le titre & dans le corps de la lettre,] 'mais aussi S. Irenée la luy attribue formellement, [q] & saint Clement d'Alexandrie en citant quelques paroles, dit qu'elles sont tirées de l'epitre des Romains aux Corinthiens: 'ce qui suffit pour montrer qu'elle ne fut pas écrite par saint Clement lorsqu'il étoit exilé, & éloigné de Rome, comme quelques uns l'ont dit sans aucune preuve.

Eus. l. 3. c. 16. p. 88. Iren. l. 3. c. 3. p. 232. d. q Cl. str. 5. p. 586. b. Cotelr. ap. n. p. 82. c. d.

'Ce fut luy neanmoins qui la composa au nom de son Eglise. Ce que nous appre-

Eus. l. 3. c. 16. p. 88.

apprenons, non seulement de saint Clement d'Alexandrie, d'Origene, [& des auteurs posterieurs] qui la citent sous son nom; [mais plus assurément encore de S. Denys de Corinthe, qui vivoit environ 80. ans aprés S. Clement,] ' & qui dit que ce fut luy qui l'écrivit.ᵇ Il la fit au nom de toute l'Eglise Romaine, parce que dans ces tems apostoliques les Evêques ne faisoient rien qu'avec la participation & l'union de leurs Eglises, comme saint Cyprien l'observoit avec grand soin.' Et même comme il s'agissoit d'établir le respect dû au ministere & à la dignité de l'état Ecclesiastique, il peut sembler que toute l'Eglise Romaine en corps avoit plus d'autorité pour le faire, sans que l'Evêque & le Clergé, qui pouvoient en quelque sorte passer pour parties, y parussent expressément.

a Cl. str. l. 4. p. 289. a | 516. a | Ori. princ. l. 2. c. 3. p. 691. b. Eus. l. 4. c. 23. p. 145. b. b Clem. ap. n. p. 83. c. d. Pears. diss. p. 154. 155.

' Que si quelques heretiques veulent inferer de là que les Evêques n'avoient rien au-dessus des Prêtres, il faudroit donc qu'ils en inferassent aussi qu'ils n'avoient rien non plus au-dessus des simples laïques.

Cotelr. ap. n. p. 83. b. c.

' Cette lettre passe pour un des plus beaux monumens qu'ait l'Eglise aprés l'Ecriture sainte.' Il y paroit beaucoup de force & d'onction, accompagnée de prudence, de douceur, de zele, & de charité. ' Le style en est clair, sans aucun ornement étranger, & approche de cette simplicité que l'Eglise demande des écrivains ecclesiastiques, dit Photius. 'Elle a un tres grand raport avec le caractere de l'epître aux Hebreux. On y trouve souvent les mêmes sens, & quelquefois les mêmes paroles. ' C'est cette conformité qui a fait croire à plusieurs que saint Clement étoit le traducteur de l'epître aux Hebreux. ' D'autres mêmes " l'en ont fait auteur.

Du Pin, p. 79. p. 80. Phot. c. 126. p. 305. Eus. l. 3. c. 38. p. 110. a. b | Hier. v. ill. c. 15. Eus. p. 110. b. l. 6. c. 25. p. 227. d.

' Photius reprend trois choses dans cette epître aux Corinthiens; l'une que S. Clement suppose de certains mondes au delà de l'Ocean; l'autre de ce qu'il se sert de la comparaison du Phœnix, comme d'une chose tres veritable; la troisiéme de ce qu'il n'employe que des termes qui marquent l'humanité de Jesus-Christ, l'appellant bien souverain Pontife, & nôtre chef, mais ne disant rien de luy de grand & de relevé, ni qui marque sa divinité. *v. S. Paul § 46.*

Phot. c. 305.

' La prémiere de ces remarques ne nous doit pas donner beaucoup de peine, depuis que nous savons avec assurance ce que les anciens n'avançoient qu'avec incertitude. Car cette parole ' citée par S. Jerome, par saint Clement d'Alexandrie, & par Origene ne signifie selon le dernier que ce que nous appellons les Antipodes.ᵃ' Pour ce qui est du Phœnix, si c'est une faute à S. Clement d'en avoir parlé, elle luy est commune avec plusieurs auteurs tres considerables, Chrétiens & payens.' Saint Cyrille de Jerusalem cite cet endroit sans y trouver rien à redire. [A l'égard du troisiéme point, il suffiroit, pour justifier S. Clement, que comme Photius le reconnoit luy même, il ne dit rien qui ne s'accorde avec la foy de l'Eglise sur la divinité de Jesus-Christ.] ' On y peut ajoûter que selon S. Athanase, c'étoit la conduite des Apôtres, de parler plus ordinairement de l'humanité du Sauveur que de sa divinité. ' Mais il y est même parlé *des souffrances de Dieu*, ce que Photius n'avoit pas apparemment remarqué, [& ce qui suffit pour condanner tout ensemble l'Arianisme & l'heresie de Nestorius.]

Cotelr. ap. n. p. 88. 89. Hier. in Eph. c. 2. p. 211. c | Cl. str. 5. p. 586. b | Ori. princ. l. 2. c. 3. p. 691. b. a Cotelr. p. 89. 90. Cyr. cat. 18. p. 13. d. Ath. de Dio. p. 553. Cl. 1. Cor. c. 2. p. 91. b | n. p. 84. a.

' Cette epître dont nous avions longtemps été privez, nous a été donnée en 1633. par Junius, qui dit l'avoir tirée d'un manuscrit apporté d'Egypte en Angleterre, écrit vers le temps du grand Concile de Nicée: & la verité de cette piece se justifie " par un grand nombre de passages que les anciens en ont citez. On parle d'une traduction qu'on dit en avoir été faite par saint Jerome 'ou plus probablement par Rufin. NOTE 7.

Cl. 1. Cor. pr. J. n. J. p. 3. n. Cotelr. p. 83. a.

ARTICLE V.

De la mort de S. Clement, & de ses reliques.

[L'Evenement le plus remarquable du pontificat de saint Clement est la persecution que Domitien excita contre les Chrétiens. Mais nous n'en parlons pas ici, parceque nous ne trouvons point dans aucun auteur digne de foy quelle part ce saint Pape y peut avoir eu.] Dieu, " comme nous croyons, en avoit averti son Eglise par la révelation qu'eut Hermas, tant de cette tempeste, [que de plusieurs autres choses qui regardoient l'utilité de tous les fidéles.] ' Il receut ordre de mettre ces visions par écrit, & d'en donner une copie à Clement, [ce que tout le monde entend de celui dont nous parlons,] afin qu'il les communicât aux autres Eglises. *v. cette persecution. v. S. Hermas.*

Past. l. 1. c. 4. § 2. 3. p. 43. c. 2. § 4. p. 37.

[Nous pouvons marquer ici la mort ¹ d'Abile] ' conté par Eusebe pour second Evêque d'Alexandrie. Il avoit succedé [" en 86.] à S. Annien, [& il mourut apparemment ᵃ le lundi 29. d'août en l'an 96. aprés avoir gouverné prés de dix ans.' On croit que luy & Cerdon son successeur avoient été du nombre des trois prémiers Prêtres ordonnez à Alexandrie par S. Marc. [S'il faut s'arrester aux constitutions attribuées à S. Clement, comme nous le dirons dans la suite,] ' ce fut Saint Luc qui l'ordonna. ᵃ On pretend que l'Eglise d'Alexandrie] jouit de la paix durant son episcopat, & que le nombre des fidéles s'augmenta beaucoup, tant dans l'Egypte que dans la Thebaïde & dans la Libye. ' Il est honoré par l'Eglise le 22. de mars, auquel son nom se lit dans les martyrologes d'Adon, d'Usuard, de Notker, & dans divers autres. *v. S. Marc note 15. ᵃNOTE 8.*

Eus. l. 3. c. 14. 21. p. 87. 90. Boll. 25. apr. p. 349. b. Const. l. 7. c. 46. p. 327. b. a Chr. ori. p. 111. Boll. 22. feb. p. 285. d.

' Quelques monumens de l'Eglise d'Alexandrie disent qu'aprés la mort de S. Abile, elle fut trois ans sans Evêque. [Ainsi Cerdon n'aura commencé qu'en 69.

Chr. ori. d. 111.

1. On l'appelle quelquefois Mille, Milien, &c. v. S. Marc.

99. ce qui ne s'éloigne pas d'Eusebe.
NOTE 9. " Il y a quelque lieu de croire qu'il fut fait Evêque le 20. août de cette année là, & qu'il mourut le 5. juin. de l'an 110.] ayant gouverné dix ans & p. 111. un peu plus de neuf mois. On dit que toute sa vie fut un modele de continence, d'humilité, & de douceur. [Nous ne trouvons pas neanmoins qu'il soit honoré ni par l'Eglise greque ni par la latine. ' Eutyque luy donne le nom Euty. p. 347. de Gordius. [" Prime fut son successeur. V. S. Alexandre Pape.

On met du temps de S. Clement S. Syr & S. Juvence, celébres entre les SS. Evêques de Pavie, mais dont l'histoire est si peu certaine, " qu'il y a sujet de NOTE 10. douter s'ils n'ont point vecu dans le IV. siécle plûtôt que dans le premier.]

' Eusebe met la mort de S. Clement, Eus. l. 3. c. 34. p. 105. & le commencement de S. Evariste son successeur, " en la troisiéme année de Hier. v. ill. c. 15. Boll. NOTE 11. Trajan, [c'est-à-dire en l'an 100. de apr. t. 1. p. 18. 1. Jesus-Christ,] en quoy il a été suivi des autres. [Bede & tous les martyrologes posterieurs mettent sa fête le 23. de novembre, auquel elle est aussi marquée dans le Missel Romain donné par Thomasius, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans le calendrier du P. Fronto.] ' Les Grecs en font leur Men. p. 379. 395. grand office le 24. du même mois selon leurs Menées, ou le 25. selon le Ugh. t. 6. p. 1143. menologe de Basile : ' Les Moscovites l'honorent aussi le 25. [De sorte Boll. may. t. 1. p. 53. qu'à conter depuis l'an 91.] ' il doit Eus. l. 3. c. 34. p. 106. b. avoir gouverné neuf ans, comme marque Eusebe, [avec quelques mois que luy donnent de plus les catalogues des Papes.]

Eusebe & saint Jerome parlent de b|Hier. v. ill. c. 15. sa mort sans en rien dire de particulier, ' & saint Irenée faisant le denombrement des Papes jusqu'à Eleuthere, ne Iren. l. 3. c. 3. p. 232. 233. dit point qu'aucun d'eux ait été martyr, hors saint Telesphore. ' Neanmoins Rufin donne ce titre à saint Clement, Ruf. Ori. t. 1. p. 778. b. a & le Pape Zozime dit qu'il avoit fait un a Conc. t. 2. p. 1558. d. e. si grand progrés, qu'enfin il avoit consacré par le martyre la foy qu'il avoit apprise de saint Pierre, & enseignée aux peuples. [ce que tous les autres qui sont venus depuis ont suivi. Ainsi nous ne pouvons douter qu'il n'ait merité le titre de martyr, & que l'Eglise n'ait raison de le mettre dans le sacré Canon de la Messe avec les martyrs, aussibien que saint Lin & saint Anaclet.
NOTE 12. " Mais l'autorité de saint Irenée fait que nous n'oserions pas non plus assurer de luy, qu'il ait consommé sa vie par le martyre.]

' Nous avons une histoire ancienne, Cotelr. ap. p. 828-836. qui porte que Trajan le bannit dans la Quersonese au delà du Pont Euxin : qu'il y fit naistre une fontaine par ses prieres, & qu'aprés qu'il y eut demeuré au moins un an, durant lequel il convertit tout le pays, Trajan y envoya un Officier, par l'ordre duquel il fut noyé dans la mer avec une anchre attachée au cou; que la mer se retira ensuite jusqu'au lieu où on l'avoit jetté, qui estoit à une grande lieue de la terre; que les Chrétiens y estant allez, trouverent son corps dans un tombeau de pierre sous un temple tout de marbre; que tous les ans la mer se retiroit de mesme à la feste du saint jusqu'au delà de son tombeau, & ne revenoit dans ses bornes ordinaires qu'au bout de sept jours.

' S. Gregoire de Tours raporte une partie de ces choses, & les cite des actes de Gr. T. gl. M. c. 35. p. 79. 80. S. Clement. ' Il ajoute qu'une mere c. 36. p. 80-82. qui avoit amené son enfant avec elle au tombeau du Saint, l'y ayant laissé par mégarde lorsque la mer revint, elle le retrouva vivant l'année d'aprés. ' La Cotelr. ap. p. 837. mesme chose est raportée avec d'autres circonstances dans un sermon d'un auteur grec nommé Ephrem, ' qu'on All. de Sim. p. 90. dit avoir encore fait un autre écrit des miracles de S. Clement. [Nous souhaiterions que toutes ces choses fussent aussi assurées qu'elles sont celebres. Mais c'est ce que " la qualité des pieces dont V. la note 11. elles viennent ne nous permet pas de dire.]

' Il y avoit une eglise à Rome dans le Hier. v. ill. c. 15. IV. siecle, qui portoit le nom de Saint Clement, & qui en conservoit la memoire. ' Ce fut dans cette Eglise que Conc. t. 2. p. 1558. d. le Pape Zozime examina l'affaire de Celestie. ' C'estoit la station du second Front. cal. p. 42. lundi de Caresme; & il en est parlé dans divers Conciles.

' S. Gregoire de Tours parle de quelques reliques de ce Saint, apportées en Gr. T. gl. M. c. 37. p. 82. 83. Limosin, dont Dieu, dit-il, confirma la verité par un miracle accordé à la priere de S. Hirier. [Ce pouvoit estre quelque poudre de son tombeau, ou quelque autre chose de la mesme nature, plutost qu'aucune partie de son corps.] ' On tire neanmoins de quelques monumens de l'Eglise d'Auvergne, Clerm. ori. p. 350. Sauss. 23. nov. p. 911. 912. [dont nous ignorons le temps & l'autorité,] que S. Illide ou Allire Evesque de Clermont à la fin du IV. siecle, avoit un bras de S. Clement, qu'il avoit aporté luy mesme du tombeau de ce Saint, & qu'il mit dans une Eglise qu'il fit bastir sous son nom, [de quoy S. Gregoire ne dit rien dans la vie de S. Allire.] On ajoute que ce bras fut levé de terre par l'Evesque Bego [vers l'an 993.] & que cette eglise qui est aujourd'hui l'abbaye de S. Allire, a long-temps porté le nom de S. Clement, qui estoit le titre du grand autel, & qu'elle est marquée sous ce nom dans une charte d'un Roy Clovis. Un Winebrand [que je ne connois point,] raporte cela à Saint Clement Pape.

' On pretend que le corps de ce Saint Boll. 9. mars, p. 15. demeura dans la Quersonese jusqu'au milieu du IX. siecle, auquel on marque qu'un saint Evesque nommé Constantin le trouva dans une isle. Nous en avons une histoire qu'on croit estre de Gauderic Evesque de Velitres, auteur du mesme temps. ' Il n'y est point p. 16. e. dit comment on fut assuré que c'estoit le corps de S. Clement Pape, sinon parcequ'on sentit une excellente odeur en le découvrant, & qu'on trouva une anchre au mesme endroit.
' Cela arriva le 30. de decembre ' environ l'an 850. b. p. 17. d.

p. 20. d. ' S. Constantin transporta solennellement les reliques en l'eglise cathedrale de la ville capitale du pays: ' & neanmoins il est dit dans la suite qu'il (§21. a.) portoit par tout avec luy les reliques & le corps de S. Clement. Ainsi estant venu à Rome vers le commencement d'Adrien II. ' sur la fin de l'an 867. ou peu aprés, ' il les y apporta avec luy, comme Anastase le bibliothecaire l'atteste, en 875. (p. 18. a. | p. 14. c| 21. a. b.) Elles y furent receues avec une grande solennité, & on marque qu'il se fit en cette occasion plusieurs miracles. ' Bollandus croit que cela ne se doit entendre que d'une partie des reliques de S. Clement, & que S. Constantin en avoit laissé aussi une partie dans la Quersonese, d'où on pretend que Jaroslas Roy des Russes, beaupere d'Henri I. Roy de France, en transporta le chef à Kiovie vers l'an 1040. (15.) ' On croit cependant avoir aujourd'hui à Cluni le mesme chef, apporté du monastere de S. Clement à Constantinople, lorsque cette ville fut prise par les François [l'an 1204.] (Saus. 23. nov. p. 912.) ' Mais Mr. du Change qui nous apprend que Basile le Macedonien avoit fait bastir une chapelle de S. Clement dans le palais de Constantinople, & y en avoit fait apporter le chef, croit que ce S. Clement est celui qu'on dit avoir souffert à Ancyre. (Cang. de C. l. 4. p. 121.)

ARTICLE VI.

Seconde lettre aux Corinthiens, cinq decretales, & les Recognitions attribuées à S. Clement.

[OUTRE la celebre epistre aux Corinthiens, on a attribué plusieurs autres écrits à Saint Clement.] ' Nous avons un grand fragment d'une lettre ' qu'on croit avoir aussi esté écrite aux Corinthiens. (Cotelr. ap. p. 120. | Phot. c. 126. p. 305. | Eus. l. 3. c. 38. p. 110. b. c.) C'estoit une exhortation generale à la vertu. ' Cette lettre est fort ancienne: mais Eusebe semble douter qu'elle soit de S. Clement: [ᵃ d'autres la rejettent tout à fait. NOTE 13.] ' Cependant Mr. Cotelier panche beaucoup à croire qu'elle est veritablement de ce Saint. (Cl. 2. Cor. n. p. 103-105.) ' Si elle en est, elle doit avoir esté écrite avant l'autre, lorsque l'Eglise de Corinthe, & toute l'Eglise universelle estoit encore dans la paix: L'autre passe neanmoins pour la premiere à cause de son importance, de sa beauté, & de l'autorité qu'elle a toujours eue dans l'Eglise.] (p. 108. b. c.) ' L'auteur de celle qui est contestée y parle en son nom, & non pas au nom de l'Eglise Romaine, comme dans l'autre. (p. 105. a. b.)

' Nous avons encore cinq autres lettres sous le nom de Saint Clement, qui sont du nombre des Decretales. (Conc. t. 1. p. 81-115.) [C'est pourquoi il n'est pas necessaire d'en parler, sinon de la premiere, qui est beaucoup plus ancienne & plus celebre que les autres.] ' Car Rufin l'a connue, l'a crue de Saint Clement, & l'a mesme traduite en latin. (Recog. pr. p. 398.) ' Elle est citée aussi par le Concile de Vaison en 442. (Conc. L. t. 3. p. 1458. a. b. | t. 1. p. 86. 87.) ' Cependant elle mande la mort de S. Pierre à S. Jacque Evesque de Jerusalem; [qui estoit mort plusieurs années avant Saint Pierre.] ' C'est pourquoi les Cardinaux Baronius, Bellarmin, du Perron, & beaucoup d'autres Catholiques, l'abandonnent absolument. (Blond. decr. p. 25-28.) [Cela nous dispense d'examiner les raisons particulieres que l'on peut ajouter à celle-là.] ' Quelques uns pretendent qu'elle n'est guere plus ancienne que Rufin qui l'a traduite: (Pears. diss. p. 118.) [mais ils n'en donnent pas de preuve particuliere.] ' Turrien en cite le grec que l'on garde à Rome dans la bibliotheque du Vatican. (Blond. decr. p. 28.) ' Mr. Cotelier nous l'a donnée depuis peu d'années. (Cotelr. ap. p. 533.) ᵃ Mais il faut remarquer que la lettre traduite par Rufin, n'est que la premiere partie de celle que nous avons aujourd'hui dans les Decretales. (a Conc. L. t. 1. p. 89. | b| Blond. decr. p. 28.) Le reste y a esté ajouté vers l'an 800. comme le remarque le P. Labbe.

' Cette lettre nous renvoye à l'Itineraire de S. Clement; ᵇ & il semble, selon Rufin, qu'elle dust servir de preface au livre des Recognitions, ᶜ à la teste desquelles elle se mettoit du temps de Photius: ᵈ & cela se voit encore dans des manuscrits. ᵉ Photius remarque que cette lettre estoit quelquefois au nom de S. Clement, [telle que nous l'avons de la traduction du Rufin,] quelquefois au nom de S. Pierre mesme. (Conc. L. t. 1. p. 89. b. | b Recog. pr. p. 398. | c Phot. c. 113. p. 289. b. | d Cotelr. ap. n. p. 345. a. | e Phot. c. 113. p. 289. b.)

' Pour les Recognitions, c'est un ouvrage où l'on raporte sous le nom de S. Clement les actions de S. Pierre, ses entretiens avec Simon le magicien, & comment S. Clement mesme reconnut son pere & ses freres, [ce qui luy a fait donner le nom de Recognitions ou Reconnoissances.] ' On l'appelle aussi les Voyages ou l'Itineraire de Saint Pierre, & les actes de S. Pierre ou de S. Clement. (Cotelr. ap. n. p. 353. b. c| Du Pin, p. 1.) Mr. Cotelier croit que c'est aussi ce qu'on appelle la dispute de Saint Pierre avec Apion, ' quoique Photius en fasse un ouvrage different. (Phot. c. 113. p. 289. c.)

'Origene, S. Epiphane, & Rufin, ont cru que le livre des Recognitions venoit effectivement de S. Clement; mais que les heretiques l'avoient corrompu, & y avoient meslé diverses erreurs. (Cotelr. ap. p. 390| Epi. 30. c. 15. p. 139. b. c| Ruf. ad Ori. p. 195. a.) S. Epiphane dit que les Ebionites qui s'en servoient, n'y avoient presque rien laissé d'entier. ' S. Jerome ne laisse pas de le citer sous le nom de S. Clement. (Hier. in Gal. p. 164. c.) ᶠ Rufin l'a mesme traduit en latin à la priere, dit-il, de S. Gaudence, & il n'avertit point qu'il en ait rien retranché que quelques endroits qui surpassoient ses forces & son intelligence. (f Recog. pr. p. 397| n. p. 343. d| Gaud. c. 17.)

' Le jugement qu'on fait aujourd'hui de cet ouvrage, c'est qu'il a esté composé par un auteur habile dans la philosophie & les sciences humaines, (car Photius en estime beaucoup ᵃ le style & l'erudition,) (Recog. n. p. 343. a| Phot. c. 113. p. 289. b. c. | a&c.) mais peu instruit dans la theologie & la doctrine de l'Eglise, & tres mauvais faiseur de romans; ' Car il est plein d'histoires fabuleuses & sans apparence, & n'est pas mesme exemt de diverses heresies; (b| Six. f. l. 2. p. 65. 1. c| Du Pin, p. 81. c.) ' Il a esté rejetté par S. Athanase, ᵇ par le Pape Gelase, & generalement par tout le monde. (Ath. Syn. p. 154. | b. Blond. decr. p. 29.) ' En un mot, on le regarde comme un ouvrage qui n'est d'aucun prix, ni d'aucune utilité. (Du Pin, p. 81.)

[Si

[Si cet écrit est le mesme que la dispute de S. Pierre avec Apion, il n'a apparemment esté composé que dans le III. siecle. ['Car Eusebe dit que l'on produisoit depuis peu, de fort longs ouvrages sous le nom de S. Clement, qui contenoient des dialogues de S. Pierre & d'Apion. Il rejette cet ouvrage, parcequ'il n'estoit pas autorisé par la citation des anciens, & qu'il ne conservoit pas mesme le caractere de la foy apostolique. [Ce qui est certain, c'est que les Recognitions sont plus anciennes qu'Origene,] 'puisqu'il les cite comme un écrit de saint Clement de Rome. 'On y trouve onze chapitres sur le destin pris d'un ouvrage que l'heretique Bardesane avoit composé [vers l'an 170.]

'Il y avoit plusieurs editions du livre des Recognitions, assez differentes l'une de l'autre. Il paroît que la moins ample qui a esté traduite par Rufin, étoit sous le nom de saint Clement, & l'autre sous le nom de saint Pierre. 'Mr. Cotelier croit que les 19. Entretiens qu'il nous a donnez en grec sous le titre de Clementines, peuvent être l'autre edition. [Et neanmoins ils sont aussi sous le nom de S. Clement. Mais il n'est pas necessaire de s'arrester beaucoup sur cet ouvrage,] ' puisqu'il est plein d'erreurs, quoiqu'il puisse servir à connoître mieux les dogmes des premiers heretiques, sur tout ceux des Ebionites, qui y sont extremement répandus. [Hors cela,] 'tous ces ouvrages pleins d'erreurs & de fables sont de tres peu d'utilité.

'Mr. Cotelier nous a donné une histoire de S Clement, faite, à ce qu'il croit, par Metaphraste, qui est un abregé des Recognitions, des Clementines, & des actes de son martyre. [Mais nous n'avons point cru devoir chercher la verité dans des pieces ou corrompues, ou fausses des leur origine.]

'L'auteur des Recognitions dit qu'il avoit déja envoyé à Saint Jacque dix autres livres des discours que S. Pierre avoit faits à Cesarée. On ne sait pas s'ils ont jamais paru. 'Il est certain qu'on ne les a pas.

ARTICLE VII.

Des Constitutions & des Canons apostoliques, & de quelques autres écrits supposez à S. Clement.

'UN autre ouvrage qui porte aussi le nom de S. Clement, & qui est encore plus celebre que ses Recognitions, est celui des Constitutions Apostoliques, nommé aussi La doctrine Catholique, '& cité quelquefois sous le simple titre des Canons. 'On ne sait pas bien si c'est celui que quelques anciens ont appellé La doctrine des Apostres, dont il est parlé dans S. Athanase & dans Eusebe. Si ce sont deux ouvrages differens, comme le croit Mr. du Pin, [S. Epiphane est le premier qui ait parlé des Constitutions.] 'On tire au moins de S. Denys d'Alexandrie qu'elles n'estoient point encore faites en 250. ou qu'elles n'avoient aucune autorité dans l'Eglise.

'S. Epiphane témoigne que beaucoup en doutoient. Pour luy il les reçoit comme bonnes, & soutient qu'on n'y trouve rien de contraire à la creance & à la discipline de l'Eglise. 'Mais il en cite des passages qui ne s'y trouvent point aujourd'hui, & dont on y trouve mesme tout le contraire. On voit la mesme chose dans ce qu'en cite l'Ouvrage imparfait sur Saint Matthieu; ce qui fait juger que nous n'avons plus ces Constitutions en l'état mesme qu'elles estoient dans le IV. siecle, & au commencement du V. 'Et aussi les Grecs dans le second Canon de leur Concile du Dome [en 692.] disent qu'elles ont esté corrompues par des heretiques.

'On croit qu'elles l'estoient des devant Anastase d'Antioche, '& peutestre par le mesme imposteur qui nous a si fort defiguré les lettres de S. Ignace vers le milieu du VI. siecle.' Elles peuvent mesme avoir esté alterées plusieurs fois. 'Photius qui dit qu'elles sont sans comparaison au dessous des Recognitions pour le style & la maniere d'écrire, mais plus pures pour la doctrine, assure en mesme temps qu'il est fort difficile de les justifier de l'erreur d'Arius. 'Aussi quoique le dernier Canon des Apostres les mette au rang des Ecritures canoniques, '& que les Ethiopiens les respectent comme une Ecriture divine & sacrée, 'on est neanmoins contraint d'avouer qu'il y a beaucoup de choses qui combatent & la verité, & la vraisemblance, & qui sont fort éloignées du temps & du caractere des écrits apostoliques. 'Un celebre Protestant croit que c'est un recueil de divers écrits que l'on avoit composez des les premiers temps sous le nom des Apostres, & qu'on pretendoit contenir diverses instructions qu'ils avoient données.

[Quoique cet ouvrage fasse ordinairement parler les Apostres mesmes,] 'il y a divers endroits où la composition en est attribuée à Clement leur collegue: & cela est ainsi cité dans le Concile du Dome. 'Photius l'entend de S. Clement de Rome, & leur titre le porte expressément. [On ne voit pas si cela estoit de mesme dans celles qu'avoit S. Epiphane.] 'Mais il suffit qu'un écrit si important pour son sujet, puisqu'il contenoit, selon ce Saint, toute la discipline canonique, ait esté peu ou point connu avant luy, pour voir qu'on ne croyoit point qu'il vinst des Apostres, ni immediatement, ni par le soin & par la plume d'un Saint aussi celebre qu'estoit le Pape Saint Clement.

Mr. de l'Aubépine dit qu'il y a des choses excellentes, que tout y est conforme à la discipline observée par l'Eglise greque dans les quatre premiers siecles, qu'il ne doute point que cet écrit n'ait autrefois servi à cette Eglise de rituel, de pontifical, & de Code; mais que c'est indubitablement un recueil des diverses coutumes qui se sont établies peu à peu dans l'Eglise, & dont quelques unes estoient encore contestées dans le IV. siecle; de sorte qu'on ne

peut, sans une grande ignorance, les vouloir attribuer aux Apostres, [ni par consequent à S. Clement qui n'a pas survécu S. Jean l'Evangeliste.]

Conft. n. p. 115. a. b.

' Il est visible par la difference du style, qu'elles ne sont point du mesme auteur que les Recognitions.

p. 120. b.

' On marque que celles qu'ont les Ethiopiens ne sont pas tout à fait semblables aux nostres.

can. p. 375 | Phot. c. 113. p. 289.

' Les Constitutions finissent par les 85. Canons celebres depuis longtemps sous le titre de Canons des Apostres,

Conft. n. p. 327. b.

' mais qui contiennent diverses choses qui n'estoient point encore receues du temps des Apostres & de Saint Clement.

Alb. obs. l. 1. c. 13. p. 37. 38.

' On croit que c'est aussi un recueil de divers decrets faits dans les premiers siecles de l'Eglise, fondez sur les regles & l'esprit des Apostres, & des hommes apostoliques:

Ign. prol. c. 6. p. 40.

' & que ce recueil n'a point esté fait avant le III. siecle.

Conft. n. p. 327. 328.

' On ne les trouve point citez avant le Concile de Constantinople en 394. Les Grecs se sont obligez à les observer dans le Concile du Dome. Les Latins au contraire les ont rejettez sous Gelase: & Denys le Petit n'ayant pas laissé peu de temps aprés d'en mettre les 50. premiers à la teste de son recueil, ces cinquante ne furent receus que peu à peu plusieurs siecles aprés, & on n'a jamais receu les 35. autres.

Ign. prol. c. 15. p. 103.

' Saint Isidore de Seville pretend mesme que ce sont des heretiques qui ont composé tous ces Canons, & qui les ont attribuez aux Apostres.

Bas. de spi. c. 27. p. 352. a Bar. 102. § 23. Proc. h. 22. p. 580.

' Quoique Saint Basile remarque que les anciens Peres ne mettoient point par écrit les ceremonies des Mysteres, a on n'a pas laissé d'attribuer une 1 Liturgie à Saint Clement: & un discours attribué à Saint Procle, dit que c'estoient les Apostres mesmes qui la luy avoient dictée.

Ign. prol. c. 1. p. 2. Alex. t. 1. p. 111. Bar. 102. § 23.

' On en cite une écrite par luy en grec, & traduite en caldaïque aprés l'an 407. ' Le Cardinal Bessarion répond aux Grecs qui la citoient, qu'on l'a toujours mise au rang des écrits apocryphes.

Ign. prol. c. 1. p. 2 | Proc. n. p. 584.

' Quelques uns ont cru que ce n'estoit que le 7. & le 8. livre des Constitutions: & ' il y a bien de l'apparence.

Cotelr. ap. n. p. 438. a.

' Anastase d'Antioche cite de Clement, ce docteur sacré & apostolique, un premier discours sur la providence & la justice de Dieu.

c.

' On a pretendu qu'il avoit aussi recueilli en un volume des Revelations de S. Pierre.

c. d.

On trouve encore plusieurs passages citez de luy dans divers auteurs.

1. C'est à peu pres ce que nous appellons un Missel.





PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR TRAJAN.

ARTICLE PREMIER.

De causes qui ont fait persecuter les Chrétiens durant les trois premiers siecles

Tert. ap. c. 7. p. 8. b.

' DES que nostre religion a commencé à paroistre sur la terre, elle a commencé à éprouver la haine qui est la compagne ordinaire de la verité: & elle a trouvé autant d'adversaires qu'il y a eu de personnes qui n'ont pas voulu l'embrasser.

[La pureté de sa morale directement opposée à la corruption des payens, fut sans doute un des plus puissans motifs de cette aversion publique: & pour rendre cette aversion plus violente, les demons se servirent de l'amour que les hommes ont ordinairement pour toutes leurs anciennes coutumes.]

Clem. adm. p. 57. b. c.

' Car sans cette attache, ou plutost sans cette veritable manie, on n'eust pas haï & rejetté comme on faisoit, le plus grand bien que Dieu ait jamais fait au genre humain; & on ne se fust pas bouché les oreilles de peur de recevoir les saintes instructions que les Chrétiens répandoient de toutes parts.

Just. ap. 1. p. 51. b.

' Mais pour rendre l'Evangile encore plus odieux à tout le monde, le diable sema de tous costez un grand nombre de calomnies contre les Chrétiens, [comme on l'a pu voir a en un autre lieu.] V. S. Pierre § 22.

dial. p. 345. a. b.

' Ce qu'il faisoit selon la prophetie de Zacarie, afin que le corps de JESUS estant couvert de ces vestemens si difformes & si sales, personne n'osast en approcher.

ap. 2. p. 58. d.

' L'inclination que les hommes ont naturellement à croire toute sorte de mal les uns des autres, ne luy donna pas en cela peu d'avantage:

Epi. 27. c. 3. p. 104. c. d.

' Et il réussit si bien dans son dessein, que beaucoup de payens ne vouloient pas parler seulement avec un Chrétien; tant ils avoient ce nom en horreur.

Tert. ap. c. 2. p. 2. c | Just. ap. 1. p. 43. a. b. Tert. ap. c. 1. p. 1. c. 2. p. 2. Just. ap. 2. p. 61. a.

' C'est sur cette preocupation qu'on les condannoit des qu'ils s'avouoient pour Chrétiens, ' sans qu'on voulust s'informer à fond de leur doctrine, ' ni leur permettre de se défendre. ' Car les demons empeschoient mesme les

les payens de lire & de comprendre ce que les Chrétiens leur representoient pour la défense de la verité. ' Ils estoient contraints d'admirer & de louer la pureté de leur vie : Et cependant par un étrange dereglement, ils aimoient mieux condanner le bien qu'ils avouoient estre visible en eux, par le mal qu'ils s'imaginoient y estre caché, que de se servir de cette vertu éclatante qu'ils voyoient de leurs propres yeux, pour juger favorablement de ce qu'ils ne pouvoient connoistre. Tert. ap. c. 3. p. 4. c.

' Que s'il se trouvoit un Chrétien convaincu de quelque crime, comme cela arrivoit quelquefois, particulierement à cause de tant d'heretiques infames qui s'attribuoient le nom de Chrétiens ; ils ne doutoient plus que tous les autres ne fussent coupables des mesmes crimes : ' En quoy ils estoient confirmez par les déclarations qu'ils tiroient ou des payens esclaves des Chrétiens, ou des femmes & des enfans, lorsqu'ajoutant la rigueur des tourmens à la foiblesse des uns, & à l'aversion que les autres ont naturellement pour leurs maistres, ils leur faisoient deposer contr'eux les crimes les plus noirs & les plus abominables. Just. ap. 2. p. 56. c. d. p. 50. e. Eus. l. 5. c. 1. p. 156. d.

[Il ne faut donc pas s'étonner de tant de persecutions que l'Eglise a souffertes durant trois cens ans : Et on le trouvera encore moins étrange, quand on saura que cette aversion generale que l'on avoit pour la verité, estoit soutenue par l'autorité des loix. On avoit aboli celles de Domitien & de Neron.] ' Mais l'une des plus anciennes loix de l'Empire Romain, défendoit absolument de reconnoistre aucun Dieu qui n'eust pas esté approuvé par le Senat. ' Et comme JESUS-CHRIST n'avoit point esté receu par cette autorité ; il n'estoit point besoin de nouvelles loix pour exposer ses adorateurs à toutes les insultes & à toutes les violences de leurs ennemis. ' Nous voyons en effet par Tertullien, & encore plus clairement par Eusebe, que sous les princes les plus favorables aux Chrétiens, lors mesme qu'il estoit défendu sur peine de la vie de les accuser, il estoit aussi défendu de les absoudre quand ils estoient une fois mis en justice, s'ils ne renonçoient à la foy ; ' les Senateurs Romains n'estant pas exemts de cette rigueur. Tert. ap. c. 5. p. 6. b. c. 4. 5. p. 5. c. d | 6. b. c. c. 5. p. 6. d | Eus. l. 5. c. 21. p. 189. c. Hier. v. ill. c. 42. p. 282. d.

' Tibere persuadé [en quelque sorte] de la divinité du Sauveur par ce que [Pilate] luy en avoit mandé, ' avoit voulu porter le Senat à la reconnoistre, [ce qui eust mis les Chrétiens à couvert de la rigueur des loix Romaines, comme un grand nombre de peuples qui dans l'Empire suivoient chacun avec liberté leur religion particuliere. Mais ce Senat esclave des moindres mouvemens de Tibere,] rejetta neanmoins en cette occasion ce qu'il avoit demandé, [parceque le Christianisme né sur la Croix & de la Croix de son auteur, devoit s'établir par la Croix, & qu'il falloit que l'Eglise en corps, aussibien que les particuliers, entrast dans la gloire par les souffrances.] Tert. ap. c. 5. p. 6. c. V. S. Pierre § 19.

' Il arrivoit encore assez souvent que sans qu'il y eust aucune nouvelle loy contre les Chrétiens, les peuples demandoient publiquement dans les amphitheatres qu'ils fussent tous exterminez, ' & que sans attendre aucun ordre des magistrats, ils employoient contr'eux les pierres & le feu ; & portoient leurs violences jusques dans les asyles de la mort, pour arracher les corps des Chrétiens de leurs sepultures, les déterrer à demi pourris, & les déchirer en pieces. ' Les Juifs se signaloient sur tout quand il falloit agir contre les Chrétiens ; & on le voit dans l'histoire par divers exemples. Eus. l. 4. c. 15. p. 129. d. Tert. ap. c. 37. p. 33. a. Cyp. dist. 11. c. 19. p. 240. 241.

ARTICLE II.

Troisiéme persecution de l'Eglise sous Trajan.

' ON attribue la persecution que l'Eglise souffrit sous Trajan, à ces soulevemens que les peuples faisoient contre les Chrétiens, tantost en un endroit, tantost en un autre. [Mais ce n'en fut pas la seule cause. Trajan dont l'histoire releve si fort la douceur, contribua neanmoins beaucoup aux cruautez que l'on exerça alors contr'eux.] ' Il se faisoit une gloire d'estre plus religieux que les autres princes, [& de maintenir les loix Romaines dans leur vigueur.] ' Et estant encore enflé des victoires qu'il avoit remportées sur les Daces [en 101. & en 105.] il croyoit ne pouvoir mieux affermir son empire, qu'en contraignant tous les Chrétiens d'embrasser le culte des demons, [à qui il raportoit les avantages & les triomphes qu'il ne devoit qu'au vray Dieu.] ' Il est vray qu'il ne publia aucun nouvel edit contre nostre religion, ' comme il paroist par Tertullien & S. Meliton, qui ne le mettent point au nombre des persecuteurs. ' Mais la réponse qu'il fit à Pline sur les Chrétiens, comme nous le raporterons cy dessous, ' & la maniere mesme dont Pline luy en avoit écrit, témoignent qu'il avoit beaucoup d'aversion pour eux : ce qui suffisoit pour exciter contr'eux les peuples & les magistrats. Eus. l. 3. c. 32. p. 103. c. Plin. pan. p. 98. 99. Ign. act. p. 2. Bar. 100. § 8. Tert. ap. c. 5. p. 6. 7 | Eus. l. 4. c. 26. p. 148. b. a Plin. l. 10. ep. 103. p. 633. b ep. 102. p. 631.

[Il ne se contentoit pas mesme d'autoriser leurs passions par les loix communes qui défendoient toute religion nouvelle.] ' Comme il craignoit toutes sortes d'associations & d'unions particulieres, il ordonnoit aux gouverneurs de les défendre par des edits solennels, ' en consequence desquels, les Chrétiens n'osoient pas tenir leurs assemblées ordinaires. ' La recherche qu'il fit des descendans de David, fut encore un sujet particulier pour persecuter cette famille ; & ce fut ce qui couronna S. Simeon de Jerusalem. p. 631 | ep. 35. 99. 123. p. 587. 628. 644. ep. 102. p. 632. Eus. l. 3. c. 32. p. 104. a.

Eusebe dans sa chronique marque cette persecution en l'année 107. de JESUS-CHRIST, [qui estoit la dixiéme de Trajan ; peutestre parceque ce prince estant alors en Orient, elle y fut plus violente ; ou parceque ' S. Simeon NOTE 1.

meon de Jerusalem, & S. Ignace d'Antioche, qui en furent les plus illustres victimes, souffrirent cette année là. Mais la celebre lettre de Pline sur cette persecution " doit avoir esté écrite des V. Trajan l'an 104.] ' & elle nous donne lieu de § 14. croire qu'il y avoit déja eu quelque persecution trois ans auparavant. [Si c'est sous Trajan que " S. Clement Pape a V. leurs souffert les maux temporels qui lui ont titres. acquis pour l'eternité le titre & l'honneur du martyre, ç'a esté au plustard en l'an 100. Et c'est vers le mesme temps qu'on met aux environs de Rome le martyre de Ste Domitille & de quelques autres.

Plin. l. 10. ep. 102. p. 631. 632 | Bar. 100. § 6.

Cette persecution parut particulierement en Syrie lorsque Trajan y estoit,] ' & en Bithynie, où Pline le jeune, qui en estoit gouverneur, fit divers martyrs, comme luy mesme le dit dans ses lettres. ' On voit par le martyre de Saint Simeon, que la Palestine n'en fut pas exemte: [& nous y trouverions mesme des peuples entiers de martyrs, si nous osions recevoir le témoignage " d'une NOTE 2. lettre écrite à Trajan par Tiberien, qui a esté produite par des personnes tres habiles, mais que diverses raisons font juger estre ou fausse, ou fort suspecte. Nous croyons aussi " devoir reserver NOTE 3. pour le regne de M. Aurele ou de Commode, [' les cruautez que le Proconsul Arrius Antoninus exerça en Asie contre les Chrétiens, ' quoique quelques uns les raportent au temps de Trajan.

Plin. l. 10. ep. 102. p. 631.

Cyp. diss. 11. c. 10. p. 241.

Tert. ad Scap. c. 4. p. 88. a. b. Cyp. diss. 11. c. 28. p. 247.

[Ce que nous savons de la Syrie, de la Bithynie, & de la Palestine, peut nous faire juger de ce qui arriva dans le reste de l'Empire.] ' Eusebe semble dire que la persecution qui fut violente en beaucoup d'endroits, ' ne fut pas neanmoins universelle. Et autant que l'on en peut juger par les actes de S. Ignace, les Chrétiens jouissoient d'une assez grande liberté dans l'Asie mineure en l'an 107. [En effet, n'y ayant point d'edit general contr'eux, il est aisé que les peuples & les gouverneurs les ayent laissez en repos en quelques provinces.]

Eus. l. 3. c. 33. p. 105. b. c. 32. p. 103. c.

' S. Chrysostome parlant principalement de ce qui se passa à Antioche, dit qu'il s'excita alors une horrible guerre contre l'Eglise: Et comme si tout l'univers eust esté, dit-il, opprimé d'une tres cruelle tyrannie, les Chrétiens estoient pris au milieu des places & des assemblées; ils estoient livrez à des tourmens innombrables, & condannez à des supplices tres rigoureux. On attaquoit particulierement les Evesques, que l'on recherchoit plus que les autres; le demon s'estant figuré que s'il pouvoit ravir les pasteurs à leurs brebis, il ravageroit aisément tous les troupeaux.

Chry. t. 1. or. 42. p. 170. a. b.

ARTICLE III.

Peregrin est mis en prison: De S. Cesaire, S. Hyacinthe, & de S. Zosime.

[NOUS verrons sur l'histoire de Saint Ignace, avec quel zele & quelle affection les fideles assistoient alors ceux qui souffroient pour JESUS-CHRIST. Mais Dieu a voulu que les ennemis mesmes de l'Eglise luy rendissent en ce point un témoignage tres glorieux. Car il faut apparemment raporter au temps de Trajan ou d'Adrien, ce que nous lisons dans Lucien touchant la prison de Peregrin. Nous ferons dans la suite l'histoire de ce miserable apostat.] ' Il suffit de dire ici qu'estant alors illustre parmi les Chrétiens de la Palestine, où il estoit Prestre ou Evesque, selon ce qu'en dit Lucien, ' il fut pris pour ce sujet, & mis en prison, ' d'où les Chrétiens taicherent de le faire sortir: & voyant qu'ils ne le pouvoient, ils prirent tout le soin qui leur fut possible pour faire qu'il n'en ressentist point l'incommodité. ' Lucien ajoute que dés le matin, on trouvoit de vieilles femmes, des veuves, & des enfans orfelins, qui assiegeoient la porte de la prison [pour le venir visiter.] ' Les magistrats des Chrétiens (ce sont apparemment les Prestres & les Diacres) 1 passoient mesme la nuit auprés de luy, " donnant de l'argent aux gardes pour διαφθείροντες. en avoir la liberté. On luy faisoit toutes sortes de festins, dit Lucien, [qui veut par là décrier la charité des Chrétiens: mais ces festins devoient estre fort sobres;] puisqu'ils estoient meslez de [2] 2 discours saints [& edifians.] ' Les Eglises en commun envoyoient de l'Asie mesmes des deputez & de l'argent pour le consoler, pour l'encourager, & pour faire qu'il ne manquast de rien. Car ce que les Chrétiens font ainsi en commun, dit Lucien, se fait avec une promtitude incroyable, parcequ'ils n'épargnent rien, ' méprisant les richesses & la mort mesme, dans l'esperance de devenir immortels, s'ils suivent les loix de leur premier legislateur; & une de ces loix est de se croire tous freres: De sorte qu'ils regardent leurs biens comme leur estant communs à tous.

Luci v. Per. p. 995. d.

p. 996. a.

b.

b.

c.

d.

' Le gouverneur de Syrie qui estoit un " homme de lettres, voyant Peregrin resolu de mourir plutost que de renoncer sa religion, soit par vanité, comme le dit Lucien, [soit que sa foy fust alors sincere,] le mit hors de prison, ne voulant pas qu'il eust l'honneur de mourir [pour JESUS-CHRIST.] φιλοσοφίᾳ χαίρων.

p. 997. a.

' Il s'en retourna en son pays, ' & fit ensuite divers voyages, sans jamais manquer de rien; parceque les Chrétiens qui l'accompagnoient par tout, luy fournissoient toutes choses en abondance.

b. ep. 998. a.

[Entre les martyrs que la persecution de Trajan a faits en Italie, outre ce que nous avons dit autre part de S. Clement, de Sainte Domitille, & de ceux qui ont souffert à son occasion,] ' Baronius croit que nous y devons mettre S. Cesaire Diacre & martyr à Terracine, que l'Eglise honore le premier jour de novem-

Bar. 1. nov. b.

1. οἱ ἐν τέλει, Ne pourroit-il point mesme signifier les ministres sacrez, puisque τελετὴ est un sacrifice?

2. Ou bien de la lecture des livres qu'ils regardent comme sacrez, λόγοι ἱεροί.

vembre. Il est celebre: ' Car son nom se trouve ce jour là dans quelques exemplaires du martyrologe attribué à S. Jerome, sans parler de [Bede,] Raban, [Usuard, & des autres posterieurs,] ' sa feste est encore marquée dans l'ancien calendrier Romain du P. Fronto, & dans le Sacramentaire de Saint Gregoire. ' Il y a à Rome une eglise fort celebre de S. Cesaire, [b] dont il est parlé [a] des l'an 603. [c] Elle a esté autrefois une abbaye. Le corps du Saint y a esté longtemps, & a depuis esté transporté dans celle de Ste Croix. S. Annon Evesque de Cologne en emporta un bras pour son Eglise. ' Saint Bernard s'en revenant à Clervaux aprés le schisme de Pierre de Leon, en tira une dent avec un miracle visible. ' L'Eglise de Terracine l'honore encore aujourd'hui comme son patron. ' Les Grecs en font aussi memoire le 7. jour d'octobre.

Florent. p. 943. 944. f. | Front. cal. p. 142 | Sacr. M. p. 139 | n. p. 183. | Bar. 603. §. 1. 3 | 687. §. 3. | b Greg. l. 11. ep. 1. p. 1041. c. | c Bar. 1. nov. b. | Bern. v. l. 4. c. 1. §. 11. p. 38. 1. a. | Boll. 12. may. p. 5. b. | Menæa, p. 80.

[Mais il faut nous contenter de savoir que Dieu a glorifié ce Saint, & veut que nous l'honorions comme un martyr.] ' Ce n'est pas que nous n'ayons des actes de luy assez anciens, suivis 1. par les Grecs dans leurs [1] Menées; ' & il en est encore parlé dans les actes de S. Nerée & de S. Achillée. [Mais toutes ces pieces sont telles que nous n'osons y rien appuyer. Pour le temps mesme où il a vecu, quoique nous le mettions sous Trajan pour suivre Baronius; [a] on ne sait neanmoins s'il n'a point souffert des la persecution de Neron.] Baronius dit qu'Alberic Diacre du mont Cassin, & Gelase moine du mesme monastere & depuis Pape, ont écrit l'histoire de S. Cesaire, le dernier en vers & l'autre en prose; mais il ne paroist pas les avoir lus.

Sur. 1. nov. p. 3 | Men. 7. oct. p. 80. | Boll. 12. may. p. 13. a. | NOTE 4. | Bar. 1. nov. b.

' Leonce Consulaire, & Luxurius dont il est fort parlé dans les actes de S. Cesaire, sont encore nommez dans ceux de S. Hyacinthe, & avec des circonstances toutes semblables: ' ce qui fait que Baronius met aussi ce Saint sous Trajan: [mais ces deux histoires en disent aussi des choses qui se contredisent visiblement: On peut remarquer dans celle de Saint Hyacinthe,] „ ' que „ Leonce le menaçant de divers suppli„ ces: Ce ne sont pas les divers suppli„ ces que je crains, luy dit le Saint, mais „ les eternels. C'est pourquoi je n'ay „ point d'égard ni à vostre commande„ ment, ni aux menaces de vostre prin„ ce: Vostre colere s'enflamme & s'éva„ nouit en un mesme jour: Vous ne sau„ riez échaper vous mesme à la mort: & „ aprés cela que ferez vous? " [Le reste de cette piece est peu considerable; [a] & on ne peut pas mesme dire qu'elle ait beaucoup d'autorité.] Les martyrologes d'Usuard & d'Adon, mettent S. Hyacinthe le 26. de juillet, & disent qu'il souffrit à Porto auprés de Rome.

Sur. 26. jul. p. 311. | Bar. 100. §. 12. | Sur. 26. jul. p. 311. §. 1. | NOTE 5.

[Nous ne trouvons point que la persecution de Trajan ait fait d'autres martyrs dans l'Occident qui soient celebres. Pour l'Orient,] ' les Grecs & les Latins honorent le 19. de juin Saint Zosime, que le martyrologe Romain met à Sozople [en Pisidie.] Les Grecs par lesquels nous le connoissons, ' disent qu'il estoit d'Apolloniade dans le territoire de Sozople, & qu'il acheva son martyre à Conone ou Cane, ville [que nous ne trouvons point; mais qui doit estre, selon eux, dans la Pisidie.] Ils raportent amplement son histoire dans leurs Menées, & dans ses actes, ' qu'on attribue à Metaphraste: [& ils en sont dignes.] ' Neanmoins Leo Allatius veut qu'ils soient de quelque autre auteur qui n'est pas connu.

Bar. 19. jun. d. | Menæa, p. 144 | Sur. 19. jun. p. 253. §. 1. 8. | Bar. 19. jun. d. | All. de Sim. p. 122. a.

' Les Grecs font leur grand office le premier jour de mars de Ste Eudocie, qu'on dit avoir souffert le martyre à Heliople dans la Phenicie: ' & à leur imitation on l'a mise dans le martyrologe Romain. [On en dit bien des choses, [a] mais on n'en a rien d'assuré.

Boll. 1. mars, p. 8. 9. | p. 8. §. 24 | NOTE 6.

On vera dans la suite quelques autres martyres dont le temps est plus marqué; & on en trouve encore plusieurs autres dans les martyrologes, qu'on dit avoir souffert sous Trajan.]

ARTICLE IV.

Lettre de Pline à Trajan sur les Chrétiens.

V. S. Phocas. | V. Trajan n. 14.

[[a] S'IL faut raporter à ce temps-ci le martyre de S. Phocas de Sinope, on y voit qu'on executoit les Chrétiens dans le Pont sans aucune forme de justice. Mais nous trouvons plus de lumiere pour ce qui regarde cette province dans la lettre celebre de Pline le jeune, [a] qui la gouverna avec celle de la Bithynie depuis la fin de l'an 103. jusqu'au commencement de l'an 105.]

Comme Trajan luy avoit permis de le consulter sur toutes les difficultez qu'il rencontreroit dans l'administration de sa charge, voici ce qu'il luy écrivit sur les Chrétiens.

Plin. l. 10. ep. 31. p. 584.

„ ' Dans tous les doutes qui me sur„ viennent, je prens, Seigneur, la li„ berté de vous en faire le raport. Car „ qui pourroit ou me determiner avec „ plus d'autorité dans les choses dont je „ doute, ou m'instruire avec plus de lu„ miere dans ce que j'ignore? Je ne me „ suis jamais trouvé quand on a examiné „ des Chrétiens: C'est pourquoi je ne say „ ni sur quoi on les interroge, ni de quelle „ maniere on les punit. Et je ne me trou„ ve pas peu embarassé pour savoir si on „ ne doit point mettre quelque distinc„ ction entre les ages, ou si on doit traiter „ avec la mesme rigueur les enfans les plus „ jeunes, & les personnes qui sont plus a„ gées; si le repentir peut meriter le par„ don, ou s'il est inutile de cesser d'estre „ Chrétien quand on l'a esté une fois; si „ c'est le nom mesme de Chrétien que „ l'on punit dans eux sans autre crime, „ ' ou si on ne les punit qu'à cause des cri„ mes que ce nom porte avec soy?

ep. 102. p. 630. | p. 631

„ ' Voici cependant la conduite que „ j'ay

1. Les Menées sont comme les breviaires & les livres de l'office des Grecs, où ils font les éloges des Saints, & en raportent l'histoire en peu de mots. On les appelle Menées, parcequ'ils sont divisez par mois. Les menologes en sont comme un abregé, tantost plus long, & tantost plus court.

„ j'ay tenue à l'égard de ceux qui m'ont „ esté deferez. Je les ay interrogez pour „ savoir s'ils estoient effectivement Chrétiens. Quand ils l'ont avoué, je leur ay „ fait deux ou trois fois la mesme demande, en les manaçant mesme de la mort, „ [s'ils ne renonçoient à cette religion.] „ Ceux qui ont persisté dans leur aveu, „ je les ay fait mener au supplice; ne „ doutant pas que quand le Christianisme „ ne les eust pas rendu criminels, leur „ obstination & leur opiniastreté infléxible ne meritast d'estre punie. J'ai trouvé mesme des citoyens Romains coupables de cette manie; & à cause de leur „ qualité, je les ay fait mettre à part pour „ les envoyer à Rome.

p. 631. „ ' Mais le nombre des accusez augmentant toujours, comme il arrive d'ordinaire, par le temps, & par l'exacte „ recherche que j'en faisois, il s'en est „ trouvé de diverses sortes. On m'a mis „ entre les mains un libelle sans nom d'auteur, par lequel plusieurs personnes „ estoient accusées nommément d'estre „ Chrétiennes. Cependant comme plusieurs protestoient de ne l'estre point, „ & de ne l'avoir jamais esté; qu'ils adoroient les dieux quand je le leur commandois; & dans les termes que je leur „ prescrivois; qu'ils offroient de l'encens „ & du vin à vostre statue, laquelle j'avois fait apporter exprés avec les images „ des dieux; que mesme ils maudissoient „ le Christ, à quoy l'on dit qu'il est impossible de faire jamais resoudre les veritables Chrétiens; j'ay cru estre obligé „ de les renvoyer absous. D'autres nommez dans le mesme libelle, ont reconnu leur faute & y ont renoncé aussitost, „ avouant qu'ils avoient esté de cette religion, & assurant qu'ils l'avoient abandonnée, ' les uns trois ans auparavant, „ les autres encore plutost, & quelques „ autres il y a plus de 20. ans. Ils ont tous „ rendu leurs devoirs aux images tant de „ vostre Majesté que des dieux, & ont „ donné des maledictions à leur Christ.

p. 632. „ ' Ceux-ci assuroient que toute leur „ faute, s'ils estoient coupables, ou leur „ erreur, s'ils estoient dans l'égarement, „ avoit esté qu'en certains jours reglez ils „ avoient accoutumé de s'assembler avant „ le lever du soleil, pour chanter *a* alternativement les louanges de Christ „ comme d'un Dieu, & s'obliger par les „ ceremonies de leurs mysteres non à „ commettre des crimes, mais à ne faire „ ni vol, ni larcin, ni adultere, à observer inviolablement leur parole; à reconnoistre en justice les deposts qu'on „ leur auroit confiez; Qu'aprés cela ils se „ retiroient, & se rassembloient encore „ pour prendre leur repas, dans lequel il „ n'y avoit rien d'extraordinaire ni de „ criminel: Que mesme ils ne s'estoient „ plus assemblez de la sorte, depuis que „ j'avois défendu, selon vos ordres, toutes associations & les assemblées particulieres.

a secum invicem.

p. 632. „ ' Cette deposition m'a obligé de tascher de tirer un plus grand éclaircissement en appliquant à la question deux „ servantes, que l'on disoit estre de leurs „ *b* Ministres [ou Diaconisses.] ' Mais je „ n'ay rien appris d'elles, ' sinon que c'est „ une superstition aussi ridicule, que l'attache qu'ils y ont est prodigieuse. C'est „ pourquoi j'ay sursis la conclusion de „ cette affaire, afin de vous en faire le „ raport. J'ay cru qu'elle estoit assez de „ consequence pour vous importuner, „ quand on ne considereroit que le grand „ nombre de ceux qu'elle envelope, puisqu'il n'y a point d'age, de condition, ni „ de sexe, qui ne s'y trouve interessé & „ pour le present & pour l'avenir. Car le „ venin de cette superstition ne s'est pas „ seulement répandu dans les villes, mais „ jusque dans les bourgades, & dans toute la campagne. Cependant le mal n'est „ pas encore en tel état qu'on n'en puisse „ arrester le cours, & mesme le guerir „ entierement. Il est certain au moins „ que l'on commence à frequenter les „ temples, lesquels estoient déja presque „ abandonnez; que l'on renouvelle les „ anciennes ceremonies de la religion, „ qu'une longue intermission sembloit avoir abolies; & que l'on voit de tous „ costez vendre les viandes des sacrifices, „ que fort peu de monde achetoit auparavant. C'est ce qui fait juger qu'une „ infinité de personnes quitteront leur égarement, si l'on fait grace à ceux qui „ rentreront dans leur devoir.

b ministra.

ARTICLE V.

Injustice des princes contre les Chrétiens: Réponse de Trajan à Pline.

[Nous decouvrons par cette lettre un étrange aveuglement dans ces plus grandes lumieres du paganisme, puisque ces sages Romains forçoient les Chrétiens, non à avouer leur crime prétendu pour les punir, mais à le desavouer pour les declarer innocens.] ' Tertullien décrit cette conduite extravagante avec les plus vives couleurs que son esprit ardent & élevé luy ait pu fournir, [comme il seroit aisé de le faire voir, si nostre dessein nous permettoit de raporter ici ses paroles.

Tert. ap. c. 2. p. 3. 4.

Le privilege qu'avoient les citoyens Romains, au raport de Pline, d'estre renvoyez à Rome, fut bientost violé pour les Chrétiens.] ' Car M. Aurele ordonna au gouverneur des Gaules, de les faire executer dans la province. Toute la faveur qu'on leur fit, ce fut de leur trancher la teste sans autre supplice: ce qui mesme ne fut pas observé alors à l'égard de S. Attale. Car il fut exposé aux bestes à l'instance du peuple, & souffrit d'autres tourmens tres cruels, dont sa qualité l'avoit fait ' exemter auparavant. ' Nous lisons aussi dans les actes de S. Justin, que cet illustre philosophe [qui estoit citoyen Romain,] souffrit le fouet avant que d'estre decapité.

Euf. l. 5. c. 1. p. 162. 163.

p. 162. b.

Bar. 165. §. 6.

[On voit encore par la lettre de Pline combien la religion Chrétienne estoit alors répandue, lorsque S. Jean n'estoit peutestre pas encore mort.] ' Et il ne faut pas s'imaginer que la persecution qu'on

10. §. 9.

qu'on luy faisoit ait arresté son progrés, puisque le sang des martyrs est ce qui l'a rendue feconde. [Nous omettons plusieurs autres remarques qu'on pourroit faire sur ce témoignage aussi avantageux qu'autentique, que la verité a tiré de la bouche de ses ennemis.

Il est difficile de comprendre par quelle raison] ' un ª Protestant a pretendu que l'edit de Pline contre les associations, ne regardoit que les Agapes & les festins de charité que les Chrétiens faisoient entr'eux, & non les assemblées ecclesiastiques où ils recevoient l'Eucaristie, [comme si ces deux choses n'eussent pas esté alors ordinairement jointes ensemble. Quand elles eussent esté separées, les payens savoient-ils ces distinctions, ou s'en mettoient-ils en peine? Et songeoient-ils à autre chose qu'à empescher tout ce qu'ils s'imaginoient pouvoir estre la source de quelque cabale?]

ª Dodwel. — Cyp. diss. 11. c. 25. p. 246.

' Pour ce que dit Pline, que ces Chrétiens apostats declarerent que depuis son edit ils ne s'estoient plus assemblez, [ce n'est pas à dire que ceux qui avoient plus de courage & plus de foy qu'eux, ne l'eussent pas fait, puisque les plus cruelles persecutions ne les ont pu empescher de se trouver quand ils le pouvoient, aux assemblées de l'Eglise, quoiqu'ils le fissent avec plus de precaution & plus de secret. Nous avons plusieurs martyrs ª qui ont souffert avec joie pour ce sujet.]

Plin. l. 10. ep. 101. 632.

ª S. Dative. &c.

' Il ne s'est conservé aucune memoire de ces veritables Chrétiens que Pline dit avoir mieux aimé souffrir la mort, que de renoncer à Jesus-Christ, ce qui fait juger que Dieu se reserve un tres grand nombre de martyrs, [dont il ne découvrira la gloire aux hommes qu'au dernier jour, lorsqu'il punira leurs persecuteurs.] ' Eusebe & S. Jerome ont cru que le nombre de ceux-ci mesme avoit esté considerable; [& nous ne voyons pas qu'on ait aucun fondement] ' de dire qu'ils se soient trompez.

Bar. 104. § 9. — Eus. l. 3. c. 33. p. 105. b|chr. — Cyp. diss. 11. c. 26. p. 247.

' Nous avons encore la réponse que Trajan fit à la lettre de Pline: Vous „ avez agi, luy dit-il, comme vous de„viez dans la discussion & l'examen de „ ceux qui ont esté accusez d'estre Chre„tiens. Car on ne peut pas établir un „ ordre fixe en cette matiere, ni juger „ par la mesme regle des especes si diffe„rentes. Il ne faut faire aucune recher„che contre les Chrétiens: Mais si on les „ défere & qu'on les accuse en justice, il „ les faut punir; en sorte neanmoins que „ ceux qui soutiendront n'estre point „ Chrétiens, & qui le justifieront par les „ effets, c'est à dire en sacrifiant à nos „ dieux, soient traitez comme innocens. „ Et quand mesme ils auroient esté su„spects par le passé, il faut accorder le „ pardon à leur repentir. Pour ce qui est „ des libelles qui ne sont avouez de per„sonne, on n'y doit avoir aucun égard „ en quelque crime que ce soit. Ce seroit „ une chose de trop mauvais exemple, & „ trop indigne de nostre siecle.

Plin. l. 10. ep. 103. p. 633. 634.

[Voilà l'ordonnance que la haine contre les Chrétiens, & l'horreur de punir tant de personnes en qui on ne pouvoit prouver aucun crime, ont tirée d'un des plus moderez & des plus sages Princes qu'aient jamais eu les Romains.] ' La necessité [de satisfaire à des passions opposées,] a fait qu'il n'a pu eviter de se contredire. Il défend de rechercher les Chrétiens comme innocens, & il ordonne de les punir comme coupables. Il use en mesme temps d'indulgence & de rigueur: il dissimule une „ faute & la chastie. Ordonnance impe„riale, s'écrie Tertullien, pourquoi vous „ combatez-vous vous mesme? Si vous „ ordonnez la condannation d'un crime, „ pourquoi n'en ordonnez-vous pas la „ recherche? Et si vous en défendez la „ recherche, pourquoi n'en ordonnez„vous pas l'absolution?

Tert. ap. c. 2. p. 3. a.

„ ' Il y a, continue Tertullien, des „ compagnies d'archers & de soldats éta„blies par toutes les Provinces de l'Em„pire, pour rechercher les voleurs: & „ de plus, tout homme est archer & sol„dat, pour découvrir & poursuivre les „ criminels de leze-Majesté & les enne„mis publics; & on étend cette recherche „ jusqu'à leurs complices, à leurs rece„leurs, à leurs confidens. Il n'y a que les „ Chrétiens qu'il est défendu de recher„cher, & qu'il est permis de denoncer „ en justice, comme si cette recherche „ devoit d'elle mesme produire autre „ chose qu'une denonciation. Ainsi lors„que vous condannez celui qu'on de„nonce, sans que vous vouliez qu'on le „ recherche, vous donnez lieu de croire „ qu'il n'a pas merité le supplice parce„qu'il a esté trouvé coupable, mais seule„ment parcequ'il a esté trouvé, quoiqu'il „ ne dust pas estre recherché.

a. b.

[Cependant cette ordonnance si deraisonnable subsista durant prés d'un siecle, & fut la regle des Romains jusques à la persecution de Severe, comme on le verra par divers endroits de l'histoire, sinon que M. Aurele par une extravagance encore plus grande,] ' défendit sur peine de mort d'accuser les Chrétiens, sans les exemter de souffrir eux mesmes la mort.

V. M. Aurele §. 16. — c. 5. p. 6.

ARTICLE VI.

La persecution continue: De S. Romule & de quelques autres, qu'on dit y avoir esté couronnez.

' La réponse de Trajan à Pline ne laissa pas d'arrester un peu la persecution, qui estoit alors tres violente. ' Mais ceux qui vouloient du mal aux Chrétiens, trouvoient bien facilement le moyen de leur en faire, puisque tantost le peuple, tantost les magistrats & les officiers leur tendoient des pieges, & des embusches: de sorte qu'encore qu'il n'y eust point de persecution publique & ouverte, neanmoins dans chaque province les payens renouvelloient leur inhumanité contr'eux, & faisoient souffrir à un grand nombre de fideles diverses sortes de martyres.'

Eus. l. 3. c. 33. p. 105. c.

Ign. act. p. 2. ' Trajan mesme, selon le témoignage des actes originaux de S. Ignace, reduisoit encore les Chrétiens lorsqu'il vint à Antioche [le 7. janvier de l'an 107.] à la necessité volontaire ou de sacrifier aux demons, ou de mourir. Ce fut dans ce temps là qu'il condanna " S. Ignace à estre mené à Rome pour y estre exposé aux bestes; & Eusebe met aussi la mesme année le martyre de Saint Simeon de Jerusalem. V. leurs titres. ad Philad. p. 31|ad Smyr. p. 37. 38|ad Poly. C. p. 918. c. ' Neanmoins [vers le mois d'aoust] Dieu touché par les prieres de ses serviteurs, accorda la paix à l'Eglise d'Antioche, qui recouvra sa gloire, & " l'integrité de ses membres, σωμάτιον. [que la crainte de Trajan avoit peutestre obligez de se disperser & de se cacher.] S. Ignace apprit cette nouvelle à Troade, lorsqu'on le menoit à Rome; & il pria les Eglises d'envoyer quelqu'un témoigner à ceux d'Antioche la part qu'elles prenoient à leur joie. Les plus proches y avoient déja envoyé des Diacres, des Prestres, & quelques unes mesme leurs Evesques.

ibid. S. Ignace parle de cette paix comme d'une faveur particuliere que Dieu avoit faite à son Eglise, act. p. 7. ' & estant sur le point de mourir le 20. decembre de la mesme année, il pria encore Dieu d'appaiser la persecution.

[" Il eut peut-estre pour compagnons de son martyre S. Zosime & S. Rufe, V. S. Ignace §. 6. que l'Eglise honore le 18. de decembre: Au moins il est certain qu'ils furent compagnons de ses liens.

La persecution continuoit donc encore à la fin de l'an 107. Et il faut mesme dire qu'on l'exerçoit avec beaucoup de violence lorsque Trajan faisoit la guerre en Orient, (ce qui n'arriva peutestre pas avant l'an 115.) si nous recevons ce qui est] Sur. 5. sept. p. 67. §. 1. ' dans les actes des SS. Eudoxe, Zenon, & Macaire, qu'une armée d'onze mille Chrétiens ayant remporté une victoire dans l'Orient, Trajan au lieu de recompenser ces soldats, les relegua tous à Melitine en Armenie, pour les punir de ce qu'ils avoient refusé de sacrifier, selon l'ordre general qu'il en avoit donné; Que ces soldats souffrirent avec paix leur exil; §. 2. ' mais que Romule [1] Grand-maistre du palais s'estant plaint hautement de cette injustice, & s'estant avoué Chrétien, Trajan aprés l'avoir fort maltraité de paroles, le fit battre à coups de verges, & enfin décapiter. Ugh. t. 6. p. 1062. d. ' Un menologe dit que Romule avoit luy mesme porté Trajan à aller dans les Gaules, [ou plutost dans la Galacie,] pour obliger ces onze mille soldats à sacrifier, & qu'il se convertit ensuite: [ce que nous laissons à accorder à d'autres.] c|Menæa, p. 93. Bar. 5. sep. d. Les Grecs font la feste de Saint Romule le 6. de septembre. Baronius dit le 5. & l'a mis ce jour là dans le martyrologe Romain.

Menæa. 6. sept. p. 93. Ugh. p. 1062. 1063. Bar. 108. §. 2. ' Pour les onze mille soldats, les Grecs dans leurs Menées disent que Trajan ou son successeur les fit tous mourir. ' C'est pourquoi Baronius croit que ce peuvent estre les dix mille Chrétiens, qu'on dit avoir esté crucifiez sur la montagne d'Ararat dans la grande Armenie, sous Adrien, & dont on fait le feste le 22. de juin. [Ce que nous pouvons dire de toutes ces choses, c'est qu'il faut des preuves indubitables pour croire que Trajan, ou mesme Adrien, aient fait mourir dix ou onze mille personnes à la fois: " & celles qu'on allegue ne sont nullement de ce genre.] NOTE 7. Proc. ædi. l. 3. c. 4. p. 58. b. c. ' Nous trouvons bien que Trajan a fait une ville de Melitine, qui n'estoit auparavant qu'un chasteau; [& nous voudrions pouvoir dire que cette ville qui a donné beaucoup de Saints à l'Eglise, a eu onze mille Confesseurs ou martyrs Ps. 98. v. 3. pour ses premiers habitans:] ' mais nostre Roy, selon l'expression de l'Ecriture, veut estre honoré avec jugement.

[Nous aurons une preuve plus formelle que la persecution de Trajan a continué jusqu'à la fin du regne de ce prince, si nous recevons] Ugh. t. 6. p. 1203. 1204| Menæa, 29. jan. p. 507. 508. 538. &c. ' ce que l'on dit de la confession ou du martyre de Saint Barsimée Evesque d'Edesse, honoré le 30. de janvier, & de Saint Sarbele honoré avec Sainte Barbée ou Bebée sa sœur le 29. du mesme mois. Car on met tout cela sous Trajan, & sous Lysias son lieutenant. [Ainsi ce ne peut estre qu'en l'an 116. " auquel Lusius Quietus V. Trajan §. 23. prit & brula la ville d'Edesse, environ un an avant la mort de Trajan.] Boll. 29. jan. p. 923. 924. 1153| 30. jan. p. 1026. ' Mais tout ce qu'on dit de ces Saints n'est fondé que sur les menologes des Grecs, que Baronius a suivis. Ceux qui en voudront voir le détail qui est assez embarassé, le trouveront dans Bollandus.

ARTICLE VII.

Peregrin de parricide devient Chrétien; Prestre, Confesseur, enfin apostat & Cynique.

[PUISQUE nostre sujet nous a obligé de raporter ci-dessus une partie de l'histoire du philosophe Peregrin, on sera sans doute bien aise de trouver ici le reste de ce qui le regarde, & comment aprés avoir esté ou avoir paru un zelé Confesseur du nom de JESUS-CHRIST, il perdit toute sa gloire par une malheureuse apostasie, par une vie toute criminelle, & par une mort funeste, ayant voulu luy-mesme estre son boureau, pour acheter aux dépens de sa propre vie une vaine admiration des fous.]

Luci. v. Per. p. 997. b. a Steph. v. 530| Baud. p. 36. 2. b Luci. v. Per. p. 995. b. c. c. d. ' Il estoit de " Parion [a] ville maritime de l'Hellespont, entre Lampsaque & Cyzic. NOTE 8. [b] On pretend que dans sa premiere jeunesse, il tomba dans des crimes honteux pour lesquels il pensa perdre la vie en Armenie, & en Asie. On l'accuse mesme d'avoir étouffé son pere pour jouir plutost de son bien; ' & on dit que comme son crime se rendoit public, il fut obligé de quitter son pays, & d'errer de costé & d'autre. Ce fut dans ce temps là qu'il embrassa le Chri-

1. *Aula imperatoriæ præpositus*, titre inconnu du temps de Trajan.

Christianisme dans la Palestine [par une conversion ou sincere ou apparente: Et soit que l'on ignorast sa vie, soit que l'on crust voir en luy des marques d'une penitence capable d'obtenir par le batesme le pardon d'un parricide,] les Chrétiens le receurent; & en peu de temps il devint tres considerable parmi eux, & ' chef de leurs assemblées, dit Lucien, [ce qui marque au moins la prestrise.] Il interpretoit leurs livres, en composoit de nouveaux: en un mot, s'il en faut croire Lucien, il passoit pour un Prophete, & pour un oracle. ' Il acquit mesme " l'honneur [& le titre de Confesseur,] ayant esté mis en prison, où il fut assisté par les Chrétiens [avec le zele que nous avons raporté " ci-dessus, parceque cela a pu arriver sous Trajan, ou comme il y a plus d'apparence, sous Adrien son successeur.] p. 996. a.

Depuis mesme qu'il eut abandonné le Christianisme, il se faisoit honneur de cet emprisonnement. p. 994. a.

' Le gouverneur de Syrie en le mettant hors de prison, [comme nous l'avons raporté, luy défendit apparemment de demeurer en Syrie ni en Palestine, puisqu'au sortir de la prison,] ' il s'en retourna en son pays, où il fit une cession au public de toute la succession de son pere: ce qu'il fit, selon Lucien, pour étouffer l'horreur qu'on témoignoit avoir de luy à cause de son parricide, dont la memoire estoit encore assez recente. Et il réussit en cela: car cette action luy acquit l'amour & l'estime de tout le peuple. ' Ses admirateurs la relevoient extremement, & quoique ce qu'il avoit donné n'allast pas dans la verité à plus de quinze talens, ils le faisoient monter jusqu'à la valeur de cinq mille. p. 997. a. | b. d. | b|994. a.

' Lucien dit qu'il portoit alors un manteau de philosophe, de grands cheveux, une besace, & un baston; [c'est à dire qu'il avoit tout l'exterieur d'un philosophe Cynique. Cependant il étoit encore alors Chrétien.] ' Car " il entreprit, dit Lucien, de voyager une seconde fois par le monde, ayant de grandes provisions dans la liberalité des Chrétiens, qui l'accompagnoient par tout, & luy fournissoient toutes choses en abondance. Cela dura quelque temps: mais enfin il fit " quelque faute contre la discipline des Chrétiens; & ils ne voulurent plus le recevoir. Il se trouva alors reduit dans une grande necessité. Il voulut rentrer dans ses biens en vertu d'un rescrit de l'Empereur. ' Mais la ville de Parion ayant deputé contre luy, il fut jugé qu'il ne pouvoit revenir contre une donation qu'il avoit faite de son bon gré sans que personne l'y obligeast. p. 997. d. | p. 998. a. | NOTE 9. | b.

' Il s'en alla donc en Egypte, où il apprit d'un Agathobule " tout ce qu'il y avoit de plus infame & de plus bas [dans la secte des Cyniques. Ce fut peut-estre en ce temps-là] ' qu'au lieu du nom de Peregrin qu'il portoit encore lorsqu'il estoit Chrétien, il prit celui de Protée [a] qu'il aimoit beaucoup, [& sous lequel il est souvent marqué dans l'histoire.] Selon ce que les fables disent de l'ancien Protée, ce nom convenoit parfaitement aux divers changemens de Peregrin, & au feu dans lequel il finit enfin sa vie. b. c. | p. 996. b| Gell. l. 12. c. 11. p. 296| Ammi. l. 29. p. 389. d. | a Luci. p. 999. a.

' Aprés avoir trop bien profité des instructions d'Agathobule, il s'en vint en Italie, où dés qu'il fut arrivé, il commença à dire des injures à tout le monde, & particulierement à l'Empereur. Il le faisoit sans grand danger. Car comme ce prince, [qui apparemment estoit Antonin,] estoit plein de douceur & de bonté, il ne se mettoit guere en peine des injures d'un homme qui faisoit profession d'en dire à tout le monde; & il n'eust pas voulu punir un philosophe pour des paroles. ' Ainsi Peregrin disoit tout ce qu'il vouloit; & son audace emportée le faisoit admirer des sots. Mais enfin le Prefet de Rome qui estoit un homme sage & habile, las de ses extravagances, luy ordonna de se retirer. Cette petite punition fut bien relevée par ses sectateurs, qui vouloient qu'on l'admirast, parcequ'on n'avoit pu souffrir, disoient-ils, sa franchise & sa liberté. p. 998. a. | d|p. 994. a.

' Il se retira donc dans la Grece, où il continua sa mesme vie: ' & pensa une fois y estre lapidé par le peuple, à cause des invectives qu'il faisoit contre une personne de qualité, qui vouloit, disoit-il, effeminer tous les Grecs: & le crime de cette personne estoit que la ville d'Olympe en Elide, souffrant beaucoup parcequ'on y manquoit d'eau, il avoit fait la dépense d'y en " amener [de bien loin.] Peregrin aimant mieux se retracter que de mourir, fit ensuite publiquement l'eloge de celui contre qui il invectivoit auparavant. [Je ne say si ce ne seroit point le celebre Herode Atticus.] ' contre qui ce Cynique " declamoit sans cesse à Athenes avec son langage à demi barbare, comme l'appelle Philostrate. ' Il " n'épargnoit pas non plus " Demonax Cynique aussi-bien que luy, mais un peu plus civilisé. p. 999. a. | a. b. | &c. | Philo. soph. 27. p. 562. b. c. | &c. | &c. | V. M. Aurele §. 29. | Luci. v. Dem. p. 551. b.

[Parmi tout cela,] ' il mesloit quelquefois des choses utiles pour les mœurs, comme ce qu'Aulu-Gelle luy avoit entendu dire, Qu'il faut extremement recommander cette verité aux personnes ordinaires, que les choses les plus secrettes se découvrent enfin par le temps, afin que la crainte de l'infamie les empesche de pecher: mais que quand un crime pourroit demeurer inconnu à Dieu mesme, le sage neanmoins ne le commettroit pas; parcequ'il évite le peché par l'amour de la justice, & non par la crainte de la peine & de la honte. Aulu-Gelle l'alloit souvent voir dans une cabane où il demeuroit auprés d'Athenes. ' Plusieurs se rendirent ses disciples, & entr'autres un Theagene, dont Lucien parle quelquefois. Gell. l. 12. c. 11. p. 296. | Luci. v. Per. p. 1001. a.

1. διατάκτης καὶ ξυναγωγεύς.

ARTICLE VIII.

Peregrin se brule publiquement aux jeux Olympiques.

[IL faisoit profession, selon la philosophie des Cyniques, de mépriser tous les plaisirs, & d'estre au dessus de
p.1007.c. tous les évenemens de la vie.] ' Cependant s'estant une fois trouvé en danger
c.d. de faire naufrage, on le vit pleurer comme une femme; ' & il ne témoi-
b.d. gnoit pas plus de constance dans ses maladies. ' On marque aussi qu'il prenoit tous les plaisirs & superflus, & mesme
a.b. criminels dont il trouvoit l'occasion: ' ce qui a fait dire qu'il n'avoit jamais eu la verité en veue, mais que son but dans toutes ses paroles & ses actions estoit la gloire, & les louanges des hommes: & ce fut aussi la vraie cause de sa mort.

p.999.c. ' Car tout ce qu'il avoit pu inventer pour se faire considerer par le monde, estant épuisé, & voyant qu'on commençoit à l'oublier, parcequ'il n'avoit plus rien de nouveau à dire; comme sa plus forte passion estoit de faire parler de luy, il se resolut à finir sa vie par
p.1001.b.c. une mort qui pust le rendre celebre, ' dans l'esperance de pouvoir mesme
p.999.c. ensuite passer pour un dieu. ' Ainsi [en l'an 161.] lorsque tous les Grecs estoient assemblez pour voir les jeux Olympiques, il déclara que dans la mesme solennité qui se devoit faire [quatre ans
p.1000.a.b. aprés,] il se bruleroit luy mesme: ' & il n'y avoit pas en effet de supplice plus proportionné à ses crimes que le feu.
c. ' Mais il disoit que c'estoit pour appren-
p.1004.a dre aux hommes à mépriser la mort, & les douleurs les plus violentes, ' qu'il vouloit finir aussi glorieusement qu'il avoit commencé, & imiter Hercule dans sa mort aussi-bien que dans sa vie.
p.1007.a. ' Il écrivit cependant à presque toutes les villes considerables de la Grece, pour leur donner comme par testament des loix & des regles, qu'il les exhortoit d'observer; & il envoyoit ces lettres par
Pearf. ses disciples: ' en quoy quelques uns ont cru qu'il avoit voulu imiter ce qu'un veritable zele de pieté avoit fait faire à S. Ignace.

Eus.chr. ' Les jeux de la 236. Olympiade, ausquels il devoit executer sa promesse en l'an 165. de JESUS-CHRIST, estant enfin arrivez, [les Grecs s'y rendirent sans doute en plus grand nombre qu'à l'ordinaire, pour voir un spectacle si
Luci.v. Per.p. 993.b.c| 1003.c. a d|p.994. p.995-1003. nouveau.] ' On en parloit fort diversement. ª Quelques jours avant l'execution, Theagene [son disciple] en fit publiquement l'eloge: ' & aussitost un autre fit une declamation contre luy, sur sa vie, & sur le dessein de sa mort.
p.994.b. ' Lucien qui raporte leurs discours, [ou plutost qui les a faits,] y estoit pre-
p.993.b. 999.d. sent. ' Cependant Peregrin se dressoit luy même publiquement un grand bucher dans une fosse qu'il avoit creusée
p.1000.b. b p.1004. d. ' en un lieu sacré, ᵇ à une lieue de la ville d'Olympe.

p.993.b| 1003.d. ' Il parut un jour en public, & fit un discours sur sa mort en presence d'une si grande foule de monde, ª qu'on y
p.1004.a. b. estoit étouffé. ' La pluspart luy crierent en pleurant qu'il se conservast pour le bien des Grecs: Et on croit qu'il esperoit que tout le monde conspireroit pour l'empescher de se bruler. Mais bien d'autres luy dirent tout haut qu'il executast une si belle resolution: sur quoi on le vit paslir & trembler, & il ne put
c. mesme achever tout son discours. ' On remarqua aussi qu'il differoit sa mort de
p.1001.d. jour en jour, ' & on faisoit courir le bruit que Jupiter témoignoit par quelques songes qu'il ne vouloit pas qu'il
p.1007.c. d. executast son dessein. ' Neanmoins la vanité l'emporta enfin, comme il l'avoua luy mesme. Car environ neuf jours auparavant, un excés de viandes luy ayant causé un vomissement, & ensuite une grosse fievre, le medecin qui le vit souffrir son mal avec beaucoup d'impatience, luy en fit des reproches, & luy dit que puisqu'il desiroit la mort, il devoit la recevoir avec joie lorsqu'elle se presentoit d'elle mesme: Surquoi Peregrin luy répondit: „ Mais il n'y a „ point de gloire à mourir d'une fievre „ comme les autres.

p.1004.c. Enfin aprés avoir bien differé, & laissé passer tous les jours des jeux, il declara qu'il se bruleroit la nuit suivante. Tout le monde accourut: & aprés mi-
p.1005.a. b. nuit, ' lorsque la lune se fut levée, [& ainsi vers le 16. de juillet,] il parut une torche à la main, suivi de quantité de Cyniques qui en avoient aussi. On mit le feu au bucher; & comme il fut allumé, il demanda de l'encens qu'il jetta dans le feu. Il pria tous les demons de luy estre favorables, & enfin il se jetta dans le feu, où il fut aussitost etouffé,
c.d|993.c. & reduit en cendres. ' Lucien qui estoit present, voulant se railler de sa mort, fut presque assommé par les Cyniques. Il ne manquoit pas neanmoins de personnes qui s'en moquoient aussibien que luy. Les autres admiroient sa constance pretendue.

p.1006.b. c.d. ' Sa mort se publia bientost avec diverses circonstances que chacun y ajouta; & Lucien eut le plaisir de voir des gens protester serieusement y avoir vu des prodiges, que luy mesme avoit in-
p.1007. venté pour se moquer d'eux. ' Il ne doutoit pas qu'on ne luy dressast bientost
p.1002.a. b.c. des statues par toute la Grece, ' qu'on ne luy élevast des autels, qu'on ne luy consacrast des pontifes, qu'on ne luy attribuast des miracles & des prophe-
Athn. 9. leg.p.29. 30. ties. ' Athenagore nous assure au moins qu'on luy avoit dressé une statue à Parion, & qu'on pretendoit qu'elle rendoit des oracles.

Gel.l.12. c.11.p. 296. ' Aulu-Gelle qui écrivoit peut-estre avant la mort de Peregrin, cite ce pretendu philosophe comme un homme
Amm.l. 29.p.389. d. grave & constant. ' Ammien Marcellin, historien payen du IV. siecle, l'appelle un illustre philosophe, & loue beau-
n.p.384. Philst. soph.27. p.761.b. coup sa mort. ' On dit que Maxime de Tyr en parle aussi avec eloge. ' Philostrate la donne au moins pour une mar-
Luci.in-doc.p. 869.d. que d'intrepidité. ' Lucien dit qu'un homme

homme fut assez fou pour donner un talent, [qui estoit une tres grande somme,] afin d'avoir son baston de Cynique, & le pouvoir montrer par rareté. [Mais sans parler des Chrétiens, à qui la verité apprend à discerner la vraie generosité que la grace donne, de celle qui vient de vanité ou de brutalité; entre les payens mesmes, Lucien, comme nous avons vu, n'a raporté l'histoire de sa vie & de sa mort, que pour s'en moquer: & Pausanias qui écrivoit peu d'années aprés,] ' parlant d'une autre mort semblable à celle ci, dit que toutes les actions de cette nature, sont plutost des effets de folie que de courage. Pauf.l.6. p.186.a.



S. SIMEON EVESQUE DE JERUSALEM, ET MARTYR.

' SAINT ᵃ SIMEON estoit fils de Cleophas selon les plus anciens auteurs de l'Eglise, [ᵇ & de Marie sœur de la Vierge. Ainsi il estoit neveu de S. Joseph, & frere de JESUS-CHRIST,] c'est à dire son cousin germain. [Il estoit aussi frere de S. Jacque le Mineur, de S. Jude, & de Joseph, ou José. Car on croit que c'est ce Simon] ' que l'Evangile joint avec eux; [ces deux noms estant la mesme chose, comme il se voit par Saint Pierre qui est ordinairement appellé Simon,] ' & quelquefois ᵃ Simeon dans le texte original. ' S. Jerome donne l'un & l'autre nom à celui de Jerusalem. [Mais il ne le faut pas confondre avec S. Simon Apostre.]

a ou Symeon. — b V. S. Jacque le Mineur n. 2. — Euf.l.3. c.11. 32. p.87.a| 104.a.b. & alii| Hier.an. 168. — Matt.13. v.55. — Act.15. v.14| 2. Pet.c.1. v.1. — a Συμεών. — V. S. Simeon. — Hier.an. 82.

' Quoique l'Evangile dise que les freres de JESUS-CHRIST ne croyoient pas encore en luy, [quelques mois avant sa Passion,] ' Eusebe ne laisse pas de dire qu'il y a bien de l'apparence que Saint Simeon a esté disciple de JESUS-CHRIST, ce que l'on peut conjecturer tant de son grand age, [dont nous parlerons dans la suite,] que de ce que l'Evangile met Cleophas son pere, & Marie de Cleophas [qui pouvoit estre sa mere, au nombre de ceux qui suivoient le Sauveur.] ' S. Luc aprés avoir parlé de Saint Jacque & de S. Jude [ses freres] entre les Apostres, met encore les freres du Seigneur au nombre de ceux qui attendoient en priere la descente du S. Esprit. [On a pu voir sur Saint Jude ce que dit Saint Chrysostome de la vertu eminente de ces cousins de JESUS-CHRIST, & de ceux mesmes qui avoient esté longtemps sans croire en luy.]

Joan.7. v.5. — Euf.l.3.c. 32.p.104| b. — Act.1. v.14.

' S. Epiphane dit que lorsque les Juifs massacrerent S. Jacque le Mineur, Simeon fils de Cleophas [son ¹ frere] leur reprocha cette cruauté si criminelle. ' Hegesippe raporte la mesme chose d'un Prestre de la race des Recabites, [soit que S. Simeon fust Prestre & Recabite, à quoy nous ne voyons neanmoins aucune apparence, soit que deux personnes aient fait la mesme chose.] Epi.78. c.14.p. 1046. 1047. — Euf.l.2.c. 23.p.65. b.

' S. Jacque estant mort [ᵃ en l'an 62,] les Apostres, les disciples, & les parens de JESUS-CHRIST, dont il y en avoit encore plusieurs en vie, s'assemblerent [à Jerusalem] pour luy donner un successeur, & élurent tous d'une voix S. Simeon, comme digne de remplir sa place. [ᵇ On ne peut guere douter que ce n'ait esté aussitost aprés la mort de S. Jacque, quoiqu'il y ait quelque difficulté sur cela dans les auteurs. Ainsi ce fut sous la conduite de S. Simeon que] ' les Juifs sortirent de Jerusalem par l'ordre de Dieu, ᵃ avant que cette ville fust assiegée [en l'an 70.] & se retirerent au delà du Jourdain en la ville de Pella. ' On pretend que leur retraite en ce lieu fut l'origine de quelques heresies qui y prirent alors leur commencement, comme de celle des Nazaréens, & de celle des Ebionites.

a V. S. Jacque le Mineur. — b NOTE — a V. la ruine des Juifs §.46. — l.3.c.11. p.86.87. — c.5.p.75. a| Epi.29. c.7.p.123. b| 30.c.2. p.126.c| mens.c.15. p.171.a. — Epi.29.c. 7.p.123. b.c.30.c. 2.p.126. b.c.

' Aprés la ᵃ ruine de Jerusalem, les Chrétiens y retournerent, & y parurent avec éclat par un grand nombre de prodiges & de miracles; de sorte qu'on y vit refleurir l'Eglise de JESUS-CHRIST, composée d'un fort grand nombre de Juifs qui avoient embrassé la foy: ' & cela continua jusqu'à ce que la ville fut ruinée de nouveau dans les [dernieres] années d'Adrien.

a Ibid.§.75. — mens.c. 15.p.171. a.b. — Euf. dem. l.3.c.5.p. 124.d.

[Nous ne lisons pas qu'on ait fait aucune peine à S. Simeon] dans les recherches que ᵃ Vespasien & Domitien firent faire de tous ceux qui estoient de la race de David, ' jusqu'à les faire mourir. ᵃ Mais Trajan ayant continué la mesme recherche, il fut deferé à Attique Consulaire [& gouverneur de la Palestine,] tant en cette qualité, que comme Chrétien, par quelques Juifs heretiques ' de la secte des Cerenthiens & des Nicolaïtes, si nous en croyons la chronique d'Alexandrie; ᵇ ou des sectes Juives qui regnoient alors entre les Juifs mesmes. ' Il souffrit divers tourmens durant plusieurs jours au grand étonnement de tout le monde, & d'Attique mesme: Car il avoit alors 120. ans. Enfin il fut condanné à estre crucifié, ' & finit sa vie mortelle de la mesme maniere que JESUS-CHRIST, [pour aller jouir de son immortalité & de sa gloire.]

a Ib.§.78.& S. Jude. — Hist.l.3.c. 12.19.p. 87.b|89.b. — a c.32.p. 104.a. — Chr. Al. p.594. — b Euf.l.4. c.22.p. 142.143| n.p.55.1. d. — l.3.c.32. p.104.1. — p.103| 104.

Il mourut selon la chronique d'Eusebe en l'an 107. & ᵃ nous n'avons point de raison qui nous oblige à changer cette date, comme quelques personnes habiles le voudroient. Ainsi estant alors agé de 120. ans, il est visible qu'il estoit né

a V. la pers. de Trajan. n. 1.

1. S. Epiphane dit *son cousin*.

né huit ou neuf ans avant JESUS-CHRIST. Il doit avoir gouverné l'Eglise de Jerusalem environ 43. ans. 'Diverses eglises pretendent avoir de ses reliques. 'Les Latins en font la feste depuis le IX. siecle au moins le 18. de fevrier, * & les Grecs le 27. d'avril.

Boll. 18. feb. p. 55. c. d. | p. 55. | p. 54. a.

'Ceux qui l'avoient deferé comme estant de la famille [de David, &] des Rois des Juifs, se trouverent en estre eux mesmes, * & furent aussi condannez.

Eus. l. 3. c. 32. p. 104. a.

'Juste qui estoit Juif comme S. Simeon, fut son successeur dans le siege de Jerusalem. 'La chronique d'Alexandrie pretend que c'est [Joseph] Barsabas surnommé le Juste proposé avec S. Matthias par les Apostres pour estre mis à la place de Judas. 'Mais Eusebe aprés Hegesippe, termine à la mort de Saint Simeon les temps apostoliques de ceux qui avoient esté assez heureux pour apprendre la verité de la bouche de JESUS-CHRIST.

l. 3. c. 35. p. 106. | Chr. Al. p. 696. 1 | Eus. l. 3. c. 32. p. 104. d.

'Hegesippe dit que S. Simeon ayant succedé à S. Jacque par un consentement universel, Thebuthe, ou Thebule, qui estoit Juif, fasché de n'avoir pas esté fait Evesque, [soit de Jerusalem mesme, soit de quelque autre endroit: car cela n'est point exprimé,] „commença à corrompre par ses erreurs „la virginité de l'Eglise. 'Neanmoins, „dit le mesme auteur, tant que les Apo„stres, & ceux qui avoient oui JESUS-„CHRIST, demeurerent sur la terre, „c'est à dire jusqu'à la mort de S. Simeon, „aucun heretique n'osa encore declarer „son impieté, se contentant de la faire „croistre dans le secret & dans les tene„bres. Et ainsi l'Eglise se conserva en„core durant tout ce temps là, vierge, „pure, & exemte de toute corruption; „personne n'osant combattre ouverte„ment sa doctrine. Mais aprés la mort „des Apostres & des autres qui avoient „appris la verité de la bouche de JESUS-„CHRIST; les heretiques commence„rent à lever la teste, à opposer * les „fausses lumieres des Gnostiques à la lu„miere de la veritable doctrine de l'Egli„se, & à former * des corps animez par „l'esprit de mensonge, d'erreur, & d'im„pieté, qui regnoit dans les auteurs de * „leurs nouveaux dogmes.

l. 4. c. 22. p. 142. c. d | n. p. 78. 2. d. | l. 3. c. 32. p. 104. 105.

[Si ce que pretend ici Hegesippe est veritable, il faut dire que les Nicolaïtes, les Cerinthiens, les Gnostiques, les Nazaréens, & les Ebionites, avoient bien commencé du temps des Apostres, mais avoient encore peu d'éclat & de sectateurs. Et neanmoins je ne sçay si S. Jean nous permet de le dire des Nicolaites. Pour Simon le Magicien & ses disciples, ce passage peut ne les pas regarder. Car ils estoient tout à fait differens des Chrétiens, & je ne sçay s'ils en prenoient seulement le nom.]

'Quelques uns pretendent que le passage d'Hegesippe ne doit s'entendre que de l'Eglise de Jerusalem. Mais ils avouent qu'Eusebe paroist l'avoir entendu de toute l'Eglise: [& il semble qu'il feroit difficile de l'entendre d'une autre maniere.

a. p. 552. a.

L'Eglise de Jerusalem n'avoit eu que deux Evesques en plus de 70. ans, depuis que S. Jacque y eut esté établi aprés la mort de JESUS-CHRIST, jusqu'au martyre de S. Simeon.] 'Mais depuis cela jusqu'à ce que les Juifs furent chassez de la ville [vers l'an 136.] on en conte treize, sçavoir Juste, Zachée, Tobie, Benjamin, Jean, Matthias, Philippe, Seneque, Juste II, Levi, Ephrés, José ou Joseph, & Jude. Ils estoient tous Juifs. Mais ils embrassoient * avec une foy & une charité sincere la doctrine de JESUS-CHRIST, de sorte qu'ils furent jugez dignes d'estre mesme élevez à l'episcopat par ceux qui estoient capables de faire un discernement [si important & si difficile.] 'L'Eglise qu'ils gouvernoient estoit aussi toute composée de Juifs devenus fideles, dont le nombre estoit extremement grand. 'Selon Sulpice Severe il paroist qu'ils observoient tous encore les ceremonies de la Loy.

l. 4. c. 5. p. 117. b. c | chr. | l. 3. c. 35. p. 106. | Sulp. S. l. 2. p. 150.

'Eusebe parlant de ces Evesques qui ont conduit l'Eglise de Jerusalem [aprés S. Simeon,] jusqu'à la ruine de la ville sous Adrien, dit qu'on tenoit qu'ils avoient gouverné chacun peu de temps: [& leur nombre le fait assez voir.] 'Cela peut estre venu de ce qu'on les choisissoit entre les plus agez du Clergé pour les faire Evesques: car on ne voit pas qu'ils ayent esté plus persecutez que d'autres. 'Quelques uns ont voulu marquer combien chacun en particulier a tenu le siege. 'Mais Eusebe nous assurant qu'il ne l'a pu trouver nulle part,' nous ne pouvons nous arrester à ce que les autres en ont dit depuis, non pas mesme à ce qu'on en peut tirer de S. Epiphane, 'non plus qu'à tout ce que quelques modernes avancent sur leur vie & sur leur mort; tout cela, comme le remarque Bollandus, n'estant que des probabilitez sans fondement particulier, ou mesme de pures imaginations. [Ainsi nous n'en pouvons dire autre chose, sinon qu'Eusebe dans sa chronique met Zachée successeur de Juste sur l'an 111. & Seneque sur l'an 124.]

Eus. l. 4. c. 5. p. 117. b. c. | Boll. may, t. 3. p. 6. b. | Eus. chr. p. 81. | Nphr. chr. | Eus. l. 4. c. 5. p. 117. b. | Boll. 18. mars, p. 649. c. | may, t. 3. p. 10. c. d.

'S. Epiphane & d'autres donnent à Juste le nom de Jude, & à Zachée celui de Zacarie. Les martyrologes d'Usuard, d'Adon & d'autres posterieurs, mettent ce dernier au nombre des Saints le 23. d'aoust, & disent qu'ils s'est rendu tres illustre dans l'exercice de sa charge. 'Matthias nommé par d'autres Matthieu, est aussi honoré le 30. de janvier dans Usuard & beaucoup d'autres martyrologes, qui disent qu'il mourut en paix aprés avoir beaucoup souffert pour JESUS-CHRIST, comme on le voyoit par une histoire admirable & tres digne de foy. Cette histoire nous est aujourd'hui inconnue, & l'a toujours esté aux Grecs: C'est pourquoi Bollandus dit qu'elle luy est fort suspecte, & que ce n'est peut-estre que celle que nous avons de Saint Matthias Apostre. Il doute aussi si le corps de S. Matthias qu'on dit estre à Rome n'est point l'Evesque de Jerusalem.

p. 4. c | Epi. 66. c. 20. p. 636. d. | Boll. may, t. 3. p. 6 | 30. jan. p. 1025.

'Il

' Il croit que Jude le dernier des Evesques Juifs, a esté martyrizé entre ce grand nombre de Chrétiens que Barcoquébas fit mourir vers l'an 134. & que c'est ce S. Jude Quiriace ou Cyriaque, Evesque de Jerusalem, que tous les martyrologes appellez de Saint Jerome mettent le premier de may, & d'autres le quatre; au lieu que selon les fausses histoires que l'on en fait, il faudroit dire qu'il a vécu sous Constantin & Julien l'apostat. [Nous ne voyons point que tout cela soit assez fondé.] may, t. 3. p. 10. a. b.

S. IGNACE DISCIPLE DES APOSTRES EVESQUE D'ANTIOCHE, ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

Du nom de Theophore qu'a eu S. Ignace: Qu'il a esté disciple des Apostres, & fait par eux Evesque d'Antioche.

De S. Evode son predecesseur.

[SAINT IGNACE paroist avoir esté " Syrien d'origine, plutost que Grec.] ' Outre le nom [1] d'Ignace il avoit encore celui de " Theophore, [qui signifie *porte-Dieu*,] comme il se voit par ses actes. Car c'estoit en luy un veritable nom, & non pas un titre d'honneur qui marquast sa pieté extraordinaire; puisque son humilité l'eust empeché de le prendre, comme il fait, à la teste de toutes ses lettres. [Cependant comme ce nom marquoit fort bien sa vertu, il a pu donner occasion à un [2] ancien] ' de l'appeller la maison & la demeure de Dieu. ᵃ Il a encore donné sujet à quelques Latins des derniers siecles, de dire qu'aprés sa mort, son cœur ayant esté haché en pieces, on y trouva le nom de JESUS-CHRIST écrit en lettres d'or: [ce qui n'estant nullement recevable ni par soy mesme, ni par ceux qui en sont auteurs,] est de plus tout à fait contraire à ce que nous savons, ' qu'il ne resta rien de son corps que les os les plus gros & les plus durs.

v. § 1. — Ign. act. n. 4. p. 37. — 1. Suppo. — Chry. or. 51. t. 6. p. 401. d. ᵃ Boll. 1. feb. p. 14. b. c. — Ign. act. p. 8.

1. ' Il est quelquefoi appellé Egnatius: [& ce n'est que le mesme nom, v. *l'Empereur Valerien note* 4. Hier. in Helv. c. 9. p. 13. a.

2. Jean de Jerusalem, selon quelques uns, ou plutost Jean le jeûneur Evesque de Constantinople à la fin du VI. siecle.

' Ce mesme nom de Theophore " prononcé d'une autre maniere signifiant *porté de Dieu*, quelques grecs citez par Anastase le bibliothecaire au IX. siecle, & d'autres ensuite, en ont pris sujet de dire que S. Ignace estoit cet enfant que JESUS-CHRIST prit entre ses bras, pour donner un modele de l'humilité Chrétienne: Ce qui n'ayant nul fondement dans l'antiquité, est encore convaincu de fausseté par ce que dit S. Chrysostome, ' que ce Saint n'a jamais vu JESUS-CHRIST. ᵇ Il a [seulement] esté disciple des Apostres, ' & on le dit en particulier de S. Pierre, ' & de S. Jean. ᵃ S. Chrysostome ne laisse pas de lui donner le titre d'Apostre, [que les Grecs attribuent ordinairement aux disciples des Apostres; & je ne say pourquoi ils ne le donnent pas aujourd'hui à S. Ignace.]

Suppo. — n. 4. p. 37. 38 | Cotelr. ap. n. p. 299. 300 | Pearf. de Ign. t. 2. p. 148. — Chry. t. 1. or. 42. p. 506. b. ᵇ p. 499. d. — Greg. l. 4. ep. 37. p. 619. b. — Ign. act. p. 1. 5 | Hier. chr. — ᵃ Chr. t. 1. or. 42. p. 499. c.

' Nous ne pouvons douter aprés les témoignages formels de S. Chrysostome & de Theodoret, que S. Ignace n'ait receu la conduite de l'Eglise d'Antioche, & la grace de l'episcopat, par le choix des Apostres mesmes, & par l'imposition de leurs mains. On le dit nommément de Saint Pierre, ' & de Saint Paul. [Mais comme Eusebe dans sa chronique ne commence son episcopat " qu'en l'an 68. aprés la mort de ces deux Apostres, & que nous avons beaucoup d'autoritez pour croire que Saint Evode a succedé immediatement à S. Pierre, ce que la chronique d'Eusebe met en l'an 43.] ' on est obligé de dire ou que les Apostres ont ordonné S. Ignace aprés la mort de S. Evode, & qu'Eusebe se trompe de ne mettre son ordination qu'en 68. ' ou que S. Evode & S. Ignace furent faits en mesme temps Evesques d'Antioche, l'un pour les Juifs, l'autre pour les Gentils; à cause de la division, ou au moins de la difference que l'observation des ceremonies de la loy, ausquelles les Juifs estoient alors fort attachez, mettoit entre les Gentils & eux: & qu'ensuite S. Ignace ceda l'honneur tout entier à S. Evode, [qui pouvoit estre le plus agé,] pour luy succeder aprés sa mort, ce qui est le sentiment de Baronius: ' ou comme le P. Halloix juge plus probable, qu'ils gouvernerent tous deux ensemble jusqu'à ce que S. Evode mourut en l'année 68. [Par ce moyen S. Ignace aura esté mis en la place que quittoit S. Pierre, comme le dit S. Chrysostome; & aura aussi succedé à S. Evode en 68. comme l'a cru Eusebe, d'autant qu'ayant alors commencé à gouverner seul l'Eglise d'Antioche par la mort de Saint Evode, il a pu estre consideré comme son veritable successeur.

p. 504. a | Thdrt. dial. 1. p. 33. b. — Const. l. 7. c. 46. p. 327. a. — NOTE 1. — a. p. 299. b. — Bar. 45. § 13. 14 | 71. § 11 | 1. feb. b. — Hall. v. Ign. p. 294. 295. 394.

Les anciens ne nous apprennent rien de S. Evode.] ' Il en est parlé avantageusement dans une lettre attribuée à S. Ignace, [mais qu'on croit estre toute supposée.] ' L'ancien auteur que nous avons déja cité, le met entre les plus illustres Prelats qui eussent esté avant lui, le qualifiant la bonne odeur de l'Eglise, &

Ign. ep. f. 10. p. 157. — Chry. t. 6. h. 51. p. 401. a.

Boll. 6. may, p. 98. c. 1. & le successeur des saints Apostres. Les Grecs luy donnent le titre d'Apostre, & veulent qu'il ait esté eminent entre les septante disciples, [sans en pouvoir donner de preuve.] Ils en font la feste le 29. d'avril & le 7. de septembre. Usuard, Adon, & les autres Latins, la marquent le 6. de may, & "ajoutent NOTE 2. qu'il finit sa vie par un glorieux martyre. [Ainsi Eusebe dans sa chronique marquant l'entrée de S. Ignace en la mesme année que mourut Neron, il y a apparence que si S. Evode a esté martyrizé, ç'a esté sur la fin de la persecution & du regne de ce prince.] Nphr. l. 2. c. 3. p. 134. a. 'Nicephore luy attribue divers écrits, & particulierement une lettre intitulée *Lumiere*. Bar. 71. §. 13. 'Mais on ne trouve point qu'elle ait esté ni citée ni connue de l'Antiquité: Nphr. p. 134. 135. '& ce qu'il en raporte [n'est propre qu'à faire juger qu'elle est entierement supposée.]

ARTICLE II.

De l'episcopat de S. Ignace: Il souhaite le martyre: Autorité de ses actes.

Chr. t. 1. or. 42. p. 509. d. 'IL y avoit deux cens mille personnes dans Antioche lorsque S. Ignace en prit le gouvernement. Ign. ad Rom. p. 22. 'Il s'appelle luy mesme l'Evesque de Syrie; [ce qui marque peut-estre que toute cette province reconnoissoit deslors l'Evesque d'Antioche pour son chef, comme on sait qu'elle l'a reconnu depuis sous le titre d'Archevesque & de Patriarche.] Adr. v. p. 19. 'Il est certain au moins qu'elle dépendoit alors de cette metropole pour le civil, aussibien que la Phenicie mesme, l'une & l'autre estant soumise à un mesme gouverneur.

Act. M. p. 696. 'Ce saint pasteur eut beaucoup de peine à adoucir les tempestes de plusieurs persecutions excitées sous Domitien, & il s'opposa comme un bon pilote à ce trouble & à cette agitation des puissances ennemies, par le gouvernail de la priere & du jeûne, par l'assiduité de ses puissantes exhortations, & par le secours & la force qu'il recevoit de l'Esprit [de Dieu;] apprehendant que cet orage ne renversast quelques uns de ceux qui estoient plus foibles & moins genereux.

p. 696. 'Il se rejouit de la fermeté que Dieu donna à l'Eglise, & de la paix qu'il luy rendit ensuite; lorsque la persecution eut cessé pour un peu de temps. Mais parmi cette joie, il s'attristoit [de n'avoir pas esté jugé digne de mourir pour le Seigneur,] & faisoit souvent cette reflexion en luy mesme, qu'il n'estoit pas encore parvenu au veritable amour de JESUS CHRIST, ni à l'ordre le plus parfait de ses disciples; estimant que par la confession qui se fait dans le martyre, il se fust approché plus pres du Seigneur, & qu'il eust eu avec luy une union plus étroite & plus entiere.

ibid. 'Il continua cependant toûjours d'éclairer comme une lampe divine les cœurs de son peuple, en leur expliquant les Ecritures. [Nous verrons " en son v. §. 4. lieu les instructions qu'il donnoit dans les lieux où il passa en allant souffrir le martyre à Rome; & c'estoient sans doute les mesmes que celles qu'il avoit toûjours données à son peuple & aux Eglises de Syrie.

L'une des principales estoit l'horreur du schisme & des divisions,] Ign. ad Philad. p. 30. 'surquoi il semble par une de ses lettres, qu'il ait esté une fois tenté par des personnes, qui ayant dessein de former un schisme, tascherent de le surprendre par des raports desavantageux qu'ils luy firent contre leur Evesque. Personne ne l'avoit averti de la mauvaise intention de ces schismatiques; mais ils ne purent pas tromper le S. Esprit [qui residoit dans son cœur.] Ainsi se trouvant au milieu du peuple [de cette Eglise,] il dit à haute voix, *Suivez l'Evesque; suivez les Prestres & les Diacres.* Il fit ainsi ce qu'il put comme un amateur de l'unité, pour maintenir l'unité dans cette Eglise. Le schisme qu'on avoit medité ne laissa pas de paroistre bientost aprés; & on crut qu'il en avoit eu quelque connoissance: mais il prend à témoin le Dieu pour lequel il estoit alors chargé de chaines, que c'estoit le seul mouvement du S. Esprit qui l'avoit fait parler en cette rencontre. ['On croit mesme 1. que le S. Esprit fit entendre alors ces „ paroles:] Ne faites rien sans l'Evesque: „ Conservez vostre corps comme le tem„ ple de Dieu. Aimez l'unité, & fuiez „ les divisions. Soyez imitateurs de JE„ SUS-CHRIST, comme luy mesme „ a esté imitateur de son Pere.

p. 30. 'Nous tirons ceci de la lettre qu'il écrivit peu avant sa mort à l'Eglise de Philadelphie; Fleur. l. 3. c. 9. p. 361. 'ce qui fait croire à quelques uns que cela estoit arrivé dans cette Eglise mesme. Ign. ad Philad. p. 29. 'Il paroist en effet qu'il avoit esté à Philadelphie, & qu'il y avoit annoncé la verité à tout le monde. Il rend graces à Dieu " de ce qu'il n'y avoit blessé en rien la conscience des fideles, & que personne ne pouvoit dire qu'il eust esté à charge à qui que ce fust, ni peu ni beaucoup, ni en secret ni en public. [Ainsi cette epistre s'adresse apparemment à l'Eglise de] Steph. p. 697. 698. Baudr. p. 57. 'Philadelphie en Syrie, qu'on croit estre l'ancienne Rabath des Ammonites, [plutost qu'à] celle qui estoit dans la Lydie.

Ign. ad Trall. §. 5. p. 18. 'Dieu avoit donné à ce Saint de grandes lumieres sur les choses visibles & invisibles, sur les substances celestes [& spirituelles,] sur " les places des Anges, sur * les rangs des Principautez: [cela luy pouvoit estre necessaire, à cause des fables que les Gnostiques debitoient alors sur ce sujet.] Ainsi il estoit fort capable [d'en parler &] d'en écrire: mais ce n'estoit pas la matiere dont il avoit accoutumé d'entretenir son peuple, parcequ'il craignoit qu'elle ne fist tort aux foibles, & qu'elle n'étoufast ceux qui n'estoient pas capables

Fleuri. l. 3. p. 362. 1. 'C'est le sens qu'a suivi Mr. Fleuri, aprés l'ancienne version des lettres de S. Ignace donnée par Usserius p. 216. & celle que le mesme Usserius a jointe au texte grec original p. 30. [Ce pourroient neanmoins être les paroles de S. Ignace.

bles de comprendre des choses si relevées. [Il ne s'estimoit pas luy mesme davantage pour avoir ces connoissances,] & il ne croyoit pas meriter seulement le titre de disciple [de JESUS-CHRIST. Car plus il avoit de lumiere, plus] il trouvoit qu'il luy manquoit encore bien des choses, afin que Dieu ne luy manquast pas.

' Aprés qu'il eut encore gouverné Act. M. p. 696. son Eglise durant quelque peu d'années depuis la persecution de Domitien, il parvint à la couronne qui estoit l'objet de ses vœux & de ses desirs: Cela arriva dans la persecution de Trajan, [dont il a esté la plus illustre victime.]

' S. Chrysostome en parlant de cette Chry. t. 1. or. 42. p. 504. c. persecution, remarque que le demon y attaquoit particulierement les Evesques, dans l'esperance de ravager ensuite plus aisément les troupeaux. Mais il empeschoit assez souvent qu'on ne les fist mourir dans les villes où ils exerçoient leur ministere, & les faisoit conduire en d'autres fort éloignées, pour y souffrir le martyre. Il pretendoit que se trouvant privez par ce moyen [du secours & de la consolation] de ceux avec qui ils estoient les plus unis, & qu'estant lassez des longs travaux du chemin, ils en deviendroient plus foibles dans le combat. Il usa de cet artifice, ajoute S. Chrysostome, envers le bienheureux Ignace, qu'il fit mener depuis Antioche jusques à Rome par divers détours, & par le chemin le plus long, afin que la longueur du tems & du voyage affoiblist la constance de ce Saint.

[Tout ce que dit S. Chrysostome est NOTE 1. parfaitement conforme * aux actes de Saint Ignace qu'Usserius nous a donnez: Ce qui n'augmente pas peu la creance & le respect que nous leur devrions mesme sans cela, puisque leur brevreté & leur simplicité sont des preuves authentiques de leur fidelité toute entiere. Ainsi nous ne pouvons avoir trop de veneration pour ces actes,] ' puisqu'ayant Act. M. p. 706. 707. esté écrits par ceux mesmes qui accompagnerent S. Ignace à Rome, [c'est la plus ancienne histoire que nous ayons dans l'Eglise aprés les Ecritures sacrées. Nous tâcherons donc de raporter exactement toutes les circonstances qu'ils contiennent, comme nous avons déja commencé de faire; sans nous arrester à ce que les auteurs posterieurs ont dit v. la note 3. de ce Saint; * la verité s'y trouvant entremeslee & obscurcie par diverses narrations ou incertaines, ou fabuleuses.]

ARTICLE III.

Saint Ignace confesse JESUS-CHRIST devant Trajan, qui l'envoie à Rome pour y estre exposé aux bestes.

' L'EMPEREUR Trajan estoit déja dans la * neuviéme année de son ib. p. 698. NOTE 4. regne, [qui estoit l'an 106. de JESUS-CHRIST.] lorsqu'enflé de la victoire * qu'il avoit remportée [l'année prece- V. Trajan. §. 16. 17. dente] sur les Daces, les Scythes, & plusieurs autres nations barbares, [& ne connoissant pas qu'il devoit ces avantages] au Dieu des armées adoré par les Chrétiens, il crut qu'il ne luy manquoit plus rien pour voir tout assujetti à sa puissance, que de contraindre toute l'Eglise Chrétienne à embrasser le culte des demons avec le reste des idolatres. Et afin de réussir dans ce dessein, il menaça d'exterminer tous les serviteurs de Dieu, & les reduisit à la necessité de sacrifier ou de mourir. ' Il * partit de V. ib. §. 18. Rome [dans cette disposition] au mois Ign. act. n. 2. p. 35. d'octobre, ' se hastant de passer en Armenie pour aller faire la guerre aux Par- act. p. 3. thes. ' Il arriva au mois de decembre à Seleucie, & fit son entrée à Antioche le n. 2. p. 35. jeudi 7. de janvier, dit un ancien chronologiste: ' ce qui se rencontre en l'an 107. de JESUS-CHRIST. n. 39. p. 51.

' Ce fut alors qu'Ignace craignant pour son Eglise, souffrit volontaire- Act. M. p. 697. ment comme un genereux soldat de JESUS-CHRIST, d'estre conduit à Trajan. Aussi-tost qu'il fut arrivé en sa „ presence, l'Empereur luy dit: Est-ce „ vous qui comme un mauvais demon, „ prenez plaisir à violer nos ordres, & „ à persuader aux autres de se perdre „ malheureusement? Ignace répondit „ [sans s'étonner,] Personne n'appelle „ Theophore, mauvais demon. Car les „ demons s'enfuient devant les serviteurs „ de Dieu. Que si vous me nommez „ mauvais demon, à cause que je suis fa„cheux & insupportable aux demons, je „ confesse meriter ce nom; parceque „ possedant JESUS-CHRIST, qui est „ le grand Roy élevé au dessus du ciel, je „ dissipe toutes leurs embuches & tous „ leurs efforts.

„ ' Trajan luy repliqua, & qui est Theo„phore? Ignace luy répondit, C'est ce- p. 697. „lui qui porte JESUS-CHRIST en son „ cœur. Trajan luy dit, Vous croyez „ donc que nous n'avons pas dans nostre „ ame les dieux qui nous aident à com„battre nos ennemis. C'est une erreur, „ dit S. Ignace, d'appeller des demons „ que vous adorez, des dieux. Car il n'y „ a qu'un seul Dieu, lequel a fait le ciel, „ la terre, la mer, & tout ce qu'ils con„tiennent; & un JESUS-CHRIST son „ Fils unique, dont je desire uniquement p. 698. „ d'estre aimé. Trajan luy replique; „ N'entendez-vous pas ce JESUS qui „ fut crucifié sous Ponce Pilate? A quoy „ le Saint repondit, C'est luy qui a cru„cifié le peché avec le demon auteur du „ peché, & qui a aussi condamné toute la „ malice des demons, les ayant assujettis „ sous les piez de ceux qui le portent dans „ le cœur. Trajan luy dit, Vous portez „ donc JESUS-CHRIST en vous mes„me? Ignace luy répondit, Oui, je le „ porte. Car il est écrit de JESUS Fils „ de Dieu, *J'habiterai & je me reposerai* „ *en eux.*

„ ' Alors Trajan prononça cette sen- ibid. „tence, Nous ordonnons qu'Ignace, qui „ dit porter en soy le Crucifié, soit lié, „ & conduit par des soldats dans la grande „ Rome, pour y estre la pasture des bestes „ & le spectacle du peuple.

ARTICLE IV.

Voyage de S. Ignace par l'Asie: Son soin pour l'Eglise: Honneurs qu'il reçoit par tout.

QUAND le Saint eut entendu prononcer l'Arrest de sa mort, [ou plutost de son triomphe,] il s'écria avec „joie, Je vous rends graces, Seigneur, „de ce qu'il vous a plu m'honorer de ce „témoignage d'un parfait amour pour „vous, en permettant qu'on me liast de „chaines de fer, comme Saint Paul „vostre grand Apostre. ʼ Et tout ce „que je souhaite, c'est que les bestes me „déchirent [promtement."] En achevant ces paroles il prit ses chaines, & s'en chargea avec joie, comme de pierreries spirituelles, avec lesquelles il souhaitoit de ressusciter. ᵃ Puis il pria pour l'Eglise, & la recommanda à Dieu avec larmes, & fut aussitost enlevé par les soldats pour estre mené à Rome, & y servir de pasture aux bestes, [ou plutost pour y estre immolé au Seigneur] comme un belier [sans tache] digne chef d'un noble troupeau.

ʼ Il partit d'Antioche avec la gayeté & la ferveur que luy inspiroit le desir d'une fin si glorieuse. ʼ Et il se rejouissoit encore de ce que Dieu luy accordoit ainsi la grace qu'il luy avoit [souvent] demandée, d'aller voir les Chrétiens de Rome ʼ Il laissa à l'Eglise de Syrie JESUS-CHRIST mesme pour Evesque au lieu de luy, avec la protection de la charité & des prieres qu'il demandoit à [toutes] les autres pour elle. ʼ Il vint d'Antioche à Seleucie, où il s'embarqua, ʼ pour faire son voyage le long des costes de l'Asie. ᵃ Divers Chrétiens d'Antioche [prenant une voie plus courte,] le previnrent, & l'allerent attendre à Rome.

ʼ Il fut accompagné depuis la Syrie jusques à Troade, & mesme jusques à Rome, par Philon Diacre qui estoit de Cilicie, & par [1] Agathopode. Philon assistoit le Saint dans le ministere de la parole, & [les fideles] luy rendoient un témoignage avantageux. S. Ignace appelle l'autre un homme élu [de Dieu,] & qui avoit renoncé ᵃ à tous les soins du siecle pour l'accompagner dans son voyage. Il semble dire qu'il travailloit aussi sous luy au ministere de la parole: ʼ & il est appellé Diacre de Syrie dans l'epistre à ceux de Tarse, attribuée à nostre Saint. ʼ Ils ont esté inserez tous deux dans le martyrologe Romain le 25. d'avril en qualité de Diacres. ʼ On croit que ce sont eux qui ont écrit les actes de S. Ignace. ᵃ S. Clement d'Alexandrie cite une lettre de l'heresiarque Valentin à Agathopode; & quelques uns croyent que c'est celui-ci. [Mais ils n'en donnent pas de preuve.]

ʼ Le Saint estoit gardé nuit & jour, sur mer & sur terre, par dix soldats, qu'il appelle des leopards, [[1] à cause de leur cruauté.] Car ils luy faisoient d'autant plus de mal, qu'il leur faisoit plus de bien. Mais aussi plus ils le maltraitoient, plus il s'instruisoit par leurs injustices [dans la doctrine de la patience & de la Croix.]

ʼ Quelque resserré qu'il fust par ses gardes, il ne laissoit pas de confirmer par ses saintes remontrances les Eglises de toutes les villes par où il passoit. Et la premiere des choses qu'il leur recommandoit, estoit de se precautionner contre les heresies, qui commençoient alors à s'élever & à se répandre, ʼ particulierement, à ce qu'on croit, contre celle des Cerinthiens, ᵃ qui joignoient ensemble les superstitions des Ebionites & des Juifs avec les reveries impies & extravagantes des Gnostiques. ʼ La seconde instruction qu'il donnoit par tout estoit de s'attacher inviolablement à la tradition des Apostres, à laquelle il jugea mesme devoir rendre témoignage par écrit [dans les lettres qu'il adressa à diverses Eglises,] afin qu'elle se conservast plus surement dans toute la posterité.

Il ne manqua pas encore sans doute à faire de vive voix les mesmes exhortations qu'il fait dans toutes ses lettres, touchant l'union qui doit estre entre les membres de l'Eglise, l'utilité de la priere commune & publique, & la soumission que tous les fideles doivent avoir pour le Clergé, & particulierement pour l'Evesque: ʼ Il enseignoit encore admirablement aux Chrétiens dans toutes les villes où il passoit, & plus mesme par son exemple que par ses paroles, à mépriser la vie presente, à n'aimer que les biens de la vie future, à lever les yeux vers le ciel, & à ne craindre jamais rien de tout ce qui leur pouvoit arriver en ce monde de plus fascheux & de plus funeste.

ʼ Les fidelles des villes auprés desquelles il passoit, accouroient de toutes parts au devant de luy: ᵃ Ils l'animoient encore [par leur foy] au combat qu'il avoit entrepris. Ils luy fournissoient abondamment tout ce qu'il avoit besoin ʼ pour le soulagement de son corps, & ne soulageoient pas moins son esprit [par la joie que luy causoit l'ardeur de leur charité.] Ils le conduisoient tous en troupes, & ils l'assistoient tant par leurs prieres ferventes, que ᵃ par les personnes qu'ils laissoient auprés de luy pour l'accompagner en leur nom. ʼ Les villes & les Eglises d'Asie luy deputoient par honneur des Evesques, des Prestres, & des Diacres, courant toutes à luy dans l'esperance de recevoir quelque fruit de la plenitude de sa grace & de la vertu de sa benediction: ʼ de sorte qu'il dit

1. ʼ Quelques manuscrits luy donnent encore le nom de Reüs, au lieu duquel d'autres mettent Caius, comme une troisiéme personne qui accompagnoit le Saint. Vossius paroist estre pour Reüs, & croire que c'est la mesme personne qu'Agathopode.

1. ʼ Quelques uns ont cru qu'ils estoient de quelque corps qu'on appelloit les Leopards, comme nous avons aujourd'hui les Dragons. Mais on trouve l'autre sens mieux établi.

dit luy mesme qu'il avoit avec luy plusieurs Eglises, [Et il n'y a pas lieu de s'étonner que les Chrétiens rendissent ces honneurs à un S. Ignace, ' puisqu'ils n'en faisoient guere moins à tous ceux qui avoient le bonheur de souffrir pour Jesus-Christ, [comme on l'a pu voir " en un autre endroit.] (Luci. v. Per. p. 996. 997.) (" la persecution de Trajan §. 3.)

' Les Chrétiens qui venoient honorer & assister S. Ignace, n'en remportoient pas de leur costé peu d'avantage & peu de consolation, en voyant que ce martyr couroit à la mort avec une joie digne de celuy qui par la mort alloit entrer dans la possession du royaume qui est dans les cieux. Car au lieu d'estre affoibli par la longueur du chemin, comme croioient ses ennemis, il en devenoit plus fort & plus courageux, & témoignoit mieux son eminente vertu, parce qu'en quelque lieu qu'il allast il savoit que Jesus-Christ y estoit toujours avec luy. (Chry. t. 1. or. 42. p. 505. a. b.)

ARTICLE V.

Saint Ignace arrive à Smyrne, d'où il écrit aux Romains, & à d'autres Eglises.

' Le Saint aprés beaucoup de peines & de fatigues arriva à Smyrne ' où il eut bien de la joie d'aborder: & il se hasta d'aller voir S. Polycarpe qui en estoit Evesque, & qui avoit esté autrefois, aussibien que luy, disciple de S. Jean l'Evangeliste. Lorsqu'on l'eut conduit chez ce Saint, il l'entretint de discours spirituels, en luy témoignant combien il se tenoit glorieux de ses chaines. Il supplia aussi toute l'Eglise en commun, & ceux qui estoient accourus de toutes parts pour le visiter, mais particulierement S. Polycarpe, de joindre ses vœux aux siens, afin que la cruauté des bestes le fist bien-tost disparoistre de dessus la terre aux yeux des hommes, pour paroistre dans le ciel aux yeux de Dieu. (Act. M. p. 698.) (p. 699.)

' Les Chrétiens de Smyrne " luy rendirent tout l'honneur & tous les services qu'ils purent, & luy témoignerent toujours beaucoup d'affection, tant dans leur ville que dehors. [A l'égard des autres Eglises,] ' on sçait qu'il y fut visité au nom de celle d'Ephese par Onesime qui en estoit Evesque, Burrhus Diacre, Crocus, Euple, & Fronton; ' au nom de l'Eglise de Magnesie par Damas son Evesque, Basse & Apollon Prestres, & Sotion Diacre; ' au nom des Tralliens, par Polybe leur Evesque. ' Il se loue particulierement du soin & de l'assistance des Chrétiens d'Ephese. ' Il écrivit de Smyrne à toutes ces trois Eglises les excellentes lettres que Dieu a conservées jusques à nous. ' Il y represente Onesime Evesque d'Ephese, comme un Prelat dont on ne pouvoit assez louer la charité. [On a parlé " autrepart de ce que quelques uns pretendent, sans beaucoup de raison, que c'est l'Onesime serviteur de Philemon & converti par S. Paul.] ' S. (" ἀνέπαυσαν.) (Ign. ad Smyr. p. 37.) (ad Ephes. p. 2.) (ad Magn. d. 10.) (ad Tral. p. 16.) (p. 20| ad Magn. p. 15.) (p. 9| 16| 20| Eus. l. 3. c. 36. p. 107. a.) (Ign. ad Eph. p. 2. §. 1.) (" V. S. Paul v. 70.) (§. 5.)

Ignace se réjouit d'avoir eu pour quelque tems sa compagnie, & jugea de là combien les Chrétiens d'Ephese estoient heureux de le posseder toujours.

' Onesime de son costé louoit extremement la pieté & la discipline qu'observoient les peuples que Dieu luy avoit confiez, & il leur rendoit ce témoignage qu'ils vivoient tous selon la verité; qu'ils n'écoutoient personne au prejudice des paroles de Jesus-Christ, & qu'il n'y avoit parmi eux aucune heresie ' ni aucune division. S. Ignace dit luy mesme qu'ils estoient comblez des effets de la misericorde & de la force [de Dieu;] ' qu'ils n'aimoient rien que Dieu seul; qu'ils estoient remplis de son esprit & de sa sainteté comme ses temples; que la pratique de ses commandemens les ornoit & les couvroit de toutes parts; ' qu'ils faisoient tout dans [la vue & dans les regles de] Jesus-Christ, ce qui rendoit leurs actions " les plus indifferentes saintes & spirituelles; ' qu'en un mot ils estoient dignes d'avoir un Evesque tel qu'Onesime. ' Aussi ils luy estoient tous fort unis, particulierement " le Clergé; ' & la grace les faisoit tous concourir en Jesus-Christ pour obeïr aux Prestres & à l'Evesque, & pour rompre un mesme pain, qui comme un remede salutaire, nous donne l'immortalité & nous preserve de la mort. (§. 6.) (§. 12.) (§. 9.) (§. 8.) (" τὰ κατὰ σάρκα.) (§. 1.) (§. 4.) (" πρεσβυτήριον.) (§. 20.)

' Le Saint dit qu'Ephese estoit le passage de ceux qui souffroient la mort pour Jesus-Christ, [c'est à dire apparemment de ceux qu'on envoyoit d'Orient souffrir le martyre à Rome;] ' que leur Eglise avoit " toujours esté tres celebre, ' qu'ils s'estoient trouvé unis & conformes en tout aux Apostres. ' Il les releve beaucoup sur ce qu'ils avoient esté " instruits par S. Paul, [sans rien dire de S. Jean dont il avoit esté luy mesme disciple; ce qui est remarquable pour ne se pas trop fonder sur le silence des auteurs.] ' Il les loue encore de ce que quelques personnes infectées d'une mauvaise doctrine étant venus à Ephese, ils s'estoient bouché les oreilles pour ne les pas entendre, & n'avoient point souffert qu'ils eussent répandu parmi eux leur zizanie. (§. 12.) (§. 8.) (" τοῦ αἰῶνος.) (§. 11.) (§. 12.) (" συμμύσται.) (§. 9.)

' Il loue les Prestres de Magnesie du respect qu'ils avoient pour leur Evesque Damas, quoiqu'il fust encore assez jeune: en quoy ils témoignoient leur veritable prudence, & savoir qu'en honorant un Evesque, c'est Dieu mesme que l'on honore. (ad Mag. §. 3. p. 11.)

' Il loue aussi les Tralliens de la soumission qu'ils avoient pour Polybe leur Evesque, comme pour Jesus-Christ mesme, ne faisant quoy que ce fust sans son ordre: ' & luy de sa part leur rendoit ce témoignage qu'ils avoient un cœur pur & simple, & une patience non passagere, mais comme naturelle pour recevoir indifferemment [tout ce qu'il plaisoit à Dieu de leur envoyer.] ' Pour Polybe on voyoit en luy le miroir de la charité qui regnoit dans ses disciples. Son seul exterieur estoit une gran- (ad Tral. §. 2. p. 16.) (§. 1.) (§. 3.)

de instruction, [il estoit fort doux, &] sa douceur estoit sa force, en sorte qu'il estoit difficile aux impies mesmes de ne le pas respecter. [On peut juger quelle estoit l'ardeur de son zele] par la joie qu'il eut de voir S. Ignace, [non sur le throne, mais] dans les liens.

§. 1.

Ign. ad Rom. p. 26. ' S. Ignace écrivit encore de Smyrne une quatriéme lettre datée du 24 d'aoust, adressée à l'Eglise de Rome, où elle fut portée par quelques Chrétiens d'Ephese, [qui prenoient une voie plus courte que luy pour y aller. Cette lettre est peutestre unique en son genre.]

p. 21-25| act. p. 6| Eus. l. 3. c. 36. p. 107. b. ' Car il l'emploie toute entiere à conjurer les Romains de ne le pas priver de l'effet du plus grand de ses desirs, en empeschant qu'il ne mourust pour Jesus-Christ, ' ce que l'affection ardente qu'il voyoit pour luy dans ceux d'Asie luy donnoit sujet de craindre.

Act. M. p. 699.

Boll. 1. feb. p. 26. c. ' Metaphraste dit qu'il avoit peur que les Romains ne fissent violence aux ministres de la justice pour l'arracher de leurs mains. [Mais il ignoroit que leur pieté les rendoit aussi peu capables de former le dessein d'une sedition, que leur foiblesse de l'executer.] ' D'autres pensent qu'ils pouvoient [ou par argent ou] par leur credit & leurs sollicitations auprés des magistrats, empescher la mort de S. Ignace. [Neanmoins il est difficile de croire que les magistrats pussent arrester par eux mesmes l'effet d'une sentence prononcée par l'empereur, ni en obtenir la revocation de Trajan, qui apparemment estoit alors en Orient occupé à une guerre importante.

Ign. ad Rom. n. 1. p. 30.

Ce qui paroist plus vraisemblable, c'est que S. Ignace avoit peur que les Romains n'obtinssent de Dieu par leurs prieres que les bestes ne luy fissent aucun mal; ce qui est arrivé assez souvent, comme nous l'apprenons tant de l'histoire ecclesiastique,] ' que de cette lettre mesme. [En ce cas il estoit aisé que le peuple se portast à demander la vie pour un vieillard venerable, en faveur duquel le ciel se fust déclaré: & on ne luy refusoit guere ces sortes de graces.

ad Rom. p. 23.

Le style de cette lettre aux Romains est aussi ardent & aussi enflammé que le sujet en est extraordinaire: & nous n'avons peut-estre rien dans la tradition de l'Eglise qui soit si digne de l'Esprit Saint qui parle dans les martyrs.] ' Un * homme savant du dernier siecle, dit que ce sont les paroles d'un cœur emporté par un ravissement & une extase de l'amour divin, qu'il est difficile de lire avec quelque sentiment de pieté sans verser des larmes, & qu'heureux sont ceux qui sont embrasez d'un si noble feu.

n. 1. p. 30. — *Faber Stapulensis.*

Eus. l. 3. c. 36. p. 107. b. c| Hier. v. ill. c. 16. p. 273. a. b. Boll. 1. feb. p. 13. f. ' Eusebe & S. Jerome raportent quelques paroles de cette lettre, pour faire voir, disent-ils, quel estoit l'esprit d'un si grand homme. ' Gildas surnommé le Sage, [Abbé dans la grande Bretagne,] en parle ainsi dans sa remontrance au Clergé de l'Eglise Britannique: „ Qui est celuy d'entre vous qui ait „ la moindre ressemblance avec le Saint „ martyr Ignace Evesque de la ville d'An„ tioche, qui aprés avoir fait des actions „ illustres pour Jesus-Christ, eut le „ corps moulu & brisé à Rome entre les „ dents des lions? Certes si jamais vous „ écoutez lire les paroles qu'il disoit lors„ qu'on le conduisoit au supplice, j'ose „ assurer que s'il vous reste encore quel„ que goute de sang qui vous puisse mon„ ter au visage pour vous faire rougir de „ honte, non seulement vous ne vous „ croirez pas Prestres & Evesques en „ comparaison de luy, mais mesme vous „ ne vous regarderez pas dans le rang des „ moindres Chrétiens.

Act. M. p. 699. 700. ' Les disciples de S. Ignace qui ont composé ses actes ont cru que cette excellente lettre meritoit d'y estre inserée toute entiere: ' & c'est par ce moyen que nous en avons recouvré depuis peu d'années le texte original, celui que nous en avions auparavant dans Metaphraste estant alteré en quelques endroits, & n'estant assuré dans les autres qu'autant qu'il estoit appuyé par l'ancienne version latine, ' sur laquelle * des personnes habiles avoient esté obligées d'en former un.

p. 697.

Pears. de Ign. t. 2. p. 213. a. — *Vossius.*

ARTICLE VI.

Dieu rend la paix à l'Eglise d'Antioche: S. Ignace écrit sur cela quelques lettres: de S. Zosime, & de S. Rufe.

Act. M. p. 705. ' Aprés que S. Ignace eut demeuré quelque temps à Smyrne, il en partit pressé par ses gardes, pour continuer son voyage, & arriva à Troade [ville bastie des ruines de l'ancienne Troie.] ' Il fut accompagné jusque là par Burrhus Diacre d'Ephese, que les Chrétiens de Smyrne & d'Ephese avoient deputé pour luy rendre cet honneur.

Ign. ad Philad. p. 32|ad Smyr. p. 38.

[S. Ignace avoit demandé dans toutes ses lettres les prieres des fideles pour l'Eglise d'Antioche, * persecutée comme on a vu par Trajan.] ' Dieu exauça ces prieres que des freres luy adressoient pour leurs freres, ' & rendit la paix à cette Eglise, [sans qu'on en sache d'autre cause, sinon qu'il tient en sa main le cœur des Rois, & les tourne comme il luy plaist.] ' S. Ignace apprit cette nouvelle vers le temps qu'il arriva à Troade: ' Il en ressentit beaucoup de joie, & se trouva d'autant plus en état d'aller jouir de Dieu par le martyre, estant déchargé de l'inquietude que luy donnoit l'état de son peuple. ' Il écrivit donc de Troade aux Chrétiens de Philadelphie & de Smyrne, pour les prier d'envoyer un Diacre, ou quelque autre personne de leur part avec des lettres, afin de témoigner à l'Eglise de Syrie combien ils se réjouissoient de ce que Dieu luy avoit rendu la paix. ' Les Eglises les plus proches avoient déja satisfait à ce devoir, y ayant envoyé les unes des Evesques, & les autres des Prestres & des Diacres. ' Nous apprenons de Lucien que ces deputations de charité se faisoient avec une diligence incroyable, à cause du desinteressement des Chrétiens, & de cet Amour ardent

NOTE 5. — ad Smyrn. p. 37. 38. — v. la persecution de Trajan §. 6.

p. 37|ad Philad. p. 31. ad Poly. §. 7. p. 878.

ad Philad. p. 31|ad Smyr. p. 37|Eus. l. 3. c. 36. p. 107. d.

ad Philad. p. 32.

Luci. v. Per. p. 996. c. d.

dent qu'ils avoient les uns pour les autres.

' L'Evesque de Philadelphie estoit venu alors trouver Saint Ignace, qui en fait un grand éloge, [sans le nommer.] Il avoit fait un long voyage pour rendre au Saint cette marque de respect & d'amitié, si Philadelphie dont il estoit Evesque est celle de Syrie.] Ign. ad Philad. p. 27.

S. Ignace avoit envoyé peu auparavant en divers endroits Philon & Agathopode, qui furent mal receus en quelques lieux. Mais ils eurent toute sorte de satisfaction des Chrétiens de Philadelphie & de Smyrne: dequoy le Saint les remercia dans les lettres qu'il leur écrivit. Ces deux lettres furent portées par Burrhus. p. 31. 32 | ad Smyr. p. 37.

NOTE 6. ' S. Ignace écrivit aussi * de Troade à S. Polycarpe en particulier, pour luy recommander, dit Eusebe, comme à un homme apostolique, le soin de son Eglise d'Antioche. [Il luy parle avec l'autorité que la charité & l'amitié pouvoient donner à un ancien Evesque prest à mourir pour JESUS-CHRIST, sur un autre que Dieu ne vouloit perfectionner par la mesme grace qu'environ 60. ans aprés.' Il luy mande qu'on le pressoit tout d'un coup de quitter Troade & de s'embarquer; ce qui l'empeschoit d'écrire à toutes les Eglises pour les prier d'envoyer se réjouir avec celle d'Antioche de la paix que Dieu luy avoit rendue. C'est pourquoi il prie S. Polycarpe de se charger de ce soin, ' sans craindre que ni luy ni les autres se plaignissent de ces peines que la charité leur imposoit. Car un Chrétien, dit-il * n'est pas le maistre de luy mesme. [Il est à Dieu;] & il a toujours le temps de faire ce que Dieu demande de luy. Euf. l. 3. c. 36. p. 107. d | Hier. v. il. c. 16. p. 273. a. Ign. ad Poly. p. 878. d. c. ἐαυτοῦ ἐξουσίαν.

' S. Ignace s'estant donc embarqué à Troade, aborda à Naple [ville maritime de la Macedoine,] d'où il passa à Philippes, ' où les Chrétiens le receurent & le conduisirent ensuite selon son merite. ' Il avoit alors Zosime & Rufe pour compagnons de ses liens & de sa gloire, & ces trois Saints parurent en cette ville comme des modelles d'une veritable charité, & y montrerent un exemple illustre de la patience Chrétienne, au milieu des chaines dont ils „estoient chargez. Mais ces chaines pour „parler avec un grand martyr, estoient „des ornemens dignes de Saints, & „des diademes propres à couronner ceux „que nostre Dieu & nostre Seigneur ont „vraiment choisis [pour estre Rois dans „le ciel.] ' Car ils ne couroient pas en „vain, puisqu'ils marchoient dans la foy „& dans la justice, puisqu'ils n'aimoient „pas le siecle present, mais [le Sauveur] „qui est mort & ressuscité pour nous. „Ainsi le Seigneur leur a donné auprés „de luy la place qui leur estoit due, [afin qu'ils soient glorifiez avec luy,] comme ils ont souffert avec luy. ' L'Eglise latine honore depuis plusieurs siecles d | act. p. 6. Polyc. ep. §. 1. p. 1007. a. | 1010. §. 9. §. 9.

NOTE 7. * S. Zosime & S. Rufe au nombre des Saints martyrs le 18. de decembre, sur le témoignage que S. Polycarpe leur rend, & les met entre ces anciens disciples par lesquels les premieres Eglises des Juifs & des Gentils ont esté fondées. Usu | Ado | Boll. mars, t. 2. p. 41. f.

ARTICLE VII.

Saint Polycarpe fait un recueil des lettres de S. Ignace.

[SAINT Ignace ne manqua pas de prier] les Philippiens d'écrire [à l'Eglise d'Antioche:] ' Il le fit aussi luy mesme; & écrivit ensuite à S. Polycarpe, pour le prier de faire porter sa lettre en Syrie. Les Philippiens firent la mesme chose; mais de plus ils prierent S. Polycarpe de leur envoyer toutes les lettres de S. Ignace, tant celles qu'il avoit receues de luy que les autres qu'il pourroit trouver. S. Polycarpe leur récrivit; promit de faire tenir leurs lettres, ou de les porter luy mesme; les pria de luy mander des nouvelles de S. Ignace & de toute sa compagnie; & leur envoya toutes les lettres de ce Saint qu'il avoit pu recouvrer. Poly. ep. §. 13. p. 1013 | Euf. l. 3. c. 36. p. 108. c.

Ainsi c'est à S. Polycarpe que nous devons la conservation de ces belles lettres, qui contiennent la foy & la patience que l'on doit avoir, & tout ce qu'il y a de plus edifiant dans la pieté Chrétienne. [Nous avons rapporté en general les principaux points qu'elles traittent, & nous ne croyons pas qu'il soit necessaire d'en marquer rien de plus particulier, sur tout puisque cela se trouve fait [1] par d'autres. Nous croyons seulement devoir ajouter ici,' que si la charité & l'ardeur du Saint pour JESUS-CHRIST y paroissent par tout,' son humilité n'y paroist pas moins,' particulierement dans la maniere dont il se rabaisse au dessous de ceux à qui il écrit, & dans cette instante demande qu'il fait à toutes les Eglises de prier pour luy, afin que Dieu luy accorde la grace d'achever le martyre qu'il avoit si heureusement commencé, craignant encore que son infirmité ne luy fist perdre sa couronne.] „' J'ay de grands sen„timens pour Dieu, dit-il aux Tralliens; „mais je me mesure moy mesme pour ne „me pas perdre par la vaine gloire. Car „j'ay maintenant plus sujet de craindre „que jamais, & de ne pas écouter ceux „qui me relevent & m'enflent par leurs „louanges, & qui me ' persecutent & „m'affligent en disant du bien de moy. „Il est vray que je souhaite le martyre: „mais que sai-je si j'en suis digne? Je sens „la guerre violente que me fait l'envie „[du demon,] quoique les autres ne la „voient pas. C'est pour cela que j'ay be„soin * de cette humble moderation, „qui dissipe tous les efforts du prince du „siecle. Bar. 109. §. 18. Poly. ep. §. 13. Ign. ad Tral. §. 4. p. 17. μαστιγοῦσι. πραότητος.

' Son style suit plustost les mouvemens de son ardente charité que les re- Fleur l. 3. c. 5. p. 345.

 gles

1. Par M. du Pin dans sa Bibliotheque ecclesiastique p. 130-133. par les PP. de S. Vanne dans leurs Remarques p. 128-131. & sur tout par Mr. Fleuri dans son histoire ecclesiastique l. 3. p. 344-370. Elles ont esté traduites presque toutes entieres en françois, & imprimées à Paris en 1667.

gles de la grammaire: [& il semble que sa langue ne puisse suffire à exprimer la grandeur de ses pensées. Mais parmi cela on voit une elevation, un feu, une beauté d'esprit qui n'est nullement commune,] 'jusqu'à faire douter à quelques savans, si ces lettres n'estoient point trop belles pour estre de ces premiers temps du Christianisme. [Tout y est plein de sens, mais d'un sens profond, qu'il faut mediter pour le developer & le bien comprendre. Ce sont ces qualitez de son style qui nous ont fait croire qu'il estoit plustost Syrien d'origine que Grec naturel:] '& Vossius y remarque le caractere des Syriens dans la longueur des titres, & la multiplication des epithetes.

Pearf. ep. V. 2. p. 12. — p. 12.

Ces lettres ont souvent esté citées par les anciens, ' comme par S. Irenée, par Origene, par Eusebe, par S. Athanase, par S. Jerôme, ' qui attribue mesme à S. Ignace ce qu'Origene tire de ses paroles, quoiqu'il ne le dise pas expressément, ' & particulierement par Theodoret dans ses trois dialogues. b Eusebe & S. Jerome n'en content que sept, qui sont celles dont nous avons parlé, adressées aux Eglises d'Ephese, de Magnesie, de Tralles, de Rome, de Philadelphie, de Smyrne, & une à S. Polycarpe. ' Baronius croit qu'ils n'en ont pas marqué davantage, parceque S. Polycarpe n'envoya que ces sept aux Philippiens, de sorte qu'elles faisoient comme un corps à part.

1. — Ign. ad Eph. n. 85. — p. 12. — Thdrt. t. 4. p. 33. 34. 86. 154. — b Euf. l. 3. c. 36. p. 107. a. d. — Bar. 109. §. 19.

[Nous en avons aujourd'hui quelques autres que l'on attribue aussi à S. Ignace. Et il y a en effet bien de l'apparence que ce Saint en a écrit plus de sept.] ' Car il promet d'écrire aux Ephesiens un second petit livre, comme il l'appelle. ' Il est certain aussi qu'il écrivit encore de Philippes à S. Polycarpe. [Il est aussi comme indubitable que luy qui exhortoit tous les autres à écrire à son Eglise d'Antioche, n'avoit pas manqué à le faire des premiers, [& mesme plusieurs fois.] ' Il y au moins toute apparence qu'il luy a écrit de Philippes. [Mais pour savoir si les lettres que l'on a ajoutées aux anciennes sont ou veritables ou supposées, ou corrompues, ' c'est une question trop longue & trop difficile pour estre traitée ici.] ' Il suffit de dire en un mot qu'outre que les anciens ne les ont jamais citées, ils s'y trouve diverses choses qui ne permettent guere qu'on leur donne aucune autorité.

Ign. ad Eph. p. 9. — Poly. ep. p. 1013. §. 13. — §. 13. — NOTE 8. — Ign. n. prol.

[Celles mesmes qui ont toujours esté reconnues pour indubitables, avoient esté tellement alterées il y a plusieurs siecles, que les plus habiles n'y pouvant plus discerner ce qui estoit veritablement de S. Ignace, de ce qu'on y avoit ajouté, l'Eglise n'en pouvoit presque plus tirer aucun avantage. Mais Dieu a permis que de nostre temps deux de ses ennemis luy aient rendu ce thresor,] ' l'un ' ayant trouvé en Angleterre deux copies d'une ancienne traduction latine, & ' l'autre un peu aprés, l'ancien texte grec dans un manuscrit de la bibliotheque de Florence, qui s'est rencontré tout conforme à l'ancienne version latine d'Angleterre. L'un & l'autre texte est fort different de celui que nous avions eu jusques alors; & s'accorde au contraire parfaitement avec ce que les anciens ont cité de S. Ignace: de sorte que tous les Catholiques & les Protestans l'ont receu avec respect, comme le veritable texte de ce Saint, ' hors quelques Protestans trop attachez à l'heresie des Presbyteriens, pour ceder aux preuves si claires par lesquelles l'episcopat y est établi.]

Pearf. pr. c. 5. p. 14. 15. — Usserius. — Isaac Vossius. — NOTE 9.

1. Iren. l. 5. c. 28. p. 481. b| Ori. in Luc. h. 6. t. 2. p. 214| Euf. l. 3. c. 36. p. 107.| Ath. de Synod. p. 922. a| Hier. v. ill. c. 16. d. 273. a| in Matt. 1. p. 14. a.

ARTICLE VIII.

Saint Ignace arrive à Rome.

Saint Ignace ayant quitté Philippes, traversa la Macedoine & l'Epire, jusqu'à Epidamme [ou Duras,] où il s'embarqua sur la mer Adriatique, & de là il entra dans la mer Tyrrhene ou de Toscane. Il passa auprés de beaucoup d'isles & de diverses villes: & ayant apperceu Pouzoles, il desiroit d'y descendre, voulant suivre le mesme chemin que S. Paul, qui prit terre à Pouzoles pour aller à Rome. a Mais ne le pouvant pas à cause d'un vent tres violent qui survint, & qui repoussa le vaisseau, il se contenta de louer la charité & le bonheur des freres qui demeuroient en ce lieu, & continua son chemin.

Act. M. p. 705. — Act. 28. v. 13. 15. — a Act. M. d. 705. 706.

' Nous eusmes le vent favorable, disent les auteurs de ses actes; & en un jour & une nuit nous arrivasmes au Port de Rome. Ils acheverent ainsi ce long voyage, & ils avouent qu'ils ne l'acheverent qu'avec beaucoup de douleur: Car ils gemissoient de cette fâcheuse separation, [qui les devoit bientost priver de la presence d'un si saint pasteur; pendant que ce juste qui souhaitoit ardemment de sortir de ce monde afin de posseder le Seigneur qui estoit son unique amour, se réjouissoit de voir approcher l'accomplissement de son desir.

p. 706.

' Quand il fut abordé à la ville de Porto, les soldats qui craignoient d'arriver trop tard à Rome, parceque ' les jeux qu'on representoit alors, estoient prés de finir, le pressoient de se haster. Et le saint Evesque leur obeissoit avec d'autant plus de joie qu'ils le pressoient davantage. Lorsque nous fusmes partis du Port de Rome, disent ces actes, comme le bruit de l'arrivée du Saint martyr s'estoit répandu en divers lieux, nous trouvasmes des freres qui venoient au devant de nous, remplis de joie & de tristesse tout ensemble. Car ils se rejouissoient d'une part d'estre assez heureux pour se pouvoir entretenir avec Theophore, & de l'autre ils estoient tristes de voir qu'un si excellent homme estoit conduit à la mort.

ibid. — ἀγῶνες.

Quelques uns mesme disoient avec assez de chaleur qu'il falloit ᵃ gagner le peuple, & empescher qu'il ne demandast la mort d'un homme si juste, [ou faire mesme qu'il demandast sa grace & sa vie.] Le Saint le sceut par la lumiere du S. Esprit: & des qu'il les eut saluez avec tous les autres il les conjura d'avoir une veritable charité pour luy, & leur dit sur cela encore plus de choses qu'il ne leur en avoit déja écrit dans sa lettre, de sorte qu'il les fit changer de sentiment, & obtint d'eux qu'ils ne luy enviassent point le bonheur d'aller promtement à Dieu. Aprés qu'il les eut ainsi calmez, & qu'ils se furent mis à genoux avec tous les Chrétiens qui se trouverent là, il pria avec eux le Fils de Dieu d'avoir pitié des Eglises, de mettre fin à la persecution, ' & de conserver la charité entre les fideles. p. 707.

a ἀντε-ρᾶν.

ARTICLE IX.

Martyre de S. Ignace: Il apparoist à ses disciples.

' SAINT Ignace [aprés cette priere toute ardente,] fut soudain conduit à l'amphitheatre; & selon l'ordre que l'Empereur en avoit donné [des Antioche,] ce venerable vieillard fut aussitost exposé aux bestes par les impies, à la vue des payens qui estoient accourus de toutes parts pour en avoir le plaisir; Et c'estoit alors une de leurs solennitez [prophanes, appellée ᵃ *Sigilloria*.] ' Le Saint entendant les rugissemens des lions affamez, ¹ dit ces paroles [qu'il avoit déja écrites aux Romains.] Je suis le froment du Seigneur: Il faut que je sois moulu par les dents de ces animaux, afin que je devienne le pain pur de JESUS-CHRIST.

Act. M. p. 707. a. | a|Chry. t. 1. or. 42. p. 506. c. | V. la note 10. | Hier. v. ill. c. 16. p. 273. a.

' Il versa son sang avec une joie incroyable à la vue de toute la ville de Rome. ' Il fut en un moment devoré des bestes, selon ce qu'il avoit desiré; ᵃ Et comme il avoit témoigné dans sa lettre [aux Romains] qu'il souhaitoit que les bestes ne laissassent quoy que ce soit de son corps, afin de ne donner pas mesme aprés sa mort la peine d'en rien recueillir; Dieu qui se plaist à satisfaire le desir du juste, l'exauça encore en ce point: ' Car il ne resta en effet que les plus gros & les plus durs de ses os sacrez, comme tous les Grecs anciens & modernes en tombent d'acord.

Chry. t. 1. or. 42. p. 506. c. d| 507. b. | Act. M. p. 707|Eus. l. 3. c. 36. p. 106. d. | a Ign. ad Rom. p. 8| ad Rom. p. 23. | Act. M. p. 707| Evag. l. 1. c. 16. p. 274. a. | b|Ign. act. n. 34. p. 45.

NOTE 10. ' Son martyre arriva ᵃ en l'an 107. le 20. de decembre, auquel les Grecs en font la feste avec beaucoup de solennité: & ce fut en ce jour, selon quelques manuscrits, que S. Chrysostome en prononça l'eloge [que nous avons cité quelquefois.] ' Il y a aussi de tres anciens martyrologes latins qui marquent ce jour là un S. Ignace martyr à Rome. L'Eglise latine, qui fait aujourd'hui sa feste le premier de fevrier, la faisoit aussi autrefois au mois de decembre, [& apparemment le 17. auquel Bede l'a mise.]

Act. M. p. 707. | Menaea p. 329-349. | Ign. act. n. 38. p. 49. 50| Boll. 1. feb. p. 15. a. | Boll. p. 15. d.

' Aprés que nous eusmes vu nous mesmes de nos propres yeux, disent les auteurs des Actes, ce triste spectacle qui nous fit répandre beaucoup de larmes, nous demeurasmes toute la nuit dans la maison[où nous estions logez,] en veilles & en prieres, suppliant à genoux nostre Seigneur de nous consoler de cette mort, en nous donnant quelque gage asseuré de la gloire qui l'avoit suivie. Dans cette consternation generale de nous tous, quelques uns s'estant un peu endormis, virent S. Ignace qui entroit comme en haste, & nous embrassoit; & d'autres le virent comme priant pour nous & nous benissant. Il apparut aussi à quelques uns tout en sueur, comme une personne qui sort d'un penible & laborieux combat, & se tenant debout de„vant le Seigneur,' avec une grande con„fiance & une gloire ineffable. Act. M. p. 707. | Ign. act. p. 8.

„' Ayant esté remplis de joie par ces „visions, & les ayant conferées ensem„ble, nous rendismes gloire à l'auteur „de tous les biens, & ᵃ nous nous re„jouismes du bonheur qu'il avoit don„né au Saint. Nous vous avons mar„qué le jour & le temps de sa mort, „afin que nous puissions nous assembler „[tous les ans] pour honorer son mar„tyre au temps où il a souffert, dans „l'esperance de participer à la victoire „de ce genereux athlete de JESUS-„CHRIST, qui a foulé le diable aux „piez, & dissipé jusques à la fin toutes „ses embuches, ᵇ par le secours de nostre „Seigneur JESUS-CHRIST, par le„quel & avec lequel la gloire & la puis„sance [est] au Pere avec l'Esprit Saint, „² dans tous les siecles. Amen. Act. M. p. 708.

a μακα-ρίσαντες. | b ἐν Χρι-στῷ.

C'est ainsi que finissent les actes de S. Ignace, dont nous nous sommes particulierement servis pour cette narration. Nous y avons joint tout ce que nous avons pu trouver dans les bons auteurs sur les actions de ce Saint; Et nous sommes neanmoins bien éloignez d'oser dire que nous en ayons fait la vie. Ses actions exterieures n'en sont que la moindre partie. La plus belle & la plus importante est ce que l'on peut tirer de ses lettres sur son esprit & sa vertu, particulierement de celle aux Romains, qu'on peut dire estre le chef d'œuvre d'une pieté & d'un courage tout apostolique. C'est pourquoi nous l'aurions peut-estre mise ici toute entiere contre nostre coutume, si elle n'estoit déja imprimée avec les autres ³ lettres de nostre Saint, & l'eloge que S. Chrysostome en a prononcé dans une autre vie qui a paru en nostre langue ᵃ il y a quelques années, faite par une personne que sa vertu & son éloquence ont rendu celebre, & qui

a en 1667.

1. ' Pearson ne veut pas qu'il les ait dites à Rome. [Mais nous ne voyons rien qui nous empesche de suivre en cela S. Jerome.] Pearf. de Ign. t. 2. p. 216. c.

2. Le latin ajoute *in sancta Ecclesia*, qui pourroit faire traduire *par lequel & avec lequel la sainte Eglise adore la gloire & la puissance du Pere avec l'Esprit Saint.*

3 Hors celle à S. Polycarpe, & on a aussi omis quelques endroits dans les autres.

qui estoit d'autant plus digne de faire l'histoire des Saints, que son humilité luy a fait croire jusqu'à la mort qu'il en estoit plus indigne.

ARTICLE X.

Translation des reliques de S. Ignace: De diverses choses qu'on luy attribue: De S. Heron son successeur.

Ign.act. p. 8. 'CE qui resta des os de S. Ignace aprés son martyre, fut mis [1] dans une chasse comme un thresor inestimable, & raporté ' peu de temps aprés à Antioche, [a] par ceux mesmes qui avoient accompagné le Saint à Rome; Dieu ne l'ayant osté à son troupeau que pour le luy rendre aussitost plus glorieux par la couronne du martyre qu'il avoit acquise. 'Il fut raporté comme en triomphe sur les épaules [des Chrétiens] de toutes les villes depuis Rome jusqu'à Antioche; [autant que cela se pouvoit sans trop paroistre aux yeux des payens.] ' Ses reliques furent mises dans le cimetiere hors la porte de Daphné. [a] Les Grecs solemnisent cette translation le 29. de janvier, & les Latins le 17. de decembre, [[b] quoiqu'elle ne se soit faite aparemment en aucun de ces deux jours.] ' Des peuples les visitoient tous les jours, pour recueillir les fruits spirituels que Dieu y versoit abondamment. ' S. Chrysostome exhorte toutes sortes de personnes à y aller, en les assurant qu'ils en recevront beaucoup d'avantages, soit pour l'ame, soit pour le corps.

Chry. t. 1. or. 42. p. 507. b. | a Ado, fest. p. 37. c. d. | Hier. v. il. c. 16. p. 274. a | Evag. l. 1. c. 16. p. 274. a. b. | b Boll. 1. feb. p. 33. | Chry. t. 1. or. 42. p. 507. c. | p. 508. | NOTE 11.

' Depuis ce temps-là, Theodose le jeune, ayant consacré à Dieu sous le nom de S. Ignace, un vieux temple de la Fortune, " y fit transporter les reliques de ce Saint avec une grande solennité; ' ce que Baronius met en l'an 438. sans en avoir de raison particuliere; [& tout ce qu'on en peut dire, c'est que selon l'endroit où en parle Evagre, ç'a plutost esté dans les dernieres années de ce prince, & vers l'an 450. que dans les premieres.] ' La feste de cette seconde translation, [" qui pouvoit bien estre le 29. de janvier,] fut toujours depuis solennisée à Antioche; ' & elle y fut encore beaucoup augmentée par le Patriarche Gregoire, qui a gouverné cette Eglise depuis 572. jusqu'en 592. selon Baronius.

Evag. l. 1. c. 16. p. 274. b. | Bar. 438. §. 13. | Evag. l. 1. c. 16. p. 274. b. | c. | V. la note 11.

Le martyrologe Romain marque le 17. de decembre, que les reliques de S. Ignace ont esté raportées d'Antioche à Rome, & mises dans l'Eglise de S. Clement Pape & martyr; ' ce que nous apprenons plutost de la tradition, dit Baronius, que d'aucun écrit. ' Cette translation " ne se peut mettre avant l'an 638. auquel Antioche fut prise par les Sarrazins.

Bar. 637. §. 1|17. dec. f. | Ign. act. n. 38. p. 50. | NOTE 12.

S. Bernard dans le 7. sermon sur le pseaume 90. témoigne que la pauvreté de Clervaux estoit enrichie des reliques de ce Saint martyr. On pretend aussi ' en avoir à Chartres. ' Les Jesuites de Rome croyent en avoir le chef, qui leur a esté, disent-ils, envoyé de Prague.

Bol. 1. feb. p. 36. a. | c.

' Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit des écrits de S. Ignace, sinon qu'outre ses lettres, on luy a attribué quelques autres ouvrages que nous n'avons point, ou qui sont certainement supposez. ' S. Jerome le met entre ceux qui ont écrit contre les heretiques. [Et il est visible qu'il les combat souvent dans ses lettres,] quoique sans les vouloir jamais nommer, pour marquer davantage l'horreur qu'on en doit avoir. ' Il veut aussi que les autres ne les nomment jamais, ni en particulier, ni en public; ' qu'on les fuie, jusqu'à éviter mesme de les rencontrer; & que neanmoins on prie pour leur penitence, puisque JESUS-CHRIST les peut convertir, quelque difficile que cela soit.

p. 24. b. c| Ign. prol. c. 1. p. 2. 3. | Hier. in Helv. c. 9. p. 13. a. b. | Ign. ad Smyr. §. 5. p. 35. | §. 7. | §. 4.

' Socrate dit que ce Saint ayant entendu en une vision des Anges qui chantoient " alternativement les louanges de Dieu, il institua cette maniere de chanter à Antioche, d'où elle se répandit dans toute l'Eglise. ' Plusieurs autres raportent la mesme chose. ' Theodoret dit au contraire que Flavien & Diodore, Prestres d'Antioche [vers l'an 350.] firent les premiers chanter les pseaumes de David à deux chœurs. Neanmoins on voit dans la lettre de Pline sur les Chrétiens, que [a] cette coutume estoit établie dans la Bithynie dès le temps de S. Ignace; ' ce qui donne lieu de croire qu'elle vient peut-estre autant des Apostres mesmes, que d'aucun de leurs successeurs. ' Nous la trouvons dans les Therapeutes de Philon, [que les anciens ont cru estre les plus parfaits des Chrétiens du temps des Apostres. De sorte qu'elle fut apparemment plutost renouvellée par Flavien & Diodore, qu'ils n'en furent les premiers instituteurs.]

Socr. l. 6. c. 8. p. 313. d. | Bol. 1. feb. p. 13. f. | Thdrt. l. 2. c. 19. p. 622. a. | Plin. l. 10. ep. 102. p. 632. | Bona, lit. l. 1. c. 25. §. 19. p. 293. | Phil. v. con. p. 902. c. | διὰ τῶν αντιφώνων ὕμνων. | a

' Heros ou Heron, fut fait Evesque d'Antioche aprés Saint Ignace. [Entre les lettres du Saint, qui sont ou incertaines ou supposées,] ' il y en a une à cet Heron, par laquelle il l'appelle Diacre, ' luy recommande l'Eglise d'Antioche, marquant qu'il croyoit assurément qu'il seroit son successeur, & luy donne diverses instructions. ' Baronius a tiré d'un manuscrit du Vatican une priere de cet Heron à S. Ignace. Elle estoit ensuite des lettres de ce Saint martyr, & paroist avoir esté faite par ceux qui ont supposé quelques unes des fausses lettres qui luy sont attribuées, & qui recevoient pour bons les actes latins corrompus. Usuard, Adon, & d'autres Latins, marquent sa feste le 17. d'octobre, & disent qu'ayant imité S. Ignace son predecesseur, l'amour qu'il avoit pour JESUS-CHRIST, " luy fit donner sa vie pour le troupeau qui luy avoit esté confié.

Eus. l. 3. c. 36. p. 108. d|l. 4. c. 20. p. 141. | Ign. ep. f. 11. p. 162. 165. 168. | Bar. 110. §. 8. 9. | Ign. act. n. p. 131. | occubuit.

[Nous

1. *In capsa.* Le grec a ἐν λίνῳ.

a. *Christiani carmen Christo quasi Deo dicere secum invicem.*

[Nous n'en trouvons pas d'autre autorité.] Il gouverna environ 21 an selon la chronique d'Eusebe, qui marque l'entrée de Corneille son successeur en l'an 128. de JESUS-CHRIST. Eus.l.4.c.20.p.141.c.



SAINT EVARISTE PAPE.

'SAINT EVARESTE, [nommé communément Evariste,] " succeda à Saint Clement dans le gouvernement de l'Eglise Romaine en la troisieme année de Trajan, c'est à dire [à la fin de] l'an 100. de JESUS-CHRIST. Eus.l.3.c.34.p.106. V.S.Clement.

NOTE. ' Il gouverna " pres de neuf ans [selon ce qui nous paroist le plus probable, c'est à dire] jusqu'à la 12. année de Trajan, [qui est la 109. de JESUS-CHRIST, & jusqu'au] ' 26. ou au 27. d'octobre, qui sont les jours ausquels sa feste est marquée dans Florus, Adon, & divers autres. l.4.c.1.p.115.2. Anal.t.3.p.416. Boll.apr.t.1.p.20.2.

[Ce fut donc durant son pontificat qu'arriva la persecution de Trajan, & que S. Ignace fut martyrizé à Rome le 20. decembre 107. aprés avoir écrit aux fidelles de cette ville la lettre admirable que nous en avons encore,] ' pour les conjurer de luy obtenir de Dieu la force de consommer son martyre, au lieu de travailler à l'empecher de mourir, par le credit qu'ils avoient, [soit auprés de Dieu, soit auprés des hommes,] leur estant facile, dit ce Saint, de faire ce qu'ils vouloient. Des le titre de sa lettre il leur donne de grands eloges, dit qu'ils sont remplis des effets de la misericorde & de l'amour de Dieu, qu'ils ont receu de [grandes] lumieres, qu'ils sont des modelles de charité, qu'ils sont unis & dans leurs actions exterieures, & dans les mouvemens interieurs de leur cœur à tous les commandemens de Dieu, qu'ils sont remplis de sa grace, " sans division & sans schisme, purs & sinceres dans leur doctrine, sans mélange d'aucune couleur étrangere. " Il reconnoist mesme assez clairement la primauté de l'Eglise Romaine. ' Dans la suite il dit qu'ils avoient instruit les autres de la verité, & qu'ils n'avoient jamais eu d'envie contre personne. ' Il avoit beaucoup souhaité de les voir, & l'avoit demandé à Dieu, comme une grace: ' Et il estoit aussi fort aimé d'eux. Act.M.p.701. 700. ἀδιακρί-τως. ἀποδιϋλισ-μένοις. p.701. p.700. p.699.c.

[Un peu avant le martyre de ce Saint, Dieu avoit retiré à luy S. Jean l'Evangeliste, & S. Simeon de Jerusalem, l'un le dernier des Apostres, & l'autre le dernier des disciples de JESUS-CHRIST. " De sorte que depuis ce temps là les heretiques commencerent à attaquer l'Eglise avec plus de hardiesse. V.S.Simeon de Jerusalem.

Dieu le permettoit pour exercer l'Eglise, non pour l'affoiblir:] ' & il détruisoit en mesme temps le regne des demons, en faisant cesser les oracles par lesquels ils avoient accoutumé de tromper les hommes. On en marque plusieurs qui ne rendoient plus de réponse des le premier siecle de l'Eglise. Juvenal se plaint du silence de celui de Delphes, [le plus fameux de la Grece.] Il suppose que celui d'Ammon duroit encore: mais il cessa aussi bientost. [Et Plutarque celebre en ce temps-ci entre les philosophes payens par son erudition & sa probité,] ' avoue que cet oracle, & tous les autres de l'antiquité, à la reserve, dit-il, d'un ou deux, ne répondoient plus à ceux qui les consultoient, ou estoient entierement abandonnez. [Il a fait un grand traité pour chercher les causes de ce silence, & a esté reduit à en alleguer de ridicules, parce qu'il ignoroit la veritable, qui estoit le commandement du Souverain maistre de l'univers, qui aprés avoir vaincu les demons par sa Croix,] ' faisoit taire leurs faux oracles, pour faire entendre les oracles de sa verité, & répandre par tout les lumieres de sa doctrine. ' Porphyre mesme a raporté quelques réponses de ses dieux, qui avouoient cette cessation de leurs oracles. [On ne laisse pas de trouver encore plusieurs réponses des idoles dans les historiens payens. Mais c'estoient souvent plutost les ouvrages de l'imposture des hommes que de la science des demons, comme on le peut juger " par ceux qui se rendoient à Abonitique sous M. Aurele, selon Lucien. Bar.100.§.3. Ap.Ty.v.l.4.c.4.p.169.b. a Bar.100.§.4. Plut.or.def.p.731. Eus.prep.l.5.c.1.p.179.c.d. c.16.p.204.205. V.M.Aurele§.30.

S. Evariste mourut donc, comme nous croyons, le 26. ou 27. octobre de l'an 109. Les martyrologes d'Adon, de Florus, & d'autres, disent qu'il fut couronné du martyre: ce qui ne paroist pas avoir esté connu des anciens, ni mesme de S. Irenée.] ' On luy attribue deux epistres [decrerales,] b la distribution des Titres ou des paroices de Rome, c ce que Baronius explique fort au-long, ' & l'ordre que l'Evesque quand il presche, soit toujours accompagné de sept Diacres. [Mais nous ne voyons en cela rien de fondé, non plus qu'en ce que les Pontificaux disent de son pere, de son pays, & de ses ordinations. C'est pourquoi nous esperons qu'on nous dispensera de marquer ces sortes de choses dans les autres Papes.] Bar.111.§.2. b 111.§.4. c §.4-6. §.7.

' Optat luy donne S. Sixte pour successeur. [Mais c'est que luy ou ses copistes ont oublié S. Alexandre,] ' qui doit estre mis entre deux, selon S. Irenée, Eusebe, S. Epiphane, S. Augustin mesme qui suit S. Optat dans le reste, [& generalement selon tous ceux qui ont fait le denombrement des Papes.] Opt.l.2.p.48.b. Eus.l.4.c.1.p.115. a l.5.c.6.p.170.d l Epi.27.c.6.p.107. d l Aug.ep.165.p.286.2.d.

L'HERESIE DES ELCESAÏTES.

Epi. 19. c. 1. p. 40. a|53. c. 1. p. 461. a. 30. c. 3. p. 127. a. ' LES heretiques que nous appellons Elcesaïtes, ont encore esté nommés Osseniens, Sampséens, & Ampseniens, [nous les nommons Elcesaïtes ou Helcesaïtes, parceque ce nom est plus connu que les autres: & nous les mettons au temps de Trajan, parceque] 'c'est celui où a vécu Elxaï dont ils l'ont tiré. ' Car pour la secte en elle mesme, on pretend qu'elle est beaucoup plus ancienne, estant, selon S. Epiphane, l'une des sept qui s'étoient formées parmi les Juifs avant la venue de JESUS-CHRIST, & qui subsisterent jusques à la ruïne de Jerusalem; aprés laquelle elles s'éteignirent peu à peu. ' Scaliger a cru que celle-ci pouvoit estre la mesme que celle des celebres Esséens ou Esseniens de Joseph & de Philon; car le nom mesme d'Esseniens n'est pas fort different de celui des Osseniens: & le P. Petau ne rejette pas cette conjecture, estant aisé que dans la suite des temps les Esséens aient ajouté diverses choses differentes, ou mesme contraires à ce qu'ils [pratiquoient ou] enseignoient du temps de Joseph, & qu'ils aient pris aussi quelque chose des Chrétiens.

19. c. 1. p. 40. a. c. 5. p. 43. 44|20. c. 3. p. 46. c. d.

a. p. 37.

53. c. 1. p. 461. b. ' Ces heretiques tenoient le milieu entre les Juifs, dont ils tiroient leur premiere origine, les Chrétiens, & les payens, n'estant dans la verité ni Chrétiens, ni Juifs, ou plutost n'estant rien du tout, [& n'ayant point en effet de religion.] ' Ils s'estoient répandus dans les pays de la Palestine, qui sont au delà du Jourdain & de la mer morte, où l'on en voyoit encore quelques restes à la fin du IV. siecle: & ils portoient alors le nom de Sampséens, a. p. 37. a 19. c. 1. p. 40. a. 'qui signifie en hebreu adorateurs du soleil. ' On tenoit que c'estoit aussi dans ces mesmes pays que leur secte avoit commencé.

53. c. 1. p. 461. c. ' S. Epiphane dit qu'ils n'adoroient qu'un seul Dieu: mais ils s'imaginoient l'honorer beaucoup " en se lavant plusieurs fois. Ils s'attachoient tout à fait aux Juifs, 19. c. 5. p. 43. c. ' & suivoient leurs coutumes, comme le sabbat, la circoncision, & tout le reste des [petites] ceremonies de la loi. c. 3. p. 42. a. b. ' Mais ils rejettoient avec execration tous les sacrifices, le feu, d'immoler & de manger des animaux ": & neanmoins ils vouloient qu'en priant on se tournast toujours du costé de Jerusalem, ne pouvant souffrir qu'on observast [la regle de l'Eglise] de se tourner vers l'Orient.

" βαπτισμοῖς τισί.

" &c.

Ils 'avoient une telle horreur des sacrifices, qu'il soutenoient que les anciens Patriarches n'en avoient jamais offert, & que la loy ne les commandoit point.

[On s'étonneroit davantage d'une pretention si insoutenable & si ridicule,] c. 5. p. 43. c|18. c. 1. p. 38. b. c. a 53. c. 1. p. 461. d. ' si S. Epiphane ne nous apprenoit qu'ils rejettoient absolument le Pentateuque a & les Prophetes; [ce qui comprend sans doute tous les livres de l'ancien Testament.] Ils n'avoient pas plus de respect [pour le nouveau &] pour les Apostres. Eus. l. 6. c. 38. p. 234. a. ' Origene dit qu'ils rejettoient quelque chose dans toute l'Ecriture, & qu'ils se servoient aussi de quelques paroles de tous les livres de l'ancien & du nouveau Testament, horsmis de S. Paul qu'ils rejettoient entierement.

Epi. 19. c. 1. p. 40. b. c. Ils juroient par " diverses creatures, comme par le sel, l'eau, la terre. Ils faisoient particulierement grand état de l'eau, 53. c. 1. p. 461. d. 'qu'ils consideroient comme une divinité, & comme la source de la vie. 19. c. 1. p. 40. c. hær. 53. c. 1. p. 461. c. ' Ils haïssoient la chasteté & la continence, & obligeoient [leurs disciples] à se marier: ' Quelques uns d'entr'eux s'abstenoient des animaux. b 19. c. 4. p. 42. 43. b Ils avoient quelques prieres hebraïques, qu'ils vouloient que l'on dist sans les entendre.

" &c.

c. 3. p. 41. d. ' Ils reconnoissoient un Christ [& un Messie,] qu'ils appelloient le grand Roy: mais il est difficile de savoir s'ils l'entendoient de JESUS-CHRIST, ou de quelqu'autre messie qu'ils pretendoient n'estre pas encore venu. c. 4. p. 42. c|30. c. 17. p. 141. c. d. 53. c. 1. p. 462. a. ' Ils luy donnoient une forme humaine, mais invisible, qui avoit environ " 38. lieues de haut, mesurant sa grosseur, ses piez, & ses autres membres à proportion. Ils avoient l'insolence de dire la mesme chose du S. Esprit, qu'ils pretendoient estre une femme, & encore beaucoup d'autres folies, Thdrt. l. 2. c. 7. p. 221. 222. 'dans lesquelles ils se contredisoient quelquefois.

" 96. milles.

p. 222. a. ' Ils aimoient les erreurs de l'astrologie judiciaire, s'appellant eux mesmes Prognostiqueurs; & embrassoient aussi la magie, se servant beaucoup d'enchantemens, & de l'invocation des demons. a. b|Eus. l. 6. c. 38. p. 234. a. ' Ils avoient composé un livre qu'ils disoient estre descendu du ciel; & ils assuroient que celui qui l'entendoit lire & le croyoit, recevoit le pardon de ses pechez, mais un pardon different de celui que JESUS-CHRIST nous a donné.

a|Epi. 19. c. 1. p. 40. c. [Ce qui a rendu le nom des Elcesaïtes plus celebre,] ' c'est cet esprit de duplicité & de fourberie qu'Origene & S. Epiphane remarquent en eux, qui leur faisoit dire que pourvu qu'on conservast la foy dans le cœur, on pouvoit sans peché la renoncer de bouche quand il y en avoit necessité, 19. c. 1. 3. p. 40. c|41. c. ' adorer mesme exterieurement les idoles, & participer aux sacrifices abominables des infideles. Eus. p. 234. a. ' Voilà ce qu'ils appelloient " une adresse d'habile homme.

" σοφία.

Epi. 19. c. 1. 3. p. 40. c|41. c. p. 40. a. b| 41. a. ' Cette detestable hypocrisie, qui rendoit leurs maux incurables, dit S. Epiphane, leur est venue, 'aussibien que plusieurs autres erreurs, avec le nom d'Elcesaïtes, d'un faux prophete

te nommé Elxaï, qui se joignit sous Trajan à l'ancienne secte des Osseniens, ' & augmenta le venin non seulement de cette heresie, mais encore de celle des Ebionites, & de celle des Nazaréens. ' Cet Elxaï estoit Juif d'origine & de creance, sans neanmoins observer la loy des Juifs. C'estoit un homme fort corrompu dans ses mœurs, d'un esprit fourbe & propre à tromper. ' Il composa un livre, qui contenoit, disoit-il, des propheties, & une sagesse toute divine. ' Saint Epiphane en cite quelques paroles. [Je ne say si c'est celui que les Elcesaites disoient estre descendu du ciel.] ' Elxaï avoit un frere nommé Jexée, ' auquel les Elcesaites attribuoient aussi un de leurs livres.

' Elxaï estoit consideré de ces malheureux qu'il avoit seduits, comme quelque puissance nouvellement revelée, à cause que son nom le signifie selon l'hebreu. ' Ils reveroient mesme ceux de sa race jusqu'à les adorer, & à mourir pour eux. Il y avoit encore sous Valens deux sœurs de cette race benite, comme ils l'appelloient. Elles avoient nom Marthe & Marthane, & elles estoient considerées parmi eux comme des deesses. Des qu'elles sortoient en public, ces miserables les accompagnoient en foule; ramassoient la poudre de leurs piez, & la salive qu'elles crachoient; gardoient ces choses avec soin comme des remedes, & les mettoient dans les caracteres qu'ils portoient sur eux, s'imaginant que c'estoient des preservatifs souverains. Mais la folie & la [a] superstition sont les suites ordinaires de l'aveuglement des heretiques.

' S. Methode met les disciples d'Elcasée, (car il l'appelle ainsi,) avec Valentin & Marcion, entre ceux qui ne meritoient pas seulement qu'on parlast d'eux.

' Origene a écrit pour la verité contre cette heresie. [a] Il en parloit dans une homelie sur le pseaume 82. où il témoignoit qu'elle avoit attaqué l'Eglise depuis peu de temps. [Cela peut marquer quelque branche de ces heretiques qui ait commencé vers l'an 240.] ' où qu'ils avoient fait alors quelque éclat extraordinaire contre l'Eglise. ' Eusebe ajoute que ce feu fut presque aussitost éteint qu'allumé; [ce qui se peut entendre de la mesme maniere. Car on ne peut pas dire, selon S. Epiphane, que les Elcesaites aient ni commencé ni fini du temps d'Origene.] ' Ce Pere parle en particulier contre un homme qui soutenoit hautement cette impieté. [C'est peut-estre] ' un Alcibiade natif d'Apamée en Syrie, [que Theodoret dit avoir [1] formé ou rendu celebre cette heresie.]

Marginal notes (left column): c. 5. p. 43. d. — c. 1. p. 40. b. — b|53. c. 1. p. 461. b. — 19. c. 3. 4. p. 40. b. d. — c. 1. p. 40. b. — 53. c. 1. p. 461. b. — 19. c. 2. p. 41. a. — a b|53. c. 1. p. 461. b. — [a] ... — Meth. conv. p. 110. a. — Thdrt. h. l. 2. c. 7. p. 222. b. — a Eus. l. 6. c. 38. p. 233. — Bar. 249. § 7. — Eus. p. 233. d. — d. — Thdrt. h. l. 2. c. 7. p. 222. b.

1. ..., qui reçoit l'un & l'autre sens.

SATURNIN

HERESIARQUE.

L'HERETIQUE Saturnin ou Saturnile, comme les auteurs le nomment assez indifferemment, ' a succedé à Menandre, [b] dont il estoit disciple, [b] ayant tiré ses heresies tant de luy que de ceux qui l'avoient déja precedé. [c] Eusebe dit qu'il avoit paru lorsque les Eglises brilloient déja dans toute la terre comme des estoilles tres éclatantes. Il en parle en faisant l'histoire du temps d'Adrien, & Theodoret le met expressément sous ce prince. [[a] Il peut neanmoins avoir commencé des le temps de Trajan,] un peu avant Basilide. [d] Il publia ses heresies à Antioche, [e] dont il estoit, & établit les écoles de son impieté dans la Syrie. [f] Ce fut là qu'il confirma la doctrine infame de Simon le magicien, [g] suivant presque en tout les impietez de Menandre.

[h] Il reconnoissoit un Pere souverain, qu'il pretendoit estre inconnu à tout le monde, & qu'il disoit avoir fait les Anges, les Arcanges, & les autres natures spirituelles & celestes. Il croyoit que sept de ces Anges ' s'estant [a] soustraits à la puissance du souverain Pere, ' avoient creé le monde & tout ce qu'il contient, ' sans que Dieu le Pere en eust aucune connoissance; [i] Que ces Anges possedoient chacun leur portion du monde; ' Qu'ils estoient auteurs d'une partie des propheties, mais que les autres venoient de satan, ennemi des Anges createurs de l'univers, & particulierement du Dieu des Juifs, qu'il disoit estre aussi un Ange, ' & l'un des sept qui avoient creé le monde.

' Il ajoutoit que Dieu ayant fait paroistre une image toute brillante, & l'ayant aussi-tost retirée, ' tous les Anges createurs ravis d'avoir vu cette image; ' qui estoit, disoit-il, celle de Dieu, s'estoient assemblez, & que pour imiter cette image, ils avoient formé un homme, lequel ne pouvoit que ramper sur terre comme un ver, jusqu'à ce que Dieu en ayant eu compassion, parcequ'il estoit fait à son image, luy avoit envoyé une étincelle de vie, qui l'avoit animé, & l'avoit dressé sur ses piez. Cette étincelle de vie est l'ame, laquelle venant de Dieu, devoit estre sauvée, & retourner à son principe. ' Mais pour le corps, il le condannoit à perir, niant absolument la resurrection de la chair.

[Puisque tous les hommes sont droits sur leurs piez, Saturnin leur devoit donner à tous son étincelle de vie. Cependant par un tour d'imagination que nous

Marginal notes (right column): Pet. dog. t. 4. l. 1. c. 4. § 4. p. 15. — Tert. præs. c. 46. p. 249. d. — a Thdrt. h. l. 1. c. 2. p. 193. d. — b Epi. 23. c. 1. p. 62. a. — c Eus. l. 4. c. 7. p. 119. a. c. — Thdrt. p. 193. d. — V. Basilide. — Tert. præs. c. 46. p. 249. 250. — d Epi. p. 61. a. — e Iren. l. 1. c. 22. p. 111. b. — f Aug. h. 3. p. 5. 2. d. — g Eus. p. 119. d. — h Iren. 22. p. 118. b. — ... — Epi. 23. c. 1. p. 62. b. — b|Iren. p. 118. b. — Aug. h. 3. p. 6. 2. d. — i Epi. p. 62. b. — Iren. p. 118. c. — Thdrt. h. l. 1. c. 3. p. 194. b. — Iren. p. 118. b. — b|Epi. p. 62. 63. — ib|Tert. præs. c. 46. p. 249. d. — Tert. præs. c. 46. p. 249. d.

nous ne comprenons pas,] ' il ne l'accordoit qu'à quelques uns, c'est à dire aux bons: ' & ceux là estoient ceux de sa secte. [Tous les autres estoient des méchans, & autant par nature que par la liberté de leur volonté.] ' Car il pretendoit que les anges avoient d'abord formé deux hommes, l'un bon, & l'autre méchant, dont tous les autres estoient ensuite descendus, divisez en ces deux natures. ' C'est luy qui a inventé le premier cette distinction " d'hommes bons & méchans par nature, [qui est devenue si celebre dans les heresies suivantes.

Continuant sa fable,] il disoit que le Dieu des Juifs, & tous les autres princes [createurs du monde,] s'estant soulevez contre le Pere, le Christ " son Fils estoit [1] venu [s'opposer à eux,] détruire le Dieu des Juifs, sauver ceux des hommes qui estoient bons, & " perdre les méchans avec les demons qui les assistoient. ' Il disoit que ce Sauveur avoit paru homme [en JESUS-CHRIST,] avoit agi, avoit souffert sous la figure d'un homme; mais que tout cela ne s'estoit fait qu'en apparence, & que dans la verité il n'estoit point né, & n'avoit point eu de corps.

' Saturnin est encore le premier, selon Theodoret, qui ait enseigné que le mariage & la generation des enfans vient de satan. C'est sur ce fondement que plusieurs d'entre ses disciples s'abstenoient de la chair des animaux, trompant beaucoup de monde par cette continence feinte. Theodoret fait de cette pratique un des dogmes de leur heresie.

' S. Justin met les heretiques appellez Saturniliens, du nom de leur auteur, entre ceux qui prenoient le nom de Chrétiens, mais avec qui les vrais Chrétiens ne vouloient avoir rien de commun.



BASILIDE

HERESIARQUE.

' BASILIDE estoit d'Alexandrie, disciple de Menandre aussibien que Saturnin. ' Mais il se vantoit faussement de suivre la doctrine de S. Matthias. ' Il pretendoit aussi avoir eu pour maistre un Glaucias, qui avoit esté, comme l'on disoit, interprete de S. Pierre. ' Il se revolta contre l'Eglise par ses mensonges quelque temps aprés les Apostres, [" c'est-à-dire, ce semble, sous Trajan,] NOTE ' & parut [principalement] sous Adrien, aussibien que Saturnin, [mais un peu plus tard, puisque S. Irenée, & les autres ensuite mettent toujours Saturnin le premier,] ' & Tertullien dit positivement que [2] Basilide parut aprés luy.

' Basilide prescha son heresie dans Alexandrie, [a] & en infecta non seulement cette ville & son territoire, mais encore " plusieurs autres cantons de l'Egypte. ' Ce fut en ce pays qu'il établit les écoles de ses erreurs. [b] Il estoit à Alexandrie en l'an 133. selon la chronique de S. Jerome, & il y mourut dans le temps que Coquebas, chef des Juifs revoltez, persecutoit les Chrétiens dans la Judée; [ce qui marque à peu prés le mesme temps, puisque " la revolte des Juifs commença en 134. & finit en 136. La chronique d'Eusebe marque seulement sur l'an 133. que Basilide paroissoit alors.

Cet esprit superbe] ' ne trouvant pas que les fables de Menandre son maistre, & de Saturnin son condisciple, fussent assez relevées pour luy, il en inventa de nouvelles, ' & porta son impieté bien plus loin qu'eux. [a] C'est pourquoi plusieurs personnes luy ont donné [particulierement] le titre d'heresiarque. Ainsi, bien que Saturnin & luy eussent eu tous deux un mesme maistre, & que plusieurs de leurs opinions fussent semblables, ils firent neanmoins deux bandes & deux sectes toutes separées.

' S. Epiphane dit que la source des égaremens de Basilide, fut qu'il voulut chercher [par de faux principes,] la cause, & l'origine du mal. ' Il mettoit diverses generations en Dieu, dont la derniere avoit produit des Anges qui avoient fait un ciel, que ces Anges en avoient produit d'autres qui avoient fait un second ciel sur le modele du premier, & ainsi toujours successivement jusques au nombre de 365. cieux, avec une infinité d'Anges, [b] ausquels il donnoit des noms tels qu'il luy plaisoit. [c] Il contoit aussi 365. membres dans le corps de l'homme. [d] S. Jerome contoit apparemment ces cieux imaginaires, lorsqu'il dit qu'il avoit inventé 365. Eons [ou Siecles,] avec un souverain Dieu Abraxas. [e] Car à cause que ce mot d'Abraxas, ou Abrasax selon d'autres, contient dans le chiffre grec le nombre de 365. les Basilidiens en faisoient un nom sacré.

' Il pretendoit que les Anges du dernier ciel, qui est celui que nous voyons, avoient fait tout ce qui est dans [nostre] monde; qu'ils avoient distribué entr'eux les provinces & les peuples de la terre; que le chef de ces Anges estoit le Dieu des Juifs, & que tous les autres s'estoient bandez contre luy, parce [qu'au prejudice du partage fait entr'eux,] il avoit voulu soumettre toutes les nations à la sienne.

' Il attribuoit les propheties aux Anges createurs, & la loy particulierement au Dieu des Juifs. [C'est pourquoi] ' il " rejettoit [3] l'ancien Testament. Et il ne traitoit guere mieux le nou-

1. S. Epiphane dit qu'il estoit venu κατὰ γνώμην τῶν ἀνθρώπων. Qu'est-ce que cela veut dire? N'y a-t-il point faute dans γνώμην?

2. ' Baronius soutient le contraire sur un endroit de S. Ignace [qui est corrompu.]

3. S. Jerome dit tout ceci de Marcion, de Basilide, & des autres heretiques semblables.

nouveau; qu'il [a] défiguroit entierement. ' Car il en ostoit tout ce qu'il y trouvoit de contraire à ses erreurs, & des epistres entieres, comme celle aux Hebreux; celle à Tite, & les deux à Timothée, pretendant de son autorité qu'elles n'estoient pas de S. Paul, sans en donner aucune raison.

' Cependant il faisoit profession de reverer l'auteur du nouveau Testament. ' Car il disoit que le Pere avoit envoyé son premier Fils, que les Basilidiens appelloient [a] Intelligence, Jesus, le Christ, pour tirer les hommes qui croiroient en luy, de la puissance des Anges createurs du monde. ' Il l'appelloit aussi Caulaucau, nom dont on croit qu'il se servoit pour effrayer les simples, l'ayant tiré d'un endroit du texte hebreu d'Isaïe, où S. Epiphane dit qu'il signifie Esperance sur esperance.

[a] Il disoit donc que ce Sauveur & ce Christ, avoit fait les miracles que l'on en raporte: ' qu'il ne s'estoit pas neanmoins incarné, mais qu'il s'estoit seulement couvert de l'apparence d'un homme; ' que dans la passion il avoit pris la figure de Simon le Cyrenéen, ' & luy avoit donné la sienne, & qu'ainsi les Juifs avoient crucifié Simon au lieu de luy, qui les regardoit cependant, & se moquoit d'eux sans qu'on le vit; ' & qu'ensuite il estoit remonté dans le ciel, vers son Pere, [a] sans avoir jamais esté connu ni des Anges, ni de personne. [b] Ainsi quoique luy & ses disciples parlassent souvent de JESUS, ils n'avoient garde de le posseder dans leur cœur, ne le reconnoissant pas mesme pour un [vray] Christ. ' Cet impie osoit mesme dire que le Seigneur estoit capable de pecher.

' Il nioit la resurrection de la chair, [c] & ne reconnoissoit point de salut que pour l'ame.

[d] Il s'adonnoit extremement à la magie, [e] & ses disciples aussi. [f] Baronius represente quelques figures gravées sur des pierreries, qui paroissent venir d'eux, à cause du mot Abrasax qui s'y lit encore. [g] Ce Cardinal croit que ce sont des figures dont ils se servoient dans leurs operations magiques.

[h] Ils usoient sans distinction des viandes immolées aux idoles, [g] selon la doctrine de leur maistre; [h] comme aussi de toutes sortes de voluptez, & generalement de toutes choses, ' soit qu'ils s'imaginassent qu'estant parfaits, ils pouvoient tout faire sans se corrompre, soit qu'ils crussent qu'estant par leur nature du nombre des elus, ils seroient sauvez, quelques pechez qu'ils eussent commis. ' Car ils croyoient, [comme Saturnin,] que la foy & la predestination avoient leur source dans la [a] nature. ' S. Clement d'Alexandrie dit que cette liberté qu'ils prenoient de tout faire, ne venoit pas des premiers auteurs de leur secte. ' Mais S. Irenée en attribue l'origine à Basilide mesme; ' ce que S. Philastre & S. Epiphane ont suivi. [C'est peut-estre en partie pour ce sujet,] ' qu'Eusebe dit que les Gnostiques viennent de luy, & que Saint Jerome le surnomme le Gnostique.

' Ce Pere luy donne mesme le titre de maistre & de docteur de débauche.

' Une des maximes de ceux de sa secte estoit de se cacher extremement, & qu'il falloit connoistre tout le monde sans estre connu de personne. Ils recommandoient fort que l'on cachast leurs mysteres, ' & mesme ils faisoient observer, comme Pythagore, un silence de cinq ans à ceux qui se joignoient à eux. ' Pour se mieux cacher, ils [b] estoient toujours prests à renoncer leur foy dans la persecution, ' quoiqu'ils ne fussent guere exposez à estre persecutez, estant semblables à tous [les plus méchans, & ne faisant rien qui les distinguast des payens.] [i] Basilide mesme disoit qu'il ne faut point souffrir le martyre, [k] renoncer [à JESUS-CHRIST,] & sacrifier aux idoles, estant, disoit-il, des choses assez indifferentes. ' S. Clement d'Alexandrie raporte de luy quelques passages sur le martyre, où il ne témoigne pas en avoir une grande idée.

' Aussi Origene dit que sa doctrine sur ce point, & sur quelques autres, doit estre regardée comme une peste, non seulement à cause de sa fausseté, mais encore parcequ'elle corrompt [le cœur &] les mœurs.

' Cet heretique pretendoit que l'ame avoit péché dans une vie precedente, & qu'elle en estoit punie en celle-ci. ' Car il croyoit [1] la metempsycose de Pythagore, & disoit mesme que l'ame pouvoit avoir esté dans le corps d'une beste ou d'un oiseau avant que de venir dans celui d'un homme.

[Il paroissoit bien severe dans sa morale,] ' lorsqu'il disoit que Dieu ne pardonne point d'autres pechez que ceux qui sont involontaires & d'ignorance. ' Mais il ne reconnoissoit point d'autre peine du peché, que sa metempsycose, ' & ses transmigrations de l'ame d'un corps en un autre aprés la mort. [Ainsi il se reconcilioit bientost avec les plus grands pécheurs,] ostant aux hommes par cette erreur aussi pernicieuse que visible, la crainte salutaire des peines de l'autre vie, qui les auroit pu empescher de s'abandonner aux crimes, & entretenant les impies dans l'audace [avec laquelle ils se moquent de la justice.]

' Les Basilidiens croyoient aussi aprés Pythagore, que nous avions deux ames, ' & s'imaginoient que les passions fussent autant d'esprits effectifs, attachez & joints à l'ame raisonnable: c'est pourquoi ils les nommoient des [a] Additions. Et ils joignoient encore à cela d'autres [*] folies.

[Basilide qui rejettoit les vrais Prophetes,] ' en avoit supposé de faux, ausquels il donnoit des noms barbares pour épouvanter les simples, comme un Barcabbas & un Barcoph. ' On voit encore que ses disciples se servoient d'une pretendue prophetie de Cam. ' Il a écrit 24. livres sur l'Evangile. ' S. Clement d'Alexandrie cite le 23. livre de ses expositions. ' On ne voit pas s'ils estoient sur

1. Le passage des ames d'un corps en un autre.

fur les Evangiles de l'Eglise, ou sur celui de Basilide mesme. ' Car il en avoit aussi composé un qui portoit son nom.

b Ori. in Luc. h. 1. p. 210. a.

' Ces 24. livres furent refutez avec beaucoup de force & de lumiere dès le temps d'Adrien & de Basilide mesme, par Agrippa surnommé Castor, l'un des plus illustres & des plus doctes écrivains que l'Eglise eust en ce temps là, & l'un des plus genereux defenseurs de la verité. En refutant Basilide, il découvrit aussi tous ses mysteres ridicules.

Eus. l. 4. c. 7. p. 120. a. b. Hier. v. ill. c. 21. p. 275.

Basilide laissa aprés luy un fils nommé Isidore, qui confirma les impietez de son pere, & y fit quelques nouvelles augmentations. ' S. Epiphane le fait sectateur des heresies de Valentin. Il cite ses exhortations, ' & quelques paroles d'un [autre] de ses livres, qu'il intitule ses Morales. ' S. Clement d'Alexandrie raporte le mesme passage, & du mesme livre d'Isidore. ' Il cite aussi le premier & le second livre des expositions de ce fils & de ce disciple de Basilide sur le prophete Parcor. [C'est peut-estre celui qu'Eusebe appelle Barcoph.] ' Il parle encore d'un traité du mesme Isidore sur " la seconde ame.

Cl. str. 2. p. 409. b. Thdt. h. l. 1. c. 4. p. 196. a. Epi. 32. c. 3. 4. p. 210. c|211. b. c. 4. p. 212. a. b. Cl. str. 3. p. 427. a. 6. p. 641. c. d. 2. p. 409. b.

" τῆς προσφυοῦς.

' On remarque des Basilidiens, qu'ils disoient que JESUS-CHRIST avoit esté battizé le 10. de janvier, & qu'ils festoient ce jour là, passant la nuit precedente en lectures [& en prieres.]

1. p. 340. c.

' Saint Epiphane dit que cette heresie duroit encore de son temps. ' S. Jerome témoigne la mesme chose, & ajoute qu'elle avoit passé jusque dans l'Espagne. Elle regnoit si fort en cette province, que ce Pere fait un grand eloge de Lucinius, sur ce qu'il ne s'étoit pas laissé emporter à ce torrent. Il fait venir ces Basilidiens d'un magicien nommé Marc, qu'il dit estre sorti de la race de Basilide, [& il paroist l'entendre à la lettre. Je pense que ces Basilidiens d'Espagne, n'étoient autre chose que les Priscillianistes, qui y firent tant de bruit à la fin du IV. siecle.]

Epi. 24. c. 1. p. 68. d. Hier. in Vig. c. 2. p. 123. a| ep. 29. p. 196. c.

V. les Marcosiens.

' L'heresie des Basilidiens a esté refutée non seulement par Castor Agrippa, mais aussi par S. Irenée, par S. Clement d'Alexandrie, & par Origene,

Thdrt. h. l. 1. c. 4. p. 196. a.

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR ADRIEN.

ARTICLE PREMIER.

Des causes de cette persecution.

Sulp. S. l. 2. c. 45. p. 150. Hier. ep. 84. p. 327. b. a Cyp. diss. 11. c. 28. p. 248. b Hier. v. ill. c. 19. p. 275. a. c Eus. l. 4. c. 26. p. 148. b| Tert. ap. c. 5. p. 7. a. d Hier. v. ill. c. 19. p. 275. a.

' IL s'éleva durant le regne d'Adrien une persecution contre l'Eglise, ' que Sulpice Severe conte pour la quatriéme, ' & que S. Jerome dit avoir esté " fort violente. a Neanmoins Eusebe, ni la pluspart des autres ne la content pas. b Et elle ne vient pas en effet d'aucun édit de ce prince, c comme il est aisé de le justifier par S. Meliton & Tertullien. d Mais ses superstitions donnerent occasion à ceux qui haïssoient les Chrétiens, de les persecuter sans mesme qu'il le leur eust ordonné. Car il vouloit " entrer dans presque toutes les ceremonies des Grecs, & sur tout dans les mysteres d'Eleusine; ce que S. Jerome marque comme la principale cause de la persecution. ' Il avoit aussi un soin tout particulier des solennitez Romaines, & n'avoit pas moins de mépris pour toutes les religions étrangeres [aux Grecs & aux Romains.] ' Il s'adonnoit encore à l'astrologie judiciaire, à toutes sortes de divinations, & jusqu'à la magie la plus sacrilege. ' Les payens mesmes se sont moquez de la superstition avec laquelle il observoit les presages.

" gravissi-mam. " initiari.

Adr. v. p. 11. a. b. p. 8. b. c. Dio, l. 69. p. 793. a. Amm. l. 25. p. 294. b.

' Aprés cela il n'y a pas lieu de s'étonner ni que les Chretiens aient esté persecutez sous ce prince, ni qu'il les ait persecutez luy mesme, [puisque sans parler des autres superstitions, que les Chrétiens ruinoient de tout leur pouvoir,] ' nous voyons que l'amour de la magie a suffi pour exciter la cruelle persecution de Valerien, ' & pour augmenter le feu de celle de Maximin II. [Que si nous recevons les actes de Sainte Symphorose,] ' nous y verrons qu'Adrien ne la fit mourir que parceque le demon declara qu'il ne rendroit aucun oracle tant que cette Sainte & ses enfans vivroient dans la religion qu'ils professoient. [Et cela ne doit pas paroistre incroyable,] ' puisque Constantin raporte l'origine de la persecution de Diocletien à une chose toute semblable.

Cyp. diss. 11. c. 30. p. 252. Eus. l. 7. c. 10. p. 256. a. b. l. 8. c. 14. p. 311. c. d. Sur. 18. Jul. p. 210. §. 1. Eus. v. Const. l. 2. c. 50. p. 467. a. b.

' On

' On marque aussi que ce fut particulierement du temps d'Adrien, que l'on commença à decouvrir les abominations des Carpocratiens, & de quelques autres heretiques du mesme genre, dont les infamies retomboient sur les plus saints des Catholiques, parceque les payens confondoient ensemble tous ceux qui portoient le nom de Chrétiens, & que sans s'informer de la verité des choses, ils les haïssoient tous comme coupables des mesmes crimes qu'on avoit découverts dans quelques uns de ceux qui s'attribuoient ce nom sacré. [C'est peutestre de là que venoient] ' ces cris tumultuaires des peuples qui demandoient le sang des Chrétiens, [comme nous le verrons dans la suite.]

Cyp. diff. 11. c. 29. 31. p. 250. 251. 253.
Euf. l. 4. c. 8. p. 112. 123. c.

' Baronius croit que cette persecution peut encore estre venue de ce que les Juifs s'estant revoltez sous Adrien aussibien que sous Trajan, & ayant commis des cruautez toutes extraordinaires contre les Romains, il estoit impossible que la haine que l'on avoit contre cette nation, ne retombast en partie sur les Chrétiens, tant parcequ'ils estoient presque considerez comme Juifs, ' que parcequ'on avoit accoutumé de rejetter sur eux toutes les calamitez qui arrivoient à l'Empire. [Il est vray que les revoltes que les Juifs avoient faites sous Trajan, " étoient appaisées des le commencement d'Adrien: mais la memoire & la haine de leurs cruautez dura encore longtemps aprés; pour la guerre qu'ils firent sous Adrien, ce ne fut qu'aprés que ce Prince eut appaisé la persecution.]

Bar. 120. §. 4.
Tert. ap. c. 40. p. 36. c| Ori. in Celf. l. 3. p. 120. a. & alii.
V. les rev. des Juifs §. 2.

ARTICLE II.

De S. Eustache, & des autres qu'on croit avoir souffert à Rome sous Adrien.

[LEs actes de Ste Sabine qui ont leurs difficultez, mais qui ont neanmoins quelqu'air de verité & d'antiquité,] ' portent que beaucoup de Chrétiens souffrirent le martyre pour le nom de JESUS-CHRIST dans la persecution [d'Adrien] " en divers endroits de la terre. [On pretend mesme qu'elle couronna deux Papes, S. Alexandre en l'an 119. & Sixte I. en 128. Mais nous remettons à examiner " en un autre endroit ce qui regarde ces deux Papes, avec plusieurs Saints assez celebres, qu'on joint à S. Alexandre.]

Baluz. misc. t. 2. p. 106.
per orbem terrarum.
V. S. Alexandre Pape.

' Entre les autres qu'on croit avoir honoré alors par leur sang l'Eglise Romaine, on met S. Eustache, ou plutost Eustathe, Se Theopiste sa femme, & leurs enfans Agape & Theopiste: [& selon leur histoire, ils doivent avoir souffert au commencement d'Adrien.] ' La feste de S. Eustache est marquée dans le calendrier du P. Fronto le 11. de septembre. [Mais il y a certainement faute, puisqu'elle suit des Saints qui sont le 16. Il faut apparemment lire] [1] ' le 20. auquel le martyrologe Romain la met:] ' & les Grecs la font le mesme jour. [Vandelbert la met le 19. Florus la marque le premier jour de novembre, qu'Usuard dit estre aussi son veritable jour, quoiqu'on la fist principalement le 2. [à cause de la feste de la Toussains, comme aujourd'hui à cause des Morts, plusieurs Eglises de France en font le troisieme du mesme mois.] ' Il y a à Rome une celebre eglise de ce Saint, qui est ancienne. ' L'histoire en parle à la fin du VIII. siecle, & au commencement du suivant. ' Baronius dit qu'on avoit autrefois accoutumé d'y faire de grandes aumosnes aux pauvres, en memoire & à l'exemple de celles que ce Saint avoit faites; & cela est marqué dans une ancienne Oraison.

Bol. mars, t. 2. p. 37. c.
Fron. cal. p. 137. 138.
Bol. may, t. 1. p. 42. f. mars. t. 2. p. 37. c.
Bar. 20. sep. b.
Front. cal. p. 138.
Bar. 20. sept. b.

NOTE 1.

[Pour " l'histoire qu'on raporte de S. Eustache, quoiqu'elle soit au moins du VIII. siecle,] ' & qu'elle soit fort celebre parmi les Latins & parmi les Grecs; ' neanmoins le jugement desavantageux qu'en font aujourd'hui aprés Baronius [toutes les personnes judicieuses, nous dispense d'en rien mettre ici.

b|an. 120. §. 6.
ibid. §. 6.

Nous n'avons pas plus de lumiere sur l'histoire de Se Sophie veuve, & de ses trois filles Vierges & martyres, Pistis, Elpis, & Agapé, ou comme d'autres les appellent selon la signification greque de leurs noms, Foy, Esperance, & Charité. Car quoique nous en ayons assez de choses, " elles sont sans autorité. Ainsi il faut se contenter de ce que dit] ' Usuard, qu'elles ont souffert à Rome sous Adrien. Il le dit également de la mere & des filles; & ' cela se trouve encore en d'autres martyrologes. ' Cependant leurs actes disent que Se Sophie mourut trois jours aprés ses filles, sans rien souffrir. Le martyrologe Romain les suit, & separe leurs festes, mettant Sainte Sophie le 30. de septembre, & ses filles le premier d'aoust. ' D'autres les mettent toutes quatre le premier d'aoust [a] ou le 30. de septembre. [b] Les Grecs les honorent aussi toutes ensemble le 17. de septembre, auquel ils en font leur grand office: [c] & ils suivent leurs actes pour la mort de Sainte Sophie, quoiqu'ils luy donnent aussi la qualité de martyre.

NOTE 2.
Usu. 1. aug.
Bol. mars, t. 2. p. 33. f.
Sur. 1. aug. p. 38. §. 14| Mombr.
Usu|Boll. mars, t. 2. p. 27. c.
a ibid. p. 33. f.
b Ugh. t. 6. p. 1073. b.
c|Menæa p. 24.
c Typic. p. 14. 1.

[Il faut que Sainte Sophie ait esté fort celebre dans tout l'Orient,] ' puisque la chronique des Evesques d'Alexandrie parlant d'Eumene, qui gouverna depuis 133. jusqu'en 143. ajoute que de son temps Sainte Sophie fut couronnée du martyre avec ses trois filles. ' Baronius dit qu'il y a auprés de Rome une ancienne eglise de la mesme Sainte. [Pour celle de Sainte Sophie, qui estoit autrefois la cathedrale de Constantinople, on sait qu'elle a pris ce nom de la Sagesse eternelle.]

Chr. ori. p. 111.
Bar. 30. sept. g.

' Les noms de S. Eleuthere Evesque, & Sainte Antie sa mere, tous deux martyrs, sont celebres le 18. d'avril dans les martyrologes attribuez à S. Jerome, qui les mettent à Rome. Tous les actes que nous en avons, Florus, Usuard,

Boll. 18. apr. p. 528. b.

1. Mettre XX. au lieu de XI.

suard, & les autres martyrologes, disent qu'ils ont souffert sous Adrien: [& c'est tout ce qu'on en peut savoir, " le reste de ce qu'on en dit n'estant fondé que sur des pieces qu'on regarde comme de pures suppositions.] ' Les Grecs font de S. Eleuthere le 15. de decembre avec une solennité extraordinaire: & ils semblent croire en avoir le corps à Constantinople. Ainsi c'est apparemment " ce Saint Eleuthere ' dont Codin dit, qu'un nommé Basile y fit bastir une eglise du temps d'Arcade, [vers l'an 400.] Cela n'empesche pas que ceux de Rieti ne pretendent avoir les reliques du mesme Saint, & de Sainte Antie sa mere. ' Les Grecs font toujours S. Eleuthere Evesque d'Illyrie: ce qui peut s'accorder avec ce que Raban & Notker disent, qu'il estoit Evesque d'Aquilée, [cette ville estant si prés de l'Illyrie, qu'il est aisé que les Grecs ne l'en aient pas distinguée. Mais on ne peut rien assurer sur cela, & l'Eglise d'Aquilée ne le met point entre ses Evesques.]

p.528.a.f. — NOTE 5. — Cod.or. C.p.61.b. Boll.18. apr.p. 535-537. p.537.c| Florent. p.445. — V. la Pers. de Diocl. n.9.

Mabil. it. It.p.138. ' On a trouvé à Rome dans le cimetiere de Calliste, l'epitaphe de Marius qui commandoit quelques troupes, & qui finit sa vie par le martyre du temps de l'Empereur Adrien, estant encore jeune, mais ayant beaucoup vécu, puisqu'il donna sa vie pour JESUS-CHRIST. Ses amis l'enterrerent avec [une joye meslée de] larmes, & ne purent mesme luy rendre ce dernier devoir qu'avec crainte, [ce qui marque assez que la persecution n'estoit pas petite.] Son epitaphe porte qu'il se reposa en paix: [& il est bon de le remarquer, pour ne pas prétendre que cette expression soit toujours la preuve d'une mort paisible & opposée au martyre, quoiqu'elle en soit ordinairement la marque.] Ce martyr fut enterré le 8. ou le 10. d'un mois qui n'est pas exprimé. [On trouve plusieurs Marius dans les martyrologes de Saint Jerome,] ' & un le 8. de novembre: mais c'est à Nicomedie, [& non pas à Rome.]

Florent. p. 917.

ARTICLE III.

Divers Martyrs en Italie & en Sardaigne sous Adrien.

[ON croit que l'Ombrie fut honorée du temps d'Adrien, par le martyre de " Ste Serapie & de Ste Sabine; & la ville de Tivoli par celui de Ste Symphorose, & de ses sept enfans. Mais nous parlerons de ces Saintes en particulier.]

V. Sainte Sabine & Sainte Symphorose.

Ugh.t.1. 2.p.240. ' L'Eglise de Todi dans la mesme province, honore le premier jour de septembre Saint Terentien comme son premier Evesque & son patron, & croit qu'il a eu la teste tranchée du temps d'Adrien, aprés divers tourmens que luy fit souffrir le Proconsul Lecien. [Il y en a des actes imprimez dans Mombritius, mais qui ne valent quoy que ce soit.] ' L'extrait assez long que Ferrarius fait de son martyre, tiré des leçons de l'Eglise de Todi, [fait voir que cette Eglise n'en a pas de meilleurs memoires.] ' Aussi Baronius dit bien qu'on luy avoit envoyé de là des actes manuscrits de ce Saint; [mais il n'en fait aucun eloge] ' On croit que le corps de S. Terentien est aujourd'hui à Tortone [dans le Milanés, où l'on en fait aussi la feste de mesme qu'en quelques autres Eglises d'Italie. Son nom a esté inseré dans le martyrologe Romain.]

Ferr.it.p. 558.559. — Bar.1. sept.b. — Ugh.p. 240.d| Ferr.p. 559.

Boll.18. apr.p. 1523.a. ' On met aussi divers martyrs dans la Lombardie sous Adrien, comme S. Marcien Evesque de Tortone, S. Second à Ast [dans le Piemont,] S. Calocere à Albenga sur la coste de Genes, S. Faustin, S. Jovite, [& Ste Afre] à Bresse [dans les Etats de Venise. L'histoire de tous ces Saints est liée ensemble, & n'en fait proprement qu'une.] Les plus celebres sont S. Faustin & S. Jovite, ' que l'Eglise de Bresse honore comme ses patrons le 15. de fevrier: & ils sont marquez ce jour là par Usuard, & par divers autres martyrologes. [Usuard qualifie S. Jovite Diacre, & on pretend que S. Faustin estoit Prestre.]

15.feb.p. 806.a.

p.817.§. 8.9. ' Bollandus croit qu'ils souffrirent [1 en l'an 121.] deux ans aprés qu'Adrien fut revenu du voyage qu'il fit en Illyrie [" l'an 119.] Il le tire de quelques circonstances de leurs actes; [ce qui n'est pas une grande autorité. Car de plusieurs pieces qu'il donne pour l'histoire de ces Saints, il n'y en a aucune qu'on puisse dire estre bonne, pour ne pas dire qu'elles ont toutes les marques de fausseté. C'est pourquoi ceux qui voudront savoir tout ce qu'on dit de ces Saints, peuvent consulter l'ample recueil qu'il en a fait.]

V. Adrien §.6.7.

Boll.18. apr.p. 523.§.1. a|c. ' ' C'est en partie sur leurs actes qu'est fondé ce qu'on dit de S. Calocere. a Bollandus en donne aussi des actes particuliers, [mais qui ne valent pas mieux que les autres.] ' Le martyrologe Romain & quelques autres, mettent sa feste le 18. d'avril, peut-estre à cause de quelque translation. Car selon ses actes, il est mort le 19. de mars; & sa feste est marquée ce jour là par Usuard, [qui ne parle point d'Albenga, mais le met à Bresse,] où on dit qu'il avoit esté converti par Saint Faustin & Saint Jovite; ' & ceux de Bresse pretendent encore aujourd'hui avoir son corps dans l'eglise de Sainte Afre, ou tout entier ou en partie. Ceux d'Albenga, où on dit qu'il a esté martyrizé, pretendent l'avoir aussi dans l'eglise des Religieuses de Sainte Claire. ' On raporte qu'en l'an 1286. Lanfranc Evesque d'Albenga tira son corps de terre, & le mit sous un autel magnifique qui portoit son nom.

c. — p.524.§. 3.4. — p.523.d.e. — Ugh.t.4. p.1270.d.

Boll.18. apr.p. 527. ' Il est encore parlé de S. Calocere dans les actes de S. Second, qui sont du mesme genre que les autres, [quoique ce soient les moins mauvais] ' de plusieurs histoires que Bollandus a eues de ce Saint. ' L'Eglise d'Ast l'honore comme son patron, & en fait la feste le

30.mars, p.797. 798.| p.798.

1. Bollandus dit en 120. supposant qu'Adrien estoit revenu d'Illyrie dès 118.

le 30. de mars, auquel on croit qu'il
a souffert le martyre. Baronius l'a mis
le 29. dans le martyrologe Romain.
' On voit par divers actes du IX. & p. 799. c. d.
du X. siecle, que jusqu'à l'an 969. au
moins, son corps estoit honoré dans
l'Eglise cathedrale, qui portoit son
nom avec celui de la Sainte Vierge.
' On croit qu'il a depuis esté transpor- d.
té dans une eglise consacrée aussi
sous son nom. ' Son corps y fut trouvé e. f.
tout entier en l'an 1213. & " montré au
peuple. ' Il fut encore trouvé en 1471. p. 805.
' & mis en 1507. sous le grand autel dans p. 810. b. c.
une chasse d'argent. Bollandus raporte
divers actes sur tout cela.

L'Eglise de Tortone honore aussi 6. mars, p.
le 6. de mars S. Marcien comme son 421.
principal patron, & comme son pre-
mier Evesque. Elle le faisoit autrefois
le 27. ' auquel il est marqué dans quel- a. b.
ques anciens martyrologes manuscrits:
& on croit que c'est le jour de son
martyre. ' On en a des actes, mais qui ne p. 422. a.
sont que des extraits de ceux de Saint
Second. ' Bollandus donne une histoi- b. c.
re qui raporte comment son corps fut
trouvé sous Constantin le 20. d'octo-
bre: [mais elle ne paroist pas ancienne.]
' Il croit que S. Marcien, S. Second, 15. feb. p.
& S. Calocere, ont souffert environ 807. §. 9.
un an avant S. Faustin & S. Jovite.
[Ainsi nous les pouvons mettre en
l'an 120. mais sans pretendre qu'il y
ait rien en cela de bien assuré.]

' Il differe jusque vers l'an 133. le 24. may, p.
martyre de Sainte Afre dont il est fort 273. 274.
parlé dans les actes de S. Faustin & de
S. Jovite. Il donne encore son histoire
en particulier composée des leçons de
l'ancien breviaire de Bresse. ' Mais il p. 274. a.
avoue qu'elle est & plus nouvelle, &
moins vraisemblable que les actes de ces
Saints. ' Le corps de Ste. Afre est main- a. c.
tenant à Bresse dans l'autel d'une egli-
se de son nom, qui est une abbaye de
Chanoines Reguliers. Son chef a esté
mis dans un buste d'argent. On fait sa
&c. feste " le 24. de may.

' Les actes de S. Prime Prestre, & 10. may.
S. Marc Diacre, portent " qu'ils souf- p. 497.
&c. frirent le martyre à Trieste dans l'Istrie 498.
du temps d'Adrien, le dixieme jour de
may. ' Quelques nouveaux martyrolo- p. 497. b.
ges en font le lendemain. [Ces actes
sont peu de chose, & on voit bien qu'ils
n'ont pas esté écrits dans les premiers
temps de l'Eglise.] ' On tient que vers 12. apr. p.
l'an 755. S. Annon Evesque de Verone 68. d. e. f.
acheta les corps de ces Saints, & les
mit à Verone dans une eglise de S. Fir-
me, qui est aujourd'hui entre les mains
des Cordeliers. On croit qu'ils y sont
encore: mais du reste on n'en a con-
servé aucune lumiere certaine.

' On pretend que la Sardaigne don- Ferr. de
na, sous Adrien, à l'Eglise son premier It. p. 773.
martyr S. Antioque, dont le nom y est
encore fort celebre. On en fait la feste
le 13. de decembre. ' Baronius cite Bar. 13.
pour ses actes ce qu'on en lit en cette dec. c.
isle dans le breviaire. ' Ferrarius ra- Ferr. de
porte un abregé de son histoire, [qui It. p. 772.
n'en donne pas une grande idée. On 773.
dit que ce Saint mourut dans l'isle de
Sulci, où Adrien l'avoit banni:] ' &
cette isle porte aujourd'hui le nom de
S. Antioque. On y passe quelquefois de
la Sardaigne à pié sec.

' On met encore sous Adrien, S. Ga- Ferr. de
bin & S. Crispule, martyrs en Sardai- It. p. 326.
gne, ' dont les noms se trouvent le 30. Florent.
de may dans les martyrologes de S. Je- p. 559.
rome, d'Usuard, d'Adon, & genera- 560. a|
NOTE 4. lement dans tous les anciens. [" Mais Boll. mars,
il y a assez sujet de douter s'ils n'ont t. 2. p. 21.
point souffert sous Diocletien plustost a.
que sous Adrien.] On met toujours
Turribus. leur martyre à " Torre ville de Sardai-
gne, ' qui est maintenant presque tou- Florent.
te ruinée sur la coste occidentale de p. 561. 1.
l'isle. ' On dit que la cathedrale de Bar. 30.
cette ville a esté dediée sous le nom de may, b.
S. Gabin le quatrieme may 517, & Ba-
ronius raporte au mesme Saint ce que
dit ' S. Gregoire de l'Abbesse d'un mo- Greg. l. 7.
1. nastere de S.[1] Gabin & de S. Luxore au e. 7. p.
Diocése de Cagliari. Sanson place un 785. b.
bourg de Gavino au lieu où a esté au-
trefois la ville de Torre. ' Baronius Bar. 30.
cite les actes de S. Gabin & de S. Cris- may, b.
pule, qui se lisent, dit-il, dans leur
eglise. [Bollandus mesme ne les a pas
eus.] ' Ferrarius en dit peu de cho-
se. On croit que le corps de S. Ga- Ferr. de
bin est à Rome sous un autel de l'egli- It. p. 326.
se de S. Pierre, auquel les isles de Sar- Boll. 30.
daigne & de Corse payoient autrefois may, p.
quelques redevances. 325. §. 2.

ARTICLE IV.

Sainte Zoé est martyrizée avec quelques autres en Orient.

[ON ne dit point que la persecu-
tion d'Adrien ait fait autant de
martyrs dans l'Orient que dans l'Occi-
dent. Les nouveaux Grecs y mettent
V. S. Philippe Apostre. à Ephese une " Sainte Hermione, qu'ils
font fille de S. Philippe l'un des sept
premiers Diacres.] ' Ils honorent le Canis. t. 2.
septiéme de septembre S. Eupsyque, p. 857|
martyr à Cesarée en Cappadoce, dont Ugh. t. 6.
ils disent qu'aprés avoir esté pris & re- p. 1063.
lasché, il vendit tout son bien, en 1064.
donna une partie à ses accusateurs, &
le reste aux pauvres: ensuite de quoy
il fut repris, & consomma son mar-
tyre par divers supplices du temps
d'Adrien. Baronius a jugé cette histoire
digne d'estre mise dans le martyrologe
V. la pers. de Julien. Romain. [Mais comme " il y a eu
certainement un S. Eupsyque martyrizé
à Cesarée en Cappadoce sous Julien l'a-
postat; il y a quelque sujet de craindre
que celuy qu'on met sous Adrien, ne
soit le mesme]

' Les Grecs font le deuxiéme de may, Boll. 2.
de Ste Zoé, avec S. Hespere son mari, may, p.
& leurs enfans Cyriaque & Theodule. 77.
Ils disent que ces Saints estant esclaves
d'un payen nommé Catale, à Attalie
dans la Pamphilie, les deux enfans en-
core jeunes, qui ne pouvoient plus
souffrir le culte qu'on rendoit au demon
dans la maison de leur maistre, se decla-

1. Les editions de Paris en 1605. & 1675. lisent en cet endroit *Gravini*.

rerent Chrétiens: de sorte que Catale, aprés leur avoir fait souffrir divers supplices, les fit enfermer avec leur pere & leur mere, dans un four où ils moururent. ' Nous en avons des actes [écrits d'un style fort simple, & mesme un peu barbare. L'histoire en est agreable: mais il s'y rencontre aussi plusieurs difficultez. Ce n'est apparemment qu'un abregé de quelque histoire plus ample, dont les Grecs ont pris dans leur Office diverses particularitez que nous ne trouvons pas dans ces actes.] ' Ils mettent ces Saints sous Adrien: [& il faut mesme que ç'ait esté avant la loy par laquelle] ' ce prince osta aux maistres le droit de vie & de mort qu'ils avoient sur leurs esclaves. C'est en l'honneur de cette Ste Zoé, que Justinien fit bastir une eglise à Constantinople, [a] quoique d'autres semblent dire qu'elle a été bastie " par S. Marcien, [qui vivoit cent ans auparavant;] ' si l'on ne dit que Justinien a seulement rebasti celle que S. Marcien avoit bastie, comme l'Empereur Basile la fit rebastir encore depuis.

V. S. Marcien oeconome.

Le martyrologe Romain attribue au regne d'Adrien, une fille esclave nommée Marie, qu'on dit avoir souffert le martyre, [avec un courage qui fait voir qu'il n'y a en JESUS-CHRIST ni sexe ni qualité.] ' Le nom de cette Sainte se trouve dans Usuard, Adon, Raban, & plusieurs autres martyrologes, le premier jour de novembre. ' Nous en avons une longue histoire: [mais nous ne voyons pas " qu'elle soit assez assurée pour oser en rien raporter.] NOTE 5.

ARTICLE V.

Saint Quadrat & S. Aristide presentent à Adrien des apologies pour les Chretiens.

' DIEU arresta enfin la persecution que l'on faisoit à ses serviteurs, par les apologies que S. Quadrat & S. Aristide adresserent pour eux à l'Empereur Adrien; [tous deux dignes d'estre les instrumens de la misericorde de Dieu envers son Eglise, sur tout S. Quadrat.] ' Car c'estoit l'un de ceux qui paroissoient avec le plus d'éclat au commencement du second siecle, & qui composoient le premier ordre de la tradition apostolique. ' On voyoit encore de son temps quelques uns de ceux qui avoient esté gueris & ressuscitez par JESUS-CHRIST. ' Il avoit esté instruit par les Apostres; [a] & il estoit luy mesme Prophete. [b] Bien des interpretes modernes veulent qu'il soit l'Ange de Philadelphie à qui JESUS-CHRIST parle dans l'Apocalypse: [Mais on ne peut trouver aucun fondement de cette opinion: & il seroit mesme difficile de l'accorder avec l'histoire de ce Saint.]

' Car Eusebe le met visiblement entre les successeurs des Apostres, lesquels abandonnant tout leur bien, alloient prescher la foy dans les provinces barbares. Aussi les Grecs dans leur Office luy attribuent par tout le titre & les fonctions d'Apostre. ' Eusebe appelle ces sortes de personnes, des Evangelistes. [Et ce qu'il en dit, est trop remarquable, pour ne le pas raporter ici en ses propres termes.

„' Quadrat, dit-il, & plusieurs autres „qui estoient celebres dans l'Eglise du „temps de Trajan, y faisoient le premier „degré " de la tradition ecclesiastique „venue des Apostres, dont ils avoient „esté les disciples. Ces hommes divins „imitant le zele de leurs maistres, éle„voient l'edifice des Eglises dont les „Apostres avoient jetté les fondemens. „Ils travailloient avec une application in„fatigable à la predication de l'Evangile; „& ils répandoient par toute la terre la „semence divine de la parole. Car la „pluspart de ceux " qui embrassoient „alors la foy, estant remplis de l'amour „d'une sainte philosophie, commen„çoient par distribuer leurs biens aux pau„vres: & aprés cela, ils alloient en di„vers pays faire la fonction d'Evange„listes, annoncer JESUS-CHRIST à „ceux qui n'en avoient point encore oui „parler, & leur donner les livres sacrez „de l'Evangile. Quand ils avoient ainsi „posé les fondemens de la religion dans „un pays d'infideles, ils y établissoient „des pasteurs, à qui ils confioient le soin „des ames qu'ils avoient acquises à JE„SUS-CHRIST; & ils passoient ensuite „en d'autres pays. Dieu travailloit par „tout avec eux par la force de sa grace. „Car le S. Esprit operoit encore alors par „ses serviteurs un grand nombre de pro„diges extraordinaires: de sorte que dés „qu'ils commençoient à prescher dans „un pays, on voyoit [quelquefois] des „peuples entiers embrasser tout d'un „coup la creance du vray Dieu, & rece„voir dans leurs cœurs les regles de la „pieté.

' Ce zele d'annoncer l'Evangile comme les Apostres, estoit encore assez commun à la fin du deuxiéme siecle, où nous en voyons un exemple dans S. Pantene, l'un de ces saints Evangelistes: [& c'est apparemment ce que Photius a voulu marquer;] ' lorsqu'il dit que Caius qui s'estoit rendu celebre à Rome sous Zephyrin " en qualité de Prestre de cette eglise, fut consacré Evesque des nations. [Car on ne peut pas douter que ceux, qui comme dit Eusebe, établissoient des pasteurs dans les Eglises qu'ils avoient fondées, n'eussent eux mesmes receu] l'ordination episcopale pour une fonction qui estoit toute apostolique.

vers l'an 210.

Voilà donc quel estoit S. Quadrat, & les merites qu'il s'estoit acquis, lorsqu'aux titres de disciple des Apostres, d'Evangeliste, d'Evesque des Nations, & de Prophete, il ajouta encore celui de premier Apologiste,] ' par l'apologie qu'il composa pour la religion Chrétienne; [car c'est la premiere qui soit marquée dans l'histoire. Il l'adressa à Adrien,] ' & " la luy presenta luy mesme ' en l'an 126. selon la chronique d'Eusebe. " Elle faisoit voir l'excel- NOTE 6.

rellent esprit de son auteur, & la pureté de sa doctrine. ' S. Jerome l'apelle un ouvrage tres utile rempli de puissans raisonnemens, plein des lumieres de la foy, & digne d'un disciple des Apostres. ' Eusebe Evesque de Thessalonique du temps de S. Gregoire le Grand, employa quelques passages de S. Quadrat, pour refuter un moine Eutychien nommé André.

Hier. v. ill. c. 19. p. 275. a. Phot. c. 162. p. 348 | Hall. v. Quad. p. 701. 1.

' L'admirable genie de S. Quadrat se fit si fort admirer dans cette piece, qu'elle eut la force d'éteindre la persecution dont l'Eglise estoit alors agitée.

Hier. ep. 84. c. 2. p. 327. b.

' Il n'eut pas neanmoins tout seul la gloire de cette paix. Il la partagea, comme nous avons dit, avec Saint Aristide, ' lequel presenta aussi en mesme temps à Adrien une apologie, [a] remplie de passages des philosophes, [b] & qui a servi à la posterité d'un monument illustre de son bel esprit & de sa grande eloquence. [c] Usuard & Adon disent qu'il soutint la divinité de JESUS-CHRIST devant Adrien, non seulement par ses livres, [c'est à dire par son apologie,] " mais encore par un fort beau discours qu'il prononça en sa presence. [Nous n'en trouvons rien dans les anciens.]

Eus. chr. ib | l. 4. c. 3. p. 116. d | Hier. v. ill. c. 20. p. 275. a. b. a Hier. ep. 84. c. 2. p. 327. b. b v. ill. c. 20. c Ado. 31. aug. — praeclarissimé per oravit.

' Ce Saint estoit d'Athenes, philosophe de profession, [d] & il en garda l'habit lorsqu'il embrassa la foy, [e] aussi-bien que Saint Justin.

Eus. chr. | Hier. v. ill. c. 20. p. 275. a. d Hier. p. 275. a. e Just. dial.

ARTICLE VI.

Adrien défend de persecuter les Chrétiens, veut consacrer des temples à JESUS-CHRIST.

L'ELOQUENCE & les raisons de ces deux Saints Apologistes, furent soutenues par la lettre que Serenius Granianus, Proconsul d'Asie, écrivit à l'Empereur, pour luy representer combien il y avoit d'injustice à condanner les Chretiens sur les cris des peuples, sans les juger [par les formes,] & sans les convaincre d'aucun crime. ' Plusieurs autres Gouverneurs firent aussi la mesme chose. ' Adrien ne put resister à tant de sollicitations si pressantes, & il écrivit à Minucius Fundanus successeur de Granien, qu'il ne falloit faire mourir personne qu'aprés une accusation juridique, & une conviction de son crime.

Eus. l. 4. c. 8. p. 122. d | chr. — l. 4. c. 13. p. 127. a. — c. 8. p. 122. d | chr.

' Ce rescrit a esté tres celebre parmi les anciens. ' Il a esté cité comme fort avantageux pour les Chretiens, non seulement par Saint Meliton, par Eusebe dans sa chronique, [g] par Saint Sulpice Severe, [h] par Orose, [i] mais mesme par l'Empereur Antonin. [1] S. Justin l'avoit inseré tout entier en latin dans une de ses apologies, comme contenant tout ce que les Chrétiens pouvoient demander aux Empereurs; ' & Eusebe l'a traduit en grec dans son histoire Ecclesiastique. Nous le traduirons ici en françois sur le grec d'Eusebe, puisque l'on a perdu le texte original que S. Justin avoit conservé.

1.

f c. 26. p. 148. c. g Sulp. S. l. 2. c. 45. p. 170. h Oros. l. 7. c. 13. t. 15. p. 212. 2. b. i Just. ap. 2. p. 99. 100 | Eus. l. 4. c. 8. p. 122. 123. c. 8. 9. p. 123. b. c.

1. Ap. Eus. l. 4. c. 13. p. 127. a.

Rescrit d'Adrien à Minucius Fundanus Proconsul d'Asie.

Vir clarissimus. 2.

' „ J'ay receu la lettre que " le tres „ illustre Serenius Granianus, vostre pre„ decesseur, m'avoit écrite. [2] Cette af„ faire ne me semble nullement à negli„ ger, quand ce ne seroit que pour em„ pescher les troubles qui en peuvent „ naistre, & oster aux calomniateurs l'oc„ casion qu'ils en peuvent prendre pour „ exercer leur malice. ' Si donc les peu„ ples de vostre gouvernement ont quel„ que chose à dire contre les Chrétiens, „ & qu'ils le puissent prouver clairement, „ & le soutenir à la face de la justice, qu'ils „ se servent contr'eux de cette voie, & „ qu'ils ne se contentent pas de les pour„ suivre par des demandes & des cris tu„ multuaires. C'est à vous à connoistre „ de ces accusations, [& non point à une „ assemblée de peuple.] Si donc quel„ qu'un se rend accusateur des Chrétiens, „ & qu'il fasse voir qu'ils agissent en quel„ que chose contre les loix, punissez-les „ selon la qualité de la faute. Mais aussi „ si quelqu'un se joue à les accuser par ca„ lomnie, entreprenez-le vigoureuse„ ment, & ne manquez point de le cha„ stier comme sa malice le merite.

b. c.

' Adrien écrivit la mesme chose à divers autres Gouverneurs. [Que si cet edit semble avoir quelque ambiguité, " puisqu'il n'estoit pas difficile de prouver que la religion Chrétienne en elle même estoit contraire aux loix de l'Empire, il y a apparence qu'Adrien l'expliqua en faveur des Chrétiens, ou en termes exprés, ou au moins en les traitant avec douceur.] ' Et Antonin son successeur declare nettement, qu'Adrien n'avoit point compris la qualité de Chrétien entre les crimes qui meritoient punition.

c. 26. p. 148. c. — v. la pers. de Trajan §. 1. — c. 13. p. 127. a.

[Il faut bien en effet qu'il ait traité fort favorablement les Chrétiens dans les dernieres années de sa vie,] ' puisque l'on a cru, au raport de Lampride, qu'il avoit eu dessein de faire adorer JESUS-CHRIST comme un Dieu, & „ de luy élever un temple. Il fit bastir des „ temples dans toutes les villes, ajoute „ cet auteur, sans y mettre aucune sta„ tue; & comme ils ne sont point con„ sacrez à aucune divinité, ils portent le „ nom de leur fondateur. [3] On tient qu'il „ les avoit fait faire pour le sujet que j'ay „ dit; mais que ce dessein fut rompu par „ quelques personnes qui consultant les „ oracles, apprirent que si jamais cette „ entreprise réussissoit, tout le monde se „ feroit Chrétien, & les autres temples „ demeureroient abandonnez. C'est ap-

Alex. v. p. 129. c. — 3. — Adri. v. p. 7. a | o C. p. 26. 2. a. b.

ap-

2. On a apparemment omis ici le sujet de la lettre de Granien, pour se contenter de l'ordonnance de l'Empereur.

3. ' Casaubon ne veut point croire ce que dit ici Lampride, parceque d'autres ne l'ont point dit. [Mais est-ce là une raison à ceux qui adorent JESUS-CHRIST, de ne pas croire ce que ses ennemis ont cru à sa gloire.] ' Saumaise suppose que la chose est vraie.

Lamp. n. C. p. 170. 2. n. S. p. 229. 2. b.

paremment de ces temples qu'il faut entendre ce que dit Spartien, que quand Adrien fut en Asie [en l'an 127.] il y consacra divers temples qui portoient son nom. (Ibid. c.) ' Nous trouvons dans l'histoire quelques uns de ces *Adrianées*: car c'est ainsi qu'on les appelloit. (Epi. 30. c. 12. p. 136. b.) ' Il y en avoit un fort grand à Tiberiade, lequel estoit demeuré imparfait, & servoit de bain public. Le Comte Joseph en prit une partie du temps de Constantin, & la reduisit en eglise. (69. c. 2. p. 728. b.) ' Celui d'Alexandrie servit aussi à en faire la grande eglise appellée la Cesarée, dont S. Athanase, sous qui elle fut achevée, [parle amplement.

Les Chrétiens se servirent avantageusement de la tranquillité que Dieu leur avoit donnée par les écrits de S. Quadrat & de S. Aristide.] (Eus. prep. l. 4. c. 17. p. 164. d.) ' Car Eusebe dit que c'estoit particulierement du temps d'Adrien, que la doctrine de la verité " brilloit aux yeux de tous les hommes. (ἐκλαμ-πειν.) [La nouvelle divinité " d'Antinoüs y contribua beaucoup. (V. Adrien §. 11.) Et Dieu détruisant le regne des demons par ceux mesmes qui les adoroient,] (d.) ' Adrien acheva enfin " d'abolir la coutume qui avoit autrefois esté tres commune de leur immoler des hommes: (ibid. §. 16.) (Spart. n. C. p. 97. 1. d. e.) ' ce qu'on autorise par le témoignage de Porphyre. [Il ne fit apparemment cette ordonnance qu'aprés la mort d'Antinoüs.

Le peu de lumiere que nous avons de ces premiers temps, fait que nous ne voyons pas bien à quoy il faut raporter ce que nous trouvons dans les actes de Ste Symphorose, qui paroissent fort bons,] (Sur. 18. jul. p. 211. §. 6.) ' Qu'aprés qu'Adrien eut fait mourir cette Sainte & ses sept enfans à Tivoli, la persecution cessa durant un an & demi. [Il semble donc qu'elle ait recommencé ensuite.]

ARTICLE VII.

Quelques remarques sur S. Aristide & sur S. Quadrat.

[PUISQUE nous avons raporté cidessus la plus grande partie de l'histoire de S. Quadrat & de S. Aristide, il faut ajouter ici le peu qui reste encore à dire sur ces deux Saints.] (Usu. 3. oct.) ' Usuard & Adon citent de l'apologie du dernier le martyre de S. Denys l'Areopagite. [Il est neanmoins difficile de croire qu'Eusebe qui remarque si exactement dans les anciens auteurs les moindres choses qui regardent les grands Saints, en eust oublié une aussi considerable qu'est celle-là. Adon ajoute que cette apologie se conservoit encore de son temps à Athenes entre les plus illustres monumens de l'antiquité. Usuard, Adon, & plusieurs autres martyrologes, marquent la feste de S. Aristide le 31. d'aoust.

Les mesmes martyrologes marquent celle de S. Quadrat le 26. de may.] (Typic. p. 14. 2.) ' Le Typique de S. Sabas en met la feste le 21. de septembre, & l'Office le 22. (Menæa, p. 277. &c. Ugh. t. 6. p. 1079. a | Canis. t. 2. p. 869. Menæa, p. 279.) ' On voit la mesme chose dans les Menées, qui disent bien des choses à sa loüange. D'autres Grecs en font aussi le 20. ou le 21. Ils marquent qu'il souffrit le martyre sous Adrien. Ils s'accordent tous, mesme le Typique de S. Sabas, à mettre sa feste à Magnesie, où leurs Menées disent que son corps faisoit un grand nombre de miracles. (Baudrand.) ' On met une Magnesie dans la Carie, qui est fort celebre, & une autre dans la Lydie.

(Eus. l. 4. c. 23. p. 144. d|chr. c. 13. p. 143. d.) ' S. Denys qui gouvernoit l'Eglise de Corinthe du temps du Pape Soter, vers l'an 170. ' parle d'un Quadrat, lequel aprés la mort de S. Publie, martyrizé dans les persecutions de ce temps là, (n. p. 81. 1. b.) 'c'est à dire sous M. Aurele, [ou au plûtost sous Antonin,] (c. 23. p. 143.) ' avoit esté fait Evesque d'Athenes, (p. 144. a.) ' & y avoit rétabli la foy & rassemblé l'Eglise, (p. 143. d.) ' que la mort de S. Publie avoit presque entierement ruinée. (Hier. v. il. c. 19|ep. 84. p. 327. a.) ' S. Jerome a cru que ce Quadrat estoit le mesme que l'Apologiste, ' & les martyrologes latins ont suivi son sentiment. (Boll. 26. may. p. 358. §. 5. Eus. n. p. 81. 1. b.) ' Neanmoins il est difficile qu'un disciple des Apostres fust en état d'estre fait Evesque sous M. Aurele. " Et il y a encore d'autres raisons qui rendent plus probable le sentiment de ceux qui croyent que ce sont deux Saints differens. (NOTE 7.) (Florent. p. 765.) ' Les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, & le Romain, mettent un S. Quadrat Evesque le 21. d'aoust. (Bar. 21. aug. k.) ' Baronius dit qu'il ne sait d'où il estoit Evesque. (Pet. de N. l. 7. c. 9. p. 144. 4| Florent. p. 766. 2.) ' Pierre des Noels & d'autres nouveaux, l'entendent de celui d'Athenes, qu'ils confondent avec l'Apologiste, mais qu'ils disent estre mort [1] en paix.

(Boll. 26. may. p. 358. d.) ' Le martyrologe attribué faussement à Bede, qui fait aussi le disciple des Apostres Evesque d'Athenes, dit qu'il " établit cette verité, que rien de ce qui peut servir à la nourriture de l'homme, ne doit estre rejetté par des Chrétiens. (firmavit.) [On pourroit croire qu'il en auroit parlé dans son apologie, si l'auteur inconnu de ce martyrologe l'avoit vue. Mais pour le dogme dont il parle, il n'en faut point chercher d'autre auteur que S. Paul, ou plutost que JESUS-CHRIST mesme.]

1. Les martyrologes de S. Jerome semblent plutost en faire un marty ; puisqu'ils ne se servent point du mot de *depositio*, comme ils ont accoutumé de faire pour ceux qui ne le sont pas.

SAINT

SAINT ALEXANDRE PAPE.

Eus. l. 5. c. 6. p. 170. ' SAINT ALEXANDRE conté par S. Irenée pour le cinquieme Evesque de Rome, succeda à S. Evariste [" sur la fin de] (V. S. Evariste.) ' la douzieme année de Trajan, [qui (l. 4. c. 1. p. 115.) estoit la 109. de JESUS-CHRIST.] ' Il gouverna dix ans, [" mais non entiers, jusqu'au 3. may de l'an 119. S. Irenée, ni aucun autre ancien ne nous apprend rien de particulier, ni de sa vie, ni de sa mort. (c. 4. p. 117. a.) (NOTE 1.)

Quoique S. Irenée ne nous permette point de croire qu'il ait fini sa vie par le martyre, cela n'empesche pas qu'il n'ait pu meriter le titre de martyr d'une autre maniere," comme S. Lin. Et il le faut dire,] (V. S. Clement a. 4.) ' si c'est luy, comme on le tient, que l'Eglise a mis dans le Canon de la Messe. (Menard| Bona.) ' Nous trouvons en effet la feste des SS. Alexandre, Evence, & Theodule, marquée, & assurément comme de martyrs, dans le Sacramentaire de S. Gregoire, & dans [a] le calendrier du P. Fronto, au troisieme jour de may, auquel les Pontificaux marquent la mort de S. Alexandre Pape, & auquel sa feste est mise dans Bede & dans tous les autres martyrologes posterieurs, avec celle des SS. Evence & Theodule. (Sacr. p. 86| Front. cal. p. 76.) (1.) ' Les martyrologes appellez de S. Jerome mettent aussi ces trois Saints le mesme jour, mais ils mettent S. Alexandre aprés S. Evence sans le qualifier Evesque. (Florent. p. 493. 496.) ' Nous avons mesme une longue histoire de son martyre, [autorisée par Bede & par tous les martyrologes suivans: Mais avec cela " elle est telle que nous n'osons y rien appuyer] (Boll. 3. may, p. 371-375.) (NOTE 2.) ' non plus que Baronius, qui y reconnoist plusieurs fautes. (Bar. 132. §. 1.)

' Diverses Eglises pretendent avoir de ses reliques à Rome " & ailleurs; de quoy on ne voit point de fondement assuré. (Boll. 3. may, p. 370. 371.) (&c.) ' Et le nom d'Alexandre est assez commun pour croire que toutes ces reliques ne sont pas d'un mesme Saint. [On convient que S. Sixte fut son successeur.

Quoyque nous ne voyons point qu'on puisse rien fonder sur les actes de Saint Alexandre; ils nous donnent neanmoins occasion de parler ici de S. Herme, & de S. Quirin, qu'ils disent avoir souffert le martyre un peu avant luy, & dont ils raportent bien des choses que nous omettons. Mais autant que l'histoire de " S. Herme nous paroist incertaine, autant il est certain que son nom est illustre entre les Martyrs.] (ou S. Helme.) ' Il est marqué le 28. d'aoust [auquel nous l'honorons encore,] (Buch. cycl. p. 268.) dans [a] le calendrier de Bucherius, " & il y est dit qu'il fut enterré dans le cimetiere de Bassille sur l'ancien chemin du Sel. (2.) (fait en 354.) ' Sa feste est marquée de mesme dans celui du P. Fronto, (Front. cal. p. 125.) ' dans l'ancien missel Romain, donné par Thomasius, (Thom. p. 169.) ' & dans le Sacramentaire de Saint Gregoire, avec une preface propre. (Sacr. p. 126.) ' Son nom se lit aussi dans les anciens martyrologes qui portent le nom de Saint Jerome, [dans celui de Bede,] & presque dans tous les autres. (Florent. p. 783.)

' Il est parlé dans Anastase d'une eglise de S. Herme à Antium " sous Boniface I. (Anast. c. 43. p. 34.) (en 419.) ' Il est dit de Pelage II. qu'il fit le cimetiere de S. Herme martyr. (64. p. 43.) ' Il y avoit dans ce cimetiere une eglise qu'Adrien I. robastit & augmenta beaucoup. (Florent. p. 783. Front. cal. p. 125.) ' On remarque que [3] Saint Gregoire parle d'un monastere de Saint Herme.

' Gregoire IV. cherchant de tous costez des reliques pour mettre dans l'Eglise de S. Marc qu'il faisoit bastir, y fit transporter le corps de S. Herme. (Sur. 2. jun. p. 24. §. 25. 26.) Un Diacre nommé Deusdona, en obtint un os du doit en donnant de l'argent à ceux qui avoient la garde de ces reliques, & l'apporta à Mulinhein sur le Rhein, pour en faire un present à Eginhart: ' & Eginhart mesme raporte un miracle qui se fit alors le 28. d'aoust, jour de la feste du Saint. (§. 26.) C'estoit le dimanche, [& ainsi en l'an 830. auquel le 28. d'aoust tomboit au dimanche, plutost qu'en l'an 829. auquel Baronius a mis ceci.] ' On assure que son corps a esté transferé l'an 860. à Rosnay " en Flandre au diocese de Maline, & qu'il y est encore aujourd'hui. (Mol. f. Belg. p. 182| Boll. 3. may, p. 374. b.) (entre Tournay & Oudenarde, &c.) On y fait la feste de sa translation " le 6. de juillet.

' Les actes de S. Alexandre donnent à S. Herme une sœur nommée Theodore, honorée comme une martyre. (Boll. 1. apr. p. 5. 6.) Sa feste est marquée par Usuard, Adon & par d'autres le premier d'avril. On a son martyre dans l'histoire de Sainte Balbine dont nous allons parler, où l'on pretend qu'elle souffrit peu aprés Saint Herme; & sous le mesme juge nommé Aurelien. ' Quelques martyrologes luy donnent aussi le titre de Vierge. (p. 6. d.)

' Le nom de S. Quirin est marqué le 30. de mars dans Usuard, dans Adon, & dans divers autres martyrologes, avec un abregé de ce qui est dit dans les actes de S. Alexandre. (Boll. 30. mars, p. 811.) ' On pretend que son corps a esté transporté à Nuis sur le Rhein prés de Cologne vers l'an 1050. & on y fait la feste (p. 813. 814.)

1. ' Le calendrier de Leo Allatius a *Alexii* . . . *& Theoduli*. (Al. conf. p. 5489.)

2. [L'autorité de ce calendrier où il n'y a que des martyrs, fait que nous ne pouvons nous arrester] ' à un manuscrit du Sacramentaire, où il est qualifié Confesseur. (Sacr. m. p. 176.)

3. On le cite du livre 1. ep. 59. où cela n'est pas

ste de cette translation le 30. d'avril. Mais les reliques du Saint y ont esté brulées en partie vers l'an 1585. par les Calvinistes. ' Diverses eglises de ces quartiers là & des Pays-bas croyent en avoir aussi des reliques; & le nom de ce Saint y est fort celebre.

' On marque que sa conversion vint de ce que Sainte Balbine sa fille avoit esté guerie " des écrouelles par S. Alexandre, ' & qu'aprés qu'il eut esté martyrizé, sa fille persevera dans la sainte virginité. ' Elle est honorée par

NOTE 3. l'Eglise " en cette qualité le 31. de mars depuis le IX. siecle au moins, comme on le voit par les martyrologes de Florus, d'Usuard, & d'Adon.

' On tire d'Anastase que S. Marc Pape, qui succeda à Saint Silvestre, fit une eglise dans un cimetiere auprés de Rome, qui a porté d'abord le nom de Pretextat, & puis celui de Sainte Balbine, parcequ'elle y a esté enterrée. On voit encore aujourd'hui une autre eglise de Sainte Balbine dans Rome sur le mont Aventin, ' qui est un titre de Cardinal Prestre. ' C'estoit il y a plusieurs siecles la station du troisieme mardi de Caresme. ' Trois Prestres de Sainte Balbine souscrivirent au Concile de Rome en 595. sous S. Gregoire le Grand.

[Cerdon troisiéme " Evesque d'Alexandrie mourut, comme nous croyons, au commencement du pontificat de Saint Alexandre, le 5. juin de l'an 110.] ' Son successeur nommé Prime par Eusebe, Aprime par la chronique Orientale, & Barme par Eutyque, ' gouverna 12. ans & 52. jours, estant

NOTE 4. mort " en 122. le dimanche 27. de juillet. [On ne dit rien de particulier de sa vie, & nous ne trouvons point qu'il soit honoré par l'Eglise.]

' Juste gouverna aprés luy durant

NOTE 5. dix ans, & pres d'onze mois, [" & mourut en l'an 133. le samedi 7. de juin.] Tout ce qu'on dit de luy, c'est que c'estoit un homme agreable à Dieu. Eumene luy succeda.

[Nous pouvons joindre à S. Alexandre le peu que nous savons de] ' son

NOTE 6. successeur Saint Sixte ou Xyste; [" car beaucoup l'écrivent de l'une & de l'autre maniere] ' Il gouverna dix ans,

NOTE 7. [mais " non entiers, estant mort des l'an 128. & peut-estre le 21. de decembre,] ' auquel les plus anciens martyrologes mettent deux SS. Sixtes martyrs à Rome. ' Sa feste est neanmoins marquée par Florus & par quelques autres le 3. d'avril. Le martyrologe Romain avec Usuard, Adon, & la pluspart des posterieurs, la mettent le 6. du mesme mois. Tous ces martyrologes luy donnent le titre de martyr. [Et on ne le luy peut refuser, si c'est luy que l'Eglise a mis dans le Canon

NOTE 8. de la messe. " Mais cela n'est pas sans difficulté. Il ne paroist point que S. Irenée, ni aucun ancien, ait sceu qu'il fust mort par le martyre.] ' On luy attribue diverses choses, [dont nous pourons parler sur Sixte II.] ' On dit qu'il alla une fois dans la terre Sabine, " pour y catéchiser & y battizer S. Cereal, qui peu aprés fut couronné du martyre.

' On pretend que son corps fut enterré au Vatican auprés de celui de S. Pierre; & l'on marque que vers l'an 1100. le Pape Pascal II. le mit sous un autel de l'eglise du Vatican, d'où il fut tiré par l'Antipape Anaclet, & transporté à Alatri dans la Campagne de Rome le 11. janvier de l'an 1132. On en raporte l'histoire, qui est un peu extraordinaire, mais elle n'est écrite que long-temps depuis, sur la tradition du peuple. Il fut trouvé dans l'eglise cathedrale de cette ville le 12. mars 1584. Tout cela se peut voir amplement dans Bollandus. [Ce fut " Saint Telesphore qui succeda à Saint Sixte.]



SAINTE SYMPHOROSE ET SES SEPT ENFANS MARTYRS.

L'UNE des plus illustres victimes de la cruauté d'Adrien, a esté Ste Symphorose, femme, bellesœur, & mere de martyrs, & qui remporta elle mesme la couronne du martyre à Tivoli pres de Rome. Nous avons des actes tant d'elle que de S. Getule son mari. Ces derniers paroissent moins bons; c'est pourquoi nous en tirerons peu de chose. Ceux de Ste Symphorose se font estimer par leur simplicité & leur breve-

NOTE 1. té. " Et mesme nous ne voyons rien qui nous empesche de croire ce qu'ils portent dans une petite preface,] ' qu'ils viennent d'un recueil des martyrs de Rome & d'Italie, fait par [Jule] Africain celebre dans Eusebe, [& qui vivoit au commencement du III. siecle. Eusebe pouvoit avoir inseré ce recueil dans son ouvrage des Martyrs, dont la perte est si sensible à tous ceux qui aiment l'antiquité ecclesiastique.]

' S. Getule portoit aussi le nom de Zotique. ' Il avoit un frere nommé " Amance; & ils estoient Tribuns l'un & l'autre [dans les troupes] de l'Empereur Adrien. ' Amance demeuroit caché par la crainte qu'il avoit de ce prince. ' Getule avoit sa femme, ses enfans, & beaucoup de richesses à Tivoli, [qui estoit alors la terre Sabine, & est aujourd'hui de la Campagne de Rome.] Il avoit abandonné tout cela pour Jesus-

§.1. sus-Christ, disent ses actes. ' Il demeuroit neanmoins toujours dans la terre Sabine assez pres de Rome, où il nourrissoit & instruisoit beaucoup de Chrétiens.

§.1.2. ' Cereal, que ces actes qualifient Vicaire, fut envoyé par Adrien pour le prendre. Mais il fut converti luy même par Getule & par Amance; ' & ils l'envoyerent à Rome pour estre battizé par le Pape Sixte, [v lequel gouverna, selon Eusebe, depuis l'an de Jesus-Christ 119. jusqu'en 128.] Quelque temps aprés ils furent pris tous trois, Getule, Amance, & Cereal, avec un nommé Primitif, par Licinius. ' Ils souffrirent divers tourmens, ' furent fouettez, & laissez vingt-sept jours en prison à Tivoli; ' & enfin aimerent mieux estre décapitez que de sacrifier aux idoles, comme remarquent les actes de Ste Symphorose, ' quoique ceux de S. Getule raportent leur martyre d'une autre maniere. Ils furent executez à cinq lieues de Rome sur le bord du Tibre.

[Margin: 7.3. — v. S. Alexandre Pape. — 18.jul.p.210.§.2. — 2.jun.p.163.§.4. — 18.jul.p.210.§.2. — 9.jun.p.163.§.4. — 13. milles.]

§.4. ' Ste Symphorose enleva le corps de son mari, & l'enterra dans une sablonniere qui estoit sur ses terres. ' Elle enterra aussi au mesme lieu, selon Adon, les corps des autres martyrs ses compagnons. ' Il y a pres de Tivoli une vieille eglise de ces Saints toute ruinée, & il y a apparence, dit Baronius, que c'est le lieu de leur sepulture. [v On ne sait pas bien aujourd'hui si le corps de S. Getule est à Tivoli, ou s'il n'a point esté transferé à Rome.] Usuard, Adon, & d'autres martyrologes, mettent ce Saint & ses compagnons le 10. jour de juin. Le martyrologe Romain met le 12. de janvier un S. Zotique martyr à Tivoli. ' Baronius pretend que c'est le mesme que S. Getule, en quoy il est suivi par Ferrarius.

[Margin: Ado, 10. Jun. — Bar. 10. jun. a. — NOTE 2. — 12. jan. f.]

[On ne dit point ce que faisoit Sainte Symphorose durant la prison & le martyre de son mari.] ' On voit encore à Tivoli, dit Baronius, une cisterne seche, où on pretend qu'elle se retiroit avec ses enfans durant la persecution; [attendant avec humilité & dans les incommoditez de cette retraite, que Dieu mesme l'engageast dans le combat. Et voici selon ses actes comment cela arriva.]

[Margin: 18.jul. a.]

' Adrien ayant fait bastir [1] un temple qu'il vouloit dedier avec les ceremonies profanes du paganisme, & consultant sur ce sujet par des sacrifices, ses idoles & les demons qui les habitoient, ils luy dirent pour toute réponse, qu'ils estoient tourmentez & déchirez par les prieres que la veuve Symphorose & ses sept enfans offroient tous les jours à leur Dieu: Que si elle & ses enfans vouloient sacrifier, ils luy promettoient de luy accorder tout ce qu'il leur demanderoit. ' Constantin declare que la persecution de Diocletien vint d'une chose semblable, qui estoit qu'Apollon avoit declaré, comme on le publioit, que les justes qui estoient sur la terre, l'empeschoient de rendre de veritables oracles. [On fait aussi v la reponse presque pareille, que le demon fit à Julien l'apostat pour la gloire de Jesus-Christ, & de S. Babylas d'Antioche.]

[Margin: Sur. 18. jul. p. 210. §. 1. — Eus. v. const. l. 2. c. 5 p. 467. a. b. — v. S. Babylas.]

Sur. 18. jul. p. 210. §. 2. a §. 5. 6. ' Adrien fit donc prendre Ste Symphorose & ses sept enfans, [2] dont les noms estoient Crescent, [1] Julien, Nemese, Primitif, Justin, [3] Stactée, & Eugene. ' Il tascha par de douces persuasions de les porter à sacrifier: surquoi la bienheureuse Symphorose luy répondit, „ C'a esté pour ne pas consentir à ce „ que vous me demandez, que Getule „ non mari, & son frere Amance, ont „ souffert divers supplices, & que com„me de genereux athletes, ils ont sur„monté vos demons par une glorieuse „ mort. Car ils ont mieux aimé estre dé„capitez que d'estre vaincus. Que si la „ mort qu'ils ont endurée pour Jesus-„Christ, leur a causé un deshon„neur temporel dans l'esprit des hom„mes terrestres, elle leur a acquis un hon„neur & une gloire immortelle devant „ les anges du ciel: Et maintenant ils „ regnent avec ces esprits bien-heureux, „ & portant comme d'illustres trophées, „ les marques de ce qu'ils ont souffert, „ ils jouissent de la vie eternelle dans „ les cieux, en la compagnie du Roy „ eternel.

[Margin: §. 2.]

§. 3. „ ' Resolvez-vous, luy dit Adrien, ou „ à sacrifier vous & vos enfans aux dieux „ toutpuissans, ou à servir vous mesme „ de sacrifice. ' Helas, dit Symphorose, „ serois-je bien assez heureuse pour estre „ offerte à Dieu en sacrifice avec mes „ enfans? ' Ce sera à mes dieux, repar„tit Adrien, que je vous sacrifierai. ' Vos „ dieux, reprit la Sainte, ne peuvent pas „ me recevoir en sacrifice. Que si vous me „ faites bruler pour le nom de Jesus-„Christ mon Dieu, le feu qui me „ consumera brulera & tourmentera plus „ vos demons que moy.

[Margin: ibid. — ibid. — ibid.]

ibid. „ ' Vous n'avez que deux choses à „ choisir, repartit l'Empereur, ou de sa„crifier à mes dieux, ou de finir vostre „ vie par les plus rigoureux supplices.

§. 4. „ ' Vous croyez m'ébranler, dit Sym„phorose, & m'épouvanter par vos me„naces: Mais je ne souhaite rien tant que „ de me reposer avec mon mari, que „ vous avez fait mourir pour le nom de „ Jesus-Christ.

ibid. ' Alors l'Empereur Adrien ordonna qu'elle seroit menée au temple d'Hercule; que là elle seroit souffletée, & puis pendue par les cheveux. Mais comme ni les terreurs ni les supplices, n'étoient pas capables d'ébranler sa fermeté, il commanda qu'on luy attachast une grosse pierre au cou, & qu'on la jettast dans la riviere [du Teveron qui passe à Tivoli.] ' Car ce fut à Ti-

§. 1. voli

1. Le texte porte *un palais*. Mais dedioit-on un palais avec des ceremonies de religion? Le mot grec signifioit peut-estre aussi un temple. Adrien en fit bastir un celebre à Venus, dedié apparemment en l'an 130. *V. Adrien* §. 10.

2. Bede 21. *jul.* le nomme Lucien. Usuard & Adon ont Julien.

3. On lit Startée dans Surius. Mais Bede & les autres martyrologes ont Stactée.

voli que le martyre de Sainte Symphorose fut consommé. ' Eugene qui estoit frere de la Sainte, & le premier de la ville de Tivoli, retira son corps, & l'enterra dans les fobourgs de ce lieu. §. 4.

' Le lendemain Adrien ayant fait amener devant luy les sept fils de Sainte Symphorose, tascha aussi de leur persuader de sacrifier aux idoles. §. 5. ' Mais voyant qu'ils ne s'épouvantoient point de toutes les menaces qu'il leur faisoit, il fit planter sept poteaux autour du temple d'Hercule, où on les attacha en leur tirant les membres avec des poulies; & puis par son ordre, on donna un coup de poignard à Crescent dans la gorge, à Julien dans l'estomac, à Nemese dans le cœur, à Primitif dans le ventre, à Justin dans le dos, à Stactée dans le costé, & on fendit Eugene par le milieu du corps depuis les piez " jusqu'à la teste, ibid. *à femme.* ' ou seulement jusqu'à la poitrine selon Bede, qui dit aussi que S. Justin eut tout le corps coupé en autant de pieces qu'il avoit non pas de membres, mais de jointures, & que Stactée couché par terre fut percé d'une infinité de coups de lances. Adon suit Bede. Boll. mars, t. 2. p. 26. 2.

' Le jour suivant Adrien retourna au temple d'Hercule, & fit oster les corps de ces sept freres, qu'il fit jetter dans une grande fosse. Les pontifes [payens] appellerent ce lieu les sept Biothanates, Sur. 18. jul. p. 211. §. 6. ' terme qui selon son origine greque, signifie ceux qui ont fini leur vie par une mort violente. Ado, 27. jun. p. 226. 227. ' Lampride & Tertullien s'en servent en ce sens. Helio. v. p. 112. Et il paroist par ce dernier, que ce terme estoit particulierement en usage parmi les magiciens. c] Tert. ani. c. 57. p. 355. a. c.

' Sainte Symphorose souffrit comme nous avons dit, à Tivoli, [où Adrien se plaisoit tellement,] qu'il y fit faire un palais superbe: Sur. 18. jul. p. 210. §. 1. Adri. v. p. 13. a. Et " ce fut là que dans les dernieres années de sa vie il exerça ses plus grandes cruautez. V. Adrien. §. 14. Nous ne savons point si ce fust aussi [1] en ce temps là qu'il fit mourir les Saints dont nous parlons, ou si ce fust lorsqu'il revint de son premier voyage d'Orient vers l'an 125. " qui est le temps où l'on croit que la persecution estoit la plus violente, jusqu'à ce qu'Adrien la fit cesser en 129. v. cette persecution. Peut-estre mesme qu'il faudroit les mettre dès l'an 120. aprés que ce prince fut revenu d'Illyrie, ou en l'an 122. auquel il pouvoit estre encore à Rome avant son premier voyage d'Orient, puisqu'il semble que la persecution ait continué, quoiqu'avec quelque interruption.] ' Car aprés la mort de ces Saints, dont les noms, disent leurs actes, sont écrits au livre de vie, la persecution cessa durant un an & demi: ce qui donna moyen de rendre à leurs saints corps l'honneur qui leur estoit dû, & de les enterrer avec tout le soin possible dans des tombeaux qu'on leur dressa. Sur. 18. jul. p. 211. §. 6. Lorsque leurs actes furent écrits, ils reposoient sur le " chemin NOTE 3. de Tivoli à trois ou quatre lieues de Rome, ' & ils y estoient encore du temps d'Adon. Ado, 27. jun. ' Baronius remarque qu'il y avoit sur ce chemin une eglise fort celebre & fort ancienne sous le nom de Sainte Symphorose. Bar. 18. jul. a. ' On en voit encore quelques vestiges à neuf milles de Rome, & le peuple appelle ce lieu, Les sept freres. Aring. l. 4. c. 17. §. 2. p. 55.

' Dans quelques exemplaires des actes on a ajouté ces mots à la fin: Ils estoient autrefois sur le chemin de Tivoli; & maintenant ils sont dans la ville de Rome en la basilique de S. Michel Arcange. Sur. 18. jul. p. 211. §. 6. ' Baronius raporte une inscription qui témoigne qu'ils y furent transportez par le Pape Estienne, [il ne dit pas lequel,] avec Sainte Symphorose & S. Zotique son mary. Bar. 18. jul. a. ' Ils y furent trouvez sous Pie IV. ce qui n'empesche pas que ceux de Tivoli ne pretendent avoir encore aujourd'hui une partie au moins des corps de tous ces martyrs. Aring. l. 4. c. 17. §. 2. p. 55.

' Leurs actes portent qu'on celebre leur feste le 18. de juillet, Sur. 18. jul. p. 211. §. 6. [a] auquel la plusppart des martyrologes la mettent aussi: & c'est le jour auquel on en fait aujourd'hui la memoire. a Florent. p. 669. ' Les martyrologes appellez de S. Jerome, la marquent non seulement ce jour là, mais encore le 27. de Juin, auquel Adon dit aussi qu'on la faisoit. p. 527. Bede la met le 21. de juillet. [Sainte Symphorose mourut un jour plutost que ses enfans: mais on n'en fait qu'une mesme feste.]

1. ' Cela se raporteroit à ce que remarque le P. Ruinart, que selon une addition qui se trouve dans un manuscrit, Adrien mourut peu aprés ces Saints. Act. M. p. 19. a. [Mais cette addition a paru sans doute suspecte à ce Pere, puisqu'il ne la raporte pas:] ' & il met mesme le martyre des Saints vers l'an 120. p. 18. §. 2.



SAINTE SABINE VEUVE, ET SAINTE SERAPIE VIERGE,

Toutes deux Martyres.

' Le nom de Sainte Sabine est celebre dans l'Eglise par un grand nombre d'anciens monumens. Bar. 29. aug. c. [Son histoire est agreable & edifiante; & si " les pieces NOTE 1. dont nous la tirons ne sont pas tout à fait indubitables, aussi nous ne croyons pas qu'elles soient de celles qui ne meritent aucune creance dans l'esprit des personnes judicieuses. Nous y joignons celle de Sainte Serapie, moins parcequ'on la trouve dans les mesmes actes, que parce que Sainte Sabine luy doit sa conversion, le courage avec lequel elle souffrit le martyre, & la gloire dont elle jouit dans le ciel.]

' Sain-

ʹ Sainte Sabine estoit une dame de qualité, fille d'un nommé Herode qui avoit beaucoup paru à Rome sous Vespasien; [ce qui fait juger qu'elle devoit estre agée lorsqu'elle souffrit le martyre sous Adrien.] Elle avoit épousé un nommé Valentin, ʹ qui l'avoit laissé veuve. [On ne dit point qu'elle en eust d'enfans.] ʹ Elle demeuroit dans la ville de Vindene en Ombrie, qui n'est guere connue que par cette histoire.] Miscel. t. 2. p. 106. p. 107. §. 2. p. 106 | n. p. 490.

ʹ Sainte Sabine se trouva unie d'amitié avec Sainte Serapie, qui estoit une Vierge Chrétienne, originaire d'Antioche, ʹ & encore ᵃ fort jeune. ʹ Cependant elle eut assez de force pour porter Sabine par ses exhortations, à quitter le culte des demons, & à embrasser la foy du vray Dieu. ʹ Sabine fit donc profession d'obeïr à Jesus-Christ, ʹ & par son secours elle augmentoit tous les jours en foy & en bonnes œuvres. Il paroist qu'elle avoit chez elle Sainte Serapie avec quelques autres Vierges. p. 106. *puella.* p. 107. ᵃ p. 106. 107. p. 106.

ʹ Il s'éleva alors une persecution contre l'Eglise, qui couronna plusieurs martyrs. ʹ C'est celle de l'Empereur Adrien, [ᵃ qui semble avoir particulierement éclaté en l'an 125.] ʹ Berylle ¹ qui estoit alors ᵃ gouverneur [de l'Ombrie,] envoya chez Sainte Sabine, pour se faire amener les Vierges [qui demeuroient chez elle.] L'histoire dit qu'elle ne le voulut point souffrir; mais peu aprés Sainte Serapie la pria de luy permettre d'aller trouver le juge, esperant que Jesus-Christ ne l'abandonneroit pas, pourvu qu'elle l'assistast cependant par ses prieres. Comme Sabine vouloit vivre & mourir avec cette sainte Vierge, [à qui elle devoit son salut,] elle ne put la laisser aller: mais Serapie la pressant toujours, elle se fit porter avec elle chez Berylle. ibid. Usu. Ado, 29. aug. V. la per d'Adrien 1. Miscel. p. 105 | n. p. 490. ᵃ *Praeses.*

ʹ Le juge qui respectoit sa qualité, la receut avec honneur, & luy fit neanmoins des reproches de ce qu'une personne de son rang, s'abaissoit jusqu'à se joindre aux Chrétiens à la persuasion d'une miserable ᵃ magicienne. Car c'est ainsi qu'il traitoit Sainte Serapie. Sabine luy répondit, Je souhaiterois que vous éprouvassiez vous mesme les charmes d'une magicienne aussi sainte que celle-ci, & que vous puissiez quitter vos idoles, pour adorer celui qui promet une vie eternelle aux bons, & qui livrera les méchans à des supplices qui ne finiront jamais. Le juge ne voulut point aller plus avant; ainsi elle s'en retourna chez elle avec Serapie. p. 107. §. 2. *malefica.*

ʹ Mais trois jours aprés, Berylle fit enlever Serapie par ᵃ ses archers, pour l'interroger publiquement. Sabine la suivit à pié, & se voyant hors d'état de l'assister d'une autre maniere, elle menaça le juge avec beaucoup de force de la colere du Dieu vivant, s'il osoit maltraiter une ᵃ vierge qui luy estoit consacrée: Et ensuite elle se retira chez elle toute fondante en larmes. §. 3. *officium.* &c.

ʹ Berylle interrogea ensuite Sainte Serapie, & l'exhorta de sacrifier ᵃ aux dieux que les Empereurs adoroient. Elle répondit qu'elle ne sacrifioit point aux demons, parcequ'elle estoit Chrétienne. „ Sacrifiez donc au moins à vô„tre Christ, luy dit le juge. Oui, ré„pondit la Sainte, je luy offre tous les „jours des sacrifices: car je l'adore & je „le prie nuit & jour. Où est le temple „de vostre Christ, reprit le juge, & „quel sacrifice luy offrez-vous? Elle ré„pondit, C'est de me conserver moy „mesme pure par une vie chaste, & de „porter les autres par sa misericorde à „la profession que j'ay embrassée. Est„ce donc là, dit le juge, le temple d'un „Dieu, & ce que vous offrez à vostre „Christ? Il n'y a rien de plus grand, „répondit-elle, que de connoistre le vray „Dieu, & de le servir par une vie sain„te. Le juge ajouta, Selon ce que vous „dites, vous estes vous mesme le tem„ple de vostre Dieu. Oui, dit la Sain„te, si par sa grace je demeure pure: „Car l'Ecriture divine nous dit, *Vous „estes le temple du Dieu vivant, & le „Saint Esprit habite dans vous.* Si donc „on vous viole, repartit le juge, vous „ne serez plus le temple de Dieu. Elle „répondit, L'Ecriture nous apprend en„core, que si quelqu'un viole le temple „de Dieu, Dieu le perdra. §. 4. &c.

ʹ Sur cela, ce juge [impie, sans s'arrester à la menace qu'elle luy avoit faite,] la fit mener en un lieu fort obscur pour y estre abandonnée à deux Egyptiens. ʹ Car ces graves magistrats ne rougissoient pas de prononcer de semblables arrests contre les femmes Chrétiennes, reconnoissant par là que tous les supplices & toutes les morts, leur estoient moins sensibles que la perte de la chasteté, mesme en la maniere qu'elle se peut perdre par une violence étrangere.] ʹ Car la chasteté estant plus une vertu de l'ame que du corps, elle se conserve toujours tant que le cœur demeure invincible aux efforts des hommes, & que la volonté ne consent point à leurs crimes. ʹ Mais quoique Dieu puisse quelquefois permettre le crime d'un autre envers une vierge pour l'humilier; [cependant il aime si fort la pureté du corps mesme, que dans toutes les occasions où nous lisons que des Vierges ont esté exposées par les juges à ces infamies, nous lisons en mesme temps qu'il les en a défendues, & souvent par des miracles visibles, qui ne sont jamais plus croyables que dans ces sortes de rencontres. §. 5. Tert. ap. c. 50. p. 45. b. Aug. civ. D. l. 1. c. 16. 18. p. 11 | mend. c. 7. 19. p. 6. 12. 2. c. civ. D. l. 1. c. 28. p. 14. 2. c.

C'est ce qu'il fit en faveur de Sainte Serapie.] ʹ Car lorsque sur le soir les deux Egyptiens voulurent entrer où elle estoit, ʹ ils virent un jeune homme tout resplendissant de lumiere, qui les arresta, & leur causa un si grand effroi, qu'ils tomberent par terre sans parole & sans mouvement, ayant seulement les yeux ouverts, & ils demeurerent toute la nuit en cet état. On entendit en mesme temps un grand bruit, & un tremblement de terre qui se fit sentir par toute la ville. ʹ La Sain- Miscel. t. 2. p. 109. §. 6. §. 8. §. 5.

1. D'autres lisent Virilla.

te estoit cependant en oraison. Elle avoit demandé d'abord à Dieu par une priere tres ardente, " qu'il luy plust &c.
de conserver le corps qu'elle luy avoit consacré: & dans ce danger extreme elle n'oublioit pas Sainte Sabine, priant Dieu de l'assister & de la fortifier, afin qu'elle ne donnast point de sujet de joie au demon. Elle fit cette priere de-
§. 6. bout, disent les actes; ' & lorsqu'ensuite elle eut vu le miracle que Dieu avoit fait pour elle, elle passa toute la nuit en oraison les mains étendues vers le ciel.

§. 6. 7. ' Le lendemain lorsque Berylle l'eut envoyé querir pour l'interroger de nouveau, on fut bien étonné de trouver les deux Egyptiens étendus par terre.
p. 110. §. 7. ' Le juge ne laissa pas de la vouloir railler: mais elle luy répondit avec gravité, qu'elle n'avoit eu avec elle que celui à qui elle appartenoit, JESUS-CHRIST le gardien & le conservateur de sa chasteté. On pretendoit qu'elle avoit osté la parole aux deux Egyptiens par quelque sorcellerie, afin qu'ils ne pussent dire ce qui s'estoit passé à sa confusion. Et comme elle protestoit que la magie estoit défendue à des Chretiens, qui attendoient tout de l'invocation du nom de JESUS-CHRIST, plus puissante que toute sorte de charmes; le juge mesme luy dit que si elle vouloit qu'on fust persuadé de sa pureté, il falloit qu'elle guerist les Egyptiens. Elle en fit assez long-temps difficulté, de peur qu'on ne l'accusast de les avoir gueris par magie. C'est pourquoi elle ne voulut pas aller au lieu où ils estoient encore étendus par terre, mais demanda qu'on les amenast devant le tribunal du juge, afin que tout se fist
111. §. 7. publiquement. ' Alors elle étendit les mains au ciel, & pria Dieu de faire voir sa puissance pour confondre les incredules. Elle toucha ensuite les deux Egyptiens, en leur ordonnant au nom de JESUS-CHRIST de se lever: & en mesme temps ils furent gueris, se
§. 8. leverent, parlerent, ' & declarerent comment la chose estoit arrivée.

ibid. ' Un si grand miracle ne toucha pas ceux mesmes qui en avoient esté temoins; [& ceux de JESUS-CHRIST n'avoient pas touché la pluspart des Juifs; n'y ayant que sa grace qui amolisse les cœurs, & qui dissipe les tenebres de nos preventions.] On continua à dire que la Sainte estoit magicienne. Le juge luy promit de la laisser aller, si elle vouloit declarer de quels charmes elle se servoit: Et comme elle continuoit à dire qu'elle detestoit tous les charmes, il la menaça de luy faire couper la teste si elle ne sacrifioit: à quoy elle répondit, „ Faites ce „ que vous voudrez, car je ne sacrifie „ point aux demons, & je ne fais point „ leur volonté, parceque je suis Chré- „ tienne.

' On luy appliqua deux " flambeaux lampadas.
§. 9. allumez, qui s'éteignirent aussi-tost, " disent les actes, de quoy la Sainte &c.
rendit graces à Dieu. Le juge la pressa encore de sacrifier aux dieux de peur de mourir; & elle répondit, „ C'est „ pour ne pas mourir d'une mort verita- „ ble [& eternelle,] que je ne veux pas „ sacrifier à vos demons. " Je me sacri- &c.
„ fie moy mesme au Dieu immortel, s'il „ veut bien recevoir pour hostie une pe- &c.
§. 10. „ cheresse, " mais qui est neanmoins Chrétienne. ' Le juge la fit battre à coups de bastons, & enfin il prononça la sentence, par laquelle il la condanna à estre décapitée, pour avoir méprisé les ordres de l'Empereur, & avoir esté convaincue de plusieurs sorcelleries. La sentence fut bientost exe- NOTE
cutée [" le 29. jour d'aoust:] & Sainte 2.
Sabine ayant retiré son corps luy fit des funerailles avec les ceremonies ordinaires, & l'enterra [le 31. du mes-
§. 10. 11. me mois] comme un thresor precieux, dans un tombeau magnifique qu'elle s'estoit fait faire pour elle mesme, prés " du lieu où la Sainte avoit ad arcum Faustini
esté executée. [Sa feste est neanmoins marquée par Usuard, Adon, & les autres martyrologes, le 3. de septembre. pour la raison que nous marquerons dans la suite.]

§. 11. ' Aprés la mort de Sainte Serapie, Sainte Sabine se trouva animée d'une [nouvelle] confiance en JESUS-CHRIST, & plus inébranlable [que jamais] dans la foy que cette Sainte vierge luy avoit apprise. Elle ne cessa point depuis ce jour là de faire de grandes aumosnes, de visiter les malades & les prisonniers, & de leur fournir avec abondance tous leurs besoins. [Dieu luy faisoit ainsi meriter la grace du martyre,] qu'il luy vouloit accorder le mesme jour qu'à Sainte Serapie; [& apparemment au bout de
ibid. l'an.] ' Car Helpide, qui est qualifié " Prefet, estant venu [à Vindene,] NOTE
& Berylle en luy faisant raport de tout 3.
ce qui s'estoit passé, luy ayant aussi parlé de Sabine; cet homme qui n'avoit de respect pour personne, l'envoya arrester, & se la fit presenter comme une criminelle. Il luy demanda pourquoi elle s'estoit oubliée elle mesme, & s'estoit jointe aux Chrétiens, [1] dont la vie, luy disoit-il, est 1.
une mort: à quoy elle répondit, Et „ moy je rends graces à JESUS-CHRIST „ mon Seigneur, de ce que nonobstant „ mes pechez, il a bien voulu me déli- „ vrer par Serapie sa sainte servante, „ " des souillures dans lesquelles j'estois de macul. immun-
„ plongée, & me retirer de la puissance dis.
„ des demons que j'adorois, par le mesme égarement où je vous voy encore „ engagé.

ibid. ' Aprés quelques autres paroles, le Prefet luy jura par tous ses dieux, que si elle ne sacrifioit, il alloit sans delai la condanner, & luy faire trancher la teste. Mais la Sainte, sans s'effrayer de cette menace, luy répondit con- „ stamment: Je ne sacrifie point à vos „ demons, parceque je suis Chrétienne. „ JESUS-CHRIST est mon Dieu: je

1. *Quorum vita mors est*, comme on lit dans un manuscrit de Beauvais.

„ suis sa servante : je l'adore, & je ne „ dois sacrifier qu'à luy seul. Sur cela le Prefet prononça qu'elle seroit decapitée, & tous ses biens confisquez. ' Elle mourut ainsi, ou plutost elle fut couronnée le 29. d'aoust, aussibien que la sainte vierge qui avoit esté sa maistresse dans la foy ; & elle fut enterrée auprés d'elle par les Chrétiens, qui emporterent son corps avec une extreme joye, & luy rendirent les derniers honneurs. [Sa feste est marquée dans le martyrologe de S. Jerome, dans celui de Bede, & generalement dans tous les autres.] ' Elle l'est aussi dans l'ancien calendrier du P. Fronto, & dans le Sacramentaire de S. Gregoire.

[Bede & tous les autres posterieurs, la mettent à Rome : de sorte qu'il y a apparence que son corps y a esté transporté.] ' Il y a à Rome sur le mont Aventin une ancienne eglise de Sainte Sabine, ' fondée [a] des le temps du Pape Celestin I. par un Prestre nommé Pierre, comme on le voit dans une ancienne inscription. [C'est apparemment à cette eglise qu'il faut raporter ce que nous lisons dans Adon,] ' que le [b] cercueil de Sainte Sabine & de Sainte Serapie, fut mis en un lieu que l'on dedia solennellement le 3. de septembre pour estre un lieu de prieres : & depuis cela, ajoute Adon, la feste de Sainte Serapie se fait principalement le mesme jour. ' Il est parlé de l'eglise de Sainte Sabine dans les Conciles de Rome sous Symmaque, ' & sous S. Gregoire le Grand. [a] C'estoit autrefois la station du jour des Cendres. [b] Elle a esté augmentée & ornée par le Pape Eugene II. [c] Ce sont aujourd'hui les Jacobins qui la desservent.



SAINT TELESPHORE
PAPE & MARTYR,
AVEC
SAINT HYGIN
SON SUCCESSEUR.

APRE'S Saint Sixte I. [[a] qui mourut, comme nous croyons, sur la fin de l'an 128.] S. [1] Telesphore fut Evesque de Rome, ' & le settiéme pasteur de cette Eglise depuis les Apostres. ' Quelques editions de la chronique d'Eusebe luy attribuent l'institution du Caresme. ' Mais cela ne se trouve point dans les meilleures, ni dans presque tous les manuscrits : [& on demeure assez generalement d'accord que ce qu'on en lit dans quelques uns ne peut venir ni d'Eusebe, ni de S. Jerome son traducteur.] ' Il y a dans un sermon mal attribué à S. Ambroise, que c'est S. Telesphore qui a ajouté une settiéme semaine au Caresme, & que c'est l'origine de la Quinquagesime. ' On trouve quelque chose de semblable dans les Pontificaux. [Et cependant cela ne se peut pas soutenir, puisque sans parler des autres raisons,] ' du temps de S. Gregoire le Caresme n'avoit encore que les six semaines justes.

On attribue plusieurs autres ordonnances, [aussi peu assurées,] à ce saint Pape, ' dont la mort fut certainement honorée par un illustre martyre, [a] dans la onziéme année de son episcopat, qui estoit la premiere de l'Empereur Antonin ; [[a] c'est à dire apparemment en l'an 139. de JESUS-CHRIST.] (NOTE 1.) [b] On pretend qu'il mourut le 2. de janvier, auquel sa feste est marquée dans divers [2] martyrologes : D'autres [d] [3] la mettent le 5. du mesme mois. ' Quelques Eglises d'Espagne en font le 28. suivant. ' Les Grecs en font aussi memoire le 22. de fevrier dans leurs Menées. [Il y auroit lieu d'estre surpris de ce que son nom ne se trouve point dans les monumens de l'Eglise avant le IX. siecle, si nous ne savions par plusieurs autres exemples, que les martyrs les plus anciens ont souvent esté les moins connus.]

' Des l'an 128. de JESUS-CHRIST, [qui estoit la derniere année de S. Sixte, ou la premiere de S. Telesphore,] Corneille succeda à [a] Heron Evesque d'Antioche, ' & fut ainsi le quatrieme Evesque de cette Eglise. Il eut Eros pour successeur ' en la cinquiéme année d'Antonin, [qui estoit la 142. de JESUS-CHRIST, & ainsi il doit avoir gouverné quelques 14. ans. La chronique de Nicephore luy en donne treize.]

' S. [a] Theophile succeda en l'an 168. à Eros, [qui doit ainsi avoir [4] gouverné 26. ans,] ' comme on le lit dans Nicephore & dans une chronique tirée d'Eusebe.

[Juste qui gouvernoit l'Eglise d'Alexandrie depuis l'an 122. [a] estant mort le samedi 7. de juin en l'an 133.] ' Eumene, nommé Hymenée dans la chronique d'Eusebe, fut son successeur. ' Il gouverna dix ans & 122. jours, [[a] jusqu'au 7. ou 8. octobre de l'an 143.] (NOTE 2.) & Marc ou Marcien luy succeda.

' Eusebe parlant du regne d'Adrien, & particulierement de ses dernieres années, dit que comme Saturnin, Basilide, & divers autres heretiques s'elevoient alors contre l'Eglise, il y avoit aussi dans l'Eglise plusieurs grands hommes qui combatoient pour la verité, & qui défendoient avec eloquence la doc-

1. Divers modernes écrivent *Thelesphore*.

2. Florus, Raban, Notker, & d'autres.
3. Usuard Adon, & le Romain.
4. Il y a donc faute dans la chronique d'Eusebe greque & latine de l'edition de Scaliger, qui ne luy donne que 24. ans, & une plus grande dans Eutyque p. 359. qui n'en met que 13. La chronique d'Eusebe donnée par Pontac, ne dit point combien il a gouverné.

doctrine apostolique qu'elle avoit receue, [la pluspart par leurs discours,] & quelques uns mesme par des écrits, où ils fournissoient des armes à ceux qui devoient venir aprés eux pour soutenir la foy contre les attaques des heretiques. ' Il ne nomme en particulier que Castor Agrippa, dont nous avons parlé en " un autre endroit. (v. Basilide.)

' SAINT HYGIN fut le successeur de S. Telesphore dans l'episcopat de Rome. ' Il ne gouverna que quatre ans, [" qui apparemment mesme ne furent pas entiers,] puisqu'on marque que S. Pie luy avoit déja succedé en 142. (NOTE 3.) [Ce pontificat si court ne laisse pas d'estre plus celebre dans l'histoire que celui de ses predecesseurs, ' parceque les heresiarques Cerdon & Valentin, vinrent alors répandre leurs erreurs parmi les Chrétiens de Rome. [" Nous en parlerons en un autre endroit, & nous verrons que toute l'indulgence dont l'Eglise Romaine usa envers eux, les ayant mesme receus plusieurs fois à la penitence, ne put retirer ces malheureux de l'abisme où ils avoient merité que Dieu les laissast tomber.] (V. les Valentiniens & les Marcionites.)

' Un ancien Pontifical dit que S. Hygin fut enterré auprés de S. Pierre " le 30. de decembre. (3. cal. jan.) Anastase dit que ce fut " l'onzieme de janvier, (3. id. jan.) ' auquel le martyrologe Romain, & quelques autres nouveaux en marquent la feste. ' Adon, Notker, & quelques autres plus anciens la mettent le 10. Il y en a qui marquent que c'est le jour de sa mort, & qu'il fut enterré le lendemain. Les nouveaux l'honorent du titre de martyr: ' & Molanus l'un de ceux-ci, dit qu'on le donne à ce Pape & à quelques autres, parcequ'ils ont beaucoup souffert pour JESUS-CHRIST. ' Les plus anciens ne luy donnent aucun titre: & quelques martyrologes, dont l'un est écrit il y a plus de 500. ans, le qualifient Confesseur. [On peut assurer que S. Irenée n'a point sceu qu'il fust martyr.] ' On luy attribue quelques ordonnances, dont Bollandus ne veut point se rendre garant.

LES HERESIES DES CARPOCRATIENS, ET DES ADAMITES

['IL est difficile de dire en quel temps a vécu Carpocrate, chef de l'heresie des Carpocratiens; les uns le mettant dés le commencement de l'Eglise, & les autres sous Adrien vers l'an 130. Nous suivons ce dernier sentiment, qui nous paroist un peu mieux fondé.] (NOTE 1.)

' S. Epiphane écrit qu'il estoit de Cephalenie, [isle pres de la Grece.] ' Neanmoins Saint Clement d'Alexandrie & Theodoret, disent qu'il estoit d'Alexandrie. C'estoit sa femme qui estoit de Cephalenie. ' Elle s'appelloit Alexandrée. Il en eut un fils nommé Epiphane, [dont nous parlerons ciaprés.]

' Ce Carpocrate estoit magicien & fornicateur: [a] & aucun heresiarque n'a esté si dereglé dans ses mœurs. [b] Eusebe dit nettement qu'il est le pere de l'heresie des Gnostiques: [& il est vray que tout ce que l'on dit de plus infame des Gnostiques, se dit de mesme des Carpocratiens. Il suffit de raporter deux de leurs principes,] ' dont l'un est la communauté des femmes, & l'autre, que l'on ne pouvoit arriver à leur perfection, ni se delivrer de la puissance des princes du monde, comme ils disoient, sans avoir passé par toutes sortes d'impudicitez, ' & de crimes, [a] ayant pour maxime qu'il n'y a aucune action mauvaise en elle mesme, & que ce n'est que l'opinion des hommes qui en a fait la distinction. C'est ce qui les porta à établir une nouvelle metempsycose, afin que ceux qui n'auroient pas passé par toutes sortes d'actions dans une premiere vie, le pussent faire dans une seconde: & si cela ne suffisoit pas, il falloit toujours la renouveller, jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait à cette étrange obligation.

[Il n'est pas difficile de s'imaginer quelles consequences ils ont pu tirer de ces principes.] ' Elles sont si horribles, que Saint Irenée ne peut pas croire ce que l'on en disoit, quoique cela fust appuyé sur leurs propres livres. ' On les accusoit de commettre dans leurs agapes toutes les infamies que les payens reprochoient faussement aux Chrétiens.

' Pour ce qui est de la magie ils en pratiquoient toutes les especes, [b] & cela si publiquement, qu'ils sembloient en vouloir faire vanité.

' Le diable les avoit envoyez [sur la terre] pour rendre la sainteté de nostre religion inutile en la rendant odieuse; d'autant que l'on attribuoit à tous les Chrétiens ce qui n'estoit que parmi ces heretiques. ' Et cet artifice luy avoit si bien reussi, que beaucoup de payens ne vouloient pas seulement s'entretenir avec un Chrétien, parceque comme ils s'attribuoient le nom de Chrétiens, on ne les distinguoit pas de ceux qui l'étoient veritablement.

' Pour ce qui est de leur theologie, ils reconnoissoient un seul principe de toutes choses, qu'ils appelloient le Pere. ' Mais ils attribuoient la creation du monde à des anges beaucoup inferieurs à Dieu, ' qui ne vouloient point reconnoître son autorité. [Ainsi ils pouvoient bien] ' rejetter les Prophetes, comme quelques uns le remarquent.

' Ils disoient que JESUS-CHRIST estoit né de S. Joseph, semblable aux autres hommes. ' En sorte que quelques

ques uns d'eux avoient l'insolence de dire qu'ils l'égaloient, ᵃ & mesme qu'ils le surpassoient en quelque chose. ᶜ Ils disoient qu'il avoit souffert en Judée, mais qu'il n'y avoit que son ame qui eust esté receue dans le ciel, ᵃ son corps estant demeuré sur la terre. ᵇ Aussi ils ne croyoient pas la resurrection de la chair, ᶜ qu'ils rejettoient avec la loi. ᵈ Ils recevoient l'Evangile de Saint Matthieu.

ᵉ Ils marquoient leurs disciples au bas de l'oreille droite avec un fer chaud, ou avec un rasoir.

ᶠ Ils avoient des images de JESUS-CHRIST, tant en peinture, qu'en bosse de toute sorte de matiere; qu'ils disoient avoir esté faites par Pilate. Ils les conservoient en cachette. ᶜ Ils avoient aussi des images de Pythagore, de Platon, d'Aristote, & d'autres philosophes. Ils mettoient des couronnes sur toutes ces images, & sur celles de JESUS-CHRIST, & leur rendoient tous les honneurs superstitieux que les payens rendoient aux idoles, les adorant, & leur offrant des sacrifices.

ᶜ Une femme de cette secte nommée Marcelline, vint à Rome sous Anicet [vers l'an 160.] où elle pervertit beaucoup de monde. ᶜ Elle adoroit les images de JESUS-CHRIST, de Saint Paul, d'Homere, & de Pythagore, & leur offroit de l'encens. ᶜ Celse l'Epicurien dit que parmi les Chrétiens il y avoit des Marcelliens, ainsi nommez d'une Marcelline, des Harpocratiens qui venoient de Salomé, d'autres [ou Harpocratiens ou heretiques] qui venoient de Mariamne, d'autres enfin qui venoient de Marthe. [Il est assez aisé de croire que les Harpocratiens sont les mesmes que les Carpocratiens comme Hilderic & Childeric, Haran & Carres. Mais il n'est ni aisé ni important de savoir ce qu'ils avoient de commun avec Salomé, Mariamne, ou Marthe,] ᶜ puisqu'Origene témoigne n'avoir jamais pu trouver aucun de ces heretiques nommés par Celse.

[Ce qui a rendu les Carpocratiens plus celebres, c'est Epiphane fils de Carpocrate,] ᶜ qui ne vécut neanmoins que 17. ans. ᶜ Mais par le moyen de la philosophie de Platon, il étendit beaucoup les fables des Carpocratiens, ᶜ & y ajouta, dit Saint Epiphane, celles de ᵛ Second disciple de Valentin. ᶜ Son pere luy fit apprendre & la philosophie de Platon, & les belles lettres; de sorte qu'il excelloit en ces deux choses. ᶜ Mais Dieu l'osta bientost du monde, comme une épine capable de percer les ames de plusieurs.

ᶜ Neanmoins les plaies qu'il avoit déja faites ne furent pas gueries par sa mort precipitée. ᶜ Car la reputation qu'il avoit acquise, le fit reverer comme un dieu. ᶜ On luy éleva & on luy consacra un temple à ᵛ Samé ville de Cephalenie; on luy dressa des autels, on erigea ᵛ une academie sous son nom. Tous les premiers jours des mois les Cephaleniens s'assembloient dans son temple pour celebrer la feste de son apotheose: Ils luy offroient des sacrifices, ils faisoient des festins, & chantoient des hymnes à son honneur.

ᶜ Cet Epiphane a laissé divers ouvrages, & un entr'autres intitulé de la justice, dont S. Clement d'Alexandrie cite quelques passages. ᶜ Il y suivoit ᵛ la doctrine impie de son pere.

ᶜ L'un des plus fameux & des plus detestables successeurs de Carpocrate, a esté Prodique, qui ayant ajouté une [nouvelle] impudence aux dogmes des Carpocratiens, fut chef d'une nouvelle secte ᶜ appellée des Prodiciens, ᶜ & qu'on appelle aussi des ADAMITES. ᶜ Car ils avoient pris ce nom, pretendant, dit Saint Epiphane, estre Adam & Eve, [ou avoir l'innocence & la pureté de leur premier état, pendant que rien n'y estoit plus opposé.]

ᶜ Ils appelloient pour cela leur eglise le Paradis: & ils y estoient nuds, mais aprés l'avoir bien échauffée, de quoy Adam n'avoit pas besoin. ᶜ Ils se donnoient aussi le nom de Gnostiques [ou illuminez: & leur vie répondoit parfaitement à l'idée que ce nom nous donne aujourd'hui. Nous ne l'avons que trop montré: & si on en veut encore d'autres preuves,] ᶜ on peut voir les passages de S. Clement d'Alexandrie que Theodoret raporte, [outre plusieurs autres qu'il a omis. ᶜ Sans cela mesme, il suffit de savoir] qu'une des loix de Prodique estoit la communauté des femmes, ᶜ & d'ajouter ce mot de S. Clement sur ses disciples: ¹ Ils vivent comme ils veulent, & ils ne veulent vivre que dans la volupté. ᶜ Ils ne laissoient pas d'en avoir parmi eux qui prenoient le titre de Continens, & qui se glorifioient de vivre dans une virginité toute entiere. Il est aisé de juger par leurs principes quelle estoit leur chasteté. [On ne voit pas bien ce que des gens comme eux pouvoient prendre pour un peché.] ᶜ Mais enfin quand quelqu'un y estoit tombé, ils disoient que c'estoit Adam qui avoit mangé du fruit défendu, & qu'ils le chassoient du Paradis en l'excluant de leurs assemblées.

[Pour ce qui regarde le reste de leurs dogmes,] ᶜ Tertullien les joint avec Valentin, & leur attribue d'avoir combatu l'unité de Dieu. ᶜ Ils rejettoient le mariage, qui n'eust jamais esté, selon eux, si Adam n'eust point peché. ᶜ Ils disoient qu'il ne falloit point prier, ce qu'ils avoient tiré des philosophes Cyrenaïciens [c'est à dire des Epicuriens.] ᶜ Ils estoient ennemis du martyre, aussibien que les autres Gnostiques. [Il y a apparence qu'ils exerçoient la magie,] ᶜ puisqu'ils se vantoient d'avoir les livres secrets de Zoroastre.

ᶜ S. Epiphane doute si cette heresie subsistoit encore de son temps. [Et il y a quelque lieu de croire qu'elle n'étoit pas tout à fait éteinte,] ᶜ puisque ce qu'il en raporte luy avoit esté certifié par la deposition de beaucoup de per-

1. Ζῶσιν ὡς βούλονται, βούλονται δὲ φιληδόνως.

Margin notes (left column): &c. — a Phil. c. 31. p. 10. d. — b Tert. p. 251. a| Epi. 27. c. 6. p. 108. b. — c Aug. h. 7. p. 7. 1. c. — d Epi. 30. c. 14. p. 138. c. — e 27. c. 6. p. 106. d| Iren. l. 1. c. 24. p. 122. d. — f ib| Epi. 27. c. 6. p. 108. a. — Iren. p. 123. a. — a| Epi. 27. c. 6. p. 108. b. — Iren. l. 1. c. 24. p. 122. d. — Aug. h. 7. p. 7. 1. c| Praed. c. 7. p. 13. — Ori. in Cels. l. 5. p. 272. c. — c. — Cl. str. 3. p. 428. b. c| Thdrt. h. l. 1. c. 5. p. 197. b. — Epi. 32. c. 3. p. 210. c. — V. les Valentiniens. — p. 211. a| Cl. p. 428. c. — Epi. p. 210. d. — d. — d. 211| Cl. str. 3. p. 428. b. — Epi. 32. c. 3. p. 210. 211. — NOTE 1. — μουσεῖον.

Margin notes (right column): Clem. p. 428. b. — Fleuri, l. 3. c. 24. p. 386. — &c. — Thdrt. h. l. 1. c. 6. p. 197. b. — Cl. str. 7. p. 722. d. — Thdrt. p. 197. b. — Epi. 52. c. 1. 2. p. 458. c| 459. d. — p. 459. c. d. — Cl. str. 3. 7. p. 438. b| 722. b. — Thdrt. h. l. 1. c. 6. p. 197. c. d. — c. — 1. — Cl. str. 3. p. 438. b. — Epi. 52. c. 2. d. 459. c. — c. — Ter. in Pr. c. 3. p. 636. c. — Aug. h. 32. p. 8. 2. b. — Cl. str. 7. p. 722 d. — Tert. Scor. c. 15. p. 633. d. — c. 1. p. 616. c| Cl. str. 1. p. 304. b. — Epi. 52. c. 1. p. 459. a. — a| 458. c.

Ibid. personnes. ' Il dit qu'il n'avoit jamais rencontré aucun de ces heretiques, & qu'il n'en avoit rien lu dans aucun auteur, [n'ayant pas sceu que ceux qu'il appelle Adamites, estoient les mesmes que les Prodiciens de S. Clement d'Alexandrie. Il ne dit point quand cette secte a commencé. Il la met seulement entre les Cataphryges qui ont paru vers 171. & les Theodotiens qui sont venus un peu aprés; sans en raporter aucune raison. Mais elle doit en effet avoir commencé vers ce temps là au plustard,] puisque le nom de Prodique est celebre dans Tertullien & dans S. Clement d'Alexandrie.



LES HERESIES DES VALENTINIENS, ET DES ANTITACTES.

Epi. 31. c. 2. p. 164. b. ' LES premiers qui ont écrit contre les Valentiniens, n'ont pas marqué de quel pays étoit Valentin leur chef. Saint Epiphane dit que le bruit commun le faisoit originaire de Phrebon ou Pharbé, qui est un quartier d'Egypte proche de la mer. Hier. in Os. 10. p. 36. d. ' Il estoit tres docte; & on ne peut former, comme il fit, une nouvelle heresie, sans avoir un esprit plein de feu, & de grands talens naturels, [qui ne servent qu'à rendre plus coupables & plus malheureux] ceux qui combatent Dieu ' par les talens qu'il leur a donnez pour le servir, & qui de ses graces se font des idoles. &c.

Epi. 31. c. 2. p. 164. b. ' Il étudia les sciences des Grecs, & les lettres humaines dans Alexandrie. Tert. præf. c. 7. 30. p. 232. d|242. a. ' Il apprit aussi la philosophie de Platon.

a Cl. str. 7. p. 764. d. ' On pretendoit qu'il avoit eu pour maistre [dans la doctrine ecclesiastique,] un Theodade disciple de S. Paul; [ce qui pourroit porter à le croire plus ancien que nous ne faisons:] Cotelr. ap. n. p. 449. c. ' & on cite mesme de ' quelques auteurs, [mais peu considerables,] qu'il avoit semé son heresie des le vivant de S. Jean. S. Victorin & Autpert.

Epi. 31. c. 2. p. 164. a. ' Neanmoins S. Epiphane assure qu'il n'est venu qu'aprés Basilide: Cl. str. 7. p. 764. c. d. ' & S. Clement d'Alexandrie le joint au mesme heretique, & aux autres qu'il place vers le temps d'Adrien ou d'Antonin. Thdrt. h. l. 1. c. 7. p. 198. a. ' Il ne commença en effet son heresie que sous Antonin, Tert. præf. c. 30. p. 242. a. ' ou vers ce temps là, selon Theodoret & Tertullien.

b in Val. c. 4. p. 290. d. a Son ambition fut cause de sa perte, comme de celle de beaucoup d'autres. Car comme il avoit de l'esprit, de l'eloquence, [& de la science,] ses grandes qualitez luy firent esperer de parvenir à l'episcopat. Mais parceque la prerogative du martyre luy en fit preferer un autre, le dépit & la vengeance l'emporterent hors de l'Eglise, & luy firent embrasser l'erreur pour pouvoir combatre la verité qu'elle enseignoit.

Epi. 31. c. 7. p. 171. b. c. ' Il prescha [son heresie] dans l'Egypte; & cette semence, comme celle d'une vipere, y produisoit encore des fruits de mort sur la fin du IV. siecle, tant à Alexandrie, que dans la Thebaïde, & en divers autres endroits de ce pays. Iren. l. 3. c. 4. p. 242. d. Il fit la mesme chose dans Rome, ' où il vint sous le pontificat d'Hygin, [qui commence en l'an 139. & finit en 142. Eusebe parle de ce voyage sur la 3. année d'Antonin, qui est l'an 140. de JESUS-CHRIST.]

r Tert. præf. c. 30. p. 242. a. b Il parut neanmoins en cette Eglise comme Catholique. Epi. 31. c. 7. p. 171. c. ' Car tant à Rome qu'en Egypte, il sembloit conserver encore une partie de la pieté & de la vraie foy. [Mais comme il l'avoit deja abandonnée en partie,] Tert. præf. c. 30. p. 242. a. ' & que sa curiosité toujours inquiete causoit du trouble & du scandale parmi les Fideles, il fut ' deux fois chassé de l'Eglise, & * en fut retranché enfin pour toujours vers le mesme temps que Marcion, [c'est à dire apparemment dans les premieres années de S. Pie successeur d'Hygin. La chronique de S. Jerome donne lieu de croire que ce fut en 143.] NOTE 1. * in perpetuum discidium relegatus.

a. ' Au lieu de se corriger par cette peine, il répandit le venin de sa doctrine [avec plus d'audace & d'impieté qu'auparavant.] Epi. 31. c. 7. p. 171. c. ' Estant allé en Cypre, son esprit acheva de s'y corrompre, dit S. Epiphane, & sa foy y fit un entier naufrage. Philas. c. 38. p. 11. b. ' S. Philastre témoigne aussi que ce fut en Cypre qu'il commença de dogmatizer hautement. [Il revint de Cypre à Rome, s'il n'a esté anathematizé qu'aprés estre tombé dans les derniers excés de l'impieté; mais il peut l'avoir esté des auparavant.] Just. dial. p. 253. d. ' S. Justin dans son dialogue contre Tryphon, [écrit apparemment sous Antonin, vers 155.] parle des Valentiniens comme d'une secte déja fameuse. Iren. l. 3. c. 3. p. 234. a. ' S. Polycarpe estant venu à Rome sous S. Anicet, [qui gouverna selon Eusebe depuis 157. jusqu'en 168] y convertit beaucoup de Valentiniens.

[Valentin pouvoit estre mort alors.] c. 4. p. 242. d. ' Car Saint Irenée nous apprend ' qu'il est mort du temps d'Anicet, Tert. præf. c. 30. p. 242. a. ' & selon Tertullien, il semble qu'il n'ait pas passé le temps d'Antonin, [qui mourut en l'an 161. NOTE 2.

On avoit de luy diverses lettres, & d'autres ouvrages.] Cl. str. 2. p. 375. d| 409. c. 3. p. 450. d. 4. p. 509. 6. p. 641. c. ' Car S. Clement d'Alexandrie cite quelques unes de ses lettres, & une entr'autres à Agathopode. ' Il cite aussi une de ses homelies, où l'on voit un orgueil epouvantable; & une [autre] sur l'amitié. a Tert. car. c. 20. p. 375. a. c. 17. p. 372. b. a Tertullien parle des pseaumes de Valentin, ' & se moque d'un Alexandre qui les citoit comme quelque chose de fort authentique. Pearf. in Ign. t. 2. p. 46. ' Quelques uns pretendent que ce que Saint Epiphane cite d'un livre des Valentiniens, est de Valentin mesme: mais d'autres soutiennent que cela ne peut pas estre.

[Pour ce qui est des erreurs de Valentin

tin & de ses sectateurs, ce seroit un travail bien ennuyeux & bien ingrat, de les raporter en détail; & il seroit mesme entierement inutile,] ' puisqu'une personne celebre a bien voulu s'en donner la peine, ' pour montrer jusques où les plus beaux esprits se sont égarez, quand ils ont suivi leurs pensées, dans l'explication des Ecritures, méprisant [la simplicité de la foy, & la regle infaillible de la tradition apostolique, & de l'autorité de l'Eglise. Nous nous contenterons donc de marquer ce qui nous a paru de plus important dans leurs dogmes, pour en donner quelque connoissance.]

ᵃ Quoique Valentin ait esté un des plus insignes corrupteurs de la verité, ' il n'a pas neanmoins esté tout à fait l'inventeur de sa doctrine. Il en a tiré l'idée de divers auteurs " payens, poetes, & philosophes, comme Pythagore, Platon, ' Hesiode " [& beaucoup d'autres.] Il l'avoit mesme trouvé formée par d'autres qui avoient abandonné la verité avant luy. ' Tertullien dit qu'il en rencontra la semence dans une ancienne opinion, laquelle il suivit, [& toutes ses folies ne sont guere autre chose que celles de Simon le magicien, & de ses disciples, étendues, rabillées, rajustées, & peintes de quelques nouvelles couleurs.] ' Aussi S. Irenee dit qu'il accommodoit les principes des Gnostiques à sa doctrine, ' & que sa secte n'estoit qu'une branche de cette heresie. ' S. Epiphane dit la mesme chose, & ajoute que les Valentiniens faisoient gloire de porter le nom de Gnostiques. [Ainsi ce n'est pas sans raison que " S. Irenée intitule l'ouvrage qu'il a fait contr'eux, *Conviction & refutation de la fausse science*, ou *des Gnostiques*.

Le fond & le principal point de leur heresie, estoit qu'au lieu de reconnoistre pour premier principe la divinité d'un seul Dieu createur du ciel & de la terre,] ' ils établissoient 30. Eons ou siecles, divisez en trois classes de huit, de dix, & de douze: ' Ils disoient que le premier de ces Eons, auquel ils donnoient quelquefois le nom de Pere, avoit envoyé le Christ; qui avoit apporté avec luy un corps celeste ou spirituel; & qui avoit passé par la Vierge Marie comme par un canal, mais sans en rien prendre. ' Ainsi ils reconnoissoient en JESUS-CHRIST une chair & une naissance, mais ils les expliquoient à leur mode. ' Ils disoient mesme qu'il estoit mort, qu'il estoit ressuscité, & qu'aprés sa resurrection il avoit passé quelque temps avec ses disciples; ce qu'ils étendoient à 18. mois. ' Mais ils croyoient tout cela sans le croire, ne voulant point qu'il fust veritablement homme, [& disant sans doute avec les Docetes, que son corps exterieur n'étoit qu'apparent & fantastique,] ' & que son vray corps estoit immateriel, invisible, & impassible. ' On cite un endroit des ouvrages de Valentin, où il se moquoit ouvertement de ce que les Galiléens, [c'est à dire les Catholiques,] reconnoissoient deux natures en JESUS-CHRIST, soutenant que [l'estre] visible & l'invisible ne faisoient qu'une seule nature. ' Il disoit aussi que JESUS-CHRIST estoit " de mesme nature que les Anges, ' & il enseignoit la mesme chose sur le S. Esprit. ' Rufin attribue aux Valentiniens de croire avec les Anthropomorphites, que Dieu estoit corporel, qu'il avoit des membres, & une figure humaine.

' Ils croyoient que le diable avoit esté produit par le 30ᵉ. Eon, & avoit produit ceux qui ont creé le monde. ' Ils distinguoient trois sortes d'hommes, les terrestres, les Psyquiques ou animaux, & les spirituels. ' Ils disoient que les terrestres ne pouvoient jamais estre sauvez, quoy qu'ils fissent; que les animaux, qui estoient les Catholiques, pouvoient estre sauvez par les bonnes œuvres: & qu'eux, qui estoient les spirituels, ne pouvoient jamais manquer d'estre sauvez, quelques pechez qu'ils eussent commis. ' Aussi ils faisoient sans crainte toutes les choses les plus abominables. Ils mangeoient indifferemment des viandes immolées comme des autres: Quand les payens faisoient " des festes & des jeux en l'honneur de leurs idoles, ils s'y trouvoient les premiers. Quelques uns d'eux ne s'abstenoient pas mesme de ces spectacles cruels & abominables devant Dieu & devant les hommes, où les Romains se divertissoient à voir tuer des hommes, tantost par des gladiateurs, tantost par des bestes.

' Ils éludoient aussi par des interpretations fantastiques, l'obligation [où l'Evangile nous met] de souffrir le martyre [plutost que de renoncer à JESUS-CHRIST.] ' Car ils pretendoient que c'estoit dans le ciel & non sur la terre, qu'il falloit rendre témoignage de sa foy. ' Ils disoient mesme que c'estoit une folie de mourir pour le nom de Dieu."

' Ils n'estoient pas plus reservez " pour ce qui regarde la chasteté, se moquant mesme des Catholiques, qui craignoient de la violer par la moindre parole, ou par une simple pensée, & les appellant des idiots & des ignorans. ' Car ils s'attribuoient à eux mesmes l'intelligence & la sagesse, & nous laissoient la foy pour partage, mettant grande difference entre ces deux choses. ' Saint Chrysostome dit neanmoins qu'ils avoient des vierges aussibien que les Marcionites, & qu'elles vivoient mesme dans une fort grande austerité, ' pour n'en estre cependant que plus punies, [parcequ'elles le faisoient moins pour plaire à JESUS-CHRIST, que pour combatre leur createur. Au moins cela est vray des Marcionites.] ' Aussi comme ce n'estoit pas JESUS-CHRIST, mais le demon qui estoit auteur de leur virginité, elles ne demeuroient pas dans le juste temperament de S. Paul, mais alloient jusqu'à condanner le mariage.

' Les Valentiniens nioient absolument la resurrection de la chair, pretendant qu'il n'y avoit que l'esprit & l'ame

l'ame qui fussent sauvez par JESUS-CHRIST, ' & que la resurrection estoit déja accomplie à leur égard. Ils disoient aussi, comme tous les autres Gnostiques, que les ames de ceux qui n'avoient pas receu leurs lumieres, passoient dans les corps des bestes. Tert. p. 243. d. Epi. 42. c. 12. p. 330. b.

' Ils taschoient de prouver leurs erreurs par divers passages de l'Ecriture pris à contre sens, ' & employoient pour cela la Loy mesme & les Prophetes. ' Car ils faisoient profession de recevoir toute l'Ecriture, & ne la rejettoient pas comme Marcion, [& la plusspart des autres Gnostiques:] mais c'étoit pour la ruiner plus adroitement par les fausses interpretations qu'ils luy donnoient. ' Et mesme quand on les pressoit par son autorité, ils commençoient à la contester, disoient qu'elle estoit corrompue, & qu'on ne pouvoit connoistre la verité que par la tradition non écrite. ' Ainsi ils recevoient une partie de l'Ecriture, & abandonnoient l'autre, ou plutost ils la rejettoient toute entiere. [Mais eux qui se plaignoient sans fondement que d'autres corrompoient l'Ecriture,] avoient eu la hardiesse de corrompre [tres réellement] les Evangiles. ' Ils en avoient mesme supposé un tout nouveau, qu'ils appelloient l'Evangile de la verité. Iren. pr. p. 2. a|c. 1. p. 31. b. c. 3. p. 18. b. Tert. praef. c. 38. p. 246. c. Iren. l. 3. c. 2. p. 230. b. Tert. praef. c. 49. p. 253. a. Ori. in Cels. l. 2. p. 77. c. Iren. l. 3. c. 11. p. 259. d.

' Aprés avoir relevé la tradition pour éluder l'Ecriture; quand on leur objectoit cette mesme tradition, ils disoient qu'ils estoient plus sages que les Evesques par lesquels la succession de la doctrine s'est perpetuée dans l'Eglise; & que les Apostres mesmes, de qui nous l'avons receue. Et ils alloient jusqu'à ce comble d'impudence & à ce blaspheme, de dire qu'ils estoient encore plus éclairez que le Seigneur. ' On peut voir d'autres preuves de leur orgueil dans S. Irenée, & dans un discours que leur fait Valentin, raporté par S. Clement d'Alexandrie. c. 2. p. 830. c. d. c. 15. p. 273. c|Cl. str. 4. p. 509. b.

[Que si ces heretiques avoient beaucoup d'orgueil, ils n'avoient pas moins d'hypocrisie: & c'estoit un des principaux moyens par lesquels ils s'attiroient & se conservoient la plusspart du monde.] ' Car pour se faire écouter des peuples, ils conformoient entierement leurs discours à celui de l'Eglise. ' Par ce moyen, ils faisoient murmurer les simples Fideles, qui se plaignoient de ce que les Evesques s'abstenoient de la communion de ceux qui n'avoient que leurs propres sentimens, & de ce qu'ils appelloient heretiques, ceux qui n'avoient point d'autre doctrine que celle des Catholiques. Iren. pr. p. 2. c|l. 3. c. 15. 19. p. 273. b| 281. b. c. 15. p. 273. b.

[Quand ils s'estoient ainsi acquis l'affection & la creance d'une personne,] ' ils luy proposoient diverses questions, par lesquelles ils luy faisoient trouver des absurditez dans la creance orthodoxe, & luy persuadoient de chercher parmi eux la verité: aprés quoy ils le recevoient au nombre de leurs disciples. ' Et ils ne se découvroient pas neanmoins encore à luy. On persuade la verité en l'enseignant: mais eux vouloient qu'on se donnast d'abord entierement à eux, & qu'on se persuadast que ce qu'ils n'enseignoient pas encore [estoit la verité, quoy que ce pust estre: & quand ils en trouvoient d'assez simples & d'assez malheureux pour les en croire,] ' alors ils leur enseignoient en particulier tous leurs mysteres, [mais pourvu qu'ils les en jugeassent dignes.] ' Car ils ne découvroient pas tout à tous: & une doctrine si honteuse meritoit bien qu'on en rougist quelquefois. ' Voilà les degrez par lesquels ils attiroient dans leurs pieges, ceux qui se croyoient assez habiles pour discerner la verité de la fausse apparence dont ils se couvroient. Car ils n'en gagnoient pas d'autres. ibid. c. Tert. in Val. c. 1. p. 289. c. Iren. p. 273. c. Tert. in Val. c. 3. p. 290. c. Iren. p. 273. c.

' Que si quelqu'un de ceux qu'ils taschoient de seduire, leur demandoit l'éclaircissement des difficultez [qu'il trouvoit dans ce qu'ils avançoient, ou leur faisoit quelque objection, ils ne luy disoient plus rien, mais le regardoient comme un homme qui n'estoit pas capable de la verité, & qui n'estoit que du second ordre, & du nombre des Psyquiques. c.

' Quand quelqu'un, dit Tertullien, leur demande de bonne foy quelle est leur doctrine, ils vous répondent avec un visage severe, & un air superbe: *C'est un grand mystere.* " Si vous avez assez d'adresse pour les presser de s'expliquer, ils font profession de nostre foy, mais en des termes ambigus & captieux. S'ils s'apperçoivent que vous penetrez un peu leurs sentimens, ils vous nient tout ce qu'ils peuvent juger que vous en avez découvert. Que si vous voulez les refuter ouvertement, ils ne vous répondent que " par des coups, & punissent bien severement vostre simplicité & vostre imprudence. Tert. in Val. c. 1. p. 289. c. " Si subtilitér tentes. " Fixa caedi.

[Ce soin avec lequel ils cachoient leurs impietez, leur servit durant quelque temps.] ' Car comme on ne les connoissoit pas assez, on ne pouvoit par les refuter avec succés. [Mais enfin ils trouverent un puissant adversaire dans S. Irenée,] ' lequel estant parfaitement instruit de leur doctrine, tant par diverses conferences qu'il avoit eues avec eux, que par la lecture de leurs livres, la combatit par son grand ouvrage " si celebre dans l'antiquité. ' Ils ont encore esté refutez par S. Justin, [qui a vu la naissance de cette heresie;] par Miltiade; par un Procule dont parle Tertullien; par Tertullien mesme, qui se défend fortement contre ceux qui auroient pu croire qu'il leur imposoit des fantosmes pour les combattre, tant ils dissimuloient encore leur doctrine. Iren. l. 4. pr. p. 317. l. 1. pr. p. 2. c. " v. S. Irenée. Tert in Val. c. 5. p. 291. b.

' Valentin eut plusieurs " disciples qui se rendirent fameux. ' C'est pourquoi Tertullien dit que cette heresie estoit la plus nombreuse de toutes. ' Et neanmoins il est vray aussi, comme le dit S. Irenée, qu'ils n'estoient que deux ou trois. ' Car Tertullien remarque que de tous les disciples de Valentin, il n'y avoit de son temps qu'un nommé Axionique à Antioche, qui conservast c. 4. p. 290. d. c. 1. p. 289. a. Iren. l. 1. c. 5. p. 58. a. Tert. c. 4. p. 291. a. " &c.

servast la doctrine de son maistre sans alteration. ' Tous les autres avoient fait chacun leurs changemens & leur secte à part. p. 290. d.

' S. Epiphane met Second comme le premier disciple de Valentin, qui se fust fait chef d'un nouveau parti, sans qu'il y eust neanmoins grande difference entr'eux, sinon que Second faisoit plus de bruit, & estoit plus superbe que son maistre. ' S. Augustin dit que les Secondiens avoient ajouté les crimes à l'heresie de Valentin. ' Quelques uns disent qu'ils furent condannez par un Diodore Evesque de Crete. ' Epiphane fils de Carpocrate se joignit à cette secte, [a] avec Isidore [fils de l'heresiarque Basilide.] Epi. 32. c. 1. p. 208. b. Aug. h. 12. p. 7. 2. b. Pred. c. 12. p. 15. Epi. 32. c. 3. 4. p. 210. c. a c|211. b.

' Les Ptolemaïtes estoient aussi un rejetton des Valentiniens. ' S. Epiphane raporte une lettre de Ptolemée à une femme de la même secte nommée Flore, par laquelle il pretendoit que la loy vient en partie des Anciens du peuple Juifs, en partie de Moyse, & en partie du Dieu createur; mais non pas du Dieu souverain. ' Il enseignoit ses erreurs dans le mesme temps que S. Irenée les combatoit. ' Il faisoit de ses Eons autant de personnes réelles & distinctes, mais les separoit de son dieu, dont Valentin vouloit qu'ils fussent des sentimens & des mouvemens. ' On pretend qu'un S. Zachée Evesque de Cesarée, condanna Ptolemée avec les Valentiniens ses maistres, mais ne put pas empescher que son heresie ne se répandist beaucoup dans l'Orient. Iren. pr. p. 2. d. Epi. 33. c. 3-7. p. 216-222| anac. p. 241. b. Iren. pr. p. 2. c. d. Tert. in Val. c. 4. p. 290. d. Praed. c. 11. 13. p. 15.

' Marc & Colarbase ont encore fait chacun leur secte à part, [comme [a] nous le verrons en son lieu.] Tert. in Val. c. 4. p. 290. d. — V. les Marcosiens.

' Tertullien parle d'un autre disciple de Valentin nommé Theotime, ' & d'un Alexandre qui venoit de la mesme source, & qui accusoit l'Eglise de croire que la chair de Jesus-Christ estoit pecheresse, & avoit esté aneantie en luy. ' S. Jerome dit qu'un ancien heretique nommé Alexandre, avoit écrit quelque chose sur l'epistre aux Galates. d. Car. c. 15. 16. 17. p. 371. b. d| 372. b. Hier. in Gal. pr. p. 158 d.

' Il y a eu encore un Thodote disciple de Valentin, [b] qui a écrit. Car S. Clement d'Alexandrie le cite quelquefois, en raportant les sentimens de Valentin. [c] Ambroise qui fut converti par Origene, avoit esté Valentinien, selon Eusebe. Thdrt. h. l. 1. c. 8. p. 201. a. b Cl. exc. p. 793. 1. c|l. 6. c. 18. p. 218. c. Eus. l. 6.

' L'un des plus celebres d'entre les Valentiniens a esté [a] Heracleon, ' qui n'avoit point d'autres sentimens que ceux de Valentin, de Marc, & de Colarbase. Mais en se servant de nouveaux termes, il faisoit aussi semblant d'avoir quelque nouveau sentiment: ' & par ce moyen il forma une secte d'Heracleonites. [Il paroist qu'il avoit fait quelque commentaire sur l'Evangile. Car Origene raporte & refute plusieurs de ses explications.] ' Il remarque qu'il s'imaginoit hors du monde diverses choses plus excellentes que le monde mesme, mais qui n'avoient point esté faites par le Verbe; que pour faire trouver ce faux sens dans l'endroit où S. Jean dit tout le contraire, il l'avoit NOTE 3. Cl. str. 4. p. 502. b. Tert. praes. c. 49. p. 253. b| Epi. 36. c. 1. 2. p. 262. 263. c. 1. p. 262. d. Ori. gr. in Joan. l. 2. p. 60. 61.

falsifié en y ajoutant quelques paroles; ' qu'il se servoit du livre [supposé] de la Predication de S. Pierre; ' & qu'il croyoit l'ame mortelle & corruptible. ' S. Clement d'Alexandrie raporte aussi de luy un grand passage sur le martyre, ' qui est assez conforme aux sentimens de l'Eglise; [& l'on peut ajouter qu'il est fort beau.] ' On tenoit que les Heracleonites faisoient je ne say quelles ceremonies sur les mourans avec de l'huile, du baume, & de l'eau, en mesme temps qu'ils recitoient des prieres en hebreu sur leur teste, pretendant avoir trouvé par là une nouvelle sorte de redemption. l. 13. p. 211. d. l. 18. p. 255. c. d. Cl. str. 4. p. 502. p. 503. a. Ep. 36. c. 2. p. 263. c. d| Aug. h. 16. p. 7. 2. c.

' Le Prædestinatus attribue à Heracleon d'avoir enseigné que tout battizé ne peut manquer d'estre pur & saint, quelques pechez qu'il commette, tous les pechez ne pouvant luy nuire ni le souiller. Pred. c. 16. p. 17. 18.

' Theodoret met un Cassien entre les sectateurs de Valentin, qui s'estoient fait chefs de nouvelles sectes en changeant un peu ses dogmes. [Ce pourroit bien estre le mesme que] ' Jule Cassien sorti de la mesme école, qui estoit celebre vers l'an 200. & le chef de l'opinion des Docetes. [Nous n'en disons rien davantage: parceque nous an avons déja parlé sur les Gnostiques. Thdr. h. l. 1. c. 8. p. 201. a. Cl. str. 3. p. 465. b. c.

Il y aura un titre particulier pour les Ophites, que l'école de Valentin produisit vers l'an 150.] ' Theodoret les fait suivre par les Caïnistes, [que nous avons joints aux Nicolaïtes, parce qu'ils leur appartiennent autant qu'aux Valentiniens:] & aprés les Caïnistes il met les ANTITACTES, [qu'on peut juger par là estre venus de la même source, & avoir commencé vers l'an 170. Il est certain au moins que ç'a esté avant le troisieme siecle, puisque S. Clément d'Alexandrie en parle souvent.] Thdr. l. 1. c. 15. p. 206.

' Ils reconnoissoient que le Dieu de l'univers est nostre pere, & que tout ce qu'il a fait est bon. Mais ils ajoutoient qu'une de ses creatures avoit produit une source de mal, par laquelle elle avoit infecté tous les hommes & les avoit opposez à Dieu, & qu'eux pour soutenir le parti de Dieu, s'opposoient en tout à l'auteur du mal. [Et c'est apparemment pour cela que] ' les Catholiques les appelloient Antitactes, c'est à dire *contraires & opposez*. ' Ils donnoient au Dieu souverain les titres de bon, de grand, & d'inconnu; [d] & ils appelloient l'autre le Dieu impudent. [e] Il paroist qu'ils attribuoient à ce dernier la loy des Juifs, [f] & la creation du monde, [g] ou au moins de l'hiver, [& des autres choses qui nous incommodent.] ' Ils ne vouloient obeïr qu'au Sauveur, & à [Jesus] Christ qui nous parle dans l'Evangile. Cl. str. 3. p. 439. 440. p. 439. d. Thdrt. h. l. 1. c. 16. p. 206. c. d Cl. str. 3. p. 441. c. e d. f b. c. g 440. d. c.

[C'estoient donc de veritables Marcionites ou Valentiniens, & pour la doctrine, & encore plus pour la vie.] ' Car joignant ensemble le blaspheme & le dereglement des mœurs, ' ils faisoient une profession ouverte de com- Thdrt. p. 206. d. d|Cl. p. 440. a. d.

mettre mesme des adulteres, & d'autres crimes encore plus horribles, pour s'opposer, disoient-ils, à l'auteur du mal; qui les avoit défendus par Moyse.

p.441.c. [Quoiqu'ils rejettassent la loy,] neanmoins ils se servoient quelquefois des paroles des Prophetes mal interpretées. p.441.a.b. ' Ils corrompoient l'Ecriture par de fausses ponctuations, & en prononçoient mal les paroles, pour y pouvoir trouver quelque chose qui semblast les favoriser.

Thdrt. h. l.1.c.16. p.206. ' S. Gregoire de Nazianze met la secte des Valentiniens, [avec toutes ses branches,] entre celles qui estoient entierement détruites avant la fin du IV. siecle, & reduites au silence dont elles faisoient une divinité. Epi.31.c.7.p.171.b.c. ' Neanmoins il en restoit encore quelques rejettons dans l'Egypte, Nil.l.1.ep.234.p.87. ' & S. Nil refute Carpion qui estoit de cette secte. Thdrt.h.l.2.pr.p.218.c. ' Il y avoit mesme encore quelques restes de Valentiniens du temps de Theodoret.



L'HERESIE DES MARCIONITES.

ARTICLE PREMIER.

Marcion pensant trouver l'origine du mal, fait deux dieux au lieu d'un.

Tert. in Marc.l.1.c.2.p.431.b.c. ' La difficulté de connoistre l'origine du mal, qui a agité tant d'esprits, particulierement les heretiques, [& qui a arresté si longtemps S. Augustin,] a produit l'heresie de Marcion, parceque sa curiosité excessive l'empescha de voir [la verité de ce que l'Eglise Catholique enseigne, que le mal de la peine qui nous afflige, n'est point mauvais en luy mesme, puisqu'il est juste; & que le mal du peché n'est point un estre réel & une substance, & qu'ainsi il n'a point de cause réelle, mais n'est produit que par le defaut de la creature raisonnable, qui ayant esté tirée du neant, est capable de se detourner du souverain Estre, pour se porter vers les estres inferieurs. Marcion n'ayant donc pas assez de lumiere pour comprendre ces veritez, ni assez d'humilité pour les croire avant que de les comprendre; il voulut rechercher par ses propres forces ce qui estoit au dessus de luy, & s'égara dans cette recherche, parceque Dieu resiste aux superbes.]

b. ' Il se fondoit sur ce que JESUS-CHRIST dit [de la volonté] des hommes, qu'un bon arbre ne peut porter de mauvais fruits, & qu'un mauvais c. n'en peut produire de bons. ' Portant ensuite ce raisonnement jusques à la divinité, & s'imaginant d'ailleurs, sur des raisons dont tous les méchans sont persuadez, dit Tertullien, que le Createur de l'univers qui parle dans l'ancien Testament, est effectivement auteur du mal; il en conclut qu'il y avoit donc un autre Dieu, principe & auteur du bien. Il fut encore aveuglé par la douceur qui a paru dans JESUS-CHRIST, sans [presque] aucun mélange de severité; [au lieu que la rigueur de la justice paroist davantage dans l'ancien Testament:] Et de là il infera que JESUS-CHRIST estoit venu pour nous reveler cette divinité differente & opposée à celle du Createur [qui avoit conduit les d. Juifs.] ' Ainsi son aveuglement l'ayant empesché de connoistre le seul & veritable Dieu, il en établit deux, comme des yeux malades voyent souvent plusieurs objets lorsqu'il n'y en a qu'un seul.

e. ' Ce premier principe fut en luy comme un levain, avec lequel il aigrit, pour ainsi dire, & corrompit tous les Iren.l.1.c.1.p.145.c. articles de nostre foy. ' Car supposant deux dieux, [l'un auteur du bien, & Tert. præs.c.51.p.253.c.d. l'autre auteur du mal,] ' il appelloit Iren.l.1.c.29.p.129.a. l'un un dieu bon & doux, & l'autre severe & cruel. ' Il relevoit le premier, " & rabaissoit l'autre autant qu'il pou- &c. Just.ap.2.p.70.b. voit. ' Il disoit que le premier, com-Tert. in Marc.l.1.c.15.p.440.b. me estant plus grand, avoit fait aussi de plus grandes choses, ' & avoit créé un monde different du nostre, dont il Adam.l.5.p.150. ne paroissoit rien neanmoins. ' Quelques uns de ses disciples ajoutoient que ces cieux du dieu superieur, estoient Iren.p.129.a. increéz & sans commencement. ' Ils di-Tert.idol.c.5.p.106.d. soient que le Createur estoit inconstant & muable, commandant en un endroit ce qu'il défendoit en l'autre.

Ath.dec.Nic.p.275.d. ' S. Denys qui gouvernoit l'Eglise Romaine [en l'an 260.] dit que Marcion divisoit l'unité de Dieu en trois Epi.42.c.3.p.304.a|ind.p.330.d|Aug.h.22.p.8.1.a. principes, ' qui estoient, selon S. Epiphane, le Dieu invisible & bon; le Dieu createur visible, juste & vengeur des crimes; & le diable qu'il appelloit le méchant, & qu'il mettoit entre les deux autres, si l'on en peut croire S. Cyr.cat.16.p.178.a. Epiphane. ' S. Cyrille de Jerusalem, luy attribue de mesme d'avoir cru trois dieux, & d'avoir avancé le premier Tert. in Marc.l.1.c.15.p.441.a. cette impieté. ' Tertullien dit aussi que selon ses principes, il est obligé d'avouer qu'il y a neuf dieux differens: mais il remarque en mesme temps qu'il n'en reconnoissoit que deux. C'est, dit-il, faire un grand tort à Marcion, de croire qu'il établit deux divinitez. Il en établit neuf, mais sans le savoir. Iren.l.1.c.29.p.129.a. ' S. Irenée ne dit point non plus qu'il en Hier.v.ill.c.37.p.280.d. reconnust plus de deux. ' Rhodon qui fleurissoit sous Commode & sous Severe, ' temoigne non seulement que Mar-Eus.l.5.c.13.p.177.c.d. cion n'admettoit que deux principes, mais aussi qu'un Syneros de ses disciples, est le premier auteur de la triple divinité: ' & Saint Augustin rejette sur Aug.h.22.p.8.1.a. cela ceux qui disoient que Marcion l'avoit enseignée. ' Ceux des Marcionites Adam.l.1.p.3.4. qui reconnoissoient ces trois principes, disoient

disoient que le bon commandoit aux Chrétiens, le Createur aux Juifs, & le méchant aux Gentils.

ARTICLE II.

Blasphemes de Marcion contre le Createur, & contre l'ancien Testament: Il nie l'Incarnation.

[LEs principes de Marcion alloient à établir bien plus de neuf divinitez.] ' Car S. Gregoire de Nazianze luy attribue les folies de Simon le magicien, & des autres [Gnostiques,] la Profondeur, le Silence, ' en un mot tous les 30. Eons de Valentin. [a] S. Irenée n'en parle point lorsqu'il fait l'enumeration de ses erreurs, parcequ'il n'y veut marquer proprement que ce qu'il avoit de particulier. ' Mais en d'autres endroits, il le met entre ceux qui avoient l'audace de pretendre connoistre la generation du Verbe, en le faisant descendre du Pere par divers degrez; ' entre ceux qui pretendoient qu'il y avoit quelque chose hors de Dieu; ' qu'il y avoit une " Plenitude & une Profondeur au dessus du Dieu createur; que ces deux dieux estoient separez par un espace infini, ' qu'ils appelloient un vide & une ombre. ' Ainsi on a sujet de croire que Marcion n'avoit fait que suivre l'égarement des anciens Gnostiques, particulierement de Valentin, ' & y ajouter l'audace avec laquelle il blasphemoit contre le Createur, en disant non seulement qu'il estoit different & inferieur au Dieu souverain, ce qui estoit commun à tous les Gnostiques, mais qu'il estoit mauvais & auteur du mal. ' Car S. Irenée dit qu'il estoit le seul qui eust osé blasphemer avec tant d'impudence contre le Dieu qui nous est annoncé par la Loy & par les Prophetes.

' Il reconnoissoit que ce Dieu Createur avoit un Christ son Fils, lequel devoit venir un jour pour rétablir les Juifs, selon les predictions des Prophetes: mais il pretendoit que JESUS estoit un autre Christ, ' qui estoit descendu du ciel à Capharnaüm l'an 15. de Tibere, [a] envoyé par le Dieu du bien, dont aussi il estoit le Fils, pour ruiner le Dieu du mal, & abolir la Loy, les Prophetes, & generalement toutes les autres oeuvres du Createur. [b] Ainsi dans la verité il ne le reconnoissoit point pour le Christ.

[Voulant qu'il fust venu comme ennemi du Createur, il n'osoit pas avouer qu'il eust rien tiré de luy:] ' & il aimoit mieux dire que sa chair n'estoit pas une veritable chair, mais qu'elle n'estoit qu'apparente. ' Par une consequence necessaire il combatoit sa naissance, & sa Passion, pretendant que toutes ces choses n'avoient aussi esté que des fantosmes & des apparences. C'est peut-estre en ce mesme sens que] ' Saint Clement d'Alexandrie dit que JESUS-CHRIST avoit, selon Marcion, aussibien que selon Valentin, un corps " tout spirituel.

' Le serpent qui estoit dans Marcion a encore prononcé ce blaspheme diabolique, que JESUS-CHRIST estant descendu dans les enfers, avoit sauvé & emmené dans le Ciel les ames de Caïn, des Sodomites, & de tous les autres pecheurs, parcequ'elles estoient venues au devant de luy; & qu'au contraire il y avoit laissé Abel, Noé, Abraham, & les autres justes, parcequ'ils ne luy avoient pas rendu cet honneur, & ne s'estoient pas fiez à sa parole, ' ou comme dit S. Epiphane, parceque [durant leur vie] ils avoient adoré le Createur, & obeï à ses loix.

' Dans cette guerre qu'il declaroit à son Createur, qui nous a parlé par la Loy & par les Prophetes, & à tout ce qui venoit de luy, ' il ne faut pas s'étonner qu'il retrancha tout d'un coup & sans dissimulation, tous les livres de l'ancien Testament. ' Pour le nouveau mesme, des quatre Evangiles il recevoit seulement " une partie de celui de S. Luc, ' qu'il n'attribuoit neanmoins ni à S. Luc, ni à aucun autre des Apôtres ou des disciples, ni à quelque personne que ce fust. ' Dans la suite ses sectateurs l'attribuerent à JESUS-CHRIST mesme, disant neanmoins que S. Paul y avoit ajouté quelque chose, comme l'histoire de la Passion. ' Ils le changeoient tous les jours selon qu'ils estoient pressez par les Catholiques, ' en retranchant, & y ajoutant ce qu'il leur plaisoit. ' Ils en ostoient sur tout les passages qui y sont citez de l'ancien Testament, ' & ceux où le Sauveur reconnoist le Createur pour son pere. [d] Ils en avoient aussi retranché ce qui regarde la naissance de JESUS-CHRIST, avec sa genealogie: & ils luy faisoient dire quelquefois tout le contraire de ce qu'il a dit. ' Ils ne recevoient que " dix epistres de S. Paul aprés les avoir corrompues de la mesme maniere: ' & ils rejettoient absolument les deux à Timothée, celle à Tite, & celle aux Hebreux. ' On peut voir dans S. Epiphane une longue déduction des endroits du nouveau Testament, que Marcion avoit changez & corrompus. [Cependant cette hardiesse effroyable avec laquelle il se rendoit le juge & le maistre des Ecritures divines, ne fit point d'horreur à ses disciples;] ' & ils vouloient bien se laisser persuader que leur maistre estoit plus veritable [& plus éclairé] que les Apostres.

ARTICLE III.

Diverses erreurs de Marcion qui suivent de la principale.

' COMME nos corps sont tirez de la terre, [& formez comme elle par le Createur;] Marcion ne reconnoissoit pour eux ni resurrection, ni vie, ni salut. Tout cela n'estoit que pour les ames, [non de tous les hommes, mais] de ceux qui auroient suivi sa doctrine. ' Il admettoit aussi la metempsycose, [a] & disoit que les ames de

de ceux qui n'avoient pas eu les veritables lumieres, passoient * dans les corps de bestes. ' Il pretendoit mesme qu'il y avoit des ames de differente nature.

&c.

Bar. 146. §. 12 | Cl. str. 4. p. 481. c.

' L'aversion que les Marcionites avoient du Createur, & de la chair qui estoit son ouvrage, les engageoit par la suite de leurs principes à chercher la mort. Quelques uns le faisoient effectivement: ' Et ils se vantoient d'avoir beaucoup de martyrs dans leur secte. [a] L'histoire remarque entr'autres un Metrodore Prestre Marcionite, qui fut brulé à Smyrne avec Saint Pion, [sous Dece;] [b] une femme exposée aux bestes à Cesarée en Palestine, sous Valerien; [c] & un Asclepe Evesque de la mesme secte, qui fut aussi brulé à Cesarée dans le mesme bucher que Saint Pierre Apselame, durant la persecution de Diocletien. ' D'autres heretiques pretendoient avoir aussi des martyrs. ' Mais ces malheureux avoient part aux souffrances des martyrs, sans en avoir à leurs couronnes, qui ne se donnent qu'à ceux qui connoissent [& qui aiment] le vray Dieu. Ils alloient à la mort comme les Gymnosophistes [& les philosophes] des Indes, [moins par courage qu'avec une dureté qui ne venoit que de leur orgueil, ou de l'operation mesme du demon, qui estoit ravi d'autoriser dans l'esprit des foibles les mensonges de ces heretiques, & d'obscurcir la gloire des vrais martyrs. Mais comme cet excés de dureté est rare parmi les hommes, ces heretiques qui ont mieux aimé souffrir la mort que de renoncer au nom de JESUS-CHRIST, sont aussi rares que le nombre des vrais martyrs est grand: & il est encore plus rare d'en trouver qui aient bien voulu souffrir la mort pour la defense de leurs erreurs.]

Eus. l. 5. c. 16. p. 182. d.
a l. 4. c. 15. p. 135. c. 15. p. 135. c | Boll. feb. p. 46. e.
b Eus. l. 7. c. 12. p. 262. a.
c de Pal. c. 10. p. 335. 336.
l. 5. c. 16. p. 182. d.
Cl. str. 4. p. 481. c.

Epi. 42. c. 12. p. 330. a.

' C'estoit de mesme, par une superstition aussi impie qu'inutile, qu'ils pratiquoient quelques actions exterieures de vertu. ' Car ils jeûnoient, mais le samedi, en haine du Createur qui a fait honorer ce jour par les Juifs. ' Ils preschoient la virginité; ' & S. Chrysostome leur accorde qu'ils avoient des vierges * d'une vie tout à fait austere: [d] mais ce n'estoit que pour s'opposer à Dieu qui forme nos corps, & qui est auteur de la generation. ' Aussi ils alloient sur ce point jusques à l'excés, condannant absolument le mariage, & ne recevant personne au batesme, qui ne fust ou dans la virginité, ou dans la viduité, ou dans l'état de continence. ' S. Epiphane dit qu'ils ne mangeoient rien d'animé, de peur de manger des ames. [e] Neanmoins, selon Tertullien, ils usoient de poisson, & en faisoient mesme leur nourriture la plus sainte.

c. 3. p. 304. b.
a.
Chr. virg. c. 3-6. p. 277-279.
&c.
d Cl. str. 3. p. 431. b. c.
Tert. in Marc. l. 1. c. 29. p. 451. 452. &c | Iren. l. 1. c. 31. p. 131. b.
Epi. 42. c. 12. p. 330. a. b.
e Tert. in M. l. 1. c. 24. p. 440. a.

Thdrt. h. l. 1. c. 24. p. 211. b. c. |

' Theodoret dit qu'il avoit connu un homme de cette secte agé de 90. ans, lequel se nettoyoit tous les matins le visage avec sa salive. Et comme on luy demandoit pourquoi il ne se lavoit pas avec de l'eau, il répondit qu'il ne vouloit pas avoir besoin du Createur qui a fait l'eau. [Je ne say pas s'il pretendoit qu'il n'eust pas aussi fait la salive.] Mais ceux qui estoient presens [le presserent d'un autre costé, &] lui dirent: „Comment est-ce donc que vous mangez, que vous buvez, que vous vous habillez, que vous dormez, que vous celebrez vos pretendus mysteres? A quoy il fut obligé de répondre, qu'il faisoit toutes ces choses, parcequ'autrement il n'eust pas pu vivre. Et ainsi il fallut qu'il avouast malgré luy que son bon dieu n'avoit rien; & que toutes choses ne venoient que du Createur.

Tert. in M. l. 1. c. 14. p. 440. a.

' C'est pourquoi Tertullien dit que si les Marcionites vouloient agir de bonne foy, & vivre selon leur creance, au lieu de rechercher le martyre, ils devoient se laisser mourir de faim, afin de ne point participer à ce qui vient du Createur: Mais ils estoient bien éloignez de le faire.

c. 15. p. 440. d.
l. 5. c. 19. p. 613. c.
l. 1. c. 15. p. 441. a.

[Pour estre encore moins obligez d'attribuer à Dieu l'origine du mal,] ' ils s'imaginoient une matiere eternelle, qui n'estoit point née, & n'avoit point esté faite; d'où Tertullien conclud avec raison qu'elle estoit Dieu. Marcion pretendoit que le Createur avoit formé le monde de cette matiere eternelle, ' (ce qu'il avoit pris des Stoïciens,) ' que le mal estoit joint à cette matiere, & qu'il estoit aussi eternel: s'engageant ainsi à en faire son quatriéme dieu.

ARTICLE IV.

Quelques autres erreurs des Marcionites.

Naz. or. 25. p. 441. b.
n. B. 47. p. 891. c.
Iren. l. 1. c. 10. p. 78.

[LEs Marcionites avoient encore d'autres erreurs, qui semblent n'avoir point de liaison avec leur premier principe.] ' S. Gregoire de Nazianze les accuse de composer leur dieu de lettres & de nombres; en quoy neanmoins il semble qu'il les ait confondus avec les Marcosiens, disciples de Marc le magicien. ' Car c'est à luy que Saint Irenée attribue cette folie.

Gen. dog. c. 55. p. 383. 2. a.
Ori. in Matt. gr. p. 370. a. b.
Tert. præs. c. 51. p. 253. d.

' Gennade les met entre ceux qui suivoient les opinions des Millenaires; [en quoy il peut estre favorisé par Origene,] ' qui dit que Marcion ne vouloit point qu'on expliquast l'Ecriture par des sens allegoriques. [Mais d'autre part les Millenaires se fondoient sur l'Apocalypse, qu'on ne dit point que Marcion ait receue, & sur les Prophetes, qu'il rejettoit certainement.] ' Cerdon son maistre rejettoit aussi l'Apocalypse avec les Actes des Apostres.

Epi. 42. c. 3. p. 304. b. c.
c. 4. p. 305. b.

' S. Epiphane dit qu'ils donnoient le battesme non seulement une fois, mais deux & trois fois, & autant qu'on le vouloit: ce qui venoit, dit ce Saint, de ce que Marcion voulant effacer le crime qu'il avoit commis avec une fille, comme nous dirons bientost, se fit rebattizer, afin d'estre consideré par les disciples comme innocent. ' Ils don-

donnent aux femmes, continue Saint Epiphane, la permission de celebrer le battesme. [C'estoit peuteſtre à celles] qui faiſoient parmi eux profeſſion d'une ſainteté particuliere. Tert. in Marc. l. 5. c. 8. p. 591. d.

' S. Chryſoſtome raporte d'eux une choſe fort ridicule; & c'eſt parce qu'elle eſt ridicule, dit il à ſon peuple, que je la raporte, afin que vous ayez plus „ de ſoin d'éviter leur malheur & leur „ folie. Quand quelqu'un de leurs catecumenes eſt mort, ils cachent une per„ſonne vivante ſous le lit du mort; & „ puis s'approchant du corps ils luy par„lent, & luy demandent s'il veut rece„voir le battesme. Le mort ne répond „ rien; mais celui qui eſt ſous ſon lit ré„pond pour luy, & dit qu'il ſouhaite d'ê„tre battizé; & ainſi ils le battizent au „ lieu du mort, par une mommerie plus „ digne du theatre, que d'un myſtere ſi „ ſaint. Voilà juſqu'à quel excés de folie le diable porte ceux qui ne reſiſtent pas avec courage [à ſes premieres ſuggeſtions. Il faut que ce jeu ait eſté inventé dans la ſuite du temps par quelques Marcionites; n'y ayant pas d'apparence que Tertullien l'euſt oublié, s'il ſe fuſt pratiqué de ſon temps.] Chry. 1. Cor. h. 40. p. 450. b. c.

' Il parle de leur battesme ſans y rien remarquer qui ſoit different du noſtre. ' Car pour le lait & le miel que l'on y faiſoit gouſter aux nouveaux battizez, ' c'eſtoit une pratique commune au commencement du deuxieme ſiecle, receue dans l'Egliſe comme une ancienne tradition. Tert. in M. l. 1. c. 14. p. 439. 440. a p 440. a. cor. c. 3. p. 121. d.

' Saint Baſile condanne leur battesme comme invalide; mais c'eſt ſeulement parcequ'ils combatoient la foy de l'Egliſe touchant la divinité. [Ils pouvoient bien neanmoins avoir auſſi changé alors quelque choſe dans la forme eſſentielle.] ' Car le 7ᵉ. Canon du premier Concile de Conſtantinople, rejette le battesme de tous les heretiques, horſmis des Ariens, & de quelques autres qu'il nomme, [entre leſquels il ne met point les Marcionites,] ' quoiqu'ils fuſſent encore alors fort celebres dans l'Orient. Baſ. can. 1. p. 20. d. Conc. t. 2. p. 951. Epi. 42. c. 1. p. 302. a. b| Thdrt.

' Saint Epiphane les blaſme beaucoup de ce qu'ils avoient la hardieſſe de celebrer les myſteres à la vue des catecumenes. ' Il remarque auſſi qu'ils uſoient d'eau dans leurs myſteres, [par où il ſemble dire qu'ils ne mettoient point de vin dans le Calice, & qu'ainſi ils ſuivoient l'erreur des Aquariens, dont nous parlerons en traitant des Encratites.] ep. 113. p. 985. d. Epi. 42. c. 3. p. 304. a. b| 305. b. c. p. 304. b.

' Tertullien témoigne que la pluſpart des Marcionites s'appliquoient à l'aſtrologie judiciaire, juſqu'à tirer leur ſubſiſtance de cette ſcience ſi vaine, & qui leur convenoit moins qu'à perſonne; puiſqu'ils ſe declaroient ennemis du Createur qui a fait les aſtres. ' Ils eurent meſme recours à la magie & au demon, pour arreſter le zele avec lequel Theodoret travailloit à bannir leurs erreurs de ſon dioceſe. Tert. in M. l. 1. c. 18. p. 442. b. Thdrt. v Pat. c. 21. p. 860. 861.

ARTICLE V.

De Cerdon maiſtre de Marcion.

[APRE'S avoir vu un abregé des dogmes des Marcionites, il faut voir auſſi leur hiſtoire.] ' Tertullien dit que Marcion eſt le premier qui ait apporté dans le monde ſon nouveau dieu, different du Createur; [Ce qui ne veut dire autre choſe, ſinon qu'il eſt le premier qui ait rendu cette opinion commune & celebre,] ' ayant publié ſes blaſphemes avec plus d'effronterie & plus d'impudence qu'aucun autre, comme diſent S. Irenée & S. Cyprien. [1] ' Car non ſeulement tous les anciens, comme S. Irenée, Tertullien meſme, S. Cyprien, Euſebe, S. Epiphane, S. Philaſtre, S. Auguſtin, & Theodoret, demeurent d'accord que Marcion eſtoit diſciple de Cerdon; ' mais Tertullien dit que dans le point meſme de la divinité, Marcion avoit Cerdon pour auteur. ' Cette doctrine venoit meſme des diſciples de Simon le magicien, ſelon S. Irenée, qui a eſté ſuivi par Theodoret; [a] mais Cerdon & Marcion luy avoient donné une autre forme, & comme un nouveau viſage. Tert. in Marc. l. 1. c. 19. p. 443. a. Iren. l. 1. c. 28. p. 128. c| Cyp. ep. 74. p. 193. 1. Tert. in Marc. l. 1. c. 2. p. 431. c. Iren. l. 1. c. 28. p. 128. c| Thdrt. hær. l. 1. c. 24. p. 209. c. a ibid.

' Tout ce que l'on ſait de Cerdon, c'eſt qu'il vint de Syrie à Rome ſous le pontificat d'Hygin: & il y eſtoit déja connu, ſelon la chronique d'Euſebe, en l'an 140. ' Il y enſeigna ſa doctrine, [a] & y parut comme une peſte tres pernicieuſe tant pour luy meſme, que pour tous ceux qui le crurent. [b] Il vint à l'Egliſe, dit S. Irenée, demanda pardon de ſes erreurs, & paſſa ainſi quelque temps, tantoſt enſeignant ſecrettement l'hereſie [qu'il avoit abjurée,] tantoſt l'abjurant de nouveau, tantoſt eſtant convaincu de [perſiſter dans] ſa mauvaiſe doctrine, & pour ce ſujet [2] ſeparé de la compagnie des Fideles. Phila. c. 44. p. 12. b| Epi. 41. c. 1. p. 299. c. Iren. l. 1. c. 28. p. 128. c| Cyp. ep. 74. p. 139. 1. a Epi. 41. c. 1. p. 299. c. b Iren. l. 3. c. 4. p. 241. d.

v. la note 3. [' Nous croyons devoir entendre de luy ce que Tertullien dit de Marcion,] ' Que le Pape [Hygin ou Pie ſon ſucceſſeur,] voyant qu'aprés avoir eſté excommunié par deux fois, il ne ceſſoit point de troubler les Fideles par ſa curioſité inquiete, il le chaſſa abſolument de l'Egliſe, ' en luy rendant une ſomme d'argent qu'il avoit donnée dans la premiere chaleur de ſa foy, ' & qu'on fait monter à cinq mille écus d'or. [c] Il recourut encore depuis à la confeſſion & à la penitence; & on luy promit la paix, pourvu qu'il ramenaſt avec luy tous ceux qu'il avoit fait tomber dans l'hereſie. Mais durant qu'il travailloit à execu- Tert. præſ. c. 30. p. 242. a. a| io Marc. l. 4. c. 4. p. 504. d. Bona, lit. l. 2. c. 8. p. 391. c Tert. p. 242. b.

1. Iren. l. 1. c. 29. p. 128. e| Tert. præſ. c. 50. p. 253. d| Cyp. ep. 74. p. 193. 1| Euſ. l. 4. c. 11. p. 124. b. c| Epi. hær. 41. c. 1. p. 300. c| Philaſt. c. 45. bib. P. t. 4. 1. p. 12. c| Aug. hær. 22. t. 6. p. 8. 1. a| Thdrt. hær. l. 1. c. 24. p. 209. c

2. ἀφοριζόμενος, ' d'où Mr. Valois tire qu'il ſe ſepara luy meſme de la communion de l'Egliſe: D'autres, & Rufin meſme, en ont tiré que c'eſtoit l'Egliſe qui l'avoit ſeparé d'elle. [Et ce ſens paroiſt pour le moins auſſi bien fondé dans le mot, & dans la ſuite de l'endroit.] ' Mr. Valois croit auſſi qu'on accordoit alors une ſeconde penitence pour l'hereſie, quoiqu'on ne l'accordaſt pas pour les autres crimes. Euſ. n. p. 65. 1. b. a. b.

cuter cette condition, il fut prevenu par la mort.

[Comme tout ce que les bons auteurs nous apprennent de Cerdon, se passa à Rome, on ne peut pas avoir grand egard à un auteur déja fort suspect d'ailleurs, qui sans parler de Rome, ni du Pape Hygin,] Præd. c. 23. p. 24. 'donne à Cerdon pour principal adversaire, un S. Apollone Evesque de Corinthe, qui le condanna, dit-il, avec tout le synode d'Orient; [comme si l'Orient avoit rien de commun avec Corinthe.] c. 21-23. 'Le mesme auteur ne met Cerdon qu'aprés Marcion & Apelle son disciple, [contre toute la foy de l'histoire.]

ARTICLE VI.

Marcion aprés avoir violé sa chasteté, tombe dans l'heresie de Cerdon.

Epi. 41. c. 2. p. 300. c. 'CERDON demeura peu de temps à Rome; mais il laissa Marcion pour successeur de ses erreurs, Iren. l. 1. c. 28. p. 128. c. 'lequel les ayant encore amplifiées, a Cypr. ep. 74. p. 193. 1. a & soutenues avec bien plus de hardiesse & d'impudence, [devint si fameux dans le monde, qu'il effaça presque entierement le nom de son maistre.] Tert. carn. c. 2. p. 319. a | in M. l. 1. c. 1. p. 431. a | l. 4. c. 4. p. 504. d. 'Tertullien soutient qu'on avoit des lettres de luy, écrites depuis qu'il fut devenu heretique, par lesquelles il paroissoit qu'il avoit changé de sentiment, & qu'il avoit esté d'abord dans la creance des Catholiques: ce que ses disciples n'osoient pas desavouer. [Et comme l'histoire de sa chute est l'une des plus celebres & des plus considerables du second siecle, nous traduirons ici mot à mot ce qu'en dit S. Epiphane.]

Epi. 42. c. 1. p. 302. 'Marcion, dit ce Saint, estoit originaire de cette partie du Pont que l'on appelle [maintenant] Helenopont, natif, comme l'on croit communément, de la ville de Sinope, fils d'un Evesque de la sainte Eglise Catholique. Il embrassa d'abord la continence, à ce que l'on peut juger de la vie solitaire & retirée qu'il menoit. Mais il s'engagea ensuite dans l'amour d'une vierge, & l'ayant trompée par ses cajoleries, il se b. precipita avec elle dans un abysme 'dont il ne pouvoit esperer de sortir: de sorte que par le crime qu'il commit & qu'il luy fit commettre, il obligea son pere à le chasser de l'Eglise. Car ce saint homme estoit illustre entre les Evesques, tant par sa rare pieté, que par son zele pour la verité & la discipline. Marcion le conjura de luy pardonner, luy demanda penitence; mais il ne put rien obtenir de ce venerable vieillard son pere & son Evesque, que le regret de la chute de son fils, & la honte qu'il en recevoit luy mesme, rendoient inflexible, [& sans doute il ne voyoit pas dans son fils des marques d'une veritable conversion, comme la suite le peut faire assez juger.]

c. d. 'Marcion ne pouvant rien obtenir par toutes ses supplications & ses flateries, ni souffrir de se voir moquer de tout le monde, il s'enfuit de la ville, & s'en vint à Rome, où il arriva aprés la mort [1] d'Hygin, qui en estoit le neuvieme Evesque depuis les Apostres S. Pierre & S. Paul. Il parla aux " Anciens de cette Eglise, à ces saints vieillards qui avoient eu pour maistres les disciples des Apostres, & demanda qu'on le receust à la communion de l'Eglise, où il pretendoit mesme " un rang eminent. Mais pas un ne luy voulut accorder ce qu'il demandoit. Ce refus le mit en colere: & comme il ne pouvoit obtenir le rang qu'il pretendoit, ni mesme l'entrée de l'Eglise, p. 303. a. 'sa passion le precipita dans un dessein funeste à luy mesme, de se retirer dans le parti heretique de Cerdon.

(1. — πρεσβύταις. — τὴν προεδρίαν.)

c. 2. p. 303. a. 'Il commença, pour le dire ainsi, par les premiers principes de cette doctrine, en demandant " aux Prestres l'explication des paroles de JESUS-CHRIST, qui defendent de mettre le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, & de coudre une piece neuve à un vestement usé. Ces Prestres & ces maistres de la sainte Eglise, b. c. 'luy expliquerent cette parabole " en des termes c. pleins de douceur & de sagesse. 'Mais cet esprit déja irrité, ne put recevoir ce qu'ils luy disoient. Il les rejetta aussitost avec aigreur & avec mépris. Et enfin il leur dit ouvertement, Pourquoi ne m'avez-vous pas voulu recevoir? A quoy ils ne répondirent autre chose, sinon,

„Nous ne le pouvons sans la permission „de vostre venerable pere. Nous sommes unis ensemble par une mesme foy, „& par les mesmes sentimens: Nous ne „pouvons pas nous opposer à ce qu'a fait „nôtre saint collegue vostre pere." [Cela d. ne le satisfit point:] 'Ainsi l'envie, la fureur & l'orgueil, s'estant absolument saisies de son esprit, il fit schisme ouvertement. Il chercha sa protection dans l'heresie; „& dit aux Prestres en se separant d'avec eux, Je diviserai vostre „Eglise: J'y ferai un schisme qui dure„ra eternellement. Ses paroles furent [trop] veritables. Il causa un grand schisme dans l'Eglise: mais ce schisme au lieu de ruiner l'Eglise, ne ruina que ce malheureux, & ceux qui le voulurent suivre.

(τῶν πρεσβυτέρων. — &c.)

[Voilà de quelle maniere S. Epiphane raporte la chute de Marcion, où nous voyons qu'il particularise tellement les choses, qu'il est bien difficile de ne pas juger qu'il n'a fait que suivre quelqu'un de ces anciens auteurs qui ont écrit contre Marcion, & assez probablement S. Justin, ou au moins Saint Hippolyte, puisque l'histoire que S. Epiphane fait " de l'excommunication de Noet, qui est certainement de ce Saint, a un grand raport à celle de Marcion, & a tout à fait le mesme air.

V. S. Hippolyte & les Sabelliens.

Il est certain au moins, que S. Epiphane ne dit rien en cet endroit qui ne soit conforme à l'esprit & au témoi-

1. [S. Hygin mourut en 142. selon Eusebe, & S. Pie luy succeda.] Epi. 42. c. 12. p. 354. c. d. 'S. Epiphane dit en un autre endroit que ce fut aprés la mort d'Anicet. [Mais il a voulu mettre Hygin,] puisqu'il le conte aussi pour le neuvieme Evesque.

moignage de ceux qui l'ont precedé :] ' Car S. Justin nous assure que Marcion estoit du Pont, ᵃ & Tertullien l'appelle souvent un marinier du Pont. ᵇ Il dit de plus qu'il estoit fils d'un Evesque & qu'il fut chassé de la communion de l'Eglise pour avoir corrompu une vierge. ' Il met le commencement de son heresie " vers l'an 144. ou 145. [c'est à dire deux ou trois ans seulement aprés la mort de S. Hygin, selon Eusebe, que nous suivons dans la chronologie de ces premiers Papes.]

Just. ap. 2. p. 70. a. ᵃ Tert. præs. c. 30. p. 242. a. ᵇ c. 51. p. 253. d. ; in M. l. 1. c. 19. p. 443. a.

NOTE 2.

' S. Philastre raporte aussi plusieurs particularitez conformes à S. Epiphane, [que nous omettons pour ce sujet.]

Phila. c. 45. p. 12. d.

' Ce que dit S. Epiphane qu'il demandoit " un grand rang dans l'Eglise, semble marquer qu'il avoit esté elevé à l'état ecclesiastique. [Et nous ne trouverions pas mesme beaucoup de difficulté à croire] ' ce que dit S. Optat, que d'Evesque il devint apostat [& heretique, si nous voyions qu'on pust accorder les soins de l'episcopat avec] ' la " vie solitaire que S. Epiphane luy attribue. ᵃ Un auteur nouveau [fecond en conjectures peu ou point fondées,] trouve que S. Epiphane dit par là assez clairement, que le siege de Rome estant alors vacant par la mort d'Hygin, Marcion croyoit qu'on l'en devoit élire Evesque. [Un étranger excommunié avoit assurément grand sujet de le pretendre ?]

Ep. 42. n. p. 77. — τὴν προεδρίαν. — Opt. l. 3. p. 79. a. — μονάζων γενόμενος. — Epi. 42. c. 1. p. 302. b. ᵃ Pearf. Post. D. p. 249.

ARTICLE VII.

Suite de l'histoire de Marcion.

[POUR ajouter à S. Epiphane ce que les autres anciens nous apprennent de Marcion.] ' Tertullien luy donne souvent le titre de marinier ; ᵇ ce que Rhodon avoit fait avant luy dans l'Orient. [Ainsi il y a sujet de croire que ç'avoit esté sa premiere profession.] ' Tertullien dit qu'il avoit étudié la philosophie des Stoïciens, & qu'il avoit tiré son heresie tant de cette secte, que de celle des Epicuriens. ᵃ Il avoit un esprit ardent & vif, rempli de beaucoup de connoissances, comme sont ordinairement les heretiques.

Tert. præs. c. 30. p. 242. a. &c. ᵇ Eus. l. 5. c. 13. p. 177. b. — Tert. præs. c. 7. 30. p. 232. d|242. a. in Marc. l. 5. c. 19. p. 613. c. ᵃ Hier. in Os. 10. p. 36. d.

" S. Justin qui écrivoit sa premiere apologie vers l'an 150. y parle de luy en ces termes : ' L'un de ceux que le diable a opposez à JESUS-CHRIST depuis son Ascension, est Marcion originaire du Pont, lequel est encore vivant, & enseigne à ses sectateurs la creance d'un autre Dieu plus grand que le Createur, & d'un autre Fils de Dieu different du Christ Fils du Createur, predit par les anciens Prophetes. Cet homme, par le secours du demon, a fait beaucoup de disciples dans toutes sortes de nations & de peuples, qui le reverent comme le seul qui connoisse la verité, & qui se moquent de tous les autres. Cependant ils ne peuvent donner aucune preuve des opinions dont ils se sont persuadez : mais ils se laissent entrainer aveuglement comme des agneaux par les loups, pour estre comme devorez par ce dogme impie, & servir de pasture aux demons, qui n'ont point de plus grande joie que de nous separer de Dieu. ' Ce mesme Saint dans la conference qu'il eut [quelque temps aprés] avec Tryphon, y parle de la secte appellée des ' Marcionites du nom de son auteur.

Just. ap. p. 83. b. p. 70. a| 92. a. — dial. p. 253. d. — 1.

[On voit donc que cette heresie s'estoit extremement répandue en peu de temps. Il paroist bien aussi que Marcion avoit déja couru beaucoup de provinces, & n'estoit pas toujours demeuré à Rome.] ' Il semble selon S. Epiphane, qu'il ait esté porter ses folies dans l'Egypte, dans la Syrie, dans l'Arabie, & mesme jusque dans la Perse. ' S. Philastre dit qu'il enseignoit son heresie à Rome, ayant esté vaincu & chassé d'Ephese par S. Jean l'Evangeliste : (ou plutost, dit Baronius, par les disciples de cet Apostre,) & par les Prestres [de cette Eglise.] ' Nous apprenons de S. Jerome qu'avant que d'aller à Rome, [c'est à dire avant que d'y faire un nouveau voyage,] il y envoya une femme pour se preparer les esprits, & les rendre susceptibles de ses illusions. [Et peutestre qu'aprés s'y estre rendu disciple de Cerdon en 142. il en estoit bientost sorti avant que d'y avoir fait beaucoup d'éclat, pour y revenir en 144. ou 145. qui est le temps où Tertullien semble commencer son heresie.

Epi. 42. c. 1. p. 302. a. b. — Phila. c. 45. p. 12. d. — Bar. 146. §. 7. — Hier. ad. Ct. c. 2. p. 253. a.

Il paroist qu'il estoit à Rome du temps d'Anicet,] ' sous lequel S. Irenée dit qu'il parut particulierement. ' S. Polycarpe le rencontra une fois, & cet heretique luy demandant " s'il ne le reconnoissoit pas, le Saint luy dit qu'il le reconnoissoit en effet, mais pour le fils aisné de satan. ' S. Jerome dit que cette rencontre se fit à Rome, ᵃ où S. Polycarpe fit un voyage sous Anicet, & où il ramena à l'Eglise plusieurs heretiques Valentiniens & Marcionites. ' Eusebe met ce voyage dés l'an 157. qu'il conte pour la premiere année d'Anicet. & le grand age de S. Polycarpe est favorable à ce sentiment.]

Iren. l. 3. c. 4. p. 243. c. c. 3. p. 234. a. — ἐπιγινώσκεις ἡμᾶς. — Hier. v. ill. c. 17. p. 274. c. ᵃ Iren. p. 234. a.

' Nous ne voyons point que Marcion ait passé, ni mesme qu'il ait pu passer le pontificat d'Anicet. Car pour ce qu'on pretend qu'il vivoit " encore sous Eleuthere, [cela n'est fondé que sur un passage " où nous croyons qu'il y a plusieurs fautes. On ne parle point qu'il ait écrit autre chose,] ' qu'un livre intitulé les Antitheses, dans lequel il s'efforçoit de montrer plusieurs contrarietez & plusieurs oppositions entre l'ancien & le nouveau Testament, ' & la lettre où il reconnoissoit qu'il avoit esté autrefois dans la creance de l'Eglise.

Pearf. post. p. 312. 313. — Tert. præs. c. 30. p. 242. a. — &c. — NOTE 3. — in Marc. l. 4. c. 1. p. 501. a. b. — c. 4. p. 504. d. &c.

' Ses disciples honoroient tellement sa memoire, qu'ils ne trouvoient pas mauvais qu'on les appellast Marcionites. ' Ils l'appelloient leur Evesque.

Adam. l. 1. p. 12. — p. 13.

AR-

' 1. Son texte a Μαρκιανοί. Mais on croit qu'il faut Μαρκιωνῖται, [ou Μαρκιανιστοί. Marc l'heresiarque ne paroissoit pas encore alors.]

Just. n. p. 21. 1.

ARTICLE VIII.

De ceux qui ont écrit contre Marcion.

[PLUSIEURS auteurs celebres ont écrit contre Marcion. A peine son herefie commençoit encore à paroiftre, que S. Juftin fe declara fon adverfaire. Il ne fe contenta pas] (Juft. ap. 2 p. 53. a. 70. a|92. a.) ' d'en avoir publié l'infamie à toute la terre, dans la celebre apologie adreffée à l'Empereur Antonin, & à tout l'Empire, (p. 70. c.) ' ni de l'avoir refutée avec les autres dans le traité qu'il fit en general contre toutes les herefies: (Iren. l. 4. 14. p. 330. c.) ' Il écrivit contre luy un ouvrage particulier, cité par S. Irenée, (Hier. v. ill. c. 23. p. 276. d.) ' que S. Jerome appelle des volumes infignes, & que (a Phot. c. 125. p. 304. c.) [a] Photius dit eftre un difcours fort neceffaire. [Mais nous n'avons pas merité que Dieu nous l'ait confervé.]

(Iren. l. 1. c. 29. p. 129. c|3. c. 12. p. 267. b. 60. p. 130. a. c.) ' S. Irenée promet de refuter auffi Marcion: [b] & il le refute en beaucoup d'endroits de fon grand ouvrage contre les Valentiniens & les Gnoftiques [Mais il paroift promettre quelque ouvrage particulier & fait exprés contre luy.] (Euf. l. 4. c. 25. p. 146.) ' Et en effet, Eufebe le met au nombre de ceux dont on avoit de fon temps des ouvrages confiderables contre cette fecte. (Hier. v. ill. c. 37. p. 280. d.) ' Rhodon qui fleuriffoit fous Commode & fous Severe, écrivit auffi contre Marcion: & c'eftoit le plus confiderable de tous fes ouvrages. [Nous en parlerons dans la fuite.] (Euf. l. 4. c. 24. 25. p. 146. b. c.) ' Modefte, S. Philippe de Gortyne, & S. Theophile d'Antioche, qui vivoient un peu avant luy, avoient fait la mefme chofe. (25. p. 146. c.) ' Mais Modefte a eu l'avantage de découvrir mieux que les autres les erreurs de Marcion. (Hier. v. ill. c. 32. p. 278. d.) ' Son livre contre cet heretique fe voyoit encore du temps de S. Jerome. [On luy attribuoit en ce temps là quelques autres ouvrages, que les perfonnes habiles ne croyoient pas eftre de luy.] (Euf. l. 4. c. 21. p. 141. d.) ' Il eftoit celebre fous M. Aurele. (c c. 23. p. 144. a.) [c] S. Denys de Corinthe a combatu auffi l'herefie de Marcion dans une lettre écrite à l'Eglife de Nicomedie. (c. 30. p. 151. b. c.) ' Bardefane, quoiqu'engagé en d'autres erreurs, écrivit des dialogues en fyriaque contre celles des Marcionites: & ces dialogues furent traduits en grec par fes difciples.

[Tertullien a fuivi de pres ceux dont nous venons de parler.] (Tert. in Marc. l. 1. c. 1. p. 430. a.) ' Il écrivit d'abord un petit ouvrage contre Marcion. Il l'augmenta depuis: mais cette piece ayant efté donnée au public pleine de fautes par la mauvaife foy d'un de fes amis, il fut obligé pour l'étoufer, d'en donner une autre plus correcte, & auffi plus ample. C'eft ce dernier travail que nous avons aujourd'hui divifé en cinq livres. (c. 15. p. 440. b.) ' Il l'écrivit en l'an 15. de Severe, [de JESUS-CHRIST, 207.] (p. 797.) ' Nous avons encore un ouvrage en vers contre Marcion divifé en cinq livres, qui porte auffi le nom de Tertullien. (p. 796.) ' Mais on foutient qu'il ne peut eftre de luy, & qu'il en eft mefme indigne.

(Thdrt. h. l. 1. c. 25. p. 212. a.) ' Theodoret met entre les deftructeurs des Marcionites, un Adamance diftingué d'Origene; lequel portoit auffi ce nom. [Cet Adamance eft fans doute l'auteur des dialogues qui refutent Marcion, où Adamance foutient par tout la foy Catholique. Ils font imprimez parmi les œuvres d'Origene, & fous fon nom. [a] Et un Alleman nous les a donnez en grec depuis peu d'années. (a Rodolphe Wetftein à Bafle en 1674. V. Origene n. 14.) (Adam. l. 1. p. 30.) ' Mais il n'y a pas moyen de dire qu'ils foient d'Origene;] ' puifqu'ils font écrits fous un Prince qui gouvernoit mieux que fes predeceffeurs; qui avoit un grand amour pour la religion; qui aimoit ceux que fes predeceffeurs avoient haïs; qui rétabliffoit ce qu'ils avoient ruiné, & qui ruinoit les temples & les idoles que les autres avoient adorées, [ce qui femble ne pouvoir convenir qu'à Conftantin.] (p. 3|l. 5. p. 159.) ' Le mot de *Confubftantiel* fait voir que l'auteur qui s'en fert plufieurs fois, n'eft pas Origene, mais a vécu aprés le Concile de Nicée. [On peut montrer la mefme chofe par plufieurs autres preuves; mais celles-ci font fuffifantes. C'eft pourquoi nous ne citons ces dialogues que fous le nom d'Adamance.

On pourroit encore marquer beaucoup d'autres Peres qui ont refuté Marcion: Car nous ne mettons ici que ceux qui ont écrit des ouvrages entiers contre luy.]

ARTICLE IX.

De Lucain & des autres difciples de Marcion.

(Tert. præf. c. 30. p. 242. c.) ' TERTULLIEN dit que Marcion eftoit l'un des plus celebres & des plus fuivis d'entre les corrupteurs de la verité: [Et cela eft tres vray, foit que l'on confidere la qualité de fon herefie, foit que l'on regarde le grand nombre de ceux qu'elle a corrompus. Nous avons vu le premier dans toute la defcription de fes dogmes:] (Juft. ap. 2. d. 70. a.) ' & l'on a remarqué auffi que dés l'an 150. ou environ, Marcion avoit des difciples dans toutes les nations du monde.

[Ce feu ne s'éteignit pas par la mort de fon auteur.] (Epi. 42. c. 1. p. 302. a. b.) ' Marcion, dit S. Epiphane, a efté un ferpent pernicieux à la terre. Il a trompé quantité de peuples; & les écoles d'impieté qu'il a établies, durent encore aujourd'hui en beaucoup de lieux. Son herefie a des fectateurs à Rome, en Italie, dans l'Egypte, dans la Paleftine, dans l'Arabie, dans la Syrie, dans l'ifle de Cypre, dans la Thebaïde, mefme jufque dans la Perfe, & en quantité d'autres endroits; cet impie ayant établi tres fortement fon erreur dans toutes ces diverfes provinces. (Apam. l. 1. p. 13. 14.) ' Ils avoient mefme une fuite & une fucceffion fort nombreufe de faux Evefques.

(Thdrt. ep. 113. p. 986. d.) ' Theodoret dit que depuis qu'il étoit Evefque, il avoit converti dans fon diocefe plus de mille Marcionites; (e v. Pa. c. 21. p. 860. 861.) [e] ce qu'il ne fit [a] qu'avec beaucoup de peines & de dangers. (a v. Theodoret.) (f d. 862. a.) [f] Il trouva dans un de leurs bourgs un ferpent d'airain

qu'ils adoroient. [a] Lorsqu'il fit son livre des heresies, il y en avoit encore quelque peu de reste en diverses villes [de la Syrie:] & ces restes accusent, dit-il, la negligence des Prelats „ de nostre temps, qui ne peuvent pas „ mesme convertir ce petit nombre de „ personnes. ' Mais quelque étendus qu'ayent esté d'abord ces heretiques, il n'y avoit point d'endroit où les Catholiques ne les surpassassent en nombre: ' & quand leur doctrine auroit rempli tout le monde, elle n'auroit pas encore pu passer pour apostolique, puisqu'elle n'estoit pas la premiere, & n'avoit pas commencé par les Apôtres.

a her. l. 2. pr. p. 218. c. | Tert. in Marc. l. 5. c. 20. p. 614. d. | c. 19. p. 612. c.

[Ce qui rendoit encore le nombre des Marcionites moins considerable, c'est le peu d'union qu'ils avoient entr'eux.] ' Car dés le temps de Severe, & peutestre encore plutost, [d] Rhodon témoigne que les Marcionites estoient divisez en trois branches. Apelle, [dont nous traiterons à part dans l'article suivant,] ne reconnoissoit qu'un principe: Potite & Basilique en reconnoissoient deux comme leur maistre: D'autres en mettoient jusqu'à trois; & Syneros estoit le chef de ces derniers. [Nous voyons encore cette difference dans Adamance:] où Megece, & Marc, tous deux Marcionites, admettent l'un trois principes, ' & l'autre deux.

Hier. v. ill. c. 37. p. 280. d. | d Eus. l. 5. c. 13. d. 177. b. c. | Adam. l. 1. p. 13. 14 | l. 2. p. 43.

' L'un des plus celebres disciples de Marcion a encore esté un nommé Lucain, [a] ou Lucien. Il se separa de Marcion, & forma une secte particuliere qui portoit son nom: mais elle s'eteignit bientost. [b] Tertullien dit qu'il enseignoit les mesmes choses que Cerdon & Marcion. [c] Selon Saint Epiphane, il reconnoissoit trois principes, le bon, le juste, & le méchant. [d] On ajoute que contre la doctrine de Marcion, il condannoit les noces. [e] Mais S. Irenée & Tertullien témoignent, comme nous avons dit, que c'estoit un des dogmes de Marcion mesme. [f] Lucain nioit l'immortalité de l'ame, auffibien qu'Aristote; & il estoit peutestre le seul des heretiques qui eust un sentiment [si dangereux.] C'est luy que Tertullien refute sur cela dans le traité de l'ame. ' Origene parle de ses disciples, & les met entre les corrupteurs du texte [sacré] de l'Evangile.

Tert. præf. c. 51. p. 253. d | a Epi. 43. c. 1. p. 378. | b c. | d Tert. præf. c. 51. p. 253. d. | c Epi. p. 378. c. | d. | f Iren. l. 1. c. 31. p. 131. b | Tert. in M. l. 1. c. 1. p. 430. &c. | g Tert. ref. c. 2. p. 380. d. | Ori. in Cels. l. 2. p. 77. c.

' Theodoret marque encore d'autres Marcionites qui ont formé chacun une secte à part, comme Blaste, Prepon, & Pithon. ' S. Epiphane dit que " Theodotion avoit esté Marcionite avant que de se faire Juif. ' Ambroise converti par le moyen d'Origene, avoit aussi esté " Marcionite selon S. Epiphane & S. Jerome.

Thdrt. h. l. 2. c. 25. p. 211. d. | Epi. mens. c. 17. p. 172. d. | 64. c. 3. p. 526. a | Hier. v. ill. c. 56. 61.

v. les Ebionites.

v. la pers. de Maximin.

ARTICLE X.

Apelle Marcionite, puis heresiarque.

[APELLE peut avoir paru à la fin du deuxieme siecle, vers l'an 180.] ' puisqu'il estoit plus agé que Rhodon, [qui fleurissoit vers l'an 200, & que neanmoins S. Irenée n'en parle pas.] ' Il estoit disciple de Marcion, comme on vient de dire. [a] Mais pour avoir une secte qui portast son nom, il ne voulut suivre ni la doctrine de son maistre, ni celle de la verité. [b] Il reconnoissoit deux dieux, [comme Marcion,] l'un bon, & l'autre mauvais, qui estoit le Createur, mais il n'en faisoit pas [comme luy] deux principes differens & opposez, parcequ'il vouloit que le bon eust fait le mauvais, [sans nous dire si ce mauvais, formé par celui qui n'avoit rien que de bon, estoit tel originairement, ou s'il l'estoit devenu. Et quelque mauvais qu'il le figurast,] ' il ne laissoit pas de luy donner aussi le titre de dieu. [c] Il ne reconnoissoit donc, comme l'Eglise, qu'un seul principe, qui estoit le Dieu auquel il donnoit le titre de bon, ' & qu'il disoit estre le seul Dieu " sans principe & sans origine. ' Il disoit aussi qu'il estoit sans aucun nom. Mais quoiqu'il relevast si fort ce principe & cette puissance unique, comme il l'appelloit aussi, il pretendoit neanmoins qu'il n'avoit aucun soin des choses de la terre; ' qu'il avoit [seulement] créé quantité d'Anges, & un entr'autres [a] qu'il appelloit un ange de feu. [b] C'est luy, disoit-il, qui a créé nostre monde sur le modele d'un autre monde superieur & plus parfait; [c] Mais comme ce createur estoit mauvais, son monde s'est aussi trouvé mauvais.

Eus. l. 5. c. 13. p. 177. c. d. | a. b | Tert. præf. c. 30. p. 242. b. &c. | b Epi. 44. c. 1. p. 380. c. d | Ori. in Jer. h. 2. p. 12. b. | c Aug. h. 23. p. 8. 1. b. | Tert. de an. c. 23. p. 325. b | Epi. 44. c. 1. p. 381. a. | Eus. p. 177. d. p. 178. a. | Epi. p. 381. a. | Tert. præf. c. 51. p. 254. a. | a de an. c. 23. p. 325. | b Thdrt. h. l. 1. c. 25. p. 211. c. | c Tert. præf. c. 51. p. 254. a.

ἀγέννητος.

[d] Il reconnoissoit que JESUS-CHRIST estoit Fils du Dieu souverain, & qu'il estoit venu dans les derniers temps, avec l'Esprit Saint du mesme Dieu pour sauver ceux qui croiroient en luy, leur donner la connoissance des choses celestes, mais leur faire aussi mépriser, disoit-il, & rejetter le createur avec toutes ses œuvres, [par où il rentroit dans l'heresie de Marcion.] ' Il ne vouloit pas neanmoins croire comme luy, que JESUS-CHRIST eust eu seulement un corps fantastique & imaginaire, ni aussi se rendre à la verité que l'Evangile nous apprend. ' Car il reconnoissoit bien dans luy un corps réel & veritable, mais il ne vouloit pas que ce corps fust né d'une femme, ni vierge, ni autre. ' Il pretendoit que JESUS-CHRIST se l'estoit formé de tous les cieux par lesquels il avoit passé en descendant sur la terre, & qu'en remontant, il avoit rendu à chaque ciel ce qu'il en avoit pris. [C'est pourquoi Tertullien a pu dire avec verité,] ' qu'Apelle reconnoissoit en JESUS-CHRIST une chair " celeste, & de la nature de l'air, non la substance d'un vray corps; & dire en un autre sens, qu'il reconnoissoit en luy un corps solide, & la verité de sa chair.

d Epi. 44. c. 1. p. 381. b. | e c. 2. p. 381. d. | d. 382. a. | Tert. præf. c. 51. p. 254. a. | carn. c. 6. p. 362. d | Epi. 44. c. 2. p. 381. d. | Tert. præf. p. 254. a. b | Epi. p. 381. d | 382. b. | Tert. præf. c. 51. p. 254. a. | carn. c. 6. p. 362. c. d.

sidercam & aeream.

' Suivant ces principes, il confessoit la verité du crucifiement de JESUS-CHRIST, & de sa resurrection.

Epi. 44. c. 2. p. 382. b.

' Cependant il nioit la resurrection du corps pour les autres hommes, ne reconnoissant point de salut que pour les

c. 4. p. 383. b | Tert. præf. c. 51. p. 254. b.

de an. c. 23. p. 325. b. les ames; [ausquelles il estoit d'autant plus obligé de l'accorder,] qu'il s'imaginoit, 'dit Tertullien, qu'elles estoient nées au dessus des cieux; & que le createur les ayant attirées par les viandes de la terre, il les avoit couvertes d'une chair pecheresse. [A cette folie il en ajoutoit une autre,] ' qui estoit de dire que les ames avoient un sexe, & que les corps estoient masles ou femelles selon l'ame qui les animoit. (c. 36. p. 339. c.)

præſ. c. 51. p. 254. b. ' Il ne recevoit rien de l'Ecriture que S. Paul, ᵃ corrompu par Marcion, dit Tertullien. NOTE 4. ' Origene dit aussi qu'il n'avoit aucune creance aux Ecritures des Juifs, [c'est à dire à l'ancien Testament,] & qu'il les rejettoit comme des fables. (Ori. in Cels. l. 5. p. 267. b.) ' Il écrivit mesme des livres intitulez des Syllogismes, dans lesquels il pretendoit montrer que Moyse n'avoit rien écrit de Dieu qui ne fust faux, (Tert. præſ. p. 254. b.) ' & indigne de la sagesse & de l'Esprit de Dieu. Origene cite quelque chose de cet ouvrage. (Ori. in Gen. h. 2. p. 13.) [Il faut que ce soit celuy dont parle Eusebe,] ' lorsqu'il dit qu'Apelle avoit parlé avec beaucoup d'impieté contre la loy de Moyse, & qu'il avoit fait beaucoup de livres pleins de blasphemes contre la parole de Dieu, ayant fait tout ce qu'il avoit pu pour la refuter & la détruire. (Euſ. l. 5. c. 13. p. 178. b. c.) ' S. Ambroise cite diverses questions sur la creation de l'homme, tirées du 38ᵉ tome d'Apelle. (Amb. parad. c. 5. t. 1. p. 115. l. m.)

[Nous avons dit que ce qui obligea Apelle de quitter Marcion, fut le desir de se faire chef d'une secte.] ' Il en eut encore une autre raison, qui est qu'il commit un peché avec une femme, de sorte que pour fuir la presence de son maistre, il se retira à Alexandrie. (Tert. præſ. c. 30. 51. p. 242. b| 254. a| carn. c. 6. p. 362. c.) ' Il en revint quelques années aprés, aussi méchant qu'auparavant, sinon qu'il n'estoit plus [tout à fait] Marcionite. (præſ. c. 30. p. 242. b.)

' Il tomba encore dans les filets d'une fille ᵃ nommée Philumene, laquelle aprés avoir gardé quelque temps la virginité [du corps,] devint enfin une infame prostituée. (b|Euſ. l. 5. c. 13. p. 177. b.) NOTE 5. ' Elle estoit possedée par un ange de seduction, qui se transfigurant en ange de lumiere, trompa Apelle par ses illusions. (Tert. præſ. c. 6. p. 232. c.) ' Ce demon apparoissoit à Philumene sous la figure d'un enfant, qui se disoit tantost JESUS-CHRIST, & tantost S. Paul, & luy apprenoit les réponses qu'elle devoit faire à ceux qui la consultoient comme une prophetesse. (Aug. h. 24. p. 8. 1. c.) On pretendoit qu'elle faisoit divers miracles; & le principal estoit, qu'elle faisoit entrer un grand pain dans une bouteille de verre, dont l'entrée estoit fort étroite, & le rétiroit ensuite avec le bout des doits. (a b|Tert. præſ. c. 51. p. 254. b. b carn. c. 6. p. 362. c. c præſ. c. 6. p. 232. c| de an. c. 36. p. 339. c| in M. l. 3. c. 11. p. 486. a| Euseb. p. 177. b.) Elle ne mangeoit autre chose que ce pain, qu'elle disoit luy estre envoyé du ciel. ᵃ Apelle la regardoit comme un oracle, & la consultoit sur toutes ses difficultez. ᵇ Aussi elle luy fit entierement perdre l'esprit, ᶜ & le porta à ces nouvelles heresies que nous avons raportées.] ᵈ Il composa un livre des revelations, & des propheties [pretendues de cette Philumene. (d Tert. præſ. c. 51. p. 254. b| Thdrt. h. l. 1. c. 25. p. 211. d. e Tert. carn. c. 8. p. 365. d|)

Nous n'avons plus] ᵉ le livre que Tertullien avoit écrit contre Apelle & ses sectateurs, qu'il nomme Apelleïaques, & S. Epiphane Apelleiens. ᶠ Rhodon l'a refuté aussi avec les autres disciples de Marcion, ᵍ dans un écrit qu'il adressoit à un nommé Callistion. ʰ Il eut mesme une conference avec luy: [& comme il en raporte des choses assez considerables, nous mettrons ici ses propres paroles. (Epi. 44. c. 1. p. 380. c. f Euſ. l. 5. c. 13. p. 177. a. b. g p. 178. b. h 177. c.)

d. „' J'ay eu, dit-il, une conference a-
b. „vec le vieillard Apelle, ' venerable par
„son age & par ᵃ le reglement [exterieur] τῷ πολιτείᾳ.
d. „de sa vie: ' & comme je luy fis voir
„qu'il se trompoit en beaucoup de cho-
„ses, il fut reduit à dire, qu'il ne fal-
„loit pas si fort examiner les matieres de
„la religion; Que chacun devoit demeu-
„rer dans sa creance; Que ceux qui espe-
„roient en [JESUS] crucifié, seroient
„sauvez, pourvu qu'ils fissent de bonnes
„œuvres; Que pour luy, il n'y avoit rien
„qui luy parust si obscur que le point de
„la divinité. Je ne laissai pas de le pres-
p. 178. a. „ser, ' & de luy demander pourquoi il ne
„reconnoissoit qu'un principe, & quelle
„preuve il en avoit, [lui qui nioit la ve-
„rité des propheties qui nous en assu-
„rent:] Il me répondit que les prophe-
„ties se condannoient par elles mesmes,
„quisqu'elles ne disoient rien de vray,
„qu'elles estoient toutes fausses, qu'elles
„ne s'accordoient pas entr'elles, & qu'el-
„les se contredisoient les unes les autres:
„mais il avoua en mesme temps qu'il ne
„savoit pas de raison pour montrer qu'il
„n'y a qu'un principe; seulement qu'il
„avoit un instinct à suivre ce sentiment.
„Je le conjurai de me dire la verité; & il
„jura qu'il parloit sincerement; qu'il ne
„savoit pas comment il n'y a qu'un seul
„Dieu sans principe, mais qu'il le croyoit
„ainsi. Pour moy je me moquay de son
„ignorance en condannant son erreur;
„n'y ayant rien de si ridicule qu'un hom-
„me qui se pretend estre le docteur des
„autres, & qui ne peut alleguer aucune
„preuve de sa doctrine. [Car il ne pouvoit pas se défendre sur la simplicité de la foy, puisqu'il rejettoit l'autorité de l'Ecriture & de la tradition, qui en sont les fondemens.]

SAINT PIE

PAPE.

' QUELQUES uns écrivent que Saint Pie estoit d'Aquilée, fils d'un nommé Rufin. (Boll. apr. t. 1. p. 23. 1.) ' Il succeda au Pape ᵃ Hygin, comme S. Irenée nous en assure, (Iren. l. 3. c. 3. p. 233. b.) NOTE 1. [apparemment] ' en l'année 142. de JESUS-CHRIST, qui estoit la 4ᵉ ou 5ᵉ année du regne de Tite Antonin: & il gouverna 15. ans, [c'est à dire jusqu'en l'an 157.] (Euſ. l. 4. c. 11. p. 125. b| chr.)

' Aprés la mort d'Hygin, dit S. Epiphane, Marcion ᵃ excommunié par son Evesque qui estoit aussi son pere, vint (Epi. 42. c. 1. p. 302. d.) V. les Marcionites. §. 6.

vint à Rome, & demanda la communion aux anciens de cette Eglise, qui restoient encore d'entre les disciples des Apostres : mais pas un d'eux ne la luy voulut accorder, ' ne le pouvant, disoient ils, sans la permission de son pere leur saint collegue. Ce refus irrita Marcion : il fit schisme, embrassa le parti & l'heresie de Cerdon ; [& montra par là avec combien de justice on luy avoit refusé une grace dont il estoit si indigne. c. 2. p. 303. c.

' L'Eglise Romaine estoit encore attaquée en ce temps-là par Valentin, qui estoit alors à Rome, & qui y faisoit de grands progrés. Iren. l. 3. c. 4. p. 242. d.

[Saint Pie estoit sans doute affligé de ces scandales : mais il avoit sujet de se consoler par la vertu & la fermeté de beaucoup d'autres Chrétiens, & sur tout par la gloire de " S. Justin, qui avoit formé à Rome un école de pieté, & y entreprenoit hautement la defense de l'Eglise. Car ce fut vers l'an 150. qu'il adressa sa grande apologie à l'Empereur Antonin.] v. son titre.

' Nous trouvons dans les Pontificaux, & mesme dans celui qu'on croit écrit en l'an 354. que Pie avoit " un frere nommé Herme, lequel par le commandement d'un Ange qui luy estoit apparu en forme de pasteur, écrivit un livre sous le pontificat de son frere. Les Pontificaux moins anciens ajoutent que l'apparition de l'Ange & le livre d'Herme, estoient " pour faire celebrer la feste de Pasque le dimanche. ' Quelques vers attribuez faussement à Tertullien parlent de la mesme chose. [Ce qui est certain par S. Irenée,] c'est que S. Pie aussibien que ses predecesseurs Sixte, Telesphore, & Hygin, estoient du nombre de ceux qui n'observant pas [precisément le 14. de la lune pour] la Pasque, comme ceux d'Asie, & ne permettant pas non plus " à ceux qui leur estoient soumis de l'observer de la sorte, communiquoient neanmoins sans difficulté avec ceux qui l'observoient. Bar. 159. §. 4 | Buch. cycl. d. 270. NOTE 2. NOTE 3. Tert. in Mar. c. 3. p. 803. 2. Eus. l. 5. c. 24. p. 193. b. τοῖς παρ' αὐτοῖς.

' Dans les actes de S. Concorde Prestre & martyr, [qui sont assez bons pour le style, quoiqu'ils ne soient pas sans difficulté,] il est marqué que ce Saint fut fait Sousdiacre par S. Pie Evesque de Rome. Boll. 1. jan. p. 9. §. 1.

[Ce saint Pape mourut, comme nous avons dit, en l'an 157.] ' Le Pontifical de Bollandus dit qu'il fut enterré auprés de S. Pierre le 11. juillet, auquel Adon, & d'autres ensuite, marquent sa feste. Le martyrologe Romain dit qu'il fut couronné du martyre dans la persecution d'Antonin, [qu'on ne trouve point en avoir fait aucune.] ' Baronius le fait aussi martyr, & cite pour cela tous les anciens monumens ecclesiastiques, les Missels, les Breviaires, & tous les martyrologes. [Je voudrois qu'il citast moins d'autoritez en general, & plus en particulier. Nous avons marqué tout ce que nous avons trouvé de S. Pie dans des auteurs un peu anciens. Entre les nouveaux, Molanus qui en 1568. s'étoit contenté d'ajouter à Usuard la feste de Saint Pie Pape, luy a donné en 1583. la qualité de martyr.] ' Ce qui est certain, c'est que S. Irenée n'a point sceu qu'il fust mort comme S. Telesphore par le martyre. Boll. apr. t. 1. p. 23. Bar. 167. §. 1 | 11. jul. a. Iren. l. 3. c. 3. p. 233. b.

' On attribue à ce Pape quelques ordonnances [autorisées sur les nouveaux Pontificaux, deux epistres qui sont du nombre des Decretales, & deux autres adressées à S. Just Evesque de Vienne, " qui n'ont pas plus d'autorité.] ' Nous trouvons diverses choses de luy dans l'histoire de Sainte Praxede écrite sous le nom de Pastor, Prestre du mesme temps, ' & frere de S. Pie, s'il en faut croire Baronius. [" Mais nous ne voyons point qu'on puisse maintenir cette inscription, ni excuser les fautes qui se trouvent dans cette piece, & qui luy ostent toute autorité. Bar. 166. §. 4 | 167. §. 2. 3. NOTE 4. Boll. 19. may, p. 299. 300. Bar. 159. §. 4. 8. NOTE 5.

Cela n'empesche pas que la veneration de Sainte Praxede ne soit tres bien établie dans l'Eglise. ' Car sa feste est marquée le 21. de juillet dans le calendrier du P. Fronto, [dans celui de Leo Allatius,] ' & dans quelques exemplaires du Sacramentaire de S. Gregoire. [Bede, & plusieurs autres martyrologes du IX. siecle, luy donnent le titre de vierge.] ' Il y en avoit une eglise à Rome des la fin du V. siecle. ' Elle est possedée par l'Ordre de Valombreux depuis 500. ans. [a] On trouve qu'elle a esté rétablie par divers Papes, & enfin par S. Charle qui en estoit titulaire & Cardinal. Front. cal. p. 106. p. 106 | Sacr. n. p. 170. Front. cal. p. 106. Boll. 19. may, p. 297. 298. a ibid. f.

' Son histoire luy donne pour sœur Sainte Pudentienne ou Potentienne, & pour pere S. Pudent, [qu'Usuard & Adon mettent le 19. de may,] ' & qu'il faut distinguer de Pudent dont parle S. Paul dans son epistre à Timothée. On fait aussi de Sainte Pudentienne le 19. de may, ' auquel sa feste est marquée dans les calendriers du P. Fronto [& d'Allatius,] ' & dans [1] divers anciens martyrologes, qui tous [aprés Bede,] luy donnent aussi le titre de vierge. ' Il y en a encore une eglise à Rome, qu'on croit estre la plus ancienne de toutes celles dont on a quelque connoissance. Elle est aujourd'hui entre les mains des Feuillans. p. 299. d. e. p. 296. 297. Front. cal. p. 82. Boll. 19. may, p. 299. b. p. 298. a | Front. cal p. 82.

[On met du temps du Pape Pie, " S. Mercurial Evesque de Forli dans la Romagne, & S. Agrippin Evesque de Naple ; quoique dans la verité on n'ait aucune connoissance ni du temps où ils ont vécu, ni de l'histoire de leur vie.] ' Baronius & quelques autres, marquent la feste de S. Mercurial le 23. de may : Neanmoins la principale solennité s'en fait à Forli le 30. d'avril, ' qu'on pretend mesme estre le jour de sa mort. ' Son corps est dans une Abbaye de Valombreux, qui porte aujourd'hui son nom, aprés avoir porté celui de S. Estienne. ' On " en a distribué quelques reliques à d'autres eglises. ' La feste de Saint Agrippin est marquée le 9. de novembre. ' Son corps NOTES 6. 7. Boll. 30. apr. p. 751. §. 1. 9. §. 2. §. 1. &c. §. 10. Bar. 9. nov. g. Ugh. t. 6 p. 34 35.

1. ' dans [Bede] Raban, Usuard, Adon, Notker, [Vandelbert.] Boll. 19. may, p. 299. b.

corps est à Naple sous le grand autel de la cathedrale: & son nom est assez celebre tant dans cette ville qu'aux environs.

LES HERESIES DES OPHITES, OU SERPENTINS, ET DES SETHIENS.

Epi. 37. c. 1. p. 268. a.
LES heretiques appellez Ophites, descendent pour leurs dogmes des Nicolaïtes & des Gnostiques. ' On ne les fait commencer qu'aprés les Heracleonites & quelques autres branches sorties des Valentiniens. [Ainsi il ne faut pas mettre leur commencement avant l'an 150. ni aussi beaucoup aprés, puisque S. Irenée les a connus.]
p. 267. d.

p. 268| Tert. præsc. c. 47. p. 250. 251. Iren. l. 1. c. 34. p. 134-137.
' S. Epiphane & les autres anciens auteurs, en racontent des folies prodigieuses, [que nous ne nous croyons point obligez de raporter.] ' Elles se lisent aussi dans S. Irenée, qui ne donne point d'autre nom à ces heretiques que celui de Gnostiques: mais qui attribue à ces Gnostiques ce que les autres disent des Ophites. [Ainsi ils ont esté les docteurs des Manichéens,] ' qui ont eu les mesmes folies, [plutost que] leurs disciples, comme S. Augustin semble l'avoir cru.
Aug. Gen. M. l. 2. c. 26. p. 361. 1. b.

Epi. 37. c. 1. p. 268. a. Tert. præsc. c. 47. p. 250. c. Aug. h. 17. p. 7. 1. c| Thdrt. h. l. 1. c. 14. p. 205. c. a Tert. p. 250. c. b Iren. l. 1. c. 34. p. 136. d| Thdrt. hær. 14. p. 205. c. c Iren. p. 137. a. Thdrt. p. 205. c. Iren. p. 137. a.
' On les a appellez Ophites ou Serpentins, à cause de la veneration qu'ils avoient pour le serpent, ' sur cette imagination qu'il avoit enseigné aux hommes la science du bien & du mal. ' Ils disoient que c'estoit le Christ, ᵃ ou le luy preferoient mesme.
ᵇ Ils faisoient ° descendre ce Christ du ciel, pour s'unir à JESUS, lequel ils demeuroient d'accord estre né de la Vierge Marie par l'operation de Dieu, & avoir esté le plus juste, le plus sage, & le plus pur de tous les hommes. ᶜ Cette union avoit formé JESUS-CHRIST; ' mais en telle sorte que JESUS & le Christ estoient deux personnes differentes. [C'est pourquoi] ' ils ajoutoient que JESUS avoit esté crucifié: mais que le Christ l'avoit quitté auparavant pour s'en retourner dans le ciel; & que du ciel il luy avoit envoyé une vertu, par laquelle il estoit ressuscité avec un corps qui ne tenoit plus rien du monde, mais qui estoit tout spirituel. ' Ils disoient encore que JESUS aprés sa resurrection estoit demeuré 18 mois sur la terre, durant lesquels il avoit enseigné tous ces beaux mysteres à un petit nombre de ses disciples, & qu'aprés il estoit monté dans le ciel. Voila comment en parle S. Irenée. ' Tertullien semble leur attribuer de croire que le Christ ° avoit pris un corps, mais un corps apparent, & non reel & tel que le nostre. Et aussi il ajoute que selon eux, la chair ne pouvoit absolument esperer aucun salut.
&c. — Tert. præf. c. 47. p. 251. b. — non in substantia carnis falsa.

Epi. 37. c. 3. p. 270. d. c. 4. p. 271. Tert. p. 250. 251.
Ils distinguoient le Dieu des Juifs qu'ils appelloient Ialdabaoth, du Dieu souverain. Ils attribuoient au premier le corps, & au dernier l'ame de l'homme. S. Epiphane qui dit ceci, ' semble avoir voulu suivre Tertullien, [ou quelque auteur grec, dont l'un & l'autre aura tiré ces fables, avec beaucoup d'autres que nous omettons, & qui sont autant de preuves de cet abisme d'extravagance où tout homme peut tomber, lorsqu'abandonné de Dieu à ses tenebres, il s'abandonne luy mesme aux fausses lumieres de sa raison.

Ce qui rend le nom des Ophites plus celebre, c'est le culte de leur serpent.] ' Car ils avoient un veritable serpent, qu'ils tenoient enfermé dans une espece de ° cage. Et lorsque le temps de celebrer leurs mysteres estoit venu, ils luy ouvroient la porte, & l'appelloient. Ce serpent venoit, montoit sur la table où estoient leurs pains, & s'entortilloit au tour de ces pains. Voilà ce qu'ils prenoient pour leur eucaristie, & pour un sacrifice parfait. Ils ne se contentoient pas de rompre ces pains, & de les distribuer entr'eux; ' mais ils baisoient mesme ce serpent, soit qu'il fust enchanté, soit que le diable usast de quelqu'autre moyen pour les tromper. [' & Lucien nous assure qu'il y avoit dans la Macedoine de fort grands serpens, qui se familiarisoient naturellement avec les hommes. ' Aprés l'adoration du serpent, ils offroient par luy, disoient-ils, une hymne de louange au Pere celeste, & finissoient ainsi leurs mysteres, ' bien differens de ceux de l'Eglise.
Epi. 37. c. 5. p. 272. a. c| Aug. h. 17. p. 7. 2. c| Thdrt. h. p. 206. a| Præd. c. 17. p. 19. — κίςη. — Epi. 37. c. 5. p. 272. b. — Luci. pseud. p. 476. 477. — Epi. 37. c. 5. p. 272. c. — Aug. B. v. rel. c. 5. p. 751. b.

[Un auteur dont les narrations sont toujours suspectes, parcequ'elles sont souvent fausses,] ' dit que ces heretiques s'estant établis dans la Bithynie, où ils celebroient secrettement leurs mysteres en divers endroits de la campagne, deux Evesques, Theocrite de Calcedoine & Evandre de Nicomedie les refuterent dans des disputes publiques, & allerent ensuite les surprendre dans leurs conventicules, chasserent leurs prestres, tuerent leurs serpens, & firent si bien voir au peuple la fausseté de leur doctrine, qu'ils détromperent la pluspart de ceux qui s'y estoient laissé engager.
Præd. c. 17. p. 19.

[Cette secte estoit apparemment éteinte du temps d'Origene.] ' Car il n'a point connu d'Ophites qui honorassent JESUS-CHRIST. Il en a connu ' qui avoient ° des folies assez semblables à celles dont nous venons de parler, ' mais qui du reste ' n'avoient pas seulement le nom de JESUS commun avec l'Eglise, ° qui s'éloignoient entierement de luy, ' & qui bien loin de
Ori. in Cels. l. 6. d. 294. b. — a| 295. b| 296. — p. 294. b. l. 3. p. 119. b. — l. 6. p. 296. a. — &c. — ἀποςρεφ. — τικώς. — ἀρα.

de le reconnoistre ni pour Sauveur, ni pour maistre, ni pour Dieu, ni pour Fils de Dieu, ' ne pouvoient seulement souffrir son nom, ni qu'on le louast comme un homme sage & vertueux, ils le * maudissoient mesme autant que faisoient les payens, & ils ne recevoient personne dans leur compagnie, à moins qu'il ne luy eust donné des maledictions. ' C'est pourquoi Origene les exclud absolument du nom & du nombre des Chrétiens: [Et ce sont sans doute] ' ces Ophites que Saint Philastre dit avoir commencé avant Jesus-Christ.

p.294.b. κατηρῶν. b|295.b. Phila.c.1. p.3.

' Origene dit qu'ils se glorifioient d'avoir eu un Euphrate pour auteur de leurs sentimens. ' Il ajoute que c'estoit une secte * fort peu considerable, ' & témoigne qu'elle estoit presque éteinte, si elle ne l'estoit entierement. ' Il avoit trouvé * un écrit qui en representoit toute la doctrine, & qui contenoit des choses si absurdes, qu'il n'y avoit point, dit-il, ni de femme si simple, ni d'homme si grossier, à qui on les pust persuader. ' Et quoiqu'il eust esté en beaucoup d'endroits, & qu'il eust cherché tous ceux qui paroissoient savoir quelque chose, il n'avoit neanmoins pu trouver personne qui voulust soutenir ce qui estoit dans cet écrit. ' Il en fait une grande description, que ceux qui en auront la curiosité, peuvent voir dans son ouvrage contre Celse. ' Il ne veut pas assurer si ces heretiques faisoient profession de la magie ou non. ' Ils se glorifioient du nom d'Ophites, comme estant de veritables serpens, & non pas des hommes, dont les serpens sont les ennemis. Mais quelque gloire qu'ils trouvassent dans un nom & dans des opinions qui eussent dû les couvrir de honte, ' ils n'avoient garde de donner leur vie pour leur doctrine. ' S. Jerome assure qu'on trouvoit encore de son temps quelques uns de ces heretiques Ophites à Ancyre en Galacie: Il semble l'entendre des heretiques qui portoient ce nom.

Ori.p. 294.c. p.291.c. ἀσημότατα. p.293.a.c. p.291.c. διάγραμμα. p.292.a. a|295-300. p.301.a. p.294.c. p.359.a. Hier.in Gal.pr.2. p.174.

' Theodoret dit que ces Ophites étoient les mesmes que les SETHIENS, qui disoient que Seth [fils d'Adam] étoit une certaine vertu divine. ' D'autres en font une heresie particuliere. ' Ces Sethiens contoient quantité de mensonges tres fabuleux touchant les principautez & les puissances celestes. Ils honoroient Seth, mais avec une vanité fabuleuse & heretique. ' Car ils disoient que c'estoit Jesus-Christ mesme.

Thdrt.h. l.1.c.14.p. 204.b| 205.c. Tert| Epi| Aug| Phila. Aug.h. 19.p.7.a. d.& alii. Epi.39.c. 1.p.127| 284.b.c|

* Ils ont écrit divers livres sous le nom des plus grands hommes, comme de Seth, d'Abraham, de Moyse; & entr'autres une apocalypse supposée à Abraham, pleine de toutes sortes * d'impietez.

&c. Tert. præf.c.47. p.251.252. a Epi.39. c.5.p.286. c. κακίας.

' Ces heretiques duroient encore du temps de S. Epiphane, qui eut mesme quelque conference avec eux, & peut-estre en Egypte. Mais on n'en trouvoit qu'en bien peu d'endroits. [Il semble qu'ils aient commencé sur la fin du deuxieme siecle, puisque Tertullien en parle, & qu'on n'en trouve rien dans S. Irenée.

c.1.p.284. a.b.

On lit dans un auteur assez suspect,] ' que la secte des Sethiens tira son origine de l'Acaïe, & qu'elle y fut combatue par S. Perigene Evesque d'Argos, qui en ramena plusieurs à la vraye foy, & anathematiza les autres.

Præd.c. 19.p.20. 21.

LES HERESIES DES MARCOSIENS, ET DES ARCONTIQUES.

[MARC, moins celebre par sa qualité d'heresiarque que par celle de magicien,] ' estoit descendu de la race de Basilide, fameux entre les [chefs des] Gnostiques. ' S. Irenée en refutant ses erreurs [vers l'an 180. ou 190.] suppose qu'il vivoit encore. [Ainsi l'on peut juger de la creance que merite le Prædestinatus du P. Sirmond,] ' qui nous fait une grande histoire de la condannation de cet heresiarque par le Pape S. Clement, [mort dés la fin du premier siecle.]

Hier.ep. 29.p.196. c. Iren.l.1.c. 9.p.70.a. b. Præd.c. 14.p.16.

' Marc estoit de la secte de Valentin; mais se pretendoit le reformateur de son maistre. ' Il faisoit son dieu souverain & le principe de toutes choses, [non de l'adorable Trinité;] mais d'une Quaternité, composée de l'Ineffable, du Silence, du Pere, & de la Verité. ' Il se vantoit d'avoir appris toute sa doctrine de cette Quaternité, laquelle, disoit-il, luy avoit fait voir la verité toute nue.

Iren.c.8. p.69.b. c.12.p.84. c.d. c.10.p.78. c.d.

' Cette doctrine estoit telle, qu'il seroit non seulement inutile, mais mesme dangereux d'en raporter toutes les folies. [Ceux qui se trouveront obligez de s'en instruire,] ' en pourront voir le détail dans S. Irenée. [Il suffit de remarquer] ' qu'il se servoit beaucoup de l'alphabet des grecs, ' sans lequel il disoit qu'on ne pouvoit trouver la verité; ' que selon luy Jesus-Christ n'avoit pas souffert réellement, mais seulement en apparence; qu'il établissoit deux principes opposez l'un à l'autre, qu'il avoit à peu prés les mesmes fantaisies que Valentin [son maistre] sur les Eons; & qu'il nioit la resurrection de la chair;] En un mot, on peut juger quelle estoit la doctrine de cette secte,] ' puisque chacun estoit bien receu à y augmenter tout ce qu'il pouvoit, & que l'on n'estoit parfait qu'en ajoutant quelques nouveaux mensonges à ceux des autres.

Tert. præf.c.50. p.253.c. Iren.l.1.c. 8.18. c.10.p.78. Tert. præf.c.50. p.253.b. Aug.h. 14.p.7.a. b. Iren.l.1.c. 15.p.98.b.

' Marc leur chef estoit extremement habile dans la magie, & y joignoit l'art de

c.8.p.68. a.b.

de ceux qui par leur adresse, & par la connoissance qu'ils ont des secrets de la nature, trompent les hommes par de faux miracles. [c.9.p.70.a.b.] ' S. Irenée décrit quelques uns des prestiges dont il se servoit en faisant semblant d'offrir l'Eucaristie, & en la faisant mesme offrir par des femmes. [8. p. 69.b.c.] ' C'est par là qu'il s'attiroit un grand nombre de personnes, qui suivoient ce precurseur de l'Antechrist comme un homme plein de lumiere, de perfection, & de puissance.

[9.p.70.b.c.] ' S. Irenée croit qu'il avoit un demon qui l'assistoit, par le moyen duquel il prophetisoit, & faisoit prophetiser les femmes à qui il vouloit faire cette grace. Car il travailloit particulierement à tromper les femmes, [c.] ' sur tout les plus riches. Cet imposteur faisoit donc quelques invocations, & puis il disoit à celles qui l'écoutoient, d'ouvrir la bouche pour prophetiser. Il les élevoit & les enfloit par ce moyen: Et comme la joie [d.] ' & l'esperance de prophetiser les animoit & les échaufoit, elles disoient hardiment toutes les folies qui leur venoient à la bouche: n'y ayant rien, dit un grand homme, de si temeraire & de si impudent, qu'un esprit échaufé par le souffle de la vanité. Ainsi ces femmes s'estimoient estre des prophetesses; & pour reconnoistre l'auteur d'un si grand bien, elles n'épargnoient ni leurs richesses, ni leur honneur.

[72. a.] ' Les Marcosiens se divertissoient de la mesme sorte dans leurs festins, s'ordonnant par sort les uns aux autres de prophetiser, & de leur dire tout ce qu'ils vouloient savoir; comme si l'esprit de prophetie eust esté soumis à celui des hommes, & obligé d'obeïr à toutes leurs fantaisies.

[b.] ' C'est ainsi que le diable trompoit & perdoit par ces imposteurs, ceux qui ne conservoient pas constamment *a* la foy, qu'ils avoient receue par l'Eglise. [a ἄτρωτον.]

[70. d|72. a.] ' Mais Marc ayant voulu se jouer avec sa prophetie, à des femmes fideles qui avoient la crainte de Dieu; au lieu de se laisser tromper comme les autres, [1] elles rompirent tout commerce avec cette malheureuse compagnie, & s'en separerent, en anathematizant Marc *a* avec execration, parcequ'elles savoient, dit S. Irenée, que la prophetie est un don de Dieu, & que les veritables prophetes parlent où il plaist à Dieu, & quand il plaist à Dieu, & non pas quand il plaist à Marc. [a en le souf-flant.]

[p.71.b.c.] ' Il se servoit aussi de philtres contre quelques femmes: & un Diacre Catholique d'Asie l'ayant logé chez luy, ce miserable corrompit le corps & l'esprit de sa femme: & elle suivit longtemps son corrupteur. Les Fideles la firent enfin revenir à elle avec beaucoup de peine; & elle passa tout le reste de sa vie *a* dans la penitence, pleurant & gemissant du malheur qui luy estoit arrivé. [a ἐξομολογουμένη.]

[ibid.c.d.] ' Ses disciples faisoient la mesme chose que luy: & ils corrompirent beaucoup de femmes dans les provinces voisines du Rhone. Quelques unes de ces femmes en firent publiquement penitence. [p.74.a.] ' D'autres rougissant de les imiter, desavouoient au dehors le crime qui les tourmentoit au dedans d'elles mesmes, & leur faisoit perdre toute esperance de jouir de la vie de Dieu. Quelques unes abandonnerent absolument la foy, ou demeurerent en suspens, [2] sans rentrer dans l'Eglise, & sans se joindre au parti de leurs seducteurs.

[p.72.c.d.] ' Ces heretiques commettoient librement tous ces crimes; parceque se croyant parfaits, & plus éclairez que ni S. Pierre ni S. Paul, ils se pretendoient au dessus de tout; & que selon le principe des Valentiniens,] rien ne pouvoit les empescher d'estre sauvez: à quoy ils joignoient des contes également ridicules & impies.

[c.18.p.106.b.c.] ' Ils avoient une initiation qu'ils distinguoient du battesme de Jesus-Christ, & ils l'appelloient *Redemption*. On n'en sauroit rien dire de fixe & d'assuré, [e.] ' parcequ'ils avoient autant de manieres de la celebrer, que de personnes qui la celebroient. Ce qui est certain, c'est que le diable l'avoit inventée pour ruiner le battesme & toute la foy de Jesus-Christ. [p.108.b.] ' Aprés cette ceremonie, ils oignoient l'initié avec de l'huile de baume. [c.] ' Il y en avoit neanmoins parmi eux, qui soutenoient que la seule connoissance de leur pretendu Ineffable, suffisoit sans ceremonie exterieure; & qu'il ne falloit pas representer le mystere des choses spirituelles & invisibles, avec des creatures visibles & corporelles. [Thdrt.h.l.1.c.9.10.p.201.202.] ' Quelques uns ont fait de ceux-ci une branche separée des autres, appellée des Ascodrutes, ou Ascodrupites. [Hier.in Gal.pr.2.p.174.] ' S. Jerome dit qu'on trouvoit à Ancyre en Galacie, des heretiques nommez Ascodrobes inconnus ailleurs.

[Iren.l.1.c.18.p.108.d|110.a.] ' Il y avoit aussi des Marcosiens qui faisoient quelquefois *a* certaines onctions superstitieuses sur les mourans, & leur donnoient des avertissemens aussi impies que ridicules, sur ce qu'ils devoient dire aprés leur mort. [p.110.b.] ' Mais en ceci comme dans tout le reste, autant de testes autant de sentimens, & de pratiques differentes. [a &c.]

[c.15.15.] ' Pour confirmer leurs heresies, ils se servoient non seulement de l'Ecriture, [c.10.p.78.a.] ' & des paroles de l'Eglise, qu'ils interpretoient à leur fantaisie; [c.17.p.104.b.] ' mais aussi d'une quantité prodigieuse de livres apocryphes & faux qu'ils avoient inventez eux mesmes, & qu'ils produisoient pour tromper ceux qui estoient assez ignorans pour ne pouvoir distinguer les veritables Ecritures de celles qui sont supposées. [b.c.] ' S. Irenée en raporte des choses qui sont tout à fait ridicules.

[Epi.34.c.1.p.233.a.] ' S. Epiphane témoigne que les Marcosiens duroient encore de son temps, & qu'ils continuoient à tromper les peuples par leurs illusions, & leur magie.

[Il

1. ἐχωρίσθησαν τῦ τοιούτυ θιάσυ.

2. τὸ τῆς παροιμίας, μήτε ἔξω, μήτε ἔσω ὄντες

[Il le fait en copiant, dans le dire, les termes de S. Irenée. Mais il se les approprie avec sujet, comme nous le verrons en parlant des Arcontiques,] ' qui estoient une branche des Marcosiens. Thdrt. h. l. 1. c. 11. p. 202. b.

' S. Jerome dit que par le moyen de Marc & de ses disciples, l'heresie de Basilide avoit infecté non seulement les bords du Rhone, mais encore les pays d'autour de la Garonne; & que de là passant les Pyrenées, elle avoit gagné l'Espagne. Il cite tout cela de S. Irenée, [où nous ne le trouvons pas néanmoins: & il y a mesme bien de l'apparence qu'il confond Marc dont parle ce Saint, avec un " autre Marc fort semblable, mais plus nouveau, comme on le voit par S. Sulpice Severe,] ' qui nous apprend que ce second Marc apporta [non des Gaules, mais] d'Egypte, en Espagne les impietez des Gnostiques, d'où sortirent aussitost celles des Priscillianistes, [qui sont proprement ceux dont S. Jerome parle en cet endroit.] Hier. ep. 29. p. 196. c | in Is. c. 64. p. 240. c. — V. les Priscillianistes n. 1. — Sulp. S. l. 2. p. 170.

' Tertullien joint Colarbase,] ou Colorbase,] à Marc comme ayant esté dans les mesmes sentimens. S. Irenée semble mesme dire que Colarbase a esté le premier des deux. ' Neanmoins [S. Epiphane, S. Augustin, &] Theodoret, le mettent aprés. ' Saint Epiphane dit que d'abord il suivoit Marc comme son maistre; mais qu'il le quitta depuis pour faire sa secte à part. ' S. Augustin remarque qu'il faisoit dépendre de sept astres la vie & la naissance de tous les hommes. ' Il donnoit, dit S. Irenée, divers enfans à son dieu, & en parloit avec autant d'assurance que s'il les eust tous vu naistre. Tert. præf. c. 50. p. 253. b. Iren. l. 1. c. 10. p. 76. b. Thdrt. h. l. 1. c. 12. p. 202. d. Epi 35. c. 1. p. 258. d. Aug. h. 15. p. 7. 2. b | Præd. c. 15. p. 16. Iren. l. 1. c. 6. p. 64. c.

' Le Prædestinatus du P. Sirmond, fait condanner Colorbase par un S. Theodote Evesque de Pergame, dans un Concile de sept Evesques: Et il pretend raporter les termes propres ou de Theodote, ou de la decision du Concile. [Mais les fautes grossieres que fait cet auteur dans les choses qui se peuvent verifier, font que nous n'osons pas nous fier à luy pour les faits dont il est le seul garant.] Præd. c. 15. p. 17.

' Les ARCONTIQUES sont, comme nous avons dit, une branche des Marcosiens, [qui semble n'avoir commencé qu'aprés S. Irenée, puisque nous ne voyons pas qu'il en parle.] Ils contoient comme les Marcosiens quantité de fables sur la divinité, & sur la creation du monde, laquelle ils attribuoient à diverses Principautez: & c'est ce qui les a fait nommer Arcontiques, [du mot " d'Arconte, qui en grec signifie prince & magistrat. Thdrt. h. l. 1. c. 11. p. 202. b. — b. c. — Aug. h. 20. p. 7. 8. — ἀρχων.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette heresie,] c'est que quoique quelques uns d'entr'eux eussent esté battizez, neanmoins ils anathematizoient le battesme. Ils condannoient de mesme la participation des saints Mysteres, & " la Bonté, comme les appelle S. Epiphane, ' pretendant que tout cela, aussibien que la loy, venoit de Sabaoth, & se faisoit au nom de Sabaoth, qu'ils mettoient entre les Principautez inferieures. ' Ils disoient que la femme estoit l'ouvrage de Satan. ' Ils reconnoissoient une resurrection de l'ame, mais non du corps. Quelques uns d'entr'eux vivoient dans de grands dereglemens: D'autres au contraire trompoient les simples par des jeûnes d'hypocrisie, par une vie conforme pour l'exterieur à celle des moines; & par un renoncement apparent au monde, " qui leur attiroit le respect des peuples. Epi. 40. c. 2. p. 292. d. — ἀγαθότητα. — p. 293. a. — 45. c. 2. p. 388. d. — 40. c. 2. p. 292. d. — σχημα... ρέματω.

' Ces heretiques avoient quantité de livres apocryphes qu'ils avoient composez, comme entr'autres leur grande & leur petite symphonie. Ils se servoient aussi des livres appellez *Allogenes*, ' composez par les heretiques Sethiens, ' & de celui que l'on appelloit " Le ravissement d'Isaie. b. c. — 39. c. 5. p. 286. c. — 40. c. 2. p. 292. b. c. — ἀναβατικόν.

' Quelques uns pretendent que les Arcontiques commencerent dans l'isle de Crete, où ils furent refutez & condannez par S. Dioscore ' ou Diodore, Evesque de [Gortyne metropole] de l'isle, qu'on dit avoir aussi condanné les Secondiens sortis de la secte de Valentin. ' Il receut dans l'Eglise ceux qui acquiescerent à la verité qu'il leur preschoit, & en exclut pour jamais les autres. Præd. c. 20. p. 21. — c. 12. p. 15. — c. 20. p. 21. 22.

' Cette heresie duroit encore du temps de S. Epiphane, & elle se trouvoit particulierement dans la Palestine. Elle avoit aussi esté transportée jusque dans la grande Armenie. Son venin s'estoit encore répandu dans la petite, vers le temps de la mort de " Constance, par le moyen d'un certain Eutacte, qui ayant fait un voyage en Palestine, y en avoit esté infecté par un faux Ermite nommé Pierre, [dont l'histoire est considerable: mais on la verra sur S. Epiphane.] Epi. 40. c. 1. p. 291. a. — mort en 361.

' Eutacte apporta donc cette malheureuse doctrine de Palestine à Satales en la petite Armenie, dont il estoit. Il pervertit beaucoup de monde dans cette province, particulierement des plus riches & des plus qualifiez, entr'autres une dame nommée [1] Syncletique; & par le credit qu'avoient ces personnes il en corrompit beaucoup d'autres. ' Ceci arriva, comme nous avons dit, vers le temps que mourut Constance, [c'est à dire vers l'an 361. & il y a apparence que la tyrannie de Julien, & celle de Valens, contribuerent beaucoup à entretenir ce mal. ' Neanmoins Dieu en arresta le cours, ostant promtement la vie à celui qui en estoit auteur. Mais sa mort n'étoufa pas la mauvaise doctrine qu'il avoit semée. a. b. — p. 291. a. — p. 292. b.

' Baronius croit que ce peut estre contre luy que le Concile de Gangres a esté tenu; & qu'au lieu d'Eustathe dont parle ce Concile, il faut lire Eutacte. [En ce cas, il faut mettre le Concile de Gangres sous Valens, " ou sous Theodose. Mais tout cela reçoit de grandes difficultez.] Bar. 361. § 53. — NOTE

1. συγκλητικήν, qui peut aussi signifier la femme d'un Senateur de Constantinople ou de Rome.

SAINT



SAINT PAPIAS

DISCIPLE DE SAINT JEAN L'EVANGELISTE, ET EVESQUE D'HIERAPLE.

Hier. an. 101|Iren. l. 5. c. 33. p. 498. b.

'L'UN des principaux disciples de S. Jean " l'Evangeliste, a esté S. Papias compagnon de S. Polycarpe, & Evesque d'Hieraple ' en Asie, [c'est à dire dans la Phrygie.] NOTE 1.

Hier. v. ill. c. 18. Euseb. l. 3. c. 36. p. 106. c.

' Il [1] avoit beaucoup d'eloquence, & savoit bien l'Ecriture. Eusebe semble dire qu'il estoit Evesque, & paroissoit avec éclat dans l'Eglise du vivant mesme de S. Ignace, [c'est à dire avant l'an 108.]

Iren. p. 498. b.

' & S. Irenée en parloit vers l'an 190. " comme d'un auteur ancien. ἀρχαῖος ἀνήρ.

Euf. c. 39. p. 111. a.

' Il se plaisoit en la compagnie non de ceux qui parloient beaucoup, mais de ceux qui luy apprenoient la verité.

b.

' Il recherchoit non ceux qui publioient de nouvelles maximes, inventées par l'esprit humain, mais ceux qui luy raportoient les regles que le Seigneur nous a laissées pour appuier nostre foy, & dont la Verité mesme nous a instruits. Quand il rencontroit quelqu'un de ceux qui avoient esté disciples " des anciens, il s'enqueroit avec soin de tous leurs discours. Il demandoit, par exemple, ce qu'avoit dit S. André, S. Pierre, S. Jean, S. Philippe, S. Thomas, S. Jacque, S. Matthieu, ou quelque autre des disciples de JESUS-CHRIST, comme Aristion, & Jean " le Prestre ou l'Ancien. Car il trouvoit que les instructions qu'il tiroit des livres, luy profitoient moins que celles qu'il recevoit de vive voix de ceux avec qui il s'entretenoit. τῶν πρεσβυτέρων. ὁ πρεσβύτερος.

d.

' Il marquoit positivement dans ses écrits qu'il avoit esté disciple d'Aristion, & de Jean le Prestre: Il les y citoit souvent, & y raportoit plusieurs choses qu'il disoit en avoir apprises.

[Nous avons déja parlé de Jean surnommé le Prestre, en traitant de Jean Marc, qui estoit peut-estre le mesme.]

Boll. 2. feb. p. 283. e. f.

' Pour Aristion, Adon, Usuard, & plusieurs autres Latins, le mettent dans leurs martyrologes le 22. de fevrier, en disant qu'il estoit l'un des 70. Disciples. Quelques nouveaux ajoutent

p. 214. §. 6.

' qu'il est mort à Salamine en Cypre, aprés y avoir beaucoup travaillé. Les Grecs n'en font point de feste,

Men. p. 54|Ugh. t. 6. p. 1058. d.

' si l'on ne dit que c'est un S. Aristion qu'ils honorent le 3. de septembre, en disant " qu'il a consommé son martyre par le feu. Ils le font Evesque d'Alexandrie, [non de celle d'Egypte, qui n'a point eu d'Evesque de ce nom, mais qui peut estre]

Steph. p. 61. f. h.

' l'une de celles qu'on met dans la Troade & dans la Carie, [d'où l'on peut l'avoir amené à Ephese, pour y estre jugé par le Proconsul d'Asie.]

Menæa, 8. may, p. 70.

' Car on honoroit à Ephese sur une montagne, le tombeau d'un S. Ariston Evesque & martyr. [Mais si c'est le mesme, les Grecs n'ont point sceu qu'il fust disciple de JESUS-CHRIST: & cela est fort possible.]

Florent. p. 804. 805.

Les [2] plus anciens martyrologes des Latins marquent aussi ce S. Ariston Evesque d'Alexandrie. 2.

Const. l. 7. c. 46. p. 327. b|n. p 302. c.

' Les Constitutions parlent de deux Aristons, l'un premier, & l'autre troisieme Evêque de Smyrne. [Mais le moyen que cette Eglise ait eu] tant d'Evesques avant S. Polycarpe, qu'on fait encore preceder par un Bucole.

Euf. l. 3. c. 39. p. 110. d.

' Papias écrivit cinq livres, qu'il intitula Exposition des paroles de nostre Seigneur.

a d|Iren. l. 5. c. 33. p. 498. b. Hier. v. ill. c. 18. p. 274. b Euf. p. 112. a. b. p. 113. a. b| 2. c. 15. p. 53. b. c l. 3. c. 39. p. 111. a.

[a] S. Irenée les marque, & cite le quatrieme. Il semble témoigner que Papias n'a rien écrit que ces cinq livres, ce que S. Jerome dit expressément. [b] Il avoit mis dans cet ouvrage quelques merveilles arrivées de son temps. ' Il y parloit des Evangiles de Saint Matthieu & de Saint Marc. [c] Il y avoit aussi fait entrer toutes les meilleures choses qu'il eust apprises des anciens,

a.

' y joignant ses explications [3] pour en appuier davantage la verité. 3.

p. 112. b. c.

' Mais parmi les diverses choses qu'il disoit estre venues à sa connoissance par une tradition non écrite, il y méloit quelques instructions & quelques paraboles attribuées à JESUS-CHRIST, qui estoient assez étranges, & d'autres choses encore qui tenoient beaucoup de la fable, particulierement cette celebre milliade d'années qu'il supposoit devoir estre aprés la resurrection, & durant laquelle il pretendoit que JESUS-CHRIST regneroit sur la terre „d'une maniere corporelle.

c.

' Pour moy, „dit Eusebe, je m'imagine qu'il est tom„bé dans ces pensées pour avoir mal pris „les discours des Apostres, & n'avoir „pas compris le sens mysterieux de leurs „paraboles. Car autant que l'on en peut „juger par ses écrits, il paroist un esprit „fort mediocre. Ce qui n'a pas empesché que le respect que l'on avoit pour son antiquité, n'ait porté S. Irenée & beaucoup d'autres écrivains ecclesiastiques, à embrasser aprés luy cette opinion du regne terrestre de JESUS-CHRIST durant mille ans. [On verra

1. τὰ πάντα ὅτι μάλιστα λογιώτατος.

Florent. p. 804. 805.

2. ' Les martyrologes de S. Jerome, marquent le mesme jour 3. de septembre un S. Aristonippe Evesque à Alexandrie, & un S. Ariste ou Ariston aussi Evesque, dont ils disent qu'on a les actes: mais ils semblent le mettre à Apamée en Syrie avec Saint Antonin.

3. Ou bien protestant qu'il reportoit leurs sentimens avec une verité & une fidelité toute entiere, διαβεβαιούμενος ὑπὲρ αὐτῶν ἀλήθειαν.

ra ce point traité plus amplement sur le titre des Millenaires.

Cette erreur dont Papias a esté ou l'auteur ou le défenseur, n'a pas pu empescher qu'il n'ait esté reconnu pour Saint dans l'Eglise.] ' C'est le titre que S. Jerome luy donne. a Son nom se trouve aussi dans Usuard, & beaucoup d'autres martyrologes, 1 le 22. de fevrier. ' Estienne Gobar heretique Tritheïte, qui vivoit vers l'an 580. ' luy donne 2 mesme le titre de martyr. [Nous n'en trouvons rien autre chose dans les anciens.] ' Les actes de S. Onesime disciple, dit-on, de S. Paul, portent que ce Saint confessa publiquement la foy à Rome, & fut mis dans un cachot avec un Papias son compagnon spirituel, dont ils ne disent rien davantage. ' Outre que ces actes ne valent rien, Bollandus pretend que cet endroit doit estre entendu d'un Onesime qui vivoit au troisieme siecle.

' Andre de Cesarée en Cappadoce cite de Papias, Que quelques uns des anges, à qui Dieu avoit donné le soin & le gouvernement de la terre, s'étoient mal acquitez de leur devoir: ' ce qui paroist avoir raport à l'opinion de quelques anciens, qui ont entendu des anges ce que l'Ecriture dit des enfans de Dieu, c'est à dire des descendans de Seth. ' On luy attribue encore a une opinion sur la mort de Judas, que personne ne veut aujourd'huy soutenir. ' Il paroist qu'on demanda d'Espagne à S. Jerome les ouvrages de Joseph, de S. Papias, & de S. Polycarpe, parceque le bruit couroit que ce Pere les avoit traduits. Mais il ne l'avoit pas fait, & ne se jugeoit pas mesme capable de donner en latin a de si grands ouvrages, la même beauté qu'ils avoient en grec.

' Beaucoup de martyrologes marquent, comme nous avons dit, la feste de S. Papias le 22. de fevrier: Quelques uns en font le 17. de may. Il y en a un manuscrit qui met le 22. de janvier la translation de S. Papias Evêque & Confesseur, Bollandus croit que ce peut estre celui d'Hieraple.

' S. Jerome dit qu'il a eu S. Irenée pour disciple. [Ainsi il doit avoir vécu bien avant dans le deuxieme siecle, puisque S. Irenée n'est mort que vers le commencement du troisieme. Il ne peut pas neanmoins avoir passé de beaucoup l'an 150. s'il faut avoir quelque égard à l'histoire de S. Aberce,] ' qui estoit, dit-on, Evesque d'Hieraple en Phrygie lorsque L. Verus faisoit la guerre aux Parthes; [vers l'an 163.] & l'estoit mesme depuis quelque temps. [Ainsi il peut avoir esté le successeur de S. Papias.]

' Le nom de S. Aberce est celebre parmi les Grecs, qui en font un office solennel le 22. d'Octobre. b Les Latins ne l'ont pas connu, & son nom ne se trouve point dans les anciens martyrologes. c Baronius l'a mis dans le Romain au mesme jour qu'en font les Grecs. Il dit avoir eu entre les mains une lettre de ce Saint à M. Aurele traduite du grec, & pleine d'un esprit apostolique. Il promet de la donner dans ses Annales; ' mais au lieu de le faire, il se plaint qu'elle luy estoit échapée d'entre les mains, & qu'il ne l'avoit pu retrouver. [De sorte qu'elle nous est devenue entierement inutile, n'ayant pas mesme le moyen d'examiner si elle estoit veritable.]

' Nous avons une longue histoire de S. Aberce dans Surius: a mais elle est de Metaphraste, [b & si meslée de fables ridicules,] c que Baronius a esté obligé de la condanner. [Il est mesme fort difficile de trouver du temps pour l'episcopat de S. Aberce, & d'un second Aberce qu'on met encore aprés luy, entre S. Papias & S. Apollinaire celebre Evesque de la mesme ville d'Hieraple: & il vaudroit peut-estre mieux ne mettre S. Aberce que a vers l'an 230.] ' où nous trouvons un Avircius Marcellus, qui ayant receu de Dieu un grand zele pour la verité, [& n'ayant peut-estre pas receu de mesme les talens necessaires pour la défendre par des livres,] animoit les autres à faire [ce qu'il ne pouvoit faire luy mesme, & le faisoit ainsi par eux.]

Marginal notes: Hier. ep. 29. p. 194. c. | a Boll. 22. feb. p. 285. b. c. | Ign. prol. c. 6. p. 33. | Phot. c. 232. p. 901. b. | Boll. 22. feb. p. 287. c. | d. e. | And. Caes. c. 34. p. 67. c. | Hall. v. Pap. p. 665. | p. 666. | NOTE 2. | Hier. ep. 28. p. 194. c. | [illegible] | Boll. 22. feb. p. 285. b. c. | Hier. ep. 29. p. 196. c. | Sur. 22. oct. p. 337. §. 16. | Menaea, p. 261-271 | Ugh. t. 6. p. 1110. | b Hall. v. Aber. p. 145. 2. | c Bar. 22. oct. g. | 163. §. 15. | Sur. 22. oct. p. 334-340. | a Allat. de Sim. p. 130. | c Bar. 163. §. 15. | NOTE 3. | V. les Montanistes. | Eus. l. 5. c. 16. p. 179. b.

1. Usuard, Adon, le martyrologe Romain, &c.
2. Ne le faudroit-il point transposer pour le donner à S. Irenée?



LES

MILLENAIRES.

SAINT Augustin dit que les spirituels de l'Eglise, ont donné le nom de Millenaires à ceux qui croyoient que les Saints regneroient un jour sur la terre avec JESUS-CHRIST durant mille ans. [Cette opinion a esté embrassée non seulement par divers heretiques,] f comme par les Cerinthiens, g par les Marcionites, 1 par les Montanistes, par les Meletiens, [par les Apollinaristes,] h mais encore par beaucoup d'autres ecclesiastiques, & mesme par des martyrs, 2 i comme par S. Papias, k par S. Justin, par S. Irenée, k par Nepos Evesque d'Egypte, l par S. Victorin, par Lactance, par S. Sulpice Severe. Elle avoit aussi des sectateurs parmi les Juifs.

m Cette opinion alloit à croire qu'aprés la venue de l'Antechrist, & la ruine de toutes les nations qui le suivront; 3 il se feroit une premiere resurrection qui ne seroit que pour les justes, n mais que ceux qui se trouveront alors sur la terre bons & méchans, seront conservez en vie, les bons pour obeïr aux justes ressuscitez comme à leurs princes,

Marginal notes: Aug. civ. D. l. 20. c. 7. p. 260. 2. a. | f Eus. l. 3. c. 28. p. 100. a. | g Gen. dog. c. 55. p. 383. 2. a. | h Hier. in Jer. 19. p. 311. a. | i v. ill. c. 18 | k Eus. l. 3. c. 39. p. 111. c. | l l. 7. c. 24. p. 270. 271. | l Hier. in Ez. 36. p. 507. b. | m Iren. l. 5. c. 35. p. 501. c. | Lact. l. 7. c. 19. p. 712. | n c. 24. p. 722.

1. Tert. in Marc. l. 3. c. 24. p. 499. b.
2. Just. dial. p. 306-308 | Iren. l. 5. c. 32-36. p. 495-505.
3. Hier. in Matt. c. 19. p. 58. b | Eus. l. 3. c. 39. p. 112. c. ex Papia | Lact. in gent. l. 7. c. 10. p. 713 | Gennad dogm. eccl. c. 55. ap. Aug. t. 3. p. 383. 2. a.

S

ces, les méchans pour estre vaincus par les justes, & leur estre assujettis; ' que JESUS-CHRIST descendra alors du ciel dans sa gloire; ' qu'ensuite la ville de Jerusalem sera rebastie de nouveau; augmentée & embellie; & que l'on rebastira aussi le temple. ' Les Millenaires marquoient mesme precisément l'endroit où l'un & l'autre seroient batis, & l'étendue qu'on leur donneroit. ' Ils disoient que les murailles de leur Jerusalem seroient basties par les nations étrangeres conduites par leurs Rois, que tout ce qui y estoit desert, & particulierement le temple, * seroit revétu de cyprés, de pins, & de cedres; que les portes de la ville seroient toujours ouvertes; que l'on y apporteroit jour & nuit toutes sortes de richesses. ' Ils appliquoient à cette Jerusalem ce qui est dit dans le 21e chapitre de l'Apocalypse; a & au temple tout ce qui en est écrit dans Ezechiel; [à quoy ils ajoutoient divers autres endroits des Prophetes.] b Ils pretendoient que le temple seroit eternel. c C'est là où ils disoient que JESUS-CHRIST regneroit d mille ans sur la terre d'un regne corporel, e & que durant ces mille ans les Saints, les Patriarches, & les Prophetes, vivroient avec luy dans un contentement parfait. f C'est là qu'ils esperoient que JESUS-CHRIST rendroit à ses Saints le centuple de tout ce qu'ils auroient quitté pour luy.

' Leur opinion auroit esté en quelque sorte supportable, s'ils eussent cru que les Saints estant ressuscitez, jouiroient par la presence de JESUS-CHRIST de quelques delices spirituelles, dit S. Augustin: & il avoue qu'il avoit esté autrefois dans ce sentiment, ' qu'on voit exprimé dans un sermon qu'on luy attribue, mesme dans la derniere edition de ses œuvres. ' C'estoit aussi celui de Tertullien. [Et il ne faut pas douter que ce ne fust encore celui de S. Justin, de S. Irenée, & des autres Saints qui ont suivi la mesme opinion,] ' quoyqu'ils n'ayent pas cru qu'on y seroit exemt [du besoin] de boire & de manger. ' C'est pourquoi S. Irenée dit que cette premiere resurrection des justes, qu'il croyoit devoir preceder le jugement, seroit comme un commencement d'incorruption, & un moyen pour s'acoutumer à la vue de Dieu, ' & que les Saints durant ce temps là auroient la conversation & la compagnie des Anges, & s'exerceroient avec eux dans les choses spirituelles.

' Mais il y en avoit [d'autres] qui s'égarant dans des fables ridicules, pretendoient que les Saints passeroient ce temps dans des festins tout charnels, & que mesme dans le boire & dans le manger ils iroient beaucoup au delà des bornes d'une juste moderation, & se porteroient dans des excés incroyables. g Ils disoient que ce seroit dans ce regne que JESUS-CHRIST boiroit le vin nouveau dont il avoit parlé dans la Cene. h Ils pretendoient encore qu'il

Hier. in Is. 53. p. 200. d. c. 60. p. 226. b| Just. dial. p. 307. b. Hier. in Jer. 31. p. 345. 346.
in Is. 60. p. 226. b| Ori. princ. l. 2. c. 12. p. 709.
* con-struendo.
Hier. in Jer. 31. p. 346. a.
a in Ez. 36. p. 507. b.
b in Jer. 31. p. 345. d.
c b| in Za. 14. p. 284. c.
d Eus. l. 3. c. 39. p. 112. c. ex Papia. &c.
e Just. dial. p. 306. 307. b.
f Hier. in Matt. 19. p. 58. b| Iren. l. 5. c. 33. p. 497. b. c.
Aug. civ. D. l. 20. c. 7. p. 260. 1. d.
c. 259. p. 1060. 1061.
Tert. in Marc. l. 3. c. 24. p. 499. c.
Just. dial. p. 307. c| Iren. l. 5. c. 33. p. 497. d| c. 32. p. 495. c.
c. 34. p. 502. c.
Aug. civ. D. p. 260 1. b. d.
g Hier. ep. 150. q. 2. p. 142. c| Iren. c. 33. p. 497. b.
h Hier. in Is. l. 18. pr. p. 242. b. &c.

y auroit des mariages, ' au moins pour ceux qui se seroient trouvez vivans à la venue de JESUS-CHRIST, ' qu'il y naistroit des enfans, ' que toutes les nations obeïroient à Israël; ' que toutes les creatures serviroient aux justes avec une entiere promtitude; ' qu'il y auroit neanmoins des guerres, des triomphes, des victorieux, des vaincus à qui l'on feroit souffrir la mort. ' Ils se promettoient dans leur nouvelle Jerusalem une abondance inépuisable d'or, d'argent, d'animaux, de toutes sortes de biens, & generalement tout ce que des Chrétiens semblables aux Juifs, & qui ne cherchent que les voluptez du corps, peuvent s'imaginer & desirer.

' Ils ajoutoient à cela que l'on seroit circoncis, qu'il y auroit un sabbat perpetuel, que l'on immoleroit des victimes, ' & que tous les hommes viendroient adorer Dieu à Jerusalem, les uns tous les samedis, les autres tous les mois, les plus éloignez une fois l'an; ' en un mot que l'on observeroit toute la loy, & qu'au lieu de changer les Juifs en Chrétiens, les Chrétiens deviendroient des Juifs. ' C'est pourquoi S. Jerome appelle souvent l'opinion des Millenaires un dogme, une tradition & une fable judaique; ' & les Chrétiens qui la suivoient des Chrétiens judaizans, ' & des demi-Juifs.

' Ils contoient des merveilles de la fertilité de la terre, laquelle produiroit toutes choses dans tous les pays, & qu'ainsi on n'auroit plus besoin de trafiquer.

' Ces demi-Juifs disoient encore qu'aprés que le regne de mille ans seroit passé, le diable assembleroit les peuples de Scythie, marquez dans l'Ecriture sous les noms de Gog & de Magog, lesquels avec d'autres nations infideles, retenues jusques alors dans les extremitez de la terre, viendroient à la suscitation du demon attaquer les Saints dans la Judée; mais que Dieu les arresteroit, & les tueroit par une pluie de feu: ensuite de quoy les méchans ressusciteroient: ' qu'ainsi ce regne de mille ans seroit suivi de la resurrection generale & eternelle, & du jugement: & qu'alors s'accompliroit la parole du Sauveur, Qu'il n'y aura plus de mariages, mais que nous serons égaux aux Anges, parceque nous serons les enfans de la resurrection.

' Toutes ces fables sont venues principalement de ce qu'on n'a pas entendu ce que c'est que la premiere mort dans l'Apocalypse, ' & qu'on n'a pas pris garde que ce livre portant le nom de Revelation, est un livre tout mysterieux, que nous ne pouvons entendre, si Dieu ne nous en revele les mysteres.

[Cerinthe doit estre consideré comme le premier auteur de l'opinion des Millenaires, puisqu'il a vécu a dés le com-

Lact. l. 7. c. 24. p. 722. ibid| Ori. in M. g. p. 498. c.
Iren. 32. p. 495. c.
Hier. in Is. 18. pr. p. 242. b.
c. 60. p. 226.
c. 53. p. 200. d.
c. 66. p. 260. a.
in Za. 14. p. 284. c.
in Ez. 36. p. 507. b. &c.
in Jer. 31. p. 345. d. in Is. 54. p. 202. a. c. 66. p. 260. a| Iren. c. 33. pag. 497. 498| Lact. c. 24. p. 722-726.
Hier. in Ez. 38. p. 513. d| Lact. l. 7. c. 26. p. 727| Gen. dog. c. 55. p. 283. a. b.
Just. dial. p. 308. b| Lact. l. 7. c. 26. p. 728.
Aug. civ. D. l. 20. c. 7. p. 260. 1. c.
Hier. in Ez. c. 38. p. 514. a.
a V. les Cerinthiens.

1. Hier. in Is. l. 18. pr. p. 242. b| c. 60. p. 226. b| Lact. in Gen. l. 7. c. 24. p. 722. |Ori. de princ. l. 2. c. 12. p. 709.

commencement de l'Eglise.] ' Neanmoins S. Jerome dit que l'on en attribuoit l'origine à S. Papias Evesque d'Hieraple, disciple de S. Jean; [ce qui vient peuteſtre de ce que,] ' comme remarque Eusebe, son autorité avoit rendu cette opinion considerable parmi les Catholiques. [En effet, s'agissant particulierement de l'explication d'un passage de l'Apocalypse, il estoit difficile de ne pas deferer au sentiment d'un disciple de S Jean, & qui estoit Evesque dans le pays mesme auquel ce livre estoit particulierement adressé. Mais ce qui donnoit alors plus de cours à cette opinion, est ce qui la rend aujourd'hui plus méprisable,] ' depuis qu'Eusebe nous a appris que Papias paroissoit par ses écrits avoir eu un esprit fort mediocre, & estre tombé dans cette imagination, & dans quelques autres, pour avoir mal entendu les discours des Apostres, & n'avoir pas compris les sens mysterieux de leurs paraboles.

v. ill. c. 18. p. 274. d| Gen. dog. c. 55. p. 383. 2. a. Euf. l. 3. c. 39. p. 112. c. d.

[S. Justin qui l'a suivi de fort pres pour le temps,] ' a aussi embrassé son opinion, [quoique S. Jerome ne le nomme pas entre les Millenaires.] ' Ce saint martyr témoigne qu'il y en avoit beaucoup d'autres de son sentiment. Mais il ajoute qu'il y en avoit aussi beaucoup qui estoient d'un sentiment contraire, lesquels il reconnoist suivre toute la pureté & la sainteté du Christianisme.

Just. dial. p. 306-308. p. 306. c.

' S. Irenée [qui écrivoit sur la fin du deuxieme siecle,] a esté de ceux qui ont ajouté foy à ces imaginations de Papias: ' & il raporte tant de luy, que de quelques autres Prestres disciples de S. Jean, des pensées tout à fait extraordinaires, qu'il témoigne neanmoins ne pas rejetter.

Iren. l. 5. c. 32-36. p. 495-505. 33. p. 497. 498.

' L'opinion des Millenaires a aussi esté embrassée par la nouvelle prophetie, dit Tertullien, [c'est à dire par les Montanistes,] ' & par Tertullien mesme, comme il paroissoit par son ouvrage de l'Esperance des fideles, [que nous avons perdu,] & comme on le voit encore par son troisieme livre contre Marcion, dans lequel il pretend que Dieu avoit voulu donner de son temps une marque de cette future Jerusalem, par une ville qui avoit paru dans le ciel sur la Judée tous les matins durant 40. jours, & qui avoit esté vue par les payens mesmes.

Tert. in Marc. l. 3. c. 24. p. 499. b. b. c. d| Gen. c. 55. p. 383. 2. a| Hier. v. ill. c. 18. p. 275. a|in Ez. c. 36. p. 507. b.

' Origene reprend en plus d'un endroit ceux qui s'égaroient avec les Juifs, en prenant trop à la lettre quelques endroits de l'Ecriture, & qui s'imaginoient qu'aprés la resurrection on useroit encore " des viandes corporelles, & des autres plaisirs des sens.

&c.

Ori. in M. gr. p. 498. e| princ. l. 2. c. 12. p. 709.

' Vers le milieu du III. siecle, il se trouva un Evesque d'Egypte nommé Nepos, qui soutint ces opinions judaïques par un livre intitulé, *La refutation des allegoristes*. ' Ce livre ayant trouvé beaucoup d'approbateurs, particulierement dans le territoire d'Arsinoé, S. Denys d'Alexandrie fut obligé de se transporter en ce lieu: & il y étoufa cette erreur " par une conference tout à fait Chrétienne, qui dura trois jours de suite, y ayant fait changer de sentiment à Coracion, qui estoit le chef de ces Millenaires. ' Le mesme Saint refuta aussi l'écrit de Nepos, quoique cet Evesque fust mort alors, ' en luy opposant deux livres qu'il fit sous le titre Des promesses. ' S. Jerome dit qu'il écrivit mesme " contre S. Irenée.

Euf. l. 7. c. 24. p. 270. 271| Gen. dog. c. 55. p. 383. 2. a. Euf. p. 271. 272.

v. S. Denys d'Alex.

p. 271. a. p. 270. d. Hier in Is. l. 18. pr. p. 242. b.

Ibid.

' S. Victorin [Evesque de Pettau, qui souffrit le martyre sous Diocletien,] suivoit encore ces fables judaïques en beaucoup d'endroits de ses écrits, comme S. Jerome nous en assure. ' Nous les voyons neanmoins condannées dans le commentaire sur l'Apocalypse que nous avons aujourd'hui sous le nom de ce saint martyr: [ce qui fait croire que cet écrit est ou supposé, ou corrompu.]

Hier. in Ez. c. 36. p. 507. b. Vict. P. bib. P. t. 1. p. 582. a. b.

' Lactance a aussi esté dans l'opinion des Millenaires, qu'il explique fort au long.

Hier. in Ez. c. 36. p. 507. b| Lact. l. 7. c. 24-26. p. 721-729.

a On lit dans une edition de Gennade, que Ticonius celebre Donatiste, paroist pencher [1] pour ce mesme sentiment: [mais c'est une faute,] cet auteur ayant au contraire détruit par ses explications tous les fondemens sur lesquels on l'appuioit.

a Gen. c. 18. ap. Hier. p. 317. a.

' S. Ephrem combat avec étendue les mesmes fables, comme tout à fait opposées à l'Ecriture: [en quoy il pouvoit bien avoir eu en vue l'heresiarque Apollinaire,] ' qui les a suivies avec ceux de sa secte, comme [S. Basile, S. Gregoire de Nazianze, &] S. Jerome, l'assurent en divers endroits, ' quoique S. Epiphane ait eu peine à se le persuader. b Apollinaire composa mesme deux traitez, où il pretendoit refuter l'ouvrage que S. Denys d'Alexandrie avoit fait contre Nepos. c S. Basile décrit fort en particulier ses égaremens sur ce point. ' S. Gregoire de Nazianze condanne aussi avec beaucoup de force dans les Apollinaristes, leurs mille ans imaginaires, leurs delices charnelles, & le judaïsme qu'ils pretendoient devoir estie un jour renouvellé.

Ephr. op. 111. p. 449-451. Hier. in Is. l. 18. pr. p. 242. b. &c. Epi. 77. c. 36. p. 1031. b Hier. p. 212. b. c Bas. ep. 293. p. 284. 285. Naz. or. 51. p. 744. b| 747. c.

' S. Jerome nous apprend encore que S. Sulpice Severe suivoit l'opinion des Millenaires dans son dialogue intitulé *Gallus*. [Il n'y en a rien aujourd'hui dans ce dialogue. Mais l'endroit marqué par S. Jerome pouvoit estre] ' à la fin de la seconde partie, où S. Severe, sous le nom de Gallus, raporte un discours de S. Martin sur l'Antechrist. [On l'en a peut-estre osté exprés,] ' comme on avoit osté autrefois les cinq derniers chapitres de S. Irenée au raport de Feuardent. ' Le discours mesme de S. Martin sur l'Antechrist, qui contient quelques opinions assez extraordinaires, manque dans divers manuscrits, & dans quelques editions: & Giselin avoue qu'il avoit esté pres de l'oster dans la sienne, si des personnes de grand merite ne

Hier. in Ez. c. 36. p. 507. b. Sulp. S. dial. c. 2. 16. p. 304. Iren. l. 5. c. 32. p. 494. Sulp. S. n. p. 393.

1. Il y dans l'edition de S. Jerome en 1565. *suscitionem intuit*, qui forme ce sens. Mais celle de Miraeus a *ruit*, qui fait un sens contraire appuié par tout l'endroit. On lit de mesme dans un tres ancien manuscrit qui est à S. Germain des Prez.

ne luy eussent representé qu'il vaut mieux donner les auteurs dans leur integrité, & non pas en retrancher des endroits sous pretexte qu'ils peuvent causer des maux qu'ils n'ont point causez durant tant de siecles. ' C'est un remede, dit Feuardent, qui n'est ni seur ni " utile, & qui va à nous faire perdre une bonne partie des écrits des Peres. Il faut ou expliquer ou excuser ce qui nous paroist de mauvais dans les ouvrages des Saints: mais non pas les supprimer. Nous les reverons comme des hommes amis de Dieu, mais non pas comme des dieux. Pourquoi donc nous étonner que des hommes fassent des fautes? [Il nous est mesme avantageux de voir d'une part la difference qu'il faut mettre entre les Ecritures canoniques, & les écrits des plus excellens des Peres; & d'estre obligez de l'autre de recourir à la lumiere de l'Eglise, pour discerner dans les Saints ce qui vient de l'esprit de verité, & ce qui est un effet de nos tenebres & de nostre foiblesse commune.]

Iren. p. 494.495. — " *profitable.*

' Nous avons dans la bibliotheque des Peres, un auteur nommé Q. Julius Hilarion, qui écrivoit vers 397. ou 400. comme il paroist par son traité mesme, intitulé, De la durée du monde. Cet auteur a aussi esté dans l'opinion des Millenaires.

Bib. P. t. 7. p. 263. b.

' S. Jerome se plaint en effet qu'elle estoit fort commune de son temps, non seulement parmi les Apollinaristes, mais mesme parmi les Catholiques, [qui ne tomboient pas neanmoins dans tous les égaremens que S. Jerome attribue en general aux Millenaires: ce qu'il feroit aisé de faire voir, particulierement des Peres qui ont suivi cette erreur, comme de S. Justin, & de S. Irenée. Mais tout ce que S. Jerome en dit convient fort bien avec ce que S. Basile raporte d'Apollinaire.]

Hier. in Is. l. 18. pr. p. 242. b.

' Le grand nombre des auteurs ecclesiastiques & des martyrs, qui ont esté de l'opinion des Millenaires, a fait que S. Jerome n'a pas osé la condanner absolument. Il aime mieux reserver toutes ces choses au jugement de Dieu, & permettre à chacun de suivre son sentiment. ' Ce qui n'empesche pas qu'il ne la rejette au mesme endroit comme une fausseté contraire à l'Ecriture, ' comme des contes aussi dangereux que " ridicules, & qui entrainent dans la profondeur [de l'abisme] ceux qui y ajoutent foy.

In Jer. 19. p. 311. a. in Ez. 38. p. 514. b. — in Jer. p. 311. a. — in Ez. p. 514. a. — " *aniles.*

' S. Philastre la qualifie mesme une heresie. ' Les Orientaux en écrivant contre S. Cyrille, traitent de fables & de folies les mille ans d'Apollinaire. ' Et S. Cyrille en leur répondant, declare qu'il ne s'arreste en aucune maniere à ce qu'a cru Apollinaire, parcequ'il faut rejetter ceux qui ont une fois esté condannez comme violateurs de la foy de l'Eglise. ' S Fulgence conte les heretiques Nepotiens venus de Nepos, [c'est à dire de l'Egyptien Millenaire,] entre les sectes opposées à l'Eglise qui avoient paru avant celle des Sabelliens.

Phila. c. 59. p. 15. c. — Conc. t. 3. p. 838. b. — p. 842. c. — Fulg. in Pint. c. 2. p. 535.

[Caius celebre à Rome au commencement du IIIe siecle, est le premier que nous trouvions] ' avoir combatu les Millenaires en écrivant contre Cerinthe. [Nous avons marqué les autres qui l'ont fait dans le mesme siecle, & dans le suivant,] ' au nombre desquels il faut certainement mettre Eusebe, ' & S. Epiphane, quoiqu'il n'en ait pas fait de titre particulier. On peut reserver pour le Ve siecle S. Augustin, qui outre ce qu'il en dit dans la Cité de Dieu,] ' conte encore le regne terrestre de JESUS-CHRIST entre les erreurs des Cerinthiens. [Il y faut joindre] ' Theodoret, qui a mis Nepos mesme dans le catalogue des heretiques. ' Il paroist que son opinion estoit alors entierement abolie: [Et je ne say point en effet qu'on trouve qu'il y ait eu des Millenaires depuis S. Jerome & S. Augustin: de sorte que si quelques uns en ont encore conservé les sentimens, cela n'a fait aucun éclat considerable.

Eus. l. 3. c. 28. p. 100. a. — c. 39. p. 112. c. d. — Epi. 77. c. 36. p. 1031. — Aug. h. 8. p. 7. 1. d. — Thdrt. hær. l. 3. c. 6. p. 230. b. — a c.



PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR M. AURELE.

ARTICLE PREMIER.

Les philosophes confondus par les Chrétiens, peuvent avoir causé la persecution de M. Aurele.

[QUELQUE douceur que M. Aurele eût pour tout le monde, & pour ceux mesmes qui l'avoient le plus offensé,] ' neanmoins on demeure d'accord qu'il y eut sous son regne une persecution tres violente contre l'Eglise, qui fit remporter à beaucoup de Saints la couronne du martyre. Eusebe & Orose la content pour la quatrieme; ' & il est visible qu'il y faut joindre S. Augustin, qui met la quatrieme persecution sous Antonin; [parceque les anciens donnent souvent le nom d'Antonin à M. Aurele.] ' S. Sulpice Severe qui avoit mis la quatrieme sous Adrien, appelle celle-ci la cinquieme.

Eus. chr. Oros. l. 7. c. 15. p. 213. 2. b. — Aug. civ. D. l. 18. c. 52. p. 239. 2. a|e. p. 411. 2. c. — Sulp. S. hist. l. 2. p. 150.

[" Il semble qu'elle ait pu venir en partie des philosophes, trop puissans sous un prince qui s'appliquoit tout entier à étudier & à pratiquer les regles morales de la philosophie.] ' Il est certain au moins, que Crescent philosophe Cynique déchiroit publiquement tous

v. M. Aurele §. 29. — Just. ap. 1. p. 47. a.

tous les Chrétiens par les faux crimes qu'il leur imputoit, [& qu'il fut la cause du martyre dont S. Justin [a] fut couronné en ce temps-là, n'ayant pu souffrir que ce Saint l'eust convaincu d'estre un ignorant & un calomniateur.

v. S. Justin.

Le mesme Saint avoit élevé au milieu de Rome une école de la religion Chrétienne, plus opposée encore à la morale d'Aristippe & d'Epicure, qu'à la philosophie de Socrate & de Zenon : ce qui peut aisément avoir animé toutes ces sectes non seulement contre luy, mais contre tous les Chrétiens. Car ce Saint n'estoit pas le seul à les combatre & de vive voix & par écrit : & on peut juger de quelle maniere les Chrétiens les traitoient quelquefois, par l'exemple de Tatien, qui leur parle de cette sorte dans un ouvrage connu & loué de l'antiquité.] ' Puisque vous estes incapables de concevoir toutes ces choses par vous mesmes, dit-il à ces pretendus maistres des sciences, apprenez-les au moins en nous écoutant. Vous vous vantez de ne point craindre la mort, & de mépriser les richesses. Cependant vous estes si éloignez de vous contenter d'une vie pauvre & simple, que plusieurs d'entre vous obtiennent de l'Empereur des pensions de six cens écus. Et je trouve qu'ils ont raison, quand ils ne le feroient que pour empescher le monde de croire qu'ils nourrissent inutilement leur grande barbe.

Tati. p. 157. d.

[Ce mesme auteur fait encore dans la suite une agreable peinture de ces philosophes.] ' Qu'est-ce que vos philosophes, dit-il, ont de si merveilleux & de si grand ? Je n'y voy rien d'extraordinaire, sinon qu'ils [1] negligent une de leurs épaules, qu'ils se laissent venir de longs cheveux, qu'ils entretiennent bien leur barbe, qu'ils portent les ongles grands comme les griffes des bestes, & qu'avec cela ils publient qu'ils n'ont besoin de personne, quoiqu'il leur faille un corroyeur pour faire leur besace, un tourneur pour leur baston, un tailleur pour leur habit, des gens riches & un bon cuisinier pour assouvir leur gourmandise. Cependant ce grand philosophe se met à declamer devant tout le monde, avec une autorité & une assurance incroyable : Si on luy fait quelque tort, il s'en venge bien luy mesme ; & paye par des injures ceux qui ne veulent pas luy donner ce qu'il demande.

p. 162. 2. b.

[Le seul exemple de la vie du commun des Chrétiens, estoit un sanglant reproche de la vie dereglée de ceux qui prétendoient suivre toutes les regles de la plus exacte morale, & qui pour la pluspart en suivoient de toutes contraires. Ainsi il y auroit eu lieu de s'étonner si ces philosophes, qu'un ancien appelle des animaux de gloire & d'orgueil, voyant toute leur morale effacée par la vertu solide de tant de Chrétiens, & toute leur suffisance dissipée par les sectateurs d'un crucifié, & par des gens qu'ils traitoient d'inconnus & d'ignorans, n'eussent pas fait l'impossible pour les ruiner, s'ils n'eussent pas publié contr'eux toutes les calomnies imaginables pour les noircir dans l'esprit des peuples, & s'ils ne se fussent pas efforcez de soutenir leur reputation chancellante par la ruine de celle de leurs adversaires.]

1. Peutestre parceque le manteau des philosophes ne leur couvroit qu'une épaule.

ARTICLE II.

Autres causes de la persecution : M. Aurele l'autorise sans faire neanmoins de nouvelles loix contre les Chrétiens.

[OUTRE le pouvoir que les philosophes avoient sur l'esprit de M. Aurele, qui se faisoit luy mesme honneur du titre de philosophe,] ' ce prince [a] avoit esté élevé dés l'enfance dans l'estime & dans l'exercice des ceremonies Romaines. Il faisoit gloire de les aimer, & les pratiquoit avec tant de soin, que les payens mesmes y ont trouvé de l'excés, & s'en sont moquez. Il paroist aussi qu'il ajoutoit peu de foy aux evenemens que l'on pretendoit estre miraculeux, & il ne pouvoit souffrir ceux qui se servoient du nom de Dieu pour épouvanter les peuples. Il ne faut donc pas s'étonner que ce prince d'ailleurs equitable & tres doux, ait conceu une haine injuste contre les Chrétiens,] ' & ait beaucoup contribué par les ordres qu'il donnoit, à la persecution qu'ils souffrirent sous son regne, [estant certain que lorsqu'il avoit le plus de sujet de les traiter avec toute sorte de bonté,] ' il ne laissoit pas d'ordonner aux Gouverneurs de faire mourir ceux qui auroient confessé JESUS-CHRIST, quand ils ne voudroient pas renoncer la foy.

Bar. 164. § 5. 9. — V. M. Aurele § 2. — Oros. l. 7. c. 19. p. 213. 1. b. — Eus. l. 5. c. 1. p. 162. d.

' Cependant Tertullien nous assure [a] qu'il n'a point fait de loix contre les Chrétiens ; ' ce qui nous oblige de dire qu'il n'a fait aucun edit general pour les persecuter. ' Mais les anciennes loix Romaines, qui condannoient toute religion nouvelle & non approuvée du Senat, subsistoient toujours. [[a] Trajan avoit interdit toutes [b] les associations & les assemblées particulieres.] ' On défendoit encore sur peine de la vie la lecture des Prophetes, & mesme des livres payens dont on croyoit que les Chrétiens pouvoient prendre quelque avantage : [& on pouvoit faire plusieurs autres loix semblables,] ausquelles ils declaroient hautement qu'ils n'obeïroient jamais. ' Enfin, on voit par des histoires raportées par S. Justin, & par le martyre de S. Justin mesme, qu'il suffisoit de s'avouer Chrétien pour estre aussitost condanné à la mort, ' & que ce procedé estoit appuié par les ordres de l'Empereur.

Tert. ap. c. 5. p. 6. d. 7. a. — quas nullus Verus impressit. — Bar. 164. § 4. § 5. — V. la pers. de Trajan. — ἑταιρίας. — Just. ap. 2. p. 82. 2. b. c. — ap. 1. p. 43. a. b. — Bar. 164. § 6.

' Antonin avoit condanné une injustice si visible, & [a] ordonné qu'un Chrétien ne seroit point puni pour sa seule religion. [Mais il faut dire que cette ordonnance fut abolie aussitost aprés sa mort, par la haine que les peu-

Eus. l. 4. c. 13. p. 117. a. — V. S. Justin.

ples avoient pour la verité.] ' Car les soulevemens qu'ils firent en diverses villes contre les Chrétiens, eurent beaucoup de part à la persecution de M. Aurele, [aussibien qu'à celle d'Adrien.] ' L'histoire de S. Polycarpe, [& encore plus celle des Martyrs de Lion,] nous font voir avec quelle animosité le peuple demandoit le sang des Chrétiens, & de ceux mesmes qui meritoient le plus d'estre aimez & honorez de tout le monde. ' Les magistrats des villes au lieu de punir ces cris seditieux, les appuioient ouvertement de toute leur autorité, & faisoient des edits publics contre les Chrétiens, quoiqu'apparemment sans en avoir d'ordre de l'Empereur, [autant qu'on en peut juger par ce que nous avons cite de Tertullien.

Il ne faut pas douter que divers Gouverneurs ne suivissent cette impression & cette haine des peuples contre l'Eglise,] ' soit que leur superstition propre leur fist prendre cette injustice impie pour une action de pieté, [soit pour satisfaire la passion & l'animosité des autres. Et tous les martyrs qui souffrirent alors en sont autant de preuves,] ' puisqu'il n'y avoit dans les provinces que les magistrats Romains, & non ceux des villes, qui pussent condanner à la mort. ' Saint Justin dit que " tous les Gouverneurs se rendoient les instrumens du demon pour repandre le sang des Chrétiens.

[Pour justifier la haine qu'on avoit contr'eux,] ' on taschoit de leur faire perdre l'honneur avec la vie, & de trouver quelque fondement aux crimes dont le bruit public les accusoit. On prenoit pour cela leurs esclaves, des femmes, & des enfans, à qui l'on faisoit souffrir des questions tres rudes, pour leur faire avouer que les Chrétiens commettoient en secret des crimes que les payens commettoient publiquement, & mesme comme des actions de religion au milieu de leurs sacrifices. ' On défendoit en mesme temps aux Chrétiens d'écrire pour se justifier, & à tout le monde de lire leurs apologies: ' par où l'on engageoit les peuples à croire d'eux les choses les plus opposées à leurs sentimens & à leur conduite, & par cette ignorance dont il leur étoit comme impossible de sortir, à tomber dans les supplices preparez " à ceux qui condamnent temerairement leurs freres. ' Les Chrétiens voyoient leur perte avec douleur: ' car pour ce qui les regardoit eux mêmes, ils souffroient avec paix tout ce qu'on pouvoit faire & dire contr'eux, parcequ'ils avoient Dieu pour témoin de leur innocence.

ARTICLE III.

De Sainte Glycerie & Sainte Felicité.

[COMME les Chrétiens ont été beaucoup plus persecutez sous M. Aurele, que sous aucun des autres princes qui ont porté comme luy le nom d'Antonin, Baronius a accoutumé de raporter à cette persecution les martyrs qu'on trouve avoir souffert *sous Antonin*. Bollandus le suit ordinairement en cela: & ainsi nous croyons devoir faire la mesme chose, lorsque nous ne trouverons point de raison particuliere qui nous en empesche.]

' Eusebe ne marque la persecution de M. Aurele qu'en l'an 167. qui étoit le 7ᵉ de son regne, avec le martyre de S. Polycarpe. [Nous croyons devoir mettre la mort de ce Saint dès le commencement de 166.] ' & la persecution estoit fort grande dès auparavant: [ce qui confirme ce que dit Orose,] ' qu'elle commença pendant la guerre des Parthes, [qui dura quatre ans depuis 161. ou 162. jusqu'en 165] avant la grande peste qui s'étendit jusqu'à Rome [vers l'an 166.]

' Les actes de Sainte Glycerie portent en effet, qu'elle souffrit dès la premiere année d'Antonin, [en 161. ou 162. estant assez ordinaire de ne conter pour la premiere année des princes que celle qui a commencé aprés leur élevation: ce que nous disons en suivant Baronius & Bollandus,] ' qui mettent cette Sainte sous M. Aurele. ' Car s'il falloit s'arrester à ses actes, on la devroit mettre sous T. Antonin, ou sous Caracalla. [" Mais il est vray que ces actes ne meritent guere qu'on s'y arreste. C'est pourquoi nous n'en raportons rien ici,] ' que ce qu'ils disent qu'elle consomma son martyre sous le gouverneur Sabin, à Heraclée dans la Thrace le 13ᵉ jour de may, ' auquel les Grecs en font leur principal Office, & auquel sa ' feste est marquée dans le typique de S. Sabas, & dans un tres ancien martyrologe Egyptien. ' Les Latins en font aussi aujourd'hui le mesme jour aussi-bien que les Moscovites. NOTE 1.

' Mais elle est sur tout fort celebre parmi les Grecs du patriarcat de Constantinople, à cause d'une huile miraculeuse qui sortoit de son tombeau à Heraclée. ' Un auteur du VIIᵉ siecle en parle, & raporte un miracle qui s'estoit fait peu auparavant à cette occasion au commencement du regne de Maurice, sous Jean le Jeûneur Patriarche de Constantinople, & ainsi vers l'an 583. ' Maurice visita depuis à Heraclée l'eglise de Sainte Glycerie avec beaucoup de respect, & y donna de l'argent pour refaire ce que les barbares en avoient brulé. ' Cette eglise estoit celebre dès l'an 355. & il semble que ce fust la cathedrale. ' Il paroist que le corps de la Sainte estoit dans l'isle de Lemne du temps de Constantin Copronyme. ' Les Grecs l'honorent comme une vierge, de quoy ses actes ne disent rien. [Le martyrologe Romain ne l'a pas mis.

Ce fut apparemment en l'an 164. que " Sainte Felicité se rendit illustre à Rome par son martyre, & encore plus par celui de ses sept enfans. Leurs actes qui peuvent faire quelque autorité,] ' portent que les Pontifes payens furent cause de leur mort, en persuadant à l'Empereur que pour appai-

paiser leurs dieux, il ne falloit pas souffrir que cette Sainte & ses enfans leur insultassent plus long-temps, mais les contraindre de les adorer.

ARTICLE IV.

S. Ptolemée, S Germanique, & quelques autres, sont martyrizez en l'an 166.

'OROSE semble dire que Dieu vengea le sang des martyrs qu'on répandoit en divers endroits, par la peste effroyable, qui ayant commencé en Orient [a l'an 165.] se répandit jusqu'aux extremitez de l'Occident, & ravagea durant plusieurs années toutes les provinces de l'Empire. [Mais ce fleau n'arresta pas la persecution. Vers l'an 166.] ' Saint a Ptolemée & deux autres Chrétiens furent condannez à Rome par le juge Urbice, sans autre raison sinon qu'ils estoient Chrétiens: ' De quoy Saint Justin se crut obligé de se plaindre par sa 1 seconde apologie, ' qu'il adressa à M. Aurele & au Senat. ' Il la finit en demandant qu'elle fust rendue publique, ' & qu'il luy fust permis de montrer à tout le monde la pureté de la doctrine des Chrétiens. [Mais il fut bientost recompensé de sa generosité par le martyre, & a traité luy mesme comme il se plaignoit qu'on avoit traité les autres. Car Junius Rusticus, si celebre entre les sages & les philosophes de ce temps là,] ' estant Prefet de Rome, luy fit couper la teste, & encore à quelques autres, qui n'estoient accusez non plus que d'adorer JESUS-CHRIST.

(Oros. l. 7. c. 15. p. 213. 1. b. — V. M. Aurele § 9. — V. son titre. — Just. ap. 1. p. 43. a. b. — p. 41. b. — 1. — [a]41. c. — p. 51. c. — 52. b. — V. S. Justin. — Bar. 165. § 2.)

' Ce qui se faisoit à Rome se faisoit de mesme dans toutes les provinces par les Gouverneurs, poussez par le demon qui les animoit. [Nous avons plus de connoissance de ce qui se passa dans l'Asie,] ' où la persecution fut fort grande [au a commencement de 166.] ' sous Statius Quadratus qui en estoit alors Proconsul. ' S. Polycarpe y souffrit dans la ville de Smyrne [le 23. de fevrier,] avec onze ou douze autres Chrétiens amenez de Philadelphie à Smyrne, [qui apparemment ne le precederent que de peu de jours. Nous parlerons en particulier de Saint Polycarpe. Les autres sont apparemment ceux] ' dont l'Eglise de Smyrne décrit les souffrances dans sa lettre sur S. Polycarpe, sans en nommer aucun que S. Germanique.

(Just. ap. 1. p. 41. b. — Eus. l. 4. c. 15. p. 129. d. — V. S. Polycarpe n. 5. — n. p. 73. a. — c[71. 1. c. — a l. 4. c. 15. p. 135. b] — Poly. act. p. 28 [n. 96. p. 69.] — act. p. 14. 16.)

„ ' Qui n'admirera, dit cette Eglise, „ le courage de ces Martyrs, leur patien„ce, leur amour pour le Seigneur? „ Ils ont bien voulu estre tellement dé„chirez à coups de fouet, qu'on leur „ voyoit les veines, les arteres, ' & jus„qu'aux entrailles, b sans qu'aucun jet„tast seulement un cri ou un soupir, „ pendant que la compassion de leurs „ douleurs faisoit pleurer ceux qui les „ voyoient? C'est qu'ils n'estoient plus „ alors dans leurs corps, ' ou plutost „ c'est qu'ils estoient attentifs à JESUS„CHRIST qui estoit present avec eux, „ & qui leur faisoit entendre sa voix: & „ la joye de sa presence leur faisoit mé„priser tous les tourmens. Ils se trou„voient heureux de racheter en une „ heure des supplices eternels; & le feu „ que les cruels bourreaux leur faisoient „ souffrir, leur sembloit a un rafraichisse„ment, parcequ'ils avoient devant les „ yeux de leur cœur ces feux qui ne s'é„teindront jamais, & les recompenses „ ineffables promises à ceux qui perseve„reront jusques à la fin. En un mot, ils „ paroissoient non des hommes, mais „ des Anges.

(p. 14. — Eus. l. 4. c. 15. p. 129. b. — b Poly. act. p. 14. — p. 15. — ψυ-χρόν.)

' Ces martyrs, aprés avoir esté condannez à estre exposez aux bestes, [& en attendant le jour destiné à leur couronne;] souffrirent long-temps de grandes douleurs. Car on les coucha sur des écailles d'huistres, ' & sur des pierres aigues, a & on les fit passer par plusieurs autres tourmens. Le diable mesme fournissoit de nouvelles inventions pour les faire souffrir, & le tyran faisoit tous ses efforts pour les contraindre par la longueur des supplices à renoncer JESUS-CHRIST, Mais par la grace de Dieu il ne put venir à bout de son dessein. ' Car le tres genereux Germanique, fortifioit la foiblesse des autres par l'exemple de son courage. Il se signala sur tout lorsqu'il fut exposé aux bestes. ' Comme il estoit fort jeune & dans la vigueur de son age, le Proconsul qui souhaitoit beaucoup de le gagner, l'exhortoit d'avoir pitié de luy mesme, & de ne pas perdre une si fleurissante jeunesse. Mais Germanique bien loin de l'ecouter, irrita les bestes, & les força en quelque sorte à le devorer, pour sortir promptement de ce siecle corrompu. Le peuple fut étonné de sa constance, & admira la fermeté avec laquelle les Chrétiens méprisoient la mort. [Cependant au lieu d'aimer ceux qu'ils estoient contraints d'admirer,] ils s'écrierent tous, Qu'on oste ces impies du monde, & qu'on cherche Polycarpe.

(ibid. — Eus. l. 4. c. 15. p. 129. b. — a Poly. act. p. 15. — p. 16. — Eus. l. 4. c. 15. p. 129. c.)

' Usuard, Adon, Notker, & plusieurs autres martyrologes anciens & nouveaux, marquent la feste de S. Germanique le 19. de janvier, [& il est étonnant que les Grecs n'en honorent pas aussi la memoire.] ' Usuard, & presque tous les autres Latins, mesme les martyrologes de S. Jerome, mettent ses dix ou onze compagnons, qu'ils font monter à douze, le 26. du mesme mois avec S. Polycarpe.

(Boll. 19. jan. p. 213. 214. — 26. jan. p. 691. § 1. 2.)

ARTICLE V.

S. Meliton & S. Apollinaire, adressent à M. Aurele des apologies pour les Chrétiens.

'LE martyre a de S. Polycarpe, qui suivit bientost celui de S Germanique, éteignit la persecution: [mais ce ne fut apparemment que pour l'Asie,

(V. son titre. — Eus. l. 4. c. 15. p. 129. e.)

1. Selon l'ordre du temps, quoiqu'on la mette la premiere dans les imprimez.

sie; & l'ordre d'Eusebe nous donne lieu de croire que S. Justin souffrit peu aprés à Rome. Il faut mesme dire que la persecution recommença bientost en Asie,] puisque la chronique d'Eusebe porte que S. Militon Evesque de Sardes en Lydie, presenta son apologie à M. Aurele en l'an 170. 'Car Saint Meliton s'y plaint que les Chrétiens estoient alors persecutez en Asie par les edits publics [des magistrats des villes,] ce qui, dit-il, ne s'estoit jamais fait. Il témoigne ne pas savoir si ces edits venoient de l'ordre [& de la volonté] de l'Empereur, ou s'ils avoient esté publiez à son insceu. Mais de quelque part qu'ils vinssent, ils donnerent une belle occasion tant aux calomniateurs, qu'à tous ceux qui estoient bien aises de s'emparer de ce qui ne leur appartenoit pas. Car sous pretexte d'obeïr aux magistrats, ils voloient ouvertement & pilloient jour & nuit des personnes qui ne leur faisoient aucun tort.

c. 26. p. 147. c.

d. 'Ce fut ce qui obligea Saint Meliton d'écrire son apologie, pour implorer la protection de l'Empereur contre ceux qui entreprenoient ces violences sans son ordre; ou témoigner que les Chrétiens recevoient la mort avec joye, c. 'si c'estoit luy qui les y avoit condannez; pourvu seulement qu'il voulust écouter ce qu'ils avoient à luy dire pour leur justification. [Eusebe, comme nous avons dit, met cette apologie de Saint Meliton sur l'an 170.] p. 148. a. '& on ne peut pas assurément la mettre plutost. [Mais il y a quelques raisons qui font douter si on ne la devroit point differer jusqu'aprés que Commode eut receu la puissance du Tribunat en l'an 175.] V. S. Meliton n. 2.

c. 26. p. 146. 'Eusebe dans son histoire, joint à l'apologie de S. Meliton celle que Saint Apollinaire Evesque d'Hieraple en Asie, adressa aussi à M. Aurele: Cyp. diss. 11. c. 39. p. 264. 'ce qui donne quelque lieu de presumer qu'elles furent faites à peu presen même temps. [Et il semble aussi que S. Apollinaire n'ait fait la sienne que lorsque la persecution se renouvella l'an 177. comme nous le dirons dans la suite.] V. son titre.

ARTICLE VI.

De divers Martyrs qui ont souffert sous M. Aurele.

Bar. 6. oct. a. Eus. l. 5. c. 24. p. 191. d. 'CE fut [apparemment] dans la persecution de M. Aurele, que fut couronné le saint Evesque Sagaris, mis peu de temps aprés par Polycrate d'Ephese, entre les plus grandes lumieres de l'Asie. l. 4. c. 26. p. 147. b. 'Il souffrit sous le Proconsul Servilius Paulus, dans la ville de Laodicée, dont Usuard & Adon disent positivement qu'il estoit Evesque. Ils ajoutent mesme qu'il estoit un des anciens disciples de S. Paul, en quoy le martyrologe Romain les suit, [quoiqu'il y ait pres de cent ans entre la mort de S. Paul & le commencement de M. Aurele.] Les Latins font la feste de ce Saint le 6e jour d'octobre. ἀρχαῖον. ἱερνάδε. σβέσαι.

Bar. 196. §. 2. 'La suite de l'histoire oblige à mettre en ce mesme temps ce que nous Epi. 54. c. 1. p. 463. b. lisons dans S. Epiphane, 'que le Gouverneur fit arrester à Byzance un assez grand nombre de Chretiens. Ils souffrirent constamment la question, comme de veritables serviteurs de JESUS-CHRIST, & [ayant esté condannez à la mort,] ils remporterent tous la couronne du martyre, meritant par une illustre victoire la gloire & la felicité du ciel. Il n'y eut que le malheureux Theodote qui renonça JESUS-CHRIST: b. c. '& la honte de cette premiere faute le fit tomber quelque temps aprés dans l'heresie. [Nous ignorons les noms de ceux qui ayant receu plus de graces du ciel, eurent plus de courage que luy. Mais leur persecuteur pourroit bien estre] Tert. ad Scap. c. 3. p. 87. a. 'ce Cæcilius Capella dont Tertullien dit que lorsque Byzance fut prise & ruinée par Severe, [en l'an 196.] il s'écria: Que les Chrétiens avoient grand sujet de se rejouir: [ce qui marque assez qu'ils avoient esté cruellement persecutez en cette ville, & sans doute par Capella mesme, puisque] p. 86. 'Tertullien raporte en cet endroit la punition que Dieu avoit faite de quelques Gouverneurs qui les avoient le plus maltraitez. [C'estoit apparemment sous M. Aurele, puisque la persecution de Severe ne commença qu'aprés l'an 196.]

Boll. 14. may, p. 268. e. p. 265. 'Bollandus met encore sous M. Aurele S. Victor soldat, & Sainte Couronne femme d'un autre soldat, 'dont les noms sont celebres dans Bede, & dans les plus anciens martyrologes des Latins, aussibien que dans les Grecs. Nous en avons des actes qu'on pretend estre fort anciens, & Bede semble en avoir voulu faire un abregé dans son martyrologe. [Mais avec tout cela, il s'y rencontre tant de difficultez, que nous n'osons point nous en servir.] NOTE 2. p. 266. e| 268. d. p. 265. 'Ils mettent ces Saints à Alexandrie, ou à Lycople en Thebaïde. 'Neanmoins tous les anciens semblent convenir de les mettre en Syrie; & leurs actes grecs disent qu'ils souffrirent à Damas. Les Latins les honorent en divers jours, mais principalement le 14. de may, & les Grecs le 11. de novembre. Ceux-ci donnent à Sainte Couronne le nom de Stephanie, qui en leur langue signifie une couronne. p. 268-271. 'Diverses Eglises pretendent avoir leurs corps; [& on ne voit pas qu'aucune en ait un fondement bien solide.

Nous n'osons pas non plus nous arrester aux actes de S. Hermie, quoiqu'ils aient quelque chose d'assez beau; mais il y a aussi bien des particularitez que nous ne pouvons pas entreprendre de soutenir.] NOTE 3. 31. may, p. 414. f. 'On y lit que ce Saint avoit porté les armes sous Antonin, & servoit deslors secretement JESUS-CHRIST. Mais ayant depuis quitté la milice, e. 'il se declara soldat de JESUS-CHRIST, p. 415. a. '& refusa mesme la paye qui luy estoit due [comme à un veteran,] ne pouvant se resoudre, quelque pauvre qu'il fust, à se nourrir de ce dont on avoit [peutestre] dépouillé d'autres pauvres par l'injustice & la violence. p. 414. e. 'Un juge nommé Sebastien, estant

estant passé de la Cilicie à Comanes dans la Cappadoce où estoit le Saint, se le fit amener, pour l'obliger à sacrifier, selon l'ordre qu'il disoit en avoir receu de [M. Aurele] Antonin contre tous les Chrétiens. Mais le trouvant invincible dans sa foy & dans son humble confiance en JESUS-CHRIST, quelques effroyables tourmens qu'il luy eust fait endurer, s'il en faut croire ses actes, depuis le trentiéme de mars jusqu'à la fin du mois de may, ' il le condanna enfin p. 427. a.
τραχηλοκοπηθῆναι. " à estre égorgé. ' Les Grecs en font p. 423. leur grand Office le 31. de may, & le menologe de Basile fait un abregé de ses actes. A leur imitation les Moscovites, & le martyrologe Romain avec quelques autres latins, honorent aussi sa memoire le mesme jour.

[Il faut encore sans doute raporter au temps de M. Aurele, le martyre de S. Publie Evesque d'Athenes, puisque S. Denys qui gouvernoit l'Eglise de Corinthe vers l'an 170.] ' dit qu'il avoit Eus. l. 4. c. 23. p. 143. souffert la mort pour la foy dans les persecutions de ce temps là. [Ainsi il n'a que le nom de commun avec Publie qui receut S. Paul à Malte: & il n'y a pas non plus d'apparence qu'il ait succedé immediatement à S. Denys l'Areopagite.] Usuard, Adon, Notker, & d'autres martyrologes latins, marquent sa feste le 21. de janvier. [On ne dit point que les Grecs en fassent.

La mort de ce saint pasteur qui fut heureuse pour luy, fut funeste à son troupeau.] ' Car les Chrétiens d'Athenes d. p. 144. a. ne l'ayant plus pour les animer, negligerent tellement la vie que l'Evangile nous enseigne, qu'ils avoient comme abandonné le Christianisme. Mais Quadrat ayant esté fait Evesque de cette Eglise [desolée,] y rétablit l'ardeur de la foy & la pureté des mœurs: à quoy S. Denys de Corinthe [metropolitain de la province,] contribua aussi par une lettre qu'il écrivit aux Atheniens.

V. S. Concorde. [Nous parlerons " en un autre endroit de S. Constance Evesque de Perouse en Italie, de S. Concorde Prestre de Spolete, de S. Pontien couronné au mesme lieu, & de S. Anthime qu'on fait Evesque de Spolete & de Terni. On les met sous Antonin: ainsi c'est apparemment à ce temps-ci qu'il faut raporter leur martyre, ou leur histoire: car on ne trouve pas que le dernier soit martyr. On tient que la persecution d'Antonin couronna encore à Rome " un
NOTES 4. 5. 6. 7. 8. Saint Alexandre Evesque, dont le siege n'est pas marqué; S. Julien à Sore ou à Atin pres de Rome; à Trieste dans l'Istrie un saint Diacre nommé Lazare, & S. Potite en Sardaigne. Sainte Parasceve est celebre parmi les Grecs, qui l'honorent le 26. de juillet. Mais nous n'avons aucune histoire ni d'elle, ni des quatre autres, qui puisse faire quelque autorité.]

ARTICLE VII.

La persecution continue, mesme aprés la victoire obtenue par les Chrétiens: Des Martyrs des Gaules.

[QUOIQUE M. Aurele fust ennemi des Chrétiens, il en avoit neanmoins un " grand nombre dans ses arV. M. Aurele §. 15. 16. mées, qui non seulement le servirent avec la fidelité qu'un Chrétien doit aux puissances établies de Dieu; mais qui luy rendant le bien pour le mal, le délivrerent en l'an 174. par un miracle celebre, des mains des Quades qui le tenoient enfermé avec toute l'armée Romaine. M. Aurele ne put desavouer une faveur si insigne qu'il avoit receue des Chrétiens. Elle ne le put cependant porter à faire pour eux autant qu'Antonin, en ordonnant que ceux qui n'auroient point d'autre crime que leur religion fussent renvoyez absous. Il se contenta de défendre de les accuser, comme Trajan avoit déja fait,] ' ajoutant Tert. ap. c. 5. p. 6. d. seulement que ceux qui les accuseroient seroient punis rigoureusement, ' & Eus. l. 5. c. 5. p. 170. a. du dernier supplice: [ce qui s'executa sous Commode à l'égard de S. Appollone.

Comme donc la disposition du prince n'estoit pas changée à l'égard des Chrétiens, ils jouirent peu de la paix qu'un si grand miracle leur avoit acquise.] ' Cette paix fut troublée dés l'an 177. c. 1. p. 153. par les soulevemens des peuples, qui rallumerent la persecution en divers lieux, & la rendirent plus violente qu'elle n'avoit encore esté. Rien n'est plus celebre que ce qui se passa alors
V. les M. de Lion. à Lion, ' où " les peuples & les magi- p. 156. strats témoignerent une fureur étrange 157. contre les Chrétiens, comme s'ils eussent esté convaincus des crimes horribles dont ils avoient contraint quelques esclaves de les accuser. [Malgré les edits de Trajan & de M. Aurele,] ' le Gou- p. 156. d. verneur ordonna de faire une recherche generale de tous les Chrétiens: [& ce qui est encore plus étrange,] ' l'Em- p. 162. b. d. pereur mesme à qui le Gouverneur en écrivit, commanda que ceux qui persisteroient dans la religion Chrétienne, seroient punis du dernier supplice.] On croit qu'outre les illustres Martyrs de Lion, & S. Epipode qui les suivit bientost avec S. Alexandre, cette persecution emporta encore dans ce qui fait
V. leurs titres. aujourd'hui la province de Lion, " Saint Benigne à Dijon; S. Speusippe & plusieurs autres à Langres; S. Andoche, S. Thyrse & S. Felix à Saulieu pres d'Autun; S. Symphorien & " S. Floccelle à
NOTE 9. Autun mesme; S. Marcel à Challon sur Sône; & S. Valerien à Tornus, outre quelques autres qui sont moins celebres.]

' Adon met aussi sous M. Aurele le Ado. ap. 163. p. 122. martyre que souffrirent à Vienne S. Severin, S. Felicien, & Saint Exupere, ' marquez encore par Usuard & par Bar. 19. nov. f. d'autres le 19. de novembre. ' M. du Sauss. ib. p. 908. Saussay en fait une assez longue histoire, [dont

1. [dont nous ne trouvons rien ' ailleurs.] Le nouveau breviaire de Vienne dit que leurs corps ayant esté trouvez par la revelation que ces Saints mesmes en firent, furent enterrez solennellement dans l'eglise de S. Romain par l'Evesque Pascase, [qui peut avoir vecu vers le milieu du IV[e] siecle;] ' & transportez solennellement vers l'an 830. au monastere de Romans sur l'Isere, par l'Evesque Bernard qui l'avoit basti, & qui y mit les corps des Saints le 2. d'octobre dans l'eglise, en la dediant à Dieu sous leur invocation. ' M[r]. du Saussay ajoute encore diverses choses sur leur translation, [dont nous ne trouvons point d'autre auteur.] ' Bollandus en dit aussi quelque chose. Gall.chr. t. 1. p. 797. 2. b. Sauss. 19. nov. p. 909. Boll. 6. may, d. 100.

' Ce qui se passa dans la seule provinces des Gaules, fait juger, dit Eusebe, de ce qui arriva dans le reste de l'Empire; & donne lieu de croire que la persecution y couronna aussi un tres grand nombre de Chretiens. [Il nous en reste peu de connoissance particuliere. Nous avons ' pour Rome ou pour la Sicile, le martyre de l'illustre vierge Sainte Cecile, s'il est vray qu'elle ait souffert sous M. Aurele & sous Commode, comme plusieurs l'ont dit. Nous en parlerons neanmoins plus amplement en un autre temps. Il semble aussi que ' S. Thraseas, qu'on croit avoir esté Evesque d'Eumenie dans la Phrygie, ait esté martyrizé à Smyrne dans les dernieres années de ce regne aprés 171. Euf. l. 5. pr. c. 5. p. 153|c. 2. p. 166. a. V. S. Urbain Pape, n. 4. V. les Montanistes §. 11.

ARTICLE VIII.

Des ouvrages d'Athenagore, particulierement de son Apologie, & de celle de Miltiade.

' ON voit bien que la religion estoit alors persecutée dans l'Orient, puisqu'Athenagore fut obligé d'y composer une apologie sous le titre de *Legation pour les Chrétiens.* ' Il l'adressa aux deux Augustes M. Aurele, & Luce Aurele Commode [' son fils. Et ainsi elle n'a pu estre écrite avant l'an 17. de M. Aurele, de JESUS-CHRIST 177. ' Commode n'ayant receu que cette année là le titre d'Auguste. Bar. 179. § 32. Athng. p. 1. NOTE 10. V. M. Aurele §. 24.

Eusebe ne parle point d'Athenagore, ni de son apologie,] ' non plus que S. Jerome, Suidas, & Photius. [Mais elle a tellement tous les caracteres d'une piece originale, que je ne sache personne qui ait seulement témoigné en douter.] ' Le P. Petau, & d'autres encore, croyent qu'elle est citée par S. Methode dans un endroit que S. Epiphane en rapporte. Hall. v. Just. p. 192. Epi. 64. c. 21. p. 544. a|n. p. 260. 261|Boll. 18. jan. p. 189. f.

' Cet auteur loue d'abord la douceur de M. Aurele, & la felicité de son gouvernement, qui faisoit jouir tout le monde de l'abondance & de la paix, hors les seuls Chrétiens. Car pour eux, quoiqu'ils ne fissent tort à personne, ils estoient neanmoins persecutez, injuriez, maltraitez dans leurs biens, dans leur honneur, & dans leur vie mesme, sans qu'on pust prouver qu'ils fussent coupables d'aucune faute. [Il n'attribue pas cette injustice à l'aversion de l'Empereur;] mais il se plaint de ce qu'il ne prenoit pas le mesme soin d'eux que de ses autres sujets, & de ce qu'il les abandonnoit à la haine déraisonnable que des calomnies sans fondement avoient fait concevoir contre leur religion. Athng. leg. p. 2. 3.

[Il s'etend donc à montrer la sainteté du Christianisme, & à faire voir que ceux qui l'embrassoient n'estoient nullement coupables des crimes horribles qu'on leur imputoit,] ' mais dont on ne pouvoit produire aucun témoin; ni leurs esclaves, ni qui que ce soit n'estant, dit-il, assez effronté pour dire qu'ils les leur avoient vu commettre. ' C'estoient les mesmes crimes que quelques esclaves payens avoient declaré contre leurs maistres à Lion: mais ils ne l'avoient fait que par la violence ou par la crainte de la question, [& on ne trouve pas mesme qu'ils eussent declaré en avoir rien vu.] p. 38. b. Eus. l. 5. c. 1. p. 156. d.

' Il parle beaucoup des demons, & montre que tous les miracles vrais ou apparens qui se faisoient parmi les payens, (' car il ne veut pas nier qu'il ne s'en fist,) ' se faisoient par ces esprits de malice, & non point par Jupiter & par les autres dieux pretendus dont ils donnoient le nom à leurs statues. Il parle sur cela des miracles ou des divinations attribuées par ceux de Parion, [ville de l'Hellespont,] aux statues de Protée qui s'estoit ' brulé publiquement [en 165.] & d'un ' Alexandre, [qui est apparemment le celebre imposteur d'Abonotique.] Mais il le prouve particulierement par un Nerullin qui vivoit encore alors, & à qui on avoit dressé plusieurs statues à Troade. Les autres ne servoient que d'ornement à la ville: mais il y en avoit une qu'on pretendoit rendre des oracles, & guerir les maladies, durant que Nerullin mesme estoit malade. C'est pourquoi on offroit des sacrifices [non à Nerullin, mais] à cette seule statue, & on luy faisoit plusieurs autres honneurs. [Je ne voy point que Vossius parle de ce Nerullin dans son ouvrage de l'Idolatrie;] ' & on doute qu'aucun autre en ait rien dit. Athng. p. 29. 30. p. 25. a. p. 29. 30. V. la pers. de Trajan. 8. V. M. Aurele §. 30. n. p. 190. a.

' Nous avons encore un autre discours d'Athenagore pour prouver la resurrection des morts, ' qui est fait comme pour estre recité devant des auditeurs. [Il semble le promettre à la fin de son apologie,] ' où estant tombé sur le sujet de la resurrection, il [2] remet à en parler en un autre endroit.] Je ne voy point que personne doute non plus de ce traité.] res. p. 40. p. 66. c. leg. p. 39. c.

' Il semble que Gesner luy attribue 12. livres [3] de sa vie, qui ne sont pas imprimez. Scult. l. 2. c. 1. p. 46.

[Le

1. Ni dans Adon, ni dans le nouveau breviaire de Vienne, ni mesme dans Pierre des Noels, l. 10. c. 82.

2. ἀλλ' ἀναβλέσθω μὲν ὁ περὶ τῆς ἀναστάσεως λόγος.

3. περὶ τῶν εἰς αὐτόν. Je ne le trouve point dans l'epitome de Gesner par Josias Simlerus.

[Le titre des ouvrages d'Athenagore porte qu'il estoit Athenien & philosophe. Je ne say] ' si l'expression dont Athng. leg. p. 9 d.
1. il se sert ¹ touchant les Prophetes, [en un temps où les extases de Montan commençoient à troubler l'Eglise, ne peut point donner lieu de craindre qu'il n'ait esté engagé dans ce parti, aussi-bien que] ' la maniere dont p. 37. b.
2. il parle ² des secondes noces. ' Neanmoins ni Scultet, ni Mr. du Pin, n'ont point remarqué le premier de ces endroits comme sujet à quelque mauvais sens. Scult. p. 52 | Du Pin, t. 1. p. 175. ' Bullus l'appelle non seulement un tres docte philosophe, mais encore un tres grand ornement de la religion Chrétienne, Bul. l. 1. c. 2. p. 41. c. ' un écrivain tres habile, l. 4. c. 4. p. 498. b. ' un homme digne de respect, l. 3. c. 5. p. 341. c. ' un " excellent auteur de l'un des meilleurs siecles de l'Eglise. ' Il s'etend p. 337-348. beaucoup pour montrer que quelques unes de ses expressions accusées d'Arianisme ou de Sabellianisme, n'ont rien que de tres orthodoxe & de tres conforme au Concile de Nicée. [Que si l'on peut s'assurer de mesme par le reste de sa doctrine qu'il soit Catholique en tout,] ' il semble qu'on peut Bar. 18. jan. d. douter avec Baronius, si ce n'est point le mesme que " S. Athenogene martyr
NOTE 11. dont parle Saint Basile. Ces deux noms ne sont point si differens, que les copistes n'aient pu mettre l'un pour l'autre: [& nous ne savons rien de Saint Athenogene,] ' sinon qu'estant prest Bas. de Spi. c. 26. t. 2. p. 359. e. d'estre consommé par le feu, il composa une hymne, qu'il laissa à ses disciples comme un gage de son amitié, & qui est citée par S. Basile. [Comme nous ne le connoissons que par ce Pere,] ' cela Bar. 18. jan. d. donne lieu de croire qu'il estoit du Pont [ou de la Cappadoce.] Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain le 18. de janvier. [Nous avons marqué autre part que S. Apollinaire d'Hieraple, & S. Meliton, peuvent bien n'avoir fait leurs apologies qu'aprés l'an 174. & ainsi vers le mesme temps qu'Athenagore.]

V. Miltiade. ' Miltiade " qui fleurissoit en ce temps-ci dans l'Eglise, adressa aussi aux princes du siecle une apologie pour la philosophie Chrétienne. Eus. l. 5. c. 17. p. 184. a.

1. οἱ κατ' ἔκστασιν τῶν ἐν αὐτοῖς λογισμῶν... ἃ ἐνηργεῖτο ἐξεφώνησαν.
2. Si l'on pourroit oster du texte καὶ εἰ τίθησι, le reste pourroit peut-estre ne regarder que ceux qui repudient leur premiere femme pour en épouser une autre.



SAINTE FELICITÉ ET SES SEPT ENFANS MARTYRS.

[L'UNE des plus illustres Martyres qui ait souffert dans la ville de Rome a esté Sainte Felicité,] ' laquelle selon Saint Gregoire Greg. h. 3. p. 1354. a. c. d. le Grand, nous ne devons pas regarder simplement comme martyre, mais comme élevée à un degré plus eminent mesme que le martyre, puisqu'outre la couronne qui luy est propre, elle en possede encore autant qu'elle a envoyé d'enfans au ciel. ' Ce Saint en cite les p. 1353. c.
3. actes ³ les plus corrects, [d'où nous pouvons tirer qu'il y en avoit d'autres qui l'estoient moins.] ' Mais ces premiers sont aparemment ceux que nous Act. M. p. 20 | Sur. 10. jul. p. 156. 157. avons aujourd'hui dans Surius, & dans le P. Ruinart. Car [outre qu'ils sont fort courts & fort simples,] ils se raportent fort bien avec Saint Gregoire. ' Baronius les juge fideles sans en faire Bar. 175. § 6. d'autre eloge. [Et on peut dire en effet qu'ils n'ont rien que de bon, mais qu'ils n'ont pas tous les caracteres des actes originaux. C'est pourquoi nous nous contenterons de les abreger. Le terme de Roy qui y est quelquefois pour celui d'Empereur, donne lieu de croire qu'ils ont esté traduits du grec: car les Romains ne s'en servoient pas en ce temps là.

' Sainte Felicité estant demeurée veuve, se consacra à Dieu dans la sainteté Sur. 10. jul. p. 156. § 1. de cet estat, ne s'occupant jour & nuit qu'à la priere; ce qui edifioit extremement tous les Chretiens, & donnoit un grand accroissement à l'Evangile. ' Elle § 2. avoit sept enfans, Janvier, Felix, Philippe, Silanus, Alexandre, Vital, & Martial, ' qui tous observoient exactement les regles du Christianisme. § 1. ' Elle P. Chry. s. 134. p. 467. souhaitoit, dit S. Pierre Chrysologue, & desiroit avec ardeur de donner en un mesme jour la vie sacrée du martyre à ses sept enfans, à qui elle avoit à peine donné la vie temporelle en beaucoup d'années: & Dieu exauça des vœux si dignes d'une veritable mere.

' Lorsqu'Antonin gouvernoit l'Empire, les Pontifes payens s'estant soulevez contre les Chretiens, & representant à l'Empereur qu'il estoit necessaire Sur. 10. jul. p. 156. § 1. pour appaiser la colere des dieux, de faire sacrifier Felicité, [ce qui donne lieu de croire que sa qualité la rendoit connue dans Rome, aussibien que sa vertu,]

3. *Emendatoria.* Quelques personnes habiles croient mesme que ce terme se doit prendre ici pour *emendata* ou *emendatissima*.

vertu,] elle fut arrestée sur cela avec ses sept fils. Antonin remit le soin de cette affaire à Public Prefet de Rome, qui parla en particulier à Sainte Felicité, pour la fléchir par la douceur, & ensuite par les menaces. Mais l'une & l'au-„tre voie luy fut inutile. L'Esprit Saint „qui est en moy, luy dit Felicité, me „rend invincible au demon: C'est pour-„quoi je ne crains rien, sachant que je „serai victorieuse si Dieu me conserve la „vie, & que si vous me l'ostez, je vain-„crai encore plus glorieusement par ma „mort. Public voulut la toucher par la consideration de ses enfans; à quoy elle répondit, qu'elle ne craignoit pour eux que la mort eternelle qui vient du peché.

§. 2. ' Le lendemain le Prefet parut sur son tribunal dans la place de Mars. Il y fit venir la Sainte, & luy dit en presence de ses enfans, que puisqu'elle ne se soucioit pas d'elle mesme, elle eust au moins quelque compassion pour ceux à „qui elle avoit donné la vie. A quoy elle „repondit en ces termes: La pieté que „vous demandez de moy est une verita-„ble impieté, & cette compassion à la-„quelle vous m'exhortez, me rendroit la „plus cruelle de toutes les meres. Puis se „tournant vers ses enfans, Regardez là „haut, leur dit-elle, & élevez vos yeux „au ciel: C'est là où JESUS-CHRIST vous „attend avec ses Saints pour vous rece-„voir: Combatez genereusement pour le „salut de vos ames, & montrez-vous fi-„deles en l'amour de JESUS-CHRIST. Le Prefet qui entendit ces paroles, commanda qu'on luy donnast des soufflets, luy disant qu'elle estoit bien hardie d'exhorter ses enfans en sa presence à mépriser les ordres des princes.

ibid. ' Il fit ensuite approcher ses sept enfans l'un aprés l'autre; & voyant qu'ils estoient tous inébranlables dans la foy, il les fit mener " en prison, aprés avoir fait fouetter l'aisné; & ensuite il presenta leur interrogatoire à Antonin. " &c.

§. 3. ' Ce prince envoya Sainte Felicité & ses sept enfans à quatre differens juges, qui les firent aussi mourir de divers supplices. L'aisné fut fouetté jusques à la mort avec des fouets armez de plomb, les deux d'aprés furent assommez à coups de baston, le quatrieme fut precipité, les trois derniers eurent la teste tranchée avec leur mere, ' qui fut executée la derniere. (Greg. h. 3. p. 1354|a| P. Chrys. f. 134. p. 467.)

[Bucherius nous a donné un ancien calendrier, écrit, comme il croit, sous le pontificat de Libere en 354. où il y a seulement quelques Saints martyrs de Rome, avec le lieu de leur sepulture.] ' Les sept enfans de Sainte Felicité y sont marquez de cette maniere: „Le „10. de juillet, [on fait la feste] de Fe-„lix & Philippe, dans [le cimetiere] de „Priscille; de Martial, Vital, & Alexan-„dre, dans celui des Jourdains; de Si-„lanus, dans celui de Maxime, & de Jan-„vier, dans celui de Pretextat. Le corps „du martyr Silanus, ajoute le mesme „calendrier, a esté volé par les Novatiens. (Buch. cycl. p. 258.)

' La memoire & la feste de ces martyrs, se trouve aussi marquée le 10. de juillet dans les plus anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, [dans celui de Bede, & ensuite dans tous les autres.] (Florent. p. 651. 653.) ' Elle l'est encore dans le Sacramentaire de S. Gregoire, ' & dans le calendrier donné par le P. Fronto, qui marque ce jour là trois messes differentes pour les trois endroits où ils étoient enterrez. (Sacr. p. 116. Front. cal. p. 103. 104.)

' L'un de ces trois endroits est appellé *de Sainte Felicité*. ' Car il y avoit un cimetiere du nom de cette Sainte auprés de Rome sur le chemin du Sel, où estoit son corps vers l'an 410. ' On assure que ce cimetiere est celui qui portoit auparavant le nom des Jourdains. ' Le Pape Boniface I. orna fort le tombeau de Sainte Felicité, auprés duquel il fit bastir un oratoire. ' Saint Gregoire le Grand prononça sa 3ᵉ homelie sur les Evangiles le jour de la feste de cette Sainte, & selon le titre, ce fut dans l'eglise qui portoit son nom. ' Sa feste est marquée dans les martyrologes de Saint Jerome, [de Bede, & dans tous les autres,] le 23. de novembre, ' aussibien que dans le calendrier du P. Fronto, dans le Sacramentaire du P. Menard, & dans celui de Thomasius. ' Car on pretend qu'on la fit languir longtemps en prison avant que de luy trancher la teste. (p. 104. Anast. c. 43. p. 24. b. Florent. p. 651. 2. Anast. p. 24. c. Greg. h. 3. p. 1353. d. Florent. p. 992. 993. Front. p. 170| Sacr. p. 143| Thom. p. 177. P. de Nat. l. 6. c. 77. p. 116. 4| l. 10. c. 99. p. 205. 3.)

[Les actes de ces Saints, & tous ceux qui en parlent, disent simplement qu'ils souffrirent sous Antonin. Mais comme ce nom est donné assez indifferemment par les anciens à T. Antonin, & à M. Aurele Antonin son successeur,] ' Baronius a cru les devoir mettre sous M. Aurele, [peutestre parceque la persecution fut beaucoup plus grande sous luy que sous son predecesseur. Nous le suivons d'autant plus volontiers en cela, que les actes parlent de plusieurs Augustes; ce qui ne s'accorde point avec le regne de Tite Antonin, mais convient fort bien au temps que M. Aurele regnoit avec L. Verus. Et c'étoit apparemment durant le temps que ce dernier estoit occupé en Orient à faire la guerre aux Parthes, puisque les actes parlent ordinairement d'Antonin seul; & ainsi vers l'an 164. puisque L. Verus partit de Rome en 162. & y revint en 166. (Bar. 175. §. 4.)

Pour faire l'eloge de Sainte Felicité, il faudroit traduire presque toute la troisieme homelie de Saint Gregoire sur les Evangiles, ce qui n'est point de notre dessein. S. Pierre Chrysologue Evesque de Ravenne, a fait aussi un sermon sur la mesme Sainte, par lequel on voit que la veneration de l'Eglise pour sa pieté, s'étendoit bien loin hors de Rome avant le milieu du Vᵉ siecle.]

SAINT POLYCARPE DISCIPLE DE SAINT JEAN L'EVANGELISTE, EVESQUE DE SMYRNE, ET MARTYR.

ARTICLE PREMIER.

S. Polycarpe est instruit, & fait Evesque de Smyrne par les Apostres.

[NOUS ne trouvons rien dans les auteurs authentiques, du commencement de la vie de Saint Polycarpe.

NOTE 1. ᵃ Une histoire que le P. Halloix & Bollandus suivent, quoiqu'elle ait peu ou point d'autorité, en dit diverses choses, dont nous ne croyons point devoir rien mettre ici, aimant mieux nous contenter de ce que nous trouvons dans des monumens plus assurez.]

Eus. l. 4. c. 15. p. 132. a. ' La premiere chose qu'ils nous apprennent, c'est que S. Polycarpe a servi JESUS-CHRIST durant 86. ans. [Ainsi estant mort, comme nous dirons, l'an 166. il faut qu'il se soit converti en l'an 80. qui étoit la premiere année du regne de Tite. On ne peut pas] *Chr. Al. p. 604.* ' entendre ces 86. ans du temps de sa vie, comme fait une ancienne chronique, [puisqu'ayant été 62. ans Evesque, & apparemment davantage, il l'auroit été des l'age de 24. ans, ou encore moins. NOTE 2. ᵃ Nous ne savons point quel age il avoit au temps de sa conversion.]

Iren. l. 3. c. 3. p. 233. d. ' Il eut le bonheur de converser avec beaucoup de ceux qui avoient vu le Sauveur. Il fut mesme instruit sous la discipline & en la compagnie des Apôtres, *Eus. l. 5. c. 24. p. 193. c.* ' & comme dit S. Irenée au Pape Victor, il vécut avec S. Jean & les autres Apostres, en la compagnie desquels il celebroit la feste de Pasque le 14. de la lune. [Il est difficile de savoir qui sont ces autres Apostres. Il est neanmoins comme indubitable que S. Philippe en estoit, puisque Polycrate Evesque d'Ephese, qui écrivoit au mesme temps que Saint Irenée,] *p. 191. c.* ' le met entre ceux dont l'exemple autorisoit la coutume de celebrer Pasque le 14. de la lune. *ᵃ Iren. l. 3. c. 3. p. 233. d.* ᵃ Ce fut en cette école que S. Polycarpe apprit les veritez qu'il enseigna depuis, & qu'il laissa à l'Eglise. *ᵇ Hier. ep. 101. & alibi | Ign. Act. p. 5.* ᵇ Il eut pour condisciples sous S. Jean, S. Ignace & Papias.

ᶜ Iren. p. 233. d. & alii | Chr. Al. p. 604. ᶜ Il fut fait ensuite Evesque de Smyrne par les Apostres, *Tert. præsc. c. 32. p. 243. b | Hier. v. ill. c. 17. p. 274 | chr.* ' & nommément par S. Jean l'Evangeliste. [Nous n'en savons pas l'année: mais ce fut au plûtard en l'an 104. de l'ere commune,] *Chr. Al. p. 594.* ' qui est le settieme de Trajan, auquel la chronique d'Alexandrie met la mort de S. Jean. [Tous les autres la mettent des l'an 100. ce qui ajouteroit encore quatre ans à l'episcopat de S. Polycarpe.

Il faut mesme le commencer des l'an 96. au plustard, & dire qu'il a duré 70. ans au moins, si c'est l'Ange de l'Eglise de Smyrne à qui JESUS-CHRIST parle dans l'Apocalypse, écrite en 95. ou 96.] *Hall. v. Poly. p. 557. 1. &c.* ' Et il l'est ᵃ selon le sentiment commun des interpretes, & nous le disons sur l'autorité du P. Halloix. Car nous ne savons point qu'on ait le commentaire d'Estius sur l'Apocalypse que cite ce Jesuite. *From. in Apoc. p. 729. 2.* ' Ce sentiment convient en effet fort bien avec le grand merite de Saint Polycarpe. Car cet Ange ne reçoit que des eloges de la bouche de la Verité. *Apoc. c. 2. v. 9. 13.* ' Je say, luy dit JESUS CHRIST, quelles sont vos œuvres, quelle est vostre affliction, & quelle est vostre pauvreté, [dans laquelle] neanmoins vous estes riche. J'entens les médisances dont vous noircissent ceux qui se disent Juifs, & ne le sont pas, mais sont une synagogue de satan. Ne craignez rien de ce que vous avez à souffrir. Le diable dans peu de temps mettra quelques uns des vostres en prison, afin que vous soyez éprouvez; & vous serez affligez pendant dix jours. Mais soyez fidele jusqu'à la mort, & je vous donnerai la couronne de vie.

[On ne pourroit douter que ces paroles ne s'adressassent à S. Polycarpe, s'il estoit certain que ç'a esté le premier Evesque de Smyrne. Mais V. la note 1. ᵃ nous ne voyons pas que cela se puisse assurer, quand mesme on ne voudroit avoir aucun égard à ce que disent des monumens peu considerables, que S. Bucole honoré par les Grecs le 6. de fevrier, & peut-estre encore un Stratée & quelques autres l'avoient precedé dans cette charge. Je ne say d'où la chronique d'Alexandrie a pris] *Chr. Al. p. 594.* ' que l'Evesque à qui Saint Jean avoit confié un jeune homme, qui devint ensuite chef de voleurs, estoit l'Evesque de Smyrne.

Philost. soph. 21. p. 608. a. b. &c. ' La ville de Smyrne, lorsque Saint Polycarpe en fut fait Evesque, estoit l'une des plus illustres de l'Empire, surtout pour l'étude des lettres, & de l'eloquence, qui y attiroient de tous côtez un grand nombre de personnes, comme on le voit par l'histoire que Philostrate a faite des sophistes de ce temps-là. *Pears. ep. V. p. 24.* ' Elle disputoit mesme à Ephese le droit de metropole ou capitale de la province d'Asie, [qui estoit alors fort etendue:] & l'on marque qu'elle l'emportoit quelquefois.

ARTICLE II.

S. Polycarpe reçoit S. Ignace, qui luy écrit.

[L'Eglise souffrit des persecutions assez violentes en divers endroits sous le regne de Trajan. Et ce fut peut-estre alors que s'accomplit ce que Jesus-Christ avoit dit, que l'Eglise de Smyrne souffriroit durant dix jours. Mais il semble que cette Eglise jouissoit déja de la paix, lorsque vers le milieu de l'an 107.] ' S. Ignace qui avoit esté condanné par Trajan à estre mené à Rome pour y estre exposé aux bestes, estant conduit par les costes de l'Asie, aborda & prit terre à Smyrne. Il fut ravi d'estre arrivé en cette ville : & aussi-tost il se hasta d'aller voir Saint Polycarpe son ancien condisciple dans l'ecole de Saint Jean. ' Lorsqu'on l'eut conduit chez ce prelat, il s'entretint avec luy de discours spirituels, luy témoignant combien il se tenoit glorieux de ses chaines: & S. Polycarpe " les embrassa avec respect, [bien loin d'en rougir.] ' Entre tous les Evesques que les Chrétiens luy envoyoient de toutes parts, il supplia particulierement S. Polycarpe de contribuer par ses prieres au desir qu'il avoit d'estre devoré par les bestes. ' Il glorifia encore Jesus-Christ nostre Dieu de la sagesse [& de la grace] qu'il avoit répandue sur le troupeau de ce saint pasteur. Car il trouva les Fideles de Smyrne enrichis de toutes les graces & de tous les effets de la misericorde de Dieu, comblez de tous les dons du S. Esprit, établis dans la perfection d'une foy inébranlable, clouez, s'il faut ainsi dire, & par la chair & par l'esprit à la croix de Jesus-Christ, affermis & comme cimentez par son sang dans une charité [sincere,] & fortement persuadez de la verité de son Incarnation, [que divers heretiques s'efforçoient alors de ruiner.] ' Aussi ils ne manquerent point de marquer leur pieté, en luy rendant tous les services & toutes les assistances dont ils se trouverent capables. ' Ce fut de Smyrne qu'il écrivit diverses lettres à quelques Eglises. [a] Sa lettre aux Romains est datée du 24. d'aoust.

[b] S Ignace quittant Smyrne pour continuer son voyage, fut accompagné jusques à Troade au nom des Chrétiens d'Ephese & de Smyrne, par Burrhus ' Diacre de l'Eglise d'Ephese, [c] qui l'assista dans tous ses besoins. [d] Il paroist qu'estant arrivé à Troade, il envoya à Smyrne Philon, Rhée, & Agathopode, qui furent tres bien receus par les Chrétiens de cette ville, lesquels voulurent faire voir qu'ils aimoient autant S. Ignace absent que present.

' Quand ils furent retournez à Troade, S. Ignace écrivit aux Chrétiens de Smyrne, les exhortant particulierement à rendre à leur Evesque l'obeissance qu'ils luy devoient. Il les prie de deputer quelqu'un d'entr'eux à l'Eglise d'Antioche, avec une lettre de leur part, pour la feliciter de la paix & de la tranquillité que Dieu luy avoit rendue en exauçant leurs prieres. ' Il demande que ce deputé soit quelque personne digne d'estre particulierement aimée des Chrétiens, & qui merite d'estre appellée " un courier de Dieu. Il veut qu'il soit choisi par l'assemblée des Fideles. ' Cette lettre fut portée par Burrhus.

' S. Ignace écrivit encore de Troade à S. Polycarpe en particulier, pour luy recommander, comme à un homme apostolique, son Eglise d'Antioche, & le prier, dit Eusebe, d'en avoir un soin digne d'une personne en qui il avoit une entiere confiance. [On croit que cela se peut " raporter à ce que S. Ignace luy mande,] ' que comme il n'avoit pas pu écrire à toutes les Eglises, il le prie, comme un homme qui avoit la " science de Dieu, de leur écrire au lieu de luy, afin qu'elles deputassent à Antioche, ou y écrivissent par ceux que S. Polycarpe y devoit envoyer.

' S. Ignace l'assure dans cette lettre qu'il avoit eu une grande joie de voir une personne " si pure & si irreprehensible; & il luy rend ce témoignage, que son " ame estoit affermie en Dieu, ' & qu'il ne faisoit rien sans consulter sa volonté supreme. [Il luy parle avec l'autorité d'un ancien Evesque, & d'un martyr; outre qu'il estoit assurément beaucoup plus agé; & il luy donne divers avis excellens pour bien gouverner son peuple, & se bien conduire luy mesme.]

Il l'exhorte d'augmenter toujours par la grace de Dieu, l'ardeur avec laquelle il couroit [vers luy:] de demander une intelligence encore plus grande que celle qu'il avoit, ' & de " s'appliquer avec encore plus de zele qu'il ne faisoit à son ministere. [On voit qu'il luy parle comme à un Evesque tres saint, mais que Dieu vouloit élever à une sainteté beaucoup plus grande, durant les 60. ans qu'il devoit encore vivre sur la terre.]

' Il salue à la fin de sa lettre diverses personnes, [qui estoient sans doute de l'Eglise de Smyrne, & des disciples de S. Polycarpe,] savoir la veuve d'Epitrope, avec toute sa maison & ses enfans, Attale son cher [frere,] & Alcé dont le nom luy estoit si " agreable. ' Il salue de mesme cette Alcé dans la lettre à ceux de Smyrne; & il y ajoute l'incomparable Daphnus, Eutecne, & la maison d'une femme nommée Tavia.

ARTICLE III.

S. Polycarpe rassemble les lettres de S. Ignace; écrit aux Philippiens, & à quelques autres.

Saint Ignace passa aussitost aprés de Troade à Naple, & de là à Philippes en Macedoine, d'où il écrivit avec les Philippiens à S. Polycarpe, le priant encore de faire porter les lettres qu'ils

qu'ils écrivoient [à l'Eglise d'Antioche,] par celui qu'il y envoyeroit. ' Les Philippiens le prierent encore de leur communiquer les lettres qu'il avoit receues de S. Ignace, & les autres du mesme Saint qu'il pourroit avoir. S. Polycarpe leur récrivit, leur promit de faire tenir leurs lettres à la premiere occasion, ou de les porter luy mesme à Antioche; & leur envoya les lettres de S. Ignace qu'il avoit pu recouvrer, dont il leur fait un fort bel eloge. ' Baronius [& les autres,] croyent que ces lettres sont les sept que les anciens ont reconnues pour estre veritablement de S. Ignace, & qu'ainsi c'est à S. Polycarpe que nous en devons la conservation.

' S. Polycarpe dans cette lettre aux Philippiens, les felicite d'avoir receu comme ils devoient les SS. Ignace, Zosime, & Rufe; dont les chaines, dit-il, sont les veritables diademes des élus de Dieu. ' Il releve ensuite la pieté des Philippiens, les exhorte à la conserver & à l'augmenter de plus de plus, surquoi il leur donne d'excellens avis; les instruit sur la realité de l'Incarnation & de la mort du Sauveur; traitant d'Antechrists & de fils aisnez de satan, ceux qui la combatent, & qui ne croyent ni la resurrection ni le jugement. [Mais il fait voir en mesme temps sa pieté & son humilité,] ' en disant qu'il n'a pris la liberté de leur écrire sur la justice, que parcequ'ils l'y ont excité les premiers. Car ni moy, dit-il, ni aucun de ceux qui me ressemblent, n'est capable de suivre la sagesse du bienheureux Paul qui vous a instruits. ' Il y avoue que Dieu ne luy avoit pas encore accordé l'intelligence de beaucoup de choses qui sont dans l'Ecriture.

' Il temoigne beaucoup de regret du peché où estoit tombé un de leurs Prestres nommé Valens, avec sa femme. [Il semble que l'avarice eust esté la cause de leur chute.] Il exhorte neanmoins les Philippiens à leur pardonner, & à tascher de joindre à leur corps ces personnes égarées.

' A la fin de sa lettre il les prie de luy mander s'ils avoient " quelques nouvelles de S. Ignace, & de ceux qui estoient en sa compagnie: ' ce qui nous apprend qu'il écrivoit ceci l'année mesme du martyre de S. Ignace, [en l'an 107. ou 108. avant que d'avoir appris sa mort.] ' Il envoya sa lettre avec celles de S. Ignace par un Chrétien nommé Crescent, ' qui demeuroit tantost à Smyrne, où il avoit ce semble sa sœur, tantost à Philippes; & le saint luy rend ce témoignage, qu'il avoit vécu à Smyrne d'une maniere irreprochable. Il le recommande aux Philippiens, comme il le leur avoit déja recommandé " dans un voyage qu'il avoit fait en Macedoine, [dont nous n'avons point d'autre connoissance.]

' On ne trouve point que personne ait jamais contesté la verité de cette lettre, hors Daillé, [& peutestre quelques autres ennemis des lettres & de la doctrine de S. Ignace,] ' qui n'ont rien du tout de considerable à y opposer. ' Saint Jerome nous assure qu'elle est tres utile. ' Saint Irenée l'appelle une tres puissante défense de la verité, & dit que ceux qui ont soin de leur salut y peuvent apprendre quelle est la doctrine evangelique, en y lisant quelle a esté la foy & la creance de ce Saint. ' Suidas dit que c'est une piece tres admirable. ' Photius reconnoist qu'elle est remplie de fort belles instructions, lesquelles elle expose de la maniere la plus convenable aux auteurs ecclesiastiques, c'est à dire avec beaucoup de simplicité & de netteté.

' On en peut voir les principaux points dans l'histoire de Mr. Fleuri. [a] Eusebe y remarque qu'on y trouve divers endroits tirez de la premiere epistre de S. Pierre. ' Elle se lisoit publiquement en Asie du temps de Saint Jerome. ' Saint Maxime Abbé [& martyr] la cite [dans le VII. siecle.]

' Outre cette lettre, S. Polycarpe en écrivit encore " plusieurs autres, tant aux Eglises voisines, qu'à divers particuliers. ' Jean " de Scythople Evesque Catholique, qui vivoit au commencement du VI[e] siecle, ' en a cité une lettre aux Atheniens, où il parloit de Saint Denys l'Areopagite. ' Elle est aussi citée par Saint Maxime, qui ne nous en apprend rien davantage. ' Suidas luy attribue une lettre à Saint Denys mesme; ' ce qui ne vient apparemment que de la lettre de S. Denys à S. Polycarpe, reconnue pour supposée. ' S. Jerome met Saint Polycarpe entre ceux qui ont écrit contre Ebion & d'autres heretiques: [ce qui ne marque peut-estre autre chose que l'epistre aux Philippiens, où il établit les principes de la verité contraires à ces heresies.]

' Le bruit courut que S. Jerome avoit traduit en latin les ouvrages de S. Polycarpe: ce que ce Pere desavoue luy mesme; & dit qu'il n'avoit pas assez de genie, pour faire paroistre en une langue étrangere des choses si relevées, avec la mesme beauté qu'elles avoient en leur langue originale.

ARTICLE IV.

Quelques particularitez de la vie de S. Polycarpe: Son zele pour la verité.

[VOILA tout ce que nous savons des écrits de S. Polycarpe. Nous avons aussi assez peu de connoissance de ses actions: & neanmoins S. Jerome nous en dit beaucoup,] ' en nous assurant qu'il estoit le chef & le premier de toute l'Asie, [ce qu'il faut moins attribuer à la dignité de la ville de Smyrne, qui cedoit d'ordinaire le rang à Ephese, qu'à sa personne, comme S. Jerome le marque assez par la suite. On peut encore juger de son merite] ' par les eloges que luy donne S. Ignace, [& par le témoignage que les payens luy rendirent en le voulant faire passer pour criminel:] ' Car ils crierent tous d'une voix, Que

Marginal notes (left column): c. — Bar. 109. §. 18. 19. — Poly. ep. c. 1. 9. p. 1007. 1010. — p. 1007. b. — c. 7. p. 1010. — c. 3. p. 1008. c. — c. 11. p. 1013. c. — b. 12. — c. 13. p. 1013. d. — NOTE 3. — n. V. 11. p. 3. — ep. c. 13. 14. p. 1013. c. 14. — in praefat. — Pearf. de Ign. t. 1. p. 65. a|66. a. — p. 64-71. — Hier. v. ill.

Marginal notes (right column): c. 17. p. 274. — Iren. l. 3. c. 3. p. 234. b. — Suid. π. p. 560. c. — Phot. c. 126. p. 305. c. — Fleuri, l. 3. c. 3. p. 373-376. — a Eus. l. 4. c. 14. p. 128. c. — Hier. v. ill. c. 17. p. 274. c. — Pearf. de Ign. t. 1. p. 66. c. — Iren. ap. Eus. l. 5. c. 20. p. 188. d. — NOTE 4. — V. S. Denys n. 3. — Pearf. de Ign. t. 1. p. 139. 140. — Ign. prol. c. 1. p. 5. — Dion. P. Max. prol. p. 7. a. — Suid. π. p. 560. c. — Ign. prol. c. 1. p. 5. — Hier. in Helv. c. 9. p. 13. a. b. — Hier. ep. 28. p. 194. c. — Hier. v. ill. c. 17. p. 274. c. — Ign. ad Smyr. p. 18. — Eus. l. 4. c. 15. p. 132. d.

satan. ' S. Jerome dit que cette rencontre se fit à Rome. [Car S. Irenée ni Eusebe n'en marquent pas le lieu. Quoy qu'il en soit, cette parole est toute semblable à celle que nous avons raportée de la lettre du mesme Saint aux Philippiens.] ' S. Irenée la loue comme digne du zele que ce Saint avoit pour la pureté de la foy, dont il estoit si jaloux.

' Quelques uns croyent que dans ce voyage de Rome S. Polycarpe envoya en France divers predicateurs de la foy, [dont nous parlerons " dans la suite,] ou mesme qu'il les y amena.

' D'autres croyent qu'il les y avoit envoyez auparavant: [& il n'y a pas en effet d'apparence ni que S. Pothin soit venu si tard à Lion, ni que S. Irenée soit demeuré avec S. Polycarpe jusqu'à ce temps-ci.]

ARTICLE VI.

Le peuple de Smyrne demande la mort de S. Polycarpe: Il se retire.

[APRE'S que Dieu eut laissé longtemps ce Saint sur la terre, pour rendre témoignage des veritez qu'il avoit apprises des Apostres,] ' il le couronna enfin par un tres glorieux martyre, comme parle S. Irenée. Ce qui arriva dans une grande persecution qui s'éleva dans l'Asie contre les Chrétiens, lorsque Statius Quadratus étoit Proconsul d'Asie. [Et ce fut apparemment " le samedi 23. de fevrier, en la sixieme année de l'empire de M. Aurele & de L. Verus, qui est la 166. de JESUS-CHRIST.] NOTE 1.

' L'histoire de son martyre est tirée d'une lettre que l'Eglise de Smyrne écrivit fort peu aprés sa mort. Eusebe en a inseré la plus grande partie dans son histoire: [Et l'on a trouvé depuis peu divers manuscrits où elle est toute entiere tant en grec qu'en latin. Nous nous servirons particulierement de l'edition qu'Usserius en a donnée avec les lettres de S. Ignace. Cette lettre meritoit d'estre traduite ici toute entiere: Mais comme nous sommes obligez d'abbreger, nous nous contenterons d'en mettre le principal.]

' Avant que de décrire le martyre de S. Polycarpe, elle parle " de S. Germanique, & de dix ou onze autres Chrétiens de Philadelphie, qui furent exposez aux bestes à Smyrne peu de jours auparavant: & elle y joint le malheur d'un Phrygien nommé Quintus, ' qui s'estoit presenté luy mesme aux persecuteurs, & qui en avoit porté d'autres à l'imiter. Mais la vue des bestes l'ayant épouvanté, le Proconsul le persuada enfin de sacrifier: ce qui fût une juste punition de sa temerité indiscrete. [L'Eglise de Smyrne se sert de cette chute pour nous faire estimer davantage la sagesse de S. Polycarpe,] ' qui attendit comme JESUS-CHRIST, qu'il fust livré aux persecuteurs. C'est ce qu'elle appelle un martyre Evangelique & vraiment heureux, où l'on montre en mesme temps un grand courage, " & une humble prudence, & où l'on suit la volonté de Dieu, en le laissant luy mesme disposer de nous & de nostre vie.

' Dieu donc qui vouloit donner cet exemple à son Eglise, permit que la generosité admirable avec laquelle S. Germanique souffrit le martyre, irrita les payens au lieu de les adoucir. Ainsi tout le peuple [qui estoit alors assemblé dans l'amphitheatre,] commença à crier, *Qu'on extermine ces impies; Qu'on cherche Polycarpe.* ' Ce Saint vouloit demeurer dans la ville malgré tous ces bruits qui ne l'étonnoient nullement. Mais on luy persuada enfin de se retirer en une maison de campagne assez pres de la ville, où il passa [quelques jours,] accompagné de peu de monde, pendant qu'on le cherchoit

1. avec grand empressement, ' pour l'exposer aux bestes à la vue du peuple, avant la fin des jeux que l'on celebroit alors. Car c'est ce que souhaitoit extremement

2. ² Herode l'Irenarque, ' qui est à peu pres " ce que nous appellons le Prevost

3. des Marechaux, ' & ³ un * autre magistrat qui portoit aussi le mesme nom d'Herode.

' Le Saint dans sa retraite ne s'occupoit jour & nuit qu'à l'oraison, priant Dieu pour toutes les Eglises de la terre, comme c'estoit sa coutume. ' Et S. Augustin loue la mesme chose dans Saint Fructueux.

ARTICLE VII.

S. Polycarpe est pris, & amené devant le Proconsul.

[DURANT que le Saint demeuroit caché aupres de la ville, & trois jours avant qu'il fust pris, il eut en priant une vision, où son oreiller luy parut estre tout en feu: & aussi-tost il dit qu'il devoit estre brulé vif.

' De cette maison des champs il se retira en une autre, ' forcé, dit Eusebe, par les instances des Fideles qui l'aimoient: ' & aussi-tost ceux qui le cherchoient arriverent dans celle dont il sortoit. Car il estoit trahi, comme JESUS-CHRIST, par " ceux mesme de sa famille, lesquels aussi en furent punis comme Judas. Les persecuteurs ne l'ayant donc point trouvé en ce lieu, se saisirent de " deux valets ou deux enfans qu'ils y rencontrerent, & dont l'un forcé par les tourmens, avoua le lieu où estoit le Saint, parceque le temps de sa couronne estoit arrivé. Ils emmenerent

1. Je pense que c'est le sens de ce qui est dans le grec, ... ἐκ τοῦ σταδίου αὐτὸν ἐπαγαγεῖν.
' Et on voit par la suite qu'on representoit alors à Smyrne un combat de bestes, τὰ κυνηγέσια.

2. ' Il estoit fils de Nicete. Ainsi il est different du sophiste Herode qui estoit fils d'Atticus, & d'un rang bien plus élevé, ayant mesme esté Consul.

3. C'est le sens qui nous paroist le plus naturel pour cet endroit obscur. Mais au lieu de ὁ καὶ... ἐπονομάσθ, nous lisons ὁ τῷ, ou bien καὶ ὁ..... ἐπονομάσθη.

„ qui nous est plus auguste & plus venerable que tous les genies du monde. Et ne savez-vous pas que les genies ne sont en effet que des demons? Pour nous, nous reverons dans les princes le jugement & le choix que Dieu a fait de leurs personnes, pour les établir sur les peuples. Nous savons qu'ils ne possedent leur dignité que parcequ'il a plu à Dieu de la leur donner: & nous aimons en eux, comme en tous les autres, la conservation des œuvres de Dieu. 'Ainsi (b.) c'est un serment considerable pour nous, que de jurer par leur salut. Pour ce qui est des demons, & par consequent des genies, nous avons acoutumé de les conjurer, pour les chasser de ceux qu'ils possedent, mais non pas de jurer par eux, pour leur attribuer l'honneur de la divinité, auquel ils n'ont aucune part.

'Il parle ensuite du titre de Dieu que (c. 33.) les Romains donnoient à leurs princes: [aprés quoy il ajoute:] ' „ Auguste qui a (c. 34. p. 31. c.) esté le fondateur de l'Empire, n'a pas mesme voulu qu'on le traitast de Seigneur. Et veritablement c'est un des titres qui appartiennent à Dieu. Je ne refuserai pas neanmoins de le donner à l'Empereur; mais ce sera quand on ne m'obligera point de le luy donner dans le sens auquel je le donne à Dieu.' Car (d.) en ce cas je ne reconnois point l'Empereur pour mon Seigneur. Je suis libre à son égard. Nous n'avons & luy & moy qu'un seul Seigneur, qui est le Dieu toutpuissant & eternel.

ARTICLE IX.

S. Polycarpe est condamné au feu, & executé.

'Pour reprendre l'interrogatoire (Poly. act. p. 22.) de S. Polycarpe, le Proconsul le (&c.) menaça de l'exposer aux bestes, " & puis de le faire bruler tout vif, ce qui ne produisit aucun effet, sinon que le Saint le pria de ne pas tant tarder, & de faire promtement tout ce qu'il avoit envie de faire. Durant tous ces discours, & quelques autres encore, le visage du Saint parut toujours plein de joie, de confiance & de majesté. 'Le Proconsul au (p. 23.) contraire paroissoit tout étonné.

Il envoya enfin le heraud crier tout haut par trois fois, que Polycarpe avoit confessé qu'il estoit Chrétien: '& aussitost (ibid.) tous ceux qui estoient presens, Juifs (&c.) & Gentils, " demanderent qu'on l'exposast (&c.) aux bestes. Comme " cela ne se pouvoit plus, parce-que les jeux étoient finis, ils crierent qu'il le falloit bruler tout vif. [La sentence rendue par le peuple, fut prononcée par le juge,] & bientost executée.' Les Juifs, selon leur (p. 24.) coutume, s'y employerent avec plus d'ardeur que tous les autres. Quand le (&c.) bucher fut prest, le Saint " se deshabilla luy mesme. On voulut l'attacher avec des cloux pour le tenir, mais il dit qu'il n'en estoit pas besoin; & on se contenta de le lier avec des cordes les

(&c.) mains derriere le dos. 'Il fit " sa priere (p. 24. 25.) en cet estat, remerciant Dieu de la grace qu'il luy faisoit.

'Aprés qu'il l'eut terminée par l'*Amen*, on alluma le feu, lequel au lieu (p. 25.) de le consumer, fit une voute autour de son corps; '& il en sortoit une odeur (p. 26.) aussi agreable que celle des plus excellens parfums. Les payens étonnez de ce que son corps ne bruloit point, luy firent donner un coup d'épée, dont il sortit tant de sang, que le feu en fut éteint. [Il ne faut pas douter neanmoins qu'il ne fust mort desauparavant, puisque Dieu luy avoit revelé qu'il devoit estre brulé.] L'edition greque,' & la paraphrase latine de ses actes donnée par Usserius, disent qu'il sortit aussi une colombe de sa plaie. [Mais cette circonstance n'est pas tout à fait certaine,] ' parcequ'elle ne se trouve point ni dans Eusebe, ni dans Nicephore, ni dans (Act. M. p. 33. 708.) Rufin: & il y a deux manuscrits de la traduction latine des actes, où elle ne se lit point non plus.

ARTICLE X.

Les Chrestiens de Smyrne honorent les os & la memoire de S. Polycarpe, ecrivent l'histoire de son martyre.

'Plusieurs Chrétiens souhaitoient d'enlever le corps du Saint, (Poly. act. p. 27.) (κοινωνῆσαι.) & " d'avoir une union particuliere avec ses cendres sacrées, [1] [par les honneurs qu'ils luy rendroient.] Mais les Juifs empeschoient ceux qui le vouloient retirer du brazier. ' Nicete à l'instigation (ibid.) des demons & des Juifs, alla mesme trouver le Gouverneur, & luy representa qu'il ne falloit point permettre que le corps du Saint fust enterré, de peur, disoit-il, que les Chrétiens ne commençassent à l'adorer au lieu de leur Crucifié. ' Et enfin, le Centenier (p. 27. 28.) [qui avoit eu le soin de l'execution,] voyant cette dispute d'entre les Chrétiens & les Juifs pour ce saint corps, le mit au milieu du feu, & le fit reduire en cendres.

' Les Chrétiens ne purent donc recueillir que ses os, qu'ils consideroient (p. 28.) plus que des pierreries; & ils les mirent en un lieu digne d'eux, disent ceux qui ont écrit l'histoire de sa mort. Ils ajoutent qu'ils esperent s'assembler en ce lieu [tous les ans,] pour y celebrer avec joie le jour & la feste de son martyre: [ce qui marque que cette lettre fut écrite l'année mesme de la mort de Saint Polycarpe.] Ils vouloient celebrer cette feste en memoire de celui qui avoit combatu pour Jesus-Christ, & afin que ce fust pour les autres un exercice & une preparation [pour le martyre,] ' mais (p. 27.) (σέβεσθαι.) non pas pour " l'adorer au lieu de Jesus-Christ, comme disoient les payens. Car nous ne pouvons jamais quitter Jesus-Christ, qui a souffert

1. Ou bien en la faisant enterrer chez eux.



SAINT PTOLEMÉE, SAINT LUCE, ET UN TROISIEME, MARTYRS A ROME.

[NOUS apprenons l'histoire de S. Ptolemée & de ses compagnons, du témoin le plus authentique que l'on puisse desirer, c'est à dire de S. Justin, qui en pouvoit avoir esté témoin oculaire,] ' & qui la raconte dans sa [1] seconde apologie ' qu'il fit aussitost aprés, (Just. ap. 1. p. 41-43. p. 41. b.) pour se plaindre [a aux Empereurs M. Aurele & L. Verus,] (V. S. Justin n. 12.) au Senat, & à tout le peuple Romain, de l'injustice qu'on avoit commise contre ces Saints. (a Eus. n. p. 77. 1. a b| Grut. p. 38. 13| Apul. ap. p. 274. c. d.) Ils souffrirent certainement a à Rome (NOTE) sous Urbice ou Urbique, a qui peut estre le mesme que Q. Lollius Urbicus, qu'on voit avoir esté Prefet de Rome vers ce temps-ci: [& il peut encore avoir eu pour pere Lollius Urbicus, a celebre pour la guerre sous Tite Antonin. (V. Antonin § 7. V. S. Justin.) On peut mettre ces Saints en l'an 166. puisque a leur martyre fut suivi d'assez pres par celui de S. Justin.] ' Eusebe a transcrit dans son histoire tout ce que S. Justin en raporte. (Eus. l. 4. c. 17. p. 137.) [Et nous ne ferons de même que traduire en françois ce que ce Saint a écrit en grec.]

' Il y avoit une maison [dans Rome,] (Just. ap. 1. p. 41. c.) où le mari & la femme ne furent pas moins unis durant quelque temps par la conformité de leurs débauches, que par le lien de leur mariage. Mais la femme ayant esté enfin éclairée par les preceptes de JESUS-CHRIST, ' que luy apprit un Chrétien nommé Ptolemée, (p. 42. d.) ' elle ne se contenta pas de sortir elle mesme de ses desordres, (p. 41. c.) elle s'efforça encore d'en retirer son mari, en luy raportant les maximes qu'elle avoit apprises, & en luy representant ces feux eternels qui doivent punir un jour ceux qui auront vécu dans l'incontinence & dans le dereglement.

' Toutes ses remontrances furent inutiles; (p. 41. a.) & cet homme continuant toujours sa vie ordinaire, a obligea sa femme (ἀλλοτρίαν ἐποιεῖτο.) par tant de crimes à changer de conduite à son égard. Car elle qui ne croyoit pas que la pieté luy permist d'avoir plus longtemps pour mari, un homme qui contre les loix naturelles & civiles, cherchoit de tous costez des sujets pour assouvir sa brutalité, songea enfin à s'en separer entierement. Voyant neanmoins que ses parens la conjuroient de ne point penser au divorce, & la prioient de differer au moins encore pour quelque temps, ' elle se fit violence pour leur obeïr. (b.) Mais son mari ayant esté depuis faire un voyage à Alexandrie, & y vivant comme on le luy raporta, dans un plus grand debordement que jamais, elle eut peur de participer à tant de crimes & d'impietez, si elle demeuroit encore unie avec luy par la societé d'une mesme table & d'un mesme lit. Ainsi elle luy envoya un acte de divorce, [& se separa d'avec luy comme les loix Romaines le luy permettoient, aussibien que celles de l'Evangile.]

' Si son mari eust eu un peu de raison, (b.) il se fust tenu heureux lorsque sa femme, qu'il avoit vu plonger avec des valets & des mercenaires dans tous les desordres de l'yvrognerie & du crime, ' non seulement avoit quitté cette vie qui deshonoroit sa famille, (a.) mais l'avoit exhorté à l'abandonner comme elle. Cependant lorsqu'il vit qu'elle s'estoit separée d'avec luy parcequ'il persistoit dans ses débauches, il la mit en justice [aprés qu'il fut revenu à Rome,] sous pretexte qu'elle estoit Chrétienne. Elle presenta sur cela une requeste à l'Empereur, demandant qu'on luy permist de disposer de ce qui estoit à elle, avec promesse qu'aprés qu'elle auroit mis ordre à ses affaires, elle seroit preste de répondre sur l'accusation qu'on avoit formée contr'elle: & l'Empereur le luy accorda.

' Ainsi ce mari repudié, (a.) voyant que pour le present il ne pouvoit agir contre sa femme, tourna sa furie contre Ptolemée qui l'avoit instruite dans la religion des Chrétiens. Il pria un Centenier de ses amis de se saisir de sa personne, & de luy demander seulement s'il estoit Chrétien. Comme Ptolemée estoit un homme franc, ennemi de tout déguisement, & de tout mensonge, ' il confessa librement la verité; (c. d.) & fut aussitost mis par ce Capitaine dans une prison, où il demeura longtems, & où il souffrit beaucoup.

' Il fut enfin conduit devant Urbice, (c.) où on ne luy fit encore que cette demande, savoir s'il estoit Chrétien. Et comme la pureté de sa conscience & les preceptes de JESUS-CHRIST, luy donnoient de la fermeté, il confessa hautement qu'il avoit étudié dans cette divine école de la vertu. „ ' Car quiconque, (p. 43. a.) dit S. Justin, ne s'avoue pas pour „ Chrétien, ou rejette cette qualité par„ce qu'il croit que nostre religion est „ mauvaise, ou n'ose prendre ce titre par„cequ'il s'en reconnoist indigne, & que „ ses mœurs ne répondent pas à cette „ profession. Or l'un & l'autre est égale„ment éloigné d'un veritable Chré„tien." Ayant donc confessé ce qu'il estoit, [& ce qu'il faisoit gloire d'estre,] Urbice ordonna aussitost qu'il seroit conduit au supplice. (a.)

Un autre Chrétien nommé Luce, eut hor-

1. C'est la petite, que nous citons à la marge comme la premiere, parceque'elle est mise la premiere dans les imprimez.

horreur d'une sentence si déraisonnable, & ne put s'empescher de dire à Urbice, „ Par quelle justice punissez-vous un „ homme qu'on n'a convaincu ni d'adul- „ tere, ni de fornication, ni d'homicide, „ ni de vol, ni de pillerie, ' ni enfin d'au- „ cun autre crime, & qui n'est coupable „ que de s'estre avoué pour Chrétien? „ Vostre jugement deshonore la pieté de „ nostre religieux Empereur, & ne s'ac- „ corde pas avec les sentimens [1] du philo- „ sophe [son frere,] ni avec ceux du Se- nat." Urbice ne luy répondit que par ces paroles, *Vraiment je pense que vous estes aussi Chrétien.* Et sur ce que Luce luy declara qu'il l'estoit en effet, il ordonna

c. qu'on le menast aussi à la mort. ' Luce l'en remercia, & témoigna luy avoir obligation, de ce que par son moyen il estoit délivré de la necessité d'estre assujetti à des maistres [& à des juges si injustes &] si méchans, pour aller voir le pere & le monarque des cieux.

c. ' Un troisieme, [dont le nom n'est pas connu,] s'estant encore joint à eux, receut aussitost la même sentence.

Bar. 19. oct. 2. ' L'Eglise Romaine dans son martyrologe, fait memoire de ces trois martyrs le dix-neuvieme d'octobre, auquel Usuard & Adon en marquent la feste.



AVERTISSEMENT
SUR LA VIE
DE SAINT JUSTIN.

ON trouvera la vie de S. Justin un peu differente des autres, parcequ'elle a esté faite la premiere de toutes, en un temps où l'on n'avoit encore aucune pensée de s'appliquer au travail auquel on s'est trouvé engagé depuis. Ainsi on l'a faite plutost en forme d'eloge que de memoires. Et lorsqu'on l'a revue pour la joindre dans le corps des autres, on n'a pas cru qu'il fust necessaire de la changer entierement, mais on en a laissé une grande partie en l'estat où on l'a trouvée.

S. JUSTIN
LE PHILOSOPHE, APOLOGISTE, MARTYR, ET DOCTEUR DE L'EGLISE.

ARTICLE PREMIER.
Eloges donnez à S. Justin.

[SI les titres de Martyr, d'Apologiste, & de docteur de l'Eglise, nous font avec raison respecter un grand nombre de Saints qui n'ont eu que l'un des trois, il est aisé de voir quelle estime nous devons faire de Saint Justin, qui les a tous réunis en sa personne, & qui les a mesmes possedez avec quelque eminence particuliere. Car entre les saints apologistes, il n'y a peut-estre que luy qui ait consacré deux fois sa plume à JESUS-CHRIST pour la défense de son Eglise, avant que de luy consacrer son corps par le sacrifice de sa vie. Il peut estre appellé le premier des Peres & des Docteurs de l'Eglise, puisqu'aprés les Apostres & leurs disciples, dont mesme il ne nous reste guere que

Eus. chr. n. p. 219. 1. quelques lettres,] ' nous n'avons point d'auteur ecclesiastique si ancien que

Just. ap. 1. p. 46. e. luy. [Entre les martyrs,] ' il a eu la gloire de n'attendre pas seulement, mais d'exciter en quelque sorte innocemment les persecuteurs, & de faire comme une avance vers la mort; [& il a encore eu l'honneur de se presenter à JESUS-CHRIST avec une troupe de martyrs, qui estoient en

Bar. 155. §. 4. | Act. M. p. 38. §. 1. 4. mesme temps les associez de sa victoire, ' & le fruit de ses instructions.

Son martyre a mesme esté si celebre dans l'Eglise, que le titre glorieux de Martyr luy est demeuré comme propre; & c'est celui sous lequel il est particulierement connu dans l'antiquité.

Dion. n. Max. p. 99. b. ' La qualité de philosophe qu'on pretend qu'il prenoit luy mesme, [& qu'on luy donne presque toujours, pourroit paroistre moins avantageuse à ceux qui n'y considereroient que l'orgueil de ces anciens sages du monde, & la vanité du raisonnement humain. Mais ce nom a toute une autre idée

Just. dial. p. 225. c. dans S. Justin,] ' qui n'a point cru estre veritablement philosophe que lors-

p. 217. e. qu'il est devenu Chrétien, ' parce qu'il donne pour objet à la philosophie, de

ap. 2. p. 53. c. d. travailler à connoistre Dieu; & qu'il fait consister la qualité de philosophe à n'aimer & à n'honorer que la verité, & à preferer la justice dans ses actions aussi-bien que dans ses paroles, à toutes les choses du monde, & à sa vie mesme; en sorte que la crainte de la mort ne nous en puisse pas détourner.

Hall. v. Just. p. 155. ' Quelques uns [a] luy attribuent cette maxime, que la fin & le but d'un philosophe, est de devenir semblable à Dieu autant qu'un homme en est capable. [Selon cette idée qu'il avoit de la philosophie, & que S. Gregoire de Nazianze en a eue aussi, il n'y a rien de si grand, ni qui convienne davantage à un saint martyr que le titre de philosophe. Messs. l. 2. c. 43.

Aussi on voit qu'il a esté extremement respecté dans les premiers siecles de l'Eglise, où l'on estoit d'autant plus capable de juger du merite des grands hommes, qu'il y avoit plus d'hommes d'un merite & d'une vertu extraordinai-

Tati. p. 157. c | 158. a. re. Tatien son disciple, mais qui ne perseveră pas dans sa doctrine,] ' l'ap-

a Iren. l. 4. c. 14. p. 330. c | l. 5. c. 25. p. 478. a. pelle un tres admirable predicateur de la verité. [a] S. Irenée en cite avec approbation quelques paroles hardies &

b Tert. in Val. c. 5. p. 291. b. elevees. [b] Tertullien justifie sa conduite par les volumes [a] pleins de force & de lumiere que ce philosophe *instructissimis.*

[Chré-

1. C'est L. Verus. Il est appellé dans le texte *fils de Cesar*, c'est à dire du premier L. Verus, mort avec le seul titre de Cesar sous Adrien. Le titre de philosophe est attribué au pere dans le texte de S. Justin; mais il vaut mieux le raporter au fils, comme on le lit dans Eusebe.

[Chrétien] & ce martyr avoit écrits pour combattre les heretiques. ' Un auteur du mesme temps le met entre ceux qui en défendant la verité contre les Gentils, s'estoient déclarez pour la divinité de JESUS-CHRIST. [Saint Methode qui a couronné son episcopat par le martyre dans la persecution de Diocletien, dit en un mot ce que les plus grands Orateurs auroient peine à exprimer en beaucoup de pages,] 'lorsqu'il nous assure que ce Saint approchoit autant de la vertu des Apostres qu'il approchoit de leur temps. ' Eusebe ne se contente pas de conseiller la lecture de ses ouvrages à ceux qui veulent s'instruire de la verité, ' & de nous exhorter à les étudier avec soin & avec ardeur; ' il nous apprend encore, qu'entre tant de grands hommes qui éclairoient ce second siecle de l'Eglise, le nom de Justin les surpassoit tous par son éclat. 'Il l'appelle un amateur sincere de la vraie philosophie, ' un homme admirable, & veritablement philosophe. ' S. Epiphane dit que c'étoit un homme saint, & ami de Dieu. [Nous verrons dans la suite en quels termes S. Jerome parle de ses Apologies.] ' Theodoret dit qu'il avoit esté le defenseur & l'avocat de la verité, avant que de mettre sur sa teste la couronne du martyre. 'S. Sophrone de Jerusalem, en faisant contre les Monothelites la tradition des Peres qui ont reconnu une double operation dans JESUS-CHRIST, a cité quelques passages de ce Saint, qui a, dit-il, rehaussé l'éclat de sa philosophie par le sang de son martyre. [Il n'est pas besoin d'ajouter à cela ce que les auteurs posterieurs en ont dit.

Eus. l. 5. c. 28. p. 196. a. — Phot. c. 234. p. 921. c. — Eus. l. 2. c. 13. p. 50. c|4. c. 18. p. 139. d. — p. 141. b. — c. 11. p. 125. b. — c. 8. p. 122. a. — c. 16. 29. p. 136. c| 150. a. — Epi. 46. c. 1. p. 391. a. — Thdrt. hær. l. 1. c. 2. p. 193. c. d. — Phot. c. 231. p. 889. b.

Il a encore cet avantage, que tout ce que nous avons à dire de luy, est tres assuré, estant tiré ou de ses propres ouvrages, ou des actes de son martyre, que la Providence divine nous a conservez, & qui ont toutes les marques possibles d'antiquité & de verité.]

ARTICLE II.

Parens & patrie de S. Justin: Qu'il estoit Gentil.

[CE Saint naquit assez probablement " vers l'an 103. au commencement du deuxieme siecle, dont il devoit estre la principale lumiere.] ' Le titre de sa grande apologie nous apprend ce qui regarde sa naissance. Il y donne à son pere le nom de Prisque, & " à son grand-pere celui de Bacchius. Sa patrie fut Neapolis, ville de la province de Samarie en Palestine. ' C'est cette ville si celebre dans l'Ecriture sous le nom de Sichem, ou Sicar, [a] que Joseph dit avoir esté la capitale de la Samarie du temps d'Alexandre le Grand. [Elle estoit pres de la fontaine de Jacob, & du temple schismatique de Garizim.] [b] Ceux du pays la nommoient alors Mabartha, comme dit Joseph, [b] ou Mamortha selon Pline. [Les nouveaux geographes luy donnent le nom de Naplouze par corruption de Neapolis.] ' S. Justin la surnomme Flavie; [c] ce qui est confirmé par les medailles. [C'estoit le nom de la famille de Vespasien; & il nous pourroit seul servir de fondement, pour dire que cette ville avoit le droit de bourgeoisie Romaine, quand Spartien ne nous auroit pas appris] 'qu'elle " perdit [*] cet honneur sous Severe pour avoir resisté trop long-temps aux armes de ce prince cruel & vindicatif. ' Mais elle le recouvra apparemment bien-tost aprés. [Soit que ce fust une veritable colonie, soit qu'elle en eust seulement le droit, elle l'avoit sans doute obtenu de Vespasien,] ' puisque nous la trouvons déja nommée Neapolis dans l'histoire de la guerre des Juifs, faite par Joseph [fort peu d'années aprés la ruine de Jerusalem. Nous ne remarquons tout ceci, que pour faire voir, qu'outre plusieurs autres conformitez que nous pourrions aisément remarquer entre S. Paul & S. Justin, ils avoient encore l'un & l'autre par leur naissance le titre de citoyen Romain.

NOTE 1. — NOTE 2. — Just. ap. 2. p. 53. b. c. — Eus. chr. n. p. 219. 1|Boll. 13. apr. p. 108. c|110. e. — a Jos. ant. l. 11. c. 8. p. 386. c. — b. c|l. 5. c. 4. p. 890. f. — Plin. l. 5. c. 13. p. — Just. ap. 2. p. 53. b. — c Eus. chr. n. p. 219. 1| Boll. 13. apr. p. 110. — c|Hall. p. 354. — v. Severe §. 16. — * jus civitatis. — Sev. v. p. 67. d. — p. 69. d. — Jos. bell. l. 5. c. 4. p. 890. f.

Quoique nostre Saint fust d'une ville de la Samarie;] ' quoiqu'il appelle pour ce sujet les Samaritains sa nation & sa race; [& qu'il semble par consequent assez vraisemblable que sa naissance l'ait porté d'abord à la religion des Samaritains ou des Juifs;] " neanmoins il nous declare formellement luy mesme qu'il n'a jamais eu le caractere propre à ces deux peuples, qui est la Circoncision. [Et quiconque voudra consulter ses écrits, trouvera aisement ' qu'il n'estoit point de la race des uns ni des autres, mais qu'il venoit des Gentils. On n'en peut desirer de preuve plus formelle que la remarque importante qu'il fait en ces termes: „ [' Par quelle raison aurions-nous pu nous persuader qu'un „ homme mort sur une Croix est le Fils „ de Dieu, & doit un jour juger tous les „ hommes; si nous n'en étions convaincus par les propheties que nous savons „ avoir été faites avant sa naissance, & „ dont la certitude se verifie par ce qui „ se passe à nos yeux? La Judée est deserte comme ces Prophetes l'ont predit. Toutes les nations renoncent à „ leurs anciennes erreurs, & embrassent „ la doctrine de JESUS-CHRIST que „ ses Apostres ont preschée: & c'est ce „ qu'on lit par tout dans les Prophetes. Ils ont dit que peu de Juifs & de Samaritains embrasseroient la foy, au prix „ du grand nombre de ceux qui se convertiroient dans les autres peuples, tous „ compris sous le nom de Gentils. Et en „ effet, " *nous autres qui venons des Gentils* „ sommes en bien plus grand nombre, „ plus sinceres, & plus veritablement „ Chrétiens, que ceux qui viennent des „ Samaritains ou des Juifs.

Just. ap. 1. p. 52. a. b| dial. p. 349. c. — NOTE 3. — p. 227. a| 234. a. — ap. 2. p. 88. a. b. c. — ὑμῶν. τῶν ἐξ ἐθνῶν.

ARTICLE III.

S. Justin étudie la philosophie payenne.

[ENTRE les marques par lesquelles Dieu fait quelquefois connoître aux

aux hommes le choix éternel qu'il a fait de certaines personnes, il y en a peu d'aussi illustre & d'aussi certaine que cet amour ardent & cette recherche desinteressée de la verité, qui s'est trouvée en quelques Saints lors même qu'ils étoient encore dans l'égarement du peché ou dans les ténébres de l'erreur. C'est ce qui a paru dans S. Paul, & avec encore plus d'éclat dans S. Augustin, mais qui ne reluit pas moins dans nostre saint apologiste.

Ce seroit obscurcir cette lumiere si vive, que de la representer par des couleurs étrangeres. Il vaut mieux la dépeindre par les propres paroles de S. Justin, qui en fait une discription tres agreable en ces termes, lorsqu'il veut rendre conte à Tryphon pourquoi il avoit embrassé la philosophie Chrétienne.]

Just. dial. p. 218. c. „ 'Ayant dessein de me rendre habile „ dans la science des philosophes, je me „ mis d'abord entre les mains de l'un d'en„ tr'eux qui estoit Stoicien. J'y demeurai „ quelque temps: mais voyant enfin que „ je n'avançois point dans la connoissance p. 219. a. „ de Dieu, ' laquelle cet homme igno„ roit jusqu'à la mépriser, & ne la croire „ point necessaire; je le quittai, & en „ allai trouver un autre, du nombre de „ ceux que l'on appelle Peripateticiens, „ & qui avoit assez bonne opinion de luy „ mesme, pour croire qu'il estoit des „ plus habiles & de plus subtils. Il me „ souffrit avec luy durant quelques jours: „ mais enfin il me pria de luy dire ce qu'il „ pouvoit esperer de moy pour sa recom„ pense; afin, disoit-il, que ma com„ pagnie pust estre utile à l'un & à l'autre. „ Cette pensée me sembla si basse pour „ un philosophe, que je l'abandonnai „ aussitost comme indigne d'en por„ ter le nom.

„ ' Mais le desir que j'avois d'apprendre „ ce point principal & essentiel de la phi„ losophie, ne donnant aucun repos à „ mon esprit, je m'adressai à un Pytha„ goricien qui estoit fort celebre, & qui „ aussi n'avoit pas peu d'estime de sa suffi„ sance. ' Quand je luy eus parlé du des„ sein que j'avois de me rendre son disci„ ple, & de me mettre en sa compagnie; „ *Dites-moy*, me répondit-il, *possedez-„ vous parfaitement la musique, l'astrono„ mie, la geometrie? Et croyez-vous pou„ voir rien comprendre dans les choses qui „ menent à la beatitude, si vous n'avez „ auparavant appris toutes ces sciences, qui „ seules peuvent retirer vostre esprit des ob„ jets sensibles, & le rendre capable des cho„ ses intellectuelles, pour pouvoir contem„ pler ensuite cet Estre qui est la beauté & „ la bonté souveraine & essentielle?* En un „ mot, aprés m'avoir hautement loué la „ science des mathematiques, & m'en „ avoir exageré la necessité, il me ren„ voya sur ce que je luy avouai que je ne „ les savois pas. Ce refus me toucha sen„ siblement, comme il estoit bien rai„ sonnable, vu qu'il me faisoit perdre „ toutes les esperances que j'avois con„ ceues de luy: & je le ressentois assez vi„ vement, dautant que je croyois veri„ tablement que cet homme estoit habi„ le. Mais considerant d'autre part com„ bien il me faudroit employer de temps „ en une étude si difficile, je ne me pus „ resoudre à un si long retardement.

[On voit par ce discours combien S. Justin a toujours eu d'amour pour la verité, & pour la plus importante de toutes les veritez, qui est la connoissance de Dieu même. Il ne recherchoit point de connoistre le cours des astres: Il ne pretendoit point à mesurer la vaste étendue des cieux, ni à nombrer les sables innombrables de la mer. Les mathematiques que l'on peut appeller le plus noble objet de la curiosité des hommes, ne tenoient aucune place dans son cœur. Il méprisoit généralement toutes ces vanitez de l'esprit humain, qui étant inventées pour satisfaire nos cupiditez, ne servent d'ordinaire qu'à les enflammer & à les aigrir davantage. Les preceptes mêmes les plus specieux de la morale Stoicienne, ne pouvoient donner aucun soulagement à son esprit, parcequ'il n'y trouvoit point l'objet de ses desirs & de son amour. Il savoit qu'il trouveroit en Dieu toutes ces choses, qu'il ne pouvoit aimer parcequ'elles étoient separées de Dieu. Son ame creée pour le posseder, ne pouvoit se remplir & se satisfaire de toute autre chose. Mais continuons l'histoire de nôtre Saint, & apprenons de luy mesme comment il trouva enfin ce qu'il cherchoit avec tant d'ardeur.]

a. d. „ ' Dans cette inquietude, dit-il, je „ voulus éprouver si je ne réussirois point „ mieux avec les Platoniciens. Ces philo„ sophes étoient alors tres célébres; & „ par bonheur l'un des principaux d'en„ tr'eux, homme intelligent, s'étoit de„ puis peu habitué dans nôtre ville; [par „ où l'on voit que tout ceci se passa dans „ la Palestine.] J'étois donc assidu auprés „ de luy, continue S. Justin, autant qu'il „ m'étoit possible. J'avançois & je pro„ fitois tous les jours de plus en plus. L'in„ telligence de ces êtres incorporels me „ ravissoit; & la contemplation des „ idées me donnoit comme des ailes pour m'élever au-dessus de moy. Je m'imaginois déja être devenu sage en peu de tems, & j'étois assez peu raisonnable pour esperer de voir Dieu dans un moment. Car c'est le but que la philosophie Platonicienne se propose.

ARTICLE IV.

Dieu fait passer le Saint de la philosophie à l'etude des Prophetes.

[IL étoit certes difficile que Dieu, de qui vient tout don excellent, ayant déja donné à S. Justin un aussi grand avantage qu'est celui de n'aimer & de ne chercher que luy seul, ne couronnât pas un si grand don, en le conduisant à la Verité pour laquelle il luy avoit imprimé un tel amour. Il le fit aussi; mais d'une maniere toute extraordinaire, & qui sans doute paroîtra miraculeuse. Voici comme la raconte nôtre

nôtre Saint, en continuant le discours dont nous venons de raporter une partie.]

„ ' Estant rempli, dit-il, de cette folle Just. dial.
„ esperance de connoître Dieu dans peu p. 219. d.
„ de temps par la philosophie de Platon, „ il me vint un jour en pensée de me retirer en quelque lieu écarté de tout le „ tumulte du monde, pour y jouir à mon „ aise d'une parfaite solitude, & m'occuper à la contemplation dans un entier „ recueillement. Je m'en allai pour ce „ sujet en un lieu assez proche de la mer. „ Lorsque j'étois prêt d'y arriver, je vis „ à quelques pas de moy une personne qui „ me suivoit. C'estoit un vieillard déja fort „ agé, d'assez bonne mine. ' La douceur p. 220. a.
„ & la gravité paroissoient également sur „ son visage. M'estant arresté & m'estant „ retourné vers luy pour voir qui c'estoit, „ je le considerois attentivement sans „ rien dire. Alors cet homme commençant à me parler, *Est-ce que vous me connoissez*, me dit-il? Je luy avouai que non. „ *D'où vient donc*, repartit-il, *que vous* „ *me regardez si fixement?* Je suis surpris, „ luy repondis-je, de vous rencontrer en „ ce lieu. Car je ne croyois pas y devoir „ trouver personne. *Ce qui m'y ameine*, „ dit ce vieillard, *c'est l'inquietude que j'ay* „ *pour quelques uns de mes amis. Ils sont* „ *allez faire un voyage, & je viens ici pour* „ *en apprendre des nouvelles, & voir si je* „ *ne les trouverai point quelque part.*

' On dira ce que l'on voudra de ce Boll. 13.
vieillard. Mais on avouera au moins apr. p.
qu'il est tres vraisemblable, que c'estoit 220. f.
quelqu'un de ces ministres sacrez que Dieu envoye pour le salut des hommes [qui se sont éloignez de luy, pour chercher ses amis & ses élus, & les ramener à la Verité, & à leur patrie, en les retirant des routes perdues & égarées qu'ils suivent parmi les deserts du siecle. Et certes il est hors d'apparence qu'un homme ordinaire s'engageast au milieu d'une campagne inhabitée, avec une personne inconnue, & presque sans aucune occasion, dans les points les plus relevez de la theologie, comme fait celui-ci dans la suite de ce discours; & qu'il persuadast aussi aisément d'embrasser l'humilité de l'Evangile, à un homme rempli de toute la vanité de la philosophie payenne, & l'obligeast sans peine a quitter une esperance qu'il tenoit déja comme infaillible, pour en suivre une autre toute nouvelle. Au moins nous pouvons dire que selon la conduite ordinaire de Dieu sur ses élus, les faveurs que nostre Saint en avoit receues jusques alors, pouvoient bien estre suivies par celle-ci qui en estoit la sanctification, & que les actions qu'il fit ensuite sont dignes d'avoir esté commencées par un miracle.]

' Mais pour revenir à cette conferen- Just. dial.
ce, qui est trop longue pour la rapporter p. 220. b. c.
toute entiere, S. Justin ayant témoigné beaucoup d'amour pour la philosophie, ' qu'il definit *La science de ce qui est, & la connoissance de la verité*, rejouit encore davantage le vieillard, lorsqu'il l'assura qu'il croyoit que Dieu estoit un estre subsistant toujours dans le mesme état sans changer jamais, & qui estoit le principe & la cause de l'estre dans toutes les autres choses. ' Ils s'entre- p. 224.
tiennent ensuite de la nature de Dieu, de l'immortalité de l'ame, des recompenses des bons, & des supplices des méchans. S. Justin y parle selon les principes de Platon. Mais le vieillard le presse si fort, tantost par des questions agreables, tantost par des comparaisons sensibles, tantost par de solides raisons, qu'il le reduit à avouer que les philosophes n'avoient point connu la verité.

[Ainsi il le guerit premierement de l'enflure & de la vanité que la philosophie luy avoit causée: Il le met dans une incertitude, qui comme une crise favorable, le devoit conduire à une parfaite santé. Et aprés l'avoir obligé de demander comme S. Paul, Que faut-il donc que je fasse?] ' „ Quel maître p. 224. c. d.
„ suivrai-je pour m'instruire de la verita- „ ble philosophie, puisque tous ceux que „ j'avois pris pour guides, tombent eux „ mêmes dans le precipice? Voici ce „ qu'il luy répond.

„ ' Longtemps avant que ces preten- d.
„ dus philosophes eussent commencé, il „ y a eu quelques personnes saintes dans „ leur vie, justes dans leurs actions, „ amies de Dieu, & qui parlant par son „ Esprit, ont predit ce qui se passe aujour- „ d'hui dans tout le monde. On les ap- „ pelle *Prophetes*. Eux seuls ont connu la „ verité; eux seuls l'ont annoncée aux „ hommes, sans craindre, sans considerer personne, sans rechercher aucune „ reputation. Ils n'ont presché que ce „ qu'ils ont entendu & qu'ils ont vu par „ l'Esprit Saint qui les animoit. Leurs ouvrages se conservent encore: Et si vous „ voulez les lire, vous y apprendrez beaucoup de choses, tant sur le principe & la „ fin supreme, que sur tous les autres „ points dont la connoissance est necessaire à un philosophe. Mais il faut ajoûter „ foy à leurs paroles sans leur demander „ de preuves. Car ils n'ont point rempli „ leurs livres de demonstrations dialectiques, rendant par eux mêmes un témoignage plus authentique à la verité, „ qu'ils ne pourroient faire par tous les „ raisonnemens humains.' Et certes les p. 225. a.
„ evenemens, tant des siecles passez que „ de celuy-ci, obligent à reconnoître la „ fidelité de leurs oracles. Les miracles „ qu'ils ont faits rendent encore indubitables les mysteres qu'ils ont appris aux „ hommes. Et il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils aient fait tant de prodiges, „ puisqu'ils n'ont agi que pour relever „ la gloire & la majesté du Pere createur „ de toutes choses, & donner la connoissance du Christ son Fils, qui procede de luy. C'est ce que les faux prophetes, animez par l'esprit d'erreur & „ d'impureté, n'ont pu & ne peuvent „ encore imiter. Ils taschent seulement „ de surprendre les yeux des hommes, „ & rendent aux demons l'honneur & „ l'hommage qu'ils ne doivent qu'à Dieu „ seul. ' Il faut donc que vous ayez soin b.
„ avant toute autre chose, de supplier „ qu'on vous ouvre la porte de l'intelligence & de la lumiere. Car personne ne

„ ne peut comprendre toutes ces veritez, „ si Dieu & son Christ ne luy en accordent l'intelligence.

Ibid. „ 'Ce vieillard, continue nostre Saint, „ me dit encore plusieurs choses, qu'il „ n'est pas temps de raporter à cette „ heure. Et aprés m'avoir ordonné d'executer ce qu'il m'avoit dit, il s'en alla, & „ je ne le vis plus depuis.

ARTICLE V.

S. Justin embrasse le Christianisme.

Just. dial. p. 225. b. [SI cette conference paroist miraculeuse en elle mesme, elle est encore plus admirable en ses effets.] S. Justin sentit aussitost (ce sont ses termes) s'allumer un feu dans son ame, qui l'embraza d'amour pour les Prophetes, pour ces grands hommes qui sont les amis de JESUS-CHRIST; & pour dire tout en un mot, à force de repasser en son esprit, & de ruminer sur ce que ce vieillard luy avoit dit, il trouva que cette philosophie étoit seule veritable, & seule utile. a „ ' C'est ainsi, a- „ joute-t-il en s'adressant à Tryphon, que „ je suis devenu philosophe; voilà le sujet „ qui m'y a porté.

[Cette philosophie dont il parle, est certainement la Chrétienne; & les moqueries insolentes de tous les Juifs qui l'écoutoient, font bien voir qu'ils ne l'entendoient point autrement. Ainsi nous ne pouvons douter que le discours du vieillard n'ait esté la veritable cause de sa conversion. Cependant il ne luy avoit parlé que de Dieu, des Prophetes, & d'un Messie en general, & mesme fort obscurement; ce que les Juifs croyoient aussi-bien que les Chrétiens; sans luy dire un seul mot, que nous sachions, ni de JESUS, ni de l'adoration d'un Dieu incarné & crucifié. Ce qui nous oblige de dire que Dieu se contentoit pour lors de le délivrer de l'attache qu'il avoit aux philosophes payens, & de le mettre dans le chemin de la verité, en luy inspirant l'amour des Prophetes & de la parole divine. Il reservoit l'accomplissement de cette œuvre aux diverses graces qu'il vouloit luy donner ensuite, qui neanmoins sont toutes sorties de cette premiere, comme de leur source. Car Dieu ne se contenta pas de luy avoir montré la porte de la lumiere: Il la luy ouvrit encore par une faveur toute nouvelle, comme le vieillard luy avoit promis, & comme il l'a fort bien exprimé luy mesme par ces paroles qu'il dit à p. 346. d. Tryphon. „] ' Vous imaginez-vous que „ nous ayons pu voir dans l'Ecriture tou- „ tes les veritez que je vous y montre, si „ nous n'avions receu la grace de les y „ reconnoistre, de la bonté de celui qui „ a voulu qu'elles y fussent écrites?

' Cette lecture acheva donc ce que le discours du vieillard avoit commencé: & la lumiere de la verité luy ou- ad Gr. 2. p. 37. d. vrant les yeux,] ' luy fit apercevoir la vanité du paganisme, a ap. 1. p. 51. b. a penetrer la fausseté des calomnies dont on s'efforçoit d'obscurcir la pureté de nostre re- p. 50. a. ligion, ' & admirer ce courage invincible des Chretiens dans la confession de leur foy. Il met toutes ces considerations entre celles qui luy ont fait embrasser le Christianisme, & dit particulierement sur la derniere ces paroles considerables.

a. b. „ ' J'estois autrefois attaché, comme „ beaucoup d'autres, à la philosophie de „ Platon, & je n'ignorois pas non plus „ tous les crimes dont on accusoit les „ Chrétiens. Mais lorsque je vins à con- „ siderer le peu de crainte qu'ils avoient „ pour la mort, & generalement pour „ toutes les choses qui paroissent les plus „ terribles; je reconnus qu'il estoit im- „ possible qu'ils fussent dans les vices & „ les dereglemens qu'on leur imputoit. „ Car comment une personne qui ne „ cherche que ses plaisirs, qui aime les dé- „ bauches, qui trouve du contentement à „ manger de la chair d'un homme, pour- „ roit-elle recevoir avec joie une mort „ qui la doit priver de tout ce qu'elle trou- „ ve d'heureux & d'agreable dans le mon- „ de? Un tel homme ne fera-t-il pas plu- „ tost tous ses efforts pour prolonger, au- „ tant qu'il pourra, une vie où il met toute „ sa felicité, & pour se cacher aux yeux „ des magistrats, bien loin d'estre luy mes- „ me son denonciateur, & son boureau?

dial. p. 219. c. ' Puisque S. Justin étudioit la philosophie de Platon dans sa propre ville, [c'est à dire à Naplouze, on a tout lieu de croire qu'il fust converti dans la Pa- Boll. 13. apr. p. 105. § . c. lestine.] ' On tire d'un passage de S. Epiphane qui est fort obscur, " qu'il avoit alors environ 30. ans, & que V. la note 1. Eus. l. 4. c. 8. p. 122. a. c'estoit durant le regne d'Adrien. ' Il paroist par Eusebe que ce ne fust pas avant l'an 132. [" Mais il y a assez d'apparence que ce fust en 132. ou mesme NOTE 4. en 133. avant la revolte des Juifs, " qui V. les rev. des Juifs. causa une guerre effroyable dans toute la Palestine depuis 134. jusqu'en 136.]

ARTICLE VI.

Vie du Saint depuis sa conversion: Qu'il peut avoir esté Prestre de l'Eglise Romaine.

[NOUS savons assez peu de choses de la vie que S. Justin a menée depuis son battesme. Et nous pouvons dire neanmoins que nous en savons beaucoup, puisque quand nous aurions l'histoire du détail de toutes ses actions, ce ne seroit peutestre rien en comparaison de ce qu'il nous en découvre luy mesme dans cet excellent passage de sa Just. ap. 2. p. 51. a. petite apologie.] „ ' On nous attaque, „ dit-il, de tous costez; on nous combat „ de toutes manieres. Mais nous ne nous „ en mettons pas en peine, parceque „ nous savons qu'un Dieu infiniment jus- „ te, voit & considere toutes choses..... b. „ ' Convertissez-vous donc; changez de „ vie; cessez de calomnier des innocens „ comme vous faites. Car tous les crimes „ dont vous accusez les Chrétiens ne sont „ que des impostures. C'est un masque „ hideux, mais faux & trompeur, dont

le

„ le diable couvre la beauté de leur doctri-
„ ne toute celeste, pour en éloigner le
„ monde par l'aversion de cette diffor-
„ mité. Pour moy je me suis bien aperceu
„ de cet artifice. Je me suis moqué de
„ cette difformité apparente; J'ay mé-
„ prisé toutes les vaines preoccupations
„ du peuple. Et maintenant je fais gloire
„ d'étre Chrétien: Je ne souhaite rien tant
„ que de paroistre tel devant tout le mon-
„ de: & je fais tous mes efforts pour me-
„ riter de porter ce nom.

[Outre ces paroles veritablement dignes d'un martyr, ses livres sont des témoins assez illustres pour nous assûrer qu'il n'a pas eu moins d'ardeur à s'instruire dans la divine theologie des pescheurs, qu'il en avoit eu pour apprendre les vaines sciences des philosophes.] 'Que s'il n'a pas quitté les marques ex- dial. p. 217. c. terieures de cette profession, comme nous le voyons dans le commencement de son dialogue avec Tryphon; [on ne le doit pas trouver étrange.] 'Car cet Tert. pall. c. habit que les Latins ont appellé *Pallium*, estoit si peu propre aux philosophes, que generalement tous les professeurs des sciences s'en servoient alors, comme remarque Tertullien. 'Et mesme Just. ad Diog. p. 497. a. quoique les Chrétiens portassent ordinairement les habits les plus communs dans les pays qu'ils habitoient, comme il est clair par l'epistre à Diognete, [& que Baronius a esté enfin obligé de l'avouer; il s'en est neanmoins trouvé plusieurs qui se sont servis du Pallium, non comme philosophes, mais comme faisant profession d'une vie plus austere & plus retirée que les autres. C'est ce que nous voyons dans Tertullien qui en a composé un livre exprés,] '& dans S. Eus. de Pal. c. 11. p. 339. c. Porphyre celebre martyr de la Palestine sous Diocletien: 'Et nous apprenons Epi. 46. c. 1. p. 391. a. de S. Epiphane, que nostre Saint entre μεγάλως ἐξασκηθείς. ses autres vertus, "a excellé dans les exercices de cette vie austere & retirée. [Que si l'on veut soutenir que S. Justin a toujours gardé le Pallium comme philosophe, il n'aura fait en cela] 'que ce Eus. l. 6. c. 19. p. 221. c. qu'a fait depuis le grand Heracle Patriarche d'Alexandrie, qui n'a point cru que cet habit fust contraire à la sainteté du Sacerdoce de JESUS-CHRIST.

[Les anciens ne nous apprennent point qu'il ait esté élevé à aucun degré du ministere ecclesiastique. Et il estoit de son humilité de se croire indigne d'une fonction que les Anges regardent comme au dessus de leurs merites. Dieu semble avoir mesme laissé à dessein quelques Saints d'une vertu eminente dans l'état laïque, & dans cette derniere place qu'il nous ordonne à tous de choisir, pour montrer que c'est à luy seul, comme au maistre de la maison, à nous ordonner de monter plus haut; & que nul ne peut entrer legitimement dans le Sacerdoce, s'il ne l'y appelle comme Aaron. Cependant il y appelle pour l'ordinaire ceux à qui il a fait la grace d'augmenter par des exercices continuels de pieté, l'innocence & la sainteté qu'ils ont receue dans le battesme, & à qui il a encore donné des talens de nature & de grace capables de contribuer à la sanctification des ames. Nous ne pouvons douter que tout cela ne se soit rencontré dans nostre Saint; & nous verrons que toute sa vie a esté plutost celle d'un Evangeliste destiné à prescher par tout la verité, que celle d'un simple particulier & d'un laïque.

Avec tout cela, sachant combien il est dangereux dans l'histoire aussi-bien que dans la religion, de rien avancer sur des conjectures, nous garderions sur ce point le mesme silence que les anciens, qui ont ce me semble esté imitez par les nouveaux,] 'si S. Justin Just. ap. 2. p. 97. b. c. ne nous marquoit luy mesme d'une 1. maniere assez claire, 'qu'il estoit du nombre de ceux qui sanctifioient les ames par l'eau du battesme, qui amenoient ensuite les neophites à l'eglise où les simples Fideles estoient assemblez, & qui enfin prioient pour eux & pour le salut de tous les hommes. [Il n'y a ce semble qu'un Evesque, ou au moins qu'un Prestre, qui puisse parler de la sorte; & ainsi il est difficile de ne pas croire qu'il a tenu dans l'Eglise l'un ou l'autre rang. La suite de son histoire nous fait juger néanmoins qu'il n'étoit attaché à aucun peuple particulier. Ainsi il estoit] 'comme "ces Evange- Eus. l. 3. c. 37. p. 109. listes dont parle Eusebe, [& dont nous V. la pers. d'Adrien. §. 5. dirons quelque chose dans la suite, si l'on n'aime mieux croire qu'estant Prêtre de [2] Rome,] 'où il faisoit ordinai- l. 4. c. 11. p. 125. d. rement sa demeure, [les besoins de l'Eglise l'obligeoient neanmoins à s'en éloigner quelquefois, & à faire divers voyages.]

ARTICLE VII.

Amour du Saint pour l'Ecriture, dont Dieu luy donne l'intelligence.

[NOUS avons vu que la nouvelle vie de S. Justin avoit esté comme conceue dans les entrailles des Prophetes, enfantée, s'il faut user de ce terme, par l'Ecriture sainte, & entretenue par le lait de la parole divine. Ainsi il n'y a pas lieu de s'étonner qu'il ait porté un respect & une affection non commune à cette divine mere. C'est l'esprit que nous voyons répandu universellement dans ses ouvrages, dont on peut dire que le caractere le plus infaillible est la veneration pour l'Ecriture, & particulierement pour les Prophetes. Car il les consideroit comme ceux que Dieu luy avoit donnez pour guides dans le chemin de la verité, par la bouche du vieillard. Aussi nous voyons qu'il ne cite presque autre chose dans tous ses écrits.] 'il renfer- Just. ad Gr. 1. p. 34. c. d. me quelquefois dans eux toute la science de la religion Chrétienne. [Et cette veneration estoit si profondément gravée dans son cœur,] 'qu'il la té- Bar. 165. §. 2. moigne jusques à la fin de sa vie, com-

1. ἡμεῖς δὲ μετὰ τὸ λοῦσαι....... ἐπὶ τοὺς λεγομένους ἀδελφοὺς ἄγομεν....... κοινὰς εὐχὰς ποιησόμενοι.

2. '*Veni in urbem Romam secundò* s'y accorde-t-il?] Bar. 165. §. 3.

me nous le voyons dans les actes de son martyre.

[La veneration qu'il avoit pour toute l'Ecriture, luy fait dire à Tryphon ces paroles pleines de sagesse & d'humilité.] „ ' Si c'est avec simplicité, & „ non par une malice affectée, que lors- „ que vous avez raporté ce passage, vous „ avez omis ce qui le precede & ce qui „ le suit, vous estes excusable. Mais si „ vous avez pretendu par là m'embaras- „ ser, & me faire avouer que les paro- „ les de l'Ecriture sont contraires les u- „ nes aux autres; vous vous estes bien „ trompé. ' Je n'aurai jamais la hardies- „ se ni de le penser ni de le dire. Et tou- „ tes les fois qu'on m'objectera de sem- „ blables passages, qui paroistront se „ contredire; comme je suis entiere- „ ment persuadé que jamais l'Ecriture „ n'est contraire à elle mesme, j'avoue- „ rai plutost que je ne les entens pas: „ & si quelqu'un croit qu'il y ait une „ contradiction veritable, je ferai tout „ mon possible pour le faire entrer dans „ mon sentiment."

Just. dial. p. 289. b.

b.

[C'est encore sur ce sujet qu'il dit ces autres paroles dignes d'estre gravées dans le cœur de tous les Chrétiens.] „ Je souhaiterois, dit-il, que „ tous les hommes fussent dans la mesme „ disposition que moy, & s'attachassent „ inseparablement à la parole du Sauveur. „ Cette parole porte avec elle une majesté „ qui la fait reverer & craindre par ceux „ qui sont dans l'égarement, & est pleine „ d'une douceur qui la rend le repos & la „ consolation de ceux qui luy obeissent.

p. 225. c.

[L'amour qu'il avoit pour l'Ecriture, a fait que nous voyons tous ses livres pleins de passages qui en sont tirez; jusque-là qu'il semble quelquefois n'avoir point de paroles que celles que luy fournissent les livres sacrez. Et parcequ'il craignoit d'ennuier ses auditeurs par la frequente repetition des mesmes passages, il en fait en un endroit cette excuse si agreable & si pieuse.] „ ' Quoique je „ vous aye déja dit plusieurs fois la mes- „ me chose, je say bien neanmoins que „ vous ne trouverez pas mauvais que je „ la repete encore en faveur de ceux qui „ ne m'entendirent pas hier. Et certes „ puisque nous voyons que le soleil, la lu- „ ne, & tous les astres, suivent toujours „ la même route, & produisent toujours „ les mesmes vicissitudes des saisons; que „ ceux qui apprennent à conter, quand „ on leur demande combien c'est que „ deux fois deux, ' ne se lassent point de „ répondre que c'est quatre, quoiqu'ils „ l'aient déja repondu plusieurs fois; & „ que de mesme dans toutes les choses où „ les réponses sont fixes, on répond tou- „ jours de la mesme maniere aux mesmes „ questions; ne seroit-il pas ridicule que „ celui qui traite des Prophetes, s'ennuiast „ de repeter souvent les mesmes passages, „ comme s'il s'imaginoit pouvoir trou- „ ver des pensées & des expressions meil- „ leures que celles de l'Ecriture?

p. 311. d.

312. a.

[La grace que Dieu luy avoit faite de le convertir par la lecture des livres sacrez, avoit produit dans luy une seconde grace conforme à cette premiere, savoir l'intelligence de ces mêmes livres.] ' Car il n'avoit pas seulement receu la lumiere necessaire pour cet effet à tous les Chrétiens, sans laquelle il est impossible de l'entendre selon sa doctrine: ' mais il en avoit encore receu une intelligence non commune par une faveur toute singuliere. ' C'estoit encore une chose ordinaire en ce temps là, que ceux qui estoient illuminez par le nom de JESUS-CHRIST, receussent divers dons selon qu'ils en estoient dignes; l'un recevant l'esprit d'intelligence, l'autre de force, l'autre de conseil, l'autre de doctrine, l'autre de la crainte de Dieu. Le pouvoir de predire l'avenir estoit donné à quelques-uns, & celui de guerir les maladies à quelques autres. [Et ce qui est encore à remarquer,] ' ces dons estoient communs aux femmes aussi-bien qu'aux hommes. [Entre ces diverses graces du S. Esprit, il y en avoit peu de plus considerable que l'intelligence de l'Ecriture.] ' JESUS-CHRIST l'a marquée dans l'Evangile, lorsqu'il a promis d'envoyer des Prophetes, des sages, & des *Scribes*, c'est à dire des personnes tres instruites dans la loy, selon l'interpretation de S. Jerome; & ceux qui ont eu part à ce don, selon le mesme Pere, ç'ont esté les premiers d'entre les martyrs, & les princes des Apostres. [C'est donc cette grace apostolique que S. Justin reconnoist avoir receue de Dieu. Il nous l'apprend encore par ces paroles de son dialogue avec Tryphon, où son humilité le rabaisse autant d'un costé que la verité l'élevoit de l'autre.]

p. 346. d.

d. 280. a. b.

p. 258. a.

p. 315. b.

Hier. in Matt. c. 23. p. 69. d.

" Je tascherai de vous prouver ce que " j'avance par les paroles de l'Ecriture, & " non de vous éblouir par un discours é- " tudié fait selon les regles de l'art. Car je " n'ay point cette science; & Dieu m'a " fait seulement la grace d'entendre les " Ecritures. C'est à cette grace que j'ex- " horte tout le monde de prendre part, " sans en estre empesché par la jalousie, " & sans y estre porté par le desir de la re- " compense, mais seulement parceque " si j'y manquois, je serois puni de cette " faute au jugement que Dieu le createur " de l'univers doit faire un jour par JE- " SUS-CHRIST mon Seigneur. Vous " agissez, dit Tryphon, comme un hom- " me de pieté doit faire. Mais je croy que " vous raillez un peu, quand vous " nous dites que vous n'estes pas savant " en l'art de parler. Il en sera, luy répondit " S. Justin, ce qu'il vous plaira. Pour " moy je suis persuadé de ce que je vous " ay dit.

Just. dial. p. 282. a. b.

ARTICLE VIII.

Zele de S. Justin pour l'avancement de la verité.

[CE que S. Justin dit en cet endroit, qu'il tâchoit de communiquer l'intelligence de l'Ecriture à tout le monde, se doit entendre de la connoissance de la verité de nostre foy, qu'il s'efforçoit de répandre par tout: comme

me il le témoigne en un autre lieu, où il répond aux injures de Tryphon avec une force & une douceur également admirables. Voici les paroles de l'un „& de l'autre.] ' Veritablement, dit Just.dial.
„ Tryphon, il nous seroit avantageux de p. 256. b.
„ ne parler jamais à aucun de vous, selon
„ que nos maitres nous l'ordonnent; &
„ de ne nous point entretenir de ces ma-
„ tiéres avec vous comme nous faisons.
„ Nous n'entendrions point tous les blas-
„ phemes que vous venez de proferer,
„ en nous voulant persuader que ce Cru-
„ cifié étoit avec Moyse & Aaron, & c.
„ leur a parlé dans la colonne de nuée;
„ qu'aprés cela il s'est fait homme, a été
„ attaché à la croix, est monté dans le
„ ciel, qu'il doit venir encore une fois
„ sur la terre; & enfin qu'il faut l'adorer.
„ Je say, répond S. Justin, que selon la
„ parole de Dieu, cette grande sagesse du
„ Tout puissant vous est cachée. Et la
„ compassion que j'ay de vôtre aveugle-
„ ment, fait que je m'efforce de vous en
„ tirer, & de vous faire concevoir ces pa-
„ radoxes que je vous annonce. Que si je
„ n'y puis reüssir, au moins pour moy je
„ ne serai point puni dans le jour du juge-
„ ment, [pour ne vous avoir pas annoncé
„ la verité.] ' Car je ne puis être exempt p. 261. d.
„ de faute à vôtre égard, si je ne tasche à
„ vous persuader par de veritables preu-
„ ves. Que si aprés cela vous ne vous ren-
„ dez pas à la verité, soit que vôtre en-
„ durcissement vous empesche de la con-
„ cevoir, soit que vôtre lascheté vous
„ fasse redouter la mort qui est destinée
„ aux Chrétiens; vous serez vous mêmes
„ les auteurs de vôtre perte.

[Il paroit assez par ces passages, & par d'autres encore où il demeure ferme à poursuivre cette conference, malgré tous les sujets qui le portoient à la rompre, qu'il se croyoit obligé de la part de Dieu, & par la fidelité qu'il luy devoit, à instruire de tout son pouvoir toutes sortes de personnes. C'est ce qu'il marque encore assez clairement dans cet endroit, où il répond à une chicanerie ridicule de Tryphon.] ' „Cer- 287. c.
„ tes, luy dit-il, si rien ne m'amenoit
„ ici que l'envie de disputer & de dire des
„ paroles en l'air comme vous faites, je
„ ne m'amuserois pas davantage à vous
„ parler; ' voyant qu'au lieu d'être atten- d.
„ tifs à comprendre ce que je vous dis,
„ vous n'occupez vôtre esprit qu'à trou-
„ ver des subtilitez pour ne pas demeurer
„ sans repartie. Mais la crainte du juge-
„ ment de Dieu fait que je ne me lasse
„ point de conferer avec tous ceux de
„ vôtre nation, pour voir si je n'en ren-
„ contrerai point quelqu'un qui puisse
„ être sauvé par la grace du Dieu des ar-
„ mées. C'est pourquoi quand même je
„ verrois que vous agiriez avec malice,
„ je ne laisserois pas de répondre à toutes
„ les objections & à toutes les contra-
„ dictions que vous me feriez. C'est ainsi
„ que j'agis avec toutes sortes de person-
„ nes, de quelque nation qu'elles soient,
„ lorsqu'on veut m'interroger & me faire
„ parler sur ces matieres. ' Je ne m'ar- d. 246.
„ reste, ajoute-t-il en un autre endroit,
„ à vous prouver toutes ces choses par les
„ paroles de l'Ecriture & des Prophetes,
„ dont vous reverez la sainteté, que dans
„ l'esperance de trouver quelqu'un parmi
„ vous qui appartiendra à cette semence,
„ que le Seigneur a reservée par sa grace
„ pour le salut eternel.

[Ce soin qu'il témoigne par tout de faire profiter le talent qu'il avoit reçeu, en recherchant de tous costez les élus de Dieu, n'étoit donc pas restreint aux seules personnes des Juifs. Il s'étendoit encore à tous les autres hommes qui étoient comme eux dans l'erreur. Nous venons de voir des paroles qui nous representent cette ardeur qu'il avoit de porter la verité dans toutes les nations.
„ On y peut encore joindre celles-ci.] ' Je p. 354. b.
„ vous dirai ce que je say sur cette diffi-
„ culté. Car il n'est pas juste que je vous
„ cache quoy que ce soit. Au contraire il
„ faut que je vous dise sans dissimulation
„ & sans déguisement, tout ce que je
„ puis, pour suivre l'ordre que me donne
„ mon Seigneur par cette parabole: *Le*
„ *laboureur est sorti pour aller semer: Une*
„ *partie de la semence est tombée sur le che-*
„ *min, une autre dans des épines, une*
„ *autre sur des pierres, & le reste sur la*
„ *bonne terre.* Il faut donc que je parle
„ dans l'esperance qu'il y aura quelque-
„ part de la bonne terre. Ce qui m'y
„ oblige, c'est que le mesme Seigneur
„ viendra un jour redemander à chacun
„ ce qu'il luy aura donné. ' Et il ne con- c.
„ dannera point son œconome, s'il con-
„ noît qu'il n'a point caché dans la terre,
„ sous quelque pretexte que ce fût, ce
„ qu'on luy avoit confié, mais que crai-
„ gnant la puissance redoutable de son
„ Seigneur, il l'a mis par tout à la banque
„ pour le faire profiter.

[Cela se raporte à ce qu'il dit dans sa premiere apologie, où s'adressant à l'Empereur même, il luy parle de cette
„ sorte:] ' Nôtre devoir nous engage à ap. 2. p. 54.
„ faire voir clairement à tout le monde, c.
„ quelle est nostre conduite & nostre
„ doctrine, de peur que si quelqu'un s'i-
„ magine ne pas connoître nôtre reli-
„ gion, la peine que meriteront les fautes
„ qui viendront de son aveuglement, ne
„ retombe sur nous mêmes. ' C'est pour- p. 56. b. c.
„ quoi comme nous reverons & adorons
„ non seulement Dieu Pere de la justice,
„ & de toutes les autres vertus, mais aussi
„ son Fils qui est venu nous apprendre la
„ verité, & l'Esprit qui a parlé par les
„ Prophetes; & que nous leur rendons
„ un honneur raisonnable & veritable;
„ nous enseignons de même toutes ces
„ choses à tous ceux qui demandent à s'en
„ instruire, avec la même ouverture &
„ la même franchise que nous en avons
„ été instruits nous mêmes.

[Sa charité ne se bornoit pas aux infideles & aux Juifs, qui n'avoient jamais connu la verité. Elle s'étendoit encore à ceux qui l'ayant abandonnée aprés l'avoir connue, étoient encore plus malheureux & plus coupables que les autres. Et voici comment il exprime le zele qu'il avoit pour faire rentrer les heretiques dans le sein de l'Eglise, & dans la vraie foy.]

„ ' Il est arrivé, dit-il à Tryphon, que dial. p. 308. c.

"plusieurs ont corrompu la doctrine de "JESUS-CHRIST, comme il l'a predit "luy mesme, pour enseigner aux autres "en son nom, les blasphemes 'qu'ils "avoient appris par l'inspiration de l'e"sprit impur. Nous faisons nôtre possible "pour les retirer, aussi-bien que vous, de "l'égarement où ils se perdent. Car nous "savons que tout homme qui peut dire la "verité & qui ne la dit pas, sera condanné "de Dieu, selon le témoignage de Dieu "même, prononcé en ces termes par "Ezechiel. *Je vous ay constitué pour gar*"*der la maison de Juda. Si le pecheur peche,* "*& que vous ne l'en repreniez pas, il perira* "*dans son peché: mais je vous redemande*"*rai son sang. Que si vous l'en reprenez,* "*vous n'en serez point coupable.* C'est "dans cette crainte que nous recher"chons les occasions de conferer avec "vous; ' pour satisfaire à l'Ecriture, & "non pour aucun desir que nous ayons ni "d'argent, ni de gloire, ni de plaisir. "Car personne ne nous peut accuser "d'aucun de ces vices. Nous ne voulons "pas vivre comme les princes de vôtre "peuple, à qui Dieu fait ce reproche: "*Vos princes sont les associez des voleurs: ils* "*aiment les dons; ils cherchent la recom*"*pense.* Que si vous en connoissez quel"ques uns parmi nous qui tombent dans ces defauts; que ces personnes dereglées ne vous fassent pas blasphemer contre l'Ecriture, ni contre le Christ; & ne corrompez pas à cause d'eux le sens de la parole de Dieu.

a. — p. 309. a.

ARTICLE IX.

Constance inébranlable de S. Justin dans la predication de la verité.

[LE zele qu'avoit S. Justin pour le salut des ames, étoit tout ensemble humble, prudent, & genereux. Nous voyons la pratique de son humilité dans la conduite qu'il gardoit à Rome, comme nous le raporterons en un autre lieu. Nous apprenons dans le commencement du dialogue avec Tryphon, quelle étoit sa prudence à ne point profaner la parole de Dieu, lorsqu'il ne voyoit pas que ceux à qui il la vouloit annoncer en fussent capables. Mais ce qui paroit davantage en ce Saint, c'est la fermeté invincible avec laquelle il soutient la verité, lorsqu'il se croit engagé à la publier. Nous en trouverons assez d'exemples dans ce mesme dialogue. Car nous y voyons en beaucoup d'endroits avec quelle douceur il souffre les chicaneries, & même les injures des Juifs, plûtôt que de rompre cette conference. Nous en avons déja raporté plusieurs endroits. mais nous ne pouvons omettre ceux-ci.]

Just. dial. p. 258. a. — " ' Il faut que je vous avertisse que "*a* vous extravaguez, luy dit Tryphon. "Il n'a point d'autre réponse à ce compli"ment, que ces paroles: Ecoutez-moy, "[je vous prie,] mon ami; & vous ver"rez qu'il n'y a point d'extravagance dans "ce que je vous dis. Et puis il reprend "son discours avec autant de paix qu'auparavant.

a παρα-φρονεῖς. (margin)

p. 305. b. — ' En une autre occasion, Tryphon étant un peu émeu de colere par les reproches de S. Justin, comme on le pouvoit bien juger par son visage; & n'osant neanmoins le faire paroître ouvertement, parceque ce Saint n'avançoit rien que sur l'autorité de l'Ecriture, il "luy dit avec chaleur, Ce qui vient de "Dieu est saint; mais vos interpreta"tions, comme vous venez de nous le "montrer, sont des contes faits à plaisir, "ou plûtôt ce sont des blasphemes inju"rieux aux saints Anges.' S. Justin voulut l'appaiser par la douceur, comme il dit luy même, pour le rendre susceptible de la verité. C'est pourquoi il luy dit "adroitement, Je suis ravi de voir que "vous ayez tant de pieté & de respect "pour les Anges; & je vous souhaite la "même disposition à l'égard de celui qui "est servi par les Anges, comme nous "le voyons dans Daniel. Il luy fait voir ensuite que l'explication qu'il avoit donnée aux paroles de l'Ecriture, étoit tirée elle même de l'Ecriture.

c.

[Mais cette condescendance n'étoit point basse ni timide. Un martyr n'est point suspect de foiblesse, & S. Justin moins qu'aucun autre. Ceux qui n'en seront pas persuadez, pourront lire ses sentimens dans l'endroit où nous traiterons de sa grande apologie: quoiqu'il leur doive suffire de considerer de quelle maniére il agit avec les Juifs. Outre ce que nous en avons déja dit,] 'il leur reproche qu'ils n'avoient point de sagesse ni d'intelligence pour le bien; qu'ils n'avoient de l'adresse & de la subtilité que pour le mal; qu'ils étoient incapables de connoître la verité; ' qu'ils n'étoient prudens & religieux "qu'en apparence. ' Vous avez mépri"sé, leur dit-il, cette loy éternelle que "Dieu avoit promise par ses Prophetes: "vous n'avez fait aucun état de la sain"teté de son nouveau Testament: vous "ne le recevez pas même presentement; "& vous ne faites pas penitence de vos "mauvaises actions. Vos oreilles sont "encore bouchées à sa parole; vos yeux "sont encore aveugles à sa lumiére; vos "cœurs sont encore fermez à sa loy. Je"remie éleve sa voix; & vous ne l'enten"dez pas: le legislateur est présent; & "vous ne le voyez pas: l'Evangile est "annoncé aux pauvres, la vûë est ren"duë aux aveugles; & vous ne le com"prenez pas. ' Il faut enfin une nouvel"le circoncision; & vous vous glorifiez "encore dans la circoncision de vostre "chair. La loy nouvelle veut que vous "observiez un sabbat continuel; & vous "pensez être fort religieux quand vous "avez passé un jour dans l'oisiveté, sans "savoir pourquoi ce sabbat vous a été "commandé. Vous vous imaginez bien "accomplir la loy de Dieu, pourvu que "vous mangiez du pain sans levain. Ce "n'est pas là ce que le Seigneur nostre "Dieu demande. Si quelqu'un de vous "est parjure ou voleur, qu'il cesse de "l'être: s'il est adultere, qu'il en fasse "pénitence; & il aura observé le sabbat

p. 352. b. — p. 346. b. — d. 229. b. — c.

"le plus veritable & le plus agréable à "Dieu. 'Celui-là est vraiment juste, dit "la Verité, qui aime Dieu de tout son "cœur, & son prochain comme luy mê-"me. 'Mais vous n'avez jamais fait pa-"roître ni amour ni charité, soit pour "Dieu, soit pour les Prophetes, soit "pour vous mêmes. Au contraire vous "avez toûjours été idolatres, toûjours "homicides des justes, jusques à avoir "porté vos mains sur le Messie même. "Vous perseverez encore à present dans "vôtre crime. Vous maudissez ceux qui "croyent que celui que vous avez cru-"cifié est le veritable Christ. Vous pas-"sez jusques à pretendre que ce qu'il a "été attaché à la croix est un effet de la "malediction de Dieu. Et quoique cet-"te imagination ne puisse venir que d'un "esprit aussi déraisonnable, & d'une vo-"lonté aussi corrompue que la vôtre: "'cependant vous nous objectez tout ce "qui vous vient en l'esprit, comme si "vous nous croyiez capables de tomber "avec vous dans toutes ces impertinen-"ces. Mais lorsque vous rencontrez un "Chretien qui a un peu de force & de vi-"gueur, vous etes bien-tôt reduits à ne "pouvoir plus répondre.

P. 321. b.

c.

d.

[Il ne se contente pas, comme nous voyons ici, de les attaquer en général sur leur religion; il s'attache même à leurs personnes particulieres, quand il le juge utile pour leur salut, & pour la cause de la verité. C'est ce qu'on peut voir encore en un autre endroit.] "'Vous faites, leur dit-il, comme des "mouches, qui n'apercoivent pas plu-"tôt un ulcere, qu'elles y volent & y "accourent de tous costez. Qu'une per-"sonne ait dit mille choses les plus bel-"les du monde, s'il luy en échape seu-"lement une qui ne vous plaise pas, ou "que vous n'entendiez pas bien, ou qui "ne soit pas dans l'exactitude la plus "scrupuleuse, vous negligez tout ce qu'il "a dit de bon, pour vous attacher à ce "petit mot qui vous blesse, & l'exage-"rer comme si c'étoit quelque impieté, "ou quelque crime bien enorme. Mais "tout le fruit que vous en retirerez, c'est "que vous serez jugez de Dieu en la "même maniere que vous aurez jugé "les autres. Car il vous traitera avec "autant d'exactitude, mais avec beau-"coup plus de rigueur, lorsqu'il vous "fera rendre conte de tant de pechez "effroyables que vous commettez, soit "en offensant sa justice par vos actions "criminelles, 'soit en corrompant sa "parole par vos fausses explications. Car "il est juste que vous soyez jugez par la "même regle que vous aurez jugé les "autres.

P. 343. c.

d.

[Mais pour voir le veritable esprit d'un martyr, écoutons ce qu'il dit encore à Tryphon en un autre endroit.] "'Je ne me suis point servi dans tout "ce discours des passages de l'Ecriture "dont vous contestez l'autorité. Je me "suis contenté d'alleguer ceux que vous "reconnoissez pour legitimes. Que si "vos Docteurs en eussent bien penetré "le sens, assurez-vous qu'ils les eussent "effacez du texte sacré, comme ils en "ont osté la mort d'Isaïe, que vos mains "ont coupé en deux avec une scie de "bois. 'Car ce martyre étoit mysterieux, "& presageoit que JESUS-CHRIST "devoit un jour partager en deux vôtre "nation, donnant son royaume à ceux "qui en seroient dignes, & condannant "les autres au feu eternel. 'Je vous dis "toutes ces choses, continue-t-il, sans "avoir aucun interest que celui de la ve-"rité. Je ne la cacherai jamais pour au-"cune crainte, ni pour aucune conside-"ration que ce soit; non pas mesme "quand vous me devriez déchirer en "pieces sur le champ. Et je vous traite "en ceci comme je traite ceux de ma "nation; je veux dire les Samaritains. "Car lorsque j'ay écrit à Cesar, je n'ay "point eu honte de declarer l'égarement "où ils étoient, en suivant un magi-"cien de leur pays nommé Simon, dont "ils font assez aveugles pour faire une "divinité.

P. 349. a.

c.

ARTICLE X.

Voyages de S. Justin en Campanie & en Egypte: Son sejour à Rome, où il enseigne plusieurs disciples.

'NOus apprenons de l'histoire ecclesiastique, "qu'il y avoit dans ce second siecle de l'Eglise plusieurs Chrétiens, qui étant vivement penetrez par la parole de Dieu, aprés avoir distribué tous leurs biens aux pauvres, entreprenoient les uns de porter l'Evangile dans les nations les plus reculées, où aprés en avoir jetté les premiéres semences, ils établissoient des pasteurs en leur place pour cultiver ces nouvelles plantes, parcequ'ils ne vouloient s'arrester en aucun lieu. Et les autres s'employoient à travailler sur les fondemens des Apostres, en visitant toutes les Eglises qu'ils avoient établies, pour y affermir par tout la verité que les Apostres avoient annoncée.

Eus. l. 3. c. 37. p. 109.

V. la pers. d'Adrien §. 7.

[Nous n'oserions pas dire que S. Justin soit l'un de ceux qu'Eusebe a voulu marquer par ce discours, puisqu'il parle proprement des disciples des Apostres. Mais nous pouvons croire sans temerité, qu'il a été leur imitateur,] 'comme S. Pantene, & plusieurs autres le furent encore depuis. [Car il ne s'est pas renfermé dans la Palestine, où il avoit receu sa prémiere & sa seconde naissance; ni même à Rome,] où il paroît avoir fait sa principale demeure. 'La conference qu'il eut à Ephese avec Tryphon, [nous montre qu'il a visité les provinces de l'Asie.] 'Et nous voyons encore dans un traité qui porte son nom, & cité comme de luy il y a onze cens ans, 'qu'il avoit fait des voyages dans la Campanie, '& dans l'Egypte. [Ainsi nous pouvons dire que ce saint imitateur des Apostres, a voulu suivre le modele de celui qui a annoncé la foy depuis Jerusalem jusqu'en Illyrie, & qui, comme il dit encore, n'avoit aucune demeure fixe & assurée.

l. 5. c. 10. p. 175. b.

l. 4. c. 11. p. 125. d. c. 18. p. 140. b.

Phot. c. 232. p. 900. a.

Just. exh. p. 35. a.

p. 14. c.

Il parle de ses voyages dans la Campanie & en Egypte à l'occasion de la Sibylle de Cumes, & de la version de l'Ecriture par les Septante. Il dit sur l'un & sur l'autre point diverses choses qui fournissent de matiere à bien des contestations. Nous ne croyons point devoir entrer dans ces difficultez, ni nous mettre en peine de justifier sur cela S. Justin,] (Phot. c. 60. p. 4.) 'qu'on accuse d'avoir cru trop facilement [ce qu'il trouvoit dans des livres supposez, ou ce que ceux qui estoient à Cumes & à Alexandrie, luy disoient sur des choses qu'il ne pouvoit pas savoir par luy mesme. On ne peut assez louer le zele qu'il a eu de s'instruire de tout ce qui pouvoit contribuer à etablir la verité, & à convertir les ames. Que s'il s'est quelquefois trompé dans des faits, ces sortes de fautes ne sont pas celles qui nous rendent coupables devant Dieu; & nous nous tiendrons bien redevables à sa misericorde, s'il luy plaist de ne pas permettre que nous en fassions de plus grandes. Nous avons dit un mot ''en un autre endroit sur ce qui regarde les Sibylles. (V. Antonin. §. 13.)

Les divers voyages de S. Justin n'empeschent pas que] (Euf. l. 4. c. 11. p. 125. d. Bar. 165. §. 3.) 'le lieu de son sejour ordinaire ne fust à Rome, comme Eusebe nous en assure. 'Il declare luy même dans ses actes qu'il y vint deux fois, & qu'il logeoit toujours aux bains de Timothée, connus par ceux qui nous ont marqué les lieux celebres de l'ancienne Rome; & on assure qu'il s'en voit encore aujourd'hui des restes. Baronius a cru que c'estoit le logis d'une famille de Senateurs Romains, qui faisoient tous profession du Christianisme, depuis que le pere nommé Pudent fut converti par S. Pierre. [''Mais nous ne voyons pas que cela soit assez fondé. (V. S. Pie.)

La conduite que S. Justin gardoit à Rome estoit admirable, & faisoit bien voir qu'il n'estoit point enflé par sa science, & que sa charité estoit accompagnée de discretion & d'humilité. Car la reputation qu'il avoit acquise, ne le portoit point à s'introduire dans les maisons des particuliers, sous quelque pretexte de pieté que ce fust, ni à rechercher les occasions de paroistre.] 'Il demeuroit renfermé dans son logis, sans connoistre mesme aucun autre lieu dans toute la ville de Rome; & se contentoit d'enseigner la parole de Dieu à ceux à qui il ne le pouvoit refuser, & que sa renommée obligeoit de le venir chercher jusques chez luy: (§. 3.) satisfaisant ainsi au zele qu'il avoit pour le salut des ames, sans donner aucune prise sur luy à la medisance.]

(Ibid.) 'Ce qu'il nous apprend dans ses actes, qu'il distribuoit le pain de doctrine à ceux qui le luy venoient demander, [est encore considerable, en ce qu'il confirme] (Euf. l. 4. c. 11. p. 125. d; Hier. v. ill. c. 23.) 'ce que dit Eusebe, selon l'interpretation de S. Jerome, que S. Justin [1] tenoit à Rome une espece d'école de la verité, [comme Saint Pantene fit un peu aprés à Alexandrie, en quoy il fut imité par plusieurs grands personnages. Celui qui a rendu plus celebre cette école de S. Justin à Rome, est ''Tatien, dont le malheur est connu de (V. les Encratites.) tout le monde.] (Iren. l. 1. c. 31. p. 131. b; Epi. 46. c. 1. p. 391. a. b. c.) 'Cet homme demeura ferme dans la verité tant qu'il eut S. Justin pour le soutenir. Mais la victoire du maistre fut la ruine du disciple. Car S. Justin ayant esté martyrizé, Tatien perdit avec luy toute sa force; & la vanité qu'il conceut, ''soit [illegible] pour avoir eu un si excellent maistre, [illegible] soit pour se voir luy mesme maistre des autres, l'ayant élevé dans son imagination, dit S. Irenée, le precipita dans l'impieté. Il s'égara comme un aveugle qui a perdu celui qui luy donnoit la main pour le conduire: & aprés avoir esté le disciple d'un grand Saint, il se rendit le docteur de plusieurs heretiques. [Mais sa faute n'a pas plus obscurci la gloire de S. Justin, que la gloire acquise par Rhodon son disciple en le refutant, a peu diminué l'horreur de son crime.

Nostre Saint fut plus heureux dans plusieurs autres de ses disciples.] (Bar. 165. §. 4.) 'Car quelques uns de ceux qui l'accompagnerent au martyre, reconnoissent dans leur interrogatoire qu'ils avoient écouté ses instructions avec plaisir, & avec fruit: ce qui nous donne lieu de croire la mesme chose de tous les autres, à qui on ne fit pas la mesme demande.

1. Cum Romæ haberet τὰς διατριβάς. Eusebe pour haberet a ἐποιεῖτο.

ARTICLE XI.

Des écrits de S. Justin.

[IL paroist assez par divers endroits que nous pourrions raporter ici, que le principal emploi de nostre Saint, estoit de répondre aux diverses questions que luy proposoient tantost les Gentils, & tantost les Juifs:] (Just. dial. p. 287. d.) '& il le dit formellement dans son dialogue avec Tryphon. [Cette occupation l'engageoit souvent à avoir des conferences avec eux, comme il le témoigne luy mesme, & l'obligeoit aussi à composer plusieurs livres, tant pour refuter plus au long leurs divers égaremens, que pour rediger par écrit les conferences qu'il avoit eues avec eux.] (Euf. l. 4. c. 11. p. 125. b.) 'Ainsi il servoit l'Eglise & en répandant par ses discours la parole de la verité, & en combatant pour la foy par divers é- (c. 18. p. 139. d.) crits, 'dont tout le monde peut tirer beaucoup d'utilité, & qui ne sont pas moins des preuves de son zele ardent pour Dieu, que des monumens de sa (p. 141. a. b.) science. 'C'est pourquoi Eusebe exhorte ceux qui veulent s'instruire de la verité, à les étudier avec soin, & il les y anime par l'exemple de l'estime qu'en témoigne S. Irenée en les citant plusieurs fois.

(p. 139. d.) 'Ses ouvrages estoient en grand nombre; & Eusebe aprés en avoir marqué plusieurs qui estoient venus à sa con- (p. 140. d.) noissance, 'dit qu'il y en avoit encore beaucoup d'autres entre les mains des (Hier. v. ill. c. 23. p. 276. c. d.) Fideles. 'S. Jerome ne paroist pas en avoir connu d'autres que ceux dont Eusebe

sebe avoit parlé. [Les plus celebres de tous sont ses deux Apologies, & le dialogue avec Tryphon, dont nous parlerons plus amplement en leur lieu.]

'Entre les ecrits qu'il a faits contre les payens, il y en avoit un qu'Eusebe intitule *Elenchus*, c'est à dire Conviction ou Refutation. [Nous n'en avons point aujourd'hui qui porte ce titre.] 'Le P. Halloix croit que ce peut estre un petit traité [b] qui est appellé dans l'edition de Paris, *Discours aux payens*, [& qui est en effet une refutation abregée des folies du paganisme, où il montre qu'on n'y trouve rien qui soit saint, & qui soit digne de Dieu. "Nous ne voyons personne qui fasse difficulté de reconnoistre que cet écrit soit de Saint Justin.] 'Le P. Labbe entre les Catholiques, & Scultet entre les heretiques, le mettent positivement au nombre de ceux qui luy sont attribuez par le consentement de tout le monde.

'Il fit cet écrit pour rendre raison de son changement de religion, & afin qu'on ne crust pas qu'il eust quitté celle des Grecs par une legereté indiscrete: 'd'où l'on peut tirer que cet écrit est le premier de tous ceux de S. Justin, & a suivi d'assez pres sa conversion. 'Il le finit en exhortant les payens à l'imiter: & il le fait avec son zele ordinaire. „Venez, leur dit-il, prenez part „à cette sagesse divine. Reconnoissez, „non un Jupiter souillé de crimes, mais „un Roy [du ciel] incapable d'aucune „corruption, dont les heros ne répandent pas le sang des peuples, [mais „versent avec joie le leur propre.]..... „'O puissance toute celeste qui entrant „dans l'ame, y porte la paix, & en chasse les passions! O doctrine toute divine, qui ne forme pas des poëtes, des „philosophes, & des orateurs; mais qui „de mortels nous fait devenir immortels, „qui change des hommes en Dieu, '& „qui de la terre nous éleve dans le ciel! „Comme les enchanteurs tirent les serpens de leurs cavernes, ainsi cette parole chasse les passions des replis de l'ame „les plus cachez; mais particulierement „"l'avarice, 'mere funeste de * toute „sorte de crimes: & l'ame ainsi délivrée „des maux qui sembloient prests à l'étoufer, entre dans le repos & dans le calme, & retourne à Dieu qui luy avoit „donné l'estre pour se réunir à celui de „qui elle s'estoit separée.' Voilà, ajoute le „Saint, ce qui m'a charmé; voilà ce qui „m'a fait changer. Venez avec moy, ap„prenez ce que j'ay appris, & puisque j'ay „esté ce que vous estes, "ne desesperez „pas d'être un jour ce que je suis.

'Le P. Halloix croit qu'il fit ce petit écrit durant qu'il en composoit un plus ample, qui est intitulé *Exhortation aux Grecs*, parcequ'il est fait aussi pour les exhorter à embrasser la religion Chrétienne: ["& c'est apparemment l'*Elenchus* d'Eusebe, plutost que le precedent.] [1] Il est receu comme incontestable par Possevin, par Bellarmin, par Scultet, par Blondel, [& generalement, comme je croy, par tout le monde, "sans que personne y fasse que peu ou point de difficulté. Ainsi nous avons cru en pouvoir tirer ce que nous avons dit des voyages de S. Justin dans la Campanie & dans l'Egypte.] 'Et il y a déja onze siecles qu'un "auteur en a cité un passage, où Photius prend la peine de montrer qu'on ne trouve point l'impieté que cet auteur heretique en vouloit tirer.

'S. Justin a encore écrit un ouvrage intitulé, De la monarchie de Dieu, [pour prouver qu'un seul Dieu est le maistre & l'arbitre unique de toutes choses:] '& nous en avons un aujourd'hui sur la mesme matiere & sous le mesme titre De la monarchie, que Possevin & Bellarmin, regardent pour ce sujet "comme indubitable. 'Il est certain cependant qu'il ne comprend pas tout ce qui estoit dans celui de S. Justin. Mais des personnes habiles croyent que c'en peut estre la fin & la seconde partie.

[Marginal notes, left column: a) Eus. l. 4. c. 18. p. 140. a | Hier. v. ill. c. 23 | Phot. c. 125. p. 304. — b) Hall. v. Just. p. 286. 287. — Just. ad Gr. c. p. 37. c. — NOTE 5. — Labb. scrip. p. 666 | Scult. p. 2. 19. — Just. ad Gr. 2. p. 37. c. — Hall. v. Just. p. 287. — Just. ad Gr. 2. p. 40. b. — c. — d. — ἀνδρῶν καὶ. — e. — d. — γίνεσθαι. — Hall. v. Just. p. 287. — V. la note 6. — 1.]

[Marginal notes, right column: NOTE 6. — Estienne Gobar. — Phot. c. 232. p. 900. a. — c. 125. p. 304 | Eus. l. 4. c. 18. p. 140. a | Hier. v. ill. c. 23. — Poss. ap. p. 996. c | Bell. p. 63. 64. — NOTE 7. — Du Pin, p. 156.]

1. Possev. p. 996 | Bellar. p. 64 | Scult. p. 2 | Blond. de sibyl. p. 4.

ARTICLE XII.

Des ouvrages de S. Justin qui sont perdus.

[NOUS avons donc perdu ou l'écrit entier de la Monarchie de Dieu, ou la premiere partie au moins. Le temps nous a encore privez de plusieurs autres ouvrages de S. Justin.] 'Car il en avoit fait un intitulé le Chantre, [dont nous ne savons pas seulement le sujet.] 'Il paroist que Photius l'avoit vu, aussibien "qu'un autre [c] fait contre les Gentils, où il s'étendoit beaucoup sur un grand nombre de questions agitées entre les Chrétiens & les philosophes, [d] & puis traitoit de la nature des demons. [Ainsi c'est peutestre de cet ouvrage qu'étoit tiré] 'un passage de S. Justin sur satan, cité par S. Irenée.

'Nostre Saint avoit fait un autre ouvrage "en forme d'extrait touchant *la nature de l'ame*; dans lequel il proposoit diverses questions sur cette matiere, avec les opinions & les solutions des philosophes, qu'il promettoit de refuter dans un autre livre, & d'y declarer son sentiment propre. [Ainsi il paroist que cet ouvrage estoit demeuré imparfait. Nous ne l'avons point aujourd'hui parmi les œuvres de S. Justin: & il y a apparence qu'il estoit perdu des le temps de Photius, qui n'en parle point.

Il ne nous reste rien non plus de tout ce que S. Justin a écrit contre les heretiques, quoiqu'il paroisse par S. Irenée, Tertullien, Eusebe, & Theodoret, que cette partie de ses œuvres estoit la plus celebre dans l'Eglise. Ceux qui ne les connoistroient] 'que par le raport d'Eusebe, [pourroient douter avec raison, si l'ouvrage qu'il avoit fait contre Marcion, n'estoit point seulement une partie de celui qu'il avoit composé contre toutes les heresies.] 'Mais S. Jerome, & Photius aprés luy, nous assurent trop clairement que c'estoient deux écrits

[Marginal notes: Eus. l. 4. c. 18. p. 140. b | Hier. v. ill. c. 23. — Phot. c. 125. p. 304. c. — V. la note 6. — c) Eus. l. 4. c. 18. p. 140. a. — d) Hier. v. ill. c. 23. — Eus. p. 141. a. — p. 140. b. — σχολικόν. — l. 4. c. 11. p. 125. b. d. — Hier. v. ill. c. 23. p. 276. d | Phot. c. 125. p. 304.]

écrits tout à fait distinguez l'un de l'autre. Ils relevent tous deux l'ouvrage contre Marcion comme des volumes insignes & necessaires; [ce qui nous donne encore sujet de croire que ce n'estoit pas un simple écrit, mais une refutation fort étendue, & divisée en plusieurs parties, ou pour parler selon nostre maniere, en plusieurs livres. 'S. Irenée en cite avec éloge cette parole, raportée aussi par Eusebe, Que quand le Seigneur mesme nous auroit annoncé un Dieu autre que le Createur, il ne l'eust pas neanmoins cru. 'S. Justin a ecrit son livre contre toutes les heresies avant sa grande apologie, où il le cite luy mesme, offrant de le presenter à l'Empereur. 'Photius l'appelle un ouvrage utile. [C'est de là sans doute] [a] que Tertullien & Theodoret ont pris ce qu'ils citent de S. Justin contre les Valentiniens, 'contre Menandre, & contre les Nazaréens.

Eus.l.4.c. 18.p.141. a.

Just.ap.2. p.70.c.

Phot.c. 125.p. 304.

a Tert.in Val.c.5.p. 291.b.

Thdrt. hær.l.1.c. 2.p.193.c| l.2.c.2.p. 219.b.

a Hall.v. Just.p. 280.

[a] Outre les livres de S. Justin connus par Eusebe, S. Anastase Sinaïte luy attribue un ouvrage tres docte sur l'Hexaëmeron, c'est à dire sur les six jours de la creation du monde; & il en cite quelques paroles.

Max.t.2. p.154. 155.

'Nous avons dans S. Maxime abbé & Confesseur, le commencement & plusieurs passages d'un discours sur la Providence & la foy, fait, dit-on, par S. Justin philosophe, & enfin martyr, & adressé au sophiste Euphraise.

Hall.p. 299-315.

'S. Jean de Damas luy attribue dans ses Paralleles un livre sur la Resurrection, dont il raporte mesme de longs endroits. [Et l'autorité de ce Saint doit nous rendre cet ouvrage venerable: ce qui ne fait pas neanmoins que sur son témoignage nous devions nous assurer absolument qu'il soit de S. Justin. Car S. Jean de Damas vivoit vers le milieu du VIII[e] siecle, en un temps où l'on commençoit déja à produire plusieurs nouveaux écrits sous le nom des plus anciens auteurs; soit que quelques temeraires taschassent par ce moyen d'abuser la credulité des peuples, soit que la conformité des noms donnast lieu à l'erreur des simples & des ignorans.] 'On pretend que ce mesme livre est encore cité, quoiqu'obscurément, par Leonce, dont on ne raporte point les termes, & mesme par S. Methode Evesque de Tyr, martyrizé sous Diocletien. Et ce Saint raporte en effet quelques paroles de S. Justin sur la Resurrection; mais il ne dit point de quel ouvrage elles sont tirées: [Et il est difficile que S. Justin n'ait pas souvent traité cet article de nostre foy, en écrivant contre tant d'heretiques qui le nioient. Il y auroit quelque lieu de s'étonner que ni Eusebe, ni S. Jerome, n'eussent point connu ce livre cité dans un ouvrage de S. Methode, qu'ils n'ont pu manquer de lire, puisqu'il est fait contre Origene, dans la cause duquel l'un & l'autre a pris un grand interest. 'Aussi on a peine à se persuader que cet ouvrage sur la Resurrection, & celui de l'Hexaëmeron, fussent veritablement de S. Justin.

p. 315.

Phot.c. 234.p. 921.c.

Du Pin,p. 160.

Hall.v. Just.p. 316-318.

'On trouve encore diverses paroles citées comme de S. Justin dans S. Jean de Damas, & dans la *Melisse* d'Antoine, qui ne marquent point de quels ouvrages ils les ont tirées.

Phot.c. 125.p. 304.

a Just.p. 110.

'Photius attribue à S. Justin une refutation de la physique d'Aristote. [a] Et nous avons aujourd'hui dans les œuvres de ce Saint, un ouvrage qui est sur le mesme sujet. [Cependant [v] il y a bien des raisons de douter si c'est l'ouvrage que Photius marque, & il y a encore moins d'apparence de croire qu'il soit de S. Justin. NOTE 8.

Nous avons encore [v] plusieurs écrits qui portent le nom de S. Justin, quoiqu'on voie par diverses raisons qu'ils ne peuvent estre de luy. Mais nous ne croyons point devoir embarasser ici le lecteur par ces discussions ennuieuses; & nous aimons mieux les reserver pour les notes. Nous dirons seulement ici que nous serions tres aises de pouvoir suivre] 'le sentiment general qui donne à S. Justin l'excellente lettre à Diognete, où l'on voit une tres belle description de la vie des premiers Chrétiens. [Mais ce qui nous empesche de croire qu'elle soit de S. Justin, c'est ce qui nous la rend encore plus venerable. NOTE 9.

Scultet. Labbe. Halloix. Du Pin.

'Car il paroist qu'elle est écrite avant mesme la ruine de Jerusalem, c'est à dire avant l'an 70. de JESUS-CHRIST. Mais de plus, le style si magnifique & si eloquent de cette lettre, s'éleve beaucoup au dessus de celui de S. Justin.] V. la pers. de Neron §. 12.

Phot c. 125.p. 304.b.

'Car comme remarque excellemment Photius, ce Saint martyr fait paroistre par tout une science profonde de la philosophie, une grande erudition, & une ample connoissance de toutes sortes d'histoires. Mais il a cru indigne de luy, de corrompre la beauté naturelle de sa philosophie, par des couleurs étrangeres & par le fard de la rhetorique. C'est pourquoi, ajoute-t-il, quoique ses discours soient forts, & pleins d'instruction, ils ne ressentent pas neanmoins les douceurs & les delicatesses d'un orateur. Il charme ses lecteurs non par les attraits de l'élegance qu'il a negligée, mais par les lumieres de la verité, dont il les remplit.

[Il faut ajouter à ceci ce que quelques personnes ont encore remarqué sur S. Justin. C'est qu'il faut quelquefois faire une grande attention, pour entendre la suite de son discours. Car comme depuis son battesme il avoit plus étudié la vie de Moyse & d'Elie, selon l'expression de S. Basile, que les preceptes d'Isocrate & de Demosthene, il ne prend pas tant garde lorsqu'il a commencé un argument, de le pousser jusques au bout: Il se détourne assez souvent; & il ne faut quelquefois qu'un mot, qu'il aura mis comme en passant, pour luy faire faire une digression d'une page ou deux: ensuite de quoy il revient à son premier raisonnement sans en avertir le Lecteur, qui en peut avoir aisément perdu la memoire.

[Ce seroit peu de chose à un martyr d'avoir possedé toute la science profane,] b. 's'il n'avoit encore esté pleinement

ment instruit de celle de l'Ecriture & de l'Eglise. Aussi c'est le temoignage que ses écrits luy font rendre; [& ce que nous en avons dit ci-dessus le prouve assez.] ' On remarque mesme qu'entre Du Pin, p. 160. les anciens, il n'y en a presque pas un qui ait mieux sceu que luy nostre religion, & qui ait parlé plus exactement de tous nos mysteres. ' Que s'il a suivi p. 161. sur quelques points qui n'estoient pas encore assez éclaircis, des sentimens qu'on ne recevroit pas aujourd'hui; [nous devons reconnoistre en cela la grace que Dieu nous fait par la tradition de l'Eglise, sans nous élever au dessus de ceux que nous nous tiendrons un jour heureux de voir élevez beaucoup au dessus de nous.] ' On remarque dans p. 161| Bull. l. 2. c. 4. luy quelques expressions difficiles sur le mystere de la Trinité: mais quand on examine avec soin toute sa doctrine, on trouve qu'il n'a fait qu'établir, sous des termes un peu plus philosophiques, les mesmes veritez que l'Eglise a toujours tenues. ' Aussi " ceux qui ont renou- l. 2. c. 2. p. 77. a. les Sociniens. vellé de nos jours l'impieté des Ariens, le regardent comme [leur ennemi capital, &] le chef de tous ceux qui ont cru la divinité de JESUS-CHRIST.

ARTICLE XIII.

Etat de l'Eglise sous Antonin: S. Justin luy presente une Apologie.

LE plus celebre de tous les écrits de S. Justin, est la grande Apologie qu'il adressa à l'Empereur Tite Antonin.] ' Ce prince n'a jamais pu- Bar. 140. §. 10. blié aucune ordonnance formelle contre les Chrétiens. Baronius le reconnoist: ' Et Tertullien le dit trop clai- Tert. ap. c. 5. p. 7. a. rement ' aprés S. Meliton, pour en Eus. l. 4. c. 26. p. 148. b. douter. [Aussi ni Eusebe, ni Orose, ni S. Sulpice Severe, ne mettent point de Sulp. Sev. hist. l. 2. c. 45. p. 150. persecution sous son regne.] ' Au contraire les Eglises jouissoient alors d'une heureuse tranquillité, selon le témoignage du dernier. [Que si tant d'autoritez ne nous permettent pas de croire qu'il y ait eu aucune persecution sous Antonin, il est aisé de juger quelle estoit la paix & le calme dans lequel Dieu faisoit quelquefois reposer les Fideles, aprés les tempestes furieuses qui les agitoient de temps en temps.

Car c'est au milieu de cette tranquillité qu'écrivoit S. Justin: Et cependant comment nous dépeint-il l'état où étoient alors les Chrétiens?] ' Il nous les Just. dial. p. 262. d. décrit comme des victimes qui n'estoient destinées que pour estre immolées à la cruauté des persecuteurs: Il nous les p. 323. c. d. represente comme des objets de l'aversion & de la malediction generale de tous les peuples. ' Il nous assure p. 337. c. que tous les hommes conspiroient non seulement à les dépouiller du peu de bien qu'ils pouvoient avoir, mais encore à les exterminer tous du monde, s'ils eussent eu autant de puissance que de malice. ' Il nous confirme cette con- ap. 2. p. 55. a. b. duite si injuste & si extravagante des plus violens persecuteurs, qui prenoient l'aveu de la religion pour la conviction de toutes sortes de crimes, dignes des supplices les plus cruels; & qui en mesme temps absolvoient & renvoyoient comme innocens tous ceux qui renonçoient à cette religion, comme si cette abjuration eust esté une expiation suffisante de tous les crimes dont on les avoit cru coupables. [Enfin il ne croit pas pouvoir trouver de titre plus propre, ni aussi plus honorable pour les Chrétiens,] ' qu'en les appellant p. 53. b. des hommes exposez injustement à la haine & aux insultes de toute la terre.

[Que si nous ne nous contentons pas du témoignage de S. Justin, nous trouverons dans les auteurs de l'histoire ecclesiastique, que dans la capitale V. son titre. de l'Empire & de l'Eglise, " S. Telesphore Pape fust couronné du martyre en 139. " dés la premiere ou la seconde année d'Antonin.

On met encore à Rome sous le mesme V. leurs titres. prince, le martyre celebre de " Sainte Felicité & de ses sept enfans, & à Spolete celui de S. Concorde & celui de S. V. la pers. de M. Aurele. Pontien, " sans parler de quelques autres moins connus ou moins assurez, qu'on dit estre aussi arrivez sous Antonin, mais qui peuvent apartenir à la persecution de M. Aurele.] ' Nous ap- Eus. l. 4. c. 12. 13. prenons aussi d'Eusebe, & d'Antonin p. 126. b. d. mesme, que dans l'Asie les peuples persecutoient les Chrétiens jusques à la mort, & les tourmentoient avec une telle vexation, qu'ils furent obligez de s'en plaindre à l'Empereur.

[Il seroit inutile aprés cela, de dire] ' qu'il estoit défendu sur peine de Just. ap. 2. p. 82. b. c. la vie, de lire ni les Prophetes, ni les Sibylles, parceque les Chrétiens en tiroient quelque avantage; [tant on craignoit que la lumiere de la verité ne portast quelque prejudice à ceux qui n'aimoient & ne recherchoient que le mensonge.] C'estoit un artifice des demons, qui n'avoit garde d'arrester ceux qui méprisoient leurs efforts les plus violens; [mais qui marque neanmoins de quelle maniere les Chrétiens estoient resserrez dans les choses importantes, puisqu'ils avoient si peu de liberté dans les plus communes.

La haine que les peuples avoient contr'eux, venoit en partie, comme nous l'avons dit plusieurs fois, des crimes dont on pretendoit sur de faux bruits qu'ils estoient coupables. Et c'est pour dissiper ces faux bruits, & ruiner ces soupçons injurieux à la verité, que plusieurs grands hommes de l'Eglise ont publié en divers temps, & en divers endroits de la terre, tant de differens écrits contre les payens, où l'on voit qu'ils refutent toûjours les mesmes impostures, parcequ'ils combatent toujours contre les mesmes imposteurs. Ces sages dispensateurs de la parole de Dieu] ' eussent cru meriter eux mesmes les p. 54. c| 56. peines dues aux persecuteurs de la verité, s'ils ne se fussent efforcez de ruiner le pretexte dont on se couvroit pour la persecuter, qui estoit celui de l'ignorance, en exposant aux yeux du

public la pureté de la doctrine des Chrétiens. Ils se croyoient obligez de confondre au moins par ce moyen la malice de leurs ennemis; s'ils ne pouvoient dissiper entierement ces tenebres d'autant plus épaisses, qu'elles estoient souvent volontaires & affectées.

[Nostre Saint fut le troisieme de ceux qui voulurent avoir part à ces travaux glorieux. Et il ne faut point demander quelle occasion l'obligea de prendre la plume. Il aimoit la verité sur toutes choses. Et qui s'étonnera qu'il ne l'ait pas voulu laisser dans l'opprobre où elle se trouvoit alors, sans faire quelque effort pour l'en tirer, ou pour témoigner au moins qu'il participoit à sa douleur? Il composa donc pour ce sujet sa " grande apologie,] NOTE 10.
p. 83. b. ' cent cinquante ans aprés la naissance de Jesus-Christ, comme il le dit luy mesme. [De sorte qu'on la peut mettre vers la 150e année de l'ere commune, qui estoit la treizieme de l'empire d'Antonin, en laquelle Glabrion & Vetus estoient Consuls. S. Pie tenoit alors le neuvieme rang depuis les Apostres dans le premier siege de l'Eglise.]

p. 53. b. ' Il l'adressa à l'Empereur mesme Tite Antonin, & à ses deux fils adoptifs, Verissime [qui est M. Aurele, alors Cesar,] & Lucius [Commodus,] fils de [L. Verus mort sous Adrien] avec la qualité de Cesar. Il donne à ce dernier, aussi-bien qu'à M. Aurele, le titre de philosophe, ' parce qu'il s'occupoit assez à la lecture & à l'etude: ' & il paroissoit même aimer la philosophie; [" quoique sa vie n'ait jamais répondu à ce titre, sur tout depuis qu'il fut élevé à l'Empire avec M. Aurele sous le nom de L. Verus.] S. Justin adresse son Apologie non seulement à ces Princes, mais encore au Senat, & à tout le peuple Romain.

L. Ver. v. p. 35. c. M. Aur. l. 1. c. 11. p. 11. V. M. Aurele. Just. ap. 2. p. 53. b.

Eus. l. 4. c. 11. p. 125. d. ' Eusebe nous assure assez formellement que cette prémiere Apologie a été écrite à Rome. [Nous ne savons point que personne en ait douté: & il est important de le remarquer, puisque cela nous donne lieu de croire que les ceremonies du saint Sacrifice, & les autres choses qu'il décrit sur la fin de son écrit, est ce qui se pratiquoit alors dans la prémiere Eglise du monde.]

ARTICLE XIV.

Generosité que S. Justin fait paroistre dans sa premiere Apologie.

[LE titre mesme de cette Apologie est considerable.] Car aprés que Just. ap. 1. p. 53. b. c. S. Justin y a declaré son nom, celui de son pere, de son ayeul, de sa ville, de sa province, il fait une protestation solennelle qu'il porte la parole en faveur de ceux qui estoient, dit-il, injustement persecutez & haïs de toute la terre, & qu'il estoit luy mesme l'un d'entr'eux.

[Il propose ensuite le dessein de son ouvrage, en continuant toûjours dans c. d. cet air libre & genereux.] ' Car il represente d'abord à ces princes, que les titres de philosophe & de " religieux, ou de pieux, obligeoient non seulement à ne pas opprimer la verité par son suffrage, mais encore à ne la pas trahir par son silence, quand nous devrions perdre la vie pour la maintenir. Αἰσεβεῖς.

d. e. „ ' Tout le monde, leur dit-il ensuite, „ vous appelle religieux, philosophes, „ protecteurs de la justice. Il faut donc „ voir si vous l'estes en effet. Car nous „ ne pretendons point vous flater par cet „ écrit, ni vous parler avec complaisance; „ mais vous demander que vous suiviez „ en vos jugemens la justice la plus rigou„ reuse & la plus exacte: de peur que si „ vous vous laissez emporter ou à quel„ que preoccupation, ou au desir de satis„ faire des personnes superstitieuses, ou „ à une passion déraisonnable, ou à ces „ faux bruits que l'on publie contre nous „ depuis si longtemps, vous ne pronon„ ciez vous mémes vôtre condannation. „ Car pour nous, nous sommes persua„ dez que personne ne nous peut faire au„ cun tort, à moins qu'on ne nous con„ vainque de quelque crime, & qu'on ne „ nous condanne ensuite legitimement p. 54. a. „ comme des criminels. ' Vous pouvez „ nous tuer, mais vous ne pouvez nous „ nuire.

[Ces paroles si genereuses pourroient peut-être passer pour un excés, ou pour une presomption, si elles n'avoient été verifiées par le martyre, & soutenues par une suite de semblables „ expressions qui se trouvent en divers „ endroits de cette même apologie.]

p. 55. c. d. „ ' Vous savez, dit-il un peu aprés, que „ quelques uns de vos philosophes ont „ enseigné l'atheisme: Vous savez avec „ quelle impudence vos poëtes se raillent „ & de Jupiter & de ses enfans. Cepen„ dant vous ne défendez point de lire les „ ouvrages des prémiers; & vous donnez „ même des prix & des honneurs aux se„ conds, quand leurs injures sont bien „ dites & bien elegantes. Quelle recom„ pense ne meriterions-nous donc pas, „ nous qui faisons profession de condan„ ner toute sorte d'injustice, & d'abhor„ rer cette impieté de vos auteurs? Mais „ vous jugez sans examiner: vous par„ donnez sans égard à la justice; vous „ punissez sans aucun discernement, se„ lon que la fureur d'une passion brutale, „ & les fouets des mauvais demons, vous p. 57. a. „ poussent & vous font agir. ' Car il faut „ dire la verité, & nous ne voudrions pas „ vivre, s'il falloit racheter nôtre vie par „ un mensonge.

p. 59. c. d. „ ' A voir la maniére, ajoûte-t-il, „ dont vous traitez une religion qui porte „ tout le monde à la vertu, on pourroit „ croire que vous auriez peur que tous les „ hommes devenant gens de bien, vous „ n'ayez plus personne à punir. Cette „ pensée seroit vraiment digne d'un bou„ reau, & non pas d'un sage prince. Et „ comme nous savons que toutes les per„ secutions qu'on nous fait, viennent de „ la passion que les demons inspirent con„ tre nous à ceux qui leur sont assujettis, „ nous ne pouvons croire que vous y ayez „ aucune part; puisque pretendant, com„ me

,, me vous faites, aux titres de religieux ,, & de philosophes, il n'y a point d'appa- ,, rence que vous voulussiez agir contre la ,, raison. Que si neanmoins vous êtes re- ,, solus d'imiter en cela les personnes dé- ,, raisonnables, & de preferer la coutume ,, à la verité; faites du pis que vous pour- ,, rez. Mais je vous declare que les princes ,, mêmes, quand ils deferent davantage ,, aux vaines opinions des hommes qu'à ,, la verité, n'ont pas plus de puissance ,, qu'en ont des voleurs dans un bois ou ,, dans un desert.

[C'est ce qu'il leur exprime encore plus clairement en ces paroles:] ,, ' Si la lecture de cet écrit n'appaise point vô- ,, tre passion, je vous l'ay déja dit, & ,, vous le redis encore; tout ce que vous ,, pouvez, c'est de nous faire mourir. ,, Mais ni la mort, ni tous les supplices, ,, ne nous peuvent faire aucun tort. Tou- ,, te vôtre rage tombe sur vous mêmes, ,, & elle vous precipitera un jour dans les ,, enfers, & vous, & tous ceux qui nous ,, haïssent si injustement, si vous ne pre- ,, venez ces supplices éternels par un veri- ,, table changement. [Pouvoit-il mieux verifier ce qu'il avance quelques lignes ,, aprés;] ' Qu'un vray Chrétien est ferme ,, & intrepide dans les occasions les plus ,, perilleuses? p. 83. a. b. / d.

[Il va même quelquefois jusqu'à fai- re vanité, s'il est permis de le dire, de desobeïr aux commandemens injustes des princes. Nous le voyons par cet exemple.] ,, ' Les mauvais demons, dit- ,, il, ont fait défendre sur peine de la vie, ,, de lire les livres de la Sibylle & des Pro- ,, phetes, afin que la crainte de la mort ,, empéchât les hommes d'apprendre la ,, verité dans cette lecture, & les retint ,, toûjours dans leur esclavage. Ils ne sont ,, pas neanmoins venus à bout de leur en- ,, treprise. Car non seulement nous les li- ,, sons en nostre particulier sans rien ,, craindre; mais même nous vous les al- ,, leguons, comme vous voyez, pour ,, vous les faire lire à vous mesmes, sa- ,, chant que ce que nous en raportons ne ,, peut qu'estre estimé de tout le monde. ,, Que si peu de personnes reçoivent la ve- ,, rité que nous annonçons, nous ne lais- ,, serons pas d'en retirer un grand profit. ,, Car le Seigneur nous recompensera ,, comme de bons ouvriers. p. 82. b. c.

[Certes S. Jerome a eu grande raison de dire,] ' en parlant de cet ouvrage de nostre Saint, qu'il y presche la verité avec une liberté toute entiere, & sans rougir de l'ignominie de la Croix. [Mais sa générosite paroîtra encore plus gran- de,] ' s'il est vray qu'il "ait presenté luy même cette Apologie à Antonin, com- me Eusebe le semble dire. Hier. ep. 84. p. 327. b. v. ill. c. 23. p. 276. c. Eus. 20. 142. [illegible]

[Aprés avoir raporté tant de passages pour faire voir le courage heroïque dont la grace divine avoit fortifié S. Justin, le lecteur sera sans doute bien aise que nous y en ajoûtions encore un, tiré d'un autre ouvrage du mesme Saint, pour montrer que cette mesme grace n'étoit pas sterile dans les autres. Car ce seroit témoigner moins d'affection pour nostre mere que pour un de ses enfans, si nous cachions le témoignage que S. Justin rend à la fermeté de l'Egli- se en général. Aprés tout, la gloire de ce Saint ne diminuera pas par le nombre de ceux qui y prendront quelque part. Au contraire il ne luy peut être que tres avantageux d'avoir passé pour le plus genereux entre tant de personnes tres genereuses.]

,, ' Vous savez, dit-il à Tryphon, & ,, c'est une chose indubitable, que nous ,, autres qui croyons en JESUS-CHRIST, ,, sommes répandus par toute la terre, & ,, que nous paroissons neanmoins par ,, tout également intrepides, & invinci- ,, bles à tous les mauvais traitemens qu'on ,, nous peut faire. ' Les Juifs & les pa- ,, yens nous persecutent de tous costez. ,, Ils nous privent de tout ce que nous ,, pouvons posseder, & ne laissent pas ,, même la vie à un seul Chrétien, quand ,, ils ont le moyen de la luy ôter. ' On nous ,, coupe la tête, on nous attache à des ,, croix, on nous expose aux bêtes, on ,, nous tourmente par les chaines, par le ,, feu, & par tous les autres supplices les ,, plus horribles, parceque nous ne vou- ,, lons pas abandonner nôtre foy. Mais ,, plus on nous fait souffrir de maux, ,, plus on voit multiplier le nombre des ,, Fideles, & de ceux qui servent Dieu ,, par le nom de JESUS-CHRIST. Et ,, comme l'on taille une vigne pour la fai- ,, re repousser, & que l'on en oste les bran- ,, ches qui ont porté du fruit, pour luy en ,, faire jetter d'autres plus vigoureuses & ,, plus fecondes, il arrive la même chose ,, au peuple de Dieu, qui est comme une ,, vigne fertile plantée de sa main, & de ,, celle de JESUS-CHRIST nôtre Sauveur. dial. p. 337. b. / c. / b.

ARTICLE XV.

Passages de S. Justin sur le Battême & l'Eucaristie.

[ENTRE plusieurs points importans qui sont traitez dans la grande apo- logie de S. Justin, nous nous contente- rons de raporter ce qu'il dit sur la fin, où il décrit une partie des pratiques sacrées que l'Eglise observoit dans la célébration de ses plus grands Sacremens, qui sont le Battême & l'Eucaristie. Voici ce qu'il dit du prémier.]

,, ' Il reste maintenant à vous parler de ,, quelle maniere étant renouvellez par ,, JESUS-CHRIST, nous nous con- ,, sacrons à Dieu. Je vous découvre ces ,, mysteres, de peur que si je vous le ca- ,, chois, on ne crût que je les dissimule ,, à dessein comme criminels & sacrile- ,, ges. Just. ap. 2. p. 93. d.

,, ' Lorsque quelqu'un croit, & est per- ,, suadé de la verité de nostre doctrine & ,, de nostre foy, & qu'il promet de vou- ,, loir vivre à l'avenir selon les regles que ,, nous prescrivons; on luy apprend d'a- ,, bord à prier & à jeûner pour obtenir le ,, pardon de ses pechez. Nous prions en ,, même temps, & nous jeûnons avec ,, luy. Nous l'amenons ensuite dans un ,, lieu où il y a de l'eau, & nous le rege- ,, nerons de la même maniere que nous ,, avons été regenerez nous-mêmes. Car d|94. a. b.

,, nous le lavons dans l'eau au nom de Dieu
,, le Pere & le Seigneur de toutes choses,
,, de nostre Sauveur JESUS-CHRIST,
,, & du saint Esprit. Nous faisons ces cho-
,, ses pour obeïr à JESUS-CHRIST, qui
,, nous a dit, *Si vous ne renaissez de nou-*
,, *veau, vous ne sauriez entrer dans le royau-*
,, *me des Cieux*. Or tout le monde sait bien
,, qu'il est impossible de rentrer dans le
,, ventre de sa mere aprés en être sorti.
,, Le Prophete Isaie a aussi predit cette
,, regénération, lorsqu'il parle de quelle
,, maniére ceux qui se repentent de leurs
,, pechez en peuvent obtenir la remission:
,, *Lavez-vous*, dit-il, *purifiez-vous, ostez*
,, *les pechez de vos ames, jugez l'orfelin,*
p.94.d.e. ,, *rendez justice à la veuve*.' Quand donc
,, une personne desire d'être regénérée,
,, & se repent de ses fautes, nous l'ame-
,, nons à ce lavoir, & nous invoquons sur
,, elle le nom de Dieu le Seigneur & Pere
,, de l'univers. Nous nous contentons de
,, le marquer par ces titres: Car comme
,, Dieu est ineffable, on ne peut luy don-
,, ner de nom. Et qui voudroit soutenir
,, qu'il en a un veritable, ne feroit que dé-
,, couvrir l'excés de folie dont son cœur
,, seroit agité. C'est le battême qui illumi-
,, ne & qui éclaire nôtre esprit pour luy
,, faire comprendre ces veritez, & nous
,, l'appellons pour ce sujet du nom d'*Illu-*
,, *mination*. Celui donc que nous illumi-
,, nons de la sorte, est aussi lavé au nom de
,, JESUS-CHRIST qui a été crucifié
,, sous Ponce Pilate, & au nom du saint
,, Esprit, qui a annoncé par la bouche des
,, Prophetes tout ce qui regardoit JESUS-
,, CHRIST.

[Ce qu'il dit de l'Eucaristie est encore
,, plus considerable. Il en parle avec plus
,, de clarté que pas un autre Pere de ces
,, premiers siécles. Ce qui vient, comme
le remarque un grand personnage, de
ce que les payens estant prevenus contre
l'Eglise d'une horrible calomnie, qui
estoit que les Chrétiens dans leurs assem-
blées nocturnes & clandestines avoient
accoutumé de tuer un enfant couvert
de farine, de manger de sa chair & de
boire de son sang; il se crut obligé de
ne point cacher le mystere de l'Euca-
ristie aux payens mesmes: quoique les
autres Peres Grecs & Latins, l'aient
presque tous caché depuis luy aux in-
fideles]

p.97.b. c.d. ,, 'Aprés avoir ainsi lavé, dit S. Ju-
,, stin, celui qui croit & fait profession
,, de nostre foy, nous l'amenons dans le
,, lieu où les Fideles, que nous appel-
,, lons les Freres, sont assemblez. Là
,, nous faisons en commun de tres fer-
,, ventes prieres, tant pour nous mes-
,, mes & pour le battizé, que pour tous
,, les hommes en general. Nous deman-
,, dons à Dieu qu'il nous fasse connoistre
,, la verité, afin que par le moyen d'une
,, vie sainte, & par l'observation fidele
,, de tous ses Commandemens, nous
,, puissions parvenir un jour à la gloire
,, de l'eternité: Les prieres estant ache-
,, vées, nous nous entre-saluons avec un
,, baiser de paix & de charité. Puis celui
,, qui preside parmi les freres ayant re-
,, ceu le pain, & le Calice où est le
,, vin meslé d'eau qu'ils luy presentent,
,, offre au Pere commun de tous, au
,, nom du Fils, & du S. Esprit, la louan-
,, ge & la gloire qui luy est due: & em-
,, ploie beaucoup de temps à la celebra-
,, tion de l'Eucaristie, c'est à dire de l'ac-
,, tion de graces que nous rendons à Dieu
,, pour les dons que nous avons receus
,, de sa bonté. Le Prelat ayant achevé ces
,, prieres & ces actions de graces, tout le
,, peuple fidele qui est present, s'écrie d'u-
,, ne commune voix *Amen*, pour témoi-
,, gner par leurs acclamations, & par
,, leurs vœux, la part qu'ils y prennent.
,, Car Amen en hebreu, signifie, Que
,, cela soit ainsi.

c. ,, 'L'action de graces estant faite, &
,, les Fideles l'ayant accompagnée de leurs
,, benedictions & de leurs vœux, ceux
,, que nous appellons Diacres & mini-
,, stres, distribuent à chacun ce pain, &
,, ce vin meslé d'eau, qui ont esté consa-
,, crez à Dieu avec action de graces, puis
,, ils le portent aux absens. Or cette nour-
,, riture est appellée parmi nous *Eucaris-*
,, *tie*; & il n'est permis d'y participer qu'à
,, ceux qui croyent que nostre doctrine
p.98.a. ,, est veritable, 'qui ont receu avec le par-
,, don de leurs pechez une nouvelle nais-
,, sance dans le Battesme, & qui vivent
,, en la maniere que JESUS-CHRIST
,, l'a enseigné.

a.b. ,, 'Car nous ne recevons pas ces cho-
,, ses comme si c'estoit un pain ordinaire,
,, & un bruvage commun: mais comme
,, nous savons que JESUS-CHRIST no-
,, stre Sauveur, [1] qui a esté fait homme
,, par le Verbe de Dieu, s'est revétu de
,, chair & de sang pour nostre salut; de
,, mesme nous savons aussi que cette
,, viande & ce bruvage, qui par le chan-
,, gement qu'ils reçoivent dans nostre
,, corps, nourrissent nostre chair & nostre
,, sang, ayant esté consacrez par les prie-
,, res que ce mesme Verbe de Dieu nous
,, a enseignées, sont la chair & le sang de
,, ce mesme JESUS-CHRIST, qui a esté
,, fait homme pour l'amour de nous. Car
,, les Apostres nous apprennent dans les
,, écrits qu'ils nous ont laissez, & qu'on
,, nomme Evangiles, que JESUS-
,, CHRIST leur ordonna d'en user
,, comme il avoit fait, lorsqu'ayant pris
,, le pain & rendu graces, il dit, *Faites*
,, *ceci en memoire de moy*; *Ceci est mon*
,, *corps*: & qu'ayant pris aussi le Cali-
,, ce entre ses mains, il dit, *Ceci est mon*
c. ,, *sang*...' Nous ne perdons jamais la me-
,, moire de ces mysteres, mais nous nous
ibid. ,, en faisons ressouvenir les uns les autres.

,, 'Ceux qui ont le moyen, assistent
,, ceux qui sont dans la necessité. Nous
,, sommes toujours ensemble. Tout ce
,, que nous mangeons nous en rendons
,, graces au Createur de l'univers par JE-
,, SUS-CHRIST son Fils, & par le Saint
,, Esprit.

d.a. ,, 'Le dimanche, qu'on appelle le jour
,, du soleil, tous ceux qui demeurent à la
,, ville ou à la campagne, s'assemblent en
,, un mesme lieu. On y lit les écrits
,, des Apostres, ou les livres des Prophe-
tes

1. Cette expression obscure peut signifier que Jesus Christ s'est fait homme par la puissance divine qu'il avoit comme Verbe & Fils de Dieu. Ainsi elle détruit entierement l'heresie de Nestorius.

„ tes, autant que le temps permet d'en li-
„ re. La lecture achevée, celui qui preside
„ à l'assemblée prend la parole, & fait
„ une exhortation, tant pour reprendre
„ & pour corriger les vices, que pour
„ animer les Fideles à pratiquer les bel-
„ les choses que l'on a lues. Nous nous
„ levons ensuite tous ensemble afin de
„ prier. Et quand la priere est finie, on
„ apporte, comme je l'ay déja dit, le
„ pain avec le vin & l'eau, & on fait les
„ mesmes choses que j'ay raportées.

' „ Ensuite de la celebration des my- p. 99. a.
„ steres, ceux qui sont plus riches & plus
„ accommodez, contribuent autant
„ qu'ils veulent, dans une liberté toute en-
„ tiere, chacun ce qu'il juge à propos; &
„ cette aumosne qui se recueille de cette
„ sorte, est deposée entre les mains de
„ l'Evesque qui preside à l'assemblée, le-
„ quel employe cet argent à assister les
„ veuves, les malades, les orfelins, les
„ personnes miserables & ruinées, les pri-
„ sonniers, & les voyageurs qui viennent
„ de loin. Enfin, pour exprimer simple-
„ ment la verité, l'Evesque est le tuteur, le
„ curateur, & le pourvoyeur general de
„ tous les pauvres.

„ 'Or nous nous assemblons le diman- a. b. c.
„ che, parceque c'est le premier jour,
„ dans lequel Dieu a fait le monde. JESUS-CHRIST nostre Sauveur est aussi
„ ressuscité des morts le mesme jour.
„ Car ayant esté crucifié le vendredi, il
„ s'apparut le troisieme jour d'aprés, qui
„ est le dimanche, à ses Apostres & à
„ ses disciples, & leur enseigna toutes
„ les choses que nous venons de vous
„ dire. Si elles vous paroissent raisonna-
„ bles & vraisemblables, rendez-leur
„ l'honneur qui leur est dû. Si vous les
„ prenez pour des fables, méprisez-les
„ comme des fables; mais puisqu'on
„ n'est pas criminel pour croire des fa-
„ bles, ne punissez pas comme des en-
„ nemis publics ceux qui ne vous font
„ aucun tort. Car nous vous avertissons,
„ que si vous ne cessez cet injuste proce-
„ dé, vous n'éviterez point les justes
„ chastimens dont Dieu vous menace.
„ Vous en verrez un jour l'effet, & alors
„ nous dirons hautement, Que la volon-
„ té de Dieu soit faite.

ARTICLE XV

Antonin défend de persecuter les Chrétiens.

[DIEU benit le courage de S. Justin, & luy donna la consolation de voir que la peine qu'il avoit prise, & le danger où il s'estoit exposé pour l'Eglise, avoient produit au moins une partie de ce qu'il avoit demandé.] ' Car nous apprenons d'un ancien auteur ecclesiastique, que son Apologie adoucit l'esprit d'Antonin, & le rendit fort favorable aux Chrétiens. Oros. l. 7. c. 14. p. 213. 1. a.

' Les efforts de nostre Saint furent secondez par les Fideles de l'Asie, qui porterent aussi à Antonin leurs justes plaintes contre le mauvais traitement que leur faisoient leurs concitoyens. [Et comme Dieu se plaist quelquefois à faire réussir ses desseins par les moyens qui y semblent les plus opposez,] Eus. l. 4. c. 12. p. 126. b.

' il fit agir divers gouverneurs de provinces qui en écrivirent à l'Empereur. c. 13. p. 127. a.
Ainsi ce prince ne put resister à tant de personnes qui le sollicitoient de toutes parts en faveur de la justice. Il ordonna aux gouverneurs de laisser les Chrétiens en repos; ' Il écrivit à diverses villes, & entr'autres à celles de Larisse, de Thessalonique, & d'Athenes, & mesme à tous les Grecs en general, pour leur défendre d'exciter contr'eux aucun trouble; ' & il envoya un ordre tres ample * aux Etats d'Asie, pour satisfaire aux plaintes que les Fideles de cette province luy avoient faites. c. 26. p. 148. c. c. 12. 13. p. 126. 127. NOTE 11.

[Mais puisque de toutes ces lettres il ne nous reste aujourd'hui que la derniere,] ' qui est autorisée par S. Meliton, & raportée par Eusebe; nous l'insererons ici toute entiere. [Et nous esperons qu'on sera d'autant plus aise de la lire, qu'outre qu'elle peut passer pour une suite & une dépendance de la vie de S. Justin, puisqu'on l'a mise à la fin de sa premiere apologie,] ' & qu'elle en fut mesme un fruit selon Zonare; [on la trouvera sans doute importante pour l'histoire de ce temps là, & l'on y verra avec joie la justification ou plutost le panegyrique des Chrétiens, prononcé par la bouche d'un prince payen.] ' Cette lettre paroist avoir esté écrite * dans la quinzieme année d'Antonin, [& ainsi en 152. à peu prés dans le temps que S. Justin paroist luy avoir presenté son apologie.] Elle sert de réponse à des lettres que les Etats d'Asie avoient envoyées pour rejetter sur les Chrétiens la cause de quelques tremblemens de terre arrivez en ce pays. Car les histoires nous apprennent qu'entre les divers fleaux qui affligerent l'Empire sous Antonin, * les tremblemens de terre ruinerent quelques villes, tant dans l'isle de Rhode que dans l'Asie. [Et nous savons que c'estoit l'ordinaire des payens d'imputer aux Chrétiens ces sortes d'accidens, & de les rendre responsables des maux par lesquels Dieu vangeoit les persecutions qu'on leur avoit faites.] c. 13. p. 127. a. b. Zon. v. Ant. p. 206. c. ap. Just. p. 100. b. v. la note 11. T. Ant. v. p. 20. c. v. Antonin. §. 6.

Lettre de l'Empereur Antonin aux Etats d'Asie.

„ ' JE ne doute point que les dieux ap. Just. p. 100. 101.
„ n'aient soin de livrer ces personnes en- Eus. l. 4.
„ tre vos mains, quelqu'effort qu'elles c. 13. p.
„ fassent pour se cacher. Et assurément 126. 127.
„ ils souhaitent encore plus que vous, le Chr. Al. p.
„ chastiment exemplaire de ceux qui re- 608. 610.
„ fusent de les adorer. Mais vous devez
„ prendre garde qu'en tourmentant avec
„ tant d'animosité ceux que vous accusez
„ d'être des athées, vous ne les rendiez
„ plus obstinez au lieu de leur faire chan-
„ ger de sentiment. Car ils ne souhaitent
„ pas tant de vivre comme ils se trouvent
„ heureux de souffrir la mort pour leur
„ Dieu. Ainsi ils demeurent victorieux
„ de vos tourmens, lorsqu'ils aiment
mieux

„ mieux exposer leur vie, que de consentir à ce que vous leur demandez.

„ Pour ce qui est des tremblemens de „ terre presens ou passez, il n'est pas „ inutile qu'on vous avertisse de vous „ comparer un peu avec ces personnes „ contre qui vous paroissez si animez. „ Car quand ces malheurs arrivent, vous „ vous abatez & vous vous découragez „ entierement: & eux au contraire ne „ témoignent jamais plus de gayeté & „ plus de confiance en Dieu. Aussi il semble que hors ces calamitez publiques, „ vous ne connoissiez pas seulement les „ dieux. Vous negligez toutes les choses „ de la religion, & vous ne vous souciez point du culte de l'Immortel: & „ parceque les Chrétiens l'honorent, vous „ en avez de la jalousie, & vous les persecutez jusques à la mort.

„ Plusieurs d'entre les gouverneurs ont „ autrefois écrit [a] à mon pere en leur faveur; & il leur a répondu qu'il les falloit „ laisser en repos, à moins qu'on ne vist „ qu'ils fissent quelque entreprise contre „ l'autorité du gouvernement. Beaucoup „ de personnes m'ont aussi consulté sur „ cette affaire, & je leur ay fait la mesme „ réponse. Que si quelqu'un continue à „ accuser un Chrétien à cause de sa religion, que l'accusé soit renvoyé absous, „ quand il paroistroit effectivement estre „ Chrétien; & que l'accusateur soit puni „ selon les formes.

a. Adrien.

Eus. p. 127. a. ' Cette ordonnance, ajoute Eusebe, fut affichée à Ephese dans l'assemblée „ des Etats d'Asie.

[Il y a bien de l'apparence qu'un rescrit si solennel, accompagné de tant d'autres qui l'avoient precedé, eut assez de force pour arrester durant quelque temps la fureur des infideles. Mais elle se ralluma avec beaucoup plus de violence sous M. Aurele, comme nous le pourrons voir en un autre endroit. Il faut maintenant reprendre la suite de l'histoire de S. Justin.]

ARTICLE XVII.

Conference du Saint avec Tryphon & d'autres Juifs.

[COMME S. Justin se voyoit engagé par les dons qu'il avoit receus de Dieu, à travailler pour retirer toutes sortes de personnes des erreurs où le demon les avoit jettées, ' il acceptoit toutes les occasions qui se presentoient de conferer avec quelqu'un sur le sujet de la religion. [Ainsi Tryphon ne se trompoit pas sans doute,] ' lorsqu'il luy disoit qu'il paroissoit bien qu'il s'étoit souvent exercé sur ces matieres, tant il estoit prest à répondre sur toutes les difficultez qu'on lui proposoit. [Nous ne trouvons neanmoins que deux de ces conferences marquées expressément dans ses écrits,] ' l'une avec Tryphon, qui estoit alors, selon Eusebe, le plus considerable des Juifs, ' & l'autre avec Crescent philosophe payen de la secte des Cyniques.

Just. dial. p. 308. d.

p. 287. d.

p. 269. c.

Eus. l. 4. c. 18. p. 140. b. c. 16. p. 136. b. ' La premiere se fit à Ephese, [a] quelque temps aprés que le Saint eut fait sa premiere apologie, [b] & apparemment [c] dans le temps mesme qu'Antonin faisoit la guerre aux Juifs qui s'estoient revoltez dans la Judée.

c. V. les Marcionites. n. 1.

c. 18. p. 140. b. a Just. dial. p. 349. c. b p. 217. d| 227. a. T. Ant. v. p. 19. a. [Il se trouva engagé à cette conference par une rencontre fortuite.] ' Car estant pres de s'embarquer, & se promenant un matin dans les galeries du [1] Xyste, il arriva que Tryphon, qu'il ne connoissoit point, accompagné de quelques autres Juifs, le vint aborder, & commença par ce compliment, „ Serviteur à Monsieur le philosophe. S. Justin l'ayant aussi salué, luy demanda ce qu'il desiroit. „ J'ay appris à Argos, répondit Tryphon, du Socraticien Corinte, qu'il ne faut jamais mépriser ni „ negliger ceux qui portent cet habit, „ mais leur témoigner toute sorte d'affection, & s'entretenir avec eux, afin „ d'en retirer quelque avantage pour l'un „ ou pour l'autre, ou plutost pour tous „ les deux, puisque le profit que l'un des „ deux aura fait dans la conference, ne „ peut manquer d'estre avantageux à celui qui luy aura fait connoistre la verité. „ C'est pourquoi je suis ravi de pouvoir „ m'entretenir avec des personnes qui „ portent ce mesme habit, & j'ay esté „ bien aise pour ce sujet de vous aborder. „ Ces Messieurs sont dans la mesme pensée que moy, & dans la mesme esperance de tirer quelque fruit de vostre „ entretien.

Just. dial. p. 371. c. p. 217. b.

' Mais, Prince, apprenez-moy ce qu'en vous je revere, luy dit S. Justin en souriant: A quoy Tryphon répondit avec beaucoup de franchise, qu'il estoit Hebreu, & du nombre des circoncis; que pour fuir la guerre que l'on faisoit [d.] alors à sa nation, il avoit quitté sa patrie, & demeuroit ordinairement à Corinthe, ou en quelqu'autre lieu de la Grece. Cette ouverture qu'il fit à S. Justin, luy donna lieu de luy montrer la difference qui estoit entre les philosophes payens que Tryphon étudioit alors, & les Prophetes qui estoient les vrais philosophes des Juifs. C'est sur ce sujet qu'il fait l'histoire de sa conversion, que nous avons raportée ailleurs.

Hall. v. Just. p. 391. 1. ' A peine l'eut-il achevée, que les compagnons de Tryphon se mirent à éclater de rire. Tryphon mesme en souriant un peu, „ J'approuve tout le „ reste, luy dit-il, & mesme j'admire „ cette passion que vous avez toujours „ eue pour chercher la divinité. Mais il „ vous seroit bien plus avantageux de suivre encore la philosophie de Platon, en „ pratiquant les vertus morales que tous „ les philosophes enseignent, que de vous „ estre laissé abuser par des contes fabuleux, & de vous estre embarassé avec „ des personnes de neant. Car au moins „ si vous fussiez demeuré dans cette étu-

p. 225. d.

„ de,

1. ' Les Xystes estoient des places [à peu pres comme nos Bourses des marchands, ou la place royale de Paris,] où il y avoit des galeries pour se promener, & des sieges en divers endroits pour les philosophes, les rhetoriciens, & les autres personnes qui s'entretenoient de lettres & de sciences.

„ de, en y joignant une vie irreprocha„ble, ' vous euſſiez eu lieu d'eſperer un „ plus grand progrés. Mais maintenant „ quel moyen de vous ſauver vous reſte„ t-il, aprés que vous avez abandonné „ Dieu pour mettre toute voſtre confian„ ce en un homme? Que ſi vous me per„ mettez de vous conſeiller en ami, (car „ je ne puis plus vous conſiderer autre„ ment,) faites vous premierement cir„ concir, & enſuite gardez le ſabbat com„ me il eſt ordonné, obſervez les feſtes „ & les nouvelles lunes ſuivant le com„ mandement de Dieu: en un mot faites „ toutes les choſes qui ſont écrites dans „ la Loy. ' Peuteſtre qu'aprés cela Dieu „ vous fera miſericorde. Pour le Chriſt „ s'il eſt venu, & s'il eſt quelquepart, il „ eſt encore inconnu, auſſibien à luy meſ„ me qu'à tous les autres, & il ne peut „ avoir aucune puiſſance juſqu'à ce qu'E„ lie ſoit venu pour l'oindre, & le mani„ feſter à tout le monde. Et vous autres „ cependant, vous vous eſtes imaginé je „ ne ſay quel Chriſt, que vous ne con„ noiſſez que ſur un oui-dire & une „ tradition ſans preuve, & pour lequel „ neanmoins vous vous perdez miſera„ blement.

p. 226. c.

b.

„ ' Je vous le pardonne, reprit auſſi„ toſt S. Juſtin; & je prie Dieu de vous le „ pardonner. Vous ne ſavez ce que vous „ dites. ' Vous croyez qu'il vous ſuffit de „ ſuivre vos Rabins, & aprés cela de dire „ au hazard & ſans conſideration tout ce „ qui vous vient en l'eſprit. Je voudrois „ que vous vouluſſiez m'écouter ſur cet„ te queſtion. Je vous montrerois bien „ que nous ne ſommes point dans l'er„ reur; & que nous ne ceſſerons jamais „ de confeſſer Jesus-Christ, quand „ les hommes les plus inſolens par leurs „ outrages, & les tyrans les plus cruels par „ leurs tourmens, nous voudroient for„ cer à le renoncer. ' Vous apprendriez „ avant que nous nous ſeparaſſions, que „ nous ne nous appuions point ſur des „ contes fabuleux, ni ſur des preſom„ ptions ſans fondement; mais ſur des „ preuves ſolides, que l'Eſprit de Dieu „ rend indubitables, où ſa puiſſance éclate „ de toutes parts, & auſquelles ſa grace „ donne un jour & une beauté toute ſin„ guliere.

c.

d.

' Les compagnons de Tryphon s'étant de nouveau éclatez de rire avec une inſolence inſupportable, S. Juſtin commença à ſe vouloir retirer. Mais Tryphon le retenant par le manteau, luy dit qu'il ne le laiſſeroit point aller, juſqu'à ce qu'il euſt accompli ſa promeſſe. „ Que vos Meſſieurs, dit le Saint, ne „ viennent donc pas ici nous interrompre „ ," & nous troubler par leurs inſolences. „ S'ils veulent nous écouter qu'ils demeu„ rent en repos. ' Que s'ils ont quelque „ affaire plus importante, ils n'ont qu'à „ ſe retirer. Ainſi il s'en alla avec Tryphon en la place qui eſt au milieu du Xyſte, ſuivi de tous les Juifs, hormis de deux qui quitterent leurs compagnons en raillant & en ſe moquant de ce qu'ils agiſſoient ſi ſerieuſement. ' Tous ces Juifs ſe mirent enſemble d'un meſme coſté ſur des ſieges de pierre,

Ibid.

μὴ ἀσχημονεῖτωσαν.

e.

p. 227. a.

(car il y en avoit pluſieurs en ce lieu de coſté & d'autre.) L'un deux ayant dit un mot touchant la nouvelle guerre des Juifs, ils s'en entretinrent un peu: & ce diſcours fini, S. Juſtin commença à leur parler de la religion Chrétienne, comme il s'y eſtoit engagé.

' Cette conference ne finit qu'avec le jour, & les Juifs non obſtant leur obſtination naturelle, & la maniere dont S. Juſtin les traite, qui n'eſt nullement flateuſe ni complaiſante, y prirent un ſi grand plaiſir, qu'ils demanderent qu'on la continuaſt le lendemain. Ils n'eurent pas de peine à l'obtenir d'un homme qui eſtoit ravi de ſemer par tout, pour trouver quelque peu de bonne terre, qui recompenſaſt par ſa fertilité ce que les pierres, & les épines recevoient inutilement. Tryphon amena avec luy pluſieurs autres Juifs, qui n'y avoient point eſté la veille: & c'eſt en faveur de ces nouveaux venus, comme il les appelle, que S. Juſtin repete une partie de ce qu'il avoit dit le jour precedent.

p. 304. a| 312. b| 320. b.

[Nous ne ſavons point s'il tira de cette conference le fruit qu'il en eſperoit. Il y a neanmoins lieu de le conjecturer par le contentement que les Juifs receurent de l'avoir entendu parler. Tryphon le témoigne pluſieurs fois au nom de tous les autres, & particulierement ſur la fin.] ' Car S. Juſtin ayant ceſſé de parler, Tryphon qui eſtoit auſſi demeuré quelque temps dans le ſilence, le rom„ pit enfin pour luy dire, Vous voyez que „ ce n'eſt pas de deſſein formé que nous „ ſommes entrez dans ce diſcours. Mais „ pour moy j'avoue que j'en ay une joie „ toute particuliere. Et je croy que ces „ Meſſieurs ſont dans la meſme diſpoſi„ tion. Car certainement nous avons plus „ trouvé que nous n'eſperions, & que „ nous ne pouvions eſperer. Que ſi nous „ pouvions conferer plus ſouvent enſem„ ble ſur cette matiere, nous en rece„ vrions encore plus d'utilité. ' Mais puiſ„ que vous eſtes ſur voſtre embarque„ ment, & que vous en attendez tous les „ jours des nouvelles, au moins faites„ nous l'honneur de nous mettre toûjours „ du nombre de vos amis. Je ne voudrois „ faire autre choſe tous les jours, leur „ répondit S. Juſtin, ſi j'eſtois ici davan„ tage. Mais comme je ſuis toujours, avec „ la permiſſion & l'aide de Dieu, ſur le „ point de faire voile, je vous conjure „ encore une fois de penſer ſerieuſement „ à voſtre ſalut, & de croire que vous ne „ pouvez rien faire de plus important „ pour cet effet, que de preferer à vos „ maiſtres le Chriſt du Dieu tout puiſſant. ' Les Juifs ſe retirerent enſuite, en ſouhaitant qu'il fut délivré tant des dangers de la mer, que de tous les autres; & S. Juſtin priant auſſi pour eux, leur dit adieu, en leur deſirant la veritable connoiſſance du Meſſie, qui ne ſe trouvoit que dans le Chriſtianiſme.

p. 371. b.

c.

d.

[Voilà quelle fut la fin de la conference. S. Juſtin la mit par écrit] ' ſelon la promeſſe qu'il en fit à Tryphon meſme le deuxieme jour de la conference, pour luy montrer qu'il ne diſoit rien devant eux, qu'il ne fuſt preſt de dire devant tout

p. 306. d.

p. 371. b. tout le monde. ' Il dedia l'écrit que nous en avons à un M. Pompeius, [qui p. 225. d. pouvoit estre quelque personne considerable parmi les Chrétiens,] ' puisqu'il le traite comme un de ses plus in-Euf. l. 4. c. 18. p. 140. b. Just. n. p. 24. 1. 2. times amis. ' Cet écrit portoit le titre de Dialogue des le temps d'Eusebe. Mais il n'est pas venu tout entier jusques à nous: Car nous n'y trouvons point la fin de la conference du premier jour, ni le commencement de celle du second.

ARTICLE XVIII.

Sentimens de S. Justin sur la nature des demons, & sur l'opinion des Millenaires.

[Les philosophes remarquent que la melancolie attaque ordinairement les plus grands esprits; sur quoi Ciceron dit agreablement que cela l'obligeoit à se satisfaire plus aisément de la mediocrité de son genie. Nous pouvons dire de mesme qu'il y a quelquefois de certains defauts dans les écrivains Ecclesiastiques, qui estant mauvais en eux mesmes, ne laissent pas de nous donner du respect pour ceux en qui ils se trouvent, parceque ce sont des marques qu'ils appartiennent à ces premiers siecles, où l'on travailloit plus à établir les principaux fondemens de la foy, & de la pureté des moeurs, qu'a examiner beaucoup de questions difficiles ou moins importantes, que Dieu ne vouloit éclaircir que dans la suite des temps par le ministere des Saints Docteurs. On peut mettre en ce rang quelques sentimens de S. Justin, qui estoient assez communs dans les premiers siecles, & qui sont aujourd'hui ou abandonnez ou rejettez de tout le monde. Nous en parlons en cet endroit, parcequ'encore qu'on en puisse trouver quelques vestiges dans ses autres livres, on les voit neanmoins avec plus d'étendue dans son Dialogue avec Tryphon, dont nous venons de faire l'histoire.

Il parle de la nature des Anges & des Just. ap. 1. p. 44. a. b. demons, comme s'il les eust tenus pour des substances tres subtiles, mais non absolument spirituelles & incorporelles. C'est pourquoi il leur attribue des actions qui ne se peuvent faire sans corps.] ' Car il dit que Dieu ayant commis le soin du monde à quelques anges, ils se rendirent bientost prevaricateurs de la loy; & que par le commerce qu'ils eurent avec la posterité d'Adam, ils engendrerent ceux que nous appellons les demons. [Cette opinion passe aujourd'hui pour entierement ridicule & insoutenable. Mais elle n'étoit point extraordinaire en ces prémiers siécles. Elle étoit appuiée par le sens literal de l'Ecriture selon la version des Septante, à qui l'on rendoit alors plus de respect & de deference que nous n'en rendons maintenant au texte Hebreu. Et S. Justin a trouvé beaucoup d'auteurs célébres, & des plus grands esprits d'entre les Peres, qui l'ont suivi dans la pensée qu'il avoit touchant la nature des Anges.

On peut dire la même chose sur l'opinion des Millenaires,] ' que nôtre dial. p. 306-308. Saint embrasse ouvertement dans son Dialogue. Il en avoit traité à fond dans la conference du premier jour. Mais nous avons perdu cet endroit: & il ne nous en reste que ce qu'il voulut repeter le lendemain, à cause de ceux qui étoient venus de nouveau pour l'écouter. Autant que l'on en peut juger par la suite de son discours, son sentiment étoit, Qu'aprés le second avenement de Jesus-Christ il se feroit une resurrection particuliére de tous les justes, qui demeureroient ensemble sur la terre en la compagnie de Jesus-Christ; Qu'ils rebastiroient & augmenteroient la ville de Jerusalem pour l'habiter; Qu'ils useroient des biens de la terre; & même du mariage; Que la generation des enfans, & la mort même y auroit lieu, autant que l'on en peut juger par les paroles d'Isaïe, qu'il raporte comme pour appuier son opinion; Qu'aprés que cet age auroit duré mille ans, il seroit suivi de la resurrection éternelle, comme il dit, & generale de tous les hommes; & qu'alors s'accompliroit la parole du Sauveur, qu'il n'y aura plus de mariages, mais que nous serons égaux aux Anges, parceque nous serons les enfans de la resurrection.

[Cette opinion paroistra sans doute absurde en nostre siecle, comme elle a paru dangereuse des les prémiers temps de l'Eglise, à cause des inconveniens fascheux qui s'y rencontrent, selon la remarque de S. Jerome, & des additions que les heretiques y ont faites. Mais elle paroissoit appuiée sur divers passages des Prophetes, & fondée dans la lettre de l'Apocalypse, que S. Justin reconnoit être de l'Apostre S. Jean. C'est peut-être ce qui a long-temps empesché l'Eglise de la condanner comme une herésie. Car quoique quelques uns se persuadent que le Pape Damase l'a condannée comme telle dans Apollinaire,] ' neanmoins S. Jerome écri-Hier. in Jer. 19. p. 310. b| 311. a| in Ez. 38. p. 514. b. vant aprés la mort de Damase, la desapprouve bien comme fausse, mais ne la rejette pas comme heretique; Parce, dit-il, qu'elle a été embrassée de plusieurs grands hommes de l'Eglise, & de beaucoup de martyrs. Que chacun donc, ajoûte-t-il, abonde en son sens, & reserve toutes ces choses au jugement de Jesus-Christ, sans vouloir condanner personne pour ce sujet.

[S. Justin & S. Irenée sont les principaux de ces martyrs, que S. Jerome ne veut pas que nous condannions pour une faute où il paroit qu'ils ne sont tombez qu'en voulant suivre la regle de l'Eglise, qui est l'Ecriture expliquée par la tradition, & ayant seulement manqué de lumiére pour discerner la tradition apparente de la veritable. Car, comme nous avons dit, ils se fondoient sur divers passages des Prophetes, & de l'Apocalypse: & la fausse interpretation qu'ils

qu'ils donnoient aux paroles de l'Apocalypse, étoit autorisée par S. Papias Evesque d'Hieraple en Phrygie, qui avoit eu pour maistres les disciples des Apostres, & S. Jean mesme. C'est ce qui avoit donné cours à cette erreur, tout le monde se persuadant aisément que Papias n'auroit jamais embrassé cette explication, s'il ne l'eût apprise de ses maistres; en quoi neanmoins on se trompoit, comme on le peut voir sur le titre de Papias mesme, & sur celui des Millenaires, qui est le nom qu'on donne à ceux qui ont suivi cette opinion.]

ARTICLE XIX.

Respect du Saint pour la tradition, & son sentiment sur l'observation de la Loy.

[L'Erreur mesme de S. Justin sur les Millenaires, nous donne sujet de faire reflexion sur sa conduite. Il avoit, comme nous avons vu, un respect extraordinaire & une parfaite soumission pour l'Ecriture. Mais il savoit aussi qu'elle n'étoit pas seule toute nôtre regle, ou plûtôt qu'étant nôtre véritable regle, son explication ne devoit pas dépendre de nôtre esprit, ni de nôtre jugement particulier, mais du consentement unanime de l'Eglise. Ainsi il mettoit grande difference entre deux choses qui paroissoient fondées sur l'Ecriture, lorsqu'il voyoit que l'une étoit établie par la creance commune de tous les Fidéles, & que l'autre étoit seulement appuiée sur l'interpretation de plusieurs particuliers.

C'est ce que nous voyons sur ce sujet de l'opinion des Millenaires. Car ayant mêlé dans le discours qu'il fait sur le regne pretendu de JESUS-CHRIST dans Jerusalem, quelques mots touchant la resurrection, il distingue en cette maniére la creance qu'il avoit de ces deux articles.] ',, Et moy, dit-il, & Just. dial. p. 307. b. ,, tous ceux qui sont dans l'entiere pureté ,, de la foy, nous savons qu'il y aura une ,, resurrection de la chair. Quant aux mil- ,, le ans que nous passerons dans Jerusa- ,, lem, les Prophetes Isaïe, Ezechiel, & ,, les autres, les reconnoissoient. [Et pour faire voir davantage combien il étoit éloigné de vouloir que son sentiment particulier passât pour une regle qui obligeât tout le monde, considerons ce qu'il avoit dit quelques lignes auparavant.] ',, J'ay déja reconnu, & je recon- p. 306. c. ,, nois encore que je suis dans ce senti- ,, ment, (c'est toûjours sur le sujet des ,, Millenaires,) aussibien que beaucoup ,, d'autres personnes. Mais je vous ay de- ,, claré en même-tems, qu'il y avoit ,, beaucoup de Chrétiens d'une foy tres ,, pure & tres-religieuse, qui n'avoient ,, point cette creance.

[C'est dans ce même esprit qu'il parle en ces termes du salut de ceux d'entre les Juifs, qui demandoient qu'on leur permist de joindre encore quelques ceremonies de la Loy avec la foy de JESUS-CHRIST.] ,,' Pour moy, dit-il à Tryphon, ma p. 265. c. d. ,, pensée est qu'une personne en l'état ,, que vous supposez, c'est-à-dire qui ,, étant irreprochable tant dans sa foy ,, en JESUS-CHRIST, que dans ,, l'observation de ses Commandemens, ,, & étant persuadée de l'inutilité de la ,, Loy, desire neanmoins d'en obser- ,, ver quelque partie, que cette per- ,, sonne, dis-je, sera sauvée, pour- ,, vu qu'elle ne trouble pas ceux des p. 266. a. ,, Gentils que JESUS-CHRIST a ,, veritablement circoncis & retirez de ,, l'erreur, en taschant de leur persua- ,, der les mêmes observations qu'el- ,, le pratique, & en leur disant qu'ils ,, ne seront point sauvez sans cela, com- ,, me vous me le disiez vous même tan- ,, tôt.

,, 'Mais pourquoi, repartit Tryphon, a ,, avez-vous dit que vôtre sentiment é- ,, toit qu'ils seroient sauvez? Est-ce qu'il ,, y en a parmi vous qui ne le croyent ,, pas? Oüi, dit S. Justin: Il y en a qui ,, n'oseroient pas seulement parler, ni ,, demeurer avec tous ceux qui obser- ,, vent quelque chose de la Loy. 'Mais b. ,, pour moy je ne puis être de leur avis. ,, Au contraire je croy que quand une ,, personne par une certaine foiblesse, ,, veut garder la loy de Moyse, que nous ,, savons avoir été imposée aux Juifs pour ,, la dureté de leur cœur, autant qu'on ,, la peut garder aujourd'hui; si avec ce- ,, la elle espere en JESUS-CHRIST, ,, si elle est resolue d'observer toutes les ,, actions de vertu tant envers Dieu, ,, qu'envers le prochain, qui sont d'u- ,, ne obligation éternelle & naturelle; ,, si elle veut vivre avec les autres fidé- ,, les Chrétiens, sans les porter ni à se ,, faire circoncir, ni à observer le sabbat; ,, je croy, dis-je, qu'on doit la recevoir, ,, & communiquer avec elle en toutes ,, choses, comme avec celle qui est dans ,, la mesme charité & dans la mesme ,, fraternité. ' Que si quelques-uns de c. ,, vostre nation, pretendant croire en ,, JESUS-CHRIST, veulent obli- ,, ger les fidéles des Gentils à observer ,, la loy, je les rejette absolument com- ,, me les autres. Et quant à ceux qui au- ,, ront embrassé la loy à leur persuasion, ,, pourvu qu'ils gardent encore la confes- ,, sion du nom de JESUS-CHRIST, ,, je pense qu'ils seront peut-être sauvez. ,, Mais pour ceux qui aprés avoir connu ,, & confessé que JESUS est le Christ, a- ,, bandonnent sa foy pour passer à la loy ,, de Moyse; pour quelque raison qu'ils le ,, fassent, ' il n'y a point de salut pour d. ,, eux, si avant que de mourir ils ne re- ,, connoissent leur faute.

[On trouvera moins étrange ce que dit ici S. Justin, si l'on considere qu'il ne s'agit pas en ce lieu, des ceremonies de la loy qui estoient les plus contraires au Christianisme.] ' comme les p. 264. sacrifices, & généralement tout ce qui ne se pouvoit observer qu'à Jerusalem. [D'ailleurs on voit qu'il n'entre pas de luy mesme dans cette discussion. Au contraire depuis que Tryphon la luy a pro-

proposée, il trouve diverses difficultez, & s'étend sur d'autres choses, comme s'il évitoit à dessein de répondre à cette question ; ce qui oblige Tryphon à luy proposer de nouveau en des termes beaucoup plus pressans, & en luy accordant tout ce qu'il pouvoit demander, savoir que Dieu n'avoit fait toutes ces ordonnances que contre l'obstination des Juifs, & qu'elles étoient inutiles pour le salut. Dans cet engagement quelle autre réponse leur pouvoit-il faire, " en un temps où l'Eglise n'avoit encore rien déterminé expressément sur ce sujet ? V. les Cerinthiens.

Car nous devons nous souvenir de ce que] ' S. Sulpice Severe nous apprend dans son histoire, que lors de la seconde ruïne des Juifs, qui arriva sur la fin de l'empire d'Adrien, [& environ vingt ans avant cette conference,] non seulement l'Eglise de Jerusalem n'avoit aucun Prestre qui ne fût de la Circoncision, (ce sont ses termes,) mais que mesme presque tous les Fidéles qui la composoient, joignoient l'observation de la Loy avec la foy de JESUS-CHRIST. [Dans cette conjoncture, S. Justin pouvoit-il faire autre chose que de leur representer l'inutilité de la Loy, de les obliger à la reconnoistre ; & neanmoins de leur promettre que l'Eglise condescendroit à leur foiblesse, pourvu qu'ils reconnussent que c'estoit une tolerance de charité, & non son veritable esprit, & qu'ils ne condannassent point ceux qui en useroient autrement ? S'il eût agi d'une autre maniére, ces Juifs ne luy eussent-ils pas pu objecter la pratique de l'Eglise de Jerusalem, dont Tryphon pouvoit aisément avoir été témoin oculaire ? Certes il estoit difficile de parler avec plus de reserve & de circonspection d'un point de cette importance, qui veritablement commençoit à estre fort odieux dans l'Eglise, mais que vingt années de temps n'avoient pas pu rendre entiérement criminel.] Sulp. S. l. 2. p. 149.

ARTICLE XX.

Conference de S. Justin avec Crescent, qui fut la cause de son martyre.

[NOUS avons dit que S. Justin avoit eu une conference avec Crescent philosophe Cynique.] ' Ce fut [apparemment sous M. Aurele,] assez peu de temps avant son martyre, dont la dispute qu'il eut avec ce philosophe fut mesme la cause. [Cela arriva à Rome, autant qu'on en peut juger par la suite de S. Justin mesme & d'Eusebe, & particulierement parceque Tatien nous assure que Crescent y avoit établi sa demeure. Nous raporterons ses paroles, qui sont considerables, en ce qu'elles nous apprennent en mesme temps le sujet du martyre de S. Justin, de quelle maniére il traitoit les philosophes, & quel estoit ce Crescent dont le Saint parle avec un si grand mépris.] Eus. l. 4. c. 16. p. 136. b. c.

Tati. p. 157. 158. „ ' Crescent, dit Tatien, qui a cru „ que la grandeur de la ville de Rome ca„ cheroit mieux ses dereglemens, avoit-„ il quelqu'un qui l'égalast dans les desor„ dres les plus infames, ou qui aimast „ l'argent avec plus de passion que luy ? „ Et quant à la mort, il paroist vraiment „ qu'il la méprisoit fort, comme il en „ faisoit profession, puisque pour se van„ ger de Justin qui en preschant la verité „ convainquoit les philosophes de n'estre „ que des " flateurs interessez, des pa„ rasites, & des imposteurs, il crut ne „ pouvoir mieux faire que de luy procu„ rer la mort ' comme le souverain des „ maux. λί- χνες.

Eus. chr. ' Crescent paroissoit dès l'an 150. selon Eusebe, [qui confirme le jugement qu'en fait Tatien,] ' en nous assurant que sa vie & ses mœurs répondoient tout à fait à la profession qu'il faisoit de la philosophie des Cyniques. [Car les Cyniques passoient entre les payens mesmes pour des gents sans religion, sans consideration pour qui que ce fust, & sans aucune pudeur. Ils faisoient gloire sur tout de ne respecter pas mesme les dignitez les plus eminentes, mais de crier & d'aboyer, s'il faut ainsi dire, contre tout le monde comme des chiens : & c'est ce que marque en grec le mot de Cynique.] ' Eusebe dit que S. Justin convainquit celui-ci dans plusieurs conferences en presence de divers témoins ; & que la recompense que Dieu luy donna pour ces victoires qu'il avoit remportées sur son ennemi, fut la couronne du martyre. [Mais voyons ce que S. Justin mesme dit sur cela, & avec quel courage il méprise la haine de ce Cynique, qu'il jugeoit bien luy devoir donner la mort. l. 4. c. 16. p. 136. b. — b.

Just. ap. 1. p. 46. c. „ ' Je m'attens bien, dit-il, de me „ voir quelque jour dans les fers, ou at„ taché à un poteau pour y souffrir le „ dernier supplice par l'*instigation* de quel„ que demon, ou peut-estre mesme par „ la poursuite de Crescent, que l'on peut „ plutost appeller " un sectateur des ap„ plaudissemens & du faste, qu'un ama„ teur de la verité & de la sagesse. ' Cet „ homme accuse publiquement les Chré„ tiens d'atheïsme & d'impieté, sans a„ voir aucun fondement de le faire que „ son ignorance, & le dessein qu'il a de „ plaire & de flater une multitude aussi „ ignorante que luy. Il faut donc qu'il „ ait l'ame bien méchante pour nous dé„ crier comme il fait, s'il ne sait pas „ quelle doctrine JESUS-CHRIST nous „ a enseignée ; puisque " ceux mesmes „ qui ne font point de profession parti„ culiere de science & de vertu, font „ souvent conscience de parler & de por„ ter un faux jugement des choses dont „ elles ne sont pas instruites. Que s'il „ veut dire qu'il est parfaitement instruit „ de toute nostre doctrine, il faut que la „ bassesse de son esprit l'ait empesché d'en τὸ φι- λοψό- φο. — p. 47. a. — οἱ ἰδιῶ- ται.

Eus. l. 4. c. 15. p. 137. c. ' 1. Nous suivons Eusebe, où on lit καθάπερ μεγάλῳ κακῷ. [Le texte de Tatien porte καθάπερ καὶ ἐμὲ, ὡς κακῷ, ce qui ne fait pas de sens, si au lieu de ὡς on ne lit εἰς. Et alors le sens sera que Crescent avoit voulu procurer la mort à S. Justin & à Tatien.

„ d'en comprendre la majesté. 'Car s'il „ a bien entendu nostre doctrine, rien „ ne peut l'obliger à la décrier que la peur „ de passer luy mesme pour Chrétien: & „ ce sera encore une plus grande marque „ de la timidité infame & criminelle de „ cet homme, qui n'a pas la force de se „ mettre au dessus des jugemens d'un „ peuple ignorant & passionné. Mais la „ verité est qu'il ne connoist point ceux „ qu'il déchire avec tant d'aigreur. Car „ je vous supplie de croire, (il parle à „ M. Aurele,) que luy ayant proposé „ quelques questions sur ce sujet, j'ay „ reconnu clairement, & l'ay mesme „ convaincu qu'il n'entendoit point du „ tout nostre religion. Et pour montrer „ à tout le monde que je ne dis rien que „ de veritable, je declare que si vous n'a- „ vez pas encore eu connoissance de cet- „ te dispute, je suis prest de la recom- „ mencer en vostre presence: & si vous „ nous faites l'honneur de nous écouter, „ cette action sera digne de la majesté im- „ periale. Que si vous avez vu les ques- „ tions que je luy ay proposées, & les ré- „ ponses qu'il y a faites, vous ne pouvez „ douter qu'il ne soit entierement igno- „ rant en nostre doctrine, ou extreme- „ ment amateur de la gloire, comme je „ viens de luy reprocher, au lieu d'estre a- „ mateur de la verité, si de peur de perdre „ l'estime de ses auditeurs, il feint d'i- „ gnorer ce qu'il connoist, & s'il ne peut „ suivre ce beau sentiment de Socrate, „ Que rien ne nous doit estre plus cher „ que la verité. b.

ARTICLE. XXI.

S. Justin adresse une seconde Apologie à M. Aurele.

NOTE 12. LEs paroles de S. Justin que nous venons de citer, sont tirées ᵃ d'une seconde apologie qu'il composa pour les Chrétiens, [persecutez avec beaucoup de violence] sous le regne de M. Aurele. [Il n'est point necessaire de deduire ici ni les causes, ni les effets de cette persecution, puisqu'on les a marquez dans un titre particulier. Nous nous renfermerons dans ce qui regarde S. Justin.] 'Car ce Saint indigné de l'injustice toute visible avec laquelle Urbique ou Urbice avoit fait mourir ᵃ S. Ptolemée & deux autres Chrétiens, se hasta d'en témoigner sa douleur par l'apologie qu'il composa aussitost aprés, '& qu'il adressa non seulement aux Empereurs M. Aurele, & L. Verus, comme Eusebe nous en assure, 'mais encore à tous les Romains, particulierement aux personnes de qualité, c'est à dire au Senat, comme le marque le titre. 'Et Eusebe dit mesme qu'il la ᵃ presenta aux deux Empereurs, 'ou au moins à M. Aurele.

[Margin: Euf. l. 4. c. 16. p. 136. b. c. — V. son titre. — Just. ap. 1. p. 41. b. — Euf. l. 4. c. 16. 18. p. 136. b| 139. 140. — Just. ap. 1. p. 41. b. — ἐγχειρίζει. — Euf. l. 4. c. 16. p. 136. b. c. 18. p. 139. 140.]

'Aprés y avoir raporté l'histoire de S. Ptolemée, ᵃ il répond à diverses objections des payens, particulierement à ce qu'ils disoient que si le Dieu que nous adorons estoit comme nous croyons le maistre & le Dieu de l'univers, il ne souffriroit par que ses serviteurs fussent maltraitez, comme les Chrétiens l'estoient alors. 'Comme il parloit à des payens, il se contente de dire que la mort n'est pas un grand mal à ceux qui ne sont nez que pour mourir, 'que selon les philosophes mesmes, c'est par les peines & par les travaux qu'on arrive à la felicité que la vertu nous promet; 'que neanmoins Dieu vangera un jour le sang de ses serviteurs, & aneantira tout le pouvoir des demons leurs ennemis, en consumant tout le monde par le feu; mais qu'il differe pour quelque temps à cause des Chrétiens mesmes, [& des élus,] attendant que leur nombre soit accompli pour finir le monde; 'qu'il souffre cependant que les demons & les méchans hommes fassent ce qu'ils veulent, & qu'ils persecutent les bons, comme entre les payens mesmes ils ont persecuté tous ceux qui avoient plus de probité & de lumiere.

[Margin: Just. ap. 1. p. 42. 43. — a p. 43. 44. — p. 49. b. — d. — p. 45. — p. 45. 46.]

'Les philosophes payens pretendoient que ce que les Chrétiens disoient des feux eternels, n'estoit que pour épouvanter les méchans & les obliger à bien vivre. 'Surquoi S. Justin leur répond en un mot, [avec cette hardiesse digne de luy,] que s'il n'y a point d'enfer, il n'y a point aussi de Dieu, il n'y a ni vertu ni vice; & les loix ont tort de recompenser les bonnes actions, & de punir les mauvaises.

[Margin: p. 47. d. — d. e.]

'Il fait cette remarque considerable, que quelques disciples qu'ait eu Socrate, aucun d'eux n'a voulu mourir pour la doctrine de son maistre: mais que pour Jesus-Christ, les artisans & ᵃ les gens de la lie du peuple, aussibien que les philosophes & les hommes de lettres, ont soutenu ses maximes jusques à la mort, sans pouvoir estre arrestez ni par ᵃ les preventions où ils avoient esté nourris, ni par les menaces des hommes. C'est, ajoute ce Saint, parcequ'ils suivent non la foiblesse de la raison humaine, mais celui qui est la force du Pere ineffable.

[Margin: p. 48. 49. — ἰδιῶται. — δόξης.]

'Parlant de la puissance de Jesus-Christ sur les demons, „ Vous en „ avez, dit-il, des preuves dans ce qui se „ passe devant vos yeux, & dans vostre „ ville, & dans tout le reste du monde. „ Car vous savez que beaucoup de possedez n'ayant pu estre délivrez par vos „ exorcistes, enchanteurs, & ᵃ magiciens, „ l'ont esté par les Chrétiens, qui les ont „ exorcizez au nom de Jesus-Christ „ crucifié sous Ponce Pilate. C'est ce qui „ est arrivé souvent, & ce qui arrive encore aujourd'hui. 'Et ce pouvoir qu'ont „ les hommes sur les demons par le nom „ de Jesus-Christ, vous doit servir „ à croire ce que le mesme Sauveur, & „ tous les Prophetes, nous enseignent „ des feux eternels, où les demons seront „ un jour punis avec les hommes qui les „ auront adorez.

[Margin: p. 45. a. b. — φαρμακευτῶν. — p. 46. d. e.]

'Il finit cette apologie en demandant qu'elle fust rendue publique, afin que les hommes fussent détrompez de la mauvaise opinion qu'ils avoient des Chrétiens, [tant par cet écrit mesme,] 'que

[Margin: p. 51. a.]

p. 52. b. c. ' que par ceux qu'il luy seroit aisé de faire ensuite pour cela. „ Nostre doctrine, dit-„ il, merite cette liberté, puisque bien „ loin d'avoir rien de honteux, elle est „ plus sainte que tout ce que les philoso-„ phes enseignent. Mais au moins elle „ vaut mieux que tous les écrits des Epi-„ curiens, que tant de poesies infames, & „ que tant de pieces impudiques qui se „ representent & qui se lisent avec une „ entiere liberté." [Il paroist donc que les Empereurs defendoient la lecture non seulement des Prophetes, comme S. Justin l'avoit dit dans sa grande apologie, mais encore de tous les écrits que les Chrétiens faisoient pour leur justification.]

ARTICLE XXII.

Du martyre de S. Justin.

[SAINT Justin n'obtint pas apparemment du Roy de la terre, la permission qu'il demandoit de défendre la religion Chrétienne; mais il obtint du Roy du ciel la couronne qu'il meritoit pour l'avoir si genereusement défendue.] ' Car Tatien nous assure que l'effet verifia ce que ce Saint avoit dit dans sa seconde apologie, que Crescent luy procureroit la mort. [Aussi on peut dire avec quelque verité, que S. Justin ayant entrepris la défense de la cause de JESUS-CHRIST, & de l'Eglise, ne se seroit pas acquité avec toute la pureté & la fidelité necessaire, d'un emploi si avantageux, si ses Apologies n'eussent esté suivies de la recompense ordinaire d'une eminente vertu; c'est à dire des persecutions, des souffrances, & enfin d'une mort aussi ignominieuse devant les hommes, que precieuse devant Dieu, & glorieuse devant les Saints & les Anges. Il estoit bien raisonnable que celui qui avoit soutenu la foy de JESUS-CHRIST par ses paroles, qui l'avoit maintenue par ses écrits, qui l'avoit appuiée par ses actions, l'autorisast encore par le témoignage authentique de son propre sang.

Eus. l. 4. c. 16. p. 136. c|137. a.

Que s'il n'eust pas esté disposé à recevoir avec joie toutes ces épreuves, il n'eust pas possedé toutes les qualitez qu'il demande luy mesme en un veritable philosophe.] „ ' Car comme il dit „ excellemment à l'Empereur Antonin; „ Un homme est indigne du titre de phi-„ losophe, & se flate en vain d'une faus-„ se apparence de pieté, s'il estime & „ s'il aime autre chose que la verité. Il „ ne luy suffit pas de ne point adherer „ au mensonge, & de ne point suivre „ ceux qui enseignent ou qui pratiquent „ l'injustice: Il est encore obligé de té-„ moigner son amour pour la verité dans „ toutes sortes d'occasions, quand on le „ menaceroit mesme de la mort: & de „ faire voir par ses actions & par ses pa-„ roles, que la justice & la verité luy „ sont plus cheres que la vie.

Just. ap. 1. p. 53. c. d.

[Il paroist bien que ces sentimens si genereux, n'estoient pas moins fortement gravez dans son cœur, qu'ils sont clairement exprimez dans ses écrits. Car il ne les temoigne pas seulement pour une fois; il les repete en divers endroits de sa grande Apologie, comme nous l'avons déja fait voir.

Ce qu'il y a encore d'admirable en ce saint martyr, c'est que non seulement il a souffert constamment la mort lorsqu'elle s'est presentée à luy, & qu'il ne pouvoit l'éviter que par une lascheté criminelle, mais qu'il a mesme en quelque maniere fait des avances vers le martyre, & l'a recherché volontairement, en faisant publiquement des actions éclatantes en faveur de nostre religion, quoiqu'il vist clairement qu'elles le conduisoient au martyre. C'est ce que l'on a pu remarquer en divers endroits, & de quoy il nous assure luy mesmes dans le passage celebre que nous avons raporté en traitant de la dispute qu'il avoit eue à Rome avec Crescent, par lequel il proteste qu'il attend la mort de la haine de ce Cynique.

L'Eglise Greque & la Latine rendent également temoignage à son martyre; & les plus anciens écrivains n'en parlent pas avec moins d'assurance que les modernes. Tatien, S. Irenée, Tertullien, Eusebe, & S. Epiphane, sont de ce nombre, sans parler de ceux qui les ont suivis.] ' Eusebe dit qu'il souffrit aussi-tost aprés avoir fait sa petite apologie, sous les Empereurs M. Aurele & L. Verus. ' La chronique d'Alexandrie le met sous les Consuls Orfite & Pudent, [c'est à dire en l'an 165. La suite d'Eusebe nous porte à differer jusqu'aprés la mort de S. Polycarpe, c'est à dire ᵛ jusqu'en 167. ou 168. Et tout cela s'accorde fort bien] ' avec les actes de son martyre, & avec Saint Epiphane, qui nous assurent qu'il souffrit à Rome sous le Préfet Rustique, [c'est à dire sous le celebre [1] Junius Rusticus,] ' de qui ᵛ M. Aurele avoit appris la philosophie Stoïcienne, ' & qui fut effectivement Prefet de Rome sous ce prince, & sous L. Verus son collegue. [Toutes les apparences que l'on peut tirer de la suite d'Eusebe & de Tatien, portent aussi à croire que S. Justin souffrit à Rome, quoique ni l'un ni l'autre ne le marque expressément.]

Eus. l. 4. c. 16. p. 136. b. c.

Chr. Al. p. 605.

v. la note 11.

Bar. 165. §. 2| Epi. 46. c. 1. p. 391. a.

v. M. Aurele §. 3.

M. Aur. v. p. 23. b. Dig. 49. t. 1. l. 1. p. 18. 19.

' Les actes de son martyre que nous venons de citer, sont imprimez dans Surius: ' & Baronius les a encore inserez dans son histoire ecclesiastique, comme une piece originale pure & sincere, que Dieu nous a conservée toute entiere par une grace dont nous luy sommes tres redevables. [Leur fidelité paroist d'autant plus certaine, qu'ils sont fort courts, & extremement simples, qui sont les deux caracteres qui di-

Sur. 13. jun. p. 182. 183. Bar. 165. §. 1|13. apr. b.

Rein. p. 127. 128.

1. ' On trouve dans des inscriptions un *P. Lucilius Rusticus V. C.* Proconsul de Libye, Consul, prefet de Rome, &c. qu'on croit avoir vécu dans le II. siecle. [Mais on ne voit point que ce fust sous Antonin ou M. Aurele. Et cette formule *V. C.* estoit-elle dés le II. siecle?]

distinguent les actes authentiques d'avec ceux qui sont faux ou paraphrasez. Et le parfait raport qu'ils ont avec l'esprit & les actions de S. Justin, * nous assure encore mieux que l'autorité mesme de Saint Epiphane, que c'est luy dont ils raportent la derniere victoire, & non un autre Saint du mesme nom, comme quelques uns l'ont cru. Ainsi nous ne pouvons finir cette narration d'une maniere plus avantageuse qu'en les traduisant tous entiers. [1] Il y a toute sorte d'apparence qu'ils ont esté écrits ou sur les regiftres du greffe, comme le croit Baronius, ou par quelques uns des disciples du Saint qui furent presens à son triomphe; ou par ceux qui avoient soin par ordre des Papes, de recueillir toutes les paroles que le S. Esprit proferoit par la bouche des martyrs en ces momens precieux. Nous aurons la joie d'y voir le triomphe du Saint accompagné de celui de plusieurs autres,] ' dont l'un declarant qu'il avoit écouté avec beaucoup de satisfaction les instructions de S. Justin, [nous donne quelque lieu de croire que luy & les autres estoient ses disciples; ce que mesme les premieres paroles de ses actes semblent marquer.]

NOTE 13.

1.

Bar. 165. §. 5.

ARTICLE XXIII.

Actes du martyre de S. Justin & de ses compagnons.

' JUSTIN & ceux qui estoient avec luy, ayant esté arrestez, furent conduits à Rustique Prefet de la ville; & lorsqu'ils eurent esté presentez devant son tribunal, le Prefet Rustique dit à
,, Justin, Obeïssez, je vous prie, à la
,, volonté des dieux, & aux ordres de
,, l'Empereur. Justin répondit, On n'a
,, rien à reprendre ni à condanner en un
,, homme qui obeït aux ordres de nostre
,, Sauveur JESUS-CHRIST. A quelle
,, science & à quelle profession vous ap-
,, pliquez-vous? dit Rustique. Je me suis
,, efforcé, répondit Justin, de connoistre
,, toute sorte de philosophie, & de me
,, rendre habile dans toutes les sciences.
,, Mais aprés avoir cherché la verité de
,, tous costez, je me suis enfin attaché à
,, la philosophie des Chrétiens, sans re-
,, garder si elle plaist ou ne plaist pas à
,, ceux qui sont aveuglez par leurs faus-
,, ses opinions.

Bar. 195. §. 2.

,, ' Quoy miserable, s'écria Rustique,
,, vous suivez cette doctrine! Oui, dit
,, Justin, je suis cette doctrine, & avec
,, joie, parceque j'y trouve la verité. Et
,, quelle est cette verité? luy demanda le
,, Prefet. La verité, répondit Justin, que
,, les Chrétiens honorent avec toute sor-
,, te de respect, c'est de croire un seul
,, Dieu qui a créé toutes choses tant visi-
,, bles qu'invisibles, & de confesser no-
,, stre Seigneur JESUS-CHRIST Fils
,, de Dieu, annoncé long-temps avant sa
,, venue par les Prophetes, qui doit ve-
,, nir un jour juger tous les hommes, &
,, qui est le Sauveur, le predicateur, &
,, le maistre de ceux qui sont veritable-
,, ment ses disciples. Je n'ay garde, n'é-
,, tant que ce que je suis, de pretendre
,, rien dire qui soit proportionné à sa
,, grandeur infinie, & à sa divinité. Mes
,, forces & ma suffisance sont beaucoup
,, au dessous d'un sujet si relevé. Cette
,, matiere n'est propre qu'aux Prophetes
,, qui ont predit sa venue sur la terre
,, long-temps avant qu'elle arrivast.

§. 2.

' Le Prefet luy demanda ensuite où
,, les Chrétiens s'assembloient: A quoy
,, Justin répondit que chacun s'assembloit
,, où il le vouloit & le pouvoit. Et pen-
,, sez-vous, ajouta-t-il, que nous ayons
,, acoutumé de nous assembler toujours
,, en un mesme lieu? Vous vous trom-
,, pez fort si vous le croyez. Car le Dieu
,, des Chrétiens n'est pas renfermé dans
,, un lieu. Comme il est invisible, & qu'il
,, remplit le ciel & la terre, les Fideles
,, l'adorent en tous lieux, & luy rendent
,, par tout l'honneur, & la gloire qui luy
,, est due.

§. 3.

,, ' Mais je veux, luy dit le Prefet,
,, que vous me disiez en quel lieu vous
,, vous assemblez, & où vous, en parti-
,, culier, tenez vostre école. Jusques à
,, present, répondit Justin, j'ay demeu-
,, ré aux bains de Timothée, pres le lo-
,, gis de Martius. Je suis presentement
,, à Rome pour la deuxieme fois, & je
,, n'y connois point d'autre lieu que ce-
,, lui que je vous ay dit. Si quelqu'un a
,, voulu m'y venir trouver, je luy ay fait
,, part des veritez que javois apprises.

ibid.

,, ' En un mot, dit Rustique, vous estes
,, donc Chrétien? Oui, repliqua Justin
,, avec assurance, je suis Chrétien.

§. 4.

,, ' Alors le Prefet s'adressant à *Cari-*
,, *ton* Estes-vous aussi Chrétien? luy dit-
,, il. Je le suis, dit Cariton, par l'assi-
,, stance de Dieu. Rustique demanda a-
prés à une femme nommée Caritine, si elle suivoit aussi la foy de JESUS-CHRIST. A quoy elle répondit, que par la grace de Dieu elle estoit aussi Chrétienne. Et vous, dit Rustique en se tournant vers Evelpiste, Qu'est-ce que vous estes? Je suis, luy repartit-il, esclave de Cesar, mais Chrétien. JESUS-CHRIST par sa grace m'a
,, donné la liberté, & m'a fait partici-
,, pant de l'esperance qu'ont ceux que
,, vous voyez ici. Le Prefet demanda de
mesme à Hierax, s'il estoit Chrétien comme les autres: & Hierax répondit qu'il l'estoit aussibien qu'eux; servant & adorant le mesme Dieu.

ibid.

,, Mais, repliqua le Prefet, est-ce Justin
,, qui vous a tous fait Chretiens? J'ay esté
,, Chrétien, dit Hierax, & je le serai enco-
,, re. Et moy aussi, dit Peon en se tenant
,, debout, Je suis Chrétien. Et qui vous a
,, appris à l'estre? demanda Rustique.
,, Mes parens, repartit Peon, m'ont ap-
,, pris à confesser ce saint nom. Evelpi-
,, ste reprenant la parole, Pour moy,
,, dit-il, j'ay toujours écouté avec grand
,, plaisir les instructions de Justin: C'est
,, neanmoins de mes parens que j'ay ap-
,, pris à estre Chrétien. Et où sont vos
,, pa-

1. Nous en ostons seulement comme Baronius les deux premieres lignes, qui sont comme une espece de preface, & qui paroissent avoir esté ajoutées par Metaphraste, ou par quelqu'autre auteur moderne.

„ parens? demanda Rustique. En Cappadoce, dit le Saint. Le Prefet demanda aussi à Hierax où estoient ses parens: Surquoi il répondit, Nostre veritable pere est JESUS-CHRIST, & „ nostre veritable mere est la foy par laquelle nous croyons en luy. Mais le „ pere & la mere de ma chair sont morts „ à present; & pour moy, on m'a tiré d'Icone [1] en Pisidie, pour me faire „ venir ici.

„ Le Prefet demandant ensuite à [2] Liberien ce qu'il vouloit dire, & s'il s'avouoit aussi pour impie & pour ennemi des dieux. Je suis Chretien, dit „ Liberien; Car je ne sers & n'adore que „ le seul vray Dieu.

§. 5. ' Alors le Prefet s'adressant de nouveau à S. Justin, luy dit ces paroles: „ Mais vous qui passez pour eloquent, & „ qui vous imaginez suivre la veritable „ philosophie, dites-moy un peu, estes-„ vous bien persuadé que quand je vous „ aurai fait fouetter depuis les piez jusqu'à la teste, vous monterez encore au „ ciel? Oui, dit Justin, si vous me faites „ souffrir le fouet, j'espere que je recevrai „ la recompense qui est promise à tous „ ceux qui auront observé les preceptes „ de JESUS-CHRIST. Car je say que „ tous ceux qui auront vécu de la sorte, „ seront toujours les amis de Dieu, tant „ que le monde durera. Vous pensez „ donc monter au ciel, dit Rustique, „ pour y recevoir quelque recompense?

„ Non, repliqua Justin; Je ne le pense pas, mais je le say: & je le say si „ assurément, que je n'en doute point „ du tout. Men. 1. jun. p. 5. ' L'Eglise Greque a particulierement remarqué cette parole de S. Justin, [vraiment digne de la foy & de la confiance d'un martyr.

„ Rustique voulant finir l'interrogatoire;] Bar. 165. §. 5. 'Quittons, dit-il, toutes ces digressions, & venons au principal. Je „ vous commande à tous de sacrifier aux „ dieux. Justin prit la parole, & luy dit, „ Quiconque connoist & aime la verité, „ ne peut changer un culte religieux & „ veritable, en un culte faux & sacrilege. Rustique leur parlant à tous, Si „ vous ne voulez, dit-il, obeir à ce que „ je vous commande, je vous ferai tourmenter sans pitié. Justin luy répondit „ pour tous les autres: C'est ce que nous „ demandons. Nous ne souhaitons rien „ tant que de souffrir quelque chose pour „ le nom de JESUS-CHRIST. Nous nous „ presenterons avec d'autant plus de confiance à son terrible tribunal, devant „ lequel il faut que tout le monde comparoisse au jour que Dieu voudra ordonner. Les autres Martyrs luy dirent la mesme chose, en y ajoutant „ ces mots, Hastez-vous de faire tout „ ce que vous voudrez: Nous sommes „ Chrétiens, & nous ne sacrifions point „ aux idoles.

§. 6. ' Le Prefet Rustique voyant cette ferme resolution, prononça la sentence en ces termes, *Que ceux qui ont refusé de sacrifier aux dieux, & d'obeir à l'edit de l'Empereur, soient fouettez, & puis conduits pour estre decapitez.* Ainsi ces saints martyrs, ajoutent leurs actes, remerciant Dieu de cette faveur, furent conduits au lieu du supplice; où aprés avoir enduré le fouet, ils eurent la teste tranchée d'un coup de hache, & consommerent leur martyre en confessant toujours le nom du Sauveur. Quelques Chretiens enleverent secrettement leurs corps, & les enterrerent dans un lieu propre pour cet effet.

L'Eglise Latine suivant Usuard & Adon, fait la memoire de S. Justin le 13. d'avril; & l'Eglise Greque en fait un office solennel le premier de juin, en y joignant ceux que ses actes luy donnent pour compagnons. Act. M. p. 39. §. 4. ' On croit à Rome que son corps y repose encore dans l'eglise de S. Laurent hors de la ville. Boll. 13. apr. p. 107. 108. ' Neanmoins Bollandus ne croit point qu'aucune eglise puisse se glorifier avec quelque fondement d'avoir de ses reliques, quoique les Jesuites d'Eistad en Allemagne semblent le pretendre. [Mais nous avons assez sujet de benir Dieu de ce qu'il nous laisse jouir des monumens de son esprit & de sa pieté dans ses ecrits; & ce Saint se croira suffisamment honoré de nous, si nous imitons sa foy, son amour pour la verité, son application à la charge que Dieu luy avoit commise, enfin sa constance inébranlable & son courage heroïque.]



S. CONCORDE,

PRESTRE ET MARTYR

A SPOLETE.

L'EGLISE honore le premier jour de janvier S. Concorde Prestre & martyr. Nous en avons des actes dans Surius & dans Bollandus, dont le style simple & la narration concise, peuvent marquer une assez grande antiquité: & Adon les a transcrits presque tous entiers dans son martyrologe. " Il y a neanmoins quelques points qui peuvent faire de la peine, & empescher de les reconnoistre pour originaux. NOTE 1. 'Nous ferons donc un abregé de ce qu'ils contiennent, mais sans pretendre que ce soit une histoire bien assurée.

Boll. 1. jan. p. 9. §. 1. ' Du temps de l'Empereur [M. Aurele] Antonin, il y avoit à Rome un Prestre illustre par sa naissance, & encore plus par la sainteté de sa vie. Il s'appelloit Gordien ou Concordien, & estoit

Act. M. p. 44. c. 1. ' D'autres lisent *en Phrygie*, où Icone a pu estre comprise en certains temps, aussi-bien que dans la Pisidie: car les bornes de ces provinces ont fort changé.]

Menea. 1. jun. p. 5. 2. ' Les Grecs le nomment Valerien.

estoit, disent les actes, Prestre du titre [ou de l'Eglise] de Pasteur. Il avoit un fils nommé Concorde, qu'il instruisit dans toute la doctrine de l'Ecriture sainte, & il le presenta à S. Pie Evesque de Rome, qui l'ordonna Sousdiacre. Le pere & le fils n'avoient pas d'autre occupation durant le jour ni durant la nuit, que les jeûnes, les prieres, & les aumosnes; taschant d'obtenir de Dieu la grace d'éviter la fureur de la persecution, qui estoit alors tres violente à Rome, [non sans y rien souffrir, mais sans y rien faire qui pust blesser leur honneur & leur conscience.]

' Il y avoit en ce temps-là un saint homme nommé Eutyche, qui vivoit à la campagne dans une terre qu'il possedoit auprés de ' Tribule. Comme S. Concorde estoit son ami, il souhaita d'aller passer quelque temps avec luy, en attendant que la persecution fust cessée, & pria son pere de le luy permettre. Gordien en fit quelque difficulté, & voulut luy persuader de demeurer à Rome, afin, disoit-il, que nous puissions estre couronnez du martyre. S. Concorde [prevoyant ce semble ce qui luy devoit arriver,] luy répondit aussitost, Mon pere, accordez-moy, s'il ,, vous plaist, la grace que je vous de- ,, mande. Pour ce qui est du martyre, si ,, Jesus-Christ me veut faire part de ,, cette couronne, il le fera non seule- ,, ment à Rome, mais en tel autre lieu ,, qu'il luy plaira. Son pere luy ayant enfin accordé cette permission, il s'en alla aussitost trouver Eutyche, qui le receut avec beaucoup de joie, & en rendit graces à Dieu. Ils demeuroient ensemble, s'exerçant continuellement à la priere & au jeune: & Dieu accordoit souvent à leurs oraisons la guerison de beaucoup de malades qui venoient implorer leur assistance. §. 2. 1.

' Torquate gouverneur de la province, qui estoit alors à Spolete, entendit parler de tout ceci. Il envoya querir S. Concorde, & luy ayant demandé d'abord [selon les formes ordinaires,] comment il s'appelloit, il ne luy répondit autre chose: sinon qu'il estoit Chrétien. ,, Je ne vous parle pas de vostre ,, Christ, dit Torquate, je vous deman- ,, de vostre nom. Le Saint repliqua: Je ,, vous l'ay déja dit, je suis Chrétien, & ,, je confesse Jesus-Christ. §. 3.

' Le juge n'en ayant pu tirer autre chose, " quelques promesses [& quelques menaces] qu'il luy fist, le fit battre à coups de bastons, & ordonna qu'on l'enfermast dans la prison. ' La nuit suivante S. Eutyche le vint trouver avec l'Evesque " Antime ' qui gouvernoit alors l'Eglise de Spolete: & comme cet Evesque estoit ami de Torquate, il obtint permission d'avoir chez luy S. Concorde durant quelques jours. Ainsi il l'emmena en son logis, s'employant avec luy à l'oraison; & quand le temps fut propre, disent les actes, il l'ordonna Prestre. §. 4. &c. §. 5. NOTE 2. 21. feb. p. 236. 237. a 1. jan. p. 9. §. 5.

' 1. Samson met une ville de Trebule pres de Rieti dans l'Ombrie.

' Aprés qu'ils eurent demeuré assez longtemps ensemble, Torquate envoya querir S. Concorde. Il tenta de nouveau sa fermeté, & luy demanda d'abord s'il avoit songé aux moyens de sauver sa vie. [Le Saint luy dit qu'oui;] & qu'il n'avoit point trouvé de salut qu'en Jesus-Christ, auquel il sacrifioit tous les jours un sacrifice de louange [" & d'actions de graces.] Le juge le fit etendre sur le chevalet, ' & puis le fit mettre dans un cachot, le cou & les mains chargées de chaines de fer, & défenses à toutes personnes d'y entrer. Car il vouloit le laisser mourir de faim. " Mais il ne put pas empescher qu'un Ange n'y entrast durant la nuit, disent les actes, pour encourager le saint martyr. ' Trois jours aprés Torquate y envoya deux soldats, avec ordre de faire sacrifier S. Concorde, ou de le decapiter: ce qui fut promtement executé. Car le Saint ayant craché sur une statue de Jupiter, au lieu de l'adorer, un des soldats luy trancha aussitost la teste. §. 6 a &c. §. 7. &c. §. 8.

' Deux Clercs & quelques autres personnes de pieté, vinrent enlever son corps, & l'enterrerent auprés de la ville: Dieu fit beaucoup de miracles à son tombeau. ' Son nom est celebre dans Usuard, Adon, & tous les martyrologes suivans, qui en marquent la feste le premier jour de janvier. On en fait le lendemain en un monastere de " S. Pierre au diocese de Girone en Catalogne, où on dit que son corps a esté transferé: & on y fait la feste de cette translation le 4. de juillet. §. 9. p. 9. 1. S. Petri Besoldun.

' Bollandus raporte d'un auteur Italien, que le 25. d'octobre en 1634. on trouva à Rome quelques reliques, qui estoient, selon des inscriptions gravées sur du marbre, les corps de Ste Martine, de S. Concorde, & de S. Epiphane. ' Il ne croit pas neanmoins que ce S. Concorde soit le même que celui qui a souffert à Spolete. p. 18. p. 9. 2.

[Nous ne trouvons point ce que devint S. Eutyche depuis qu'il fut venu visiter S. Concorde dans la prison de Spolete. Car il y auroit de la temerité à dire sans aucun fondement particulier, que c'est un] ' S. Eutyque martyr enterré dans le cimetiere de Calliste auprés de Rome, " dont nous avons l'epitaphe faite par le Pape Damase. 4. feb. p. 458. §. 2. v. la perf. de Diocletien §. 50.

' On écrit que S. Concorde eut pour compagnon dans cette prison de Spolete, S. Pontien martyr, " honoré le 14. & le 19. de janvier, dont on a des actes, [" mais peu capables de faire aucune autorité.] ' On croit que ses reliques sont partie dans une eglise de son nom au fobourg de Spolete, partie à Utrecht, où l'Evesque Baudri les apporta en l'an 968. 19. jan. p. 929. §. 7. 15. 19. a 14. jan. p. 932. 933. NOTE 3. p. 935. §. 1.



S. ANICET

PAPE.

[SAINT ANICET succeda à S. Pie dans le gouvernement de l'Eglise de Rome, ' l'an 20. d'Antonin, de JESUS-CHRIST 157.] V. S. Pie, n.

Iren. l. 3. c. 3. 4. p. 233. b; 243. a. ' Il est conté pour le dixieme Evesque de cette Eglise. [Son pontificat n'a pas esté si celebre pour ses propres actions, qui nous sont peu connues, que parceque de son temps les plus grands heretiques & les plus grands Saints, semblerent disputer à qui diffameroit, ou à qui honoreroit davantage l'Eglise Romaine.

c. 4. p. 242. d. ' Valentin qui estoit venu à Rome sous Hygin, & qui y avoit fait un grand progrés sous Pie, continuoit à y corrompre l. 1. c. 24. p. 122. d. & alii. les esprits sous Anicet. ' Une miserable femme qui estoit de la secte infame des heretiques Carpocratiens, y vint sous le mesme Pape, & y pervertit beaucoup de personnes. Epi. 42. c. 1. p. 302. 303. ' Marcion avoit commencé son heresie à Rome avec le pontificat de Pie, a Iren. l. 3. c. 4. p. 243. a. a & il la fortifia beaucoup sous son successeur.

[Mais si la verité fut si fortement attaquée, elle ne fut pas moins puissamment défendue.] c. 3. p. 234. a. ' Car S. Polycarpe disciple de Saint Jean l'Evangeliste, vint à Rome sous Anicet; & par le témoignage qu'il rendit hautement que la doctrine de l'Eglise [Romaine] estoit celle qu'il avoit apprise des Apostres, il ramena beaucoup de ces heretiques dans le sein de la vraie Eglise. Eus. l. 5. c. 24. p. 193. c. ' Il eut quelque different avec S. Anicet touchant divers points [qui ne sont pas exprimez,] mais sur lesquels ils tomberent bientost d'accord.

c. 23. p. 190. c. ' S. Polycarpe observoit de faire Pasque le 14. de la lune. a c. 24. p. 193. b. a S. Anicet non seulement ne suivoit pas cette observation, mais il ne permettoit pas mesme à ceux qui estoient avec luy de la suivre. Mais comme aussi il conservoit la paix & la communion avec les autres Eglises qui estoient dans cette observance, c. ' il n'eut pas de peine à s'accorder sur ce sujet avec S. Polycarpe, en demeurant tous deux l'un dans ce qu'il avoit appris des Apostres ses maistres, & l'autre dans la pratique des Prestres, [c'est à dire des Papes] ses Predecesseurs. d. ' Ainsi ils communiquerent l'un avec l'autre. Anicet ceda mesme par respect l'Eucaristie à S. Polycarpe, n. p. 109. 2. b. c'est à dire qu'il luy laissa offrir le sacrifice en sa place, l. 5. c. 24. p. 193. d. ' & puis ils se separerent en paix, laissant aussi la paix aux Eglises qui suivoient la coutume de l'un ou de l'autre.

l. 4. c. 11. p. 125. b. ' Ce fut encore sous le pontificat d'Anicet que S. Hegesippe vint à Rome, où il demeura jusques au temps c. 22. p. 142. b. c. d'Eleuthere. ' Il y fit un écrit sur la succession & la suite de la doctrine receue comme de main en main dans cette Eglise depuis les Apostres jusqu'à Anicet; & il témoigne que cette doctrine s'estoit toujours conservée dans toute sa pureté. Il nous apprend aussi que S. Eleuthere, qui a depuis esté Pape, estoit alors Diacre sous Anicet.

c. 11. p. 125. c. ' S. Justin, la plus grande lumiere de ce siecle, combatoit en mesme temps pour la foy par ses ouvrages, d. ' dont il composa au moins une partie à Rome; par la conference qu'il eut avec Crescent philosophe Cynique, ' laquelle paroist avoir esté faite à Rome; V. S. Justin. d| Hier. v. ill. c. 23. p. 276. d. ' par l'école de pieté qu'il y avoit établie, a Bar. 165. §. 3. a où il recevoit tous ceux qui luy venoient demander instruction, b Epi. 46. c. 1. p. 391. a. b & enfin par la mort glorieuse dont il y fut couronné [vers l'an 167. selon l'opinion la plus probable, & ainsi sur la fin de l'episcopat d'Anicet. Nous croyons aussi que Ste Felicité fust martyrizée à Rome avec ses sept enfans vers l'an 164.]

Bar. 175. §. 3. ' On pretend que S. Anicet a fait ' une ordonnance aux Clercs de couper leurs cheveux selon le commandement de S. Paul. &c. Eus. l. 4. c. 19. p. 141. b| chr. ' Il gouverna l'Eglise de Rome durant ' onze ans, & mourut en l'an 168. NOTE 1. Boll. 17. a pr. p. 478. a. b. ' On fait sa feste le 17. d'avril. Raban, Florus, & Anastase, luy donnent la qualité de martyr; [ce qu'on ne trouve point dans les auteurs plus anciens: & il y a bien de l'apparence que S. Irenée ne l'a point sceu. Les martyrologes d'Usuard & d'Adon ne parlent point de ce Pape.] apr. t. 1. p. 23. 1. ' Il fut enterré selon les uns auprés de Saint Pierre dans le Vatican, 17. apr. p. 478. a. ' & selon les autres dans le cimetiere de Calliste, 22. apr. p. 982. 983. ' d'où on pretend que son chef a esté tiré en 1590. & donné aux Jesuites de Munik en Baviere; 17. apr. p. 478. ' & que son corps tiré du mesme cimetiere en 1604. fut donné au Duc d'Altaemps, & mis en une chapelle dans un tombeau de marbre, où avoit esté auparavant le corps de l'Empereur Alexandre.

Iren. l. 3. c. 3. p. 233. b| Eus. l. 4. c. 22. p. 142. c. & ex. Hegesi. ' Saint Soter fut successeur de Saint Anicet. [Quatre ou cinq ans avant qu'Anicet fust élevé à Rome à l'episcopat,] a Chr. ori. p. 111. 112. a Celadion receut la mesme dignité à Alexandrie, ' aprés la mort de [Marc ou] Marcien, qui ayant succedé à Eumene le 7. ou 8. d'octobre 143. avoit tenu le siege neuf ans & ' trois mois, jusqu'au premier jour de l'an 153. qui cette année là estoit le dimanche. On croit que Marcien se rendit admirable par sa vie & par ses vertus, & que [Celadion, nommé par d'autres] Claudien, se fit extremement aimer du peuple. Il gouverna 14. ans ' & demi, jusqu'en l'an 167. V. la note 3. auquel il mourut le jeudi 3. jour de juillet. Agrippin fut aprés luy le dixieme Evesque d'Alexandrie, en y comprenant S. Marc, & gouverna onze ans & ' sept mois, estant mort le vendredi 30. de janvier en l'an 179. Julien fut son successeur.

SAINT

SAINT MELITON EVESQUE DE SARDES,

PROPHETE & APOLOGISTE.

'SAINT MELITON estoit d'Asie. Hier. v. ill. c. 24. p. 276. d. [a] Il estoit Evesque de Sardes [en Lydie] sous le regne de M. Aurele; [b & on n'a pas de preuve qu'il l'ait esté auparavant.] Euf. l. 4. c. 26. p. 146. d. NOTE 1.

' Polycrate d'Ephese, qui le met entre les plus grandes lumieres de l'Asie, luy donne le titre d'Eunuque. l. 5. c. 24. p. 191. d. ' Tertullien écrivant contre l'Eglise, dit que les Catholiques le tenoient pour un Prophete. Hier. v. ill. c. 24. p. 277. a. Et S. Jerome faisant le catalogue de ses écrits, en met un de sa prophetie, ' quoique dans Eusebe il y ait seulement [1] *sur la Prophetie*. Euf. l. 4. c. 26. p. 147. c. C'est peutestre aussi de cet esprit de prophetie qu'il faut expliquer cet eloge que Polycrate fait de luy,] ' Qu'il s'estoit conduit en toutes choses par [la lumiere] du S. Esprit. l. 5. c. 24. p. 191. d. ' S. Jerome dit que Tertullien a loué la beauté & " l'élevation de son genie. Hier. v. ill. c. 24. p. 277. a. *declamatorium.*

' Il fit un voyage dans la Palestine, pour apprendre quels estoient les veritables livres de l'ancien Testament, & en quel ordre il les falloit mettre; parcequ'un Chrétien nommé Onesime luy avoit demandé quelque instruction sur cela. Euf. l. 4. c. 26. p. 149. a. ' Cet Onesime qui avoit beaucoup de zele pour la religion, l'avoit aussi prié de luy faire des extraits des passages du Pentateuque & des Prophetes qui regardent JESUS-CHRIST, & les autres articles de nostre foy. p. 148. d. Et pour le satisfaire, ' le Saint composa six livres de ces extraits qu'il luy envoya. p. 149. c. ' Eusebe nous a conservé la lettre à Onesime, qui y servoit de preface: & l'on y voit un catalogue de tous les livres de l'ancien Testament dont ces extraits estoient tirez, p. 148. 149. ' c'est à dire de tous " ceux qui estoient receus universellement pour Canoniques. p. 148. d. *τῶν ὁμολογουμένων.* [C'est pourquoy] ' on n'y trouve que les 22. livres qui estoient dans le Canon des Juifs. Du Pin, p. 52. C'est le premier catalogue des Ecritures que nous ayons parmi les Chrétiens: & il a esté suivi par divers Peres, ' dont quelques uns y ajoutent seulement Esther. S. Van. p. 20. ' S. Meliton qualifie Onesime son frere, [soit qu'il le fust effectivement, soit seulement parcequ'il estoit Chrétien. Euf. l. 4. c. 26. p. 148. d. C'estoit apparemment un simple laïque; quoique le Saint voulust bien entreprendre de grands voyages & des ouvrages fort longs à sa consideration; parceque la charité qui est toujours humble, est preste à obeïr en tout aux moindres personnes.]

' Dans le temps que le saint Evesque " Sagarius, [honoré par l'Eglise le 6. d'octobre,] fut martyrizé à Laodicée sous le Proconsul Servilius Paulus, ' il s'éleva à Laodicée mesme une grande difficulté touchant la feste de Pasque que l'on celebroit alors. p. 147. b. l. 5. c. 24. p. 191. d. V. la pers. de M. Aurele §. 6. l. 4. c. 26. p. 147. b. ' S. Meliton fut obligé d'écrire deux livres sur ce sujet, lesquels donnerent depuis occasion à S. Clement d'Alexandrie de traiter la mesme matiere. p. 146. d. 147. b. ' S. Meliton suivoit la pratique de l'Asie de celebrer Pasque le 14. de la lune. l. 5. c. 24. p. 191. d.

' Il composa aussi " une apologie pour les Chrétiens, qu'il " adressa à M. Aurele. Ibid. §. 5. l. 4. c. 26. p. 146. d. *ὑπὲρ πίστεως. βιβλίον.* La chronique d'Eusebe se sert du mot de " donner; & S. Jerome la suit tant dans la traduction de la chronique, que dans le traité des hommes illustres; [comme si S. Meliton avoit presenté luy mesme son apologie à l'Empereur.] ' Il fut obligé d'écrire pour les Chrétiens, par quelques edits que les magistrats des villes publioient en Asie contr'eux. p. 147. c. Cyp. diss. 11. c. 39. p. 265. 266. ' Eusebe raporte quelques passages de cette apologie. Euf. p. 147. 148. [a] Et la chronique d'Alexandrie en cite un autre. [a] Chr. Al. p. 606. Eusebe dit dans sa chronique qu'elle fut faite la dixiéme année de M. Aurele, aprés que L. Verus fut mort, [à la fin de] l'année de devant. ' La chronique d'Alexandrie dit à peu pres la mesme chose, ajoutant que S. Justin avoit déja esté martyrizé. p. 608. ' Et cela se peut confirmer par ce que Saint Meliton dans cette apologie, souhaite de voir la puissance Romaine continuer en la personne de M. Aurele & de son fils: d'où Mr. Valois conclud fort bien que cette apologie n'a esté faite qu'aprés la mort de L. Verus, frere adoptif & collegue de M. Aurele. Euf. l. 4. c. 26. p. 148. a. Val. p. 82. 2. d. " Mais il y a quelque lieu de douter s'il ne la faut point mettre quelques années plus tard, & aprés que Commode eut esté associé à l'Empire en l'an 175. NOTE 2.

' Outre cette apologie, les deux livres de la Pasque, [& les six des extraits de l'Ecriture,] ' S. Meliton a encore fait plusieurs autres ouvrages intitulez Des regles de la vie, & des Prophetes; De l'Eglise; Du dimanche; De la nature de l'homme; De la formation de l'homme: De l'obeïssance que les sens doivent à la foy; De l'ame & du corps, ou Touchant l'esprit; Du batesme: De la verité, de la foy, & de la generation de JESUS-CHRIST; De la prophetie; De l'hospitalité; celui qu'il appelle La clef; celui du diable & de l'Apocalypse de S. Jean; & celui qui estoit intitulé Dieu dans le corps, l. 4. c. 26. p. 146. d. p. 147. a. [" de quoy il est assez difficile de voir le sens.] NOTE 3.

' Eusebe semble dire que tous ces livres " furent faits avant son apologie: [ce qui nous fait juger qu'il l'écrivit dans les dernieres années de sa vie.] *ἐπὶ τούτοις.*

1. λόγος αὐτοῦ περὶ προφητείας. Selon S. Jerome il faudroit lire περὶ τῆς αὐτοῦ προφητείας. ' Et Rufin semble avoir lu ainsi; mais il raporte cet αὐτοῦ à JESUS-CHRIST. Ruf. l. 4. c. 26. p. 70. 1.

Hall. v. Mel. p. 628. 629. ' S. Jerome & Rufin marquent quelques uns de ces ouvrages d'une maniere un peu differente de ce que nous trouvons dans le grec d'Eusebe. p. 630. a 636. ' Il ne nous reste guere aujourd'hui que ce qu'Eusebe cite de son apologie. On trouve quelques fragmens qui portent son nom dans une Chaine, ou un extrait des Peres sur la Genese; Du Pin p. 169. 170. ' mais ils paroissent indignes de luy, & venir plutôt de quelque grec assez moderne. Eus. l. 5. c. 28. p. 196. a. ' Un auteur qui écrivoit pour l'Eglise au commencement du troisiéme siécle, dit que personne n'ignoroit les écrits de Meliton, qui nous apprennent que Jesus-Christ est Dieu & homme. Hier. ep. 84. p. 327. b. ' Saint Jerome dit qu'il a fait voir par ses écrits de quelle secte de philosophe chaque heresie avoit tiré son venin.

Bar. 48. §. 16 | 172. §. 5 | Voss. h. lat. l. 1. c. 14. p. 229. & alii. a Boll. 1. apr. p. 11. f. ' Nous avons aujourd'hui un livre sur la mort de la Vierge, qui porte son nom. Mais tout le monde convient qu'il est supposé, [a] & indigne d'être attribué à un si grand homme.

[S. Meliton n'est point martyr, comme on le peut presumer du silence de Polycrate,] Eus. l. 5. c. 24. p. 191. d. ' qui le remarque de plusieurs autres. Son corps, dit cet Evêque, repose en la ville de Sardes, où il attend que Dieu le visite pour le faire ressusciter. Hall. v. Mel. p. 827. ' Quelques [a] martyrologes marquent sa fête le prémier jour d'avril, ou le 24. du mesme mois. V. la note 3.



LES ENCRATITES, SEVERIENS, APOSTOLIQUES, ET HYDROPARASTATES,

Heretiques Sectateurs de Tatien.

Iren. l. 1. c. 30. 31. p. | 130. 131 | Hier. v. ill. c. 29. p. 278. c. a Tati. p. 174. c. b Epi. ind. p. 231. b. c Tati. p. 174. c. d id. 170. b. ' Tatien chef de l'heresie des Encratites, [a] étoit Assyrien de naissance, comme il nous l'apprend luy mesme. [b] Saint Epiphane l'entend de la Mesopotamie. [c] Il fut élevé d'abord dans les sciences des Grecs, & dans la religion [des payens,] qui tire d'eux son origine. [d] Il acquit sur tout cela de grandes [a] connoissances dans les voyages qu'il fit en beaucoup d'endroits, NOTE 1. s'instruisant de toutes choses, & même d'un grand nombre d'arts & d'inventions differentes; Eus. l. 4. c. 16. p. 137. b. ' ce qui ne luy donna pas peu de reputation. [e] Tati. p. 170. b. Il vint enfin, dit-il, demeurer à Rome, où il apprit encore bien des choses en considerant les statues qui y avoient été apportées de Grece. Puisqu'il dit qu'il y vint [a] *enfin*, [il y a toute apparence qu'il y avoit établi sa demeure, ou qu'au moins il y estoit encore lorsqu'il écrivit son ouvrage contre les Grecs, où il nous apprend toutes ces choses.] p. 165. a. ' Il se fit mesme initier en divers mysteres des idolatres.

b. ' La connoissance qu'il avoit du paganisme, servit enfin à l'en détromper. Car faisant reflexion sur la corruption horrible qui estoit dans les mœurs des payens; sur les abominations, les cruautez, & les autres crimes qui se commettoient dans leurs sacrifices & dans leurs mysteres; il rentra en luy mesme, & commença de chercher quelque moyen [plus pur & plus saint] de trouver la verité.

b. ' Considerant donc de tous costez ce qui luy paroissoit de meilleur, il arriva, ce sont ses paroles, qu'il rencontra quelques livres des barbares, plus anciens que toutes les opinions des Grecs, & plus divins que toutes leurs fausses imaginations. Je fus, dit-il, persuadé par la lecture de ces livres, à cause "que les paroles en sont simples, que les "auteurs en paroissent sinceres & éloignez de toute affectation, que les choses qu'ils disent se comprennent fort aisément, que l'on y trouve beaucoup "de predictions accomplies; que les preceptes qu'ils donnent sont admirables, "& qu'ils établissent un monarque unique de toutes choses. Dieu ayant donc "instruit mon ame par ce moyen, je "connus clairement que le paganisme "n'est qu'une matiere de condannation "& de supplices pour ceux qui le suivent, c. "' & que cette nouvelle doctrine au contraire nous délivre de la servitude du "monde, & de ce grand nombre de maitres & de tyrans ausquels nous estions "assujettis. Voilà de quelle maniére il décrit luy mesme sa conversion, p. 174. c. ' & comment il embrassa la philosophie des barbares, [c'est-à-dire des Chretiens,] qu'il fit ensuite profession d'enseigner & de prescher publiquement.

Iren. l. 1. c. 31. p. | 131. b. | Epi. 46. c. 1. p. 391. b. | b | Hier. v. ill. c. 29. a Epip. 391. b. ' Il eut S. Justin pour maître; & tant que ce Saint vécut non seulement il n'enseigna aucune heresie, ' mais même il étoit tres-ferme dans la foy, ' & paroissoit dans l'Eglise avec honneur. [a] Mais Saint Justin ayant été martyrizé [vers l'an 167.] il se trouva en l'état d'un aveugle, qui ayant perdu son guide tombe dans le precipice, & se laisse rouler sans se pouvoir retenir, jusqu'à ce qu'il trouve la mort au fond de l'abîme : terrible exemple pour ceux qui sont abandonnez à eux mêmes, & qui n'ont pas assez de soin de rechercher toûjours la conduite de ceux que Dieu donne à l'Eglise pour maîtres & pour docteurs.

[Tatien ne tomba pas neanmoins dans ce malheur aussi-tôt aprés la mort de son maistre. Il conserva encore quelque temps la foy Catholique : & mesme il continua à Rome les leçons & les instructions que Saint Justin y avoit commencées. C'est ce qu'on peut juger] Eus. l. 5. c. 13. p. 178. b. | Iren. l. 1. c. 31. p. 131. b. ' par Rhodon célébre auteur ecclesiastique, qui temoigne avoir étudié à Rome sous Tatien; & par S. Irenée, qui

[a] ἔσχατον.

qui dit que ″ la vanité qu'avoit Tatien de se voir le maître des autres, fut la cause de sa perte.

[Ce fut apparemment en ce temps-là qu'il écrivit le discours que nous avons de luy contre les Grecs,] ′ où il montre qu'ils ″ n'ont rien inventé d'eux mêmes, mais ont tout appris des autres peuples. Il y traite aussi de la vanité du paganisme, ′ & fort exactement de l'antiquité de Moyse, & des Juifs, ′ marquant ″ avec beaucoup d'erudition ceux qui en avoient parlé avant luy. ′ Il y a apparence que c'est un discours prononcé devant des payens: [& c'est peuteſtre pour cela] ′ qu'il paroît peu travaillé, & que les matieres y sont sans ordre. Il est extremement plein d'érudition profane: le style en est [vif, animé, & mesme] assez elegant.

&c.

′ Tatien le fit certainement aprés la mort de Saint Justin: ′ mais on croit que ce fut avant que de tomber dans ses heresies, dont il ne paroist rien dans cet ouvrage. [On y trouve mesme des choses qui y sont toutes contraires,] ′ comme ce qu'il dit qu'il n'y a qu'un seul createur, & un maistre de toutes choses, ′ que la matiere n'est pas sans principe, & d'autres choses semblables. [On le peut aussi juger par les louanges que les anciens ont données à cette piece,] ′ l'appellant un livre ″ fort bien écrit, [a] le plus considerable, le plus beau, & mesme le plus utile de tous les ouvrages de Tatien. [Il paroist en effet qu'il fut écrit à Rome, comme nous l'avons remarqué: & Tatien ne devint heretique qu'aprés avoir quitté l'Occident.] ′ Quelques uns croyent trouver quelques expressions peu favorables à la divinité du Verbe. Mais d'autres soutiennent qu'elles ont un sens tres-orthodoxe.

′ Il sortit de Rome, dit S. Epiphane, aprés la mort de S. Justin, & s'en alla en Orient, où il tomba dans ses réveries & dans ses folles imaginations, ′ qu'il soutint avec une extreme ardeur. [a] La vanité qu'il conceut de son eloquence, [b] & de se voir le maître & le docteur des autres, luy faisant croire qu'il étoit plus excellent que le reste des Fidéles, le fit sortir de l'Eglise, pour inventer une nouvelle doctrine à sa mode; ′ quoique dans la verité il ne cessât d'être disciple de l'Eglise que pour devenir disciple de Marcion, de Saturnin, [de Valentin, & de plusieurs autres heretiques.] ′ Il voulut se voir le chef & le prémier d'un parti.

′ Il forma ainsi la secte des Encratites, dont Eusebe met le commencement en l'an 12. de [1] M. Aurele, [de JESUS-CHRIST 172. ″ C'est peutêtre un peu trop tard, mais de fort peu.] ′ Il en établit la prémiere école dans la Mesopotamie; [d'où] elle se répandit particuliérement à Antioche, dans la Cilicie, en Pisidie, ′ en quantité d'autres provinces de l'Asie mineure, & mesme jusqu'à Rome, [c] & encore dans les Gaules, dans l'Aquitaine, & dans l'Espagne.

1. V. les Montanistes, n. 1.

1. [Ainsi S. Epiphane se brouille.] ′ quand il dit en la 12. année d'Antonin le Pieux.

Du Pin, p. 172| Fleuri, p. 498-502. — Cl. str. 1. p. 320. b. d. — Ori. in Cels. l. 1. p. 14. a. — Tati. p. 141. a. &c. — Du Pin, p. 172. — Tati. p. 158. a. — Du Pin. p. 172. — Tati. p. 158. d| 165. b. — p. 145. c. — Hier. v. ill. c. 29. p. 278. c. — a c| Eus. l. 4. c. 29. p. 151. a. — Bull. l. 3. c. 6. p. 349. 358. — Epi. 46. c. 1. p. 391. c. — Hier. in Gal. 6. p. 200. a. — a v. ill. c. 29. p. 278. c. — b Iren. l. 1. c. 31. p. 131. b. — b| Epi. ind. p. 231. b. — Thdrt. h. l. 1. c. 20. p. 208. a. — Eus. chr. — Epi. 46. c. 1. p. 391. c. d. — 47. c. 1. p. 399. a. b. — c Phila. c. 84. p. 21. a.

[d] Il suivoit entiérement Valentin dans ses erreurs, [e] inventant comme luy des Eons invisibles, des principautez, des productions, & d'autres fables semblables. ′ Il admettoit, [comme Marcion,] deux differens dieux, dont le Createur étoit le second. ′ C'est pourquoi il pretendoit que quand le Createur avoit dit, *Que la lumiere soit faite*, c'étoit moins un commandement qu'une priére qu'il adressoit au Dieu [supreme] qui étoit au-dessus de luy, étant luy mesme dans les ténébres, disoit cet impie, [bien loin qu'il pût créer la lumiere.] Cependant il reconnoissoit luy mesme que les autres paroles de la creation étoient des commandemens, & non des priéres.

′ Il distinguoit la loy de l'Evangile, non seulement en les appellant le vieil & le nouvel homme, mais en les attribuant à differens dieux; par où il ruinoit la loy. ′ Il composa un livre des Problemes, ou des questions, pour montrer l'obscurité de l'Ecriture, & la difficulté de l'entendre, [non pour l'éclaircir, ou afin qu'on la respectât, mais pour la faire mépriser & rejetter. C'est pourquoi] Rhodon promit un livre exprés pour resoudre ses difficultez. ′ On dit qu'il avoit la hardiesse de changer diverses expressions de Saint Paul, sous pretexte de les corriger & de les reduire aux regles de la grammaire.

′ Il pretendoit, [avec les Docetes,] que la chair de JESUS-CHRIST n'avoit été qu'apparente. ′ Il condannoit l'usage legitime du mariage, autant que les adulteres; ce qu'il avoit appris de Marcion, & de Saturnin. ′ Il preschoit la continence, & par ce faux masque de pieté dont il se couvrit durant quelque temps, il s'attira beaucoup de disciples. ′ Il detestoit l'usage des animaux, & mesme du vin, comme Marcion, Saturnin, [& les autres ennemis du Createur.] ′ Aussi quoiqu'il imitât l'Eglise dans le reste de la célébration des Mysteres, neanmoins il n'y offroit que de l'eau. Il n'a pas inventé toutes ces heresies, & n'a fait que les ramasser des autres sectes. Mais il est le prémier qui contre la foy de l'Eglise, ait combatu le salut d'Adam, pretendant même qu'il ne pouvoit pas être sauvé.

[a] Il a composé un grand nombre, & comme dit S. Jerome, une infinité d'écrits. Ceux dont nous avons connoissance, outre son discours adressé aux Grecs, sont un livre des animaux, dont il parle dans ce discours même, [b] celui qu'il y promet encore, Contre ceux qui rejettent ce qui vient de Dieu, où il devoit traiter des mœurs & des maximes des Chrétiens, & où il vouloit marquer les veritez que les payens ont tirées de l'Ecriture en les corrompant; un autre intitulé de la perfection selon le Sauveur, dont Saint Clement d'Alexandrie raporte un passage; ′ celui des Problemes, duquel nous avons parlé, [c] & sa Concorde Evangelique, qu'il intituloit [illegible], [c'est-à-dire un Evangile composé des quatre.] ′ S. Jerome cite un passage de cet heresiarque contre le mariage.

d Tert. præs. c. 52. p. 254. b| Cl. str. 3. p. 455. d. — e Iren. p. 131. b. — Epi. 46. c. 1.|p. 391. c| Cl. exc. p. 806. a. b. b| Ori. ora. l. a. c. 13. p. 77. — Cl. str. 3. p. 460. a. — Eus. l. 5. c. 13. p. 178. b. — l. 4. c. 29. p. 150. 151. — Hier in Gal. 6. p. 200. a. a| Iren. 31. p. 131. b| Cl. str. 3. p. 465. c. — Epi. 46. c. 2. p. 391. 392. — Thdrt. h. l. 1. c. 20. p. 208. a. — Epi. p. 392. a. — Iren. l. 1. c. 31. p. 131. b| l. 3. c. 39. p. 309. — Tert. præs. c. 52. | p. 254. 1. c| a Eus. 29. p. 151. a| Hier. v. ill. c. 29. — Tati. p. 154. e. b p. 173. b. — Cl. str. p. 460. a. b. — Eus. l. 5. c. 13. p. 178. b. — c l. 4. c. 29. p. 150 d. — Hier. in Gal. 6. p. 200. a.

′ Un

'Un a Evêque célebre du VI. siécle, [Victor de Capoue.] dit qu'il donna par sa Concorde un exemple utile aux Catholiques qui aiment l'étude [de l'Ecriture.] ' Mais il n'avoit pas fait ce travail avec la fidelité qu'il devoit, en ayant retranché les genealogies, & tout ce qui pouvoit prouver que JESUS-CHRIST étoit descendu de David selon la chair. ' Ce livre étoit commun non seulement parmi les sectateurs de Tatien, mais mesme parmi les Catholiques, qui n'en voyoient pas le venin. ' Theodoret en trouva plus de 200. exemplaires dont on se servoit dans les eglises de son diocese. Il les serra, & mit les quatre Evangelistes en leur place. ' On croit que S. Ambroise parle de cet ouvrage. [a Il est apparemment perdu aussi-bien que tous les autres écrits de Tatien, à la reserve du discours adressé aux Grecs.] NOTE 2.

' Les sectateurs de Tatien sont quelquefois nommez Tatiens [ou Tatianistes,] par Origene, par S. Epiphane, & par S. Augustin. [Mais leur nom le plus ordinaire est celui d'Encratites ou Continens, parcequ'ils faisoient gloire de s'abstenir du mariage, & de l'usage du vin & des animaux.] ' C'est le nom que leur donnent S. Irenée, Eusebe, S. Jerome, Theodoret, [& plusieurs autres.] ' S. Epiphane traite separément des Encratites & des Tatianistes, comme de deux heresies differentes. ' Il n'y met pas neanmoins d'autre distinction, sinon qu'il dit que les Encratites ont encore encheri sur les erreurs qu'ils avoient apprises de Tatien[1], ' & sont a comme une branche de sa secte. [ἀπόσπασμα.]

' Ils reconnoissent, dit-il, une puissance dans le diable, qui n'est point dépendante de Dieu, ni soumise à sa volonté, mais opposée à tout ce qu'il fait. Ils se servent fort des actes de S. André, de S. Jean, de S. Thomas, & d'autres piéces apocryphes, comme de l'Evangile des Egyptiens. a Ils se servent aussi de quelques livres de l'ancien Testament. b Pour leur chasteté, ajoûte ce Saint, elle est fort suspecte, puisqu'ils attirent les femmes à leur secte par toutes sortes de moyens, & qu'ils sont toujours avec elles. ' Origene dit que les Encratites rejettoient les epîtres de Saint Paul, c ce qu'Eusebe attribue seulement à une branche de cette secte, appellée les Severiens.

' Ces *Severiens* avoient Tatien pour auteur, mais ils prenoient le nom d'un Severe, qui ayant vécu un peu aprés Tatien, & ayant beaucoup fortifié son héresie, donna son nom à ses disciples. Ils recevoient la Loy, les Prophetes, & l'Evangile; mais ils les interpretoient à leur mode. Ils blasphemoient contre S. Paul, rejettoient ses epîtres, & les Actes des Apôtres. C'est ce qu'en disent Eusebe & Theodoret. ' Saint Augustin écrit neanmoins qu'ils réjettoient l'ancien Testament, & qu'ils nioient la resurrection de la chair, ' laquelle les Encratites reconnoissoient. d S. Epiphane leur attribue encore d'autres heresies ridicules, dont la pluspart sont conformes aux Encratites. ' Quelques uns disent que Severe avoit une possedée nommée Philumene, qui passoit pour prophetesse. ['Mais cela appartient à Appelle.]

' On a quelquefois compris tous les Encratites sous le nom de Severiens. [V. les Marcionites.] e Origene les joint avec les Tatianistes. f On les a aussi appellez *Hydroparastates*, c'est-à-dire *qui offrent de l'eau*. ' Ce sont ceux que S. Augustin & S. Philastre appellent *Aquariens*: mais ils en font une heresie particuliere. g On a donné ce nom aux Encratites, parcequ'ils n'offroient que l'eau, & non pas le vin, dans leurs mysteres. h C'est pourquoi S. Epiphane dit que les mysteres des Encratites sont nuls, & ne sont qu'une fausse image des veritables mysteres.

' Il paroît par Saint Cyprien que quelques Catholiques, & il semble mesme que ce fussent des Evêques, s'étoient laissé aller à cette mauvaise pratique par simplicité ou par ignorance, ' de peur, ce semble, que l'odeur du vin ne fit reconnoître aux persecuteurs qu'ils avoient receu le Sang du Seigneur. ' S. Cyprien fut averti de Dieu [dans une vision,] que l'on ne pouvoit changer l'ordre de JESUS-CHRIST, qui est d'offrir le vin dans le calice. Il en écrivit une grande lettre à un Evêque nommé Cecile, ' & témoigne être dans le dessein d'écrire de mesme aux autres Evêques, afin d'ôter entiérement cet abus. Pour ceux qui étoient tombez jusques alors dans cette faute, il espere que la misericorde de Dieu la pardonnera à leur simplicité.

' S. Basile parle en vn mesme endroit des Encratites, des Hydroparastates, & de ceux qu'il appelle *Apotactites*, c'est-à-dire Renonçans. ' Ces Apotactites étoient une branche des Encratites, & venoient comme eux de Tatien. Ils suivoient leurs heresies touchant le mariage & les autres points. Mais ils pretendoient de plus renoncer à tous les biens de la terre: & ne se contentant pas de tirer vanité de ce renoncement [vray ou feint,] ' passoient jusqu'à condanner ceux qui possedoient quelque chose, ou qui estoient mariez, comme des gens incapables du salut, & ne les recevoient point dans leur communion. ' C'est pour ce sujet qu'ils prenoient le nom d'Apotactites, & quelquefois, ce semble, aussi celui de *Cathares* ou Purs, [que les Novatiens se sont depuis attribuez.] ' Ils avoient même assez d'arrogance pour s'appeller *Apostoliques*, comme imitant la vie des Apostres, qui veritablement ne possedoient rien, mais qui ne méprisoient pas avec faste ceux qui n'ayant receu qu'une moindre grace, faisoient un saint usage de leurs biens: ' en quoy ils ont esté imitez dans l'Eglise par un grand nombre de Clercs & de moines. [Il y a apparence que quelques uns d'eux, pour marquer une vie plus pauvre ou plus austere, se couvroient d'un sac.] ' Car S. Basile joint ensemble les Encratites, les Apotactites, & les Saccofores [ou Portesacs.]

'Ces

1. Iren. l. 1. c. 30. 31. p. 130. 131 | Eus. l. 4. c. 28. p. 149. d | Hier. v. ill. c. 29. p. 278. c | Thdrt. hær. l. 1. c. 20. p. 208. b | &c.

'Ces Apotactites ne recevoient jamais dans leur communion ceux qui estoient une fois tombez dans le peché. Epi. 61. c. 1. p. 506. c.
a Ils ont changé les Mysteres, dit S. Epiphane, [en n'y employant apparemment que de l'eau sans vin. a b. 'Ils rejettoient absolument la Loy, & se servoient beaucoup des actes apocryphes de S. André & de S. Thomas, en quoy on les distingue des Cathares, qui ne recevoient que les veritables livres de l'Ecriture. b. c. 'Ils ne se sont pas beaucoup étendus, & ils ont seulement esté vers la Phrygie, la Cilicie, & la Pamphylie. b. c. 2. p. 507.
'Mais on prentend qu'ils se sont renouvellez dans les derniers siecles: [& S. Bernard a fait les 65. & 66. sermons sur les Cantiques, contre des heretiques qui s'éleverent de son temps, conformes en beaucoup de choses aux Apostoliques, & qui prenoient aussi ce nom. Prat. l. 1. c. 59. p. 52. a. 'Prateolus dit qu'il y en a encore aujourd'hui dans la Moravie. Prat. p. 54.

'Un Busiris Encratite, souffrit à Ancyre divers tourmens pour la foy sous Julien l'apostat, a avec une tres grande constance. Il se convertit depuis, ayant vécu jusque sous Theodose, '& quelques martyrologes le mettent au nombre des Saints le 21. de janvier. Soz. l. 5. c. 11. p. 610. 611. &c. Boll. 21. jan. p. 364.

'S. Basile témoigne en effet que les sectes des Encratites, des Hydroparastates, & des Apotactites, duroient encore de son temps. Bas. can. 1. p. 21. b| ep. 391. p. 394. c. 'Il les considere non comme heretiques, mais comme schismatiques; c'est à dire comme des personnes qui s'estoient separées de l'Eglise sur des questions qui ne regardoient pas les points capitaux de la foy: [& cela pouvoit estre ainsi de son temps.] can. 1. p. 21. b. 20. b. c. 'Leur battesme avoit esté rejetté par S. Cyprien, & par S. Firmilien de Cesarée, avec celui des Novatiens. 21. a. b. c. 'Quelques Evesques de l'Asie, avoient depuis trouvé plus à propos d'admettre le battesme des Novatiens: c. 'mais on n'avoit rien ordonné touchant les Encratites. d|can. 47. p. 33. d. a Ces heretiques pour empescher qu'on ne receust dans l'Eglise ceux qui les quittoient, avoient changé leur propre pratique, & inventé une nouvelle maniere de battizer, a can. 1. p. 21. c. d. 'sans cesser neanmoins de battizer au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit: & ils admettoient aussi le battesme des Catholiques. can. 47. p. 33. a. 'Les Eglises de Rome & d'Icone admettoient de mesme le leur, nonobstant le changement qu'ils y avoient fait. d c. 'Cependant S. Basile [suivant S. Firmilien son predecesseur,] battizoit ceux qui avoient esté battizez par eux: & il se croyoit obligé de demeurer dans cette pratique. d|can. 1. p. 21. d. Il reconnoît neanmoins qu'on peut recevoir leur battesme, si cela est necessaire pour les convertir plus aisément, can. 1. p. 21. c. 'puisque même on avoit receu dans l'Eglise p. 22. a.
1. 1 deux de leurs Evesques nommez Zoïs & Saturnin, en leur conservant leur dignité.

'Theodose I. condanne par trois loix fort severes en 381. 382. & 383. ceux Cod. Th. 16. t. 5. l. 7. 9. 11. p. 131. 134. 136. qui trompoient les peuples par les noms specieux d'Encratites, d'Apotactites, d'Hydroparastates, & de Saccofores: mais il les condanne en qualité de Manichéens. 'Et il se peut bien faire que l'on confondist alors quelquefois ces sectes avec celle des Manichéens, la plus odieuse de toutes les heresies, parce qu'ils avoient plusieurs erreurs assez semblables. p. 122.

'Des le temps de M. Aurele, a & lorsque l'heresie des Encratites ne faisoit que commencer à troubler l'Eglise, Musanus auteur ecclesiastique de ce temps-là, les combatit par un discours a tres fort, adressé à quelques Chrétiens qui avoient quitté l'Eglise pour se jetter dans cette secte. Hier. v. ill. c. 31. a Eus. l. 4. c. 28. p. 149. d. ἐπιστρεπτικώτατον. [C'est à cause de cet écrit] 'qu'Eusebe met Musanus entre ceux dont les ouvrages ont fait passer dans les siecles suivans la pureté de la foy, & la tradition apostolique: [Car on ne luy en attribue neanmoins aucun autre.] c. 21. p. 141. 142.
'Theodoret l'appelle aussi pour ce sujet un défenseur de la verité. [Il vivoit encore en 204. selon la chronique d'Eusebe. Thdrt. h. l. 1. c. 21. p. 208. d. S. Irenée refuta aussi les Encratites [bientost aprés leur naissance,] & soutint particulierement le salut d'Adam qu'ils combatoient. Iren. l. 1. c. 30. 31 | l. 3. c. 34-39. p. 305-309. 'S. Apollinaire d'Hieraple, S. Clement d'Alexandrie, [Tertullien,] Origene, ont aussi écrit contr'eux, [aussibien que S. Epiphane, S. Philastre & les autres qui ont travaillé en general contre toutes les heresies. Thdrt. p. 208. d. Je ne say ce que c'est que le] 'S. Epiphane Evesque d'Ancyre en Galacie, dont le Prædestinatus du P. Sirmond fait le grand adversaire des Encratites. Præd. c. 25. p. 26. 'Origene avoit connu quelques uns de ceux qui suivoient les fausses interpretations & la doctrine impie de Tatien. Ori. orat. l. 1. c. 13. p. 77.

[Nous ne voulons point omettre ici un passage considerable du mesme Origene, sur la douceur avec laquelle il croyoit qu'on devoit traiter ces heretiques quand ils revenoient à l'Eglise, pour ne point éteindre leur foy encore foible: Et c'est une regle qui peut servir en beaucoup d'occasions semblables. C'est sur ces paroles de S. Paul aux Romains,]
'*Prenez donc garde de ne pas exposer aux medisances des hommes le bien dont nous jouissons.* Rom. 14. v. 16. „'Je cherche, dit Origene, comment cela peut arriver. Ori. n. p. 618. b. C'est un bien „d'entendre la loy d'une maniere spirituelle, & d'éviter comme des viandes impures & souillées les dogmes impies & ridicules soit des heretiques, soit de ceux qui usurpent le nom de Philosophes. Car c'est ce que la loy spirituelle nous ordonnne, [en nous défendant les viandes impures.] Supposons donc qu'un Juif, par exemple, ou quelqu'un de ceux qu'on appelle Severiens & Tatianistes, veuille croire en Jesus-Christ,] & entrer dans l'Eglise Catholique,] mais qu'il s'imagine encore qu'il est d'une grande importance d'observer l'abstinence des viandes défendues par la Loy, ou de celles que quelques uns croyent contraires à la chasteté, & nous être comme interdites pour ce sujet par l'Ecriture; [prenons bien garde comment nous agirons à l'égard „ de

1. La suite porte naturellement à croire que c'étoient des Encratites. Je ne sçay neanmoins si ce n'estoient point plustost des Novatiens. *Voyez les Novatiens note 3.*

„ de cette personne.] Car si nous le pressons d'user de toutes les viandes comme „ les autres, & si nous luy disons qu'il ne „ peut estre sauvé, ni arriver à la foy, à la „ grace, [& aux Sacremens] de JESUS-„ CHRIST, à moins qu'il ne mange des „ choses pour lesquelles il a de l'éloigne-„ ment, [n'est-il pas vray que] nous ex-„ posons aux medisances & aux blasphe-„ mes des hommes, le bien de la science „ spirituelle? Car celui que nous presse-„ rons de la sorte, sera porté à croire que „ nostre foy est que personne ne peut es-„ tre sauvé à moins qu'il ne mange de la „ chair de pourceau, & des autres viandes „ communes, dont veritablement il est „ permis d'user, [mais qui ne sont point „ necessaires?]



LES

MONTANISTES

OU

CATAPHRYGES.

ARTICLE PREMIER.

Montan possedé par le demon, fait le prophete: Ce qui partage les Chrétiens d'Asie.

Godeau, p. 593. 'IL semble que le diable qui avoit en vain attaqué l'Eglise par le libertinage, & les mœurs dereglées des autres heresies, se soit efforcé de la surprendre par l'austerité apparente & la sainteté hypocrite des heretiques dont nous allons faire l'histoire. [On les nomme Montanistes du nom de Eus. l. 4. c. 27. p. 149. c. leur auteur, & tres souvent ᵃ Cataphryges] ou Phrygiens, [à cause] ᵃ qu'ils ont tiré leur origine de cette Phrygie, [& qu'ils ont particulierement corrompu cette province d'Asie par leurs erreurs. ' Eusebe les fait commencer en l'an 171. qui estoit l'onzieme du regne de M. Aurele, & le quatrieme du pontificat de S. Soter. [ᵃ On peut asseurer qu'ils n'ont pas commencé plutost: & on ne peut aussi les mettre plustard que de peu d'années.]

Marge: ᵃ l. 5. c. 3. p. 168. a | Aug. h. 26. p. 8. 1. d. | Eus. chr. — οἱ κατὰ Φρύγας. — NOTE 1.

l. 5. c. 16. p. 180. a. 'Gratus estoit alors Proconsul d'Asie.

a. ' On tient que Montan estoit ¹ d'Ardabau, ᵃ bourg ou village de la Mysie, ᵃ laquelle estoit alors comprise dans la Phrygie. [C'est pourquoi il passe toujours pour Phrygien.] ' S. Jerome dit qu'il estoit eunuque. ᵇ Il ᵃ n'avoit embrassé que depuis peu la foy Chrétienne, lorsqu'il donna lieux aux surprises de nostre adversaire par son ambition dereglée ᵃ pour les dignitez de l'Eglise. Ainsi il fut possedé par le demon, & parut tout d'un coup agité comme un furieux, sans aucun usage de raison. Il commença à parler sans suite & sans jugement, & à dire des choses surprenantes & nouvelles. [Le demon ne possedoit pas moins son ame que son corps. Car il paroist par toute la suite de l'histoire, qu'il adheroit à ce que cet b. esprit d'erreur luy faisoit dire,] ' estant bien aise de passer pour prophete, [& pour un homme rempli du S. Esprit, ou pour le S. Esprit mesme, comme nous le dirons dans la suite.

Marge: 1. — κώμη. — ᵃ NOTE 2. — Hier. ep. 54. p. 129. a | Bar. 173. § 3. | ᵇ Eus. l. 5. c. 16. p. 180. a. b | Thdrt. hær. l. 3. c. 2. p. 227. b. — τῶν νεοφύτων. — φιλοπρωτείας.

c. 3. p. 168. a. ' Dieu accordoit encore alors à l'Eglise plusieurs graces extraordinaires, Iren. l. 2. c. 57. p. 218. c. d | l. 5. c. 6. p. 441. a. ' & entr'autres le don de prophetie, ᶜ qui avoit paru peu de temps auparavant dans Saint Quadrat [Apologiste,] ᶜ Eus. l. 5. c. 17. p. 183. d. & dans une femme de Philadelphie nommée Ammie, [dont l'histoire ne nous apprend rien de particulier. C'est ce qui rendoit l'artifice du demon plus c. 3. p. 168. a. dangereux, ' à cause de la difficulte qu'il y avoit de discerner cette fausse prophetie de la veritable. Aussi l'on se trouva fort partagé sur ce sujet; ' & c. 16. p. 180. b. ceux qui furent les premiers témoins de cet evenement extraordinaire, n'en firent pas tous le mesme jugement. Quelques uns prenoient Montan pour ce qu'il estoit, c'est à dire pour un possedé & un demoniaque, qui étant agité par l'esprit d'erreur troubloit inutilement les peuples: & ainsi ils le reprenoient, & s'efforçoient de l'empescher de par- c. ler; ' se ressouvenant des commandemens & des menaces avec lesquelles JESUS-CHRIST nous avertit de prendre garde soigneusement aux faux prophetes qui doivent venir.

b. ' Ils remarquoient en effet que cette pretendue prophetie de Montan, estoit bien differente de celle que l'Eglise a receue de la tradition des Apostres. c. 17. p. 183. c. ' Car son enthousiasme paroissoit comme un accés de fureur, & luy ostoit la liberté de sa raison; ce qui ne se trouvoit point dans aucun des veritables Prophetes, soit de l'ancien Testament, Epi. 48. c. 2-4. p. 403 406. | Ath. or. 4. p. 498. b | Hier. in Nah. pr. p. 166. b. soit du nouveau, ' lesquels n'ont jamais perdu l'intelligence & la suite de leurs propheties. ' Car c'est ce que l'on ne peut nier, disent S. Athanase & S. Jerome, sans tomber dans ᵃ l'impieté & dans la folie de Montan & des Phrygiens. [Aussi Tert. de an. c. 21. p. 314. a. Tertullien y estoit déja tombé,] ' lorsqu'il dit que la prophetie venoit d'une violence spirituelle, qu'il appelle ᵃ une folie & une demence.

Marge: παρανομίας. — amentia.

Eus. l. 5. c. 3. 16. p. 168. a | 180. c. ' D'autres au contraire, oubliant que JESUS-CHRIST nous a recommandé [de veiller, pour n'estre pas surpris par les artifices des faux prophetes,] se réjouissoient de ce qu'ils voyoient dans Montan, comme si c'eust esté un effet veritable du S. Esprit, & de la grace de la prophetie: Et ils s'enfloient sur cela c. 16. p. 180. c. d. d'une extreme vanité. ' Ils invitoient mesme à parler cet esprit malicieux, qui ravi de se voir honoré avec si peu de sujet par des Chrétiens, mais des Chrétiens qui n'écoutoient plus JESUS-CHRIST, & en qui la foy de la verité estoit endormie, employoit divers artifices pour tromper les autres par eux, aprés les avoir trompé les premiers

1. On lit aussi Ardabob. *Eus. n. p. 97. 2. c.* & Arban, *Thdrt. hær. fab. l. 3. c. 2. p. 227. c.*

miers. ' Ceux-ci estoient en assez grand nombre ; ' mais peu neanmoins [en comparaison de ceux qui ne tomboient pas dans le mesme égarement.] c. 3. p. 168. a. c. 16. p. 181. a.

ARTICLE II.

Priscille, Maximille, & d'autres, sont possedez du demon comme Montan: Leurs propheties sont rejettées par l'Eglise; & ils sont excommuniez.

' LE demon pour avoir encore plus d'avantage contre ceux qui se laissoient aller à cette seduction, suscita deux femmes qu'il remplit de l'esprit d'erreur, & qu'il fit parler sans jugement & sans discretion comme Montan; ' & apparemment fort peu aprés luy. [Ces deux femmes sont] ' les celebres Prisque ou Priscille, & Maximille, les folles prophetesses qui formerent avec Montan la secte des Cataphryges. [Elles estoient toutes deux mariées;] quoique l'on voulust par un mensonge visible faire passer Prisque pour vierge. Mais dés qu'elles furent remplies de leur esprit prophetique, elles abanbonnerent leurs maris. ' Elles estoient toutes deux fort nobles & fort riches, & leurs richesses nuisirent à beaucoup d'Eglises, que Montan corrompit par leur or, pour leur faire recevoir le poison de son heresie. Eus. l. 5. c. 16. p. 180. d. l. 4. c. 17. p. 149. c. d. | 1. 5. c. 18. p. 184. a. | Hier. ad Ctes. p. 153. a.

[Il paroist qu'il y avoit encore d'autres personnes dans le parti de Montan qui se mesloient de prophetizer.] ' Alcibiade & Theodote en faisoient profession dés l'an 177. au moins. [Alcibiade devoit estre bien considerable parmi eux;] ' puisqu'on voit [1] qu'il a quelquefois donné le nom à toute la secte. [Nous parlerons de Theodote en un autre endroit.] ' Le demon publioit par la bouche de ces [prophetes &] prophetesses, que ce petit nombre de Phrygiens qui faisoient gloire de luy obeïr, estoient veritablement heureux, ' & il les enfloit de vanité par les grandes promesses qu'il leur faisoit. Mais aussi quelquefois pour faire croire qu'il estoit " severe & ennemi des vices, il les reprenoit ouvertement des fautes qu'il jugeoit par des conjectures vraisemblables, qu'ils avoient commises. Eus. l. 5. c. 3. p. 168. a. | c. 16. p. 179. b. | p. 180. 181. | p. 180. d. | ἐλεγκτικόν.

' Les saints Evesques qui estoient alors [dans l'Asie, & aux environs,] s'efforcerent de faire voir " quel estoit l'esprit dont Maximille estoit possedée. Astere Urbain le marque de Zotique de Comane, & de Julien d'Apamée] ville de Phrygie,] dont la probité estoit reconnue de tout le monde. Ils vinrent pour examiner cet esprit, & pour luy parler. Mais Themison, [dont nous verrons ensuite la vie,] leur ferma la bouche, & ne voulut pas leur laisser la liberté de faire voir que cet esprit de Maximille estoit un esprit de mensonge & d'illusion. p. 181. a. b. | διαλέξασθαι.

' Ceci se passa à Pepuze dans la Phrygie, comme nous l'apprenons d'Apollone, qui témoigne aussi que le mesme Zotique voulant convaincre l'imposture de ce demon de Maximille, en fut empesché par ses fauteurs. [Le martyrologe Romain fait mention de [a] S. Julien le 9. de decembre, & de S. Zotique le 21. de Juillet. Il les met tous deux sous Severe,] ' sous lequel Baronius dit que S. Zotique fut martyrizé: [Mais on ne voit point d'où cela peut estre pris. Comane dont il estoit Evesque, n'est pas celle du Pont,] ' puisqu'il semble que celle-ci n'ait point eu d'Evesque jusque vers l'an 245. [mais ce pouvoit estre une autre qu'on met tantost dans la petite Armenie, & tantost dans la Cappadoce.] c. 18. p. 186. b. | Bar. 205. § 27. | 21. juil. f. | Nyss. v. Thau. t. 3. p. 560. 561.

' Le bienheureux Sotas Evesque d'Anquiale [en Thrace,] voulut aussi chasser le demon de Priscille: mais il en fut empesché par les hypocrites, comme parle " Jule Evesque de Debelte colonie Romaine en Thrace, qui atteste cette verité par un serment & par une signature. [C'est sans doute d'où le Synodique a formé] son Concile d'Aquiles, où Saint Sotas & douze autres Evesques, convainquirent & condannerent Theodote le Corroyeur, [ou plutost le Montaniste,] avec Maximille, & Montan qui se disoit estre le S. Esprit, & qui inventoit un dogme de 878. Eons. Eus. l. 5. c. 19. p. 187. | Αἴλιος Ἰούλιος. | Conc. t. 1. p. 599. d.

[Si les Evesques des provinces voisines témoignoient tant d'ardeur pour remedier à ce mal, il ne faut pas douter que les Eglises de l'Asie mineure où il avoit pris naissance, ne fissent encore de plus grands efforts pour le chasser de leurs entrailles.] ' Les Fideles de cette province s'assemblerent plusieurs fois & en divers lieux: Ils examinerent avec soin les discours de cette nouvelle prophetie; ils les declarerent profanes & impies; ils condannerent & rejetterent cette heresie; dont les auteurs furent ensuite chassez de l'Eglise, & privez de la communion. ' Le Synodique marque un Concile tenu à Hieraple en Asie, par S. Apollinaire Evesque du lieu, & 26. autres Evesques, qui condanna & retrancha de l'Eglise les faux " prophetes Montan & Maximille, avec Theodote. Eus. l. 5. c. 16. p. 181. b. | Conc. t. 1. p. 599. b. c. | &c.

[Ce sont là les premiers Conciles que l'histoire de l'Eglise nous fasse connoistre aprés celui de Jerusalem sous les Apostres. Nous en verrons plusieurs tenus vers l'an 195. sur la question de la Pasque.] ' Tertullien quelque temps aprés dit que l'on tenoit des Conciles " dans l'Orient, où toutes les Eglises [d'une province] se rassembloient en un mesme lieu, pour traiter en commun des choses les plus importantes: Et ce concours mesme de tous les freres qui s'unissoient ensemble & avec JESUS-CHRIST par le mouvement de leur foy leur estoit un sujet de joie, & formoit une representation de tout le nom Chrétien, Tert. de jej. c. 13. p. 711. a. | per Grecias.

1. ' Le texte en cet endroit a *Miltiade*: Mais il est assez visible qu'il faut lire *Alcibia* Eus. n. p. 97. 1. c. 98. a. c.

a. Baronius cite les Grecs pour ce Saint [Mais je n'y en trouve quoy que ce soit au 8. 9. & 10. de decembre.] Bar. 9. dec. g.

tien, qui en donnoit une idée grande & auguste. On commençoit ces assemblées par ᵃ les prieres & par les jeûnes, pour apprendre à estre tristes avec ceux qui sont tristes, afin de se réjouir ensuite avec ceux qui sont dans la joie. ' On dispute si ces Conciles dont parle Tertullien, estoient des Catholiques ou des Montanistes. [Il est certain que tout ce qu'il en dit est vraiment digne des Catholiques.]

ᵃ *stationibus.*

Euf. n. p. 100. 2. d.

ARTICLE III.

Les Martyrs des Gaules condannent les Montanistes par leurs actions & par leurs lettres.

[Nous ne savons point quand les Montanistes furent excommuniez par les Conciles dans l'Asie. Ce ne fut peutestre qu'aprés que la mort de M. Aurele en 180. eut laissé aux Chrétiens la liberté de tenir des Conciles, & apres aussi qu'on eut consulté l'Occident tant sur la qualité de prophetes, que prenoient Montan & les autres, que sur les nouvelles austeritez qu'ils pretendoient introduire, comme nous le dirons lorsque nous marquerons leurs dogmes. Il y a tout lieu de croire qu'on en avoit écrit aux Chrétiens des Gaules. Car en l'an 177.] ' les saints martyrs qui étoient prisonniers à Lion pour le nom de JESUS-CHRIST, écrivirent de leurs prisons diverses lettres à leurs freres d'Asie & de Phrygie, & mesme au Pape Eleuthere, pour contribuer par leurs soins à donner la paix aux Eglises. ' Ces lettres ne furent envoyées qu'aprés leur mort, par les autres Fideles des Gaules, qui y joignirent l'histoire de leur martyre, avec le jugement qu'ils faisoient eux mesmes de l'esprit de prophetie que Montan & les autres s'attribuoient.

Euf. l. 5. c. 3. p. 168. b.

b.

[Il seroit à souhaiter qu'Eusebe eust raporté quel estoit ce jugement; mais il a cru le marquer assez,] ' en nous assurant qu'il estoit tout à fait conforme à la veritable pieté & à la foy orthodoxe. [ᵃ Et on peut s'assurer qu'il n'alloit pas à recevoir les nouvelles imaginations de Montan, qu'ils avoient vu condannées de Dieu par une vision tres authentique, dans S. Alcibiade l'un des compagnons de leurs liens.] ' Car ce Saint qui avoit acoutumé de n'user que de pain & d'eau, ayant resolu de continuer cette maniere de vie dans la prison; Dieu revela à un autre de ces martyrs, qu'Alcibiade faisoit mal de ne vouloir pas user des creatures de Dieu, & de donner sujet aux autres par son exemple de le suivre dans sa faute. [Ainsi le mesme esprit de Dieu qui porte ordinairement les Saints à la penitence, voulut que S. Alcibiade moderast la sienne, de peur qu'il ne semblast autoriser les rigueurs irregulieres ou superstitieuses qu'enseignoit Montan.

ibid.

ᵃ NOTE 3.

p. 167. d.

Au lieu que les Montanistes introduisoient une dureté excessive envers ceux qui estoient tombez dans l'apostasie,] les martyrs de Lion prirent plaisir à signaler leur charité envers eux: & c'est ce que les auteurs de leur histoire relevent sur toutes choses.

c. 1. p. 162. 163.

[L'histoire qu'ils raportent de S. Alcibiade fait voir que l'on ne peut blasmer l'Eglise, lorsque pour s'opposer aux excés des heretiques, elle porte ses enfans plutost aux bonnes œuvres qui sont contraires à ces excés, qu'à celles qui leur pourroient estre conformes en apparence. Ainsi l'on voit qu'à cause des Montanistes mesmes,] ' ces heretiques observant soigneusement de voiler toutes les filles qui estoient en age nubile, il y eut quelques Eglises d'Occident qui abolirent cet usage, lequel jusques alors y avoit esté permis & indifferent.

Tert. vel. c. 3. p. 193. 194.

[La part que les Fideles des Gaules prirent à ce qui regardoit les Montanistes, à donné sujet au Synodique] ' de mettre dans les Gaules un Concile des Confesseurs, qui ayant condanné Montan & Maximille, envoyerent leur definition aux Fideles de l'Asie.

Conc. L. t. 1. p. 599. c.

[Nous ne trouvons point ce que fit le Pape Eleuthere sur ce que les Fideles des Gaules, & sans doute aussi ceux d'Asie, luy avoient écrit touchant Montan.] ' Nous avons neanmoins quelques marques que non seulement ᵇ luy, mais S. Soter mesme son predecesseur, avoient rejetté cette nouvelle prophetie: ' & quelques uns écrivent que ᶜ S. Soter a fait un livre pour la combatre.

Euf. n. p. 91. 1. c.

ᵇ v. la note 3.

Præd. hær. 26. p. 28.

ᶜ V. S. Soter.

' Les saints martyrs joignent aussi leurs suffrages à celui des autres Fideles; & quand ils se rencontroient avec les pretendus martyrs des Montanistes, ils s'en separoient, & répandoient leur sang sans avoir communiqué avec eux, parcequ'ils ne vouloient point avoir d'union avec l'esprit qui parloit par Montan & par ses femmes: Ce qui se remarque particulierement des SS. Caius & Alexandre, [Chrétiens] d'Eumenie, qui souffrirent en ce temps là à Apamée sur le Meandre. ' Usuard, Adon, Notker, & les autres martyrologes latins, marquent leur feste le 10. de mars. Plusieurs mettent leur martyre sous M. Aurele. ' Mais comme Astere Urbain [qui écrivoit vers l'an 232.] dit qu'ils ont souffert de son temps, [il y a apparence que ce fut plutost sous Severe.]

Euf. l. 5. c. 16. p. 183. a.

Boll. 10. mars. p. 4. § 4.

Euf. l. 5. c. 16. p. 183. a.

ARTICLE IV.

Les Montanistes se font une nouvelle Eglise: Praxeas les empesche de surprendre le Pape Victor: S. Serapion d'Antioche les condanne.

' Les Montanistes furent donc condannez, comme nous avons dit, & chassez de l'Eglise par les Fideles de l'Asie, soit dés le regne de M. Aurele, soit seulement aprés sa mort. Et nous verrons dans la suite qu'ils furent combatus & refutez par divers auteurs ecclesiastiques du temps de M. Aurele & de

Euf l. 5. c. 16. p. 181. a.

de Commode son successeur. Leur expulsion donna occasion] ' aux plaintes p.181.a. que le diable faisoit par la bouche de Maximille: qu'on le chassoit du peuple &c. fidele comme on chasse * le loup d'un troupeau.

[Non seulement ils furent chassez de l'Eglise;] ' mais ils s'en separerent eux Epi.48.c. mêmes, & * firent schisme par l'attache qu'ils avoient à leurs fables & à leurs égaremens, qu'ils prenoient pour des operations du S. Esprit. ' Ils se vantoient eux mesmes qu'ils avoient quitté l'Eglise à cause de ces graces pretendues. [C'est pourquoi le mesme auteur qui nous assure que l'Eglise les avoit excommuniez,] ' les appelle une * heresie schismatique. 1.p.402. 403. c.12.p. 413.c. Eus. l.5.c. 16.p.180.

[Ainsi il faut ou qu'ils aient prevenu la sentence de l'Eglise, en sortant d'eux mesmes, ou qu'ils l'aient confirmée par leur obstination, & en élevant autel contre autel; ce que les plaintes de Maximille rendent le plus vraisemblable,] ' aussibien que cette impudence avec laquelle [& eux, &] les demons qui parloient par eux, déchiroient l'Eglise Catholique répandue par toute la terre, à cause qu'elle rejettoit par tout avec mépris leur nouvelle prophetie: [& c'est ce qui se voit dans tous les livres que Tertullien a faits étant Montaniste. a. l.5.c.16. p.181.a.

Mais d'une façon ou d'autre, il est certain qu'ils étoient separez de la communion des Fidéles, & qu'ils avoient formé une nouvelle Eglise:] ' & nous voyons assez clairement dans Tertullien, qu'ils avoient leurs assemblées differentes de celles des Catholiques [a] des le temps du Pape Victor, [qui gouverna depuis l'an 192. jusqu'en 201.] [b] Nous savons aussi qu'ils se traitoient d'hommes spirituels, [c] donnant à ceux qui rejettoient leurs fausses propheties, le nom de Psyquiques ou d'animaux, [ce qui est une assez grande marque de schisme, aussi-bien que d'un orgueil insupportable. Tert. fug. c.3.p.691. d'jej.c.1. p.701.c| de an.c.9. p.311.b. &c. a in Pr.c. 1.p.634.c. b monog. c.1.p.673. b. c a.&c| Cl.str.4. p.511.a.

Nonobstant leur schisme, ils ne laisserent pas de briguer la communion du Pape Victor, lors peutêtre qu'ils le virent brouillé avec les Catholiques de NOTE 4. l'Asie sur le fête de Pâque: & * Victor se laissa d'abord surprendre à leurs artifices.] ' Il approuvoit déja les propheties de Montan, de Prisque, & de Maximille, & par cette approbation, dit Tertullien devenu Montaniste, il donnoit la paix aux Eglises d'Asie & de Phrygie; [c'est-à-dire que sous pretexte d'y établir la paix, il y alloit causer un trouble effroyable.] Mais Praxeas qui venoit d'Asie, & qui étoit alors considerable dans l'Eglise par la qualité de martyr, luy ayant fait un faux raport, dit Tertullien, de ces prophetes, & de leurs Eglises, [ou pour parler plus veritablement, luy en ayant découvert 1. la verité,] [1] & luy faisant voir qu'il ne les pouvoit approuver sans condanner ses predecesseurs, l'obligea de retracter les lettres de paix qu'il avoit déja envoyées pour les Montanistes, Tert. in Pr.c.1.p. 634.c.

1. *Praecessorum ejus auctoritates defendendo.*

& de changer le dessein où il étoit de recevoir & d'approuver leurs propheties.

' Ce n'est point une chose ni étonnante ni rare, dit sur cela Baronius, qu'un Pape ait été surpris par des imposteurs. [Mais il faut admirer la providence de Dieu qui veille pour la paix de son Eglise, lorsqu'on a soin de l'invoquer par des priéres aussi ardentes & aussi pures que celles qu'on luy offroit dans ces temps heureux.] Bar.173. §.3.4.

' S. Serapion qui gouverna l'Eglise d'Antioche [depuis l'an 189. ou 190. jusqu'en 211.] se declara contre les Montanistes par une lettre adressée à * Carique & à Pontique, signée de beaucoup d'Evêques, entre lesquels étoient Aurelius Cyrenius, qui prenoit le titre de martyr; & Publius Ælius Julius, Evêque de Debelte dans la Thrace, [qui pouvoit s'être rencontré par occasion dans ce Concile des Evêques de Syrie: & Serapion fut sans doute bien aise qu'il signât avec les autres,] puisque son dessein étoit de faire voir que cette nouvelle prophetie étoit rejettée avec horreur par tous les Chrétiens du monde. Eus.l.5.c. 19.p.186. 187. NOTE 5.

ARTICLE V.

Des actions, de la mort, & des écrits de Montan, Prisque, Maximille, & Quintille.

[AVANT que de faire voir par l'exposition des dogmes des Montanistes, combien l'horreur qu'on en avoit étoit juste, nous marquerons ici ce qu'on trouve de la vie de leurs principaux auteurs. Car ceux qui ont écrit pour défendre l'Eglise contr'eux, nous en raportent assez de particularitez, pour faire voir que toute la severité de leur doctrine n'étoit qu'une veritable hypocrisie, qui couvroit une avarice basse & infame, avec une molesse tout à fait indigne, non de prophetes & d'organes du S. Esprit, comme Montan pretendoit être, mais des moins parfaits d'entre les vrais disciples du S. Esprit; pour ne pas dire qu'on les a mesme accusez de plus grands dereglemens.

Pour commencer par Montan, voici ce qu'en dit Apollone, l'un de ces saints défenseurs de la verité,] ' lequel, comme on le voit par ses paroles mesmes, écrivoit vers l'an 211. lorsque Montan vivoit encore. ' La doctrine, dit-il, & les „ actions de ce nouveau docteur, mon- „ trent assez quel il est. Car c'est luy qui „ a établi des gens pour lever de l'argent „ [sur ses sectateurs,] qui a trouvé un „ nouvel art de recevoir des presens, en „ les colorant du nom d'offrande; qui „ donne des gages à ceux qui preschent sa „ doctrine, se servant de leur gourmandise „ pour augmenter le nombre de ses par- „ tisans. ' Saint Jerome témoigne aussi, comme nous avons dit, qu'il corrompit beaucoup d'Eglises par l'or de Prisque & de Maximille, avant que de les infecter de ses erreurs. Eus. n.p. 100.1.b.c. l.5.c.18. p.184.c. Hier. ad Cr.c.2.p. 153.a.

' Apollone parle encore en un autre endroit, Eus.l.5.c. 18.p.185. a.

endroit des presens que recevoit Montan; „S'ils soutiennent, dit-il, que leurs pro-„phetes n'ont point reçû de presens, „qu'ils reconnoissent que s'ils sont con-„vaincus d'en avoir reçû, ils ne sont point „prophetes; & aprés cela, nous appor-„terons une infinité de preuves pour „montrer qu'ils en ont reçû. Et puis-„qu'il faut examiner un prophete par „tous ses fruits, dites-moy un peu, ajoû-„te-t-il, un prophete teint-il ses che-„veux, [pour leur faire changer de cou-„leur?] Un prophete " noircit-il ses sour-„cils? Un prophete aime-t-il les habits „magnifiques? Un prophete joüe-t-il „" aux dames & aux dés? Un prophete „peut-il prester à usure? Qu'ils répondent „si cela est permis ou non; & puis je „montrerai qu'ils l'ont fait.

Cyr. cat. 16. p. 178. b. c.

' S. Cyrille de Jerusalem ne craint point d'assurer que Montan étoit non seulement un fou & un furieux, mais même un miserable souillé par toute sorte d'impuretez: ce qu'il ne veut pas exprimer davantage, pour ne pas offen-ser la chasteté des femmes qui l'enten-doient. ' S. Isidore de Peluse dit qu'il avoit été convaincu clairement d'adultere, surquoi il semble qu'il se soit fait " eunu-que, comme S. Jerome dit qu'il l'étoit, & que ses sectateurs luy en aient fait un grand merite.

Isid. P. l. 1. ep. 243. p. 68. c| Hier. ep. 54. p. 129. a|

abscissus & semivir.

' Dieu le laissa abuser les peuples du-rant 40. ans au moins: car il vivoit enco-re, aussibien que Maximille, sous l'empire de Caracalla. ' On dit que l'un & l'autre se pendirent par l'instigation du malin es-prit, & moururent comme Judas, non pas tous deux en même tems, mais lorsque l'heure de chacun d'eux fut venuë. C'est ce que l'on en tenoit communement.

Eus. l. 5. c. 18. p. 186. b| n. p. 107. 1. b. c. l. 5. c. 16. p. 181. b. | d.

[Maximille doit être morte en 218. ou 219.] ' Car au lieu qu'elle avoit predit qu'il y auroit [aprés sa mort] quantité de troubles & de guerres, il se passa neanmoins plus de treize ans de-puis qu'elle fut morte, sans qu'il y eut aucune guerre particuliere ou générale dans l'Etat, ni aucune persecution con-tre l'Eglise. [Ce calme de plus de 13. ans ne se rencontre point " durant pres de 200. ans, que depuis qu'Heliogabale eut vaincu Macrin en 218. jusqu'à la guerre des Perses sous Alexandre, laquelle le P. Petau met en " l'an 234. mais qu'on ne peut faire commencer plustard qu'en 232. Car durant ces 14. ou 15. années il y eut un calme tout extraordinaire dans l'Empire; la mort d'Heliogabale tué en 222. n'ayant apporté aucun trouble. Tout le monde sait aussi qu'il n'y eut au-cune persecution contre l'Eglise durant ce temps-là.

p. 182. b. c.

depuis 162. jusqu'en 324.

V. Alexandre, note 8.

Outre ce que nous avons déja dit de Maximille:] „Apollone parlant d'elle & „de Priscille: ' Je suis prêt de montrer, „dit-il, que ces prémieres prophetesses „mesmes ont abandonné leurs maris dés „qu'elles ont été remplies de cet esprit „[d'illusion.] Et il ajoûte ensuite, Ne „voyez-vous pas que toute l'Ecriture dé-„fend à un prophete de recevoir des pre-„sens ou de l'argent? Quand donc je voy „qu'une prophetesse reçoit de l'or, de „l'argent, des habits superbes, puis-je ne „la pas rejetter aussi-tôt? ' Il paroît que Priscille " étoit morte avant l'an 211. [Il nous reste fort peu de chose des pro-pheties de Montan, & de ses prophetes-ses. Tertullien raporte assez souvent des paroles & des sentimens de son Paraclet, c'est-à-dire de l'esprit qui parloit par ces fanatiques: mais il ne marque pas d'or-dinaire qui les avoit dites.] ' Il cite cet-„te parole de Prisque ou Priscille, Ils ne „sont que chair, & ils haïssent la chair.

l. 5. c. 18. p. 184. d. | d.

Tert. resu. c. 11. p. 386. b.

„' Maximille, comme nous avons vu, a-voit predit quantité de guerres & de troubles, qui cependant n'arriverent pas.

Eus. l. 5. c. 16. p. 182. b. c|

' S. Epiphane marque qu'elle avoit dit qu'il n'y auroit plus de prophetesse aprés elle; mais que la fin du monde arri-veroit. La fausseté de la derniere par-tie de cette prophetie se verifie toûjours de plus en plus. [Mais la prémiere peut avoir été veritable.] ' Car Astere Ur-bain soutient que les Montanistes n'eu-rent plus de prophetesse aprés Maximil-le. [a] Tertullien parle d'une femme de cette secte qui étoit apparemment en Afrique, laquelle il dit avoir receu les dons de la revelation, & beaucoup d'au-tres choses que l'on peut voir en cet en-droit: & c'est d'une de ses revelations qu'il a tiré ses imaginations touchant la nature de l'ame. [Mais il en parloit vers l'an 205. plusieurs années avant la mort de Maximille.]

Epi. 48. c. 2. p. 403. d.

Eus. l. 5. c. 17. p. 183. 184.

a Tert. de an. c. 9. p. 311. a. b.

' S. Epiphane raporte quelques autres paroles de Maximille. [b] Il en cite aussi quelques unes de Montan, qui sont ve-ritablement dignes d'un homme qui parle sans jugement & sans raison. [c] Il les tire d'un écrit que l'on appelloit sa Prophetie. Theodoret dit que Priscille & Maximille avoient fait quelques é-crits. [d] Blondel croit que Montan peut avoir fait les livres que nous avons au-jourd'hui sous le nom de la Sibylle: Mais ce n'est qu'une conjecture [tres-peu appuiée, & qui suppose, selon luy, que Montan a commencé des 142.

Epi. 48. c. 12. 13. p. 413. d| 415. a. b c. 4. 10. 11. p. 405 d| 411. c| 412. b| 413. a. c c. 10. p. 411. c. Thdrt. h. l. 3. c. 2. p. 227. b. d Blond. sib. l. 2. c. 7. p. 162. 163.

' S. Epiphane parle d'une troisiéme prophetesse de la mesme secte nommée Quintille; ' & dit qu'elle, ou Priscille, s'étoit imaginée, & vouloit que les au-tres s'imaginassent, que Jesus-Christ s'étoit apparu à elle durant qu'elle dor-moit, luy avoit donné la sagesse, & luy avoit revelé la sainteté du lieu de Pe-puze, [de quoy nous parlerons en son lieu.]

Epi. 51. c. 33. p. 456. a. e 49. c. 1. 2. p. 417. 418.

ARTICLE VI.

Des martyrs des Montanistes: De Themison, Alexandre, & Theodote.

Eus. l. 5. c. 16. p. 182. c. d.

' LES Montanistes se vantoient d'a-voir beaucoup de martyrs de leur creance; & quand on les pressoit sur le reste, ces martyrs pretendus étoient leur dernier refuge. Car ils regardoient ce point comme une defense invinci-ble, quoiqu'elle fut tres-foible quand mesme elle eut été veritable; puisque plusieurs heretiques, & particuliere-ment les Marcionites, pouvoient se ser-vir de la mesme preuve.

[Mais

[Mais Appollone fait encore bien voir quels etoient ces martyrs, par l'exemple des principaux d'entr'eux] „Themison, c. 18. p. 185. a. „dit-il, qui couvre son avarice sous des „pretextes specieux, n'a pas seulement „voulu porter la marque de la confession „du nom de JESUS-CHRIST, & il a „quitté les chaines & la prison en donnant beaucoup d'argent; [ce que les „Montanistes regardoient comme un „crime.] Cependant au lieu de s'humilier dans sa toiblesse, il se glorifie comme s'il estoit un veritable martyr, & il „entreprend hardiment de *faire* l'Apostre, en écrivant une lettre circulaire à „toute la terre, où il instruit ceux qui ont „une foy plus pure & plus éclairée que „luy, où il combat pour défendre une „doctrine nouvelle & sans fondement, „où il blaspheme contre le Seigneur, contre les Apostres, & contre la sainte Eglise. [C'est sans doute ce mesme] 'Themison, qui, comme nous avons vu, s'opposa à deux saints Evesques qui vouloient montrer l'illusion de Maximille. c. 16 p. 182. b.

'Apollone parle ensuite de quelques autres, honorez par cette secte comme des martyrs. „Pour abreger, dit-il, que „la prophetesse nous raconte un peu l'affaire de cet Alexandre, avec qui elle „mange quelquefois, qui est reveré par „les peuples, & qui prend luy mesme la „qualité de martyr. Il n'est pas besoin que „nous expliquions ses larcins & ses autres „crimes, pour lesquels il a esté puni en „justice: Le greffe nous en apprend assez. Lequel sera-ce de luy ou de Montan qui pardonnera les pechez à l'autre? „Sera-ce le prophete qui pardonnera au „martyr tous ses larcins, ou le martyr qui „pardonnera au prophete son avarice? „Car quoique JESUS-CHRIST ait dit, Vous „ne possederez point d'or ni d'argent, & „vous n'aurez point deux habits, ils ne „craignent point de pecher contre toutes „ces défenses, '& nous montrerons que „tant leurs prophetes que leurs pretendus martyrs, tirent de l'argent non seulement des riches, mais aussi des pauvres, des orfelins, & des veuves. Que „s'ils se croyent innocens de cette avarice, qu'ils parlent, & qu'ils témoignent „nettement qu'ils la condannent, afin „que s'ils en sont convaincus, ils cessent „au moins à l'avenir de commettre la „mesme faute. Car il faut examiner les „fruits [& les actions] des prophetes, „puisque c'est par le fruit qu'on connoit „un arbre. Mais pour ceux qui voudront „estre informez de l'histoire d'Alexandre, 'il a esté ¹ condanné à Ephese par le „Proconsul Æmilius Frontinus, non „comme Chrétien, mais à cause des vols „qu'il avoit commis, ayant violé la discipline de JESUS-CHRIST avant que de „corrompre sa foy. Mais ayant ensuite „trompé les Fideles, en leur faisant croire qu'il estoit condanné pour le nom de „JESUS-CHRIST, il fut delivré ' par „leurs sollicitations, & par le credit que „quelques uns d'eux avoient auprés du „Proconsul, 'aprés avoir déja esté puni, „comme il est dit auparavant." [Ainsi il faut qu'il eust esté condanné à quelque peine de durée, comme aux mines, & qu'aprés y avoir esté quelque temps, il en ait esté delivré.] „L'Eglise dont il „estoit, continue Apollone, ne voulut „point le recevoir, parceque c'estoit un „voleur; & on en peut voir la verité dans „le greffe general de l'Asie. c. 18. p. 185. a. b. — d. — a. — b. — a.

„'Un homme si certainement criminel, nous fait bien voir, ajoute le mesme auteur, quel est le prophete avec lequel il demeure depuis tant d'années: „mais c'est sans doute que ce prophete ne „le connoist pas. Nous pourrions prouver la meme chose de beaucoup d'autres. Et s'ils se croyent innocens, ils doivent trouver bon que nous alleguions „ces preuves, [afin d'y répondre. Ibid.

Mais quoique ces heretiques fissent de leurs faux martyrs la gloire & l'assurance de leur parti, ils ne pouvoient neanmoins montrer que ni leurs premiers prophetes, ni aucun de ceux qui les avoient voulu imiter, (car il paroist qu'il y en avoit plusieurs tant hommes que femmes,) pussent pretendre à la gloire du martyre.] C'est ce qu'Astere Urbain, Evesque Catholique, qui écrivoit en 233. comme nous dirons dans la suite, nous represente en ces termes.

'„Qu'ils nous montrent, dit-il, que „Montan, ou ses prophetesses, ou que „quelqu'un de ceux qui ont commencé à „parler aprés eux, ait esté persecuté par „les Juifs, ou tué par les payens & par les „impies? Ils n'en sauroient nommer un „seul. Y en a-t-il quelqu'un qui ait esté „pris & crucifié pour le nom de JESUS-CHRIST? Cela ne se voit point. Y a-t-il quelqu'une de leurs femmes [prophetesses,] qui ait receu un seul coup de „fouet ou un coup de pierre dans les synagogues des Juifs? Cela n'est jamais „arrivé. Mais on raconte bien d'une autre „maniere la mort de Montan & de Maximille, qu'on assure s'estre pendus. [Nous en avons parlé ci-dessus.] p. 181. b. c.

'Cet auteur raporte encore ce que l'on disoit de la mort d'un des principaux d'entr'eux, nommé Theodote, 'qui se mesloit aussi de prophetizer, '& qui fut le premier ¹ procureur de cette prophetie, ' c'est à dire le thresorier, qui avoit la charge de recevoir & de garder l'argent que Montan exigeoit par tous les moyens que nous avons dit, & de le distribuer ensuite selon ses ordres. „'On „tient donc, dit Astere, que cet admirable Theodote, s'estant laissé aller par „une extase ou plutost par une phrenesie, à se remettre entierement à la discretion du demon, pensant qu'il l'enleveroit & le feroit monter au ciel, fut en „effet jetté en l'air par cet esprit de mensonge, & estant retombé à terre, il „mourut miserablement de cette chute. d. — c. 3. p. 168. a. — c. 16. p. 181. d. — n. p. 98. 1. — b. c. — l. 5. c. 16. p. 181.

ARTICLE VII.

Montan pretend que le Paraclet parle par sa bouche.

'LE fond de l'heresie de Montan, est que [ne se contentant pas de vouloir passer pour prophete,] il s'appelloit luy Thdrt. h. l. 3. c. 2. p. 227. b.

Marginal notes: ἐπιτρο-πεύοντα — ἀπομί-σιμα... — 1.

1. C'est l'expression de Rufin.

luy mesme le Paraclet, [& ses disciples luy donnoient ce nom, comme Tertullien fait souvent,] ' disant que le Paraclet estoit descendu dans luy. [a] Ils ne croyoient pas neanmoins apparemment qu'il fust le S. Esprit mesme, & uni personnellement à luy.

Tert. præf. c. 52. p. 254. c | Hier. in Vig. p. 123. b. a Alex. t. 3. p. 172. b Tert. præf. c. 52. p. 254. c.

[b] Un ancien auteur dit qu'ils pretendoient que les Apostres avoient receu le S. Esprit, mais non pas le Paraclet: [ce qui est une distinction assez difficile à comprendre. S. Augustin sans s'y arrester, dit] ' qu'ils soutenoient que la promesse que Jesus-Christ avoit faite d'envoyer le S. Esprit, avoit esté accomplie dans eux plutost que dans les Apostres; que S. Paul n'avoit eu qu'une connoissance imparfaite; mais que Montan & ses prophetesses, avoient eu la perfection de la science & de la lumiere. ' S. Philastre dit de mesme, qu'ils vouloient que Jesus-Christ eust donné la plenitude du S. Esprit par leurs faux prophetes, & non pas par les Apostres.

Aug. h. 26. p. 8. 1. d | Præd. hær. 26. p. 27. 28. | Phila. c. 49. p. 13. c.

[Ainsi il semble que S. Irenée parle des Montanistes,] ' lorsqu'il dit qu'il y en avoit qui pour ne pas admettre que Dieu ait donné le S. Esprit [aux Apostres à la Pentecoste,] rejettoient l'endroit de S. Jean où Jesus-Christ promet sa venue. „ Que ces personnes, „ ajoute-t-il, sont miserables de vouloir „ estre de faux prophetes, & de ne vouloir pas que l'Eglise ait receu la grace de „ la prophetie. Il y a apparence qu'ils rejettent aussi S. Paul, puisque dans son „ epistre aux Corinthiens, il parle si en „ détail des dons de prophetie communs „ aux hommes & aux femmes. " [Il ne faut pas pretendre neanmoins que cela fust general dans tous les Montanistes.] ' Car il y en avoit qui se servoient mesme de cet endroit de S. Jean dont parle S. Irenée, pour établir leur dogme, pretendans que la promesse de Jesus-Christ s'estoit accomplie dans Montan.

Iren. l. 3. c. 11. p. 259. d. | Hier. ep. 54. p. 128. c.

[Il paroist aussi que Tertullien n'alloit pas même jusqu'à croire que les Apostres eussent moins receu que Montan.] ' Au moins entre les articles de la foy receus avant les plus anciens heretiques, [& ainsi avant les Montanistes,] il met celui-ci, Que Jesus-Christ [a] a envoyé selon sa promesse, le Saint Esprit Paraclet. ' Et il semble que son sentiment ait esté que le S. Esprit ayant esté envoyé le jour de la Pentecoste, n'a pas pleinement instruit l'Eglise par les Apostres, mais s'est reservé diverses choses pour les declarer peu à peu, quand il voudroit, & par qui il voudroit; & que c'est ce qu'il avoit fait par Montan. Cela paroist particulierement par les trois premiers chapitres du livre de la Monogamie.

Tert. in Pr. c. 2. p. 635. a. b. | a misit. | monog. c. 1. 2. 3. p. 673-675.

' Il soutenoit neanmoins que le Paraclet avoit apporté par Montan, un nouvel état different de celui de Jesus-Christ & de S. Paul; & qu'il avoit donné par luy la perfection & la maturité à la verité, qui n'avoit esté que dans sa jeunesse sous Jesus-Christ & sous S. Paul: [ce qui revient tout à fait à ce blaspheme manifeste que S. Jerome attribue aux Montanistes,] ' Que Dieu n'ayant pu sauver le monde ni par la Loy & les Prophetes, ni par l'Incarnation & la mort de Jesus-Christ; il estoit enfin descendu par le S. Esprit dans Montan, qui avoit receu avec plenitude ce que S. Paul n'avoit eu qu'en partie, & avec mesure. ' C'est sur ce principe que les Montanistes soutenant que leur Paraclet avoit donné des preceptes plus parfaits & plus élevez par Montan, que Jesus-Christ n'avoit fait dans l'Evangile, ' recevoient comme des oracles du ciel tout ce que ce [demoniaque] leur vouloit dire de plus severe que la discipline ordinaire de l'Eglise; Ce que l'on peut voir aisément par Tertullien.

c. 14. p. 686. b. c. | vel. v. c. 1. p. 193. a. | Hier. ep. 54. p. 128. d. | Tert. præf. c. 52. p. 254. c. | monog. c. 2. p. 673. d.

' S. Epiphane raporte que Montan ne pretendoit pas seulement estre le Paraclet, mais qu'il se disoit aussi estre Dieu le Pere. [Il n'est point necessaire de recourir à la doctrine de Sabellius pour accorder ces choses: Un possedé & un fou est capable de tout dire. Il ne faut point pretendre non plus que cette pensée n'estoit pas de luy, mais de ses disciples, puisque S. Epiphane paroist raporter ses propres paroles tirées du livre de sa Prophetie.]

Epi. 48. c. 11. p. 413. a.

ARTICLE VIII.

Discipline rigoureuse dont les Montanistes faisoient profession.

[LEs innovations que les Montanistes receurent de luy, par l'aveu mesme de Tertullien,] ' furent de condanner les secondes noces comme des adulteres, [a] & [1] il semble qu'ils n'étoient guere moins severes à l'égard des mariages qui ne se faisoient pas publiquement dans l'Eglise. ' On a mesme accusé Montan de separer les personnes mariées: [& on l'a vu de ses prophetesses.]

Tert. monog. per totum, & alibi. | a pudi. c. 4. p. 718. d. | Eus. l. 5. c. 18. p. 184. c | Thdrt. h. l. 3. c. 2. p. 227. c.

' Ils rejettoient la penitence, [b] & refusoient l'absolution à presque tous les pechez, [c] c'est à dire à tous ceux qu'ils appelloient mortels & capitaux, lorsqu'ils avoient esté commis aprés le batesme, [d] ostant mesme à l'Eglise le pouvoir d'en accorder le pardon. ' Il est vray que Tertullien raporte cette parole du Paraclet dans ses nouveaux Prophetes, „ L'Eglise a le pouvoir de re-„ mettre les pechez; je ne les remettrai „ pas neanmoins, de peur que les hom-„ mes en pechent encore davantage. " [Mais outre l'insolence de ce miserable, qui parle comme s'il eust esté toute l'Eglise,] ' Tertullien expliquant cette parole, attribue ce pouvoir non aux Evesques de l'Eglise, en quelque nombre qu'ils soient, mais aux hommes spirituels, c'est à dire ou à un Apostre, ou à un Prophete.

Paci. ep. 1. p. 50. d. | b Hier. ep. 54. p. 128. d. | c Tert. pudi. c. 19. 21. p. 741. b | 743. d. | d c. 21. p. 742. 744. | p. 743. b. | p. 744. a. b.

' C'estoit encore un point de la doctrine de ce pretendu Paraclet, qu'il n'étoit pas permis de fuir dans la persecution,

fug. c. 14. p. 700. c.

1. *Occultae conjunctiones, id est non prius apud Ecclesiam professae, juxta moechiam & fornicationem judicari periclitantur, &c.*

tion, ni de s'en exemter pour de l'argent : ' & les Montanistes s'assembloient si publiquement pour celebrer les mysteres, qu'ils sembloient vouloir irriter les infideles, & attirer une persecution. [Mais cette vaine ostentation d'un courage outré & temeraire, n'empeschoit pas que dans l'occasion ils ne fissent paroistre une lascheté réelle & honteuse.] ' Car durant la persecution de Dece, un juge exhorte * un saint Confesseur à suivre l'exemple des Cataphryges, „ De ces hommes, dit-il, „ d'une ancienne religion, qui l'ont neanmoins abandonnée pour embrasser la „ nostre, & que vous voyez offrir avec „ nous des vœux & des sacrifices aux „ dieux. ' Nous * avons vu que Themison leur pretendu martyr, avoit donné „ bien de l'argent pour se tirer de prison.

c. 3. p. 691. d.

S. Acace. — Boll. 31. mars. p. 904. 905.

V. §. 6. — Eus. l. 5. c. 18. p. 185 a.

[Outre l'affectation qu'ils feignoient avoir pour la pureté en condannant les secondes noces, & en rejettant les pecheurs de leurs eglises; outre cette fausse generosité qui les faisoit demeurer fermes durant les persecutions, sans s'enfuir, sans se racheter, sans observer au moins quelque secret & quelque precaution dans leurs assemblées; ils se declaroient encore les ennemis de tous les plaisirs des sens, par la discipline rigoureuse qu'ils observoient pour le manger.] ' Car ils avoient divers jeûnes particuliers, dans lesquels ils ne mangeoient point du tout. ' Ils en avoient d'autres où ils ne mangeoient qu'au soir : ce qu'ils faisoient dans [ceux] qu'ils appelloient Stations, ' mais non pas toujours : car ils finissoient ordinairement à trois heures aprés midi les stations & les jeûnes du mercredi & du vendredi, [comme le faisoient aussi les Catholiques.]

Ter. jej. c. 1. p. 701 b. c.

c. 10. p. 708. c. d.

' Ils avoient une autre * espece de jeûne qu'ils appelloient des Xerophagies, [c'est-à-dire où ils ne mangeoient rien que de sec ;] ' ce qu'ils observoient tous les ans durant deux semaines, à la reserve du samedi & du dimanche. ' Car ils ne jeûnoient jamais le samedi que celui de Pâque ; [& c'étoit la pratique ordinaire de presque tous les Chrétiens, sur tout en Orient. C'est peutestre à cause de ces deux semaines de xerophagie,] ' que Sozomene dit que les Montanistes ne jeûnoient que deux semaines de suite avant Pâque. ' Dans ces xerophagies, ils s'abstenoient de viande, * de bouillon, des fruits mesmes qui avoient le plus de suc. Ils s'abstenoient aussi du bain.

pertinale jejunium. — c. 9. 707. a.

c. 15. p. 712. b.

c. 14. p. 712. a.

Soz. l. 7. c. 19. p. 735. b.

Tert. jej. c. 1. p. 701. b. c.

omni jurulentia.

' Au lieu d'un seul Caresme que l'Eglise observoit selon la tradition des Apostres avant la mort du Sauveur, ils en faisoient trois tous les ans ; ' dont il y en avoit un aprés la Pentecoste. [Mais il semble qu'on peut douter si ces trois Caresmes n'ont point esté ajoutez aprés Montan. Car Tertullien n'auroit pas manqué de marquer cette austerité, & de la suivre.] ' Origene semble dire que les Montanistes avoient passé jusqu'à s'abstenir entierement du mariage & du vin, & que sur cela ils se glorifioient d'estre les Nazareens de Dieu, dont les autres ne devoient point approcher, de peur de souiller leur pureté.

Hier. ep. 54. p. 128. d | in Agg. p. 230. d. | in Matt. 9. p. 27. b.

Pamph. apol. p. 177. b.

' Les Catholiques blasmoient toutes ces nouvelles façons, [a] & mesme rejettoient leur discipline avec anatheme, [b] non comme mauvaise, puisqu'ils la pratiquoient eux mesmes en quelque sorte : [c] mais ils ne vouloient pas que l'on fist un commandement [d] & une necessité d'une chose qui estoit libre & volontaire, [e] & cela sur l'autorité d'une nouvelle [ou plutost d'une fausse] prophetie. ' Car ceux qui la recevoient, pratiquoient ces choses comme des institutions d'obligation.

Eus. l. 5. c. 18. p. 184. c. | a Tert. jej. c. 1. p. 701. d. | b c. 13. p. 711. a. b. | c b | c. 2. p. 702. a. | d Hier. ep. 54. p. 128. d. | e Tert. jej. c. 2. p. 702. a. | f c. 13. p. 711. c.

ARTICLE IX.

Diverses autres erreurs des Montanistes : S'ils ont esté Sabelliens : De leur battesme.

' TERTULLIEN attribue les sentimens ridicules qu'il a de l'ame, à la grace de la prophetie; Que nous avons receue, dit-il, parceque nous reconnoissons les dons spirituels : [c'est le terme par lequel il marque Montan :] & il raporte ensuite une vision de femme sur le sujet de l'ame. [On ne voit pas neanmoins que les autres Montanistes aient eu les mesmes resveries.]

Tert. de an. c. 9. p. 311. a. b.

'Cette nouvelle prophetie autorisoit aussi l'erreur des Millenaires.

in Marc. l. 3 c. 24. p. 499. b.

' Baronius attribue aux Montanistes de rebattizer les Catholiques; surquoi il ne cite que l'autorité de S. Philastre, ' dans lequel il est visible qu'il appelle Montanistes ceux que les autres ont appellez * Montagnarts, c'est à dire les Donatistes. ' Il est vray que Tertullien semble dire que [1] les Montanistes rebattizoient les heretiques. Mais cet endroit n'est pas clair ; ' estant seulement certain que * c'estoit son sentiment & sa pratique : [nous ne pretendons pas que ses opinions aient esté communes à toute sa secte. Quand mesme il seroit certain que les Montanistes rebattizoient les heretiques, il n'en faudroit pas aussitost conclure qu'ils rebattizoient les Catholiques.] ' Car Tertullien les distingue clairement des heretiques en divers endroits, & il pretend avoir la mesme foy qu'eux.

Bar. 258. §. 18.

Montenses. — Phil. c. 83. p. 21. a.

1. — Tert. pudic. 19. p. 739. b.

V. Tertullien — b[a]pt. c. 15. p. 262. d.

Tert. monog. c. 1. p. 673. a.

' Les Montanistes recevoient tout l'ancien & le nouveau Testament ; [a] mais ils avoient l'impudence d'y ajouter de nouvelles écritures. [b] Car ils regardoient les livres faits par Priscille & par Maximille, comme des livres prophetiques, [c] & les honoroient mesme plus que l'Evangile. ' S. Epiphane, comme nous avons dit, raporte quelques paroles de leurs prophetesses.

Epi. 48. c. 1. p. 402. c. | a Eus. l. 6. c. 20. p. 222. a. | b Thdrt. h. l. 3. c. 2. p. 227. b. | c c.

Epi. 48. c. 2. 11. 12. 13.

[Outre tout ceci, S. Jerome & les autres Peres, nous apprennent encore diverses choses des Montanistes, mais dont

1. *Apud nos*, dit-il. On ne voit pas bien s'il faut suppléer ou *Afros*, ou *Paracletitas*.

dont il faut avouer qu'une partie ne convient pas à Montan ni à ses premiers sectateurs.] *Hier. ep. 54. p. 128. d.* ' S. Jerome leur attribue l'erreur de Sabellius [qui ne reconnoissoit point la distinction des trois Personnes divines.] *Epi. 48. c. 1. p. 402. d | Phila. c. 49. p. 13. c.* ' S. Epiphane au contraire, & S. Philastre, témoignent qu'ils n'avoient point d'autre creance que celle de l'Eglise touchant la Trinité. *Bas. can. c. 1. p. 20. c.* ' S. Basile ne dit qu'ils sont heretiques sur la Trinité, qu'a cause qu'ils blasphement contre le S. Esprit, en donnant le titre de Paraclet à Montan & à Priscille. *Cyp. ep. 75. p. 200. 1 | 203. 2.* ' Et S. Firmilien ne leur attribue point d'autre heresie. *Thdrt. h. l. 3. c. 2. p. 227. c.* ' Theodoret accorde ceci, en disant que quelques Montanistes étoient tombez dans l'erreur de Sabellius, comme nous le verrons encore dans la suite; *b.* ' mais que Montan estoit demeuré dans la foy de l'Eglise sur ce point. *Tert. præf. c. 52. p. 254. c.* ' C'est ce qu'un ancien auteur nous apprend aussi, lorsqu'il dit seulement des Montanistes sectateurs d'Esquine, qu'ils ne reconnoissoient qu'une personne dans la Trinité. [Aussi il est certain que Tertullien penche bien plus vers l'Arianisme que vers le Sabellianisme, lequel il a mesme refuté expressément en la personne de Praxeas.]

Phila. c. 49. p. 13. c. S. Philastre dit que les Montanistes battizoient les morts: ce qu'il n'explique pas davantage. *Bas. can. 1. p. 21. a.* ' S. Basile dit qu'ils battizoient au nom du Pere, du Fils, & de Montan ou de Priscille. [Neanmoins sa suite donne lieu de croire qu'il ne le dit, que parcequ'ils entendoient Montan par le Saint Esprit, & non pas qu'ils battizassent formellement en son nom.] *Ath. or. 3. p. 413. d.* ' S. Athanase semble dire qu'ils nommoient les trois Personnes comme nous; & condanner neanmoins leur battesme: [quoique cet endroit puisse recevoir quelque difficulté.] *Cyp. ep. 75. p. 103. a.* ' Quelques uns doutoient du temps de S. Firmilien, si leur battesme se devoit rejetter comme invalide: [& on n'auroit pas hesité à le rejetter, si au lieu du S. Esprit ils y eussent nommé Montan.] *Bas. can. 1. p. 20. b. 21. a.* ' S. Denys d'Alexandrie l'admettoit, au raport de S. Basile. *Bar. 260. §. 16. Alex. t. 3. p. 176.* ' Baronius soutient en effet qu'ils battizoient au nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit: & on croit en trouver des preuves dans Tertullien.

[Mais ils peuvent avoir changé dans la suite: car il est certain qu'ils étoient battizez lorsqu'ils revenoient à l'Eglise, non seulement] *Cyp. ep. 75. p. 103. b.* ' par l'ordonnance du Concile d'Icone, qui condanna tout battesme donné hors de l'Eglise, & de S. Basile qui condannoit tout battesme donné par ceux qui erroient dans la foy de la Divinité; *Bas. can. 1. p. 20. b | 21. a. Conc. L. t. 2. p. 951. a. c.* ' mais aussi par le 7. Canon du premier Concile Oecumenique de Constantinople, qui reçoit neanmoins les Ariens & les Macedoniens sans battesme, *t. 1. p. 1497. a. c.* ' & par le 8. du Concile de Laodicée, qui reçoit aussi sans battesme les Photiniens, [tous heretiques qui erroient sur la Trinité, & d'une maniere encore plus visible que les Montanistes, dont l'erreur ne tomboit pas proprement sur ce mystere.] *Greg. l. 4. ep. 61. p. 990. b. c.* ' S. Gregoire le Grand dit aussi qu'on leur donnoit le battesme dans l'Eglise, parcequ'ils ne l'avoient point receu dans leur secte, n'ayant point esté battizez au nom de la Trinité. *Zon. in Canc. p. 78. a.* ' Il faut dire avec Zonare, ou qu'ils ne battizoient point du tout, (ce qui est faux selon S. Basile,) ou qu'ils ne battizoient pas comme il faut, [& selon la forme de l'Eglise.]

ARTICLE X.

Mysteres des Montanistes: De Pepuze: Leur Jerarchie.

Hier. ep. 54. p. 128. d. ' ON dit des choses abominables de leurs mysteres, *a Cyr. cat. 16. p. 178. c.* [a] qui rendoient toute l'Eglise odieuse aux payens, parcequ'ils ne distinguoient pas ces heretiques des Catholiques. *b Epi. 48. c. 14. p. 416. c.* [b] Car on tenoit qu'en une certaine feste, *c Phila. c. 49. p. 13. d.* [c] qui estoit celle de Pasque selon S. Philastre, ' ils prenoient un enfant 1.
d'un an, dont ils tiroient le sang, *Epi. p. 416. c | Aug. h. 26. p. 8. 1. d.* ' en le piquant par tout le corps avec des aiguilles, [d] & que pestrissant ce sang avec de la farine, ils en faisoient leurs mysteres, *d Aug. Hier. p. 126. d.* [e] leur eucaristie, *e Aug p. 8. 2. a.* [e] & leurs sacrifices. *f Epi. p. 416. c.* [f] Si l'enfant rechapoit de ce supplice, ils le consideroient [*] comme un grand pontife; & s'il en mouroit, ils en faisoient un martyr. *pro magno sacerdote.*

Aug. p. 8. 2. a. g Thdrt. h. l. 3. c. 2. p. 227. c. [g] Ces heretiques n'avouoient pas un si grand crime, & ils le rejettoient comme une pure calomnie. [Aussi les Peres n'en parlent qu'avec doute, & sur le bruit commun, hors] *Cyr. cat. 16. p. 178. c.* Saint Cyrille de Jerusalem qui le suppose comme certain, & il dit mesme qu'ils hachoient cet enfant pour le manger. *Isid. P. l. 1. ep. 242. p. 68. b.* ' S. Isidore de Peluse avance aussi sans hesiter, que cette secte engageoit à la magie, à l'adultere, à l'idolatrie, & à tuer des enfans. *Hier. ep. 54. p. 128. d.* ' S. Jerome dit au contraire qu'il aime mieux ne pas croire ce qu'on disoit sur cela. *Præd. hær. 26. p. 28.* ' L'auteur du Prædestinatus paroist aussi le rejetter comme faux, parceque ceux qui avoient écrit [les premiers] contr'eux, n'en avoient point parlé du tout. *Bar. 173. §. 33.* ' Baronius reconnoist de mesme que quand cela auroit esté veritable des Montanistes dans la suite du temps, il n'y a pas neanmoins d'apparence de l'attribuer à Montan, puisque ceux qui ont écrit contre luy de son vivant, ou peu aprés sa mort, ne luy reprochent rien de semblable. *Epi. 48. c. 14. p. 416. c.* ' S. Epiphane dit mesme qu'on ne publioit pas cela de tous les Montanistes, mais seulement de quelque branche de leur secte.

49. c. 1. p. 418. a. ' Ce Saint nous apprend que les Montanistes alloient celebrer certains mysteres en un lieu desert de la Phrygie, où avoit esté autrefois la ville de Pepuze, depuis ruinée, & qu'ils honoroient beaucoup ce lieu, où ils disoient que la Jerusalem celeste estoit descendue. [Je ne say si par cette Jerusalem ils n'entendoient point] *Tert. in Marc. l. 3. c. 24. p. 499. c.* ' une forme de ville qui avoit

1. Hier. ep. 54. p. 128. d | Aug. hær. c. 26. p. 8. 1. p. Cyr. cat. 16. p. 178. c.

avoit paru en l'air vers l'an 198. & que Tertullien prit pour une marque de cette Jerusalem où les Montanistes & les autres Millenaires s'imaginoient devoir vivre heureusement durant mille ans. ' Car la nouvelle prophetie promettoit qu'avant que cette belle ville pretendue descendist du ciel, on en verroit par avance la representation & la figure. ' Mais Tertullien dit que celle-ci avoit paru dans la Palestine. b. c.

[Quoi qu'il en soit, il est certain que] Montan mesme donnoit le nom de Jerusalem à Pepuze & à Tymie, deux petites villes de Phrygie, disent les auteurs contemporains, a quoique d'autres aient cru que Pepuze n'estoit pas une ville, mais une simple maison de campagne, où Montan demeuroit avec Prisque & Maximille. b Montan vouloit que ses disciples s'y assemblassent de tous costez. c Aussi on voit que S. Basile & d'autres, les ont quelquefois nommez Pepuzeniens. d Ils estimoient, dit S. Epiphane, que ce lieu de Pepuze estoit saint & sacré. e C'est là ce semble, que la prophetie, ou plutost la possession de Maximille, avoit commencé. ' On pretendoit, comme nous avons vu, ' que JESUS-CHRIST étoit apparu à Priscille ou à Quintille, & luy avoit donné la sagesse. C'est pourquoi on dit qu'il y avoit plusieurs hommes & femmes qui se consacroient en ce lieu par de certaines ceremonies, & y demeuroient afin d'y voir aussi JESUS-CHRIST. ' C'est là où on disoit qu'ils célébroient leurs abominables mysteres. Eus. l. 5. 18. p. 184. c| Thdrt. h. l. 3. c. 2. p. 227. b| Cyr. cat. 16. p. 178. c. a Aug. h. 27. p. 8. 2. b| Phila. c. 49. p. 13. c. d. c Eus. p. 184. c. d Bas. ep. 1. p. 20| Thdrt. p. 227. c. e Epi. 48. c. 14. p. 416. a| 49. c. 1. p. 418. a. Eus. l. 5. c. 18. p. 186. b. Epi. 49. c. 1. p. 417. 418.

' C'étoit encore à Pepuze qu'étoient leurs Patriarches qu'ils regardoient comme les prémiers dans leur Jerarchie. Les seconds étoient ceux qu'ils appelloient Cenons: & les Evêques qui parmi nous, dit S. Jerome, tiennent la place des Apôtres, n'ont parmi eux que le troisiéme & presque le dernier rang: comme si leur religion en étoit bien plus relevée, de mettre tous les derniers ceux que nous mettons les premiers. ' Ils en établissoient en Phrygie jusque dans les villages: Le 8. Canon du Concile de Laodicée parle de leur pretendu Clergé, & de ceux qu'ils appelloient " *tres-grands*. [Il falloit que ce fut le titre de leurs patriarches, ou de leurs Cenons. Phila. c. 49. p. 13. d. Hier. ep. 54. p. 128. d. Soz. l. 7. c. 19. p. 734. c. a Conc. l. 1. p. 1497. b. μεγίστους.

S. Epiphane & divers autres, font une secte particuliere des Pepuzeniens,] ' qui n'étoit neanmoins differente de celle des Montanistes, que par un nouvel excés d'orgueil. Car, parcequ'ils demeuroient à Pepuze, ils s'estimoient plus saints que les autres, & les traitoient avec mépris. Præd. hær. 27. p. 29.

ARTICLE XI.

De ceux qui ont écrit contre les Montanistes, particulierement d'Appollone.

[L'HERESIE des Montanistes fut combatue puissamment dés son origine. Il semble que le premier qui s'est signalé dans ce combat,] ' soit l'illustre " S. Apollinaire, Evêque d'Hieraple en Phrygie, qui couronna tous ses travaux pour la foy, par les lettres qu'il écrivit contre ces nouveaux heretiques, lorsqu'ils ne faisoient encore que de naître. ' Mais il ne fut pas seul dans cette guerre: La puissance invincible de la verite luy associa plusieurs personnes des plus eloquens de cette province, [& même des pays fort éloignez, si nous recevons ce que dit le Prædestinatus,] ' que le Pape " Soter a écrit un livre contr'eux. Eus. l. 4. c. 27. p. 149. c| l. 5. c. 19. p. 187. a. V. son titre. c. 16. p. 179. b. V. S. Soter. Præd. hær. 26. p. 28.

Hist. Eccl. T. II.

' L'un des plus anciens qu'Eusebe marque l'avoir fait, a esté Miltiade, a qui écrivit contr'eux " un ouvrage tres important sous M. Aurele ou sous Commode, b pour montrer qu'un prophete ne doit point parler en extase, [sans jugement, & sans savoir ce qu'il dit. Les Montanistes y firent quelque réponse.] ' S. Jerome dit que cet écrit de Miltiade a été cité par Rhodon, auteur ecclesiastique qui fleurissoit sous Commode & sous Severe, dans un ouvrage considerable qu'il composa luy même contre les Cataphryges. [Mais Eusebe ne dit point que Rhodon ait rien fait contre ces heretiques:] ' Et S. Jerome le confond apparemment avec [Astere] Urbain, dont nous allons bientôt parler. Eus. l. 5. c. 17. p. 183. b| Chr. Al. p. 616. a Hier. v. ill. c. 39. p. 281. c. b Eus. l. 5. c. 17. p. 183. b| a. p. 98. 1. c. Hier. v. ill. c. 37. 39. p. 280. d| 281. a. b. Eus. n. p. 98. 2. b. opus præcipuum.

Nous pouvons mettre Saint Irenée au nombre de ceux qui ont condanné les Montanistes avant l'empire de Severe,] ' puisqu'il semble parler d'eux dans les paroles que nous en avons raportées. Iren. l. 3. c. 11. p. 259. d.

' Nous avons vu que S. Serapion d'Antioche avoit écrit une lettre synodale [sous Commode ou sous Severe,] pour montrer que leur pretendue prophetie étoit en abomination à tous les Fideles du monde. ' Aussi on le met entre les auteurs qui ont ecrit contr'eux. Eus. l. 5. c. 19. p. 186. 187. Chr. Al. p. 616.

' S. Clement d'Alexandrie, [qui écrivoit sous Severe,] met leur secte au rang des heresies, ' & promet de la refuter. Cl. str. 7. p. 765. c. 4. p. 511. a.

' Tertullien combatit aussi ces mêmes heretiques, & les detruisit, dit Saint Augustin: a & ils sont traitez formellement d'heretiques & de blasphemateurs dans un ecrit qui porte son nom, [" mais qu'on doute être de luy. Cependant il ne laissa pas ensuite de se laisser surprendre à leurs folles visions, & d'embrasser ouvertement leur defense. Mais comme nous esperons en parler amplement en un autre endroit, nous n'en dirons pas ici davantage. Aug. h. 86. p. 14. 1. c. a Tert. præs. c. 52. p. 254. c. V. Tertullien, note 6.

Nous passerons de ce défenseur des Montanistes, à Apollone célébre défenseur de la verité, qui a été mis au rang des auteurs ecclesiastiques par Eusebe & par S. Jerome. Ces deux auteurs ne lui donnent point de qualité; ce qui fait que nous n'osons pas nous arrester beaucoup à un écrivain posterieur, d'ailleurs assez plein de fautes,] ' qui le qualifie Evêque d'Ephese. a Il écrivit un ouvrage contre les Montanistes, dont Eusebe raporte quelques fragmens: & nous en avons traduit une partie. b Eusebe témoigne que ce livre faisoit voir tres amplement & tres solidement l'imposture de ces heretiques. ' Il refutoit " mot à mot leurs pro- Præd. hær. 26. p. 28. a Eus. l. 5. c. 18. p. 184. 186. b p. 186. c. 184. b. κατὰ λέξιν.

prophetíes, & en montroit la fausseté. (Hier. v. ill. c. 40. p. 281. b.) ' Il étoit long, mais fort beau, selon S. Jerome, qui donne à son auteur la louange d'être fort eloquent.

(Eus. l. 5. c. 18. p. 186. b.) ' Apollone écrivoit quarante ans aprés le commencement des Montanistes, [& ainsi vers l'an 211. qui étoit le prémier de l'empire de Caracalla.] (p. 185. b. d| n. p. 100. 1. b.) ' Il paroît assez par son discours que Montan vivoit encore alors, avec une de ses prophetesses, qui étoit Maximille. (l. 5. c. 18. p. 184. d.) ' Car il parle de Priscille comme n'étant plus au monde. [Le temps où il a écrit fait bien voir qu'il ne peut pas être le mesme que Saint Apollone Senateur Romain, qui fut martyrizé sous Commode vers l'an 186. (Hier. v. ill. c. 40. 42.) ' S. Jerome les distingue fort bien.

(c. 40. p. 282. a.) ' Tertullien aprés avoir écrit six livres de l'extase contre les Catholiques, y en ajoûta un settieme contre Apollone en particulier, & s'efforça d'y soutenir tout ce que cet auteur accusoit dans les Montanistes. [Mais tout cet ouvrage n'est pas venu jusqu'à nous.]

(Eus. l. 5. c. 18. p. 186. c.) ' Apollone parloit dans son livre d'un martyr de ce temps là nommé Thraseas. (c. 24. p. 191. d| Boll. 6. feb. p. 768. d.) ' Il étoit d'Eumenie en la Phrygie Pacatienne, & Evêque. Il fut enterré à Smyrne. [Usuard & Adon, qui mettent la fête de ce Saint le 5. d'octobre, disent positivement qu'il souffrit à Smyrne, & " marquent assez (apud Eumeniam.) qu'ils le croyoient Evêque d'Eumenie: ce que le martyrologe Romain dit nettement:] (Eus. l. 4. c. 24. p. 191. d.) ' & les termes dans lesquels Polycrate d'Ephese en parle, donnent tout sujet de le croire. Cet Evêque le met entre les grandes lumiéres de l'Asie: [& comme il écrivoit vers l'an 196.] (Bar. 5. oct. a.) il faut dire selon toutes les apparences, que S. Thraseas ait souffert sous M. Aurele, [mais depuis la naissance de l'heresie des Montanistes. Car c'est le temps d'Apollone, qui n'auroit pas eu ce semble l'occasion d'en parler,] (a.) ' si ce Saint n'eut eu quelque part à l'histoire de Montan. (Boll. 6. feb. p. 767. f.) ' Une vie de S. Polycarpe, [qui n'est pas neanmoins fort authentique,] dit que S. Bucole, qu'elle fait predecesseur de ce Saint, fut enterré dans le cimetiere de la basilique Ephesienne pres de Smyrne, où, dit-elle, il croît maintenant un myrte depuis la translation du saint martyr Thraseas; c'est-à-dire apparemment depuis qu'il y eut esté enterré.] NOTE 6.

ARTICLE XII.

D'Astere Urbain défenseur de l'Eglise contre les Montanistes.

[ZEPHYRIN gouvernoit encore l'Eglise Romaine au commencement de Caracalla:] (Eus. l. 6. 20. p. 222. 223.) ' & ce fut sous son pontificat, que se fit à " Rome une celebre conference entre Caius theologien Catholique, & Procle l'un des principaux docteurs des Montanistes. (V. Cajus.)

[" Astere Urbain dont nous avons tiré beaucoup du lumiere.] (c. 16. 17. p. 182. c| 183. 184. c. 16. p. 179. b.) ' écrivit 13. ou 14. ans aprés la mort de Maximille, [& ainsi vers l'an 232. qui étoit l'onzieme d'Alexandre.] ' Eusebe témoigne que cet auteur fut l'un de ces hommes eloquens que la verité suscita dans l'Asie pour combatre les Montanistes. (d.) ' Il y a sujet de croire qu'il étoit Evêque, [quoique son siege ne soit pas connu:] mais il étoit au moins certainement Prêtre. [Eusebe nous a conservé sa preface, parce qu'elle sert pour l'histoire: & comme elle est de plus, pleine de pieté & de modestie, elle ne pourra pas ennuier les lecteurs quand nous la mettrons ici toute entiere. NOTE 7.

(b.) „ ' Il y a déja fort longtemps, mon „ cher ' Avirce Marcel, que vous m'avez (ou Aberce v. S. Papias.) „ commandé d'écrire quelque discours „ contre l'heresie que l'on appelle [1] d'Alcibiade. J'ay toujours differé jusqu'à „ present, sans oser entreprendre de vous „ obeïr, (c.) ' non que je craignisse de ne pou„ voir refuter le mensonge, & rendre té„ moignage à la verité; mais parceque „ j'apprehendois que quelques uns ne „ m'accusassent de vouloir ajoûter quel„ que chose aux Ecritures divines, & aux „ regles qui nous sont prescrites par la pa„ role du nouveau Testament & de l'E„ vangile; à laquelle on ne peut rien ajoû„ ter, comme on n'en peut rien retran„ cher, si on veut vivre comme l'ordon„ ne le même Evangile. [Mais enfin la „ rencontre que je m'en vas vous dire, m'a obligé de passer par dessus cette consideration, & de rompre mon si„ lence.] Car étant allé il y a peu de temps „ à Ancyre en Galacie, j'y trouvai l'E„ glise dans le trouble à cause de cette „ nouvelle prophetie, comme ils l'appel„ lent; & j'espere de montrer qu'elle est „ encore plus fausse que nouvelle. (d.) ' Nous „ fismes quelques discours dans l'Eglise „ durant plusieurs jours, où par la grace „ du Seigneur, nous éclaircismes autant „ qu'il nous fut possible, tant ce qui tou„ che leurs personnes, que ce qui regarde „ toutes leurs objections en particulier. „ Cela réussit en sorte que l'Eglise s'en „ réjouit, & s'affermit dans la verité; & „ que les adversaires eurent le regret de se „ voir repoussez, & hors d'esperance de „ pouvoir faire pour lors aucun progrés. „ Les Prêtres du lieu nous prierent de „ leur laisser un mémoire de ce que nous „ avions dit contre les ennemis de la veri„ té; & " notre confrere Zotique d'Otre, NOTE 8. „ [ville episcopale de la Phrygie,] étoit „ present à cette demande. Nous ne le „ fismes pas neanmoins; (p. 180. a.) ' mais nous leur „ promismes que nous écririons ici avec „ la grace de Dieu, le recit de ce qui s'est „ passé dans la conference, & que nous le „ leur envoyerions aussi-tôt.

[La moderation & l'humilité qu'on voit dans cette preface, paroît encore dans l'endroit où Astere Urbain parle de la mort de Montan, de Maximille, & de Theodote:] (p. 181. c.) ' Car aprés avoir raporté ce que nous avons dit de leur fin „ funeste; (d.) ' Voilà, dit-il, ce que l'on tient „ communément de leur mort: mais „ pour nous, nous ne croyons point sa„ voir rien de ces choses, que ce que nous „ avons vu de nos propres yeux. Il se peut faire

(Eus. n. p. 97. 1. c| 98. 2. c.) 1. ' Le texte a *de Miltiade*: mais l'histoire fait voir qu'il faut lire *Alcibiade*.

„ faire que ces miserables soient morts „ comme nous l'avons raporté. Peutêtre „ aussi sont-ils morts d'une autre ma- „ niére.

[Il est difficile de voir une plus grande retenue, & une plus grande sincerité.] ' Et cependant c'est cet Evêque, avec Apollone dont nous avons parlé auparavant, qu'un homme célèbre de ce siécle accuse d'être de vains declamateurs, dont le raport merite, dit-il, d'autant moins de creance, qu'ils s'efforcent de le rendre plus indubitable. [Je ne say sur quoi il a pu fonder un jugement si étrange. Est-ce qu'il est permis de déchirer ainsi sans preuve, des personnes dont on ne sait autre chose, sinon qu'ils ont défendu l'Eglise & la verité contre une secte reconnuë dans tous les siécles pour heretique? Mais il ne faut peut-être pas trop s'étonner que pour mettre dans le ciel un homme qui fait gloire d'avoir abandonné l'unité de l'Eglise Catholique, on traite de vains declamateurs & d'imposteurs, ceux qui ne meritent de l'Eglise que des respects & des louanges.] Rigal. in Tert. praef.

ARTICLE XIII.

Concile d'Icone contre les Montanistes: Ils corrompent toute l'Eglise de Thyatires; Se repandent en diverses provinces.

[ORIGENE qui écrivoit particuliérement sous Alexandre, parle peu des Montanistes.] ' Il s'éleve neanmoins tres fortement contre ceux " qui donnoient le grand nom de Paraclet à des demons, & à des esprits d'erreur; ' qui sous ce nom troubloient les Eglises de JESUS-CHRIST, & divisoient les freres par des dissentions fascheuses: qui s'estant laissé seduire à l'esprit d'erreur, trompoient les ames des simples par l'ostentation d'une abstinence plus religieuse, & faisoient tort à beaucoup de personnes en leur défendant le mariage. Il les accuse, eux qui ne parloient que du Paraclet, de n'en pas neanmoins connoistre la grandeur, & de ne pas croire sa divinité. ' Il condanne en un autre endroit ceux qui pretendoient que les Prophetes estoient hors d'eux-mesmes lorsqu'ils prophetizoient, & ne savoient point ce qu'ils disoient. ' Il rejette mesme expressément les faux prophetes de Phrygie. ' S. Pamphile raporte de luy un passage, où il doute si on les doit traiter d'heretiques ou de schismatiques. Ori. in M. g. p. 400. c. | prin. l. 2. c. 7. p. 700. b. | in Rom. 10. p. 596. a. | in Mat. c. 26. p. 129 a. | Pamph. p. 177. b.

' On croit que ce fut aussi vers les dernieres années d'Alexandre, c'est à dire, " vers l'an 231.] ' que se tint le Concile d'Icone, ' sur le sujet du battesme des Cataphryges, de la nullité duquel quelques uns doutoient. ' Ce Concile declara que " tout battesme donné hors l'Eglise devoit estre rejetté; a comme cela se pratiquoit dans la Cappadoce par une coutume immemoriale. b Il y avoit beaucoup d'Evesque dans ce Concile, c & l'on y peut raporter ce que les Donatistes disoient, que " cinquante Evesques d'Orient avoient rejetté tout battesme donné par des heretiques & des schismatiques; & ils citoient sur ce sujet des lettres des Orientaux. Il estoit assemblé de la Cappadoce, de la Galacie, de la Cilicie, & des provinces voisines. ' S. Firmilien, Evesque de Cesarée en Cappadoce, y estoit present. NOTE 9. V. S. Cyprien. Ibid. | Euf. n. p. 143. 2. a. | Firm. ap. Cyp. ep. 75. p. 203. 2. | Euf. l. 7. c. 7. p. 253. 254. | a Firm. p. 203. 2. | c Aug. in Cre. l. 3. c. 3. p. 180. 1. 2. | Euf. n. p. 141. 2. b. c. | Firm. p. 200. 2. | Ibid. p. 203. 2.

' S. Epiphane raporte comme une chose constante, que les Cataphryges avoient tellement " perverti les Chrétiens de la ville de Thyatires [en Lydie peu aprés l'an 250.] qu'ils y avoient entierement éteint la religion Catholique, laquelle n'y fut rétablie que 112. ans aprés. Il ajoute que ce malheur avoit esté predit par S. Jean dans son Apocalypse, & que cette Jezabel dont il y est parlé en cet endroit, qui se donnoit la qualité de prophetesse, marque les prophetesses de Montan. [Nous ne lisons pas neanmoins que ces prophetesses enseignassent l'adultere, ni à manger des viandes immolées; à moins qu'on n'explique ces choses en un sens allegorique.] ' S. Jean marque mesme qu'une partie de cette Eglise devoit conserver sa pureté, & ne point recevoir la doctrine de Jezabel. Epi. 51. c. 33. p. 455. b. c. | NOTE 10. | Apoc. 2. v. 19. 20. | v. 24.

[Il paroist assez que la puissance des Montanistes ne s'étendoit pas sur la seule ville de Thyatires, mais encore sur toute la province de Prygie,] ' puisque Constance ayant banni S. Paulin de Treves en Phrygie, ' S. Hilaire dit qu'il l'avoit relegué hors du nom Chrétien, & l'avoit reduit à chercher sa nourriture, non parmi des sujets de l'Empire, [mais parmi des Isaures,] ou à la recevoir toute souillée & toute profanée de l'antre de Montan & de Maximille. ' Ils avoient encore des peuples [c'est à dire, des eglises] dans cette province du temps de S. Augustin. Hier. chr. | Hil. in Const. p. 114. 2. a. | Aug. h. 26. p. 8. 1. d.

' S. Epiphane témoigne que de son temps ils estoient répandus non seulement dans la Phrygie, mais encore dans la Cilicie, dans la Galacie, & particulierement à Constantinople. ' Sozomene remarque que Constantin ayant fait des loix contre les heretiques, les Montanistes furent maltraitez comme les autres, hormis dans la Phrygie & les provinces voisines, où depuis Montan ils avoient toujours esté & sont encore, dit-il, en grand nombre. Epi. 48. c. 14. p. 416. a. | Soz. l. 2. c. 32. p. 494. a.

' On voit, comme nous avons dit, par Tertullien, qu'ils avoient des eglises en Afrique [vers l'an 210.] a Pearson pretend qu'on y trouvoit beaucoup de personnes engagées dans leurs erreurs, qui persistoient neanmoins dans l'Eglise [Catholique;] & il en parle comme d'une chose certaine & connue. [Elle nous est cependant entierement inconnue; & nous avons mesme peine à croire qu'on puisse trouver aucune preuve d'une chose telle que celle-là, pour laquelle il en faut assurément de tres fortes, n'estant nullement probable que l'Eglise d'Afrique ait souffert dans son sein ceux que l'Eglise d'Asie en rejettoit.] ' Pearson trouve dans Saint Cyprien que quelques Evesques refusoient la penitence aux adulteres à qui d'autres Tert. fug. c. 3. p. 691. d | dean. c. 9. p. 311. a. | a Pears. de Ign. t. 2. p. 95. a.

d'autres l'accordoient, sans que cela rompist l'unité entr'eux. Mais il distingue avec raison ces Evesques de ceux qui suivoient l'erreur de Montan. 'Tertullien se plaint qu'on anathematizoit sa secte, & qu'on la traitoit d'heresie pour la seule innovation sur les jeûnes, [ce qui en estoit le moindre mal: & il parle sans doute de ce qui se faisoit en Afrique.]

Tert. jej. c. 1. p. 701. c. d.

ARTICLE XIV.

Divisions des Montanistes: Les Esquinistes se font Sabelliens: De Leucius Carinus.

Thdrt. h. l. 3. c. 2. p. 227. c.

'IL est visible par Theodoret que les Montanistes duroient encore de son temps, [c'est à dire jusqu'aprés le milieu du V. siecle.

Mais d'une seule secte il s'en estoit fait plusieurs, comme c'est l'ordinaire de toutes les heresies.] 'Nous voyons que du temps de Montan mesme ils étoient divisez en Esquinistes & en Procliens; ces derniers se contentant du blaspheme general des Montanistes, d'attribuer le Paraclet à Montan; & les Esquinistes y ajoutant la confusion des personnes de la Trinité. [Ainsi il paroist que c'est de ceux-ci que parle S. Pacien, lorsqu'il dit] 'que Praxeas, [qui a introduit cette heresie,] a esté le docteur des Cataphryges: [ce qui ne semble signifier autre chose, sinon que les Montanistes suivoient les sentimens de Praxeas, qui ont ensuite esté rendus plus celebres sous le nom de Sabellius.] 'Theodoret dit aussi que Montan n'avoit rien changé dans la creance de l'Eglise sur la Trinité; [a] mais que quelques uns de ceux de sa secte nioient les trois hypostases, & disoient que le Pere, le Fils, & le S. Esprit, estoient une seule personne. 'Cela explique ce que disent Socrate & Sozomene, que les Ariens accusoient les défenseurs de la Consubstantialité, de suivre les dogmes de Sabellius & de Montan. [b] Ils accusoient encore Marcel d'Ancyre de mesler à ses erreurs celles de Montan, le chef de tous les heretiques, disent-ils, aussibien que les blasphêmes de Sabellius.

Tert. præf. c. 52. p. 254. c.
Paci. ep. 1. p. 50. d.
Thdrt. hær. l. 3. c. 2. p. 227. b.
a c.
Socr. l. 1. c. 23. p. 58. a|Soz. l. 2. c. 18. p. 468. c|n. p. 14. 1. b. c.
b Hil. fr. 2. p. 8.

'Comme S. Pacien met aussi Theodote & Blaste entre les docteurs des Montanistes, qui ont apporté chacun de differentes erreurs, [il semble qu'il y en ait eu parmi eux qui aient combatu la divinité de JESUS-CHRIST comme Theodote, & qui aient celebré la Pasque le 14. de la lune comme Blaste. Nous n'avons pas d'autre lumiere pour le premier point. Nous verrons le second bien confirmé dans la suite. Il est certain qu'il n'y a point d'apparence à dire, que ni Praxeas, ni Theodote, ni Blaste, fussent effectivement de la secte des Montanistes; puisqu'Eusebe & Tertullien qui en parlent assez, ne le remarquent jamais. [a] Et on le peut encore moins dire de Praxeas que des autres. Il y a eu un Theodote Montaniste: mais on ne luy attribue aucune erreur particuliere.]

Paci. ep. 1. p. 50. d.
a V. Praxeas.

a 'Les disciples de [[a] Procle ou] Procule, estoient encore celebres [vers l'an 390.] du temps de S. Pacien, qui les appelle *les plus nobles des Phrygiens*, [c'est à dire des Montanistes.] Ils se vantoient d'avoir esté animez [& illuminez] par un Leucius. 'Baronius le prend pour le celebre auteur de tant d'actes fabuleux des SS. Apostres, 'à qui le Pape Gelase donne l'éloge de disciple du diable, [que meritent si bien les auteurs des pieces fausses & supposées, & tous les amateurs du mensonge.] 'Photius l'appelle Leucius Carinus, & témoigne qu'il avoit fait les actes de S. Pierre, de S. Jean, de Saint André, de S. Thomas, & de S. Paul. 'Innocent I. dans son epistre 3. y ajoute S. Jacque le Mineur & S. Matthias. 'L'auteur du traité de la foy contre les Manichéens, qu'on croit estre Evode d'Uzale, cite de cet imposteur les actes de S. André, & dit qu'il attribuoit ses pieces aux Apostres mesmes.

V. Caius le docteur.
Bar. 177. §. 42.
44. §. 43.
Phot. c. 114. p. 292.
Conc. t. 2. p. 1256. c.
ap. Aug. c. 38. t. 6. p. 240. 2. d.

'Photius décrit son style comme rempli de tous les vices qui se puissent imaginer, & sa doctrine comme encore plus corrompue que son style; [ce qui peut faire juger qu'il estoit ou de quelqu'une des anciennes branches des Gnostiques, ou de l'heresie des Manicheens, à quoy le passage de S. Pacien peut n'estre pas contraire, selon que nous avons expliqué ce qu'il dit de Praxeas.] 'Evode témoigne que les Manichéens recevoient ces actes faits par Leucius; de sorte qu'il s'en sert contr'eux dans les choses mesmes de la foy. [Et ainsi ce sont apparemment] 'ces actes écrits sous le nom des Apostres par des faiseurs de fables, que S. Augustin témoigne estre receus par ces heretiques comme des Ecritures Canoniques. 'Dans le traité de la Nativité de la Vierge, qui est parmi les œuvres supposées à S. Jerome, les faux actes des Apostres sont attribuez, avec un autre ouvrage, à Seleucus disciple de Manichée: '& Baronius croit que Seleucus & Leucius ne sont que la même personne & le même nom.

Phot. c. 114. p. 291.
Aug. de fid. c. 5. p. 236. 1. d.
in Faust. l. 22. c. 79. p. 181. 2. a. b.
Hier. t. 4. p. 140 c.
Bar. 177. §. 42.

ARTICLE XV.

Des Artotyrites, Tascodrugites, & Quartodecimans.

Epi. 49. c. 1. p. 417. d.

'DU temps de S. Epiphane il y avoit une autre secte née de celle des Montanistes, à laquelle ce Saint donne les noms de Priscilliens, à cause de Priscille la prophetesse; de Quintilliens, à cause d'une Quintille de la même secte; de Pepuzeniens, à cause qu'ils honoroient la ville de Pepuze; & d'Artotyrites, 'à cause qu'ils offroient dans leurs mysteres du [a] pain, & du [a] fromage. 'Ils admettoient les femmes à la prestrise & à l'episcopat, ne voulant pas qu'on fist aucune difference entre les sexes. 'On voit souvent, dit Saint Epiphane, entrer sept filles dans leur eglise, habillées de blanc, &

c. 2. p. 418. d|Phila. c. 74. p. 18. c.
a ἄρτου. τυρός.
Epi. 49. c. 2. p. 418. c. d.
c.

& une torche à la main, pour faire les propheteſſes: & là elles pleurent, deplorent la miſere des hommes, & portent le peuple par ces grimaces à une eſpece de penitence.

' C'eſt encore, dit-il, dans cette ſecte, ou dans celle meſme des Montaniſtes, que ſe trouve la ſuperſtition ridicule des Taſcodrugites, qui pour marque de triſteſſe, mettoient le doit ſur le nez durant la priere; ce qui eſt exprimé en leur langue par le mot de Taſcodrugites, que les Grecs ont traduit par celui de Paſſaloryn-quites. 48. c. 14. p. 416. b.

' Saint Auguſtin ajoute qu'ils mettoient auſſi le doit dans la bouche, & qu'ils faiſoient toutes ces badineries comme pour recommander le ſilence. Aug. h. 63. p. 12. 2. b.

' Saint Jerome parle auſſi de ces Paſſalorynquites, & des Artoryrites, & il dit que ces hereſies ne ſe connoiſſoient qu'à Ancyre, qui eſtoit une ville corrompue par diverſes erreurs, & diviſée par beaucoup de ſchiſmes. Hier. in Gal. l. 2. pr. p. 174. a| Phila. c. 74. 75. p. 18. c.

[Et cela eſt confirmé par le 7. Canon du premier Concile de Conſtantinople,] ' qui témoigne que le plus grand nombre des heretiques de cette nouvelle Rome, venoit de la Galacie. Conc. L. t. 2. p. 951. c.

[Il y a bien de l'apparence que] ' les Aſcodrogites que S. Philaſtre met entre les heretiques " de la Galacie, & que S. Auguſtin appelle Aſcites, [ne ſont autre choſe que les Taſcodrugites dont nous venons de parler.] Phila. c. 75. p. 18. c| Aug. h. 62. p. 12. 1 d. &c.

' S. Epiphane aprés avoir parlé des Montaniſtes & des Quintilliens, dit que ces hereſies ont produit celle des Quartodecimans, qui faiſoient toujours Paſque le 14. de la lune. Epi. 50. c. 1. p. 419. d.

' Et S. Pacien marque entre les erreurs des Cataphryges, la diſpute qu'ils avoient contre l'Egliſe touchant le jour de la Paſque. Paci. ep. 1. p. 50. d.

[Cela éclaircit le meſme S. Pacien, qui dit, comme on a vu,] ' que Blaſte, [lequel ſuivoit les Quartodecimans, eſtoit un des auteurs des Montaniſtes:] d.

' A quoy on peut ajouter Zonare, qui remarque que les Cataphryges celebroient " la Paſque hors de ſon temps. Zon. in Can. p. 78. c. τὸ πάσχα δὶς ἐπιτελοῦντες.

[Mais quoiqu'il paroiſſe que les Montaniſtes faiſoient Paſque le 14. de la lune; il ne faut pas neanmoins les confondre avec les Quartodecimans, que l'on n'a point regardez comme heretiques avant le Concile de Nicée: & depuis meſme ce Concile, " ils ont eſté traitez bien differemment des Montaniſtes.] V. le Pape Victor.

' S. Epiphane ſemble dire auſſi que les Montaniſtes de Galacie celebroient " toujours Paſque le 25. de mars, & les autres le 14. de la lune. Epi. 50. c. 1. p. 420. a b. &c.

' Mais tout cet endroit eſt ſi obſcur, comme l'avoue le P. Petau, qu'il eſt impoſſible d'y rien fonder. n. p. 86.

' Dans une homelie qui eſt parmi les œuvres de S. Chryſoſtome, mais que les plus habiles jugent n'avoir eſté faite qu'en l'an 672. ᵃ on voit qu'il y avoit encore des Quartodecimans & des Montaniſtes au VII. ſiécle; que les premiers ſuivoient les Juifs & en faiſant Paſque le 14. de la lune, & en reglant leur lune paſcale ſur la leur, ' ſans y obſerver l'equinoxe; ' & que les Montaniſtes au contraire n'obſervoient point le 14. de la lune; mais faiſoient toujours Paſque le 24. du premier mois: Uſſ. an. M. c. 5. p. 106. 107| Nor. epo. p. 17. b. ᵃ Chry. t. 5. h. 156. p. 941. a. p. 942. a. b p. 941. b. c.

[ce qui eſt éclairci par Sozomene,] ' qui dit qu'ils commençoient leur premier mois à l'equinoxe " le 24. de mars, & faiſoient Paſque ou le 14. ſuivant, c'eſt à dire le 6. d'avril, s'il ſe rencontroit que ce fuſt un dimanche, ou le premier dimanche d'aprés. Soz. l. 7. c. 18. p. 733. c. d. NOTE 11.

' Au moins c'eſt ainſi que les plus habiles expliquent ſes paroles, dans leſquelles il s'eſt aſſurément gliſſé quelque corruption. n. p. 155. 2. a| Uſſ. an. M. c. 2. p. 99. c.

SAINT DENYS EVESQUE DE CORINTHE.

' L'UN des plus illuſtres prelats qui ait paru ſous M. Aurele, a eſté S. Denys Eveſque de Corinthe. Euſ. l. 4. c. 21. p. 141. d.

' Euſebe dans ſa chronique en l'an 11. de ce prince, [de JESUS-CHRIST 171.] marque que cet homme ſacré, (c'eſt le titre qu'il luy donne,) eſtoit alors dans une grande reputation.

[Il pouvoit bien eſtre ſucceſſeur de Prime,] ' qui eſtoit Eveſque de Corinthe, lorſque Hegeſippe paſſa par cette ville pour aller à Rome ſous Anicet [vers l'an 160.] c. 22. p. 142. b.

' Il ne ſe contenta pas de nourrir ſon peuple par ſes ſaints travaux: ſa charité ſe répandit encore avec abondance ſur les autres provinces; & les lettres qu'il écrivoit à diverſes Egliſes le firent conſiderer comme un prelat utile à toute la terre. c. 23. p. 143. c. d.

' Il n'écrivoit pas ces lettres de luy meſme; mais pour ſatisfaire aux Fideles qui l'en prioient. p. 145. a.

' Euſebe les appelle des épiſtres catholiques ou univerſelles, [parcequ'elles n'eſtoient pas écrites à des particuliers, mais aux Egliſes en corps. Il en conte ſept de cette ſorte, dont il fait un abregé qui repreſente l'état où eſtoit l'Egliſe en ce temps-là.] p. 143. d.

' La premiere eſtoit écrite aux Lacedemoniens pour les inſtruire dans la foy orthodoxe, & les exhorter à la paix & à l'union. d.

' Dans la ſeconde, qui s'adreſſoit aux Atheniens, le Saint taſchoit d'enflammer leur foy, & de les fortifier dans une vie digne de l'Evangile. Il les reprenoit de n'avoir pas eu aſſez de ſoin de ſe tenir fermes dans ces deux choſes, & d'avoir preſque abandonné leur religion aprés la mort de S. Publie qui avoit eſté martyrizé vers ce temps là. ' Il y ren- ibid. p. 144. a.

doit aussi témoignage à la vertu de " Quadrat successeur de S. Public, qui avoit rétabli cette Eglise. C'est de cette mesme lettre que nous apprenons que S. Denys l'Areopagite a esté le premier Evesque d'Athenes. *V. la pers. d'Adrien. §. 7.*

[Ces deux lettres peuvent estre des effets du soin particulier qu'il estoit obligé de prendre des Eglises de l'Acaïe comme leur Metropolitain, si la ville de Corinthe avoit déja ce privilege parmi les Chrétiens, comme il est certain qu'elle l'a eu depuis, & qu'elle l'avoit deslors pour la jurisdiction civile. Mais quoy qu'il en soit, ce que nous allons raporter suffit pour montrer que sa charité n'estoit pas renfermée dans les bornes de sa province.] *a.* ' Car la troisiéme de ses lettres estoit écrite aux Fideles de Nicomedie, [capitale de la Bithynie.] Eusebe remarque que dans cette lettre il défendoit fortement la regle de la verité contre l'heresie de Marcion.

a.b. 'Dans la quatriéme, écrite aux Fideles de Gortyne, & aux autres Eglises de Candie, S. Denys louoit beaucoup S. Philippe Evesque de Gortyne, d'autant que son Eglise estoit fort illustre " en pieté & en generosité, & il avertissoit les Fideles de ne se laisser pas surprendre aux finesses & aux fourberies des heretiques. *ἐπὶ πλείσταις ἀνδραγαθίαις.* *c. 21. p. 141. d| Hier. v. ill. c. 30. p. 278. d a Eus. l. 4. c. 25. p. 146. c. b Boll. 11. apr. p. 12. d. e.* ' Ce S. Philippe a aussi esté fort celebre sous M. Aurele; [a] & il a composé un fort bel ouvrage contre Marcion. [b] Les [1] martyrologes en parlent d'une maniere tres honorable l'onzieme d'avril. Adon & quelques autres en font une seconde fois le 8. d'octobre.

Eus. l. 4. c. 23. p. 144. b. c| Hall. v. Di. C. p. 780. 1. ' La cinquieme lettre de S. Denys s'adressoit à l'Eglise d'Amastride, ville maritime de la Paphlagonie, qui en ce temps là faisoit partie de la province du Pont. Cette ville s'appelle aussi quelquefois Cromna. Palmas en estoit alors Evesque. La lettre que le Saint écrivit à cette Eglise s'adressoit encore à toutes les autres du Pont. S. Denys leur expliquoit quelques passages de l'Ecriture; les instruisoit fort au long sur le mariage & sur la virginité, & leur " commandoit, dit Eusebe, de recevoir avec douceur tous ceux qui vouloient faire penitence, soit qu'ils fussent tombez dans l'heresie, soit qu'ils eussent commis quelque autre faute. *προ-τρέπει.* [Il paroist avoir voulu s'opposer aux Montanistes qui commencerent de son temps, & qui condannant absolument les secondes noces, fermoient encore la porte de l'Eglise à la pluspart des pecheurs.

C'est peutestre par ce mesme esprit.] *Eus. l. 4. c. 23. p. 144. c.* ' que dans sa sixieme epistre écrite à l'Eglise de Cnosse en Candie, il exhortoit S. Pinyte qui en estoit Evesque, à considerer la foiblesse de beaucoup de personnes, & à ne pas imposer generalement aux Fideles le fardeau trop pesant de la chasteté. *Hier chr.* ' S Pinyte qui estoit tres eloquent, *Eus. l. 4. c. 21. p. 141. d. a c. 23. p. 144. c. d.* ' & l'un des plus grands hommes de ce siecle, répondit a cette lettre; & aprés avoir témoigné beaucoup d'estime & de respect pour S. Denys, & pour sa lettre, il l'exhorte de son costé à donner à son peuple une nourriture plus solide & des instructions plus fortes, de peur qu'en les entretenant toujours avec le lait de la condescendance, ils ne vinssent insensiblement à vieillir dans le corps, sans sortir jamais spirituellement de la foiblesse de l'enfance. [Cette lettre qui a fait mettre S. Pinyte au rang des ecrivains ecclesiastiques, est louée en ces termes par Eusebe:] *c. d.* „ 'S. Pinyte, „ dit-il, y fait voir comme dans un ta- „ bleau tres parfait, la pureté de sa foy, „ l'ardeur qu'il avoit pour l'avancement „ de son peuple, sa grande eloquence, & „ la lumiere avec laquelle il penetroit les „ choses saintes. [L'Eglise semble avoir voulu canonizer la vigueur & le zele de ce Saint qui demandoit aux Fideles les vertus les plus eminentes pour les porter au moins aux mediocres, aussibien que la douceur & la prudence de S. Denys, qui craignoit d'autoriser les heretiques par une trop grande severité. Car elle a mis l'un & l'autre au nombre des Saints, S. Denys le 8. d'avril,] ' & S. Pinyte le 10. d'octobre.

Usu. Ado, &c. Eus. l. 4. c. 23. p. 144. d| Hier. v. ill. c. 27. p. 277. b. d Eus. l. 4. c. 23. p. 145. a. b. b. ' Pour retourner à S. Denys, sa derniere epistre catholique est celle qu'il écrivit aux Romains, & à S. Soter leur Evesque, [d] qui avoit envoyé quelques aumosnes à l'Eglise de Corinthe, & avoit ajouté à ses aumosnes une lettre pleine d'instruction. ' S. Denys le remercia de cette faveur, & l'assura que sa lettre avoit esté lue devant tout son peuple, & qu'elle le seroit encore à l'avenir, aussibien que celle que S. Clement leur avoit écrite autrefois.

l. 2. c. 25. p. 68. a. b. ' C'est dans cette epistre aux Romains, qu'il dit que S. Pierre & S. Paul, aprés avoir presché ensemble à Corinthe, furent aussi ensemble en Italie, & souffrirent le martyre en mesme temps. *l. 4. c. 23. p. 145. c.* ' C'est encore ce semble dans cette epistre, qu'il se plaint que des apostres du diable, [c'est-à-dire des heretiques,] avoient corrompu ses lettres, & les avoient remplies de leur yvraie, en y ôtant & y ajoutant ce qu'il leur plaisoit. [Cela nous marque que ce Saint estoit en une grande reputation, & que ses lettres avoient une grande autorité dans l'Eglise; sans quoy les heretiques ne se fussent pas mis en peine de les corrompre.]

c. ' Outre ces lettres catholiques, il en écrivit une particuliere pour une sœur tres sainte nommée Chrysophore, à laquelle il donna divers avis conformes à son état.

Hier. v. ill. c. 27. p. 277. b. e ep. 84. p. 327. b. ' S. Jerome dit de luy qu'il avoit beaucoup d'éloquence & de zele, [e] & qu'il avoit fait voir dans ses écrits de quels philosophes chaque heresie avoit tiré son venin.

[Voilà tout ce que l'antiquité nous a appris de ce Saint.] *Boll. 8. apr. p. 744. b.* ' Cedrene & Glycas pretendent qu'il a souffert le martyre; ce qui a esté suivi par les Grecs dans leur office, où ils en font le 29. de novembre. *e.* ' Les Latins n'ont point connu son martyre. Ils l'honorent les uns le 22. de mars, les autres comme

Usuard

1. Usuard, Adon, Notker, le Romain, & plusieurs autres.

Usuard le 8. d'avril; ce qui a esté suivi par le martyrologe Romain. ' On pretend que ses reliques sont aujourd'hui à S. Denys en France, y ayant esté envoyées en 1215. par le Pape Innocent III. [" Mais cela paroist peu fondé, aussibien que quelques autres choses qu'on dit de ce Saint.]

(p. 744. 749. — NOTE)

'Bacquylle celebre Evesque de Corinthe sous Commode & sous Severe, pouvoit estre le successeur de S. Denys.

(Eus. l. 5. c. 22. p. 190. a.)



SAINT CLAUDE APOLLINAIRE, APOLOGISTE, ET Evêque d'Hieraple en Phrygie.

(Eus. l. 4. 26. p. 146. d| l. 5. c. 19. p. 187. a.)

' L'UN des plus grands hommes qui gouvernoient l'Eglise sous le regne de M. Aurele, a été Saint Claude Apollinaire, tres-celebre Evêque de la ville d'Hieraple en l'Asie mineure ᵃ dans la province de Phrygie. ᵃ Il a merité le titre de tres-heureux par l'aveu d'un " saint Evêque d'Antioche, qui vivoit un peu aprés luy; ' & dans la suite de l'Eglise il a été consideré comme un homme digne de toutes sortes de loüanges, 'comme un Evêque dont la memoire étoit sainte, 'comme un ornement sacré des prelats, ' & comme l'un des plus fermes & des plus invincibles appuis de l'Eglise contre l'heresie.

(Thdrt. hær. l. 3. c. 2. p. 227. c. d. — a Eus. l. 5. c. 19. p. 187. a. — Thdrt. p. 227. d. — Chr. Al. p. 616. — Eus. chr. — l. 5. c. 16. p. 179. a. — V. S. Serapion.)

ᵇ Il étoit " natif d'Hieraple même, selon Bollandus. ' Il joignit la connoissance des belles lettres à celles des [Ecritures] divines: ' & Photius estime ses écrits pour le style aussi-bien que pour les choses. [Nous ne savons rien de sa vie; quoique les eloges qu'on luy a donnez, nous fassent assez juger qu'il a répondu pas ses actions à l'eminence de sa dignité, & qu'il n'a pas été moins grand en charité qu'en science.] ' Tous ceux qui veulent marquer le temps auquel il a vécu, comme Eusebe, Saint Jerome, & Photius, le mettent sous M. Aurele; [& nous n'avons pas de preuve qu'il ait survécu ce prince. Eusebe dit dans sa chronique sur l'an 171. qu'il paroissoit alors avec grand éclat. Il peut avoir succedé dans l'episcopat " à Saint Aberce ou à S. Papias, assez long-temps avant l'an 171.]

(NOTE 1. — Boll. 7. feb. p. 4. c. — Thdrt. h. l. 3. c. 2. p. 227. d| — Phot. c. 14. p. 12. — p. 12| Eus. l. 4. c. 26. 146. d| chr| Hier. v. ill. c. 26. — V. S. Papias.)

'Il adressa à M. Aurele une apologie pour les Chrétiens, ᵇ que S. Jerome appelle un ouvrage insigne. [On ne nous en marque point le temps.] ᶜ Eusebe en parle conjointement avec l'apologie de S. Meliton, presentée à M. Aurele [" l'an dixiéme de son empire, de JESUS-CHRIST 170. ou quelques années aprés. Et ainsi il y a lieu de croire que celle de S. Apollinaire fut faite en même temps; sur tout si nous ne mettons celle de S. Meliton que vers l'an 176. deux ans aprés la victoire miraculeuse de M. Aurele sur les Quades.] ' Car Eusebe nous assure que S. Apollinaire a parlé de cette victoire, [& il n'a guere eu d'occasion plus naturelle d'en parler que dans son apologie. Nous sommes assurez d'ailleurs par l'histoire des martyrs de Lion, & par l'apologie d'Athenagore, que la persecution continua encore aprés cette victoire, ou qu'elle recommença bien-tôt. Comme l'antiquité ne nous a rien conservé de cette apologie, il est difficile de savoir quel en étoit le sujet particulier.]

(Eus. l. 4. c. 26. p. 146. d. — b Hier. v. ill. c. 26. p. 277. b. — c Eus. l. 4. c. 26. p. 146. d. — V. S. Meliton. — l. 5. c. 5. p. 169. c. d.)

' Eusebe & S. Jerome nous apprennent, qu'outre son apologie, il écrivit encore cinq livres contre les payens, & deux sur la verité, sans parler de plusieurs autres écrits qu'Eusebe n'avoit point vus. Photius témoigne avoir lu aussi ses ouvrages contre les payens & sur la verité. Il en marque aussi un sur la pieté, avec quelques autres qu'il n'avoit pas lus, & que l'on disoit être considerables. Nicephore y ajoûte deux livres contre les Juifs: ᵈ ce qui se trouve aussi dans Eusebe, selon les imprimez; ᵉ mais non pas dans les principaux manuscrits, non plus que dans Rufin ni dans S. Jerome. [" Un auteur inconnu & assez nouveau,] ᶠ cite deux passages tirez, dit-il, d'un discours qu'il avoit fait sur la Pâque. ' Nicephore aprés Socrate, cite ce Saint pour prouver que le Verbe a pris un corps animé; ᵍ & Theodoret nous apprend qu'il a écrit contre les Encratites. ʰ Saint Jerome dit qu'il a fait voir par ses écrits, de quelle secte de philosophie chaque heresie avoit tiré ses erreurs.

(l. 4. c. 27. p. 149. c| Hier. v. ill. c. 26. p. 277. b. — Phot. c. 14. p. 12. — Nphr. l. 4. c. 11. p. 296. d. — d Eus. l. 4. c. 27. p. 149. c. — e n. p. 83. 2. b. — f Pasc. p. 6. c. d. — V. S. Pierre d'Alex. — Nphr. l. 10. c. 14. p. 34. b. c| Socr. l. 3. c. 7. p. 174. 175. — g Thdrt. h. l. 1. c. 21. p. 208. d. — h Hier. ep. 84. p. 327. b.)

' Il couronna tous ses ouvrages par ceux qu'il composa contre les Montanistes. Car il combatit leur fausse prophetie " lorsqu'elle ne faisoit encore que de naistre, & s'opposa à cette heresie comme un rempart tres fort & tres invincible. [Il paroit qu'il le fit plûtôt par des lettres, que par quelque autre espece d'ouvrage. Car voici ce qu'en dit Eusebe, aprés avoir raporté les paroles de divers auteurs contre les Montanistes.] „ Serapion Evêque d'Antioche, rend témoignage qu'Apollinaire travailla aussi contre l'heresie des Montanistes. Et il en fait mention dans une lettre, où pour refuter cette heresie il parle en ces termes. *Mais pour vous faire voir que cette nouvelle prophetie, comme ils l'appellent, a esté rejettée avec execration de toute l'Eglise, je vous envoye les lettres du tres-heureux Claude Apollinaire, qui étoit Evêque d'Hieraple dans l'Asie.* ' On pretend qu'il assembla à Hieraple un Concile de 26. Evêques, qui retrancha de l'Eglise Montan & ses principaux sectateurs.

(i Eus. l. 4. c. 27. p. 149. c. — NOTE 2. — l. 5. c. 16. p. 179. a. — c. 19. p. 186. 187. — Conc. l. t. 1. p. 599. b.)

[Nous n'avons rien à ajoûter à son histoire. Il est mort apparemment avant M. Aurele, & avant l'an 180.] ' puisque les écrits qu'il fit contre l'heresie naissante des Montanistes, [& ainsi en 171. où peu d'années aprés,] ont été son dernier ouvra-

(Eus. l. 4. c. 27. p. 149. c.)

Boll. 7. fcb. p. 4. a. f. ouvrage. ' Divers martyrologes latins mettent sa fête le 7. de fevrier. ' Baronius l'a mise dans le Romain le 8. de janvier. ' Les Grecs n'en parlent point du tout.



LES HERETIQUES BARDESANE, ET HARMONIUS SON FILS.

BARDESANE estoit Syrien d'extraction, [a] originaire d'Edesse [b] en la Mesopotamie. [Et comme ce pays n'etoit pas loin de celui de Babylone, c'est luy sans doute] [c] que l'on appelle quelquefois Bardesane le Babylonien. [d] C'étoit un esprit tres vif; & son genie a été admiré par les philosophes mêmes. [e] On marque qu'il étoit fort & vehement dans la dispute [f] Il étoit tres eloquent dans sa langue naturelle, qui étoit la syriaque: [g] & il est aisé de le juger, dit S. Jerome, par la force & " le feu qui paroissent encore dans ses ouvrages traduits en grec. [h] Il savoit aussi le grec, selon Saint Epiphane: [Car Eusebe donne plutôt lieu de croire qu'il ne le savoit pas.] [i] Il avoit appris en perfection la science Caldaique, [c'est-à-dire apparemment les mathematiques & l'astrologie.]

' Il etoit d'abord dans l'Eglise Catholique, & il y parut non seulement comme un homme " vraiment orthodoxe, ' mais aussi comme un des plus illustres predicateurs de la doctrine de JESUS-CHRIST. Il vivoit sous M. Aurele, [qui conquit la Mesopotamie en l'an 196. & comme il etoit fort opposé aux Chrétiens,] Apollone qui étoit de ses confidens, exhorta fort Bardesane à renoncer à la foy: à quoy il répondit avec beaucoup de sagesse & de force, luy declarant qu'il ne craignoit point la mort, puisqu'aussibien il ne la pouvoit éviter, quelque obeissance qu'il pût rendre à l'Empereur. Cette action, dit S. Epiphane le mit presque au rang des Confesseurs de la foy. Eusebe marque qu'il écrivit beaucoup de choses au sujet de la persecution que l'on faisoit alors à l'Eglise.

' Baronius dit qu'Apollone dont nous venons de parler, étoit le celebre " Apollone de Calcide philosophe Stoïcien, que M. Aurele estimoit extremement; ' & il croit que ce pouvoit être aussi le même que Saint Apollone Senateur Romain, & martyr, lequel, dit-il, se sera converti par cette rencontre même, & par les instructions de Bardesane. [Mais ces conjectures, sur-tout la derniere, sont bien foibles pour s'y arrester, " La premiere est neanmoins assez commune.]

' Outre ce que fit Bardesane sur la persecution, il composa un tres-grand nombre d'autres ouvrages, entre lesquels on marque des dialogues contre Marcion, & d'autres heretiques [qui se répandoient dans la Mesopotamie.] ' S. Jerome dit qu'il écrivit un nombre infini de volumes contre presque tous les heretiques de son temps. ' Porphyre cite beaucoup de choses de Bardesane le Babylonien qui vivoit un peu avant luy; & S. Jerome en cite aussi diverses choses sur les Bracmanes & les Gymnosophistes des Indes.

' Le plus célébre & " le plus fort de tous les ouvrages de Bardesane, étoit un dialogue sur le destin, qu'il écrivit en syriaque, ' contre un astrologue nommé Abidas, ' & qu'il adressa " à un de ses amis nommé Antonin. [a] Eusebe raporte un grand passage de ce livre, par lequel il paroit entr'autres choses, [b] que les Chrétiens étoient alors répandus dans toutes les parties, & même dans toutes les villes du monde. [c] On voit encore que Bardesane s'y entretenoit avec un Philippe. [d] Il y parle de l'Arabie conquise " depuis peu par les Romains; [ce qu'on peut aisément raporter à la conqueste de ce pays par Trajan. Car " quoique les Romains aient fait quelques guerres en Arabie vers l'an 164. on ne voit pas neanmoins qu'ils y aient rien acquis de nouveau.]

' Cet ouvrage, & beaucoup d'autres de ceux que Bardesane composoit en syriaque, furent traduits en grec par ses disciples. Car comme il defendoit fortement la foy, il étoit estimé & suivi de beaucoup de monde, ' Augare, [ou Abgare,] Prince d'Edesse, qui étoit un homme tres-saint, dit S. Epiphane, en faisoit aussi un fort grand etat, se conduisoit beaucoup par ses avis, & luy donnoit une grande part dans le maniement de ses affaires. [Ce prince est apparemment] ' ce Roy Abgare dont Bardesane même dit qu'il avoit aboli dans l'Osroëne, la coutume que les prestres de Cibele avoient de se faire eunuques, en faisant couper les mains à tous ceux qui commettoient ce crime contr'eux mêmes. ' Capitolin dit que l'Empereur Antonin par sa seule autorité, avoit fait sortir de l'Orient le Roy Abgare. ' Edesse fut assiegée dans la guerre que L. Verus fit aux Parthes, [& depuis cela elle obeit aux Romains, sans cesser neanmoins d'avoir ses Abgares ou Princes, comme on le voit par la suite de l'histoire.]

' Bardesane tant dans son livre contre le destin, que dans beaucoup d'autres qu'il écrivit alors, suivoit entiérement la foy & la doctrine de l'Eglise. ' Mais enfin il fit un triste naufrage, pour user des termes de S. Paul, d'autant plus funeste pour luy & pour les autres, qu'il étoit comme un vaisseau chargé des marchandises les plus précieuses, & qu'en perissant il fit perir avec lui beaucoup de personnes qui avoient en lui trop de con-

Marginal notes (left column): Eus. præp. l. 6. c. 9. p. 273. a. | a Thdrt. h. l. 1. c. 22. p. 208. d. | Epi. 56. c. 1. p. 476. d. | b Eus. l. 4. c. 30. p. 151. b. | c Hier. in Jov. l. 2. c. 9. l. 78. d. | d in Os. 10. p. 36. d. | e v. ill. c. 33. p. 278. d. | f Eus. 30. p. 151. b. | g Hier. v. ill. c. 33. p. 279. a. | h Epi. 56. c. 1. p. 476 d. | i Eus. præp. l. 6. c. 9. p. 273. a. | Epi. p. 476 d. | Aug. h. 35. p. 8. a. c. | Epi. 56 c. 1. p. 477. a. b. | Eus. l. 4. c. 30. p. 151. c. | Bar. 175. §. 18. | 189. §. 2. | ἀκριβὴς πιστ. | V. T. Antonin §. 15.

Marginal notes (right column): Ibid. | Eus. l. 4. c. 30. p. 151. b. c. | Hier. v. ill. c. 33. p. 279. a. | n. Myr. p. 13. | in Jov. l. 2. c. 9. p. 78. c. | v. ill. c. 33 | Eus. p. 151. c. | Epi. 56. c. 1. p. 477. a. | Eus. 30. p. 151. b | n. p. 85. 1. a. | a præp. l. 6. c. 10. p. 273-280. | b p. 279. 280. | c p. 278. d. | d p. 279. b. | ἱκανώτατον. | NOTE | χθὲς. | V. M. Aurele §. 14. | hist. l. 4. c. 30. p. 151. c. | Epi. 56. c. 1. p. 477. a. | Eus. præp. l. 6. c. 10. p. 279. d. | T. Ant. v. p. 20. d. c. | Luc. de hist. p. 358. a. | Epi. 56. c. 1. p. 477. a. | b.

confiance. ' Car il tomba dans l'heresie de Valentin, & perdit ainsi toute sa gloire, & tant de grands avantages qu'il avoit reçûs de Dieu par la nature, par le travail, & par la grace. ' Ce malheur luy arriva aprés la mort du Roy Abgare, sous l'empire de M. Aurele, & sous le pontificat de S. Soter, selon la suite de l'histoire d'Eusebe, [ce qui revient à ce qu'il met dans sa chronique sur la 12. année de M. Aurele, qui est la 172. de Jesus-Christ, que Bardesane estoit alors heretique.] ' Il inventoit comme Valentin divers Eons " & divers principes. Il nioit la resurrection de la chair. Il recevoit l'ancien & le nouveau Testament; mais il y ajoutoit quelques livres apocryphes.

' Il se reconnut enfin, vit la fausseté de la pluspart des dogmes de Valentin, & les refuta mesme [pour les faire voir aux autres.] ' Mais quoiqu'il se crust entierement rentré dans le chemin de la verité, il ne put neanmoins effacer toutes les taches & tous les restes de son erreur. ' Ainsi de disciple de Valentin il devint chef d'une nouvelle heresie, ' qui prit de luy le nom de Bardesianistes. [Les auteurs ne marquent point quelle en estoit la doctrine, sinon qu'on peut juger que c'estoit une partie de celle de Valentin.] ' Ils faisoient profession de recevoir les Prophetes. [a] Un auteur sans nom & sans autorité, attribue à Bardesan & aux Bardesanistes, comme il les appelle, d'avoir cru que la nature du corps estoit mauvaise. Il dit que leur erreur fut condannée dans la Cappadoce par un Evesque nommé Theocrite. ' On lit dans S. Augustin que Bardesane attribuoit les actions des hommes au destin; [b] ce qui ne se trouve pas dans les manuscrits, ' & les Benedictins l'ont osté du texte pour ce sujet dans leur nouvelle edition. ' Il a apparence, dit Baronius, que c'est une addition faite par quelque homme peu instruit, Bardesane n'ayant rien combatu avec plus de force que le destin. Neanmoins Diodore de Tarse dit que luy & ses disciples combatoient bien le destin & la puissance des astres à l'égard de l'ame; mais qu'ils y soumettoient le corps, & tout ce qui y a quelque raport.

' Bardesane eut un fils appellé Harmonius, lequel à ce qu'on tient, apprit le grec à Athenes, & écrivit neanmoins beaucoup de livres en syriaque comme son pere. Mais il suivit aussi les erreurs de son pere, ou toutes, ou en partie; & en tira encore quelques [autres] des philosophes grecs sur l'origine de l'ame, sur la corruption du corps, & sur " la reproduction, dit Sozomene, [qui marque peut estre par là la metempsycose de Pythagore.] ' On dit que c'est le premier qui ait fait des airs de musique, & des vers en syriaque, à l'imitation des Grecs. ' Mais en mesme temps que ses chants nombrez & mesurez charmoient les peuples par leur harmonie, ils corrompoient les ames par le venin de l'heresie qui y estoit enfermé. S. Ephrem [qui fut dans le IVe siecle la vraie gloire d'Edesse & de la langue syriaque,] voulut enfin s'opposer à ce desordre, & composa aussi des hymnes sur les mesmes airs qu'Harmonius, mais plus pures & plus Catholiques, à la louange de Dieu & de ses Saints. On les chantoit dans les solennitez des martyrs.

' Ce Saint refuta avec beaucoup de force tant Harmonius que Bardesane son pere. ' Il avoit un disciple nommé Paulin, qui avoit un fort beau genie, & une grande connoissance de l'Ecriture. Mais le Saint qui craignoit que cet esprit ne s'égarast pour vouloir aller trop loin, comme il arriva en effet, l'appelloit souvent un nouveau Bardesane.

' Le Philosophe Porphyre temoigne que des personnes qui avoient vu Bardesane de Mesopotamie, estant venues en Syrie vers l'an 220. assuroient qu'il avoit mis dans ses livres quelques histoires extraordinaires des Bracmanes, qu'il raporte sur cette autorité: ' & il en met une dans les propres termes de cet auteur.

Marginal notes: &c. — c. 1. p. 477. c| Eus. 30. p. 151. c. — Epi. c. 1. p. 477. a. — Epi. 56. c. 2. p. 477. c. — Eus. p. 151. c| Hier. v. ill. c. 33. p. 278. d. — Eus. c. 30. p. 151. c. d. — Hier. p. 278. d. — Epi. p. 476. d| 56. c. 1. p. 207| Soz. l. 3. c. 16. p. 526. b. — Phot. c. 223. p. 701. b. — a Praed. c. 35. p. 32. 33. — Aug. h. 35. p. 8. 2. c. — b n. Lov. — t. 8. B. p. 11. — Bar. 175. §. 19. — Phot. c. 223. p. 651. b| 701. — Thdrt. h. l. 1. c. 22. p. 209. a| Soz. l. 3. c. 16. p. 526. a. b. — παλιγγενεσίας. — a. — b. c| Thdrt. hist. l. 4. c. 26. p. 700. 701. — haer. p. 209. 2. — Genn. c. 3. p. 44. — Por. h. b. p. 149. — p. 150. 153.

LES ALOGES HERETIQUES.

' Les Aloges sont des heretiques qui ne recevoient point ni l'Evangile, ni l'Apocalypse de S. Jean, ni peut-estre encore ses epistres, ' pretendant que toutes ces pieces n'estoient pas de luy, mais de Cerinthe. ' S. Epiphane dit qu'ils ne recevoient point le Verbe divin annoncé par S. Jean: & c'est pour cela qu'il les a nommez Aloges, c'est à dire *sans raison & sans Verbe*. ' S. Augustin a retenu ce mesme nom, & pour le mesme sujet. [Il semble neanmoins qu'ils n'avouoient pas formellement cette heresie, mais que l'on concluoit qu'ils ne croyoient pas le Verbe divin, à cause qu'ils ne recevoient pas l'Evangile de S. Jean, qui commence par la doctrine du Verbe.] Car S. Epiphane dit qu'ils paroissoient avoir la mesme foy que nous; [& en les refutant, il s'étend fort pour montrer la verité de l'Apocalypse & de l'Evangile de S. Jean; mais il ne s'arreste point à prouver ni l'existence, ni l'Incarnation du Verbe.]

' Il fait commencer ces heretiques aprés les Cataphryges; ' & dit que les uns & les autres s'estant habituez à Thyatires dans la Lydie, y ruinerent entierement la foy, & l'Eglise Catholique, [" peu aprés l'an 250.] ' S. Philastre parle des heretiques qui rejettoient l'Evangile & l'Apocalypse de S. Jean: mais il ne leur donne aucun nom.

Marginal notes: Epi. 51. c. 3. p. 423. c. d. c. 34. p. 456. c. — a c. 3. p. 424. b. — p. 423. c. d. — Aug. h. 30. p. 8. 2. b. — Epi. 51. c. 4. p. 424. c. — c. 1. p. 422. b. — c. 33 p. 455. b. c. — V. les Montanistes §. 13. — Phila. c. 60. p. 15. d.



SAINT SOTER PAPE.

' Aprés la mort d'Anicet Soter fut mis en sa place, [a] l'an 8. de M. Aurele, [de Jesus-

Marginal notes: Heg. ap. Eus. l. 4. c. 22. p. 142. c| Iren. l. 3. c. 3. p. 233. b.

a Eus. l. 4. c. 19. p. 141. b| chr.

SUS-CHRIST 168.] [b] Les Grecs l'appellent quelquefois Soteric.

[c] Ce saint Pape pratiqua la sainte coutume de ses predecesseurs, qui estoit de faire du bien à tout le monde, d'envoyer des aumosnes aux Eglises de toutes les villes, de soulager la pauvreté des indigens, & de subvenir aux necessitez des Chrétiens qui estoient condannez aux mines, en envoyant à toutes ces personnes les secours dont elles avoient besoin.

'Soter ajouta encore à cette ancienne charité de l'Eglise Romaine, " des discours & des instructions tres salutaires. C'est ce que nous apprenons d'une lettre que S. Denys alors Evesque de Corinthe luy écrivit: [& par toute la suite des paroles de S. Denys, il paroist que S. Soter usa particulierement de cette charité envers l'Eglise de Corinthe.] NOTE 1.

'La lettre qu'il écrivit [à cette Eglise,] laquelle estoit fort propre pour la correction des mœurs, y fut lue publiquement le dimanche, & S. Denys promet de l'y faire encore lire à l'avenir. 'Ce Saint récrivit tout ensemble à l'Eglise Romaine & à Soter son Evesque, pour les remercier. 'Et c'est là qu'il rend ce beau témoignage à la charité des Romains.

[Mais cette charité ne finit pas en eux avec le deuxieme siecle de l'Eglise.] 'S. Denys d'Alexandrie écrivant au Pape Estienne [vers l'an 254.] témoigne que toute la Syrie & l'Arabie ressentoient continuellement la liberalité des Romains. 'Un autre S. Denys qui fut fait Pape [quelques années aprés vers 260.] ayant sceu que les guerres avoient ruiné la ville de Cesarée en Cappadoce, & fait plusieurs Chrétiens captifs, envoya des personnes pour racheter ces captifs, & accompagna sa charité d'une lettre à l'Eglise de Cesarée, laquelle se lisoit encore du temps de S. Basile. 'Eusebe témoigne aussi que cette coutume si chrétienne avoit duré jusques à la derniere persecution.

[Nous n'avons point l'epistre de S. Soter aux Corinthiens: mais au lieu de celle-là, on nous en a donné deux autres qui sont du nombre des fausses decretales.]

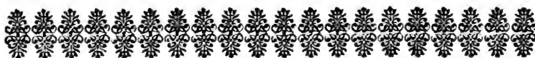
'On met en l'an 171. qui estoit la quatrieme année du pontificat de Soter, le commencement de l'heresie des Montanistes: '& il y a apparence que Soter témoigna par quelque acte ne pas approuver leurs pretendues propheties. Un auteur assez ancien, dit mesme qu'il fit un livre contr'eux, [qui doit avoir esté considerable, s'il est vray que] Tertullien devenu le défenseur de cette secte fit un ouvrage pour le refuter, comme l'écrit le mesme auteur. [Son témoignage neanmoins seroit plus fort, s'il n'ajoutoit pas] 'que ce Pape a condanné les Tertullianistes, [quoique Tertullien ne soit devenu heretique qu'environ 30. ans aprés la mort de Saint Soter, & longtemps aprés heresiarque. Je ne say si on peut l'excuser en disant que Soter en condannant les Montanistes, condannoit les Tertullianistes " qui sont sortis d'eux. Mais ce qui paroist certain, c'est que & l'ouvrage de Soter, & la réponse de Tertullien, ont esté inconnus à Eusebe, & à Saint Jerome mesme qui lisoit beaucoup Tertullien.

Il semble qu'il y ait eu quelque changement dans l'Eglise Romaine sous Soter touchant la feste de Pasque.] 'Car Saint Irenée en remarquant que les Papes n'observoient pas le 14. de la lune pour cette feste, & ne permettoient point que ceux qui leur estoient soumis l'observassent, mais ne laissoient pas de communiquer avec les Asiatiques; dit que cela avoit esté pratiqué par les predecesseurs de Soter, savoir par Anicet, Pie, Hygin, Telesphore, & Sixte. [Il semble donc que ne mettant point Soter & Eleuthere de ce nombre, ils aient commencé à agiter cette question.] Cependant Saint Irenée ajoute aussi-tost, que les predecesseurs de Victor envoyoient l'Eucaristie aux [Fideles] des Eglises qui estoient dans cette observation. [Je ne say si l'on ne pourroit point dire qu'Anicet & ses predecesseurs souffroient mesme que les Asiatiques qui se trouvoient à Rome au temps de Pasque, fissent cette feste le 14. de la lune, selon la coutume de leur pays: car c'est ce que les termes de Saint Irenée paroissent marquer: mais que Soter voulut qu'estant à Rome ils suivissent la coutume de l'Eglise Romaine, selon la regle generale de se conformer dans ces sortes de choses à la coutume des lieux où l'on se rencontre. Nous n'avons point d'autre lumiere sur ce point, & il vaut autant le laisser dans l'obscurité qui le couvre.]

'Soter gouverna l'Eglise Romaine durant 8. ans, [" & peutestre quelques mois de plus. Ainsi ayant commencé en 168. il faut qu'il soit mort en 176. ou au commencement de 177.] 'Le martyrologe Romain & quelques autres, marquent sa feste le 22. d'avril. Notker & d'autres la mettent le 21. Quelques uns depuis trois cents ans luy donnent le titre de martyr: [ce qu'on peut assurer n'avoir pas esté connu par Saint Irenée:] & aussi plusieurs nouveaux doutent de ce martyre, dont aucun ancien n'a parlé. 'Il y a à Rome sur le chemin d'Appius, un cimetiere que quelques uns appellent du nom de ce Pape. Mais on soutient qu'il a pris son nom de Sainte Sotere, vierge & martyre. NOTE 2.

'Il fut enterré au Vatican pres de S. Pierre selon les uns, & au cimetiere de Calliste selon les autres. 'Baronius dit que son corps a esté transferé dans l'Eglise d'Equitius, dediée sous le nom de S. Silvestre & de S. Martin, par le Pape Serge II. [qui gouvernoit en 845.] 'On pretend aussi avoir les cendres de son corps dans la grande eglise de Tolede, sans qu'on puisse dire ni quand ni comment elles y auroient esté apportées.

Marginal references: b 79. ad p. 82.| Nphr. chr. — c Eus. l. 4. c. 23. p. 145. a. — a. b. — b. — p. 144. b. — p. 145. a. b. — l. 7. c. 5. p. 252. a. — Bas. ep. 220. p. 233. c. d. — Eus. l. 4. c. 23. p. 144. d. — chr. — bil. n. p. 911. 1. c. — Pred. hær. 26. 86. p. 28. 79. — hær. 86. p. 77. — V. Tertullien, n. — Eus. l. 5. c. 24. p. 193. b. — Eus. l. 5. pr. p. 153. — Boll. 22. apr. p. 6. b. c. — c. — ibid. — d. c | Bar. 22. apr. — Boll. 22. apr. p. 5. f.



NOTES ET ECLAIRCISSEMENS

Sur le second Volume des Memoires pour servir à l'histoire Ecclesiastique.

NOTES SUR S. ESTIENNE.

Pour la pag. 3. §. 3.

NOTE I.

Sur une ancienne eglise de S. Estienne à Ancone.

[NOUS avons cru devoir reserver pour cet endroit ce que dit S. Augustin,] 'Qu'on tenoit que comme il y avoit autour de S. Estienne, durant qu'on le lapidoit, beaucoup de personnes qui ne prenoient point de part à sa mort, & mesme des fideles qui croyoient en JESUS-CHRIST; une pierre qui avoit frapé le coude du Saint, rejaillit jusqu'à l'un d'eux, qui la prit & la garda par pieté: & que comme c'estoit un homme qui voyageoit sur la mer, estant un jour à Ancone en Italie, il eut revelation qu'il y devoit laisser cette pierre; ce qu'il fit: & depuis cela il y eut toujours à Ancone une chapelle de S. Estienne où on l'honoroit, *Ex illo cœpit esse ibi Memoria S. Stephani*, dans la creance que son bras y estoit. Voilà ce que Saint Augustin raporte comme une tradition populaire. Mais il dit comme une chose constante, qu'il y avoit à Ancone depuis longtemps une Memoire [ou une chapelle] de Saint Estienne; & que depuis que le corps de ce Saint fut découvert [en 415.] 'il s'y fit un tres grand nombre de miracles, ce qui n'arrivoit pas auparavant. 'Il est parlé de cette pierre dans quelques anciens martyrologes le 3. d'aoust: ce qui fait croire à quelques uns que l'Eglise d'Ancone a fait la premiere en ce jour une solemnité particuliere de S. Estienne; & que c'est ce qui a donné occasion aux autres Eglises latines d'y mettre la feste de la découverte de son corps. 'Saint Gregoire parle de l'Eglise de Saint Estienne pres d'Ancone.

Aug. s. 323. p. 1278. d. e. | ſſ. 322. p. 1277. b. | Bar. 3. aug. a. | Gr. dial. l. 1. c. 5. p. 24. e.

Pour la p. 4. §. 4.

NOTE II.

Difficulté sur le jour & l'année de la mort de Saint Estienne.

[Non seulement l'Eglise celebre aujourd'hui la feste de St. Estienne le lendemain de celle de la naissance de nostre Seigneur;] 'mais il paroist par les homelies des Peres qu'elle le faisoit des le IV. & le V. siecle. On pourroit peutestre presumer que ç'a esté à cause de la découverte de ses reliques, puisque son corps ayant esté trouvé l'an 415. vers le 20. de decembre, fut transporté à Jerusalem le 24. 25. ou 26. suivant; [selon qu'on lit differemment dans les manuscrits.] 'Mais nous trouvons la mesme chose dans Saint Astere d'Amasée, [que nous ne savons point avoir passé l'an 400.] '& dans Saint Gregoire de Nysse, [qui assurément estoit mort avant l'an. 415.

Aug. s. 314. p. 1260. b| Nys. Aster. | Aster. or. 12. p. 283. a. | Nys. de St. t. 3. p. 354. c| de Bas. p. 479. e.

Il est vray que le jour de la feste d'un Saint, n'est pas toujours une fort bonne preuve de celui de sa mort. Mais n'ayant aucune autre marque pour trouver le jour que Saint Estienne est mort, il semble que nous nous pouvons tenir à celle-là.

Il faut seulement remarquer que si la feste de la Nativité ne se faisoit dans le Pont & la Cappadoce que le 6. janvier, on n'y faisoit aussi la feste de Saint Estienne que le 7. du mesme mois;] 'au lieu que les sermons de Saint Augustin & de St. Fulgence, nous assurent que dans l'Afrique on la faisoit le 26. de decembre, 'auquel elle est effectivement marquée dans le calendrier de cette Eglise. [Lucien qui a fait l'histoire de la translation de Saint Estienne, arrivée, comme nous avons dit, le 26. ou au plutost le 24. de decembre, ne remarque point que c'estoit le temps auquel on faisoit sa feste. Et ainsi il semble qu'on la faisoit plutost le 7. de janvier à Jerusalem.] 'Il est neanmoins visible qu'en 439. on faisoit à Jerusalem la feste de la Nativité un peu avant le 31. de decembre; & il paroist aussi que le lendemain on y faisoit celle de Saint Estienne. 'Baronius rejette avec raison ceux qui veulent qu'il soit mort le 3. d'aoust, à cause qu'on y celebre sa translation. Il croit que cette feste vient de la ville d'Ancone, où nous avons vu dans la note precedente qu'elle avoit eu une autre origine.

Aug. s. 314. p. 1260. b| ap. 215. p. 357. b. | Anal. t. 3. p. 418. | Sur. 31. dec. p. 383. §. 34-36. | Bar. 3. aug. a.

[Nous ne voyons point que nous ayons rien de plus certain pour l'année de sa mort que pour le jour.] 'Quelques auteurs peu asseurez pretendent qu'il n'est mort que sept ans aprés JESUS-CHRIST. 'La chronique d'Alexandrie le met encore plustard en la premiere année de Claude, [de JESUS-CHRIST 41. Usuard au contraire dit que ce fut en l'année mesme de l'Ascension. Les Actes ne nous déterminent point en cela. Neanmoins il semble que les nouveaux chronologistes s'accordent avec Usuard, comme Baronius, le P. Labbe, Genebrard *p.*366. Usserius *p.*617. met aussi la mort de Saint Estienne à la fin de l'année où JESUS-CHRIST est mort. Calvisius *p.* 307. 2. fait la mesme chose.] 'Le P. Petau mesme qui met la conversion de St. Paul deux ans aprés l'Ascension, met neanmoins la mort de Saint Estienne la mesme année que celle de JESUS-CHRIST. [Cela est tout à fait conforme à Eusebe,] 'qui parle de l'élection des sept Diacres aussitost aprés celle de Saint Matthias, & ajoute que Saint Estienne fut martyrizé aussitost qu'il fut élu. 'S. Gregoire de Nysse dit aussi que ce fut peu aprés la Pentecoste. [Il est au moins constant par l'histoire de Saint Paul, qu'il faut mettre quatre ans ou davantage entre le martyre de Saint Estienne, & celui de Saint Jacque le Majeur en l'an 44. De sorte que s'il n'est pas certain que St. Estienne soit mort vers la fin de l'an 33. auquel nous mettons la mort de JESUS-CHRIST, on peut dire au moins que c'est ce qu'il y a de mieux fondé.] 'Pearson differe d'un an la mort de Saint Estienne, [de quoy nous ne voyons pas quelle raison il peut avoir eue.]

an. 34. §. 296 | Eus. n. p. 24. 1. a. — Chr. Al. p. 546. — Pet. doct. tem. p. 656. — Eus. l. 2. c. 1. p. 38. a. b. — Nys. de St. p. 355. b. — Pears. an. Paul. p. 1.

Pour la page 58. § 5.

NOTE III.

En quel jour le corps de Saint Estienne a esté trouvé.

Luci. de St. p. 630. 631. 'Si les apparitions que Lucien dit avoir eues sur les 8. heures du soir des trois vendredis, 3. 10. & 17. decembre, [arriverent à la fin du vendredi, la nuit du vendredi au samedi, il trouva le corps de Saint Estienne & des autres le 19. de decembre. Que s'il commence le vendredi au coucher du soleil, c'estoit le 18.] 'Car on voit qu'il les trouva deux jours aprés la derniere apparition. p. 631. 2.

Pour la page 6. § 5.

NOTE IV.

Des diverses relations qu'on a faites sur la découverte des reliques de Saint Estienne.

[Nous avons aujourd'hui dans l'appendix du 10. tome de S. Augustin, ou du 7. selon l'édition des Bénédictins, & la lettre d'Avite, & la relation de Lucien sur la découverte des reliques de St. Estienne, mais seulement en latin.] 'Le témoignage que Gennade rend à cette relation, [pourroit seul suffire pour nous la rendre certaine & authentique. Mais outre Gennade, la chronique de Marcellin reconnoit que Lucien avoit écrit à tous les Fidéles l'histoire de la revelation de S. Estienne. Les fastes d'Idace citent aussi sur ce sujet la lettre de ce saint Prêtre, & celle d'Avite Prêtre de Brague.] S. Augustin même dit que presque toutes les nations savoient alors, par la revelation du corps de Saint Estienne, que Nicodeme étoit devenu un parfait disciple de JESUS-CHRIST. Bede copie dans sa chronique les propres termes de Gennade. Dans ses Retractations sur les Actes, il dit que l'on savoit tres certainement que Gamaliel avoit été disciple des Apôtres, parce que c'étoit une chose rendue publique dans toutes les Eglises, par le moyen de cette histoire si agréable: '& il en copie ensuite un long endroit. p. 16. [C'est sans doute cette relation que marquoit] 'l'Evêque Fauste, lorsqu'il disoit dans un sermon, dont le Pere Sirmond a donné l'extrait, „On vient de nous lire l'histoire d'une vision qui „est célèbre dans toutes les Eglises: Nous y avons „vu non des resveries semblables à celles que nos „sens trompez par de vaines imaginations, nous „representent dans nos songes, mais des revelations de l'Esprit de Dieu, prouvées par des effets „réels & sensibles. Où sont donc ceux qui disent „qu'il ne faut pas rendre des honneurs religieux aux Saints martyrs? 'L'une des homelies qui portent le nom d'Eusebe d'Emese, raporte aussi diverses choses de l'histoire tres-fidéle de cette révélation.

Genn. a. 46. 47. — Aug. in Jo. h. 120. p. 216. 2. b. c. — Bed. chr. t. 2. p. 114. t. 6. p. 13. — Aug. Sir. 25. n. p. 106. 2. a. — Eus. Em. h. 3. p. 8. 1.

'La fin de cette relation depuis ces paroles, *Ex his ergo reliquiis*, &c. ne s'adresse plus à toute l'Eglise comme le reste, mais à quelques particuliers: '& les Bénédictins croient que Lucien y peut parler à ceux de Brague à qui il envoyoit des reliques par Avite. [Je ne say s'il ne vaudroit point encore mieux dire que c'est Avite même qui reprend le discours à l'Eglise de Brague, à laquelle il adressoit la relation de Lucien par la lettre qui la precede.] 'Le manuscrit de Fleuri où cette fin ne se trouve pas, [donne en effet quelque sujet de croire qu'elle n'appartient pas à la relation.

Aug. t. 7. ap. p. 9. g. — p. 3. 4. d. — a.

Les Latins ne paroissent point avoir eu durant plusieurs siécles, d'autre histoire de la revelation des reliques de St. Estienne que celle de Lucien dont nous avons tiré presque tout ce que nous avons dit sur ce sujet, ou une autre attribuée aussi à Lucien dont nous allons bien-tôt parler. Mais on voit que les Grecs en ont eu d'autres histoires, ou qu'ils ont cru trop legerement des choses que le bruit commun avoit ajoûtées à la verité.]

'Car quoique l'auteur de l'homelie attribuée à Basile de Seleucie, qui parle de cette révélation, (*V. Basile de Seleucie,*) vecût dans le temps même que cela arriva, & qu'il ait fait ce discours lorsque Juvenal étoit encore Evêque de Jerusalem, [c'est-à-dire avant l'an 458.] 'neanmoins il dit que ce fut Saint Estienne qui se révela luy même, en apparoissant non seulement au Prêtre [Lucien,] mais encore à Jean de Jerusalem, à qui il dit la même chose qu'au Prêtre, & à plusieurs autres saints Evêques.

Combef. de Chry. p. 298. — p. 302. — p. 300-301.

'Photius cite un sermon de Chrysippe Prêtre de Jerusalem, sur St. Theodore, où il parloit de la révélation des reliques de S. Estienne, & une histoire de la même révélation qui portoit aussi le nom de Chrysippe. [Il ne cite rien du sermon qui ne soit dans la lettre de Lucien.] Car ce qu'il dit qu'on y lisoit par qui Gamaliel avoit été battizé, [peut se raporter à ce que dit Lucien] qu'il l'avoit été par les disciples du Messie.

Phot. 171. p. 385. 384. 3c.

'Pour l'histoire attribuée à Chrysippe, elle portoit que Gamaliel, Nicodeme, & Abibas, avoient été battizez par S. Pierre & par S. Jean; que Nicodeme étoit neveu ou cousin de Gamaliel, ἀνεψιὸς; que les Juifs ayant sceu qu'il étoit battizé, l'avoient battu & foüetté avec une extreme fureur; qu'il avoit enduré ce traitement avec beaucoup de patience, & qu'il étoit mort peu de temps aprés de ses blessures, comme Photius l'a entendu, puisqu'il dit qu'il fut consommé par le martyre.

Luci. de St. c. 3. — Phot. c. 171. p. 384.

[Toutes ces choses qui ne se trouvent point dans

dans la rélation de Lucien adressée à toute l'Eglise, qui est celle que Gennade & les autres Latins ont connuë, se lisent dans une autre relation manuscrite] ' donnée depuis peu au public par (Aug. B. t. 7. ap. p. 4.) les Bénédictins. Elle porte aussi le nom de Lucien; & selon deux manuscrits elle est adressée comme l'autre à tous les fidéles. Mais dans celui [que nous avons vu,] l'inscription porte, *Domino sancto & venerabili Hymesio episcopo*, &c. [Cette derniere inscription est plus aisée à soutenir. Car il ne seroit pas étrange que Lucien aprés avoir fait une rélation publique pour tout le monde, en eut fait une particuliere pour un de ses amis, qu'il y eut raporté les choses tantôt de même que dans la prémiere, tantôt d'une maniere differente; qu'il y eut omis de certaines circonstances, & même les dates des choses; qu'il y en eut ajoûté d'autres, selon qu'elles luy seroient revenuës en la mémoire.

Neanmoins il est fort difficile de croire qu'aprés avoir dit dans la relation ordinaire,] ' que (c. 5. p. 5. d.) les Juifs avoient anathematizé Nicodeme, & l'avoient banni, [il ait pu oublier de dire] ' qu'ils (c. 3. p. 6. d.) l'avoient battu presque jusqu'à le tuer, si Gamaliel luy avoit dit cette circonstance, comme (c. 8. p. 10. f.) porte la relation à Hymese. ' Elle porte encore que sur l'apparition de Gamaliel au moine Migece, Lucien manda Jean de Jerusalem, qui envoya aux Evêques; & que quand ils furent venus, on commença à creuser pour trouver le tombeau des Saints. [Cela est absolument contraire à la relation ordinaire,] ' où l'on voit (c. 10. p. 9. d.) que Lucien avoit déja fait creuser, & avoit trouvé le tombeau avant que d'appeller Jean; '& (c. 8. p. 9. a.) c'est ce que Jean même lui avoit demandé. [L'on y voit encore que Jean n'eut que faire d'envoyer querir les Evêques,] ' puisqu'ils étoient avec lui (c. 10. p. 9. d.) au Concile de Diospolis.

[Il y a donc assez de difficulté à croire que ces deux relations soient du même auteur;] ' & (Bed. retr. in Act. c. 5. 8. t. 6. p. 13. 16.) la commune est constamment celle que Bede dit avoir été écrite par Lucien. ' Il est certain au (Genn. c. 46 | Marc. chr.) moins par Gennade, & par d'autres anciens, qu'elle s'adressoit à toute l'Eglise, [& non à un (Luci. de St. c. 2. 3.) particulier] ' On y lit qu'elle avoit été faite à la priére du Prêtre Avite, de quoy Avite nous assure aussi. [Les dates qu'on voit dans la commune, & qui s'accordent parfaitement avec l'histoire, conviennent aussi fort bien à une piéce originale. Elle a même un air plus simple & plus naturel que l'autre, & on la joint avec la lettre (Genn. c. 46.) d'Avite] ' qu'on sait l'avoir traduite en latin, & l'avoir publiée dans l'Occident.

[Nous ne croyons donc pas qu'il y ait lieu de douter que ce ne soit effectivement la veritable relation de Lucien, & par consequent il est difficile de ne pas rejetter l'autre comme supposée; si nous ne disons que c'est celle même que Photius attribue à Chrysippe, dont on aura changé le titre & mis la premiere personne dans ce qui regarde Lucien, afin de faire croire que c'étoit la sienne qui étoit célébre dans l'Occident. Car, comme nous avons dit, tout ce que Photius cite de celle de Chrysippe, se trouve dans celle à Hymese, hormis qu'elle ne dit pas que Nicodeme (Aug. B. t. 7. ap. c. 3. p. 6. e. | a c. 4. p. 8. d.) ait été martyrizé.] ' Elle luy donne au contraire le titre de Confesseur,[a] & dit que de tous ceux dont les corps furent trouvez alors, il n'y avoit que saint Estienne qui eut merité la couronne du (c. 3. p. 6. d.) martyre. ' Mais comme elle porte, aussi-bien que celle de Photius, que Nicodeme survéquit peu de temps aux coups qu'il avoit receus des Juifs, Photius a pu croire là dessus qu'il étoit mort de ses blessures, & qu'ainsi il meritoit bien le nom de martyr.

Nous laissons à d'autres à juger s'il est plus à propos d'abandonner tout à fait cette piece, ou de la défendre en la maniére que nous disons; ou si l'on ne peut point même dire que c'est une seconde relation faite par Lucien, pour envoyer à l'Evêque Hymese avec des reliques de saint Estienne; & que ce qui semble y être contraire à celle qu'Avite envoya en Espagne, peut venir de la faute des traducteurs, ou des copistes. En ce cas on pourroit dire que le nom de Chrysippe s'étoit glissé par erreur dans la copie de Photius, ou que Chrysippe, qui s'est rendu célebre par ses ouvrages, avoit orné la relation que Lucien avoit écrite d'une maniére plus simple, en la suivant neanmoins exactement pour les faits.

C'est de cette relation manuscrite que nous avons tiré quelques corrections.] ' Adon la suit (Ado, 3 aug.) tout à fait dans son martyrologe. [Dans l'office de l'Invention de Saint Estienne qui se chante encore à Beauvais, il y a des choses qui paroissent en être prises. Je n'entens point ce que porte le manuscrit que j'en ay vu, Que le corps de S. Estienne fut un jour & une nuit *in exapoli civitate*. Il faudroit peutêtre *in hexapylo civitatis*: quelque place qui avoit six portes, ou quelque chose de semblable.] ' Les Bénédictins ont (Aug. B. t. 7. ap. p. 6. b.) mis sur un autre manuscrit *in hexapeleo civitatis*. [Mais ils ne l'expliquent point.]

' Le manuscrit selon lequel elle s'adresse à (p. 12. b.) Hymese, ajoûte à la fin que l'auteur luy envoye des reliques, & parle ensuite comme à plusieurs personnes: *Quod cùm susceperitis, orate, &c.* [Est-ce par respect, ou que cet endroit ait été tiré de l'autre vie, où il est presque en mêmes termes.] ' Un autre manuscrit porte que les reliques de saint Estienne furent trouvées le 3. d'Août: [ce qui ne peut passer que pour une addition faite sur les breviaires.] Adon même dit qu'elles furent transportées à Jerusalem le 26. de Decembre, peu de jours aprés avoir été découvertes.

[Nous avons dit que la rélation commune est constamment celle que Bede attribue à Lucien,] ' parce qu'il cite de Lucien un grand passage qui (Bed. retr. in Act. c. 8. t. 6. p. 16.) s'y trouve mot à mot, sinon que Bede ne fait durer le deüil de S. Estienne que 45. jours, au lieu que les imprimez en mettent soixante & dix: (Aug. B. t. 7. ap. p. 5. c. g) Mais tous les manuscrits ont quarante, & approchent ainsi bien prés de la leçon de Bede. Cet au- (Bed. ib. c. 5. p. 13.) teur semble vouloir dire qu'on trouvoit dans la rélation de Lucien ce qu'il cite de saint Clement, Que Gamaliel étoit demeuré par le conseil des Apôtres, parmi les Juifs sans se declarer pour Chrétien. [Mais il est aisé de restraindre ses paroles à ce qui s'y trouve effectivement.] ' Les (Luci. de St. c. 10.) deux Evéques que Jean amena de Diospolis, (Aug. in Jul. l. 1. c. 5. 7. p. 369. 1. d | 373. 1. b.) sont tout deux appellez ' Eleuthere, quoique Saint Augustin ne marque qu'un Eleuthere entre les Evêques du Concile de Diospolis. [Mais nous avons vu un manuscrit où l'Evêque de Sebaste est appellé Hestone, & non Eleuthere.] ' Les Bénédictins ont aussi trouvé dans un manu- (t. 7. B. ap. p. 9. f. | in Jul. ib.) scrit Eustone ou Cutbone. ' Et selon S. Augustin, il y avoit un Eutone au Concile de Diospolis.

[Le même manuscrit que nous avons vu,] & un de ceux qu'ont eu les Bénédictins, corrigent (t. 7. B. ap. 10. g.) assez bien les mots hebreux qu'on trouva gravez dans le tombeau de saint Estienne sur une pierre. Car il porte qu'il y avoit *Chelial*, *Nasuam*, *Gamaliel*.

[a] Dans la distinction des chapitres de l'ancienne relation de Lucien, nous suivons l'edition de Louvain. Celle des Benedictins en met toûjours deux de moins, parcequ'elle separe cette relation de la lettre d'Avite.

liel, *Abbiba*; qui signifioient, dit-il, Estienne, Nicodeme, Gamaliel, & Abibas son fils. [*Nasuam* peut signifier *victoire du peuple*, comme Nicodeme en grec, en le tirant de נצח *vaincre*, & de עם ou אום *peuple*. *Cheliel* peut venir aussi de חלל danser & se réjouir, & signifier ainsi une couronne & une marque de joie & de victoire.]

NOTE V.

Pour la page 6. § 6.

Qu'Orose n'a point laissé de reliques de S. Estienne en Afrique.

[Ce qui nous fait juger qu'Orose ne laissa point de reliques de S. Estienne en Afrique lorsqu'il y vint en 416. c'est que saint Augustin, qui auroit dû en avoir des prémiers,] 'n'en eut que [vers l'an 425.] deux ans avant que d'écrire le 22 livre de la Cité de Dieu. [L'Eglise de Carthage n'en eut point non plus des prémieres, comme on le verra dans la suite du texte § 10.] Uzale en avoit eu long-temps avant Hippone; [& nous ne voyons point qu'aucune ville d'Afrique en ait eu avant celle-là.] 'Cependant elle ne les eut point avant l'an 418. & il paroit qu'elle les receut de quelques moines, à qui on les avoit envoyées d'Orient. [Mais Orose pourroit bien être] 'ce Prêtre, qui ayant raporté ce qu'il avoit vu de ces saintes reliques en Palestine, dont il étoit révenu depuis peu, enflamma tellement le cœur de ces saints moines, qu'ils trouverent moyen d'en avoir de l'Orient.' Ils les tinrent quelque temps cachées, [& en donnerent peut-être ensuite une partie à l'Eglise d'Uzale.]

Aug. civ. D. l. 22. c. 8. p. 298. 2. d. — p. 299. 1. a. — Bar. 416. §. 19. Evod. l. 1. c. 1. p. 632. 2. a. b. — b.

NOTE VI.

Pour la page 8. § 8.

Que Petronie guerie par S. Estienne, peut estre la mesme que Megecie.

[Dans les deux livres des miracles de S. Estienne à Uzale, on ne trouve point] la guerison de Petronie dont parle saint Augustin, [peut-être parce qu'elle n'arriva que depuis que ces deux livres furent écrits. Ou bien il faut dire que cette Petronie est celle] que l'auteur des livres des miracles appelle Megecie, (car elle pouvoit avoir les deux noms,) & dont il raporte l'histoire avec beaucoup d'étenduë, & des particularitez fort considerables. [Il y a beaucoup de choses qui peuvent faire croire que c'est la même personne. Et pour la circonstance de l'anneau raportée par saint Augustin, qui ne se trouve pas dans l'histoire de Megecie, on peut l'avoir omise à dessein, comme n'étant pas tout à fait honorable à cette Dame qui étoit de qualité,] 'quoiqu'elle eut eu assez d'humilité pour la faire mettre dans le mémoire de sa guerison, qu'elle fit lire publiquement.

Aug. civ. D. l. 22. c. 8. p. 299. 1. — Evod. l. 2. c. 2. p. 635-637. — Aug. civ. D. l. 22. c. 8. p. 299. 1. a.

NOTE VII.

Pour la page 11. § 10.

Translations du corps de S. Estienne, fausses ou fort suspectes.

Nphr. l. 14. c. 9. p. 455. 456.

'Nicephore dit que Prayle, qui estoit Evesque de Jerusalem [vers l'an 420.] envoya à l'Imperatrice Pulquerie la main droite de S. Estienne, par une Diacre nommé Passarion; que ce Diacre estant arrivé au port de Calcedoine, S. Estienne s'apparut la nuit à Pulquerie, luy dit qu'il la venoit voir comme elle l'avoit souhaité, & qu'il estoit à Calcedoine; qu'aussitost toute la ville alla au devant pour recevoir les reliques; qu'on les porta dans le palais; & qu'ensuite Pulquerie fit bastir une grande eglise de Saint Estienne. 'Baronius témoigne assez douter de cette histoire: [& veritablement] 'elle est jointe dans Nicephore à une autre [qui est insoutenable: outre qu'on ne voit pas pourquoi] 'on mit dans l'eglise de S. Laurent les reliques de Saint Estienne qu'Eudocie apporta en 439. à Constantinople, [s'il y avoit dans la ville une eglise de S. Estienne mesme. Il y a donc assez d'apparence que ce fut Eudocie qui apporta la main de S. Estienne, que ce fut aprés cela que Pulquerie, ou elle, en fit bastir l'eglise; & que le reste du recit de Nicephore ne contient que des traditions populaires.]

Bar. 439. §. 2. 3. — Nphr. p. 454. 455. — Thdr. L. l. 2. p. 568. c.

'Nous avons l'histoire d'une translation du corps de S. Estienne, de Jerusalem à Constantinople. 'On voit qu'elle a esté connue & receue de Nicephore, & des autres Grecs posterieurs: 'Et ils en font mesme un office solennel le 2. d'aoust. ᵃ Mais cela n'a pas empesché Baronius de la traiter de fable. [La chose est trop visible à tous ceux qui voudront lire cette piece, pour s'amuser à en raporter les raisons.] 'Le P. Combefis marque en general que tout ce que les Grecs disent de cette translation des reliques de S. Estienne à Constantinople, n'est point fort fondé. 'Les Benedictins disent nettement que l'histoire qu'on en a, est une piece supposée par quelque Grec, quoiqu'ils nous aient donné une lettre d'Anastase le bibliothecaire qui l'avoit traduite en latin, & qui la recommande comme quelque chose de bon.

ap. Aug. t. 10. p. 640. — Nphr. l. 14. c. 4. p. 454. c. — Bar. 439. §. 3. Menæa, p. 10-18. — ᵃ Bar. 439. §. 3. — Combf. de Chry. p. 302. — Aug. t. 7. ap. p. 11.

'Le martyrologe Romain marque le 7. de may, que le corps de S. Estienne fut apporté à Rome sous le Pape Pelage, & mis dans le sepulcre de S. Laurent: Mais il dit qu'il fut apporté de Constantinople; & Baronius dans ses notes, ne fonde cette histoire que sur une relation écrite par Luce Archidiacre, qu'il avoue avoir grand besoin de correction. Il en cite d'autres pieces, mais qu'on n'a point.

Bar. 7. may, k.

'Mr. du Cange ne paroist pas non plus s'arrester beaucoup à d'autres memoires manuscrits, où on lit que le corps du mesme Saint a esté encore apporté de Constantinople à Venise en l'an 1110. & mis dans l'abbaye de S. George.

Cang. de C. l. 4. p. 138.

NOTES SUR S. GAMALIEL.

NOTE I.

Pour la page 12.

Sur ce qui est dit de luy dans les Recognitions.

'L'Auteur du livre apocryphe des Recognitions, pretend que quoique Gamaliel fust Chrestien, les Apostres mesmes luy avoient conseillé de ne se pas declarer, & de demeurer avec les autres Juifs, pour arrester leurs mauvais desseins par sa prudence, ou pour en avertir les Disciples. [Ce n'est pas ici le lieu d'examiner] 's'il y a quelque chose dans cette conduite qui puisse n'estre pas criminel, comme l'a cru Bede. Mais assurément la conduite & la foy simple des Apostres

Rec. l. 1. c. 65. p. 414. b. — c. 66. p. 414. c. — n. p. 358. c. Pearf. ar. P. p. 48.

Apostres n'usoit point de tant de détours & de finesses. [Il est certain qu'on ne sauroit rien fonder sur les Recognitions, ni pour les faits, ni pour les dogmes. C'est pourquoi nous omettons diverses choses qui y sont dites de Gamaliel.]

NOTE II.

Pour la page 13.

Si Gamaliel & Abibas ont esté convertis avant S. Paul.

Aug. B. t. 7. ap. p. 6. a. ' Dans l'histoire de la découverte du corps de S. Estienne, donnée depuis peu par les Benedictins, Gamaliel dit qu'Abibas son fils estoit toujours dans le Temple *cum Paulo discipulo meo,* ' *qui postea Apostolus factus.* [Il faut que cela se raporte au temps qui a precedé la conversion de S. Paul, aprés laquelle il n'a pas pu estre beaucoup dans le Temple, n'ayant presque pas esté à Jerusalem. Ainsi il semble que cela confirme ce que dit S. Chrysostome,] ' que Gamaliel a esté converti avant S. Paul. [On n'en peut pas neanmoins tirer une preuve certaine, puisqu'Abibas peut avoir esté aussi assidu au Temple avant son battesme que depuis. Et on peut dire même que S. Paul, qui estoit alors si zelé pour le Judaïsme, n'eust eu garde de demeurer uni avec Abibas, s'il l'eust connu pour Chrétien.]

Chry. in Act. h. 19. p. 182. e.

NOTE III.

Pour la page 13.

Diverses choses que les Juifs disent d'un Gamaliel, d'Hillel son ayeul, & de sa famille.

Pez. def. c. 2. §. 2. p. 59. 60. ' Les Rabins parlent fort d'un Gamaliel qu'ils pretendent avoir esté le chef de toutes leurs synagogues, depuis l'an 20. de l'ere commune ou environ, jusqu'en l'an 52. Ils luy donnent un fils nommé Simeon, ' pere d'un second Gamaliel, que le Pere Pezron croit avoir esté le premier Patriarche des Juifs, [& la souche de tous les autres] ' qui se succederent de pere en fils [jusque vers l'an 420.] ' Ce Pere juge qu'on ne peut douter que le premier Gamaliel ne soit S. Gamaliel dont il est parlé dans les Actes. [Le temps y convient:] Celui-ci estoit un homme fort respecté de tous les Juifs: ' S. Paul en parle comme s'il n'y avoit point eu alors d'autre Gamaliel celebre entre leurs docteurs: ' & S. Epiphane dit que l'on tenoit que les Patriarches des Juifs venoient d'un Gamaliel sorti de la race de celui-ci.

p. 61. 276. — Epi. 30. c. 7. p. 130. d. | Pez. p. 59. — Act. 22. v. 3. — Epi. 30. c. 4. p. 128. b.

Luci. de St. c. 6. p. 631. 1. b. ' Cependant selon ce que S. Gamaliel dit en découvrant les reliques de S. Estienne, je ne voy pas qu'on puisse croire qu'il ait eu d'autres fils qu'Abibas qui fut battizé avec luy, & Sedemias ou Selemias qui demeura dans le Judaïsme. [Il faudra donc dire que Selemias estoit Simon, & ces deux noms n'ont guere de raport l'un à l'autre. S. Epiphane n'est pas non plus l'auteur le plus assuré pour l'histoire. Et je ne say si S. Gamaliel auroit pu se conduire d'une telle maniere, que sans blesser sa foy & sa conscience il fust demeuré le chef des synagogues des Juifs durant 20 ans, depuis la mort de nostre Seigneur & de S. Estienne. Les Juifs peuvent neanmoins se tromper, lorsqu'ils ne terminent l'autorité, ou comme ils parlent, la principauté de Gamaliel que 18. ans avant leur ruine: Selemias pouvoit avoir deux noms comme beaucoup d'autres Juifs: & Joseph, comme nous allons voir, releve beaucoup un Simeon fils de Gamaliel. Le sentiment du P. Pezron se peut donc soutenir en cette maniere. Mais comme nous ne voyons pas neanmoins qu'il ait une grande certitude, nous nous contentons de le marquer ici, sans l'avoir osé mettre dans le texte. Aussibien ce sentiment ne luy peut donner aucune gloire dans l'Eglise, ni aucun merite devant Dieu.]

' Les Rabins disent que leur premier Gamaliel estoit fils d'un Simeon, & celui-ci fils d'Hillel, qui avoient eu le mesme emploi avant luy, l'un environ dix ans, & Hillel durant l'espace de quarante. ' Les Juifs qui mettent cet Hillel cent ans avant la ruine de Jerusalem, pretendent qu'il estoit de la race de David: [de sorte que leurs Patriarches descendus de luy auroient dû estre exterminez les premiers dans la persecution que Domitien & Trajan firent à cette famille.] Ils l'appellent Nasi ou Prince, parcequ'il estoit, disent-ils, Prince du Sanedrin, & de toutes les synagogues, &c. ce qui luy donnoit la premiere place aprés le souverain Pontife, avec le droit d'interpreter les Ecritures, comme ayant la clef de la science & de la doctrine. Ils le font l'auteur & le pere de leurs traditions: ' & des le temps de Saint Jerome, ils croyoient que les Rabi Hillel & Simeon leurs maistres, avoient reglé qu'on pouvoit faire jusqu'à deux mille pas le jour du Sabbat, avec d'autres choses semblables. ' Ce Pere dit aussi que selon l'opinion des Nazaréens, Sammaï & Hillel avoient esté un peu avant JESUS-CHRIST, les auteurs des Scribes & des Pharisiens, & avoient corrompu, ou plutost renversé les preceptes de la Loy par leurs traditions & leurs Deuteroses. [Neanmoins on voit par Joseph que les Pharisiens estoient avant le temps où on met Hillel.]

Pez. p. 59. — p. 58. — Hier. ep. 151. q. 10 p. 171. b. — in Is. 8. p. 38. a.

' Les Juifs font succeder Simeon à Hillel son pere dans la dignité de Nasi, & disent que ce fut le premier à qui on attribua le titre de Rabban, bien plus excellent dans leur idée que celui de Rabbi, quoique ce ne soit dans la verité que la mesme chose. Ils font de mesme succeder leur Gamaliel à Simeon, & exercer la charge de Nasi durant 32. ans. ' Ils disent qu'il voulut par modestie estre enseveli dans du linge, & non dans de la soie selon la coutume; ce qui fut fort sensible à sa famille.

Pez. p. 59. — p. 60.

' Joseph parle de Simon ou Simeon fils de Gamaliel, qui estoit de Jerusalem d'une race illustre, & de la secte des Pharisiens Quoiqu'il fust son ennemi, il le loue comme un homme plein d'esprit, & capable mesme par sa prudence, de rétablir les affaires des Juifs dans le malheureux état où les avoient mis leurs revoltes. ' Il ne laissoit pas de faire des fautes considerables par imprudence, & par l'amour de l'argent; ' & d'employer aussi ou faire employer l'argent pour porter les autres à de grandes injustices. ' Il le represente comme un des premiers & des plus puissans de Jerusalem. [Mais je ne voy pas neanmoins que cela egale encore l'idée que les Juifs nous donnent de leur Nasi.] ' Car ils veulent qu'il ait eu aussi cette dignite aprés Gamaliel jusqu'à la ruine de la ville en l'an 70.

Jos. vit. p. 1013. c. d. — p. 1013. 1014. — p. 1013. d. f. — bell. l. 4. c. 5. p. 873. a. — Pez. p. 60.

' Ils ajoutent que le jeune Gamaliel fils de Simon, fut fait aussi chef des écoles & des academies des Juifs, & qu'il resida en cette qualité à Jamnia ou à Tiberiade depuis l'an 75. [ou 79.] jusqu'en 97. où le P. Pezron croit qu'il fut fait le premier Patriarche de sa nation.

p. 61. c. 4. 5. 6. p. 275.

NOTES

SUR SAINTE

MARIE MADELEINE.

Pour la page 13.

NOTE I.

S'il faut distinguer Marie Madeleine, Marie sœur de Lazare, & la femme pechereſſe, comme trois perſonnes differentes.

[L'Obligation où nous nous trouvons d'éclaircir l'hiſtoire de l'Egliſe, ne nous permet pas d'omettre la difficulté que tous les commentateurs & tous les hiſtoriens agitent, ſi la femme penitente dont parle S. Luc *c.* 7. *v.* 37. Marie Madeleine, & Marie ſœur de Lazare & de Marthe, ſont une, ou deux, ou trois perſonnes differentes.] Bar. 32. §. 18. ' Baronius qui ſoutient que ce n'eſt qu'une ſeule perſonne, reconnoiſt neanmoins que les anciens & les Peres ne ſont pas moins partagez ſur ce ſujet que les nouveaux. Cl. pæd. l. 2. c. 8. p. 175. b. ' S. Clement d'Alexandrie ſemble ne reconnoiſtre qu'une ſeule onction de Jesus-Christ: & il l'attribue à la femme pechereſſe. Tert. de pud. c. 11. p. 727. c. ' Tertullien dit que la femme pechereſſe en parfumant les piez de Jesus-Christ, figuroit ſa ſepulture, *inauguranti*: [& ſemble ainſi dire que c'eſtoit la même que la ſœur de Lazare.] Ori. in Matt. 35. p. 77. ' Origene dit que beaucoup croyoient que c'eſtoit une meſme femme qui avoit répandu des parfums ſur Jesus-Christ, dans les differentes occaſions marquées par les quatre Evangeliſtes: [ce qui unit encore la femme pechereſſe avec la ſœur de Lazare.] Combf. in Baſ. to. 2. p. 107. p. 116. ' Un diſcours attribué par un manuſcrit à S. Baſile, [mais qui ſelon toutes les apparences n'eſt point de luy, *v. S. Baſile* §. 24.] ' prend pour une meſme perſonne Marie qui a choiſi la meilleure part, & celle dont Jesus-Christ a loué les larmes; [c'eſt à dire la ſœur de Lazare, & la pechereſſe.]

Bar. 32. §. 20. 21. ' Baronius cite l'homelie d'Origene ſur la Madeleine, & la Preface de S. Ambroiſe ſur la feſte de cette Sainte, pour montrer qu'ils ont cru tous deux qu'elle eſtoit la meſme que la pechereſſe, & que la ſœur de Lazare; quoiqu'Origene euſt auparavant tenu le contraire. Mais Bellarmin *p.* 77. [& pluſieurs autres,] croyent que l'homelie ſur la Madeleine, eſt plutoſt d'un Alex. t. 1. p. 640. auteur Latin, ' beaucoup plus nouveau qu'Origene. a Cal. ex. 14. t. 11. p. 331. 332. a Et quand elle ſeroit de luy, Baronius auroit peine à prouver ce qu'il pretend, qu'Origene y a corrigé ce qu'il avoit écrit eſtant plus jeune; puiſque cette homelie paroiſt au contraire écrite par un jeune homme, *&c.* [Pour S. Ambroiſe, je ne penſe pas qu'on le faſſe auteur de toutes les Prefaces qui ſont dans le Miſſel Bar. 32. §. 21. Ambroſien.] ' Baronius cite encore un autre endroit de ce Pere, [qui ne prouve rien neanmoins,] Ambr. de Salom. c. 5. p. 1094. b. puiſqu'il y parle en general des miracles de Jesus-Christ, faits en faveur de toutes ſortes de perſonnes.

Caten. in Job. 12. p. 302. ' On cite un paſſage d'Apollinaire, qui ſemble prendre la ſœur de Lazare & la Madeleine pour une meſme perſonne.

Hieron. in Matt. 26. p. 76. in Oſ. pr. p. 3. 6. ' S. Jerome aprés avoir dit qu'il ne faut pas que perſonne croie que la pechereſſe ſoit la même que la ſœur de Lazare, les confond neanmoins en un autre endroit, attribuant les deux onctions à la pechereſſe. in Jov. l. 2. c. 16. p. 90. c. ' Dans un autre ouvrage il la diſtingue de la ſœur de Lazare, ajoutant que d'autres croyoient neanmoins que c'eſtoit la meſme. ep. 150. 4. 4. p. 143. b. ' Dans une lettre où il veut faire l'enumeration de toutes les Maries marquées dans l'Evangile, il ne nomme point la ſœur de Lazare. [Ainſi il faudroit qu'il euſt cru que c'eſtoit Madeleine. Il ſe peut faire neanmoins qu'il l'ait oubliée.] Bar. 32. §. 21. ' Pour ce qu'on pretend que dans ſon epiſtre 148. *p.* 138. *c.* il aſſure que la Madeleine eſt la meſme que la pechereſſe; [il l'inſinue tout au plus d'une maniere tres obſcure, ou plutoſt il ne le dit point du tout. Car en diſant que la grace a abondé en elle, comme le peché y avoit abondé auparavant; il a pu tirer cette abondance du peché des ſept demons qui l'avoient poſſedée, comme il venoit de le marquer, ſans ſonger à la femme pechereſſe.]

Aug. conſ. E. l. 2. c. 79. p. 97. c. S. Auguſtin dans le livre *de conſenſu Evang.* [fait vers l'an 400.] croit que la femme pechereſſe eſt la meſme que la ſœur de Lazare: in Jo. h. 99. B. 620. f. ' mais depuis il témoigne qu'il en doutoit. a Greg. in Ev. h. 25. 33. p. 1427. d| 1470. a. a S. Gregoire a cru que la femme pechereſſe étoit la meſme que Madeleine: & il inſinue encore que c'eſt la ſœur de Lazare; [& il ſemble que ſon autorité ait beaucoup contribué à établir cette opinion parmi les Latins.] Bed. in Luc. l. 3. c. 1. p. 301. ' Bede ne fait auſſi qu'une perſonne des trois, quoiqu'il reconnoiſſe que d'autres les diſtinguoient. [S. Bernard les ſuit aſſez ſouvent,] Bern. ſ. 84. c. 4. p. 114| in Cant. h. 16. c. 6. p. 16| 23. c. 11. p. 36. ' & ne laiſſe pas de marquer quelquefois qu'il ne pretendoit rien aſſurer ſur cela. b L'auteur du livre du double martyre attribué à Saint Cyprien, ſemble dire que Madeleine eſt la meſme que la pechereſſe. [Mais c'eſt un écrit ſuppoſé qui affecte le temps de Saint Cyprien,] b Cypr. p. 582. 583. p. 584. 2. ' & qui parle des guerres contre les Turcs. V. *S. Cyprien.*

Ori. in Matt. 35. p. 170. 171. ' D'autre part Origene croit qu'il faut diſtinguer la femme pechereſſe de la ſœur de Lazare. 1 Cant. h. 12. p. 483. b| 486. ' Les Conſtitutions apoſtoliques, [qui peuvent avoir eſté faites vers le meſme temps,] diſtinguent auſſi la ſœur de Lazare d'avec Madeleine. Macar. h. 12. p. 73. a. ' Saint Macaire parle de Marie ſœur de Marthe, & de la femme pechereſſe, comme de deux perſonnes differentes. S. Chryſoſtome veut qu'on diſtingue la ſœur de Lazare d'avec la femme pechereſſe, quoique d'autres fuſſent dans un ſentiment oppoſé. Bar. 32. §. 20. ' Theophylacte & Euthymius l'ont ſuivi en cela [à leur ordinaire.] Cotlr. gr. l. 3. p. 25. a. ' On trouve la meſme choſe dans l'abregé de la concorde de S. Heſique Preſtre de Jeruſalem, *qu.* 31. ap. n. p. 205. 1. ' On y joint un nommé Severe, & le commentaire ſur S. Luc attribué à Tite Alex. t. 1. p. 640. 641. de Boſtres, mais qui ne peut eſtre écrit qu'un ſiecle aprés.

Ambr. de virg. l. 3. p. 481. c. d e. ' S. Ambroiſe met bien nettement Madeleine entre les vierges: [& ainſi il n'a pas cru que ce in Luc. 7. p. 100. k. m. fuſt la pechereſſe.] ' Il doute ſi la pechereſſe eſt la ſœur de Lazare ou non. [S. Jerome, comme nous avons dit, appuie l'une & l'autre opinion. S. Modeſte qui eſtoit Patriarche de Jeruſalem au commencement du VII. ſiecle, dit comme S. Ambroiſe, mais en termes plus Phot. c. 275. p. 1515. b. c. formels,] ' que Ste Madeleine a eſté vierge, & a toujours vécu dans une entiere pureté. Cotelr. ap. n. p. 204. d. ' On parle encore d'un Jean de Theſſalonique, & d'un Nicephore, qui diſtinguent Marie ſœur de Lazare, & Marie Madeleine, comme deux perſonnes differentes. Florent. p. 291| Bar. 32. §. 21. ' Florentinius cite Euſebe de Ceſarée dans ſon epiſtre à Marin & Victor d'Antioche, pour la diſtinction des deux Madeleines. [Je penſe qu'il veut dire de Madeleine

Cas. ex. 14. §. 1. p. 331. b. leine, & de l'une des deux autres] ' On pretend qu'il y en a encore beaucoup d'autres qui ont cru que l'opinion soutenue par Baronius estoit ou incertaine, ou fausse.

[On voit, ce me semble, par cette deduction, que la plusp art des anciens vont à distinguer la pechereſſe, la sœur de Lazare, & Madeleine, comme trois perſonnes differentes.]

Esti. or. 14. p. 234. ' Que jusqu'à Saint Gregoire, il eſt difficile de trouver quelqu'un qui ait dit que Madeleine fut l'une des deux autres, [& que peut-être aucun Grec ne l'a jamais dit, hors Apollinaire, qui eſt aſſez obſcur, & Cedrene; mais que le ſentiment qui fait une même perſonne de la pechereſſe & de la ſœur de Lazare, quoique fort combatu par les principaux Peres, hors S. Auguſtin & S. Gregoire, n'a pas laiſſé d'être toûjours aſſez commun dans l'Egliſe, parcequ'il ſemble être en quelque maniere favoriſé par l'Evangile.]

Joan. c. 11. v. 2. ' Car S. Jean parlant de la maladie de Lazare, dit que Marie ſa ſœur étoit celle qui avoit répandu des parfums ſur les piez de JESUS-CHRIST, &c. [Or il n'avoit encore rien dit de cela.] Mald. in Matt. c. 26. p. 547. a. Ainſi il eſt aſſurément tres-naturel de croire qu'il a voulu marquer l'action de la pechereſſe, que l'Evangile de S. Luc devoit avoir rendu célèbre dans l'Egliſe. [Mais nonobſtant cette probabilité, nous avons vu qu'Origene, Saint Jerome, Saint Chryſoſtome & ceux qui l'ont ſuivi, ont rejetté poſitivement cette opinion.] ' Il ſe peut faire en effet ou que Saint Jean ait dit cela par anticipation, Esti. or. 14. p. 243. 'comme le remarque un ancien auteur, Aug. qu. 94. t. 3. B. p. 85. 2. & pour toucher en un mot ce qu'il devoit dire en ſon lieu plus amplement; ' ou parceque cette action étoit déja fort connue par les Fideles avant même que S. Jean l'eut écrite: Cas. ex. 14. §. 11. p. 333. 334. comme les Evangeliſtes en parlant de la vocation de Judas à l'apoſtolat, diſent que c'eſt celui qui trahit JESUS-CHRIST, quoiqu'ils n'euſſent encore rien dit de ſa trahiſon, & qu'elle ne ſoit arrivée que deux ou trois ans aprés le temps dont ils parlent.

[Ce qui a donné lieu de croire que la ſœur de Lazare n'eſt point la meſme que la pechereſſe, c'eſt que l'hiſtoire de la pechereſſe eſt arrivée dans la Galilée, comme on le verra dans la note 2.] Chry. in Joh. 69. p. 396. Esti. or. 14. p. 240. ' S. Chryſoſtome en donne une ſeconde raiſon [encore plus forte,] qui eſt que la ſœur de Lazare paroiſt par tout dans l'Evangile comme une perſonne qui avoit toujours vécu dans l'honneur & dans l'eſtime de tout le peuple de Jeruſalem, σεμνὴ καὶ σπουδαία.

[Ce que nous diſons qu'elle paroiſt avoir eu ſa demeure fixe à Bethanie, fait qu'il eſt difficile de croire qu'elle puiſſe eſtre la meſme que Madeleine,] Luc. 8. v. 2. ' puiſque celle-ci eſtoit l'une des femmes qui ſuivoient JESUS-CHRIST dans la Galilée, qui l'accompagnoient dans ſes voyages, Matt. 27. v. 55. 56. ' & qui vinrent de Galilée avec luy à Jeruſalem. [Il ſeroit de plus aſſez étrange que S. Jean, aprés avoir parlé pluſieurs fois de Marie ſœur de Lazare, ſans luy donner aucun ſurnom, luy donnaſt enſuite le ſurnom de Madeleine ſans rien dire pour marquer que c'eſtoit la meſme. S. Luc ne la ſurnomme point non plus Madeleine,] Luc. 24. v. 10. ' comme il fait celle dont il parle dans l'hiſtoire de la Reſurrection, 10. v. 38. ' & il en parle d'abord comme d'une perſonne dont il n'avoit encore rien dit. *Et huic erat ſoror nomine Maria*, [quoy qu'il euſt parlé auparavant de Marie Madeleine, & de la femme penitente. Il y auroit encore quelque lieu de demander pourquoi Marthe ni Lazare ne paroiſſent jamais avec Madeleine.]

Bar. 32. §. 19. Joan. 12. v. 7. Esti. or. 14. p. 245. ' Baronius allegue pour luy ces paroles de JESUS-CHRIST à la ſœur de Lazare, *ſouffrez qu'elle garde ce parfum pour le jour de ma ſepulture:* & il en conclut qu'elle a dû eſtre une de celles qui vinrent pour embaumer le corps de JESUS-CHRIST, & neanmoins les Evangeliſtes ne l'y mettent point, ſi on ne dit que c'eſt celle qu'ils nomment Marie Madeleine. [Je ne ſay pas quel ſens il donne aux paroles de JESUS-CHRIST, pour en tirer ce qu'il pretend. Car il ne dira pas que le meſme parfum qui venoit d'eſtre repandu, devoit eſtre employé à embaumer JESUS-CHRIST aprés ſa mort. Le grec qui porte, *Elle a gardé ce parfum*, &c. le ſouffriroit encore moins,] C. à Lap. in Matt. 26. v. 12. p. 473. 1. 2. ' Et ni Madeleine, ni aucune autre femme, n'a embaumé le corps de JESUS-CHRIST aprés ſa mort. [Il ſemble que ces paroles, qui ſont fort obſcures dans S. Jean, ſe doivent expliquer par celles que raportent S. Matthieu & S. Marc, leſquelles peuvent ſignifier que Marie prevenoit & marquoit ſa ſepulture, parcequ'elle l'embaumoit par avance, au lieu qu'on n'embaume les corps qu'en les enſeveliſſant. Mais ſelon ce ſens Baronius n'en peut rien conclure. Quand on ſeroit meſme obligé de dire qu'elle a eſté au ſepulcre, elle peut eſtre compriſe dans] Luc. 24. v. 10. ' *les autres* que marque S. Luc ſans les nommer. Cotelr. ap. n. p. 204. d. ' Et on cite un Nicephore qui outre Madeleine, & les autres que l'Evangile nomme, dit que Marthe & Marie ſœurs de Lazare, & Suſane, y furent auſſi.

[Nous ne voyons rien dans l'Evangile qui nous porte à croire que Madeleine ſoit la même que la femme pechereſſe; & nous y voyons au contraire diverſes choſes qui nous en peuvent empeſcher. Nous ne mettons point en ce rang ce que remarque Eſtius *or.* 14. *p.* 239. que]

Luc. 8. v. 2. ' S. Luc parlant de Madeleine auſſitoſt aprés avoir raporté l'hiſtoire de la pechereſſe, ne dit point que ce fuſt la meſme. [Car on peut dire qu'il le fait à deſſein pour épargner ſa pudeur, comme les Peres remarquent qu'il a fait à l'égard de S. Matthieu, en ne parlant de luy comme publicain que ſous le nom de Levi.]

Bar. 32. §. 24. ' Baronius répond auſſi fort chrétiennement à ce que l'on objecte des ſept demons dont JESUS-CHRIST l'avoit délivrée. l'endroit eſt à voir. Alex. t. 2. p. 649. ' Et neanmoins il eſt difficile de croire qu'une poſſedée fuſt en état de commettre des crimes qu'elle ne pouvoit pas commettre ſeule. [Je ne ſay auſſi s'il eſt bien probable que JESUS-CHRIST, aprés luy avoir donné une remiſſion ſi publique de ſes pechez, & avoir rendu un témoignage ſi authentique à ſon amour, pour condanner la froideur des autres, ait permis enſuite, comme le croit Baronius, qu'elle ait eſté tourmentée viſiblement par les demons. La ſuite meſme de S. Luc ne permet guere de le croire;] Luc. 8. v. 1. 2. ' puiſqu'auſſitoſt aprés l'hiſtoire de la pechereſſe, il met Madeleine à la teſte des femmes qui ſervoient JESUS-CHRIST, & qui le ſuivoient.

Esti. or. 14. p. 238. ' Et c'eſt ce qui forme encore une nouvelle difficulté. Car Eſtius, [& d'autres perſonnes ſages & judicieuſes,] trouvent qu'il n'y a aucune apparence que JESUS-CHRIST ait voulu admettre à ſa ſuite avec les Apoſtres, une femme dont la vie avoit eſté juſqu'alors le ſcandale de toute une ville. Il paroiſt avoir voulu ſouffrir les ſoupçons & les calomnies des hommes ſur pluſieurs choſes, mais non ſur la pureté, au ſujet de laquelle nous ne voyons point en effet que la malignité de ſes ennemis luy ait jamais fait aucun reproche.

[Il est vray encore que Dieu a ordinairement porté celles qui ressembloient à cette illustre penitente, à aller effacer dans la retraite les restes & les images de leurs anciens dereglemens, plutost qu'à se produire devant les hommes par des actions exterieures de pieté, au milieu des objets qui leur avoient fait tant de blessures mortelles. C'est ce qui se voit dans Ste Marie Egyptienne, dans une autre penitente de mesme nom, dans Ste Thaïs, dans Ste Pelagie, &c.]

Alex. t. 2. p. 654. ' Il y en a qui pour se debarasser de la difficulté qu'il y a à accorder l'état d'une possedée avec celui de la pecheresse, veulent que cette possession n'ait esté que spirituelle, comme elle est dans tous les pecheurs. Mais quoique cette explication semble autorisée par S. Gregoire, neanmoins le P. Alexandre mesme, qui veut que la pecheresse & Madeleine ne soient qu'une, avoue que c'est faire violence au texte de l'Evangile. ' Et il y a peu d'apparence que S. Marc & S. Luc se soient accordez à se servir de cette expression allegorique dans une narration simple, & qui ne demande rien que de litteral. (Esti. or. 14. p. 139.)

Bar. 32. §. 17. ' Baronius qui croit, comme nous avons dit, que la femme pecheresse, Marie Madeleine, & Marie sœur de Lazare ne sont qu'une mesme personne, engage l'autorité de l'Eglise à soutenir cette opinion. [Je pense que ce qu'il appelle l'Eglise en ce point, n'est autre chose que la creance commune du peuple, & l'office du jour de Ste Madeleine, où l'on joint ordinairement l'histoire de la femme pecheresse. Et dans quelques breviaires l'oraison est de la sœur de Lazare. Mais ce seroit faire un grand tort à l'Eglise que de la vouloir rendre responsable de ces sortes d'opinions qui s'établissent parmi le peuple, & qu'on met ensuite dans les breviaires. C'est pourquoi Estius, & plusieurs autres Catholiques tres pieux, mais tres habiles, n'ont pas cru que cette autorité pretendue de l'Eglise, les dust empescher de suivre un sentiment different de celui du peuple.] ' Estius dit que l'Eglise a seulement voulu honorer trois histoires de l'Evangile sous un seul nom dans une mesme feste, & non s'engager à soutenir qu'elles regardent une seule personne: & il dit que c'est pour cela que Clement VIII. fit oster de l'office de Ste Madeleine, une ancienne hymne qui disoit positivement qu'elle estoit sœur de Lazare, & avoit commis beaucoup de crimes. (Esti. or. 14. p. 246. 252.)

p. 252. ' Mais comme il est difficile que ce melange ne trompe pas le peuple, [ceux qui ont travaillé depuis peu à revoir les breviaires de Paris, de Vienne, d'Orleans, & de plusieurs autres Eglises, ont osté de l'office de Ste Madeleine tout ce qui se pouvoit raporter à la sœur de Lazare & à la femme pecheresse.

L'Ordre de Cluni ne s'est pas contenté de cela, mais il fait le premier de septembre une feste commune de Saint Lazare & de ses deux sœurs Marthe & Marie: & l'Eglise d'Orleans joint les deux dernieres ensemble le 29. de juillet. Les ornemens blancs dont se sert l'Eglise de Paris le jour de Ste Madeleine, la distinguent absolument de la femme pecheresse, pour laquelle il faudroit mettre du violet.

Boll. may. t. 1. p. 34. a. Que si une partie de l'Eglise latine semble encore favoriser ceux qui croyent que ce n'est qu'une seule personne,] ' l'Eglise greque favorise ceux qui en font trois. [Et comme il ne faut point opposer ces deux Eglises l'une à l'autre, pour accuser l'une des deux d'estre dans l'erreur, il faut reconnoistre que l'Eglise ne prend point de part dans ces difficultez, où la religion n'est point blessée de part ni d'autre, mais laisse à ses enfans la liberté de croire ce que les raisons & les autoritez leur feront juger estre plus probable.

Dans le dernier siecle Jacque le Febvre d'Estaple avoit fait un écrit pour soutenir l'opinion qui distingue trois personnes differentes, quoiqu'il le fasse d'une maniere embarassée de diverses difficultez. On pretend que la Faculté de Paris desaprouva son écrit, & en fit une censure que nous n'avons pas vue; de sorte que nous ne pouvons pas dire precisément ce qu'elle porte. Quelques uns disent qu'elle fut fondée sur des raisons personnelles. Et peutestre que l'opinion soutenue par le Febvre, estoit alors si particuliere dans le peu de connoissance que le vulgaire avoit de l'histoire ancienne, qu'elle excitoit un bruit & un scandale qu'on jugea plus à propos d'étouffer par cette voie, que par l'eclaircissement d'une verité non necessaire, de quoy les esprits du peuple étoient peu capables en ce temps-là. Mais les choses ne sont plus aujourd'hui au même état. L'histoire sacrée est beaucoup plus connue qu'elle n'étoit il y a cent ans; & peu de personnes sont assez foibles pour se scandalizer de ces sortes de questions. Aussi l'Eglise de Paris favorise, comme nous avons dit, la distinction, & est suivie de plusieurs autres.

Avant même qu'on eut une si grande autorité, on m'a assuré que diverses personnes, & même des plus eminentes, dont l'une étoit Mr. le Cardinal de Retz, l'avoient soutenue en Sorbonne dans leurs Theses. Et comme dans une de ces disputes on objecta à l'un d'eux, qui étoit Mr. Quesnel, mort depuis Chanoine de Beauvais, la censure de la Faculté comme contraire à sa These, il ferma la bouche au disputant, en luy disant qu'il ne soutenoit point trois Madeleines, mais trois femmes dont une seule se nommoit Madeleine, une autre Marie, & la troisiéme n'avoit point de nom dans l'Evangile; & on n'insista point davantage.

On a imprimé en 1685. une dissertation faite exprés sur ce sujet, avec l'approbation du Censeur public Docteur de Sorbonne.] ' L'auteur y répond à la censure, qu'elle a été faite dans le temps de la naissance de l'heresie, où tout ce qui sentoit, de quelque sorte que ce fut, la nouveauté, étoit suspect; ' ce qui fit mesme condanner Claude Despence, pour avoir preSché contre les extravagances de la Legende dorée. [D'autres neanmoins m'ont dit que Despence n'avoit été noté que sur le sujet des images.] Cet auteur raporte une lettre de Mr. Chastellein Sindic de la Faculté du 3. may 1636. ' qui porte que quoiqu'on ne voulût rien changer à la censure de le Febvre, pour ne point varier sans necessité, neanmoins la pluspart des Docteurs avoient opiné en une rencontre que ce n'étoit point une chose déterminée par l'Eglise, & que chacun avoit la liberté d'en croire ce qu'il vouloit. (Manc. p. 4. — p. 5. — p. 6.)

' Estius qui parle de la censure du livre de le Febvre, * n'a pas laissé de faire un discours entier imprimé à Douay en 1614. pour soutenir la distinction. ' Le Censeur des livres dans le Pays-bas approuve & appuie ce discours en particulier. ' Boulanger Jesuite qui a entrepris de défendre Baronius contre Casaubon, paroît neanmoins l'abandonner en ce point. Turrien l'un des plus habiles de la même Societé, s'étend beaucoup pour prouver la distinction, usant, dit-il, de la liberté que l'Eglise nous laisse en ce point. (Est. or. 14. p. 250. — * p. 242. — p. 252. — Boulang. diatr. 3. p. 15. — Turr. in Conf. l. 3. c. 6. p.)

Esti. or. 14. p. 350. point. ' Plusieurs autres modernes, entre lesquels on nomme Nicolas Zegers, suivent la même opinion : [Et il y a aujourd'hui peu de personnes habiles qui ne la tiennent, ou qui ne croient qu'il est permis de la tenir. C'est à ce dernier que nous nous arrestons, & nous nous contentons qu'il nous soit permis de la regarder comme la plus probable.]

Je viens de voir la XIe. dissertation du P. M. sur les Evangiles, où il apporte diverses raisons en faveur de l'union. Ce sont celles mesmes que nous avons touchées, & qu'il étend seulement davantage. Ainsi il nous suffit de dire, que ce qu'il tire de l'Evangile aprés Baronius, pour unir Marie de Bethanie avec la Madeleine, est au moins tres-foible & tres-obscur. Et je ne sçay s'il pourra persuader à bien des personnes, ' que la premiere eut
Magd. t. p. 480. tellement conceu que JESUS-CHRIST devoit bien-tôt mourir, [quoique cela n'eut pu entrer dans l'esprit des Apôtres, à qui JESUS-CHRIST l'avoit dit plus souvent qu'à elle,] qu'elle eut déja preparé des parfums pour l'embaumer. [Que si elle l'avoit fait, pourquoi répandit-elle ces parfums à Bethanie? Il n'est pas aisé d'en voir la raison:] & assurément le P. M. a bien fait de recourir à l'inspiration du Saint
p. 481. Esprit. ' Quelque raison qu'il puisse avoir de croire que Marie de Bethanie voulut aller au sepulcre, [il n'y en aura guere moins pour Marthe sa sœur, qui étoit encore plus agissante qu'elle.] Ainsi ou il faudra recourir aux *autres femmes* de saint Luc, quoique le P. M. ne le trouve nullement vraisemblable, [ou nous contenter avec simplicité de profiter de ce qu'il a plu à Dieu de nous apprendre, sans entreprendre de tout penetrer par nos conjectures, de peur de nous égarer.

Ce qu'il tire de saint Jean pour unir la pecheresse avec Marie de Bethanie, est plus fort. Mais
Chry. in Joh. 61. p. 395. a. b. c. comme nous l'avons remarqué,] ' S. Chrysostome a jugé que la differente idée que l'Evangile nous donne de l'une & de l'autre, & que les Juifs paroissent en avoir eue, est encore plus forte pour les distinguer.

Magd. p. 486. ' Aprés tout, il nous suffit que si le P. M. parle quelquefois de son opinion comme d'une chose
p. 497. démontrée, ' prouvée par des argumens en bonne forme, & indubitables, ' il reconnoît neanmoins
p. 479. en d'autres que les raisons sont à peu prés égales de part & d'autre, & que quelque parti que l'on suive on ne peut être accusé d'erreur. Il avoue même que c'est l'inclination qui luy a fait prendre celui de l'union, plûtôt que la force des raisons, l'ayant regardé comme le plus commun & le plus ancien, qu'on ne peut remuer sans troubler la paix & sans scandalizer les foibles. [Cette derniere raison eut été meilleure au siécle passé qu'au nôtre; & je ne say même si elle a jamais dû arrester ceux qui se trouvent dans le même engagement où nous nous rencontrons de dire avec simplicité ce qui se trouve dans l'histoire. Pour ce qui est de l'antiquité, on a vu que la distinction est pour le moins aussi ancienne que l'union. Nous avons eu cependant la même inclination que luy à suivre l'opinion commune & populaire parmi nous. Mais les raisons nous paroissent plus fortes de l'autre côté. A n'en juger même que par ce qu'en dit le P. M. je ne sçay si les personnes intelligentes ne trou-
d. 488. &c. veront point ' qu'une partie des objections qu'il se fait l'emporte sur ses réponses & sur ses preu-
p. 47. ves; & que ' son systeme seul suffit pour faire trouver de grandes difficultez dans son sentiment.

Je voudrois qu'il eut marqué d'où il a tiré que] S. Pierre a été disciple de S. Jean Battiste. p. 489.
[Car je ne me souviens pas de l'avoir vu dans aucun ancien.]

NOTE II.

Pour la page 13.

Pourquoi on met en Galilée l'histoire de la femme pechereſſe.

[La raison qui nous fait dire aprés beaucoup d'autres, que la conversion de la femme pecheresse est arrivée dans la Galilée, c'est que dans le même chapitre où S. Luc la raporte,] il nous represente JESUS-CHRIST à Capharnaüm & à Naïm; ' & immediatement aprés, il met Luc. 7. v. 1. 11.
qu'il alloit prescher par les villes & par les villages, [ce qu'on ne voit pas qu'il ait fait hors la 8. v. 1. 5.
Galilée.] Il ajoûte aussi-tôt la parabole des semences, ' dite sur le bord de la mer, [qui dans Matth. 13. v. 1.
l'Evangile marque toûjours la mer de Galilée. Il me semble que cela est reconnu par les anciens & par les modernes.]

' Le P. Lami met neanmoins la femme pe- Lami, conc. p. 131.
cheresse à Jerusalem ou auprés, & place son histoire dans l'ordre de sa Concorde ou Harmonie evangelique, entre les choses qui y sont arrivées, à cause de *mulier quæ erat in civitate peccatrix*; pretendant que parmi les Juifs *civitas*, πόλις, marque [proprement] Jerusalem. Il ne le fonde que sur ce que les Juifs l'appelloient la *ville sainte*, [ce qui est plus propre à prouver qu'ils ne se contentoient point du simple titre de *ville* pour la marquer. Et en effet, sans en aller chercher des preuves bien loin, il ne faut que voir ce que nous venons de dire,] ' que JESUS-CHRIST alloit Luc. 8. v. 1.
prescher par les villes & les villages: [un peu avant l'histoire de la femme pecheresse,] S. Luc raporte la resurrection du jeune homme de la *ville* de Naïm. Plusieurs ont même mis sur cela la femme pecheresse à Naïm, [quoiqu'il ne soit pas necessaire de le dire; *in civitate* pouvant marquer simplement la ville où JESUS-CHRIST, étoit alors, quelle qu'elle fut.

Ce qui peut encore empécher de suivre en ce point l'ordre de la Concorde du P. Lami,] ' au Lami, p. 132.
moins en supposant comme il fait que la femme pecheresse est Marie sœur de Marthe, c'est qu'il p. 130. 117.
met la conversion de la pecheresse aprés ce que dit S. Luc. *c.* 10. *v.* 39-42. Que cette Marie écoutoit JESUS-CHRIST, assise à ses piez, & avoit choisi la meilleure part qui ne luy seroit point ostée. [Il est fort difficile de se persuader que cette Marie fut alors *mulier in civitate peccatrix*, indigne, selon le sentiment des Pharisiens, qu'un homme saint la souffrit auprés de luy. Il est vray que pour diminuer un peu la peine que cela peut faire,] ' il pretend que les p. 134.
crimes de cette pecheresse se reduisoient à avoir trop de soin de ses cheveux, & à les friser, ou en faire des tresses le jour du sabbat. [Mais qui le croira contre l'autorité expresse de l'Evangile, au moins selon qu'il a été entendu par toute la Tradition.] ' Le P. Lami consent dans pasq. p. 441. 442.
un ouvrage posterieur à changer en ce point l'ordre de son Harmonie.

NOTE III.

Pour la page 14.

Sur l'histoire de Ste Madeleine attribuée à Marcelle.

[Nous ne raportons rien de l'histoire de Ste Madeleine, qu'on pretend avoir été écrite en hebreu par Marcelle servante de Ste Marthe, & tra-

traduite en latin par un Synthex. Il n'y a personne aujourd'hui parmi ceux qui ont quelque goût de l'antiquité, qui ne reconnoisse que c'est une pure fable tres-mal composée. Ceux qui en douteront encore, n'ont qu'à voir les traitez que feu Mr. de Launoy a faits sur cette matiere.] ' On en parloit deja au commencement du XII siécle. [a] Le P. Alexandre Jacobin, semble vouloir la soutenir par un livre qu'il pretend avoir été écrit l'an 572. [Mais il ne prouve point cette date. Que si c'est parce] qu'il y est parlé de Didier Evêque de Toulon; ' il y en avoit un en effet en 573. mais il y en avoit un autre en 1198. [Il faudroit avoir la piece entiere pour en juger. Aprés tout, on publioit des le VI. siécle beaucoup de pieces que l'on ne peut douter être fausses & fabuleuses. Mais il seroit bien étrange que saint Gregoire de Tours eut dit que le corps de Ste Madeleine étoit à Ephese, si l'on croyoit alors en Provence qu'elle avoit passé ses dernieres années vers Aix & Marseille.

Laun. de Magd. p. 52. a p. 373. Alex. t. 1. p. 595. Gall. chr. t. 3. p. 1661.

Pour les autres autoritez que le P. Alexandre allegue, elles ne sont pas assez anciennes pour faire foy.] ' On accuse meme de supposition une piece qui porte qu'en l'an 1103. Pierre Archevêque d'Aix, consacra un autel dans l'eglise de Saint Sauveur, sous le titre de Saint Maximin & de Ste Madeleine, qui avoient été les prémiers fondateurs de cette eglise. Il est en effet un peu surprenant que l'Evêque de Cavaillon, & même l'Archevêque d'Arles, y soient appellez Evêques comprovinciaux de l'Archevêque d'Aix; & je douterois fort de la solution du P. Alexandre, qui est qu'on les appelle comprovinciaux, parcequ'ils étoient tous de la même province civile, c'est-à-dire de la Provence, quoiqu'ils ne fussent pas de la même province ecclesiastique. Il faut remarquer encore que l'eglise de Saint Sauveur y est toûjours marquée sous ce simple titre; ' au lieu que dans une autre piéce, qui est de la même année, la Ste Vierge y est toujours jointe en six differens endroits, & même est toûjours mise la prémiere, [ce qui est assez étrange, & donne lieu de douter si ce Saint Sauveur n'est point quelque Saint particulier du pays.]

t. 1. p. 8. 11. Alex. t. 1. p. 597. Gall. chr. t. 1. p. 8. 9.

' On marque que la Ste Baume, qu'on pretendoit des l'an 1254. avoir été le lieu de la retraite de Ste Madeleine, ' est nommée dans les lettres des Papes en 1136. & en 1228. *La Celle* ou le Prioré *de Ste Marie*, c'est-àdire de la Sainte Vierge.

Joinv. p. 117. 118. Laun. de Magd. p. 370.

' Les Grecs ont aussi inventé d'autres fables sur la Madeleine.

p. 51. 52.

NOTE IV.

Pour la page 14.

Pourquoi Ste Madeleine est venue demeurer à Ephese.

' S. Modeste dit que Ste Madeleine ne fut trouver S. Jean à Ephese qu'aprés la mort de la Vierge. [Mais si la Vierge est morte à Ephese, comme il y a beaucoup d'apparence, *v. son titre n.* 13. il vaut mieux dire que Ste Madeleine y fut avec elle, & y demeura jusqu'aprés sa mort.]

Phot. c. 275. p. 1525.

NOTE V.

Pour la page 14.

Sur la translation du corps de Ste Madeleine à Constantinople.

' Zonare ne dit point d'où Leon le Sage fit apporter à Constantinople le corps de Sainte Madeleine. ' Cedrene écrit que ce fut d'Ephese: [& il le faut dire selon les Menées & les auteurs qui disent qu'elle y étoit enterrée.] ' Codin dit que le même prince fit apporter de Bithynie & de Cypre les reliques de Marie, τῆς μυροφόρου, (qui est la Madeleine,) & de Lazare. [Je ne say s'il ne prendroit point la Bithynie pour l'Ionie où est Ephese; ou si c'est que du temps de Cedrene l'Ionie etoit comprise dans la Bithynie.] ' Cedrene appelle Marie Madeleine sœur de Lazare, [ce qui n'est pas ordinaire parmi les nouveaux Grecs.]

Zon. t. 3. p. 143. c. Cedr. p. 599. b. Cod. orig. C. p. 63. b. Cedr. p. 599. b.

NOTE VI.

Pour la page 15.

Si Marie & Marthe étoient dames de Bethanie.

' Comme Bethanie est appellée dans l'Evangile le chasteau ou le bourg, κώμη, de Marie & de Marthe, quelques uns en ont voulu tirer ' qu'elles étoient dames de ce lieu, quoique cette raison soit extremement foible, étant ordinaire que la ville ou le lieu où une personne demeure, soit appellée sa ville & son lieu. Baronius soutient même qu'il n'y avoit point de ces sortes de seigneuries dans la Judée depuis que les Romains en furent les maistres; de quoy je ne say s'il a de bonnes preuves; à moins que par le mot de chasteau il n'entende un lieu fortifié; ce qu'il ne signifie point du tout en cet endroit.] ' Casaubon ne remarque point que Baronius fasse aucune faute en ce lieu; mais il en fait une luy mesme, en supposant que Baronius dit du chasteau de Magdale ce qu'il dit de Bethanie.

Joan. 11. v. 1. Baron. 34. §. 2. Casf. er. 16. §. 4. p. 446. c.

NOTE VII.

Pour la page 17.

Que c'est le corps de Marie sœur de Marthe qu'on a honoré à Vezelay.

[Il n'y a aucune apparence à croire que Baidilon ait apporté de Jerusalem à Vezelay le corps de Ste Madeleine, puisque les Grecs soutiennent qu'il a esté transferé d'Ephese à Constantinople. Mais si on la distingue de Marie sœur de Lazare, rien n'empesche qu'on n'ait apporté le corps de celle-ci à Vezelay, puisqu'il paroist par ce que nous avons dit dans le texte, qu'elle avoit esté enterrée à Jerusalem. Pour le nom de Madeleine qu'on a donné à celle dont les reliques estoient à Vezelay, il ne doit pas nous embarasser, puisque les Latins ne distinguoient point alors Ste Madeleine de Marie sœur de Lazare.]

' Quelques uns mettent cette translation des l'an 749. [a] d'autres cent ans depuis, [b] d'autres en 882. [Mais il n'y a point d'apparence de la mettre avant l'an 920.] ' puisque Flodoard écrit que Marie sœur de Lazare, qu'il appelle Madeleine, estoit encore de son temps dans la Palestine. ' On pretend que le Roy Charle certifia par un acte qu'on trouva en l'an 1265. que les reliques de Ste Madeleine estoient à Vezelay: ' ce qu'il faut sans doute raporter à Charle le simple, qui regna jusqu'en 923. ' Vers l'an 1050. l'eglise de Vezelay estoit dediée sous le nom de Ste Madeleine: ' & depuis l'an 1100. beaucoup de Papes & d'historiens témoignent qu'on y alloit reverer ses reliques.

Laun. de Magd. p. 64. a p. 89. b p. 103. p. 10. p. 68. p. 90. p. 91 p. 61-63.

' Les Jacobins & d'autres ont écrit dans le XIIIe. siecle qu'elles y avoient esté apportées d'Aix en Provence: ' & on trouve la mesme chose dans une chronique qui va jusqu'en l'an 1190. [Mais ceux qui disent que Baidilon Abbé

p. 63. 64. p. 46. 54.

de

de Leuze les apporta de Jerusalem, sont plus anciens, & s'accordent mieux avec ceux qui sont encore plus anciens.]

Pour la page 16.

NOTE VIII.

De ce qu'on dit que le corps de Ste Madeleine est en Provence.

Joinv. p. 117 | Alex. t. 2. p. 599. 600.

'Nonobstant la tradition de l'eglise de Vezelay, on pretendoit au XIIIe siecle que le corps de Ste Madeleine estoit en Provence, à une petite journée d'Aix. Et S. Louis fut en ce lieu l'an 1254. à son retour de la Terre sainte. On ne voit point sur quoy cette pretention estoit fondée.

Laun. de Magd. p. 70.

' Il est certain qu'elle n'empescha pas S. Louis de croire encore depuis que les reliques de Ste Madeleine estoient à Vezelay.

p. 75. 76 | Alex. t. 2. p. 613. 614.

' On pretend encore qu'en l'an 1279. Charle II. Roy de Sicile, trouva luy mesme à S. Maximin en Provence le tombeau & le corps de Ste Madeleine, & qu'il le mit dans une chasse fort riche le 5. may 1280. en presence de plusieurs Evêques, & de tous les Seigneurs de sa Cour: [Je ne conçois en aucune maniere comment cette narration s'accorde avec ce que nous savons,]

Laun. p. 79. 81.

' que le 24. septembre 1281. le Pape Martin IV. [tres uni avec le Roy Charle,] declara que le corps de Ste Madeleine estoit alors à Vezelay

p. 265.

' Nicolas II. avoit dit la même chose en 1279. sans parler des autres Papes precedens. [C'est à ceux qui connoissent Ptolomée de Luque, & Bernard Gui, à voir si leur autorité est assez grande pour nous persuader une chose si peu probable.]

p. 83.

' Pour Philippe Evesque de Cavaillon, qui écrivoit 75. ans aprés, [j'aurois de la peine à l'en croire. Mais quand le fait seroit certain, il y auroit encore bien de la difficulté à savoir ce que l'on en doit conclure.]

p. 75. 77 | Alex. t. 2. p. 614. 615.

' L'inscription que l'on pretend avoir esté trouvée avec le corps de Ste Madeleine, & qui joint l'an 700. de Jesus-Christ avec le temps d'Odoin [ou Eude] Roy des François, qui n'a commencé qu'en 888. ne rend pas cette histoire beaucoup plus certaine. [Cependant les Jacobins qui ont l'eglise de S. Maximin, où on pretend qu'est le corps de Ste Madeleine, ont tellement établi cette opinion, qu'il semble n'estre presque pas permis d'en douter.]

Laun. p. 96-100.

' Il y a neanmoins toujours eu divers auteurs, & mesme parmi les Jacobins, qui ont suivi la tradition de l'eglise de Vezelay.

Pour la page 16.

NOTE IX.

Sur Marthe guerie d'un flux de sang par Jesus-Christ.

Bar. 31. §. 74 | Amb. de Salom. p. 1094. b.

' Comme on ne trouve point dans l'Evangile ce que dit S. Ambroise, que Jesus-Christ a gueri Ste Marthe d'un flux de sang, Baronius a cru que ce Saint l'avoit prise pour l'Hemoroïsse, qui fut guerie en touchant le bas de la robe de Jesus-Christ. Mais il remarque en mesme temps qu'il est impossible de soutenir que Ste Marthe, qui certainement estoit Juive, soit la mesme que cette Hemoroïsse, qui fit dresser une statue de Jesus-Christ, comme nous l'apprenons d'Eusebe: ce que les Juifs ne croyoient point leur estre permis. [Il peut y avoir eu quelque tradition que l'Hemoroïsse s'appelloit Marthe,]

Cod. ori. C. p. 97. c.

' comme d'autres l'ont appellée Veronique.

NOTES
SUR
SIMON LE MAGICIEN.

Pour la page 17.

NOTE I.

Sur la statue élevée dans Rome à Simon le magicien.

[C'Est une question celebre de savoir s'il est vray que l'on ait dressé une statue dans Rome à Simon le magicien, comme à un dieu.]

Just. ap. 2. p. 69. d | 91. b.

' S. Justin l'assure par deux fois dans sa grande apologie, adressée aux Empereurs, au Senat, & à tout le peuple Romain: & il marque assez que c'estoit l'Empereur Claude & le Senat qui la luy avoient fait dresser:

Cyr. cat. 6. p. 53. d.

'au moins il est visible que S. Cyrille de Jerusalem l'a entendu de la sorte.

Iren. l. 1. c. 20. p. 115. d.

' S. Irenée le dit positivement comme une opinion commune, *dicitur*.

Tert. ap. c. 13. p. 15. | Eus. l. 2. c. 14. p. 52. c | Thdrt. h. l. 1. c. 1. p. 191. 192. a Aug. h. 1. p. 6. 2. c. b Just. p. 69. d. c Tert. p. 15. b. Cyr. p. 53. d.

' Tertullien, Eusebe, & Theodoret, parlent aussi de cette statue; les deux premiers reconnoissent assez clairement qu'elle avoit esté dressée par une autorité publique, [a] & S. Augustin l'assure expressément. [b] S. Justin dit qu'elle estoit placée sur le Tibre entre les deux ponts, [c'est à dire dans l'isle du Tibre,] avec cette inscription latine, *Simoni deo sancto*. [c] Tertullien & S. Cyrille de Jerusalem marquent la mesme inscription.

Bar. 44. §. 55 | Spart. n. S. p. 39. 2 | Hall. v. Just. p. 382. 387.

' Quelques personnes habiles de ces derniers temps ont douté si tout ce qu'on a dit de cette statue n'estoit point une fausseté, & n'ont pas craint mesme de l'assurer; parcequ'on ne trouve point dans les payens qu'ils aient jamais mis Simon au nombre de leurs dieux, [ce qui n'est rien du tout;] & parcequ'on sait que les Romains à l'imitation des Sabins, adoroient un Semo Sancus qu'ils disoient estre leur Hercule. Et on a mesme trouvé une statue il y a environ cent ans dans l'isle du Tibre, avec cette inscription assez approchante de celle que marque S. Justin,

Semoni sanco (ou *sango*) *deo Fidio sacrum Sex. Pompeius Sp. F. Mussianus*, &c. *donum dedit*.

Cela a donné lieu de craindre que S. Justin n'ait confondu Semon avec Simon, sur tout parceque les graveurs mettoient assez souvent un *i* pour un *e*; & que son autorité n'ait ensuite engagé les autres dans la mesme erreur.

p. 384. 1. b. 387. 2. b.

' On trouve mesme que ce Semon est quelquefois appellé *Sanctus* aussibien que *Sancus*: de sorte que l'inscription pouvoit estre telle que la raporte S. Justin, & n'avoir rien de commun avec Simon le magicien.

[Mais de ce qu'il n'est pas impossible que S. Justin se soit trompé, est-ce une raison suffisante pour croire qu'il se soit trompé effectivement, & qu'un homme aussi grave qu'il estoit, & fort bien instruit de toute la theologie, ou pour parler plus veritablement, de la mythologie payenne, écrivant à l'Empereur & au Senat sur une matiere tres importante, ait avancé un fait de cette consequen-

quence sans l'examiner, & soit tombé dans une faute si ridicule en une chose toute publique, dont le moindre artisan le pouvoit convaincre, lors particulierement qu'il écrivoit pour les Chrétiens, c'est à dire pour des personnes qui n'estoient pas moins les objets de la mocquerie que de la haine des peuples? On sait comment on traite ceux qui sont en butte à la pluspart du monde, lorsqu'ils tombent dans des fautes encore moins considerables.] Hall. v. Just. ' Les payens n'ont donc pu manquer de relever cette bevue: & s'ils l'ont fait, comment S. Justin a-t-il pu s'exemter d'en faire quelque excuse dans sa seconde apologie, qu'il adressa encore à l'Empereur & au Senat? Tert. rediv. t. 2. p. 98. 2. d. ' Comment a-t-il eu la hardiesse de citer cet endroit mesme dans son dialogue p. 349. c. & de le faire remarquer à Tryphon, au lieu de travailler à le supprimer? [Comment S. Irenée n'a-t-il pas évité de faire la mesme faute? Mais sur tout, comment Tertullien y est-il encore tombé? C'estoit l'homme du monde le mieux instruit de toutes ces folies du paganisme. Il écrivoit 50 ou 60. ans au plus aprés S. Justin. Cet intervalle de temps n'avoit pas effacé le jugement que tout le monde avoit fait de l'apologie de ce Pere. Ainsi Tertullien savoit tout ce que l'on y avoit approuvé & tout ce que l'on y avoit trouvé à redire. Et quand il ne l'eust pas sceu auparavant, il ne pouvoit manquer de s'en enquerir, voulant écrire sur une mesme matiere.]

Aug. civ. D. l. 18. c. 19. p. 226. 2. a. ' S. Augustin n'ignoroit pas le Sangus ou Sanctus des Sabins: ' Il dit cependant qu'on avoit dressé une statue par autorité publique, non seulement à Simon, mais encore à son Helene; hær. 1. p. 6. 2. b. [ce qu'il n'avoit pas tiré de S. Justin:] Thdrt. h. l. 1. c. 1. p. 191. 192. ' Theodoret qui dit que la statue de Simon estoit d'airain, [nous donne aussi lieu de croire que cette histoire n'estoit pas appuiée sur un seul auteur.

Il faut d'ailleurs considerer qu'on ne trouve nulle part l'inscription du Semon des Sabins,] Spart. n. S. p. 39. 2. d. ' que Saumaise suppose avoir trompé S. Justin; *Semoni deo sancto*. Bar. 44. §. 55. ' C'est celle qu'on a trouvée dans l'isle du Tibre, où Saint Justin dit que la statue estoit posée, qui a donné lieu de dire qu'il avoit pris Semon pour Simon. [Or la difference de ces termes, *Semoni deo sanco*, & *Simoni deo sancto*. est assez notable pour empescher un homme de s'y tromper, & de prendre l'une pour l'autre, pour peu qu'il ait d'esprit & d'exactitude. Mais y a-t-il apparence que S. Justin n'eust pas apperceu que le mot de *Fidio*, qui est attribué à ce dieu Semon, ruinoit absolument le sens qu'il donnoit à cette inscription? Que s'il a cru que ce terme *Deo Fidio*, marquoit la qualité de fils de Dieu, pourquoi ne l'inseroit-il pas dans son apologie? Estoit-elle moins essentielle que les autres?

Que si nous voulons considerer encore que cette inscription portant le nom d'un particulier, ne pouvoit estre raisonnablement attribuée au Senat, nous serons portez à croire que ce n'est pas celle dont S. Justin parle, estant visible par la suite du passage, qu'elle avoit esté dressée par un ordre de l'Empereur & du Senat. Et c'est ce que Saint Irenée, Tertullien, Eusebe, & Saint Augustin, paroissent avoir cru, soit qu'ils l'eussent appris de Saint Justin, soit qu'ils l'eussent tiré d'autres auteurs.

De plus, il est visible que S. Justin parle de cette statue comme d'une piece unique dans Rome. Et cependant il y en avoit plusieurs consacrées à Semo Sancus, non seulement en l'isle du Tibre, mais encore en plusieurs autres §. 56. lieux,] ' comme il paroist par celle que Baronius raporte, qui estoit placée au mont Quirinal. On en a encore deux autres trouvées en divers endroits de l'Italie. Gruter. p. 96. 7. 8.

[On pourroit objecter que les payens ne donnoient guere à leurs dieux le titre de *Saint*. On voit neanmoins par Gruter qu'ils le faisoient quelquefois, & qu'ils donnoient aussi le titre de dieu à ceux qu'ils savoient bien avoir esté des hommes, quoiqu'ordinairement ils se servissent du mot de *Divus*.

Il faut faire davantage de reflexion] ' sur l'objection qu'un savant homme a faite depuis quelques années; Eus. n. p. 32. 2. c. savoir qu'il y a peu d'apparence que cette statue ait esté dressée à Simon durant sa vie; ' & que si on veut dire que ç'a esté aprés sa mort, elle ruine tout ce que l'on raporte de son vol & de sa chute. p. 33. 1. d. [Il seroit aisé de répondre à cet auteur par luy mesme;] ' Car il paroist rejetter comme une fable tout ce qu'on dit de la chute de Simon. c. d. [Et s'il a raison en cela, il n'y aura aucune difficulté à dire qu'on ait mis Simon aprés sa mort au rang des dieux.

Mais comme nous cherchons la verité en elle mesme, & que nous ne croyons pas pouvoir rejetter une histoire qui est appuiée par beaucoup d'auteurs celebres; ne peut-on pas dire que nonobstant cette chute si honteuse, le credit & l'estime de cet impie pouvoit encore subsister aussi aisément dans l'esprit de Neron, que la haine & le mépris des Apostres? Comme cette merveille non seulement n'empescha pas la prison & la mort de S. Pierre & de S. Paul, mais que mesme selon plusieurs auteurs elle en fut la cause; qui peut douter que l'instigation des demons n'ait pu avoir assez de force sur un esprit aussi déraisonnable que celui de Neron, pour luy faire conserver encore toute la reverence qu'il avoit conceue pour ce malheureux? Il n'est que trop ordinaire de voir que les accidens les plus visibles ne nous font point changer une opinion dont nous sommes une fois preocupez.

Nous ne pretendons pas neanmoins soutenir que cette statue ait esté faite aprés la mort de Simon; puisque S. Irenée, & S. Cyrille de Jerusalem, disent qu'elle fut dressée par le commandement de l'Empereur Claude, & que nous croyons que c'est le sens de S. Justin. S. Augustin nous assure bien clairement que cela se fit par la persuasion de Simon mesme, & par consequent durant sa vie.

Que s'il est rare que la folie des payens ait esté jusqu'à traiter de dieux des hommes qu'ils voyoient sujets aux infirmitez ordinaires, cela n'est pas neanmoins sans exemple. La crainte qu'on avoit de Caius & de Domitien, leur a fait offrir des sacrifices de leur vivant. Le demon a pu faire la mesme chose pour Simon par d'autres voies, sur tout, si Dieu luy a permis de tourner de ce costé là la fantaisie de Messaline, capable de vouloir toutes sortes d'extravagances, & de les faire vouloir à Claude.]

Philostrate dit qu'on traitoit de Dieu Apollone de Tyanes, qu'on l'adoroit en cette qualité, Apol. Ty. l. 7. c. 10. p. 346. b. [a] & que la ville de Lacedemone en corps fut toute preste à luy decerner les honneurs divins, s'il eust osé les accepter. c|l 8. c. 2. p. 376. c. [b] Nous apprenons d'Athenagore, que vers l'an 180. la ville de Troade avoit dressé plusieurs statues à un nommé Nerullin: & qu'on offroit mesme des sacrifices à l'une de ces statues, parcequ'on pretendoit qu'elle rendoit des oracles, & qu'elle guerissoit les malades, dans le temps que Nerullin vivoit, & estoit malade luy mesme. a l. 4. c. 10. p. 188. 189. b Athng. p. 29. 30. ' Mais ce que tout le monde sait, c'est que S. Paul & Saint Act. 13. 10-17.

Bar-

Barnabé eurent bien de la peine à empescher que ceux de Lystre ne leur immolassent des victimes; & cela pour un seul miracle. [Enfin quelque connoissance que l'on ait aujourd'hui des mœurs & des loix des Romains, & de ce qui y peut ou n'y peut pas convenir, Saint Justin, S. Irenée, & sur tout Tertullien & S. Augustin, n'en avoient-ils pas au moins autant que nous? Et pouvons-nous dire qu'une chose n'a point de probabilité, lorsque de si grands hommes y en ont trouvé?

Nous ne croyons donc point pouvoir rejetter comme fausse, une chose que S. Justin avance à la face de tout l'Empire, en un temps où il estoit tres aisé d'en savoir la verité, dont il y a tout lieu de s'assurer que personne ne l'a dementi, & qui a ensuite esté embrassée par S. Irenée, Tertullien, Eusebe, S. Cyrille de Jerusalem, Saint Augustin, & Theodoret. Ces grands hommes meritent bien que nous ne les accusions pas de s'estre trompez, sans en avoir d'autres preuves que des possibilitez, ou des difficultez qui ont dû les fraper autant que nous.]

Rigal. in Tert. p. 6. 1. ' Il est possible, dit un savant homme nullement attaché aux opinions populaires, que S. Justin se soit trompé en ce fait: mais d'autre part, il n'y a point de folie en matiere de religion, Ham. l. 1. c. 9. §. 13. p. 30. dont l'impieté des payens ne fust capable. ' Hamond celebre Protestant Anglois, se moque mesme de la vaine conjecture de ceux qui veulent que S. Justin ait confondu Semon avec Simon, & ait entrainé Tertullien & tant d'autres grands hommes dans une erreur si grossiere. [Mr. Fleuri n'ignore pas assurément ce que Saumaise & les autres ont dit sur ce sujet:] Fleuri. l. 1. c. 24. p. 54 l. 3. c. 40. p. 426. ' & il ne laisse pas de repeter par deux fois ce qu'en dit S. Justin, sans marquer mesme qu'il y ait sur cela aucune contestation.

NOTE II.

Pour la page 18.

Endroit ajouté dans S. Augustin sur Simon.

Aug. her. 1. p. 6. 2. c. ' Puisque Simon le magicien disoit, selon S. Augustin mesme, que Dieu n'avoit point fait le monde, [ce qui l'obligeoit par une consequence naturelle à se declarer ennemi de la Loy Epi. 21. c. 4. p. 56. 59. Iren. l. 1. c. 20. p. 116. b. donnée par le Createur,] ' comme S. Epiphane [& les Constitutions] disent positivement qu'il faisoit, ' & comme on le peut mesme tirer de S. Irenée; [il y a tout sujet de croire que ce qu'on lit dans les editions ordinaires de S. Augustin,] Aug. h. 1. p. 6. 2. c. n. p. 371. 1. ' que cet heretique se vantoit d'avoir donné la loy aux Juifs, n'est pas de ce Pere, comme les Docteurs de Louvain l'ont remarqué, en ajoutant que ces paroles ne se trouvent t. 8. B. p. 6. b. pas dans la pluspart des manuscrits. ' Les Benedictins les ont tout à fait retranchées dans leur edition, avec les trois lignes qui les suivent. [Elles peuvent avoir esté prises de S. Cyrille Cyr. cat. 6. p. 53. de Jerusalem,] ' qui dit à peu pres la mesme chose, [mais qui apparemment se trompe en cela.]

NOTE III.

Pour la page 18.

Que ce n'est pas contre les disciples de Simon que S. Paul parle aux Colossiens.

Epi. n. p. 40. ' Comme les Simoniens rendoient quelque culte aux Anges, le P. Petau croit que S. Paul Col. 2. v. 18. parle contr'eux, ' lorsqu'il avertit les Colossiens de ne se pas laisser tromper par ceux qui entreprenant de parler des choses qui estoient au dessus de leur intelligence, & qui ne suivant que les mouvemens superbes de la prudence de la chair, vouloient les tenir dans une fausse humilité, & dans un culte sacrilege à l'égard des Anges. [Neanmoins il paroist par la suite du texte, que S. Paul parle en cet endroit contre les défenseurs de la loy;] ' & c'est le sentiment de Thdrt. in Col. p. 355. b. Theodoret: [ce qui ne convient nullement à l'heresie de Simon.]

NOTES SUR LES NICOLAITES.

Pour la page 19.

NOTE I.

Si Nicolas estoit l'un des 70. Disciples.

' L'AUTORITÉ de S. Epiphane, qui met Nicolas l'un des sept premiers Diacres au Epi. de Chr. c. 4. p. 50. c. nombre des 70. Disciples, [n'est pas assez grande pour rendre ce fait certain: & on peut encore moins s'en assurer sur la foy] ' de la chronique d'Alexandrie, [& des autres Grecs poste- Chr. Al. p. 532. rieurs qui peuvent l'avoir dit comme luy. On a vu meime dans la note 14. sur S. Pierre, qu'il n'est pas aisé de croire qu'aucun des sept Diacres ait esté du nombre des 70. Disciples:] ' & Act. 6. v. 5. la qualité de proselyte donnée à Nicolas, [qui marque qu'il estoit Gentil de naissance, fait qu'on le peut encore moins dire de luy que d'aucun des autres. Car il semble qu'estant originairement Gentil, & non Juif, il n'a pas dû estre admis au nombre des principaux disciples de JESUS-CHRIST,] qui ne vouloit Marc. 7. 27. encore donner qu'aux Juifs le pain de la parole de Dieu; ' & qui défendoit aux Apostres de Matt. 10. v. 5. 6. prescher aux Samaritains & aux Gentils. [Neanmoins s'il n'y avoit que cette raison, on pourroit croire qu'elle ne regardoit pas les proselytes,] ' qui s'estant fait circoncir & Just. dial. p. 351. c. s'estant joints avec les Juifs, estoient considerez comme les Juifs naturels. [Et en effet, Nicolas ayant esté fait Diacre avant le battesme de Corneille, il est certain qu'il a receu la foy comme Juif, non comme Gentil.]

NOTE II.

Pour la page 21.

Sur un Concile d'Antioche contre les Cainistes.

' L'auteur donné par le P. Sirmond en Præd. c. 18. p. 19. 20. 1643. sous le nom de *Prædestinatus*, dit que les Evesques de la Mesopotamie ayant appris la naissance de la secte des Caïnistes, en avertirent leurs confreres de Syrie; & que ceux-ci s'estant assemblez à Antioche, refuterent les Caïnistes, & les condannerent. Cet auteur semble raporter les propres termes de la sentence du Concile: [mais il ruine luy mesme tout ce qu'il en dit,] en ajoutant que Theodore estoit alors Evesque d'Antioche. [Car il n'y en a eu aucun, au moins durant plusieurs siecles. Et on peut dire generalement que cet auteur ne merite guere qu'on le croie dans les choses qu'il avance seul, & qu'on ne peut verifier; puisque dans celles qu'on peut verifier, il se trouve presque toujours faux, comme on en verra plusieurs exemples dans la suite de l'histoire.]

NO-

NOTES SUR LES CERINTHIENS.

NOTE I.

Pour la page 25.

En quel temps a vécu Cerinthe.

Tert. præſ. c. 48. p. 252. a| Epi. 28. c. 1. p. 110. b. c. a Euſ. l. 4. c. 7. p. 120. b| Thdrt. hær. l. 1. c. 5. p. 197. d. b Iren. l. 3. c. 3. p. 234| Euſ. l. 3. c. 28. p. 100| Epi. 28. c. 2. 4. p. 211 213| Phil. c. 36. p. 10| Hier. v. ill. c. 9. p. 269. Thdrt. hær. l. 2. c. 3. p. 120. a. c Iren. l. 3. c. 11. p. 257. a. d Thdrt. h. l. 2. c. 3. p. 219. c.

ᵃ TERTULLIEN, (s'il eſt auteur du catalogue des hereſies,) & S. Epiphane, diſent que Cerinthe eſt poſterieur à Carpocrate; ᵇ qu'Euſebe & Theodoret ne mettent que ſous Adrien. [Nous examinerons en ſon lieu quel eſt le temps de Carpocrate.] ᵇ Mais il eſt certain par S. Irenée qui le cite de S. Polycarpe, par Euſebe, S. Epiphane, S. Philaſtre, S. Jerome, & Theodoret, que Cerinthe a vécu du temps des Apoſtres, & ainſi ne ſe peut mettre du temps d'Adrien. Cela eſt ſur tout tres certain dans l'opinion de S. Epiphane, qui veut que Cerinthe fuſt Chrétien dès le temps du batteſme de Corneille: [ce que nous ſuivons, parceque nous ne trouvons rien qui y ſoit formellement contraire. Mais je ne ſay neanmoins s'il eſt aiſé d'accorder ce ſentiment avec ce que dit Saint Irenée,] ᶜ que les erreurs de Cerinthe avoient eſté enſeignées longtemps avant luy par les Nicolaïtes. [Ainſi il ſemble que ce ſeroit aſſez] ᵈ de le mettre du temps de Domitien, comme fait Theodoret, qui ne le place meſme qu'aprés les Ebionites & les Nazaréens.

NOTE II.

Pour la page 27.

Le nom de Chriſt mis dans Tertullien & S. Epiphane au lieu de celui de Jeſus.

Epi. 28. c. 6. p. 113. d| 114. c.

ᵃ Le texte de S. Epiphane porte que les Cerinthiens diſoient que le Chriſt avoit ſouffert la croix, & qu'il reſſuſciteroit à la reſurrection generale. [Mais il eſt aſſez viſible que ces heretiques qui diſtinguoient *Jeſus* du *Chriſt*, croyoient le Chriſt impaſſible. Ainſi il faut lire *Jeſus* en cet endroit au lieu de *Chriſt*, auſſibien que quand] ᵃ Tertullien dit que ſelon eux le Chriſt eſtoit né de Joſeph & de Marie: [ou bien il faut dire que Tertullien & S. Epiphane ſe ſervent du mot de Chriſt non comme les Cerinthiens, qui faiſoient deux perſonnes de Jeſus & de Chriſt, mais comme les Catholiques qui n'en font qu'une, & la marquent indifferemment par l'un & par l'autre nom.

Tert. præſ. c. 48. p. 252. a.

NOTE III.

Pour la page 27.

Si Cerinthe a écrit une Apocalypſe, ou s'eſt attribué celle de S. Jean.

Euſ. l. 3. c. 28. p. 100. a.

ᵃ Caius qui vivoit ſous le Pape Zephyrin, dit en parlant de Cerinthe: *Il nous a introduit des opinions monſtrueuſes, qu'il feint avoir appriſes des Anges par des revelations,* ὡς ὑπὸ ἀποστόλου μεγάλου γεγραμμένων, *nous diſant qu'aprés la reſurrection* JESUS-CHRIST *regnera ſur la terre à Jeruſalem, où les hommes jouiront des plaiſirs du corps durant mille ans, comme dans des feſtes & dans des noces.* [Il ſemble aſſez naturel d'entendre ce paſſage de l'Apocalypſe de S. Jean,] ᵃ puiſque quelques uns ont cru autrefois que c'étoit Cerinthe qui l'avoit compoſée ſous le nom de cet Apôtre, pour donner plus de cours à ſes reſveries: [& il eſt certain que les Millenaires l'ont expliquée en cette maniére baſſe & charnelle. En ce ſens, il faut traduire ces paroles, ὡς ὑπὸ ἀποστόλου, &c. par celles-ci, *par des revelations qu'il nous debitoit comme écrites par un grand Apoſtre.* Rufin ſemble avoir pris ce ſens, puiſqu'il traduit p. 48. 1. *per revelationes quaſdam, quas velut à magno Apoſtolo conſcriptas, & per Angelos ei revelatas putaret.* Il dit *ei* non *ſibi*. Langus & Fronton du Duc, l'ont traduit de même dans Nicephore l. 3. c. 14.

l. 7. c. 25. p. 272. 273.

Mais au lieu d'*ei* Muſculus a mis *ſibi*: ce qui peut faire cet autre ſens, *par des revelations qu'il nous a écrites comme s'il eut eſté quelque grand Apoſtre.* Chriſtophorſon met *ipſi*, qui peut avoir le même ſens. Et Mr. Valois l'exprime nettement, *à ſe tanquam à magno quodam Apoſtolo conſcriptas:* en quoy Mr. Couſin le ſuit. Ce ſens eſt appuié par Theodoret,] ᵃ qui dit que Cerinthe a écrit des revelations *qu'il feignoit avoir eues luy meſme*, où il pretendoit inſtruire [ſes diſciples] par des diſcours menaçans, & où il dépeignoit un regne terreſtre de JESUS-CHRIST à Jeruſalem durant mille ans, accompagné des plaiſirs du boire, du manger, &c. [Ces paroles marquent aſſurément un livre different de celui de l'Apocalypſe, qui eſt attribué en pluſieurs endroits à un Jean, & non pas à Cerinthe: Et d'ailleurs perſonne n'oſeroit dire que Theodoret ait ſeulement douté ſi l'Apocalypſe n'étoit point de cet heretique. Il eſt donc conſtant, ſi Theodoret ne ſe trompe point, que Cérinthe avoit auſſi écrit une Apocalypſe ſemblable en quelque choſe à celle de Saint Jean, mais qui étoit neanmoins un autre livre. En ce cas nous aimons mieux croire que le paſſage de Caius ſe raporte à l'Apocalypſe de Cerinthe, pour n'être pas obligé de dire qu'un homme auſſi illuſtre que Caius a été dans l'Egliſe, ait attribué à l'eſprit d'erreur un ouvrage du S. Eſprit.

Thdrt. hær. l. 2. c. 3. p. 219. d.

NOTES SUR SAINTE THECLE.

NOTE I.

Pour la page 28.

Que la vie de Sainte Thecle écrite par Baſile de Seleucie, n'a aucune autorité.

Bar. 47. §. 3. 11|23. ſept. b.

ᵃ NOUS avons aujourd'hui deux hiſtoires de Sainte Thecle, l'une de Metaphraſte, & l'autre de Baſile Evêque de Seleucie au V. ſiécle. Baronius ſoutient qu'elles ſont entiérement exemtes de la cenſure des anciens actes condannez par Saint Jean, & par le Pape Gelaſe; parce, dit-il, que l'on n'y trou-

trouve point ce que Tertullien & Saint Jerome ont repris dans ceux-ci: ' & il pretend que cela luy suffit pour prouver qu'elles sont tout à fait fideles.

58.§.55.

[Mais quand elles n'auroient point cette marque de fausseté, elles peuvent en avoir plusieurs autres, comme le salut de Falconille morte dans le paganisme, & ce qu'elles disent de la mort de sainte Thecle. Il seroit aisé d'y trouver beaucoup d'autres erreurs; mais nous nous sommes contentez de ces deux, parceque Baronius en parle,] ' & qu'abandonnant absolument la derniere, ' il n'excuse la prémiere qu'en disant, sans preuve, que c'est une addition faite au texte.

47.§.14. 11.§.

[Mais de plus, elles ne sont pas exemtes de ce que Tertullien & saint Jerome ont remarqué dans les anciens actes de Sainte Thecle. Tout ce que nous savons de ces anciens actes, c'est que] ' l'on en tiroit que les femmes avoient permission de prescher & de battizer, ' Et Saint Jerome dit qu'il y avoit un conte d'un Leon battizé. [Il est vray que dans Metaphraste & dans Basile il n'est point parlé du battême d'un Leon.] ' Mais les actes de Metaphraste marquent que Sainte Thecle & Tryphene preschoient l'Evangile, [a] & disent que sainte Thecle se battiza elle même. [Basile parle souvent de ses predications,] ' & dit même que Saint Paul luy commanda de prescher. [b] Mais de plus il met p. 275. qu'elle battizoit & les hommes & les femmes.

Tert. bapt. c. 17. p. 263. c. Hier. v. ill. c. 7.

Sur. 23. sept. p. 263. §. 11-13. a §. 10 12. Baf. v. Th. l. 1. p. 274. b. b p. 276. b.

[Cela suffit pour montrer que ces deux pieces sont improbables par elles mêmes. Leurs auteurs ne sont pas pour leur donner non plus une grande veneration; ce qui est visible pour celle de Metaphraste: & nous esperons montrer la mesme chose de celle de Basile de Seleucie, quand nous traiterons ce qui le regarde.] ' Vossius a douté que cette derniere fut de celui à qui on l'attribue: [c] & Rigaut qui reconnoit qu'elle n'est pas moins fabuleuse que les actes supposez à Saint Paul, dit seulement qu'elle porte le nom de Basile de Seleucie. [Mais on verra sur le titre de ce Basile qu'il n'y a point de raison d'en douter, & qu'elle est écrite par un Evêque, ou au moins par un Prêtre de Seleucie du temps que Basile vivoit.

Voss. h. gr. l. 1. c. 24. p. 283. c Tert. bapt. n. p. 72. 1.

Outre cette vie de sainte Thecle qui est en prose] ' le même Basile en avoit écrit une autre en vers [qui est perdue; & nous n'avons pas sujet de la regreter.]

Phot. c. 168. p. 377. c.

NOTE II.

Pour la page 28.

De ce qu'on cite de S. Methode pour Ste Thecle.

[S. Methode dans son célébre dialogue intitulé le Banquet des vierges, y en fait parler plusieurs, entre lesquelles est une Thecle. Nous n'osons pas dire si toutes ces vierges sont des personnes effectives de son siécle, ou des precedens. Mais il est visible par les particularitez qu'il dit de la vie de Thecle, qu'il a voulu faire parler celle qui est si célébre entre les Saintes. C'est pourquoi nous avons cru avoir droit de nous servir des faits qu'il en raporte, & les pouvoir faire entrer dans l'histoire de cette Sainte.

NOTE III.

Pour la page 28.

D'une homelie sur Ste Thecle qui porte le nom de S. Chrysostome.

Nous citons pour abreger sous le nom de Saint Chrysostome, le panegyrique de sainte Thecle, dont nous avons un fragment dans le prémier volume des ouvrages de ce Pere p. 782-785. quoique le style de ce discours paroisse moins diffus, & plus serré que n'est celui de saint Chrysostome. Pour l'oraison 72. du mesme volume le titre mesme porte p. 909. qu'elle est de Jean le Jeûneur Patriarche de Constantinople [à la fin du VI. siecle.]

NOTE IV.

Pour la page 29.

Que Ste Thecle n'est point morte par le martyre.

' Basile de Seleucie veut que Sainte Thecle ne soit pas morte, 'mais que la terre s'étant ouverte miraculeusement, elle entra toute vivante dans cette ouverture, qui se referma aussi-tôt, disent Metaphraste ' & Elie de Crete. [Baronius bien loin de vouloir soutenir cette imagination,] ' pretend même qu'il faut dire que Sainte Thecle a achevé sa vie par le martyre, & qu'on ne peut croire qu'elle soit morte d'une autre maniére sans dementir divers Peres. S. Gregoire de Nazianze sur tout, est bien fort pour croire qu'elle est morte dans les supplices, ' puisqu'il la met entre les victimes immolées pour Jesus-Christ, τα ὑπὲρ Χριςῦ σφάγια.

Bas. de Th. l. 1. p. 276. b.

Naz. or. 3. n. 63. p. 323. b. Bar. 47. §. 14.

Naz. or. 3. p. 76. c. d.

[Mais d'autre part si l'on savoit du temps de ce Saint qu'elle étoit morte par le martyre, cette connoissance s'étoit-elle perdue 50. ou 60. ans aprés, & sur tout à Seleucie, où étoit son corps? Et si elle s'étoit conservée, Basile de Seleucie qui ne la pouvoit ignorer, pouvoit-il écrire le contraire? Est-ce que la maniére si bizarre, pour ne rien dire de plus, dont il pretend qu'elle est morte, luy paroissoit quelque chose de plus glorieux, que de mourir dans le martyre pour Jesus-Christ? Cela n'est guere probable: & quelque formel que soit Saint Gregoire de Nazianze, il semble plus raisonnable de croire qu'il a mis Ste Thecle entre les victimes immolées pour Jesus-Christ, parcequ'elle s'étoit exposée à mourir si Dieu ne l'eut conservée par des miracles, & parceque les autres ausquels il la joint, comme S. Pierre, S. Paul, &c. ont souffert jusqu'à la mort. Car il est naturel en parlant de plusieurs personnes, de dire de toutes des choses qui ne conviennent pas également à toutes. ' Elie de Crete en commentant cet endroit, a mieux aimé s'engager dans des fables pitoyables, que de dire que Sainte Thecle étoit morte par le martyre. [Saint Methode le plus ancien de ceux qui nous en ont appris quelque chose,] ' se contente dans les plus grands eloges qu'il luy donne, de dire qu'elle avoit un zele égal au courage des martyrs; [ce qui visiblement la met dans un rang different du leur.

n. 6. p. 323. b.

Meth. conv. p. 131. a.

Il est plus aisé de répondre aux autres Peres qui luy ont donné le titre de martyre. Car ils ont pu suivre en cela le langage établi dans les prémiers temps de l'Eglise, où l'on donnoit ce titre à tous ceux qui avoient souffert pour la foy, quoiqu'ils ne fussent pas morts dans les tourmens. Ainsi les Chrétiens étant accoutumez à regarder Sainte Thecle comme martyre, ils ont suivi cet usage, sans s'amuser à examiner si elle l'étoit au même sens que l'on prenoit ce mot de leur temps.] ' Bede dans son martyrologe dit qu'elle se reposa en paix: ' & Bollandus croit qu'elle mourut dans la paix, *incruentâ morte.*

Boll. mars, t. 2. p. 33. b. may, t. 1. p. 42. a.

NOTES SUR S. PHILIPPE DIACRE.

NOTE I.

Pour la page 30.

Que c'est luy qui a presché à Samarie, & non S. Philippe Apostre.

Tert. bapt. c. 18. p. 264. a. Const. l. 6. c. 7. p. 270. b. Aug. in Jo. h. 6. p. 24. 1. c. | f. 99. 266. p. 525. c | 1086. c. Epi. 21. c. 1. p. 55. b. Chry. in Act. h. 18. p. 170. b.

TERTULLIEN donne le titre d'Apôtre à Saint Philippe qui prescha à Samarie, & qui battiza l'Eunuque d'Ethiopie. ' Les Constitutions des Apôtres font la même chose: ' & S. Augustin a quelquefois douté si c'étoit le Diacre ou l'Apôtre. ' Neanmoins en d'autres endroits il dit positivement que c'étoit le Diacre. S. Epiphane dit qu'il ne donna que le battême aux Samaritains, & non le Saint Esprit, parcequ'il n'en avoit pas le pouvoir n'étant que Diacre. S. Chrysostome juge par la même raison qu'il n'étoit pas l'Apôtre, mais le second des sept [Diacres.]

Isi. P. l. 1. ep. 448. 449. p. 114. b. c.

' A cette raison S. Isidore de Peluse en ajoûte une autre, qui est que Saint Luc dit tout de suite que les Apôtres étoient demeurez à Jerusalem, & que Philippe preschoit à Samarie; ce qui montre assez qu'il n'étoit point du nombre des Apôtres. ' Il semble en marquer encore une troisiéme raison qu'il avoit pu apprendre de Saint Chrysostome, ' tirée de ce que Philippe qui avoit presché à Samarie, annonca l'Evangile en diverses villes jusqu'à ce qu'il arriva à Cesarée comme au lieu de sa demeure: ' & il est marqué dans la suite des Actes que quand S. Paul vint à Cesarée, il y demeura plusieurs jours dans la maison de Philippe l'un des sept. [Ainsi il paroit qu'il avoit sa residence ordinaire en cette ville: ce qui ne convient pas à l'Apôtre.]

d| Chry. in Act. h. 19. p. 178. b. Act. 8. v. 40. | 21. v. 8.

v. 8. ' Le titre d'Evangeliste donné au Diacre, [ne peut aussi mieux convenir qu'à celui qui a porté l'Evangile dans la Samarie, & en plusieurs autres lieux. Et on ne le donne point aux Apôtres, parceque c'étoit la fonction propre à laquelle ils étoient destinez par leur ministere.]

Cyp. ep. 73. p. 184. 2| Eus. l. 2. c. 1. p. 39. a.

' S. Cyprien, [nonobstant l'autorité ou l'ambiguité de Tertullien,] & Eusebe, supposent comme une chose sans difficulté que c'est le Diacre. S. Jerome en parle de la même maniere dans son traité contre les Luciferiens, *c. 34. p. 138. cp. 139. b.*

NOTE II.

Pour la page 31.

Si les Ethiopiens étoient toujours gouvernez par leurs Reines.

Eus. l. 2. c. 1. p. 40. a| Chry in Act. h. 19. p. 178. d. Synop. in Act. p. 1465. e. Strab. l. 17. p. 820. c| Dio. l. 54. p. 524. a. c. Act. 8. v. 27.

' Eusebe & S. Chrysostome disent que c'étoit la coutume des Ethiopiens d'être gouvernez par des Reines, & Eusebe pretend que cela duroit encore de son temps. ' Grotius & d'autres modernes suivent le même sentiment, & ajoûtent que ces Reines s'appelloient Candaces. ' On trouve en effet que plus de 55. ans avant la mort de nôtre Seigneur, il y avoit une Candace Reine d'Ethiopie dont parle Strabon. ' Il est clair ce me semble selon les Actes qu'il y en eut encore une lorsque l'Eunuque d'Ethiopie fut battizé par Saint Philippe, puisqu'il est dit que cet Eunuque étoit Surintendant de ses thresors, & non pas qu'il l'avoit été: ' & Pline dit que des personnes envoyées par Neron en ces pays là, raporterent que l'isle de Meroé avoit pour Reine une Candace, *quod nomen*, ajoûte Pline, *multis jam annis ad reginas transiit.* Plin. l. 6. c. 29. p. 134. c. d.

[Ces mêmes passages donnent quelque lieu de croire que ces Reines gouvernoient, puisqu'on ne parle que d'elles, & non de leurs maris. Cependant je ne say s'ils le prouvent absolument: & on peut douter encore davantage s'ils prouvent suffisamment que c'étoit l'ordinaire des Ethiopiens d'être commandez par des femmes. Car cette coutume est assez particuliere & assez peu probable, pour ne s'en pas persuader, si elle n'est tout à fait certaine.] ' Baronius dit que cela est constant par Strabon: [& je ne voy pas neanmoins qu'on en puisse rien tirer.] ' Cet auteur marque bien que du temps d'Auguste, & peut-être encore lorsqu'il écrivoit, [c'est-à-dire dans les prémieres années de Tibere,] l'Ethiopie étoit gouvernée par une Reine qui avoit perdu un œil, mais qui étoit pleine de cœur. Il luy donne le nom de Candace comme son nom propre. [Mais il ne dit point qu'aucune autre femme eut eu le même pouvoir.] ' Dion n'en dit rien davantage. ᵃ Et de plus, Strabon parle plusieurs fois des Rois d'Ethiopie, qu'on reveroit comme des dieux, & toûjours au masculin. Mais il remarque qu'ils étoient presque toûjours enfermez dans leurs palais: ' & que les femmes de ce pays avoient acoutumé de porter les armes aussi-bien que les hommes. [Peutêtre que les Reines le faisoient aussi, & qu'agissant au dehors plus que leurs maris, elles passoient dans les pays étrangers pour les maistresses & les souveraines.

Bar. 35. §. 27. | Strab. l. 17. p. 820. c. | Dio. l. 54. p. 524. a. c. | a Strab. p. 821. c| 822. c. d. | p. 822. b.

S'il est faux que les Ethiopiens eussent accoutumé d'être gouvernez par des femmes, une chose qui aura pu contribuer à le persuader à Eusebe, c'est que de son temps même, c'est à dire du temps de Constantin,] ' les Ethiopiens d'Auxume estoient gouvernez par une Reine, comme on le voit par l'histoire de S. Frumence. Mais cette Reine ne gouvernoit que par la mort du Roy son mari, & comme tutrice de son fils, ' ou plutost de ses deux enfans Aïzan & Sazan, qui estoient princes d'Auxume en 356. Constance leur écrivit alors comme aux maistres du pays, sans parler jamais de la Reine. [S. Chrysostome n'a fait apparemment que suivre Eusebe.]

Ruf. l. 10. c. 9. p. 164. 165. | Ath. apol. 1. p. 693. c. d| 696. a.

NOTE III.

Pour la page 31.

Si l'Eunuque de Candace estoit Juif ou Gentil.

Cyp. vit. p. 2. c.

' S. Ponce dit dans la vie de S. Cyprien, que l'Eunuque d'Ethiopie estoit Juif. [Cela n'est pas difficile à croire, puisque les Juifs estoient alors répandus partout. Le voyage qu'il entreprenoit d'Ethiopie à Jerusalem pour adorer Dieu, & la lecture qu'il faisoit d'Isaïe, non point comme d'un livre de curiosité, mais comme d'un Prophete, sont de grandes preuves qu'il estoit Juif ou de naissance, ou au moins de religion, c'est à dire proselyte.] ' Cette opinion paroit assurément plus probable que celle d'Eusebe, qui l'appelle les premices des fideles qui devoient croire dans toute la terre, & le premier des Gentils qui ait esté admis aux mysteres du Christianisme. ' Car il semble que cet honneur doit estre reservé à Corneille. Baronius

Synop. in Act. p. 1465. f. et Grot. | Eus. l. 2. c. 1. p. 40. b. | Bar. 35. §. 27.

ronius assure que tous les auteurs ecclesiastiques conviennent que l'Eunuque estoit proselyte. [J'aimerois mieux qu'il en eust nommé trois en particulier, que tous en general.]

From. in Act. p. 618. a | C. à Lap. ib. p. 160. 1. b.

' Car on pretend au contraire que S. Basile, S. Thomas, & divers modernes, sont dans le même sentiment qu'Eusebe, sans parler de la chronique d'Alexandrie p. 542. [Du reste nous n'avons pas de peine à croire avec Baronius qu'il estoit plutost proselyte que Juif de naissance,]

Act. 8. v. 27.

' puisque S. Luc l'appelle un Ethiopien.

Bar. 35. §. 27. | Strab. l. 17. p. 822. c.

' Pour ce qu'on tire de Strabon, que les Ethiopiens avoient presque les mesmes sentimens que les Juifs sur la religion; ' cette conformité paroist fort petite.

Pour la page 31.

NOTE IV.

S. Chrysostome mal cité par Baronius.

Bar. 35. §. 27.

' Baronius dit que l'on croit que c'estoit à cause de la feste de Pasque que l'Eunuque estoit venu à Jerusalem; & il cite pour cela l'homelie 19. de S. Chrysostome sur les Actes:

Chry. in Act. h. 19. p. 177. c.

' & dans cette homelie mesme S. Chrysostome releve la vertu de cet Eunuque, de ce qu'il estoit venu à Jerusalem, sans y estre excité par aucune feste, ἑορτῆς οὐκ οὔσης.

Pour la page 31.

NOTE V.

Quelques exemplaires portent que le S. Esprit descendit sur l'Eunuque.

Aug. f. 266. p. 1086. g.

' S. Augustin suppose visiblement que le texte des Actes porte que le S. Esprit descendit sur l'Eunuque aprés qu'il eut esté battizé par S. Philippe. [Et neanmoins cela ne s'y trouve pas aujourd'hui. Ce ne pourroit estre au plus qu'un defaut d'exactitude dont les plus grands hommes sont capables, & qui seroit peu important; puisque l'exemple de Corneille suffit pour ce que S. Augustin veut prouver: & estant même certain par les effets que l'Eunuque a receu le S. Esprit, l'induction que S. Augustin en tire ne laisseroit pas de subsister. Neanmoins il est si rare de voir que ce Pere tombe mesme dans ces sortes de fautes, qu'il y auroit lieu d'en estre surpris.]

Synop. in Act. p. 1457. d.

' Mais on voit par les diverses leçons du nouveau Testament grec de Robert Estienne, & de celui d'Oxford, que quelques manuscrits ont cet endroit comme S. Augustin l'a lu: πνεῦμα ἅγιον ἐπέπεσεν ἐπὶ τὸν εὐνοῦχον, ἄγγελος δὲ κυρίου ἥρπασε τὸν Φίλιππον, &c.

Hier. in Lucif. c. 4. t. 2. p. 140. c.

' & S. Jerome le cite de mesme en termes formels.

Pour la page 32.

NOTE VI.

Que S. Philippe Diacre n'a point apparemment esté enterré à Hieraple.

Menæa, 11. oct. p. 121 | Ugh. t. 6. p. 1101. b.

' Les nouveaux Grecs pretendent que S. Philippe Diacre quitta la Palestine pour aller à Tralles en Asie, qu'il en fonda l'Eglise, ou y bastit une eglise, qu'il en fut fait Evesque, qu'il y fit quantité de miracles, & qu'enfin il se reposa en paix.

Ado, fest. p. 36.

' Les Latins aprés Adon & Usuard, disent sur le 6. de Juin qu'il mourut à Cesarée, & que trois de ses filles y sont enterrées avec luy. Adon ajoute que la quatrieme mourut à Ephese, ce que le martyrologe Romain a suivi. [C'est apparemment Ste Hermione dont nous avons parlé sur S. Philippe Apostre.]

Euf. l. 2. c. 31. p. 103. a.

Caius ancien theologien, celebre pour la dispute qu'il eut à Rome [vers l'an 212.] avec Procle l'un des chefs des Montanistes, y raportoit de ce Procle, que les quatre filles prophetesses de S. Philippe ont demeuré à Hieraple en Phrygie, & que leurs tombeaux y estoient encore avec celui de leur pere.

p. 102. d.

' D'autre part Polycrate Evesque d'Ephese, un peu plus ancien que Caius, dit que S. Philippe l'un des douze Apostres, est enterré à Hieraple avec deux de ses filles vierges.

[Il n'est pas impossible absolument parlant, que S. Philippe Apostre ait esté enterré à Hieraple avec deux de ses filles vierges, & S. Philippe Diacre avec ses quatre filles vierges & prophetesses. On pourroit appuier cela sur ce que Procle ne parle que de leur prophetie, & non de leur virginité, parcequ'il ne s'agissoit que du premier entre luy & les Catholiques, & non du dernier; au lieu que si celles dont parle Polycrate eussent esté prophetesses, aussibien que vierges, il n'eust pas esté moins important pour luy, qui vouloit relever l'honneur de l'Asie, de remarquer l'un que l'autre.

Mais quoy qu'on puisse dire, c'est une chose tres peu vraisemblable, que ces deux Saints Philippes soient tous deux enterrez à Hieraple, & chacun avec ses filles: & il est bien plus aisé de croire que Polycrate & Procle ne parlent que d'un même Saint, mais que l'un des deux se trompe pour le nombre de ses filles. Et en ce cas la presomption est tout à fait pour Polycrate, tant pour le privilege de l'antiquité, puisqu'il precede Caius & Procle de quelques années, que parcequ'il estoit Evesque dans la metropole même de l'Asie, dont la Phrygie estoit un membre; au lieu que Caius écrivoit à Rome. Ainsi sachant seulement que S. Philippe Apostre estoit enterré à Hieraple avec ses filles, il luy aura esté aisé de croire que c'estoit le Diacre à qui on donnoit le nom d'Apostre, comme on le donnoit aux premiers disciples; & d'y joindre ses quatre filles dont parle S. Luc. Il est certain d'ailleurs que Saint Philippe Apostre a esté enterré à Hieraple, *v. son titre*, au lieu que S. Philippe Diacre ayant demeuré à Cesarée, & y ayant eu son logis, il est assez probable qu'il y a aussi fini sa vie, comme les Latins le disent: & les Grecs qui ne le croient pas, ne disent pas neanmoins qu'il soit mort à Hieraple, mais à Tralles.]

Ado, fest. p. 36. | Euf. l. 3. c. 31. p. 102. d.

' Adon dit qu'une des filles de S. Philippe Diacre mourut rempli du Saint Esprit. ' C'est ce que Polycrate Evesque d'Ephese même dit de la fille de S. Philippe l'un des douze Apostres, comme on le voit encore mieux par la traduction de Rufin p. 49.

Ado, p. 36.

' Et Adon reconnoist que ce qu'il dit des filles du Diacre, d'autres le disoient de celles de l'Apostre, qui est, dit-il, enterré à Hieraple.

[S'il est vray que S. Philippe Diacre & ses quatre filles soient morts à Cesarée, on peut s'étonner qu'Eusebe Evesque de Cesarée ne l'ait pas sceu.]

Euf. l. 3. c. 31. p. 103.

' Car il paroist raporter au Diacre ce qui est dit du tombeau de S. Philippe & de ses filles à Hieraple. [Mais il est visible qu'Eusebe n'a eu aucune connoissance particuliere de ce qui regardoit les premiers temps de son Eglise,]

Aust. 3. p. 492. 1. b.

' ou qu'il n'a pas cru se devoir arrester à ce qui s'en estoit sans doute conservé dans la tradition & la memoire du peuple. [Car il ne nous apprend quoy que ce soit de cette Eglise, jusqu'au Concile qui s'y tint sur la fin du II[e] siecle. Si tout le monde l'avoit imité en cela, nous aurions beaucoup moins de choses de l'histoire des Saints & de l'Eglise: mais nous n'en aurions que de certaines.]

NOTES SUR LA PERSECUTION DE NERON.

NOTE I.

Pour la page 34.

Sur la lettre à Diognete.

Just. prol. ' L'Epistre à Diognete n'a esté donnée au public qu'en 1592. par Henri Estienne, qui l'a mise entre les ouvrages de S. Justin: [c'est pourquoi Bellarmin & Possevin n'en parlent point.] Ceux qui sont venus depuis, comme Scultet *p.* 2. Halloix *v. Just. p.* 271. & le P. Labbe *de scrip. p.* 669. l'ont mise entre les écrits qui sont certainement de S. Justin: [& je ne say aucun ecrivain qui ait temoigne en douter.

Cependant il est visible que le style en est beaucoup plus clair & plus elegant que n'est celui de ce saint Martyr.] ' L'auteur se declare ad Diog. p. 501. c. disciple des Apostres, [ce qu'on ne peut dire proprement de S. Justin.] ' Il dit que le Chri- p. 494. b. c. stianisme estoit une chose toute nouvelle, qui ne faisoit que commencer à paroistre dans le monde. ' & il marque fort clairement que p. 495. 496. les Juifs offroient alors à Dieu le sang & la fumée des victimes; [ce qu'ils n'ont plus fait depuis la ruine de Jerusalem & du Temple en l'an 70. Ces raisons paroistront sans doute assez fortes pour justifier la pensée d'une personne habile & judicieuse, qui a cru avant nous que la lettre à Diognete estoit plus ancienne que S. Justin mesme. On peut objecter] ' que S. Paul y est cité à la fin sous le p. 502. c. simple titre de *l'Apostre.* ' Mais on croit que a. p. 43. 1. l'endroit où cela se trouve, & toute la fin de l'epistre depuis ces paroles de la *p.* 531. *l.* 44. ἐτ☉ ὁ ἀιὼ, *&c.* on croit, dis-je, que tout cela a esté ajouté, & n'est point du mesme ouvrage.

' Si la lettre à Diognete est écrite, comme p. 496. a. il paroist, lorsque les Juifs immoloient encore des victimes, [& ainsi avant l'an 70. on ne peut pas soutenir ce que dit le P. Halloix,] ' que ce Diognete est celui de qui M. Aurele, Hall. v. Just. p. 281. [né seulement en 121.] avoit appris à peindre, à aimer la philosophie, *&c.* [Que si l'on pouvoit donner un autre sens à ce qui y est dit de ces sacrifices, la pensée du P. Halloix pourroit estre probable, y ayant encore plusieurs disciples des Apostres du temps de ce Diognete. Mais cette qualité même de disciple des Apostres, & la difference du style, donneroient toujours assez sujet de croire que la lettre est d'un autre que de Saint Justin.]

NOTE II.

Pour la page 35.

Des edits de Neron contre les Chrétiens.

Tert. ap. c. 5. p. 6. c. [' Tertullien & S. Meliton ne disent pas aussi positivement que Sulpice Severe & Orose, que Neron ait fait des edits publics contre la religion Chretienne.] ' Ils le marquent neanmoins assez. Car ils soutiennent que Neron & Domitien seuls, jusqu'à M. Aurele & à Severe, ont persecuté les Chretiens: [ce qui ne peut être vray si on ne l'entend d'une persecution publique, autorisée par des edits solennels & generaux, puisque Trajan dans sa lettre à Pline le jeune,] ' & M. Aurele dans celle au gouverneur des Gaules, ordonnent ouvertement de punir les Chretiens du dernier supplice. ' Baronius reconnoist que Tertullien n'a mis au rang des persecuteurs que ceux qui avoient publié des edits contre les Chrétiens: [& tout ce que Tertullien dit de Neron & de Domitien, marque assez qu'il l'entend ainsi. d Eus. l. 4. c. 26. p. 148. b. l. 5. c. 1. p. 162. d. Bar. 64. §. 1.

' Dodouel au contraire soutient que Neron n'a Cyp. diss. 11. c. 13. p. 232. point fait d'autres martyrs que ceux de Rome dont parle Tacite. [Il le soutient sur son autorité propre: car il n'allegue aucune raison,] sinon que l'embrasement de Rome ne regardoit que ceux qui y estoient; [comme si un Neron eust été incapable de persecuter generalement tous les Chrétiens sous d'autres pretextes. Je ne say pas s'il pretend que S. Pierre & S. Paul aient soufert en 64. mais ce n'est pas au moins une opinion bien commune. Que s'ils ont souffert en quelque autre année, Neron a donc fait d'autres martyrs que ceux qui souffrirent pour l'embrasement. Il ne s'objecte point du tout les auteurs qui attribuent à Neron des edits generaux: mais il croit peut-estre que son autorité doit l'emporter sur la leur sans contestation.]

NOTE III.

Pour la page 35.

Sur divers martyrs de Toscane.

Ughelius dit que S. Paulin ayant esté pris à Ugh. t. 1. p. 841. d. Luque, dont S. Pierre l'avoit fait Evéque, ' fut p. 842. conduit à Pise, où Anulin gouverneur de la Toscane faisoit sa residence ordinaire; qu'aprés y avoir souffert beaucoup de divers tourmens, il fut mené sur une montagne entre Pise & Luque, où il fut cruellement fouetté, & couronné du martyre avec quelques autres, *&c.* & que de là son corps fut raporté à Luque où il est encore, & où ce Saint est honoré comme le patron de la Republique. [Nous laissons à de plus habiles à examiner s'il y avoit des gouverneurs de Toscane sous Neron & jusques à Adrien; & si les colonies d'Italie reconnoissoient alors d'autres magistrats que les leurs propres, & ceux de Rome. Il nous suffit que ces choses & beaucoup d'autres fort magnifiques qu'Ughellus dit de Saint Paulin, ne soient citées d'aucune piece dont l'antiquité & l'autorité nous soient connues.] ' Baronius a eu de l'Eglise de Luque des actes manuscrits de ce Saint: mais il ne les donne point, & n'en fait luy même aucun jugement. Bar. 12. jul. d. Il a mis son nom dans le martyrologe Romain au 12. de juillet.

' On a dans Mombritius & dans Bollandus Boll. 17. may, p. 5. d. des actes de S. Torpete, qu'on veut faire passer pour originaux: [mais c'est une des plus méchantes pieces qu'on puisse voir:] Bollandus le reconnoist, ' & quoiqu'il croie qu'elle p. 19. d. a esté composée en Provence [avant le VIIe. siecle,] ' qu'elle a esté inserée vers l'an 615. p. 5. §. 1. par Saint Ceraune Evesque de Paris, dans son recueil des actes des martyrs, ' & que ce soit §. 2. 4. 5. la source de tout ce qu'on lit de S. Torpete dans Florus, Raban, Usuard, Adon & les autres martyrologes; ' il ne la donne neanmoins §. 2. qu'à

qu'à cause de la dispute qu'il y a entre ceux de S. Tropés en Provence, & les Portugais, qui pretendent les uns & les autres avoir son corps. & se fondent sur cette histoire. p.18.§.21. 22.30. ap.14. §.12. ' Il penche plus pour S. Tropés, a où l'on croit que le corps du Saint est dans une ancienne eglise de son nom possedée par les Capucins. p.5.§.2. ' La feste de S. Torpete est marquée dans Florus, Raban, & tous les martyrologes posterieurs; dans la pluspart le 17. de may, & dans quelques uns le 29. d'avril, qu'on pretend estre le jour qu'il est mort à Pise, ou le 29. de mars. §.1|p.17. §.22. ' Il y a plusieurs eglises de son nom sur la coste de Provence & de l'Italie.

[Je ne sçay pourquoi Baronius n'a point mis dans le martyrologe Romain] Bar. 19. oct. a. ' S. Ptolemée, qu'il dit avoir esté disciple de S. Pierre, ordonné Evesque par luy, envoyé par luy prescher en Toscane, & couronné du martyre le 24. d'aoust. an. 46. §.2. ' Il le fait Evesque de Nepi en Toscane. Ferr. it. p. 537|24. aug. ' Neanmoins Ferrarius soutient qu'il ne l'a pas esté de Nepi, mais d'une ville voisine nommée Pentapolis, qui est aujourd'hui entierement ruinée sans qu'il en reste aucun vestige. [Et je ne say si l'on en trouveroit aucun dans l'antiquité.] Il fonde cet episcopat de Pentapolis sur les actes mesmes de ce Saint. Bar. 19. oct. a. ' Baronius a eu ces actes que l'Eglise de Nepi luy avoit envoyez; & n'en fait aucun eloge, [ce qui est une assez méchante marque.] an.69 §. 44. ' Il nous apprend mesme qu'on y lit que S. Ptolemée a souffert sous Claude, [& cela est si hors d'apparence,] qu'il est obligé de l'expliquer de Claude Neron. [Ainsi nous ne croyons point nous devoir arrester] Ferr. it. p. 537|24. aug. p. 33+. ' à toutes les circonstances que Ferrarius dit de la vie & du martyre de ce Saint, fondées sur les mesmes actes. Il luy donne plusieurs compagnons de son martyre, & entr'autres S. Romain disciple comme luy de S. Pierre, & Evesque de Nepi, *&c.* Il nous apprend que les corps de l'un & de l'autre sont aujourd'hui en l'eglise des Jacobins de Nepi, & marque leur feste le 24. d'aoust.

NOTE IV.

Pour la page 35.

Sur les actes de S. Vital.

Boll. 28. apr. p. 564. b. ' Bollandus nous donne une histoire de S. Vital, qu'il croit estre beaucoup plus ancienne que l'onzieme siecle. [Elle peut estre du neuvieme, & on voit par Usuard, Adon & Florus, que ce qu'elle contient estoit la creance commune de ce siecle là. De quelque temps qu'elle soit c'est peu de chose; il y a plus de paroles que de faits, & elle ne porte aucun caractere d'antiquité.] p.565.b. ' Elle cite mesme une vie plus ancienne, où le mot de *Senior* est employé pour Seigneur & pour mari; Cang. lat. S. p. 898. ' ce qu'on ne trouve que dans des auteurs fort nouveaux.

Ambr. B. t.2.ap.p. 485. a. Le martyre de S. Vital est inseré dans la lettre 53. de S. Ambroise, selon divers manuscrits que les Benedictins ont suivis dans leur edition. Mais on sait que cette lettre est une piece supposée qui n'a aucune autorité [L'histoire de S. Vital, de S. Ursicin, & de Sainte Valerie, y est raportée de mesme que dans les actes de Bollandus, quoique d'une maniere plus simple.

Les Benedictins ont trouvé la mesme histoire écrite avec encore plus de simplicité dans un manuscrit de Rome. Mais c'est une simplicité assez barbare. Et il paroist mesme que c'est seulement un extrait ou un abregé d'une autre histoire plus ample. On y lit comme dans les deux autres que S. Vital enterra S. Ursicin dans la ville de Ravenne, *intra urbem*. Je croy qu'on peut dire que c'est un fait certainement faux, qui ne sauroit avoir été cru & écrit qu'aprés la ruine de l'Empire. Car la discipline des Romains, à laquelle on voit par tout que les Chrétiens se sont conformez pour les martyrs mêmes, ne souffroit point que l'on enterrât dans les villes.

Cette derniere piece ne dit point que S. Vital & Sainte Valerie fussent le pere & la mere de S. Gervais & S. Protais.] a|Boll. 28. apr. p. 565. b. ' Les deux autres le disent: & il paroît d'ailleurs que c'étoit une opinion receüe communément au IX. siecle. C'est sur cela que nous mettons S. Vital du temps de Neron, non que nous pretendions que ce soit une chose fort certaine,] p. 563. §. 6. ' mais parceque nous n'avons d'ailleurs aucune preuve du temps où il a vécu. All. conf. p. 1490. ' Dans le calendrier Romain de Leo Allatius, [qui est ancien,] on lit au 19. de juin, *natale SS. Processi*, (il faut *Protasii*) *& Gerbasi ad S. Vitalem.* [Je ne say si c'est une preuve qu'on crut alors S. Vital pere des deux autres: mais toûjours cela s'y raporte bien.] Le P. Quesnel. ' On nous a assuré que dans les Litanies qu'on croit être de Charle le Chauve, S. Vital y est immediatement avant S. Gervais & S. Protais, aprés lesquels sont Saint Nazaire & S. Celse, que tout le monde met sous Neron. Ces Litanies qui sont fort nombreuses, sont imprimées dans un recueil fort rare des prieres de Charle le Chauve, dont l'original est dans la bibliotheque du Duc de Baviere.

Nous avons un panegyrique de S. Vital dans S. Pierre Damien: mais il est trop nouveau pour faire foy dans une histoire si ancienne.

NOTE V.

Pour la page 35.

Reliques d'un S. Ursicin apportées en Orient.

Sur. 19. dec. p. 353. §. 29. ' On apporta [vers l'an 460.] à S. Marcel Abbé des Acœmetes, des reliques *du grand Ursicin martyr*, &c. [Il semble difficile de croire que ce fust celui de Ravenne, qui ne paroist point avoir esté si celebre. Mais je n'en trouve point aussi qui ait esté celebre en Orient.] Men. ' Les Grecs honorent le 14. d'aoust un S. Ursice martyr sous Maximien, *ἐκ πόλεως Σιβιττ* dans la haute Illyrie, & raportent dans leurs Menées diverses particularitez de son martyre. [Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain.] Boll. 31. jan. p. 1080| Florent. p. 291. ' Quelques martyrologes marquent un S. Ursin à Alexandrie le 31. de janvier, dont on ne sait rien autre chose.

NOTE VI.

Pour la page 35.

Sur S. Hermagore, & S. Fortunat d'Aquilée.

[Nous avons dans Mombritius *t.2.p.1.* une longue vie de S. Hermagore, dont les grandes harangues, les miracles continuels, & plusieurs autres choses, ne donnent pas une bonne idée. On peut estre surpris d'y voir S. Fortunat son Archidiacre battizer diverses personnes, quoiqu'il y eust plusieurs Prestres. Aquilée y est appellée tout d'abord *Austria Provincia urbs.* Je ne say pas quand le pays d'Aquilée a porté ce nom: il est certain que ce n'a point esté du temps de Neron, ni de plusieurs siecles aprés. Mais ce peut estre une faute de copiste, qui aura mis *Austria* pour *Istria*. Ainsi nous nous arrestons moins à cela qu'à tout le corps de la piece, qui n'a aucun caractere d'antiquité & d'autorité.

Il faut encore remarquer que le 12. de juillet, auquel ces actes mettent le martyre de S. Hermagore & de S. Fortunat,] ' les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, mettent *in Aquileia Fortunati & Armigeri*, ou *Armegeri*, ou *Armageri:* Florentinius croit que cet Armagere est S. Hermagore: ' & le 23. d'aoust ils mettent encore *in Aquileia natalis sanctorum Fortunati, Hermonis* ou *Hermogenis. . . . Hermogerati.* [Si cet Armagere ou Hermogerat est S. Hermagore, ce sont des preuves que l'Eglise d'Aquilée l'a toujours honoré comme martyr. Mais l'auroit-elle mis aprés S. Fortunat, si elle l'eust regardé comme son premier Evesque, presque comme l'Apostre de la ville & de tous les environs, & comme incomparablement plus illustre que S. Fortunat, selon leurs actes?] ' On trouve mesme plusieurs martyrologes qui ne parlent que de S. Fortunat seul. ' Fortunat de Poitiers qui estoit de ces quartiers-là, ne met entre les illustres martyrs d'Aquilée que les SS. Cantiens, & S. Fortunat; [& il avoit la mesme occasion de parler de S. Hermagore. Au contraire depuis qu'on a commencé à regarder S. Hermagore comme Evesque d'Aquilée, on n'a plus parlé de S. Fortunat que comme par une suite de l'histoire de l'autre, qui est ce qu'a fait Usuard;] ' ou bien on l'a omis entierement, comme dans Adon, Vandelbert, Notker, & le martyrologe Romain.

Florent. p. 658. — p. 770. — Boll. mars, t. 2. p. 25. b. — Fort. v. Mart. l. 4. p. 340. 341 | car. l. 8. c. 4. p. 191. — Flor. p. 658.

[Il y a encore une chose facheuse pour l'histoire & l'episcopat de Saint Hermagore. Car quoique selon ses actes il ait converti presque toute la ville d'Aquilée dés devant l'an 68] ' on demeure neanmoins d'accord que cette Eglise n'a point eu d'Evesque aprés luy jusqu'en l'an 276. [Il est parlé de S. Hermagore dans les histoires de S. Marc & de S. Syr, mais qui n'ont pas plus d'autorité que celle de ce Saint mesme.

Ugh. t. 5. p. 28. c. d.

S'il faut joindre son martyre avec celui de S. Fortunat, il ne le faudra peutestre mettre que du temps de Diocletien. Car les martyrologes d'Usuard & d'Adon, mettent l'onzieme de juin à Aquilée S. Fortunat martyr sous Diocletien, avec S. Felix: & comme Fortunat de Poitiers parle en deux endroits de S. Fortunat d'Aquilée, sans dire qu'il y en eust deux en cette ville, nous avons sujet de croire que c'est le mesme dont on fait le 12. de juillet.] ' En effet, les martyrologes de S. Jerome marquent que le 11. juin est le jour de la translation de S. Fortunat.

Flor. p. 590. 591.

' Divers exemplaires de ces martyrologes ne disent point de quel pays est ce S. Fortunat du 11. juin, ni s'il est martyr; hors un qui le met à Aquilée, & un autre qui le qualifie martyr: mais tous deux le font Evesque. Ils mettent tous aussi le mesme jour un S. Felix martyr à Aquilée, avec divers autres. ' Les monumens de l'Eglise de Vicence, dont on veut qu'ils fussent originaires, portent qu'ils estoient freres, qu'ils furent couronnez à Aquilée sous Diocletien par la sentence du gouverneur Eupheme, *&c.* & que leurs corps furent depuis transportez à Vicence, où ils sont fort honorez dans une eglise de Benedictins qui porte leur nom. Il paroist qu'on les y honore particulierement le 14. d'aoust, ' auquel leurs noms se trouvent aussi dans les martyrologes de S. Jerome. Adon dit 11. *jun.* que les Vicentins voulant avoir leurs corps, obtinrent le chef de S. Fortunat avec le corps de S. Felix, dont le chef demeura à Aquilée avec le corps de S. Fortunat. Cela s'accorde mieux avec Fortunat de Poitiers, ' qui attribue S. Fortunat à Aquilée, & S. Felix à Vicence. ' Il dit mesme nettement qu'on alloit visiter à Aquilée le tombeau de S. Fortunat, *urnam.* [Il y en a qui au lieu de *Vicentia*, mettent *Ucetia*, Uzés en Languedoc: mais le passage d'Adon montre qu'il faut lire *Vicentia*, ville de la Venetie où est aussi Aquilée. Il y a encore d'autres difficultez sur les reliques de ces Saints, qu'on peut voir dans Florentinius *p.* 753. 2.

ibid. — Ferr. p. 511. 512. — Flor. p. 752. — Fort. l. 8. c. 4. p. 191. v. Mart. l. 4. p. 340.

NOTES
SUR
SAINT GERVAIS
ET
SAINT PROTAIS.

NOTE I.

Pour la page 36.

Pourquoi on met ces Saints sous Neron.

[Ennode & tous les auteurs qui depuis luy ont parlé de S. Nazaire martyr de Milan, le mettent sous Neron. C'est ce qui a fait juger à des personnes habiles & judicieuses qu'il falloit mettre sous le mesme prince le martyre de S. Gervais & de S. Protais,] ' puisque S. Ambroise dit qu'ils ont souffert lorsque l'Eglise de Milan estoit encore sterile en martyrs. [Il faut avouer neanmoins que nous ne voyons pas d'où l'on peut avoir appris que Saint Nazaire soit mort sous Neron;] ' vu que Paulin declare nettement que l'on ne savoit point le temps de sa mort lorsqu'il écrivoit la vie de Saint Ambroise. [Il y a peut-être même quelque lieu de douter si Saint Ambroise en disant que l'Eglise de Milan étoit sterile en martyrs, ne parle point plûtôt du temps que Dieu découvrit les corps de Saint Gervais & de Saint Protais que de celui de leur martyre: voulant marquer non qu'elle n'avoit point du tout de martyrs, mais qu'elle en avoit peu en comparaison du grand nombre de Fidéles qui la composoient; quoique *jam plurimorum matrem filiorum*, marque mieux le premier sens.] ' Saint Augustin dit même que tout le monde savoit que Saint Gervais & S. Protais avoient souffert beaucoup depuis S. Estienne.

Amb. ep. 54. p. 316. k. — vit. p. 87. a. — Aug. c. 318. 5. v. p. 1271. d.

[Neanmoins il ne veut ce semble marquer autre chose, sinon que tout le monde savoit que Saint Estienne étoit mort aussi-tôt aprés la Pentecôte.

L'opinion de ceux qui mettent Saint Gervais & Saint Protais sous Neron, est favorisée par ce que dit Saint Ambroise,] ' Que leurs corps étoient fort grands, *ut prisca ætas ferebat*, par où il paroît avoir voulu marquer la plus grande antiquité. La vie de Saint Syr & de Saint Juvence attribuée à Paul Diacre, suit le même sentiment, que Saint Gervais & Saint Protais ont souffert sous Neron. ' Les Grecs semblent les mettre sous le même prince, selon le menologe de Basile; & les y mettent clairement selon leurs Menées. ' Baronius dit aussi dans la vie de Saint Ambroise, qu'ils ont été couronnez

Amb. ep. 54. p. 315. m. — Sur. 12. sep. p. 127. § 4. — Ugh. t. 6. p. 1104. Men. 14. oct. p. 176. Amb. v. B. p. 40.

des

dés le commencement de la naissance de l'Eglise; [a] & on cite encore d'autres modernes qui les mettent sous Neron. [b] Baronius a cru depuis qu'il valoit mieux ne les mettre que sous M. Aurele, ' parceque l'histoire de leur vie raportée dans l'epître 53. de Saint Ambroise, parle de plusieurs Augustes, & de la guerre des Marcomans. ' Il ne veut neanmoins rien decider sur cela, & ne se determine même à M. Aurele qu'avec cette condition, *si tamen ea acta certa firmaque, & Ambrosii esse dixerimus*. [Or nous esperons montrer dans la note suivante, non seulement que cette lettre 53. n'est point de Saint Ambroise, mais encore qu'on n'y peut fonder quoy que ce soit.]

a Boll. 18. apr. p. 563. d. | b Bar. 171. §. 4\|19. jun. a. | Amb. ep. 53. p. 314. c. d. | Bar. 19. jun. a.

NOTE II.

Pour la page 36.

Que l'epître 53. de S. Ambroise n'est point de luy, & ne peut faire d'autorité.

' Puisque Saint Ambroise nous assure que Saint Gervais & Saint Protais étoient tout à fait inconnus à Milan lorsque leurs reliques y furent trouvées, [nous ne voyons pas d'où on a pu apprendre les particularitez qu'on raporte de leur vie. C'est pourquoi nous n'avons pas même voulu dire qu'ils aient porté quelque temps les armes, &c. quoique cela se trouve dans quelques editions du commentaire de Saint Ambroise sur Saint Luc *ch.* 13. Aussi l'edition de Paris en 1603. ne porte en cet endroit p. 157. *b.* que les noms de Saint Felix, Saint Nabor, & Saint Victor: & on nous a assuré qu'un excellent manuscrit de Corbië, ancien de plus de 800. ans, ne dit que la même chose. C'est ce que les Bénédictins ont suivi dans leur nouvelle edition *p.* 1453. *e.* en nous assurant que hors quelques nouveaux manuscrits, tous les autres n'ont pas davantage.]

Amb. ep. 54. p. 316. k\|317. b.

Pour la lettre 53. de Saint Ambroise adressée à tous ceux d'Italie, ' quoiqu'elle soit citée dans le VIII. siécle par Saint Jean de Damas, [& qu'elle ait été suivie par Usuard, Adon, & les autres qui ont écrit aprés eux, neanmoins les plus habiles ne craignent point de dire qu'elle est visiblement supposée, étant contraire en plusieurs points à la 54. qui est indubitablement de Saint Ambroise: outre que le style en est barbare, & tout different de l'éloquence noble de ce Saint. Le commencement de cette lettre, & les visions qui y sont raportées, paroissent un peu étranges à des personnes bien judicieuses. Le titre *Ambrosius servus Christi vocatus Episcopus*, ne se trouve guere dans Saint Ambroise que dans des epîtres certainement fausses, comme la 34. & la 55.] ' Baronius a douté si cette epitre 53. étoit de Saint Ambroise: ' Bollandus reconnoît aussi qu'il y a lieu d'en douter: [a] & les Bénédictins dans leur derniere edition l'ont ôtée du rang des ouvrages de ce Pere, pour la reduire à l'appendix entre les piéces visiblement supposées. Ils doutent même si le passage qu'on en trouve cité dans S. Jean de Damas, n'a point été ajoûté à ce Saint.

53. p. 313. | Jo. D. imag. l. 2. p. 755. | Bar. 19. jun. a. | Boll. 28. ap. p. 563. e. | a Amb. B. 2. ap. p. 483. | p. 478. f.

' La maniére dont Saint Ambroise même raporte qu'il trouva les corps des martyrs, [montre assez que toutes les revelations qu'il pouvoit avoir eues auparavant, ne luy avoient pas marqué precisément le tombeau de ces Saints, que cela ne s'est pas fait avec une convocation solennelle des Evêques, & qu'il n'a pas commencé le prémier à foüiller la terre, comme porte la lettre 53. Il ne fit point non plus bastir d'eglise sous leur nom,] ' comme Saint Paul le luy avoit ordonné selon cette epître.

ep. 54. p. 315. l. | 53. p. 314 b.

' Au lieu qu'il paroît par Saint Ambroise que Saint Gervais & Saint Protais avoient été decapitez, ' l'epître 53 porte que le premier avoit été tué à coups de foüets armez de plomb.

54. p. 317. b. | 53. p. 315. g.

[Le mot de *Comes* ne s'employoit point encore comme un titre de dignité dans le premier siecle, ni dans le second.] ' Et neanmoins il est employé plusieurs fois en cette maniére dans le mémoire trouvé, selon l'epître 53. dans le tombeau des martyrs, & fait par le même Philippe qui les avoit enterré aussi-tôt aprés leur mort. Cela suffit, sans ce qu'on y pourroit encore ajoûter, pour faire voir la fausseté de ce mémoire, qui ne peut manquer d'ailleurs d'être fort suspect, par cela seul que S. Ambroise n'en parle point dans l'epître 54.]

p. 314. 315.

' Ce mémoire paroît cité dans le traité Du combat des vices & des vertus *ch.* 28. qui est parmi les ouvrages attribuez à Saint Augustin, [mais qui ne peut être d'un auteur du V. siécle,] ' puisqu'il cite la regle de Saint Benoît, & qu'il parle des Anglois qui vivoient saintement en Angleterre, [où la religion ne leur a été portée qu'au commencement du VII. siécle. Ce traité a été composé à Milan selon ces paroles,] Que Saint Gervais & Saint Protais demeuroient dans cette ville de Milan, *in propria hac Mediolanensi civitate.*

Aug. t. 9. ap. p. 444. 1. d. | 2. b. 2. d.

NOTE III.

Pour la page 37.

Que S. Ambroise trouva seulement les os de S. Gervais & de Saint Protais, & non les corps entiers.

' Saint Augustin dit que Dieu avoit conservé sans corruption les corps de Saint Protais & de Saint Gervais, jusqu'à ce qu'il les découvrit à Saint Ambroise, *incorrupta in thesauro secreti tui recondideras.*] Cela semble marquer assez formellement ce que dit Bede dans son martyrologe,] ' qu'on avoit trouvé leurs corps sans corruption, comme s'ils eussent été martyrizez le jour même. Saint Ambroise dit en effet qu'on trouva beaucoup de sang dans leur cercueil, *sanguinis plurimum*. [Cependant je ne voy pas que cela se puisse accorder avec ce que dit le même Saint Ambroise:] *Invenimus mira magnitudinis viros duos . . . ossa omnia integra . . . . . Condidimus integra ad ordinem*: ' & en un autre endroit, *Inviolata reliquia loco suo & ordine reperta*. [Cela ne marque-t-il pas clairement qu'il n'y avoit que les os? Quel ordre y a-t-il à observer pour ranger un corps entier? Il faut donc avouer que Bede, & ceux qui peuvent l'avoir suivi, se sont trompez. Pour l'*incorrupta* de Saint Augustin, on le peut fort bien expliquer par ce que dit Saint Ambroise,] ' qu'on trouva tous leurs os chacun dans leur rang, & sans qu'il y en eut aucun de rompu.

Aug. conf. l. 9. c. 7. p. 66. 1. c. | Boll. mars, t. 2. p. 23. | Amb. ep. 54. p. 315 m. | p. 317. b. | b\|315. m.

NOTE IV.

Pour la page 38.

En quel jour furent trouvez les corps de Saint Gervais & de Saint Protais.

' Saint Ambroise vouloit mettre sous l'autel les

Amb. ep. 54. p. 317. c. d.

les corps de Saint Gervais & de Saint Protais dés le lendemain du jour qu'ils furent trouvez. Le peuple demandoit qu'on differât jusqu'au dimanche : & enfin Saint Ambroise obtint que cela se feroit le deuxiéme jour d'aprés leur decouverte. [Si le 19. de juin, qui en 386. étoit le vendredi, est le jour de cette découverte, le peuple demandoit le samedi qu'on differât jusqu'au dimanche à les mettre sous l'autel : & S. Ambroise obtint enfin qu'on le fit dés le dimanche. Cela n'a pas de sens. Il faut donc dire qu'ils furent découverts le mercredi 17. de juin, transportez le 18. en la basilique Ambrosienne, où le peuple demandant qu'on differât à les mettre sous l'autel jusqu'au dimanche 21. S. Ambroise obtint qu'on le fit dés le vendredi, 19. de juin, auquel les Latins en ont depuis fait la féte. Quand on voudroit mettre tout ceci en 387. comme fait Baronius, on ne pourroit pas dire non plus qu'ils aient été trouvez le 19. qui étoit le samedi, puisqu'il faudroit que le peuple eut demandé le dimanche 20. qu'on differât jusqu'au dimanche suivant ; ce qui n'a pas d'apparence : & S. Ambroise ne dit pas *jusqu'au dimanche suivant*, mais *jusqu'au dimanche*. Ce qui marque que cela se passoit dans la semaine, & non le dimanche.]

Pour la page 38.

NOTE V.

Sur la féte de S. Gervais.

Front. cal. p. 95. ' La féte de S. Gervais & de S. Protais est marquée au 19 de Juin dans le calendrier du P. Fronto, Sacr. p. 109. ' dans le Sacramentaire de S. Gregoire, n. p. 165. ' où divers manuscrits leur donnent même une vigile, Mabi. musf. t. 1. p. 108. ' & dans un ancien calendrier de l'Eglise de Milan. a Thomas. p. 153. 154. a Un ancien Missel Romain marque leur vigile le 18. de juin, & leur féte le 29. *III. Kal. julias.* [Il faut assurément *XIII.* qui est le 19. On ne l'auroit pas faite le jour de S. Pierre :] & la S. Jean suit le 24. avec S. Jean & S. Paul le 26. Florent. p. 602. 603. ' Cette féte est aussi marquée le 19. dans les martyrologes appellez de S. Jerome, dans celui de Bede, & ensuite dans tous les autres qui sont les plus anciens, aussi-bien que dans les plus nouveaux. p. 684. 685. ' Quelques uns de ceux à qui on donne le nom de saint Jerome les marquent encore le 28. de juillet : p. 939. 940. ' & le 30. d'octobre ils les mettent une troisiéme fois, non à Milan, mais à Antioche, [où l'on avoit peut-être apporté ce jour là quelques unes de leurs reliques.]

Pour la page 38.

NOTE VI.

Histoire peu assurée raportée sur la translation de S. Gervais.

[Nous n'avons pas cru devoir mettre dans le texte] Gr. T. gl. M. c. 47. p. 109. ' ce que S. Gregoire de Tours dit avoir appris d'une personne, que quand les corps de S. Gervais & de S. Protais eurent été portez dans l'eglise Ambrosienne, & durant qu'on y célébroit la Messe en leur honneur, il tomba un ais de la voute sur leur tête, dont il sortit une grande quantité de sang, & que c'est ce sang qui fut ensuite distribué à beaucoup d'Eglises. [Comme cela n'est point dans saint Ambroise, il y a apparence que c'étoit une tradition populaire assez mal fondée.]

NOTES SUR SAINT NAZAIRE ET SAINT CELSE.

NOTE I.

Pour la page 39.

Des pieces dont on peut tirer l'histoire de ces Saints.

' Nous avons des actes de Saint Nazaire & de Saint Celse, joints avec ceux de S. Gervais & de Saint Protais sous le nom de Metaphraste, Sur. 19. jun. p. 255. ' qui sont effectivement de luy selon Leo Allatius, All. de sim. p. 136. [& qui aussi sont entiérement faux & aprocryphes, selon le jugement des plus habiles. Les Grecs les ont neanmoins suivis dans leurs Menées sur le 14. d'octobre *p.* 176. Ce que nous avons de ces Saints dans les actes de Saint Syr & de Saint Juvence attribuez à Paul Diacre, ne vaut guere mieux. Nous en avons vu de longs actes manuscrits, dont le prologue commence par ces mots, *Virtutem laudes & belli gloriosa certamina :* & l'histoire par ceux-ci, *Beatus igitur Nazarius genitus extitit à patre nomine Africano.* Ils sont imprimez dans Mombritius : mais on peut dire que c'est une des plus méchantes histoires qu'on puisse voir.]

Il est parlé de S. Nazaire dans le commentaire de S. Ambroise sur le 13e chapitre de S. Luc, selon la pluspart des imprimez. Mais c'est une faute, comme nous l'avons marqué sur Saint Gervais *note* 2. & une faute d'autant plus certaine à l'égard de S. Nazaire, que si son nom doit estre dans ce passage, il faudra dire qu'il n'a quitté les armes, & ne s'est declaré hautement Chrétien qu'à cause de la persecution : ce qui ne s'accorde pas bien avec ce que l'on en raporte.

[Il se trouve un sermon à la louange de ce Saint parmi ceux de S. Ambroise, lequel neanmoins ne peut estre de ce Pere,] ' puisqu'il parle de l'Eglise de Milan comme d'une Eglise étrangere. Amb. s. 14. p. 145. et 146. b. c. [Les Benedictins qui ont fait la nouvelle edition de S. Ambroise, l'ont mis le 55. dans l'appendix des sermons qui ne peuvent estre de ce Pere. Tout le commencement de ce sermon semble marquer que ces Saints estoient natifs du lieu où ce discours a esté prononcé, & S. Nazaire estoit natif de Rome selon ses actes.] ' Ces mots, *Vous recevez les bannis avec une vive foy, & une abondante charité*, p. 145. b. [marquent peutestre ceux qui estant chassez des autres villes par les guerres qui affligerent l'Empire depuis le commencement du Ve siecle, se retiroient à Rome. Le style même paroist avoir quelque conformité avec celui de S. Leon ; & au moins il est difficile que ce sermon ne soit pas de quelque Evesque de ces premiers siecles, où l'on cultivoit encore les belles lettres.

Il faut remarquer neanmoins que le commencement de ce sermon est mot à mot de S. Eu-

Eucher dans l'homelie sur Sainte Blandine; ce qui assurément en diminue l'autorité. Mais d'autre part tout le reste se soutient assez de luy même pour meriter de l'estime & de la creance. On peut s'étonner aussi des particularitez de l'histoire de S. Nazaire qui y sont marquées.] p. 146. a. 'Car outre qu'il y en a qui par elles mêmes sont assez difficiles à croire, vit. p. 87. 6. 'Paulin dit dans la vie de S. Ambroise qu'il n'avoit pu trouver quand ce Saint avoit souffert; [ce qui donne tout sujet de croire qu'on avoit alors peu de connoissance de sa vie. Mais on sait que bien des gens écrivent des histoires sans aucun caractere de chronologie. Et d'ailleurs il paroist qu'on avoit trouvé quelques monumens de ce Saint que Paulin n'avoit pas eus, puisqu'Ennode marque qu'il a souffert sous Neron: Et nous n'oserions pas rejetter le témoignage d'Ennode sur ce point, à cause que Paulin ne l'a pas sceu. Nous avons donc cru nous pouvoir servir de ce sermon, & nous le citons même sous le nom de S. Ambroise, puisqu'il est parmi ses œuvres, & qu'on ne trouve point d'auteur à qui on le puisse attribuer avec quelque fondement.]

Pour la page 40.

NOTE II.

Sur Sainte Perpetue mere de S. Nazaire.

[Le martyrologe Romain donne à la mere de S. Nazaire le nom de Perpetue, comme fait aussi Adon 12. *jun.* & la met au nombre des Saintes le 4. d'aoust, ajoutant qu'elle a esté battizée par S. Pierre, qu'elle convertit S. Nazaire, & même Africain son mari; & qu'elle enterra beaucoup de martyrs.] Bar. 4. aug. i Perp. 'Mais tout cela n'est fondé que sur le breviaire de Milan, où l'on pretend qu'est son corps, & sur les actes de S. Nazaire dans Mombritius. [La maniere dont le sermon de Saint Ambroise parle du pere de S. Nazaire ne donne pas lieu de croire qu'il soit mort Chrétien.]

Pour la page 41.

NOTE III.

D'un S. Nazaire honoré à Rome.

[Le même jour 12. juin, auquel Adon met S. Nazaire & S. Celse de Milan, avec S. Nazaire & S. Celse d'Embrun, le martyrologe Romain met un autre S. Nazaire martyrizé à Rome sous Diocletien avec les SS. Basilide, Nabor, & Cyrin. Ils sont aussi ce jour là dans le Sacramentaire de S. Gregoire *p.* 106. Adon & Usuard parlent des trois autres, & omettent S. Nazaire,] Florent. p. 592. 'qui est neanmoins marqué dans le martyrologe manuscrit de Corbie, & dans le Sacramentaire du P. Menard *p.* 106. [dans le martyrologe de Bede, qui ne marque point le lieu de leur martyre,] dans celui de Raban, & dans celui de Vandelbert. Front. cal. p. 91. 'Le calendrier du P. Fronto ne marque ce jour là que S. Basilide: & au contraire le Missel Romain de Thomasius *p.* 152. l'omet seul, & met les trois autres. p. 92-94. 'Le P. Fronto marque un grand nombre de differences entre les martyrologes sur ces Saints. [Il est aisé de soupçonner que ces SS. Nazaire & Nabor de Rome, viennent de ceux de Milan: mais on n'en a point de preuve.]

Florent. p. 593. 'Raban marque qu'en l'an 765. Crodegang Evesque de Mets, transporta de Rome en France avec la permission du Pape Paul, S. Nabor & S. Nazaire, dont il mit le premier au monastere de Novacella, Saussay, p. 352. 353. 'qui a produit depuis la ville de S. Nabor [au diocese de Mets,] Florent. p. 593. '& S. Nazaire en l'abbaye de Lauresche ou Loresham, [qui est apparemment dans le même diocese.] Il se fait souvent divers miracles, dit Raban, en l'un & en l'autre lieu. [Pour ce qu'on a mis dans le martyrologe Romain, que ces Saints ont souffert sous Diocletien, je ne trouve point sur quoy on le peut fonder.

Gr. T. gl. M. c. 47. p. 109. 110. 'S. Gregoire de Tours parle d'un S. Nazaire martyrizé à Embrun, selon l'histoire de son martyre, avec un enfant nommé Celse; dont le tombeau estant demeuré inconnu à cause de la persecution, il estoit cru dessus un poirier, dont les fruits guerissoient toutes sortes de maladies. Ce qui dura jusqu'à ce que les martyrs s'estant revelez, on coupa le poirier, & on y bastit une magnifique eglise. Bar. 28. jul. 'Baronius croit que c'étoient quelques reliques de S. Nazaire & de S. Celse de Milan, dont la memoire aura pu se perdre durant les ravages des barbares [au Ve siecle:] Sauss. ib. p. 469. '& Mr. du Saussay le suit [Neanmoins Adon dans son martyrologe les distingue les uns des autres, quoiqu'il les mette tous quatre le 12. de juin.]

NOTES SUR SAINT MARC.

Pour la page 41.

NOTE I.

Sur ses actes donnez par Bollandus.

Boll. 25. apr. p. 344. c. 347. f. 'Bollandus nous donne en grec & en latin des actes de la vie & du martyre de S. Marc, qu'il croit estre anciens, & qui ont esté suivis par Bede. [Ils paroissent effectivement anciens, & composez en Egypte. Car ils s'accordent assez bien avec ce que les auteurs Egyptiens disent de Saint Marc, & la chronique Orientale d'Eckellensis les suit presque mot à mot. Mais je croy qu'ils sont plutost du IV. ou du Ve siecle que du premier, & faits non sur des memoires originaux, mais sur ce qui s'étoit conservé dans la memoire des peuples, & dans la tradition de l'Eglise d'Alexandrie. Ainsi il semble qu'on ne peut ni les rejetter absolument comme une piece sans autorité, ni aussi leur donner une entiere creance, comme on feroit à une histoire authentique composée par les disciples de S. Marc.]

p. 347. §. 1. 'Je n'entens point ce qu'ils disent d'abord, *ubi* (*in Egypto*) *eum* (*Marcum*) *Evangelistam sancti canones catholicæ & apostolicæ Ecclesiæ decreverunt.* gr. p. 46. b. 'Le texte grec ne paroist pas moins obscur. [Veulent-ils dire que Saint Marc n'a esté reconnu pour Evangeliste que comme S. Philippe Diacre, parcequ'il avoit porté l'Evangile en Egypte? Cela seroit bien étrange. Il est vray qu'ils ne disent point qu'il ait écrit l'Evangile, comme ils ne disent point qu'il ait esté disciple de S. Pierre. Mais il y a bien de la difference entre ne pas dire une chose, & la nier. Et quelle apparence qu'on n'ait pas cru en Egypte que S. Marc Apostre du pays ait esté l'Evangeliste?] Eus. l. 2. c. 16. p. 53. 'Puisque nous apprenons d'Eusebe, [qui avoit esté assez longtemps en Egypte,] que c'estoit la creance commune au commencement du IVe siecle: c. 24. p. 66. d. '& il le dit com-

comme une chose certaine : [aprés quoy S. Epiphane, S. Chrysostome, S. Jerome, &c. n'ont point fait difficulté d'en parler de même. Je ne say point aussi que qui que ce soit en ait seulement douté.] ' Les martyrologes de S. Jerome, sans parler des autres, mettent S. Marc l'Evangeliste à Alexandrie. Boll. 25. apr. p. 344. §. 1.

b. ' Ces actes de S. Marc mettent entre les maux des Egyptiens, qu'ils estoient incirconcis; & il ne paroist pas qu'ils l'entendent autrement qu'à la lettre. [Cependant on ne voit pas que ce fust un mal depuis la venue de JESUS-CHRIST de n'estre pas circoncis.] ' Et il paroist même par Joseph que les Egyptiens l'estoient. [Je croy que cela se trouve encore dans d'autres auteurs.] ' Pour ce que le latin met entre les vices des Egyptiens de manger des viandes suffoquées, [cela ne se trouve point dans le grec. Jos. ant. l. 8. c. 4. p. 279. f. Boll. 25. pr. p. 347. §. 1.

Il y a aussi plus de visions & de miracles que de choses edifiantes: Et je ne say si l'on voudra bien croire] ' que JESUS-CHRIST en saluant S. Marc, l'ait appellé *nostre Evangeliste*. ' Le texte latin porte que Saint Marc voyant que son soulier s'estoit rompu lorsqu'il entra dans Alexandrie, il dit sur cela que Dieu agreoit son voyage: *Verè nunc iter meum expeditum est*: Cela se peut-il soutenir? Cette parole n'est pas dans le grec; ' mais elle est dans Eckellensis. p. 348. §. 8. §. 3. Chr. ori. p. 109.

' Les termes dans lesquels ils parlent de l'eglise de Bucole, ἐκκλησίας θεμελιώσαντες ἑαυτοῖς, [donnent lieu de croire que c'étoit une eglise comme les nostres, c'est à dire un bastiment fait exprés pour s'y assembler, & y faire les exercices de la religion. Cependant on ne croit guere que les Chrétiens aient eu des eglises de cette sorte qu'aprés Tertullien & la persecution de Severe, vers l'an 230.] ' Bede dans son martyrologe a suivi les termes de ces actes: *Ubi erat Ecclesia extructa*. Boll. 25. apr. g. p. 345. §. 5. p. 344. b.

[Quels que soient ces actes, nous avons cru nous en pouvoir servir, & mettre en abregé ce qu'ils contiennent, non comme des choses certaines, mais comme une histoire probable. Nous suivons en cela l'autorité de Bede, qui en a inseré diverses particularitez dans son veritable martyrologe. On les attribue quelquefois à Metaphraste. Mais il est visible que ce n'est pas son style.] ' Bollandus croit qu'ils ont esté traduits de latin en grec, & seulement au XI. ou XII[e] siecle. Il n'en donne point de raison particuliere; [& je ne voy pas qu'il en puisse donner. Il est au contraire bien plus probable qu'ils sont venus des Egyptiens aux Latins par le moyen des Grecs, qui avoient bien plus de commerce avec l'Egypte que ceux d'Occident.] ' Les viandes suffoquées du latin [ne sont apparemment qu'une fausse traduction du grec, où l'on a pris πνικτῶν pour ποικτῶν. d. c. p. 347. §. 1.

NOTE II.

Pour la page 41.

Que S. Marc n'a point esté l'un des septante Disciples.

' S. Epiphane dit que S. Marc estoit l'un des 70. Disciples, & qu'ayant quitté JESUS-CHRIST aprés le discours qu'il fit sur l'Eucaristie, [quoique ce discours ait esté fait avant l'election des 70. Disciples,] S. Pierre le fit revenir. ' Procope Diacre, qu'on pretend avoir vécu lorsqu'Alexandrie estoit encore aux Romains, [c'est à dire avant le milieu du VII. siecle,] ' dit aussi qu'il estoit des 70. Disciples; ' & le dialogue d'Adamance contre les Marcionites, [qui peut estre du temps de Constantin,] suppose qu'il en estoit, ou au moins qu'il en pouvoit estre. ' Neanmoins Papias dit nettement qu'il n'a point esté disciple de JESUS-CHRIST, & qu'il ne l'a point suivi. Saint Augustin dit la mesme chose *de cons. Ev. l. 1. c. 1. t. 4. p. 160. 1. d. in Faust. l. 17. c. 3. p. 140. 1. a.* & aprés luy Theodoret dans sa preface sur l'histoire des Solitaires *t. 3. p. 763*. Epi. 51. c. 6. p. 428. a. b. Boll. 25. apr. p. 345. a. g. p. 48. §. a. Adam. l. 1. p. 8. Eus. l. 3. c. 39. p. 113.

' Tertullien le met seulement au nombre des Apostoliques, [c'est à dire des disciples des Apostres.] ' Saint Jerome se contente aussi de l'appeller disciple de S. Pierre. [a] S. Chrysostome dit que l'Evangile a esté écrit même par ceux qui n'estoient pas des Disciples de JESUS-CHRIST. [b] Bede les a suivis, & dit que la tradition estoit qu'il avoit esté converti par la predication des Apostres aprés la resurrection, & qu'il estoit l'un de ce grand nombre de Prestres, qui selon les Actes *v. 6. 7.* obeissoient à la foy. ' Grotius croit que Saint Irenée ne disant point qu'il eust vu JESUS-CHRIST, c'est une raison suffisante pour croire qu'il ne l'a point vu. Tert. in Marc. l. 4. c. 5. p. 503. Hier. v. ill. c. 8. p. 268. d. a Chry. in Act. h. 19. p. 186. e. b Bed. in Marc. pr. p. 92. Synop. in. p. 712. c.

NOTE III.

Pour la page 41.

En quel temps S. Marc a écrit son Evangile.

[Les anciens ne marquent point en quel temps S. Marc a écrit l'Evangile, sinon que beaucoup d'entr'eux disent que ce fut du vivant de S. Pierre.] ' Quelques uns ajoutent que ç'a esté avant que d'aller en Egypte, [c'est à dire, comme nous croyons, avant l'an 49. ce qui revient au sentiment ordinaire qu'il l'a écrit en Italie.] ' On marque qu'Euthymius & d'autres disent qu'il l'ecrivit dix ans aprés la Passion, [c'est à dire en l'an 43. Et il pouvoit estre alors à Rome avec S. Pierre.] ' Mais il est encore plus certain qu'il y estoit lorsque S. Pierre y écrivit sa premiere epistre; [ce qu'il ne fit apparemment que dans un second voyage, aprés avoir esté delivré en l'an 44. de la prison d'Herode,] ' puisque le nom de Chrétien estoit déja assez commun. [Ainsi il vaut mieux dire que S. Marc n'a écrit l'Evangile que vers l'an 45. Au moins Euthymius n'est pas un auteur capable de nous empescher de le croire.] Eus. l. 2. c. 16. p. 53. c. Epi. 51. c. 6. p. 428. a. Hier. v. ill. c. 8. Bar. 45. §. 29. 1. Pet. 5. v. 13. 4. v. 16.

' Saint Irenée seul dit qu'il n'écrivit qu'aprés la mort de S. Pierre & de S. Paul. [a] Mais les autoritez contraires sont en trop grand nombre pour s'arrester à ce sentiment, qui n'a esté suivi d'aucun ni des anciens, ni des nouveaux, ' hors Pearson, qui s'engage dans de grands embaras, pour soutenir que S. Pierre a écrit sa premiere epistre à Babylone en Egypte, & non à Rome. [Il seroit fort difficile d'accorder cette opinion de S Irenée avec la mort de S. Marc, [qui n'a survécu S. Pierre que d'un an ou deux au plus. Et S. Luc mesme qui n'a écrit qu'aprés S. Marc, l'a fait selon toutes les apparences avant la mort de S. Paul, & vers l'an 53. *V. son titre*.] ' Ainsi il vaut mieux s'arrester à ce que Grotius nous apprend, que dans un ancien manuscrit, au lieu de μετὰ δὲ τὴν τούτων ἔξοδον, il y a μετὰ δὲ τὴν τούτου ἔκδοσιν, qui signifie que S. Marc n'a fait son Evangile qu'aprés S. Matthieu, ce qui est reconnu de tout le monde. Iren. l. 3. c. 1. p. 229. c. a Bar. 45. §. 29. Pearf. post. p. 57. Synop. in Marc. p. 711. 6.

NO-

Pour la page 42.

NOTE IV.

Que S. Marc a écrit en grec, & non en latin.

Aug. conf. l. 1. c. 2. p. 160. 2. b. Hier. in Ev. pr. p. 3. b Bar. 45. §. 39. §. 42.

'On croit, dit S. Augustin, que tous les Evangelistes, hors S. Matthieu, ont écrit en grec. S. Jerome le met comme une chose indubitable. b Et ainsi selon ces Peres, Saint Marc a aussi écrit en grec.

§. 39.

'Neanmoins Baronius pretend estre contraint par des raisons tres puissantes, d'avouer qu'il a écrit en latin. 'Les raisons sont les autoritez du Pontifical attribué à Damase, & des Syriens, [qui peuvent estre vraies sans rien prouver, quand on y joindroit encore] 'le témoignage d'Eutyque, dont on ne convient pas. 'Il y ajoute S. Gregoire de Nazianze, qui dit, conformément à Eusebe & à S. Jerome,] que S. Marc a écrit l'Evangile pour les peuples d'Italie: 'Et il dit de mesme que S. Jean a écrit pour tous les peuples, [sans pretendre apparemment qu'il ait écrit en toutes sortes de langues.] 'Baronius allegue encore que la langue greque n'estoit pas en usage à Rome, [ce qu'il ne prouve nullement;] '& mesme il allegue un passage de la 6e satyre de Juvenal, où ce poete se plaint que jusqu'aux femmes les plus viles de Rome, tout le monde y parloit plus ordinairement grec que latin.

Seld. in Euty. p. 152. Naz. car. 34. 45. p. 98. d| 103. c. car. 34. p. 98. d. Bar. 45. §. 40. 42. §. 41.

'Il y en a qui ne pouvant pas resister à l'autorité des anciens, ont dit qu'il avoit écrit en grec & en latin. 'Mais il faudroit dire pour cela que l'original latin s'est perdu dans l'Eglise, ce qui n'a aucune apparence. 'Car il est constant, dit Bellarmin, que nostre vulgate latine de l'Evangile de Saint Marc, aussibien que de celui de Saint Matthieu, est une traduction du texte grec. 'Et S. Jerome voulant corriger le latin de S. Marc, le fit sur les anciens exemplaires grecs. 'On marque qu'en conferant nostre texte latin de Saint Marc avec celui des autres Evangelistes, on voit qu'ils sont tous d'un mesme auteur.

C. à Lap. in Marc. p. 573. 2. c. Jans. ib. p. 268. Bell. p. 45. 46. Hier. pr. in Ev. p. 3. Jans. in Marc. p. 268.

'On pretend que l'Empereur Charle IV. trouva à Aquilée en 1354. l'Evangile original de S. Marc écrit de sa propre main, en sept cahiers, qu'il en obtint avec peine les deux derniers cahiers de l'Evesque d'Aquilée son frere, & qu'il les envoya à Prague. On cite cela d'une lettre de ce prince en bonne forme. [Et neanmoins je ne say s'il est bien probable qu'on eust voulu diviser ou plutost déchirer un livre si precieux & si important.] 'Le Doyen de Prague assure que cet Evangile est en latin, mais il dit seulement qu'on tient qu'il est écrit de la propre main de S. Marc.

Boll. 25. apr. p. 345. f. p. 346. c.

'D'autre part on pretend aussi avoir à Venise l'original de S. Marc, qu'on croit y avoir esté apporté d'Aquilée dans le XV. siecle; [& on ne dit point que les deux derniers cahiers y manquent.] Cornelius à Lapide dit que des personnes qu'il avoit priées de s'en informer à Venise mesme, luy avoient mandé que les lettres en estoient si effacées, qu'on ne les pouvoit lire; & que depuis neanmoins le Chanoine qui en avoit la garde, luy avoit mandé qu'il estoit écrit en grec. 'Ce livre est aujourd'hui fermé avec des seaux, qui ne s'ouvrent pour qui que ce soit, [& demeure ainsi inutile à tout le monde.]

C. à Lap. in Marc. p. 574. 1. b. c. Mabi. it. It. p. 32.

Pour la page 42.

NOTE V.

Que le dernier chapitre de S. Marc est veritablement de luy.

Hier. ep. 150. q. 3. p. 143. a| Nys. res. 2. t. 3. p. 411. b.

'S. Jerome & S. Gregoire de Nysse remarquent que l'apparition de Jesus-Christ à Sainte Madeleine, raportée dans le chapitre 16. de S. Marc, vers. 9. 10. 11. ne se trouvoit pas dans presque tous les exemplaires grecs, ou au moins dans les meilleurs: & selon S. Gregoire, il semble que tout le reste de ce chapitre, qui est le dernier, y manquoit aussi. 'Cela ne venoit sans doute que de la hardiesse des copistes, qui s'imaginoient que ces endroits estoient contraires aux autres Evangelistes. [Neanmoins S. Jerome & S. Gregoire de Nysse, trouvent moyen de les accorder;] 'ce que fait aussi S. Augustin, [sans marquer que l'on contestât ni cette fin de S. Marc, ni l'apparition à Sainte Madeleine, qui est encore citée par S. Athanase *in Synop. p.* 127. *c.* & par Tertullien *de anim. c.* 25. *p.* 329. *a.*] 'On y ajoute la Concorde d'Ammone, les Constitutions, & Cassien *de Inc. l.* 7. *c.* 20. [que je n'ay pas examinez.

Synop. in Marc. p. 831. b| 832. d. Aug. conf. l. 3. c. 24. p. 219. 1. d. S. Van. t. 1. p. 42. 43.

Pour la suite de ce chapitre, non seulement elle est citée par S. Irenée *l.* 3. *c.* 11. *p.* 257. *a.* par Saint Athanase *Synop. p.* 127. *c.* par S. Ambroise *in Luc. c.* 24. *p.* 234. el & *de fide ad Grati. l.* 1. *c.* 6. *t.* 4. *p.* 123. *g.* & par S. Augustin *de conf. Ev. l.* 3. *c.* 25. &c| *serm.* 71. *p.* 391. *d.* [239. §. 2| *p.* 998. *b. c.*] 'mais encore par S. Gregoire de Nysse, qui la cite sous le nom de S. Marc dans l'oraison mesme où il dit que cette fin ne se trouvoit pas dans les meilleurs exemplaires.

Nys. res. 2. p. 415. d.

'S. Jerome cite aussi cette fin dans son second dialogue contre les Pelagiens, mais avec une addition assez considerable, qu'il dit se trouver dans quelques exemplaires, particulierement dans les grecs, & qu'il reconnoist estre contestée. 'Sixte de Sienne croit que c'est peut-estre à cause de cette addition, qui peut venir des Manichéens selon Baronius, que quelques Peres ont soupçonné cette fin de S. Marc d'estre supposée.

Hier. in Pel. l. 2. c. b. 6. p. 287. Sixt. S. l. 1. p. 29. 2. b. |Bar. 34. p. 181.

'Quelques modernes font dire à S. Jerome, que tout nostre dernier chapitre de S. Marc, où est l'histoire de la Resurrection, manquoit dans la pluspart des manuscrits; [comme si *capitulum* ne pouvoit signifier que nos chapitres, & qu'ils fussent aussi anciens que S. Jerome.] 'Il faudroit que S. Marc n'eust point du tout parlé de la Resurrection, ce qui ne se peut nullement presumer. 'Ils disent que les anciens manuscrits grecs sont fort differens sur ce dernier chapitre, '& qu'il est neanmoins dans tous ceux qu'ils ont vus. [Je ne trouve point que le nouveau Testament d'Oxford marque qu'il y en ait aucun où il manque rien de considerable.]

Synop. p. 830. a. p. 831. a. p. 830. b. p. 831. a.

Pour la page 42.

NOTE VI.

Que l'histoire de la predication de S. Marc à Aquilée est fort nouvelle.

Boll. 25. apr. p. 346. p. 347. b.

'Bollandus nous donne une petite histoire de la predication de S. Marc à Aquilée. 'Ce qu'elle dit de son Evangile conservé à Aquilée, & de sa chaire d'ivoire, [montre qu'elle n'est pas d'une grande antiquité. Et puisqu'elle n'est pas tout à fait ancienne, il en faut mesme conclure qu'elle n'est faite que depuis fort peu

de

de temps, c'est à dire depuis que les lettres se sont rétablies. Car elle est fort bien écrite, & ne sent nullement le style des siecles barbares.] c. ' Ce qui y est dit que S. Marc ayant formé S. Hermagore pour estre Evesque d'Aquilée, ne l'ordonna pas luy mesme, mais l'amena à S. Pierre pour estre ordonné de sa main, [ressent plus le genie des derniers siecles que des premiers. On peut mesme voir dans la note 6. sur la persecution de Neron, qu'il n'est point fort certain ni que S. Hermagore ait vécu du temps des Apostres, ni qu'il ait jamais esté Evesque d'Aquilée] Ughh. t. 5. p. 16. d|26. ' Ughellius marque aussi la mission de S. Marc à Aquilée, mais je ne voy point qu'il en donne d'autorité plus ancienne que celle de Dandule Duc de Venise, qui vivoit en 1350.

Pour la page 42.

NOTE VII.

Pourquoi on met en 49. la mission de S. Marc en Egypte.

Eusebe dans sa chronique met sous le troisieme Consulat de Claude, & le second de Vitellius, [c'est à dire en l'an 43. de Jesus-Christ,] que S. Marc l'Evangeliste vint prescher la foy en Egypte & à Alexandrie. S. Jerome le met l'année de devant, & la chronique d'Alexandrie *p. 544.* dit que ce fut en la troisieme année de Caius, [qui est la 40e de Jesus-Christ.] Euty. t. 1. p. 328. ' Au contraire Eutyque Patriarche d'Alexandrie, n'y fait venir ce Saint qu'en la neuvieme année de Claude, [c'est à dire en Chr. ori. p. 109. l'an 49. de Jesus-Christ:] ' & la chronique Orientale dit qu'aprés avoir presché quelque temps dans la Pentapole, il vint à Alexandrie en la settieme année de Neron, [qui commence en l'an 60. au mois d'octobre.

Entre ces differentes opinions nous n'hesiterions pas à suivre Eusebe comme le plus ancien sans une difficulté qui nous paroist considerable. C'est que beaucoup de Peres ont cru que Marc dont parle S. Pierre dans sa premiere epistre *c. 5. v. 13.* & qui estoit alors avec luy, est le mesme que l'Evangeliste, & que cette epistre a esté écrite de Rome. Si donc S. Marc est venu prescher en Egypte dés l'an 43. comme veut Eusebe, je ne voy pas moyen de dire que cette epistre ait esté écrite plustard que la mesme année. Cependant elle fut écrite lorsque le nom de Chrétien se donnoit déja communément aux disciples de Jesus-Christ, comme on le voit par ce qu'il y dit *c. 4. v. 16. Si quelqu'un souffre comme Chrétien, qu'il n'en rougisse point:* Et ce nom n'a commencé que la mesme année 43. à Antioche. *V. S. Paul.* §. 7. Quand mesme il auroit commencé deux ans plutost, comme quelques uns le veulent, on pourroit douter qu'il fust déja assez répandu pour que Saint Pierre l'employast de la maniere qu'il le fait. Cette raison nous oblige d'abandonner Eusebe, & de suivre Eutyque & la chronique Orientale, qu'il est aisé d'accorder ensemble, en entendant de la Pentapole soumise à la jurisdiction d'Alexandrie, ce qu'Eutyque dit Alexandrie mesme.

Pour la page 42.

NOTE VIII.

Sur une parole de Saint Annien.

Boll. 25. apr. g. p. 46. d| Chr. ori. p. 109. ' Le texte des actes de Saint Marc, porte qu'Annien s'estant blessé, s'écria *Unus Deus*, ou *Unus est Deus*. Cette expression n'est point naturelle: mais il est aisé qu'on l'ait tirée par une mauvaise traduction de quelques unes de celles dont on se sert ordinairement dans les rencontres imprevues,] ' & par lesquelles les Tert. test. an. c. 2. p. 81. payens mesmes s'adressoient à un seul Dieu, comme remarque Tertullien.

NOTE IX.

Pour la page 43.

Quelques difficultez sur les Therapeutes de Philon: Blondel les confond avec les Esséens.

' Outre les raisons que Mr. Valois allegue Eus. d. p. 35. contre le sentiment d'Eusebe, sur les Therapeutes de Philon, [il y en a encore une à laquelle il est peut-estre plus difficile de répondre qu'à toutes les autres, sur tout suivant l'opinion qui nous a paru la plus probable, que Saint Marc, qu'on suppose avoir porté le premier la foy dans l'Egypte, n'y est venu qu'en 49. Ce qui fait donc la difficulté, c'est que si] ' les Therapeutes répandus particulie- Phil. v. cont. p. 892. d. rement dans l'Egypte & autour d'Alexandrie, [sont les Chrétiens, Philon n'en peut avoir parlé comme il fait, que quelques années aprés la venue de Saint Marc.] ' Cependant il leg. ad C. p. 1018. c. estoit déja avancé en age lorsqu'il vint à Rome sous Caius [en l'an 40. neuf ans avant que S. Marc vint en Egypte.

Mais avec tout cela quand il aura eu 50. ans, ou mesme 60. lorsqu'il vint à Rome, il aura encore pu vivre & faire des livres en l'an 60. onze ans aprés que S. Marc eut commencé à prescher dans l'Egypte: Et selon qu'on en parle, il y fit beaucoup de progrés en peu de temps. Ainsi je ne voy pas que cette raison nous puisse obliger, non plus que les autres, à abandonner l'autorité d'Eusebe & de S. Jerome. Ils ont pu se tromper en ce qu'ils parlent des Chrétiens d'Alexandrie, où nous croyons que S. Marc n'est venu prescher qu'en 61. Mais il les faut expliquer par Philon, qui ne parle que des environs d'Alexandrie & du reste de l'Egypte. Aprés tout, s'il falloit abandonner Eusebe, ou les auteurs sur lesquels nous fondons la chronologie de l'histoire de S. Marc, nous ne suivons ces derniers qu'autant qu'ils ne sont point contraires aux anciens.

Il est bon d'observer que Blondel n'a pas pris garde à la distinction des Therapeutes, qui sont les seuls qu'Eusebe dit avoir esté Chrétiens; & des Esséens que l'on fait avoir esté une secte des Juifs.] ' Cette confusion Blond. sib. l. 1. c. 7. p. 26. 27. fait que pour montrer que les Therapeutes n'estoient pas Chrétiens, il objecte diverses choses que Philon dit non pas d'eux, mais des Esséens. Il se plaint de mesme, qu'Eusebe se contredit, parceque dans son 8. livre de la Preparation evangelique. *c. 11. 12. p. 378-384.* il reconnoît formellement que ce que Philon dit des Esséens se raporte aux Juifs, & que dans son histoire Ecclesiastique il raporte aux Chrétiens ce que le même auteur dit des Therapeutes. ' S. Nil suppose que les Esséens, ou Jesséens Nil. asc. c. 3. p. 2. 3. comme il les appelle, subsistoient encore de son temps dans leurs anciennes observances. Il croit que c'étoient les [Recabites] descendus de Jonadab, joints à ceux qui avoient voulu s'unir à eux, & embrasser la même vie. [Nous n'examinons pas si cela s'accorde tout à fait avec ce que les autres en disent.]

NO-

Pour la page 44.

NOTE X.

Si l'Evêque d'Alexandrie a jamais été ordonné par des Prêtres, & seul Evêque en Egypte.

Boll.25 apr. p. 45.§.5. Eut.p. 331.

' Au lieu des trois Prêtres que Saint Marc ordonna, selon ses actes & la chronique Orientale, ' Eutyque dit qu'il en ordonna douze, qui devoient demeurer avec le Patriarche, afin que quand le Patriarche seroit mort, ils choisissent l'un d'eux, qu'ils beniroient & établiroient Patriarche en luy imposant les mains. Eutyque ajoûte que cet ordre subsista jusqu'à Saint Alexandre, qui assista [en 325.] au Concile de Nicée. Car il ordonna, dit-il, que ce ne seroient plus ces douze Prêtres qui créeroient le Patriarche, mais que les Evêques [d'Egypte] s'assembleroient pour l'ordonner, ' & qu'on choisiroit pour cela une personne d'un merite extraordinaire, soit qu'il fut du nombre des douze Prestres, soit qu'il n'en fut pas. (p. 332.)

[Ce lieu est devenu célebre par l'usage que les heretiques ont voulu faire pour ruiner la regle de l'Eglise, que les Evêques doivent toûjours être ordonnez par des Evêques, & non par de simples Prêtres. Ce n'est pas à nous à traiter ce point. Il nous suffit de dire que c'est se tromper volontairement que de pretendre établir aucun fait comme certain sur l'autorité d'Eutyque, non seulement parcequ'il n'a écrit que dans le X. siécle, étant né l'an 876. comme le remarque Selden dans sa preface sur cet endroit de son ouvrage, mais encore parcequ'il est plein de fautes, & même de fables, comme l'avoüe Pococq qui l'a traduit & l'a donné tout entier.

Nous pouvons ajoûter à cela, que si ce qu'il dit est veritable, Saint Athanase est le prémier qui a été fait Evêque d'Alexandrie contre l'ancienne pratique de cette Eglise, ayant été non seulement sacré, mais même élu par des Evêques, ce qu'on ne voit pas nettement par Eutyque qu'Alexandre ait ordonné: & ayant de plus été tiré non du nombre des douze Prêtres, quoique le decret d'Alexandre ne l'empéchât pas, mais du corps des Diacres. On sait combien ce Saint a eu d'ennemis puissans & éclairez, & combien ils ont cherché à décrier toutes ses actions, sans épargner son ordination. C'en étoit un sujet bien specieux à l'égard des Egyptiens, de dire qu'il avoit été ordonné contre l'ancienne regle de son Eglise établie par S. Marc. S'ils n'osoient pas luy faire un crime d'avoir été ordonné par des Evêques, parceque c'étoit la pratique générale des autres Eglises, ils pouvoient toûjours se plaindre qu'on n'eut pas pris un des douze Prestres selon l'ancienne coutume. L'autorité d'Alexandre qui avoit permis d'en prendre un autre, ne leur étoit rien, & ils eussent au contraire été ravis d'avoir cette occasion de le décrier luy même. Les douze Prêtres d'Alexandrie que cette ordonnance rabaissoit étrangement, ne pouvoient manquer d'être mécontens; & il seroit surprenant qu'aucun d'eux ne se fut jetté dans le parti des Ariens soutenu par les Empereurs, pour se plaindre du violement de leurs privileges, & faire entrer les Ariens dans leurs interests. Cependant dans toute l'histoire de Saint Athanase, sur laquelle nous avons tant de piéces, on ne voit aucun vestige de tout cela. Ni la lettre du faux Concile de Sardique, ni Philostorge, ni aucun autre de ses ennemis ne luy en fait jamais de reproche. S. Athanase même, & les Evêques d'Egypte qui l'avoient ordonné, ne le défendent jamais sur cela. Je pense que cette preuve est bien aussi forte que le témoignage d'Eutyque.]

' On peut assurer encore que Saint Epiphane, qui soutient comme un article de la foy Catholique contre les Aeriens, que les Prêtres peuvent bien donner des enfans à l'Eglise, mais ne luy peuvent donner des Peres, [c'est-à-dire des Prêtres & des Evêques: ne savoit point que la seconde Eglise du monde, dont il étoit si proche, ruïnoit son principe par une pratique de pres de trois siécles, établie sur l'autorité de S. Marc.] ' Ce Saint dit que des qu'un Evêque d'Alexandrie étoit mort, la coutume étoit qu'on luy en substituoit promptement un autre pour empêcher les divisions des peuples qui eussent voulu differentes personnes. [Le peuple y avoit donc part à l'election. Ceux qui reçoivent les actes de S. Pierre d'Alexandrie, y trouveront qu'Achillas successeur de ce Saint, & predecesseur d'Alexandre, fut inthronizé par les Evêques, aprés qu'ils l'eurent revêtu du Pallium, ὠμοφόριον, de son predecesseur, & qu'ils eurent fait pour son ordination, χειροτονία, toutes les choses ordonnées par les Canons.

(Epi.75. c.4.p. 908.a. — 69.c.11. p.735.d| Pearf.de Ig.t.1. p.164. — Combf. act.p.220.)

[Il se peut bien faire que les Prestres d'Alexandrie, aient fait seuls durant quelque temps l'election de leur Evesque, sans y appeller ni le reste du Clergé, ni le peuple, ni les Evesques voisins; & en ce cas il ne faut pas s'étonner qu'ils élussent pour l'ordinaire quelqu'un d'entr'eux.] ' Le passage célebre de Saint Jerome [qu'on joint à celui d'Eutyque, ne dit précisément que cela: & il est aisé que la suite du tems, & le peu d'exactitude ordinaire aux hommes, y aient ajoûté le reste. Mais cela n'empéche pas que ce Prestre, élu Evesque par les seuls Prestres, ne fut ensuite presenté aux Evesques pour estre examiné, confirmé, ou au moins consacré par eux, comme cela se pratique encore en plusieurs Eglises, où les Evesques sont élus par les Chapitres, & à Rome mesme. Et il faudra toûjours borner cet usage particulier à Heracle, ou à Saint Denys, comme fait Saint Jerome; & non à Saint Athanase, dans l'election & l'ordination duquel nous ne pouvons admettre aucune innovation, puisque ses ennemis ne luy en ont reproché aucune. (Hier.ep. 85.)

Que si ces Prestres, maistres de l'election du second Evesque de l'Eglise,] ' se sont attribuez des droits que n'avoient pas les autres Prestres, comme on le pretend tirer de deux passages de l'Ambrosiaster, [auteur ancien, mais peu exact dans sa doctrine; ce n'est pas une chose ni extraordinaire, ni incroyable. Et neanmoins il faudroit bien examiner les passages de cet auteur, avant que de juger de ce que l'on en peut conclure. (Seld.in Euty.p. 132-134.)

Eutyque avance encore un autre fait qui n'est guere moins surprenant que le prémier;] ' savoir que jusqu'à Demetre qui fut fait Evesque d'Alexandrie [vers l'an 190.] il n'y avoit aucun Evesque que celui d'Alexandrie dans toute l'Egypte, que Demetre en établit trois, & Heracle qui luy succeda [en l'an 232.] en augmenta le nombre jusqu'à vingt. [Cela n'est pas absolument impossible, puisque la Scythie n'a eu durant plusieurs siécles que le seul Evesque de Tomes; sur tout, si on l'entend de l'Egypte proprement dite & distinguée de la Thebaïde & de la Libye. Mais j'avoue que l'autori- (Euty.p. 332.)

torité d'Eutyque est bien foible pour me le persuader.]

Seld. in Euty. p. 146. Boll. 25. apr. g. p. 46. f. ' Selden ne veut pas nier que Saint Marc n'ait établi plusieurs Evesques dans la Libye, 'comme le disent ses actes: [& il y a peu d'apparence à croire que l'Egypte & la Libye, qui étoient membres d'un mesme corps ecclesiastique, aient eu une discipline differente.]

Vop. v. Sat. p. 245. a. ' La lettre de l'Empereur Adrien est bien forte, quoy qu'en dise Selden *p.* 146. pour montrer qu'il y avoit plusieurs Chrétiens dans l'Egypte qui portoient le nom d'Evesques. [Et il le faut sans doute entendre de la basse Egypte.] b. ' Car Adrien dans cette lettre décrit proprement Alexandrie, [où je ne pense pas qu'on vit si communément des Evesques de Thebaïde, ou de Libye. Il faudroit seulement voir s'il n'y avoit pas plusieurs Evesques à Alexandrie mesme, à cause des differentes sectes qui pouvoient s'y estre établies. Car ce qu'Adrien dit de ces Evesques est indigne des Catholiques.]

Phot. c. 118. p. 297. c. ' Saint Pamphile ou Eusebe dit au raport de Photius, que Demetre assembla un Concile d'Evesques & de quelques Prestres contre Origene; & que n'étant pas satisfait du resultat de cette assemblée, il déposa Origene dans une autre où se trouverent quelques Evesques. [Je ne voy pas comment cela se peut accorder avec les trois Evesques qu'Eutyque veut avoir été seuls en Egypte dans ce temps là. Eusebe étoit aussi bien instruit de ce qu'avoit fait Heracle: Il ne manque point de luy donner diverses louanges; mais il ne le loue point d'avoir établi une meilleure discipline dans l'Egypte, en y mettant un plus grand nombre d'Evêques. C'étoit neanmoins une chose digne d'être remarquée par un historien de l'Eglise.]

Pears. de Ign. t. 1. p. 162-184. p. 167. ' Pearson a traité amplement ce point contre Daillé, dans sa défense des lettres de S. Ignace, *parte* 1. *cap.* 11. ' Il y cite ce que Hamond avoit déja écrit avant luy sur ce sujet.

NOTE XI.

Pour la page 44.

***Pourquoi nous mettons la mort de Saint Marc en l'an* 68.**

Boll. 25. apr. g. p. 47. §. 7. [L'année de la mort de Saint Marc paroit difficile à fixer.] Le texte grec de ses actes dit qu'il fut pris le dimanche de la fête de Pâque; *ἐγένετο δὲ τῆς μακαρίας ἑορτῆς τοῦ ἁγίου πάσχα καταλαβοῦ τὴν ἁγίαν κυριακήν.* Il ajoûte que les payens faisoient le même jour la fête de Serapis. p. 348. d. ' Le texte latin dit à peu pres la même chose: *Factum est ut beatissima festivitas nostra paschalis, id est dies dominicus sanctus occurreret.* Mais il ajoûte que c'étoit le 20. du mois Parmuthi qui est le 24. d'avril. Chr. ori. p. 110. ' La chronique Orientale dit aussi que c'étoit le dimanche de Pâque, *die dominica solemnitatis gloriosi paschatis, quod eo anno accidit* 29. *Barmuda.*

Ibid. ' On convient que S. Marc mourut le lendemain, qui étoit, dit la même chronique, le dernier de Barmude selon les Egyptiens, & le 24. de Nisan selon les Juifs. Boll. 25. apr. p. 349. ' Les actes latins disent que c'étoit le 30. [du mois Egyptien, qui est oublié,] le 25. d'avril, & la 14. année de l'empire de Neron. g. p. 47. c. ' Le grec dit au mois de Pharmouthi, le 25. d'avril, sous l'empire de Caius Tiberius Cæsar. Seld. in Euty. p. 167. ' On cite une vie de Saint Marc en arabe donnée par Pierre Kirsten, où il est dit aussi qu'il mourut le dernier jour de Bermude, l'an 14. de Claude.

' Barmude, Parmuthi, & Pharmouthi, n'est que le même mois Egyptien, qui finit le 25. d'avril. Scal. is g. p. 113. [Ainsi toutes ces dates conviennent à mettre la mort de S. Marc le 25. d'avril, auquel en effet les Latins depuis Bede au moins, les Grecs, les Syriens, & les Egyptiens en font la fête.]

' Il faut seulement corriger les actes latins, qui disent qu'il fut pris le 20. de Barmude, au lieu de dire le 29. Seld. in Euty. p. 168. On croit aussi que la fête de Serapis, en laquelle il fut pris, est marquée dans un ancien calendrier le 25. d'avril, ' auquel elle duroit encore selon les actes. Boll. 25. apr. g. p. 47. §. 10. [Pour le 24. de Nisan, je ne trouve point comment il se raporte au 25. d'avril.

Si nous trouvions aussi quand Pâque a été le 24. d'avril, nous aurions l'année de sa mort. Mais Bucherius ne marque point qu'il l'ait été ce jour là dans tout le temps qu'on peut mettre la mort de S. Marc. Ainsi il faut abandonner cette date du jour de Pâque, quoiqu'elle soit aussi marquée par Bede, & nous contenter de dire que c'étoit l'un des dimanches du temps Pascal, & apparemment le second, auquel le 24. d'avril tomboit en l'an 68. qui étoit aussi la 14. année de Neron, & pres de deux ans aprés la mort de S. Pierre & de S. Paul.

Voilà ce qui nous paroît de plus probable, mais ce qui n'est pas exemt de difficultez. Car la chronique Orientale conte que c'étoit le 230. jour de l'année 67. de Jesus-Christ, en la commençant, comme on voit qu'elle fait, avec l'année Egyptienne, au 29. d'août. Ainsi ce 230. jour tomberoit au 15. d'avril. Il seroit aisé de lire 240. au lieu de 230. Mais elle dit encore que c'étoit 67. ans six mois & demi de la mesme ere: ce qui nous mene au dix ou onziéme du mesme mois.

Nous avons vu que ses actes grecs mettent sa mort sous Caius Tiberius; sa vie arabique en l'an 14. de Claude, qui seroit le 54. de Jesus-Christ. Eutyque *p.* 336. au prémier de Neron, de Jesus-Christ 55.] ' & on cite pour cela l'autorité de Philon, Seld. in Euty. p. 166. [que nous preferérons à toutes les autres quand nous l'aurons vûe. Mais jusque là nous n'y aurons pas grand égard, ne voyant aucun moyen d'ajuster toutes ces dates avec le reste de l'histoire.] ' Eusebe dit que S. Annien fut fait Evesque d'Alexandrie Eus. l. 2. c. 24. p. 66. d. apres S. Marc l'an 8. de Neron, [c'est-à-dire en 62.] ' d'où Saint Jerome a conclu *v ill. c.* 8. que Saint Marc étoit mort cette année là; & il a Seld. in Euty. p. 168. été suivi de beaucoup d'autres. [Mais nous avons vu que cette conclusion n'étoit pas necessaire: & en l'an 62. le 24. d'avril n'étoit ni le jour de Pasque, ni mesme un dimanche, mais le lundi.] Le faux Dorothée au contraire differe sa mort jusque sous Trajan, ' & la chronique d'Alexandrie dit que ce fut en la 7. année de ce prince, Chr. Alex. p. 594. [de Jesus-Christ 104.] le prémier de Pharmouthi, [ou le 27. de mars.

NOTE XII.

Pour la page 44.

Qu'il n'y a pas sujet de douter du martyre de S. Marc.

' Quelques uns ont douté s'il etoit vray que S. Marc eut souffert le martyre, Bar. 64. § 1/25. apr. parcequ'Eusebe ni Saint Jerome n'en parlent point; ' S. Jerome se contentant de dire qu'il a été enterré Hier. v. ill. c. 8. à Alexandrie. [Mais outre qu'on ne peut guere dou-

douter de son martyre, aprés ce qu'en disent ses actes, autorisez par Bede, & par tous les martyrologes suivans, par le consentement de l'Eglise greque, par la chronique d'Alexandrie, par la chronique Orientale, & par Eutyque, qui rendent témoignage à la tradition de l'Eglise d'Egypte,] 'nous avons encore le Concile de Rome sous Gelase, qui nous assure que ce Saint a consommé sa vie par un glorieux martyre. [Et longtemps avant ce Concile,] 'Pallade nous apprend qu'on venoit de bien loin à Alexandrie pour prier au tombeau, & comme il parle, *au Martyre de ce bienheureux athlete*; [termes qui marquent qu'au commencement du V[e] siecle on le mettoit au rang des martyrs.] 'Ainsi il n'est plus necessaire de le confirmer par des autoritez moins considerables, comme sont le Sacramentaire, Saint Gregoire de Tours, & la Liturgie Ethiopienne.

Conc. l. t. 4. p. 1262. b.
Pall. lauf. c. 113. b. b. P. t. 13. p. 1028. c. d.
Florent. p. 853. 854| Gr. T. h. Fr. l. 3. c. 20. p. 20.

NOTE XIII.

Pour la page 45.

Que l'histoire de la translation de S. Marc à Venise est sans autorité.

'Ce que Bollandus nous donne de plus authentique pour la translation du corps de S. Marc à Venise, est une relation que Baronius avoit déja donnée avant luy, selon laquelle le corps de ce Saint a esté enlevé par un vol sacrilege, & une insigne perfidie. [Mais il n'y a guere lieu de s'assurer sur cette piece qui n'a aucun caractere d'antiquité, & qui décrit les choses d'une maniere si pitoyable, qu'on a grand sujet de croire que c'est une histoire faite à plaisir, ou au moins composée longtemps aprés sur des traditions populaires.] 'Il semble même qu'elle fasse partie d'une autre histoire qui parle des Jacobins; *in ipsâ ecclesiâ*, &c. [& ainsi elle n'aura pas esté écrite avant le XIII[e] siecle. Le seul mot du moine Bernard marqué dans le texte, vaut mieux que toute cette longue histoire.]

Bar. 810. §. 29. 50| Boll. 25. apr. p. 353. 355.
p. 356. a| 357. b.

NOTE XIV.

Pour la page 45.

Reliques de S. Marc en divers endroits.

'Quelques uns disent que Charlemagne, ou plutost Louis le Debonnaire, a mis le corps de S. Marc en l'abbaye de Mehrzrau, *Augia majoris*, ou en celle de Richenau, *Augia divitis*; toutes deux sur le bord du lac de Constance; & que l'Empereur Charle IV. en a fait transporter de là une partie considerable en l'Eglise de Prague. On fait à Richenau le 9. d'avril la feste de la translation attribuée à Louis le Debonnaire, arrivée, dit-on, en l'an 830.

Boll. 25. apr. p. 346. b. c. d.

'On pretend avoir encore des reliques de S. Marc en divers endroits, comme à l'eglise [de S. Pierre] de Limours au diocese de Paris, où on croit en avoir un bras & quelques ossemens apportez de Venise; à Soissons, à Cambray, à Liessies, à S. Marc de Rome, *&c.*

p. 353. b.

NOTE XV.

Pour la page 45.

Sur le commencement & sur la fin de l'episcopat de S. Annien.

'Eusebe dit que S. Annien gouverna 22. ans, depuis la 8[e] année de Neron, [62. de Jesus-Christ,] jusqu'à la 4[e] de Domitien, [commencée le 13. septembre 84.] & il met le commencement d'Abilius son successeur sous les Consuls de l'an 84. 'Eutyque donne aussi 22. ans à S. Annien. 'La chronique Orientale ne luy en donne que 18. avec 216. jours. Elle marque sa mort le dimanche d'Hatur, [c'est à dire le 16. novembre dans l'année commune, & le 17. dans les bissextes. Le 16 novembre tombe au dimanche en 77. & en 88. Le 17. bissexte n'y tombe qu'en 71. & en 99. supposé, comme je pense, qu'on demeure d'accord que les Egyptiens intercaloient au mois d'aoust avant le fevrier bissexte des Romains. Mais nous ne voyons point qu'aucune de ces années s'accorde ni avec cette chronique', ni avec Eusebe. Le 16. novembre ne s'accorde point non plus avec les 216. jours, qui se contant du 25. d'avril, finissent au 26. novembre, qui est le 30. & dernier d'Hatur dans l'année commune. Ce 30. d'Hatur estoit le dimanche en l'an 80. & en l'an 86. Et l'an 86. s'accorde avec les 18. ans de la chronique Orientale, qui peut aisement avoir mis la mort de S. Annien dix jours trop tost, le 20. d'Hatur au lieu du 30. & le 80[e]. jour de l'année Egyptienne au lieu du 90[e], parcequ'elle avoit mis la mort de S. Marc le 230[e]. jour de l'année, au lieu que le 25. d'avril est le 240[e].

Euf. l. 2. c. 24. p. 66. d| l. 3. c. 14. p. 87. d|chr.
Euty. p. 335.
Chr. ori. p. 110.

Pour les 22. ans qu'on luy donne, il faut les prendre non de la mort de S. Marc, mais du jour que S. Marc l'ordonna; ce qu'il faudra mettre non en 62. comme fait Eusebe, mais à la fin de 63. en sorte qu'il ait gouverné depuis cela vingt-deux ans complets comme dit Eusebe, ἀπαρτὶ ἔτη, & le 23[e]. presque entier, pour finir au 26. novembre.] 'Pontac assure en effet dans ses notes, que divers manuscrits qui marquent le commencement d'Annien sur la 9[e] année de Neron, [qui est l'an 63. de Jesus-Christ,] luy donnent 23. & mesme 24. ans d'episcopat. [Bollandus qui n'est pas descendu jusqu'à demesler l'embaras des 216. jours, & du dimanche,] 'croit neanmoins qu'il est mort en 86.

Euf. chr. n. P. p. 570. 571.
Boll. 25. apr. p. 358. c. d.

NOTES

SUR

S. JEAN MARC.

NOTE I.

Pour la page 46.

Qu'il ne faut pas confondre Jean fils de Marie, avec S. Jean l'Evangeliste.

'Ce que le moine Alexandre dit de la maison de Marie mere de Jean Marc, que c'estoit le lieu ordinaire où les premiers Fideles s'assembloient; 'Nicephore le dit de celle qu'il pretend avoir appartenu à Saint Jean l'Evangeliste. [Cela vient peut-estre de ce qu'au lieu que nous lisons dans les Actes *c.* 12. *v.* 12. *Marie mere de Jean surnommé Marc*,] 'S. Chrysostome y lit seulement *Marie mere de Jean*: au moins c'est ce que porte son texte. 'Expliquant ensuite ces paroles, il dit que ce Jean est peut-estre celui qui estoit toujours avec eux: [& si par cet *avec eux* il entend S. Pierre dont il venoit de parler, il y a quelque lieu de croire qu'il veut marquer l'Apostre S. Jean.]

Sur. 11. jun. p. 170. §. 7.
Nphr. l. 2. c. 3. p. 134. 135.
Chry. in Act. h. 26. p. 141. d. p. 144. a.

'Mr. Cotelier croit qu'il y a faute en cet endroit, & qu'il y faut ajouter une negation, pour

Cotel. ap. n. p. 181. b. c.

pour faire dire à S. Chrysostome que ce Jean n'est point celui qui estoit toujours avec les [Apostres,] puisque ce Saint dit aussitost, que l'Ecriture marque pour cela son surnom. [Il avoit donc dans son texte ce que nous y avons aujourd'hui, que ce Jean estoit surnommé Marc. Je ne sçay s'il ne vaudroit point mieux au contraire oster la negation qu'on trouve dans Oecumenius, & laisser le texte de S. Chrysostome tel qu'il est, en raportant, *avec eux*, à S. Paul & à S. Barnabé, avec qui Jean Marc a esté assez longtemps. Car S. Chrysostome avoit toujours S. Paul dans l'esprit. Au moins le surnom de Marc ne designoit nullement l'Apostre. Ou bien voudroit-il dire que Jean Marc est S. Marc l'Evangeliste, qu'on croit avoir esté disciple de S. Pierre? Le nouveau Testament d'Oxford ne dit point que ces mots, *surnommé Marc*, manquent dans aucun manuscrit.]

Pour la page 46.

NOTE II.

Que Jean Marc n'est point S. Marc l'Evangeliste.

Bar. 45. §. 46 | Auc. 3. p. 505. 1. a | Cotelr. ap. n. p. 180. 181.

' Quelques auteurs veulent confondre Jean Marc avec S. Marc l'Evangeliste. [Cela ne se peut point du tout soutenir, s'il faut dire avec Eusebe que dés l'an 43. S. Marc avoit écrit l'Evangile à Rome sous S. Pierre, & avoit déja esté envoyé fonder l'Eglise d'Alexandrie. Car cela supposé, il n'y a aucune apparence, pour ne rien dire de plus, qu'il se soit mis en 44. au service de S. Paul & de S. Barnabé, & encore pour les quitter par foiblesse. Que si S. Marc n'a esté en Egypte qu'en 49. comme cela nous paroist plus probable, son histoire nous apprend neanmoins qu'avant ce temps là il avoit déja esté à Rome avec Saint Pierre, & qu'il y avoit écrit l'Evangile. Depuis 49. il fut toujours occupé à fonder les Eglises de Libye & d'Egypte: & ainsi il n'estoit pas en état de demander en 51. à suivre S. Paul & S. Barnabé comme simple ministre.

Ce seroit donc embarasser extremement l'histoire, que de faire une mesme personne de S. Marc l'Evangeliste & de Jean Marc; & cela sans aucune necessité.] ' Car le P. Combefis, qui soutient ce sentiment, n'en a pu trouver aucune preuve. Il se contente de citer quelques auteurs qui l'ont dit, comme d'autres ont dit le contraire, & de montrer comme il peut que cela n'est pas impossible. (Auc. 3. p. 505.) ' Mr. Cotelier croit que ce sont deux personnes differentes: (Cotelr. ap. n. p. 180. c.) [& quand on n'auroit point d'autre raison de le croire, le peu de fermeté mesme que Jean Marc témoigna dans le service de S. Paul & de S. Barnabé, & la maniere dont S. Paul le traita ensuite, n'a pas de raport avec la vertu & la dignité d'un Evangeliste & d'un Apostre. A quoy l'on peut ajouter que] ' selon S. Jerome, Jean Marc estoit disciple de S. Barnabé, & l'Evangeliste l'estoit de S. Pierre.] (Hier. v. ill. c. 6.)

Pour la page 46.

NOTE III.

Que Marc cousin de Barnabé est apparemment le mesme que Jean Marc.

Philem. v. 23 | Hier. n. p. 264. a. | Adam. l. 1. p. 8.

' S. Jerome croit que Marc, au nom duquel S. Paul salue Philemon, est l'Evangeliste: ' & Adamance dans ses dialogues contre les Marcionites, dit la même chose du cousin de S. Barnabé dont il est parlé dans celle aux Colossiens *ch.* 4. *v.* 10. [Pour soutenir l'opinion de S. Jerome selon ses propres hypotheses, il faudroit que Saint Marc fust revenu d'Egypte à Rome peu de temps avant que d'estre martyrizé, & qu'il fust aussitost retourné à Alexandrie;] ' puisqu'il est mort selon S. Jerome l'an 8. de Neron, (Hier. v. ill. c. 8.) [de JESUS-CHRIST 62. qui est l'année même dans laquelle S. Paul ecrivit à Philemon. *V. S. Paul.* Et l'epistre aux Colossiens n'estant écrite que l'année d'aprés, l'opinion d'Adamance se trouvera absolument insoutenable.] ' Pour Marc que S. Paul appelle auprés de luy dans la seconde epistre à Timothée; (2. Tim. 4. v. 11.) [ce pourra encore moins estre l'Evangeliste, puisqu'il y avoit deja 4. ou 5. ans qu'il estoit mort, selon S. Jerome, lorsque cette lettre fut écrite, si elle l'a esté peu avant la mort de S. Paul, comme le tiennent presque tous les Peres. *V. S. Paul.*

Que si S. Marc n'est mort qu'en 68. comme nous croyons qu'il le faut dire; il n'est pas absolument impossible que ce soit luy dont parlent ces trois epistres. Mais il est si naturel de croire que Marc cousin de S. Barnabé, est ce meme Jean Marc pour lequel cet Apostre s'interessoit si fort, qu'il est difficile de ne se pas rendre à cette probabilité, à moins qu'on ne soit arresté par des raisons considerables: & il ne nous en paroist aucune pour cela. Il en faudroit d'autres encore, & peut-estre de plus fortes, pour croire que l'Evangeliste ait quitté sa mission d'Egypte, où assurément il ne manquoit pas d'occupation, pour estre à Rome en 62. & 63. & en Asie en 65. La maniere dont Saint Paul parle de Marc, sur tout à S. Timothée, paroist même peu convenir à la dignité de l'Evangeliste.]

' Mr. Cotelier distingue le cousin de S. Barnabé de l'Evangeliste, & de Jean Marc. (Cotelr. ap. n. p. 180. a.) [Nous n'y voyons pas de necessité.]

Pour la page 45.

NOTE IV.

Si Jean Marc est le mesme que Jean l'Ancien enterré à Ephese.

' S. Denys d'Alexandrie ne paroist pas tout à fait éloigné de croire, que Jean l'Ancien ou le Prestre enterré à Ephese, est le même que Jean Marc. (Eus. l. 7. c. 25. p. 275. b.) Il objecte seulement qu'il ne paroist point par les Actes que Jean Marc ait jamais demeuré en Asie. ' Baronius qui veut que ce soit le même, remarque que cette objection est foible, puisqu'on peut faire voir, (Bar. 97. §. 10.) [au moins avec beaucoup de probabilité,] que Jean Marc y est venu depuis qu'il eut quitté S. Paul. [Mais ce qu'il y a de plus fort contre le sentiment de Baronius, c'est que les mêmes choses que nous avons remarquées ne pas convenir à un Evangeliste, ne conviennent guere mieux] ' à un disciple de JESUS-CHRIST, tel qu'estoit ce Jean le Prestre selon Papias; (Eus. l. 3. c. 39. p. 111. b.) [si l'on ne veut dire qu'il estoit appellé disciple de JESUS-CHRIST parcequ'il l'avoit vu, & l'avoit peut-estre même suivi avec sa mere, mais estant fort jeune, en sorte qu'il avoit encore eu besoin d'estre formé sous la discipline & la conduite de S. Barnabé.]

Pour la page 47.

NOTE V.

Sur S. Auxibe.

' Bollandus nous a donné des actes de S. Auxibe Evesque de Soli au Solea dans l'isle de Cypre, qui sont ecrits par une personne du lieu, (Boll. 19. feb. p. 124. b. c.) [& d'une

d'une maniere assez grave. Mais tout le reste detruit l'autorité que ces deux circonstances leur pourroient donner,] ' Bollandus reconnoist qu'ils sont posterieurs à Constantin, puisqu'ils disent qu'on avoit donné le nom de
p.125.§.4. Constancie à la ville de Salamine. ' Le titre d'Archevesque de l'isle de Cypre donné à l'Evesque de Salamine, [ne permet guere de croire, ce me semble, qu'ils soient écrits avant le V. siecle. Il faudra mesme les mettre beaucoup plus tard, si la ville de Soli estoit alors une metropole, comme il semble necessaire
p.124.f. de le dire,] ' puisque S. Auxibe y est appellé
Greg.sac. n.p.63. Archevesque de Solea. ' Car du temps de Photius, Solea n'estoit encore qu'un Evesché soumis à l'Archevesque de Constancie. [Neanmoins comme je ne croy pas qu'on trouve qu'elle ait jamais esté metropole, je pense que l'auteur en donnant ce titre à S. Auxibe, veut marquer seulement qu'il en a esté le premier Evesque.

Boll.p. 124.e. ' Mais il est bon de remarquer qu'ils citent un auteur plus ancien nommé Marc: & si c'est l'auteur supposé de la vie de S. Barnabé, [on peut juger quelle autorité a une piece qui en cite une] si visiblement fausse & fabuleuse. Il est toujours certain que ce Marc est posterieur
p.125.§.4. à Constantin, ' puisque c'est de luy que les actes citent que Salamine avoit pris le nom de Constancie. Ils semblent mesme supposer que ce nom estoit alors aboli, [ce qui marqueroit qu'ils n'ont esté faits que dans les derniers siecles. Car pourquoi citer d'un autre un usage qui subsistoit encore de son temps. Peut-estre neanmoins que si Bollandus nous avoit donné le texte grec, on y trouveroit que ce qu'ils citent de Marc, c'est que Constancie est celle que les anciens avoient appellée Salamine. Et cette citation d'un autre marqueroit neanmoins dans un homme de Cypre, un temps bien éloigné de celui de Constantin, sous qui ce changement de nom s'est fait.

Quand il n'y auroit aucune raison de croire que cette vie n'a esté écrite qu'aprés le V[e] siecle, ce ne seroit pas une assez grande antiquité] ' dans un auteur qui ne cite que ce qu'il a
§.1. appris des gens plus agez, [pour nous assurer de ce qui s'est passé du temps des Apostres. Et neanmoins on pourroit y avoir quelque égard, si tous les faits ne ressembloient plutost à un roman tres mal composé qu'à une veritable histoire. Au moins on ne se persua-
p.126.d.e. dera pas] ' que des le premier siecle on ait basti des eglises, qu'on y ait arboré la Croix,
p.127.§. 15. ' & que l'eglise bastie des ce temps là par S. Auxibe, se trouvant trop petite, il en ait basti une autre grande, magnifique, bien ornée, & telle qu'elle subsistoit encore du temps de l'auteur. [Cette circonstance conviendroit
Ath.ap. 2.p.768. e. bien mieux à un Auxibe ou] ' Auxebe, que S. Athanase met à la teste des douze Evesques de Cypre qui avoient reconnu son innocence en signant le Concile de Sardique, [vers l'an
Boll.12. may,p.39. 40. 349.] ' Ainsi ce pouvoit estre ou l'Evesque de Salamine metropolitain de l'isle, [ou quelque autre reveré par son antiquité & par son
19.feb.p. 128.§.19. merite.] ' Ces paroles que S. Auxibe fit écrire, dit-on, sur son tombeau: *Je vous conjure par le saint Corps & par le Sang de* JESUS-CHRIST *nostre Dieu*, &c. ne sont ni du temps où on le met, ni de plusieurs siecles aprés; & le sujet de cette conjuration [ne meritoit pas qu'on y employast des choses si saintes & si sacrées. Nous ne voyons pas moyen, comme nous l'avons marqué dans la *Hist. Eccl. T. II.* note 2. de soutenir] ' la confusion qu'elle fait p.125.d.
de Jean Marc avec Saint Marc qui a presché à Alexandrie, ' c'est à dire visiblement avec l'Evangeliste, comme tout le monde l'a entendu: ' & Bollandus qui ne le veut pas, ne sauroit rien alleguer pour luy. [Ceux qui voudront encore avoir d'autres preuves de la fausseté de cette piece, peuvent se donner la peine de la lire. d|124.a. p.125.f.

Mais ce qu'il y a de bien facheux, c'est que l'auteur n'a pas moins ignoré la doctrine que l'histoire des temps apostoliques.] ' Car il veut p.12 .d.
que S. Jean Marc, aprés avoir ordonné S. Auxibe Evesque, & l'avoir envoyé à Solea pour y prescher l'Evangile, luy ait recommandé non seulement de ne se declarer d'abord à personne pour Chrétien, mais mesme de faire semblant de suivre la superstition des idolatres, *sed ipsorum te superstitionem sectari simula.* ' Et S. Auxibe, dit p.126.a.
son historien, le pratiqua effectivement assez long-temps sur cet [étrange] raisonnement, Que puisque le diable se transfigure en ange de lumiere pour tromper les hommes, les disciples de JESUS-CHRIST sont encore plus obligez de se transfigurer en idolatres pour les amener à la foy. [Quelle comparaison du pere du mensonge avec la Verité essentielle, qui doit desavouer un jour ceux qui l'auront desavouée devant les hommes, & qui menace de perdre tous les menteurs!] ' Est-ce par le mensonge le plus Aug.B.
detestable de tous qu'on pretend amener les ad Cons.
hommes à l'amour de la verité? [a] C'est verita- c.2.p.449-450.
blement imiter le mensonge impie de Jehu, mend.c.
dont le cœur n'estoit pas droit devant le Sei- 21.p.444.f.
gneur; mais ce n'est pas estre le disciple des a.
Martyrs qui ont mieux aimé donner leur vie que deguiser leur religion [par le moindre signe.]
' On nous renvoie aux Theologiens, pour savoir Boll.p.
jusqu'à quel degré cette dissimulation est per- 129.f.
mise: [& on n'explique pas qui sont ces Theologiens. Mais il est certain que selon la theologie de l'Evangile, des Apostres, & de l'Eglise, il n'a jamais esté permis de faire semblant d'estre idolatre en quelque degré que ce fust.]

NOTE
SUR
SAINT APOLLINAIRE.

' *Pourquoi on ne se sert pas de ses actes.* Pour la page 47.

' CE que dit S. Pierre Chrysologue, que P.Chr.
les persecuteurs ne furent point cause c.128.
de la mort de Saint Apollinaire, & la maniere p.454.
en laquelle il luy donne le titre de martyr, [ne peut s'accorder avec ce que portent ses actes,] ' qu'il fut tellement battu par les payens qu'il
en mourut sept jours aprés. Il y a d'ailleurs Sur.23.
plusieurs autres choses dans ces actes, qui leur jul.
ostent toute autorité. C'est pourquoi nous n'avons pas osé nous en servir, quoiqu'ils soient anciens, puisqu'on voit qu'Usuard, Adon, & mesme Bede, les ont suivis.]

NOTES SUR LES EBIONITES.

NOTE I.

Pour la page 49.

En quels temps Ebion a paru.

Thdrt. hær. l. 2. c. 2. p. 219. b. ' THEODORET cite d'Eusebe que les Ebionites & les Nazaréens ont commencé du temps de Domitien. [Cependant Eusebe ne parle point des Nazaréens, & je ne trouve point qu'il marque autrement le temps des Ebionites,] ' sinon qu'aprés avoir parlé du rapel de S. Jean sous Nerva [en 97.] ᵃ & de ce qu'il fit ensuite en Asie, ᵇ il parle des heretiques qui estoient en ce temps là, savoir de Menandre, des Ebionites, des Cerinthiens, & des Nicolaïtes, ' d'où il passe à la mort de S. Jean & de S. Philippe: mais l'on ne peut conclure autre chose de là, sinon qu'Ebion paroissoit déja à la fin du premier siecle. On le tire encore de ce que dit S. Jerome, ' [que S. Jean écrivit particulierement son Evangile pour s'opposer à l'erreur des Ebionites qui s'élevoit alors contre l'Eglise; [& il l'écrivit vers l'an 97. S. Epiphane les fait plus anciens de quelques années,] ' voulant que S. Jean soit venu en Asie pour combattre l'erreur d'Ebion.

Euf. l. 3. c. 20. p. 90. c. ᵃ c. 23. p. 92. ᵇ c. 29. p. 101. d. c. 31. p. 102. — Hier. v. ill. c. 9. p. 269. a. — Epi. 51. c. 2. p. 423. b.

Paci. ep. 1. p. 49. c. ' S. Pacien met Ebion entre les heretiques posterieurs à ceux qui ont paru du temps des Apostres. Coteler. ap. n. p. 260. c. ' Mais son autorité ne doit pas l'emporter sur celle des autres: [& je ne say si par le temps des Apostres il n'entend point celui auquel S. Pierre, S. Paul, & la pluspart des autres vivoient encore.] Chr. Al. p. 596. ' Pour la chronique d'Alexandrie qui dit que l'heresie des Ebionites commença [en l'an de JESUS-CHRIST 105.] sous les Consuls Candide & Quadrat, [ce n'est pas un témoignage auquel on se puisse arrester.]

NOTE II.

Pour la page 51.

Sur le sens d'un passage d'Eusebe touchant Symmaque.

Euf. n. p. 119. 2. c. d. ' Mʳ. Valois ne croit point qu'on doive tirer d'Eusebe que Symmaque se fondoit sur S. Matthieu, & soutient que le mot ἀποτείνεσθαι, que nous traduisons ici *se fonder & appuier*, y signifie comme par tout ailleurs, *refuter & combatre.* Neanmoins non seulement Rufin & Christophorson l'ont traduit comme nous avons mis, ce que Mr. Valois reconnoist, Hier. v. ill. c. 54. p. 281. b. 'mais S. Jerome les autorise formellement, & ajoute comme pour éclaircir ce mot, que Symmaque avoit fait un commentaire sur S. Matthieu: [ce que Mʳ. Valois blasme extremement dans Nicephore. L'autorité de tant de personnes habiles nous doit estre aussi considerable que la signification naturelle & ordinaire d'ἀποτείνεσθαι. C'est une autre question de savoir si l'Evangile commenté par Symmaque estoit le veritable Evangile de S. Matthieu, ou si c'estoit seulement] Epi. 30. c. 13. p. 137. c. 'celui des Hebreux dont se servoient les Ebionites, en l'appellant Evangile de S. Matthieu, quoiqu'ils l'eussent beaucoup changé; ' & Saint Epiphane mesme l'appelle ainsi. c. 3. p. 127. c.

NOTES SUR SAINT HERMAS.

NOTE I.

Pour la page 51.

En quel temps & en quel pays le livre du Pasteur a esté écrit.

HERMAS auteur du livre du Pasteur, témoigne qu'il avoit receu ordre d'envoyer une copie de son ouvrage à Clement, pour le publier dans les villes éloignées. Past. l. 1. c. 2. §. 4. p. 37. ' Rivet & Baronius ont entendu cela de Saint Clement Pape, puisqu'ils en tirent que ce livre a esté écrit sous luy. Rivet. l. 1. c. 12. p. 173 | Bar. 159. §. 7. Mr. Cotelier dans ses notes *p.* 48. *c.* ' & Dodouel dans sa dissertation sur la chronologie des Papes, font la mesme chose. Pearf. diff. D. p. 158.

Past. l. 1. c. 2. §. 2. 3. p. 37 | c. 4. §. 2. 3. p. 43. ' Cet écrit fut fait peu de temps avant une persecution; [c'est à dire apparemment avant celle de Domitien, qui éclata en 95. sous S. Clement. Car il seroit difficile de l'entendre de celle de Neron,] c. 3. §. 1. & p. 38. & alibi. ' puisqu'il y avoit déja eu plusieurs martyrs; [& S. Clement pouvoit estre mort avant celle de Trajan.] Pearf. diff. D. p. 158. ' Dodouel qui estoit entré dans cette pensée, l'a abandonnée depuis, parcequ'il peut y avoir eu plusieurs autres persecutions dont nous n'avons pas de connoissance. [Mais puisque tout s'accorde fort bien avec celle de Domitien, nous n'avons pas besoin d'en chercher d'autre.]

Past. l. 1. c. 1. §. 1. p. 35. §. 1. 2. c. 4. §. 1. p. 42. ' Le commencement de ce livre fait connoistre qu'il a esté écrit en Italie. [On y peut ajouter ce qui y est dit de S. Clement;] ' & ce qu'Hermas dit en un autre endroit qu'il eut une vision en allant à une maison de campagne éloignée de dix stades du grand chemin de la Campanie. l. 3. c. 9. §. 1. p. 63. ' Il en eut une autre sur la montagne d'Arcadie. [Mais il pouvoit y avoir quelque montagne de ce nom autour de Rome.]

NOTE II.

Pour la page 51.

Si Hermas estoit Prestre.

Pearf. post. D. p. 196. ' Dodouel pretend qu'Hermas estoit Prestre, & usoit neanmoins de la liberté ordinaire du mariage. Il fonde le dernier sur la promesse faite à Hermas, que sa femme seroit un jour sa sœur, estant certain que ce terme de sœur marque assez souvent la continence dans les anciens. Mais il reconnoist en mesme temps qu'il peut signifier qu'elle n'estoit pas encore Chrétienne, & qu'elle le deviendroit un jour. [Et il n'est point impossible que sans estre Chrétienne elle vécut avec luy dans la continence, pouvant estre fort avancée en age, si Hermas qui écrivoit apparemment vers l'an 92. est celui que S. Paul saluoit en 58.]

p. 196. ' Pour sa Prestrise, il la fonde sur ce que son livre devoit estre envoyé aux autres villes par Clement, lu aux veuves & aux orfelins par la veuve Grapté, & par luy mesme aux Prestres &

& aux anciens de l'Eglise, τοῖς πρεσβυτέροις. Clement, dit Dodouel, le devoit envoyer à ceux qui estoient Evesques comme luy; Grapté veuve le lisoit aux veuves. Il y a donc apparence qu'Hermas qui le lisoit aux Prestres estoit Prestre aussi. [Ainsi tout son raisonnement roule sur des choses incertaines, & sur des convenances arbitraires, ce qui ne sauroit faire au plus qu'une apparence probable, & jamais une preuve solide. Il n'est pas même dit que Clement dut envoyer le livre aux Evêques, mais aux villes: & Grapté le devoit lire aux orfelins aussibien qu'aux veuves. Il est bon de remarquer encore,] ' que Dodouel aprés s'être contenté de dire en un endroit, qu'il est probable qu'Hermas étoit Prêtre, ' le suppose en un autre comme la verité la plus constante. ' Mr. Fleuri dans son histoire ecclesiastique trouve qu'il y a beaucoup d'apparence que c'étoit un simple laique.

p. 196. diss. D. p. 158. Fleuri. t. 2. p. 278.

NOTE III.

Pour la page 53.

Sur un endroit de S. Jerome qu'on raporte au livre du Pasteur.

' Saint Jerome dans son commentaire sur Habacuc, condanne de folie un livre apocryphe, qui disoit que Dieu avoit donné pour maître aux reptiles un ange nommé Tyr: [ce qui a quelque raport] ' à un endroit du livre d'Hermas, où il parle d'un ange nommé Hegrin qui commandoit aux bêtes. ' Mr. Cotelier avoit cité cet endroit de Saint Jerome entre les témoignages des Peres sur ce livre. ' Mais depuis il a cru que Saint Jerome marquoit quelque autre ouvrage qui est perdu, & que même il y avoit quelque corruption dans l'endroit d'Hermas. ' Il soutient qu'il seroit pour le moins aussi aisé de justifier ce que Saint Jerome accuse de folie dans un livre aussi utile qu'est celui d'Hermas, si c'est de celui-là qu'il parle, que de justifier cet endroit même de Saint Jerome. ' Le P. Alexandre dit que S. Jerome même a corrigé depuis dans son livre des hommes illustres, [par les louanges qu'il y donne au livre d'Hermas,] la maniére moins avantageuse dont il en avoit parlé sur Habacuc.

Hier. in Hab. c. 1. v. 14. p. 187. b. Past. l. 1. c. 4. §. 2. p. 43. Prol. p. 33| Cotelr. in Chry. p. 218. ap. n. p. 49. 50. p. 50. cl in Chry. p. 218. 219. Alex. t. 1. p. 85.

NOTE IV.

Pour la page 54.

Que nous avons le livre du Pasteur tel que l'ont eu les anciens.

' Rivet & Cocus pretendent que le livre du Pasteur a été corrompu, & que nous ne l'avons pas dans le même état que les anciens. Ils citent quelques Catholiques qui sont de ce sentiment. [Mais ils n'alleguent point de raison tant soit peu considerable,] ' parcequ'ils n'en ont effectivement aucune à alleguer. ' Rivet trouve à redire dans ce livre qu'il soutienne le libre arbitre, le purgatoire, une seule pénitence aprés le battême, & une solitude de moine. [Ce sont assurément de grandes preuves de la fausseté de cet écrit, mais pour les ennemis de la morale & de la foy Catholique.]

Riv. l. 1. c. 12. p. 174| Coc. p. 13. Cotelr. ap. n. p. 42. b. c. & Riv. l. 1. c. 12. p. 174.

' Tout ce que nous en pouvons dire, c'est que tous les passages que les anciens en ont citez, s'y trouvent en mêmes termes. [Il y a assurément de la brouillerie en quelques endroits dans l'edition que nous en avons dans le 5. tome de la bibliotheque des Peres, & mesme dans celle de Mr. Cotelier. Car dans le 2. livre une partie du chapitre 12. *Spiritus omnium hominum . . . . . hac facere Dei prophetam*, p. 54. 55. paroît appartenir au chapitre 10. Mais des transpositions ne font pas dire qu'un ouvrage est corrompu.

Cotelr. ap. n. p. 44. a.

Que si l'on y trouve quelques opinions qui soient peu communes en ce temps, il n'y en a peut-estre pas neanmoins à qui l'on ne puisse donner un sens favorable; ni que l'on puisse dire être plus extraordinaires que celles qui se trouvent dans S. Justin & Saint Irenée, sans parler des autres. Outre que celles qui sont les plus incroyables, savoir que tous les hommes ont deux genies ou deux anges, l'un bon & l'autre mauvais; & que les Apôtres aprés leur mort ont battizé les Patriarches, se trouvent citées l'une par Origene *de Princ. l.* 3. *c.* 2. *p.* 725. *a.* & par Cassien *collat.* 8. *c.* 17. *p.* 458| 13. *c.* 12. *p.* 571. & la derniere par S. Clement d'Alexandrie *str.* 2. *p.* 379. *b. c.* 16. *p.* 638. *c. d.* & ainsi ne peuvent pas servir pour montrer que ce livre a été corrompu.] ' Mr. Cotelier croit que ce battême se doit entendre spirituellement de la foy en JESUS-CHRIST, [incarné & crucifié pour nous:] & qu'ainsi cela revient à une opinion fort commune parmi les anciens, que Saint Jean Battiste a été annoncer cette foy aux justes qui étoient morts avant luy: ' ce que Saint Clement d'Alexandrie & Origene ont dit aussi des Apôtres. p. 76. 78. p. 79.

' Rufin semble dire que le livre du Pasteur étoit encore intitulé, *Les deux voies*, & *Le jugement de S. Pierre*. [Neanmoins le livre ne donne aucun fondement à ces titres,] & ' S. Jerome qui parle du livre du Jugement, le met entre les livres apocryphes supposez à S. Pierre. ' C'est pourquoy Mr. Cotelier croit que Rufin marque deux ouvrages differens. [Je pense mesme qu'il en fait trois.] Ruf. de sym. p. 553. a. Hier. v. ill. c. 1. Cotelr. ap. n. p. 43. b. c.

NOTE V.

Pour la page 54.

Qu'il ne faut pas confondre Hermas avec Herme frere de Pie.

' Le Pontifical de Damase dit que sous le Pape S. Pie, Herme qui étoit son frere, composa un livre, où il étoit commandé que la féte de Pâque fut célébrée le dimanche, selon l'ordre que cet Herme en avoit reçû d'un ange qui luy étoit apparu sous la figure d'un pasteur. [Cela se lit même dans le catalogue des Papes donné par Bucherius, que l'on pretend avoir été écrit sous Libere en 354. mais dont le commencement, où cela se trouve, est plein de fautes.] ' Anastase le bibliothecaire raporte la même chose, hormis qu'il ne dit pas que cet Herme fut frere de Pie. ' Le 3e. poéme contre Marcion dit aussi que Pie avoit un frere nommé Herme, que cet auteur surnomme le Pasteur angelique, parcequ'il avoit raporté les paroles que l'ange lui avoit dites. Bar. 159. §. 4. Anast. c. 11. p. 4. Tert. in Marc. c. 3. p. 803. b.

'Baronius ne doute pas de la verité de tous ces témoignages: mais il croit seulement que comme il n'est point du tout parlé de la Pâque dans le livre du Pasteur connu des anciens, celuy dont parlent ces nouveaux auteurs, est un autre livre ou de la même personne, ou de quelque autre: car il en doute. [Mais il est même étrange qu'il ait hesité sur cela,] ' & qu'il ait cru avec Adon, que cet Herme pretendu frere de Saint Pie, & qui écrivoit sous son pontificat, pouvoit être le même que celuy dont parle Saint Paul [pres de cent ans auparavant, & qui n'étoit pas alors un enfant, puis- Bar. 159. §. 7. §. 4. 7.

puisque Saint Paul le salue comme les autres.] Bell. p. 47. 48. ’ C'est ce que Bellarmin même a jugé tout à fait insoutenable; & ce qui luy fait dire qu'il faut distinguer Hermas connu par Saint Paul, & auteur du livre du Pasteur, d'avec Herme frere de Saint Pie, auteur d'un autre ouvrage qui a bien-tôt esté perdu. Boll. 9. may, p. 360. f. ’ Bollandus le suit, & remarque que quelques nouveaux mettent cet Herme au nombre des Saints le premier de mars. Past. n. p. 42. 43. 47. d. ’ Mr. Cotelier traite de fable tout ce que l'on dit de cet Herme frere de Saint Pie. Du Pin, p. 75. 77. b. Mr. du Pin le suit, & soutient que l'auteur du Pasteur n'est jamais nommé Herme ou Hermés, mais toûjours Hermas, si ce n'est en un endroit ou deux par une faute visible des copistes.

NOTES
SUR LA
PERSECUTION
DE
DOMITIEN.

Pour la page 54.

NOTE I.

Qu'elle a commencé tard, & qu'elle a fait des martyrs.

Bar. 93. §. 3. BARONIUS fait commencer la persecution de Domitien des la 10ᵉ. année de ce prince, [qui est l'an 91. de JESUS-CHRIST,] parcequ'il suppose que le Pape Saint Clet [ou Anaclet,] qui mourut cette année là, a été martyrizé. [Mais il n'est pas certain que ce saint Pape soit mort par le martyre, *v. S. Clement*: & cela pourroit même être arrivé sans qu'il y eut encore de persecution ouverte & generale contre l'Eglise. Ainsi ce qu'on dit de ce Pape n'est pas une raison considerable pour nous empécher de suivre Eusebe & Saint Jerome,] Euf. chr. Hier. v. ill. c. 9. ’ qui ne font commencer la persecution qu'en 95. ᵃ Et ils sont appuiez par Juvenal & par Lactance, ᵃ Juv. sat. 4. v. 153. Lact. pers. c. 3. p. 4. qui témoignent que la persecution des Chrétiens fut bien-tôt suivie de la mort de Domitien; [sans parler d'Orose & des autres qui ont copié Eusebe.] Dio. l. 67. p. 766. a. Euf. l. 3. c. 18. p. 89. a. ’ Il est certain encore par Dion, & par ce qu'Eusebe cite de Brutius historien Romain, que la persecution fut grande en la 15ᵉ. année de Domitien, [c'est-à-dire en 95. ou 96.] Chr. Al. p. 590. ’ La chronique d'Alexandrie la marque sur la 13ᵉ. qui selon la suite doit être l'an 93. ᵃ & Pagi, an. 90. §. 5. ᵃ Chr. Al. p. 590. encore sur la 14ᵉ. où elle ajoûte que selon Brutius beaucoup de Chretiens furent martyrizez en la 14ᵉ. année de ce regne, [commencée le 13. septembre 94.] Toin. in Lac. p. 26. Mr. Toinard veut que la persecution ait commencé l'an 94. au mois de fevrier: mais il ne le donne que pour une conjecture qui n'a pas de fondement particulier.

Cyp. diff. 11. c. 16. p. 237. ’ Dodouel pretend que cette persecution n'alla qu'à l'exil, & non à la mort; ni mesme aux tourmens. Cependant il accorde que le Consul Clement peut avoir souffert comme Chrétien: & il est certain qu'il fut executé à mort. [Si Domitien traitoit ainsi son cousin germain, il pouvoit bien ne pas épargner les autres.] Dio. l. 67. p. 766. a. ’ Et Dion dit positivement que beaucoup de personnes perdirent la vie pour le mesme sujet que ce Consul. Pagi an. 90. §. 7. ’ Il est visible que Domitien vouloit faire mourir S. Jean lorsqu'il le fit mettre dans l'huile bouillante. Cyp. diff. 11. p. 237. ’ Le martyre de Saint Antipas est constant; & ce que dit Dodouel, qu'il fut martyrizé par la fureur du peuple, [ne l'est point du tout.] Tert. apo. c. 5. p. 6. c. ’ Que si Tertullien parle de cette persecution comme moindre que celle de Neron, [elle peut avoir été moindre pour le temps, ce qui peut être le vray sens du *tentaverat* de Tertullien, parceque Domitien même la fit cesser; & n'avoir pas laissé de faire plusieurs martyrs.

Tertullien] Euf. l. 4. c. 26. p. 148. b. ’ & Saint Meliton n'eussent pas mis Domitien seul de persecuteur avec Neron, s'il eut fait moins de mal aux Chrétiens que Trajan & M. Aurele, sous qui il y a eu plusieurs martyrs.

Au reste, Dodouel accorde trop d'un autre côté;] Cyp. diff. p. 237. ’ lorsqu'il veut bien qu'on mette Glabrion au rang des martyrs. *V. Domitien*. §. 14.

Pour la page 55.

NOTE II.

Sur les actes & l'episcopat de S. Antipas.

Boll. 11. apr. p. 5. a. ’ Les actes de Saint Antipas sont écrits par une personne de Pergame, où il a souffert; p. 3. 4. ’ & rien n'empéche de croire que ce sont ceux dont parlent André & Aretas Evéques de Cesarée en Cappadoce, dans leurs commentaires sur l'Apocalypse. p. 3. f. ’ Ce n'est qu'un eloge général du Saint, fait long-temps aprés luy durant la paix de l'Eglise, avec des discours tels que l'auteur les a voulu faire, & le peu de circonstances qui s'étoient pu conserver par tradition dans la mémoire du peuple. Voilà le jugement qu'en fait Bollandus, [conforme à celui d'une personne tres-habile, qui dit que ce ne sont que des paroles.]

p. 4. d. ’ Ces actes disent qu'il souffrit sous Domitien, p. 5. d. ’ enfermé dans un bœuf d'airain tout rouge de feu. [Saint Jean porte assez à croire le premier; mais je ne say si le terme de *tuer*, ἀπεκτάνθη, dont il se sert, revient à ce qu'ils disent du genre de son martyre.] Coim. p. 313. b. ’ Ce que pretendent les nouveaux Grecs, que ce bœuf a depuis été transporté à Constantinople sous Theodose le Grand, [ne rendra pas la chose plus certaine à bien des personnes.]

Boll. 11. apr. p. 4. b. ’ Les Grecs font Saint Antipas Evéque de Pergame, [fondez peutêtre sur ce que] ᵃ ses actes disent qu'il étoit le prémier des Chrétiens. ᵃ c. may, t. 1. p. 22. 2. ’ Quoy qu'ils en disent, Bollandus ne veut point assurer sur cela qu'il ait été Evéque, & on ne l'a point mis dans le martyrologe Romain.

NOTE III.

Pour la page 55.

Sur l'histoire de S. Marc Evêque d'Atin.

Boll. 28. apr. p. 548. d. 549. a. ’ Nous avons une grande vie de S. Marc premier Evéque d'Atin dans la terre de Labour, écrite vers l'an 1050. par Ademulphe Evéque de Capoue, p. 551. c. ’ sur une autre histoire plus ancienne, mais mal écrite; [ce qui ne convient pas à ce que dit la chronique d'Atin] p. 548. b. d. ’ faite au plûtôt en 1356. que cette ancienne vie étoit d'un Salomon Evéque d'Atin vers l'an 190. qui avoit de l'éloquence. [Quoy qu'il en soit, cette ancienne vie étant perdue, & l'autre trop nouvelle pour avoir de l'autorité, nous ne pouvons rien dire de Saint Marc avec quelque assurance,] Ugh. t. 6. p. 538. 539. ’ que le peu qui s'en trouve dans un sermon attribué

tribué à Boniface Evêque d'Atin, qu'on croit avoir gouverné depuis 464. jusqu'en 498. [Qu'on croit, dis-je: car nous ne voyons pas que cette date soit bien assurée. *V. la persecution de Diocletien note 3.*]

Pour la page 55.

NOTE IV.

Pourquoi nous disons que les reliques de S. Marc d'Atin furent trouvées en 1053.

Boll. 28. apr. p. 558. b. ap. 559. a. 549. d. 'L'histoire de la translation de S. Marc porte que son corps fut trouvé un samedi 'le 17. de juillet, l'an de l'Incarnation 1046. 'Bollandus dit que ceux d'Atin commençoient leur année neuf mois plûtôt que nous, [c'est-à-dire au 25. de mars, qui est le jour de l'Incarnation. Ainsi ce 17. juillet 1046. est 1045. selon nous.] l'abbé chr. 'Mais le 17. juillet estoit le mercredi en 1045. & le jeudi en 1046. & il n'estoit le samedi qu'en 1042. & 1053. [Il faut donc lire l'une de ces deux années au lieu de 1046. ou suivant la supposition de Bollandus, 1043. ou 1054.

Nous prenons l'an 1053. selon nous, pour éloigner moins le temps que le corps du Saint fut trouvé, de celui où il fut remis dans son eglise rebastie de neuf.] Boll. 28. apr. p. 549. b. d. p. 559. a. c. d. 'Il estoit encore en depost dans l'eglise de Nostre Dame au mois de juillet 1055. ou 1056. 'La nouvelle eglise fut dediée le 5. d'octobre, peu de jours aprés que le corps du Saint y eut esté remis. p. 549. f. 'On ne dedioit point alors d'eglises que les dimanches. [Ainsi cette dedicace n'a pu se faire avant l'an 1057. auquel le 5. d'octobre estoit un dimanche.] p. 550. a. Bollandus la recule jusqu'en 1063. '& s'engage par là à donner 38. ans d'episcopat à Leon, au lieu de 28. que marque la chronique d'Atin. [Cependant je ne voy point qu'il en donne aucune raison, ni qu'il en puisse donner.]

NOTES

SUR

SAINT DENYS

L'AREOPAGITE.

NOTE I.

Pour la page 56.

Bevûes des Grecs sur son martyre.

Les Grecs disent aujourd'hui que Saint Denys l'Areopagite a eu la teste trenchée, & même qu'il l'a portée entre ses mains. Boll. may, t. 1. p. 45. 1. [Ils l'ont pris visiblement de l'histoire de S. Denys de Paris,] 'comme on le voit assez par les autres circonstances qu'y ajoute le menologe d'Ughellus. Ugh. t. 6. p. 1091. a. Mais dans leurs Menées ils disent nettement qu'il a passé en Occident sous Domitien, qu'il est mort à Paris, qu'il a eu S. Rustique & S. Eleuthere pour compagnons de son martyre, *&c.* Men. 3. oct. p. 31. Cependant ils ne laissent pas de faire la feste [non le 9. d'octobre, qui est le jour de celui de Paris, mais le 3.' auquel tous les Latins marquent l'Areopagite. Ils font la mesme chose dans tous leurs livres. Et ce qui marque davantage que tout cela n'est qu'une confusion des deux SS. Denys,] 'c'est que le menologe d'Ughellus porte en termes formels qu'il fut jugé par le Gouverneur d'Athenes. Ugh. t. 6. p. 1090. 'Un Synaxaire des Grecs se contredit encore plus grossierement: Laun. de Dion. 1. p. 37. 'Car aprés avoir dit qu'il a été brulé, ὁλοκαυτοῦται ἐν πυρὶ..... συγκατακαίεται αὐτῷ, *&c.* il ajoute qu'il vint en Occident, & y eut la teste trenchée avec S. Rustique & S. Eleuthere, *&c.* [Il est aisé de voir dans cette contradiction ce qui vient de l'ancienne tradition de l'Eglise greque, & ce qu'on y a depuis ajouté.]

NOTE II.

Pour la page 56.

Que S. Denys a souffert apparemment sous Domitien.

'Adon cite d'Aristide le martyre de S. Denys l'Areopagite, & semble en citer aussi ce qu'il ajoute, qu'il a souffert sous Adrien. Adon, 3. oct. Usuard le suit pour le reste, mais ne parle point d'Adrien: 'ce qui donne lieu de croire que si Aristide a parlé du martyre de Saint Denys, il n'en a pas neanmoins marqué le temps. Laun. de Dion. 1. 1. p. 38. 40. On voit d'ailleurs que les Grecs & les Latins semblent s'accorder à croire qu'il a souffert sous Domitien. [Il y a mesme beaucoup de temps depuis l'an 52. auquel S. Denys fut converti dans un age sans doute déja avancé puisqu'il estoit de l'Areopage, jusqu'en l'an 117. auquel Adrien commença à regner.]

'Le P. Sirmond ajoute que S. Quadrat étoit Evesque d'Athenes dés la 6ᵉ année d'Adrien. p. 41. 42. Il avoit succedé à S. Publie, & S. Publie à S. Denys: de sorte, dit-il, qu'il n'y a nulle apparence que S. Denys ne soit mort que sous Adrien. [Mais nous esperons montrer en traitant de S. Quadrat', qu'il est au moins tres douteux qu'il ait esté sitost Evesque.]

NOTE III.

Pour la page 56.

Sur un eloge de Saint Denys attribué à S. Chrysostome.

'Nous trouvons Saint Denys mis entre les plus illustres Evesques ou Docteurs de l'Eglise, avec la qualité d'*oiseau du ciel*, dans un discours Chry. ort 51. t. 6. p. 401. d. [attribué à S. Chrysostome par quelques uns, & par d'autres à Jean Evesque de Jerusalem mort en l'an 417. Et quoiqu'il ne puisse estre ni de l'un ni de l'autre, il pourroit y avoir quelque lieu de croire qu'il n'est pas bien éloigné de ce temps là,] puisque les personnes les moins anciennes dont il parle, sont Nestorius entre les heretiques, a. '& S. Gregoire de Nysse entre les Saints. e. 'Neanmoins des personnes fort habiles l'attribuent à Jean le Jeuneur Evesque de Constantinople du temps de Saint Gregoire le Grand, à la fin du VIᵉ siecle. Pearf. in Ign. t. 1. p. 137. 138. [Et il y a des raisons qui peuvent faire juger qu'il est même encore moins ancien. *V. S. Chrysostome.* On ne voit pas de quel S. Denys il parle, ni s'il luy attribue des écrits, puisqu'il parle au mesme endroit de S. Ignace qui n'a écrit que sept lettres, & de S. Evode, auquel les anciens n'attribuent aucun ouvrage. Neanmoins il faut l'entendre sans doute de l'Areopagite, si le sermon n'est fait que dans le VIᵉ siecle, ou depuis.]

NOTE IV.

Pour la page 56.

Sur les ouvrages attribuez à S. Denys l'Areopagite.

[Je pense que toutes les personnes qui ont quel-

quelque connoissance de l'antiquité, conviennent aujourd'hui, presque sans aucune exception, que les ecrits attribuez à S. Denys l'Areopagite ne peuvent estre de luy, & n'ont esté composez que quelques siecles aprés sa mort. Les preuves en sont si connues, que nous ne croyons pas nous devoir arrester à les raporter. Ceux qui n'en sont pas encore instruits, les pourront voir dans la seconde partie de l'ouvrage du P. Morin sur les Ordinations p. 27-51. & dans le traité que Mr. de Launoy en a fait exprés, & qu'il a mis dans la seconde partie de ses opuscules sur les deux SS. Denys p. 407. Elles sont encore deduites plus amplement dans l'ouvrage que le Ministre Daillé en a donné en 1666. Car dans ces sortes de questions qui ne se jugent point par l'autorité, mais par des faits, & par des preuves toutes humaines, il est permis d'écouter les heretiques, & d'examiner s'ils ont raison.

Dall. de Dio. c. 35. p. 199-208. Ce Ministre raporte plusieurs auteurs Catholiques de ce siecle & du precedent, qui n'ont point cru que ces écrits fussent de S. Denys, ou qui au moins ont reconnu que c'estoit une chose douteuse & contestée. p. 205. ' Il cite entr'autres un Antoine Mornac jurisconsulte, qui dit qu'il a toujours vu toutes les personnes de lettres & vraiment orthodoxes, qui écrivoient avec sincerité & non par interest ou par passion, *non studio, sed judicio*, tenir pour constant que ces ouvrages ne sont point de S. Denys: & il nomme entr'autres Mr. le Fevre precepteur du feu Roy Louis XIII. Daillé cite presque la mesme chose de l'histoire ecclesiastique de Mr. Godeau sur l'an 99. [où cela ne se trouve pas néanmoins selon l'edition de 1663. & dans toute cette edition il n'y a pas un seul mot de ces écrits si celebres. Il est visible que cela n'est pas sans mystere: Car Mr. Godeau n'a pas pu manquer d'en parler, luy qui est exact à marquer même les écrivains profanes: & dans la p. 252. qui est l'endroit même de l'an 99. que cite Daillé, il parle assez amplement de S. Denys, & de la question bien moins importante, si l'Areopagite est celui de Paris. Mais en retranchant cet endroit, on a oublié de retrancher aussi ce qui est sur l'an 34. p. 158. de cette edition, où Mr. Godeau citant ce qui est dit dans les écrits de S. Denys sur l'eclipse arrivée à la mort de nostre Seigneur, *Denys*, dit-il, *surnommé l'Areopagite*, (*je parle selon l'opinion commune*,) &c.

Pagi, an. 107. §. 8. Depuis Daillé,] ' le P. Pagi marque qu'il y a beaucoup de Catholiques aussi bien que de Protestans, qui soutiennnt que ces ouvrages ne sauroient être ni de l'Areopagite, ni d'aucun autre du même temps. Bona, lit. l. 1. c. 8. p. 53. 54. ' On voit la même chose dans le Cardinal Bona, qui ne veut point decider la question, mais qui ne laisse pas de se declarer pour la negative, & qui l'appuie mesme tres fortement.

Laun. de Dio. t. 2. p. 409-411 | Dall. c. 23. c. 21. p. 135. 137. ' Et veritablement le moyen de croire que du temps des Apostres l'Office de l'Eglise se fist avec les encensemens & les autres ceremonies marquées dans ces livres? qu'on les regardast même comme des choses établies par une tradition ancienne? qu'on parlast au contraire de l'adoration du Soleil, & de l'opposition que les payens avoient à croire la resurrection, comme d'opinions vieillies [& qui n'estoient plus?] κατὰ τὸν τῆς παλαιότητος λόγον.

a Morin, ord. l. 2. c. 5. §. 13. p. 46 | Dall. c. 24. [Nous ne nions pas qu'il ne puisse y avoir eu toujours dans l'Eglise des personnes qui faisoient profession d'une vie plus austere & plus retirée que les autres, sous le nom d'Ascetes qu'on leur donnoit dans le IIIe siecle. ^a Mais assurément ils ne faisoient point comme un ordre particulier dans l'Eglise; & jusqu'au IV. siecle, que S. Antoine & S. Pacome commencerent à former des monasteres, on n'en parle presque pas. ^b Quand S. Pacome se retira avec S. Palemon, [apparemment en 314.] il receut de luy τὸ σχῆμα τῶν μοναχῶν. b Boll. 14. may. gr. p. 26. f. [Ainsi ces Ascetes pouvoient déja avoir quelque habit particulier, & peut-estre celui que portoient les Religieux de S. Pacome, & qui est à peu pres le mesme que Cassien attribue à tous les moines d'Egypte. Je ne douterois point qu'il ne se donnast avec quelques prieres: cela est naturel à la pieté Chretienne. Mais pour toutes les ceremonies qu'y joint le pretendu Saint Denys, je ne voy pas comment elles peuvent convenir à la simplicité de ces premiers temps: & il est certain qu'on n'en trouve aucune trace dans les auteurs des trois premiers siecles. Dans la fin du IVe, où l'on ne donnoit l'habit monastique dans la Mesopotamie qu'aprés une épreuve de quelque temps, comme on le voit dans les ouvrages de Saint Ephrem, cela se pouvoit faire avec plus de solennité.]

' Le P. Alexandre qui a entrepris de combatre le sentiment qui est aujourd'hui comme general parmi les savans, & de soutenir les ouvrages de S. Denys, [souvent en copiant le P. Halloix,] ' fait de grands efforts pour montrer que le mot d'*hypostase* a esté pris pour celui de *personne* avant le IVe siecle. [Il n'y réussit pas trop bien.] ' Mais ce qui est certain, c'est qu'il ne sauroit empescher l'impression que donne la maniere dont s'en sert le pretendu S. Denys. Elle ne peut convenir qu'au temps que cet usage estoit entierement établi, & étoit devenu le langage ordinaire de l'Eglise; ce qui n'a esté qu'à la fin du IVe siecle parmi les Orientaux de la communion de S. Melece, & encore plus tard parmi les Eusthathiens, & dans l'Egypte. Alex. t. 1. p. 117. t. 2. p. 824-832. Morin, c. 6. p. 47-50.

[Eusebe & S. Jerome n'ont point esté obligez de connoitre tous les auteurs qui avoient écrit: & effectivement ils n'ont connu ni Athenagore, ni Theognoste, ni Saint Jacque de Nisibe dont les écrits n'estoient peutestre qu'en syriaque.] ' Mais qu'un nombre considerable d'écrits assez longs, qui contenoient bien des choses singulieres sur des matieres importantes, propres les unes au commun des Fideles, les autres aux esprits curieux; & des écrits d'un Evesque & d'un martyr, disciple des Apostres, & nommé dans l'Ecriture; que ces écrits, dis-je, soient demeurez quatre ou cinq cents ans sans estre connus de personne; c'est ce qu'il est étrangement difficile de se persuader, & ce qui est entierement sans exemple. Depuis qu'ils ont commencé à paroitre, il n'y en a peutestre guere eu de plus celebres dans l'Eglise. Dall. de Dio. c. 9. p. 52.

[Nous disons qu'ils sont demeurez inconnus durant quatre ou cinq cents ans, parcequ'on ne les trouve marquez nulle part dans tous les écrits qui nous restent avant] ' la Conference tenue vers l'an 532. à Constantinople, où ils furent citez par les heretiques Severiens, ' & rejettez par les Catholiques comme des écrits dont on ignoroit l'auteur, & qui avoient esté inconnus à S. Cyrille, à S. Athanase, & generalement à tous les anciens. c. 7. p. 31. 32 | Il. 131. §. 37. §. 39. [Cette maniere dont ils en parlent donne tout lieu de croire que ces ouvrages n'avoient point esté connus jusques alors, au moins parmi les Catholiques; & c'est ce qui fait juger à beaucoup de personnes habiles, qu'ils n'ont esté faits qu'assez peu de temps auparavant.] ' Themistius heretique Eu- Conc. t. 6. p. 185. a.

Eutichien qui cite l'operation theandrique de S. Denys, comme nous l'apprenons du Concile de Rome en 649. [est sans doute] ' ce chef des Agnœtes qui vivoit vers l'an 530. ' Et S. Ephrem d'Antioche qui cite aussi S. Denys dans l'abregé que Photius nous en a laissé, vivoit encore en l'an 536. auquel il députa au Concile de Constantinople.

Liber. c. 19. p. 137. Phot. c. 229. p. 804. a. Conc. l. t. 5. p. 5. d| 261. d.

[Nous n'osons pas neanmoins assurer que ces écrits n'eussent pas déja esté citez pres de cent ans auparavant] ' par S. Cyrille d'Alexandrie, dans un ouvrage contre Diodore & Theodore. Les Severiens le soutinrent dans la Conference de 532. ' Les Catholiques au contraire le nierent positivement aux Severiens, ' mais en pretendant que l'ouvrage entier contre Diodore & Theodore estoit supposé: [& c'est ce qui reçoit d'assez grandes difficultez. *V. S. Cyrille.* Ce qui nous paroist plus veritable, comme nous le dirons dans la suite, c'est que l'ouvrage est de S. Cyrille, & que la citation de S. Denys n'en est pas.]

t. 4. p. 1766. b| 1767. a. p. 1766. b| 1767. d. h.

' Le plus ancien auteur d'entre les Catholiques, qu'on trouve avoir cité les ouvrages attribuez à S. Denys, est donc [ou S. Cyrille, ou] S. Ephrem fait Evesque d'Antioche vers l'an 526. & mort vers 543. [Son autorité fait voir qu'en mesme temps que les plus éclairez soutenoient que ces ouvrages ne pouvoient estre de S. Denys, d'autres se laissoient emporter à l'autorité de ce grand nom: & les croyant effectivement d'un disciple de S. Paul & d'un martyr, ils les ont regardez comme dignes qu'on s'appliquast à les éclaircir, & cela s'est pu faire des devant le milieu du VIe siecle, plus de cent ans avant S. Maxime, dont le commentaire se voit encore. ' L'un des premiers a pu estre un Denys rhetoricien d'Alexandrie, dont nous parlerons dans la suite.

Pearf. in Ign. t. 1. p. 138. p. 140. 142.

' Vers le commencement du VIIe siecle Leonce de Byzance a cité ces ouvrages. ᵃ On le marque encore d'Anastase Sinaïte, & d'André de Cesarée, [qu'on peut mettre si l'on veut des ce temps là.] ' S. Gregoire le Grand en a eu aussi quelque connoissance, ' quoique ni luy ni S. Bernard, ne se soient pas cru obligez de les suivre: ' Depuis le VIe siecle ils ont toujours esté fort celebres.

Leont. act. 3. bib. P. t. 11. p. 503. c. d. ᵃ Dall. c. 33. p. 187. Alex. t. 1. p. 789. p. 817. Morin. p. 30. a.

[Ceux qui savent un peu l'histoire de l'Eglise, ne s'étonneront pas beaucoup que les Grecs, toujours assez simples dans le bien, aient cru aisément que des ouvrages qui portoient le nom de S. Denys l'Areopagite, & qui avoient un air de pieté, estoient effectivement de ce saint disciple de S. Paul, ni que les Latins l'aient cru sur la bonne foy des Grecs, ni qu'aprés que cette opinion a esté une fois receue, elle ait esté suivie generalement de tout le monde, jusqu'à ce que la connoissance des lettres ayant reveillé les esprits, on a commencé à examiner si ce qui passoit pour certain l'estoit effectivement.]

' Mais dans le temps mesme qu'on n'aprofondissoit pas si fort les choses, il s'est trouvé diverses personnes qui ont contesté l'autorité de ces ouvrages. Et cela paroist assez par le soin qu'ont pris Saint Maxime Abbé & martyr dans le VIIe siecle, ' & un Theodore Prestre [dont on ignore le temps,] de répondre aux raisons assez fortes qu'on alleguoit pour montrer qu'ils ne pouvoient estre de Saint Denys. Photius dit du dernier qu'il établit sa pretention du mieux qu'il peut, τέγνιν αὐτῷ, [ce qui montre assez que cet homme habile n'estoit pas fort persuadé de la solidité des raisons de Theodore.] Il raporte les objections, & s'étend sur la troisieme [qui est la plus forte, sans dire un mot des réponses.

Dall. de Dio. c. 33. p. 190. Phot. c. 1. p. 4.

Je ne voy point que ni Mr. de Launoy, ni le P. Morin, ni Daillé, se mettent en peine de répondre] ' à la censure que la Sorbonne fit en 1527. pour soutenir que ces ouvrages sont de S. Denys. [Et en effet cela n'estoit pas bien necessaire. Les jugemens des Theologiens, particulierement touchant des faits non revelez, peuvent estre rectifiez dans la suite des temps par un plus grand éclaircissement. On ne doit pas neanmoins tout à fait blasmer les auteurs de cette censure, dont toute la faute n'a esté que de s'estre laissé emporter par de bonnes intentions au torrent d'une opinion qui prevaloit alors, & dans un temps où la critique n'avoit pas encore porté ses lumieres dans le fond des ouvrages attribuez à S. Denys l'Areopagite.

Alex. t. 2. p. 796.

Si l'on demeure d'accord que ces écrits ne sont point de S. Denys, ni du premier siecle, il est assez peu necessaire de chercher quand ils peuvent avoir esté faits; non qu'il ne fust de quelque importance de le savoir, si cela se pouvoit, mais parceque tout ce qu'on en peut dire ne sauroit s'appuier que sur des conjectures assez foibles. Nous croyons neanmoins que les lecteurs seront bien aises d'en voir ici quelque chose; & nous tascherons de les satisfaire.

Pearson celebre Protestant Anglois est peut-estre celui qui leur donne plus d'antiquité.] ' Car il les croit composez vers le mesme temps que l'histoire d'Eusebe, [c'est à dire vers l'an 330.] ' Il allegue pour cela un manuscrit de ces ouvrages, qu'on luy a dit estre aussi ancien que celui des Septante qui est dans la bibliotheque du Roy d'Angleterre. [Si le manuscrit est constamment du temps d'Eusebe, la chose est indubitable. Mais c'est de quoy il ne nous donne aucune preuve, & je doute qu'il luy fust aisé d'en donner.]

Pearf. in Ign. t. 1. p. 136. p. 146.

' Il allegue S. Gregoire de Nazianze où on trouve diverses choses qui sont aussi dans S. Denys, ' & qui cite mesme d'un auteur plus ancien que luy, une chose qui se lit dans les livres de la Hierarchie. Mais on la trouve aussi dans S. Athanase, de qui Elie de Crete entend cet endroit: ' & le P. Halloix qui entreprend de soutenir que les livres de la Hierarchie sont veritablement de S. Denys, avoue neanmoins, & prouve mesme, que c'est S. Athanase & non S. Denys que S. Gregoire a voulu marquer. [Que si S. Athanase n'est mort que peu d'années avant que S. Gregoire écrivist son Oraison 38. il y avoit neanmoins si longtemps qu'il fleurissoit dans l'Eglise, & avec tant d'autorité, que S. Gregoire a bien pu le citer comme un homme plus ancien que luy, τὶς τῶν πρὸ ἡμῶν. S'il luy attribue de la sublimité, ce n'est que pour la pensée qu'il en cite: Ainsi cela ne regarde point le style sublime du pretendu S. Denys.] ' Pour ce qu'il y a de conforme dans S. Denys & dans S. Gregoire, je ne voy point qu'on en puisse conclure que c'est S. Gregoire qui a imité S. Denys. Car il seroit ridicule de pretendre que le dernier n'a rien pris des autres. ' On trouve de mesme dans S. Clement d'Alexandrie diverses choses conformes à S. Denys: [Et neanmoins Pearson ne voudroit pas qu'on en conclust que S. Clement les a prises de S. Denys, & que celui-ci est le plus ancien des deux. Il ne devoit pas avoir dissimulé cette objection qu'il avoit lue dans Daillé.]

p. 145. p. 147. Dall. de Dio. c. 32. p. 184. p. 182| Pearf. p. 149. Dall. c. 32. p. 183.

' Il remarque qu'Usserius, & d'autres anciens

Pearf. p. 145.

ciens & nouveaux, ont cru que le pretendu S. Denys estoit Apollinaire ou Didyme: mais il montre en mesme temps qu'ils se sont trompez en cela; & ainsi leur autorité ne luy peut pas servir beaucoup.

p. 144-145. ' Il suppose comme une chose constante que S. Denys est le premier qui ait reconnu neuf ordres des Anges, pour montrer qu'il est plus ancien que S. Jerome qui a marqué ces neuf ordres. [Mais je ne voy pas pourquoi S. Jerome n'aura pas pu remarquer dans l'Ecriture aussibien qu'un autre, les neuf noms differens qui y sont donnez aux esprits celestes. On ne trouve pas mesme dans Saint Jerome qu'il ait fait neuf ordres de ces neuf noms:] ' car pour le commentaire sur le pseaume 112. où cela se lit deux fois, Pearson en reconnoissant qu'une partie de ce commentaire n'est pas de S. Jerome, [s'oste le droit de pouvoir assurer que ces deux endroits en sont, s'il n'en a des preuves particulieres: & il n'en allegue aucune. Assurément le raisonnement qu'il fait sur cela n'est pas digne de luy & de son erudition.] ' Il reconnoist mesme que S. Jerome dans son livre contre Jovinien, ne conte que sept ordres des Anges.

p. 144.

p. 145.

' Il trouve encore les neuf ordres des Anges dans Basile de Seleucie, qui semble en effet faire des ordres differens des neuf noms par lesquels l'Ecriture les marque. [Et il a eu autant de droit de le faire que le pretendu S. Denys.] Mais je ne say pas comment Pearson peut dire que ce Basile, [qui assista en 451. au Concile de Calcedoine, & qui écrivoit encore à l'Empereur Leon en 458.] estoit contemporain de S. Jerome [mort en 420.]

1. p. 222.

' Je m'étonne aussi qu'il fasse fort sur ce que Nicephore fait dire à Juvenal de Jerusalem; [comme si Nicephore estoit un fort bon garant en matiere d'histoire.]

t. 1. p. 142. 143.

' Il cite de Suidas que le philosophe Procle, qui vivoit sous Leon de Thrace vers le milieu [ou la fin] du Ve siecle, se sert souvent des pensées & quelquefois des propres paroles de Saint Denys. [Cela prouve que l'un a pris de l'autre: il ne faut plus que savoir lequel.]

141.

' Anastase le bibliothecaire dit qu'on tenoit que S. Jean de Scythople avoit fait des scolies sur S. Denys; & l'on trouve un S. Jean de Scythople à la fin du Ve siecle. [Cette preuve est donc fondée sur Anastase, dont l'autorité est assurément fort mediocre, & qui encore parle sur un *on dit*. Il faudroit montrer outre cela qu'il n'y a point eu de Jean Scythople posterieur, le nom de Jean estant assez commun pour y en avoir en tous les lieux & en tous les temps.]

p. 139. 140.

' André de Cesarée qui cite assez souvent Saint Denys dans son commentaire sur l'Apocalypse, vivoit selon Bellarmin & Usserius vers l'an 500. ' d'autres le mettent vers 600. [& dans la verité on ne sait pas quand il a vécu.]

p. 139.

Lab. scri. t. 1. p. 710.

' Pearson croit que le moine Job ou Jove, qui cite le livre des Noms divins comme l'ouvrage de Saint Denys disciple de Saint Paul, peut avoir vécu dans le VIe siecle.

Pearf. in Ign. t. 1. p. 139.

' Denys rhetoricien d'Alexandrie, qu'on trouve avoir fait quelques scolies sur le pretendu Areopagite, ne peut pas avoir écrit plustard qu'à la fin du VIe siecle, puisqu'il est cité par S. Anastase Sinaite. Ce Saint & S. Maxime paroissent avoir pris ce Denys pour le celebre Saint Denys Evesque d'Alexandrie, qui vivoit au milieu du IIIe siecle. Mais Pearson reconnoist qu'ils se sont trompez en cela; [& ainsi je ne voy pas pourquoy il s'étend si fort sur ce scoliaste, qui ne luy peut servir de rien s'il ne montre qu'il a écrit avant 532. & c'est ce qu'il ne songe pas seulement à montrer.]

p. 140. 141.

' Saint Anastase Sinaite n'est mort selon le P. Labbe qu'en 599. ' Daillé pretend montrer qu'il n'a mesme vécu que dans le VIIe siecle, [& Pearson semble le reconnoistre en ne le niant pas.

Lab. scri. t. 1. p. 69. Dall. de Dio. c. 33. p. 187. 188.

Voilà toutes les preuves que Pearson allegue pour montrer que le pretendu S. Denys est plus ancien que le Ve siecle: & il est aisé de voir qu'il n'y en a aucune qu'on puisse dire estre seulement une demi preuve, & un sujet de le croire avec quelque probabilité. Il ne parle point] ' des pieces attribuées à Origene, à S. Athanase, & à Saint Chrysostome, où il est parlé des ouvrages de S. Denys, parcequ'on convient que ces pieces sont faites longtemps aprés les auteurs ausquels on les attribue.

Morin, old. l. 2. c. 1. p. 30. 1. c| Dall. de Dio. c. 8. p. 35

[Je voudrois que Pearson eust marqué quels sont] ' les anciens qu'il dit avoir attribué ces ouvrages à Apollinaire ou à Didyme. Il soutient qu'ils ne peuvent estre de Didyme, qui estoit dans les sentimens d'Origene, fort differens de ceux qu'on trouve dans ces livres. [Diverses personnes tres habiles ont de l'inclination à les attribuer à Apollinaire, dont on pretend que la doctrine s'y trouve assez. Nous avons vu en effet qu'ils furent citez dans la Conference de 532. par les Eutychiens Severiens, qui estoient une suite de l'Apollinarisme.] ' Themistius de la mesme secte, & Severe qui en estoit chef, s'en servoient aussi: & les Monothelites, [qu'on peut appeller le dernier rejetton d'Apollinaire,] ' pretendoient y trouver de quoi appuier leur heresie. ᵃ De ceux mesmes qui ne doutent pas que cet auteur ne soit orthodoxe dans le fond, il y en a qui croient qu'il estoit du nombre de ceux qui s'obstinoient contre l'autorité du Concile de Calcedoine, à ne vouloir point dire qu'il y eust deux natures en Jesus-Christ, de peur qu'on en inferast qu'il y avoit deux personnes: & ils pretendent qu'il y a beaucoup de choses dans ses écrits qui peuvent donner cette pensée. Selon eux il le faut distinguer d'Apollinaire, & le mettre entre les schismatiques qui rejettoient le Concile de Calcedoine à la fin du Ve siecle: [mais cela ne laisse pas d'y faire remarquer quelque caractere d'Apollinaire.]

Pearf. in Ign. p. 145.

Conc. L. t. 6. p. 185. a| Mori. p. 30. 1. b.

Conc. L. t. 6. p. 179. d| Alex. t. 2. p. 786. a Boll. may, t. 1. p. 45. 1.

' Son style extraordinairement enflé & empoullé, ᵇ est tout à fait different de celui d'Apollinaire, selon les fragmens qui nous restent de cet heresiarque, ᶜ & selon ce que dit Philostorge, qu'il estoit moins élevé & moins fort que S. Basile & S. Gregoire de Nazianze. [On peut répondre que voulant se cacher sous un grand nom, pour debiter beaucoup de pensées conformes à son heresie, il a deguisé exprés son style, & en a pris un tout opposé; ce qui n'a pas été malaisé à un bel esprit qui savoit parfaitement la langue greque, où il est plus facile que dans aucune autre d'inventer ces grands mots dont les ouvrages de Saint Denys sont pleins. Ce style en effet est si extraordinaire, qu'on peut avoir de la peine à croire que ce soit le style naturel de qui que ce fut; & ainsi il semble necessaire d'avoüer que c'est un style d'artifice & de deguisement.

Morin, c. 2. §. 7. 10. p. 33. 34. b Pearf. in Ign. p. 145. c Philg. val. p. 143. ex Suid.

Neanmoins n'y ayant aucune preuve positive que ces ouvrages soient d'Apollinaire, ni mesme aucune convenance particuliere qui porte à le croire, puisqu'une infinité de personnes ont eu des sentimens approchans de ceux de cet heresiarque, je ne voy point de necessité

de

de recourir à ces conjectures. A quoy bon mesme Apollinaire auroit-il emprunté un nom & un style etranger, pour dire des choses ou orthodoxes, ou qui peuvent avoir un bon sens;] luy qu'on a convaincu d'avoir dit des choses certainement heretiques par des ouvrages qui portoient son nom? [Quelque peu naturel que soit le style du pretendu Saint Denys, pourquoi n'aura-ce pas été le style ordinaire d'un genie particulier qui aura fait de mauvaises études, & qui aura pris une fausse idée de l'eloquence? Quelque simple que soit nôtre langue, nous aurions vu quelque chose de semblable si les ouvrages de Balzac eussent eu plus de cours. S'il est difficile qu'un homme ait eu un style si peu naturel, il est encore plus difficile qu'un homme qui ne l'avoit pas, & qui ne le prenoit que pour se cacher, ait pu le conserver aussi également que fait cet auteur. On ne soutient point ainsi un air affecté & forcé, & un air tel que celuy-là dans plusieurs ouvrages grands & petits. Car ceux que nous avons en citent encore plusieurs que nous n'avons pas.] 'Pearson dit même que Saint Maxime remarque de grandes differences entre la doctrine de ces ouvrages & les erreurs d'Apollinaire. [Je ne say en effet si cet heresiarque auroit reconnu ce qu'on y lit,] 'Que JESUS-CHRIST a pris veritablement & entierement tout ce que nous sommes hors le peché.

Bas. ep. 59 293. p. 8. b. c| 184. c.

Pearf. in Ign. p. 145

Dio. eccl. h. c. 3. p. 253. b| 257. b.

'Le P. Morin croit que le pretendu S. Denys peut avoir écrit au commencement du V. siécle, ou au plustard entre l'heresie de Nestorius & celle d'Eutyche; ce qu'il tire de quelques expressions moins exactes, que cet autheur auroit évitées, dit il, s'il eut écrit aprés le Concile de Calcedoine. [Cette raison n'arresteroit pas les personnes qui ne trouvent point d'inconvenient à le mettre entre ceux qui étoient opposez aux expressions de ce Concile, quoique dans le fond ils en tinssent la doctrine.] 'Mr. de Launoy & Vossius suivent à peu pres le sentiment du P. Morin. [Je voudrois qu'ils en eussent donné quelque bonne raison.

Morin, c. 6. §. 11. 12. p. 51.

Pearf. in Ign. t. 1. p. 143.

S'il est vray que Saint Cyrille ait cité ces livres vers l'an 435. dans son ouvrage contre Theodore de Mopsueste, ils ne peuvent pas avoir esté faits plustard que vers le commencement du V. siécle; & il ne faut point s'étonner en ce cas qu'il n'y soit point parlé de la distinction des deux natures. Nous n'osons point contester, comme nous avons dit, l'écrit contre Theodore,] 'quoique le P. Morin, Mr. de Launoy, & Daillé, paroissent avoir cru qu'il étoit supposé. a Et le P. Morin avance comme une chose tres-certaine, que les Severiens sont les prémiers qui nous ont fait connoistre les ouvrages qui portent le nom de S. Denys [Mais il se pourroit bien faire que S. Cyrille auroit cité S. Denys en général, voulant peut-être marquer celui d'Alexandrie, & que les Severiens l'auroient appliqué à l'Areopagite, dont ils pretendoient tirer avantage.] 'Car Liberat dit qu'il citoit Saint Denys l'Areopagite Evêque de Corinthe; [d'où l'on peut juger que la citation de S. Cyrille pouvoit n'être pas bien nette.

Morin, p. 29 §. 9. 10| Laun. p. 42. | Dall. p. 43. a Morin, de ord. l. 2. c. 1. p. 28. 2. c.

Liber. c. 10. p. 47. 57.

Ce qui peut être encore plus veritable, c'est que S. Cyrille a effectivement fait l'ouvrage contre Theodore, mais que d'autres y ont ajoûté la citation de S. Denys, & les autres dont les Catholiques se plaignent dans la Conference de 532.] 'Car ils ne rejettent proprement que ces citations, montrant qu'elles ne pouvoient être de Saint Cyrille, puisqu'il ne s'en étoit jamais servi contre Nestorius, ni contre les Orientaux.

Conc. t. 4. p. 1766. 2. b.

'Et comme les Severiens soutenoient qu'elles étoient dans les livres contre Theodore, 'c'est là dessus que les Catholiques repondent que cela ne pouvoit servir qu'à rendre ces livres mesmes suspects. Mais ils n'insistent pas sur ce point, se contentant de prouver que les citations ne sont pas de Saint Cyrille, & qu'ainsi, si elles sont dans les livres contre Theodore, il faut que les heretiques aient corrompu ces livres pour les y faire trouver: *Sed nunc videtur*, disent-ils, *quoniam & in illis libris heretici falsantes addiderunt ea.* [Ainsi Liberat n'a pas parlé assez exactement.] 'lorsqu'il dit que les Catholiques avoient soutenu aux Acephales [ou Severiens] que ces livres n'estoient point de S. Cyrille. 'Leonce de Byzance reconnoit pour veritable l'ouvrage contre Theodore, mais soutient qu'une citation célébre de Saint Athanase y avoit été ajoûtée par Dioscore successeur de S. Cyrille. Une des raisons par lesquelles il le prouve, c'est que Theodoret, qui avoit répondu à tous les passages citez par S. Cyrille, n'avoit point répondu à celui-là. [S'il a répondu à celui de S. Denys, pourquoi les Severiens,] 'qui étoient tous de l'Orient, & dont le chef étoit Sergius Evêque de Cyr, [successeur de Theodoret, pourquoi, dis-je, ne se servirent-ils point de cette autorité pour prouver que Saint Cyrille avoit cité S. Denys? Et si Theodoret n'y a point répondu, S. Cyrille ne l'avoit donc pas cité? Je ne voy point que Pearson allegue jamais S. Cyrille pour prouver l'antiquité des ouvrages attribuez à S. Denys.]

p. 1767. a. b.

Liber. c. 10. p. 47.

Leont. sec. 7. p. 527. d.

Conc. t. 4. p. 1763. c.

'Et veritablement la maniére dont le pretendu Areopagite s'explique sur l'Incarnation, donne lieu de croire qu'il est posterieur à S. Cyrille, & qu'il avoit vu les troubles excitez dans l'Eglise par les heresies de Nestorius & d'Eutyche. [Et ce qui nous paroit encore plus fort, c'est que ces écrits sont, comme nous avons dit, d'un genre à avoir été extremement célébres des qu'ils ont commencé à être connus; & ils n'ont neanmoins été célébres que depuis la Conference de 532. Aussi il y en a beaucoup qui croient qu'ils n'avoient été composez que peu de temps auparavant. Des personnes plus habiles pourront examiner si l'on peut tirer de la doctrine ou de la discipline exposée dans ces ouvrages, qu'ils soient plus anciens. Mais nous n'avons point trouvé jusqu'à present qu'on ait allegué aucune raison tant soit peu considerable pour le montrer.

Dall. c. 29. p. 167.

Nous n'avons rien à dire sur la qualité de cet auteur inconnu,] 'sinon que des personnes habiles jugent que ce pouvoit être quelque moine Egyptien, Juif d'origine, nourri dans la philosophie de Platon, 'qui est répandue par tout dans ces ouvrages: & il pouvoit même l'avoir enseignée publiquement dans l'école d'Alexandrie, dit le Cardinal Bona. [Il étoit sans doute aussi fort persuadé du faux principe du mensonge officieux. Car ce ne sont point les autres qui l'ont fait passer pour disciple des Apôtres.] 'Il est visible que c'est luy même qui a voulu qu'on le crut tel, & il affecte de le paroître par tout.' Le P. Morin croit que ce sont les Severiens qui lui ont donné le titre de Denys l'Areopagite, parcequ'il n'y a rien dans ses écrits qui le marque. 'Neanmoins un homme qui se faisoit disciple de Saint Paul, [pouvoit bien prendre aussi le titre de Denys Evêque d'Athenes.] 'L'écrit d'Elymas cité dans le livre des Noms divins, [a bien l'air d'être aussi une pure fiction. *V. S. Paul note 15.*

Boll. may. t. 1. p. 45. a.

Bona, lit. l. 1. c. 8. p. 54.

Alex. t. 1. p. 793-795.

Morin. ord. l. 2. c. 1. p. 28. 2. c| p. 31. 1. c.

Dio. div. n. c. 1. §. 11. p. 428. c. 8. §. 6. p. 613. d.

Cet auteur cite quelquefois l'Ecriture, non pour y établir ce qu'il avance, (& il seroit difficile d'y fonder une grande partie de ce qu'il dit,) mais pour l'accommoder à sa doctrine. Il ne parle

le point de la grace ; & ses principes vont à nous representer Dieu comme agissant également & de la même maniére sur tous les êtres ; mais que ceux qui ont la volonté, se determinent par eux mêmes à s'en approcher ou à s'en éloigner ; ce qu'il n'est pas aisé d'excuser de Pelagianisme.] ' Il reconnoît neanmoins que la mort est l'effet du peché originel, [ce que Pelage avoit nié.] ' On y trouve, comme nous avons vu, divers vestiges de l'Apollinarisme, & de l'Eutychianisme, qui ne reconnoissoient pas assez la verité des deux natures en Jesus-Christ. Mais ce ne sont que des vestiges ; ' & il n'y a rien où l'on ne puisse trouver un sens catholique. C'est pourquoi le Pape S. Martin, & d'autres auteurs, l'ont défendu contre les Monothelites qui l'alleguoient, & l'ont même cité contr'eux. ' Il est tout à fait orthodoxe sur les autres points, & formel sur tout contre les Ariens & les Nestoriens. ' Le P. Morin croit que son but général est de combattre les Anthropomorphites, qui attribuoient à Dieu une forme humaine ; ce qui n'étoit pas rare parmi les moines d'Egypte.

eccl. h. c. 3. §. 11. p. 256. Morin, c. 2. p. 33. a. c. | c. 1. p. 30. 1. d. e. | c. 2. p. 33. 2. d. e. | p. 34. 1.

NOTES SUR SAINTE DOMITILLE.

NOTE I.

Pour la page 58.

Sur une Domitille mariée à Onesime.

' Gruter nous donne une inscription d'une Flavie Domitille fille d'une autre du même nom, & *Imp. Cæsaris .... ani neptis*. [Cela peut signifier ou petite fille de Vespasien, ou Niece de Domitien : & l'un revient à l'autre, puisque la Niece de Domitien étoit petite fille de Vespasien. Ainsi il importe peu de savoir si .... *ani* signifie Vespasien,] ' comme Spanheim l'a cru, [ou si c'est Domitien, dont le nom a été effacé par ordre du Senat sur les marbres.]

Grut. p. 245. 5. | Spanh. l. 7. p. 720.

Spanheim croit que Domitille la mere est la fille de Vespasien, [& ne cherche point davantage qui étoit la fille. Il semble que ce doit être la femme du Consul Clement,] ' qui étoit parente de Domitien, [& si proche, que] ' Philostrate l'a cru sa sœur. Domitien destinoit même ses deux enfans à succeder aprés luy à l'Empire, selon Suetone : ' & il avoit donné à Quintilien le soin des petits-fils de sa sœur. [Mais si cela est, pourquoi le mari de cette Domitille est-il appellé dans l'inscription T. Flavius Onesimus ? Est-ce que Clement avoit aussi le nom d'Onesime ? Quand cela seroit, pourquoi le nom de Clement, sous lequel il est toûjours marqué dans les fastes & dans l'histoire, est-il omis dans l'inscription ? Je pense qu'il vaudroit mieux croire que *neptis* se prend ici pour petite-niece, ou pour arriere-petite-fille, comme s'il y avoit *proneptis*, ou dire qu'il est au genitif, & qu'il se raporte à Domitille la mere nommée la derniere, qui sera la femme du Consul Clement, & l'autre la fille.

Dio, l. 67. p. 766. a. Apo. Ty. l. 8. c. 10. p. 424. a. a Suet. v. Dom. c. 15. p. 807. Quint l. 4. pr. p. 105.

On aura une nouvelle raison de juger que Domitille la mere, appellée simplement *Flavia Domitilla*, n'est point la fille de Vespasien,] ' s'il est vray qu'on eut donné à celle-ci les titres de *Diva* & d'*Augusta*, comme on le trouve dans deux medailles de Goltzius. [Mais ni Occo, ni Birague, ne parlent point de ces medailles.] ' Spanheim en cite deux qui donnent ce titre à une Domitille : mais il l'entend de la femme de Vespasien : [& je ne voy pas pourquoi on ne luy pourra pas raporter aussi] ' l'inscription que Onuphre cite pour l'apotheose de la fille de ce prince. [Car dans l'incertitude, il y a plus d'apparence que Tite & Domitien ont pretendu honorer leur mere que leur sœur.

Goltz. p. 52. f. | Spanh. l. 7. p. 720. | Suet. v. Vesp. c. 3. p. 733. n. 5.

Nous n'expliquons point.... *ani neptis* d'une petite-fille de Domitien, parcequ'il ne paroît point par l'histoire qu'il ait laissé aucune posterité.]

NOTE II.

Pour la page 60.

Distinction de deux Victorins, l'un martyr, l'autre penitent.

' Adon dans son martyrologe parle fort amplement d'un S. Victorin frere de S. Severin Evêque de Naple ; & raconte entr'autres choses que ce Saint s'étant retiré tout seul dans le desert, tomba par l'illusion du demon dans le peché de la chair ; & qu'ayant fait une tres-grande pénitence de ce crime, il fut élu Evêque d'Amiterne, & ensuite martyrizé sous Nerva avec S. Eutyche & S. Maron.

Ado, 5. sept.

[Le peu de conformité qu'a cette narration avec l'ancienne discipline de l'Eglise, qui ne recevoit point dans l'état ecclesiastique ceux qui étoient tombez dans le crime, particulierement quand il étoit de cette nature, la peut rendre suspecte.] ' Mais ce qui a empéché Baronius de douter de sa fausseté, c'est, dit-il, qu'il se trouve un autre Saint Severin du temps de Justinien, Evêque de Septempeda en la Marche d'Ancone, dont le frere appellé aussi Victorin, tomba, comme le raporte son histoire, dans le peché ; & il en fit pénitence le reste de ses jours par une vie tres-austere. La conformité de ces noms, ajoûte ce Cardinal, a confondu leurs histoires : Et on a joint l'episcopat & le martyre de l'un, avec le peché & la pénitence de l'autre. Ainsi pour trouver la verité, [& ne point renverser la discipline de l'Eglise,] il faut dire selon luy, qu'il y a eu deux SS. Severins, l'un Evêque de Naple dans le prémier siécle, & l'autre de Septempeda, qui porte aujourd'hui le nom de Saint Severin, dans le VI. Que ces deux SS. Severins ont eu chacun un frere appellé Victorin ; mais que celui du VI. siécle est mort pénitent le 8. de juin, selon le martyrologe Romain ; que celui du prémier a été Evêque d'Amiterne & martyr ; & que c'est luy que l'Eglise célébre le 5. de septembre.

Bar. 8. jun; & 5. sept. a.

' Les actes des SS. Nerée & Achillée, parlent d'un Victorin martyr, & enterré à Amiterne, duquel ils racontent les mêmes choses qu'Adon pour ce qui regarde son martyre : mais ils ne parlent point ni de son peché, ni même de son episcopat, & disent qu'il n'étoit que Prêtre. ' Bollandus, qui reconnoit la distinction des deux SS. Victorins, ne reconnoit neanmoins qu'un Saint Severin, qui est l'Evêque de Septempeda, frere de Saint Victorin le pénitent. Pour Saint Severin Evêque de Naple, il croit qu'il a été formé de la confusion de Saint Severin de Septempeda, & de Saint Severin Apôtre de Baviere transferé à Naple, qui sont marquez tous deux par les martyrologes le 8. de janvier. Il croit que Saint Severin d'Amiterne est celui

Boll. 12. may, p. 12. 13. | 8. jan. p. 499 | 15. sp. p. 374.

lui dont parlent les actes de Saint Nerée, qu'il n'a jamais été que Prêtre, & que c'est le même dont on fait le 5. de septembre & le 15. d'avril.

NOTES SUR SAINT LUC.

NOTE I.

Pour la page 60.

Qu'il estoit apparemment Gentil, & parent de S. Paul.

Col. 4. v. 10. 11. ' SAINT Paul dans l'epistre aux Colossiens, ayant parlé d'Aristarque, de Marc, & de Jesus surnommé le Juste, qui tous estoient Juifs, il ajoute que c'estoient les seuls qui travaillassent avec luy; v. 12. 14. ' & immediatement aprés il parle d'Epaphras, de Demas, & de Saint Luc, qui estoient alors avec luy. [Il semble donc par cette suite que ces trois derniers ne fussent pas Juifs.] Chry. n. h. 11. p. 244. d. ' S. Chrysostome paroist l'avoir pris en ce sens; Hier. q. in G. t. 3. p. 205. 2. ' & Saint Jerome dit que beaucoup croyoient que Saint Luc estant Proselyte, il ne savoit pas l'hebreu. [Ainsi on supposoit comme une chose reconnue de tout le monde, qu'il estoit Proselyte, & non Juif de naissance, ou c'estoit au moins une opinion fort commune: *plerique tradunt.*

Le mot de Proselyte signifie d'ordinaire ceux qui estoient passez du paganisme au Judaïsme. Mais je ne say si Saint Jerome ne le prendroit point ici pour un Gentil devenu Chrétien; car le passage de l'epistre aux Colossiens, semble mettre S. Luc hors du nombre de ceux qui estoient Juifs de religion ou de naissance, *qui sunt ex circumcisione.*

Quoique Saint Luc fust Gentil de naissance, cela n'empesche pas qu'il ne puisse estre le mesme que] Rom. 16. v. 21. ' Luce parent de S. Paul. [Car l'exemple de S. Timothée nous fait voir que les Gentils & les Juifs s'unissoient quelquefois par les mariages.] Boll. 22. apr. p. 41 Menees, p. 272. ' Les Grecs modernes donnent au parent de Saint Paul le nom de Luc; & neanmoins ils ne veulent pas que ce soit l'Evangeliste, mais un autre qu'ils font Evesque de Laodicée en Syrie, & qu'ils honorent le 22. d'avril. Baronius les a suivis, & a mis ce Luce dans le martyrologe Romain. Ess. in Rom. p. 185. 2. ' Mais cela n'empesche pas que la pluspart des personnes habiles ne conviennent avec Origene, que ce Luce est le mesme que l'Evangeliste S. Luc.

NOTE II.

Pour la page 60.

Que S. Luc n'a esté disciple que des Apostres.

[Adamance qui peut avoir écrit contre Marcion vers le temps de Constantin, *v. Origene,*] Adam. l. 1. p. 8. ' a soutenu que S. Luc estoit, ou au moins qu'il pouvoit estre du nombre des 70. Disciples de JESUS-CHRIST. Ugh. t. 6. p. 1107. a. ' Les nouveaux Grecs ont suivi cette opinion. Epi. 51. c. 11. p. 433. c. ' S. Epiphane l'a cru aussi: & il ajoute qu'ayant quitté JESUS-CHRIST à cause du discours sur l'Eucaristie, il fut depuis ramené à la foy par Saint Paul. [Mais cela ne s'accorde pas, puisqu'on voit par l'histoire de l'Evangile que les 70. Disciples ne furent nommez qu'aprés le discours sur l'Eucaristie.] Greg. mor. l. 1. c. 1. p. 6. a| Menees, 18. oct. p. 223. ' Quelques uns ont cru que c'estoit le disciple de JESUS-CHRIST qui alloit à Emmaüs avec Cleophas le jour de la Resurrection; & S. Gregoire paroist entrer dans ce sentiment.

[Si cela est, il a écrit l'Evangile sur ce qu'il avoit vu:] Luc. 1. v. 2. 3. ' & cependant il témoigne ne l'avoir écrit que sur ce qu'il avoit appris des autres. Au moins c'est ainsi que l'ont entendu Eusebe *l.* 3. *c.* 4. *p.* 73. *c. d.* S. Jerome *vir. ill. c.* 7. *& in Matth. pr. p.* 11. S. Augustin *de cons. Evang. l.* 1. *c.* 1. *t.* 4. *p.* 160. 1. *d.* Theodoret *vit. Patr. pr. t.* 3. *p.* 763. 764. [Beaucoup de modernes les ont suivis en cela.] Tert. in Marc. l. 4. c. 2. 1 p. 503. ' Tertullien dit comme une chose constante qu'il n'a point esté disciple de JESUS-CHRIST, & qu'il n'a appris l'Evangile que de S. Paul. Iren. l. 1. c. 10. p. 115. c| l. 3. c. 14. p. 271. c. ' S. Irenée pour autoriser son témoignage, se contente de l'appeller le disciple des Apostres. [Que s'il n'a point esté circoncis, comme nous venons de voir qu'il y avoit sujet de le croire, il peut avoir connu & admiré JESUS-CHRIST; mais il n'a pu estre admis à le suivre comme son disciple.]

NOTE III.

Pour la page 60.

En quel temps S. Luc a commencé de suivre S. Paul: Contes des Grecs sur cela.

Act. 16. v. 8. 9. 10. ' Saint Luc aprés avoir raporté l'ordre que S. Paul receut de Dieu à Troade [en l'an 51.] de passer en Macedoine, ajoute ensuite: *Nous cherchasmes aussi-tost le moyen de passer de Troade en Macedoine.* Bar. 51. §. 63. ' Cette façon de parler est une preuve indubitable que Saint Luc estoit dessors avec S. Paul. Et comme il ne s'en est point encore servi, on a quelque sujet de croire qu'il n'a commencé à l'accompagner qu'à Troade. Iren. l. 3. c. 14. p. 271. ' S. Irenée faisant le denombrement des voyages que S. Luc a faits avec S. Paul, met celui-ci pour le premier.

Oxon. p. 343| Pearl. an. P. p. 10. ' Selon le manuscrit de Cambrige, S. Luc dit qu'il estoit avec Saint Paul à Antioche des l'an 43. ce que Pearson a receu. [Mais il ne seroit pas sur de se fier à un seul manuscrit different de tous les autres. Et quand cela se pourroit en quelques occasions, ce ne seroit pas à l'égard du manuscrit de Cambrige, qui est plein d'additions & d'alterations contraires au veritable texte de S. Luc.

Je ne say ce que veulent dire les nouveaux Grecs,] Niphr. l. 2. c. 42. p. 210. a| Menees, 18. oct. p. 224. ' lorsqu'ils pretendent, comme Nicephore & les Menées, que Saint Luc vint renoncer aux erreurs de ses peres, & embrasser la foy de JESUS-CHRIST entre les mains de S. Paul, l'ayant rencontré en la ville de Thebes, celebre par ses sept portes, qui est celle de Beocie; Ugh. t. 6. p. 1107. a. ' ou lorsqu'ils disent dans le menologe de Basile, qu'estant venu à Thebes en Macedoine, [où Baudrand ne marque aucun lieu de ce nom,] pour fuir la persecution sous l'Empereur Trajan, (ce qui se lit aussi dans les Menées,) il y rencontra S. Paul, [mort pres de 40. ans avant que Trajan regnast,] & se joignit à luy entierement. [Je ne say si ceux qui ont inventé ces fables, avoient oublié que S. Paul estoit passé de Troade en Macedoine avec Saint Luc, avant que d'aller du costé de la Beocie, où mesme on ne dit pas qu'il ait jamais esté; ou s'ils pretendent, sans en avoir aucune preuve, que S. Paul avoit déja fait un voyage en Acaïe avant celui que S. Luc raporte, en témoignant que la doctrine de l'Evangile estoit une chose toute nouvelle aux Atheniens. Mais le moyen de soutenir qu'il avoit esté en Macedoine avant le vo-

voyage raporté au chapitre 16. des actes, dés le commencement duquel il avoit Saint Luc avec luy?

Ce qu'on pourroit dire avec probabilité, si nous en avions des preuves, ce seroit que Saint Luc ayant suivi S. Paul jusques à Philippes, auroit ensuite fait quelque voyage, & seroit venu le rejoindre avant qu'il eust quitté la Macedoine, ou vers la Beocie, lorsque S. Paul passa par ces quartiers là en venant de Berée à Athenes.]

Pour la page 60.

NOTE IV.

Que S. Luc a pu estre avec S. Paul à Thessalonique.

Bar. 52. §. 75.

' On croit, dit Baronius, que S. Luc n'estoit pas à Thessalonique avec S. Paul, tant parcequ'il ne le marque pas, que parcequ'il n'a pas décrit en particulier tout ce que S. Paul y a fait. ' Car on remarque qu'il n'a raporté dans le détail que les choses où il s'estoit trouvé luy mesme. [Cette remarque qui peut estre bien fondée, n'est pas neanmoins propre pour prouver que Saint Luc n'estoit pas à Thessalonique avec S. Paul, puisqu'il particularise fort ce qui y est arrivé.]

§. 75 | 58. §. 42.

Pour la page 61.

NOTE V.

Sur l'age de Saint Luc.

Bar. 61. §. 7. Nphr. l. 2. c. 43. p. 210. b. a Menæa, 8. oct. p. 224. b Hier. v. ill. c. 7. p. 268. d.

[Les Grecs & les Latins conviennent du grand age de S. Luc.] ' On cite d'Oecumenius qu'il mourut dans une extreme vieillesse. ' Nicephore luy donne 80. ans; [a] ce que les Grecs suivent dans leur menologe, [b] & S. Jerome 84. selon que nous lisons aujourd'hui dans son traité des hommes illustres. Car cet endroit, & son celibat, ne sont point dans la traduction greque de ce traité; [& Miræus dans son edition *p.* 5. les met en parenthese.] ' Erasme dit aussi qu'ils manquent dans les meilleurs manuscrits. [Il semble que les anciens aient lu 73. ou 74. au lieu de 84.] ' Car Bede dans son martyrologe dit que S. Luc mourut agé de 74. ans. ' Adon dit 73. & Usuard 83. Mais on a mis 73. à la marge dans l'edition de 1583. à Anvers *p.* 148. 2. On lit 74. dans le pretendu Isidore *de obitu sanctorum c.* 84. *p.* 169. 2.

n. p. 306. d.

Boll. mars, t. 2. p. 35. c. Ado. fast. p. 34.

Pour la page 61.

NOTE VI.

Si S. Luc a preschê en France.

Laun. de Sulc. c. 17. p. 89.

' Mr. de Launoy traitant du commencement de la religion en France, pretend que S. Luc n'y a point presché, quoique S. Epiphane le dise. [Il n'allegue rien neanmoins qui soit formellement contraire à ce que dit ce Saint. Mais il semble que le seul silence de tous les historiens & de toutes les Eglises, soit de France, soit d'ailleurs, peut suffire pour ne pas ajouter beaucoup de foy à ce Pere, qui en matiere d'histoire est peu exact. Ce silence joint au passage celebre de Sulpice Severe, prouve au moins que si S. Luc est venu en France, il n'y a pas fait un grand progrés.] ' Il se peut bien faire aussi que ce que S. Epiphane dit de la Gaule, se doit entendre de la Cisalpine : c'est à dire de la Lombardie, ' à laquelle on a encore quelquefois donné le nom de Gaule, depuis mesme qu'elle a esté comprise dans l'Italie par Auguste.

Epi. n. p. 90.

Laun. in Marc. p. 26. 32.

Epi. h. 51. c. 11. p. 433. c.

' Ce Pere dit que S. Luc a presché *premierement* dans la Dalmacie, dans les Gaules, *&c.* & un peu aprés il ajoute, ἀρχὴ δὲ ἐν τῇ Γαλλίᾳ, [ce qui, selon l'usage du grec, doit signifier qu'il a commencé à prescher par les Gaules : Et aussi Cornarius a traduit *p.* 127. *principium autem in Gallia fuit.* Cependant c'est une contradiction visible, que le P. Petau a voulu éviter en traduisant *sed in Gallia præ cæteris.* Mais je pense qu'il a plutost corrigé son texte qu'il ne l'a traduit.]

Pour la page 61.

NOTE VII.

Quand S. Luc a écrit son Evangile.

Ori | Amb | Hier | Chrys.

[Si c'est l'Evangile écrit par S. Luc que marque S. Paul par ces paroles, *Cujus laus est in Evangelio,* ' comme plusieurs Peres l'ont cru; S. Luc l'a écrit avant l'an 57. & apparemment vers l'an 53. lorsque S. Paul estoit à Corinthe en Acaïe,] ' puisque S. Jerome dit qu'il l'écrivit vers la Beocie & l'Acaïe. ' Et S. Gregoire de Nazianze dit aussi qu'il l'a écrit pour ceux d'Acaïe.

Hier. in Matt. pr. p. 11. Naz. car. 33. p. 98. d.

Est. 2. Cor. 8. p. 496. 1.

' Estius objecte que l'Evangile & les Actes paroissent estre comme deux parties d'un mesme corps d'ouvrage, divisé en deux livres; qu'ainsi il y a apparence que S. Luc, les a écrits à peu pres en mesme temps; & qu'estant certain qu'il n'a achevé les Actes que [l'an 63.] deux ans aprés que S. Paul est arrivé à Rome, il n'a aussi écrit l'Evangile que vers ce temps là. [Pour joindre ce sentiment avec celui de S. Jerome, il faudroit dire que lorsque S. Paul sortit de Rome en 63. S. Luc s'en alla en Beocie, & y écrivit l'Evangile & les Actes:] ' & c'est ce que Grotius paroist avoir cru.

Synop. in Luc. p. 841. d. Est. p. 496. 2.

' Le fondement d'Estius est, que S. Luc en commençant le livre des Actes, dit qu'il avoit décrit les actions de JESUS-CHRIST *dans son premier livre ou discours,* & qu'il adresse l'un & l'autre ouvrage à la mesme personne. [Je ne say si ce fondement est assez fort pour l'opposer au sentiment des Peres, qui croient que S. Luc a écrit plutost son Evangile, ou qu'il l'a écrit sous S. Paul. Car hors les années 52. & 53. que S. Paul passa en Acaïe, il n'a point esté en cette province autant de temps qu'il sembleroit necessaire pour composer cet Evangile. On ne dit point qu'il y soit venu en 63. mais au moins il est difficile qu'il y ait demeuré du temps.] ' S. Luc avoit déja écrit le livre des Actes avant que de partir de Rome, selon S. Jerome; [& par consequent aussi l'Evangile. Si nous disons qu'il n'a composé l'Evangile qu'aprés que S. Paul fut sorti de Rome, & les Actes ensuite, on demandera pourquoi dans les Actes il ne dit point où S. Paul alla depuis. En un mot, s'il faut dire qu'il a écrit l'Evangile en Acaïe, il y a toute apparence que ç'a esté, comme nous avons dit, vers l'an 53. Que si nous voulions abandonner en ce point S. Gregoire de Nazianze & S. Jerome, il vaudroit mieux dire que S. Luc fit l'un & l'autre ouvrage à Rome durant les deux ans qu'il y demeura avec S. Paul.]

Hier. v. ill. c. 7.

Cotel. ap. n. p. 300. b.

' Quelques inscriptions de son Evangile tant dans le syriaque & le persan, que dans le grec, portent qu'il fut écrit à Alexandrie, ou dans la grande Alexandrie; & les greques ajoutent que ce fut 15. ans aprés l'Ascension, [c'est à dire vers l'an 48. trois ans avant le temps auquel nous savons que S. Luc estoit avec S. Paul. Ainsi cette opinion a aussi peu de probabilité que d'au-

a. b. Const. l. 7. c. 46. p. 327. a.

d'autorité.] ' Mr. Cotelier croit qu'elle se peut appuier par les Constitutions, 'où il est dit qu'Abilius troisieme Evesque d'Alexandrie, a esté ordonné par S. Luc Evangeliste. [Cela s'éloigne bien des 15. ans, Abilius n'ayant esté fait Evesque que vers l'an 86.

Fort. l. 8. c. 4. p. 190. — Occu. t. 2. p. 857. d. — All. de sim. p. 125. c. — Occu. t. 2. p. 857. d. — Steph. n. p. 307. 1. — Occu. t. 2. p. 857. 858. — p. 858. b. — c|p. 859. b.

Mais je pense que le plus sûr est de ne se point du tout arrester ni aux Constitutions, ni à ces inscriptions dont on ignore le temps & l'auteur. Tout ce qu'on en peut tirer, c'est qu'il y a eu quelque tradition que S. Luc avoit esté en Egypte.] ' Et nous voyons en effet que Fortunat de Poitiers l'attribue à ce pays aussibien que Saint Marc, comme s'ils y estoient tous deux morts, & que leurs corps y fussent encore de son temps, [contre l'autorité des auteurs du V[e] siecle, qui nous apprennent que S. Luc est mort en Acaïe, & a esté transporté de là à Constantinople sous Constance. *V. la note 9.* L'eloge de S. Luc qui est en latin dans Surius au 18. d'octobre *p.* 289.] ' & en grec à la fin d'Oecumenius, parle fort aussi des predications de S. Luc dans la Libye, dans l'Egypte, dans la haute & *la basse Thebaïde*. ' Mais cette vie est reconnue par Leo Allatius pour estre de Metaphraste, [dont aussi elle est tres digne, & tres capable de faire voir son habileté. ' Car il appelle la basse Thebaïde *la Thebaïde à sept portes*, [comme s'il parloit de la ville de Thebes en Beocie,] ' à qui l'on a quelquefois donné ce surnom. ' Et en effet, il dit qu'il en fut établi Evesque par le S. Esprit: & aprés luy avoir fait renverser les temples des idoles qu'il y trouva, luy avoir fait bastir des eglises, *&c.* ' il ajoute, sans luy faire changer de pays, qu'il finit sa vie en paix, *&c.* ' & que son corps fut transporté de Thebes, qui est en Beocie, à Constantinople sous Constance. [Ainsi il transforme une province de l'Egypte en une ville de Grece. Pour le reste, dans les choses douteuses, il prend d'ordinaire le plus mauvais parti & l'opinion la moins probable.]

NOTE VIII.

Pour la page 61.

A qui S. Luc adresse l'Evangile & les Actes.

Ori. in Luc. h. 1. p. 211| Amb. ib. p. 8. k| Salv. ep. 9. p. 220. — a Epi. 51. c. 7. p. 429. a.

' Il paroist que le sentiment d'Origene, de S. Ambroise, & de Salvien, est que Theophile à qui S. Luc adresse l'Evangile & les Actes, estoit un nom general, [a] par lequel, selon S. Epiphane, il a voulu marquer tous ceux qui aiment Dieu. [Car selon l'accent, θεόφιλος semble plutost marquer ceux qui sont aimez de Dieu.]

Aug. conf. l. 4. c. 8. p. 226. 2. a| Chry. in Act. h. 1. p. 4. c| 6. b. — a Bar. 58. §. 32| Syno. in Luc. p. 847. f| Jans. ib. p. 4. 2. — b Menæ. 18. oct. p. 224. — c Luc. 1. v. 4. — d Recog. l. 10. c. 71. p. 524. c. — e Ugh. t. 6. p. 1107. b.

' S. Augustin & S. Chrysostome ont cru que c'estoit un particulier qui portoit ce nom. [a] L'epithete de κράτιστε, qui estoit un titre propre aux personnes de qualité, peut le marquer. [Je pense que c'est aujourd'hui l'opinion la plus commune.] [b] Les Grecs le qualifient ἡγεμόνα, [comme voulant que ce fust quelque officier d'armée, ou un gouverneur de province.] [c] Il est certain que c'estoit un Chrétien. [Je ne say si c'est de cet endroit que l'auteur des Recognitions a tiré son Theophile,] [d] dont il fait un homme riche & puissant à Antioche. [Cela n'est pas apparemment mieux fondé] [e] que ce que porte le menologe de Basile, que l'Evangile de S. Luc luy fut dicté par S. Pierre. [On a peutestre voulu mettre *par S. Paul*, comme on le lit dans les Menées *p.* 224.]

NOTE IX.

Pour la page 62.

En quel lieu S. Luc est mort.

Gaud. h. 17. bib. P. t. 2. p. 60. d. — f Philg. l. 3. c. 2. p. 476. c. — Hier. v. ill. c. 7. p. 268. d. — n. p. 306. d. — Florent. p. 849. d.

' Saint Gaudence de Bresse dit qu'on tenoit que S. Luc estoit mort à Patres en Acaïe. [f] Ce fut d'Acaïe que ses reliques furent apportées à Constantinople sous Constance, selon Philostorge: ' & on lit la mesme chose dans les hommes illustres de S. Jerome, quoique cela ne soit pas dans la traduction greque de Sophrone. ' Mais Erasme ne dit point que cela manque dans les manuscrits. ' Le martyrologe attribué à S. Jerome, met sa feste *in Peralice civitate*. On ne sait ce que c'est. [Pourroit-on corriger *in Patra Acaïa civitate?*]

Nphr. l. 2. c. 43. p. 210. b. c. — Occu. t. 2. p. 857. 859. — Boll. 24. jan. p. 565. §. 18. — Wheler, p. 379. — p. 358. 359. 380.

' Nicephore paroist dire qu'il mourut à Thebes dans la Grece, [c'est à dire dans l'Acaïe. Nous avons vu dans la note 7.] ' la confusion que Metaphraste fait de cette ville avec la Thebaïde d'Egypte. ' Il dit dans les actes du Duc Arteme, que le corps de S. Luc estoit enterré à Thebes en Beocie du temps de Constance. ' On voit encore aujourd'hui auprés de cette ville un tombeau où l'on pretend qu'il estoit. Il est dans une eglise qui porte son nom, en un village nommé Thabacide. Mais il y a sur ce tombeau une inscription d'un payen: ' & d'ailleurs Wheler dit qu'il y a eu en ce pays là un Saint Luc ermite, surnommé Styriote, dont on y voit encore un grand monastere: [de sorte qu'il est à craindre que Metaphraste, & les autres nouveaux Grecs, n'aient encore confondu l'ermite avec l'Evangeliste.]

Isi. H. fan. c. 84. p. 169. 2. — Bar. 18. oct. a. & alibi.

Bede, Usuard, & Adon, disent que l'Evangeliste mourut en Bithynie; & le martyrologe Romain les a suivis. [Je ne say sur quoy cela peut estre fondé.] ' Car pour le livre de S. Isidore *de obitu sanctorum*, où cela se trouve aussi, ' Baronius le rejette toujours comme n'estant point du grand Isidore de Seville. [Et quand il en seroit, les autoritez contraires sont trop fortes pour écouter un auteur du VII[e] siecle.]

NOTE X.

Pour la page 62.

Sur ce qu'on dit de diverses translations des reliques de S. Luc.

Florent. p. 848. — p. 923. — p. 924. a.

[Les Grecs & les Latins font aujourd'hui la feste de S. Luc le 18. d'octobre. Bede & les autres martyrologes qui l'ont suivi, la marquent aussi ce jour là. Elle est de mesme dans le Sacramentaire de S. Gregoire *p.* 137. Le calendrier Romain du P. Fronto ne la met point du tout.] ' Mais les martyrologes qu'on appelle de S. Jerome, mettent la feste de S. Luc le 21. de septembre; ' & le 18 d'octobre ils mettent la translation de son corps en Orient. [On ne voit pas bien ce qu'ils veulent dire par cette translation. Le corps de S. Luc fut transporté d'Acaïe à Constantinople l'an 357. Mais les fastes d'Idace, Theodore le Lecteur *p.* 567. *d.* & la chronique d'Alexandrie *p.* 680. disent qu'il fut receu à Constantinople le 3. de mars avec celui de S. André.] ' Florentinius semble vouloir dire que les seules reliques de S. André furent apportées le 3. de mars, & que celles de S. Luc peuvent n'estre arrivées que le 18. d'octobre, parceque Philostorge parle separément de la translation de ces deux Saints. [Mais cela ne se peut dire sans dementir positivement Idace & Theodore le Lecteur, dont l'au-

l'autorité est preferable à celle de Philostorge, qui d'ailleurs ne dit rien de positif.]

Proc. ædi. l. 1. c. 4. p. 14. 15. ' Il y eut une autre translation, ou plutost une découverte des reliques de S. Luc à Constantinople sous Justinien: mais elle luy fut commune avec S. André & S. Timothée. [Ainsi si l'on en a fait une feste, elle a dû estre commune à ces trois Saints, ou estre attribuée principalement à S. André.]

Flor. p. 924. 1| Ferr. it. 18. oct. p. 655. a Baud. p. 403. 2. b Flor. p. 924. 2. ' On raporte encore d'autres translations de S. Luc à Padoue, à Monte-Vergine [a] ville de la Principauté Ulterieure entre Nole & Benevent, & à Naple. [b] Mais outre que toutes ces translations sont d'Occident & non d'Orient; [qu'elles n'ont pas pu donner occasion aux Grecs de faire la feste de S. Luc le 18. d'octobre; qu'on n'en donne aucune preuve, & qu'apparemment on n'en parle pas depuis fort longtemps:]

P. de Nat. l. 9. c. 79. p. 184. 4. c Flor. p. 924. 1. d Ferr. it. p. 655. ' Pierre des Noels mesme rejette celle de Padoue comme une fable, [c] avec approbation de Florentinius, [d] & on joint à celle de Monte-Vergine des circonstances toutes fabuleuses.

Paul. car. 26. p. 628. n. p. 863. ' S. Paulin dit, selon son texte, que les villes d'Antioche & d'Ostie partageoient les reliques de Saint Luc: *Creta Titum sibi sumsit; & Antiochia & Ostia Lucam.* ' Rosweide témoigne avec raison en estre surpris, estant certain qu'elles estoient alors à Constantinople. [Mais il y a apparemment quelque faute en cet endroit. Car je ne voy pas comment on peut scander ce vers, où il faut que *Antiochia &* ne fasse qu'un pié. *Europa ostia* feroit le vers, & pourroit marquer Constantinople.] Mr. le Brun dans son edition de S. Paulin en 1685. n'ajoute rien à Rosweide sur cet endroit *p.* 109.]

Bar. 586. §. 25. ' Pour ce que dit Baronius d'un acte gardé dans le Vatican, par lequel il paroist que Saint Gregoire le Grand a apporté de Constantinople à Rome un bras de S. André, & le chef de S. Luc, [il seroit à souhaiter qu'il nous en eust donné les termes: Car il n'est pas aisé de comprendre comment S. Gregoire a pu parler comme il a fait, contre la liberté que se donnoient les Grecs de diviser & de transporter les corps des Saints, s'il avoit luy mesme receu d'eux des reliques si considerables.]

NOTE XI.

Pour la page 62.

Que S. Gregoire de Nazianze & S. Paulin paroissent avoir cru S. Luc martyr.

Bar. 61. §. 7. ' Baronius cite Saint Gregoire de Nazianze *or.* 3. *p.* 76. *c. d.* & Saint Paulin *ep.* 12. *p.* 155. pour prouver que S. Luc est martyr. Naz. or. 3. n. 63. p. 312. 313. ' Pour S. Gregoire, quoiqu'Elie de Crete son commentateur, dise que ses paroles ne prouvent pas que S. Luc soit mort par le martyre, [neanmoins les termes de ce Pere sont si exprés, qu'à moins que d'estre assuré du contraire par une autorité presque indubitable, il n'y a guere lieu de douter qu'il n'ait mis S. Luc au nombre de ceux qui sont morts pour Jesus-Christ.]

Paul. ep. 12. p. 155. n. p. 799. ' Dans le passage de Saint Paulin, *& magno nomine Lucas Martyr & illustris sanguine Nazarius,* ' le mot de *Martyr* se peut raporter à S. Nazaire & à S. Luc; & c'est au premier qu'il se raporte selon les anciennes editions, dit Rosweide dans ses notes. [Neanmoins des personnes habiles croient qu'il vaut mieux le raporter à S. Luc, pour ne pas faire dire deux fois à S. Paulin que S. Nazaire a esté martyr: car *Martyr* & *illustris sanguine*, ne font que la mesme chose.] Anal. t. 3. p. 414. ' Le P. Mabillon le croit certain. [Ce que l'on peut dire encore, c'est que] Paul. ep. 12. p. 152. ' S. Paulin parlant en general de ces reliques de S. Luc & de quelques autres, dit qu'elles estoient des Apostres & des martyrs. [Ainsi s'il n'a pas mis S. Luc au nombre des Apostres, il faut qu'il l'ait mis au rang des martyrs.] Mr. le Brun suit tout à fait Rosweide dans son texte *p.* 210. & dans ses notes *p.* 75. 76.

NOTES SUR SAINT TIMOTHÉE.

NOTE I.

Pour la page 64.

Qu'il estoit de Lystre plutost que de Derbe, ou de Thessalonique.

' Saint Luc dit que S. Paul estant arrivé à Derbe & à Lystre, y rencontra Saint Timothée: [ce qui nous marque bien que S. Timothée estoit de Lycaonie, où sont ces deux villes, mais ne determine point de laquelle des deux il estoit. Origene n'est donc pas assez exact,] ' lorsqu'il dit que les Actes nous apprennent qu'il estoit de Derbe. [a] Ils nous donnent mesme plutost lieu de dire qu'il estoit de Lystre, [b] puisqu'ils ajoutent aussi-tost aprés, que les freres qui estoient à Lystre & à Icone, luy rendoient un bon témoignage, [sans parler de ceux de Derbe. C'est ce qu'ont suivi S. Chrysostome *in Rom. h.* 19. *p.* 186. *d. et in* 2. *Tim. h.* 8. *p.* 596. *b.* Theodoret *in Rom.* 16. *v.* 21. *p.* 118. *b.* & aprés eux tous les Grecs.] Act. 16. v. 1. Ori. in Rom. 16. p. 632. a From. in Act. 16. p. 656. 2. b Act. 16. v. 2.

' S. Luc semble dire en un endroit qu'il estoit de Thessalonique: ' & Grotius l'entend de la sorte, pretendant que sa famille en estoit originaire. Il avoue que la version syriaque est contre luy. ' Et S. Chrysostome soutient que ce n'est pas le sens de S. Luc. 20. v. 4. Synop. c. p. 1568. h. Chry. in h. 43. p. 377. c.

NOTE II.

Pour la page 65.

Si S. Timothée estoit parent de S. Paul.

' Saint Paul salue les Romains de la part de S. Timothée le compagnon de ses travaux, de Luce, de Jason, & de Sosipatre ses parens, &c. ' Cela a donné lieu à Origene de dire que S. Paul mettoit Timothée au nombre de ses parens: [& il le pouvoit estre, sur tout du costé de sa mere Eunice, qui estoit Juive.] ' Mais comme S. Paul luy donne son epithete particuliere, & qu'il le releve encore davantage en l'appellant le compagnon de ses travaux, il n'est point necessaire de luy raporter encore ce qui est dit des trois autres. [Saint Chrysostome ne le comprend point entre les parens de Saint Paul,] & Theodoret l'en distingue formellement. Rom. 16. v. 21. Ori. n. p. 632. b. Eff. ib. p. 186. 1| Thdrt. ib. p. 118. b.

NO.

NOTE III.

Pour la page 66.

Que S. Paul n'a point laissé S. Timothée à Ephese en l'an 57:

Chry. 2. Cor. h. 1. p. 497. d. e. Saint Chrysostome croit que S. Paul avoit S. Timothée avec luy lorsqu'il passa d'Asie en Macedoine [vers le milieu de l'an 57.] Son sentiment est fondé sur ce que S. Paul met son nom avec le sien dans le titre de la seconde epistre aux Corinthiens, écrite de Macedoine peu de mois aprés qu'il eut quitté l'Asie. *V. S. Paul* §. 31. Car il est certain par là que S. Timothée estoit revenu de Corinthe trouver S. Paul en Asie, & l'avoit ensuite suivi en Macedoine; [ou que de Corinthe il l'avoit esté rejoindre en Macedoine.] Le premier est autorisé par S. Chrysostome, & paroist plus conforme à Saint Paul mesme, 1. Cor. 16. v. 11. qui écrit d'Ephese qu'il l'attendoit. [Mais l'un & l'autre suffit pour rejetter la pensée de ceux qui croient que Saint Paul le laissa en ce temps là à Ephese pour y prendre soin des affaires de l'Eglise, & qu'il luy écrivit ensuite sa premiere epistre.]

NOTE IV.

Pour la page 66.

Que S. Timothée a apparemment esté envoyé à Philippes, & mis en prison en 62.

Heb. 13. v. 23. Chry. n. h. 34. p. 985. d. Ce que S. Paul mande aux Hebreux que Timothée estoit sorti, ἀπολελυμένον, peut signifier ou qu'il avoit esté mis en prison, & en avoit esté délivré, ou qu'il estoit sorti [de Rome] pour quelque commission que S. Paul luy avoit donnée, Est. n. p. 1092. 2. ou qu'il estoit sorti de quelque affaire embarassante. [Pour ce dernier sens, on ne voit pas bien dans quelles affaires pouvoit estre embarassé un Saint qui n'en avoit point d'autres que celles de JESUS-CHRIST, & de l'Evangile; & si c'estoit dans celles-là, ce sens retombe dans le premier,] Uss. an. 65. p. 680. b. c. qu'Usserius a suivi. [Et il est certain qu'ἀπολελυμένος, signifie plus naturellement estre délivré des liens, que toute autre chose.] b. Usserius croit qu'il avoit esté retenu prisonnier à Rome avec S. Paul. [Mais lorsque Saint Paul parle de luy à Philemon, aux Philippiens, & aux Colossiens, il ne dit jamais qu'il fust prisonnier, comme il le dit de quelques autres.] Philip. 2. v. 19-23. Au contraire il fait esperer aux Philippiens qu'il le leur envoyera bientost. [Ainsi il n'estoit point alors en prison. Il faut de plus, considerer que] Heb. 13. v. 23. S. Paul ayant dit qu'il estoit sorti, ajoute en mesme temps, *Et s'il vient bientost je vous irai voir avec luy.* [Or quelle suite cela a-t-il, si par cette sortie on entend qu'il estoit sorti de prison? Il faut necessairement avouer qu'il n'estoit point alors à Rome avec S. Paul:] Uss. p. 680. c. Et Usserius a esté obligé de le reconnoistre. Que si par cette sortie on entend que S. Paul l'avoit envoyé quelque part, comme Usserius semble faire, [il paroist étrange qu'il ne dise point où il l'avoit envoyé.

Je ne say donc s'il ne faudroit point dire que S. Paul l'avoit effectivement envoyé à Philippes en l'an 62. que dans ce voyage il avoit esté fait prisonnier,] 1. Tim. 6. v. 12. estant certain d'ailleurs qu'il a confessé publiquement JESUS-CHRIST en quelque occasion que nous ignorons; [que cela avoit esté sceu jusqu'en Judée; & qu'ayant enfin esté delivré, c'est cette delivrance que Saint Paul mande en l'an 63. aux Hebreux, qui pouvoient aisément inferer d'eux mesmes, qu'ayant esté delivré il ne manqueroit pas de revenir trouver S. Paul. Nous suivrons cette conjecture en attendant que nous trouvions quelque chose de plus clair & de plus certain. Elle nous oblige de mettre un temps considerable entre les epistres aux Colossiens & aux Philippiens, & celle aux Hebreux: mais rien ne nous empesche d'y mettre un an entier si nous voulons.]

Thdrt. in Heb. p. 462. c. Theodoret tire de ce que Saint Paul dit dans sa lettre aux Hebreux touchant S. Timothée, que ce Saint mesme a porté cette lettre; [comme s'il avoit cru que S. Paul eust voulu dire qu'il tascheroit d'attendre qu'il fust revenu de Judée le retrouver à Rome, pour aller luy mesme en Judée, & l'y remener avec luy. Cela a certainement peu d'apparence; & les termes de S. Paul, *Sachez que Timothée a esté envoyé*, ou *est parti*, ne sont guere propres pour marquer qu'il l'envoyoit vers eux leur porter sa lettre.]

NOTE V.

Pour la page 67.

Sur les actes de S. Timothée attribuez à Polycrate.

Boll. 24. jan. p. 566. 567. Nous avons deux sortes d'actes de S. Timothée, les uns plus longs, qui portent le nom de Metaphraste, All. de Sym. p. 119. & que Leo Allatius reconnoist pour estre de luy: les autres [plus courts] p. 116. qu'Allatius luy attribue encore, [quoiqu'il soit assez peu probable qu'il ait fait deux fois l'histoire d'un mesme Saint, & à peu prés de la mesme maniere.]

Boll. 24. jan. p. 566. §. 1. Ces actes plus courts tels que Bollandus nous les a donnez, portent le nom de Polycrate, qui les adresse à tous les Prestres [ou Evesques] de l'Asie & du Pont, &c. ses collegues; & témoigne avoir appris ce qu'il y dit de ceux mesmes qui avoient vu S. Timothée. [Tout cela convient fort bien à Polycrate Evesque d'Ephese sous le Pape Victor à la fin du IIe siecle.] Sig. v. ill. c. 5. p. 131. Sigebert les attribue à un Polycrate qu'il place devant S. Denys l'Areopagite, & devant S. Lin, comme plus ancien, [ce qui ne peut estre,] puisqu'il cite S. Irenée. Boll. 24. jan. p. 566. §. 4. Bollandus ne fait point de difficulté de les attribuer à Polycrate Evesque d'Ephese. a §. 14. p. 563. §. 6. 7. [Neanmoins ni Eusebe ni S. Jerome n'en parlent point du tout en traitant de Polycrate, quoique cette piece dust estre assez celebre, estant adressée à toute l'Asie mineure.] Phot. c. 254. p. 1401. Photius en parle amplement: mais il ne l'attribue à aucun auteur.

Boll. 24. jan. p. 566. §. 1. b. §. 5. c §. 2. [Que si nous venons à considerer ces actes par eux mesmes, il est peu croyable] que les mots de Patriarche, b d'Archevesque d'Ephese, c de la grande Metropole d'Ephese, fussent usitez sous Polycrate. Il est peu croyable que de son temps §. 2. l'on eust déja écrit les vies & les actions de beaucoup [de Saints,] Eus. l. 3. c. 24. p. 94. c. d. puisqu'Eusebe témoigne que ces premiers Chrétiens écrivoient fort peu. [Il est peu croyable qu'un Evesque d'Ephese] Boll. p. 566. §. 4. nous renvoyast à S. Irenée, qui écrivoit en mesme temps dans les Gaules, pour autoriser ce qu'il dit s'estre fait à Ephese mesme. Il est peu croyable qu'un homme qui écrivoit lorsque le paganisme estoit encore dans sa vigueur, §. 5. dise que du temps de S. Timothée il estoit encore demeuré à Ephese quelques restes de l'ancienne idolatrie. A quoy l'on peut ajouter, §. 4. que cet auteur semble attribuer tous les quatre Evangiles à S. Jean, au moins quant à l'arrangement & à l'ordre des choses; ce qui a esté

esté jusques à present inconnu à toute l'Eglise. ' Il pretend aussi que S. Jean a écrit l'Evangile avant son exil de Patmos; ce qui est contraire aux auteurs ecclesiastiques. *V. S. Jean.* §. 4. 5.

' Bollandus remarque que cette piece se trouve aussi en grec; mais avec cette difference que l'inscription, qui l'attribue à Polycrate, n'y est point: [ce qui a donné lieu à Leo Allatius de l'attribuer à Metaphraste,] & que la translation du corps de S. Timothée à Constantinople, arrivée longtemps aprés la mort de Polycrate, s'y trouve décrite. C'est, dit Bollandus, que ceux qui ont voulu y ajouter cette translation, en ont osté le nom de Polycrate. [Mais il est aussi aisé de croire que ceux qui ont voulu l'attribuer à Polycrate, en ont osté la translation, ces deux choses estant incompatibles l'une avec l'autre.] Et il est bien plus favorable pour les actes mesmes, de dire que les copistes Latins y ont ajouté le nom de Polycrate & toute l'inscription, qui ne se trouve point dans le grec. Car si cela vient de l'auteur original, c'est certainement un imposteur indigne de toute creance. p. 563. §. 7. 10.

Quoique ces actes ne puissent donc pas passer pour authentiques, nous n'avons pas cru neanmoins les pouvoir rejetter absolument, puisqu'ils peuvent servir à éclaircir quelques points de la vie de S. Jean & de S Timothée, sur lesquels nous n'avons point de meilleurs monumens; & que Photius les cite comme capables de faire quelque autorité. Les titres magnifiques qu'il donne à l'Eglise d'Ephese, donnent tout lieu de juger que c'estoit quelque Ecclesiastique de la mesme ville, qui est ainsi le témoin de la tradition de son Eglise dans le V. ou VI[e] siecle. Car les titres de Patriarche & d'Archevesque ne permettent guere de le croire plus ancien.] ' Et Bollandus croit qu'il le faut mettre avant Justinien, puisqu'il ne parle point de la découverte des reliques de S. Timothée qui arriva sous ce prince. ' Photius remarque que son style est assez simple. ᵃ Dans l'abregé qu'il en fait il dit bien nettement que S. Timothée mourut sous Domitien; ' ce que quelques autres ont suivi: [Et les actes qui sont embarassez luy ont pu donner lieu de le dire:] ' Mais la fin porte en termes exprés que Nerva regnoit alors. p. 565. §. 11. Phot. c. 254. p. 1404. b. a p. 1401. Pears. in Ign. t. 2. p. 98. Boll. 24. jan. p. 566. §. 8.

[Pour les actes plus longs, qui peuvent estre veritablement de Metaphraste, ce n'est dans le fond qu'une paraphrase des autres: Et quand ils diroient quelque chose de plus, on n'y auroit pas d'égard.]

NOTE VI.

Pour la page 67.

Qu'il n'y a point de preuve que Saint Timothée soit mort plustard qu'en 97.

' Le temps de la mort de S. Timothée est certain, si nous recevons l'autorité de ses actes. Et il paroist que Baronius ne les avoit pas lus,] ' lorsqu'il pretend que S. Timothée n'est mort qu'un peu avant que S. Ignace écrivist aux Epheliens [en 107.] Il se fonde sur ce qu'il suppose qu'Onesime a esté successeur immediat de S. Timothée: & comme S. Ignace dans l'epistre aux Epheliens *p.* 2. loue Dieu de leur avoir donné Onesime pour Evesque, il en conclud qu'Onesime estoit depuis peu dans cette charge. ' D'autres neanmoins ne penetrent pas la force de cet argument. Mais d'ailleurs aucun auteur ancien ni nouveau, non pas mesme Adon dans son traité des festes *p.* 37. ne dit qu'Onesime ait succedé immediatement à Saint Timothée, ' outre que S. Jean peut avoir gouverné luy mesme l'Eglise d'Ephese durant quelque temps, comme le disent les actes de S. Timothée, ' au lieu de quoy les Constitutions mettent un autre Jean ordonné par l'Apostre, c'est à dire celui dont parle Eusebe: & c'est peut-estre le plus veritable. ' Onesime a succedé à un Caius, s'il en faut croire les écrits qui portent le nom de S. Hippolyte & de Dorothée. Bar. 109. §. 55. Boll. 24. jan. p. 563. §. 9. p. 556. §. 7. Const. l. 7. c. 46. p. 317. b|n. p. 302. a. c. Usſ. in Ig. p. 5. n. 9.

' Pour la grande difficulté que forment les écrits adressez à Saint Timothée par S. Denys l'Areopagite, où les lettres de S. Ignace écrites en 107. sont citées, c'est à Baronius, à Bollandus, & au P. Halloix, à s'en tirer comme ils peuvent: & ils y sont assez empeschez. [Pour le P. Morin & beaucoup d'autres, ce leur est une nouvelle preuve que ces ouvrages ne furent jamais ni écrits par S. Denys l'Areopagite, ni adressez à S. Timothée.] Boll. 24. jan. p. 564. §. 10.

NOTE VII.

Pour la page 58.

Quelques difficultez sur la translation de Saint Timothée à Constantinople.

' La chronique d'Alexandrie marque que le corps de S. Timothée fut receu à Constantinople le premier jour du mois Paneme: par où M[r]. Valois pretend qu'elle marque le premier de juillet. ' On voit neanmoins par les actes de S. Timothée, que les mois Macedoniens ne répondoient pas tout à fait aux mois Romains. [Ainsi si l'on veut suivre ici ceux qui disent que le mois Paneme commence le 25. de juin dans les années communes, & le 24. dans les bissextes, comme estoit l'an 356. la chronique d'Alexandrie s'accordera avec Theodore le Lecteur,] ' qui met la translation de S. Timothée le 24. de juin. [Que si nous voulons que le premier de Paneme soit le premier de juillet, il y aura bien de l'apparence qu'il faut lire *Cal. julii* dans Idace au lieu de *junii*.] Chr. Al. p. 680. Thdr. L. n. d. 170. Boll. 24. jan. p. 566. §. 8. Thdr. D. p. 567. d.

' Cette translation se fit en 356. & en la 19[e] année de Constance, [en commençant à conter depuis le mois de janvier d'aprés la mort de Constantin:] ' & neanmoins dans l'an 20. du mesme prince, [Constantin estant mort sur la fin de may en l'an 337. Idat|Chr. Al|Hier. Ado. fest. p. 36.

Saint Paulin & les autres qui ne marquent pas exactement l'ordre des temps, parlent de cette translation comme si elle s'estoit faite avec celle de Saint André & de S. Luc. Mais cette derniere se fit l'année suivante en 357. *V. S. André.*]

NOTES SUR SAINT CLEMENT PAPE.

Pour la page 69.

NOTE I.

Sur ce que S. Clement a succedé à S. Pierre selon les uns, & n'a esté selon les autres, que le troisieme Evesque de Rome aprés luy.

[IL est tres difficile d'accorder les anciens entr'eux touchant les premiers successeurs de S. Pierre; & peut-estre encore plus difficile de trouver sur cela quelque chose de certain.] ' Tertullien voulant montrer que l'Eglise Romaine tiroit son origine des Apostres, le prouve parceque S. Clement avoit esté ordonné Evesque par S. Pierre; ' C'a esté depuis le sentiment de Rufin dans la lettre à S. Gaudence, ' & generalement l'opinion commune de tous les Latins à la fin du IV[e] siecle, que S. Clement avoit esté le premier Evesque de Rome aprés S. Pierre. ' & l'on trouve la mesme chose ou insinuée ou exprimée clairement par divers Latins, & mesme par quelques Grecs du V[e] siecle & des suivans. S. Jerome semble aussi la suivre dans des écrits [faits avant 392. & depuis,] ' où il dit que S. Clement a esté successeur de S. Pierre, & qu'il a gouverné l'Eglise Romaine aprés luy. [Cependant il ne faut pas prendre ses paroles en ce sens, puisque] ' dans le catalogue des hommes illustres [fait en 392.] il assure nettement que nonobstant le sentiment des Latins, S. Lin a esté le second Evesque de Rome, S. Anaclet le troisieme, & S. Clement le quatrieme.

Tert. pres. c. 32. p. 243. b. — Recog. pr. p. 398. — Hier. v. ill. c. 15. p. 272. d. — Const. n. p. 301. a. b. — Hier. in Jo. l. 1. c. 7. p. 26. c| in Is. 52. v. 13. p. 193. d. — v. ill. c. 15.

[S. Lin a donc succedé immediatement à S. Pierre selon S. Jerome, dont le sentiment est appuié sur le témoignage de S. Irenée *l.* 3. *c.* 3. *p.* 232. *d.* d'Eusebe *l.* 3. *c.* 2. 4. 21. *p.* 71. 74. *al* 91. de S. Optat *l.* 2. *p.* 48. *b.* de S. Epiphane *hær.* 27. *c.* 6. *p.* 107, *a. d.* de S. Augustin *ep.* 165. *p.* 286 2. *d.* de Theodoret *in* 2. *Tim. c.* 4. *v.* 21. *p.* 506. *d.* Et aprés S. Lin il faut mettre S. Anaclet, selon les mesmes auteurs, hormis que S. Epiphane le nomme Clet, & que S. Optat & S. Augustin le mettent aprés S. Clement.]

Recog. pr. p. 398.

' Rufin mesme qui veut que S. Clement ait succedé immediatement à S. Pierre, suppose neanmoins comme constant que S. Lin & S. Anaclet ont precedé S. Clement, & ont esté Evesques à Rome avant luy: Et il accorde cette difficulté en disant que S. Lin & S. Anaclet n'ont gouverné l'Eglise de Rome que durant la vie de S. Pierre.

Epi. n. p. 47.

' C'est une opinion commune dans les anciens & dans les nouveaux, comme le P. Petau nous en assure, que S. Lin & S. Clet ont gouverné des devant la mort de S. Pierre. [Mais cette opinion vraie ou fausse, ne suffit point pour expliquer S. Irenée, Eusebe, S. Jerome, S. Epiphane, & generalement tous ceux qui faisant le denombrement des Papes, ont marqué S. Lin & S. Anaclet comme faisant chacun son degré dans la chaine de cette succession, & de la tradition ecclesiastique: ce que quelques uns expriment encore plus clairement, soit en reconnoissant comme S. Irenée, que Saint Clement estoit le troisieme Evesque de Rome depuis les Apostres, ou le quatrieme comme dit S. Jerome,] ' selon qu'on y comprend les Apostres, ou que l'on les en exclud; soit en exprimant mesme le nombre des années qu'ils ont gouverné depuis la mort des Apostres, [comme font Eusebe & S. Epiphane.] ' Eusebe dit encore que S. Lin receut le premier l'episcopat de Rome aprés le martyre de S. Pierre & de S. Paul.

Const. n. p. 299. c. d. — Eus. l. 3. c. 2. p. 71. b.

' S. Epiphane donne donc une autre solution qui est que S. Clement ayant receu l'ordination episcopale de Saint Pierre, s'excusa de cet emploi, & demeura dans le repos durant que S. Lin & S. Clet [ou Anaclet,] gouvernerent consecutivement l'Eglise de Rome: mais que S. Clet estant mort, il fut obligé de prendre le soin de cette eglise. C'est la pensée de ce Saint, qu'il ne donne pas neanmoins pour constante; ne voulant pas mesme assurer si S. Clement a receu l'ordination de S. Pierre, ou s'il l'a receue de S. Clet. Il l'appuie neanmoins sur ce que S. Clement dans une de ses epistres, (' c'est dans celle aux Corinthiens,) conseille à quelqu'un de se retirer, afin de laisser le peuple dans la paix en s'éloignant.

Epi. 27. c. 6. p. 107. — Cl. 1 Cor. c. 54. p. 117. a.

[Il semble donc que S. Epiphane ait cru que S. Clement avoit pratiqué luy mesme ce conseil, & qu'ainsi il y avoit eu quelque trouble, ou au moins quelque apparence de trouble dans l'Eglise Romaine aprés la mort des Apostres, à cause duquel S. Clement ait mieux aimé se tenir dans le repos de la solitude, ou aller exercer son zele en d'autres endroits. Et c'est peutestre le sens le plus naturel de ce que dit S. Clement, lorsqu'aprés avoir representé aux Corinthiens les malheureux effets de la jalousie & de l'envie;] ' il conclud par ces paroles: *Ce n'est pas seulement pour vous avertir de vostre devoir que nous vous representons tout ceci: c'est encore pour nous en faire ressouvenir nous-mesmes. Car nous sommes dans la mesme lice que vous, & nous avons les mesmes combats à soutenir.*

c. 7. p. 94. c.

[Que s'il est vray que S. Lin & S. Clet avoient déja gouverné l'Eglise de Rome sous S. Pierre, comme on le croit communément; & que S. Clement avoit aussi esté choisi par le mesme Apostre pour la gouverner; on ne trouvera pas étrange qu'il se soit rencontré quelque difficulté dans la succession, non de la part des chefs, mais de la part du peuple;] ' dans lequel il est impossible de trouver jamais une parfaite vertu, comme dit S. Chrysostome parlant de l'Eglise la plus sainte & la plus pure qui fut jamais. ' Aussi ce Pere ne fait point de difficulté de reconnoistre que S. Paul craignoit qu'il n'y eust du trouble à Rome parmi les Fideles aprés sa mort. ' Hermas qui dit que le plus grand nombre des Chrétiens de ce premier siecle vivoit dans la sainteté & dans l'innocence, ' reconnoist neanmoins qu'il y avoit parmi eux plusieurs petites divisions qu'il falloit purger par la penitence, & quelques unes mesme de plus facheuses qui pouvoient exclure entierement du salut.

Chry. in Act. h. 14. p. 132. c. — in 2. Tim. h. 10. p. 610. b. — Past. l. 3. c. 8. §. 1. p. 66. — c. 9. §. 23. p. 77.

' Hamond Prestre Protestant d'Angleterre, dans un ouvrage où il soutient l'Episcopat contre les Presbyteriens, donne une autre solution. Car il croit qu'il n'est pas improbable que Saint Cle-

Ham. l. 5. c. 1. p. 257.

Clement gouvernoit les Juifs de Rome, en mesme temps que S. Lin & S. Anaclet y gouvernoient l'un aprés l'autre les Gentils; & qu'Anaclet estant mort, S. Clement avoit réuni sous luy toute l'Eglise Romaine: Qu'ainsi il avoit succedé immediatement aux Apostres, selon Tertullien, Rufin, & tous les Latins, mais seulement à l'égard des Juifs; & qu'à l'égard des Gentils, il n'avoit succedé qu'à Anaclet, selon S. Jerome, S. Irenée, & tous les Grecs. Il luy attribue les Juifs plutost que les Gentils, sur un passage de l'epistre de S. Ignace aux Tralliens.

Ign. f. ep. 3. p. 71. a Ham. p. 257. 258. ' Mais ce passage est ajouté. a Il concilie de la mesme maniere une difficulté toute semblable touchant S. Evode & S. Ignace Evesques d'Antioche: [& on sait que dans le IV[e] siecle, S. Melece d'Antioche offrit à Paulin, qui se pretendoit Evesque de la mesme Eglise, qu'ils gouvernassent tous deux ensemble, & que le survivant demeureroit seul Evesque. Toute l'Eglise d'Afrique offrit la mesme chose en 411. aux Donatistes.]

Const. n. p. 298. d. e. ' M[r]. Cotelier trouve cette solution subtile, ingenieuse, & assez vraisemblable. Il ne la suit pas neanmoins, parceque ce n'est pas le sens des Constitutions, (ce qui n'est pas une raison,) & parcequ'elle n'est appuiée d'aucun ancien. [Peut-on point dire neanmoins qu'elle l'est en quelque sorte par S. Epiphane,]

Epi. 68. c. 6. p. 721. c. ' qui dit que la ville d'Alexandrie n'avoit jamais eu deux Evesques comme les autres.

Pearf. in Ign. t. 2. p. 186. ' Car cela marque assez que plusieurs en avoient eu deux: [& il semble que la meilleure raison qu'on en puisse rendre, c'est la differente maniere dont il falloit gouverner les Juifs & les Gentils dans ces premiers commencemens.]

Alex. t. 1. p. 507. ' Le P. Alexandre suit ce sentiment à l'égard de S. Evode & de S. Ignace.

Hier. v. ill. c. 15. ' S. Jerome semble avoir rejetté absolument le sentiment des Latins, qui faisoient S. Clement successeur immediat de S. Pierre, comme faux & sans fondement. [Nous le suivrions volontiers en cela, si nous ne considerions que Rufin,]

Recog. p. p. 398. ' puisqu'il fonde l'opinion des Latins sur l'epistre de S. Clement à S. Jacque, [qui quoique tres ancienne, ne laisse pas d'estre certainement supposée. On pourroit croire aussi que le nom de S. Clement, beaucoup plus celebre que ceux de S. Lin & de S. Anaclet, auroit fait oublier ces deux-ci, & auroit fait passer S. Clement pour successeur immediat des Apostres, parcequ'on savoit qu'il avoit esté leur disciple.]

Const. l. 7. c. 46. p. 317. b. ' L'autorité des Constitutions qui disent que S. Clement a esté ordonné par S. Pierre, [n'est pas fort considerée. Mais Tertullien qui le dit aussi, nous arreste, & fait que nous serions bien aises de pouvoir accorder son sentiment avec celui de S. Irenée, qui doit l'emporter sans difficulté.

Nous laissons à d'autres à juger de la conjecture d'Hamond. Mais pour nous, nous aimons mieux]

Bar. 69. § 43. ' suivre avec Baronius, un auteur ancien & illustre comme S. Epiphane, & croire que S. Clement ayant esté ordonné Evesque de Rome par S. Pierre, il ceda cet honneur à S. Lin & à S. Anaclet, & ne put estre obligé de l'exercer qu'aprés leur mort.]

Const. n. p. 301. c. ' M[r]. Cotelier ne s'en éloigne pas non plus. a Boll. pont. p. 151 Alex. t. 1. p. 511. a Bollandus, & le P. Alexandre aprés luy, suivent le mesme sentiment, quoique les raisons qu'ils rendent de la cession de S. Clement puissent recevoir assez de difficulté.

[Nous aimerions encore mieux prendre une autre solution, si elle estoit aussi autorisée; qui seroit de dire que S. Clement auroit esté ordonné Evesque par Saint Pierre, comme un Evesque Apostolique, non attaché à aucune Eglise particuliere, mais destiné pour assister les Apostres dans leur ministere, & pour aller prescher la foy & établir l'Eglise ou la fortifier en divers pays; & qu'aprés la mort de Saint Anaclet il auroit esté demandé par les Chrétiens de Rome, & établi comme Evesque propre de cette Eglise. Il est vray que Tertullien semble vouloir qu'il ait esté ordonné par S. Pierre pour l'Eglise de Rome,]

Tert. praef. c. 32. p. 243. b. ' puisqu'il prouve par son ordination que cette Eglise est Apostolique. [Neanmoins sa preuve subsistera tousjours, pourvu qu'il soit constant que S. Clement a esté ordonné par S. Pierre, & a esté Evesque de Rome. Car il ne prouve pas en cet endroit la succession de l'episcopat, mais la succession & l'autorité de la doctrine.

Pearf. post. p. 159-161. ' Pearson rejette absolument toute opinion qui admet deux Evesques dans un mesme siege, parceque c'est la regle de l'Eglise qu'il n'y en ait qu'un. [Baronius, Hamond, & les autres, n'ont pas ignoré cette regle; mais ils n'ont pas ignoré aussi que les regles les plus inviolables ont quelquefois des exceptions; & l'exception que toute l'Eglise d'Afrique a voulu faire à celle-ci, est sans contestation aussi certaine que legitime. Quand il sera vray que S. Lin, S. Clet, & S. Clement encore, auront gouverné ensemble, Novatien que Pearson allegue a pu l'ignorer: Il a pu le savoir, & ne s'en pas servir: car quelque méchant qu'il fust, il avoit beaucoup d'esprit; & ainsi il a aisément jugé que ce cas estoit entierement different du sien, & ne pouvoit appuier son usurpation schismatique.

Pour ce qui est du sentiment que nous suivons comme le plus probable, il ne nous oblige point à dire que S. Lin & Saint Clet aient esté Evesques avant la mort des Apostres. Ce seroit assez qu'ils eussent gouverné les Chrétiens de Rome comme Prestres, & qu'ils eussent tellement merité leur estime & leur affection, qu'on ait esté bien aise de les avoir l'un aprés l'autre pour Evesques, quoique S. Pierre eust destiné & ordonné S. Clement pour l'estre aprés luy. Il est neanmoins difficile de croire que dans l'absence de Saint Pierre, l'Eglise Romaine n'eust personne qui y fist les fonctions d'Evesque, & qui y fust comme le lien de tous les autres Fideles.

On peut trouver quelque difficulté à croire que S. Lin gouvernast l'Eglise Romaine comme Evesque; ou mesme comme Prestre, du vivant de S. Pierre & de S. Paul, sur ce que]

2. Tim. 4. v. 21. ' S. Paul peu avant sa mort saluant S. Timothée de sa part, ne dit rien du tout pour le relever, & mesme le nomme aprés Eubule & Pudent. [Je ne say neanmoins si la simplicité sainte de ces temps heureux, ne doit point faire passer par dessus toutes les difficultez de cette nature. S. Paul ne releve jamais Saint Pierre en particulier:]

Gal. 2. v. 9. ' & il le met mesme entre S. Jacque & S. Jean.

NOTE II.

Pour la page 69. § 2.

Pourquoi nous nous arrestons à Eusebe dans la chronologie de S. Lin & des autres Papes jusques à S. Pontien.

[Si c'est une grande difficulté de savoir comment S. Clement a esté successeur immediat de S. Pierre, & n'a neanmoins esté Pape qu'aprés S. Lin & S. Anaclet, ce n'en est pas une moindre de savoir si ces deux-ci ont gouverné seulement du vivant de Saint Pierre, ou si les années qu'on donne à leur pontificat doivent se

ſe mettre aprés la mort de cet Apoſtre; ce qui eſt d'une grande conſequence pour toute la Pearſ. poſt. p. 12. ſuite de la chronologie des Papes,] ' & pour pluſieurs autres points de l'hiſtoire de l'Egliſe. [Je penſe que la derniere opinion a a Euſ. l. 2. c. 2. 13. p. 71. 87. b Epi. 27. c. 6. p. 107. c. c Pearſ. diſſ. D. p. 116. d Iren. l. 3. c. 3. p. 232. d. toujours eſté & eſt encore aujourd'hui la plus commune. Elle eſt clairement fondée ſur Euſebe,] qui dans ſon hiſtoire auſſi-bien que dans ſa chronique, met les douze ans du pontificat de S. Lin aprés le martyre de S. Pierre & de S. Paul. b S. Epiphane en parle dans les meſmes termes. c Il y faut joindre aſſurement d S. Irenée, lorſqu'il dit que S. Clement receut l'epiſcopat τρίτῳ τόπῳ ἀπὸ τῶν Ἀποστόλων. [Et nous éclaircirons encore davantage ſon ſentiment dans la note 5. Car pour] ' Theodoret Thdrt. 2. Tim. c. 4. p. 506. d| & tous les autres qui ont ſuivi Euſebe, il ſeroit inutile de les marquer en particulier.

Pearſ. poſt. p. 154. ' Pearſon ſoutient la premiere opinion dans p. 154. 170. le nouveau ſyſteme des Papes qui a paru aprés ſa mort, & il veut que S. Lin ſoit mort avant S. Pierre. Il cite pour cela S. Irenée, où neanmoins il n'a pu trouver aucun endroit qui le diſe: [& nous ne craignons point de ſoutenir p. 157-170. que ce Pere eſt contre luy.] ' Il a donc pour luy les pretendues Conſtitutions des Apoſtres, Onu. pont. p. 2. une chronique de Mets, avec Onuphre ' qui veut que S. Lin ſoit mort environ trois mois aprés S. Pierre, ſous les Conſuls Rufus & Capiton, c'eſt à dire en l'an de JESUS-CHRIST Cotel. ap. n. p. 500. d. [67. qu'il conte] 68. ' On marque qu'aſſez de gents ont écrit que S. Lin eſtoit mort avant S. Pierre; [mais on ne dit pas que ce ſoient des Pearſ. diſſ. p. 116. gents bien conſiderables.] ' Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il vivoit encore lorſque S. Paul écrivit ſa ſeconde lettre à Timothée peu avant ſa mort. poſt. p. 155-157. 168-170. ' Pearſon s'appuie encore de quelques Pontificaux, & d'autres auteurs, qui mettent la mort de S. Lin ſur la fin de Neron, qui eſt le temps où S. Pierre eſt mort, mais qui mettent la mort de cet Apoſtre des le commencement du meſme regne. [Ainſi ces auteurs qui ſont pour luy d'un coſté, & contre luy de l'autre, ne peuvent pas luy ſervir d'une grande autorité, quand ils ne ſe tromperoient pas dans un point bien plus important, qui eſt la mort de S. Pierre & de S. Paul, & dans beaucoup d'autres.

Un homme auſſi habile que Pearſon n'auroit point entrepris d'établir un nouveau ſyſteme ſur des fondemens ſi foibles & ſi ruineux, Mais il a cru avoir des preuves conſiderables pour avancer de pluſieurs années l'hereſie de Marcion née ſous le Pape Pie, & le martyre de S. Polycarpe qui ne peut pas avoir precedé le pontificat d'Anicet; à quoy Dodouel ajoute la mort des Martyrs de Lyon, qui ont ſouf- p. 139. 140. fert conſtamment ſous Eleuthere.] ' Pearſon s'eſt trouvé engagé par là à faire un nouveau ſyſteme des Papes des deux premiers ſiecles, & à abreger ou avancer autant qu'il a pu le temps des premiers, pour faire quadrer à ſes principes ceux de Pie, d'Anicet, & d'Eleuthere. [Il ſeroit trop long & trop embaraſſant d'examiner ici les deux ou trois points qui ſont le veritable fondement de ſon opinion: mais nous eſperons qu'on verra en ſon lieu qu'il n'y a aucune neceſſité de les placer autrement que fait Euſebe. Il eſt faſcheux meſme que Pearſon en abandonnant cet auteur, le plus ancien que nous p. 140. 141. aions pour l'hiſtoire de l'Egliſe,] ' ſe ſoit trouvé reduit à prendre pour guide Eutyque d'Alexandrie, qui non ſeulement n'a écrit que dans le X[e] ſiecle,] mais qu'on peut dire n'avoir rien de plus p. 9. 141. remarquable que ſes frequens égaremens:] ' & Pearſon n'oſe pas le deſavouer.

[Dodouel qui nous a donné l'ouvrage poſthume & imparfait de Pearſon, & qui parle de cet Eveſque de ſa ſecte preſque comme ſi c'eſtoit ſon Dieu, ne laiſſe pas de remarquer diverſes fautes dans ſon ſyſteme, & il l'abandonne en partie pour nous en faire auſſi un nouveau.] ' Il diſſ. p. 145. montre le peu de ſureté qu'il y a à s'arreſter à Eutyque, quand meſme il auroit ſuivi dans la chronologie des Papes quelque ancien auteur que nous n'avons plus.

[Ce ſeroit peu que le ſyſteme de Pearſon ne fuſt pas bien aſſuré. Il fait fort bien voir luy meſme qu'on n'en a encore fait aucun qu'on puiſſe dire eſtre certain: & nous croyons pouvoir ajouter qu'il eſt meſme impoſſible d'en faire ſur les monumens qui ont paru juſques à preſent,] ' n'y en ayant aucun ſur lequel on puiſſe poſt. p. 139. ſe fonder avec aſſurance, pour le temps precis auquel ces premiers Papes ont commencé ou fini, & pour la durée de leur epiſcopat. [Mais nous ne craignons pas d'avancer que celui de Pearſon eſt certainement faux.] ' Car il fait p. 172. commencer l'epiſcopat de S. Clement en 69. pour finir en 83. [Et nous eſperons montrer dans la note 6. que S. Irenée eſt abſolument contraire à ce ſentiment, & qu'il eſt bien difficile de ſoutenir que S. Clement ait écrit ſon epiſtre aux Corinthiens avant la mort de Domitien, à la fin de 96. au plutoſt.]

' Une des autoritez qu'allegue Pearſon pour p. 156. mettre la mort de S. Lin des 67. eſt l'ancien Pontifical ou catalogue des Papes ' connu par Boll. apr. t. 1. p. 3. §. 10|26. apr. p. 409. f|Pagi. ad. p. 302. 67. §. 7. Cuſpinien, par le P. Petau, & par d'autres, & donné enfin au public par le P. Boucher ou Bucherius Jeſuite, dans ſon ouvrage ſur le cycle paſcal de Victorius. ' On pretend que c'eſt ce que beaucoup d'auteurs ont appellé le livre ou le Pontifical de Damaſe: [& ſi cela eſt, je ne voy pas pourquoi] ' on dit que c'eſt fauſſe- §. 8. ment qu'on le luy attribue, [& pourquoy Damaſe ne l'aura pas pu dreſſer eſtant Diacre.] Mar. & F. pr. p. 3. ' Car il eſtoit Diacre [en 355.] lorſque le Pape Libere fut banni: ' & le catalogue paroiſt fait Buch. cycl. p. 273. en l'an 354. ſous le Pape Libere.

[Nous aurions donc beaucoup de reſpect & de deference pour une piece ſi ancienne, quand meſme elle ne ſeroit pas du Pape Damaſe, & nous ne craindrions pas de la preferer à Euſebe, quoiqu'elle n'ait eſté écrite qu'un peu aprés luy,] ' ſi Bucherius meſme ne remarquoit Ibid. qu'elle fait pluſieurs fautes, ſur tout dans les premiers Papes, [c'eſt à dire juſque vers le temps de S. Pontien:] ' Car depuis cela on peut Pearſ. poſt. p. 133. dire qu'elle eſt exacte & fidelle, quoiqu'elle ne ſoit pas encore tout à fait ſans fautes. ' On ne Buch. p. 273. peut par exemple ſoutenir ce qu'elle dit de S. Pierre, ' qu'il gouverna 25. ans, *&c.* depuis p. 269. le Conſulat de Vinicius & de Longinus, juſqu'à celui de Nerva & de Verus, & qu'il mourut ſous ces derniers Conſuls, ' qui ne ſe trouvent Pearſ. poſt. p. 134. point dans les faſtes ſi on ne les change en Neron & Vetus Conſuls en 55. ou en Nerva & Veſtinus, qui ſont ceux de 65. ' Les Papes Buch. p. 270. Anicet, Eleuthere & Zephyrin, y ſont oubliez, comme Bucherius l'aſſure expreſſément.

' Bollandus qui reconnoiſt n'avoir point eu Boll. apr. t. 1. p. 3. §. 10. d'autre copie de ce catalogue que celle de Bucherius, ' & qui l'a fait imprimer aprés luy, p. 14. &c. ' avoue auſſi qu'il y a des omiſſions, *lacuna*. p. 3. §. 11. ' Il y trouve neanmoins les Papes Anicet, Eleu- p. 22-24. there, & Zephyrin, [que Bucherius aſſure ne s'y trouver pas. Nous laiſſons à d'autres à juger comment cela ſe peut faire.] ' Le P. Pagi a Pagi. 67. §. 7. re-

remarqué cette diversité, & se plaint de ce que Bollandus a changé son manuscrit, au lieu de le donner tel qu'il estoit, & avec ses fautes, comme avoit fait Bucherius. [Bollandus sous le nom duquel nous comprenons tous ses continuateurs, fait un grand fond sur ce catalogue,] ' se plaignant que Bucherius ne l'a pas assez estimé: [& il veut regler sur cela toute la chronologie des Papes: mais c'est en disant que des Papes ont esté vicaires de leurs predecesseurs, & par d'autres suppositions ' dans lesquelles nous ne croyons point nous devoir embarasser. ' Que si le Pape Damase a envoyé ce catalogue à S. Jerome; comme Bollandus le pretend sur des lettres de l'un & de l'autre, [qui sont visiblement supposées; il faut dire que S. Jerome n'a pas cru qu'on y dust avoir égard,] puisque dans son traité des hommes illustres c. 15. fait aprés la mort de Damase, il met S. Clement aprés S. Anaclet contre l'autorité de ce Pontifical.

Boll. apr. t. 1. p. 3. §. 10.; Pagi, 67. §. 17.; Boll. p. 3. §. 9 | p. 4.

' Pearson se moque des nouvelles decouvertes que Bollandus a faites pour le soutenir & le rectifier, ajoutant qu'aprés bien des recherches, il n'a que peu ou point du tout contribué à éclaircir l'histoire, ' parcequ'il a eu grand soin de supputer les années, & a peu songé à trouver la verité ou mesme la vraisemblance. ' Il reconnoist en termes formels qu'on ne peut rien établir sur ce catalogue, au moins pour les deux premiers siecles, ' ni sur les Consuls qui y sont mis au hazard, dit-il, *tanquam conjector:* [& ainsi il n'y peut pas établir non plus la mort de S. Lin en 67.]

Pearf. post. p. 4. 273.; p. 318.; p. 133. 273.; p. 134. 136.

' Doduel n'est pas plus favorable à Bollandus, ' & il l'est encore moins au Pontifical de Bucherius, qu'il pretend n'estre qu'un abregé des autres Pontificaux, fait dans le VIe siecle ou depuis. [Mais il n'a point de preuves solides pour le montrer: & ainsi je pense que nonobstant ses conjectures ce catalogue demeurera] ' dans la possession où il est, de passer pour le plus ancien de tous, [puisque ces sortes d'ouvrages vont plutost en augmentant qu'en diminuant, comme on le voit par experience.]

diss. p. 129. p. 105. 224. &c.; post. p. 131.

' La fin de cet ouvrage *Liberius fuit temporibus Constancii ex die XI. Kalendas junias in diem.... à Consulibus Constantio V. & Constantio Casare:.......* Cette fin, dis-je, convient bien moins à un copiste arresté par quelque accident, qu'à un auteur qui savoit le commencement de Libere, mais qui n'en savoit pas la fin, parcequ'elle n'estoit pas encore arrivée. [Son exactitude toujours d'autant plus grande qu'il approche plus pres de Libere, donne encore tout sujet de croire que c'est le temps où il vivoit:] & divers petits écrits ausquels celui-ci s'est trouvé joint dans le manuscrit, finissent tous aussi à l'an 354.

p. 130.

' Dodouel en nous donnant l'ouvrage posthume de Pearson, qu'il fait gloire d'honorer comme son maistre, renverse neanmoins tous ses raisonnemens par de nouvelles pensées, & nous donne aussi un nouveau systeme, [mais tout fondé sur une infinité de vues & de conjectures, en quoy il est beaucoup plus fecond que Pearson, comme il a aussi beaucoup moins de solidité. Ce seroit un travail infini d'examiner toutes ces conjectures, & de leur en opposer d'autres, comme il ne seroit peutestre pas difficile: & quand on auroit donné à cela bien du travail & bien du temps, qui ne sont nullement des choses à prodiguer, puisqu'il en faudra rendre un conte exact, on n'auroit encore que des conjectures, & rien de certain. Nous nous contenterons donc de dire] ' qu'il ne veut point, (si je comprens bien son sentiment, qui n'est pas aisé à demesler,) que S. Lin, ni S. Clet ou Anaclet, ni S. Clement, aient gouverné avant la mort de S. Pierre & de S. Paul, laquelle il place en 64. ' mais que S. Lin ayant commencé en 64. est mort aussitost, & S. Anaclet mesme son successeur bientost aprés luy, en sorte que S. Clement ait aussi commencé dés 64. ou 65. pour gouverner jusques en 81. [ce que nous esperons ruiner dans la note 6.

diss. p. 1. &c.; p. 103.; p. 110.

Nous aurions moins de peine à nous accorder en ce point avec Baronius, que le P. Petau, & beaucoup d'autres personnes habiles ont suivi sans difficulté. Cependant tous ceux qui ont voulu examiner un peu à fond la chronologie des Papes, l'abandonnent aujourd'hui. Ce n'est pas ici le lieu d'en marquer les raisons particulieres: & il suffira de prouver en general qu'il y a certainement faute dans sa chronologie. ' Car S. Justin qui écrivoit sa grande apologie en 150. comme il dit luy mesme, ' y parle de Marcion comme d'un heretique déja tres fameux: ' & Marcion ne commença neanmoins à paroistre, selon S Irenée & S. Epiphane, qu'aprés la mort d'Hygin. [Ainsi il faut qu'Hygin soit mort assez longtemps avant 150. & selon Baronius il n'est mort qu'en 156. qu'il conte 158.]

Just. ap. 2. p. 83. b.; p. 70.; Iren. l. 1. c. 28. p. 128.; Epi. 42. c. 1. p. 302. d.

' Bollandus dans sa premiere chronologie des Papes, à la teste du mois d'avril, n'avoit mis la mort d'Hygin qu'en l'an 150. ' & il a laissé la mesme faute dans son second travail fait pour le mois de may. [Nous avons vu d'ailleurs ce que Pearson dit en general des defauts de son systeme; & nous n'avons rien de bon à y opposer.] ' Bollandus met le pontificat de S. Lin depuis 65. jusqu'à 67. où il fait commencer S. Clement pour finir en 76. ou bien, dit-il, il faut mettre S. Clet aprés S. Lin jusqu'en 73. & S. Clement ensuite jusqu'en 83. ' auquel il pretend que S. Clement renonça une seconde fois au pontificat, y ayant renoncé une premiere fois en faveur de S. Lin aprés la mort de Saint Pierre. [Cela ne s'estoit point dit jusqu'ici; & on pourra bien ne le plus dire à l'avenir. La premiere cession, s'il faut ainsi parler, quoiqu'autorisée par S. Epiphane, & en quelque sorte par Saint Clement mesme, & quoiqu'elle soit comme necessaire pour accorder entr'eux les Peres les plus anciens, est encore assez difficile à croire: Et nous en croirions une seconde sans autorité, sans aucune raison qui ait la moindre apparence, sans aucune autre preuve sinon que des pieces pleines de fautes finissent son pontificat en 76.] ' & que tous les auteurs, dit-on, conviennent qu'il est mort sous Trajan? [Mais tous ces auteurs étendent aussi son pontificat jusque sous Trajan. Que si la lettre aux Corinthiens n'a pas esté écrite avant 96. comme nous esperons le montrer, il estoit encore Evesque en 96. ou il faut dementir S. Irenée: Et cela renverse entierement tous les principes de Bollandus.]

Boll. apr. t. 1. p. 22.; pont. p. 17. §. 3 | 21.; p. 16.; p. 17.; Ibid. f.

' Cela détruit de mesme ceux du P. Pagi, qui n'estant point content, & avec raison, ni de Baronius, [ni de Bollandus, ni de Pearson, ni de Dodouel,] ' a voulu aussi se former une nouvelle route en suivant principalement, mais non absolument, le Pontifical de Bucherius, ' qu'il appelle le livre ou la chronique de Damase. ' Il ne s'engage point dans les vicariats & les autres nouvelles pensées de Bollandus qu'il rejette mesme positivement; ' & il aime mieux avouer ingenument qu'il y trouve encore

Pagi, 67. §. 5.; §. 17. 22.; §. 7. 8. 6.; §. 17.; §. 17.; §. 5. 22.

core des difficultez insurmontables à ses lumieres & à toutes ses recherches. [Il en auroit sans doute trouvé qui le doivent arrester dés le premier pas, s'il eust mieux examiné le temps de la lettre de S. Clement aux Corinthiens, & il ne se seroit pas engagé à dire que]

§. 11. ' S. Lin aprés avoir esté Vicaire de S Pierre, selon le sentiment assez commun des anciens, depuis l'an 56. & son successeur depuis le 29. juin 65. auquel il soutient que S. Pierre a esté martyrizé, mourut en 67. & eut S. Clement pour successeur immediat ' jusqu'en l'an 75. (75. §. 3.) auquel il fait succeder S. Clet à S. Clement, [sans se mettre en peine de l'ordre contraire que leur donne S. Irenée: & il ne s'objecte pas mesme ce Pere, comme s'il n'avoit jamais vu un passage si commun, & qui regle absolument la suite des Papes jusqu'à Eleuthere.

Le P. Pagi qui finit ici le pontificat de S. Clement à l'an 75.] ' l'étend autrepart jusqu'en (p. 100. §. 2) 77. Mais puisqu'il veut suivre la chronique de Damase, qui met sa mort sous le 7e Consulat de Vespasien, [il devoit dire jusqu'en 76. Ce qui est plus considerable, c'est] qu'il veut, comme Bollandus, qu'il se soit demis alors, & ait vécu ensuite jusqu'à l'an 100. où il souffrit, dit-il, le martyre. Il pretend autoriser cette cession par S. Epiphane, ' qui parle d'une autre (Boll. pont. p. 17. f.) anterieure à la lettre aux Corinthiens, comme Bollandus l'avoit reconnu.

' Nous souscrivons sans peine à ce que dit le (Pagi, ad. p. 102.) P. Pagi, que dans l'obscurité de ces premiers temps, où nous n'avons ni actes ni autoritez certaines pour nous conduire, [hors S. Irenée pour l'ordre des premiers Papes,] il vaut mieux s'arrester à quelque auteur ancien, que pretendre rien établir par des conjectures incertaines [& infinies, qui ne sont propres qu'à embarasser ceux qui lisent aussibien que ceux qui écrivent, & à faire perdre le temps. Nous prendrons donc cette regle: & comme Eusebe est le plus ancien de tous ceux que l'on peut suivre, qu'il est sans comparaison plus celebre que tous les autres, & qu'il a esté suivi par les Grecs & par les Latins depuis son siecle jusques au dernier, nous le suivrons encore lorsque nous n'aurons pas de preuve qu'il se soit trompé.]

(Pearf. poft. p. 71 101.) ' Car nous reconnoissons sans peine qu'il se trompe en bien des choses: d'où il est aisé d'inferer qu'il a pu aussi se tromper en beaucoup d'autres. [Mais il ne s'agit pas ici de la foy & des mœurs, où il faut des regles certaines, parcequ'il y va de l'eternité. Les années des Papes ne sont pas de la mesme consequence; & pourvu qu'on suive la regle que la raison fait juger estre la meilleure; les fautes qu'on fera en la suivant seront assurément pardonnables.

Nous aurions eu bien de l'inclination à prendre pour guide le catalogue de Bucherius, comme a fait le P. Pagi. Nous avons marqué les raisons qui nous en empeschoient. Mais comme ces raisons ne regardent que les premiers Papes jusqu'à Pontien, nous le suivrons depuis ce Pape, & nous le prefererons sans difficulté à Eusebe.

Pour conclure donc cette note par ce qui en a esté l'occasion, puisqu'Eusebe met aprés la mort de S. Pierre le temps qu'il donne à l'episcopat de S. Lin, & à celui de S. Anaclet, nous ferons la mesme chose, ne voyant ni raison, ni autorité considerable qui nous en empesche, ou plutost ne voyant rien qui ne nous y porte.]

NOTE III.

Pour la page 275. §. 2.

Que S. Lin a gouverné douze ans, & peut estre mort en 78.

' S. Lin gouverna l'Eglise de Rome durant 12. ans depuis la mort de S. Pierre, selon Eusebe & S. Epiphane, a que Nicephore & Eutyque d'Alexandrie ont suivis. b Le Pontifical de Bucherius dit douze ans, quatre mois & dix jours. c Adon met trois mois au lieu de quatre; d & un manuscrit de S Germain des Prez, en met cinq. e Un autre manuscrit luy donne onze ans, trois mois & douze jours. f Le Pontifical donné par Bollandus s'y accorde. [La chronique de S. Prosper luy donne douze ou treize ans. Tout cela revient à peu prés aux douze ans d'Eusebe. Mais on n'y peut pas accorder de mesme Florus 23. *sept.* qui ne lui donne que neuf ans, ni Anastase qui dit quinze ans, trois mois & douze jours. Si nous nous arrestons aux douze ans, & trois ou quatre mois; S. Pierre estant mort comme nous croyons le 29. juin 66. S. Lin doit avoir gouverné jusque vers la fin de l'an 78. Et Adon marque sa feste le 26. de novembre.]

(Euf. l. 3. c. 13. p. 87 | Epi. 27. c. 6. p. 107. c | Pearf. diff. D. p. 17. 18. | a poft. p. 169. | b Buch. p. 259. | c Ado, 26. nov. | d Anal. t. 3. p. 428. | e p. 426. | f Boll. apr. t. 1. p. 17. 2.)

' Cependant selon l'histoire d'Eusebe, il n'est mort qu'en la deuxieme année de Tite, (Euf. l. 3. c. 13. p. 87. c.) [qui commence le 24. juin de l'an 80.] & selon sa chronique, Anaclet son successeur n'a commencé qu'en 81. [Il s'accorde en cela avec luy mesme. Car n'ayant mis le martyre de S. Pierre qu'en 68. supposé que S. Lin ait gouverné 12. ans, il n'a dû mettre sa mort qu'en 80. Mais il ne s'accorde pas avec les raisons que nous avons de mettre la mort de S. Pierre en 66. & il est certain au moins qu'on ne la peut mettre plus tard qu'en 67. De sorte que si S. Lin n'a gouverné que 12. ans, il doit estre mort en 78. ou 79. Or ces 12. ans qu'on luy donne ne viennent point de ce que cela se rencontre ainsi dans la chronique d'Eusebe. Car celui qui a fait le catalogue de Bucherius en 354. n'a jamais apparemment vu cette chronique: Et il n'en a pu tirer les mois & les jours qu'il ajoute aux années, puisqu'Eusebe n'en parle point.

Nous verrons mesme par la suite, que mettant, avec Eusebe, le commencement d'Anaclet en 81. & celui de S. Clement en 93. nous ne trouvons plus les 9. ans qu'il donne luy mesme à S. Clement, & qui doivent necessairement finir en l'an 100. de JESUS-CHRIST. Mais tout s'accorde en mettant la mort de S. Lin en 78. & celle de S. Anaclet qui gouverna aussi 12. ans & quelques mois, en 91. C'est ce que nous avons cru devoir suivre comme le plus probable.]

' Baronius qui ne met la mort de S. Pierre qu'en 67. met neanmoins aussi celle de S. Lin (Bar. 80. §. 1. 2.) en 78. & pour cela ne donne à son pontificat qu'onze ans & un peu plus de deux mois, [au lieu que presque tous les anciens monumens luy donnent plus de 12. ans.] Mais ces douze ans l'eussent conduit jusque sous Tite; & on voit qu'il a mieux aimé mettre la mort de S. Lin sous Vespasien, pour pouvoir soutenir son martyre, [ce qui est une foible raison.]

NOTE IV.

Pour la page 276. §. 2.

Sur le martyre que l'on attribue à S. Lin.

[Usuard, Adon, & tous les autres martyrologes latins depuis le IXe siecle, veulent que S.

S. Lin ait eſté couronné du martyre. Je ne ſache point d'ancien qui l'ait dit, non pas meſme S. Irenée lorſqu'il parle de S. Lin & des autres premiers Papes, entre leſquels il n'en marque aucun de martyr que S. Teleſphore. Que ſi S. Lin avoit eſté martyr dans le ſens que nous prenons aujourd'hui ce terme pour ceux qui ſont morts dans les ſouffrances, il ſeroit étrange que ſon nom ne ſe trouvaſt point dans les anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome. Bede le marque le 7. d'octobre avec le ſimple titre de Pape. Tout cela n'empeſche pas neanmoins qu'il n'ait merité le titre de martyr ſelon l'ancien uſage de l'Egliſe, qui le donnoit à ceux qui avoient une fois ſouffert quelques tourmens pour JESUS-CHRIST, quoique ſans en mourir: Et l'Egliſe ſemble nous obliger de le luy donner au moins en ce ſens, puiſqu'elle l'honore tous les jours dans le Canon de la Meſſe, où elle ne pretend mettre que des martyrs. Car quoiqu'on y ait mis quelquefois des Confeſſeurs, on croit que ce n'a eſté que dans le moyen age, & aprés les martyrs, au rang deſquels nous avons lieu de croire que S. Lin y a toujours eſté placé, comme on l'y voit dans les plus anciens manuſcrits.]

ʼ (Bar. 80. §. 1. 2.) Il ſemble, comme on vient de le marquer, que Baronius pour ſoutenir qu'il eſt mort par le martyre, ait évité à deſſein de mettre comme Euſebe ſa mort ſous Tite, quoique ſes principes l'y portaſſent naturellement, parcequ'il demeure d'accord qu'il n'y eut point de martyrs ſous ce prince; & qu'il ait mieux aimé la mettre ſous Veſpaſien. ʼ (Euſ. l. 3. c. 12. p. 87. b.) Mais quoiqu'il ſoit vray que Veſpaſien a fait chercher tous ceux qui eſtoient de la race de David, ce qui cauſa une grande perſecution contre les Juifs, ʼ (c. 17. p. 88. c.) il ne fit rien neanmoins contre les Chrétiens, ſelon Euſebe. ʼ (Sur. 23. jul.) Nous liſons bien dans les actes de Saint Apollinaire Eveſque de Ravenne, qu'il ordonna que ceux qui ne voudroient pas ſacrifier fuſſent bannis: [Mais ces actes ne ſont pas fort conſiderables: *V. S. Apollinaire*:] ʼ (Tert. ap. c. 5. p. 7. 2.) & Tertullien nous aſſure qu'il n'a point fait de loy contre les Chrétiens.

[Ce que nous diſons du martyre de S. Lin, ſe doit dire auſſi de S. Anaclet, qui eſt de meſme dans le Canon, mais à qui on n'attribue pas ſi univerſellement le titre de martyr.]

NOTE V.

(Pour la page 277.)

Que Clet & Anaclet ne ſont qu'un ſeul Pape.

[S. Irenée ſuivi de tous les Grecs, & meſme de S. Jerome & de Rufin entre les Latins, met, comme nous avons dit, S. Anaclet avant S. Clement, au lieu que S. Auguſtin & S. Optat le mettent aprés, faiſant S. Clement ſucceſſeur immediat de S. Lin,] ʼ (Conſt. l. 7. c. 46. p. 237. b.) ce qu'il ſemble qu'on puiſſe appuier ſur l'auteur des Conſtitutions, quoique Grec. [Dans cette difficulté S. Auguſtin ſe ſeroit condanné luy-meſme, & n'auroit pas voulu qu'on le preferaſt à S. Irenée.

Cette diverſité jointe à ce que S. Anaclet eſt nommé Clet dans Saint Epiphane, & dans quelques editions de Rufin, eſt peut-eſtre ce qui a donné lieu d'en faire deux Papes, l'un nommé Clet qu'on a mis avant S. Clement, & l'autre Anaclet qu'on a mis aprés. Ainſi cette diſtinction ſuit quelques Peres en chaque point, les combat tous en un autre, & eſt abſolument contraire à ceux qui ſont les plus croyables en ceci, ſavoir S. Irenée, Euſebe, & S. Jerome,] ʼ (Pearſ. poſt. p. 147. 148.) auſquels il faut encore joindre Caius Preſtre de Rome meſme au commencement du IIIe ſiecle, ʼ (Euſ. l. 5. c. 28. p. 195. d.) puiſqu'il conte Victor pour le 13e Eveſque de Rome depuis S. Pierre.

[Nous ne laiſſerions pas d'avoir égard à cette diſtinction, ſi elle eſtoit neceſſaire pour reſoudre quelque difficulté, ou ſi elle eſtoit appuiée ſur quelque auteur conſiderable; eſtant aſſez ordinaire & que de deux noms ſemblables on n'en faſſe qu'un, & que d'un on en faſſe deux. Mais au lieu d'éclaircir l'hiſtoire, elle ne fait que l'embrouiller: & pour l'autorité,] ʼ (Bar. 69. §. 39.) Baronius qui la ſuit n'allegue rien que le poeme contre Marcion attribué à Tertullien, [le Pontifical d'Anaſtaſe, & les martyrologes.] ʼ (Tert. in R. p. 796. & alii; Hall. v. Iren. p. 646.) On ne ſait point de qui eſt le poeme contre Marcion, mais on ſait qu'il n'eſt pas de Tertullien: [& il ne s'accorde point meſme avec Baronius,] ᵃ (a Tert. in Mar. c. 3. p. 803. d.) puiſqu'il met Clet & Anaclet tout de ſuite avant Saint Clement. [Baronius rejette ſouvent le Pontifical d'Anaſtaſe, comme plein de fautes, particulierement dans les premiers Papes:] ʼ (Bar. 69. §. 37.) Et il montre fort bien que ſur cet endroit meſme il n'y a rien de plus embrouillé que toute la chronologie de cet auteur.

ʼ (Boll. apr. t. 1. p. 3. §. 10|26. apr. p. 409. f.) Ce qui ſe pourroit alleguer de plus fort pour ſon opinion, eſt l'ancien Pontifical ou catalogue des Papes dont nous avons parlé dans la note 2. ᵇ (b Buch. p. 273.) écrit apparemment dés l'an 354. ᶜ (c 207.) Car ce catalogue diſtingue Clet & Anaclet par la durée de leur pontificat, & par le temps où ils ont vécu; quoiqu'il ne s'accorde pas encore avec Baronius, les mettant tous deux aprés S. Clement. [Mais quelque ancien que ſoit ce Pontifical, nous avons vu qu'on ne s'y pouvoit point fonder pour l'hiſtoire des deux premiers ſiecles. Et il ne faut pas trop s'étonner que d'un Pape on y en ait fait deux, puiſqu'on y en a bien oublié trois des plus celebres, Anicet, Eleuthere, & Zephyrin.]

ʼ (Boll. pont. p. 217. b. c|219. a.) Pour ce qui eſt des martyrologes par leſquels Baronius pretend autoriſer la diſtinction de Clet & d'Anaclet, Bollandus avoue qu'ils ſont tous nouveaux, *recentiora omnia*: [& je ne ſay ſi l'on en pourroit trouver aucun qui la favoriſe avant le IXe ſiecle. Car ceux qui portent le nom de S. Jerome ne parlent point du Pape Clet ou Anaclet. Bede met S. Clet le 26. d'avril, mais ne parle point de Saint Anaclet. Dans la ſuite meſme les choſes ſont encore aſſez confuſes. Car au lieu que le martyrologe Romain met S. Clet le 26. d'avril, & S. Anaclet le 13. de juillet, Adon & Notker mettent S. Anaclet le 26. d'avril, & S. Clet le 12. ou le 13. de juillet. Adon ajoute meſme que S. Anaclet eſt le ſecond qui a gouverné l'Egliſe Romaine aprés S. Pierre. Et dans ſon traité des feſtes *p.* 37. il dit qu'il ſucceda à S. Lin & preceda S. Clement.]

ʼ (26. apr. p. 410. c.) Bollandus dit que depuis le Xe ſiecle tout le monde a diſtingué Clet & Anaclet comme deux Papes differens. [Ce n'eſt rien dire; & il en faut neanmoins excepter pluſieurs de ceux qui dans ces derniers temps ſe ſont appliquez à chercher la verité dans les ſources & les hiſtoires originales.] ʼ (Hall. v. Iren. p. 642. 647.) Le P. Halloix Jeſuite traite fort amplement de cette queſtion pour montrer que ce n'eſt qu'un meſme Pape, ʼ (p. 644. 2.) dont les Latins ont abregé le nom, comme il dit que cela leur eſtoit ordinaire. ʼ (b. c. p. 643. 2. a.) Il cite pour cela la chronique de L. Dexter, [qui quel-

quelque fausse qu'elle soit, suffit pour faire voir que tout le monde n'en fait pas deux Papes.] ' Mr. Valois suit le mesme sentiment, & croit aussi que le nom de Clet n'est qu'un abregé d'Anaclet; ' & Mr. Cotelier donne encore son suffrage pour ceux qui croient que ce n'est qu'une mesme personne. ' Le P. Alexandre mesme, & celui qui a écrit contre luy *in appen. p.* 4. sont d'accord en ce point contre Baronius; ' & le P. Alexandre cite pour cela le Pape Eugene IV. qui dans le decret d'union avec les Armeniens, conte S. Alexandre le cinquieme Evesque de Rome. [Nous ne parlons point de Pearson, de Dodouel, & des autres Protestans. Mais nous ne pouvons pas omettre] ' ce que reconnoist Bollandus, qu'à Paris toutes les personnes habiles sont entierement persuadées de ce sentiment. [On le regarde comme si certain, qu'on l'a mis au 26. d'avril dans le nouveau breviaire, quoique dans d'autres occasions on se soit contenté d'oster ce qu'on voyoit estre faux. Mr. du Pin dans sa bibliotheque *p.* 78. & Mr. Fleuri dans son histoire ecclesiastique *l.* 2. *p.* 223. 301. le supposent comme une chose qui n'est pas seulement contestée.] ' Mr. Valois cite deux tres anciens catalogues des Papes, gardez l'un dans le college de Clermont, l'autre à S. Germain des Prez, qui ne marquent que S. Clet, & le mettent aprés Saint Lin. ' Il y en a aussi deux exemplaires de cette sorte à S. Germain des Prez, [qui ont esté donnez au public par le P. Mabillon. ' Dodouel en a fait imprimer un autre, où l'on voit la mesme chose.] ' Pearson y joint des litanies de l'ancien ordre Romain qui ne nomment que S. Clet. Elles le mettent entre S. Lin & S. Clement; [& c'est l'ordre qu'il tient aussi dans le Canon de la Messe.

Eus. n. p. 49. 1. a. b. | Const. n. p. 300. e. | Alex. t. 3. p. 5. | t. 1. p. 515. | Boll. pont. p. 217. b. | Eus. n. p. 49. 1. b. | Annal. t. 3. p. 426. 428. | Pearf. diss. p. 222. Pearf. post. p. 150.

' Le P. Halloix pour combattre la distinction de Clet & d'Anaclet, allegue un passage de S. Cyprien, qui conte Hygin pour le neuvieme Evesque de Rome; au lieu qu'en contant Saint Pierre, Clet, & Anaclet, il est le dixieme. [Mais nous ne nous servons pas de ce passage, parcequ'il seroit aisé de répondre que S. Cyprien n'y conte pas S. Pierre.] ' Car il est ordinaire aux anciens & de comprendre les Apostres dans le denombrement des Evesques, & de ne les y pas comprendre, comme Mr. Cotelier le remarque & le montre par quelques exemples. [Et cela s'étend aussi à ceux qui n'estant pas Apostres avoient quelque chose au dessus des Evesques ordinaires, comme on le voit de S. Marc.] ' Quelques uns croient mesme que c'est ce passage de S. Cyprien qui a donné occasion de distinguer Clet d'Anaclet, à ceux qui ne mettoient pas S. Pierre au nombre des Evesques de Rome.

Hall. v. Iren. p. 643. 1 a. | Const. n. p. 299. d. e. | Pearf. post. p. 152. 153.

' Bollandus s'est enfin cru obligé ou de se rendre, ou au moins de ne se pas opposer au sentiment de ceux qui soutiennent que Clet est le mesme qu'Anaclet. ' Mais il se forme sur cela un sentiment assez nouveau, qui est que S Anaclet a cedé le pontificat à S. Clement, & que S. Clement le luy a cedé à son tour, & sur ces deux cessions il bastit une longue histoire. [Nous nous contentons avec joye de savoir ce qu'il a plu à Dieu de nous apprendre par des auteurs dignes de foy: & nous ne voyons rien à gagner à toutes ces conjectures sans fondement. Ainsi sans examiner cette nouvelle opinion, il nous suffit d'y remarquer] ' qu'elle fait finir l'episcopat de S. Clement des l'an 83. [& nous allons exposer les raisons qui nous porteroient à croire qu'il estoit encore Evesque en 97. quand mesme Eusebe ne le diroit pas.]

Boll. pont. p. 217. | p. 217. 220. | p. 220. a.

NOTE VI.

Pour la page 71. §. 3.

Que la lettre de Saint Clement aux Corinthiens a esté écrite vers l'an 97.

' Quelques personnes habiles de ce temps ont cru que la lettre de S. Clement aux Corinthiens, avoit esté écrite avant que Jerusalem eust esté ruinée par Tite en l'an 70. ' parcequ'il y est parlé des sacrifices legaux comme si on les offroit encore. ' M. Cotelier se moque de cette raison, & soutient que S. Clement ne dit rien en cet endroit qui ne se dise encore tous les jours de la mesme maniere. [Il est certain en effet qu'il ne parle jamais comme écrivant deux ou trois ans seulement aprés la mort des Apostres S. Pierre & S. Paul, quoiqu'il en eust assez d'occasions. [' Au contraire il parle du temps des Apostres comme d'un temps assez different du sien. *Ils establissoient*, dit-il, *pour Evesques, pour Prestres, & pour Diacres*, &c. ' Il appelle l'Eglise de Corinthe une ancienne Eglise. ' Il dit que S. Paul a écrit aux Corinthiens au commencement de l'Evangile: [& c'estoit en 56. quatorze ans seulement avant la ruine de Jerusalem.] ' Enfin il se plaint de ce que l'on deposoit les ministres de l'Eglise, établis ou par les Apostres mesmes, ou aprés eux par ceux qui en avoient le droit, & des ministres, dit-il, qui ont eu longtemps l'approbation de tout le monde. ' Il y avoit donc longtemps que les Apostres estoient morts. ' En parlant du martyre de S. Pierre & de S. Paul, il dit que c'estoit une chose toute recente: ἔγγιστα, mais c'est en comparaison du temps de Moyse & de David: & il s'explique aussitost, en disant que c'étoit une chose de son temps, τῆς γενεᾶς ἡμῶν. [Ce n'est point ainsi qu'on parle de ce qui ne s'est passé que depuis trois ou quatre ans.]

Pearf. post. D. p. 218-223 | Pagi, 78. §. 2. | Cl. 1. Cor. c. 40. 41. p. 110. 111. | n. p. 82. e. | c. 42. p. 111. e. | c. 47. p. 114. b. | c. 44. p. 112. e. | n. p. 82. b. c. | c. 5. p. 99. c.

' Dodouel pretend que S. Clement a écrit non seulement avant la ruine de Jerusalem, mais mesme avant que la revolte des Juifs eust troublé l'ordre des sacrifices, c'est à dire avant l'an 65. [Je croy qu'il peut avoir raison, s'il est vray que S. Clement suppose que le culte Judaïque subsistoit encore. Mais plus il avancera le temps de la lettre, plus il sera difficile de répondre à ce que nous venons de remarquer.] ' Il va quelquefois jusqu'à la mettre des l'an 64 [c'est à dire selon luy mesme des l'année de la mort de S. Pierre & de S. Paul; ce qu'il n'est nullement aisé d'accorder avec la maniere dont elle parle de leur martyre: Et ce sera mesme deux ans avant leur mort, s'ils n'ont souffert qu'en 66. comme nous le croyons sur des raisons ausquelles il ne nous paroist pas aisé de répondre. La pluspart mettent la mort des Apostres encore plustard.]

Pearf. post. D. p. 220 | diss. p. 157. | post. p. 223.

' Dodouel touche en passant plusieurs autres raisons, par lesquelles il pretend montrer que cette lettre est écrite aussitost aprés les Apostres, [& j'avoue que je n'y voy pas d'ombre de preuve] ' Il elude comme il peut par de faux sens ce qui y est dit que l'Eglise de Corinthe estoit ancienne, [& ne touche point à ceux qui avoient déja gouverné longtemps depuis la mort des Apostres.

p. 221. 222. | p. 222. 223.

Que si l'on passe de la lettre mesme aux auteurs qui peuvent nous apprendre quelque chose du temps où elle a esté écrite;] „ ' Clement, dit „ S. Irenée, fut fait le troisieme Evesque de Rome

Iren. l. 3. c. 3. p. 232. d.

„me aprés les Apostres; luy qui avoit aussi vu „ces bienheureux hommes [S. Pierre & S. Paul,] „qui avoit converse avec eux, qui entendoit en„core comme retentir leur predication à ses oreil„les, & qui avoit encore devant les yeux ce qu'ils „avoient enseigné. Il n'estoit pas seul neanmoins: & il restoit encore beaucoup d'autres „personnes instruites comme luy par les Apos„tres." ' Assurement quand S. Irenée a écrit ceci, il ne pretendoit nullement dire que S. Clement avoit esté fait Evesque deux ou trois ans aprés la mort des Apostres; & c'est ce que Dodouel reconnoist au moins en partie. [Or ce que S. Irenée dit de son episcopat, doit visiblement se raporter aussi à sa lettre aux Corinthiens,] 'dont il parle immediatement aprés, en disant qu'elle fut écrite *sous ce Clement*: ' de mesme qu'Eusebe cite d'Hegesippe que le trouble de Corinthe arriva sous luy: ' Et il est visible mesme par toute la suite de S. Irenée, qu'il ne releve l'antiquité de S. Clement que pour établir celle de sa lettre, & en appuier ainsi l'autorité.

Pearf. diss. D. p. 117. — Iren. p. 232. d. — Eus. l. 3. c. 16. p. 88. — Iren p. 232. c. d.

' Dodouel reconnoist qu'assurement il est bien probable que S. Irenée a voulu dire que Saint Clement estoit Evesque de Rome lorsqu'il écrivit aux Corinthiens: & qu'il est mesme comme impossible d'entendre autrement ses paroles & celles d'Hegesippe. Cependant parcequ'il a de la peine à mettre en une mesme année la mort de S. Pierre & de S. Paul, le commencement & la fin de S. Lin & de S. Anaclet, qu'il reconnoist avoir gouverné successivement aprés la mort de S. Pierre, & encore le commencement de S. Clement; comme il est, dis-je, embarassé, & avec raison, de mettre tout cela en l'an 64. ' toute la solution qu'il trouve, c'est qu'il craint, dit-il, qu'Hegesippe n'ait avancé ce fait plutost sur quelque [mauvais] raisonnement, que sur une tradition claire des anciens, & que S. Irenée ne l'ait suivi trop legerement; *temerè*. [Il y auroit bien plus de sujet de craindre que ses conjectures, qui le reduisent à dementir sans aucun fondement les plus illustres & les plus anciens auteurs de l'Eglise, ne soient entierement vaines, frivoles, & temeraires. C'est le moins qu'on en puisse dire.] ' Il semble vouloir chicaner sur ce que le nom de S. Clement n'est point à la teste de cette lettre. Mais il trouve luy mesme des raisons pour lesquelles il estoit plus à propos que cette lettre fust écrite simplement au nom de l'Eglise Romaine, sans y joindre le nom de son Evesque.

Pearf. diss. p. 156. 157. — p. 157. 158. — c. 153-156.

[Nous ne craignons donc point d'assurer qu'il est clair que selon S. Irenée, S. Clement n'a esté Evesque de Rome & n'a écrit aux Corinthiens, que plusieurs années aprés la mort de S. Pierre & de S. Paul; & qu'ainsi on ne peut point pretendre qu'il ait écrit avant la ruine de Jerusalem. Nous ajoutons hardiment que cela est clair par S. Clement mesme: & ainsi nous croyons nous estre acquitez de ce que nous avons promis de montrer dans cette note, que tous les systemes & tous les catalogues qui font commencer l'episcopat de S. Clement avant l'an 70. sont insoutenables. Cela se confirmera neanmoins encore par ce que nous allons ajouter, pour trouver plus precisément quand la lettre aux Corinthiens a esté écrite.]

'On y voit au commencement que les Romains ne l'avoient pu ecrire si-tost, à cause des miseres & des tribulations dont ils avoient esté affligez. 'Cela donne grand lieu de croire qu'elle fut écrite aussitost aprés la fin d'une persecution. [Et puisque cette persecution ne peut pas estre celle de Neron, il y a bien de l'apparence que c'est celle de Domitien, finie avec la vie de ce prince en septembre 96. & qu'ainsi S. Clement ecrivit en 97. Au moins nous ne connoissons aucune persecution entre ces deux,] ' & Eusebe dit positivement que Vespasien n'avoit rien fait contre les Chretiens. [Car pour la persecution de Trajan, personne ne dit que S. Clement en ait vu la fin; & peutestre n'en a-t-il pas mesme vu le commencement.

Cl. ep. ad Cor. c. 1. p. 91. — n. p. 82. c. d. — Eus. l. 3. c. 17. p. 88. c.

Cette lettre autorise donc beaucoup la chronologie d'Eusebe,] ' qui ne fait commencer l'episcopat de S. Clement que dans les dernieres années de Domitien: [& cela se peut encore appuier par Hermas,] ' qui selon toutes les apparences a écrit son livre du Pasteur sous S. Clement: ' au moins Dodouel en demeure d'accord. ᵃ Et on y voit que c'estoit à la veille d'une grande tribulation; [ce qui peut s'entendre de la persecution de Domitien, ou de celle de Trajan, si Hermas écrivoit dans les dernieres années de S. Clement.] ' Dodouel l'avoit entendu de celle de Domitien: mais aprés s'estre fait une opinion qui ne s'y peut accorder, il est reduit à aller chercher la ruine de Jerusalem, [qui ne regardoit ni les Chretiens, ni mesme les Juifs des autres pays.]

c. 15. p. 87. d. — Her. l. 1. c. 2. §. 4. p. 37|n p. 48. c. — Pearf. diss. p. 158. — a Her. l. 1 c. 2. §. 23| c. 4. §. 23. p. 27. 43. — Pearf. diss. p. 158.

NOTE VII.

Pour la page 72. §. 4.

Eclaircissement sur quelques endroits de la lettre de S. Clement.

[Tout ce que les anciens ont cité de l'epistre de S. Clement aux Corinthiens, se trouve dans celle que Junius nous a donnée, hormis qu'un endroit que S. Clement d'Alexandrie cite en abregé *str. 4. p. 516-518.* s'y trouve bien plus etendu. Ce qui ne doit pas neanmoins nous rendre cette piece suspecte, puisque dans ce que Saint Clement d'Alexandrie a omis, il s'y trouve des passages citez par luy mesme, & par d'autres Peres. Il y a seulement l'endroit du chapitre 21. *p.* 102. *a. b.* qui est raporté fort differemment, & plus amplement par S. Clement d'Alexandrie *p.* 517. Je ne say si c'est qu'il auroit meslé quelquefois ses paroles avec celles de l'epistre.]

' S. Basile cite aussi quelques paroles de Saint Clement de Rome, qui ne se trouvent pas dans cette epistre. [Elles sont peutestre prises de quelqu'un des autres écrits attribuez à ce Saint, dont nous parlerons plus bas, ou bien de l'endroit de cette lettre mesme qui manquoit dans le manuscrit de Junius.]

Bas. de Spi. c. 29. t. 2. p. 358.

' Le mesme Junius croit que les mots de Δαναΐδες καὶ Δίρκαι, se sont glissez d'une marge dans le texte du chapitre 6. *p.* 9. de son edition. ' Mr. Cotelier les reçoit comme bons, sinon qu'au lieu de Δαναΐδες, il voudroit qu'on lust Δαναΐδες τε. [Et je ne voy rien qui empesche de croire que c'estoient des martyres celebres en ce temps là, qui avoient souffert sous Neron ou sous Domitien.] ' Le martyrologe de S. Jerome marque le 11. de juillet entre les martyres de Rome, une Sainte Danie ou Danile: & un autre exemplaire lit *Depositio Idonei cum filiis*.

Cl. 1. Cor. c. 6. n. J. — n. Cot. p. 84. b. — Forent. p. 656.

NOTE VIII.

Pour la page 72. §. 5.

De S. Abile second Evesque d'Alexandrie.

' ABILE qui avoit succedé dans le siege d'Alexan-

Eus. l. 3. c. 14. 21. p. 87. 99|chr| Euty. p. 344.

lexandrie à S. Annien, [mort le 26. novembre de l'an 86. *V. S. Marc note 15.*] gouverna 13. ans selon Eusebe & Eutyque, [12. selon Nicephore,] Chr. ori p. 111. ' ou selon la chronique Orientale 12. ans & 286 jours, [c'est à dire 9. mois & 16. jours, qui devoient se terminer au 11. de Thot] Neanmoins la chronique Orientale les termine au premier du mesme mois, [peutestre parce qu'elle avoit mis la mort d'Annien dix jours trop tost. Mais il faut remarquer que ces 12. ou 13. ans qu'elle donne à l'episcopat d'Abile vont jusqu'à l'election de Cerdon [son successeur, & qu'elle nous avertit en mesme temps qu'il y eut trois ans de vacance aprés la mort d'Abile. [Eusebe & les autres qui l'ont suivi, auront aussi apparemment étendu l'episcopat d'Abile jusqu'à l'election de Cerdon, sans conter le temps de la vacance, l'ayant ou ignorée ou negligée. Ainsi il faudra mettre la mort d'Abile des l'an 96. ce qui se confirme] par ce que dit la chronique Orientale, qu'il mourut le lundi premier jour de Thot: [ou 29. d'aoust.] Car cela se rencontre en l'an 96. qui avoit le *B.* pour lettre dominicale depuis le 24. de fevrier. [Il aura donc gouverné 9. ans & 277. jours, qui est à peu pres le conte de la chronique Orientale en retranchant les trois ans de la vacance.] Boll. 22. feb. p. 285. d. ' Usuard, Adon, & d'autres Latins, mettent sa feste le 22. de fevrier, qui estoit aussi le lundi en 96. [Mais c'estoit dans le mois de Mechir.] Chr. ori. p. 111. ' Cette chronique dit que le siege vaqua si longtemps à cause que ce fut alors que Jerusalem fut détruite, [On ne sait ce qu'elle veut dire: & la ruine de Jerusalem, quand elle seroit arrivée dans ce temps là, n'avoit rien de commun avec les Evesques d'Alexandrie.]

NOTE IX.

Pour la page 73. §. 5.

Sur Cerdon troisieme Evesque d'Alexandrie.

[Selon ce que nous venons de dire dans la note 8. Cerdon doit avoir commencé en l'an 99. le premier ou le 11. de Thot, c'est à dire le 30. d'aoust ou le 9. de septembre.] Eus. l. 3. c. 21. p. 90. ' Cependant Eusebe, & la chronique Orientale *p.* 111. mettent son entrée en la premiere année de Trajan, [commencée des le 27. de janvier 98. Je ne say si c'est qu'ils n'auroient commencé le regne de Trajan qu'au premier janvier 99. contant toute l'année 98. sur le regne de Nerva: car il n'est pas rare aux historiens de conter ainsi les années des Empereurs. Neanmoins la chronique d'Eusebe fait mesme commencer Cerdon des 97. Elle luy donne 11. ans, & fait neanmoins finir son episcopat en 106. ce qui ne s'accorde pas.] l. 4. c. 1. p. 115. a. ' L'histoire met sa mort vers la 12e année de Trajan, [qui est l'an 109. de JESUS-CHRIST, à conter du 27. janvier 98. Cela revient à Eutyque & à Nicephore, qui ne luy donnent que dix ans] Chr. ori. p. 111. ' Mais la chronique Orientale y ajoute 280. jours, & nous mene ainsi jusqu'à l'an 110.] Elle termine son episcopat au 281e jour de l'année Egyptienne, qui estoit le 11. de Buna ou Pauni, [c'est à dire le 5. de juin.] Mais elle ajoute que ce 11. de Buna estoit le samedi. Cependant en 110. où la lettre dominicale estoit *F.* c'estoit le mercredi. [Il estoit le samedi en 107. & en 112. mais ni l'une ni l'autre année ne revient au calcul de cette chronique, ni à celui d'Eusebe. La faute est plus aisée à presumer dans la ferie, si elle a esté marquée originairement par un chifre. Ainsi il semble qu'on peut se tenir au 5. juin 110. ce qui ne s'éloigne pas de ce que dit Eusebe, que c'estoit vers la 12e année de Trajan, sur tout s'il ne conte ce regne que du premier janvier 99. Eutyque ne nous aide point en ceci,] Euty. p. 347. ' parce qu'il met la mort de Cerdon des l'an 15. de Domitien, [qui est l'an 96.]

NOTE X.

Pour la page 73. §. 5.

Sur S. Syr, S. Pompée, & de S. Juvence, Evesques de Pavie.

[Tout ce que l'on dit aujourd'hui de S. Syr & de S. Juvence Evesques de Pavie, vient d'une longue histoire que nous en avons dans Surius.] Sur. 12. sept. p. 126. ' Elle ne porte point le nom de son auteur dans les manuscrits; & on doute, dit Surius, si elle a esté faite par S. Pompée disciple de S. Syr, ou par Paul Diacre Boll. 8. feb. p. 153. c. ' de Pavie qui vivoit au VIIIe siecle. Mais elle fait aussi l'histoire de S. Juvence mort plusieurs années aprés S. Pompée. Bollandus croit qu'elle peut estre de Paul Diacre, mais il n'en donne point de preuve particuliere. Ce qui est certain, c'est qu'elle est faite avant Luitprand, qui la cite au Xe siecle, & dans le temps que les Rois Lombards tenoient leur cour à Pavie, Sur. 12. sept. p. 126. §. 1. ' qui avoit déja changé son ancien nom de *Ticinum* en celui de *Pavia*. [Ainsi cette histoire ne tire aucune autorité de celui qui l'a écrite, & en merite encore moins par elle mesme, n'ayant pas seulement de vraisemblance.]

p. 127. §. 1. ' Elle fait les deux Saints disciples de S. Hermagoras, & celui-ci disciple de S. Marc l'Evangeliste. §. 4. 5. 6. ' Elle leur fait prendre part au martyre de Saint Gervais & de S. Nazaire, *&c.* sous Neron [en 67. au plustard;] §. 9. ' donne 56. ans d'episcopat à Saint Syr; selon quoy on peut mettre sa mort vers l'an 120. Ugh. t. 1. 2. p. 4. a. ' Ughellus la met neanmoins des 96. [Ainsi il sera venu à Pavie des l'an 40: lorsqu'il n'y avoit peutestre pas encore un Chrétien dans l'Italie. Dans l'une & l'autre supposition, on peut raporter à Domitien & à l'an 95.] Sur. 12. sept. p. 127. §. 11. ' ce que cette vie dit d'une seconde persecution, où elle pretend qu'on fut obligé de laisser S. Syr en repos, à cause que presque toute la ville de Pavie estoit Chrétienne.

§. 12. 13. Outre Pavie, elle le fait prescher à Bresse & à Lodi. Ugh. t. 1. 2. p. 3. 4. ' Ughellus y ajoute bien d'autres endroits, & plusieurs autres choses que je ne trouve pas mesme dans sa vie. On met sa mort le 9. de decembre, Bar. 9. dec. f. ' auquel Baronius a inseré ce Saint dans le martyrologe Romain, sur l'autorité de l'Eglise de Pavie. Boll. 8. feb. p. 152. c. ' Usuard, Adon, & divers autres le marquent le 12. de septembre avec S. Juvence. Ugh. t. 1. 2. p. 4. a. ' On dit que son corps fut transferé vers l'an 800. de l'eglise de S. Gervais à la cathedrale, Bar. 12. sept. c. ' de quoy cette eglise fait memoire le 17. de may. Bern. v. l. 2. c. 4. p. 1100. d. ' Il est parlé de l'eglise de S. Syr à Pavie dans la vie de S. Bernard. Il y a apparence que son corps y estoit: [& ce pouvoit aussi estre la cathedrale. Mais je ne say pourquoi] S. Syr y est qualifié martyr. [C'est apparemment une pure bevue de l'auteur.] Sur. 12. sept. p. 130. §. 13. ' Sa vie porte qu'il a vécu 112. ans: ^a^ surquoi Ferrarius se debat fort aussibien que sur le temps de son episcopat: a Ferr. It. p. 764. [mais tout cela assez inutilement. Car qui nous en dira la verité?]

Sur. 12. sept. p. 130. §. 14. ' Sa vie porte que S. Pompée qui avoit esté son Diacre, gouverna aprés luy durant peu d'années, *&c.* Ugh. t. 1. 2. p. 4. b. ' Ughellus met sa mort vers l'an 100. & le 14. de decembre, Bar. 14. d. g. ' auquel son Eglise l'honore. Baronius dit qu'on luy avoit envoyé de Pavie les actes de ce Saint: mais il n'en raporte rien. [Si c'est de là que] Ferr. It. p. 774. ' Ferrarius [& Ughellus] ont pris qu'il fit dresser une statue de cuivre à S.

à S. Syr dans sa cathedrale, *&c.* [nous ne les regrettons pas.] Ferrarius luy donne 14. ans, & met sa mort vers l'an 120.

Sur. 12. sept p. 130. §. 14. 18. b Ugh. t. 1. 2. p. 4. d.

' S. Juvence succeda à S. Pompée, & tint le siege 39. ans selon sa vie, b surquoi Ughellus met sa mort en l'an 139. [cent ans depuis que S. Hermagoras l'avoit envoyé à Pavie. C'est luy faire passer les 112. ans de S. Syr. Je ne voy pas bien si] ' ses actes mettent sa mort le jour de Pasque ou le 8. de fevrier, ' auquel son Eglise en fait la feste. ' Usuard & Adon parlent de luy, comme nous avons dit, le 12. de septembre. ' S'il en faut croire ses actes, il gouvernoit l'Eglise de Milan aussibien que celle de Pavie. ' Bollandus fait un ample recueil de ce qui est dit de luy dans cette piece, & de ce que d'autres encore plus nouveaux y ont ajouté. ' On l'appelle quelquefois Juvence, Evance, *&c.*

Sur. 12. sept. §. 18. Bar. 12. sept. e. Boll. 8. feb. p. 152. §. 1. §. 15-17. §. 8-30. §. 6.

[Voilà en abregé ce que l'on dit de ces trois SS. Evesques de Pavie, fondé originairement comme nous l'avons remarqué, sur une piece assez nouvelle, & entierement incapable de faire foy. Ainsi on ne peut point dire qu'il y ait en cela rien d'assuré. Que si] ' Evence qui assista en 381. au Concile d'Aquilée, estoit Evesque de Pavie, [comme il y a assez sujet de le croire, *v. S. Ambroise note* 13.] ' & que cette Eglise ne reconnoisse point deux Evesques de ce nom, qui est le mesme que celui de Juvence, (car on avoue l'un & l'autre,) [il faudra dire que ces Saints qu'on met dans le premier siecle, ne sont veritablement que du IVe. Et cela s'accordera fort bien avec le soin que S. Juvence prit, dit-on, de l'Eglise de Milan. Car cette Eglise ayant esté tyrannizée par Auxence Arien depuis 355. jusqu'en 374. les Evesques Catholiques des environs ne manquoient pas sans doute d'en prendre tout le soin que la charité demandoit d'eux. Ferrarius p. 81.] ' & Bollandus se moquent de ce qu'un nouvel auteur nommé Gualla, dit que Saint Juvence fut maltraité à Milan par les Ariens: & Gualla pourroit bien avoir plus raison que ceux qui se moquent de luy. Cela n'empeschera point que S. Syr n'ait pu estre disciple de S. Hermagoras. Car il y a assez sujet de croire que S. Hermagoras n'a souffert que sous Diocletien. *V. la persecution de Neron note* 6.

Amb. t. t. 2. p. 805. e. Boll. p. 153. §. 6 | Ferr. It. p. 81. Boll. 8. feb. p. 154. §. 15.

NOTE XI.

Pour la page 73. §. 5.

Sur le temps de la mort de S. Clement.

Eusl. 3. c. 34. p. 106 | Pearf. diss. p. 22, 23. 79.

' Eusebe dit dans son histoire que S. Clement mourut en la 3e année de Trajan, [c'est à dire en l'an 100. de JESUS-CHRIST, Nerva n'estant mort qu'en 98.] Cependant dans sa chronique il met le commencement d'Evariste sous les Consuls de l'an 99. [Cela se pourroit peut estre accorder en contant le regne de Trajan du temps qu'il fut fait Cesar sur la fin de 97. mais nous ne voyons personne qui le conte de la sorte; & Eusebe mesme dans sa chronique ne met l'an 99. que pour la deuxieme année de Trajan. Outre cela ne faisant commencer S. Clement qu'en 93. & luy donnant 8. ans dans sa chronique, & 9. dans son histoire, il faudroit mesme selon luy, differer sa mort jusqu'aprés l'an 100.

Boll. apr. t. 1. p. 18.

Pour ce qui est des autres auteurs,] ' le catalogue de Bucherius luy donne 9. ans, 11. mois & 12. jours. Un autre Pontifical met deux mois & 10. jours, & marque qu'il mourut l'an 3. de Trajan le 24. decembre. D'autres lisent le 23. dans Anastase. ' Les catalogues manuscrits de S. Germain des Prez, disent l'un 9. ans, dix mois & un jour; l'autre six ans, un mois & 14. jours.

Anal. t. 3. p. 426. 428.

NOTE XII.

Pour la page 73. §. 5.

Sur le martyre de S. Clement: Examen de ses actes.

[Nous avons déja remarqué dans la note 4.] ' que S. Irenée faisant le denombrement des premiers Papes, marque de S. Telesphore seul qu'il a esté couronné par un glorieux martyre. Il ne dit rien de la mort des autres, ni mesme de celle de Saint Clement, quoiqu'il parle de luy plus amplement que de tous les autres. ' Eusebe & S. Jerome mesme le suivent en cela, & parlent de la mort de S. Clement sans rien dire de son martyre: ἀναλύει τὸν βίον, *&c.* dit Eusebe: *obiit*, dit S. Jerome, qui n'oublie pas de remarquer aussi-tost qu'il y avoit à Rome une eglise de son nom. ' De tous les autres qui ont cité S. Clement avant le IVe siecle, aucun ne marque son martyre, quoiqu'on ne manque pas de luy donner d'autres eloges.

Iren. l. 3. c. 3. p. 232. 233. Eusl. 3. c. 34. p. 106. b | Hier. v. ill. c. 15. Pearf. post. D. p. 213.

' Cependant Rufin luy donne le titre de martyr, a & le Pape Zosime dit qu'il a consacré par le martyre la foy qu'il avoit enseignée. b Le Concile de Vaison en 442. les suit, [& nous avons des actes de son martyre dont l'histoire est au moins plus ancienne que Saint Gregoire de Tours. L'autorité de Rufin, & encore plus celle de Zosime, nous oblige donc de reconnoistre que l'Eglise Romaine le regardoit comme martyr, & sans doute sur la tradition qui s'en estoit conservée. Aussi son nom se trouve dans le Canon de la Messe, où l'on croit que l'Eglise n'a voulu mettre originairement que des martyrs: & quoique dans la suite on y ait ajouté quelques Confesseurs, on les en a enfin osté pour revenir à l'ancien ordre. Ainsi puisque tous les manuscrits y mettent S. Clement avant plusieurs martyrs, nous ne pouvons douter que l'Eglise ne l'honorast comme tel lorsque le Canon a esté fixé en l'état où nous l'avons aujourd'hui, c'est à dire peut-estre sur la fin du IVe siecle, qu'on croit estre le temps du martyre de S. Jean & S. Paul, dont les noms s'y lisent.

Ruf. de Ori. t. 1. p. 778. b. a Conc. t. 2. p. 1558. c. b. t. 3. p. 1458. a.

C'est sur le mesme fondement que nous croyons devoir reconnoistre aussi S. Lin & S. Clet comme martyrs, nonobstant les raisons que nous aurions sans cela d'en douter. Mais des personnes tres judicieuses croient que l'autorité du Canon ne nous oblige point de dire que tous les Saints qui y sont nommez sont morts dans les tourmens, parcequ'il suffit qu'ils ayent souffert pour la foy, comme S. Jean l'Evangeliste, S. Apollinaire de Ravenne, & S. Felix de Nole: estant certain que dans le langage des premiers temps de l'Eglise, ces sortes de Confesseurs passoient pour martyrs. Je ne croy pas que nous aions de necessité d'en dire davantage de Saint Clement; & par ce moyen S. Irenée, dont l'autorité est tres considerable en ceci, ne sera point contraire à Rufin & à Zosime.

Il faut aller plus loin, & soutenir que Saint Clement est mort par le martyre, si nous nous arrestons à ses actes: & c'est ce que nous allons examiner. On peut remarquer d'abord que] ' Baronius reconnoist que ce ne sont point des actes écrits par les notaires de l'Eglise Romaine; mais qu'ils n'ont esté composez qu'aprés Diocletien, sur ce qui s'estoit conservé,

Bar. 100. §. 13.

servé, dit-il, dans la mémoire des hommes. Il y est en effet parlé du Comte des Offices : [& je ne croy point que cette dignité se trouve avant le temps de Constantin. Cela suffit pour ne pas donner beaucoup d'autorité à ces actes.

Si on les considere en eux mesmes, le style en est grave & serieux : mais l'histoire de Sisinne par laquelle ils commencent, en donne d'abord une tres mauvaise idée. Elle n'est pas dans les actes qui sont imprimez dans Surius au 23. novembre p. 484.] Cotelr. ap. p. 829-831. ' mais elle est dans le grec que Mr. Cotelier nous en a donné, [& dans des actes latins que nous avons vu dans des manuscrits.] Thom. p. 298. ' Elle est aussi marquée dans le Missel Gothique donné par Thomasius.

Cotelr. ap. p. 832. d. ' Aprés cette histoire, les actes portent que le Comte des Offices donna de l'argent au capitaine des quartiers de Rome, afin qu'il fist soulever le peuple contre les Chrétiens. [Je doute fort qu'aucun officier fust assez hardi pour exciter des seditions dans Rome du temps de Trajan.] p. 833. c. ' Ils font dire à Saint Clement que ceux qui demandoient sa mort, estoient des chiens qui aboyoient contre des hommes.

p. 834. b. ' Ils disent que Trajan ayant relegué S. Clement dans la Quersonese, il y trouva plus de deux mille Chrétiens condannez depuis longtemps à travailler aux carrieres de marbre. [C'estoit au commencement de Trajan, dans la premiere, ou au plus dans la seconde année de son regne. Ainsi il faudroit que ces Chrétiens eussent esté bannis sous Domitien.] Dio. l. 68. p. 769. b. ' Mais Nerva rapella ceux que Domitien avoit bannis ; & les Chrétiens aussi-bien que les autres, comme on le voit par S. Jean ;] b| Bar. 98. §. 12. ' outre qu'il ne souffroit point qu'on leur fist un crime de leur religion. [Je douterois d'ailleurs que les Romains releguassent des personnes, & les fissent travailler aux mines dans des pays qui ne leur estoient pas tout à fait sujets, & qui avoient leurs Princes particuliers. ' Aussi ces actes parlent toujours de la Quersonese comme d'une province de l'Empire,] Cotelr. p. 835. a. ' & la qualifient ainsi, ἐπαρχίαν. a Baud. t. 2. p. 244. 1. ª Cependant il y a toute apparence que ce pays faisoit partie du royaume du Bosphore, qu'on voit par l'histoire Romaine avoir toujours eu ses Rois sous les premiers Empereurs. [Cotys y fut encore établi Roy par Claude en l'en 49.] Plin. l. 10. ep. 73. p. 612. ' Sauromate y regnoit vers l'an 105. sous Trajan mesme. Arrian. de Pont. p. 11. a. ' Arrien mande à l'Empereur Adrien la mort d'un [autre] Cotys Roy du mesme pays ; & dit au mesme endroit que l'Empire Romain ne passoit point Dioscuriade, [qui est beaucoup plus à l'Orient.] T. Ant. v. p. 10 d. ' On trouve plusieurs autres Rois du Bosphore sous Tite Antonin [& sous Marc Aurele. *V. ce prince* §. 29.] Zos. l. 1. p. 647. a. b. On voit que du temps de Valerien, les peuples du Bosphore estoient amis, mais non sujets des Romains.

Cotelr. ap. p. 834. c. ' Les actes ajoutent que S. Clement ayant connu par un agneau le lieu où il y avoit une fontaine, & l'ayant montré aux Chrétiens pour y creuser, ils creusoient tout à l'entour, sans toucher à l'endroit, jusqu'à ce que S. Clement prit luy mesme un pic, & y creusa. [Cela sent parfaitement sa fiction.]

p. 835. a. b. ' Ils disent ensuite que toute la province accouroit à S. Clement, que tous ceux qui y venoient estoient convertis, en sorte qu'il s'en battizoit tous les jours plus de 500. que dans l'espace d'un an il s'y bastit 70. eglises ; que toutes les idoles furent brisées, tous les temples abatus, & tous les bois consacrez au demon coupez jusqu'à cent ou cent vingt lieues à la ronde. [Ceux qui savent comment le Christianisme s'est étendu dans les autres pays, & que les Chrétiens n'ont point eu d'eglises bastics jusqu'aprés l'an 200. ne peuvent regarder cela que comme des fables.

Tout ce qu'on dit avoir suivi la mort du Saint, est si extraordinaire & si miraculeux, qu'il faudroit en avoir des témoins incontestables. Nous le croirons neanmoins, s'il est vray qu'Ephrem, qui raporte le miracle de l'enfant trouvé vivant un an aprés,] ' soit, comme on le dit, un Evesque de Quersonese, & encore plus si c'est un martyr, comme le veut Leo Allatius. n. p. 437. a| All. de sim. p. 96. [Car quoique sa mauvaise eloquence donne lieu de croire que] ' c'est un grec assez moderne, Du Pin, p. 85. [neanmoins quand l'Evesque d'un lieu dit publiquement devant son peuple, ' que la mer se retire durant sept jours d'une grande lieue à la feste d'un Saint, & que cela se fait tous les ans ; Cotelr. p. 839. b. [on ne peut pas ne le point croire. Et cela supposé, le reste est croyable.

Mais on ne voit point d'où Allatius a pris qu'il fust Evesque de Quersonese, & martyr, sinon qu'il a pu croire que c'est] ' un S. Ephrem honoré par l'Eglise en cette qualité le 7. de mars, qu'on dit avoir souffert du temps de Diocletien. Boll. 7. mars, p. 639. Mais cette unique preuve fondée sur la convenance du nom, n'est pas une preuve. Aussi Bollandus n'attribue aucun écrit au martyr, au temps duquel le style de l'orateur ne convient nullement.] ' Ce dernier cite mesme les actes du martyre de Saint Clement, Cotelr. ap. p. 838. c. [que Baronius avoue estre posterieurs à Diocletien. La piece en elle mesme n'a rien qui marque que celui qui l'a faite, parlast dans le lieu où le miracle qu'il raporte estoit arrivé, ni dans le mesme temps ; ce qui donne un grand sujet de ne croire ni l'un ni l'autre.] ' Mr. du Pin l'appelle un auteur aussi fabuleux que celui qui a fait les actes. Du Pin, p. 89. 2. ' Allatius attribue au mesme Ephrem un écrit des miracles de S. Clement, qui commence par ces mots, All. de sim. p. 90. *L'Apostre Saint Philippe estant sorti de Galilée :* [C'est un vray commencement de quelque histoire apocryphe, indigne de sortir de la plume d'un martyr.

On peut ajouter à cela, qu'estant visible que S. Irenée, Eusebe, & S. Jerome, n'ont point sceu que S. Clement ait esté martyr, il faut ou qu'il ne soit pas mort par le martyre, ou qu'au moins son martyre ait esté peu celebre & peu connu. Et neanmoins si ce que disent ses actes est veritable, je ne voy rien qui doive avoir esté plus illustre dans l'Eglise ; & je ne say pas comment S. Irenée, élevé dans l'Asie sous S. Polycarpe qui estoit Evesque dés le temps que S. Clement mourut, l'a pu ignorer.

Il est encore étonnant que ce miracle de la mer qui se retiroit tous les ans durant sept jours, qu'on publioit en France au VIe siecle, fust entierement inconnu dans la Quersonese au IXe, pendant que la memoire s'en conservoit encore à Constantinople.] ' Car nous apprenons d'une histoire qu'on croit originale, Boll. 9. mars, p. 20. a. que S. Constantin estant venu en ce pays là [vers l'an 850.] & ayant voulu verifier ce qu'il avoit appris de Saint Clement par les livres, (c'est à dire par ses actes,) & par le bruit commun, il trouva non seulement que la mer ne se retiroit plus, [ce qui ne feroit pas étonnant ;] mais que ni l'Evesque du lieu, ni tous les

les autres du pays n'en avoient aucune connoiſſance On dit que c'eſt parceque les habitans du pays eſtoient étrangers ; [comme ſi un pays changeoit tout d'un coup d'habitans, & qu'il n'en reſtaſt pas toujours aſſez d'anciens pour apprendre aux nouveaux ces ſortes de choſes, auſquelles les peuples ſont d'ordinaire plus attachez, qu'à ce qu'il y a de plus ſolide dans la pieté.]

b.c.

' La vie de Saint Conſtantin porte qu'il trouva le corps de Saint Clement, mais dans une iſle, [ce que nous laiſſons à accorder avec ſes actes à ceux qui croiront le pouvoir.

Aprés ce que nous venons de dire, je croy qu'on ne s'étonnera point] ' que des perſonnes aient appellé cette hiſtoire une fable ſotte & ridicule.

Pearſ. poſt. p. 163.172.

[Ceux qui ne voudront pas aller juſque là, avoueront au moins que c'eſt une piece ſans autorité, & ſur laquelle on ne peut rien appuier,] ' digne d'eſtre attribuée aux nouveaux Grecs, [quelque ancienne qu'elle puiſſe eſtre.

Du Pin, p. 85.

Il y a peut-eſtre aſſez ſujet de douter ſi celui qui a inventé ou compoſé une ſi méchante piece, n'auroit point eſté capable d'attribuer à Saint Clement de Rome ce qu'il auroit oui dire d'un Saint Clement martyrizé dans la Querſoneſe ; non ſous Trajan, mais depuis que les Romains furent devenus maiſtres abſolus de ce pays ; & d'y ajouter enſuite diverſes circonſtances pour orner ſa narration. Cela ne ſeroit pas plus étrange que de voir que Saint Gregoire de Nazianze & Prudence, qui avoient aſſurément plus d'erudition & plus d'amour pour la verité que ce faiſeur d'actes, ont confondu Saint Cyprien de Carthage avec un Saint Cyprien d'Orient. Si cela s'eſt fait des le IVe ſiecle, il ne ſe faudra plus étonner que Rufin & Zoſime aient cru le martyre de Saint Clement, que Saint Irenée, Euſebe, & S. Jerome ont ignoré ; & qu'ils l'aient perſuadé au Concile de Vaiſon, à Saint Gregoire de Tours, & aux autres qui en ont parlé depuis. Rufin avoit peu d'exactitude d'eſprit, & peu de diſcernement, puiſqu'il a eſté capable de croire les fables des Recognitions comme des veritez, & d'employer ſon temps à les traduire en latin : & l'on voit par ce qui ſe paſſa à l'égard de Celeſte & de Patrocle d'Arles, que Zoſime eſtoit facile à recevoir ce qu'on luy diſoit.]

Pearſ. diſſ. p. 125.153| poſt. D.p. 215.216.

' Le martyre veritable de Flavius Clemens, aura pu aider à croire celui du Pape, dont il eſtoit contemporain, comme on croit que c'eſt ce qui a fait dire que le Pape eſtoit de la famille imperiale. [C'eſt ce que nous prions les perſonnes habiles d'examiner ; & en attendant leur jugement, nous ne laiſſerons pas de regarder S. Clement comme un martyr, puiſque tout le monde depuis Rufin & Zoſime luy en donne le titre, & que l'autorité du Canon nous oblige, comme nous avons dit, de reconnoiſtre que s'il n'eſt pas mort pour JESUS-CHRIST, il a neanmoins ſouffert pour luy. Le calendrier du P. Fronto p. 150. marque pour l'Evangile de ſa feſte, *Homo quidam peregre proficiſcens*, &c. qu'on dit aujourd'hui pour les Eveſques non martyrs : ce que l'Egliſe continue encore : mais on n'en peut rien conclure. On peut faire plus de fort ſur ce que Saint Clement ne ſe trouve point du tout dans les martyrologes qui portent le nom de Saint Jerome, ſi l'on ne veut dire que c'eſt luy]

Florent. p. 959. p. 989. p. 990.1.

' qui eſt marqué à Rome le 9. de novembre avec un Simprone, ' ou celui qui y eſt ſeul le 21. du meſme mois ; ' & Florentinius ſemble croire que ce dernier peut eſtre le Pape. Une copie de ce martyrologe le qualifie Confeſſeur.

Buch. cycl. p. 269.

' Celui du 9. novembre eſt marqué dans le calendrier de Bucherius, [& ainſi eſtoit honoré des le temps des martyrs

Pearſ. poſt. D. p. 213.214.

' qu'on tient n'avoir ſouffert que ſous Diocletien.

Le Miſſel Gothique donné par Thomaſius en 1680. marque p. 298. 299. toute l'hiſtoire des actes de Saint Clement juſqu'à celle de Siſinne, pour lequel il demande que l'on prie, & prend auſſi diverſes choſes des Recognitions.

[Il ne faut pas oublier que le menologe de Baſile nous fait une hiſtoire de Saint Clement bien differente des autres.]

Ugh. t. 6. p. 1143. d.

' Car il porte que Domitien le relegua à Ancyre en Galacie, qu'il y fut enfermé dans un lieu dont on mura la porte, qu'il y vécut quelque temps de legumes, qu'enfin il y mourut dans la miſere & dans le deuil ; [termes qu'on n'emploie guere dans l'hiſtoire des martyrs,]

p. 1144. a.

' que ſon corps fut jetté dans la mer, qui eſt bien loin d'Ancyre,] & rejetté par la mer ſur le rivage ; & il éclate juſqu'à preſent, dit le menologe, par divers miracles.

Menæa, 24. nov. p. 387.

' Les Menées ſuivent l'hiſtoire ordinaire.

NOTE XIII.

Pour la page 74. §. 6.

Sur une ſeconde lettre aux Corinthiens attribuée à S. Clement.

Euſ. l. 3. c. 38. p. 110. b. c.

' Euſebe dit qu'outre la grande lettre de S. Clement aux Corinthiens, il y en avoit une ſeconde qu'on diſoit eſtre auſſi de luy ; mais qu'elle n'eſtoit pas celebre comme la premiere, & n'eſtoit pas citée par les anciens ;

Cotelr. ep. 2. p. 104. d.

' ce qui marque au moins que l'on doutoit ſi elle eſtoit de luy :

Hier. v. ill. c. 15.

' S. Jerome dit meſme poſitivement que les anciens la rejettoient ;

Phot. c. 113. p. 289. c.

' & Photius pretend abſolument qu'elle eſt ſuppoſée.

a Cl. 2. Cor. e. p. 105. a.

a On ne doute pas que ce ne ſoit celle dont Junius nous a donné un grand fragment en nous donnant la premiere. Il les avoit trouvées toutes deux dans le meſme manuſcrit,

Cl. pr. J.

' qu'il nous marque avoir eſté écrit des le temps du grand Concile de Nicée.

[Euſebe ni S. Jerome ne diſent point à qui cette ſeconde eſtoit écrite. Et cela ne paroiſt point par ce que nous en a donné Junius.]

Phot. p. 289. c|c. 126. p. 305.

' Photius l'appelle une ſeconde lettre aux Corinthiens, ' & S. Jean de Damas en cite un paſſage ſous ce meſme titre.

Cotelr. ep. n. p. 108. d. b Phot. c. 126. p. 305.

b Photius ſe plaint que les penſées en ſont baſſes & quelquefois ſans ſuite, qu'elle donne à l'Ecriture des ſens qui ne ſont point naturels,

Cl. 2. Cor. c. 4. 5. 12. p. 122. a. b| 125. b. c. c n. p. 122. a. c. 11. p. 125. alt.

' & qu'elle cite pluſieurs paroles de JESUS-CHRIST qui ne ſont point dans l'Evangile. c On marque que la derniere de ces paroles eſt tirée de l'Evangile apocryphe des Egyptiens. ' On y trouve un endroit qui eſt de meſme dans la premiere.

Cor. c. 23. p. 33. d n. p. 104. c. d. 103. 104.

d Mr. Cotelier ne laiſſe pas de croire qu'elle peut eſtre veritable, quoique moins connue, & non citée par les anciens, qui eſt tout ce qu'en dit Euſebe ; ' & il dit que ceux qui ont mis la premiere au rang des Ecritures Canoniques, ont fait le meſme honneur à la ſeconde.

Conc. t. 1. p. 46. a. Uſſ. in Ign. pr. c. 10. p. 65.

' Le dernier Canon des Apoſtres y met en effet deux lettres de Clement. ' Uſſerius avoit remarqué que l'auteur des Queſtions attribuées à S. Juſtin, ayant dit dans la queſtion 74. que S. Clement citoit les Sibylles dans ſa lettre aux Corinthiens, & cela ne ſe trouvant point dans la premiere, il falloit que ce fuſt dans la ſecon-

de,

de; & que c'estoit une preuve de la fausseté de cette seconde, puisque les vers des Sibylles ne sont faits que depuis la mort de S. Clement. Cl. 2. Cor. n. p. 106. 108. ' Mr. Cotelier répond à cela qu'il pouvoit y avoir des vers des Sibylles du temps de S. Clement; qu'ainsi ils peuvent avoir esté citez dans la seconde lettre aux Corinthiens sans qu'elle soit 105. 106. fausse; ' mais qu'il y a plus d'apparence qu'ils estoient citez dans un endroit de la premiere qui est perdu.

p. 104. c. d. ' Il ajoute que S. Epiphane *her. 27. c. 6. p. 107. b 30. c. 15. p. 139. b.* & Saint Jerome mesme *in Jov. l. 1. c. 7. p. 26. c.* citent cette seconde lettre comme de S. Clement, parcequ'ils citent en general les lettres de ce Saint. [Je ne say Epi. p. 139 b. c| Her. p. 26. c. si cela est assez solide.] ' Ces deux Peres disent que dans ces epistres, S. Clement exhortoit à embrasser la virginité par les louanges qu'il luy donnoit. Saint Epiphane ajoute que ces epistres estoient circulaires, & se lisoient publiquement dans les Eglises. [Le titre de circulaires semble marquer d'autres lettres que celles aux Corinthiens, dans la premiere desquelles il ne parle point mesme de la virginité. Et son sujet ne l'y porte pas; si ce n'est que dans ce qui manque il eust fait quelque exhortation à la vertu, dans laquelle il eust parlé de la virgi- in Jov. l. 1. c. 7. p. 26. c. nité.] ' Mais ce que S. Jerome ajoute que ces lettres s'adressoient aux vierges de l'un & de l'autre sexe, & ne traitoient presque que de la pureté virginale, [convient encore moins à la premiere lettre aux Corinthiens. La seconde parle de la chasteté, mais ne dit rien de la vir- Cl. 2. Cor. n. p. 112. c. ginité en particulier.] ' Cela pouvoit estre dans ce qui est perdu.

Pearf. post. p. 202. 203. ' Dodouel craint que ces eloges de la virginité ne fussent dans quelques écrits apocryphes: & pour la seconde lettre, il pretend que c'est l'écrit intitulé *La doctrine* de S. Clement, fait Cyp. diss. 22. c. 23. p. 379. quelque temps aprés luy. ' Il dit autrepart que cette seconde epistre est presque aussi ancienne que S. Clement mesme.

NOTES
SUR LA
PERSECUTION
DE
TRAJAN.

NOTE I.

Pour la page 77. §. 2.

Sur le martyre de S. Simeon de Jerusalem; où il est aussi parlé des provinces gouvernées par des Consulaires.

[LA chronique de S. Jerome met le martyre de S. Simeon de Jerusalem avec celui de S. Ignace, sur l'an 10. de Trajan, qui est le 107. de JESUS-CHRIST: & Scaliger a inseré cet endroit dans sa chronique greque, comme Pearf. post. p. 9. pris d'Eusebe.] ' Pearson & Dodouel le supposent aussi, & abandonnent neanmoins cette epoque, parcequ'Eusebe a fait bien des fautes dans sa chronique, & qu'il y met souvent beaucoup de choses au hazard à peu pres dans le temps où elles se sont faites, ou en joignant à des faits dont l'epoque luy estoit plus connue, ceux dont il ne savoit pas si bien le temps. [Nous avouons sans peine toutes ces choses, & nous abandonnons Eusebe sans scrupule, lorsqu'il nous paroist y avoir quelques raisons considerables de le faire. Mais il faut quelque raison, & non de simples conjectures sans fondement, telles qu'on peut juger estre celles de Pearson & de Dodouel, puisqu'ils ne s'accordent contre Eusebe que pour se combatre l'un l'autre; Pearson mettant le martyre de S. Simeon au commencement de Trajan, & Dodouel à la fin en l'an 116.]

' L'index des Evesques de Jerusalem attribué ibid. à Nicephore, donne 18. ans, dit Pearson, aux cinq Evesques qui ont succedé à S. Simeon, ' & Epi. 66. c. 20. p. 636. d. le dernier des cinq est mort en la 19e année de Trajan, selon S. Epiphane. [Mais Nicephore & S. Epiphane n'ont-ils pas encore bien moins d'autorité qu'Eusebe mesme? Pearson voudroit-il soutenir que] ' S. Marc, le premier p. 637. a. Evesque de Jerusalem d'entre les Gentils, n'a commencé qu'en la 11. année d'Antonin, & bien d'autres choses qu'on trouve en cet endroit de S. Epiphane? [D'où Nicephore a-t-il pris ces 18. ans inconnus à Eusebe, qui n'a pu trouver la durée des Evesques de Jerusalem, & qui avoit neanmoins tous les moyens de le faire, si cela eust esté possible? Il est certain qu'il y a bien peu de temps entre l'an 107. & l'an 138. auquel pour le plustard il faut commencer l'episcopat de Saint Marc, pour mettre les treize Evesques qu'Eusebe conte entre S. Simeon & luy. Mais Eusebe n'a pas ignoré cette difficulté, & n'a pas cru neanmoins qu'elle luy dust faire avancer le martyre de S. Simeon.

Dodouel n'a pas cru seulement se devoir objecter ces raisons de son maistre pour y répondre.] ' Il fonde son sentiment sur ce que S. Cyp. diss. 11. c. 21. p. 242. Simeon ayant esté martyrizé parcequ'il estoit de la race de David, il est probable qu'on ne luy fit un crime de sa naissance que sur ce que les Juifs se revoltoient par tout dans les dernieres années de Trajan. [Si nous n'avions aucune lumiere sur cela que ce que dit Hegesippe, qu'il est mort sous Trajan, nous nous rendrions assez volontiers à cette conjecture, & nous serions bien aises mesme,] ' aussibien que Dodouel, de ne p. 243. trouver pas S. Simeon si agé du temps de nostre Seigneur. [Mais ce ne sont point là du tout des raisons à alleguer contre l'autorité d'Eusebe: & on avoit déja persecuté la famille de David sous Domitien, lorsqu'on ne dit point qu'il y eust aucun sujet particulier de rien craindre du costé des Juifs. Ce qui nous arreste encore, c'est que plus on retarde le martyre de S. Simeon, moins on laisse de temps pour ses treize successeurs, qui en ont déja bien peu; & il faut encore rejetter ce qui est dans la chronique d'Eusebe, que Juste successeur de S. Simeon mourut en 111.] ' Le silence de S. Polycarpe ibid. [ne sera jamais une preuve que S. Simeon n'est pas mort avant l'an 108.

Ainsi nous laissons son martyre en l'an 107. auquel Eusebe le place, parceque nous ne voyons point de raison pour le mettre en une autre année.] ' La chronique d'Alexandrie qui le met Chr. Alex. p. 594. tantost en la 7e, tantost en la 8e année de Trajan, [a encore moins d'autorité qu'Eusebe, outre qu'elle s'affoiblit par sa variation.] ' Elle met p. 595. aussi le martyre de S. Ignace en 105. [ce qu'on sait estre faux,] & elle ne fait mesme commencer Juste successeur de S. Simeon qu'en l'an 107.

' Loyd suivi par le P. Pagi, embrasse le sentiment de Dodouel, & pretend le confirmer, Pagi. 107. §. 6. par-

parceque selon Hegesippe cité par Eusebe, Saint Simeon souffrit, dit-il, *coram Trajano*, & parceque les actes grecs de Saint Ignace parlent d'Attique sous qui il souffrit, d'Urbain, & de Marcel. [Tout cela supposé, fait autant pour 107. que pour 116. Mais je ne say pas si Loyd ou le P. Pagi qui a fait imprimer deux fois *coram Trajano* en italique, ont cru qu'Hegésippe & Eusebe avoient écrit en latin. Ce que je say,] ' c'est qu'on lit dans le grec d'Eusebe ἐπὶ Τραϊανοῦ, [qui peut signifier *coram Trajano* & *sub Trajano*. Mais toute la suite donne lieu de juger qu'en cet endroit c'est plutost *sub Trajano*, ou comme a traduit Mr. Valois, *principatu Trajani*. Nous ne trouvons ni Attique, ni Urbain, ni Marcel, soit dans les vrais actes grecs de Saint Ignace que le P. Ruinart vient de nous donner, soit dans ceux que Mr. Cotelier a publiez en 1672.] ' Les vieux actes latins, [insoutenables en ce point comme en tout le reste,] datent son martyre du premier fevrier sous le consulat d'Attique & Marcel.

Euf. l. 3. c. 32. p. 104. a. — Boll. 1. feb. p. 33. §. 21.

[On pourroit objecter contre Eusebe,] ' la lettre de Tiberien gouverneur de Palestine en 107. selon Malela, [puisque Saint Simeon souffrit sous Attique. Mais on verra dans la note 2. qu'on ne peut rien fonder sur cette lettre. Quand mesme elle seroit vraie, on pourroit douter si Malela & Suidas ont dû la mettre en 107. puisqu'il n'en paroist rien par la lettre.] ' Quelques uns ont cru mesme qu'Attique n'étoit pas gouverneur de la Palestine, mais de la Syrie, soit que S. Simeon ait esté martyrizé à Antioche, comme le pretend Loyd, sans autre preuve que son *coram Trajano*, [soit qu'en qualité de gouverneur de toute la Syrie, il ait eu droit de presider au jugement de ce Saint, quoique Tiberien gouvernast sous luy la Palestine, comme nous voyons dans Joseph que les Lieutenans de Palestine estoient soumis aux Gouverneurs de Syrie.

Ign. ep. n. 82. p. 44. — Euf. n. p. 55. 1. b. c| Pagi, 107. §. 6.

Mais je ne say si l'on trouveroit que les gouverneurs de toute la Syrie aient jamais esté appellez Consulaires.] ' Mr. Valois le croit, & dit aprés Saumaise, que les Lieutenans de l'Empereur qui avoient esté Consuls, estoient alors appellez Consulaires, pour les distinguer des Pretoriens, c'est à dire de ceux qui n'avoient esté que Preteurs. C'est le sens que Saumaise donne à ce que dit Capitolin, ' que M. Aurele changeoit les provinces Proconsulaires, [qui estoient celles du Senat,] en Consulaires, ou les Consulaires en Proconsulaires & en Pretoriennes, selon qu'il le jugeoit plus utile. [Je ne say neanmoins si l'on trouve quelque exemple des Consulaires pris en ce sens, Dion dans la description qu'il fait de l'état de l'Empire, ne donne point d'autre titre aux Lieutenans de l'Empereur que celui de Propreteurs, lors mesme qu'ils avoient esté Consuls. *V. Auguste*. Pline qui fut gouverneur du Pont & de la Bithynie sous Trajan, prend le mesme titre dans une inscription, y ajoutant seulement *potestate Consulari*. Et neanmoins il avoit esté Consul.]

Euf. n. p. 55. 1. b. c| Spart. n. S. p. 56. 93. — T. Ant. v. p. 33. a.

' Strabon dit que l'Empereur envoyoit deux Lieutenans en Espagne, un Pretorien pour la Lusitanie, & un Consulaire pour la Tarragonoise: mais il paroist leur donner ce titre par raport à ce qu'ils avoient esté, non à ce qu'ils estoient alors, sans qu'on en puisse conclure qu'on les appellast simplement *Consulaires*, pour dire qu'ils gouvernoient une province Consulaire, ou destinée à un Consul. [C'est ainsi ce me semble qu'il faut entendre ce Lieutenant Consulaire, ὑπατικὸν ἡγεμόνα, qu'on lit dans Strabon, non en l'endroit] ' d'où Saumaise le cite *p.* 167. *b.* & où il seroit assez fort pour luy, (car ὑπατικὸς n'y est point,) mais quelques lignes auparavant *p.* 196. *d.* [où je croy qu'on verra aisément qu'il ne prouve rien.

Str. l. 3. 166. c. d. — Spart. n. S. p. 56. 1. c.

Je dis que je ne trouve point qu'on ait donné le titre de Consulaire au gouverneur de la Syrie entiere, c'est à dire de tout ce qui est entre la Cilicie & la Palestine, ou mesme l'Egypte. Car pour la province de Syrie, telle qu'elle estoit dans le Ve siecle, où elle ne faisoit peutestre pas le demi-quart de l'ancienne Syrie,] ' il est certain par la notice de l'Empire, que son gouverneur estoit qualifié Consulaire, aussi-bien que celui de la Palestine, & de plusieurs autres provinces. [Mais ces Consulaires paroissent avoir esté inferieurs en dignité aux gouverneurs de toute la Syrie, qu'on appelloit alors Comtes d'Orient.]

Notit. l. 1. c. 1. p. 3.

' Comme on peut tirer de Strabon, qu'entre les provinces de l'Empereur, il y en avoit de destinées pour ceux qui avoient esté Consuls, & d'autres pour ceux qui avoient esté Preteurs, [Saumaise a cru que les premieres sont celles dont les gouverneurs sont appellez Consulaires dans la Notice. Mais le moyen de pretendre que la Palestine mesme, & plusieurs autres de celles qui avoient des Consulaires, aient jamais esté destinées pour des Consuls, c'est à dire pour les premieres personnes de l'Empire? Il est certain que jusqu'à Vespasien la Palestine estoit pour de simples Chevaliers, & mesmes pour des affranchis. La Lusitanie destinée à un Pretorien, selon Strabon, avoit un Consulaire: & au contraire la Tarragonoise demembrée en plusieurs provinces, n'avoit que des Presidens, s'il est permis de traduire ainsi *Præsides*, quoiqu'elle eust esté pour les Consuls. La Betique, la Candie, & d'autres provinces du peuple, avoient aussi leurs Consulaires. Ainsi il y a bien de l'apparence que Diocletien a fait de nouveaux reglemens pour les provinces, sans avoir beaucoup d'égard à la maniere dont elles avoient esté gouvernées jusqu'à Alexandre Severe.

Str. l. 3. p. 166. c. d.

Nous attribuons ce changement à Diocletien, parcequ'il en a fait beaucoup d'autres, & que celui dont nous parlons paroist des son temps, ou aussi-tost aprés; au lieu que je ne say si avant luy on en trouve beaucoup de vestiges.] Mr. Valois dit en effet que les Consulaires qui estoient dans le IVe siecle, estoit une magistrature établie bien depuis Trajan. [Il faut neanmoins remarquer que] l'endroit où il est parlé du Consulaire Attique, est un passage d'Hegesippe qu'Eusebe paroist vouloir raporter dans les propres termes de son auteur: & on y lit non seulement que S. Simeon fut accusé devant le Consulaire Attique, [où quelques uns pretendroient peutestre que *Consulaire* signifie qu'Attique avoit esté Consul;] mais encore que le Consulaire admira, *&c.* [où il marque visiblement le titre du gouverneur. Ainsi je ne say pas si l'on peut se dispenser de reconnoistre que des le temps d'Hegesippe au moins, c'est à dire 30, ou 40. ans aprés Trajan, le gouverneur de la Palestine portoit le titre de Consulaire. Car nous ne doutons pas que Saint Simeon n'ait esté condanné dans la Palestine par le gouverneur du pays, qui estoit son juge naturel, puisqu'il n'y a pas d'ombre de preuve du contraire. On trouve aussi du temps de Probe des *Presidens* bien inferieurs aux anciens gouverneurs des provinces,] ' puisqu'on leur ac-

Euf. n. p. 55. 1. 2. — l. 3. c. 32. p. 104. c. — Probi. v. cor. p. 238. b.

cordoit comme une grace *jus pretorium*.

Euf. n. p. 55. 1. b. c. ' Il faut encore remarquer fur Attique, que Mr. Valois blafme Rufin d'avoir dit que S. Simeon fut martyrizé *apud Atticum*; & il veut que *ἐπὶ Ἀττικοῦ* dans Eufebe, fignifie feulement que ce fut du temps qu'Attique eftoit gouverneur foit de Syrie, [foit de Paleftine.] l. 3. c. 32. p. 104. c. ' Mais Eufebe dit quelques lignes plus bas, en citant Hegefippe, qu'Attique admira la conftance du Saint dans les tourmens : de forte que Mr. Valois mefme n'a pu fe difpenfer de traduire en cet endroit *ἐπὶ Ἀττικοῦ* par *coram Attico*.

NOTE II.

Pour la page 78. §. 2.

Sur la lettre de Tiberien à Trajan.

Ign. act. p. 9. ' Ufferius nous a donné une lettre de Tiberien gouverneur de Paleftine à Trajan, fur la perfecution des Chrétiens, qu'il a tirée de Jean Malela, & qui eft citée par Suidas T. *p.* 936. Cyp. diff. 11. c. 23. p. 244 | Pagi 107. §. 3. ' On remarque que Malela n'eft pas un auteur fort authentique, & mefme qu'il eft plein de fables. [On pourroit neanmoins douter fi cela va jufques à nous donner de fauffes pieces: & les plus méchans auteurs en ont quelquefois de bonnes.] Ce qu'on dit que fi cette lettre eftoit veritable elle auroit efté plus fouvent citée, qu'Eufebe l'auroit connue, & qu'il l'auroit mife dans fon hiftoire, [tout cela ne fuffit pas pour la rejetter,] Cotelr. ep. n. p. 458. a. ' quoique Mr. Cotelier l'ait tenue pour fufpecte fur cette raifon, fans en marquer d'autre, mais fans appuier auffi beaucoup fur fon doute. Ign. ep. n. p. 44. ' Ce qu'on lit dans Malela & dans Suidas, que Tiberien eftoit gouverneur de *la premiere* Paleftine, Cyp. diff. 11. c. 23. p. 244. ' eft plus confiderable, eftant certain qu'il n'y avoit qu'une feule Paleftine du temps de Trajan. [Mais ne pourroit-on point dire que Malela qui en voyoit trois de fon temps, & qui pouvoit favoir d'ailleurs que Tiberien eftoit gouverneur de Jerufalem & de Cefarée dans la premiere Paleftine, l'a qualifié gouverneur de cette province, parcequ'il n'en favoit pas davantage? Il eft vray encore que le titre de *victorieux νικητῇ*, que cette lettre donne à Trajan, n'a commencé que depuis Conftantin à eftre propre aux Empereurs. Ne pouvoit-on pas neanmoins des auparavant le leur donner quelquefois, quand ils avoient remporté effectivement de grandes victoires? Mais je ne trouve aucun moyen d'excufer ni ce qu'on voit qu'il parle au feul Trajan comme à plufieurs, ni le titre de *tres divin* qu'il luy donne, & fur tout la conclufion, *τὰ παρισώμενα τῷ ὑμετέρῳ κράτει τροπαιοῦχοι*. Car il eft vray que cela ne fent point du tout le ftyle du IIe fiecle.]

p. 244. 245. ' C'eft fur ces raifons que Dodouel a rejetté cette lettre comme abfolument fuppofée, quoique donnée & approuvée comme legitime par Ufferius, Anglois & Proteftant comme luy. Pagi, 116. §. 2. ' Le P. Pagi a fuivi Dodouel; [& de plufieurs perfonnes habiles que nous avons cru devoir confulter, nous n'en avons trouvé aucune qui ait cru qu'elle fe puft foutenir.] MS. Mr. Valois croit que c'eft l'ouvrage de quelque impofteur ignorant, qui a voulu imiter la lettre de Pline fur les Chrétiens. [Ainfi quoique nous fuffions bien aifes d'y trouver un grand nombre de martyrs couronnez fous Trajan dans la Paleftine, nous n'avons pas cru qu'il nous fuft permis de nous en fervir, parceque c'eft la verité que nous devons aimer & honorer dans le courage des martyrs, & qu'ils ne font martyrs que parceque leur mort a rendu témoignage à la verité.

N'ofant point nous fervir de la lettre de Tiberien, nous n'avons point cru pouvoir nous fervir non plus] Ign. ep. n. 81. p. 44 | Suid. T. p. 936. ' de ce que dit Malela, & Suidas aprés luy, qu'en confequence de cette lettre, Trajan manda & à Tiberien & à tous les autres Gouverneurs, de ne plus faire mourir les Chrétiens: ce qui donna un peu de relafche & de repos aux Fideles.

NOTE III.

Pour la page 78. §. 2.

Sur la perfecution des Chrétiens d'Afie par le Proconful Antonin.

Cyp. diff. 11. §. 27. p. 247 | Tert. ad Scap. c. 4. p. 88. a. b. ' Dodouel raporte au temps de Trajan ce que dit Tertullien de la cruelle perfecution qu'Arrius Antoninus Proconful d'Afie y avoit faite aux Chrétiens, *&c.* a Et il eft vray qu'Arrius Antoninus, ayeul maternel de l'Empereur Antonin, a efté Proconful d'Afie. a T. Ant. v. n. C. p. 48. 2. d | Plin. l. 3. ep. 3. p. 119. b Com. v. p. 48. d. b Mais un autre de mefme nom l'a encore efté depuis [fous M. Aurele, ou fous Commode: Et il y a apparence que Tertullien marque une chofe encore celebre de fon temps. Il femble mefme que l'ayeul d'Antonin ait efté Proconful des le temps de Vefpafien ou de Domitien, plutoft que fous Trajan.] Bar. 123. §. 3. 4. ' Baronius a raporté l'endroit de Tertullien à l'Empereur Antonin mefme, T. Ant. v. p. 17. d | 18. a. c. ' qui avoit efté Proconful d'Afie fous Adrien. [Mais quand il auroit eu le nom d'Arrius, ce qui ne fe trouve pas,] n. C. p. 49. 1. a. b. ' Tertullien l'auroit marqué d'une autre maniere: Bar. 123. §. 4. '& Baronius veut bien que l'endroit de Tertullien fe raporte à l'un des deux autres.

NOTE IV.

Pour la page 79. §. 3.

• *Sur S. Cefaire martyr.*

[Il eft affez difficile de favoir quand a fouffert S. Cefaire Diacre, martyr à Terracine.] Bar. 1. nov. b. ' Baronius le met fous Trajan, parcequ'il eft dit dans les actes des SS. Nerée & Achillée, Boll. 12. may, p. 13. a. ' que S. Cefaire Diacre enterra Ste Domitille, martyrizée par ordre d'un Luxurius. Sur. 1. nov. p. 4. §. 4. ' Les actes de S. Cefaire mefme, qui le font auffi fouffrir fous un Luxurius, & luy donnent la mefme qualité de Diacre, ne parlent point du tout de Sainte Domitille, p. 3. §. 1. ' mais difent que ce Saint fouffrit dans le temps que Claude tua fa mere d'un coup d'épée. Sacr. M. n. p. 184. ' Il faut apparemment l'entendre de Claude Neron qui tua fa mere Agrippine. Ces deux actes font donc contraires, & il n'y a pas mefme d'apparence à les vouloir accorder en mettant deux SS. Cefaires, comme le P. Menard femble le vouloir. [Ils n'en valent pas la peine, l'une & l'autre piece eftant ou fauffe ou alterée. Les actes de Saint Cefaire paroiffent encore pires que les autres:] mais [Bede,] Ufuard, Adon, & d'autres les fuivent, & mettent ce Saint fous Claude, Menaa. 7. oct. p. 80. ' ce que les Grecs font auffi, en difant que ce Claude tua fa mere parcequ'elle eftoit Chrétienne. [Je penfe que le plus fur eft de le laiffer au nombre de ceux dont nous connoiffons la fainteté, & dont nous ignorons tout le refte.

NOTE V.

Pour la page 79. §. 3.

Sur les actes de Saint Hyacinthe.

Sur. 26. jul. p. 311. ' La mort de Luxurius raportée dans les actes de S. Hyacinthe, de mefme que dans ceux de S. Cefaire, n'a aucune apparence de verité

verité. Tout ce qui y est dit du martyre du Saint, sent aussi beaucoup sa fable. Ils n'en marquent ni le lieu, ni le temps. Cette expression du Gouverneur, *Domini nostri Imperatores jusserunt*, ne convient qu'à un temps où il y avoit plusieurs Empereurs, ou auquel on estoit acoutumé à en voir plusieurs ensemble; & je ne croy point qu'on le trouve avant M. Aurele. Ainsi ou ces actes sont faux, ou S. Hyacinthe n'a point souffert du temps de Trajan, comme veut Baronius. Trajan n'ayant point fait d'edit contre les Chrétiens, pouvoit-on dire qu'il avoit ordonné qu'on punist de divers supplices ceux qui ne vouloient pas sacrifier aux dieux? Ce qu'Usuard & Adon disent de Saint Hyacinthe 26. *jul.* est conforme à ces actes. Mais cela ne les autorise guere, ces auteurs du IX[e] siecle estant fort acoutumez à suivre des pieces fausses. Ado, 26. jul. ' Adon dit que Luxurius dont ces actes parlent, estoit le premier de la ville de Terracine; ce qui n'est point marqué dans Surius. On le lit dans l'histoire de S. Cesaire.

Pour la page 79. §. 3.

NOTE VI.

Sur les actes de Sainte Eudocie.

Boll. 14. mars, p. 10. 875. ' Bollandus nous a donné en latin & en grec une longue histoire de Sainte Eudocie Samaritaine, qu'on dit avoir changé une vie fort dereglée en une austere penitence, & avoir enfin souffert le martyre sous Trajan dans la ville d'Heliople en Phenicie. p. 9. §. 10. ' Cette histoire est tirée d'un manuscrit du Vatican, ancien, dit-on, de mille ans, p. 8. 9. ' & est suivie par les Grecs dans leurs Menées, où ils font leur grand office de cette Sainte le premier jour de mars. [Quelque ancienne qu'elle soit,] p. 9. §. 11. ' & qu'elle vienne des Grecs ou des Syriens, [tout cela n'empesche pas qu'elle ne soit une tres méchante piece: & il n'est pas necessaire de la lire toute entiere pour en estre persuadé. 18. apr. p. 531. f. ' Bollandus l'a reconnu depuis, May, t. 1. p. 17. f. ' avouant qu'elle est pleine de circonstances fort peu probables, & qui ne conviennent point du tout au temps de Trajan. Il craint mesme que ce ne soit une pure fiction, [d'où neanmoins il ne faudroit pas conclure qu'il n'y a point eu de veritable Sainte Eudocie à Heliople.]

Pour la page 82. §. 6.

NOTE VII.

Sur Saint Romule, Saint Eudoxe, & quelques autres martyrs.

[Le plus ancien monument que nous aions pour l'histoire de S. Romule, est] Ugh. t. 6. p. 1062. ' le menologe de Basile, où il est dit que le Comte Eudoxe, General des onze mille soldats bannis à Melitine sous Trajan, fut martyrizé avec ses soldats sous Maximien. [Cela suffit, sans quelques autres petites choses qu'on y pourroit ajouter.] Menæa, 6. sep. p. 93. 94. ' Les Menées semblent mettre le martyre des onze mille soldats sous Trajan, aussi-bien que celui de S. Romule; & puis font l'histoire de S. Eudoxe, qu'ils mettent sous Diocletien, avec 1404. soldats qu'il commandoit, sans aucun raport aux onze mille & à S. Romule: [& neanmoins on ne voit pas pourquoi ils joignent ensemble ces deux histoires: puisqu'ils n'ont point accoutumé de mesler ainsi des Saints qui n'ont point souffert ensemble.] p. 94. ' Ils marquent au contraire sous un titre separé les 1404. compagnons de S. Eudoxe.

[On voit la mesme confusion dans les actes de ces onze mille soldats,] Bar. 5. sept. d. e. ' que Baronius appelle les actes de S. Romule, [parceque les deux premiers articles sont de luy,] Sur. 5. sept. p. 67. ' & d'autres les actes de S. Eudoxe, S. Romule, S. Zenon, & S. Macaire. All. de Sym. p. 119. c. ' Ils sont reconnus pour estre certainement de Metaphraste; [& ils en sont dignes, quoiqu'il y ait peu de prodiges] Cod. Ori. C. p. 39. d. ' Il y avoit à Constantinople une eglise de S. Eudoxe, bastie sous Constantin, selon Codin, Cang. de Conf. l. 4. p. 123. ' ou peut-estre sous Theodose II. a Bar. 5. sep. e. ª Baronius cite du premier livre de Procope sur les bastimens de Justinien, que quatre corps de ces SS. martyrs de Melitine, furent transportez à Constantinople, & qu'ils y furent trouvez sous Justinien, qui fut gueri d'une maladie mortelle par leur intercession. [Je pense qu'il veut marquer] Proc. ed. l. 1. c. 7. p. 18. 19. ' ce que Procope dit des reliques trouvées dans une chasse, & qui estoient de 40. martyrs soldats de la 12[e] Legion, dont le quartier estoit autrefois à Melitine. [Je ne say si ce ne seroient point les reliques des Quarante celebres martyrs de Sebaste,] Soz. l. 9. c. 2. p. 477. 478. ' trouvées à Constantinople sous Theodose le jeune.]

Bar. 108. §. 2. ' Baronius croit que les onze mille soldats, dont il est parlé dans l'histoire de S. Romule, sont les dix mille martyrs crucifiez sous Adrien dans la grande Armenie, selon leurs actes, & qui sont honorez le 22. de juin. Sur. 22. jun. p. 294. ' Les actes de ces Saints tels que nous les avons dans Surius, sont certainement tres nouveaux. pr. Bar. 108. §. 2|22. jun. c. ' Baronius y reconnoist quelques petites fautes: [& nous ne craignons point de dire qu'il y a peu d'histoire qui paroisse plus fabuleuse.] Ibid. ' Il y a long-temps que Radulphe de Tongres, appellé par Baronius un homme grave & savant, l'a traitée positivement de fable & de fiction, & il dit qu'il n'a pu trouver ces Saints dans aucun martyrologe authentique. On cite neanmoins Bede & d'anciens manuscrits. [Ce qui est certain: c'est qu'on n'en trouve rien au 22. de juin dans le vray martyrologe de Bede, non plus que dans Usuard & dans Adon.] ' Baronius se met fort en peine de prouver que la montagne d'Ararat, où l'on dit que ces Saints ont souffert, n'est point en Egypte, mais dans la grande Armenie: [& Adrien a renoncé dès le commencement de son regne à la possession de ce pays, bien loin d'y avoir fait des martyrs lorsqu'il regnoit avec Antonin, comme on le lit dans ces actes, c'est à dire dans les derniers mois de sa vie.] Il dit qu'Anastase le bibliothecaire a traduit cette histoire en latin; mais qu'elle n'est pas fort differente de celle qui est imprimée: [& aprés tout, Anastase ne vivoit qu'au IX[e] siecle.] Il ajoute que les Grecs font de ces Saints dans leur menologe le 22. de juin. [Je ne say d'où il l'a pris: Car je n'en trouve rien ni dans le menologe de Canisius qu'il a accoutumé de suivre, ni dans les Menées.]

Pour la page 82. §. 7.

NOTE VIII.

Que Peregrin estoit de Parion, & non de Paros.

Luci. v. Per. p. 997. b. ' Le philosophe Peregrin estoit certainement ἐκ τῶν παριανῶν. a Bar. 175. §. ª Quelques uns l'entendent de l'isle de Paros, l'une des Cyclades. b Steph. p. 530. 532. ᵇ Mais Estienne le geographe soutient que παριανὸς vient de *Parium* ville de l'Hellespont, & non de l'isle de Paros qui fait πάριος: Luci. v. Per. p. 997. b. ' & Lucien dit que toute la ville des Pariens, & cinq de celles des environs, n'eussent pas pu valoir

cinq

cinq mille talens; [ce qui marque qu'il parle d'une ville de terre ferme, & non de l'isle de Paros qui n'avoit point de villes voisines.]
Athenag. leg. p. 29. d. ' Athenagore témoigne aussi que Peregrin étoit honoré aprés sa mort à Parion, τὸ Πάριον.
Amm. n. p. 384. ' C'est pourquoi M^r. Valois ne craint point d'assurer comme une chose sans difficulté, qu'il estoit de Parion dans l'Hellespont.

NOTE IX.

Pour la page 83. §. 7.

Quelle fut la cause de l'excommunication de Peregrin.

Luci. v. Per. p. 998. a. ' Lucien dit que les Chrétiens ne voulurent plus recevoir Peregrin, parcequ'on l'avoit vu manger des choses secrettes parmi eux, τῶν ἀπορρήτων αὐτοῖς. [On ne voit point ce que cela veut dire. Τὰ ἀπόρρητα signifie aussi quelquefois des choses défendues: mais cela n'est guere plus clair. On pourroit neanmoins l'entendre des viandes immolées aux idoles, dont on ne pouvoit manger en de certaines occasions sans estre regardé comme apostat.]

NOTE SUR SAINT SIMEON DE JERUSALEM.

Pour la page 85.

Qu'il n'y a point d'apparence de differer l'ordination de S. Simeon jusqu'aprés l'an 70.

EUSEBE dans sa chronique, met l'élection de S. Simeon immediatement aprés la mort de S. Jacque son predecesseur, comme si ces deux choses estoient arrivées en la mesme année. Euf. l. 3. c. 11. p. 86. d. ' Dans son histoire il dit que l'on tenoit que ce n'avoit esté qu'aprés la prise de Jerusalem, qui avoit, dit-il, suivi de bien pres, αὐτίκα, la mort de S. Jacque. [Il y a cependant huit ans entre deux, & neuf selon la chronique d'Eusebe. Il n'y en a que quatre depuis la mort de S. Jacque jusqu'au commencement de la guerre. Mais c'est encore trop: & nous ne voyons aucune apparence que l'Eglise de Jerusalem soit demeurée quatre ans sans Evesque. Les troubles de la guerre, dont les Chrétiens se ressentirent, ayant esté obligez de quitter la ville pour se retirer à Pella, leur rendoient encore plus necessaire l'autorité & la conduite d'un saint Evesque. De sorte que si nous estions obligez de ne commencer l'episcopat de S. Simeon qu'aprés l'an 70. il vaudroit mieux dire qu'il y en auroit eu un entre S. Jacque & luy, qu'Eusebe n'auroit point connu.]

NOTES SUR SAINT IGNACE.

NOTE I.

Pour la page 87.

Comment on peut accorder Eusebe avec S. Chrysostome sur l'episcopat de S. Ignace.

[IL y a une difficulté fort celebre sur l'episcopat de S. Ignace.] ' Saint Chrysostome, Chry. t. 1. or. 42. p. 500. a. & la chronique d'Alexandrie p. 526. disent qu'il fut fait Evesque par les Apostres, ' c'est à dire par S. Paul selon les Constitutions, Const. l. 7. c. 46. p. 327. a. ^a & par Saint Pierre selon Theodoret, ^b mais plus particulierement selon S. Chrysostome, qui dit ^a Thdrt. dial. 1. p. 33. b. mesme que S. Ignace fut fait Evesque pour remplir la place que cet Apostre quittoit; ^c & ^b Chry. t. 1. or. 42. p. 503. 504. ainsi selon ce Saint, il luy a succedé immediatement. ^d S. Maxime Abbé, & d'autres au- ^c Bar. 45. §. 13. teurs posterieurs, disent aussi qu'il luy a succedé, & a esté ordonné par luy. ^d Cotelr. ap. n. p. 298. 299. S. Athanase paroist estre du mesme sentiment, ' lorsqu'il Ath. de Syn. p. 922. a. dit qu'il fut fait Evesque d'Antioche aprés les Apostres. [Il y faut ce semble raporter aussi la lettre de Jean d'Antioche, & de son Concile, écrite vers l'an 440.] ' où nous lisons selon la Fac. l. 8. c. 1. p. 318. a. traduction de Facundus, que le grand martyr Ignace *secundus post Petrum Apostolorum primum Antiochenæ sedis ordinavit Ecclesiam.* ' On trouve la mesme expression dans Origene. Ori. in Luc. h. 6. p. 214. c. [Nous n'alleguons point] ' les lettres des Papes Anaclet & Felix III. Boll. 1. feb. p. 15. f. 16. c| Conc. t. 4. p. 1070. a. c. la premiere estant reconnue generalement pour fausse, [& y ayant bien des raisons pour croire que l'autre l'est aussi.

Contre toutes ces autoritez nous avons celle d'Eusebe,] ' qui fait Saint Evode premier Evesque d'Antioche [aprés les Apostres,] & S. Euf. l. 3. c. 22. 36. p. 91. a| 106. d. Ignace le second. Et dans sa chronique il marque le commencement de S. Evode en l'an 43. & celui de S. Ignace en 68. lorsque S. Pierre & S. Paul estoient déja morts à Rome. ' S. Jerome a suivi Eusebe, & il appelle Saint Ignace Hier. v. ill. c. 16. p. 273. a. le troisieme Evesque d'Antioche.] Je pense qu'on trouve la mesme chose dans tous ceux qui ont fait le catalogue des Evesques de cette Eglise.] ' Et tant les Grecs que les Latins qui Boll. 6. may. p. 98. ont parlé de S. Evode, le font successeur de S. Pierre, ou le premier aprés cet Apostre. ' On Ign. ep. f. 10. p. 157. a fait dire la mesme chose à S. Ignace mesme, dans l'epistre qu'on luy a supposée à ceux d'Antioche.

' Baronius n'a point trouvé d'autre moyen Bar. 45. §. 13. 14| 71. §. 11| 1. b. d'accorder des opinions si differentes, & toutes deux fort autorisées, qu'en disant que S. Evode & S. Ignace avoient esté ordonnez Evesques d'Antioche en mesme temps par S. Pierre & par S. Paul, l'un pour les Juifs, & l'autre pour les Gentils, à cause de la division qui estoit entre les uns & les autres: & que cette division estant enfin appaisée, S. Ignace avoit cedé l'episcopat entier à S. Evode, & luy avoit ensuite succedé aprés qu'il fut mort. ' Le P. Halloix Jesuite a Hall. v. Ign. p. 294. 295. 394. embrassé en partie la mesme conjecture; mais il a mieux aimé dire que S. Evode & S. Ignace avoient toujours esté Evesques ensemble [tant que S. Evode avoit vécu,] les Juifs & les Gentils convertis ou non, ayant toujours eu leurs

mœurs & leurs coutumes differentes; de sorte qu'un seul Evesque eust esté moins propre pour gouverner les uns & pour convertir les autres. Il cite pour son sentiment la chronique d'un Balduinus Junius. ' Entre les Protestans Hamond a dit aussi la mesme chose, dans l'ouvrage qu'il a fait pour la défense de l'Episcopat. [Il est remarquable que le temps auquel Eusebe met le commencement de S. Ignace, est celui auquel les Juifs s'estant revoltez, estoient tuez ou persecutez dans toutes les villes de Syrie: & ceux d'Antioche qui voulurent conserver leur vie, furent reduits ou à interrompre le culte de leur religion, ou à sacrifier mesme aux idoles. *V. les Juifs* §. 44. Cette humiliation peut bien avoir contribué à faire que ceux d'entr'eux qui avoient embrassé la foy, se soient unis plus qu'auparavant avec les Gentils, pour ne faire plus qu'un mesme corps sous un seul Evesque.]

Ham. l. 5. c. 1. §. 18. p. 258.

' D'autres ont mieux aimé abandonner la date qu'Eusebe donne à l'epicopat de S. Ignace, pour dire que S. Evode ordonné d'abord par les Apostres, estant mort, S. Pierre avant que d'aller [mourir] à Rome passa par Antioche, y consacra S. Ignace, & l'y inthroniza. C'est ce qu'on trouve dans l'ancien chronologiste Jean Malela, [qui a quelquefois des choses excellentes, mais qui en a aussi de tres pitoyables. Et outre qu'en ce point il combat Eusebe, il faut mesme avouer que cela ne répond pas assez à ce que dit S. Chrysostome,] ' que S. Ignace fut fait Evesque pour remplir la place que quittoit S. Pierre; ce qui nous oblige, dit-il, de croire que la vertu de l'un a eu de la proportion à celle de l'autre, comme quand on oste une grande pierre des fondemens d'une maison, on tasche d'en mettre en la place une autre pareille, *&c.* [Il est visible que S. Chrysostome a cru que S. Pierre avoit ordonné S. Ignace pour tenir sa place, & non pour remplir celle de S. Evode.]

Cotelr. ap. n. p. 190. b.

Chry. t. 1. h. 42. p. 504. a.

NOTE II.

Pour la page 88.

Diverses fautes sur S. Evode d'Antioche.

' Baronius dit que les Grecs font S. Evode martyr, aussibien que les Latins. [Cela paroist assez fondé] ' sur ce que dit le menologe de Canisius au 29. d'avril, *post multos cruciatus & plurimos ad Christi fidem conversos, ad desideratum Dominum pervenit.* [Il peut neanmoins avoir souffert beaucoup de choses sans estre mort par le martyre.] Au moins Bollandus traduisant apparemment l'original de ce que nous lisons dans Canisius, met *non paucis periculis ac tentaminibus superatis*, [ce qui marque bien moins le martyre. Je ne trouve rien ce jour là sur S. Evode dans les Menées greques imprimées à Venise en 1525. ni dans le menologe de Basile] ' Les Menées greques en parlent au 7. de septembre; mais ne luy attribuent en aucune maniere le martyre. [Les Grecs n'en ont rien mis non plus dans la lettre attribuée à S. Ignace.]

Bar. 7. §. 11.
Canis. t. 1. p. 763.
Boll. 6. may, p. 98. f.
Men. p. 108.

' Quelques uns d'eux croient que S. Paul parle de S. Evode dans l'Epistre aux Philippiens, parcequ'ils y ont lu Εὐόδιον au lieu d'Εὐοδίαν: [Mais cet endroit regarde une personne qui demeuroit à Philippes en Macedoine en l'an 62. ce qu'on ne peut croire de Saint Evode d'Antioche, & il est mesme visible par le verset suivant que c'estoit une femme.] Notker le dit aussi entre les Latins. Mais pour ce qu'on trouve dans Usuard de l'edition d'Anvers en 1583. qu'il en est parlé dans les Actes, cela se doit raporter à S. Luce de Cyrene, comme on le voit [par Usuard mesme selon l'edition de Louvain en 1568. &] par les autres martyrologes.

ib | Const. n. p. 298. a. b.

NOTE III.

Pour la page 89.

Sur les divers actes du martyre de S. Ignace.

[Nous avons plusieurs sortes d'actes de Saint Ignace] ' Mr. Cotelier en a fait imprimer de grecs qui se lisent dans Metaphraste, ' que Bollandus nous a donnez en latin sous son nom, ' & que Leo Allatius reconnoist estre veritablement de luy. [Leur auteur suffit pour faire voir qu'on n'y peut pas avoir beaucoup de creance, sans entrer dans l'examen de diverses choses qui peuvent y faire de la peine.]

Cotelr. ap. p. 991.
Boll. 1. feb. p. 24.
All. de sim. p. 125.

' Bollandus nous en a donné d'autres que nous n'avons qu'en latin: [Ce sont ceux que nous appellerons les actes de Bollandus.] ' Il les a tirez de tres anciens manuscrits, & ils sont effectivement fort anciens, puisqu'on voit qu'Adon & d'autres en ont pris ce qu'ils ont dit de ce Saint. Bollandus croit qu'ils sont originairement grecs, & que c'est de là que les Grecs ont mis diverses choses dans leur office, qui ne se lisent point dans Metaphraste: ' & en effet on les trouve encore aujourd'hui en grec dans des manuscrits. [Mais pour estre anciens, ils n'en valent pas mieux.] ' Bollandus y regarde comme une faute enorme de ce qu'ils font interroger le Saint par Trajan à Antioche, & puis à Rome. [Il est en effet bien ridicule] que Trajan aprés avoir prononcé sa sentence de mort à Antioche, l'interroge encore à Rome comme un homme dont il n'avoit jamais entendu parler: [& il ne seroit peut-estre pas mesme aisé de soustenir que Trajan ait esté à Rome en l'an 107. auquel souffrit S. Ignace.] ' Bollandus voudroit bien dire que c'est une transposition, ' ce que toute la suite de ces actes ne permet nullement de croire. [Mais sans cela mesme, ce qu'ils disent du temps & de la maniere que le Saint mourut, & beaucoup d'autres choses qu'on y pourroit remarquer, leur ostent toute autorité.

Boll. 1. feb. p. 29.
p. 13. c. d.
Ign. act. pr. §. 3.
Boll. 1. feb. p. 13. c. d.
p. 19. e| 30. a. b.
p. 13. d.
p. 32. d. e.

Ainsi nous aurions eu peu de choses à dire du martyre de S. Ignace, si Usserius ne nous en avoit donné d'autres actes qu'il a trouvez en latin, avec l'ancienne traduction des veritables lettres de ce Saint,] ' & dont le P. D. Thierri Ruinart Benedictin nous a enfin donné le texte grec en 1689. dans le recueil qu'il a fait des actes anciens & originaux des martyrs. Ces actes sont fort conformes avec la premiere partie des actes de Bollandus, qui a aussi un air fort different de la seconde, [mais n'ont rien de tout ce qui peut blesser dans ceux-ci. Leur breveté & leur simplicité les autorise extremement. Il n'y a rien qui ne s'accorde fort bien avec Eusebe, avec Saint Chrysostome, & avec l'histoire de Trajan, hors quelques chiffres changez par les copistes:] ' & on voit à la fin que ce sont ceux qui accompagnoient S. Ignace à Rome, qui parlent & qui écrivent. ' C'est pourquoi Usserius & le P. Ruinart, ne font point difficulté de croire qu'ils sont des SS. Philon & Agathopode, [dont on parle dans le texte §. 4.]

Act. M. p. 696.
Ig. act. pn §. 2.
§. 11.
§. 1 | Act. M. p. 10. §. 1.

' Dodouel reconnoist sans difficulté qu'ils sont d'un auteur contemporain & d'un témoin oculaire. Il doute seulement s'ils n'ont point esté

Cyp. diss. 12. c. 43. p. 409.

esté alterez, [voulant marquer apparemment
Ign. act. pr. §. 1. ce que dit Usserius,] 'que l'epistre aux Romains qui est inserée dans ces actes, y a esté ajoutée depuis, avec quelques autres choses qui
Act. p. 6. sont au mesme endroit. 'Usserius se fonde sur ce que cet endroit suppose qu'on a déja parlé des lettres du Saint, *per præcedentes litteras*, dont neanmoins il n'y a rien dans les actes; & sur ce que tout cela ne se trouve point dans les actes de Bollandus. [On le trouve neanmoins
p. 71. dans ceux de Metaphraste:] '& les actes originaux d'Usserius supposent dans la suite qu'on savoit ce que le Saint avoit écrit aux Romains, *pluraque iis quæ in epistola disputans*. [Mais le
Act. M. p. 699. texte grec oste entierement la difficulté:] 'car le mot de *præcedentes* n'y est point du tout.

Pour la page 89.

NOTE IV.

Quelques fautes des actes latins de S. Ignace corrigées par le grec.

Ign. act. p. 2. n. 1. p. 35. 'Les actes originaux de S. Ignace commencent ainsi dans Usserius l'histoire de sa Confession: *Trajano post quartum annum imperii sui elato de victoria*, &c. On ne peut douter selon la suite de ces actes, qu'il ne faille lire *IX.* au lieu de IV. & on lit ainsi dans les anciens actes de Bollandus.

[On peut faire encore une autre difficulté sur ce que lisant *post IX. annum*, les actes semblent mettre la victoire de Trajan sur les Scythes en 107. [au lieu qu'elle est arrivée au plustard en l'an 106. Il ne seroit peutestre pas difficile de répondre encore à cette objection, & de trouver un sens raisonnable à *post annum IX.* Mais
Act. M. p. 696. le texte grec leve toutes ces difficultez,] 'puisqu'il porte nettement *μὲν ταῦτα ἐννάτῳ ἔτει*, &c.
p. 697. 'On y lit de mesme *Δακῶν* deux lignes aprés, [au lieu de *Thraces* qu'Usserius a trouvé dans son manuscrit, & qui ne peut estre qu'une faute.]

Pour la page 92.

NOTE V.

Sur la paix de l'Eglise d'Antioche.

[Nous croyons avec Usserius & d'autres, que la paix de l'Eglise d'Antioche dont parle S. Ignace, regarde la persecution de Trajan, parceque c'est le sens qui vient naturellement en l'esprit, estant certain par le martyre mesme de S. Ignace que sa paix avoit esté interrompue
Ign. act. p. 2. par la persecution:] '& les actes de ce Saint donnent lieu de croire que la persecution y fut assez violente. [Nous ne voyons point d'ailleurs qu'elle ait esté troublée par aucune autre chose, & il est sur tout difficile de presumer qu'elle l'ait esté par quelque schisme sous un Evesque tel que S. Ignace, qu'on peut appeller l'Apostre de l'Unité. Il recommande cette unité dans toutes ses lettres; il y combat toujours le schisme; il y parle toujours de l'Eglise d'Antioche, & demande qu'on prie pour elle, sans se plaindre jamais que la tranquilité en fust alterée par aucune division. Ceux qui croient que la paix que Dieu luy rendit, regarde la fin de quelque desunion, se fondent sur ce qu'il prie les Philadelphiens de se réjouir *de son union*.]
ad Philad. 'Les termes grecs sont *ἐπὶ τὸ αὐτὸ γενομένοις*,
§. 10 p. 31. [ce qui marque aussi naturellement pour le moins la réunion en un mesme lieu, qu'en une mesme communion & une mesme doctrine. Ainsi il est aisé de croire que la persecution ayant dispersé plusieurs Chrétiens d'Antioche, la paix les avoit fait revenir, & qu'on avoit mesme rapellé ceux qui avoient esté bannis. Cela convient fort bien à ce qui est dit dans l'epistre à
ceux de Smyrne,] 'qu'elle avoit recouvré sa ad Smyr.
grandeur, & qu'on luy avoit rendu son corps, §. 11. p. 38.
σωματεῖον.

NOTE VI.

Pour la page 93.

Que l'epistre à S. Polycarpe est vraiment de S. Ignace.

'Usserius a cru que l'epistre de S. Ignace à Pearf. de
S. Polycarpe, marquée par Eusebe, n'estoit Ign. pr. c.
pas differente de celle que ce Saint a adressée à 6. p. 21.
l'Eglise de Smyrne. Cependant je ne voy pas moyen de douter qu'Eusebe n'en fasse deux
lettres, puisqu'il dit 'que Saint Ignace écrivit Eus. l. 3. c.
à l'Eglise de Smyrne, & en particulier, *ἰδίως*, 36. p. 107.
à Polycarpe qui en estoit chef, luy recomman- d.
dant son troupeau, c'est à dire le peuple d'Antioche, comme à un homme qu'il savoit estre vraiment apostolique, & le priant d'en avoir un tres grand soin: à quoy il ajoute, *Le mesme Saint écrivant à ceux de Smyrne*, &c. [On ne peut pas marquer plus nettement deux lettres distinctes. S. Jerome a voulu visiblement traduire Eusebe, quoiqu'il parle d'une maniere
plus confuse,] 'soit qu'il se soit brouillé luy Ign. prol.
mesme, soit que son texte soit mal distingué. c. 2. p. 8.
'Dans l'epistre à ceux de Smyrne, S. Ignace ad Smyr.
salue leur Evesque. [Cette lettre n'estoit donc p. 38.
point pour luy en particulier. On n'y trouve
point qu'il luy recommande son Eglise.] 'Que prol. c. 2.
si Usserius croit que cette recommandation n'est p. 8.
autre chose que la priere qu'il fait à l'Eglise de Smyrne d'envoyer un homme à Antioche, [il faudroit donc dire qu'il a aussi recommandé l'Eglise d'Antioche à l'Evesque de Philadelphie, puisqu'il fait la mesme priere à son Eglise.

C'est une autre question de savoir si la lettre que nous avons aujourd'hui de S. Ignace à S. Polycarpe, est veritable: car cela n'est pas sans difficulté. Je ne parle point de celle qui est dans les editions ordinaires, où l'on fait prendre à S. Ignace le titre de martyr, mais de celle qu'Usserius mesme a trouvée en latin dans son manuscrit avec les autres qu'il reconnoist estre de S.
Ignace,] '& que Vossius a aussi trouvée en grec Boll. 1.
dans le manuscrit de Florence. [Il y a deux feb. p. 33.
principales difficultez; l'une que S. Ignace y b.
parle en divers endroits non à S. Polycarpe, mais à toute l'Eglise de Smyrne; l'autre que nous n'y trouvons pas ce que dit Eusebe, qu'il luy recommandoit le soin de l'Eglise d'Antioche.

Je croy qu'on peut se contenter sur la premie-
re de ce que dit Mr. Cotelier,] 'que comme Ign. n. C.
les lettres adressées aux Evesques se lisoient alors p. 464. b|
publiquement dans l'Eglise, S. Ignace qui ne Fleuri, p.
songeoit qu'à edifier les ames, a pu y donner au 368.
peuple les avis que l'esprit de Dieu luy faisoit
juger necessaires. 'La lettre de S. Denys à Eus. l. 4. c.
l'Eglise Romaine estoit adressée au Pape Soter, 23. p. 144.
Σωτῆρι προσφωνοῦσα, *data ad Soterem* porte la d.
traduction de Rufin *p. 691.* 'Et neanmoins elle p. 145. a.
parloit de Soter mesme aux Romains: *Soter
vostre Evesque a gardé cette pratique.* 'Pour Ign. n. C.
l'autre point, tout ce qu'on en peut dire, c'est p. 464.
qu'Eusebe a eu en vuë l'endroit 'où S. Ignace ad Poly. p.
prie S. Polycarpe, non seulement d'envoyer un 878.
homme considerable en Syrie sur la paix que Dieu avoit rendue à cette Eglise, mais mesme d'écrire aux Eglises d'autour de luy, afin qu'elles envoyassent aussi à Antioche des deputez ou des lettres, & de se charger du soin de faire

porter leurs lettres par ceux qu'il y deputeroit. [Mais il faut avouer que cela ne paroist pas assez répondre à l'idée que nous donne Eusebe, qui peut avoir manqué de memoire ou d'exactitude en cette rencontre.]

Boll. 1. feb. p. 21. f. ' Antioque moine de S. Sabas au commencement du VII[e] siecle, que ' Usserius reconnoist avoir eu le meilleur texte des veritables epistres de S. Ignace, cite divers endroits du commencement & de la fin de celle que nous avons à S. Polycarpe. ' Elle est encore citée dans l'homelie de l'unique Legislateur des deux Testamens, attribuée à S. Chrysostome, & que Mr. Cotelier soutient estre ou de ce Saint, ou d'un auteur du mesme temps, à cause de ce qui y est dit contre les Ariens, quoique Savilius & Usserius croient qu'elle n'a pas esté faite avant le temps de Justinien. ' Pearson montre qu'elle est attribuée à S. Chrysostome par Photius, & par plusieurs autres encore plus anciens. Il pretend qu'il n'y a aucune raison de dire qu'elle n'en soit pas, & que si la citation de S. Ignace manque dans quelques editions, cela ne prouve rien, parceque c'est une faute visible. [Mais quoiqu'il puisse dire, une piece contestée comme celle-là, & assurément tres contestable, n'est pas ce qu'il y a de plus fort pour la verité de la lettre à S. Polycarpe. Nous n'alleguons point non plus les citations de S. Jean de Damas, & d'Antonius Melissa,] ' qu'Usserius dit avoir eu le mesme texte qu'Antioque, [mais qui citent aussi les autres epistres qu'on croit estre fausses; ce qu'Antioque ne fait pas.] ' Mais nous ne pouvons pas omettre ce que remarque Pearson, que le texte grec qu'en a trouvé Vossius, est different de celui qu'on avoit eu jusqu'alors, de mesme que dans les autres epistres reconnues pour legitimes; ce qui ne se trouve point dans celles qu'Eusebe n'a pas marquées. ' On la trouve aussi dans un manuscrit qui ne contient que celles qu'Eusebe a connues.

Ign. prol. c. 18. p. 129.

n. C. p. 461| Chry. t. 6. h. 1. p. 9. c.

Pearf. de Ign. t. 1. p. 132-135.

Ign. prol. c. 18. p. 133.

Pearf. pr. c. 6. p. 16. 17

p. 18.

[Le sentiment d'Usserius sur cette lettre a esté abandonné par Mr. Cotelier, Mr. du Pin, Mr. Fleuri, & comme je croy par tous ceux qui se sont donné la peine d'examiner ce point.] ' Bullus l'appelle une opinion singuliere d'Usserius, & soutient qu'aprés ce que Vossius & Pearson ont écrit pour établir l'autorité de cette lettre, [il n'y a aucun lieu de douter qu'elle n'ait esté receue du temps d'Eusebe comme un veritable ouvrage de S. Ignace.]

Bull. l. 3. c. 1. p. 287.

Euf. l. 3. c. 36. p. 107. d. ' Outre la lettre que Saint Ignace écrivit de Troade à S. Polycarpe, où il luy recommandoit le soin de l'Eglise d'Antioche, selon Eusebe: il luy en écrivit encore une autre reconnue par S. Polycarpe mesme,] ' lorsqu'il dit aux Philippiens, *Vous m'avez écrit vous & Ignace, que si quelqu'un va en Syrie, il ait soin d'y porter vos lettres.* ' Usserius qui reconnoist cette lettre, dit que ce n'estoit qu'une lettre familiere. ' Rien n'empesche neanmoins qu'il n'y eust plusieurs instructions importantes: & ainsi il semble que ce pourroit estre celle mesme que nous avons, comme Bollandus paroist l'avoir cru. [Il faudroit avouer en ce cas qu'Eusebe ne l'a point connue, ce qui en diminueroit beaucoup l'autorité. Mais aussi cette opinion est combatue par la lettre mesme,] ' écrite sur la nouvelle qu'on avoit receue que Dieu avoit rendu la paix à l'Eglise d'Antioche, ' & lorsque S. Ignace estoit sur le point de partir de Troade pour aller à Naple, & de là à Philippes.

p. 108. c.

Ign. prol. c. 2. p. 8.

Boll. 1. feb. p. 21. f.

Ign. ad Poly. p. 878. b. c.

NOTE VII.

Pour la page 93.

Sur Saint Rufe & Saint Zosime.

' Usuard, Adon, & d'autres, mettent Saint Zosime & S. Rufe, dont parle S. Polycarpe, à Philippes en Macedoine. ' Mais il paroist qu'ils n'y firent que passer comme S. Ignace, & furent conduits en sa compagnie avec honneur par les Chrétiens de cette ville. [Ainsi il vaudroit mieux ne leur assigner aucun lieu,] ' comme font quelques martyrologes, [ou les mettre à Rome. Usu. 18. dec. Poly. ep. p. 1007. §. 1. 13. Boll. mars, t. 2. p. 41. f.

Nous n'avons point de fondement particulier pour dire que ce S. Rufe soit le fils de Simon le Cyrenéen, ou celui que S. Paul salue dans son epistre aux Romains. *V. N. S. J. C. note 32.*]

NOTE VIII.

Pour la page 94.

Sur diverses lettres attribuées à Saint Ignace.

[Nous avons soutenu contre Usserius dans la note 6. la verité de l'epistre que nous avons de S. Ignace à S. Polycarpe. Mais nous n'avons pas les mesmes raisons pour défendre les autres lettres attribuées à S. Ignace, qu'Usserius a rejettées comme fausses.] ' Daillé accorde aisément qu'il en a écrit plusieurs, outre celles qui sont marquées par Eusebe: [& il n'y a aucun moyen de douter qu'il n'ait écrit au moins à son Eglise d'Antioche, sur ce que Dieu avoit appaisé la persecution. On peut mettre dans la mesme classe les trois autres qu'Usserius & Vossius ont trouvées dans les manuscrits avec celles qu'on reconnoist pour indubitables, savoir celle à Marie de Cassoboles, celle à l'Eglise de Tarse, & celle à Heron Diacre d'Antioche: & examiner ensuite s'il faut rejetter ces lettres par la seule raison qu'Eusebe ne les a pas connues, parcequ'elles n'estoient point de celles que S. Polycarpe avoit envoyées aux Philippiens. Que si l'on trouve que cette raison ne suffit pas estant seule, il restera à examiner ces lettres en elles mesmes; ce que nous n'avons pas cru devoir entreprendre ici. Nous remarquons seulement que nous ne voyons pas moyen de satisfaire à ce que la lettre à ceux d'Antioche, ne leur dit rien sur la paix. Pearf. pr. c. 6. p. 20.

L'epistre aux Philippiens n'est point dans cette collection, & on y trouve plus de difficultez que dans les quatre autres.] ' Mais ce qui doit rendre celle-ci, & les quatre autres mesme fort suspectes, pour ne dire rien de plus, c'est que d'une part on ne les voit jamais citées avant le VI[e] siecle, & que de l'autre on trouve que le style en est tout different des veritables lettres de Saint Ignace, au lieu qu'il est fort semblable aux additions inserées dans ces mesmes lettres: de sorte qu'il est tres probable qu'un mesme imposteur a corrompu celles-ci, & composé les cinq autres. ' On pretend encore qu'elles contiennent plusieurs choses qui ne conviennent point au siecle de S. Ignace. M[r]. du Pin les rejette comme indubitablement supposées: [& je pense que c'est aujourd'hui le sentiment general de tous les savans. On peut voir ce qu'Usserius en dit dans ses Prolegomenes sur Saint Ignace.] Boll. l. 2. c. 1. p. 79. Du Pin, p. 110.

' Pour les lettres à S. Jean & la Vierge, avec la réponse de la Vierge, Baronius ne les a 110|Bar. 48. §. 25.
mais

mais voulu soutenir; & il les rejette parmi les pieces apocryphes. ' On assure qu'on les a trouvées à Lion l'an 1245. Ainsi elles ne peuvent pas mesme avoir esté citées par Saint Bernard, comme quelques uns l'ont cru: & on croit en effet que c'est la lettre à Marie de Cassoboles que ce Saint marque dans son 7e sermon sur le pseaume *Qui habitat*.

Cotelr. ap. n. p. 481. c.

NOTE IX.

Pour la page 94.

Sur les objections des Calvinistes contre les veritables lettres de S. Ignace.

[Nous n'avons point cru nous devoir engager à répondre aux foibles objections que les Presbyteriens font contre les lettres mesmes qui sont certainement de Saint Ignace. C'auroit esté perdre inutilement bien du temps à une chose que d'autres ont faite mieux que nous ne pourions esperer de le faire. Outre ce qu'Usserius a écrit pour établir l'autorité de ces lettres dans ses Prolegomenes sur Saint Ignace, on peut voir les objections des Huguenots dans le livre de Daillé sur S. Denys & S. Ignace, imprimé en 1666. & les réponses qu'on y peut faire dans le grand & savant ouvrage que Jean Pearson Protestant Anglois, a composé exprés sur cela en 1672. & dans les notes de Mr. Cotelier sur S. Ignace. Mr. du Pin a fait un abregé des objections & des réponses dans le premier tome de sa Bibliotheque *p.* 113-128.] ' Le P. Ruinart ne craint point d'avancer que la sincerité de ces lettres a esté tellement établie par les écrits faits sur ce sujet, qu'elle n'est plus aujourd'hui revoquée en doute, que par ceux qui ont la hardiesse de contester une partie de l'Ecriture, pour n'y pas reconnoistre la condannation de leurs erreurs.

Act. M. c. 10. §. 2.

NOTE X.

Pour la page 95.

Sur le jour de la mort de S. Ignace.

' Il paroist par divers endroits des actes de S. Ignace, qu'il fut exposé aux bestes le jour que les spectacles finissoient. ' Usserius l'entend de la feste appellée *Sigillaria*, qui se faisoit selon Macrobe le 20. de decembre; & c'est le jour auquel les actes mettent la mort de S. Ignace. Cette feste continuoit encore les trois jours suivans: ' & l'ancien calendrier donné par Bucherius marque des spectacles de gladiateurs le 20. 21. 23. & 24. [Mais il se peut faire que les combats des bestes finissoient le 20.]

Act. M. p. 706. b| 707. a. Ign. act. n. 35. p. 45| Macr. sat. l. 1. c. 10. 11. p. 198. 207. Buch. cycl. p. 288.

' Un exemplaire du martyrologe de S. Jerome met le 25. un Saint Ignace entre divers martyrs de Rome; ' & Florentinius croit que c'est celui d'Antioche, parceque cet exemplaire ne le marque en aucun autre jour. [Il n'y en a rien du tout dans les anciens monumens de l'Eglise Romaine, c'est à dire dans les calendriers de Bucherius, d'Allatius, & du P. Fronto; dans le Sacramentaire du P. Menard, & dans le Missel de Thomasius: ce qui est étonnant d'un Saint si celebre & mort à Rome. Bede l'a mis le 17. de decembre,] ' & a esté suivi de quelques autres. Usuard, Adon, & les autres posterieurs, le mettent le premier jour de fevrier; ce que nous suivons aujourd'hui. Quelques uns l'ont encore mis le 24. de novembre, & le 14. de decembre.

Florent. p. 179. p. 207. 1. Boll. 1. feb p. 14. 15.

[Pour l'année de sa mort, nous croyons avoir prouvé dans la note 17. sur Trajan, qu'il n'y a aucune raison de rejetter] ' ce qu'on voit dans ses actes grecs [& latins,] qu'il a consommé son martyre sous les Consuls Senecion & Sura, [c'est à dire en l'an 107. de JESUS-CHRIST.] ' La chronique d'Eusebe met aussi son martyre en 107. qui estoit la 10e année de Trajan: de sorte que c'est une faute à ' S. Jerome ou à ses copistes de l'avoir mis dans la onzieme, & à Bede 17. *dec.* dans la douzieme. La traduction greque de S. Jerome met dans la dixieme.

Act. M. p. 707. Ign. act. n. 39. p. 53. Hier. v. ill. c. 16. p. 274. a.

NOTE XI.

Pour la page 96.

Quand les reliques de Saint Ignace ont esté rapportées à Antioche.

[S. Ignace ayant esté martyrizé à Rome le 20. de decembre, & ses reliques raportées aussi-tost à Antioche, il n'y a guere d'apparence qu'elles n'y soient arrivées qu'au bout d'un an le 17. du mesme mois, auquel les Latins marquent cette translation.] ' Les Grecs en font aujourd'hui le 29. de janvier. Mais il n'y a guere plus d'apparence qu'on ait pu les raporter en un mois de temps en plein hiver. C'est pourquoi Usserius croit que ce 29. janvier dans son origine, a esté la feste de la seconde translation qui se fit sous Theodose le jeune.

Ign. act. n. 37. p. 48.

NOTE XII.

Pour la page 96.

Quand les reliques de S. Ignace ont pu estre apportées à Rome.

' Baronius dans ses notes sur le martyrologe, dit qu'il croit que le corps de S. Ignace a esté apporté à Rome sous Justinien vers l'an 540. lorsque Cosrhoés Roy de Perse ruina & brula la ville d'Antioche. Il le croit par une pure conjecture, qui n'est fondée sur aucun monument, comme il l'avoue, ' & qui est mesme sans apparence, puisque Saint Gregoire n'eust pas augmenté de nouveau vers l'an 580. la solennité de la translation de S. Ignace, si ses reliques n'eussent plus esté à Antioche. De sorte que si cette troisieme translation est veritable, elle ne s'est faite qu'aprés l'an 638. auquel Antioche tomba entre les mains des Sarrazins, ' comme Baronius mesme semble l'avoir reconnu dans ses Annales.

Bar. 17. dec. f. Ign. act. n. 38. p. 50. Bar. 637. §. 1.

NOTE SUR SAINT EVARISTE.

Pour la page 97.

Sur la durée de son pontificat.

LE plus ancien catalogue des Papes dit que Saint Evariste, qu'il appelle Ariste; gouverna depuis l'an 96. jusqu'en 108. & luy donne neanmoins 13. ans, 7. mois & deux jours, [qui à commencer du premier janvier 96. nous me-

Buch. p. 270.

Boll. apr. t. 1. p. 20. 2. menent au 2. aoust de l'an 109.] ' Quelques breviaires marquent de mesme la durée de son pontificat. Anast. c. 6. p. 3. ' L'Anastase du Louvre en oste seulement un mois. Anal. t. 3. p. 418. ' Un manuscrit de S. Germain a 14 ans, 3. mois & 12. jours. Boll. apr. t. 1. p. 20. 1. ' Un autre Pontifical dit 9. ans, 10. mois & 2. jours. [Eusebe les reduit à 9. ans dans sa chronique,] Eus. l. 4. c. 1. p. 115. 2. ' & à huit entiers dans son histoire; [ce qui revient] Anal. t. 3. p. 426. ' à un manuscrit de S. Germain, qui porte 8. ans, 10. mois & 2. jours. Ainsi ayant commencé, comme nous croyons, [à la fin de] l'an 100 il sera mort vers la 12e année de Trajan, [de JESUS-CHRIST 109.] Eus. l. 3. c. 34. p. 106. ' comme le dit Eusebe, [dans les derniers mois de cette année. Cela s'accorde avec] Boll. apr. t. 1. p. 20. 2. ' les Pontificaux & les martyrologes, qui marquent sa feste le 26. d'octobre, comme le martyrologe Romain, ou le 27. comme ceux de Florus & d'Adon. [La chronique d'Eusebe met sa mort dés l'an 107. au lieu que son histoire la met vers l'an 109. Mais dans toute cette suite des Papes, l'histoire s'accorde ordinairement fort bien, au lieu que la chronique se contrarie assez souvent: Outre que l'histoire estant posterieure à la chronique, la doit corriger.]

NOTE SUR BASILIDE.

Pour la page 100.

En quel temps Saturnin & Basilide ont paru.

Hier. in Luc. c. 8. p. 146. c. ' SAINT Jerome semble mettre Basilide entre les heretiques qui ont paru dés le vivant des Apostres; Cotelr. ap. n. p. 469. d. ' & on voit par S. Jean de Damas, que quelques uns ont cru qu'il avoit esté reconnu pour heretique par S. Jean l'Evangeliste. Epi. 31. c. 2. p. 164. a. ' S. Epiphane ne met aussi que peu de temps entre luy & Cerinthe, qu'il pretend avoir paru dés les premiers temps de l'Eglise.]

Eus. l. 4. c. 7. p. 119. c. ' D'autre part Eusebe ne parle de luy que sous le regne d'Adrien, tant dans sa chronique sur l'an 133. que dans son histoire: Thdrt. h. f. l. 1. c. 2. p. 193. d. ' & Theodoret le met du temps du mesme prince. Cl. str. 7. p. 764. c. d. ' S. Clement d'Alexandrie est aussi assez clair pour ne le mettre que vers le temps d'Adrien. [Cela est plus conforme] Cyp. ep. 75. p. 199. 2. ' à ce que dit S. Firmilien de Cesarée, Qu'on sait que Valentin & Basilide ne se sont revoltez contre l'Eglise par leurs mensonges, qu'aprés les Apostres, & longtemps depuis [la mort des principaux d'entr'eux.] Iren. l. 3. c. 3. p. 232. 233. ' S. Irenée dit aussi que ceux qui ont enseigné un Dieu autre que le Createur, [ce qui estoit l'erreur de Basilide,] ne sont venus qu'aprés la lettre de Saint Clement aux Corinthiens, [écrite, comme nous croyons, en 96.] L. 5. c. 20. p. 465. d. ' & sont beaucoup posterieurs aux Evesques qui ont esté etablis par les Apostres.] Eus. l. 3. c. 32. p. 104. 105. ' Ce que dit Hegesippe que les heretiques commencerent proprement à paroistre aprés la mort de S. Simeon de Jerusalem, [semble aussi se raporter à Saturnin, Basilide, & Valentin, qui commencerent presque en mesme temps à troubler l'Eglise.]

Pearf. in Ign. t. 2. p. 82. 83. Il semble qu'on peut accorder une bonne partie de ces autoritez differentes, en disant avec quelques personnes habiles de ce temps, que Saturnin & Basilide ont paru dés le temps de Trajan, & ont continué sous Adrien, Hier. v. ill. c. 21. p. 275. b. ' à la fin duquel Basilide est mort, si on s'arreste à ce qu'on lit dans S. Jerome. Pearf. in Ign. t. 2. p. 223. ' Car quelques uns croient qu'en cet endroit au lieu de *mortuus est*, il faut lire *moratus est*; [ce qui nous laisseroit la liberté de mettre la mort de Basilide encore plustard.] Præd. c. 5. p. 11. ' Ce que dit le Prædestinatus du P. Sirmond, que Saturnin a esté condanné par S. Thomas Apostre, [ne le fera pas croire plus ancien à tous ceux qui connoissent ce que c'est que cet auteur.]

NOTES SUR LA PERSECUTION D'ADRIEN.

NOTE I.

Pour la page 108. §. 2.

Sur les actes de Saint Eustache.

[L'HISTOIRE de S. Eustache est fort commune: mais je pense que c'est aussi un sentiment fort commun parmi ceux qui font quelque discernement entre les pieces fausses & les veritables, que ce qu'on en dit est un vray roman: de sorte que nous ne nous croyons point obligez à rendre raison de ce jugement qu'on en fait:] All. de sim. p. 119. c. ' & nous nous contentons de dire que les actes qu'on en a eus jusqu'en 1660. & qui sont dans Surius au 20. de septembre p. 209. sont de Metaphraste. [Baronius mesme les abandonne,] Bar. 120. §. 6. ' en disant qu'il croit qu'on y a ajouté beaucoup de choses à la verité. [Hessels, dont la censure n'est pas des plus severes,] Hess. cens. t. 1. p. 625. ' les rejette comme une piece fabuleuse, & où il y a mesme diverses choses contre la foy.

Combf. act. p. 834. ' En 1660. le P. Combefis nous a donné de nouveaux actes de S. Eustache, qu'il croit écrits par un auteur contemporain, & il cite sur cela le jugement de Leo Allatius, All. de sim. p. 108. a. ' qui pour le prouver allegue un endroit de la preface en ces termes, προεθέμην προσθεῖναι ταῖς τῶν ἀρχαίων ἀνδρῶν ἐγγράφοις ἀνδραγαθίαις, καὶ τὰ νῦν ἐν τοῖς καιροῖς ἡμῶν κατορθωθέντα, *J'ay resolu d'ajouter à ce qui a déja esté écrit des grandes actions des anciens, celles qui se sont faites aussi de nostre temps.* Combf. act. p. 20. ' Mais cet endroit se lit dans le P. Combefis d'une maniere assez differente: προεθέμην προσθεῖναι ἐγγράφως τῶν ἀρχαίων ἀνδρῶν ἀνδραγαθίας, καὶ τὰ νῦν ἐν τοῖς καιροῖς ἡμῶν κατορθωθέντα: c'est à dire, comme le P. Combefis l'a traduit, *Mihi constitutum ut tùm veterum heroum præclara gesta scripto consignem, tùm eorum qui nuper nostrisque temporibus virtutis laude claruerunt.* [On ne sauroit tirer de là si Saint Eustache est de ces anciens dont il veut faire l'histoire, ou des nouveaux, sinon que mettant les anciens les premiers, comme ceux par qui il veut commencer, & la vie de S. Eustache suivant immediatement cette preface, on a lieu de croire que c'est le plus ancien de ceux dont il avoit dessein de parler. Et le style de cette preface n'est nullement celui des Saints qui ont écrit dans le second siecle.]

' Le

p. 82. 83. ' Le P. Combefis fait de cette piece toute l'estime que des actes vraiment originaux pourroient meriter; & il croit que si Baronius l'avoit vue, il auroit retracté le jugement desavantageux qu'il avoit porté des actes communs. p. 83. ' Cependant il avoue fort ingenuement qu'il a peine à trouver dans ceux-ci aucun fait qui ne soit dans les siens, Metaphraste n'ayant fait qu'amplifier & orner certains endroits à sa maniere, plus propre à obscurcir les evenemens qu'à les embellir. [Il faut donc avouer que la censure de Baronius tombe tout à fait sur ces nouveaux actes, aussi-bien que celle d'Hessels: Et aussi Bollandus, qui ne les a pu ignorer, Boll. may, t. 1. p. 41. [' dit qu'il examinera en son lieu, si on n'y a point meslé quelque fiction poetique.

[Il se trouve encore d'autres actes de S. Eustache dans des legendaires, comme dans celui de Saint Michel à Beauvais. Mais l'on y lit toujours les mesmes choses que dans Metaphraste, quoiqu'en d'autres termes.] Combef. act. p. 83. ' On marque qu'il y a une histoire de ce Saint en Italien & en François, qui est plus ample, parcequ'on y a ajouté diverses fictions à la narration de Metaphraste.

p. 45. ' Le P. Combefis nous a aussi donné une oraison de Nicetas sur S. Eustache, p. 84. ' qui contient, comme il le reconnoist, tous les mesmes faits que Metaphraste. [Et un auteur du IX. ou X[e] siecle, qui reçoit bien d'autres histoires apocryphes, n'est pas pour autoriser beaucoup celle-ci, non plus que S. Jean de Damas,] p. 85 | Joan. D. imag. l. 3. p. 793. ' qui cite un grand endroit de l'histoire de S. Eustache, dans les mesmes termes que portent les actes du P. Combefis. [Nous voulons bien accorder encore que c'est ce qu'Usuard 2. *nov.* appelle *miros Eustachii actus*, sans nous tenir obligez de les croire vrais. Nous n'avons pas vu] Boll. may, t. 1. p. 42. 3. ' ce qu'Athanase Kirker a ecrit de ce Saint en l'an 1665, où on pretend qu'il a fait bien de nouvelles découvertes. Mais selon ce qu'en dit Bollandus, [nous craignons qu'il ne promette plus qu'il ne peut tenir.]

Combef. act. p. 87. ' Nous croyons aisément avec le P. Combefis, que le nom d'*Eustache*, qui n'est ni grec ni latin, est un nom corrompu, & qu'il faudroit dire *Eustathe*, comme les Grecs nomment toujours ce Saint. Il faut neanmoins remarquer que dans le calendrier du P. Fronto *p.* 138. il est nommé Eustoche, *Eustochius*,] qui est le même nom que celui de Sainte Eustoquie; & il a son origine dans la langue greque.]

NOTE II.

Pour la page 103. §. 2.

Sur les actes de Sainte Sophie.

Boll. may. t. 1. p. 41. 2. ' On a les actes de Sainte Sophie & de ses filles en plusieurs façons. a All. de sim. p. 115. f. ' Ceux qui se lisent dans Surius sont de Metaphraste, [& pleins de miracles à son ordinaire. Ceux qui sont dans Mombritius *t.* 2. *p.* 204. écrits par un Jean Prestre de Milan, se condamnent eux mesmes par leur style, par leurs long discours, & par leurs miracles sans nombre. Je ne say si ce Jean a voulu se faire croire témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte, lorsqu'il dit à la fin de sa longue histoire,] M. S. p. 616. ' *Sicut vidimus gesta Sanctorum, ita scripsimus.* Mais sans examiner le reste, on ne parloit pas au II[e] siecle comme il fait parler Sainte Sophie, p. 598. ' *Te precamur inseparabilis Trinitas, qui es una Deitas.* [Nous en avons vu d'autres dans des manuscrits qui commencent par ces mots, *Cùm Verbi Dei prædicatio curreret per totum orbem.* Ils sont pires que ceux de Metaphraste.] ' Baronius en cite d'autres qui commencent ainsi: Bar. 30. sept. g. *Sedenti in Senatu.*] Je ne les ay point vus.

Je ne say si c'est une faute d'impression] ' dans les Menées de Venise en 1528. d'avoir Menæa, 17. sept. p. 144. mis ces Saintes sous Diocletien; [au lieu que tous les autres que j'ay vus, les mettent sous Adrien.

Jean Prestre de Milan, donne aux filles de Sainte Sophie leurs noms grecs;] ' ce qu'on Boll. mars, t. 1. p. 33. f. trouve aussi dans quelques martyrologes.

NOTE III.

Pour la page 104. §. 1.

Sur les actes de S. Eleuthere & de Sainte Antie.

[On trouve bien des histoires de S. Eleuthere martyr à Rome, & de Sainte Antie sa mere,] ' une greque écrite par Metaphraste, a & Boll. 18. apr. p. 986. plusieurs latines: Bollandus en traite amplement; ' & sa conclusion est que tout ce que nous a p. 529. 535. p. 529. 532. 534. avons de ces Saints, hors ce qui est dans les martyrologes de S. Jerome, vient des actes qu'il appelle de Rieti, parcequ'il les a eus des manuscrits de cette Eglise; & que ces actes écrits, dit-on, par Euloge & Theodule, témoins oculaires, sont une fiction, qui n'a au plus pour fondement que quelques faits principaux restez dans la memoire du peuple. ' De sorte que parlant de p. 531. 2. S. Corebe, mis aprés S. Eleuthere dans le martyrologe Romain, il dit que tant qu'on n'aura point d'autre preuve pour ce martyr, que ce qui en est dit dans les actes de S. Eleuthere, il n'y a pas lieu d'assurer, *vix credi potest*, que c'ait esté un martyr, ni mesme un homme. [Nous n'avons rien à opposer aux raisons par lesquelles il rejette toutes ces pieces.]

NOTE IV.

Pour la page 105. §. 3.

Sur S. Gavin celebre en Sardaigne.

' Baronius dit que la feste de S. Gabin & de Bar. 30. may, b. Saint Crispule, se fait particulierement le 25. d'octobre, & avec tant de solennité, que ceux du pays donnent à ce mois le nom de Gabin, ' ou S. Gavin. Ferrarius & Bollandus pretendent qu'il se trompe, & que celui qui est ho- Ferr. de It. p. 326. 671 | Boll. 30. may, p. 236. §. 3. noré le 25. d'octobre, n'est pas S. Gabin compagnon de S. Crispule, mais S. Gavin ou Savin, ' qui a souffert aussi à Torres sous Dio- Ferr. p. 326. 671. cletien avec S. Prote & S. Janvier [Gabin & Gavin ne sont assurément qu'un mesme nom. Nous verrons sur la persecution de Diocletien §. 55. qu'il y a des preuves considerables pour mettre en ce temps là un S. Gavin] ' On ne Boll. 30. may, p. 236. §. 4. cite que des auteurs fort modernes pour en mettre un sous Adrien.

NOTE V.

Pour la page 106. §. 4.

Sur Sainte Marie servante.

' M[r]. Baluze nous a donné dans le second Miscel. t. 2. p. 115. tome de ses Mélanges, l'histoire d'une Sainte Marie servante d'un Tertulle: ' & il remarque p. 491. avec raison que cette histoire est assez bien écrite, & a assez l'air d'antiquité. [Cependant la mort de la Sainte dans un rocher qui s'ouvre pour la recevoir, sent tellement sa fable, avec tous les prodiges qui la suivent, qu'il n'y a pas d'apparence de la recevoir, à moins qu'on n'en ait des preuves incontestables. Il n'y a pas non plus moyen de défendre l'edit contre les Chré-

p. 116. Chrétiens, ' dont le titre est *Maximianus, Adrianus, Antoninus, Pii, Felices, Augusti*. Antonin a regné avec Adrien, mais comme Cesar, & sans avoir le titre d'Auguste. Luy seul a eu le titre de *Pius*, apres la mort d'Adrien, & non celui de *Felix*; & Adrien n'a eu ni l'un ni l'autre. Pour Maximien leur collegue, nous le laisserons chercher à d'autres dans les histoires qui n'ont pas encore esté écrites.]

ibid. ' Cet edit porte que tous ceux qui ne voudront pas sacrifier, seront punis de mort: [& neanmoins il est aisé de montrer que ni Adrien, ni Antonin, n'ont jamais fait aucun edit qui fust directement contre les Chrétiens Mais de tous ceux qui en ont fait, je ne croy pas qu'on en trouve aucun qui ait ordonné ce qu'ajoute

p. 117. celui-ci,] ' Que si quelqu'un cache un Chrétien, il sera puni luy mesme du dernier supplice, & tous ses biens confisquez. Cependant en consequence de cet edit, Tertulle s'estant contenté de faire fouetter la Sainte, & de la tenir enfermée en ne luy donnant presque pas à manger, mais ne l'ayant pas deferée au Gouverneur, il y fut deferé luy mesme, comme ayant contrevenu à l'edit; & quoique ce fust une personne de la premiere qualité, ' on eut

p. 119. peine à le tirer de cette affaire, & il fallut mesme en écrire à l'Empereur. [Je croy qu'une si grande absurdité ne paroistra croyable à personne. C'est pourquoi nous ne nous arrestons pas à remarquer les harangues trop longues, & les autres difficultez qu'on peut faire contre ces actes, & qui sont en assez grand nombre.

Il semble mesme qu'Adon n'ait pas eu la

p. 116. mesme histoire que nous en avons,] ' laquelle porte seulement qu'on vouloit obliger la

Ado, 1. nov. Sainte à manger, & à ne pas jeûner, ' au lieu que selon luy on vouloit qu'elle mangeast des viandes immolées aux idoles. Luy & Usuard donnent à la Sainte le titre de Vierge; ce que les actes ne disent point expressément. Les additions du martyrologe de S. Jerome, ni le Romain, ne le luy donnent point non plus. Usuard & Adon disent qu'elle consomma son martyre; ce qui paroist difficile à accorder avec ce que ses actes disent de sa mort.

Il est encore étrange que dans une piece assez longue, & qui circonstancie toutes choses, on n'y trouve ni le temps où elle est morte, finon que c'estoit aprés les edits pretendus d'Adrien & d'Antonin contre les Chrétiens, ni le nom du juge, ni le lieu où tout cela se passa, qui n'est point marqué non plus dans tous

Florent. p. 947. 1. Miscel. p. 122. les martyrologes. ' Il y est bien parlé d'un Philocome, *principalis Neocorensium civitatis*. [Au lieu de *Neocorensium*, on lit dans Vincent de Beauvais & dans Mombritius *Veronensium*, comme Pierre des Noels p. 192. 1. y a lu apparemment *Nicomediensium*:] ' Mais Mr. Balu-

p. 493. ze croit que ce *Neocorensium* est pour τῶν νεώκορων, c'est à dire *des Prestres & des autres mi-*

Florent. p. 947. 2. *nistres du temple*. ' Florentinius remarque que Ferrarius n'a point voulu attribuer cette Sainte à l'Italie & à la ville de Verone, [non plus que le martyrologe Romain.]

NOTE VI.

Pour la page 106. §. 5.

En quel temps Saint Quadrat a fait son apologie

Hier. ep. 84. p. 327. b. ' L'apologie de S. Quadrat fut presentée à Adrien, dit S. Jerome, lorsqu'il vint à Athenes voir les mysteres d'Eleusine: *invisenti*. L'histoire d'Adrien §. 9. 13. nous apprend qu'il vint à Athenes en 124. y passa l'hiver, & s'y fit alors initier aux mysteres d'Eleusine; qu'il y revint à la fin de 134. & y assista encore aux mesmes mysteres. Il faut donc dire selon S. Jerome que ce fut en 125. ou en 135. que S. Quadrat presenta son apologie: & nous ne voyons pas qu'il nous donne de jour pour nous determiner à l'une de ces deux années plutost qu'à l'autre. Outre cette incertitude, il nous embarasse encore, en voulant que S. Quadrat ait presenté son apologie dans le temps de l'initiation d'Adrien, & que cette initiation ait esté la cause de la persecution.] *Cùm Hadrianus*, dit-il, *Athenis exegisset hyemem, invisens Eleusinam, & omnibus penè Græciæ sacris initiatus, dedisset occasionem his qui Christianos oderant vexare credentes, porrexit ei librum*, &c. v. ill. c. 19. [Il semble donc que S. Quadrat ait fait son apologie pour appaiser la persecution lorsqu'elle commençoit à peine: Et que deviendra ce que S. Jerome mesme dit ailleurs, ' que par cette apologie il avoit appaisé une persecution tres violente, *gravissimam*? ep. 84. p. 327. b.

Eusebe dans sa chronique parle de l'apologie de S. Quadrat, non en 125. ni en 135. mais en 126. & S. Jerome le suit en cela dans sa traduction; Eusebe ne dit mesme nulle part qu'elle ait esté presentée à Adrien dans Athenes: de sorte que Saint Jerome semble ne l'avoir écrit que parcequ'il a cru que S. Quadrat estoit Evesque d'Athenes, (ce qui est au moins fort douteux,) & qu'il savoit par l'histoire qu'Adrien y estoit venu. Comme donc S. Jerome est assez embarassé, nous avons mieux aimé nous tenir à Eusebe, n'ayant rien de meilleur, & nous contenter de ce qu'il dit. La persecution avoit pu commencer avant l'initiation d'Adrien, & estre devenue plus forte par cette initiation: de sorte qu'il n'y a plus d'absurdité à croire que S. Quadrat ait fait son apologie en 126. pour la faire cesser un an ou pres de deux depuis l'initiation d'Adrien, & qu'elle soit cessée ou dès 126. ou en 127.

NOTE VII.

Pour la page 108. §. 7.

S. Quadrat l'apologiste distingué de l'Evesque d'Athenes.

' S. Jerome a cru que S. Quadrat l'apologiste estoit le mesme que Quadrat Evesque d'Athenes, [a] dont parle Eusebe aprés S. Denys de Corinthe: [b] & les Grecs, au moins quelques uns, le croient aujourd'hui. [c] Usuard copié par le martyrologe Romain 26. may, Notker ' & Adon le disent aussi. [Cependant Eusebe parle de l'Evesque d'Athenes, sans nous dire que c'est celui dont il avoit déja parlé: il ne donne point non plus à l'apologiste le titre d'Evesque d'Athenes:] ' & ni luy, ni S. Denys de Corinthe, parlant de l'Evesque d'Athenes, ne l'appellent jamais ni Prophete, ni apologiste, ni disciple des Apostres. De plus, Eusebe met assez nettement l'apologiste entre les Evangelistes qui alloient porter la foy en divers pays sans s'arrester en aucun lieu. Il n'estoit donc pas Evesque [d'une Eglise particuliere.] ' Ce qui est encore plus difficile, c'est qu'il est assez clair que l'Evesque d'Athenes vivoit au mesme temps que S. Denys de Corinthe, c'est à dire vers 160. ou 170 & mesme qu'il ne fut fait Evesque qu'en ce temps là. Or cela est-il aisé à croire de l'apologiste, ' qui estoit disciple des Apostres, ' & qui avoit vu plusieurs personnes gueries & ressuscitées par JESUS-CHRIST?

Hier. v. ill. c. 19. p. 271. a | ep. 84. p. 327. a. Eus. l. 4. c. 23. p. 143. d. Men. 21. sept. p. 179. Boll. 26. may, p. 358. §. 1. Ado. fest. p. 39. Eus. n. p. 81. 1. a. b. l. 3. c. 37. p. 109. a. l. 4. c. 3. p. 116. d.

' Il

a. p. 81. 1. b. ' Il semble mesme que l'ancienne tradition de l'Eglise greque distinguoit ces deux Quadrats. Car le Typique de S. Sabas p. 14. 2. met le 21. de septembre S. Quadrat Apostre, [c'est à dire disciple des Apostres, non à Athenes, mais] à Magnesie. Boll. 26. may, p. 359. a. ' Je ne voy point non plus que parmi les eloges que les Grecs luy donnent dans leurs Menées le 22. de septembre, ils parlent jamais d'Athenes; ils y disent au contraire que son corps estoit à Magnesie. Menæa, p. 279. ' Neanmoins sur le 21. ils disent qu'il a presché à Athenes & à Magnesie, que les persecuteurs le chasserent à coups de pierres d'Athenes où estoit son troupeau, aprés l'avoir éprouvé par le feu & par d'autres tourmens, & qu'il receut enfin la couronne du martyre sous Adrien: [ce qui ne s'accorde pas avec le temps de l'Evesque d'Athenes] Ugh. t. 6. p. 1099. a. ' Un autre menologe fait S. Quadrat Apostre Evesque de Magnesie, [sans parler d'Athenes,] & dit qu'il fut martyrizé à Cesarée sous Dece & Valerien, [c'est à dire vers l'an 250.] en presence de l'Empereur Dece, [qui ne fut jamais tant qu'il regna, ni en Cappadoce, ni en Palestine, ni en Mauritanie, où sont toutes les Cesarées celebres. On voit par là combien les nouveaux Grecs sont habiles dans l'histoire.]

Boll. 26. may, p. 359. b. ' Bollandus croit qu'ils ont pu confondre l'apologiste avec un Evesque de Magnesie martyrisé sous Dece; [& en ce cas, nous n'avons pas de preuve du martyre de l'apologiste. Ce martyre seroit mesme toujours peu fondé, quand il le seroit sur toute l'autorité des Menées, & des autres livres semblables.] b. ' Bollandus remarque encore que l'Office des Grecs ne parle jamais de l'apologie de S. Quadrat: [ce qui ne vient peutestre que de l'ignorance de ces nouveaux Grecs, ou de leur aversion excessive pour Eusebe.]

NOTES SUR SAINT ALEXANDRE.

NOTE I.

Pour la page 109.

Sur la durée de son pontificat.

Eus. l. 4. c. 1. p. 118. a. ' EUSEBE met la mort de Saint Alexandre en la troisieme année d'Adrien, [c'est à dire en 119. ou en 120. selon les diverses manieres de conter; le regne d'Adrien ayant commencé le 11. aoust 117.] Il a gouverné dix ans selon le mesme auteur: Et si ces dix ans ont esté entiers, comme Eusebe le semble dire, ἀπαρτίσας, [il ne peut estre mort que sur la fin de 119. S. Evariste estant mort sur la fin de l'an 109. Il faut mesme ce semble ajouter quelques mois à ces dix années, puisque sa feste est marquée dans Bede & dans d'autres anciens monumens, le 3. de may; & mettre ainsi sa mort en l'an 120. ce qui revient à peu pres à un Pontifical,] Boll. apr. t. 1. p. 20. 2. ' qui dit dix ans, sept mois & deux jours.

[Neanmoins Eusebe dans sa chronique met en 119. le commencement de Sixte son successeur:] Eus. l. 4. c. 5. p. 118. a. ' & dans son histoire où il donne de mesme à Sixte dix ans accomplis, ἀπαρτίσας, il met sa mort dés la 12ᵉ année d'Adrien. [Il vaut donc mieux ne pas prendre à la rigueur son ἀπαρτίσας, & croire qu'il signifie seulement qu'Alexandre & Sixte ont accompli un episcopat de dix ans, ou commencez ou entiers. Ainsi nous pourrons mettre la mort d'Alexandre le 3. may 119. dans la troisieme année d'Adrien, en prenant toute l'année 117. pour la premiere: & ce l'estoit dans la verité selon Eusebe, qui fait commencer ce prince en l'an 116.

Pour les autres auteurs, l'ancien Pontifical de Bucherius ne donne à Alexandre que 8. ans, deux mois & un jour, depuis l'an 109. jusqu'en 116. Anastase y ajoute trois mois, & le renferme dans les mesmes années.] Anal. t. 3. p. 416. 418. ' Un manuscrit de S. Germain dit 7. ans, 6. mois & 6. jours, un autre 12. ans, 7. mois & 2. jours.

NOTE II.

Pour la page 109.

Que les actes de S. Alexandre sont sans autorité, & que son martyre est au moins tres incertain.

Bar. 132. §. 1. ' Baronius abandonne les actes de S. Alexandre, en disant que leur antiquité y a fait glisser des fautes. Boll. 3. may, p. 367. a. b. c. ' Bollandus au contraire veut qu'ils soient tres purs, venerables par leur antiquité, écrits avant la persecution de Dece; ' & il pretend que Baronius ne les a rejettez que parcequ'ils ne se peuvent pas accorder avec sa chronologie. [Nous y accorderions aisément la nostre s'ils pouvoient passer pour authentiques. Mais nous ne voyons pas qu'il y ait de fondement pour dire qu'ils aient esté écrits avant Dece.] p. 375. b. & c. ' Bollandus n'allegue que l'endroit où il est dit que S. Sixte mit un Evesque au lieu où S. Alexandre fut enterré: *Ideòque*, disent les actes, *locus ipse habet proprium sacerdotem usque in hodiernum diem.* [Cet endroit peut servir à montrer que ces actes n'ont esté écrits qu'assez longtemps aprés la mort de Saint Alexandre.] Mais pour en tirer qu'il est vraisemblable, (car c'est son expression,) que ç'a esté avant Dece, il dit qu'il n'est point probable que cet Evesché subsistast encore du temps de S. Silvestre: [& il ne dit point pourquoi cela n'est point probable, supposé que cet Evesché eust duré jusqu'à Dece ou jusqu'à Saint Silvestre,] sur tout si c'estoit, comme il le croit, le siege de l'Evesque de Nomente, ou Lamentana, Geog. sa. p. 57. ' puisqu'on trouve des Evesques de ce lieu jusqu'à la fin du Vᵉ siecle, [au moins.] Pearf. post. p. 228. ' Pearson pretend mesme que *Sacerdos* en cet endroit est plutost un simple Prestre qu'un Evesque.

[Ces actes n'ayant donc aucun caractere de temps qui marque leur antiquité, ils en ont plusieurs qui justifient la censure qu'en fait Baronius, & qui font voir qu'ils ne peuvent point passer pour originaux ni pour authentiques.]

Boll. p. 371. c. ' Ils disent tout d'abord que Saint Alexandre estoit si aimé du peuple, qu'il avoit converti la plus grande partie des Senateurs. [Il avoit donc fait en 117. ce que tout le zele de S. Silvestre, de Constantin & de leurs successeurs, n'avoit pas encore fait en 395.] Et cependant il est dit ensuite que quand Aurelien fut venu à Rome pour persecuter les Chrétiens, tout le Senat luy rendit une promte obeïssance.

[Je ne croy pas qu'on trouve ni du temps de Trajan, ni avant le IVᵉ siecle, le titre de *Comes utriusque militiæ*,] ' que ces actes donnent plusieurs

sieurs fois à Aurelien, envoyé, disent-ils, pour tuer tous les Chrétiens, [ce qui n'estoit pas l'emploi d'un General d'armée. Il faut aussi bien peu savoir l'histoire de Trajan, pour croire qu'il vouloit faire tuer tous les Chrétiens de Rome, où l'on dit que plus de la moitié des Senateurs estoient Chrétiens, luy dont le propre caractere estoit la bonté, & qui ne voulut pas mesme faire mourir des Senateurs, qui avoient conspiré contre sa vie. *V. Trajan*. §. 18.

Cet Aurelien General de la cavalerie & de l'infanterie, devoit estre quelque homme de
a. grande importance.] ' Aussi il est dit que tout le Senat luy obeït comme si on eust cru que c'estoit l'Empereur mesme. [Cependant l'histoire qui nous a conservé le nom de plusieurs des Generaux de Trajan, ne nous a rien voulu dire de celui-ci. Mais je ne say pourquoi estant venu pour tuer tous les Chrétiens, il fallut que les Pontifes vinssent l'irriter par de grandes plaintes contre S. Alexandre & contre S. Herme, avant qu'il les fist mettre en prison. [Il devoit mesme avoir des ordres precis sur S. Herme,] qui estoit, dit-on, Prefet de Rome, & qui avoit converti plusieurs milliers de Romains.

Les actes disent que Trajan envoya Aurelien de Seleucie en Isaurie, pour tuer tous les Chrétiens, à cause de quoy Trajan mourut l'année mesme. [Il est bien difficile de ne pas croire que cette particularité est prise des auteurs qui ont dit que Trajan est mort dans la mesme ville de Seleucie. Mais il faut reconnoistre que ceux qui l'ont dit se sont trompez, & qu'il est mort à Selinunthe. *V. Trajan note* 20. Il faudroit aussi examiner quand Seleucie a commencé à estre mise dans l'Isaurie: car je croy que du temps de Trajan on la contoit dans la Cilicie.

On voit par cet endroit que Saint Herme estoit encore Prefet de Rome un an au plus
Adri. v. p. 3. c. avant la mort de Trajan.] ' Cependant lorsque Trajan mourut Bæbius Macer avoit cette charge: [& ne l'avoit pas ce semble depuis peu de mois,] puisqu'on le croyoit assez puissant pour disputer l'Empire à Adrien. [Nous ne nous arrestons point au mot grec d'Herme, rare entre les personnes qui tenoient les premieres charges de l'Empire, comme estoit celle du Prefet de Rome. Mais j'avoue que je ne puis
Boll. 3. may. p. 371. d. e. croire, ' qu'aprés qu'on avoit dépouillé un homme de cette charge comme criminel, qu'on l'avoit mis en prison, & qu'on avoit veu le peuple soulevé contre luy; on ait encore osé luy faire esperer de l'y retablir. [Je ne croy
a. point non plus que l'expression ' *vice sacra judicans*, fust encore née sous Trajan, ni de longtemps aprés.

Nous nous contentons d'avoir remarqué ces choses sur les trois ou quatre premiers articles,
p. 374. d| 375. d. sans entrer dans l'examen du reste.] ' Nous ajoutons seulement que Bollandus n'a osé soutenir que S. Alexandre n'eust que trente ans quand il mourut, comme ces actes le luy font dire par Aurelien. Il s'en tire comme il peut, en disant qu'il paroissoit n'avoir que trente ans, quoiqu'il en eust sans doute plus de quarante.
p. 374. c. [Mais il n'a pu trouver d'explication] ' à ce que S. Evence y dit luy mesme, qu'il avoit esté ordonné Prestre à 20. ans.

[Il faut encore remarquer qu'au lieu que selon ces actes, & les martyrologes qui les ont
p. 375. a. suivis,] ' S. Alexandre est mort de quantité de blessures qu'il receut dans tout son corps par ordre d'Aurelien, [neanmoins les Pontificaux disent qu'il eut la teste tranchée.]

' Florentinius qui fait cette remarque, y en Florent. p. 496.
ajoute deux autres, l'une que les martyrologes de S. Jerome mettent S. Alexandre aprés Saint Evence, sans mesme luy donner le titre d'Evesque, comme ils ont acoutumé, & que quelques exemplaires y joignent un S. Fortunat, dont il n'est point parlé dans les actes de Saint Alexandre; ce qui donne quelque lieu, comme il l'avoue, de douter si c'est S. Alexandre Pape qu'on a honoré originairement le 3. de may. [Les calendriers du P. Fronto & de Leo Allatius, ni le Sacramentaire de S. Gregoire ne donnent point du tout le titre de Pape ou d'Evesque à ce S. Alexandre, comme le Sacramentaire fait toujours aux autres: & les deux calendriers le font à S. Felix, à S. Urbain, & à Saint Calliste, qui estoient des noms ordinaires comme celui d'Alexandre. Ils ne le font pas neanmoins à S. Sixte qui estoit un nom plus rare, ni à S. Clement, peutestre parceque personne n'ignoroit des Papes si celebres. Il est certain qu'aprés la maniere dont Saint Irenée parle des Papes jusqu'à Eleuthere, il est fort difficile de croire qu'aucun deux, hors S. Telesphore, soit mort par le martyre, & il faut des preuves extremement fortes pour le soutenir. Nous ne laissons pas de supposer que S. Alexandre Pape est mort le 3. de may, parceque tout le monde le dit depuis mille ans, & que nous n'y trouvons rien de contraire.

Tout ce que l'on peut donc dire pour autoriser les actes de S. Alexandre, c'est que puisque Bede paroist les avoir suivis dans son martyrologe, ils estoient faits & connus à la fin du VII[e] siecle. Mais on sait que des ce temps là il y avoit bien des pieces fausses & supposées.]
' Pearson qui a aussi examiné ces actes, & est Pears. p.
bien opposé au jugement qu'en fait Bollandus, 126 130.
' croit qu'ils ont pu estre composez dans le VII[e] p. 129.
siecle, mais non avant S. Gregoire, qui n'a 130.
pu trouver à Rome que tres peu d'actes de martyrs.

NOTE III. Pour la page 110.

Faux actes du martyre de Sainte Balbine.

' Quoique les martyrologes ne donnent que Boll. 30.
le titre de vierge à Sainte Balbine, ' quelques mars, p.
Allemans y ajoutent celui de martyre, & on 900. b.
en trouve des actes, [que la longueur des di- p. 901-
scours, & les paroles injurieuses dites sans au- 903.
cun sujet suffisent pour rendre suspects. Mais de plus l'Eglise Romaine & tous les anciens qui ont parlé de Sainte Balbine, n'ayant point connu son martyre, on ne peut pas ajouter foy à ce que nous en disent des actes qui n'ont rien qui les autorise, & qui les rende recommandables.] ' Aussi Bollandus mesme qui les
raporte sans en vouloir juger, ' ne luy donne p. 901.
que le seul titre de vierge. ' D'autres racon- p. 900. a.
tent son martyre d'une maniere toute differen- p. 901. a.
te de ce que disent ses actes, [mais qui n'est pas mieux fondée.]

NOTE IV. Pour la page 110.

Epoque de la mort de Prime Evesque d'Alexandrie.

' Eusebe donne à Prime quatrieme Evesque Eus. l. 4.
d'Alexandrie, 12. ans commencez, & met sa c. 4. p.
mort vers l'an 3. d'Adrien, [c'est à dire en 117.
119. ou 120. Eutyque *p.* 348. & Nicephore, luy donnent aussi 12. ans. Mais la chronique Orien-

Chr. ori. p. 111. Orientale s'éloigne d'Eusebe,] ' ajoutant 52. jours aux 12. ans, & mettant sa mort le dimanche troisieme de Mosri, [c'est à dire le 27. *juillet de l'an* 122. selon la suite de cette chronique; & le dimanche s'y rencontre. Ainsi il y a faute de trois ans dans la mesme chronique en la colonne des années de JESUS-CHRIST, où on met la mort de Cerdon en l'an 110. de cette ere, & celle de Prime en 125. La mesme faute se trouve dans les années du monde. Et ces deux fautes continuent dans la suite.]

Pour la page 110.

NOTE V.

Que Juste d'Alexandrie est mort en 133.

Euf. l. 4. c. 5. p. 118| Chr. ori. p. 111. ' Juste cinquieme Evesque d'Alexandrie gouverna [dix ans selon Eutyque p. 351. & selon Nicephore qui l'appelle Justin,] onze selon Eusebe, & dix ans 315. jours selon la chronique Orientale. Eusebe met sa mort en la 14ᵉ année d'Adrien, [c'est à dire en l'an 130. comme le marque sa chronique. Mais selon la suite de la chronique Orientale, il ne peut estre mort qu'en 133.] Cette chronique met sa mort le samedi 12. de Buna, [c'est à dire le 6. de juin, qui en 133. estoit le vendredi. Mais au lieu du 12. il faut lire 13. puisqu'elle conte que c'estoit le 283ᵉ jour de l'année. Il y a faute aussi dans les 315. jours, qui à conter du 28. juillet, ne nous meneroient qu'au 29. de may. Ainsi il faut lire 314.]

Pour la page 110.

NOTE VI.

Sur le nom de Sixte ou Xyste.

Boll. 6. apr. p. 533. a. ' Celui qui succeda à S. Alexandre dans le gouvernement de l'Eglise Romaine, & qui en a esté le sixieme Evesque selon S. Irenée [& les autres anciens,] ' est nommé Sixte dans S. Optat, dans S. Augustin, dans le Pontifical de Bucherius *p.* 270. *&c.* & Xyste par S. Irenée *l.* 3. *c.* 3. *p.* 233. *b.* par Eusebe *l.* 4. *c.* 4. *p.* 117. *& in chr.* par Saint Epiphane *har.* 27. *c.* 6. *p.* 107. *d.* entre les Grecs, & entre les Latins par S. Jerome dans sa chronique, & par d'autres Pontificaux. On le lit ainsi aujourd'hui dans le Canon de la Messe: Car les manuscrits portent differemment. [Le mot de Xyste a sa signification dans la langue greque; au lieu que celui de Sixte n'en a ni en grec ni en latin.] ' On lit dans S. Jerome que Rufin avoit attribué à Sainte Sixte Pape & martyr le livre de Xyste le Pythagoricien *immutato nomine*. [Mais comme le sens d'*immutato* est equivoque, je ne say si cet endroit marque assez de quelle maniere S. Jerome a lu. Quoy qu'il en soit, la chose n'est d'aucune consequence; & il nous suffit que nostre ordinaire est de donner le nom de Sixte à ce Pape, & aux autres qui ont eu le mesme nom que luy.] ' On lit dans S. Augustin selon l'edition de Louvain, ᵃ & selon celles des Benedictins le nom de Sixte pour Sixte I. & de Xyste pour Sixte II. [Mais je ne voy pas que d'autres fassent cette distinction.]

Opt. l. 2. p. 48. b| Aug. B. ep. 53. p. 102. f.

Sacr. n. p. 173.

Hier. ad Ct. c. 2. p. 252. d.

Aug. ep. 165. p. 286. 287. ᵃ 53. p. 120. 121.

Pour la page 110.

NOTE VII.

Sur le jour & l'année que Sixte I. est mort.

Euf. l. 4. c. 4. 5. p. 117. 118| chr. [On a vu dans la note premiere] ' que Sixte I. a gouverné dix ans selon Eusebe, mais non entiers, ayant commencé en la 3ᵉ année d'Adrien, de JESUS-CHRIST 119. & fini en la 12ᵉ du mesme prince, sur la fin de l'an 128. de JESUS-CHRIST. [Nous ne trouvons donc pas moyen de mettre sa mort ni le 3. d'avril,] ' auquel les Pontificaux en marquent la feste, aussi-bien que Florus & d'autres martyrologes, [ni le 6. du mesme mois,] auquel elle est marquée dans Usuard, Adon, Vandelbert, dans le martyrologe Romain, & presque dans tous les autres. [Car s'il étoit mort au mois d'avril 128. il n'auroit pas gouverné neuf ans entiers; ou il faudroit que S. Alexandre fust mort avant le 3. may 119.] Boll. 6. apr. p. 503. d. e. f.

' Dans les martyrologes de Saint Jerome nous trouvons deux Sixtes ou Xystes martyrs à Rome le 23. de decembre. ' Il y en a deux aussi le 6. d'avril, mais l'un à Nicomedie, & l'autre en Afrique. ' Il n'y en a point du tout le 3. d'avril. Florent. p. 1044. p. 421. p. 474.

' Un Pontifical donne à Sixte dix ans, deux mois & un jour. Anastase dix ans, trois mois & 21. jours; & l'un & l'autre terminent son pontificat à l'an 116. & au 3ᵉ d'avril. ' Des manuscrits de S. Germain portent l'un dix ans, deux mois & un jour, & l'autre 25 ans, deux mois & un jour. ' Le Pontifical de Bucherius luy donne dix ans, trois mois & 21. jours, depuis l'an 117. jusqu'en 126. [ce qui ne fait au plus que dix ans justes.] Bollandus qui veut toujours suivre ce Pontifical, pretend que les Consulats qu'il marque sont sans prejudice des jours, ou mesme des mois que les Papes ont vécu devant & aprés. C'est pourquoi il veut que Sixte I. ait commencé dés l'an 116. & qu'il ne soit mort qu'en 127. S. Alexandre est mort selon luy le 3. may, 117. Mais cela ne l'arreste pas: Car il dit que devant qu'il fust mort, S. Sixte avoit esté consacré pour estre son Vicaire [& son Coadjuteur,] & que le temps qu'il a gouverné en cette qualité, est compris dans celui qu'on donne à son pontificat. [Nous aimons mieux nous tromper avec Eusebe, que de nous engager dans des suppositions si embarassantes, que nous ne voyons point estre bien fondées, ni bien receues.] Boll. apr. t. 1. p. 21. 2. Anal. t. 3. p. 428. 426. Boll. 6. apr. p. 533. b. c| pont. p. 20.

Pour la page 110.

NOTE VIII.

Que c'est apparemment Sixte II. qui est dans le Canon de la Messe.

Le P. Menard ni le Cardinal Bona, ne disent point si Saint Sixte marqué dans le Canon, est le premier, ou le second. Si l'on y a suivi l'ordre du temps, c'est Sixte I. puisqu'il est mis avant S. Corneille qui a precedé Sixte II. Cependant je ne voy point que Bollandus dans la vie de Sixte I. dise que c'est luy à qui l'Eglise rend cette marque particuliere de respect. Ceux qui ont travaillé au nouveau breviaire de Paris, ont voulu qu'on fist dans l'Office quelque memoire de tous les Saints qui sont dans le Canon: Et neanmoins ils n'ont rien mis de Sixte I. On n'en fait rien non plus dans le nouveau breviaire de Vienne, ni mesme dans celui de Rome: de sorte qu'il semble qu'on entende le Canon de Sixte II. dont le martyre est tres constant, & la veneration universelle dans l'Eglise. Et pour l'ordre du Canon; peut-estre qu'on l'a mis devant S. Corneille, pour ne pas separer celui-ci de Saint Cyprien, à qui Dieu l'a uni en tant de manieres, & ne pas mettre aussi Saint Cyprien avant S. Sixte. S. Laurent y est aprés

Saint Cyprien, quoiqu'il ait certainement souffert avant luy.

NOTES SUR SAINTE SYMPHOROSE.

[Pour la page 100.]

NOTE I.

Sur les actes de S. Getule, & sur ceux de Sainte Symphorose.

[LEs actes de S. Getule ne sont pas pour faire beaucoup d'autorité, la narration & le style approchant fort de Metaphraste: & ils sont quelquefois contraires à ceux de Sainte Symphorose. C'est pour cela que quoiqu'ils soient suivis par Usuard & par Adon; neanmoins nous n'en raportons que peu de choses.] [Bar. 10. jun. 2.] 'Baronius dit en avoir vu d'autres dans les manuscrits, dont les premiers mots sont, *Jam quasi tempestate*, &c. Mais selon le peu qu'il en cite, [ils ne s'accordent pas mieux avec ceux de Sainte Symphorose que les imprimez.

Ceux de Sainte Symphorose ne peuvent pas veritablement passer pour originaux,] [Sur. 18. jul. p. 210. §. 1.] 'puisqu'il y est parlé d'Eusebe: [mais ils en ont l'autorité, si l'on reçoit comme veritable ce qui est au commencement,] qu'ils ont esté tirez d'Africain, lequel comme nous le voyons, disent-ils, dans Eusebe, a écrit les actes de presque tous les martyrs qui ont souffert à Rome & dans toute l'Italie. [Eusebe parle assez de cet Africain dans son histoire ecclesiastique. Il n'y dit pas neanmoins ce que ces actes raportent de luy. Mais il l'avoit peut-estre mis dans son livre des Martyrs, lequel nous avons perdu. Et ces actes ne disent pas expressément s'ils ont esté tirez d'Eusebe, ou immediatement d'Africain. Quoy qu'il en soit, leur simplicité & leur breveté nous les rend recommandables.] [Bar. 175. §. 6|18. jul. 2.] 'Baronius les juge fideles, & ne fait point difficulté de croire qu'ils viennent effectivement d'Africain. [Act. M. p. 18.] 'D. Thierri Ruinart qui leur a donné place dans son recueil des meilleurs actes, [p. 17.] 'croit aussi que cela peut estre; mais qu'au moins il n'y a aucun sujet de douter de la verité de ce qu'ils contiennent. Mr. Fleuri les a mis aussi dans son histoire ecclesiastique *l. 3. c. 31. p. 406.*

[Flor. p. 670. 2.] 'Florentinius doute neanmoins qu'ils soient si anciens, parce, dit-il, qu'ils marquent la translation de ces Saints faite sous le Pape Estienne; & ce n'est pas apparemment sous Estienne I. [Sur. 18. jul. p. 211. §. 6.] 'Mais ce qui y est dit de leur translation n'est que dans quelques copies, [où il est visible qu'on l'a ajouté:] & les autres n'en disent rien. [Le P. Ruinart ne l'a pas mis.]

[§. 6.] 'Il y a encore quelque difficulté sur ce qu'ils mettent la feste de Sainte Symphorose & de ses enfans le 18. de juillet, [Ado. 10. & 27. jun.] 'au lieu qu'Adon dit qu'on la faisoit le 27. de juin, auquel il la met dans son martyrologe. 'Florentinius [Florent. p. 627. 628.] dit que Bede & Usuard l'ont mise le mesme jour, & que ce sont les sept freres marquez ce jour là dans les martyrologes de S. Jerome: ce qui luy fait croire que c'est effectivement le jour de leur mort, & que depuis on en a fait la feste le 18. de juillet à cause de quelque translation. [Mais il n'est pas moins aisé de croire qu'ils sont morts le 18. juillet, puisqu'il y a toute apparence qu'on a d'abord fait leur feste le jour de leur mort, & que le 27. de juin est le jour qu'on a dedié une eglise sur leur tombeau, ou qu'on a fait quelqu'autre solennité semblable.] Car les martyrologes de Saint Jerome marquent positivement au 18. de juillet *Sainte Symphorose mere des sept freres martyrs, dont on a les actes.* Usuard met S. Symphorose & ses enfans le 18. de juillet dans l'edition de 1583. & Molanus n'avertit point qu'il ait changé le jour de leur feste, comme assurément il auroit dû faire. 'Pour Bede, son veritable [Boll. mart. t. 2. p. 25. 26.] martyrologe ne les met ni le 27. de juin, ni le 18. de juillet, mais le 21. de ce dernier mois; [ayant peut-estre lu dans les actes dont il copie une partie, *XII. Cal.* au lieu que nous lisons *XV.*] Et aprés tout, quand on diroit que ces Saints ont souffert le 27. de juin, & ont esté mis le 18. de juillet au lieu où ils ont depuis esté honorez à neuf milles de Rome; cela ne diminueroit rien de l'autorité de leurs actes;] 'cette translation s'estant faite 18. mois au [Sur. 18. jul. p. 211. §. 6.] plus aprés leur mort.

[Il y a une troisieme difficulté plus grande que les deux autres, & qui va à ruiner toute l'autorité des actes.] 'Car ils nomment en [§. 5. 6.] deux endroits les enfans de Sainte Symphorose, Crescent, Julien, &c. 'Cependant le martyrologe [Florent. p. 669.] de S. Jerome leur donne d'autres noms tous differens, '& met les SS. Crescent, Julien, [p. 627.] &c. le 27. de juin comme des martyrs de Cordoue, en y en joignant encore plusieurs autres. 'Il n'y a point d'apparence à dire que [p. 670. 2.] c'est qu'ils avoient & les noms marquez par leurs actes, & les autres que leur donne le martyrologe de S. Jerome. [Mais aussi quand leurs actes seroient faux, pourquoi celui qui les a faits leur auroit-il donné des noms de martyrs d'Espagne, ce qui rendoit sa fiction plus aisée à découvrir? S'il ne savoit pas leurs vrais noms, il leur en eust plutost inventé. Il est difficile mesme qu'il ignorast leurs noms, qu'il pouvoit lire dans les martyrologes de S. Jerome, & qui se conservoient sans doute dans la tradition de l'Eglise de Tivoli. Car quand ces actes ne viendroient pas d'Eusebe & d'Africain, ils ne laissent pas d'estre fort anciens, puisque Bede les suit, & pour les noms des Saints, & pour plusieurs particularitez.

Cette contrarieté vient donc apparemment de quelque confusion faite par des copistes dans le martyrologe de S. Jerome, où cela est plus aisé, & assez commun: au lieu qu'il est difficile de le presumer dans les actes, qui d'ailleurs se trouvent autorisez en ce point par Bede, Usuard, Adon, & generalement par tous les autres qui en ont parlé, hors Notker. Les martyrologes de Saint Jerome se brouillent mesme d'ailleurs:] 'Car ne contant que sept [p. 669. 670.] enfans de Sainte Symphorose, ils nomment neanmoins huit ou neuf personnes: ce qui embarasse fort Florentinius.

Il faut neanmoins avouer qu'il est arrivé quelque alteration dans ces actes, ou dans quelques autres copies qu'on en a faites. Car Bede qui les suit dans tout le reste, raporte le martyre de

de Saint Justin & de Saint Stactée, autrement que nous le lisons dans Surius.

Pour la page 111.

NOTE II.

Sur les reliques de Saint Getule.

Bar. 12. jan. f. ' Baronius dit que le corps de Saint Getule est sous le grand Autel. [Il ne s'explique point davantage. Mais comme il ne parle que de Tivoli, il a voulu sans doute marquer l'autel de la principale eglise de ce lieu.] Il ajoute tout de suite que le chef est enchassé à part. [Il semble que ce chef fust encore alors à Tivoli dans la mesme eglise que le corps.] Ferr. de It. p. 21. ' Et neanmoins Ferrarius dit que le corps est à Tivoli, & que le chef a esté transporté le 17. juillet 1587. dans la nouvelle eglise des Jesuites. [Je ne say si c'est à Tivoli ou à Rome. D'autre part] Bar. 18. jul. a. ' l'inscription trouvée sous Pie IV. à Rome dans l'eglise de Saint Michel, portoit que le corps de Sainte Zotique mari de S. Symphorose, avoit esté mis en ce lieu par le Pape Estienne. [Comment est-il donc à Tivoli?]

Pour la page 112.

NOTE III.

Sur le lieu de la sepulture de Sainte Symphorose, & de ses enfans.

Sur. 18. jul. p. 211. §. 6. ' Les actes de Sainte Symphorose parlant de ses enfans, disent que leurs corps furent enterrez sur le chemin de Tivoli à huit milles de la ville, *ab urbe*, [qui signifie sans doute ici non Tivoli, mais Rome, selon la signification ordinaire du mot *Urbs*.] Florent. p. 669. ' C'est pourquoi le martyrologe de S. Jerome met ces Saints à Rome, sur le chemin de Tivoli. Bede & les autres les mettent à Tivoli, [parcequ'ils y ont souffert: & le lieu de leur sepulture n'en estoit pas plus éloigné que de Rome, puisqu'on ne conte que seize milles de Rome à Tivoli: ou il en estoit mesme un peu plus prés. Car Surius qui l'a mis à huit milles de Rome, marque que d'autres lisent à neuf milles:] p. 669. 2. ' & presque tous les autres lisent ainsi. Aring. l. 4. c. 17. j. 2. p. 55. ' Aringhus met à neuf milles de Rome l'eglise que l'on nomme des Sept freres. [Je pense que c'est] Bar. 18. jul. a. ' ce que Baronius appelle la memoire illustre & tres ancienne de Sainte Symphorose, qu'on trouvoit sur le chemin de Tivoli. Mais au lieu qu'il en parle comme d'une eglise qui subsistoit encore, *habetur*, Aring. 2. ' Aringhus dit qu'il en reste seulement quelques vestiges.

NOTES
SUR
SAINTE SABINE.

Pour la page 112.

NOTE I.

Examen de ses actes: En quel lieu elle a souffert.

LES actes de Sainte Serapie donnez par Surius au 3. de septembre *p.* 21. & ceux de Sainte Sabine qui sont dans Mombritius, ne sont qu'une mesme piece, comme on le voit dans un legendaire de l'eglise de S. Michel à Beauvais: Et Mr. Baluze les a fait imprimer de cette sorte sur un autre manuscrit dans le second tome de ses Mélanges *p.* 106. Mais le commencement *Cum dies itaque*, &c. fait voir qu'il y manque encore quelque chose.

[Ces actes sont certainement anciens:] ' Car Adon en copie une grande partie mot pour mot. Ado. 29. augl. f. sept. [Ils ont en eux mesmes quelque air d'antiquité, & des circonstances belles & edifiantes. Il y a cependant diverses choses qui peuvent faire de la peine, & donner lieu de douter s'ils sont tout à fait anciens, ou s'ils n'ont point esté alterez.

1°. Ils marquent en divers endroits que Sainte Sabine avoit esté mariée:] ' Et neanmoins elle est appellée vierge dans le martyrologe de Bede Boll. mars. t. 2. p. 304. [ce qui va à ruiner entierement l'autorité de ces actes. Mais je croy que c'est Bede mesme qui s'est trompé en cela.] ' Car dans un exemplaire du martyrologe de S. Jerome, qui seul Florent. p. 784. 1. marque Sainte Sabine, elle n'y est qualifiée que martyre, & non vierge, comme Sainte Basille qui est le mesme jour. ' Elle est de mesme dans le Sacramentaire de S. Gregoire. Sacr. p. 127. Le calendrier du P. Fronto *p.* 126. marque l'Evangile des veuves pour sa feste. [Et je pense que ceux qui ont falsifié les histoires, ont plutost fait vierges celles qui ne l'estoient pas, qu'ils n'ont osté cette qualité à celles qui la possedoient.

2°. Les actes n'expliquent point] ' ce qu'ils Misc. t. 2. p. 105. disent que le juge envoya chez Sainte Sabine pour faire comparoistre *les vierges* devant son tribunal. [Quelles vierges? Ils ne parlent jamais que d'une, qui est Sainte Serapie.] Ils ajoutent que Sainte Sabine empescha par ses gents qu'on ne les amenast. [Ce n'estoit pas là la conduite ordinaire des Chrétiens.

3°. Il y a en des endroits des injures dignes de Metaphraste.] ' *Canis rabide Asiatice*, n'est p. 107. guere le style d'une dame de qualité, & d'une Sainte. Je ne say aussi pourquoi Sainte Serapie dit au juge, ' *Non facio voluntatem patris tui* p. 113. *Satanæ*, ' & Sainte Sabine, *Non sacrifico, diabole infane*. p. 114. Je ne voudrois point aussi qu'en menaçant le juge de la colere de Dieu, ' elle y p. 107. §. 3. eust joint *& Imperatores tuos*, &c. ' Car quand p. 114. Sainte Sabine dit à peu prés la mesme chose, l'interrogation du juge l'y engageoit.

4°. ' Il y est parlé en plusieurs endroits d'Empereurs & d'Augustes, comme s'il y en eust eu plusieurs. p. 107. 113. 114. [Je ne voy point qu'on parlast ainsi du temps d'Adrien, sous qui on croit que cela se passoit, n'y ayant jamais eu deux Empereurs à la fois avant M. Aurele.]

5°. ' Deux insolens qui avoient voulu maltraiter Sainte Serapie, estant demeurez presque morts durant toute la nuit, lorsque la Sainte les eut gueris, ils dirent qu'assurément c'estoit une magicienne, ou que son Dieu estoit bien puissant. p. 111. §. 8. [Il paroist bien étrange qu'ils aient osé douter si ce n'estoit point une magicienne.]

6°. ' Les lampes qui s'éteignent sans la bruler, les boureaux qui tombent, le tremblement qui se fait durant qu'on la bat, & l'éclat d'un des bastons qui s'en va fraper l'œil du juge, en sorte qu'il le perd au bout de trois jours, §. 9. [tout cela sent plus Metaphraste que les actes originaux.]

7°. ' Il y est parlé d'un commandement de l'Empereur pour sacrifier, §. 9. 10. [quoiqu'Adrien n'ait jamais fait d'edit contre les Chrétiens. *V. sa persecution*. Mais il pouvoit avoir fait quelque ordonnance generale d'offrir des sacrifices, sans marquer que ce fust contre les Chrétiens.

8°. ' Un Vindicien y est appellé *dux ducum* §. 10.

 [ce

[ce que je n'entens point.]

Ces difficultez font que nous n'osons pas donner une entiere creance à cette piece, & que nous craignons mesme qu'elle ne soit du mesme genre que les actes de S. Estienne Pape, de S. Marcel, & de plusieurs autres martyrs de Rome, qui ont un air assez simple, & quelques circonstances edifiantes, & qu'on voit neanmoins n'avoir esté écrits que dans les siecles posterieurs, sur des memoires fort defectueux, ou sur la simple tradition du peuple. Mais ces actes là dont nous parlons, joignent d'ordinaire ensemble plusieurs martyrs, qui ont peu ou point de liaison entr'eux; ce que nous ne voyons point dans ceux de Sainte Sabine: & comme les faits en sont la pluspart assez beaux, nous avons cru en devoir faire un jugement plus favorable] (a. p. 490.) 'avec Mr. Baluze, [& en pouvoir donner un abregé, où nous avons mis ce qui nous a paru plus edifiant.] (Bar. 29. aug. c.) 'Baronius aprés avoir marqué ce qu'on trouve de Sainte Sabine dans Adon & dans Mombritius, dit qu'il a la mesme histoire tres pure, & tirée des actes publics.] Nous souhaiterions qu'il l'eust mise dans ses Annales.

Nous trouverions apparemment le temps du martyre de Sainte Sabine dans le commencement de ses actes, si nous l'avions: & c'est sans doute de là qu'Adon a tiré qu'elle est morte sous Adrien. Usuard dit la mesme chose.] (Miscel. t. 2. p. 106.) 'Ses actes portent que son pere avoit paru sous Vespasien; [de sorte qu'on ne peut pas la mettre plustard.]

(p. 106. 114.) 'Pour le lieu où elle a souffert, ses actes disent que ce fut *in oppido Vindennensi*, ou *Vindinensium*. (a. p. 490.) 'On dit que c'est une ville d'Ombrie, [qui n'est pas neanmoins marquée par Ferrarius ni par Baudrand.] (Ado, 29. aug.) 'Cependant Adon dit qu'elle souffrit, *Roma in Aventino in oppido Vindinensi*;' (Ferr. de It. p. 566.) & on lit aussi dans les notes sur les Saints d'Italie de Ferrarius, que la ville de Vindine a esté autrefois sur le mont Aventin. [Mais je pense que c'est une découverte que nul geographe & nul historien n'avoit jamais faite; & il est certain que du temps d'Adrien il n'y avoit point sur le mont Aventin d'autre ville que celle de Rome. Il y a donc apparence que Sainte Sabine a souffert dans l'Ombrie, & que son corps ayant ensuite esté transporté à Rome, c'est ce qui a fait que Bede, Usuard, & les autres martyrologes, la marquent à Rome comme si elle y avoit souffert. Il faut dire la mesme chose de Sainte Serapie.] (Florent. p. 784. 2.) Le martyrologe de S. Jerome met Sainte Sabine aprés des martyrs de Rome, dont neanmoins il la distingue visiblement.

[On lit dans les manuscrits & les imprimez Serapie & Seraphie, & la plufpart donnent à la Sainte le nom de Seraphie. Nous l'appellons Serapie avec le martyrologe Romain, parceque ce nom qui peut venir de Serapis, paroist estre l'original & le veritable, dont l'autre aura esté formé par corruption.]

NOTE II.

Pour la page 114.

En quel jour Sainte Serapie a esté martyrizée.

(Misc. t. 2. p. 113. §. 10.) 'Les actes de Sainte Sabine donnez par Mr. Baluze, portent que Sainte Serapie souffrit le 3. de septembre. (Sur. 3. sept. p. 22. §. 4.) 'On lit le 29. d'aoust dans Surius. (a Ado, 3. sept.) 'Mais Adon est encore plus exprés. Car il dit qu'elle mourut le 29. d'aoust, qu'elle fut enterrée par Sainte Sabine le 31. mais qu'on en fait principalement la feste le 3. de septembre, auquel le monument d'elle & de Sainte Sabine fut orné, & le lieu où elles reposoient, dedié pour estre un lieu de prieres: [ce qui apparemment se doit entendre de l'eglise où leurs corps furent transferez à Rome. On trouve la mesme chose dans le legendaire de S. Michel à Beauvais, comme faisant partie du corps des actes. Ainsi nous avons cru devoir preferer cette leçon à celle de Mr. Baluze.]

NOTE III.

Pour la page 114.

En quelle qualité Helpide jugea Sainte Sabine.

'Berylle ou Virille qui condanna Sainte Serapie, est toujours qualifié *Præses*; (Misc. t. 2. p. 106. &c. p. 113. §. 11.) '& il est dit dans la suite, *Veniente igitur Præfecto Helpidio...... Præses indicavit ei*, &c. C'est ensuite cet Helpide qui agit, & toujours sous le titre de Prefet. [Il semble donc que ce fust un juge superieur; ce que nous ne comprenons pas bien. Car *Præses* marque un Gouverneur de province, & non le magistrat d'une ville; outre que ces magistrats n'avoient pas ce me semble, le droit de condanner à la mort: cela estoit reservé au Gouverneur Romain, qui aussi n'avoit personne qui exerçast jurisdiction dans la province au dessus de luy. Je ne say si l'on pourroit dire que Berylle n'estoit que l'Assesseur, appellé neanmoins *Præses*, parcequ'il estoit juge en cette rencontre, le Gouverneur Helpide estant autrepart. Mais je ne voy point que les Gouverneurs Romains, hors celui d'Egypte, fussent appellez Prefets. Aprés tout neanmoins il faut remarquer qu'il s'agit ici de l'Ombrie. Or nous savons moins comment les choses estoient reglées dans l'Italie sous les Empereurs, que dans les provinces. Peut-estre que le Prefet de Rome exerçoit quelque juridiction dans les lieux qui en estoient proches. Le Prefet du Pretoire le faisoit peut-estre aussi par tout où il se trouvoit, ou au moins dans l'Italie. Car il avoit deslors un grand pouvoir.]

NOTES
SUR
S. TELESPHORE
PAPE.

NOTE I.

Pour la page 115.

Diverses fautes qu'on fait sur ce Saint.

[SAINT TELESPHORE ayant succedé à Sixte I. sur la fin de l'an 128. gouverna onze ans selon la chronique d'Eusebe, mais non entiers,] (Eus. l. 4. c. 10. p. 123. d.) 'puisqu'il mourut selon le mesme auteur, en la onzieme année de son episcopat, (Chr.) & en la premiere d'Antonin, [c'est à dire en 138. ou 139. mais plutost en l'an 139.] 'auquel Eusebe commence l'episcopat d'Hygin son successeur.

(29. p. 82. d|308.) 'Une chronique tirée d'Eusebe, & Nicephore ne luy donnent que dix ans. Tous les Latins content onze ans entiers,] (Boll. apr. t. 1. p. 22. 1.) 'à quoy ils ajou-

ajoutent trois mois & trois jours, ou six mois & 21. jours, ' ou un mois & 21. jours, ou trois mois & 26. jours: [ce qui obligeroit de ne mettre sa mort qu'en 140.] ' puisqu'on pretend qu'elle est arrivée le 2. ou le 5. de janvier.

Anal. t. 3. p. 416. 418. Boll. apr. t. 1. p. 22. 2.

' Le plus ancien des Pontificaux dit qu'il gouverna depuis 127. jusqu'en 137. [ce qui ne fait au plus qu'onze ans entiers.] *temporibus Antonini Macrini*. [Il a voulu dire apparemment *Antonini & Marci*, comme on lit dans le Pontifical d'Anastase,] ' & dans un autre qu'on croit plus ancien. [Mais comme on ne peut pas mettre l'episcopat de Telesphore sous M. Aurele, & que cet ancien Pontifical le borne à l'an 137. auquel Antonin mesme ne regnoit pas encore,] ' au lieu d'*Antonini Macrini*, Bollandus a mis *Hadriani*. [Sa correction n'empesche pas neanmoins que ce Pontifical qu'il prend pour regle, ne soit tombé dans une fausseté & une contradiction visible.] ' Il a depuis reconnu de bonne foy que le texte de son auteur n'a point *Hadriani*, mais *Antonini Macrini*, & que c'est une faute dont il ne sauroit rendre de raison.

ibid. — ibid. — Pont. p. 21. 2.

[Il est un peu surprenant que] ' les Grecs parlant de ce Saint le 22. fevrier dans leurs Menées, disent dans le titre qu'il a achevé sa vie en paix; & dans le distique qui suit aussitost, ils disent qu'il a eu la teste tranchée: ἤνεγκε καρπὸν τῇ τομῇ Τελεσφόρος. [La chronique de Nicephore le reconnoist pour martyr.]

Men. p. 233.

' Bollandus a donné une longue vie de ce Saint faite par un Carme nommé Paul Zegere. ' Mais c'est une piece toute nouvelle, qui avance beaucoup de choses sans aucun fondement: ' c'est pourquoi Bollandus a depuis eu regret de l'avoir donnée. [Nous n'avons point cru non plus nous devoir arrester] ' à ce qu'on trouve de Saint Telesphore dans les actes des SS. Faustin & Jovite, dans l'histoire de Saint Calimere, qu'on dit avoir esté faite par luy Evesque de Milan, [ou dans les Pontificaux.]

Boll. 5. jan. p. 236-240. apr. t. 1. p. 22. 2. — 2|Pont. p. 2. d. — apr. t. 1. p. 22.

NOTE II.

Pour la page 115.

Sur le temps de la mort d'Eumene Evesque d'Alexandrie.

' Eusebe donne 13. ans à Eumene 6e Evesque d'Alexandrie; & il finit ces 13. ans dans sa chronique à l'an 143. ' Eutyque dit 12. ans, [Nicephore n'en met que dix,] ' & la chronique Orientale y ajoute seulement 122. jours. [Ainsi s'il a commencé le 8. juin 133. il est mort en 143. le dimanche 7. d'octobre, qui est le 10. de Pauphi ou Babai selon les Egyptiens:] Et c'est le jour auquel la chronique Orientale marque sa mort. [Neanmoins le 10. de Pauphi est le 8. d'octobre dans l'année intercalaire, telle qu'estoit pour les Egyptiens l'année 143. s'il est vray, comme on le croit, qu'ils ajoutoient le jour intercalaire avant l'année où tomboit le bissexte des Romains: ce qui faisoit commencer cette année là le 30. d'aoust, au lieu que les années communes commençoient le 29. Si donc cette regle est vraie, Eumene est mort le 7. d'octobre & 9. de Pauphi, si c'estoit le dimanche, ou le lundi 8. d'octobre, si ç'a esté le 10. de Pauphi.

Euf. l. 5. c. 11. p. 115. 2. — Euty. p. 356. — Chr. ori. p. 111.

NOTE III.

Pour la page 116.

Sur la durée du Pontificat de S. Hygin.

' S. Hygin est quelquefois nommé par les Grecs Ὑγῖνος. ' Il gouverna 4. ans selon Eusebe. [On lit *huit* dans le grec & dans le latin de sa chronique selon l'edition de Scaliger. Mais c'est une faute visible, puisque cette chronique le fait commencer en l'an 139. & S. Pie son successeur en 142. selon quoy il ne peut pas avoir gouverné 4. ans entiers. Aussi l'edition de Pontac p. 169. ne luy donne que 4. ans.] ' On lit de mesme dans la chronologie tirée d'Eusebe, & dans celle de Nicephore: [de sorte que selon Eusebe il ne luy faut donner que 4. ans au plus: Et c'est ce que nous suivons, tant parceque nous ne trouvons rien de meilleur, que parceque la naissance de l'heresie de Marcion nous oblige à mettre la mort d'Hygin le plutost que nous pouvons. *V. les Marcionites n. 2.*] ' Eutyque qui l'appelle Eugene, ne luy donne non plus que 4. ans.

Euf. χρ. p. 81. l. 4. c. 11. p. 125. a. — χρ. p. 81. 308. — Euty. p. 355.

' Pour les Latins ils luy donnent 4. ans, 3. mois & un jour, [a] ou 4. ans, 6. mois & 3. jours, [b] ou 4. ans, 3. mois & 8. jours, [c] ou 6. ans, 3. mois & 4. jours. [d] L'ancien Pontifical de Bucherius le fait gouverner 12. ans, 3. mois & 6. jours sous Verus, [c'est à dire sous M. Aurele aprés l'an 160] depuis le Consulat de Gallican [ou Glabrion,] & de Vetus, jusqu'à celui de Præsens & de Rufin, c'est à dire depuis 150. jusqu'à 153. ce qui fait un labyrinthe inexplicable. ' Bollandus pour ne pas abandonner son auteur, en a osté cette date, (qui se lit neanmoins dans Bucherius p. 270.) & puis dit qu'il y a un *hiatus*, qu'il faut suppléer par d'autres Pontificaux plus nouveaux, qui ne donnant que 4. ans & quelques mois à Hygin, disent neanmoins qu'il gouverna depuis les Consuls de l'an 138. jusqu'à ceux de l'an 149. [ce qu'on ne sauroit accorder avec l'histoire des Marcionites & de S. Justin:] ' quoique Bollandus dans son dernier travail, étende encore son pontificat jusqu'au 11. janvier 150.

Anal. t. 3. p. 416. a Boll. apr. t. 1. p. 22. 2. b Anaf. c. 10. p. 4. c Anal. t. 3. p. 418. d Boll. 11. jan. p. 665. §. 3. — apr. t. 1. p. 21. 2. — Pont. p. 21.

' S. Irenée, & aprés luy S. Cyprien, appellent Hygin le neuvieme Evesque de Rome: [ce qui est vray en commençant à conter les Papes par Saint Pierre:] ' quoique dans la maniere ordinaire de S. Irenée, qui commence par S. Lin, [en quoy il est suivi par la plus-part des anciens,] ce ne soit que le huitieme: ' & l'ancienne version de ce Pere le met le huitieme en un autre endroit, ' où on lit ἔνατος dans Eusebe.

Iren. l. 1. c. 28. p. 128. d| — Cyp. ep. 74. p. 193. 1. — Iren. l. 3. c. 3. p. 233. b. — c. 4. p. 242. c. — Euf. l. 4. c. 11. p. 124. a.

NOTES SUR LES CARPOCRATIENS.

NOTE I.

Pour la page 116.

Que Carpocrate peut n'avoir paru que vers le temps d'Adrien.

[EUSEBE dit que Carpocrate vivoit du mesme temps que Basilide & Saturnin, [c'est

Euf. l. 4. c. 7. p. 120. b.

[c'est à dire, selon luy, du temps d'Adrien,] & le cite de Saint Irenée, [où nous ne le trouvons pas neanmoins. Je ne say s'il l'auroit pris de l'ordre que suit ce Saint,] ' qui ne parle de Carpocrate qu'aprés avoir parlé des deux autres. [Mais cette raison est foible; puisqu'aprés Carpocrate il met Cerinthe, les Ebionites, & les Nicolaites: & on sait qu'au moins ces derniers ont commencé long-temps avant Adrien.] ' Tertullien ou l'auteur du catalogue des heretiques qu'on luy attribue, & S. Epiphane, mettent Carpocrate avant Cerinthe, [qui selon Saint Irenée, & plusieurs autres, a paru des le temps mesmes des Apostres. *V. les Cerinthiens note* 1. Le Prædestinatus, si on le peut citer, suit le mesme ordre, & pretend que Carpocrate a esté condanné en Cypre par S. Barnabé.' Au contraire S. Cyrille de Jerusalem nomme Cerinthe avant Carpocrate. [On peut dire d'ailleurs que Saint Epiphane se contredit.] ' Car voulant que Cerinthe ait troublé l'Eglise des le temps du battesme de Corneille, [il ne peut point mettre aucun autre heretique avant luy, hors Simon le magicien] ' Il veut mesme qu'Epiphane fils de Carpocrate, mort à 17. ans, ait joint aux heresies de son pere celles de Second, disciple de Valentin: ' & Valentin n'a commencé que vers le temps d'Antonin successeur d'Adrien. [Pour ce qui est de Tertullien, il semble appuié par Eusebe mesme,] ' qui fait Carpocrate pere de la secte des Gnostiques. [Mais on a vu sur le titre des Gnostiques, qu'on leur donne bien des peres & bien des auteurs.

Iren. l. 1. c. 24. p. 121. — Tert. præsc. c. 48. p. 251. a| Epi. 28. c. 1. p. 110. b. c. — Cyr. cat. 6. p. 54. c. — Epi. 28. c. 2. 3. p. 111. 112. — 32. c. 3. p. 210. c. — Tert. præsc. c. 30. p. 242. a. — Eus. l. 4. c. 7. p. 120. b.

Ainsi il est assez difficile de determiner en quel temps Carpocrate a paru; puisque d'une part Tertullien & Saint Epiphane le mettent avant Cerinthe, c'est à dire des la naissance de l'Eglise: & que de l'autre, le mesme Saint Epiphane nous donne lieu de croire qu'il n'a paru que vers le temps d'Adrien, comme Eusebe le dit suivi par Theodoret *hær. l. 1. c. 5. p. 197. b.* mais sur une citation de S. Irenée qui paroist fausse. Neanmoins comme on dit assez de particularitez de Carpocrate & de sa famille, il semble qu'il vaille mieux suivre ceux qui le mettent plustard.]

NOTE II.

Pour la page 117.

Samé changée en Samos dans S. Epiphane.

Comme Samé, qui estoit une ville maritime de Cephalenie, est aujourd'hui assez peu connue, quoiqu'il en soit parlé dans Thucydide, dans Tite-Live, & dans Virgile; on a changé ce nom dans S. Epiphane en celui de Samos: Car il paroist assez par la suite que cette faute ne vient pas de S. Epiphane.

NOTES
SUR LES
VALENTINIENS.

NOTE I.

Pour la page 118.

Si Valentin a esté chassé deux fois de l'Eglise.

Pearf. de Ign. t. 2. p. 76.

' PEARSON veut que Tertullien se trompe absolument, lorsqu'il dit que Valentin fut deux fois chassé de l'Eglise avant que d'en estre entierement exclus; & qu'il ait pris Valentin pour Cerdon, dont S. Irenée dit à peu prés la mesme chose. [Pour nous, comme nous ne voulons point condanner d'erreur, des auteurs considerables sans necessité, & sans des preuves bien fortes, nous croyons ce que S. Irenée dit de Cerdon, & ce que Tertullien dit de Valentin; puisque l'un & l'autre peut estre vray.]

NOTE II.

Pour la page 118.

Que Valentin est mort des le temps du Pape Anicet.

' Tertullien dit que Valentin faisoit encore profession de la foy Catholique à Rome sous l'episcopat du B. Eleuthere. [Mais il y a faute sans doute dans le nom du Pape. Car S. Irenée qui écrivoit sous Eleuthere mesme,] ' dit que Valentin vint à Rome sous Hygin, qu'il parut beaucoup sous Pie, ἤκμασε, & qu'il continua ou qu'il dura, παρέμεινε, jusqu'à Anicet: Et il le dit pour montrer que les heretiques sont posterieurs à l'antiquité de la doctrine de l'Eglise. ' Il n'y a donc aucun moyen de douter qu'il ne veuille dire que Valentin est mort du temps d'Anicet, à qui succeda Soter, & à Soter Eleuthere.

Tert. præsc. c. 30. p. 242. a. — Iren. l. 3. c. 4. p. 242. d. — Pearf. de Ign. t. 2. p. 75.

S. Jerome l'a visiblement pris de la sorte; puisqu'aprés avoir dit sur l'an 140. que Valentin vint à Rome sous Hygin, il dit sur l'an 143. *Valentinus hæreticus agnoscitur, & permanet usque ad Anicetum.* [Il n'a donc point entendu dans les paroles de S. Irenée, qu'il estoit demeuré jusqu'à Anicet, ou à Rome, ou dans l'Eglise Catholique, qui sont mesme des sens qu'on ne leur peut donner sans les forcer.]

' S. Irenée dit dans sa preface qu'il a appris la doctrine des Valentiniens, en lisant les livres de ceux qu'ils disoient avoir esté disciples de Valentin, & qu'il expliquera les sentimens de ceux *qui dogmatizent maintenant*, & qui sont des rejettons de l'école de Valentin, comme Ptolemée. [Il est visible qu'il parle de Valentin comme d'un homme qui ne luy estoit nullement contemporain.

Iren. l. 1. pr. p. 2. a.

Il eust esté difficile] ' qu'un disciple de Theodade, instruit, disoit-on, par S. Paul, [eust encore esté en état de former un parti dans l'Eglise en l'an 176. auquel Eusebe met le commencement d'Eleuthere. Ainsi les Valentiniens n'auroient pas fait Valentin disciple de ce Theodade. Que s'il n'y a point d'apparence à dire que Valentin vécust encore du temps d'Eleuthere, il y en a encore bien moins à pretendre qu'il faisoit alors profession de la vraie foy dans la communion Catholique, quoyqu'avec hypocrisie.

Pearf. p. 78. 79| Cl. str. 7. p. 764. d.

Outre tout cela,] ' Tertullien mesme, qui vouloit montrer que Valentin n'estoit point ancien, ne l'auroit pas mis, comme il fait au mesme endroit, vers le temps d'Antonin, mort long-temps avant le pontificat d'Eleuthere.

Tert. præsc. c. 30. p. 242. a.

' S. Justin dans son dialogue avec Tryphon, fait apparemment sous Antonin, peu aprés sa premiere apologie, [& ainsi vers 155.] ' parle des Valentiniens, comme d'heretiques declarez & reconnus, qui prenoient le nom de l'auteur de leur doctrine. ' Ce mesme Saint a écrit contr'eux, selon Tertullien mesme. [Si c'a esté dans son ouvrage contre tous les heretiques, ç'a esté au plustard sous Antonin avant son apologie,] ' où il cite cet ouvrage: [mais

Pearf. de Ign. t. 2. p. 78. 80. — Just. dial. p. 253. d. — Tert. in Val. c. 5. p. 291. b. — Just. ap. 2. p. 70. c.

[mais ç'a toujours esté avant Eleuthere, puisqu'on croit que S. Justin est mort du temps d'Anicet.] ' S. Polycarpe qui vint aussi à Rome sous Anicet, y convertit beaucoup de Valentiniens. Iren. l. 3. c. 3. p. 234. a.

[Il est donc constant que Valentin estoit reconnu publiquement pour heretique, & avoit une secte toute formée avant le pontificat d'Eleuthere; & qu'ainsi Tertullien a mis ou a dû mettre le nom d'un autre Pape, & apparemment celui de Pie, s'il ne se trompe point encore lorsqu'il joint Valentin avec Marcion, qui ne vint à Rome qu'aprés la mort du Pape Hygin.]

NOTE III.

Pour la page 121.

Fables du Prædestinatus sur Heracleon condanné par S. Alexandre Pape.

Præd. c. 16. p. 18. ' Le Prædestinatus donné par le P. Sirmond, dit qu'Heracleon commença à dogmatizer dans la Sicile, qu'Eustathe de Lilybée & Theodore de Palerme s'opposerent à luy, assemblerent un Concile de tous les Evesques de l'isle, où il fut oui, tout ce qu'il avançoit mis par écrit, & envoyé au Pape Saint Alexandre afin qu'il le refutast; que ce Pape composa sur cela un livre, où il combatit tous les articles de son heresie par autant d'articles de la foy Catholique, tirez de la parole de Dieu: qu'il envoya ce livre par un Prestre plein de feu & de zele, nommé Sabinien, qui refuta tellement Heracleon & par les paroles de son Evesque, & par la force des siennes, que l'heretique couvert de confusion s'enfuit par mer au milieu de la nuit, sans qu'on ait jamais sceu depuis ce qu'il estoit devenu. [Ce fait est beau, bien circonstancié, & a assez d'air de verité. Mais par malheur Saint Alexandre estoit mort dés l'an 120. longtemps avant qu'on connust Heracleon, & peut-estre mesme avant qu'il fust né.] ' Pearson parle de ce pretendu Concile de Sicile comme d'une fable. Pears. post. p. 230. 231.

NOTES

SUR LES

MARCIONITES.

NOTE I.

Pour la page 123.

Que Marcion n'a point distingué une epistre aux Ephesiens, & une autre à ceux de Laodicée.

Tert. in Marc. l. 5. c. 17. p. 607. b. ' TERTULLIEN dit que les Marcionites changeoient le titre de l'epistre aux Ephesiens, l'appellant l'epistre à ceux de Laodicée. [Saint Epiphane en fait deux epistres differentes.] ' Car il dit qu'outre l'epistre aux Ephesiens, ils recevoient encore quelque chose de la fausse epistre à ceux de Laodicée. ' Mais ce qu'il raporte de celle-ci se trouve selon luy mesme dans l'epistre aux Ephesiens. *V. S. Paul note 79.* Epi. 42. c. 9. p. 310. a. c. 12. p. 374. a. b.

NOTE II.

Pour la page 199.

Que Marcion a commencé sa secte vers l'an 145. & que Saint Justin a fait son apologie quelques années aprés.

[Pour trouver en quel temps l'heresie de Marcion a commencé, il faut considerer que Saint Irenée dit,] ' que Cerdon vint à Rome sous Hygin, & y enseigna sa doctrine; & que Marcion luy succeda, ajoutant de nouveaux blasphemes à ceux de son maistre. [Cela porte naturellement à croire que Marcion ne tomba dans l'heresie qu'aprés que Cerdon l'eut preschée à Rome sous Hygin.] ' Il repete la mesme chose en un autre endroit, ' ajoutant mesme que Marcion parut principalement sous Anicet, [qui succeda à S. Pie, élu aprés Hygin. Mais cela n'empesche pas qu'il n'eust fait des auparavant plusieurs disciples, comme nous l'allons montrer.] Iren. l. 1. c. 28. p. 128. c. l. 3. c. 4. p. 242. d. p. 243. a.

' Eusebe cite les paroles de S. Irenée dans son histoire, sans y former aucune difficulté. Dans sa chronique il met que Cerdon, chef de l'heresie de Marcion, se faisoit connoistre à Rome en l'an 140. qui estoit la 2ᵉ. année d'Hygin, & qu'en 153. S. Polycarpe y convertit plusieurs Marcionites. ' S. Cyprien dit aussi que Cerdon maistre de Marcion, vint à Rome sous Hygin. Eus. l. 4. c. 11. p. 124. b. c. Cyp. ep. 74. p. 198. 1.

[S. Epiphane s'accorde parfaitement à cela,] ' en disant que Cerdon enseignoit ses erreurs à Rome sous Hygin; ' que ce Pape estant mort [en 142. selon Eusebe,] Marcion excommunié dans le Pont pour une faute contre les mœurs, vint à Rome demander la communion, & que ne l'ayant pu obtenir, il se jetta dans le parti de Cerdon, ' qui n'estoit à Rome que depuis assez peu de temps, & devint ainsi son successeur. Epi 41. c. 1. p. 299. c|300. a. c. 42. c. 1. 2. p. 302. 303. 41. c. 1. p. 300. c.

' Tertullien dit qu'il ne s'est pas soucié de chercher en quelle année Marcion a commencé; & ne laisse pas neanmoins de nous donner quelques vestiges pour le trouver. „ Voici „ ses paroles: Je ne me suis pas mis en peine „ de rechercher en quelle année du premier An- „ tonin, ce serpent est sorti de ses cavernes „ du Pont, pour empoisonner toute la terre par „ son souffle contagieux, dont le venin est aussi „ pernicieux aux ames, que la canicule l'est au „ corps. Nous sommes neanmoins assurez qu'il „ a esté heretique sous Antonin, & impie sous „ un payen à qui on a donné le nom de Pieux." Cet Empereur a commencé à regner environ 115. ans, 6. mois & 15. jours aprés Tibere. On en conte autant depuis JESUS-CHRIST jusqu'à Marcion, [c'est à dire depuis la mort de JESUS-CHRIST, ou depuis sa predication sous Tibere, comme on le voit] ' par ce qu'il ajoute ensuite, *Deum Antoniniani temporis, Tiberiani non fuisse.* [Je ne say pas comment Tertullien conte 115. ans, &c. entre Tibere & Antonin, puisqu'il n'y en a que 101. Mais quoy qu'il en soit, contant ce temps depuis le battesme de JESUS-CHRIST en la 15ᵉ année de Tibere, ou depuis le Consulat des deux Gemines, auquel Tertullien & la plus-part des anciens mettent sa mort, & qui est l'an 29. de l'ere commune, cela nous menera en l'an 144. ou 145. ce qui s'accorde fort bien avec S. Irenée & Eusebe, & avec S. Epiphane mesme, s'il n'a pas voulu dire que Marcion soit venu à Rome immediatement aprés la mort d'Hygin: & quand il faudroit dire selon Tert. in Marc. l. 1. c. 19. p. 443. a.

luy, que Marcion se seroit jetté dans le parti de Cerdon dés l'an 142. qu'Hygin est mort, il peut n'avoir paru avec quelque éclat, & n'avoir formé une secte à part que deux ou trois ans aprés.

Tout le monde demeure d'accord qu'on ne peut pas mettre plustard l'heresie des Marcionites,] 'quoique l'auteur du poeme contre Marcion, ne le fasse venir à Rome, & découvrir le venin de son heresie, que sous le pontificat d'Anicet, [c'est à dire aprés l'an 156.] 'Mais il y a des personnes habiles qui croient qu'on la doit commencer plutost, parceque Saint Justin en parle dans sa premiere apologie p. 70. a. faite selon la chronique d'Eusebe des l'an 141. 'Et on soutient qu'il faut bien qu'elle ait esté faite dés les premieres années d'Antonin, 'puisqu'il y parle de la guerre des Juifs sous Barcoquebas [finie en 136.] & mesme de la consecration d'Antinoüs, [faite dés 132. ou 134.] comme de choses toutes recentes, τὰ νῦν γεγενημένα. 'On remarque encore que dans son dialogue fait aprés cette apologie, & où il parle aussi des Marcionites, 'Tryphon se sert de ces termes, Je suis un Juif circoncis, „qui fuis la guerre qui se fait presentement τὸν „νῦν γενόμενον. Je demeure ordinairement à Co„rinthe & dans la Grece, &c. 'Dans la suite il est dit que quelques Juifs s'estant assis à part, s'entretenoient de la guerre qui se faisoit alors en Judée. 'Le P. Petau ajoute à tout cela, que M. Aurele estant marqué dans l'inscription de cette apologie p. 53. a. sous le nom de Verissime, & sans la qualité de Cesar, elle a dû estre faite avant qu'il eust cette qualité, [c'est à dire en l'an 139. au moins, deux ans encore plutost que ne met Eusebe.] 'C'est ce qui luy fait croire que Marcion avoit commencé à prescher son erreur dans le Pont, & dans l'Asie dés le regne d'Adrien, quoiqu'il l'ait fait ensuite avec plus d'éclat sous Antonin.

l. 3. p. 803. a. — Epi. 46. n. p. 83. — p. 82. | Pears. de Ign. t. 2. p. 80. — Just. ap. p. 72. a. c. — Pears. de Ig. p. 80. — Just. dial. p. 217. d. — p. 227. a. — Epi. 46. n. p. 82. | Pears. post. D. p. 248. — Epi. n. p. 83.

[Mais si cette opinion avoit lieu, il faudroit soutenir trop de choses tout à fait insoutenables. Car il est clair que Marcion n'a esté reconnu heretique qu'aprés Cerdon, qui a toujours esté nommé son maistre dans l'antiquité, selon le témoignage de S. Epiphane, d'Eusebe, de Tertullien, de S. Irenée. Et il n'a pu estre consideré comme tel, que parcequ'il le precedoit dans le temps. Toute autre raison devoit faire regarder Marcion comme le maistre, son nom ayant tellement effacé celui de Cerdon, qu'on ne le connoist presque point que par la qualité de maistre de Marcion. On ne peut pas douter non plus que Marcion n'ait commencé son heresie à Rome aprés la mort d'Hygin, sans démentir Saint Epiphane. Et quand on voudroit rejetter son autorité, il est toujours certain que Marcion n'a esté disciple de Cerdon, qu'aprés que Cerdon eut presché à Rome, puisque S. Irenée nous marque ces deux choses comme une suite l'une de l'autre, & que ni luy, ni aucun autre, ne nous dit que Cerdon ait publié son dogme autrepart qu'à Rome. Or Cerdon n'est venu à Rome que du temps du Pape Hygin, comme Saint Irenée qui en pouvoit estre témoin oculaire, l'établit en termes formels: & ce n'est qu'aprés luy qu'Eusebe & Saint Epiphane l'assurent. Ainsi en quelque année que l'on mette le pontificat d'Hygin, il faut toujours qu'il precede la venue de Cerdon à Rome, & le commencement de son heresie; Que Cerdon ait presché avant Marcion un temps assez considerable, pour faire dire qu'il estoit son maistre; Que Marcion ait acquis une reputation assez grande pour obscurcir celle de Cerdon; & qu'il se soit fait un grand nombre de disciples en diverses provinces, avant que S. Justin pust en parler de la maniere qu'il fait dans son apologie. Si donc cette apologie a esté écrite dés l'an 139. ou mesme en 141. comme veut Eusebe, il faut dire qu'Hygin a esté fait Pape, & mesme estoit mort quelques années auparavant. Or Bollandus, qui de tous ceux que nous savons avoir écrit avant 1688. avance le plus son pontificat,] 'ne le commence neanmoins qu'en 138. [un an plutost qu'Eusebe; & pour sa mort, personne ne la met avant l'an 142.] Bollandus la differe jusqu'en 150. [& Baronius encore plus. Pour Pearson & Dodouel, qui ont fait exprés une nouvelle chronologie des Papes, sur ce point & sur deux ou trois autres, il n'est pas necessaire de repeter ici ce que nous en avons dit dans la note 2. sur S. Clement.]

Boll. pont. p. 21.

'Nous avons vu aussi que selon Tertullien, Marcion a commencé vers 144. & estoit constamment un heretique du temps d'Antonin: [ce qui marque assez qu'il n'estoit pas plus ancien. Ainsi pour le faire commencer sous Adrien, il faut dementir absolument S. Epiphane, Tertullien, & S. Irenée. Cependant ce dernier au moins pouvoit-il ignorer le commencement & le progrés d'une heresie qu'il avoit vu naistre, & la faire commencer 15. ou 20. ans plustard qu'il ne falloit; la mettre à Rome au lieu de la mettre en Asie; & donner pour maistre à Marcion celui qui n'eust pu estre que son disciple?

Tert. in Mar. l. 1. c. 19. p. 413. a.

'Ne seroit-il pas plus aisé de dire que le mot de Cesar a esté omis dans le titre de l'apologie de S. Justin, ou par une oubliance de ce Saint, ou par une faute des copistes, que d'aller accuser de fausseté tous les anciens Peres qui ont traité de cette heresie? Car il y a peu d'apparence de demander une si grande exactitude dans ces sortes de choses à S. Justin, luy qui faisant parler un martyr dans sa seconde apologie,] 'écrite selon le sentiment du P. Petau, que nous n'examinons pas presentement, sous M. Aurele & L. Verus, tous deux Augustes, 'donne le titre d'Empereur au premier, & ne donne pas seulement celui de Cesar à son collegue. [Il seroit mesme aisé de trouver le nom de Cesar donné dans le titre de l'autre apologie à M. Aurele, en lisant seulement, καὶ Καίσαρι,] 'comme Sylburge dans ses notes croit qu'il faut lire, au lieu de Καίσαρι καὶ. [Le nom de Verissime ne nous doit pas non plus embarasser,] 'quoique Capitolin dise que M. Aurele ne le porta que jusqu'à la robe virile, [c'est à dire jusqu'à l'age de 15. ans. Car cet endroit fait voir qu'on le luy donnoit encore depuis en quelques rencontres:] 'Et Eusebe le luy donne conjointement avec celui de Cesar. 'Pearson qui veut que Marcion ait esté heretique dés l'an 128. & qui venoit de voir toutes ces remarques dans le P. Petau, [ne s'y est pas neanmoins arresté,] '& il veut que S. Justin ait écrit son apologie vers l'an 145.

Epi. 46. n. p. 82. — Just. p. 43. b. — n. p. 6. 21 — M. Aur. v. p. 22. c. — Eus. chr. an 146. — Pears. post. p. 237. 243. — p. 244.

[Pour l'autre raison que l'on allegue, que S. Justin parle de l'apotheose d'Antinoüs, & de la guerre de Barcoquebas, comme de choses toutes recentes, τῶν νῦν γεγενημένων, il est aisé de répondre que le mot de νῦν *maintenant*, ne marque pas toujours une chose actuellement presente, mais aussi des evenemens qui se sont passez durant nostre vie, & dont nous avons pu estre nous mesmes témoins. Et il faut bien que le P. Petau mesme ait recours à cette solution,

tion, puisqu'il y a toujours environ cinq ans entre l'apotheose d'Antinoüs, faite vers 113. & le regne d'Antonin, sous lequel il est constant que S. Justin écrivoit son apologie.

Il est plus difficile d'expliquer en ce sens ce que dit Tryphon, qu'il fuioit la guerre qui se faisoit alors, τὸν νῦν γινόμενον. Ces termes à la rigueur signifient que la guerre duroit encore. Cependant si on l'entend de celle de Barcoquebas, elle estoit finie,] 'puisque les Juifs estoient alors exclus de Jerusalem, [ce qu'on ne met qu'aprés la fin de cette guerre. *V. les revoltes des Juifs*. Il paroist d'ailleurs que le dialogue avec Tryphon n'est fait qu'aprés l'apologie, & par consequent sous Antonin. Car S. Justin, pour montrer que ce qu'il disoit contre les Juifs n'étoit point par animosité, mais pour le seul interest de la verité,] 'dit à Tryphon qu'il avoit agi de la mesme sorte contre ceux de son pays; & que voyant qu'une partie des Samaritains adoroit Simon le magicien, il n'avoit point caché la honte de sa patrie, mais l'avoit revelée à toute la terre dans l'écrit qu'il avoit presenté à l'Empereur. [Cela s'entend tres naturellement non de quelque priere qu'il eust faite à l'Empereur, pour luy demander secours contre les rebellions des Samaritains, mais de ce qu'il avoit mis dans sa premiere apologie touchant l'impieté de Simon, suivie de beaucoup de peuples de la Samarie. C'est sans doute ce qui a obligé Pearson,] 'à reconnoistre que ce dialogue, n'a esté fait que sous Antonin.

Just. dial. p. 234. a. — p. 349. c. — Pears. in Ign. t. 2. p. 80.

[Il semble donc necessaire de dire ou qu'il faut lire γεγενημένον dans les deux endroits du dialogue *p.* 217. *d.* 227. *a.* au lieu de γινόμενον, ou que ces endroits ne s'entendent point de la guerre de Barcoquebas, mais de quelque autre revolte des Juifs arrivée sous Antonin, ce qu'il est toujours aisé de presumer d'une nation aussi remuante que celle-là:] 'Et Capitolin nous assure positivement qu'Antonin abatit par ses Lieutenans les Juifs qui s'estoient revoltez, *contudit*.

T. Ant. v. p. 19. a.

[Tout ce que nous avons dit montre qu'il n'y a point de preuve que S. Justin ait fait sa premiere apologie dés l'an 139. comme veut le P. Petau. Pour Eusebe qui la met en l'an 141. c'est à luy à s'accorder avec ce qu'il cite luy mesme de S. Irenée, & à ceder à l'autorité de Tertullien: Et on est acoutumé à s'arrester peu à sa chronique dés qu'on a quelque autorité un peu forte qui y est contraire. Il paroist par divers endroits, que quand il a sceu qu'une chose est arrivée dans un certain espace de temps, il la place au hazard dans quelque année de cet espace; & c'est une chose presque inevitable dans une chronique. Ainsi sachant seulement que S. Justin avoit fait son apologie sous Antonin, il l'a mise en la 4ᵉ année de ce prince, comme il l'auroit pu mettre en toute autre.]

' S. Justin mesme dit que les Chrétiens contoient alors 150. ans depuis la naissance du Sauveur. ' Mais comme ces contes ne sont pas d'ordinaire exacts, & qu'on ne sauroit dire en quelle année d'Auguste il mettoit la naissance de JESUS-CHRIST, nous ne croyons pas, non plus que Bollandus, qu'on puisse rien decider par ce passage. [C'est pourquoi nous n'avons pas voulu nous en servir.]

Just. ap. 2. p. 83. b. — Boll. 13. apr. p. 107. §. 16.

' Pearson qui veut, aussibien que le P. Petau, que les Marcionites aient commencé avant Antonin, allegue ce que dit Origene, que Celse qui vivoit du temps d'Adrien, a parlé de ces heretiques. Mais il reconnoist en mesme temps que selon Origene, Celse vivoit encore aprés Adrien: [Et nous apprenons de Lucien, qu'il a vécu jusque sous Commode. *V. M. Aurele* §. 29. Ainsi il n'est pas difficile qu'il ait parlé des Marcionites, quand ils n'auroient commencé qu'aprés Antonin.]

Pears. de Ign. t. 2. p. 79. 80.

' Dodouel suit Pearson, & cite pour cela un endroit où S. Clement d'Alexandrie met Marcion parmi les heretiques qui ont inventé leurs dogmes vers le temps d'Adrien, & ont continué jusqu'à Antonin. S. Clement va plus avant: car il dit cela de Basilide & de Valentin, & ajoute que Marcion a vécu vers le mesme temps qu'eux, mais déja vieux lorsqu'ils estoient encore jeunes. Dodouel reconnoist qu'en cela S. Clement est contraire à Tertullien, & il pretend qu'on doit preferer son témoignage. [Mais il n'est pas moins contraire à S. Irenée,] ' qui fait visiblement Marcion posterieur à Valentin: [& Dodouel n'oseroit pas dire qu'il le faille preferer encore à ce saint martyr.

post D. p. 248|Cl. str. 7. p. 764. c. d. — Iren. l. 3. c. 4. p. 242. 243.

Nous ne voyons donc point de preuve que Marcion ait publié son heresie avant l'an 142. auquel Eusebe met la mort du Pape Hygin; & ainsi cette heresie ne nous oblige point de dire] ' qu'Eusebe mette la mort de ce Pape beaucoup plustard qu'il ne devroit, comme Pearson & Dodouel le pretendent. [Quand Eusebe se tromperoit dans sa chronologie des Papes, on ne pourroit toujours faire commencer Marcion, selon Tertullien, qu'en l'an 138 auquel Tite Antonin a succedé à Adrien.] ' Pearson ne laisse pas de le faire commencer plusieurs années auparavant, & des 128. voulant seulement qu'il ait fait un nouvel éclat en 138. sous Antonin. ' Dodouel mesme soutient que Pearson se trompe en ce point, aussibien qu'en quelques autres, & que Tertullien a voulu marquer le commencement, & non le progrés de cette heresie. ' Mais pour ne pas abandonner dans le fond le sentiment de son maistre, il pretend que Tertullien s'est trompé, en raportant au temps d'Antonius Pius ce que l'auteur dont il avoit pris cet epoque avoit dit du Pape Pie. [Mais qui est cet auteur? C'est ce que Dodouel ne dit point, & ce qu'il ne pourra jamais dire. Ainsi il veut que nous dementions Tertullien sur une pure imagination, & sur une conjecture sans fondement. *Nobis non licet esse tam disertis*. Nous aimons mieux nous tenir avec simplicité à ce que nous trouvons, que d'embarasser l'histoire par les conjectures infinies de cet écrivain.]

Pears. post. p. 243. 252 — p. 248. — p. 246. — p. 247. 248.

NOTE III.

Pour la page 127. §. 7.

Marcion mis apparemment au lieu de Cerdon par Tertullien.

[Quoique Marcion fust déja visiblement heretique dés l'an 150. ou environ, comme nous le voyons par S. Justin; neanmoins] ' il est constant, dit Tertullien, qu'il croyoit encore la doctrine Catholique à Rome sous l'episcopat d'Eleuthere, [qui commença en 176.] ' Il avoit donné à l'Eglise, ajoute cet auteur, une somme d'argent dans la premiere ardeur de sa foy. Mais enfin, Eleuthere voyant qu'aprés avoir esté excommunié, *ejectus*, par deux fois, il ne cessoit point de corrompre les Fideles par sa curiosité inquiete, il le chassa absolument de l'Eglise avec son argent. ' Marcion recourut encore depuis à la confession & à la penitence, *pœnitentiam confessus*; & on luy promit la paix, pourvu qu'il ramenast avec luy tous ceux qu'il avoit instruit dans l'heresie. Mais

Tert. præs. c. 30. p. 242. a. — alin Marc. l. 4. c. 4. p. 504. d. — p. 242. b.

 lors-

lorsqu'il travailloit à executer cette condition, (car c'est ainsi que Mr. Rigault explique *cum conditioni data sibi occurrit*,) il fut prevenu par la mort.

[Nous avons remarqué sur les Valentiniens, qu'il y a faute en cet endroit dans le nom d'Eleuthere, Valentin que Tertullien joint à Marcion dans ce recit, estant mort avant qu'Eleuthere fust Pape. Et cela leve une partie de la difficulté. Mais elle n'est pas pour cela levée toute entiere:] ' Car Marcion ayant fait un grand nombre de disciples en diverses provinces [avant l'an 150.] κατὰ πᾶν γένος ἀνθρώπων, dit Saint Justin, ' & n'estant mort au plutost que sous Anicet, [c'est à dire aprés 157. le moyen qu'on luy ait proposé de ramener tous ceux qu'il avoit precipité dans l'erreur, & qu'il se soit engagé à le faire.

Just. ap. 2. p. 70. 2.
Iren. l. 3. c. 4. p. 243. 2.

Il faut de plus, nous souvenir que l'Eglise Romaine avoit refusé de le recevoir sur la seule raison qu'il avoit esté excommunié par son pere pour une fornication. Comment donc l'aura-t-elle receu ensuite, lors qu'à ses premiers crimes il avoit ajouté celui de l'heresie? On peut dire que de Rome estant retourné dans le Pont, & cachant à son pere l'heresie qu'il avoit apprise de Cerdon, il l'avoit enfin flechi, & en avoit obtenu le pardon de sa fornication: de sorte qu'estant retourné à Rome, on ne l'y avoit plus consideré que comme heretique: & il est certain par ce que Saint Irenée nous apprend de Cerdon, qu'on recevoit plusieurs fois les heretiques à la penitence. C'est ce me semble tout ce qu'on peut dire pour défendre Tertullien. Mais c'est avancer bien des choses sans autorité: & la premiere difficulté subsiste toujours.

Je pense que le plus court seroit de couper ce nœud si difficile à dénouer;] ' & au lieu que Pearson dit sans aucune necessité, que Tertullien dans cet endroit mesme a mis Valentin pour Cerdon, [il y a ce me semble assez de fondement, & mesme de necessité, pour dire que c'est Marcion qu'il a mis au lieu de Cerdon, prenant le disciple pour le maistre. ' Il est certain par S. Irenée que Cerdon vint à l'Eglise, demanda pardon de ses erreurs, & passa ainsi toute sa vie à enseigner secrettement l'heresie, & à l'abjurer plusieurs fois: & à estre [tantost receu,] tantost separé de la communion des Fideles. [On ne dit point qu'il ait enseigné autrepart qu'à Rome:] ' & il enseigna peu de temps selon S. Epiphane. [Ainsi il pouvoit esperer de ramener à l'Eglise tous ceux qu'il en avoit separez.

Pearf. de Ign. l. 2. p. 76.
Iren. l. 3. c. 4. p. 242. d.
Epi. 41. c. 1. p. 300. c.

Pearson avoit d'autant plus sujet de croire que le nom de Marcion s'estoit glissé en cet endroit de Tertullien au lieu de celui de Cerdon,] ' que presque tout ce qu'il dit pour montrer que Valentin est mort dés le temps d'Anicet, & qu'il n'a pu vivre, & encore moins paroistre Catholique sous Eleuthere, [prouve également pour Marcion.] ' En effet, il soutient en un autre endroit que Marcion doit estre mort sous Anicet, & avant l'an 160. puisque Saint Irenée ne le fait point passer le pontificat d'Anicet, & que ' Tertullien dans le mesme endroit de son traité des Prescriptions, [fait, comme nous croyons, avant 207.] prouve que luy & Valentin ne pouvoient pas estre fort anciens, puisqu'on trouvoit encore des personnes qui se souvenoient de les avoir vus, & qui avoient esté leurs propres disciples. [Cela est bien fort assurément, pour montrer qu'ils estoient morts l'un & l'autre depuis plus de 30. ans; & ainsi avant le pontificat d'Eleuthere. Mais Pearson devoit donc s'objecter le passage de Tertullien, & l'éclaircir]

Pearf. de Ign. p. 76. 77.
post. p. 312. 313.
Tert. præf. c. 30. p. 242. c.

' Pour l'argent que Marcion avoit donné selon Tertullien, à l'Eglise estant Catholique, & qu'on luy rendit en l'excommuniant, comme il dit assez clairement que cela se fit à Rome, [nous ne voyons pas qu'on le puisse soutenir de Marcion que par les suppositions que nous avons mises sur la seconde difficulté. Ainsi nous aimons mieux le raporter à Cerdon comme le reste.]

al in Marc. l. 4. c. 4. p. 504. d.

NOTE IV.

Pour la page 130. §. 10.

Difficultez sur quelques sentimens d'Apelle.

' Puisque Tertullien, Origene, & Eusebe, disent qu'Apelle rejettoit tout l'ancien Testament; [il semble que S. Epiphane ait suivi de mauvais memoires,] [a] lorsqu'il dit qu'Apelle enseignoit que JESUS-CHRIST nous avoit appris à discerner dans tous les livres de l'Ecriture ce qui venoit de luy, de ce qui y venoit du Createur. Surquoi il luy fait dire ces paroles: „ Servez-vous de toute l'Ecriture, & choisissez „ par tout ce qu'il y a de bon & d'utile.

Tert. præf. c. 51. p. 254. b| Ori. in Cels. l. 5. p. 267. b| in Gen. h. 2. p. 13. b| Euf. l. 5. c. 13. p. 178. b. c.
a Epi. 44. c. 2. p. 381. a. b.

[b] Il se trouve neanmoins un passage d'Origene sur l'epistre à Tite, cité par S. Pamphile, dans lequel il dit presque la mesme chose que S. Epiphane: & il y est mesme assez different de Tertullien & des autres écrivains, en d'autres points. „ Voici ses paroles: Quoiqu'Apelle „ ne dise pas absolument que la Loy & les Pro„ phetes ne sont point du tout de Dieu, il est „ neanmoins certainement heretique, [puisqu'il „ met deux Dieux au lieu d'un,] en declarant „ que Dieu createur de ce monde, l'a créé pour „ la gloire d'un autre Dieu, qui est sans princi„ pe & la source de tout le bien; & qu'il pre„ tend que ce Dieu sans principe a envoyé JE„ SUS-CHRIST à la fin des siecles pour corri„ ger le monde, à la priere du Dieu qui l'avoit „ créé. [Nous avons cru qu'il nous suffisoit de proposer ici ce passage, à ceux qui pourront trouver quelque moyen de l'accorder avec ce que les autres auteurs disent d'Apelle: & nous n'avons pas voulu en embarasser le texte, nous contentant d'y mettre ce qui nous a paru le mieux établi.]

b Ori. apol. p. 760. a.

NOTE V.

Pour la page 130. §. 10.

Sur ce qu'on lit dans Saint Augustin touchant la Philumene d'Apelle.

' Le texte de S. Augustin attribue Philumene à l'heretique Severe, & non pas à Appelle, [en quoy il est contraire à Tertullien, & à Rhodon *ap. Euf. l. 5. c.* 13. *p.* 177. auteurs contemporains d'Apelle, qui ont esté suivis par Saint Jerome *ad Ctesi. c.* 2. *p.* 253. *a.* par Saint Pacien *ep.* 3. *bib. P. t.* 3. *p.* 58. *a.* & par Theodoret *hær. l.* 1. *c.* 25 *p.* 211. *d.* Cela donne lieu de croire qu'il y a quelque transposition dans Saint Augustin; si mesme cet endroit est de luy.] ' Car les Docteurs de Louvain remarquent qu'il n'est pas dans leurs manuscrits. ' Les Benedictins ne l'ont point trouvé non plus dans les leurs; & ils croient que c'est une addition faite à la marge, qu'il faut raporter à Apelle, & non à Severe. [Quoy qu'il en soit, on ne peut douter que cette addition ne soit ancienne, puisqu'on y voit diverses particularitez que nous n'avons point trouvées autrepart,

Aug. hær. 24. p. 8. 1. c.
n. p. 372. a.
t. 8. B. p. 9. E.

trepart, & qui ont un grand caractere de verité: de sorte que nous n'avons pas cru devoir faire difficulté de nous en servir.]

NOTES SUR SAINT PIE PAPE.

NOTE I.

Pour la page 130.

Qu'il a succedé à S. Hygin, non à S. Anicet: & qu'il a gouverné environ 15. ans.

Iren. l. 3. c. 3. p. 233. b. ' SAINT Irenée faisant le denombrement des Papes depuis les Apostres jusqu'à Eleuthere sous lequel il écrivoit, fait succeder S. Pie à Hygin. *Aprés Pie*, ajoute-t-il, *fut Anicet, & à Anicet succeda Soter.* [Il garde le mesme ordre en remontant dans sa lettre au Pape Victor:] Eus. l. 5. c. 24. p. 193. b. ' *Ceux*, dit-il, *qui ont gouverné vostre Eglise avant Soter, c'est à dire Anicet, Pie, Hygin, Telesphore, & Xyste*, &c. l. 4. c. 22. p. 142. b. c. ' Hegesippe qui estoit à Rome sous Eleuthere, dit que ce Pape avoit succedé à Soter, & Soter à Anicet. Tert. in Mar. c. 3. p. 803. 2. ' On trouve la mesme chose dans le poeme contre Marcion. [Eusebe, & tous les Grecs qui sont venus ensuite, ont suivi Hegesippe & S. Irenée.] Euty. p. 355. ' Eutyque d'Alexandrie fait la mesme chose, sinon qu'il donne à Pie le nom de Marc, & change un peu les noms des autres.

Opt. l. 2. p. 48. Aug. ep. 53. p. 120. f. ' Au contraire Saint Optat a mis Pie aprés Anicet, en quoy il a esté suivi par S. Augustin. [S. Epiphane semble avoir esté dans la mesme opinion,] Epi. 42. c. 1. p. 302. ' puisqu'ayant dit d'abord que Marcion vint à Rome aprés la mort d'Hygin, c. 12. p. 364. c. d. ' il dit ensuite qu'il y vint aprés Anicet, ou du temps d'Anicet, si nous lisons κατὰ au lieu de μετὰ. [Mais il faut laisser μετὰ, & lire Hygin au lieu d'Anicet,] puisqu'il conte celui dont il parle pour le neuviéme Evesque de Rome: c. 1. p. 30. d. ' & c'est le rang qu'il donne à Hygin. 27. c. 6. p. 107. a. ' Dans un autre endroit il met nettement par deux fois qu'Anicet a succedé à Saint Pie. [Anastase,] Bar 158. §. 3. Boll. apr. t. 1. p. 23. 1. ' & quelques anciens catalogues des Papes, ont mis, comme Saint Optat, S. Anicet avant S. Pie. ' Bollandus en donne un où il dit qu'ils sont placez de cette sorte, & il pretend que ce catalogue est fait vers l'an 530. parcequ'il finit à la mort de Felix IV. Buch. cyc. p. ' Le plus ancien de tous les catalogues des Papes, qui est celui de Bucherius, oublie tout à fait Anicet. Bar. 150. §. 3. ' Neanmoins la plusPart mesme des Latins suivent l'ordre de Saint Irenée. Anal. t. 3. p. 426. 428. ' Et on le trouve ainsi dans les deux catalogues manuscrits de S. Germain des Prez, dont l'un finit à la mort de Vigile en 555. ou peut mesme avoir esté écrit quelques années auparavant, puisqu'il ne donne que 14. ans, à ce Pape, qui en a gouverné plus de 18.

[Les continuateurs de Bollandus pretendent accorder ces deux sentimens, en s'attachant aux Consulats marquez dans les catalogues ou Pontificaux.] Buch. p. 270. ' Celui de Bucherius dit qu'Hygin a gouverné 12. ans du temps de Verus, [c'est à dire de M. Aurele, qui commence en 161.] *A Consulatu*, dit-il, *Gallicani & Veteris*, [qui est l'an 150.] *usque Præsente & Rufino*, [qui est l'an 153.] Comme cela enferme plusieurs contradictions visibles, Henschenius ne parle point du tout du mot de *Verus*, mesme en raportant le texte de ce catalogue, & attribue la date des Consuls à Anicet oublié par ce Pontifical; Boll. apr. t. 1. p. 22. 2|23. 1| 17. ap. p. 477. en quoy il est appuié par les autres Pontificaux. Ainsi il croit qu'Anicet succeda à Hygin en 150. & mourut en 153. Le Pontifical de Bucherius ajoute que Pie gouverna 20. ans, &c. sous Tite Antonin, *a Consulatu Clari & Severi usque duobus Augustis*; c'est à dire depuis 146. jusqu'en 161. ce qui ne fait que quinze ans. C'est pourquoi Henschenius reduit les 20. ans de Pie à 15 mesme en copiant le texte de ce Pontifical. Mais comme ces 15. ans enferment encore une partie du temps qu'il donne à Hygin, & tout celui qu'il donne à Anicet, il pretend qu'Hygin ayant esté mis en prison en 146. S. Pie fust ordonné par avance pour gouverner sous luy en qualité de Corevesque, [ou plutost de Coevesque ou de Coadjuteur: Car la fonction de Corevesque, qui estoit pour les paroices de la campagne, n'a aucun raport à cela:] à quoy il ajoute que S. Pie s'estant trouvé ou malade, ou banni lorsqu'Hygin mourut en 150. il fallut faire un autre Pape qui fut Anicet, aprés la mort duquel arrivée en 153. S. Pie gouverna enfin comme veritable Evesque durant 8. ans.

' Voilà ce qu'Henschenius croit avoir deduit bien clairement. apr. t. 1. p. 22. 2. ' [Mais j'ay peur que d'autres ne trouvent que cela est etrangement embarassé, & ne jugent qu'il eust mieux fait de prendre le mesme parti qu'Onuphre] Bar. 158. §. 1. ' qui ayant reglé la chronologie des Papes jusqu'à Hygin par les Consulats des Pontificaux, les a enfin abandonnez en cette occasion. [Je ne croy point que le desir d'accorder un endroit de S. Optat & de S. Augustin, trompez par quelque catalogue fautif, avec Hegesippe & S. Irenée, suffise pour nous faire embrasser tant de suppositions, qui sont au moins tres peu probables. Il faut ajouter à cela, que tous les auteurs sont contraires aux douze ans qu'on donne à Hygin, & qu'il n'y a pas moyen de ne mettre sa mort qu'en 150. sans contredire l'apologie de S. Justin faite vers 150. lorsque l'heresie des Marcionites estoit déja fort repandue, quoique Marcion ne soit tombé dans l'heresie qu'aprés la mort d'Hygin. *V. les Marcionites.* Nous verrons sur Saint Anicet qu'il faut encore condanner tous les auteurs, pour ne donner à son pontificat que trois au quatre ans.]

Boll. pont. p. 22. 24. ' Papebroc a depuis changé quelque chose dans ce qu'Henschenius avoit dit touchant ces Papes, toujours en suivant les Consuls des Pontificaux, mais en les transposant. Il veut que Pie ait gouverné comme Vicaire d'Hygin depuis 146. jusqu'en 150. & ensuite comme Pape depuis le 12. janvier 150. jusqu'au 11. juillet 153. Qu'Anicet ait esté aussi fait Vicaire d'Hygin le 15. decembre 149. ait continué en la mesme qualité sous Pie, & luy ait enfin succedé depuis le 16. juillet 153. jusqu'au 17. avril 162. [On voit que cette opinion n'est pas moins embarassée que l'autre, & ne s'accorde pas mieux avec l'histoire des Marcionites & de Saint Justin. Nous croyons que Bollandus, ou ses continuateurs, auront l'honneur d'avoir découvert tant de si belles inventions, & de les avoir ensevelies avec eux.

Tout ce qu'ils ont pu ou cru trouver, ne nous empesche donc point de suivre Eusebe, comme nous avons accoutumé de faire quand nous ne trouvons rien de plus assuré,] 'Eus. l. 4. c. 11. p. 125. b| chr. & nous donnons à S. Pie 15. ans [commencez ou achevez,] comme cet historien, depuis l'an 142. [jusques en 157. Sa chronique met la mort de ce Pape dés l'an 153. Mais elle doit estre corrigée par les 15. ans qu'elle luy donne. Nicephore & Eutyque conviennent aussi pour ces 15. ans.] 'Buch. p. 270. Entre les Latins le Pontifical de Bucherius luy donne, comme nous avons dit, 20. ans, 4. mois & 21. jours; [a] d'autres 18. ans, 4. mois & trois jours; [b] ou 18. ans, quelques mois & un jour; [c] ou 19. ans, 4. mois & 3. jours. (a Boll. apr. t. 1. p. 23. c| Anal. t. 3. p. 428. b p. 426. c Anast. p. 4.)

'Bar. 158. §. 3. Pour savoir lequel on doit mettre le premier de Pie ou d'Anicet, il y auroit de la folie, dit Baronius, à ne pas suivre l'autorité d'Hegesippe, 'Eus. l. 4. c. 11. p. 125. b. qui estoit à Rome sous Anicet mesme, & qui y demeura jusqu'à Eleuthere, [& celle de Saint Irenée qui dit la mesme chose par deux fois.] 'Pears. post. p. 265-267. Pearson n'a garde d'en parler moins fortement.

NOTE II.

Pour la page 131.

Sur Herme qu'on fait frere de S. Pie.

'Bar. 159. §. 4| 166. §. 2. Baronius pretend qu'Herme frere de Saint Pie, selon les Pontificaux, est celui mesme dont parle S. Paul dans l'epistre aux Romains, & que les anciens ont cru estre l'auteur du livre celebre du Pasteur. 'Blond. Siby. l. 1. c. 6. 9. p. 160. 167. Blondel le suit, au moins pour le dernier point. [d] Cependant c'est une chose insoutenable par l'aveu de Bellarmin, [& de plusieurs autres. Nous en avons parlé en traitant de Saint Hermas *note* 5.] (d Bell. script. p. 47. 48.)

'Bar. 179. §. 4. 8. Comme on dit que l'Ange apparut à cet Herme en habit de Pasteur, Baronius qui pretend outre cela qu'il a écrit le livre si celebre dans l'antiquité sous le titre du Pasteur, suppose aussi qu'il en a retenu le nom de Pastor. Et sur ce fondement, il luy attribue le Titre, ou l'Eglise de Come nommée de Pastor ou du Pasteur, avec les actes de Sainte Praxede & Sainte Prudentienne, qui portent le nom d'un Prestre nommé Pastor. 'Boll. 19. may, p. 297. e. Neanmoins Bollandus soutient qu'il n'y a point de fondement de donner le nom de Pastor à Herme frere de S. Pie. 'Bar. 26. jul. e. Pastor est mis dans le martyrologe Romain & dans d'autres, selon Baronius, le 26. de juillet; 'Boll. 9. may, p. 360. f| 1. mars, p. 4. d. & Herme dans quelques nouveaux le premier de mars.

[a] Mr. Cotelier traite mesme de fable & de songe tout ce qu'on dit d'Herme frere de S. Pie: [& il est certain que la ressemblance du nom, & la vision d'un Ange habillé en pasteur, donne grand lieu de croire que c'est une histoire faite sur celle d'Hermas. Neanmoins il semble qu'on n'auroit pas mesme feint cette histoire, s'il n'y avoit eu un Herme frere de S. Pie, qui a servi de fondement à ce qu'on a ajouté ensuite.] (a Cotelr. ap. n. p. 42. 43. 47. a.)

NOTE III.

Pour la page 131.

Sur un decret attribué à Saint Pie touchant la feste de Pasque.

'Bar. 159. §. 1. Baronius dit que la chronique d'Eusebe attribue au Pape Pie le decret qui ordonne de celebrer Pasque le dimanche. [Cela se trouve effectivement dans quelques editions de cette chronique, comme dans celle de Basle en 1549. qui le met l'an 6. d'Antonin.] 'Eus. chr. n. p. 219. 1. Mais Scaliger dans ses notes pretend que cela ne se trouve dans aucun manuscrit. C'est pourquoi il ne l'a point mis dans son edition.

NOTE IV.

Pour la page 131.

Fausseté de deux lettres pretendues de Saint Pie à Saint Just de Vienne.

'Bar. 166. §. 13. Baronius raporte dans ses Annales deux lettres du Pape Pie, adressées à S. Just Evesque de Vienne. 'Bosc. t. 3. p. 21. Dans les antiquitez de Vienne par le P. du Bosc la premiere est adressée à S. Ver predecesseur de S. Just. 'Bar. 166. §. 4. Baronius soutient que ces lettres sont veritables & legitimes, tant à cause de leur breveté & de la simplicité de leur style, que pour le grand raport qu'elles ont, dit-il, avec l'histoire de ce temps-là: & il croit que toutes les personnes habiles sont obligées d'en demeurer d'accord avec luy. 'Bona, lit. l. 1. c. 3. p. 13. Le Cardinal Bona les cite en effet, comme des pieces que les orthodoxes reçoivent, & que les heretiques n'osent point du tout rejetter. 'Blond. Siby. l. 1. c. 6. 9. p. 160. 157. Blondel mesme les reçoit comme bonnes & legitimes dans son ouvrage sur les Sibylles. 'Prim. p. Mais dans celui de la Primauté, aprés avoir raporté ces deux lettres, & ensuite le jugement de Baronius, il ajoute qu'elles ne sont pas neanmoins hors de soupçon d'estre supposées,

'Pears. in Ign. t. 2. p. 170| Cotelr. ap. n. p. 42. 43. a| Pears. post. p. 267| Alex. t. 1. p. 89. Et en effet non seulement Pearson entre les Protestans, mais aussi divers Catholiques, comme Mr. Cotelier, & le P. Alexandre qui le copie, en parlent comme de pieces absolument fausses. [Cela est indubitable, si S. Ver n'a vécu que du temps du Concile d'Arle en 314. & S. Just son successeur encore plustard. Et c'est cependant ce que nous avons grand sujet de croire. *V. S. Irenée note* 3. Mais quand mesme ces deux Saints auroient esté contemporains de S. Pie, il y a beaucoup de choses dans ces deux lettres, qui estant jointes ensemble ne permettent guere de douter que ces pieces ne soient supposées.]

'Bar. 166. §. 1. Dans le titre de la premiere Just est nommé Evesque: ce que Baronius a reconnu estre faux, parceque selon la seconde, S. Ver son predecesseur vivoit encore: & il a mis à la marge *Presbytero*. Le Pape y demande à Just comment il avoit répandu la semence de l'Evangile à Vienne: [ce qui est propre à un chef, & non pas à un ministre de l'Eglise. Ces deux difficultez sont levées si la lettre est adressée à Saint Ver, comme l'a mis le P. du Bosc. Mais de quelle autorité l'a-t-il fait? car il n'en donne aucune raison.] 'Bosc. t. 3. p. 22. Il pretend mesme que Saint Ver est mort des le temps de Nerva, vers 97. [ce qui s'accorde fort mal avec le pontificat de S. Pie. Quoy qu'il en soit, la lettre, si elle est veritable, s'adresse à une personne qui n'étoit sortie de Rome que peu de temps auparavant, & qui commençoit à entrer dans les fonctions de la predication. Nous laissons à d'autres à voir si cela se peut entendre de Saint Ver.

Pour continuer les difficultez qu'on peut faire sur cette lettre, le terme de *Missas agere* qui s'y lit, ne se trouve point dans les auteurs de ce siecle, ni du suivant, quoique Tertullien, Saint Cyprien, & S. Corneille, aient eu assez d'occasions de l'employer.] 'Bona, lit. l. 1. c. 3. p. 13. Le Cardinal Bona qui en recherche l'antiquité, ne le trouve point avant S. Ambroise que dans cette lettre, & dans une autre de Saint Corneille à Lupicin de Vien-

Vienne, [qui n'est pas plus authentique. Le titre de *Superbeatus* ne paroist ni simple, ni latin. La ville de Vienne est nommée dans l'une & l'autre epistre, *Senatoria urbs Viennensis*: ce qui est trop affecté pour une simple lettre, & plus propre à un Viennois qu'à un Pape du IIe siecle.] Bar. 166. §. 1. ' Pie y salue Just de la part de Soter & Eleuthere, dignes Prestres de l'Eglise. Pear. post. D. p. 91. ' Il n'y a personne qui ne juge que ces deux Prestres sont ceux mesme qui ont esté Papes l'un aprés l'autre. Eus. l. 4. c. 22. p. 142. b. ' Et neanmoins il est certain par le témoignage d'Hegesippe, que le Pape Eleuthere n'estoit que Diacre sous Anicet successeur de Pie. Pears. post. p. 257. 268. ' Pearson croit que de ce qu'Anicet n'est point nommé avec ceux-ci, c'est qu'apparemment l'auteur de la lettre le croyoit mort, selon la fausse opinion de ceux qui l'ont fait predecesseur de Saint Pie. Bar. 166. §. 1. ' Il se plaint que Cerinthe pervertissoit beaucoup de monde, [Et si cela est, il faut dire que S. Epiphane & Saint Philastre se sont étrangement trompez,] Epi. 28. c. 2. p. 111| Phila. c. 36. p. 10. e. 'lorsqu'ils ont attribué à Cerinthe les troubles excitez contre S. Pierre & contre S. Paul, sur le sujet de la Circoncision, [en 39. & en 50. c'est à dire plus de cent ans avant le pontificat de Pie.] Bar. 166. §. 1. ' Il appelle ce mesme Cerinthe *primarcham satana*: Ce mot composé de grec & de latin, n'étoit pas apparemment en usage en 150.]

§. 3. ' Pour la seconde epistre, elle porte que S. Ver Evesque de Vienne, avoit esté martyrizé avec quelques autres; [ce qui ne peut guere s'accorder avec S. Sulpice Severe, qui dit positivement qu'il n'y a point eu de martyrs dans les Gaules avant M. Aurele, c'est à dire avant 160.] Et de plus, au lieu que ce S. Ver Evesque & martyr, devroit estre fort celebre, ou on n'en parle point du tout, ou on le nomme Confesseur, & non pas martyr. *V. S. Irenée.* [Nous ne repetons point ce que nous avons déja dit, qu'il a plutost vécu dans le IVe siecle que dans le second, Je ne say ce que c'est que] ibid. ' *Colobio episcoporum vestitus* en 150. où apparemment les Evesques n'avoient point encore d'habits particuliers. Pie prie Just avec instance de demeurer dans la communion. [Il semble donc qu'il doutast de sa foy & de sa fermeté. Et pour quel sujet; car il n'en dit rien.]

NOTE V.

Pour la page 131.

Sur les actes & l'histoire de Sainte Pudentienne; & sur S. Timothée honoré le 22. d'aoust.

[Baronius parle fort souvent de Sainte Praxede, de Sainte Pudentienne sa sœur, & de S. Pudent leur pere;] Bar. 158. §. 8|19. may, a. b. ' & il dit que leur histoire a esté écrite par Herme Pastor frere de S. Pie Pape. Boll. 19. may, p. 297. §. 3. ' Bollandus nous a donné cette histoire, a p. 299. d. ª dont la premiere & la principale partie est une lettre du Prestre Pastor, b p. 301. d| 300. c. ᵇ & le reste porte encore le nom du mesme auteur, qui se fait comme le Prestre domestique de Sainte Praxede, & le temoin de toutes ses actions. Ainsi si cette piece n'est pas supposée, il n'y a rien de plus authentique. Mais aussi si ce n'est pas une piece originale, elle est indigne de toute creance. Il faut donc examiner si elle est veritablement de celui dont elle porte le nom.]

b. ' Le sujet de la lettre est qu'un Chrétien nommé Novat, ayant ordonné en mourant que Pastor & Sainte Praxede disposeroient de son bien, Pastor écrit à Timothée frere de Novat, pour savoir ce qu'il vouloit qu'on fist de ce bien. Pastor le luy demande en un mot dans les deux dernieres lignes de sa lettre, qui est assez longue, & il employe le reste à luy parler non seulement de la maladie & de la mort de Novat, ce qui pouvoit estre raisonnable, mais encore de ce que Sainte Praxede avoit fait depuis deux ans, de la mort de Sainte Pudentienne, & de celle de S. Pudent. [On ne voit point à quel propos parler à Timothée de tant de choses qui ne le regardoient point plus qu'un autre, sur tout ayant à luy mander la mort d'un frere. C'estoit un assez grand sujet pour remplir sa lettre, sans s'amuser à d'autres choses: & c'est neanmoins ce qui en fait la moindre partie.]

' Baronius dit apres Usuard & d'autres, que Novat & Timothée estoient freres de Sainte Praxede. Bar. 159. §. 8. [Pastor le devoit donc dire, & ne se pas contenter] ' d'appeller Pudent pere de Sainte Praxede *nostre frere*, comme s'il n'eust pas eu plus de relation avec Timothée qu'avec luy. Boll. 19. may, p. 299. d. Mais il est visible que l'auteur de cette piece n'a nullement pretendu nous faire regarder Timothée ni comme fils de Pudent, ni comme frere de Sainte Praxede. ' Aussi Bollandus qui pretend traiter de toute la famille de Sainte Praxede, p. 297. a| 296. d. [ne luy donne jamais de freres;] & soutient mesme qu'elle & Timothée n'estoient freres que par la religion, & non par le sang.

[Je ne voy pas non plus pourquoi Pastor mande à Timothée des choses passées il y avoit plus d'un an, non seulement sur S Pudent & ses deux filles; mais mesme sur Novat son frere. Quand Timothée eust esté aux dernieres extremitez de l'Empire, il n'auroit pas esté un an sans apprendre des nouvelles de sa famille. S'il estoit fort éloigné, Pastor ne pouvoit manquer de parler de cet éloignement. Il est aussi un peu étrange que Pastor, sans aucun compliment ni aucune preface, commence tout d'un coup à luy parler de Pudent. En un mot, toute cette lettre n'a rien du tout d'une lettre.] ' La réponse de Timothée à Pastor, [n'a rien aussi de ce qu'un autre diroit à celui qui luy auroit mandé la mort d'un frere. p. 300. a.

Il y a encore une autre difficulté dont Bollandus n'a pu trouver moyen de sortir qu'en changeant son texte.] ' Car tout ceci se passe, selon la lettre, sous le Pape Pie & l'Empereur Antonin, [vers l'an 150.] p. 299. c. ' Cependant Saint Pudent y est appellé l'ami des Apostres, & il y est dit que luy & Timothée avoient esté instruits par Saint Paul, [qui estoit mort des l'an 66. Et afin qu'on ne dise pas que Pudent & Timothée ont tous deux vécu 120. ans,] d. e. ' Pastor dit que Sainte Pudentienne estoit morte quelque temps aprés son pere, agée seulement de 16. ans, selon que Bollandus entend cet endroit. p. 300. a| 301. b. ' Il ne se tire de là, comme nous avons dit, qu'en corrigeant son texte comme il luy plaist. p. 301. a. b| 297. a. Et quoiqu'il pust dire que S. Paul maistre de Timothée & de Pudent, n'estoit pas l'Apostre, il a trouvé cette solution si peu probable, qu'il a mieux aimé substituer le nom de *Pie* à celui de *Paul* qui est dans tous les manuscrits; [sans prendre garde neanmoins] ' que la maniere dont la suite parle de S. Pie, ne permet point de croire que cet endroit s'entende de luy. p. 299. e. [Il vaut bien mieux avouer que l'auteur de la lettre, a joint Pudent dont parle S. Paul dans son epistre à Timothée, avec le temps du Pape Pie, ne sachant pas qu'il y avoit entre deux pres de cent ans.]

' *Studiosissimus* pour *vellem* seroit bon au VIe siecle, & aux suivans, plutost qu'au second. D

Stdi

Sedis Apostolicæ sanctum Episcopum, pour dire simplement le Pape, n'est pas une maniere de parler naturelle dans une narration toute nue, & qui n'a aucune élevation.

ibid. ' Sainte Praxede ayant assemblé tous ceux qui dépendoient d'elle, pour les porter à se convertir, ils se convertissent tous. [Cela est-il aisé à croire, en un temps où si quelqu'un d'eux eust voulu demeurer payen, il n'eust pas manqué d'estre appuié par l'autorité publique? Et pourquoi Saint Pudent qui n'estoit mort ce semble que depuis quelques mois, n'avoit-il pas fait la mesme chose?]
p.301.b. ' Les payens sont marquez en cet endroit dans un manuscrit par le mot de *pagani*, qui est beaucoup posterieur en ce sens.
p.299.f. ' Sainte Praxede affranchit ses esclaves dans une eglise *secundum normam antiquitatis:* [Et cette coutume d'affranchir dans les eglises a commencé sous Constantin. Avant luy cela ne se pouvoit faire que devant les magistrats.]

f. ' *Piissimus Augustus* [se disoit-il sous Antonin, qui a eu le premier le titre de *Pius*? J'aurois aussi de la peine à croire que ce prince,
ibid. assez favorable aux Chrétiens,] ' les ait voulu reduire à demeurer chez eux, sans aller mesme acheter dans les marchez publics, & sans se trouver nulle part avec les payens. [Comment cela auroit-il pu s'observer dans Rome?]
p.300.d.e. ' Cependant on ajoute encore que ce prince fit une grande persecution aux Chrétiens, dans laquelle beaucoup furent couronnez du martyre, & mesme Saint Simetre Prestre fut décapité avec 22. autres [Fideles,] par ordre de l'Empereur, sans qu'on les eust seulement entendus: [ce qu'on ne voit pas s'estre fait sous Dece, ni sous Diocletien.]

e. ' Novat assistoit les pauvres de ses propres biens en l'honneur de Sainte Praxede encore vivante. [Qu'est-ce que cela veut dire? Je n'entens pas non plus]
d|301.d. 'ce qui est dans la suite, Que le Pape Pie fit une eglise des Thermes de Novat, & la dedia sous le nom de Sainte Pudentienne ou de Sainte Praxede. [Si cela s'entend de mesme que nous disons aujourd'hui dedier une eglise en l'honneur d'un Saint, cela ne se faisoit point alors en l'honneur de ceux qui estoient morts en paix comme Sainte Pudentienne, & ne s'est jamais fait en l'honneur des vivans, comme estoit alors Sainte Praxede.]

p.300.e| 301.a. ' La fin de ces actes, *Ubi florent orationes eorum usque hodie*, ne convient point à un auteur original, comme Bollandus le reconnoist; & il n'y trouve point d'autre solution, que de dire que cet endroit a esté ajouté à la relation
p.300.e. de Pastor, ' qui se nomme neanmoins encore deux lignes auparavant.

b. ' *Concludens sedecim annos*, [pour dire estre agée de seize ans, est une phrase assez extraordinaire.]
p.301.b. ' Aussi un manuscrit dit, *concludens se duodecim annis*. Mais d'autre part, comme dit fort bien Bollandus, il n'est pas aisé de croire qu'il y eust des reclus des ce temps là: [outre qu'il faudroit dire que Pastor mandoit à Timothée des nouvelles vieilles de 12. ou 15. ans.

On avouera sans doute aprés cela, que l'histoire de Sainte Praxede ne doit nullement passer pour une piece originale & authentique.]
p.300.f. ' L'on voit en effet dans quelques manuscrits, qu'il y a long-temps qu'on l'a traitée d'apocryphe; ce que Bollandus rapporte au
p.297.d. temps du Pape Gelase. ' Bollandus mesme laisse aux lecteurs à juger si cette piece est sincere, ou si elle n'a point esté alterée par des ignorans:
p.301.a. ' & il assure que les autres exemplaires qu'on en trouve dans les bibliotheques, sont encore plus alterez.
Florent. p.702. ' On trouve aussi d'assez grandes diversitez dans ce que l'on dit de Sainte Praxede.

S. Novat dont nous avons parlé dans cette note, est honoré le 20. de juin dans Usuard, Adon, & les autres posterieurs. S. Pastor est mis dans le martyrologe Romain le 26. de juillet. On peut voir ce qu'en dit Baronius dans ses notes.
Boll.p. 298.d. ' Il y a une chapelle de son nom dans l'eglise de Sainte Pudentienne.

Bar. 166. §. 1. ' La lettre de S. Pie à Just, dont nous avons parlé dans la note 4. porte que Saint Timothée & Marc estoient allez à Dieu par le martyre, *per bonum certamen transierunt.*
§. 2. ' Cela fait croire à Baronius que ces deux Saints sont ceux mesmes qu'il a mis dans le martyrologe Romain au 24. de mars,
24. mars a. ' sur l'autorité du manuscrit de Saint Cyriaque, comme ayant esté couronnez du martyre sous Antonin.
Flor. p. 768. a. ' Florentinius conteste l'autorité de ce manuscrit:
Boll. 24. mars, p. 477. b. ' & Bollandus soutient de plus, que Baronius a pris un manuscrit pour l'autre, n'y ayant rien de Saint Timothée & de S. Marc dans celui de S. Cyriaque. Ni luy, ni Florentinius ne les ont non plus trouvez dans aucun autre; & Bollandus se reduit uniquement pour le 24. de mars, à la lettre pretendue de S. Pie, sans s'arrester à parler du frere de Saint Novat: [de sorte qu'il semble n'avoir point cru que Saint Timothée martyr fust le mesme,] quoiqu'il raporte le sentiment de Baronius, qui le croit. [Il parle beaucoup de Novat au 19. de may sur l'histoire de Sainte Pudentienne, mais il ne le fait point martyr, & ne dit point qu'on en fasse le 24. de mars, ni en aucun autre jour.]

Florent. p. 768. ' Florentinius qui croit le martyre de Saint Timothée frere de Novat, veut que ce soit celui qui est fort celebre dans les martyrologes le 22. d'aoust. Il est dans ceux de S. Jerome, [dans Bede, Usuard, Adon, Vandelbert, & les autres posterieurs.] Il est aussi dans le Sacramentaire de S. Gregoire p. 125. dans le calendrier de Bucherius p. 268. dans ceux de Leo Allatius p. 1461. & du P. Fronto p. 124.
Anal. t. 3. p. 412. ' & mesme dans celui de l'Eglise de Carthage. [Mais Bede, & les autres posterieurs, disent que c'est un Saint Timothée qu'on dit avoir souffert du temps de S. Silvestre sous le juge Tarquin.]
a Flor. p. 767. 768. a. a Au contraire les martyrologes de S. Jerome disent que c'est un disciple de Saint Paul. Florentinius combat les premiers, & pretend que S. Timothée frere de Novat, a esté veritablement disciple de S. Paul. [Mais, comme nous avons dit, c'est une chose que nous ne voyons pas moyen de soutenir.

Il n'est pas neanmoins aisé de savoir ce que c'est que ce S. Timothée disciple de S. Paul. Il ne seroit point étonnant que le grand Saint Timothée d'Ephese, eust esté honoré à Rome & dans l'eglise de S. Paul, selon ce que porte le calendrier du P. Fronto, *ad beatum Paulum Apostolum*. Mais nous ne voyons pas d'apparence de contester ce que disent les auteurs, qu'il est mort à Ephese, & que d'Ephese il a esté transporté à Constantinople en 356. Et cependant les martyrologes de S. Jerome disent que S. Timothée du 22. d'aoust, estoit honoré dans un cimetiere de son nom: ce qui oblige necessairement à dire qu'il y avoit

voit

p.767 1. voit au moins de ses reliques.] ' L'on trouve en effet par une inscription, qu'on a encore le corps d'un S. Timothée martyr à Rome, dans l'eglise de Saint Paul, où on l'a pu transferer du cimetiere de son nom, qu'on croit en avoir esté proche. Mais la mesme inscription porte que ce S. Timothée est celui qui a souffert sous Tarquin: [& ainsi ce n'est point un disciple de S. Paul. Pourroit-on dire que la conformité du nom a fait prendre ce
2. S. Timothée pour celui d'Ephese,] ' quoiqu'il en soit fort bien distingué dans quelques monumens qu'on cite comme tirez du Vatican; [& que c'est ce qui l'a rendu si celebre, mesme dans l'Afrique? Car hors cela, ce qu'on dit de luy n'a point dû le faire si fort connoistre: & à proprement parler on n'en sait rien. *V. la persecution de Diocletien* §. 47. Cette solution est facile, mais elle fait tomber l'Eglise Romaine & l'Eglise d'Afrique dans une confusion facheuse: de sorte que je ne say s'il ne vaudroit point mieux dire que lorsqu'on transporta d'Ephese à Constantinople le corps du grand S. Timothée sous Constance, on en distribua quelques reliques, comme il est certain qu'on fit de S. André, & que quelques unes de ces reliques ayant esté apportées à Rome, on les mit auprés de Saint Paul dans une chapelle qui porta le nom de S. Timothée, & le donna au cimetiere voisin. Cela n'empesche pas que l'autre S. Timothée n'ait pu estre enterré vers le mesme endroit, & estre transferé depuis dans l'eglise de S. Paul. Il faudra mesme dire que sa feste se rencontroit le mesme jour. Car on croit que le calendrier de Bucherius où il est marqué, a esté fait en 354. deux ans avant que S. Timothée d'Ephese ait esté transporté à Constantinople. Nous attendons ce que les personnes éclairées jugeront de cette difficulté.] ' Le P. Mabillon paroist croire que c'est le grand Saint Timothée qu'on honore le 22. d'aoust. Mais on l'a qualifié Evesque de Corinthe par une bevue visible, au lieu d'Evesque d'Ephese. Anal. t. 3. p. 412.

NOTE VI.

Pour la page 131.

Sur Saint Mercurial de Forli.

' Bollandus met la mort de S. Mercurial de Forli en l'an 156. à cause d'une inscription trouvée dans son tombeau en 1232. qui porte ce nombre. On l'y a encore trouvé en 1576. & sur cela Baronius en a conclu que c'estoit certainement l'année de sa mort, quoique d'autres aient cru qu'il n'avoit vécu qu'au milieu du IVe siecle, dans le temps du Concile de Rimini. ' Bollandus n'en parle pas si affirmativement. Car il avoue qu'on n'a commencé que tard à conter par les années de JESUS-CHRIST. Et il croit que l'inscription peut estre du VIII. ou IXe siecle. C'est pourquoi il ne s'y arreste que parcequ'on ne trouve rien de meilleur. ' Il traite bien au long de la vie du Saint; ' mais en avouant qu'on n'en a quoy que ce soit de certain; ce qu'il y en a de plus ancien, ayant peut-estre esté écrit dans le IXe siecle, sur ce qu'un étranger en put deviner par les peintures de son eglise; car ceux du lieu à qui il s'en informa, n'en avoient alors aucune autre connoissance. Boll. 30. apr. p. 752. §. 2. 3. Bar. 359. §. 60 | 23. may, 1. Boll. 30. apr. p. 752. §. 3. 4. 7. p. 752-757. §. 4-6.

NOTE VII.

Pour la page 131.

Sur Saint Agrippin de Naple.

' Baronius cite les actes de Saint Agrippin Evesque de Naple, & un livre particulier de ses miracles. On en peut voir beaucoup de choses dans Ughellus *t.* 6. *p.* 34. 35. & dans Ferrarius *p.* 700. [mais qui sentent plus la paix de l'Eglise que le temps d'Antonin,] ' sous lequel Ughellus veut qu'il ait vécu. ᵃ Le mesme auteur dit que tout ce qu'on a pour son histoire, c'est l'ancien livre des leçons de l'Eglise de Naple, un petit eloge fait par Jean Diacre, & un écrit anonyme, mais ancien, sur ses miracles. [Nous n'avons vu aucune de ces pieces] Bar. 9. nov. g. Ugh. t. 6. p. 34 c. ᵃ p 35. b.

NOTE SUR LES MARCOSIENS.

En quel temps a esté tenu le Concile de Gangres, & s'il parle d'Eutacte l'Arcontique.

Pour la page 135.

[BARONIUS qui a cru que le Concile de Gangres avoit esté tenu contre Eutacte l'Arcontique, n'a pas dû le mettre, comme il fait, sous Constantin, de quoy aussi il n'y a point de preuve; mais sous Valens, ou plutost au commencement de Theodose, sous lequel les Catholiques avoient plus de liberté. Aussi bien il semble qu'Eustathe ou Eutacte fust mort lorsque ce Concile fut tenu. Car il ne parle point d'Eustathe en particulier,] ' mais dit seulement τοὺς περὶ Εὐστάθιον. [C'est par ce moyen qu'il pourra rendre raison pourquoi S. Epiphane parlant d'Eutacte, ne dit point qu'il ait esté condanné par ce Concile. Car il a écrit en 375. & Theodose n'a commencé qu'en 379. Par ce moyen aussi, Eulale qui estoit à ce Concile pourra estre l'Evesque de Nazianze. Mais on traitera plus amplement du Concile de Gangres dans les notes 27. & 28. sur l'histoire de S. Basile, où l'on verra qu'il le faut mettre apparemment entre 325. & 341. & qu'ainsi Eustathe qui en fait le sujet, n'est point Eutacte l'Arcontique.] Conc. t. 2. p. 413. c.

NOTES SUR SAINT PAPIAS.

NOTE I.

Pour la page 136.

Que Papias a esté disciple de l'Apostre S. Jean.

' CE que dit S. Irenée, que Papias a esté disciple de S. Jean, [doit sans doute s'entendre de l'Apostre,] ' comme S. Jerome l'a entendu. [Saint Irenée se seroit assurément expliqué d'une autre maniere, s'il eust voulu mar- Iren. l. 5. c. 33. p. 478. b. Hier. an. 101 | ep. 29. p. 196. | v. ill. c. 9.

marquer quelque autre Jean; & je pense qu'on ne trouvera point qu'il en parle jamais d'aucun autre à qui on le puisse raporter. Cela se confirme par ce qu'il ajoute,] Iren. p. 498. b. ' que Papias estoit compagnon, ἑταῖρος, de S. Polycarpe, [qu'on fait avoir esté disciple de S. Jean l'Evangeliste. Il paroist qu'Eusebe a reconnu ce fait en le combatant.] Eus. l. 3. c. 39. p. 110. d. ' Car aprés avoir raporté le passage de Saint Irenée, a. p. 111. a. ' il ajoute: *Neanmoins Papias mesme, αὐτὸς γε μὴν, ne marque jamais qu'il ait vu ni entendu les Apostres, se contentant de dire dans la preface de son ouvrage, qu'il avoit appris de leurs disciples la doctrine de la foy.*

[Pour savoir ce que l'on doit juger de cette objection d'Eusebe, il ne semble pas qu'il y ait lieu de preferer le silence de Papias au temoignage positif de S. Irenée,] Hier ep. 29. p. 196. c. ' disciple de Papias mesme, selon S. Jerome, [& certainement disciple de S. Polycarpe compagnon de Papias.] Eus. l. 3. c. 39. p. 111. b. ' Que si Papias dit qu'il demandoit aux autres ce que S. André, S. Pierre, S. Jean, *&c.* avoient enseigné, [cela n'empesche pas qu'il n'en eust aussi appris quelque chose par luy mesme.] ' Et enfin ce qu'il dit des Apostres, il le dit tout de mesme de Jean l'Ancien, & d'Aristion, d. ' dont neanmoins il disoit positivement qu'il avoit esté disciple, comme nous l'apprenons d'Eusebe mesme. Boll. 22. feb. p. 285. Hal. v. Pap. p. 653. 2. ' Aussi comme Eusebe a abandonné en ce point S. Irenée, il a esté abandonné luy mesme par S. Jerome, & par tous ceux qui sont venus aprés luy, tant Grecs que Latins.

NOTE II.

Pour la page 137.

De ce qu'on attribue à Papias sur la mort de Judas.

Oecu in Act. c. 1. p. 11. b. ' Occumenius cite de Papias, que Judas aprés avoir trahi JESUS-CHRIST, fut écrasé par un chariot, *&c.* Bar. 34. §. 75. ' Euthymius & Cedrene ont aussi pris de luy la mesme histoire, selon Baronius. [Mais toute l'autorité de Papias, quelque ancien qu'il soit, ne seroit pas assez forte, sur tout aprés le jugement qu'en fait Eusebe, pour nous assurer d'un fait tel que celui-là,] qu'il est mesme assez difficile d'accorder avec l'Ecriture: Et je ne say d'ailleurs si ces nouveaux Grecs doivent nous persuader que Papias ait veritablement ecrit ce qu'ils luy attribuent. Hall. v. Pap. p. 666. ' Haloix ne dit point que d'autre qu'Oecumenius cite Papias sur ce sujet.

NOTE VI.

Pour la page 137.

Examen de la fausse histoire de S. Aberce.

Hall. v. Aber. p. 110. 2| 149. 2. [L'histoire de S. Aberce est celebre:] ' elle est mesme citée par quelques personnes habiles d'entre les heretiques, comme par Calvisius & Casaubon. [Je ne say si c'est parcequ'on y trouve quelques particularitez qui ont du raport avec l'histoire profane.] Ait. de Gen. p. 130. ' Cependant c'est une piece reconnue pour estre de Metaphraste, [& nous n'y voyons rien qui nous oblige de l'estimer plus que les autres qui viennent de la mesme source. C'est un amas de miracles & de prodiges sans apparence, ou qu'au moins on ne pourroit croire que sur une autorite certaine & comme infaillible; & dans les choses mesmes qu'on pourroit plus aisément croire estre vraies, il y a des circonstances qu'on ne sauroit guere regarder que comme des impertinences & des fables] Bar. 163. §. 15. ' Aussi Baronius assure qu'il s'y est glissé plusieurs choses qu'on ne sauroit approuver.

[Il pourroit bien avoir eu particulierement en vue l'epitaphe qu'on pretend que le Saint dicta luy mesme. Car il est assez étrange] ' qu'un saint Evesque agé de 72. ans & prés de mourir, qu'on nous depeint comme un homme tout apostolique, ordonne de graver sur son tombeau, Qu'il a esté envoyé à Rome pour y voir des palais, une Imperatrice toute couverte d'or jusqu'à ses souliez, & un peuple orné de bagues magnifiques; qu'il defende d'enterrer personne au dessus de luy; & qu'il ordonne que qui le fera, payera deux mille pieces d'or au thresor imperial, & mille à la ville d'Hieraple. [Ce ne sont pas là les pensées ordinaires des Saints quand ils se preparent à la mort. Hall. v. Aber. p. 136. 137.

Je ne saurois aussi concevoir comment] ' on pretend qu'aprés avoir esté longtemps à Rome, au lieu de retourner à son Eglise d'Hieraple, il s'en alla visiter celles de la Syrie, [qui asurement ne manquoient pas alors de bons Evesques,] & mesme celles de la Mesopotamie jusqu'à Nisibe. [Il est aisé de montrer que selon son histoire, il ne peut estre venu à Rome qu'en l'an 163. ou 164. L. Verus faisoit alors la guerre aux Parthes dans la Syrie & la Mesopotamie. Ainsi il faut dire ou que S. Aberce demeura un an ou deux à Rome, (ce qui n'est guere probable,) avant que d'aller en ces pays là; ou qu'il y fut au milieu du feu de la guerre, ce qui est encore moins probable; & nous ne pouvons guere neanmoins nous dispenser de le dire, comme on le verra dans la suite. Sur. 22. oct. p. 339. §. 15.

Il faut peu connoistre la simplicité & l'humilité des premiers Chrétiens, pour pouvoir se persuader ce que disent ces actes,] ' que comme il refusoit l'argent que les Chrétiens luy vouloient donner, un nommé Barcasane, illustre par ses richesses & sa naissance, dit qu'il falloit luy donner une chose qu'il ne pourroit refuser, *quod non licet deponere*: & luy decerner le titre, ἰσαπόστολος, *d'égal aux Apostres.* Aussitost dit, aussitost fait: [car rien n'est difficile à Metaphraste.] Tout le monde y consent; & depuis ce temps là, disent les actes, il eut, ou il prit mesme, *accepit*, cette illustre qualité, ' que les Grecs n'oublient pas de luy donner. Le menologe de Basile y ajoute par surcroist, qu'il avoit esté fait Evesque d'Hieraple par les Apostres. §. 16. Men. 22. oct. p. 168. 258. Ugh. t. 6. p. 1110.

[On trouve encore dans ces actes diverses choses qui ne s'accordent pas avec l'histoire.] ' Ils parlent d'un Publius gouverneur de la petite Phrygie. [*Publius* n'estoit qu'un prenom parmi les Romains, qui ne se mettoit jamais seul, & qui s'omettoit alors presque toujours. Je croy aussi qu'on voit par les auteurs du temps, que la Phrygie dépendoit du Proconsul d'Asie, & n'avoit point de gouverneur particulier. Sur. p. 334. §. 1.

Ce qu'on pretend que Lucille fille de M. Aurele, estoit possedée, n'est pas une chose à croire sur l'autorité de Metaphraste] ' Il dit que M. Aurele & L. Verus, estoient convenus de se trouver ensemble à Ephese, pour y faire le mariage du dernier avec Lucille. ' Mais on voit par l'histoire que le premier dessein de M. Aurele avoit esté d'aller mener sa fille jusqu'en Syrie; & il le declara mesme dans le Senat. p. 337. §. 16. L. Ner. v. p. 38. 2.

' Voyant, disent les actes, que sa fille estoit possedée, il manda à Lucius qu'il falloit remettre le mariage à l'année suivante, parceque les Allemans avoient passé le Rhein, & pilloient les terres de l'Empire: ' à quoy les actes ajoutent encore que lorsque S. Aberce vint à Rome, M. Aurele en estoit parti pour aller chasser ces barbares. [Cependant il est visible par les histo- Sur. 22. oct. p. 337. §. 16. §. 21.

storiens, que M. Aurele ne sortit point de Rome, & ne fit aucune guerre durant que L. Verus estoit occupé contre les Parthes: *v. M. Aurele* §. 7.] ' & ils disent positivement qu'on tint la guerre d'Allemagne en suspens tant que dura celle des Parthes, & jusqu'au retour de L. Verus, [c'est à dire jusqu'en l'an 166.] Il paroist mesme que jusque là le peuple de Rome n'avoit aucune connoissance de cette guerre.

M. Aur. v. p. 28. a.

' On fait écrire en ce temps là une lettre par M. Aurele, qui loue un Euxenien du soin qu'il avoit pris de rétablir la ville de Smyrne aprés un tremblement de terre. ' Le P. Halloix qui veut soutenir ces actes, demeure d'accord que cela se doit raporter au tremblement dont parle Aristide: [& ce tremblement n'arriva au plutost qu'en l'an 176. *V. M. Aurele* §. 24. longtemps aprés le mariage de Lucille, aprés la mort de L. Verus, & aprés mesme celle de Saint Aberce, selon le P. Halloix.

Sur. 22. oct. p. 337. §. 17. — Hall. v. Aber. p. 117. 1.

' Nous ne parlons point de la vocation de Trophimion, ni du flaccon où le Saint avoit mis tout ensemble du vin, du vinaigre, & de l'huile, *&c.* ' ni de l'autel que le Saint fit transporter de Rome à Hieraple par le demon, [ni de plusieurs autres circonstances du mesme voyage, que nous laissons croire à Metaphraste & à ses semblables.] ' Car les Grecs n'ont pas manqué d'en embellir leurs menologes. ' [En voilà assez pour justifier le jugement que Baronius a fait de ces actes, & pour montrer qu'on n'y peut fonder quoy que ce soit.

Sur. p. 337. §. 20. — § §. 22. — Men. 22. oct. p. 168 | Ugh. t. 6. p. 1110.

Je ne say mesme s'il est aisé de trouver assez de temps entre S. Papias & S. Claude Apollinaire, pour y placer l'episcopat de S. Aberce, ce qui ruineroit entierement toute l'histoire que l'on en fait. Car si S. Irenée, qui n'est mort que dans le IIIe siecle,] a esté disciple de Papias, comme le dit S. Jerome, [celui-ci doit avoir vécu bien avant dans le second: & Saint Aberce estoit sans doute Evesque depuis plusieurs années avant que d'aller à Rome vers l'an 163. D'autre part] ' S. Apollinaire estoit déja Evesque, & celebre en 171. selon Eusebe: ' ce qui reduit le P. Halloix à dire que S. Aberce est mort vers l'an 165. parcequ'il faut encore laisser quelque temps pour l'episcopat d'un second Aberce qui succeda au premier selon ses actes. [Cependant cela n'est pas aisé à accorder avec ce que l'on dit de Saint Aberce.] ' Car on pretend qu'il vint d'Hieraple à Rome avant le mariage de Lucille, [& ainsi vers l'an 163.] ' qu'il fut de là, comme nous avons dit, prescher en Syrie, & en Mesopotamie, avant que de retourner à Hieraple, ' où il prescha encore quelque temps, fit divers miracles, composa un livre, *&c.* [Il est donc fort difficile de croire qu'il soit mort dés 165. & s'il a presché en Mesopotamie en 164. ou 165. ç'a esté justement dans le plus grand feu de la guerre de L. Verus contre les Parthes.

Hier. ep. 29. p. 196. — Eus. & Hier. chr. Hall. v. Ab. p. 53. — Sur. 22. oct. p. 337. p. 339. §. 25. 26. — §. 27.

Outre tout cela il faut remarquer] ' qu'Eusebe, aprés avoir parlé de plusieurs ouvrages de Saint Apollinaire, finit ce catalogue par un écrit qu'il composa aprés les autres contre l'heresie des Montanistes. Cette heresie ne faisoit encore alors que de naistre; [& elle commença vers l'an 171. Cela donne donc grand sujet de croire que Saint Apollinaire estoit alors dans les dernieres années de sa vie, & qu'il estoit Evesque longtemps avant 171. ce qui renverse toute l'histoire de S. Aberce.]

Eus. l. 4. c. 27. p. 149.

' Nous trouvons dans Eusebe un Avircius Marcellus, qui obligea une personne d'écrire contre les Montanistes [vers l'an 233. Je voudrois que nous eussions des preuves que cet Avirce est le Saint dont nous parlons. Il faudroit abandonner tout ce qu'on lit de luy dans ses actes; & il n'y auroit pas grande perte. Mais au moins on auroit une epoque certaine du temps où il a vécu, & une preuve de son zele pour l'Eglise. C'est plus que tout ce qu'en peut dire Metaphraste.] ' Avirce & Aberce n'est visiblement qu'un mesme nom, & un nom tout à fait rare dans l'histoire. ' Pour la lettre à M. Aurele, dont Baronius fait de grands eloges; [ne l'ayant point, nous n'avons rien à en dire: & elle pourroit neanmoins avoir esté adressée à Heliogabale ou à Alexandre Severe. Car ils ont tous deux porté le nom de M. Aurele: & Heliogabale prenoit mesme celui d'Antonin.]

L. 5. c. 16. p. 179. b. — Hall. v. Ab. p. 52. — Bar. 163. §. 15|22. oct. g.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE M. AURELE.

NOTE I.

Pour la page 142. §. 3.

Sur les actes de Sainte Glycerie.

' Quelques uns attribuent à Metaphraste les actes de Sainte Glycerie: mais le style qui en est assez concis, donne sujet de croire qu'ils n'en sont pas. [De quelque auteur qu'ils soient, nous n'osons pas nous y arrester, à cause de diverses fautes qui s'y rencontrent.] ' Le texte latin appelle gouverneur de la Grece un Sabin qui commandoit à Heraclée & à Trajanople dans la Thrace, [au lieu que le gouvernement de la Grece ne comprenoit alors que le Peloponnese & l'Acaïe.] ' Le texte grec fait ce Sabin gouverneur de l'Europe. [Mais l'Europe a-t-elle fait un gouvernement à part avant Constantin?] On peut tirer de Pline le jeune, que les pays d'autour de Byzance obeissoient au gouverneur de la Mesie.

Boll. 13. may. p. 188. § g. — p. 189. b. — g. 11. b. — Plin. l. 10. ep. 44. p. 595.

' Ces actes parlent encore de la ville de Maximianople, ' qui n'a eu ce nom que de Maximien Hercule. [Ainsi il est certain qu'ils n'ont pas esté faits avant le IVe siecle.]

Boll. 13. may. g. 12. — c. p. 190. f.

' Ils font Sainte Glycerie fille d'un Macaire trois fois Consul à Rome: ' & on ne trouve aucun Macaire Consul dans tout le deuxieme siecle, où il est assez rare qu'aucun particulier ait esté trois fois Consul.

g. 12. e. f. — p. 191. a.

' Ils disent qu'Antonin envoya un ordre general dans toutes les provinces de l'Empire, pour obliger tout le monde de sacrifier à Jupiter, & ordonner que quiconque ne voudroit pas sacrifier, periroit par divers supplices. [Cet ordre sent plus le style de Metaphraste que des Antonins: & c'estoit un edit general de persecution contre les Chrétiens.] ' Or on sait par Tertullien, que les Antonins n'ont point fait d'edit general contr'eux.

g. 12. b. d. — Bar. 164. §. 1. 4.

' Sabin adresse un edit, πᾶσι τοῖς δήμοις καὶ χώραις λαμπρᾶς. [Je ne croy point que ce soit

Boll. 13. may. g. 12.

soit là le style des Romains, non plus que le contenu de l'edit,] que chacun se purifiast durant trois jours, & vinst ensuite une lampe à la main offrir des sacrifices à Jupiter, en l'honneur de l'Empereur. [Il devoit dire *des Empereurs*; si c'estoit sous M. Aurele, comme Baronius & Bollandus le croient. Il me semble que ces lampes n'estoient point ordinaires parmi les Romains: & neanmoins elles font ici une grande partie de la piece.

Sans examiner le reste des actes en détail, on peut dire que generalement ils ont bien plus l'air de Metaphraste que d'une piece originale. Ce ne sont que miracles, & que tourmens
Bar. 175. §. 7. effroyables.] ' Il faut bien que Baronius qui
Boll. 13. may, p. 188. a. g. 12. b. c| 15. d. met Sainte Glycerie sous M. Aurele, ' & Bollandus qui veut qu'elle ait souffert vers l'an 177. [aient eu peu d'égard à ces actes.] ' Car puisqu'ils la mettent en la premiere année d'Antonin, dont ils parlent toujours comme d'un seul Empereur; [si on les veut suivre, il faut dire que ce fut sous T. Antonin en 138 ou 139. ou sous Antonin Caracalla en 211.]

Seg. p. 157. ' On trouve dans une medaille, que M. Pontius Sabinus estoit sous Antonin ou magistrat de la ville de Philippople, ou plutost gouverneur de la Rhodope l'une des provinces de la Thrace: [& il pouvoit avoir esté continué sous M. Aurele. Mais Heraclée estoit dans la province d'Europe, non dans la Rhodope. Est-ce que Sabin estoit gouverneur de l'une & de l'autre?]

Pour la page 144. §. 6.

NOTE II.

Embaras sur l'histoire & les actes de S. Victor & de Sainte Couronne.

Boll. 14. may, p. 265. b. ' Bollandus rejette les actes de S. Victor & de Sainte Couronne, qui sont dans Surius au 14. de may, comme n'estant pas mesme de Metaphraste à qui on les attribue, mais traduits du latin par quelque moine Grec d'Italie assez mo-
b. b| derne. ' Pour les latins, quoiqu'il en ait eu de plusieurs sortes, il ne donne neanmoins que
a. ceux qui sont dans Mombritius, ' lesquels il croit fort asseurez & fort anciens, parceque Bede en a fait un abregé assez long dans son marty-
d. rologe, ' & a esté imité par Raban, Adon,
mars, t. 1. p. 19. c. Notker, & d'autres. ' Il nous avertit neanmoins luy mesme en un autre endroit que dans un manuscrit de Bede, l'histoire de ces Saints n'y est pas, & qu'on y trouve seulement ces mots: *Ipso die in Syria natalis Victoris & Coronæ, sub Antonino Imperatore, Duce Alexandriæ Sebastiano.*

[Les actes en eux mesmes ont quelque chose de beau en des endroits: mais aprés tout, ce sont des tourmens tout à fait étranges, que l'autorité mesme de Bede auroit de la peine à persuader à bien des personnes, sans parler des divers miracles qui y sont joints. Outre
14. may, p. 266. c. cela,] ' le commencement porte que du temps de Sebastien Duc d'Egypte, il y avoit à Alexandrie un soldat nommé Victor: & ensuite est toute l'histoire du martyre, [qu'on doit
p. 268. d. supposer par là estre arrivée à Alexandrie.] ' Cependant à la fin on lit que S. Victor a souffert sous le Duc Sebastien dans la Thebaide prés de la ville de Lycople.

p. 265. a. ' Il faut remarquer encore que Bede, les martyrologes de S. Jerome, & tous les autres
p. 266. a. grecs & latins, mettent ce Saint en Syrie: ' les
p. 265. c| Menæa, 11. nov. p. 171. a. actes grecs marquent que ce fut à Damas, ce que Baronius a suivi; ' & selon les Menées, aussi-bien que selon le menologe de Basile, il faut dire qu'il souffrit en Italie, [quoique cela ne se puisse pas accorder] avec ce qu'ils disent que Sainte Couronne la compagne de son martyre, fut écartelée & attachée à deux palmiers, [les palmiers n'estant pas fort communs en Italie.] ' Il n'y a que Florus qui les Boll. 14.
met en Egypte, non le 14. de may, auquel may, p.
les autres Latins en font, mais le 23. d'avril: 266. a.
' & leurs actes datent leur martyre du 24. p. 268. d.
' Les martyrologes de S. Jerome marquent le Florent.
23. d'avril une Sainte Couronne à Alexandrie; p. 454.
' le lendemain Sainte Coronate ou Couronne, p. 456.
quelquefois qualifiée vierge, aussi à Alexandrie, avec un Victor, & beaucoup d'autres;
' & le 14. de may, *En Syrie, S. Victor soldat* p. 529.
& Sainte Couronne, qui ont souffert ensemble.
' Bollandus paroist pencher à croire que Saint Boll. 14.
Victor & Sainte Couronne qu'on met en E- may, p.
gypte, sont differens de Saint Victor & Sain- 265. f|
te Couronne qu'on met en Syrie. 266. a. b.
[Il y a assez peu d'apparence à cela, & d'autant moins qu'on dit de ceux de Syrie tout ce que les actes disent de ceux d'Egypte: & cela ne suffit point encore pour accorder les actes avec eux mesmes.

Sebastien Duc d'Egypte peut faire aussi de la peine. Car je ne voy point que les Ducs des provinces soient si anciens. Ceux qui faisoient cette fonction, qui estoit de commander les troupes, prenoient en ce temps-ci la qualité de Lieutenant. Celle de Duc estoit commune dans le IVe siecle, & Sebastien Duc d'Egypte y est celebre par les cruautez qu'il exerça contre les Catholiques sous Constance.]

' Le discours attribué à Sainte Couronne n'est guere d'une femme de 16. ans. [Et on p. 268. b.
pourroit encore marquer beaucoup d'autres endroits dans ces actes qui peuvent faire de la difficulté, & qui donnent sujet de croire qu'ils ne sont pas plus authentiques que ceux de S. Alexandre Pape, & plusieurs autres dont nous n'osons pas recevoir l'autorité, quoiqu'ils soient autorisez par Bede.]

Pour la page 144.

NOTE III.

Des actes de Saint Hermie.

' Les actes de Saint Hermie que Bollandus Boll. 31.
nous a donnez, [ont assez bon air, & il y a may, p.
des réponses du Saint qui sont belles: Il faut 424.
neanmoins avouer que les discours en sont un peu longs, & bien meslez de comparaisons, & de citations de l'Ecriture, pour les croire originaux. Cette quantité de supplices dont le Saint revient toujours par miracle, sent bien aussi la fiction ou la credulité des Grecs modernes. Je ne say ce que veulent dire ' ces p. 425. b. c.
viandes empoisonnées que le juge luy fait donner. Pourquoi est-ce un magicien qui les luy donne? Et jamais un homme s'est-il avoué publiquement magicien devant un magistrat Romain?' Quand est-ce que les Martyrs ont p. 426. d.
donné à S. Paul le titre de rheteur ou d'orateur?' Je ne say si jamais on a pretendu ar- d. e.
racher à un homme tous les nerfs du corps.
' Ces gents qui de peur ou d'étonnement de- f.
viennent aveugles, à qui le Saint rend la vue en leur imposant les mains, quoiqu'on luy eust arraché les nerfs, & qui aprés cela vont dire au juge tout ce qui leur estoit arrivé; tout cela, dis-je, est admirablement au goust des nouveaux Grecs. Il est mesme dit que le Saint vit ces personnes: ' & neanmoins le juge avoit e.
or-

p. 427. a. ordonné qu'on luy fist perdre les yeux. ' L'eau qui sort de sa derniere plaie avec le sang, est du mesme genre. Mais sur tout, il ne faut pas oublier la priere qu'il fait en mourant, Que tous ceux qui celebreroient sa feste, receussent la recompense des Saints par [l'intercession de] Marie mere de Dieu, τῆς Θεοτόκου, & des saints Martyrs.

[De quelque temps que soient ces actes, p. 424. d. les premiers mots, ' *En ce temps là les Chrestiens estoient persecutez par Antonin Empereur des Romains, qui estoit gentil*, [ces mots, dis-je, suffisent pour montrer qu'ils ne sont pas originaux, & pour juger mesme qu'ils ne sont écrits qu'assez long-temps aprés les Empereurs payens. En effet, je pense que le titre de Duc, δὲξ, qui y est toujours donné au juge Sebastien, aussi-bien que dans ceux de S. Victor & de Sainte Couronne, ne se trouve point en cette maniere qu'aprés Constantin. Peut-estre mesme aura-t-on confondu ce juge nommé Sebastien, avec le celebre Duc Sebastien qui fit tant de maux aux Catholiques dans l'Egypte sous Constance.

Bollandus ne s'est pas mis en peine de chercher quel est cet Antonin sous qui S. Hermie p. 423. a souffert, selon ses actes,] & selon les Menées. [Le nom d'Antonin se donne fort communement à T. Antonin, à M. Aurele, & à Caracalla: Heliogabale l'avoit pris aussi, mais on a acoutumé de raporter à M. Aurele les martyrs marquez sous Antonin, parceque de tous les quatre c'est celui qui a paru le plus p. 424. c. opposé aux Chrétiens.] ' Et le juge Sebastien dit qu'Antonin avoit envoyé des ordres par écrit pour obliger tous les Chrétiens à sacrifier, ou les punir par toutes sortes de supplip. 425. a. ces. ' D'autre part cependant S. Hermie interrogé pourquoi il n'avoit point voulu prendre la paye, ἀννώνας, qui luy appartenoit [comme veteran,] répond que c'estoit parceque c'estoit le fruit des violences injustes par lesquelles on dépouilloit d'autres pauvres. [Cela convient mieux à des regnes de tyrannie & d'injustice, comme ceux de Caracalla & d'Heliogabale, qu'à ceux de T. Antonin & de M. Aurele, les meilleurs de tous les princes payens. D'ailleurs, nous montrons dans le texte que M. Aurele n'a point fait d'edits contre les Chrétiens. Mais pour ces ordres d'Antonin contre les Chrétiens, ce n'est apparemment qu'une nouvelle preuve contre la verité des actes: & pour le reste, les princes les plus sages & qui aiment le plus le peuple, ont bien de la peine à empescher que leurs officiers ne fassent bien des injustices dans l'exaction des imposts les plus necessaires & les plus justes. Ainsi nous ne croyons point que cet endroit nous doive faire abandonner la regle ordinaire, de raporter à la persecution de M. Aurele ceux qu'on dit avoir souffert sous Antonin.]

NOTE IV.

Pour la page 144. §. 6.

Sur S. Alexandre Evesque, martyr à Rome.

[Nous ne trouvons rien de S. Alexandre Evesque, que dans les martyrologes. Mais Adon en parle si amplement sur le 26. de novembre, que nous avons cru le devoir marquer. Car ce qu'il en dit peut passer pour des actes, & mesme assez longs. Nous voudrions pouvoir ajouter aussi qu'ils sont bons: mais on n'y voit que des prodiges & des faits Metaphrastiques, sans aucun air de verité & d'antiquité]

' Il paroist par ce qu'il en dit, que ce Saint e- Ferr. it. p. stoit Evesque de quelque ville autour de Rome. 608.
' Baronius n'a pu trouver quelle elle estoit. [A- Bar. 21. don le fait amener à Rome pour y estre inter- sept. a. rogé par l'Empereur, & y souffrir divers tourmens. C'est pourquoi nous le contons entre les martyrs de Rome.] On pretend neanmoins qu'on alla luy trencher la teste à 20. milles de la sur le chemin de Claude, [sans qu'on nous dise aucune raison d'une chose si peu croyable.] Il fut decapité ou enterré le 21. de septembre, auquel Adon en parle en un mot. ' Le martyrologe Romain, & d'autres nouveaux, le mar- a quent le mesme jour. Et Usuard y fait un abregé de ce qu'on en dit. Adon ajoute que le Pape Damase le transfera le 26. de novembre, en une grote qu'il avoit fait accommoder pour cela. ' C'estoit, selon Ferrarius, dans le mes- Ferr. ia. p. me endroit où il avoit esté enterré d'abord: ' Et 608. il semble que ce fust à Rome. [Le martyro- Ado, 26. loge Romain dit que Damase le transfera à nov. Rome.]

NOTE V.

Pour la page 144.

Sur Saint Julien de Sore.

' Les Eglises de Sore & d'Atin [dans l'an- Boll. 27. cien Latium, & aujourd'hui dans la terre de jan. p. 767. Labour,] honorent chacune le 27. de janvier a. Saint Julien comme un martyr qui a souffert dans leur ville: & Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain. On n'en a rien d'ancien: & Bollandus en donne seulement des actes tirez de Chioccarel, [dont la composition paroist toute nouvelle: & il y a divers faits assez peu probables, quand ce ne seroit que ce qu'on y lit tout d'abord,] ' que sous ei Antoninus Pius, les Chrétiens estoient contrains d'offrir de l'encens aux idoles, s'ils ne vouloient perir par des supplices atroces. ' Aussi cela n'a pas empesché Baronius de met- p. 768. a; tre le martyre de ce Saint sous M. Aurele. a|Bar. 175. §. 7.

NOTE VI.

Pour la page 144. §. 6.

Sur Saint Lazare de Trieste.

' On ne trouve rien de S. Lazare que dans Boll. 12. des martyrologes fort nouveaux, ' & dans des apr. p. 68. actes écrits en italien, que Bollandus recon- §. 14. noist estre aussi fort nouveaux, & sans aucu- §. 1. 12. ne autorité. On pretend sur ces monumens que le Saint estoit Diacre à Trieste, & qu'il y a souffert le Martyre sous Antonin. ' Il y a §. 1. encore aujourd'hui une chapelle de son nom dans la cathedrale: & l'on tient à Trieste que son corps y est. ' D'autres veulent qu'il ait esté §. 15. 16. porté à Verone des l'an 755. & qu'il y soit encore dans l'eglise de Saint Firme ' Bollan- §. 16. dus en donne quelques reliques à Verone, & laisse le reste à Trieste.

NOTE VII.

Pour la page 144. §. 6.

Sur S. Potite.

' Bollandus traite fort amplement de S. Po- Boll. 13. tite martyr, & en donne bien des choses, jan. p. 752-[dont tout ce qu'on peut conclure, c'est qu'on 766. ne fait ni d'où il estoit, ni en quelle année, ou en quel pays il a souffert, ni en quel lieu sont ses reliques. Il raporte ses actes de deux manieres, qui toutes deux n'ont pas seulement la

p.753.§.2. la vraisemblance.] ' Sa feste qui ne se trouve que dans quelques nouveaux martyrologes, y est marquée en divers jours du mois de janvier. Le Romain lui assigne le 13. & met le Saint en Sardaigne sous Antonin. ' Il y a à Naple une abbaye de Benedictines sous le nom de S. Potite, qu'on pretend estre ancienne. (p.754. §.12.)

NOTE VIII.

Pour la page 144. §. 6.

Sur Sainte Parasceve & Sainte Venerande.

Menees, p. 249-262. ' Les Grecs font en partie leur grand office le 25. de juillet, d'une Sainte martyre nommée Parasceve, ' & nous en donnent une grande legende dans leurs Menées. (p.256-258.) [Je ne sçay point qu'on en trouve rien autrepart. Ainsi nous n'en aurions rien dit du tout, s'il n'estoit à propos de marquer le jugement que Bollandus fait de son histoire:] ' & ce jugement est que tout ce qu'on en dit est entierement fabuleux, en sorte qu'il seroit fort difficile d'en rien tirer qu'on pust croire avec quelque solidité estre au moins un peu vraisemblable. (Boll. may, t. 1. p. 35. a.)

1|48. 1|49. 2. ' Il croit que c'est la mesme Sainte qui est honorée par les Moscovites les 13. ou le 27. d'octobre sous le titre de vierge & de martyre, & dont on dit que le corps a esté transporté de Constantinople à Jassi dans la Valaquie sur les confins de la Moldavie, dit Bollandus. ' Baudrand [& Sanson la font capitale de la Moldavie.] (Baud. p. 368.) ' Le corps de la Sainte y est extremement reveré dans un monastere de l'ordre de S. Basile: & il semble que son corps y soit tout entier sans corruption. (Boll. may, t. 1. p. 48. e.) On y lit le jour de sa feste une grande histoire de sa vie écrite en grec, mais pleine de faits absurdes & tout à fait indignes d'une Sainte.

p. 35. 1. ' Comme le mot de *Parasceve* en grec signifie le vendredi, appellé par les payens *dies Veneris*, Bollandus croit que Sainte Parasceve est la mesme qu'une Sainte Venere ou Venerande, honorée en Sicile, & dans le royaume de Naple, dont l'histoire n'est pas moins fabuleuse. [Je n'en trouve rien dans l'histoire des Saints de Sicile par Cajetan] 'qu'une petite histoire d'une Sainte Verate, tuée, dit-on, par ses freres, parcequ'elle ne vouloit pas se marier, & dont on fait le 26. de juin. (Sic. San. t. 2. p. 86.) Mais ce que l'on en dit [est tout à fait different de ce que les Grecs disent de Sainte Parasceve.] ' Aussi on ne la fait pas plus ancienne que le temps des Sarrazins, & que le commencement du Xe siecle. (p. 85|a. p. 30.)

[Selon ce que Bollandus en dit, il faut qu'il en ait eu une autre histoire conforme à celle] ' que Pierre des Noels nous fait d'une Sainte Venerande, qu'il met le 14. de novembre, mais dans les Gaules. (P. de Nat. l. 10. c. 61. p. 200. 2.) ' Quelques uns, ce semble, disent qu'elle estoit née à Locres dans la Calabre Ulterieure, & qu'elle a souffert dans la Galacie, non dans les Gaules. (Sic. San. t. 2. n. p. 30. 2.) [Quoy qu'il en soit l'histoire qu'en donne Pierre des Noels est toute semblable à celle que les Grecs font de Sainte Parasceve, & encore plus belle en ce genre.] ' Baronius qui l'a mise dans le martyrologe Romain, (Bar. 14. nov. d.) [pouvoit attendre qu'il en eust quelque meilleure autorité que Pierre des Noels,] qu'il cite seul. [Je ne sçay si ce ne seroit point la mesme chose que Saint Venerand, martyr à Troies dans les Gaules, qu'on honore aussi le 14. de novembre.] ' M^r. du Bosquet en fait une Sainte differente, & la met sous M. Aurele. (Bosq. l. 2. c. 18. p. 98.)

NOTE IX.

Pour la page 145. §. 7.

Sur S. Floccelle.

[Les actes de S. Floccelle que nous avons dans Mombritius, ne sont apparemment qu'un abregé de quelque histoire plus ample: & cet abregé ne contient que des miracles metaphrastiques. Ils mettent ce Saint sous Antonin;] ' ce que M^r. du Bosquet entend de M. Aurele. (Bosq. l. 2. c. 15. p. 79.) [Ils ne marquent pas seulement où il a souffert.] ' Pierre des Noels dit que ce fut à Autun; (P. de N. l. 8. c. 91. p. 166. 1.) [ce que Molanus,] ' M^r. du Saussay, (Sauss. 17. sept. p. 632.) [& le martyrologe Romain ont suivi. Les anciens martyrologes n'en parlent pas.]

NOTE X.

Pour la page 146. §. 8.

Que l'apologie d'Athenagore n'est écrite qu'en 177.

' L'apologie d'Athenagore est adressée *Aux Empereurs M. Aurele Antonin, & L. Aurele Commode, Armeniaques, Sarmatiques, & philosophes.* (Athng. p. 1.) ' Le P. Labbe, & d'autres, croient que le dernier est L. Verus, frere de M. Aurele par adoption, & qu'ainsi cette apologie n'a pas esté écrite aprés l'an 169. auquel L. Verus est mort. (Lab. scr. p. 124.) ' Mais 1°. Ceux mesme qui sont dans cette pensée, avouent que ce prince ne se trouve jamais nommé Commode dans les medailles, depuis qu'il eust quitté ce nom pour prendre celui de Verus, avec l'Empire, ni que depuis ce temps là on ait jamais manqué à luy donner celui de Verus. (Pagi, 177. §. 9.) Que si S. Jerome l'a appellé Commode, [ce n'est point du tout une raison de croire qu'un auteur contemporain ait fait la mesme faute.] 2°. ' Le titre de Sarmatique ne luy convient pas non plus, & on ne le luy donne jamais. (Hal. vi. Just. p. 294-295.) [On ne voit point que M. Aurele l'ait pris avant l'an 170. ni mesme avant sa grande victoire sur les Quades en 174. 3°. ' Athenagore souhaite à ces deux princes que le fils succede à son pere: ἵνα παῖς παρὰ πατρὸς διαδέχηται τὴν βασιλείαν. (Athng. leg. p. 40. a.) [Il parle donc à un pere & à un fils, dont l'un seulement possedoit l'Empire, quoique l'autre pust aussi avoir le titre d'Empereur, c'est à dire à M. Aurele & à Commode son fils, & non pas à deux freres qui regnoient ensemble. Il est encore plus clair en un autre endroit, où il dit,] ' Tout est soumis à vos Majestez, au pere & au fils: ὑμῖν πατρὶ καὶ υἱῷ πάντα κεχείρωται, (p. 17. d.) ' de quoy le P. Pagi n'a pu s'échaper qu'en disant qu'Athenagore fait Lucius fils de M. Aurele, quoique ce fust son frere, afin de faire une allusion plus juste aux deux personnes de la Trinité, le Pere & le fils. (Pagi, p. 177. §. 8.) 4°. Si Alexandre dont il parle p. 29. 30. & qui estoit mort alors, est celui d'Abonotique, il ne doit estre mort que sur la fin de M. Aurele, puisque Lucien n'en a écrit l'histoire que sous Commode. ' Baronius infere encore que cette apologie n'a esté écrite qu'en [176. ou] 177. (Bar. 179. §. 40.) ' de ce qu'elle marque que l'Empire estoit alors dans une profonde paix; (Athng. p. 2. 6.) [ce qui ne s'est presque rencontré qu'en ces deux années.

Nous ne voyons rien qu'on puisse opposer à cela,] ' sinon qu'on ne donne point à Commode le titre d'Armeniaque, (Cyp. diss. 11. c. 37. p. 261.) ' & que Capitolin dit que M. Aurele le quitta lorsqu'il prit celui de Germanique. (a M. Aur. v. p. 27. e.) [Mais l'ayant eu une fois, il n'est point étrange qu'on ait continué à le luy donner, quoiqu'il ne le prist pas luy mesme; & la mesme difficulté se rencontre dans l'o-

Cyp. diss. p. 261 | Pa-gi, 177. §. 9. l'opinion contraire:] ' de sorte que Dodouel & le P. Pagi qui la suivent, sont reduits à dire que le titre de Sarmatique a esté mis en cet endroit par une bevue des copistes, au lieu de celui de Parthique. [Il n'est point étrange non plus, que dans une inscription commune on ait donné au fils les titres qui appartenoient proprement au pére, à qui l'on s'adressoit veritablement, le fils n'y estant nommé que par forme. C'est par la mesme raison qu'on leur donne à tous deux le titre de philosophes, outre que Commode, qui avoit alors divers philosophes autour de luy, meritoit bien autant ce titre que L. Verus, à qui S. Justin le donne] Cyp. diss. p. 162. ' Dodouel pretend qu'Athenagore marque qu'il écrivoit dans la mesme Olympiade que Peregrin s'estoit brulé, c'est à dire dans la 236e, qui finit en 169. περὶ τὴν Ὀλυμπίαν, dit Athenagore p. 30. a. [Mais ces termes ne peuvent-ils pas signifier aussi naturellement, que Peregrin s'estoit brulé auprés de la ville d'Olympe, comme nous l'apprenons de Lucien: & c'est le sens que Gesner a pris en traduisant cet endroit. Que si ce peut estre le sens, l'argument de Dodouel tombe par terre. Je croy mesme qu'on peut ajouter que περὶ τὴν Ὀλυμπίαν, ne sauroit signifier autre chose: & que pour faire le sens de Dodouel, il faudroit κατὰ τὴν ὀλυμπιάδα ταύτην.]

Hall. v. Just. p. 292. Bar. 179. §. 39. ' Il y en a qui ont cru que l'apologie qui porte le nom d'Athenagore estoit de S. Justin. [Mais je pense que tout le monde rejette aujourd'hui cette conjecture sans fondement: & personne n'étend la vie de S. Justin jusqu'à l'an 177. auquel cette apologie a esté écrite pour le plutost,] Athng. p. 1. ' puisque Commode estoit alors Empereur, [c'est à dire Auguste, ce qu'il ne fut qu'en 177. Et quand on voudroit se restraindre au titre d'*Imperator*,] Com. v. p. 46. c | 50. c. d. ' il ne l'eut que le 27. novembre 176.

NOTE XI.

Pour la page 147. §. 8.

Que S. Athenogene Corevesque, peut estre celui dont parle S. Basile.

[Les martyrologes marquent le 16. juillet un S. Athenogene Corevesque, decapité sous Diocletien à Sebaste avec quelques autres:] Sur. 17. jul. p. 209. ' & nous en avons des actes attribuez à Metaphraste, [qui n'ont aucune apparence de verité.] Bar. 16. jul. b. ' Baronius dit qu'il est constant que ce n'est pas l'Athenogene de S. Basile. [Et l'on n'en peut douter, supposé que celui de Sebaste ait esté decapité, & non brulé. Mais comme cela n'est fondé que sur des autoritez tres peu considerables, il est plus aisé de croire que ce n'est qu'un mesme Saint, que de dire qu'un martyr canonizé par S. Basile, soit demeuré absolument inconnu à toute l'Eglise. En ce cas, il faut dire ou que les actes de S. Athenogene Corevesque, se trompent encore en mettant son martyre sous Diocletien, ou que S. Athenogene est entierement different d'Athenagore.]

NOTES SUR S. POLYCARPE.

NOTE I.

Pour la page 149. §. 1.

D'une fausse vie de S. Polycarpe: De ceux qu'on pretend avoir esté Evesques de Smyrne avant luy.

LE P. Halloix & Bollandus, raportent diverses particularitez sur le commencement de la vie de S. Polycarpe, tirées d'une histoire de ce Saint, qu'ils ont trouvée, disent-ils, jointe à ses actes: Et comme à la fin de ses actes il est parlé d'un Pione qui en avoit fait une copie, ils ont cru que cette vie qui les suivoit, estoit de ce mesme auteur. [Mais quand cela seroit vray, nous ne savons pas qui est ce Pione, ni en quel temps il vivoit. Et il paroist qu'il estoit bien éloigné du temps de Saint Polycarpe, puisqu'ayant transcrit ses actes sur le manuscrit d'un Socrate, qui les avoit, dit-il, copiez sur l'exemplaire de Caius disciple de S. Irenée, il declare que cette copie de Socrate estoit presque entierement effacée par la longueur du temps.

Que si cette vie ne peut pas tirer beaucoup d'avantage de son auteur, elle ne trouvera pas plus d'autorité par elle mesme. Sans parler de ce qu'elle ne dit rien de S. Ignace, ni du voyage de S. Polycarpe à Rome, ni de son martyre, ce que l'on pourroit excuser sur ce que n'estant pas entiere, on a droit de presumer que toutes ces choses se fussent trouvées dans la suite que nous n'avons point, il est difficile de juger pourquoi parlant si amplement de la jeunesse de S. Polycarpe, & de son ordination, elle ne dit pas un mot des Apostres, avec lesquels nous savons qu'il a vécu, & particulierement de S. Jean l'Evangeliste qui le fit Evesque de Smyrne; ce qui est proprement oster à ce Saint le plus grand de ses avantages; Saint Irenée & Tertullien ne l'ayant allegué pour autoriser la doctrine de l'Eglise, que parce qu'ayant vécu avec les Apostres, le témoignage qu'il rendoit à la verité estoit au dessus de toutes les calomnies des heretiques.

Pour dire neanmoins en abregé ce qui est porté par cette vie,] ' nous y lisons que Saint Paul sortant de Galacie, vint chercher quelque repos parmi les Fideles de Smyrne, pour passer à Jerusalem. Boll. 26. jan. p. 696. §. 2. [Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, d'accorder cette suite avec les Actes.] Il y est parlé d'un discours que ce mesme Apostre y fit sur la Pasque; dont l'auteur de la vie infere que l'on ne doit jamais celebrer cette feste hors les jours des azymes; [ce que nous faisons neanmoins quelquefois.

Aprés toutes ces choses qui ne touchent point S. Polycarpe,] ' enfin cet auteur commence sa vie en raportant qu'une femme nommée Callisto, receut en songe commandement par un Ange, d'aller acheter à quelque prix que ce fust, un enfant nommé Polycarpe, qui estoit originaire d'Orient, & que deux hommes amenoient en cette ville. §. 3. Callisto l'ayant acheté, &

& l'ayant élevé chez elle comme ſon fils, luy
confia le ſoin de toute ſa maiſon, ' particulie-
§. 4. rement dans un voyage qu'elle fit, durant le-
quel Polycarpe diſtribua aux pauvres toutes les
proviſions de ſa maiſtreſſe. ' Quand elle fut
§. 5. revenue, elle alla viſiter tous ſes magaſins, par-
cequ'on luy avoit dit qu'ils eſtoient vides, &
elle les trouva remplis, Polycarpe ayant de-
mandé à Dieu cette faveur. Il luy avoua nean-
moins tout ce qu'il avoit fait, & elle l'en loua,
l'adopta pour ſon fils, & enfin en mourant le
fit ſon heritier univerſel.

' L'auteur s'étend enſuite amplement ſur la
§. 6-8. ſage conduite, la vertu, & les aumoſnes de
S Polycarpe; ' raconte les raiſons pour leſ-
§. 9. quelles il embraſſa la virginité, ' avec quelle
§. 10. 11. ſageſſe il ſe conduiſoit à l'égard de ſon Eveſque
nommé Bucole, ' lequel enfin le fit Diacre, &
§. 11-15. luy donna le ſoin non ſeulement d'inſtruire &
de catechizer les Catecumenes, mais encore de
refuter les payens, les Juifs, & les heretiques.
§. 12. ' Il dit qu'il fit pluſieurs homelies, & écrivit
pluſieurs lettres qui ont eſté perdues pour la
pluſpart par la perſecution qui le couronna
du martyre; mais que l'on peut juger de
ce qui a eſté perdu par ce qui nous en reſte,
& particulierement par ſa lettre aux Philip-
piens.

' Il ajoute qu'il fut depuis élevé malgré luy
§. 17. au Sacerdoce, n'ayant cedé qu'aux ſupplica-
tions de tout le monde, & au commandement
que Dieu luy en fit dans une viſion. [Mais ce
qui rend cette narration plus ſuſpecte,] c'eſt
qu'elle dit qu'il ne fut fait Preſtre que lorſque
ſes cheveux qui commençoient à blanchir,
marquoient déja les approches de la vieilleſſe:
[au lieu qu'il eſt certain qu'il fut fait Eveſque
environ 62. ans au moins avant ſa mort, & que
peu d'années avant ſon martyre il avoit fait le
voyage de Rome. Ainſi il ne pouvoit pas ap-
procher de la vieilleſſe lorſqu'il fut fait Pre-
ſtre.]

§. 20-24. ' Le bienheureux Bucole eſtant mort, dit
cet auteur, & les Eveſques d'alentour aſſem-
blez pour luy donner un ſucceſſeur, (il n'eſt
pas dit là un mot de S. Jean,) S. Polycarpe fut
établi Eveſque, tant par les ſuffrages de tout
le peuple & le conſentement du Clergé, que
par le témoignage que Dieu donna de ſa volonté
§. 25-32. dans diverſes viſions. ' Enſuite de cela l'au-
teur raporte quelques miracles du Saint, dont
il y en eut un qu'il fit à l'inſtance de toute la ville,
& des payens meſmes. [Voilà juſqu'où va
cette vie, de laquelle nous avons mieux aimé
faire ici un abregé à part, que de la meſler avec
ce que nous avons à tirer des plus anciens & des
plus conſiderables auteurs de l'Egliſe.]

6. feb. p. ' Ce que dit cette hiſtoire que Bucole fut
766. 767. Eveſque de Smyrne avant S. Polycarpe, a eſté
receu des Grecs, comme on le voit par les Me-
nées, qui marquent la feſte de ce S. Bucole le 6.
Suid. π. de fevrier, ' & meſme par Suidas. ' Outre
p. 560. c. ce qu'on en lit dans la vie de S. Polycarpe dont
a Boll. 6. nous parlons, les Grecs le relevent beaucoup
feb. p. 766. dans leur Office; & Nicephore luy donne le
767. titre de Thaumaturge. Ils pretendent qu'a-
vant que de mourir il ſacra S. Polycarpe Eveſ-
que; ce que Bollandus ne veut pas recevoir,
parceque cela eſt contraire à la vie meſme de ce
Saint, [& aux Peres qui diſent qu'il fut ordonné
p. 756. b. c. par les Apoſtres.] ' Quelques Latins ſuivant
les Grecs, ont auſſi marqué S Bucole le 6. de
fevrier.

Suid. π. 'Suidas dit que ce Bucole a eſté le premier
p. 560. c. Eveſque de Smyrne, & S. Polycarpe le ſecond.

' Neanmoins la vie de S. Polycarpe ſemble met- Boll. 26.
tre avant S. Bucole un Stratée frere de S. Timo- jan. p. 596.
thée. ' Les Conſtitutions des Apoſtres font c. 2. 3. Conſt. l. 7.
un Ariſton premier Eveſque de Smyrne, aprés c. 46. p.
lequel elles mettent Stratée fils de Loïde [com- 317. b.
me Saint Timothée,] & puis un autre Ari-
ſton. ' Le plus ſeur eſt de ne ſe guere arreſter Poly. act.
à tout cela. n. 34. p.
62.

NOTE II.

Pour la page 149. §. 1.

Si le Saint eſtoit déja né en l'an 62.

' S. Polycarpe dit dans ſon epiſtre aux Chré- Poly. ep. c.
tiens de Philippes, qu'il ne connoiſſoit pas en- 11. p.
core Dieu lorſque S. Paul écrivit à cette Egliſe 1013. b.
[en l'an 62.] ' d'où Uſſerius infere qu'il eſtoit a. U. 7. p.
né des ce temps là: [Et cela prouveroit qu'il a 2.
vécu au moins 104. ans. Mais cette conjecture
eſt aſſez foible: & meſme elle ne paroiſt pas
recevable à cauſe du voyage que le Saint fit à
Rome neuf ans au plus avant ſa mort.] ' Mr. n. C. p.
Cotelier raporte cet endroit de S. Polycarpe à 486. b.
l'Egliſe de Smyrne; [ce qui paroiſt moins na-
turel:] ' & puiſque toute l'Aſie connoiſſoit Act. 19. v.
Jesus-Christ des l'an [57.] que S. Paul 10.
quitta Epheſe, [il y a peu d'apparence que la
ville de Smyrne ne le connuſt point encore en
62.]

NOTE III.

Pour la page 151. §. 3.

Sur ce que S. Polycarpe demande des nouvelles de S. Ignace.

' S. Polycarpe dans ſon epiſtre aux Philip-
piens, paroiſt mettre S. Ignace entre ceux qui Poly. ep. c. 9. p. 1010.
avoient déja ſouffert la mort, & eſtoient déja
arrivez au lieu que Dieu leur avoit deſtiné: [ce
qui peut ſembler difficile à accorder avec la ſuite
de la meſme lettre,] ' où il prie les Philippiens c. 13. p.
de luy mander ce qu'ils auront appris d'aſſuré 1013. d.
touchant Saint Ignace. [Il pouvoit neanmoins
preſumer par le temps, que S. Ignace eſtoit
mort alors, & n'en avoir point encore appris
rien de certain. Il pouvoit encore ne deman-
der pas des nouvelles de ſa mort, mais le détail
de ce qu'il avoit dit ou fait à Philippes & aux
environs, comme font ceux qui demandent
des memoires pour faire la vie d'un homme.
Je penſe neanmoins que la veritable ſolution
eſt,] ' que S. Polycarpe dans le premier en- p. 1010. e.
droit ne parle pas de S. Ignace ſeul, mais encore
de S. Paul, des autres Apoſtres, & de quelques
Philippiens martyrizez. [Ainſi il n'eſt point
neceſſaire que ce qu'il ajoute de leur mort ſe
raporte à S. Ignace; & on peut ne l'entendre
que d'une partie de ceux dont il a parlé.] ' L'en- p. 1013. a.
droit où il demande des nouvelles de S. Ignace d.
ne ſe trouve aujourd'hui que dans le texte latin:
' mais il eſt cité par Photius. Phot. c.
126. p.
305. e.

NOTE IV.

Pour la page 151. §. 3.

Sur quelques fragmens attribuez à Saint Polycarpe.

' Feuardent raporte cinq paſſages qui ſont Iren. l. 3. c.
attribuez à S. Polycarpe par Victor de Capoue 3. p. 241.
[vers l'an 550.] ' Bullus croit qu'ils peuvent Bull. l. 2. c.
venir de quelques unes de ſes lettres qui ſont 3. p. 91.
citées par S. Irenée. ' Uſſerius ne paroiſt pas Poly. act.
neanmoins bien perſuadé que ces paſſages ſoient n. p. 72.
veritablement de S. Polycarpe: & le P. Halloix 73.
eſt au moins contraint d'avouer que s'ils en ſont,
on

on y ajoute des choses qui n'en peuvent estre. [Outre ce que luy & Usserius en ont remarqué, on y peut ajouter ce qu'on lit dans le second de ces passages,] ' Que S. Jacque frere de S. Jean a souffert le martyre le dernier de tous les Apostres: [ce qui est certainement faux, & indigne de S. Polycarpe.] p.31.

NOTE V.

Pour la page 253. §.6.

Sur le jour & l'année de son martyre.

[Tout le monde est convenu, jusqu'à un nouvel auteur, dont le sentiment s'examinera en particulier,] ' que S. Polycarpe est mort sous M. Aurele, comme Eusebe le dit dans son histoire. ' Il fut pris pres de Smyrne le vendredi, a aussitost mené dans la ville *le grand samedi*, dit la lettre de l'Eglise de Smyrne, b & martyrizé le mesme jour du grand samedi, le 2. du mois Xanthique, le settieme des calendes de may, comme porte la mesme lettre donnée par Usserius avec les actes de S. Ignace, & par Mr. Cotelier. ' La pluspart de ceux qui ont examiné ce point entendent par le grand samedi celui qui precedoit la feste de Pasque, ' soit qu'il en fust la veille, comme parmi ceux qui faisoient toujours Pasque le dimanche, soit qu'il en fust plus éloigné, comme cela arrivoit souvent parmi les Asiatiques, qui faisoient toujours Pasque en ce temps là le 14. de la lune. ' On marque que les Juifs apelloient, ce samedi *le grand Sabbath*: [& il est aisé que cette solennité ait passé d'eux aux Chrétiens. La raison qu'on rend pourquoi les Juifs honoroient ce sabbat, est pitoyable. Je ne say aussi pourquoi les Chrétiens d'Asie, qui ne faisoient pas Pasque le dimanche, eussent solennizé le samedi qui le precedoit plus qu'un autre jour. Mais enfin voilà ce que disent les habiles.]

(Eus.l.4.c.15.p.128.d. — Cotelr. ap. p.1021.d. — a p.1022.a. — b p.1026. c|Poly. act.p.29. — Grand-ami, p.63.67. — Uff.an.M. c.3.p.101.1. — p.102.1|Pearf. post.p.295.)

p.296. ' Selon ce sens il y a certainement faute dans *le 7. des calendes de may*, qui est le 25. d'avril, le samedi de devant Pasque ne pouvant jamais arriver si tard. Aussi tout le monde abandonne cette date. La chronique d'Alexandrie lit le 7. des calendes d'avril, ajoutant aussi que c'estoit le grand samedi. ' Il se trouve en effet, selon Usserius, qu'en l'an 169. le 7. des calendes d'avril, c'est à dire le 26. de mars, estoit le samedi de devant le 14. de la lune. C'est pourquoi il y met le martyre de S. Polycarpe, tant dans ses notes 104. & 105. sur les actes de ce Saint, *p.* 69. 70. que dans sa dissertation sur l'année Macedonienne *c.* 3. *p.* 100. en quoy il est suivi par le P. Pagi: ' & Bollandus ne s'en éloigne pas. a Bucherius y revient encore, quoique par un autre tour. Car il pretend que selon un ancien cycle suivi alors par les Juifs, le 26. mars en 169. estoit le 15. de la lune & le premier jour des azymes. Mais il soutient aussi que le sabbat qui concouroit avec les azymes estoit le grand sabbat des Juifs, alleguant ce que dit S. Jean, que le lendemain de la mort de JESUS-CHRIST estoit le grand jour du sabbat: ' en quoy Mr. Valois semble quelquefois preferer son opinion à celle d'Usserius, & des autres qui suivent les Rabins. ' Le P. Halloix veut aussi que S. Polycarpe ait souffert le 26. de mars, & le samedi saint; ' mais il le met vers l'an 167. qu'il conte 169. avec Baronius, ' au lieu qu'en 167. Pasque estoit dès le 23. du mesme mois; [& le 26. n'estoit pas le samedi, mais le mercredi.]

(Chr. Al.p.604. — Uff. an. M.p.101. 2|Pagi, 167.§.4. — Boll.26. jan.p.692. §.9. — a Buch. cycl. p.418. — Eus.n.p.704.2 b.d. — Hall. v. Poly.p.592. — p.505. 592.1.d — Boll.26. jan.p.692. §.5.)

Uff.an.M. p.101.1. ' La difficulté est d'accorder cette opinion avec le 2. du mois Xanthique. Car ce mois se prend d'ordinaire pour celui d'avril; & l'ancien traducteur des actes de S. Ignace a mis en effet *mense aprilio*, sans exprimer le jour, peutestre parcequ'il ne pouvoit accorder le 2. de Xanthique avec le 7. des calendes de may. ' Peutestre encore que la mesme raison a fait que l'auteur de la chronique d'Alexandrie ayant trouvé, comme on croit, dans sa copie le 7. des calendes d'avril, n'a point voulu parler du tout du mois Xanthique. ' Neanmoins Usserius accommode cette datte mesme à son opinion, en remarquant que selon Galien, les mois Macedoniens ne commençoient pas avec les mois Romains, mais quelques jours plutost, & qu'ainsi Xanthique répondoit à avril en commençant neanmoins au 25. de mars. 2. 2|Pearf. post.p.297.

[Il se rencontre encore une autre difficulté dans l'opinion d'Usserius, fondée sur les actes de S. Pione martyrizé à Smyrne sous Dece, qui paroissent écrits par un témoin oculaire, & qu'Eusebe avoit mis dans son livre des martyrs. *V. S. Pione.*] Car ces actes portent qu'il fut pris le 23. de fevrier, jour du grand samedi, qui estoit la feste de S. Polycarpe: [& les Grecs font effectivement la feste de S. Polycarpe le 23. de fevrier.] ' Dans la suite de ces actes on voit encore que les Juifs festoient ce jour là, parceque c'estoit le grand sabbat. ' Usserius ne trouve point d'autre réponse à cela, que de dire qu'il y a faute dans ce 23. de fevrier. Il pretend que S. Pione fut pris le 22. de mars, qui en 251. estoit le samedi de devant le 14. de la lune de Pasque, & qu'on y faisoit la feste de Saint Polycarpe, ' parcequ'on l'avoit attachée à ce samedi sans égard au jour du mois.

(Boll.1. feb.p.42. e. — p.43. a. — Uff.an.M. c.3.p.102. 1. — 1.)

[On peut ajouter pour une troisieme difficulté,] ' que la chronique d'Eusebe met le martyre de S. Polycarpe non en 169. mais en 166 ou 167. [Dans son histoire il precede celui de S. Justin,] ' aprés lequel Eusebe met la mort du Pape Anicet en la huittieme année de M. Aurele, [c'est à dire en 168. Ainsi s'il a mis ces choses dans l'ordre où elles sont arrivées, S. Justin mesme doit avoir souffert au plustard en 168.

(Eus.chr.n. P.p.621. 1.b. — l.4.c.19. p.141.)

Ces difficultez font douter du sentiment d'Usserius. Car il faut avouer que la seule solution qu'il ait trouvée à la seconde est bien violente. Il semble mesme que le grand sabbat marqué dans les actes de Saint Pione, n'estoit pas le samedi de devant Pasque. Car on convient, ce me semble, que les Orientaux jeûnoient ce samedi là:] ' Et la premiere chose marquée de S. Pione le grand samedi, c'est qu'il mangea; ensuite dequoi il fut pris: & il se passa bien des choses avant qu'il fust mené ce jour là en prison. [Ainsi il avoit mangé de fort bonne heure.] Il avoit jeuné la veille; [mais il n'est point dit que ce fust parcequ'on y celebroit la Passion de JESUS-CHRIST.] ' Il n'est point parlé non plus d'une solennité si considerable dans les actes de S. Polycarpe, lorsqu'il y est parlé de sa retraite & de sa prise le vendredi veille du grand Sabbat. [Je croy qu'on auroit aussi de la peine à trouver dans l'antiquité qu'on ait attaché la feste de quelque Saint non au jour fixe du mois, mais à un jour mobile, & sur tout au samedi de devant Pasque, qui changeoit d'un mois entier, & qui estoit assez occupé par la memoire de la Passion. L'Eglise de Milan n'a eu garde d'attacher la feste de Saint Ambroise à ce mesme samedi, qui fut certainement celui de sa mort.

(Boll.1. feb.p.42. f. — Florent.p. 341.b.)

Pour le mois Xanthique mesme, quoique dans l'ordinaire on le prenne pour le mois d'avril,]

Chry. t. 5. h. 33. p. 416. d. Uff. an. M. c. 1. p. 96. a. vril,] ' & que ce fuſt certainement l'uſage du temps de Saint Chryſoſtome dans la Syrie; ' cependant puiſque Galien qui vivoit ſous M. Aurele comme S. Polycarpe, & qui eſtoit de l'Ionie où eſt Smyrne, dit que le mois Artemiſe commençoit à l'equinoxe du printemps, [il eſt aſſez naturel de croire que le 2. de Xanthique marqué dans les actes de Saint Polycarpe, eſt le 23. de fevrier, auquel l'Egliſe d'Orient fait la feſte de ce Saint. [Saint Chryſoſtome meſme s'il n'y a point de faute dans ſon texte, prend Xanthique pour mars;] ' Chry. obſ. 1. t. 3. p. 808. e. puiſqu'il dit que le mois de novembre eſt le neuvieme en contant depuis Xanthique.

[La faute des actes de S. Polycarpe, qui portent 7. *Cal. maias*, vient plus aiſément de 7. *Cal. martias*, qui eſt le 23. de fevrier, que de 7. *Cal. apriles*, comme a mis la chronique d'Alexandrie, dont l'autorité n'eſt pas capable de decider ce point; & tout le monde l'abandonne en ce qu'elle met la mort de S. Polycarpe en 164.] ' Euſ. n. p. 71. 1. b| Florent. p. 341. 342. Poly. act. p. 29| n. 105. p. 70| Pearſ. poſt. p. 296. a Act. M. p. 24. §. 1| 34. §. 16. Mr. Valois & Florentinius ſuppoſent meſme que l'ancien interprete des actes de Saint Polycarpe a mis 7. *Cal. martias*. ' Mais dans Uſſerius, & dans Bollandus il y a *maias*. a D. Thierri Ruinart qui l'a revue ſur deux manuſcrits, l'a de meſme dans ſon edition. [Ce 23. de fevrier ſe rencontre au ſamedi en l'an 166. auquel pluſieurs manuſcrits de la chronique d'Euſebe, mettent la mort de S. Polycarpe, & en l'an 250. auquel l'hiſtoire de S. Pione s'accommode mieux qu'à l'an 251. Et cela s'accorde avec] ' Chr. Alex. p. 604. ce que dit la chronique d'Alexandrie, que S. Polycarpe mourut 133. ans aprés Jesus-Christ.

' Euſ. n. p. 74. 2. d| Toin. in Lact. p. 40. La ſeule difficulté qui reſte c'eſt de ſavoir pourquoi ce ſamedi eſt appellé *grand ſamedi*. Nous ne voyons point que ni Florentinius *p.* 341. ni d'autres, en donnent de bonnes raiſons. Mais cependant les actes de S. Pione nous aſſurent qu'on le qualifioit ainſi parmi les Juifs. Tant qu'on recevra donc comme veritable ce que portent ces actes, le ſentiment le plus probable eſt certainement que Saint Polycarpe a ſouffert [l'an 166.] le ſamedi 23. de fevrier. [Si l'on avoit preuve qu'il y euſt faute dans les actes de S. Pione, il y auroit lieu de balancer entre ce ſentiment & celui d'Uſſerius.]

' Euſ. n. p. 74. 75| Florent. p. 340-344. Nor. epo. p. 18. a| 23. 25. Mr. Valois & Florentinius ont ſoutenu avant nous, que S. Polycarpe eſtoit mort le 23. de fevrier. ' Le P. Noris ſe declare pour le meſme ſentiment. Mr. Toinard avoit fait la meſme choſe dans ſes notes ſur Lactance *p.* 40. Il a heſité depuis, & a trouvé qu'il eſtoit aſſez probable que S. Polycarpe avoit ſouffert le 26. mars 147. comme il le declare dans un avertiſſement qu'il a fait ajouter à ces Notes: [& il entre ainſi dans le ſentiment de Pearſon, que nous allons examiner.] Il promet d'en donner la raiſon: [mais nous ne ſavons point qu'il l'ait fait juſques ici.] En mettant la mort de Saint Polycarpe le 23. de fevrier, il l'avoit miſe auſſi en l'an 166. ' d. 25| Euſ. n. p. 71. 2. b. Le P. Noris qui fait la meſme choſe, s'étonne avec raiſon de ce que Mr. Valois a pretendu qu'il n'avoit ſouffert qu'en l'an 167. auquel le 23. de fevrier tomboit non au ſamedi, mais au dimanche. [La chronique d'Euſebe n'eſt pas un grand argument quand elle ſeroit pour Mr. Valois.] ' p. 71. 1. 2. Il tire que Statius Quadratus ſous qui S. Polycarpe ſouffrit, eſtoit Proconſul d'Aſie en 167. a cauſe d'un endroit d'Ariſtide, & de la peſte marquée par Euſebe en 168. ' Pearſ. poſt. p. 290. Mais la peſte de 168. dura bien des années. [Elle avoit commencé des 165. ravageoit l'Aſie des 166. & duroit encore à la fin de 170. *V. M. Aurele* §. 9. & Quadrat dont parle Ariſtide, gouvernoit apparemment ſous Antonin.] ' Car Severe luy ſucceda au bout de deux ans ' en meſme temps qu'Heliodore gouvernoit l'Egypte. ' Or Mr. Valois croit que cet Heliodore avoit eſté Secretaire d'Adrien, & que c'eſt le pere de Caſſius qui ſe revolta en 175. [De ſorte que ſelon toutes les apparences il fut plutoſt Prefet ſous Antonin que ſous M. Aurele.] ' Ariſtide receut ſous Severe des lettres des Empereurs pere & fils, qui luy accordoient l'immunité. Mr. Valois l'entend de M. Aurele & de Commode qui eſtoit Ceſar, [mais qui n'avoit que neuf ans: ainſi il ne ſongeoit pas à écrire. Que ſi c'eſt ſeulement parcequ'on mettoit ſon nom à la lettre, on y devoit encore plutoſt mettre celui de L. Verus Auguſte. Car il vivoit encore en l'an 169.] auquel Mr. Valois croit que Severe eſtoit Proconſul. [Ainſi il eſt bien plus probable de dire que ces lettres eſtoient de T. Antonin & de M. Aurele. Je n'ay pas aſſez examiné l'hiſtoire d'Ariſtide pour voir à quoy elle s'accommode mieux.] Mais le P. Noris ſoutient qu'on ne ſauroit rien prouver par cet auteur pour l'an 167. Euſ. n. p. 71. 2. a. Ariſt. or. 26. p. 602. Dio. Val. n. p. 103. Ariſt. or. 26. p. 602. Euſ. n. p. 71. 2. b.

' Grand. p. 69. Le P. Grandami en rejettant toutes les autres opinions, ſe tient au 2. de Xanthique, qu'il entend du 2. avril 169. parceque c'eſtoit le ſamedi veille du jour de Paſque, [comme ſi l'Egliſe de Smyrne n'euſt pas deja fait Paſque le 14. de la lune, qu'on dit avoir eſté le lundi ou le mardi precedent:] ' p. 63. 69. & cette opinion l'oblige de rejetter la date du 7. *des calendes*. ' Boll. 26. jan. p. 691. §. 9. Bollandus qui reçoit cette opinion comme probable, tombe dans le meſme inconvenient. ' p. 691. §. 4. Il raporte le ſentiment d'un Chartreux qui veut que S. Polycarpe ſoit mort le ſamedi de devant la Septuageſime, prenant pour principe que ç'a eſté le 26. de janvier; [ce que les autres ne luy accorderont pas.]

' Euſ. chr. n. p. 231. 2. Scaliger ſuppoſant qu'il a ſouffert en 167. dit que ce fut le ſamedi 22. de mars, veille de Paſque, abandonnant la date du 7. *des calendes*, qu'il n'avoit trouvé que dans la chronique d'Alexandrie, [& n'ayant pas vu celle du 2. de Xanthique: Et il n'a pas non plus ſongé qu'on faiſoit Paſque à Smyrne le quatorzieme de la lune,] ' Buch. p. 29. qui eſtoit cette année là le jeudi 20. de mars.

' Hier. v. ill. c. 17. S. Jerome dit que S. Polycarpe mourut ſous le regne de M. Aurele & de L. Aurelius Commodus: ' Grand. p. 62. ce qui eſt une expreſſion ou fauſſe, [ou au moins fort impropre. Car s'il entend L. Verus, il n'a point eſté appellé Commode depuis qu'il fut Empereur; & s'il l'entend de Commode fils de M. Aurele, quoiqu'il ait eſté fait Ceſar tout enfant en l'an 166. on ne peut pas dire qu'il ait regné que depuis qu'il eut la puiſſance du Tribunat à la fin de 175. ou depuis qu'il fut fait Auguſte un an aprés.

' Pearſ. poſt. p. 307. 309. Pearſon a formé une opinion toute nouvelle, en voulant que S. Polycarpe ait ſouffert des l'an 147. ſous Tite Antonin: abandonnant ainſi Euſebe & ſur la mort de ce Saint, & p. 310. ſur la chronologie des premiers Papes. Car il la faut entierement renverſer ſelon ce principe: & Pearſon a entrepris pour cela un ouvrage entier. ' p. 301-305. Il avoue encore que ſelon ſon opinion il faut rejetter entierement les actes de S. Pione. [Ces inconveniens & ſur tout le dernier, ſont aſſez grands pour nous obliger d'examiner ſon ſentiment avec ſoin, & pour ne le

le point recevoir à moins que ses raisons ne soient invincibles.]

p. 283. ' La premiere qu'il allegue, c'est que Saint Polycarpe n'a vécu que 86. ans: & estant certain qu'il a esté fait Evesque par S. Jean, il ne peut pas estre mort, dit-il, sous M. Aurele, [qui n'a commencé qu'en 161.] parcequ'il auroit esté Evesque avant l'age de 16. ans. [Je ne conçois rien à ce raisonnement. Car personne ne met la mort de S. Jean avant l'an 100. Quelques uns la different jusqu'en 104. Ainsi quand S. Polycarpe n'aura vécu que 86. ans, il aura pu estre ordonné à l'age de 28. ans, (ce qui n'est point incroyable) en l'an 104. & mourir en 162. Mais ce qui est vray, c'est qu'on n'a point de preuve qu'il n'ait vécu que 86. ans. Tout ce qu'on en sait,] c'est qu'il dit luy mesme le jour de son martyre, qu'il servoit JESUS-CHRIST depuis 86. ans. 'Or, dit Pearson, la chronique d'Alexandrie & Saint Gregoire de Tours, ont entendu ces 86. ans du temps de sa vie. [Mais ne peut-on pas aussi les entendre du temps qu'il avoit embrassé la foy? Et n'est-ce pas mesme le sens qu'elles donnent naturellement? Il est assurément bien difficile d'y en pouvoir donner un autre; & on ne l'a fait sans doute que parcequ'on a trouvé que 86. ans estoit deja beaucoup pour la vie d'un homme.

Eus. l. 4. c. 15. p. 132. a.

Pears. post. p. 282. 283.

Au lieu de δελεύω que nous avons dans Eusebe,] ' les manuscrits qui se trouvent aujourd'hui des actes de Saint Polycarpe ont ἔχω δελεύων, [qui est un peu moins formel contre Pearson, mais ne prouve rien pour luy.] L'ancien interprete de ces actes, voulant sans doute exprimer cette phrase greque, a mis, *octogesimum jam & sextum annum ingredior nomini ejus probatus & serviens semper*; [ce que Pearson n'a pas manqué de citer pour luy, quoique cette expression soit encore assez equivoque: & en la rappellant à son original, elle l'est bien davantage.] ' Aussi elle n'a pas empesché Usserius qui nous l'a donnée, d'entendre les 86. ans de Saint Polycarpe du temps de sa conversion.

Poly. act. p. 21.

a. p. 61. 62.

Pears. post. p. 286. ' Pearson veut tirer une seconde preuve d'un Nicetas qui vivoit, dit-il, du temps de Nerva: mais il n'insiste point sur cela; [ce qui nous dispense de l'examiner.]

p. 286. 287. ' Il fait bien plus de fort sur ce que S. Polycarpe ayant souffert sous le Proconsul Statius Quadratus, on trouve que L. Statius Quadratus a esté Consul en 142. A quoi il ajoute que les Consuls estant faits Proconsuls au bout de cinq ans, il faut mettre le martyre de S. Polycarpe en 147. [Sans entrer dans la discussion de tous ces faits, il suffit de dire qu'ils ne prouvent rien, à moins qu'on ne montre qu'il ne peut pas y avoir eu un second Statius Quadratus Consul subrogé, vingt ans aprés l'autre: & c'est surquoi Pearson ne dit pas un mot.]

p. 293. 309. ' Sa quatrieme raison sur laquelle il s'etend le plus c'est qu'en 147. le 26. de mars & le 2. du mois Xanthique estoit le grand samedi, c'est à dire celui qui precédoit Pasque. p. 309. ' Mais il avoue que tout ce qu'il dit fait également pour 158. qui approche plus d'Eusebe; [& il ne donne aucune nouvelle raison contre 166.] p. 297-301. ' sinon qu'il prouve que Xanthique estoit avril en Syrie dans le IV. & V[e] siecle. [Mais qu'est-ce que cela fait pour le deuxiéme siecle dans l'Asie mineure?] p. 308. ' Il combat l'an 169. parcequ'il soutient que le 14. de la lune estoit le vendredi 25. de mars; [ce qui est fort propre pour confirmer] ' ce que dit Bucherius que le cycle des Juifs marquoit leur Pasque le 26. [car on sait que ces cycles sont rarement tout à fait justes.] ' Usserius en raporte d'autres selon lesquels Pasque estoit en 169. le 29. le 30. ou le 31. mars: & il pretend que selon le cycle dont les Juifs se servent aujourd'hui, ils l'ont dû faire le 31. [Ainsi le 26. estoit leur grand Sabbat selon qu'on explique ce terme.

Buch. cycl. p. 418.

Uss. an. M. p. 101. 2.

Il me semble mesme qu'il y a un assez grand inconvenient dans l'opinion de Pearson.] ' Car il pretend prouver qu'en 147. les Juifs & les Chrétiens de Smyrne ont dû faire Pasque le 2. d'avril, qui estoit un samedi. [Or en ce cas y a-t-il apparence que les Juifs donnassent le nom de grand Sabbat à aucun autre qu'à celui auquel estoit jointe leur plus grande feste? Nous voyons au moins dans S. Jean, que le samedi qui concouroit avec Pasque, ou qui le suivoit, estoit *le grand jour du Sabbat*: Et ne vaut-il pas mieux juger par là de ce qui se faisoit 130. ans depuis, que par un usage dont on ne trouve peut-estre rien qu'au bout de cinq ou six cents ans, & dont on ne rend que de tres mauvaises raisons? D'ailleurs, comme les cycles tardent d'ordinaire d'un jour ou deux, on a bien pu ne faire Pasque en 147. que le 3. ou 4[e] d'avril, & en ce cas le grand Sabbat, selon les principes de Pearson, aura esté le 2. d'avril, & non le 26. de mars; c'est à dire que toute sa chronologie tombe par terre.]

Pears. post. p. 308. 309.

' Il nous cite une ancienne chronique manuscrite, qui met sous Tite Antonin le martyre de S. Polycarpe & de S. Justin. [Nous ne savons ce que c'est que cette chronique, ni si elle est exacte dans le reste, ni de combien elle est ancienne; & il est difficile qu'elle le soit autant que celle d'Eusebe.] p. 277.

' Il remarque que Saint Irenée qui écrivoit sous le Pape Eleuthere mort en 185. cite ceux qui avoient succedé à S. Polycarpe, ou mesme *à son siege*, selon l'ancienne edition d'Eusebe. [Rien ne nous oblige de preferer, ou plutost tout nous oblige de faire ceder cette edition à celle de Mr. Valois, selon laquelle S. Irenée prouve les sentimens de S. Polycarpe par ceux de son Eglise, ou mesme de toute l'Asie, c'est à dire sans doute par ceux qui vivoient alors & pouvoient rendre témoignage de sa foy: & moins il y aura eu de temps depuis sa mort, plus la preuve sera forte. Quand Saint Irenée aura parlé des successeurs de son throne, deux suffisent pour cela, & il y en peut avoir eu davantage en 20. ans. On pourroit dire encore qu'il parle en general des successeurs de Saint Polycarpe, sans songer combien il y en avoit, & peut-estre sans le savoir. Nous serons encore plus au large sur tout cela, si S. Eleuthere n'est mort, comme nous croyons, qu'en 192. On peut remarquer en passant que si S. Pione est mort vers le mesme temps que S. Polycarpe, comme veut Pearson, Eudemon qui estoit Evesque de Smyrne dans le temps que S. Pione souffrit, aura succedé à S. Polycarpe: Et il n'estoit guere propre à estre cité par S. Irenée, puisque selon les actes de S. Pione, il abandonna & persecuta mesme la foy. p. 277. 278.

Je pense donc que la plus forte raison de Pearson,] ' c'est que S. Irenée parle de S. Polycarpe comme d'une personne si ancienne, qu'il l'avoit à peine pu voir dans sa jeunesse. [Mais des raisons de cette nature ne sont guere propres pour prouver des faits. S. Irenée avoit pû p. 271.

voir S. Polycarpe vers l'an 140. agé peutestre de 70. ans, lorsque pour luy il en avoit 20. ou environ: & il ne l'avoit plus vu depuis, estant passé dans les Gaules peu de temps aprés. Tout cela peut estre, & supposé que cela soit, il a pu, & a mesme dû parler comme il a fait, quand mesme S. Polycarpe aura encore vécu 20. ou 30. ans depuis.

Cependant voilà à quoy se reduisent toutes les raisons de Pearson: Elles suffiroient peutestre pour donner quelque probabilité à son sentiment, si rien ne le combatoit. Mais peut-on dire qu'elles soient assez fortes pour contredire ce qu'Eusebe dit positivement, & pour abandonner une piece aussi excellente que sont les actes de Saint Pione. Car s'il n'y avoit que la chronologie des Papes, qu'il faut renverser durant 200. ans, nous trouvons assez d'incertitude dans celle que nous suivons, quoique fondée sur Eusebe, pour recevoir avec joie toutes les lumieres que l'on nous pourroit donner; pourvu neanmoins que ce soient veritablement des lumieres, fondées sur des raisons un peu solides, & non pas de simples conjectures comme celles de Pearson, qui ne sont que de nouvelles incertitudes, & des obscuritez plus grandes que les anciennes, & qui tombent dés l'entrée dans les embaras dont il est au moins tres difficile de se tirer. *V. S. Clement Pape.*]

NOTE VI.

Pour la page 156. §. 10.

A qui s'adresse l'histoire du martyre de Saint Polycarpe.

Eus. l. 4. c. 15. p. 128. d. ' Eusebe dit que la lettre de l'Eglise de Smyrne sur le martyre de S. Polycarpe, s'adresse aux Eglises du Pont, ταῖς κατὰ πόντον. [Neanmoins l'inscription n'en dit rien,] ' & porte d|129. a| Poly. act. p. 13. *à l'Eglise de Philadelphie*, ou *de Philomele* selon quelques autres editions, *& à tous les dioceses*, πάσαις ταῖς κατὰ πάντα τόπον παροικίαις *de la sainte Eglise Catholique*. ' C'est pourquoi Mr. Eus. n. p. 68. 1. c. Valois croit qu'au lieu de κατὰ πόντον, il faut lire κατὰ πάντα τόπον, [ou simplement κατὰ τόπον,] ' dont S. Athanase se sert pour signifier Ath. solit. p. 808. à peu pres la mesme chose.

Poly. act. n. 1. p. 58. ' Pour ce qui est de ce que l'inscription s'adresse selon les uns à l'Eglise de Philadelphie, qui est en Lydie, & selon d'autres à celle de Philomele en Phrygie, Usserius croit que comme l'epistre est circulaire, on la remplissoit des noms des diverses Eglises où l'on l'envoyoit. [Elle n'est pas neanmoins tellement circulaire,] ' qu'elle ne s'adresse particulierement à quelques Fideles, qui avoient prié l'Eglise de Smyrne de leur mander le détail de cette mort; & ce fut sur cela qu'elle écrivit cette lettre, & qu'elle la leur envoya par un nommé Marc. [Il se peut faire que les Eglises de Philadelphie & de Philomele, aient fait toutes deux la mesme demande, & que cette lettre leur ait esté envoyée par une mesme personne. Neanmoins il semble que si on l'avoit écrite particulierement pour l'Eglise de Philadelphie, on y auroit parlé plus amplement du martyre de S. Germanique, & des autres Chrétiens de Philadelphie, qui souffrirent à Smyrne peu de jours avant Saint Polycarpe, & on n'y auroit peutestre pas dit,] ' que sa gloire faisoit presque tout à fait oublier les autres.

p. 19.

p. 18.

Steph. p. 699. Eus. n. p. 68. 1. c| Geog. sac. p. 252. a Steph. p. 699. n. 2. ' Strabon & Estienne le geographe, mettent Philomele dans la grande Phrygie. ' Mais on voit par les Conciles qu'elle a depuis esté comprise dans la Pisidie, dont on voit par Strabon mesme, qu'elle estoit fort proche.

NOTE SUR S. PTOLEMÉE.

Qu'il n'a pas souffert à Alexandrie, mais à Rome. Pour la page 157.

USUARD & Adon mettent le martyre de Saint Ptolemée à Alexandrie: [dequoi Just. ap. 1. p. 42. b. d. on ne voit point d'autre fondement,] ' sinon que celui qui fit prendre ce Saint avoit esté à Alexandrie. [Mais il pouvoit en estre revenu, comme il y a bien de l'apparence, ou solliciter par lettres le capitaine qui prit le Saint.] *Il est certain que sa femme, à cause de laquelle il haïssoit S. Ptolemée, n'estoit pas à Alexandrie.* [Mais il ne faut que lire les premieres paroles de Saint Justin,] ' qui se plaint aux p. 41. b. Romains de ce qui s'est passé dans leur ville touchant ce Saint, ἐν τῇ πόλει ὑμῶν, ὦ Ῥωμαῖοι, & de ce qui se fait de mesme par tout par les Gouverneurs. [Je pense qu'il n'y a personne aujourd'hui qui n'avoue que cela s'est fait à Rome. Pour ce que les mesmes martyrologes portent que ç'a esté sous T. Antonin. Voyez les notes 12. & 13. sur S. Justin.]

NOTES SUR SAINT JUSTIN.

Pour la page 159.

NOTE I.

Que S. Justin peut estre né vers l'an 103.

[NOus ne croyons point qu'on puisse rien dire de certain touchant le temps de la naissance de Saint Justin. Mais il semble qu'on la peut mettre assez probablement vers l'an 103. Voici les conjectures sur lesquelles on peut appuier ce sentiment.

Il paroist clairement par le discours que S. Justin fait de sa conversion, qu'il estoit alors dans un age assez avancé. C'est tout ce que nous en pouvons savoir par luy mesme: mais peut-estre que nous pouvons le determiner à trente ans sur l'autorité de S. Epiphane.] ' Ju- Epi. 46. c. 1. p. 391. a. b.
„ stin, Samaritain de race, dit ce Pere, ayant
„ embrassé la foy de JESUS-CHRIST, & mené
„ une vie tres sainte & tres exemplaire, tant
„ pour son austerité, que pour toutes les autres
„ vertus, fut enfin honoré de la couronne la
„ plus illustre, ayant souffert le martyre pour
„ JESUS-CHRIST dans Rome sous le Prefet
„ Rustique, & sous l'empire d'Adrien; dans un
„ age meur; car il avoit alors trente ans.

[Personne ne doute qu'il n'y ait faute en cet endroit, soit qu'elle soit de S. Epiphane, ou qu'elle vienne des copistes; estant certain que S. Justin avoit plus de trente ans lorsqu'il mou-

mourut ; & que ce ne fut point sous Adrien, mais sur la fin d'Antonin au plutost. Il n'est pas mesme probable que S. Epiphane soit tombé dans cette erreur, au moins pour l'age de Saint Justin. Comment se seroit-il imaginé qu'un homme qui avoit esté long-temps philosophe parmi les payens, & qui ensuite avoit écrit durant plusieurs années avec grande reputation pour la religion Chrétienne, ait pu faire toutes ces choses avant l'age de trente ans? Il est encore assez étrange qu'on dise qu'un homme mort à trente ans, soit mort dans un age meur. Il n'y a point d'apparence d'attribuer toutes ces absurditez à S. Epiphane ; & il est plus aisé de juger que l'endroit est corrompu ; & que soit qu'il n'y ait qu'une simple transposition, ce qui est tres facile, soit qu'il y ait quelques mots d'oubliez, il faut raporter ce qui est dit de son age, non au temps de son martyre, mais à celui de sa conversion.

Si donc nous supposons qu'il eust environ trente ans lorsqu'il se convertit, & que ç'ait esté en l'an 132. ou 133. de quoy nous parlerons dans la note 4. nous trouverons que le temps de sa naissance peut estre mis assez raisonnablement vers l'an 103. Nous ne mettons point ces choses comme constantes, mais seulement comme ne trouvant rien de plus probable dans l'incertitude & l'obscurité de ces premiers siecles.]

Boll. 13. apr. p. 105. d. e. Bollandus croit, comme nous, qu'il y a une transposition dans le texte de S. Epiphane. Mais comme il ne veut point que les actes de S. Justin sous le Prefet Rustique soient ceux du philosophe, il veut que ce qui est dit dans S. Epiphane, *ἐπὶ Ῥουστικοῦ ἡγεμόνος*, regarde le temps de sa conversion plutost que celui de son martyre, & que cet endroit signifie qu'il fut converti sous le Consulat de Rustique & d'Adrien. Et comme il se trouve que Rustique fut Consul avec Adrien en l'an 119. il met la naissance de S. Justin des 89. Mais 1°. s'il y a des exemples où *ἡγέμων* se prenne pour Consul, [ils sont assurément fort rares ; au lieu que ce mot marque tres bien un Prefet, comme l'a traduit le P. Petau : & on sait que Junius Rusticus fut Prefet de Rome du temps de M. Aurele, sous lequel aussi on croit que Saint Justin a esté martyrizé. 2°. Quand un particulier a esté Consul avec un Empereur, on ne manque guere à nommer l'Empereur le premier ; & je ne say pas si l'on trouveroit des exemples du contraire.] 3°. Eus. l. 4. c. 8. p. 122. a. ' Eusebe dit assez nettement que Saint Justin étudioit encore les auteurs payens lorsqu'Adrien fit un dieu d'Antinoüs. [C'estoit vers l'an 132. Ainsi il n'étoit pas converti en 119. selon Eusebe. Je say bien qu'Eusebe n'est pas une autorité infaillible: mais il ne faut pas neanmoins l'abandonner sans raison.]

NOTE II.

Pour la page 159. §. 2.

Sur le Pere & l'ayeul de S. Justin.

Hier. v. ill. c. 23. p. 276. c| Eus. n. p. 66. 1. d. Just. ap. 2. p. 53. b. ' S. Jerome & d'autres, ont cru que le pere de Saint Justin s'appelloit Priscus Bacchius, [n'ayant pas apparemment assez consideré les termes de Saint Justin, ' qui sont *Ἰουστῖνος Πρίσκου τοῦ Βακχείου*, [& non pas *Πρίσκου Βακχείου*, comme il le faudroit pour faire Bacchius un second nom de Priscus, & comme en effet Sophrone l'a mis en traduisant S. Jerome. Car *τοῦ* marque que Bacchius est ou une epithete, à quoy il n'y a aucune apparence, ou le pere de Priscus & l'ayeul de S. Justin. Cette raison seroit peut-estre moins forte si elle estoit seule. Car on n'est pas toujours si exact à n'employer les articles que selon l'usage rigoureux qu'on en doit faire.] ' Mais comme remarque Eus. n. p. 66. 1. d. fort bien Mr. Valois, le *τοῦ* qui suit dans Saint Justin, marque visiblement qu'il a voulu parler de plusieurs personnes, & non de son pere seul. ' Quelques uns citent pour cela Suidas, [a] qui ne fait neanmoins que raporter les termes de S. Justin. [Rufin mesme n'est pas net,] *Justinus Prisci filius Bacchiadis*, dit-il ; [où *Bacchiadis* semble estre plutost une epithete que le nom d'une nouvelle personne.]

Act. M. p. 40. §. 7. | [a] Suid. k. p. 1250. d. | Ruf. l. 4. c. 12. p. 59. 2.

M. Ant. l. 1. c. 3. p. 5. ' M. Aurele conte un Bacchius entre les premiers dont il a appris la philosophie. [Mais rien ne nous porte à croire que ce soit celui-ci. Saint Justin estoit converti lorsque M. Aurele n'avoit encore que neuf ou dix ans]

NOTE III.

Pour la page 159. §. 2.

Que ce Saint estoit originairement Gentil de religion & de race.

P. Aur. ep. G. p. 46. ' Un auteur celebre de ce temps met S. Justin au nombre des Peres, qui estant fils d'Abraham selon la chair, *natura Hebraeos*, le sont devenus depuis plus heureusement par la grace [Et certainement nous avons cru durant quelque temps que ce sentiment se pouvoit soutenir, en disant que quoiqu'il eust toujours esté payen de religion, ses parens avoient pu estre Juifs, & abjurer leur religion durant le temps auquel, selon la parole de S. Justin, la circoncision n'estoit plus qu'une marque de la malediction de Dieu, & de l'aversion des hommes. Peut-estre aussi auroit on pu croire que si son pere estoit payen, sa mere estoit Juive.

Mais nous ne voyons point qu'il donne aucun fondement à toutes ces solutions. Il ne distingue jamais les Juifs d'avec les Gentils, qu'il ne se mette au rang des derniers.] ' Il Just. dial. p. 227. a. demande mesme à Tryphon & aux autres Juifs avec qui il parle, s'ils n'ont rien à reprendre en luy, sinon qu'il ne se faisoit pas circoncir comme leurs ancestres, [par où il distingue assez clairement ses ancestres d'avec les leurs.] ' Il p. 311. c. leur reproche qu'ils n'ont jamais fait paroistre aucun amour ni pour Dieu, ni pour les Prophetes, ni pour eux mesmes, mais qu'ils ont toujours esté idolatres, toujours ennemis & homicides des justes, jusqu'à porter leur main sur le Messie. [Il seroit aisé d'ajouter beaucoup d'autres passages semblables : mais cela seroit inutile, puisqu'il n'y a pas moyen de répondre à celui que nous avons raporté dans le texte,] ' où il se met nettement entre les Chré- ap. 2. p. 88. b. tiens venus des Gentils, en les opposant à ceux qui venoient des Samaritains & des Juifs.

[Au contraire nous ne voyons point qu'il nous donne aucun sujet de dire qu'il appartinst aux Juifs en quelque maniere que ce soit. Il estoit en effet d'une ville de Palestine :] ' Mais Spartien nous apprend qu'elle avoit le Sever. p. 67. d. droit de bourgeoisie Romaine. [Le nom de *Flavia Neapolis* est une grande marque que c'estoit une colonie ; de mesme que les noms de Justin, de Prisque, & de Bacchius, ont beaucoup plus l'apparence & la forme de noms Romains, que de Juifs, de Samaritains, ou de Syriens.]

' Il est vray qu'il appelle les Samaritains sa Just. dial. nation & ses compatriotes, *τὸ γένος ἐμόν*. Mais p. 349. c. outre qu'en cet endroit mesme il se distingue

tout à fait des Juifs, [il est mesme impossible de croire qu'il fust de la race des Samaritains, aprés les passages formels où il se distingue de ceux dont les ancestres estoient circoncis. Car il est assez aisé de répondre à ce passage, que S. Justin estoit en quelque sorte Samaritain, puisqu'il estoit né dans la province de Samarie, quoiqu'il ne le fust ni de religion; ni d'extraction. Et je croi que c'est en ce sens que] 'S. Epiphane a dit qu'il estoit Samaritain de race; l'ayant consideré comme tel, à cause que les parens de ce Saint s'estoient habituez en ce pays, & que luy mesme y avoit pris sa naissance. 'Et cette opinion que Saint Justin estoit descendu des Gentils, a paru si constante, tant à Scaliger qu'au P. Petau, que l'un s'en sert comme d'une verité indubitable, pour accuser de fausseté S. Epiphane qui semble dire le contraire; '& que l'autre ne le sauroit défendre, qu'en l'expliquant à peu prescomme nous venons de le faire.

Epi. 46. c. 1. p. 391. a.
Euf. chr. n. p. 219. 1.
Epi. 46. a. p. 81.

NOTE IV.

Pour la page 162. §. 5.

Que S. Justin peut s'estre converti en l'an 133.

[On ne peut rien dire d'assuré sur le temps de la conversion de S. Justin. Neanmoins on convient assez que ç'a esté durant le regne d'Adrien,] 'sous lequel Eusebe en parle, [& on croit, comme nous avons marqué dans la note 1. que Saint Epiphane l'a voulu dire,] 'Zonare le dit positivement. [Nous avons déja répondu dans la note 1. à Bollandus qui met cette conversion dés l'an 119. qui estoit le 2. ou 3. d'Adrien, & nous avons montré que selon Eusebe on ne la doit pas mettre avant l'an 132.] 'Baronius en parle sur l'an 128. qu'il conte 130. & il paroist avoir cru qu'elle se fit au plustard en cette année là, parcequ'il y fait commencer la guerre des Juifs sous Barcoquebas, à cause de laquelle il croit que S. Justin fut obligé de quitter la Palestine où il estoit encore lorsqu'il renonça au paganisme. 'Et il semble mesme qu'il ne s'en fust pas éloigné jusques alors. 'Mais au moins il est visible par la maniere dont ce Saint raporte sa conversion, que le pays estoit alors dans la paix, [& non pas dans cette guerre furieuse que Barcoquebas y alluma. Cette raison de Baronius est considerable, & d'autant plus qu'elle peut s'accorder avec Eusebe, la guerre des Juifs n'ayant pas commencé dés 128. comme l'a cru Baronius, mais seulement en 134. *v. la note 9. sur Adrien*, & aprés l'apotheose d'Antinoüs. On pourroit aussi differer la conversion de Saint Justin aprés la guerre qui finit en 136. Mais il est encore plus aisé de la mettre auparavant.]

Eus. l. 4. c. 8. p. 122. b.
Zon. v. Adr. p. 205. c.
Bar. 130. §. 4. 5.
Just. dial. p. 219. c. d.

NOTE V.

Pour la page 169. §. 11.

Sur le petit discours de S. Justin aux Gentils.

[Possevin & Bellarmin ne parlent point du tout du petit discours de S. Justin aux Grecs, c'est à dire aux payens. Je ne say si c'est qu'ils l'aient confondu à cause de sa breveté avec l'exhortation aux Grecs, qui le precede dans l'edition de Paris en 1636. ou s'il n'estoit pas encore public de leur temps.] 'Et neanmoins on marque qu'il a esté traduit par Henri Estienne. [Nous ne savons point que personne le conteste, ni qu'il y ait aucune raison de le faire.] 'M^r. du Pin dit seulement que le style paroist un peu different de celui de S. Justin: mais il ne s'arreste pas sur cela: [Et en effet, cette difference, s'il y en a, n'est pas fort sensible. La fin paroist sur tout avoir assez l'air & la maniere de S. Justin.]

Lab. feri. p. 666.
Du Pin, p. 156

NOTE VI.

Pour la page 169. §. 11.

Sur l'Exhortation aux Gentils.

[Il faut que l'Exhortation aux Grecs ou Gentils, passe bien constamment pour estre de Saint Justin,] 'puisque Blondel voulant combatre les livres des Sibylles, qui sont fort appuiez par cet ouvrage, ne fait aucune difficulté de reconnoistre qu'il est d'un auteur si ancien. 'Scultet met cet écrit entre ceux qui par un consentement universel appartiennent à S. Justin. [Nous ne savons point en effet que personne en doute,] 'sinon que M^r. du Pin y remarque un style un peu different de S. Justin. [Et veritablement il semble avoir quelque chose de plus clair & de plus aisé. Mais S. Justin pourroit-il pas avoir un peu plus travaillé son style dans le commencement de sa conversion, dont cet ouvrage peut estre un fruit; & l'avoir negligé dans la suite pour s'occuper entierement au fond des choses. M^r. du Pin mesme ne s'arreste pas à cette diversité de style:] '& Bullus soutient qu'on ne peut pas lire cet ouvrage avec un peu d'attention, & le conferer avec les autres ouvrages de Saint Justin, sans reconnoistre qu'il est indubitablement de luy.

Blond. sib. p. 4.
Scult. p. 2.
Du Pin, p. 156.
Bull. l. 2. c. 4. §. 7. p. 115.

'Eusebe marque deux discours de S. Justin contre les payens, l'un intitulé *Elenchus*, l'autre à qui il ne donne point de titre particulier: mais il marque que Saint Justin s'y étendoit beaucoup sur diverses difficultez agitées par les Chrétiens & par les philosophes payens; & qu'ensuite il y parloit de la nature des demons. 'Photius marque aussi ces deux traitez: [a] & le P. Halloix qui veut que le petit discours aux Gentils soit l'*Elenchus*, croit que l'Exhortation est le second. [Cependant l'Exhortation n'est que pour representer aux payens la foiblesse des fondemens sur lesquels leur religion est appuiée, & la solidité de la nostre, établie sur l'autorité de l'Ecriture & des Prophetes. Ainsi elle a peu de raport à la premiere partie du traité marqué par Eusebe: & elle en a encore moins à la seconde, puisqu'on n'y trouve pas un seul mot sur la nature des demons,] 'ce que neanmoins S. Jerome & Photius ont particulierement remarqué dans l'écrit de S. Justin; [nous donnant par là sujet de croire que c'en estoit une des principales parties.

Eus. l. 4. c. 18. p. 140. a.
Phot. c. 125. p. 304. c.
a Hall. v. Just. p. 287.
Hier. v. ill. c. 23 | Phot. c. 125. p. 304. c.

Il vaudroit donc mieux dire que l'Exhortation est l'*Elenchus* marqué par Eusebe. Car le sujet convient fort bien à ce titre.] 'Possevin, & Bellarmin *de scrip. p.* 64. qui croient que l'Exhortation a esté marquée par Eusebe, [ont sans doute esté dans ce sentiment, puisqu'ils n'ont point connu le petit discours aux Gentils. Il est en effet aisé qu'Eusebe n'ait pas connu, ou ait oublié ce petit discours, qui ne fait pas quatre pages d'impression: & il est certain au moins que le P. Halloix n'a point de preuve particuliere pour dire que ce soit l'*Elenchus* d'Eusebe.] 'M^r. du Pin croit que l'*Elenchus* est perdu, aussi-bien que l'autre ouvrage dont parle Eusebe, ne croyant pas que ce puisse estre l'Exhortation, à cause de la difference de ces titres. [Je ne say si cette raison est considerable. Le mesme ouvrage pouvoit-il pas estre appellé *Elenchus* par les uns, & Exhortation par les autres, puisque l'un &

Poss. ap. p. 996.
Du Pin, p. 159.

Just. ad Gr. 1. p. 1. c. & l'autre titre luy convient fort bien?]

' L'auteur de l'Exhortation appelle les Prophetes *τοὺς ἡμετέρους κατὰ θεὸν προγόνους*, ce que Langus a traduit, *majores nostri divini homines.* [Ainsi cela ne conviendroit qu'à ceux qui sont Juifs de race: & nous avons montré que Saint Justin estoit Gentil. Mais le texte grec signifiant plutost *ceux qui sont nos peres dans la vie que nous recevons de Dieu*, il convient encore p. 10. b|11. e|32. e. mieux aux Gentils qu'aux Juifs.] ' Il y a encore quelques autres endroits où l'auteur semble se distinguer des Gentils, même pour l'origine. [Mais il est plus aisé de les expliquer, p. 14. d. que de repondre à celui] ' où il fait dire aux payens que les Ecritures appartiennent aux Juifs, & non pas *à nous*. [Car il semble qu'un Juif, quoique Chrétien, ne se seroit pas exprimé en cette maniere. On verroit encore plus clairement que cet écrit est d'un Gentil, p. 15. a. s'il n'y avoit point de faute] ' dans ce qu'il dit aux payens selon l'edition de 1636. *Il ne faut point que vous vous arrestiez aux égaremens de nos ancestres.* [Mais il faut apparemment lire *de vos ancestres*, comme porte la traduction,] p. 11. e|32. e. ' & comme porte le grec mesme dans deux endroits presque semblables.

[Ce qui autorise beaucoup cet ouvrage,] Ign. prol. c. 6. p. 33. ' c'est qu'Estienne Gobar qui écrivoit vers l'an 580. Phot. c. 232. p. 900. a. ' cite un passage de S. Justin qui s'y trouve *p. 21. c. d. e.* & Photius reconnoist que ce passage est tiré d'un écrit de S. Justin contre les payens.

NOTE VII.

Pour la page 169. § 11.

Sur le livre de la Monarchie.

Eus. l. 4. c. 18. p. 140. a. ' Comme Eusebe nous assure que S. Justin a fait un ouvrage *sur la Monarchie de Dieu*, Poss. ap. p. 995. e| Bell. p. 63. 64. ' Possevin & Bellarmin ont cru qu'il n'y avoit aucun lieu de douter de celui que nous avons dans S. Justin *sur la Monarchie*, & qui traite veritablement de la monarchie de Dieu, [montrant qu'il n'y a qu'un seul Dieu, monarque, maistre, & auteur de toutes les creatures.] Eus. p. 140. a. ' Mais Eusebe dit que S. Justin y établissoit la monarchie [& l'autorité supreme d'un seul Dieu,] par les paroles de l'Ecriture, & mesme Hall. v. Just. p. 187|Just. n. p. 49. 1. par divers passages des payens: ' & le nostre ne se sert que de l'autorité des payens. Il faut donc avouer ou que nous n'avons plus celui que les anciens ont connu, ou qu'au moins nous ne Du Pin, p. 156. l'avons pas tout entier. ' Mr. du Pin prend le dernier parti, & croit qu'il n'y a aucun lieu de douter que l'ouvrage que nous avons ne soit la seconde partie de celui dont parle Eusebe. [Mais il est fascheux qu'on ne voie rien dans le nostre, qui insinue mesme que ce soit une seconde partie & une suite d'un plus grand ouvrage.] ' Mr. du Pin croit que cela est marqué ibid. clairement par ces paroles de la *p. 103. e.* *φιλοθέῳ τῇ γνώμῃ κεχρημένος, φιλανθρώπῳ χρήσομαι τῇ φωνῇ*, qu'il traduit ainsi. *Aprés m'estre servi de l'autorité divine, je me servirai aussi de la voix des hommes.* [Les mots de *φιλοθέῳ* & de *φιλανθρώπῳ*, ne marquent guere naturellement ce sens:] ' & en joignant ce qui precede Just. p. 103. e. immediatement cet endroit, *ἐγὼ δὲ ὡς μικρῷ πρόσθεν ὑπέσχον*, on voit qu'il se raporte à ce qui est dit quelques lignes plus haut, ' b. *φιλανθρώπῳ δὲ, ἢ μᾶλλον φιλοθέῳ ὄργανον ἐστὶν, ὑπομνήσαι, &c.* [& que le sens est, *Je parlerai donc par un effet de l'amour que j'ay pour Dieu, & pour les hommes*, &c.]

Scult. p. 19. ' Scultet met le traité de la Monarchie entre les douteux, reconnoissant neanmoins que le stile & la matiere sont assez de S. Justin. ' Le Alex. t. 3. p. 53. P. Alexandre pretend mesme que les habiles soutiennent qu'il n'est point du tout de S. Justin: [mais il n'allegue rien de considerable contre le sentiment de Mr. du Pin.] ' Pour le P. Halloix, Hal. v. Just. p. 287. e. qui croit qu'Eusebe a bien pu s'imaginer voir dans l'ouvrage de Saint Justin des passages de l'Ecriture qui n'y estoient point, [nous luy demandons d'autre preuve que son autorité pour juger si peu équitablement des anciens.]

NOTE VIII.

Pour la page 170. §. 12.

Sur les écrits attribuez à S. Justin contre Aristote.

Phot. c. 125. p. 304. ' Photius dit que Saint Justin a fait des discours pleins de raisonnemens forts, vifs, & pressans, contre les principes qu'Aristote enseigne dans les deux premiers livres de sa Physique sur la matiere, la forme, & la privation; & aussi contre le cinquieme corps [ou element] du mesme philosophe, & contre le mouvement perpetuel qu'il a inventé. ' Nous avons Just. p. 110-159. encore aujourd'hui dans S. Justin un long traité contre divers dogmes d'Aristote. [Je ne say si l'autorité de Photius suffiroit pour nous faire attribuer à S. Justin un si grand ouvrage, dont Eusebe & les autres anciens n'ont point parlé.] ' Mais de plus, il y a lieu de douter si celui que n. p. 49. 2| Alex. t. 3. p. 551. nous avons est le mesme qu'a vu Photius, puisqu'il refute non seulement les deux premiers livres de la physique d'Aristote, mais le trois, le quatre, le cinq, & le huit; & encore quelques autres ouvrages du mesme payen. ' On Du Pin, p. 157. ne juge pas non plus que cet ouvrage merite les eloges que Photius fait du sien. ' On voit Just. in Arist. p. 110. d. aussi que l'auteur adressant son ouvrage à un Prestre nommé Paul, il luy parle comme à plusieurs, ' par une civilité qu'on ne trouve n. p. 49. 2 point avoir esté en usage dans le temps de Saint Justin. ' Possevin témoigne d'abord qu'il ne Poss. ap. p. 997. a. voit point quel jugement il faut faire de cet ouvrage; ' & neanmoins dans la suite il dit p. 999. e. positivement qu'il n'est point de Saint Justin, & qu'il l'a déja marqué. ' Bellarmin & le P. Bell. p. 65| Lab. scri. p. 667. Labbe, supposant que c'est celui dont Photius parle, disent qu'ils n'y voient point de preuve manifeste de fausseté: *c'est pourquoi*, dit Bellarmin, *je n'ay rien à en dire.* ' Scultet le met Scult. p. 20. 28. positivement parmi les livres supposez; ' en Du Pin, p. 157. quoy il est suivi par Mr. du Pin, qui trouve le stile de cet ouvrage bien different de celui de S. Justin, & mesme de tous les auteurs de son siecle.

NOTE IX.

Pour la page 170. §. 12.

Sur divers écrits supposez à S. Justin.

[Eusebe & Saint Jerome n'oint point connu] Just. p. 361-493. ' l'écrit intitulé, *Réponses de Saint Justin aux Orthodoxes sur 146. questions importantes*: [& il est fort douteux si c'est le traité] ' que Photius Phot. c. 125. p. 304. marque sous le titre de *Breves resolutions de quelques difficultez formées contre la pieté.* ' Mais de Du Pin. p. 157. 158. plus, les diverses citations de S. Irenée, d'Origene, & quelques autres marques semblables, font voir qu'il n'y a aucun moyen de l'attribuer à Saint Justin. [Et c'est en vain] ' que l'on Lab. scri. p. 669. veut dire que ce livre ayant esté d'abord composé des seules réponses de S. Justin, a depuis esté augmenté par l'addition de quelques autres.

[Cet-

[Cette réponse mesme ruine toute l'autorité de
ce livre. Car qui ne voit que de dire qu'une
partie d'un livre est peuteſtre d'un auteur, &
que l'autre n'en eſt certainement pas, quand
cela ſeroit veritable, c'eſt luy oſter toute la
force qu'il pourroit tirer de celui à qui on l'at-
tribue, lorſqu'on ne diſtingue point ce qui eſt
de luy d'avec ce qui n'en eſt pas, & que meſme
Bell p. 64. 65 | Scult. p. 20. 24. on ne peut pas le diſtinguer? ' Auſſi le Cardinal
Bellarmin & Scultet ne le mettent pas meſme
entre les douteux, mais entre ceux qui ſont
Alex. t. 3. p. 57-59. abſolument faux. ' Le P. Alexandre raporte
diverſes raiſons qui obligent à le rejetter; & Ba-
rónius ne le cite auſſi jamais comme un veri-
Blond. ſib. p. 99. table ouvrage de ce Pere. ' Blondel dit qu'il
Du Pin, p. 157. 151. n'a eſté fait qu'aprés l'an 406 ' Mr. du Pin
eſtime cet ouvrage & juge qu'il peut eſtre utile.
Mais quoiqu'il ſuppoſe que Photius l'attribue
à S. Juſtin, il ſoutient neanmoins qu'il ne peut
eſtre de luy, ni d'aucun autre qui ait vécu avant
p. 159. la paix de l'Egliſe, ' & qu'il n'a eſté composé
p. 158. que dans le V. ou le VIe ſiecle. ' Il dit que quel-
ques uns l'attribuent à Theodoret, avec qui il
a quelque conformité pour le ſtyle, & pour l'u-
ſage de certains termes.

Lab. ſcri. p. 66 | Scult. p. 20. 21. a Juſt. p. 159-195. b p. 199-216. ' On fait le meſme jugement, & pour les
meſmes raiſons, tant [a] des cinq Queſtions
propoſées aux payens, avec leurs reponſes, &
la refutation de ces réponſes, [b] que des répon-
ſes des Chrétiens à quelques queſtions des Grecs.
[Les Catholiques & les heretiques convien-
nent que tous ces écrits ne ſont point de Saint
Juſtin, quoiqu'il y faille peuteſtre raporter]
Phot. c. 125. p. 304. ' ce que dit Photius, qu'il avoit lu des ſolutions
abregées de ce Saint ſur quelques difficultez
Alex. t. 3. p. 55. 56. propoſées contre la vraie religion. ' Le P.
Alexandre remarque que le ſtyle en eſt fort
different de celui de S. Juſtin, & que les Ma-
nichéens nez plus de cent ans aprés le martyre
du Saint, y ſont refutez pluſieurs fois nom-
Du Pin, p. 157. mément. ' Mr. du Pin croit que tout cela
eſt du meſme auteur que l'écrit contre Ari-
ſtote.

Hall. v. Juſt. p. 212 | Scult. p. 20. 21. ' Tout le monde convient auſſi que le traité
intitulé *De la Trinité*, ou *Expoſition de la vraie
foy*, doit eſtre mis entre ceux dont l'auteur &
l'autorité eſt incertaine. Leonce de Byzance,
qui vivoit vers la fin du VIe ſiecle, le cite com-
me un veritable ouvrage de S. Juſtin, & on dit
la meſme choſe d'Euthymius Zigabenus, [qui
vivoit dans le XIIe ſiecle.] Mais la difference
du ſtyle qui eſt plus clair, plus fleuri, & plus
d'un jeune homme que celui de S. Juſtin, fait
voir qu'on ne le peut attribuer à un auteur auſſi
grave qu'eſt ce ſaint martyr. Et la maniere
dont il traite le myſtere de la Trinité, montre
qu'il n'a pu eſtre composé avant la fin du IVe
ſiecle, lorſque ce myſtere a eſté entierement
Alex. t. 3. p. 57 | Du Pin, p. 159. éclairci. ' Il paroiſt meſme n'avoit eſté fait
qu'aprés l'hereſie de Neſtorius, & durant les
combats de l'Egliſe contre les Eutychiens, c'eſt
à dire ſur la fin du Ve ſiecle. [Il eſt certain au
moins par la citation de Leonce qu'il eſt fait
Alex. p. 57 | Scult. p. 21. avant la fin du VI.] ' Les heretiques meſmes
demeurent d'accord que c'eſt un ouvrage utile
& conſiderable [Leonce le cite comme un
Juſt. p. 385. d. troiſieme livre ſur la Trinité] ' L'auteur ſem-
ble dire qu'il avoit embraſſé une vie de paix &
de ſilence, c'eſt à dire l'eſtat monaſtique & ſo-
litaire.]

Scult. p. 2. ' Scultet met l'epiſtre à Zene & à Serene,
entre les ouvrages qui ſont certainement de S.
Juſtin. [Cette certitude ne peut pas nean-
moins eſtre fort grande, puiſque cette lettre
Poſſ ap. p. 996. 997. n'eſt autoriſée d'aucun ancien] ' Poſſevin
n'en veut point juger. ' Le P. Halloix & le Hall. v. Juſt. p. 281 | Alex. t. 2. p. 60.
P. Alexandre n'y trouvent rien ni pour la ma-
tiere, ni pour le ſtyle, qui ait raport aux ve-
ritables ouvrages de S Juſtin. ' L'auteur la Juſt. ad Zen. p. 503. b. c.
commence en diſant qu'il a écrit à un Papas,
ou à quelque Eveſque, πρὸς Παπᾶν, contre des
gens qui ſe glorifioient d'une ſcience vaine &
inutile, venue des perſonnes qui imitoient les
ſentimens & les actions des Phariſiens; mais
qu'afin qu'on ne l'accuſaſt pas de ne ſavoir que
reprendre les autres, il avoit ramaſſé avec ſoin
dans une lettre aux Superieurs, πρὸς ἄρχοντας,
divers avis utiles au ſalut de ceux qui veulent
bien vivre; & qu'il a deſſein de faire la meſ-
me choſe dans celle-ci, & d'y marquer les dé-
fauts où quelques uns tombent, afin que ceux
à qui il écrit les puſſent éviter plus aiſément.
[Tout cela ne convient guere au temps, & à
l'emploi de S. Juſtin:] ' & de plus, dans les Hall. v. Juſt. p. 282. 283.
avis qu'il donne enſuite, il ne parle que de cho-
ſes qui regardent ceux qui vivent dans la paix
& dans la retraite; [& ne dit rien de ce qui
eſtoit propre au temps des perſecutions, & pour
ſe preparer au martyre.

Ainſi le P. Halloix paroiſt avoir raiſon de
juger] ' que c'eſtoit quelque Abbé zelé pour p. 284.
la diſcipline, & autoriſé par ſa pieté, comme
a eſté S. Iſidore de Peluze; & que Zene &
Serene eſtoient auſſi des moines qu'il inſtrui-
ſoit. Il croit que ce peut eſtre un Juſtin, qui
gouvernoit le monaſtere de S. Anaſtaſe pres
de Jeruſalem ſous l'Empereur Heraclius. [Et
cela s'accorde aſſez bien avec ce qu'un des plus
grands perſonnages de ce ſiecle y trouve quel-
ques reſtes du Semipelagianiſme; cette here-
ſie s'eſtant particulierement répandue parmi
les moines, & eſtant beaucoup appuiée par
les écrits d'Origene fort ſoutenus par une par-
tie des Orientaux, particulierement autour de
Jeruſalem] ' Mr. du Pin ſoutient qu'elle n'eſt Du Pin, p.
nullement du ſtyle de Saint Juſtin, & que les 157. 166.
preceptes qu'elle contient ſont plus propres a.
pour des moines que pour de ſimples Chré-
tiens.

' Sixte de Sienne dit qu'entre beaucoup de Six. S. l. 4.
monumens immortels de ſon genie, Saint Ju- p. 340. 2. b.
ſtin nous a laiſſé des commentaires ſur l'Apo-
calypſe. ' Poſſevin n'avoit pas apparemment Poſſ. ap. p.
remarqué que c'eſt ' S. Jerome qui a donné 996. c.
lieu à Sixte de le croire, [quoiqu'il ne l'ait Hier. v. ill.
peut-eſtre pas voulu dire. *V. S. Jean l'Ev. no-* c. 9.
te 10. Quoy qu'il en ſoit, il nous ſuffit de ſa-
voir] ' que ce commentaire n'a point encore Poſſ. p.
paru au jour. [Le P. Halloix n'en dit rien.] 996. c.
non plus que de l'explication attribuée à Saint
Juſtin dans quelques catalogues de livres grecs
ſur la Jerarchie eccleſiaſtique, & ſur la Theo-
logie myſtique de S Denys l'Areopagite. [Ce
livre ſurprendroit bien du monde s'il ſe trouvoit
veritable.]

' Quelques uns ont attribué à S. Juſtin l'apo- Boll. 13.
logie qui porte le nom d'Athenagore. Mais on apr. p. 106.
demeure d'accord qu'ils ſe ſont trompez. *V. la* c.
perſecution de M. Aurele note 10.

' Le P. Halloix pretend que Saint Juſtin a mis Hall. v.
par écrit la conference qu'il avoit eue à Rome Juſt. p.
avec Creſcent. Il ſe fonde ſur les paroles de la 173. c.
petite apologie, ' où il declare aux Empereurs Juſt. ap. 2.
que s'ils n'avoient pas encore eu connoiſſance p. 47. b.
de la diſpute qu'il avoit eue avec ce Cynique,
il eſtoit preſt de la commencer de nouveau en
leur preſence. [Mais il ſemble encore plus
aiſé d'en conclure qu'il n'avoit rien écrit ſur ce
ſujet, & que la connoiſſance dont il parle,
n'eſt pas celle qui pouvoit venir de la lecture
de

de son livre, mais du raport que ceux qui y avoient assisté en avoient pu faire aux Empereurs. Car quelle necessité y eust-il eu de recommencer la dispute? Le moyen le plus simple & le plus naturel eust esté de leur presenter son livre.

Il n'est pas besoin de prouver que l'abregé de l'histoire de Trogus Pompeius par Justin, est d'un latin & d'un payen, tout different du martyr. Tout le monde en convient aujourd'hui,]
Hall. v. Just. p. 272. 'quoique l'on s'y soit quelquefois trompé. *V. T. Antonin.* §. 14.

NOTE X.

Pour la page 172. §. 13.

Que la premiere Apologie de S. Justin est la plus grande, faite vers l'an 150.

[L'ordre que l'on a suivi jusques à present dans l'impression des œuvres de S. Justin, peut donner sujet de croire que la plus courte de ses Apologies est celle qu'il a composée la premiere. Mais il est facile de détruire cette opinion sans fondement, par l'opposition de la verité appuiée sur des raisons tres solides, & embrassée par les plus savans hommes tant du siecle passé que du nostre.

La breveté mesme de cette apologie semble assez supposer un plus ample éclaircissement de plusieurs points importants dont elle ne traite pas. Aussi il y a quelques endroits que l'auteur ne touche qu'en passant, & où il ajoute ces mots, *Comme nous avons déja dit*, pour renvoyer non aux autres lieux de cette apologie, où il ne parle point de ces choses, mais à sa premiere qui estoit connue de tout le monde.

Mais il n'y a pas moyen de douter que la grande apologie ne soit la premiere, puisqu'Eusebe le dit formellement.] 'Car il ne parle
Eus. l. 4. c. 11. 16. p. 125. d| 136. b. de cette petite apologie, dont il raporte mesme quelques passages, qu'aprés avoir traité de la plus grande.
l. 2. c. 13. p. 50. c. 'Il appelle nettement celle-ci la premiere apologie,
l. 4. c. 16. 18. p. 136. b| 139. d. '& l'autre la seconde: & il declare expressément que la petite fut presentée aux Empereurs M. Aurele & L. Verus, [dont l'empire ne commence qu'en l'an 161. Ce qui prouve évidemment qu'elle n'a esté composée qu'aprés la grande,]
Just. ap. 2. p. 83. b. 'qui fut faite vers l'an 150. selon le témoignage de S. Justin mesme,
p. 35. a. 'pour estre presentée à l'Empereur Antonin le philosophe, & aux mesmes M. Aurele & L. Verus comme à ses enfans.

Eus. l. 4. c. 17. p. 137. d. 'Que s'il est arrivé une seule fois à Eusebe de citer sous le nom de la premiere apologie un passage de celle qu'il marque toujours comme la seconde,
n. p. 76. 2. a. b. 'il n'est pas difficile selon le sentiment du P. Petau & de M^r. Valois, de corriger un endroit qui se détruit de luy mesme, par plusieurs autres, qui disent le contraire tres clairement.

[Quoique tout le monde entre aujourd'hui dans cette opinion, que la plus grande des apologies est celle qui a esté composée la premiere, nous avons cru neanmoins devoir suivre l'ordre de l'impression dans les citations des passages que nous en avons tirez, pour ne pas embarasser ceux qui les voudront verifier. Mais quand nous en avons parlé dans le texte, nous avons tasché de les distinguer toujours par les titres de grande & de petite, évitant ceux de premiere & de seconde, pour ne pas tomber
b. c. dans l'inconvenient de M^r. Valois,] 'qui aprés avoir prouvé que la grande est la premiere, brouille aussitost les lecteurs, en disant que *la premiere* n'a pas esté adressée à M. Aurele, comme le dit Eusebe: [ce qu'il faut pourtant raporter à la petite.

Nous parlerons dans la suite de l'opinion nouvelle & singuliere de Bollandus, qui veut que l'apologie adressée à M. Aurele par S. Justin, soit entierement perdue, & que la petite ne soit que comme une requeste que S. Justin avoit mise à la teste de la grande, en l'adressant aussi à Antonin.

Nous ne parlons point non plus ici de la difficulté qui regarde l'année en laquelle la grande apologie fut faite, parceque nous l'avons traitée sur Marcion *note* 2. & nous croyons y avoir montré que Marcion, dont la secte estoit déja fort celebre & fort répandue, n'ayant esté heretique qu'en 142. au plutost, selon Eusebe, & ne le pouvant avoir esté selon Tertullien qu'aprés 138. cette apologie ne peut avoir esté faite que quelques années aprés, & non pas des l'an 141. comme porte la chronique d'Eusebe.] 'Saint Justin mesme dit que l'on contoit alors 150. ans depuis la naissance de JESUS-CHRIST. 'Mais nous n'osons neanmoins Just. ap. 2. p. 83. b.
nous fixer precisément à cette epoque, parceque ces sortes de contes ne sont pas d'ordinaire Boll. 11. apr. p. 107. a. b.
exacts: outre qu'on ne sait pas en quelle année on mettoit alors la naissance de JESUS-CHRIST. C'est pourquoi nous nous contentons de dire qu'elle fut faite vers l'an 150.

NOTE XI.

Pour la page 175. §. 16.

Sur le rescrit d'Antonin aux Etats d'Asie pour les Chrétiens.

'Le titre de la lettre écrite en faveur des Eus. l. 4. c. 13. p. 126. b.
Chrétiens aux Etats d'Asie, tel qu'il est dans Eusebe, & dans la chronique d'Alexandrie p. 608. l'attribue nettement à M. Aurele: *Μάρκος Αὐρήλιος Ἀρμένιος, &c.* '& Rufin a lu de mesme dans Eusebe. Ruf ib. p. 59. d.
'Au contraire dans Saint Justin où on trouve la mesme lettre à la fin de sa grande apologie, elle est attribuée encore plus expressément à Tite Antonin: Just. p. 100. b.
Τίτος Αἴλιος Ἀδριανὸς Ἀντωνῖνος...... εὐσεβής. [Et ce qui autorise beaucoup cette inscription, c'est non seulement qu'Eusebe met la lettre dans la suite de regne d'Antonin,] 'dont il ne raporte la mort qu'à la fin du chapitre suivant; Eus. l. 4. c. 14. p. 128. c.
'mais qu'aprés avoir raporté le titre de l'apologie de Saint Justin adressée *à Tite Antonin*, &c. c. 12. p. 126. a. b.
'il ajoute que d'autres Fideles s'estant aussi adressez *au mesme prince*, il écrivit la lettre dont nous parlons. 'Il confirme tout cela par S. Meliton, celebre, dit-il, dans ce mesme temps, qui l'atteste dans l'apologie qu'il adresse [non plus au mesme prince, mais] à Verus, [qui est M. Aurele. Il est donc visible qu'Eusebe a cru que la lettre étoit d'Antonin:] c. 13. p. 127. b.
'& M^r. Valois qui veut qu'elle soit de M. Aurele, est neanmoins contraint de reconnoistre qu'Eusebe la donne à Antonin. n. p. 66. 1. b.

[Cela supposé, je pense qu'il y a peu lieu de douter qu'elle ne soit effectivement de ce prince,] 'comme l'a cru Zonare, [& qu'ainsi le titre est corrompu dans Eusebe, quelque ancienne que soit cette corruption. Car il est tout à fait hors d'apparence que cet historien ait avancé une chose qui estoit convaincue de faux par la piece mesme dont il s'autorisoit,] Zon. v. Ant. p. 206. 1.
'quoique M^r. Valois paroisse avoir bien voulu le croire, ayant sans doute moins consulté sa lumiere propre que] Eus. n. p. 66. 1. b.
l'au-

chr. n. p. 219. 2. 'l'autorité de Scaliger, [qui avoit beaucoup de respect pour luy mesme, & peu pour les autres.]

L. 4. c. 13. p. 126. c. n. p. 66. 2. b|Cyp. diss. 11. c. 34 p. 257. 'Comme on lit dans Eusebe que M. Aurele estoit alors dans la 15e année de sa puissance Tribunitiaire, [commencée en 147.] 'Mr. Valois est obligé de mettre ce rescrit dès la premiere année de ce prince, [qui est l'an 161. & la 15 année de son Tribunat. Car Eusebe, Rufin, & la chronique d'Alexandrie, ont tous cette 15e année.] Cela paroist si certain à Mr. Valois, qu'il s'en sert comme d'une chose reconnue pour condanner la chronique d'Alexandrie, qui met le rescrit en la dixieme année de M. Aurele, [c'est à dire en l'an 170.

Mais 1°. cela ne s'accorde pas avec le titre d'*Armeniaque*, donné par cette inscription à M. Aurele dans Eusebe & dans Rufin. Car les Armeniens ne furent vaincus au plutost qu'en 162. On ne trouve mesme aucune marque de M. Aur. v. p. 26. b. leur défaite qu'en 163.] '& aprés qu'ils eurent esté vaincus, M. Aurele differa encore quelque temps à prendre le titre d'Armeniaque. *V. M. Aurele* §. 6. 7. Je croy que le mot d'Ἀρμένιος qu'on lit dans Eusebe, ne se dit jamais en ce sens, & qu'il faudroit Ἀρμενιακός. La chronique d'Alexandrie ne l'a point du tout.]

Eus. l. 4. c. 13. p. 127. a. 2°. 'La lettre porte que diverses personnes avoient déja écrit à l'Empereur sur les Chrétiens, & qu'il leur avoit répondu, &c. [Cela se peut-il raporter à la premiere année de M. Aurele? Car afin qu'on ne dise pas qu'il parle de ce qu'il avoit fait durant qu'il gouvernoit comme Cesar sous Antonin,] il avoit marqué separément ce que son pere avoit répondu sur le mesme sujet à plusieurs gouverneurs qui luy en avoient écrit.

3°. L. Verus regnoit avec M. Aurele en 161. avec la qualité d'Auguste, & estoit à Rome avec luy. Pourquoi donc son nom n'est-il point mis dans le titre? Pourquoi la lettre parle-t-elle toujours au nom d'un seul? Il est certain que dans la suite, quand il y a eu plusieurs Empereurs, ce qu'un seul faisoit en l'absence, & quelquefois contre le sentiment de son collegue, se faisoit au nom de tous les deux, lors mesme qu'ils avoient chacun leur Empire à part. Et je pense que cela se trouve pratiqué de mesme sous M. Aurele & L. Verus, qui gouvernoient conjointement sans aucun partage.

On peut encore ajouter une autre raison considerable. Car il est hors d'apparence que M. Aurele ait traité les Chrétiens avec plus d'indulgence dans les premieres années de son regne, qu'il n'a fait depuis, lorsqu'il leur fut obligé de la défaite insigne des Allemans. Et c'est neanmoins ce que nous serons obligez de dire, si nous pretendons que c'est luy qui par sa lettre aux Etats d'Asie, leur accorde ouvertement une liberté toute entiere. Car c'est ce qu'il ne fit jamais aprés la victoire d'Allemagne, comme on le peut voir dans sa vie §. 16. & l'histoire des martyrs de Lyon en est un témoignage bien évident.]

Eus. n. p. 66. 2. c. 'Ceux qui veulent soutenir que cette lettre est de M. Aurele, objectent que S. Meliton n'en parle point lorsqu'il raporte diverses lettres qu'Antonin a écrites pour les Chrétiens. Et cependant il ne s'en peut trouver de plus favorable, ni mesme qui dust estre plus connue à Saint Meliton Evesque de Sardes en Lydie, puisqu'elle s'adresse aux peuples d'Asie. [Toutes ces choses sont tres vraies. Mais quoique Saint Meliton n'en ait pas parlé dans l'endroit que raporte Eusebe, cela n'empesche pas qu'il n'en ait parlé dans quelque autre lieu. Il est mesme bien difficile de douter qu'il ne l'ait fait,] 'puisqu'Eusebe aprés avoir raporté cette lettre, ajoute que Saint Meliton nous assure dans son apologie, que les choses se sont passées de la sorte: & il n'en cite point d'autre auteur; ce qui mesme donne lieu de croire que ce Saint l'avoit inserée toute entiere dans son apologie, & qu'Eusebe ne l'a tirée que de là. L. 4. c. 13. p. 127. a. b.

'Dodouel qui suit le sentiment de Scaliger & de Mr. Valois, remarque que S. Meliton dit qu'avant M. Aurele, on n'avoit point vu les magistrats des villes faire des decrets contre les Chrétiens, &c. supposant que la lettre aux Etats d'Asie est pour defendre ces decrets. [Mais je ne voy pas qu'elle en dise un mot. Elle parle en general des cris, des calomnies, des persecutions que l'on faisoit aux Chrétiens, & qui alloient jusqu'à la mort.] Cyp. diss. 11. c. 19. p. 266.

'au lieu que Dodouel soutient que les magistrats des villes n'avoient aucun droit de condanner au dernier supplice. ibid.

[Ces objections n'ayant donc rien de considerable, nous avons cru nous devoir arrester aux raisons qui portent à croire que la lettre est plutost d'Antonin que de M. Aurele;] '& qu'ainsi elle peut avoir esté un fruit de l'apologie de S. Justin, comme on le lit dans Zonare. [Cela sera encore plus probable, si elle a esté écrite en la 15e année du Tribunat d'Antonin, qui est l'an 152. de Jesus-Christ.] 'Mais il faut remarquer que le nombre de la puissance du Tribunat n'estoit point exprimé dans S. Justin. Sylburge a mis l'an 15. qu'il a trouvé dans Eusebe, [& qui est de mesme dans la chronique d'Alexandrie. Cette 15e année du Tribunat d'Antonin, s'accorde en effet fort bien avec le 4e Consulat marqué dans S. Justin, au lieu du 3e marqué dans Eusebe. [Car Antonin avoit esté Consul pour la 4e fois en 145. & il ne le fut plus depuis.] 'Il est appellé πατὴρ πατρίδος τὸ κα. [C'est une faute visible que ce τὸ κα, le titre de Pere de la patrie n'estant jamais marqué avec un chiffre dans les inscriptions. Zon. v. Ant. p. 206. c. Just. n. p. 10. 2. Ap. p. 100. b.

Il y a sujet de s'étonner pourquoi Tertullien voulant, ce semble, ramasser dans le cinquieme chapitre de son apologie, tout ce que les princes avoient fait de plus considerable en faveur des Chrétiens, ne parle point de cette lettre aux Etats d'Asie, ni de celle d'Adrien à Fundanus. Il est certainement difficile d'en comprendre la raison. Mais quelle qu'elle puisse estre, elle ne peut pas nous faire douter de l'autorité de ces pieces. Car celle d'Adrien est raportée par S. Justin, & autorisée par S. Meliton: Et pour l'autre, quand nous ne pourions pas dire avec certitude qu'elle vient aussi de S. Meliton; neanmoins l'autorité d'Eusebe qui la raporte, suffit pour arrester nos conjectures. Sans cela on pourroit avoir peine a croire qu'un Empereur payen ait pu parler si fort à l'avantage des Chrétiens, & à la gloire du vray Dieu. Mais il faut considerer qu'Antonin estoit un homme tres habile, & qui ainsi pouvoit avoir quelques notions de la veritable divinité. Dodouel qui donne beaucoup à ses conjectures,] 'a bien osé témoigner que cette piece si honorable aux Chrétiens luy estoit suspecte: mais il n'a pas osé insister sur ce doute;] Cyp. diss. 11. c. 34. p. 257.

c. 19. p. 160. te;] ' & il continue dans la suite à la suppo-ser veritable.

[On pourroit demander aussi comment la loy qui défendoit la religion Chrétienne sur peine de la vie, subsistoit encore du temps de Commode, aprés tant de rescrits si formellement contraires. A quoy l'on peut faire deux réponses; l'une, que tous ces rescrits estant particuliers, n'avoient pas la force de casser une loy generale & universelle, qui pouvoit passer pour un des fondemens de l'Empire; L'autre que tous ces rescrits n'avoient pas plus de durée que leurs auteurs, d'autant que la haine des payens pour les Chrétiens estoit une loy permanente, qui effaçoit toutes celles qui luy estoient contraires, à moins qu'elles ne fussent soutenues par l'autorité des princes qui les avoient faites.]

Pour la page 181. §. 21.

NOTE XII.

Que la petite Apologie de Saint Justin est adressée à M. Aurele.

[Nous avons déja montré dans la note 10. que la plus petite Apologie de Saint Justin est celle qu'il a écrite la derniere. Il faut voir à cette heure à qui elle a esté adressée, & en quel temps elle peut avoir esté faite.

Just. ap. 1. p. 41. b. On ne peut pas nier qu'elle n'ait esté adressée en general aux Romains,] ' à qui elle parle dés le commencement. L'inscription que luy donnent les imprimez porte le nom du Senat. [Mais il faut ajouter qu'elle parle encore aux Empereurs, aussi-bien que la 2. p. 53. b. grande,] ' qui est adressée à l'Empereur & à ses enfans, au Senat, & à tout le peuple Ro-Eus. l. 4. c. 16. p. 136. b. main. ' Eusebe dit formellement que cette petite fut presentée aux Empereurs M. Aurele & L. Verus: en quoy il est suivi par S. Jerome *vir. ill. c. 23. p. 276. c. d.* par Baronius *an. 164.* Just. ap. 2. p. 47. b. §. 14 par le P. Labbe *de scrip. p. 666* ' & Saint Justin mesme y dit que si ceux à qui il parle veulent l'écouter avec Crescent, ce sera une p. 42. c. action vraiement royale. ' Il dit qu'une femme avoit adressé une requeste σοὶ τῷ αὐτοκράτορι *à vous, Auguste Empereur, & vous luy* p. 51. et 52. b. *accordastes*, &c. ' Il prie ceux à qui il écrit de proposer son livre, προσθεῖναι προγράψαι, avec leur signature; [c'est à dire apparemment de Eus. n. p. 77. c. d. l'exposer à lire à tout le monde, avec une permission signée d'eux.] ' Et les jurisconsultes remarquent que c'estoit un droit reservé aux Empereurs.

Hal. v. Just. p. 397. ' Le P. Halloix qui doute qu'elle ait esté addressée aux Empereurs, donne un sens à ces paroles, *Ce sera une action vraiement royale*, [qui n'y paroist guerre convenir. Mais je ne voy point qu'il réponde aux deux autres endroits, ni à l'autorité d'Eusebe. Je pense qu'il y en a qui veulent que dans l'endroit où nous avons σοὶ τῷ αὐτοκράτορι on oste σοί, ce qui osteroit la preuve qu'on tire de cet endroit. Il faudroit donc aussi changer dans le mesme lieu συνεχώρησας en συνεχώρησε, qui feroit une equivoque.]

Eus. l. 4. c. 17. p. 138. c. ' Mais on lit σοί & συνεχώρησας dans Eusebe Ruf. ib. p. 65. 2. aussi-bien que dans S. Justin. ' Rufin y a lu de mesme. [Et il ne faut point qu'on dise qu'il y a de l'incongruité dans la phrase greque σοὶ τῷ Bar. 56. §. 43. αὐτοκράτορι.] ' On en cite une toute semblable de Seneque, *Vir egregius, & tibi principi notus.* [Et S. Justin estoit comme obligé de prendre ce tour, puisque le reste de son discours s'adressoit à d'autres aussi-bien qu'à l'Empereur.]

Eus. l. 4. c. 16. 18. p. 136. b| 139. d. ' Eusebe nous dit comme une chose constante, que cette apologie a esté faite sous l'empire de M. Aurele & de L. Verus. ' S. Je-Hier. v. ill. c. 23. rome l'a cru sur son autorité; ᵃ & tout le monde de jusqu'à present a suivi cette opinion, com-a Eus. n. p. 76. 2. c. me ceux mesmes qui la combatent le reconnoissent. [Il n'est donc pas raisonnable de quitter un sentiment embrassé si universellement, si on n'a des raisons bien fortes & bien convaincantes. Et neanmoins il est difficile de mettre en ce rang celles que Mʳ. Valois a alleguées depuis quelque temps, pour nous obliger de croire avec luy que cette apologie a esté presentée à Antonin.]

' Sa premiere preuve est que Saint Justin parlant de cette femme Chrétienne qui se separa de son mari, dit qu'elle presenta une requeste *à l'Empereur*, & non *aux Empereurs*, d'où il infere qu'il n'y en avoit qu'un, & que ce ne pouvoit estre qu'Antonin. [Nous ne nous arrestons point à répondre, que s'il n'y avoit alors qu'un Empereur, c'estoit peut-estre aussi-tost M. Aurele qu'Antonin, puisque nous n'avons point de preuve bien certaine que Saint Justin ait esté martyrizé avant la mort de L. Verus: Et cela s'accorderoit toujours mieux avec Eusebe,] ' qui dit mesme quel-l. 4. c. 18. quefois que cette apologie fut adressée à M. p. 139. d. Aurele, sans parler de L. Verus. [Nous voulons bien croire neanmoins qu'il parle aux deux freres. Car en effet, nous voyons que dans tous les autres passages où Mʳ. Valois croit que S. Justin s'adresse à l'Empereur, il parle toujours non comme à un seul, mais comme à plusieurs; ce qui est quelquefois encore plus visible dans la traduction de Mʳ. Valois mesme, qu'il ne l'est dans le texte grec. Que s'il ne parle que d'un prince dans cet endroit, c'est que la requeste n'avoit pas esté presentée à tous les deux; soit que ce ne fust pas la coutume, soit comme il est bien vraisemblable, que L. Verus fust alors en Syrie occupé contre les Parthes.

La seconde raison de Mʳ. Valois est fondée sur ces paroles du saint martyr Luce, raportées dans cette apologie:] '*Vostre jugement des-*Just. ap. 2. p. 43. b. *honore un Empereur aussi religieux que le nostre, & ne s'accorde pas avec les sentimens du fils de Cesar le philosophe*, ' ou plutost comme on lit Eus. n. p. 76. 2. d. dans Eusebe, & comme Mʳ. Valois juge avec raison qu'il faut lire, *du philosophe fils de Cesar*. Mʳ. Valois pretend donc que ce prince religieux est T. Antonin, à qui le Senat avoit donné le surnom de *Pius*, & que l'autre est M. Aurele son fils adoptif, surnommé ordinairement *le philosophe*. [Nous le pourions croire aisément, si nous n'avions rien de contraire. Mais pour détruire l'autorité d'Eusebe, il faudroit montrer que cet endroit ne se peut pas entendre de M Aurele & de L. Verus: & c'est ce qu'on ne montre pas. Car quoique M. Aurele n'eust pas alors receu du Senat comme Antonin, le surnom de *Pius*, personne ne dira qu'on n'ait pas pu le luy donner comme une epithete, de mesme qu'on veut qu'il soit marqué par celui de philosophe, qui ne luy a point non plus esté donné par le Senat. Et mesme le Senat luy donna enfin celui de *Pius*, & non celui de philosophe. *V. M. Aurele* §. 1. 26. Pour le *philosophe fils de Cesar*, il est tres naturel de l'entendre de L. Verus,] ' puisque S. Justin le designe Just. ap. 1. p. 53. b. par les mesmes termes à la teste de sa grande apologie. [La qualité de fils de Cesar luy convenoit mieux qu'à aucun autre, parceque son pere L. Verus estoit mort avec la simple qualité de Cesar qu'Adrien luy avoit donnée. Il est vray que L. Verus ne suivoit guere les regles des philosophes dans sa vie:] ' mais il étudioit leurs M. Ant. l. 1. c. 11. livres; p. 11| b.

livres; il avoit toujours des philosophes autour de luy; ' & il faisoit quelquefois le grave & le severe. [Il n'en faut pas tant pour faire donner à un prince le titre de philosophe. Les dereglemens de sa vie pouvoient mesme n'estre pas alors si grands ou si publics : & quelques corrompues qu'aient esté ses mœurs, elles ne l'estoient peut-estre pas davantage que celles de beaucoup de particuliers qui faisoient une profession publique de philosophie.]

Ver. r. p. 35. c. M. Aur. v. p. 29. b.

' Mr. Valois allegue pour une troisieme raison que les trois martyrs dont S. Justin parle dans sa seconde apologie, ont souffert sous Urbicus Prefet de Rome, & par consequent sous T. Antonin, puisque Lollius Urbicus a vecu sous ce prince, a fait sous luy la guerre en Angleterre, selon Capitolin, & enfin a esté sous luy Prefet de Rome, comme on le voit, dit-il, par l'apologie d'Apulée, faite aussi du temps d'Antonin. ' Nous trouvons effectivement dans cette apologie que Lollius Urbicus estoit ou avoit esté Prefet de Rome. [Mais 1°. je voudrois que Mr. Valois nous eust donné les preuves dont il tire qu'elle a esté faite sous Antonin. Car c'est ce que ni celui qui a fait la vie d'Apulée dans l'edition de Francfort en 1621. ni Vossius, ni Jonsius, n'ont point remarqué.] ' Jonsius assure au contraire qu'Antonin y est appellé *Divus*: [& par consequent il estoit mort.] ' Il paroist en effet qu'Apulée estoit alors dans un age déja avancé, *ad hoc ævi*, [ce qui convient encore mieux au temps de M. Aurele qu'à celui d'Antonin. 2°. Lollius Urbicus pourroit avoir esté Prefet de Rome sous Antonin, & avoir continué à exercer la mesme charge sous M. Aurele: car on la gardoit souvent jusqu'à la mort. 3°. Il peut y avoir eu deux Urbiques Prefets de Rome, l'un sous Antonin, l'autre sous M. Aurele; & mesme celui dont parle S. Justin est plus souvent nommé Urbicius qu'Urbicus. Il n'est pas mesme dit qu'il fust Prefet de Rome: Et les Prefets du Pretoire faisoient bien plus mourir de monde que les Prefets de la ville. Nous ne nous arrestons point à ce que quelques uns ont douté si Urbicus estoit un nom propre en cet endroit.

Euf. n. p. 77. 1. a. — Apul. ap. p. 274. c. d. — Jonf. l. 3. c. 11. p. 267. — Apul. ap. p. 276. c.

Il n'est pas necessaire de répondre] à ce que l'on dit encore, que la chronique d'Eusebe semble mettre le martyre de S. Justin sous Antonin. [Je ne trouve point qu'elle le paroisse dire. Mais quand cela seroit, il est ridicule de vouloir infirmer le témoignage clair & certain d'un auteur, par un autre qui semble dire le contraire. Et quand il le diroit en effet, on en concluroit fort bien que cette opinion est d'autant moins soutenable, que l'auteur l'ayant tenue quelque temps pour vraie, en a depuis reconnu la fausseté, en soutenant le contraire dans un ouvrage posterieur, comme tout le monde demeure d'accord que l'histoire d'Eusebe a esté écrite depuis sa chronique.

Euf. n. p. 77. 2. a.

Ce seroit une preuve décisive pour le sentiment de Mr. Valois, s'il estoit vray que S. Justin eust souffert dès le regne d'Antonin,] ' comme Pearson pretend l'avoir prouvé dans une vie qu'il a faite de ce Saint. [Cette vie n'est pas venue jusques à nous; & ainsi il faut nous contenter des preuves que nous avons, sans songer à celles que nous n'avons pas.] ' Pearson cite une chronique greque manuscrite, qui porte que S. Polycarpe & S. Justin ont souffert sous T. Antonin. [Il faudroit la voir, & la bien examiner, avant que d'oser decider qu'Eusebe se trompe dans l'epoque du martyre de deux Saints aussi illustres que ceux-là.] ' Il pretend que selon S. Epiphane, S. Justin doit avoir souffert dès l'an 149. [Je ne say si S. Epiphane avoueroit l'induction qu'il tire de ses paroles obscures. Et quoy qu'il en soit, ce Pere n'est pas une regle fort sure pour l'histoire. Pearson mesme ne le voudroit pas preferer à Eusebe en matiere de chronologie.]

Pearf. poft. p. 254. — p. 277. — p. 253.

' Bollandus s'éloigne bien de tout cela: Car non seulement il veut que l'écrit que nous appellons la petite apologie, ait esté fait sous Antonin, mais qu'il l'ait esté dès l'an 150. ou environ, que ce ne soit que comme une preface de sa grande apologie, & qu'on ait perdu la seconde qu'Eusebe dit avoir esté faite sous M. Aurele. Il se fonde sur ce qui est à la fin de cet écrit *p. 51. e.* où S. Justin demande que son livre soit publié, afin qu'on connoisse les Chrétiens. Car cet écrit, dit Bollandus, ne pouvant pas faire connoistre les Chrétiens, c'est le livre de sa premiere apologie qu'il demande qu'on publie. [Neanmoins quelque court que soit cet écrit, il ne laisse pas de faire connoistre suffisamment ce que c'est que la religion Chrétienne. Et de plus il paroist que S. Justin en demandant la permission de publier son écrit, entend que cette permission enferme les autres ouvrages qu'il pourroit y ajouter pour continuer le mesme éclaircissement.] „ ' Si vous nous „ accordez, dit-il, ce que nous vous demandons, „ nous aurons moyen de faire voir la verité à tout „ le monde, afin qu'ils changent [la mauvaise „ opinion qu'ils ont de nous.] Car c'est pour „ cela seul que nous avons fait ces discours.

Boll. 13. apr. p. 106. c. d. — Juft. ap. 2. p. 52. b.

[Quand il seroit certain mesme que cet écrit ne seroit que la preface d'un plus long ouvrage, nous aurions autant de raison de dire que ce seroit la preface de sa seconde apologie que de la premiere, ou plutost nous y serions obligez,] ' puisqu'Eusebe aprés avoir dit que S. Justin fit une seconde apologie, ^a cite de l'apologie *qu'il avoit marquée*, ἐν τῇ δεδηλωμένῃ, l'endroit touchant Crescent que nous lisons dans ce que Bollandus pretend estre la preface de la premiere, *p. 46. c.* ' Tout cela n'empeche pas Bollandus de dire que Mr. Valois s'est trompé en suivant la foule de ceux qui ont pris ce discours pour la seconde apologie de S. Justin, ' de soutenir qu'aucun ancien n'a jamais rien cité de cette seconde, de pretendre suivre le sentiment d'Eusebe, [qui est visiblement contre luy,] ' & de dire que ἡ δεδηλωμένη ἀπολογία, dont cet historien cite le passage touchant Crescent, n'est point la seconde marquée quelques lignes auparavant dans le mesme chapitre 16. mais la premiere dont il avoit parlé dans les chapitres 11. & 12. ayant mis entre deux un tres long discours sur S. Polycarpe. Et il appelle, dit Bollandus, cette premiere, τὴν δεδηλωμένην, pour nous insinuer qu'elle avoit esté bien receue de l'Empereur, & rendue publique, & que l'autre au contraire avoit esté supprimée.

Euf. l. 4. c. 16. p. 136. b. — a c. — Boll. 13. apr. p. 106. c. — d. — e.

[Nous laissons à ceux qui savent un peu de grec, & un peu raisonner, à faire sur cela telle reflexion qu'il leur plaira. Mais puisqu'il s'agit de la pensée d'Eusebe, nous croyons qu'il s'explique assez luy mesme par toute sa suite, & particulierement] ' en disant que l'evenement verifia *aussitost* ce que S. Justin avoit dit du martyre qu'il voyoit que Crescent luy devoit procurer. ' Il met la premiere apologie de Saint Justin en 141. [20. ans avant le regne de M. Aurele,] ' la seconde sous M. Aurele, & son martyre sous le mesme prince. [Il n'est pas diffi-

Euf. l. 4. c. 16. p. 136. c. — chr. — L. 4. c. 16. p. 136. b.

difficile aprés cela de juger si c'est de la premiere qu'il a tiré le passage touchant Crescent, ou de la seconde. Nous suivons donc en ce point Mr. Valois, sans craindre de nous égarer avec la foule qui a Eusebe pour guide, & qui n'est combatue ni par aucune preuve, ni mesme par aucune apparence de raison.]

Pour la page 183. §. 22.

NOTE XIII.

Autorité des Actes de S. Justin: Que ce sont ceux de l'Apologiste.

[La fidelité des actes du martyre de S. Justin, paroistra indubitable à tous ceux qui en voudront considerer la simplicité. Quoique Metaphraste qui nous les a conservez, soit ordinairement suspect dans les pieces qu'il nous donne, neanmoins il est visible qu'il n'a point touché à celle-ci. Nous n'y trouvons point ces grandes declamations, ces miracles prodigieux, ces conversions subites d'un grand nombre de personnes, ces supplices inouis, qui nous font regretter de voir les histoires des plus illustres martyrs meslées de fables incertaines & ridicules, qui leur ostent toute creance au lieu d'en augmenter la veneration, & qui les rendent des sujets de scandale & de risée pour les ennemis de Dieu, au lieu d'estre des objets d'edification pour les Fideles. Nous ne voyons rien de semblable dans ce recit: Tout y est simple, tout y est naturel. De sorte que nous pouvons nous assurer que si ces actes sont dans Metaphraste,] ' ils ne sont pas neanmoins de luy, comme le reconnoist Leo Allatius. [Ils ont seulement passé par ce canal, sans s'y estre souillez de la moindre impureté,] ' hormis peut-estre les deux lignes qui en font la preface dans Surius, [& que nous avons omises comme Baronius: Car nous ne voyons pas moyen de les soutenir.

All. de sim. p. 121.

Act. M. p. 43. c.

Il y a apparence, comme nous l'avons marqué, qu'ils ont esté connus par S. Epiphane; soit qu'ils aient esté inserez dans le livre celebre des Martyrs, composé par Eusebe, soit qu'ils aient esté conservez par quelque autre voie. Rien n'empesche de les mettre au rang de ceux qui ont esté tirez du greffe. S'il n'y a pas par tout *Justinus dixit*, &c. il est aisé que cela ait esté changé par les Chrétiens qui les ont copiez, & qui y ont ajouté les dernieres lignes. On peut dire aussi avec beaucoup d'apparence, qu'ils ont esté écrits ou par ceux à qui on croit que les Papes avoient donné le soin de faire recueillir les actions pareilles qui se passoient dans Rome, ou par la pieté particuliere de quelque fidele spectateur de ce triomphe, comme on le voit dans les actes de S. Ignace, que tout le monde reconnoist pour authentiques.

Ce que nous venons de dire suffit pour nous donner de la veneration pour ces actes, comme pour une piece ancienne & veritable; mais ne suffit pas encore pour relever la gloire de Saint Justin, si nous ne répondons aux difficultez de Bollandus.] ' Car comme le nom de Justin est assez commun entre les martyrs, ' Bollandus soutient que celui dont parlent ces actes, est tout different de l'Apologiste. ' Il pretend le prouver parceque ces actes ne disent rien de ses Apologies, ni de ses disputes avec les philosophes, ni des intrigues de Crescent, [comme si les actes d'un martyr estoient l'histoire de sa vie,] ' & que Rustique eust eu charge d'examiner toutes ces choses, qui n'estoient pas mesme de sa competance; &c. [Bollandus pourroit faire la mesme difficulté sur les actes de S. Cyprien, qui sont du mesme genre que ceux-ci, c'est à dire tirez du greffe, & un peu changez par les Chrétiens.

Boll. 13. apr. p. 108. b.

a p. 104. f.

p. 105. e.

Act. M. p. 40. §. 5.

Il faut s'arrester davantage sur une autre raison de Bollandus,] ' qui est que les Grecs dans leur Office paroissent dire que le philosophe est mort de la ciguë qu'on luy fit prendre, au lieu que S. Justin dont on a les actes, a eu la teste tranchée. ' Mais le P. Halloix soutient que ce que les Grecs disent de cette potion de ciguë, n'est qu'une metaphore qui exprime le venin froid de la haine & de l'envie de Crescent, laquelle fut la cause de son martyre, [comme la haine d'Anyte & de Melite, fit condanner Socrate à mourir avec de la ciguë. C'est ce que la suite mesme de l'Office des Grecs donne lieu de dire.] ' Car dans l'histoire qu'ils y font de S. Justin, ils ne parlent point du tout de ciguë, mais expriment sa mort par le mot d'ἀναιρεῖται, qui signifie plutost une mort sanglante, ajoutant qu'il avoit souffert auparavant beaucoup de tourmens: ' & dans les eloges qu'ils luy donnent, ils disent qu'il a éteint le feu des esprits malins par les ruisseaux de son sang. ' S. Jerome dit aussi qu'il répandit son sang pour Jesus-Christ, ' & S. Sophrone de Jerusalem, qu'il confirma sa foy par le témoignage de son sang, μαρτυρικοῖς αἵμασι; ce que Photius qui le cite ne desavoue point. [Ces expressions marquent assez qu'on ne savoit point qu'il fust mort d'une potion de ciguë.

Boll. 13. apr. p. 104. e. f.

Hall. v. Just. p. 264.

p. 261| Menæa, 1. jun. p. 5.

Hall. p. 263.

Hier. v. ill. c. 23.

Phot. c. 231. p. 889. b.

Je ne say mesme s'il y auroit de la temerité à assurer que l'on ne trouvera jamais aucun martyr qui soit mort par le poison. Car si on les eust empoisonnez à leur insceu, l'Eglise auroit-elle reconnu pour martyrs ceux qu'elle ne verroit point avoir preferé la verité à leur vie, & avoir embrassé volontairement la mort pour Jesus-Christ son epoux? Que si on les eust condannez à prendre eux mesmes le poison comme Socrate; n'auroient-ils pas dû souffrir toutes sortes d'extremitez, plutost que de se donner la mort à eux mesmes,] ' comme firent ces Chrétiens que l'on condanna du temps de Diocletien à combatre en gladiateurs, & qui ne voulurent jamais le faire? [Que s'ils eussent obei à un commandement si injuste, il semble que l'Eglise au lieu de les honorer comme des martyrs, auroit dû les condanner, comme ayant esté des homicides d'eux mesmes. Cependant si les Grecs ont cru que S. Justin estoit mort par le poison, ils l'ont dû mettre dans ce dernier rang,] ' puisqu'ils reconnoissent nettement qu'il a comparu devant le juge, & qu'il a resisté genereusement à ses commandemens injustes. [Je doute fort aussi qu'on puisse trouver aucun exemple que personne ait jamais esté condanné par des juges Romains à prendre du poison.]

Eus. de Pal. c. 8. p. 330. c. d.

Hall. v. Just. p. 263.

' Bollandus veut en effet que Saint Justin ait esté empoisonné secrettement par les intrigues de Crescent; & que ce soit pour cela qu'on ignore, dit-il, le lieu, le jour, & les circonstances de sa mort; c'est à dire que Saint Justin reconnu pour martyr par toute l'antiquité, & à qui ce titre est demeuré comme propre, est mort d'une maniere obscure, inconnue, toute differente de celle des martyrs, [en un mot, que ce n'est point un vray martyr.

Boll. 13. apr. p. 107. §. 20.

Act. M. p. 39.

Ce que nous disons que les Grecs ne parlent de ciguë que par metaphore, est une chose indubitable, s'ils ont cru que les actes des SS. Justin, Cariton, &c. lesquels ils ont fort bien connus, estoient ceux du philosophe.] ' Aussi Bol-

Boll. 13. apr. p. 104. f.

Bollandus ne manque pas de soutenir qu'ils en font deux Saints differens ; & c'est là plus forte preuve. Il a pour luy le Typique de S. Sabas, qui les distingue effectivement *p.* 41. 4. Le petit menologe imprimé à Venise en 1522. le fait aussi *p.* 117. 1. Bollandus cite encore les Menées, ' qui mettent d'abord une petite histoire de S. Justin le philosophe, puis un abregé des actes de S. Justin, S. Cariton, *&c.* sans dire si c'est le mesme Justin, ou si c'en sont deux, & mettent devant & aprés divers eloges, tantost du philosophe, tantost de celui des actes : ' de sorte que le P. Halloix a cru que c'estoit toujours le philosophe, qu'ils vouloient tantost louer separément, tantost joindre avec les compagnons de son martyre. ' On voit en effet qu'ils attribuent singulierement à celui des actes le don de sagesse, [qui convient fort bien au philosophe. Dans le calendrier du petit menologe, ils marquent simplement la feste de Saint Justin martyr, & dans l'Anthologe *p.* 220. 3. S. Justin martyr & ses compagnons : ce qu'on voit de mesme dans les Menées *p.* 1. à la teste de l'Office du premier de juin. [Tout cela donne quelque lieu de croire qu'ils ne pretendent honorer qu'un S. Justin.] Dans le menologe de Canisius *t.* 2. *p.* 786. ils font tres nettement un mesme Saint du philosophe & de celui qui souffrit avec S. Cariton, *&c.*

Men. 1. iun. p. 4. 5.

Hall. v. Just. p. 261-264.

p. 264.

Mais je ne say pourquoi nous nous arrestons à chercher le sentiment des nouveaux Grecs. Quand ils auront cru que Saint Justin le philosophe est mort de poison, & est different de celui dont parlent les actes, leur creance fait peu de chose pour trouver la verité ; & nous aurons toujours droit de leur demander à eux mesmes pourquoi ils auront attribué à un Saint dont le martyre est si attesté, un genre de mort si extraordinaire, dont on ne trouve aucun témoin dans l'antiquité, & qui est mesme absolument contraire aux expressions de S. Jerome, & de S. Sophrone.

Nous pouvons dire la mesme chose de ce qu'on lit] ' à la fin du premier livre d'Apone sur l'Apocalypse, lorsque montrant que ceux dont nous avons abandonné la societé pour l'amour de JESUS-CHRIST, deviennent ensuite nos plus cruels ennemis, il dit ces paroles : „ *Sicut de magno viro Justino „ philosopho historia refert factum ; qui ex sua vanissima ad veram philosophiam Christi dum convertitur, & conversus pro sancta religione contra gentiles pugnat, & quosdam filios matris philosophos redarguit blasphemantes, callidè in secreto vocatus, ab iis magistris interfectus est : „ contra quem utique filii matris, impia religionis „ cum antiquam doctrinam deseruisset, usque ad „ sanguinem pugnaverunt.* Le P. Halloix tasche d'accorder cet assassinat avec le jugement public rendu contre Saint Justin selon ses actes. [Mais le plus court est de dire qu'Apone ayant vécu selon le P. Labbe *de scrip. p.* 100. & selon M^r. du Pin *t.* 7. *p.* 142. sur la fin du VIIe siecle, il n'est pas assez considerable pour nous assurer d'un fait dont nous ne trouvons rien ailleurs.

Bib. p. t. 1. p. 279. a.

Hall. v. Just. p. 264.

Pour venir donc à quelque chose de plus seur,] ' Saint Epiphane assure que Saint Justin a souffert à Rome sous le Prefet Rustique. ' Bollandus chicane autant qu'il peut sur ce passage ; ᵃ mais avec cela il n'ose pas nier qu'il ne dise ce que nous en citons. [Or c'est ce que nous lisons positivement dans les actes : & cela s'accorde parfaitement avec ce que nous savons par Eusebe, que le philosophe est mort sous M. Aurele & L. Verus,] ' & par Ulpien, que Junius Rusticus estoit Prefet de Rome sous les mesmes princes. ' Mais outre cela, Saint Justin dont nous avons les actes, passoit pour un homme eloquent, ' avoit travaillé à s'instruire dans toutes sortes de sciences avant que d'embrasser le Christianisme, ' estoit venu deux fois à Rome, y avoit des disciples, & une école où il instruisoit tous ceux qui le vouloient venir écouter. [Rien ne convient mieux à l'histoire du philosophe. On voit dans les reponses mesmes marquées dans les actes, les points qu'il recommande le plus dans ses écrits,] ' un respect profond pour les Prophetes, la creance d'un seul Dieu createur du monde [contre Marcion,] ' la menace du jugement universel.

Epi. 46. c. 1. p. 391.

a Boll. 13. apr. p. 105. 105.

a p. 105. c.

Dig. 49. 1. 1. p. 1849.

Bar. 165. §. 5.

§. 2.

§ 3. 4.

§. 2.

§. 5.

[Il nous faudroit bien des preuves pour nous persuader aprés cela que ces actes ne sont pas ceux de l'Apologiste,] ' pour s'étonner avec Bollandus que Baronius l'ait pu croire & le faire croire aux autres ; & pour aimer mieux dire qu'il y a eu deux Justins martyrizez à Rome sous le Prefet Rustique, & tous deux instruits dans toutes sortes de sciences. [C'est se reduire volontairement à une étrange extremité pour suivre les nouveaux Grecs, dont mesme le sentiment n'est pas certain.

Boll. 13. apr. p. 105. c.

Nous ne croyons point aprés cela, que personne s'arreste à ce qu'Usuard & Adon parlent de Saint Justin 13. *apr.* sans rien dire de ses compagnons. Soit que l'on ait cru qu'il suffisoit de marquer Saint Justin tout seul, soit mesme qu'on n'eust à Rome aucune connoissance de ces saints martyrs, cela ne diminue point la certitude que la verité tire des autres monumens. Et ce qui nous persuade plus aisément que la connoissance de ces Saints s'étoit perdue en Occident,] ' c'est que nous voyons, comme le dit Bollandus, que celle de Saint Justin mesme y a esté durant tres longtemps presque entierement abolie ; en sorte qu'il paroist qu'Usuard & Adon l'ont mis les premiers dans les martyrologes, non sur aucun monument de l'Eglise latine, mais sur ce qu'ils en avoient lu dans Eusebe. Encore ne l'y ont-ils mis que comme par occasion & par surcroist, en le joignant à S. Carpe : & si nous nous arrestions à eux, nous aurions lieu de croire qu'il est mort, non à Rome, mais à Pergame en Asie, comme Adon le dit expressément dans son martyrologe. [On ne fait encore aujourd'hui aucune solennité particuliere de ce Saint à Rome, quoiqu'il ait esté l'un des plus grands ornemens de cette Eglise. Que si S. Cariton & les autres compagnons de son martyre, eussent esté connus dans Rome, qui eust pu empescher de les mettre dans le martyrologe Romain ? Soit qu'ils aient souffert avec Saint Justin le philosophe, soit que ç'ait esté avec un autre, il est toujours certain qu'ils sont morts à Rome, & les Grecs le reconnoissent.] ' Mais ce qui est vray, c'est que les martyrs des deux premiers siecles sont souvent ceux qu'on trouve le moins dans les anciens martyrologes, [où l'on a particulierement recueilli ceux qui ont souffert sous Dece, & dans les persecutions suivantes.

p. 104. b 107.

Act. M. p. 32. §. 4.

[Il y a encore deux difficultez dans les actes de Saint Justin, ausquelles il est necessaire de satisfaire. Toutes les deux sont compri-

prises en ces termes de la sentence, qui portent que les martyrs seront decapitez pour avoir refusé d'obeir à l'*edit de l'Empereur*. On demande pourquoi on parle d'edit sous des princes qui certainement n'en ont fait aucun contre le Christianisme; & pourquoi on ne nomme qu'un Empereur, lorsque selon l'opinion la plus commune il y en avoit deux. A cela nous pouvons répondre que ces difficultez n'estant fondées que sur les termes latins, elles sont peu considerables. Car soit que le grec qui est dans Metaphraste soit l'original, soit que ce soit une traduction du texte latin écrit à Rome, il est toujours certain que le latin que nous avons est une traduction du grec de Metaphraste. Or il est aisé que le terme d'edit ait esté exprimé dans l'original par un terme moins fort, comme celui d'ordre ou de commandement, qui n'emportant rien de solennel ni de public, pouvoit nous marquer quelque ordonnance pareille à celle que receut le gouverneur des Gaules touchant les Chrétiens de Lion, aprés mesme le grand edit d'indulgence de M. Aurele. Ces choses n'estant nullement contraires l'une à l'autre dans la conduite extravagante de ces sages du paganisme, comme nous l'avons montré ailleurs

Pour le second point, si nous voulons que Saint Justin soit mort avant L. Verus, nous pouvons nous servir de la mesme raison que nous venons d'alleguer, puisque s'il y a dans le grec αὐτοκρατορικῷ διατάγματι, ou quelque terme semblable, comme le latin l'a exprimé au commencement de ces mesmes actes, ce terme d'ordonnance imperiale, se raporte aussi-bien à deux Empereurs qu'à un seul. Nous pouvons mesme ajouter que comme cette ordonnance n'estoit vraisemblablement qu'une lettre particuliere, on a pu avec raison l'attribuer à un seul, sans considerer son collegue qui n'avoit aucune part en cette affaire, & qui estoit peut-estre alors à mille lieues loin de Rome.

S'il y en a qui ne veuillent pas se contenter de ces deux solutions, rien ne les empesche de croire que Saint Justin a souffert en 170. aprés la mort de L. Verus. Il peut avoir adressé sa seconde apologie aux deux Empereurs en 169. & estre mort en 170. Car Junius Rusticus pouvoit encore estre alors Prefet de Rome.

Boll. 13. apr. p. 104. b|107. c. ' Bollandus met le martyre de S. Justin vers la mesme année. [Nous aimons mieux neanmoins le mettre en 167. ou 168. puisqu'Eusebe en parle avant la mort du Pape Anicet,] Eus. l. 4. c. 19. p. 141. b. ' arrivée selon luy en la 8e année de M. Aurele, [c'est à dire en 168. & aprés la mort de S. Polycarpe que nous croyons avoir souffert au commencement de 166. sans quoy nous suivrions la chronique d'Alexandrie, qui met le martyre de S. Justin en l'an 165. & on la pourroit appuier par ce qu'on remarque que la mort de S. Polycarpe fit cesser la persecution, s'il n'estoit aisé de juger que cela se doit entendre par raport à l'Asie, où la persecution avoit esté fort violente.

Nous ne voulons pas passer sous silence une nouvelle objection que quelqu'un pourroit peut-estre faire sur les actes de S. Justin, quoique Bollandus qu'elle favorise n'ait pas mesme cru la devoir marquer en passant. C'est qu'il est ce semble contre la discipline Romaine, qu'un citoyen tel qu'estoit S. Justin, fust condanné au fouet; ce que neanmoins ses actes portent expressément. Sans s'arrester à toutes les distinctions qu'on pourroit faire,] l. 5. c. 1. p. 163. a. ' il suffit de voir par l'histoire indubitable de S. Attale citoyen Romain, qui souffrit environ dix ans aprés à Lion, que la haine des peuples & des magistrats contre les Chrétiens, n'estoit arrestée par aucune borne ni de l'humanité, ni des loix.



NOTES SUR SAINT CONCORDE.

NOTE I.

Pour la page 184.

Difficultez sur les actes de S. Concorde, & sur l'histoire de S. Constance de Perouze.

' BARONIUS entend de M. Aurele Antonin ce qui est dit dans les actes de S. Concorde, qu'Antonin regnoit alors, Bar. 175. §. 7. ' en quoy Bollandus semble l'avoir voulu suivre. Boll. 1. 14. jan. p. 9. 41 933. §. 5. [Mais quoique la persecution ait esté plus grande sous M. Aurele que sous Tite Antonin son predecesseur, nous ne croyons pas neanmoins qu'on puisse soutenir ce qui est dit dans ces actes,] ' Qu'elle estoit alors si violente dans Rome, que l'on ne pouvoit presque ni rien vendre, ni rien acheter, sans sacrifier aux idoles: 1. jan. p. 9. §. 1. [Nous ne voyons pas non plus moyen de défendre ce qu'ils disent] ' d'un Torquate Comte de Toscane, qui avoit sa residence & sa juridiction à Spolete. §. [Je ne say si l'Ombrie où est Spolete, n'auroit point pu estre jointe alors à la Toscane sous un mesme Gouverneur. Mais ce Gouverneur n'a point eu le titre de Comte que longtemps aprés tous les Antonins. Je douterois aussi que] ' cette expression *fecit eum pater fieri subdiaconum à Pio episcopo*, §. 1. [s'accordast assez avec le style, & mesme avec l'esprit des anciens. Mais de quel droit [' l'Evesque de Spolete ordonne-t-il Prestre un Sousdiacre de Rome? §. 3. [Est-ce seulement afin qu'il mourust Prestre? Je ne say si tout cela peut paroistre assez regulier pour estre vray.] ' Aussi Baronius dit qu'il y a quelque chose à corriger, & mesme à ajouter dans ces actes; Bar. 1. jan. 1. les manuscrits qu'il en avoit vus estant plus amples que les imprimez.

' Dans une vie de Saint Constance Evesque de Perouze, il est dit que ce Saint estoit prisonnier à Assise sous M. Antonin Aurele, avec S. Concorde & S. Pontien; Boll. 29. jan. p. 929. §. 7. 15-19 qu'ils en furent tirez pour estre menez à l'Empereur qui estoit à Spolete; qu'ils passerent par Ispello, & qu'approchant de Foligni les soldats trencherent la teste à S. Constance, & emmenerent à Spolete Saint Concorde & S. Pontien, pour les y presenter à l'Empereur Antonin. [Si cela est, il faut demeurer d'accord qu'il y a eu deux Saints Concordes, & que ce Pontien n'est pas non plus celui dont on fait memoire le 14. & le 19. de janvier, & dont nous avons les actes qui portent qu'il fut condanné par le juge Fabien sous Antonin, *v. son titre*: ou il faut avouer que la vie de S. Constance ne s'accorde pas avec les actes de ces deux Saints, qui par ce moyen se trouveroient fort defectueux.

Mais il ne faut pas beaucoup s'arrester à l'histoire de S. Constance. Car des trois vies que Bollandus en donne, il n'y en a pas une qui puisse

Sur. 29. jan. p. 549.

puisse paroistre ancienne & originale.] ' Et pour ce qui est des monumens de l'Eglise de Perouze, ausquels l'auteur moderne de la troisieme de ces vies, assure n'avoir rien ajouté que le style. [ces sortes de pieces ne sont pas toujours fort authentiques: au moins il faudroit les voir pour en juger. Ainsi il faut nous contenter pour Saint Constance, de savoir que]

Boll. 29. jan. p. 924. §. 1. Florent. p. 289.

' l'Eglise de Perouze l'honore le 29. de janvier comme son Evesque, & comme un martyr de Jesus-Christ. ' Son martyre au moins paroist fort bien autorisé par les martyrologes qui portent le nom de S. Jerome. [Mais on fait si peu son histoire,]

Boll. 29. jan. p. 924. §. 2.

' que quelques uns pretendent qu'il a esté tué par les Gots sous Justinien. [Neanmoins les martyrologes de S. Jerome paroissent plus anciens: & si les copistes y ont ajouté quelques Saints, c'est plustost de France que d'Italie.]

Flor. p. 289. 2. Boll. 29. jan. p. 1153. 2.

' On voit encore une eglise de son nom auprés de Perouze. ' Mais on écrit que son corps a esté porté de Perouze à Magdebourg dans la Saxe du temps de l'Empereur Othon.

14. jan. p. 933. §. 5.

' Bollandus pour accorder la vie de S. Concorde, selon laquelle ce fut Torquate qui fit arrester & martyrizer ce Saint, avec ce qui en est dit dans celle de S. Constance, pretend que quand celle-ci dit que l'Empereur estoit à Spolete, il ne le faut entendre que du gouverneur qui y estoit de sa part. [Mais cette explication tres peu probable par elle mesme, est ruinée par toute la suite de cette vie: Et de plus, il faut selon la vie de S. Constance, que S. Pontien & S. Concorde aient souffert ensemble. Et neanmoins selon leurs actes, ils ont souffert l'un sous le Comte Torquate, & l'autre sous le juge Fabien.]

Pour la page 185.

NOTE II.

Sur S. Anthime de Spolete.

[On n'a rien d'ancien de S. Anthime, hors ce qui s'en trouve dans les actes de S. Concorde.]

Boll. 21. fev. 236. 237.

' Les Eglises de Terni en Ombrie, *Interamnas*, & de Spolete, l'honorent chacune comme leur Evesque le 21. de fevrier. On pretend que de celle de Terni il passa à celle de Spolete; [mais il est plus aisé de croire qu'il gouvernoit l'une & l'autre ensemble comme une même & unique Eglise. Beaucoup le font martyr; en quoy Bollandus croit qu'on le confond avec un Prestre de mesme nom: & l'Eglise de Spolete dans le nouvel Office qu'on en a fait ne l'honore que comme Confesseur. Il y a plusieurs eglises de son nom à Terni & à Spolete.]

Pour la page 185.

NOTE III.

Sur S. Pontien martyr.

Boll. 14. jan. p. 933. §. 2. §. 1.

' Usuard, Adon, le martyrologe Romain, & quelques autres, mettent le 19. de janvier S. Pontien martyr à Spolete sous Antonin. ' Raban, Notker, & d'autres, le marquent le 14: & Bollandus dit que l'on en fait ce jour là tant à Spolete, qu'à Utrecht où ses reliques ont esté transportées. Adon accorde tout cela en disant qu'il mourut le 14. qu'il fut enterré le 18. & que sa feste se fait principalement le 19. auquel on changea son tombeau, c'est à dire selon Bollandus, auquel on le transporta d'une chasse en une autre.

§. 4.

p. 933. 934.

' Nous avons des actes de son martyre, [qui approchent fort du style de Metaphraste, & que le grand nombre de miracles qui s'y trouvent ne rend pas plus autorisez.] Ces actes contiennent en substance, qu'un juge nommé Fabien estant venu à Spolete avec ordre d'Antonin pour faire mourir tous ceux qui ne sacrifieroient pas aux dieux, y fit beaucoup d'apostats & de martyrs. Entre ceux-ci fut S. Pontien, qui ayant esté pris, & ayant eu quelques discours metaphrastiques avec le juge, fut pour conclusion fouetté & déchiré à coups de verges, marcha sur des charbons ardens sans se bruler, fut déchiré sur le chevalet avec des ongles de fer, mis dans un cachot, exposé à deux lions qui se coucherent à ses pieds, laissé 12. jours dans une prison sans recevoir aucune nourriture que celle qu'un ange luy apporta une nuit, étendu sur un lit de fer, où on luy répandit sur le dos une chaudiere de plomb fondu, & enfin decapité par sentence le 14. de janvier, & enterré auprés de la ville le 18. du mesme mois.

' Il est parlé dans la vie de Saint Constance Evesque de Perouze, [qui ne vaut pas mieux,] d'un S. Pontien prisonnier à Assise avec S. Concorde, & de là mené à Ispello & à Foligni, & enfin à Spolete pour y estre presenté à l'Empereur Antonin, [ce qui nous sert pour croire que S. Pontien a vecu dans le mesme temps que S. Concorde, qui ayant esté fait Sousdiacre par S. Pie, selon ses actes, doit avoir souffert non sous Antonin Caracalla, mais sous T. Antonin, ou sous M. Aurele Antonin. Baronius & Bollandus aiment mieux l'entendre du dernier,] ' sous lequel ils mettent aussi S. Pontien. 29. jan. p. 929. §. 7. 15-19. 14. jan. p. 933. §. 6.

' Bollandus dit que ce Saint fut transferé à Utrecht en l'an 968. par Baudri Evesque de ce lieu: mais que quoique les auteurs en parlent comme si tout son corps eust esté apporté en cette ville, cela n'est vray neanmoins que de quelques uns de ses os, mis dans une grande chasse comme si tout son corps y eust esté: ce qui se voit, ajoute-t-il, en beaucoup d'autres reliques: Il dit que ces os ont échapé la fureur des heretiques, & sont encore aujourd'hui entre les mains de quelques personnes de pieté: & que le reste de son corps se garde dans l'eglise qui porte son nom hors des murs de Spolete. p. 935.

NOTES SUR SAINT ANICET.

Pour la page 186.

NOTE I.

Sur l'année & le jour de sa mort.

' Saint Anicet a gouverné onze ans, selon Eusebe, [depuis l'an 157.] jusqu'à la huittieme année de M. Aurele, [qui est la 168. de Jesus-Christ. Nicephore suit Eusebe.] ' Les Latins y ajoutent quatre mois & trois jours. Anastase dit neuf ans, 3. mois & trois jours. [Il faut apparemment lire XI. au lieu de IX. Le Pontifical de Bucherius l'a oublié tout à fait.] ' Un autre plus recent dit qu'il fut mis en terre le 20. d'avril, ^a auquel sa feste est marquée par Raban, Florus, & les anciens breviaires Romains, &c. D'autres la font le

Eus. l. 4. c. 19. p. 141. b| chr. Boll. apr. t. 1. p. 22. 2| Anal. t. 3. p. 426-428. Boll. apr. t. 1. p. 23. 1. a 17. apr. p. 478. a. b.

le 17. du mesme mois; ce qu'on a suivi dans le martyrologe Romain; & divers martyrologes manuscrits la mettent le 16.

Pour la page 186.

NOTE II.

Sur Marcien, Celadion, & Agrippin, Evesques d'Alexandrie.

[On a vu dans la note 2. sur Saint Telesphore, qu'Eumene 6. Evesque d'Alexandrie est mort en l'an 143. le 7. ou 8. d'octobre.] Eus.l.4.c.11.p.125.a. ' Son successeur nommé Marc par Eusebe, & Marcien, par Eutyque *p.* 356. & par la chronique Orientale. *p.* 111. gouverna 13. ans selon Nicephore, dix ans selon Eusebe & Eutyque, ou 9. ans & 86. jours selon la chronique Orientale. [Ainsi il est mort non en 149. comme porte la chronique d'Eusebe par une contradiction visible, mais en 153. & le premier jour de cette année là, qui estoit [Chr.ori.p.111. ' le dimanche 6. de Tubi, comme la chronique Orientale le dit expressément, [en commençant les 86. jours au 8. d'octobre.]

Eus.p.125.a. ' Celadion qui succeda à Eumene, est nommé Clarius par Eutyque *p.* 159. & Claudien par la chronique Orientale *p.* 112. Nicephore ne luy donne que dix ans, Eutyque en met onze, & Eusebe 14. [ausquels il a voulu ajouter quelques mois,] c.19.p.141.b.c. ' puisqu'il ne met sa mort qu'en la 8. année de M. Aurele, [c'est à dire en 168.] La chronique Orientale luy donne en effet 14. ans & six mois, ou 183. jours; & marque sa mort le jeudi 9. d'Abib, [ou Epiphi, c'est à dire le 3. de juillet, qui estoit le jeudi en l'an 167. auquel les 14. ans & demi de Celadion, doivent finir selon cette chronique, en les commençant au deux janvier 153.

' Agrippin succeda à Celadion: [& c'est assurément l'Agrabius, que la traduction d'Eutyque *p.* 159. fait Evesque d'Antioche par une erreur visible. Elle luy donne 12. ans d'episcopat l.5.c.9.p.174.d. ' aussi bien qu'Eusebe, qui termine ces 12. ans à la premiere année de Commode, [c'est à dire en 180.] Nicephore va jusqu'à 14. La chronique Orientale ne luy donne neanmoins qu'onze ans & 211. jours, & met sa mort le vendredi 5. d'Amscir [ou Mechir, c'est à dire le 30. janvier, qui en 179. auquel il faut mettre sa mort, selon cette chronique, estoit effectivement le vendredi. Et la chronique de S. Jerome met sa mort la mesme année.]

NOTES SUR SAINT MELITON.

Pour la page 187.

NOTE I.

Qu'il ne le faut pas mettre dans le premier siecle, mais vers le milieu du second.

Hall.v.Melit.p.810.820.838.839. ' IL faut dire que S. Meliton estoit Evesque des le temps de Domitien, si l'on veut suivre quelques modernes qui pretendent qu'il est l'Ange de l'Eglise de Sardes, que JESUS-CHRIST blasme dans l'Apocalypse comme un homme mort aux yeux de Dieu. Ainsi cette antiquité qu'on luy voudroit attribuer sans aucune preuve, ne luy seroit nullement honorable; & elle nous obligeroit de dire qu'il a esté Evesque 75. ans au moins, ce qui n'est point du tout aisé à croire. Aucun ancien ne dit qu'il ait esté disciple des Apostres, ni qu'il ait vecu extraordinairement longtemps, comme ils le remarquent de S. Polycarpe, qui est mort neanmoins plusieurs années avant luy. Eusebe ne le met qu'aprés plusieurs autres qui ont fleuri au milieu du second siecle.

NOTE II.

Pour la page 187.

Que S. Meliton a écrit son Apologie aprés 169. & peutestre mesme aprés 175.

Eus.l.4.c.26.p.148.a|n.p.85.1.c. ' Mr. Valois pretend que les paroles de S. Meliton qui souhaite de voir l'Empire passer de M. Aurele à son fils Commode, prouvent que Commode avoit déja esté associé à l'Empire: ce qui ne s'est fait que sur la fin de M. Aurele. Ainsi, dit-il, c'est une faute dans la chronique d'Eusebe d'avoir mis cette apologie en la dixieme année de son regne, [de JESUS-CHRIST 170.] Les termes de S. Meliton sont, τῦ (Αὐγύσυ) διάδοχ☉ εὐκταῖ☉ γέγονας τὸ κ̀ ἰσγ μὴ τῦ παιδὸς. [Je ne say s'ils obligent absolument à dire que Commode eust encore aucune part à la puissance souveraine. Si S. Meliton souhaite seulement de voir le fils de M. Aurele succeder à l'Empire, c'estoit assez pour cela que M. Aurele eust un fils.] ' De plus, Mr. Valois a remarqué luy mesme que Commode estoit Cesar n.p.71.a.a. des la neuvieme année de M. Aurele: ' & il l'estoit des la sixieme. *V. M. Aurele* § 9. ᵃ De Com.v.p.50.c. a Pagi,170.§.3. sorte qu'il estoit déja comme associé à l'Empire, [quoiqu'il n'ait eu la puissance du Tribunat qu'en 175. & le titre d'Auguste qu'en 177. Mais avec cela il faut avouer que les termes de S. Meliton portent naturellement à croire que Commode regnoit déja: & assurément Dodouel ne les avoit pas assez considerez] ' lorsqu'il écrit que ce Saint y promet l'Empire à Cyp.diss.11.c.39.p.165. Commode, qui n'estoit donc pas encore Empereur. [Ainsi il y a assez d'apparence que Saint Meliton ne fit son apologie qu'à la fin de 175. ou depuis, lorsque Commode avoit au moins la puissance du Tribunat. Car le titre de Cesar qu'il avoit eu des 166. ne luy donnoit point encore d'autorité. Tout le monde convient assez que les apologies de S. Meliton & de Saint Apollinaire d'Hieraple, ont esté faites à peu pres en mesme temps,] ' & puisque S. Apollinaire a parlé de la victoire obtenue par les Chrétiens en Eus.l.5.c.5.p.169.c.d. 174. [il y a assez d'apparence que c'est dans son apologie qu'il l'a fait.

Il est certain, comme on l'a marqué dans le texte,] ' que S. Meliton n'a pas fait son apologie avant 170. puisque par l'endroit mesme que n.p.82.a.d. nous examinons, il paroist assez que L. Verus estoit déja mort. Il y paroist encore plus clairement que] ' M. Aurele n'avoit plus alors Pears.de Ign.c.2.p.160. qu'un fils; & qu'ainsi c'estoit aprés la mort d'Annius Verus arrivée la mesme année 170. *V. M. Aurele* § 12. [Il faudroit étendre cette preuve encore plus loin,] ' si Sextus, gueri, Spart.n.S.p.114.1.c|C.p.92.1.c.d. dit-on, par Galien durant la guerre des Marcomans, estoit un fils de M. Aurele, comme Saumaise & Casaubon l'ont cru. [Mais ils se sont apparemment trompez en ce point. *V. M. Aurele note* 4.]

' Pearson met, [comme Dodouel,] l'apologie de S. Meliton entre 170. & 175. [Je ne Pears.de Ign.c.2.p.160. say si c'est sur le mesme principe que Dodouel: mais il en allegue une autre raison encore plus cer-

certainement fausse,] qui est que la lettre aux Etats d'Asie pour les Chrétiens, attribuée dans Eusebe à M. Aurele, est de la 15. année de son regne, de Jesus-Christ 175. puisqu'elle porte en teste *Tribunitiæ potestatis XV*. [Cet homme si habile n'ignoroit pas assurément que M. Aurele avoit eu la puissance du Tribunat dès 147. quatorze ans avant que de succeder à Antonin. Mais cela luy estoit échapé dans ce moment, afin qu'on n'insulte pas à des personnes bien moins habiles que luy, quand elles tombent aussi dans quelques bevues.]

NOTE III.

Pour la page 187.

Quelques sentimens particuliers de S. Meliton, qui n'ont pas empesché de le reverer comme un Saint.

Eus. l. 4. c. 26. p. 147. a. | Hier. v. ill. c. 24. p. 277. a. | a Ruf. l. 4. c. 26. p. 70. 1.

' Eusebe ne dit point quel estoit le sujet du traité de S. Meliton, intitulé περὶ ἐνσωμάτου Θεοῦ ' S. Jerome l'a exprimé par les propres termes grecs d'Eusebe: a & Rufin ne nous éclaircit guere en traduisant *De Deo corpore induto*. [Mr. Valois a mis *De Incarnatione Dei*, comme supposant que c'estoit un traité sur l'Incarnation du Verbe. Et il y auroit lieu de croire que c'est le sens,] ' si Theodoret ne raportoit un passage d'Origene, où il dit que Meliton est de ceux qui croient que l'image de Dieu dans l'homme est dans le corps, ayant laissé des écrits περὶ τοῦ ἐνσώματον εἶναι τὸν Θεόν. c'est à dire nettement selon Origene, pour montrer que Dieu a un corps. ' Gennade de mesme met Meliton & Tertullien entre ceux qui croyoient que Dieu estoit corporel; ce qu'il distingue neanmoins des Anthropomorphites.

Thdrt. in Gen. q. 20. p. 21. d. | Genn. dog. c. 5. ap. Aug. t. 3. p. 280. 2.

[Je ne say si c'est pour ce sujet, ou pour le livre supposé sous son nom sur la mort de la Vierge, qu'on ne voit point qu'il ait esté honoré jusqu'à present par l'Eglise. Cependant il n'y a pas d'apparence que sans estre plus particulierement informé de ses sentimens, on puisse condanner la memoire d'un Apologiste, d'un homme qui passoit pour Prophete, d'un Evesque que Polycrate met comme une des lumieres de l'Eglise d'Asie, & qu'on ne peut douter estre demeuré jusqu'à la mort dans l'union des orthodoxes.]

Hall. t. 2. p. 835. | b P. de Nat. l. 4. c. 85. p. 71. 72. | c Boll. 24. apr. p. 260. a. | d 1. apr. p. 10|Mir. n. Hier. 24. p. 11. | Boll. 1. apr. p. 11. a. 6. | e. | f.

' La chaine greque sur la Genese le qualifie Bienheureux. b Pierre des Noels le met entre les Saints le 24. d'avril, c ce que d'autres font aussi. d Maurolycus, Ferrarius, & un assez grand nombre de martyrologes manuscrits, dont on dit qu'il y en a de fort anciens, le marquent le premier jour du mesme mois. La pluspart le mettent en Sardaigne, [confondant visiblement l'isle de Sardaigne avec la ville de Sardes en Lydie.] ' Il est vray que quelques nouveaux pretendent trouver un Saint Meliton Evesque à Sulci dans la Sardaigne: ' mais ils n'ont rien de certain pour l'autoriser. [Nous n'avons donc point cru devoir faire difficulté de luy donner le titre de Saint,] ' suivant l'exemple du P. Halloix, de Bollandus, & du Cardinal Bellarmin, [puisqu'il paroist qu'en cela on ne fait que suivre l'ancienne tradition de l'Eglise d'Asie.]

NOTES
SUR LES
ENCRATITES.

NOTE I.

Pour la page 188.

Si Tatien a enseigné la rhetorique.

Hier. v. ill. c. 29. p. 278. c. | Eus. l. 4. c. 16. p. 137. b|n. p. 76. 1. d. | a. d.

' Saint Jerome dit que Tatien avoit d'abord enseigné la rhetorique & l'eloquence, & que cette profession luy avoit acquis beaucoup d'estime. ' Il a pris cela du mot de σοφιστεύσας dont se sert Eusebe, qui a souvent ce sens. C'est pourquoi Rufin a traduit de mesme *pag. 65. 1. cum magna admiratione oratoriam docens*. Mr. Valois a traduit aussi *rhetoricam docens*: Et neanmoins dans ses notes il croit que ce sens est faux, & que σοφιστεύσας en cet endroit ne marque point l'eloquence, ni la profession de l'enseigner, mais l'erudition & la connoissance. Il semble en effet que dans l'endroit de Tatien *p. 170. b.* dont Eusebe paroist l'avoir pris, il ne signifie pas autre chose: ' A quoy Mr. Valois ajoute que ce que nous avons aujourd'hui de Tatien est plein d'erudition, mais sans art, sans ordre, & sans methode, & paroist venir plutost d'un philosophe, que d'un homme exercé dans la rhetorique.

NOTE II.

Pour la page 190.

Qu'on pretend sans fondement avoir la Concorde de Tatien.

Thdrt. h. l. 1. c. 20. p. 208. | Bar. 174. §. 5-8. | Bell.

' Puisque Theodoret dit que Tatien avoit retranché de sa Concorde les genealogies, & tout ce qui prouvoit que Jesus-Christ estoit fils de David, ' c'est une preuve certaine que la Concorde qui est au commencement du 7e tome de la bibliotheque des Peres imprimée à Paris, n'est pas celle de Tatien, quoique Victor de Capoue qui vivoit vers 540. ' selon Bellarmin, ait esté dans ce sentiment.

Eus. n. p. 84. 2. b. c| Du Pin. p. 173. | Epi. 46. c. 1. p. 391. d. | Eus. n. p. 84. 1. d.

' Cela fait voir encore que cet abregé de l'Evangile qui est en la page 73. du mesme tome, & qui est moins une Concorde qu'une histoire de l'Evangile, n'est point encore la Concorde de Tatien, comme Baronius l'a cru 174. §. 9. Car Jesus-Christ y est nommé plusieurs fois fils de David, [& il y a quantité de passages opposez aux autres erreurs de Tatien: à quoy on peut ajouter que le style de cet abregé montre clairement qu'il a esté écrit originairement en latin] ' Quelques uns, dit S. Epiphane, appelloient la Concorde de Tatien l'Evangile des Hebreux: ' & quoique ces personnes se trompassent, [c'est neanmoins une preuve que cette Concorde n'estoit pas un abregé, mais le texte presque entier de l'Evangile.]

NO-

NOTES
SUR LES
MONTANISTES.

NOTE I.

Pour la page 192.

Qu'ils ont commencé vers l'an 171.

Epi. 51. c. 33. p. 455. b. c. d. ' SAINT Epiphane dit que 93. ans aprés la mort de JESUS-CHRIST, [c'est à dire vers l'an 126.] l'Eglise de Thyatires fut entierement corrompue par l'heresie des Cataphryges ou Montanistes. [Ainsi cette heresie doit avoir commencé selon luy en l'an 126. au plustard] ' Cependant en traitant des Cataphryges mémes, il ne met leur commencement que vers l'an 19. de T. Antonin, [qui est le 156. ou 157. de JESUS-CHRIST, & cela revient mieux] ' aux 112. ans qu'il semble mettre entre le temps où l'Eglise de Thyatires fut tout à fait corrompue par les Montanistes, jusqu'au temps où il écrivoit vers 375. Mais aprés tout ce n'est pas S. Epiphane qu'on a acoutumé de consulter en matiere de chronologie. ' En un autre endroit il conte environ 290. ans depuis la mort de Maximille jusqu'à l'an 375. ou 376. [Ainsi elle seroit morte vers l'an 85. lors qu'assurément elle n'étoit pas encore née.

48. c. 3. p. 401. c. — 51. c. 33. p. 455. c. — 48. c. 2. p. 404. a.

Blond. lib. 1. 2. c. 2. p. 139. ' Blondel veut que les Cataphryges aient commencé en l'an 142. puisque Gratus estoit, dit-il, Proconsul d'Asie vers ce temps-là; ' & que Saint Apollinaire d'Hieraple nous apprend que cette secte est née sous ce Proconsul. [Ce S. Apollinaire est plutost Astere Urbain, comme nous le dirons dans la note 6. Mais Blondel ne dit point d'où il a appris que Gratus estoit Proconsul en 142. & je ne voy pas qu'il en ait d'autre autorité que ce que dit Baronius,] ' que Cassiodore met un Gratus Consul en la 4e année d'Antonin, qui aura pu estre Proconsul d'Asie l'année suivante. [Cependant cette autorité n'en est pas une. Car ce Gratus est celuy que les meilleurs fastes appellent Clarus, & mettent pour Consul en 146. *v. Antonin* § 10. de sorte que selon les reglemens d'Auguste, il n'aura pu estre Proconsul d'Asie que cinq ans aprés, s'il l'a jamais esté, de quoy on n'a point de preuve. Mais quand il se trouveroit un Gratus Proconsul d'Asie en 142. cela n'empescheroit pas qu'il n'y en eust eu encore un autre 30. ans aprés, comme nous savons qu'il y a eu trois Arrius Antoninus Proconsuls du mesme pays.]

Eus. l. 5. c. 16. p. 180. a. — Bar. 173. § 1.

Blond. p. 139. ' Blondel ajoute pour prouver la mesme chose, que S. Apollone Senateur martyrizé en 181- [ou plutost en 186.] a écrit contre les Montanistes 40. ans aprés leur origine. [Mais il suppose sans le prouver, qu'Apollone qui a combatu les Montanistes est le Senateur: & c'est ce que bien des personnes ne luy accorderont pas

Eusebe dans sa chronique met la naissance des Montanistes en l'an 171. & c'est ce qui nous paroist le plus veritable, moins par l'autorité d'Eusebe, qui ne doit pas estre meprisée quand rien de considerable ne la combat, que par la conformité qu'a cette epoque avec l'histoire de ce temps là. Car l'addition du livre de la Prescription, qui est ou de Tertullien ou de quelque auteur du mesme temps,] ' ne met l'heresie des Cataphryges qu'aprés celle de Tatien. S. Epiphane dit aussi que ces deux heresies sont de mesme temps, en sorte neanmoins que celle des Cataphryges est la plus nouvelle. [Or Tatien n'est devenu heretique que quelque temps aprés la mort de S. Justin, *v. les Encratites*, arrivée, comme nous croyons, vers 167. Et Eusebe ne parle de l'heresie des Encratites qu'il forma, que sur l'an 172. Ainsi on ne peut pas mettre le commencement des Montanistes plutost que vers 171.

Tert. præf. c. 52. p. 254. b. c. — Epi. 48. c. 1. p. 402.

L'histoire des martyrs de Lion en est une seconde preuve encore plus claire.] ' Car ces Saints qui souffrirent en l'an 17. de M. Aurele, [c'est à dire en 176. ou 177.] ' écrivirent de leur prison aux Chrétiens d'Asie & de Phrygie, & au Pape Eleuthere pour la paix des Eglises, & aprés leur mort les Fideles des Gaules envoyerent leurs lettres à ceux d'Asie & de Phrygie, & leur manderent en mesme temps le jugement qu'ils faisoient de la prophetie de Montan, ' laquelle dit Eusebe, ne faisoit encore que commencer. [Il est donc certain que cette heresie troubloit déja l'Eglise en 177. & selon Eusebe elle ne faisoit neanmoins encore que commencer. Ainsi on n'en peut mieux placer le commencement qu'en 171. comme fait Eusebe, ou un peu aprés; & il ne faut point s'arrester à ce qu'Eusebe n'en fait l'histoire que sous le regne de Commode, ni à la chronique d'Alexandrie,] ' qui la fait commencer sous les Consuls Mamertin & Rufus, [c'est à dire en 182. qui estoit la troisiéme année de Commode.]

Eus. l. 5. pr. p. 153. c. 3. p. 168. a. — Chr. Alex. p. 614. 616.

Bar. 173. § 2. ' Baronius tasche d'accorder Saint Epiphane avec Eusebe, en distinguant un temps où Montan faisoit des miracles, soit par l'operation de Dieu, comme il le dit fort nettement contre le témoignage de l'antiquité, soit par celle du demon, mais en sorte que personne ne s'en appercevoit, parce que sa vie & sa doctrine estoient toutes saintes; un autre temps où on commença à douter de l'esprit qui operoit en luy, en sorte neanmoins que les sentimens estoient encore partagez; ' & un troisiéme où tous les Catholiques se trouverent unis à le condanner, & à le chasser de l'Eglise. [Ce premier temps ne paroist point du tout dans l'histoire: & la distinction des deux autres ne sert de rien pour justifier S. Epiphane. Car c'est en 177. & non pas en 157. que l'on estoit encore partagé sur les propheties que Montan commençoit depuis peu, ἄρτι τότε πρῶτον, à faire paroistre: & il faudroit que son heresie & son schisme eust esté tout formé des 126. pour verifier ce que S. Epiphane dit de Thyatires. § 3.

§ 1. ' Pour établir deux commencemens de la secte de Montan, Baronius allegue ce qu'Eusebe dit de S. Apollinaire en ces termes: ' *il a écrit contre l'heresie des Phrygiens*, μετ' ὀ πολὺν καινοτομηθεῖσης χρόνον, τότε γε μὴν ἄρτι ἐκφύειν ἀρχομένης, c'est à dire, *dont la nouveauté commença quelque temps aprés, & qui ne faisoit alors que naistre.* Mr. Valois a traduit ainsi ces paroles, *quæ quidem non longè postea maximos tumultus excitavit, tunc temporis verò primum enasci cœperat.* [Mais je croy que le veritable sens de cet endroit, est que Apollinaire combatit Montan dans son commencement; & que ce commencement arriva peu aprés le temps dont Eusebe parloit alors, qui est celui auquel L. Verus regnoit encore avec M. Aurele: & il mourut à la fin de 169. Ainsi cet endroit est formellement contraire à S. Epiphane & à Blondel: & l'est encore à Pearson & à Dodouel,] ' qui font commencer les Montanistes des 156. ou 157. sous Antonin, sans en avoir de meilleure autorité que S. Epiphane.

Eus. l. 4. c. 27. p. 149. c. — Pears. post. p. 531. Dodw. D. p. 177.

Pour la page 192. §. 1.

NOTE II.

Que la Mysie dont estoit Montan, estoit comprise dans la Phrygie.

Eus. l. 5. c. 16. p. 180. a.

' L'auteur que nous croyons estre Astere Urbain ; dit que Montan estoit du bourg d'Ardabau, *ἐν τῇ κατὰ τὴν Φρυγίαν Μυσίᾳ* ; ' ce qui dans l'usage ordinaire marque qu'Ardabau estoit dans la Mysie Asiatique, voisine de la Phrygie. [Mais cependant on voit par tous ceux qui ont parlé de Montan qu'il passoit pour Phrygien,] ' & qu'il commença à troubler la Phrygie par ses propheties pretendues : [& c'est visiblement ce qui a fait appeller sa secte *des Phrygiens*, ou *des Cataphryges*. Au contraire jamais on ne parle de Mysie ni des Mysiens dans son histoire. C'est ce qui nous porte à croire que *κατὰ Φρυγίαν* en cet endroit, ne signifie pas *pres de la Phrygie*, mais *dans la Phrygie* ; c'est à dire que la Mysie Asiatique n'estoit alors qu'un canton de la Phrygie, & ne faisoit point de province particuliere. Et en effet dans les denombremens des provinces, soit civiles, soit ecclesiastiques, qu'on a fait dans les siecles suivans, on n'y parle point de cette Mysie, mais seulement] ' de celle d'Europe, appellée ordinairement Mœsie, [ou Mesie. Il faut mesme remarquer que la Phrygie ne faisoit point encore une province Romaine au temps où nous sommes, c'est à dire qu'elle n'avoit point de Gouverneur particulier, mais dependoit du Proconsul d'Asie : d'où vient] ' qu'on marque sous quel Proconsul d'Asie la fausse prophetie de Montan a commencé.

(n. p. 97. a. c. — l. 5. c. 3. p. 168. a. — n. p. 97. a. c. — l. 5. c. 16. p. 180. a.)

Pour la page 194. §. 3.

NOTE III.

Sentiment des martyrs des Gaules & du Pape Eleuthere, sur les Montanistes.

[On peut voir dans le texte plusieurs raisons, qui prouvent clairement, ce me semble, que les martyrs des Gaules se declaroient contre les Montanistes dans les lettres qu'ils écrivirent sur leur sujet : & quand on n'en auroit aucune preuve, il suffiroit pour le presumer, de savoir que les Montanistes estoient dans l'erreur.] ' Cependant Pearson avance comme la chose du monde la plus constante, qu'ils écrivoient au contraire en faveur de ces fanatiques : [& cela sans en donner aucune preuve.] Il semble seulement se fonder sur ' ce que dit Eusebe, qu'ils écrivoient pour la paix de l'Eglise : comme si écrire pour la paix de l'Eglise, estoit la mesme chose que d'écrire pour des faux prophetes, & que ce ne fust pas au contraire le vray moyen de mettre le feu & le trouble dans l'Eglise, que de n'en pas bannir l'erreur.

(Pearf. post. p. 355. — Eus. l. 5. c. 3. p. 168. d.)

' Pearson pretend aussi que le Pape Eleuthere, suivant les lettres des martyrs de Lion, donna la paix à l'Eglise en reconnoissant les propheties de Montan. Il veut sans doute suivre en cela Tertullien, [qui, comme nous le dirons dans la note 4. parle plutost du Pape Victor que d'Eleuthere.] ' Et puisque Tertullien dit dans le mesme passage, que les predecesseurs du Pape dont il parle avoient esté contraires aux Montanistes ; [il faut sans doute l'entendre d'Eleuthere & de Soter, qui seuls ont tenu le pontificat avant Victor depuis la naissance des Montanistes.

(Pearf. p. 355. — Tert. in pr. c. 1. p. 634. c| Eus. n. p. 91. 1. b.)

Mr. Valois semble avoir esté dans la mesme pensée que Pearson, ' puisqu'il dit qu'Eleuthere poussé par les martyrs de Lion, avoit écrit en Asie pour y faire recevoir les Montanistes dans l'Eglise ; [ce qu'il entend de les y recevoir non comme penitens, mais en approuvant leurs fausses propheties,] puisqu'il fonde tout cela sur le passage de Tertullien contre Praxeas. [Mais son autorité, qui n'est appuiée de rien, n'est pas une raison pour nous faire croire une chose si injurieuse à ce Pape, & qui eust esté tres prejudiciable à l'Eglise, où elle eust mis un étrange trouble. Nous n'aurions pas de peine à croire] ' qu'Eleuthere & les martyrs de Lion, en condannant les erreurs des Montanistes, demandoient qu'on les traitast avec indulgence, [& qu'on les receust comme penitens, si nous avions quelque preuve qu'ils l'eussent fait. Mais nous n'avons mesme aucune marque que les Montanistes aient jamais fait semblant de vouloir recourir à la penitence.]

(Ibid. — Du Pin, p. 187.)

Pour la page 195. §. 4.

NOTE IV.

Que c'est le Pape Victor plutost qu'Eleuthere, qui fust prest d'autoriser les Montanistes.

' Tertullien ne nomme point l'Evesque de Rome qu'il dit avoir donné des lettres de paix en faveur des Montanistes, & les avoir revoquées sur ce qu'il apprit de Praxeas. [Il paroist d'abord assez probable que cela est arrivé dans la naissance de l'heresie des Montanistes, peu aprés l'an 171.] ' C'est pourquoi Baronius le met sous Anicet, qui a gouverné selon luy jusqu'en 173. ' & il a esté suivi par Mr. Rigault, & par le P. George, dans leurs notes sur ce passage de Tertullien. ' Mr. Valois l'a mis en 177. au commencement d'Eleuthere, [lorsque l'Eglise n'avoit encore rien determiné sur le sujet des Montanistes, comme on le voit par l'histoire des martyrs de Lion.

(Tert. in Pr. c. 1. p. 634. c. — Bar. 173. §. 4. — Tert. n. R. p. 165. 1. — Eus. n. p. 91. 1. c.)

Nous serions fort portez à suivre son sentiment, si nous ne considerions que Tertullien lie de telle sorte cette histoire avec l'heresie de Praxeas, qu'il faut necessairement demeurer d'accord, selon le jugement des plus habiles, que l'un & l'autre est arrivé en un mesme temps.] ' Et comme Praxeas n'a point esté heretique qu'aprés les deux Theodotes, ' dont le plus ancien n'a paru que sous Victor, *v. Praxeas & les Theodotiens*, [on ne le peut pas mettre avant Victor.] ' On voit en effet, que les Montanistes avoient déja des eglises, [& ainsi formoient un corps separé des Catholiques. Et Victor pouvoit estre plus susceptible qu'un autre de ce qu'ils luy pouvoient dire contre les orthodoxes de l'Asie qui les avoient condannez, à cause de la dispute qu'il eut avec eux touchant la feste de Pasque.

(Tert. præsc. 53. p. 254. 255. — Eus. l. 5. c. 28. p. 196. b. — Tert. in Pr. c. 1. p. 634. c.)

' Mr. Valois remarque que le Pape qui fut d'abord surpris par les Montanistes, ne peut pas estre celui sous lequel ils ont commencé, parceque, comme dit Tertullien, Praxeas le detourna de s'unir à eux, par l'autorité de ses predecesseurs, *prædecessorum ejus autoritates defendendo* ; par où il marquoit selon Mr. Valois, que cette nouvelle prophetie avoit déja esté rejettée par ses predecesseurs : Et c'est sur cela que nous avons cru pouvoir dire que Soter & Eleuthere avoient rejetté les propheties de Montan. En ce sens il faut expliquer le mot d'*autoritates* non d'un jugement solennel, mais seulement de quelque préjugé de Soter & d'Eleuthere contre les Montanistes : y ayant peu d'apparence que Victor qui n'approuvoit ces propheties que faute d'estre informé de la verité, l'eust vou-

(Eus. n. p. 91. 1. a.)

voulu faire contre une decision authentique & publique de ses predecesseurs, laquelle il n'eust pas pu ignorer. Cela peut paroistre difficile à accorder] ' avec le livre écrit par Soter contre les Montanistes, selon le Prædestinatus. [Mais l'autorité de cet ecrivain sans nom & sans science, n'est pas ce qui nous doit arrester.

Præd. c. 27. p. 28.

Il semble qu'on pourroit croire que la remontrance de Praxeas alloit à faire voir au Pape que s'il recevoit les propheties de Montan, il falloit qu'il abandonnast tous ses predecesseurs, lesquels n'avoient point receu le Saint Esprit promis par JESUS-CHRIST si les Montanistes avoient raison;] ' puisqu'ils pretendoient que cette promesse n'avoit esté accomplie que dans Montan, comme on le voit par Tertullien mesme. [Neanmoins ce sens est assez éloigné, & bien obscur dans l'expression de Tertullien. Il semble qu'on puisse dire avec plus de vraisemblance, quand mesme Soter & Eleuthere n'auroient rien fait contre les Montanistes, que Praxeas representa au Pape, qu'il ne pouvoit les recevoir sans s'opposer aux sentimens de ses predecesseurs, qui avoient rejetté diverses choses, lesquelles se trouvoient soutenues par les Montanistes, comme la condamnation des secondes noces.

Tert. vel. c. 1. p. 192. 193 | monog. c. 1. p. 673. c. d.

NOTE V.

Pour la page 195. §. 4.

Sur la lettre de S. Serapion contre les Montanistes.

' Eusebe dit que dans la lettre de S. Serapion d'Antioche contre les Montanistes, il y avoit des signatures de plusieurs Evesques. ' Baronius qui confond cette lettre avec une autre de S. Apollinaire qui y estoit jointe, ' paroist avoir cru sur cela que c'estoit une lettre synodale, ou en tenoit lieu. Mr. Valois ne le veut point, & aime mieux croire que Serapion avoit seulement joint à sa lettre diverses pieces contre les Montanistes, entre lesquelles il y en pouvoit avoir quelqu'une signée de divers Evesques de Thrace: & sa raison est que l'une de ces signatures est de Jule Evesque de Thrace. Or il n'y a pas moyen, dit-il, de croire que des Evesques de Thrace aient signé la lettre d'un Evesque d'Antioche.

Eus. l. 5. c. 19. p. 187. a. b. | Bar. 191. §. 3. §. 3 | Eus. n. p. 100. 2. b. c.

' Cependant Eusebe distingue fort bien la lettre de S. Apollinaire jointe à celle de Serapion, ' des signatures qui estoient dans la lettre de Serapion. Il ne parle que des signatures, [& non des pieces;] & il dit que ces signatures estoient originales, *αὐτόγραφοι*. [Or dans ces sortes d'occasions on n'envoie guere que des copies des pieces, & de leurs signatures. Ces signatures n'ont pas mesme esté faites dans le commencement des Montanistes,] puisque Sotas qui avoit voulu exorcizer Maximille, est qualifié *Bienheureux* dans celle de Jule; [& ainsi il estoit déja mort. Il est donc au moins tres probable que ces signatures estoient pour la lettre de Serapion, & qu'ainsi elle fut faite dans un Concile. On sait qu'il se tint beaucoup de Conciles du temps de cet Evesque sur l'affaire de la Pasque,] ' & les Chrétiens d'Asie s'estoient assemblez plusieurs fois pour examiner l'affaire des Montanistes.

l. 5. c. 19. p. 186. d. | p. 187. a. | c. 16. p. 181. a.

[Pour la signature de Jule, je ne voy pas quelle impossibilité il y a qu'un Evesque de Thrace se soit trouvé par occasion en Syrie. L'exemple de Saint Alexandre de Jerusalem, nous apprend que dés ce temps là les Evesques mesmes alloient visiter les saints lieux. Et ils pouvoient avoir encore d'autres raisons legitimes de s'éloigner quelquefois de leurs dioceses.]

NOTE VI.

Pour la page 202. §. 11.

Apollone confondu avec S. Thraseas & Astere Urbain.

' Adon trompé par l'ambiguité de la traduction de Rufin, attribue à Saint Thraseas ' ce qu'Eusebe dit d'Apollone, qu'il pretendoit avoir appris par tradition que JESUS-CHRIST avoit ordonné à ses Apostres, [en montant au ciel,] de ne point sortir de Jerusalem durant douze ans. *V. S. Matthieu.*

Ado, 5. oct. | Eus. l. 5. c. 18. p. 186. c.

' S. Jerome se brouille aussi lorsqu'il dit que cet Apollone raporte que Montan & ses prophetesses s'estoient pendus. ' Car il est visible qu'il a confondu Apollone avec celui que nous appellons Astere Urbain, quoiqu'Eusebe les distingue tres clairement: & il ne faut entendre que de Maximille ce qu'il dit generalement des prophetesses.

Hier. v. ill. c. 40. p. 281. b. | Eus. l. 5. c. 16. p. 181. c.

NOTE VII.

Pour la page 202. §. 12.

Astere Urbain confondu avec plusieurs autres.

[Eusebe ne dit point quel est] ' l'auteur qui écrivit contre les Montanistes treize ou quatorze ans aprés la mort de Maximille, & dont il fait l'extrait dans les chapitres 16. & 17. du 5. livre. ' Mais en raportant un de ses passages, il le cite de cette façon: *καὶ μοι λεγέτω ἐν τῷ αὐτῷ λόγῳ τῷ κατὰ Ἀστέριον Οὐρβανὸν τὸ διὰ Μαξιμίλλης πνεῦμα, &c.* ' Ce qui n'ayant point de sens, donne lieu à Mr. Valois de dire que ces mots *ἐν τῷ αὐτῷ λόγῳ τῷ κατὰ Ἀστέριον Οὐρβανὸν*, ne sont point du texte, mais de la marge, soit qu'ils y aient esté mis par Eusebe, ou par quelque autre copiste; & qu'ainsi c'est une marque que tout ce discours est de cet Astere Urbain.

Eus. l. 5. c. 16. 17. p. 181. c | 184. a. | c. 16. p. 182. a. | n. p. 98. 2. a.

' Pearson croit que cette conjecture est probable; [& nous la suivons d'autant plus volontiers, qu'on ne peut attribuer ce discours ni à Saint Apollinaire, ' comme ont fait Rufin, Nicephore, Baronius, & Bollandus, ni à Apollone ou à Rhodon, comme a fait S. Jerome, [sans estre visiblement dementi par Eusebe mesme. Nous avons montré sur S. Apollinaire *note* 2. qu'il ne peut estre de luy. Il est visible aussi qu'Eusebe commence à parler d'Apollone dans le chapitre 18. *p.* 184. *b.* comme d'un auteur different de celui dont il avoit tiré les deux precedens: outre qu'Apollone écrivoit vers 211. & celui-ci vers 232.]

Pea. r. f. de Ign. c. 1. p. 164. | p. 96. 97. | Hier. v. ill. c. 40. p. 281. b.

' Pour Rhodon, de qui S. Jerome cite sur Miltiade une chose qu'Eusebe cite de celui qu'il ne nomme pas, [comme il étudioit sous Tatien vers 170. il est difficile de croire qu'il vécust encore en 233.] ' & S. Jerome dit seulement qu'il fleurissoit sous Commode & sous Severe. [Eusebe ne luy attribue aucun ouvrage contre la secte de Montan.]

c. 19 | Eus. l. 5. c. 17. p. 183. b. | Hier. v. ill. c. 37. p. 280. d.

NOTE VIII.

Pour la page 202. §. 12.

Sur Zotique.

' L'auteur que nous croyons estre Astere Urbain, appelle Zotique d'Otre, *συμπρεσβύτερον*, son collegue dans l'episcopat ou dans la prestrise: [Car il semble qu'il peut signifier l'un & l'autre, puisque les Evesques sont souvent appellez Prestres dans les premiers auteurs

Eus. l. 5. c. 16. p. 179. d.

de l'Eglise: & cet usage duroit encore à la fin du II. siecle,] ' puisque S. Irenée s'en sert pour les Papes mesmes en écrivant au Pape Victor. ' Bollandus a cru en effet que Zotique estoit Evesque, [& assurément *Zotique d'Otre*, dans l'usage ordinaire marque plutost un Evesque qu'un Prestre.] ' On trouve aussi qu'Otre estoit une ville episcopale de la Phrygie. ' Nicephore ne donne cependant que le titre de Prestre à Zotique, ' quoique dans la suite il le confonde avec un Zotique qui estoit Evesque, [ce que d'autres font aussi.] ᵃ Pearson soutient fortement qu'il n'estoit que Prestre: [mais nous ne voyons pas qu'il en donne de preuve bien solide.] ᵇ La maniere dont Astere Urbain témoigne qu'il agit à Ancyre, [marque assez l'autorité d'un Evesque pour croire qu'il l'estoit effectivement. Mais cela ne le prouve pas de mesme pour Zotique; ayant esté toujours ordinaire aux Evesques d'appeller les Prestres & les Diacres mesmes, συμπρεσβυτέρους & συνδιακόνους.] ' Pour l'Evesque Zotique, quoique Baronius l'ait confondu avec celui d'Otre, [aussibien que Nicephore;] ' neanmoins non seulement il paroist qu'il estoit Evesque de Comane, mais encore qu'il vivoit des les premiers commencemens des Montanistes, au lieu que celui d'Otre estoit à Ancyre vers l'an 230. 70. ans aprés.

(Marginal notes: a.24.p.193.b. | Boll.7.feb.p.7.e. | Geo.sac.p.243. | Nphr.l.4.c.23.p.310.d. | c.25.p.314.c| | Eus.l.5.c.16.p.182.b. | a Pearſ. de Ign.t.2.p.163. | b Eus.p.179.d. | Bar.2.05.27. | Pearſ.p.164|Eus.n.p.97.2.b.)

NOTE IX.

Pour la page 203. §.13.

Que le Concile d'Icone s'est tenu du temps de Firmilien vers l'an 231.

' Mr. Valois voudroit pouvoir dire que le Concile d'Icone a esté tenu avant l'episcopat de Saint Firmilien. ' Neanmoins les termes de ce Saint sont si forts pour marquer qu'il y estoit en personne, que Mr. Valois n'ose pas s'arrester à les contester. [S. Firmilien estoit Evesque des l'an 231. qui estoit la dixieme année d'Alexandre: mais il n'y a pas d'apparence qu'il l'ait esté beaucoup plutost, autant qu'on le peut juger par son histoire: & en effet, il n'est mort que sous Aurelien en 270. *V. son titre.* On ne peut donc pas mettre le Concile d'Icone plutost qu'en 231. ou environ. Mais il ne faut pas aussi le mettre plustard,] ' puisque S. Firmilien assure qu'il avoit esté tenu longtemps avant le Pape Estienne; & avant l'an 256. ' *jam pridem.* Et S. Denys d'Alexandrie dit la mesme chose.

(Marginal notes: Eus.n.p.143.1.b. | d. | Cyp.ep.75.p.200.2. | Eus.l.7.c.7.p.253.254.)

NOTE X.

Pour la page 203. §.13.

S. Epiphane justifié contre Blondel sur l'Eglise de Thyatires.

' Blondel accuse fort S. Epiphane d'avoir accordé aux Aloges ennemis de l'Apocalypse, qu'il n'y avoit point d'Eglise à Thyatires du temps de Saint Jean. ' Les Aloges le supposoient, parce-qu'il n'y en avoit point de leur temps. S. Epiphane leur accorde ce dernier fait, mais non pas la conclusion qu'ils en tiroient. Il est vray qu'il ne la nie pas positivement, mais il marque assez qu'il ne l'avouoit pas, & qu'il croyoit qu'il y avoit eu une Eglise Catholique à Thyatires avant les Montanistes, ' puisqu'il dit plusieurs fois que les Montanistes y avoient perverti l'Eglise, & y avoient trompé la simplicité des Fideles.

' Si ce que dit S. Epiphane, que les Montanistes avoient aboli l'Eglise Catholique à Thyatires durant 112. ans, [est veritable, il faut commencer ces 112. ans vers l'an 260. pour les faire finir vers 372. un peu avant que S. Epiphane écrivist. Car on voit par la persecution de Dece §. 19. *note* 17. que S. Carpe qui souffrit le martyre en 250. ou 251. estoit Evesque de Thyatires.]

(Marginal notes: Blond. sib. l.2.c.2.p.136. | Epi.51.c.33.p.455.b. | b.c. | c.)

NOTE XI.

Pour la page 205. §.15.

Que les Montanistes celebroient apparemment la Passion le six ou sept d'avril, & la Resurrection le dimanche suivant.

' Usserius & Mr. Valois croient qu'il y a faute dans Sozomene, où nous lisons que les Montanistes commençoient le premier mois le jour de l'equinoxe 24. de mars, & faisoient Pasque le 14. de ce mois, c'est à dire le 6. d'avril selon les Romains. Car Usserius assure que le 24. mars ne commençoit le settieme mois des Asiatiques, dont les Montanistes faisoient leur premier, que dans l'année bissexte, & que dans les autres c'estoit le 25. auquel on mettoit alors l'equinoxe: d'où il conclut qu'il faut lire le 25. mars dans Sozomene, comme on le lit encore dans la traduction latine faite par Epiphane au commencement du VI. siecle; & par consequent que les Montanistes faisoient Pasque non le 6. d'avril, mais le 7.

[Nous avons mis ce que nous avons trouvé dans le texte de Sozomene. Et il ne paroist point en effet que les Montanistes voulussent plutost suivre l'année Asiatique que leur fantaisie.] ' Ils abandonnoient au moins les Asiatiques en faisant tous leurs mois de 30. jours, [comme les Egyptiens. Car on n'a aucun droit] de pretendre que Sozomene leur impose en ce point. [Ils ont pu de mesme vouloir mettre l'equinoxe au 24. de mars, sans se mettre en peine de l'usage qui le mettoit alors au 25.] ' & il paroist qu'en cela ils approchoient effectivement davantage de la verité. ' Que si dans la Tripartite on lit qu'ils commençoient leur année le 25. de mars à l'equinoxe, on y lit aussi qu'ils faisoient Pasque 14. jours aprés, le six d'avril, [qui n'est pourtant que le 13. depuis le 25. de mars. Il y a donc certainement faute: & apparemment Epiphane auteur de la Tripartite, voyant que tout le monde mettoit l'equinoxe le 25. de mars, aura cru que le 24. qu'il trouvoit dans son texte de Sozomene, étoit une faute de copiste; & aura laissé ensuite le 6. d'avril comme il le trouvoit, sans songer si cela s'accordoit ou non.] ' Nicephore a lu dans Sozomene comme nous y lisons aujourd'hui, & met aussi par deux fois le commencement de l'année des Montanistes le 24. de mars. ' Que si un auteur a joint leur premier mois au settieme des Asiatiques, [il est aisé qu'il n'ait pas pris garde à un jour de difference qu'il y avoit: ou que les Montanistes eussent changé sur cela entre le temps de Sozomene, & celui de cet anonyme,] ' qui écrivoit en l'an 672.

' Sozomene ajoute que si le jour de la Resurrection concouroit avec le 14. du premier mois, les Montanistes festoient le dimanche suivant [21. du mois,] selon ce qui est écrit, [que la feste de Pasque doit durer] depuis le 14. jusqu'au 21. ' Usserius & Mr Valois croient qu'il y a encore faute en cet endroit, & qu'il y faut ajouter εἰ δὲ μή, pour faire dire à Sozomene, que les Montanistes faisoient toujours Pasque le 14. de ce mois, en cas que le jour de la Resurrection s'y rencontrast; & que s'il ne s'y rencontroit pas, ils festoient le dimanche qui le

(Marginal notes: Uſſ.an.M.c.2.p.100.2| | Soz.a.p.155.1.a. | Uſſ.p.100.2.a. | Noris,ep.p.13. | Trip.l.9.c.39.p.137.b. | Nphr.l.11.c.31.p.190.a.b. | Uſſ.an.M.p.99.e. | p.106.107. | Soz.l.7.c.18.p.733.a. | a.p.155.1.c| | Uſſ.p.100.1.)

le suivoit. Cette correction est encore appuiée par la traduction d'Epiphane; ' & Mr. Valois soutient que sans cela, ce que dit Sozomene n'a point de sens.

Soz. n. p. 155. 2. a.

[Il faut neanmoins remarquer que les Montanistes se servant de ce qui est dit que la Pasque alloit jusqu'au 21. avoient apparemment besoin de ce 21. au lieu que selon Usserius & Mr. Valois, ils ne la faisoient jamais plustard que le 20. Il faut aussi observer que Sozomene se sert de trois mots differens, la Pasque, le jour de la Resurrection, & le dimanche: & neanmoins dans le sens d'Usserius, la Resurrection est absolument la mesme chose que le dimanche.] ' Aussi Epiphane qui a pris apparemment le mesme sens, a traduit *Resurrectionis, id est dominicum diem*.

Trip. l. 9. c. 39. p. 137. 1.

[Je ne say donc s'il ne vaudroit point mieux laisser le texte de Sozomene tel qu'il est, en changeant seulement ἢ en δὲ, comme il est dans Nicephore, & dire que Pasque en cet endroit n'est pas le jour de la Resurrection; mais celui de la Passion; qu'ainsi les Montanistes faisoient toujours la Passion le 14. du mois, & apparemment la Resurrection le dimanche suivant; & que quand le dimanche tomboit le 14. ils faisoient ce jour là la Passion, & remettoient la feste & la joie de la Resurrection au dimanche suivant, qui estoit le 21. de leur mois. Il est certain que le nom de Pasque signifie souvent dans les anciens le jour de la Passion; & il le faut apparemment prendre ainsi dans l'endroit où S. Epiphane parle des Montanistes ou des Quartodecimans,] ' puisqu'il dit qu'ils jeûnoient ce jour là, & qu'ils le faisoient le 25. de mars, parcequ'ils avoient trouvé dans les actes de Pilate, que c'estoit le jour auquel JESUS-CHRIST estoit mort. [Saint Augustin l'a pris dans le mesme sens,] ' lorsqu'il dit que quand le 14. de la lune, auquel les Quartodecimans celebroient Pasque, tomboit au dimanche, ils jeûnoient ce jour là mesme.

Epi. 50. c. 1. p. 420. a. b.

Aug. h. 29. p. 8. 2. b.

[C'est une conjecture que nous proposons, mais sans pretendre nous y arrester, aimant mieux suivre sur une chose assez obscure, le sentiment de deux personnes si habiles.] ' Et en effet, l'anonyme qui écrivoit en 672. aprés avoir dit que les Montanistes violoient la regle de l'Eglise en s'attachant au 14. du mois solaire, ajoute que neanmoins ils viennent de là aux trois jours, [c'est à dire, comme on le voit par tout son discours, qu'ils honorent la Passion le vendredi, le repos du sepulcre le samedi, & la Resurrection le dimanche. Ainsi il n'est pas vray, selon cet auteur, qu'ils fissent jamais la Passion le dimanche, au moins dans le VII. siecle.]

Chry. f. 2. 5. h. 156. p. 941. b. c.

NOTE SUR S. DENYS DE CORINTHE.

Pour la page 207.

Touchant diverses choses peu assurées que l'on en dit.

Laun. fir. c. 6. p. 32. 33| Boll. 8. apr. p. 744. 745.

' LES Religieux de l'abbaye de S. Denys en France, pretendent avoir le corps de S. Denys de Corinthe, qui ayant esté, disent-ils, apporté de Grece à Rome par Pierre de Capoue Cardinal de S. Marcel, leur fut envoyé par Innocent III. en 1215. Cependant la bulle qu'on produit de ce Pape, porte seulement qu'il leur envoie le corps d'un S. Denys apporté de Grece. Ce sont d'autres qui ajoutent que c'est S. Denys de Corinthe: mais on ne voit point surquoi ils se fondent pour le dire.

[Je ne say mesme si cette bulle doit passer pour bien assurée: au moins le raisonnement en paroist peu digne d'un Pape aussi savant & aussi judicieux qu'estoit Innocent III.] Car aprés avoir exposé qu'on doute si S. Denys l'Areopagite est celui de Paris; que les uns disent qu'il est mort dans la Grece, les autres qu'il est venu en France, & que c'en est un autre qui est mort en Grece; le Pape sans vouloir rien decider sur cela, envoie en France le corps d'un Saint Denys apporté de Grece, afin qu'on soit assuré d'y posseder le corps de l'Areopagite. ' Je ne voy aucun sens à ce raisonnement, si l'on ne suppose que le corps apporté de Grece passoit pour estre celui de l'Areopagite, ce qui n'est nullement favorable à ceux qui pretendent que l'Areopagite est celui de Paris. [Cependant ou le Pape, ou celui qui a fait la bulle, ne veut rien decider sur ce point. Que veut-il donc dire? Si le corps de l'Areopagite estoit déja en France, celui qu'envoie Innocent ne le peut estre. Le premier est incertain selon le Pape: l'autre l'est aussi. Comment donc ayant deux corps qu'on ne sait point estre ni l'un ni l'autre celui de l'Areopagite, sera-t-on assuré d'avoir l'Areopagite? Assurement le P. Sirmond a quelque raison] ' de dire que ceux qui ont produit cette bulle en pretendant que l'Areopagite avoit toujours esté à l'abbaye de S. Denys, se sont fait moquer de toutes les personnes un peu intelligentes.

Laun. fir. p. 33.

p. 32.

[Pour soutenir au moins le principal de la bulle, il faudroit dire qu'il estoit certain que l'un des deux corps estoit celui de l'Areopagite. Mais la bulle mesme ne le dit pas. Et par où en auroit-on pu estre assuré? On sait bien que cette certitude n'est pas du costé de celui de Paris. Estoit-elle du costé de l'autre? Avoit-on preuve qu'il venoit d'Athenes, & qu'il y avoit toujours esté reveré comme celui de l'Areopagite? Pour moy je ne m'y oppose pas.

Si la bulle est veritable, tout ce qu'on peut dire de raisonnable pour l'honneur d'Innocent III. c'est qu'il a seulement pretendu que ceux de S. Denys ayant tous les corps qu'on pretendoit estre de l'Areopagite, les Atheniens ne leur disputeroient plus qu'ils ne l'eussent. Mais la verité le leur disputera toujours, tant qu'elle nous apprendra à distinguer la realité, de la pretention. Ceux de S. Denys ruinent eux mesmes le raisonnement de la bulle, en voulant que le corps donné par Innocent soit de S. Denys de Corinthe, de peur qu'on ne dise qu'ils n'ont point eu l'Areopagite jusqu'en 1215. Ils ont donc, selon eux, celui de Pario & celui de Corinthe: mais pour l'Areopagite, ils ne l'ont point si ce n'est pas celui de Paris.]

' La petite histoire que Bollandus donne de la reception du corps envoyé par Innocent, [peut estre ancienne.] Elle porte que c'estoit le corps de Saint Denys de Corinthe Confesseur, titre qu'elle repete plusieurs fois; & elle assure qu'en le recevant à Saint Denys, on celebra la grande Messe *de ipso Confessore*. [Il paroist donc qu'on eut grand soin tout d'abord de distinguer ce Saint de l'Areopagite dont le martyre a toujours esté constant, c'est à dire de rui-

Boll. 8. apr. p. 744. 745.

ruiner la bulle que l'on produit aujourd'hui, & qui est inserée dans cette histoire.] ' Nangis moine de Saint Denys pour accorder sa pretention avec la bulle, est contraint de recourir à cette imagination, que quelques uns disoient que S. Denys l'Areopagite estoit l'Evesque de Corinthe, & d'attribuer ce semble à Innocent une bevue si pitoyable. ' S. Cyrille d'Alexandrie a peutestre aussi confondu l'Areopagite avec l'Evesque de Corinthe: mais ce n'en est pas moins une faute indubitable, [qu'il ne faut pas attribuer à Innocent quand on ne voit pas qu'il la fasse.]

Spicil. t. 11. p. 501.

Liberat. c. 10. p. 47. 77.

' Baronius raporte à S. Denys de Corinthe l'histoire d'un Juif battizé avec du sable faute d'eau, ' que Nicephore dit estre arrivée sous l'empire de M. Aurele, quoiqu'il ajoute que ce Juif fut ensuite presenté à S. Denys d'Alexandrie, [qui vivoit 80. ans depuis] ' Mais cette histoire estant assurément la mesme que celle qui est raportée par l'auteur du Pré spirituel, qui dit l'avoir apprise d'un de ceux mesmes qui avoient assisté à ce battesme, & qui remarque que dans l'examen de cette difficulté on cita S. Gregoire de Nazianze, il est visible qu'elle n'est pas arrivée avant le VI[e] siecle, & que l'Evesque Denys qui jugea que ce Juif devoit estre battizé avec de l'eau, n'est ni celui de Corinthe, ni celui d'Alexandrie, mais un autre qui selon ce mesme auteur estoit Evesque d'Ascalon.

Bar. 181. §. 1. 2.

Nphr. l. 3. c. 37. p. 276. 277.

Boll. 8. apr. p. 744. a| Mosc. c. 176. p. 1132. 1133.

NOTES SUR S. APOLLINAIRE D'HIERAPLE.

NOTE I.

Pour la page 207.

S'il estoit natif d'Hieraple.

' BOLLANDUS croit que Saint Apollinaire estoit natif d'Hieraple, sur ce que S. Jerome l'appelle dans sa chonique *Asianum Hierapolitanum episcopum*, ' & que Photius ayant parlé de quelques uns de ses ouvrages, ajoute, ἦν δὲ ὁ Ἱεραπολίτης ὁ συγγραφεὺς, τῆς ἐν Ἀσίᾳ Ἱεραπόλεως γεγονὼς ἐπίσκοπος. [Cette preuve est assez foible, l'un & l'autre passage pouvant aisément se raporter seulement à son episcopat: mais aprés tout la chose ne vaut pas la peine d'estre contestée.

Boll. 7. feb. p. 4. c.

Phot. c. 14. p. 12.

NOTE II.

Pour la page 207.

D'un ouvrage contre les Montanistes mal attribué à S. Apollinaire.

' Les chapitres 16. & 17. du 5[e] livre d'Eusebe, contiennent l'extrait d'un discours d'un ancien auteur contre les Montanistes, lequel est dedié à un Marcel Avirce. Rufin, & aprés luy quelques nouveaux auteurs, comme Nicephore *l. 4. c. 23. p. 320. a. b.* Baronius *an.* 173. §. 19. Bollandus 7. *feb. p.* 7. 8, disent que ce discours est de S. Apollinaire mesme: ' ce qui paroist faux pour plusieurs raisons.

Euf. l. 5. c. 16. p. 179. b.

n. p. 96. 2. d.

p. 97. 1. a. b.

1°. [Il est visible qu'Eusebe l'auroit dit, comme c'est son ordinaire: au lieu qu'il marque mesme assez clairement que cela n'est pas] ' Voici ses paroles: *La puissance divine qui veille pour la défense de la verité, luy donna dans Hieraple pour la maintenir contre l'heresie des Cataphryges, un puissant & un invincible protecteur en la personne d'Apollinaire; auquel elle joignit dans la mesme province diverses personnes habiles & eloquentes: & c'est deux quenous avons tiré beaucoup de lumiere pour cette histoire. L'un de ceux dont nous parlons commence ainsi son discours.* Eusebe continue de cette maniere sans nommer jamais cet auteur.

l. 5. c. 16. p. 179. a. b.

2°. ' S. Apollinaire a écrit contre les Montanistes lorsqu'ils ne faisoient que commencer. [Et en effet, ayant particulierement paru sous M. Aurele, il n'a pas pu voir beaucoup le progrés de cette heresie, qui est née sous ce mesme prince en 171. Mais il est certain au moins qu'il n'a pas vécu jusqu'en 212. puisque S. Serapion d'Antioche, qui est mort en 211. selon la chronique d'Eusebe,] ' parle de luy comme d'une personne qui ne vivoit plus. [Cependant l'auteur dont parle Eusebe écrivoit au plutost en l'an 212. sous Caracalla, plus de 40. ans aprés le commencement des Montanistes.] ' Car il écrivoit aprés la mort de Montan: ' & Apollone, qui écrivoit 40. ans aprés le commencement de cette heresie, parle de Montan comme d'un homme qui vivoit encore. [Nous pourrions ajouter que l'auteur dont parle Eusebe, & qu'on veut estre S. Apollinaire, n'écrivoit mesme que vers l'an 233. & nous l'avons montré sur les Montanistes §. 12. Mais il suffit qu'il n'ait pu écrire avant 212. Aussi nous voyons qu'il parle toujours de l'origine des Montanistes comme d'une chose assez éloignée de luy.

l. 4. c. 27. p. 149. c.

l. 5. c. 19. p. 187. a.

c. 16. p. 181. c.

c. 18. p. 186. b.

p. 185. d.

c. 19. p. 187. a.

3°. ' Autant qu'on en peut juger par les termes de S. Serapion, il est fort probable que S. Apollinaire a plutost combatu les Montanistes par des lettres que par des livres. [Et c'est ce que l'on ne peut pas dire de l'auteur dont parle Eusebe;] ' puisqu'on cite le second & le troisieme livre de son ouvrage.

c. 16. p. 182. c.

Le P. Halloix raporte encore quelques autres raisons pour prouver la mesme chose. ' Bollandus y veut répondre; [mais il ne le peut.]

Hall. v. Apol. p. 816. Boll. 7. feb. p. 7. 8.

NOTE SUR BARDESANE.

Pour la page 208.

Qu'il n'a point adressé à M. Aurele son livre contre le destin.

' AU lieu qu'Eusebe dit que Bardesane adressoit son écrit sur le destin à Antonin, ' Saint Jerome traduit à Marc Antonin,[a] comme croyant que c'estoit l'Empereur M. Aurele. Cependant il n'est guere probable qu'on adressast à un Empereur un écrit fait en syriaque comme celui-là: ' Et Eusebe qui en cite un grand endroit, dit qu'il le tire des dialogues où il s'entretenoit avec ses amis. ' C'est pourquoi Mr. Valois aime mieux croire que cet Antonin est aussi quelque particulier avec qui il estoit uni d'amitié.

Euf. l. 4. c. 30. p. 151. c.

Hier. v. ill. c. 33.

a Euf. n. p. 85. 1. a.

prep. l. 6. c. 9. p. 273. b.

hif. n. p. 85. 1. a.

NO-

NOTES SUR SAINT SOTER. PAPE.

NOTE I.

Pour la page 210.

Sur un endroit de S. Denys de Corinthe touchant S. Soter.

Eus. l. 4. c. 23. p. 145. a. b.

Saint Denys de Corinthe remarque comme une chose particuliere, ajoutée par Saint Soter aux aumosnes de ses predecesseurs, ὅτι λόγοις μακαρίοις τοὺς ἀνιόντας ἀδελφοὺς... παρακαλεῖ. ' Rufin qui traduit *advenientes fratres solatur alloquio*, & Nicephore *l. 4. c. 8. p. 292. d.* n'ont point lu d'une autre maniere. [Cependant est-ce que les predecesseurs de Soter manquoient à voir, à entretenir, à exhorter, à animer les Chrétiens qui venoient à Rome. Je ne say si au lieu d'ἀνιόντας il ne faudroit point lire ἀπόντας, & dire que les autres Papes se contentant d'envoyer des aumosnes à ceux qui estoient dans le besoin, & aux Confesseurs condannez aux mines, Soter y avoit ajouté une lettre pour les consoler & les animer.] ' Il est certain que S. Denys répondoit alors à une lettre écrite par Soter, soit aux Corinthiens, [qui pouvoient estre dans la persecution, ou dans quelque affliction particuliere,] soit aux Confesseurs de ces quartiers-là.

Ruf. ib. p. 69. 1. — Eus. p. 145. b.

NOTE II.

Pour la page 210.

En quelle année S. Soter est mort.

Eus. l. 5. pr. p. 153. — Hi. p. 82. — Euty. p. 359. — Eus. l. 4. c. 19. p. 141. b.

' L'histoire d'Eusebe porte que Soter gouverna huit ans. La chronique de S. Jerome ne luy en donne que sept. ' Au contraire la chronologie tirée d'Eusebe en met neuf, en quoy elle est suivie par Nicephore & par le Syncelle. ' Eutyque d'Alexandrie met huit ans. ' Comme Eusebe a fait commencer son pontificat en l'an 168. [s'il a gouverné huit ans precis, il en faut mettre la fin en l'an 176. auquel le latin de la chronique de S. Jerome met en effet le commencement d'Eleuthere son successeur.] ' L'histoire d'Eusebe dit en la 17e année de M. Aurele, [qui ne commence que le 7. mars 177. Mais comme Eusebe a mis le commencement de M. Aurele un an trop tost, je ne say s'il ne faudroit point conter cette 17e année pour l'an 176. Quoy qu'il en soit, il faut mettre la mort de Soter, selon luy, en 176. ou 177. & dire ainsi qu'il a gouverné huit ans, & peut-estre quelques mois de plus; ce qui revient aux neuf ans des autres. Le texte grec de sa chronique ne met le commencement d'Eleuthere qu'en 178. qui estoit la 18e année de M. Aurele; & Soter auroit ainsi gouverné pres de dix ans.] ' Mais les martyrs de Lion ayant souffert en la 17e année de ce regne, ' sous le pontificat d'Eleuthere, [il n'y a pas moyen de differer la mort de Soter jusques à l'année d'aprés.]

L. 5. pr. p. 153. a. — a. — a. c. 3. p. 168. b. — Boll. apr. t. 1. p. 23. a.

' Pour ce qui est des Latins, l'ancien Pontifical de Bucherius donne à Soter neuf ans, trois mois & deux jours. ' Les autres conviennent tous de neuf ans, & quelque chose de plus, ' hormis un manuscrit de S. Germain des Prez, qui porte 14 ans, 5. mois & 2. jours. ' Ils pretendent qu'il gouverna depuis les Consuls de l'an 162. jusqu'à ceux de l'an 170. à quoy Bollandus ajoute jusqu'au 21. ou 22. avril de l'année suivante [Mais nous croyons nous devoir arrester plutost à Eusebe.]

apr. 22. p. 5. b. c. — Anal. t. 3. p. 428. — Boll. 22. apr. p. 5. h. — pont. p. 35.

' Dodouel pretend prouver que le pontificat de Soter doit avoir commencé en 153. & fini en 162. [Mais ses preuves se reduisent, selon son ordinaire, à de grands discours en l'air, & à bien des conjectures sans fondement.

Pears. diss. D. p. 177–180.

AVIS AU LECTEUR.

Il y a assez longtemps que j'ay oui parler de la question dont je traite ici, & que j'ay appris que quelques personnes habiles croyoient que nostre Seigneur n'avoit point mangé l'agneau pascal dans la derniere cene qu'il fit la veille de sa mort. Il me paroissoit deslors qu'il estoit difficile d'accorder cette pensée avec les paroles de l'Evangile. Cependant je mettois cette difficulté au nombre d'une infinité d'autres choses qu'il m'est permis d'ignorer, & sur lesquelles je ne pourrois sans temerité prendre un sentiment fixe & arresté, n'ayant ni l'occasion, ni l'obligation d'examiner les raisons de part & d'autre autant qu'il le faudroit faire pour en juger solidement.

Mais il y a environ deux ans qu'un de mes amis me presta quelques écrits faits sur ce sujet: Cela m'engagea à lire avec soin ce que le R. P. Lami Prestre de l'Oratoire en avoit mis dans son Harmonie Evangelique. Et comme je pensois alors à donner les Memoires sur l'histoire de l'Eglise dont le premier volume vient de paroistre, je crus ne pouvoir pas me dispenser d'y dire quelque chose de cette question qui me paroissoit importante. Je vis aussi dans l'Harmonie du R. P. Lami son nouveau sentiment sur la double prison de S. Jean: & je ne pus pas me dispenser de l'examiner comme le reste de ce qui regarde l'histoire du saint Precurseur. Je fis donc sur ce point la Note 9. sur S. Jean Battiste, & sur l'autre la 26. sur nostre Seigneur, pour y examiner non pas toutes les questions de la Pasque, mais seulement si l'on peut soutenir que Jesus-Christ *n'ait point mangé l'agneau pascal la veille de sa passion: C'est l'unique chose que j'y traite, & sur laquelle je croy pouvoir avoir un sentiment arresté. Que si j'ay tasché aussi de montrer que les passages de S. Jean ne prouvent point que les Juifs n'aient fait la Pasque que le vendredi aprés avoir fait mourir nostre Seigneur, ce n'est que par occasion & comme par surcroist que je me suis engagé à dire ce qui m'est venu sur cela, non pas pour en pretendre rien assurer.*

Le R. P. Lami estant venu en ce temps là à Paris entendit parler de ces deux Notes que j'avois montrées à quelques uns de mes amis. Il souhaita d'en avoir la communication: & une personne pour qui j'aurai toujours un extreme respect, ayant cru que je les luy devois envoyer, je me rendis à son conseil. Le P. Lami vit ainsi ces deux Notes, comme il le reconnoist avec beaucoup d'honnesteté dans la preface du livre qu'il vient de publier sur l'ancienne Pasque des Juifs. Et comme je n'ay pas pu entrer dans ses sentimens sur l'un

l'un & sur l'autre point, il a tasché dans ce traité mesme de répondre aux raisons que j'avois alleguées pour les combatre.

S'il n'estoit question que de la double prison de S. Jean, je me contenterois tres volontiers d'en avoir parlé une fois, & d'avoir marqué les raisons qui me font croire que cette opinion n'est ni fondée, ni necessaire pour donner quelque jour à l'histoire, ni aisée à accorder avec l'Evangile: & j'attendrois en paix & en silence que le public decidast en faveur de celui qu'on croiroit avoir trouvé la verité. Mais l'autre point qui regarde une action importante de JESUS-CHRIST dans le temps de sa consommation & de sa Passion, me paroist d'une trop grande importance & en elle mesme, & à cause des consequences qu'on en peut tirer, pour ne pas faire encore une fois ce que je puis pour l'éclaircir. On a toujours cru voir dans trois Evangelistes, & l'y voir comme une chose claire & certaine, que nostre Seigneur a mangé la Pasque ancienne avant que d'instituer la nouvelle. C'est le sentiment general des Latins, de tous les anciens Grecs, & mesme de presque tous les nouveaux, quoique leur interest fust plustost de soutenir le contraire. Ce sentiment est appuié par l'autorité de tous les Peres. Et je croy qu'il se peut prouver par des raisons claires & solides. Il seroit fascheux de laisser ruiner une creance si ancienne, si generale, si autorisée, si bien fondée, par une opinion qu'on peut dire estre toute nouvelle, à moins que celle-ci ne fust établie par des raisons & par des preuves invincibles, ce qu'on verra comme je l'espere, ne se pouvoir dire de celle du P. Lami.

V. N. S. note 26. p. 466. 2.

Voilà donc ce qui m'a fait croire que je devois répondre au nouveau livre de ce Pere, en m'adressant à luy mesme, afin de nous unir ensemble pour chercher la verité. C'est le sujet de la lettre que l'on donne ici, divisée en trois parties, dont la premiere est pour prouver que JESUS-CHRIST a mangé l'agneau pascal la veille de sa mort, & je pretens particulierement y montrer par l'Evangile, par Philon & par Joseph, que le jeudi au soir veille de la Passion estoit le temps auquel il le falloit manger. Je l'entens toujours à l'égard de nostre Seigneur, sans m'engager à examiner si ce l'estoit aussi à l'égard des Juifs. J'y satisfais aussi à ce qui m'a paru de plus considerable dans les nouvelles preuves du P. Lami.

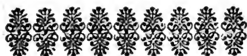
J'y traite mesme encore une fois les passages de S. Jean, & plus à fond que dans la Note 26. Cette discussion ne m'est pas absolument necessaire, puisque je n'entreprens point du tout d'examiner si nostre Seigneur fit la Pasque avec les Juifs ou en son particulier, les preuves dont je me sers subsistant par elles mesmes, & independemment de cette question epineuse dans laquelle je ne prens point de parti. Mais si je puis faire voir, comme je l'espere, qu'il n'y a point de certitude à ce qu'on pretend que la Pasque des Juifs ne fut que le vendredi au soir, j'osterai au P. Lami & à ceux qui sont de son sentiment ce qu'ils regardent comme leur plus forte defense, & ce qui arreste effectivement des personnes tres judicieuses. Que si je ne le puis, cela ne fait aucun tort aux preuves tirées de l'Evangile qui me servent de fondement, & dont la force a toujours paru assez grande pour l'emporter au dessus de toutes les difficultez: & j'apprens en effet que des personnes tres habiles croyent encore, nonobstant les raisons du P. Lami, que nostre Seigneur fit la Pasque le jeudi, & les Juifs le vendredi, sans croire qu'on doive se mettre en peine comment cela se peut accorder, parce qu'il y a en effet quantité de choses tres vraies & tres certaines dont on ne peut pas rendre raison; Dieu se plaisant à humilier nostre orgueil par ces sortes d'obscuritez, & à se moquer de nostre curiosité, afin que nous luy donnions des bornes, & que nous apprenions à vouloir bien ignorer ce qu'il ne juge pas à propos que nous sachions. Je viens de voir dans l'ouvrage du P. Mabillon sur l'Azyme, qu'il croit aussi que nostre Seigneur fit la Pasque le jeudi, & les Juifs le vendredi: & j'aurois beaucoup profité de ce qu'il dit sur ce sujet si j'avois songé plustost à le consulter.

La seconde partie de ma lettre est pour répondre aux raisons & aux difficultez moins essentielles du P. Lami, particulierement sur ce qu'il dit avoir esté observé dans la Pasque selon les Rabins, & ne l'avoir pas esté par nostre Seigneur dans la derniere Cene, sur ce qu'il répond touchant le consentement unanime des anciens & des modernes contre son opinion, & sur l'avantage qu'il donne aux Grecs contre nous. Dans cette seconde partie, & dans la troisiéme qui traite des deux prisons de S. Jean, je ne me suis pas mis en peine de répondre par un discours lié & continu, comme dans la premiere. Je me suis contenté de le faire par une espece de Notes détachées, ayant cru que cela seroit plus clair & plus aisé: Et comme la pluspart de ces Notes sont si courtes qu'on voit sans peine dequoi elles traitent, j'ay cru qu'il estoit inutile d'y mettre des titres, & je ne l'ay fait qu'à celles qui estant un peu longues en pouvoient avoir besoin.

J'ay pris garde autant qu'il m'a esté possible à ne rien mettre dans cette réponse de ce qui est suffisamment éclairci par les deux Notes sur nostre Seigneur & sur S. Jean Battiste, pour ne pas repeter inutilement les mesmes choses.

J'ay tasché encore d'apporter à cet examen un dégagement entier de toute sorte de prevention, un esprit de paix, & un amour sincere de la verité. Je suis persuadé que le R. P. Lami a fait la mesme chose de son costé. Je prie Dieu de nous affermir tous deux dans cette disposition, & d'y faire entrer tous ceux qui liront l'un & l'autre ouvrage. Cela estant il sera difficile que la verité ne se découvre pas, puisqu'elle promet de venir au devant de ceux qui la cherchent. Mais au moins ceux qui travaillent pour l'Eglise sont obligez de faire tout ce qu'il leur est possible pour l'édifier dans leur travail, & aussi bien dans l'examen des difficultez qui s'y rencontrent, que dans tout le reste. Et c'est ce que je prie tous ceux entre les mains de qui ce petit écrit tombera, de demander pour moy au Pere des lumieres, sans la misericorde duquel nous ne pouvons non plus avoir la charité & l'humilité, que la connoissance & l'amour de la verité.

Aug. B. mor. Ec. c. 17. p. 699.



LETTRE

Au Reverend

PERE LAMI,

Sur son traité de l'ancienne Pasque des Juifs.

PREMIERE PARTIE.

I.

Que c'est par l'Evangile qu'il faut décider si JESUS-CHRIST *a mangé l'agneau pascal dans sa derniere cene.*

MON REVEREND PERE,

JE me suis déja donné l'honneur de vous remercier du livre que vous m'avez fait la grace de m'envoyer. Mais vostre present mesme demande de moy quelque autre chose: & assurément je ne satisferois pas à vostre attente, si je ne vous assurois que j'ay lu vostre livre tout entier, & ce qui m'y regarde avec une attention particuliere, pour reconnoistre avec joye que j'ay profité de vos lumieres, & que je me rens à vostre sentiment; ou pour vous avouer avec simplicité que j'y trouve encore de la difficulté, & vous marquer les raisons qui m'empeschent de ceder aux vostres.

Il me semble, mon Pere, qu'en consultant mon cœur j'y trouve que le premier parti me seroit aussibien le plus agreable, comme il est le plus facile & le plus court. Et veritablement en trouvant ' dans un des premiers endroits que j'ay lus de vostre livre un passage de Philon, & un de S. Clement d'Alexandrie, citez pour montrer que les Juifs contoient leurs mois de la phase ou de la vue de la lune, & non de sa conjonction, je n'ay point eu d'autre pensée que de reconnoistre ce fait comme attesté par deux auteurs qui en pouvoient estre témoins, & de vous remercier de m'avoir appris une chose que j'ignorois, ç'a, dis-je, esté là ma seule pensée durant quelques jours. Mais ayant depuis voulu verifier ces deux passages, je vous avoue qu'ils ne m'ont pas paru aussi clairs & aussi precis que je les avois crus d'abord, comme je pourrai vous le marquer plus particulierement dans la suite: de sorte que je suis rentré sur ce point dans ma premiere ignorance, sinon que je n'aurai plus la temerité de supposer que les Juifs contoient leurs mois de la conjonction, puisque je voy que c'est une chose contestée. Et c'est une science déja considerable, dont je vous suis obligé, de ne pas regarder comme certain ce qui est douteux.

Lami, p. 90.

Mais quand je serois convaincu que les Juifs commençoient leurs mois à la phase de la lune, ma grande difficulté subsisteroit encore. Car nous reglons aujourd'hui nos Pasques par la pleine lune: mais nous reglons cette pleine lune par des cycles, & non par la vue, quoiqu'il soit pour le moins aussi aisé de connoistre en cette maniere la pleine lune que la nouvelle. Et si nous avons besoin de connoistre l'une assez longtemps auparavant pour regler le Caresme, les Juifs avoient le mesme besoin pour l'autre, afin d'estre uniformes par toute la terre dans la celebration de leurs festes. Ils pouvoient donc aussi avoir des cycles pour conter les nouvelles lunes, & regler ensuite sur cela les festes qui en dépendoient. C'est ce me semble une opinion assez commune, mesme parmi les plus habiles.

Nous n'avons aucune certitude que ces cycles fussent plus exacts que les nostres, comme je l'ay marqué dans la Note 26. sur nostre Seigneur: & par consequent l'astronomie ne nous peut pas assurer que l'immolation de l'agneau ait dû se faire en l'an 33. plutost le vendredi que le jeudi. Il faut donc revenir à l'Evangile, & le prendre seul pour juge. ' Vous y consentez, mon Pere: Et je say que les plus illustres de ceux que vous citez comme les approbateurs de vostre opinion, sont dans la mesme pensée. Je ne laisserai pas ensuite de répondre aussi à ce que vous alleguez d'ailleurs. p. 247.

II.

Etat de la question.

Il s'agit de savoir si l'on peut prouver clairement & certainement par Saint Matthieu, S. Marc & S. Luc, que JESUS-CHRIST a mangé l'agneau pascal le jeudi au soir, veille du jour de sa mort. Et vous convenez, mon Pere, qu'il l'a mangé, si c'estoit l'heure de le manger, c'est à dire si le jeudi au soleil couchant finissoit le 14. du mois ou de la lune, & commençoit le 15. Car je ne voy pas qu'il y ait lieu de contester ce que vous soutenez, que l'agneau pascal s'immoloit à la fin du 14. vers les trois heures aprés midi, & se mangeoit le soir au commencement du 15. S'il y en a qui soient dans un autre sentiment, c'est à eux à voir comment ils répondront à vos preuves. Car pour moy, je ne songe qu'à chercher la verité avec vous, mon Pere: & ainsi je demeure d'accord avec plaisir de tout ce qu'il me paroist que vous avez suffisamment établi.

Il est clair dans l'Evangile, que quand les disciples demanderent à JESUS-CHRIST où ils iroient preparer la Pasque, *&c.* on estoit dans le premier jour des Azymes, auquel il falloit immoler la Pasque, & par consequent dans le 14. de la lune. ' Vous convenez de tout cela. Si donc on peut prouver que c'estoit avant que le soleil fust couché, on aura prouvé que des le jeudi avant le soleil couché on estoit dans le 14. & que par consequent ce jeudi estoit le jour auquel l'agneau pascal devoit estre immolé & mangé. J'entens tout cela à l'égard de nostre Seigneur. Car pour les Juifs, c'est une autre difficulté, dans laquelle je n'entre point. Considerez donc s'il vous plaist, mon Pere, les paroles de l'Evangile avec cette attention tranquille & paisible, que S. Augustin dit estre si necessaire à ceux qui veulent trouver la verité. Je suis persuadé que cette paix regne dans vostre cœur: & je prie l'Esprit de paix & de verité qui l'y a mise, de la mettre aussi dans le mien, & dans tous ceux qui voudront juger de cette difficulté. p. 248. &c.

III.

Que S. Pierre & S. Jean ont esté envoyez preparer la Pasque avant que le soleil fust couché.

Matth. 26. v. 17. ' *Le premier jour des Azymes*, dit S. Matthieu, *les disciples vinrent trouver* JESUS, *& luy dirent : Où voulez-vous que nous vous preparions ce qu'il faut pour manger la Pasque?* ' *Il leur répondit : Allez à la ville chez un tel, & dites luy : Le Maistre vous envoie dire : Mon temps est proche ; je viens faire la Pasque chez vous avec mes disciples.* ' *Les disciples firent ce que* JESUS *leur avoit commandé, & preparerent la Pasque.* ' *Le soir donc estant venu, il se mit à table avec ses douze disciples.* S. Marc dit la mesme chose. Je ne m'estois pas mis beaucoup en peine dans la Note 26. de montrer que le soir n'estoit pas encore venu, lorsque nostre Seigneur envoya ses disciples preparer la Pasque. Je le supposois comme une chose claire & incontestable : & il est vray que j'ay encore peine à concevoir comment on en peut douter. Si vous m'aviez écrit, mon Pere, que vous estes venu à Paris pour faire imprimer vostre livre, & que le mois de fevrier estant venu vous me l'avez envoyé ; jamais je ne douterois que vous ne fussiez venu à Paris avant le mois de fevrier. Si on demande quelque chose de plus clair dans les discours ordinaires des hommes, je ne say pas où on le pourra trouver.

(Marginal: v. 18. — v. 19. — v. 20.)

' Cependant vous niez ce qui me paroissoit indubitable, ' & vous soutenez que nostre Seigneur n'envoya ses Apostres que lorsque le soir fut venu, en entendant par ce soir, non seulement l'apres midi, que vous montrez s'appeller souvent le soir dans l'Ecriture, mais le soleil déja couché ; aprés quoy il n'y avoit plus d'autre soir dont on pust dire : *Le soir estant venu* JESUS-CHRIST *vint*, &c. Aussi vous ne dites pas qu'il vint le soir, comme le disent les Evangelistes, ' mais qu'il vint la nuit. n'estant parti du lieu où il étoit, que lorsqu'il fut entierement nuit. Ce sont vos propres termes ; & une chose si étrange n'est fondée sur quoy que ce soit, sinon qu'il le faut dire necessairement dans vostre opinion.

(Marginal: Lami, p. 252. p. 261. — p. 261.)

Je say bien que le soir a une grande étendue, qu'il comprend une partie de la nuit ; & qu'ainsi une chose faite à une heure ou deux de nuit se peut dire avoir esté faite le soir. Cependant qu'un maistre envoie dire chez luy aprés le soleil couché qu'on luy fasse à souper, & qu'il vienne une heure aprés, dira-t-on jamais en raportant ce fait ; Il envoia preparer son souper lorsque le soleil fut couché, & quand le soir fut venu, il revint chez luy & se mit à table ? Dira-t-on qu'un homme partit de Paris au soleil levant ; & que le matin estant venu il arriva au Bourg la Reine ? On ne le dira jamais. Et pourquoi ? Le matin ne comprend-t-il pas plusieurs heures aprés le soleil levé ? Ouy assurément. Mais c'est que ces expressions nous font concevoir un soir qui commence quelque temps aprés le soleil couché, un matin qui commence aprés le soleil levé : & dans nos idées le soir commence au plustard lorsque le soleil se couche ; & des qu'il ne luit plus, on ne manque jamais de dire qu'on est au soir. ' *Vespera fit quando sol occidit*, dit S. Augustin. Qu'on nous montre que les Juifs eussent une autre idée ; & aprés cela on aura quelque droit de dire que *Vespere autem facto* n'empesche pas que ce qui est raporté comme ayant precedé ce soir, n'ait pu se faire aprés le coucher du soleil.

(Marginal: Aug. B. ps. 292. p. 140. g.)

Les Juifs avoient veritablement deux soirs, puisque l'Ecriture ordonne, selon l'Hebreu, d'immoler l'agneau pascal entre les deux soirs. Mais je ne say personne qui ait osé inferer de là qu'on le pouvoit immoler aprés le soleil couché avant que la nuit fust venue. Tous les habiles conviennent ce me semble, que ces deux soirs commencent, l'un lorsque le soleil declinoit vers le couchant, l'autre lorsqu'il se couchoit. ' C'est au moins vostre sentiment, mon Pere, & vous citez pour cela le passage ' où Joseph dit que l'agneau pascal s'immoloit depuis trois heures aprés-midi jusques à cinq. ' Et vous, & d'autres avec vous expliquent de la mesme maniere les deux soirs marquez au ch. 14. de saint Matthieu v. 15. & 23. y ayant en effet bien de l'apparence que les Apostres n'attendirent pas que le jour fust fini & que le soleil fust couché, lorsqu'ils parlerent à JESUS-CHRIST de renvoyer le peuple, afin qu'il allast chercher à manger dans les villages voisins. Les Juifs avoient donc deux soirs, mais dont le second commençoit au soleil couchant. Pretendez-vous qu'ils en avoient un troisiéme qui commençoit une heure ou deux aprés le soleil couché ? Et par où le prouverez-vous ? Quelle difference y aura-t-il entre ce soir & la nuit ? ' Le mot hebreu qui est au duel, marque-t-il pas mesme que les Juifs n'avoient que deux soirs ? Ainsi la difference qu'il y a entr'eux & nous, c'est que nous ne commençons guere le soir qu'une heure ou deux avant le soleil couchant, & que les Juifs le commençoient beaucoup plutost : d'où il s'ensuit que *Vespere autem facto* peut encore moins marquer la nuit fermée dans leur idée que dans la nostre.

(Marginal: Lami, p. 31-35. — Jos. bel. l. 7. c. 17. p. 968. d. — Lami, p. 33. Sinop. in Matt. p. 381. d. e. — Lami, p. 1.)

Si nostre Seigneur ne partit de Bethanie, ' comme vous dites, que lorsqu'il fut entierement nuit, ce qui n'estoit pas au 2. d'avril avant huit heures, il n'arriva guere à Jerusalem avant neuf. Il soupa ensuite, lava les pieds à ses Apostres, & les entretint quelque temps avant que Judas sortist. Tout cela ne demande guere moins de deux heures. Et estoit-il encore heure d'acheter à onze heures de nuit ? ' Cependant on crut qu'il sortoit pour cela.

(Marginal: p. 261. — Joan. 13. v. 29. 30.)

IV.

Que le premier des Azymes est le 15. du mois pascal, avec les dernieres heures du 14.

Mais enfin, mon Pere, puisque vous pretendez que JESUS-CHRIST n'a envoyé preparer la Pasque qu'aprés le soleil couché, il faut vous suivre dans ce retranchement où vous estes contraint de vous reduire. Vous ne vous y pouvez défendre que dans la supposition que vous faites, que tout le quatorzieme s'appelloit le premier jour des Azymes, quoique selon la loy ce ne doive estre que le quinzieme. Sur quoi fondez-vous donc cette supposition ? ' Quand vous auriez pour vous deux Rabins, & mesme quelques Chretiens des derniers temps, ce n'est pas une autorité. Peutestre mesme ne commencent-ils leur premier jour des Azymes que le quatorzieme à midi, par une espece d'anticipation, comme l'a cru S. Augustin : & vous savez qu'on vous soutient positivement qu'ils ne veulent pas dire autre chose ; au lieu que si le premier des Azymes ne commence des le soir precedent avec le 14. du mois, vous estes absolument condanné par les trois Evangelistes.

(Marginal: Lami, p. 180-184.)

p. 179. gelistes. ' C'est des ce soir, dites-vous, que l'on cherchoit le levain. Mais ce n'estoit pas encore pour l'oster, puisqu'on en mangeoit jusqu'à dix ou onze heures du matin. Ainsi cette recherche estoit-elle une raison d'appeller jour des Azymes un temps où il estoit encore permis de manger du pain levé. Mais quoy qu'il en soit, il ne s'agit pas de savoir si on luy a pu donner ce nom : il faut voir si les Juifs le luy donnoient en ce temps-là. Vous direz peut-estre que les trois Evangelistes nous obligent à le croire dans l'opinion commune ; mais ils ne nous y obligent au plus que pour les six dernieres heures du quatorzieme, lorsque vous croiez qu'il ne devoit plus y avoir du tout de levain. Ainsi c'estoit veritablement le temps des Azymes.

p. 179. ' Aussi vostre plus grand, ou plutost vostre
Jos. ant. l. 2. c. 5. p. 65. d. unique fondement, est l'endroit ' où Joseph dit que la feste des Azymes duroit huit jours.
bel. l. 6. c. 4. p. 910. d. ' Vous en citez un autre passage où il joint le
Lami, p. 183. jour des Azymes avec le quatorze du mois Xanthique, sans que vous en fassiez neanmoins une de vos preuves, parcequ'en effet cet endroit est assez embarrassé, comme vous l'avez pu voir dans les Notes 31. & 32. sur la Ruine des Juifs. Et je voudrois que tout le monde suivist cet exemple, de negliger toutes les preuves obscures & embarrassées, on n'en seroit pas moins fort, & on abregeroit infiniment. Mais pour moy il m'est permis de joindre ce passage à l'autre, & de les éclaircir tous deux en mesme temps, puisqu'en effet ils ne forment que la mesme difficulté, qui est que, selon Joseph, le quatorzieme estoit déja de la feste des Azymes.

Jos. ant. l. 3. c. 10. p. 93. c. Mais vous n'ignorez pas, mon Pere, ce que le mesme Joseph dit en un autre endroit, ' que le seizieme de la lune estoit le second jour des Azymes. Le quinzieme estoit donc le premier: Et il ne faut point le tirer par consequence.
b. ' Joseph le dit formellement au mesme endroit. Est-ce donc que Joseph se contredit, & qu'il ne faille point avoir égard à luy en cette rencontre? Cela ne vous seroit pas avantageux, mon Pere. Si vous ne l'avez pour vous soutenir, vostre systeme tombe en ruine. Mais il n'y a point d'apparence de l'abandonner ainsi. Il faut qu'il y ait moyen de l'accorder avec luy mesme : Et cela ne sera pas bien difficile, si nous disons qu'il ne donne huit jours à la feste des Azymes qu'en y comprenant celle de Pasque, c'est à dire les dernieres heures du quatorze, où l'on festoit à cause de la Pasque : au lieu que lorsqu'il veut marquer distinctement ces deux festes, il met celle de Pasque le quatorzieme, suivie, dit il, de celle des Azymes, qu'il commence le quinzieme, & à laquelle il ne donne alors que sept jours. Cela se voit clairement en un autre endroit,
l. 9. c. 13. p. 324. b. ' où il dit que la feste des Azymes estant venue *in-cœna*, aprés qu'on eut immolé la Pasque, on fit les autres sacrifices durant sept jours. Il est en effet bien naturel de comprendre la feste de Pasque, qui n'estoit que de quelques heures, sous celle des Azymes, puisque celle-ci mesme, quoiqu'elle fust de sept jours, se marquoit souvent par le nom de Pasque, comme vous le remarquez. Par ce moyen la feste des Azymes aura eu huit jours en un sens veritable, quoique moins propre, & neanmoins le quinzieme de la lune en aura toujours esté le premier, & le seiziéme le second, parceque les six heures que duroit selon vous la feste de Pasque, ne faisant que le quart d'un jour, ne pouvoient pas faire dire que le quatorze en fust le premier. Il n'est point necessaire de s'étendre pour faire voir que cette solution n'a rien que de raisonnable. Personne n'ignore combien il est ordinaire aux historiens tantost de conter les années commencées pour entieres, tantost de ne les point conter du tout. ' S. Mat- Matth. 17. thieu met six jours entre la confession de Saint v. 1. Pierre & la Transfiguration, parcequ'il ne conte que les jours entiers ; ' & S. Luc y en met en- Luc. 9. v. viron huit, parcequ'il y comprend les deux par- 21. ties du premier & du dernier.

Vous vous objectez quelquefois, mon Pere, l'endroit où Joseph joint le second des Azymes au seizieme de la lune, mais je n'ay point remarqué que vous ayez tasché de l'accorder avec celui où il donne huit jours aux Azymes. Peutestre y voudrez-vous appliquer ' ce que Lami, p. vous dites sur ce que Joseph ne conte que sept 180. jours des Azymes. Qu'il parle là de ce qui estoit ordonné par Moyse, sans dire que la coutume n'eust pas ajouté un jour aux Azymes, ce ne seroit effectivement qu'une omission à cet égard. Mais quand il dit que le second jour des Azymes estoit le seiziéme du mois, c'est une fausseté absolue, si le seiziéme du mois, auquel il falloit offrir la premiere gerbe, estoit le troisieme des Azymes, comme il le faut necessairement, en cas que le premier concourust tout entier avec le quatorzieme du mois.

Mais de plus, mon Pere, croyez-vous qu'on se puisse persuader que quand Joseph dit que la feste des Azymes estoit de sept jours, il ne l'entend pas de ce qui se pratiquoit de son temps? Il faudra donc dire la mesme chose de toute cette longue enumeration qu'il fait en cet endroit des loix données aux Juifs par Moyse. Cependant que trouve-t-on dans toute cette enumeration qui repugne à l'usage de son temps, ou plutost qui n'y soit tout à fait conforme? ' Il la Jos. ant. l. commence en disant que ce sont des choses qui 3. c. 9. p. ont toujours esté observées inviolablement. Il 90. f. la continue toujours non au passé, mais au present: ' *La feste des Azymes*, dit-il, *qui est de sept* c. 10. p. *jours, suit celle de Pasque*, & le reste de mesme 93. b.
' Il dit expressément : *Nous faisons la feste de* b.
Pasque par compagnies, &c. ' Vous citez vous b.
mesme, mon Pere, le passage en question Lami, p.
comme une preuve claire, formelle, & indu- 201. 202.
bitable de ce qui se faisoit du temps de nostre Seigneur : & ce n'est en effet que par l'usage des Juifs marqué en cet endroit & dans Philon, que nous savons que l'homer, c'est à dire la premiere gerbe, s'offroit le second jour des Azymes; car cela n'est point du tout clair dans l'Ecriture. Où trouve-t-on aussi dans l'Ecriture ce que dit Joseph en cet endroit, ' Que le taureau (ou le Jos. ant. l. veau) offert le jour de l'expiation dont le sang 3. c. 10. p. estoit porté dans le sanctuaire, ne devoit point 92. c. estre presenté par le peuple, mais fourni aux dépens du grand Pontife? Je pense qu'on pourroit remarquer plusieurs autres choses en cet endroit pour montrer qu'il y raporte les ordonnances de la Loy telles qu'elles se pratiquoient de son temps, comme il marque assez que c'est son dessein, & expliquées mesme par l'usage de son c. 9. p. 90. f. temps: De sorte qu'on a tout droit de pretendre qu'il suit aussi le langage de son temps & le plus populaire, quand il joint le premier des Azymes au quinzieme de la lune, & le second au seizieme, sur tout n'y ayant aucune preuve du contraire; & par consequent quand il conte le quatorzieme pour le premier des Azymes, cela ne se peut entendre de tout le quatorzieme, mais seulement des dernieres heures.

Enfin on ne peut pas mieux expliquer Joseph que par Philon; ou plutost il faut joindre l'autorité de l'un à celle de l'autre. ' Et Philon dit en termes formels que le quinzieme du mois, auquel la lune est pleine, commence la feste des Azymes qui dure sept jours; ' & qu'aussitost aprés le premier jour (ce que vous expliquez vous mesme du premier jour des Azymes) se fait la feste & l'oblation de la gerbe. Ces passages n'ont pas besoin de commentaire: & je ne voy rien aussi qu'on puisse dire pour en éluder la force, sinon peutestre que la coutume ayant donné au quatorze le nom de premier jour des Azymes, cela n'empeschoit pas neanmoins que le quinzieme, qui devoit estre le premier selon la loy, ne fut aussi toujours conté pour le premier, & ainsi le seizieme pour le second. J'avoue que par moy mesme je ne me serois pas avisé de cette solution; & quand elle me seroit venue en l'esprit, j'aurois eu peine de la proposer. Cependant je say que des personnes s'y arrestent, sans considerer ce me semble assez, combien il y a peu d'apparence qu'il y ait eu deux jours appellez tous deux le premier des Azymes. Si l'on dit que le quatorze n'avoit ce nom que par un usage populaire, cet usage populaire devoit neanmoins estre bien commun & bien établi, puisqu'on pretend en mesme temps qu'il est suivi par Joseph en deux endroits, & par trois Evangelistes. Pourquoi donc ne trouve-t-on jamais, selon la suite de cet usage, que le quinze estoit le second des Azymes, & le seize le troisiéme? Car je mets en fait que cela ne se lit nulle part. De deux langages, l'un formé sur les livres, l'autre usité parmi le peuple, le dernier devoit-il pas mesme l'emporter, & former toutes les suites qui en dépendoient? Le moyen que le peuple, aprés avoir conté tout le quatorze pour le premier des Azymes, ne contast pas le lendemain pour le second. Puisqu'il faut donc accorder Joseph avec luy mesme, cherchons dans un esprit de paix, sans égard à nostre question, quelle est de toutes les manieres dont on le fait, celle qui est la plus naturelle. Je suis trompé si l'on ne tombe d'accord que c'est celle que je propose. Il la faut donc suivre, sans en aller chercher d'autres qu'on ne peut pas nier avoir quelque chose de violent. Quand il s'agit de conjectures, il les faut étendre le moins qu'on peut. Y ayant donc quelque necessité d'étendre le premier des Azymes aux dernieres heures du quatorze, il le faut faire & s'en tenir là, à moins qu'on ne nous montre aussi une necessité de les étendre davantage; & c'est ce qu'on ne fait point du tout. Cette solution est certainement bien moins embarrassée que les autres. Car les dernieres heures du quatorze appellées par anticipation le premier des Azymes, ne devoient point empescher que le quinzieme ne demeurast effectivement le premier. Ainsi elles ne formoient point un double langage, sinon en ce qu'on pouvoit conter sept jours des Azymes en un sens plus veritable, & huit en un sens moins propre. Que si c'est là le vray sens de Philon & de Joseph, il faut de necessité absolue reconnoistre que le soleil couchant du jeudi estoit le commencement non du quatorze, mais du quinze, puisqu'on estoit dans le premier des Azymes selon S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc; & par consequent que l'agneau pascal avoit déja esté immolé, puisqu'on l'immoloit à la fin du quatorzieme. Voilà donc toute la difficulté resolue par ces trois Evangelistes éclaircis par deux auteurs contemporains & tres instruits. Que s'il est clair par S. Matthieu & par S. Marc, comme je croy que tout le monde le reconnoistra, que S. Pierre & S. Jean furent envoyez preparer la Pasque des devant le coucher du soleil, la question est absolument decidée par la seule autorité de l'Evangile, puisque, selon vous, on n'estoit encore le jeudi jusqu'au soleil couché, que dans le treizieme de la lune, & que vous avouez que ce treizieme ne peut point estre appellé le jour des Azymes.

Phil. de fest. p. 1191. b. e.

Lami, p. 201.

V.

Divers endroits de l'Evangile, pour montrer que JESUS-CHRIST *a mangé l'agneau pascal.*

Je ne doute point que cette preuve ne paroisse tres forte à tous ceux qui la voudront considerer avec attention. Mais vous savez, mon Pere, que l'Evangile nous en fournit encore plusieurs autres, ausquelles il ne me paroist point que vostre livre satisfasse assez. Car quoi qu'on puisse dire, il est étrangement difficile de ne pas croire que le souper raporté si au long par les Evangelistes est la Pasque dont ils viennent de décrire la preparation. Le S. Esprit auroit-il fait marquer avec tant de soin cette preparation, si elle estoit demeurée inutile? Ce n'est point là certainement l'idée que nous donne la lecture des Evangelistes. Direz-vous que c'est pour nous rendre attentifs à l'institution de l'Eucaristie? Cela est fort bien dans l'opinion contraire que je soutiens: mais dans la vostre le souper de l'Eucaristie & le souper preparé n'ont rien de commun.

Le moyen encore de ne pas croire que JESUS-CHRIST faisoit allusion à la Pasque legale lorsqu'il disoit, ' *J'ay souhaité avec ardeur de manger cette Pasque avec vous avant que je souffre?* Je ne doute pas qu'il ne comprist sous cette Pasque l'Eucaristie qu'il y vouloit substituer. Mais ce sens n'est fondé que sur l'allusion à une viande que JESUS-CHRIST mangeoit visiblement avec ses disciples, & à laquelle il pouvoit donner le nom de Pasque en un sens intelligible aux Apostres. Car nous ne trouvons pas mesme qu'il ait mangé l'Eucaristie: & ne le trouvant pas, je ne say s'il nous seroit permis d'avancer qu'il l'a fait; nos pensées & nos conjectures n'estant nullement recevables en des choses de cette importance. ' Nous avons mesme grand sujet de croire qu'il ne l'a pas fait, puisqu'avant mesme que d'instituer l'Eucaristie il avoit déja declaré qu'il ne boiroit plus de tout ce qui est produit par la vigne. Pour la Pasque par laquelle il a passé de ce monde au Pere, elle devoit suivre ses souffrances, non les preceder; au lieu que JESUS-CHRIST desiroit manger cette Pasque avant que de souffrir, *antequam patiar*: & c'est encore un sens spirituel qui devoit estre figuré par une Pasque sensible. Que si quelqu'un demande pourquoi JESUS-CHRIST souhaitoit si fort de manger cette Pasque legale, vous répondez fort bien, mon Pere, qu'il avoit souhaité ce dernier repas, parceque c'estoit le dernier, qui alloit estre suivi de la consommation de son œuvre, selon ce qu'il avoit dit quelque temps auparavant, ' *Je dois estre battizé d'un battesme; & combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse!*

Luc. 22. v. 15.

Luc. 22. v. 18. 19.

Jean. 13. v. 1.

Luc. 12. v. 50.

Chacune de ces trois preuves fait une si forte impression, qu'en verité, mon Pere, je croy que vous le pouvez pardonner à tous ceux qui ont embrassé depuis tant de siecles un sentiment con-

contraire au vostre, & à ceux encore qui, comme je l'espere, l'embrasseront jusqu'à la fin du monde. J'ay mesme cette confiance en vostre sincerité & en vostre lumiere, ou plutost en ce maistre unique de la verité qui a son throne dans vostre cœur, que vous trouverez qu'on peut dire sans exageration, que ce sentiment commun de l'Eglise est fondé sur des preuves claires & évidentes que nous fournit l'Evangile mesme, ausquelles Philon & Joseph ajoutent neanmoins encore un si grand jour, qu'il est impossible d'y opposer aucune raison solide. Que si cela est, cette lumiere suffit pour dissiper toutes les tenebres d'une infinité de petites difficultez. Car vous convenez sans doute avec moy, mon Pere, de cette regle du bon sens, qui regarde aussibien l'histoire & toutes les sciences humaines, que la doctrine de la foy, que quand une chose est tout à fait certaine, il ne faut plus écouter les difficultez qui se presentent, & qui ne manquent jamais à ceux qui s'engagent à vouloir rendre raison de tout. Cela ne sert pour l'ordinaire qu'à faire consumer inutilement bien du temps; souvent à faire perdre de vûe la verité qu'on connoissoit, ou mesme à rendre douteux ce qui est le plus clair & le plus certain, parce qu'il est souvent plus aisé de prouver solidement une verité, que de répondre aux objections qu'on y peut faire. Ainsi il faut chercher d'abord les raisons essentielles qui peuvent faire connoistre la verité, & si on en trouve, on peut negliger le reste.

Mais je veux bien ne me pas servir de cet avantage. Je consens que ce qui paroistra sans doute clair & évident à beaucoup de monde, puisse encore recevoir quelque ombre de difficulté. Au moins je croy que personne ne niera que ce ne soit le plus probable. Réduisons-nous donc à cela pour ce qu'il me semble avoir prouvé que *Vespere autem facto*, &c. montre que S. Pierre fut envoyé preparer la Pasque avant que le soleil se couchast. Contentons-nous aussi de dire qu'il est plus probable, que selon Philon & Joseph, le quatorzieme de la lune ne concourt point avec le premier des Azymes. Joignons-y la probabilité qu'il y a pour ne rien dire davantage, que quand S. Luc dit, *Venit dies Azymorum in qua necesse erat occidi Pascha*, & S. Marc, *quando Pascha immolabant*, ils ne parlent point de ce qui se devoit faire 22. heures aprés; Que les Apostres ne songeoient point de si loin à preparer *pour manger* la Pasque, ni les hosteliers à tenir sitost une grande sale toute dressée; Que JESUS-CHRIST en faisant dire à celui qu'il avoit choisi, qu'il feroit & qu'il mangeroit la Pasque chez luy, ne pretendoit point ni le tromper en ne faisant point la Pasque legale, ni luy parler d'une Pasque spirituelle qu'il ne concevoit point du tout sous ce nom; Que *desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum*, a aussi esté une parole sans aucun sens à l'égard des Apostres, s'il n'y avoit point là une Pasque exterieure: Qu'on ne voit point pourquoi l'Evangile nous décrit avec tant de soin la preparation d'une Pasque que JESUS-CHRIST & ses disciples n'ont point faite; Que l'Evangile nous representant JESUS-CHRIST qui vient à l'heure, qui se met à table, qui mange une Pasque, il est au moins bien difficile de se persuader que cette Pasque ne soit pas celle qu'ils nous viennent de dire que S. Pierre & S. Jean avoient preparée.

Joignons, dis-je, ensemble toutes ces probabilitez, qui presque toutes peuvent passer chacune à part pour des preuves considerables. Est-il pas vray qu'elles forment dans cette union une impression & une lumiere à laquelle il est bien difficile de resister? On le voit par l'effet; puisqu'elle a emporté tous les Peres, tous les Interpretes & l'Eglise mesme, selon les termes de Photius. S'il est donc permis d'écouter ceux qui veulent détruire ce consentement universel, ce n'est qu'à condition qu'ils opposeront à la clarté qui paroist contre eux dans l'Evangile, d'autres autoritez de l'Evangile mesme qui ne soient pas moins claires pour eux, ou au moins des raisons tout à fait démonstratives, & ausquelles on ne puisse faire de réponse: car on n'en peut pas recevoir d'autres contre ce que tout le monde jusqu'ici a trouvé clair dans l'Evangile. Voyons donc si ce qu'on oppose est de ce genre; & commençons par les passages de S. Jean.

VI.

Sur les passages de S. Jean, alleguez par le Pere Lami.

Mais avant que d'y entrer, il est bon de se remettre devant les yeux l'état de la question. Vous avez pretendu montrer dans vostre Harmonie, que nostre Seigneur n'avoit point mangé la Pasque legale dans sa derniere Cene, parceque l'agneau pascal ne se devoit immoler que le vendredi sur les trois heures: & pour le prouver vous alleguez les passages de S. Jean, dont nous avons à parler ici. Je vous avoue, mon Pere, que je n'ay pu voir qu'avec douleur, qu'on ne contestast pas seulement, mais qu'on pretendist absolument détruire une chose qui me paroissoit claire dans l'Evangile, & que les Peres & toute l'Eglise avoient aussi cru y voir clairement. Estant donc engagé à travailler sur l'histoire de nostre Seigneur, je crus y devoir parler de cette question, & montrer autant qu'il m'estoit possible, dans la Note 26. la certitude de l'opinion ordinaire.

J'aurois pu en demeurer là, & je l'aurois peutestre dû. Mais comme il ne me paroissoit pas tout à fait difficile d'expliquer les passages de S. Jean dont vous faisiez vostre fort, je crus devoir marquer une partie de ce qu'on a accoutumé d'en dire, pour montrer qu'on n'en peut pas conclure necessairement que les Juifs aient fait la Pasque le vendredi; & qu'ainsi on ne doit point opposer S. Jean aux autres Evangelistes, qui disent que le jeudi estoit le jour auquel il falloit immoler la Pasque. Vous avez répondu amplement à ce que d'autres, aussibien que moy, vous ont dit sur ce sujet, & ce sont ces réponses que j'ay à examiner. J'ay dû prouver par les trois autres Evangelistes, que l'agneau s'estoit immolé dés le jeudi, & je croy l'avoir fait suffisamment tant dans ma Note que dans cette lettre mesme. Mais ici, c'est à vous à prouver que S. Jean dit certainement le contraire. Tant que vous ne ferez que montrer que ses paroles sont plus claires dans vostre sens, j'ose dire, mon Pere, que vous ne ferez rien. Il faut prouver qu'elles n'en peuvent avoir un autre: Et c'est assez pour moy de montrer que vous ne le prouvez pas. Car si les paroles de S. Jean peuvent recevoir un sens different du vostre, la preuve que je tire des autres Evangelistes subsiste. Ainsi pourvu que les explications que l'on donne à S. Jean n'aient rien de déraisonnable, cela me suffit. Une chose qui fait bien voir que cet Evangeliste n'est point fort clair & fort

décisif

décisif pour vous, c'est ce que vous dites de
Lami, p. 340. 343. Nicolas de Villegagnon, ' le premier des Latins que vous trouviez avoir soutenu en 1569. que Jesus-Christ ne mangea point l'agneau pascal. ' Rien n'estoit plus favorable
p. 344. pour luy, que de dire, comme vous faites, que S. Jean fait voir qu'on ne faisoit la Pasque que le vendredi. Cependant il a soutenu que les Juifs l'avoient faite dés le jeudi, & que S.
Aug. in Jo. h. 114. p. 219. 2. d 220. 1. b. Jean ne dit rien qui y soit contraire. ' Vous aurez sans doute esté fort surpris, mon Pere, de ce que S. Augustin expliquant mesme l'Evangile de S. Jean, n'a point du tout eu la pensée qu'il nous obligeast à dire que les Juifs ne dussent faire la Pasque que le vendredi au soir; puisqu'il suppose par tout, & sur les endroits que vous croyez les plus forts pour vous, que dés le matin ils estoient déja dans la feste.

VII.

Premier passage de S. Jean.

Je laisse pour abreger beaucoup de remarques qu'on vous pourroit faire ' sur ce qui ne regarde point le fond de la question. Pour venir au premier passage, ' vous ne voulez pas
Lami, p. 212-216. p. 218. que S. Jean ait pu dire le jeudi au soir, que c'estoit *avant la feste de Pasque*, en cas que la feste ait esté commencée ce mesme soir. Cela ne se pourroit pas dire effectivement, si par la feste de Pasque on n'entendoit que la solennité de l'agneau pascal, & ce seroit une vraie
p. 217. 263. difficulté. ' Mais vous reconnoissez, mon Pere, que la feste de Pasque comprend tous les sept jours des Azymes. Et en ce cas, pourquoi S. Jean n'aura-t-il pas pu dire que ce qui s'est fait le jeudi s'est fait avant la feste, negligeant de conter quelques heures de la feste qui s'estoient déja passées, & ayant proprement en vue la grande solennité qui se devoit faire le lendemain pour continuer toute la semaine.

Vous objectez qu'on ne dit point que ce qui se fait le mercredi des Cendres, se fait avant le Caresme. Mais la chose est differente; & quoique vous puissiez dire, cette interruption que la nuit fait en un sens à une feste commencée le soir, fait une si forte impression sur nos idées, que cela change entierement la comparaison. Quoique la solennité du Battesme qui se donnoit la nuit de Pasque appartinst proprement au jour de la Resurrection dont elle estoit l'effet, & qu'elle occupast la plus grande partie de la nuit, neanmoins parcequ'on alloit ensuite se reposer, les Peres dans les sermons faits le jour de Pasque, en parlent toujours comme d'une action du jour de devant. Je ne doute point, mon Pere, que vous ne l'ayez remarqué plusieurs fois. La Messe de minuit est certainement de la feste & du jour de Noel. Cependant parceque la plupart se recouchent en-
Gaud. s. 2. 3. 4. p. 3. 14. b\| 19. c. &c. suite, ' c'est une chose fort commune d'en parler comme si c'estoit plutost la veille que le jour mesme de la feste; & on voit bien des personnes dire: J'allai hier à la Messe de minuit en un tel endroit.

Mais je viens de trouver dans vostre livre quelque chose qui peut, ce me semble, décider
Jos. ant. l. 3. c. 10. p. 93. b. nostre difficulté. ' Car Joseph parlant de ce qui s'immoloit le quatorze pour la Pasque, & qui se mangeoit certainement le soir à l'entrée du quinze, il dit qu'on n'en gardoit rien pour le lendemain εἰς τὴν ἐπιοῦσαν. Et quel est ce len-
Lami, p. 21. demain, sinon le quinzieme, ' comme vous l'expliquez vous mesme; & le quinzieme commençant non au coucher du soleil, puisque c'est le temps ordonné pour manger l'agneau, mais à son lever. Joseph parle ensuite de ce quinzieme & de la feste des Azymes, qui suivoit, dit-il, celle de Pasque, tout de mesme que si elle n'eust point du tout esté commencée dés le soir de devant. Ainsi si vous me reprochez que je fais parler S. Jean avec peu d'exactitude, je croy vous pouvoir répondre que c'est assez qu'il parle naturellement & d'une maniere tres intelligible, puisqu'elle est ordinaire.

Vous voyez que je me tiens au grec, πρὸ τῆς ἑορτῆς, sans me servir du *dies festus* du latin, qui me seroit encore plus favorable. Car quoy que vous disiez sur cela contre M. Piénud, la nature nous porte à appeller proprement jour le temps où nous n'avons plus besoin d'autre lumiere que de celle du soleil.

De plus, mon Pere, trouveriez-vous qu'il y eust rien de fort improbable à dire que le Seigneur commença la derniere Cene vers les six heures par le Cagiga si vous voulez, ou quelque autre viande; qu'aprés ce souper il lava les pieds à ses Apostres: & qu'aprés que le soleil fut couché, il mangea l'agneau pascal, & institua l'Eucaristie? Je ne say si c'est ' le sentiment que vous attribuez à Ligfoot. Il me semble que vous mettez l'agneau pascal à la fin du souper. Au moins je ne voy rien qui empesche de l'y mettre. Mais il vaut mieux ne point recourir sans necessité à de nouvelles conjectures. p. 216.

VIII.

Second passage de S. Jean.

Sur ce que les Apostres crurent que nostre Seigneur disoit à Judas d'aller acheter ce qu'il falloit pour la feste, ' vous voulez que je vous fasse p. 226.
voir qu'il estoit permis d'acheter le jour des Azymes. Pardonnez moy, mon Pere, c'est à vous à prouver que cela n'estoit pas permis: & il ne vous sera peutestre pas aisé de le faire. Je ne voy point que vous citiez autre chose ' que p. 219.
deux passages des Rabins, dont l'un dit que n'ayant rien pour manger, il vaudroit mieux moissonner son bled, le moudre, & faire du pain, que d'en acheter. Je doute que cela persuade beaucoup de monde. Et vous mesme, mon Pere, le croiriez vous, quoique cela soit de Maimonide? L'autre passage parle du Sabbat: mais vous ajoutez sur l'autorité de Maimonide, que ce qui ne se pouvoit pas faire le sabbat, ne se pouvoit pas faire non plus les festes. Vous eussiez pu citer Joseph, ' qui dit que Jos. ant. l. 3. c. 10. p. 93. c.
toutes les festes estoient accompagnées du repos, ἀργίας, & de la cessation du travail. Il est certain cependant que ce repos n'estoit pas égal. J'en ay donné des preuves considerables, si je ne me trompe, dans la Note 26. sur nostre Seigneur. ' Vous en demeurez d'accord pour la Lami, p.
preparation de ce qui estoit necessaire à manger. 219.
Leon de Modene que vous citez en cet endroit, y ajoute p. 130. de porter ce qu'on a besoin.

' Vous citez de quelques autres Rabins que p. 224.
les plus grandes festes, ou au moins quand il estoit encore feste le lendemain, on pouvoit enterrer les morts, & faire tout ce qui estoit necessaire pour cela.

' Comme vous vous estes senti pressé par ce p. 222.
qui se fit entre la mort de nostre Seigneur & le 223.
coucher du soleil, où l'on acheta un linceuil, où l'on prepara des parfums, où l'on ensevelit, où l'on enterra, quoique ce fût, selon vous, le temps

temps de la feste de Pasque où le travail estoit défendu, vous avez tasché d'éluder une partie de ces choses: mais vous vous estes enfin reduit à dire que les Juifs mettoient differens degrez dans les festes; qu'on pouvoit faire le jour de Pasque, ce qu'on ne pouvoit pas le jour des Azymes; & le jour des Azymes, ce qu'on ne pouvoit pas le jour du sabbat. Je n'en demande pas davantage. Car comme vous jugez de ce qui estoit permis le jour de Pasque par ce que vous croyez s'y estre fait, j'ay le mesme droit pour celui des Azymes; & vous ne pouvez plus prouver que ce ne l'estoit pas le vendredi, parcequ'on y achetoit & qu'on y faisoit d'autres choses qui ne se fussent pas faites le jour du sabbat.

Je vous demande pardon, si j'ay dit que vous éludiez une partie de ce qu'on vous objectoit: je voudrois trouver une expression qui fust aussi claire, & qui fust plus douce, sur ce que vous
p. 224. pretendez que Joseph pouvoit avoir acheté auparavant le linceuil dont il ensevelit Jesus-
p. 223. Christ, & que les femmes ne preparerent point les parfums dès le vendredi. Car je ne croy point que les termes de S. Marc souffrent le pre-
Luc. 23. v. 56. mier, ni S. Luc l'autre. *Les femmes*, dit S. Luc, *estant retournées* du lieu où l'on avoit enterré Jesus, *preparerent des parfums: Et pour le jour du sabbat elles ne firent rien: Mais le premier jour de la semaine*, &c. Peut-on dire plus formellement qu'elles preparerent leurs parfums entre la sepulture de nostre Seigneur & le
Lami, p. 214. p. 187. 221. sabbat? ' Vous remarquez que Maimonide ne met point Pasque entre les bons jours. ' Mais cela ne vous empesche pas de soutenir que c'estoit une feste, où le travail estoit défendu
186. depuis midi. ' Ce que vous citez de l'Ecriture & de Joseph pour le prouver ne permet guere d'en douter: & cela me fait changer pour une autre edition, s'il s'en fait, ce que j'en ay mis dans la Note 26.

Ce second passage de S. Jean me donne occasion de traiter ce que vous mettez sur le mesme sujet en un autre endroit de vostre ouvrage.
p. 187. ' Vous y dites que toutes les procedures de ju-
p. 189. 170. stice estoient defendues les festes: ' d'où vous concluez que le vendredi n'estoit point la feste des Azymes, puisque les Juifs y firent des procedures, & allerent dans le lieu où l'on rendoit la justice. Si ce lieu de la justice est le palais de Pilate, ils n'y entrerent point à cause de la Pasque. Voulez-vous, mon Pere, que nous en tirions un argument contre vous, qu'il estoit donc feste dès le vendredi matin? Vous direz que demander justice à la porte du palais, ou dans le palais, c'est la mesme chose. Cela peut estre, mais non pas à la superstition judaïque. Car on ne trouve point dans l'Ecriture qu'on fust souillé pour entrer chez un Gentil.

p. 191. ' Vous citez un passage du Talmud, où l'on voit qu'on choisissoit mesme les festes pour le supplice des criminels insignes. Mais vous dites que le mot hebreu *reghel* qui répond à celui de feste, comprend avec la feste le temps qui la precede & qui la suit; Et vous le
p. 19. ' pretendez prouver par un passage de Maimonide. Permettez-moy, mon Pere, non pas d'appeller de Maimonide, qu'on doit écouter en ce qui regarde sa langue, mais de dire que je ne voy point qu'il soit pour vous. Il parle certainement de la feste des Azymes, & peut-estre de tous les sept jours de la feste: Mais d'où pouvez-vous tirer qu'il y enferme ce qui estoit devant ou aprés? Si vous disiez seulement que ce mot comprenant les jours mesmes des Azymes où le travail estoit permis, on ne peut pas conclure qu'on executast les criminels le premier jour de la feste où on ne travailloit point; je croy qu'on pourroit vous accorder que cette conclusion n'est pas en effet bien certaine. Mais on pourroit ajouter aussi, que quand des Juifs disent qu'on gardoit les criminels jusqu'à la feste, afin que tout le monde fust témoin de leur supplice; cela ne marque point du tout qu'il fust défendu de les executer dans les jours les plus solennels, & porte mesme à croire qu'on le faisoit. ' La Pente- p. 194.
coste que vous mettez au nombre de ces *reghels*, n'avoit que le jour solennel où le travail estoit défendu.

' Vous pretendez que cette signification va- p. 191.
gue du mot de *reghel* vous doit tirer encore de 193.
ce que disent S. Matthieu & S. Marc, *que les Juifs avoient resolu d'abord de ne pas faire mourir* Jesus-Christ *à la feste, non qu'ils le crussent défendu* (ce sont vos termes) *mais parce qu'ils craignoient quelque sedition.* Je ne dis rien sur S. Matthieu, qui a écrit en hebreu: & neanmoins on doit observer que le mot de *reghel* n'est point celui dont l'Ecriture se sert pour marquer une feste; de sorte qu'on ne doit pas présumer que S. Matthieu s'en soit servi. Mais quoy qu'il en soit, S. Marc a-t-il écrit aussi en hebreu? Et ἑορτὴ en grec signifie-t-il autre chose que *la feste*? Les Peres l'ont pris ainsi. Est-ce qu'afin qu'un Evangeliste ne nous trompe pas, il faut recourir à une langue qui n'a presque esté sceue de personne dans l'Eglise? Pourquoi Saint Jerôme au moins qui savoit l'hebreu, ne nous a-t-il pas averti de ne point tomber dans cette faute? Je ne vous presse que par le grec moins exprés que le latin, *non in die festo*. Et neanmoins il est fascheux qu'on trouve mesme dans nostre vulgate un fait absolument faux. Car si elle est vraye, les Juifs vouloient faire mourir nostre Seigneur le jour de la feste, sans la crainte d'une sedition: & selon vous ce fait est faux.

Je croy donc que nous avons des preuves positives que les Juifs executoient les criminels les jours de festes. Quand ils ne l'auroient pas fait, leur passion contre le Sauveur leur a bien pu faire violer leurs regles à son égard, comme on l'a mis dans la Note 26. Enfin puisque nous ne sommes point ici engagez à prouver, mais à répondre, je vous demande, mon Pere, quelle preuve vous avez qu'il fust défendu aux Juifs dans les festes (je ne dis pas dans le sabbat) d'envoyer prendre une personne, de l'examiner, de la declarer, ou si vous voulez de la prononcer juridiquement coupable, & ensuite de la faire executer? Ce fut veritablement Pilate qui prononça contre nostre Seigneur, & qui le fit crucifier aussibien que les deux larrons: Et je ne say pourquoi ' vous avez mis cette ac- p. 231.
tion d'un Gouverneur payen entre les choses contraires à la solennité de la feste. Mais n'importe: je veux que les Juifs l'aient fait. Où cela leur est-il défendu? ' Vous avouez p. 189.
que vous estes réduit aux Rabins, & qu'on 190.
n'en est pas embarassé. Vous y joignez une induction tres éloignée, tirée du supplice de celui qui avoit ramassé du bois le jour du sabbat, ce qui est peutestre plus contre vous que pour vous. ' Vous citez de Joseph dans sa p. 171.
vie, qu'il estoit défendu de prendre les armes en un jour de feste: mais cet ouvrage est trop long pour y aller chercher un mot, & voir comment

ment il s'entend. Ce qui fait juger neanmoins que l'endroit n'est pas bien formel, c'est que vous ajoutez aussitost l'exception d'une grande necessité. Et quelle plus grande necessité pour les Juifs, que d'empescher, comme ils se l'imaginoient, la ruine de leur pays & de toute leur nation? Voilà, ce me semble, toutes vos preuves.

Dans tout ce que les Juifs firent contre nôtre Seigneur, je ne voy rien qui selon nos idées paroisse plus contraire au respect dû à une feste, que de l'avoir fait prendre prisonnier. Et nous voyons par l'Evangile, qu'ils l'avoient voulu faire six mois auparavant, le dernier jour de la feste des Tabernacles, qui estoit extremement solennel selon la loy, & que l'Evangeliste appelle en effet le grand jour de la feste. Lisez, s'il vous plaist, le 7. chapitre de S. Jean depuis le v. 32. jusqu'au 46. & je croy que vous n'en douterez pas, quoiqu'un chicaneur le pust faire. ' S. Augustin croit que quand les Juifs disoient, *Nobis non licet interficere quemquam*, c'estoit à cause de la feste des Azymes qui estoit deja commencée. Il montre fort bien que dans la verité ils tuerent JESUS-CHRIST en le condamnant, en le livrant entre les mains de Pilate, & en obligeant par leurs cris ce Gouverneur de le condamner à mort. Mais il suppose visiblement que dans leur esprit, ou plutost dans leur superstition & dans leur folie, ce n'estoit pas la mesme chose, & qu'ils estoient persuadez que la sainteté de la feste, qui ne leur permettoit pas de crucifier eux-mesmes nostre Seigneur n'étoit pas violée par tout ce que l'Evangile nous apprend qu'ils avoient fait contre luy.

Aug. in Jo. h. 114. p. 220. 1. b.

p. 271. ' Vous mettez entre les choses qui repugnent à la solennité des festes, ce qu'on fit pour la délivrance de Barabbas. Tout ce qu'on fit fut de demander la délivrance d'un prisonnier. Pilate en proposa deux, & le peuple en choisit un. Qu'y a-t-il en cela qui répugne à une feste? Y a-t-il rien au contraire qui y convienne mieux? Vous savez ce qui se fait à Rouen le jour de l'Ascension, & à Paris le jour des Rameaux. Mais je voudrois, mon Pere, par l'estime & le respect que j'ay pour vous, que vous n'eussiez pas mis encore en ce rang de vos raisons, que Pilate aprés avoir condanné JESUS-CHRIST, luy fit porter luy mesme sa Croix. Je n'ose m'arrester sur cela. Passe pour Simon le Cyrenéen, si vous aviez des preuves qu'il fust Juif. Encore que concluriez-vous de ce qu'il a fait, forcé par des soldats Romains?

169. ' D'autres que moy vous ont representé, que les Juifs pouvoient bien n'avoir pas observé leurs loix à l'égard de nostre Seigneur, puisque Caïphe avoit déchiré ses vétemens contre l'ordre de la loy qui le défend au grand Pontife. Vous répondez qu'elle ne luy défend que pour un mort. Voilà les termes de la loy: ' *Caput suum non discooperiet, vestimenta non scindet: & ad omnem mortuum non ingredietur*. Ce que vous citez de Joseph n'est pas exprés. ' Car ce n'est precisément que des grands, ἀρχιερεῖς, dont il dit qu'ils déchirerent leurs vétemens. Que s'il faut l'étendre, comme cela peut estre, jusqu'aux grands Pontifes qui les accompagnoient, vous savez que ce titre se donnoit à beaucoup d'autres qu'à celui qui l'estoit lors actuellement. Mais l'exemple de Jonathas est pour vous, au moins je ne say pas ce qu'on y répond.

Levit. 21. v. 10. 11.

Jos. bel. l. 2. c. 15. p. 801.

Lami, p. 170. ' Vous dites que les Juifs jugerent le matin que JESUS-CHRIST meritoit la mort, observant ainsi la loy qui leur défendoit, selon le Talmud, de juger la nuit un criminel. S. Luc semble dire effectivement que cela se fit le matin: *Et ut factus est dies*. S. Matthieu, S. Marc & S. Jean donnent au contraire tout lieu de croire, que tout ce qui se fit contre nostre Seigneur avec quelque espece de jugement, pour l'interroger, pour prononcer qu'il estoit digne de mort, que tout cela se fit la nuit. Car ils le mettent avant le renoncement de Saint Pierre, qui certainement se fit la nuit. Et afin qu'on ne dise pas que c'est pour ne point interrompre l'histoire de ce renoncement, Saint Jean l'interrompt. Aprés ce renoncement, S. Matthieu & S. Marc disent qu'on tint une assemblée quand le matin fut venu: mais il ne paroist point, selon eux, qu'on y ait fait autre chose que de chercher comment on executeroit le jugement de mort prononcé la nuit, si vous voulez appeller cela un jugement, ou la resolution qu'on y avoit prise. S. Matthieu qui nous instruit le plus de cette assemblée, dit seulement, '*Mane autem facto consilium inierunt... adversus* JESUM, *ut eum morti traderent*: & aussitost on le mene chez Pilate. Math. 27. v. 1.

S'il faut dire avec vous, que S. Matthieu & S. Jean ayant esté témoins oculaires, on doit croire qu'ils ont suivi l'ordre du temps; la condannation se fit certainement la nuit contre la loy dont vous parlez. Mais comme je ne regarde dans tous les Evangelistes que le S. Esprit qui les a conduits, j'abandonne sans peine cette raison, & j'aime mieux avouer que dans la difficulté de trouver le vray point qui accorde les Evangelistes, il n'est point certain que nostre Seigneur ait esté condanné dés la nuit, en vous priant aussi de ne vouloir pas qu'il soit certain qu'il ne l'ait esté que le jour.

Mais je ne crains pas d'assurer absolument que les Juifs n'observerent point à l'égard de nostre Seigneur ' les loix du Talmud, de ne point condanner un criminel le mesme jour qu'on a examiné son affaire, & ainsi de n'instruire jamais une affaire criminelle la veille d'une feste, ce qui excluoit tous les vendredis. D'où l'on conclut necessairement ou que ces loix n'ont jamais esté, ou que les Juifs ont violé leurs loix pour satisfaire plus promtement leur passion contre le Sauveur. Je consens à l'un & à l'autre. Lami, p. 188.

Je me suis beaucoup étendu sur le second passage que vous citez de Saint Jean. Mais vous voyez que ç'a moins esté par la difficulté de l'expliquer, que pour y joindre toutes les autres circonstances de l'histoire de la Passion, dont vous vous servez pour prouver que le vendredi ne pouvoit estre un jour de feste, & qui ce me semble ne le prouvent point. Je pourrois même y trouver des preuves que c'en estoit un. Je vous l'ay marqué de ce que les Juifs ne voulurent point entrer chez Pilate. Ce n'estoit pas avant la feste, mais à la feste, κατὰ ἑορτὴν, selon les trois premiers Evangelistes, le jour de la feste selon la vulgate, ou dans la Pasque selon S. Jean ἐν τῷ πάσχα, qu'il falloit délivrer un prisonnier: Et Barabbas fut demandé, accordé, & délivré avant midi.

Dans nostre second passage de Saint Jean, pourquoi Judas se feroit-il pressé d'acheter le soir aprés souper, c'est à dire, selon vous, à onze heures de nuit, ce qu'il falloit pour la feste, si la feste ne devoit commencer que le lendemain à midi? Ce n'estoit guere l'heure d'acheter que des choses pressées, dont on pouvoit avoir

voir affaire des le lendemain matin, qui par consequent estoit feste. Car il est visible que les Apostres crurent qu'il pouvoit sortir pour cela. Direz-vous qu'à cause de la grande foule qui abordoit à Jerusalem, il craignoit de ne rien trouver le lendemain, ou que tout ne fust trop cher? Je ne pretens pas que ce soient là des preuves bien decisives, & vous avez vu que j'en ay assez d'autres pour n'avoir pas besoin de celles-ci. Mais telles qu'elles soient, je croy pouvoir dire, mon Pere, qu'elles sont peut-estre bien aussi fortes qu'une grande partie des vostres. Que si vous croyez qu'il faut negliger ces petites raisons, qui sont plutost des indices que des preuves, j'y consens tres volontiers. Car veritablement elles nous servent de peu à trouver la verité avec quelque certitude, & servent beaucoup au demon pour nourrir dans nous l'esprit de dispute, & pour nous faire perdre le temps qui nous doit estre si precieux, & dont nous aurons à rendre un si grand conte.

IX.

Troisieme passage de S. Jean.

Je viens à ce que dit S. Jean, *Que les Juifs n'entrerent point chez Pilate afin de n'estre pas impurs, & de pouvoir manger la Pasque.* Si *la Pasque* ne peut signifier autre chose que l'agneau pascal, vous avez prouvé, mon Pere, que les Juifs ne le mangerent que le vendredi au soir: & il vous restera seulement à prouver que nostre Seigneur ne l'avoit pas fait des le jeudi, en montrant que les autres Evangelistes ne le disent pas: Car sans cela toute autre preuve est inutile, & ne se doit pas seulement écouter. Mais vous ne prouvez rien, mesme à l'égard des Juifs, ' si la pasque peut signifier aussi les brebis, les bœufs, & toutes les victimes qui s'immolent durant les sept jours des Azymes, comme vous l'avez soutenu dans vostre Harmonie. ' Vous n'en disconvenez pas d'abord dans vostre dernier ouvrage: Vous appuyez mesme ce sens de l'autorité de Saint Chrysostome. Vous dites seulement que c'est un sens metaphorique. Mais il n'importe, pourvu que cette metaphore fust usitée & intelligible. ' Vous dites vous mesme que Pasque ne signifie l'agneau pascal que par metaphore: *metonymicè.*

Lami, conc. p. 285.
pasc. p. 226.
conc. p. 285.

Vous ajoutez qu'on ne doit point prendre les mots hors de leur signification naturelle sans quelque necessité. Puissiez-vous toujours vous souvenir de cette regle, & l'appliquer à l'*in crastinum* de S. Jean. Mais n'oubliez pas aussi, s'il vous plaist, que je n'ay ici qu'à répondre à vos difficultez, & que toute solution raisonnable me suffit. Que s'il faut une necessité, y en a-t-il une plus grande que de ne pas faire combatre Saint Jean contre trois Evangelistes? ' Vous montrez assez bien, ce me semble, que cette Pasque n'est pas le pain azyme, puisqu'il n'est point ordonné qu'on fust pur pour en manger. Mais assurément chacun taschoit d'avoir part aux victimes qui s'immoloient pour la feste, & pour lesquelles il falloit ne pas estre impur.

pasc. p. 228.

J'en demeurerois là, ' si vous ne retractiez point le consentement que vous aviez donné au sens plus étendu du mot de Pasque, ' & que vous aviez mesme etabli avec soin, comme une chose certaine dans le langage de l'Ecriture & des Talmudistes, incontestable, & reconnuë de tout le monde. Mais enfin il faut vous suivre. ' Vous dites que les passages de l'Ecriture qui vous ont paru clairs autrefois, pour montrer que le mot de Pasque y est pris pour les victimes qu'on immoloit le jour des Azymes, vous paroissent recevoir un autre sens. Mais s'ils peuvent recevoir raisonnablement celui dont nous avons besoin, cela ne nous pourra-t-il pas suffire? Et indubitablement ils le peuvent. ' L'un de ces passages est ce qu'on lit dans le Deuteronome, *Immolabis Phase Domino de ovibus & bobus.* ' Vous dites que selon Onkelos & Maimonide cela signifie qu'on immoloit des bœufs pour la Pasque. Je n'en doute point: Mais cela empesche-t-il que ces bœufs ne fussent compris sous le nom de Pasque, comme l'expression le porte, & c'est tout ce que je demande. ' Maimonide dans un passage que vous citez exprime cet endroit d'une maniere qui le marque encore mieux. *Et immolabis Pascha oves & boves*; ce qui est une traduction litterale de l'hebreu, plus formel en cela que nostre vulgate. Car dans le genie de cette langue *oves & boves* ne peut estre ici que l'explication de *pascha*; & si c'estoit quelqu'autre chose, il y auroit *Immolabis pascha, & oves, & boves.* Aussi c'est le sens que S. Jerôme a pris lorsqu'il a traduit, *Immolabis Phase de ovibus & bobus.*

p. 229.
conc. p. 285.
pasc. p. 229.
Deut. 16. v. 2.
Lami, p. 229, 230.
p. 139.

Je ne dissimuleray pas la difficulté que vous pouvez faire, quoique vous ne la fassiez pas, qui est qu'en ce sens l'Ecriture ordonne d'immoler la Pasque, sans parler des agneaux qui en faisoient la principale partie; & je ne me contenteray pas d'y répondre par l'autorité de la vulgate que cette objection attaque. Mais je défendray & la vulgate & le sens que vous rejettez, en vous priant de remarquer que le mot de brebis peut fort bien estre une espece mise pour tout son genre. Et il faut que cela soit bien naturel & bien usité, puisque Saint Augustin se sert du mesme terme de brebis sans aucun besoin particulier pour signifier precisément l'agneau pascal. ' C'est en parlant de la derniere cene de nostre Seigneur, *quâ cœnâ*, dit-il, *incipiebat azymum & ovis immolatio manducari.* Je ne say si vous pretendrez que le *tson* de l'hebreu a moins d'étenduë: mais Buxtorf luy en donne mesme davantage dans son dictionaire p. 634. & il l'explique de tout le menu bétail en ces termes, *oves, grex, greges, ovium scilicet & caprarum, minorum pascualium utriusque speciei.* C'est le mesme sens que l'on donne à πρόβατα dont les Septante se servent en cet endroit; ' Et la paraphrase Caldaique d'Onkelos y met *des agneaux*, comme vous me l'apprenez.

Aug. ep. 86. p. 148. 2. 2.
Lami, p. 229.

Il me semble, mon Pere, que vous auriez encore pu ne vous point retracter sur le passage des Paralipomenes, ' *Dederunt sacerdotibus ad faciendum Phase pecora commixtim duo millia sexcenta, & boves trecentos*; ce qui signifie, dites-vous, que l'on donna 2600. tant agneaux que chevreaux pour faire la Pasque, & 300. bœufs pour les sacrifices pacifiques. Vous reconnoissez donc que si les bœufs estoient *ad faciendum Phase*, on les peut comprendre sous le mot de Pasque. Et le sens naturel n'est-il pas que les bœufs estoient aussi pour faire la Pasque? Pourquoi donc ne pourray-je pas prendre ce sens? Et qui vous oblige, ou plutost qui vous permet d'y en chercher un autre contre la regle que vous venez de donner? Qui vous oblige aussi de restraindre *pecora commixtim* aux agneaux & aux chevreaux?

2. Paral. 35. v. 8.

Les Septante y ajoutent πρόβατα comme quelque chose de distingué des agneaux & des chevreaux, & appartenant neanmoins certainement à la Pasque : ἔδωκαν εἰς τὸ φασὲκ πρόβατα, ϗ ἀμνοὺς, καὶ ἐρίφους. Le verset 7. montre fort bien que *pecora* comprend autre chose que les agneaux & les chevreaux : *Dedit Josias..... agnos & hædos de gregibus, & reliqui pecoris triginta millia, boum quoque tria millia* : Le verset 9. est tout semblable au 8. Ainsi ce sont deux passages qui prouvent que le mot de Pasque se donnoit à toutes les victimes que l'on immoloit alors. Cependant je vous avoue, mon Pere, que je ne voudrois pas vous presser aussi fort par cet endroit que par celui du Deuteronome, parceque l'hebreu ne me paroist pas assez décisif. Et neanmoins comme il s'agit d'expliquer le grec de Saint Jean, je pense qu'on peut avoir un grand égard aux Septante qui paroissent bien formels, sur tout dans le verset 7. où ils ont mis *que Josias donna au peuple* πρόβατα, καὶ ἀμνοὺς, καὶ ἐρίφους, *tout cela pour la Pasque*, ou plutost, *pour les Pasques*, comme porte l'hebreu, ' c'est à dire, selon les interpretes, pour estre des victimes pascales, ausquelles par consequent on donnoit le nom de *Pasque*.

Sinop. in Par. p. 881. c.

Mais je trouve par hazard un troisieme endroit qui est la suite du premier. En voici les termes selon la vulgate : ' *Septem diebus comedes absque fermento*. Vous n'y voyez rien contre vous : mais c'est parcequ'on y a omis ou oublié *super eo* qui est dans l'hebreu & dans les Septante. Ce *super eo* ne se peut raporter qu'à *Phase* du v. 2. *Immolabis Phase Domino*. Si ce *Phase* n'est que l'agneau pascal, il faudra dire qu'on en mangeoit durant sept jours : *Septem diebus comedes super eo azyma*. Assurément, mon Pere, vous aimerez mieux avouer ' que *Phase* marque toutes les victimes qui s'immoloient & se mangeoient durant les sept jours de la Pasque ; & qu'ainsi le passage de S. Jean qui fait le plus de difficulté, n'en doit faire aucune.

Deut. 16. v. 3.

in Deut. p. 799. h.

' Vous citez Joseph contre ce que vous aviez soutenu auparavant, que l'endroit des Paralipomenes montre qu'on donnoit le nom de Pasque à toutes les victimes pascales. Mais cet auteur ne dit rien qui y soit contraire : ' Car son texte porte *que Josias donna au peuple pour la Pasque*, &c. Je le tournerois mesme contre vous, si je cherchois en tout ceci autre chose que la verité. Mais elle m'oblige de reconnoistre que je croy qu'il y manque un καὶ, qui m'osteroit l'avantage que j'en pourrois prendre.

Lami, p. 230.

Jos. ant. l. 10. c. 5. p. 335. a.

Je conclus enfin, mon Pere, par vostre autorité propre. ' Car vous pretendez encore dans vostre dernier ouvrage, & sans vous en retracter, que preparer la Pasque c'est acheter des gasteaux Azymes, des herbes ameres, tout ce qu'il falloit pour la sausse du charosset. Le mot de Pasque comprend donc encore à present dans vostre sentiment bien d'autres choses que l'agneau pascal. Pourquoi donc ne voudrez-vous pas qu'il puisse signifier aussi les victimes que l'on immoloit durant toute la feste de Pasque ? Quand nous n'aurions aucun passage de l'Ecriture pour appuyer cette explication, suffiroit-il pas qu'elle fust possible pour l'embrasser, en attendant de plus grandes lumieres, plutost que de faire une si étrange violence à trois Evangelistes, contre le sentiment commun de toute l'Eglise ? On ne sçauroit douter que S. Augustin n'ait entendu par cette Pasque quelque autre chose que l'agneau pascal par lequel on commençoit la solennité des Azymes. Car en expliquant cet endroit mesme, il dit par deux fois que la solennité estoit déja commencée. ' *Dies agi cœperant azymorum...... ' propter diei festi sanctitatem, quem celebrare jam cœperant*.

Lami, p. 159.

Aug. in Jo. h. 114. p. 219. 2. d.

Il faut que je vous propose, mon Pere, une pensée qui me vient. Une partie des impuretez legales ne duroient que jusqu'au soir ; *Immundus erit usque ad vesperam*. Croyez-vous que d'estre entré chez un payen, ou dans le lieu de la justice, si vous voulez, ce qui n'est défendu nulle part dans l'Ecriture, demandast une plus longue purification ? Les Juifs craignoient donc de ne pouvoir manger des choses qui se pouvoient manger avant le soir : Et par consequent leur precaution ou leur scrupule ne regardoit pas l'agneau pascal, qui ne se pouvoit manger que le soir aprés le soleil couché.

p. 220. 1. b.

X.

Quatrieme passage de S. Jean.

J'ay répondu sans y penser, mon Pere, à ' vostre quatrieme passage, que Barabbas fut délivré à la Pasque, & j'ay esté assez mal habile pour vous l'objecter comme vous estant contraire. Je vous proteste que je l'ay fait avec une entiere simplicité, & parceque je l'ay cru pour moy, sans songer que vous dussiez ni que vous pussiez l'employer pour vous. D'autres jugeront qui de nous deux a raison. ' Je voy que M. Piénud a eu la mesme pensée que moy : & vous la luy laissez passer. Je n'ay donc qu'un mot à ajouter sur cet article, pour vous prier de remarquer que de ce qu'on a reproché à un Gouverneur Romain d'avoir fait des executions en une feste des Romains, on n'en peut pas conclure que Pilate n'en ait pas dû faire en une feste des Juifs, à laquelle les Romains n'avoient nulle part. ' Vous ne mettez mesme le crucifiement qu'aprés midi, ' lorsque, selon vous, la feste de Pasque estoit déja commencée, avec défense de travailler sur peine d'excommunication.

Lami, p. 250.

p. 232. L. 9.

p. 231.

p. 181. 242.

XI.

Cinquieme passage de S. Jean.

Je say, mon Pere, que des personnes tres judicieuses, qui n'ont aucun interest particulier dans nostre differend, trouvent que c'est expliquer fort naturellement vostre cinquieme passage, *Erat autem parasceve Pascha*, de dire qu'elles signifient que c'estoit un vendredi qui tomboit dans la feste de Pasque, comme je l'ay marqué dans la Note 26. Et je suis bien aise d'apprendre de vous ' que c'est l'explication commune. Car ce qui est bon, est encore meilleur quand il est commun. Ce passage ne prouve donc point pour vous : & c'est tout ce que je demande. ' Vous ne rejettez pas vous mesme cette explication : mais vous dites qu'elle seroit passable, si c'estoit à midi que commençoit la preparation. Quelle liaison y a-t-il entre ces deux choses ? ' Vous avouez que tout le vendredi se peut apeller *parasceve* ou preparation, parcequ'on s'y preparoit pour le sabbat. A quelque heure que commençast ou que finist cette preparation, cela ne m'importe. Il me suffit qu'elle ait donné le nom à tout le vendredi. Mais je voy bien ce que c'est. ' Vous sup-

p. 234.

p. 235.

p. 234.

p. 223. 239.

supposez que S. Jean met, *Erat autem parasceve Paschæ hora quasi sexta*, comme deux synonymes qui ne marquent que la mesme chose. & qu'ainsi la parasceve dont il parle commençoit à midi. Mais qui nous oblige d'entrer dans cette pensée? Il est bien plus aisé de croire qu'il a voulu marquer & le jour, & l'heure. C'estoit, dit-il, le vendredi de Pasque sur le midi. Il me semble que cela est clair & naturel. Je pourrois ajouter bien des choses sur ce sujet: mais je croy que ceci suffit.

p. 139. En parlant d'un endroit de Joseph, ' vous dites qu'il marque que la parasceve commençoit à la neuvieme heure du jour. Je pense que vous l'entendez de cette preparation pour le sabbat qui faisoit donner le nom de parasceve à tout le vendredi. Mais je ne croy pas que vous puissiez même tirer ce sens de ce que dit Joseph, Que les Juifs n'estoient point obligez de comparoistre en justice ni le samedi, ni à la parasceve precedente depuis la neuvieme heure. C'est comme s'il disoit, ni le vendredi depuis trois heures aprés midi.

p. 137-141. Je n'ay que faire aprés cela d'examiner ' s'il y avoit, ou non, une parasceve pour la Pasque. S'il n'y en avoit point, j'en suis plus fort. Et j'ay ouy dire que la personne dont la reputation & l'erudition profonde ont beaucoup contribué à donner quelque cours à vostre opinion, croit qu'il n'y en avoit point effectivement. Mais quand il y en auroit eu une, il me suffit qu'on ne puisse pas prouver que ce soit celle dont parle S. Jean.

XII.

Sur le sixieme passage de S. Jean.

Je n'ay point parlé dans ma Note 26. de ce que dit S. Jean, *Que le lendemain de la mort de nostre Seigneur estoit le grand jour du sabbat*, n'ayant point remarqué qu'on s'en servist, & n'y voyant pas de difficulté particuliere. Je n'y en voy pas encore, à moins qu'il ne soit constant que par ce grand jour du sabbat Saint Jean entend le premier jour des Azymes, ce qui n'est nullement certain. Et j'ay esté fasché, mon Pere, qu'en mettant ce passage en

143. teste, comme le sujet de la question, vous avez traduit *le jour solennel de la feste*. C'est décider avant que d'avoir examiné, & tromper ceux qui ne savent que le françois.

Pour le fonds, je vous avoue que je ne suis

p. 143-145. pas assez fin pour voir la force des preuves ' que vous alleguez, & qu'il ne me paroist rien que de

p. 144. raisonnable dans ' ce que vous dites qu'on vous répond, que le samedi qui arrivoit dans l'octave de Pasque, estoit plus solennel que les autres. Vous dites que cela n'a aucun fondement: Mais la chose est si naturelle, qu'il est difficile de ne le pas presumer.

Vous remarquez que c'est le samedi de devant Pasque qu'on appelloit le grand samedi. Je say bien qu'on le dit: mais l'unique raison que l'on en donne est si pitoyable, qu'elle m'a toujours paru propre à faire douter du fait mesme. On ne voit rien de cette solennité extraordinaire, ni dans l'Ecriture, ni dans Philon, ni dans Joseph. Ainsi ce peut bien estre une innovation des Juifs venue depuis leur reprobation & leur ruine.

La crainte qu'eurent les Juifs que les corps ne demeurassent en croix le jour du sabbat, marque assurément qu'ils avoient une grande veneration pour ce sabbat. Mais quand ce n'eust pas esté celuy de Pasque, il me paroist assez probable qu'ils avoient encore plus de religion ou de superstition pour le sabbat que pour leurs plus grandes festes, comme vous le pouvez voir dans la Note 26. ' Leon de Modene le p. 108. dit en termes formels. ' Et d'ailleurs la Loy Deut. 21. ordonne que ceux qui auront esté mis en croix v. 22. 23. soient enterrez le mesme jour. C'estoit une espece de necessité d'executer des criminels; & ce n'en estoit pas une qu'ils languissent longtemps, ni que leurs corps demeurassent longtemps pendus.

Voilà, mon Pere, tous les passages de Saint Jean qui font vos preuves. Je laisse à d'autres à juger si je me suis acquité de ce que j'avois promis, & si j'ay fait voir qu'on n'en sauroit conclure avec aucune certitude que les Juifs n'aient immolé l'agneau pascal que le vendredi. Si je l'ay fait, je puis dire que j'ay tout fait, ' puisque vous ne refusez point de reconnoistre les Evangelistes pour seuls juges de cette Lami, p. 147. question. Mais quand vous pourriez encore pretendre que cet Evangeliste est clair pour vous, je pense qu'il y aura tres peu de personnes qui n'avouent que les trois ne sont pas moins clairs contre vous. Je n'ay garde d'en conclure qu'un doit ceder à trois. Cela seroit bon dans des historiens capables de se tromper. Ici c'est Dieu que nous écoutons, également incapable d'erreur dans trois & dans un. C'est une mesme verité qui parle par tous les quatre, & qui ne peut estre contraire à elle mesme: mais nous pouvons ne pas toujours entendre ce qu'elle nous dit. Si donc Saint Jean vous paroist aussi clair pour un sentiment que les trois autres me paroissent clairs pour le contraire, il est certain que l'un de nous deux se trompe; & puisque nous sommes parties dans ce different, n'entreprenons pas de le décider, mais prenons-en pour juge toute la terre. Quelque clarté que vous croyiez voir dans les passages de S. Jean, ont-ils jamais emporté generalement tout le monde comme les autres? Combien de personnes ont cru qu'on les pouvoit expliquer? Ce n'est donc point là une clarté qu'on puisse égaler à l'autre, bien loin qu'elle puisse la détruire. Mais que prouveroient les passages de S. Jean quand ils seroient clairs? Que Jesus-Christ & ses disciples ne devoient faire la Pasque que le vendredi: Ils n'en disent pas un mot, & c'est neanmoins uniquement dequoi il s'agit: Ils ne parlent que des Juifs. Mais, dit-on, Jesus-Christ ne pouvoit pas faire la Pasque en particulier, en un autre jour que les Juifs. ' C'est une grande question qui est fort Lami, p. 41. disputée par plusieurs de nos meilleurs interpretes, comme vous le reconnoissez, mais qui au moins n'a point emporté jusqu'ici tous les esprits par sa clarté.

Que si S. Jean ne détruit point la clarté qu'on a toujours trouvée dans les autres Evangelistes, voyons s'il y a des raisons assez fortes pour le faire, c'est à dire s'il y en a de démonstratives. Je ne croy point qu'on ose mettre en ce genre tout ce qu'on trouve dans les Rabins sur les ceremonies de la Pasque, qu'on suppose sans preuve n'avoir point esté observées par Jesus-Christ. J'en parleray plus amplement dans la seconde partie.

XIII.

Que le Pere Lami ne peut rien prouver par la Pentecoste.

Lami, p. 193. 194. ' Vous faites un grand fond, mon Pere, & vous pretendez mesme établir une démonstration mathematique, sur ce que vous dites qu'il est certain que la Pentecoste tomba au Dimanche l'année que JESUS-CHRIST mourut, mais vous ne vous estes pas mis en peine de prouver cette certitude, la supposant reconnue de tout le monde, ou au moins bien prouvée par Baronius. Ce que je vous puis dire sur cela, mon Pere, c'est que j'ay examiné ce point il y a longtemps, sans aucun raport aux difficultez de la Pasque dans lesquelles je ne voulois point alors entrer du tout, mais par le simple desir de trouver la verité. Et par cet examen tout à fait sincere, il m'a paru que la chose pouvoit estre vraie, mais qu'elle ne pouvoit passer pour certaine. Vous en pouvez voir les raisons dans la Note 8. sur S. Pierre. La question n'est pas si l'Eglise depuis le V. siecle (car je n'ay rien trouvé sur cela avant S. Augustin) a cru que le S. Esprit estoit descendu le Dimanche, mais ce qu'il faut conclure de cette creance de l'Eglise & des autres preuves qu'on peut alleguer de part & d'autre.

p. 194. Pour ce qui regarde nostre question, 'vostre démonstration mathematique demande selon vous mesme, mon Pere, qu'il soit certain que la Pentecoste tomboit cette année là le dimanche, & qu'on y contoit toujours les cinquante jours du seizieme de la lune auquel on offroit la premiere gerbe. Je ne vous conteste ni l'un ni l'autre, mais je vous conteste la certitude de l'un & de l'autre. Vous nous renvoyez pour le premier à Baronius, qui autant que j'en ay pu juger sans prévention, comme je vous l'ay deja dit, ne me paroist point prouver la certitude.

Pour le second, je cede à l'autorité de Philon que vous m'avez apprise, & à celle de Joseph, que c'estoit l'usage alors de conter les cinquante jours du seizieme: Et cela nous suffit, sans examiner si c'est le vray sens de l'Ecriture, ' ce que les Juifs Caraïtes nient. p. 24. Je ne voy pas non plus lieu de douter que ce seizieme ne soit compris dans les cinquante jours.

p. 205. 'Ainsi toute la question est de savoir s'il falloit encore conter du seize, lorsque ce seize tomboit au sabbat; parceque s'il falloit couper la premiere gerbe le jour qu'on l'offroit, & que cette action passast pour une œuvre servile défendue le jour du sabbat, on ne pouvoit la couper & l'offrir que le lendemain: Et en ce cas vous tombez d'accord que les cinquante jours ne se contoient que du dixsettieme. Le cas arrivoit en l'an 33. si le premier des Azymes & le quinzieme de la lune estoient le vendredi. Ainsi la gerbe ou l'Homer n'ayant esté offerte que le dimanche dixsettieme, la Pentecoste sera aussi tombée le dimanche. Vous pouvez répondre, mon Pere, ou qu'en ce cas l'Homer se coupoit par avance dès le jeudi avant midi, & se gardoit pour estre offert le samedi, ou que de le couper estant une action de religion, elle se pouvoit faire le jour du sabbat. p. 206. 'Vous parlez de la premiere solution sans la rejetter; ' mais vous vous arrestez absolument à la seconde, & vous la regardez comme certaine. p. 207-211.

Vous pouvez voir dans la Note 8. sur Saint Pierre, que j'y suis assez entré dans vostre sentiment, & que je n'ay pas cru qu'il fallust s'arrester à ceux qui disent que quand le premier des Azymes estoit le vendredi, on n'offroit la premiere gerbe que le dimanche. Cependant, mon Pere, aprés avoir lu ce que vous en dites dans vostre ouvrage, la chose me paroist plus soutenable qu'auparavant. Et comme je n'ose pas dire que cette translation de l'Homer soit assurée, aussi je ne voy point qu'on la puisse rejetter comme certainement fausse; ni par consequent que la Pentecoste vous puisse servir à prouver que le premier jour des Azymes avoit esté le samedi, quand mesme il seroit certain que la Pentecoste estoit cette année là le dimanche.

Car je ne voy point que vous donniez aucune autre preuve qu'on coupast & qu'on offrist la premiere gerbe le jour du sabbat, ' sinon p. 207-211. que le Talmud & Maimonide le disent, ce qui ne suffit nullement pour rendre la chose certaine comme vous pretendez qu'elle est, & comme elle le doit estre pour fonder une démonstration. Un auteur nouveau, nommé Burm. de Pasc. disp. 2. p. 284. Burman, assure qu'il y a aussi des Juifs qui disent que quand le 2. des Azymes estoit le jour du sabbat, on ne coupoit l'Homer que le dimanche. ' Ce que vous citez de l'Evangile, Lami, p. 207. *Que les Prestres violoient le sabbat dans le Temple sans estre coupables*, ne resout point entierement la difficulté. Car c'est un cas assez different de celui-ci. Et le raisonnement est foible lorsqu'il ne s'agit pas de ce qui se devoit faire, mais de ce que pratiquoient les Juifs. ' Vous ajoutez que ni l'Ecriture, ni Philon, p. 206. ni Joseph ne parlent point de cette translation de l'Homer. Que ne se tient-on à ces sources, sans aller chercher des ruisseaux si éloignez? Car pour les anciens Juifs que vous y joignez, je ne say ce que ce peut estre. Mais c'est en ce cas que le silence des auteurs originaux est le moins fort. Car ce n'est qu'une exception, qui n'arrivoit pas communement, & qu'on pouvoit negliger de marquer, parceque ce n'estoit qu'une suite de la regle du sabbat, que les Juifs observoient alors plus inviolablement, ou plutost plus superstitieusement que toutes les autres festes.

Je ne dis pas cela, mon Pere, pour pretendre que vostre sentiment soit faux, mais pour montrer seulement qu'il n'est point certain, bien loin de l'estre assez pour servir de fondement à une démonstration mathematique. Quand il le seroit, il faudroit encore avoir la mesme certitude que la Pentecoste tomba cette année-là au dimanche. Ainsi vôtre démonstration posée sur deux choses peut-estre vraies, mais peut-estre fausses, peut passer pour une opinion qui a sa probabilité, mais nullement pour un fondement inébranlable, capable de prouver une chose aussi contestée qu'est ce que vous soutenez que les Juifs n'immolerent l'agneau que le vendredi. Et quand vous auriez démontré ce fait, vous n'auriez pas encore prouvé que nostre Seigneur n'eust pas fait la Pasque dés le jeudi, qui est l'unique point que je soutiens. Vous savez combien d'anciens & de modernes croient l'un & l'autre ensemble; & on n'est point encore convenu qu'ils eussent tort. Le P. M. vient encore de se declarer pour ce sentiment: & je croy estre obligé d'ajoûter un mot sur ce qu'il dit dans sa dissertation 32. sur l'Evangile, pour montrer que les Juifs ne firent la Pasque que le ven-

Maud. t. 3. p. 643. vendredi. ' Car il en parle comme d'une verité certaine, demontrée, dont il n'est pas permis
p. 642. 644. de douter, & qu'on ne peut contester sans être déraisonnable ; quoi que bien des personnes qu'on ne peut pas pretendre estre tout à fait sans raison, quand ce ne feroit que S. Augustin, aient cru le contraire.
p. 649. ' Il reconnoist luy-mesme que les autoritez sont fort partagées sur ce point,
p. 632. ' que les raisons paroissent d'abord à peu prés de mesme force, & que mesme ceux qui croient que S. Jean ne dit point que les Juifs n'aient fait Pasque le vendredi, sont le plus grand nombre. Pourquoi donc accuser tant de personnes
p. 638. 644. ' d'estre des gens bizarres, esclaves de leurs prejugez. Il faut avouer qu'il traite ce point avec plus de chaleur & de vehemence que vous, mon Pere, mais je ne voy pas qu'il ait de meilleurs raisons.
p. 641-645. ' Il s'estend fort à representer l'horreur que les Pharisiens avoient de voir profaner leur feste par le crucifiement de JESUS-CHRIST, qui ne fut pas neanmoins crucifié par leurs mains, mais par celles des Gentils:
p. 639. ' & neanmoins il reconnoist, comme l'Evangile y oblige, que ce n'estoit point le respect de la feste, mais la crainte du peuple, qui les avoit empeschez de choisir ce jour la mesme pour le faire mourir. Cet aveu ruine, ce me semble, tout ce qu'il a de plus specieux pour son sentiment.

p. 650-652. ' Il triomphe à peu de frais sur les victimes que la Loy ordonnoit durant les Azymes, & qui devant presque toutes estre consumées en holocauste, n'estoient pas la Pasque que les Juifs vouloient manger, hors peut-estre pour les Pontifes.
p. 652. ' Mais puisque Josias & les princes fournirent beaucoup d'autres victimes au peuple pour manger la Pasque, pourquoi cela n'aura-t-il pas pu se faire de mesme dans la suite du temps? Les particuliers ne pouvoient-ils pas offrir bien des sacrifices pour en manger avec leurs amis? C'est ce que dit l'Ecriture,
Num. 29. v. 39. ' *Præter vota & oblationes spontaneas* : & l'on y voit mesme en divers endroits que ces oblations volontaires des riches, qui en faisoient part aux pauvres, étoient ce qui contribuoit le plus à la celebrité des grandes festes. Toutes ces victimes ne pouvoient-elles pas s'appeller la Pasque? On en a des preuves. Mais quand on n'en auroit point, la seule possibilité me suffit, parce que je n'ay qu'à répondre, & à faire voir que ce que l'on avance n'est pas certain. C'est à vous, mon Pere, & au P. Mauduit, à prouver: à vous, parceque vous combatez l'opinion generale de tout le monde ; & au P. M. parcequ'il pretend nous donner son opinion pour incontestable & pour demontrée.
Maud. p. 650. ' Il dit que l'agneau pascal estoit connu de tout le monde sous le nom de Pasque. Mais qui luy a dit que les autres victimes pascales ne l'estoient pas de mesme par les passages de l'Ecriture, & par l'usage du temps? Je ne m'arreste point au reste de sa dissertation, qui ne me regarde pas, ou que je croy avoir suffisamment éclairci en vous répondant.

XIV.

En quel temps la Michne a esté faite: Quelle creance on doit donner à ce livre, & aux Juifs posterieurs.

Vous vous appuyez beaucoup, mon Pere, sur le témoignage des Rabins, tant pour cet article de la Pentecoste, que pour divers autres. Je ne puis donc pas me dispenser de chercher quelle est leur autorité, quelque repugnance que j'aie de parler d'une chose dont je ne suis pas tout à fait instruit. Je voy qu'on convient que l'ouvrage qu'on appelle la Misne ou la Michne, est ce que les Juifs ont de plus ancien depuis la ruine du Temple. ' Quelques-uns pretendent qu'elle a esté faite dés le temps de Tite Antonin: & si cela est, elle merite qu'on ait beaucoup d'égard à ce qu'elle dit des usages des Juifs. Frassin. p. 207.
' Le P. Morin, ni le P. Pezron ne marquent point qu'on la fasse plus ancienne que l'an 190. ce qui est assez different. Son autorité ne laissera pas neanmoins d'estre encore de quelque consideration, si elle a esté faite sous Heliogabale le dernier des Antonins vers l'an 220. comme quelques Juifs le veulent, mais des Juifs tout à fait nouveaux. Mor. ex. bibl. 6. c. 1. §. 1. p. 294| Pez. def. c. 2. §. 3. p. 66.
J'ay demandé à des personnes habiles quelles meilleures preuves on avoit de l'antiquité de cet ouvrage ; & je n'en ay pu apprendre aucune. Quelques-uns mesme m'ont assuré qu'on n'en avoit point.

Ainsi jusqu'à ce qu'on nous en produise, je ne voy pas qu'on puisse raisonnablement faire autre chose que de ceder à celles que ' le P. Morin & d'autres aprés luy alleguent, pour montrer que la Michne n'a esté faite qu'au commencement du VI. siecle. Mor. p. 294-297.
Assurément le silence d'Origene, de S. Epiphane, & de S. Jerôme est bien fort pour croire qu'on ne parloit point du tout alors de ce livre, qu'on pretend neanmoins avoir esté enseigné par toutes les Synagogues dés qu'il a paru. Il faudroit encore des raisons bien claires & bien convaincantes pour répondre au passage de Saint Augustin.
' *Nescit*, dit ce Pere, *habere præter scripturas legitimas, & canonicas Judæos quasdam traditiones suas, quas non scriptas habent, sed memoriter tenent, & alter in alterum loquendo transfundit, quas deuterosin vocant.* Aug. in adv. leg. l. 2. c. 1. §. 2. p. 580. c.

' Le P. Pezron qui soutient neanmoins que la Michne n'est que du VI siecle, s'embarrasse de ce passage, Pez. §. 2. p. 65.
' parcequ'il veut qu'Akiba ait écrit des Deuteroses en grec dés le commencement du second, ou mesme dés le premier. p. 61-65.
Mais je ne voy point qu'il allegue rien pour le prouver, ' si ce n'est peutestre un passage extremement obscur qu'il cite de Tzemach David, ouvrage apparemment fort nouveau. p. 63.
' Car pour le gros volume des Deuteroses, &c. qu'il pretend que S. Jerôme dit en termes exprés avoir eu entre les mains ; je m'étonne qu'il n'ait pas vu & dans Saint Jerôme mesme, p. 65. Hier. ep. 151. c. 10. p. 171. a
' & dans le P. Morin, que ce livre n'est autre chose que sa lettre à Algasie, où il dit cela, assez longue pour estre appellée un livre, & trop courte, dit-il, pour contenir toutes les fables impertinentes de ces traditions pharisaïques, dont la pluspart estoient mesme trop infames pour oser les dire. Mor. p. 296. §. 6.

Je viens de trouver quelque chose de plus fort pour vous, mon Pere, dans le prologue d'Origene sur les Cantiques. ' *Moris est apud Judæos*, dit le traducteur, *omnes scripturas à doctoribus & à sapientibus tradi pueris, simul & eas quas δευτερώσεις appellant, ad ultimum quatuor ista observari*, &c. Ori. t. 1. p. 492. c.
Beaucoup de personnes habiles croient que ce traité n'est pas d'Origene: & je ne me serviray pas neanmoins de cette réponse, parcequ'il me paroist plus vraisemblable qu'il en est. Mais je croy que vous avouerez aussi, mon Pere, avec la mesme simplicité, que *tradi*, puisqu'il faut que nous nous y arrestions, n'ayant pas le grec, est un mot commun & équivoque, qui peut

peut signifier ce qu'on donne par écrit, & ce qu'on fait apprendre de vive voix. *Traditio symboli* est une expression tres ordinaire: & il est certain cependant qu'on ne l'écrivoit jamais. Ainsi ce passage n'a rien qui ne s'accorde fort aisément avec celui de S. Augustin.

Si j'avois eu des preuves que la Michne est du second siecle, ou mesme du troisieme, je me serois cru obligé, mon Pere, de l'examiner autant qu'il m'auroit esté possible avant que de vous répondre: ' [p. 294. §. 1.] & d'autant plus qu'on assure que l'auteur nommé Juda est bien plus sage que les autres écrivains Juifs; qu'il ne s'égare point en contes & en fables comme ses commentateurs & les autres Rabins les plus anciens, & qu'il range ses traditions en un ordre fort methodique. Mais ne s'agissant ici que des faits qui regardent le temps de nostre Seigneur, j'ay jugé par moy mesme, & par l'avis de personnes tres sages, qu'il estoit inutile de les aller chercher dans un auteur qui n'a vécu que quatre ou cinq cens ans aprés, & qui raporte non ce qu'il a lu dans des livres plus anciens, mais ce qui se disoit par une tradition non écrite, & où la verité ne pouvoit manquer d'estre alterée par quantité de fables. C'est ce qui arrive dans toutes les autres nations: & on n'a pas assurément grand sujet de croire que Dieu ait preservé de ce malheur commun un peuple qui avoit merité d'estre réprouvé de luy, lorsqu'il appelloit tous les autres à la connoissance, & à l'amour de la verité. Nous venons de voir de quelle maniere S. Jerôme parle des traditions Juives, dont la Michne n'est que le recueil. ' [Aug. ut sup.] S. Augustin ne les traite guere mieux: & si quelques Peres n'ont pas laissé d'en citer quelques unes, qui sans doute estoient les meilleures, je croy que je ne me tromperay pas quand je diray que ce n'est pas ce qui leur fait le plus d'honneur. ' [Morin. p. 295. §. 8.| Per. p. 68.] Aussi la premiere fois qu'elle paroist dans l'histoire en l'an 541. [a] c'est pour estre condannée par l'Empereur Justinien, qui en interdit la lecture aux Juifs mesmes, comme d'un ouvrage qui est une pure invention d'hommes qui ne parlent que le langage de la terre, & qui n'ont rien en eux de divin. [a Cod. J. nov. 146. p. 579.] Ce sont apparemment encore ' [p. 582.] ces paroles vaines, inventées pour perdre les simples dont parle la mesme loy, qui semble dire qu'on les vouloit substituer à la place des Ecritures.

' [Mor. c. 3. p. 297-299.] La Michne a esté commentée environ cent ans aprés par un Johanan, que les Juifs mettent vers la fin du second siecle, ou du troisiéme. Mais le P. Morin prouve par son ouvrage mesme, où les Turcs sont nommez, qu'il n'a écrit au plutost que sous Heraclius vers l'an 620. ou mesme assez longtemps aprés vers la fin du settieme siecle. C'est ce qu'on appelle la Ghemare ou le Talmud de Jerusalem, ' [Pez. §. 3. p. 67.] que les Juifs lisent & estiment peu, parcequ'il est fort obscur. ' [Mor. c. 4. §. 1. p. 300.] Ils font bien plus d'état de la Ghemare ou Talmud de Babilone, ' [p. 300-305.] commencé par un Asé, discontinué durant 73. ans à cause des guerres des Sarazins, & des Perses, & achevé par un José au commencement du huittieme siecle selon le Pere Morin, ou vers l'an 686. selon ' [Pez. p. 79.] le Pere Pezron. ' [p. 66.] Quoiqu'on comprenne sous le nom de Talmud & la Michne & les deux Ghemares, neanmoins c'est proprement à l'ouvrage d'Asé & de José qu'on donne ce nom. ' [Morin. p. 300. §. 1.] Les Juifs l'estiment plus que tous leurs autres livres; ils l'égalent à l'Ecriture, & luy donnent une autorité absolue, ' [Pez. p. 67.] malgré les fables & les resveries dont on assure qu'il est rempli. ' [p. 81. 82.] Quelques Juifs s'opposerent neanmoins vers l'an 730. selon le P. Pezron, & formerent la secte de ceux qu'on appelle Caraites, lesquels s'attachent à la seule Ecriture, & rejettent toutes les traditions des autres Juifs que l'on appelle Talmudistes.

Voila ce qu'on pretend estre le plus ancien parmi les écrits des Juifs. Car pour les autres Rabins, une personne tres habile m'a assuré qu'ils n'avoient commencé qu'au onzieme siecle ' [p. 70.] On dit seulement que Serira leur plus ancien historien écrivoit vers 970. Mais il semble qu'on n'en ait mesme que des fragmens citez par d'autres posterieurs. Pour Moyse surnommé Maimonide, dont vous vous servez particulierement, mon Pere, on dit que c'est un homme estimable pour son esprit. ' [Lami, p. 51.] Mais vous m'apprenez vous mesme qu'il n'a ecrit que vers l'an 1170.

Toute l'autorité des Rabins à l'égard des anciens rites des Juifs, se reduit donc à celle de la Michne, qui peut estre considerable si cet ouvrage est du second siecle. Mais si elle n'est que du cinquieme ou du sixieme, vous savez, mon Pere, qu'à l'égard mesme des plus grands Saints pour qui nous avons tout un autre respect, & que nous savons avoir esté incapables de nous vouloir tromper, nous ne croyons pas neanmoins que ce qu'ils nous disent des choses arrivées deux ou trois siecles avant eux, nous soit une preuve certaine de la verité. Plus ils sont recens, quels qu'ils soient d'ailleurs, plus nous nous croyons obligez de suivre la regle si sage de Baronius, qu'un auteur trop éloigné du temps dont il parle, n'est pas un témoignage auquel on puisse avoir égard. ' [p. 44.] On dit que les Juifs ont esté fort attachez à leurs rites. Cela est vray en quelque chose. En veut-on conclure que durant quatre ou cinq cens ans ils avoient conservé une memoire exacte de ce qu'ils ne pouvoient plus pratiquer depuis la ruine de leur temple, sans en avoir rien d'écrit? Ce seroit leur attribuer quelque chose de bien extraordinaire, & qui ne se peut guere faire sans miracle: Croyons le neanmoins, s'ils ont esté aussi exacts à ne rien changer de ce qu'ils pouvoient pratiquer encore. ' [Jos. an. l. 20. c. 8. p. 699. a b.] Mais vous pouvez voir dans Joseph des changemens considerables faits à l'égard des Levites, lorsque le Temple & toute la religion Juive subsistoit encore. ' [bel. l. 4. c. 5. p. 872. f.] L'élection de Phannia dernier grand Pontife faite par le sort, estoit une chose toute nouvelle. Elle s'est faite par les seditieux: mais pourtant elle s'est faite, & a eu lieu. D'autres innovations ont pu se faire de mesme par d'autres raisons. ' [Lami p. 80.] Vous avouez que depuis que les Juifs n'eurent plus de Sanedrin ni de Temple, les choses furent parmi eux dans une étrange confusion, jusqu'à ce qu'on leur fit un calendrier en 358. La Michne est donc le recueil des traditions nées ou brouillées dans cette confusion. La faute de faire la Pasque avant l'equinoxe que vous excusez sur la mesme confusion, ' [Chryst. 5. h. 156. p. 941. 942.] continuoit encore en 672. Vous reconnoissez qu'en cela ils avoient abandonné ceux du temps de nostre Seigneur, comme on le leur reprochoit alors. ' [Lami, p. 67. 68.] Vous reconnoissez que les Juifs d'aujourd'hui pratiquent encore d'autres choses qui sont nouvelles & contraires à l'antiquité.

Pardonnez donc s'il vous plaist, mon Pere, à ceux qui ne trouvent point que de ce qu'une chose se pratiquoit au sixieme siecle parmi les Juifs, ou de ce qu'ils croyoient qu'elle s'estoit pra-

pratiquée avant leur ruine, ce soit une grande preuve qu'elle se pratiquast du temps de nostre Seigneur. Mais au moins osera-t-on dire que c'en soit une preuve certaine & démonstrative? Car il vous en faut de telles. Effectivement, mon Pere, est-il possible que tant que les Juifs ont esté le peuple de Dieu, ils aient
Lami, p. 160. 161. 168-204. 210. &c. p. 34. pratiqué ' tout ce qu'on leur attribue sur l'agneau pascal, sur l'homer, & sur beaucoup d'autres choses? Que ne pourroit-on point dire sur cela? Je ne combats point ' ce que vous dites, qu'il faut distinguer ce que les Rabins ont de bon d'avec les choses fausses ou inutiles dont leurs livres sont remplis. Je vous
p. 148. accorde sans peine ' que leurs inutilitez & leurs fables ne doivent pas les faire mépriser en tout, comme on ne méprise pas une perle qu'on treuve dans de la boue; pourvu que vous nous donniez moyen de discerner leur boue de leurs perles; ce qui ne me paroist pas aisé dans les faits éloignez d'eux. Car c'est uniquement dequoi il est ici question. Je n'entre point dans le reste. Je say mesme que des personnes habiles & judicieuses croient qu'au moins les plus anciens peuvent servir à ceux qui ont à travailler pour la conversion des Juifs, parcequ'on voit qu'ils raportoient au ' Messie beaucoup d'endroits que les nouveaux Juifs détournent en des sens tout differens. Je ne doute pas qu'on n'y trouve aussi diverses choses qui peuvent éclaircir l'ancien Testament, & le nouveau mesme, & dont ainsi l'on se peut servir utilement, pourvu qu'on ne s'y fonde pas comme sur des veritez certaines. Car de vouloir forcer les paroles de l'Evangile pour suivre ceux qui sont nos ennemis à cause de l'Evangile, & donner lieu de croire qu'on ne le pourroit pas bien entendre sans les Rabins, vous jugerez sans doute vous mesme, mon Pere, aprés y avoir fait une nouvelle attention, que c'est faire injure à l'Eglise, qui a subsisté durant quinze cens ans sans presque entendre jamais parler de ces sortes de livres. Les Peres ont remarqué l'ordre de la Providence, qui fait subsister les Juifs pour attester la verité des Ecritures: mais ils n'ont jamais dit que ce fust parcequ'il falloit avoir recours à eux pour entendre ces livres divins.

XV.

Si les Juifs commençoient leurs mois à la phase de la lune, ou à la conjonction: De ce qu'on en trouve dans Philon.

Ce qui m'a principalement obligé d'entrer
Lami, p. 48. &c. dans cet examen de l'autorité des Rabins, 'est ce que vous soutenez, mon Pere, avec quelques autres que les Juifs contoient leurs mois, non de la nouvelle lune & du soir qui suivoit sa conjonction, mais de sa phase, c'est à dire du soir auquel on avoit commencé à la voir, & qu'ils regloient cette phase, non par des cycles & des tables, mais par le temoignage des personnes que le Sanedrin envoyoit exprés sur les montagnes, pour voir quand la nouvelle lune paroistroit, & le venir annoncer en diligence aux Pontifes. Vous vous étendez
p. 61. e. dez beaucoup sur ces deux points, ' & vous les regardez comme le fondement de tout ce que vous avez à établir, parcequ'en l'an 33. auquel nous mettons tous deux la mort de no-
p. 107. 108. tre Seigneur, ' la conjonction ayant esté le dixneuvieme de Mars sur les deux ou trois heures aprés midi, la lune n'a pu estre vue que le vintieme au soir, où selon vos positions, on a dû commencer le premier jour du mois pascal pour le faire finir le 21. au soir. Cela supposé, le quatorze n'a pu commencer que le soir du second d'avril, qui estoit le jeudi veille de la Passion, d'où il s'ensuit que l'agneau pascal n'a dû s'immoler que le vendredi sur les trois heures aprés midi, & qu'ainsi nostre Seigneur ne l'a point mangé, s'il n'a point voulu faire la Pasque en son particulier, sans s'arrester aux regles qu'on suivoit alors. J'ay commencé ma lettre par ce point mesme, mais seulement par occasion, & en un mot, il faut l'éclaircir ici davantage.

Il y en aura, mon Pere, qui vous arresteront d'abord, en vous contestant que JESUS-CHRIST soit mort en l'an 33. Car on n'est point d'accord sur ce point; & je ne say pas si l'on en a encore aucune preuve bien certaine & bien décisive. Que s'il falloit necessairement abandonner nostre époque, ou croire que JESUS-CHRIST n'a point fait la Pasque, le dernier ne se pouvant soutenir que sur des preuves démonstratives, la raison demanderoit que l'on renonçast à l'époque de l'an 33. Mais je ne me trouve point du tout dans cette necessité. Ainsi ayant supposé que nostre Seigneur est mort en l'an 33. parceque c'est l'opinion commune des plus habiles, je continue à le supposer avec vous, & à examiner sur ce pied vos positions.

Pour montrer que du temps de nostre Seigneur les Juifs ne commençoient leurs mois qu'à la phase, vous alleguez Philon & S. Clement d'Alexandrie. Ce sont de vrais auteurs, particulierement Philon, qui est contemporain; & S. Clement mesme, quoiqu'éloigné de pres de deux siecles, peut encore faire quelqu'autorité, outre qu'il n'a fait que citer un auteur plus ancien. Ainsi s'ils sont clairement pour vous, je vous passe cet article sans difficulté. Je vous ay déja marqué, mon Pere, que je ne voyois pas que ni l'un ni l'autre fust bien clair pour vous. Mais j'ay peur qu'à l'égard de Philon qui est le principal, il ne faille mesme dire qu'il est contre vous. ' Il dit dans Philo, de
l'endroit que vous en citez, *Que les Juifs fes-* fest. p.
toient τὴν κατὰ σελήνης νουμηνίαν. Cela prouve que 1185. d.
leurs mois estoient lunaires; & je pense que personne n'en doute. Il ajoute, *Qu'à la Neomenie le soleil commence à éclairer la lune de la lumiere sensible.* Si le mot de *sensible* n'est là qu'une epithete generale de la lumiere du soleil, l'endroit ne prouve rien pour vous. S'il veut dire que sa lumiere commence à nous estre sensible par la lune, il vous est plus favorable, pourvu qu'on ne dise pas qu'il comprend dans la feste de la Neomenie, non ce qui la precede, mais ce qui y commence. Car supposé que la feste commençast le soir d'aprés la conjonction, la lune paroissoit souvent des ce soir mesme, ce qui pourroit suffire pour expliquer Philon, & elle paroissoit toujours le soir d'aprés, quelquefois avant mesme que le soleil fust couché, & que la feste de la Neomenie fust passée. Car il me semble qu'on le dit, & que vous en tombez d'accord. Je ne voy pas que ce qui precede les paroles que vous citez nous détermine sur cela: & pour ce qu'ajoute Philon, *Que la lune éclairée par le soleil montre sa beauté aux hommes*, il suffit aussi que ce soit une suite de ce qui arrive à la nouvelle lune, sur tout pour un auteur qui ne fait pas une histoire, mais qui cherche à moraliser. ' Il dit p. 1174. a.

dans le mesme traité, *Que la feste de la Neomenie se fait aprés la conjonction de chaque nouvelle lune.* Si c'est le soir qui suivoit immediatement cette conjonction, comme assurément c'est le sens naturel, il ruine vostre sentiment.

Mais je ne say s'il ne nous détermine point absolument à la conjonction, ' lorsqu'il decrit encore dans le mesme ouvrage, *Qu'on fait le premier des Azymes le quinzieme du mois, auquel la lune devient pleine*: & cela revient à ce qu'il en dit dans la vie qu'il a faite de Moyse, ' *Qu'on fait la Pasque lorsque la lune va estre pleine, μέλλοντ☉, &c.* En contant de la phase, il peut arriver que le quatorze ne finira qu'aprés la pleine lune, ' comme vous le dites, mon Pere, de l'an 34. de Jesus-Christ. ' Aussi en citant ce dernier passage, vous estes obligé de recourir à dire que le quatorze precede souvent la pleine lune. Mais ce *souvent* n'est point de Philon. C'est aux astronomes à voir si le contraire n'arrive pas mesme plus souvent dans vos positions. Il me semble que cela doit être: Et si cela est, il faut dire certainement que selon Philon les Juifs contoient leurs lunes & leurs mois de la conjonction, ou du soir qui la suivoit, & non de la phase: D'où il s'ensuivra qu'en l'an 31. ils ont dû immoler la Pasque dés le jeudi. ' Car la conjonction ayant esté le dixneuvieme de mars aprés midi, le premier du mois aura commencé le mesme jour au soir; & le quatorze aura fini le jeudi second avril au soleil couchant: Ou il faut que vous reveniez à dire avec moy, qu'ils se regloient par des cycles qui pouvoient n'estre pas exacts.

p. 1191. b.

p. 686. d.

Lami, p. 103.

p. 813.

p. 108.

XVI.

De ce qu'on trouve sur ce sujet dans Saint Clement d'Alexandrie, dans Origene, dans Maimonide.

Cl. str. 6. p. 635. a| 636 a.

' Pour le passage de Saint Clement d'Alexandrie, ou plutost du livre apocryphe intitulé *La predication de S. Pierre*, d'où S. Clement tire ce que vous citez, s'il ne parloit que de la Neomenie, je le trouverois fort pour vous. Mais comme il met auparavant le premier sabbat, & ensuite les Azymes, la feste, le grand jour, toutes choses qui n'ont pas de raport immediat à la phase de la lune, je douterois qu'il voulust faire fort sur cette phase: & je ne say s'il veut dire autre chose, sinon que les Juifs regloient leurs festes sur le cours & la lumiere de la lune, *servant ainsi au mois & à la lune*, comme il y a immediatement auparavant. Voici le passage entier. *Que vostre pieté ne soit point semblable à celle des Juifs. Ils croient ne connoistre* & n'adorer *que Dieu seul: & cependant ils ne le connoissent point*, ' *puisqu'ils servent* ou *adorent* en mesme temps *les anges & les arcanges, le mois & la lune: & si la lune ne paroist, ils ne font point ce qu'ils appellent leur grand sabbat, ils ne celebrent point la Neomenie, ni les Azymes, ni la feste, ni le grand jour.*

λατρεύοντες.

Que veut-il dire, je vous prie, mon Pere, par *la feste & le grand jour?* La feste pourroit marquer toutes les festes en general. Mais que sera-ce donc que le grand jour? ' Vous l'expliquez en general d'une grande feste. C'est donc la mesme chose que la feste. Mais ἔτε qui est entre deux, le souffre-t-il? Ne vaudroit-il point mieux dire que c'est le jeûne de l'expiation?

Lami, p. 245.

Je viens de rencontrer ce passage dans le livre d'Origene sur l'Oraison. ' *Si la Loy estoit l'ombre des choses futures, il faut que tant de sabbats qu'elle ordonne soient des ombres de certains jours, où il y ait aussi de temps en temps des Neomenies, formées par je ne say quelle lune jointe à un certain soleil: συνοδεύουσα.* Je n'ajoute point les passages que d'autres vous ont déja citez du mesme auteur, & qui disent encore plus formellement ' que la feste de la Neomenie commandée par la Loy se contoit de la conjonction, & du temps que la lune ne se voit point: Et il suppose que c'est ce que les Juifs observoient, ' *Nec illum ritum qui à Judaeis observari videtur.* Cela ne vous paroist-il pas fort, mon Pere, pour croire que les Juifs regloient encore leurs Neomenies & leurs mois par la conjonction du temps d'Origene? Car il est difficile qu'il ne sceust pas ce qu'ils pratiquoient. Au moins de tous les auteurs ecclesiastiques, luy & S. Jerome sont ceux qui ont eu le plus de commerce avec les Juifs. ' Ce que vous dites que les Turcs & les Arabes content leurs mois de la phase, donne-t-il point quelque sujet de croire que les Juifs ne le font qu'à leur exemple, & depuis que les Arabes sont devenus les maistres de l'Orient?

Ori. p. 98.

in Num. h. 23. p. 259. c.

p. 260. c.

Lami, p. 56.

Je voudrois, mon Pere, vous proposer encore sur cela une difficulté qui ne regarde pas précisément nostre differend: mais elle peut y avoir quelque raport, & l'occasion me porte à vous en parler. Cette difficulté est sur l'homelie de S. Chrysostome touchant la feste de Noel, ' où il paroist supposer que le jeûne de l'Expiation estoit fixe à la fin de septembre. Il le pretend pour le temps de nostre Seigneur. Et cela ne m'embarasse pas. C'est pourquoi ne trouvez pas mauvais, mon Pere, que je ne m'arreste pas à des Rabins du settieme ou du douzieme siecle. Mais il en parle comme d'une chose publique & certaine de son temps, en quoy on ne peut pas présumer qu'il se trompe. Cependant si ce jeûne estoit fixe, l'année des Juifs estoit fixe: & on suppose toujours, ce me semble, qu'elle estoit lunaire. Dirons-nous qu'aprés la ruine du Temple, & le temps où a esté fait le livre de la Predication de Saint Pierre, comme ils estoient toujours meslez avec les Romains, ils prirent l'année Romaine & solaire: & que depuis que les Arabes ont esté maistres de l'Orient, ils sont revenus avec eux à l'année lunaire? Quelqu'un répondra peutestre que S. Chrysostome ne met pas le jeûne des Juifs à la fin de septembre; mais *vers la fin*, & que ce *vers* peut comprendre toute la difference que peut faire le settieme mois lunaire depuis la mi-septembre ou environ jusque vers la mi-octobre. Mais s'il comprenoit un si grand temps, ' S. Chrysostome en auroit-il conclu comme il fait, que S. Jean avoit esté conceu aprés le mois de septembre? Se satisfera donc qui voudra de cette réponse: mais je voudrois bien, mon Pere, que vous m'en pussiez fournir une meilleure. Pour revenir à la question de la phase, je vous avoue, mon Pere, que je ne croy point que vous puissiez tirer aucun avantage de Philon ni de S. Clement d'Alexandrie. Mais que direz-vous de ce que j'entreprens de vous oster Maimonide mesme vôtre heros? Je ne connois pas assez cet auteur pour répondre de son sentiment, ayant seulement parcouru sur vos citations quelques endroits de deux ou trois de ses traitez, qu'un de vos amis m'a prestez, en latin. Mais je vous proposeray encore ici ma difficulté, afin que vous

Chry. t. 5. h. 33. p. 415. c.

p. 416. c.

vous la puissiez examiner. Une personne habile m'en avoit parlé: & je ne l'ay pu comprendre que quand je l'ay vu dans le livre. [Maim. de cal. c. 5. §. 8. p. 62.] J'y trouve donc qu'on festoit à Jerusalem le 30. du mois, en attendant ceux qui devoient venir annoncer qu'ils avoient vu la nouvelle lune: & lorsqu'ils ne venoient pas ce jour là, on festoit encore le lendemain. *Tricesimus ille mensis dies quo nuntii luna nova expectabantur, totus habebatur sanctus; itemque posterus, quando die mensis 30. luna nova nuntii venerant nulli.* On voit par la suite qu'on pretendoit l'un & l'autre jour fester le premier du mois Tisri, qui estoit le commencement de l'année civile. Mais quand on n'avoit point de nouvelles qu'on eust vu le croissant, le jour qu'on avoit festé comme le premier de Tisri, se contoit pour le trentieme & dernier du mois precedent. Vous voyez bien, mon Pere, ce que je veux conclure de là. Car n'est-il pas assez clair qu'on contoit pour le premier jour du mois, & qu'on festoit quand il le falloit fester, celui qui précedoit la nouvelle qu'on avoit vu la lune, quoiqu'on ne sanctifiast la lune, selon les termes de Maimonide, qu'aprés qu'on estoit assuré qu'on l'avoit vue? On regloit donc les mois par la phase ou la vue de la lune, mais en telle sorte qu'on contoit pour le premier jour celui qui en precedoit la vue, & au soir duquel on la voyoit, c'est à dire qu'on contoit veritablement par la conjonction, dont on jugeoit par la vue. Je ne répons pas que cela se fist de la sorte du temps de nostre Seigneur, mais il me semble que c'est ce que veut dire Maimonide. Si cela s'accorde, ou non, avec ce qu'il dit en d'autres endroits, c'est à vous, mon Pere, à l'examiner, car son sentiment est de bien plus grande consequence pour vous que pour moy. Je voy qu'on assure qu'aujourd'hui les Juifs commencent leurs mois à la conjonction, & ne font neanmoins la ceremonie de la sanctification de la lune que lorsque le croissant paroist. Si cela est, mon Pere, les nouveaux Juifs mesmes sont contre vous. Et il me semble cependant que vous le dites vous-mesme dans vostre réponse au P. Mauduit. [Lami, suit. p. 8.] ' Car vous y dites que les Juifs font aujourd'hui une priere quand ils apperçoivent le croissant, & que c'est un reste de l'ancienne [p. 18.] Neomenie: ' & vous y dites encore deux fois en une mesme page, que les Juifs content aujourd'hui leurs mois de la conjonction, & que c'est là qu'ils les commencent. Je vous avoue que ce dernier endroit m'a surpris. Car tout ce que j'avois lu de vous jusqu'à cette heure, m'avoit donné l'idée que les Juifs contoient aujourd'hui leurs mois de la phase. Je puis bien avoir mal pris vostre sens, & avoir raporté à tous les Juifs ce que vous ne disiez que des anciens. Mais quoy qu'il en soit, les choses estant comme vous le dites dans vostre dernier ouvrage, je me trouve bien plus fort qu'auparavant. Car vous avez besoin de preuves bien claires, pour montrer que du temps de nostre Seigneur les Juifs contoient autrement qu'à cette heure, [p. 8.] vous sur tout ' qui les supposez toujours opiniastrement attachez à leurs anciennes coutumes. Philon ni S. Clement, quand l'explication que je leur ay donnée ne seroit pas recevable, ne vous servent plus de rien, puisqu'il est aisé de raporter leurs paroles, non au commencement du mois, mais à la sanctification de la Neomenie. Peutestre aussi que tous vos Rabins ne disent que la mesme chose.

Quelle preuve avez-vous donc que les Juifs contassent leurs mois de la phase? L'ignorance de ceux du temps de Moyse, qui ne pouvoient pas supputer les conjonctions? C'est une preuve étrangement foible, ' comme vous le reconnoissez vous mesme: [pasc. p. 50. l. 23.] Car je pense qu'on sçait tres-peu comment l'année & les mois estoient reglez du temps de Moyse. Au moins je sçay bien que l'on en dispute beaucoup, & qu'on ne convient pas mesme si l'année estoit alors lunaire ou solaire. V. §. 23. ' Quoi qu'il en soit, [suit. p. 9.] vous convenez que depuis le temps d'Alexandre les Juifs estoient instruits du cours de la lune, & pouvoient conter par les conjonctions. ' Les anciens Romains & d'autres peuples ont [p. 10.] autrefois conté par la phase. Cela prouve-t-il pour les Juifs, & du temps de nostre Seigneur, où les Romains, ni peutestre aucune autre nation ne le faisoit plus. ' Il faut des preuves po- [pasc. p. 50.] sitives, comme vous le reconnoissez. ' Les [suit. p. 9.] Caraites, dites-vous, le pratiquent encore aujourd'hui. Quoy? De commencer le mois à la phase pendant que les autres Juifs le commencent à la conjonction? Dites-le donc clairement, s'il vous plaist. A moins de cela, je crains toujours de me brouiller. Mais vous me dites que ces Caraites rejettent plusieurs choses de ce qui se pratiquoit du temps de nostre Seigneur. Comment les alleguez-vous donc en preuve? ' Cependant si les Juifs contoient les [p. 18. &c.] mois par la conjonction, vous avouez par tout que l'agneau s'immoloit en l'an 33. dés le jeudi au soir. Nostre Seigneur put donc faire la Pasque: & par consequent il la fit.

XVII.

Si les Juifs n'avoient point de tables pour regler leurs festes.

En verité, mon Pere, je pense qu'il faudra que vous reveniez à moy, pour soutenir que les Juifs se servoient de cycles, & que ces cycles n'estant peutestre pas exacts, il n'est pas impossible que l'agneau n'ait esté immolé cette année là que le vendredi au soir. Mais j'aime mieux croire que vous rendrez gloire à la verité, puis qu'ayant à combatre le sentiment universel, il vous faut des certitudes, & non des possibilitez. ' Et il vous est de la derniere impor- [suit. p. 11.] tance, comme vous dites, qu'on conte les mois de la phase.

Pour moy, il m'est assez indifferent que les Juifs eussent des cycles, ou que commençant le mois à la conjonction, ils reglassent la conjonction par la seule vue de la lune. Mais je vous avoue que ce dernier me paroist toujours si peu probable, que je ne saurois m'empescher d'en parler encore. Dans la Note 26. sur nostre Seigneur, à laquelle vous répondez, je vous ay fait une instance pour soutenir la necessité des cycles, qui est que les Juifs répandus dans les deux Empires des Parthes & des Romains, & peutestre encore au delà, devoient tous s'accorder dans la celebration de leurs festes; & qu'ainsi ils ne se pouvoient pas regler sur la lune qu'on avoit vue en Judée le mesme mois ou celui d'auparavant. Et on peut fortifier cette instance par les guerres assez frequentes entre ces deux Empires, qui ne permettoient pas aux Juifs soumis aux Parthes d'avoir un grand commerce avec ceux de Jerusalem. Il y faut joindre ce que dit Maimonide, ' que les Samaritains pouvoient arrester ceux qu'on envoyoit, [Maim. cal. c. 5. §. 9. p. 64.] ' & qu'on ne les envoyoit tout au plus qu'à dix [§. 11. p. 66.] journées.

 Je

Je n'ay point remarqué, mon Pere, que vous fassiez d'autre réponse à cette objection, sinon que les Juifs qui ne savoient pas quand on avoit vu la lune à Jerusalem, faisoient deux fois la mesme feste, afin de la faire une fois comme il falloit, & dans le vray pour la faire au moins certainement une fois autrement qu'il ne falloit. Lami, p. 73. ' Mais sans s'arrester à cela, *seroit-il possible*, pour me servir de vos propres termes, *que ces* doubles festes *eussent esté en usage, & qu'il n'y en eust aucun vestige dans l'antiquité?* Car on n'en voit rien dans Philon & dans Joseph, puisque vous n'en produisez rien, ni comme je croy dans aucun auteur chrétien des cinq premiers siecles, quoique S. Chrysostome sur tout parle assez souvent des festes des Juifs. Je ne say donc pas quelles preuves on peut avoir que cette pratique fust du temps de nostre Seigneur. Car pour les Rabins dans lesquels seuls il me semble, mon Pere, que vous la trouvez, je ne me souviens point que vous en citiez rien pour la faire si ancienne, & vous nous fournissez mesme des passages de Maimonide, où il dit que c'est seulement une coutume établie par les Docteurs, & l'une des choses qu'on a innovées dans la captivité, & dans l'Etat où les Juifs sont aujourd'hui depuis la ruine du Temple. Mon instance subsiste donc, & il est au moins fort probable que les Juifs regloient leurs lunes & leurs mois par des cycles, sans quoy je ne voy pas quel moyen ils avoient de s'accorder par tout dans la celebration de leurs festes. ' Car p. 57. vous convenez, qu'ils taschoient de s'accorder tous en ce point avec ceux de Jerusalem. p. 62. ' Vous reconnoissez mesme sur l'autorité du Talmud qu'ils avoient des tables, dont ils se servoient lorsque l'air estoit couvert dans le temps que la lune devoit paroistre, & pour juger du raport de ceux qui disoient l'avoir vue. Vous croyez mesme que ces cycles estoient si exacts, ou les Pontifes qui regloient les mois si habiles dans l'astrologie, qu'ils savoient l'éloignement où la lune devoit estre du soleil, de quel costé, comment ses cornes estoient tournées, c'est à dire tout ce qui se peut savoir en cette matiere. Vous voila plus qu'à moitié pour moy. Car quel besoin avoient-ils donc d'envoyer des gens voir la lune, & de leur faire pour cela violer le sabbat, sans avoir souvent rien de certain par ce raport, comme Maimonide l'avoue, au lieu de dresser des tables & des cycles qui pouvoient estre bien plus justes & plus certains que ces témoins, & qu'on eust pu envoyer par tout, afin que les Juifs s'accordassent avec ceux de Jerusalem sans doubler leurs festes. p. 68. 70. Car sans parler des autres raisons, ' ils trouvent aujourd'hui tant d'incommoditez à faire deux festes de suite, que pour l'éviter, ils transferent au jour du sabbat celles qui arrivent le vendredi.

Lami, p. 63. ' Vous pretendez qu'ils n'ont commencé à avoir des cycles perpetuels qu'en l'an 358. & Epi. 51. c. 26. p. 448. 449. &c. Saint Epiphane qui écrivoit fort peu aprés, ' suppose que des le temps de nostre Seigneur ils regloient leur Pasque par des cycles. Cependant il vivoit dans la Palestine parmi les Juifs. Il savoit leur langue. Le moyen donc qu'il ne sceust pas qu'ils n'avoient commencé que de son temps à avoir des cycles? Je n'ajoute point avec d'autres qu'il estoit Juif de naissance, & élevé d'abord dans le Judaïsme, parceque cela n'est fondé que sur une méchante histoire de sa vie.

Mais je ne croy pas devoir omettre que s'il en faut croire Maimonide, ' les Juifs n'avoient Maim. cal. c. 5. §. 3. p. 59. point encore de tables, & regloient leurs festes par la seule declaration du Sanedrin, lorsqu'on fit la Michne, apparemment plus de cent ans apres S. Epiphane. Il veut que cela ait duré jusqu'à l'entiere ruine de la Judée, & aux derniers auteurs du Talmud, c'est à dire, comme nous avons vu, jusqu'à la fin du settieme siecle. Il suppose que le Sanedrin a duré jusqu'à ce temps-là, ' ayant son siege à Jerusalem. §8. p. 62. Je ne pense pas, mon Pere, que vous l'en avouiez. Vous savez trop bien que tant que les Romains ont esté maistres de Jerusalem, jamais aucun Juif n'y a demeuré.

Si ce que l'on pretend que les Juifs envoyoient voir la lune pour regler leurs mois, n'est pas mieux fondé que ' ce que l'on dit aussi qu'ils re- Lami. p. 75. 76. gloient le mois pascal par l'etat des blez, des chemins, des fours, toutes choses qui ne se pouvoient savoir que huit ou quinze jours auparavant, il est bien difficile d'avoir aucun égard à l'autorité de ceux qui disent également l'un & l'autre. Car qui se persuadera qu'ils eussent des regles si arbitraires pour fixer leur premier mois; ce qui engageoit les Juifs un peu éloignez, & sur tout en temps de guerre, à avancer ou retarder non seulement d'un jour, mais d'un mois entier, la solennité de Pasque & des Azymes? Les Medes, les Elamites, & les autres Juifs qui venoient des extremitez du monde celebrer Pasque à Jerusalem, estoient donc en danger ou d'estre obligez d'attendre un mois la celebration de la feste, ou de la trouver celebrée un mois avant qu'ils arrivassent. Que si vous dites que l'on pouvoit juger longtemps auparavant de l'état des blez, des chemins, &c ce qui ne me paroist pourtant pas aisé, ' au moins p. 78. vous assurez avec Maimonide, que le Sanedrin ne declaroit ordinairement si l'année estoit de douze mois ou de treize, que dans le douzieme mois. Cependant voilà ce qu'on allegue de plus fort pour détruire la clarté de l'Evangile, pour abandonner le sentiment universel, & pour fournir, quoy qu'on dise, des armes contre nous aux schismatiques. Puisque c'est donc là le fondement sur lequel vous établissez vostre systeme, pardonnez à ceux qui ne voient aucune certitude à vostre principe, s'ils ne trouvent point aussi de solidité à tout ce que vous y établissez.

XVIII.

Sur ce que la sainte Vierge n'a point assisté à la cene.

Comme je ne pretens nullement vous combatre, mon Pere, mais chercher & soutenir la verité, je ne veux pas omettre une objection que vous ne faites pas, en ayant sans doute vu la foiblesse, mais qui pourroit peutestre arrester d'autres personnes. Car je ne say si quelqu'un ne voudroit point pretendre que la cene de nostre Seigneur n'estoit point une cene pascale, parceque l'Evangile se contente de dire que les douze Apostres y estoient, sans parler de la sainte Vierge, ni des autres parentes ou parens de Jesus-Christ, quoiqu'il soit ordonné dans l'Exode que ' *chacun prendra un agneau* Exod. 12. v. 3. *pour sa famille & pour sa maison*. Mais la difficulté & la solution ne sont pas bien éloignées l'une de l'autre. Car l'Exode ajoute aussi-tost, ' Que s'il n'y a pas assez de personnes dans la v. 4. maison pour manger l'agneau, on en prendra une ou plusieurs dans la maison voisine. Ceux que

que l'on tiroit ainsi de leur maison ne faisoient donc pas la Pasque avec leur famille: & ainsi ce n'estoit point une loy absolue, mesme pour la premiere Pasque, que toute une famille la fist ensemble. Aussi Joseph ne dit pas qu'on la fist par familles κατὰ συγγενείας, mais par bandes & par compagnies: ' τελοῦμεν αὐτὴν κατὰ Φρατρίας. * Et en un autre endroit, ὥσπερ δὲ Φρατρία περὶ ἑκάστην γίνεται θυσίαν.

Jos. ant. l. 3. c. 10. p. 93. b. a bell. l. 7. 17. p. 968. c.

Voilà, comme je croy, mon Pere, toutes les raisons par lesquelles vous combatez le sentiment qui a eu cours jusqu'à present dans l'Eglise, & je ne say point que ceux qui sont dans la mesme pensée que vous en aient de plus fortes. Comparez-les, je vous supplie, avec celles sur lesquelles l'opinion commune est appuyée. Quand la force des preuves seroit égale de part & d'autre, vous avouerez assurément qu'il vaudroit toujours mieux embrasser le sentiment que tout le monde a suivi, & que ce seroit assez de demander qu'on ne regardast pas comme certain ce qui a passé jusqu'ici pour indubitable, sans entreprendre de le faire rejetter comme certainément faux, & s'engager par là à accuser toute l'Eglise d'avoir mal entendu plusieurs passages importans de l'Evangile durant quinze ou seize cens ans. Mais j'ose esperer qu'on jugera que les preuves ne sont point égales, & que ce qui a paru clair à tous les Peres & à tous les interpretes, le paroistra encore à tous ceux qui le voudront considerer avec attention pour y apprendre non ce qu'ils pensent, mais ce que Dieu nous dit dans l'Evangile. Je ne pretens point que les passages de S. Jean doivent paroistre sans difficulté: mais j'espere que cette difficulté sera beaucoup diminuée par les éclaircissemens que j'y ay donnez. On avouera sans doute encore, que l'argument que vous tirez de la Pentecoste n'a rien de clair ni de certain; qu'il y a de fortes raisons pour croire que la Michne n'a esté écrite qu'apres le IV. siecle, & qu'ainsi les Juifs n'ont point d'auteur assez ancien pour nous asseurer de ce qui se pratiquoit avant la ruine du Temple; qu'il n'est nullement constant que les Juifs commençassent leurs mois à la phase de la lune, & qu'il est au moins tres probable qu'ils avoient des cycles pour regler leurs festes.



SECONDE PARTIE.

XIX.

APrés avoir satisfait autant qu'il m'a esté possible à ma principale obligation, qui estoit de marquer les raisons pour lesquelles je croy que nostre Seigneur a mangé la Pasque ancienne avant que d'en donner une nouvelle à l'Eglise, & de répondre aux raisons par lesquelles vous avez pretendu prouver le contraire, je croy, mon Pere, devoir faire une revue de vostre livre, pour y faire quelques remarques sur divers endroits moins importans ou moins decisifs, ce qui me donnera aussi moyen d'examiner de nouveau la double prison de S. Jean Battiste, par laquelle vous finissez.

Mon dessein est d'estre le plus court qu'il me sera possible, & de faire non un écrit, mais de simples notes, petites ou longues, selon que la matiere m'y obligera, en suivant l'ordre de vostre ouvrage. Cela pourra m'engager à quelques redites: Mais j'éviterai toutes celles que je pourrai, & vous voudrez bien excuser les autres. Je pretens aussi me renfermer dans ce qui regarde les deux questions que nous agitons entre nous, & ce que j'en ay dit dans les deux Notes que vous combatez, sans entreprendre de juger de ce que les autres ont pu dire contre vostre sentiment.

Ainsi je ne vous dirai guere de choses sur vos premiers chapitres, où vous examinez ce qui regarde la premiere Pasque des Juifs, non plus que sur tout ce qui ne va qu'à montrer que nostre Seigneur n'a point fait la Pasque en particulier, puisque c'est une question où je n'entre point. Je vous prie seulement de vous souvenir, que je me suis contenté de supposer ce point avec vous, sans pretendre en rien determiner, ni m'engager à rejetter les autres manieres dont on se sert pour accorder S. Jean avec les trois premiers Evangelistes.

XX.

' Ce que vous dites sur l'accord de la devotion exterieure avec les passions les plus injustes, m'a paru fort beau, & plus vray que je ne voudrois. ' Mais quelque zelez que fussent les Juifs pour leur Loy, je ne say s'il en faudroit conclure absolument qu'ils n'en eussent pas abandonné l'observation en des points considerables. Cela est indubitable par l'Evangile pour les commandemens interieurs & essentiels. Et pour ce qui regardoit mesme les choses exterieures, je ne doute pas qu'on n'en trouvast des exemples. Car des fausses traditions un peu anciennes jettent d'étranges tenebres dans les esprits. Et en effet ce qu'ils disoient contre le commandement d'assister les parens, & contre l'obligation d'observer les sermens, sont-ce pas de violemens de la Loy exterieurs & visibles? Quand mesme vous vous reduiriez aux preceptes ceremoniaux, qui incommodent moins la pieté pharisaïque, le mesme déreglement d'esprit & de cœur qui rend superstitieux en un point, rend negligent & mesme irreligieux en un autre. ' J'ay marqué § 14. des innovations faites à l'égard des Levites immediatement avant la revolte, & quelques autres. Mais enfin cela nous regarde peu: car les discours generaux ne décideront ni de part ni d'autre.

Lami, p. 43. — p. 44. — Jos. ant. l. 20. c. 8. p. 699. d. e.

XXI.

' Si vous expliquez *excolantes culicem*, en disant que les Juifs craignoient d'avaler un moucheron, parceque c'estoit un animal immonde selon la Loy, on aura quelque droit de vous demander si vous pretendez qu'on entende de mesme à la lettre *camelum glutientes*. Mais le chameau aussi estoit immonde.

Lami, p. 47. 51.

XXII.

' Vous voulez qu'on prenne toujours les jours marquez par les Evangelistes pour les jours artificiels d'un coucher du soleil à l'autre, & jamais pour le jour naturel du lever du soleil à son coucher. Je ne say si cette loy passera. ' Quoique nos jours artificiels de vingt-quatre heures, & nos festes commencent à minuit, nous ne laissons pas de prendre souvent le mot de jour pour le temps où le soleil luit, sans avoir égard aux équivoques que cela peut causer en quelques rencontres. N'en pouvoit-il pas

p. 49. — p. 49. l. 2. b.

estre de mesme parmi les Juifs; ou plutost le moyen de douter que cela ne fust, puisque c'est un langage de la nature? Ils contoient mesme leurs heures du lever du soleil selon le jour naturel. 'Quand S. Pierre dit le jour de la Pentecoste, *cùm sit hora diei tertia*, estoit-ce trois heures apres le soleil couché? On pourroit vous en donner bien d'autres exemples, si cela estoit necessaire, & vous en avez vu quelques-uns §. 7. Mais considerez, s'il vous plaist, ce que dit Maimonide dans son traité de la Pasque. 'Car il me semble distinguer bien formellement le quatorzieme de Nisan d'avec la nuit qui le precedoit, *ineunte nocte quam sequitur dies 14 Nisan*. Il luy eust esté aussi aisé de mettre *quâ incipit*. Le P. Mauduit a traité ce point plus amplement, aussi-bien que quelques autres, dans sa dissertation 31. sur l'Evangile: & l'on y peut encore ajouter le passage de Nehemie *c.* 8. *v.* 3. où il est dit qu'Esdras lut depuis le matin, ou selon les Septante, depuis le lever du soleil jusques au milieu du jour. Si le jour commençoit au soleil couchant, le milieu estoit justement le temps où Esdras commença à lire. Le milieu & le chaud du jour sont joints dans l'histoire de la mort d'Isboseth: '*Ingressi sunt fervente die domum Isboseth, qui dormiebat super stratum suum meridie.* Et quand vous voudriez appeller de la Vulgate à l'Hebreu & aux Septante, qui ont *dans sa chambre de midi*, vous n'y gagneriez guere, estant visible que l'un revient à l'autre. J'ay cru ne devoir pas oublier ces deux passages que j'ay rencontré sans les chercher, pour éclaircir de plus en plus une chose deja assez claire par elle mesme.

Act. 2. v. 15.

Maim. pasc. c. 2. §. 3. p. 25.

2. Reg. 4. v. 5.

XXIII.

Lami, p. 50.

'Pour montrer que les Juifs contoient leurs mois non de la conjonction de la lune, mais de la phase, c'est à dire du temps qu'elle commence à paroistre, vous representez qu'il faut calculer pour connoistre la conjonction, & que Dieu n'exigea pas des Juifs de commencer leurs mois d'une maniere qu'il leur eust esté difficile de luy obéir. Il y auroit bien des choses à dire sur cela. Mais puisqu'il ne paroist point, ce me semble, que la Loy ait apporté une nouvelle maniere de commencer les mois, quoiqu'il soit marqué qu'elle a changé le commencement de l'année; je croirois volontiers qu'elle laissa les Juifs dans l'usage déja établi parmi eux. Ainsi si les Egyptiens & les autres nations qui pouvoient se servir de mois lunaires, les commençoient à la phase, on a lieu de le croire aussi des Juifs, pourvu neanmoins que leur année fust lunaire: car il me semble que l'on en doute pour le temps de Moyse, & jusqu'à la captivité de Babylone. Quand il auroit fallu calculer, Moyse sans parler de sa lumiere divine & prophetique, estoit assez instruit dans toutes les sciences des Egyptiens pour faire tous les calculs necessaires, & pour laisser aux Juifs des cycles propres à regler leurs années, leurs mois, & leurs festes. Mais je pense que le plus court est de ne se point engager à disputer sur des choses si anciennes, dont nous avons peu de connoissance, & qui aprés tout ne nous peuvent guere servir. Car il ne s'agit pas du temps de Moyse, mais de celui de nostre Seigneur: & il est fort difficile que de l'un on puisse conclure pour l'autre avec quelque certitude.

XXIV.

'Je trouve l'imagination de Maimonide assez plaisante sur la vision oubliée dans le Pentateuque, où Dieu pour apprendre à Moyse ce que c'estoit que la Neomenie, luy fit voir la lune qui commençoit à paroistre. Mais pourquoi raporter cela si serieusement? Lami, p. 51. 52.

'Si vous m'accordez Philon pour la conjonction, je ne crains pas que vous tiriez un grand avantage ni du Talmud, ni de Maimonide, ni de tous les Rabins, quand ils seroient clairement pour la phase. Et vous avez vu §. 15. les raisons que j'ay de ne vous les pas accorder si aisément. Mais je suis obligé de reconnoistre que vous avez raison de dire, que je ne les ay peut-estre pas fort examinez. p. 51-54. p. 56.

XXV.

'J'ay satisfait à ce que vous dites, que les Juifs qui ne savoient pas quand on avoit vu la lune à Jerusalem, doubloient les festes, & j'attens à voir des preuves que cela se fist du temps de nostre Seigneur. p. 56

Je n'ay jamais dit qu'on sacrifiast ailleurs qu'à Jerusalem. Pour savoir si la Pasque estoit un sacrifice proprement dit, & s'il est vray qu'elle ne s'immolast point hors du Temple, ce sont des questions dans lesquelles je n'entre point.

XXVI.

'Je n'examine pas si les Juifs transferoient leurs Pasques, ni si nostre Seigneur a pu faire la Pasque séparément d'avec eux; Cela ne me regarde point. Je remarque seulement dans ce que vous dites sur ce sujet, 'qu'en parlant de la regle de ne faire Pasque qu'aprés l'equinoxe, vous semblez supposer que les Juifs l'ont toujours pratiqué ainsi; Au moins vous ne faites sur cela aucune distinction de temps. Je ne doute pas neanmoins que vous n'ayez remarqué ce que dit la preface de la chronique pascale attribuée à Pierre d'Alexandrie, dont vous parlez amplement. 'Car elle paroist bien marquer que les Juifs avoient abandonné cette regle qu'ils observoient avant la ruine du Temple. Si vous voulez vous donner la peine de voir l'homelie 146. du 5. volume de Saint Chrysostome dans l'edition de Savilius, vous trouverez qu'elle l'assure tres positivement *p.* 942. *a.* 6. Et elle dit que cette année-là mesme, c'est à dire en 672. selon Usserius & le Pere Noris, les Juifs faisoient Pasque avant l'équinoxe. p. 65-73. p. 76. Chr. pasc. p. 2. 3.

XXVII.

'Je ne croy pas qu'il y ait de preuve que Pilate ait esté renvoyé de la Judée en l'an 36. des Pasque. Il seroit arrivé à Rome avant la mort de Tibere. Mais cela ne regarde point nostre sujet, & on le pourra examiner en un autre endroit. p. 86-88.

XXVIII.

'Si les Juifs contoient leurs lunes par la conjonction, comme Philon porte au moins beaucoup à le croire, & que leurs supputations fussent exactes, la Pasque en l'an 33. s'est faite le jeudi; s'ils ont conté par des tables, on ne peut sçavoir si ç'a esté le jeudi ou le vendredi. Cette incertitude me suffit: mais pour vous, mon Pere, p. 107-114.

Pere, il vous faut une entiere certitude.

XXIX.

p. 123. ' Il me semble qu'on ne parloit point encore du mont Garizim du temps d'Ezechias, comme d'un lieu de religion, & le temple des Samaritains n'y a esté basti que du temps d'Alexandre le grand. Jos. ant. l. 11. c. 8. p. 383. 385.

XXX.

Lami, p. 124. Il n'est point necessaire ' que les Juifs disent toujours des contes. Mais s'ils en disent souvent, on ne peut pas les alleguer en preuve: Je dis quand ils seroient assez anciens pour faire foy. On n'écoute point un menteur. ' Ils étoient fort attachez, dit-on, à leurs traditions: p. 129. 189. mais ces traditions estoient souvent fausses & erronées dés le temps de nostre Seigneur. *V. n. II.* Combien plus depuis leur reprobation? Nous croyons ce que les Grecs & les Romains nous disent des coutumes de leur temps. Mais s'ils nous parlent sans preuve de ce qui s'est fait, je ne dis pas mille ans, mais deux ou trois cents ans avant eux, nous ne les croyons plus, sur tout les Grecs, faciles comme les Juifs à croire & à feindre des fables. Ainsi quand il seroit certain ' que les Rabins n'ont point voulu p. 190. inventer des contes, ce qu'il est aussi aisé au moins de presumer d'eux que de bien des Chrétiens Latins & Grecs, nous ne pourrions encore faire aucun fond sur leur témoignage.

XXXI.

Si Philon estoit schismatique; & si l'agneau pascal ne s'immoloit point ailleurs qu'à Jerusalem.

p. 134. 137. C'est une grande affaire ' de traiter Philon de schismatique, parcequ'il ruine ce que vous soutenez, mon Pere, qu'il falloit que l'agneau pascal fut immolé dans le temple, & que les Prestres en répandissent le sang au pied de l'autel. ' La synagogue des Alexandrins à Jerusalem, & les Juifs d'Egypte qui s'y trouverent à la Pentecoste, ne portent pas fort à le croire. Act. 2. v. 10. | 6. v. 9. Il me semble aussi que Joseph ne paroist point du tout le regarder comme un schismatique. Je pense mesme qu'il en parle toujours fort avantageusement: & je say bien au moins ' qu'il l'appelle un homme illustre en toute maniere. ' Alexandre qui avoit fait couvrir d'or & d'argent les portes du temple de Jerusalem, ' estoit son frere: & cela ne marque nullement que ni l'un ni l'autre fust consideré à Jerusalem comme schismatique. Jos. ant. l. 18. c. 10. p. 639. d. a bel. l. 6. c. 6. p. 917. b. ant. p. 639. d.

Mais Philon décide ce me semble luy-mesme la difficulté. Car je ne doute pas, mon Pere, que vous n'ayez vu dans un écrit tout nouveau un passage ' qu'Eusebe cite de son livre de la Providence, où il dit qu'il avoit passé par Ascalon pour aller prier & sacrifier au temple de ses ancestres. Eus. prep. l. 8. c. 14. p. 398. b. Je say bien que vous ne direz pas qu'Ascalon estoit le chemin pour aller d'Alexandrie au temple d'Onias à Heliople en Egypte. C'estoit le chemin de Jerusalem. Philon y alloit donc sacrifier comme prestre du vray temple, & non de celui d'Onias, ' dont vous dites que les prestres estoient exclus de celui de Jerusalem: & ainsi vous ne pouvez plus l'accuser d'estre schismatique. Lami, p. 137. Vous le pourrez encore moins, si vous voulez considerer ce qu'on vous a encore cité du son second livre de la Monarchie, ' où il reconnoist que Dieu n'estant qu'un, n'a voulu aussi avoir qu'un seul temple. Philo, p. 821. a. Et il est aisé de juger que par ce temple il n'entend point du tout celui d'Onias, ' puisqu'il dit qu'une infinité de personnes y accouroient de tous les endroits du monde à toutes les festes. b. La description qu'il fait ensuite de ce temple, ' & ses grands revenus fondez sur les contributions de toute la nation des Juifs, ne souffre pas non plus qu'on doute qu'il ne parle du temple de Jerusalem. p. 822. d. e. ' Vous demandez, mon Pere, qu'il dise qu'il ne faut qu'un seul temple: & il le dit positivement dans l'endroit mesme que vous citez, *δικαιώσας, ἐπειδὴ εἷς ἐστι θεὸς καὶ ἱερὸν εἶναι μόνον.* Lami, p. 453.

' Mais quand on n'y liroit point ces paroles, comme vous le soutenez; ' ce que vous en citez vous mesme plusieurs fois, suffit pour prouver que c'est son sens. Lami, suit. p. 24. l. 15. a l. 28 | pasc. p. 453. Car puisqu'il dit qu'il n'étoit point permis ni de construire des temples en plusieurs endroits, ni d'en bastir plusieurs en un mesme lieu, *ἔτι πολλαχόθι, ἔτ᾽ ἐν ταυτῷ πόλλας*, je ne voy pas comment il auroit pu croire qu'il fust permis d'en bastir deux. Il a donc cru que celui de Jerusalem ou celui d'Onias étoit schismatique. Vous ne direz pas assurément qu'il l'ait cru de celui de Jerusalem: ' & dans vostre réponse à la dissertation 31. du P. Mauduit sur l'Evangile, vous avouez qu'il ne condannoit point le temple de Jerusalem, & qu'il en parle avec éloge. suit. p. 24.

' Cette dissertation du P. Mauduit me fournit une nouvelle preuve, & qui est assurément considerable, pour montrer que Philon ne fut jamais ni schitmatique, ni regardé comme tel par le corps des Juifs. Maud. d. 469. 470. ' C'est la maniere dont on luy raporta le dessein qu'avoit Caius de mettre sa statue dans le temple de Jerusalem, & l'extreme douleur que luy causa cette nouvelle, qui n'eust pas apparemment fort afligé un schismatique attaché au temple d'Onias, & par consequent peu sensible à l'honneur de celui de Jerusalem. Phil. leg. p. 1019. 1020. On peut voir l'endroit dans Philon, où il est encore plus fort que dans l'abregé qu'en a fait le P. M. & y joindre tout ce qu'il dit ensuite sur cette histoire, avec les mesmes mouvemens qu'auroit pu faire Joseph. ' Il y appelle le temple de Jerusalem le lieu tres sacré, *τὸ πανίερον*, ce temple si fameux & si celebre, qui brille de tous costez comme un soleil, & qui attire sur luy les yeux de l'Orient & de l'Occident. p. 1019. d. e.

Je pense, mon Pere, que c'est cet endroit qui vous a obligé de dire que Philon parle avec éloge du temple de Jerusalem. Mais est-ce là toute la réponse que vous avez à y faire? Le P. Hardouin, si je ne me trompe, vous avoit objecté l'endroit où Philon dit qu'il passoit par Ascalon pour aller sacrifier au temple de ses ancestres. Et je ne trouve point que vous y répondiez ni dans vos reflexions sur son systeme, ni dans vostre dernier ouvrage, quoique ces objections meritent bien vostre attention. Est-ce que vous voulez bien nous laisser croire que vous n'avez rien à y répondre? Il est difficile assurément de n'avoir pas cette pensée. Le schisme de Philon vous est d'une trop grande consequence, pour croire que vous negligiez rien de ce qui peut l'établir ou le détruire. Si Philon n'est schismatique, il faut abandonner une grande partie des traditions Juives sur la Pasque. Mais si effectivement vous n'avez rien à répondre à ce qu'on vous allegue contre son schisme, pourquoi ne l'avouer pas ingenuement? Est-ce que nous voulons établir nos opinions,

nions, au lieu de chercher à connoistre & à faire connoistre la verité? Cependant qu'y a-t-il de plus vain que de vouloir établir les pensées des hommes? Qu'y a-t-il au contraire de plus glorieux que de ceder à la verité, & à Dieu même?

Je ne croy pas au reste, mon Pere, que pour vous défendre de ce que Philon dit de l'immolation de la Pasque hors du temple, vous voulussiez avoir recours à ceux qui cherchent de l'obscurité dans ses paroles.

p. 134. ' Vous avez raison de n'avoir point d'égard à celui qui a pretendu s'échaper en accusant Philon de parler avec des exagerations d'orateur.
Hard. p. 6-8. ' D'autres pretendent qu'il ne veut dire autre chose, sinon que l'agneau pascal s'immoloit par les particuliers, & se mangeoit non dans le temple comme les autres sacrifices, mais dans toutes les maisons particulieres. Mais aprés avoir verifié tous ses passages, je ne crains
Lami p. 134. point de souscrire à ce que vous dites, ' que ses paroles sont claires pour montrer qu'il a cru que l'agneau pascal se pouvoit immoler, & s'immoloit mesme hors de Jerusalem, ou au moins hors du temple sans que le ministere des prestres y fust employé, & qu'il n'y a point de chicane à faire. Je vous conseille franchement de ne vous point retracter sur cela, & de ne point emprunter de vos adversaires de si foibles armes.

Hard. p. 8. Ne dites point non plus comme eux, je vous prie, ' qu'il ne se faut pas beaucoup mettre en peine de ce que dit Philon, s'il est contraire à Joseph. Vous savez que ceux qui parlent ainsi sont aussi prests d'abandonner Joseph que Philon: & je ne voy point ce que celui-ci a audessus de l'autre. Il estoit prestre comme luy, plus ancien que luy, frere de l'Alabarque & du chef de tous les Juifs d'Alexandrie, & le plus habile de tous les Juifs de son temps. J'aimerois mieux tascher d'accorder ces deux auteurs; & peutestre cela n'est-il pas impossible.

Jos. ant. l. 10. c. 5. p. 331; bel. l. 7. c. 17. p. 968. Je ne voy point en effet qu'ils soient opposez l'un à l'autre. On cite ' deux endroits de Joseph, où l'on voit que les Juifs venoient de tous costez faire la Pasque à Jerusalem. Mais Philon le dit aussibien que luy dans son second livre de la Monarchie *p.* 821. *b. c.* comme je viens de le remarquer: & en effet cela empesche-t-il que chacun ne fist la Pasque chez soy, soit à Jerusalem quand on y pouvoit aller, soit ailleurs quand on ne le pouvoit
Lami, p. 128. pas, si c'est le sentiment de Philon? ' Vous representez, mon Pere, que Joseph dit que les prestres sceurent en l'an 66. combien il y avoit eu de monde à Jerusalem par le nombre des agneaux que l'on avoit immolez à Pasque; ce qu'ils n'eussent pu savoir, dites-vous, si la ceremonie s'en fust faite dans les maisons des particuliers. Mais croyez-vous que l'on ne puisse savoir combien il se tue de bestes dans Paris, si l'on ne les va toutes tuer dans un mesme lieu? Joseph ne parle pas mesme des prestres en cet endroit, mais des Pontifez, ἀρχιερεῖς. Et assurément vous ne pretendrez pas qu'ils aient fait eux-mesmes toute
Suit. p. 17. 91. la ceremonie. ' Dans vostre réponse au P. Mauduit vous faites un grand fond sur ce que
Jos. bel. l. 7. c. ' Joseph assure, dites-vous, que les Prestres immolerent alors la Pasque, καθ' ἣν θύουσι. Vous estes trop habile pour ne pas savoir que cette expression peut signifier *ils immolent*, & *l'on immole*, & pour ne pas voir, si vous y voulez faire un peu de reflexion, qu'il n'y a rien dans l'endroit qui oblige à prendre plutost le premier sens que le dernier. Mais puisque le premier fait combatre Joseph contre Philon, vous jugerez sans doute vous mesme, mon Pere, que l'equité & la raison obligent à prendre le dernier sens, selon lequel ils s'accordent parfaitement. Au moins elles le permettent: & cela suffit pour vous oster l'avantage que vous pretendez tirer de ce θύουσι. Je ne say point qu'on objecte aucun autre endroit de Joseph contre Philon; & ainsi il ne faut point les opposer l'un à l'autre, estant comme impossible que ni l'un ni l'autre se soit trompé dans un point de cette nature.

Pour ce qui est de l'Ecriture, elle me paroist défendre bien positivement d'immoler l'agneau pascal hors de Jerusalem: car pour le temple, il ne me semble pas qu'elle soit formelle. Ainsi elle est contraire à Philon, s'il a pretendu qu'on pust immoler la Pasque en quelque lieu que ce fust, ' comme vous croyez que p. 135.
c'est sa pensée. Je l'ay cru quelque temps avec vous. Et il est certain que Philon donne lieu de luy attribuer ce sens. Cependant ayant depuis examiné davantage ce qu'il en dit ' dans le Phil. p.
3. livre de la vie de Moyse que vous citez pour 588. a.
cela, & qui est l'endroit le plus formel, je pense qu'il n'oblige point à dire qu'on pust faire la Pasque hors de Jerusalem. Car quoiqu'il dise en faveur de ceux qui en estoient éloignez,
' il ne leur accorde neanmoins que la Pasque du p. 687. c.
second mois, comme à ceux qui s'estoient trouvez en dueil à celle du premier. Ainsi nous avons grand lieu de juger qu'ils ne la pouvoient faire, selon Philon, aussi bien que selon la Loy qu'il fait profession d'expliquer en cet endroit, qu'aprés qu'ils estoient revenus à Jerusalem. Car s'il leur eust esté permis de la faire en tout autre lieu, pourquoi eussent-ils esté obligez d'attendre au second mois? ou plutost comment n'eussent-ils pas esté obligez de la faire dés le premier?

S'il est vrai neanmoins que Philon ait cru qu'on la pouvoit faire hors de Jerusalem, il ne l'a cru assurément que parceque divers Juifs le pratiquoient ainsi. Et en ce cas il faudra dire que la tradition des hommes l'avoit emporté en ce point, comme en plusieurs autres, sur le commandement de Dieu, fondée peutestre sur ce raisonnement de Philon, ' qu'on n'est Philo. v.
pas criminel, & qu'on ne merite pas d'estre pri- Mos. l. 3.
vé de faire la Pasque, pour demeurer loin de p. 688. a.
Jerusalem, & ne pouvoir pas venir celebrer la feste en un pays qui n'eust pas pu contenir ce grand nombre de Juifs répandus par tout.

Mais en supposant que Philon & diversautres Juifs croyoient qu'on pouvoit faire la Pasque hors de Jerusalem, je n'aurai nulle peine à vous accorder que beaucoup d'autres se tenant aux termes de la Loy, soutenoient que cela ne se pouvoit pas. Les Juifs auront donc esté partagez sur ce point: & cela sera bien favorable pour ceux qui croient qu'ils l'estoient aussi quelquefois sur le jour auquel il falloit faire la Pasque, afin de pouvoir dire que N. S. la fit le jeudi avec une partie de la synagogue, & que le reste des Juifs ne la fit que le vendredi. Vous savez, mon Pere, que si ce partage de la synagogue se peut appuier sur des raisons qui aient quelque fondement un peu probable, c'est le moyen le plus aisé d'accorder S. Jean avec les trois autres Evangelistes. Et ainsi permettez-moy de vous proposer quelques difficultez qui n'y seront peutestre pas inutiles.

' Vous supposez comme une chose constan- Lami, p.
te 130.

te & avouée de tout le monde, que les Juifs n'ont point fait la Pasque depuis la destruction du temple. Mais que dirons nous sur les passages où nous trouvons qu'ils immoloient encore l'agneau pascal dans le IV. & le V. siecle? On le voit bien clairement, ce me semble, dans Lactance. ' *Cujus rei figuram Judæi etiam nunc exhibent, cum limina sua de cruore agni notant.* Vous l'avez deux fois dans Saint Augustin. ' *Illi* [Judæi] *ita sunt tanquam Cain cum signo; sacrificia verò quæ ibi fiebant ablata sunt.... Agnum occidunt, azyma comedunt*: & en un autre endroit, ' *Circumciduntur, sabbata observant, pascha immolant, azyma comedunt.* Vous alleguez que ' Saint Justin soutient que l'immolation de l'agneau estoit abolie, parcequ'on ne le pouvoit immoler qu'à Jerusalem, ' & que Tryphon paroist avouer tout cela. Vous y pouvez joindre Origene, ' qui dit que de son temps l'on n'immoloit point la pasque. Mais quoy? Faudra-t-il donc dire que Lactance & Saint Augustin se trompent: Cela seroit hardi: & bien des gens ne nous en croiroient pas.

Lact. l. 4. c. 26. p. 477-478.
Aug. ps. 39. p. 143. 2. a.
ps. 58. f. 1. p. 241. 2. d.
Justin. dial. p. 259. a. b.
p. 264. c.
Ori. in Jos. h. 2. p. 289. 2.

Je ne voy donc autre chose à dire, sinon qu'il y avoit deux pratiques parmi les Juifs, & que nonobstant le sentiment de Tryphon suivi peut-estre assez communément de son temps, d'autres ne laissoient pas d'immoler l'agneau; & que cela continuoit en Afrique dans le IV. siecle; mais qu'enfin cela s'est aboli à mesure que la Michne & le Talmud ont acquis de l'autorité. ' Car pour ce que vous dites qu'ils mangent aujourd'hui un agneau à Pasque, ou un morceau d'agneau selon Leon de Modene *p.* 135. vous ajoutez qu'ils ont fort grand soin qu'on ne le puisse prendre pour l'agneau pascal, & que pour cela ils ne le font point rostir. Cela paroist fort different de ce que disent Lactance & S. Augustin, qui veulent marquer que les Juifs observoient encore une partie de la loy. Saint Justin & Tryphon que vous citez pour la pratique d'aujourd'hui, ne disent point qu'on ne pust pas rostir l'agneau, mais se servent du mot de θύειν, qui ne marque pas plus le sacrifice que le *pascha immolant* de Saint Augustin: & les Juifs, selon que vous les décrivez, n'auroient garde de parler comme ce Pere.

Lami, p. 131. 132.

Je trouve quelque chose de semblable sur les azymes. ' Car Origene dit également que de son temps personne n'immoloit la Pasque, & ne mangeoit des azymes. Cependant on les mangeoit en Afrique dans le IV. siecle; & tous les Juifs le font aujourd'hui. Si vous voulez, mon Pere, que ces differens usages n'aient commencé que depuis la ruine du temple, cela n'ira que contre l'antiquité de la Michne, où je pense que l'on n'en voit rien. S'ils estoient dès le temps de nostre Seigneur, cela fortifiera beaucoup le sens que vous attribuez à Philon, & ceux qui soutiennent que nostre Seigneur a fait la Pasque en un autre jour que les Juifs. C'est contr'eux que vous avez à vider ce procés; car il ne me regarde point.

Ori. in Jos. h. 2. p. 281. a.

Il faut neanmoins que j'ajoute encore qu'en montrant que Philon n'estoit pas schismatique, je ne pretens pas soutenir qu'aucun des Juifs d'Alexandrie ne le fust. Mais je ne diray aussi qu'ils l'estoient, que quand j'en auray des preuves positives. Je trouve, comme j'ay dit, ma seureté à n'avancer que ce que je trouve dans les auteurs.

Pour ce que vous dites, mon Pere, du temple d'Onias fermé par Lupus en 73. toute la Synagogue ne pouvoit-elle point croire qu'aprés la destruction du temple de Jerusalem on devoit transferer le culte de la religion à celui-là? ' Joseph témoigne que Vespasien le craignoit, & que ce fut pour cela qu'il le fit fermer. Mais il ne dit point que les Juifs d'Alexandrie s'en servissent auparavant: & ainsi jusqu'à ce que vous l'ayez trouvé ailleurs, vous voudrez bien me permettre d'en douter. ' Ce ne fut pas Philon seul qui se trouva accablé de douleur en apprenant que Caius vouloit profaner le temple de Jerusalem: & il attribue le mesme sentiment à tous ceux de sa compagnie, c'est à dire à tous ceux que les Juifs d'Alexandrie avoient deputez à la Cour pour soutenir leurs interests. Vous en voyez la consequence. Je vous ay déja remarqué ' que les Alexandrins avoient une synagogue à Jerusalem. Mais il y faut ajouter que le plus grand reproche que ces Alexandrins, aussi bien que les autres Juifs, eurent à faire contre S. Estienne, fut qu'il ne cessoit point de parler contre le lieu saint & contre la Loy, parce qu'il disoit que JESUS-CHRIST detruiroit ce lieu, &c. Jamais rien ne marqua moins que les Juifs d'Alexandrie regardassent le temple de Jerusalem ou avec execration, s'ils ne vouloient reconnoître que le seul temple d'Onias comme legitime, ou au moins avec un œil de jalousie. Car ceux qui honoroient le temple d'Onias, ne pouvoient manquer d'estre jaloux de la splendeur & de la gloire de l'autre, qui effaçoit le leur entierement, & qui mesme le condamnoit dans l'esprit de presque tous les autres Juifs.

Lami, p. 137.
Jos. bel. l. 7. c. 30. p. 995. 1.
Phil. leg. p. 1019. b. c.
Act. 6. v. 9.

XXXII.

' Vous raportez quelquefois à la Pasque la défense d'offrir avec du levain, pour en conclure que mesme selon la Loy, il n'y avoit plus de pain levé dès qu'on immoloit l'agneau. La conclusion m'est indifferente; mais je ne say si cette défense le prouve bien. Car elle semble plutost ordonner de ne rien mettre sur l'autel où il y eust du levain. ' Et vous reconnoissez en un endroit qu'effectivement cela estoit défendu par la Loy.

Lami, p. 161. 174.
p. 317.

XXXIII.

Il me semble que l'Ecriture ne souffre guere qu'on dise ' que les ceremonies ordonnées pour la premiere Pasque, ne l'estoient pas aussi pour les autres. Mais ce n'est pas là nostre question. Car qui empeschera de dire ' que nostre Seigneur mangea debout l'agneau pascal, & fit le reste du repas en une autre posture? ' Vous le citez de S. Chrysostome, & je suis bien aise que vous me donniez un si bon patron.

p. 165.
p. 167.
p. 340.

XXXIV.

Je douterois fort que ' selon l'Exode & le Deuteronome, il fallust que tout le levain fust osté avant la fin du quatorze. Mais il n'est point necessaire de l'examiner pour nostre question, non plus que tout ce qu'en disent les Rabins, ni la maniere dont vous parlez des pratiques qu'ils ordonnent, surquoi il y auroit bien des observations à faire. Mais comment ' avancez-vous, mon Pere, & comme une chose incontestable, que tout cela se faisoit du temps de nostre Seigneur? Où en est la preuve? Où est-ce que la Loy oblige ' de n'aporter pas sur un cheval nud le bled dont on faisoit les azymes, & toutes les au-

p. 174.
p. 177.
p. 179.
p. 178.

autres choses de cette nature? Est-ce à toutes ces pratiques que S. Paul fait allusion quand il parle du vieux levain? Je supprime le reste de peur de blesser ceux que je respecte.

XXXV.

p.181. Il faut prendre garde que Joseph ne dit pas ' que les *Azymes* durassent huit jours, mais *la feste des Azymes*, ce qui peut avoir de la difference, & ne prouve point que la défense du pain levé commençast avant le quinzieme.

XXXVI.

p.190. 191. Je ne voy rien qui décide ' si celui qui avoit ramassé du bois le jour du sabbat, fut puni ou non des le jour mesme, quoique l'apparence aille à croire qu'on ne differa point son jugement & sa punition, tout cela ayant pu se faire en une heure ou deux. J'en ay parlé plus affirmativement dans la Note 26. Et je puis bien avoir eu tort.

XXXVII.

p.195. Je ne conteste point ' que le Saint Esprit ne soit descendu le jour de la Pentecoste judaïque *v.* §. 13. Mais pour prouver que ce n'a pas esté le lendemain, je n'allegueroit point que les Juifs auroient pu prouver par des témoins qu'il n'estoit rien arrivé d'extraordinaire le jour de la Pentecoste. Car pour peu qu'on eust pressé ces témoins, ils auroient esté obligez d'avouer que ç'avoit esté le lendemain, & auroient ainsi confondu ceux qui les auroient produits.

XXXVIII.

p.206. Je ne comprens pas bien comment ' vous pouvez dire qu'il n'estoit pas absolument défendu de moissonner avant l'oblation de l'Homer. p.207. ' Je voy bien que Maimonide soutient ce sentiment avec des raisonnemens pitoyables. Vous dites que le Levitique ne le défend pas. Je le veux, quoiqu'en appellant l'Homer les premices de la moisson, il puisse bien marquer cette défense. p.206| Deut.16. v.9. ' Mais vous venez vous mesme de citer ces paroles du Deuteronome. *Vous conterez sept semaines depuis le jour que vous aurez mis la faucille dans les blez.* Ces sept semaines se content certainement de l'oblation de l'Homer. On ne commençoit donc point la moisson avant ce jour-là. Et pour la pratique, je ne voy Jos.ant.l. 3.c.10.d. 93.c. à Lami, p.201. rien de plus formel que ' ce que vous avez cité de Joseph, * Qu'aprés que l'Homer a esté presenté, il est permis à tout le peuple de faire sa moisson, & en particulier & en public.

XXXIX.

Vostre chapitre 13. où vous examinez si l'on peut prouver par Saint Matthieu, S. Marc, & S. Luc, que nostre Seigneur ait fait la Pasque legale la veille de sa mort, est le fond de la question. Mais c'est ce que j'ay traité dans la premiere partie. Je me contenteray donc d'y ajouter ici quelques remarques.

p.248. ' Il semble que pour vous persuader que nôtre Seigneur ait fait cette Pasque, il faudroit vous trouver dans les trois Evangelistes toutes les ceremonies de la Pasque legale. S'ils ont esté obligez de tout dire, vous avez raison. Mais pourquoi y auront-ils esté plus obligez pour la derniere année que pour les autres? Ils ont dit ce que le S. Esprit a voulu que nous sceussions. Cherchons donc le sens de ce qu'ils ont dit, & laissons là ce qu'ils n'ont pas dit. Mais j'ajoute qu'ils ont beaucoup plus exprimé cette Pasque que les autres, dont cependant vous ne doutez point. Ils n'ont rien dit du tout des autres, ou se sont contentez de dire que Jesus-Christ estoit venu à Pasque à Jerusalem: & ils ont dit de celle-ci, que c'estoit le jour auquel il falloit immoler la Pasque, que Jesus-Christ fit preparer ce qu'il falloit pour la manger, qu'il vint à l'heure, & qu'il mangea la Pasque.

XL.

Je ne say s'il est necessaire d'avouer que l'agneau n'avoit point encore esté immolé lorsque nostre Seigneur envoya S. Pierre & S. Jean preparer la Pasque. Mais je ne voy rien qui m'empesche de vous l'accorder, & de croire qu'il les envoya aussitost aprés midi. ' Pour que ce n'ait esté qu'aprés le coucher du soleil, c'est ce qui p.249.l.1. me paroist formellement contraire à S. Matthieu & à S. Marc. ' Vous semblez souvent supposer que j'ay dit que ce fut sur les trois ou quatre heures. l.4.p.256.l.5. J'ay dit *quelques heures avant le soir*; & je ne croy pas avoir dit autre chose. Je mets ce que je trouve, & je ne décide point le reste.

XLI.

' Il est certain que le premier jour des Azymes estoit commencé lorsque nostre Seigneur p.249. envoya Saint Pierre & S. Jean, en comprenant dans ce premier jour les dernieres heures du jeudi quatorzieme du mois, pour n'en faire qu'un seul jour avec le quinzieme, qui est proprement le premier des Azymes, comme les trois Evangelistes & Joseph nous y obligent. Cela a esté expliqué dans la premiere partie §.4. C'est sur quoy je vous prie de faire attention, afin que les choses soient claires & nettes. Je ne doute pas que M. Piénud ne soit dans le mesme sentiment, & je croy qu'il se démeslera p.250. bien ' de tout ce que vous dites ici contre luy: mais il le faut laisser faire.

XLII.

' Vous ne convenez pas que *paraverunt* p.251. *Pascha* soit le souper que Jesus-Christ fit le jeudi. C'est pourtant ce qui paroist bien p.251.l.5. clair. ' Saint Pierre est envoyé preparer à manger la Pasque, il la prepare; Jesus-Christ vient à l'heure, se met à table, mange la Pasque: Et ce n'est pas celle que Saint Pierre avoit preparée? Pardonnez au moins à toute l'Eglise qui l'a cru ainsi.

XLIII.

' Vous voulez que *paraverunt Pascha* soit la Ibid.p.255. l.dern.| recherche du pain levé. Estoit-ce pas là l'affaire 256.l.1. du maistre de la maison selon les Rabins? & S. 31|259. l.6.b. Pierre fut envoyé preparer *à manger* la Pasque. Si la preparation de la Pasque commençoit des p.240. le quatorze au soir, pourquoi ' differez-vous la Parasceve de Pasque jusqu'au midi suivant? Il falloit, dites-vous, peu de temps à S. Pierre p.252.l.7. pour preparer le souper. ' Il en falloit toujours plus qu'il n'y en a depuis le soleil couché jusqu'au soir. On ne prepare pas mesme à souper pour treize personnes en si peu de temps, outre les trois quarts de lieue de Bethanie à Jerusalem.

Mais il me vient ici une autre reflexion. Ce sou-

souper n'a rien de commun, selon vous, avec la Pasque que S. Pierre & S. Jean devoient preparer, & qui les devoit assez occuper, ayant esté envoyez si tard. Comment donc se trouve-t-il tout prest quand JESUS-CHRIST arrive avec ses Apostres chez un homme qui ne les avoit point attendus? Les Apostres demandent l'ordre de JESUS-CHRIST pour preparer la Pasque, qui ne se devoit manger que 24. heures aprés, & ils ne demandent rien pour leur souper du mesme jour.

XLIV.

l. 13. ' Vous dites que S. Pierre ne fut envoyé que le quinze, il n'estoit plus temps de se preparer à la Pasque. Cela est vray. Mais j'ay toujours dit qu'il avoit esté envoyé le quatorze, quelques heures avant que le soleil se couchast.

XLV.

p. 254. l. 6. ' Vous demandez pourquoi le premier des Azymes n'estant, selon moy, que le quinzieme du mois, j'explique de la fin du quatorzieme ce que S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc ont dit s'estre fait le premier jour des Azymes? Je croy avec Moyse, & avec Joseph, que le premier des Azymes commence proprement avec le quinzieme de la lune, & avec Joseph, & S. Augustin, que l'usage avoit étendu ce nom aux dernieres heures du quatorze. Si cela est, les Evangelistes ont pu dire en parlant de ces dernieres heures, que le premier des Azymes estoit venu. Il n'y a rien en cela que de literal & de fondé. Que si tout le quatorze estoit le premier des Azymes, comme vous le voulez malgré Joseph & Philon, & comme il faut que vous le disiez, ou que vous abandonniez vostre systeme, ce que je dis reçoit encore moins de difficulté.

XLVI.

l. 8. b. ' Ce que vous dites qu'il y avoit huit jours d'Azymes a esté expliqué dans la premiere partie; & n'empesche point' que le second des Azymes ne fust certainement le seizieme de la lune selon Joseph; à quoy je ne me souviens point que vous ayez jamais repondu, ' quoique vous ne vouliez rien oublier de ce que j'ay dit. Je joins Philon à Joseph. Pour les Juifs modernes, vous savez que ceux qui cherchent la verité de l'histoire, la cherchent dans les auteurs anciens, non dans les nouveaux.

(Jos. ant. l. 3. c. 10. p. 93 l c. — Lami, p. 256.)

XLVII.

p. 255. l. 7. ' Vous ne voulez pas que l'on allegue S. Augustin lorsqu'il s'agit de la doctrine des Juifs, & de Joseph. Je ne le cite que pour prouver ce que les Juifs ' faisoient de son temps à Carthage & à Hippone. Il n'avoit pas besoin pour cela de Joseph, qui apparemment estoit bien rare en Afrique; car il n'eust pas negligé de le lire. Pour les Rabins, je consens qu'il ne les ait jamais lus. Mais peut-on ne pas trouver un peu étrange qu'on ne veuille pas écouter S Augustin parlant dans le IV. ou V. siecle, & qu'on veuille nous obliger à croire comme des veritez certaines ce que nous dit Maimonide dans le douzieme?

(p. 255. l. 2.)

XLVIII.

p. 255. l. 12. ' Vous demandez le jugement du lecteur pour savoir qui de nous deux explique plus naturellement les trois premiers Evangelistes; car c'est dequoi il s'agit ici. Je me soumets de tout mon cœur & sans rien craindre à ce tribunal. Je demande encore qu'il juge' si S. Pierre prepara le souper que nostre Seigneur devoit manger le mesme jour, ou celui qu'il n'avoit nul dessein de manger le lendemain. *V. cy-dessus*. §. 42.

(p. 255. l. 9.)

XLIX.

' Je conviens avec vous, que Saint Marc & Saint Luc doivent s'entendre du quatorze: & je l'ay prouvé autant qu'il m'a esté possible dans la Note 26. parceque c'est mon fondement. Mais je croy avoir prouvé aussi dans la premiere partie de cette lettre, que ces Evangelistes s'entendent necessairement de la fin, & non du commencement du quatorze. ' *Que si cela est*; je repete ce que vous combatez dans la Note 26. Qu'il n'y a point de subtilité par laquelle on puisse défendre vostre sentiment, puisque vous convenez que S. Marc & S. Luc parlent de ce qui se fit le jeudi, & que l'agneau pascal s'immoloit à la fin du quatorzieme. J'en dirai encore quelque chose en achevant cette lettre. Pardonnez-moy, si j'ajoute, que je ne say à quoy revient ' tout ce que vous dites sur cela. p. 256. l. 18.

(p. 256. l. 18. — p. 256. 257.)

L.

' Je n'examine point si nostre Seigneur prevint ou ne prevint pas le temps de la Pasque. Il me semble que non. Mais je soutiens qu'il a fait la Pasque. p. 257. l. 17.

LI.

' Avoir une chambre pour manger la Pasque, est-ce preparer à manger la Pasque? Nostre Seigneur ordonne positivement qu'aprés qu'on aura eu une chambre, on y prepare tout ce qu'il falloit: *& illic parate nobis*. l. 29.

LII.

' Je laisse à d'autres à examiner si l'on doit dire que JESUS-CHRIST ait, non pas laissé, mais fait concevoir à ses Apostres, & à toute une maison, qu'il feroit la Pasque legale, *apud te facio Pascha*, sachant bien qu'il ne la feroit pas. Si on le peut dire, cela ne fait rien ni pour vous ni pour moy. Si c'est tromper, cela est absolument contre vous. p. 258. 259.

LIII.

' Vous faites acheter à S. Pierre des gasteaux azymes des le soir qui commençoit le quatorze. N'avez-vous pas dit qu'on ne les faisoit que la nuit suivante? Leon de Modene p. 133. dit mesme que ce n'estoit que sur le midi. On n'en avoit affaire qu'au commencement du quinzieme. Si S. Pierre avoit tout acheté, que restoit-il à acheter pour Judas à onze heures de nuit. p. 259. l. 32.

LIV.

' Tout ce qui regarde l'agneau pascal demandoit-il plus de six heures? Je les puis donner. l. 36.

LV.

' Vous demandez dans l'Evangile des preuves que nostre Seigneur mangea l'agneau pascal. Tout le dit dans les trois Evangelistes, V. §. 31. & vous ne sauriez détruire l'impression qu'ils ont toujours faite sur les esprits. Que s'il est constant, comme je croy l'avoir prouvé, que la derniere Cene s'est faite dans le quinzieme du mois, vous ne douterez pas vous mesme qu'il n'y ait fait la Pasque legale. ' Vous dites qu'il ne paroist point que les Apostres aient esté au Temple. Où est la preuve que cela fust necessaire? Pourquoi S. Pierre & S. Jean n'auront-ils pas pu y aller aprés avoir retenu la chambre, p. 260.

(p. 260. 261.)

& fait les autres preparatifs necessaires? Nostre Seigneur n'y a-t-il pas pu envoyer d'autres Apostres? N'y a-t-il pas pu aller luy mesme des une heure aprés midi; & du Temple ou de quelqu'autre lieu se rendre le soir à la maison où il devoit souper? Y a-t-il en tout cela rien d'impossible? Y a-t-il rien de contraire à l'Evangile? Qui m'empesche donc de le croire? En voulez-vous des preuves positives? Donnez-
p.261.l.7. m'en des autres années. ' Vous dites qu'il paroist qu'il vint à la maison un peu aprés Saint Pierre & Saint Jean. Mais où cela paroist-il? Il est dit qu'il vint le soir, quand l'heure fut venue, & rien davantage.

LVI.

l. 34. ' Je ne croy point qu'on puisse dire que Saint Pierre ait esté envoyé aprés le soleil couché sans forcer le texte de S. Matthieu & de S. Marc, ou plutost sans démentir ouvertement ces Evangelistes. Il faut encore démentir Philon & Joseph. Que si ç'a esté avant le soleil couché, vostre systeme est absolument insoutenable. C'est particulierement ce qui est traité dans la premiere partie.

LVII.

p. 262. ' Vous semblez quelquefois vouloir que tous les Juifs fussent obligez d'estre presens dans le Temple à l'immolation de l'agneau pascal: mais vous vous reduisez aussitost à dire qu'il
p. 146-158. suffisoit qu'ils y vinssent le mesme jour. 'Dans l'endroit où vous traitez à dessein de ces ceremonies, vous dites que c'estoit assez qu'un de chaque compagnie deputé des autres assistast à l'immolation de son agneau. Pour moy je demande preuve de tout cela, & je ne voy pas non plus que Maimonide soit assez ancien pour
p.262. nous assurer ni de ce qu'il avance, ' qu'un homme ne pouvoit participer à l'agneau pascal offert pour luy, s'il n'arrivoit que le soir à Jerusalem, ni de toutes les autres choses semblables. S'il les a prises de la Michne, pourquoi n'allegue-t-on pas la Michne mesme? C'est comme ceux qui nous citent de Nicephore ce qu'on trouve dans Socrate & dans Sozomene. Mais tant qu'on ne nous aura point prouvé que la Michne est du II. siecle contre ceux qui soutiennent qu'elle est du VI. nous ne pouvons pas avoir grand égard à ce qu'elle dit. Pour ce qui regarde ces regles vraies ou fausses que vous citez ici de Maimonide, je soutiens que vous n'avez pas mesme de certitude que Jesus-Christ n'y ait pas satisfait autant que les autres années.

LVIII.

p.263. ' Je croy que ces paroles de nostre Seigneur, *J'ay desiré avec ardeur de manger cette Pasque*, en admettant mesme l'explication que vous y donnez, suffisent pour prouver qu'il fit alors la Pasque legale. Mais ce n'en est point la seule preuve. Vous avez vu l'un & l'autre dans le §. 5.
suit. p. 83. 84. ' Celui qui pretend que dans ce passage, *hoc pascha*, signifie seulement l'Eucharistie, & que *non manducabo illud* regarde la Pasque legale, fait bien voir qu'il faut faire une estrange violence aux paroles de la Verité, pour y trouver vostre sens, ou plutost pour empescher qu'on ne voye qu'elle le condamne. Car outre ce qu'on vous a dit que quelque sens spirituel que N. S. renfermast sous *cette Pasque*, il falloit neanmoins qu'il y eust une Pasque visible & presente à laquelle il fist allusion, & qui rendist ses paroles intelligibles aux Apostres: Outre cela, dis-je, à qui persuadera-t-on que *hoc pascha* & *illud*, qui se suivent immediatement, & avec un raport visible de l'un à l'autre, sont neanmoins deux objets tout differens?

Vous dementez vous mesme vostre approbateur, ' en reconnoissant enfin que le sens le plus p. 57-60. naturel de *cette Pasque*, est celui de la Pasque legale. Mais vous pretendez en mesme temps que cette Pasque ne se devoit faire que le lendemain, & que *j'ay desiré*, en cet endroit signifie *je desirois*. *Je desirerois* seroit encore mieux dans vostre sens: mais cela n'importe. C'est toujours un desir de N. S. qui n'a point esté accompli, comme vous le dites. Croyez-vous, mon Pere, que *hoc* s'accorde bien avec ce sens? Car naturellement il s'entend d'une chose presente: & estant dit d'un souper par un homme qui soupe, il est assez difficile de croire qu'il le faille rapporter au souper du jour suivant.

Vous demandez, je ne sçay où, pourquoi Jesus-Christ desiroit si fort de manger la Pasque legale; quel ragoust il trouvoit à un agneau, & d'autres choses semblables: car je n'ay pas retrouvé l'endroit. Mais je sçay bien que vous vous égayez un peu sur cela. Il n'a pas esté difficile de vous satisfaire, en vous répondant que nostre Seigneur avoit souhaité cette Pasque, parce qu'elle devoit estre aussitost suivie de sa mort, & de nostre redemption qui estoit l'objet de ses desirs. Il y devoit instituer l'Eucharistie, *&c.* Mais vous, mon Pere, que vous repondrez-vous à vous mesme? Qu'est-ce que nostre Seigneur aimoit si fort dans une Pasque dont nous ne savons rien sinon qu'elle ne fut jamais à son égard? Est-ce qu'il eust souhaité avec ardeur de prolonger encore sa vie de deux jours? C'est la seule chose que j'y voie; & c'est ce que vostre pieté ne vous permettra jamais de dire.

Mais quelle que fust la raison de ce desir, comment n'avez-vous point consideré ce que c'est que faire desirer ardemment à Jesus-Christ, c'est à dire à Dieu mesme, ce qui n'a point esté accompli? Il estoit homme, & a pu desirer comme homme ce qu'il ne desiroit pas comme Dieu. C'est un mystere incomprehensible comment celui qui voyoit & qui aimoit parfaitement l'ordre de Dieu, c'est à dire le sien propre, pouvoit désirer ce qui y estoit contraire. Cependant il s'est rabaissé à le vouloir faire une fois pour nous consoler dans nostre ignorance & nostre foiblesse, & pour confondre ceux qui combatroient la verité de son Incarnation. Mais avons-nous droit pour cela de multiplier ses humiliations comme il nous plaist, sans en pouvoir rendre d'autre raison, sinon que cela nous accommode pour soutenir un sentiment rejetté par tout ce qu'il y a d'anciens & de nouveaux? Je vous avoue, mon Pere, que cela seul me paroist terrible.

Mais ce n'est pas tout. Quand nostre Seigneur a voulu desirer pour l'amour de nous que le calice de sa Passion passast, en est-il demeuré là? Il n'avoit garde. ' *Si in ipsa voluntate per-* Aug. ps. *maneret*, dit S. Augustin, *pravum cor videretur* 93. p. 430. *ostendere*. Il soumet aussitost cette volonté à 2. b. celle de son Pere, n'ayant pris l'autre que pour nous apprendre à soumettre de mesme à l'ordre de Dieu les desirs que la foiblesse humaine nous fait avoir. Quelle estoit donc sa volonté pleine & parfaite, sa vraie volonté, & comme Dieu, & mesme comme homme, sinon de se soumettre à celle de son Pere, & de mourir pour nous, comme il le témoigne en tant d'endroits de l'Evangile? Mais ici, mon Pere, que voyons-

nous

nous selon vostre nouveau sens? Est-ce que *desiderio desideravi* dans le style de l'Ecriture, ne nous donne pas l'idée d'une volonté permanente, pleine, parfaite & absolue, sur tout quand rien ne corrige cette idée? JESUS-CHRIST aura donc souhaité absolument une chose, & elle n'aura pas esté accomplie? Est-ce pour trouver des choses de cette nature dans l'Evangile de JESUS-CHRIST, qu'on vient nous y chercher des explications toutes nouvelles, & qui en forcent la lettre mesme? J'en parle avec douleur; & je ne sçay cependant si j'exprime assez celle que je sens, & que j'ay remarqué dans tous ceux à qui j'ay oui parler de cette nouvelle découverte.

LIX.

p.264. L.35. ' Je voudrois, mon Pere, que vous n'eussiez point remarqué la qualité de témoin oculaire dans Saint Matthieu, comme quelque chose de considerable. Cela est bon pour les infideles. Mais pour nous, ce qui établit son autorité, c'est qu'il a esté le ministre du S. Esprit. Ainsi nous ne déferons pas moins à S. Marc & à S. Luc, qui ont pu garder l'ordre du temps comme luy, si le S. Esprit l'a voulu.

LX.

p.172. 267. ' Permettez-moy d'appeller encore de Maimonide, qui dit que l'agneau se devoit manger vers minuit, & du Talmud qui oblige de coucher à Jerusalem. Et neanmoins pourquoi nôtre Seigneur n'eust-il pas pu revenir de Gethsemani coucher à Jerusalem, s'il n'eust esté pris? N'a-t-il pas pu aussi reserver quelque chose de p.170. 267. l'agneau, ' si c'estoit une regle de finir le repas par une bouchée de cette viande? Enfin quand tout cela seroit aussi fondé qu'il l'est peu, nostre Seigneur n'a-t-il pas pu negliger & omettre à dessein toutes ces traditions humaines & pharisaïques, comme il l'a fait en d'autres rencontres, & se renfermer dans ce qu'il avoit luy même p.168. 171.267. prescrit par Moyse? ' Pour les regles vraiment Juives de se rassasier pleinement, & de boire quatre coups, je consens de bon cœur qu'il ne les ait jamais observées.

LXI.

p.273. 294. ' Je n'ay rien à vous dire, mon Pere, sur vostre chapitre de l'analogie: car ce n'est pas ce qui décidera nostre question. Vous en perdez neanmoins une considerable dans vostre opinion. Car l'entrée solennelle de nostre Seigneur à Jerusalem que vous mettez, ce me semble, comme les autres, le dimanche devant la Passion, auquel l'Eglise l'honore, a un grand Exod. 12. v. 3. raport ' à ce qui est ordonné de prendre le dixieme du mois l'agneau qui se devoit immoler le Lami, p. 266. quatorzieme. ' Vous croyez que cela se faisoit encore du temps de nostre Seigneur. Si donc l'agneau s'immola le jeudi, le dixieme aura esté le dimanche. Mais dans vostre opinion il ne fut que le lundi.

LXII.

p.281. ' Je ne croy pas que vous prouviez bien que les Juifs menerent nostre Seigneur de chez Caïphe dans le Temple. Mais cela ne nous fait rien, non plus que ce que vous ajoutez que le Sanedrin ne perdit qu'aprés la Passion le droit de juger à mort. J'ajoute neanmoins sur ce dernier point, que vous le fondez seulement sur ce que les Juifs disent qu'ils condamnerent JESUS-CHRIST dans leur Sanedrin. Et pourquoi le Sanedrin n'aura-t-il pas pu s'assembler chez Caïphe? Mais puisqu'ils disent aussi, selon vous mesme, qu'ils ont perdu le droit de juger à mort quarante ans avant la ruine du Temple, & que dans l'Evangile ils reconnoissent qu'il ne leur estoit pas permis de faire mourir personne, il est bien plus naturel de croire qu'ils ont perdu ce droit des l'an 30. au commencement de la predication du Messie, si vous n'aimez mieux dire qu'il ne faut point s'arrester du tout à des gens qui se contredisent.

LXIII.

De ce qu'on a cru jusqu'ici sur la derniere Cene de nostre Seigneur.

Je croy, mon Pere, que j'aurai peu de remarques à faire sur vostre seconde partie, puisqu'elle ne consiste guere qu'en diverses reflexions, qui souvent ne regardent pas nostre question: Et il y en a plusieurs dont il n'est pas difficile de tomber d'accord avec vous. Je sçay bien que des personnes qui ont beaucoup d'esprit & du lumiere, trouvent que cette partie de vostre ouvrage peut diminuer le respect qu'on doit avoir pour les Peres: ce qui seroit tres facheux en un siecle tel que le nostre, où l'on se donne une malheureuse liberté de mépriser les plus grands Docteurs de l'Eglise, & où l'on abandonne sans scrupule les peres de nostre foy, & les amis de Dieu, souvent pour suivre ceux qui sont les ennemis declarez de l'un & de l'autre. Je n'examine point, mon Pere, si l'on a raison de juger ainsi de vostre ouvrage. Ce n'est pas là ce que j'ay entrepris de traiter: & vous l'examinerez mieux vous mesme dans les reflexions que vostre pieté vous y fera faire: ne doutant point que s'il vous est échapé quelque chose sur cela, ce n'ait esté contre l'intention de vostre coeur.

Pour le reste, j'ay besoin le premier en bien des rencontres des raisons par lesquelles ' vous p.297. montrez qu'il est permis dans les choses qui ne 298. regardent point la foy & les moeurs, de chercher des lumieres que d'autres n'ont pas eues, & qu'il ne faut pas rejetter une opinion sur cela seul qu'elle est nouvelle.

Je ne doute point aussi, mon Pere, que nous ne convenions aisément ensemble, que quand on combat un sentiment ancien ou commun, il ne le faut faire qu'avec de fortes raisons, & beaucoup de modestie. Car quand ce n'est point l'autorité infaillible de l'Ecriture & de l'Eglise qui nous conduit, nous avons toujours sujet de craindre, puisque tout homme est menteur, que nos lumieres ne soient de pures tenebres, & qu'elles ne nous fassent prendre pour vray ce qui est faux, ou au moins pour certain ce qui est encore douteux. Je ne dis point ceci par raport à vous, mon Pere. Je loue au contraire, & j'honore beaucoup la moderation qui regne par tout dans vostre livre, & je ne pretens aussi nullement vous accuser d'y avoir fait aucune faute contre la retenue & la modestie qu'on doit avoir en ces sortes d'occasions, laissant à d'autres à examiner si vous n'y parlez point de vostre opinion avec un peu trop d'assurance. Je le dis par la vue de l'infirmité generale de tous les hommes, & de la mienne propre, sachant que je suis capable de faire en cela de grandes fautes, quelque desir que j'aie de les éviter. Que si cela m'est arrivé soit dans cet ouvrage soit dans quelqu'autre, je confesse que je suis coupable, & j'en demande des à present pardon à Dieu, à l'Eglise, & au public.

Pour ce qui est de vos raisons, les passages de S. Jean ont toujours paru difficiles, mais susceptibles d'explication : & ils ne touchent pas mesme le fond de la difficulté. Vous alleguez outre cela diverses preuves pour montrer que Jesus-Christ n'a point fait la Pasque séparément d'avec les Juifs; & je vous ay avoué qu'elles me paroissoient fortes; mais je ne saurois juger si elles le sont effectivement, ne les ayant point examinées. Je ne saurois mesme dire si en tout cela vous avez rien de bien nouveau, & qui n'ait point déja esté traité depuis longtemps. Vous vous étendez sur les regles de l'astrologie, & sur le jour de la Pentecoste, pour montrer que les Juifs ne firent Pasque que le vendredi. Vous ajoutez diverses pratiques des Juifs que vous croyez n'avoir pas esté observées par nostre Seigneur dans la Cene. Je ne say pas bien si ces trois dernieres preuves vous sont particulieres, ou non. J'aimerois mieux vous accorder qu'elles ont toute la force que vous taschez de leur donner: mais je ne puis pas trahir ma conscience.

Je souhaiterois, je vous l'avoue, des preuves plus décisives que tout cela, pour opposer, je ne dis pas à l'Evangile (car je say bien que si vous estiez convaincu qu'il est contre vous, vous n'auriez pas seulement la moindre pensée de resister à cette autorité supreme,) mais pour balancer au moins ce sentiment general qui rejette vostre opinion. Vous vous étendez beaucoup sur ce point : & assurément vous avez quelque interest de diminuer l'impression que fait sur les esprits le consentement unanime des anciens & des modernes à croire que nostre Seigneur fit la Pasque legale, & mangea l'agneau pascal la veille de sa Passion. ' Vous dites que ce qu'a dit un Pere n'est pas la regle de nostre creance. Mais il ne s'agit pas d'un, il s'agit de tous. Lami, p. 347-355.

p. 381. 382. ' Vous dites que l'on a longtemps cru universellement que nostre Seigneur estoit mort le 23. ou le 25. de mars, & qu'il n'avoit preſché qu'un an. On s'est bientost détrompé du dernier, fondé en quelque sorte sur un passage de l'ancien Testament, mais clairement ruiné par l'Évangile, comme vous le remarquez fort bien. Saint Irenée a cru le contraire dés le second siecle, Eusebe dans le troisieme & le quatrieme, & plusieurs autres ensuite. Pour que nostre Seigneur soit mort le 23. de mars, on ne l'a jamais fondé sur l'Evangile; & je ne say si l'on trouve aucun Pere qui l'ait dit, hors S. Augustin. Ainsi ces deux faits sont extremement differens du nostre.

p. 301. 5. ' Qui a jamais cru qu'on fust obligé de ne rien dire qui ne soit generalement approuvé de tous les Peres? Mais il est bien facheux de combattre ce qui a esté approuvé par tous les Perez. ' Vous admirez avec raison leur accord dans les dogmes essentiels: Et ils ne s'accordent pas moins sur nostre sujet. Ce n'est point du tout un de ces points, où chacun a ses opinions particulieres. Dans des faits mesme ordinaires dont il n'y a rien dans l'Evangile, comme seroit le jour de la mort de nostre Seigneur, si beaucoup de Peres l'avoient mise au 23. de mars, il faudroit de fortes raisons pour avoir droit de soutenir qu'ils se sont trompez. Mais dans celui-ci je ne crains point de dire encore une fois, que s'il y a des raisons qu'on puisse écouter, il faut qu'elles soient claires comme le soleil
p. 302.

p. 347. ' Enfin vous examinez s'il est vray, comme on se l'imagine, que la condannation de vostre sentiment ait esté prononcée par la bouche de tous les Peres: ' & vous faites une énumeration de ceux qui n'ont rien dit sur nostre question, ou qui ont dit des choses dont vous inferez sans consequence vostre sentiment; ' ce qui ne prouve rien, comme vous le reconnoissez vous mesme. ' Mais vous avouez qu'Origene, S. Anatole, S. Jerome, S. Epiphane, S. Ambroise, S. Chrysostome, S. Augustin, sont contre vous. ' On en peut voir les passages dans le traité de l'Azyme par le Pere Mabillon, qui y ajoute S. Cyrille, S. Protere d'Alexandrie, & Theodoret. Mais ceux dont vous le reconnoissez me suffisent : ' & vous ne niez pas qu'ils n'aient esté suivis de tout le monde. Je me contente de cet aveu, sans examiner davantage la chose. Car n'est-ce pas là ce qu'on appelle tous les Peres dans l'usage ordinaire, & dans le langage de l'Eglise? En faut-il davantage pour former l'autorité de la Tradition dans les points qui se reglent par la Tradition ? S'il falloit que chaque Pere en particulier eust parlé d'une verité pour dire qu'elle est de tous les Peres, il ne s'en trouveroit peutestre pas une seule dont on le pust croire. Quand plusieurs, & des principaux, ont dit clairement une chose, non comme contestée, mais comme le sentiment commun de leur temps, & que d'autres n'ont point dit le contraire, je ne croy pas qu'on ait jamais fait difficulté de dire qu'elle est appuyée par le consentement de tous les Peres. L'Eglise n'en demanderoit pas davantage pour faire une décision de foy dans des choses qui en pourroient estre une matiere. p. 347. 353. p. 351. p. 351. 355. Mab. p. 15-18. 23-25. p. 455.

Je ne dis pas que nostre difficulté soit de ce genre, & qu'on en doive faire un point de foy, ' comme vous vous plaignez que quelques-uns l'ont soutenu. Je veux bien mesme ne le pas appeller la Tradition de l'Eglise, puisque l'on veut que ce terme marque seulement les choses qui regardent le dogme & les mœurs. Je laisse à d'autres l'examen & le jugement de ces questions. Mais enfin c'est un fait tres important en luy mesme, qui l'est encore pour les consequences à l'égard des Grecs; que je croy avoir prouvé estre certainement & clairement dans l'Evangile; & que tout le monde a cru y voir, les anciens & les nouveaux, les Peres, les scolastiques, les interpretes. p. 297.

Je n'ay garde de dissimuler, mon Pere, que ' vous croyez trouver dans l'antiquité des témoins de vostre opinion, & que vous y en trouvez effectivement. Je l'ay déja reconnu dans la Note 26. & j'y ay marqué tous ceux que vous produisez ici hors la chronique d'Alexandrie dont je n'avois pas vu le passage. S'il faut donc vous répondre encore ici sur ce point, j'espere vous montrer dans un article particulier, que vous avez peu ou point de droit de citer pour vous S. Apollinaire d'Hieraple, Saint Clement d'Alexandrie, S. Hippolite, & Saint Pierre d'Alexandrie, qui seroient veritablement des autoritez. ' Je vous accorde Jean Philopone, & j'ay à vous remercier de m'avoir appris qu'il n'est que du settieme siecle, au lieu que je l'avois mis du sixieme. On pretend, dites-vous, qu'il fut attaché aux Monothelites. ' M. du Pin dit qu'il estoit de la secte des Tritheites, ' & qu'il a écrit pour soutenir que le Concile de Calcedoine a esté Nestorien : à quoy il ajoute que cet auteur est aussi agreable dans son stile, qu'impie dans sa doctrine, & foible dans ses raisonnemens. ' Je vous accorde encore la chronique d'Alexandrie, & qu'elle p. 359-363. p. 358. Du P. t. 5. p. 38. a p. 39. Lami, p. 361.

le est aussi ancienne que Philopone, sans croire vous accorder beaucoup. Car je vous ferois tort de croire que vous voulussiez soutenir 'les choses ridicules (ce sont les termes de M. du Cange) qu'on y lit au mesme endroit sur Pilate, sur Herode, & sur divers autres sujets. Je ne say pas mesme si vous oseriez assurer que l'auteur en fust Catholique: Car je ne croy pas qu'il y en ait de preuve. Et je say bien qu'il y a des choses qui viennent certainement d'un heretique.

Chr. pasc. p. 218. a. p. 526.

Aprés ces deux auteurs, & le vray ou faux Pierre d'Alexandrie, que je reserve pour le § 73. ' vous citez pour vous les deux anonymes de Photius, dont nous savons aussi peu la religion & la foy, que le nom, le temps, & le pays, ' & qui sont contraires, dit Photius, au sentiment de Saint Chrysostome & de l'Eglise: ' Car le mot d'*à present* que vous ajoutez à l'Eglise, n'est pas dans le texte. Ainsi dans toute l'antiquité, & jusqu'au onzieme siecle, vous ne trouverez à opposer à la creance universelle que cinq personnes, un heretique trop connu pour l'honneur de vostre opinion, & quatre inconnus qui ne valent peutestre pas mieux. Ces cinq pourroient bien mesme se reduire à trois: Car je ne say si des deux marquez par Photius, le premier ne seroit point Philopone, & le second celui dont un copiste nous a fait S. Pierre d'Alexandrie. J'y voy quelque apparence: mais je laisse à ceux qui le voudront, la peine d'examiner une chose tres peu importante à l'histoire, & encore moins à l'Eglise.

Lami, p. 370. 371. — Phot. c. 116. p. 293. c. — Lami, p. 372.

Depuis l'onzieme siecle, que les Grecs firent tout à fait schisme avec les Papes, ils vous fournissent davantage. Car Cedrene & ceux dont parlent Theophylacte & Euthymius, & divers autres encore, ont embrassé le sentiment de Philopone. Et il ne faut pas s'étonner que le desir de combatre les Azymes des Latins, ce qui faisoit un des points de la dispute, les ait portez à nier une chose qui mettoit nostre pratique hors de toute atteinte. Tous les schismatiques l'auroient fait apparemment, s'ils n'eussent esté arrestez tant par la clarté de l'Evangile, ' que par l'autorité de S. Chrysostome, comme vous le dites, & des autres Peres. Pour les Latins, ' vous avouez que vous n'y trouvez point de patron jusqu'à Nicolas de Villegagnon, dont l'ouvrage parut en 1569. aprés le Concile de Trente, *de Dominis & Vecclnetus*.

p. 372. 373. — p. 372. — p. 340. 343.

' Vous croyez quelquefois pouvoir tirer avantage de ce qu'on ne trouve point qu'il y ait eu de dispute dans l'antiquité sur ce sujet, & de ce que les Peres n'examinent point si nostre Seigneur a mangé l'agneau pascal, mais le supposent. Mais je pense, mon Pere, qu'en cela vous alleguez pour vous ce qui est le plus contre vous. Car c'est la preuve de ce que je vous ay dit, que les Peres ont cru voir clairement ce fait dans l'Evangile, & que tout le monde le croyoit de mesme de leur temps. Et quelle plus grande marque peut-on avoir que cela y est effectivement? Ils ont esté partagez dans ce qu'il a plu à Dieu de laisser obscur dans l'Evangile, si nostre Seigneur a fait la Pasque avec les Juifs; mais ils ne l'ont point esté sur ce qui fait nostre question. 'Et quoique vous trouviez que vostre sentiment n'a rien d'obscur, personne cependant ne l'y a vu.

p. 305. — p. 335.

' Vous pretendez neanmoins en mesme temps, ou vous nous donnez lieu de croire, qu'il y a eu quelques contestations sur ce sujet. Car vous dites que les Quartodecimans s'appuyant sur ce que nostre Seigneur avoit fait la Pasque legale la veille de sa mort, quelques-uns des docteurs orthodoxes leur contesterent ce fait. Je ne me souviens point si les Quartodecimans se fondoient sur ce que nostre Seigneur avoit mangé l'agneau pascal: & vous ne citez rien sur cela. Pour ceux que vous dites l'avoir nié contr'eux, je pense que vous voulez marquer ' les trois auteurs dont vous parlez dans le chapitre 7. & que nous examinerons aussi dans le § 73. Il me semble que vous dites dans vostre livre, que Saint Chrysostome soutient le sentiment commun contre des gens qui en doutoient. ' Vous citez de Philopone, & vous ne le contestez point, ' que de son temps, c'est à dire au commencement du settieme siecle, il y eut des disputes sur ce sujet. Philopone & peutestre trois ou quatre autres, comme nous venons de voir, ont écrit avant Photius pour le sentiment que vous soutenez. Cedrene & d'autres l'ont fait depuis.

p. 305. 306. — p. 365. — p. 369. — Philop. de Pasc. p. 283.

La chose n'a donc pas absolument esté sans dispute; Il a donc fallu l'examiner. Et quel a esté le fruit de la dispute & de l'examen? ' Vous reconnoissez que pour les Latins, ils ont tous esté contre vous jusqu'en 1569. ' Dans le Concile de Trente, où vous dites que l'on avoit grand soin de ne point toucher à tout ce qui estoit disputé entre les Catholiques, ' on supposa comme une chose constante, que Jesus-Christ avoit institué la Pasque nouvelle aprés la celebration de l'ancienne. ' Car de vouloir dire que cela ne décide point si nôtre Seigneur celebra luy-mesme la Pasque, ni si ce fut la mesme année qu'il institua l'Eucaristie, je n'oserois pas dire, de peur de vous offenser, ' que c'est faire une chicanne, si ce n'estoit vostre propre terme. ' Le Concile ne décide point effectivement diverses autres questions qu'on fait sur cette Pasque: mais pour la nostre il parle assurément & sans ambiguité de l'opinion que je soutiens, comme de l'unique qui fust alors receue dans l'Eglise latine: ' & vous estes enfin obligé de l'avouer. Pour la vostre, mon Pere, j'aime mieux vous laisser raporter à vous mesme de quelle maniere elle y a esté traitée depuis l'an 1569. qu'elle a commencé à y paroistre.

Lami, p. 340. 343. — p. 307. 308. — p. 306. — p. 308. — p. 309. l. 2. — p. 308. l. 36. — 309. l. 17.

A l'égard de l'Eglise Grecque, ni les disputes du second, du troisieme, & du quatrieme siecle, s'il y en a eu, ni celles du settieme, n'ont point empesché que le sentiment commun n'y paroisse toujours comme une chose receue sans difficulté. Photius rejette le vostre comme contraire à celui de l'Eglise. Que si cet endroit est ajouté par quelque Grec posterieur, comme ' vous le soupçonnez, cela étendra encore plus loin le sentiment unanime de l'Eglise Grecque. Si depuis l'onzieme siecle le desir de combattre les Azymes des Latins, qu'on ne sauroit attaquer que par cet endroit, a porté quelques Grecs à soutenir vostre opinion, ce n'est pas une chose qui vous soit fort avantageuse. ' Et vous reconnoissez neanmoins que mesme la plupart des Grecs sont demeurés dans leur ancien sentiment.

p. 372. l. 3. — p. 361. l. 19. 374.

' Ne dites donc plus, s'il vous plaist, qu'il ne faut pas faire de fond sur ce qu'on a toujours suivi l'opinion commune, parcequ'elle n'a point esté debatue ni examinée. Dites plutost qu'elle n'a point eu besoin d'examen, estant claire dans l'Evangile; qu'elle a neanmoins esté contestée, parceque les hommes con-

p. 339. 346.

contestent tout; & que la contestation n'a servi qu'à en faire mieux voir la certitude. ' A-
p. 346. prés cela il n'y a pas trop sujet de s'étonner si jusqu'à vostre Harmonie on a cru, comme vous le dites, que le sentiment que vous avancez estoit tellement absurde, qu'il ne meritoit pas qu'on y fist attention, ni de trouver étrange que Maldonat, le Pere Petau, & tous les plus fameux interpretes l'aient rejetté a-
p. 346. vec mépris. ' Vous vous plaignez de la severité de vos censeurs, & vous les accusez quelquefois d'emportement. La question est de savoir si vostre opinion est clairement contraire à l'Evangile, comme tout le monde l'a
p. 346. cru. ' Vous dites qu'on l'a condannée, parcequ'on ne l'a pas examinée, & qu'on n'en a pas connu les vraies preuves. Qui n'en pourra pas dire autant? Mais enfin voilà ces vraies preuves alleguées. Diverses personnes les ont examinées, & les examineront sans doute encore. Je l'ay fait comme d'autres, suivant l'engagement où j'ay cru que l'ordre de Dieu me mettoit. On verra dans quelque temps si cet examen vous aura esté avantageux. ' Vous di-
p. 374. 375. 456. tes que diverses personnes entrent dans vostre sentiment. Il faudra encore bien des siecles avant que vous en ayez autant pour vous, que vous en avez contre vous.

LXIV.

p. 297. 298. ' Vous taschez, mon Pere, d'établir l'autorité des Rabins par Saint Jerome. Mais je vous prie de considerer qu'il y a bien de la difference entre consulter les Juifs, comme ce Pere a fait, sur l'intelligence de la langue hebraïque, qu'ils ont mieux cultivée que nous, & croire tout ce qu'ils nous disent sur des usages abolis plusieurs siecles avant eux.

LXV.

p. 300. l. 19. Je ne voudrois point dire ' que les Apostres n'ont point prévu les difficultez de critique. Est-ce à nous à donner des bornes à leur lumiere toute divine? Qui nous oblige d'entrer dans cet examen? Le S. Esprit qui les a fait parler, a tout prévu, & n'a pas voulu tout éclaircir. Cela vous suffit, & à moy aussi. Adorons en ce point sa sagesse: Reverons ces obscuritez mesmes. Taschons, si Dieu nous y appelle, de les éclaircir par les regles de la Tradition. Mais ne nous fermons pas les yeux pour ne pas voir ce que le S. Esprit nous dit clairement. Le point en question me paroist estre de ce genre, puisque tous les Peres & toute l'Eglise l'a trouvé clair dans l'Evangile, hors un tres petit nombre de personnes.

LXVI.

p. 310. Je n'ay garde de vous contester ' qu'il n'y ait bien des faits faux dans l'office de l'Eglise.
p. 311. Mais je n'en voudrois pas ' donner pour exemple l'hymne *Lustris sex qui jam peractis*. Je ne dis pas qu'elle n'ait esté faite sur l'ancienne persuasion que nostre Seigneur est mort âgé de trente ans, ou plutost de trente & un ans. Mais enfin elle ne dit rien de faux, quoiqu'elle ne dise pas tout ce qui est vray. S. Irenée, Eusebe, Apollinaire, S. Chrysostome, n'ont point cru que nostre Seigneur n'ait vécu que trente & un an. Ainsi vous ne trouvez pas là une Tradition telle que celle que vous combatez.

LXVII.

p. 312. l. 21. ' Pardonnez-moy si je ne puis point du tout vous accorder que vostre opinion ne soit pas contraire à trois Evangelistes. Je voudrois le pouvoir, & vous la laisser regarder comme indifferente.

LXVIII.

Sur l'avantage que le P. Lami donne aux Grecs.

' Les Grecs n'ont point besoin de prouver p. 326.
que nostre Seigneur s'est servi de pain levé.
Leur pratique, ' que vous leur accordez estre p. 323.
l'ancienne, leur suffit, avec les termes de la Tradition, qui parle toujours de pain sans addi-
tion: ' Car il faut bien avouer de bonne foy que p. 325.
cela leur est favorable. Pour nous, nous n'avons point tout cela. La tradition ancienne
ne parle que peu ou point de pain azyme. ' Di- p. 322.
verses personnes habiles croient que ce n'est point nostre premier usage, & que nous avons changé. Le pain azyme, dira-t-on, est du pain aussibien que le pain levé. Cela est vray: mais si nous n'avons que cela nous sommes foibles. On fait du pain avec de l'orge, de l'avoine, du sarrazin, des chastaignes, & plusieurs autres grains: Et tout cela s'appelle du pain. Voudriez-vous sur cela qu'on s'en servist pour les Mysteres? Ne pretend-on pas que mesme avec du pain de seigle, qui est peutestre plus commun que celui de froment, il n'y a point de consecration.

Nous n'avons point d'objection à craindre si JESUS-CHRIST a consacré avec des Azymes: Et il l'a fait certainement, s'il a fait la Pasque legale, quand mesme il auroit prévenu ou le jour ou les Juifs. Car s'il a voulu observer la Loy pour l'agneau, on ne sauroit nous contester qu'il ne l'ait observée aussi pour l'azyme.
Mais vostre opinion nous desarme. ' Vous di- p. 326.
tes que sans faire la Pasque, il a pu se servir de pain azyme. Il n'est pas question s'il l'a pu. Il faut que nous prouvions qu'il l'a fait.
Serons-nous reduits pour le prouver ' aux alle- p. 328.
gories morales & typiques? ' Ou leur allegue- p. 326.
rons-nous qu'il n'est point dit dans l'Evangile 327.
que JESUS-CHRIST ait fait la Cene dans un coin de la chambre où on cachoit le pain levé? Qui ne se moqueroit de nous & de nostre preuve? Il faudroit donc recourir aux Grecs mesmes, & dire qu'ils ont toujours reconnu la validité du pain azyme. Il a bien fallu qu'ils l'aient reconnu quand on leur a montré dans l'Evangile que JESUS-CHRIST s'en estoit servi. Mais si vostre opinion prévaloit, ce leur seroit une étrange pierre de scandale. Ils ne sont aujourd'hui guere en état de parler. Mais qui nous a dit que dans quelques siecles ils ne seront pas aussi forts que nous, & nous peut-estre aussi foibles qu'eux? qu'ils n'auront pas de Photius, des gens habiles & d'un grand genie, aussi méchans, & d'un esprit aussi schismatique que luy
& plusieurs autres? ' L'on a donc quelque rai- p. 325.
son de craindre pour l'Eglise une consequence si facheuse de vostre systeme. S'il est certain, s'il est necessaire, je n'ay rien à dire: La verité saura toujours bien se défendre. Mais cela oblige à ne pas laisser prendre pied à ce systeme, qu'on ne soit aussi pleinement assuré de sa verité, que je croy avoir prouvé qu'il est certainement & clairement faux.

LXIX.

Je juge plus favorablement de vostre cause
' que vous, mon Pere. Car je ne vous croirois p. 328.
pas

pas vaincu pour le fond, quand on auroit prouvé qu'il estoit défendu de manger des azymes avant le midi du quatorze. C'est à M Pienud à voir ce qu'il a à vous répondre sur ce point. Je vous ay cite mon garant. S'il vous cede, je vous cede aussi: & je vous ay mesme déja presque cedé par avance, comme vous l'aurez pu voir dans l'imprimé. Pourroit on point donner ce sens à vostre passage de Maimonide, que l'usage de l'azyme avoit esté défendu les dernieres heures du quatorze, afin de faire mieux discerner le temps où il estoit commandé, de celui où il estoit indiferent? Mais vous avez peutestre jugé qu'il estoit plus digne du genie grossier & terrestre des Juifs, de jeûner pour manger avec plus de plaisir & d'appetit, 'comme ils le disent eux mesmes, trouvant que c'est là estre sage, & bien accomplir la loy de Dieu. p.330.l.6.

LXX.

p.336. 'Je ne voudrois pas faire un grand crime à S. Irenee, d'avoir cru que nostre Seigneur a vécu plus de quarante ans. On ne sauroit montrer le contraire par l'Evangile, qui marque bien trois ou quatre Pasques entre son battesme & sa mort, mais n'empesche point de croire qu'il y en a eu davantage, ou de mettre plusieurs années entre la quinzieme année de Tibere, où Saint Jean commença à prescher, & le battesme de nostre Seigneur. Vous n'avez point en effet employé beaucoup l'Evangile pour trouver l'année de sa mort. Vous vous estes servi de l'histoire Juive, de la Romaine, & de l'astronomie. Or les Peres qui s'appliquoient bien plus que nous à etudier dans l'Ecriture la science vraiement importante de la foy, & de la pureté des mœurs, étudioient peu tout le reste. Et j'ay bien peur que leurs fautes en ces matieres ne jugent un jour nostre exactitude. Je le dis pour moy plus que pour personne. C'est pourquoi je dirois bien qu'ils estoient moins instruits que nous sur ces petites choses, mais p.339.l.10. 'non qu'ils ne le fussent pas assez: ou je ne le dirois, comme vous, que quand cela m'échaperoit malgré moy,

LXXI.

p.357. 'Il ne faut point du tout me donner l'honneur de faire un nouveau systeme. Quand je croy que nostre Seigneur & les Juifs firent la Pasque le jeudi, je ne fais que suivre ce que des personnes tres habiles ont cru avant moy. Je le croy à l'égard de nostre Seigneur, parceque je le voy dans l'Evangile '& dans les Peres: C'est pourquoi j'en parle avec confiance. A l'égard des Juifs, je le croy sur ce que vos raisons m'ont paru considerables pour montrer que nostre Seigneur ne l'a pas faite en particulier. Mais je ne tiens qu'au premier. Si l'on me montre de l'inconvenient dans le second, je vous abandonne. J'ay vu depuis peu ce que Mr. de Ste Beuve a enseigné autrefois en Sorbonne sur cette question; & j'ay eu de la joye de voir que j'avois tout à fait suivi le sentiment d'une personne si eclairée. Car il ne croit point non plus que les passages de S. Jean obligent à dire que les Juifs ne firent la Pasque que le vendredi au soir.

p.365.l.28.

LXXII.

Sur la preface de la chronique d'Alexandrie, & sur les auteurs qu'elle cite pour le Pere Lami.

Vous avez sans doute étudié mieux que moy, mon Pere, la preface de la chronique Pascale ou d'Alexandrie, que M. du Cange nous a donnee. Je ne laisserai pas de vous dire ce que j'y ay trouvé depuis que vous avez vu ma Note 16. Car quand je la fis, je n'avois point encore l'edition de M. du Cange. 'Le titre qui en fait auteur Pierre Evesque d'Alexandrie & Martyr, est suivi d'un discours fort corrompu fait en forme de dialogue, ou plutost ce sont des fragmens de plusieurs écrits opposez l'un à l'autre. Car les quatre premieres pages ne sont point assurement un discours continu: & le fragment Ὥσπερ ὡς ὁρᾷς, répond visiblement aux dernieres lignes de celui qui precede. 'Le fragment Ὥστε καὶ ἐν τούτῳ me paroist estre aussi de l'auteur de la réponse. 'Mais celui d'aprés, Ὥστε ἐπὶ τὸ ἀκαταδυνότερον, est si je ne me trompe, d'un troisiéme écrit qui soutient le premier, estant vraisemblablement d'un mesme auteur, & qui combat le second. Chr. pasc. p. 1. p.3.b. c. p.4.a.

'Autant que j'en puis juger, le premier auteur pretend que les Juifs jusqu'à la ruine du Temple, avoient pris selon l'ordre de Dieu pour la premiere lune celle qui est pleine apres l'equinoxe; 'mais que depuis leur ruine ils avoient tout brouillé, aveuglez en ce point comme dans le reste, & ne s'arrestoient point à l'equinoxe, 'avant lequel ils avoient fait la Pasque cette année-la mesme. 'L'auteur du second traité veut soutenir les Juifs de ce temps-là, pretendant que leur pratique avoit esté celle de Moyse, des Juges, & des Prophetes; 'ce que l'auteur du troisieme écrit assure estre faux. Ce troisieme écrit continue, ce me semble, sans interruption jusqu'à la page 16. où l'on trouve un nouveau titre & un quatrieme traité, d'un style & d'une maniere toute differente, qui s'étend plus sur l'allegorie & sur la morale. p.1.3. p.2.c. p.3.a. c.d. p.4.a.

'C'est dans ce que j'appelle le troisieme traité, que se trouvent les trois passages citez sous le nom de Saint Apollinaire d'Hieraple, de S. Clement d'Alexandrie, & de S. Hyppolite qualifié Evesque de Porto, où il ne fut peutestre jamais: & si ce traité est de S. Pierre d'Alexandrie martyrisé en 311. je vous accorde ces trois grands auteurs, avec ce Saint Martyr mesme, puisque l'auteur du traité se declare tout à fait pour vous. Je ne conçois pas bien quelle est vostre pensée sur ce sujet, '& si vous pretendez soutenir que l'endroit qui vous est favorable dans la preface est de ce Saint. Mais c'est 'l'endroit mesme où il cite un passage de S. Athanase, qui reproche à quelques Chrétiens de suivre les Juifs sur la Pasque, eux qui depuis le temps de nostre Seigneur sont toujours dans l'égarement. 'C'est là encore où il se sert du terme de consubstantiel, & de celui de θεοτόκος d'une maniere qui ne permet pas de croire qu'il ait vécu qu'apres les Conciles d'Ephese & de Calcedoine. 'Que si tout ce que vous voulez tirer de ce que le nom de S. Pierre se lit à la teste de cette preface, c'est qu'il avoit fait quelque ouvrage sur la Pasque, je puis vous l'accorder sans craindre que vous en puissiez rien inferer contre moy. M du Cange croit, ce me semble, que cette preface n'a esté faite qu'aprés Denys le Petit, c'est à dire dans le sixieme siecle au plutost; & je ne pense pas mesme qu'il y ait preuve qu'elle soit si ancienne. Car si elle s'est trouvee dans un manuscrit avant la chronique d'Alexandrie, cela n'empesche pas qu'elle ne puisse estre plus nouvelle que cette chronique mesme, & en avoir tiré ce qu'on y trouve de conforme. Au moins je ne voy pas qu'elle y ait d'autre liaison, sinon qu'un copiste l'a mise à la teste. p.6.7. p.5.a. Lami, p. 362. 364. Chr. pas. p.4.c. d. Lami, p. 353.

Voilà surquoi est fondée l'autorité des trois passa-

passages que vous citez, c'est à dire sur un auteur dont on ne sait ni le temps, ni le lieu, ni le nom, ni la qualité, ni mesme, comme je croy, s'il estoit Catholique ou heretique. Je ne dirai point qu'il ait forgé vos passages, qu'il les ait raportez infidelement, qu'il ait pris les objections pour les conclusions. Je ne say rien de tout cela. Mais je say bien que c'est un moyen fort seur de se tromper, que de juger d'un auteur sur un passage écarté; & que des le sixieme siecle on publioit déja beaucoup de faux écrits sous le nom des Peres. ' L'ouvrage de la Pasque attribué ici à S. Apollinaire ne se trouve marqué nulle part. Il est mesme fascheux ' qu'on soit reduit à excuser Saint Hippolyte de n'avoir pas cité assez exactement l'Evangile.

Chr. pas. p. 6. c.

Lami, p. 366.

Que s'il y a de bonnes preuves que ces trois passages soient de ceux à qui on les attribue, je ne dirai plus que tous les Peres sont contre vous, mais que nonobstant l'autorité de trois Peres tres considerables, la chose qu'ils nioient a paru si claire dans l'Evangile, que tout le monde a cru estre obligé de les abandonner, comme on a abandonné quelques autres points que les plus anciens Peres ont mis dans leurs écrits, lorsque les choses n'avoient pas encore esté si bien discutées. Je ne say si ce parti vous seroit plus avantageux que l'autre.

Avant que de quitter cet article, permettez moy de vous faire remarquer, que M. du Cange ' dont vous faites un éloge à l'occasion de cette edition de la chronique d'Alexandrie, n'a point esté persuadé de tout ce qui se lit pour vostre opinion, soit dans cette chronique, soit dans la preface. ' Car il met nettement à la marge *falsa sunt ista*. Je ne say s'il savoit sur cela vostre sentiment, & celui de quelques autres, quoiqu'il soit difficile qu'il l'ignorast.

Lami, p. 359.

Chr. pasc. p. 5. 6.

Je voudrois aussi vous demander, mon Pere, quelles sont les preuves de ce que vous dites, ' que S. Hippolyte est mort l'an 230. & S. Apollinaire en l'an 183. Je n'ay point trouvé l'année de leur mort, & je vous serai tres sincerement obligé, si je la puis apprendre de vous.

Lami, p. 365. 367.



TROISIEME PARTIE.

SUR LES DEUX PRISONS DE S. JEAN.

LXXIII.

Qu'on ne les peut fonder sur ce que JESUS-CHRIST *a commencé à prescher dans la Galilée.*

JE passe enfin, mon Pere, à la derniere partie de vostre ouvrage, qui regarde la double prison de Saint Jean; & je vous en parlerai d'une maniere differente de l'autre, non que j'y trouve plus de difficulté, mais parcequ'il n'est pas aussi important, & que je ne voy point qu'on en puisse tirer aucune consequence dangereuse. C'est un fait purement humain & ordinaire, qu'on ne doit point rejetter pour n'avoir point encore esté dit, & qu'on doit mesme recevoir en cas qu'on ne voye rien qui y soit contraire, & qu'il se trouve ou suffisamment fondé, ou necessaire, soit pour expliquer des endroits obscurs, soit pour en concilier d'autres qui semblent se contredire. Vous y avez l'avantage de le pouvoir soutenir sans combattre ceux que nous honorons le plus dans l'Eglise; car je ne me souviens point que les Peres disent rien ni pour ni contre. S'ils ne parlent que d'une prison de S. Jean, c'est parcequ'ils n'ont pas accoutumé d'avancer au dela de ce qu'ils trouvent dans l'Ecriture: & on n'en peut pas conclure que ce qu'ils n'ont pas dit, ne soit pas.

Vous ne trouvez pas neanmoins la mesme facilité à l'égard de l'Evangile: Car vous avez contre vous ce qui y est dit, que ' *S. Jean n'avoit point encore esté mis en prison*, lorsque selon vous il y avoit déja esté mis. Vous pretendez qu'il en avoit esté tiré, & qu'ainsi on doit entendre cet endroit de la derniere prison, dont il ne sortit plus depuis. Je croy que cela peut estre, mais vous n'estes plus recevable à parler sans preuves, & sans des preuves assez fortes pour nous obliger d'abandonner le sens naturel de cet endroit. Vous ne manquez pas en effet d'alleguer bien des raisons: & il les faut examiner. Je commencerai par celle qui m'a paru la plus forte; & je parlerai ensuite des autres selon que je les rencontrerai dans vostre écrit.

Joan. 3. v. 24.

' Ce qui m'y a le plus frapé, c'est ce que dit S. Matthieu, *Jesus commença dés lors à prescher*, &c. & ce qui est dans les Actes, ' que JESUS-CHRIST a commencé par la Galilée, ' comme les Juifs l'avoient deja dit à la Passion. Car cela donne quelque lieu de croire qu'il faut mettre avant la premiere Pasque ce que S. Matthieu, S. Marc, & S. Luc disent que JESUS-CHRIST fit dans la Galilée lorsqu'il eut appris la détention de S. Jean: & cela ne se peut faire sans reconnoistre que S. Jean a esté deux fois en prison.

Matth. 4. v. 17.

Act. 10. v. 37.

Luc. 23 v. 5.

Mais aussi on ne le peut reconnoistre, comme vous le remarquez fort bien, sans interrompre la suite des Evangiles de S. Marc & de S. Jean, sans dire que JESUS-CHRIST avoit deja S. Pierre & S. André pour disciples avant que d'aller du battesme au desert, ' quoique le S. Esprit l'y ait aussitost poussé, selon les termes de S. Marc, *statim expulit*: & sans separer de pres de deux mois la vocation de ce deux Apostres de celle de S. Philippe, ' quoique l'Evangile dise que celle-ci arriva le lendemain de l'autre, *in crastinum*. Ce dernier sur tout me paroist une fascheuse extremité. Vous raportez plusieurs passages où le mot de *cras* ne marque point précisément le lendemain. Cependant je ne say comment tous ces passages portent avec eux leur lumiere & leur explication, hors peutestre celui de l'ombre de Samuel à Saül, qui paroist plus difficile, & dont je parleray en particulier; au lieu qu'en lisant dans Saint Jean ce lendemain repeté trois fois de suite, il faut se faire une étrange violence pour y trouver autre chose que le lendemain.

Marc. 1. v. 12.

Joan. 1. v. 43.

N'est-il pas plus aisé, mon Pere, de croire que quand S. Matthieu dit que JESUS-CHRIST commença à prescher aprés la détention de Saint Jean, il se sert du terme de *commencer*, parceque c'estoit le commencement non de la predication de JESUS-CHRIST, mais de ce que cet Evangeliste en vouloit dire? C'est ce me semble une expression fort naturelle, & fort commune aux historiens. ' S. Jean parlant de la guerison du fils d'un officier de Capharnaüm, se sert de ces termes, *Ce fut le second miracle que fit* JESUS *estant revenu de Judée en Galilée*. C'estoit selon vous & selon tous

Joan. 4. v. 54.

tous les autres, aprés son second retour, lorsque Saint Jean Battiste estoit deja dans la prison d'Herode. Direz-vous que, c'estoit absolument son second miracle? Vous n'avez garde mesme de dire que c'estoit le second de ceux qu'il fit dans la Galilée. L'Evangeliste l'appelle donc le second par raport non à la chose, mais à sa narration. On peut aussi expliquer en cette maniere ce que le mesme Apostre dit de l'apparition de JESUS-CHRIST sur la mer de Galilée, 'que *c'estoit la troisiéme fois qu'il s'apparoissoit*. Je pense qu'on trouveroit beaucoup d'exemples semblables.

Joan. 21. v. 14.

Il est encore plus aisé de répondre à ce qui est dans Saint Luc & dans les Actes, Que JESUS-CHRIST a commencé par la Galilée. Car quoique selon la Concorde de M. Arnaud nous n'ayons qu'un miracle de JESUS-CHRIST dans la Galilée avant sa premiere Pasque, il est aisé qu'il en ait fait beaucoup d'autres: & l'autorité avec laquelle il chassa les marchands du Temple, donne quelque lieu de le croire; quoiqu'il ne soit point necessaire de dire que ce sont ceux que S. Matthieu, Saint Marc, & Saint Luc mettent aprés la prison de S. Jean, estant certain que les Evangelistes en ont omis un fort grand nombre. Ainsi M. Arnaud aura autant de facilité que vous à dire que c'est dans la Galilée que JESUS-CHRIST a commencé à paroistre & à enseigner, sans faire aucune violence aux paroles de S. Marc & de Saint Jean.

Je ne say mesme s'il ne faudroit point prendre ces passages un peu plus grossierement. Car quoique nostre Seigneur ait paru d'abord dans la Galilée durant un mois ou environ, qu'il ait fait des miracles dans Jerusalem à sa premiere Pasque, qu'il ait passé ensuite quelque temps aux environs dans la campagne, qu'il y ait battizé, qu'il y ait fait des disciples, neanmoins l'idée que nous donne l'Evangile, est que son grand éclat fut proprement lorsqu'ensuite de cela il revint en Galilée, où il semble estre presque toujours demeuré jusqu'aux six derniers mois de sa vie, qu'il vint passer à Jerusalem & aux environs. Car c'est ce qu'on appelloit plus proprement la Judée; c'est une pensée que je vous propose. Mais d'une maniere ou d'une autre, je ne croy point que de ce qu'il prescha d'abord dans la Galilée, vous en puissiez rien tirer de considerable pour vostre opinion.

Quand il y auroit en cela quelque difficulté, seroit-elle assez grande pour nous obliger à donner une interpretation si éloignée aux passages de S. Jean, & à faire une violence ouverte à la suite & au texte de son premier chapitre? Je vous proteste sincerement, mon Pere, que je suis entré dans ce discours avec la disposition de reconnoistre qu'il y avoit de grandes difficultez en ce point, & que si vostre double prison de S. Jean ne me paroissoit pas assez fondée pour la soutenir, à cause de ce triple lendemain que je ne saurois forcer, elle l'estoit neanmoins assez pour ne la pas rejetter. Mais je vous avoue que plus j'examine vos raisons & vos fondemens, moins ils me paroissent capables de persuader ceux qui ne veulent point s'éloigner du sens que l'Evangile nous presente, à moins qu'ils n'y soient forcez par des raisons claires & fortes. C'est la regle que vous nous donnez vous-mesme en divers endroits de vostre ouvrage, '& vous vous plaignez avec beaucoup de force de ce qu'on ne suit pas le sens que les paroles de S. Jean nous presentent d'abord sur la Pasque. J'aurai donc l'avantage de pouvoir estre au moins vostre disciple en quelque chose, si je ne le puis pas estre en tout.

Lami, p. 215.

LXXIV.

Ce n'est pas sans sujet 'qu'on vous conteste l'évidence de vos preuves, parceque la possibilité d'une chose ne suffit pas pour donner droit de l'avancer. Des preuves mediocres vous suffiroient peutestre, si vous n'aviez rien contre vous. Mais le triple lendemain de S. Jean, sans parler de l'autre passage, & de celui de S. Marc, en demande de tres fortes, si mesme il peut permettre que l'on en écoute aucune. p. 384. l. 3.

LXXV.

'Vous promettez beaucoup, mon Pere, de dire que la double prison leve toutes les contradictions apparentes de l'Evangile. Mais je n'entreprens pas de l'examiner. Je voudrois bien neanmoins 'que vous n'accusassiez pas ceux qui ne croient pas pouvoir suivre toujours l'ordre de S. Matthieu, de dire qu'il a renversé toutes choses. Voudriez-vous qu'on vous fist le mesme reproche à l'égard de S. Marc & de S. Luc? Si c'est parceque S. Matthieu n'a rapporté que ce qu'il a vu, vous savez ce qu'on vous a déja dit plusieurs fois sur cela. *V. ci-dessus* §. 59. *& la Note* 8. *sur S. Jean Battiste*. Cet Apostre n'estoit pas mesme encore converti, ni selon la Concorde de M. Arnaud, ni selon la vostre, lorsque nostre Seigneur revint en Galilée aprés la prison de S. Jean. Ainsi il n'en parle point sur ce qu'il a vu.

p. 450. 451. p. 388. l. 31. p. 448. 449.

LXXVI.

Quand les Juifs ont député à S. Jean Battiste.

'Vous pretendez prouver que les Juifs députerent à Saint Jean avant le battesme de nostre Seigneur, parceque les Evangelistes raportent d'abord qu'il se declara le Precurseur du Messie, & puis parlent de ce battesme. Vous voyez assurément vous-mesme, mon Pere, que cela est foible, estant ordinaire aux historiens sacrez & profanes de continuer leur matiere, sans s'attacher si exactement à l'ordre du temps. 'Pourquoi ne dira-t-on pas encore qu'il s'est declaré de nouveau Precurseur, lorsque les députez luy demanderent qui il estoit? Y a-t-il rien de plus naturel? Ce qu'il dit aux députez, '*Ipse est qui post me venturus est*, marque mesme qu'il avoit déja parlé du Messie qui devoit venir aprés luy. p. 390. 391. p. 391. l. 15. Joan. 1. v. 27.

Mais, ajoutez-vous, 'pourquoi dit-il encore que JESUS-CHRIST doit venir, puisqu'il avoit déja esté déclaré le Messie à son battesme? Vous avez pu voir dans Jansenius, que c'est, selon les Peres, que JESUS-CHRIST ne preschoit pas encore, qu'il ne battizoit pas, qu'il ne faisoit pas de miracles, en un mot qu'il se tenoit jusqu'alors dans l'état d'un simple particulier. Et cela paroist bien naturel. Lami, p. 391. l. 25.

'Vous dites que cette députation venoit bien tard. C'estoit selon vous à la fin de decembre, selon les autres vers le milieu de fevrier. La difference n'est pas bien grande. Et dans tout le temps que JESUS-CHRIST a presché, les Juifs luy ont-ils envoyé des députez? l. 31.

'A ces conjectures vous en ajoutez d'autres qui me paroissent encore plus foibles. Et j'aurois peutestre mieux fait pour vous & pour moy, de passer ces petites objections, qui tombent toutes si le triple lendemain subsiste. p. 394.

Assurément cet endroit est luy seul plus clair, plus formel, & plus décisif que tout le reste. ' Si
p. 392. l. 27. Saint Jean l'Evangeliste n'eust songé qu'à ne pas interrompre le fil de l'histoire, un *Aprés cela*
p. 393. l. 31 ne luy eust pas esté fort difficile à trouver. ' Ne
p. 394. l. 11-18. &c. supposez donc pas, s'il vous plaist, qu'on ne peut point prendre à la rigueur le premier *lendemain* de S. Jean, pour vous donner le droit de dire la mesme chose du troisieme, qui est principalement en question. On soutient sans hesiter, que vous ne l'avez point du tout prouvé.

LXXVII.

l. 15. ' Je ne say si le *statim expulit* de Saint Marc peut souffrir qu'on mette deux ou trois jours entre le battesme de nostre Seigneur & sa retraite dans le desert. Mais je croy qu'on peut encore moins mettre dans cet entretemps, comme vous faites, ce que S. Jean l'Evangeliste dit de la vocation de S. André & de S. Pierre. Car je ne croy pas qu'on vous accorde que nostre Seigneur ait fait aucune action publique de Messie avant son jeûne.

LXXVIII.

p. 394. l. 5 | p. 402. l. 25. 'S. Matthieu & S. Marc ne disent nulle part que S. Jean avoit esté mis en prison lorsque nostre Seigneur sortit du desert. C'est une
p. 397. conclusion que vous tirez de leurs paroles: & toute la question est de savoir si S. Jean l'Evangeliste & S. Marc mesme souffrent que vous la
Maud. t. 1. p 570-573. tiriez. ' Ce point est bien traité ce me semble par le P. Mauduit dans sa 7. dissertation sur l'Evangile, aussibien que plusieurs autres de ceux qui regardent la double prison de S. Jean. Neanmoins la question si les Juifs ont eu la volonté de mettre S. Jean en prison, & mesme de le faire mourir, ne merite pas ce me semble qu'on vous la conteste. Je ne m'arresterois pas
p. 385. non plus si fort ' à l'embaras qu'il remarque
Lami, p. 82. dans ce que vous dites, ' que si on ne met qu'une prison de S. Jean, ce Saint n'a parlé clairement de JESUS-CHRIST qu'aprés l'ambassade dont parle S. Matthieu. C'est une pure brouillerie, que ceux qui sont engagez à écrire doivent encore plus excuser que les autres: & vous avez certainement voulu mettre que c'estoit avant cette ambassade.

LXXIX.

Sur le mot de cras.

P 395. l. 8. ' Quelque sens que *machar* puisse avoir en hebreu, S. Jean a écrit en grec pour estre entendu par les Grecs, suivant l'usage de la langue grecque, & non de l'hebraïque, que peu de
l. 16. personnes ont sceu dans l'Eglise. ' Si le syriaque signifie *le jour d'aprés*, mettez-le au lieu de *lendemain*; & j'en suis content.

Je ne repete point ce que je viens de dire sur la signification plus vague du mot de *cras*. J'y ajoute que dans presque tous les exemples que vous en donnez il comprend au delà du lendemain, mais sans l'exclure; au lieu que dans Saint Jean le sens du lendemain precis est absolument faux, selon vous. Il faut d'ailleurs distinguer entre un auteur qui écrit naturellement ce qu'il pense, & un traducteur, qui souvent songe moins à exprimer le sens de son original, qu'à rendre ses mots par d'autres qui aient quelque chose de leur sens, & qui souvent en ont aussi un fort éloigné. Vous savez ce que c'est que *Peregrinari in fervore*, *Latuerunt angelis hospitio receptis*, & une infinité d'autres. Cela est inévitable aux plus habiles traducteurs: & c'est ce qui fait la necessité de lire les auteurs dans leur langue originale, quand on veut s'assurer de leur vray sens. Cela peut raisonnablement satisfaire sur ce que l'ombre de Samuel dit à Saül, *Cras eris mecum*, s'il est vray qu'il y ait preuve que Saül ne soit pas mort le lendemain, ou le jour d'aprés. Car cette parole ayant esté dite la nuit, le lendemain, selon les Juifs, n'a commencé proprement qu'au soleil couché d'aprés cette nuit.

En un mot, puisqu'il s'agit ici d'un endroit de S. Jean tout historique, si Tite Live aprés avoir fait l'histoire de la bataille de Cannes, m'avoit dit que le Consul Paul Emile mourut de ses blessures le lendemain du combat, & qu'il se trouvast par de bonnes preuves que ce Consul n'est mort que deux mois aprés, je me plaindrois qu'il m'auroit trompé: & s'il avoit fait trois fois de suite la mesme chose, je le regarderois comme un auteur indigne de toute creance. Je croy que vous en feriez de mesme. Cela est plus court & plus solide que tous les raisonnemens.

LXXX.

Si le retour de nostre Seigneur en Galilée pour les Noces de Cana est celui que Saint Matthieu & Saint Marc mettent aprés la prison de Saint Jean Battiste.

' Selon le sens ordinaire & naturel des paroles de S. Jean l'Evangeliste, nostre Seigneur Joan. 1. v. 36-43.
aprés avoir vu Saint Jean Battiste sur le Jourdain, partit le lendemain pour retourner en Galilée, ' & se trouva trois jours aprés aux noces de Cana. On convient que c'estoit aprés c. 2. v. 1
le jeûne des quarante jours. D'autre part Saint Matthieu & S. Marc aprés avoir raporté sa retraite de quarante jours, disent qu'ayant appris que S. Jean Battiste avoit esté mis en prison, il revint en Galilée. Ou ce sont donc deux retours differens, & c'est l'opinion commune, ou il faut avouer que le sens naturel de Saint Jean l'Evangeliste n'est pas le veritable, & mettre au moins les quarante jours du jeûne entre ce qu'il raporte comme s'estant fait en trois ou quatre jours consecutifs: Et c'est ce que vous pretendez. On vient de voir que cela est ou tres difficile, ou impossible. ' Mais Lami, p.
vous croyez avoir aussi des preuves que les trois 397.
Evangelistes parlent d'un mesme retour. Vous avouerez, mon Pere, qu'il faut que ces preuves soient aussi fortes, aussi formelles, & aussi claires que la difficulté que vous avez à surmonter est grande, afin de mettre au moins les deux opinions en balance. Voyons donc si cela est. Cette discussion ennuiera un peu. Mais c'est le fond de vostre raisonnement & de toute vostre Harmonie: Et vous croiriez peutestre avoir sujet de vous plaindre qu'on vous auroit jugé sans vous entendre, si on avoit passé un peu trop legerement sur vos principales preuves.

' S. Jean dit qu'aprés les noces de Cana nostre Seigneur vint demeurer à Capharnaüm: p. 398.
& S. Matthieu dit la mesme chose aprés l'emprisonnement de Saint Jean. Mais qu'en concluez-vous s'il y a demeuré deux fois: Il y vint de Nazaret, selon ces deux Evangelistes. Je le veux: Et qu'est-ce que cela vous servira encore? Vous n'avez pas mesme de preuve certaine qu'il ait esté à Nazaret dans le temps des

des noces de Cana : & vous n'ignorez pas que dans Saint Matthieu *relictâ Nazareth* est pour *neglectâ* selon des interpretes fort habiles ; comme s'il disoit qu'au lieu d'aller à Nazaret, ce qu'il devoit faire naturellement, puisque c'estoit sa patrie, il s'en alla à Capharnaüm. Ce sens n'a rien que de raisonnable & de naturel.

p. 398. ' Vous dites que S. Matthieu marque que ce fut alors que JESUS-CHRIST commença de se manifester. Je ne voy pas qu'il le dise : mais il l'auroit pu, puisqu'effectivement JESUS-CHRIST parut bien davantage depuis son second retour en Galilée, & que Saint Matthieu a omis ce qu'il avoit fait auparavant.
p. 402. ' Que si vous entendez parler de ce qu'il dit que nostre Seigneur commença alors
p. 398. 399. à prescher, cela a déja esté éclairci. ' Ce que vous dites de l'application que cet Apostre fait de la prophetie d'Isaïe à JESUS-CHRIST ne revient qu'à la mesme chose. Que si S. Jerome a raporté cette prophetie au premier miracle, comme il l'a pu faire tres raisonnablement, ce n'est pas à dire que S. Matthieu l'y ait raportée aussi. Et neanmoins il l'auroit pu faire en joignant ce miracle avec les autres que fit JESUS-CHRIST aprés son second retour. Car les Evangelistes ne sont point obligez de distinguer si fort les choses, lorsque cela n'est point necessaire. Il n'a pas mesme mis le mot de *primo tempore*, sur lequel je pense que vous voulez faire fort. Mais je ne dirai pas que c'est qu'il n'a pas voulu raporter la prophetie au premier temps de la predication de nostre Seigneur : car je croy qu'il faut aller plus simplement, & ne point tant subtiliser.

p. 400. ' Vous dites que si ce que S. Matthieu, S. Marc & Saint Luc disent du retour de JESUS-CHRIST en Galilée, n'est arrivé que lorsqu'Herode eut mis S. Jean en prison, nostre Seigneur n'aura commencé à prescher que plus d'une année aprés son battesme. Vous me
Jean. 2. 3. 4. pardonnerez, mon Pere. ' Car selon S. Jean il avoit presché dans la Galilée, à Jerusalem, dans les environs, à Sicar. Mais il le fit avec plus d'éclat depuis que S. Jean eut esté arresté par Herode, & fut ainsi comme disparu pour luy faire place. Je croy mesme que le meilleur est de mettre l'emprisonnement de S. Jean non
Lami. p. 400. l. 12. pas ' un an aprés les noces de Cana, mais trois ou quatre mois aprés, vers le mois de may, en prenant pour une espece de proverbe ce que dit nostre Seigneur, *Ne dites-vous pas vous-mesme que dans quatre mois la moisson viendra ?* J'ay neanmoins suivi dans les Memoires l'opinion commune, qui tire de ces paroles qu'on estoit alors vers le mois de novembre ou de decembre ; selon quoy S. Jean aura esté mis en prison au mois de novembre. Mais si l'on fait une seconde edition, je pourrai bien le changer.

p. 400. Je croy avoir répondu suffisamment ' à ce que vous objectez, que nostre Seigneur prescha d'abord dans la Galilée.

Act. 10. v. 37. ' De ce que S. Pierre fait commencer son ministere *aprés le battesme que Jean a presché*,
Lami, p. 400. ' vous en inferez que ce fut immediatement aprés que nostre Seigneur eut esté battizé. Cela ne me fait rien, comme vous voyez. Mais n'est-ce point plutost aprés que S. Jean eut cessé de prescher & de battizer, en l'entendant du grand éclat de la predication du Sauveur ? La
Act. 1. v. 22. mesme difficulté se rencontre encore ' dans ce que dit aussi S. Pierre à l'élection de S. Matthias. Ce sens seroit contre vous, puisque vous mettez le plus grand éclat de la predication de JESUS-CHRIST dés le premier mois, & avant sa premiere Pasque. Mais je n'ay garde de vous presser par des passages dont le sens n'est pas clair & determiné. J'en ay assez sans cela.

' Ce que vous dites des miracles qui avoient Lami, p.
rendu JESUS-CHRIST celebre avant l'em- 400. 401.
prisonnement de S. Jean par Herode, n'empesche point qu'il ne l'ait encore esté depuis davantage. S. Luc dit que sa reputation éclata alors ; mais il ne dit pas ' *que ce ne fut qu'alors qu'el-* p. 402. l.
le éclata. Je voy bien aussi que Saint Matthieu 31.
dit que nostre Seigneur se choisit alors quelques disciples ; mais je n'y trouve point ' *que ce ne* l. 16.
fut qu'alors qu'il s'en choisit.

Voilà ce me semble, mon Pere, toutes les raisons que vous alleguez, pour montrer que le retour de JESUS-CHRIST en Galilée aprés l'emprisonnement de Saint Jean, selon S. Matthieu, est le mesme que celui où se firent les noces de Cana. Au moins j'ay tasché de n'en oublier aucune. Trouvez-vous qu'elles soient bien propres pour fonder, comme vous le pretendez, une preuve démonstrative ? Je ne say pas si je me trompe : mais je ne craindrois pas de les appeller de simples conjectures, ou de foibles indices, qui pourroient faire pencher pour vostre opinion, s'il n'y avoit rien de contraire, mais qui ne la rendront jamais certaine, ni capable de nous faire faire violence à la narration de S. Jean l'Evangeliste. C'est encore quelque chose de ce que S. Augustin est contre vous,
' comme vous le reconnoissez, ' & croit qu'il p. 400. l. 7.
faut distinguer non deux prisons de S. Jean Bat- Aug. de
tiste, mais deux retours de nostre Seigneur en consen. Evang.
Galilée. Au moins vous ne direz pas qu'il n'ait l. 2. c. 18.
pas examiné la difficulté, ni qu'il n'ait pas esté p. 180. 1. d.
capable de la resoudre.

LXXXI.

' On vous accordera tant que vous voudrez, Lami, p.
mon Pere, que les Pontifes ont eu le dessein de 404-415.
mettre S. Jean en prison, qu'ils l'ont pu si Dieu l'a voulu permettre, qu'on le pouroit presumer, si on savoit simplement qu'il y a esté mis, & non par qui. Mais de tout cela on ne conclura jamais par les regles de l'histoire, qu'on puisse assurer qu'ils l'y ont mis effectivement.
' Ils ont fait de luy ce qu'ils ont voulu, non p. 412-
par eux mesmes, puisque selon vous, le peu- 414.
ple les a obligez de le mettre en liberté, mais par Herode. ' Vous reconnoissez que c'est le p. 412.
sentiment commun des interpretes, & vous 413.
n'y opposez rien, sinon qu'Herode l'eust bien fait mourir sans y estre poussé par personne. Cela empesche-t-il que d'autres ne l'y aient poussé ? ' Vous supposez que Saint Jean estoit p. 404.
prisonnier hors de la jurisdiction d'Herode. 405.
Où le trouvez-vous ? Si le peuple l'a pu faire sortir de prison, n'aura-t-il pas pu empescher aussi qu'on ne l'y mist ? ' Vous nous fournis- p. 414. l. 6.
sez mesme de fort bonnes raisons pour cela. Les Juifs n'ont jamais osé rien faire contre JESUS-CHRIST que quand l'heure en est venue. Toutes les conjectures sont bien foibles, quand on adore un Dieu qui du ciel regle tout ce qui se fait sur la terre par des raisons bien differentes des nostres, & souvent par des ressorts qui nous sont incomprehensibles. ' Enfin p. 413. l.
vous vous reduisez à dire, que *s'ils ont fait ce* 34.
qu'ils ont voulu, c'est seulement parcequ'ils suivoient leur passion sans égard aux desseins de Dieu qui leur avoit envoyé Jean, &c. C'est à dire, si je ne me trompe, qu'ils ont voulu luy faire tou-

te sorte de mal, jusqu'à luy oster la vie, mais qu'ils n'ont fait effectivement que ce que Dieu leur a permis de faire. Je pense que par là vous abandonnez honnestement tout ce que vous en avez dit.

LXXXII.

p. 416. l. 31. ' Vous trouvez qu'il y a une liaison bien naturelle entre ces paroles de S. Matthieu, *Or Jesus ayant entendu dire que Jean avoit esté arresté*, &c. & la tentation qui les precede. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a aucune dépendance de l'un à l'autre, & que S. Matthieu auroit pu parler de la sorte sans nous tromper, quand S. Jean n'auroit esté arresté que dix ans aprés la tentation: je dis mesme quand ç'auroit esté dix ans devant. Mais au moins les trois lendemains de Saint Jean sont bien liez d'une autre maniere; & il n'y a rien ni devant ni aprés qui soit manifestement contraire au sens naturel que nous presentent ces termes. Il ne faut donc point exclure l. 6-12. ce sens. ' Ce sont vos paroles; c'est vostre regle: & si vous voulez la suivre, mon Pere, nous sommes d'accord.

LXXXIII.

p. 419. 430. ' Ce qui vous fait dire que S. Jean fut mis en prison dans la Judée hors de la jurisdiction d'Herode, c'est qu'aprés son emprisonnement JESUS-CHRIST s'en alla dans la Galilée. Et quelle consequence y a-t-il de l'un à l'autre? Il me vient d'autres raisons qui ont pu porter JESUS-CHRIST à retourner alors en Galilée: mais il vaut mieux abreger; & il me semble que tout cet endroit est suffisamment éclairci dans la Note 9. sur S. Jean Battiste. Aprés tout ce ne sont que des conjectures, ce qui est une matiere infinie pour disputer, & tres sterile pour prouver solidement.

LXXXIV.

Situation de Bethsaïde.

La situation de Bethsaïde importe peu à nostre question, puisque vous convenez qu'elle appartenoit à Philippe, & qu'ainsi on le peut présumer de Capharnaüm, qui certainement en estoit proche. Mais je suis bien aise de reconnoi-p. 443. stre que ' vous m'avez instruit sur ce point. Car je ne voy rien à répondre à ce que vous citez de Jos. bel. l. 2. c. 8. p. 789. b. Joseph, ' qu'elle estoit dans la Gaulanite, qui ce me semble ne passoit pas le Jourdain, & de Plin. l. 5. c. 15. p. 102. a. Pline, ' qu'elle estoit sur la coste orientale du lac de Tiberiade. J'en demeure donc là, jusqu'à ce que je voie quelque chose de plus clair & de plus certain.

Pour le passage de S. Marc, pardonnez-moy Marc. 6. v. 45. si je ne le puis expliquer comme vous. ' Car le grec ne dit pas moins positivement que le latin & le françois, que nostre Seigneur obligea ses Apostres à prendre la barque pour aller vers Bethsaïde. Ainsi il faut reconnoistre que la mer estoit entre Bethsaïde, & le desert où il estoit, Luc. 9. v. 10. ' qui estoit neanmoins du territoire de Bethsaïde, comme nous l'apprenons de Saint Luc. Ce que je croy donc, c'est que Bethsaïde estoit à l'Orient à l'égard du Jourdain, sur la coste du lac qui tiroit du septentrion à l'Orient, & que le lac faisoit quelque avance vers l'Orient, peut-estre de deux ou trois lieues de longueur, en sorte que le desert estoit de l'autre costé, non de tout le lac, mais de ce golfe, vers le midi. Par ce moyen il me semble que tout s'entend. ' Car Joan. 12. v. 21. pour ce que S. Jean dit que Bethsaïde estoit de la Galilée, cela peut s'accorder avec Joseph, ' si Lami, conc. p. 433. la Gaulanite estoit comprise dans la Galilée, comme vous le croyez. J'ay mis comme vous dans la Ruine des Juifs, que Judas de Gamala dans la Gaulanite, estoit le mesme que Judas appellé le Galiléen par Gamaliel. Je trouve aussi assez d'apparence à ce que vous dites, que la coste orientale du lac est ce que l'Evangile appelle la Galilée des Gentils. Quand mesme on trouveroit que la jurisdiction de la Galilée ne passoit pas le Jourdain, cela n'empeschoit pas que l'usage du peuple ne l'étendist un peu plus loin.

Vous doutez si Bethsaïde portoit déja le nom p. 432. de Juliade du temps de nostre Seigneur. Je pense que Joseph décide la question, ' lorsqu'il dit Jos. ant. l. 18. c. 3. p. 618. g. que Philippe luy donna ce nom à cause de Julie fille d'Auguste. C'estoit donc sous Auguste, & au plustard dés l'an 752. de Rome auquel arriva la disgrace de cette méchante femme. Ainsi il faut dire que Joseph avoit parlé moins exactement dans ses guerres des Juifs, où il semble ne mettre la construction de Juliade que sous Tibere.

J'ay dit que Capharnaüm estoit proche de Bethsaïde, à cause de ce qu'on voit dans l'Evangile, ' que nostre Seigneur ayant envoyé ses Marc. 6. v. 45. Apostres vers Bethsaïde, ' aprés qu'il les eut re-Joan. 6. v. 21. joints, ils arriverent au rivage où ils vouloient aller, ' qui estoit celui de Genesaret, ' & le Marc. 6. v. 53. lendemain le peuple le vint chercher à Caphar-Joan. 6. v. 22. 24. 25. naüm, où il le trouva. ' Saint Jean dit mesme que les Apostres aborderent à Capharnaüm, *venerunt trans mare in Capharnaüm*; & il le dit a-Joan. 6. v. 17. vant que d'avoir raporté la tempeste, ce qui montre que leur dessein en partant estoit d'y aller. Ainsi il faut que Bethsaïde & Capharnaüm fussent sur le mesme rivage, & fort prés l'un de l'autre. Il me semble aussi qu'on place Capharnaüm à l'endroit où le Jourdain entre dans le lac. Ainsi elle pouvoit estre des Etats de Philippe, quand mesme ils eussent esté bornez par le Jourdain, ce que nous ne savons pas.

J'ay vu depuis peu une personne habile qui croit qu'il faut distinguer deux Bethsaïdes, l'une à l'Occident du lac de Genesaret qui est celle de l'Evangile, l'autre à l'Orient nommée Juliade par Philippe, à laquelle appartenoit le desert de Bethsaïde marqué par S. Luc. Il allegue pour cela la tradition des geographes, & de ceux du pays, qui montrent les restes de Bethsaïde à l'Occident du lac, avec S. Jerome qui l'autorise. ' Ce Pere dit que Bethsaïde est dans la Gali-Hier. loc. heb. p. 178. e. lée sur le bord du lac; mais je ne say s'il dit nulle part que ce fust à l'Occident. Je doute fort aussi qu'il faille beaucoup s'arrester à ce que disent ceux du païs, & mesme aux geographes, tous modernes.

Mais enfin quand on n'auroit aucun sujet de croire que Capharnaüm fust à Philippe, comme je reconnois qu'il n'y en a pas de certitude, vous savez, mon Pere, que ce n'est pas surquoi j'ay fait fond pour répondre à ce que vous dites que nostre Seigneur ne se seroit pas retiré dans le pays d'Herode, si c'estoit luy qui eust fait arrester S. Jean Battiste. Mais j'ay oublié une chose, qui me paroist considerable pour montrer que l'injustice de ce prince à l'égard de Saint Jean ne s'étendoit point jusqu'à JESUS-CHRIST.

Matth. 14. v. 2. | Luc. 9. v. 9. CHRIST. ' C'est que s'imaginant qu'il estoit non pas l'ami de S. Jean, mais S. Jean mesme ressuscité, il songea non à le persecuter, mais à le voir, comme cela paroist encore par l'histoire de la Passion. Lami, p. 415. ' Vous soutenez en effet en un endroit qu'Herode avoit plutost de l'estime pour luy que de la haine.

Lami, p. 424. ' Vous pretendez montrer que Capharnaüm appartenoit à Herode, parce que nostre Seigneur qui y faisoit sa demeure ordinaire fut renvoyé à ce prince, comme estant de sa jurisdiction. Trouvez-vous que cela soit bien fort? On a pu regarder nostre Seigneur comme de la jurisdiction d'Herode sur cela seul qu'il estoit de Galilée, sans s'informer davantage, puisqu'Herode avoit le titre de Tetrarque de Galilée. Il ne se renfermoit pas dans Capharnaum, mais alloit par tout. Enfin il passoit toujours pour Nazaréen, & c'est le titre que Pilate luy fit donner à la Croix.

LXXXV.

p. 415. ' Vous distinguez toujours une prison de S. Jean Baptiste à Maqueronte, & une autre dans la Judée. Maqueronte n'estoit point dans la Judée, en la prenant pour la province & le gouvernement de Pilate. Plin. l. 5. c. 14. p. 101. ' Si on y comprend, comme fait Pline, la Galilée & la Perée, c'est à dire tout ce qui appartenoit au grand Herode & à ses enfans, Maqueronte en estoit. Vous ne sauriez montrer que S. Jean ait esté prisonnier en un autre endroit.

LXXXVI.

Lami, p. 425-427. ' Vous pretendez faire une démonstration sur ce que S. Jean ne fut mis en prison qu'aprés la premiere Pasque. Je n'en examine point le reste. Il me suffit que vous la fondiez sur ce que vous ne voulez que trois Pasques dans la predication de nostre Seigneur. C'est ce que S. Irenée, Eusebe, S. Jerome, Theodoret entre les anciens, & comme je croy tous les plus habiles d'entre les modernes, ne vous accorderont pas. Peutestre qu'ils se trompent: mais vous n'avez rien de fort ni de certain à leur opposer. Vous vous engagez mesme par là à dire que nostre Seigneur n'a esté battizé que dans sa trente-quatrieme année; ce qui vous éloigne de plus en plus de la trentieme marquée par S. Luc. Je n'ay que faire d'examiner si on ne peut pas mesme prouver la quatrieme Pasque que vous contestez.

LXXXVIII.

Temps de la deputation de S. Jean à JESUS-CHRIST.

p. 428-430. ' Vous faites un grand discours sur les députez que S. Jean envoya de sa prison à JESUS-CHRIST, pour montrer que ce n'estoit point dans les prisons d'Herode qu'il estoit alors: tout cela fondé, ce me semble, sur ce que vous supposez que S. Jean doutoit veritablement si celui à qui il députoit estoit le Messie. Je n'examine point si dans cette supposition mesme vostre raisonnement prouve quelque chose: car je vous avoue que cela ne me paroist pas. Mais avez-vous pu vous dispenser de marquer au moins en un mot ce qui est si commun dans les anciens & dans les modernes, que S. Jean n'ignoroit nullement que celui dont on luy raportoit les miracles ne fust le Messie; mais que se voyant pres de sa mort, il se servit de cette adresse innocente pour le faire reconnoistre par ses disciples, afin de les détacher de luy, & de les attacher au Sauveur? Je voudrois bien aussi que vous n'eussiez point dit, p. 428. ' que S. Jean ne savoit peutestre pas que JESUS fils de Marie fust le Christ. Il l'avoit connu dans le ventre de sa mere; & il l'aura ignoré depuis? Il n'étoit au monde que pour l'annoncer. C'est autre chose pour le connoistre de visage, ou pour savoir si celui dont on luy raportoit les miracles, estoit celuy sur qui il avoit vu descendre le S. Esprit. Maud. ev. t. 1. p. 589. 590. ' Encore n'y a-t-il pas moyen de douter de tout cela, depuis que S. Jean luy eut rendu publiquement témoignage, comme le P. Mauduit le montre fort bien. Mais quoy qu'il en soit, qui nous oblige d'entrer dans des discours si peu necessaires?

Je ne veux pas oublier de remarquer, Matth. 11. v. 16. 24. ' qu'aussitost aprés cette députation, nostre Seigneur se plaint du peu de fruit qu'on avoit tiré non seulement de la predication de Saint Jean, mais de la sienne propre, & prononce des malédictions contre Corozain, Bethsaïde, & Capharnaüm, parce qu'elles n'avoient pas fait penitence aprés tant de miracles qu'elles luy avoient vu faire. Trouvez-vous, mon Pere, que cela convienne bien au premier mois de sa predication? Cependant cela est ainsi selon vous. Lami, 444. ' Car vous mettez le battesme de nostre Seigneur le 6. de janvier, ou au moins vous ne rejettez pas cette opinion commune assez bien fondée; & vous mettez la premiere Pasque avant laquelle vous supposez que tout cela s'est passé, p. 100. 444. ' le 27. de mars, parce que ne donnant que trois Pasques à sa predication, vous avez esté obligé de dire que la premiere estoit celle de l'an 31. Aprés le battesme il faut mettre les quarante jours du jeûne, son retour au Jourdain, & de là en Galilée pour les noces de Cana, le temps qu'il fut sans doute à Nazaret pour en tirer sa famille, & la mener à Capharnaüm. Vous jugez aprés cela ce qui luy a pu rester de temps pour prescher en cette ville & dans les deux autres, avant que d'aller à Jerusalem pour Pasque. Joan. 2. v. 12. ' Au moins Saint Jean dit qu'il ne fut alors que peu de jours à Capharnaüm, *non multis diebus*.

LXXXVIII.

Marc. 6. v. 20. ' Comme S. Marc met entre l'emprisonnement de Saint Jean & sa mort, qu'Herode le craignoit, sachant que c'estoit un homme juste & saint, qu'il avoit du respect pour luy, qu'il faisoit beaucoup de choses selon ses avis, & qu'il estoit bien aise de l'entendre; j'ay cru pouvoir dire qu'il l'honoroit mesme aprés l'avoir fait mettre en prison. Cela se peut confirmer par v. 26. ' la tristesse où il se trouva lorsque Salomé luy demanda sa mort, v. 14. ' & par la pensée qu'il eut qu'il estoit ressuscité, & qu'il faisoit les miracles qu'on luy rapportoit de JESUS-CHRIST. Lami, p. 421. ' Si l'on croit que j'ay eu tort, j'y consens.

Je veux bien encore avoir mal pris vostre pensée, en croyant que vous disiez dans vostre Harmonie qu'Herode gardoit ses thresors à Maqueronte. Voici vos termes, lorsque vous voulez montrer que S. Jean n'estoit pas prisonnier dans cette place. onc. p. 101. 102. ' *Macharus autem extra Judaam, non longè à finibus Arabum, quò facilè non pervenisset fama Domini. In arcem munitissimam, ubi reges suas opes deponere solebant, credo non facilè aditum patuisse discipulis Joannis.* Il me semble que je les ay traduits assez mot à mot.

' Quand

LXXXIX.

pasc. p. 432. ' Quand j'ay douté si S. Jean estoit sorti de prison a condition de ne plus prescher dans la Judee, je n'ay pas dit *avec défense d'y prescher*. Ce sont deux choses bien differentes. Il n'est pas rare de voir les puissans faire telles defenses qu'il leur plaist aux Saints : & ceux-ci ceder ou ne ceder pas à ces defenses selon qu'ils p. 433. jugent que l'ordre de Dieu le demande,' comme Saint Pierre & Saint Jean dont vous proposez l'exemple, continuerent à prescher malgré la défense que les Pontifes leur en avoient faite. Mais je croy qu'il est fort rare de voir de grands Saints proposez par la Providence à l'Eglise comme des modeles d'une vertu & d'une generosité parfaite, accepter des conditions qui ont quelque chose de honteux, & qui peuvent donner des bornes à l'étendue de leur vocation. C'est ce que j'ay cru conc. p. 47. que vous faisiez faire à Saint Jean, ' lorsque vous dites de luy, *liberum dimissum fuisse, modo cederet Judaa*.

X C.

Où estoit Ennon.

Vous avez raison, mon Pere, de dire que je n'ay pas jetté la vue sur ce que vous dites d'Ennon à la fin de vostre Harmonie. Un autre moins moderé que vous m'auroit peutestre accusé de mauvaise foy, ou au moins de negligence de n'avoir pas parcouru tout vostre livre; & je ne me defens pas tout à fait de cette derniere faute, vous estant obligé de me l'avoir pardonnée. Pour le fond, je vous avoue que p. 429. 430. j'aurois peu profité ' de ce que vous dites d'Ennon, parce que je n'y voy que des conjectures, sans aucun fondement positif. C'est pour- p. 429. quoi je ne voudrois pas ' que vous eussiez rejetté si absolument ce que vous dites que tout le monde fait, de mettre Ennon pres de Scythople, n'ayant rien de plus assuré à nous donner. Une opinion generale en ces matieres n'est pas une decision ; mais elle merite neanmoins qu'on y ait égard. Que si celle-ci vient d'Eusebe dont Casaubon la cite, il faut avoir quelque chose de bien fort pour opposer a un auteur si savant, & qui estoit sur les lieux, en un temps où Ennon & Salim pouvoient subsister encore. Quelle consideration voulez-vous que nous ayons aprés cela pour les Juifs du sixieme & du douzieme siecle?

Pour savoir si Ennon estant à quelques lieues au dessous de Scythople, estoit de la Galilée, ou de la Samarie, ou de la Judée, je vous avoue sincerement que je n'en say rien, n'estant pas assez instruit de l'etat & des bornes de ces pays. pasc. p. 433. ' Ce que nous voyons dans les cartes porte à croire que c'estoit dans la Samarie. Mais comme vous le remarquez fort bien, il est difficile que S. Jean ait presché & battizé dans ce pays. conc. p. 415. ' Vous dites que Scythople bornoit la Galilée. Ennon n'en estoit donc pas, s'il estoit au dessous de Scythople. Je ne voy point d'opposition entre les lieux où nostre Seigneur & Saint Jean battizoient, pour en tirer qu'ils n'estoient pas tous deux en Judée : & peutestre que nostre Seigneur n'y avoit pas mesme de lieu arresté. Ainsi je pense qu'il vaut mieux demeurer avec plaisir, ou au moins avec humilité dans l'ignorance où Dieu nous condanne, selon cette parole de Saint Augustin qui appaiseroit bien des disputes. ' *Quod nescire Dominus nos voluit, libenter nesciamus*. Aug. B. pl. 6. p. 22.

XCI.

La Note 9. sur S. Jean Battiste répond à ce que ' vous dites pour suivre l'ordre de S. Matthieu & de S. Jean l'Evangeliste, plutost que celui de S. Marc & de S. Luc. Lami, p. 345 347. Vous demandez par quel mystere S. Matthieu & S. Jean n'auroient pas garde l'ordre du temps. C'est peut estre pour nous apprendre à ne pas croire que l'Evangile nous soit donné simplement pour savoir l'histoire de ce qu'a fait nostre Seigneur, à regarder ses Apostres moins comme témoins oculaires, que comme l'instrument de l'Esprit de Dieu qui n'a pas pour un seul ordre, & à ne pas trop estimer cette exactitude dans la chronologie & les autres petites choses qui ne nous conduisent pas au salut. Je ne doute pas que des personnes spirituelles ne trouvassent bien des raisons de ce desordre apparent, qu'il faut que vous reconnoissiez dans S. Marc & dans S. Luc, & qui certainement n'est pas arrivé par hazard. Mais le plus court & le plus seur, c'est de connoistre nostre foiblesse, & de n'entreprendre pas de penetrer les raisons de Dieu, qu'autant qu'il luy plaist de nous les découvrir par ses Saints. S'il est permis quelquefois de les rechercher, il faut que ce soit avec un cœur pur, comme les Peres le recommandent si souvent, & un esprit calme & tranquille, éloigné des contentions & des disputes.

XCII.

Je ne connois la Peyre que par ce que ' vous en dites; conc. pr. p. 8. *Hic autor induxerat animum ut crederet hunc quem quisque Evangelista sequitur ordinem esse à Spiritu sancto* ; à quoy vous ajoutez *temerè ut opinor*, ce qui me passe. Si la Peyre a cru qu'il fust défendu de blamer l'ordre que chaque Evangeliste a tenu, je croy encore qu'il a raison. S'il a pretendu qu'en respectant & en adorant cet ordre comme l'ouvrage de Dieu, ' on ne peut pas neanmoins le changer pour Lami, præf. p. 439. mettre les choses dans l'ordre des temps, je vous accorde qu'il a tort.

XCIII.

Je vous demande pardon, mon Pere, si je dis que je ne comprens pas pourquoi vous raisonnez toujours comme s'il n'y avoit que l'ordre du temps qui fust bon. Il faut cependant que ce ne soit pas le seul digne de Dieu, puisqu'il en a fait suivre un autre ou à deux Evangelistes, comme vous le croyez, ou peutestre à tous les quatre. ' Vous reconnoissez vous mesme p. 445. 446. que S. Matthieu met le festin de Bethanie hors de son temps. Vous en rendez une raison qui me paroist bonne. Sommes-nous pas obligez de croire que Dieu en a eu d'aussi bonnes pour toutes les autres transpositions qu'il a fait faire, quoiqu'elles ne nous soient pas aussi visibles?

' Vous demandez qui a plus de respect pour p. 445. l. 18. l'Ecriture, ou celui qui suppose que S. Matthieu a gardé l'ordre des temps, ou celui qui suppose le contraire. Je vous demande la mesme chose sur S. Marc & sur S. Luc : & je vous répons hardiment pour vous & pour moy, que ce n'est ni l'un ni l'autre qui respecte plus l'Evangile, mais celui qui y regarde plus Dieu, & moins les hommes. ' *Ce qui doit estre à la fin* l. 14. est ce que le Saint Esprit y a fait mettre. Que ce soit dans l'ordre du temps ou non, cela n'importe. Je vous prie de vous souvenir de ce que vous avez sans doute lu plus d'une fois sur ce sujet

jet dans le livre de S. Augustin *de consensu Evangelistarum*. Les extraits en sont à la teste de la Concorde de M. Arnaud.

XCIV.

Je ne vous diray plus rien, mon Pere, sur l'endroit où vous placez l'histoire de la
p. 441. 442. femme pecheresse, ' puisque vous consentez à le changer. Pour ce qu'on voit dans vostre Harmonie Saint Matthieu apellé à l'apostolat avant qu'on ait entendu parler de sa conversion, je n'examine point si cet Apostre a raporté sa conversion en son propre temps.
Aug. conf. Ev. l. 2. c. 26. p. 183. 2. c. a Lami, p. 441. ' Saint Augustin croit que non. Mais sans s'arrester à cela, s'il l'a mise, a comme vous le croyez, dans le temps qu'elle arriva, il auroit donc fallu ne pas mettre sa vocation & celle des autres à l'apostolat à la teste du sermon sur la montagne, comme en effet Saint Matthieu ne l'y a pas mise, ayant bien sceu éviter l'embaras fascheux que l'on trouve dans vôtre Harmonie. Je n'examine point quelle raison Saint Matthieu pourroit avoir eue de raporter sa conversion hors de son temps. Ce sont des choses que je laisse à Dieu. Je me contente d'estre asseuré que s'il l'a fait, comme cela est assez probable, il en a eu de bonnes raisons.

XCV.

p. 441. Je pense bien comme ' vous le dites, mon Pere, que ce point de la vocation de S. Matthieu n'a pas de liaison avec les deux prisons de Saint Jean. Mais je ne le voy pas de mesme
p. 442. ' de ce que vous mettez la premiere vocation de Saint Pierre & de S. André avant le jeûne, & de ce que vous la separez de celle de S. Philippe. Que s'il n'y a point de necessité de faire cette violence à S. Marc & à S. Jean, pourquoi donc la faites-vous ? C'est, dites-vous, que sans cela on ne pourroit pas dire que Saint Matthieu & Saint Jean parlassent d'un mesme voyage de nostre Seigneur fait lorsque S. Jean estoit déja en prison. Voilà tout le fond de vôtre Harmonie. Et je vous prie que des consequences si necessaires, mais si peu recevables, vous fassent au moins douter de vostre principe, pour l'examiner avec plus de soin. Je ne voy point qu'il remedie à aucun inconvenient des autres Concordes, (car ce n'en est pas un de croire que Saint Matthieu ne suit pas plus l'ordre du temps que S. Luc,) & il en apporte de
p. 443. 444. fort fascheux. ' Je n'examine point si tout ce que vous mettez avant la premiere Pasque a pu se faire en un mois de temps: Je vous ay marqué §. 88. des choses qu'il est assurément difficile de mettre sitost. Mais vous ne donnez guere de loisir durant ce mois à nostre Seigneur de faire quelque sejour à Capharnaüm.

XCVI.

Joan. 3. v. 22. 23. ' Aprés que S. Jean l'Evangeliste a dit que nôtre Seigneur & S. Jean battizoient en mesme
c. 4. v. 1. temps, ' il ajoute dans la suite, *Jesus ayant donc sceu que les Pharisiens avoient appris qu'il faisoit plus de disciples, & battizoit plus de personnes que Jean*, &c. Il faut sous entendre *que Jean n'en battizoit* ou *n'en avoit battizé*. L'un & l'autre est également bon pour le texte. C'est par l'histoire qu'il faut voir si S. Jean battizoit encore, ou s'il ne battizoit plus. Tout ce qui precede nous le represente comme battizant encore. Mais il peut avoir cessé de battizer, & avoir esté arresté immediatement aprés. L'Evangile semble mesme nous l'avoir voulu marquer, ' lorsqu'aprés avoir dit qu'il battizoit à 3. v. 23. 24.
Ennon, il ajoute, *Car Jean n'avoit pas encore esté mis en prison*. Ce ne fut pas en un jour que nostre Seigneur fit plus de disciples que luy, qu'on en fit du bruit à Jerusalem, qu'on vint parler de ce bruit à nostre Seigneur. Cela demande quelque espace de temps, durant lequel S. Jean aura pu aller reprendre Herode, s'il ne l'avoit fait auparavant, comme cela se peut, & aura esté arresté. En un mot Saint Jean l'Evangeliste ne marquant point sa prison, nous laisse la liberté de la placer où nous le jugerons plus à propos. Qui peut donc trouver mauvais que nous la placions immediatement avant ces paroles, *Jesus ayant donc appris*, &c ? ' Et nous Aug. conf.
avons pour cela l'autorité claire & précise de S. Ev. l. 2. c.
Augustin, lorsqu'il examine cette question mes- 18. p. 180. 2. a.
me. Que si la prison se peut placer en cet endroit, indubitablement il faut entendre *que Jean n'en avoit battizé*.

' C'est là l'unique preuve que vous alleguez Lami, p.
a pour montrer que les choses sont renversées, 447. 448.
l'Ecriture forcée, & mesme démentie absolu- a p. 445.
ment dans la Concorde de Mr. Arnaud, la plus approuvée de toutes, ' & que par consequent p. 447. l.
toutes les autres ne sont pas supportables. 33.
' Vous vous plaignez neanmoins encore en ge- p. 449.
neral, que cette Concorde passe du quatrieme chapitre de S. Matthieu au huitieme, du neuvieme au douzieme, & puis du douzieme au quatrieme. Elle ne le fait pas sans en donner des raisons. Il falloit donc pour la condanner si severement raporter ces raisons, & les refuter.

XCVII.

Conclusion de cette réponse.

Voilà, mon Pere, ce que j'ay cru vous devoir remarquer sur vostre nouvel ouvrage, & les raisons qui m'empeschent de me rendre à vos preuves, & à l'autorité que vostre pieté & vostre grande érudition vous ont si legitimement acquise. Je confesse tres volontiers que je vous suis beaucoup inferieur en l'un & en l'autre. Je me suis uniquement appliqué à l'étude des faits historiques des premiers siecles de l'Eglise, non par estime de cette étude, qui est au dessous de beaucoup d'autres, mais par un certain engagement que je croy venir de l'ordre de Dieu, qui distribue à chacun ses dons & son employ grand ou petit, selon qu'il luy plaist. Toute la connoissance que j'ay acquise de ces faits est fort mediocre: mais je puis dire avec verité, que hors cela je ne sçay rien. Si donc on juge de cette cause par le prejugé des personnes qui la soutiennent, je suis en tres mauvais termes, à moins que d'autres ne viennent à mon secours. Mais j'espere qu'on pesera les raisons, & qu'on trouvera que celles que j'allegue ne sont point à mépriser. S'il ne s'agissoit que de la double prison de S. Jean, quelque persuadé que je sois non seulement qu'elle n'est point necessaire pour éclaircir l'histoire, mais qu'elle force mesme trois endroits de l'Evangile, & qu'on ne doit point donner de disciples à nostre Seigneur avant son jeûne, j'aurois attendu le jugement que le public fera sur cela de vostre ouvrage, ou pour le suivre, ou au moins pour demeurer dans le silence. Mais je n'ay point cru le pouvoir garder sur l'autre point, voyant que les Peres Grecs & les Latins, & tous les interpretes jusqu'à nostre temps, ont cru le voir clairement dans

dans l'Evangile. Vous savez, mon Pere, ce que je vous en ay dit dans la premiere partie: & il ne sera peutestre pas mauvais d'en faire ici un abregé pour representer la chose d'une maniere plus vive & plus forte.

Il s'agit de savoir si nostre Seigneur mangea l'agneau pascal dans la derniere Cene qu'il fit le jeudi au soir veille de sa mort: & vous ne contestez pas qu'il ne l'ait mangé, si c'estoit alors le quinzieme du mois ou de la lune: mais vous soutenez qu'il ne l'a pas mangé, parceque le jeudi au soir n'estoit que le commencement du quatorze, en commençant les jours au soleil couché comme les Juifs. Toute la question est donc, si le jeudi aprés le soleil couché estoit le commencement du quatorze, comme vous le soutenez, ou si c'estoit le commencement du quinzieme comme je pretens le prouver, & voici ma preuve. JESUS-CHRIST envoye de Bethanie, comme nous croyons tous deux, Saint Pierre & Saint Jean luy preparer à manger la Pasque dans une maison de Jerusalem. Ils la preparerent. *Et le soir estant venu*, disent S. Matthieu & S. Marc, *l'heure estant venue*, dit S. Luc, JESUS-CHRIST vint avec ses Apostres & se mit à table. Je demande si lorsque nostre Seigneur envoya S. Pierre & S. Jean, c'estoit avant le coucher du soleil, ou aprés. Je pense qu'il n'y a personne qui ne réponde que c'estoit auparavant. Et si ce l'estoit, j'ay prouvé ce que je voulois. Car lorsque S. Pierre & S. Jean furent envoyez, c'estoit le premier jour des Azymes, comme les trois Evangelistes le disent. On estoit donc dans le quatorzieme le jeudi avant le soleil couché. Car vous convenez, mon Pere, que le premier des Azymes ne commençoit point avant le quatorzieme. Donc le coucher du soleil estoit le commencement du quinzieme. Donc le temps de manger la Pasque estoit venu: Donc JESUS-CHRIST l'a mangée.

Ne peut-on pas dire, mon Pere, que c'est-là une démonstration claire & certaine, fondée sur l'autorité absolue de l'Evangile? La necessité de soutenir vostre systeme vous oblige d'avancer contre cette clarté, que S. Pierre & S. Jean n'avoient esté envoyez qu'aprés le soleil couché, lorsque selon vous le quatorze commençoit. Mais je croy vous avoir prouvé que cela est contre toutes nos idées. Quand on vous avoueroit que les deux Apostres ont pû estre envoyez aprés le soleil couché, & ainsi à l'entrée du 14. cela vous seroit encore inutile, si le 14. de la lune concourt tout entier avec le premier des Azymes, puisque le premier des Azymes estoit venu quand ils furent envoyez. Or aprés ce que je vous ay dit sur Philon & sur Joseph, je ne crains pas d'assurer qu'à moins qu'on ne fasse une estrange violence à ces deux auteurs, qui sont decisifs en ce point, il faut dire, selon l'un & l'autre, & que le commencement du quatorze n'estoit point du tout le premier des Azymes, ce qui suffit seul pour ruiner vostre opinion. Ainsi vostre unique solution est nulle, & ma preuve subsiste dans toute sa force.

J'ay encore ajouté dans la premiere partie, & dans la Note 26. sur nostre Seigneur, quelques autres preuves, tirées aussi de l'Evangile, qui ne me paroissent pas moins claires & moins fortes: & je croy mesme pouvoir dire que ce sont celles qui ont le plus persuadé tout le monde. Car elles n'ont pas besoin d'emprunter d'ailleurs aucune lumiere; & il ne faut que lire l'Evangile, pour voir que JESUS-CHRIST ayant envoyé preparer la Pasque au jour qu'elle s'immoloit, le souper qu'il fait ensuite est cette Pasque mesme; & pour croire qu'il faisoit la Cene pascale lorsqu'il disoit qu'il avoit souhaité manger cette Pasque. J'ay peine à croire que ce qui a paru clair jusques ici, ne le paroisse pas de mesme à l'avenir, & cede à des difficultez qui telles qu'elles soient, n'ont point empesché qu'on n'ait toujours cru universellement que JESUS-CHRIST avoit achevé d'observer la loy par la Pasque ancienne, qui estoit pour les Juifs le sacrement de sa mort, avant que de commencer l'Evangile par l'institution de la Pasque nouvelle, qui sera pour nous le sacrement de sa mort jusques à la consommation des siecles.

J'ai plus de sujet que S. Paul de vous faire excuse, mon Pere, de vous avoir écrit ceci, & peutestre avec un peu trop de liberté: mais si j'ay fait une folie, j'espere que vous me la pardonnerez, puisque c'est vous qui m'y contraignez. J'espere que vous me pardonnerez aussi s'il m'est échapé, malgré moy, quelque terme qui puisse blesser le respect que je vous dois. Vous savez ce que c'est que la necessité d'exprimer avec quelque force ce que l'on croit vray & important, & que la chaleur de la composition en nous attachant au fond des choses, ne permet pas d'examiner si fort les termes dont on se sert.

Je ne puis pas desavouer que ce ne me fust une grande joie d'apprendre que mes raisons vous eussent touché. Que si nous croyons devoir persister l'un & l'autre dans ce qui nous paroist vray, je supplie le Dieu de paix, de charité, & de verité, que pendant que nos paroles sont opposées les unes aux autres, nos cœurs & nos esprits demeurent parfaitement unis dans la paix & dans l'amour de la verité que nous cherchons tous deux unanimement. Je l'espere de cette honesteté & de cette bonté qu'on m'a louée en vous, de cette moderation qui paroist dans tout vostre ouvrage, & encore plus de celui qui peut nous donner toutes choses, & en qui je veux estre pour le present & pour l'avenir,

MON REVEREND PERE,

Vostre tres humble & tres obeïssant serviteur, S.L.D.T.

CHRO-

CHRONOLOGIE

OU

ABREGÉ.

Des principales choses qui regardent l'histoire ecclesiastique & civile, mises selon l'ordre du temps.

M marque ce qui est tiré des Memoires ecclesiastiques; E ce qui est dans l'histoire des Empereurs: p. marque la page, c la colonne de la pag. n. ce qui est dans les notes.

Avant l'ere de J.C. 42. L'EMPEREUR Tibere naist le 16. novembre. *E.t.1.p.20.c.1.* L'an de Rome 712.

40. Herode est fait Roy de Judée par Antoine & Auguste sur la fin de l'année. *E.t.1. n.p.17.c.2.* 714.

38. Livie épouse Octavien depuis appellé Auguste, & accouche de Drusus. *E.t.1.p.20.c.1.* 716.

37. Herode prend Jerusalem sur Antigonus qui est décapité. *E.t.1.n.17.c.2.* 717.

31. L'an d'AUGUSTE. 1. *C. Cæsar Octavianus III. &c. M. Valerius Messala Corvinus, Consuls.* 723.

AUGUSTE gagne sur Antoine la bataille d'Actium le 2. de septembre, & devient par là maistre de l'Empire. *E.t.1. p.1. C'est d'où nous contons les années d'Auguste, en les commençant au premier janvier precedent. Il regne ainsi 44. ans, 7. mois & 19. jours, qui se reduisent à 44. ans moins 13. jours, en ne commençant qu'au 2. de septembre.*

30. 2. *C. Cæsar Octavianus IV. & M. Licinius Crassus, Consuls.* 724.

Antoine & Cleopatre se tuent au mois d'aoust: Auguste demeure maistre de l'Egypte. *E.t.1.p.1.c.2.* L'ere des Augustes en Egypte commence le 29. du mesme mois. *Ibid.*

29. 3. *C. Cæsar Octavianus V. & Sextus Apuleius, Consuls.* 725.

Le Senat fait fermer le temple de Janus, quoiqu'il y eust encore des troubles. *E.t.1.p.2.c.2.*

Auguste triomphe à Rome durant trois jours au mois d'aoust. *Ib.p.1.c.2.*

Il se resout par l'avis de Mecenas à conserver son autorité; prend le titre d'Empereur, *p.2.c.2.* & de pere de la patrie, *p.17.c.2.* La statue de la victoire est posée dans la chambre Julienne le 28. d'aoust. *p.1.c.2.* (L'an de Rome 725. — L'an d'Auguste. 3. — Avant l'ere de J.C. 29.)

726. *C. Cæsar Octavianus VI. & M. Vipsanius Agrippa II. Consuls.* 4. 28.

Auguste trouve 4. millions 164. mille citoiens Romains. *E.t.1.p.2.c.2.* Il fait celebrer des jeux le 2. de septembre pour la bataille d'Actium, ce qui se continue quelque temps tous les cinq ans. *ibid.*

M. Terentius Varro le plus habile des Romains, meurt agé de pres de 90. ans. *Hier. chr.*

Thebes en Egypte se revolte, & est entierement ruinée. *E.t.1.p.2.c.2.*

727. *C. Cæsar Octavianus VII. & M. Vipsanius Agrippa III. Consuls.* 5. 27.

L'ere des Augustes à Rome commence avec cette année, *E.t.1.Ib.* où Auguste se fit contraindre le 7. janvier par le Senat & le peuple, à conserver l'autorité souveraine. Il partage les provinces entre luy & le Senat le 13. du mesme mois, *p.3.c.1.p.6.c.2.* & le 17. il reçoit le titre d'Auguste. *p.6.c.2.* Pacuve Tribun du peuple se devoue à luy le 18. *p.7.c.2.*

Des Rois qui regnoient alors. *p.5.c.2. & suiv.*

Auguste vient regler les Gaules, où il augmente l'Aquitaine. *p.8.c.1.*

Avant l'ere de J.C. — L'An d'Auguste — L'an de Rome.

26. 6. *C. Cæsar Augustus VIII. & T. Statilius Taurus II. Consuls.* 728.

Auguste commence cette année & la suivante à Tarragone en Espagne. Il y fait la guerre aux Cantabres & aux Asturiens: Les Salasses dans le Piémont se revoltent & sont domptez l'année suivante. *E. t.* 1. *p.* 8. *c.* 1.

25. 7. *C. Cæsar Augustus IX. & M. Junius Silanus, Consuls.* 729.

Auguste reçoit à Tarragone une ambassade des Indes. *E. t.* 1. *p.* 8. *c.* 2. Il reduit la Galacie & la Lycaonie en provinces aprés la mort du Roy Amyntas: fonde en Espagne la ville de Méride: donne la Mauritanie à Juba au lieu de la Numidie. *Ib. p.* 8. *c.* 2.

Marcellus neveu d'Auguste épouse Julie sa fille. *Ib. p.* 9. *c.* 1.

Le temple de Janus est encore fermé pour neuf ans. *Ib. p.* 8. *c.* 2.

Agrippa acheve à Rome le Pantheon. *Ib.*

24. 8. *C. Cæsar Augustus X. & C. Norbanus Flaccus, Consuls.* 730.

Auguste revient d'Espagne à Rome. *E. t.* 1. *ibid.*

Les Romains portent la guerre dans l'Arabie heureuse; en sont chassez par les maladies. *ibid.*

23. 9. *C. Cæsar Augustus XI. & Cn. Calpurnius Piso, Consuls.* 731.

Les medecins sont déchargez des imposts à cause d'Antoine Musa, qui avoit gueri Auguste d'une grande maladie, & qui laissa peu aprés mourir Marcellus son neveu. *E. t.* 1. *ibid.*

Agrippa va en Orient. *Ib. p.* 8. *c.* 2.

La puissance du Tribunat est donnée pour toujours à Auguste le 27. de juin. *Ib.*

22. 10. *M. Claudius Marcellus Æserninus, & L. Arruntius, Consuls.* 732.

Famine & peste à Rome. *E. t.* 1. *p.* 9. *c.* 1.

Auguste refuse les titres de Dictateur & de Censeur perpetuel; donne au peuple la Narbonoise & l'isle de Cypre; va en Sicile. *Ib.*

Candace Reine d'Ethiopie fait quelques courses dans l'Egypte. *ibid.*

La Biscaie & l'Asturie conquises par C. Furnius. *Ib.*

21. 11. *M. Lollius, & Q. Æmilius Lepidus, Consuls.* 733.

Auguste rapelle Agrippa d'Orient, l'envoie gouverner Rome, luy fait épouser Julie. *E. t.* 1. *ibid.*

Il va de Sicile en Grece, & de là à Samos. *Ib.*

L'an de Rome — L'an d'Auguste — Avant l'ere de J.C.

734. *M. Apuleius, & P. Silius Nerva, Consuls.* 12. 20.

Auguste va en Asie, oste la liberté à ceux de Cyzic, de Tyr, & de Sidon; fait Archelaüs Roy de la petite Armenie, & Mithridate de la Comagene. *E. t.* 1. *p.* 9. *c.* 1.

Phraate Roy des Parthes luy rend les drapeaux pris sur Crassus & Antoine. *Ib.*

Tibere établit Tigrane Roy de la grande Armenie au lieu d'Artaxias son frere tué par ses sujets. *Ib.*

Seconde ambassade des Indiens à Auguste, Zarmare l'un deux se brule. *ibid.*

La Ste Vierge peut estre née vers ce temps-ci. M. t. 1. p. 25. *c.* 1. & 2.

735. *C. Sentius Saturninus, & L. Lucretius Vispalio, Consuls.* 13. 19.

Auguste revient à Rome. *E. t.* 1. *p.* 9. *c.* 1.

Agrippa dompte enfin les Cantabres. *Ib. c.* 2.

Virgile meurt à Brinde. *Hier. chr.*

736. *Cn. Cornelius Lentulus, & P. Cornelius Lentulus Marcellinus, Consuls.* 14. 18.

Auguste fait des loix pour le mariage. *E. t.* 1. *p.* 9. *c.* 2.

737. *C. Furnius, & C. Junius Silanus, Consuls.* 15. 17.

Auguste adopte Caius & Lucius fils d'Agrippa & de Julie, qui sont ensuite appellez Cesars: Il donne les jeux seculiers. *E. t.* 1. *ibid.*

738. *L. Domitius Aënobarbus, & P. Cornelius Ccipio, Consuls.* 16. 16.

Agrippa retourne en Orient. *E. t.* 1. *p.* 10. *c.* 1.

Les Allemans défont M. Lollius, & entrent dans les Gaules: Auguste y accourt aprés avoir fait Statilius Taurus premier Prefet de Rome. *Ib. p.* 10. *c.* 1.

S. Jacque le Mineur peut estre né vers ce temps-ci. M. t. 1. p. 286. *c.* 1.

739. *M. Drusus Libo, & L. Calpurnius Piso, Consuls.* 17. 15.

Drusus & Tibere domptent les Rhetes vers ce temps-ci. *E. t.* 1. *p.* 10. *c.* 1.

Il y avoit encore quelques guerres dans la Pannonie & dans la Thrace. *ibid.*

Auguste rend la liberté à Cyzic, donne son nom à Paphos. *ibid.*

740. *M. Licinius Crassus, & Cn. Cornelius Lentulus, Consuls.* 18. 14.

Les Alpes maritimes reduites en province. *E. t.* 1. *ibid.* Beryte & Patres sont faites colonies *ibid.*

Polemon Roy du Pont, se fait Roy de la Quersonese Taurique par l'autorité d'Auguste. *ibid.*

Tib.

Avant l'ere de J.C. L'An d'Auguste *Tib. Claudius Nero, & P.* L'an de Rome.
Quintilius Varus, Consuls.
13. 19. Auguste revenu à Rome fixe le temps de la milice à seize ans. *E. t. 1. p. 16. c. 2.* Il est fait grand Pontife le 6. de mars aprés la mort de Lepidus Triumvir, & abolit quantité de livres de divinations. *p. 10. c. 1.* 741.

12. 20. *M. Valerius Messala Barbatus, & P. Sulpicius Quirinius Consuls.* 742.

Agrippa meurt en Campanie: Auguste en herite la Quersonese de Thrace. *E. t. 1. p. 10. c. 2.* Il prend Tibere au lieu de luy pour l'aider. *p. 23. c. 1.*

Celebre autel d'Auguste à Lion dedié le premier d'aoust. *p. 10. c. 2.*

Tibere arreste la revolte des Pannoniens: Drusus passe le Rhein, fait alliance avec les Frisons. *ibid.*

11. 21. *Paulus Fabius Maximus, & Q. Ælius Tubero, Consuls.* 743.

Tibere fait la guerre en Pannonie, Drusus en Allemagne, & L. Piso en Thrace. *E. t. 1. ibid.*

10. 22. *Iülus Antonius, & Q. Fabius Maximus Africanus, Consuls.* 744.

Tibere épouse Julie, en repudiant Agrippine mere de Drusus. *E. t. 1. p 10. c. 2. p. 23. c. 1.* Il va avec Auguste dans les Gaules, & de là en Pannonie. *p. 10. c. 1.*

La garde des registres est donnée aux Questeurs. *p. 10. c. 2.*

L'Empereur Claude fils de Drusus naist à Lion le premier d'aoust. *p. 79. c. 1.*

9. 23. *Nero Claudius Drusus, & T. Quintius Crispinus, Consuls.* 745.

Drusus frere de Tibere meurt en Allemagne le 11. de juillet. *E. t. 1 p. 11. c. 1.*

L'histoire de T. Live finit en ce temps-ci. *Sigon. in fast. p. 333.*

8. 24. *C. Marcius Censorinus, & C. Asinius Gallus, Consuls.* 746.

Les Sicambres, & une partie des Sueves domptez par Tibere se rendent à Auguste, qui les transporte dans les Gaules; Les Sicambres se tuent de depit, & leur nation est abolie. *E. t. 1. p. 11. c. 1.*

Auguste donne à Tibere le titre d'*Imperator*. *p. 11. c. 2. p. 23. c. 1.* Il acheve de regler le calendrier, *p. 12. c. 1.* & ferme le temple de Janus avant le 17. novembre, peut-estre pour douze ans. *ibid.* Il trouve 4. millions 233. mille citoyens Romains. *ibid.*

Mecenas meurt. *ibid.*

Et Horace le 27 novembre. *ibid.*

7. 25. *Tib. Claudius Nero II. & Cn. Calpurnius Piso II. Consuls.* 747.

Tibere entre à Rome en triomphe le premier de janvier. *E. t. 1. p. 12. c. 2.*

Denys d'Alicarnasse commence son histoire Romaine. *Ib. p. 12. c. 2.*

L'an de Rome — L'An d'Auguste — Avant l'ere de J.C.

748. *D. Lælius Balbus, & C. Antistius Vetus, Consuls.* 26. 6.

Auguste donne la puissance du Tribunat pour cinq ans à Tibere, qui neanmoins se retire à Rhode pour 7. ou 8. ans. *E. t. 1. p. 12. c. 2. p. 23. c. 1.*

Aretas succede à Obode Roy des Arabes Nabatéens. *p. 12. c. 2.*

L'Armenie se brouille: Artavasde ou Artabaze en est fait Roy vers ce temps-ci par ordre d'Auguste à la place de Tigrane, & est bientost chassé. *p. 13. c. 2.*

L'Ange annonce à Zacarie la naissance de S. Jean Battiste vers le mois de septembre. M. t. 1 p. 36. c. 2

Quintilius Varus gouvernoit la Syrie dés l'autonne aprés Sentius Saturninus. *Ib. p. 180. c. 2.*

L'an du monde 3999 selon Usserius.

749. *C. Cæsar Augustus XII. & L. Cornelius Sylla, Consuls.* 27. 5.

Auguste fait C. Cæsar son petit-fils Prince de la jeunesse. *E. t. 1. p. 13. c. 1.*

Marie destinée à estre la mere de Dieu, embrasse la virginité; M. t. 1. p. 26. c. 1. *epouse neanmoins S. Joseph*, p 1. c. 2. p. 26. c. 2. p. 32. c. 2. *serrurier ou plustost charpentier à Nazaret.* p. 209.

Le VERBE *s'incarne dans la Ste Vierge le 25. de mars.* p. 1. c. 2. p. 27.

La Vierge visite aussitost Elizabet, & demeure trois mois chez elle. p. 27. c. 2. p. 37.

S. Jean naist le 24. de juin. p. 37. c. 2. *L'Ange apparoist à S. Joseph*, &c. p. 33. c. 2.

Auguste fait faire un dénombrement de tous les peuples soumis ou alliez à l'Empire. *Ib. p* 2. 178.

L'Empereur Galba naist le 24. de decembre. *E. t. 1. p. 145.*

JESUS-CHRIST *naist à Bethleem dans une caverne le 25. de decembre.* M. t. 1. p. 2. 28. 179.

750. *C. Calvisius Sabinus, & L. Passienus Rufus, Consuls.* 28. 4.

JESUS-CHRIST *est circoncis le premier jour de l'an.* M. t. 1. p. 3. c. 1. *Est presenté au Temple le 2. de fevrier, ibid. reporte à Bethleem*, p. 182. c. 1. *où il est adoré par les Mages*, p. 3. c. 2. 182. c. 2. *& va en Egypte*, p. 4. c 2.

Herode fait massacrer les Innocens à Bethleem & aux environs, p. 5. c. 2 *On croit qu'il fit mourir en mesme temps Zacarie, & qu'Elizabet femme de Zacarie fut obligée de cacher S. Jean dans le desert.* p. 38 c. 2.

Herode fait mourir quelques Juifs le 12. de mars: La nuit suivante il y eut une éclipse de lune. Il dépose Matthias grand Pontife, & met Joazar à la place.

Avant l'ere de J.C. 4. L'an d'Auguste. 28. cc. *E. t.* 1. *p.* 173. *c.* 2. Il fait tuer Antipater son fils aisné, & meurt cinq jours aprés, quelques jours avant Pasque. *p.* 174. *c.* 2. L'an de Rome 750.

Archelaüs qu'Herode avoit fait son successeur, va aprés Pasque demander la confirmation à Auguste. *p.* 175. *c.* 1. Les Juifs demandent à estre unis à l'Empire, *p.* 176. *c.* 2.

Sedition dans Jerusalem à la Pentecoste: Judas en excite une dans la Galilée, & d'autres en d'autres endroits: Quintilius Varus gouverneur de Syrie les appaise. *p.* 175. *c.* 2.

Auguste établit Archelaüs, Antipas, & Philippe, Tetrarques dans la Judée. *p.* 13. *c.* 1. *p.* 176 *c* 2.

Archelaüs revenu en Judée fait Eleazar grand Pontife au lieu de Joazar son frere, & peu aprés Jesus fils de Sié au lieu d'Eleazar. Joazar est rétabli vers l'an 6. de J.C. *p.* 176. *c.* 2. *& suiv.*

Apollone de Tyanes naist vers ce temps-ci. *E. t.* 2 *p.* 201.

J.C. revient en Judée avant l'an 6. de l'ere commune. M t. 1. p. 5 c. 2.

3. 29. *L. Cornelius Lentulus, & M. Valerius Messalinus, Consuls.* 751.

2. 30. *C. Cæsar Augustus XIII. & M. Plautius Silvanus, Consuls.* 752.

Auguste fait L. Cæsar Prince de la jeunesse. *E. t.* 1. *p.* 13. *c.* 1.

Les Armeniens chassent Artabaze leur Roy, élisent Tigrane soutenu par Phraate Roy des Parthes. Auguste envoie pour cela C. Cæsar en Orient. *p.* 13. *c.* 2.

Il connoist & publie l'infamie de Julie sa fille, & la relegue dans une isle. *p.* 13. *c.* 1.

On croit que S. Paul est né vers cette année. M. t. 1. p. 241. *c.* 1.

1. 31. *Cossus Cornelius Lentulus, & L. Calpurnius Piso, Consuls.* 753.

Artabaze Roy d'Armenie meurt: Tigrane abandonné des Parthes demande la couronne à Auguste, qui le renvoie à C. Cæsar. *E. t.* 1. *p* 14. *c.* 1.

L'an du monde 4004. selon Usserius, & de l'ere commune de J.C. 1. 32. *C. Cæsar Augusti filius, & L. Æmilius Paulus, Consuls.* 754.

C. Cæsar fait la guerre hors de l'Empire; veut aller dans l'Arabie heureuse, mais ne le fait pas. *E. t.* 1. *p.* 14. *c.* 1. *&* 2.

Il s'allume une guerre en Allemagne, qui dure trois ans au moins. p. 14. c. 1.

2. 33. *P. Vinicius, & P. Alfenius Varus, Consuls.* 755.

C. Cæsar & Phraate Roy des Parthes se voyent sur l'Euphrate. *E. t.* 1. *p.* 14. *c.* 2.

Tibere revient de Rhode à Rome vers le mois de juillet. p. 14. *c.* 2. *p.* 23, *c.* 2.

Lucius Cæsar meurt à Marseille vers le 20. d'aoust. *p* 14. *c.* 2.

3. 34. *L. Ælius Lamia, & M. Servilius, Consuls.* 756.

C. Cæsar fait Ariobarzane Roy d'Armenie. *E. t.* 1. *p.* 14 *c.* 2.

L'an de Rome 757. *S. Ælius Catus, & C. Sentius Saturninus, Consuls.* L'an d'Auguste. 35. Avant l'ere de J.C. 4.

Caius Cæsar meurt en Lycie le 21. de fevrier. *E. t.* 1. *p* 14 *c.* 2.

Auguste adopte Tibere le 27. de juin, l'associe à la puissance du Tribunat, & luy fait adopter Germanicus. *p.* 15. *c* 1 *p.* 23. *c.* 2. Il pardonne à Cinna, le designe Consul; refuse le titre de Seigneur. *p.* 15. *c.* 1.

Les Parthes aprés la mort de Phraate, de Phraatace, & d'Orode, demandent vers ce temps-ci un Roy à Auguste, qui leur donne Vonone fils de Phraate. *p.* 15. *c.* 2. *n. p.* 1. *c.* 2.

S. Jean l'Evangeliste peut estre né 8. ans aprés nostre Seigneur. M. t. 1. p. 276. c. 1.

758. *L. Valerius Messala Valasus, & Cn. Cornelius Cinna Magnus, Consuls.* 36. 5.

Auguste etend le temps de la milice à vingt ans. *E. t.* 1. *p.* 16. *c.* 2.

759. *M. Æmilius Lepidus, & L. Arruntius, Consuls.* 37. 6.

Auguste fait un fond pour payer les troupes. *E. t.* 1. *p.* 16. *c.* 1.

Guerres en diverses provinces: Les deux Batons font revolter la Dalmacie & la Pannonie. *p.* 17. *c.* 1.

Grande famine à Rome. *p.* 17. *c.* 1.

Archelaüs est relegué à Vienne; la Judée reduite en province, *p.* 177. *c.* 1. *M. t.* 1. *p.* 6. *c.* 2. & Copone en est le premier Intendant ou Gouverneur. *E. t.* 1. *p.* 177. *c.* 2.

760. *A. Licinius Nerva Silanus, & Q. Cæcilius Metellus Creticus, Consuls.* 38. 7.

La famine continue avec la guerre de Dalmacie, où Auguste envoie Germanicus. *E. t.* 1. *p.* 17. *c.* 1.

Quirinius fait le dénombrement & l'estimation des biens dans la Judée: Judas le Galiléen s'y oppose, & forme la nouvelle secte des Zelateurs ou Assassins *p.* 177. *c.* 2.

Quirinius dépose Joazar du pontificat, & le donne au celebre Ananus ou Anne. *p.* 178. c. 1.

761. *M. Furius Camillus, & Sex. Nonius Quintilianus, Consuls.* 39. 8.

J.C. demeure dans le Temple à Pasque avec les docteurs. M. t. 1 p 6. p. 28 c. 2. *S. Joseph meurt quelque temps aprés avant l'an 30. de l'ere commune.* p. 34. c. 2.

Des Samaritains profanent le Temple à Pasque sous Copone. *E. t.* 1. *p.* 178. *c.* 1.

La guerre de Dalmacie finit enfin. *p.* 17. *c.* 2.

762. *Q. Sulpitius Camerinus, & C. Poppæus Sabinus, Consuls.* 40. 9.

Etablissement de la loy Papia Pop-

L'an de J.C. 9. L'an d'Auguste 36. Poppæa contre le celibat. *E. t.* 1. *p.* 17. *c.* 2. L'an de Rome 762.

La guerre recommence en Dalmacie, & finit bientost. *ibid.*

Varus est défait en Allemagne par Arminius. *Ib. p.* 17. *c.* 1.

Ovide est relegué à Tomes en Scythie. *p.* 18. *c.* 1.

L'Empereur Vespasien naist le 17. de novembre. *t.* 2. *p.* 2. *c.* 2.

10. 41. *P. Cornelius Dolabella, & C. Junius Silanus, Consuls.* 763.

Auguste envoie Tibere faire la guerre en Allemagne. *E. t.* 1. *p.* 18. *c.* 1.

M. Ambibucus est fait Intendant de Judée, peutestre en l'an 10. de J.C. *p.* 178. *c.* 1.

11. 42. *M. Æmilius Lepidus, & T. Statilius Taurus, Consuls.* 764.

12. 43. *Germanicus Cæsar, & C. Fonteius Capito, Consuls.* 765.

Caius Caligula successeur de Tibere, naist le 31. d'aoust. *E. t.* 1. *p.* 55. *c.* 2.

Tibere revenu d'Allemagne sur la fin de l'année, triomphe de la Dalmacie: Auguste l'avoit associé un peu auparavant

13. 44. au gouvernement de ses provinces. *p.* 28. *c.* 1. 766.

L. Munatius Plancus, & C. Silius Cæcina, Consuls.

La puissance du Tribunat est renouvellée à Tibere. *E. t.* 1. *p.* 18. *c.* 1.

Auguste fait autoriser son Conseil par le Senat, pour gouverner tout de sa chambre. *ibid.*

Annius Rufus est fait Intendant de Judée, peutestre en

14. 44. l'an 13. *p.* 178. *c.* 1. 767.

Sex. Pompeius Magnus, & Sex. Apuleius, Consuls.

Auguste trouve 4. millions 137. mille citoyens Romains. *E. t.* 1. *p.* 18. *c.* 2.

Il meurt à Nole le 19. d'aoust *ibid.*

L'an de Tibere. 1. TIBERE luy succede, *p.* 19. *c.* 1. & regne 22. ans, 7. mois & 7. jours, ou dix jours moins, *p.* 1009. Ses mœurs, *p.* 20. *& suiv.* 28. *c.* 2. 29. *& suiv.*

Aussitost aprés la mort d'Auguste, il fait tuer le jeune Agrippa, *p.* 24. *c.* 2. & bientost aprés il laisse mourir de faim à Rhege Julie sa femme fille d'Auguste. *p.* 26. *c.* 1.

Sedition en Pannonie appaisée par l'eclipse de lune du 27. septembre, & suivie d'une autre dans la Germanie, qui s'appaise aussi. *p.* 25. *c.* 2.

Tibere oste au peuple l'élection des Magistrats, & la reserve à luy ou au Senat. *ibid.*

15. 1. 2. *Drusus Cæsar Tib. F. & C. Norbanus Flaccus, Consuls.* 768.

Germanicus fait la guerre en

L'an de Rome 767. Allemagne. *E. t.* 1. *p.* 26. *c.* 1. L'an de Tibere 2. 3. L'an de J.C. 15.

Tibere reçoit l'action de leze-majesté, *p.* 26. *c.* 2. reprime la licence des comediens. *p.* 27. *c.* 1.

On fait des satyres sur la mesintelligence qui estoit entre luy & sa mere. *p.* 37. *c.* 1.

A. Vitellius depuis Empereur, naist le 7. ou le 24. de septembre. *p.* 155. *c.* 2.

Valerius Gratus est fait gouverneur de Judée en l'an 15. ou 16. de J.C. jusqu'en 26. ou 27. *p.* 178. *c.* 1.

Au lieu d'Ananus il fait grand Pontife Ismael fils de Fabi, puis Eleazar fils d'Ananus, puis Simon fils de Camith, qui tous trois ne le furent qu'un an chacun, *ibid.*

769. *Statilius Sisenna Taurus, & L. Scribonius Libo, Consuls.* 2. 3. 16.

Vonone est depouillé par Artabane de la couronne des Parthes, & puis de celle d'Armenie *E. t.* 1. *p.* 27 *c.* 2.

Germanicus remporte de grands avantages dans l'Allemagne, fait naufrage au retour: Tibere le rapelle. *ibid.*

Les astrologues sont chassez d'Italie, &c. *ibid*

Clement esclave du jeune Agrippa se fait passer pour son maistre, & est puni. *p.* 28. *c.* 1.

770. *C. Cæcilius Rufus, & L. Pomponius Flaccus, Consuls.* 3. 4. 17.

Germanicus triomphe de l'Allemagne le 26. de may. *E. t.* 1. *p.* 28 *c.* 1.

Archelaüs Roy de Cappadoce depuis 50. ans, est cité à Rome comme un criminel: Il y meurt, & la Cappadoce est reduite en province Mazaca sa capitale prend le nom de Cesarée. *p.* 28. *c.* 1. & 2.

Antiochus Roy de Comagene, & Philopator Roy de Cilicie, meurent cette année. *p.* 28. *c.* 2.

Grand tremblement de terre en Asie. *ibid.*

Les Juifs demandent diminution des impots: Tibere les renvoie à Germanicus, *p.* 178. *c.* 2. qui part pour aller en Orient, & Drusus fils de Tibere va en Illyrie. *p.* 28. *c.* 2.

Les Querusques commandez par Arminius battent Marobode Roy des Marcomans, des Sueves, & des Lombars. *ibid.*

Tacfarinas trouble l'Afrique, est défait par Furius Camillus en 17. ou en 19. *ibid.*

771. *Tiberius Augustus III. & Germanicus Cæsar II. Consuls.* 4. 5. 18.

Sejan Prefet des Pretoriens les rassemble tous vers ce temps-ci dans un camp auprés de

L'an de J. C.	L'an de Tibere		L'an de Rome
18.	4.5.		771.

de Rome. *E.t.*1.*p.*39.*c.*2.

Germanicus sur la fin de l'année donne la couronne d'Armenie à Zenon Artaxias fils de Polemon Roy du Pont. *p.* 49. *& suiv.*

Il reduit la Compagene & la Cappadoce en provinces. *ibid.*

Strabon écrivoit en ce temps-ci son quatriéme livre. 54.*c.*2.

19. 5.6. *M. Junius Silanus, & L. Norbanus Balbus, Consuls.* 772.

Herode Antipas enleve vers ce temps-ci Herodiade à Herode Philippe son frere, en revenant de Rome. *M. t.* 1. *p.* 42. *c.* 1.

Marobode trop puissant Roy des Sueves est chassé de ses Etats, & vient passer ses 18. dernieres années à Ravenne. *E.t.*1.*p.*29.*c.*2.

Vannius Quade est fait Roy des Sueves par Tibere, & regne 30. ans. *p.*50.*c.*2.

Arminius est tué quelque temps aprés par les siens. *ibid.*

Cotys Roy d'une partie de la Thrace, est tué aussi par Rhescuporis son oncle, qui en est puni. La Thrace est partagée entre Rhemetalce fils de Rhescuporis, & les enfans de Cotys. *ibid.*

Le 8. juillet il se fait une nouvelle isle pres de Delos. *p.* 30.*c.*2.

Le Senat défend à Rome les superstitions des Egyptiens, & la religion des Juifs. Les derniers sont chassez de Rome. *p.* 30.*c.*1.| 178.*c.*2.

La prostitution est punie du bannissement dans les femmes de qualité. 30.*c.*1.

Germanicus au retour d'Egypte est empoisonné par Pison, & meurt à Daphne vers la fin de l'année. *p.* 29. *c.* 1. Ses neuf enfans *c.* 2.

Liville femme de Drusus accouche de deux jumeaux, Tibere & un autre. *p.*32.*c.*2.

Joseph Caiphe est fait grand Pontife des Juifs par Gratus p. e. des l'an 19. de J.C. & en 27. au plustard. *p.* 178.*c.*2.

20. 6.7. *M. Valerius Messalinus, & M. Aurelius Cotta, Consuls.* 773.

La mort de Germanicus vengée sur Pison. *E. t.* 1. 30. *c.* 2.

Drusus fils de Claude est fiancé à la fille de Sejan; mais il meurt avant le mariage étoufé par une poire. *ibid.*

Les Rabins font un Gamaliel chef de leurs synagogues depuis cette année jusqu'en 52. *M.t.*2.*p.*215.*c.*1.

L'an de Rome		L'an de Tibere	L'an de J.C.
774.	*Tiberius Augustus IV. & Drusus Cæsar II. Consuls.*	7.8.	21.

Tibere se retire en Campanie au commencement de l'année. *E.t.*1.*p.*31 *c.*1.

Revoltes dans la Thrace & dans les Gaules bientost appaisées. *ibid.*

Le poëte Lutorius Priscus est condanné à mort. *p.*31.*c.*2.

A son occasion le Senat donne un arrest celebre pour surseoir de dix jours la mort des condannez. *ibid.*

Les actes de la Passion de J. C. *publiez dans le IV. siecle par les payens, estoient datez de cette année. ibid.*

775. *C. Sulpicius Galba, & D. Haterius Agrippa, Consuls.* 8.9. 22.

Tibere associe Drusus son fils à la puissance du Tribunat. *E. t.* 1. *p.* 32.*c.*2.

Il retranche une partie des asyles. *Ibid.*

La maladie de Livie sa mere le fait revenir à Rome. *ibid.*

Tacfarinas qui menaçoit Tibere, est défait par Blæsus, qui fut le dernier particulier salué *Imperator. ibid.*

L'AN DE JESUS-CHRIST 23.

776. *C. Asinius Pollio, & C. Antistius Vetus, Consuls.* 9.10. 23.

Liville corrompue par Sejan empoisonne Drusus son mari. *E.t.*1.*p.*32.*c.*2.|40.*c.*2. Le gouvernement de Tibere devient ensuite plus tyrannique. *p.* 33.*c.*1. Il se laisse bastir un temple à Smyrne. *ibid.* Il fait mourir vers ce temps-ci un fort habile architecte, qui avoit le secret de rejoindre le verre cassé, & de le rendre maniable. *p.* 33. *c.* 2.

Les Comediens sont chassez de Rome & de l'Italie. *p.*33.*c.*1.

Agrippa depuis Roy des Juifs, quitte Rome noyé de dettes, & vient mendier sa vie en Judée durant 13. ans. *p.* 181. *c.* 1.

777. *Serg. Cornelius Cethegus, & L. Visellius Varro, Consuls.* 10.11. 24.

Tacfarinas qui troubloit l'Afrique depuis sept ans, est tué par Dolabella, assisté de Ptolemée Roy de Mauritanie. E. *t.*1.*p.*33.*c.*2.

Des esclaves & des paysans se soulevent en Italie, & sont punis. *p.*34.*c.*1.

Q. Vibius Serenus Proconsul d'Espagne, est condanné sur les calomnies de son fils, *ibid.*

Tibere fait solenniser la fin de sa dixieme année. *p.*34.*c.*2.

778. *Cossus Cornelius Lentulus & M. Asinius Agrippa, Consuls.* 11.12. 25.

A. Cremuntius Cordus perd la

L'an de J. C. 25. L'an de Tibere 11. 12. la vie pour avoir parlé & écrit avec sincerité *E. t.* 1. *p* 34. *c.* 2. L'an de Rome 778.

La ville de Cyzic perd sa liberté. *ibid.*

Il y eut vers ce temps-ci une famine & une sedition à Aspende en Pamphilie. *t.* 2. *p.* 51. *c.* 1.

26. 13. 14. L'AN DE JESUS-CHRIST 26. 779.

Cn. Lentulus Gentulicus, & C. Calvisius Sabinus, Consuls.

Poppæus Sabinus défait en l'an 25. ou 26. quelques Thraces foulevez. *E. t* 1. *p.* 35. *c.* 1.

Tibere quitte Rome, & n'y revient plus. *ibid.* | 41. *c.* 1.

Il est presque accablé par la chute d'une grotte. *p.* 41. *c.* 1.

Ponce Pilate vient gouverner la Judée au lieu de Gratus, en 26. ou 27. & y demeure dix ans *E. t.* 1. *p.* 179. *c.* 1. *M. t.* 1. *p.* 7. *c.* 1. Il trouble le pays par sa mauvaise conduite. *E. t.* 1. *p.* 179. *c.* 1. & 2.

27. 13. 14. *M. Licinius Crassus, & L. Cornelius Piso, Consuls.* 780.

Tibere se retire en l'isle de Caprée. *E. t.* 1. *p.* 35. *c.* 2. fait donner des gardes à Agrippine veuve de Germanicus, & à Neron leur fils aisné. *p.* 38. *c* 1.

Un Amphitheatre tombe à Fidene auprés de Rome, tue 20. milles personnes, & en blesse 30. mille autres. *p.* 35. *c.* 1. & 2.

Grand embrasement à Rome. *p.* 35. *c.* 2.

28. 14. 15. L'AN DE JESUS-CHRIST 28. 781.

Appius Junius Silanus, & P. Silius Nerva, Consuls.

Titius Sabinus trahi par des fourbes est condanné le premier jour de l'an. *E. t.* 1. *p.* 35. *c.* 2.

Les Frisons se revoltent & défont L. Apronius. *p.* 36. *c.* 1.

Tibere & Sejan se laissent voir sur les costes de la Campanie. *p.* 41. *c.* 1.

Julie petite fille d'Auguste meurt bannie dans une isle. *p.* 36. *c.* 1.

Agrippine fille de Germanicus épouse Cn. Domitius pere de Neron. *Ibid.*

29. 15. 16. *L. Rubellius Geminus, & C. Fusius Geminus, Consuls.* 782.

S. Jean commence à prescher la penitence & à battizer en l'an 15. *de Tibere.* M. t. 1. p. 6. c. 2 | 39. c. 1.

Livie mere de Tibere meurt cette année. *E. t.* 1. *p.* 36. *c.* 2.

Agrippine veuve de Germanicus, & ses enfans Neron & Drusus, sont condannez par le Senat, & bannis. *p* 37. *c.* 2. & *suiv.*

Cn. Lentulus Getulicus vient

L'an de Rome 783. commander pour dix ans dans la haute Germanie. *p.* 39. *c.* 1. L'an de Tibere 16. 17. L'an de J. C. 30.

L. Cassius Longinus, & M. Vinicius, Consuls.

C. Cassius Longinus celebre jurisconsulte est subrogé. *E. t.* 1. *ibid.*

J. C. *est battizé le* 6. *de janvier, comme on croit.* M. t. 1. p. 7. c. 1. | 40. c. 1. | 186. c. 1. *va ensuite dans le desert*, &c. p. 7. c. 2. *Saint Jean Battiste annonce sa venue, declare qu'il est l'agneau de Dieu*, p. 40. c. 2. *Saint André, Saint Pierre, Saint Philippe, & Nathanael, commencent aussitost à le suivre*, p. 7 c. 2 | 8. c. 1. *Saint André le premier*. p. 136. c. 1.

Il change l'eau en vin à Cana vers la fin de fevrier, p. 186. c. 1. *Saint Pierre & Saint André y pouvoient estre avec luy.* p. 136. c. 1. *Il establit sa mere à Capharnaum, puis va à Jerusalem pour Pasque*, p. 8. c. 2 | 29. c. 2. *instruit Nicodeme*, p. 8. c. 2. *battize aux environs de Jerusalem; les disciples de Saint Jean en murmurent*, &c. *ibid.* 41 c. 2.

Tibere fait manger Asinius Gallus à sa table, durant qu'il le fait condanner à la mort par le Senat. E. *t.* 1. *p.* 47. *c.* 1.

La grandeur de Sejan luy devient enfin suspecte. *p.* 41. *c.* 2. Quel estoit ce ministre. *p.* 39. *c.* 2.

Saint Jean Battiste reprend l'inceste d'Herode Antipas, & est arresté vers novembre, ou p. e. des l'esté. M. t. 1. p. 42 c. 1. & 2 | 187. c. 1. | 213. c. 2. & suiv.

J. C. *revient alors dans la Galilée, où Saint Pierre, Saint André, Saint Jacque, & Saint Jean, s'attachent tout à fait à luy.* p. 8. c 2. & suiv. | 48. c. 1. | 222. c. 2.

Patercule acheve son histoire sur la fin de l'année. *E. t.* 1. *p.* 39. *c.* 2.

Quarante ans avant la ruine de Jerusalem, les Romains ostent aux Juifs le droit de punir de mort. *p.* 180. *c.* 2. *M. t.* 1. *p.* 15. *c.* 1.

784. *Tiberius Cæsar V. & L. Ælius Sejanus, Consuls.* 17. 18. 31.

J. C. *appelle Saint Matthieu.* M. t. 1. p. 155. c. 1. *& choisit ses douze Apostres aprés Pasque.* p. 9. c. 2. *Il reçoit la penitence de la femme pecheresse.* t. 2. Part. 1. p. 13. c. 2. & suiv. *ne connoist pour mere & pour freres que ceux qui pratiquent sa parole*, t. 1. p. 29. c. 2. *loue Saint Jean B. qui luy avoit envoyé ses disciples.* p. 42. c. 2.

Tibere fait mourir Neron fils de Germanicus vers le milieu de l'année, *E. t.* 1. *p.* 42. *c.* 2. & commence à élever Caius frere de Neron. *p.* 42. *c.* 2. | 56. *c.* 2.

Sejan Consul, adoré, & prest à estre declaré Empereur, est arresté le 17 d'octobre,

L'an de J. C. 31. L'an de Tibere 17. 18. & executé le jour mesme, avec ses enfans & ses amis. *p.* 43. *c.* 2. *& suiv.* L'an de Rome 784.

Le poëte L. Pomponius Secundus, qui venoit d'estre Consul cette année mesme, est mis en prison, & y demeure sept ans. *p.* 44. *c.* 1.

Apicata femme de Sejan se tue aprés avoir revelé l'empoisonnement de Drusus fils de Tibere par Liville, qui est punie avec bien d'autres. *ibid. c.* 2.

Aprés la mort de Sejan Tibere écrit en faveur des Juifs. *p.* 179. *c.* 1.

S. Jean B. est decapité vers la fin de cette année, ou peu aprés. *M. t.* 1. *p.* 43. *c.* 1. *&* 2.

32. 18. 19. *Cn. Domitius Ænobarbus, & M. Furius Camillus Scribonianus, Consuls.* 785.

Nerva depuis Empereur naist le 17. de mars. *E. t.* 2. *p.* 56. *c.* 1.

J. C. *envoie ses Apostres prescher l'Evangile.* M. t. 1. p. 11. c. 1. *Avec cinq pains il nourrit cinq mille personnes vers Pasque,* ibid. *marche sur la mer, & y fait marcher Saint Pierre,* p. 11. c. 2. | 48. c. 2. *presche sur l'Eucaristie,* &c. *p.* 11. c. 2. *Il est presque abandonné de tout le monde à Capharnaum, mais non des Apostres.* p. 11. c. 2. | 48. c. 2. *Il passe Pasque dans la Galilée.* p. 11. c. 2.

Othon depuis Empereur naist le 28. d'avril. *E. t.* 1. *p.* 150. c. 2.

Tibere dans le comble de la puissance & des plaisirs avoue qu'il est miserable. *p.* 45. *c.* 2.

M. Terentius accusé comme ami de Sejan, se sauve en l'avouant. *ibid.*

Pison Prefet de Rome meurt cette année: Lamia luy succede. p. 46. *c.* 1.

Aprés Pasque S. Pierre reconnoist JESUS *pour le Christ & le Fils de Dieu; mais ne veut pas qu'il souffre la croix,* &c. M. t. 1. p. 11. c. 2. | 48. c. 2. & suiv. *J. C. se transfigure huit jours aprés sur le Thabor,* &c. p. 11. c. 2. *paye le tribut au Temple, mais en Dieu.* p. 12. c. 1. | 49. c. 1. | 223. c. 1.

L'Apostre S. Jean empesche un homme de chasser les demons au nom de J. C. p. 142. c. 1. *veut faire descendre le feu du ciel.* p. 139. c. 2. *luy & S. Jacque demandent la droite & la gauche de J. C.* p. 138. c. 2.

Famine à Rome. *E. t.* 1. *p.* 46. *c.* 1.

Cassius Severus Satyrique banni depuis 25. ans, meurt dans la derniere misere. *ibid.*

Valere Maxime écrit peu aprés la mort de Sejan. *p.* 54. *c.* 2.

Pilate tue quelques Galiléens. *p.* 180. *c.* 1.

L'an de Rome 785. Philippe le Tetrarque épouse vers ce temps-ci Salomé la danseuse, sa niece. *M. t.* 1. *p.* 44. *c.* 1. L'an de Tibere 19. 20. L'an de J. C. 33.

J. C. quitte la Galilée vers le mois d'Octobre. M. t. 1. p. 12. c. 1. *suivi par Ste Madeleine.* t. 2. p. 14. c. 1. *Il choisit les* 72. *disciples.* t. 1. p. 12. c. 1. *Il écrit, à ce qu'on pretend, à Abgare Roy d'Osrhoene, qui l'avoit prié de venir à d'Edesse pour le guerir.* p. 161. c. 2.

786. *Serv. ou L. Sulpitius Galba, & L. Cornelius Sylla Felix, Consuls.* 19. 20. 33.

L. Salvius Otho pere de l'Empereur Othon succede à Galba dans le consulat. *E. t.* 1. *p.* 46. *c.* 2.

J. C. ressuscite Lazare. M. t. 1. p. 13. c. 1. | t. 2. p. 15. *c.* 1. *Il se trouve six jours avant sa mort à un festin chez Simon le lepreux avec Lazare & ses sœurs.* t. 1. p. 13. c. 1. | t. 2. p. 15. c. 1. *Il entre à Jerusalem le dimanche* 29. *de mars.* t. 1. p. 13. c. 2.

S. Pierre & S. Jean luy preparent le jeudi deux d'avril sa derniere Pasque, t. 1. p. 49. c. 1. *qui ne se fit pas chez S. Jean.* p. 142. c. 1. *Il y mange l'agneau pascal.* p. 188. c. 1. *S. Jean y repose sur sa poitrine.* p. 142. c. 1.

J. C. est pris la nuit suivante, p. 14. c. 2. *reprend S. Pierre qui avoit tiré l'épée pour le défendre.* p. 49. c. 2. *Cet Apostre le renonce trois fois avant l'heure du chant du coq,* &c. p. 49. c. 2. | 50. c. 1. | 223. c. 1.

J. C. est condanné par Pilate, &c. *& attaché à la Croix,* p. 18. *& suiv. où il donne la Vierge pour mere à S. Jean.* p. 20. c. 1. | 30. 1. | 142. c. 2. *Madeleine y estoit presente, & demeure auprés de la Croix jusqu'aprés la mort de J. C.* t. 2. p. 14. c. 1. *Il meurt pour sauver les hommes le vendredi* 3. *d'avril, aprés avoir accompli ce qui avoit esté predit de luy.* t. 1. p. 20. c. 2. *Il est embaumé & enseveli.* p. 35. c. 2. | t. 2. p. 11. c. 2.

Il ressuscite le dimanche 5. *d'avril,* &c. t. 1. p. 22. c. 1. *Ste Madeleine vient pour embaumer son corps, & ne l'ayant point trouvé, elle en avertit S. Pierre & S. Jean.* t. 2. p. 14. c. 1. *Ils viennent au tombeau, & le trouvant vide, ils s'en retournent.* t. 1. p. 50. c. 1. *Ste Madeleine y demeure, & merite de voir la premiere J. C. dés le matin de sa resurrection.* t. 2. p. 14. c. 1. *Il se montre le mesme jour à S. Pierre.* t. 1. p. 23. c. 1. | 50. c. 1. *se fait connoistre à Cleophas dans Emmaüs,* p. 14. c. 1. | 164. c. 2. *apparoist aux Apostres assemblez en un mesme lieu,* p. 23. c. 1. *& huit jours aprés pour S. Thomas,* ibid. 159. c. 1. *Ses disciples*

vont

L'an de J. C. 33. L'an de Tibere 19.20. L'an de Rome 786.

vont en Galilée pour le voir. p. 23. c. 1 *Il ordonne quelques jours aprés à S. Pierre de paistre ses brebis, parceque'il l'aimoit, & luy predit son martyre*. p. 50. c. 1. *Il apparoist aussi à S. Jacque le Mineur, l'établit Evesque de Jerusalem, &c*. p. 165. c. 1| 165. c. 2. *Il monte au ciel le jeudi 14. de may*. p. 23. c. 2.

Les Apostres attendent le S Esprit sur la montagne de Sion, où l'on fit depuis l'eglise haute des Apostres. p. 51. c. 1. & suiv. *S. Matthias est élu Apostre*. p. 51. c. 2.

Le S. Esprit descend sur les Apostres p. e. le dimanche 24. de may. p. 53. c. 1. & 2| 224. c. 1. *Suite du commencement de l'histoire de l'Eglise*. p 52. c. 2| 60 c. 2. *Election des sept premiers Diacres*. p. 61. c. 1| 226. c. 1.

Tibere punit ceux qui adoroient un Theophane leur parent. *E. t.* 1. *p*. 46. c. 2. Il fait un carnage general des amis de Sejan, *p*. 47. *c*. 1. fait épouser Drusille & Julie filles de Germanicus, la premiere à L. Cassius Longinus, & l'autre à M. Vinicius. *p*. 39. *c*. 1.

Asinius Gallus allié de Tibere, Drusus fils de Germanicus, Agrippine petite fille d'Auguste, & Nerva ami de Tibere, meurent tous de faim; Agrippine le 17. d'octobre. *p*. 47. *c*. 1. & *suiv*.

Lamia Prefet de Rome meurt à la fin de l'année: Cossus luy succede. *p*. 48. c. 1.

S. Estienne est lapidé par les Juifs, & p. e. le 26. de decembre. M. t. 1. p. 61. c. 2. t. 2. p. 3. c. 2. & suiv.

S. Jacque le Mineur peut avoir esté établi par les Apostres Evesque de Jerusalem le 27. de decembre. t. 1. p. 62. c. 1| 165. c. 2.

Calomnies répandues par toute la terre contre les Chrestiens. p. 62. c. 1. & 2.

34. 20. 21. *Paulus Fabius Persicus, & L. Vitellius, Consuls*. 787.

Philippe le Tetrarque meurt en 33. ou 34. dans la 20. année de Tibere: son eloge: sa Tetrarchie reduite en province. *E. t.* 1. *p*. 180. c. 2.

S. Paul & les Juifs persecutent l'Eglise: Nicodeme est chassé: Les Fideles dispersez preschent par tout, fondent plusieurs Eglises. M. t. 1. p. 62. c. 1| 84. c. 1. t. 2. p. 11. c. 2. *Gamaliel sauve adroitement les Apostres que les Juifs vouloient faire mourir, & convertit mesme quelques Prestres*. t. 2. p. 12. c. 1. & 2. *Les Juifs ecrivent par toute la terre contre J. C. & ses disciples*. t. 1. p. 63. c. 1. & suiv.

S. Philippe Diacre presche à Samarie, battize Simon le magicien, p. 65. c. 2. t. 2. p. 30. c. 2. & *l'Eunuque d'Ethiopie*. p. 31. c. 1.

L'an de Rome 787. L'an de Tibere 20. 21. L'an de J. C. 34.

S. Pierre va à Samarie avec S. Jean, y condamne l'avarice & l'ambition de Simon, t. 1. p. 66. c. 1. t. 2. p. 16. c. 2. *qui va répandre ses erreurs en diverses provinces. ibid*. | 17. c. 1.

S. Paul est converti pres de Damas en 34. ou 35. On n'en sait pas le jour. t. 1. p. 85. c. 1. *Il va peu aprés en Arabie, d'où il retourne à Damas*. p. 87. c. 1.

Tibere informé par Pilate de ce qui regardoit J. C. defend vers ce temps-ci de persecuter les Chrétiens. p. 62. c. 2| 227. c. 1. p. 48. c. 1.

Les Consuls subrogez celebrent le 19. d'aoust la 21e année de Tibere, & sont condannez aussitost aprés. *E. t.* 1. *ibid*.

Lentulus Getulicus accusé, écrit fierement à Tibere: Son accusateur est condanné. *p*. 48. *c*. 2.

788. C. *Cestius Gallus, & M. Servilius Nonianus, Consuls*. 21. 22. 35.

Le peuple Romain fait des obseques solennelles à un corbeau le 28. de mars. *Plin. l*. 10. *c*. 43. *p*. 251. *b*.

L. Vitellius est fait gouverneur de Syrie. *E. t.* 1. *p*. 49. c. 1.

Il vient à Pasque à Jerusalem en 35. ou 36. & fait Jonathas Pontife au lieu de Caiphe: Il laisse aux Juifs la garde des habits sacerdotaux. *p*. 280. *c*. 2.

Artabane Roy des Parthes qui avoit donné l'Armenie à Arsace son fils, tyrannise ses sujets. Les Grands demandent un Prince à Tibere, qui leur envoie Phraate. 49. *c*. 2.

Phraate meurt en Syrie: Tibere envoie au lieu de luy Tiridate, & fait entrer les Iberiens en Armenie. Arsace est tué, Orode son frere blessé & defait: Artabane y vient, & ne peut empescher que Mithridate frere de Pharasmane Roy d'Iberie, ne demeure maistre du pays. *p*. 49. *c*. 2. & *suiv*.

S. Pierre guerit Enée à Lydde, ressuscite Tabithe à Joppé. M. t. 1. p. 66.

Il ouvre vers ce temps-ci l'Eglise aux Gentils par le battesme de Corneille. p. 67. c. 1. | 228 c. 2.

Cerinthe peut avoir commencé vers le mesme temps à troubler l'Eglise, pour soutenir la circoncision. t. 2. p. 25. c. 2.

Poppæus Sabinus gouverneur de la Mesie & de la Grece, meurt sur la fin de 35. Memmius Regulus luy succede. *E. t.* 1. *p*. 49. *c*. 1.

789. *Q. Plautius, & Sex. Papinius Allenius, Consuls*. 22. 23.

Il paroist un Phoenix en 34. ou 36. *E. t.* 1. *p*. 51. *c*. 2.

Artebane trahi par les siens, cede le royaume des Parthes à Tiridate, le recouvre peu aprés,

L'an de J. C. 36. | L'an de Tibere 22. 23. | L'an de Rome 789.

& chasse Mithridate de l'Armenie. *p. 50. c. 1. & suiv.*

Rome est affligée par une inondation & un grand embrasement. *p. 51. c. 1.*

Vibulenus Agrippa accusé prend du poison dans le Senat. *ibid.*

Tigrane petit-fils des Rois Herode & Archelaüs, & autrefois Roy d'Armenie, est executé à Rome comme un criminel. *ibid.*

Agrippa son cousin germain vient trouver Tibere au printemps. *p. 182. c. 1.* Il est mis en prison vers le mois de septembre. *p. 182. c. 2. & suiv.*

Trouble dans la Samarie, puni cruellement par Pilate, qui sur cela est renvoyé à Rome pour plaider sa cause. Vitellius met Marcel en sa place. *p. 183. c. 1.*

Herode Antipas est défait vers ce temps-ci par Aretas Roy d'Arabie. *p. 183. c. 1. M. t. 1. p. 44. c. 1.*

On croit que S. Pierre est venu à Antioche en 36. y a fondé l'Eglise, & y a établi son episcopat durant 7 ans. M. t. 1. p. 229. c. 1.

Les Apostres s'estoient peutestre déja separez pour aller prescher l'Evangile par toute la terre. p. 157. c. 2. | 294. c. 2. & suiv.

Beaucoup croient qu'avant que de se separer, ils composerent le Symbole. p. 158. c. 1.

S. Matthieu écrivit alors son Evangile. p. 156. c. 2. & suiv.

S. Thomas envoie vers le mesme temps à Edesse S. Thaddée l'un des 70. Disciples, qui y convertit le Roy Agbare & toute la ville. p. 161. c. 1.

37. | 23. | 790.

Cn. Acerronius Proculus, & C. Pontius Nigrinus, Consul.

Tibere meurt à Misene le 16. ou 26. de mars. *E. t. 1. p. 51. c. 2. & suiv.*

L'an de Caius 1.

CAIUS Caligula luy succede seul par l'autorité du Senat, qui exclut le jeune Tibere. *p. 56. c. 2. & suiv.*

Il regne trois ans, 9. mois & 28. jours, ou dix jours de plus. *p. 78. c. 1.*

Il abolit l'action de leze-majesté, rétablit ceux qui avoient esté bannis sous Tibere, *&c. p. 57. c. 1 | 58. c. 1* donne à Antiochus le royaume de Comagene avec une partie de la Cilicie, *p. 58. c. 1.* & à Agrippa une partie de la Judée. *p. 184. c. 1.* Il donne à Marulle le gouvernement de Jerusalem & de Samarie. *p. 58. c. 1.*

Il oste le commandement des troupes au Proconsul d'Afrique, & le donne à un Lieutenant qui s'appella depuis Comte d'Afrique. *p. 61. c. 1.*

Pilate arrivé à Rome aprés la mort de Tibere, est relegué à Vienne, où il se tue avant l'an 41. p. 183. c. 2.

L'an de Rome 790. | L'an de Caius 1. | L'an de J. C. 37.

Vitellius vient encore à Jerusalem à Pasque; il oste le Pontificat à Jonathas, & le donne à Theophile son frere. p. 183. c. 2. *Il fait la paix avec les Parthes, & confere sur l'Euphrate avec Artabane.* p. 58. c. 2.

Caius est Consul avec Claude depuis le premier juillet jusqu'au 12. de septembre. *p. 57. c. & suiv.* Il tombe malade sur la fin d'octobre, adopte le jeune Tibere, & le fait mourir. *p. 58. c. 2. & suiv. | 59. c. 2.*

Antonia fille de Marc Antoine, niece d'Auguste, femme de Drusus, mere de Germanicus & de Claude, meurt en ce temps-ci maltraitée par Caius son petit-fils. *p. 59. c. 2.*

L'Empereur Neron naist le 15. decembre en 36. ou 37. *p. n. 8. c. 1. & suiv.*

Joseph l'historien naist cette année ou la suivante. *p. 246. c. 2. | n. 28. c. 2.*

S. Paul se sauve de Damas en 37. vient à Jerusalem, & de là à Tarse. M. t. 1. p. 87. c. 2.

791. | 1. 2. | 38.

M. Aquilius Julianus, & P. Nonius Asprenas, Consuls.

Le premier janvier un homme se tue dans le Capitole, aprés avoir predit de grands malheurs. *E. t. 1. p. 60. c. 1.*

Caius commet plusieurs cruautez, fait mourir Macron, Silanus, & Julius Græcinus pere d'Agricola. *p. 60. c. 2 | 61. c. 1.*

Sa folie va jusqu'à se faire adorer. *p. 62. c. 1.*

Il rend au peuple les élections des magistrats, & les luy oste à la fin de 39. *p. 60. c. 2.*

Agrippa part de Rome vers la fin de juillet pour la Palestine. *p. 184. c. 2.*

Drusille femme de Caius meurt vers le mesme temps; Caius va en Sicile, épouse Pauline peu de temps aprés la mort de Drusille. *p. 61. c. 2 | 62. c. 1.*

Sedition des Alexandrins contre les Juifs, soutenue par le Gouverneur Flaccus: elle dure environ deux mois, jusque vers la fin de septembre. *p. 185. c. 1. & suiv.*

Flaccus est arresté sur la fin de septembre, mené à Rome, & relegué dans l'isle d'Andros. *p. 187. c. 1. & suiv.*

Caius donne cette année les Ituréens Arabes à Soeme; la petite Armenie & une partie de l'Arabie à Cotys; la Thrace à Rhoemetalce, & le Pont à Polemon. *p. 60. c. 1. & 2.*

Izate succede à Monobaze Roy de l'Adiabene son pere, & se fait Juif avec Helene sa mere. *p. 198. c. 2. & suiv.*

792. | 2. 3. | 39.

Caius Cæsar II. & L. Apronius Cæsianus, Consuls.

Sanquinius Maximus Prefet de

L'an de J. C. 39. L'an de Caius 2. 3. de Rome, est subrogé à Caius. *E. t.* 1. *p.* 63. *c.* 2. L'an de Rome 792.

S. Pierre peut avoir presché vers ce temps-ci dans le Pont, la Galacie & les provinces voisines. M. t. 1. p. 70 c. 1.

Galba est fait gouverneur de la Germanie sur la fin de l'année, au lieu de Getulicus. *E. t.* 1 *p.* 68. *c.* 1.

Il defait & chasse les Allemans qui estoient entrez dans les Gaules. *p.* 70. *c.* 1.

Herode Antipas perd sa Tetrarchie, & est relegué à Lion avec son Herodiade, & depuis en Espagne où il meurt. *p.* 188. *c.* 2. *& suiv.*

Il avoit basti Tiberiade, avoit fait capitale de la Galilée Sephoris, appellée depuis Diocesarée. *p.* 189. *c.* 1.

Petrone succede en 39. ou 40. à Vitellius dans le gouvernement de Syrie. *p.* 66. *c.* 2 | 190. *c.* 1.

Caius fait l'eloge de Tibere, rétablit l'action de leze-majesté. *p.* 64. *c.* 2. fait faire un pont sur la mer. *p.* 64. *c.* 2. *& suiv.*

Il fait mourir les bannis. *p.* 65. *c.* 2. | 188. *c.* 2.

Aprés le 2. de septembre il abolit la memoire des victoires d'Auguste sur Antoine, & vient ensuite dans les Gaules, où il ne fait que piller les peuples. *p.* 66. *c.* 2.

Il fait tuer Getulicus avant le 27. d'octobre, & Lepidus, comme coupables de conspiration contre luy. *p.* 68. *c.* 1. *& suiv.*

Il bannit ses sœurs, *p.* 68. *c.* 2. repudie Pauline; & épouse Cesonie. *p.* 69. *c.* 2.

40. 3. 4. *Caius Cesar III. seul Consul.* 793.

Caius donne la Tetrarchie d'Antipas à Agrippa, qui y fait un voyage, & revient aussitost trouver Caius avant le mois de septembre. *E. t.* 1. *p.* 189. *c.* 1.

Caius fait celebrer des jeux à Lion. *p* 70. *c.* 1.

Il fait mourir Ptolemée Roy de Mauritanie son cousin, ce qui fait revolter les Maures. *pag.* 70. *c.* 2.

Il fait arrester Mithridate Roy d'Armenie, *p.* 71. *c.* 1. & Artabane Roy des Parthes s'empare de cet Etat; on n'en sait pas bien le temps. *p.* 94. *c.* 2.

Seleucie sur le Tigre se revolte contre Artabane en 40. ou 41. *p.* 95. *c.* 1.

Caius au lieu d'attaquer l'Angleterre, ramasse des coquilles, & rentre triomphant à Rome le 31. d'aoust. *p.* 71. *c.* 1. *&* 2.

Il est arresté sur mer par un poisson. *p.* 72. *c.* 2.

Il veut faire mettre sa statue dans le Temple de Jerusalem. *p.* 189. *c.* 2. *& suiv.*

Philon plaide devant Caius au mois de septembre pour les Juifs d'Alexandrie; & Apion

L'an de Rome 793. pour les Grecs: quels ils estoient l'un & l'autre. *p.* 194. *& suiv.* L'an de Caius 3. 4. L'an de J. C. 40.

Les peuples de la Mesopotamie & du pays de Babylone, font vers ce temps-ci un grand carnage des Juifs: Histoire d'Asinée & d'Anilée. *p.* 198. *c.* 1. *&* 2.

794. *Caius Cesar IV. & Cn. Sentius Saturninus, Consuls.* 4. 41

Les Maures sont defaits par les Romains. *E. t.* 1. *p.* 86. *c.* 2.

Caius est tué le 24. janvier par des conjurez dont Cherea estoit le chef. *p.* 76. *c.* 1. *& suiv.*

Le Senat veut la liberté. *p.* 82. *c.* 2. mais les soldats declarent CLAUDE Empereur le 25. *p.* 82. *c.* 2. & le Senat est obligé de le reconnoistre le 26. *p.* 83. *c.* 2. *& suiv.* Il donne le premier de l'argent aux soldats pour son élevation à l'Empire. *p.* 82. *c.* 2. Il regne 13 ans, 8. mois & 19. jours *p.* 105. *c.* 2. Son genie & ses moeurs. *p.* 79. *c.* 1. *& suiv.* L'an de Claude 1.

Il fait executer Cherea & quelques autres. *p.* 84. *c.* 1. *&* 2.

Britannicus son fils naist apparemment vers le 14. de fevrier. *n p.* 8. *c.* 1. *& suiv.*

Claude donne à Agrippa toute la Judée, & à Herode son frere le royaume de Calcide. *p.* 86. *c.* 1. | 200. *c.* 1. *&* 2.

Il declare les Juifs bourgeois d'Alexandrie, & les maintient par tout dans leurs loix; mais ne veut point qu'ils fassent d'assemblée à Rome. *p.* 200. *c.* 2.

Agrippa vient aussitost aprés en Judée: De quelle maniere il la gouverne. *p.* 200. *&* 201.

Il fait Simon Cathere grand Pontife au lieu de Theophile, & peu aprés met en sa place Matthias fils d'Ananus. *p.* 201. *c & suiv.* Il fait bastir un amphitheatre à Beryte. *p.* 202. *c.* 1.

Artabane Roy des Parthes chassé vers ce temps-ci par ses sujets, est restabli par le moyen d'Izate Roy de l'Adiabene, Cinname mis en sa place, luy cede. *p.* 94. *c.* 2. *& suiv.*

Artabane donne Nisibe à Izate, & le droit de porter la tiare droite. *p.* 95. *c.* 1.

Claude rend à Antiochus la Comagene & une partie de la Cilicie, donne une autre partie de la Cilicie à Polemon Roy du Pont, & le Bosphore Cimmerien à Mithridate. *p.* 86. *c.* 1.

Les Cattes sont défaits en Allemagne par Galba, & les Marses & les Cauques par Gabinius. *p.* 86. *c.* 2. | *n.* 10. *c.* 2.

Julie sœur de Caius est rappellée d'exil avec Agrippine sa sœur, bannie de nouveau, & peu aprés tuée. *p.* 86. *c.* 1.

L'an de J.C. 41. L'an de Claude 1. Seneque est relegué en Corse à cause d'elle. *p.* 86. *c.* 1 | *n.* 10. *c.* 1. L'an de Rome 794.

Petrone punit une insolence faite à Dor contre les Juifs. *p.* 201. *c.* 2.

42. 2. *Tib. Claudius Cæsar II. & C. Cæcina Largus, Consuls.* 795.

On croit que S. Pierre vint à Rome en 42. y établit son siege, & l'y tint durant environ 25. ans. M. t. 1. p. 70. c. 2. & suiv. *Il peut avoir mis en sa place à Antioche S. Ignace & S. Evode.* p. 70. c. 2. *Il combat à Rome Simon le magicien qui s'y faisoit adorer.* p. 71. c. 1. & 2. t. 2. p. 17. c. 2.

L'Evangile est preschè aux Gentils à Antioche vers 40. ou 41. S. Barnabé y est envoyé par les Apostres. t. 1. p. 174. c. 2 | 299. c. 1.

Vibius Marsus est fait gouverneur de Syrie au lieu de Petrone. *E. t.* 1. *p.* 201. *c.* 2.

Il empesche Agrippa d'achever l'enceinte de la Ville-neuve de Jerusalem. *p.* 202. *c.* 1.

Les Maures sont défaits de nouveau & subjuguez; Claude en fait deux provinces, la Cesarienne & la Tingitane. *p* 86. *c.* 2.

Claude commence ses cruautez par la mort d'Appius Silanus beaupere de sa femme. *p.* 88. *c.* 1.

Cette mort fait revolter Camillus gouverneur de Dalmacie, qui est tué cinq jours aprés par ses soldats. *p.* 88. *c.* 2. Pœtus est condanné comme complice de Camillus, & Arria sa femme se tue pour l'encourager à mourir. *pag.* 89. *c.* 1.

Famine à Rome: Claude fait sur cela le port du Tibre vis à vis d'Ostie. *p.* 87. *c.* 1. & 2.

Il travaille durant onze ans à secher le lac Fucin, & ne le peut. *p.* 87. *c.* 2. & *suiv.*

43. 3. *Tib. Claudius Cæsar III. & L. Vitellius II. Consuls.* 796.

Claude abolit plusieurs sacrifices & plusieurs festes. *E. t.* 1. *p.* 90. *c.* 1.

C'est luy qui a aussi aboli dans les Gaules la religion des Druides. *p.* 106. *c.* 1.

Il fait mourir Julie petite fille de Tibere. *p.* 90. *c.* 1.

Famine à Rome. *Ibid.*

La Lycie perd sa liberté & est jointe à la province de Pamphylie. *ibid.*

Cinq Rois, Herode de Calcide, Antiochus de Comagene, Cotys de la petite Armenie, Sampsigeram d'Emese, & Polemon du Pont, se trouvent vers ce temps-ci à Tiberiade, avec Agrippa Roy de Judée: Marsus les oblige de se retirer. *p.* 202. *c.* 1.

S. Paul vient de Tharse prescher à Antioche en 41. ou 43. Les disciples commencent à y estre appellez Chrétiens. M. t. 1. p. 88. c. 2.

L'an de Rome 796. L'an de Claude 3. L'an de J.C. 43.

Eusebe met en cette année l'ordination de Saint Evode Evesque d'Antioche: S. Ignace peut avoir esté son collegue. t. 2. p. 87. c. 2.

A. Plautius entre en Angleterre avec une armée, & y fait quelques conquestes: Claude y vient sur la fin de l'année & s'en retourne aussitost. *E. t.* 1. *p.* 90. *c.* 1. & *suiv.* L. Vitellius gouverne cependant à Rome. *p.* 90. *c.* 2.

Pomponius Mela compose en ce temps-ci son ouvrage *De situ orbis.* p. 91. c. 1.

797. *L. Quinctius Crispinus II. & M. Statilius Taurus, Consuls.* 4. 44.

Claude revient à Rome & triomphe de l'Angleterre. *E. t.* 1. *p.* 91. *c.* 1. Il rend l'Acaie & la Macedoine au Senat *ibid.* donne le titre de Roy à Cottius Prince des Alpes Cottiennes, *Ibid.* prive les Rhodiens de leur liberté pour 9. ans. *ibid.*

Alionée est fait grand Pontife des Juifs au lieu de Matthias. *p.* 202. *c.* 2.

Saint Paul & S. Barnabé apportent à Jerusalem les aumosnes des Chrétiens d'Antioche. M. t. 1. p. 89. c. 1.

Herode Agrippa fait mourir S. Jacque le Majeur vers Pasque, p. 140. c. 1. & *emprisonner S. Pierre, qui est délivré par un Ange.* p. 72. c. 1. E. t. 1. p. 201. c. 2. *à Jerusalem, non à Cesarée.* M. t. 1. p. 269. c. 2.

Agrippa meurt peu apres, & la Judée retourne aux Romains. *p.* 72. *c.* 2. *E. t.* 1. *p.* 202. *c.* 2.

Cuspius Fadus en est fait Intendant, la purge des voleurs. *p.* 203. *c.* 2. & *suiv.*

S. Paul & Saint Barnabé sont faits Apostres des Gentils à Antioche en 42. ou 44. M. t. 1. p. 89 | c. 1. *Jean Marc y estoit venu avec eux de Jerusalem* p. 92. c. 1. | t. 2 p. 46. c. 1.

S. Paul fut ravi en ce temps-ci au troisieme ciel. t. 1. p. 90. c. 1.

Il va prescher en Cypre, & y convertit le Proconsul Sergius en 44 ou 45. p. 92. c. 1. & 2.

On met en ce temps-ci la grande famine predite par Agabe: Elle dure plusieurs années. *E. t.* 1. *p.* 203. *c.* 2.

Helene Reine de l'Adiabene vint alors à Jerusalem, & y demeura jusqu'aprés l'an 60. *p.* 200. *c.* 1.

798. *M. Vincius II. & T. Statilius Taurus Corvinus, Consuls.* 5. 45.

Claude défend de faire aucune statue sans permission du Senat, *E. t.* 1. *p.* 91. *c.* 2. ordonne

L'an de J. C. 45. L'an de Claude 5. L'an de Rome 798.

ne le 28. juin que l'habit Pontifical demeurera au pouvoir des Juifs *p.*204.*c.* 1.

Eclipse de soleil le premier jour d'aoust. *p.* 91. *c.* 2.

Joseph fils de Cani est fait grand Pontife au lieu de Simon par Herode Roy de Calcide. *p.* 204. *c.* 1.

Theudas imposteur perit vers ce temps-ci avec beaucoup de Juifs qu'il avoit trompez. *Ibid.*

Jean Marc quitte S. Paul & S. Barnabé, & s'en retourne à Jerusalem M. t. 1. p. 93. c. 1.| t. 2. p. 46. *Les deux Apostres preschent en Pamphylie, en Pisidie, en Lycaonie.* t. 1. p. 93. c. 1.

S. Paul peut avoir alors converti Sainte Thecle à Icone. p. 93. c. 1| t. 2. p. 28. c. 1.

S. Pierre peut estre retourné à Rome vers ce temps-ci, & y avoir écrit sa premiere epistre. t. 1. p. 73. c. 1. *S. Marc qui l'y avoit suivi, y écrit aussi son Evangile*, &c. c. 2| t. 2. p. 41. c. 1.

48. 6. *Valerius Asiaticus II. & M. Junius Silanus, Consuls.* 799.

S. Paul revient vers ce temps-ci de l'Asie à Antioche: il peut ensuite avoir presché en Judée, & avoir esté porter l'Evangile dans le Pont, dans la Thrace, & dans l'Illyrie. M. t. 1. p. 95. c. 1. & 2. *Ce fut peutestre dans ce voyage qu'il prescha dans la Galacie* p. 98. c. 1.

Tibere Alexandre Juif apostat, neveu de Philon, succede vers ce temps-ci à Fadus dans le gouvernement de la Judée. *E. t.* 1. p. 204. c. 1.

Artabane Roy des Parthes meurt vers ce temps-ci; Gotarze son fils parricide regne à sa place, & est bientost chassé par Vardane son frere. *p.* 95. c. 1.

Mithridate Roy du Bosphore est chassé vers ce temps-ci par les Romains, & Cotys son frere qui l'avoit trahi mis à sa place. *p.* 100. c. 1.

La Thrace qui jusques ici avoit eu ses Rois, est reduite en province. *p.* 92. *c.* 1.

Asinius Gallus veut se faire Empereur, & est banni. *ibid.*

Eclipse de lune la derniere nuit de cette année: Il paroist en mesme temps une nouvelle isle dans l'Archipelage. *ibid.*

47. 7. *Tib. Claudius Cesar IV. & L. Vitellius II. Consuls.* 800.

Claude Censeur avec L. Vitellius fait la revue du Senat & des citoyens Romains. *E. t.* 1. *p.* 92. *c.* 2. fait celebrer les jeux seculiers l'an 800. de Rome, vers le 21. d'avril. *p.* 93. *c.* 2. fait mourir Cn. Pompeius Magnus, mari d'Antonia sa fille, avec Crassus Frugi son pere, & Scribonia sa mere: Il marie Antonia à. P. Cornelius Sylla Faustus, *p.* 93. *c.* 2. Il fait encore mourir Valerius Asiaticus, afin que Messaline eust ses jardins. *ibid.*

L'an de Rome 800. L'an de Claude 7. L'an de J. C. 47.

Il veut établir trois nouvelles lettres, & ne le peut. *p.* 94. *c.* 2.

Corbulon est envoyé commander en la Germanie: Il soumet les Frisons, & fait d'autres progrés, qui sont arrestez par Claude. *p.* 95. *c.* 2. Les Querusques d'Allemagne envoient demander Itale à Claude, pour estre leur Roy. *ibid.*

A. Plautius premier gouverneur d'Angleterre, est receu cette année à Rome avec le petit triomphe. *ibid.*

Cn. Novius Chevalier entreprend de tuer Claude, & est découvert. *p.* 94. *c.* 1.

Gotarze attaque cette année Vardane Roy des Parthes: Il s'accorde avec luy & luy cede la couronne. *p.* 95. *c.* 1| *n.* 12. c. 1.

Mithridate recouvre l'Armenie sur les Parthes: Vardane n'ose l'attaquer. *p.* 95. *c.* 1.

Ananie fils de Nebedée est fait grand Pontife avant l'an 48. au lieu de Joseph, & l'est environ 12. ans. *p.* 204. *c.* 2| *M. t.* 1. *p.* 255. *c.* 1.

801. *Aulus Vitellius, & L. Vipsanius Publicola, Consuls.* 8. 48.

Claude fait de nouveaux Patriciens, reçoit les Gaulois dans le Senat, conte pres de six ou sept millions de citoyens Romains. *E. t.* 1. *p.* 92. *c.* 2. *& suiv.*

Vardane défait Gotarze qui vouloit reprendre l'empire des Parthes: Il est tué peu aprés par ses gens; & Gotarze reconnu. *p.* 99. *c.* 2.

Herode Roy de Calcide meurt. *p.* 204. *c.* 2.

Ventidius Cumanus est fait Intendant de Judée au lieu de Tibere, mais sous le gouverneur de Syrie. *p.* 205. *c.* 1.

Quelques uns mettent cette année la mort de la Vierge: On n'en sait rien. M. t. 1. p. 203. c. 1. *non plus que de beaucoup d'autres choses qu'on dit de sa mort.* Ibid. & suiv. *on croit seulement qu'elle est morte fort agée à Ephese.* p. 31. c. 2.

Messaline femme de Claude épouse publiquement Caius Silius vers le mois d'octobre: Claude le sait enfin, & Narcisse son affranchi fait tuer Messaline. *E. t.* 1. *p.* 97. *c.* 1. *&* 2. *& suiv.*

L. Silanus gendre de Claude est osté du Senat, & degradé de la Preture à la fin de decembre. *p.* 98. *c.* 1.

Cn.

L'an de J. C. 49. L'an de Claude. 9. *Cn. ou C. Pompeius Longinus Gallus, & Q. Veranius Consuls.* L'an de Rome 802.

Des les prémiers jours de l'année le Senat permet aux oncles d'épouser leurs nieces : & aussitost Claude épouse Agrippine. L. Silanus se tue le mesme jour, & Octavia fille de Claude qui luy avoit esté fiancée en 41. est peu aprés fiancée à Neron fils d'Agrippine. *E. t.* 1. *p.* 98. *c.* 2.

Agrippine fait rapeller Seneque d'exil, & luy donne le soin de Neron. *p.* 99. *c.* 1.

Sedition à Jerusalem durant la feste de Pasque *p.* 204. *c.* 2.

Les Juifs sont chassez de Rome en 49. selon Orose, ou seulement en 52. *p.* 205. *c.* 1. *M. t.* 1. *p.* 73. *c.* 2| 232. *c.* 1.

Le jeune Agrippa est fait Roy de Calcide par Claude entre may & septembre. *E. t.* 1. *p.* 204. *c.* 2.

Claude étend l'enceinte de Rome. *p.* 99. *c.* 1. Il joint l'Iturée à la Syrie aprés la mort de Soeme son Roy. *Ibid.* Il donne une permission generale aux Senateurs d'aller dans la Narbonnoise. *p.* 2. *c.* 2.

Grande famine dans la Grece. *p.* 99. *c.* 2.

Les Parthes demandent à Claude, Meherdate pour Roy, & il le leur donne. Meherdate entre sur la fin de l'année dans la Parthe, où il est défait par Gotarze, & pris. *p.* 99. *c.* 2. *& suiv.*

Mithridate veut rentrer dans le Bosphore, est repoussé par les Romains, & se rend. *p.* 100. *c.* 1.

S. Marc paroist être venu en 49. prescher à Cyrene & aux environs. M. t. 1. *p.* 73. *c.* 2. *t.* 2. *p.* 42. *c.* 1.| 236. *c.* 1.

50. 10. *C. Antistius Vetus, & M. Suilius Nervilianus, Consuls.* 803.

Neron est adopté par Claude, Britannicus oublié, & Agrippine declarée Auguste. *E. t.* 1 *p.* 100. *c.* 2. *& suiv.* Agrippine envoie cette année une colonie à Cologne. *p.* 101. *c.* 1.

Vannius Roy des Sueves est chassé par Vangio & Sido ses neveux, qui partagent ses Etats. *ibid.*

Gotarze Roy des Parthes meurt en 50. ou peu aprés: Vonone Prince des Medes luy succede, meurt bientost, & a pour successeur Vologese son fils, qui donne les Medes à Pacorus son frere. *p.* 100. *c.* 1.

P. Ostorius Scapula vient commander en Angleterre, & y défait les barbares au commencement de l'hiver. *p.* 96. *c.* 1.

Les heretiques Carpocratiens ont pu commencer dés ce temps-

L'an de Rome 803. L'an de Claude 11. L'an de J. C. 50.

ci dans l'Acaïe, selon quelques uns. M. t. 2. p. 116. c. 1.| 287. c. 2. *& suiv.*

L'AN DE JESUS-CHRIST 51.

804. *Tib. Claudius Cæsar V. & Serv. Cornelius Orfitus, Consuls.* 11. 51.

Claude donne la robe virile à Neron avec le titre de Prince de la jeunesse, *&c. E. t.* 1 *p.* 101. *c.* 2. Agrippine fait donner le commandement des gardes à Burrhus. *ibid.*

Rome est affligée par des tremblemens, & par la famine. *Ibid.*

Trouble & guerre entre les Juifs & les Samaritains. Ceux-ci commencent, & sont soutenus par Cumanus. *p.* 205. *c.* 1. *&* 2.

Concile des Apostres à Jerusalem, qui décharge les Chrétiens Gentils du jong de la loy. M. t. 1. p. 73. c. 1.| 95. c. 2.| 167. c. 1 *S. Paul ne veut point consentir à la circoncision de S. Tite, non plus que S. Tite mesme.* t. 2. p. 64. c. 1. *S. Paul & S. Barnabé sont reconnus par l'Eglise Apostres des Gentils.* t. 1. p. 56. c. 2.

S. Pierre vient à Antioche, & y est repris par S. Paul. p. 74. c. 1.

S. Paul & S. Barnabé se separent : S. Barnabé va en Cypre avec Jean Marc; & S. Paul avec Silas dans l'Asie mineure, où il circoncit Timothée, & le prend avec luy. p. 97. c. 1. t. 2. p. 46. c. 1.| 65. c. 2. *Il presche dans la Phrygie & la Galacie.* t. 1. *p.* 98. c. 1. *Il vient à Troade, où S. Luc commence à le suivre.* p. 98. c. 2.| 60. c. 2.| t. 2. p. 57. c. 2.

L'Empereur Domitien naist le 24. d'octobre. E. t. 2. p. 27. *c.* 2.

Caractac Roy des Anglois est défait en 51. ou 52. pris & mené à Rome. *t.* 1 *p.* 103. *c.* 1 *n.* 13. *c.* 1. Les Silures ne laissent pas de battre les troupes d'Ostorius. *p.* 103. *c.* 2.

Rhadamiste s'empare de l'Armenie sur Mithridate son oncle: Vologese Roy des Parthes l'en chasse sur la fin de l'année, & y établit Tiridate son frere: Tiridate & Rhadamiste se chassent plusieurs fois l'un l'autre. *p.* 102. *c.* 1. *& suiv.*

L'AN DE JESUS-CHRIST 52.

805. *Cornelius Sylla Faustus, & L. Salvius Otho Titianus, Consuls.* 12. 52.

Bassesse insigne du Senat à l'égard de Pallas affranchi, dans un arrest du 29. janvier. *E. t.* 1. *p.* 103. *c.* 2. *& suiv.*

Quadratus Gouverneur de Syrie, depose Cumanus Intendant

L'an de J. C. 52. L'an de Claude 12. dant de Judée un peu avant Pasque *p.* 205. *c.* 2. Ananie grand Pontife, Ananus son fils capitaine du Temple, & Jonathas fils d'Anne, sont envoyez prisonniers à Rome. *ibid. M. t.* 1. *p.* 255. *c.* 1. & 2. Felix affranchi de Claude, vient gouverner à la place de Cumanus pour tout ruiner. *E. t.* 1. *p.* 206. *c.* 1. Les assassins & les faux prophetes font sous luy de grands maux au peuple. *p.* 206. *c.* 2. L'an de Rome 805.

S. Paul va à Philippes en Macedoine, y est foueté avec Silas, &c. M. t. 1. p. 98. c. 2. & *suiv. Il va ensuite à Thessalonique, à Berée & à Athenes, où il convertit S. Denys.* p. 100. c. 1. & suiv. *Il vient vers la fin de l'année à Corinthe, & y demeure* 18. *mois* p. 102. c. 1. & suiv.

Claude acheve un grand aqueduc le premier d'aoust. *E. t.* 1. *p.* 104. *c.* 1 | *n.* 13. *c.* 1. Il fait representer un combat naval sur le lac Fucin. *p.* 87. *c.* 2.

Les Clites troublent la Cilicie. *p.* 104. *c.* 2.

L'Empereur Trajan naist le 18. de septembre en 52. 54. ou 55. *t.* 2. *p.* 61. *c.* 1 | 210. *c.* 1. & 2.

53. 13. *Dec. Junius Silanus Torquatus, & Q. Haterius Antoninus, Consuls.* 806.

Neron épouse Octavia fille de Claude. *E. t.* 1. *p.* 104. *c.* 2.

Ceux d'Ilium & de l'isle de Cos obtiennent une décharge de toutes les impositions: Claude rend la liberté à l'isle de Rhode. *ibid.* Il donne le royaume de la Traconite, &c. au jeune Agrippa, au lieu de celuy de Calcide. *p.* 307. *c.* 1.

S. Paul écrit sa premiere epistre aux Thessaloniciens en 52. *ou* 53. *& la seconde un peu aprés.* M. t. 1. p. 103. c. 1. *Il est amené devant Gallion Proconsul d'Acaie* p. 105. c. 1.

S. Luc peut avoir écrit l'Evangile vers ce temps-ci, estant en Acaie avec S. Paul. t. 2. p. 61. c. 1 | 252. c. 2.

S. Silas peut estre mort vers le mesme temps. t. 1. p. 104. c. 1.

54. 14. *M. Asinius Marcellus, & M. ou M'Acilius Aviola, Consuls.* 807.

S. Paul quitte Corinthe dans les premiers mois de cette année, passe à Ephese, va à Jerusalem, & de là à Antioche, visite la Galacie & la Phrygie, revient à Ephese, & y demeure environ trois ans. M. t. 1. p. 105. c. 1. & suiv. | 253 c. 1. *Durant qu'il estoit en Syrie Apollon vient à Ephese, & va ensuite à Corinthe,* &c. p. 106. c. 1.

On croit que Cerinthe formoit dés ce temps-ci son heresie dans l'Asie & la Galicie. t. 2. p. 25 c. 2.

Claude empoisonné par Agrippine meurt le 13. d'octobre. *E. t.* 1. *p.* 105. *c.* 1.

NERON luy succede le mesme jour. *p.* 109. *c.* 2. & regne 13. ans, 7. mois & 27. ou 29. jours. *p.* 140 *c.* 1.

L'an de Rome 807. L'an de Claude 14. L'an de J. C. 54.

Agrippine sa mere domine d'abord: Seneque & Burrhus l'emportent bientost sur elle, *p.* 110. *c.* 1. & *suiv.* & Seneque l'empesche d'assister à l'audience des ambassadeurs d'Armenie. *p.* 111. *c.* 1.

Neron donne Tiberiade, &c. au jeune Agrippa, *p.* 207. *c.* 1. la petite Armenie à Aristobule cousin d'Agrippa; & la Sophene à Soeme. *p.* 110. *c.* 1. L'an de Neron 1.

Les Parthes s'emparent de l'Armenie: Neron y envoye Corbulon. *p.* 113. *c.* 2.

808. *Neron Claudius August. & L. Antistius Vetus, Consuls.* 1. 2. 55.

Neron oste à Pallas le maniement des finances. *E. t.* 1. *p.* 111. *c.* 2. fait empoisonner Britannicus fils de Claude, app. avant la fin de fevrier. *p.* 112. *c.* 1.

Agrippine accusée de porter Rubellius Plautus à la revolte, se justifie & se rétablit un peu. *p.* 112. *c.* 2 & *suiv.* Elle fait donner le gouvernement d'Egypte à C. Balbillus, qui a écrit. *p.* 142. *c.* 1.

Vardane se revolte contre Vologese Roy des Parthes son pere *p.* 113. *c.* 1. Vologese donne des ostages à Neron pour entretenir la paix. *Ibid.*

Les Enfans de Sceva sont battus vers ce temps-ci à Ephese, par le demon, &c. M. t. 1. p. 107. c. 2. & suiv.

S. Paul y est exposé aux bestes. p. 108. c. 1 | 251. c. 1. *Il va à Corinthe, & revient aussitost à Ephese.* p. 108. c 2. *Il écrit aux Galates troublez par les Juifs.* p. 109. c. 1.

Felix fait tuer vers ce temps-ci le Pontife Jonathas qui luy avoit obtenu le gouvernement de Judée. *E. t.* 1. *p.* 207. *c.* 1. & 2. Il dissipe la faction d'un imposteur Egyptien. *p.* 307. *c.* 2.

L. Vetus General dans la haute Germanie, veut joindre la Sône à la Moselle; on l'en empesche. *p.* 114. *c.* 1.

L'hiver est fort rude. *p.* 113. *c.* 2.

Joseph l'historien commence à entrer dans les affaires en 55. *ou* 56. p. 246. c. 2.

809. *Q. Volusius Saturninus, & P. Cornelius Scipio, Consuls.* 2. 3. 56.

Neron court les rues, vole, bat, & est battu. *E. t.* 1. *p.* 111. *c.* 2.

Corbulon fait foiblement la guerre dans l'Armenie en 56. & 57. *p.* 113. *c.* 2

L. Volusius Saturninus Prefet de Rome & homme d'honneur, meurt agé de 93. ans. *p.* 111. *c.* 2.

S. Paul envoie S. Timothée en Macedoine & à Corinthe. M. t. 1. p. 109. c 2

Il se forme des divisions & d'autres

L'an de J. C. L'an de Neron — L'an de Rome

56. 2. 3. *tres scandales parmi les Corinthiens*, ibid. *surquoi S. Paul leur écrit sa premiere epistre*, p. 109. *c.* 2. *& leur envoie ensuite S. Tite.* p. 110. *c.* 1. 809.

57. 3. 4. L'AN DE JESUS-CHRIST 57.
Nero Aug. II. & L. Piso, Consuls. 810.

Pomponia Gracina est accusée à Rome de suivre une superstition étrangere, ce qu'on entend du Christianisme. E. t. 1. p. 112. *c.* 1. M. t. 2. p. 34. *c.* 1.

Demetre excite une sedition à Ephese contre S. Paul. t. 1. p. 110. *c.* 2. *qui quitte ensuite Ephese sur la fin de may, vient à Troade, & de là en Macedoine.* p. 111. *c.* 2. *Il y rassemble des aumosnes pour les Chrestiens de Judée.* p. 113. *c.* 1. *Tite l'y vient trouver, & il le renvoie porter sa seconde epistre aux Corinthiens.* p. 112. *c.* 1. *S. Timothée estoit alors avec luy.* ibid.

S. Paul vient sur la fin de l'année en Acaïe & à Corinthe, où il demeure trois mois. p. 113. *c.* 1.

58. 4. 5. *Nero Aug. III. & Valerius Messala, Consuls.* 811.

S. Paul écrit de Corinthe aux Romains, M. t. 1. ibid. *salue beaucoup d'entr'eux, que l'Eglise honore comme des Saints.* p. 134. *c.* 1. *&* 2. t. 2. p. 51. *c.* 1. *Il quitte la Grece pour aller à Jerusalem par Philippes, où il passe Pasque le 25. de mars, par Troade où il ressuscite Eutyque, p. e. le 16. d'avril, par Milet*, t. 1. p. 114. c. 2. & suiv. *& par Cesarée où il logea chez S. Philippe Diacre le* 8. *de may* p. 116. c. 1. t. 2. p. 32. c. 1.

Sept jours aprés estre arrivé à Jerusalem, & vers le 22. *de may il est pris dans le Temple par les Juifs: Lysias officier Romain les empesche de le tuer, & l'envoie à Felix Gouverneur de la Judée, qui le retient deux ans prisonnier à Cesarée.* t. 1. p. 116. c. 1. *&* 2 | 254. c. 2 | 256. c. 1.

Ismael fils de Fabe est fait grand Pontife par Agrippa au lieu d'Ananie, p. e. dés cette année, mais aprés la Pentecoste. *p.* 255. *c.* 1. *E. t.* 1. *p.* 208. *c.* 2.

Les Pontifes & les Prestres se font la guerre. *p.* 208. *c.* 2. 209. *c.* 2.

Seneque fait bannir P. Suilius grand & dangereux orateur. *p.* 112. *c.* 2.

Neron veut oster toutes les douanes: on l'en détourne. *ibid.*

Othon introduit Poppée à la Cour: elle l'en chasse, & on l'envoie gouverner la Lusitanie. *p.* 113. *c.* 1.

Un feu sorti de la terre menace Cologne. *p.* 115. *c.* 1.

Les Ansibares peuples d'Allemagne, font entierement éteints vers ce temps-ci. *p.* 114. *c.* 2.

Corbulon se rend maistre de l'Armenie, & ruine Artaxata capitale du pays, Tiridate se retire. *p.* 114. *c.* 1.

L'an de Rome — L'an de Neron L'an de J. C.

S. Pierre peut estre venu cette année à Rome. M. t. 1. p. 334. *c.* 1. *&* 2.

812. *C. Vipsanius ou Vipstanus Apronianus, & Fonteius Capito, Consuls* 5. 6. 59.

Neron n'ayant pu empoisonner ni noyer Agrippine sa mere, la fait tuer vers le 19. de mars. *E. t.* 1. *p.* 115. *c.* 1. 2. *& suiv.* Peu aprés il fait empoisonner Domitia sa tante. *p.* 118. *c.* 1.

Eclipse de soleil le 30. avril. *Ib.*

Neron commence à mener des chariots, & peu aprés à chanter & à jouer des instrumens devant tout le monde. *p,* 118. *c.* 2. Il met de nouveaux imposts. *ibid.*

Suetonius Paulinus est fait Gouverneur d'Angleterre. *p.* 120. *c.* 1. *&* 2.

Tigranocerta en Armenie se rend à Corbulon. *p.* 114. *c.* 1.

Les Juifs & les Syriens se battent vers ce temps-ci à Cesarée. *p.* 208. *c.* 1.

M. Servilius Nonianus qui a écrit une histoire, [& Domitius Afer celebre orateur,] meurent en 59. *p.* 141. *c.* 2.

813. *Nero Aug. IV. & Cossus Cornelius Lentulus, Consuls.* 6. 60.

Neron établit de nouveaux jeux à Rome pour tous les cinq ans. *E. t.* 1. *p.* 119. *c.* 1.

Galba est fait Gouverneur de la Tarragonoise, *p.* 145. *c.* 2 & Corbulon de la Syrie aprés la mort de Quadratus. *p.* 119. *c.* 2.

Tigrane est fait Roy d'Armenie par Neron. *ibid.*

Izate Roy de l'Adiabene meurt en ce temps-ci, & laisse ses Etats non à ses enfans, mais à Monabaze son frere. *p.* 199. *c.* 2.

Tremblement de terre à Laodicée, à Hieraple, & à Colosses en Phrygie. *p.* 119. *c.* 2.

S. Marc vient fonder l'Eglise d'Alexandrie l'an 7. *de Neron.* M. t. 2. p. 42. *c.* 2.

Porcius Festus est fait gouverneur de Judée à la place de Felix. *t.* 1. *p.* 118. *c.* 2. *& suiv.* 256. *c.* 2. E. *t.* 1. *p.* 208. *c.* 2. *Il trouve S. Paul en prison & le veut livrer aux Juifs: S. Paul appelle à Neron.* E. t. 1. p. 208. *c.* 2. M. t. 1. p. 119. *c.* 1. *Agrippa juge S. Paul innocent.* p. 119 *c.* 1.

Felix accusé à Rome par les Juifs, obtient sa grace par le credit de Pallas. *E. t.* 1. *p.* 208. *c.* 2.

S. Paul est embarqué sur la fin de l'année pour aller à Rome; il fait naufrage & aborde à Malte. M. t. 1. p. 120. *c.* 1.

S. Jacque le Mineur écrit son epistre vers ce temps-ci. p. 169. *c.* 2.

814. *C. Cæsonius Pætus, & P. Petronius Turpilianus, Consuls.* 7. 61.

S. Paul arrive à Rome vers le mois de fevrier, & y demeure deux ans prisonnier. M. t. 1. p. 122. *c.* 2. *Il convertit Onesime, & écrit pour luy à Philemon son maistre.*

L'an de J. C. 61. L'an de Neron 8. 9. tre p.123.c.2.& suiv.*Ceux de Laodicée luy écrivent*. p.259.c.1. *Les Philippiens luy députent Epaphrodite leur Evesque*, &c. p.123.c.1. L'an de Rome 814.

Pædanius Secundus Prefet de Rome est assassiné chez luy: sa mort vengée sur 400. esclaves. *E.t.1.p.120.c.1.*

Suetonius Paulinus subjuge l'isle d'Anglesey.*p.120.c.1.* Les Anglois conduits par la Reine Boudicée se revoltent, pillent Londres & Maldon, tuent 80000. Romains: Suetone les défait. *ibid.c.1.& 2.*

Monobaze Roy de l'Adiabene assiege inutilement Tigranocerta pour Tiridate.*p.123.c.1.*

Joseph Cabei est fait grand Pontife des Juifs au lieu d'Ismael.*p.209.c.1.* Neron déclare que les Juifs ne sont point bourgeois de Cesarée en Palestine, ce qui les porte à la revolte.*p.208.c.1.*

62. 8. 9. *P. Marius, & L. Asinius Gallus, Consuls.* 815.

On recommence l'action de leze-majesté.*E.t.1.p.121.c.2.*

Feste meurt en Judée: & Ananus fils d'Anne est fait grand Pontife sur la fin de janvier, au lieu de Joseph.*p.209.c.1.*

S. Jacque Evesque de Jerusalem est martyrizé vers Pasque par ordre d'Ananus, qui est deposé peu aprés pour cela. Ibid. M.t.1.p.167.c.2.& suiv.

Quelques uns pretendent qu'Ananus fit aussi lapider S. Matthias. p.174.c.1.

Jesus fils de Damnée succede à Ananus.*E.t.1.p.209.c.1.* Albin arrive en mesme temps pour gouverner la Judée: Il souffre & fait tous les crimes pour de l'argent. *Ibid.*

Tous les Apostres se rassemblent à Jerusalem, & y choisissent. S. Simeon pour en estre Evesque. M.t.1.p.144.c.1.t.2.p.85.c.2.l.273.c.1. *Il tient ce siege plus de 40. ans* p.86.c.1.

S. Paul écrit aux Philippiens, t.1.p.123.c.1. *& aux Colossiens*. p.125.c.1. *Jean Marc estoit alors avec luy*. t.2.p.46.c.2. *S. Timothée qui y estoit aussi, peut avoir esté ensuite à Philippes*.t.1.p.126.c.1. *& avoir confessé publiquement J. C. dans ce voyage, & avoir esté retenu en prison jusqu'à l'année suivante* p.127.c.2.l.259.c.1.

Burrhus Prefet du Pretoire meurt: Tigellinus prend sa place: quel il estoit: Seneque se retire. *E.t.1.p.121.c.2.*

Petronius Turpilianus est envoyé commander en Angleterre au lieu de Suetonius Paulinus. *p.121.c.1.*

Neron repudie Octavia, & épouse Poppée, qui l'oblige bientost à faire mourir Octavia le 9. ou 11. de juin.*p.122.c.1.& 2.*

L'an de Rome 815. Cæsennius Pætus envoyé en Armenie, y fait un traité honteux avec les Parthes en Autonne.*p.123.c.2.* L'an de Neron 8. 9. l'ere de J.C. 63.

Tremblement de terre en Acaïe, & en Macedoine.*p.123.c.1.*

Jesus fils d'Ananus commence vers le mois d'octobre à predire durant plus de sept ans les malheurs des Juifs. *p.210.c.1.*

Pallus affranchi de Claude meurt cette année.*p.122.c.2.* Le poete Perse meurt aussi le 24. novembre.*p.142.c.1.*

Joseph va à Rome en 62. ou 63. & y obtient par le moyen de Poppée la délivrance de quelques Prestres que Felix y avoit envoyé prisonnier.*p.208.c.2.*

Agrippa change vers ce temps-ci l'habit & les fonctions des Levites.*p.210.c.1.* Le Temple de Jerusalem est enfin achevé.*p.210.c.2.*

816. *L. Verginius Rufus, & C. Memmius Regulus, Consuls.* 9. 10. 63.

Grand tremblement dans la Campanie: La ville de Pompeies abisimée. *E.t.1.p.124.c.2.*

Neron donne un pouvoir extraordinaire à Corbulon pour faire la guerre aux Parthes: mais Tiridate frere de Vologese promet de venir demander à Neron la couronne d'Armenie.*p.124.c.1.& 2.* Les Parthes envoient une ambassade à Rome. *ibid.*

Poppée accouche de Claudia; toutes deux sont appellées Augustes: Claudia meurt en moins de quatre mois.*p.124.c.2.*

S. Paul est mis en liberté, écrit aux Hebreux. M.t.1.p.126.c.1.& 2. *Il va p. e. en Espagne; retourne certainement en Orient; presche en Candie, où il laisse S. Tite, va en Judée.* p.127.c.2.& suiv.t.2.p.64.c.2.

S. Luc peut avoir écrit en ce temps-ci le livre des Actes. p.61.c.2.

Jesus fils de Gamala ou Gamaliel est fait grand Pontife vers 63. au lieu de Jesus fils de Damnée: Ils arment l'un contre l'autre. *E.t.1.p.209.c.2.*

Plautius Ælianus Gouverneur de Mesie fait divers exploits au delà du Danube. *p.124.c.2.*

S. Annien est ordonné par S. Marc premier Evesque d'Alexandrie sur la fin de 63. & gouverne pres de 23. ans. M.t.2.43.c.2.& suiv.

S. Lazare ressuscité par Jesus-Christ, meurt vers l'an 63. en Cypre. p.15.c.2.l.16.c.2.

817. *C. Lecanius Bassus, & M. Licinius Crassus Frugi, Consuls.* 10. 11. 64.

Saint Paul vient en Asie où il souffre beaucoup, laisse S. Timothée Evesque à Ephese, passe en Macedoine, d'où il écrit à S. Ti-

L'an de J. C. 64. L'an de Neron 10. 11. L'an de Rome 818.

mothée, rapelle S. Tite auprés de luy. M. t. 1. p. 128. c. & 2. t. 2. p. 66. c. 2.

Rome brule depuis le 19. juillet jusqu'au 27. ou 28. pour divertir Neron. *E. t. 1. p* 125. *c.* 1. & 2. *Il fait bruler les Chrétiens comme coupables de l'embrasement, & ouvre la premiere persecution de l'Eglise par des edits. ibid.* M. t. 2. p. 34. c. 1. & 2. *S. Gervais & S. Protais peuvent avoir souffert alors à Milan.* p. 35. c. 1. & 2. *aussibien que S. Nazaire & S. Celse.* ibid.

Neron bastit son palais d'or, entreprend un canal de Bayes à Ostie. *E. t. 1. p. 125. c. 2. & suiv.*

S. Paul passe l'hiver à Nicople. M. t. 1. p. 128. c. 2.

Lion est brulé vers cette année. *E. t. 1. p.* 128. *c.* 2.

Matthias fils de Theophile est fait grand Pontife vers 64. au lieu de Jesus de Gamala. *p.* 210. *c.* 2.

65. 11. 12. *A. Licinius Nerva Silianus, & M. Vestinus Atticus, Consuls.* 818.

S. Marc vient à Alexandrie une seconde fois, en sort, & va peutestre à Rome. M. t. 2. p. 44. c. 1.

Gessius Florus vient gouverner & ruiner la Judée aprés Albin en 64. ou 65. *E. t. 1. p.* 210. *c. 2. & suiv.* Prodiges en Judée le 8. avril jour de Pasque, & dans les mois suivans. *p.* 211. *c.* 1.

Conjuration de Pison contre Neron découverte le 12. d'avril auquel elle se devoit executer. Pison mesme, Seneque, Lucain Vestinus Consul, Fenius, Lateranus, & plusieurs autres, coupables ou non, sont punis de mort. *p.* 126. *c.* 1. *& suiv.*

Poppée meurt quelque temps aprés. *p.* 128. *c.* 1. Neron épouse Statilia Messalina, fait mourir Antonia fille de Claude, qui n'avoit pas voulu estre sa femme, bannit Cassius le Jurisconsulte. *ibid. c.* 2.

Grande peste à Rome. *ibid.*

S. Pierre écrit vers ce temps-ci sa seconde epistre. M. t. 1. p. 75. c. 2.

Saint Paul va en Asie, passe à Troade, à Ephese, & à Milet. p. 139. c. 1.

S. Pierre & S. Paul peuvent estre venus ensemble à Rome vers ce temps-ci, aprés que Dieu leur eut revelé qu'ils y souffriroient le martyre, &c. p. 75. c. 2. & suiv. | 139. c. 1.

On croit qu'ils y firent tomber Simon le magicien qui vouloit voler. p. 76. c. 2. t. 2. p. 17. c. 1.

Ils sont ensuite mis en prison, S. Pierre peutestre au mois d'octobre. t. 1. p. 77. c. 1. *& S. Paul*

L'an de Rome 818. L'an de Neron 11. 12. L'an de J. C. 65.

des le mois de juillet. p. 129. c. 2. *pour avoir converti une concubine & un échanson de Neron.* ibid. *Il se justifie devant Neron.* ibid. *Il écrit alors à S. Timothée & aux Ephesiens vers le mois de juillet.* p. 130. c. 1 & 2. *Jean Marc estoit en ce temps là en Asie.* t. 2. p. 46. c. 2.

On pretend que S. Pierre & S. Paul ont envoyé sept Evesques prescher en Espagne. t. 1. p. 82. c. 2.

819. *C. Suetonius Paulinus, & C. Luccius Telesinus, Consuls.* 12. 13. 66.

Tibere Alexandre est fait Prefet d'Egypte. *E. t. 1. p.* 130. *c.* 1. | 213. *c.* 1.

Cestius Gallus Gouverneur de Syrie, trouve à Pasque trois millions de Juifs dans Jerusalem. *p.* 211. *c.* 2.

Les Juifs sont contraints de sortir de Cesarée; Jerusalem se souleve: Florus y tue 3600. personnes le 16. may, & commence ainsi la guerre. *p.* 212. *c.* 1. & 2. Le Roy Agrippa tasche en vain de l'arrester. *p.* 213. *c.* 1.

Apollone de Tyanes vient à Rome, *p.* 129. *c.* 1. *t.* 2. *p.* 52. *c.* 2. où Neron persecutoit alors les philosophes, tenoit Musone en prison. *t.* 1. *p.* 129. *c.* 1. & 2. Il fait mourir Pætus Thrasea, & Barea Soranus, bannit Helvidius Priscus, *&c. p.* 130. 131.

Tiridate vient à Rome, & y reçoit de Neron la couronne d'Armenie. *p.* 131. *c.* 2. Le Temple de Janus est fermé. *p.* 132. *c.* 1. & 2.

S. Pierre & S. Paul sont martyrizez ensemble à Rome le 29. de juin, Neron p. e. present. M. t. 1. p. 78. c. 1. | 131. c. 2. *S. Pierre est enterré au Vatican.* p. 334. c. 2 | 236. c. 1. *S. Paul sur le chemin d'Ostie,* &c. p. 78. c. 2. | 131. c. 2. *S. Marc peut avoir esté témoin de leur martyre.* t. 2. p. 44. c. 1.

S. LIN *succede au pontificat, & gouverne un peu plus de 12. ans. t.* 1. *p.* 79. c. 2. t. 2. *p.* 69. c. 2.

Conjuration de Vinicius contre Neron à Benevent. *E. t.* 1. *p.* 133. *c.* 1. Neron va sur la fin de l'annee en Acaïe, où il estoit encore à la fin de 67. *p.* 133. *& suiv. M. t.* 1. *p.* 235. *c.* 2. Helius son affranchi demeure à Rome pour piller & tuer en son nom. *E. t.* 1. *p.* 135. *c.* 2.

Les seditieux de Jerusalem tuent le Pontife Ananie le 7. de septembre, avec d'autres qui vouloient la paix. Peu aprés ils massacrent la garnison Romaine contre la foy qu'ils luy avoient donnée. *p.* 213. Les Juifs font un grand carnage des Syriens dans la Palestine, & les Syriens un peu plus grand des Juifs dans la Syrie & l'E-

L'an de J. C. 66. L'an de Neron 12. 13. l'Egypte. p. 214. L'an de Rome 819.

Cestius vient attaquer Jerusalem, est prest de la prendre le 30. octobre & le 5. novembre: Cependant il se retire, & est defait dans sa retraite le 8. de novembre. p. 215. c. 1. & 2. *Les Chrétiens quittent Jerusalem, & se retirent à Pella.* p. 216. c. 1. M. t. 2. 85. c. 2.

Joseph est fait Gouverneur de la Galilée par les Juifs. p. 216. c. 2.

Neron donne à Vespasien la conduite de la guerre des Juifs. p. 216. c 1.

Le Pont Polemoniaque & les Alpes Cottiennes sont joints à l'Empire vers ce temps-ci. p. 129. c. 1.

S. Jean ne peut estre venu demeurer en Asie plustost qu'en 66. M. t. 1. p. 144. c. 1. | 273. c. 1. t. 2. p. 26. c. 2. *C'estoit pour combatre les Cerinthiens & les Ebionites qui y répandoient alors leurs erreurs.* t. 1. p. 144. c. 2. t. 2. p. 26. c. 2. *Il évite de se trouver avec Cerinthe.* Ibid.

L'AN DE JESUS-CHRIST 67.

67. 13. 14. *Capito, & Rufus, Consuls.* 820.

Vespasien entre en Galilée, y prend Jotapat le premier de juillet aprés un siege de 47. jours. *E. t.* 1. *p.* 218. *c.* 1. Joseph se rend à luy, & luy predit l'Empire *p.* 218. *c.* 2. Onze mille Samaritains sont tuez par les Romains sur la montagne de Garizin le 27. de juin. *p.* 219. *c.* 1.

Les jeux Olympiques qui se devoient faire en 65. pour la 211. Olympiade, se font en 67 *p.* 133. *c.* 1. Neron donne la liberté à la Grece, *p.* 133. *c.* 2. entreprend de couper l'Isthme de Corinthe, & est obligé de cesser. *p.* 134. *c.* 1. Il fait mourir Corbulon, & beaucoup d'autres, *p.* 134. *c.* 2. bannit Cornutus celebre Stoïcien. *p.* 135. *c.* 1.

Vespasien prend Tarichée le 8. de septembre, avec beaucoup de seditieux, & Gamala le 23. d'octobre. *p.* 219. *c.* 2. Les Zelateurs se rendent les maistres dans Jerusalem, font mourir trois Princes de la famille d'Herode, s'emparent du Temple, *p.* 220. *c* 1. *& suiv.* font par le sort un Phannias paysan grand Pontife. *p.* 221. *c.* 2.

Neron revient de Grece à Rome vers la fin de l'année. *p.* 136. *c.* 1.

68. 14. *C. Silius Italicus, & M. Galerius Trachalus, Consuls.* 821.

Les Iduméens viennent par le conseil de Jean de Giscala, secourir les Zelateurs attaquez par le peuple dans Jerusalem, tuent avec eux les Pontifes Ananus & Jesus fils de Gamala, Zacarie fils de Baruc, & une infinité d'autres Juifs. *E. t.* 1. *p.* 222. *& suiv.* &c. Jean de Giscala se forme un parti entre les Zelateurs. *p.* 224. *c.* 2. Gadare dans la Perée se rend à Vespasien le 4. de mars. *ibid.* Il bloque Jerusalem. *p.* 225. *c.* 2.

L'an de Rome 821. L'an de Neron 14. L'an de J. C. 68.

S. Marc est pris à Alexandrie le dimanche 24. d'avril, & est martyrizé le lendemain. M t. 2. p. 44. c. 1. | 238. c. 1. & 2.

S. Evode *premier Evesque d'Antioche aprés les Apostres, peut avoir esté martyrizé en ce temps-ci.* S. Ignace *luy succede, ou réunit sous luy seul tous les Chrétiens d'Antioche.* p. 87. c. 2. | 273. c. 2.

Vindex gouverneur de la Celtique se revolte contre Neron au commencement de mars: Galba gouverneur d'Espagne se joint à luy le 3. d'avril, & est reconnu pour chef sous le titre de Lieutenant du Senat: Verginius Rufus défait Vindex, qui se tue: Il se declare pour le Senat, & refuse l'Empire. *E. t.* 1. *p.* 136. *& suiv.*

Nymphidius pour se faire Empereur, fait reconnoistre Galba par les Pretoriens qu'il commandoit: Neron s'enfuit & se cache: Le Senat le declare ennemi, & Galba Auguste. Enfin Neron prest à estre pris, se tue luy-mesme le 9. ou 11. de juin. *p.* 139. *c.* 2. *& suiv.*

GALBA est reconnu de Verginius Rufus, & de tout le monde, *p.* 146 *c.* 1. hors Clodius Macer qui veut estre maistre de l'Afrique, & y est tué. *p.* 149. *c.* 2. Galba regne sept mois & sept jours. *p.* 153. *c.* 2. L'an de Galba 1.

Nymphidius Prefet du Pretoire, & Fonteius Capito gouverneur de la basse Germanie, sont tuez en se voulant revolter. *p.* 147. *c.* 1. | 149. *c.* 2.

Galba entre à Rome parmi le carnage de beaucoup de soldats, & durant un tremblement de terre. *p.* 147. *c.* 2. Il rapelle les bannis. *p.* 149. *c.* 1. Vinius, Lacon, & Icele ses ministres, luy font beaucoup de tort. *p.* 148. *c.* 1. & 2. Helius & d'autres affranchis de Neron sont punis: Vinius sauve Tigellinus. *p.* 148. *c.* 2.

Hordeonius Flaccus succede à Verginius Rufus dans la haute Germanie, *p.* 146. *c.* 2. | 156. *c.* 1. & Vitellius à Capiton dans la basse vers le 1. de decembre. *p.* 150. *c.* 1. | 156. *c.* 1.

Simon fils de Gioras forme un parti parmi les Juifs, ravage l'Idumée. *p.* 225. *c.* 2. *& suiv.*

822. *Serv. Sulpitius Galba Augustus II. & T. Vinius Rufinus, Consuls.* L'an de Vespasien 1. 69.

L'an de J. C.	L'an de Vespasien.		L'an de Rome
69.	1.	Le premier de janvier les soldats de la haute Germanie se revoltent contre Galba: Le 2. Vitellius est proclamé Empereur à Cologne par ceux de la basse; & le 3. il est reconnu par ceux de la haute. *E. t.* 1. *p.* 156.*c.*2.*& suiv.* Ses mœurs.*p.* 155.*c.*2.*& suiv.* Valens & Cecina ses Lieutenans marchent aussitost vers l'Italie avec deux armées.*p.* 157.*c.*1.*&* 2.	822.

Le 10. de janvier Galba adopte Pison, & le fait Cesar *p.* 151.*c.*1. OTHON qui avoit esperé cet honneur, souleve les Pretoriens, tue Galba & Pison le 15. de janvier, *p.* 151.*c.*2.*& suiv.* est declaré Empereur, & reconnu de presque tout l'Empire.*p.* 153.*c.*2.| 155.*c.*1. Il regne trois mois.*p.*161.*c.*1. Ses mœurs. *p.*153. *c.* 2. Il tasche de gagner l'affection du peuple.*p.* 154. *c.* 1. *& suiv.*

Les Sarmates entrent dans la Mesie, & y sont défaits par M. Aponius. *p.*158.*c.*1.

Le Tibre se déborde extraordinairement à Rome.*Ibid.*

Cecina Lieutenant de Vitellius passe les Alpes avant le 14. de mars. *p.* 157.*c.*2.

Othon part de Rome le 14. ses troupes repoussent Cecina de Plaisance, le battent pres de Cremone, & en d'autres endroits,*p.*158.*c.*2.*& suiv.* mais elles sont défaites pres de Cremone & de Bedriac le 14 d'avril, ou peu aprés.*p.*159 *c.*2.*& suiv.* Othon se tue le lendemain. *p.* 160.*c.*2.

VITELLIUS est aussitost reconnu de tout le monde. *p.*161. *c.* 1. Il pardonne à Lion aux Generaux d'Othon, *p.* 162.*c.*1. envoie Vectius Bolanus, mou & paisible, gouverner l'Angleterre, *p.* 162.*t.*2.*p.*13. *c.*2. où Venutius Roy du Nordhumberland veut remuer.*t.*1.*n.* *p.*13.*c.*2.*t.*2.*p.*13.*c.*2.

Maric se faisoit alors passer pour dieu dans les Gaules, & y est tué. *t.* 1.*p.* 162.*c.*2.

Simon fils de Gioras aprés avoir ravagé tous les environs de Jerusalem, est receu dans la ville au mois d'avril par le peuple, pour combattre Jean de Giscala: L'un & l'autre pille, tue, brule les vivres reservez pour le siege.*p.*225.*c.*2.*& suiv.* Eleazar quitte Jean de Giscala, & forme un troisieme parti dans le temple interieur.*p.* 227. *c.* 1.

VESPASIEN se met en campagne contre les Juifs le 5. de juin, *p.* 226.*c.*2. est declaré Empereur à Alexandrie le premier juillet, & deux jours aprés en Palestine par son armée. *p.* 164. *c.* 2. *& suiv.* 227. *c.* 1.| *t.* 2. *p.* 2. *c.* 2. Il est aussi-tost reconnu jusqu'en Acaïe. *t.* 1. *p.* 165. *c.* 2. & par toutes les legions d'Illyrie. *p.* 166. *c.* 1. Il regne dix ans moins six jours. *t.* 2. *p.* 18 *c.* 2. Il tient une assemblée à Beryte, où il oste les chaines à Joseph. *t.* 1. *p.* 226. *c.*2. va à Alexandrie. *Ibid. t.* 2. *p.* 3. *c.* 1.

Vitellius voit avec plaisir le carnage fait à Bedriac. *t.* 1. *p.* 163. *c.* 1. Il arrive à Rome vers la mi-juillet, y donne à sa mere le titre d'Auguste, & le prend luy mesme. *ibid.*

Les legions d'Illyrie conduites par Antonius Primus entrent en Italie pour Vespasien, y défont en deux batailles pres de Cremone huit legions de Vitellius vers le 25. octobre, prennent & saccagent Cremone. *p.* 166 *& suiv.* Valens veut armer les Gaules pour Vitellius, & est pris. *p.* 168. *c.* 1. *&* 2 Presque tout l'Occident se declare pour Vespasien. *p.* 169. *c.* 2.

Anicet fait revolter le Pont, & les Daces courent la Mesie: Tout cela est bientost appaisé: *p.* 172. *c.* 1. mais non la faction de Civilis, qui se revolte contre l'Empire avec les Hollandois, sous pretexte de prendre les armes pour Vespasien. *t.* 2. *p.* 5. *c.* 2.

Antonius Primus passe l'Appennin; l'armée de Vitellius se joint à luy le 17. decembre. *t.* 1. *p.* 169. *c.* 2. Le 19. Sabinus frere de Vespasien est pris dans le Capitole & tué. *t.* 2. *p.* 1. *c.* 2. *M. t.* 2. *p.* 57. *c.* 1. Le Capitole est brulé. *E. t.* 1. *p.* 170. *c.* 1. Primus entre dans Rome; Vitellius est tué le 20. decembre ou fort peu aprés. *p.* 170. *c.* 2. *& suiv. t.* 2. *p.* 3. *c.* 1. Domitien est proclamé Cesar le mesme soir; & le lendemain le Senat declare Vespasien Auguste, Tite & Domitien Cesars. *t.* 2. *p.* 3. Mucien arrive à Rome le jour mesme, & y dispose de tout. Il y fait tuer Galerien *p.* 3. *c.* 2. *& suiv.*

Les troupes de la Germanie battues par Civilis, tuent Hordeonius Flaccus leur general à la fin de decembre. *p.* 6. *c.* 2. *& suiv.*

Il paroist un faux Neron dans l'Archipel: il y est tué. *t.* 1. *p.* 141. *c.* 1.

L'epistre à Diognete est écrite avant l'an 70. M. t. 2. p. 34. *c.* 1| 228. *c.* 1| 170. *c.* 2.

823. *Vespasianus Augustus II. & Titus Cesars, Consuls.* 2. 70.

Les Sarmates & les Daces courent la Mesie & la Pannonie en 69. ou 70. tuent Fonteius Agrippa, sont chassez par Rubrius Gallus. *E t.* 2. *p.* 5. *c* 1. *&* 2.

Valerius Festus Lieutenant d'Afrique, fait tuer L. Piso Proconsul. *p.* 4. *c.* 1 repousse les Garamantes appellez par ceux

d'Oea

L'an de J.C.	L'an de Vespasien		L'an de Rome
70.	1. 2.	d'Oëa contre la ville de Leptis. p. 5. c. 1.	823.

Les Gaulois se revoltent, particulierement à Treves & à Langres: & se joignent à Civilis. Les legions mesmes prennent leur parti, tuent Vocula, & abandonnent leurs autres chefs Julius Sabinus de Langres prend le titre de Cesar, & est defait par les Francontois: Ceux de Reims, & la pluspart des Gaulois, rentrent dans l'obeïssance. p. 6. c. 2.

Egnatius qui avoit accusé Soranus sous Neron, est condanné à Rome. Antonius Primus qui avoit vaincu Vitellius, perd bientost son credit. Clement Arretin, quoique Senateur, est fait Prefet du Pretoire au lieu d'Arrius Varus. p. 4. c. 2.

Tite vient assieger Jerusalem au commencement d'avril. t. 1. p. 228. c. 1. & 2. Eleazar est surpris par Jean dans le Temple à Pasque le 14. d'avril, & contraint de se soumettre à luy. p. 229. c. 2. Tite emporte la premiere muraille de Jerusalem le 28. d'avril. p. 230. c. 1. la seconde le 3. & le 7. de may. p. 230. c. 2. Les Juifs brulent les terrasses le 27. & le 29. de may. Il enferme en trois jours toute la ville d'une muraille au commencement de juin. p. 231. c. 2.

Petilius Cerealis est envoyé contre Civilis & les Gaulois. t. 2. p. 7. c. 1. Domitien quitte Rome avant le 21. de juin, & vient dans les Gaules jusques à Lion. p. 8. c. 1. Cerealis remporte plusieurs victoires sur ceux de Treves, & sur Civilis. p. 7. c. 2 l 8. c. 1.

Le 21. de juin Helvidius Priscus met la premiere pierre au nouveau bastiment du Capitole. p. 5. c. 1.

Matthias Pontife est décapité dans Jerusalem au mois de juin avec trois de ses fils, par ordre de Simon qu'il avoit fait recevoir dans Jerusalem. t. 1. p. 236. c. 1. & 2. Les Romains y forcent la tour Antonia le 5. juillet. p. 236. c. 2. Le sacrifice perpetuel manque le 7. ou le 10. p. 237. c. 1. Les Juifs commencent à bruler les galeries du temple le 22. de juillet. p. 237. c. 2. Une femme Juive tue & mange son propre fils. p. 233. c. 1. & suiv. Le Temple est brulé malgré Tite le vendredi 10. d'aoust p. 238. c. 1. & suiv Les Romains forcent la derniere muraille de la ville le 7. septembre, & Tite y entre le samedi 8. p. 241. c. 1. & suiv. Il accorde la vie à Jean de Giscala, reserve Simon pour son triomphe. p. 242. c. 1. Il fait raser le Temple & toute la ville hors trois tours, &c. p. 242. c. & suiv. Il envoie la 12e legion camper à Melitine. Il estoit le 24. d'octobre à Paneade, & le 17. de novembre à Beryte. p. 243. c. 1.

On pretend que Vespasien fait des miracles à Alexandrie: Il en part durant le siege de Jerusalem, & arrive à Rome sur la fin de l'année. t. 2. p. 8. c. 2.

Civilis se soumet enfin aux Romains sur la fin de l'année: Velleda pretendue prophetesse estoit alors honorée comme deesse par les Allemans dont elle estoit Reine. p. 7. c. 2 l 8. c. 1.

Grand embrasement à Antioche dont les Juifs sont accusez à tort. t. 1. p. 243. c. 1. Collega gouvernoit alors la Syrie pour Cesennius Petus qui n'estoit pas encore arrivé. *ibid.*

Les Chrétiens reviennent à Jerusalem, & y paroissent avec éclat. p. 242. c. 2. M. t. 2. p. 85. c. 2.

L'an de Rome		L'an de Vespasien	L'an de J.C.
824.	*Vespasianus III. & M. Cocceius Nerva, Consuls.*	2. 3.	71.

Eclipse de lune le 4. de mars, & de soleil le 20. E. t. 2. p. 11. c. 2.

Tite confere à Zeugma avec les ambassadeurs des Parthes; vient à Antioche où il maintient les Juifs dans la ville & dans leurs privileges; revient à Jerusalem, d'où il va à Alexandrie, & s'en retourne de là à Rome. t. 1. p. 243. c. 1. & 2. Avant que d'y arriver il est associé à la puissance du Tribunat & à la dignité de Censeur. t. 2. p. 12. c. 1. Il entre dans Rome en triomphe avec son pere, p. e. à la fin d'avril. p. 12. c. 1. t. 1. p. 243 c. 2. Il avoit amené avec luy le Roy Agrippa II. avec Berenice sa sœur. t. 2. p. 21. c. 2. & Joseph l'historien. t. 1. p. 247. c. 1.

Le Temple de Janus est fermé pour la sixieme fois. t. 2. p. 12 c. 2.

Lucilius Bassus Lieutenant de Judée y prend Maqueronte. t. 1. p. 244 c. 1. Vespasien vend toutes les terres de la Judée, fait payer au Capitole le didragme destiné pour le temple, p. 244. c. 1. & 2. veut exterminer toute la race de David. p. 245. c. 2.

Petilius Cerealis gouverneur d'Angleterre subjugue en 71. ou peu aprés une partie du Nordhumberland. t. 2. p. 14. c. 1.

Vespasien prend trois fois le titre d'*Imperator* en 71. p. 13. c. 2.

L'ere de Samosates commence sur la fin de 71. p. 13. c. 1.

825.	*Vespasianus Augustus IV. & Titus Cæsar II. Consuls.*	3. 4.	72.

Eclipse horizontale le 22. fevrier. E. t. 2. p. 200. c. 1. & 2.

Fulvius Silva finit la guerre des Juifs le 15. d'avril par la prise de Macade. t. 1. p. 244. c. 2. Quelques assassins sont ensuite executez à Alexandrie, & le temple d'Onias fermé. *ibid.*

Jo-

L'an de J. C. 72. L'an de Vespasien 3. 4. Jonathas Juif & Catulle Romain troublent le pays de Cyrene, calomnient Joseph; Jonathas est puni. p. 245. c. 1. & 2. Vespasien met vers 72. une colonie de Veterans à Emmaüs nommé ensuite Nicopolis. p. 244. c. 1. & *E. t.* 2. p. 18. c. 2. Il en met aussi une à Cesarée en Palestine avant 76. p. 18. c. 2. L'an de Rome 826.

Antiochus Roy de Comagene est dépouillé de ses Etats vers le mois d'aoust par Petus gouverneur de Syrie. p. 12. c. 2.

Les Alains ravagent la Medie & l'Armenie. p. 13. c. 1. & 2.

Vespasien prend trois fois le titre d'*Imperator* en 72. p. 13 c. 2.

73. 4. 5. *Domitianus Cæsar II. & Valerius Messalinus, Consuls.* 826.

Sedition à Alexandrie. *E. t.* 2. p. 14. c. 1.

Vespasien reduit en provinces la Grece, Rhode, la Lycie, la Comagene, une partie de la Cilicie & de la Thrace. p. 14. c. 1. & 2.

Cesar fils de Domitien naist en 73. & meurt peu aprés. p. 28. c. 1.

Joseph acheve l'histoire de la guerre des Juifs peu aprés l'an 72. p. 13. c. 1. *t.* 1. p. 247. c. 2. Antoine Julien a écrit aussi la mesme histoire. p. 250. c. 1. & 2.

74. 5. 6. *Vespasianus V. & Titus III. Consuls.* 827.

Menandre disciple de Simon le magicien paroist à Antioche du temps des Apostres. M. t. 2. p. 22. c. 1.

Vespasien & Tite font le dernier dénombrement des citoyens Romains. *E. t.* 2. p. 16. c. 1.

75. 6. 7. *Vespasianus VI. & Titus IV. Consuls.* 828.

Vespasien dedie le temple de la Paix, dresse un colosse. *E. t.* 2. p. 12. c. 2 | 16. c. 1.

On mesure Rome, qui avoit plus de cinq lieues de tour. p. 16 c. 1.

Le dialogue des Orateurs est fait cette année. *ibid.*

Julius Secundus, Vipsanius Messala, Cluvius, historiens; Curiatius Maternus, Saleius Bassus, poetes; & Moderat Pythagoricien, estoient celebres en ce temps-ci. p. 19. c. 1. & 2.

Helvidius Priscus Senateur celebre est banni, & puis condanné à mort; Demetrius Cynique est banni, & tous les autres philosophes sont chassez de Rome, app. en 75. ou 76. p. 14. c. 2. & *suiv.*

L'epistre attribuée à S. Barnabé est écrite aprés la ruine du Temple. M. t. 1 p. 177. c. 1. & 2.

76. 7. 8. *Vespasianus VII. & Titus V. Consuls.* 829.

L'Empereur Adrien naist à Rome le 24. janvier. *E. t.* 2. p. 92. c. 1.

L'an de Rome 829. Tremblement de terre en Cypre. p. 16. c. 2. L'An de Vespasien 7. 8. L'an de J. C. 76.

Plautius Ælianus estoit Prefet vers ce temps-ci. *Ibid.*

Mucien paroist estre mort en 76. p. 19. c. 1.

830. *Vespasianus VIII. & Titus VI. Consuls.* 8. 9. 77.

Pline l'ancien adresse à Tite son histoire de la nature. *E. t.* 2. p. 16. c. 2.

Grande peste à Rome. *Ibid.*

Julius Frontinus subjugue vers ce temps-ci les Silures dans le pays de Galles. p. 14. c. 1.

831. *L. Ceionius Commodus, & D. Novius Priscus, Consuls.* 9. 10. 78.

Agricola vient gouverner l'Angleterre: & des l'année mesme il subjugue le pays de Nord-Galles, & l'isle d'Anglesey. *E. t.* 2. p. 17. c. 1 | 202. c. 1. & 2.

S. Lin Pape meurt sur la fin de 78. S. ANACLET *ou Clet luy succede, & gouverne 12. ans & quelques mois.* M. t. 2. p. 69. c. 2. & suiv. | 261. c. 2.

L'on met sous Vespasien la mort de S. Apollinaire Evesque de Ravenne. p. 17. c. 2.

L'AN DE JESUS-CHRIST 79.

832. *Vespasianus IX. & Titus VII. Consuls.* 10. 79.

Julius Sabinus de Langres caché depuis neuf ans, est découvert, & condanné à la mort. *E. t.* 2. p. 17. c. 2.

Cecina & Eprius Marcellus conjurent contre Vespasien, & sont punis. *ibid.* & 18. c. 1.

Vespasien meurt debout le 24. de juin, aprés avoir vécu 69. ans, 7. mois & 7 jours, & avoir regné dix ans moins six jours. p. 18. c. 1. *Il n'a point persecuté l'Eglise.* M. t. 2. p. 261. c. 1.

TITE luy succede. *E. t.* 2. p. 21. c. 2. & *suiv.* & regne 2. ans, 2. mois & 20. jours. p. 26. c. 2. L'an de Tite. 1.

Agricola reduit plusieurs villes d'Angleterre. p. 23. c. 1.

Le mont Vesuve s'embrase le premier de novembre, & le lendemain étouffe Pline l'ancien. p. 23. c. 1. & *suiv.* | 202. c. 1.

Cæsius Bassus poete lyrique meurt de mesme. p. 24. c. 1.

833. *Titus Augustus VIII. & Domitianus Cæsar VII. Consuls.* 1. 2. 80.

Grand embrasement à Rome durant trois jours. *E. t.* 2. p. 25. c. 1.

Peste extraordinaire. *Ibid.*

Agricola ravage jusqu'au milieu de l'Ecosse. p. 25. c. 1.

Tite donne des spectacles durant plus de cent jours pour dedier son amphitheatre. *Ibid.*

S. Polycarpe embrasse la foy, 86 ans avant sa mort. Quelque temps

L'an de J. C. | L'an de Tite | | L'an de Rome.

temps aprés il est fait Evesque de Smyrne par S. Jean. M. t. 2. p. 149. c. 1.

81. 2. 3. *Sex. Annius Silvanus, & T. Annius Verus Pollio, Consuls.* 834.

Artabane regnoit en ce temps-ci sur les Parthes au lieu de *Vologese*: Il veut soutenir un Terentius Maximus qui se faisoit passer pour Neron. *E. t.* 1. *p.* 141. *c.* 1. *t.* 2. *p.* 26. *c.* 1.

Tite meurt le 13. septembre, aprés avoir regné 2. ans, 2. mois & 20. jours. *p.* 26. *c.* 2.

L'an de Domitien 1. DOMITIEN son frere luy succede, *p.* 28. *c.* 2. & regne 15. ans & 5. jours. *p.* 47. *c.* 2. Son commencement est assez bon. *p.* 29. *c.* 2. *& suiv.*

S. Philippe Apostre vivoit encore en 81. *& p. e. longtemps aprés.* M. t. 1. p. 152. c. 2.

82. 1. 2. *Domitianus Augustus VIII. & T. Flavius Sabinus, Consuls.* 835.

Domitien fait Auguste sa femme Domitia Longina. *E. t.* 2. *p.* 27. *c.* 2. *& suiv.* | 203. *c.* 1.

Agricola va par mer combatre les barbares d'Ecosse. *p.* 30. *c.* 2.

Les Nazaréens commencent leur secte dans la Perée sous Domitien, M. t. 2. p. 48. c. 1. & 2. *& les Ebionites bientost aprés, ou mesme dès auparavant.* p. 49. c. 1.

83. 2. 3. *Domitianus Augustus IX. & Q. Petilius Rufus II. Consuls.* 836.

Agricola défait les Caledoniens. *E. t.* 2. *p.* 30. *c.* 1. & 2.

Quelques Allemans poussez par le vent font le tour de l'Angleterre. *Ibid.*

Tremblement le terre vers l'Hellespont. *p.* 31. *c.* 2.

Domitien défend de faire des eunuques, & fait mourir trois Vestales. *p.* 31. *c.* 1.

Il fait tuer Fl. Sabinus neveu de Vespasien, peu aprés avoir esté Consul avec luy. *p.* 30. *c.* 1. *M. t.* 1. *p.* 57. *c.* 1.

Il va en Allemagne vers le milieu de l'année, prend le nom de Germanicus; au retour il triomphe des Cattes. *p.* 31. *c.* 2.

Il augmente d'un tiers la paye des troupes. *p.* 32. *c.* 1.

84. 3. 4. *Domitianus Augustus X. & Sabinus, Consuls.* 837.

Guerre entre les Cattes, & Cariomer Roy des Querusques *E. t.* 2. *p.* 32. *c.* 2. *& suiv.*

Agricola remporte une grande victoire sur les Caledoniens à la fin de l'esté, & soumet toute l'isle d'Angleterre. *p.* 32. *c.* 1.

Sa flote en fait le tour, & soumet les Orcades *Ibid.*

Attilius Rufus Gouverneur de Syrie meurt vers ce temps-ci. *p.* 32. *c.* 2.

Rome L'an de | | L'an de Domitien | L'an de J. C.

838. *Domitianus Augustus XI. & Fulvius, Consuls.* 4. 5. 85.

Domitien rappelle Agricola d'Angleterre, dont une partie se revolte peu aprés. *E. t.* 2. *p.* 32. *c.* 2.

Les Sarmates & les Sueves entrent vers ce temps-ci dans la Pannonie, & y defont les Romains. *p.* 33. *c.* 1.

839. *Domitianus Augustus XII. & Serv. Cornelius Dolabella, Consuls.* 5. 6. 86.

Domitien est fait Censeur perpetuel. *E. t.* 2. *p.* 203. *c.* 2. établit les jeux Capitolins pour estre celebrez tous les quatre ans sur la fin de juin. *p.* 37. *c.* 1.

Les Nasamons opprimez par les imposts se revoltent en Afrique, & sont défaits. *p.* 36. *c.* 1. & 2.

La guerre des Daces contre les Romains peut avoir commencé en ce temps-ci, & avoir duré jusqu'en 90. *p.* 205. *c.* 1. Domitien marche deux fois contr'eux. *p.* 37. *c.* 2 | 38. *c.* 2. *Duras* leur Roy cede la couronne à *Decebale*. *p.* 37. *c.* 2.

L'Empereur Tite Antonin naist le 19. septembre. *p.* 125. *c.* 2.

S. Annien *premier Evesque d'Alexandrie meurt app. le* 26. *novembre. S.* Abile *luy succede, & gouverne dix ans.* M. t. 2. p. 45. c. 2 | 264. c. 2. *& suiv.*

840. *Domitianus Augustus XIII. & Saturninus, Consuls.* 6. 7. 87.

841. *Domitianus Augustus XIV. & L. Minucius Rufus, Consuls.* 7. 8. 88.

L. Antonius se revolte vers l'an 88. dans la Germanie, & perit aussi-tost. *E. t.* 2. *p.* 39. *c.* 2.

Jeux seculiers celebrez aprés le 13. de septembre. *ibid.*

Un inconnu se fait passer pour Neron, & les Parthes le veulent soutenir: Ils l'abandonnent enfin aux Romains. *p.* 40 *c.* 1. & 2. *t.* 1. *p.* 141. *c.* 1.

Des assassins font perir par tout diverses personnes avec des poinçons empoisonnez. *t.* 2. *p.* 40. *c.* 1.

842. *Fulvius II. & Atratinus, Consuls.* 8. 9. 89.

Les Romains sont battus vers ce temps-ci dans la Germanie. *E. t.* 2. *p.* 40. *c.* 2.

L'AN DE JESUS-CHRIST 90.

843. *Domitianus Augustus XV. & [M. Cocceius] Nerva, Consuls.* 9. 10. 90.

Domitien contraint les Quades & les Marcomans de le combatre, & ils le défont. *E. t.* 2. *p* 38. *c.* 1. *&* 2. Il offre la paix à Decebale, qui l'accepte en 89. ou 90. *p.* 38. *c.* 2 | 39. *c.* 2.

844. *[M.] Ulpius Trajanus, & Acilius Glabrio, Consuls.* 10. 11. 91.

S. Anaclet meurt: S. CLE-

MENT

L'an de J.C. 91. L'an de Domitien 10. 11. MENT *luy succede le 23. janvier.* M. t. 2. p. 1. p. 69. c. 1. & 2. *& gouverne neuf ans ou un peu plus.* p. 73. c. 1. L'an de Rome 844.

Domitien triomphe des Daces en 90. ou 91. E. *t.* 2. *p.* 39. *c.* 1. 2. *& suiv.* fait fermer le temple de Janus. *p.* 41. *c.* 2. Il fait enterrer vive Cornelia la premiere des Vestales. *ibid.*

92. 11. 12. *Domitianus Augustus XVI. & Q. Volusius Saturninus, Consuls.* 845.

Domitien veut faire arracher une partie des vignes. E. *t.* 2. *p.* 42. *c.* 1.

Juste de Tiberiade publie en 92. ou 93. son histoire de la guerre des Juifs, faite 20. ans auparavant. *t.* 1. *p.* 250. *c.* 1.

S. Hermas fait à Rome en ce temps-ci le livre celebre du Pasteur. M. t. 2. *p.* 51. c. 1| 54. c. 2.

93. 12. 13. *Pompeius Collega, & Priscus, Consuls.* 846.

Trajan est envoyé vers ce temps-ci commander dans la Germanie inferieure. E. *t.* 2. *p.* 61. *c.* 1.

Cn. Julius Agricola meurt le 23. aoust. *p.* 42. *c.* 1. *&* 2. Les cruautez de Domitien augmentent beaucoup depuis sa mort. *p.* 43. *c.* 1. *&* 2.

Joseph acheve ses Antiquitez sur la fin de 93. ou peu aprés *t.* 1. *p.* 248. *c.* 1. *&* 2.

Agrippa II. Roy d'Iturée estoit mort alors, & toute la race d'Herode éteinte. *p.* 250. *c.* 2| 29. *c.* 2. *& suiv.*

94. 13. 14. *Asprenas, & Lateranus, Consuls.* 847.

Quintilien écrit vers ce temps-ci ses douze livres de la rhetorique. *E. t.* 2. *p.* 47. *c.* 2. *& suiv.*

Domitien fait mourir Senecion, Helvide, & Rustique, *p.* 43. *c.* 1. *&* 2. chasse de Rome & de l'Italie tous les philosophes, *p.* 44. *c.* 1. *&* 2. relegue Nerva à Tarente. *p.* 56. *c.* 2.

Apollone de Tyanes disparoist, dit-on, devant Domitien en septembre. *p.* 53. *c.* 2.

95. 14. 15. *Domitianus Augustus XVII. & Flavius Clemens, Consuls.* 848.

Joseph écrit sa vie & ses deux livres contre Appion en 95. au plustard. *E. t.* 1. *p.* 249. *c.* 1. *&* 2.

Il peut estre mort peu aprés. *p.* 249. *c.* 2.

Domitien excite une grande persecution contre l'Eglise. M. t. 2. p. 54. c. 1. *S. Antipas y est martyrizé à Pergame.* p. 55. c. 1. *S. Jean l'Evangeliste est plongé à Rome dans l'huile boüillante, & ensuite est relegué en l'isle de Patmos, où il eut les visions de l'Apocalypse.* p. 55. c. 2. t. 1. p. 145. c. 1.

Quelques uns croient que S.

L'an de Rome 848. *André a souffert en ce temps-ci, à Patres en Acaïe, & S. Denys l'Areopagite à Athenes.* p. 137. c. 1| 268. c. 2. t. 2. 56. c. 2. L'an de Domitien 14. 15. L'an de J.C. 95.

Domitien fait mourir Flavius Clemens son cousin au sortir de son Consulat, parcequ'il estoit Chrétien, bannit Flavie Domitille sa niece femme de Clement, & Sainte Domitille niece du même Clement. p. 57. c. 1. & 2.| E. t. 2. p. 45. c. 2.

Il fait aussi mourir Acilius Glabrio sur la fin de 95. *p.* 40. *c.* 2.

Juvenius ou Jubentius Celsus conspire contre Domitien, & est découvert sans estre puni. *p.* 45. *c.* 2.

849. *C. Fulvius Valens, & C. Antistius Vetus, Consuls.* 15. 16. 96.

On met vers ce temps-ci le martyre de Saint Marc premier Evesque d'Atin dans le Latium, M. t. 2. p. 55. c. 1. *celui de Sainte Felicule & de S. Nicomede,* p. 59. c. 2. *& la mort de S. Abile second Evesque d'Alexandrie.* p. 72. c. 2. *Cerdon succede à S. Abile.* p. 44. c. 1| 72. c. 2.

Les petits fils de S. Jude sont amenez à Domitien comme estant de la race de David, & renvoyez. M. t. 1. p. 172. c. 2| t. 2. p. 55. c. 2. *Domitien fait cesser sur cela la persecution de l'Eglise.* p. 55. c. 2.

Domitien est tué dans sa chambre par Estienne intendant de Domitille sa cousine le 18. de septembre, aprés avoir regné 15. ans & 5. jours E. *t.* 2. *p.* 47. *c.* 1| *M. t.* 2. *p.* 55. *c.* 2| 58. *c.* 1. Toutes ses ordonnances sont cassées. E. *t.* 2. *pag.* 180. *c.* 1. & son nom effacé par tout. *E. t.* 2. *ibid.*

NERVA est fait Empereur, & regne 16. mois, & 8. ou 9. jours. *p.* 56. *c.* 2| 60. *c.* 1. L'an de Nerva 1.

Il rapelle les bannis, oste l'action de leze-majesté, *défend d'accuser les Chrétiens,* &c. *p.* 57. *c.* 1.

Apollone de Tyanes meurt au commencement de Nerva. *t.* 2. *ibid.*

850. *Nerva Augustus III. & L. Verginius Rufus III. Consuls.* 1. 2. 97.

Il se forme un schisme à Corinthe vers l'an 97. S. Clement Pape écrit aux Corinthiens pour l'appaiser. M. t. 2. p. 71. c. 1| 263. c. 2.

S. Timothée est lapidé & assommé à Ephese par les payens le 22. janvier. M. t. 1. p. 146. c. 1. t. 2. p. 67. c. 2| 256. c. 1. & 2. *Onesime luy succede.* p. 68. c. 1| 256. c. 2. *Saint Jean revient peu aprés à Ephese, rapellé par Nerva avec les autres exilez.* t. 1. p. 146. c. 1. *Il convertit vers ce temps là un chef de voleurs.* p. 140.

L'an de J.C. 97. L'an de Nerva 1. 2. 146. c. 2. & suiv. *montre par son exemple à fuir la compagnie des heretiques*, p 144. c. 2. | t. 2. p. 26. c. 2 | 49 c. 2. *& écrit son Evangile*. t. 1. p. 147. c. 2. L'an de Rome 850.

L. Verginius Rufus meurt estant Consul, ou peu aprés agé de 83. ans. *E. t.* 2. *p.* 59. c. 1 | 208. c. 1.

Tacite alors Consul subrogé fait son oraison funebre. *p.* 89. *c.* 1.

Nerva travaille à diminuer les dépenses publiques *p.* 59. *c.* 1. Crassus conspire contre luy, & est relegué à Tarente. *ibid*

Les Pretoriens se soulevent, contraignent Nerva de leur abandonner ceux qui avoient tué Domitien, & les massacrent. *ibid. & suiv.*

Les Romains gagnent quelques victoires dans la Pannonie. *p.* 59. *c.* 2. Nerva va au Capitole pour ce sujet, y adopte Trajan, luy donne le nom de Cesar vers le 18. d'octobre, & celui d'Empereur avec la puissance du Tribunat avant la fin de l'année. *p.* 59 *c.* 2 | 65. *c.* 2.

Isée celebre sophiste Assyrien vient à Rome vers l'an 97. *p.* 92. *c.* 1.

98. 2. *Nerva Augustus IV. & Trajanus Cæsar II. Consuls.* 851.

Nerva meurt le 21. ou 27. de janvier. *E. t.* 2. *p.* 60. *c.* 1 | 209. *c.* 1. *&* 2.

L'an de Trajan 1. TRAJAN prend l'Empire à Cologne, demeure sur les bords du Rhein & du Danube. *p.* 66. *c.* 2. Il regne 19. ans, 6. mois & 15. jours *p* 86. *c.* 2 On celebre tous les ans le commencement de son regne le 27. de janvier. *p.* 66. *c.* 2.

Les Bructeres sont vaincus & chassez vers ce temps-ci de leur pays par leurs voisins. *p.* 67. *c.* 1.

Tacite écrit le livre Des mœurs des Allemans, *Ibid.* & p. e. aussi la vie d'Agricola. *p.* 89. *c.* 1. *&* 2.

99. 2. *A Cornelius Palma, & C. Sosius Senecio, Consuls.* 852.

Trajan vient à Rome, y entre à pied: Il prend les titres de Pere de la patrie, de grand Pontife, & d'Optimus; donne celui d'Auguste à Plotine sa femme, & à Marcienne sa sœur. *E. t.* 2. *p.* 67. *c.* 1. *&* 2. Il punit les delateurs, *p.* 68. *c.* 2. prend soin des enfans de Rome & d'Italie, *p.* 68. *c.* 1. oste les spectacles des farceurs. *p.* 68. *c.* 2.

Famine en Egypte, où le Nil s'estoit peu débordé. *ibid.*

100. 3. *Trajanus Augustus III. & M. Julius Fronto III. Consuls.* 853.

Trajan en prenant & en quittant le Consulat, fait le serment comme les particuliers. *E. t.* 2. *p.* 69. *c.* 1. (L'an de Rome 853. — L'an de Trajan 3. L'an de J.C. 100.)

Marius Priscus Proconsul d'Afrique est banni en janvier: & peu aprés Julius Classicus Proconsul de la Betique, est condanné aprés sa mort par le Senat. *p.* 70. *c.* 1. *&* 2.

Adrien épouse vers ce temps-ci Julia Sabina petite niece de Trajan. *p.* 72. *c.* 1.

Pline le jeune est Consul au mois de septembre, & commence son Consulat par le celebre panegyrique de Trajan. *p.* 71. *c.* 2.

Largius Macedo ancien Preteur est assassiné par ses valets. *ibid.*

Le Senat commence à nommer les magistrats par des billets secrets. *p.* 72. *c.* 1.

Trajan semble avoir esté en Allemagne sur la fin de l'année. *p.* 71. *c.* 2.

Il peut avoir commencé dès ce temps-ci à persecuter l'Eglise. M. t. 2. p. 78. c. 1.

On y peut mettre le martyre de S. Cesaire à Tarracine, & de S. Zosime en Pisidie, avec la prison de Peregrin en Syrie. p. 78. c. 2. & suiv.

S. Clement Pape meurt sur la fin de l'an 100. M. t. 2. p. 73. c. 1 | 266. c. 1. & 2.

S. EVARISTE *luy succede, & gouverne prés de neuf ans.* P. 2. p. 97. c. 1 | 277. c. 2. & suiv.

On croit que l'Apostre S. Jean est mort cette année, ou en l'an 104. *agé d'environ* 100. *ans.* t. 1. p. 149. c. 2 | 276. c. 1.

Les Caïnistes heretiques peuvent avoir commencé vers ce temps-ci. t. 2. p. 21. c. 1. & 2.

Juste de Tiberiade acheve cette année sa chronique. *E. t.* 1. *p.* 250. *c.* 2.

854. *Trajanus Augustus IV. & Sex. Articuleius Pætus, Consuls.* 4. 101.

Sextus Julius Frontinus qui a écrit, meurt vers ce temps-ci. *E. t.* 2. *p.* 73. *c.* 1.

Julius Bassus Proconsul de la Bithynie, est condanné à restituer les presens qu'il avoit receus. *ibid.*

Trajan défait Decebale Roy des Daces, luy accorde la paix, & rentre à Rome en triomphe. *p.* 72. *c.* 2. Il rétablit les spectacles des farceurs. *p.* 73. *c.* 1.

855. *Suranus, & L. Licinius Sura, Consuls.* 5. 102.

Licinius Nepos exerce la Preture avec beaucoup de courage. *E. t.* 2. *p.* 74 *c.* 1.

Trajan autorise les arrests du Senat, qui défendoient aux Avocats de rien prendre de leurs parties. *ibid.* Il fait quel-

L'an de J. C. 102. L'an de Trajan 5. quelques reglemens pour ceux qui demandoient les charges. p. 74. c. 2. L'an de Rome 855.

Afranius Dexter Consul se tue, ou plutost est tué chez luy. p. 74. c. 1.

Les Romains remportent quelques victoires à la fin de cette année. p. 74. c. 2.

103. 6. *Trajanus Augustus V. & Maximus II. Consuls.* 856.

Trajan fait un port à Centumcelles ou Civita-Vecchia. E. t. 2. p. 75. c. 1. Il peut avoir esté cette année vers l'Allemagne. *Ibid.*

Tacite travailloit vers ce temps-ci à faire l'histoire de son temps. p. 89. c. 1. & 2.

Pline le jeune est fait gouverneur du Pont & de la Bithynie: Il y arrive le 17. de septembre. p. 75. c. 1. & 2.

Grand embrasement à Nicomedie. p. 75. c. 2.

Pacorus pouvoit estre Roy des Parthes en ce temps-ci. p. 72. c. 1| 79. c. 2.

S. Justin peut estre né en l'an 103. M. t. 2. p. 159. c. 1.

104. 7. *L. Licinius Sura II. & Marcellus, Consuls.* 857.

Le palais d'or de Neron est brulé. E. t. 2. p. 76. c. 1.

Sauromate Roy du Bosphore depute à Trajan. *ibid.*

Pline aprés avoir fait plusieurs martyrs dans son gouvernement, écrit vers ce temps-ci à Trajan sur les Chrétiens: Trajan défend de les chercher, & ordonne de les punir. M. t. 2. p. 77. c. 2| 79. c. 2. & suiv.

105. 8. *Tib. Julius Candidus II. & Aulus Julius Quadratus II. Consuls.* 858.

Trajan marche de nouveau contre Decebale, & fait un pont sur le Danube. Decebale vaincu se tue: son pays est reduit en province. E. t. 2. p. 76. c. 1. 2. & suiv.

On croit que Trajan a fondé vers ce temps-ci Marcianople, Nicople, & quelques autres villes de la Mesie & de la Thrace. p. 78. c. 1. & 2.

Cornelius Palma soumet l'Arabie Petrée. p. 78. c. 2. Les eres de Petra & de Bostres commencent en cette année. *Ibid.*

Un tremblement de terre renverse six villes dans l'Asie & dans la Grece. p. 77. c. 2.

106. 9. *Commodus, & Cerealis, Consuls.* 859.

Pudens enfant de 13. ans, remporte le prix des poëtes latins aux jeux Capitolins de cette année. E. t. 2. p. 79. c. 1.

Crassus Frugi forme une conspiration contre Trajan: Il est relegué dans une isle. *Ibid.*

Trajan fait travailler à la place Trajane, où est sa colonne. p. 87. c. 2.

L'an de Rome 859. *S. Papias estoit Evesque d'Hieraple en Phrygie dés le vivant de S. Ignace, & longtemps depuis.* M. t. 2. p. 136. c. 1. *C'est le principal auteur de l'opinion des Millenaires.* p. 138. c. 2| 139. c. 1. L'an de Trajan 9. L'an de J. C. 106.

Trajan part d'Italie au mois d'octobre pour aller en Orient combatre *Cosroés* Roy des Parthes, & *Exedare* Roy d'Armenie. Cosroés fait *Parthamasiris* son frere Roy d'Armenie, & demande pour luy le diademe à Trajan, qui continue son voyage par l'Asie, & arrive à Seleucie prés d'Antioche à la fin de decembre. E. t. 2. p. 79. c. 1. & 2| 218. c. 1. & 2.

860. *L. Licinius Sura III. & C. Sosius Senecio, Consuls.* 10. 107.

Les Chrétiens jouissoient encore d'une assez grande paix nonobstant la persécution de Trajan. M. t. 2. p. 78. c. 1.

Trajan fait son entrée à Antioche le jeudi 7. janvier. E. t. 2. p. 79. c. 2. M. t. 2. 89. c. 1. & 2. *Peu aprés il condanne S. Ignace à estre exposé aux bestes dans Rome.* p. 89. c. 2. *Onesime étoit alors Evesque d'Ephese.* p. 68. c. 1.

S. Simon cousin de J. C. & second Evesque de Jerusalem, est crucifié vers le mesme temps à l'age de 120. ans. p. 85. c. 2| 269. c. 1. & 2. *On finit à sa mort le temps de ceux qui ont esté instruits par J. C.* p. 86. c. 1. Juste *luy succede.* Ibid.

Les heretiques commencent depuis cela à paroistre & à dogmatizer plus hardiment. ibid. *Elxaï en Palestine, & Saturnin à Antioche, peuvent l'avoir fait des premiers, & Basilide un peu aprés en Egypte.* p. 98. c. 1. & 2. & suiv.| 278. c. 1.

Trajan va en Armenie: *Anquiale* Roy des Henioques l'y vient trouver: Parthamasiris vient aussi luy demander la couronne d'Armenie, n'obtient rien, fait la guerre où il est tué; & Trajan maistre de l'Armenie en fait une province. E. t. 2. p. 80. c. 2| 221. c. 1. & 2. Il donne des Rois à quelques peuples: les autres se soumettent à luy. p. 81. c. 1. Il fait une ville du chasteau de Melitine sur l'Euphrate. *ibid.*

S. Ignace écrit de Smyrne aux Romains le 24. d'aoust. M. t. 2. p. 92. c. 1| 97. c. 1| 150. c. 1. *S. Polycarpe rassemble les lettres de Saint Ignace pour les Philippiens, & leur écrit.* p. 93. c. 2| 151. c. 1.

Dieu rend la paix à l'Eglise de Syrie vers le mois d'aoust. p. 92. c. 2| 150. c. 1.

S. Ignace arrive à Rome y est mar-

L'an de J. C. 107. — L'an de Trajan 10. — L'an de Rome 860.

martyrizé le 20. de decembre, p. e. avec S. Zosime & S. Rufe. p. 94. c. 2. & suiv.

Ses os sont raportez à Antioche. p. 96. c. 1. & 2.

108. 11. *Appius Annius Trebonianus Gallus, & M. Atilius Metellus Bradua, Consuls.* 861.

S. Heron *est fait troisieme Evesque d'Antioche.* M. t. 2. p. 96. c. 2.

Adrien commande dans la basse Pannonie, où il reprime les Sarmates & les Intendans. *E. t. 2. p.* 80. c. 1.

Trajan prend vers ce temps Nisibe & d'autres places dans la Mesopotamie; ce qui luy fait donner le nom de Parthique. *p.* 81. *c.* 1. & 2. Il fait un traité avec Cosroés Roy des Parthes. *p.* 81. *c.* 2. Il acheve de dompter l'Arabie Petrée. *p.* 85. *c.* 1.

109. 12. *A Cornelius Palma II. & Tullus II. Consuls.* 862.

On croit qu'Adrien fut subrogé à l'un de ces deux Consuls. *E. t. 2. p.* 83. *c.* 1.

Trois villes de la Galacie abismées par un tremblement de terre. *Eus. chr. & ib. p.* 82. *c.* 2.

Saint Evariste Pape meurt vers le 26. d'octobre. M. t. 2. p. 97. c. 1| 277. c. 2. S. ALEXANDRE *luy succede & gouverne pres de dix ans.* p. 109. c. 1.

110. 13. *Priscinus ou Priscianus, & Orfitus, Consuls.* 863.

Cerdon troisieme Evesque d'Alexandrie meurt le 5. juin. M. t. 2. p. 72. c. 2| 110. c. 1. Prime *luy succede, & gouverne 12. ans & 52. jours.* p. 110. c. 1.

Le Pantheon est brulé à Rome par le tonnerre. *Eus. chr. & E. t. 2. p.* 81. *c.* 2.

111. 14. *C. Calpurnius Piso, & M. Vettius Bolanus, Consuls.* 864.

112. 15. *Trajanus Augustus VI. & T. Sextius Africanus, Consuls.* 865.

113. 16. *L. Publilius Celsus II. & C. Clodius Crispinus, Consuls.* 866.

Trajan dédie à Rome la place & la colonne de son nom à la fin de cette année, ou peu aprés. *E. t. 2. p.* 83. *c.* 2| 87. *c.* 2.

114. 17. *Q. Ninnius Hasta, & P. Manilius Vopiscus, Consuls.* 867.

Elxai faux prophete paroist sous Trajan. Il donne son nom à l'ancienne secte des Juifs Osseniens. M. t. 2. p. 98. c. 1.

Trajan part de Rome pour aller une seconde fois faire la guerre aux Parthes. *E. t. 2. p.* 83. *c.* 2| 221. *c.* 2.

115. 18. *L. Vipstanus Messala, & M. Pedo Vergilianus, Consuls.* 868.

Trajan passe le Tigre à la vue des Parthes, demeure maistre de l'Adiabene, de l'Assyrie, & de Ctesiphon, va voir les restes de Babylone. *E. t. 2. p.* 82. *c.* 2. & *suiv.* Il reduit en provinces Romaines la Mesopotamie, & l'Assyrie. *p.* 84. *c.* 2.

L'an de Rome 868. — L'an de Trajan 18. — L'an de J. C. 115.

Les Juifs se revoltent à Alexandrie, dans toute l'Egypte, & dans la Lybie, où ils massacrent plus de 200. mille hommes. *p.* 119. *c.* 1.

Trajan est presque accablé à Antioche le dimanche 23. de decembre par le tremblement de terre qui ruina la ville. Le Consul Pedo y est tué. *p.* 84. *c.* 2| 221. *c.* 1.

869. *L. Ælius Lamia, & Ælianus Vetus, Consuls.* 19. 116.

Trajan fait faire un port à Ancone. *E. t. 2. p.* 85. *c.* 1.

Les Alexandrins défaits par les Juifs, tuent tous ceux qui estoient dans leur ville. *p.* 119. *c.* 1. Martius Turbo envoyé par Trajan, arreste en un an ou deux la revolte des Juifs. *p.* 119. *c.* 2. Ils font cette année d'effroyables maux en Cypre, & y tuent 240. mille hommes, & en sont enfin tous chassez. *ibid.*

Trajan va voir le golfe Persique & l'Ocean, *p* 85. *c.* 1. & 2. se soumet la Mesene & l'Arabie heureuse. *ibid.* Durant son voyage, la Mesopotamie & d'autres pays se revoltent. *p.* 85. *c.* 2. Il fait *Parthamaspate* Roy des Parthes à Ctesiphon. *p.* 86. *c.* 1.

Maximus Lieutenant de Trajan est défait & tué par les revoltez; Lusius reprend Nisibe, brule Edesse; & d'autres prennent Seleucie. *p.* 85. *c.* 2. Lusius défait aussi les Juifs revoltez dans la Mesopotamie. *p.* 119. *c.* 2. & *suiv.*

870. *Niger, & Apronianus, Consuls.* 20. 117.

Trajan assiege Atra en 116. ou 117. & ne la peut prendre: Il tombe malade peu aprés, part pour retourner à Rome, & meurt à Selinunte ou Trajanople en Cilicie vers le 8. d'aoust, aprés avoir regné 19. ans, 6. mois & 15. jours. *E. t. 2. p.* 86. *c.* 1. & 2.

ADRIEN est déclaré Empereur le 11. d'aoust. *p.* 96. *c.* 1. & 2. Ses mœurs & sa conduite. *p.* 92. *c.* 1. & *suiv.* Il regne 20. ans & 11. mois. *p.* 103. *c.* 2. — L'an d'Adrien 1.

Il y a du trouble dans la Mauritanie, & en d'autres provinces. *p.* 96. *c.* 2.

Adrien abandonne l'Armenie, qui prend un Roy; la Mesopotamie, & l'Assyrie. *p.* 96. *c.* 2. Il donne d'autres Etats à Parthamaspate, & *Cosroés* recouvre la couronne des Parthes. *Ibid.*

871. *Adrianus Augustus II. & Salinator, Consuls.* 1. 2. 118.

Adrien arrive d'Orient à Ro-

L'an de J. C. | L'an d'Adrien | | L'an de Rome

Rome par l'Illyrie. *E. t.* 2. *p.* 97. *c.* 1. 871.

118. 1. 2. Il remet à la fin de 118. ce qui estoit dû à son domaine pour plus de 22. millions d'or. *p.* 97. *c.* 2 | 225. *c.* 1. *&* 2.

119. 2. 3. *Adrianus Augustus III. & Rusticus, Consuls.* 872.

Les Sarmates pillent la Mesie; Adrien y va, & ils se soumettent à luy: Il achete la paix des Roxolans. *E. t.* 2. *p.* 98. *c.* 1.

Il fait mourir quatre Consulaires, ce qui le rend fort odieux, & revient à Rome. *p.* 98. *c.* 2.

S. Alexandre Pape meurt p. e. le 3. *de may.* M. t. 2. p. 109. c. 1 | 281. c. 1. & 2. S. SIXTE *I. luy succede, gouverne neuf ans & quelques mois.* p. 110. c. 1.

S. Jerome met en 119. OEnomaüs Cynique, qui a écrit contre les Oracles. *E. t.* 2. *p.* 117. *c.* 2.

120. 3. 4. *L. Catilius Severus II. & T. Aurelius Fulvus, Consuls.* 873.

Adrien peut estre venu en ce temps-ci dans les Gaules. Il y fait beaucoup de largesses. *E. t.* 2. *p* 99. *c.* 2 | 226. *c.* 1. *&* 2.

Il rétablit Nicée, & Nicomedie qui avoit esté renversée cette année avec plusieurs autres villes par un tremblement de terre. *p.* 99. *c.* 2.

Carpocrate heresiarque peut avoir commencé à paroistre vers ce temps-ci. M. t. 2. p. 116. c. 1. & 2 | 287. c. 2. & suiv.

121. 4. 5. *Annius Verus II. & Augur, Consuls.* 874.

L'Empereur Marc Aurele naist le 26. d'avril. *E. t.* 2. *p.* 140. *c* 2.

Adrien fait vers ce temps-ci une muraille en Angleterre. *p.* 100. *c.* 1. Suetone l'historien, Clarus Prefet du Pretoire, & d'autres, sont disgraciez. *ibid.* Adrien bastit à Nisme vers ce temps-ci. *Ibid.* Il envoie des colonies dans la Lybie depeuplée par les Juifs. *p.* 119. *c.* 2.

Les Egyptiens en trouble pour avoir trouvé un Apis. *p.* 100. *c.* 1.

122. 5. 6. *Acilius Aviola, & Corellius Pansa, Consuls.* 875.

Adrien estoit p. e. à Rome au mois d'avril. *E. t.* 2. *p.* 100. *c.* 2.

Prime 4e *Evesque d'Alexandrie meurt le dimanche* 27. *juillet.* M. t. 2. p. 110. c. 1 | 282. c. 2. & suiv. Juste *luy succede, & gouverne dix ans &* 324. *jours.* p. 110. c. 1 | 283. c. 1.

Adrien va vers ce temps-ci dans la Mauritanie, où il y avoit du trouble, puis passe en Orient, va p. e. à Athenes. *E. t.* 2. *p.* 100. *c.* 1.

123. 6. 7. *Q. Arrius Patinus, & C. Ventidius Apronianus, Consuls.* 876.

On craint vers ce temps-ci la guerre avec les Parthes: Adrien l'arreste par une entrevue. *E. t.* 2. *p.* 101. *c.* 2.

L'an de Rome | | L'an d'Adrien | L'an de J. C.

877. *Man. Acilius Glabrio, & C. Bellicius Torquatus, Consuls.* 7. 8. 124.

878. *P. Cornelius Scipio Asiaticus II. & Vettius Aquilinus, Consuls.* 8. 9. 125.

Adrien vient passer l'hiver à Athenes, & se fait initier aux mysteres d'Eleusine. *E. t.* 2. *p.* 101. *c* 2.

L'Eglise est persecutée sous Adrien. M. t. 2. p. 102. c. 2.

On met vers ce temps-ci les martyres de S. Eustache & de Marius à Rome p. 103. c. 1. & 2. *de S. Antioque premier martyr de Sardaigne; de S. Faustin & de S. Jovite à Bresse*, &c. p. 104. c. 1. 2. & suiv. *de Ste Symphorose à Rome; de Ste Sabine en Ombrie.* p. 104. c. 1 | 110. c. 2 | 112. c. 2.

S. Auxibe premier Evesque de Solea en Cypre, peut estre mort cette année. p. 47. c. 1.

879. *Verus III. & Ambibulus, Consuls.* 9. 10. 126.

Adrien revient à Rome par la Sicile. *E. t.* 2. *p.* 101. *c.* 2.

L'Empereur Pertinax naist le premier aoust. *p.* 190 *c.* 2.

S. Quadrat & S. Aristide presentent à Adrien des Apologies pour les Chrétiens: Adrien sur cela, & sur les lettres de Granien Proconsul d'Asie, arreste la persecution. M. t. 2. p. 106. c. 1. 2. & suiv. 280. c. 1. & 2. *On croit qu'il voulut mesme consacrer des temples à J. C* p. 107. c. 2.

880. *Titianus, & Gallicanus, Consuls.* 10. 11. 127.

881. *Torquatus Asprenas, & Annius Libo, Consuls.* 11. 12. 128.

S. Heron 3e *Evesque d'Antioche meurt vers ce temps-ci.* Corneille *luy succede, & gouverne* 13. *ou* 14. *ans.* M. t. 2. p. 97. c. 1 | 115. c. 2.

Saint Sixte I. Pape meurt en 128. *p. e. le* 23. *decembre. p.* 110. c. 1. | 283. c. 1. & 2. TELESPHORE *luy succede, & gouverne un peu plus de dix ans.* p. 115. c. 1. | 286. c. 2. & suiv.

882. *P. Juventius Celsus II. & Q. Julius Balbus, Consuls.* 12. 13. 129.

Grand tremblement en Bythinie. *E. t.* 2. *p.* 102. c. 1.

Adrien va en Afrique, d'où il revient bientost à Rome. *Ibid.*

Plotine veuve de Trajan peut estre morte vers ce temps-ci. *ibid.*

883. *Q. Fabius Catullinus, & M. Flavius Aper, Consuls.* 13. 14. 130.

Adrien fait tuer Apollodore, grand architecte. *E. t.* 2. *p.* 102. *c.* 1.

L'Empereur L. Verus naist le 15. de decembre. *p.* 135. *c.* 2.

L'heresiarque Carpocrate pouvoit commencer alors à paroistre. M. t.

L'an de J. C. | L'an d'Adrien | | L'an de Rome

130. 13. 14. M. t. 2. p. 116. c. 1. & 2. 883.
Adrien dedie p. e. le temple basti sous le nom de Rome & de Venus, & puis s'en va en Orient. E. t. 2. p. 102. c. 1. Divers Rois de l'Orient le viennent visiter. p. 102. c. 2. Il renvoie à Cosroés Roy des Parthes sa fille prise par Trajan. *ibid.*

131. 14. 15. *Serv. Octavius Lanas Pontianus, & M. Antonius Rufinus, Consuls.* 884.
Adrien publie l'edit perpetuel fait par Salvius Julianus. E. t. 2. p. 103. c. 1.

132. 15. 16. *Augurinus, & Sergianus, Consuls.* 885.
Adrien vient en Egypte vers le milieu de 132. retablit le tombeau de Pompée, voit le Musée d'Alexandrie, fait un dieu d'Antonoüs, & rebastit Besa sous le nom d'Antinoé. E. t. 2. p. 103. c. 1. & 2. Il defend de sacrifier jamais aucun homme. p. 110. c. 2.
Il met ou veut mettre une colonie de Juifs à Jerusalem. Cela irrite les Juifs & ils se preparent à la revolte. p. 120. c. 1. Ils avoient deslors un Patriarche. t. 1. p. 251.

133. 16. 17. *Hiberus, & Sisenna, Consuls.* 886.
Julien qui regna aprés Pertinax, nasquit le 29. janvier. E. t. 3. p. 240. c. 1.
Juste 5ᵉ Evesque d'Alexandrie meurt le samedi 7. *juin.* M. t. 2. p. 110. c. 1 | 283. c. 1. Eumene *luy succede, gouverne dix ans & 122. jours.* p. 115. c. 2. 287. c. 1.
Basilide heresiarque meurt en ce temps-ci à Alexandrie, selon S. Jerome. p. 100. c. 1. & 2.
Plutarque, Epictete, Favorin, Elien, Florus, & divers autres hommes de lettres, vivoient sous Adrien. E. t. 2. p. 112. & *suiv.*
S. Justin peut avoir esté converti dans la Palestine en 132. *ou* 133. M. t. 2. p. 161. c. 2.

134. 17. 18. *C. Servilius Servianus III. & C. Vibius Juventius Varus, Consuls.* 887.
Adrien quitte l'Egypte & l'Orient, & vient passer l'hiver à Athenes. E. t. 2. p. 104. c. 2. & *suiv.*
Aussitost les Juifs se revoltent ouvertement dans la Palestine vers le printemps sous Barcochebas, dont ils font leur Roy & leur Messie. Tinnius Rufus & Julius Severus les combatent: Jerusalem est prise & ruinée de nouveau par les Romains dans cette guerre. p. 120. c. 1. & *suiv.*
Quelques uns disent qu'un Apelle & un Ariston presenterent cette année des apologies à Adrien pour la religion Chrétienne. E. t. 2. p. 122. c. 2.

L'an de Rome | | L'an d'Adrien | L'an de J. C.

887. Les Alains ou Massagetes courent vers ce temps-ci la Medie, l'Armenie, & la Cappadoce, dont Flavius Arrianus estoit gouverneur. Cet Arrien fait la navigation du Pont Euxin. p. 105. c. 1. & 2. 17. 18. 134.
Eclipse de lune la nuit du 20. au 21. d'octobre. *Pagi an* 135. §. 2.

888. *Lupercus Pontianus, & Rufus Atilianus, Consuls.* 18. 19. 135.
Adrien fait de grands bastimens à Athenes, donne aux Atheniens l'isle de Cephalonie, & d'autres choses. E. t. 2. p. 105. c. 2. & *suiv.* Il revient à Rome où il estoit le 3. de may. p. 106. c. 1. Il tombe malade, adopte L. Verus cette année, ou la suivante, le fait Cesar, & l'envoie faire la guerre en Pannonie. p. 106. c. 1. & 2.
Vologese Roy (p. e. de l'Armenie,) depute à Rome.
Pharasmane Roy d'Iberie y vient luy mesme: Adrien le reçoit tres bien & s'en raille. 105. c. 1.
Bether pres de Jerusalem, la principale retraite des Juifs, est prise au mois d'aoust. p. 122. c. 1.

889. *L. Ceionius Commodus Verus, & Sex. Vetulenus Civica Pompeianus, Consuls.* 19. 20. 136.
Adrien fait bastir à Tivoli, & y commet bien des cruautez. Il peut avoir fait mourir en ce temps-ci Servien son beaufrere, & Fuscus son petit neveu. E. t. 2. p. 107. c. 2.
La revolte des Juifs finit app. en 136. aprés avoir duré pres de trois ans, 580. mille Juifs y sont tuez, beaucoup pris & vendus, &c. p. 122 c. 1. *Presque tous les Chrétiens de cette nation adoroient encore Dieu sous l'observation de la Loy.* M. t. 2 p. 26. c. 1.
Arrien écrit sur l'arrangement des troupes en la 20ᵉ année d'Adrien. E. t. 2. p. 115. c. 1.

890. *L. Ælius Verus Cesar II. & P. Calius Balbinus, Consuls.* 20. 21. 137.
Jule Severe aprés avoir dompté les Juifs est envoyé rétablir la Bithynie. E. t. 2. p. 107. c. 2. Tinnius Rufus passe la charue sur la place du temple de Jerusalem au mois d'aoust. p. 121. c. 2. Adrien rebastit cette ville sous le nom d'Ælia. p. 124. c. 1. Il défend aux Juifs d'en approcher sous peine de la vie. p. 123. c. 1. S. Marc *y est fait premier Evesque des Gentils, & gouverne* 21. *ans.* p. 124. c. 1.
On croit qu'Aquila fut commis par Adrien pour le rétablissement de Jerusalem, qu'il y embrassa la foy, fut excommunié

L'an de J. C.	L'an d'Adrien		L'an de Rome
137.	20.21.	nié pour son attache à l'astrologie, se fit Juif, apprit l'hebreu sous Akibas, & traduisit la Bible en grec. p. 124. c. 2. & suiv. V. Origene M. t. 3.	890.
138.	21.	*Camerinus, & Niger, Consuls.* L. Ælius Verus Cesar meurt le premier jour de janvier. E. t. 2. p. 108. c. 1. Tite Antonin est adopté par Adrien le 25. de fevrier, est fait Cesar & associé à la puissance du Tribunat; Il adopte luy mesme M. Aurele & L. Verus le fils. p. 108. c. 1. | 127. c. 2. | 143. c. 1. Sabine femme d'Adrien meurt peu aprés p. 108. c. 2. Adrien meurt à Bayes le 10. de juillet: Le Senat veut condanner sa memoire, & puis le fait dieu. p. 108. c. 2. & suiv.	891.
	L'an de T. Antonin. 1.	T. ANTONIN luy succede, reçoit du Senat le surnom de *Pius*. p. 127. c. 2. & suiv. Faustine sa femme est aussi appellée Auguste. p. 128. c. 2. Il regne 22. ans, 7. mois & 26. jours p. 136. c. 1. & 2. Il donne des pensions aux philosophes. p. 130. c. 1. Il fonde la ville de Pallantium en Arcadie, *ibid.* Malheurs arrivez sous son regne. Attilius Tatianus & Priscien se revoltent contre luy: Il y eut des seditions en Acaïe & dans l'Egypte: Il fit la guerre aux Maures: en Angleterre, où il fit un second mur; aux Allemans, aux Daces, aux Juifs, aux Tauroscythes pour la ville d'Olbia. p. 130. c. 2. & suiv. Il juge les Rois étrangers, rétablit *Rhemetalce* dans le Bosphore: Les Bactriens, les Hircaniens, & les Indiens luy deputent: Pharasmane Roy d'Iberie le vient voir à Rome: Il donne *Pacorus* pour Roy aux Lazes. p. 131. c. 2. On ne sait point le temps de tout cela. *Etat de l'Eglise sous Antonin.* M. t. 2. p. 171. c. 1.	
139.	1. 2.	*T. Antoninus Augustus II. & C. Bruttius Præsens II. Consuls.* *S. Telesphore Pape est martyrizé:* S. HYGIN *luy succede, & gouverne un peu plus de trois ans.* M. t. 2. p. 115. c. 2. & suiv. | 287. c. 2. *On met plusieurs autres martyrs sous Antonin,* p. 142. c. 2. | 145. c. 1 | 171. c. 2. Antonin fait M. Aurele Cesar. E. t. 2. p. 132. c. 1 | 144. c. 1. Il donne des Rois aux Quades & aux Armeniens. p. 132. c. 2.	892.
140.	2. 3.	*T. Antoninus Augustus III. & M. Aurelius Cæsar, Consuls.* Celsus se revolte vers ce temps-ci contre Antonin. E. t. 2. p. 133. c. 1. Phlegon termine, selon	893.

L'an de Rome		L'an de T. Antonin.	L'an de J. C.
893.	quelques uns, les Olympiades à l'an 140. p. 112. c. 2. *Valentin vient à Rome sous Hygin; & quoiqu'infecté d'erreurs il y passe pour Catholique.* M. t. 2. p. 118 c. 2. *Cerdon heresiarque y vient aussi sous le mesme Pape.* p. 125. c. 2. *Ariston de Pella a écrit vers ce temps-ci la conference de Jason avec Papisque.* p. 63. c. 2.	2. 3.	140.
894.	*M. Peducæus Syloga Priscinus, & T. Hoenius Severus, Consuls.* Ptolemée le geographe fait sa derniere observation sur les astres le mercredi 2. de fevrier. E. t. 2. p. 132. c. 2. Herennius Philo de Byblos qui a traduit Sanconiathon, avoit cette année 78. ans p. 116. c. 2. Faustine femme d'Antonin meurt entre le 25. fevrier & le 10. de juillet. p. 133. c. 1.	3. 4.	141.
895.	*L. Cuspius Rufinus, & L. Statius Quadratus Consuls.* *S. Hygin Pape meurt.* M. t. 2. p. 115 c. 1 | 130. c. 2. S. PIE *luy succede, & gouverne 15. ans.* p. 116. c. 1 | 130. c. 2 | 293. c. 1. & 2. *Marcion excommunié par son pere Evesque dans le Pont, vient demander la communion à Rome aprés la mort d'Hygin, & ne la pouvant obtenir il se fait disciple de Cerdon.* p. 126 c. 1. & 2 | 127. c. 2 | 130. c. 2. Eros *cinquieme Evesque d'Antioche succede à Corneille, & gouverne 26. ans.* p. 115. c. 2.	4. 5.	142.
896.	*C. Bellicius Torquatus, & Ti. Claudius Atticus Herodes, Consuls.* Cet Herode estoit un celebre sophiste. E. t. 2. p. 133. c. 1. *Eumene 6. Evesque d'Alexandrie meurt le 7. ou 8. d'octobre.* M. t. 2. p. 115. c. 2 | 287. c. 1. Marcion *luy succede, & gouverne 9. ans & 86. jours.* p. 186. c. 2. *Valentin anathematizé p. e. en ce temps-ci à Rome, va en Cypre, & forme sa secte.* p. 118. c. 2.	5. 6.	143.
897.	*Avitus, & Maximus, Consuls.* *Tertullien semble commencer l'heresie des Marcionites en 144. ou 145.* M. t. 2. p. 126. c. 2 | 289. c. 1. 2. & suiv. *Elle fait en peu de temps de grands progrés,* p. 127. c. 2.	6. 7.	144.
898.	*T. Antoninus Augustus IV. & M. Aurelius Cæsar II. Consuls.* L'Empereur Severe naist l'onzieme avril en 145. ou 146. E. t. 3. p. 6. c. 1 | 241. c. 1. Antonin donne la robe virile à L. Verus. t. 2. p. 134. c. 1.	7. 8.	145.

Sex-

L'an de J.C. | L'an de T. Antonin. | | L'an de Rome

146. 8. 9. *Sextus Erucius Clarus II. & Cn. Claudius Severus, Consuls.* 899.

147. 9. 10. *Largus, & Messalinus, Consuls.* 900.

Antonin donne à M. Aurele la puissance du Tribunat app. le 25. de fevrier; fait une remise des impoits. *E. t. 2. p.* 134. *c.* 1. celebre l'an 900. de Rome en 147. ou 148. *p.* 134. *c.* 2.

Appien écrit son histoire vers l'an 900 de Rome: Etat de l'Empire en ce temps-là. *p.* 128. *c.* 1. & 2.

148. 10. 11. *Torquatus, & Julianus, Consuls.* 901.

149. 11. 12. *Serv. Scipio Orfitus, & Q. Nonius Priscus, Consuls.* 902.

150. 12. 13. *Glabrio Gallicanus, & Vetus, Consuls.* 903.

S. Justin adresse à Rome vers ce temps-ci sa premiere apologie à Antonin. M. t. 2. p 131. c. 1| 172. c. 1| 290. c. 2. &c. *Il confere quelque temps aprés avec Tryphon Juif.* p. 176. c. 2| 290. c. 2 &c. *Crescent philosophe Cynique, paroissoit alors à Rome, & confera depuis avec S. Justin.* p. 180. c. 1. & 2.

On met le commencement des heretiques Ophites *vers* 150. *p.* 191. c. 2.

Les Marcionites estoient alors repandus par tout. p. 128. c. 2. & suiv.

Scythien premier auteur des dogmes des Manichéens, peut avoir vécu vers ce temps-ci. V. les Manicheens

Antoine Julien Espagnol, maistre d'A. Gellius, enseignoit la grammaire à Rome vers 151. *E. t.* 1. *p.* 250. *c.* 2.

S. Papias Evesque d'Hieraple peut estre mort vers ce temps-ci, & avoir eu S. Aberce pour successeur. M. t. 2. p. 137. *c.* 1| 298. c. 1. & 2.

151. 13. 14. *Quintilius Condianus, & Quintilius Maximus, Consuls.* 904.

Ces deux Quintilles freres sont celebres. *E. t.* 2. *p.* 134. c. 2.

152. 14. 15. *Sex. Junius Glabrio, & C. Omollus Verianus, Consuls.* 905.

Antonin écrit cette année aux Etats d'Asie pour défendre de maltraiter les Chrétiens: Il a encore écrit pour eux à plusieurs autres. E. t. 2. p. 135. c. 1. M. t. 2. P. 2. p. 175. c. 1. & 2.

153. 15. 16. *C. Bruttius Præsens, & A. Junius Rufinus, Consuls.* 906.

Marcien 7. *Evesque d'Alexandrie meurt le dimanche premier de janvier,* Celadion *luy succede, gouverne* 14. *ans & demi.* M. t. 2. p. 186. c. 2.

L'an de Rome | | L'an de T. Antonin. | L'an de J.C.

907. *L. Aurelius Commodus, & T. Sextius ou Sextilius Lateranus, Consuls.* 16. 17. 154.

908. *C. Julius Severus, & M. Rufinus Sabinianus, Consuls.* 17. 18. 155.

909. *M. Ceionius Silvanus, & C. Serius Augurinus, Consuls.* 18. 19. 156.

On croit que Cassien *succeda cette année à S. Marc* 16. *Evesque de Jerusalem.* E. t. 2. p. 124. c. 1.

910. *Barbarus, & Regulus, Consuls.* 19. 20. 157.

S. Pie Pape meurt. M. t. 2. p. 130. c. 2. S. ANICET *luy succede, & gouverne onze ans.* p. 186. c. 1.

S. Polycarpe vient à Rome au commencement de S. Anicet, p. 118. c. 2| 127. c. 2| 152. c. 2. *qui le reçoit avec respect, sans s'accorder avec luy sur la Pasque.* p. 152. c. 2. *Il y confond Marcion.* ibid.

S. Hegesippe y vient aussi sous Anicet, & y demeure jusque sous Eleuthere. M. t. 3.

911. *Tertullus, & Sacerdos, Consuls.* 20. 21. 158.

912. *Plautius Quintillus, & M. Statius Priscus, Consuls.* 21. 22. 159.

913. *App. Annius Bradua, & T. Vibius Barus, Consuls.* 22. 23. 160.

Marcelline Carpocratienne vient à Rome sous Anicet. M. t. 2. p. 117. c. 1.

L'Heresiarque Valentin peut estre mort vers ce temps-ci. p. 118. c. 2| 288. c. 2.

914. *M. Aurelius Cæsar III. & L. Aurelius Commodus II. Consuls.* 23. 161.

Antonin meurt le 7. de mars. *E. t.* 2. *p.* 136. *c.* 1. MARC AURELE est declaré Auguste par le Senat, & prend pour collegue L. Commodus, à qui il donne le nom de Verus. *p.* 144. *c.* 2. (L'an de M. Aurele. 1.)

LUCIUS VERUS regne pres de 9. ans, & M. Aurele 19. ans & 10. ou 12. jours. *p.* 151. *c.* 2| 166. *c.* 1. L'Empereur Commode fils de M. Aurele naist le 31. aoust. *p.* 151. *c.* 2| 177. *c.* 2.

M. Aurele persecute beaucoup l'Eglise. M. t. 2. p. 140. c. 2.

Vologese Roy des Parthes declare la guerre aux Romains, chasse le Roy Soëme de l'Armenie, y tue Severien avec son armée, & entre en Syrie, *E. t.* 2. *p.* 146. *c.* 1. & 2.

Alexandre l'imposteur estoit déja celebre par les faux oracles qu'il rendoit à Abonotique dans la Paphlagonie. *p.* 171. *c.* 1. & 2. & *suiv.*

915. *Rusticus, & Aquilinus, Consuls.* 1. 2. 162.

Grand debordement du Tibre. *E. t.* 2. *p* 145. *c.* 2.

Calphurnius Agricola est envoyé contre les Anglois, Aufi-

L'an de J. C. 162. L'an de M. Aurele 1. 2. dius Victorinus contre les Cattes. & L. Verus contre les Parthes. *p.* 145. *c.* 2. *& suiv.* Divers évenemens de cette derniere guerre. *ibid.* L'an de Rome 915.

Sainte Glycerie peut avoir souffert en 162. à Heraclée dans la Thrace sous le gouverneur Sabin. M. t. 2. p. 142. c. 1. & 2.

163. 2. 3. *L. Ælianus ou Lalianus, & Pastor, Consuls.* 916.

Macrin qui regna en 217. doit estre né en 163. ou 164. *E. t.* 3. *p.* 59. *c.* 2.

Les Romains se rendent maistres de l'Armenie, & Marcius Verus y rétablit Soëme. L. Verus est appellé Armeniaque en 163. *t.* 2. *p.* 147. *c.* 2. & suiv.

S. Aberce estoit, dit-on, alors Evesque d'Hieraple, & mesme depuis quelque temps. M. t. 2. p. 137. c. 1.

164. 3. 4. *Macrinus, & Celsus, Consuls.* 917.

L. Verus épouse vers 164. Lucille fille de M. Aurele. *E. t.* 2. *p.* 148. *c.* 1.

Cassius fait vers ce temps-ci divers exploits dans l'Armenie & dans l'Arabie. *p.* 154. *c.* 1.

Sainte Felicité & ses sept enfans sont martyrizez à Rome, apparemment cette année. M. t. 2. p. 142. c. 2 | 148.

S. Concorde Prestre est martyrizé à Spoleto sous Aurelien. p. 145. c. 1 | 184. c. 2. &c.

165. 4. 5. *M. Gavius Orfitus, & L. Arrius Pudens, Consuls.* 918.

Les Marcomans & plusieurs autres barbares, s'unissent pour faire la guerre aux Romains. *E. t.* 2. *p.* 150. *c.* 1. *&* 2.

Cassius poursuit Vologese, prend Ctesiphon, pille Seleucie: Les Parthes cedent aux Romains la Mesopotamie & l'Adiabene. *p.* 148. *c.* 1. *&* 2.

Divers Grecs écrivent mal cette guerre: Lucien leur apprend à le bien faire. *p.* 148. *c.* 2.

Peregrin surnommé Protée, apostat, & puis philosophe Cynique, se brule à Olympe aprés les jeux Olympiques vers le 16. juillet. M. t. 2. p. 84. c. 1.

Grande peste qui commence cette année en Orient, se répand ensuite par tout, & dure plusieurs annees. *E. t.* 2. *p.* 149. *c.* 2 | *M. t.* 2. *p.* 143. *c.* 1.

166. 5. 6. *Q. Servilius Pudens, & L. Fufidius Sollio, Consuls.* 919.

S. Germanique est exposé aux bestes à Smyrne sous le Proconsul Statius Quadratus. M. t. 2. p. 143. c. 2 | 253. c. 1.

Peu de jours aprés S. Polycarpe est pris, & brulé le samedi 23. fevrier. p. 143. c. 1 | 153. c. 1. 155. c. 1.

S. Ptolemée est martyrizé à Rome vers ce temps-ci, pour avoir converti une Dame. p 143. c. 1 | 157. *S. Justin fait aussitost aprés sa seconde apologie.* p. 143. c. 1. 181. c. 1.

L'an de Rome 919. Marc Aurele & L. Verus triomphent des Parthes, & reçoivent le titre de Peres de la patrie: Commode & Verus fils de M. Aurele, sont faits Cesars le 12. octobre. *E. t.* 2. *p.* 149. *c.* 1. *&* 2. L'an de M. Aurele 5. 6. L'an de J. C. 166.

M. Aurele & L. Verus partent aussitost de Rome, & vont passer l'hiver à Aquilée, pour faire la guerre aux Marcomans. *p.* 150. *c.* 1.

920. *L. Aurelius Verus Aug. III. & Quadratus, Consuls.* 6. 7. 167.

Divers peuples d'Allemagne demandent la paix: Les deux Empereurs retournent à Rome. *E. t.* 2. *p.* 131. *c.* 1.

S. Justin le philosophe est décapité à Rome avec quelques autres martyrs vers l'an 167. par ordre de Junius Rusticus Prefet de la ville. M. t. 2. p. 182. & suiv.

Celadion 8. *Evesque d'Alexandrie, meurt le jeudi 3. juillet,* Agrippin *luy succede, gouverne onze ans & 211. jours* p. 186. c. 2.

921. *Apronianus II. & Paulus II. Consuls.* 7. 8. 168.

Le Pape S. Anicet meurt. M. t. 2. p. 186. c. 2. S. SOTER *luy succede, & gouverne 9. ou 10. ans: Il envoie des aumosnes à l'Eglise de Corinthe.* p. 186. c. 2 202. c. 2.

S. Denys Evesque de Corinthe l'en remercie. p. 206. c. 2.

Saint Theophile 6. *Evesque d'Antioche succede à Eros.* p. 115. c. 2.

La guerre recommence avec l'Allemagne. *E. t.* 2. *p.* 152. *c.* 1. *&* 2.

922. *Q. Sosius Priscus, & P. Cœlius Apollinaris, Consuls.* 8. 9. 169.

M. Aurele & L. Verus vont à Aquilée pour aller en Allemagne: La peste les fait retourner d'Aquilée à Rome: L. Verus meurt en chemin à Altine, au milieu de l'hiver. *E. t.* 2. *p.* 151. *c.* 2.

Tatien disciple de S. Justin, & encore orthodoxe, tenoit vers ce temps-ci son école à Rome, & y avoit Rhodon pour auditeur: Il écrivit alors son discours contre les Grecs. M. t. 2. p. 189. c. 1.

Symmaque Samaritain publie sous M. Aurele sa version de l'Ecriture. p. 50. c. 2. & suiv.

923. *M. Cornelius Cethegus, & C. Erucius Clarus, Consuls.* 9. 10. 170.

M. Aurele remporte une victoire sur les Allemans avant le 25. fevrier. *E. t.* 2. *p.* 152. *c.* 1. Il remarie Lucille sa fille veuve de L. Verus, à Claude Pompeien, & perd Verus Cesar son fils sur le point qu'il al-

L'an de J.C. 170. L'an de M. Aurele 9. 10. alloit retourner en Allemagne. p. 152. c. 2| 153. c. 1. L'an de Rome 923.

Cassius gouverneur de Syrie soumet les Bucoles revoltez en Egypte durant la guerre des Marcomans. p. 154. c. 1.

Les Maures ravagent l'Espagne, & en sont chassez. Il y a aussi quelque trouble dans la Franche-Comté. *ibid.* & *c.* 2.

Les Scythes du Tanaïs font vers ce temps-ci la guerre à Leucanor & à Eubiote Rois du Bosphore, & à d'autres Barbares du nord. *p* 171. *c.* 1.

S. *Meliton Evesque de Sardes adresse une apologie à M. Aurele en* 170. *au plustost.* M. t. 2. p. 144. c. 1| 187. c. 2.

Les heretiques Antitactes commencent vers ce temps-ci. p. 121. c. 2.

171. 10. 11. *Severus, & Herennianus, Consuls.* 924.

Les Atheniens accusent vers ce temps-ci Herode Atticus devant M. Aurele. *E. t.* 2. *p.* 154 *c.* 2.

Tatien commence vers ce temps-ci, ou un peu plustost, l'heresie des Encratites dans la Mesopotamie: Elle se répand beaucoup. M. t. 2. p. 189. c. 1.

L'heresie des Montanistes commence en Phrygie l'an 171. *ou peu aprés.* p. 191.

Les heretiques Adamites ou Prodiciens, doivent avoir paru presque en mesme temps. p. 118. c. 1. *Les Aloges ensuite.* p. 209. c. 2.

Divers évenemens de la guerre de M. Aurele en Allemagne. *E. t.* 2. *p.* 152. *c.* 1. & 2.

172. 11. 12. *Maximus, & Orfitus, Consuls.* 925.

On donne le titre de Germanique à Commode le 15. d'octobre. *E. t.* 2. *p.* 155. *c.* 1.

S. Philippe Evesque de Gortyne, & S. Pinyte Evesque de Cnosse, fleurissent vers ce temps-ci en Candie. M. t. 2. p. 208. c. 1.

Modeste auteur ecclesiastique paroissoit beaucoup sous M. Aurele. p. 228. c. 1.

Bardesane estoit aussi celebre en ce temps-ci dans la Mesopotamie, par son esprit, par ses écrits, & par son heresie. p. 208| 209.

173. 12. 13. *M. Aurelius Severus II. & T. Claudius Pompeianus, Consuls.* 926.

Pausanias travailloit en ce temps-ci à son histoire de la Grece, qu'il n'acheva pas avant l'an 175. *E. t.* 2. *p.* 175. *c.* 1.

174. 13. 14. *Gallus, & Flaccus, Consuls.* 927.

M. Aurele enfermé par les Quades & presque défait, est sauvé par les prieres des Chrétiens, qui luy obtiennent de la pluie, & font tomber le tonnere sur les ennemis. E. t. 2. p. 155.

L'an de Rome 927. c. 1. M. t. 2. p. 145. c. 2. L'an de M. Aurele 13. 14. L'an de J.C. 174.

Il défend sur peine de la vie d'accuser les Chrétiens, & continue à les persecuter. E. t. 2. p. 157. c. 1. M. t. 2. 145. c. 2.

928. *Piso, & Julianus, Consuls.* 14. 15. 175.

Beaucoup de barbares demandent la paix à M. Aurele: Il la leur accorde, mais non aux Quades. *E. t.* 2. *p.* 157. *c.* 2. & *suiv.*

Cassius gouverneur de Syrie se fait proclamer Empereur vers le commencement d'avril, & est tué le mois de juillet. M. Aurele pardonne à ceux de sa faction *p.* 159. *c.* 2. & *suiv.*

M. Aurele donne à Commode la robe virile dans la Pannonie le 7. de juillet, & la puissance du Tribunat vers le mois d'aoust, *p.* 159. *c.* 2| 162. *c.* 1. va en Orient, où Faustine meurt vers l'hiver: Il laisse Pertinax continuer la guerre d'Allemagne. *p.* 162. *c.* 1. & 2.

929. *L. Vitrasius Pollio II. & M. Flavius Aper II. Consuls.* 15. 16. 176.

M. Aurele va en Syrie & en Egypte, revient pas Smyrne à Athenes, où il se fait initier. Il y avoit établi divers professeurs. *E. t.* 2. *p.* 163, *c.* 1. & 2.

Pertinax peut avoir remporté quelque victoire en Allemagne vers le commencement de novembre. *p.* 164. *c.* 1.

M. Aurele revient à Rome fait Commode *Imperator* le 27. novembre, & triomphe avec luy le 23. decembre. *ibid.* & *suiv.*

Julius Pollux, & Phrynique, adressent divers écrits à Commode encore Cæsar. *p.* 189. *c.* 2.

S. Apollinaire Evesque d'Hieraple, peut avoir adressé cette année son apologie à M. Aurele. M. t. 2. p. 207. c. 1. & 2. & *meurt peu aprés.* ibid.

S. Soter Pape meurt en 179. *ou* 177. p. 210. c. 1.

ELEUTHERE *luy succede, & gouverne* 15. *ans & un peu plus.* t. 3.

ADDITIONS A LA CHRONOLOGIE.

LA persecution de M. Aurele contre l'Eglise un peu diminuée depuis 174. se rallume en 177. *M. t.* 2. *p.* 145. *c.* 2. S. Pothin premier Evesque de Lion, S. Attale, Ste Blandine, & quarante-cinq autres souffrent le martyre en 177. au mois d'aoust & un peu devant. *p.* 145. *c.* 2. Aprés leur mort les Eglises de Lion & de Vienne mandent leur martyre à celles d'Asie & de Phrygie, & y joignent leur sentiment sur les Montanistes. *p.* 194 *c.* 2. Alcibiade & Theodote estoient alors celebres parmi ces heretiques. *p.* 193. *c.* 1. S. Benigne, S. Symphorien, & divers autres, sont ensuite martyrizez dans les Gaules. *p.* 145. *c.* 2.

Divers martyrs sont couronnez à Byzance, Theodote pris avec eux renonce la foy & la combat ensuite. *p.* 144. *c.* 1. & 2.

Athenagore adresse vers 177. une apologie pour les Chrétiens à M. Aurele & à Commode. *p.* 146 *c.* 1 | 302. *c.* 2. S. Apollinaire d'Hieraple, S. Meliton & Miltiade, peuvent avoir fait la mesme chose. *p.* 143. 144

On adoroit alors à Troade la statue d'un Nerullin encore vivant. *p.* 146. *c.* 2

Agrippin 9e Evesque d'Alexandrie meurt en 179. Julien luy succede. *p.* 186. *c.* 2.

Apelle Marcionite, puis heresiarque, peut avoir paru vers 180. *p.* 129. Marc auteur des Marcosiens vivoit encore lorsque S. Irenée écrivoit contre luy vers 180. ou 190. *p.* 133. *c.* 2.

Les Montanistes peuvent avoir esté excommuniez vers 181. par les Chrétiens d'Asie ensuite de quelques Conciles. *p.* 193.

Theodotion publie vers 185. sa version de l'Ecriture sainte. *p* 51. *c.* 1.

S. Apollone Senateur Romain est martyrizé à Rome vers 186. *p.* 202. *c.* 1.

Rhodon auteur ecclesiastique fleurissoit sous Commode & sous Severe. *p.* 228 *c.* 1.

Il paroist vers 198. en l'air dans la Palestine une forme de ville. *p.* 200. *c.* 1. & *suiv.*

Jule Cassien Gnostique paroissoit beaucoup vers 200. *p.* 23. *c.* 2 | 121. *c.* 2.

Les heretiques Arcontiques semblent n'avoir commencé que depuis le martyre de S. Irenée vers 202. *p.* 135. *c.* 1.

Musanus qui a écrit contre les Encratites, vivoit encore en 204 *p.* 191. *c.* 2.

Tertullien met en 205. une celebre prophetesse Montaniste. *p.* 196. *c.* 2. Il écrit en 207. ses cinq livres contre Marcion. *p.* 128. *c.* 1.

Priscille la prophetesse des Montanistes paroist estre morte avant 211. *p.* 196. *c.* 1. Apollone écrit contre les Montanistes en 211. ou peu aprés. *p.* 195. *c.* 2 | 202. *c.* 1. Montan vivoit encore en ce temps-là. *p.* 195. *c.* 2.

S. Methode compose vers 290. son Banquet des Vierges *p.* 28. *c.* 1. 29. *c.* 1.

Les paroices estoient établies à Alexandrie vers 300. *p.* 43. *c.* 1.

On apporte en 356. les reliques de S. Timothée d'Asie à Constantinople. *p.* 68. *c.* 1. & d'Acaïe celles de S. André & de S. Luc en 357. *p.* 62. *c.* 2.

Eutacte va vers 361. répandre dans la petite Armenie les erreurs des Arcontiques, qu'il venoit d'apprendre en Palestine. *p.* 135. *c.* 2.

Ste Paule va en 386. à Cesarée, & y visite le logis de S. Philippe Diacre. *p.* 32. *c.* 1. En passant par l'isle Ponce elle y visite les cellules où Ste Domitille avoit demeuré pendant son exil. *p.* 58 *c.* 2.

S. Ambroise trouve en 386. les corps de S. Gervais & de S. Protais, lorsque l'Eglise de Milan estoit fort troublée par les persecutions de Justine Imperatrice Arienne. *p.* 36. *c.* 2. Il trouve aussi en 395. ou 396. les corps de S. Nazaire & de S. Celse. *p.* 40. *c.* 1.

Ste Marane & Ste Cyre solitaires, visitent le tombeau de Ste Thecle vers le commencement du Ve siecle. *p.* 30. *c.* 1.

Paulin écrit en 411. la vie de S. Ambroise: & Severe autrefois boucher à Milan, servoit encore dans l'Eglise de S. Gervais & S. Protais, par le merite desquels il avoit recouvré la vue en 386. *p.* 37. *c.* 2.

S. Gamaliel revele en 415. au Prestre Lucien, le lieu où estoient les corps de S. Estienne & de Nicodeme, le sien, & celui de son fils Abibas. *p.* 5. *c.* 1. & 2.

Orose apporte en 416. dans l'Occident des reliques de S. Estienne. *p.* 6. *c.* 2. Il écrit en 416. ou 417. son histoire. *ibid.* Severe Evesque de Minorque, fait en 418. une relation des miracles de S. Estienne. *ibid.* lorsque les Gots & les Vandales occupoient toute l'Espagne. *p.* 7. *c.* 1. Il se convertit la mesme année en huit jours de temps 540. Juifs dans l'isle de Minorque, où l'on avoit apporté des reliques de S. Estienne. *ibid.* On reçoit aussi en 418. des reliques de S. Estienne à Uzale ville d'Afrique. *ibid.* qui y font beaucoup de miracles. *p.* 7. *c.* 2. & *suiv.* dont on fait une relation. *ibid.* On en reçoit aussi peu de temps aprés à Calame ville d'Afrique. *p.* 8. *c.* 2. où elles font de mesme beaucoup de miracles. *ibid.* Posside en estoit alors Evesque. *ibid.* Ste Melanie la jeune en met en 418. dans un monastere de filles qu'elle fit bastir à Jerusalem. *p.* 10. *c.* 2. S. Augustin en reçoit à Hippone en 425. *p.* 9. *c.* 1. fait un sermon à leur reception. *p.* 9. *c.* 1. Elles y font quantité de miracles. *p.* 9. *c.* 2. On bastit auprés d'Hippone une eglise de S. Estienne. *p.* 9. *c.* 2. Il y en avoit vers 434. à Carthage dans un monastere de vierges. *p.* 10. *c.* 2. Eudocie en apporte de Jerusalem en 439. à Constantinople, où il y avoit déja une eglise de ce Saint. *p.* 11. *c.* 1. Elle retourne en 444. à Jerusalem & y fait bastir une eglise de S. Estienne hors la ville dans le lieu de son martyre, *ibid.* qui est dediée le 15. juin 460. *ibid.*

Basile Evesque de Seleucie compose vers 450. la vie de Ste Thecle. *p.* 28. *c.* 1.

S. Marcel Abbé des Acoemetes, reçoit vers 460. des reliques de S. Ursicin. *p.* 229. *c.* 2.

L'Empereur Zenon bastit en 477. une eglise sous le nom de Ste Thecle, qui luy avoit apparu, & l'avoit exhorté à reprendre l'Empire. 30. *c.* 1.

Philorome Prestre va vers 480. de Cappadoce ou de Galacie, visiter le tombeau de S. Marc à Alexandrie. *p.* 44. *c.* 2.

Maximien Evesque de Ravenne, fait en 549. une translation du corps de S. Apollinaire, *p.* 47 *c.* 2.

Le Pape Boniface V. consacre à Rome vers 620. le cimetiere de S. Nicomede qu'il venoit d'achever. *p.* 59. *c.* 2.

Le Pape Honorius bastit à Rome une eglise de S. Apollinaire vers 630. *p.* 47. *c.* 2.

On honoroit encore en 745. à Ephese les reliques de Ste Madeleine, *p.* 14 *c.* 1.

L'eglise cathedrale d'Autun estoit dediée en 815. sous le nom de S. Nazaire. *p.* 40. *c.* 2.

On pretend que le corps de S. Marc fut transporté vers 815. d'Alexandrie à Venise. *p.* 45. *c.* 1.

S. Constantin Evesque, trouve, dit-on, le corps de S. Clement Pape dans la Quersonese vers 850. & l'apporte à Rome vers 867. *p.* 73. *c.* 2.

L'Ab-

L'Abbé Baidilon apporte de Jerusalem à Vezelay le corps de Ste Madeleine, ou plutost de Marie sœur de Lazare vers l'an 920. p. 15. c. 2.

Le corps de S Quirin est transferé, dit-on, de Rome à Nuis vers l'an 1050. l 109. c. 2.

Le corps de S. Marc d'Atin est trouvé en 1153. dans une eglise de son nom, où Leon Evesque du lieu le remet en 1157. l 55. c. 1.

On croit avoir trouvé en 1187. le corps de Ste Marthe à Tarascon. 16. c. 1. On pretendoit dès 1254. avoir le corps de Ste Madeleine à la sainte Baume. p. 16. c. 1. l 221. c. 1.

On trouve à Vezelay sous le grand autel en 1265. les reliques de Ste Madeleine, ou de l'autre Marie. p. 15. 1 l 162. On en fait une translation en 1267. p. 15. 1.

Le Cardinal Baronius fait transporter en 1597. des reliques de Ste Domitille de l'eglise de S. Adrien à Rome dans celle de S. Nerée & S. Achillée, p. 59. c. 1. avec la moitié des reliques de ces deux Saints. p. 59. c. 2.

TABLE DES MATIERES.

Le p. marque la page: le c. la colonne; Le P. marque la partie & le c. la page.

Car-

D.

S. De-

F

G.

Si

Leon-

M.

Q.

R.

[en

Se-

Tra-

FIN.

